Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/troisiemeetderni0018parm

TROISIÈME ET DERNIÈRE

ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE,

OU TROISIÈME ET DERNIÈRE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT EN FRANÇAIS, ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — D'ANTIPHILOSOPHISME, — DU PARALLÈLE DES DOCTRINES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES AVEC LA FOI CATHOLIQUE, — DU PROTESTANTISME, — DES OBJECTIONS POPULAIRES CONTRE LE CATHOLICISME, — DE CRITIQUE CHRÉTIENNE, — DE SCHOLASTIQUE, — DE PHILOLOGIE DU MOYEN AGE, — DE PHYSIOLOGIE, — DE TRADITION PATRISTIQUE ET CONCILIAIRE, — DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE, — D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, — DES MISSIONS CATHOLIQUES, — DES ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES ET DÉCOUVERTES MODERNES, — DES BIENFAITS DU CHRISTIANISME, — D'ESTHÉTIQUE CHRÉTIENNE, — DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE, — D'ÉRUDITION ECCLÉSIASTIQUE, — DES PAPES ET CARDINAUX CÉLÈBRES, — DE BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE, — DES MUSÉES RELIGIEUX ET PROFANES, — DES ABBAYES ET MONASTÈRES CÉLÈBRES, — DE CISELURE, GRAVURE ET ORNEMENTATION CHRÉTIENNE, — DE LÉGENDES CHRÉTIENNES, — DE CANTIQUES CHRÉTIENS, — D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE ET CHARITABLE, — DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES, — DE LÉGISLATION COMPARÉE, — DE LA SAGESSE POPULAIRE, — DES ERREURS ET SUPERSTITIONS POPULAIRES, — DES LIVRES APOCRYPHES, — DE LEÇONS DE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE EN PROSE ET EN VERS, — DE MYTHOLOGIE UNIVERSELLE, — DE TECHNOLOGIE UNIVERSELLE, — DES CONTROVERSES HISTORIQUES, — DES ORIGINES DU CHRISTIANISME, — DES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES DANS L'ANTIQUITÉ, — LES HARMONIES DE LA RAISON, DE LA SCIENCE, DE LA LITTÉRATURE ET DE L'ART AVEC LA FOI CATHOLIQUE.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR. ET MÊME 8 FR., POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

60 VOLUMES, PRIX : 360 FRANCS.

TOME DIX-HUITIÈME.

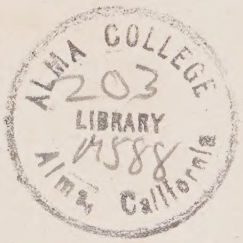

DICTIONNAIRE D'ANTIPHILOSOPHISME.

PRIX : 8 FRANCS.

—

TOME UNIQUE.

—

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

—

1856

38614

DICTIONNAIRE

D'ANTIPHILOSOPHISME,

OU

RÉFUTATION DES ERREURS DU 18e SIECLE,

D'APRÈS NONNOTTE ET CHAUDON,

Avec des notes additionnelles et un grand nombre d'articles supplémentaires pour la réfutation des erreurs contemporaines,

ANNOTATIONS ET ARTICLES QUI RENDENT CETTE NOUVELLE ÉDITION DES OUVRAGES DE NONNOTTE ET CHAUDON, PLUS COMPLÈTE ET PLUS ACTUELLE, PAR CONSÉQUENT, PLUS UTILE QUE TOUTES LES PRÉCÉDENTES,

PAR L'ABBÉ E. GROSSE,

DE SARREBOURG, DIOCÈSE DE NANCY,

Chanoine honoraire de Bordeaux et d'Agen, membre correspondant de l'Académie de Bordeaux, de la Société d'archéologie Lorraine, et d'autres Sociétés savantes.

Videte ne quis vos decipiat per philosophiam.....
Depositum custodi, devitans profanas vocum novitates, et oppositiones falsi nominis scientiæ.
(*Coloss.* II, 8; *I Tim.* VI, 20.)

PUBLIÉ

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME UNIQUE.

PRIX : 8 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ M. J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS

1856

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

INTRODUCTION.

Jamais il ne fut plus nécessaire qu'aujourd'hui de combattre énergiquement l'erreur, de répondre aux attaques d'une impiété orgueilleuse, et de présenter aux hommes *de bonne volonté* le victorieux faisceau des arguments et des preuves que les apologistes de la religion ou les investigations de la science moderne ont remis entre nos mains. Voyez quelles ruines désolantes nous entourent! Les intelligences, n'ayant plus de règle assurée, vacillent et se perdent dans les déserts du doute; les convictions profondes et inébranlables deviennent l'exception; il se forme comme une sorte de confusion de Babel; une foule de docteurs s'adressent à la société pour l'engager à essayer d'utopies plus ou moins obscures et dangereuses; les notions même du juste et de l'injuste sont livrées aux interprétations de vulgaires sophistes qui s'efforcent de les obscurcir : en un mot, nous courons à la nuit complète du scepticisme pour mourir dans le matérialisme le plus abject.

Il y a bien de quoi réveiller les âmes généreuses qui tiennent encore à la gloire de Dieu, à la paix de la conscience, au salut de la patrie, au repos et au bonheur du monde!

C'est donc une œuvre par excellence que celle de porter les lumières de la foi dans les esprits que les objections de l'impiété auraient plongés dans les ténèbres; de dissiper, autant que possible, le nuage qui couvre nos plus sublimes vérités; de raffermir les cœurs qui s'amollissent et se laissent aller au souffle des mauvaises passions de l'époque actuelle.

Voilà le motif qui nous a inspiré dans la nouvelle publication des écrits polémiques du Père Nonotte et de l'abbé Chaudon, l'un et l'autre vaillants défenseurs du dogme catholique.

On connaît tous les efforts du philosophisme, dans le dernier siècle, pour détruire la religion: c'était une effroyable conspiration qui employait non-seulement l'arme de la science et du raisonnement, mais les moyens les plus coupables, même l'injure et la calomnie, afin de renverser les autels.

De toutes parts se levèrent aussi de puissants athlètes, qui se tinrent constamment sur la brèche, et qui repoussèrent, d'un bras invincible, les nombreux assauts de l'impiété. Parmi ses meilleurs apologistes, l'Eglise de Jésus-Christ comptera toujours les deux prêtres modestes et courageux dont nous reproduisons aujourd'hui les utiles travaux.

Ils ont soutenu les mêmes combats, ils ont réfuté les mêmes erreurs, ils ont signalé toutes les criminelles sottises et les dangers si graves des mêmes livres; en un mot, ils se sont rencontrés dans le même but et jusque dans le même titre de leurs ouvrages.

Nous avons cru alors faire quelque chose d'utile et d'agréable aux lecteurs chrétiens, comme à tous les hommes qui cherchent sincèrement la vérité, en réunissant, dans un seul volume, les *Dictionnaires philosophico-religieux* du P. Nonotte et de l'abbé Chaudon. Les articles ainsi coordonnés, loin de se nuire, se complètent l'un par l'autre, et ce rapprochement ne prêtera que plus de facilité et de ressources pour l'étude consciencieuse des plus importantes questions de la religion et de la philosophie.

Avant de rendre compte de l'indispensable travail que nous avons ajouté aux savantes réponses des deux apologistes, il est convenable de leur consacrer ici quelques lignes pour honorer leur mémoire.

Claude-François Nonotte était né à Besançon, en **1711.** Après avoir fait profession chez les Jésuites, il se consacra au ministère de la prédication et s'acquit une assez grande réputation comme orateur. Sa lutte contre Voltaire commença en **1762.** Voulant, avec justice, flétrir le principe irréligieux, les faits apocryphes, les assertions malignes ou calomnieuses de cet écrivain célèbre, il publia les *Erreurs de M. de Voltaire*, ouvrage qui fit passer au philosophe de bien mauvaises nuits. Il répondit encore aux injures dont il fut

gratifié, et à des attaques nouvelles contre la religion, par sa *Lettre à un ami* sur les honnêtetés littéraires, et une savante appréciation des *Eclaircissements historiques*. Il accrut sa renommée d'apologiste par le *Dictionnaire philosophique de la Religion*, et devint membre de l'académie de Besançon. Le Pape Clément XIII lui adressa un bref extrêmement honorable pour le féliciter de son zèle et du bon usage de ses talents. On a de l'abbé Nonotte d'autres ouvrages également estimés, et ses œuvres complètes ont été réimprimées, en 7 vol. in-8°. Il mourut en 1793, à l'âge de *quatre-vingt deux ans*. Sa conversation était fort aimable, son esprit enjoué, et il était recherché pour l'aménité et le charme de ses manières, autant que pour la variété de ses connaissances.

Louis-Mayeul Chaudon, né à Valensoles, dans la Provence, était Bénédictin de la congrégation de *Cluny*. Il est surtout connu par son *Nouveau dictionnaire historique*, ou *Biographie des hommes célèbres*, ouvrage que Feller a entièrement refondu. La liste de ses ouvrages est très-étendue, et ceux qu'il a composés en faveur de la religion lui ont obtenu deux brefs également précieux des Papes Clément XIII et Pie VI. Il a coopéré, avec un incontestable talent, au *Dictionnaire antiphilosophique*, publié en 1767, et spécialement destiné à combattre les objections et les calomnies de Voltaire ou des autres prétendus philosophes contre la religion catholique. Il était membre de l'académie des Arcades de Rome, et a laissé plusieurs livres d'histoire et de bibliographie, dont quelques auteurs ont grandement profité pour se faire connaître eux-mêmes du public. L'abbé Chaudon est mort en 1817, dans une grande vieillesse qu'il avait su rendre encore utile.

Comme le voltairianisme n'est pas éteint, les réponses que Nonnotte et Chaudon ont si bien appliquées gardent toujours leur à-propos et leur mérite : puissent-elles laisser une salutaire impression dans l'esprit des infortunés que les sophismes de l'impiété auraient séduits !

Mais on comprend que, depuis quatre-vingts ans, époque de la première publication de ces *Dictionnaires*, d'autres erreurs ont menacé le monde chrétien : d'autres batailles ont été livrées à l'Eglise ; les dogmes du catholicisme ont essuyé les plus violentes attaques, et aujourd'hui la guerre, portée sur un nouveau terrain, est aussi formidable que celle du dernier siècle.

Dans ces combats, qui doivent avoir des résultats si décisifs pour l'existence même de la société ; dans ces luttes vraiment déplorables, que le génie du mal renouvelle sans cesse avec une effrayante perversité, la divine Providence a suscité aussi, de nos jours, d'habiles et vaillants défenseurs des saines doctrines. Il en est dont le génie a étonné l'impiété elle-même, et dont les œuvres immortelles seront entourées de l'admiration et du respect de tous les âges. Nous pouvons citer, entr'autres, les Châteaubriand, de Maistre, de Bonald, Lamennais, qui depuis..... ! *mais alors il était bien fidèle*, comme nous le disons ailleurs (1); les Frayssinous, le cardinal de La Luzerne, de Boulogne, évêque de Troyes ; le cardinal Wiseman, le P. Lacordaire, le P. de Ravignan, le docteur Moëhler, Balmès, Perrone, et une foule d'autres qui ont leurs noms écrits dans tous les cœurs chrétiens.

A côté de ces puissants athlètes de la religion qui ont soutenu l'arche, sainte en la fortifiant par des ouvrages impérissables, n'oublions pas de mentionner les vigilantes sentinelles qui, placées aux avant-postes de l'armée de Dieu, répondent chaque jour à cette interrogation des prophètes d'Israël : *Custos, quid de nocte? Custos, quid de nocte?* (*Isa.* xxxix, 18.) Hélas! ces soldats intrépides n'ont souvent à donner que des signaux d'alarme, en répétant le cri de l'héroïque d'Assas : *A moi, voici les ennemis!* La nuit qui s'abaisse lentement sur le monde civilisé est bien sombre; les dangers qu'elle recèle sont effrayants ! Quelle intelligence, quelle foi, quel courage ne faut-il pas à ces guerriers d'élite pour ne pas s'endormir ou s'égarer eux-mêmes ?

On ne saurait contester les éminents services rendus par l'ancien *Conservateur*, et par le *Correspondant*, qui aujourd'hui encore est rédigé avec une grande supériorité de talent. Pourrions-nous oublier les *Annales de philosophie chrétienne*, si remarquables par l'orthodoxie des doctrines, par l'importance des questions vraiment scientifiques soumises aux

(1) *Voir* l'article LAMENNAIS.

lecteurs, par l'intérêt si varié et si utile qu'elles présentent, enfin par tous les titres d'érudition et de saine littérature qui recommandent l'honorable fondateur de ce recueil précieux et de *l'Université catholique?* Ajoutons la *Revue de Louvain*, la *Civilta catholica*, et *l'Auxiliaire*, qui a disparu dans la tourmente. Puis sur la brèche ouverte par la presse quotidienne, donnons une des premières places à *l'Univers religieux*, qui doit au rare mérite de ses rédacteurs, et surtout à la verve spirituelle, éloquente et inépuisable de M. Louis Veuillot, non-seulement les sympathies des âmes courageuses et vraiment chrétiennes, mais aussi les haines du voltairianisme et de tout ce qui cherche à pactiser avec lui (2).

Mais on ne peut pas tout lire, et, dans un siècle où l'on est si pressé de vivre, où les plus étranges vicissitudes des événements préoccupent les esprits, quand elles n'emportent pas rapidement les hommes et les choses, on a besoin de trouver, sous la main et sans beaucoup de recherches, l'arme qui doit nous protéger et nous défendre.

Un dictionnaire d'*Antiphilosophisme*, qui s'en tiendrait uniquement aux objections du passé et ne tiendrait pas compte des erreurs contemporaines, aurait l'air d'un anachronisme et ne saurait atteindre complétement son but.

Avec le sentiment de notre faiblesse, mais plein de confiance dans le secours de Dieu, nous avons complété, autant que possible, le travail du P. Nonotte et de l'abbé Chaudon, par des *notes additionnelles* et des articles *supplémentaires* qui, malgré notre insuffisance, combleront d'importantes lacunes. Le lecteur daignera, nous l'espérons, les accueillir avec bienveillance.

Dans les limites qui nous étaient tracées, il devenait impossible d'étendre nos réflexions autant que la matière le comportait. Il a fallu nous borner quelquefois à de simples indications ou aux pensées les plus sommaires; la plupart de nos considérations ne sont que des aperçus synthétiques, et il importe de les creuser, de les corroborer, en étudiant les livres qui traitent spécialement les différentes questions que nous avons soulevées.

D'un autre côté, nous ne devions pas envahir le domaine exclusif de l'*apologie*, puisque le *Dictionnaire d'apologétique catholique*, ouvrage rédigé avec un véritable talent, répond à la plupart des objections de la science et présente, à cet égard, les plus utiles ressources.

Nous avions également à éviter la répétition du *Dictionnaire théologique* de Bergier, dont la valeur est si justement et si universellement appréciée. Resserré dans les bornes d'un plan assez restreint, nous croyons cependant n'avoir omis rien d'essentiel. Nous nous sommes fait un devoir de signaler toutes les aberrations du philosophisme de nos jours, et de flétrir, avec énergie, les folles théories, les abus, les désordres et les fatales tendances de la civilisation moderne. Au sein des illusions qui bercent un grand nombre d'esprits, on nous regardera peut-être comme un alarmiste, en parcourant les lignes où le découragement et les plus sombres prévisions s'échappent, hélas! de notre plume... On nous montrera quelques œuvres magnifiques, inspirées par la charité et telles que le catholicisme sait en produire; on nous parlera d'un retour à la religion..... Dieu veuille que ce retour soit vrai! Mais ce que nous écrivons, aujourd'hui, dans les pages de ce Dictionnaire, nous l'avons dit, quoique d'une autre manière, il y a vingt ans, dans les luttes de la presse quotidienne. On nous répondait alors par des injures, on avait compassion de la faiblesse de notre jugement; cependant les événements n'ont pas démenti nos paroles d'alors: deux révolutions, déjà, ont fait trembler le monde, depuis cette époque, et nous n'avons rien à effacer dans nos anciennes discussions avec le journalisme.

Nous voudrions aujourd'hui laisser dans les cœurs de meilleures espérances! Puissions-nous, du moins, y déposer toutes les convictions, toute l'énergie de la foi catholique, seul remède à nos douleurs présentes et aux dangers plus terribles de l'avenir!

On nous demandera peut-être ce qui motive en nous cette espèce de désespoir, et

(2) Nous ne voulons pas excuser ici les écarts de polémique, et le genre de personnalités, réprouvés par l'épiscopat dans ce journal.

ce ton de Jérémie pleurant sur des ruines. En écoutant ce qui est répété partout et jusque dans les derniers rangs du peuple, en voyant ce qui se passe, excepté dans nos campagnes les plus reculées, où cependant la presse vient distiller chaque jour un peu de son venin, nous avons conclu que la société française est blasée sur tout; elle a essayé de tout, elle est fatiguée de tout, elle n'a plus foi en rien, excepté aux jouissances du moment, et si le catholicisme franchement accepté ne vient pas la raviver encore, il n'y a plus pour elle qu'à expirer dans le sensualisme, comme les peuples de la Grèce et de Rome.

S'il fallait des preuves à l'appui de nos lugubres appréciations, nous ne les emprunterions ni aux Pères de l'Eglise ni aux orateurs sacrés de notre époque : leur témoignage paraîtrait suspect. Mais qu'on veuille bien écouter un langage tel que celui-ci : « Le prestige qui défendait encore la religion s'évanouit par degrés. Au xviii^e^ siècle, la guerre, contenue jusque-là, est publiquement déclarée; le vieil édifice, déjà miné, s'écroule sous les coups de la raison. Est-il besoin de rappeler Voltaire et Rousseau? Est-il besoin d'ajouter que leurs doctrines, inspirées par l'esprit du siècle, se sont emparées de la société française assez fortement pour se réaliser, en quelque sorte, dans l'ordre des faits politiques, s'y substituant avec violence à l'esprit du passé par la grande révolution de 89? Ainsi, la raison qui n'était encore qu'affranchie est désormais souveraine. Son tour est venu d'organiser la société et de gouverner l'Etat. Même, divinisées par le peuple, la *Raison* et la *Liberté* remplacent les dieux déchus du christianisme.

« Ce qui met à nu la radicale insuffisance de l'Eglise, c'est la Restauration et sa chute. Que dirai-je encore des dernières années du dernier règne, et de cette prétendue résurrection de la foi, dont on nous leurrait alors? Hypocrisie et momerie que tout cela! D'augustes exemples, toujours suivis par la troupe des gens à gages, avaient donné le branle, la mode s'y mit; le respect humain fit le reste. Cela se passait d'ailleurs sur les hauteurs de la société, c'est-à-dire à la surface; le fond, le peuple ne fut pas même atteint.... On ne ressuscite pas une religion épuisée; la foi ne se commande pas. La raison, la philosophie, la *cause du droit et de la justice*, font sous nos yeux de rapides et éclatantes conquêtes. A qui la faute? A l'esprit public qui, délivré du christianisme, naît à la lumière; à l'Eglise aussi, qui n'a pas su garder les esprits ni repousser l'invasion. Entendez le clergé qui gémit sur l'impiété du siècle. Imprudents qui constatent leur défaite et prononcent leur condamnation! Ces âmes qui leur échappent, pourquoi ne les ont-ils pas retenues? C'est que leur temps est fait, leur doctrine jugée, leur influence ruinée. Ces âmes, pourquoi le rationalisme les a-t-il séduites? C'est que son règne est venu et que l'avenir lui appartient. Il y a, dans chacune de nos *écoles de pestilence*, un philosophe et un prêtre : l'un fait des leçons, l'autre fait des sermons. La jeunesse écoute le premier et se rit du second.

« Il faut en prendre son parti, la foi est morte, la raison a hérité de sa puissance et de ses droits. L'émancipation intellectuelle commence au xii^e^ siècle, et, restreinte d'abord à quelques hommes de loisir en qui l'étude développait une virilité précoce, a gagné de proche en proche, s'étendant par degrés du sommet à la base. A la fin du xviii^e^ siècle, la lumière a pénétré jusqu'aux dernières profondeurs sociales : la révolution en est la preuve. Depuis ce grand jour, c'est la raison, librement consultée, qui préside toute seule à la conduite publique ou privée de tous et de chacun : c'est la raison qui fait les institutions et les lois, qui règle les mœurs.

« Le christianisme, ennemi de la raison, comment ne le serait-il pas de toutes les institutions dont la raison est la source et le principe? Il est, par essence, hostile à la liberté; il repose, en effet, sur cette hypothèse fondamentale que Dieu a parlé aux hommes, et qu'il leur a revélé directement la loi sous laquelle ils doivent vivre. Si Dieu a parlé, il ne reste aux hommes qu'à se taire et à obéir.

« Adversaire de la liberté, le christianisme l'est par cela même du progrès. Son dogme est immuable comme Dieu qui l'a dicté. Abandonné de l'esprit public, convaincu d'infériorité par la raison moderne, hostile au principe de nos institutions et de nos lois, il ne

peut plus, il ne doit pas présider à l'éducation nationale. Mais le vide, que le christianisme a laissé dans les âmes, qui le remplira ? Qui guérira la France de l'incrédulité, la plaie de notre siècle (3) ? »

Nous arrêtons là cette première citation, et nous taisons les blasphèmes que l'écrivain anticatholique a osé se permettre, dans l'examen de quelques-unes des vérités dogmatiques et morales enseignées par le *Catéchisme*. On nous demandera qui a été assez hardi pour formuler de pareils anathèmes contre le christianisme, et assez déhonté pour le calomnier dans son esprit, dans sa morale et jusque dans ses bienfaits, en mentant hardiment à tous les faits de l'histoire, et à toutes les œuvres que notre époque ne cesse de produire, sous les inspirations de la foi, pour le bien de la société ? Nous répondrons que ces pages déplorables ont été publiées par un des professeurs les plus éminents de l'université, par un maître qui occupe une chaire éminente dans l'une des facultés de Paris, et qui est chargé d'instruire l'élite de la jeunesse française ! Nous croyons que le Pouvoir a fait justice de M. *Amédée Jacques*, le philosophe-professeur, mais ses paroles n'en restent pas moins pour constater l'opinion qui domine dans certaines régions. Nous répondrons ailleurs à ces folles accusations et à ces outrages.

« Qu'est-ce aujourd'hui que les religions ? Mensonges. Tous mentent, prêtres, rois, grands, petits. L'Occident a vécu, s'est développé sous l'influence d'une religion qui surpasse, de beaucoup, les autres, par la profondeur de son dogme et la perfection, la fécondité de son principe moral et des préceptes qui en découlent. L'humanité lui doit les plus précieux de ses progrès. Cette religion est usée, elle aussi, dans sa forme présente. Etrangère au mouvement des choses, au monde qui cherche à naître, celle qui jadis guidait le genre humain ne le suit pas même dans les voies où le pousse une main toute-puissante. Assise sur les ruines du passé, elle ramasse autour d'elle les reliques telles quelles de son ancienne grandeur, les débris de sa richesse, suaire splendide où il semble qu'aux approches du moment suprême sa seule pensée, son seul désir soit d'être ensevelie. »

Qui donc a signé ces tristes lignes ? Un nom s'y trouve, et il fut bien glorieux autrefois ! Ce nom était l'orgueil et l'espoir de l'Eglise ; il est devenu sa honte... Pleurons sur ce vieillard qui, abdiquant ses deux couronnes de grand écrivain et de prêtre, n'a plus fait entendre, dans ces derniers temps, que de rauques et inintelligibles mugissements au lieu des inspirations magnifiques de sa lyre ; a mis, dans sa main débile, une coupe sanglante à la place de son calice ; est devenu le plagiaire des Robespierre et des Babœuf, a touché aux rives du saint-simonisme et du panthéisme, pour en rapporter la glorification de la matière, et s'est honteusement éteint dans une sorte de vagabondage socialiste et politique ! Voilà M. de Lamennais : son témoignage a-t-il encore quelque valeur ?

« Il ne faut pas se le dissimuler, l'antichristianisme se développe dans des proportions effrayantes. Il monte comme une marée terrible qui bat tous les rivages. Nous savons bien le point où les flots se brisent impuissants, mais nous ne savons pas tout ce qui sera emporté avant que ce point ait été atteint... L'antichristianisme s'est posé avec une hardiesse qu'on ne lui connaissait plus. Déchirant tous les voiles, laissant tous les ménagements, il dit tout haut ce qui s'est longtemps chuchoté mystérieusement dans ses savantes théories. L'incrédulité a dit son vrai mot : Nous ne voulons plus d'autre Dieu que l'homme ! On ne peut maintenant concevoir quel autre progrès l'impiété doit faire encore, et on doit reconnaître que, dans l'ordre funeste où elle se meut, elle a atteint la perfection. »

« Quand nous rapprochons les idées courantes de notre époque, ce panthéisme cynique qui se propage des hautes classes dans les classes inférieures, ce dédain croissant pour les choses de la pensée et de l'âme ; ce matérialisme hardiment professé, ce positivisme héritier de toutes nos sectes philosophiques, pour les réunir dans un athéisme effrayant ; quand nous rapprochons ces théories des prodiges de l'industrie contemporaine étalés dans ce palais de fées qui vient de se fermer, une grande tristesse se mêle à notre admiration. Nous sentons qu'il y a là pour notre siècle, préparé comme il est, une immense

(3) *Voir* la *Liberté de penser*, article de M. Amédée Jacques : *Philosophie populaire*.

tentation ; et comme un nombre considérable de nos contemporains y ont cédé d'avance, nous avons l'intime conviction qu'un profond abaissement moral correspondra à cette glorification du travail humain. Le *Dieu nouveau* qu'on prétend adorer dans nos expositions de l'industrie, est un dieu qui ne vaut pas la déesse Raison : c'est le dieu matière, et, quelles que soient les merveilleuses transformations de cet habile Protée, c'est toujours la même divinité grossière que l'humanité a adorée sous mille symboles, depuis le jour où la plus humiliante servitude a châtié son insolente rébellion : c'est toujours la grande déesse de l'Asie-Mineure, la Diane d'Ephèse qui essaya d'étouffer le christianisme naissant ; c'est toujours la nature mise sur l'autel par celui qu'elle devait servir pour la gloire de Dieu. Le panthéisme est la révolte humaine poussée à outrance. C'est pourquoi jamais on n'aura vu l'homme, depuis le christianisme, tomber si bas que dans notre époque, s'il continue à professer le culte de la matière. Il n'y a pas de milieu : Quand il n'est pas à genoux devant Dieu, il rampe devant la nature divinisée. Or, c'est ramper, à notre avis, que de rejeter toute spéculation et toute recherche de la vérité, comme le font tant d'esprits aujourd'hui, et de proclamer que les religions ont fait leur temps, et que le règne de l'industrie doit être sans partage.

« Chaque objet à l'usage de l'homme reçoit l'empreinte de l'art. Sa demeure est ornée comme un temple. Nous craignons fort que ce temple dédié au corps ne soit, en même temps, le tombeau de l'âme immortelle. Notre état social n'a pas marché en harmonie avec notre état industriel, et on conviendra que le mal l'emporte encore sur le bien dans cette société si raisonnable, qui concentre tous ses efforts sur ce qui seul est utile et profitable ; on reconnaîtra avec nous que le moment n'est pas venu de célébrer la régénération de l'humanité par l'industrie.

« Il est une autre pensée propre à nous rendre modestes : c'est celle de l'infériorité du progrès intellectuel comparé au progrès industriel de notre siècle. Nous ne voulons pas diminuer la gloire littéraire de notre temps, mais personne ne prétendra qu'elle soit équivalente à sa gloire industrielle. Qu'on prenne les vingt dernières années, et qu'on fasse la comparaison. Quel est le livre de philosophie ou de poésie qui correspondrait à la découverte de la télégraphie électrique ou de telle autre invention justement admirée ? D'un autre côté, croit-on que beaucoup de livres réunissent actuellement les conditions d'élégance et de goût qui font admirer tant d'œuvres ravissantes à l'exposition de l'industrie ? Il est des hommes qui admirent cette disproportion entre le génie littéraire et le génie industriel, qui y trouvent la grandeur de notre époque. La tendance générale est même de la rendre plus choquante par l'abandon des fortes études et par le dédain pour la culture classique. Quant à nous, elle nous épouvante comme un symptôme des plus inquiétants.... »

On vient d'entendre ici un protestant (4) qui tient un rang éminent parmi les ministres et les littérateurs de sa secte. Qu'en dites-vous ? N'est-ce pas que ces oraisons funèbres du christianisme, ces apothéoses de la raison émancipée, ces aspirations vers un autre avenir où le panthéisme et la glorification de l'homme doivent régner sans partage, en un mot cette peinture de la société contemporaine est quelque chose de bien rassurant ? Nous avons interrogé l'*enseignement* laïque dans un de ses représentants les plus élevés et les plus francs ; ensuite la philosophie dans un penseur qui est proclamé un véritable génie ; enfin l'hérésie elle même, et vous entendez ce que toutes ces voix nous répondent ! Faut-il encore ajouter le témoignage du *roman* lui-même personnifié dans *Georges Sand*, qui a sa place parmi les premiers écrivains du siècle ? Ne sait-on pas que cette femme auteur, devenue si célèbre, ne croit plus rien au-delà du panthéisme et du socialisme, qui n'est rien autre chose que le panthéisme mis en pratique ? « Les religions diverses sont des évolutions de la pensée pour arriver à Dieu. Le christianisme ayant accompli son évolution, sa chute annonce une ère nouvelle qui continuera son œuvre en rejetant la forme pour mieux posséder l'esprit. La révolution française est le commencement de cette nouvelle période ; en appelant l'homme à la liberté, en l'affranchissant du joug des

(4) *Voir* la *Revue chrétienne* de novembre 1855.

traditions, des pratiques et des dogmes, elle lui communique une impulsion puissante vers l'idéal, et prépare l'avénement de la fraternité universelle. »

Voilà le rêve de Georges Sand. Si on veut y joindre les utopies d'autres écrivains, qui dominent l'époque actuelle, on verra où nous en sommes.

Est-ce une raison pour nous voiler la face, et attendre avec résignation la catastrophe qui doit nous emporter? Non, mille fois non ! Il ne s'agit pas de pousser des cris de terreur ou d'indignation ; mais il faut engager résolument le plus formidable combat que l'incrédulité ait jamais livré, et se placer, chacun à son rang, sur le terrain où la lutte peut aboutir pour le salut du monde. L'orateur chrétien dans la chaire, le zélé pasteur dans sa paroisse de la ville ou de la campagne, l'écrivain habile et inspiré par la foi, dans l'arène du journalisme ou parmi les travaux de l'étude, enfin tous doivent contribuer, selon leurs forces, au maintien, au triomphe des salutaires doctrines qui ont régénéré autrefois une société expirante.

« Le moment est venu de courir aux remparts. Quels sont les remparts menacés ? Il ne suffit plus de défendre le surnaturel, comme lorsqu'on se trouvait en présence du déisme. Il faut défendre la conscience, la liberté morale, tous les éléments de la vie religieuse. Les fondements de l'ordre moral ont été renversés, il faut les poser de nouveau, et l'Eglise est appelée à le faire en donnant une ample satisfaction au sentiment moral. Il faut qu'elle le ravive en montrant son profond accord avec le sentiment religieux, et en réagissant de toutes ses forces contre toute idée qui, de près ou de loin, favorise le panthéisme. Il faut fortifier le point menacé : or, le point menacé, c'est la conscience. Le triomphe de la vérité est à ce prix ; car, aussi longtemps que la conscience est pervertie et comme détruite par de dangereux sophismes, il n'y a pas de prise sur l'âme humaine. La première condition de la victoire, par l'Eglise, est le sentiment du péril de sa situation : nous ne serons jamais assez convaincus de sa gravité et du besoin que nous avons du secours tout-puissant du Dieu Sauveur (5). »

Tels sont les conseils d'un protestant , non moins distingué par une science profonde et par l'éminence de ses talents, que par la position du haut de laquelle il peut juger sainement la marche de la société. Il n'est donc plus permis de s'abandonner à des illusions ni au découragement qui serait une lâche trahison contre Dieu et contre les plus saints, les plus impérieux de nos devoirs. La récompense, d'ailleurs, est promise à nos efforts même les plus modestes.

Courage donc, vous tous qui avez ardemment au fond du cœur le désir de la gloire de Dieu, l'amour de sa religion tutélaire, et la véritable fraternité qui vous appelle au salut de vos semblables, au repos et au bonheur du monde, courage ! Si les difficultés sont immenses, les secours ont une valeur infinie et peuvent opérer de nouveaux prodiges ; il ne s'agit que de les mettre à profit, non pas en se divisant, mais dans l'étroite union de la charité et de la plus sévère orthodoxie. Aux luttes de la science, aux patients labeurs de l'étude, n'oublions jamais d'ajouter l'argument le plus fort, le plus péremptoire en faveur de la vérité de nos croyances, c'est-à-dire, toutes les bonnes œuvres que la religion inspire, tout ce qui est bien, tout ce qui est sage, tout ce qui est grand, tout ce qui est beau, tout ce qui est vraiment divin, en un mot, la sainteté, la perfection. Plus les tendances du siècle précipitent les peuples vers les jouissances matérielles, et veulent substituer le paradis de la terre à celui des cieux, comme si un pareil rêve était possible, plus il faut dégager de la corruption les éléments de vie que la société récèle encore. Alors, comme la larve qui a brisé la coque où elle était ensevelie, se transforme en papillon aux brillantes couleurs et prend l'essor vers les régions du soleil; ainsi, nous tous, êtres passagers sur la route du temps, mais appelés à une existence immortelle, nous déposerons l'enveloppe de passions, de préjugés, de mauvais instincts que le monde impie nous aura donnés ; et transfigurés par la foi, par la charité, nous irons, après les douceurs et les bienfaits d'une fraternelle union ici-bas, vers l'avenir plus heureux qui nous est promis par delà le tombeau !

(5) *Voir* la *Revue chrétienne*, 15 septembre 1855.

Cette magnifique espérance vaut bien les théories mensongères du philosophisme. Il aura toujours contre lui un argument qui l'écrase : ce sont ses œuvres. A l'aspect des ruines qu'il a partout amoncelées dans le monde des intelligences comme dans le monde social, tandis que la religion nous offre des consolations pour toutes les infortunes, des remèdes pour toutes les douleurs, et a versé d'innombrables bienfaits sur les peuples, comment ne pas reconnaître, par l'expérience et le langage des faits, de quel côté se trouvent la vérité, le repos et le bonheur?

Pour ne pas nous répéter, nous renvoyons le développement de ces idées aux articles spéciaux du Dictionnaire.

Tout ce qui appartient au P. Nonotte et à l'abbé Chaudon est fidèlement reproduit, et porte le nom de ces respectables apologistes.

Un signe particulier * indique le travail qui nous est propre. Nous le soumettons humblement au jugement de nos supérieurs, de nos juges dans la foi, et surtout à la sanction infaillible du chef suprême de l'Eglise, bien décidé à ne rien dire, à ne rien approuver que ce qui est conforme à l'orthodoxie la plus rigide.

Paris, le 25 mars, fête de l'Annonciation, 1856.

PRÉFACE DU DICTIONNAIRE ANTIPHILOSOPHIQUE

DE L'ABBÉ CHAUDON.

On a mis l'erreur en dictionnaire, il est nécessaire d'y mettre la vérité. Les apôtres de l'impiété prennent toutes sortes de formes pour répandre leur poison; les défenseurs de la religion ne chercheront-ils pas aussi les moyens de faire goûter leurs remèdes? L'ordre alphabétique est le goût du jour : il faut bien s'y plier si l'on veut avoir des lecteurs.

De tous les ouvrages que la fureur de l'irréligion a lancés dans le monde, il n'y en a peut-être aucun qui soit marqué à des traits plus noirs que le *Dictionnaire philosophique*. C'est un autel élevé au libertinage et une école ouverte au matérialisme. Toutes les puissances (6) se sont armées contre cette détestable production, et pouvaient-elles rester tranquilles sans prévariquer?

Ce Dictionnaire n'est point une de ces futilités littéraires, qui de la toilette d'un petit-maître passent dans la boutique d'un épicier. Tout le monde le lit, tout le monde le cite : militaires, magistrats, femmes, abbés; c'est une coupe dans laquelle tous les états et tous les âges s'abreuvent du poison de l'impiété. Six éditions ont été déjà répandues dans le public.

Par quel prestige un ouvrage si dangereux a-t-il pu pénétrer si loin et si rapidement? Il n'est que trop facile de le sentir. Ce livre brise tous les liens qui attachent les hommes à la vertu. Il attaque la religion dans ses dogmes, dans sa morale, dans ses droits. A peine reconnaît-il l'existence de l'Etre suprême, et cette existence, de la façon qu'il l'admet, n'intéresse en aucune façon les hommes. Dieu n'a pas besoin de nos hommages; nous n'avons rien à attendre de sa miséricorde, rien à redouter de sa justice, comment nous

(6) Le Parlement de Paris condamna ce livre au feu, par son arrêt du 19 mars 1765, comme une satire scandaleuse des *mystères*, de la *morale* et de la *discipline* du christianisme; comme un cours complet de matérialisme; comme un recueil de blasphèmes mille fois répétés par les impies, et mille fois refutés depuis dix-huit siècles. Ces illustres magistrats firent plus encore en 1766, lors de l'exécution du chevalier de la Barre à Abbeville. Ils ordonnèrent que cette production sacrilége serait brûlée sur le corps du jeune criminel qu'elle avait séduit. La république de Genève condamna le même ouvrage aux flammes, et on pensa dès lors que l'auteur ne méritait point l'asile qu'on lui avait accordé dans les terres de ce petit Etat. En effet, il fut obligé de le quitter peu de temps après. L'auteur a reproduit le *Dictionnaire philosophique* sous le titre de *Raison par alphabet*; il aurait pu y ajouter *par un homme dont la raison est à l'alphabet*. Afin que cet ouvrage trouvât plus de lecteurs et rendît plus d'argent à l'auteur, il l'a fait entrer presque en entier dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, qu'il appelle lui-même une *rapsodie*. Un auteur n'a jamais mieux apprécié son livre, et il a très-bien prouvé par cette dernière compilation, fruit d'une imagination fatiguée, que rien n'était si aisé que de faire un recueil de sophismes, d'ignorance, d'injures et de calomnies.

récompenserait-il, comment nous punirait-il? L'âme périt avec le corps; l'homme pense par les mêmes organes que les bêtes, vit et meurt comme elles, etc., etc.

De tels principes révolteraient sans doute, s'ils étaient présentés de front; mais l'auteur les fait entrer dans l'esprit avec l'art le plus insidieux. C'est un parfum empesté, qui s'insinue insensiblement dans toute la masse du sang. Saillies ingénieuses, plaisanteries légères, bons mots piquants, antithèses brillantes, contrastes frappants, peintures riantes, réflexions hardies, expressions énergiques, toutes les grâces du style, tous les agréments du bel esprit y sont prodigués.

C'est assez dire qui en est l'auteur. Un pareil ouvrage ne peut sortir que de cette plume téméraire et féconde que le démon de l'esprit et de l'irréligion a préparée lui-même dans les gouffres de l'enfer. Le père de la *Pucelle d'Orléans* a beau désavouer le *Dictionnaire philosophique*, on y reconnait à chaque trait les marques de son origine. C'est un enfant de ténèbres dont tout le monde a désigné le père, dès qu'il a paru au grand jour.

On sait que M. de Voltaire, le plus bel esprit de l'Europe, le premier poëte de son siècle, élevé au plus haut degré de la réputation littéraire et parvenu à un âge où toutes les passions se taisent, n'est plus dévoré que par la fureur du prosélytisme. Mais que cette fureur est absurde! Qu'elle est horrible! Qu'elle est indigne d'un philosophe qui se dit le bienfaiteur du genre humain! Il n'y a qu'un petit esprit, qu'un étourdi qui ne puisse sacrifier ses idées au repos des hommes et à leur bonheur. Je ne dirai point à M. de Voltaire : Croyez, parce qu'on le lui a toujours dit en vain; mais qu'il garde au moins son secret. Ne sent-il pas qu'en le confiant même à un homme sage et prudent, même à un ami, il sape les fondements de leur union, et donne atteinte aux nœuds qui les attachent l'un à l'autre?

Un homme avait de la religion et croyait que vous en aviez; vous étiez liés par le cœur et par l'esprit. Après lui avoir confié le secret de votre incrédulité, vous avez tâché de lui en communiquer le venin, et vous n'avez malheureusement que trop réussi. Ne comptez plus sur lui, comme il ne compte plus sur vous. Vous vous regardez mutuellement comme deux furieux auxquels on a ôté leurs chaînes. Plus de confiance, et dès lors plus d'amitié; la crainte en a pris la place, et c'est à votre impiété sotte et imprudente que vous devez ce beau service.

Un incrédule peut se croire assez sûr de lui-même pour penser qu'au milieu de la séduction du monde, du besoin, de l'intérêt, il ne fera jamais rien contre la probité; mais peut-il exiger que les autres le croient? Non, sans doute. Ceux qui rient le plus insolemment de ce qu'ils appellent la *simplicité des peuples aveugles;* ceux qui calomnient le plus la religion sont ceux qui pensent le plus fermement qu'on ne peut être vertueux sans religion. Qu'un philosophe ait besoin d'un domestique; il s'en présente deux. Il demande à l'un : « De quelle religion êtes-vous?—Moi, Monsieur, je ne suis d'aucune; j'ai été pendant quelque temps de portier de.....; il nous catéchisait tous les jours; il nous prouvait qu'il n'y avait point de religion, et qu'il n'y avait de coquins que dans le christianisme. Je l'ai cru, et Dieu merci je ne tiens à rien. » Notre philosophe fait une grimace et questionne l'autre. Il voit, par toutes ses réponses, que c'est un bon chrétien, craignant Dieu, fréquentant les sacrements, et il se décide pour celui-ci.

Les philosophes irréligieux seraient bien fâchés de n'être servis que par leurs prosélytes. Ils savent que l'irréligion est l'écueil de la vertu, et, s'ils ne le disent pas, ils agissent bien en conséquence. Quels reproches n'ont donc point à se faire les apôtres de l'irréligion, s'ils la croient dangereuse à la société? et s'ils ne la croient pas, quel est leur aveuglement? Mais non, ils le croient, et je n'ai jamais trouvé d'incrédule, dit un des auteurs du *Journal chrétien* (7), qui n'en soit convenu avec moi. Les philosophes désirent autant que le peuple de vivre à l'abri des noirceurs, des rapines et du meurtre. Pourquoi donc parlent-ils contre cette même religion qui, de leur aveu, rend le prince humain, le sujet soumis, le magistrat intègre, le maître indulgent, le domestique fidèle, le mari vertueux, la femme chaste, le père tendre, le fils obéissant? Pourquoi donc écrivent-ils

(7) Le fond des réflexions précédentes est du même; c'est M. Trublet.

en impies? Par faiblesse, par vanité. Nouveaux *Erostrates*, ils veulent faire parler d'eux. Hélas! ils n'y réussissent que trop pour leur honneur et leur repos. On ne les traite pas seulement d'impies, ils ne feraient qu'en rire; on les regarde comme des malhonnêtes gens, comme de mauvais citoyens, et on s'éloigne d'eux comme de la caverne d'un serpent, dont la morsure empoisonne les sources de la vie et du bonheur.

Malheur aux maisons et aux familles (dit M. Massillon, Paraphrase du psaume XIII) qui donnent accès chez elles aux esprits forts! Les troubles, les calamités, les dissensions domestiques y entrent bientôt. Elles deviennent bientôt des écoles où les maximes du libertinage sont enseignées. L'épouse fidèle regarde bientôt la fidélité d'un lien sacré comme un vain scrupule, que la tyrannie des hommes sur son sexe a établi sur la terre. Il n'y a plus, dans ces maisons infortunées, ni ordre, ni subordination, ni confiance. L'enfant se croit autorisé à secouer l'autorité paternelle; le père croit que laisser agir le penchant de la nature, c'est toute l'éducation qu'il doit donner à ses enfants; l'épouse se persuade que son goût doit décider de son devoir. Quelle paix et quelle union peut-il y avoir dans un lieu où le libertinage seul et le mépris de tout jouglient ceux qui l'habitent? Quel chaos! Quel théâtre d'horreur et de confusion deviendrait la société générale des hommes, si les maximes du libertinage prévalaient parmi eux et étaient érigées en lois publiques! Quelle affreuse république, s'il pouvait jamais s'en former une dans l'univers toute composée d'impies, et où les hommes ne pussent mériter que par l'impiété le titre de citoyen!

Les impies publient que les gens de bien n'ont par-dessus eux que plus d'adresse et de ménagement pour dérober leurs désordres secrets aux yeux du public. Il faut bien, pour se calmer sur l'infamie de leurs mœurs, qu'ils tâchent de se persuader que tous les hommes, et ceux qui paraissent les plus saints, leur ressemblent.

Tandis qu'ils se livrent sans réserve à la corruption de leur cœur; tandis qu'ils font éclater cette dépravation par les écrits les plus sales et les plus infâmes, ils affectent dans d'autres écrits les dehors de la sagesse et de l'innocence. Mais ce langage hypocrite ne trompe personne; ils ne se font pas même illusion à eux-mêmes; et, s'ils sont abominables aux yeux des gens de bien, ils le sont presque autant à leurs propres yeux.

Il est ridicule de penser que la satire, la licence et l'impiété n'inspirent aucun remords à celui qui croupit toute sa vie dans ce bourbier. On peut être plus tranquille en santé; mais de quels troubles ne se sent-on pas agité à l'approche de la plus petite maladie! M. de Voltaire a souvent éprouvé ces salutaires retours, et fasse le ciel qu'il les éprouve encore! Le bras de Dieu n'est pas raccourci, et la grâce ne lui refusera pas ses célestes rayons, du moins dans ces moments où toutes les illusions se dissipent. Transportons-nous à l'instant de la dissolution de son être; voyons-le sur un lit de douleur, la mort sur les lèvres, le désespoir dans le cœur. Quelles sont ses pensées, quels sont ses sentiments dans ce moment terrible? Voici, sans doute, ce qu'il se dira à lui-même :

« Tu as adoré l'or et la gloire; ton coffre-fort et ta réputation étaient tes dieux, et tu as prostitué à ces vaines idoles ta patrie, ta religion et ton repos. Que ce démon de l'orgueil, des richesses et de l'impiété, devant lequel tu t'es prosterné, te délivre aujourd'hui; implore son secours, adresse-lui ta voix mourante : il est sourd, il est muet, et, loin de calmer ton cœur, il ne s'éveille que pour le ronger. A qui t'adresseras-tu dans ta détresse? A ce Dieu que tu as si souvent blasphémé, à ce Dieu que tu n'as pas voulu connaître, ou que tu n'as connu que pour l'outrager. Tu as renversé ses autels, et il t'offre une place à côté de lui; tu as décrié son culte, et il veut que tu sois son éternel adorateur; tu as rougi d'être son enfant, et il ne se lasse point d'être ton père. Il t'ouvre ses bras, il t'ouvre son sein, ce sein que tu as déchiré; c'est le seul remède aux maux qui te dévorent, et l'unique asile qui te reste. »

Animé de ces sentiments de repentir et de confiance, l'impie converti dit du plus profond de son cœur : « Recevez-moi, Seigneur, dans ce bain sacré; lavez-moi de toutes mes souillures. Votre miséricorde est plus grande que mes crimes. Ecartez votre foudre; sur quel endroit pourrait-elle tomber *qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ?* »

Nous aimons à penser que ce seront les derniers sentiments de M. de Voltaire. Puisse ce Dieu, qu'il a si souvent outragé, lui faire sentir, non le poids de sa justice, mais toute l'étendue de sa clémence (7*) !

Le *Dictionnaire philosophique* ne donne guère lieu d'attendre un si prompt changement ; mais la grâce s'est signalée par des prodiges encore plus merveilleux. En attendant que l'auteur ouvre les yeux à la lumière, mettons son ouvrage dans le creuset de la religion et de la raison. La matière est importante ; mais le style, cette partie principale d'une production littéraire, ne peut avoir ces charmes qui rendent le *Dictionnaire* si agréable et si dangereux. Nous ne pouvons nous permettre que rarement des plaisanteries ; nous nous bornerons le plus souvent à raisonner ; et le raisonnement est toujours froid pour les esprits frivoles, et même pour quelques esprits sérieux. Ce n'est donc point l'amusement qu'il faut chercher dans ce livre, c'est l'instruction. Nous l'avons puisée dans les auteurs qui ont le mieux écrit sur les matières que nous traitons. Les nommer, c'est prévenir favorablement le public.

MM. Bertier, Joannet, Gauchat, le François, Trublet, nous ont fourni plusieurs articles, et nous les avons donnés tels qu'ils se trouvent dans les journaux et dans leurs livres, sans y faire presque d'autre changement que celui que l'uniformité du style exige. Nous avons surtout profité du *Traité abrégé de la Religion*, qu'on trouve dispersé dans différents volumes du *Journal chrétien*. Ce traité, composé par un savant curé de Brie, était pour ainsi dire perdu dans cet ouvrage périodique, ainsi que plusieurs autres morceaux excellents. Ils recevront une nouvelle vie dans cet ouvrage ; et les personnes qui n'ont pas ce journal, ou qui ne veulent pas se donner la peine de rassembler des articles séparés, nous sauront gré de les avoir déterrés.

Nous avons traité brièvement les articles *Genèse*, *Confession*, et quelques autres qui demanderaient des discussions profondes et un grand étalage d'érudition. Il aurait fallu charger cet ouvrage d'hébreu, de grec et de latin, et notre dessein étant de ne travailler que pour le commun des lecteurs, qui demandent un préservatif prompt contre la contagion de l'impiété, nous aurions manqué notre but en nous jetant du côté des recherches épineuses. D'ailleurs Bergier et d'autres savants ont donné une réfutation complète des morceaux que nous n'avons pas approfondis : ce que nous en disons suffira à tout lecteur judicieux, pour lui faire connaître la fausseté de ce que raconte M. de Voltaire sous les mêmes articles dans son *Dictonnaire philosophique.*

On nous reprochera peut-être la liberté que nous avons prise de désigner les auteurs ; mais nous répondrons : 1° Qu'en nommant les écrivains impies, nous ne nous sommes pas permis les emportements auxquels ils se livrent contre les apologistes du christianisme ; 2° il faut démasquer un auteur qui ne garde aucun ménagement, afin que le voile sous lequel il s'est couvert ne serve point à cacher de nouveaux attentats. Ainsi nous avons mis le *Dictionnaire philosophique* sur le compte de M. de Voltaire, parce que les désaveux qu'il a donnés de ce livre sont insuffisants, et que cette vieille ruse de désavouer en public les ouvrages dont on se glorifie en secret ne trompe plus personne. « Le même homme, dit le célèbre Jean-Jacques Rousseau, sera l'auteur ou ne le sera pas devant le même homme, selon qu'ils seront à l'audience ou dans un souper. C'est alternativement oui et non, sans difficulté et sans scrupule. De cette façon la sûreté ne coûte rien à la vanité. » Ainsi M. de Voltaire, voulant avoir l'honneur et le profit de ses livres sans rien risquer pour sa personne, a désavoué le *Dictionnaire philosophique* dans les journaux, tandis que la dernière édition était annoncée et débitée par son libraire ; tandis qu'elle était donnée comme le complément de l'édition de ses œuvres, et imprimée dans le même format et avec les mêmes caractères ; tandis qu'il accablait d'injures les censeurs de ce livre ; tandis qu'il le défendait avec acharnement sous le nom de Bazin.

(7*) Les derniers moments de Voltaire sont connus de tous. Et qui ne frémirait pas en les lisant ! Cependant le Chrétien, en lisant la relation de cette triste fin, repoussera toujours loin de ses lèvres et de son cœur le langage impie de Caïn, et ne pourra que répéter avec l'abbé Chaudon, en adorant les jugements de Dieu et sa justice : « Seigneur, sur quel endroit votre foudre pourrait-elle tomber, qui ne soit couvert du sang de Jésus-Christ ? » (L'auteur des *Additions.*)

Si les inconséquences des philosophes n'avaient déjà été jouées sur le théâtre, il y aurait là de quoi faire une excellente scène comique. Mais dans cette inconséquence même on trouverait des traits qui peindraient l'homme et l'auteur. Ce vieux impie sent bien que dans certains ouvrages il n'est plus que l'ombre de lui-même. Si l'imagination est quelquefois en défaut, l'incrédulité ne doit jamais l'être, afin d'éveiller par des réflexions impies ceux auxquels on ne peut plus fournir des saillies piquantes. Voilà la source des articles ajoutés au *Dictionnaire philosophique*, et de tant de nouvelles brochures caractérisées moins par le génie et l'éloquence que par la témérité et l'audace. Elles se sont vendues comme si elles étaient bonnes. Continuons donc, dit M. de Voltaire, de mettre dans les jeux de notre vieillesse des ornements qui les font vendre; c'est le seul moyen de conserver des admirateurs et des acheteurs.

... Ce que nous disons de M. de Voltaire, nous le disons aussi des autres incrédules, dont il est question dans cet ouvrage. La plupart sont hommes, ils méritent par conséquent de la charité, et quelques-uns d'entre eux sont de grands hommes; on leur doit des ménagements et de la modération. Loin de nous tout esprit de violence, de hauteur et de mépris; loin de nous ce zèle amer qui ne parle que de feu et de gibet. Périssent à jamais tous nos écrits, plutôt que d'inspirer la moindre pensée de fureur et de vengeance. L'Ecriture et la raison doivent être le seul glaive d'un défenseur du christianisme. Nous ne prétendons point pourtant blâmer les magistrats qui répriment l'impiété, puisque nous avons prouvé qu'ils en ont le droit dans l'article *Persécution*. Nous ne parlons que des particuliers qui se croiraient permis de venger la Divinité; nous ne voulons fournir des armes ni au fanatisme, ni au ressentiment.

Quelques censeurs auraient voulu que nous eussions donné plus d'étendue à certains articles, sans faire réflexion que le plan de notre ouvrage n'est pas de tout approfondir. Notre objet est de donner en abrégé les preuves du christianisme, d'en faciliter l'intelligence aux simples, de les rendre intéressantes aux gens du monde et agréables aux personnes frivoles. Creuser trop cette carrière immense, c'aurait été manquer notre but. Cependant on les a satisfaits dans cette nouvelle édition, autant que notre plan a pu nous le permettre. Assez d'autres écrivains ont développé les raisons sur lesquelles portent les fondements inébranlables de la religion chrétienne: sans parler des anciens Pères qui ont confondu tour à tour les idolâtres et les Juifs; qui ont tracé un tableau frappant de la pureté des mœurs des premiers fidèles et de l'injustice atroce de leurs persécuteurs, nous avons eu beaucoup d'écrivains modernes qui ont recueilli les traits de lumière répandus dans leurs écrits. C'est avec ces armes puissantes que Vivès, Grotius, Pascal, Huet, Abbadie, Houteville, François, etc., ont combattu les ennemis de l'Evangile. On a vu revivre en eux l'érudition des Eusèbe, la science des Jérôme, le génie des Augustin, le zèle des Cyrille. S'il s'est trouvé des Celses, nous avons eu aussi des Origènes. Il s'agissait de présenter l'elixir de leurs écrits, et c'est ce que nous avons tâché d'exécuter. Les livres qui ont paru depuis peu contre les ouvrages impies, et en particulier contre la *Philosophie de l'Histoire* et *l'Examen des Apologistes du Christianisme*, nous ont été d'un grand secours pour cette édition, et l'on trouvera ici quelques ruisseaux émanés de ces sources précieuses.

Quoique nous ayons promis dans le titre l'apologie des défenseurs de la religion, nous ne nous sommes pas chargé de repousser tous les traits lancés par nos *Titans* modernes sur les divers grands hommes qui ont illustré l'Eglise, leur patrie et la littérature. On a donné au public un ouvrage intitulé : *Les grands hommes vengés*, où l'auteur a tâché de remplir cet objet. On ôte le masque dans ce livre curieux à quelques sophistes que les incrédules avaient célébrés comme de bons citoyens, et l'on raffermit sur leur piédestal les statues des grands hommes qu'ils avaient voulu renverser.

Nous avons tâché, en parlant des incrédules, de garder la modération convenable à des défenseurs du christianisme; et si nous avons paru quelquefois écrire avec chaleur, ce n'a été qu'à l'égard de ces *Arétins* insolents, dont les blasphèmes et les attentats sont aussi persévérants que contagieux. Leurs écrits impies et satiriques sont à présent la

seule bibliothèque des jeunes gens. Ils s'en nourrissent; et leur imagination impétueuse, s'allumant à ce funeste flambeau, éclate par des actions qui peuvent les conduire au dernier supplice. C'est ce qu'on verra peut-être encore à la honte du siècle; et il suffit d'être humain et sensible, de s'intéresser à l'honneur des familles et au repos de l'Etat, pour les détourner de l'abîme où pourrait les précipiter une lueur fausse et trompeuse.

Nous aurions voulu surtout pouvoir garder le silence sur le principal auteur des excès dont l'Eglise et la France se plaignent;... mais quand on a traité Mgr l'archevêque de Paris d'*homme absurde*, M. d'Auch d'*imbécille*, M. Dupuy d'*ignorant et de calomniateur*, l'évêque Warburton d'*impie* et de *crocheteur*, l'évêque d'Annecy de *fanatique hypocrite*, son propre curé d'*ivrogne imbécille*, le grand Rousseau de *scélérat* et de *monstre*, l'abbé Desfontaines de *pédant* et de *bouc*; Maupertuis de *cuistre* et d'*écolier*; M. de Pompignan d'*homme extravagant* et de *plat auteur*, Jean-Jacques Rousseau de *gredin* et de *chien barbet*, Fréron de *maraud* et de *giton*, Vernet d'*hypocrite* et de *magot*, etc. : quand on ne cesse de distiller le poison de la calomnie et le fiel de la satire sur tout ce que l'Europe a d'illustre et de respectable, peut-on se flatter qu'on ne tâchera pas de rejeter sur nous l'opprobre dont nous voulons couvrir les dignités, les talents et les vertus?

AVERTISSEMENT DE L'ABBÉ NONOTTE,

SUR LA FIN QUE S'EST PROPOSÉE L'AUTEUR DU *Dictionnaire antiphilosophique*, ET SUR L'USAGE QU'ON PEUT EN FAIRE.

—

Le but de l'auteur de cet ouvrage a été de se rendre utile à tous les membres de la société chrétienne par une défense complète de la religion. Non-seulement il repousse tous les traits lancés contre elle par les incrédules et les libertins; mais il présente encore toutes les preuves qui en mettent la vérité et la sainteté dans le plus grand jour. La forme de dictionnaire qu'on a donnée à l'ouvrage a paru la plus propre à faire un service prompt, à contenter l'avidité et la curiosité du lecteur, à prévenir l'ennui et le dégoût, à fournir sur-le-champ, dans le besoin, les éclaircissements sur les faits, la décision sur les points qui seraient contestés, la résolution de tous les doutes. La plupart des articles peuvent être regardés comme autant de petits *traités philosophiques*, où chaque sujet est présenté avec l'ordre, l'analyse et la clarté nécessaire pour contenter, instruire et convaincre. On n'a rien oublié pour fournir sur chaque chose des définitions claires, des preuves incontestables, et ensuite des réponses solides à tous les genres d'objections.

Cependant cette forme de dictionnaire, donnée à l'ouvrage, ne doit pas le faire regarder comme un recueil de pièces détachées et indépendantes les unes des autres. Elles se tiennent toutes et se soutiennent toutes, parce que ce ne sont pas des morceaux tirés de différents auteurs; c'est le fruit des méditations d'un même homme. En se formant un certain ordre, tel que nous allons le présenter, on y trouve la suite de tous les principes, de toutes les preuves, de toutes les vérités de la religion; on les y trouve exposées d'une manière qui est à la portée de tout le monde, et entièrement dégagée du style et des expressions scolastiques, qui pourraient rebuter ceux qui ne sont pas faits à ce langage; on y trouve enfin tous les secours qui seraient nécessaires à l'homme qui voudrait apprendre aisément la religion, et se convaincre parfaitement de la vérité de la religion. Pour réussir donc dans une étude aussi intéressante, aussi nécessaire et aussi satisfaisante, voici l'ordre et la marche qu'il faudrait tenir :

Qu'on commence par lire l'article RELIGION, afin de se faire d'abord une idée juste, claire et complète de ce que renferme ce grand objet. L'esprit fixé par cette idée, on sera bientôt convaincu de la vérité, de l'autorité et de la sainteté de la religion, et de

l'obligation indispensable où est l'homme de la respecter et de s'y attacher. Et parce que la religion offre des profondeurs impénétrables à la raison, mais que l'on ne doit pas les adopter et les admettre, si l'on n'a pas des preuves évidentes que c'est Dieu lui-même qui les a annoncées, qu'on passe tout de suite à l'article Révélation, où l'on fait voir, par les preuves les plus démonstratives, que Dieu a véritablement parlé. Ce seront les deux articles Prophéties et Miracles, qui fourniront ces preuves démonstratives de l'éclat, de la certitude et de la réalité de la révélation. C'est dans les livres divins que cette révélation est renfermée ; et c'est dans l'article Ecriture-sainte qu'on apprendra à connaître l'authenticité incontestable et la divinité de ces livres. De là, on passera à l'article Foi, pour connaître les profondeurs adorables et la certitude inébranlable de la foi.

Le lecteur ainsi préparé, pourra entrer dans l'examen de la religion de Jésus-Christ, présentée dans l'article Christianisme. C'est là que voyant se déployer toutes les richesses de la puissance et de la sagesse de l'Être suprême, et toute l'étendue de son amour pour le genre humain, il ne pourra s'empêcher de s'écrier avec un prophète, que cette religion est véritablement l'œuvre de Dieu même, et que l'homme n'a jamais rien conçu qui soit plus digne de son admiration : *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris.* (*Psal.* cxvii, 23.) Il pourra terminer par la lecture de l'article Evangile, et de l'article Conseils évangéliques, cette première partie de l'étude de la religion.

La seconde partie de cette étude sera pour raffermir l'âme, et pour la diriger dans l'examen des choses qui pourraient exciter dans elle une curiosité dangereuse, ou l'effaroucher par des terreurs qui ne seraient pas réglées par la sagesse, ou la rebuter par l'obscurité des objets qui, dans la religion, sont nécessairement au-dessus de la sphère de la raison. On pourra commencer par l'article Raison ; et l'on verra d'abord comment la raison doit procéder dans l'examen des choses qui appartiennent à la religion. On verra ensuite dans l'article Mystères combien la profondeur des mystères est adorable, instructive et lumineuse ; de là on passera à l'article Trinité, dans lequel Dieu paraît dans toute sa grandeur, ainsi que dans l'article Création, qu'on pourra lire tout de suite. Revenant après sur ce qui fait le plus grand intérêt du genre humain, on cherchera, dans l'article Origine du mal, la décision de la question la plus intéressante qu'on puisse présenter à l'homme, et celle qui est la plus épineuse et la plus difficile à résoudre. L'état futur de l'homme dans une autre vie, étant la suite nécessaire du bien ou du mal qu'il aura fait dans la vie présente, on apprendra dans l'article Ciel, que toutes les nations ont toujours admis un lieu et un séjour de délices et de récompenses pour les âmes vertueuses, après la mort ; et dans l'article Éternité des peines on apprendra que la raison elle-même nous conduit comme nécessairement à la croyance de ce dogme redoutable.

Il est des questions philosophiques qui tiennent nécessairement à la religion, sur lesquelles la raison peut bien s'exercer, mais sur lesquelles aussi on peut donner dans de grands écarts. Telles sont les questions *sur la matière*, *sur l'âme*, *sur l'âme des bêtes*, *sur la certitude*, *sur le souverain bien*, *sur le destin*, etc. Il n'est aucune de ces questions sur laquelle les philosophes ne se soient efforcés de répandre des nuages, pour affaiblir la foi et favoriser le libertinage. L'examen de ces questions pourra faire la troisième partie de l'étude de la religion.

Après s'être ainsi affermi sur les points fondamentaux de la religion, on pourra prendre un nouveau moyen de redoubler de respect et d'attachement pour elle ; et ce sera en reconnaissant toutes les absurdités, extravagances et fureurs dans lesquelles donnent ceux qui l'attaquent. Pour connaître parfaitement l'esprit qui les anime, qu'on commence par lire l'article Tolérance ; le développement de ce dogme, qui est leur dogme favori, mettra à découvert toutes les horreurs de leurs systèmes. On verra, dans l'article Persécutions, tout ce qu'ils se permettent de calomnies et de mensonges contre ceux qui aiment la justice et protégent la religion. L'article Fanatisme fera voir que le fanatisme, dont ils sont possédés eux-mêmes, est le plus méchant, le plus aigre et le plus impie qui ait jamais été. On reconnaîtra dans l'article Superstitions, qu'ils n'emploient jamais plus

hardiment cette expression odieuse que quand ils veulent déclamer contre ce qu'il y a de plus sacré dans la religion. On les verra dans l'article Passions, s'épanouir à faire des passions les panégyriques les plus extravagants, ou à en présenter la défense la plus absurde. Après cela, on ne sera pas surpris de tout ce qu'ils débitent de risible ou de pitoyable sur la vertu ; et c'est ce que l'article Vertu rappellera et représentera en peu de mots.

Cette quatrième partie pourra paraître curieuse et intéressante à bien des personnes, parce qu'elles la regarderont comme très-propre à faire connaître toute la beauté d'âme et les vrais sentiments de ces philosophes qui ne cessent de vanter mutuellement leurs talents, leurs lumières, leur sagesse, et les importants services qu'ils rendent à la société.

L'auteur de cet ouvrage n'a présenté dans cet ordre et dans cette marche qu'un petit nombre d'articles plus essentiellement et plus nécessairement liés entre eux. Il en est beaucoup d'autres qui ne sont ni moins intéressants ni moins curieux, et que le lecteur pourra examiner selon son loisir ou dans les cas de besoin. La réunion de tous les points qui y sont traités forme un corps assez complet de preuves et de défenses en faveur de la religion. L'auteur n'a pas cru pouvoir consacrer ses moments à une occupation plus honorable, ni à un travail plus nécessaire dans ce siècle. Il s'attend bien que la cabale philosophique s'élèvera contre lui, qu'elle frémira, qu'elle entrera dans des transports de colère et de fureur : *Peccator videbit et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet.* (*Psal.* cxi, 10.) Mais à quoi aboutiront ces transports? Qu'a-t-on à craindre quand on a Dieu, la conscience et l'honneur pour soi ?

DIALOGUE SUR LE DICTIONNAIRE ANTIPHILOSOPHIQUE

Entre l'abbé Bazin *et* Dubois, *son valet de chambre.*

—

L'abbé Bazin (8), ou celui qui a pris son nom pour publier la sage *Philosophie de l'Histoire* et le pieux *Dictionnaire philosophique*, n'aime pas qu'on relève ses erreurs. Il a été surtout fort sensible aux dernières critiques qu'on a faites de ces deux ouvrages, si chrétiens et si honnêtes. Son premier mouvement fut de verser sur ses téméraires censeurs toute la lie de sa colère. Le nommé Dubois, son valet de chambre, son confident et son secrétaire, fit de vains efforts pour le ramener à la douceur. Enfin, las d'écrire des atrocités, il lui tint ce discours.

Dubois. En vérité, mon cher maître, vos injures sont trop fortes, on dira que c'est moi qui écris sous votre nom, et il faudra que je renvoie le tout à votre palefrenier ; car je me pique un peu de délicatesse.

L'abbé Bazin. Plaisant bélître, pour faire le difficile ! écris, écris. Et comment veux-tu que j'appelle ces animaux-là ? Je crois les ménager en ne les baptisant que *marauds, maroufles, croquants, scélérats, menteurs* (9), etc.

Dubois. Mais ne craignez-vous pas qu'ils vous rendent politesse pour politesse?

L'abbé Bazin. Non, je ne crains plus rien. Il y a longtemps qu'on a dit que j'étais invulnérable à force de blessures.

Dubois. Mais l'honneur...

L'abbé Bazin. L'honneur est un sot préjugé.

(8) M. de Voltaire a publié la *Philosophie de l'hist.*, sous le nom de feu l'abbé Bazin.

(9) On voit par les outrages de M. de Voltaire, que notre ouvrage a terriblement échauffé sa bile. Nous savons de bonne part que *l'Oracle des nouveaux philosophes, les erreurs de Voltaire* et le *Dictionnaire antiphilosophique*, sont de tous les livres publiés contre lui, ceux dont il désirait le plus l'anéantissement, parce qu'il y est peint avec tant de vérité, qu'il s'y voyait comme dans un miroir. Aussi combien de fois n'a-t-il pas voulu casser cette glace trop fidèle ; et dans l'impuissance où il était de persécuter les auteurs, quelles injures n'a-t-il pas vomies contre eux? *Ignorants, impudents, oisons, scélérats, libellistes, énergumènes, marauds, monstres ;* telles sont les expressions délicates qu'il a employées contre les écrivains que les déclamations n'épouvantent point, et qui ont toujours marqué le plus profond dédain pour les invectives qui ne sont que des invectives. On verra par le dialogue suivant ce qu'il faut penser de celles de Voltaire.

DUBOIS. Pourquoi criez-vous donc quand on attaque le vôtre, ou même quand on fait semblant de l'effleurer?

L'ABBÉ BAZIN. Ah! mon ami, qu'il est dur d'être vieux dans un vieux château! Il faut bien se distraire comme on peut. Quand je pouvais vivre aux *Délices* (10), j'avais au moins quelques visites. Mais tu sais bien que mes injures contre le prédicant Jean Calvin, mes plaisanteries sur Vernet et sur les ministres, et enfin les brochures de ce maudit Jean-Jacques m'ont fait perdre ce séjour enchanteur. Accablé d'ennuis et de soucis, loin de Paris où j'ai sollicité vainement mon retour; loin des plaisirs de la capitale, loin des faveurs de la cour, où, entre nous, je ne suis pas plus aimé qu'ailleurs, je me soulage le moins mal que je puis de la mélancolie qui me dévore. Après tout, quel mal ai-je fait à l'archevêque d'Auch (11), à l'évêque du Puy, à son frère *Pompignan*, en les traitant comme les plus vils des hommes? Ils n'ont pas vu mes satires et elles m'ont amusé un moment.

DUBOIS. A la bonne heure, Monsieur, que vous attaquiez les personnes; mais, je vous en prie, ne censurez jamais les ouvrages.

L'ABBÉ BAZIN. Et pourquoi donc?

DUBOIS. Pourquoi, Monsieur? c'est que vous donnez envie de les lire. On vous voit dans des transports de colère; on dit: Il se fâche, il a donc tort. Quand on a raison, on est plus tranquille. D'ailleurs, si le livre que vous attaquez n'est pas connu, vous le faites connaître; et s'il est connu, on n'en a que plus d'empressement à se le procurer.

L'ABBÉ BAZIN. Je crois que tu as raison; mais pouvais-je m'empêcher de donner quelques marques de souvenir à l'auteur du *Dictionnaire anti-philosophique*.

DUBOIS. Assurément, vous le pouviez; il n'y avait qu'à continuer à désavouer le *Dictionnaire philosophique*.

L'ABBÉ BAZIN. Mais on ne croit plus à mes désaveux.

DUBOIS. Alors il fallait charger de ce livre quelqu'un de vos amis.

L'ABBÉ BAZIN. Cela étant, je veux en donner une édition sous ton nom.

DUBOIS. Ne faites point cela, je n'ai pas envie d'être pendu. Vous savez ce qui est arrivé à Abbeville (12). Je veux être votre fidèle domestique; mais je n'ai nulle envie d'être votre martyr.

L'ABBÉ BAZIN. Ce livre te ferait pourtant beaucoup d'honneur dans la postérité.

DUBOIS. Et que m'importe de vivre dans la postérité, si des juges de mauvaise humeur me faisaient mourir avant le temps en place publique, au milieu d'une populace qui me huerait?

L'ABBÉ BAZIN. On te comparerait à Socrate.

DUBOIS. Dût-on me comparer à tous les philosophes d'Athènes et de Rome, j'aime mieux être Dubois vivant que Socrate mort.

L'ABBÉ BAZIN. Ah! je vois bien que tu n'as pas le goût des grandes choses, âme basse, esprit pusillanime! Voilà ce que c'est de mettre la philosophie dans la livrée.

DUBOIS. Mais vous, Monsieur, avez-vous montré plus de courage quand on a poursuivi quelques-uns de vos livres, ou quand on a fait semblant d'en vouloir à l'auteur? Ce fou de Jean-Jacques voulait aller tenir tête à ses juges; mais vous avez toujours baissé la tête devant les vôtres. Vous donnez des désaveux, vous écrivez des lettres, vous faites des rétractations, vous contrefaites le malade, pour recevoir le viatique en cérémonie; on vous a vu dans le besoin faire des retraites chez les Jésuites et caresser jusqu'aux jansénistes.

L'ABBÉ BAZIN. J'avoue que tu dis vrai; mais j'ai toujours été infirme. La faiblesse de mes organes a causé le découragement de mon esprit; mais tu te portes bien, tu es frais, vigoureux.

(10) Maison de campagne dans le territoire de Genève que l'abbé Bazin a été forcé d'abandonner.

(11) Il appelle M. d'Auch J. F., et M. du Puy Jean George; voilà des plaisanteries qui ont dû les terrasser!

(12) Deux jeunes libertins y furent condamnés au feu en 1766; le *Dictionnaire philosophique* fut jeté par ordre du parlement dans le bûcher qui consuma le chevalier de la Barre, le seul qui fut exécuté. Le châtiment est terrible; et on peut assurer que sans l'apparition du *Dictionnaire philosophique* et des autres brochures du même auteur, l'humanité des juges et celle du roi se seraient laissé toucher. Mais on crut qu'il était nécessaire d'arrêter le venin d'un mal contagieux et épidémique par un exemple effrayant.

DUBOIS. Voilà une bonne raison pour m'exposer à me faire pendre! C'est parce que je jouis de la vie en santé que je veux en jouir longtemps. Voulez-vous que je vous parle avec franchise: vous avez lâché vos manuscrits, le mal est fait, laissez-les courir et n'en dites plus mot. Mais si vous vous acharnez à les défendre, on s'acharnera à les attaquer. Je crois que le silence est toujours le meilleur parti après qu'on a fait une sottise.

L'ABBÉ BAZIN. Tu as raison, mon ami, mais je voudrais pourtant donner quelques marques de souvenir à l'auteur du *Dictionnaire antiphilosophique*. Il m'a fait plus de mal que tu ne penses. Quoique j'aie dit que son livre ne s'est pas vendu, il y en a déjà trois ou quatre éditions. Mes autres censeurs se bornaient à me représenter comme un mauvais chrétien, et j'étais le premier à en rire. Celui-ci a pris un tour différent, il me représente comme un mauvais citoyen. Il prouve que mes livres tendent à rendre les pères insensibles, les époux infidèles, les maîtres durs, les domestiques fripons. Cela est sérieux, mon ami.

DUBOIS. Je vous avoue franchement qu'il n'a pas autant de tort que vous pourriez croire. Votre secrétaire T... ne vous aurait pas volé cent louis, si vous ne lui aviez fait écrire cent fois qu'il n'y a point d'enfer pour les voleurs.

L'ABBÉ BAZIN. Mais cela est fait à présent: il faut faire taire ceux qui pourraient relever ces petites méprises.

DUBOIS. Mais comment vous y prendrez-vous pour faire une bonne satire contre l'auteur du *Dictionnaire antiphilosophique*? vous ne le connaissez pas.

L'ABBÉ BAZIN. Te voilà bien embarrassé! Est-ce que je connaissais davantage ceux contre lesquels j'ai écrit? Il faut toujours dire des injures; et à force d'en vomir, il y en a quelqu'une qui peut avoir son application. Il est bon d'employer, mon ami, un peu de fiction poétique dans toutes ces choses-là.

DUBOIS. S'il ne faut que cela, je vois que vous serez fort à votre aise.

L'ABBÉ BAZIN. Il est vrai que je ne connais pas l'auteur du *Dictionnaire antiphilosophique*. Je ne sais s'il est vieux ou jeune, pauvre ou riche, laïque ou ecclésiastique. Mais qu'importe! Je dirai d'abord qu'il n'a écrit que pour avoir du pain...

DUBOIS. Mais si son pain est assuré...

L'ABBÉ BAZIN. Que c'est un maroufle, un cafard qui veut attraper quelque petit bénéfice...

DUBOIS. Mais s'il est hors d'état de posséder des bénéfices...

L'ABBÉ BAZIN. Il est impossible de te parler, tu m'interromps toujours. Je t'ai déjà dit qu'il importait fort peu que je dise vrai ou faux. Penses-tu donc que je crusse que M. de Pompignan *avait été privé de sa place pour la Prière du déiste*, comme je l'ai écrit? Penses-tu que je sois assuré *que Fréron ait été aux galères!* Quand on en veut à quelqu'un, il faut bien lui reprocher ses petites fautes, et, s'il n'en a pas, il faut bien en trouver. La calomnie ne blesse pas d'abord; mais il en reste toujours quelque cicatrice.

DUBOIS. Votre morale est aussi commode que votre imagination est fertile. Je croyais qu'il n'était permis de mentir que lorsqu'il s'agissait de se défendre. Par exemple, je vous passais de faire imprimer dans les gazettes que vous aviez fait vos Pâques, parce que la juste crainte que vous aviez d'être enfermé après la publication du *Philosophe ignorant*, des *Questions de Zapata* excusait votre artifice. Mais je vois que la fiction est bonne dans tous les cas, et pour l'attaque et pour la défense. Me voilà parfaitement converti et prêt à écrire tout ce que vous voudrez me dicter contre vos ennemis, qui, entre nous, ne sont pas en petit nombre.

L'ABBÉ BAZIN. Montesquieu en avait autant que moi.

DUBOIS. Non, mon cher maître, à beaucoup près. D'ailleurs ne nous mettons pas en si bonne compagnie. Montesquieu a eu des critiques de ses opinions; il n'a eu aucun ennemi de sa personne. On blâmait ses ouvrages, on respectait son caractère.

L'ABBÉ BAZIN. Tu n'es qu'un raisonneur. Je te demande ta plume et je n'ai que faire de tes réflexions. Elles réveillent toujours quelques idées désagréables.

DUBOIS. Ce n'est pas ma faute.

DICTIONNAIRE
D'ANTIPHILOSOPHISME.

A

ABBADIE ET HOUTEVILLE. — [* Le premier de ces apologistes chrétiens est né dans le Béarn, en 1654, et se fixa d'abord à Berlin, ensuite à Londres, où il mourut en 1727. On a de lui un *Traité de la religion*, dont la première partie surtout est fort estimée. — L'abbé Houteville, né en 1688, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et dix-huit ans après, il devint secrétaire du cardinal Dubois. Son ouvrage, intitulé *La religion prouvée par les faits*, lui ouvrit les portes de l'Académie française. Il mourut en 1742.]

Jusqu'où va la haine pour la religion ? Souvent on ne se contente pas de l'attaquer, on déchire impitoyablement la mémoire de ceux qui l'ont défendue. C'est le sort qu'a éprouvé Abbadie. Voici comment Voltaire en parle dans son *Apologie de milord Bolingbroke*, ouvrage téméraire et justement censuré. «On affecte de le plaindre de n'avoir point lu Abbadie. A qui fait-on ce reproche ? A un homme qui avait presque tout lu, à un homme qui le cite. Il méprisait beaucoup Abbadie, j'en conviens, et j'avouerai qu'Abbadie n'était pas un homme à mettre en parallèle avec le vicomte Bolingbroke. Il défend quelquefois la vérité avec les armes du mensonge. Il a eu des sentiments que nous avons jugés erronés sur la Trinité, et enfin il est mort en démence à Dublin.»

On voit dans ce petit morceau tout ce que la frénésie peut inspirer contre un auteur estimable. Milord méprisait beaucoup Abbadie. Qu'est-ce que cela prouve ? Que milord était un homme injuste, et son opinion l'emportera-t-elle sur le jugement d'une foule de savants qui ont mis Abbadie dans les premiers rangs des défenseurs de la religion ? Nous pourrions apporter une foule de témoignages ; mais l'accueil si empressé que le public fit à son ouvrage, les éloges presque sans exemple qu'on lui donna, et l'estime universelle dont il jouit encore, nous dispensent de produire ici quelques citations.

Ce qui a le plus irrité les incrédules contre Abbadie, c'est que son excellent traité réunit toutes les matières controversées entre eux et nous. Les athées y sont confondus sans réplique dans la première partie, les déistes dans la seconde, et les sociniens dans la troisième. Philosophe et théologien, il combat victorieusement avec les armes de la religion et de la raison.

Abbadie n'était pas un génie à mettre en parallèle avec le vicomte de Bolingbroke. D'accord, mais la supériorité, si on les comparait, ne resterait pas à milord. Si les deux écrivains différaient dans la manière de penser, ils différaient encore davantage dans la manière de raisonner. L'un voltige de branche en branche, décide en despote, sans rien prouver ; l'autre pose des principes, les suit avec exactitude, en tire des conséquences justes, et n'avance rien qu'il n'établisse par des preuves solides. Ce n'est point un bel esprit qui donne des épigrammes et des sarcasmes pour des raisons ; ce n'est point un rhéteur qui fait des phrases ; c'est un génie éloquent qui écrit d'un style mâle des choses profondément pensées ; qui n'amuse pas son lecteur, mais réussit à le convaincre ; c'est enfin un homme instruit qui soutient une bonne cause d'une manière digne et honorable. Voltaire, en disant qu'*Abbadie défend quelquefois la vérité avec les armes du mensonge*, se permet donc une témérité bien répréhensible. Qu'est-ce que cela signifie ? Abbadie emploierait-il de mauvaises plaisanteries, des injures atroces, de révoltantes calomnies ? Voltaire sait bien à qui ce privilége appartient. Abbadie n'en a certainement pas usé ; mais il paraît que son adversaire en abuse lorsqu'il assure qu'Abbadie avait sur la Trinité des sentiments erronés. C'est un fait évidemment faux : il n'a pas plus de réalité que la démence attribuée par Voltaire à ce même Abbadie.

Dans son *Siècle de Louis XIV*, Voltaire a un peu plus ménagé Abbadie, mais il ne lui a pas rendu entièrement justice. Il dit qu'*il est célèbre par son « Traité de la religion chrétienne, » mais* qu'*il fit tort ensuite à cet ouvrage par celui de « L'ouverture des sept sceaux. »* Ce dernier livre ne fit point tort à l'autre. Une mauvaise production peut diminuer la gloire d'un auteur, mais elle n'affaiblit pas le mérite de ses autres ouvrages. L'histoire du *Czar Pierre le Grand* n'a fait aucun tort à celle de *Charles XII*. Que dirait Voltaire si on jugeait des meilleurs fruits de sa plume par les dernières brochures qu'il a publiées ?

L'abbé Houteville vient après Abbadie, et

il est encore plus cruellement maltraité. « On reproche au lord Bolingbroke de n'avoir point lu le livre de l'abbé Houteville, intitulé : *La religion chrétienne prouvée par les faits.* Nous avons connu l'abbé Houteville ; il vécut longtemps chez un fermier général. Il fut ensuite secrétaire du fameux cardinal Dubois. Il dédia son livre au cardinal d'Auvergne. On rit beaucoup à Paris, où j'étais alors, et du livre et de la dédidace. On sait que les objections qui sont dans ce livre étant malheureusement beaucoup plus fortes que les réponses, ont fait une impression funeste, dont nous voyons tous les jours les effets avec douleur. »

Nous avons connu l'abbé Houteville. Dites mieux : L'abbé Houteville nous a connu. Il ne faisait aucun cas de notre façon de raisonner ; il nous regardait comme un joueur de gobelets, fort adroit tant qu'il se renferme dans son métier, mais très-ridicule lorsqu'il veut faire celui des autres.

L'abbé Houteville vécut longtemps chez un fermier général. Que faut-il en conclure ? Combien d'ecclésiastiques pieux ont demeuré dans des maisons où régnaient les plaisirs du grand monde ? Ils n'y prenaient aucune part, il est vrai, et l'abbé Houteville peut bien être de ce nombre. Qu'est-ce que cela prouve contre son *Traité de la religion chrétienne ?* C'est l'ouvrage qu'il faut juger. Voltaire a établi lui-même ce principe ; pourquoi ne pas le mettre en pratique ?

Nous dirons que ce ne sera jamais par des invectives, par des impostures jointes à de mauvaises raisons, qu'on ramènera l'esprit de ceux qui ne pensent pas comme nous. *Les injures révoltent tout le monde et ne persuadent personne.* Pourquoi reprocher à un homme qui ne lui avait rien fait, le prétendu tort qu'il a eu de vivre chez un fermier général ? Les dogmes de la religion ne dépendent que des raisonnements de ses défenseurs et non pas de leurs actions. Que l'abbé Houteville ait été attaché à un cardinal dont la réputation était déplorable ; qu'il ait dédié son livre à un autre cardinal que Voltaire insulte gratuitement, tout cela ne prouve pas que ses raisons soient mauvaises. Mais on ajoute que *les objections qui sont dans son livre, étant malheureusement plus fortes que les réponses, ont fait une impression funeste.* Ce n'est pas ainsi qu'en juge un homme qui avait beaucoup vécu avec l'abbé Houteville, et qui est plus capable que Voltaire d'analyser son ouvrage. Voici comment il s'exprime :

« Quoique la seconde édition de son livre de *La religion prouvée par les faits* soit de 1740, que depuis il ait paru beaucoup d'ouvrages contre la religion, je crois qu'il serait difficile de trouver dans ceux-ci quelque objection importante à laquelle il n'ait pas répondu dans le sien. Il connaissait les livres et les hommes. Il avait approfondi la matière avec les plus fameux incrédules de son temps, en avait ramené plusieurs et ébranié quelques autres. L'excellent écrit de M. de la Motte, intitulé : *Plan des preuves de la religion*, est le fruit des fréquents entretiens qu'ils avaient ensemble. De là, dans le livre de M. l'abbé Houteville, tant d'objections fortes et fortement exposées, mais toujours suivies de réponses plus fortes encore, quoiqu'en disent les incrédules, et même quelques personnes plus pieuses et plus soumises qu'éclairées et courageuses, et d'autant plus portées à s'alarmer pour la bonne cause qu'elles y sont plus fortement attachées. » (L'abbé Trublet, *Journal chrétien*, janvier 1758.)

On ne peut refuser de citer encore ces belles paroles de la réponse de l'abbé Mongin, depuis évêque de Bazas, au discours de l'abbé Houteville, quand il fut reçu à l'Académie, en 1723. (*Harangues de l'Académie*, tom. IV, p. 272.)

« Le public, qui vous est redevable de l'ouvrage le plus intéressant qui puisse occuper la raison, n'aura pas été sans doute surpris de notre choix. Il l'aurait été de notre oubli ou de notre lenteur ; votre jeunesse ne pouvait autoriser notre retardement. Nous pesons le mérite, et nous n'attendons pas les années. Nous trouvions en vous le savant, l'orateur et un défenseur de la foi ; fallait-il que tous ces titres devinssent surannés pour honorer nos suffrages ?

« Nous les devions à ces vives lumières, qui ont porté l'évidence jusque dans les profondeurs de la vérité et des divines Ecritures ; les Pères de l'Eglise, dont vous nous avez retracé les vives images ; les saints prophètes que vous nous avez si clairement exposés, comme les premiers témoins du Messie et les premiers confidents du Créateur, nous avaient tous parlé pour vous. Et c'est la religion elle-même, conduite par l'éloquence, qui vous a, pour ainsi dire, ouvert nos portes.

« Jusqu'ici les savants de l'antiquité, nos véritables modèles ; nous avaient recommandé leurs disciples, mais ces grands hommes n'ont été que vos premiers maîtres. Formé dans leur école, vous avez cherché dans des sources plus pures, un objet digne de vos talents. Elève de Démosthènes, vous n'avez appris à manier ses foudres que pour faire tomber ses idoles ; et plein du feu qui l'animait pour la défense de la liberté, vous ne lui avez enlevé les traits dont il perçait le tyran de sa patrie, que pour abattre les ennemis de la religion.

« Les philosophes n'avaient éclairé que la raison et l'avaient souvent séduite. En admirant Platon, je m'égare. D'un autre côté, je vois les plus sublimes théologiens raisonner de nos mystères, et oublier quelques preuves nouvelles. Mais, dans le savant traité que vous nous avez donné de la religion chrétienne, vous fixez la raison et vous affermissez la foi. La foi, par elle-même, est obscure ; c'est une nuit qu'il faut éclaircir, et tant qu'on ne traite que du dogme, on ne sort point de cette nuit pro-

fonde. Mais quand on me dévoile tous les siècles ; quand d'âge en âge on me présente des faits devenus incontestables par leur enchaînement, et que je vois que celui qui précède, déjà annoncé lui-même, annonce encore celui qui doit suivre, je vois alors un flambeau qui m'éclaire et de près et de loin ; je vois une trace et comme une chaîne de lumières qui me conduit depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours.

« A l'éclat de cette lumière immense, mes doutes et mes incertitudes se dissipent, avec ce fil sacré, fil éternel que je vois dans la main de Dieu même, et qui tient depuis le commencement jusqu'à la consommation des siècles ; je sors d'un labyrinthe d'erreurs, je marche sans crainte de m'égarer, et j'évite ces précipices et ces abîmes affreux où je vois s'enfoncer les impies et les incrédules.

« Pour mieux les convaincre et les réduire enfin à un éternel silence, vous leur avez laissé la liberté de tout dire. Sûr de votre cause et des forces qu'elle vous donne, vous ne craignez point que les coups qu'on peut vous porter, puissent jamais vous affaiblir ; vous voulez une victoire fièrement disputée, et qui vous laisse tout l'honneur d'une longue résistance. Les faibles dans la foi auront peut-être tremblé, en vous voyant si longtemps aux prises avec l'ennemi ; mais à un homme sage et qui veut terminer les disputes, il y a de la patience à écouter l'incrédule, et de la prudence à lui laisser épuiser ses forces. Ce n'est pas assez de le vaincre, il faut le faire expirer dans le combat, et tirer de ses veines tout ce sang malheureux qui ne servirait, dans la suite, qu'à renouveler le scandale, et à donner de nouveaux défis à la religion.

« Non-seulement vos preuves sont victorieuses par leur force, vous les avez encore rendues brillantes par le nouvel éclat que vous leur avez donné. Si elles n'avaient été qu'invincibles, et que vous les eussiez exposées sans ornements, la paresse ou l'indolence les auraient négligées, comme ces armes antiques, que leur pesanteur a fait abandonner, et dont on ne peut plus se servir sans en ôter la rouille, et sans les rendre plus légères et plus tranchantes. »

Après un tel langage nous pouvons dire que si Voltaire avait lu le livre de l'abbé Houteville avec les yeux d'un homme sans préjugés, il aurait respecté l'auteur, bien loin de le censurer. Mais ce n'est pas son esprit qu'il a consulté en jugeant cet ouvrage, c'est son cœur qui prend parti, malgré lui, contre une religion qui le tyrannise, et contre les défenseurs de cette religion sainte, dont il rejette les lumières, parce qu'elles condamnent également ses actions et ses écrits. (Chaudon, *Dictionnaire antiphilosophique*, art. *Abbadie*, t. I, p. 1.)

ABBÉ.— Cet article du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire n'est d'abord, au premier coup d'œil, qu'une plaisanterie indécente, parce que le mot *abbé*, signifie *père*. Voltaire en fait le texte de réflexions bien dignes de lui, mais il change bientôt de ton. Les richesses des abbés lui paraissent intolérables ; il porte envie à des hommes qui n'envient pas plus ses trésors que sa réputation. Des abbés, il passe aux évêques, et après les avoir outragés les uns par les autres, il finit en leur disant : *Vous avez raison, Messieurs, envahissez la terre, elle appartient à l'habile qui s'en empare ; vous avez profité des temps d'ignorance, de superstition, de démence, pour nous dépouiller de nos héritages, pour nous fouler aux pieds, pour vous engraisser de la substance des malheureux*, etc.

On voit, par cette injurieuse déclamation, que Voltaire enrichit beaucoup le clergé aux dépens des autres états. Nous ne discuterons pas les moyens qu'il suppose qu'il a employés pour amasser tous ses biens : on n'a qu'à lire l'*Histoire ecclésiastique ;* mais nous croyons qu'il est nécessaire d'examiner si le clergé est, en France, aussi riche qu'on le prétend, et s'il ne rend pas à la patrie, ce que la patrie lui a donné. Nous ferons cet examen, d'après un écrivain instruit, l'auteur de l'*Apologie de Louis XIV, au sujet de la révocation de l'édit de Nantes.* Quoique son livre soit de 1758, on réduira facilement son calcul à l'état présent des revenus et des charges du clergé.

Il suppose donc que cette classe de la société a quarante millions de rentes, et environ cent mille sujets séculiers ou réguliers des deux sexes. D'après ce calcul, voici quel est son raisonnement. Le clergé paye au roi annuellement treize cent mille livres, pour ce qu'il appelle le contrat de Poissy. Il supporte son contingent de la gabelle, de la ferme du tabac, de celle du contrôle, du domaine d'Occident, des droits d'entrée de la ville de Paris, et des traites et foraines. Il paye aussi la taille des domaines qu'il possède dans les pays où elle est réelle, et dans ceux où elle est personnelle : aucun sujet du roi ne s'aperçoit aussi bien qu'elle est arbitraire, que les fermiers des ecclésiastiques.

A l'égard de la capitation, il s'abonna en 1701, moyennant trente-deux millions, dont on pourrait regarder les intérêts comme une capitation annuelle de seize cent mille livres, parce que le principal a été remboursé sur le produit des bénéfices, de la même manière que le clergé rembourse ce qu'il emprunte pour subvenir aux besoins de l'Etat, sans se réduire lui-même au besoin. Les portions du revenu du roi auxquelles le clergé contribue, forment une masse d'environ cent cinquante millions.

Ce corps, considéré quant au nombre des individus qui le composent, est la quatre-vingt-dixième partie de la totalité des sujets du roi, à raison de dix-huit millions d'habitants, et de deux cent mille ecclésiastiques, avec les religieux et les religieuses. Cela posé, leur contingent de cent cinquante millions est un million six cent soixante-six mille, six cent soixante-dix livres, treize sous, quatre deniers,

ci. 1,666,666 13 4
Il faut y joindre, pour le contrat de Poissy. . . 1,300,000 » »

Total. 2,966,666, 13 4.

A cette somme, qui entre annuellement dans les coffres du roi par divers canaux, il faut ajouter ce que le clergé a donné depuis 1734, jusqu'en 1755. Peu importe que ce soit par emprunt, puisqu'il en supporte l'intérêt, qu'il rembourse une partie du capital chaque année.

Depuis 1734 jusqu'en 1755 inclusivement, le clergé a donné au roi, quatre-vingt-un millions. On trouvera la preuve de ce fait dans tous les greffes des chambres ecclésiastiques, ci. 81,000,000

Il faut y ajouter pour la contribution des tailles, gabelles et autres mentionnées ci-dessus, ou par le contrat de Poissy, de vingt-quatre années écoulées depuis 1734, jusqu'à 1758, à raison de deux millions, neuf cent soixante-six mille, six cent soixante-six livres, treize sous quatre deniers par an : soixante et onze millions, deux cent mille livres. . . 71,200,000 l.

Cette somme est le contingent des subventions du clergé pendant vingt-quatre années. Il n'est au nombre des habitants que comme un à quatre-vingt-dix. Voyons si les autres sujets du roi ont fourni les subsides dans la même proportion. Je ne ferai pas un relevé des revenus du roi, pendant chacune de ces vingt-quatre années. Il est plus simple de faire apercevoir la disproportion énorme, en comptant ce qu'auraient produit quatre-vingt-dix contributions de cent cinquante-deux millions deux cent mille livres : le voici. Elles auraient versé dans le trésor du roi, treize milliards six cent quatre-vingt-dix-huit millions: ce qui, divisé en vingt-quatre portions, qui est le nombre des années de contribution, donne, par chaque année, cinq cent soixante-dix millions sept cent cinquante mille livres. Qu'on juge de là, si le clergé a payé son contingent!

Il est vrai qu'il doit en partie les *quatre-vingt-un millions*, donnés dans le cours de vingt-quatre ans. Mais il en paye les intérêts, et il restitue le capital, et quand il n'aurait fait que prêter son crédit au roi, supportant, comme il le fait, la rente de quatre-vingt-un millions, qui représente quatre millions cinquante mille livres; ensuite deux millions neuf cent soixante-six mille six cent soixante-six livres, treize sous, quatre deniers pour les autres parties auxquelles il contribue, comme les autres sujets du roi, il serait vrai, qu'il paye annuellement sept millions dix mille six cent soixante-six livres pour son contingent d'un quatre-vingt-dixième de répartition d'habitants, ce qui supposerait un revenu de six cent trente-un millions cinq cent mille livres. Ainsi, les envieux qui voudraient enlever au clergé la gloire de contribuer aux besoins de l'Etat plus qu'aucun autre corps, trouveraient moins leur compte à ce dernier calcul qu'au premier.

A la vue d'un secours aussi considérable, toute prévention ne devrait-elle pas disparaître? toute jalousie ne devrait-elle pas cesser? A qui donc Voltaire en veut-il? A nos frères, à nos oncles, à nos neveux, à nos cousins, à des hommes, à des Chrétiens, à des Français, à des sujets paisibles, qui aident leurs familles, qui consolent les affligés, qui secourent les indigents, qui lèvent continuellement leurs mains vers le ciel pour en attirer les bénédictions auxquelles on doit la prospérité de la patrie. (Chaudon, *Antidictionnaire philosophique*, art. *Abbé*, t. I, p. 9.)

Depuis la publication de cet article de l'abbé Chaudon, une révolution terrible a enlevé au clergé français son patrimoine et ses richesses. Les gouvernements qui se sont succédé jusqu'aujourd'hui, pendant une période de soixante ans, voulant compenser une spoliation irrémédiable, ont établi des subventions annuelles qui ne représentent pas même le tiers des revenus de l'ancienne Eglise de France. Nous nous proposons, dans les articles Biens ecclésiastiques et Casuel, d'examiner les reproches aussi injustes que mensongers qui sont trop souvent formulés contre la position temporelle du clergé; mais nous ne saurions laisser maintenant sans réponse l'odieuse accusation que Voltaire se permet, en attribuant l'origine des biens cléricaux ou monastiques, à l'*ignorance*, à la *superstition* et à la *démence*, Que de sots répètent encore les mêmes bévues historiques en se donnant comme beaux esprits! Il est temps enfin d'en faire justice.

Qu'il y ait eu parfois certaines captations pour accroître les revenus d'un couvent ou d'une église particulière, c'est un fait malheureux que nous ne cherchons pas à nier, quoiqu'il soit excessivement rare, et motivé par des raisons que nous exposerons tout à l'heure. Il nous suffit, pour justifier complétement la religion et le clergé, d'apporter en témoignage les décrets des conciles qui interdisent, sous les peines les plus graves, les tentatives ayant pour but de faire allouer une somme d'argent et des terres, au profit de quelque prêtre et des maisons religieuses. De pareilles défenses ne laissent aucun prétexte aux ennemis du catholicisme.

Mais qu'on veuille bien se donner la peine de lire la plupart des chartes qui consacrent ces antiques donations et ces premières origines des biens ecclésiastiques. On y verra, d'abord, qu'elles émanent en grand nombre de la libre volonté des empereurs, des rois et des princes, qui, pour assurer le secours de la religion à une contrée, ou même à un village, assignaient un revenu territorial à l'entretien d'un prêtre ou d'une communauté, sans qu'il en coûtât rien à personne. Cette propriété, peu importante, peu lucrative dans le principe, doublait,

triplait, centuplait de valeur, par une administration sage, et avec les progrès du temps. Est-ce une raison pour mettre la main dessus quand on pense y trouver un profit considérable?

Je voudrais bien savoir ce que penseraient, à cet égard, tous les individus qui font les aboyeurs contre les anciennes richesses du clergé et contre le budget actuel des cultes. Ils ont reçu, de leur côté, par la munificence des empereurs et des rois, non-seulement des châteaux et de grasses pensions, mais des galons et des titres. Eh bien! si quelqu'un s'avisait de leur enlever ce qu'ils possèdent, et jusqu'à leur nom, sous prétexte que ce sont de vieux cadeaux des âges passés, ne trouveraient-ils pas qu'on se permettrait alors un attentat et un vol manifestes? Or, ce qui deviendrait un crime de lèze-aristocratie d'argent ou de noblesse, pourquoi le regarde-t-on comme juste et légitime quand il s'agit de dépouiller le clergé?

En second lieu, on ne doit pas ignorer que, dans les siècles précédents, un grand nombre d'évêques, et même des abbés de monastère, appartenaient aux familles les plus riches, les plus distinguées du royaume. Quand la mort venait les prendre, ne trouvant autour d'eux que des collatéraux dont la fortune était immense, car ils avaient souvent des princes parmi leurs parents, ils disposaient d'une partie de leur héritage, pour donner une splendeur nouvelle à leurs cathédrales, ou pour soutenir une église pauvre et ignorée; ils y mettaient pour condition qu'on n'oublierait pas les pauvres, ni les prières qu'ils réclamaient dans l'éternité. Consultez leurs lettres ou leurs testaments, et vous en jugerez. De quel droit ose-t-on supprimer des actes qui sont respectés chez tous les peuples du monde? Hé quoi! les dernières volontés d'un mourant, quand elles sont authentiques, deviennent sacrées, et vos tribunaux eux-mêmes les déclarent inviolables. Vous seriez désespérés que vos intentions, vos dispositions les plus formelles ne fussent pas entièrement suivies quand vous descendez dans la tombe, et parce que c'est un évêque ou un simple prêtre qui lègue une partie de son bien patrimonial à des établissements religieux ou à des œuvres pies, vous croirez qu'il vous est permis de l'usurper et de le détourner de son but, de l'employer quelquefois d'une manière scandaleuse? De grâce, où est donc l'équité? où est la bonne foi? où est la vénération due aux morts? où est même la raison?

Mais voici un célibataire laïque, voici des veufs qui ne laissent ni enfants, ni parents: cela se voit tous les jours. Ils ont quelque bien, et ne sachant quel emploi ils peuvent en faire à leur mort, l'idée leur vient de l'attribuer soit à un monastère, soit à un hospice, à un prêtre, à une fabrique paroissiale, avec la clause d'en faire jouir les malades et les pauvres, ou de consacrer leur mémoire par des prières annuelles. C'est encore, si l'on veut, un usurier qui a longtemps pressuré la misère des familles: avant de quitter la vie, il cherche à réparer ses torts, autant que possible; on lui impose l'obligation de sacrifier ses odieux bénéfices au soulagement de quelque infortune, ou de créer un établissement utile au pays qu'il a su appauvrir... C'est un marchand qui n'a cessé, pendant une longue carrière, d'exercer les fraudes les plus coupables: c'est un ouvrier qui n'a été ni actif ni probe dans son travail; c'est même un magistrat, un administrateur, un homme d'affaires qui sont chargés de mille injustices. Ils cherchent à effacer leurs crimes; ils demandent les moyens de paralyser les suites de leur indigne conduite; et je ne parle pas de ceux qui recourent aussi à la religion afin de remédier, pour l'avenir, au scandale de leurs mœurs. Eh bien! à toutes ces iniquités, on commandera de laisser, à perpétuité, soit une somme plus ou moins considérable, soit un bien territorial pour entretenir une bonne œuvre, dans une église, dans un couvent, dans une école ou dans un hospice. Et vous, qui êtes aujourd'hui affriandés de cet héritage; vous qui avez la pensée de l'approprier à d'autres usages, vous vous en emparez, vous le gaspillez, vous le dispersez à tous les vents du ciel, sous prétexte d'*ignorance*, de *superstition* et de *démence*? De bonne foi, sont-ce là des raisons plausibles? sont-ce là des droits qui légitiment votre spoliation? qui peut jamais vous excuser de briser les pactes les plus solennels, de supprimer les volontés suprêmes des mourants, d'empêcher la réhabilitation qu'ils demandent devant Dieu et devant les hommes, et de rendre ainsi inutiles des restitutions particulières ou des repentirs qui doivent contribuer à la grande réparation sociale?

Dites-nous; si ces biens étaient légués pour la construction d'un théâtre, d'une salle de danse, d'un atelier de romans ou d'un estaminet, et qu'on s'avisât d'en changer la destination, vous jetteriez feu et flammes; vous n'auriez pas assez d'anathèmes contre ce *vandalisme*. Et parce que le clergé régulier ou séculier recevra quelques sommes ou des propriétés destinées à de bonnes œuvres, vous n'aurez à la bouche que des calomnies contre sa fortune temporelle, et des accusations contre la religion! Dans tout cela, il n'y a qu'une chose de certaine, *c'est que la raison du plus fort est toujours la meilleure*, vous le faites bien voir; la fable du *Loup* et de *l'Agneau* se vérifie, grâce à vous, chaque fois qu'une circonstance opportune se présente. Après l'Angleterre et l'Allemagne au XVI^e^ siècle, la France a donné l'exemple, il y a soixante ans: voici l'Espagne et le Piémont qui se prennent à l'imiter, et nous craignons bien que l'Italie entière n'ait son tour dans un prochain avenir. Ce n'est pas un crime, à ce qu'il paraît, de spolier l'Eglise, et il est glorieux de mettre la main sur ceux qui ne peuvent opposer aucune résistance!

Nous n'avons pas besoin, je pense, de justifier, par des citations particulières, ce que nous avons dit plus haut, relativement à ces concessions de biens qui ont été faites au clergé. Il suffit d'ouvrir les yeux. A quelle date, je vous prie, remontent la plupart de vos églises, de vos hôpitaux et de toutes les maisons de charité qui soulagent tant d'infortunes? C'est évidemment un legs des siècles antérieurs, et nous le proclamons, en rendant un juste hommage à toutes les œuvres de bienfaisance qui honorent l'époque actuelle. Mais il y a plus encore; sans vouloir pallier ici les abus et les désordres d'un autre âge, nous avons un dernier fait à signaler.

On a constaté, par des chiffres irrécusables, que, dans le siècle précédent, avec une population très-inférieure à celle qui existe aujourd'hui, en France, les colléges recevaient un nombre de jeunes gens plus grand que celui qui forme, de notre temps, le personnel des maisons d'éducation. Or, c'est à épargner aux familles des dépenses onéreuses; c'est à distribuer largement l'instruction supérieure; c'est à soutenir toutes les œuvres saintes et utiles que les biens du clergé étaient généreusement appliqués. L'histoire vous redira encore les noms des fondateurs de nos principaux colléges et de nos universités les plus fameuses.

Mais le pauvre que vous ne savez comment apaiser tous les jours; le pauvre qui ne mendie plus, parce que vous lui payez une contribution forcée; le pauvre était sûr de recevoir, à la porte des maisons du clergé, les secours dont il avait besoin. Combien de fois il nous est arrivé à nous-même, d'entendre de malheureux ouvriers qui, se trouvant, après une longue route, sans argent et sans pain, s'écrier, en traversant des villages, où ils étaient souvent repoussés par des cœurs insensibles : « Ah! si les couvents existaient encore, nous ne serions pas embarrassés : il y aurait là, pour nous, un asile protecteur et un souper qui rétablirait nos forces. »

Dites, après cela, que *l'ignorance*, la *superstition* et la *démence* ont été la cause des biens de l'ancien clergé! O lâcheté! Ce n'est pas assez d'avoir dépouillé les victimes, il faut encore les insulter! — *Voy.* les art. Biens du clergé et Casuel.

ABRAHAM. — L'auteur de la *Philosophie de l'Histoire* semble vouloir contester au peuple juif la descendance d'Abraham, et ne faire de ce patriarche qu'un personnage de théâtre. Quel dessein! « Le nom d'Abraham, dit-il, est un nom des plus communs aux anciens peuples de l'Asie. Les Indiens font de leur Brahma, un fils de Dieu; les Arabes, les Chaldéens, les Persans se l'approprièrent; les Arabes se vantaient de descendre d'Abraham : les Chaldéens l'adoptaient comme législateur. Les Perses et les Mèdes révéraient, dans Abraham, un prophète de la religion de Zoroastre. Il y a lieu de croire que ce nom est indien, parce que les prêtres indiens s'appelaient brahmes, brahmanes, au lieu que chez les Asiatiques occidentaux on ne voit aucun établissement qui tire son nom d'Abram ou Abraham.

« Les Juifs le font venir de la Chaldée, et non pas de l'Inde et de la Bactriane. Ils étaient voisins de la Chaldée : l'Inde et la Bactriane leur étaient inconnues. Abraham était un étranger pour tous ces peuples, et la Chaldée était un pays renommé par les sciences et les arts. C'était un honneur, humainement parlant, pour une petite nation renfermée dans la Palestine, de compter un ancien sage, réputé Chaldéen, au nombre de ses ancêtres. »

Nulle preuve, dans l'antiquité, qu'Abraham ait voyagé ni en Perse, ni dans l'Inde. Son nom put néanmoins devenir célèbre dans l'Asie et en Afrique. Sa sortie de la Chaldée a pu également le rendre fameux. Et, d'ailleurs, devait-il rester inconnu dans un pays que sa famille continua d'habiter? Ismaël et ses enfants, qui peuplèrent l'Arabie, purent-ils oublier un père de ce mérite? Et quand ils l'eussent oublié, les sujets de David et de Salomon, en commerce avec les Arabes, sur la mer Rouge, ne pouvaient manquer de leur en rappeler la mémoire. Les Chananéens portèrent aussi, sans doute, ce nom si respecté parmi eux, dans tous les lieux de l'Afrique ou de l'Asie, où ils cherchèrent un asile contre les poursuites de Josué. Comment supposer encore que ce nom soit demeuré inconnu dans les contrées où furent dispersées les tribus d'Israël par les rois d'Assyrie et de Babylone?

Supposer que les brahmanes de l'Inde, ces prêtres si enflés et tout à la fois si jaloux de leur science, faisaient d'Abraham leur dieu Brahma, n'est-ce pas les regarder comme peu raisonnables? les Chaldéens qui n'en faisaient qu'un législateur, et les Perses qui n'en faisaient qu'un prophète, étaient bien plus sensés. Fonder l'origine d'Abraham, sur le nom du dieu Brahma, à cause de quelques rapports qui se trouvent entre les sentiments de certains brahmanes sur la Divinité, avec le sentiment et le culte d'Abraham, est-ce raisonner? La religion d'Abraham était celle du genre humain, avant que des hommes, séduits par une fausse philosophie et par leurs passions, l'eussent corrompue. On ne peut rien conclure des opinions et des pratiques des brahmes, s'il y en a jamais eu, et si l'on en trouve encore, dans les Indes, qui soient attachés aux mêmes sentiments et aux mêmes pratiques; nous disons, *s'il en est encore;* car, que de sectes parmi les brahmanes de l'Asie? Que d'erreurs extravagantes adoptées par cette caste, dans les Indes, dans le royaume de Siam, dans le Tonquin et la Chine? Au reste, les noms d'Abram et d'Abraham ont une signification simple dans l'hébreu, sans l'ombre de rapport avec le dieu Brahma. Et quand il y aurait quelque ressemblance étymologique, est-ce Abraham qui

vient de Brahma, et n'est-ce pas plutôt celui-ci qui vient du premier? Que Voltaire décide, s'il ose, que le nom d'Abraham est tiré de Brahma? Ce qu'on sait indubitablement, c'est qu'Abraham a une signification en hébreu, et Voltaire serait bien embarrassé de nous dire ce que signifie Brahma en indien, quoiqu'il ait connu l'indien comme l'hébreu, et l'hébreu comme l'indien, ainsi que l'historien Larcher le lui a démontré d'une manière si convaincante.

Il n'est pas étonnant que les Juifs n'aient pas pris le nom d'*abrahamites*. Ce peuple étant sorti des douze enfants de Jacob, petit-fils d'Abraham, et appelé de Dieu même, *Israël*, on comprend qu'ils aient pris d'abord ce nom : que, dans la suite, ayant reçu de Dieu même leur loi, ils aient continué, sous le même titre, de se regarder comme le peuple de Dieu leur législateur; qu'enfin, sachant que leur loi était une préparation à une loi nouvelle, apportée par un libérateur promis dès le commencement du monde, et qui devait sortir de la tribu de Juda, ils ne fussent plus connus que sous le nom de cette tribu, jusqu'à l'accomplissement de la grande promesse.

Quel auteur ancien, quel peuple des premiers temps, a jamais contesté à la nation juive, l'honneur d'avoir Abraham pour ancêtre, cet homme si célèbre dans les contrées de l'Asie? Voltaire seul a eu cette prétention. Dira-t-on que ce petit peuple de la Palestine, méprisé ou ignoré, pouvait repaître sa vanité des chimères qui lui plaisaient? Est-ce qu'il ne tomba point sous la domination des Chaldéens et des Perses? Ces maîtres orgueilleux ne savaient-ils pas que leurs vils esclaves s'attribuaient l'honneur d'avoir pour ancêtre, un de leurs sages, un de leurs prophètes? Comment n'eussent-ils pas réclamé contre une vanité si impudente? Il y a plus : on doit nier l'existence du peuple juif, ou convenir que ce peuple fut divisé en douze tribus, dont l'origine était douze fils d'un même père appelé Jacob; or, ce Jacob n'était ni tombé du ciel, ni sorti de la terre. Quel autre père lui assignera-t-on qu'Isaac? Et quel autre père veut-on donner à celui-ci, si ce n'est Abraham? On défie d'indiquer une généalogie quelconque, qui remonte par une filiation plus suivie jusqu'à sa première tige, que la généalogie du peuple juif jusqu'au patriarche Abraham? Moïse, qui l'a dressée, ne saurait être soupçonné d'avoir voulu en imposer à son peuple. Est-ce que chacun des Israélites n'aurait pas été en état de le contredire; les faits étant alors de la plus grande notoriété, puisque, entre Moïse et Jacob qui avait vécu avec Abraham, il n'y avait que Lévi et Amram père de Moïse?

Mais, après avoir combattu et réfuté la *Philosophie de l'histoire*, venons au *Dictionnaire philosophique*. Il serait superflu et peut-être dangereux de relever toutes les indécences de son article *Abraham*. Nous allons simplement raconter les faits; leur exposition suffira pour détruire des assertions fausses et téméraires.

La voix du Seigneur se fit entendre à Abraham; il eut ordre de quitter la Chaldée avec son père Tharé, sa femme Sara et Lot son neveu. Il vint s'établir à Haran, ville de Mésopotamie, où son père mourut âgé de 205 ans, ou de 145, suivant le code samaritain.

Le Seigneur lui parla de nouveau et lui ordonna de sortir de ce pays, pour aller dans la contrée qu'il lui montrerait. Abraham, docile à cet ordre, quitta Haran à l'âge de 75 ans, emmena Lot avec lui, traversa le pays de Chanaan, s'arrêta dans un lieu nommé Sichem, et étendit ses terres jusqu'à la vallée illustre.

Voltaire demande fièrement les motifs de ce voyage. *Pourquoi le fit-il?* Parce que c'était l'ordre de Dieu. *Pourquoi quitta-t-il les bords de l'Euphrate pour une contrée aussi éloignée, aussi stérile et pierreuse que celle de Sichem?* Mais qui a si bien appris à Voltaire que le pays de Sichem *était aussi stérile* qu'il l'est aujourd'hui? Il est probable que cette contrée était alors très-fertile, et que sa stérilité actuelle ne vient que de sa fécondité passée. Cette partie du monde ayant été la première habitée, le suc végétal a dû s'épuiser plus tôt. Ecoutons le célèbre auteur de l'*Histoire naturelle*, M. de Buffon : « La couche de terre végétale d'un pays habité doit toujours diminuer, et devenir enfin comme le terrain de l'Arabie Pétrée, et comme celui de tant d'autres provinces de l'Orient, qui est, en effet, le climat le plus anciennement habité, où l'on ne trouve que du sel et des sables; car le sel fixe des plantes et des animaux reste, tandis que toutes les autres parties se volatilisent. »

Sichem, dit Voltaire, *est éloignée de la Chaldée de plus de cent lieues; il faut passer des déserts pour y arriver.* Accordons-lui cela; mais qu'il nous accorde aussi qu'un homme qui menait la vie pastorale, comme Abraham, et qui reposait ses tentes où il voulait, pouvait faire ce voyage sans être embarrassé.

Suivant l'histoire d'Abraham, il passa de Sichem à l'orient de Béthel, et s'avança ensuite plus loin, vers le Midi, pour y demeurer. Si Voltaire avait fait attention à ces circonstances, il n'aurait pas dit : *A peine Abraham est-il arrivé dans le petit pays montagneux de Sichem, que la famine l'en fait sortir. Il va en Egypte avec sa femme chercher de quoi vivre. Il y a deux cents lieues de Sichem à Memphis.* Mais nous avons vu qu'Abraham n'était pas à Sichem lorsqu'il partit pour Memphis. Qu'on prenne la peine de jeter les yeux sur une carte exacte, et on s'en convaincra. Quand on a défiguré ainsi les faits, peut-on compter sur les raisonnements et sur les conclusions que l'auteur en tire?

Voltaire ne falsifie pas avec moins de malice la petite ruse dont Abraham se servit pour que les Egyptiens ne lui ôtassent pas

la vie, dans le but de conserver sa femme. Voici le fait tel que l'Ecriture l'expose : Abraham, obligé de passer en Egypte, et craignant que la beauté de Sara ne lui devînt funeste, lui conseilla de dire qu'elle était sa sœur. Elle pouvait le faire sans mensonge, puisqu'elle était fille du même père, selon la Bible. C'était, d'ailleurs, l'usage dans ces temps reculés, de donner le nom de frère et de sœur aux proches parents ; ainsi Abraham ne faisait que taire une vérité dans des circonstances où cette vérité pouvait lui procurer la mort.

Mais comment Sara, âgée alors de plus de soixante-cinq ans, pouvait-elle être si belle? 1° Par comparaison avec les Egyptiennes, dont le teint était livide et basané ; 2° parce qu'elle était réellement dans toute la force de son âge, car elle vécut cent vingt - sept ans; 3° elle était d'autant mieux conservée qu'elle n'avait pas encore eu d'enfants ; 4° pourquoi ne dirions-nous pas que, par une providence particulière, elle avait conservé tous les attraits de la jeunesse et de la beauté, afin que cela même fournît au patriarche un nouvel exercice pour la foi, et fît comprendre à Sara que si la beauté a des charmes, elle expose quelquefois à de terribles tentations et aux plus grands malheurs.

L'auteur du *Dictionnaire philosophique* est revenu encore à Abraham dans sa *Philosophie de l'histoire*, et on y voit toujours le même système d'interprétation impie. Il veut révoquer en doute la victoire qu'Abraham remporta sur quatre rois ligués contre les rois de Sodome et de Gomorrhe. *Il n'est pas aisé de comprendre*, dit-il, *comment cinq grands rois si puissants se liguèrent pour venir attaquer une horde d'Arabes dans un coin de terre si sauvage.* Est-ce bien Voltaire qui parle? lui qui a si souvent répété que les princes, dans le temps de leur digestion, déclaraient la guerre à leurs voisins, pour un mauvais village ou pour quelques arpents de neige. L'ambition a été la même chez tous les hommes, et dans tous les temps on s'est disputé les contrées les plus agrestes, ainsi que les mieux cultivées. Il n'est pas certain, d'ailleurs, que les environs de Sodome fussent aussi méprisables que Voltaire cherche à le faire croire. Strabon dit formellement le contraire ; mais quand on écrit si rapidement que l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, peut-on comparer les témoignages des anciens et des modernes?

Cet écrivain si exact et si vrai, ne comprend pas non plus comment *Abraham défit de si puissants monarques avec trois cents valets de campagne.* Mais Dieu le protégeait, et les rois qu'il combattait n'étaient pas de puissants monarques ; c'étaient vraisemblablement les chefs, les seigneurs, les rois (car ces mots étaient souvent synonymes), les maîtres des villes voisines.

Notre auteur est fort embarrassé de savoir comment Abraham, leur vainqueur, les poursuivit presque par delà Damas, qui est à trois cents milles de là.

Mais dans le texte sacré il y a *Dan*, et non pas *Damas*, Voltaire le sait bien, mais il se tire de la difficulté, en disant que Dan n'existait pas du temps d'Abraham. Quand cela serait vrai, les livres saints pouvaient dire qu'il avait été jusqu'à Dan, c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où Dan était bâti, lorsque le *Pentateuque* fut écrit. Avant de finir l'article Abraham, nous parlerons du reproche que lui ont fait quelques impies d'avoir épousé plusieurs femmes. Il serait, en effet, condamnable, s'il n'avait montré, dans ces occasions, une pureté de vues et une innocence qui le rendaient plus chaste, suivant un Père de l'Eglise, que d'autres ne le sont avec une seule épouse. Ce fut à la prière de Sara inspirée de Dieu, qu'Abraham prit une seconde femme, par qui pût s'accomplir la promesse divine d'une postérité nombreuse. Rapportons à ce sujet un beau passage de saint Augustin lib. XXII, *Contra Faustum : Alia sunt peccata contra naturam, alia contra mores, alia contra præcepta ; quæ cum ita sint, quid tandem criminis est, quod de pluribus simul habitis uxoribus, objicitur sancto viro? Si naturam consulas, non lasciviendi, sed gignendi causa, aliis mulieribus utebatur ; si morem, illo tempore atque in illis terris hoc factitabatur ; si præceptum, nulla lege prohibebatur. Nunc vero, cur crimen est, si quis hoc faciat, nisi quia ex moribus, et legibus hoc non licet?* (CHAUDON, art. *Abraham*, t.I, p. 13.)

On peut admettre, sans aucun préjudice pour la foi, qu'Abraham a été connu des Indiens, et que c'est lui qu'ils ont divinisé sous le nom de *Brahma*. Non-seulement la similitude de ce nom est frappante, mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'ils désignent la femme de Brahma, sous le vocable de *Sara-Swati*, qui signifie *la dame Sara*. Or, le nom de *Sara*, épouse d'Abraham, veut dire en hébreu *la dame*. Quant à l'origine du peuple hébreu et les événements qui remplissent la vie de l'illustre patriarche, nous dirons que Voltaire est arrivé bien tard pour les contester. Tout cela est appuyé sur tant de monuments historiques, sur tant de croyances adoptées par les nations même les plus opposées entre elles, qu'il est impossible de révoquer en doute les récits de la Bible, à moins de ne reconnaître aucune espèce de certitude sur les faits des âges passés. Du reste, les objections que l'incrédulité a élevées contre Abraham ont été victorieusement réfutées par d'autres apologistes.

AME. — Qu'est-ce que l'âme ? Grande question que les libertins font avec plaisir, que les raisonneurs sont bien embarrassés de résoudre, et à laquelle il n'y a qu'une raison droite et la religion qui nous puissent mettre en état de répondre.

Il n'est guère de points dans la philosophie, sur lesquels on ait débité tant d'erreurs, d'extravagances et d'absurdités. On les trouve presque toutes rassemblées dans

l'*Encyclopédie* à l'article *Ame*, où l'on a copié tout ce que Cicéron rapporte des rêveries des philosophes grecs sur ce point. Elles sont plus resserrées dans le *Dictionnaire philosophique ;* elles y sont assaisonnées d'un ton de raillerie qui fait aisément connaître que l'auteur ne songe guère à paraître aussi raisonnable et aussi judicieux que la matière semble l'exiger. C'est là qu'il affirme avec une singulière hardiesse que la raison ne nous découvre rien sur la nature de l'âme ; qu'on ne peut rien en savoir que ce que la foi nous en apprend ; ce qui veut dire, selon la belle manière de penser, qu'on n'en peut rien savoir du tout.

Il est très-aisé de faire voir que la raison ne nous laisse pas, sur ce point intéressant, dans d'aussi épaisses ténèbres qu'on ose le dire, et que rien n'est plus digne de mépris que ces assertions absurdes et ces doutes simulés qu'on ose proposer. Nous commencerons d'abord par établir la vérité ; ensuite, nous mettrons à découvert l'absurdité et le mensonge. Mais, avant d'entrer en matière, nous demandons que l'on convienne avec nous de deux points qui paraissent nécessaires pour fixer les idées, et auxquels on ne voudra pas se refuser. Ces deux points, les voici :

1° Que l'homme pense : et sous ce mot de pensée nous comprenons tout, connaissance, jugement, raisonnement, combinaison, examen et autres opérations de cette espèce, dont nous voyons que l'homme est capable.

2° Que la pensée s'étend non-seulement aux choses qui tombent sous les sens, mais encore aux choses les plus abstraites, les plus détachées de la matière et qui sont purement intellectuelles.

Ces points convenus et accordés, voici la définition que nous donnons de l'âme, et que nous établissons par la proposition suivante.

Proposition.—L'âme est une substance spirituelle et immortelle, laquelle est dans l'homme le principe de toutes ses pensées, connaissances et sentiments.

Les preuves de cette proposition se tirent : 1° de la nécessité où nous sommes d'admettre dans l'homme une substance distinguée du corps ; 2° du sens ou sentiment intérieur ; 3° de l'indivisibilité essentielle de la pensée, 4° de l'autorité des plus grands philosophes qu'ait fournis l'antiquité.

Nous ne prouvons d'abord que la spiritualité de l'âme, parce que l'immortalité en étant une suite nécessaire, nous renvoyons, à la fin de cet article, nos conséquences pour établir son immortalité.

Première preuve de la spiritualité de l'âme. —Nous ne pouvons pas plus douter qu'il y ait dans nous une substance distinguée de notre corps, que nous pouvons douter de notre propre existence. Or, ce qui pense dans nous, ce qui médite, ce qui calcule, compare et réfléchit, ce qui est capable d'une si grande variété de connaissances et de sentiments, ne peut pas être matière ; il il doit être d'une nature bien différente de la matière et bien supérieure à la matière. En effet, la matière n'agit et ne peut agir que par le mouvement, la coupe, la figure de ses parties. Locke le démontre invinciblement dans le livre IV^e^ de son traité *De l'entendement humain*, et il démontre en même temps, que non-seulement la matière n'est pas capable de penser, mais qu'elle ne pourrait pas même faire naître l'idée de la pensée. Voyez-en les preuves dans ce Dictionnaire à l'article Matière. Ce qui pense dans nous est une substance distinguée de la matière, donc il y a en nous une substance immatérielle et distinguée du corps.

Seconde preuve. — Nous sentons intimement que ce qui se passe en nous, nos pensées, nos connaissances, nos sentiments, notre goût pour la vérité, le plaisir que nous ressentons quand nous l'avons trouvée, nous sentons que cela ne peut pas être l'effet d'un mouvement de quelques parties de matière qui auraient changé de place dans notre corps, ni l'effet d'une circulation de quelques liquides, laquelle se ferait dans nous, comme la circulation se fait dans une plante. Cela doit donc venir d'un principe plus puissant, plus actif et plus simple que n'est la matière. Ce principe, c'est ce que nous entendons et voulons faire entendre par le mot d'*âme*, ou de *substance spirituelle.*

Troisième preuve. — Pour peu qu'on soit capable de réflexion et d'examen, on conçoit aisément que tout ce qui est matière ou matériel, est divisible, parce qu'il porte nécessairement l'idée d'un amas ou assemblage de parties ; et l'on comprend aussi aisément que tout ce que nous appelons opérations de l'entendement et de la volonté, est nécessairement simple, indivisible et, par conséquent, immatériel. On affirme, on nie, on compare, on consent, on aperçoit la vérité, on la cherche, on suspend son jugement ; comment oserait-on dire que tout cela est divisible ? Comment regarderait-on celui qui prétendrait qu'on peut partager en deux un sentiment, une pensée, un doute, une affirmation, une négation ? Chicanes misérables ! Le bon sens en est choqué. C'est là toute la réponse que méritent ceux qui osent les faire. On s'est extrêmement resserré dans ces trois preuves ; mais on les trouvera plus étendues et plus développées dans la réponse à la quatrième question sur la matière.

Quatrième preuve. — L'autorité des philosophes.

Platon est celui des philosophes anciens qui nous a donné l'idée la plus juste et la plus brillante de l'âme, et qui s'est le mieux exprimé sur son immatérialité. Voici comment il en parle, dans son dialogue, qui a pour titre, *Phédon* ou *De l'âme.* « Il ne faut pas être surpris que tout ce qui est corporel et sensible, soit sujet à s'altérer, et qu'il ne reste jamais dans le même état. Les parties

dont il est composé s'évaporent, se détachent, se dissipent continuellement. Mais l'âme est un être simple, indivisible, inaltérable... Les sens peuvent bien la distraire quelquefois, et être pour elle une occasion d'erreur, mais elle peut rentrer en elle-même, s'appliquer à la connaissance de ce qui est pur, éternel, immortel... L'homme qui médite, conçoit aisément qu'elle a plus de ressemblance avec la beauté intelligible, immuable, éternelle, qu'avec les autres choses qui peuvent agir sur nos sens. »

Aristote. — Aristote, disciple de Platon, quoique presque toujours en opposition avec son maître, ne s'exprime pas avec moins d'énergie. « La pensée, nous dit-il, la perception, le raisonnement, l'intelligence, les sentiments d'amour, de haine, d'inquiétude, de joie, de crainte, de désirs, ne peuvent venir d'aucun des principes dont sont formées toutes les choses corporelles et sensibles. Il faut admettre une substance d'une cinquième espèce, toute différente des autres, une substance qui ait en elle-même et par elle-même sa force, son activité, et qui puisse produire ces actes dont les principes matériels sont incapables. »

Cicéron. — Cet homme, le plus grand génie qu'ait eu l'ancienne Rome, et qui a égalé et peut-être surpassé tous les génies de la Grèce, confond, de la manière la plus victorieuse, ceux qui viennent présenter leurs doutes simulés sur la nature de l'âme. « On ne trouve rien ici-bas, dit-il, qu'on puisse donner comme principe et origine de l'âme, parce qu'il n'y a dans l'âme ni mélange, ni composition, ni rien qui soit venu de la matière, ou qui soit formé par la matière, et qui tienne de la nature de l'eau, de l'air ou du feu ; car, il n'y a rien en tout cela qui puisse donner naissance à la mémoire, à l'intelligence, à la pensée ; rien qui puisse rappeler le passé, prévoir l'avenir, juger du présent. Ce n'est donc que de Dieu que peut venir l'âme. Elle est donc d'une nature toute particulière, puis-qu'elle est toute différente de ces choses que nous voyons et dont nous nous servons. Nous ne pouvons concevoir la nature divine que comme une chose simple et entièrement dégagée de toute composition corruptible ; et nous ne pouvons nous faire une autre idée de l'âme de l'homme. » (*Tuscul. Quæst.* lib. I.)

Ainsi ont pensé ces grands hommes sur la nature de l'âme ; et, en s'exprimant comme nous venons de le voir, ils n'ont fait que nous dire ce que la raison leur disait à eux-mêmes, ce qu'elle avait dit, et ce qu'elle dira toujours à tout homme capable de penser et de réfléchir. Cela est autrement satisfaisant et autrement raisonnable que les poussières en atomes de Démocrite, ressassées ensuite par Epicure, et enfin arrangées en beaux vers par le poëte Lucrèce. Les belles âmes que ces âmes faites de poussière !

Que l'on cite après cela, tant qu'on voudra, quelques philosophes qui auront prétendu que l'âme est matérielle. Tout ce qu'il en résulte de ces témoignages, c'est la faiblesse de l'esprit humain, ses écarts, ses erreurs et surtout le déréglement du cœur, et le vœu des passions. Leur autorité ne peut pas être d'un grand poids. Car, outre qu'ils ne sont pas comparables pour le génie aux grands hommes que nous venons de citer, ils sont encore en très-petit nombre.

On aurait grand tort de compter, parmi les partisans de la matérialité de l'âme, certains écrivains qui, sans s'embarasser d'en donner une définition exacte, ne se sont appliqués qu'à en présenter des descriptions purement métaphoriques, mais très-propres à nous faire connaître la haute idée qu'ils en avaient. Ainsi, la vivacité, la force, la délicatesse, l'élévation qu'on a remarquées dans les pensées et les sentiments de certaines âmes, ont fait dire aux uns que l'âme est une substance toute de feu ; aux autres, qu'elle est plus déliée que la matière éthérée ou aérienne ; à ceux-ci, qu'elle égalait l'éclat et l'activité de la lumière ; à ceux-là, qu'elle est quelque chose de divin, et comme une portion même de la Divinité. On a toujours cherché les idées et les expressions les plus élevées et les plus nobles pour en faire connaître l'excellence. Or, il est évident, comme nous l'avons dit, qu'on n'a point prétendu par là donner une définition exacte de l'âme ; on a seulement voulu faire juger, par ses opérations, combien cette substance est admirable en elle-même, et supérieure à tout ce que nous voyons.

Les petits raisonneurs dont la lecture de quelques livres impies fait tout le savoir, et qui croient se donner de la considération en proposant des doutes sur l'immatérialité de l'âme, ne méritent donc que la pitié et le mépris, lorsqu'ils affirment que tous les anciens philosophes ont cru l'âme corporelle. Ils ne sont en cela que les échos de l'ignorance, ils ne méritent pas plus d'être écoutés, lorsqu'ils viennent encore vous dire que la plupart des anciens Pères de l'Eglise ont supposé l'âme corporelle. C'est une nouvelle preuve qu'ils donnent ou de leur ignorance ou de leur mauvaise foi : de leur ignorance, parce qu'ils ne connaissent pas les sentiments des Pères ; de leur mauvaise foi, parce qu'ils abusent de l'équivoque la plus visible et la plus facile à apercevoir. Nous allons expliquer ce qui a donné lieu à cette accusation.

Les saints Pères ont toujours établi, prouvé et soutenu la spiritualité et l'immatérialité de l'âme. Leur attribuer quelque doute sur ce point, ce serait les calomnier. Mais quelques-uns d'entre eux ont encore voulu examiner, et ensuite expliquer une question des plus subtiles qu'on puisse proposer, et comment on pourrait distinguer une âme d'avec une autre âme, après qu'elles seraient séparées de leur corps. Supposons, par exemple, que les âmes de Cicéron, de César, de Caton, de Pompée, de Catilina, soient ensemble. Comment ces âmes se distingueront-elles l'une de l'autre, et comment pourront-elles se reconnaître ? Pour répondre

à cette question, les Pères supposaient, avec certains philosophes, que les âmes, toutes spirituelles qu'elles fussent, avaient certains caractères distinctifs, certaines formes, certaines empreintes qu'elles tenaient des corps qu'elles avaient habités, et des passions qui les avaient remuées; que c'était par ces caractères ou empreintes qu'elles pouvaient se reconnaître entre elles, éviter les méprises, et ne pas prendre l'âme de Catilina pour celle de Cicéron, ni l'âme de César pour celle de Pompée. Ces caractères, formes ou empreintes, c'est ce qu'ils appelaient la *corporalité* de l'âme.

Cette manière de raisonner n'était pas, à la vérité, des meilleures; mais elle ne favorise en rien les matérialistes; et je crois que nos grands philosophes d'aujourd'hui seraient, malgré toute leur science, très-embarrassés de répondre à cette même question : *Comment les âmes séparées des corps peuvent-elles se reconnaître entre elles et se distinguer?*

Tertullien, Synésius et d'autres encore, qui ont été les plus ardents défenseurs de cette explication, n'en ont pas défendu avec moins de chaleur l'immatérialité et la spiritualité de l'âme. Voici, en particulier, ce que dit Tertullien : « L'âme est un être simple. Il n'y a pas plus de composition dans elle que de divisibilité, et il n'y a aucune divisibilité parce qu'elle ne peut pas se dissoudre. Si elle était composée, elle pourrait se dissoudre; si elle pouvait se dissoudre, elle ne serait pas immortelle. Et puisque l'âme est immortelle, elle n'est donc sujette à aucune décomposition ni divisibilité. Car la divisibilité est une décomposition, et la décomposition est la mort. »

Quelques autres Pères ont aussi parlé de la *corporalité* de l'âme, mais d'une manière qui ne donne aucune atteinte à son immortalité. Saint Irénée, entre autres, combattant les rêveries de la métempsycose, fait paraître un philosophe pythagoricien qui dit que l'âme, étant un souffle, elle ne peut subsister que dans un corps, et qu'elle doit nécessairement être soutenue dans des organes. Mais saint Irénée répond que l'âme de l'homme a une enveloppe extrêmement déliée; qu'après la mort de l'homme, elle conserve, par ce moyen, la forme humaine, et qu'elle n'est, par conséquent, incorporelle absolument que par rapport aux corps grossiers qui tombent sous nos sens. Nous pouvons dire de cette explication de saint Irénée, ce que nous avons déjà dit de celle de Synésius, qu'elle n'est nullement contraire au dogme de la spiritualité de l'âme.

Revenons maintenant à la belle doctrine qu'enseigne sur l'âme, l'homme du *Dictionnaire philosophique.*

Nous appelons âme, ce qui anime. Nous n'en savons guère davantage, grâce aux bornes de notre intelligence. Les trois quarts du genre humain ne vont pas plus loin.

C'est là parler comme si quelqu'un demandant ce que c'est que le froid, on lui répondait : Le froid, c'est ce qui refroidit. La réponse ne serait-elle pas spirituelle et lumineuse?

Dire de l'âme, *c'est ce qui anime : c'est là tout ce qu'en sait notre petite intelligence.* Nous venons de voir que l'intelligence des Platon, des Aristote, des Cicéron, etc., est allée beaucoup plus loin. Nous savons que les docteurs hébreux qui ont écrit plus de 600 ans avant qu'il y eût des philosophes dans la Grèce, sont allés encore plus loin. Ce nombre si prodigieux de grands génies que le christianisme a produits, s'est également prononcé de la manière la plus formelle.

Mais les épicuriens, les libertins, ceux qui craignent une autre vie, voudraient bien *ne pas aller si loin.*

Pour anéantir la preuve qu'on donne de la spiritualité de l'âme par l'indivisibilité de la pensée, voici le raisonnement de notre homme : *La matière, à nous d'ailleurs inconnue, possède des qualités qui ne sont pas matérielles, qui ne sont pas divisibles; elle a la gravitation vers un centre que Dieu lui a donnée. Or, cette gravitation n'a point de parties, n'est point divisible. La force motrice des corps n'est pas un être composé de parties. La végétation des corps organisés, leur vie, leur instinct, ne sont pas non plus des êtres à part, des êtres divisibles. Vous ne pouvez pas plus couper en deux la végétation d'une rose, la vie d'un cheval, l'instinct d'un chien, que vous ne pouvez couper en deux une sensation, une affirmation, une négation. Votre argument tiré de l'indivisibilité de la pensée ne prouve donc rien du tout.*

Cet homme-ci affirme que la matière nous est inconnue : il affirme, en même temps, qu'elle possède des qualités matérielles et immatérielles, ce qui veut dire qu'elle ne nous est pas inconnue. Cela sent un peu la contradiction. Mais, sans nous y arrêter, nous allons démontrer que rien n'est plus divisible que ces belles qualités de la matière qu'il appelle indivisibles.

D'abord, qu'est-ce que la végétation d'une plante? La végétation n'est autre chose, dans les commencements, que l'accroissement de la plante, occasionné par la dilatation des fibres, la circulation de la séve, l'arrivée des sucs, des sels et des autres parties de matière, qui augmentent et agrandissent cette plante. Voilà ce que nous appelons végétation. La nutrition et conservation de la plante se fait par les mêmes principes et le même mécanisme. Or, tout cela, comme on le voit, est très-matériel et très-divisible.

Nous appelons force motrice, le résultat de la masse et de la vitesse avec lesquelles un corps choque un autre corps. Dira-t-on que cette masse et cette vitesse sont indivisibles, et que ce sont là des qualités de la matière, qui ne sont point matérielles? Qu'est-ce que la gravitation? C'est la force avec laquelle un corps tend vers le centre de la terre. Qu'on explique cette force par l'impulsion cartésienne, ou par l'attraction du philosophe anglais, on n'y trouvera ja-

mais que du matériel et du divisible. La vitesse des tourbillons règle tout dans le premier de ces systèmes ; et les masses avec les carrés des distances règlent tout dans le second.

La vie dans les arbres et dans les plantes n'est autre chose que la circulation de la séve. Comment donc ose-t-on affirmer que la matière possède des qualités qui ne sont ni matérielles ni divisibles, telles que la gravitation, la végétation, etc.

On objecte ensuite la *vie du cheval*, l'*instinct du chien*. Mais comment prouverait-on que l'instinct du chien est une qualité de la matière ? En quoi fait-on consister la vie du cheval ? Il n'est aucun point dans toute la philosophie sur lequel on soit moins assuré que sur ce qui concerne l'âme des bêtes. Les uns en font de purs automates, et alors tout est divisible en elles ; les autres leur donnent pour âme un être spirituel qui finit avec le corps, et alors l'argument de l'indivisibilité tombe de lui-même. Voltaire appelle bêtes ceux qui donnent aux brutes des âmes matérielles, et plus bêtes encore ceux qui ont avancé que ces âmes n'étaient ni corps ni esprit. Il regarde du même œil ceux qui leur donnent des âmes spirituelles, et ceux qui en font des machines privées de connaissance et de sentiment. Il raille tous les sentiments, et ne peut en établir aucun ; la chose reste donc absolument inconnue.

Encore une fois, l'argument tiré de l'indivisibilité de la végétation d'une rose, de l'instinct du chien, de la vie du cheval, ne prouve rien du tout, puisqu'on démontre d'une part que cette végétation est très-divisible ; et, de l'autre, que l'instinct du chien nous est absolument inconnu. Or, la belle manière d'argumenter, que de s'appuyer sur deux principes, dont l'un est démontré évidemment faux, l'autre absolument inexplicable, et de les opposer à ce que nous connaissons tous, par la raison et par le sentiment intérieur !

Ce qui est très-singulier, c'est que dans les lois du peuple de Dieu, il n'est pas dit un mot de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme ; rien dans le Décalogue, *rien dans le* Lévitique, *rien dans le* Deutéronome. *Si Moïse avait annoncé le dogme de l'immortalité de l'âme, une grande école des Juifs ne l'aurait pas toujours combattue : cette grande école des sadducéens n'aurait pas été autorisée dans l'Etat ; les sadducéens n'auraient pas occupé les premières charges ; on n'aurait pas tiré des grands pontifes de leur corps..... Sans celui qui seul devait instruire tous les hommes, nous n'aurions jamais pu rien connaître de notre âme, puisque les philosophes n'en ont jamais eu aucune idée déterminée, et que Moïse seul, vrai législateur du monde avant le nôtre, a laissé les hommes dans une ignorance profonde sur ce grand article. Ce n'est donc que depuis* 1700 *ans qu'on est certain de l'existence de l'âme et de son immortalité.*

Ce qui *est très-singulier*, c'est que dans tout ce que Voltaire affirme ici avec tant d'assurance, il n'y a pas un mot ou qui n'annonce une fausseté on qui ne porte sur le faux ; c'est ce qui va être clairement démontré par les observations suivantes, qui répandent un grand jour sur tout ce qui a rapport à cette question.

1° Qui sont ceux qui ont été les premiers à douter de l'immatérialité de l'âme, et à dogmatiser sur ce sujet ? Ce sont quelques philosophes oisifs ou libertins. Les plus anciens qu'on connaisse sont Démocrite, Dicéarque, disciple d'Aristote ; Epicure, Aristoxène le musicien, après lesquels vient une certaine populace philosophique, *plebei philosophi*, dont Cicéron, qui en parle, fait assez peu de cas. Avant l'arrivée de ces messieurs, c'est-à-dire pendant les siècles nombreux qui se sont écoulés jusqu'à Jésus-Christ, on ne s'était pas avisé de révoquer ce dogme en doute, et il remonte à la plus haute antiquité. Cette antiquité, comme le remarque Cicéron, touchant à la première origine des choses, devait mieux connaître la vérité : *Et primum quidem ab omni antiquitate, quæ quo propius aberat ab ortu et divina progenie, hoc melius ea fortasse quæ vera erant cernebat.* Il présente ensuite comme un argument invincible de la vérité de ce dogme, le concert de toutes les nations à l'adopter, et conclut par ces mots si remarquables : *Omni autem in re consensio omnium gentium lex naturæ putanda est.*

Il est donc faux que ce soit depuis Jésus-Christ seulement que l'on croit l'existence de l'âme et son immortalité.

2° Qu'est-ce que pensaient les Hébreux sur l'âme ? Leur doctrine à cet égard était infiniment plus sublime, plus lumineuse, plus instructive et plus solidement établie que celle de toutes les autres nations. Jugeons-en par ce que nous en ont dit les docteurs juifs.

D'abord Moïse nous apprend que l'âme a été créée de Dieu, qu'elle est immortelle ; qu'elle est l'image de la Divinité ; car Dieu ayant formé de la terre le corps de l'homme, il anima ce corps par un souffle divin, et l'homme est le seul être créé qui ait été, qu'on me permette l'expression, fait à deux coups. Il dit ensuite, de cet homme, qu'il est l'image et la ressemblance de la Divinité. Or, cela ne peut convenir qu'à l'âme, laquelle étant intelligente et immortelle, est par là même l'image de l'intelligence éternelle et infinie qui est Dieu. Aussi ce même Moïse fait-il bien connaître que l'âme ne périt point avec le corps, puisqu'il défend expressément *de consulter les morts pour apprendre d'eux la vérité.* Il suppose donc que les âmes subsistent après la mort ; car ce ne sont pas des cendres froides et insensibles que l'on consulte ; ce n'est pas une poussière inerte, on ne consulte que ce qui est capable de connaître et de découvrir la vérité.

David ne pouvait pas annoncer plus clairement la distinction de l'âme et du corps,

l'immortalité de l'une et la résurrection de l'autre, que par ces paroles : *La joie s'est répandue dans mon cœur, et mon corps reposera dans la paix, parce que vous ne laisserez pas mon âme dans le tombeau, et que vous m'avez appris le chemin pour retourner à la vie.* (*Psal.* XV.)

Salomon nous avertit que *le corps retournera dans la terre, d'où il a été tiré, et l'âme au Dieu qui l'a créée, pour rendre compte de tout ce qu'elle aura fait de bien ou de mal.* On pourrait citer encore un grand nombre d'autres docteurs de la même nation ; mais ce que nous venons de dire suffit pour démontrer qu'aucun autre peuple n'a eu des lumières aussi étendues sur la nature et la destinée de l'âme.

3° Pourquoi Moïse n'a-t-il pas parlé plus clairement de tous ces dogmes dans les livres de la loi? On répond que cela n'était pas nécessaire, puisque sa nation était déjà si bien instruite, comme nous venons de le montrer, et que ce n'était pas là l'objet de sa mission.

Le véritable objet de la mission de Moïse, c'était, 1° d'établir un culte envers Dieu, le plus saint et le plus auguste qu'on eût encore vu ; 2° d'enseigner la morale la plus pure et la plus avantageuse à la société et d'en régler tous les devoirs par de sages lois ; 3° de lier ce peuple par des usages particuliers qui l'empêchassent de se mêler et de se confondre avec les autres nations, et ce dernier point était de la plus étroite nécessité, à cause de la promesse du Messie qui devait naître de son sang. Tels étaient les objets de la mission de Moïse, et il n'était point nécessaire qu'il parlât des dogmes déjà connus et admis.

4° On a bien tort d'appeler une grande école, la secte sadducéenne. Elle était peu nombreuse et n'était guère composée que d'hommes riches et puissants. C'est ce qui donne occasion au doyen de Norwich de faire, dans son *Histoire des Juifs*, cette réflexion judicieuse : que l'autorité et les richesses favorisant extrêmement l'orgueil et les passions, elles doivent toujours inspirer aussi de l'aversion et de l'éloignement pour la religion. Au reste, l'exemple des sadducéens qui niaient l'immortalité de l'âme, et qui, cependant occupaient, dit-on, les *premières charges chez les Juifs*, ne prouve rien du tout. Ne voyons-nous pas des déistes et des gens sans religion occuper des charges élevées chez les Chrétiens, quoique les déistes ne soient pas moins opposés à la révélation dans la religion chrétienne, que les sadducéens l'étaient à la révélation dans la religion judaïque.

5° S'il est vrai que les philosophes *n'ont jamais eu aucune idée déterminée de l'âme*, on a donc bien tort de les tant vanter, et d'opposer sans cesse leurs opinions aux dogmes de la révélation.

6° On conclura de tout ce que nous venons d'exposer, que c'est une insigne fausseté de dire que *ce n'est que depuis dix-sept cents ans qu'on est certain de l'existence de l'âme et de son immortalité.* Jésus-Christ n'a rien annoncé de nouveau sur l'âme : il n'a fait que nous exhorter plus fortement à la pratique des œuvres nécessaires pour la sauver ; et en nous y exhortant, il nous en a fourni en même temps les moyens.

Nous ne voulons pas nous arrêter à quantité de propos absurdes qu'on trouve encore dans cet article, et qui ne sont propres qu'à répandre un ridicule bien mérité sur ce nouveau maître de philosophie. Ce serait perdre le temps que de répondre par de nouvelles réfutations : on ne pourrait en retirer quelque chose de sérieux. Nous nous contenterons de faire remarquer que c'est un propos absurde de dire, comme il fait : *Ce serait une belle chose de voir son âme!* N'est-ce pas là parler comme si l'on demandait : Ne serait-ce pas une belle chose de voir ce qui est invisible. D'ailleurs, on la verra bientôt : patience, le moment n'est pas loin, et Voltaire doit savoir aujourd'hui où est la sienne. Dans le monde des esprits on se voit et on se connaît au sein du bonheur, ou dans les regrets et les supplices! C'est un propos absurde de dire : *Connais-toi toi-même est un excellent précepte, mais il n'appartient qu'à Dieu de le mettre en pratique.* Dieu mettre en pratique des préceptes et des préceptes humains! Quelles manières de penser et de s'exprimer! Du reste, l'observation de cette maxime aboutit aux résultats les plus heureux. Quoi de plus noble, de plus utile que l'étude de l'homme? Quoi de plus avantageux que d'approfondir ses vertus et ses vices, ses besoins, ses faiblesses, en un mot, tous les sentiments de son cœur? N'est-ce pas le moyen de redresser les mauvais penchants, avec le secours de la grâce divine ; de prévenir bien des fautes ou de les réparer, et de se tracer une ligne de conduite sainte et honorable? Ah! si les philosophes antichrétiens voulaient bien se connaître un peu, que de bévues ils s'épargneraient à eux-mêmes, et que d'erreurs, de catastrophes même ils éviteraient à tous les peuples!

Il est absurde de dire : *Si une tulipe pouvait parler, et qu'elle t'assurât : Ma végétation et moi, nous sommes deux êtres joints évidemment ensemble, ne te moquerais-tu pas de ta tulipe?* O philosophie! Si ta tulipe pouvait t'entendre, ne se moquerait-elle pas bien de tes propos? Quelle absurdité de supposer la végétation une chose distincte de la plante elle-même, et un être à part qui reste indivisible?

Il est absurde encore de dire : *Tu es certain que tu marches avec tes pieds, que tu digères par ton estomac, que tu penses par ta tête.* Car, y a-t-il une comparaison à faire entre l'opération mécanique et toute matérielle du marcher et de la digestion, avec l'opération spirituelle, mais absolument inconnue de la pensée?

Voici maintenant des absurdités d'une nouvelle espèce sur le même sujet : elles sont tirées du troisième entretien du *Catéchisme chinois.* Ce catéchisme est en forme

de dialogue, dont les interlocuteurs sont, l'un, un jeune étourdi, tel à peu près que sont les jeunes élèves des philosophes modernes; l'autre, un disciple de Confucius, qui fait le sage, et qui, cependant, ne parle que comme un sot. Nous allons rapporter ces objections plutôt pour en faire sentir le ridicule, que pour y répondre sérieusement. A l'imitation du docteur, nous empruntons la forme de dialogue, et les interlocuteurs seront un nouveau philosophe, et un sage respectant la raison, la religion.

Le nouveau philosophe. L'âme n'est qu'un mot inventé pour exprimer faiblement et obscurément les ressorts de la vie. Nous avons des passions, de la mémoire, de la raison; mais ces passions, cette mémoire, cette raison, ne sont pas, sans doute, des choses à part; ce ne sont pas des êtres existant dans nous. Ce ne sont pas de petites personnes qui aient une existence particulière : ce sont des mots génériques inventés pour fixer nos idées. L'âme, qui signifie notre mémoire, notre raison, nos passions, n'est donc elle-même qu'un mot. Qui fait le mouvement dans la nature, c'est Dieu. Qui fait végéter toutes les plantes? C'est Dieu. Qui fait le mouvement dans les animaux? C'est Dieu. Qui fait la pensée dans l'homme? C'est Dieu.

Le sage. Si c'est Dieu qui est l'âme de l'homme, il faut avouer qu'il joue des personnages bien étonnants : car c'est Dieu alors qui sera impudique dans Tibère, parricide dans Néron, athée dans Diagoras, infâme dans Adrien, ivrogne dans Galba, insensé dans Thersite, et le plus extravagant de tous les êtres dans Caligula : les beaux personnages pour la Divinité!

Vous dites que la raison, la mémoire, les passions ne sont pas des choses à part, mais des mots inventés pour fixer nos idées. Mais qu'est-ce que la raison, sinon les lumières de l'âme. Qu'est-ce que les passions, sinon les désirs impétueux de l'âme? Qu'est-ce la mémoire, sinon la représentation qui se fait dans l'âme pour toutes les choses passées? La raison, les passions, la mémoire ne sont donc autre chose que l'âme qui connaît, qui se livre à ses désirs, qui se rappelle le passé. Ce ne sont donc point trois êtres différents qui existent en nous. C'est une seule et même âme qui a trois facultés diverses. Dire que l'âme n'est qu'un mot inventé pour fixer nos idées, c'est affirmer la plus grande extravagance qu'il soit possible de concevoir.

Le nouveau philosophe. Mais si l'âme humaine était une petite personne renfermée dans nos corps, qui en dirigeât les mouvements et les idées, cela ne marquerait-il pas dans l'éternel artisan du monde, une impuissance et un artifice indigne de lui? Il n'aurait pas été capable de faire des automates qui eussent, dans eux-mêmes, le mouvement et la pensée.

Le sage. Ce n'est qu'à vous, Messieurs les philosophes nouveaux, qu'il appartient d'inventer ces expressions admirables : de dire de Dieu qu'il est un artisan de toute éternité; d'imaginer des automates, c'est-à-dire des machines dont les rouages engendrassent la pensée. Pour nous, c'est un autre système que nous suivons. Nous tâchons de ne dire que des choses raisonnables; nous évitons ce qui révolte le bon sens; nous regardons comme une vraie sottise de dire que la pensée, qui est nécessairement la modification d'une substance intelligente, puisse être donnée à la matière, comme on donne le poli à un marbre, ou la blancheur à une muraille. Nous n'appelons pas impuissance dans Dieu, ce qui montre une contradiction évidente, telle que serait celle d'une matière pensante, d'un automate pensant.

Le nouveau philosophe. Si vous voulez absolument donner une âme à notre corps, dites-nous donc d'où viendrait cette âme, et quand elle viendrait? Faudrait-il que le Créateur de l'univers fût continuellement à l'affût de la naissance des hommes, et qu'alors il envoyât vite une âme? Et si le germe de la conception meurt, que deviendra cette âme? Elle aura donc été créée inutilement, ou elle attendra une autre occasion. Voilà, je vous l'avoue, une étrange occupation pour le Maître du monde! Et non-seulement il faut qu'il prenne garde continuellement à la propagation de l'espèce humaine, mais il faut qu'il en fasse autant avec tous les animaux. Il faut qu'il travaille perpétuellement à forger des âmes pour les éléphants et pour les puces, pour les hiboux, pour les poissons et pour les bonzes. Voilà une très-petite partie des raisons qui peuvent me faire douter de l'existence de l'âme.

Le sage. Avant d'entrer dans l'examen de ces propos incroyables, permettez-moi de vous dire que c'est manquer à la décence que de s'exprimer dans un pareil langage. Le païen Cicéron savait mieux se tenir dans les bornes respectables de la réserve et de la modestie, quand il disait : *Operam dare libris dicere turpe est, re non inhonestum.* (*De officiis.*, lib. I.) Mais venons à vos graves raisonnements.

En vérité, vous nous présentez des idées bien mesquines de la Divinité, quand vous la supposez tout occupée et absorbée par le travail de la création des âmes. Les Juifs, que vous autres philosophes nouveaux, vous méprisez tant, ont du Créateur des idées plus nobles et plus sublimes. Ils nous apprennent que l'existence de l'univers et de tout ce qu'il renferme ne lui a coûté qu'une seule parole : *Ipse dixit, et facta sunt.* (*Psal.* CXLVIII.) Ce n'a été qu'un jeu pour lui de faire sortir ces millions de créatures que nous connaissons : *Ludens in orbe terrarum.* (*Prov.* VIII.) C'est là parler de la puissance infinie d'une manière digne de l'infini, mais vous, vous parlez de la sagesse, de la puissance et des œuvres de Dieu, comme s'il était question de la sagesse, de la puissance et des œuvres d'une créature aussi petite que l'homme! Dès que nous admettons un Être infini, nous le sup-

posons infiniment supérieur à toutes ses œuvres. Vous n'êtes qu'un atome devant l'infini, et vous voulez vous mesurer à l'infini. Vous ne connaissez pas les ressorts qui sont en vous, qui vous font mouvoir et agir, et vous voulez décider sur le souverain pouvoir de Dieu! Vous ne savez pas comment se forment dans vous la pensée, le sentiment, le vouloir, la réflexion, et vous voulez pénétrer dans les pensées et dans l'abîme impénétrable des perfections divines! Petit atome, contentez-vous d'adorer; avouez que c'est la vraie sagesse; que le premier devoir pour vous c'est de garder le silence au lieu de blasphémer, et que vos petits efforts contre Dieu ne peuvent exciter que le rire ou la pitié! Mais, pour répondre en quelques mots, aux mauvaises plaisanteries que vous osez vous permettre, je vous demanderai s'il est bien difficile à Dieu, d'associer une âme à un corps, par un seul mouvement de sa volonté, lui qui est présent partout, et qui renouvelle chaque année, et même tous les jours, non-seulement les plantes, mais la *face du monde*? Quand un homme doit naître, qui donc empêchera Dieu de lui communiquer le *souffle de vie* dont il a gratifié Adam, le premier? Les lois de la transmission de l'existence étant une fois réglées pour les animaux et pour tous les êtres, pourquoi représentez-vous le Créateur constamment à *l'affût* des origines successives? On rougit vraiment de répondre à toutes ces folles suppositions; et voilà cependant à quelles arguties l'impiété s'accroche pour nier les enseignements de la religion.

Au reste, vous dites que vous n'avez apporté qu'une très-petite partie des raisons qui peuvent vous faire douter de l'existence de l'âme. Si vous en aviez eu de meilleures, je suis persuadé que vous n'auriez pas manqué de les rapporter, et vous voyez ce que méritent celles dont vous vous appuyez.

Le nouveau philosophe. Vous avez beau dire; je suis trop frappé de cette grande idée que Dieu a tout fait, qu'il est parfait, qu'il anime tout, qu'il pénètre tout, qu'il donne la vie et le mouvement à tout; et s'il est dans toutes les parties de nos êtres, je ne vois pas quel besoin j'ai d'une âme. Qu'ai-je à faire de ce petit être subalterne, quand je suis animé de Dieu même? A quoi me servirait cette âme? J'aime mieux être la machine d'un Dieu qui m'est démontré, que la machine d'une âme dont je doute.

Le sage. Quelle étrange hypothèse et quel amas confus de paroles! Quand vous me parlez de l'homme qui est machine de Dieu, ou bien machine d'une âme, y pensez-vous? Quelle idée avez-vous? Une machine qui est libre, raisonnable, capable de vertu, de sentiment, de réflexion! Les hommes qui se piquent de savoir et de réflexion, peuvent-ils raisonner ainsi? O philosophie nouvelle, que tu nous apprend bien de quels égarements est capable l'esprit humain! Que tu es en opposition avec la raison et le bon sens! (Nonotte, *Dictionnaire philosophique de la religion*, art. *Ame*, t. I^er^, p. 1

Il faudrait un volume pour relever tous les mauvais raisonnements de Voltaire sur son âme. Plusieurs écrivains lui ont montré ses égarements : nous croyons devoir placer ici quelques preuves de la spiritualité de l'âme; elles sont tirées d'un livre qui n'est pas et qui ne doit pas être dans les mains de tout le monde. Je n'ai besoin, quoiqu'en dise Locke, de connaître la matière que comme étendue, divisible, pour être assuré qu'elle ne peut penser, et quand un philosophe viendra me dire que les arbres pensent et que les rochers sentent, il aura beau m'embarrasser dans ses arguments subtils, je ne puis voir en lui qu'un sophiste de mauvaise foi, qui aime mieux donner le sentiment aux pierres, que d'accorder une âme à l'homme.

Supposons un sourd qui nie l'existence des sons, puisqu'ils n'ont jamais frappé son oreille; je mets sous ses yeux un instrument à cordes, dont je fais sonner l'unisson par un autre instrument caché : le sourd voit frémir la corde; je lui dis, c'est le son qui fait cela. Point du tout, répond-il; la cause du frémissement de la corde est en elle-même, c'est une qualité commune à tous les corps de frémir ainsi. Montrez-moi donc, lui répliquai-je, ce frémissement dans les autres corps, ou du moins sa cause dans cette corde? Je ne puis, ajoute le sourd; mais parce que je ne conçois pas. Comment frémit cette corde, pourquoi faut-il que j'aille expliquer cela par vos sons, dont je n'ai pas la moindre idée? C'est expliquer un fait obscur par une cause plus obscure encore. Ou rendez-moi vos sons sensibles, ou je dis qu'ils n'existent pas.

Plus je réfléchis sur la pensée et sur la nature de l'esprit humain, plus je trouve que le raisonnement des matérialistes ressemble à celui des sourds. Ils sont sourds, en effet, à la voix intérieure qui leur crie d'un ton difficile à méconnaître : *Une machine ne pense point, il n'y a ni mouvement ni figure qui produise la réflexion. Quelque chose, en toi cherche à briser les liens qui le compriment, l'espace n'est pas la mesure; l'univers entier n'est pas assez grand pour toi. Tes sentiments, tes désirs, ton inquiétude, ton orgueil même ont un autre principe que ce corps étroit dans lequel tu te sens enchaîné.*

Si l'âme est immatérielle, elle peut survivre au corps, et si elle lui survit, la Providence est justifiée. Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immatérialité de l'âme, que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter. Une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle me ferait chercher à la résoudre. Je me dirais: Tout ne finit pas pour nous avec la vie; tout entre dans l'ordre à la mort; j'aurais, à la vérité, l'embarras de me demander où est l'homme, quand tout ce qu'il avait de sensible est détruit?

Cette question n'est plus une difficulté pour moi, aussitôt que j'ai reconnu deux substances. Il est très-simple que, durant ma vie corporelle, n'apercevant rien que par mes sens, ce qui ne leur est point soumis m'échappe. Quand l'union du corps et de l'âme est rompue, je conçois que l'un peut se dissoudre et l'autre se conserver. Pourquoi la destruction de l'un entraînerait-elle la destruction de l'autre? Au contraire, étant de natures si différentes, ils étaient par leur union, dans un état violent; et quand cette union cesse, ils rentrent tous deux dans leur état naturel. La substance active et vivante regagne toute la force qu'elle employait à mouvoir la substance passive et morte. Hélas! je le sens trop par mes vices; l'homme ne vit qu'à moitié durant sa vie; et la vie de l'âme ne commence qu'à la mort du corps. (J.-J. Rousseau, *Emile*, tom. III.)

Voilà ce que pensait Rousseau : La force de la vérité arrache les mêmes raisons à Voltaire, et en combattant la spiritualité de l'âme, il se combat lui-même. Qu'on lise cet extrait de quelques-uns de ses dialogues sur l'âme.

Possidonius. Vous conviendrez aisément qu'il n'y a pas d'apparence qu'un rocher puisse composer l'*Iliade*. Un rayon de soleil en serait-il plus capable? Imaginez ce rayon de soleil cent mille fois plus subtil et plus rapide, cette clarté, cette ténuité feront-elles des sentiments et des pensées?

Lucrèce. Peut-être en feront-elles quand elles seront dans des organes préparés.

Possidonius. Vous voilà réduit à des *peut-être;* du feu ne peut penser par lui-même; pas plus que de la glace. Quand je supposerais que c'est du feu qui pense en vous, qui sent, qui a une volonté, vous seriez donc forcé d'avouer que ce n'est pas par lui-même qu'il a une volonté, du sentiment et des pensées.

Lucrèce. Non, ce ne sera pas par lui-même : ce sera par l'assemblage de ce feu et de mes organes.

Possidonius. Comment pouvez-vous imaginer que de deux corps qui ne pensent point chacun séparément, il résulte la pensée quand ils sont unis ensemble?

Lucrèce. Comme un arbre et de la terre pris séparément ne portent point de fruits, et qu'ils en portent quand on a mis l'arbre dans la terre.

Possidonius. La comparaison n'est qu'éblouissante; cet arbre a, en soi, le germe des fruits, on le voit à l'œil dans ses boutons, et le suc de la terre développe la substance de ces fruits. Il faudrait donc que le feu eût déjà en soi le germe de la pensée, et que les organes du corps développassent ce germe.

Lucrèce. Que trouvez-vous à cela d'impossible?

Possidonius. Je trouve que ce feu, cette matière quintessenciée, n'a pas en elle plus de droit à la pensée que la pierre; la production d'un être doit avoir quelque chose de semblable à ce qui le produit. Or, une pensée, une volonté, un sentiment n'ont rien de semblable à la matière ignée. Vous savez qu'une pensée n'est point matière; vous savez qu'elle n'a nul rapport avec la matière; pourquoi donc vous serait-il si difficile de croire que Dieu a mis dans vous un principe divin, qui, ne pouvant être dissous, ne peut être sujet à la mort? Pourriez-vous rejeter un système si beau et si nécessaire au genre humain? et quelques difficultés vous rebuteront-elles? La matière change et ne périt point; pourquoi l'âme périrait-elle? Se pourrait-il faire que nous étant élevés jusqu'à la connaissance d'un Dieu, à travers le voile du corps mortel, nous cessassions de le connaître quand ce voile sera tombé? Non, puisque nous pensons, nous penserons toujours; la pensée est l'être de l'homme; cet être paraîtra devant un Dieu juste, qui récompense la vertu, qui punit le crime, et qui pardonne les faiblesses.

Il est, et il sera toujours dans cette vie, des vertus malheureuses et des crimes impunis : il est donc nécessaire que le bien et le mal trouvent leur jugement dans une autre vie. C'est cette idée si simple, si naturelle et si générale, qui a établi chez tant de nations, la créance de l'immortalité de nos âmes, et de la justice divine qui les juge quand elles ont abandonné leur dépouille mortelle. Y a-t-il un système plus raisonnable, plus convenable à la Divinité et plus utile au genre humain? Dieu nous a donné la raison; elle nous dit que l'âme doit être immortelle : c'est donc Dieu qui vous le dit lui-même. (*Voy.* dans ce Dictionnaire l'article Immortalité.)

Voltaire assure, plusieurs fois, que non-seulement la plupart des philosophes anciens ne croyaient pas l'immatérialité de l'âme, mais encore qu'ils n'attachaient pas à ces termes l'idée que nous y attachons aujourd'hui; en sorte que, par une substance immatérielle, ils n'entendaient qu'une sorte de matière très-fine, très-subtile, mais toujours matière. Rien n'est moins prouvé, ou plutôt on prouve évidemment le contraire par Lucrèce même. Il est évident que la spiritualité combattue par ce poëte, est une véritable, une pure spiritualité, sans quoi il n'aurait attaqué que ce qu'il admettait lui-même. D'ailleurs, qu'on fasse attention aux arguments dont il se sert. Un des principaux est que l'âme et le corps agissent réciproquement l'un sur l'autre, mais que la matière ne saurait agir sur l'esprit, ni l'esprit sur la matière. Or, Lucrèce savait, comme tout le monde, qu'une matière grossière et une matière subtile peuvent agir effectivement l'une sur l'autre; le feu sur le bois, l'eau sur le feu, etc. On ferait donc raisonner pitoyablement Lucrèce et tous les autres sectateurs d'Epicure, si on leur prêtait une autre opinion que celle qui est contraire à la spiritualité de l'âme. Or, s'ils cherchent à la contester, elle était donc bien connue de leur temps.

Au commencement de la première *Tus-*

culane, Cicéron dit qu'il s'est déterminé d'autant plus volontiers à écrire sur la philosophie, et en particulier sur l'immortalité de l'âme, « que certains philosophes de sa nation (c'étaient des épicuriens), dont je veux croire, dit-il, les intentions bonnes, mais dont le savoir ne va pas loin, avaient témérairement répandu plusieurs ouvrages de leur façon. »

On sait que Cicéron avait composé un ouvrage dans le but principal de se consoler lui-même de la mort de sa fille, et il l'appelait sa *Consolation*. Ce livre était antérieur aux *Tusculanes*, et il n'en reste plus que des fragments.

L'abbé d'Olivet, dont nous avons emprunté la traduction, fait une remarque importante, et nous croyons qu'on sera bien aise de la connaître.

Cicéron, dit-il, ne fait mention du poëme de Lucrèce dans aucun de ses livres philosophiques, et s'il en parle dans une de ses épîtres, ce n'est qu'en deux mots, et comme par apostille. On le voit cependant partout attentif à rehausser le mérite de sa nation. Ce que j'en crois, c'est que son silence affecté sur Lucrèce vient de ce qu'il se faisait une peine, et avec raison, de rien dire qui dût tourner à la gloire d'une secte qu'on ne pouvait trop décrier, parce que les principes d'Epicure, pris littéralement, conduisaient aux résultats les plus déplorables pour les mœurs.

L'empereur Julien en pensait de même. Il remercie ses dieux, dit l'abbé de la Bletterie, d'avoir tellement anéanti les pyrrhoniens et les épicuriens que la plupart de leurs livres n'existent plus. (Chaudon, *Anti-dictionnaire philosophique*, I, 21 et 488.)

* A ces raisonnements et à ces témoignages nous ajouterons les réflexions suivantes : chez tous les peuples, on a toujours admis la spiritualité ou l'immatérialité de l'âme, et je n'invoque pas seulement les croyances antiques, mais ce qu'on trouve encore aujourd'hui dans les diverses contrées de l'univers, et jusque chez les nations les plus barbares. C'est ainsi que les musulmans, les Indiens, les bouddhistes, qui regardent l'âme comme une émanation divine, les Caraïbes, les indigènes du Canada, les Zélandais, les habitants des îles Moluques, etc., etc., professent tous la foi la plus entière dans la substance spirituelle qui nous anime. On sait quel est le culte touchant que rendent aux âmes des morts les Chinois, les Japonais, les Siamois, les peuplades des îles Mariannes, les Taïtiens, les tribus de Loango, et qu'on retrouvait également dans les contrées de l'Allemagne et du nord de l'Europe. Or, ce dogme étant si universel et si conforme à la nature, il est évidemment l'expression de la vérité.

Nous en parlerons encore aux articles Matière, Matérialisme et Sensualisme. Ajoutons seulement ici que l'impossibilité de constater directement l'existence de l'esprit ne prouve rien, car c'est là le partage de toutes les forces, de toutes les causes, de toutes les substances. Comment les êtres sont-ils substances, causes, essences, modalités ? Cela est impossible à dire, et la contradiction ressort de toute explication. Si l'union de deux substances, l'une spirituelle, l'autre matérielle, est un mystère, ce mystère est comparable à tout ce que nous pouvons percevoir ou concevoir en ce monde ; toute action même est inexplicable. Je ne connais pas une objection contre l'existence de l'esprit qui ne puisse être dirigée contre celle d'une matière subtile qui sent et qui pense. La physiologie est forcément amenée à cette alternative, ou l'âme ou Dieu. Mais, comme il est souverainement ridicule de faire circuler la cause suprême dans tous les canaux du règne organique, en sorte que les nerfs et le sang charrieraient la Divinité dans leur mystérieux trajet ; comme, d'un autre côté, les physiologistes admettent, en dernière analyse, un principe invisible, soit individuel, soit général, qui reproduit sous divers noms, l'âme végétative ou l'âme universelle, il est aisé de les convaincre que tout cela renferme des problèmes plus incompréhensibles que l'existence de l'âme humaine. Le mystère de l'action d'un principe spirituel sur la matière dont il est distinct a, du moins pour type et pour analogue, le mystère de l'action incontestée des forces ou des causes premières sur le monde ; tandis que le mystère d'une matière intelligente est en contradiction avec tous les phénomènes et avec la raison.

AMÉRIQUE. — *Origine des Américains. — Différentes espèces d'hommes. — Barbaries exercées dans le nouveau monde.*

« Se peut-il, dit l'auteur de la *Philosophie de l'histoire* qu'on demande d'où sont venus les hommes qui ont peuplé l'Amérique ? On a trouvé partout où la terre est habitable, des hommes et des animaux : qui les y a mis ? C'est celui qui fait croître l'herbe des champs. »

On sait très-bien que c'est Dieu qui a mis des hommes dans l'Amérique, mais les y a-t-il mis sans les faire sortir d'une tige commune aux hommes de l'Asie, de l'Afrique, de l'Europe et de l'Océanie ? D'après l'historien le plus ancien, le plus éclairé, le plus véridique, nous soutenons que Dieu est le Créateur d'un premier homme et d'une première femme, d'où sont venus tous les habitants de la terre. Voltaire soutient le contraire sans pouvoir s'appuyer d'aucun motif raisonnable.

Il nous dispensera de le suivre dans ses répétitions sur la diversité des races humaines. Il ne fait que rappeler ce qu'il a dit mille fois : c'était l'âge des redites. Les Américains diffèrent d'avec nous par la couleur, par le caractère ; ils diffèrent même entre eux : les uns ont de la barbe, les autres en sont privés. Conclure de là qu'ils sont d'une autre race que la nôtre, et qu'il y a

même parmi eux pluralité de races, est-ce raisonner en philosophe? Ce qu'ils ont de commun avec nous ne suffit-il pas pour démontrer que nous avons tous la même origine? C'est encore moins parler en philosophe que de chercher un argument contre l'identité de la race humaine, dans la différence qu'il y a entre les plantes, les fruits, les rivières du nouveau continent et les plantes, les fruits, les rivières de l'ancien. Est-ce que cette prétendue différence empêche les habitants de subsister dans l'un ou l'autre des deux hémisphères quand il leur plaît d'aller s'y établir? Pourquoi donc n'aurait-elle pas été pour eux un obstacle insurmontable, quand ils s'y sont transportés, voilà bien des siècles?

« Il n'est permis, dit Voltaire, qu'à un aveugle de douter que les blancs, les nègres, les Albinos, les Hottentots, les Lapons, les Chinois, les Américains, sont des races entièrement différentes. »

Ce qui n'est permis qu'à un aveugle, c'est de douter que notre écrivain n'en veuille à Moïse qui fait descendre tous les hommes d'un seul et même père. Mais sur quoi fonde-t-il cette variété de races? Sur la différence de couleurs des peuples, de leurs cheveux, de la grandeur ou de la petitesse de leurs yeux, de la force ou de la faiblesse de leurs corps, de la mesure de leur intelligence.

Il ne veut pas sans doute, en conclure une différence d'espèces, car l'unique règle pour en juger, entre les animaux, c'est la fécondité ou l'infécondité de leurs productions. Or, il n'y a rien de plus certain, selon cette règle, que l'unité d'espèce dans les hommes qui peuplent la terre. D'où il suit évidemment que toutes les différences qui se trouvent parmi eux ne sont qu'accidentelles, et ne viennent que de la différence des climats, de la différence des nourritures, et peut-être de l'imagination. N'est-il pas constant qu'un grand nombre de familles européennes, et surtout portugaises, transplantées sur les côtes d'Afrique, y sont devenues, sans aucun mélange, aussi noires que les indigènes? Est-il moins notoire que les Africains, sortis de leur pays, perdent beaucoup de leur couleur avec le temps?

Mais supposons-les, ces différences, inhérentes et incapables de changement, devrait-on en conclure que tous les habitants de la terre n'ont pas une commune origine? Où est donc l'impossibilité que le Créateur ayant formé l'homme, ait voulu tirer d'un seul et même père diverses familles, avec toutes ces différences propres à les unir, à les maintenir ensemble, dans les diverses contrées de la terre qu'elles devaient occuper?

Il faut réfuter encore un des plus odieux mensonges que Voltaire ait jamais écrit. Il dit (dans son *Dîner du comte de Boulainvilliers*, qui est sous tous les rapports, un très-mauvais repas) *que douze millions d'Américains ont été tués sous prétexte qu'ils n'étaient pas chrétiens.* Les massacres qui ont souillé le nouveau monde ne doivent pas être plus attribués au christianisme que les vols de Cartouche et de Mandrin à la nation française. C'est ce que dit Linguet pour justifier les Espagnols, et nous l'appliquons aux chrétiens. Ces meurtres étaient commis par un petit nombre d'aventuriers et de brigands, qui, pour le malheur de l'Amérique y portaient leur courage et leur férocité. L'amour seul du désordre et du pillage les guidait vers ces contrées inconnues; la soif de l'or les rendait inhumains, quand ils cherchaient des trésors; et barbares envers ceux qui auraient pu les empêcher d'en trouver. Les premiers officiers ecclésiastiques ou civils qui vinrent avec une autorité légitime gouverner ces provinces ensanglantées remédièrent peu à peu aux atrocités et aux rapines des monstres qui avaient désolé l'Amérique. Les chrétiens, dignes de ce nom, bien loin de contribuer aux malheurs des Américains, ne cessèrent de les défendre, et ce fut l'évêque *Las-Casas*, qui porta leurs plaintes au pied du trône d'Espagne: ce fut lui qui obtint des adoucissements à leurs maux. — (Chaudon, *Antidictionnaire philosophique*, I, 28.)

* S'il est des écrivains qui nient avec Voltaire l'identité ou l'unité de la race humaine, il y en a d'autres, en plus grand nombre, et plus célèbres, plus dignes de toute confiance par la supériorité de leur savoir en histoire naturelle, qui ont hautement protesté contre les étranges systèmes de tous les physiologistes antichrétiens. Sans apporter ici leurs témoignages, qui sont irréfutables, nous dirons que la théorie d'espèces multiples est d'abord inconciliable avec le sentiment universel de la fraternité humaine. Peut-on nier ce sentiment? Est-ce qu'il n'est pas manifesté dans tous les pays, en dehors même des lois de l'Evangile, par l'organisation, les tendances, les besoins et les mœurs des peuples? Comment cette fraternité existerait-elle, comment saurait-elle se perpétuer et s'exercer malgré les différences des climats et l'immensité des distances, comment produirait-elle de si admirables dévouements, si on ne voyait pas dans chaque homme un frère sorti de la même origine? D'ailleurs, toutes les traditions, non-seulement dans l'antiquité, mais chez les nations modernes, admettent un point de départ primitif, d'où le genre humain est venu successivement occuper les différents pays du globe. Quels sont les faits secondaires en état de contredire ce grand événement primordial qui sert de base à tous les récits historiques?

Ajoutons que les caractères distinctifs des races, tels que la couleur, la configuration du corps et la chevelure, se résument tous dans une organisation unique. S'il y a quelques variétés, quelques modifications dans les formes, selon les diverses contrées, ces différences ne constituent pas une distinction spécifique, et l'unité de la race hu-

maine reste également prouvée par les caractères de l'espèce en général. La permanence des types est toujours la même, et nous n'avons pas besoin de rappeler que parmi les végétaux et chez les animaux on constate aussi dans les familles ou dans les races, des variétés singulières qui n'empêchent pas de les classer et de les reconnaître comme appartenant à la même souche commune. La durée moyenne de la vie, la nubilité, la fréquence du pouls, la température du corps, et la comparaison des langues, nous offrent aussi les preuves les plus péremptoires, les plus convaincantes, au point de vue psychologique et d'après les savantes recherches de la linguistique, en faveur de l'identité d'origine des races humaines. Il n'est guère possible de contester cette vérité aujourd'hui, à moins de nier l'évidence, et, quand on a opéré, il y a quelques mois, l'exhibition publique de deux *Astèques*, dont les formes étranges devaient indubitablement démontrer la pluralité des espèces pour l'homme, il a été reconnu et proclamé par les maîtres de la science, qu'il ne pouvait y avoir qu'une mystification, ou simplement une bizarrerie de la nature, et que ce couple microscopique venu de si loin, ne prouvait absolument rien contre l'unité de l'espèce humaine.

Quant à l'odieuse conduite des Espagnols, après la conquête du Mexique et du Pérou, nous n'avons pas à la justifier; au contraire, on ne saurait assez la flétrir; mais pourquoi en rendre la religion solidaire? Comment! l'Evangile ne prêche que l'amour de Dieu et du prochain : il commande la fraternité la plus sincère; il a été enseigné par le divin Maître pour nous donner à tous l'union et la paix, en sorte que nous fassions du bien même à nos ennemis, et on ose déclarer le catholicisme responsable des atrocités qui ont ravagé l'Amérique? N'est-ce pas une abominable calomnie? Quand verrons-nous enfin des adversaires de bonne foi? Quand cessera-t-on de demander compte à l'Eglise de Jésus-Christ des malheurs et du sang des individus ou des peuples? Est-ce qu'elle n'est pas la première à repousser, à réprouver les crimes qu'on ose commettre en son nom? Peut-elle enchaîner toutes les ambitions, toutes les cruautés, toutes les folies, toutes les passions, malgré les enseignements les plus formels, les plus purs et les plus sublimes? Est-ce que ce n'est pas la religion qui a toujours pris la défense des opprimés et qui les a protégés par tous les moyens en son pouvoir? Dans la cause des Indiens persécutés, dépouillés, torturés par les Espagnols, ne sait-on pas que l'évêque Barthélemy de *Las-Casas*, dont le nom restera immortel, a fait jusqu'à douze fois le voyage d'Amérique en Europe, pour s'interposer en faveur des malheureuses victimes, et obtenir pour elles toutes les garanties possibles. C'est à ces traits qu'il faut reconnaître la religion : voilà son esprit et sa morale; c'est par là qu'elle doit être jugée, et non d'après les actes criminels de catholiques indignes qu'elle ne cessera de condamner. (*Voy.* encore les articles SAINT-BARTHÉLEMY et GUERRES DE RELIGIONS.)

AMITIÉ. L'ingénieux auteur de la *Gazette littéraire* a donné de justes éloges au morceau plein de chaleur et de vie qui est à la tête de l'article *Amitié* du *Dictionnaire philosophique*. Mais, il n'est pas nouveau, et on le trouve, en partie, dans l'éloge de M. d'Aguesseau par Thomas. Rapportons ici les deux passages. « L'amitié, dit Voltaire, est un contrat tacite entre deux personnes sensibles et vertueuses. Je dis *sensibles*; car un moine, un solitaire, peut n'être point méchant et vivre sans connaître l'amitié. Je dis *vertueuses*, car les méchants n'ont que des complices; les voluptueux ont des compagnons de débauches; les intéressés ont des associés; les politiques assemblent des factieux; le commun des hommes oisifs a des liaisons, les princes ont des courtisans; les hommes vertueux ont seuls des amis. »

« L'amitié, dit l'académicien Thomas, est faite pour le sage; les cœurs vils et corrompus n'y ont aucun droit. L'homme puissant a des esclaves, l'homme riche a des flatteurs, l'homme de génie a des admirateurs, le sage seul a des amis. »

Ces deux morceaux prouvent que les modernes écrivains ne sont pas aussi secs sur l'amitié que le prétend Voltaire. Est-il possible qu'il n'ait pas lu le chapitre des *Essais de Montaigne*, où cet auteur peint, dans son énergique et vieux langage les sentiments vifs et tendres dont il fut animé jusqu'à la mort pour *La Béotie*, cette moitié de lui-même qui lui fit couler des jours si heureux? « Si je compare le reste de ma vie, dit-il, aux quatre années que j'ai joui de sa douce société, ce n'est que fumée, ce n'est qu'une nuit obscure et ennuyeuse. Depuis le jour que je le perdis, je ne fais que traîner et languir. Les plaisirs même qui s'offrent à moi, au lieu de me consoler, redoublent le regret de sa perte. Nous étions de moitié de tout, et il me semble que je ne suis plus qu'à demi. »

On peut partager entre plusieurs les amitiés communes. Ainsi, on aime dans l'un, la beauté de la figure; dans l'autre, la facilité des mœurs; dans celui-ci la générosité, dans celui-là les liens du sang. Mais cette amitié qui possède l'âme et qui la commande en souveraine, il est impossible qu'elle soit double.

Comparer à l'amitié le sentiment qui attache aux personnes du sexe, c'est la confondre et la mal définir. Le feu de l'amour, je l'avoue, est plus actif, plus ardent, mais c'est un feu téméraire et volage, feu de fièvre, sujet à ses accès et à ses intermittences. Dans l'amitié, c'est une chaleur générale, tempérée et toujours égale; une chaleur constante et douce qui n'a rien de piquant et d'amer.

C'est ainsi que Montaigne sentait l'amitié; c'est ainsi qu'il savait la peindre, et je l'ai

affaibli en voulant ajuster son style expressif, mais vieilli, à la diction correcte, mais faible de nos jours. Les poëtes nous fourniraient des traits aussi frappants sur l'amitié. Ouvrons la Fontaine, ce chantre des grâces, et quelquefois le fidèle interprète du cœur : Nous y trouvons à la fin de *la fable des deux amis* :

Qu'un ami véritable est une douce chose!
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur;
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même!
Un songe, un rien, tout lui fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'il aime

Il y a aussi dans la *Henriade* une peinture très-forte de l'amitié, telle que Henri IV la sentait.

Il aimait non en roi, non en maître sévère,
Qui permet qu'on aspire à l'honneur de lui plaire,
Et de qui le cœur dur et l'inflexible orgueil
Croit le sang d'un sujet trop payé d'un coup d'œil.
Henri, de l'amitié sentit les nobles flammes :
Amitié, don du ciel, plaisir des grandes âmes;
Amitié que les rois, ces illustres ingrats,
Sont assez malheureux pour ne connaître pas!

Voici un autre morceau non moins admirable sur l'amitié :

Pour les cœurs corrompus l'amitié n'est point faite.
O divine amitié, félicité parfaite,
Seul mouvement de l'âme où l'excès soit permis,
Change en bien tous les maux où le ciel m'a soumis!
Compagne de mes pas, dans toutes les demeures,
Dans toutes les saisons et dans toutes les heures,
Sans toi tout homme est seul; il peut par ton appui,
Multiplier son être et vivre dans autrui!
Idole d'un cœur juste, et passion du sage,
Amitié, que ton nom couronne cet ouvrage;
Qu'il préside à mes vers comme il règne en mon cœur,
Tu m'appris à connaître, à chanter le bonheur.

Il est bien surprenant que le poëte qui a écrit de si beaux vers sur l'amitié, se plaigne que nous ne parlons qu'avec sécheresse de cette vertu des grandes âmes, de cette ineffable consolation dans notre *vallée de larmes*. S'il était permis de citer les auteurs sacrés, après des écrivains profanes, nous dirions que l'*Ecclésiastique* (VI, 16) appelle l'amitié *un remède de vie et d'immortalité*, et ce trait sublime la peint parfaitement. L'amitié opère, en effet, dans la vie civile, ce que l'arbre de vie du paradis terrestre promettait pour la vie naturelle ; elle répand ses douceurs sur les instants malheureux que nous passons en ce monde ; elle nous donne l'immortalité après la mort, en nous gravant dans le souvenir des amis que nous laissons, après nous, sur la terre.

Il y a un emblème sur l'amitié, qui la représente d'une manière très-heureuse. C'est une jeune femme simplement et noblement vêtue d'une robe blanche ; son côté gauche est découvert, et elle montre, de la main droite, son cœur, avec ces mots en lettres d'or : *de loin et de près*. Sa tête nue est entourée d'une couronne de fleurs et de grenades, d'où l'on voit sortir quatre de ces fruits avec ces paroles : *hiver et été*. Le bas de sa robe est entouré de ces mots : *la vie et la mort*. Elle embrasse de la main gauche un ormeau sec entouré d'un cep de vigne.

Cet emblème, fruit du cœur autant que de l'imagination, trace tous les devoirs de l'amitié. Elle est représentée jeune, pour montrer qu'elle ne doit jamais vieillir : la simplicité et la blancheur de sa robe expriment cette candeur, cette franchise qui doit l'accompagner ; son côté gauche, à découvert, indique le siége du cœur toujours accessible aux vrais amis, et elle le montre de la main droite pour inviter à y entrer. La première devise, *de loin et de près*, n'a pas besoin d'explication : sa tête nue apprend aux amis qu'ils ne doivent rien avoir de caché l'un pour l'autre; la couronne de fleurs de grenade a toujours été le symbole de la parfaite amitié ; sa couleur, qui ne change point, peint l'ardeur et l'immortalité d'un attachement légitime ; les quatre fruits de grenade représentent les quatre sources de l'amitié, qui naît de la force de l'inclination, des devoirs du sang, des intérêts de la même profession et de l'union pour les biens célestes. Il n'est pas besoin d'avertir que les deux mots *hiver*, *été*, marquent sa constance dans l'adversité et la prospérité, exprimées par ces deux saisons ; enfin, la devise gravée au bas de la robe, cet ormeau qui sert de soutien à la vigne, lors même qu'il est sec, disent, d'une manière énergique, que l'amitié est la même après la mort que durant la vie. — *Voy.* CHAUDON, art. *Amitié*, I, 31.

* Voilà un emblème qui n'a plus de signification, et des réflexions devenues inutiles dans le siècle présent. L'amitié est passée aujourd'hui à l'état de mythe : il n'y a plus que des *connaissances*, des *associés*, des *liaisons*, des *rapports*, quand ce n'est pas *complicité* ou *duperie*. L'égoïsme a profondément desséché tous les cœurs ; le *moi individuel* domine tout, même dans les états les plus saints, où l'amitié devrait être si désintéressée, si vraie, si dévouée, si fraternelle et si durable! C'est maintenant qu'il faut répéter ce mot connu : « Mes amis, il n'y a plus d'amis ! »

Quelles en sont les causes? nous ne saurions les approfondir dans les bornes d'un court article de ce Dictionnaire ; mais nous signalerons, en particulier, l'affaiblissement du sentiment chrétien, l'absence de foi, l'ignorance complète de la grande loi de charité que le divin Maître et ses apôtres ont cependant recommandée avec tant d'instance; ensuite, la peur ou l'intérêt le plus vil et le plus égoïste... hélas ! de nos jours on sacrifierait un millier d'amis, et on les abandonnerait lâchement, pour ne pas compromettre le plus faible avantage, le plus petit moyen de tranquillité ou de lucre que l'on peut avoir ! Les exceptions, s'il y en a, doivent être regardées comme des phénomènes de l'ordre moral. C'est surtout pour l'infortuné aux prises avec le malheur que l'amitié est devenue oublieuse et ingrate! Il y a longtemps qu'Ovide, exilé et pleurant au

souvenir de ceux qui ne pensaient plus à lui, s'écriait dans sa douleur (11*) :

Donec eris felix, multos numerabis amicos:
Tempora si fuerint nubila, solus eris!

Jamais axiome ne s'est mieux démontré que celui-ci à l'époque où nous vivons. Un ami dans la peine, dans la disgrâce et les souffrances, c'est un être qu'on prend à tâche d'éviter, et dont on ne parle que pour le blâmer, quand on daigne encore s'occuper de lui. Il est enseveli dans les limbes de l'oubli avant sa mort, et il me semble voir un pauvre oisillon blessé par le chasseur et se débattant sur la poussière du chemin, pendant que ses nombreux compagnons s'enfuient à tire-d'aile, et le laissent devenir la proie de son bourreau!

Il résulte de cet article, en réponse à Voltaire, que le christianisme peut sentir et admirablement peindre l'amitié, comme l'antiquité païenne; mais il faut pour cela connaître et pratiquer la vraie charité fraternelle; il faut se hâter de faire disparaître le honteux égoïsme de notre époque, et montrer que, malgré le malheur même, on reste fidèle au sentiment d'affection qui nous a lié à un ami dans des temps plus heureux.

AMOUR. — Cette passion est-elle bornée au physique?

Voltaire, bien déterminé à avilir l'homme et à l'égaler à la bête, veut que l'amour soit exclusivement physique. Ce n'est pas ainsi que pensait Vauvenargues. Voici comment il s'exprime sur une passion si commune et si dangereuse : « Il entre ordinairement beaucoup de sympathie dans l'amour, c'est-à-dire une inclination dont les sens forment le nœud; mais, quoiqu'ils en forment le nœud, ils n'en sont pas toujours l'intérêt principal : il n'est pas impossible qu'il y ait un amour exempt de grossièreté. »

Les mêmes passions peuvent avoir des effets différents dans les hommes : le même objet peut leur plaire pour des motifs opposés. Que plusieurs hommes soient attachés à la même femme : les uns l'aiment pour son esprit; les autres pour sa vertu, pour sa beauté et même pour ses défauts. Il est donc possible de chercher dans l'amour quelque chose de plus pur que la satisfaction des sens. Nous voyons tous les jours, dans le monde, qu'un homme, ayant à choisir une compagne parmi un grand nombre de femmes, ne se décide pas toujours pour celle qui a le plus de grâces extérieures, et qui lui paraît la plus belle. D'où vient cela? c'est que chaque beauté exprime un caractère particulier, et celui qui s'assortit le mieux au nôtre, nous le préférons. C'est donc le caractère qui nous détermine; c'est donc l'âme que nous cherchons; donc ce qui se présente à nos sens nous plaît comme une image des qualités de l'esprit ou du cœur; donc il est vrai que l'âme est ce qui nous touche le plus. Ce n'est pas aux sens que l'âme est agréable, mais à l'esprit : ainsi, l'intérêt de l'esprit devient l'intérêt principal. On n'a qu'à persuader que l'intérêt des sens lui est opposé, on le sacrifiera; et voilà bien l'amour pur.

Mais cet amour pur est encore très-dangereux, et on doit toujours lui préférer l'amitié, s'il est possible qu'elle ne dégénère pas en amour dans les personnes de différent sexe. Nous ne sommes entré dans ces détails que pour relever un peu l'homme que Voltaire cherche à rabaisser. Veut-il donner une idée de l'amour? il la prend chez les brutes; et c'est précisément cet amour voluptueux que les hommes sages, même chez les païens, s'abstenaient de peindre.

Les anciens ont connu deux sortes d'amour : le premier, fils de *Vénus-Uranie*, c'est-à-dire céleste; le second, produit par *Vénus-terrestre* ou *marine*. Le premier amour est, selon Platon, un dieu puissant, qui porte au bien, qui inspire la vertu, établit la paix entre les hommes, change la rusticité en politesse, apaise les discordes, unit les cœurs, adoucit la cruauté, console les affligés, redonne la force aux âmes qui l'ont perdue, et répand sur tout le cours de la vie les délices du bonheur. L'autre amour est le tyran de l'âme, le père de la douleur, des dissensions, la source de tous les désordres, des ténèbres et de l'erreur : ce n'est pas une simple maladie, c'est le composé de tous les maux; il corrompt, il ruine la société; il fait mépriser la vertu et tend des piéges à la sagesse; fils de l'indigence, de l'indiscrétion et de l'enthousiasme, on le peint aveugle et armé d'un flambeau, dont il a plusieurs fois embrasé le monde. Telles sont les couleurs sous lesquelles les païens nous ont représenté l'amour; et c'est pourtant cette passion funeste que des auteurs soi-disant chrétiens, tels que Voltaire, cherchent à inspirer d'une manière si coupable! — *Voy.* CHAUDON, art. *Amour*, I, 35.

* L'amour physique a toujours régné dans le monde, et il a causé d'incalculables malheurs. C'est pour les prévenir, ou pour y porter remède, que la religion établit des prescriptions d'une extrême sévérité : elle nous force à prendre les précautions les plus minutieuses et à subir les plus douloureux sacrifices. Mais, loin de lui en vouloir, on devrait la bénir mille fois le jour, de la sagesse et de la pureté sublimes de sa morale, car elle n'a pour but, en nous conservant dans l'innocence, que de nous faire goûter une paix intérieure, un calme divin que toutes les joies sensuelles ne peuvent jamais égaler. C'est par là, comme dit saint Paul, qu'on spiritualise le corps, et qu'on s'élève au niveau des anges, pour leur être un jour, associés. Les âmes d'élite, qui vivent dans une sphère pure et céleste, enseigneront victorieusement à Voltaire comment on pratique l'amour, en maîtrisant, ou en bannissant même du cœur, toutes les délicatesses physiques.

Nous ne voulons pas rappeler ici les dé-

(11*) OVID., *Trist.* I, VIII, 5.

plorables conséquences de l'amour sensuel; nous en disons quelques mots à l'article SENSUALISME. Jamais question fut-elle plus opportune dans les temps actuels? C'est surtout chez les sociétés vieillies et gangrenées par l'excès de la civilisation que le scandale des mœurs est porté aux dernières limites. Comptez, si vous le pouvez, les familles divisées, et forcées quelquefois à s'expatrier au loin, les positions honorables perdues à tout jamais, le déshonneur et l'infamie amassés jusqu'au tombeau, sur des têtes quelquefois bien jeunes encore; l'avenir le plus beau et le plus doux, fermé sans retour, de brillantes espérances cruellement évanouies, les remords, les chagrins, souvent l'abandon et la misère, le mépris public, en un mot, pour tout partage, les regrets et les larmes. Voilà quelques-uns des résultats inévitables que cette funeste passion amène toujours, quand elle est seule consultée et qu'on se livre à sa tyrannie. Alors, il n'y a plus rien de sacré; on foule aux pieds tous les devoirs, et ce n'est qu'au fond de l'abîme, qu'on se réveille, que les illusions fatales se dissipent et qu'on voit sa folie, quand il n'est plus temps! Peut-on croire que Voltaire fasse consister le véritable amour dans cet entraînement aveugle qui sacrifie tout aux jouissances d'un instant? Il ne faut qu'un peu de bon sens pour flétrir une pareille assertion, et l'expérience de chacun doit suffire pour condamner l'infâme théorie de cet écrivain philosophiste.

ANGES. — Voltaire a une plaisante idée sur l'origine des anges. Il prétend qu'en voyant des messagers au service des princes, on s'accoutuma d'en donner aux dieux. La preuve qu'il se trompe, c'est que si la croyance de l'existence des anges avait été le fruit de l'illusion du vulgaire, les sages auraient combattu et rejeté cette erreur, et ils ne l'ont pas fait. Il est vrai que les philosophes païens, et surtout les platoniciens, ont enseigné qu'il y a des êtres spirituels au-dessous du souverain Etre, et qui ont part au gouvernement du monde. Ils ont admis de bons et de mauvais génies; c'est ce que nous appelons *anges* ou *démons*, et c'est ce que les Juifs avaient reconnu avant nous. Ce peuple n'emprunta cette idée de personne; il l'avait et il la professait avant d'être en communication avec les autres nations. Il n'y a aucune preuve qu'ils aient pris des Chaldéens les noms de ces esprits célestes. Il est fait mention des anges, au moins dix fois dans la *Genese*, et on y vit des missions, des apparitions de ces messagers de la Divinité. Il en est parlé cinq fois dans l'*Exode*, deux dans le livre des *Nombres*, un dans celui de *Josué*, huit dans les livres des *Rois*. Nous énumérons ce détail, parce que Voltaire veut insinuer que les Juifs puisèrent la connaissance des anges chez les Perses: sa raison est, qu'avant le livre de *Tobie*, on ne trouve le nom d'aucun ange dans les livres saints. Mais peu importe qu'on y voie le nom, pourvu que la chose y soit réellement, et on ne peut pas en douter quand on a lu l'Ecriture. D'ailleurs, on trouve dans l'*Exode* le nom des *Chérubins*, dans Isaïe celui des *Séraphins*, et Daniel parle des *Principautés*.

Mais, dit-on, les sadducéens ne croyaient pas aux anges; il fallait donc qu'il n'en fût pas question dans les livres de Moïse? Pas du tout: les sadducéens n'admettaient point la spiritualité de l'âme; cependant elle était admise et supposée dans les écrits du législateur des Hébreux. Ils étaient ce que sont aujourd'hui nos philosophes; ils se disaient Juifs, ils n'étaient rien, et ne tenaient à aucun dogme de leur religion.

On insiste et on ajoute que, du moins, chez les Juifs, les anges étaient corporels. C'est une fausseté, jamais les Hébreux n'ont eu cette croyance. Ils savaient, comme nous, que ces envoyés de la Divinité prennent une forme corporelle pour se rendre visibles, et pour exécuter les ordres dont ils sont chargés. L'ange qui conduisait Tobie, l'avertit qu'il ne *mangeait et ne buvait* qu'en apparence. (*Tob.* XII, 19.) Remercions la bonté divine de ce qu'elle proportionne ses opérations à notre faiblesse, et de ce qu'elle nous conduit aux biens spirituels par les choses sensibles.

Jésus-Christ et les apôtres ont rendu témoignage de l'existence des anges et des démons; c'est aussi la fin de toute l'antiquité chrétienne. Quelques Pères ont supposé qu'ils avaient des corps, quoique subtils; mais cette opinion n'est pas celle du plus grand nombre, et ils n'admettaient vraisemblablement la corporalité des anges que dans le sens des Juifs, qui leur donnaient des corps seulement pour les fonctions qu'ils avaient à remplir sur la terre.

Les mahométans et bien d'autres peuples, dans les différentes contrées du monde, ont aussi admis des anges et des démons: il est probable qu'ils tiennent cette croyance des Juifs ou des Chrétiens.

L'auteur des livres de la *Hiérarchie céleste* est le premier qui ait distingué les anges en trois hiérarchies, et chaque hiérarchie en trois ordres. La première est des *Séraphins*, des *Chérubins* et des *Trônes;* la seconde, des *Dominations*, des *Vertus* et des *Puissances;* la troisième des *Principautés* des *Archanges* et des *Anges*. Ainsi les anges, qui donnent leur nom à tous les esprits célestes, sont du dernier ordre et de la dernière hiérarchie. Ils sont envoyés pour les choses ordinaires, et c'est en cela qu'on les distingue des archanges, à qui sont confiées les missions importantes.

Les Juifs distinguent aussi différents ordres d'anges, et placent à leur tête *Métatron*, c'est le saint Michel des Chrétiens. Les nations, et même les astres, ont, selon eux, des anges tutélaires. Ils ont honoré les anges et ils les honorent encore aujourd'hui; quelques-uns même ont porté ce culte trop loin. Ils ont composé des prières pour eux, mais

quelques rabbins les ont retranchées; il en reste néanmoins des vestiges.

Quant aux caractères particuliers qui différencient les chœurs des esprits célestes: les *Séraphins* brûlent d'un amour divin, plus ardent que celui des autres anges. Les *Chérubins* sont plus éclairés. Les *Trônes* servent comme de siége à la majesté divine. Les *Vertus* opèrent les signes miraculeux. Les *Puissances* répriment le pouvoir des démons. Les *Dominations* exercent leur pouvoir sur les hommes, et les *Principautés* sur les Etats. Les *Anges* et les *Archanges* sont les ministres et les ambassadeurs de la Divinité, et nous avons la différence qui les distingue.

Voilà l'explication que nous fournissent les théologiens sur les différents chœurs des anges. Les saints Michel, Gabriel et Raphaël sont honorés d'un culte plus particulier dans l'Eglise, parce que ce sont les seuls dont l'Ecriture nous fournisse le nom. Si quelques scolastiques ont agité les questions vaines et ridicules sur le nombre, l'ordre, la nature et les facultés des anges, au lieu de s'en tenir aux livres saints et à la tradition, les incrédules ne doivent pas en prendre occasion d'insulter à la religion qui est toujours vraie, et qui ne saurait se trouver responsable des idées fausses, bizarres, excentriques de ceux qui l'enseignent. Ceux-ci feraient mieux de s'en tenir à ce qui est affirmé et reconnu par l'Eglise: elle nous dit que non-seulement les royaumes et les provinces, mais tous les Chrétiens individuellement, ont un ange gardien. Il paraît que l'auteur du *Dictionnaire philosophique* n'était pas inspiré par son bon ange, lorsqu'il a écrit ce livre abominable, et tant d'autres ouvrages impies et funestes, sortis de sa plume. (Chaudon, art. *Anges*, 1, 38.)

* Quand même les monuments historiques et les croyances de tous les peuples du monde, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, ne viendraient pas hautement attester l'existence des anges et des démons; quand même la religion n'en ferait pas un dogme de foi, nous pourrions demander en quoi il répugne à la sagesse, à la bonté, à la puissance de Dieu, d'avoir créé des êtres d'une nature supérieure à celle de l'homme, et destinés à servir d'agents de ses volontés saintes. Le maître souverain qui a donné l'existence à une variété infinie de créatures, depuis l'humble ciron et les infusoires, jusqu'à l'éléphant colossal et jusqu'à l'homme, s'est-il arrêté là, dans la chaîne immense qui rattache la création à son trône éternel? C'est ce que nous ne pouvons admettre, au point de vue simplement philosophique.

Nous croyons, au contraire, que l'homme est l'anneau intermédiaire qui unit le monde visible au monde invisible; que par son âme il tient aux êtres immatériels, comme il tient par son corps, aux animaux et aux choses terrestres. Sa double substance le constitue citoyen des deux patries: il tend une de ses mains au ciel et l'autre à la terre. Qui empêche qu'au-dessus de lui, il y ait une série d'intelligences, uniquement spirituelles, et plus ou moins parfaites, qui remontent par une autre gradation successive, jusqu'à Dieu, aussi près qu'il est possible à des créatures? Nous appelons ces esprits célestes des anges, et la raison ne peut rien supposer qui soit en opposition avec leur existence.

Or, il suffit de reconnaître que cette création des anges est quelque chose d'utile, de louable, de grand, de vraiment digne de Dieu pour admettre qu'elle a dû avoir lieu dans l'origine des temps. Donc cela est, indépendamment des preuves que nous fournissent la religion et les traditions de tous les peuples.

ANTHROPOPHAGES. — Quels peuples étaient coupables de cette horreur. Les peuples qui vivent de chair humaine ont été plus nombreux qu'on ne le pense. Il y en a eu autrefois dans la Scythie; il y en a encore dans l'Amérique et dans l'Océanie; mais personne jamais ne s'était avisé de dire que les Juifs étaient dans un usage aussi affreux. Il n'y a pas de loi dans le monde qui ait condamné l'homicide plus sévèrement que celle de Moïse, et qui ait dû, parconséquent, éloigner davantage de l'infamie dont Voltaire accuse les Hébreux. Il veut qu'ils aient sacrifié des hommes à la Divinité; mais il prouve mal une pareille assertion. Un législateur, un prophète annonce au peuple de Dieu qu'il tombera dans tous les crimes imaginables, s'il transgresse la loi, est-ce une raison de conclure que ce peuple y soit tombé? Une partie de Lisbonne fut engloutie par un tremblement de terre, en 1755; nos prédicateurs nous annonçaient le même sort, si on ne changeait pas de vie. Eh bien! Voltaire en conclura-t-il que la France a essuyé autant de secousses que le Portugal? Les menaces des ministres de la parole de Dieu ne se prennent pas toujours à la lettre; et ils annoncent quelquefois des maux extraordinaires pour nous garantir de nos vices les plus ordinaires. Ils ne sont pas pour cela de faux prophètes.

* [Non, sans doute: mais si des tremblements de terre comme celui de Lisbonne, dans le dernier siècle, n'ont pas ébranlé et détruit nos grandes cités, nous avons éprouvé une effroyable secousse qui n'est pas encore apaisée, et qui a complétement anéanti l'édifice de la société française. On a été obligé de le rebâtir, depuis soixante ans, sur des bases nouvelles; mais le sol tremble toujours; de fréquentes éruptions amènent des catastrophes, et on n'ose penser à ce que nous réserve l'avenir. Qui a déchaîné le volcan populaire? Qui élargit, tous les jours, son cratère mal éteint? C'est précisément l'oubli de la loi divine et le mépris de ses menaces. Que faudrait-il pour l'apaiser et pour établir un calme heureux et durable? Se rattacher sincèrement aux principes salutaires qui ont toujours été la vie des nations, les suivre avec une entière fidélité, et comme ils marquent à chacun sa place; comme ils assignent à

chacun ses droits et ses devoirs, comme ils tracent à chacun une route assurée, la société retrouverait bientôt la paix, la sécurité et le bien-être, dont elle ne jouit plus que par intervalles !]

Nous comprenons assez que la comparaison de ce qu'avait prédit Moïse avec les pronostics lugubres de nos orateurs n'est pas absolument juste. Le législateur des Israélites était inspiré : les prédicateurs ne le sont pas; mais la similitude que nous avons essayée et qui ne vaudrait rien aux yeux d'un théologien, est très-admissible à l'égard de Voltaire qui ne reconnaît pas l'inspiration des livres saints. Nous apportons là un raisonnement humain contre un écrivain qui ne raisonne qu'humainement, et c est dans ce sens que le lecteur intelligent doit accepter nos paroles.

Nous sommes souvent punis, et la main de Dieu se fait sentir dans le cours de notre vie, d'une manière plus ou moins sévère. Si les Juifs transgresseurs de la loi ne mangèrent pas des hommes, ils éprouvèrent d'autres châtiments qui les forcèrent plusieurs fois à rentrer en eux-mêmes.

On prétend que la terre de Chanaan avait été autrefois habitée par des hommes d'une taille gigantesque, qui se repaissaient de chair humaine. Mais c'est une opinion très-peu fondée, et quand elle serait plus certaine encore, elle ne prouverait pas que les Juifs, exterminateurs de ce peuple barbare, eussent hérité de ses abominables usages. Quelques auteurs font remonter jusqu'au déluge l'origine de l'anthropophagie, et attribuent aux géants, le premier exemple de cette atrocité. Mais quelle preuve en ont-ils? Aucune, et nous le redirons encore, en supposant que leurs assertions fussent entièrement fondées, elles ne prouveraient absolument rien contre les Juifs.

Il serait à souhaiter qu'on pût justifier de même les autres peuples, mais cela est assez difficile. La plupart des historiens parlent des Scythes et des Sarmates, comme se nourrissant de cadavres. Juvénal fait mention de certains peuples d'Egypte, qui, semblables aux tigres, déchiraient entre leurs dents, les hommes qui venaient d'être frappés de mort. Mais il ne faut pas rendre la nation entière responsable des abominables coutumes de quelques habitants, comme le prétend Voltaire. On peut adorer des crocodiles et des oignons, épargner les hommes et même s'abstenir de viande. Je crois difficilement Tite-Live, quand il me raconte qu'Annibal faisait manger de la chair humaine à ses soldats pour les rendre plus féroces. Un historien romain n'est guère croyable sur les Carthaginois, excepté quand il leur donne quelques louanges.

L'anthropophagie est, en général, plus commune chez les peuples qu'on a récemment découverts. Américo Vespuce rapporte qu'il a vu des hommes et des femmes manger, sans horreur et sans aucune répugnance, de la chair humaine. Le fils dévorait avidement le corps de son père, et chacun tirait gloire de s'être repu davantage dans ces odieux festins. Les Caraïbes et les Cannibales de l'Amérique, et ceux des îles de l'Océanie, ont encore surpassé les autres peuplades en férocité : on en a vu qui arrachaient de jeunes enfants du sein de leur mère, parce qu'ils trouvaient plus de goût dans cette chair tendre et délicate.

Les Indes orientales offrirent à nos premiers voyageurs le spectacle affreux de l'anthropophagie. Quand les Européens y abordèrent, tous ceux d'entre eux que les habitants pouvaient prendre étaient mangés vifs. Les Javanais se nourrissaient aussi de chair humaine, avant qu'ils eussent embrassé le mahométisme. Les Péguans avaient la même coutume, et on vendait publiquement cet horrible aliment. La plupart des Cafres étaient aussi anthropophages, et particulièrement les Zinvas. On raconte que, dans l'année 1589, ils firent une course dans l'intérieur de l'Afrique, au nombre de quatre-vingt mille; et ils dévorèrent tous les hommes, en ruinant, en dévastant le pays sur une étendue de plus de 300 lieues. Barthéma dit que les habitants de la grande Java vendaient leurs parents à des hommes qui les achetaient pour les manger. Telle est l'effroyable dégradation où tombe la nature humaine, lorsqu'elle est livrée à elle-même, sans le secours des lumières de la religion et des sentiments qu'elle inspire.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer ne doivent pas sembler un hors-d'œuvre. Ils prouvent, contre l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, combien il est faux que nous ayons *beaucoup plus d'exemples de filles et de garçons sacrifiés que de filles et de garçons mangés.* Les sacrifices du sang humain n'ont eu lieu qu'à l'époque des grandes calamités, et tous les historiens en parlent comme d'un événement extraordinaire, au lieu que l'usage barbare de l'anthropophagie a été commun à bien des peuples.

Je ne sais pourquoi Voltaire compare l'anthropophagie aux cruautés qui se commettent sur le champ de bataille; cruautés souvent exagérées et qu'on ne peut qualifier d'assassinats, quand le soldat combat pour la défense ou la gloire de sa patrie. Mais supposons que ce soit des meurtres : ces meurtres sont horribles, sans doute, non-seulement dans l'exécution, mais dans les principes : dira-t-on, malgré cela, que la barbarie de se nourrir de chair humaine n'est pas mille fois plus dangereuse dans les conséquences? J'ai pris du goût à un certain plat qui m'offrait la viande bien apprêtée de mon ennemi; ce goût se réveillera chaque jour avec mon appétit; après avoir mangé mon adversaire à déjeûner, je mangerai peut-être mon ami à dîner et mon père à souper. Quiconque excuse l'anthropophagie mérite bien de fournir un repas aux peuples souillés de cette barbarie. (Chaudon, art. *Anthropophages*, I, 41.)

*A mesure que les lumières de l'Evangile et les bienfaits de la civilisation chrétienne se propagent dans les différentes contrées

du monde, sous les pas de nos zélés missionnaires, on voit l'anthropophagie disparaître, et elle est remplacée par les mœurs les plus douces. Il suffit d'un pareil fait pour démontrer, contre Voltaire et contre ses disciples, que l'anthropophagie n'a pas sa justification dans l'Ecriture sainte. Au contraire, tous les enseignements et l'esprit de la religion lui sont essentiellement opposés.

APIS.—La superstition vaut-elle moins que l'irréligion?

« Cambyse fit-il bien, quand il eut conquis l'Egypte, de tuer le bœuf Apis de sa main? Pourquoi non? Il faisait voir aux imbéciles qu'on pourrait mettre leurs dieux à la broche, sans que la nature s'armât pour venger ce sacrilége. »

Voilà ce que dit Voltaire et ce que les hommes vraiment politiques ne penseront jamais. Il justifie la leçon que Cambyse donne aux Egyptiens, sans se rappeler qu'il a montré lui-même l'avantage de la superstition sur l'irréligion. « Telle est, dit-il, la faiblesse du genre humain et telle sa perversité qu'il vaut mieux, sans doute, pour lui, d'être subjugué par toutes les superstitions possibles, que de vivre sans religion. L'homme a toujours eu besoin d'un frein, et quoiqu'il fût ridicule de sacrifier aux Faunes, aux Sylvains et aux Naïades, il était bien plus raisonnable et plus utile d'adorer des images fantastiques de la Divinité que de se livrer à l'athéisme. Un athée qui serait raisonneur, violent et puissant, serait un fléau aussi funeste qu'un superstitieux sanguinaire. Quand les hommes n'ont pas des idées saines de la Divinité, des idées fausses y suppléent comme dans les temps malheureux on trafique avec de la mauvaise monnaie, quand on n'en a pas de bonne. Le païen craignait de commettre un crime, de peur d'être puni par ses faux dieux; le Malabare craint d'être puni par sa pagode. Partout où il y a une société établie, une religion est nécessaire; les lois veillent sur les crimes publics, et la religion sur les crimes secrets.» (VOLTAIRE, *Traité de la tolérance*, chap. 20.)

Voltaire dit encore ailleurs: « Philosophez tant qu'il vous plaira entre vous, je crois entendre des amateurs qui se donnent un concert d'une musique savante et raffinée: mais gardez-vous d'exécuter ce concert devant le vulgaire ignorant et brutal; il pourrait vous casser vos instruments sur vos têtes. Si vous avez une une bourgade à gouverner, il faut une religion. »

Par ce principe, qui est très-vrai, Voltaire condamne certainement Cambyse qu'il a voulu justifier dans son *Dictionnaire philosophique*. Comment concilier de pareilles contradictions? Voltaire nous en a donné le moyen, en se peignant ainsi lui-même: « Je ne suis sûr de rien. Je crois qu'il y a un Etre intelligent. Je tâtonne dans l'obscurité sur tout le reste. J'affirme une idée aujourd'hui, j'en doute demain, après demain je la nie, et je puis me tromper tous les jours. » (L'A B C, *dernier dialogue.*)

* Avec ce pyrrhonisme affecté et ces contradictions sur la *nécessité de la religion*, ou sur *les avantages même de la superstition*, comment Voltaire peut-il s'ériger en docteur et prêcher ce que bon lui semble? Quand on n'est *sûr de rien*, on ne doit rien affirmer, et il est plus sage de garder le silence. Mais, est-il bien vrai qu'on ne *soit sûr de rien*? Qui oserait le prétendre avec les témoignages et les preuves qui nous accablent de toutes parts? Je défie tous les incrédules d'aller plus loin que le doute, et c'est pourtant *sur un doute* qu'ils risquent ce qu'il y a de plus cher, de plus important et de plus sacré, c'est-à-dire la connaissance de la vérité et le bonheur de leur avenir éternel!

APOCALYPSE. — Ce livre contient les révélations dont Dieu honora l'apôtre saint Jean dans l'île de *Pathmos*. Quelques anciens écrivains ont douté qu'il fût l'ouvrage de cet évangéliste. Les Eglises grecques ne le reçoivent pas comme livre canonique, d'après ce que rapporte saint Jérôme: l'Eglise latine l'a toujours inséré dans son canon sous le nom de saint Jean. Il y est désigné d'une manière spéciale dans ces mots qui ne peuvent convenir qu'à cet apôtre. *A Jean qui a publié la parole de Dieu, et qui rend témoignage de tout ce qu'il a vu de Jésus-Christ.* Ce livre est adressé, d'ailleurs, aux sept Eglises d'Asie, dont il avait le gouvernement, et il est écrit de l'île de Pathmos, où toute l'antiquité convient que l'illustre évangéliste a été exilé.

On ne peut pas assurer que saint Justin soit le premier qui ait parlé de cet ouvrage sublime, ainsi que l'affirme Voltaire, parce que plusieurs écrits qui ont pu en faire mention ont été perdus. Ensuite, il n'a pas lu tous les livres que le temps nous a conservés depuis cette époque. Pour infirmer le témoignage de saint Justin, ce Père de l'Eglise, cet apologiste savant, devrait être, selon Voltaire, enfermé dans *les petites maisons*. Mais les gens sensés ne se laissent pas ébranler par ces injures scandaleuses. Ils renvoient *aux petites maisons* ceux qui voudraient y enfermer les autres.

Nous n'ignorons pas que certains auteurs ont prétendu que l'*Apocalypse* a été composée par Cérinthe; mais il est probablement question d'une *Apocalypse* falsifiée et différente de l'ouvrage de saint Jean. Il y avait une *Apocalypse* de saint Pierre, une de saint Paul, une d'Abraham: on a pu faire également une *Apocalypse* de saint Jean, avant que l'apôtre bien-aimé n'écrivît la sienne.

Voltaire a beau mépriser ce livre. Il est certain que les Pères les plus célèbres et nos savants le plus justement renommés en ont fait un cas infini. C'est comme la conclusion des saintes Ecritures. Tout y est proposé en vision, et d'une manière très-élevée, selon le style des anciennes prophéties, avec lesquelles cette révélation a beaucoup de rapports. Mais autant la nouvelle alliance est au-dessus de l'ancienne,

autant saint Jean paraît supérieur aux autres prophètes. C'est précisément cette supériorité qui rend la prophétie de l'*Apocalypse* plus difficile à expliquer. S'il est important d'avoir une grande pénétration d'esprit et une profonde humilité de sentiments, à la lecture des livres saints, c'est surtout pour l'*Apocalypse* que cela est nécessaire, car chaque mot est un mystère difficile.

Plusieurs esprits trop curieux, s'étant imaginé qu'ils avaient entièrement compris le sens de ce chef-d'œuvre, sont tombés dans les plus ridicules rêveries. Ils n'ont pas senti que Dieu s'est réservé la connaissance de ses secrets, et qu'il nous en dévoile, de temps en temps, autant qu'il lui plaît, pour sa gloire et pour notre salut. C'est à la prétention superbe des interprètes que nous devons le nombre immense de commentaires sur l'*Apocalypse* dont le catalogue seul formerait un énorme volume. Parmi les écrivains qui se sont exercés dans le XVII^e^ siècle, il faut distinguer l'immortel Bossuet : sans toutefois en exclure les autres interprètes qui se sont bornés à la lettre. Il dit formellement qu'une « interprétation, même littérale de l'*Apocalypse* ou des autres prophètes, peut très-bien concorder avec les autres ? Qui ne sait, ajoute l'illustre évêque de Meaux, que la fécondité infinie de l'Ecriture, n'est pas toujours épuisée par un seul sens. Qui ne voit donc qu'il est très-possible de trouver un sens très-suivi et très-littéral de l'*Apocalypse*, parfaitement accompli dans le sac de Rome sous Alaric, sans préjudice de tout sens qu'on trouvera devoir s'accomplir dans la suite des siècles? »

On voit que le savant prélat pensait d'une manière judicieuse, même en rappelant les fausses idées de quelques autres commentateurs. Il est facile de comprendre pour quelle raison Voltaire méprise l'ouvrage de Bossuet ; mais le nom d'un pareil génie et d'un théologien aussi profond n'a pas besoin du suffrage de Voltaire.

* Il me semble qu'on ferait bien de se renfermer chacun dans sa sphère, et de n'outrager ni les vivants ni les morts, ni les saints, ni qui que ce soit, au lieu d'attaquer indifféremment tout ce qui se rattache à l'autel et aux solides bases de l'ordre social.

APOLLONIUS DE TYANE.—*Savie.*—Voltaire, en parlant des miracles, cite beaucoup ceux d'Apollonius de Tyane. Avant de les examiner, faisons connaître celui à qui on les attribue. Cet homme, que les païens ont opposé à Jésus-Christ, avait toutes les qualités capables d'attirer et de séduire la multitude, c'est-à-dire la partie du genre humain qui ne juge des choses que par l impression qu'elles font sur les sens. Il était né à Tyane, en Cappadoce, d'une famille ancienne et noble, qui avait de grandes richesses. Doué d'un esprit remarquable et d'une excellente mémoire, il avait encore l'avantage de parler très-bien le grec, et il était admirablement bien fait de sa personne. Sa physionomie noble et agréable charmait tout le monde. Ennemi de la bonne chère, il ne se nourrissait que de légumes, et s'abstenait de vin, parce qu'il le croyait capable de troubler la sérénité de l'âme. Après avoir distribué son bien à ceux qui pouvaient en avoir besoin, il se retira dans un temple. Il renonça au mariage, et vécut dans le silence pendant plusieurs années. Il fit ensuite quelques voyages, apaisant des séditions, instruisant les hommes avec une sorte d'autorité, n'employant qu'un discours simple, des sentences courtes et solides, des expressions propres et en même temps énergiques. « *Je ne cherche pas à tâtons, comme les autres philosophes*, disait-il, *le sage doit parler comme un législateur qui ordonne aux autres les choses dont il est persuadé.* »

Ce ton d'autorité, qui annonçait une âme vaine et fière, fut précisément ce qui lui amena des sectateurs : le peuple a quelquefois besoin d'être bravé pour se trouver dompté.

Plusieurs villes lui rendirent des hommages publics ; tout le monde le suivait ; les artisans même quittaient leurs métiers. Les oracles les plus fameux célébraient ses louanges. On lui envoyait des députations pour le consulter sur la règle de conduite qu'il faliait suivre. Il exhortait les hommes à tout quitter pour s'appliquer à la philosophie et à une vie sérieuse. Il se mêla de faire quelques prophéties, et affectait de chasser les démons qui entraient et sortaient volontiers à la parole d'un homme dont ils dirigeaient toutes les démarches, espérant par là obscurcir les miracles des Chrétiens qui les chassaient tous les jours. Apollonius blâmait fortement les désordres du paganisme, et voulait qu'on vécût d'une manière conforme aux règles de la morale la plus épurée. Le démon voyait quelle impression faisait sur les hommes les mœurs des Chrétiens, et combien les excès des païens étaient capables de décrier l'idolâtrie, et d'en montrer l'absurdité ou l'infamie. Il savait que les individus les moins vertueux se laissent prendre aux dehors de la vertu. Il n'est donc pas étonnant que cet esprit séducteur ait dressé de nouvelles batteries, et qu'il ait formé des philosophes dont la conduite extérieure parût irréprochable.

Apollonius exécuta un grand voyage pour converser avec les brachmanes des Indes, et voir, en passant les mages de la Perse. A Ninive, un disciple nommé Damis s'attacha fortement à lui, et le suivit partout écrivant toutes ses paroles et les moindres particularités de ses actions. Mais, il ne nous reste de cette histoire que ce qu'en a recueilli le sophiste Philistrate, romancier imbécile qui a vécu deux cents ans après Apollonius. Il suffit de lire ses récits pour voir combien ils sont fabuleux. Apollonius opéra quelques prétendus miracles à Ephèse, et entreprit de délivrer cette ville de la peste. Il s'élevait en même temps avec force contre les désordres qui y régnaient,

et il ne réussit pas mieux à l'en préserver que de la contagion. Dans la ville d'Athènes, il parla vigoureusement contre les bacchanales, et se plaignit de ce qu'au lieu de spectacles réglés, ce n'était par toute la ville que danses lascives, où l'on voyait les uns habillés en nymphes, les autres en bacchantes, et représentant les poésies d'Orphée.

Il les rappelait au courage et à la vertu de leurs ancêtres; il condamna aussi les combats des gladiateurs. Il visita les temples de la Grèce qui étaient fameux par leurs oracles et tous les lieux où se faisaient des combats en l'honneur des dieux. Etant à l'isthme de Corinthe, il dit: *Cette langue de terre sera coupée, ou plutôt ne le sera pas.* On prit cela pour une prédiction de l'entreprise de Néron, qui voulut percer l'isthme et qui, après avoir commencé, n'acheva pas. Mais il était bien difficile qu'une telle prophétie n'eût pas son accomplissement. Enfin, Apollonius vint à Rome, après avoir parcouru toute la Grèce en charlatan qui se pique de toutes les vertus, et qui en fait un vain étalage.

Il y eut une éclipse de soleil pendant son séjour à Rome, et le tonnerre gronda en même temps. Apollonius dit, en regardant le ciel: « *Quelque chose de grand arrivera et n'arrivera pas.* » C'est ainsi qu'il prophétisait pour ne pas se tromper. Le troisième jour après, comme Néron était à table, la foudre tomba près de lui, et fit tomber la coupe qu'il élevait dans ses mains pour boire. On crut qu'Apollonius avait voulu dire qu'il s'en faudrait peu que l'empereur ne fût frappé. Il était connu de Vespasien, qui l'honorait comme un homme divin et lui demandait des conseils. Mais, dans la suite, ayant parlé avec liberté contre la tyrannie de Domitien, il essuya une persécution qu'il affecta de soutenir avec beaucoup de constance et de courage. Il mourut l'an de Jésus-Christ, 97; on lui dressa des statues, et on lui rendit les honneurs divins. Après le grand bruit qu'il avait fait pendant sa vie, il ne laissa ni disciples, ni sectateurs, et cette réputation extraordinaire qu'il avait eue pendant sa vie n'aboutit à aucun résultat. Sa mémoire fut cependant honorée pendant quelque temps; mais elle s'évanouit bientôt avec les ténèbres de l'idolâtrie. Tout ce qu'il reste de lui, c'est l'idée d'un homme qui dédaignait superbement le luxe et la mollesse, mais qui était incapable de se refuser l'encens des applaudissements.

Examinons maintenant les prodiges qu'on lui attribue.

C'est Philostrate, auteur bien romanesque et crédule, qui les a racontés, et c'est d'après lui que les impies les répètent: la folie fait valoir le mensonge dans cette occasion.

On prétend, d'abord, qu'Apollonius a fait autant de miracles que Jésus-Christ. En premier lieu, si l'on en croit son historien, la naissance de ce thaumaturge fut miraculeuse. Sa mère apprit de la bouche même de Protée, sous la figure d'un dieu marin, que lui-même allait naître d'elle. Sur ces entrefaites, elle vit des cygnes dont les chants agitaient l'air, et semblaient présager la gloire de l'heureux enfant qu'elle allait mettre au jour.

Ce récit paraît évidemment une fable dans le genre des contes des fées. Nos philosophes sont libres d'y ajouter foi, mais les gens sensés voudraient que Philostrate les eût au moins précautionnés contre le doute par d'irrécusables témoignages. Plus le fait qu'il raconte est surprenant, plus il est important de l'appuyer sur des preuves authentiques. Chose étrange! on nous dit ce qui est contraire à toute raison, et l'on n'essaye pas même de le rendre croyable! Cela est vrai, parce que la mère d'Apollonius l'assure. Voilà une belle garantie! A-t-on jamais soumis la foi des hommes à de pareilles épreuves? Que ne dirait-on pas contre les dogmes de la religion, si elle n'avait que des appuis aussi fragiles et aussi trompeurs!

Quand nous disons de Jésus-Christ que les esprits célestes ont annoncé aux hommes le prodige de sa naissance, nous rapportons un fait public; les témoins sont là; l'événement est attesté par les pasteurs qui se trouvaient sur les lieux. Le témoignage, si je puis le dire, marche toujours à côté du miracle, et nos historiens sacrés ne cessent d'apporter la preuve de ce qu'ils avancent. Mais ici vous ne voyez rien de pareil. Philostrate n'a pas un auteur, pas un témoin à citer. Tout lui manque, jusqu'à Damis qui n'a jamais parlé de cette naissance merveilleuse. Que signifie donc la hardiesse téméraire avec laquelle on ose ici comparer Apollonius avec le Dieu des Chrétiens? Peut-on être impartial, équitable, et produire de tels parallèles?

Qu'on dise, tant que l'on voudra, sur la déposition de Philostrate, qu'à son retour des Indes, Apollonius ne trouva point de maux dans la Grèce qui fussent rebelles à son pouvoir, ma réponse est toujours la même contre ces vagues assertions, et je ne cesse de répéter: Où Philostrate a-t-il pris ce qu'il avance? Quelles sont les raisons qu'il allègue pour me convaincre? Si ces guérisons innombrables ont eu tant de témoins, ces témoins où sont-ils? que disent-ils? Pourquoi Philostrate est-il seul à parler? L'univers entier devait-il rester muet pendant un siècle entier sur toutes ces merveilles? Ceux qui avaient été guéris ne pouvaient-ils pas le faire entendre dans les différentes contrées du monde, et préparer un sujet d'admiration aux siècles à venir? Un silence général et profond laisse ignorer tous ces prodiges. Ce n'est qu'à la fin du IIe et même du IIIe siècle de l'Eglise, que ces faits miraculeux commencent à s'ébruiter. Est-il possible de les admettre comme vrais et sincères? Au contraire, ne répondra-t-on pas: C'est le goût de la fable qui les a inventés, et c'est la jalousie, la haine contre le christianisme qui les a propagés, dans le but de suspendre

les progrès de l'Evangile ou d'en amener la ruine.

Mais, quand même ces guérisons seraient aussi vraies qu'elles paraissent mensongères, de quel droit les honore-t-on du titre de prodiges ? Est-ce qu'il n'y a pas une connaissance des remèdes, un art humain et une science particulière qui doivent aider à rendre la santé perdue ? Apollonius, dans ses courses immenses, a pu apprendre quelques-uns des secrets utiles et curieux que la nature dispense aux différents climats. Pendant sa longue retraite dans le temple d'Esculape, à Egès, ne s'est-il pas instruit des artifices dont usaient les prêtres de l'idole avec cette foule d'infirmes que la superstition y amenait ? Ce qu'il faudrait nous démontrer, c'est que les maux guéris par lui étaient incurables, et qu'à la seule autorité de sa parole, ils s'enfuyaient loin des hommes qui en étaient affligés. Or, voilà ce qu'opérait Jésus-Christ : c'est ce que ses disciples ont fait après lui, et les Juifs, comme les païens, l'ont avoué. Qu'on lise, à cette occasion, le chapitre onzième du premier livre de *la Religion prouvée par les faits*, on verra les preuves données par l'abbé Houtteville, et si elles ne sont pas décisives, j'accepte les miracles d'Apollonius.

Mais abordons ce qui nous paraît plus sérieux et plus fort. Il est sans doute extraordinaire de rendre la vie aux morts ; c'est plus merveilleux que de guérir des malades. Or, Apollonius de Tyane a ressuscité des morts. Le fait ne peut être mis en question ; il fut public, et Rome entière le vit de ses yeux. Du moins, dans cette circonstance, la comparaison est plus discutable, parce qu'elle paraît plus exacte.

Mais non, elle n'est pas exacte, et l'on va voir si notre dénégation est fondée. Rétablissons le fait comme il est rapporté par Philostrate lui-même. Je ne veux que lui pour juge. Il est dit qu'à Rome Apollonius rappela à la vie une jeune fille de la maison consulaire. Mais suivez attentivement le détail qu'il donne de ce prodige, vous verrez bientôt qu'il en parle comme d'une chose douteuse, quoiqu'on l'ait publiée dans la suite comme certaine. D'abord, il élève jusqu'aux nues le miracle qu'il raconte, et l'égale au prodige d'Hercule arrachant Alceste à la mort : mais ensuite il s'embarrasse, il hésite, il flotte et se rétracte, pour ainsi dire. Ce n'est plus une résurrection dans la rigueur du terme, c'est une espèce de résurrection. Cette fille n'était pas morte, seulement elle paraissait l'être, *obiisse videbatur :* la vie ne l'avait pas quittée, mais une faiblesse en avait suspendu les opérations et les signes apparents. Apollonius n'eut que l'avantage fortuit d'une circonstance favorable, et c'est évidemment la conséquence qui ressort de ces termes si bien choisis : *Puellam excitavit ex hac morte quam videbatur oppetiisse.*

Peut-on raisonnablement penser que Philostrate ait cru une résurrection imaginaire et simulée ? Voyez son air embarrassé et ses expressions douteuses. Il suppose morte la vierge romaine, et il le fallait bien pour la gloire de son héros, mais il n'ose pas l'assurer d'un ton ferme et décidé. Une certaine réserve contraint sa volonté, et il modifie les paroles pour ménager la vérité qui lui opposerait un démenti. Le voilà chancelant dans l'explication de son prodige, et il ne s'aperçoit pas qu'en l'expliquant il le détruit. A la faveur de cette étincelle de vie qu'il est forcé de reconnaître ; à travers ce reste de chaleur imperceptible aux maîtres de l'art, et d'une rosée bienfaisante venue à propos, ne doit-on pas découvrir les causes qu'on voudrait cacher ? Si l'étincelle ne subsistait pas, d'où vient que vous la laissez entrevoir ? Si elle indiquait encore un sentiment de vie, et si la rosée produisit un effet naturel, pourquoi nous vanter le prodige dont vos paroles trahissent l'imposture et l'incertitude ?

Quelle différence entre cette feinte résurrection et celles dont l'histoire évangélique nous retrace la mémoire ! Déjà la pompe funèbre était préparée pour la fille juive ; déjà le fils de la veuve de Naïm était porté au tombeau de ses pères ; nul souffle de vie ne restait plus en eux. Jésus-Christ les rend néanmoins à la lumière du jour. Il prend la main de l'une ; il parle à l'autre, et tout à coup, dans ces cadavres immobiles, rentre le mouvement qui reproduit le jeu et l'harmonie de tous les ressorts. Lazare est depuis quatre jours dans les entrailles de la terre : sans doute il ne conserve ni sentiment ni reste de chaleur. Cependant Jésus-Christ l'appelle, et Lazare obéit, il se montre aux yeux étonnés de le revoir. Tout un peuple est témoin de ce prodige, et nous en avons l'aveu de ceux mêmes que l'intérêt de parti engageait à nous le contester : voilà une différence encore qu'il n'est pas inutile de remarquer.

Si, d'après l'excellente observation d'Eusèbe, le miracle d'Apollonius eût été véritable, et opéré dans la première ville du monde, l'empereur l'aurait-il ignoré ? Les grands de la cour, les philosophes, le peuple même, si disposé aux acclamations dans les spectacles extraordinaires, eussent-ils gardé le silence ? Les amis d'Apollonius, toujours prêts à le combler de louanges, n'auraient-ils pas porté jusqu'aux oreilles les plus distraites la nouvelle d'un miracle si singulier ? Enfin, Euphrate, ce philosophe célébré par Pline le Jeune, tant d'autres occupés à décrier Apollonius comme un magicien infâme, auraient-ils négligé de citer ce trait contre lui ?—*Voy.* l'article MIRACLES.

Finissons cet article par une réflexion de la plus haute importance. Apollonius fut la merveille du paganisme expirant. Une réputation brillante le suivait partout, mille bouches le préconisaient, les empereurs le vénéraient ; on voulait à Rome lui rendre les honneurs divins et ajouter ce nouveau dieu à des milliers d'autres, qui, la plupart, le méritaient moins que lui. Cependant cet homme célèbre, suscité par le démon pour

devenir le rival de Jésus-Christ, ne put, malgré les prestiges de l'éloquence, les efforts de ses disciples, et l'autorité de ses protecteurs, se faire même une petite secte. Son nom est à peine connu, on ne saurait pas même sans le christianisme, s'il a existé! Et Jésus-Christ, malgré le scandale de sa croix, l'austérité de sa morale, la faiblesse de ses apôtres, la puissance de ses ennemis, domine sur l'univers entier : *Tu solus Dominus; tu solus altissimus, Jesu Christe.* — (Chaudon, art. *Appollonius*, 1er, 49.)

* Résumons en quelques lignes cette longue discussion. Apollonius de Tyane fut un philosophe pythagoricien. Son histoire n'a été recueillie que cent ans après sa mort par Philostrate, à la prière de l'impératrice Julia Domna, femme de Septime Sévère. Le sophiste la servit, selon son goût, de la manière la plus romanesque; l'écrivain sophiste a voulu évidemment copier les évangélistes, mais il a entassé des circonstances et des fables tellement contradictoires ou absurdes qu'il n'a pas même gardé la moindre vraisemblance. Du reste, Apollonius ne doit pas être considéré comme un homme très-vertueux, d'après le témoignage même de son panégyriste ; car, sans parler de ses efforts pour exciter une sédition contre Néron et contre Domitien, il est évident qu'il ne cherchait que les louanges, la célébrité, et qu'il ne s'occupait aucunement de réformer les mœurs.

Eusèbe de Césarée et Lactance ont solidement réfuté le fameux Hiéroclès qui, dans sa haine contre le christianisme, avait osé mettre en parallèle Apollonius et Jésus-Christ. Des historiens graves et véridiques ont nommé Apollonius le singe de Pythagore ; ils attribuent ses prétendus miracles à l'adresse, et trouvent une grande ressemblance entre son histoire et celle que Lucien a donnée du faux Alexandre. Quand on pense aux résultats immenses, prodigieux et si heureux pour le monde que la prédication de l'Evangile a produits depuis dix-huit siècles, on se demande comment des hommes qui se respectent, et qui ont tant soit peu d'égards pour la vérité, osent comparer à Jésus-Christ un Apollonius dont la plupart des aventures sont ridicules, et qui n'a laissé après lui aucune œuvre utile et aucune trace?

ARGENS (Le marquis d'). — *Ses attentats contre la religion.*

Voici un nom dont l'impiété s'est glorifiée, et dont la religion aurait pu s'honorer, si celui qui le portait avait voulu lui consacrer ses rares talents. Né d'une famille noble de Provence, illustre par son ancienneté et ses vertus, fils d'un des premiers magistrats du parlement d'Aix, il ne suivit pas les traces de ses ancêtres. L'emploi grave et honoré de rendre la justice aux hommes lui parut, à ce qu'il dit lui-même, une fonction accablante : la carrière d'officier, plus bruyante, plus favorable aux plaisirs, flattait davantage son goût pour la dissipation et la volupté : il l'embrassa malgré ses parents. Il servit quelque temps, avec distinction, et se trouva au siége de Philipsbourg où il signala son courage. Diverses circonstances l'ayant obligé de quitter son régiment, il se retira en Hollande, et c'est de là qu'il envoya des espèces d'ambassadeurs, du fond de la boutique d'un libraire qui s'était chargé de faire valoir et de publier ses dépêches.

Il mit d'abord en route un Juif, ensuite un cabaliste, enfin un Chinois, et c'est ce qui produisit les *Lettres juives*, les *cabalistiques* et les *chinoises*. Elles ont toutes un air de famille auquel on ne peut pas se tromper. Ces ouvrages tendent à détruire tous les dogmes du christianisme ; et s'ils laissent encore debout l'existence de Dieu, c'est à la condition qu'on ne le représentera pas comme un juge sévère : ce qui, pour les libertins, revient à peu près au même que si on n'admettait pas de Dieu. Ces lettres eurent beaucoup de vogue; mais comme tout s'use, on ne les lit plus guère aujourd'hui. Le fastueux étalage d'une vaine érudition, des plaisanteries de bas étage, un acharnement ridicule contre les moines, un style vif à la vérité, et facile, mais souvent diffus et incorrect, quelquefois ignoble ont dégoûté les lecteurs probes ou intelligents. Le projet d'ailleurs de mettre en scène, tantôt des Chinois, tantôt des Juifs, tantôt des Américains, n'est plus qu'un artifice usé, pour débiter des choses hardies, qui n'auraient, sans cela, aucun sel, ou pour colporter des nouvelles de différent genre.

Après avoir écarté ces impiétés épistolaires, il serait curieux de savoir quelle est la religion de l'auteur des *Lettres juives*. Je l'ignore, ou plutôt il l'ignore lui-même. D'abord il n'est pas juif quoiqu'il en prenne le masque. Il insulte par d'amères ironies la Synagogue d'Amsterdam, à laquelle il dédie néanmoins son cinquième volume. En prenant le nom de juif Caraïte, il reprouve le Talmud des rabbins. Il les accable de railleries et des contes les plus insultants. Il regarde la circoncision comme un usage dont on peut se dispenser. Il fait consister toute la religion dans l'observation de quelques préceptes naturels, sans dire un mot du culte établi par Moïse. Il suppose des Juifs espagnols qui déguisent leur croyance, qu'ils ne la révèlent à leurs enfants qu'au moment où ils peuvent compter sur leur discrétion, et quand ils craignent d'être trahis, ils les empoisonnent avec un venin subtil que les médecins juifs leur distribuent à cet effet. Il attribue les calamités des Juifs à leurs crimes, et il avoue nettement qu'en considérant leur désolation, il est tenté de croire que le Dieu d'Israël a abandonné son peuple pour en choisir un autre. Enfin, il dit que « les Juifs portugais ne sont point circoncis, mangent du cochon, vont dans les temples nazaréens, chantent vêpres, et n'en sont pas moins bons juifs, dans le fond de leur cœur. » (Lettre 115.) On comprend assez que de telles paroles démentent le personnage.

Venons au mahométisme. Il le regarde comme le judaïsme ancien, la foi d'Israël dans son plus grand jour, telle qu'elle subsistait au temps de David. (Lettre 9.) Après avoir lu et rapporté plusieurs passages du Coran, il ajoute : « Je suppose qu'un Turc suive ces préceptes, ne sera-t-il pas honnête homme, vertueux, pieux et digne de l'estime de tout l'univers?» (Lettre 48.) Et dans la lettre 14 : « Je ne saurais comprendre comment un homme qui a les premières notions de la raison, peut donner la moindre croyance aux visions de *Mahomet*... Outre le ridicule, la religion mahométane a quelque chose de sauvage et même de brute. Mahomet connut que sa religion ne pouvait pas résister au plus léger examen : aussi défendit-il d'en disputer que le sabre à la main. »

Accordez, si vous le pouvez ces opinions contradictoires ; tout ce qu'on pourrait dire, c'est que l'auteur a beaucoup de penchant pour les mœurs turques : mais, gardons-nous de juger le prochain, même lorsqu'il nous induit le plus irrésistiblement à porter un jugement sur lui!

A l'égard du christianisme, un Juif doit être indifférent sur toutes les controverses agitées entre les sectes chrétiennes, et cependant il se décide pour les protestants. « Il y a environ deux cents ans que deux hommes fameux vengèrent la raison : ils luttèrent contre l'ignorance de leur siècle, furent les restaurateurs des sciences, et préparèrent le temps d'émancipation qui les suivirent. » On vit bien que ce Juif a écrit dans un pays protestant, et qu'en digne Hébreu il a flatté ceux dont il avait besoin. En cela il ne s'est pas éloigné du caractère qui appartient au personnage dont il a emprunté le nom.

Les *Lettres cabalistiques* sont les *Lettres juives*, amplifiées ou abrégées; c'est vendre deux fois la même marchandise; mais les Juifs modernes sont accusés de ne pas se piquer d'une exactitude scrupuleuse dans le commerce. Le *cabaliste* produit sur la scène des salamandres qui habitent la région du feu, des sylphes qui volent dans les airs, des gnomes qui gardent les mines et les souterrains de la terre, des ondines qui nagent dans les eaux. Ces êtres fantastiques voyagent avec la même légèreté que l'esprit de l'auteur. Ils parcourent l'univers dans un instant connaissent toutes les aventures et tous les acteurs de ce vaste théâtre. Jugez combien leurs lettres doivent être intéressantes! Cet ouvrage aussi sérieux, aussi utile que les contes de fées, est digne d'un écrivain qui a dédié un de ses livres à *Sancho Pança!*

Les conversations des ombres que l'auteur a évoquées ne méritent pas une plus grande attention. Avant lui, on avait déjà imaginé le moyen de faire parler les morts pour ennuyer les vivants. Avec cette méthode, il est fort aisé de passer en revue tous les siècles, de louer ou de critiquer suivant le caprice. Les dialogues postiches n'ont rien de piquant si ce n'est les injures qui les assaisonnent. Opposer Luther à saint Ignace, Jurieu à saint Bernard, Hiparkia à sainte Marie égyptienne, c'est employer l'un pour insulter l'autre ; c'est leur prêter non pas ce qu'ils ont dit et pensé, mais ce que l'on veut dire et penser hautement soi-même. En combinant de cette manière les discours des morts, on trouvera la matière de mille volumes ; seulement en multipliant les satires on n'a pas toujours soin de les varier.

Les *Lettres chinoises*, rentrent encore dans les *Lettres juives*. Il est singulier que l'auteur, qui se plaint sans cesse de la cupidité des moines, ait trouvé dans ces plaintes même de quoi satisfaire sa propre cupidité. Au reste, ce que nous disons ne tombe que sur l'auteur, et le marquis d'Argens prétend n'avoir rempli que la fonction de traducteur. Il aurait pu, à la vérité, ne pas traduire tout ; mais on sait qu'un copiste est toujours enthousiaste de son modèle. C'est ce zèle inconsidéré qui l'a empêché de retrancher des *Lettres juives*, *cabalistiques* et *chinoises*, tant de contes sur les cloîtres, qui pour le sujet et pour le style sont indignes d'un homme de condition, d'un homme bien élevé, et ne peuvent par conséquent être de lui.

Le marquis d'Argens ne se borna pas à célébrer les aventures des autres ; il daigna faire part des siennes au public, dans des *Mémoires* qu'on a réimprimés. Ils sont écrits d'un style ardent et semés de quelques anecdotes historiques; mais il aurait pu ensevelir dans le silence quelques traits peu honorables. Il n'y a qu'un philosophe de cette espèce qui puisse, sans rougir, laisser à la postérité un monument de ses égarements et de ses faiblesses, nous voudrions ajouter de son repentir, quoiqu'il ait fait, amende honorable avant sa mort.

La *Philosophie du bon sens*, qu'il a également publiée, conduit au pyrrhonisme le plus insensé. La spiritualité et l'immortalité de l'âme ne sont pas même des vérités certaines pour notre apôtre du *bon sens*. S'il attaque ces vérités essentielles, base première de toute religion et de toute morale, on imagine bien qu'il n'épargne pas les autres dogmes. L'auteur adresse cette ouvrage à une femme, et on peut croire qu'il n'a voulu faire qu'un roman : mais ce roman a paru fort dangereux, et le parlement de Paris le condamna au feu, en 1759, avec d'autres productions qui étaient dignes de lui tenir compagnie.

Nous ne parlerons pas des écrits laissés encore pas le marquis d'Argens, l'un des auteurs les plus féconds du XVIII^e^ siècle. Quand on a examiné les in-folio d'une bibliothèque, il ne faut pas s'arrêter à détailler les petites brochures.

Ce philosophe qui s'était mis aux gages de Frédéric II, quitta la Prusse, et vint mourir en Provence, en 1770. Il avait des connaissances variées et très-étendues ; il possédait plus d'un talent, et maniait

avec un égal succès le pinceau et la plume. (CHAUDON, art. *d'Argens*, I, 58.)

* Pour compléter cet article, nous dirons que le marquis d'Argens, fatigué des philosophes, et trouvant le joug du roi de Prusse intolérable, employa tous les moyens possibles, afin d'obtenir le bonheur de revenir en France. Après une longue résistance, Frédéric lui accorda enfin un congé, mais à la condition qu'il reviendrait à un jour fixé. Le marquis d'Argens, au moment du retour, tomba malade, et ne put tenir parole; le monarque irrité lui retira toutes ses pensions. Alors se trouvant dégagé, le marquis d'Argens revint dans sa famille en Provence; il y trouva des parents dont les salutaires exemples, autant que le désenchantement de ses illusions, le ramenèrent à cette religion qu'il n'aurait jamais dû abandonner. Il rétracta ses erreurs, demanda qu'on publiât partout son repentir et mourut en chrétien pleinement converti. C'est ainsi qu'aux approches du tombeau on aperçoit d'un autre œil et avec d'autres idées les trompeuses utopies et les jouissances fugitives qui ont pu éblouir pendant quelques années, en séduisant l'esprit ou le cœur. Mais il faut encore une certaine force d'âme pour vaincre, à cet égard, les préjugés, le respect humain, et se mettre au-dessus de l'opposition intéressée ou dangereuse de quelques amis.

ATHÉE. — L'athée est l'homme qui ne reconnaît point de Dieu, qui nie l'existence d'un Dieu. Y a-t-il, et peut-il y avoir de vrais athées? Des sociétés d'athées pourraient-elles subsister? Qu'est-ce que les anciens ont pensé de l'athéisme? Comment ont-ils traité ceux qui en faisaient profession, et qui osaient l'enseigner? Quelles sont les pensées et les jugements des philosophes modernes sur les athées et sur l'athéisme? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans les quatre articles suivants.

I. — *Y a-t-il, et peut-il y avoir de véritables athées.*

De très-grands hommes ont soutenu qu'il n'y avait point d'athées, et qu'il ne pouvait pas y en avoir; de très-grands hommes ont soutenu qu'il pouvait y en avoir, et qu'il y en avait en effet. Ce qu'il y a de singulier en ceci, c'est qu'on a également raison de part et d'autre; c'est que ces deux sentiments, quoiqu'ils paraissent contradictoires, sont également vrais. On en conviendra aisément, si l'on distingue la conviction, du goût et de l'inclination; car alors il est très-facile de démontrer la vérité de l'un et de l'autre des deux sentiments. C'est ce que nous allons faire par les deux propositions suivantes.

PREMIÈRE PROPOSITION. — *Il est impossible qu'il y ait de véritables athées, c'est-à-dire des athées de conviction.*

J'appelle athée de conviction celui qui, ayant attentivement examiné les raisons et les preuves sur lesquelles se fondent ceux qui admettent l'existence d'un Dieu, et les raisons et les preuves de ceux qui nient cette existence, trouve celles de ces derniers plus justes, plus fortes, plus concluantes que celles des premiers. Cette définition admise, je dis qu'il est impossible qu'il y ait des athées de conviction.

1° Parce que l'athée ne peut présenter aucune raison par laquelle il prouve directement qu'il n'y a point de Dieu, et que celui qui reconnaît un Dieu se fonde sur les raisons les plus fortes, les plus convaincantes.

2° Parce qu'il n'y a rien qui choque plus la raison que tous les systèmes que l'athée imagine, pour se dispenser d'admettre l'existence d'un Dieu.

3° Parce que l'athée ne peut pas répondre aux objections qu'on lui fait contre l'athéisme, et qu'on résout aisément toutes celles qu'il fait contre l'existence de Dieu. Développons ces trois genres de preuves.

PREMIÈRE PREUVE. — *L'athée ne peut présenter aucune raison par laquelle il prouve directement qu'il n'y a point de Dieu, et celui qui admet l'existence de Dieu se fonde sur les preuves les plus fortes et les plus convaincantes.*

1° Qu'on examine attentivement les écrits des athées, on verra qu'ils peuvent bien nier l'existence de Dieu, et la combattre, ou faire contre ce dogme des objections que des hommes peu accoutumés aux discussions métaphysiques seraient embarrassés de résoudre. Mais on verra aussi qu'aucun n'a jamais osé entreprendre de prouver directement que cette proposition soit fausse: *Il existe un Dieu;* et l'on serait bien dans l'impossibilité de le prouver. Car pour cela il faudrait faire voir qu'il y a une contradiction, ou du moins une opposition entre ces deux termes: *Dieu et existence*, et que ces deux termes s'excluent mutuellement; car s'il n'y a point de contradiction entre ces deux termes, dès lors l'existence de Dieu est possible; et si elle est possible, elle est actuelle, parce qu'elle est éternelle, indépendante et nécessaire.

Or, il est impossible de montrer qu'il y ait une contradiction, ou une opposition mutuelle entre ces deux termes: *Dieu et existence;* parce que le premier annonce un être qui possède toutes les perfections, et que le second ne sait qu'exprimer une de ces perfections. Donc l'athée ne pourra jamais prouver directement que cette proposition: *Il y a un Dieu*, soit une proposition fausse.

2° Mais celui qui fait cette même proposition: *Il y a un Dieu*, la prouve d'abord directement par les raisons les plus fortes et les plus convaincantes. Il montre la nécessité qu'il y a d'admettre une première cause de tout ce qui existe, et une sagesse infinie qui a ordonné, disposé et réglé d'une manière admirable, tout qui existe. Or cette première cause, et cette intelligence infinie, c'est ce qu'on appelle Dieu.

La nécessité de cette première cause s'aperçoit d'abord. Car rien ne s'est fait soi-même; tout ce que nous voyons doit son existence à un autre être qui existait avant lui. Un arbre, une plante vient d'une semence, d'un germe; un animal est procréé par un autre animal. Mais bornons-nous à l'homme. L'homme sent bien qu'il ne s'est pas fait lui-même, et qu'il n'a pas pu se donner l'être. Il comprend bien que ses auteurs semblables à lui ne se sont pas donné non plus la vie. En remontant ainsi de génération en génération il trouvera toujours la même impuissance. En raisonnant, il se verra obligé d'en venir à un premier homme; car une succession éternelle de génération est une absurdité qui révolte le bon sens, qui effraye la raison, et qui n'est pas même adoptée par ceux qui osent en parler. Mais ce premier homme, qui l'a fait? Qu'on fasse attention à ce que nous venons de dire de l'impossibilité qu'un homme se soit donné l'être à lui-même. Il faut donc nécessairement qu'il y ait un premier être, un créateur, un Dieu.

La nécessité d'admettre une intelligence infinie n'est pas plus difficile à prouver. Car qu'un homme jette des regards attentifs sur le beau spectacle que lui présente l'univers; qu'il remarque cet ordre si admirable et si constant qui règne dans toute la nature; qu'il saisisse l'harmonie merveilleuse qui en lie ensemble toutes les parties; qu'il entre dans l'examen détaillé des plus petits êtres. Tout ce qu'il découvrira le plongera dans l'étonnement et deviendra pour lui un sujet inépuisable d'admiration. Lui viendra-t-il seulement dans la pensée, que tout cela pourrait bien être l'effet du hasard et du mouvement confus des atomes? Ne s'élèvera-t-il pas aussitôt à l'idée d'un Créateur dont l'intelligence infinie et la main toute-puissante ont créé et arrangé, conservent et gouvernent cet univers?

L'homme qui admet l'existence d'un Dieu en a donc les preuves directes les plus convaincantes et auxquelles il est absolument impossible de se refuser.

SECONDE PREUVE. — *Il n'y a rien qui choque plus la raison et le bon sens que les systèmes qu'imagine l'athée pour se dispenser d'admettre l'existence de Dieu.*

On n'est convaincu que lorsqu'on est entraîné et décidé par les raisons les plus claires, les plus fortes et les plus irrésistibles. Or tous les systèmes d'athéisme, bien loin de faire cette impression sur les esprits, ne font que les révolter par les absurdités et les extravagances sur lesquelles ils sont appuyés, comme on le verra par ce que nous allons en rapporter.

Spinosa, dont tant de gens parlent, que si peu connaissent, et dont ceux même qui le vantent le plus n'auraient pas le courage de lire les écrits; Spinosa arrange ainsi son système d'athéisme. Il dit qu'il n'y a qu'une seule et unique substance qui est l'universalité des choses que nous voyons; que cette substance est capable d'une infinité de modifications dont les principales sont l'étendue et la pensée; que cette substance existe nécessairement, qu'elle renferme toutes les perfections, qu'elle est infinie, immuable, indivisible, parce que tout ce qui nous paraît ou divisé, ou variable, ou borné, ou multiplié, n'annonce que les modifications diverses de cette même et unique substance et n'atteint nullement la substance elle-même.

Tout ce système ne présente que des assertions extraordinaires et toujours destituées de preuves, un extravagant délire, mais revêtu d'un jargon scientifique, des rêveries qui déshonorent la raison, et qui paraissent encore plus méprisables que redoutables quand on se met à les examiner. Cet homme ne définit rien, ne prouve rien, ne répond à rien. Nous ne nous arrêtons pas à réfuter ce système, parce que l'absurdité en saute aux yeux et qu'on en trouve une assez ample réfutation dans Bayle à l'article *Spinosa*.

D'autres partisans de l'athéisme disent que tout ce qui est, que tout ce que nous voyons, n'est que l'effet du hasard, et qu'il n'est point nécessaire de recourir à une première cause de toutes choses. En imaginant avec Démocrite et Epicure un amas immense de matière, ou de poussières très-déliées, qu'ils appellent atomes, et en supposant ces atomes dans un mouvement continuel, ils font éclore de ces poussières et de ce mouvement toutes les merveilles de l'univers.

Il suffit de répondre à ces sortes de gens ce qu'on répondrait à celui qui, voyant un excellent tableau de Raphaël, dirait que ce tableau est l'ouvrage d'un aveugle qui, étant entré dans l'atelier de ce grand artiste, ramassa à tâtons des couleurs, les plaça au hasard sur la toile, et qu'il en résulta ce chef-d'œuvre qu'on a sous les yeux. Le beau tableau qui serait l'effet du tâtonnement de l'aveugle serait pour le moins aussi croyable que la formation de l'univers par le concours fortuit des atomes, lequel concours, après avoir opéré une fois tant de merveilles, ne nous donne plus rien de nouveau. Pour ce qui est de ce concours imaginaire des atomes, on peut voir ce qui en est dit à l'article MATIÈRE.

D'autres enfin croient mieux se tirer d'affaire, en disant que ce monde est éternel, et qu'il a toujours été ce qu'il est aujourd'hui. Mais on leur répond qu'on ne doit rien avancer, ni admettre, qui ne soit appuyé sur quelque raison, ou prouvé par des faits. Or l'éternité de ce monde ne se peut prouver ni par l'un, ni par l'autre de ces moyens.

1° Elle ne peut pas se prouver par la raison, puisque la raison elle-même nous en montre d'abord l'impossibilité. Que la durée de ce monde soit successive, c'est une chose qui saute aux yeux. Cette présente année a succédé à la précédente; cette précédente avait aussi succédé à une autre; en remontant toujours, on dira encore la même chose de celles qui se sont écoulées auparavant.

Or une succession infinie renfermerait une contradiction des plus palpables. Elle serait infinie par la supposition que font les athées, et elle serait en même temps finie, parce qu'elle aurait un terme, une fin. L'année présente n'a pas pu commencer que la précédente n'eût fini. La succession à la fin de cette année précédente était déjà infinie, et cependant elle était terminée par un bout. L'année prochaine ne commencera pas que celle-ci n'ait fini, la succession sera alors également infinie, et cependant terminée par un bout. Voilà donc des successions en même temps finies et infinies. Comment la raison de l'athée se tirera-t-elle de cet embarras?

D'ailleurs si on admet une succession infinie, il faudra admettre un infini de siècles, ensuite un autre infini cent fois plus grand, qui sera celui des années, puis un infini douze fois plus grand encore, savoir celui des mois, enfin les infinis de jours, d'heures, de minutes. On le demande encore, comment les partisans de l'athéisme se tireront-ils de tous ces infinis?

2° L'éternité du monde ne peut pas se prouver par les faits. Tous les faits au contraire attestent sa nouveauté. On connaît l'origine des peuples, l'établissement des colonies, l'invention des arts. Tout nous ramène à un principe et à un commencement de toutes choses. Nous ne nous étendons pas sur ce genre de preuves. On les retrouve partout.

Troisième preuve. — *L'athée ne peut point répondre aux objections qu'on lui fait contre l'athéisme, et l'on résout aisément celles qu'il fait contre l'existence de Dieu.*

Quand on objecte à un athée la nécessité où l'on est d'admettre une première cause, parce que tout ce qui est, tout ce qu'on voit, n'a pas pu se donner l'existence, et qu'il a dû la recevoir d'un autre être; alors il est obligé de recourir à une succession infinie qui révolte et qui répugne, comme nous l'avons fait voir, et par conséquent il ne répond que par une absurdité.

Quand on lui représente que le bel ordre, l'harmonie, la liaison mutuelle de toutes les parties de l'univers annonce une sagesse et une intelligence infinie; il vous répond que tout cela pourrait bien être l'effet du hasard et du concours des atomes; et il ne répond que par une absurdité.

Quand on lui dit que l'athéisme détruit toute moralité dans les actions; qu'il ne laisse pour ressort au cœur de l'homme que son propre intérêt, et son plaisir; qu'il n'y aura plus que la crainte qui lui puisse servir de frein; qu'enfin les beaux noms de vertu, d'honneur, de probité ne seront plus bons que pour en imposer aux sots et pour faire des dupes; il vous ajoute les horreurs aux absurdités, en disant avec Hobbes qu'il n'y a point de différence fondamentale entre le juste et l'injuste, entre le bien et le mal moral; ou, avec Spinosa, que tout est conduit par une aveugle nécessité.

Mais ces défenseurs si maladroits de l'athéisme sont-ils plus heureux dans les difficultés qu'ils proposent eux-mêmes contre l'existence de Dieu? On peut bien dire qu'ils se font à peu près autant d'honneur, et qu'ils raisonnent aussi bien en attaquant, qu'en se défendant. Ils rejettent le dogme de l'existence de Dieu, sur ce que, disent-ils, on ne peut point avoir de Dieu une idée claire, juste et véritable; sur ce qu'il est incompréhensible; sur ce qu'on lui attribue des perfections insociables; sur ce qu'il paraît que l'idée de Dieu pourrait bien n'être que l'effet de la crainte, ou une invention de la politique. Voilà jusqu'où s'étendent les efforts d'un athée qui attaque cette première vérité.

Mais ces idées-là ne sont pas des plus lumineuses, et ces attaques ne sont pas des plus redoutables : car voici comment un homme qui a l'esprit juste peut réfuter le raisonneur.

Vous dites qu'on n'a pas de Dieu une idée sûre, claire, et qui contente l'esprit humain : mais est-ce là une raison suffisante, pour ne pas en reconnaître l'existence? Et combien y a-t-il d'autres choses dont vous êtes obligé de reconnaître l'existence, quoique vous n'en ayez pas une idée claire? A-t-on une idée claire de ce que c'est que l'esprit, la pensée, la force du mouvement, la manière dont l'âme est unie au corps, la manière dont les organes des sens agissent sur l'âme, ou font agir l'âme? On ne peut pas cependant douter de l'existence de ces choses, quoiqu'on n'en ait pas des idées claires. Ce n'est donc pas non plus une raison de douter de l'existence de Dieu, que de ne pas avoir une idée claire de Dieu. Nous avons une idée de Dieu suffisante pour affirmer son existence; nous n'en avons pas une assez claire pour connaître parfaitement tout ce qu'il est.

Vous vous plaignez de ne pouvoir pas comprendre ce que c'est que Dieu; c'est comme si vous vous plaigniez de ne pouvoir pas faire entrer toutes les eaux de l'Océan dans un petit vase. Dieu ne serait pas ce qu'il est, et vous, vous ne seriez pas ce que vous êtes, si vous pouviez le connaître parfaitement et le comprendre. Ne le mesurez pas; ne vous mesurez pas avec lui : il est trop grand; et vous, vous êtes trop petit pour cela.

Vous trouvez que les perfections de cet Etre suprême sont insociables : mais votre décision est-elle juste, est-elle raisonnée? Ne sent-elle pas un peu la présomption et la témérité? De toutes ces perfections qu'on reconnaît dans Dieu, il n'en est aucune qui ne convienne à un être infini. Il ne répugne point que cet être infini ait une puissance, une sagesse, des lumières infinies : il ne répugne point qu'il soit libre, et le maître absolu de ses volontés; et qu'en même temps il ne soit exempt de tout changement, parce que le changement ne peut jamais venir que de quelque imperfection; il ne répugne point qu'il soit souverainement

juste, et en même temps infiniment bon. Bien plus, si quelqu'une de ces perfections lui manquait, il ne serait plus Dieu, il ne serait plus digne de nos adorations.

Mais si nous sommes embarrassés de concilier tous ces divins attributs, c'est que nous ne les connaissons pas, et que nous ne pouvons pas les connaître d'une manière assez claire et assez étendue pour décider absolument de ce qui leur convient, ou de ce qui pourrait leur être contraire. Nous ne pouvons pas en contester l'existence ; nous ne pouvons pas en connaître tous les rapports et les accords. Il n'y a donc que de petits téméraires qui puissent décider qu'il y a entre eux insociabilité.

Vous ajoutez que l'idée d'un Dieu pourrait bien être venue de la crainte, *Primus in orbe deos fecit timor.* Il est très-probable que le premier qui a dit cela n'était pas le plus honnête homme du monde. Si un coquin pense à Dieu, il le redoute et le craint : si un homme de bien y pense, il espère en lui et il l'aime. Il serait bon de remonter quelquefois à l'origine de certains axiomes. Mais laissons cela, et tranchons la difficulté d'un seul mot.

Si c'est un fait que la crainte a fait imaginer des dieux, nous prions les savants épicuriens modernes de nous apprendre en quel temps, en quel siècle, chez quelle nation cette nouvelle idée fut enfantée, comment elle se communiqua aux autres peuples, comment ensuite elle s'est effacée presque entièrement, et n'est plus restée que dans quelques cerveaux libertins. Nous pouvons faire les mêmes demandes à ceux qui disent que l'idée de Dieu est un fruit de la politique. C'est là toute la réponse qu'il convient de leur faire.

Après ces discussions, nous ne portons point de jugement. Nous laissons à décider au lecteur s'il y a jamais eu, et si jamais il a pu y avoir des athées de conviction, c'est-à-dire des hommes qui, après avoir tout mûrement examiné, demeurassent convaincus qu'il n'y a point de Dieu.

SECONDE PROPOSITION. — *Il peut y avoir, et il y a en effet des athées d'inclination, c'est-à-dire des hommes qui désireraient qu'il n'y eût point de Dieu.*

Il y a trop de passions dans le cœur de l'homme, et ces passions l'entraînent dans trop de déréglements pour qu'il ne soit pas alors de son intérêt, et qu'il ne désire pas dans le fond de son cœur qu'il n'y ait point de Dieu. Donc il peut y avoir, et il y a en effet des athées de cœur, c'est-à-dire des hommes qui désireraient qu'il n'y eût point de Dieu, qui font tous leurs efforts pour se le persuader à eux-mêmes, et pour persuader aux autres qu'il n'y a point de Dieu. Développons cette preuve.

Les tristes spectacles que nous avons si souvent sous les yeux nous apprennent trop que le cœur de l'homme est rempli de passions ardentes, impétueuses et déréglées. On appelle passions déréglées celles qui ne respectent ni l'ordre, ni la justice, ni l'honnêteté, ni le droit naturel, ni les droits de la Divinité, ni enfin toutes les lois qui sont justes et sages en elles-mêmes, et qui servent de fondement au bonheur de la société. Ainsi, on doit mettre parmi les passions déréglées la cupidité et l'ambition, qui le plus souvent ne connaissent ni justice, ni équité; l'impudicité et la débauche, qui foulent aux pieds l'honnêteté et la décence; l'impiété et l'irréligion, qui violent les droits de la Divinité; la vengeance, qui se porte à tant d'excès d'injustice et d'inhumanité.

Il est évident que toutes ces passions portant le caractère du crime laissent aussi dans le cœur la crainte de la punition. Si donc l'idée de la Divinité nous annonce une justice souveraine et éternelle, une Providence attentive à tout; si elle nous fait entrevoir des récompenses préparées pour la vertu, et des châtiments réservés au crime, il est évident que cette idée d'une Divinité est très-redoutable et très-onéreuse à quiconque se livre avec fureur à ses passions. Il est donc évident que tous les impies, les libertins, les hommes de débauche, les hommes injustes; que tous ceux qui font aujourd'hui si peu de cas de la justice, de l'honnêteté, de la religion, de la décence dans les mœurs, doivent désirer qu'il n'y ait point de Dieu; qu'ils doivent faire tous leurs efforts pour se persuader à eux-mêmes, et pour persuader aux autres qu'il n'y a point de Dieu. Donc il peut y avoir, et il y a en effet des athées de cœur, c'est-à-dire des hommes qui voudraient qu'il n'y eût point de Dieu, parce qu'ils ont infiniment à craindre de Dieu.

Il y a trois mille ans qu'un grand roi disait : Le libertin a consulté son cœur, et son cœur lui a dit : De quoi te mets-tu en peine, il n'y a point de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo, non est Deus.* (*Psal.* XIII, 1.) Cela s'est bien répété depuis lors; mais le cœur d'un libertin est un mauvais conseiller. Voilà tout l'athéisme développé ou expliqué.

II. — *Des sociétés d'athées pourraient-elles subsister ?*

On appelle société la réunion de plusieurs personnes qui vivent sous les mêmes lois, lesquelles lois doivent être fondées sur la justice et la raison, et doivent avoir pour but le bien commun de ceux qui composent la réunion.

Cette définition est claire et simple; elle exprime ce que la lumière naturelle, et le sentiment honnête nous dictent à chacun : elle suffit elle seule pour décider la question : enfin elle fait voir qu'on ne doit point donner le nom de société aux cabales, aux conspirations, aux réunions de brigands, de voleurs, et autres gens de cette espèce, parce qu'on n'y est point lié par des lois qui soient fondées sur la justice et la raison.

Il y a dix-huit siècles que le plus grand

homme qu'aient eu les Romains s'exprimait d'une manière bien énergique sur cette question, quand il disait : « Otez le culte des dieux, dès lors il n'y a plus ni piété, ni pureté de mœurs, ni vertus véritables, et vous ouvrez la porte à tous les désordres, et à la plus étrange confusion. Otez les Dieux ; dès lors je ne vois plus comment la société, la bonne foi, et la plus excellente des vertus, qui est la justice, pourront avoir lieu parmi les hommes. » *In specie autem fictæ simulationis sicut reliquæ virtutes, ita pietas inesse non potest, cum qua simul et sanctitatem et religionem tolli necesse est. Atque haud scio an pietate adversus deos sublata fides etiam et societas humani generis, et una excellentissima virtus justitia tollatur.*

La sagesse de cette décision du philosophe romain est appuyée sur les preuves les plus claires et les plus démonstratives : en effet, pour qu'une société se soutienne et subsiste, il faut que dans cette société les uns soient revêtus d'autorité, et qu'ils aient le pouvoir de commander ; et que les autres soient dans la dépendance, et qu'ils soient tenus d'obéir. Mais cet exercice d'autorité, et ces devoirs de dépendance, sur quoi seront-ils fondés ?

Sera-ce sur l'intérêt et le bien commun ? Mais l'intérêt et le bien commun tiendront-ils contre l'intérêt et le bien particulier, lorsqu'un membre de la société, qui ne se sentira lié par aucune loi de la conscience, aura entre les mains des moyens sûrs pour faire pencher la balance de son côté ?

Sera-ce sur la force ? Mais la force, quand elle est seule, ne fait que des oppresseurs et des esclaves ; et alors il n'y a plus de société.

Sera-ce sur l'honneur, la vertu, la raison ? Mais ces mots, honneur, raison et vertu, ne signifient rien dans l'esprit de ceux qui n'ont pour ressort que leur propre bien, leur propre intérêt, et dont tout le bonheur est renfermé dans le contentement présent.

Sera-ce sur des lois divines ? Mais il n'en peut pas être question chez les athées. Et si parmi les hommes qui reconnaissent une Divinité et une religion, les passions occasionnent encore si souvent les plus horribles bouleversements, et présentent des scènes si sanglantes et si tragiques, à quels excès ces mêmes passions se porteraient-elles parmi des hommes qui, vivant sans espérance et sans crainte, ne seraient plus retenus par aucun frein ?

Malgré toutes ces observations, Bayle soutient qu'une société d'athées est possible, et qu'elle peut subsister. (Bayle, *Pensées sur la comète.*) Il fait, à son ordinaire, des raisonnements à perte de vue. Mais comme il sent bien qu'ils ne sont rien moins que concluants, il a recours aux preuves de faits : il assure que des voyageurs ont trouvé chez des sauvages des gens, et même des peuplades entières, qui n'avaient pas la moindre notion d'un Créateur, d'un Etre suprême, ni de rien qui conduisît à l'idée de la Divinité.

Mais premièrement, comment Bayle, ce grand raisonneur, ce grand épluchcur des preuves que donnent les autres écrivains, se tirerait-il d'affaire, si on épluchait à sa manière les preuves qu'il donne ici lui-même ? Que répondrait-il, si on lui disait : Vous vous fondez sur ces relations de voyageurs ; mais êtes-vous bien sûr que ces voyageurs ont trouvé des hommes tels qu'ils les présentent ? Ont-ils assez demeuré parmi ces sauvages pour apprendre leur langue, pour pénétrer leur manière de penser, pour connaître tous leurs usages, pour se mettre au fait de leurs vrais sentiments, et pour nous en rendre un compte exact ? N'avons-nous pas quelque raison d'en douter, puisqu'on ne nous cite que des inconnus, et jamais aucune des nations avec lesquelles on ait quelque commerce et quelque relation.

Secondement, en supposant même qu'on eût trouvé quelques sauvages qui n'avaient aucune idée de la Divinité, pourrait-on en conclure que des sociétés d'athées pussent subsister ? Ne serait-ce pas raisonner comme si l'on disait : Un sauvage à moitié brute, borné à la sensation, renfermé dans les soins relatifs à la conservation, peut n'avoir point l'idée de la Divinité, et être un athée véritable. Donc des philosophes, des hommes dont la raison est cultivée et éclairée, des hommes vivant en société, peuvent être sur cet article aussi brutes que ce sauvage. En vérité, si les défenseurs de la religion raisonnaient ainsi, comment seraient-ils traités par les impies et les libertins ?

Le fameux auteur du Dictionnaire des Impiétés (*Dict. philos.*), prétend que Bayle ne s'est pas servi de tous les avantages que lui donnait sa cause ; et il ne sait pas comment il a pu oublier trois exemples frappants qui auraient pu la rendre victorieuse, et qui sont, l'exemple des Romains, celui des philosophes stoïques, académiciens et épicuriens, et celui des Hébreux. Il prétend que ces exemples sont des preuves démonstratives que, quand tout l'univers serait dans l'athéisme, il n'en irait pas moins bien ; mais il nous apprend assez lui-même combien peu on doit se fier à ses preuves démonstratives, puisque dans les mêmes pages, il dit blanc et noir, et tombe dans les contradictions les plus grossières.

Ainsi il vous dit que *le sénat romain était réellement une assemblée d'athées ; que les vainqueurs et les législateurs de l'univers formaient visiblement une société d'hommes qui étaient de véritables athées.* (Article *Athée*, p. 34.) Il veut vous prouver par là qu'une société d'athées peut subsister. Mais dans la page suivante, il vous dit que ces mêmes *athées romains étaient tous très-dangereux, et qu'ils perdirent la république.* Il faut donc conclure aussi de ces dernières paroles que les sociétés d'athées ne peuvent pas subsister.

Il vous represente les philosophes sceptiques, académiciens et épicuriens, comme des athées, qui étaient en même temps des hommes très-sociables ; et il vous fait de ces messieurs, des portraits où l'on ne comprend rien. C'étaient, dit-il, des hommes *qui doutaient de tout, qui suspendaient leur jugement sur tout ;* et ces hommes cependant *étaient très-convaincus que l'âme n'est point une substance, mais une faculté qui naît et qui périt avec le corps.* Accordez, comme vous le pourrez, ce doute universel avec ces assertions, ces convictions, ces désisions.

Ces hommes *n'avaient point d'autre joug que celui de la morale et de l'honneur.* Mais quels principes de morale et d'honneur peut-il y avoir chez *des voluptueux, des ambitieux, qui ne croient ni à la Providence, ni à la vie future,* selon notre raisonneur, et auxquels il avoue lui-même qu'*il ne voudrait pas avoir à faire.* (*Ibid.*, pag. 35.)

Nous ne répétons pas ici ce qu'il dit sur les lois des Hébreux, parce que nous en avons assez parlé ailleurs : il suffit de montrer une fois la vérité. Pour le mensonge, il a beau être répété et présenté de mille façons différentes, il est toujours mensonge.

III. — *Qu'est-ce que les anciens ont pensé de l'athéisme, et comment ont-ils traité ceux qui en faisaient profession et osaient l'enseigner ?*

Les anciens donnaient à l'idée d'athéisme plus d'étendue que nous ne lui en donnons dans le christianisme ; car ils appelaient athées non-seulement ceux qui niaient l'existence de Dieu, mais encore ceux qui ne reconnaissaient pas les divinités qui étaient l'objet du culte public. Il les regardaient comme autant d'empoisonneurs, d'ennemis et de destructeurs de la société. On peut en juger par la manière dont furent traités autrefois ceux qui faisaient une profession ouverte de l'athéisme et qui osèrent l'enseigner.

Un certain Diagoras de Mélos, s'étant déclaré publiquement athée, fut aussitôt décrété de prise de corps par les Athéniens. Mais comme il comprit que l'affaire ne serait pas bonne pour lui, il pourvut à sa sûreté par la fuite. Cependant les juges ne le condamnèrent pas moins. Sa tête fut ensuite mise à prix. On promit un talent à celui qui le tuerait, et deux talents à celui qui le saisirait vif et le ramènerait à Athènes. Mais il périt par un naufrage en se sauvant, et fut privé par là de l'honneur de mourir en public.

Théodore de Cyrène fit aussi publiquement profession d'athéisme : il en voyait toutes les conséquences, et il ne se faisait pas une peine de les avouer. Le vice et la vertu n'étaient, selon lui, que des préjugés ; on ne devait se gêner sur rien, etc. Il fut banni de la ville d'Athènes ; et peu de temps après, selon quelques auteurs, on trouva le moyen de se défaire absolument de lui.

Protagoras d'Abdère se déclara aussi pour les mêmes sentiments. Ce judicieux et sage philosophe ayant mis au commencement d'un de ses livres qu'il laissait problématique la question de l'existence des dieux, on le pria aussitôt de vider le pays. Il fut banni des Etats de la République : ses livres furent condamnés au feu ; et l'exécution s'en fit dans une assemblée publique, comme le rapporte Cicéron, et à la vue de tout le peuple d'Athènes. Certains de nos philosophes modernes ont été aussi hardis que le philosophe abdéritain.

Le sage Socrate fut aussi accusé d'athéisme, parce qu'il ne reconnaissait pas les divinités qui faisaient l'objet du culte public. Platon le justifie assez bien dans son Apologie. Mais on n'en crut pas moins que la religion était intéressée et la société lésée. Socrate n'en fut pas moins condamné à avaler la coupe de ciguë.

En voilà bien assez pour faire connaître comment on regardait autrefois les athées, et pour faire juger qu'il n'aurait pas fait bon alors pour nos philosophes d'aujourd'hui.

Nous avons dit que les anciens donnaient à l'idée de l'athéisme bien plus d'étendue que nous ne lui en donnons aujourd'hui dans le christianisme. Les chrétiens furent enveloppés eux-mêmes sous le nom odieux d'athées, et furent mis avec ce titre sur la scène, parce qu'ils n'adoraient pas les dieux de l'empire. Mais cette accusation ne montrait que le pitoyable aveuglement des païens, et les Chrétiens étaient bien justifiés :

1° Par les sublimes idées qu'ils donnaient de la Divinité, et qui étaient bien supérieures à toutes celles que la philosophie en avait données jusqu'alors

2° Par les exposés les plus modestes et les plus convaincants de leur doctrine, comme il paraît par les apologies de Justin, d'Athénagore, d'Apollonius, d'Origène, de Tertullien, et de quantité d'autres qu'on pourrait encore citer.

3° Par une pureté et une sainteté de mœurs qui ne se trouvait dans aucune autre société, comme le témoigne Pline dans sa lettre à l'empereur Trajan.

4° Par un héroïsme de vertus inconnu avant eux parmi les hommes, et qui jetait les idolâtres eux-mêmes dans l'étonnement, ainsi que nous l'apprenons de Tertullien.

5° Par les preuves démonstratives qu'ils donnaient que des prophéties vraiment divines avaient annoncé, depuis une longue suite de siècles, la sainteté et les succès de leur religion.

Les Chrétiens ne pouvaient donc pas raisonnablement être enveloppés dans l'accusation d'athéisme, puisqu'ils professaient la religion la plus pure, et qui honore le plus parfaitement la Divinité.

Mais si les anciens ont conçu tant d'horreur pour ceux que l'on accusait ou qu'on trouvait coupables d'athéisme, s'ils les ont traités avec tant de rigueur, comment doi-

vent être traités et regardés ceux qui donneraient encore dans cette monstrueuse abomination, aujourd'hui que les esprits sont si éclairés ?

IV. — *Quels sont les pensées et les jugements des philosophes modernes sur l'athéisme et sur les athées.*

Plusieurs des philosophes modernes se sont proposé d'affaiblir l'horreur que l'on ressent d'abord au nom d'athéisme et d'athée : les uns, en s'efforçant d'obscurcir les preuves par lesquelles on combat leurs monstrueux systèmes ; les autres, en représentant les athées comme des hommes à qui on ne peut pas raisonnablement refuser son estime, et en faisant l'apologie de leurs personnes et de leur manière de raisonner. Ce qu'il y aurait dans ces sortes de défenses de plus capable de surprendre et de séduire, c'est ce que nous allons rapporter, pour en faire sentir le faux, la faiblesse, et souvent même l'absurdité.

I. Un homme qui se dit académicien de Berlin et qui se nomme Prémontval, a entrepris de démontrer que ce monde pourrait bien être l'ouvrage du hasard et l'effet du concours fortuit des atomes, et qu'ainsi on ne peut pas conclure du spectacle de l'univers à l'existence d'un Dieu. L'obscur jargon de chances, d'analyse des sorts, de probabilité infinie, de compensations par des compensations, de tentatives des millions de milliards de millions de fois réitérées, d'une infinité d'infinités de coups répétés toute l'éternité. Tels sont les beaux moyens de démonstration qu'il emploie dans un écrit qu'il appelle *Vues philosophiques*. Son raisonnement est à peu près comme celui-ci : Le beau poëme de l'Enéide peut être l'effet d'une infinité d'infinités de jets de caractères d'imprimerie. Donc le monde peut être aussi l'effet du concours fortuit des atomes, et voici comment il se fait fort de le démontrer.

« Je prends, dit-il, deux caractères d'imprimerie, *a* et *r*, je les mets dans une boîte, je les ballotte quelque temps, je les laisse couler par une petite fente qui n'en peut admettre qu'un à la fois. Ils ne peuvent passer que de l'une de ces manières, *ar* ou *ra;* car ces lettres n'ont que deux combinaisons différentes. Je puis parier sans désavantage un contre un, que le hasard me fera rencontrer la syllabe *ar*, qui est la première de l'Enéide. Mais si je veux me procurer une très-grande probabilité d'obtenir la syllabe *ar* par un jet fortuit, je n'ai qu'à demander que la tentative soit répétée un million de fois. Je pourrai gager que le hasard me donnera pour le moins une fois la syllabe *ar*. Il n'est pas absolument impossible, mais ce serait grande merveille que la syllabe *ra* revînt un million de fois tout de suite.

« Prenons maintenant les quatre lettres du premier mot de l'*Enéide*, ARMA. Ces quatre lettres ont vingt-quatre combinaisons différentes. Agitons-les dans la boîte, laissons-les tomber l'une après l'autre par la fente. Il y a vingt-trois à parier que je n'obtiendrai point la combinaison *arma*, puisqu'il y a vingt-trois combinaisons différentes. Mais en vingt-trois reprises, le pari devient égal ; et si l'on m'accorde un million de fois vingt-trois reprises, je puis obtenir du hasard au moins une fois la combinaison *arma*.

« Prenons ensuite les douze lettres *Arma virumque*. Ces douze lettres peuvent se combiner de près de cent vingt millions de manières différentes. Il y a donc cent vingt millions à parier contre un qu'en ballottant ces douze lettres le hasard ne les fera point sortir dans l'ordre *Arma virumque*. Mais en cent vingt millions de reprises l'égalité du pari revient ; et en un million de fois cent vingt millions de reprises, je parie d'obtenir ce qui paraissait d'abord chimérique

« S'agit-il après cela du vers entier,

Arma virumque cano Trojæ qui primus ab oris ;

s'agit-il même de l'Enéide ? La probabilité que le hasard ne fera point sortir ces lettres selon l'ordre qu'elles ont dans l'Enéide est immense. Mais enfin c'est un nombre fini. Si l'on fait cent mille millions de millions de fois la tentative, le prodige ne serait point alors que le hasard rencontrât l'Enéide ; le prodige serait qu'il ne la rencontrât pas.

« Si donc il y avait une infinité de roues d'où sortissent perpétuellement des caractères d'imprimerie, ou bien une seule d'où il en fût sorti de toute éternité, il y aurait une probabilité infinie, c'est-à-dire une certitude entière que le hasard en aurait fait sortir l'Enéide. Dira-t-on que ce n'est là qu'une supposition gratuite qui n'a point de réalité ? J'en conviens. Mais à quoi tient-il qu'elle ne soit réelle ? Est-ce à l'incapacité du hasard ? Il est démontré que non ; et c'est le point dont il s'agit.

« Vous doutez avec raison que le hasard rencontrât assez juste pour faire un seul vers, s'il s'agit d'un seul coup ; mais s'il s'agit d'une infinité de coups, vous avez grand tort. Or on vous parle d'une infinité, et même d'une infinité d'infinités de coups qui se répètent depuis toute l'éternité dans l'immensité. Il est donc impossible que tôt ou tard l'Enéide ne paraisse. »

Voilà un homme qui s'est bien mis à la torture, pour déraisonner de la manière la plus pitoyable, et pour débiter avec la plus grande suffisance les dernières pauvretés. Il vous annonce des démonstrations, et il ne parle qu'un langage inintelligible, et qu'il ne comprend pas lui-même. Qu'entend-il en effet par ces termes, *infinité d'infinités, éternité, immensité ?*

Par ces mots *infinité, et même infinité d'infinités*, entend-il un nombre infini ? Mais un nombre infini répugne, parce qu'il n'est point de nombre si grand qui ne puisse être augmenté ou diminué d'une unité, ou de quelques unités. Or, l'infini demeure toujours infini, et il ne peut ni croître, ni décroître. Ce mot *d'infinité* ne signifie donc qu'un très grand nombre, lequel, tout fini

qu'il est, surpasse toujours notre imagination. C'est donc se perdre que d'annoncer des infinités d'infinités, parce qu'alors on ne sait plus ce qu'on dit ; et quand on ne sait pas ce qu'on dit doit-on se vanter de donner des démonstrations ?

Par ce terme d'*immensité*, entend-il une étendue infinie ? Mais qui lui a dit qu'il y avait une étendue infinie ? Comment la conçoit-il ? Ce qui est composé de parties conjointes peut-il être infini ? N'est-il pas bien à craindre qu'une petite cervelle ne se perde dans cette étendue infinie ?

Enfin, par le terme d'*éternité*, entend-il une durée infinie ? Mais ce terme de durée présente une succession de temps. Or, nous avons déjà démontré qu'une succession infinie répugne. Au reste, ce que nous disons ici ne forme aucune difficulté contre l'éternité de Dieu ; parce que dans Dieu il n'y a point de succession, il n'y a rien de passé, ni de futur : il n'y a, selon la belle définition de Boëce, que la jouissance actuelle, entière et parfaite d'une vie interminable.

Avec tous ces entortillements et ce jargonage, le beau faiseur de démonstrations se dément et se coupe assez sottement. Il donne pour *une certitude entière* que le hasard aurait fait sortir l'Enéide, si de toute éternité il se fût fait des jets de caractères d'imprimerie en assez grand nombre pour former ce beau poëme, et dès le commencement de sa prétendue démonstration, où il ne s'agit encore que des deux premières lettres, c'est-à-dire de la première syllabe *ar*, il avoue qu'*il n'est pas absolument impossible* que cette première syllabe ne manquât un million de fois tout de suite. Mais si elle peut manquer au premier million de tentatives, elle peut également manquer au second, de même au troisième, et ainsi à l'infini. Et si la première syllabe peut manquer, à plus forte raison l'Enéide entière pourra-t-elle absolument manquer. Ainsi de l'aveu même du raisonneur, il ne peut plus y avoir de démonstration que l'Enéide puisse être l'ouvrage du hasard.

Tout ce que nous venons de dire suffirait bien pour montrer que la prétendue démonstration n'est que le fruit d'une imagination égarée. Mais amusons-nous encore un peu à remarquer ces égarements.

1° Si les douze premières lettres de l'Enéide donnent près de cent vingt millions de combinaisons, combien en donneront les trente-sept lettres qui forment le seu premier vers ? Prémontval pourra-t-il les compter ? Combien en donneront les lettres, de dix, de cent, de mille, enfin près de dix mille vers dont l'Enéide est composée ? Que d'infinités et d'infinités de nombres y aura-t-il ? Trouvera-t-il assez de place dans le monde pour les arranger ? Mais en attendant qu'il trouve la place nécessaire, passons à une autre difficulté.

2° En jetant durant toute l'éternité autant de caractères d'imprimerie qu'il en faudrait pour former l'Enéide, il y aurait des milliards et des millions de jets qui ne présenteraient que chaos et confusion, et où l'on verrait à peine quelques syllabes formées, et quelques mots estropiés, et sans suite ; et le tout demeurerait dans cet état de confusion. De même en donnant le concours des atomes pour la cause efficiente du monde, il y aurait des millions et des milliards de combinaisons qui ne présenteraient que chaos, désordre et confusion. On pourrait alors y voir des nez sans visage, des yeux sans têtes, des êtres moitié animaux, moitié bois ou pierre, des pièces éparpillées dans cet univers, sans qu'elles eussent un ordre, et formassent un tout ; et tout demeurerait dans cet état.

3° Si nous faisions cette supposition, toute folle qu'elle est, que d'un ballottement éternel de caractères d'imprimerie il en sortît une fois d'Enéide, cette Enéide serait aussitôt évanouie qu'éclose, parce que le ballottement étant continuel, l'ordre de cet Enéide ne pourrait pas se conserver. Ainsi, par une supposition également folle, si on disait que le monde a pu éclore du concours éternel des atomes, ce monde ne pourrait pas se conserver dans son état, parce que le concours étant continuel, le changement y serait nécessairement de même ; et Prémontval n'y gagnerait rien avec toute sa science de l'analyse des sorts. Mais laissons là le Prémontval avec ses paris, ses analyses et ses ballottements.

II. Dans le *Dictionnaire encyclopédique*, au mot *athée*, on convient bien qu'il ne peut point y avoir d'athées de conviction ; mais il peut y en avoir, dit-on, de persuasion ; et cette persuasion est fondée sur des sophismes qui font sur eux une impression aussi forte que les vraies démonstrations en font sur ceux qui reconnaissent l'existence d'un Dieu. Voici comment les encyclopédistes s'expriment.

« Il ne saurait assurément y avoir d'athée convaincu de son système. Car il faudrait qu'il eût pour cela une démonstration de la non-existence de Dieu, ce qui est impossible. Mais la conviction et la persuasion sont deux choses différentes. Il n'y a que la dernière qui convienne à l'athée. Il se persuade ce qui n'est point. Mais rien n'empêche qu'il ne le croie aussi fermement en vertu de ses sophismes que le théiste croit l'existence de Dieu en vertu des démonstrations qu'il en a. »

Voici quelques observations sur ce texte.

1° Pourquoi les encyclopédistes cherchent-ils à excuser et à défendre ceux qui auraient de l'inclination et du penchant pour l'athéisme ? Y auraient-ils eux-mêmes quelque intérêt ?

2° Les encyclopédistes voudraient-ils insinuer qu'ils ne voient point de différence entre un sophisme et une démonstration ? Mais s'ils n'en voient point, pourquoi se hasardent-ils à donner un dictionnaire raisonné des sciences ? S'ils savent quelle est la différence qu'il y a entre l'un et l'autre, pourquoi ne la découvrent-ils pas dans un point aussi intéressant que celui-ci ? Ne so-

rait-on pas en droit de les regarder eux-mêmes comme des sophistes dangereux ?

3° Si l'on nous demandait quelle est la différence qu'il y a entre le sophisme et la démonstration, voici ce que nous croirions pouvoir répondre.

Le sophisme embarrasse et ne persuade pas ; la démonstration éclaire et persuade. Le sophisme répand des ténèbres dans l'esprit, et n'a d'autre effet que d'augmenter l'incertitude et d'inquiéter. La démonstration porte la lumière et donne la satisfaction d'avoir fait reconnaître ou d'avoir reconnu la vérité. Le sophisme n'opère que la défiance et le doute. La démonstration opère la certitude et la conviction. Le sophisme et la démonstration ne peuvent donc pas faire une impression également *ferme* sur l'esprit.

4° En éclaircissant ainsi les idées, on peut prononcer en toute assurance que la doctrine que débitent ici les encyclopédistes est non-seulement détestable, mais qu'elle est entièrement destituée de raison et qu'elle heurte et choque le bon sens.

III. Voyons maintenant les saillies sans liaison et sans raison de l'homme du *Dictionnaire philosophique portatif*. « Autrefois, »dit-il, « quiconque avait un secret dans un art courait risque de passer pour sorcier. Toute nouvelle secte était accusée d'égorger des enfants dans ses mystères, et tout philosophe qui s'écartait du jargon philosophique était accusé d'athéisme par les fanatiques et les fripons, et condamné par les sots. »

Autant de paroles, autant d'insultes au genre humain. Dans les siècles les moins éclairés il y a toujours eu des hommes de bon sens. Celui qui avait un secret dans un art pouvait faire l'étonnement du peuple ignorant, et s'expliquer devant les hommes intelligents; et alors il ne courait aucun risque.

Il est très-faux que toutes les sectes aient été accusées d'égorger des enfants. Cette accusation n'a été faite que contre les premiers chrétiens et par quelques païens fanatiques qui haïssaient autant le christianisme que le haïssent certains philosophes de nos jours.

Quelle est la différence qui se trouve entre l'ancien langage philosophique et le moderne ? C'est que l'ancien était souvent obscur et inintelligible, et que le moderne est presque toujours présomptueux et impie.

IV. « Anaxagore ose-t-il prétendre que le soleil n'est point conduit par Apollon, on l'appelle athée, et il est contraint de fuir. Aristote est accusé d'athéisme par un prêtre, et ne pouvant faire punir son accusateur, il se retire à Chalcis. Mais la mort de Socrate est ce que l'histoire de la Grèce a de plus odieux. »

Continuation de mensonges. On trouve dans Bayle tout ce qui regarde le procès qui fut fait à Anaxagore, et l'on y apprend que ce philosophe fut accusé de trahison et d'impiété. Aristote fut accusé d'impiété, à cause d'une hymne scandaleuse qu'il avait faite en l'honneur d'Hermias. Enfin on observera que cet homme du Dictionnaire, qui gémit sur le sort de Socrate et qui blâme si fortement les Grecs, ses meurtriers, est le même qui traite avec la dernière indignité nos généreux martyrs, et qui emploie toutes les ressources de son esprit pour justifier leurs sanguinaires persécuteurs.

On fait paraître ici un prêtre pour l'accusateur d'Aristote. On en voit d'abord la raison. Les impies ont aujourd'hui un grand intérêt à rendre les prêtres odieux. Mais chacun doit faire ce qu'exige son état. Le soldat défend les places et les provinces ; et le prêtre, la religion et les autels.

V. « La fin malheureuse de Vanini ne nous émeut point d'indignation et de pitié comme celle de Socrate, parce que Vanini n'était qu'un pédant étranger, sans mérite ; mais enfin il n'était point athée. »

Socrate dans le centre du paganisme s'efforçait de ramener les esprits aux belles idées de l'unité de Dieu, de l'immortalité de l'âme, et d'allumer dans les cœurs l'amour de la vertu. Vanini dans le centre du christianisme ne travaillait qu'à obscurcir l'idée d'un premier Etre, et à corrompre les cœurs par les tableaux des plus abominables lubricités. Voilà pourquoi on pense si différemment sur Socrate et sur Vanini. Mais pour répondre aux apologies de l'homme du Dictionnaire en faveur de Vanini, nous nous contenterons de donner un précis de l'histoire de ce malheureux, en suivant principalement le président de Grammont, qui le vit souvent à Toulouse durant le cours du procès.

Vanini naquit à Taurosane dans le royaume de Naples en 1585. Il fut docteur en droit civil et canonique, et se mêla aussi de médecine. Dès sa première jeunesse, il se mit au fait de tous les systèmes philosophiques connus de son temps. Il voulut savoir de tout et décider de tout. Plein de présomption, d'orgueil et d'ambition, il chercha à se distinguer par la singularité et la hardiesse de ses sentiments. Pomponace, si justement suspecté d'impiété, l'athée Averroës, Aristote, qui est si souvent inintelligible, étaient selon lui les dieux des philosophes et les souverains pontifes des sages.

Le premier ouvrage que donna Vanini fut l'amphithéâtre de l'éternelle Providence, avec ce titre singulier : *Amphitheatrum æternæ Providentiæ divino-magicum, Christiano-physicum, nec non astrologico-catholicum adversus veteres philosophos, atheos, epicureos, peripateticos, stoïcos, auctore Julio Cæsare Vanino.* Les jugements qu'on porta d'abord de ce livre furent bien opposés. Les uns prétendirent que c'était un ouvrage détestable, les autres un ouvrage très-savant et très-lumineux. Il donna ensuite ses dialogues : *De admirandis naturæ Reginæ, deæque mortalium arcanis*, dans les

quels toutes les horreurs de l'athéisme et toutes les abominations de la lubricité, où il paraît avoir été lui-même très-expert, sont rassemblées.

Avec des mœurs si corrompues et des sentiments si monstrueux, on ne sait comment il vint à bout de se faire ordonner prêtre, ni quel pouvait être en cela son but. Il y réussit cependant. Il parcourut la Hollande, la France, l'Angleterre, changeant toujours de nom en chaque endroit. Il était *Pompeio* en Gascogne, *Julio Cesare* en Hollande, *il Taurisano* à Lyon, *Lucilio* à Toulouse. Ce fut dans cette dernière ville qu'il dogmatisa plus hardiment et plus longtemps, et qu'il fut arrêté sur les plaintes d'un homme de qualité, qui le déféra comme corrupteur de la jeunesse, comme combattant l'existence de Dieu, et comme raillant les mystères de la religion.

Dès que ce malheureux se vit arrêté, il n'oublia rien pour se tirer d'embarras. Il fit l'hypocrite, rôle auquel ont souvent recours les impies quand ils se voient en danger. Il contrefit le bon chrétien dans la prison, il demanda souvent les sacrements, il parla même très-bien sur la Providence dans un de ses interrogatoires. Mais les preuves des funestes efforts qu'il avait faits pour corrompre et séduire la jeunesse furent si convaincantes que, malgré toutes ses belles protestations de foi, on ne laissa de le condamner au feu; le Parlement jugeant qu'il était également nécessaire et de punir de si horribles attentats, et d'effrayer par le supplice les destructeurs de la religion.

Quand le scélérat vit qu'il était condamné, qu'il n'y avait plus d'espérance pour lui, et que le bûcher allait être son dernier théâtre, alors il ne se contraignit plus, et il exhala de nouveau toutes les horreurs de son impiété. « Je le vis, « dit le président de Grammont, » lorsqu'on le conduisait au supplice, insulter encore Jésus-Christ en disant : Il sua de crainte et de faiblesse en allant à la mort; et moi je meurs intrépide. Le scélérat n'avait guère raison de parler ainsi. Car on le voyait tout abattu, l'esprit agité, marquant par toutes ses paroles son désespoir, quoiqu'il s'écriât de temps en temps qu'il mourait en philosophe; et dans la vérité il mourut comme une bête. »

Ainsi finit Vanini, cet homme que Bayle nous donne pour un généreux martyr de l'athéisme, et l'homme du Dictionnaire pour un vrai orthodoxe, duquel il nous fait les plus grands éloges, et qu'il appelle ensuite un homme *sans mérite*.

VI. « L'athéisme n'inspire point de passion sanguinaire, mais le fanatisme en inspire. L'athéisme ne s'oppose pas aux crimes, mais le fanatisme les fait commettre. Supposons que le Chancelier de l'Hôpital fût athée; il n'a fait que de sages lois et n'a conseillé que la modération et la concorde. Les fanatiques commirent les massacres de Saint-Barthélemy. Hobbes passa pour un athée, il mena une vie tranquille et innocente. Les fanatiques de son temps inondèrent de sang l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande. Spinosa était non-seulement athée, mais enseigna l'athéisme. Ce ne fut pas lui assurément qui eut part à l'assassinat juridique de Barneveldt; ce ne fut pas lui qui déchira les deux frères de Wit en morceaux, et qui les mangea sur le gril. »

Il serait difficile de trouver dans aucun autre écrivain des exemples aussi frappants de contradictions, d'inconséquences et de hardiesse à mettre le mensonge à la place de la vérité, que l'on en trouve ici.

On dit que « l'athéisme n'inspire point de passion sanguinaire, » et que tout le mal qu'il fait est « de ne pas s'opposer aux crimes; » et dans la page suivante on représente les athées comme capables de toutes les barbaries, de tous les crimes, de tous les désordres les plus odieux et les plus funestes à la société. « Le sénat de Rome, dit l'écrivain, était une assemblée d'athées, de philosophes, de voluptueux, d'ambitieux, tous très-dangereux et qui perdirent la République... Je ne voudrais pas, ajoute-t-il, avoir à faire à un prince athée qui trouverait son intérêt à me faire piler dans un mortier. Je serais bien sûr que je serais pilé. Je ne voudrais pas, si j'étais souverain, avoir à faire à des courtisans athées, dont l'intérêt serait de m'empoisonner, Il me faudrait prendre du contrepoison tous les jours. »

Il vous dit que « le Chancelier de l'Hôpital ne fit que de sages lois, et ne conseilla que la modération et la concorde. » Et cependant ce sage législateur, cet homme de modération et de concorde était du nombre des conspirateurs d'Amboise. La Popelinière, auteur protestant, en fournit des preuves auxquelles il n'y a rien à répondre.

Hobbes, qu'on cite encore pour athée, était un homme d'esprit à la vérité, mais sans principes ni fixes ni sûrs, et dont les égarements dans la manière de penser ont été clairement démontrés par quantité de savants anglais. Il a paru par ses écrits et par sa conduite qu'en matière de religion il allait assez au hasard.

Le hérissé Spinosa a vécu assez en sauvage; il n'était ni propre, ni d'humeur à entrer dans le tourbillon des affaires de parti, ni de politique, et il regardait tout avec assez d'indifférence. Ce n'est pas faire de lui un grand éloge que de dire qu'il ne massacra pas les Witt et qu'il ne les mangea pas sur le gril.

Pour ce verbiage du parallèle du fanatisme et de l'athéisme, voici ce qu'un homme sage peut observer.

1° Les impies et les libertins présentent toujours ce grand mot de *fanatisme* comme le plus horrible épouvantail de la vertu et de la raison. C'est leur cri de guerre, c'est leur mot favori, et qu'ils emploient à tout propos. Tout ce qui est religion aux yeux de l'homme sage est fanatisme à ceux du libertin. C'est de ce mot qu'il se sert pour caractériser tous les maux de l'univers, et

par là il croit avoir réussi à rendre odieuse la religion.

2° Mais demandons à ces impies qu'ils définissent ce que c'est que le fanatisme. Tout ce qu'ils pourront dire, c'est que c'est un zèle outré, aveugle, et emporté de religion, et qui par ses excès et son aveuglement rend capable de bien des crimes. Nous leur passons cette définition. Mais s'il y a un zèle outré et aveugle, il peut y avoir aussi un zèle modéré, sage et éclairé, un zèle qui soit aussi nécessaire pour maintenir les justes droits de la religion que les lois civiles le sont pour maintenir les droits de la société, un zèle qui puisse sévir contre les impies et les libertins, comme les lois civiles sévissent contre les malfaiteurs et les perturbateurs de l'ordre et de la paix dans la société. Cependant ces messieurs les philosophes se gardent bien de faire cette distinction nécessaire; ils enveloppent généralement sous le nom de fanatisme tout ce qui est zèle de religion. Mais s'il est permis de donner ce nom odieux à tout exercice d'autorité dans la religion, pourquoi ne le pas donner également à tout exercice d'autorité dans la société civile? Oh! les libertins ont de bonnes raisons pour n'en rien faire. Ils peuvent sans danger crier au fanatisme des prêtres. Ils risqueraient d'en faire autant pour les magistrats.

3° On décide hardiment que le fanatisme, c'est-à-dire le zèle de la religion, est mille fois plus funeste que l'athéisme. Rousseau, de Genève, pense bien différemment; il démontre même le contraire. Et qui pourra se persuader en effet que le fanatisme puisse causer plus de maux que l'athéisme, que l'irréligion, que l'anéantissement de tous les principes de morale, que tous ces codes licencieux qui lâchent la bride à toutes les passions?

Ce n'est point à la raison, c'est à la rigueur des lois qu'il faudrait recourir pour réduire ceux qui osent débiter de si détestables principes. (Nonotte, article *Athée*, I, 41.)

Réflexions sur l'existence de Dieu, et sur ceux qui la nient.

Les insensés qui nient l'existence d'un Dieu, et par conséquent toute religion, ont été moins communs que les libertins qui, admettant cette vérité, la détruisent par des conséquences tirées de leurs principes. Nous n'entrerons pas dans de longs détails sur ces deux espèces différentes d'athées, l'une et l'autre également dangereuses. Nous nous bornerons à quelques réflexions sur l'existence de Dieu relatives à l'athéisme.

I. De cette proposition, *il y a un Dieu*, il est aisé de descendre à cette autre: *la religion chrétienne est véritable*. De même de cette proposition, *il y a aujourd'hui des Chrétiens dans le monde*, il est aisé de remonter à celle-ci: *il y a un Dieu*.

II. On ne voit point Dieu; on ne le touche pas; il est inaccessible à tous les sens, et dès lors à l'imagination; de là les objections des sens et de l'imagination contre son existence. On ne le comprend point; de là les objections de l'esprit. S'il est, il défend et punira l'injustice et le vice; de là les objections des passions et du cœur.

Les sens ont *corporalisé* la Divinité, l'imagination l'a *pluralisée*, le cœur la *passionnée* et viciée.

En combien de manières quelques chrétiens même, soit ignorants, soit corrompus, ne défigurent-ils pas encore l'idée de Dieu? Dieu a fait l'homme à son image, disait quelquefois M. de Fontenelle, mais l'homme le lui a bien rendu.

III. J'ai ouï dire qu'il y a plus de déistes, de sociniens, d'ariens, etc., en Angleterre, et plus d'athées en France. En effet, la plupart des livres anglais sur la vérité de la religion sont contre les déistes plus que contre les athées. Si la chose est vraie, j'en donnerai pour raison le différent caractère des deux nations, leur différent tour d'esprit, et les différentes sources de leur incrédulité. L'incrédulité de l'Anglais est plus raisonnée; elle ne vient pas absolument des difficultés qu'il trouve dans la religion; et quand une vérité lui paraît une fois bien prouvée, il a la force de la croire, malgré les plus fortes objections. Au contraire, un Français est quelquefois arrêté par les difficultés les plus faibles. Il est volontiers pyrrhonien, faute d'assez de lumières pour se décider. Il l'est même quelquefois assez tranquillement, non par fermeté, mais par une sorte d'indifférence qui vient de sa frivolité. Cet état serait insoutenable pour un Anglais; il veut savoir à quoi s'en tenir.

D'ailleurs, un Français étant plutôt incrédule par le cœur et par les passions que par l'esprit et le raisonnement, il est naturel, s'il prend un parti, qu'il aille jusqu'à l'athéisme, ou, ce qui revient au même, jusqu'au matérialisme de l'âme, parce que jusque-là le cœur vicieux n'a pas son compte; au lieu que celui qui n'aurait rejeté la religion que par raisonnement, serait retenu par ce même raisonnement dans le théisme, et n'irait jamais jusqu'à l'athéisme.

IV. Tout dans la nature annonce un Créateur intelligent, parce que tout y annonce un dessein et un choix de moyens qui se rapportent à ce dessein.

Pour que l'univers ait été formé et qu'il subsiste tel qu'il est, il n'a fallu, disait Spinosa après Descartes, que de la matière et du mouvement. Soit, pourvu que, comme Descartes, on ajoute *du mouvement à tel degré et avec telles et telles déterminations combinées*. Par conséquent il a fallu une intelligence, sinon créatrice de la matière et du mouvement, du moins directrice de ce mouvement; et par conséquent encore, quand même on accorderait à Spinosa que la matière est éternelle et que le mouvement lui est essentiel, comme il n'en fait qu'une puissance aveugle, la preuve qu'on tire de

l'ordre de l'univers en faveur de l'existence d'une puissance intelligente, resterait toujours dans toute sa force.

On n'a pas plus besoin de réfléchir, de méditer, et de raisonner pour trouver Dieu à la vue de l'univers, que pour supposer un horloger à la vue d'une horloge, ou un architecte à la vue d'un palais.

V. Trois choses impossibles à expliquer sans un Dieu, l'ordre, l'organisation, la pensée. 1° L'ordre et le cours régulier des astres, le système céleste, etc. ; ordre de situation et de mouvement. 2° L'organisation visible de certains corps, et ce qui leur arrive en conséquence de cette organisation, comme de croître, de se multiplier, etc ; c'est le cas des plantes, des végétaux. Mais 3° parmi ces corps organisés, et au-dessus des végétaux, il y a les corps organisés, sentants et pensants; les animaux. Ainsi, quand, sans un Dieu ordonnateur, j'aurais compris l'ordre, les corps arrangés entre eux et se mouvant avec régularité, je n'aurais pas expliqué les corps organisés ; et quand j'aurais expliqué les plantes, je n'aurais pas expliqué les animaux. En un mot, avec de la matière et du mouvement, je n'aurais pas expliqué le sentiment et la pensée.

VI. Dans le théisme on n'a que des difficultés à surmonter. Dans l'athéisme on a des absurdités à dévorer.

« La philosophie, dit Voltaire, nous montre bien qu'il y a un Dieu ; mais elle est impuissante à nous apprendre ce qu'il est, ce qu'il fait, comment et pourquoi il le fait..... Il faudrait être lui-même pour le savoir. »

VII. J'ai vu quelques incrédules se prévaloir beaucoup de l'athéisme des lettrés de la Chine. Mais cet athéisme est imaginaire, si l'on en croit ce qu'écrivait un philosophe célèbre, M. de Mairan, au P. Parennin, Jésuite, et un des missionnaires qui a demeuré le plus longtemps à Pékin.

« Je ne suis pas disposé à croire les Chinois athées, à la manière dont on nous le raconte de la plupart de leurs lettrés et de leurs mandarins. N'y aurait-il point là du malentendu ? Pour moi, je ne vois rien de plus opposé au caractère dominant de la nation ; et bien qu'l'athéisme soit le renversement de toute bonne philosophie, il est certain que, pour en venir à un tel égarement d'esprit d'une façon bien décidée, et avec autant de raffinement que quelques auteurs en attribuent aux Chinois, il y faut une sorte de métaphysique qui ne me paraît point du tout être celle de leurs docteurs. »

VIII. On a mis en question s'il pouvait y avoir de véritables athées ; et la plupart des théologiens et même des philosophes ont été pour la négative. Cette incrédulité sur l'existence de l'athéisme est un argument bien fort pour l'existence de Dieu.

IX. Voici un des plus beaux traits du chancelier Bacon. Ce grand homme, d'un esprit si philosophique, dit : *Leves gustus in philosophia movere fortasse ad atheismum, sed pleniores haustus ad religionem reducere.*

L'auteur de l'*Analyse de Bacon* qui a paru en 1755, a paraphrasé ce texte de la manière suivante : « Le premier pas de la philosophie peut mener à l'athéisme, parce qu'on passe aisément de l'extrême imbécillité qui croit tout à l'extrême audace qui ne croit rien, ou que le désordre apparent des causes secondes fait oublier la cause première ; mais la véritable philosophie, qui embrasse l'enchaînement des parties et leur dépendance d'un souverain moteur, conduit nécessairement à la religion. » Cette maxime, que ce qu'une demi-philosophie nous avait fait rejeter, une philosophie plus profonde et plus éclairée nous le fait ensuite recevoir ; cette maxime, dis-je, ne se borne pas à la religion, et peut être appliquée à beaucoup d'autres vérités de différents ordres.

X. L'étude de la physique est très-propre à guérir des deux extrêmes, l'athéisme et la superstition, surtout à les prévenir. Elle prouve qu'il y a une première cause intelligente, et elle fait connaître les causes mécaniques particulières de tels et tels effets. La physique augmente l'admiration et diminue l'étonnement, et elle fait l'un et l'autre en faisant connaître plus d'effets, et en faisant connaître les causes de quelques-uns de ces effets. Enfin, à l'égard des causes même qu'on ne connaît pas encore, on sait du moins par celles qu'on connaît déjà que les autres sont du même genre, et une suite des lois générales établies par l'auteur de la nature.

De tous les livres sur l'existence de Dieu, celui qui peut être lu le plus utilement par le commun des lecteurs, c'est la *Démonstration de l'existence de Dieu, tirée de la connaissance de la nature*, etc., par Fénelon. La première partie parut dès son vivant en 1713, et c'est celle dont nous conseillons la lecture. La seconde, où l'illustre auteur traite des attributs de Dieu et de l'infini, est toute métaphysique, et par conséquent trop abstraite pour le grand nombre; quoique Fénelon y ait répandu toute la clarté dont la matière était susceptible ; le célèbre P. Tournemine, Jésuite, y a joint de bonnes réflexions sur l'athéisme.

Si un archevêque et un Jésuite étaient suspects à ceux qui auraient le malheur de douter de l'existence de Dieu, qu'ils sachent (nous le répétons) que les philosophes les moins crédules, les plus grands géomètres et les plus habiles physiciens, ont été persuadés de cette existence et convaincus principalement sur les preuves que fournit la connaissance de la nature.

« De tout temps, dit M. Maupertuis, ceux qui se sont appliqués à la contemplation de l'univers y ont trouvé des marques de la sagesse et de la puissance de celui qui le gouverne. Plus l'étude de la physique a fait des progrès, plus ses preuves se sont multipliées. On peut voir celles que Cicéron rapporte et celles qu'il cite d'après Aristote.

Je m'attache à une philosophie, qui, par ses grandes découvertes, était bien plus qu'eux à portée de juger de ces merveilles, et dont les raisonnements sont bien plus précis que tous les leurs. Newton paraît avoir été plus touché des preuves qu'on trouve dans la contemplation de l'univers que de toutes les autres qu'il aurait pu tirer de la profondeur de son esprit. » (*Principes philosophiques*, tom. I, p. 5.)

Voltaire a fait la même remarque sur Newton, dans celui de ses ouvrages que nous avons déjà cité, et dans le même chapitre.

« Je ne sais, dit-il, s'il y a une preuve métaphysique plus frappante, et qui parle plus fortement à l'homme, que cet ordre admirable qui règne dans le monde; et si jamais il y a eu un plus bel argument que ce verset : *Cœli enarrant gloriam Dei.* Aussi Newton n'en apporte point d'autre à la fin de son optique et de ses principes. Il ne trouvait point de raisonnement plus convaincant ni plus beau en faveur de la Divinité que celui de Platon, qui fait dire à un de ses interlocuteurs : « Vous jugez que j'ai « une âme intelligente, parce que vous « apercevez de l'ordre dans mes paroles et « dans mes actions; jugez donc, en voyant « l'ordre de ce monde, qu'il y a une âme « souverainement intelligente. »

Cependant l'*insensé a dit dans son cœur, il n'y a point de Dieu* : « *Dixit insipiens in corde suo, non est Deus.* » (*Psal.* XIII, 1.) Dans son cœur, c'est-à-dire intérieurement, il a peut-être osé le penser, mais il n'a pas osé le dire; il eût fait horreur, il eût fait peur. Il est aujourd'hui des athées plus audacieux, plus insensés. Ils ne pensent pas seulement qu'il n'y a pas de Dieu, ils ne le disent pas seulement à l'oreille, ils le publient sur les toits, ils l'impriment. Qu'en arrive-t-il ? je le répète, ils font horreur, ils font peur, et à ceux même qui pensent comme eux. Le livre de *l'Esprit* en est la preuve. On a cru y voir sinon l'athéisme proprement dit, l'athéisme formel, du moins le matérialisme, le fatalisme; et c'est la même chose quant aux conséquences morales. Aussi le soulèvement a-t-il été universel; il n'y a eu qu'un cri contre l'ouvrage, et un cri d'autant plus fort que ce livre paraissant après quelques autres dont il a rassemblé, développé et mis comme en système les principes, on l'a regardé comme le grand coup d'une conjuration formée depuis plusieurs années contre la religion. L'arche a paru près de tomber, et les profanes y ont porté la main; ils ont senti qu'il était de leur intérêt qu'elle ne fût pas brisée.

Cet article est en partie de Trublet, et on a cru qu'il était d'autant mieux placé ici que l'espèce d'athéisme qui se montre dans le livre de l'*Esprit* triomphe dans le *Dictionnaire philosophique*. (*Voy.* les articles *Dieu* et *Vanini*. — CHAUDON, art. *Athéis.*, I, 64.)

[* Depuis la fin du siècle dernier, où les pages de l'abbé Chaudon et du P. Nonotte ont été écrites, l'athéisme s'est propagé, il s'est généralisé, au moins dans la pratique. Des sommités du philosophisme ou de la richesse, il est descendu jusque dans les dernières classes du peuple, qui a si besoin cependant de croire et d'espérer ! Il était réservé à notre époque un phénomène d'aberration intellectuelle et morale, qui n'a pas eu de précédent ou d'analogue dans les âges écoulés : on a osé publier que *Dieu, c'est le mal;* et on a essayé de former une secte, une espèce de société, dont la première loi est de *ne pas croire en Dieu;* elle s'intitule : *Société sans Dieu!*

Il faut bien qu'on arrive à ces horribles conséquences, à ces folies épouvantables, quand on n'a pas cessé, par tous les moyens possibles, de ruiner dans les cœurs l'obéissance à la religion, et jusqu'au moindre respect pour la Divinité. On ne veut y laisser que le matérialisme le plus abject; on ne préconise que le sensualisme; les jouissances de ce monde nous sont indiquées comme le but final de l'existence humaine : or, l'idée de Dieu étant inconciliable avec un pareil enseignement, il n'est pas étonnant qu'on cherche à le supprimer. Si ce n'est pas là un symptôme de la décadence et de la ruine d'une société, il faut alors nier toutes les leçons de l'histoire. Confions-nous cependant aux bontés de la Providence qui nous a déjà sauvés de bien d'autres périls, et qui, selon l'expression de nos livres saints, peut, *des pierres même susciter des enfants d'Abraham.* (*Luc.*, III, 8.)

Mais la situation est vraiment critique : assez d'illusions nous ont bercés; il ne faut pas fermer davantage les yeux à l'évidence On entend aujourd'hui, dans les campagnes, des blasphèmes inconnus autrefois, des réflexions qui sont l'indice d'un mépris absolu de Dieu et d'une absence complète de croyance en lui. Tous les projets sinistres qui grondent sourdement dans les profondeurs de la société, peuvent encore démontrer où en est une partie du peuple dans nos jours de scepticisme et d'orage! Nous parlons des campagnes, mais quel tableau nous pourrions tracer de la population de nos villes! c'est là surtout que bien des gens ne savent plus si Dieu existe encore, et ne s'en inquiètent pas ! Il n'y a qu'un remède qui nous arracherait à la mort fatale qui a déjà emporté, avant nous, tant de peuples devenus impies; c'est que les hommes qui occupent les premiers rangs de la science, du pouvoir et de la fortune, donnent l'exemple de leur *foi en Dieu*, comme ils ont donné l'exemple de leur athéisme, et alors les autres classes de la société se mettront à leur suite : mais le feront-ils?] (*Voy.* les articles MATÉRIALISME, SCEPTICISME et SOCIÉTÉ.)

*AUTORITÉ RELIGIEUSE.— Il n'y a rien, dans l'ordre des faits et dans l'ordre social, qui soit plus attaqué, plus exposé à tous les outrages. Le dernier barbouilleur de papier se fait un mérite aujourd'hui de contester le pouvoir du chef de l'Eglise ou des évêques, et nos villageois n'ont pas assez de

plaisanteries injurieuses, et quelquefois de haine contre leur curé. La presse quotidienne saisit, de son côté, la moindre occasion et la plus faible circonstance, pour livrer au mépris tout ce qu'il y a de plus vénérable ; le *jésuitisme*, ce fameux mot de guerre, n'est qu'un cri de ralliement, pour *tomber sus*, à l'encontre de l'autorité ecclésiastique.

Une telle façon d'agir est la conséquence logique des idées impies qu'on s'est efforcé de répandre. Quand on abandonne la religion, pourquoi vénérer ses ministres? quand on renie Dieu, quel motif aurait-on de respecter ceux qui le représentent? L'absence de foi produit nécessairement un sentiment de répulsion contre ceux qui veulent, comme on le dit, *asservir au joug de la foi*

Cependant il faut bien avouer qu'une société ne peut pas exister sans chefs qui la dirigent : une société acéphale, où chacun serait libre de se conduire à sa guise, ne vivrait pas deux jours. L'Eglise catholique est-elle une société? il est impossible de le nier, et c'est la plus considérable, puisqu'elle renferme dans son sein l'universalité des peuples. Il lui faut alors des chefs, et c'est ce qui lui a été donné dès le commencement. De quel droit se permet-on de les avilir? Oserait-on ainsi flétrir les pouvoirs humains?

Une société ne peut pas se maintenir davantage sans obéissance. Je voudrais bien voir qu'on refusât non-seulement les impôts et le service militaire, mais la soumission aux arrêtés d'un préfet ou d'un maire de village : quelles peines rigoureuses on aurait bientôt à subir! Cela est nécessaire, dans l'intérêt du bien général : il faut que chacun fasse plier ses répugnances particulières à l'avantage de la chose publique.

Enfin, une société a besoin qu'on la protége par de sages lois ; qu'on interprète ces lois dans les cas litigieux ou embarrassés ; qu'on les modifie selon les nouvelles exigences qui peuvent se déclarer ; qu'on décide, en un mot, ce qu'il y a de mieux à faire pour le bonheur de chaque individu et pour le salut commun.

On obéit aux moindres signes des chefs militaires ; les pouvoirs politiques ou administratifs sont également écoutés ; les juges, qui appliquent les lois, prononcent d'une manière souveraine, et leur sentence est exécutée. On comprend qu'une entière subordination est la condition de prospérité, de vie même pour la société civile.

Et l'autorité religieuse, qui est la plus respectable, puisqu'elle s'appuie sur Dieu, qu'elle a pour but non-seulement la paix et la félicité temporelle des peuples, mais la plus grande perfection possible de chaque individu ; cette autorité qui offre généralement pour dépositaires les hommes les plus recommandables par leur science et par leurs vertus, se trouve à chaque instant insultée, vilipendée et livrée aux ignobles calomnies des folliculaires ou des impies de tous les étages !

Comment ne voit-on pas, si l'on croit encore en Dieu, que ce mépris et cette haine retombent sur Dieu lui-même? Est-ce que le contre-coup de ces attaques sacriléges ne se fait pas également sentir dans la famille et dans la société tout entière? L'histoire est là pour le prouver, et nous n'avons besoin que d'interroger la terrible expérience des soixante dernières années. On s'est élevé, avec une sorte de rage, contre l'*union du trône et de l'autel ;* on ne veut pas qu'ils se soutiennent comme base de l'édifice social. Eh bien! quand les autels ont été brisés, les prêtres décimés, égorgés, dispersés sur tous les chemins de l'exil, dites-moi, n'a-t-on pas vu les rois descendre aussitôt de leurs palais et périr dans le dernier supplice? Dites-moi encore, l'aristocratie du nom, l'aristocratie de la fortune et l'aristocratie de la science, n'ont-elles pas en même temps, pris le chemin de l'échafaud? Dites-moi enfin si les régénérateurs de l'époque, les grands réformateurs, n'ont pas fait rouler tour à tour leurs têtes sous le couteau de la guillotine? On a beau faire, tout se tient dans le monde moral comme dans le monde physique, et si vous affaiblissez l'autorité religieuse ; si vous lui ôtez le respect des peuples, il n'y aura plus que la force qui vous obligera au respect de l'autorité humaine. Quand cette force tournera de votre côté, vous renverserez l'autorité, et voilà une société livrée aux rêves et aux attentats de l'anarchie, avec des péripéties continuelles!

Insulter et frapper une femme, assommer un enfant que les larmes et la faiblesse de son âge devraient protéger, c'est une lâcheté misérable et un crime odieux. Mais il y a quelque chose de plus lâche, de plus honteux, de plus misérable encore, c'est d'insulter un prêtre : on sait qu'il ne peut se défendre ; qu'il ne doit jamais répondre aux injures ; que son habit et son caractère ne lui permettent que de se poser en victime ; on le sait, et on l'accable ; n'est-ce pas la plus grande lâcheté imaginable? Si ce même homme, au lieu d'une soutane, avait une blouse, oserait-on se permettre ce que l'on fait et ce que l'on dit tous les jours? Il y a, depuis quelque temps, sur les trottoirs, une affectation de la part de quelques individus qui éprouvent le besoin de murmurer tout bas et de *cracher* à la rencontre d'un ecclésiastique. C'est très-bien : ils n'ont pas dégénéré des premiers Judas qui ont conspué la face du divin Maître. Seulement, ils nous forcent à dire que la capitale de la civilisation n'est pas encore la capitale de la civilité. Pour tout homme de foi, et même tant soit peu éclairé, pour tout homme de bon sens, le respect à l'égard de l'autorité religieuse, et l'obéissance à ses prescriptions, seront toujours en première ligne, parce que c'est évidemment la base de tout l'ordre social.

*AVENIR.— L'homme ne vit que dans l'avenir. Quand même il semble, aujourd'hui, matérialiser son existence, et la vouer uni-

quement aux jouissances du moment, il n'est pas moins certain que le savant, le poëte, l'historien et l'artiste ont les yeux fixés sur la postérité, dans leurs travaux, et pensent donner à leurs noms une glorieuse immortalité. Mais ce n'est pas à ce point de vue que nous voulons parler ici de l'avenir : il en sera question plus loin, dans l'article IMMORTALITÉ.

Un autre sujet de réflexion se présente, quel doit être et quel sera l'avenir de la société? Voilà un problème que nos impies modernes ont posé, et qu'ils ont hardiment résolu en dehors des destinées du catholicisme. Selon eux, le catholicisme est entraîné à disparaître pour faire place à un ordre nouveau et plus heureux. Ainsi, dans la condition des peuples, dans les sciences et dans les arts, il s'opérera une transformation radicale, parce que l'Evangile est impuissant à remplir les besoins de l'humanité.

Ce sont là des utopies et des rêves d'autant plus coupables qu'il est impossible de jamais les réaliser, et qu'on ne rougit pas de calomnier le christianisme. On a donc oublié ce qu'il a déjà fait pour le monde : nous le rappellerons à l'article BIENFAITS. Il nous suffira de répondre que ce n'est pas la religion de Jésus-Christ qui cesse de remédier aux misères de l'homme, de combler le vide de son esprit ou de son cœur, et de suffire aux nécessités de l'organisation sociale, mais c'est vous qui ne voulez plus jouir de sa douce et salutaire influence. Que diriez-vous d'un individu qui se mettrait un bandeau sur les yeux, et qui affirmerait que le soleil ne luit pas, en plein midi, ou qui se plongerait dans une eau glacée et qui nierait la chaleur de la canicule?

Je voudrais bien savoir quelles sont les vérités à venir que le catholicisme n'ait pas embrassées, d'avance, dans son vaste symbole, en tant qu'elles seront évidemment des vérités! Je voudrais qu'on m'apprît également quelles sont les vertus nouvelles qu'il n'enseigne pas, et les perfections dont il ne fasse pas une obligation à chacun des hommes? Tout ce que vous inventerez de beau, de bon et de bien, est prévu, désiré, inspiré, commandé même par le christianisme; donc il peut largement suffire à tous les besoins des sociétés futures comme des sociétés présentes, conclure autrement, c'est l'ignorer, c'est le méconnaître; et on voit, en effet, que tous ces rêveurs, ces messies de la postérité, n'ont sur le catholicisme, que les idées les plus incomplètes et les plus fausses. Quel malheur pour les peuples de se trouver à la merci de pareils docteurs!

Ils ont essayé déjà quelques-unes de leurs fantastiques théories sociales et religieuses : le *saint simonianisme* et le *fouriérisme*, nous ont offert un échantillon de la brillante régénération promise à la terre. Qu'en est-il advenu? On le sait : malgré les symboles voluptueux et commodes qu'on avait imaginés; malgré les talents même des nouveaux apôtres, toutes les tentatives ont expiré dans le ridicule et la ruine. C'est aussi le sort qu'avaient précédemment essuyé la *théophilanthropie* et la déesse *raison*.

Aussi longtemps que les nations voudront se constituer en société, elles auront besoin d'ordre, d'union, de paix, d'obéissance, de probité dans les relations privées et publiques, de bonnes mœurs, de fidélité active aux devoirs de la profession exercée par chaque individu. Tout cela est nécessaire à l'existence d'une société quelle que soit la forme de gouvernement qu'elle ait choisie. Or tout cela est évidemment prêché et imposé même par la religion catholique : donc son influence est toujours salutaire; donc il est impossible, sans elle, de résoudre le problème de l'avenir; donc pour lui rendre la plénitude de son action bienfaisante, il n'y a rien de mieux à faire que de lui montrer une entière soumission.

Ces conséquences, appuyées sur une expérience de dix-huit siècles, ne seront pas du goût des modernes penseurs qui proclament l'*émancipation de l'esprit*, c'est-à-dire la liberté de douter de tout, de remettre tout en question et de ne s'attacher à aucun principe; *l'émancipation de la parole*, pour insulter et couvrir de mépris ce qu'il y a de plus respectable, dans toutes les contrées du monde; l'*émacipation de la conscience*, c'est-à-dire, la permission de ne rien croire et ne rien faire qui ressemble à un acte religieux. Voilà le suprême degré de la civilisation et du bonheur, selon les adversaires du catholicisme. Eh bien! imaginez un peuple entier qui pratique ces maximes dans les campagnes comme dans les villes, en sorte que chacun pense, raisonne et se conduise, au caprice de ses volontés, sans règle et sans respect pour la Divinité, je vous demanderai si une pareille société pourrait se maintenir? Non; elle disparaîtrait bientôt de la carte du globe, comme tant d'autres nationalités puissantes qui ont péri pour les mêmes causes. Voilà, en définitive, l'avenir où nous conduiraient les utopistes antichrétiens. Qu'on y songe, et qu'on profite des leçons de la Providence, dans les destinées des autres peuples, qui, après s'être livrés, sans retenue à l'impiété et à la licence, ont perdu jusqu'à leurs noms, et ne sont plus connus que par les récits plus ou moins lugubres de l'histoire!

B

BACCHUS. — Voltaire a tâché d'insinuer dans tous ses livres que les prodiges que

les livres saints racontent de Moïse ne sont qu'une copie de ceux de Bacchus, « Voici, dit-il, ce qu'Hérodote et les *Vers Orphiques* disent de Bacchus, ce demi-dieu. C'était un Egyptien, élevé dans l'Arabie Heureuse. Il fut sauvé des eaux dans un petit coffre; on l'appela *Misem*, en mémoire de cette aventure; il fut instruit des secrets des dieux; il avait une verge qu'il changeait en serpent, quand il voulait; il passa la mer rouge à pied sec; quand il alla dans les Indes, lui et son armée jouissaient de la clarté du soleil pendant la nuit; il toucha de sa baguette enchanteresse les eaux du fleuve Oronte et de l'Hydaspe, et les eaux s'écoulèrent pour lui laisser un passage libre. On dit même qu'il arrêta le cours du soleil et de la lune, qu'il écrivit ses lois sur des tables de pierre. Il était anciennement représenté avec des cornes ou des rayons qui partaient de sa tête.

« Il n'est pas étonnant qu'après cela plusieurs savants hommes, et surtout Bochart et Huet dans nos derniers temps, aient prétendu que Bacchus est une copie de Moïse et de Josué. Tout concourt à favoriser la ressemblance; car Bacchus s'appelait chez les Egyptiens *Arsaph*, et parmi les noms que les Pères ont donné à Moïse, on y trouve celui d'Osasirph. »

Le portrait de Bacchus tel qu'il nous vient d'être présenté est tiré de la *Démonstration évangélique* du savant Huet, à l'exception d'un bon nombre de fautes grossières indiquées avec le plagiat dans le *Supplément à la philosophie de l'histoire* (12). Cela n'est pas flatteur pour la vanité de Voltaire qui fait ici parade d'une érudition qui lui est étrangère. Mais qu'oppose-t-il à la prétention d'Huet et de Bochart, que Bacchus est la copie de Moïse et de Josué?

« On célébrait, dit-il, les orgies de Bacchus bien des siècles avant qu'on connût les livres juifs, qui ne furent communiqués que du temps de Ptolémée-Philadelphe, environ deux cents trente ans avant notre ère. »

Voltaire croit-il sérieusement que Moïse ne pût être connu des peuples qui célébraient les orgies de Bacchus que par les livres des Juifs traduits en grec sous Ptolémée? Les Sidoniens, ces hommes que l'appât du gain faisait voyager dans toutes les parties du monde, purent-ils ignorer l'histoire de Moïse, après la conquête du pays de Chanaan par le peuple juif? Ils avaient dû l'apprendre par mille bouches et même par la lecture des livres du peuple conquérant. Comment donc ces fameux navigateurs n'auraient-ils pas porté une Histoire si rare à tous ces peuples chez lesquels ils commerçaient, aux Arabes, aux Asiatiques, aux Africains, aux Grecs, comme ils avaient donné à ces derniers leur alphabet? Que fallait-il de plus pour engager ces peuples qui divinisaient tout, à mettre Moïse au rang des dieux, à instituer des fêtes, à célébrer des mystères en son honneur? On ne peut donc rien conclure de la célébration des orgies contre la prétention d'Huet et de Bochart, à moins qu'on ne montre qu'on célébrait les orgies de Bacchus avant la conquête du pays de Chanaan par les Juifs. Nous ne craignons pas que Voltaire ose le tenter, malgré la profondeur de ses connaissances. *Voy.* Moïse.

[*On sait que plusieurs historiens et de savants érudits ont expliqué la fable de Bacchus par l'histoire de Noé qui planta la vigne et fabrica le vin. Quoi qu'il en soit de ces interprétations, il est certain que les faits bibliques ont servi de base à la plupart des croyances du paganisme, et les travaux de nos antiquaires, les découvertes de nos voyageurs, ont constaté dans les diverses contrées du monde, une tradition qui offre les ploints les plus étonnants de ressemblace avec les récits de Moïse. En présence de ces preuves incontestables, les objections du genre de celles de Voltaire ne méritent pas la moindre attention sérieuse.]

BAPTEME. — L'auteur du *Dictionnaire philosophique* (13) raisonne plaisamment. Les Egyptiens, les Indiens et les Hébreux se lavaient; donc ces peuples connaissaient le sacrement que nous appelons baptême, parce que dans ce sacrement on se sert de l'eau, et qu'on s'en servait aussi pour les différentes ablutions pratiquées dans les divers pays d'Orient; voilà où mène la fureur de vouloir tout détruire.

S'il nous était permis ici d'emprunter son style, nous lui dirions : que prétends-tu, écrivain téméraire, en voulant prouver que plusieurs cérémonies augustes de l'Eglise romaine ont été pratiquées par les païens? Jurieu que tu méprises comme le plus infâme des barbouilleurs, et quelques autres protestants dont tu ne fais pas plus de cas, s'étaient exercés avant toi sur cet objet; mais quelle conclusion en tireras-tu? que l'Eglise a sanctifié les pratiques communes à beaucoup de religions, et que Jésus-Christ a pu faire la même chose. Tout signe, comme tu le dis, est indifférent par lui-même; c'est l'objet ou le motif qui le rendent saint ou impie; et dès que Dieu a attaché sa grâce à un signe, il est alors une source de salut. On se prosterne dans tous les temples du monde, il ne s'agit que de savoir devant quel Etre on doit se proster-

(12) Cet ouvrage savant et curieux est de Larcher, qui prouve démonstrativement que l'auteur de la *Philosophie de l'histoire* n'est qu'un plagiaire ignorant. On a répondu à ses excellentes raisons par des quolibets, des pointes, des épigrammes, des ordures: manière bien philosophique de se défendre.

(13) Cet article a reparu dans un autre ouvrage de Voltaire. Le même homme avait déjà fait dire beaucoup de sottises contre le baptême à un quaker qu'il introduit dans ses *Lettres philosophiques*. Ce bon quaker assurait, entre autres choses, qu'aucun de ses frères n'était baptisé; cependant il y en a plusieurs qui le sont.

ner. On se lavait chez les Juifs, on purifiait tantôt le corps, tantôt les habits ; mais le sacrement de régénération, qui fait de l'homme impur un homme nouveau, n'était certainement pas connu chez eux. Lorsque saint Jean prêcha la pénitence il institua une sorte de baptême, beaucoup moins parfait que celui de Jésus-Christ. La cérémonie de Jean promettait ce que le sacrement de Jésus-Christ exécutait. Tu peux en voir l'institution dans saint Matthieu (xxvii, 19). *Allez*, dit Jésus-Christ, *enseignez toutes les nations et baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.* Tu peux dire, après un passage aussi formel, que Jésus-Christ ne baptisa jamais personne, mais tu ne diras pas au moins qu'il n'a pas institué le baptême; et s'il l'a institué, comment peux-tu dire qu'il n'est pas sûr que les quinze premiers évêques de Jérusalem fussent baptisés ? *Ils avaient reçu la circoncision; donc ils n'avaient pas reçu le baptême.* Plaisante conclusion ! Les apôtres s'étaient soumis par condescendance à quelques cérémonies ordonnées chez les Juifs; en faudrait-il conclure qu'ils n'avaient pas observé celles que leur divin Maître leur avait prescrites, qu'ils n'avaient pas fait la cène, qu'ils n'avaient pas baptisé, etc., etc. Or, si les premiers successeurs des apôtres administraient le baptême; s'ils le regardaient comme la porte du christianisme, n'y a-t-il pas de la folie à soupçonner et de l'audace à insinuer qu'ils n'avaient pas reçu ce sacrement ?

Notre auteur prétend qu'on abusa du baptême dans les premiers siècles de l'Eglise; certainement il n'entra jamais dans la tête d'aucun Chrétien digne de ce nom de dire : *Je peux tuer ma femme, mon fils et tous mes parents, après quoi je me ferai baptiser*; et s'il avait fait ce détestable raisonnement, il aurait été indigne d'entrer dans le bain sacré. C'est ainsi cependant qu'il fait raisonner Constantin, et nous renvoyons le lecteur à son article.

La même vérité et la même justesse se trouvent dans ce qu'il fait dire à saint Cyprien, que « ceux qui se faisaient arroser tout le corps avaient, suivant l'opinion de plusieurs Eglises, une grâce infiniment moindre que ceux qui avaient été plongés trois fois suivant l'usage. » Le saint évêque de Carthage dit précisément le contraire. « Le saint-Esprit, dit-il, n'est point donné par mesure, mais il descend dans toute sa plénitude sur celui qui a la foi. » Telle est la manière de citer du faussaire, et puis il s'avise de plaisanter sur ceux qui se rendent coupables du crime de faux.

Au reste, il ne faut pas croire que la « discipline touchant le baptême ait dépendu de la prudence des premiers pasteurs qui l'ont établie. » L'eau a toujours été la matière essentielle de ce sacrement, et les premiers pasteurs ont seulement décidé de quelle manière on devait l'administrer, soit par immersion, soit par infusion, soit par aspersion. (Chaudon, I, 74.)

Qui le croirait, qu'il y eût un si grand rapport et une si grande ressemblance entre l'âme qui anima autrefois le fameux apostat Julien, et celle qui anime aujourd'hui l'auteur du *Dictionnaire philosophique portatif!* On remarque dans tous les deux une égale horreur pour le baptême, qu'ils ont tous les deux reçu. Pour effacer le caractère que ce sacrement imprime dans l'âme, Julien eut recours aux abominables lustrations idolâtriques. Pour ôter aux Chrétiens les sentiments de respect qu'ils doivent à ce sacrement, l'homme du *Dictionnaire* n'épargne ni mensonges, ni impostures. Nous, pour remettre la vérité dans tous ses droits, nous allons expliquer en peu de mots ce que c'est que le baptême des Chrétiens, et nous ferons voir ensuite combien sont extravagantes et impies les objections de l'adversaire.

Art. 1er. — *Ce que c'est que le baptême des Chrétiens.*

Le mot de *baptême* est celui dont on se sert dans l'Eglise chrétienne pour désigner la première consécration qui se fait d'un homme à Dieu, lorsque cet homme est admis dans la société des Chrétiens, et qu'il devient lui-même Chrétien. Le mot de *baptiser* signifie *laver, purifier, plonger.*

Les ablutions, purifications, lustrations ont été autrefois en grand usage chez plusieurs nations idolâtres, et chez les Juifs : elles sont encore aujourd'hui très-usitées chez les mahométans; mais toutes ces cérémonies n'ont point de rapport avec le baptême des Chrétiens. Voici la différence qu'il y a entre elles et le baptême.

1° Le baptême est d'une nécessité absolue pour ceux qui veulent devenir Chrétiens; et les lustrations ou purifications chez les nations idolâtres n'étaient que des observances, et, si l'on veut, des dévotions libres et volontaires, et que le grand nombre ne se mettait guère en peine de pratiquer.

2° Le baptême ne se donne et ne se peut donner qu'une fois, parce qu'il imprime dans l'âme un caractère ineffaçable, chose qui désespéra autrefois l'apostat Julien; et les lustrations ou purifications pouvaient se réitérer aussi souvent qu'on le voulait, parce que c'étaient des cérémonies qui n'avaient aucunes suites.

3° Le baptême consiste à être plongé dans l'eau, ou seulement à en être arrosé par le baptisant, en même temps qu'il prononce les paroles sacramentelles; ce qui ne peut jamais varier; et les lustrations ou purifications païennes étaient sujettes à des variations continuelles suivant les temps, les climats, les régions, les personnes, et n'avaient jamais rien de stable et de fixe.

Après avoir établi ces différences, dont on verra ensuite la nécessité, nous allons expliquer avec un peu plus de détail ce que c'est que le baptême.

Ce sacrement peut s'administrer de deux manières, qui sont l'immersion et l'asper-

sion. Il se donna d'abord et principalement par immersion ; et cette manière était très-instructive et très-mystérieuse. Car l'immersion représentait, pour me servir ici des termes sacrés de l'Apôtre des nations, l'ensevelissement du *vieil homme*, c'est-à-dire la mort du péché, ou au péché, avec l'anéantissement des passions déréglées, vicieuses et corrompues ; et l'émersion ou sortie de l'eau représentait la nouvelle vie, la résurrection, la renaissance de l'homme nouveau, de l'homme éclairé et sanctifié par la grâce.

On ne peut pas s'exprimer d'une manière plus magnifique et plus frappante que le fait le même Apôtre sur ce changement divin : *Nous tous, qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés en imitation de sa mort : car nous avons été ensevelis avec lui par le baptême, en mourant mystérieusement, afin de vivre d'une nouvelle vie, ainsi que vit d'une nouvelle vie Jésus-Christ ressuscité par la gloire de son Père. Si nous l'avons parfaitement imité dans sa mort, nous l'imiterons aussi dans sa résurrection. Souvenons-nous donc que le vieil homme en nous a été crucifié avec lui, afin que nous ne soyons plus esclaves du péché,..... et que nous ne vivions plus qu'en Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur.* (*Rom.* VI, 2-11.)

Le libertin, l'impie, le philosophe ne se donneront pas la peine de méditer et d'approfondir ces sublimes vérités ; ils les dédaigneront ; ils ne verront dans ce texte que de grands mots et un grand vide. On connaît leur manière de penser et de s'exprimer. Mais on n'écrit que pour les confondre, et pour éclairer l'homme qui a l'âme droite, et qui goûte et respecte la religion.

Par rapport à l'immersion, nous observerons encore que dans quelques Eglises, on plongeait trois fois l'homme dans le bain sacré, pour représenter la trinité des personnes, au nom desquelles il était baptisé ; et que dans quelques autres on ne le plongeait qu'une fois pour représenter l'unité de la nature divine. L'une et l'autre de ces manières de baptiser était également efficace, parce que Jésus-Christ n'en a déterminé aucune, et qu'il a dit seulement : *Allez, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.* (*Matth.* XXVIII, 19.)

Le baptême ne pouvant pas toujours se donner par immersion, et bien des circonstances, comme le cas des maladies dangereuses, la rigueur de certains climats, la faiblesse de l'âge, le rendant souvent trop difficile et presque impossible, on prit aussi l'usage de le donner par aspersion. Cet usage étant plus favorable à bien des égards, a entièrement prévalu, et c'est celui auquel on s'en tient aujourd'hui dans toute la chrétienté.

Comme dans les premiers siècles l'Eglise se formait au milieu du paganisme même, et qu'elle se composait de ces hommes qui passaient de l'idolâtrie au christianisme, on se donnait beaucoup de soin pour les instruire, les éprouver, les disposer à la grâce qu'ils demandaient. Ceux qui étaient entrés dans cet état d'épreuves et d'instructions étaient nommés catéchumènes, mot qui, en grec, veut dire *les instruits*. Ces épreuves par lesquelles on les faisait passer avant de les admettre à la grâce du baptême, consistaient principalement en exercice d'oraisons et de prières, en jeûnes, en prosternations, en veilles, enfin en accusation, aveu et confession des dérèglements passés, comme le marque Tertullien : *Ingressuros baptismum orationibus crebris, jejuniis, et geniculationibus et pervigiliis orare oportet, et cum confessione omnium retro delictorum.* (TERTUL., *De bapt.*, c. 20.)

Enfin, les veilles de Pâques et de la Pentecôte étaient les jours les plus solennellement consacrés à l'administration du baptême, comme nous l'apprend le même Tertullien, dont nous rapporterons encore les paroles : « Nous regardons, dit-il, Pâques comme le temps le plus solennel et le plus convenable pour le baptême, parce que c'est alors que la passion du Seigneur, au nom duquel nous sommes baptisés, a été consommée ; ensuite la Pentecôte, parce que c'est alors que les mystères de la résurrection de Jésus-Christ ont été le plus solennisés par les disciples, et que la grâce du Saint-Esprit s'est répandue. Au reste, chaque jour, chaque heure, en un mot tout temps est également propre pour le baptême. S'il y a quelque différence pour la solennité, il n'y en a point pour la grâce qu'on reçoit. » (*Ibid.*, c. 20.)

ART. II. — *Examen de ce que débite l'écrivain sur le baptême.*

I. « Les hommes, qui se conduisent toujours par les sens, imaginèrent aisément que ce qui lavait le corps lavait aussi l'âme. Il y avait de grandes cuves dans les souterrains des temples d'Egypte pour les prêtres et pour les initiés. Les Indiens, de temps immémorial, se sont purifiés dans les eaux du Gange, et cette cérémonie est encore fort en vogue. Elle passa chez les Hébreux : on y baptisait tous les étrangers qui ne voulaient pas se soumettre à la circoncision. C'était une régénération : cela donnait une nouvelle âme, ainsi qu'en Egypte. »

Où cet homme-ci a-t-il appris que les hommes imaginèrent que ce qui lavait le corps lavait aussi l'âme ? Quelle pitoyable conclusion tire-t-il de ces cuves d'Egypte et de ces bains du Gange ? Quelle absurdité vient-il nous débiter sur ce baptême qu'administraient, dit-il, les Hébreux à ceux qui ne voulaient pas se soumettre à la circoncision ? Enfin, quelle rêverie d'impiété, en disant que les baptêmes donnaient une nouvelle âme ? Reprenons chacun de ces points.

Jamais les hommes n'adoptèrent cet absurde et monstrueux sentiment, de croire que ce qui lavait l'âme lavait aussi le corps. Si quelques stupides l'ont imaginé, ces

stupides ont été méprisés et dédaignés. Les hommes sages et éclairés ont pensé bien différemment. Cicéron, en expliquant la première loi du culte divin, qui est de se présenter aux dieux avec un cœur pur et une âme remplie de piété : *Ad deos adeunto caste, pietatem adhibento* (*De legib.*, lib. II), donne sur ce point des leçons bien précieuses, et qui feraient honneur à des Chrétiens.

« La loi, dit-il, veut que nous nous présentions aux dieux avec un cœur pur, et c'est dans cette pureté de cœur qu'est toute la sainteté du culte. Cela ne doit pas empêcher qu'on n'y joigne encore la pureté du corps. Mais il faut faire attention que, puisqu'on exige toujours cette pureté du corps, il faut avoir encore beaucoup plus de soin d'y apporter celle de l'âme, dont la nature est bien plus excellente et bien plus parfaite. » Il ajoute tout de suite ces paroles si remarquables et si propres à confondre notre philosophe extravagant : « Le corps peut être purifié par quelques aspersions d'eau, et par des cérémonies de quelques jours. Les taches de l'âme ne peuvent s'effacer ni par la longueur des temps, ni par aucunes lustrations ou sacrifices. » *Nam illud vel aspersione aquæ, vel dierum numero tollitur, animi labes nec diuturnitate vanescere, nec manibus ullis elui potest.* (Cic., *De legibus*, c. 2.)

Ensuite, comme les chaleurs sont presque intolérables dans les provinces méridionales de la Perse et dans les Indes, il n'est pas surprenant que l'usage des bains y ait été très-fréquent, comme il l'y est encore. Mais qu'est-ce que cela fait à la question du baptême des Chrétiens?

Qu'est-ce qu'y font également ces cuves des temples d'Egypte, qu'il rappelle encore? Et qui ne sait pas que dans le voisinage de la plupart des temples il y avait des bains lustraux, pour des purifications, telles que celles dont Cicéron vient de parler, et pour laver les victimes, ou débarbouiller les sacrificateurs? C'était aussi pour ces mêmes usages que Salomon avait fait construire dans le vestibule du temple de Jérusalem une cuve immense, qu'on appelait la Mer d'airain. L'érudition de notre homme est donc bien méprisable, et l'usage qu'il en fait l'est encore bien plus.

Il ajoute que l usage des lustrations et baptêmes passa des Egyptiens chez les Hébreux. Mais celles des Hébreux datent sûrement de plus de trois mille cinq cents ans. On en trouve l'établissement dans le *Lévitique* (c. XV), dans l'*Exode*, et même dans la *Genèse*. (C. XXXV.) Et les purifications des Egyptiens et des Indiens de quelle date sont-elles, et par quels auteurs en sommes-nous instruits? C'est par les Grecs, qui n'ont écrit que quinze cents ans après Moïse, et qui ne citent que des faits très-incertains, et très-postérieurs de bien des siècles aux établissements de Moïse. C'est ainsi que notre homme, qui sait tout et qui décide tout, prouve ses assertions.

Enfin, il dit que les lustrations ou purifications égyptiennes, et les ablutions et baptêmes usités chez les Juifs donnaient une nouvelle âme et que c'était une régénération. Il réunit ici l'impiété avec le mensonge. Ce terme auguste de *régénération*, ou de seconde naissance, est un terme propre à la seule religion chrétienne. C'est Jésus-Christ lui-même qui employa le premier le terme de *renaître* (*Joan.* III), en annonçant à un des principaux d'entre les pharisiens le baptême de la nouvelle loi. La surprise où fut le docte pharisien en entendant ce nouveau terme, et l'explication qu'il en demanda au Fils de Dieu, sont une preuve sans réplique que cette expression avait été jusqu'alors inconnue. C'est donc la profaner avec impiété, que de la transporter aux purifications et lustrations païennes.

II. « Jean baptisa dans le Jourdain, et même il baptisa Jésus, qui pourtant ne baptisa personne, mais qui daigna consacrer cette ancienne cérémonie. Le baptême fut bientôt le premier rite et le sceau de la religion chrétienne. Cependant les quinze premiers évêques de Jérusalem furent tous circoncis, il n'est pas sûr qu'ils fussent baptisés. »

Ce qui est bien sûr, Monsieur, c'est qu'il vous est également impossible de prouver que les quinze premiers évêques de Jérusalem aient été circoncis, et de présenter le moindre soupçon qu'ils n'aient pas été baptisés. Il vous est impossible de prouver le premier point, parce que trente ans après la mort de saint Siméon, second évêque de Jérusalem, l'empereur Adrien fit une épouvantable boucherie des Juifs dans tout l'empire, détruisit Jérusalem, et rebâtit à sa place une nouvelle ville qu'il appela, de son nom, *Elia ;* défendit à tous les Juifs d'y entrer, de s'en approcher, de monter même sur des hauteurs d'où ils auraient pu l'apercevoir. Or, nommez, si vous le pouvez, treize évêques de Jérusalem depuis ce temps-là qui aient été circoncis.

Vous ne prouverez pas mieux le second point. Car qui a jamais soupçonné que les Chrétiens d'une des plus illustres Eglises aient pris pour chefs et pour évêques des hommes qui n'auraient pas été eux-mêmes Chrétiens?

Vous affirmez ensuite que Jésus-Christ ne baptisa personne, et vous l'affirmez en téméraire, sans fondement et sans preuves. Le monument le plus ancien que nous ayons du baptême des apôtres est le témoignage d'Evodius, second évêque d'Antioche. Voici ce témoignage tel que Nicéphore nous l'a conservé : « Pierre est le seul que Jésus-Christ ait baptisé de ses mains; et Pierre baptisa ensuite André et les fils de Zébédée. Ceux-ci baptisèrent les autres apôtres. Pour les septante, ils le furent par Pierre, et par Jean surnommé le Théologue. » (Nic., lib. II, c. 3.) Ainsi parle un évêque qui avait longtemps vécu avec les apôtres, et que saint Pierre préféra à tous les autres Chrétiens pour en faire son successeur dans l'Eglise d'Antioche. L'assertion que Jésus-Christ ne

baptisa personne est donc tout au moins téméraire.

III. « On abusa de ce sacrement dans les premiers siècles du christianisme : rien n'était plus commun que d'attendre l'agonie pour recevoir le baptême. L'exemple de l'empereur Constantin en est une assez bonne preuve. Voici comme il raisonnait : Le baptême purifie tout : je peux donc tuer ma femme, mon fils, tous mes parents ; après quoi je me ferai baptiser, et j'irai au ciel. Comme de fait, il n'y manqua pas. Cet exemple était dangereux : peu à peu la coutume s'abolit d'attendre la mort pour se mettre dans le bain sacré. Dès le IIe siècle, on commença à baptiser les enfants. Cependant au IIIe siècle, la coutume l'emporta de ne se faire baptiser qu'à la mort. »

Les horreurs contenues dans cet article contre Constantin sont tirées de l'*Essai sur l'histoire générale*. La hardiesse de l'auteur à entasser des impostures, des calomnies et des mensonges sur tous les grands hommes qui ont protégé et honoré le christianisme, est assez bien démontrée dans le livre des *Erreurs de Voltaire*. Nous renvoyons à ce livre pour ce qui concerne le grand Constantin, et nous nous bornons ici à faire observer l'absurdité, l'impiété et l'extravagance des raisonnements du faiseur de dictionnaire.

« On abusa du sacrement de baptême dans les premiers siècles, nous dit-il, rien n'était plus commun que d'attendre l'agonie pour le recevoir. » Cet homme aurait bien dû nous apprendre quels étaient ces abus, et nous en fournir les preuves. Car il doit bien savoir qu'il n'a pas droit d'être cru sur parole. Dire ensuite qu'on attendait les derniers moments de la vie pour se faire baptiser, c'est heurter autant le bon sens que la vérité.

Car comment accorder cela avec ce que Pline, gouverneur de Bythinie, nous dit de ces assemblées nombreuses de Chrétiens de tout âge, de tout sexe, de toute condition, lesquels honoraient leur religion par de si hautes vertus, et par un courage si héroïque au milieu des tourments? Ceux qui souffraient et mouraient ainsi pour le nom de Jésus-Christ n'étaient-ils pas baptisés? Pline était dans le Ier siècle, ou au commencement du IIe. Comment accorder cela avec ce que nous apprend Tertullien dans son livre *Du baptême*, de l'empressement des Chrétiens à faire baptiser leurs enfants dans l'âge encore innocent? *Quid festinat ætas innocens ad remissionem peccatorum?* (Tertul., *De bapt.*, c. 18.) Comment l'accorder avec ce qu'il dit dans son livre des *Spectacles*, sur la profession que l'on a faite au baptême de renoncer aux pompes du siècle : *Cum aquam ingressi..... renuntiasse nos diabalo vre nostro contestamur?* Tertullien commença d'écrire dans le IIe siècle. Comment accorder cela avec les soins qu'avait saint Cyprien d'envoyer l'eucharistie aux confesseurs, c'est-à-dire aux Chrétiens emprisonnés pour la foi ; et avec ce qu'il nous raconte dans son livre *De lapsis*, de cette petite enfant chrétienne à qui les païens firent avaler par force du vin offert aux idoles? Saint Cyprien gouvernait l'Eglise de Carthage dans le IIIe siècle.

Comment accorder cela avec ce que décide sur le baptême des enfants le cinquième concile de Carthage tenu dans le IVe siècle? On voit dans le canon sixième le soin et la vigilance de l'Eglise pour faire donner le baptême aux enfants. Ecoutez après cela cet homme qui vous affirme que dans les premiers siècles, « rien n'était plus commun que d'attendre l'agonie pour recevoir le baptême. »

IV. « On demanda à saint Cyprien, évêque de Carthage, si ceux-là étaient réellement baptisés qui s'étaient fait seulement arroser tout le corps. Il répond, dans sa soixante-septième lettre, que plusieurs Eglises ne croyaient pas que ces arrosés fussent Chrétiens ; que pour lui, il pense qu'ils sont Chrétiens, mais qu'ils ont une grâce infiniment moindre que ceux qui ont été plongés trois fois, selon l'usage. »

Cet homme est sage de ne pas s'autoriser souvent par des citations. Il n'est pas heureux en ce genre d'escrime. Les coups qu'il veut porter retombent tous sur lui. Voici ce que dit saint Cyprien dans la lettre en question :

« Vous me demandez aussi, mon cher fils, ce que je pense de ceux qui ont reçu la grâce de Dieu pendant qu'ils étaient arrêtés par l'infirmité et la maladie ; et parce qu'ils n'ont pas été plongés dans l'eau salutaire, mais qu'ils ont été seulement arrosés, vous demandez si l'on doit les regarder comme de véritables et parfaits Chrétiens.

« Ma pensée c'est que les dons divins ne peuvent souffrir aucun affaiblissement ni retranchement, et que l'on ne peut jamais être partagé moins avantageusement, lorsqu'on participe à ces dons divins avec une foi pleine et entière, et de la part de celui qui administre le sacrement, et de la part de celui qui le reçoit.

« On ne se purifie pas des taches du péché dans ce sacrement salutaire, comme on se lave des taches du corps et de la peau dans les bains que les hommes ont inventés pour la santé. Ces deux choses, la netteté du corps par les bains, ou la purification de l'âme par les mérites de la foi, s'opèrent d'une manière toute différente. Lorsque dans les cas de nécessité ce sacrement salutaire s'administre d'une manière plus abrégée, il ne communique pas moins tous ses fruits et ses avantages aux fidèles qui le reçoivent, et la bonté du Seigneur n'en est pas moins libérale. Dira-t-on qu'à la vérité ils ont reçu la grâce, mais que l'ayant reçue avec une communication moins étendue des dons divins et du Saint-Esprit, on doit bien les regarder comme Chrétiens, mais qu'on ne doit pas les égaler aux autres? Erreur que cette manière de penser. L'Esprit-Saint ne se donne pas à certaine mesure. Il se

répand tout entier dans l'âme du fidèle baptisé. »

Comparez ce texte avec le sentiment qu'on attribue à saint Cyprien, et jugez combien l'homme est heureux et adroit dans ses citations. Ce que nous venons de présenter de la doctrine et des recherches de cet écrivain suffit pour mettre le lecteur à même de lui rendre la justice qu'il mérite. (Nonotte, t. 97.)

*BARTHELEMY (Saint-).—Nous n'aurions pas songé à évoquer le triste souvenir que ce nom a laissé dans l'histoire de notre patrie, si on n'essayait pas à tout propos de rendre encore la religion catholique responsable de l'affreuse boucherie des huguenots, sous Charles IX. Cette calomnie est d'autant plus odieuse, que les témoignages les plus irrécusables, et ceux de nos ennemis eux-mêmes la réfutent hautement; on ne peut pas l'ignorer.

Les historiens protestants avouent que dans le conseil où fut décidé le massacre, on n'appela aucun ecclésiastique; ils ajoutent qu'on ne vit pas un prêtre, ni un religieux prendre part à cette tuerie générale, et que, partout au contraire, le clergé se fit un devoir de sauver les victimes; les couvents leur furent ouverts, même dans les villes où les catholiques avaient été attaqués et assassinés par les huguenots. On refusa généreusement d'imiter les atrocités qui s'étaient commises à Paris.

Il n'est pas moins certain que la religion n'a pas été le motif de cet égorgement, quand même des catholiques ardents n'aient pas reculé devant le meurtre. Elle a pu servir de prétexte à quelques-uns, mais d'une part on connaît ses enseignements; on sait, à n'en pas douter, qu'elle a horreur [illegible] et que ceux qui cherchent à la propager et à la maintenir par les persécutions ou par des supplices infligés à ses adversaires, outragent criminellement son esprit et ses lois.

D'un autre côté, l'histoire la plus véridique, la plus dégagée de toute prévention, dépose que la politique seule a inspiré cette proscription effroyable. Après quatre batailles contre les troupes du souverain de la France; après des sièges nombreux; après que plusieurs villes eurent été soustraites à l'obéissance; après que des soldats étrangers furent appelés et introduits dans le royaume; enfin, après les tentatives essayées à plusieurs reprises, pour enlever deux rois, il était bien permis à un prince tel que Charles IX de s'irriter, et d'en venir aux plus violentes extrémités contre des sujets rebelles, sans que la religion fût elle-même en cause.

Une autre vérité qui résulte des plus éclatants témoignages, c'est que la sentence de mort devait être exécutée seulement contre les principaux chefs et les meneurs les plus dangereux du parti huguenot, à Paris; le reste devait être épargné.

Ajoutons que, d'après le Martyrologe protestant qui avait donné d'abord le chiffre de mille victimes à Paris, on n'a pu en trouver qu'environ *quatre-cent-soixante-huit*, dans cette capitale, et *sept-cent quatre-vingt-six* pour tout le reste du royaume. On voit que les déclamations des ennemis du catholicisme doivent bien rabattre de leurs exagérations calomnieuses; mais quand il n'y aurait que deux victimes, ce serait deux fois trop pour une religion qui défend l'homicide, et qui n'acceptera point des cadavres pour piédestal. Elle veut nous réunir tous dans son sein, pour que nous nous aimions comme de véritables frères, sur une terre d'épreuves et de larmes, en attendant qu'elle puisse nous introduire tour à tour, dans cette autre patrie où il n'y a plus de divisions et de haines, mais un éternel amour et un éternel bonheur.

Il serait temps enfin de mettre de côté les mensonges et les accusations, qui ne peuvent servir qu'à aigrir les esprits, tromper les consciences et fausser l'histoire elle-même. Tout cela était bon pour Voltaire et pour les philosophes *ejusdem farinæ;* mais quand on a une instruction solide, une âme droite, un jugement exempt de passion et de préjugés, un cœur généreux, on doit s'attacher à la vérité et la proclamer hautement, à l'encontre des malheureux sophistes qui cherchent à détruire les croyances les plus sacrées, et comme le dit Montesquieu, les plus nécessaires à la félicité des peuples.

BAUMELLE (La). — Cet auteur, ami du président de Montesquieu, et rempli de bonne heure des principes de l'*Esprit des lois*, les déposa dans son *Qu'en dira-t-on?* ou *Mes pensées*, livre écrit d'un style nerveux et concis, mais digne de censure par la hardiesse des idées. M. de La Baumelle voulait en faire le bréviaire des politiques, et c'est quelquefois celui des incrédules.

Quelques-unes des maximes du *Qu'en dira-t-on?* sont dispersées dans ses *Mémoires de madame de Maintenon*, ouvrage qui aurait pu être si intéressant pour la vertu, et qui, par les peintures ingénieuses que l'auteur y trace de certaines intrigues, pourrait être une école de vice. Ce livre était destiné à passer sous les yeux de tous les citoyens, de ceux même qui exigent le respect à cause de leur âge et de leur simplicité; il fallait donc écarter ou voiler une multitude de faits qui répandent plus de taches que d'éclat sur ces *Mémoires*. Il fallait se ressouvenir qu'on reproche à Suétone d'enseigner les plus grands crimes en les rapportant. L'auteur pouvait-il se flatter que son livre fût un ouvrage d'instructions pour les demoiselles de Saint-Cyr, à qui une histoire de Madame de Maintenon devrait naturellement être si chère?

Mais la religion avait surtout de grands droits sur une production de cette nature, et il est aisé de reconnaître à la lecture de celle-ci qu'on s'est donné de grandes libertés en ce genre. On se permet souvent des saillies qui sont ou des doutes sur les mystères ou des maximes très-suspectes en

matière de piété, ou des façons de parler très-imparfaites sur les controverses dogmatiques. Madame de Maintenon, si religieuse, si pleine de vertu et de piété, se serait-elle jamais imaginée que le récit de sa vie pourrait être un sujet de scandale pour les simples et affaiblirait ou ébranlerait leur foi ? On trouve, il est vrai, dans plusieurs endroits de ces *Mémoires*, l'hommage dû aux vérités et aux pratiques de la religion ; mais ce langage, étranger à l'auteur, fait un constraste bien singulier avec une foule de traits qui le démentent.

Nous pourrions faire observer encore que dans la multitude d'anecdotes qui ornent ou plutôt qui défigurent ces *Mémoires* romanesques, il y en a un très-grand nombre de fausses. On en trouve plusieurs autres qui perdent les attraits de la vérité par le coloris que l'auteur jette sur elles. Croira-t-on, par exemple, ce que l'auteur dit sur le prétendu mariage de Bossuet, qu'il traite si mal dans plusieurs endroits de ces *Mémoires ?* Il entreprend de faire passer ce grand prélat pour un malhonnête homme et un hypocrite. C'est le sens que renferme cette réflexion : « Ceux qui défendent le mieux nos mystères ne sont pas ceux qui s'en jouent le moins. » Que veut-il dire ? Que Bossuet a travaillé toute sa vie pour une religion qu'il ne croyait point ? Mais une accusation de cette nature ne peut être excusable que quand on a les preuves en main, et il faut que ces preuves soient plus claires que le jour.

Tout ce qu'on peut dire pour excuser La Baumelle, c'est qu'il était fort jeune lorsqu'il publia les *Mémoires de Madame de Maintenon*, et plus jeune encore lorsqu'il mit au jour *Mes pensées*. (Chaudon, art. *La Baumelle*, I, 77.)

BAYLE. — Ce philosophe, tant vanté par Voltaire, ne le sera jamais par ceux qui ont, je ne dis pas de la religion, mais du respect pour les mœurs et les bienséances, qu'il a cruellement violées dans plusieurs articles de son *Dictionnaire critique*. Traçons ici en peu de mots son histoire, et nous viendrons ensuite au caractère de ses ouvrages.

Il naquit en 1647 au Carlat, petite ville du comté de Foix. Il s'appliqua longtemps aux belles-lettres, et avait vingt-un ans achevés quand il commença la logique. Il appartenait à la religion prétendue réformée ; mais à l'âge de vingt-deux ans il fut converti par les entretiens qu'il eut avec le curé du Puylaurent, siége de l'académie où il étudiait. Il ne demeura pas longtemps catholique, et il redevint dix-sept mois après protestant, c'est-à-dire, comme il l'expliquait lui-même, *protestant contre toutes les religions*.

L'édit du roi contre les relaps, du 29 mai 1674, ne lui permettant pas de demeurer en France, il se retira à Genève. Il fut quelque temps à Coppet, ville près de Genève, dans la maison du comte de Dona, et prit soin des études des enfants de ce comte. Mais comme cette occupation lui emportait trop de temps, il prit la résolution de revenir en France. Après être demeuré quelque temps en Normandie, il vint à Paris en 1675, où il fréquenta les gens de lettres. Cinq mois après, la chaire de philosophie de Sédan étant venue à vaquer, il alla la disputer et l'emporta. Le 14 juillet 1681, il fut dépouillé de son emploi en vertu d'un arrêt du conseil d'Etat du roi, qui cassait et supprimait l'académie de Sédan.

Obligé de se réfugier en Hollande, il y fut élu professeur en philosophie et en histoire à Rotterdam. Au mois de mars 1684, il commença les *Nouvelles de la République des lettres*, qui le firent beaucoup connaître. « Il faut, le moins que l'on peut, disait Nicole écrivant au fameux Arnauld, se commettre avec ce nouvelliste, qui a dans le fond l'esprit assez faux, nulle équité, qui se divertit d'une manière indigne des choses les plus lascives, mais qui est en possession de plaire et de donner un air ridicule à ceux qu'il lui plaît. C'est une chose pernicieuse que ces petits censeurs qui s'érigent en tribunal et qui disposent de toutes les têtes mal faites, qui sont toujours en plus grand nombre. »

Bayle continua ses *Nouvelles* jusqu'au mois de mars 1687, où une maladie l'obligea de les interrompre. Il recouvra quelque temps après la santé, mais il n'en jouit pas tranquillement ; car ses ennemis lui ayant attribué l'*Avis aux réfugiés*, livre qui souleva tous les protestants, il se forma une cabale contre lui qui lui fit perdre sa chaire. Il mourut en 1706, à 59 ans, dans les erreurs dont il a rempli ses ouvrages.

Son *Dictionnaire critique*, en 4 vol. in-fol., est un des plus pernicieux livres qui aient jamais paru. On est dans l'étonnement quand on lit dans Moréri le jugement qu'il y porte sur Bayle : « C'était un bon philosophe, qui excellait surtout dans la métaphysique. » Etait-ce donc là l'idée qu'on devait donner d'un des plus dangereux ennemis de la religion ; d'un homme qui, dans le dessein de l'attaquer avec plus d'avantage, a pris le parti d'attaquer en même temps la certitude de toutes les vérités ? Il n'en est aucune, soit historique, soit dogmatique, qu'il ne veuille rendre douteuse, ou par des objections particulières, ou par des principes généraux répandus dans tous ses ouvrages. Bien loin d'avoir excellé dans la métaphysique, il avait perverti l'usage de cette science. Il ne méritait pas plus le titre de bon métaphysicien qu'un charlatan de carrefour ne mérite le titre de bon médecin. De toutes les productions impies du dernier siècle, ses livres sont ceux où le poison est plus habilement préparé. Cet amas d'une vaine érudition qui y est étalé est l'appât qui attire et séduit tant de personnes. D'ailleurs, il faut avouer que Bayle est très-savant dans l'art de former des objections, et qu'il a dans le plus haut degré le funeste talent de répandre des nuages sur les vérités les plus claires, et d'insinuer

des doutes sur les choses les plus certaines et les plus évidentes.

« Esprit subtil, adroit, souple et susceptible de toutes les formes, il n'y avait point de matière, dit l'abbé Houteville, si abstraite qu'elle fût, où il ne pénétrât. La nature l'avait fait métaphysicien ; il avait joint à ce talent, qui n'en souffre guère d'autres, un savoir étendu, curieux et choisi. » Ce choix ne paraît guère dans son *Dictionnaire*, qu'il appelle lui-même une *compilation à l'allemande* dans sa 217e lettre. « Mon dictionnaire me paraît, ajoute-t-il, à l'égard de M. Despréaux, un vrai voyage de caravane, où l'on fait vingt ou trente lieues sans trouver un arbre fruitier ou une fontaine. » On voit que Bayle jugeait mieux de son livre que nos enthousiastes modernes, appelés je ne sais pourquoi *philosophes*.

« Cependant ses grandes qualités, ajoute l'abbé Houteville, avaient un défaut. Bayle cherchait plutôt à multiplier qu'à lever nos doutes. Il ne voulait que renverser et jamais établir; semblable en quelque sorte à ces conquérants qui ne laissent après eux que des ruines. Je n'ignore pas qu'on n'irait à rien de solide s'il était interdit de proposer librement les objections spécieuses et éblouissantes qu'on peut opposer à la vérité. Elles sont au contraire très-utiles; elles servent à confirmer ce que l'on sait et à l'éclaircir; elles fournissent des occasions de nouvelles ouvertures ou des moyens d'ajouter aux anciennes. Mais on dirait que Bayle avait un autre dessein; qu'il voulait nous faire entrer en défiance de toutes nos lumières, nous rendre même la raison suspecte ; et à force de nous promener dans les espaces du pour et du contre, nous faire un problème de l'un et de l'autre. Les sophismes d'un philosophe d'éclat sont des démonstrations pour certains esprits, et il est à propos qu'un autre philosophe leur découvre l'erreur. » C'est ce que firent plusieurs écrivains catholiques et même protestants, car l'impiété de Bayle était aussi odieuse aux uns qu'aux autres.

Une des erreurs favorites de Bayle était le manichéisme ; mais les deux principes de Manès sont le comble de l'absurdité. Ce sont, comme l'a observé Voltaire lui-même, les deux médecins de Molière dont l'un dit à l'autre : *Passez-moi l'émétique, et je vous passerai la saignée*. C'est cependant sur ce système ridicule que Bayle a entassé tant de volumes, qu'on croirait enfantés par le mauvais principe, si cet être malfaisant pouvait exister.

De tous les portraits qu'on a faits de Bayle, le plus célèbre est celui qu'en a tracé Saurin dans le troisième volume de ses *Sermons ;* mais celui qu'en a fait Le Clerc dans sa *Bibliothèque ancienne et moderne*, t. VIII, quoique moins connu, ne lui est pas plus favorable. Voici comme il s'exprime sur son savoir et sur ses connaissances. Nous rapportons ce passage avec d'autant plus de plaisir qu'il est d'un homme qui avait beaucoup vécu avec Bayle et qu'on ne soupçonnera pas d'avoir écrit par fanatisme. « Bayle ne savait qu'un peu de cartésianisme et point du tout de géométrie, puisqu'il avouait n'avoir jamais pu comprendre la démonstration du premier problème d'Euclide, et qu'il a même voulu ergoter sur ses vieux jours contre l'évidence des démonstrations mathématiques. En fait de raisonnement, il ne suivait que la probabilité, et raisonnait à tout moment *ad hominem*, sans aucun autre principe, et sans d'autre dessein que d'embarrasser les lecteurs peu éclairés. Il y a infiniment plus de verbiage en son fait que de raisonnement solide. Il n'avait lu aucun livre de philosophie expérimentale des Anglais, dont plusieurs avaient paru longtemps avant sa mort, ni aucun des livres de raisonnement de la même nation, excepté quelques-uns de ceux qui avaient été traduits. Il ne savait pas plus de théologie que ce qu'il pouvait en avoir appris dans son catéchisme et dans les prédications ou dans quelque livre des Français. Il n'avait jamais étudié l'antiquité ecclésiastique, et très-médiocrement la grecque et la romaine. Le droit et la médecine étaient des lettres closes pour lui. Il avait quelque connaissance de l'histoire des derniers siècles, surtout par rapport à la France et à la vie de quelques gens de lettres, souvent assez obscurs. Il avait pris beaucoup de peine à rechercher mille vétilles littéraires et mille circonstances de néant. Il faut avouer qu'il écrivait avec beaucoup d'agrément, mais c'était seulement quand il n'était pas en colère. »

Qu'on examine ces différents portraits, et qu'on voie si Voltaire a eu raison d'appeler Bayle l'*éternel honneur de la raison humaine*. Il est bien étrange que, les protestants ayant désavoué Bayle et l'ayant même condamné, un homme qui se dit catholique, tâche non-seulement de le justifier, mais qu'il lui prodigue encore à tout propos les éloges les plus outrés. « C'est tellement, dit-il, la rage de la faction qui s'est déchaînée sur Bayle que vous n'entendez aucun des chiens qui ont hurlé contre lui aboyer contre Lucrèce, Cicéron, Sénèque, Epicure. » C'est que ces philosophes sont moins lus que Bayle. Quel est l'homme d'ailleurs, qui ne désapprouve leurs principes? On les réfute moins souvent, parce qu'il n'est guère question d'eux.

« On lit Bayle, dit encore Voltaire, on ne lit point Nicole ; c'est la source de la haine janséniste. On lit Bayle, on ne lit ni le R. P. Croiset, ni le R. P. Caussin ; c'est la source de la haine jésuitique. » Est-ce donc par ces motifs que tant d'écrivains protestants de tous les pays se sont élevés contre le philosophe de Rotterdam?

Voltaire est surtout fort en colère contre le consistoire qui condamna le *Dictionnaire de Bayle* (*voy.* l'article PHILOSOPHE); mais sait-il toutes les raisons qui le portèrent à faire cette démarche? On peut les

voir dans les mémoires fournis par cette compagnie. Les principales étaient :

1° Les obscénités qui sont répandues à pleines mains dans ce Dictionnaire.

2° La satire injuste qu'il fait de toutes les actions du roi David.

3° Les raisons qu'il fournit au manichéisme et au pyrrhonisme, deux hérésies monstrueuses dont l'une est la destruction de la Providence, et l'autre l'extinction de toute religion.

4° Les louanges outrées qu'il donne aux athées et aux épicuriens, affaiblissant partout la nécessité de croire un Dieu, une Providence et même une vie à venir, par rapport à l'avantage de la société civile et à la réformation des mœurs.

5° Les allusions indignes qu'il fait à plusieurs expressions de l'Ecriture sainte, en parlant de choses obscènes.

6° L'affectation marquée de donner un air de supériorité à toutes les objections des impies et des hérétiques sur les raisons de ceux qui les ont réfutées.

Voilà les motifs qui firent anathématiser Bayle. Quel homme oserait les condamner? Il se peut que quelques ministres agirent contre lui par animosité ; mais dans ce cas, la vengeance produisit une très-bonne chose, et fit les fonctions de la justice.

Si l'on veut savoir quelle est la source de la grande réputation de Bayle, on la trouvera dans le caractère de ses ouvrages. Il voulait plaire à la populace des lecteurs et au troupeau des philosophes. Qu'a-t-il fait pour cela? Il a entassé des contes obscènes pour les uns, et a prodigué les raisonnements pour les autres. Le négociant le plus accrédité n'est pas celui qui a les meilleures marchandises, mais bien celui qui se charge de celles qui conviennent au grand nombre, et qui les donne à meilleur marché. Tel a été Bayle, et tel est aujourd'hui Voltaire.

Au reste, ce dernier écrivain a avoué dans une de ses brochures que Bayle était souvent très-peu d'accord avec lui-même. Après avoir entassé ordures sur ordures, il s'avise de juger sévèrement toutes les actions des saints ; et l'on connaît l'épigramme faite contre lui :

> Le matin rigoriste et le soir libertin,
> L'écrivain qui d'Ephèse excusa la Matrone,
> Renchérit tantôt sur Pétrone
> Et tantôt sur saint Augustin.

Voltaire l'a parfaitement imité ; voyez avec quelle rigueur il a jugé les prétendus mensonges d'Abraham, de saint Paul, etc., et avec quelle indulgence il a parlé des Néron, des Dioclétien. Une pareille conduite serait incompréhensible, si l'on ne savait à quelles contradictions expose la fureur de déprimer tout ce que la religion élève, et de vouloir faire respecter ce qu'elle méprise. (Chaudon, art. *Bayle*, I, 80.)

BÊTES. — Le démon dit à nos premiers parents par l'organe du serpent : *Vous serez comme des dieux*. Il a dit depuis à leurs enfants par l'organe des impies : *Vous serez comme des bêtes* (*Gen.* III, 5), et c'est ce que fait l'auteur du *Dictionnaire philosophique*. Il égale les bêtes à l'homme, pour que l'homme puisse vivre comme elles, puisqu'il meurt, selon lui, de la même manière. Si un tel système ne flatte pas l'amour-propre, il est du moins très-favorable à la sensualité. Promettre aux hommes la mort des bêtes, c'est leur en permettre la vie. Plus l'incrédule aura d'esprit, plus il sentira que cette conséquence est juste et solide, et s'il ne l'avoue pas, c'est qu'elle marquerait une âme grossière et brutale.

La maxime qu'il faut vivre comme les bêtes est, dans le système des athées, une de ces vérités qui n'ont que le premier aspect de révoltant. Si la philosophie orgueilleuse les rejette, la philosophie voluptueuse y ramène.

Le philosophe aura beau dire qu'il préfère les plaisirs de l'esprit à ceux des sens, on n'en croira rien ; il se peut faire qu'il veuille unir ces deux plaisirs ; mais, extrême en tout, il s'usera et s'épuisera par cette union. Les épicuriens modérés et délicats sont très-rares, même parmi les philosophes.

Le système que l'homme n'a rien au-dessus de la bête, engage non-seulement dans le vice, il peut encore entraîner au crime. La pensée du néant effraie très-peu les scélérats. Il est donc très-important pour la société que les méchants ne regardent pas leur âme comme celle des animaux, et la mort comme un anéantissement. Il faut qu'ils joignent la crainte d'une autre vie aux craintes temporelles qui les agitent et souvent les retiennent. Affaiblir cette crainte, c'est détruire les fortifications d'une place qu'on habite ; c'est appeler par cette destruction les brigands qui voudront s'en emparer.

Que pourrait répondre un matérialiste millionnaire à un homme qui le rencontrerait dans un bois et qui lui demanderait la bourse, si cet homme lui disait : « Monsieur, je n'ai rien à attendre dans l'autre monde et je suis assez misérable dans celui-ci, tandis que vous regorgez de biens : il faut de l'égalité parmi les hommes, puisque vous l'avez prêché si souvent ; elle ne sera point dans l'autre vie, à laquelle vous me dites de ne pas croire, qu'elle soit donc dans celle-ci entre vous et moi. Promettez-moi la moitié de votre coffre-fort, ou je vous coupe la gorge. » Apparemment que l'auteur du *Dictionnaire philosophique* n'a pas été dans le cas ; mais s'il y est jamais, nous pensons qu'il aime assez ses intérêts pour changer de logique.

Ce dogme du matérialisme est en effet le plus pernicieux et le plus inconséquent, quand on aime sa tranquillité et sa sûreté. On ne peut regarder les matérialistes que comme des aveugles qui méconnaissent leur propre intérêt, ou comme des furieux qui se laissent emporter par leur haine contre la religion. (Chaudon, art. *Bêtes*, I, 87.)

La question de l'âme des bêtes est une

des plus propres à piquer la curiosité humaine, et en même temps une des moins propres à la contenter. Depuis plus de mille ans on parle, on dispute, on fait des systèmes, et l'on en est encore au même point où l'on en était quand on a commencé d'examiner. L'âme des bêtes est toujours un mystère pour l'homme. Tout ce que ses efforts pour l'expliquer ont produit, c'est de nous faire connaître les écarts dans lesquels la présomption et la démangeaison de parler et de décider de tout, peuvent entraîner les meilleurs esprits.

Malgré ce qu'il paraît y avoir de sensitif et d'animé dans les bêtes, quelques-uns ont osé dire qu'elles n'étaient que des machines à ressort sans aucune espèce de sentiment ni de connaissance, et que toute la différence qu'il y avait entre elles et une horloge ou un jeu d'orgues, c'était le plus ou le moins de perfection de ces machines diverses. D'autres, frappés de tout ce qui paraît de suivi et de combiné dans les actions et la conduite des animaux, ont soutenu qu'ils avaient des âmes spirituelles. D'autres enfin, voyant dans ces mêmes êtres trop de marques de sentiment pour les regarder comme de simples automates, et une uniformité trop bornée et trop invariable dans leurs opérations, pour leur donner des âmes spirituelles, ont pris un milieu: ils leur ont supposé une espèce d'âme, c'est-à-dire un principe d'opérations qu'ils ne croyaient pas qu'on pût raisonnablement leur refuser, quoiqu'on ne pût pas en expliquer clairement l'essence et la nature.

Comme cette question donne souvent occasion à des propos où la religion est intéressée, nous allons proposer d'abord quelques principes qui pourraient servir à fixer ce que nous devons penser sur l'âme des bêtes; et nous ferons ensuite remarquer combien les chicanes et les sophistiqueries du copiste de Bayle sont opposées à la raison et au bon sens, et sont dangereuses relativement à la religion.

ART. 1er.—*Principes qui peuvent diriger dans l'examen de la question sur l'âme des bêtes.*

1° Le système qui fait des bêtes de simples machines, de purs automates, a bien pu être regardé comme un système singulier, amusant, ingénieux même si l'on veut; mais il n'a jamais été regardé comme vrai, il n'a jamais persuadé personne, pas même ceux qui l'ont défendu. La raison de cela c'est qu'il choque trop les idées les plus communes, les plus naturelles et les mieux fondées.

En effet, nous voyons une analogie et un rapport si parfaits entre les organes du sentiment qui sont dans les hommes, et ceux qui sont dans les animaux, que nous ne pouvons pas nous empêcher de juger que ces organes ont les mêmes usages et les mêmes effets dans les uns et dans les autres. Il nous faudrait les démonstrations les plus évidentes, pour nous persuader que ces organes sont entièrement inutiles, ou qu'ils ne servent que de parade; que les bêtes ont des yeux et qu'elles ne voient point; qu'elles ont des oreilles et qu'elles n'entendent point; qu'elles ont toute l'économie, la distribution et les fonctions animales, et qu'elles sont sans vie. Mais ces démonstrations n'ont point encore été données, et il y a apparence qu'on les attendra encore longtemps. On ne peut donc pas proposer sérieusement le système de Descartes, quand il s'agit de raisonner sur l'âme des bêtes.

2° Le système de ceux qui donnent aux bêtes des âmes spirituelles et intelligentes, choque tout autant le bon sens et la raison que le précédent. Car 1° l'uniformité d'actions dans les animaux est trop invariable pour ne les pas regarder comme déterminés par leur nature à un tel objet, ou à tels objets. Or, s'ils sont ainsi déterminés, dès lors la spiritualité et l'intelligence ne peuvent plus se trouver en eux, parce qu'elles leur seraient absolument inutiles; 2° si on leur suppose la spiritualité et l'intelligence, on sera entraîné beaucoup plus loin qu'on ne voudrait. Car on ne pourra pas s'empêcher de leur accorder aussi la faculté de concevoir, d'opter, de vouloir, et par conséquent la liberté. Mais si les animaux sont intelligents et libres, ne seront-ils pas aussi capables du bien et du mal moral? ne leur faudra-t-il pas aussi un code de lois, d'ordonnances, etc.? 3° la belle destination pour une intelligence, par exemple pour l'intelligence d'un chat, d'être bornée à détruire des souris et des oiseaux; pour celle d'un chien d'être faite pour courir après les lièvres; pour celle d'un pourceau, de n'être occupée qu'à convertir en graisse des nourritures de toute espèce, etc.! En vérité, doit-on regarder comme des hommes raisonnables ceux qui bâtissent de pareils systèmes? Si les conséquences qu'on en tire sont risibles, que doit-on penser des principes d'où elles coulent?

3° Si le bon sens ne nous permet pas de regarder les bêtes comme de purs automates, ni de leur supposer des âmes spirituelles, il ne nous permet pas cependant de douter qu'il n'y ait dans elles, indépendamment du ressort mécanique des organes, un principe intérieur de leurs opérations. Mais qu'est-ce que c'est que ce principe? Nous nous sentons forcés de convenir que nos lumières sont trop courtes pour décider de sa nature. Nous pouvons bien dire ce qu'il n'est pas, nous n'avons point de notions assez claires pour dire ce qu'il est. Nous sommes donc dans le double cas, et d'avouer qu'il y a un principe, et d'avouer également que nous ignorons ce que c'est que ce principe. Ces aveux modestes sont nécessaires, et ils sont plus raisonnables et plus persuasifs que toute la métaphysique des docteurs. Mais faisons encore quelques pas.

4° Il n'est pas permis à un homme de douter que la toute-puissance de Dieu ne soit

infiniment plus étendue que nos lumières, et que Dieu ne puisse faire bien des choses dont nous n'avons pas seulement la première idée.

Dieu ne peut-il pas créer, ou n'a-t-il pas pu créer des substances, des êtres dont nous ne connaissons nullement la nature? Il a créé des substances capables d'intelligence et de sentiment; ce sont les âmes des hommes. Il en a créé qui ont l'intelligence, et qui n'ont pas le sentiment; ce sont les anges. Il en a créé qui n'ont ni intelligence ni sentiment; et ce sont celles qui ne sont composées que de matière. N'aurait-il pas pu en créer aussi qui eussent quelque portion de sentiment sans intelligence? J'attends ce que la modestie des raisonneurs répondra à cette question. Car nous démontrerons dans l'article suivant qu'il n'y a en cela nulle contradiction.

5° Si nous convenons que Dieu peut créer quelques substances qui aient le sentiment, ou quelque portion de sentiment, sans avoir l'intelligence, nous ne serons plus embarrassés sur le parti qu'on doit prendre dans la question sur l'âme des bêtes; et nous dirons que c'est une substance de cette espèce que nous leur donnons pour âme. Mais comme nous avouons que nous n'en connaissons point la nature, nous serons dispensés de répondre à toutes ces questions curieuses que l'on fait : si ces substances ont la liberté, si elles sont douées d'une mémoire proprement dite, si elles meurent avec l'animal, etc. Nous nous réduirons à dire ce que nous savons, et à avouer ingénument notre ignorance sur ce que nous ne savons pas.

Conclusion. — Il s'ensuit de tout ce que nous venons d'exposer : 1° que c'est une absurdité de dire que les bêtes ne sont que des machines à ressort; 2° que c'en est une autre de leur donner des âmes spirituelles; 3° que c'est par une suite naturelle d'un principe qui est absurde de lui-même que l'on dit que ces âmes spirituelles meurent avec le corps ; 4° que ce que nous connaissons de la nature et des actions des bêtes ne nous permet pas de douter qu'il n'y ait dans elles un principe d'opération distingué des organes, mais que Dieu, qui ne les a créées que pour nous servir, nous a laissé ignorer quelle était la nature de ce principe. Voilà tout ce que l'homme sage peut affirmer de l'âme des bêtes.

Art. II. — *Doctrine du copiste de Bayle sur l'âme des bêtes.*

Toute la doctrine de l'homme du Dictionnaire sur l'âme des bêtes consiste à ressasser avec un ton railleur les vieilles objections faites sur les différents systèmes relatifs à cette question, sans y rien ajouter de neuf, et à jeter quelques principes de matérialisme semblables à ceux qu'on trouve dans les *Mélanges de philosophie et de littérature.* Nous allons représenter en peu de mots l'absurdité de ces principes et de ces objections.

1. « Les maîtres de l'école demandent ce que c'est que l'âme des bêtes. Je n'entends pas cette question. Un arbre a la faculté de recevoir dans ses fibres sa séve qui circule, de déployer les boutons de ses feuilles et de ses fruits; me demanderez-vous ce que c'est que l'âme de cet arbre? Il a reçu ces dons ; l'animal a reçu ceux du sentiment, de la mémoire, d'un certain nombre d'idées. Qui a fait tous ces dons, qui a donné toutes ces facultés? Celui qui fait croître l'herbe des champs, » etc.

Il ne faut pas certainement beaucoup penser et réfléchir pour reconnaître que ce qu'on appelle *âme*, c'est ce qui est le principe intérieur des opérations de l'être que l'on reconnaît pour être animé. Voilà, dirons-nous à l'écrivain, ce qu'on entend et ce qu'on doit entendre dans la question présente. « Un arbre, ajoute-t-il avec son sérieux philosophique, a la faculté de recevoir dans ses fibres sa séve qui circule, » etc.

Voici des observations véritablement neuves. On n'avait pas encore ouï dire qu'un arbre eût des facultés. Ne pourra-t-on pas affirmer de même qu'un rocher a aussi ses facultés, qu'une montagne, qu'un brin d'herbe ont aussi les leurs? Est-il possible qu'on ose abuser ainsi des termes, et se dire philosophe? On appelle faculté la puissance d'agir qu'un être a par lui-même et par sa nature. Ainsi l'âme a diverses facultés, comme l'intelligence, la mémoire, la volonté, l'imagination; parce que par elle-même elle a la puissance de penser, de raisonner, de délibérer, d'imaginer, de vouloir, de choisir. Voilà ce qui se comprend. Mais on ne comprend pas ce que c'est que les *facultés* d'un arbre.

Cependant notre homme n'en demeure pas là. Il s'explique encore d'une autre manière en disant que ces facultés sont des dons. « L'arbre a reçu ces dons, dit-il; l'animal a reçu ceux du sentiment, de la mémoire, d'un certain nombre d'idées. Qui a fait tous ces dons; qui a donné toutes ces facultés? Celui qui fait croître l'herbe dans les champs. »

Voilà encore un nouveau galimatias. *Don* et *faculté* ne s'accordent nullement; parce que *don* n'exprime qu'une chose reçue passivement, et *faculté* dit quelque chose d'actif et d'agissant. Ce sont là des contrariétés qui sautent aux yeux, et que l'Académie française n'adopterait pas. Mais ne nous arrêtons pas en si beau chemin. Nous allons bientôt voir l'impiété mariée avec l'absurdité.

Cet homme, après avoir enseigné que les facultés des animaux ne sont que des dons, ajoute ces paroles qui méritent d'être remarquées : « Le philosophe qui a dit *Deus est anima brutorum*, avait raison, mais il devait aller plus loin. » Ce que nous appelons l'âme des bêtes, ce n'est dans son sentiment que Dieu lui-même, parce que c'est lui qui leur a donné le sentiment, la mémoire, et un certain nombre d'idées. Mais qu'est-ce que Dieu a donné aux hommes de plus qu'aux bêtes, sinon un nombre d'idées

encore plus grand qu'à elles? Il n'y a donc de différence de l'homme à la bête que du plus au moins; et Dieu étant l'âme des bêtes pourquoi ne la sera-t-il pas également de l'homme? Aussi avoue-t-il que son philosophe ne devait pas se contenter de cette première proposition : *Deus est anima brutorum*, mais qu'il devait aller plus loin; c'est-à-dire qu'il devait trancher le mot, et nier l'existence de l'âme; et c'est ce qu'il ne manque pas de faire dans le texte suivant.

II. « D'où peuvent procéder tant d'erreurs contradictoires? De l'habitude où les hommes ont toujours été d'examiner ce que c'est qu'une chose, avant de savoir si elle existe. On appelle la languette, la soupape d'un soufflet, l'âme du soufflet. Qu'est-ce donc que cette âme? C'est un nom que j'ai donné à cette soupape. Il n'y a point là d'âme distincte de la machine. Mais qui fait mouvoir le soufflet des animaux? Je vous l'ai déjà dit, celui qui fait mouvoir les astres,» etc.

Les hommes, selon notre docteur, disputent imbécillement sur des choses sans savoir seulement si elles existent; ils donnent le nom d'âme à ce qui n'est rien moins qu'âme, à ce qui n'est qu'une pièce dans une machine, comme par exemple la soupape d'un soufflet; de l'âme du soufflet on passe à l'âme des bêtes; de l'âme des bêtes on dit qu'il faut aller plus loin. On n'ose pas nommer l'âme de l'homme; on se contente de la montrer, de l'indiquer, et puis on se tait.

Ensuite on présente d'un air assuré et insultant, tantôt de méprisables sophistiqueries, qu'on donne pour des démonstrations, tantôt des railleries plates qu'on débite aussi hardiment que si elles étaient assaisonnées d'un sel bien délicat. Le lecteur va en juger.

III. « Ecoutez d'autres bêtes raisonnant sur les bêtes : leur âme est un être spirituel qui meurt avec le corps.... Mais sur quel fondement imaginez-vous que cet être qui n'est pas corps périt avec le corps? Les plus grandes bêtes sont ceux qui ont avancé que cette âme n'est ni corps, ni esprit. Voilà un beau système. Nous ne pouvons entendre par esprit que quelque chose d'inconnu qui n'est pas corps. Ainsi le sytème de ces messieurs revient à ceci, que l'âme des bêtes est une substance qui n'est ni corps, ni quelque chose qui n'est point corps. »

En voyant cet homme traiter si libéralement de bêtes ceux qui ont examiné la question que nous traitons, ne pourrait-on pas lui répondre avec quelque espèce de raison, par ce vers de la Fontaine :

Le plus bête des trois n'est pas celui qu'on pense.

Mais cela soit dit en passant, et venons au fait.

Je crois que nous avons assez bien prouvé, dans l'article précédent, que le système de ceux qui donnent aux bêtes des âmes spirituelles ne peut point absolument s'admettre; ainsi nous n'en parlerons pas davantage. Mais si on admettait une substance intermédiaire entre le corps et l'esprit, telle à peu près que nous l'avons indiqué dans l'article premier, serait-on véritablement écrasé par les démonstrations de notre homme? Pour connaître la force de ses démonstrations, commençons par examiner les définitions qu'il nous donne lui-même de l'esprit et du corps.

Qu'est-ce que l'esprit selon ce docteur? « L'esprit, dit-il, est quelque chose d'inconnu qui n'est pas corps. » Et qu'est-ce que le corps? « Nous ignorons ce que c'est qu'un corps. » (*Dict. philos.*, art. *Corps.*) Ainsi la définition de l'esprit revient à ceci : l'esprit, c'est quelque chose d'inconnu, et qui n'est pas une autre chose qui nous est également inconnue. Voilà en vérité une définition qui sent bien son bon logicien, et qui éclaircit bien nos idées. Cependant elle est donnée par l'oracle du siècle, l'idole des beaux raisonneurs, le réformateur du christianisme.

Pour nous, nous disons simplement que l'esprit est une substance qui pense; et que le corps est une substance composée de parties. Mais avec ces définitions simples, nous découvrons d'abord la platitude des raisonnements qu'il avance de l'air le plus triomphant, quand il nous dit : « le système de ces messieurs revient à ceci : L'âme des bêtes est une substance qui n'est ni corps, ni quelque chose qui n'est point corps. »

Non, le système de ces messieurs qui disent que l'âme des bêtes n'est ni esprit, ni corps, ne va point là. Car si dans leur assertion on substitue les définitions des choses aux termes dont on se sert pour les exprimer, on n'y trouvera rien que de très-raisonnable; et cette assertion se réduira à celle-ci : L'âme des bêtes est une substance qui n'est ni composée de parties, ni pensante : elle n'est pas composée de parties, donc elle n'est pas un corps; elle n'est pas pensante, donc elle n'est pas un esprit.

Or, comme ce serait le comble de l'absurdité de prétendre renfermer dans les mêmes bornes la puissance de Dieu et les lumières de l'homme, on ne pourra donc jamais affirmer qu'il serait impossible à Dieu de créer une espèce de substance dont l'homme ne pourrait pas connaître la nature, une substance qui ne serait ni intelligente, ni composée de parties; une substance telle que nous supposons que peut être l'âme des bêtes. L'absurdité n'est-elle donc pas tout entière de la part du petit raisonneur qui prétend limiter la puissance de Dieu? Le ridicule ne retombe-t-il pas tout sur celui qui prétend en répandre sur les autres?

IV. « Les âmes des bêtes sont des formes substantielles, a dit Aristote, et après Aristote l'école arabe, et après l'école arabe l'école Angélique, et après l'école Angélique la Sorbonne, et après la Sorbonne personne au monde. »

Et après toutes ces écoles qu'ont dit de mieux les philosophes nouveaux-venus? Quelles lumières nous ont-ils apportées? Aucune. On glose, on raille, et puis c'est tout. Mais pense-t-on? Oh non!

Par forme substantielle on a entendu précisément une substance qui est le principe d'opérations dans les bêtes. Il est vrai qu'Aristote, l'école arabe, l'école Angélique, la Sorbonne ont enseigné ainsi. L'esprit humain n'a pas pu aller plus loin, parce que le sujet est trop peu connu.

Nous ne nous arrêtons pas à ce mot *d'âme matérielle* sur lequel glose encore ce docteur, qui est toujours plus fort pour l'insipide raillerie que pour le raisonnement. On convient que c'est une mauvaise expression employée par des hommes qui ont voulu en dire plus qu'ils n'en savaient, et qui ne se proposaient cependant que d'exclure l'âme spirituelle.

V. « Quelle pitié, quelle pauvreté d'avoir dit que les bêtes font toujours leurs opérations de la même manière, qu'elles ne perfectionnent rien, etc. Quoi! cet oiseau qui fait son nid en demi-cercle quand il l'attache à un mur, qui le bâtit en quart de cercle quand il est dans un angle, et en cercle sur un arbre; cet oiseau fait tout de la même façon! »

Mais quelle pitié, quelle pauvreté de prétendre que les bêtes ne font pas toujours leurs opérations de la même manière, et qu'elles perfectionnent quelque chose! Qu'on interroge les hommes de tous les siècles, et qu'on leur demande s'ils ont jamais vu les hirondelles faire leurs nids autrement qu'elles ne les font aujourd'hui, ou meubler mieux et distribuer différemment les appartements de leur petite famille? Qu'on leur demande si les castors du Canada ont perfectionné leur architecture; si les abeilles mettent plus d'art dans la construction de leurs loges, ou si elles font mieux leur miel; si les renards d'aujourd'hui ont beaucoup plus de talent que n'en avaient les renards du temps passé. On dressait autrefois les chiens à la chasse, les chevaux au manége, comme on les dresse aujourd'hui. Mais ont-ils beaucoup perfectionné leurs talents, leurs esprits? etc. Quelle pitié, quelle pauvreté! C'est-là tout ce qu'on peut dire des raisonnements du docteur. (Nonotte, I, 116.)

BIEN (souverain). — En quoi consiste le souverain bien; et quel jugement doit-on porter sur la doctrine que nous débite l'homme du *Dictionnaire* sur le souverain bien? C'est ce que nous allons développer dans deux articles.

Art. Ier. — *En quoi consiste le souverain bien.*

Le souverain bien, c'est le contentement parfait de l'âme; et ce contentement, pour être parfait, doit 1° être dans l'âme même, et remplir ses puissances, c'est-à-dire l'esprit et le cœur. 2° Il doit exclure toute espèce de besoin, de douleur, de désir, et tout ce qui serait opposé à l'honneur et à la vertu. 3° Il doit être inamissible et inaltérable. Telles sont les idées que nous fournissent sur le souverain bien les plus grands hommes que nous connaissions dans l'antiquité. On ne sera peut-être pas fâché de voir ici le contraste des sentiments des plus grands philosophes païens, avec les lubriques maximes du prétendu Chrétien, auteur du *Dictionnaire*.

Nous avons dit d'abord que ce contentement doit être dans l'âme même. Ainsi nous l'enseigne le plus grand des philosophes qu'ait eus l'ancienne Rome. « Le souverain bien, » nous dit-il, « ne peut se faire sentir qu'à ce qu'il y a de plus parfait dans l'homme, je veux dire l'âme, dont la vertu seule peut faire la félicité et le bonheur, parce que c'est elle seule qui est la source du beau, de l'honnête, de la véritable gloire et des vrais plaisirs. » (Cic., *Tusc. quæst.*, lib. v.) Aristote (*Eth.*, lib. x) ne s'était pas exprimé avec moins d'énergie, en nous disant que le souverain bien « ne peut résider que dans l'âme, c'est-à-dire dans cette principale partie de l'homme, laquelle, selon les lois de la nature, doit commander et gouverner; et qu'il doit réunir la connaissance de tout ce qui regarde la vertu et la Divinité. » Platon, dans son dialogue intitulé *Philebus*, nous dit que le souverain bien ne consiste pas seulement dans la sagesse, ni dans le plaisir seulement, mais dans la réunion des deux.

Nous avons ajouté que le souverain bien doit exclure toute espèce de besoins, de douleurs, de désirs, et tout ce qui serait opposé à l'honneur et à la vertu; et ce seront encore les mêmes philosophes qui nous serviront ici de flambeaux. « L'homme parfaitement heureux se suffit à lui-même, » nous dit l'un, « et il ne connaît ni les désirs, ni les inquiétudes, ni les besoins. » (Arist., *Eth.*, lib. x.) — « Nous ne pouvons appeler heureux, » nous dit l'autre, « que celui qui est exempt de toutes ces agitations que les désirs et les craintes jettent dans le cœur, et qui ne se laisse jamais emporter ni par le feu des passions, ni par les efforts de la joie, ni par l'ardeur des plaisirs. D'où nous devons conclure que le vrai bonheur ne consiste que dans ce qui est selon l'honnêteté et la vertu. Aussi, supposons dans un homme santé, forces, beauté, richesses, puissance, autorité absolue, etc.; avec tous ces biens, s'il manque de vertu, il sera très-malheureux. » (*Tuscul. quæst.*, l. v.)

Enfin, nous avons dit que ce contentement de l'âme doit être inamissible et inaltérable. Ecoutons encore les mêmes maîtres que nous avons déjà cités. « Le souverain bien, » nous dit Cicéron, « ne peut se trouver que dans ce qui est immuable, fixe et permanent, car il ne serait plus souverain bien s'il pouvait se perdre. Ce qui constitue le parfait bonheur ne doit être sujet ni à vieillir, ni à s'éteindre, ni à s'affaiblir; parce que si l'on avait quelque chose de sembla-

ble à craindre, dès lors on ne pourrait pas être parfaitement heureux.» (*Tuscul. quæst.*, l. v.)

Par tout ce que nous venons de rapporter et d'exposer, on doit reconnaître que ce qui fait le souverain bien, le véritable bonheur, le parfait contentement de l'âme, ne peut consister que dans ce qui est selon la vertu, l'honnêteté, la sagesse, et toutes ces lois d'équité, de droiture, de décence que la nature a gravées dans nos cœurs. On doit reconnaître également que le contentement des passions, l'éclat des richesses, l'ivresse de toutes sortes de voluptés, l'étendue de l'autorité et de la puissance ne suffisent pas pour rendre l'homme parfaitement heureux, et ne peuvent pas faire ce souverain bien que nous cherchons, et pour lequel nous sentons que nous sommes faits.

C'est ce que Cicéron nous explique et nous développe encore avec une sagesse et une force qu'on chercherait en vain dans les autres philosophes. « Les mouvements impétueux des passions, et toutes ces fortes agitations que l'inconsidération et l'orgueil mettent dans l'âme, sont trop contraires à la raison pour s'accorder avec le vrai bonheur. En effet, doit-on appeler heureux celui que l'ardeur du plaisir brûle, enflamme, et met dans une espèce de fureur, qui se porte avec une avidité toujours insatiable à tout ce qu'il croit pouvoir le contenter, et qui, à mesure qu'il se livre plus éperdûment à toute sorte de voluptés, en ressent une soif encore toujours plus ardente? Doit-on mettre au nombre des heureux cette espèce de petits hommes qu'une vanité légère enfle et élève, qu'une joie vaine épanouit, qui témoignent qu'ils sont si contents d'eux, sans savoir pourquoi? Le vrai heureux est celui qui n'est ni intimidé par les craintes, ni rongé par le chagrin, ni tourmenté par l'ardeur du plaisir, ni transporté par une vaine joie, ni affaibli par les voluptés.»

Il ne faut pas s'attendre à trouver des maximes aussi sages, ni une morale aussi pure dans notre lubrique philosophe, comme on va le voir dans l'article suivant.

ART. II. — *Absurdités du Dictionnaire sur le souverain bien.*

I. « L'antiquité, » nous dit notre admirable écrivain, « a beaucoup disputé sur le souverain bien; autant aurait-il valu demander ce que c'est que le souverain bleu, ou le souverain ragoût, le souverain marcher, le souverain lire, etc. La question du souverain bien est absurde. »

Platon, Aristote, Cicéron peuvent être mis au nombre des plus beaux génies de l'antiquité; mais puisqu'ils ont traité de la question du souverain bien, ils n'ont pu dire que des absurdités. C'est monsieur du *Dictionnaire* qui le décide ainsi; et la raison pour laquelle il décide ainsi est remarquable : c'est la comparaison qu'il fait du souverain bien avec le souverain bleu, le souverain ragoût, etc.

N'est-ce pas manquer au public de lui présenter de pareilles sottises, en abusant des termes? Qui est-ce qui ne sent pas que ce mot *souverain* ne s'applique jamais qu'aux choses qui sont par elles-mêmes grandes, importantes et intéressantes? Cette ridicule comparaison ne suffit-elle pas pour venger la sage antiquité, juger l'absurde écrivain, et humilier ses adorateurs?

II. « Chacun met son bien où il peut, et en a autant qu'il peut à sa façon. »

La maxime est admirable. Les filous, les voleurs, les débauchés, les concussionnaires, les usuriers ne manqueront pas de la goûter.

III. « Il n'y a ni extrêmes délices, ni extrêmes tourments qui puissent durer toute la vie: le souverain bien et le souverain mal sont des chimères. »

On ne fait que répéter là avec un entortillement ridicule ce que tout le monde exprime d'une manière plus naturelle, en disant que ce qui est bien violent n'est pas de durée : *Nil violentum durabile.* Mais c'est être bien mauvais logicien que de conclure de là que le parfait contentement de l'âme, c'est-à-dire le souverain bien, est une chimère.

IV. « La vertu n'est pas un bien, c'est un devoir; elle est d'un genre différent, d'un ordre supérieur. Elle n'a rien à voir aux sensations douloureuses, ou agréables. »

Voici encore des paradoxes dignes de notre grand maître. Mais 1° les sages nous disent que le souverain bien étant le parfait contentement de l'âme, tout ce qui peut entrer dans ce contentement est un véritable bien. Or qu'est-ce qui porte plus de contentement dans l'âme que la vertu? 2° Ce n'est qu'aux brutes et aux débauchés que l'on passera de ne pas compter la vertu parmi les biens. 3° Il est absurde de renfermer tous les biens dans ceux de la fortune. Tous les anciens philosophes ont regardé les vertus et les belles qualités de l'âme comme des biens véritables; et ils en faisaient, et l'on en a toujours fait plus de cas que des biens de la fortune. 4° « La vertu, dit-on, est un devoir, » et cela empêche-t-il que le devoir ne soit un contentement, et par conséquent un vrai bien pour les belles âmes? 5° « La vertu n'a rien à voir aux sensations douloureuses ou agréables. » Mais il n'y a que des brutes ou des hommes abrutis qui fassent consister tout le bien et tout le mal dans les sensations. « Passons, dit le divin Platon (*Philebus*), aux taureaux, aux chevaux, et à toutes les espèces de brutes, de donner parmi les biens la première place à la volupté. Combien d'hommes, à leur exemple, la regardent aussi comme le souverain bien de la vie! »

V. « L'homme vertueux, avec la pierre et la goutte, sans appui, sans amis, privé du nécessaire, persécuté, enchaîné par un tyran voluptueux qui se porte bien, est très-malheureux; et le persécuteur insolent qui caresse une nouvelle maîtresse sur son lit de pourpre est très-heureux. »

Cet homme en revient toujours à ce que Platon appelle le souverain bien des taureaux, des chevaux et des brutes. Il met au

rang des heureux le tyran, le méchant, le persécuteur de la vertu, quand il est plongé dans la volupté; et il appelle très-malheureux l'homme vertueux qui souffre. C'est ainsi qu'il instruit le genre humain.

VI. « Dites que le sage persécuté est préférable à son insolent persécuteur; dites que vous aimez l'un, et que vous détestez l'autre. Mais avouez que le sage dans les fers enrage. Si le sage n'en convient pas, il vous trompe ; c'est un charlatan. »

Voici le comble de la charlatanerie et de l'absurdité dans cet homme qui se dit philosophe. Il n'est pas difficile de la faire sentir. Il ne faut pour cela que définir ces termes, *souffrir* et *enrager*.

La souffrance, la douleur est une sensation désagréable, et dont l'homme s'éloigne tant qu'il peut. Mais on peut aussi s'élever au-dessus de cette sensation par des motifs qui feront sur l'âme une impression encore plus forte que celle de la douleur même; comme quand on souffre pour la religion, pour la patrie, pour la vertu, pour l'honneur. On peut alors souffrir non-seulement avec courage et avec patience, mais encore avec joie. C'est ce courage qui caractérise les grandes âmes, et qui fait les vertus vraiment héroïques.

Enrager en souffrant, c'est souffrir malgré soi, et avec une impatience excessive de l'impuissance des efforts que fait l'âme pour se soustraire à la douleur.

Avec ces définitions, on sent d'abord toute l'absurdité des propos de l'écrivain. Le sage peut souffrir, mais il n'enrage pas en souffrant. Car, comme l'explique très-bien Cicéron, « la douleur est par elle-même une chose triste, dure, amère, qu'on supporte difficilement. Mais l'honneur, la gloire, la vertu nous la font supporter avec le courage le plus ferme. Car, ou il faut dire que la vertu n'est qu'une chimère, ou il faut convenir qu'elle peut nous élever au-dessus de la douleur. » (*Tusc. quæst.*, lib. II.)

Et combien l'histoire ne nous fournit-elle pas d'exemples de ces grandes âmes, que les plus violentes douleurs n'ont point abattues ! Je me contenterai d'en rapporter un qui nous fait bien voir jusqu'où l'homme vertueux est capable de porter la force et le courage. Anaxarque d'Abdère est condamné par Nicocréon, tyran de Chypre, à être pilé dans un mortier. « Ecrase, écrase l'enveloppe d'Anaxarque, » dit le courageux philosophe au tyran, « tu n'écrases pas Anaxarque lui-même. » Le tyran irrité veut ensuite lui faire couper la langue. Anaxarque le prévient: il se la coupe lui-même avec les dents, et la crache au visage du tyran.

Mais de tous les exemples de courage dans les douleurs, on n'en trouvera point de plus frappants que ceux que nous fournissent les fastes des Chrétiens, et surtout les Actes des martyrs. On leur faisait souffrir des tourments incroyables ; ils avaient un moyen très-facile de s'y soustraire. Ils ne recouraient pas cependant à ce moyen. L'infâme auteur du *Dictionnaire philosophique* dira-t-il que les martyrs ne souffraient qu'en enrageant?

Il y a plus d'esprit, de sagesse et de lumière dans un seul mot que nous allons rapporter du grand évêque d'Hippone, que dans tout ce que nous débitent nos écrivains présomptueux soi-disant philosophes. « Vous avez voulu, Seigneur, que nos cœurs fussent à vous et pour vous; et c'est pour cela que nous serons dans une agitation perpétuelle jusqu'à ce que nous ayons le bonheur de reposer dans votre sein. » Le souverain bien est donc dans la possession de Dieu même; la vertu seule peut nous conduire à lui. Le voyageur sûr d'être dans le chemin qui conduit à son terme, marche avec courage et avec joie. C'est l'état de l'homme qui va au souverain bien par la voie de la vertu. Mais parlez de vertu à nos nouveaux philosophes, ils n'y comprennent rien, ils ne vous entendent pas. Parlez-leur de plaisirs, de débauches, d'orgueil, de faste, de richesses, de tous les genres de voluptés, oh ! ils vous entendront fort bien : c'est là le souverain bien pour eux. Mais combien durera-t-il? A quoi aboutira-t-il?

Tout est bien. — Le système de Pope, de Leibnitz, de Malebranche, et des autres optimistes, qui prétendent que tout est bien, est un système plus ingénieux que solide : il surprend, mais il ne persuade pas; il présente des raisons spécieuses, mais qui ne convainquent pas; et l'homme judicieux et pénétrant, quand il l'examine de près, s'aperçoit bientôt que ce système ne s'accorde ni avec les idées que nous avons de la Divinité, ni avec ce que la raison nous dicte, et qu'enfin on ne s'y tient pas assez attaché à ce que nous apprend la révélation.

1° Il ne s'accorde pas avec les idées que nous avons de la Divinité. Car si, selon le système des optimistes, ce monde actuel est le plus parfait des mondes possibles, Dieu ne pourrait donc plus rien faire de mieux; sa toute-puissance est donc épuisée; on ne pourrait donc rien concevoir de mieux, ni pour le physique, ni pour le moral, que ce que nous voyons aujourd'hui dans le monde? La seule idée de ce système présentée avec clarté en est la réfutation la plus convaincante et la plus complète.

Tous ces grands principes qu'un être infiniment sage ne peut agir que pour des vues et d'une manière qui soient dignes de lui, que par des lois générales et immuables, ne signifient rien; parce que dès que cet être est infini, il peut avoir une infinité de vues différentes les unes des autres, et qui soient toutes également dignes de lui. Il est aussi admirable dans l'hysope qui rampe sur la terre, que dans le cèdre qui couronne le Liban; et rien n'est plus risible que de voir de petits êtres comme les philosophes, se mêler de rendre compte de ce qui a dû se passer dans le conseil du Tout-Puissant.

2° Cet optimisme, ce *tout est bien* philo-

sophique, ne s'accorde pas mieux avec la raison. Car, si l'on met la religion à part, si l'on n'a pas la religion pour flambeau, on trouvera que ce *tout est bien* n'est presque composé que de maux particuliers; qu'il n'est formé que d'une collection d'êtres misérables et mécontents. Or, tous ces maux ou mécontentements particuliers, au bien de qui retournent-ils? Comment deviennent-ils une preuve philosophique que *tout est bien?* Comment démontrent-ils qu'il y a une sagesse infinie dans celui qui a créé et qui gouverne l'univers? Ce bien général, mot favori des philosophes optimistes, n'est donc qu'un être imaginaire; il est absolument démenti et désavoué par la raison, puisqu'on ne peut pas déterminer en quoi il consiste, où il réside, et à l'avantage de qui il peut tourner.

3° Ce système ne s'accorde point assez avec la révélation, qui est un flambeau bien plus lumineux que tous les systèmes philosophiques, lesquels varient comme les modes. Or, la révélation, loin d'annoncer que *tout est bien*, nous montre presque de toute part un mal moral, et une infinité de maux physiques. Nous n'en examinons pas encore la cause. Cette révélation nous apprend à n'envisager l'état présent que comme un état d'épreuves dont l'homme peut profiter ou abuser. De là s'ensuit la vertu ou le crime, le mérite ou le démérite; elle nous fait entrevoir ensuite dans l'avenir un état de récompenses ou de punitions, qui sera une suite de la manière dont on aura soutenu ces épreuves. Le *tout est bien* ne peut donc être vrai que dans la religion, et par le secours de la religion, laquelle nous apprend à éviter le mal moral et nous forme à la vertu par les épreuves des maux physiques. Respectez votre Souverain Maître, nous dit saint Paul, acceptez avec soumission et amour les maux auxquels vous êtes exposés; et alors tout se tournera en bien pour vous. Vous pourrez alors dire que tout est bien. *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* (*Rom.* VIII, 28.)

L'homme du *Dictionnaire* se raille beaucoup du système des optimistes; mais il prétend aussi prouver que ce monde n'est qu'un chaos affreux, et le théâtre de tous les plus épouvantables désordres. C'est le moyen qu'il prend pour arracher des cœurs tout sentiment de respect et d'amour pour la Divinité.

Voltaire a réfuté le système de Pope par des raisons philosophiques; mais il a mêlé, à son ordinaire, à quelques bonnes réflexions des impiétés révoltantes, au sujet de l'origine du mal. Nous n'examinerons point ces difficultés mille fois répétées et dont on trouve les réponses les plus satisfaisantes dans l'article *Manichéisme* du *Dictionnaire des hérésies*. Nous renvoyons le lecteur à cet ouvrage, contents de discuter ici en peu de mots les erreurs de Pope.

Ce poëte prétend que Dieu dans la création a choisi le plan le plus parfait. Il suivrait de là que Dieu ne pourrait rien créer, parce qu'il n'est aucun plan possible qui n'en suppose de plus parfaits encore. Dieu agit toujours d'une manière infiniment parfaite; son motif est digne de sa sagesse suprême; mais ses œuvres extérieures pourraient acquérir de nouveaux degrés de perfection. Pope le nie; le monde, l'homme tout est parfait.

> Ne soutenez donc plus que l'homme est imparfait;
> Le ciel l'a formé tel qu'il doit être en effet:
> Tout annonce dans lui la sagesse profonde
> Du Dieu qui l'a créé pour habiter ce monde.
> Un état plus parfait ne lui conviendrait point....
> Tout désordre apparent est un ordre réel,
> Tout mal particulier, un bien universel;
> Et bravant de tes sens l'orgueilleuse imposture,
> Conclus que tout est bien dans toute la nature.
> Que si vous condamnez dans vos injustes vœux,
> L'arrangement du monde, où le crime est heureux,
> Suivons pour un moment votre aveugle manie..
> Des justes seulement composons un empire...

Pope y trouve encore plus d'inconvénient, et il conclut: *tout est bien comme il est.* Il traite de téméraires ceux qui osent désirer plus d'ordre et de vertu. Examinons ce respect singulier pour les ouvrages du Seigneur.

Oui, tout est bien dans le genre physique, du côté de Dieu. Chaque être corporel a son caractère d'utilité et de beauté. Une harmonie intime les unit; depuis les astres jusqu'à l'insecte, un rapport admirable se fait sentir pour peu qu'on réfléchisse. Quand même nous ne le connaîtrions pas clairement, nous devons le croire, l'adorer. Ce rapport entre essentiellement dans le plan d'un Dieu juste. Ce qui dans la nature paraît fléau, désordre, est un ordre réel. Le Créateur est aussi admirable dans les tempêtes que dans le calme; dans les ouragans qui ravagent nos campagnes que dans les rosées qui les abreuvent; dans les bêtes nuisibles ou féroces, dans les plantes vénéneuses, que dans les animaux domestiques, ou les fruits délicieux; dans les rochers et les sables arides que dans les contrées fertiles. L'harmonie est différente, mais toujours parfaite.

Tout est bien dans l'ordre moral du côté de Dieu. L'homme sortant de ses mains n'avait que des traits d'innocence. Les a-t-il perdus? il lui a donné tous les secours pour les rétablir: lumières pures et vives, attraits pour le bien, promesses, menaces, secours, tout ce qui peut le détourner du mal, le porter à la vertu. Si malgré ces moyens l'homme s'égare, toujours également saint et heureux, Dieu sait tirer de ses passions mêmes sa propre gloire; il y manifeste sa sagesse, sa bonté, sa justice. Ainsi Dieu est aussi saint dans le monde le plus déréglé que dans le ciel.

Changeons d'objets. Tout n'est pas bien dans l'ordre physique, du côté de l'homme. Le roi de l'univers n'était pas destiné à tant de misères. La terre ingrate, pleine de ronces, accorde à peine à ses sueurs et à ses larmes un pain insipide. Le soleil le brûle; le froid le dévore; les animaux l'insultent et le déchirent: la grêle enlève son travail; l'orage renverse ses maisons, ravage ses campagnes; la mer l'engloutit; le

tonnerre l'écrase; la terre tremble et l'ensevelit; tout est réuni contre lui. Son propre corps, en proie à mille infirmités, le conduit au tombeau par des jours rapides et douloureux. Cette combinaison n'est pas douce. L'homme, animé de ce désir ardent de félicité, ne peut trouver son bonheur dans un monde semé d'épines et arrosé de larmes.

Tout n'est pas bien dans l'ordre moral, du côté de l'homme. Fait pour la vérité et la vertu, son esprit est plongé dans d'épaisses ténèbres. Il méconnaît son Dieu, sa religion et sa loi. Il se rend le jouet de ses préjugés et de ses erreurs. Son cœur est le théâtre humiliant des plus vives passions. Enflé par l'orgueil, animé par la haine et la vengeance, rongé par l'envie, dévoré par la cupidité, énervé par la mollesse, souillé par la volupté, agité par ses désirs, dégradé par l'intempérance; tout l'arme contre l'ordre et la vertu. Pour la pratiquer, il faut qu'il étouffe avec courage et violence les plus vifs sentiments d'une nature toujours chère, malgré son déréglement. Il est évident qu'un ouvrage si informe ne vient pas de Dieu. Sous ces traits hideux, on méconnaît ce principe adorable d'équité et de sagesse.

L'homme, malgré Pope, est donc en droit de gémir sur son sort physique et moral. Ses gémissements sont tranquilles, ses plaintes respectueuses; il n'impute son malheur qu'à son crime. L'arrangement de l'univers, fût-il plus rigoureux encore, il sent qu'il le mérite. Accablé par le poids de ses malheurs, l'esprit troublé, le cœur déchiré, les yeux mouillés de larmes, il adore et la justice du Dieu qui le frappe, et sa bonté; puisque, lui ayant d'abord destiné un état heureux, il lui rend encore ses punitions salutaires. Il éprouve la force de ses passions, mais il y reconnaît son propre ouvrage. Loin d'en accuser un Dieu saint, il comprend qu'il ne serait ni porté au mal, ni éloigné du bien, s'il n'était coupable. Cette idée l'arme contre lui-même. Aidé du secours de son auteur, il s'élève au-dessus de ses penchants. Il tâche de rétablir, autant qu'il est en lui, la pureté primitive de son cœur; et de cette vallée de gémissements où il est plongé, il s'élance par les ailes de la foi dans cette région céleste où l'on ne connaît que le bonheur.

Tel est l'esprit et le plan de la religion chrétienne. Elle ne calomnie point la Providence, elle apprend à l'adorer, à s'y soumettre, à n'attribuer qu'à nos misères tous les désordres qui nous affligent. Au contraire le respect prétendu de Pope est une témérité et une erreur. Il est faux que tout soit bien dans l'homme; il serait mieux s'il était sans misères et sans passions. Un être heureux et innocent est préférable à l'homme malheureux et coupable. Il est faux qu'un monde tout composé de justes ne fût plus conforme à la sainteté du Créateur, plus agréable à ses yeux. C'est nier sa sagesse et sa puissance que de croire qu'il n'ait pas dans ses trésors d'autres mondes possibles, plus saints que celui-ci. Concluons : du côté de Dieu, tout est bien dans la nature; et tout y est mal du côté de l'homme.

L'optimisme a été tourné en ridicule dans *Candide;* mais nous ne renverrons pas nos lecteurs à ce roman obscène, sans intrigue, et sans caractères. Pangloss quand on le pend, Candide quand on le fustige, sont d'étranges prédicateurs du système *tout est bien.* On pouvait tirer un grand avantage de ces situations, pour ridiculiser cette absurdité. Mais si l'on voulait que les gens sages profitassent de cette lecture, il fallait la rendre digne d'eux, (Chaudon, art. *Bien*, I, 89.)

*BIENFAITS DU CHRISTIANISME. — Voici un article qui demanderait non quelques lignes, ou un discours entier, mais plusieurs volumes, tant la matière est riche, féconde et inépuisable. Nous devons indiquer seulement ici les principaux aperçus, en regrettant que les bornes qui nous sont prescrites ne permettent pas un développement plus complet, afin de réfuter les lâches outrages de l'impiété.

Nous qualifions de *lâches* les attaques de l'incrédulité, il faudrait ajouter aussi qu'elles dénotent l'ingratitude la plus méprisable, car c'est évidemment le catholicisme qui nous a faits ce que nous sommes aujourd'hui. Si les peuples qui adorent le vrai Dieu et qui sont éclairés du radieux flambeau de l'Evangile, occupent le degré le plus élevé sur l'échelle de la civilisation et du bien-être social, à qui le doivent-ils? Qu'on mette la main sur la conscience, et qu'on réponde avec franchise !

Faut-il rappeler dans quelle situation se trouvait le monde à l'époque où le christianisme y est entré par la prédication des apôtres? Les nations plongées dans les erreurs les plus monstrueuses, et se décomposant rapidement au sein d'une effrayante corruption. La philosophie aux abois, s'écriant par son interprète le plus sublime, qu'il fallait que la Divinité elle-même vînt éclairer et sauver les hommes ! Ecoutez un Tertullien, un Arnobe, un Minutius Félix, un Lactance, un saint Augustin, et de nos jours, un Bossuet, un La Mennais, un Chateaubriand, nous retraçant le hideux tableau des sociétés païennes; regardez d'un autre côté, l'abjection où végètent les Indoux, les peuplades de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie. Ces rapprochements ne doivent-ils pas vous faire comprendre les immenses bienfaits de la révélation évangélique?

L'intelligence humaine a reçu toutes les clartés qui peuvent diriger sûrement notre marche ici-bas. Dieu, sa nature, ses perfections adorables et sa providence toujours attentive à nos besoins; la spiritualité et l'immortalité de l'âme, son libre arbitre, la responsabilité de ses actes, un état futur de récompense et de châtiment; le véritable culte à observer, etc., voilà les grandes et impérissables questions sur lesquelles

nous sommes fixés. Elles avaient disparu comme bien d'autres dans la nuit du polythéisme ; la religion catholique les a fait revivre, et en les élevant aux régions les plus inaccessibles, en les surnaturalisant comme tous les dogmes de la foi, elle les a mises à la portée des esprits les plus vulgaires et leur a donné la consécration de l'immutabilité et de l'éternité.

La raison ayant désormais un principe de certitude, elle est arrivée à la connaissance d'autres vérités essentielles : la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, la chute primitive, la réparation accomplie par le divin Médiateur. Ce sont là, si je puis m'exprimer ainsi, de nouveaux horizons qui ont ouvert à l'esprit humain tout un monde spirituel. C'est là que s'est formée la raison publique des sociétés modernes ; c'est là que toutes les facultés intellectuelles se sont dilatées, et qu'elles sont arrivées à une hauteur inconnue, loin du scepticisme et de la fatigue impuissante qui les désolaient autrefois.

Les sciences, débarrassées d'une philosophie erronée et trompeuse, ont fait des progrès inouïs, et chaque jour elles apportent à l'enseignement catholique des preuves sans réplique et de glorieux hommages. Tout ce qu'il y a eu de véritables génies et de philosophes dignes de ce nom, depuis dix-huit siècles, ont toujours appuyé leurs inspirations sur la foi ; ils ont proclamé sa divinité non-seulement dans leurs écrits, mais dans leur conduite,

Un des caractères les plus merveilleux du catholicisme, est d'avoir épuré, transformé, sanctifié le cœur en même temps qu'il éclairait l'esprit. Par lui, tous les instincts mauvais de la nature sont foulés aux pieds ; le bien, la vertu, tout ce qui s'appelle bonnes œuvres, devient la profession de chaque jour et de chaque instant ; on ne vit plus que pour s'immoler à la gloire de Dieu et au bonheur de ses semblables. Le devoir ira jusqu'à l'héroïsme, et la perfection qui nous est commandée nous unit intimement à la perfection de l'Etre infini : *Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait.* (*Matth.* v, 48.)

Comptez, si vous le pouvez, les prodiges de sainteté que le catholicisme a opérés dans tous les pays, dans toutes les conditions, à tous les âges de la vie humaine et malgré tous les obstacles. Sa morale incomparable a produit les dévouements les plus sublimes ; elle a vaincu des passions qu'on croyait indomptables, et donné au monde le spectacle de vertus qu'on ne soupçonnait pas même dans l'antiquité, et qui n'existent pas chez les nations encore idolâtres. La séve admirablement féconde qu'elle a fait circuler avec la première annonce de l'Evangile, n'est pas tarie ; au contraire, nous la voyons chaque jour s'épanouir en fleurs aussi parfumées, et en fruits aussi précieux qu'autrefois. Demandez aux cloîtres, aux hospices, aux chaumières, aux écoles, et à tous les rivages où la foi catholique vient aborder avec le généreux missionnaire.

De la conscience de l'individu, la morale de Jésus-Christ a passé en même temps à la conscience publique, et celle-ci à son tour a été retrempée, épurée, assainie.

Comment retracer ici les bienfaits du christianisme dans la famille, où il a relevé et ennobli la condition de la femme, et placé l'enfant sous l'autorité la plus tutélaire ? Comment signaler également son heureuse influence dans la législation et dans les divers systèmes de gouvernement, par l'émancipation, l'ordre, la paix, l'union fraternelle, et la vie même des peuples ? Qui pourra dire les institutions, les œuvres innombrables qu'il a fondées pour le soulagement de toutes les infirmités, de tous les besoins et de toutes les souffrances ? Nous sommes forcés de renvoyer le lecteur aux ouvrages spéciaux qui ont traité ces grandes et intéressantes questions.

Il y a encore sans doute bien des misères et bien des crimes, on en rencontre même qui dépassent les limites du possible, et qui auraient épouvanté les vieilles sociétés païennes. Tout cela est une conséquence de la liberté de chaque individu, et la religion ne saurait enchaîner des volontés perverses. Mais ce qui est admirable, ce qui est divin, c'est que le catholicisme proteste contre tout ce qui est mauvais ; il condamne, il réprouve non-seulement le mal, mais jusqu'à la pensée même du mal, et comme preuve de sa force surnaturelle, il soutient l'homme et la civilisation au plus haut degré de la vertu, malgré la honteuse immoralité que cette même civilisation entraîne avec elle, et il nous vivifie malgré les éléments les plus contraires.

Dès son début, il a triomphé de la corruption païenne, plus tard il a triomphé de la barbarie ; c'est encore ce qu'il fait dans les contrées où l'Evangile pénètre avec les nouveaux apôtres. Maintenant il reste au catholicisme un troisième et dernier triomphe à obtenir en sauvant le monde de l'abus des biens dont il l'a enrichi. La crise a commencé au XVIII^e^ siècle et elle continue encore : il s'agit de relever la société de sa propre décadence, de l'arracher aux périls de ses grandeurs, de ses richesses, de ses libertés, de remédier à ses besoins et de guérir ses plaies. Les ennemis de l'Eglise catholique nous disent qu'elle doit échouer et que son rôle est fini ; alors ils cherchent partout une solution qu'ils ne trouvent pas. Mais la réponse est facile, nous avons pour nous l'expérience du passé. Le catholicisme a tenu ses promesses à l'égard des vieilles sociétés mourantes qu'il a rendues à la vie. Que demande-t-il aujourd'hui pour nous guérir et nous donner ce qui nous manque ? Une seule chose, le laisser faire, nous soumettre aux prescriptions qu'il nous impose de la part de Dieu, et bientôt le *paralytique*, maintenant si infirme et si usé, ne tardera pas d'*emporter son grabat et de marcher* à pas de géant vers un meilleur avenir.

* BIENS DU CLERGÉ.—Nous sommes forcés de revenir malgré nous à cette question que nous avons déjà examinée, sous un point de vue, à l'article ABBÉ. Il n'est pas rare de rencontrer des hommes qui envient les prétendues richesses du clergé, qui n'ont que des anathèmes contre le budget des cultes, et qui s'imaginent que le prêtre amasse des trésors, qu'il *est cousu d'or et d'argent*, comme on le dit vulgairement dans les campagnes. Eh bien! nous affirmerons hautement qu'il n'y a pas de comparaison à établir entre nos revenus ecclésiastiques, et ceux qui sont alloués aux ministres des différentes sectes chrétiennes ou des autres religions du globe. Il est certain que, malgré les généreux suppléments accordés par le gouvernement actuel, dont la bienveillance est notoire, le clergé français est encore le plus pauvre de l'Europe, et nous n'exceptons pas même la malheureuse Irlande.

Les cardinaux reçoivent, je suppose, un traitement de 40,000 francs; les archevêques 20 ou 25,000, et les évêques 12 ou 15,000; admettons que leur secrétariat général apporte aussi quelques milliers de francs. Voilà tout. Or, dites-moi, qu'est-ce de cette indemnité à côté des richesses du clergé anglican qui, d'après les aveux et les chiffres authentiques des protestants eux-mêmes, voit les évêques palper des centaines de mille francs, et jusqu'à *un million* de revenu annuel! On n'oserait pas contester ce fait, les preuves sont là?

Et veuillez remarquer, je vous prie, toutes les œuvres charitables, utiles, précieuses, que nos évêques doivent soutenir de leur bourse, car souvent il n'y a pas de dotations particulières. Orphelinats, écoles de frères, écoles ecclésiastiques, séminaires, maisons de secours pour la vieillesse, pour l'indigence ou le soulagement de quelques infirmités humaines; dons particuliers à des cathédrales et à des églises pauvres, sans compter les aumônes individuelles et les souscriptions plus ou moins fréquentes, aux époques de crise. Voilà ce qui incombe chaque jour à nos prélats français: je le demande, a-t-on le droit de leur reprocher *des richesses?*

Mais pour confondre la sotte jalousie de nos villageois, exposons ici le détail véridique de la situation financière d'un curé de campagne. C'est d'après une expérience de plus de vingt années, que nous allons parler, et notre position était regardée comme plus avantageuse que celle de bien d'autres.

On sait que le traitement fixé par le budget, pour un prêtre desservant une succursale est généralement de 800 francs, jusqu'à l'âge de quarante ans, et 900 francs à cinquante ans.

Mettons-le pour tous, à neuf cents fr., ci	900 fr.
Droits du casuel, messes particulières, dans le plus grand nombre des villages.	400
	1,300
Jouissance d'un jardin ou d'un pâtis communal, que nous estimons à. . .	50
Dons extraordinaires, éventuels, qui sont ordinairement à zéro, mais que nous fixons à	50
Total. . .	1,400 fr.

Telles sont les *richesses considérables* de la majorité du clergé français, et certes nous les avons évaluées à un chiffre qui est certainement exagéré; nous le montrerons tout à l'heure.

Or, le curé doit nécessairement trouver dans ce revenu :

1° Le salaire d'une domestique et le minimum, sans la nourriture est de. . .	100 fr.
2° Le pain, pour sa maison et pour les pauvres; on ne saurait moins que	150
3° La viande de boucherie, le lard, etc., c'est au moins, chaque année.	180
4° Sucres, épiceries, nécessaires au ménage: nous disons, au plus bas prix	230
5° Vin, pour l'année, dans les pays même vignobles, où la provision est moins chère	200
6° Bois pour la cuisine et pour le poêle, etc., aperçu général et approximatif.	100
7° Habits, chaussures, linge nouveau, dépenses mobilières.	100
8° Contributions personnelles et pour le presbytère, prestations, etc., approximativement	20
9° Journal, achat de livres et frais de bureau, etc, environ par an. .	100
10° Blanchissage, entretien du jardin ou du pâtis communal, au minimum	50
11° Cotisation générale ou diocésaine, aumônes individuelles, au minimum.	50
12° Frais de correspondance, petits voyages indispensables, à peu près.	50
13° Laitage et beurre pour l'usage quotidien, ou entretien d'une vache, au minimum	80
14° Dépenses accidentelles de ménage, frais imprévus, voiturage du bois, du vin, etc., le moins. . .	40
15° Cadeaux particuliers à l'époque d'une première communion, images, livres, etc., minimum. . . .	20
Total général. . .	1,420

Qu'on veuille bien remarquer ici, que nous ne faisons pas entrer en ligne de compte, les visites exceptionnelles qu'un curé peut recevoir et qui entraînent toujours certaines dépenses, au détriment de son budget; ni les frais de maladie, ni les secours qu'il doit peut-être envoyer à des parents pauvres, ni le genre de vie plus confortable qu'il aura choisi. Nous établissons un calcul d'après une situation normale et ordinaire, et dans une contrée où règne encore une certaine aisance.

Or, nous affirmons, de toutes nos forces, qu'avec un revenu même de *quatorze cents francs*, et sans dépenses exagérées, le prêtre dans son village, non-seulement n'est

pas riche, non-seulement il ne thésaurise pas, mais il fait nécessairement des *dettes*, s'il n'a d'ailleurs aucune rente patrimoniale. Pour peu que son cœur se laisse aller aux inspirations de la charité et qu'il donne, sans compter, pour aider la misère ou pour encourager la piété, il n'y aura bientôt plus de balance entre les *dépenses* et les *recettes*, il s'enfoncera chaque année, dans le gouffre du déficit! Voilà ce que nous pourrions démontrer par mille exemples, et on ne rougit pas de censurer, de livrer au mépris, le pauvre prêtre qui, sorti d'une famille indigente, et n'ayant que ses minces ressources, est obligé de contracter des dettes pour combler ses besoins, ou pour suffire à de bonnes œuvres qu'il ne pourrait abandonner, sans risquer peut-être, le succès de son ministère.

Nous avons dit *quatorze cents francs!* Mais que de prêtres dans les petits villages ne reçoivent pas *vingt messes*, à célébrer pour quelqu'un de leurs paroissiens, et ne comptent pas *trois* enterrements, ni *trois* mariages, dans une *année entière!* Voilà un revenu! Il nous est arrivé d'avoir à desservir par intérim, une paroisse de cinq cents âmes, et pendant *onze mois bien révolus*, il ne s'est pas présenté un seul baptême! Dans ces paroisses, un curé est à peu près réduit à ses *huit ou neuf cents francs*. Voyez ses charges à côté de cela, et osez parler encore de ses richesses! En vérité, c'est une dérision calomnieuse et indigne! (13*)

Mais, le villageois ne voit que le travail des bras. Un prêtre *a bien aisé* selon lui, parce qu'il ne conduit pas la charrue ou qu'il ne se fatigue pas à la culture de la vigne! Il ne comprend pas que n'ayant rien dans sa maison, il est obligé de tout acheter pour son entretien personnel et pour aider les autres. Après avoir profité de ses largesses, même quand on n'est pas dans le besoin, on ne manquera pas de le blâmer si on lui voit des dettes qu'il ne peut souvent éviter.

Ces détails qui n'ont rien d'exagéré et dont on peut facilement connaître la certitude, empêcheront-ils qu'on porte désormais envie à la position temporelle du clergé? Nous le désirons vivement, mais nous ne l'espérons pas : les préjugés sont trop aveugles et trop enracinés. Cependant nous faisons appel à la raison et à la conscience de chacun. Si on voit autour de soi, des curés dans une condition meilleure, et plus aisée que celle dont nous avons tracé le tableau, on peut être assuré qu'il en est une foule d'autres plus à la gêne et qui, dans leur carrière pastorale, n'ont peut-être jamais compté, pour une seule année, la somme de *quatorze cents francs!* Sans doute que l'homme des champs, simple manœuvre ou modeste vigneron, ne les atteint pas non plus, mais il a le produit de ses récoltes, et il n'est pas obligé aux mêmes dépenses, aux mêmes générosités que le prêtre. Sachons donc apprecier une bonne fois les choses et en finir avec des préventions misérables.

(13*) Nous venons de lire dans une revue mensuelle que le curé d'une petite paroisse de la Beauce a eu 4 fr. 75 c. de casuel en *deux ans* et *trois* messes demandées! (Voir le *Mémorial catholique.*)

(L'auteur des *Additions.*)

BOSSUET.

Apologie des mœurs, de la doctrine et des ouvrages de ce grand homme.

Sur quoi Voltaire peut-il fonder le roman absurde du mariage de Bossuet avec Mlle Desvieux? Il est vrai que ce prélat eut beaucoup d'amitié et d'estime pour cette fille respectable. Mais y a-t-il là de quoi appuyer une imputation si étrange et si injurieuse à la mémoire d'un évêque zélé défenseur de la discipline ecclésiastique, qui a passé sa vie sur un théâtre éclatant, et dont la vie a toujours été sans reproche? On a osé dire que M. de Saint-Hyacinthe était son fils, et il est constant, par les registres de l'église de Saint-Victor d'Orléans, que Saint-Hyacinthe naquit à Orléans le 27 septembre 1684, en légitime mariage d'Hyacinthe Cordonnier, sieur de Saint-Gelais et d'Anne Mathé, qui avait toujours vécu dans la plus grande piété, sans avoir aucune liaison avec Bossuet, alors évêque de Meaux et avancé en âge.

Voltaire est-il mieux fondé, lorsqu'il ose dire que *Bossuet avait des sentiments philosophiques différents de sa théologie, à peu près comme un savant magistrat, qui, jugeant selon la lettre de la loi, s'élèverait quelquefois en secret au-dessus d'elle par la force de son génie.*

C'est dire assez intelligiblement que Bossuet n'a été qu'un fourbe et un hypocrite. Voltaire qui sait mieux que personne, que les hommes du premier mérite sont ceux que la calomnie persécute avec le plus de fureur, et qui se plaint d'en avoir éprouvé lui-même cent fois les traits empoisonnés, peut-il ajouter foi à une imputation aussi odieuse que légèrement avancée? Il est constant que tous ceux qui ont vécu dans l'union la plus intime avec l'évêque de Meaux, ont tous déclaré que personne n'était plus sincèrement attaché aux dogmes dont l'Eglise catholique exige la créance, que ce grand prélat.

Sa vie entière, la réputation dont il a joui constamment dans toute l'Europe, suffisent sans doute pour son apologie. Il était regardé à la cour, où il dut être connu et où sûrement on ne lui aurait pas fait grâce, comme un prélat très-vertueux, et le roi avait pour ses mœurs et pour sa doctrine la plus grande considération. Plusieurs faits attestés par des auteurs graves donnent une haute idée de la piété et de la fermeté de M. de Meaux. Les faits prouvent combien il était éloigné du caractère de la plupart des courtisans, qui n'approchent des princes que pour les flatter et mériter des grâces par leurs bassesses. Que ceux qui s'obstinent encore à décrier la conduite et les intentions de Bossuet, apprennent qu'on se déshonore soi-même lorsqu'on manque au respect que l'on doit aux grands hommes.

Voltaire a manqué à ce respect lorsqu'il a traité ce savant évêque de déclamateur, et d'éloquente déclamation, son *Discours sur l'Histoire universelle*. Il peut, dit-il, dans son *Traité de la tolérance*, éblouir un jeune prince, mais il contente bien peu les savants. Voltaire ne pensait point ainsi lorsqu'il disait dans son *Siècle de Louis XIV*: « Ce discours n'a eu ni modèle ni imitateurs. On fut étonné de cette force majestueuse dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroissement et la chute des grands empires, et de ces traits rapides d'une vérité énergique, dont il peint et dont il juge les nations. Ce sont, ajoute-t-il, ses oraisons funèbres et son discours sur l'*Histoire universelle* qui l'ont conduit à l'immortalité. » Voilà Voltaire opposé à Voltaire, et qu'en faut-il conclure, sinon que Bossuet était un grand homme, et que son détracteur est un homme capricieux?

Au reste, Voltaire ne méprise ce discours sur l'*Histoire universelle* et les *Oraisons funèbres* de Bossuet, que parce que les unes et les autres tiennent du genre des sermons, que l'auteur dédaigne beaucoup, et en particulier dans son article *Guerre*. Ce dédain est bien peu philosophique. « Si la prédication, dit l'abbé de Saint-Pierre, n'était pas établie parmi nous, il serait de la bonne politique et du bon gouvernement de l'établir.» Ecoutons un auteur peu favorable d'ailleurs aux sermonaires: « Indépendamment du prix que la religion donne aux sermons, l'antiquité ne nous offre rien de semblable en ce genre. C'est une belle institution que celle de rassembler les citoyens, dans un temps et dans un lieu marqués, pour leur exposer d'une manière claire, solide et touchante les règles de conduite les plus propres à procurer le bonheur de la société et celui de chacun de ses membres. C'est, pour ainsi dire, semer la vertu. Il y a eu des abus dans ce genre comme dans tout ce qui passe dans les mains des hommes; mais l'éloquence de la chaire a fait depuis un siècle des progrès qui les ont fait disparaître. » (*Journ. Encyclop.*, 15 oct. 1761.)

Cette apologie de la chaire est une excellente réponse à laquelle nous n'ajouterons rien. Nous dirons seulement avec le P. Ceruti « que l'éloquence sacrée a de grands avantages sur l'éloquence profane. Elle trouve plus aisément l'art d'intéresser le sentiment, l'art d'étonner l'imagination; elle présente de plus grands moyens à celui qui parle: elle étale de plus grands objets à ceux qui écoutent. Le rôle le plus imposant que puisse jouer un orateur profane, c'est d'être l'interprète de son roi ou l'organe de la patrie; le théâtre le plus brillant qu'il puisse s'ouvrir, c'est un sénat, une cour, une place publique; les sujets les plus frappants qu'il puisse traiter sont l'homme et ses besoins, le temps et ses vicissitudes. L'orateur sacré joue un plus grand rôle, celui d'être l'interprète de son Dieu et l'organe de la religion, il s'ouvre un plus grand théâtre; il parle dans le sanctuaire des temples et à la face des autels; il traite un plus grand sujet, Jésus-Christ et ses lois, l'éternité et ses suites. »

Après avoir fait l'apologie du genre sublime auquel Bossuet se consacra, opposons aux critiques de Voltaire les éloges que lui ont donnés les personnes les plus illustres. « Quel homme, dit l'abbé de Polignac, dans son discours de réception à l'Académie, quel homme fut plus célèbre que l'évêque de Meaux? Vous l'appelâtes dans un temps où sa réputation volait de toutes parts. Jugé digne d'élever un prince, l'espérance de l'Etat et le principal objet des attentions du roi, il fut jugé digne de vous. Il apporta dans cette compagnie tout le mérite qu'on vient y acquérir, une politesse parfaite, une éloquence vive, une vaste érudition: vous fûtes moins touchés de la beauté de ses talents, que de l'usage qu'il en avait su faire. Il avait paru dans la chaire de l'Evangile comme un Chrysostome; déjà la vérité l'avait choisi pour son défenseur comme un Athanase. On ne parlait que du succès prodigieux de ses conférences et de ses disputes; rien ne résistait à la force de ses raisonnements, et l'hérésie n'avait point de présage plus certain de sa prochaine ruine en France, que les victoires qu'il remportait tous les jours sur les ennemis de la foi.

« Il persévéra jusqu'à la mort dans ce docte et saint exercice, toujours animé du même zèle, toujours faisant servir les lettres à la religion. De là sont sortis ces discours véhéments qui saisissaient tous ses auditeurs, ces oraisons fameuses qui nous apprennent comment on peut instruire les vivants par l'exemple des morts; de là ces merveilleux ouvrages auxquels semble attachée la grâce des conversions qui portent le flambeau de la vérité jusque dans les plus épaisses ténèbres du mensonge, qui la peignent à nos yeux, et qui l'impriment dans l'esprit avec des traits si nobles et si forts, qu'elle n'a plus besoin que de la bonne foi pour achever de le soumettre. Mais ce qu'on estime le plus en lui, c'est qu'il se regarda toujours comme un enfant de l'Eglise pendant qu'il en était le docteur, et qu'il borna toute l'étendue de ses sentiments à savoir simplement, et à nous enseigner ce qu'il fallait croire avec le commun des fidèles.

« Bossuet, dit encore l'abbé de Choisy, réunissait tous les différents caractères de l'éloquence, toutes les qualités du parfait orateur. Son action dans la chaire de vérité était si naturelle, ses tons si perçants, et en même temps si justes, ses peintures si vives. Tantôt majestueux et tranquille comme un grand fleuve, il conduisait d'une manière douce et presque insensible à la connaissance de la vérité; et tantôt rapide, impétueux comme un torrent, il forçait les esprits, entraînait les cœurs et ne permettait que l'admiration et le silence.» (*Eloge de Bossuet* par l'abbé de Choisy, *prononcé dans l'Académie française à la réception de l'abbé de Polignac*. CHAUDON, art. *Bossuet*. I 71.)

C

CACOUACS.— Vers le quarante-huitième degré de latitude septentrionale, on a découvert nouvellement une nation de sauvages, plus féroce et plus redoutable que les Caraïbes ne l'ont jamais été. On les appelle *Cacouacs* (14). Ils ne portent ni flèches, ni massues. Leurs cheveux sont rangés avec art; leurs vêtements brillants d'or, d'argent et de mille couleurs, les rendent semblables aux fleurs les plus éclatantes, ou aux oiseaux les plus richement panachés. Ils semblent n'avoir d'autre soin que de se parer, de se parfumer et de plaire. En les voyant on sent un penchant secret qui vous attire vers eux. Les grâces dont il vous comblent sont le dernier piége qu'ils emploient.

Toutes leurs armes consistent dans un venin caché sous leur langue. A chaque parole qu'ils prononcent, même du ton le plus doux et le plus riant, ce venin coule, s'échappe et se répand au loin. Par le secours de la magie qu'ils cultivent soigneusement, ils ont l'art de le lancer à quelque distance que ce soit. Comme ils ne sont pas moins lâches que méchants, ils n'attaquent en face que ceux dont ils croient n'avoir rien à craindre; le plus souvent ils lancent leur poison par derrière.

Parmi les malheureux qui en sont atteints, il y en a qui périssent subitement: d'autres conservent la vie; mais leurs plaies sont incurables, et ne se referment jamais. Tout l'art de la médecine ne peut rien contre elles. D'ailleurs, on les prend souvent pour être naturelles; ceux qui en sont frappés deviennent des objets d'horreur, de mépris, et le plus souvent d'une dérision qui n'est pas moins cruelle. Tout le monde les fuit; leurs meilleurs amis rougissent de les connaître et de prendre leur défense.

Les Cacouacs ne respectent aucune liaison de société, de parenté, d'amitié ni même d'amour. Ils traitent tous les hommes avec la même perfidie. On remarque seulement en eux un plaisir un peu plus vif à répandre leur poison sur ceux dont ils ont éprouvé l'amitié ou les bienfaits. En ce cas, ils ont pourtant soin de l'assaisonner du suc de quelques fleurs; car, malgré leur cruauté, ils ne perdent jamais de vue l'envie de plaire, d'amuser ou de séduire.

Ils paraissent d'abord les plus sociables de tous les hommes; ils les recherchent et veulent en être recherchés. Mais tout ce qu'ils en font n'est que dans le dessein d'exercer leur méchanceté, qui ne peut avoir aucune prise sur ceux qui ont le bonheur de n'être pas connus d'eux. Plus vous les voyez affectés de grâces, de gaieté, de vivacité, plus vous devez vous en défier; c'est ordinairement là l'instant qu'ils choisissent pour darder leur venin. Vous vous livrez à l'enjouement qu'ils vous inspirent, et vous êtes tout étonnés de l'abondance du poison qui s'est insinué dans vos oreilles, et qui vous a porté à la tête les idées les plus sinistres et les plus cruelles. Malheur à ceux qui se plaisent à les voir et à les entendre! Quelques précautions qu'ils prennent, quelques protestations que les Cacouacs leur fassent de les épargner, ils n'ont pas plutôt le dos tourné qu'ils éprouvent leur rage.

Cependant ces barbares tout barbares qu'ils sont, se craignent mutuellement, et ne s'attaquent guère entre eux. Mais quand ils rencontrent quelqu'un qui n'est pas initié dans les mystères de leur magie, ils le poursuivent impitoyablement. Du reste, parce qu'ils détestent toute vertu, ils n'en admettent aucune sur la terre, et affectent de croire tous les hommes pervers; il suffit d'être modeste, honnête, bienfaisant pour être en butte à leurs traits.

On exhorte ceux qui voyageront vers cette contrée à se munir de bonnes armes offensives. On a observé que ces sauvages les craignent beaucoup. A leur simple vue, ils cessent de rire et de faire rire; ce qui est un signe assuré qu'ils sont forcés de retenir leur venin. Il reflue alors sur eux, même avec tant de violence, qu'ils périraient bientôt, s'ils ne s'échappaient promptement pour aller chercher des objets sur lesquels ils puissent le dégorger; c'est là leur unique occupation. On les voit courir çà et là, et rôder sans cesse dans cette vue.

Les hommes les plus barbares que l'on ait vus jusqu'ici ne sont point sans quelques qualités morales. Les insectes les plus déplaisants, les reptiles les plus vénimeux, ont quelques propriétés utiles. Il n'en est pas de même des Cacouacs: toute leur substance n'est que venin et corruption; la source en est intarissable et coule toujours. Ce sont peut-être les seuls êtres dans la nature qui fassent le mal précisément pour le plaisir de faire du mal.

On a des avis sûrs que quelques-uns de ces monstres sont venus en Europe. Ils se sont appliqués à contrefaire le ton de la bonne compagnie, pour s'y instruire et s'y mieux cacher: on les rencontre dans les cercles les plus agréables. Ils recherchent particulièrement la société des femmes, qu'ils affectent d'aimer; mais c'est contre elles qu'ils exhalent leur venin de préférence. Il serait difficile de fixer des indices certains pour les reconnaître: on conseille seulement de se défier des gens qui plaisantent sur tout; on découvre tôt ou tard

(14) Il est à remarquer que le mot grec κακός qui ressemble à celui de *Cacouacs* signifie *méchant*. C'est sous ce nom qu'un homme d'esprit a composé cette ingénieuse allégorie sur ces philosoph s.

que ce sont des Cacouacs. (Chaudon, I, 98.)

* **CAMPAGNES** (Émigration ou désertion des.)— On s'en inquiète beaucoup aujourd'hui et avec raison. Les économistes en étudient les causes, les moralistes s'en plaignent; les académies en proposent l'étude au concours, et les hommes religieux s'en affligent : l'impiété seule triomphe de cet état de choses, au nom de la civilisation et du progrès des lumières.

Si nos laboureurs savaient se contenter de leur condition paisible et honorable, ils ne formeraient jamais la triste résolution de venir dans les villes offrir leurs services, et y chercher la dépravation au lieu de la fortune! C'est maintenant que nous pouvons répéter avec une entière vérité, ces beaux vers de Virgile :

> O fortunatos nimium sua si bona norint
> Agricolas!
>
> (*Georg.* III.)

Toutes les richesses, toutes les jouissances de nos cités ne valent pas les magnificences de la nature, les splendeurs d'un ciel étoilé, la tiède haleine du zéphir au retour du printemps, le riche tapis des prairies verdoyantes; les moissons dorées des coteaux, le pampre des vignes, l'eau pure des fontaines, la rose des parterres, les fruits du verger, le lait des étables, la brise embaumée du soir, la fraîcheur et l'ombrage des forêts, plus que tout cela encore, l'union et la paix du foyer domestique!

On abandonne ces biens délicieux pour chercher, au hasard, sur le pavé de la capitale ou du chef-lieu, un peu d'argent qui est lent à venir. On prend ce qu'on appelle *une condition;* mais, les épargnes sont rares, il faut être vêtu proprement; mille besoins nouveaux se révèlent, sans compter les dépenses que certains vices peuvent entraîner. Après de longues années d'absence, combien en voyez-vous revenir dans leur village avec un petit pécule qui leur assure l'aisance?

Hélas! c'est un ouvrier qui s'est épuisé dans l'atelier d'un maître, ou bien il s'est marié, et au lieu d'amasser la richesse, il est allé mourir à l'hôpital, en laissant ses enfants et sa femme dans la misère. C'est un domestique dont les forces ne suffisent plus aux exigences de *sa place;* il est congédié, et honteux de retourner au pays les mains vides, il va augmenter les rangs de cette armée de Bohèmes qui grouillent dans certains quartiers de Paris!

C'est une jeune fille, sortie peut-être de sa chaumière, avec l'intention généreuse d'aider sa vieille mère; mais la parure, le plaisir, que sais-je enfin, ont amoindri la plus grande partie de *ses gages.* Elle va souvent aboutir au déshonneur, au supplice du désespoir et à une mort prématurée! N'est-ce pas là une histoire de tous les jours?

Il en est, sans doute un grand nombre qui échappent à ces catastrophes, et qui se traînent tant bien que mal, jusqu'aux dernières limites de la vieillesse; mais leur existence tourmentée, avilie dans une sorte d'esclavage, et quelquefois abrégée par les excès de la civilisation, est-elle comparable aux années douces, calmes et nombreuses qu'ils auraient vu couler, pour eux, dans leurs hameaux?

Nous savons qu'il y a aussi des peines sous le toit de l'homme des champs. Il ne connaît guère le repos; il faut être debout avant le jour, traîner la charrue, se courber sur les moissons ou sur les ceps de la vigne, pendant des journées entières, essuyer les orages, les rigueurs de l'hiver ou les brûlantes ardeurs de l'été. Mais ces rudes labeurs amènent ordinairement un sommeil profond et paisible, on y trouve la santé et des forces robustes, pendant que les habitants des villes, avec leurs faces blèmes, s'étiolent à vue d'œil dans les prétendues jouissances de la vie.

Cependant le vigneron et l'agriculteur se désolent de leurs travaux; ignorant les mécomptes, les servitudes, les veilles, les dangers, les misères de nos cités, ils y laissent volontiers courir leurs fils et leurs filles, parce qu'ils ont rêvé pour eux un autre état! Une douloureuse expérience vient leur apprendre trop tard combien ils se sont trompés!

Que faudrait-il pour rattacher au sol natal ces infortunés, qui souvent périssent comme la plante enlevée de sa terre nourricière et transportée dans un autre climat.

Nous croyons qu'il est temps de remédier aux souffrances de l'agriculture et d'encourager ses efforts d'une manière plus large ou plus accessible à la plèbe ouvrière. Les impôts l'écrasent un peu, et le percepteur est l'épouvantail de nos campagnes : on dit bien que les *contributions* rentrent facilement, mais au prix de quels sacrifices? Première chose; dégrèvement pour le laboureur.

Un second moyen de le retenir près de son clocher, c'est d'encourager ses efforts et de lui inspirer l'amour de sa noble profession. Nous savons qu'il y a partout des sociétés, des comices, des congrès même, des écoles spéciales, des concours et des primes : c'est très-bien. Mais, à l'exception des récompenses qui se donnent aux anciens serviteurs, est-ce que la plupart des médailles et des allocations pécuniaires ne sont pas distribuées au profit des riches fermiers et des propriétaires qui ont le plus de facilité de se procurer de superbes attelages, des animaux remarquables, des domestiques intelligents, et d'essayer des innovations et des expériences coûteuses?

Qu'il y ait aussi une rémunération pour ces princes de l'agriculture, nous y consentons de grand cœur; mais ce que nous voudrions en même temps, c'est que les encouragements et les primes d'argent vinssent trouver le pauvre laboureur, qui n'attelle peut-être que son cheval et sa vache; qui n'a point de domestiques, et qui se trouve sans autre aide que ses bras et ceux de ses

enfants. Son champ est bien cultivé, sa vigne est dans le meilleur état, sa chaumière est proprette ; c'est un modèle d'activité et de conduite. Pourquoi ne pas songer à lui? pourquoi lui laisser voir qu'on ne tient pas compte de ses efforts? pourquoi tant donner à ceux qui souvent n'ont pas d'autre mérite que celui d'être plus riches que lui? C'est là une anomalie choquante, une partialité qui le révolte et qui finit par le dégoûter entièrement de son état. Un beau jour, il vend le peu qu'il possède, et part pour la ville, ou bien il y envoie ses enfants.

Je voudrais que, dans toutes les communes de nos campagnes, il y eût un registre spécial où seraient notés, chaque année, les manouvriers, les artisans, les petits cultivateurs et les simples vignerons, qui se feraient le plus remarquer par leur zèle et leur intelligence au travail. Avant de présenter sa liste au comice du canton, le maire en appellerait au suffrage du conseil municipal, et les candidats élus se verraient doublement honorés par le vote de leurs concitoyens et par les récompenses du concours. Ne serait-ce pas là un puissant moyen d'encourager et de fixer dans les campagnes ces individus nomades qui s'en exilent, parce qu'ils y sont délaissés?

On me dira que les primes sont insuffisantes pour toutes ces largesses : eh bien! créez-en, s'il le faut, par des centimes additionnels. Quel est l'habitant des campagnes qui se refuserait à les acquitter, pendant qu'il espère y avoir sa part?

Ajoutons à cela une solidarité fraternelle dans tous les malheurs qui peuvent atteindre un cultivateur ou un vigneron. Vous avez des sociétés de secours pour les classes ouvrières, pourquoi ne pas en établir partout au profit de nos paysans? Si on prévoit que les cotisations d'une seule commune seraient trop peu de chose pour soulager annuellement les misères qui se présentent, réunissez deux, trois, six villages même, dans une même association de prévoyance : alors, le laboureur, qui perd une partie de son attelage ou de son bétail; le pauvre manœuvre, dont la vache et les moutons sont emportés par accident, ne seront pas sans ressources; la caisse bienfaisante les relèvera de cette ruine, ils reprendront espoir et courage. Dites-moi, pourrait-on rester, dans nos campagnes, étranger à ces précieuses institutions, dont on recueillerait à chaque instant les avantages?

Enfin, pour abréger cet article, nous voudrions qu'on eût plus d'attention pour la vieillesse peu aisée et pour les invalides de nos villages. Il faudrait, dans tous les chefs-lieux de canton, un hospice qui serait destiné à recueillir ceux à qui l'âge ou les infirmités ne permettent pas le travail des champs, et qui, d'ailleurs, n'ont pas assez de ressources pour être convenablement soignés. Ce qui engage l'ouvrier, le paysan à se fixer dans les villes, c'est qu'il est assuré qu'en cas de maladie et dans ses vieilles années, il y aura un hospice qui s'ouvrira pour le recevoir, et où il trouvera tous les secours possibles.

Nos vignerons, nos agriculteurs n'ont rien de semblable à espérer : ils sont laissés à eux-mêmes, et souvent ils meurent, sans avoir même reçu la visite d'un médecin.

Il y aurait sans doute bien d'autres réflexions à présenter ; mais elles dépasseraient les bornes et le but spécial de ce Dictionnaire. Ce que nous avons rapidement esquissé tend à combattre la funeste manie d'émigration qui est trop commune dans nos campagnes. Des considérations que nous fournit l'intérêt matériel ou temporel, il est facile d'arriver aux intérêts de la morale, qui sont d'un ordre supérieur. On peut affirmer, en général, que, de tous les jeunes gens qui désertent la terre natale pour habiter les villes, pas un ne revient meilleur, pas un, hélas! ne revient Chrétien! Vous l'avez vu, dans son humble église, accomplir fidèlement les devoirs religieux, comme tous ses amis d'enfance ; mais, lancé dans le monde, jeté sur le pavé de nos grandes cités, il oublie graduellement qu'il doit encore servir Dieu, et souvent il ne récite même plus les prières que sa pauvre mère lui avait apprises! Joignez à cela l'entraînement de l'exemple et toutes les occasions funestes qui sont offertes à ses passions; concluez ensuite ce qui peut en résulter de bon et d'avantageux pour nos campagnes! L'impiété s'en réjouit ; elle y trouve le progrès et la civilisation ; mais, en réalité, c'est une plaie fatale, et il suffit qu'elle y applaudisse, pour qu'on se hâte d'employer tous les moyens d'y remédier. Cette question est examinée avec plus d'étendue et sous d'autres faces, dans une brochure qu'il nous a été donné de composer au nom d'un médecin qui se l'est appropriée, et qui en a fait le TITRE de son admission à l'académie de Nancy. Comme il est mort, il y a quelques années, rien ne nous empêche plus de renvoyer le lecteur à cet opuscule, qui a pour objet de sonder les *causes de l'émigration des populations rurales*, et de chercher les moyens de l'arrêter ou de la prévenir.

CANTIQUE DES CANTIQUES. — On ne peut pas douter que cet ouvrage ne soit de Salomon. Il porte le nom de prince dans le titre du texte hébreu et dans celui de l'ancienne version grecque. C'est un épithalame en forme de bucolique. On y fait parler un époux et une épouse ; les amis de l'un et les compagnes de l'autre. Rien n'est plus élégant ni plus noble que cette idylle. On y voit du feu, un esprit, une délicatesse, une variété, une noblesse inimitables. C'est ainsi qu'en ont jugé nos plus grands écrivains. L'auteur du *Dictionnaire philosophique* est bien le maître de recueillir quelques endroits qu'il défigure pour les rendre plus étranges. Ne sait-il pas que la façon de s'exprimer est différente suivant les différents pays, et que telle pensée qui paraîtra sublime en Europe sera puérile en Asie?

L'imagination qui préside à la poésie étant sujette à varier, les ouvrages qu'elle produit

sont exposés aux mêmes vicissitudes. La poésie et la musique des Chinois diffèrent autant de la nôtre que leur langage. Il n'y a qu'un ignorant qui puisse donner les ouvrages de son pays pour modèle des productions des autres climats. Avant que de critiquer le style des livres saints, il faudrait savoir que le génie ouvre aux Orientaux un champ beaucoup plus vaste qu'aux peuples occidentaux, et que telle métaphore qui paraît gigantesque à Genève, était très-naturelle à Jérusalem.

C'est ainsi que je pourrais laver le *Cantique des cantiques* du ridicule que l'auteur du *Dictionnaire philosophique* tâche de jeter sur ce livre. Un écrivain qui se moque de tout, ne peut pas voir dans ce sublime ouvrage ce que les Juifs et les Chrétiens y voyaient. C'était, suivant les premiers, un tableau de l'amour spirituel de Dieu pour la Synagogue; et c'est, suivant les seconds, une image de l'alliance spirituelle de Jésus-Christ avec l'Eglise. (Voyez Bossuet sur le *Cantique des cantiques.*)

On ne connaît, parmi les anciens, que Théodore de Mopsueste, qui ait rejeté le *Cantique des cantiques.* M. Wisthon, célèbre impie anglais, a tâché de montrer que ce n'était point un livre sacré de l'Ancien Testament, et qu'il n'avait jamais passé pour tel, ni dans l'ancienne église judaïque, ni dans l'ancienne église chrétienne. Mais cette assertion est démontrée fausse.

Un savant auteur publia, il y a quelques années, une dissertation très-profonde sur l'autorité canonique du *Cantique des cantiques.* Il y démontre qu'il n'y a point de listes des Bibles des Juifs, tant imprimées que manuscrites où le *Cantique des cantiques* ne soit au nombre des livres canoniques. Ce fait peut se vérifier en effet par les listes qu'un savant Anglais (Humphroy Hodi) a données des Bibles des Juifs. A l'égard de l'Eglise chrétienne, la tradition n'est pas moins constante sur ce sujet, comme cela paraît par la même liste. On doit donc tenir pour certain que le *Cantique des cantiques* est un livre canonique. Sans compter les autres raisons que les Juifs pouvaient avoir de le mettre dans leur canon, ils en avaient deux principales. I. Il était écrit dans leur langue qui était celle de tous leurs autres livres, et pour laquelle ils avaient une extrême vénération. II. Il était de Salomon, qui passait pour le plus grand et pour le plus sage de leurs rois. Les Chrétiens n'ont pu se dispenser non plus de recevoir le même livre, ayant réglé leur canon sur celui des Juifs.

Ils l'ont fait avec d'autant plus de raison, que les sens sublimes et mystiques que les Juifs donnaient à ce livre, se trouvaient fort favorables à l'explication de l'union de Jésus-Christ, l'époux céleste, avec son Eglise. On ne saurait disconvenir que les Hébreux, en recevant ce livre dans le canon, n'aient fait un acte de sagesse et de piété tout ensemble de l'expliquer spirituellement, et d'élever les lecteurs au-dessus des pensées de la chair et du sang. Aussi n'y a-t-il rien de plus magnifique que les éloges qu'ils en font. Ils ont élevé ce livre au-dessus de toutes les hagiographies.

« A Dieu ne plaise, « dit Aben-Ezra, » à Dieu ne plaise que le *Cantique des cantiques* traite de la volupté charnelle! Il faut y entendre tout figurément. Il n'aurait pas été mis dans le canon, sans ce digne caractère, et il n'y a là-dessus nul dissentiment. » « Tous les siècles, «dit un autre,» sont de moindre importance que le jour auquel le *Cantique des cantiques* a été donné à Israël; car, quoique tous les hagiographes soient le saint, le *Cantique des cantiques* est le Saint des saints, et si l'on a contesté sur quelqu'un de ces livres, ce n'est que sur l'*Ecclésiaste.* »

Les Chrétiens ont suivi à cet égard les traces des Juifs. Il n'y a qu'à lire les commentaires d'Origène et ses préfaces sur ce livre, pour voir qu'il a encore enchéri sur les Juifs. Il compare le *Cantique des cantiques* au Saint des saints. Et qu'on ne croie pas que ce soit un des écarts qu'on a blâmés dans Origène: écoutons saint Jérôme, très-peu porté d'ailleurs à le favoriser. « Origène, « dit-il, » a surpassé tous les interprètes dans les autres livres de l'Ecriture; mais sur le *Cantique des cantiques*, il s'est surpassé lui-même. » Non-seulement Eusèbe de Palestine, Origène d'Egypte, le saint martyr Cyprien et des écrivains plus anciens qu'eux, ont pensé comme Origène, que c'était un livre spirituel; mais ceux qui se sont le plus signalés depuis dans l'Eglise, tels que saint Basile le Grand, Diodore de Tarse, saint Jean Chrysostome, n'ont jamais eu un sentiment différent sur ce sublime cantique.

C'est donc une grande témérité de s'éloigner, à l'égard de ce livre, d'un sentiment aussi respectable par son ancienneté, et aussi unanimement adopté par l'Eglise chrétienne, que l'est celui du sens spirituel et mystique du *Cantique des cantiques.* Il fallait nécessairement avoir recours à cette sorte d'interprétation, afin d'inspirer de la vénération pour le fond d'un livre, dont l'écorce n'en donnerait pas beaucoup à des gens profanes et sensuels, tels que sont la plupart des lecteurs. Aussi a-t-on mis autrefois au rang des hérétiques, ceux qui n'ont pas entendu ce livre spirituellement. C'est ce qui attira dans le second concile de Constantinople une censure à Théodore de Mopsueste après sa mort, parce que, pendant sa vie il n'avait pas écrit sur ce livre avec assez de décence.

Mais en même temps, il faut bien prendre garde, en développant le sens spirituel, de ne pas exposer et le livre et la religion elle-même aux plaisanteries des incrédules, par un trop grand détail d'allégories et par des explications ingénieuses, à la vérité, mais qui, poussées trop loin, pourraient rendre méprisables les saintes vérités que l'on prétendrait expliquer. Il ne se lisait point autrefois publiquement dans l'Eglise; et il ne devrait être permis d'en tirer des

textes qu'à ceux qui ont assez de discernement pour en faire le choix et l'application. Le plus sûr est donc de s'en tenir à cette idée générale; c'est que ce livre est un emblème du mariage spirituel de Jésus-Christ, l'époux céleste, avec l'Eglise son épouse mystique, en forme d'épithalame (comme Origène, saint Jérôme et plusieurs autres anciens l'ont appelé), fait peut-être à l'occasion du mariage de Salomon avec la fille d'un roi d'Egypte. On peut voir à ce sujet la préface de dom Calmet sur le *Cantique des cantiques;* le discours préliminaire de la *Bible de Chais*, n. 179 et 180; et le premier volume de *l'histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, par dom Ceillier. Il paraît que le compilateur du *Dictionnaire philosophique* n'a pas médité ces ouvrages.

(Chaudon, I, 102.)

Ce livre est nommé par les Hébreux le *Cantique des cantiques*, c'est-à-dire le cantique par excellence. On ne peut pas douter qu'il ne soit de Salomon, puisque le texte hébreu, et la version grecque dite des Septante, autorités plus respectables que tous les raisonnements des critiques, l'attribuent à ce prince, et que l'Eglise chrétienne non plus que l'Eglise juive, n'en ont jamais douté.

Parmi les interprètes de ce livre, les uns ont cru que Salomon, dans son extase, célèbre par ce cantique sublime, l'ineffable union du Verbe avec la nature humaine dans l'incarnation, les autres, l'union du Verbe incarné avec l'Eglise son épouse. Dans ces expressions singulières et surprenantes, qui peignent tantôt les inquiétudes, les ardeurs, les démarches de l'époux; tantôt les souffrances, les soupirs, les courses de l'épouse, ils reconnaissent et font reconnaître, par des interprétations ingénieuses, les différents états du Verbe incarné sur la terre; ses travaux, ses conquêtes, ses victoires, et la réunion des peuples à l'Eglise chrétienne; ou les épreuves, les persécutions, les progrès, la reconnaissance et l'amour de cette même Eglise pour son divin Epoux. Les symboles sont sensibles, les expressions vives et tendres, les comparaisons singulières, les métaphores uniques. Voilà pourquoi chez les Hébreux il n'était pas permis de lire ce livre, avant qu'on fût dans un âge mûr, et que l'esprit n'eût acquis toute la force des lumières et de la raison. Mais s'il était interdit à la plus grande partie des Hébreux, à cause de l'abus qu'on aurait pu en faire, ne doit-il pas l'être encore bien davantage au libertinage et à l'impiété? L'honnêteté et la raison sont également offensées de la glose indécente que le libertin, auteur du *Dictionnaire*, ose présenter sur ce cantique sacré. Sans science, sans pudeur et sans goût, il semble s'extasier et s'applaudir de ces railleries impies, qui ne seront supportables qu'aux plus grossiers débauchés. Faisons-lui voir combien son ignorance est méprisable, et combien son impiété doit inspirer d'horreur.

I. « Plusieurs rabbins ont soutenu que non-seulement cette petite églogue voluptueuse n'était pas du roi Salomon, mais qu'elle n'était pas authentique. Théodore de Mopsueste était de ce sentiment, et le célèbre Grotius appelle le *Cantique des cantiques* un ouvrage libertin. »

Théodore de Mopsueste est un garant digne de l'auteur du *Dictionnaire*. Cet évêque fut proprement l'auteur du nestorianisme. Plusieurs de ses écrits furent condamnés après sa mort. Qu'on juge par là de son autorité. Quant au célèbre Grotius, voici la manière dont il parle du *Livre des Cantiques* dans ses remarques sur le premier chapitre de ce même livre: « Les Hébreux ont donné à ce cantique l'épithète d'excellentissime, à cause des grandes élégances qui s'y trouvent, et qu'aucune traduction ne peut rendre fidèlement... On croit que Salomon, pour rendre immortel ce cantique, le composa avec tant d'art, que sans beaucoup forcer on pût retrouver dans les allégories et les sens cachés, les expressions de l'amour de Dieu pour son peuple. C'est le sentiment du paraphraste Chaldaïque, et du rabbin Maimonides. Cet amour est le type de l'amour de Jésus-Christ pour son Eglise. C'est pour cela que les chrétiens, par un zèle louable, se sont exercés à l'expliquer dans le même sens. » C'est ainsi que Grotius condamne le *Livre des Cantiques*.

II. « Il est vrai que c'est une rapsodie inepte, mais il y a beaucoup de volupté. Il n'y est question que de baisers sur la bouche, de mamelles qui valent mieux que du vin; il y est souvent parlé de jouissance. C'est une églogue juive. Le style est comme celui de tous les ouvrages d'éloquence des Hébreux; sans liaisons, sans suite, confus, ridiculement métaphorique, » etc.

Remarquez comment cet habile docteur se soutient et s'accorde avec lui-même. Il donne le nom de célèbre à Grotius, et Grotius trouve beaucoup d'élégance dans le même ouvrage que celui-ci appelle une inepte rapsodie. Il méprise les ouvrages d'éloquence des Hébreux; et on le défie de trouver parmi les Grecs et les Romains, des ouvrages comparables à ceux des Hébreux; on le défie d'y trouver quelque chose de comparable, pour l'éloquence, au livre de la Sagesse; pour la sublimité des pensées, aux prophètes et à l'auteur des Psaumes; pour le pathétique et le touchant, au prophète Jérémie. Que de belles choses on apprend avec l'homme du *Dictionnaire!*

III. « Le *Cantique des cantiques* est encore attribué à Salomon, parce que le nom de roi s'y trouve en deux ou trois endroits, parce qu'on fait dire à l'amante qu'elle est belle comme les peaux de Salomon; parce que l'amant dit qu'elle est noire, et qu'on a cru que Salomon désignait par là sa femme égyptienne. »

Ce raisonnement sans fondement et sans preuve ne présente qu'une platitude qui ne mérite aucune réponse. Nous avons déjà donné les raisons pour lesquelles on attri-

buait le *Livre des Cantiques* à Salomon.

IV. « Il se peut qu'un monarque qui avait mille femmes ait dit à une d'elles, *Qu'elle me baise d'un baiser de sa bouche.* Un roi et un berger, quand il s'agit d'un baiser, peuvent s'exprimer de la même manière. Il est vrai qu'il est assez étrange qu'on ait prétendu que c'était la fille qui parlait en cet endroit. *Je ne nierai pas encore qu'un roi galant ait fait dire à sa maîtresse: Mon bien-aimé est comme un bouquet de myrrhe.* » (*Cant.* I, 12.)

Le lubrique est content. Mais il montre en même temps autant d'ignorance que d'indécence et de grossièreté.

1° S'il avait quelque connaissance de la langue hébraïque, il saurait que ce mot signifie *un tendre amour.* Ainsi l'ont toujours expliqué les rabbins hébreux et les interprètes chrétiens. Ainsi les Arabes et les Perses (15) l'expliquent encore aujourd'hui, et pour exprimer les tendres soins d'un prince pour ses peuples, ils disent qu'*il les nourrit des deux mamelles de sa tendresse et de sa justice.* Ainsi le Sage, en recommandant à l'homme de se faire un doux plaisir de la compagnie de l'épouse qu'il avait choisie dans sa jeunesse, lui dit: *Lætare cum muliere adolescentiæ tuæ ; ubera ejus inebrient te in omni tempore, in amore ejus delectare jugiter.* (*Prov.* V, 18.) Il est évident que le mot *ubera* ne peut être pris là que pour la tendresse et l'amour.

2° C'est mal à propos qu'il traduit *Osculetur me,* « *qu'*ELLE *me baise ;* » au lieu de traduire avec tout le monde : *qu'*IL *me baise.* (*Cant.* I, 1.) Les six premiers versets ne peuvent être que dans la bouche de l'amante, et ne peuvent s'adresser qu'au bien-aimé. Sans cela il n'y aurait pas ombre de sens dans le commencement du *Cantique.* Mais il a fallu tordre le nez à ce passage pour donner une leçon de plus de lubricité.

3° Si, en suivant l'esprit des plus savants et des plus respectables interprètes, nous voulons expliquer ce cantique de l'union mystérieuse du Verbe incarné avec son Eglise, nous trouverons dès le commencement les efforts de l'amour le plus vif et le plus tendre, et les plus doux transports de l'épouse pour le divin Epoux et nous pourrons les traduire et les paraphraser ainsi :

« Qu'il vienne, mon bien-aimé, qu'il me donne un baiser de sa bouche. Les douceurs de votre amour, Verbe adorable, surpassent infiniment, celle des vins les plus délicieux. L'odeur des parfums les plus précieux ne lui est pas comparable. Votre nom seul porte la joie dans mon âme, comme une huile répandue donne à un athlète la force et l'activité. Voilà pourquoi les âmes pures et innocentes sont transportées d'amour pour vous : *Osculetur me osculo oris sui, quia meliora sunt ubera tua vino fragrantia unguentis optimi. Oleum effusum nomen tuum, ideo adolescentulæ dilexerunt te.* » (*Cant.* I, 1.)

« Montrez-vous à moi, et je serai entraîné par vos vertus, votre sainteté et vos grâces, comme on est entraîné par l'odeur des parfums les plus délicats. Mon bien-aimé est le Roi du ciel, il est descendu sur la terre pour m'ouvrir son cœur, et me faire part des vérités éternelles. Ce sont ces vérités adorables qui feront désormais la nourriture et la joie de mon cœur. Il n'y a que ceux qui ont le cœur droit qui soient dignes de votre amour, et qui soient dignes de vous aimer. *Trahe me post te, curremus in odorem unguentorum tuorum. Introduxit me Rex in cellaria sua, exsultabimus et lætabimur in te, memores uberum tuorum super vinum ; recti diligunt te.* » (*Ibid.*, 3.)

Voilà l'esprit et le sens du *Cantique des cantiques.* On y voit un langage divin et digne du ciel. On ne trouve dans l'infâme *Dictionnaire* que le langage des coulisses et du cabaret.

V. « C'est apparemment encore un beau tour d'éloquence orientale, de dire : notre sœur est petite, elle n'a point encore de mamelles. Que ferons-nous de notre sœur ? Si c'est un mur bâtissons dessus, si c'est une porte, fermons-la. »

Il n'y avait rien autrefois de plus ridicule en apparence que les symboles et les hiéroglyphes égyptiens. Un poupon serré dans un vaisseau d'argile, comme dans un maillot, un homme avec une tête de chien, un monstre moitié femme et moitié lion, un bâton surmonté d'une tête de huppe ou d'épervier, et mille autre choses semblables ; tout cela aurait paru bien ridicule à un homme qui n'aurait pas eu la clef pour en découvrir le sens caché. L'auteur du *Dictionnaire* n'a pas eu la clef du livre des *Cantiques,* et il en parle comme un ignorant parlerait des hiéroglyphes égyptiens.

Nous avons déjà dit que ce *Cantique* est une hymne allégorique, pour célébrer l'union de Jésus-Christ avec son Eglise. Cette Eglise a été formée de deux peuples, le peuple hébreu qui a toujours eu la connaissance de la vraie religion et le peuple des gentils, *populus nationum,* qui n'est arrivé que fort tard à cette connaissance.

Ces deux parties de l'Eglise sont regardées dans le *Cantique* comme deux sœurs. La plus ancienne dit de l'autre, lorsqu'elle ne fait que commencer à connaître la vraie religion. Notre sœur est encore toute petite elle est encore toute jeune : *Soror nostra parva.* Nouvellement sortie des superstitions de l'idolâtrie elle n'a pas encore la force du véritable amour : *Et ubera non habet.* Si elle est comme un mur de séparation, couvrons-la par des forteresses d'argent, et fortifions-la par l'éclat des véritables lumières : *Si murus est, ædificemus super eum propugnacula argentea.* Si elle est comme une porte, ornons-la de bois de cèdre, symbole de l'incorruptibilité : *Si ostium est, compingamus illud tabulis cedrinis.* (*Cant.* VIII, 9.) Qu'y a-t-il donc de méprisable ou de déraisonnable dans le développement de l'allégorie ?

C'est de la même manière qu'on doit expliquer les autres endroits que cet écrivain

(15) *Voy.* SERMAN, poëte persan.

indécent ose encore citer. Les choses saintes ne doivent pas être abandonnées aux chiens, nous dit le Saint-Esprit. Depuis trois mille ans ce livre est regardé comme un livre divin par la Synagogue, par l'Eglise chrétienne, par les plus grands et les plus savants hommes qu'aient eus les deux religions. Quelques libertins, depuis deux siècles, ont osé le profaner par des gloses qui n'ont excité que l'horreur et l'indignation. L'auteur du *Dictionnaire* ose les ressusciter, les amplifier, les mettre entre les mains de tout le monde. Que mérite-t-il ? A quoi le condamnent la raison et la religion ?

Je ne rapporte pas les autres horreurs que le même écrivain a débitées sur ce même sujet dans son infâme brochure intitulée: *Précis du Cantique des cantiques*, et qui fut brûlée par arrêt du parlement, aussitôt qu'elle parut. Mais je me crois obligé de rapporter et de traduire un texte dont il fait une explication qui fait frémir par son excès d'indécence et d'impiété. Je me garderai bien de présenter cette turpitude. Ce n'est ici qu'un secours et un remède pour ceux dont elle aurait souillé l'imagination et les yeux. Ils y verront que les lubriques images qu'il offre, ne sont écloses de son cœur impur qu'à l'aide de la plus honteuse falsification.

Comme l'état de l'Eglise et de ses enfants sur la terre est d'être presque toujours dans les épreuves, de marcher dans l'obscurité de la foi, d'être en butte aux persécutions, Dieu les soutient et les console par les visites qu'il leur fait de temps en temps. Mais ces visites si douces sont toujours trop courtes à leur gré. A peine Dieu s'est-il montré, s'est-il fait entendre intérieurement qu'il semble disparaître et s'éloigner. Sa présence répandait la joie dans l'âme, son absence n'y laisse que des regrets et des soupirs. C'est cet état que l'épouse des *Cantiques* exprime par les paroles suivantes:

Ego dormio, et cor meum vigilat. Vox dilecti mei pulsantis... Dilectus meus misit manum suam per foramen, et venter meus intremuit ad tactum ejus. Surrexi; pessulum ostii mei aperui dilecto meo : at ille declinaverat atque transierat. Anima mea liquefacta est ut locutus est. Quæsivi et non inveni illum. « *Jusque dans le temps même de mon sommeil mon cœur est occupé de mon bien-aimé. Ah! j'entends sa voix, il a frappé. J'ai même entendu qu'il passait sa main par l'ouverture de la porte; au bruit qu'il a fait, mes entrailles ont été émues. Je me suis levée aussitôt, j'ai levé la barre de ma porte: j'ai ouvert à mon bien-aimé. Mais hélas! il s'était déjà retiré ; à peine avais-je entendu les premiers sons de sa voix, que j'avais été dans les plus doux transports. Mais j'ai eu beau le chercher, il ne m'a pas été possible de le retrouver.* » (*Cant.* v, 4-6.) Qui le croirait, que ces doux transports, ces expressions innocentes, ces tendres images, aient pu donner lieu aux plus infâmes et aux plus lubriques abominations !

Avant de finir, je prie le lecteur de vouloir bien jeter les yeux sur ces avis que donne Origène dans sa première *Homélie sur le Cantique*. « Ce livre ne me paraît qu'un chant nuptial, par lequel Salomon exprime les sentiments d'une jeune épouse pour son Epoux, c'est-à-dire de l'Eglise pour le Verbe divin, le Verbe incarné tout brûlant d'amour pour nous, et les sentiments de ce divin Epoux pour l'Epouse sa bien-aimée. Mais il faut remarquer d'abord que comme l'âge tendre ne peut pas encore s'élever à l'amour des choses purement spirituelles et intellectuelles, de même ceux qui n'ont pas encore acquis l'état parfait de l'homme intérieur et spirituel, et qui, pour la vertu, sont encore dans une espèce d'enfance, ceux-là ne sont pas capables de comprendre le sens de ces paroles divines. Le *Cantique des cantiques* est la nourriture des forts et des parfaits. Cette nourriture ne convient qu'à ceux qui savent discerner le bien du mal.

« Si ces enfants dont je viens de parler en viennent à certains endroits de ce livre, il peut bien se faire qu'il n'en tirent aucun profit spirituel, et qu'ils ne s'en fassent pas non plus un sujet de scandale ; soit qu'ils lisent le texte même, soit qu'il parcourent les interprétations qu'on en donne. Mais si un homme entreprend cette lecture avec des dispositions toutes charnelles, il court les plus grands risques et les plus grands dangers. S'il ne sait pas prêter des oreilles pures et chastes à ces discours et à ces expressions, du sens pur et spirituel, il passera bientôt à un sens tout charnel et tout voluptueux. »

Je conseille donc à quiconque n'est pas entièrement maître de ses passions, à quiconque souffre encore des révoltes et des révolutions de la chair, de ne porter ni les yeux ni les mains sur ce livre. Chez les Hébreux, il n'était par permis de le toucher, dit-on, avant l'âge de maturité. Nous savons aussi que c'est l'usage parmi leurs docteurs de mettre les divines Ecritures entre les mains des enfants. Mais ils leur interdisent en même temps quatre choses : le commencement de la *Genèse*, où il est traité de la création du monde ; le commencement du prophète Ezéchiel, où il est parlé des chérubins ; la fin, où ce même prophète parle du Temple, et le *Livre des Cantiques*.

« Ce livre ne respire que l'ardent amour de l'âme pour le Verbe divin. Elle désire de s'unir à lui pour concevoir, par sa vertu divine, une génération chaste et pure, dont le Verbe soit le Père et l'auteur, dont l'Eglise sans tache soit la mère, qui s'élève au-dessus des sens et de la matière, et qui ne brûle que de l'amour le plus tendre pour son Dieu. »

Comparez la manière de penser d'Origène avec celle de l'auteur du *Dictionnaire*, et voyez ce que la raison, la pudeur, l'honnêteté, la religion décideront entre ces deux écrivains. (Nonnotte, I, 151.)

* CASUEL (Droits du). — Il est urgent de répondre quelques mots à toutes les plaintes, à toutes les récriminations, à toutes les injures qu'on fait pleuvoir sur le clergé ca-

tholique, à propos du casuel. On nous permettra de citer encore un petit ouvrage intitulé : *La religion sans argent* : c est une réfutation directe des calomnies des protestants, qui accusent le catholicisme d'être une *religion d'argent*, et qui n'ont pas rougi de prendre cet injuste et odieux reproche pour texte d'un pamphlet colporté sur tous les points de la France. Nous avons mis à profit les documents les plus authentiques et les plus positifs qui démontrent, d'une manière péremptoire, que luthériens et calvinistes ont aussi leur *casuel*, et ne doivent élever contre nous aucun grief, sous peine de se condamner eux-mêmes. On peut recourir à ce travail qui forme une brochure où les objections se trouvent résolues sans réplique possible, et nous sommes heureux d'avoir pu rendre ce faible service au clergé catholique.

On jette les hauts cris, parce qu'il faut payer les honoraires d'un enterrement et d'un mariage, les places de bancs ou les chaises dans une église. Les impies, et les habitants des campagnes qui ne sont pas incrédules, ne manquent aucune occasion de s'élever contre ce qu'ils appellent un vrai scandale. Scandale, soit ! mais qui en est responsable ? est-ce la religion ? Jamais ! non, jamais ! elle n'a pas oublié cette belle et généreuse recommandation du divin Maître : *Quod gratis accepistis, gratis date.* Laissez-la donc hors de cause ; car elle n'est pour rien dans tous ces règlements de fiscalité, et celui qui connaît son esprit de charité, de dévouement et d'expansion universelle, ne la rendra pas responsable de ces tributs qui chargent les fidèles.

Mais, après la spoliation du clergé et des églises, il a bien fallu pourvoir aux nécessités du culte et à l'existence des prêtres. Les gouvernements ont imaginé de prélever un droit appelé *tarif des oblations*, au profit des fabriques paroissiales et des curés : c'est lui seul qu'il faut accuser de cet état de choses, et les évêques n'ayant pas d'autres ressources disponibles, n'ont fait qu'interpréter, par leurs ordonnances, la législation nouvelle qui décidait du temporel de la religion.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette même religion déplore la situation qui lui est faite sous ce rapport, et qu'elle invoque ardemment une circonstance heureuse qui lui permette d'affranchir les fidèles de cette contribution autrefois inconnue. Elle comprend les inconvénients funestes qui en résultent chaque jour ; car, sans parler des reproches de rapacité et d'avarice, combien ne voit-on pas de Chrétiens qui désertent les offices, et qu'on ne voit jamais à l'église, parce qu'il faut donner quelque chose à la régie des bancs ou des chaises ; combien d'autres qui ne se marient pas au pied des autels, sous prétexte des honoraires exigés par le prêtre et par la fabrique ? Tout cela est misérable, et on comprend que la religion, dans son intérêt même, doit réclamer contre une pareille source de revenus ! Le clergé, bien loin d'y applaudir, n'exprime que les regrets les plus sincères. Nous ne connaissons pas un seul prêtre, dans les campagnes, qui ne soit prêt à sacrifier sur-le-champ tous ses droits de casuel, en échange d'une légère augmentation qu'on ferait à son traitement annuel.

La difficulté, sans doute, serait plus grande pour les villes, où le casuel forme nécessairement une somme considérable. Les curés des grandes paroisses urbaines ont la charge d'une foule de pauvres, et ils sont obligés d'entretenir, d'aider largement bien des établissements et des œuvres utiles, qu'ils abandonneraient malgré eux, dans le cas où ils n'auraient plus entre les mains les ressources indispensables.

Mais ne pourrait-on pas suppléer à leurs *droits sur les oblations*, par un supplément proportionnel qui serait ajouté à leur pension ecclésiastique ? Nous espérons que la justice, les convenances, le respect pour la religion et le bon esprit du pouvoir politique amèneront enfin ces améliorations désirables.

Voyez ce qui se pratique à l'égard des ministres des sectes dissidentes. Nous ne voulons pas ici formuler le moindre reproche ; loin de là, nous constatons seulement un fait : le simple pasteur suffragant, au dernier degré de leur hiérarchie, perçoit *douze* et *quinze cents* francs du budget. On me répondra, qu'étant marié, il a pour lui des nécessités de famille et des dépenses que le prêtre catholique ne connaît pas. Mais c'est là un prétexte mensonger qui disparaît devant l'examen de la raison et devant l'expérience. Nous soutenons que le ministre protestant, au lieu d'avoir plus de gêne, trouve au contraire dans le mariage des ressources plus abondantes. En effet, si nous exceptons le cas bien rare d'une passion pour une personne au-dessous de lui, il est certain que les fonctions de pasteur lui permettent de choisir dans sa paroisse ou ailleurs une épouse qui appartienne aux familles les plus honorables et les plus aisées. Or, avec la dot et les revenus de sa femme, un ministre peut se donner une existence très-confortable : ajoutez à cela qu'il n'a pas horreur du *casuel*, comme il veut bien le dire. Ouvrez seulement le *Dictionnaire de la conversation :* vous y trouverez un article signé par M. *A. Coquerel*, dont la compétence dans cette matière ne sera certainement récusée par personne. Il avoue que les pasteurs de son église luthérienne reçoivent une offrande à la solennité du baptême, de la première communion, et surtout pour les enterrements, où il y a un tarif assez élevé pour tous les *speachs* funèbres.

Cependant il trouve, malgré ces droits généraux, que le casuel n'est pas ce qu'il devrait être, et que le clergé protestant devrait être mieux rétribué. Que dirons-nous alors du prêtre catholique ? et n'est-ce pas une véritable dérision de lui reprocher les honoraires des services exceptionnels qu'on lui demande ? Comparez donc sa position à

celle du pasteur d'une église dissidente.

Que dis-je? comparez-la encore à celle d'un instituteur de village? Nous savons toutes les jérémiades qu'on a publiées sur la misère de ces utiles fonctionnaires, toutes les pleurs qu'on a versées dans les chambres législatives, dans les recueils administratifs et dans les moindres circulaires, sur l'abjection et l'état de servile dépendance où ils végétaient. Cela pourrait être vrai pour quelques-uns, à raison de leur conduite privée.

Mais voici la réalité des choses, telle que nous la voyons tous les jours, et le mensonge n'est plus possible. Un jeune homme arrive dans une commune, avec son brevet d'instituteur. Il n'a rien, je le suppose; il sort de la chaumière d'un pauvre artisan, mais il est instituteur. Eh bien! ce titre seul, aujourd'hui, lui ouvre toutes les portes; il peut demander une épouse qui lui apportera, sinon la richesse, au moins une certaine aisance, et il prendra place au sein des familles les plus marquantes de la contrée; avec ses champs, ses prés ou ses vignes, il aura son traitement assuré et arrondira, chaque année, sa petite fortune, pendant que le curé ne saura comment suffire à toutes ses charges, et se trouvera forcé à contracter quelques dettes!

Telle est, de notre temps, la situation des choses. Espérons qu'on trouvera prochainement un remède pour adoucir la position du clergé, au moins dans les campagnes; espérons aussi qu'on cessera, en attendant, de lui reprocher des *droits de casuel* et un *tarif d'oblations*, dont il n'est pas responsable, et qu'il voudrait supprimer de tout son cœur.

CATÉCHISME. — L'auteur du *Dictionnaire philosophique* a donné sous le titre de *Catéchisme*, plusieurs entretiens qui prouvent que, tout vieux qu'il est, il a grand besoin d'être catéchisé.

C'est d'abord le *Catéchisme chinois*, où l'auteur prête à ce peuple toutes les idées sur Dieu, sur l'âme, sur la religion, et qui est la centième répétition de ce qu'il a dit dans plusieurs de ses ouvrages. Tout cela a été réfuté mille fois et il est inutile d'y revenir. (*Voy.* les art. Ame, Ciel, Dieu, Religion, etc.)

C'est ensuite le *Catéchisme du Japonais*, qui est une peinture des différentes religions qui sont en Angleterre. L'auteur, pour ennoblir la matière, les désigne sous le nom de *factions de cuisine*. Il veut qu'on soit libre de manger tout ce qui plaît, lardé, sans lard, sans barde, aux œufs, à l'huile, perdrix, saumon, vin gris, vin rouge, etc. Suivant cette belle allégorie, puisée dans ce que l'auteur aime le plus, dans la cuisine, toutes les sauces (les religions) sont indifférentes. Nous réfutons ce paradoxe à l'article Tolérance.

Après le *Catéchisme du Japonais*, vient celui du curé. On est assez édifié de la satisfaction que marque ce pasteur de n'avoir qu'une « petite paroisse, parce qu'il n'a qu'une petite portion d'intelligence. » On le serait aussi beaucoup, si celui qui le fait parler, connaissant enfin les limites de son esprit, se bornait à être poëte (supposé que les glaces de l'âge n'aient point éteint son feu poétique) sans vouloir commenter l'Ecriture, faire le théologien, et s'enfoncer dans la métaphysique, où il s'est si souvent égaré.

Revenons au curé; il est étonnant que, l'ayant fait parler d'une manière convenable dans l'exorde de cet entretien, on lui suppose ensuite du penchant pour le mariage. Est-ce bien sentir tout le poids de ses devoirs que de les croire compatibles avec l'attirail d'un ménage, avec les égards assujettissants qu'exige une femme, avec les soins que demandent l'éducation et l'entretien d'une nombreuse famille? En Angleterre et dans d'autres pays protestants, on a permis aux ministres des autels d'avoir une femme; mais ceux qui n'en ont point sont infiniment plus estimés, pourvu qu'ils vivent comme les vrais célibataires de religion, et non comme les célibataires du siècle. C'est ce que nous osons assurer, et Voltaire, dans ses nombreuses et fréquentes courses, a dû s'en apercevoir comme nous.

Dans les conseils qu'il donne à son curé, il voudrait qu'il ne prêchât à son petit troupeau que la morale; mais ce n'est plus en faire des Chrétiens. Pour que cette morale soit pratiquée avec plaisir, il faut en montrer le principe et la fin; il faut par conséquent prêcher les dogmes de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption. Il faut faire sentir la nécessité et l'efficacité des secours que Jésus-Christ nous a mérités par sa vie et par sa mort. Qui ne connaît point ces grandes vérités, qui n'en sent pas la liaison avec les devoirs de la morale, ne saurait être Chrétien; il ne saurait pratiquer la vertu, comme il faut la pratiquer pour être heureux, dans ce court pèlerinage et dans l'éternité.

« Point de détails dans la confession, » dit encore Voltaire à son curé. Mais comment, sans les détails, un médecin prescrira-t-il les remèdes propres à la maladie? Comment un juge décernera-t-il une peine au coupable, s'il ne connaît pas les circonstances qui constituent son crime?

L'étrange curé qu'on fait parler dans le *Dictionnaire philosophique* fait ensuite l'apogie du théâtre. (*Voy.* l'article Théatre.) Il veut obliger ses paroissiens de travailler les jours de fête pour éviter l'ivrognerie; mais n'y-a-il pas d'autre moyen de prévenir les excès des paysans, sans les obliger de violer les préceptes de l'Eglise? Notre curé compte bien peu sur l'efficacité de ses instructions et de ses exemples. Serait-ce parce que les unes ne valent pas mieux que les autres? (Chaudon, I, 77.)

CELIBAT.

Sainteté de cette loi; elle n'est pas nuisible à la société.

Rien n'est plus décent, plus convenable que cette loi, qui est un des caractères de la sainteté évangélique et de la perfection religieuse.

Dieu lui-même avait ordonné la continence aux prêtres hébreux pendant tout le temps qu'ils remplissaient leurs fonctions. C'est une preuve de la pureté et de l'innocence qu'on doit porter à ses autels. Cette loi est honorable à l'homme. Etre chargé de présenter au Seigneur, comme député public, les vœux du peuple et les siens, est-il rien d'aussi grand? Il fallait une pureté sans tache pour soutenir cette grandeur, et élever en quelque sorte le ministre au-dessus de sa nature. Cette loi est sainte; en détachant l'homme de ses passions, en supprimant les sentiments terrestres, elle élève l'esprit, elle épure le cœur; elle le rend plus capable de méditer la vérité, de pratiquer la vertu. Cette loi est salutaire : on ne peut nier qu'un ministre dégagé des liens du mariage, des intérêts, des obstacles qui nuiraient à son devoir, ne soit en état de le remplir avec plus de détachement et de zèle. Ce sont là les avantages réels du célibat que la critique même ne peut lui ôter; mais ces avantages sont, dit-on, anéantis par d'autres raisons plus fortes encore : examinons-les.

La loi, dit-on, *est impossible; c'est exiger des hommes ce qui est au-dessus de leurs forces.* Parle-t-on sérieusement? Sans nier la pente rapide de l'homme aux plaisirs sensuels, prétendre qu'il ne peut la combattre, c'est l'avilir et l'outrager; c'est lui prêter une âme de boue, incapable de noblesse et d'élévation, c'est dire que la réflexion, la lumière, la vérité, la vertu, l'espérance du bonheur, et tout ce qui caractérise une âme immortelle, ne peuvent l'élever au-dessus de la félicité des bêtes; c'est accuser de déréglement tous ceux qui sont dans le célibat. Ce système s'accorde bien peu avec l'idée fastueuse que les philosophes nous donnent de nos forces. Il est vrai que, toujours prêts à se contredire, ils nous peignent souvent comme très-faibles, et au point que, selon eux, nous sommes toujours entraînés par notre faiblesse.

On sent le motif de leur méprise. Les philosophes ne jugent du cœur et de la vertu que sur les forces de la nature; ils séparent de la loi les grâces et les secours. Dès lors, avouons-le, le célibat devient réellement impossible. Il n'est plus surprenant qu'on se livre à ses désirs comme à des penchants nécessaires. Mais ce n'est là qu'une impossibilité volontaire et conséquente à notre liberté.

Mais une loi est possible, lorsque le législateur, en l'imposant, y joint des secours suffisants et même abondants. Si l'homme ou aveugle, ou téméraire, ou indolent, les refuse, alors il renonce librement à la vertu. Un négociant ne peut aller au Japon, s'il ne veut pas se confier à un vaisseau; mais le vaisseau lui étant offert, il serait absurde de se plaindre de cette impossibilité conditionnelle. Appliquons ce parallèle à la loi, il est exact. La vigilance sage et prudente, la fuite de ce qui peut séduire, la force pour s'arracher à des penchants injustes, la prière, le culte, ce sont là des moyens auxquels Dieu attache la grâce et la vertu. L'homme lâche et sensuel ne veut ni veiller, ni prier, ni combattre. Tels sont nos épicuriens modernes, nos philosophes célibataires. La vertu est en quelque manière impossible. S'en plaindre, ce serait une aveugle injustice. C'est imputer à la vertu et à Dieu même, ce qui ne vient que de son iniquité et de son choix.

« Mais si cette loi n'est pas impossible, elle est injuste; c'est priver les hommes d'un droit qui leur est acquis; c'est violer ce précepte : *Croissez et multipliez* (*Gen.* I, 28) sur la terre. Un joug entièrement libre ne peut jamais être injuste, puisqu'il suppose notre volonté. Si l'Eglise imposait la continence dans le baptême, il y aurait une sorte d'injustice d'astreindre à une pratique pénible, sans consulter ceux à qui on l'imposerait. Elle ne la propose qu'à ceux qui veulent l'embrasser. Elle développe la sainteté et le lien immuable des vœux, et défend même de les faire sans une liberté entière. Cette méthode n'est-elle pas conforme à la plus rigoureuse équité? A l'égard du texte de la *Genèse*, c'est une promesse de fécondité et non un ordre. Supposé même que Dieu l'eût imposé à Adam, par qui il voulait perpétuer le genre humain; faire un principe général pour tous ses enfants, c'est un paradoxe qui n'est pas soutenable. Or, dès que le mariage est libre, on peut donc sans injustice établir une règle qui l'interdise à ceux qui embrassent un certain état.

« Mais cette loi nuit à la société. » Oui, la société a ses droits; nous devons en remplir les devoirs et en procurer les avantages. Mais l'homme n'est-il absolument que pour la société présente? Tous les citoyens se doivent à la patrie; d'accord, mais il est une patrie céleste, qui nous offre des liens aussi réels et plus respectables, lorsqu'on les prend avec la permission du Père de la patrie terrestre. Que Dieu destine certains hommes à perpétuer le monde, il peut en destiner d'autres à l'éclairer et à le sanctifier. Si, pour exercer son culte, pour former à la vertu et aux lois les autres hommes, il en choisit un certain nombre, cet arrangement donne-t-il atteinte au plan de la durée du genre humain?

Mais puisque sans cesse on oppose à la religion cette loi comme nuisible à la patrie, pourquoi n'accuse-t-on pas tant d'autres états où le célibat est presque aussi nombreux? Pourquoi ne fait-on pas, comme à Rome, une loi du mariage, pour punir et humilier une multitude immense de libertins qui, par mode ou plutôt par un déréglement licencieux, ne se chargent pas des chaînes de l'hymen? Le célibat qui naît des passions deviendra-t-il honorable, et ne flétrira-t-on que celui qui est prescrit par la religion? Verra-t-on toujours des célibataires dissolus et lâches crier contre le célibat pur et sublime du christianisme?

Ces hommes vicieux ont osé dire d'après

quelques écrivains flétris ou dignes de l'être, que la « chasteté n'est point une vertu. » Elle n'en est point une pour quiconque n'interroge que la nature ; mais elle en est une des plus précieuses pour quiconque écoute la religion. Ils ont ajouté que « si c'est une vertu, c'est une vertu inutile. » Il y a des vertus utiles pour cette vie, il y en a d'utiles pour l'autre. Ceux qui appellent la chasteté *une vertu inutile*, ne croient donc pas à l'autre vie, ou ne songent du moins qu'à celle-ci. Ils ont plus dit encore : ils ont avancé que c'était *une vertu barbare ;* est-il bien doux de pardonner à un ennemi qui vous outrage, ou à un ami qui vous trahit? Est-il bien doux d'immoler sa fortune à son honneur, à son devoir? Est-il bien doux de verser son sang sur un champ de bataille à la voix de son prince ou à celle de sa patrie? Dira-t-on aussi que ce sont des vertus barbares? Nommera-t-on barbare tout ce qui sera héroïque, tout ce qui coûtera des efforts? D'ailleurs, ignore-t-on que les rigueurs de la vertu ne surpassent jamais ses douceurs? Serait-on assez malheureux, assez mal né pour n'avoir jamais ressenti quelle délicieuse pensée s'élève dans l'esprit de l'homme de bien à la vue des plaisirs qu'il a dédaignés, des passions qu'il a vaincues, des obstacles qu'il a surmontés?

Nos raisonneurs disent enfin que si c'est *une vertu chrétienne*, *c'est un vice politique.* « Et depuis quand la vraie politique, « dit le P. Ceruti, » est-elle opposée au vrai christianisme? Depuis quand met-on le principe de la vraie politique dans la population forcée plutôt que dans la population volontaire? Depuis quand veut-on que les lois fassent en quelque sorte violence à la nature? Depuis quand nuit-on à la population générale, en mettant des frères ou des sœurs en état de s'y consacrer avec avantage, en supprimant une génération pour en faciliter plusieurs autres, en élevant, pour ainsi dire, le berceau de celle-ci sur le tombeau de celle-là? Depuis quand cherche-t-on l'origine de la dépopulation dans ces hommes pieux qui, en isolant à l'étroit leur existence, donnent à d'autres le moyen d'étendre, de perpétuer plus aisément la leur, au lieu de la chercher dans des hommes pervers qui détruisent à la fois leur existence et celle d'autrui, en joignant au célibat qui ne peuple point, le libertinage qui dépeuple; en abîmant dans le gouffre du luxe et de la débauche, gouffre sans cesse ouvert pour engloutir les peuples et les empires; gouffre qui dévore tout et qui ne restitue rien; gouffre où l'être finit et où le néant commence; en abîmant dans ce gouffre et la postérité de tant de domestiques qu'ils forcent au célibat, et la postérité de tant de femmes qu'ils immolent à la prostitution, et la postérité de tant de créanciers à qui ils ôtent, avec les facultés de soutenir leur vie, celles de la communiquer? Depuis quand cherche-t-on l'origine de la dépopulation dans les religieux et dans les ecclésiastiques, au lieu de la chercher dans tant de veuvages volontaires ou forcés, dans tant de mariages trop précipités ou trop tardifs, dans tant d'autres mariages de quelques jours ou de quelques mois, dans tant de divorces oisifs ou destructeurs, dans tant de partages iniques d'où naissent d'une part l'excès d'opulence et l'excès de dissolution, de l'autre le manque de fortune et le manque d'établissement? Depuis quand le célibat sera-t-il permis à ceux qui s'y dévouent par intérêt ou par libertinage, et sera-t-il interdit à ceux qui s'y consacrent par religion? Enfin depuis quand prend-on dans la chasteté un excès, un abus, un crime de lèse-patrie et de lèse humanité? Depuis quand, célébrant l'humanité et la patrie, déshonore-t-on l'une et trahit-on l'autre? Depuis que sous prétexte de réformer les abus de la religion, on n'aspire qu'à la détruire; depuis que, le vice étant tourné en habitude presque générale, la vertu n'est plus qu'un effort, et conséquemment ne semble plus qu'un excès. » (Chaudon, I, 109.)

[*Tout a été dit sur une question aussi brûlante, et nous n'avons pas la prétention de rien ajouter de neuf ou de plus décisif; mais on nous permettra quelques réflexions qui tiennent aux difficultés du temps présent, et qui peuvent se rattacher aux chances incertaines de l'avenir dans notre pays. S'il est des Chrétiens qui doivent, plus que les autres, opérer la *rédemption de leurs corps* et les *spiritualiser*, comme le dit admirablement saint Paul, ce sont évidemment les prêtres catholiques. Tenant chaque jour, entre leurs mains, les plus redoutables mystères; s'unissant, tous les matins, à la Divinité elle-même; chargés, non-seulement des fonctions de médiateurs entre le ciel et la terre, en présentant devant les autels les prières et les adorations des peuples, mais ayant aussi pour mission de réconcilier les pécheurs, de purifier les consciences, et de faire disparaître toutes les plaies, toutes les souillures de l'humanité, on comprend qu'ils ont besoin d'une pureté, d'une sainteté qui soit aussi resplendissante que la clarté du soleil. Indépendamment du langage de la foi et des prescriptions les plus rigoureuses de la religion, la raison seule nous fait comprendre cette vérité, et le prêtre qui l'oublie n'est plus qu'un sacrilége et un prévaricateur.

Le grand Apôtre s'écriait autrefois : *Spectaculum facti sumus mundo et angelis et hominibus.* (I *Cor.* IV, 9.) Oui, c'est un spectacle vraiment digne de fixer les regards des anges et des hommes, que celui qui est offert par un pauvre prêtre qui, dans la solitude et la fréquente oisiveté du presbytère, ne connaît pas d'autre vie que celle de la prière, de la mortification et du sacrifice; qui, à défaut d'une famille à lui, ne voit que des enfants et des frères dans la paroisse qui lui est confiée, n'est occupé jour et nuit qu'à les soulager, à les éclairer, à les consoler, à les bénir, en un mot, à se dévouer tout entier au soin de leur procu-

rer, avec les conseils et les adoucissements dont ils ont besoin dans le monde présent, les joies infinies de la patrie éternelle ! S'élever dans un corps mortel au niveau des plus pures intelligences, ne penser et ne se mouvoir que dans une sphère divine, c'est quelque chose de merveilleux, et il n'y a rien dans le langage humain qui puisse dignement louer une aussi noble existence ; il n'y a pas trop de bonheur dans les cieux pour la récompenser.

Mais on croit difficilement aujourd'hui à la chasteté du prêtre, et les préventions fatales dont il est l'objet, sous ce rapport, sont plus fortes peut-être et plus générales dans les campagnes que dans les villes. Aux yeux du paysan, toujours aux aguets devant la maison curiale, et toujours soupçonneux, la moindre démarche, la plus faible prévenance, une visite, un rien suffit pour ternir la réputation d'un ecclésiastique, et prêter aux calomnies les plus désolantes. Nous connaissons peu d'exceptions à cette odieuse opinion qui a cours dans nos villages.

D'un autre côté, les tendances du siècle marchent évidemment dans un sens contraire à la loi sublime du célibat clérical. On ne renouvelle pas les vieilleries philosophiques et les attaques de l'impiété contre cette antique discipline de l'Eglise, mais on se demande si la pureté de l'âme est réellement incompatible avec l'état du mariage ; si, en permettant à des époux laïques de communier aussi souvent que leur piété l'exige, on ne pourrait pas également tolérer que le prêtre célébrât les offices et s'unît lui-même à Dieu, lorsqu'il aurait contracté des liens conjugaux ? On se demande s'il vaut mieux pour lui et pour la religion qu'il soit dévoré par ses rêves, ses pensées ou ses désirs, et qu'il brûle chaque jour, comme le dit saint Paul (*I Cor.* VII, 9), plutôt que de retrouver la paix de son cœur et le calme des sens dans une union devenue légitime ? On se demande s'il n'y aurait plus alors un nombre infiniment plus petit de profanations et de sacriléges, à peser dans la balance éternelle ? On se demande si une mesure disciplinaire, qui est abrogée dans quelques pays catholiques, par exemple, chez les Grecs-unis, ne pourrait pas être également supprimée, au moins pour le clergé inférieur, dans toute l'Eglise ? On se demande si le prêtre, qui, malgré les connaissances, les amis, les parents qui l'entourent, est considéré comme appartenant à une caste pour ainsi dire en dehors de la société, dont l'hostilité est souvent cruelle à son égard, ne trouverait pas, dans le mariage, un moyen salutaire de se mêler davantage dans les rangs des fidèles, de mieux connaître le monde et d'exercer la plus heureuse influence ? On se demande si, pour lui-même, dans son existence privée, il n'y aurait pas, sinon plus de paix, au moins plus de sécurité et de bien-être, au lieu de se voir à la merci d'une gouvernante dont il subit fréquemment le joug, qui ne cherche, avant tout, que ses propres intérêts, et qui parfois lui devient si nuisible dans l'esprit des populations ? On se demande enfin, si on ne préviendrait pas, de cette manière, les déplorables scandales qui viennent affliger une contrée entière, et qui ne sont pas souvent le triste fruit de la jeunesse et de l'effervescence dans le prêtre. Au contraire, en quittant le saint asile du séminaire, il est pénétré des leçons qu'il a reçues ; il est encore façonné à la discipline et à l'obéissance, il est plein d'ardeur pour tous ses devoirs et ne songe qu'à les remplir ; mais, après avoir dépassé le milieu de la vie, après de longues années de combats et de pieuses victoires, après avoir donné même les plus beaux exemples de piété et de vertus ecclésiastiques, il voit s'opérer en lui comme une réaction terrible des sens durement contenus jusqu'alors, et c'est pour ainsi dire au port qu'il fait naufrage. Or, plus il a été fidèle, plus le retentissement de sa chute est affreux. On se demande s'il ne vaudrait pas mieux lui épargner ce malheur à tout jamais, et ouvrir encore cette voie de retour aux sectes dissidentes qui ne sont plus arrêtées peut-être que par cet obstacle ?

Voilà ce qu'on répète journellement dans les salons comme dans les estaminets, dans les ateliers comme sur les places publiques ; il est certain qu'on *veut* une autre condition pour le prêtre, et Dieu seul peut nous révéler ce qui en résultera dans l'avenir.

Mais à tous ces attendrissements nous avons apporté les arguments les plus nombreux et les plus irrésistibles. On sait quelle a été, à cet égard, la pensée de l'adorable Sauveur, et en quels termes il l'a formulée dans son Evangile. On se rappelle encore les conseils des apôtres, et surtout les recommandations expresses de saint Paul à Timothée. Où sont, après cela, les circonstances particulières qui peuvent subsister devant la majestueuse et irréfragable autorité de dix-huit siècles, qui ont transmis la grande loi de la continence ? Avec quelle vigilance et quelle rigide sévérité les conciles et la voix des pontifes n'ont-ils pas concouru à la maintenir ? Par quels efforts n'ont-ils pas étouffé les mauvaises mœurs et fait triompher la chasteté sacerdotale ?

Mais, sans insister davantage sur les prescriptions et les règlements de l'Eglise, qui sont incontestables, il y a aussi les arrêts des cours souveraines, les décisions des magistrats, les consultations des hommes de loi les plus célèbres, qui tous, au nom des intérêts si graves de la famille et de la société, ont hautement condamné le mariage des prêtres, en sorte que notre législation lui est absolument contraire.

Nous ne voulons pas examiner, dans les bornes de cet article, chacune des questions indiquées plus haut, et contre lesquelles protestent suffisamment l'expérience et la vie du plus grand nombre des membres du clergé. Nous dirons seulement à chacun des prêtres : Il dépend de vous de réduire bien-

tôt à néant tous les préjugés, toutes les censures, toutes les sottises, toutes les calomnies qui s'attachent à votre conduite privée. Souvenez-vous de cette belle parole de l'éloquent et illustre Chrysostome : *Resplende in vita, et tunc hominum dicta contemnere poteris; Dominus providebit et scuto circumdabit te.* Ainsi, le rayonnement, l'éclat incontestable des vertus ecclésiastiques, voilà ce qui réduira au silence tous vos adversaires.

Souvenez-vous encore d'une autre vérité trop méconnue : c'est que le monde a plus besoin aujourd'hui de *saints* que de *savants*. Si la corruption grandit à vue d'œil, et si notre société se dissout, il faut bien le dire, c'est qu'il lui manque un peu de ce *sel conservateur* que le divin Maître a confié aux apôtres de sa religion. Ne le laissons pas s'*infatuer* ou s'affadir ; alors tout sera préservé, tout sera sauvé : la foi, l'ordre, la paix, l'union fraternelle, en un mot, les croyances et les mœurs. Il n'y a rien de plus éloquent et de plus persuasif que la sainteté du prêtre; c'est le livre ouvert où chacun peut lire ses devoirs et ses espérances. Ajoutons qu'il n'y pas d'autre voie plus sûre pour que le prêtre arrive lui-même à l'estime universelle sur la terre, et à la vraie grandeur dans les délices du royaume éternel : *Qui autem* FECERIT *et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum.*

CERTITUDE. — La certitude est l'adhésion de l'esprit à une vérité qu'on lui présente, après qu'il a connu les raisons et les motifs qu'il y a d'admettre cette vérité. Ainsi tout ce qu'on admet sans en avoir reconnu les preuves ne donne point de certitude ; il ne montre que de la légèreté à croire. Tout ce qu'on avance sans preuves ne peut point faire entrer la certitude dans l'esprit ; il ne doit y laisser que suspension et défiance.

Il faut distinguer autant de différents genres de certitude, qu'il y a de différents genres de motifs qui peuvent nous déterminer à croire une chose. Or, on peut croire une chose, ou parce que les hommes nous l'attestent, ou parce que nos sens nous en rendent témoignage, ou parce que nous la connaissons par notre propre expérience et par le sens intérieur ; ou enfin parce que nous voyons clairement le rapport essentiel qu'il y a entre les deux termes de la proposition qui énonce la chose. Cela doit donc constituer quatre différents genres de certitudes.

La première qu'on appelle certitude morale, est celle par laquelle nous sommes assurés des faits, des événements qui intéressent la société; et nous en sommes véritablement assurés, lorsqu'ils sont attestés par des témoins sûrs et irréprochables, ou par des monuments et des établissements qui en ont perpétué la mémoire, et qui par là en certifient toujours la vérité. Ainsi je suis sûr qu'il y a une ville de Rome, qu'il y a eu un Moïse, un Jésus-Christ, un Mahomet, un César. Il y a trop de témoignages et trop de monuments qui attestent qu'ils ont existé pour pouvoir penser autrement.

La seconde est la certitude physique par laquelle nous sommes assurés de l'existence, de l'état et de l'action des objets par le rapport de nos sens, rapport qui a quelquefois besoin d'être aidé par quelque réflexion et quelque examen. Ainsi je suis sûr physiquement qu'il fait jour, lorsque la lumière du soleil me fait apercevoir les objets ; je suis sûr physiquement qu'un homme est vivant, lorsqu'il parle, converse, agit comme les autres hommes ; je suis sûr physiquement qu'il y a du feu dans un endroit, lorsque j'y vois ou que j'y éprouve les effets ordinaires du feu, etc.

La troisième est la certitude expérimentale, par laquelle nous sommes assurés de notre propre existence, de nos pensées, de nos sensations, et de tout ce qui se passe intérieurement dans nous. Ce genre de certitude est le plus fort, le plus puissant, et celui auquel il est le moins possible de se refuser. Il est très-propre à faire reconnaître la vérité aux âmes droites et sincères; mais il n'est pas également propre à arracher un aveu à des hommes opiniâtres, de mauvaise foi, et qui ne veulent point convenir de ce qu'ils éprouvent intérieurement

La quatrième, qu'on appelle certitude métaphysique, est celle par laquelle nous connaissons si clairement la vérité d'une proposition qu'on nous présente, que nous sentons qu'il est impossible que la chose soit autrement qu'elle n'est énoncée. Ainsi quand je dis que deux et deux font quatre, je sens qu'il est impossible que la chose soit autrement, parce que l'idée que j'attache à ces mots, *deux et deux*, me représente précisément la même chose que l'idée que j'attache à ce mot *quatre*. Je sens tout de même la vérité de cette proposition : *Dieu ne peut pas nous tromper*, parce que *tromperie* marque un vice, une imperfection, et que l'idée de Dieu exclut tout vice et toute imperfection

Voyons maintenant quel est l'usage qu'on doit faire de ces différents genres de certitude, et quels sont les cas et les objets pour lesquels chacun doit être employé.

La certitude morale est celle qu'on emploie, et c'est la seule qu'on puisse et qu'on doive employer pour prouver les faits. Veut-on s'assurer d'un point d'histoire, d'un fait, d'un événement ? On doit recourir aux témoins qui l'attestent, et qui déposent en sa faveur; et il faut que ces témoins, pour faire foi, soient, ainsi que nous l'expliquerons ci-après, irréprochables pour la probité et les lumières. C'est la seule manière sûre de procéder.

La certitude physique est celle par laquelle nous sommes assurés des effets de la nature. Elle est appuyée sur le témoignage de nos sens dirigés par l'examen et la réflexion. C'est par eux que nous connaissons les qualités des corps, les lois naturelles, les rapports de l'action des corps

les uns sur les autres, les effets qui s'ensuivent nécessairement de cette action. S'il arrive donc quelquefois qu'on voie des effets contraires à cette action, ces rapports, ces qualités et ces lois, il faut d'abord examiner, vérifier avec la plus grande exactitude; et si, après l'examen, le fait demeure constaté, il faut nécessairement le rapporter à une volonté particulière de l'Auteur de la nature même.

La certitude expérimentale ne nous instruit que de ce qui se passe en nous : et nous ne pouvons faire usage de cette connaissance expérimentale, pour juger des autres hommes, que parce que les autres hommes sont constitués comme nous, et semblables à nous. Tous les hommes sortant d'une même tige, et le fils étant de la même nature que son père, cette ressemblance d'homme à homme n'a pas besoin d'être prouvée.

La certitude métaphysique est celle qui nous fait connaître les vérités intellectuelles, c'est-à-dire celles qui ne dépendent ni des témoignages des hommes, ni de celui des sens, ni de notre expérience personnelle. Elle n'est fondée que sur la clarté et le lumineux de nos idées, à la faveur desquelles nous connaissons les rapports essentiels et nécessaires des termes d'une proposition. En voilà assez pour faire connaître les différents genres de certitudes, et l'usage qu'on doit en faire, relativement aux différents genres de connaissances auxquelles elles doivent s'appliquer. Revenons à la certitude morale, qui est présentement le point le plus intéressant, et qui demande un développement un peu plus étendu.

Il n'y a que la certitude morale qui puisse, comme nous l'avons dit, nous donner la science des faits, des événements, des établissements qui intéressent toutes les sociétés, soit civiles, soit religieuses. Dans ces sortes de recherches, il ne peut point être question de preuves métaphysiques et géométriques. On n'entend pas par les yeux, on ne voit pas par les oreilles : de même on ne prouve pas la vérité des faits par des raisonnements métaphysiques et abstraits; on ne la prouve que par l'authenticité des témoignages.

Rien n'est donc plus déraisonnable que de demander des preuves métaphysiques et géométriques pour des faits, et d'opposer les démonstrations métaphysiques aux démonstrations morales, comme si ces premières étaient les seules qu'on dût toujours employer, et les employer pour toute sorte de vérités. Car les vérités métaphysiques et les vérités morales, étant d'un genre différent, les moyens qu'on doit employer pour les démontrer doivent nécessairement l'être de même. Sans cela, on tomberait dans un genre de déraisonnement qu'on retrouve sans cesse chez nos philosophes modernes. Il faut y faire attention.

Cette certitude morale, lorsqu'elle est portée au plus haut degré, a un empire aussi fort sur notre esprit, que les plus claires démonstrations métaphysiques. Or elle sera portée au plus haut degré,

1° Si ceux qui attestent les faits sont des hommes de lumières et de probité; des hommes de lumières, c'est-à-dire qu'on ne puisse supposer dans eux ni ignorance, ni surprise, ni légèreté à croire; des hommes de probité, c'est-à-dire qu'on ne puisse supposer ni passion, ni intérêt dans le témoignage qu'ils rendent, et qu'on n'aperçoive dans eux que le respect et l'amour de la vérité, et un dévouement entier à la vérité.

2° Si les faits sont attestés par des monuments publics, comme bâtiments érigés à cette occasion, pyramides, colonnes, arcs de triomphe, ou par des fêtes et des usages institués pour en perpétuer le souvenir; ou si ces faits sont conservés dans des mémoires authentiques, livres, chartes, archives, etc.

3° Si la mémoire de ces faits a été transmise sans interruption d'âge en âge, et de génération en génération. Je ne parle point de quelques circonstances qui, dans les récits particuliers, peuvent être ajoutées ou retranchées. Ces variations ne détruisent point les faits, quisqu'elles les supposent et les attestent encore; et elles deviennent de nouvelles preuves de la vérité pour le fond.

Des faits ainsi attestés donnent une certitude morale, laquelle fait sur les esprits droits et raisonnables une aussi forte impression que les démonstrations métaphysiques les plus exactes. L'esprit est également convaincu; et s'il ne se rend pas toujours avec la même facilité, s'il n'en fait pas l'aveu avec droiture et sincérité, c'est lorsqu'il en est empêché par quelque passion, ou par quelque intérêt, lesquels seraient combattus par des vérités ainsi démontrées.

Il est bien honteux de donner dans un pareil écueil, et il n'est cependant rien de plus commun.

Par ce que nous venons de dire, on remarquera aisément la différence qu'il y a entre ces quatre genres de certitudes. La certitude métaphysique n'est point susceptible de plus et de moins, parce que la chose est, ou bien elle n'est pas, telle qu'elle est énoncée par la proposition; et il ne peut point y avoir de milieu entre être ou n'être pas. Il en est de même de la certitude expérimentale. La certitude physique ne peut être en défaut que par un miracle, c'est-à-dire par une suspension des lois de la nature, occasionnée par une volonté particulière du Créateur. Pour la certitude morale, elle est susceptible de plus et de moins; elle doit avoir différents degrés; elle doit faire sur l'esprit des impressions plus ou moins fortes, selon qu'elle réunit plus ou moins de ces raisons, preuves, motifs, fondements, caractères que nous venons de rapporter.

On peut la comparer à la lumière du jour.

Les premiers rayons de l'aurore commencent à nous faire apercevoir les objets; la lumière augmentant nous les découvre toujours davantage; enfin dans le grand jour nous en avons une connaissance parfaite. Il n'y a que les aveugles, ceux qui fermeraient volontairement les yeux, ou ceux qui les auraient ou bien malades, ou bien mal sains, qui n'apercevraient pas alors les objets, ou qui ne pourraient pas en prendre une sûre et parfaite connaissance.

Il n'y a rien de plus aisé que de faire l'application de ce que nous disons ici, ou de trouver des gens à qui on puisse la faire.

Nous avons dit que la certitude morale serait portée au plus haut degré, et qu'elle aurait la même force que les démonstrations géométriques, si elle était appuyée sur ces trois fondements : témoins irréprochables, monuments authentiques, tradition constante. Or, tous ces caractères de vérité et d'évidence se trouvent réunis dans l'histoire évangélique, c'est-à-dire dans l'histoire de la vie et de la doctrine de Jésus-Christ, et de l'établissement de la religion de Jésus-Christ. On en trouvera les preuves à l'article Evangile.

Cette analyse que nous venons de donner des différents genres de certitudes, ne sera point du goût des nouveaux philosophes, ni de certains petits auteurs, fidèles échos des impies et de l'impiété. Ils confondent tout, moral, physique, géométrique, expérimental, et ils n'en usent ainsi que pour embarrasser et séduire ceux qui ont la faiblesse de les lire, ou de les écouter. Ils vous demandent hardiment une démonstration mathématique pour des choses dont la connaissance n'est point appuyée sur le raisonnement, mais sur l'autorité et la certitude des témoignages. Si on leur apporte le seul genre de démonstration dont la chose est susceptible, ils vous disent que cela n'a pas la force de la démonstration géométrique, et semblent ne pas s'apercevoir du ridicule de leurs demandes et de leurs prétentions; ils ne voient pas qu'il n'y a que des fourbes ou des sots qui puissent faire de pareilles demandes. Ils parlent comme si la certitude et l'évidence n'étaient que de leur côté, et que l'ignorance et l'erreur fussent toujours le partage des autres hommes.

Ecoutez l'homme du Dictionnaire philosophique portatif.

Il ne prétend rien moins que de vous persuader, 1° que tout ce que nous appelons certitudes morales n'est que probabilités, et que, quand on examine attentivement ces probabilités, on trouve que ce ne sont que des erreurs. 2° Il prétend également vous persuader qu'il n'y a point d'autres certitudes que celles qu'on appelle métaphysiques et géométriques. Car de certitude physique, il n'en reconnaît pas plus que de certitude morale; le Créateur n'ayant jamais, selon lui, ni le droit, ni le pouvoir de suspendre ou arrêter les lois qu'il a librement établies. Il ne faut pas beaucoup d'effort d'attention pour apercevoir toute l'absurdité de cette doctrine. Car si toutes les certitudes morales ne sont que des probabilités, qui, étant bien examinées, se trouvent n'être que des erreurs, il s'ensuit :

1° Qu'il n'y a rien de certain dans toutes les preuves qu'on donne des établissements et institutions politiques, civiles et religieuses, qui sont les plus intéressantes, les plus nécessaires, les plus utiles à la société; rien de certain dans tous les titres sur lesquels sont fondés les droits des souverains, des princes, des magistrats que l'on reconnaît comme les plus légitimes; rien d'authentique dans les lois qu'on regarde comme émanées de l'autorité la plus respectable et la mieux fondée; parce que tout cela n'étant prouvé que par le témoignage des hommes, il ne peut y avoir aussi sur tout cela que des probabilités, et que ces probabilités, quand on les examine, deviennent des erreurs. On peut donc tout contester, tout combattre, tout révoquer en doute. Voilà certainement des principes admirables pour maintenir l'ordre dans la société, et le respect et l'obéissance pour les puissances civiles et ecclésiastiques, politiques et religieuses. Il s'ensuit :

2° Qu'au sentiment de ce docteur, on ne devrait regarder qu'avec pitié quiconque affirmerait comme une vérité incontestable qu'il y a eu un empire romain, un César, un Trajan; qu'il y a eu un Clovis, un Charlemagne, un saint Louis; qu'il y a eu un Moïse, un Jésus-Christ, un Mahomet; parce que, quoiqu'il soit extrêmement probable que ces princes et ces législateurs aient existé, cela ne sort pas cependant du genre de probabilité, et que probabilité et certitude sont deux choses différentes. On demande ici qui est plus digne de pitié, ou le docteur avec sa doctrine nouvelle, ou l'homme qui suit les principes que nous avons établis pour la certitude morale? Il s'ensuit :

3° Qu'on ne trouvera jamais dans un même homme un contraste de sentiments plus choquant, et qui marque plus de méchanceté et de mauvaise foi, qu'on en trouve dans cet écrivain. Car dans toute cette multitude d'ouvrages impies qui sont sortis de sa plume, il vous donne comme des faits démontrés, évidents, incontestables, tout ce que sa haine a pu rapsodier, pour noircir le christianisme. *Il est certain, ce qui est certain*, vous dit-il sans cesse du ton le plus affirmatif et le plus imposant : et ici ce même homme ne trouve plus rien de certain que ce qui est prouvé géométriquement. Mais voyons en détail ses raisonnements, ou, pour mieux dire, ses écarts.

I. « Quel âge a votre ami Christophe ? Vingt-huit ans; j'ai vu son contrat de mariage, son extrait baptistaire; je le connais dès son enfance, il a vingt-huit ans; j'en ai la certitude, j'en suis certain.

« A peine ai-je entendu la réponse de cet

homme si sûr de ce qu'il dit, et de vingt autres qui confirment la même chose, que j'apprends qu'on a antidaté par des raisons secrètes et par un manége singulier, l'extrait baptistaire de Christophe. Ceux à qui j'avais parlé n'en savent encore rien; cependant ils ont toujours la certitude de ce qui n'est pas. »

Voilà une plaisante manière de prouver ce qu'on avance. Des actes publics annoncent un fait : des gens à anecdotes disent que ce fait est faux. A qui en doit-on croire, ou aux gens à anecdotes, ou aux actes publics? Ces sortes de gens ne peuvent-ils pas être trompeurs ou trompés? N'y aurait-il pas à parier cent contre un pour les actes? Où est donc la certitude de ce qu'oppose l'homme à anecdote?

Mais ce n'est pas tout. Il ne s'agit pas ici précisément d'un fait, mais d'une petite circonstance d'un fait. Les chronologistes disputent entre eux sur l'année du monde dans laquelle est né Jésus-Christ; personne ne dispute sur la vérité de la naisance et de l'existence de Jésus-Christ.

Enfin cette circonstance de l'âge de Christophe est très-indifférente pour la société; ce n'est pas une chose sur laquelle on ait à faire les recherches, et à requérir ce que nous requérons pour la certitude morale; et si elle était de conséquence, on ne manquerait pas de prendre les précautions nécessaires pour éviter l'erreur. On ne peut donc rien conclure contre la certitude morale par cette première objection.

II. « Si vous aviez demandé à la terre entière avant le temps de Copernic, le soleil s'est-il levé, s'est-il couché aujourd'hui? Tous les hommes vous auraient répondu, nous en avons une certitude entière; ils étaient certains, et ils étaient dans l'erreur. »

Autre platitude, autre sottise. Nous appelons le lever du soleil le moment où il commence à paraître à nos yeux, et son coucher le moment où il disparaît. On n'a jamais parlé, et n'en déplaise à notre docteur, on ne parlera jamais autrement. Nos habiles astronomes, en dressant leurs éphémérides, nous ont toujours annoncé, et nous annonceront toujours le lever et le coucher du soleil. La manière de s'exprimer ne se règle point sur les systèmes. Où est donc l'erreur?

III. « Les sortiléges, les divinations, les obsessions ont été longtemps la chose du monde la plus certaine aux yeux de tous les peuples; quelle foule innombrable de gens qui ont vu toutes ces belles choses, qui en ont été certains! Aujourd'hui cette certitude est un peu tombée. »

Il est de foi divine qu'il y a eu des possédés, qu'il y a eu des hommes adonnés aux sortiléges, à la divination, et qui étaient en commerce avec l'enfer. Les païens eux-mêmes en sont convenus. Il est de foi humaine qu'il y a eu beaucoup de diseurs de bonne fortune, et d'aventuriers qui en ont imposé à la simplicité du peuple. Mais que conclure de là contre la certitude morale, telle que nous l'avons expliquée ci-devant?

IV. « Je démontre à un jeune homme que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits. Il en devient alors très-certain, et il le sera pour toute sa vie. Voilà une certitude bien différente des autres. Elles n'étaient que des probabilités, et ces probabilités examinées sont devenues des erreurs. Mais la certitude mathématique est immuable et éternelle. »

Je démontre à un jeune homme que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits; il en est certain pour toute sa vie. Je lui démontre que César a existé; il en est également certain pour toute sa vie. Toute la différence qu'il y a entre ces deux certitudes, c'est que l'une a pour objet une vérité nécessaire, et l'autre une vérité contingente, c'est-à-dire qui ne renferme aucune nécessité. Il est nécessaire que les trois angles d'un triangle soient égaux à deux droits. Il n'est pas nécessaire, et il n'était pas nécessaire que tel homme, par exemple, César, existât. Mais César ayant réellement existé, comme il est démontré avec la dernière évidence par l'enchaînement de tous les témoignages et monuments de tous les siècles, je suis aussi certain de l'existence de César dans les temps marqués, que de l'égalité des trois angles d'un triangle à deux droits. On regarderait comme digne des petites maisons celui qui soutiendrait sérieusement qu'il n'y a jamais eu de César; concluez du logement que mérite celui qui raisonne comme notre docteur.

V. « N'êtes-vous pas certain que Pékin existe? N'avez-vous pas chez vous des étoffes de Pékin? Des gens de différents pays, de différentes opinions ne vous ont-ils pas assuré de l'existence de cette ville? Je réponds qu'il m'est extrêmement probable qu'il y avait alors une ville de Pékin. Mais je ne voudrais pas parier ma vie que cette ville existe, et je parierai quand on voudra que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits. »

Nouveau sophisme! L'objet de la certitude morale n'est pas l'existence nécessaire et actuelle d'une ville, d'un personnage, etc., mais leur existence dans les temps marqués et énoncés. Je puis aussi bien dire Pékin existe, que je puis dire Paris existe, Lyon existe. Cependant il peut se faire qu'au moment où je parle, Paris soit englouti, comme le fut autrefois Herculanum, que Lyon soit consumé par les flammes, comme il le fut autrefois, lorsque Sénèque en dit : *Inter urbem maximam et nullam nox una interfuit.* Mais la certitude morale fait, pour l'existence actuelle d'une ville, abstraction de ces sortes de cas qui ne sont pas métaphysiquement impossibles. D'ailleurs il n'est rien de plus ridicule et de plus opposé au bon sens, que de dire, il m'est extrêmement probable qu'il y a eu une ville de Pékin, une ville de Paris, une ville de Lyon.

Car la probabilité annonce bien qu'on a quelque raison de croire, mais elle annonce aussi qu'on n'est pas entièrement sûr de la chose.

Or quel est l'homme raisonnable qui osât dire, je ne suis pas entièrement sûr qu'il y ait jamais eu une ville de Paris, une ville de Lyon, une ville de Pékin. C'est cependant ainsi qu'on devrait parler selon notre docteur. Est-il possible qu'avec des raisonnements aussi gauches, on se donne encore orgueilleusement pour philosophe !

VI. « On a imprimé dans le *Dictionnaire Encyclopédique* une chose fort plaisante; on y soutient qu'un homme devrait être aussi sûr, aussi certain que le maréchal de Saxe est ressuscité, si tout Paris le lui disait, qu'il est sûr que le maréchal de Saxe a gagné la bataille de Fontenoy, quand tout Paris le lui dit. Voyez, je vous prie, combien ce raisonnement est admirable ; je crois tout Paris, quand il me dit une chose moralement possible; donc je dois croire tout Paris quand il me dit une chose moralement et métaphysiquement impossible.

« Apparemment que l'auteur de cet article voulait rire, et que l'autre auteur qui s'extasie à la fin de cet article, écrit contre lui-même, voulait rire aussi. »

Voici un raisonnement encore plus remarquable que tous ceux qui ont précédé. Le pauvre homme se perd par tout, il confond tout, les faits avec les possibilités, les principes de certitude avec les objets de certitude; ensuite il s'extasie, il s'applaudit, il veut faire rire, et il ne fait que pitié. Eclaircissons un peu son bavardage.

Quand tout Paris m'annonce le gain de la bataille de Fontenoy, ou la résurrection du maréchal de Saxe, ce sont des faits qu'il m'annonce, et des faits qui ne sont pas fondés sur la possibilité de la chose, mais sur la réalité. Quand je crois sur le témoignage de tout Paris ce gain de la bataille, je ne le crois pas, parce qu'il était possible que le maréchal la gagnât, mais parce qu'il l'a réellement gagnée; et je suis assuré qu'il l'a gagnée, parce qu'il est moralement impossible que tout Paris se réunisse à affirmer la chose comme vraie, si elle était fausse. M. de Saxe pouvait gagner la bataille, il pouvait la perdre. Le motif de ma créance n'est donc pas la possibilité, mais la réalité du fait. Or, cette réalité du fait est constatée de la manière la plus forte dont elle puisse l'être, c'est-à-dire par la réunion des témoignages de tout Paris. On a des lettres de l'armée, des ordres du roi et des magistrats pour les réjouissances, on voit des hommes qui se sont trouvés à l'action, on sait le nombre des morts, des prisonniers, des blessés. Il n'y aurait après tout cela qu'un insensé qui refusât de croire que la bataille a été gagnée.

Venons maintenant au second fait, qui est celui de la résurrection du maréchal. Si je trouve pour ce second fait la même réunion et universalité de témoignages et de preuves, ne serai-je pas obligé de le croire également ?

Mais, dit notre profond raisonneur : « Je crois tout Paris, quand il me dit une chose moralement possible; donc je dois croire tout Paris, quand il me dit une chose moralement et physiquement impossible. Voyez, je vous prie, combien ce raisonnement est admirable. » Mais demandons-lui sur quoi il est déterminé à croire le gain de la bataille : c'est ou sur la possibilité du fait, ou sur la réunion des témoignages et des preuves. Ce ne peut pas être sur la possibilité du fait, parce qu'on ne peut pas conclure de la possibilité à l'acte et à la réalité. Si c'est sur la réunion des témoignages et des preuves, elle se trouve égale dans les deux cas proposés. « Mais, dit-il, le second fait est moralement et physiquement impossible. » Et nous, nous lui demandons : comment vous y prendriez-vous, M. le docteur, pour nous prouver que la résurrection d'un mort est impossible ? Comment nous démontreriez-vous que le Créateur, qui a pu unir une âme avec un corps, ne pourrait pas, après leur séparation, les réunir encore ? Comment nous prouveriez-vous que cela passe les forces et le pouvoir du Créateur ?

C'est là l'os que nous lui donnons à ronger. En attendant qu'il en soit venu à bout, on pourra rire de ses raisonnements et de ses assertions. (Nonnotte, I, 166.)

Certaines propositions de fait sont aussi évidentes que les propositions spéculatives. — Qu'est-ce que l'évidence ? C'est la connaissance claire et distincte qu'une chose est, et qu'on ne peut se tromper en la croyant de telle ou de telle sorte. Il m'est évident que le tout est plus grand que sa partie; que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits; que dans un cercle parfait toutes les lignes tirées du centre à la circonférence sont égales, parce que je ne puis m'empêcher de reconnaître clairement la vérité de ces propositions, sitôt que je comprends la valeur des termes qui les énoncent. Tout de même, il m'est évident que César a conquis les Gaules; que Louis XIV a fait de justes ordonnances contre les duels, et que j'existais il y a vingt ans ; parce que j'ai de tous ces faits une conviction si forte, si lumineuse, si distincte, que je ne pourrais parvenir à en douter, quand même je réunirais ce que je puis faire d'efforts pour me soustraire à leur évidence.

On m'opposera cependant qu'il y a, même dans les choses les plus certaines, divers degrés de certitude et de vérité. Par exemple, on n'est pas aussi certain qu'il y a eu un César, que l'on est assuré que le tout est plus grand que sa partie. A parler philosophiquement, il aurait pu se faire qu'il n'y eût jamais eu de César, et il est absolument impossible que la partie soit égale au tout. Cette différence est donc la preuve que ces deux vérités sont d'une évidence inégale.

Quiconque fait ce raisonnement confond

les idées, et tire des exemples qu'il allègue une conséquence qui n'en sort point. Il est hors de doute que César aurait pu n'exister pas, et il est impossible, en quelque supposition que ce soit, que le tout ne soit pas plus grand qu'une de ses parties. Mais il ne s'ensuit pas de là que la proposition de fait soit moins évidente que la proposition spéculative. Il s'ensuit seulement, que la dernière contient une vérité nécessaire, et que l'autre n'exprime qu'une vérité contingente : différence qui ne donne à l'un aucun degré de clarté sur l'autre, ni même de certitude.

Quoi ! me direz-vous, est-ce qu'il n'y a pas plus d'évidence en ce qui a pour soi des preuves diverses, que dans ce qui n'est appuyé que d'une seule démonstration ? Est-ce qu'une vérité aperçue de quelque part qu'on se tourne, ne doit pas avoir sur notre esprit un empire plus souverain que la vérité soutenue d'un seul raisonnement, quelque solide qu'il puisse être ? D'ou vient donc que ceux qui aspirent à l'honneur de convaincre, recueillent tant de raisons, et les fortifient l'une par l'autre? Vous-même pourquoi en rassemblez-vous de si nombreuses, pour nous obliger à convenir de la certitude des faits de l'Evangile ? N'est-ce pas que vous avez senti que l'évidence a des degrés, et qu'une preuve nouvelle pourrait conduire l'esprit jusqu'où la première n'avait pas eu la force de le porter.

Non, le nombre des preuves n'ajoute rien à l'évidence d'un article. Dès que le raisonnement qui en assure la vérité est une exacte démonstration, l'article en question est élevé au plus haut point de clarté où il puisse arriver jamais. Les preuves surnuméraires peuvent chacune briller d'une vive lumière; mais cette lumière, je la voyais déjà dans la première démonstration. Ces preuves sont des reproductions de la même lumière, si je puis ainsi parler; ce ne sont pas des accroissements de lumière. Diverses routes me mènent à un but; cette diversité ne me rend pas moins présent au terme, quoique je n'y sois venu que par un chemin unique. Je suis étonné que des personnes d'ailleurs très-pénétrantes fassent des distinctions où il est si clair qu'il n'y en a point à faire.

[* Nous ne voulons pas approfondir cette question philosophique, d'autant plus que nous aurons occasion d'y revenir encore dans l'article *raison*. Mais elle a soulevé les discussions les plus vives à l'époque où M. de Lamennais, avec son impétueuse éloquence, avait placé le *critérium* de la vérité dans l'universalité du témoignage. Un pareil système, qui a pour lui de puissants motifs d'adhésion, se posait alors comme le seul acceptable, à l'exclusion de tous les autres moyens de certitude, et nous n'avons pas besoin de rappeler à quelles erreurs il est venu aboutir, ni quelle a été sa dernière destinée. Une autre polémique ardente a occupé récemment le monde religieux, les *traditionalistes* et les *rationalistes*, ont dépensé bien des arguments pour s'adjuger la palme de l'orthodoxie. Enfin, une décision, émanée de Rome et sage comme toutes celles qui tombent de la chaire suprême, a mis les combattants hors de lice, et interposé sa haute autorité dans leurs longues querelles. Indépendamment du secours de la foi, la raison peut arriver à la connaissance et à la certitude de quelques vérités primordiales, et il n'y pas antagonisme entre la foi et la raison. Voilà ce qui est proclamé et nous en parlerons ailleurs.]

*CHARITÉ.— Si quelques tendances anticatholiques ne s'étaient point manifestées pour dénaturer une vertu aussi admirable, nous n'aurions pas songé à parler de la *charité* dans ce dictionnaire. Mais on veut nuire à la religion et paralyser entièrement son influence dans ce qui fait sa vie et sa plus belle gloire : il importe donc de faire ici quelques réflexions qui ne seront peut-être pas inutiles.

La plupart des hôpitaux, des maisons de secours, des refuges pour toutes les misères, sont l'œuvre de la religion. Qu'on remonte à leur origine, on verra que ces institutions si utiles viennent d'une fondation pieuse, inspirée par la foi catholique. Or, les revenus plus ou moins considérables de ces hospices ont tenté la cupidité de certains gouvernants; il a semblé bon également de les regarder comme une sorte de mine féconde au service d'une armée d'employés qui se trouvaient sans place, et qui ont pu se caser avec de jolis appointements.

Nous convenons qu'il y a peut-être plus de régularité dans les écritures, mais les frais de bureau et les pensions de tous les administrateurs, autrefois inconnus, enlèvent, chaque année, des sommes considérables, et ces établissements, au lieu de garder un caractère vraiment religieux, sont devenus exclusivement laïques.

On a voulu ensuite bannir les humbles sœurs qui avaient réellement fait la prospérité de ces maisons, et qui, vivant de sacrifices continuels, ne demandaient que la permission de continuer leur sublime dévouement et leurs soins maternels à toutes les douleurs de l'humanité. On les a remplacées par des infirmiers dont les gages et les dépenses d'entretien étaient bien au-dessus de ce qu'il fallait à une sœur de charité, sans parler de l'infériorité et de l'insuffisance de leurs soins mercenaires.

Ce n'est pas tout : dans une foule de localités on a exclu le prêtre des bureaux de bienfaisance et des conseils d'administration des hospices. On a organisé des quêtes à différentes époques malheureuses, en dehors du concours et de l'action sacerdotale; on prescrivait de s'adresser au maire, au percepteur, et même aux instituteurs des campagnes, pour éviter la moindre *influence ecclésiastique*. Des souscriptions étaient mendiées à tout le monde, excepté au clergé qui était obligé de faire les siennes à part,

et de distribuer ses aumônes, comme celles d'un étranger qu'on accueillerait avec répugnance. On organisait des *sociétés de secours*, de *prévoyance*, etc., dans lesquelles il n'était question ni de religion ni de la moindre participation demandée au prêtre : en un mot, la philanthropie et les grands mots de bienfaisance et d'humanité retentissaient partout afin d'étouffer la charité chrétienne. On commence, aujourd'hui, à ouvrir les yeux, et à comprendre que si le catholicisme a des remèdes pour toutes les plaies, et des ressources pour chacun des besoins du monde social, on ne saurait y suppléer avec des hommes à gages, et une ostentation de générosité qui n'a rien de durable. Tout ne consiste pas à recueillir de l'argent, mais à savoir le répartir aux vrais pauvres et à toutes les nécessités que la religion seule a le secret de découvrir et de consoler. On rappelle donc les angéliques sœurs dans les hôpitaux et jusque dans les armées; on voit que leur présence est un bienfait. Le prêtre, à son tour, est désigné pour prendre place dans les comités de secours et de bienfaisance ; l'administration tend une main plus fraternelle aux admirables conférences de Saint-Vincent de Paul, et il n'y a pas jusqu'aux modestes frères des écoles qui, après avoir été conspués si longtemps, ne soient aujourd'hui appréciés dans leur utile ministère et chargés de nobles missions de dévouement et de charité. Nous rendons grâce à la Providence de cette réaction salutaire qui s'opère dans les esprits, et nous la prions d'en assurer le progrès, car si notre France marche à la tête des peuples civilisés, c'est surtout par les divines institutions et par le sublime apostolat de charité qu'elle enfante chaque jour. Elle obtient par là, non-seulement la gloire la plus belle et la plus pure, mais elle y trouve aussi le remède à toutes ses misères avec le gage suprême d'une heureuse et immortelle durée.

CHINE. — L'auteur du *Dictionnaire philosophique* et de la *Philosophie de l'Histoire* veut prouver, que la nation chinoise est d'une prodigieuse antiquité; et il n'insiste sur cette antiquité que pour insinuer que le monde n'est pas aussi nouveau que le fait Moïse. Mais, dit un des auteurs du *Journal des Savants* (mars 1758), ceux qui s'appuient sur la chronologie chinoise ne la connaissent point encore, et ils ne peuvent juger de l'authenticité des anciens monuments sur lesquels elle est fondée. Ces monuments dont nous pouvons parler avec certitude, puisque nous les avons examinés, ne nous présentent qu'une chronologie remplie de contradictions. Les observations astronomiques dont elle est accompagnée paraissent être empruntées des Grecs. Il est singulier que ce peuple, si attentif à les communiquer, les ait omises, ou au moins ne parle que d'un très-petit nombre depuis l'établissement de la nation jusque vers l'an 700, et que tout à coup après l'époque de *Nabonassar*, il en cite une foule. On est porté à croire qu'il y a ici un plagiat, comme on en aperçoit dans quelques autres circonstances.

« D'ailleurs, quel fonds peut-on faire sur la certitude de la chronologie chinoise pour les premiers temps ; lorsqu'on voit ces peuples avouer unanimement, qu'un de leurs plus grands monarques, ennemi par intérêt des traditions anciennes et de ceux qui pouvaient les savoir, fit brûler tous les livres qui ne traitaient ni d'agriculture, ni de médecine, ni de divination ; anéantit tous les monuments, et s'attacha, pendant plusieurs années, à détruire tout ce qui pouvait rappeler la connaissance des temps antérieurs à son règne? Quarante ans environ après sa mort, on voulut rétablir les monuments historiques. Pour cet effet, on recueillit, dit-on, les ouï-dire des vieillards ; on déterra, ajoute-t-on, quelques fragments de livres échappés à l'incendie général. On rejoignit comme l'on put ces différents lambeaux, et du tout on tâcha de composer une histoire suivie. Ce ne fut néanmoins que plus de 500 ans après la destruction des monuments, c'est-à-dire l'an 37 avant Jésus-Christ qu'on vit paraître un corps complet de l'ancienne histoire, L'auteur même *Tsé Matsinn* qui la composa, eut la bonne foi d'avouer qu'il ne lui avait pas été possible de remonter avec certitude 800 ans au delà du temps auquel il écrivait.

« Tel est l'aveu unanime que font les Chinois : je laisse à juger après un pareil fait de la certitude de leur ancienne histoire. Aussi éprouve-t-on, lorsqu'on veut la traiter, des difficultés et des contradictions insurmontables. Les différences qu'on remarque dans les époques principales, prouvent que l'histoire des Chinois n'a aucune supériorité, ni aucun avantage sur les autres histoires profanes. Il y règne une incertitude semblable à celle que les chronologistes éprouvent dans leurs recherches sur l'histoire des Babyloniens, des Egyptiens, et sur celle des premiers rois de la Grèce. D'ailleurs, elle est également dénuée de faits, de circonstances et de détails.

« A l'égard des observations astronomiques dont on a cherché à étayer les prétendues antiquités chinoises, il y a longtemps que le célèbre *Cassini* et plusieurs autres écrivains de mérite, en ont assez dit, pour décréditer tout cet appareil visiblement inséré après coup. La supposition même est si sensible, qu'elle a été aperçue par quelques lettrés, malgré le peu d'idée qu'en général les Chinois ont de la critique. On peut assurer hardiment que, jusqu'à l'an 206 avant Jésus-Christ, leur histoire ne mérite aucune croyance ; c'est un tissu perpétuel de fables et de contradictions; c'est un chaos monstrueux, dont on ne saurait rien extraire de suivi et de raisonnable. » (*Origine des Lois*, par M. Goguet, tom. III, 3e dissertation.)

On peut appliquer aux antiquités chinoises les réflexions que les meilleurs historiens ont faites sur les antiquités des Egyp-

tiens. Selon les idées populaires des Chinois, l'origine de cette nation remonterait à des milliers de siècles. Je dis selon les idées populaires; car les savants de la Chine sont les premiers à se moquer de cette antiquité fabuleuse et à l'abandonner. Cette prétention même n'est pas ancienne à la Chine; elle est née dans des temps modernes: autre conformité avec les antiquités égyptiennes.

Les Chinois sont-ils idolâtres? L'auteur du *Dictionnaire philosophique* est très-colère de ce qu'on leur donne ce nom. Il est certain que l'empereur de la Chine n'adore ni statues, ni images; mais, dit Bergier, les Chinois, les lettrés et l'empereur même donnant des associés à Dieu pour le gouvernement du monde, admettent des esprits inférieurs auxquels ils offrent des sacrifices, et qui président, suivant eux, aux villes, aux campagnes, aux rivières, aux montagnes; on peut légitimement les soupçonner de n'avoir pas des idées assez pures et assez relevées de l'Etre suprême. Leur erreur en ce genre a été la première source des idées chimériques que presque tous les peuples se sont forgées sur la pluralité des dieux. D'ailleurs, il y a en Chine, non-seulement parmi le peuple, mais chez les grands de la secte du dieu *Fo*, plusieurs idolâtres proprement dits.

Les lettrés eux-mêmes donnent dans les superstitions populaires. Ils consultent les esprits; ils tirent des horoscopes; ils admettent les malignes influences des astres; plusieurs n'ont qu'un matérialisme tout pur. Il est donc aussi difficile de trouver la vérité et la sagesse chez les philosophes de la Chine que chez les sophistes de France. L'erreur et le vice sont de tous les pays; penser autrement, ce ne serait pas connaître la nature humaine.

Qui croirons-nous sur les Chinois, ou Voltaire qui n'a pas été à la Chine, ou l'amiral Anson qui y a été, et qui fait un portrait très-désavantageux et très-vrai de ce peuple? Quelle étrange manie! On veut déprimer tout ce qui est autour de nous, et on loue ce qui est à mille lieues. (CHAUDON. I, 118.)

CHINOIS. — Ecoutez Voltaire (*Hist. gén.*, c. 1), il vous dira des choses surprenantes sur l'antiquité de l'empire de la Chine, et sur la sagesse des Chinois; demandez-lui les preuves de ce qu'il avance, il ne vous en fournira aucune; examinez en critique ses tranchantes assertions, vous n'y trouverez pas la moindre lueur de probabilité.

Comme cette antiquité prodigieuse qu'il donne à l'empire de la Chine, il ne la présente que pour anéantir l'autorité des livres divins, et qu'il n'élève avec tant d'affectation les lumières et la sagesse des lettrés chinois, que pour rabaisser les docteurs chrétiens, nous nous proposons de dissiper ces nuages grossiers dont il s'efforce d'envelopper la vérité. Pour cela, nous entrerons dans un double examen: 1° de l'antiquité de l'empire de la Chine; 2° de ce qu'il en est, dans le vrai, des lumières et du mérite de ces lettrés chinois si vantés. Par la manière dont nous allons procéder dans ce double examen, et par les conséquences qui en découleront nécessairement, on verra que s'il n'y eut jamais d'assertions plus hardies que celles du fameux auteur de l'*Essai sur l'Histoire générale*, il n'y en eut jamais aussi qui soient plus destituées de bon sens, de preuves et de raison.

PREMIER EXAMEN. — *De l'antiquité de l'empire chinois.*

Si on se laisse conduire à la rapide imagination de Voltaire, ou si on se laisse prendre au ton décisif de ce docteur irréfragable, on sera obligé d'aller chercher la naissance de l'empire chinois, non-seulement au delà du siècle du déluge, mais encore bien des siècles au delà de la création du monde.

Voici comment s'exprime le fameux écrivain (*Hist. gén.*, c. 1): « Le corps de cet Etat subsiste avec splendeur depuis plus de quatre mille ans. Son histoire incontestable, et la seule qui soit fondée sur des observations célestes, remonte par la chronologie la plus sûre jusqu'à une éclipse calculée 2155 ans avant notre ère vulgaire, et vérifiée par nos mathématiciens missionnaires qui, envoyés dans les derniers siècles chez cette nation inconnue, l'ont admirée et l'ont instruite.

« Deux cent trente ans au delà du jour de cette éclipse, leur chronologie atteint sans interruption et par des témoignages authentiques jusqu'à l'empereur Hiao, qui a travaillé lui-même à réformer l'astronomie, et qui, dans un règne d'environ quatre-vingts ans, chercha à rendre les hommes éclairés et heureux.

« Avant Hiao on trouve encore six rois, ses prédécesseurs; mais la durée de leur règne est incertaine. Suivant le calcul de Newton, qui est d'autant plus raisonnable qu'il est plus modéré, ces six rois auront régné à peu près cent trente ans. Le premier de ces rois, nommé Fohi, régnait donc plus de vingt-cinq siècles avant l'ère vulgaire, au temps que les Babyloniens avaient déjà une suite d'observations astronomiques, et dès lors la Chine obéissait à un souverain. Ces quinze royaumes, réunis sous un seul homme, prouvent que longtemps auparavant cet Etat était très-peuplé, policé, partagé en beaucoup de souverainetés; car jamais un grand état ne s'est formé que de plusieurs petits; c'est l'ouvrage de la politique, du courage, et surtout du temps. Il n'y a pas une plus grande preuve d'antiquité.

« Puis donc que l'empereur Hiao, qui vivait incontestablement plus de deux mille quatre cents ans avant notre ère conquit tout le pays de la Corée, il est indubitable que son peuple était de l'antiquité la plus reculée. De plus, les Chinois inventèrent un cycle, ou comput, qui commence 260

ans avant le nôtre. Est-ce donc à nous à leur contester une chronologie unanimement reçue chez eux, à nous qui avons soixante systèmes différents pour compter les temps, et qui ainsi n'en avons pas un? »

Après des expressions si fortes et si souvent réitérées de *chronologie la plus sûre*, *d'histoire incontestable*, de *témoignages authentiques*, d'*observations célestes;* après ces dates indubitables de ce qui s'est passé il y quarante-cinq siècles et à quatre ou cinq mille lieues d'ici; après ces détails si clairs de révolutions, d'événements, de conquêtes, de splendeur, qui oserait douter de ce qu'affirme le grand historiographe?

Mais avant d'accéder à ses assertions, demandons-lui dans quels livres, dans quels auteurs il a si heureusement découvert quel était l'état de la Chine il y a quatre mille ans; comment il est parvenu à connaître si clairement la puissance et l'éclat dont étaient déjà alors environnés les empereurs chinois; quels sont ces monuments si antiques et si incontestables qui puissent nous garantir ce qu'il nous débite avec tant d'assurance? On nous parle de livres, de monuments, d'observations astronomiques d'une antiquité qui précède de bien des siècles tout ce que les autres nations peuvent présenter. C'est donc de ces livres, de ces monuments, de ces observations qu'il faut d'abord constater l'existence, l'âge et l'autorité, pour établir avec certitude ce qu'on avance sur ce fameux empire. C'est ce que nous examinerons dans les articles suivants; nous aurons ensuite notre temps pour faire quelques notes sur le texte et les réflexions de l'historien philosophe.

ART. I^er^. — La prodigieuse antiquité qu'on donne à l'empire de la Chine ne peut se prouver ni par aucun livre chinois, ni par aucune observation astronomique.

Qu'un homme entreprenne d'examiner quelle est l'antiquité des monuments et des livres chinois, il sera d'abord arrêté par le fameux édit de l'empereur Chi-Hoang-ti, qui régnait deux cent trente ans avant Jésus-Christ. Ce prince, après des succès étonnants dans les guerres qu'il entreprit, ou qu'il eut à soutenir; après quantité de beaux établissements qu'il fit pour le bien de ses Etats, ce prince s'abandonna aux idées de la plus singulière et de la plus orgueilleuse extravagance qu'on puisse imaginer. Il entreprit d'effacer entièrement le souvenir et la mémoire des princes qui l'avaient précédé, afin qu'il ne fût plus parlé que de lui seul. Dans cette vue, mais sous prétexte que les lettres ne servaient qu'à nourrir l'oisiveté, à entretenir des disputes, à rendre inutiles à l'Etat quantité de sujets, il ordonna que, dans toute l'étendue de l'empire, on brûlât toutes les bibliothèques et tous les livres, excepté ceux qui traitaient de la médecine, de la jurisprudence et de l'architecture, et il décerna en même temps la peine de mort contre quiconque serait convaincu de ne s'être pas fidèlement conformé à l'édit.

Du Halde, le compilateur des *Mémoires de la Chine*, nous apprend que l'édit fut exécuté avec la plus grande rigueur, et que plusieurs Chinois furent punis de mort pour y avoir contrevenu. Les savants éditeurs de l'*Histoire universelle*, par une société de gens de lettres d'Angleterre, nous citent les auteurs qui rapportent qu'il y eut quantité de Chinois enterrés vifs, ou accablés sous des monceaux de pierres pour la même désobéissance. Enfin ce ne fut que soixante ans après la mort de Chi-Hoang-ti, c'est-à-dire environ cent soixante ans avant Jésus-Christ, qu'un de ses successeurs permit de recueillir ce que la mémoire et la tradition de bouche aurait pu conserver de ce qui avait été écrit auparavant. Voilà d'abord un point qui est très-propre à autoriser les découvertes du savant historiographe, et à faire redoubler d'estime pour son bel *Essai sur l'Histoire générale.*

Mais ce qui fait encore mieux voir combien peu on doit compter sur ces hommes qui nous annoncent avec tant d'emphase et qui nous vantent si fort les antiquités chinoises, c'est que les auteurs du *Kang-mo*, ou grandes annales chinoises, et qui sont les plus estimés des historiographes chinois, conviennent que ce n'est qu'à deux ou trois siècles avant l'ère chrétienne qu'on peut faire remonter sûrement l'histoire de leur nation. C'est que l'évêque d'Eleutheropolis, qui avait passé vingt-cinq ans à la Chine, et qui était très-versé dans la connaissance de la langue et de l'histoire chinoise, démontre qu'il n'y a rien dans cette histoire qui soit susceptible de créance, lorsqu'on remonte seulement à trois ou quatre siècles avant Jésus-Christ. Et c'est ce qui fait la matière de son savant ouvrage de la chronologie chinoise, imprimé à Rome en 1729.

Après cela, écoutez un Voltaire qui vous donne quarante siècles et plus de splendeur à l'empire chinois, qui vous affirme que tout cela est prouvé par des témoignages authentiques, incontestables, mais qui n'en peut citer aucun; qui vous suppose encore des milliers d'années qu'il aura fallu pour préparer cet empire, et jugez de son discernement et de sa critique.

Pour les observations astronomiques des Chinois, elles ne méritent pas plus de considération que les monuments de leur histoire. Qu'on vante, tant qu'on voudra, une éclipse arrivée deux mille cent cinquante-cinq ans avant l'ère chrétienne (ce que nous examinerons ci-après), il sera toujours vrai de dire que plusieurs milliers d'années après Noé, leur habileté dans l'astronomie était si mince, qu'ils ne se trouvaient pas en état de calculer une éclipse. Bien plus, il n'y a pas deux cents ans qu'ils ne savaient pas encore faire comme il faut un almanach. Le P. Verbiest, jésuite flamand, missionnaire à la Chine, fut obligé de ré-

former leur calendrier ; il leur démontra la manière dont il fallait procéder pour le rendre exact, chose qu'ils eurent bien de la peine à comprendre, et plus de peine encore à mettre en exécution. Que devons-nous donc penser de leur habileté, de leurs connaissances, de leurs observations astronomiques ?

Magalhaens qui, pendant son long séjour à la Chine, a fait les recherches les plus curieuses sur les Chinois, a observé et nous apprend qu'ils n'étaient jamais venus à bout de faire seulement des calendriers exacts, et n'avaient pas trouvé la méthode de calculer et d'annoncer longtemps auparavant les éclipses.

Enfin le P. Martini démontre que la plupart des observations célestes faites, ou supposées faites par les Chinois, sont aussi chimériques que la plupart des événements qu'ils annoncent. Il en fournit un exemple des plus frappants par sa singularité, « Dans ces savantes annales, » dit-il (*Magas. rel. Sin.*), « on lit que, sous le règne de Hiao, le soleil resta dix jours de suite sur l'horizon, ce qui fit craindre à la Chine un embrasement général. » Quelle créance, demande sur cela Martini, peuvent mériter des savants qui sont capables de débiter de pareilles fictions ?

Pour ce qui est de l'éclipse arrivée 2155 ans avant Jésus-Christ, c'est-à-dire environ deux cents après le déluge, et qui est rapportée dans les annales de la Chine, elle ne prouve absolument rien, ni pour cette prodigieuse antiquité chinoise, ni pour les connaissances et observations astronomiques des Chinois. Car, premièrement, il n'est marqué dans aucun de leurs livres que cette éclipse ait été ni prédite, ni calculée. Secondement, il est très-probable que le souvenir d'une éclipse remarquable, arrivée quelques deux cents ans après le déluge, s'étant conservé chez les hommes, les premiers d'entre eux qui passèrent dans les régions qui ont pris ensuite le nom de Chine, y portèrent ce souvenir, et que c'est ainsi que le fait a passé dans les annales.

Que les Chinois aient remarqué quelques éclipses, qu'ils les aient notées dans un journal, nos paysans en feraient bien autant, mais on ne les donnerait pas en cela pour de grands astronomes. A quoi aboutissent donc, et sur quoi portent toutes ces fières assertions voltairiennes ? Piquez un ballon bien enflé et bien tendu, il s'aplatit, et il ne reste que des peaux desséchées. Appliquez sur tout ce qu'affirme Voltaire, la pointe de la critique, il en sera de même.

ART. II. — Que ce qui est dit des premiers empereurs chinois ne peut être raisonnablement regardé que comme une tradition de l'histoire des patriarches, dont il est parlé dans l'Ecriture, et que l'on a transformés en empereurs chinois.

Il n'y a qu'une imbécile crédulité qui puisse admettre tous ces prétendus empereurs chinois, les Fohi, les Schun, les Yu, les Hiao, et tous ceux que l'on compte dans les huit ou dix premiers siècles des annales de cet empire. Tout ce que les Chinois débitent de ces premiers siècles est mêlé de fables si grossières, et il est rempli d'idées si absurdes, qu'il est étonnant qu'on ose le présenter et le rappeler.

Des critiques judicieux envisagent ces choses tout autrement. Dans la succession de ces prétendus empereurs, ils n'aperçoivent qu'une succession de chefs de famille, depuis les premiers colons qui entrèrent dans le pays jusqu'à ce que, dans une suite de siècles, la colonie eût formé une société, un Etat, un empire. Ils jugent que ces premiers colons auront pu conserver parmi eux le souvenir des noms de ceux qui les avaient précédés avant la transmigration, comme les patriarches conservèrent toujours les noms de leurs ancêtres en remontant jusqu'à Noé et même jusqu'à Adam. Après bien des siècles, l'Etat ayant acquis des forces et pris une consistance assurée sous les empereurs, on aura voulu conserver par écrit la tradition. Alors d'ignorants annalistes trouvant cette succession de personnes et de chefs de familles dans ces temps si éloignés, les auront très-gratuitement transformés en empereurs. Ils auront fait la même chose que nous ferions aujourd'hui, si nous transformions en empereurs les anciens patriarches, et si nous parlions des empereurs Noé, Sem, Japhet, Abraham, etc.

De cette manière il n'aura pas été difficile aux Chinois, après douze ou quinze siècles depuis l'établissement de la colonie, de faire remonter l'origine de leur empire deux mille ans et trois mille ans avant l'ère chrétienne. Il est très probable même que les noms de ces prétendus empereurs ne sont que les noms des descendants successifs d'Adam et de Noé, noms qui auront été déguisés et changés dans la langue chinoise. Ainsi pensent les critiques judicieux.

Au reste, ce que nous présentons ici d'après ces critiques n'est point une conjecture hasardée. On est très-autorisé et très-fondé à penser ainsi. Les écrivains orientaux qui ont connu la Chine avant que les Européens sussent qu'il y avait un empire de ce nom, qui ont donné il y a quatre et cinq cents ans des tables géographiques de la Chine, qui ont vécu sous les conquérants, ou peu après les conquérants de la Chine, nous servent ici de garants. Khondemir, un des plus beaux génies et un des plus savants hommes qu'il y ait eu parmi eux, dit que la Chine fut peuplée par un fils de Japhet, qui était lui-même fils de Noé, et que c'est ce fils de Japhet qui inventa la manière de préparer et de travailler la soie, et qui fit encore plusieurs autres découvertes très-utiles. On trouvera dans l'article *Khondemir* de la *Bibliothèque orientale*, et dans l'article *Gengis-Kan*, plusieurs singularités très-curieuses sur le même sujet.

A la faveur de ce rayon de lumière emprunté des écrits des Orientaux voisins, et souvent vainqueurs des Chinois, tout s'éclaircit dans les annales chinoises. Dans la longue vie et les longs règnes des premiers

empereurs chinois, on ne verra que la longue vie des patriarches, soit ceux qui ont vécu après le déluge, soit ceux qui ont vécu auparavant. Dans les différents établissements et règlements qu'on leur attribue, on ne verra que ce qui fut en usage parmi les patriarches dont il est parlé dans l'Ecriture. Et comme la connaissance de la succession des chefs de famille s'était conservée dans la branche de Sem, fils aîné de Noé, elle aura pu et elle aura dû se conserver également dans la branche de Japhet, son second fils, dont les descendants, selon le témoignage des écrivains orientaux, tirèrent vers la Chine; et c'est là ce qui aura donné lieu à la kyrielle de ces prétendus empereurs que nous présentent les annales chinoises.

Enfin la dispersion des peuples s'étant faite environ cent quarante ans après le déluge, comme le dit l'Ecriture, il est évident qu'un fils de Japhet aura pu tourner du côté de la Chine lors de cette dispersion. Mais par là toutes les difficultés disparaissent. Les monuments des histoires orientales s'accordent parfaitement avec nos livres divins. Ces mêmes monuments répandent du jour sur les annales chinoises et servent à les expliquer. Ces annales chinoises sont remises à leur juste valeur, et elles ne présentent rien qui répugne ni au texte de l'Ecriture, ni aux monuments orientaux, ni à la raison. Alors il ne reste plus que la pitié pour tous les beaux raisonnements de Voltaire et pour tous ceux qui seront assez bons pour s'en rapporter à ses tranchantes assertions.

Si l'on nous dit que Du Halde reconnaît, comme Voltaire, tous ces anciens empereurs chinois, nous répondrons que nous n'avons rien à faire ici avec le vigoureux compilateur Du Halde, et que nous ne jugeons pas son énorme et informe compilation. Mais nous prierons modestement le savant historiographe de répondre quelque chose aux auteurs du *Kang-Mo*, qui, étant Chinois eux-mêmes, devaient bien mieux connaître qu'un poëte parisien les monuments de la Chine, et qui ne font pas cependant remonter au delà de trois ou quatre siècles avant Jésus-Christ les annales sûres de cet empire. Nous le prierons de répondre à l'évêque d'Eleuthéropolis qui, après vingt-cinq ans d'études de l'histoire chinoise, se fixe à peu près au même point. Nous le prierons de répondre aux savants auteurs de l'*Histoire universelle*, qui font cette sage observation : *Les Chinois étant si ignorants dans chaque branche de littérature, lorsque les Jésuites arrivèrent chez eux, quelle foi peut-on ajouter au récit qu'ils font des choses arrivées tant de siècles auparavant ?* Nous le prierons enfin de répondre à M. de Guignes qui, ayant lu les mémoires originaux, et en langue chinoise, se décide comme les savants que nous venons de citer.

En attendant patiemment les réponses de Voltaire, nous nous croirons bien fondé à ne regarder tout ce qu'il dit des antiquités chinoises que comme des assertions qui ne sentent guère l'écrivain philosophe, et encore moins le chrétien.

SECOND EXAMEN. — *De l'état des sciences et des beaux-arts chez les Chinois.*

Pour donner un air plus triomphant aux déistes, Voltaire nous vante beaucoup les lettrés chinois, et il fait des déistes de tous les lettrés chinois. Il suppose que le déisme est une espèce de confraternité établie entre tous les gens de lettres depuis Paris jusqu'à Pékin; que c'est la religion des hommes raisonnables et philosophes, et qu'on n'est jamais chrétien et lettré tout à la fois. C'est en conséquence de ces belles idées que les petits suffisants superficiels, déistes par ignorance et par libertinage, parlent si hardiment, d'après leur grand oracle, des lettrés chinois et de la religion des lettrés chinois.

Mais cette confraternité qu'on suppose, est-elle bien honorable pour nos philosophes, est-elle bien propre à les flatter? Ces éloges si souvent répétés des lettrés chinois sont-ils mieux fondés que tout ce qu'on ose débiter des antiquités chinoises? C'est ce qu'il faut donner encore quelques moments à examiner.

D'abord, si nous consultons la grande relation de l'ambassade des Hollandais vers l'empereur de la Chine, et dans laquelle on trouvera les choses les plus curieuses sur l'état de cet empire; si nous consultons le judicieux et savant Martini, l'évêque d'Eleuthéropolis, Magalhaens, Du Halde même, l'histoire universelle dont nous avons parlé, et tous ceux qui ont été sur les lieux, et qui ont travaillé sur les mémoires les plus sûrs, il en faudra furieusement rabattre de tout ce que Voltaire nous dit de ces prétendus lettrés. On verra qu'avec leur prétendue littérature ce sont les hommes les plus superstitieux qu'il y ait au monde; on verra qu'une magie aveugle, une sotte crédulité aux songes, l'invocation des génies et des démons, une idolâtrie stupide, les préjugés les plus méprisables sont très-communs parmi eux. Y a-t-il bien là de quoi relever la gloire de la confraternité, du déisme et des déistes?

Si de la religion on passe aux sciences, en quelle classe placera-t-on les lettrés chinois; en quoi fera-t-on consister le mérite des lettrés chinois? On pourrait en décider par cette seule observation : c'est que chez les Grecs, tout, en moins de trois siècles, fut porté à la perfection; et que chez les Chinois, tout, au bout de trente siècles, est encore demeuré dans l'enfance. Mais examinons la chose avec un peu plus de détail.

Du Halde, dans ses quatre énormes volumes de mémoires, fait tous ses efforts pour mettre ses Chinois en quelque considération; il traduit les plus beaux endroits de leurs ouvrages, il tâche de leur donner de l'esprit, il voudrait en quelque manière en faire des académiciens; et que nous présente-t-il dans ces traductions? Des poésies de glace, et qui ne valent pas mieux que ces cantiques faits à l'honneur de monsieur

saint Jacques, dont on borde ses grossières images, et que les villageois chantent dans leurs chaumières. Que nous présente-t-il dans ces traductions? Quelques morceaux d'une éloquence où l'on n'aperçoit, où l'on ne sent ni mouvement, ni chaleur, ni force, ni élévation? Que nous présente-t-il enfin? Quelques réflexions sur la morale, lesquelles n'ont rien qui s'élève au-dessus de la sphère d'un homme ordinaire et qui a un peu de bon sens. Quant à l'histoire, on peut dire hardiment que les Chinois sont les plus ignorants de tous les hommes. Bornés à quelques fables, dont leurs annales sont défigurées, ils ignorent absolument ce que c'est que le monde, ce que sont et ce qu'ont été les nations.

Venant ensuite aux sciences qui dépendent de l'intelligence, de la pénétration, du raisonnement, on remarquera d'abord qu'il n'y a jamais eu parmi les Chinois aucun système de physique. Jamais ils ne se sont mis à même de rendre compte des phénomènes, ni de les expliquer. Jamais ils n'ont eu parmi eux aucun traité de l'analyse des idées, c'est-à-dire de la vraie métaphysique. Quoiqu'ils aient eu quelque connaissance de l'astronomie, de l'arithmétique et de la mécanique, ils ont toujours été infiniment au-dessous du point où l'on a porté ces sciences en Europe. Avant que les missionnaires jésuites pénétrassent chez eux, les Chinois ne connaissaient rien à la statique, l'hydrostatique, l'optique, la nature de la lumière. Ils n'avaient jamais pu s'imaginer que la terre fût un globe. Ils croyaient bêtement qu'elle était plate comme une table. Qu'on juge par là des connaissances qu'ils avaient sur l'univers, sur la géographie, l'uranographie, le monde planétaire? (Du Halde, tom. II.) Enfin, ils raisonnaient sur la médecine à peu près comme sur les sciences dont nous venons de parler. (P. Le Comte.)

En quoi consistent donc les connaissances, les lumières, la littérature des Chinois? A quelques points de leurs usages, de leur jurisprudence et de leurs lois; à l'étude de leur langue, qui est si embarrassée, qu'ils sont obligés de s'y appliquer toute leur vie, et qu'il est bien rare de trouver un homme parmi eux qui la sache parfaitement.

O Voltaire, Voltaire, que vous vous faites d'honneur en nous vantant si fort vos lettrés chinois! Que vous relevez bien le déisme, et que vous encouragez bien les déistes, en leur incorporant encore vos lettrés chinois!

Venons maintenant aux beaux-arts. Qu'on ne s'attende pas à voir parmi les Chinois des Raphaël, des Michel-Ange, des Le Brun, des Delorme, des Lulli. On n'en trouvera pas plus que des Descartes, des Newton, des Copernic, des Képler. Pour les arts utiles et nécessaires, et qui sont relatifs à l'habillement, le logement, l'ameublement, il faut convenir également, et que les Chinois ont eu quelques succès, et qu'ils n'ont jamais rien su perfectionner. Ce que la nature du pays leur présentait, comme les soies, le beau grain de terre, les ingrédients pour la teinture, ils l'ont mis à profit; et leur faible génie n'y a presque rien ajouté. Pour les arts de goût, ils sont demeurés dans l'enfance, ou mêmes au-dessous.

En ce qui concerne la peinture et la sculpture, leurs plus habiles maîtres n'ont jamais égalé un élève européen de deux mois. Leurs tableaux, ou pour mieux dire, leurs barbouillages, ne valent pas les plus grossiers gothiques que nous méprisons si justement aujourd'hui. Leurs estampes et leurs dessins sont sans perspective, sans dégradation de lumières, sans un mélange intelligent de clair et d'obscur. Leurs figures ne représentent que de petits magots, dignes d'être mis en parallèle avec ceux que les enfants tracent quelquefois sur leurs cahiers. Pour leur sculpture, on ne sera pas sûrement tenté de leur appliquer cette belle pensée de Virgile : *Spirantia molliter æra.* (*Æneid.*, lib. VI.) Ceux qui ont vu leurs ridicules marmousets jugeront qu'ils ne sont pas plus habiles sculpteurs qu'habiles peintres.

Leur musique ne peut pas être plus misérable. On peut en juger par quelques airs chinois qu'on trouvera notés dans Du Halde. Ils ne connaissaient point les accords. Ils ne savaient pas même noter un air, avant qu'un missionnaire Jésuite leur en eût appris la manière, et ce fut en conséquence des lumières et des avis du missionnaire, que l'empereur Kang-hi établit une espèce d'académie de musique, il n'y a pas quatre-vingts ans.

Leur architecture n'a rien qui caractérise ni le génie, ni le goût. Le palais impérial de Pékin frappe par son immensité, et par un air de richesse; mais on n'y aperçoit absolument rien qui approche de la savante ordonnance, de la régularité, des grâces et du goût de l'architecture grecque et romaine. Elle n'approche pas même de notre beau gothique qui étonne par sa hardiesse, et qui joint souvent la légèreté la plus délicate avec une admirable solidité. C'est le jugement qu'en porte dans ses lettres un habile artiste de l'académie romaine de Saint-Luc, et qui a passé les vingt dernières années de sa vie à Pékin (16).

Puisque nous ne trouvons dans cet empire qui « subsiste avec splendeur depuis plus de quatre mille ans; » que des lueurs si faibles sur quelques sciences, et une ignorance entière sur toutes les autres; puisque ces peuples ne connaissent ni physique, ni géographie, ni histoire, ni langues, ni médecine, ni beaux-arts, apprenez-nous donc, savant historiographe Voltaire, en quoi consiste le mérite de vos lettrés et déistes chinois.

Par tout ce que nous venons de présenter dans ces deux examens, on peut juger de la croyance que mérite Voltaire dans

(16) Le F. Attiret, Jésuite.

tout ce qu'il débite avec tant d'assurance, soit sur l'antiquité de l'empire de la Chine, soit sur le mérite de ses lettrés chinois. Mais pour ne rien laisser désirer aux lecteurs, nous allons ajouter encore quelques notes fort courtes, sur quelques-uns de ses grands raisonnements et de ses fières assertions relatives aux mêmes objets.

NOTES COURTES SUR LE GRAND TEXTE DE VOLTAIRE, RELATIVEMENT A L'ANTIQUITÉ DE L'EMPIRE CHINOIS.

I. « Le corps de cet Etat subsiste avec splendeur depuis plus de quatre mille ans, sans que les lois, les mœurs, le langage, la manière de s'habiller aient souffert d'altération sensible (17). »

Sans doute que Voltaire a vu des livres, des monuments, des statues, des tableaux faits depuis quatre mille ans, et qui attestent tout cela. Il faut qu'il ait eu en cela un privilége exclusif. Aucun autre écrivain n'a été aussi privilégié que lui, aucun autre écrivain n'a eu la moindre connaissance sur tout cela.

II. « Son histoire incontestable, et la seule qui soit fondée sur des observations célestes, remonte par la chronologie la plus sûre jusqu'à une éclipse calculée 2255 ans avant notre ère vulgaire. »

Ces observations célestes, fondements de cette « histoire incontestable et de la chronologie la plus sûre (18-20), » ne faisaient guère foi auprès du savant astronome Cassini. Et si les Chinois savaient calculer les éclipses, il y a quatre mille ans, ils l'ont bien oublié depuis lors. Il n'y a pas deux cents ans qu'ils n'y entendaient rien du tout.

III. « Deux cent trente ans au delà du jour de cette éclipse, leur chronologie atteint sans interruption et par des témoignages authentiques jusqu'à l'empereur Hiao. »

Il n'y a que Voltaire qui connaisse, et qui reconnaisse l'authenticité de ces témoignages. Ils sont généralement et unanimement rejetés par tous les savants, par les plus habiles critiques, par les hommes les plus versés dans les connaissances relatives à l'empire de la Chine, et que nous avons cités dans les articles précédents. Qu'il est beau à Voltaire de tenir contre tant d'hommes si savants et si éclairés! Quelle supériorité de lumières et de génie!

IV. « L'empereur Hiao a travaillé lui-même à réformer l'astronomie, et dans un règne d'environ quatre-vingts ans, il chercha à rendre les hommes éclairés et heureux. »

C'est sous cet Hiao, disent les annales chinoises, qu'arriva ce phénomène singulier, lorsque le soleil resta dix jours de suite sur l'horizon. Ce phénomène devait furieusement déconcerter le prétendu réformateur.

Quelques critiques judicieux tirent de ce récit, tout extravagant qu'il est, des conséquences remarquables. Ils pensent que ce qui a pu y donner occasion, est le miracle de Josué, qui put être sensible jusqu'à la Chine, et qui fut ensuite grossi et exagéré, comme il arrive toujours chez les peuples stupides et ignorants. Au lieu d'un jour que le soleil s'arrêta, au commandement de Josué, les stupides Chinois en mirent jusqu'à dix.

Ces critiques pensent encore que cela prouverait combien les annales chinoises sont plus récentes qu'on ne les fait. Car premièrement cela n'a dû être écrit que longtemps après l'événement, puisqu'on y voit une si grande altération. Ensuite le miracle de Josué n'arriva que mille ou douze cents ans après le temps auquel on fixe le règne de ce prétendu Hiao. Quoi qu'il en soit, nous abandonnons cette conjecture au jugement des lecteurs.

V. « Avant Hiao on trouve encore six rois qui, selon le calcul de Newton, auront régné à peu près cent trente ans. »

Quelle justesse et quelle sagesse dans ce calcul! L'historiographe donne quatre-vingts ans de règne à son empereur Hiao, et il n'en donne que cent trente en tout aux six autres empereurs qui l'ont précédé. Les imbéciles Chinois donnent cent quinze ans de règne au seul empereur Fohi, ils en donnent en proportion un grand nombre aux cinq autres. Cela semble mieux suivre la diminution de durée de la vie des hommes, telle qu'elle arriva parmi les premiers patriarches après le déluge. C'est de là probablement que sont empruntés ces prétendus règnes si longs, et ces prétendus premiers empereurs, comme nous l'avons insinué. Le sage et éclairé Voltaire, quatre mille ans après, réforme tout cela; et après avoir donné quatre-vingts ans de règne au seul Hiao, il n'en donne qu'une vingtaine à chacun de ses six prédécesseurs.

VI. « Plus de vingt-cinq siècles avant l'ère vulgaire, les Babyloniens avaient déjà une suite d'observations astronomiques, et dès lors la Chine obéissait à un seul souverain. »

Les Babyloniens furent les premiers qui observèrent le ciel, et qui l'observèrent probablement de la même manière que nos bergers l'observent encore aujourd'hui. Ce fut là le commencement de l'astronomie. Or il est bon de remarquer que ces Babyloniens ne portèrent ainsi leurs premiers regards vers le ciel, que plus de trois siècles après celui, où Voltaire nous dit qu'ils avaient déjà une suite d'observations astronomiques. En voici la preuve incontestable.

Callisthène envoya à Aristote par ordre d'Alexandre, tout ce qu'il put découvrir chez les Babyloniens de relatif à l'astronomie. Tout ce qu'il put découvrir ne remontait qu'à dix-neuf cents ans, c'est-à-dire à deux mille deux cents et quelques années avant l'ère vulgaire, et plus d'un siècle après le déluge. Voltaire fait remonter non-seulement les premières observations, mais

(17) *Essai sur l'Hist. génér.*, chap. I.

(18-20) *Mém. de l'Acad. des Sc.*, tom. VIII.

la collection et la suite des observations babyloniennes à *plus de vingt-cinq siècles avant l'ère vulgaire.* C'est un malheur qui lui arrive souvent de n'être pas d'accord avec les auteurs les plus instruits et les plus sûrs.

VII. « Puis donc que l'empereur Hiao, qui vivait incontestablement plus de deux mille quatre cents ans avant notre ère, conquit tout le pays de la Corée, il est indubitable que son peuple était de l'antiquité la plus reculée. »

On ne sait ni quand, ni comment la province de Corée fut peuplée, ni si elle fut une colonie, ou une conquête des Chinois. Voltaire qui peut dire, comme son ami Celse : *Novi enim omnia*, aurait bien dû nous faire part de ses lumières sur cela.

VIII. « Le P. Gaubil a examiné une suite de trente-six éclipses rapportées dans les livres de Confucius, et il n'en a trouvé que deux fausses, et deux douteuses. »

Le savant Cassini n'a pas eu tant de bonté ou de lumières que le P. Gaubil. Confucius, dit-on, rapporte trente-six éclipses. Sans nous arrêter à examiner la vérité du rapport, nous disons que cela ne prouverait rien du tout. Nos paysans, sans être astronomes, pourraient bien citer autant d'éclipses qu'ils auraient vu arriver de leur temps.

IX. « Est-ce à nous à contester aux Chinois une chronologie unanimement reçue chez eux, à nous qui avons soixante systèmes pour compter les temps, et qui, ainsi, n'en avons pas un ? »

A ce bel épiphonème ne jugerait-on pas que Voltaire connaît parfaitement la chronologie chinoise, et qu'il n'ignore rien de la nôtre ? On pourrait se tromper pour l'un et l'autre point. Mais nous ne prononçons pas.

S'il y a soixante systèmes parmi nous pour compter les temps, cela prouve que parmi nous plusieurs pensent, calculent, travaillent. En pourrait-on dire autant des Chinois ? La différence des systèmes prouve qu'il se rencontre des difficultés à résoudre ; mais elle n'empêche pas les chronologistes de convenir des époques principales.

Au reste à ces soixante systèmes, on n'ajoutera pas celui de Voltaire pour le soixante-unième. Il sent trop le lettré chinois. On ne lui conseillera pas non plus de réformer dans quelque édition nouvelle ses chapitres sur la Chine ; il est trop persuadé de la faiblesse des lumières d'autrui, et de son infaillibilité. (Nonnotte, I, 105)

CHRISTIANISME. — Qu'un homme examine avec attention les religions différentes qui ont été connues et suivies dans le monde. Si dans cet examen il ne procède qu'avec le flambeau de la raison, et s'il se dépouille des préjugés que peuvent enfanter l'ignorance et les passions, il sera forcé de convenir qu'il n'y a jamais eu de religion plus auguste et plus divine, plus pure et plus propre à former aux grandes vertus, plus honorable pour l'homme et plus utile à la société, que celle que Jésus-Christ a établie sur la terre.

Cette religion avait été annoncée par une suite continuelle d'oracles et de prophéties pendant plus de deux mille ans, avant que son divin fondateur parût dans le monde. Elle ne s'est établie que par la force des prodiges les plus inconcevables, et qui en attestent de la manière la plus évidente la divinité. Enfin sa conservation et sa perpétuité, malgré les passions, la dépravation, la méchanceté de ses ennemis, a quelque chose de plus prodigieux encore.

Elle ne s'est établie sur la terre, qu'en passant par les plus redoutables épreuves que l'on puisse imaginer. Pendant trois cents ans les maîtres du monde et toutes les puissances de la terre se sont armées contre elle, et elle en a triomphé : on a inondé l'univers du sang de ses martyrs, et elle n'en est devenue que plus florissante : elle a été déchirée par des schismes et des hérésies, et elle n'a rien perdu de sa force et de sa vigueur. Mais, en parcourant les fastes du monde, on ne trouve pas qu'elle ait jamais eu à soutenir de plus redoutables attaques, que celles qu'elle éprouve de nos jours de la part du libertinage et de l'incrédulité. Son anéantissement est le grand vœu de la cabale philosophique conjurée contre elle. C'est le but que se proposent tous ces impies qui se disent philosophes, et c'est à cet objet qu'ils dirigent tous leurs efforts.

Mais le plus acharné de tous ces conjurés, c'est l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, et c'est surtout dans l'article Christianisme que son fiel, sa bile et sa haine s'exhalent avec le plus de fureur.

Pour dissiper toutes ces horreurs, rendre à la vérité tous ses droits, et présenter au lecteur un flambeau pour le diriger sûrement dans l'examen du christianisme, nous partagerons cette défense en plusieurs articles.

1° Nous présenterons le portrait et le caractère du divin législateur des Chrétiens.

2° Nous donnerons une idée juste et précise de ce qui fait le fond essentiel du christianisme.

3° Nous représenterons en peu de mots le miracle de son établissement dans le monde.

4° Nous rappellerons l'horreur des persécutions qu'il essuya de la part des puissances de la terre.

5° Afin de rendre plus sensibles la force et l'éclat de la vérité, nous développerons et nous réunirons les conséquences qui s'ensuivent naturellement des divers points qui auront été présentés.

6° Nous ferons passer sous les yeux du lecteur, le détail des mensonges, calomnies, falsifications, absurdités que l'auteur du *Dictionnaire* a réunies, et nous y donnerons des réponses claires, précises et convaincantes.

7° Nous finirons par exposer le bien qu'a fait dans le monde le christianisme, en réformant quantité d'usages et de principes contraires à ce que dictent aux hommes l'honnêteté, l'équité, l'humanité, et sur lesquels toute la sagesse philosophique n'avait rien aperçu de répréhensible, ou sur lesquels du moins elle n'avait pas osé tenter de rien réformer.

ART. I^er^ — *Portrait ou caractère de Jésus-Christ.*

Nous présentons d'abord le portrait ou caractère de l'auguste fondateur du christianisme, Jésus-Christ, parce que nous croyons que la connaissance de sa divine personne doit servir beaucoup à nous diriger dans le jugement que nous avons à porter de sa religion. Mais dès ce commencement, nous donnons hardiment le défi à tous les incrédules, philosophes, critiques, libertins, de s'inscrire en faux contre aucun des traits par lesquels nous allons le représenter.

Et d'abord tout ce qu'on a jamais dit, écrit, ou imaginé sur tous les sages les plus renommés, sur les hommes les plus vertueux, sur les législateurs les plus éclairés, doit ici disparaître. Ces législateurs, ces sages n'étaient que des hommes, et le fondateur du christianisme est un Homme-Dieu ; c'est une personne divine, la sagesse éternelle, Dieu lui-même, qui, par un prodige incompréhensible, s'est uni à la nature humaine, en sorte qu'il est en même temps véritablement Dieu et véritablement homme. On ne doit donc pas s'attendre à rien voir dans lui de purement humain ; on ne doit pas être surpris que tout soit marqué dans lui du sceau de la divinité.

On conçoit bien qu'il était de la dignité d'un envoyé aussi extraordinaire, d'être magnifiquement annoncé, et d'être désigné par des caractères qui le distinguassent de tous les autres hommes. Aussi une multitude innombrable de prophéties l'ont-elles montré au monde sous les symboles et avec les expressions les plus brillantes, bien des siècles avant qu'il y parût. Plus de dix-huit cents ans auparavant, Jacob désigne (*Gen.* XLIX) les circonstances du temps dans lequel il doit naître pour le bonheur des nations. Michée (III) nomme la ville où ce Roi-Messie doit prendre naissance. David nous fait le détail de tous ses travaux, sa gloire, ses conquêtes, son empire éternel sur toutes les nations. Isaïe (VII, XLII, XLIX, LIII), après l'avoir montré dans son éternelle divinité, annonce sa naissance miraculeuse d'une Vierge : il le représente sur la terre comme le modèle des vertus les plus parfaites ; il nous le peint instruisant les pauvres, répandant de toute part ses bienfaits, étonnant les hommes par ses miracles ; il chante déjà ses victoires sur l'idolâtrie et sur les superstitions les plus enracinées ; il le conduit jusque sur le Calvaire et nous le montre donnant son sang et sa vie pour la gloire de son Père et pour le salut du genre humain. Daniel annonce les révolutions étonnantes dont son sacrifice doit être suivi. Enfin presque tout l'Ancien Testament n'est que l'histoire anticipée de Jésus-Christ et le plus magnifique tableau de ses grandeurs.

Sa vie miraculeuse. — Aussi, dès qu'il paraît sur la terre, on s'aperçoit que tout porte dans lui l'empreinte de la divinité. Il y paraît comme le maître, l'arbitre souverain, le roi de toute la nature. Elle obéit avec respect à sa parole ; la mer s'affermit sous ses pas, les maladies s'enfuient à son commandement, la mort et l'enfer rendent les proies qu'ils avaient dévorées ; il pénètre les pensées les plus secrètes, il voit dans l'avenir avec la même clarté qu'il voit le présent ; et tous ces prodiges si propres à frapper et à étonner, il les opère en maître de la nature même ; ils ne lui coûtent pas plus que coûtent aux autres hommes les actions les plus ordinaires, ou les mouvements les plus naturels ; on voit qu'ils coulent d'une source véritablement divine.

Il meurt par le supplice de la croix, parce qu'il s'est donné volontairement pour la dernière victime qui, par son immolation, devait satisfaire à la justice divine, et racheter le monde. Mais les prodiges les plus extraordinaires attestent que c'est un Homme-Dieu qui meurt. Le soleil, privé de sa lumière, laisse la terre pendant trois heures dans d'épaisses ténèbres ; des tombeaux, par un prodige dont on n'avait point encore eu d'exemple, s'ouvrent d'eux-mêmes, et ceux qui y étaient renfermés se montrent dans la Judée ; la montagne sur laquelle se consomme cet étonnant sacrifice, se fend et se brise. On met au tombeau l'Homme-Dieu mort ; on environne ce tombeau de gardes. Mais ces gardes deviennent les premiers témoins de la puissance divine, par laquelle il se rend la vie à lui-même. Il ressuscite au troisième jour, ainsi qu'il l'avait annoncé, et au bout de quarante jours, il monte au ciel en présence de cinq cents de ses disciples, après leur avoir donné ses dernières leçons et ses derniers ordres pour l'établissement de sa religion.

Son cœur. — Après l'avoir montré dans sa puissance miraculeuse, quel portrait ferons-nous de son cœur? Quelle bonté, quelle tendresse, quelle générosité! Le détail de toute sa vie et de toutes ses actions n'est que le détail de ses bienfaits, et un enchaînement continuel des preuves de son amour. Il est toujours attendri à la vue de ceux qui souffrent, et son attendrissement ne se borne jamais à une compassion stérile. Voir des malheureux, des affligés, des égarés, et les soulager, les consoler, les remettre dans le bon chemin, ce n'est qu'une même chose avec lui. Quelle tendresse pour les âmes vertueuses! Quelle charité pour attirer et gagner les pécheurs, et quelle facilité à leur pardonner! Quel attendrissement et quelle compassion sur les châtiments que l'obstinée Jérusalem doit subir en punition de son aveuglement et de ses crimes!

Mais pour connaître parfaitement toute la beauté de son cœur, qu'on lise ce dernier discours qu'il fit à ses apôtres la veille de sa mort, et que l'on peut regarder comme le testament de son amour. En leur adressant la parole, il semble oublier qu'il est leur Maître et leur Dieu. Il ne leur parle qu'en frère et en ami, mais en ami dont toute la satisfaction et la joie est de donner sa vie et son sang pour eux, et de pouvoir leur faire part de son bonheur, de sa gloire et, en quelque manière, de tous les apanages de sa Divinité. L'unique avantage qu'il a encore sur eux, c'est d'être le principe de tout leur bien, comme son unique désir est de leur en faire autant que leur qualité de simples créatures les rend capables d'en recevoir. Non ce n'est pas ainsi que des hommes peuvent penser, sentir et s'exprimer. Ici, tout est au-dessus de l'homme, tout est divin.

Ses vertus. — Comment pourrons-nous ensuite représenter ses vertus ? Les plus sublimes, les plus héroïques, les plus pures se trouvent toutes réunies dans lui, et avec un éclat qui est unique. Vertus véritablement pures. Il ne se recherche jamais en rien. Quoiqu'il soit le Fils unique de Dieu, le roi du ciel et de la terre, et qu'en cette qualité tous les hommages de louanges, de respect, d'obéissance et d'amour lui soient essentiellement dus, il ne rapporte cependant jamais rien ni à sa gloire, ni à sa propre satisfaction, ni à son intérêt. Sorti du sein de Dieu, il est trop élevé au-dessus des hommes, pour être sensible à ce qui toucherait des hommes. Aussi nous dit-il que son unique plaisir est de faire la volonté de son Père, et qu'il n'a d'autre soin que de procurer la gloire de celui l'a envoyé. (*Joan.* v, 30; VIII, 29.)

Quelle modération, quelle douceur envers ceux qui le maltraitent, ou qui le chargent d'injures et de reproches ! Quelle sagesse dans ses réponses aux questions insidieuses de ses ennemis ! Qu'on en juge par celles qu'il fit à ceux qui l'interrogèrent sur le tribut à payer à César, sur la loi du divorce, sur le traitement à faire à la femme adultère, sur l'autorité de sa mission, sur le sort dans l'autre vie d'une femme qui aurait eu plusieurs maris en celle-ci. (*Matth.* XXI, XXII, XIX ; *Joan.* VIII.) L'Evangile est tout rempli de ces réponses, où l'on voit une sagesse, une modestie, une finesse, un lumineux que l'on ne pouvait pas attendre des hommes, et qui démontrent bien que celui qui les faisait était quelque chose de plus qu'un homme, et qu'il y avait dans lui quelque chose de divin.

De quelles expressions faudra-t-il nous servir pour caractériser sa patience dans les tourments, les opprobres, les outrages par lesquels il termine sa vie sur la terre, et consomme, en mourant, le grand ouvrage de la rédemption de l'univers ? Au milieu de ces tourments et de ces outrages, il ne lui échappe rien qui annonce ou l'abattement d'une âme qui succombe, ou les efforts d'une âme qui, par fierté ou par désespoir, se raidit contre des souffrances inévitables. Il souffre en victime résignée et soumise, mais en même temps libre, et qui veut nous apprendre jusqu'où doit aller le respect pour les ordres de Dieu, l'amour pour la vertu. Non, ce n'est pas ainsi que souffrent et meurent des hommes ; et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître que Jésus-Christ souffre et meurt en Homme-Dieu.

En voyant tous ces traits réunis dans la personne du fondateur du christianisme, prophéties brillantes qui l'annoncent, vie toute miraculeuse, vertus admirables, morale la plus pure, exemples si instructifs, enseignements tout divins, peut-on regarder Jésus-Christ comme un homme seulement ? Peut-on s'empêcher de reconnaître qu'il est véritablement Dieu et Fils de Dieu, comme il l'a toujours annoncé ? Et s'il est véritablement Dieu, comment doit-on regarder la religion qu'il a donnée à la terre ? S'il est véritablement Dieu, ne doit-on pas être saisi d'horreur en entendant et en lisant les blasphèmes dont les détestables ouvrages de nos philosophes sont remplis contre sa personne et contre son auguste religion ?

Le mahométans frémiraient s'ils entendaient chez eux parler de Jésus-Christ comme en parlent parmi nous ces apostats philosophes. Les infidèles pourraient servir de règle et de modèle aux Chrétiens même les plus zélés dans la manière de penser et de parler de notre divin législateur. Voici comment s'exprime Mahomet lui-même : « O Marie ! Dieu vous a élevée, purifiée et très-particulièrement choisie entre toutes les femmes du monde. » (*Alcor.*, c. 3.) « Le Fils de Marie est le Messie, l'envoyé de Dieu, son Verbe, sa parole, et le même Jésus est Esprit procédant de Dieu même. » (*Ibid.*, c. *Ness.*) « Nous avons donné » c'est Dieu lui-même qui parle « à Jésus fils de Marie des caractères évidents, et nous l'avons assisté et fortifié du Saint-Esprit. » (*Ibid.*, c. 2.)

Les interprètes de l'Alcoran en paraphrasant ce passage, attribuent à Jésus-Christ tous les caractères qui ne peuvent convenir qu'à la Divinité. Ces caractères sont la connaissance des choses cachées, le pouvoir de ressusciter les morts, et de faire les plus grands miracles, l'esprit de sainteté, la puissance de l'Evangile d'où se tire la vie de l'âme, et le renouvellement du cœur. (*Bibl. orient.*, article *Issa Ebn. Miriam.*)

Enfin les plus fervents parmi les Chrétiens n'ont jamais été remplis d'un enthousiasme plus ardent, et n'ont jamais parlé de Jésus-Christ d'une manière plus sublime que le fait un poëte persan, qui lui adresse ces vers traduits par M. d'Herbelot.

« Le cœur de l'homme affligé tire toute sa consolation de vos paroles.

« L'âme reprend sa vie et sa vigueur en entendant seulement prononcer votre nom.

« Si jamais l'esprit de l'homme peut s'élever à la contemplation des mystères de la Divinité.

« C'est de vous qu'il tire ses lumières pour

les connaître, et c'est vous qui lui donnez l'attrait dont il est pénétré. »

Ce n'est pas ainsi qu'ont pensé de Jésus-Christ les détestables auteurs du poëme de *La pucelle*, des *Pensées philosophiques*, du livre *Des mœurs*, du *Militaire philosophe*, et une infinité d'autres qui ne font que répéter les blasphèmes des premiers. C'est à un philosophe chrétien à les confondre; et c'est à ceux à qui Dieu a confié le glaive à les punir.

ART. II.— *Précis de ce qui fait le fond essentiel de la religion de Jésus-Christ.*

La vie éternelle c'est de vous connaître, vous qui êtes le seul vrai Dieu, et Jésus-Christ, qui est votre envoyé. (*Joan.* XVII, 3.) Ainsi parlait Jésus-Christ à son Père, et par ces paroles il nous présente presque tout ce qui fait le fond de la religion pour le dogme, comme il nous présente presque tout ce qui fait le fond de la religion pour la morale, par les huit béatitudes dont nous parlerons dans la suite de cet article.

En conséquence de ces paroles de Jésus-Christ, on ne reconnaît dans le christianisme qu'un seul Dieu, qui est le Créateur de l'univers, et de tout ce qu'il renferme. Mais ce Dieu nécessairement et essentiellement unique subsiste en trois personnes, qui sont le Père, le Fils et le Saint-Esprit comme nous l'expliquons à l'article TRINITÉ. C'est sur la seconde personne, sur le Fils, le Verbe incarné, lequel nous connaissons sous le nom de Jésus-Christ, qu'est appuyée toute la religion chrétienne. C'est lui qui, étant véritablement Dieu et homme tout à la fois, met l'alliance la plus intime entre Dieu et la nature humaine ; et c'est de cette alliance que coulent comme des conséquences naturelles et nécessaires, les dogmes les plus intéressants et les plus instructifs du christianisme, et ceux qui caractérisent mieux cette religion, et qui l'élèvent infiniment au-dessus de toutes les autres.

Nous croyons donc que notre divin législateur est né d'une Vierge très-pure, parce qu'en qualité de Fils de Dieu il ne pouvait point avoir de père parmi les hommes, et que, pour être homme comme nous, il devait tirer son origine d'une mère, et être formé dans son sein. Or cette formation singulière de l'humanité de Jésus-Christ unie à la divinité se fit par la vertu du Tout-Puissant, qui donna à la vierge Marie cette miraculeuse fécondité.

Nous croyons que cet Homme-Dieu a souffert la mort, parce qu'il avait accepté volontairement la charge d'être, par l'immolation de son adorable humanité, le réparateur du péché et le rédempteur du genre humain.

Nous croyons qu'il est ressuscité le troisième jour depuis sa mort, comme il l'avait prédit, et comme les prophètes l'avaient annoncé ; parce qu'il était impossible qu'il restât dans le tombeau, devant être jusqu'à la fin du monde auprès de son Père le médiateur des hommes, leur avocat, leur pontife éternel.

Nous croyons qu'il est monté au ciel quarante jours après sa glorieuse résurrection; parce qu'ayant rempli tout l'objet de sa venue en ce monde, il devait retourner dans le sein de son Père, et dans le séjour de la gloire, qui lui était dû en récompense de ses travaux.

Nous croyons qu'avant de monter au ciel il a instruit ses apôtres de tout ce qui concerne l'établissement de l'Eglise, laquelle nous devons écouter avec docilité, à laquelle nous devons obéir avec respect, sous peine d'être regardés comme des membres retranchés, d'être traités comme des pécheurs privés des priviléges et des fruits de la divine adoption.

Nous croyons que nous ressusciterons tous à la fin du monde, et que nous serons jugés par Jésus-Christ lui-même, qui décidera sur nos œuvres, si nous sommes dignes des récompenses ou des peines éternelles.

Nous croyons que cet Homme-Dieu, Jésus-Christ, est l'âme de toute la religion, qu'il est le principe de tout, pour le mérite et pour les récompenses, parce que nous ne pouvons rien faire, si nous ne sommes aidés de sa grâce; parce que nous ne pouvons rien espérer que sur ses mérites, parce que les sacrements qu'il a établis dans l'Eglise pour nous communiquer ses grâces, sont le fruit de sa passion et de sa mort, parce que nous sommes par l'adoption divine entés sur lui, et unis à lui, comme le rejeton de la vigne est uni au cep de la vigne, et qu'il nous donne la vie, comme le cep la donne au rejeton.

Tel est le précis des dogmes qui font l'essentiel du christianisme ; et l'on ne trouvera certainement rien en tout ce que nous venons de présenter qui ne soit digne de Dieu. De même on ne trouvera rien qui ne soit digne de l'homme, avantageux et honorable à l'homme dans ce qui lui est prescrit pour la morale.

La morale chrétienne n'est autre chose que la loi naturelle que Dieu a déjà gravée dans le cœur de l'homme, mais que Jésus-Christ nous a plus clairement encore développée, en nous proposant en même temps des moyens pour y être plus sûrement et plus constamment fidèles. Pour se faire une idée juste de cette morale, il faut y distinguer nécessairement deux choses, ce qui est de précepte et d'obligation, et ce qui est de conseil et de perfection. Les préceptes nous présentent les devoirs que la nature elle-même nous prescrit, et qui sont absolument indispensables. Les conseils nous proposent ce qu'il y a de plus généreux et de plus héroïque dans la vertu ; mais ce ne sont que des invitations aux grandes âmes, et non pas des devoirs pour tous les hommes.

Les préceptes sont renfermés dans le Décalogue, ou les dix commandements de la loi, et il n'est personne qui ne soit obligé de convenir qu'ils sont infiniment sages, justes et absolument nécessaires pour le bon ordre et pour le bonheur de toute so-

ciété. Pour les conseils, ils ne sont, ainsi que nous venons de l'annoncer, que pour ces âmes généreuses, qui, enflammées par les exemples du divin Législateur, s'élèvent au-dessus de tout, sacrifient tout, passions, plaisirs, intérêts humains, et qui se proposent de vivre sur la terre comme les immortels vivent dans les cieux.

Les heureux fruits de la morale chrétienne nous sont présentés de la manière la plus engageante dans les béatitudes évangéliques. On ne trouvera certainement point de maximes plus pures, plus belles et plus vraies que celles que nous y donne Jésus-Christ.

Heureux, nous dit-il, ceux qui sont humbles et modestes dans leur manière de penser; c'est là ce qui leur assurera le royaume des cieux.

Heureux ceux dont la douceur fait le caractère; c'est là ce qui leur gagnera tous les cœurs.

Heureux ceux qui souffrent avec résignation; c'est là ce qui leur attirera les consolations du Père céleste.

Heureux ceux qui aiment la paix, l'union, la concorde; parce qu'ils seront regardés comme les vrais enfants de Dieu.

Heureux ceux qui soupirent après la justice, la vertu, la sainteté, parce que Dieu remplira leurs saints désirs.

Heureux ceux qui, touchés des maux de leurs frères, sont généreux à les soulager; parce qu'ils retrouveront les mêmes sentiments dans le cœur de Dieu à leur égard.

Heureux ceux dont l'âme est pure et innocente; la connaissance des divines perfections sera la récompense de leur innocence et de leur pureté.

Heureux ceux qui souffrent courageusement la persécution pour la défense de la vertu et de la sainteté; parce qu'ils s'assurent par là le royaume des cieux. (*Matth.* v, 3 et seq.)

Qu'on recherche, qu'on parcoure, qu'on étudie tous les philosophes et législateurs les plus vantés, qu'y trouvera-t-on qui approche de la beauté, de la sainteté, de la sublime sagesse de ces maximes de Jésus-Christ; et quels hommes que ceux qui seraient formés par ces maximes, et qui ne régleraient leur conduite que par ces divines leçons!

Art. III — *Etablissement du christianisme dans le monde.*

L'établissement du christianisme dans le monde est un de ces prodiges dont l'événement seul peut attester la possibilité et la vérité. La grandeur de l'entreprise, et la faiblesse des moyens employés pour la faire réussir, semblaient en rendre l'exécution absolument impossible; et l'étendue des succès, malgré les obstacles les plus insurmontables, nous jette dans l'étonnement, et nous force à y reconnaître nécessairement la main de Dieu.

Grandeur de l'entreprise. — Quel était en effet l'objet de cette entreprise? C'était 1° de convaincre d'aveuglement et de folie des hommes qui se croyaient fort éclairés. 2° De faire quitter des religions douces et commodes, et qui ne gênaient aucune passion, pour en faire embrasser une qui est l'ennemie de toutes les passions, et qui semble n'être appliquée qu'à les combattre, les réprimer et les contraindre. 3° De faire recevoir, comme des vérités incontestables, les dogmes les plus inconcevables, et dont les conséquences sont les plus effrayantes, et de les faire recevoir par des hommes ennemis de toute contrainte dans la manière de penser. 4° De détruire des cultes que leur ancienneté rendait respectables, de renverser des temples que l'autorité publique et les princes avaient fait élever; d'abattre des idoles qu'on s'était accoutumé à regarder avec vénération. 5° Enfin de faire regarder comme superstition détestable, extravagante, criminelle, ce qu'on avait auparavant pratiqué ou respecté par religion. Telle était la révolution qui devait se faire dans les esprits, dans les villes, dans les royaumes et dans les empires, par l'établissement du christianisme.

Faiblesse des moyens. — Et qui sont ceux par qui doit se faire cette étonnante révolution? Ce sont douze hommes simples, ignorants, très-pauvres, dénués de tout secours, de tous moyens, de tout appui. Ce sont eux qui doivent dessiller les yeux aux superstitieux, ramener aux bonnes mœurs les débauchés, inspirer l'humilité aux philosophes et aux savants, se faire écouter et respecter par les puissances du monde, détruire les anciennes religions, et faire recevoir celle d'un homme qui avait été condamné depuis peu à une mort honteuse dans la ville de Jérusalem.

Mais comment s'y prennent-ils pour opérer un changement si difficile et si prodigieux? Ils étonnent d'abord le monde par le spectacle tout nouveau de leurs vertus; vertus les plus sublimes et les plus pures; vertus qui n'avaient point encore été connues, et encore moins pratiquées; vertus si parfaites, qu'on n'aurait pas cru que l'homme en fût capable. Ils mettent en pratique toutes ces maximes admirables que leur a enseignées leur Maître Jésus-Christ, et c'est en son nom qu'ils annoncent *la bonne nouvelle* du royaume des cieux, et la rémission des péchés pour ceux qui croiront en lui et qui embrasseront sa doctrine. Qu'attendent-ils, que demandent-ils pour récompense de leurs soins et de leurs travaux? Rien autre chose que la consolation de voir ceux qu'ils instruisent, devenir les disciples de Jésus-Christ et les imitateurs de ses vertus. Ils ne voient rien dans le monde qui soit digne de leurs désirs. Sanctifier le genre humain, et mourir victimes de leur zèle, voilà toute leur ambition.

Prodige des succès. — Maintenant comment ces hommes extraordinaires furent-ils écoutés, et quels furent leurs succès? Ils furent tels qu'on devait les attendre d'hommes qui sont envoyés de Dieu, remplis du

Saint-Esprit, et supérieurs à toutes les craintes, les désirs, les intérêts humains.

Après s'être partagé l'univers entre eux, ils se séparent, et vont annoncer la nouvelle religion chacun dans les régions qui leur sont échues. Le nom de Jésus-Christ retentit en même temps dans presque toute l'étendue de l'empire romain, et au delà même de l'empire romain. Saint Pierre, le premier et le chef de ces hommes généreux, fait mention dans une de ses Epîtres (*I Petr.* i), des Eglises chrétiennes qui étaient déjà établies dans le royaume de Pont, de Cappadoce, de Galatie, de Bythinie et de la grande province d'Asie. Saint Jacques gouverne l'Eglise de Judée; saint Marc établit celles d'Egypte; saint Barnabé en forme un grand nombre dans l'île de Chypre; saint Paul parle, dans ses épîtres, des Eglises répandues dans la Grèce, la Cilicie, la Syrie, l'Arabie: il annonce (*Rom.* xv, 28) le projet qu'il a de passer jusqu'en Espagne: il félicite les Chrétiens de Rome de ce que leur foi est déjà annoncée par toute la terre. La tradition nous apprend que les apôtres Thomas et Barthélemy pénétrèrent jusque dans les Indes, la Perse et la Bactriane. Enfin il est prouvé par des monuments authentiques qu'il n'y avait presque aucune partie du monde connu, où, du temps des apôtres même, le nom de Jésus-Christ ne fût déjà révéré et adoré.

Ces Eglises ne furent pas d'abord bien nombreuses; mais elles s'augmentèrent et s'accrurent avec une rapidité qu'on ne pouvait regarder que comme un prodige. Pline, qui vivait dans le 1er siècle de l'Eglise, dit que le christianisme était déjà répandu non-seulement dans les villes, mais dans les villages et dans les campagnes; qu'il avait été embrassé par un très-grand nombre de personnes de tout âge, de tout état, de toute condition; que les temples des idoles étaient abandonnés, et qu'on trouvait peu de personnes qui vinssent encore offrir des victimes aux dieux : *Multi enim omnis ætatis, omnis ordinis, utriusque sexus etiam vocantur in periculum. Neque enim civitates tantum, sed vicos etiam atque agros superstitionis istius contagio pervagata est. Certe satis constat prope jam desolata templa cœpisse celebrari, et sacra solemnia diu intermissa repeti, passimque venire victimas, quarum adhuc rarissimus emptor inveniebatur.* (Plin., *Epist.*, lib. x.) Tel était le compte qu'un magistrat païen rendait à l'empereur des progrès du christianisme. Marc-Aurèle (*Apud Justin.*), dans sa lettre au sénat, nous instruit du grand nombre de Chrétiens qu'il y avait dans les armées romaines. « Environné, dit-il, par une multitude innombrable de barbares, et resserré dans des gorges, je fis venir ceux que nous appelons Chrétiens, et je fus étonné du grand nombre qui s'en trouva parmi nos soldats. »

Mais rien ne nous fait mieux connaître le prodigieux accroissement du christianisme que ce que Tertullien (*Apol.*, c. 37) représente au même sénat dans la belle apologie qu'il lui adresse pour les Chrétiens : « Ce sont les Chrétiens qui remplissent aujourd'hui vos villes, vos îles, vos colonies, vos assemblées, vos camps, vos tribus, vos décuries, vos places. Si cette multitude de sujets vous abandonnait aujourd'hui, votre puissance serait comme anéantie par cette perte. Il vous resterait plus d'ennemis que de citoyens, Le nombre de vos ennemis n'est moins considérable, que parce que presque tous les citoyens sont maintenant Chrétiens. »

Pour mieux sentir encore le prodige de cette étonnante révolution opérée par l'établissement du christianisme, il sera bon de faire attention aux mœurs qui régnaient alors dans le monde, et aux mœurs nouvelles que le christianisme y introduisit.

Obstacles surmontés. — Les lumières de la raison n'étaient pas entièrement éteintes parmi les hommes, mais on ne se servait guère de ce flambeau. L'habitude du vice était si générale, qu'elle avait ôté au vice même toute son horreur; les passions les plus honteuses étaient devenues si fortes, qu'on ne soupçonnait pas de crime, et qu'on regardait même comme licite et innocent tout ce qu'elles inspiraient ou demandaient.

Les injustices et les autres crimes contraires à la société, quelque condamnés qu'ils fussent par la raison, n'étaient guère arrêtés que par la force des lois. Il restait bien quelques lueurs des principes de vertu, et quelques sages les rappelaient bien quelquefois dans leurs écrits. Mais ces principes étaient assez inefficaces : on convenait de leur beauté; mais on aimait mieux vivre à la manière des dieux impudiques, voleurs, colères, vindicatifs, que l'on adorait, que selon les sages préceptes des Socrate et des Platon, que l'on se contentait d'admirer.

Mais quand le christianisme commença à paraître sur la terre, alors on y vit paraître en même temps ces belles vertus, qu'on aurait cru bien plus admirables que praticables : l'innocence des mœurs, la chasteté, la pudeur, le mépris des richesses, la fuite de toutes les voluptés, l'amour de la justice envers tout le monde, la patience à souffrir sans récrimination et sans plainte. Alors on vit des hommes admirables et irréprochables en tout, et dans qui on ne trouvait rien à condamner que leur constance inébranlable à s'éloigner du culte public des dieux. Ce sont les païens mêmes qui nous en fournissent les preuves les plus incontestables, et auxquelles la philosophie ne peut rien absolument répliquer.

Pline (*Epist.*, lib. x) mande à Trajan que tout ce qu'il a pu découvrir sur les Chrétiens, « c'est qu'ils s'engagent par serment à ne commettre jamais ni vols, ni adultères, ni brigandages, à ne manquer jamais à leur parole, à ne jamais nier un dépôt confié; c'est que dans leurs assemblées, qu'ils ont coutume de tenir avant le jour, ils chantent les louanges du Christ, qui est leur Dieu, et qu'ils finissent par un repas simple et

innocent. » Les reproches du bouillant Cécilius dans Minucius Félix, renferment un témoignage aussi glorieux aux Chrétiens que celui de Pline. « Toujours craintifs et scrupuleux, leur dit-il, vous vous privez des divertissements honnêtes, vous n'allez point aux spectacles, vous n'assistez point aux fêtes qui se donnent, on ne vous voit point dans les festins publics ; par l'espérance vaine d'une résurrection à venir, vous renoncez aux douceurs de la vie présente. » Le fameux apostat Julien ne peut pas s'empêcher de reconnaître la généreuse charité des Chrétiens à soulager les malheureux de quelque religion qu'ils soient ; à faire part de leurs biens à tous ceux qui sont dans le besoin, et il avoue qu'ils courent à la mort avec la même allégresse, que les abeilles volent à leur ruche. Enfin on peut dire que l'établissement du christianisme fut l'époque de la révolution la plus surprenante dans les mœurs, de la cessation des vices les plus odieux et les plus contraires à la raison et à l'humanité, et de la naissance des plus pures et des plus admirables vertus dans l'univers.

On sent bien qu'une révolution aussi surprenante, et un changement aussi prodigieux ne pouvait être l'ouvrage que de Dieu même ; et c'est ce que le grand Apôtre nous représente de la manière la plus sublime et la plus lumineuse dans sa *I^re^ Epître aux Corinthiens* (I, 2). C'est là qu'il nous fait voir que l'établissement de la religion devait être nécessairement fondé sur la destruction des passions de l'homme; que cette destruction des passions ne pouvait s'opérer que par le mystère de la croix ; que ce mystère renferme tous les trésors de la sagesse et de la puissance divine ; que cette sagesse et cette puissance ont été le principe de ces vertus sublimes qui ont étonné l'univers, et de ce courage invincible qui a résisté à trois siècles des plus sanglantes et des plus barbares persécutions; qui a lassé les persécuteurs eux-mêmes ; qui les a forcés enfin de renoncer au dessein d'arrêter et d'empêcher l'établissement de la religion de Jésus-Christ, comme nous allons le faire voir dans l'article suivant.

ART. IV. — *Horreurs des persécutions contre les Chrétiens.*

Comme il n'y a rien dans la religion chrétienne qui puisse blesser les droits, ou qui soit contraire aux devoirs de la société, et que les Romains étaient assez en usage de ne point gêner les peuples sur leur religion, il y a toujours lieu d'être surpris qu'ils aient excité des persécutions aussi injustes, aussi cruelles, aussi opiniâtres, que celles qu'a essuyées de leur part le christianisme, et que ce ne soit qu'après avoir vu couler inutilement des fleuves de sang pendant trois siècles, qu'on a enfin accordé la paix au nom chrétien.

Pour ne rien laisser à désirer au lecteur sur un point si important, et pour confondre entièrement les raisonneurs et les incrédules, nous nous attacherons 1° à découvrir les véritables causes de ces persécutions; 2° nous ferons voir jusqu'à quel excès de cruautés et de fureur elles ont été portées; et de là on sera dans la nécessité de conclure que jamais cause ne fut plus juste et plus sainte que celle pour laquelle souffrirent les Chrétiens, et qu'il n'y avait que Dieu qui pût leur inspirer un courage aussi invincible, une constance aussi universelle et une force aussi supérieure à toutes celles que la nature et les plus grands intérêts humains auraient jamais pu donner.

Véritables causes des persécutions. — Le seul crime des Chrétiens fut leur religion. L'unique cause des persécutions qu'ils essuyèrent fut leur fermeté courageuse à refuser d'adorer les dieux de l'empire, et à ne vouloir reconnaître d'autre Dieu que le Créateur du ciel et de la terre. Il n'est rien de mieux prouvé par les édits des empereurs, et par les actes proconsulaires ou procédures, et sentences prononcées contre les martyrs.

En remontant depuis les édits de Dioclétien et de Maximien, lesquels furent ensuite adoptés par Galère et par Maximin, en remontant de ces édits jusqu'à Domitien et à Néron, on trouve que le refus d'adorer les dieux de l'empire, était toujours le point sur lequel était appuyée la condamnation des Chrétiens. Maximin dit que « les empereurs s'étaient appliqués à remettre dans le bon chemin ceux qui s'en étaient écartés, et à les obliger à adorer les dieux de l'empire, mais que les Chrétiens se précipitaient d'eux-mêmes avec une témérité aveugle dans les derniers périls, et que rien ne pouvait vaincre leur obstination.» (*Ad Sab. Epist. apud Euseb.*) Il s'exprime en un autre endroit en ces termes : « Nos prédécesseurs Dioclétien et Maximien voyant que presque tout le monde renonçait au culte des dieux pour se faire Chrétien, ordonnèrent avec grande justice que ceux qui auraient quitté leur religion, seraient contraints par les supplices à la reprendre, » etc. Ces édits de Dioclétien et de Maximien, dont parle Maximin, avaient été publiés en 303; on en trouve la substance dans Eusèbe de Césarée (*Hist.*, l. VIII); et l'auteur du livre *De mortibus persecutorum*, la représente ainsi : « On donna un édit par lequel les Chrétiens étaient privés de toute dignité, étaient condamnés aux tortures, et ne devaient pas être reçus à aucune plainte en justice pour insultes à eux faites, pour biens injustement usurpés, pour attentats commis contre l'honneur de leurs femmes. » Cet édit fut aussitôt suivi d'un autre encore plus violent, et qui inonda de sang tout l'empire.

Cinquante ans auparavant, l'empereur Valérien avait déjà ordonné que « les évêques, les prêtres, les diacres fussent punis de mort ; que les sénateurs, les chevaliers romains, les hommes de qualité qui se feraient Chrétiens, fussent dépouillés de leurs biens et de leur dignité; et que si, après cela, ils persévéraient dans leur attachement

à la religion chrétienne, ils fussent condamnés à mort. » (S. Cypr., epist. 82.) Cet édit expliquait ensuite les différents genres de peines contre les autres Chrétiens.

Nous avons quantité d'Actes des martyrs sous l'empereur Dèce (*Vid.* Ruinart), lesquels sont des instructions de procès, et des interrogatoires tirés des greffes publics, où l'on voit toujours les Chrétiens condamnés pour leur religion.

Le monstre Maximin qui fut l'horreur du sénat, des armées et de tout l'empire par sa barbarie et sa cruauté, ne les épargna point (21). Spartien, l'historien de Sévère, nous apprend que cet empereur défendit sous de grièves peines qu'on embrassât le christianisme.

La fameuse lettre de Pline à Trajan et la réponse de cet empereur nous apprennent qu'on ne poursuivait les Chrétiens pour aucun autre crime, que pour leur attachement à leur religion. Brutius, Dion, Cassius et d'autres auteurs païens nous fournissent des détails de la persécution sous Domitien; et l'on trouve dans Tacite et Suétone, une partie de ce qui se passa sous celle de Néron.

Il est donc démontré que les Chrétiens ont été persécutés pour leur religion ; que cette religion faisait tout leur crime ; que ces persécutions ont duré près de trois cents ans, avec quelques intervalles néanmoins de temps en temps. Voyons maintenant quelles en ont été les horreurs, les barbaries et les incroyables cruautés, afin qu'il ne manque rien à cette belle preuve de la divinité de la religion chrétienne.

Horreurs des persécutions. — Dans ces premiers, et en même temps dans ces beaux siècles qui virent naître le christianisme, chaque fidèle pouvait se regarder comme une victime qui devait un jour être menée à l'autel; et en prenant le nom de Chrétien, il fallait être déterminé à porter sa tête sur un échafaud, et à expirer dans les tourments. On ne devait pas s'attendre à autre chose, en voyant les horribles et effrayantes cruautés qu'on exerçait sur ceux qui avaient embrassé cette religion. L'empereur Néron, ce monstre dont le nom présente d'abord l'idée de toutes les infamies et de tous les crimes, fut le premier qui persécuta les Chrétiens. Voici comment Tacite (*Annal.*, lib. xv) nous peint les horribles tourments qu'il leur fit subir. « Il fit périr par les supplices les plus recherchés ceux qui professaient la religion chrétienne, dont l'auteur est Christ, que Ponce-Pilate, gouverneur de Judée, condamna à mort sous l'empire de Tibère. On saisit d'abord ceux qui s'avouaient Chrétiens, et par leurs déclarations on en découvrit une prodigieuse multitude d'autres qui l'étaient également. En les faisant périr, on se faisait encore un jeu barbare des cruautés qu'on exerçait contre eux. Les uns couverts de peaux de bêtes sauvages étaient exposés aux chiens, pour en être déchirés; les autres étaient attachés à des croix et à des poteaux, ou bien ils étaient enduits et préparés de telle manière, qu'ils fussent tout enflammés, et pussent servir de lumière pendant la nuit. » Un autre auteur païen (Juven., *Com.*) nous apprend que Néron, dans cet horrible spectacle qu'il donna, faisait enduire de cire ceux qu'il avait condamnés, afin qu'ils fussent pour les spectateurs des flambeaux vivants, et qu'il leur avait fait enfoncer un pieu sous le menton pour leur faire tenir la tête droite, tandis qu'ils brûlaient. Tel fut le prélude des persécutions chrétiennes, et tel en fut le premier auteur.

Les barbaries ne furent pas moins affreuses sous les autres persécuteurs. Les grils ardents, les roues armées de lames tranchantes, les ongles de fer, les dents des bêtes féroces, les chevalets, les bûchers, c'est là ce qui était préparé dans la plupart des villes pour les Chrétiens. Tertullien nous apprend qu'on leur donnait le nom de *Sarmentarii* et de *Semaxii*, c'est-à-dire *de gens à sarment*, *de gens à pieux*, parce qu'on employait des sarments pour les brûler à feu lent, ou qu'on les empalait tout vivants, pour leur faire souffrir encore en cet état de nouveaux supplices. Souvent, après les avoir tourmentés sur le chevalet, et leur avoir déchiré le corps jusqu'à découvrir les entrailles avec des ongles et des peignes de fer, on y appliquait encore le feu, on répandait du sel sur leurs plaies, on les arrosait d'eau ou d'huile bouillante, pour augmenter les douleurs, sans avancer le moment de la mort. On ne peut pas lire sans frémissement et sans horreur les actes authentiques de la plupart de nos martyrs. (*Vid. passim apud Ruinart.*)

La lettre de l'Eglise de Lyon aux Eglises d'Asie (Euseb., *Hist.*), dans laquelle elle leur rend compte des combats qu'elle a soutenus de la part des païens, est un monument frappant et des excès inconcevables de la cruauté païenne, et de la force invincible des martyrs de Jésus-Christ. On voit d'une part une multitude d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards de l'un et l'autre sexe, dont le seul crime est le nom de Chrétien; de l'autre on voit des magistrats, des bourreaux, un grand peuple tout idolâtre, dont le nom seul de Chrétien allume la fureur, et qui se prépare avec joie à repaître ses yeux cruels des tourments qu'on va leur faire souffrir. On voit une fille délicate passer plusieurs jours de suite par divers genres de tortures; un saint Attale n'avait d'autre siége qu'une chaise de fer ardent, et posée au milieu d'un grand brasier; une multitude de victimes si grande que le sang coule par ruisseaux dans les rues de Lyon, comme les monuments publics l'attestent encore aujourd'hui. Ailleurs la barbarie des persécuteurs imagine des épreuves d'un genre tout différent. On plie avec effort des branches d'arbres, on y atta-

(21) Firmil., *Epist.*, apud Cypr

che les Chrétiens par divers membres, afin que les arbres se remettant dans leur premier état par le ressort naturel, les martyrs en fussent démembrés et écartelés. D'autres sont cloués par un seul membre à des poteaux, et on les y laisse jusqu'à ce qu'ils expirent. On suspend des femmes chrétiennes à des arbres par un pied, pour donner un spectacle qui outrage également l'humanité et la pudeur. On plonge des martyrs lentement dans l'huile bouillante, comme sainte Potamienne; on en hache par morceaux, comme saint Adrien; on en perce avec des broches ardentes comme saint Probe, saint Andronique; enfin un commandant d'Alexandrie ordonne aux bourreaux de traiter les Chrétiens, comme s'ils n'étaient plus, c'est-à-dire comme s'ils étaient absolument sans aucun sentiment dans les supplices. (Euseb., l. vi, viii.)

On est étonné que des hommes aient été capables d'exercer de si horribles barbaries sur leurs semblables, et l'on sera peut être tenté de croire qu'il y a de l'exagération dans le récit qu'on en fait. C'est ce que ne cessent de dire les beaux esprits, les philosophes, les apostats. Nous ne recourrons pas aux témoignages des Chrétiens, pour prouver nos assertions; ce seront de nouveaux témoignages des païens mêmes, que nous emploierons pour confondre ces forcenés ennemis du christianisme.

Le panégyriste de Julien, Libanius, dans l'oraison funèbre de cet apostat, fait le détail des divers genres de tourments, du fer, du feu, des mutilations employées contre les Chrétiens par les persécuteurs, et il représente (pour nous servir de ses propres expressions) les horribles fleuves de sang qu'ils ont fait couler. (Fabr. *Bibliot.*) L'édit de Galère, en 305, ordonnait qu'on commençât par faire éprouver aux Chrétiens tous les divers genres de tortures, et qu'on finît par les brûler à petit feu, *Ut post tormenta lentis ignibus urerentur.* (*De mort. pers.*) Celui de Dèce et celui de Valérien ordonnent les tortures, les flammes, les bêtes féroces, et tous les plus cruels supplices contre ceux qui refuseront de sacrifier aux dieux. Nous avons déjà rapporté ce que Tacite, Suétone et Pline nous fournissent sur le même sujet. Enfin, la plupart des Actes des martyrs sont des pièces que nous fournissent les païens eux-mêmes, puisque ce sont les actes de leurs procès, dont les Chrétiens obtenaient par argent la permission de tirer des copies. On ne peut donc pas se permettre le moindre doute sur les horreurs et les barbaries des persécutions.

Progrès de la religion malgré les persécutions. — Cependant, malgré l'épouvante et l'effroi que ces horribles spectacles devaient inspirer, la religion ne laissait pas de s'étendre et d'étonner par la rapidité inconcevable de ses progrès. Le sang des martyrs, selon l'énergique expression de Tertullien, était comme une semence féconde qui produisait des Chrétiens par milliers. Plus on faisait d'efforts pour les écraser, plus ils se multipliaient; plus on travaillait à étouffer cette religion, plus elle prenait d'accroissement; on exterminait les peuples, les villes entières, sans pouvoir l'exterminer elle-même. Les rues et les places publiques étaient quelquefois toutes remplies d'échafauds sanglants et toutes couvertes de victimes et de cadavres. Eusèbe de Césarée nous dit (*Hist.*, l. viii) qu'il a vu lui-même des trente, quarante et jusqu'à cent Chrétiens tourmentés en même temps, et ces cruelles boucheries durer plusieurs années de suite sans interruption. Il cite une ville d'Asie, où tout étant Chrétien, nobles, peuple, magistrats, on expédie l'exécution, en faisant brûler la ville avec tous ses habitants. Il rapporte une lettre de Maximin aux magistrats de Tyr, par laquelle il les félicite d'avoir exterminé tous les Chrétiens de leurs murs et de leur territoire. Et à quoi aboutissent tous ces barbares efforts, quel est l'effet d'une fureur si opiniâtre et si générale? C'est qu'avant la mort des persécuteurs, malgré leur formidable puissance, malgré les effrayants spectacles qu'ils donnent, malgré les fleuves de sang qu'ils font couler, malgré les bûchers qu'ils allument de toute part, c'est qu'avant leur mort, plus de la moitié de l'empire était déjà chrétienne.

Certainement un homme qui est véritablement philosophe et qui connaît le cœur humain, ne pourra jamais attribuer un pareil changement, ni aux propres forces de la nature, ni à celles du préjugé, ni à l'entêtement et à l'opiniâtreté. Trois siècles de massacres, de bûchers, de tourments de tous les genres, soufferts volontairement, patiemment, courageusement! On sent que les forces naturelles ne vont pas jusque-là. On est obligé d'en rechercher d'autres causes, et de recourir à une puissance surnaturelle et divine. Les païens ne pouvant rendre aucune raison de la constance des Chrétiens, l'appelaient une obstination invincible et inconcevable; et Porphyre cite un oracle d'Apollon, qui dit qu'on réussirait plutôt à graver sur l'onde, et à voler avec la légèreté des oiseaux, qu'à faire changer un Chrétien de religion. (Euseb., *Præp. evang.*)

Nos philosophes modernes sentant combien cette manière de raisonner sur la constance et le courage des martyrs, est peu satisfaisante, prennent une autre voie pour ôter au christianisme cette preuve éclatante de divinité.

Parallèle des martyrs du christianisme avec ceux des autres religions. — Si le christianisme a eu des martyrs, disent-ils, les autres religions ont eu aussi les leurs; ainsi les Chrétiens ne peuvent rien conclure de là en faveur de leur religion.

Pour faire sentir combien ce raisonnement est pitoyable, donnons quelques moments à comparer ces martyrs du christianisme, avec les martyrs prétendus des religions humaines; à les comparer, dis-je, pour la vertu, le nombre, la qualité, la constance et la cause de leur mort, et nous

verrons jusqu'à quel point l'impiété et l'incrédulité sont capables de porter la mauvaise foi et l'esprit de séduction.

1° Pour les vertus. Nous avons déjà rapporté, dans l'article troisième, les témoignages que Pline, Cécilius, Julien l'Apostat et plusieurs autres auteurs du paganisme furent forcés de rendre aux vertus et aux mœurs des Chrétiens.

Mais voici ce que nous devons encore ajouter. D'abord les païens convenaient de bonne foi que l'innocence des mœurs, l'amour de la justice, la patience, la sobriété, caractérisaient les adorateurs de Jésus-Christ. Tertullien, dans son *Apologétique* adressé aux empereurs et au sénat, leur démontre que l'empire n'a point de sujets plus fidèles, plus obéissants, plus soumis que les Chrétiens, et il leur donne le défi de citer un seul Chrétien parmi les factieux qui ont jamais troublé l'empire. Athénagore, dans son *Apologie* à l'empereur Marc-Aurèle, lui représente jusqu'à quel point les Chrétiens portent le respect, le zèle et l'obéissance pour leurs souverains. Vous l'avez vu dernièrement, dit encore Tertullien, lorsque vous condamnâtes un Chrétien à être conduit dans un lieu infâme, que nous avons plus d'horreur de ces sortes de crimes, que des plus horribles tourments. Tu ne peux pas être chrétienne, disait le juge Caïus à sainte Afra, laquelle, avant son baptême, avait mené une mauvaise vie : car les Chrétiens ne reçoivent point parmi eux des gens de cette sorte. (*Act. martyrum.*)

Telle était l'idée que les païens eux-mêmes avaient de la vertu des Chrétiens. Nous donnons hardiment le défi à tous les philosophes d'opposer quelque chose à ce que nous avançons, ou de citer, en faveur des prétendus martyrs des religions purement humaines, des témoignages semblables à ceux que nous apportons.

2° Le nombre des martyrs chrétiens jette dans l'étonnement l'homme qui a quelque sentiment d'humanité. Nous avons déjà vu que Libanius comparait aux fleuves cette prodigieuse quantité de sang chrétien que les persécuteurs avaient fait couler. Nous avons vu les horribles exécutions qui se firent à Lyon sous Marc-Aurèle. Nous savons que l'édit de Dèce condamnait à mort tous les Chrétiens, sans distinction d'âge, de sexe, de condition; que, dans la persécution qui commença en 303, sous Dioclétien et Maximien, et qui continua sous Galère et sous Maximin jusqu'en 312, on immolait les Chrétiens par milliers dans la plus grande partie de l'empire, et que le nombre des victimes fut si grand alors, que l'on appela ce temps l'ère ou l'époque des martyrs. Enfin, ce qui est démontré, c'est que le nombre des martyrs connus va au delà de plusieurs millions. (*Apud Sur.*)

Nos philosophes n'ont pas encore déterré les Martyrologes païens et mahométans, pour les opposer aux nôtres. Nous verrons, dans un moment ce qu'il faut penser des Martyrologes protestants.

3° Si l'on fait attention à la qualité de ceux qui ont donné leur sang pour Jésus-Christ, on y trouvera un sujet d'étonnement plus grand encore que dans tout ce que nous avons déjà présenté. On voit parmi les martyrs des sages, des philosophes, des savants, des hommes très-éclairés, tels que les Justin, les Apollonius, les Cyprien, les Pionius, les Philéas, les Pamphile, les Lucien. On y voit des sénateurs, des premiers officiers du palais et des armées, des parents même des empereurs, comme Flavius Clémens, de la famille de Domitien; Marius, à qui on donne, dans son épitaphe, le titre de *Dux militum*; Sébastien, capitaine des gardes de Dioclétien; Chrysogone et Dosithée, chambellans du même empereur; Cantien, qui était de la famille consulaire des Anicens; Marcellus, Hermès, officiers de légion; Andronique, qui était d'une des premières familles d'Ephèse. On y voit des dames de la plus haute naissance, comme Flavie Domitille, Perpétue de Carthage, Sabine, Cécile, romaines; on y voit une multitude de vieillards qui présentent généreusement leurs membres glacés aux bourreaux; d'enfants qui, n'ayant pas encore goûté les douceurs de la vie, se hâtent de la sacrifier à Jésus-Christ. On y voit des femmes délicates, des jeunes filles de qualité, capables de s'effrayer de tout, excepté de la mort que l'on souffre pour le nom chrétien.

Que l'homme qui a l'âme droite réfléchisse, et qu'il nous dise si la nature, le préjugé, l'entêtement peuvent inspirer une force aussi héroïque, aussi générale, aussi constante, et si l'on n'est pas obligé de recourir ici à une force et à une puissance surnaturelles.

4° La constance des martyrs mérite encore notre attention. Pendant trois siècles on a fait couler le sang des adorateurs de Jésus-Christ; les persécuteurs ont toujours été implacables, les bourreaux infatigables, et les Chrétiens invincibles. Le christianisme s'est toujours accru, étendu, a toujours triomphé au milieu des bûchers, des massacres, et a rempli de ses glorieux et sanglants trophées tout l'univers. Qu'est-ce que l'incrédule nous présentera pour faire parallèle à cette constance?

5° Enfin, ce qui distingue encore mieux les martyrs du christianisme des prétendus martyrs des autres religions, c'est la cause de leur mort. Irréprochables en tout, de l'aveu des païens mêmes, ils ne sont condamnés que pour leur religion. En est-il de même de ceux qui sont dans les Martyrologes protestants? En est-il de même d'un Crammer, primat d'Angleterre, dont les fourberies, les mauvaises mœurs, les variations sur la religion sont assez connues; d'un Claude Brousson, atteint et convaincu de trahison et de conspiration contre l'Etat, et que le sage Voltaire compare aux Etienne, aux Polycarpe, aux Irénée. On trouvera

dans ces Martyrologes des rebelles, des martyrs forcés, dont les procédures criminelles font un contraste assez remarquable avec les Actes de nos martyrs.

Au reste, on convient sans peine qu'il peut bien absolument y avoir eu quelques martyrs de l'erreur dans les fausses religions, parce qu'il peut toujours se rencontrer quelques hommes entièrement dominés par le fanatisme, ou aveuglément entraînés par une orgueilleuse et indomptable obstination. Mais l'homme raisonnable les comparera-t-il aux martyrs de l'Eglise.

ART. V. — *Les conséquences de ce qui a été exposé dans les articles précédents.*

Nous venons de présenter aux lecteurs le portrait du Fondateur du christianisme, le précis de ce qui fait le fond de cette religion, le prodige de son établissement dans le monde, et l'horreur des persécutions qu'elle a eu à soutenir. Ces tableaux sont trop frappants pour ne pas faire la plus forte impression sur celui qui les considère attentivement. Cela doit ensuite faire naître une foule de pensées, de sentiments, de réflexions ; et voici les conséquences qu'on ne peut pas s'empêcher d'en tirer.

I. Quelque belle que soit la religion chrétienne dans la spéculation, l'homme ne pouvait pas naturellement être porté à l'embrasser ; il devait même y avoir une opposition insurmontable, parce que, malgré toute sa beauté, elle devait toujours le rebuter par la nouveauté de ses dogmes incompréhensibles et par l'austérité de son effrayante morale. Cependant l'homme l'a reçue, l'univers entier l'a embrassée. Qu'est-ce qui a donc pu vaincre cette opposition si forte, si naturelle, si insurmontable ? Rien d'humain n'en a été capable. Il faut donc que Dieu y soit intervenu.

II. Trois choses peuvent être regardées comme des prodiges dignes de l'attention de l'esprit humain, et l'on ne peut pas les considérer sans étonnement : 1° l'universalité d'une religion aussi absurde que l'idolâtrie ; 2° l'étendue d'une religion aussi grossière que celle de Mahomet ; 3° l'établissement d'une religion aussi contraire aux inclinations de l'homme que celle de Jésus-Christ.

Or, on peut rendre raison des deux premiers prodiges sans sortir des causes naturelles, et les causes naturelles ne suffisent pas pour rendre raison du troisième.

Donc la religion chrétienne est la seule dont l'établissement ne puisse être et ne doive être attribué qu'à Dieu.

La seconde proposition est d'une évidence qui ne peut se contester. L'absurdité de l'idolâtrie ne s'établit que par l'ignorance et les passions ; le mahométisme que par la violence et par les armes ; le christianisme, que par une patience supérieure à toutes les forces de la nature, et par un courage qui élevait ses sectateurs au-dessus de tous les motifs et de tous les intérêts humains. Ces trois différents points sont également démontrés.

III. Il n'est pas possible de rendre autrement raison de la force et du courage des martyrs, qu'en disant qu'il venait de Dieu, et qu'il n'y avait que Dieu qui pût les rendre supérieurs à de si horribles tourments.

On sait bien qu'il n'est pas contre la nature qu'il se trouve quelquefois des hommes d'une trempe d'âme assez ferme et d'une obstination ou d'un orgueil assez indomptable, pour résister aux tourments et à la vue de la mort même. Ainsi on a vu des conspirateurs et des hommes prévenus de certains crimes, aimer mieux soutenir les plus douloureuses tortures que de déclarer leurs complices ; des hommes, après avoir joué un grand rôle dans le monde, aimer mieux périr que d'essuyer la honte de la rétractation ou du désaveu de leurs fausses démarches ; encore les exemples de ces sortes de phénomènes sont-ils assez rares. Mais on ne peut pas regarder comme une chose naturelle ni moralement possible, que des milliers et des milliers de personnes de tout âge, état et condition, hommes, femmes, enfants, vieillards, gens des plus hauts rangs, des plus éminentes vertus, des plus beaux talents, souffrent volontairement et librement les plus horribles supplices, s'ils ne sont déterminés par des motifs et soutenus par une force supérieure à celle que les plus fortes passions et les plus grands intérêts humains peuvent donner.

Or, c'est ce qu'on a vu dans les martyrs de l'Eglise, et c'est ce qu'on n'a jamais vu que dans eux.

Donc les martyrs étaient soutenus par une force divine, et c'est là ce qui donna occasion à la belle réponse d'une femme prisonnière pour la foi. Cette femme étant près de ses couches, et sentant déjà les premières douleurs, ne pouvait pas s'empêcher de pousser des cris. Un officier païen, témoin de sa situation, lui dit alors : Et si vous poussez maintenant des cris, comment pourrez-vous soutenir les tortures ? Oh ! je n'ai, répondit-elle, que les forces de la nature pour soutenir des douleurs toutes naturelles, mais la force de Jésus-Christ me soutiendra dans les tourments qu'on me fera souffrir pour la religion. (*Acta selecta martyr.*)

IV. Si le Fondateur de la religion chrétienne a été tel qu'on le représente dans son portrait à l'article premier, on ne peut pas dire qu'il soit un homme seulement ; et s'il s'est dit Dieu et Fils de Dieu, il devait l'être effectivement, parce que la Providence n'aurait pas pu autoriser, par les prodiges les plus éclatants et les plus divins, ni un attentat aussi énorme que celui d'un pur homme qui se serait attribué la Divinité, ni une erreur aussi funeste et aussi inévitable que celle d'être nécessairement engagé à adorer comme un Dieu celui qui n'aurait été qu'un pur homme.

Or, il est démontré que Jésus-Christ était effectivement tel qu'on l'a représenté.

Il est donc également démontré que Jésus-Christ a été un homme divin; qu'il est véritablement Dieu et Fils de Dieu, et que par conséquent sa religion est une religion divine.

V. Les incrédules recherchent avec un grand soin, et présentent avec beaucoup d'affectation tout ce que les ennemis les plus déclarés de la religion chrétienne ont écrit contre elle, soit pour la déshonorer, soit pour défendre le paganisme. Que doit-on conclure de là? C'est :

1° Qu'il faut qu'ils haïssent autant la religion chrétienne que la haïssaient les païens. Mais, si cela est, pourquoi conservent-ils encore le nom de Chrétiens?

2° C'est qu'avec toutes leurs grandes déclamations, ils ne peuvent cependant surprendre que des ignorants, puisque les écrits des plus fameux païens, comme Celse, Philostrate, Hiéroclès, Porphyre, Julien l'Apostat, ont été victorieusement combattus, anéantis et confondus par les savants apologistes du christianisme, qui étaient contemporains, et que nous citons souvent.

3° C'est qu'ils ne font voir par là qu'une méchanceté odieuse, ou une ignorance méprisable. Je dis méchanceté odieuse, s'ils prétendent nous présenter comme de graves objections, ce qui a déjà été si souvent et si victorieusement confondu. Je dis ignorance méprisable, s'ils n'en voient pas eux-mêmes tout le faible, ou s'ils ignorent avec quelle force, quelle clarté, quel succès les Pères de l'Eglise en ont montré la fausseté.

ART. VI.—*Des mensonges, calomnies et absurdités avancées dans l'article des recherches historiques sur le christianisme.*

I. « Plusieurs savants ont marqué leur surprise de ne trouver dans l'historien Josèphe aucune trace de Jésus-Christ; car tout le monde convient aujourd'hui que le petit passage où il en est question dans son histoire est interpolé. »

Nous répondons à cette objection par une petite dissertation sur ce texte. On la trouvera à l'article Josèphe.

II. « Josèphe, qui ne dissimule aucune des cruautés d'Hérode, ne parle point du massacre de tous les enfants, ordonné par lui; il ne parle point de la nouvelle étoile qui avait paru en Orient après la naissance du Sauveur; il garde encore le silence sur les ténèbres qui couvrirent toute la terre à la nort de Jésus-Christ. Les savants ne cessent de témoigner leur surprise de voir qu'aucun historien romain n'a parlé de ces prodiges arrivés sous Tibère, sous les yeux d'un gouverneur romain, et d'une garnison romaine, qui devait avoir envoyé à l'empereur et au sénat, un détail circonstancié du plus miraculeux événement dont les hommes aient jamais entendu parler. Rome elle-même devait avoir été plongée pendant trois heures dans d'épaisses ténèbres; ce prodige devait avoir été marqué dans les fastes de Rome, et dans ceux de toutes les nations. Dieu n'a pas voulu que ces choses divines aient été écrites par des mains profanes. »

Il est vrai que Josèphe n'a point parlé de bien des événements qui concernaient Jésus-Christ; et cela n'est pas surprenant, parce qu'il n'en écrivait pas l'histoire particulière. Mais il en a assez dit par le caractère qu'il a fait de cet homme divin, pour rendre croyable ce que nous en apprennent les autres.

« Dieu, » nous dit-on, avec un ton railleur, « Dieu n'a pas voulu que ces choses divines fussent écrites par des mains profanes. » Cette raillerie n'est pas des mieux fondées. Car Dieu qui permet que des impies, comme notre écrivain, le blasphèment par leurs écrits, a bien pu permettre aussi que le paganisme écrivît pour confondre des Chrétiens apostats; et c'est ce qui est en effet arrivé.

Ainsi il a permis que Macrobe païen nous instruisît (*Saturn.*, lib. II) du massacre des innocents, ordonné par Hérode. Voici comment il en parle : « Auguste apprenant qu'Hérode ayant fait égorger les enfants qui n'avaient pas encore deux ans, son propre fils avait été enveloppé dans ce massacre, dit qu'il valait bien mieux être le cochon d'Hérode, que d'être son fils. » Ainsi il a permis qu'un des plus grands ennemis du christianisme (CHALCID. dans ses remarques sur le *Timée* de Platon), fît mention de l'étoile qui apprit aux mages la naissance de Jésus-Christ. Ainsi il a permis que Phlégon fît mention de l'éclipse arrivée à la mort du Sauveur. « La quatrième année de la cent deuxième Olympiade, » dit-il, « il arriva une éclipse infiniment remarquable entre toutes les autres. Les ténèbres furent si épaisses à midi, que les étoiles parurent comme pendant la nuit. » (PHLEG. lib. XIII, *apud Euseb.*) Tertullien, en parlant au sénat romain, les renvoie à leurs propres archives, et leur dit que le même fait y est consigné.

Qu'on juge maintenant de quelle épithète doit être décorée la belle réflexion de cet homme : « Dieu n'a pas voulu que ces choses divines fussent écrites par des mains profanes. »

III. « Les mêmes savants trouvent encore quelques difficultés dans ce que dit Jésus-Christ aux Juifs, que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre, doit retomber sur eux depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'à Zacharie fils de Barrach, qu'ils ont tué entre le temple et l'autel. (*Matth.* XXIII, 35.) Il n'y a point, disent-ils, dans l'histoire des Hébreux, de Zacharie tué dans le temple avant la venue du Messie, ni de son temps. Mais on trouve dans l'histoire du siége de Jérusalem par Josèphe, un Zacharie fils de Barrach tué au milieu du temple. De là ils soupçonnent que l'Evangile de saint Matthieu a été écrit après la prise de Jérusalem par Titus. »

Voici de la part de ces supposés ou prétendus savants, des impiétés d'une espèce nouvelle. On veut faire passer les sacrés évangélistes pour des imposteurs, ou pour

des imbéciles : pour des imposteurs, parce qu'ils mettent dans la bouche de Jésus-Christ des choses que l'on démontre ensuite qu'il n'a pas pu dire ; ou pour des imbéciles qui lui font dire comme choses déjà passées depuis longtemps, ce qui n'est arrivé cependant que quarante ans après sa mort.

Mais nous démontrerons bien aisément que ces savants ne sont que des ignorants ou des séducteurs. Car 1° le Zacharie dont il est parlé dans l'histoire du siége de Jérusalem, n'est point fils de Barrach, comme on le dit ; mais de Barruch. Or ces deux noms sont aussi différents en hébreu, que le sont en français les mots, *cheveux* et *chevaux*. Barruch signifie l'éclat ou l'éclair, et Barrach signifie l'homme béni. 2° Le Zacharie fils de Barruch ne fut point tué dans le parvis du temple, mais au milieu du temple même, comme le marque expressément l'historien Josèphe. (*De bello Jud.*, lib. v, cap. 1.) 3° Le Zacharie dont parle Jésus-Christ est celui que le roi Joas fit tuer dans la parvis du temple, *in atrio domus Domini ;* c'est-à-dire, entre l'autel qui était dans le vestibule, et le temple, où l'on chantait les louanges du Seigneur. Car l'expression qu'emploie Jésus-Christ désigne le même lieu précisément, *inter templum et altare.* 4° Ce Zacharie est nommé fils de Barrachias dans l'Evangile, et fils de Joïadas dans le II^e^ *livre des Paralipomènes.* Mais cette différence de nom ne désigne pas une différence de personnes, les deux noms ayant la même signification en hébreu. D'ailleurs saint Jérôme nous aprend que, dans l'Evangile des Nazaréens, ce Zacharie est nommé fils de Joïadas, comme dans les *Paralipomènes.* Ainsi ces savants difficultueux se trouvent bien en défaut.

IV. « Les savants se sont aussi fort tourmentés sur la différence des deux généalogies de Jésus-Christ. Saint Matthieu donne pour père à Joseph, Jacob ; à Jacob, Mathan. Saint Luc au contraire, dit que Joseph était fils d'Héli, Héli de Matthat. »

L'apostat Julien s'était déjà tourmenté, comme ces savants ; il avait déjà fait cette même difficulté, et saint Jérôme lui répond qu'elle n'est fondée que sur l'ignorance des lois mosaïques. Ces lois ordonnaient que non-seulement on prît des femmes dans sa propre tribu, mais elles voulaient encore que si une femme ou une fille restaient seules dans une branche d'une famille, elles fussent épousées par les plus proches parents, afin de se rapprocher toujours de l'ordre primitif de partages et de successions, et que les familles se conservassent plus aisément. Nous en trouvons un exemple bien clair et bien convaincant (*Ruth* IV) dans Booz, bisaïeul de David, lorsqu'il épousa la jeune Ruth. C'est par la même raison que Joseph, fils de Jacob, descendant de David par Salomon, épousa Marie, fille unique d'Héli ou de Joachim, descendant de David par Nathan. Alors les deux branches de la famille de David, l'une par Salomon et l'autre par Nathan, se trouvèrent réunies, selon l'esprit de la loi. Jésus-Christ était donc véritablement descendant de David par Marie sa mère ; et par la loi, il était aussi descendant de David par Joseph, époux de Marie. Saint Luc, dans la généalogie de Jésus-Christ, présente Joseph qui n'était que le gendre d'Héli, comme le fils même d'Héli, parce qu'ayant épousé sa fille unique, il représentait la succession de la famille de Nathan. Voyez encore sur ce sujet la même objection dans l'article EVANGILE.

V. « Ils élèvent aussi des doutes sur les miracles de notre Sauveur, comme sur ceux du figuier maudit et séché, pour n'avoir point porté de figues, quand ce n'était pas le temps des figues, des démons envoyés dans les corps des cochons, dans un pays où l'on ne nourrissait point de cochons, de l'eau changée en vin sur la fin d'un repas où les convives étaient déjà échauffés. Mais toutes ces critiques des savants sont confondues par la foi qui n'en devient que plus pure. »

Toutes ces savantes critiques qu'on rassemble ici ne sont au fond que des blasphèmes qui font horreur à l'homme qui a de la religion, et en même temps des extravagances qui sont confondues par la raison.

Les miracles de Jésus-Christ étaient presque toujours des miracles de bienfaits, et souvent ils étaient en même temps des miracles d'instruction. Tels étaient ceux dont il est ici parlé.

Peu de jours avant sa mort, vers le commencement d'avril, Jésus-Christ annonce par un miracle symbolique la réprobation de la Synagogue. Il s'approche d'un figuier tout couvert de feuilles, et n'y voyant aucune apparence de fruits, il le maudit, et le figuier sèche à l'instant. Ce fut près de Jérusalem, et presque sous les yeux de la Synagogue même, que cela arriva. Ce figuier était le symbole de l'Eglise judaïque, laquelle avec tout l'éclat de son culte religieux, ne produisait aucun fruit, malgré les instructions et les soins du Sauveur, et qui devait dans peu être détruite en punition de son infidélité et de sa stérilité

Ce fut encore un miracle instructif que celui des démons envoyés dans les cochons qui allèrent aussitôt se précipiter dans les eaux. Jésus-Christ voulait punir les habitants de Gérasa qui étaient presque tous des gentils, de leur empressement pour un commerce qui était dangereux pour les Juifs, et qui donnait aux Juifs trop de liaison avec des païens.

Enfin on veut encore répandre des doutes sur le miracle de l'eau changée en vin, et l'on dit que les convives étaient déjà échauffés, pour faire entendre qu'ils n'étaient pas en état de juger de ce qui se passait alors. Mais peut-on présumer que, dans une compagnie où se trouvaient Jésus et sa sainte Mère, on se fût livré à des excès ? Quelle horreur de commenter l'Evangile comme le fait cet impie !

VI. « Jésus-Christ ne prêcha que la mo-

rale ; il ne révéla point le mystère de son Incarnation ; il ne dit jamais aux Juifs qu'il était né d'une vierge ; il ne parla point des sept sacrements ; il n'institua point de hiérarchie ecclésiastique de son vivant. Il cacha à ses contemporains qu'il était Fils de Dieu, éternellement engendré, consubstantiel à Dieu, et que le Saint-Esprit procédait du Père et du Fils ; il ne dit point que sa personne était composée de deux natures et de deux volontés ; il voulut que ces grands mystères fussent annoncés aux hommes dans la suite des temps, par ceux qui seraient éclairés des lumières du Saint-Esprit. »

Arrêtons-nous un moment à compter tous les mensonges dont cet article est fourni. C'est un mensonge de dire que « Jésus-Christ ne prêcha que la morale. » Qu'on voie le beau discours qu'il fit à ses apôtres la veille de sa mort, et qui forme les chapitres XIII, XIV, XV, XVI, XVII, de l'*Evangile* de saint Jean, on y trouvera tout ce que la religion chrétienne a de plus admirable et de plus sublime dans le dogme ; et l'Evangile entier n'est qu'une instruction continuelle sur tout ce qui est le sujet de la morale et l'objet de la foi.

C'est un mensonge de dire « qu'il ne révéla point le mystère de son Incarnation, » puisqu'il dit qu'il existe avant qu'Abraham parût sur la terre, *antequam Abraham fieret, ego sum.* (*Joan.* VIII, 58.) Puisqu'il demande à son Père de répandre sur lui la gloire dont il a déjà joui dans le sein de Dieu, avant la création de l'univers : *Clarifica me, Pater, claritate quam habui priusquam mundus fieret, apud te.* (*Joan.* XVII, 5.) Jésus-Christ annonçait donc par là qu'il avait une naissance éternelle avant la naissance temporelle. Il révélait donc par là son Incarnation.

C'est un mensonge de dire « qu'il ne parla point des sept sacrements, » puisqu'il parle en divers endroits, du baptême, de l'Eucharistie, de la pénitence, et que l'on sait bien que tout ce qu'il a fait, réglé et ordonné, n'a pas été tout écrit dans les Evangiles, ainsi que l'atteste saint Jean (XXI, 25).

C'est un mensonge de dire « qu'il n'institua point de hiérarchie ecclésiastique de son vivant. » Car qu'est-ce que la hiérarchie, sinon l'ordre et la distribution des rangs parmi ceux qui sont revêtus de l'autorité sacrée pour gouverner l'Eglise ? Or, Jésus-Christ dit à Pierre que c'est sur lui qu'il établit son Eglise ; qu'il lui donne les clefs du royaume des cieux ; que tout ce qu'il liera ou déliera sur la terre, sera également lié ou délié dans le ciel. (*Matth.* XVI, 18, 19.) Il le charge de paître non-seulement ses agneaux, mais encore ses brebis (*Joan.* XXI, 15) ; et ce dernier mot mérite une attention particulière. Il donne, par un souffle divin, le Saint-Esprit à ses apôtres, en leur disant : *Ceux à qui vous aurez remis les péchés, ils leur seront remis ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.* (*Joan.* XXII, 23.) Saint Paul nous déclare que c'est le Saint-Esprit qui a établi les évêques pour gouverner l'Eglise. Voilà donc la principale partie de la hiérarchie établie par Jésus-Christ lui-même. Le reste en est une suite nécessaire.

C'est un mensonge de dire que Jésus-Christ cacha à ses contemporains « qu'il était Fils de Dieu, éternellement engendré, consubstantiel à Dieu, » puisqu'il dit qu'il donne lui-même la vie éternelle à ses ouailles, que personne ne peut les retirer de ses mains, que son Père et ne lui sont qu'une même chose (*Joan.* X, 28, 30) ; et que les Juifs voulant le lapider pour cela, lui dirent qu'ils en usaient ainsi, parce que, n'étant qu'un homme, il se faisait Fils de Dieu. Enfin, étant interrogé, lors de sa passion, par le grand prêtre, s'il était le Fils de Dieu, il répondit qu'il l'était véritablement. (*Matth.* XXVI, 63, 64.) Il n'a donc pas caché à ses contemporains qu'il fût le Fils de Dieu et consubstantiel à Dieu.

C'est un mensonge de dire que Jésus-Christ ait « caché que le Saint-Esprit procédait du Père et du Fils, » puisqu'il dit à ses apôtres (*Joan.* XVI, 7), qu'il leur enverra le Saint-Esprit qui procède du Père, que ce divin Esprit le glorifiera, parce que tout ce qui est au Père est également au Fils, et que le Saint-Esprit recevra du Fils. Voilà la procession du Saint-Esprit bien déclarée.

C'est un mensonge de dire que « Jésus-Christ n'a point dit que sa personne fût composée de deux natures et de deux volontés, » puisqu'il a fait connaître très-clairement qu'il y avait deux natures en lui, comme on l'a vu par les textes que nous avons déjà cités, savoir : la nature divine et la nature humaine. L'une et l'autre nature étaient entières et parfaites ; l'une et l'autre avaient donc sa volonté.

VII. « Il y avait dans les premières années qui suivirent la mort de Jésus, sept sociétés différentes chez les Juifs ; les pharisiens, les sadducéens, les esséniens, les judaïtes, les thérapeutes, les disciples de Jean et les disciples du Christ. « Les ju-« daïtes, dit Josèphe au chapitre 12 de « son Histoire, méprisent la mort, ils « triomphent des tourments par leur con-« fiance, ils préfèrent la mort à la vie, lors-« que le sujet est honorable. Ils ont souffert « le fer et le feu, et ont vu briser leurs os, « plutôt que de prononcer la moindre pa-« role contre leur législateur, ni de manger « des viandes défendues. »

L'historien Josèphe qui était Juif, qui tenait un rang très-considérable dans sa nation, et qui écrivait cinquante ans après la mort de Jésus-Christ, n'en savait pas tant que notre oracle. Car, dans son *Histoire de la guerre judaïque* (lib. II, c. 10), il ne reconnaît que trois sectes parmi les Juifs, savoir : les pharisiens, les sadducéens et les esséniens. Il est vrai que, dans ses *Antiquités* (lib. XVIII, c. 2) qu'il écrivit après, il ajoute à ces trois sectes une troupe de brigands dont il fait ce portrait : « Ces gens

ne respirent que la liberté. Ils croient qu'on ne doit reconnaître de roi et de maître que Dieu seul. Ils souffriront plutôt tous les tourments imaginables, que de donner le nom de maître à un homme. Ce sont les injustices et les cruautés de Gessius Florus qui ont le plus échauffé sur ce point la fierté de notre nation. » Voilà ce que Josèphe dit des judaïtes. Il y a bien loin de ce texte à ce qu'affirme le faussaire.

Remarquez aussi qu'on n'a jamais connu de joannites, ni de thérapeutes chez les Juifs. Car les thérapeutes ne faisaient pas plus secte chez eux que ne font secte parmi nous ceux qui font profession d'une vie plus sobre et plus régulière, plus retirée. C'est l'idée que nous en donne Philon dans son *Traité de la vie contemplative*. Pour les Juifs qui avaient reçu le baptême de Jean, ils ne faisaient point secte non plus, et ils n'avaient ni dogmes, ni observances particulières, comme Josèphe (liv. XVIII, cap. 7) le remarque expressément.

VIII. « Les fidèles se répandirent secrètement en Grèce, et quelques-uns allèrent de là à Rome parmi les Juifs à qui les Romains permettaient une Synagogue. Ils ne se séparèrent point d'abord des Juifs, ils gardèrent la circoncision ; et les quinze premiers évêques de Jérusalem furent tous circoncis. Ce fut vers l'an soixante de notre ère que les Chrétiens commencèrent à se séparer de la communion juive..... Petit à petit plusieurs Eglises se formèrent, et la séparation devint entière entre les Chrétiens et les Juifs, avant la fin du premier siècle. »

Pour répandre des nuages sur la naissance de l'Eglise chrétienne, et la rendre méprisable, on dit d'abord des premiers Chrétiens, comme on le dirait des cabaleurs timides et dangereux, qu'*ils se répandirent secrètement*. Mais cela ne s'accorde guère avec la conduite de saint Paul, qui alla annoncer Jésus-Christ au milieu de l'aréopage à Athènes (*Act.* XVII) ; ni avec ce que firent le même Paul et Barnabé à Lystre, où les païens, frappés de leurs miracles, voulurent adorer ces deux apôtres comme des dieux (*Act.* XVIII) ; ni avec tout ce que nous présentent le livre des *Actes des apôtres* et les monuments les plus authentiques et les plus incontestables ; ni avec le commandement qu'avait fait Jésus-Christ à ses disciples, de prêcher *sur les toits ce qu'ils avaient entendu en particulier*. (*Matth.* X, 27.)

Ensuite on veut représenter cette Eglise naissante comme une secte qui judaïsa jusqu'à l'an 60. Mais rien de plus aïsé que de démontrer que de pareils propos ne sont que des extravagances. Car, 1° le concile de Jérusalem tenu quinze ans après la mort de Jésus-Christ, décide que les Chrétiens n'étaient soumis ni à la Circoncision, ni à la loi de Moïse. 2° Il y eut déjà des gentils qui s'attachèrent à Jésus-Christ de son vivant ; et quatre ou cinq ans après sa mort, un grand nombre embrassèrent le christianisme, et nul d'entre eux ne reçut la circoncision. 3° La loi de Moïse ayant été bonne par elle-même, et ayant été comme la préparation à la loi évangélique, on en laissa pratiquer les observances aux Juifs convertis, pour le peu de temps qu'elle devait durer encore, c'est-à-dire jusqu'à la prise de Jérusalem ; et ce ne fut qu'une tolérance pour les Juifs seulement, et non une obligation. 4° Notre calomniateur se soutient si peu, qu'en rapportant le différend qu'il y eut à Antioche entre saint Pierre et saint Paul, douze ou treize ans après la mort de Jésus-Christ, il nous fournit lui-même les preuves que les Chrétiens, au moins ceux qui étaient gentils d'origine, étaient séparés des Juifs. Il se donne donc le démenti à lui-même. *Mentita est iniquitas sibi.* (*Psal.* XXVI, 12.) 5° Il affirme que les quinze premiers évêques de Jérusalem furent tous circoncis. Et nous prouvons, à l'article CIRCONCISION, que son assertion est un mensonge.

IX. « Dieu qui était descendu sur la terre pour y être un exemple d'humilité et de pauvreté, donnait à son Eglise les plus faibles commencements, et la dirigeait dans ce même état d'humiliation dans lequel il avait voulu naître. Tous les premiers fidèles furent des hommes obscurs ; ils travaillaient tous de leurs mains. L'apôtre Paul témoigne qu'il gagnait sa vie à faire des tentes. Saint Pierre ressuscita la couturière Dorcas qui faisait les robes des frères. L'assemblée des fidèles se tenait à Joppé, dans la maison d'un corroyeur nommé Simon. »

A Dieu ne plaise que nous ayons le malheur de rougir de l'humilité et de la pauvreté de Jésus-Christ, et des faibles commencements de l'Eglise. Nous savons que le mystère de la croix, qui fait le sujet des railleries des impies soi-disant philosophes, est l'arrêt même de leur éternelle condamnation : *Verbum crucis pereuntibus stultitia* (*I Cor.* I, 18) ; et que ce même mystère apprend aux prédestinés, que c'est là que se trouvent et la sagesse infinie et la toute-puissance de Dieu : *Iis autem qui salvi fiunt, id est nobis, virtus Dei.* (*Ibid.*) Indépendamment même de la religion, nous ne serons pas assez insensés pour régler notre considération pour l'homme, sur son opulence, son orgueil, son rang, ses plaisirs.

Les faibles commencements de l'Eglise nous font connaître la puissance de Dieu et les véritables vertus ; et les succès qui suivirent nous font connaître la faiblesse du paganisme et de l'impiété, qui méprise ces commencements si faibles, et ces vertus si relevées.

On nous dit ici que tous les premiers fidèles furent des hommes obscurs. Obscurs ou non, ils étaient vertueux. Nos dédaigneux critiques préféreraient-ils le faste et l'opulence à la vertu ?

C'est pour avilir et montrer son mépris pour les premiers Chrétiens, qu'on dit qu'ils étaient « tous des hommes obscurs. » Ce-

pendant on trouve parmi eux, du temps de Jésus-Christ même, un Joseph qui a le titre de noble décurion, un Lazare qui vivait très-noblement, un Jaïre chef de Synagogue, un grand nombre des principaux de Jérusalem convertis par la vue de la résurrection de Lazare, un prince de Capharnaum avec toute sa maison, un Nicodème qui est nommé prince, c'est-à-dire, un des principaux d'entre les Juifs. On y trouve, du temps des apôtres un Sergius Paulus, proconsul romain et gouverneur de Chypre, un Crispus chef de la Synagogue de Corinthe, un Denys juge de l'aréopage à Athènes. On y trouve, au rapport des païens eux-mêmes, de proches parents des empereurs. Enfin on y trouve peu de temps après des hommes très savants, des philosophes très-habiles, des écrivains très-estimés. Le reproche de l'obscurité de ceux qui composèrent l'Eglise naissante n'est que *telum imbelle sine ictu*. Il ne peut servir qu'à faire mépriser celui qui lance un pareil trait, et il n'offensera jamais ceux qui savent estimer la vertu, et qui aiment la vérité

X. « Il faut voir dans quel état était alors la religion dans l'empire romain. Les mystères et les expiations étaient accréditées dans presque toute la terre. Les empereurs, il est vrai, les grands et les philosophes n'avaient nulle foi à ces mystères. Mais le peuple qui, en fait de religion, donne la loi aux grands, leur imposait la nécessité de se conformer en apparence à son culte. Cicéron lui-même fut initié aux mystères d'Eleusine. La connaissance d'un seul Dieu était le principal dogme qu'on enseignait dans ces fêtes mystérieuses et magnifiques. Il faut avouer que les prières et les hymnes qui nous sont restés de ces mystères, sont ce que le paganisme a de plus pieux et de plus admirable. Les Chrétiens, qui n'adoraient aussi qu'un seul Dieu, eurent par là plus de facilité à convertir plusieurs gentils. »

Notre homme n'est pas plus heureux dans ses plaidoyers sur l'idolâtrie, que dans ses déclamations contre le christianisme. « Il faut voir, dit-il, dans quel état était alors la religion dans l'empire romain. » Et qui est-ce qui ne sait pas qu'il y avait des légions de dieux chez les Romains; qu'il y en avait de toute espèce, de tout caractère, fonctions, vices et humeurs; que ces dieux ne vivaient pas trop bien entre eux; qu'ils ne savaient ce que c'était que vertu, mais qu'ils étaient très-habiles et très-experts en tout genre de crime et de débauches, et que leurs adorateurs, s'ils étaient honnêtes gens, n'auraient point voulu du tout leur ressembler. Tous les auteurs païens, Hésiode, Homère, Ovide, Lucien, s'accordent parfaitement sur ce point. Tel était l'état où se trouvait alors la religion dans l'empire romain.

On nous parle ensuite des mystères et des expiations. Dieu nous garde de rappeler ici toutes les infamies, horreurs, impiétés et sales formules de ces abominables mystères. On les trouve fort détaillées dans l'*Avertissement aux païens* (lib. II, c. 3) de Clément d'Alexandrie, et dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe de Césarée. Je me contenterai de rapporter les paroles par lesquelles Clément termine cette horrible description. *Quid lychnus, gladius, pecten muliebris, quod mysticum est muliebris pudendi nomen? O gnavam perfrictamque impudentiam! hominum enim temperantiorum voluptas noctis silentio tegebatur; nunc vero nox est quæ initiandis sacra libidinis enuntiat, adeoque ignis succensis facibus illustrata pandit. Exstingue sis, hunc tuum ignem Hierophanta*, etc.

A l'occasion de ces mystères, remarquez combien est pitoyable la manière de raisonner de cet homme, que les libertins et les incrédules écoutent comme leur oracle. Il vous dit que « les empereurs, les grands et les philosophes n'avaient nulle foi à ces mystères, » parce que, selon lui, ceux qui pensent bien, n'en reconnaissent aucun dans aucune religion; et deux lignes plus bas, il vous dit que « la connaissance d'un seul Dieu était le principal dogme qu'on annonçait dans ces fêtes mystérieuses et magnifiques, et que les prières et les hymnes de ces mystères sont ce que le paganisme a de plus pieux et de plus admirable. » Là-dessus si on lui fait cette petite objection: Si les dogmes annoncés dans ces mystères sont si vrais et si justes, et si les prières et les hymnes sont si propres à exciter l'admiration et la piété, il s'ensuit que les empereurs, les grands et les philosophes qui n'avaient nulle foi à ces mystères, n'étaient au fond que des impies, des scélérats, des hommes détestables. Comment notre homme se tirera-t-il de là?

« Le peuple, » ajoute-t-on, « qui, en fait de religion, donne la loi aux grands, leur impose la nécessité de se conformer à son culte, il faut, pour l'enchaîner, paraître porter les mêmes chaînes que lui. » Mais 1° on fait ici des grands, des philosophes et des sages, un portrait qui ne leur est pas plus avantageux que les conséquences que nous avons tirées ci-devant. Car ces grands qui sont si fiers, et ces philosophes qui sont si éclairés, montrent en même temps bien de la faiblesse, de se conformer en apparence et malgré eux au peuple, pour des choses qu'ils méprisent, et auxquelles ils n'ont nulle foi; ou ce sont d'infâmes tartufes qui font semblant de croire ce dont ils se moquent au fond de l'âme; ou ce sont enfin d'abominables séducteurs, qui, contre leur conscience, trompent le peuple au lieu de l'éclairer.

2° Lequel serait le plus raisonnable, ou qu'en fait de religion le peuple donnât la loi aux grands, ou que les grands la donnassent au peuple? Il est évident que ce n'est pas les grands, qui doivent en cela donner la loi au peuple; pourquoi? Parce que dans les grands, les passions sont plus fortes, les moyens de les satisfaire plus présents, l'orgueil plus grand, l'indocilité plus

opiniâtre, et par conséquent, la soumission à la religion, soit pour le dogme, soit pour la morale, plus difficile. Ce n'est donc pas à eux à donner la loi. Mais ici notre homme ne se pique pas de parler raison. Il se contente de débiter les chimères que lui suggèrent l'orgueil et l'impiété.

Cicéron, dit-on encore, fut initié aux mystères, et la connaissance d'un seul Dieu était le principal dogme qu'on y enseignait. C'est grand dommage que Cicéron nous dise expressément que, dans ces mystères, on n'apprenait rien du tout sur la nature des dieux, *nil de deorum natura præsensimus.* Enfin la conclusion qu'il en tire, que cela facilita la conversion des gentils, est du dernier ridicule. Car, pour parler ainsi, il ne faut pas avoir la moindre notion ni de ce que c'étaient que ces mystères, ni de ce que c'est que se convertir et embrasser la religion de Jésus-Christ.

XI. « Quelques philosophes de la secte de Platon devinrent Chrétiens ; c'est pourquoi les Pères des trois premiers siècles de l'Eglise furent tous platoniciens. »

Autrefois des philosophes devenaient Chrétiens, pour devenir meilleurs, aujourd'hui des Chrétiens deviennent philosophes, pour devenir des impies. Soit dit en passant. Venons à l'article. Les Pères des trois premiers siècles ont combattu avec succès beaucoup de sentiments et d'idées de Platon. Qu'on lise le discours de saint Justin adressé aux Grecs, l'ingénieux badinage d'Hermias sur les philosophes grecs, les œuvres de Tertullien, d'Origène, de Lactance ; la *Cité de Dieu* de saint Augustin, on verra comment ils relèvent ce fameux philosophe. S'ils l'ont mis d'ailleurs au-dessus des autres, c'est parce qu'ils y ont trouvé une morale ordinairement plus pure, et une manière de penser de la Divinité, plus approchante de la vérité. Voilà tout le platonisme des Pères.

XII. « On a reproché à saint Justin, l'un des premiers Pères, d'avoir dit, dans son commentaire sur Isaïe, que les saints jouiront, dans un règne de mille ans sur la terre, de tous les biens sensuels. On lui a fait un crime d'avoir dit, dans son *Apologie du christianisme*, que Dieu ayant fait la terre en laissa le soin aux anges, lesquels étant devenus amoureux des femmes, en eurent des enfants qui sont les démons. On a condamné Lactance et d'autres Pères, pour avoir supposé des oracles des sibylles. »

Ceux qui ont fait ces reproches à saint Justin sont des ignorants et des faussaires ; des ignorants qui attribuent à ce grand homme des Commentaires sur Isaïe, quoiqu'il n'en ait jamais fait ; des faussaires qui le font parler de biens sensuels, quoiqu'il n'en ait point parlé du tout, comme on le peut voir dans sa conférence avec le juif Tryphon. Sur l'article de la progéniture des anges, nous avouons qu'il a pris trop à la lettre un texte de la version des Septante ; mais il s'en est servi heureusement pour combattre le paganisme. Pour ce qui est de Lactance et des autres Pères qui ont cité les vers des sibylles, ils n'ont fait que s'autoriser de ce qui était reconnu et admis de tous les païens. Tite-Live nous fournit mille exemples de la foi et du respect qu'on avait pour les oracles des sibylles ; Virgile, dans sa quatrième éclogue, fait une application des oracles de la sibylle de Cume à un descendant d'Auguste. Cicéron nous en parle en divers endroits de ses livres philosophiques. Lactance et les Pères de l'Eglise sont-ils donc si fort condamnables d'en avoir aussi parlé?

XIII. « Les Chrétiens célébrèrent d'abord leurs mystères dans des maisons retirées, dans des caves pendant la nuit ; de là leur vint le nom de Lucifugaces, selon Minutius Félix. Philon les appelle Gesséens. Leurs noms les plus communs, dans les quatre premiers siècles, chez les gentils, étaient ceux de Galiléens et de Nazaréens ; mais celui de Chrétiens a prévalu sur tous les autres. »

Il y a presque autant de mensonges que de mots dans cet article. Tacite, Suétone, Pline, tous les édits des persécuteurs ont été avant le IVe siècle ; or, tous ces auteurs et toutes ces pièces ne désignent jamais les disciples de Jésus-Christ que par le nom de Chrétiens. Il est donc faux que leurs noms les plus communs alors fussent ceux de Galiléens et de Nazaréens. Julien est presque le seul qui voulut les nommer Galiléens par mépris. Cela prouve sa haine, et rien de plus ; et nos philosophes aiment assez le ton et les sentiments de ce fameux apostat.

Pour ce qu'on dit de la célébration des mystères dans des maisons retirées, dans des caves, etc., nous en convenons sans peine. Cela prouve la rigueur des persécutions, et ne fait nul tort à la religion. Plût au ciel que Dieu fût aussi bien honoré aujourd'hui dans nos superbes temples, qu'il l'était autrefois dans ces lieux si simples et dans ces souterrains, asiles de la ferveur et de la sainteté !

XIV. « Saint Jérôme et Eusèbe rapportent que, quand les Eglises reçurent une forme, on y distingua à peu près cinq ordres différents. Les surveillants ἐπίσκοποι, d'où sont venus les évêques ; les anciens de la société, presbytéroi ; les prêtres, les servants ou diacres ; les πιστοί, croyans, initiés ; c'est-à-dire les baptisés qui avaient part aux soupers des agapes, les catéchumènes et énergumènes qui attendaient le baptême. Aucun dans ces cinq ordres ne portait d'habit différent des autres. Aucun n'était contraint au célibat, témoin le livre de Tertullien à sa femme, témoin l'exemple des apôtres. Aucune représentation, soit en peinture, soit en sculpture, dans leurs assemblées, pendant les trois premiers siècles. Ce qui est aujourd'hui la sainte messe qui se célèbre le matin était la cène qu'on faisait le soir. »

Le séducteur en impose ici à Eusèbe et à saint Jérôme qui n'ont jamais rien dit de semblable. Son assertion vague et destituée de preuves ne mérite pas d'être écoutée.

Qu'on ouvre le Nouveau Testament, on y trouvera qu'en divers endroits des *Actes des apôtres*, des Epîtres de saint Paul, de *l'Apocalypse*, il y est fait mention des évêques, des prêtres et des diacres. Leur établissement est donc des temps apostoliques. Il est donc faux que ce ne soit que dans des temps postérieurs que les évêques, prêtres et diacres ont été distingués.

« Aucun dans la hiérarchie, dit-il, n'était contraint au célibat. » Mais 1° le second concile de Carthage tenu en 390, can. 2, déclare que tous les prêtres sont tenus de garder la continence, comme les apôtres l'ont enseigné, et comme toute l'antiquité l'a observé. Ce canon est trop remarquable pour n'être pas rapporté. En voici la teneur : *Placuit et condecet sacrosanctos antistites et Dei sacerdotes, necnon et levitas, vel qui sacramentis divinis inserviunt, continentes esse in omnibus, ut apostoli docuerunt, et ipsa servavit antiquitas, nos quoque custodiamus ab universis episcopis dictum est : Omnibus placet ut episcopi, presbyteri, diaconi et qui sacramenta contrectant, pudicitiæ custodes etiam se ab uxoribus contineant.*

2° On défie le séducteur de citer une loi qui permette à un prêtre ou à un évêque de se marier.

3° L'exemple de Tertullien et des apôtres ne prouve rien contre la loi de la continence. Tertullien était marié quand il fut ordonné prêtre. Mais les prêtres mariés n'usaient point des droits du mariage. Il y a une infinité de lois canoniques qui l'attestent. Pour les apôtres, il n'y a que saint Pierre que l'on sache sûrement avoir été marié. Mais saint Pierre quitta sa femme en s'attachant à Jésus-Christ, comme il paraît par ces paroles qu'il adresse à Jésus-Christ : *Voilà que nous avons tout quitté, et quelle sera notre récompense?* (*Matth.*, XIX, 27.) Et Jésus-Christ explique ainsi ce mot de *tout : Quiconque aura quitté sa maison, ses frères, ses sœurs, son père, sa mère, son épouse, sera assuré de la vie éternelle.* (*Ibid.*, 29.) S. Paul n'était pas marié, comme il le déclare lui-même dans sa *I^re^ Epître aux Corinthiens* (c. VII). Saint Jean ne le fut point. Il n'y a pas la moindre trace dans les livres évangéliques qu'aucun apôtre ait eu une femme, et si quelqu'un en a eu, il l'a quittée comme saint Pierre, puisqu'ils ont toujours été seuls à suivre Jésus-Christ. Est-on donc bien fondé à dire : « Témoin Tertullien et les apôtres? »

« Aucune représentation, soit en peinture, soit en sculpture, dans leurs assemblées, pendant les trois premiers siècles. » Cependant, Tertullien (*De pud.*, cap. 7) nous apprend « qu'on voyait sur les vases sacrés l'image du bon Pasteur qui rapporte sur ses épaules la brebis égarée. » Mais si les peintures dans les lieux saints n'ont pas été autrefois en usage comme elles le sont aujourd'hui, les Pères en donnent de bonnes raisons. La première, c'est pour que les païens, s'ils venaient à découvrir les lieux des assemblées chrétiennes, ne profanassent pas ces images saintes; la seconde, pour qu'ils ne saisissent pas par là le prétexte d'accuser les Chrétiens d'être idolâtres comme eux.

« Ce qu'est aujourd'hui la sainte messe qui se célèbre le matin était la cène qui se faisait le soir. » Les païens et les Chrétiens se réunissent ici pour donner le démenti au séducteur. Pline nous apprend que les Chrétiens s'assemblaient avant le lever du soleil pour chanter les louanges du Christ et faire les exercices de leur religion. Tertullien dit à sa femme que si elle devient veuve et qu'elle se remarie à un infidèle, son mari voudra savoir quelle est cette chose qu'elle prend avant toute autre nourriture. (*Ad uxor.*, lib. II.) Saint Cyprien condamne fortement les prêtres qui, de peur d'être reconnus par les païens à l'odeur du vin, offraient le matin le divin sacrifice avec de l'eau seulement, *si in sacrificio matutino hoc quis veretur ne per saporem vini redoleat sanguinem Christi.* (S. CYPR., epist. 73.) Voilà bien assez de textes pour confondre notre collecteur de mensonges.

XV. « Ce qui distinguait le plus les Chrétiens était le pouvoir de chasser les diables. Origène, dans son traité contre Celse, avoue qu'Antinoüs, divinisé par l'empereur Adrien, faisait des miracles par la force des charmes et des prestiges. En effet, Jésus-Christ envoya ses apôtres pour chasser les démons. Les Juifs avaient aussi de son temps le don de les chasser. Car, lorsque les pharisiens dirent : Il chasse les démons par la puissance de Béelzébut : *Si c'est par Béelzébut que je les chasse*, répondit Jésus, *par qui vos fils les chassent-ils?* Il est incontestable que les Juifs se vantaient de ce pouvoir; ils avaient des exorcistes et des exorcismes. Josèphe rapporte une partie de ces cérémonies. Ce pouvoir sur les diables, que les Juifs ont perdu, fut transmis aux Chrétiens, qui semblent aussi l'avoir perdu depuis quelque temps. Dans le pouvoir de chasser les démons était compris celui de détruire les opérations de la magie. Il est vrai qu'aujourd'hui tout est changé, et qu'il n'y a pas plus de magiciens que de démoniaques; mais il s'en trouvera quand il plaira à Dieu. »

Voici un dilemme que nous proposons à ce grand écrivain : Ou l'Evangile qui annonce que Jésus-Christ a chassé les démons des corps, et qu'il a aussi donné ce pouvoir à ses apôtres, n'est qu'un ramas de fables et d'absurdités; ou les propos de notre auteur qui, dans ses railleries, insinue qu'il ne faut pas croire qu'il y ait jamais eu de démoniaques, contiennent les blasphèmes les plus intolérables.

L'argument est clair; il est très-pressant, parce qu'il n'y a point de milieu entre les deux membres du dilemme. Il n'est pas nécessaire de s'expliquer plus au long. Nous laissons cet os à ronger aux beaux esprits. Venons maintenant au détail des autres

horreurs ou absurdités que renferme cet article

1° Cet homme nous dit que les Chrétiens étaient distingués par le pouvoir de chasser les diables. Ensuite il fait tous ses efforts pour prouver que les Juifs n'en savaient pas moins que les Chrétiens pour cela. Il ne peut donc plus présenter ce don comme une marque distinctive des Chrétiens. L'absurdité et la contradiction sont palpables.

2° Il est très-faux qu'Origène convienne des miracles d'Antinoüs, puisque dans l'endroit même qu'on ose citer, sans l'avoir lu, Origène les détruit victorieusement. « Si on examine, dit-il, avec attention les prétendus miracles qu'on attribue à Antinoüs, qui fut l'objet des amours d'Adrien, et à qui cet empereur fit ensuite rendre les honneurs divins, on n'y trouvera que les prestiges usités chez les Egyptiens, » etc., etc. (*Contra Celsum*, lib. III.) Tel est l'aveu que fait Origène des miracles d'Antinoüs : jugez de la fidélité de celui qui le cite.

3° Tous les évangélistes nous disent que Jésus-Christ envoya les apôtres, pour enseigner les nations et les baptiser. Aucun ne nous dit qu'ils aient été envoyés pour chasser les diables. Voici comment s'exprime saint Matthieu (XXVIII, 18, 19) : *Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai ordonné.* Et saint Marc (c. XVI) annonce la même mission en ces termes : *Allez dans tout l'univers, et prêchez l'Evangile à toutes les créatures.* Ce qu'ajoute le même évangéliste, sur le pouvoir de chasser les démons, de parler toutes les langues, de guérir les malades, ne caractérise pas les apôtres. C'était un don qu'avaient tous les vrais fidèles ; puisqu'il est dit au même endroit, que *ce pouvoir miraculeux se trouverait en tous ceux qui croiraient.*

4° Il vous dit, en continuant sur son ton railleur, que les Juifs eurent aussi le pouvoir de chasser les diables, et il cite en preuves un passage de saint Matthieu et l'autorité de Josèphe. Mais 1° il fait voir qu'il ne sent pas toute la sagesse de la réponse de Jésus-Christ. Les Juifs prétendaient avoir appris de Salomon un moyen infaillible de chasser les diables. Sur cela Jésus-Christ leur dit : *Si vous croyez que le secours de Béelzébut soit nécessaire pour chasser les diables, dites-nous donc au nom de qui vos fils les chassent-ils?* (*Matth.* XII, 27.) Ils se garderont bien d'avouer que c'est au nom de Béelzébut, et *alors ils condamneront eux-mêmes votre méchanceté : « Ideo ipsi judices vestri erunt. »* (*Ibid.*) L'argument de Jésus-Christ n'est donc pas tant un aveu qu'il fait, qu'un avantage qu'il prend sur ses calomniateurs, par l'opinion qu'avait la nation. 2° La manière dont parle Josèphe (*Antiq.*, VIII, c. 2) du secret que reçurent les Juifs de Salomon, pour chasser les diables, et du succès avec lequel ils l'employaient, prouve bien que ce n'était qu'une prétention, et qu'il y avait plus de charlatanerie que de réalité ; témoin cet Eléazar qu'il cite, et qui, pour amuser l'empereur Vespasien, chassait en sa présence les diables des corps, et les faisait sauter dans des vases pleins d'eau, qu'ils renversaient en sortant. Je crois qu'on ne s'avisera pas d'appeler ces sortes d'hommes des thaumaturges, ni ces sortes d'œuvres des œuvres divines. 3° Nous conviendrons qu'il a pu y avoir quelquefois parmi les Juifs des hommes assez chéris de Dieu, pour avoir reçu ce don, parce que leur religion était véritablement divine, et que ce n'est que dans une religion divine que ce don peut être communiqué. Mais en voilà assez sur ce point. Continuons notre examen.

XVI. « Cette dernière persécution ne s'étendit pas dans tout l'empire. Les Gaules méridionales et l'Espagne étaient remplies de Chrétiens. Le César Constance Chlore les protégeait beaucoup dans toutes ces provinces. Il avait une concubine qui était Chrétienne ; c'est la mère de Constantin, connue sous le nom de sainte Hélène. Car il n'y eut jamais de mariage avéré entre elle et lui ; et il la renvoya même dès l'an 292, quand il épousa la fille de Maximien Hercule. Constance Chlore mourut en 306 à York en Angleterre, dans un temps où les enfants qu'il avait de la fille d'un César étaient en bas âge, et ne pouvaient prétendre à l'empire. Constantin eut la confiance de se faire élire à York par cinq ou six mille soldats, allemands, gaulois et anglais pour la plupart. Il n'y avait pas d'apparence que cette élection faite sans le consentement de Rome, du sénat et des armées, pût prévaloir ; mais Dieu lui donna la victoire sur Maxentius élu à Rome. »

Nous donnerons pour toute réponse à cet article, le dénombrement des fausseté qu'il contient.

Première fausseté. Notre écrivain donne pour la dernière des persécutions celle de Dioclétien et Maximien. Elle ne fut pas la dernière, puisque Licinius persécuta encore les Chrétiens avec fureur dans tout l'Orient depuis l'an 315, jusqu'à ce qu'il fût vaincu et dépouillé de l'empire par Constantin ; et que le fameux apostat Julien, ayant abjuré le christianisme pour rétablir le culte des idoles, suscita encore, en 361, une nouvelle persécution.

Deuxième fausseté. Constance Chlore, père du grand Constantin, n'a jamais été le maître de l'Espagne, et par conséquent il n'a jamais pu y protéger les Chrétiens. Il n'avait sous son obéissance que les Gaules et l'Angleterre. L'Espagne, l'Afrique et l'Italie, furent dans le partage de Maximien.

Troisième fausseté. Jamais sainte Hélène, mère de Constantin, ne fut concubine de Constance Chlore. Elle était son épouse légitime. Il est vrai que Constance se sépara d'elle par un divorce autorisé par les lois romaines, lorsque Galère et lui furent créés Cé-

sars par Dioclétien et Maximien. Car les deux empereurs exigèrent que les deux nouveaux Césars répudiassent leurs anciennes épouses, pour prendre celles qu'ils voulaient leur donner. Dioclétien donna sa fille Valérie à Galère, et Maximien sa fille Théodora à Constance. Eutrope et Aurélius Victor le marquent expressément. « Tous les deux, nous dit Eutrope (lib. IX), furent obligés par les empereurs à répudier leurs premières épouses. » — « Dioclétien, nous dit Aurélius Victor, éleva Maximien à la dignité d'Auguste, créa deux Césars, Constance Chlore et Galère surnommé le Pâtre, et donna Théodora, fille de Maximien Hercule, à Constance, qui fut obligé de se séparer de son ancienne épouse. »

Ces divorces qui étaient dictés par la politique et qui étaient assez fréquents chez les Romains, ne faisaient point de tort à une femme. Aussi, voyons-nous par l'histoire, que Constantin conserva toujours un grand respect pour sainte Hélène, sa mère, puisqu'il lui fit donner, par un édit solennel, les titres d'Auguste et d'impératrice.

Quatrième fausseté. Constance Chlore avait demandé avec les dernières instances que son fils Constantin vînt le joindre en Angleterre. Galère Maximien s'y opposa toujours avec opiniâtreté. Mais Constantin, ayant vaincu tous les obstacles par son adresse et son activité, parvint en Bretagne auprès de son père mourant, comme l'atteste Julien lui-même. Les cinq à six mille soldats allemands, gaulois, ou anglais, qu'on donne pour les électeurs de Constantin à l'empire, ne sont qu'une imagination d'un écrivain infidèle. Chlore avait des légions romaines, qui pouvaient bien se recruter dans les pays où elles étaient, mais qui n'en étaient pas moins légions romaines, et qui pouvaient élire des empereurs, comme faisaient les autres légions dans les autres contrées de l'empire.

Cinquième fausseté. On représente l'élection de Maxence comme plus légitime que celle de Constantin. Mais les païens en parlent sur un ton bien différent. Eutrope ne donne pour électeur à Maxence que quelques prétoriens séditieux. Aurélius Victor (*in Maxim.*) dit qu'il ne fut proclamé empereur que par la plus vile populace et par quelques soldats prétoriens, et il ajoute que « c'est une chose incroyable que les transports d'allégresse que causa sa mort au sénat et au peuple romain. » Jugez de la légitimité de l'élection de Maxence.

XVII. « On ne peut dissimuler que Constantin ne se rendit d'abord indigne des faveurs du ciel, par le meurtre de tous ses proches, de sa femme et de son fils. »

La mort de Crispus est un fait qu'on ne peut ni excuser, ni pardonner dans Constantin. Il agit alors par une précipitation aussi condamnable que le fut celle de Thésée, en condamnant son fils, le chaste Hippolyte, accusé par l'impudique Phèdre. Toutes les circonstances se trouvent les mêmes à peu près dans les deux faits. Tous les autres meurtres qu'on lui reproche, étaient des actes d'une justice nécessaire.

XVIII. « On peut douter de ce que Zozime rapporte. Il dit que Constantin, agité de remords après tant de crimes, demanda aux pontifes de l'empire s'il y avait quelques expiations pour lui, et qu'ils lui dirent qu'ils n'en connaissaient pas. Il ajoute qu'un prêtre égyptien, arrivé d'Espagne, qui avait accès à sa porte, lui promit l'expiation de tous ses crimes dans la religion chrétienne. »

L'avocat Zozime, le plus fanatique de tous les païens qui ont écrit, et le plus emporté contre Constantin, destructeur du paganisme, déclame toujours avec fureur contre ce prince. Mais il le fait d'une manière si maladroite, qu'il ne lui reste que la honte de ses emportements avec le mépris de tous les critiques tant soit peu attentifs.

Il attribue la conversion de Constantin, aux remords de ses crimes. Mais Constantin embrassa le christianisme plus de douze ans avant la mort de son fils Crispus, et avant qu'il eût commis aucun des prétendus crimes dont on l'accuse. Ensuite il est démenti par tous les autres auteurs païens, Ammien Marcellin, Julien, Aurélius Victor, dont aucun ne parle des rêveries de Zozime, qui n'a écrit que plus d'un siècle après la mort de Constantin.

Tout ce que gagne ici notre homme, en rappelant ces traits de Zozime, c'est de partager la honte avec l'auteur païen.

XIX. « Quoi qu'il en soit, Constantin communia avec les Chrétiens, bien qu'il ne fût jamais que catéchumène, et réserva son baptême pour le moment de sa mort. Il fit bâtir la ville de Constantinople, qui devint le centre de l'empire et de la religion chrétienne. Alors l'Eglise prit une forme auguste. »

Voilà deux sottises en bien peu de mots. L'une, que Constantin communia n'étant que catéchumène; l'autre, que Constantinople devint le centre de la religion. Communier, c'est recevoir le sacrement de l'Eucharistie. Or, comment nous prouvera-t-il que Constantin ait reçu ce sacrement, avant celui du baptême? Dans la religion chrétienne, le mot de communion a deux sens bien différents. Il signifie la réception de l'Eucharistie; et il signifie aussi l'union avec une société qui fait profession des mêmes dogmes et du même culte. Dans le premier sens, on dit être en communion, mais dans ce second sens, on ne peut pas employer le mot de *communier*. L'Académie française ne le passerait pas.

L'autre sottise est également démontrée, puisque notre savant à anecdotes est le premier qui nous annonce, au bout de quinze siècles, ce dont personne n'avait encore parlé, et ce que personne n'avait encore imaginé. Depuis dix-sept siècles, Rome a été universellement reconnue pour le centre de la religion. Jamais Constantinople ne l'a été.

XX. « Il est à remarquer que dès l'an

324, avant que Constantin résidât dans sa nouvelle ville, ceux qui avaient persécuté les Chrétiens furent punis par eux de leurs cruautés. Les Chrétiens jetèrent la femme de Maximien dans l'Oronte; ils égorgèrent tous ses parents; ils massacrèrent, dans l'Egypte et dans la Palestine, les magistrats qui s'étaient le plus déclarés contre le christianisme. La veuve et la fille de Dioclétien s'étant cachées à Thessalonique, furent reconnues, et leurs corps furent jetés dans la mer. Il eût été à souhaiter que les Chrétiens eussent moins écouté l'esprit de vengeance; mais Dieu qui punit selon sa justice, voulut que les mains des Chrétiens fussent teintes du sang de leurs persécuteurs, sitôt que ces Chrétiens furent en liberté d'agir. »

Et nous, nous disons qu'il eût été à souhaiter que le calomniateur eût moins écouté l'esprit de mensonge. Toutes ces calomnies ici rassemblées, ont déjà été présentées dans l'*Essai sur l'Histoire générale*, et elles ont été victorieusement confondues dans le livre *Des erreurs de Voltaire*. Il faut être bien hardi, pour oser les rapporter encore.

Puisqu'il faut donc y revenir, on dira que tous ces persécuteurs, leurs femmes, leurs filles, enfin toute leur race périrent en Orient. Or, l'Orient obéissait alors à Licinius, qui, non-seulement n'était pas Chrétien, mais qui fut persécuteur lui-même. Constantin n'avait alors que l'Occident, c'est-à-dire, l'Espagne, les Gaules, l'Angleterre, l'Afrique et l'Italie; et il n'y eut dans ces pays-là, aucune de ces exécutions. Ces expressions, *les Chrétiens égorgèrent, massacrèrent*, etc., ne prouvent donc que la méchanceté de l'écrivain; et toutes ses tendres et touchantes réflexions, ne tournent donc qu'à sa honte.

XXI. « Le second concile général fut tenu à Constantinople en 381. On y expliqua ce que le concile de Nicée n'avait pas jugé à propos de dire sur le Saint-Esprit, et on ajouta à la formule de Nicée : *Que le Saint-Esprit est Seigneur vivifiant qui procède du Père, et qu'il est adoré et glorifié avec le Père et le Fils.* Ce ne fut que vers le IXe siècle que l'Eglise latine statua, par degrés, que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. »

Il sied à notre homme de parler de l'enseignement de l'Eglise, et de la manière de procéder des conciles, comme il sied à un aveugle de parler des couleurs. Qu'il apprenne que l'enseignement dans l'Eglise, a toujours été le même, et qu'il n'y a jamais eu de nouveaux articles de foi, ni de nouveaux points de créance; parce que, dès le commencement, Jésus-Christ confia à son Eglise le dépôt de toutes les vérités. C'est ce qui est clairement démontré par les textes évangéliques. *Je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père*, dit Jésus-Christ à ses apôtres (*Joan.* XV, 15); *l'Esprit-Saint que mon Père vous enverra en mon nom, vous enseignera tout, et il vous rappellera tout ce que je vous aurai dit.* (*Joan.* XIV, 26.) L'Esprit Saint fut effectivement envoyé aux apôtres, dix jours après que le Fils de Dieu fut remonté au ciel. L'Eglise eut donc, dès le commencement, la connaissance de toutes les vérités de la religion.

Elle ne s'est jamais écartée de cette sage règle dans sa manière d'enseigner. Mais lorsque des particuliers ont voulu, dans l'enseignement, mêler leurs idées propres avec ces vérités, et les donner, ces idées, comme des dogmes de la religion, alors les successeurs des apôtres se sont assemblés pour examiner si ces idées étaient conformes à l'enseignement qu'ils avaient reçu eux-mêmes; et quand ils ont trouvé qu'elles n'y étaient pas conformes, ils les ont rejetées et condamnées.

Ainsi, lorsque Arius voulu soutenir que Jésus-Christ n'était pas Dieu, les évêques assemblés à Nicée, dirent : Ce n'est pas là ce que nous ont enseigné nos prédécesseurs. Ils nous ont appris que le Verbe était consubstantiel à Dieu, c'est-à-dire qu'il n'avait qu'une même substance avec Dieu. Ainsi, lorsque Macédonius, patriarche de Constantinople, cinquante ans après, nia la divinité du Saint-Esprit, les évêques assemblés dans cette résidence impériale dirent de même : Ce n'est pas là ce que nos prédécesseurs nous ont enseigné. Ils nous ont appris que le Saint-Esprit est Dieu, comme le Père et le Fils.

L'Eglise, à proprement parler, n'a donc jamais rien statué sur les dogmes. Elle n'a fait que condamner les erreurs opposées aux dogmes reçus. Elle n'a pu condamner ces erreurs, que quand elles se sont élevées. L'erreur de Macédonius ne vint qu'après le concile de Nicée. Ce concile ne pouvait donc pas la condamner. Il n'y a donc qu'un ignorant qui puisse dire que ce concile *n'avait pas jugé à propos de s'expliquer sur le Saint-Esprit.*

Enfin, pour ne rien laisser à désirer sur cette matière, nous ajouterons que l'Eglise a cru quelquefois devoir annoncer la vérité par une expression qui caractérisât sa créance. Ainsi, elle mit à Nicée, dans le Symbole, le mot de *consubstantiel* pour le Verbe, et à Constantinople, que le Saint-Esprit *est Seigneur vivifiant, qui procède du Père, et est adoré et glorifié avec le Père et le Fils.*

On doit conclure également, que ce n'est qu'une platitude et une infidélité, de dire que l'Eglise latine ne statua que par degrés, la procession du Saint-Esprit vers le IXe siècle.

XXII. « Je passerai légèrement sur les siècles suivants qui sont assez connus. Malheureusement il n'y eut aucune de ces disputes qui ne causât des guerres; et l'Eglise fut toujours obligée de combattre. Dieu permit encore, pour exercer la patience des fidèles, qu'en Occident il y eut vingt-neuf schismes sanglants pour la chaire de Rome.... L'Eglise romaine subsista, mais toujours souillée de sang par plus de six cents ans de discorde entre l'empire d'Occident et le sacerdoce. Ces querelles même la rendirent très-puissante, et les Papes acquirent peu à peu la domination absolue

dans Rome et dans un pays de cent lieues. »

Voici une enfilade de calomnies qu'il est bon de faire remarquer :

1° C'est une calomnie contre l'Eglise de dire « qu'il n'y eut aucune de ces disputes de religion qui ne causât des guerres. » Ni l'arianisme, ni aucune des hérésies qui ont désolé l'Eglise d'Orient n'a causé de guerres. Il y a eu quelquefois des émeutes passagères, dans quelques villes ; de guerres il n'y en a point eu. Les Voltaire, les Helvétius, les d'Argens, et tous les écrivains qui se font leurs échos, ont beau le répéter. Toutes leurs assertions sont calomnieuses ; et nous leur donnons à tous le défi de les prouver. A force de les répéter, les ignorants et tous ceux à qui l'autorité de l'Eglise est odieuse, et le joug de la religion insupportable, les croient, ou parlent comme s'ils les croyaient.

2° C'est une calomnie de dire « qu'il y eut en Occident vingt-neuf schismes sanglants pour la chaire de Rome. » S'il prétend donner pour schismes tous les cas où il y a eu des antipapes, c'est-à-dire des papes intrus, tandis qu'il y en avait déjà un légitime, il ne s'exprime que comme un ignorant ; et d'ailleurs il se trompe encore sur le nombre. Car, depuis Novatien qui, en 251, voulut se mettre sur le trône pontifical à la place de saint Corneille, jusqu'à Amédée de Savoie, que les débris du concile de Bâle voulurent opposer, en 1431, à Eugène IV, on compte au moins trente-cinq antipapes. Et presque tous ces antipapes furent des hommes qui n'écoutaient que leur ambition, ou des rivaux que les empereurs, durant le temps des fameuses querelles sur les investitures, opposaient aux papes légitimes ; et la plupart ne causèrent aucune division sensible dans l'Eglise.

Si par le mot de schismes il entend ces divisions qui partageaient le monde chrétien en différentes obédiences, les uns reconnaissant un Pape comme légitime successeur de saint Pierre, tandis que les autres en reconnaissaient un autre sous le même titre, il se trompe encore, ou plutôt il en impose méchamment aux lecteurs. Il n'y a eu de véritable schisme en Occident que celui qui commença en 1378 par l'élection d'Urbain VI à Rome, et par celle de Clément VII, élu cinq mois après à Fondi par quelques cardinaux mécontents, et qui finit en 1417 par l'élection de Martin V au concile de Constance. Les autres divisions n'eurent point de consistance, et s'évanouirent presque aussitôt qu'elles furent élevées.

Enfin ces schismes n'ont jamais armé les nations contre les nations, ils n'ont jamais fait répandre le sang humain, si ce n'est lorsque quelques empereurs ont voulu soutenir leurs antipapes, ou que quelques princes particuliers ont voulu profiter de ces querelles, pour soutenir leurs prétentions. Voilà à quoi aboutissent les « vingt-neuf schismes sanglants » de notre faiseur de recherches.

3° C'est une calomnie de dire que « l'Eglise fut toujours souillée de sang par plus de six cents ans de discorde entre l'empire d'Occident et le sacerdoce. » Ces fameux différends commencèrent sous l'empereur Henri III et le Pape Grégoire VI, vers l'an 1050, à l'occasion des investitures, et finirent sous l'empereur Henri IV et le pape Callixte II, en 1122. Voilà environ 72 ans. Ils recommencèrent 30 ans après entre l'empereur Frédéric I, et le pape Adrien IV, sur des prétentions réciproques d'autorité, de droits, etc., la France soutenant presque toujours le parti des Papes contre les empereurs ; et ils finirent en 1250, par la mort de l'empereur Frédéric II. Depuis lors, il n'est plus parlé de différends entre les Papes et les empereurs. Où trouvera-t-on donc « ces 600 ans de discordes sanglantes entre l'empire d'Occident et le sacerdoce ? »

4° C'est une calomnie, ou plutôt c'est une sottise de dire que « les Papes acquirent peu à peu l'autorité absolue dans Rome et dans un pays de cent lieues. » Il faut être bien ignorant dans l'histoire de notre nation, si l'on ne sait pas que ce fut vers la fin du VIII[e] siècle que nos rois Pepin et Charlemagne, allèrent au secours des papes opprimés par les Lombards, conquirent sur eux ces provinces qui forment aujourd'hui l'Etat ecclésiastique, et les donnèrent à saint Pierre. C'est ainsi que s'exprima le roi Pépin, en répondant aux Grecs qui venaient redemander ces pays là.

Pour ce qui est de la souveraineté de Rome, qui est-ce qui ignore que le roi Charles-le-Chauve voulant emporter la couronne impériale sur ses compétiteurs, traita avec le pape Jean VIII en 873, et lui céda tous les droits que s'étaient réservés les empereurs, pour venir à bout de ses prétentions ? Il est donc faux que ce soit pendant les querelles entre le sacerdoce et l'empire, que les Papes ont acquis la puissance dont ils jouissent aujourd'hui.

XXIII. « Saint François Xavier qui porta le saint Evangile aux Indes Orientales, et au Japon, quand les Portugais y allèrent chercher des marchandises, fit un très-grand nombre de miracles, tous attestés par les révérends Pères Jésuites. »

Ou cet homme a lu la bulle de canonisation de l'apôtre des Indes, et les procès-verbaux et recueils de ses miracles, ou il ne les a pas lus. S'il les a lus, c'est un écrivain infidèle et qui trahit sans pudeur la vérité. S'il ne les a pas lus, c'est un téméraire ignorant, puisqu'il n'y a presque aucun de ces plus grands miracles, pour lesquels des Jésuites soient cités comme témoins.

Au reste, il n'y a qu'un impie déclaré qui ose entreprendre de répandre du ridicule sur la mission et les succès de l'apôtre des Indes. Tout homme qui pense, regardera comme un des plus grands hommes qu'ait eu le christianisme, celui qui prêcha l'Evangile dans vingt royaumes, qui baptisa près d'un million d'âmes, qui étendit la religion chrétienne presque autant qu'elle l'était déjà avant lui, dont les travaux an-

noncent l'âme la plus courageuse qui fut jamais, et dont les succès surpassent tout ce qu'on peut découvrir dans les fastes du monde et de la religion.

XXIV. « La Providence voulut qu'en moins de cent années, il y eut des milliers de catholiques romains dans les îles du Japon, mais le diable sema son ivraie au milieu du bon grain. Les Chrétiens formèrent une conjuration suivie d'une guerre civile, dans laquelle ils furent tous exterminés. »

C'est ici la même calomnie que celle qui est pompeusement et éloquemment présentée dans *l'Essai sur l'Histoire générale*, et qui est très-heureusement réfutée et confondue dans le livre des *Erreurs de Voltaire*. On y démontre avec la dernière clarté, et par le témoignage des historiens authentiques, et par la suite nécessaire des événements, que jamais conte ne fut plus mal bâti que celui qu'a imaginé Voltaire de la prétendue conjuration; qu'il n'y eut point de guerre civile; qu'il n'y eut que les Chrétiens du petit canton d'Arima, lesquels accablés par les cruautés de leur gouverneur, se révoltèrent, et se retirèrent dans une forteresse, où ils furent forcés par les secours que donnèrent les Hollandais contre eux; et qu'il n'y eut point d'autre cause de l'extinction du christianisme au Japon, que la haine des idolâtres, trop secondée par l'avidité des marchands hollandais, et par leur jalousie contre les Portugais.

XXV. «La religion catholique, apostolique et romaine, fut proscrite à la Chine dans nos derniers temps. Le grand empereur Vont-chin, qui était la justice et la bonté même, fut assez aveugle pour ne plus permettre qu'on enseignât notre sainte religion, dans laquelle nos missionnaires ne s'accordaient pas. Il les chassa avec une bonté paternelle, leur fournissant des subsistances et des voitures jusqu'aux confins de son empire. »

Cet homme paraît soupirer et gémir de ce que «notre sainte religion » n'est plus enseignée à la Chine. Nous lui dirons pour le consoler, qu'il est dans l'erreur, que les églises sont ouvertes à Pékin, et que le service divin s'y fait aussi librement qu'à Paris. (*Lettre du P. Amyot de Pékin*, 1766.) (21*)

Nous lui demanderons ensuite quels sont ces traits de « justice et de bonté de ce grand empereur, » qui voulut proscrire le christianisme? Est-ce d'avoir fait périr par la misère et dans les prisons un grand nombre de Chrétiens, parmi lesquels il y a eu des premiers seigneurs de l'empire? Est-ce à ce titre qu'on lui donne le nom de grand? On pourrait donc le donner aussi aux Néron, aux Dèce, aux Dioclétien. « Il chassa, » dit-on, «les missionnaires avec une bonté paternelle, leur fournissant des subsistances, » etc. Il est vrai que les missionnaires s'étant cachés, on chassa ceux qu'on put découvrir; et l'on pourvut à leur subsistance avec cette « bonté paternelle » dont on use envers les forçats que l'on conduit aux galères; et ce furent de tendres argousins qui furent leurs conducteurs et leurs pourvoyeurs.

XXVI. « Toute l'Asie, toute l'Afrique, la moitié de l'Europe, tout ce qui appartient aux Anglais, aux Hollandais en Amérique, toutes les hordes américaines non domptées, toutes les terres australes qui sont une cinquième partie du globe, sont demeurées la proie du démon, pour vérifier cette sainte parole : *Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.* (*Matth.* XXII, 14.) S'il y a environ seize cent millions d'hommes sur la terre, comme quelques doctes le prétendent, la sainte Eglise romaine catholique universelle en possède à peu près soixante millions, ce qui fait plus de la deux cent trentième partie des habitants du monde connu, » etc.

Voici enfin la conclusion des savantes recherches du philosophe sur le christianisme. Il ne tire pas, il est vrai, lui-même, les conséquences, et il ne les énonce pas trop expressément. Mais, il en présente si clairement les prémisses, qu'il vous met dans la nécessité de les tirer vous même. Ces conséquences sont que la religion chrétienne, et surtout la catholique, sont assez inutiles dans le monde, vu le peu de bien qu'elles y font: que « la sainte Eglise romaine, » soi-disant *universelle*, n'a cependant que soixante millions d'hommes dans son sein; que de deux cent trente hommes qui viennent au monde, à peine y en a-t-il un « qui ne soit pas la proie du démon, pour vérifier cette sainte parole : *Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.* »

Examinons les extravagances de raisonnements, et les mécomptes de l'impie calculateur.

1° Il suppose qu'il n'y a que soixante millions d'hommes dans la communion romaine, parce qu'il en exclut expressément « la moitié de l'Allemagne, le Danemark, la Suède, l'Angleterre, la Suisse, la Hollande, toute l'Asie, toute l'Afrique, » etc. Mais remarquez combien il y a de mécompte dans sa supposition.

D'abord pour ce qui est de l'Allemagne, la religion catholique est la religion dominante dans tous les Etats de la maison d'Autriche, dans ceux de la maison de Bavière, dans tous ceux des princes ecclésiastiques, ce qui fait plus de la moitié de l'Allemagne. Outre cela une partie des Etats du roi de Prusse, et la plus grande partie de ceux de l'électeur Palatin, sont également de la religion romaine.

En Angleterre, il y a un très-grand nombre de catholiques; on en compte environ cent mille dans la seule ville de Londres. (22)

(21*) Il n'en est malheureusement plus de même aujourd'hui. On compte, il est vrai, une grande multitude de Chrétiens, dans la Chine, mais l'exercice de la religion n'est pas libre : tout annonce néanmoins un meilleur avenir. (L'auteur des *Additions*.)

(22) Le nombre des catholiques est prodigieusement augmenté en Angleterre, et il se multiplie tous les jours. (Id.)

Plus de la moitié de l'Irlande est de catholiques romains, et il y en a aussi un grand nombre en Ecosse. (22*)

Plus de la moitié des Cantons suisses reconnaissent l'Eglise romaine pour la véritable Eglise de Jésus-Christ. La Hollande a presque autant de catholiques que de calvinistes. Voilà déjà furieusement à réformer dans le calcul de notre homme.

Ensuite les anciennes possessions anglaises en Amérique, et où il y a encore un grand nombre de catholiques romains, ne sont presque rien en comparaison de ce qu'y possèdent les Espagnols, et les Portugais qui n'y souffrent point d'autre religion que la catholique. En parlant des possessions anglaises, je n'y ai point compris le Canada et la Floride, cédés aux Anglais par la dernière paix, parce qu'ils y ont laissé la religion sur le pied où les Français et les Espagnols l'avaient mise dans ces pays là.

Enfin, on trouve également une multitude immense de Chrétiens catholiques dans les Indes, la Chine, la Perse, l'Asie Mineure, la Syrie, l'Egypte, la Grèce, etc. L'Eglise romaine n'est donc pas réduite à un si petit nombre de sujets que le prétend le hardi calculateur. Elle peut donc bien prendre le titre d'Eglise universelle, puisqu'il n'y a presque aucune région sur la terre ou elle n'ait des sujets; et qu'il n'y a point de religion aussi répandue que la catholique. (23)

Que doit donc gagner notre homme avec ses railleries et ses calculs ? la honte.

2° Il suppose qu'il n'y a que « la deux cent trentième partie des hommes, qui ne soient pas la proie du démon, pour vérifier la sainte parole : *Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.* »

Mais pour mettre à son calcul une réforme qui y est absolument nécessaire, nous allons présenter quelques propositions, lesquelles pourront nous conduire sûrement à la connaissance de la vérité.

Première proposition. — La religion chrétienne, toutes ses sectes et communions comprises, s'étend dans toute l'Europe; elle règne dans une partie très-considérable de l'Asie; on en doit dire de même de l'Egypte, et de quelques autres régions de l'Afrique. On la professe dans les plus beaux pays de l'Amérique. Ainsi on peut dire que le christianisme comprend près de la moitié du monde connu.

Seconde proposition. — Sur le nombre des hommes qui naissent, il y en a environ la moitié qui ne passent pas l'âge de sept à huit ans, selon les calculs les plus exacts. Il meurt donc aussi dans cette même période de temps un nombre égal d'hommes nés dans le christianisme, et qui ont reçu le baptême.

Or, on peut, en général, regarder tous ces enfants, comme autant d'hommes à qui le ciel est acquis à titre d'héritage, à cause de leur baptême; leur raison n'étant pas encore alors assez développée, pour juger de la secte dans laquelle ils sont nés, ni leur cœur assez corrompu, pour commettre des fautes véritablement grièves, et qui les rendraient indignes de l'héritage acquis par le sacrement. Voilà donc déjà une multitude immense d'hommes qui profitent du bienfait de la rédemption.

Troisième proposition. — L'Eglise chrétienne n'ayant rien décidé clairement sur l'état où seront les enfants morts sans baptême, et Dieu ne nous ayant rien révélé sur ce point, on ne peut pas avancer sans témérité, que ces enfants soient destinés aux enfers comme des adultes qui auront fait un mauvais usage de leur raison et de leur liberté. On peut mettre dans le même cas des enfants morts sans baptême, tous ceux des infidèles qui meurent avant d'avoir pu faire aucun usage de leur raison et de leur liberté. Voilà donc encore un nombre très-considérable d'hommes qu'on n'est point autorisé à regarder comme *la proie du démon*, et que l'on peut retrancher du nombre de ceux qu'il plaît à l'homme du *Dictionnaire* d'envoyer au diable de gaîté de cœur.

Il s'en suit de ces propositions qu'il s'en faut beaucoup que le nombre des créatures réprouvées soit aussi grand, que le veulent représenter les impies, pour rendre les dogmes du christianisme odieux. Et tout ce que nous avons dit n'est point opposé à la vérité du petit nombre des élus, parce que cette vérité ne regarde que les adultes. C'est ce qui se prouve évidemment par ces mots qui précèdent la décision de Jésus-Christ: *Il y en a beaucoup d'appelés.* On n'appelle que ceux qui sont en état de répondre. Or, les enfants qui n'ont encore ni connaissance, ni liberté, ne sont point dans ce cas.

Mais comme on voudra faire les mêmes difficultés pour les adultes, nous y répondrons encore par cette quatrième proposition.

Quatrième proposition.—Saint Paul d'une part nous annonce (*I Tim.* II, 4, 5) qu'*il n'y a qu'un seul médiateur des hommes, Jésus-Christ, lequel s'est donné lui-même pour le prix de la rédemption de tous*, et qu'*il veut que tous les hommes se sauvent, et parviennent à la connaissance de la vérité.* Jésus-Christ d'une autre part (*Joan.* v, 29), nous dit que *ceux qui auront fait le bien, ressusciteront pour la vie, et ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour être jugés et condamnés.* Il nous dit encore qu'il rendra à chacun selon ses œuvres.

Il s'en suit de la première vérité que Dieu donne à tous les hommes les secours nécessaires pour qu'ils se sauvent; et de la

(22*) En Irlande, sur une population de dix millions d'habitants, il y a neuf millions de catholiques. (L'auteur des *Additions.*)

(23) On sait quels sont les progrès de la religion catholique dans les îles nombreuses de l'Océanie, et parmi les tribus sauvages de l'Amérique, depuis les premières années du siècle actuel. On peut donc affirmer, d'après les calculs même des plus savants statisticiens que le catholicisme l'emporte, comparativement par le nombre, sur chacune des autres religions qui règnent sur le globe. (Id.)

seconde, que ces hommes ne seront jugés que sur ce qu'ils auront fait. Voilà tout ce qu'on peut demander pour justifier la sagesse et les décrets de Dieu ; et voilà ce qui nous apprend en même temps à travailler, selon l'avis de saint Paul, à notre salut, *avec crainte et tremblement*. (*Philip.* II, 12.) L'avis est pour les philosophes comme pour le reste des hommes.

ART. VII. — *Le bien que le christianisme a apporté au monde.*

Supposons un genre de philosophie qui, par les pures lumières dont elle éclairerait les esprits, et par les sentiments d'honnêteté et de douceur qu'elle ferait passer dans les cœurs, ouvrirait aux hommes la voie de la vraie sagesse, et du véritable bonheur: cette philosophie ne serait-elle pas le plus juste objet de l'empressement, du respect, et de l'amour de tout le genre humain? Si cette philosophie venait à bout d'adoucir des mœurs féroces, de bannir des vices détestables, de faire naître la sûreté et la douceur dans les sociétés ; si elle assurait la vie des souverains, cimentait leur autorité, ramenait les hommes à ces principes si essentiels d'humanité, d'honnêteté et d'équité, que la nature a gravés dans tous les cœurs : encore une fois, quels devraient être le respect, l'empressement et l'amour du genre humain pour une philosophie semblable? Or, cette philosophie, c'est celle du christianisme, et ces avantages que nous avons présentés, sont ceux qu'elle a procurés au monde ; elle les a même surpassés.

Pour démontrer la proposition que j'avance, je ne veux que présenter quelques tableaux des mœurs qui régnaient dans le monde avant le christianisme. Ce seront les Grecs et les Romains, c'est-à-dire les peuples les plus connus et les plus célèbres qui nous en fourniront les couleurs et les traits. Dans ces différents tableaux, on verra les horribles excès d'impudicité qui étaient conseillés par les philosophes, ou consacrés par la religion ; les outrages faits à l'humanité par la manière dont on traitait les esclaves ; la barbarie des combats des gladiateurs ; les ébranlements continuels des Etats par les séditions et les guerres civiles ; les massacres fréquents des princes et des rois ; l'extravagance révoltante de l'idolâtrie ; et, en présentant en deux mots après chaque tableau l'état où se sont trouvés les peuples et les empires depuis qu'ils ont reçu le christianisme, nous démontrerons par ce contraste, de la manière la plus convaincante, combien le monde, l'homme et les mœurs doivent à la religion chrétienne.

Premier tableau. — Excès horribles de l'impudicité chez les Grecs et les Romains.

Qui le croirait, que des hommes tels que le divin Platon et le sage Plutarque, sont les plus ardents promoteurs de ces infâmes amours qui outragent la nature ? On ne saurait lire sans frémissement les discours de Pausanias et d'Alcibiade dans le *Banquet* de Platon (*Symposium*); malgré ses détours et ses palliations, on voit que ce divin Platon sent cependant la honte de ce qu'il enseigne. Pour Plutarque (*De educ. liber.*), dans le même ouvrage où il donne des règles de mœurs et d'éducation, il se met à délibérer s'il conseillera les infâmes amours ; et, après avoir pesé les raisons de part et d'autre, il se décide pour l'affirmative.

Ces horribles leçons, comment étaient-elles suivies? Jugeons-en par les monuments que nous ont laissés les païens eux-mêmes. Je vois un Théocrite (idyl. 12) chanter les victoires de ceux qui ont porté le plus loin la lasciveté ; un Néron tenter de transformer le sexe de son beau Sporus; un Adrien faire mettre au nombre des dieux Antinoüs, l'infâme patient de ses brutales voluptés (SUET., *in Ner.*) D'un autre côté, je vois un Sénèque (epist. 95), effrayé du nombre prodigieux de victimes qui servaient à cette révoltante débauche chez les Romains, employer les couleurs les plus fortes, pour en faire sentir l'horreur et l'abomination ; je vois un Alexandre-Sévère (LAMPRID., *in Sev.*) n'oser entreprendre d'arrêter ce mal, qu'il avait en horreur, à cause de la multitude innombrable des criminels. Aussi ne doit-on pas être surpris que la plupart des empereurs ne laissassent point de postérité.

Que dirons-nous maintenant des outrages qui se faisaient de toute part à l'honnêteté par les prostitutions publiques, lesquelles faisaient la plus chère partie du culte de la religion? Depuis les lieux qui reçoivent les premiers rayons du soleil, jusqu'aux extrémités de son couchant, Vénus avait son culte solennel ; et la plus grande solennité de ce culte, c'étaient les plus révoltants excès d'impudicité. Dans la Babylonie, les femmes se paraient extraordinairement, pour s'aller offrir aux étrangers (HERODOT., *Clio*); et le prix de ce religieux commerce était le fond destiné à l'entretien des temples de Vénus. En Arménie, on consacrait à cette impudique déesse non-seulement les esclaves de l'un et l'autre sexe, mais les filles de qualité ne pouvaient se marier, qu'après avoir fait, pendant un certain temps dans le temple, le beau métier de prostituées.(*Strab.*, l. XVI.) Le même usage avait été admis en Lydie, au rapport d'Hérodote. En Phénicie, on laissait le choix aux femmes de se soumettre à certaines vilaines cérémonies pour honorer Adonis, ou de recevoir pendant un jour entier quiconque voudrait les approcher. (LUCIAN., *De dea Syria.*) Il n'est pas nécessaire de parler de la fameuse Corinthe, où près d'un temple, il y avait un couvent de mille courtisanes des plus belles qui étaient consacrées à Vénus, sans parler d'une immense multitude d'autres qui étaient répandues dans cette ville de prostitution. (STRAB., lib. VIII.)

Si nous venons maintenant aux Romains, nous trouverons qu'ils ont encore plus surpassé les Africains et les Asiatiques en lubricité, qu'ils ne les ont surpassés en puis-

sance. Quels énormes attentats à l'honnêteté publique, lorsqu'aux jeux de la déesse Flora, les légions de courtisanes, dont Rome était remplie, couraient toute la ville comme des bacchantes, n'ayant point d'autre habit que celui qu'on donnait à leur patronne Vénus? Quelle lubricité dans cet infâme peuple, lorsqu'aux jeux du cirque, il exigeait que toutes les actrices se présentassent nues sur la scène, spectacle dont Caton ne crut pas pouvoir soutenir la vue? Combien d'autres outrages qui se faisaient à la pudeur, et qui étaient permis par les lois, et consacrés par la religion? Qu'on juge par là des mœurs des Grecs et des Romains.

Mais le christianisme commence-t-il à régner dans le monde, je vois d'abord Constantin porter contre les infâmes amours sa fulminante loi : *Cum vir in feminam nubit*, etc.; les mystères du paganisme proscrits, les horreurs des spectacles tomber peu à peu, l'honnêteté publique commencer à être respectée, le crime obligé de se cacher dans les ténèbres, pour se soustraire à la rigueur des lois; la décence, la pudeur, l'innocence, devenir aux yeux des peuples, aux yeux des hommes même qui tiennent encore de l'ancien libertinage, devenir de précieuses et d'aimables vertus. Tel est le premier avantage que le christianisme a apporté au monde.

On dira peut-être que, malgré le christianisme, on retrouve encore aujourd'hui des exemples de ces sortes de crimes. A cela, on répond qu'ils sont beaucoup plus rares, parce qu'ils entraînent la honte, et exposent à la sévérité des lois, et qu'il n'est pas bien étonnant qu'il y ait aujourd'hui quelques forcenés qui suivent les leçons des philosophes anciens pour les infamies, comme il y en a qui prennent le ton des philosophes modernes pour les blasphèmes.

Second tableau. — Outrages faits à l'humanité par la manière dont on traitait les esclaves.

Les esclaves sont des hommes; et le malheur de leur condition ne permet pas que l'on manque envers eux aux droits des gens, et de l'humanité. Cependant parmi les païens on ne connut point ces droits; et il est incroyable jusqu'à quel point on abusa du pouvoir qu'on avait sur eux.

D'abord les maîtres avaient par les lois même droit de vie et de mort sur leurs esclaves; et ils se servaient assez aisément de ce pouvoir, témoin un Vadius Pollion qui ordonna de jeter dans un vivier, pour servir de pâture aux poissons, un esclave qui avait cassé un verre de table (Senec., *De ira*, lib. III); témoin un Autronius, qui pour une cause aussi légère, fait attacher à un gibet, et déchirer un de ses esclaves, pour amuser le peuple romain assemblé pour le spectacle. (Tit. Liv., dec. 1, lib. III.) Des exemples semblables n'étaient pas rares, parce que la vie d'un esclave était la chose du monde dont on faisait le moindre cas.

Il est vrai que la cruauté n'allait pas toujours à la mort. L'avarice du maître pouvait s'y opposer; mais la condition des esclaves en était souvent plus déplorable encore. On les regardait comme on regarde les bêtes de charge; c'est l'expression de la loi même, *Pecudum numero* (*Lex Aquil.*). Il ne fallait pas de grandes fautes pour les faire tourmenter comme les plus grands criminels, les faire déchirer à coups de verges et de courroies, les mettre aux entraves les plus gênantes, leur briser les os, comme cela arriva à Epictète. Un caprice suffisait pour cela. On a vu des maîtres, dit Gallien (*De Dignos. cur.*), laisser à demi-morts leurs esclaves à coups de pieds, leur enfoncer des poinçons dans les chairs, leur crever les yeux avec des roseaux, déchirer à belles dents des femmes esclaves, et ensuite les assommer.

Une chose encore remarquable, c'est que les lois romaines ordonnaient que si un esclave avait tué son maître, tous les autres esclaves, quelque nombreux qu'ils fussent, seraient également condamnés à mort. Tacite nous fournit des exemples de l'exécution de cette loi. (*Annal.*, lib. XIV.) On ne finirait pas, si l'on voulait entrer dans le détail de toutes les inhumanités des païens sur ce point.

Il fallut une religion comme le christianisme pour rendre à l'humanité, à la raison, à l'équité tous ses droits. Aussi Constantin déclara-t-il coupables d'homicide les maîtres qui auraient tourmenté leurs esclaves, jusqu'à les faire mourir. (L. *De emend. serv.*), Théodose le Grand (*Cod. Theod.*), adoucit encore davantage l'état de servitude. Enfin la religion gagnant peu à peu, fit supprimer entièrement l'usage de faire, ou de retenir des esclaves. Seconde preuve du bien que le christianisme a fait au monde.

Troisième tableau. — Barbarie des combats des gladiateurs.

Voici un autre genre d'inhumanité qui fait encore bien connaître les mœurs des païens. Ce sont les combats des gladiateurs. Une barbare superstition y donna naissance, une autre espèce de barbarie s'en fit un amusement.

La première origine des combats des gladiateurs fut la colère des guerriers victorieux. Ils égorgeaient les vaincus que l'on prenait, ou qui se rendaient; ils s'imaginaient faire par là un grand plaisir aux mânes, c'est-à-dire aux âmes de ceux de leurs camarades qui avaient péri dans les combats. Ainsi Achille immola-t-il Hector à Patrocle (*Iliad.*), et Enée le pauvre Turnus à Pallas (*Æneid.*). Un peuple aussi féroce que l'étaient les premiers Romains, trouva ce barbare usage fort de son goût. Junius Brutus fut le premier dont les obsèques furent célébrées par des bandes de gladiateurs et d'esclaves que l'on obligea de s'égorger mutuellement, pour honorer un mort. Les grands imitèrent ensuite ce bel exemple. Ceux qui avaient la commission de s'entre-tuer ainsi près du bûcher du mort, s'appelaient bustuaires, *Bustuarii*, du mot *bustum* qui signifie *bûcher*. (Valer. Max., l. II, c. 4.)

On goûta si bien ces spectacles, qu'on

les fit entrer dans les réjouissances publiques, et ensuite dans les exercices de religion. On voyait quelquefois une multitude si prodigieuse de gladiateurs, que le sénat se crut obligé d'en diminuer le nombre pour ne pas laisser répandre tant de sang humain. (Suet., *in Jul. Cæs.*) Mais les empereurs se mirent peu en peine des règles que le sénat avait prescrites; on vit un Néron faire paraître en même temps en gladiateurs, jusqu'à quatre cents sénateurs, et six cents chevaliers romains (Id., *in Ner.*); un Domitien donner aux flambeaux des combats de gladiatrices, aussi indécents que cruels. (Id., *in Domit.*) Enfin la fureur de ces spectacles barbares alla si loin, qu'on voulut donner la dernière pointe aux plaisirs de la table par les combats des gladiateurs. Alors la salle devenait un champ de bataille; on voyait couler les ruisseaux de sang, après avoir fait couler les flots de vin; après s'être remplis de viandes, on se repaissait de la vue des massacres. Silius Italicus nous peint ainsi dans ses vers ces barbares plaisirs :

Quin etiam exhilarare viros convivia cæde
Mos olim, et miscere epulis spectacula diræ
Certantum ferro, et super ipsa cadentum
Pocula respersis non parco sanguine mensis.

Voilà un troisième tableau des mœurs païennes, et une troisième preuve du bien que le christianisme a fait dans le monde, en abolissant entièrement ces usages qui sentent plus la bête féroce, que l'homme doué de raison et de sentiment.

Quatrième tableau. — Injustice criante des usures.

Pour continuer les tableaux des mœurs païennes, aux excès d'impudicité, de barbarie, et d'inhumanité, nous ajouterons maintenant les excès d'injustice par les usures les plus criantes, et cependant autorisées par les lois.

On était regardé comme fort honnête homme chez les païens, lorsque l'on n'exigeait que le douze pour cent par an, pour l'intérêt de l'argent qu'on avait prêté. Rien de plus connu, et de mieux autorisé que le centième, *centesima*, qu'il fallait payer chaque mois. Tous les auteurs et toutes les lois en font mention. Mais quand il s'agissait de choses qui étaient de consommation, la condition du débiteur était encore bien plus dure; car il était obligé de rendre au bout de l'an, une moitié de plus qu'il n'avait reçu. C'est-à-dire, que pour un boisseau de blé, on était obligé d'en rendre un et demi. Ce qui était exprimé chez les Latins par le mot de *sesquialtera*, et chez les Grecs par celui d'*Hemioliæ*. Mais en général chez les Grecs, les usuriers avaient encore plus beau jeu, parce qu'il n'y avait point d'autres taux pour l'intérêt, que la volonté, c'est-à-dire la cruauté du créancier; et c'est le sage Solon qui l'avait le premier ainsi ordonné.

Cet intérêt de douze pour cent chez les Romains commença avec la république, comme le marque Tite-Live, et il dura jusqu'à la fin de l'empire. Mais les habiles usuriers qui étaient en grand nombre, et qui n'avaient rien à craindre des lois, ne se contentaient pas d'un profit si modique. Ils doublaient quelquefois leur capital au bout de deux ou trois ans, et quelquefois même en moins de temps. Pour juger des maux que causaient ces usures énormes, nous ne pouvons pas citer un auteur plus instruit que Tacite. Voici ce qu'il nous dit à ce sujet (*Annal.*, l. VI) : « Un des plus anciens maux de l'Etat, et celui qui y a été le plus souvent la cause des séditions et des discordes, c'est l'usure. Nos ancêtres y parairent plus efficacement, parce que leurs mœurs étaient moins corrompues que les nôtres. Car il fut d'abord défendu par les lois des Douze Tables de prêter à un intérêt plus fort que le douze pour cent, au lieu qu'auparavant il n'y avait point d'autres taux d'intérêt que l'avidité des riches. »

Enfin, pour donner le dernier coup au tableau des cruautés usuraires, nous ajouterons que chez les Grecs et chez plusieurs autres peuples païens, les créanciers étaient autorisés par les lois à réduire en esclavage leurs débiteurs, lorsqu'ils n'avaient point payé aux termes marqués, à les traiter, comme on a vu ci-devant, qu'étaient traités les esclaves, à faire saisir un débiteur mort, et à lui faire refuser les honneurs de la sépulture, ce qui était dans le paganisme une des plus grandes infamies pour les familles.

Par l'exposé que nous venons de faire, on peut connaître jusqu'où allait la cruauté, l'injustice et la licence des usures chez les païens. Comparons maintenant la manière dont les usuriers ont été regardés et traités chez les païens et chez les Chrétiens :

1° Chez les païens, les usuriers n'étaient soumis à aucunes peines. Tite-Live, qui rapporte en divers endroits de son histoire tous les désordres que les excès des usures causaient dans l'Etat, annonce bien quelques précautions dont on usait de temps en temps pour y remédier, en prenant sur les fonds publics pour payer les dettes de ceux qui en étaient accablés; mais il ne parle jamais d'aucune peine décernée en général contre les usuriers, ni d'aucune loi faite contre eux. Ainsi, rien ne les empêchait de continuer toujours leurs brigandages.

Chez les Chrétiens, les lois civiles condamnent les usuriers à des amendes, à des aumônes, à des peines infamantes; et les lois ecclésiastiques les déclarent pécheurs publics et indignes de participer à ce que la la religion a de plus auguste et de plus saint.

2° Chez les païens, ce qui était réglé pour l'intérêt des choses prêtées, portait le caractère d'une injustice évidente.

Chez les différentes nations chrétiennes, les lois ont pourvu à ce que, dans les prêts et placements d'argent, nul des contractants ne fût lésé.

3° Chez les païens, le métier d'usurier s'exerçait aussi publiquement et aussi hardiment que les professions les plus innocentes et les plus honnêtes, ce qui multipliait prodigieusement cette funeste engeance.

Chez les Chrétiens, l'usurier se cache, se déguise, use de tous les détours imaginables pour n'être pas reconnu, ce qui empêche que le nombre des usuriers ne soit aussi grand qu'il le serait si la cupidité n'était pas intimidée et arrêtée par la rigueur des lois.

Voilà un quatrième avantage que la religion chrétienne a procuré au monde.

Cinquième tableau. — Bouleversements continuels des États et des empires.

D'une part, écoutez les Voltaire, les Fréret, les frénétiques auteurs du *Christianisme dévoilé*, du *Militaire philosophe*, et tous ces autres qui sont toujours dans un enthousiasme de haine contre le christianisme, ils ne cessent de crier que la religion chrétienne n'enfante que troubles, séditions, guerres civiles ; que c'est elle qui fait couler des rivières de sang depuis Constantin, qui a allumé dans tous les États les flambeaux de la discorde, qui a désolé la terre par les guerres de religion, etc.

D'une autre part, jetez les yeux sur les fastes du monde, voyez les diverses révolutions, secousses, bouleversements, agitations, qu'ont éprouvé les peuples, les royaumes et les empires, et vous serez forcés de convenir que ce n'est que depuis le christianisme, que le monde voit plus rarement ces horribles fléaux, que les peuples ont joui d'une tranquillité plus assurée, que les sociétés civiles et politiques ont pris une consistance plus sage, plus solide et infiniment mieux réglée.

Pour s'en convaincre, qu'on jette un coup d'œil sur les royaumes et les empires qui ont partagé l'univers. Qu'on s'arrête d'abord à celui qui a passé pour le plus sagement gouverné, et qui a été le plus puissant, je veux dire l'empire romain. Qu'on suive ses révolutions depuis le jour où Rome fut fondée par Romulus, jusqu'à celui où elle devint chrétienne, sous Constantin, c'est-à-dire pendant le cours d'une dixaine de siècles. Quelle continuité d'agitations, de troubles, de séditions, de massacres? de quels torrents de sang Rome, l'Italie, l'empire n'ont-ils pas été inondés ?

Cette fameuse ville fut d'abord gouvernée par sept rois, pendant deux cent quarante-quatre ans; et de ces sept rois, trois seulement meurent tranquillement sur leur trône, trois autres sont cruellement massacrés et le quatrième est chassé. Sur les débris de la royauté s'établit le gouvernement consulaire ; mais il n'a pas duré vingt ans, que la division se met entre le peuple et les grands. Le peuple se retire de Rome, et ravage les campagnes; les grands sont obligés de plier, le consulat se rétablit ; mais on crée en même temps des magistrats séditieux, les tribuns, qui, sous prétexte de défendre le peuple, entretiennent une division continuelle entre les différents ordres de l'État. (Tite-Liv., *Hist. Rom.*, passim.) Cet esprit de sédition agite si fort le peuple romain pendant trois siècles entiers, qu'il ne se passe jamais trente ans qu'on ne voie répandre le sang des citoyens dans ces émeutes ; et la fureur allant toujours en augmentant jusqu'au temps des Gracques, Rome devient un champ de batailles continuelles, où le citoyen ne reconnaît plus dans le citoyen que l'ennemi le plus odieux.

Environ quarante ans après, cette même fureur se ranime plus fortement que jamais par les guerres civiles de Marius et de Sylla. Rome, l'Italie, la Grèce, l'Espagne sont inondées de sang romain. Les proscriptions réciproques des deux partis n'épargnant ni le rang, ni la naissance, ni les liens du sang. Il n'est point de famille qui n'ait ses deuils particuliers, et ces deuils particuliers ne servent qu'à exciter à de nouveaux massacres et à de nouvelles vengeances. La plus grande partie des Romains périt par les armes des Romains.

Depuis cette funeste époque, les guerres civiles se succèdent les unes aux autres. Moins de quinze ans après la mort de Sylla, Catilina forme une conjuration contre sa patrie, et périt les armes à la main. César, peu d'années après, reprend le même projet, et plus habile, pour le malheur de sa patrie, il renverse la république, se rend seul maître de l'empire, et après cinq ans de guerres civiles, il est assassiné. Sa mort donne naissance à une nouvelle guerre, qui renouvelle toutes les horreurs de celle de Sylla, sous les fameux triumvirs Octave, Antoine et Lépide. Octave reste le seul maître. Rome semble un peu respirer sous son empire. Mais elle a bientôt de nouveau à gémir sous la barbarie des Tibère, des Caligula et des Néron. A la mort de ce monstre, les guerres civiles recommencent sous Othon, Galba et Vitellius. Vespasien les termine et règne seul. Depuis le règne de ce prince jusqu'à Constantin, c'est-à-dire dans l'espace de deux cent soixante ans, on compte encore les guerres civiles de Cassius, sous Marc-Aurèle, de Didius Julianus, de Niger, d'Albin, sous Septime Sévère, de Maximin, qui renversa Alexandre du trône. Les Gordiens et les Philippe périssent par les mains de leurs soldats révoltés. L'esprit de sédition continue encore dans les armées, sous les empereurs Florien, Probus, Carus, Numérien ; et ce n'est jamais que dans des batailles que le sort de l'univers est décidé. On peut regarder comme la dernière des guerres civiles, celle de Constantin contre Maxence, et ensuite contre Licinius, et alors l'univers devint chrétien.

Nous aurions des tableaux aussi horribles à présenter des secousses, révolutions et agitations qu'éprouvèrent les Grecs, les Syriens, les Egyptiens, les Arabes. Un coup d'œil rapide jeté sur leur histoire suffit pour en convaincre.

Qu'on choisisse maintenant, telles que l'on voudra, des monarchies chrétiennes; qu'on en examine, qu'on en suive les fastes dans un espace de temps égal à celui que nous venons de présenter pour Rome

païenne ; que l'on compare l'état des peuples sous l'un et l'autre gouvernement, sous l'une et l'autre religion, et qu'on juge sous laquelle ils ont été plus heureux. Si les passions, si les vices attachés à l'humanité, et que la religion condamne, mais qu'elle ne corrige pas toujours, ont présenté de temps en temps, parmi les Chrétiens quelques-unes de ces tristes scènes qui font la honte et le malheur du genre humain, qu'est-ce que cela en comparaison de cette continuité de séditions, de massacres, de guerres civiles, de fureurs et d'acharnements réciproques dont Rome païenne a été désolée.

Qu'on suive, par exemple, l'état de la monarchie française. Elle subsiste depuis plus de treize cents ans ; elle vit dans le VI^e^ siècle, c'est-à-dire, presque à sa naissance, les fureurs sanguinaires des fils de Clovis, qui étaient des hommes encore à demi-barbares ; dans le IX^e^, les divisions funestes des petits-fils de Charlemagne ; dans le XV^e^, les deux factions fameuses des Bourguignons et des Armagnacs, lesquelles en conséquence de l'assassinat du duc d'Orléans à Paris, et de celui du duc de Bourgogne à Montereau, mirent l'empire français à deux doigts de sa ruine ; dans le XVI^e^, les guerres de religion. Or, tous ces fléaux, dans l'espace de treize cents ans, n'ont pas fait plus d'un siècle entier de malheurs pour la nation. Dans les autres monarchies chrétiennes, les choses ont été à peu près de la même manière que dans la monarchie française. Il est donc vrai, malgré tous les cris et toutes les déclamations des philosophes modernes, que le christianisme a adouci les mœurs, arrêté l'esprit de sédition, déraciné et détruit le germe des guerres civiles. Il est donc incontestable qu'il a fait un véritable bien à l'univers.

Sixième tableau. — Les assassinats des princes.

Ces mêmes déclamateurs furieux qui ne cessent de représenter le christianisme comme une religion de troubles et de discordes, et qui bouleverse les Etats, les royaumes et les empires, la veulent faire passer encore pour une religion meurtrière, et la plus dangereuse pour les têtes couronnées.

Ils ne sont point en cela de l'avis d'un des plus célèbres docteurs de ce siècle, qui tout protestant qu'il est, avoue que de toutes les religions, la catholique est celle qui est la plus favorable aux souverains. (HUME, *Histoire de la Maison de Stuart.*) Pour nous, sans entrer en aucune preuve de raisonnement sur un point qui est aussi évident, nous allons rendre la vérité sensible par les faits, et nous ferons voir le nouvel avantage que le christianisme a procuré au monde, en faisant respecter les jours de ceux que la Providence a établis, pour le gouverner. Si l'ambition, la vengeance, le fanatisme, l'esprit de rébellion, ont occasionné chez les Chrétiens quelques-uns de ces énormes crimes, ils ont été très-rares, et ils ont toujours été détestés ; au lieu que chez les païens, ils ont été très fréquents, presque toujours impunis, et très souvent honorés et récompensés.

D'ailleurs convient-il à des philosophes qui sont les ennemis les plus envenimés des souverains, qui les peignent avec les couleurs les plus noires, qui les représentent, tantôt « arrachant le pain des mains des pauvres, permettant et même ordonnant le vol, les concussions, les injustices (*Christ. dévoilé*, pag. 9) ; » tantôt comme « des tyrans qui détestent et oppriment la vérité, parce qu'elle ose discuter leurs titres injustes et chimériques (*Ibid.*, p. 11) ; » convient-il à des philosophes qui prodiguent les plus sublimes louanges à l'assassin de Charles I^er^ (*Siècle de Louis XIV*, c. 5), qui se font les panégyristes enthousiastes des usurpateurs, qui entreprennent de justifier les plus fameux rebelles et les plus grandes rébellions, convient-il à ces philosophes d'outrager ainsi la plus paisible, la plus douce et la plus sociale des religions ? (*Hist. génér.*, chap. 14, *De la Suède*, c. 135.)

Mais laissons ce point, et pour prouver notre assertion, venons encore aux Romains. Nous avons déjà vu que des sept rois de Rome, trois furent massacrés, et un autre détrôné. Des douze premiers Césars, il n'y en a eu que trois ou quatre qui moururent d'une mort naturelle. D'une quarantaine d'empereurs qu'il y eut depuis Domitien jusqu'à Constantin, plus de la moitié périrent par le fer des séditieux et des rebelles. Si des Romains nous passons aux Grecs, nous verrons encore le même esprit de massacre et de fureur. Nous verrons couler le sang de presque toute la famille et de tous les proches d'Alexandre (JUSTIN., lib. XIII) ; nous verrons presque tous les rois d'Asie ou de Syrie empoisonnés ou massacrés. De dix-huit qu'on en compte depuis Séleucus I^er^, jusqu'au dernier Démétrius, dix au moins périssent par les mains des révoltés ; nous verrons les Lagides en Egypte donner des scènes aussi horribles que celles que donnent les successeurs de Séleucus en Syrie. Si des Grecs nous passons aux Arabes, nous verrons tomber sous le fer des rebelles et des séditieux, les têtes des princes, comme les épis sous le fer du moissonneur. Omar, Ali, Moaviah, Othman, Hussein, Marvan, Hassan, Ibrahim, périssent dans l'espace d'un siècle ou environ ; pendant tout ce temps on ne voit que perfidies, assassinats, renversement de trônes. Le seul Moktar se vantait d'avoir fait égorger plus de cinquante mille Ommiades, et Abdallah-Mahomet, premier kalife des Abbassides, s'était fait surnommer *Saffah*, c'est-à-dire *l'exterminateur*, à cause du massacre épouvantable qu'il fit des princes Ommiades, et de leurs adhérents dans toute l'étendue de l'empire. (D'HERBELOT, *Bibliot. orient.*)

Enfin un demi-siècle de paganisme présente infiniment plus de ces énormes crimes qu'on n'en trouve dans toutes les monarchies chrétiennes, depuis quinze siècles

que le christianisme règne dans l'univers.

Et des écrivains furieux vous osent représenter l'Eglise armée de poignards, pour attenter à la vie des souverains (*Poëme sur la loi naturelle*) ; ils osent vous dire que c'est elle « qui soulève les peuples contre leurs princes, qu'elle a fait couler des rivières de sang depuis Constantin ! » (*Pensées sur l'administration publique.*) Et des libertins ignorants, des gens sans mœurs, adorent ces oracles insensés, et se font tous les jours leurs échos !

Il n'est pas nécessaire de représenter les fastes sanglants des autres peuples. Ce que nous avons dit suffit bien pour démontrer que jamais la vie des souverains n'a été plus respectée et plus assurée que depuis que le christianisme a réformé le monde.

Septième tableau. — Extravagance révoltante de l'idolâtrie.

Voici maintenant le tableau de la majesté auguste, et de la respectable sainteté de la religion païenne.

Jupiter incestueux, adultère, séducteur, parricide, était le plus grand des dieux du paganisme. La reine des cieux, Junon, avait toutes ces belles qualités, qui caractérisent les femmes méchantes. Mars était un Dieu colère, violent, emporté, et qui ne se plaisait que dans le sang et le carnage. Vénus était l'objet des vœux et des adorations des courtisannes, et la grande protectrice de la prostitution, et autres œuvres honnêtes de cette espèce. Le lubrique et fantasque Apollon se fit chasser du ciel pour ses mutineries et ses homicides, et fut réduit à faire le métier de pâtre chez le roi Admète. La brutale Diane se faisait honorer par des victimes humaines ; car tout étranger qui avait le malheur de mettre le pied dans la Tauride, était conduit et immolé sur ses autels. Les autres divinités ne valaient pas mieux que celles que nous avons nommées. On trouvera tous leurs beaux faits dans le railleur Lucien, et l'on remarquera que jamais les païens ne se sont avisés d'attribuer à leurs dieux aucune vertu. A ces abominables divinités on pourrait ajouter une multitude innombrable de dieux ridicules, comme ceux des Egyptiens, des Phéniciens, des Babyloniens, etc. Mais en voilà assez pour cette partie du tableau, il y aurait de la confusion, s'il était plus chargé.

La manière dont on honorait ces dieux répondait parfaitement bien à leur caractère et était véritablement digne d'eux. Nous nous garderons bien cependant d'en donner des détails, et de dévoiler les abominables mystères de la plupart de leurs fêtes, comme celles de la bonne déesse, de Bacchus, de Cérès, etc. Les savants en pourront trouver la description dans l'*Avertisseaux gentils*, de Clément d'Alexandrie. Ce grand homme crut devoir dévoiler tous ces infâmes mystères, pour confondre le paganisme qui les pratiquait alors. Les remettre aujourd'hui sous les yeux, ce serait alarmer la pudeur la moins délicate, et donner le plus horrible scandale sans nécessité.

Tels furent les dieux qu'adora l'univers, telles furent les religions que suivit l'univers entier, avant que le christianisme parût sur la terre. Ce fut le christianisme qui ouvrit enfin les yeux au monde, qui lui fit connaître toute l'absurdité, l'extravagance et l'infamie des religions qu'il avait imaginées et adoptées, qui le fit gémir, et rougir de ses malheurs et de ses crimes.

Ce fut le christianisme qui donna au monde les grandes idées d'un Dieu créateur, unique, existant par lui-même, infiniment saint, qui lui apprit à rendre à la Divinité un culte digne de la Divinité même, un culte raisonnable, décent, et toujours accompagné de sentiments vertueux.

En un mot ce qu'est un flambeau brillant porté dans un lieu de ténèbres ; ce qu'est l'astre du jour, quand il chasse les ombres de la nuit, c'est ce qu'a été le christianisme pour l'univers. Une seule parole de l'Evangile a porté infiniment plus de lumières dans les esprits, et de réforme dans les cœurs, que n'en avaient jamais pu porter toutes les écoles et toutes les sectes philosophiques ensemble. Le paganisme fut confondu par les ouvrages des Pères, des Tatien, des Quadrat, des Justin, des Athénagore, des Origène, ces excellents ouvrages demeurèrent sans réponse. Et si le paganisme se soutint encore quelque temps, ce ne fut que par le libertinage qu'il autorisait, et que les libertins de nos jours s'efforcent de faire renaître.

Voilà encore un nouvel avantage dont le monde est redevable au christianisme. L'homme qui est capable de penser, doit être étonné que l'univers ait pu être si longtemps abusé par l'extravagance et l'absurdité du paganisme. Mais doit-il l'être moins qu'une religion aussi pure, aussi sage, aussi avantageuse au genre humain, que l'est la religion chrétienne, soit l'objet des déclamations furieuses de tant d'écrivains, et que ces déclamations soient l'objet de l'empressement le plus vif, et l'amusement le plus doux de tant d'hommes qui font encore profession de cette religion ?

Le sujet du premier étonnement cessera, si l'on pense que ce n'est qu'à la grâce de Jésus-Christ et à la vertu de la croix, que l'homme est redevable des vraies lumières en fait de religion.

Le sujet du second étonnement cessera de même, si l'on fait attention que cette religion étant si sainte, elle est par là même l'ennemie des plus douces et des plus fortes passions, et qu'il n'y a jamais que les déréglements du cœur, et l'orgueil de l'esprit qui puisse soulever les hommes contre elle.

Nous pourrions ajouter encore beaucoup d'autres tableaux des mœurs païennes, en représentant l'horrible barbarie avec laquelle on traitait les villes prises, les princes et les peuples vaincus ; l'injustice qui faisait enlever aux nations subjuguées la plus grande partie de leurs terres pour

les attribuer au peuple conquérant, d'où vinrent chez les Romains les lois agraires, ou du partage des champs; la stupidité grossière, la férocité sauvage de tant de nations, qui ne durent qu'aux lumières du christianisme le changement de leurs mœurs. Qu'était-ce que les Goths, les Vandales, les Bourguignons, avant qu'ils fussent chrétiens; et sans reculer à des temps si éloignés, qu'était-ce que les Canadiens, les Paraguaiens, les Mexicains, avant d'avoir été cultivés et formés par les soins des missionnaires?

Ce que nous avons exposé jusqu'à présent suffit bien pour démontrer les avantages infinis que le christianisme a apportés à l'univers, l'honnêteté et la douceur qu'il a mises dans les mœurs, la sûreté et la paix qu'il a fait naître dans les sociétés civiles et politiques, le respect qu'il a inspiré pour les souverains, l'humanité et l'équité qu'il a mises dans la manière de traiter les hommes, et avec les hommes.

Et des écrivains nous annoncent aujourd'hui que le christianisme « n'est qu'un tissu d'absurdités, et le produit informe de presque toutes les superstitions anciennes; qu'un bon chrétien ne peut être qu'un misanthrope inutile, ou un fanatique turbulent; que c'est la plus absurde de toutes les religions, la plus ennemie de la société, la plus détestable, la plus féconde en crimes (*Christianisme dévoilé; Milit. philos.*); » et autres propos semblables que l'on débite sans cesse dans des milliers de brochures qui n'ont rien de nouveau que le titre. Tel est l'honneur que ces sages font à la société chrétienne, et à leur nation.

Il est vrai qu'ils n'osent pas s'avouer publiquement pour les auteurs de ces sortes d'ouvrages. Ils savent qu'ils seraient traités comme les empoisonneurs que les lois condamnent aux plus horribles supplices. L'affreux contraste de la licence de leurs écrits, et de la circonspection tremblante de leur conduite, doit apprendre à juger de la noirceur de leurs âmes.

Il est temps de finir ce long article, qu'il ne nous a pas été possible de rendre plus court. L'exposé que nous venons de faire soit en établissant, soit en combattant, présente aux lecteurs les plus frappants contrastes, de la sainteté la plus éclatante et de l'impiété la plus détestable, des preuves les plus démonstratives et de l'infidélité la plus odieuse, des raisonnements les plus justes et les plus convaincants, et des railleries les plus indécentes et les plus plates. Que ceux qui écoutent et qui admirent cette troupe de conjurés contre le christianisme, apprennent enfin à connaître les détestables maîtres entre les bras desquels ils se sont jetés. (NONNOTTE, I, 222.)

L'article du *Dictionnaire philosophique* est un des plus révoltants de cet ouvrage, par le ton d'impiété et de mauvaise foi qui y règne. Tout le monde connaît le passage dans lequel Josèphe parle de Jésus-Christ. Rien de plus clair et de plus formel que cet endroit de l'historien juif. Voltaire en conteste l'authenticité et nous la lui démontrerons dans l'article de Josèphe; mais accordons-lui que l'historien juif a gardé le silence sur l'Homme-Dieu, ce silence même nous fournira une preuve invincible de la réalité des prodiges de Jésus-Christ.

1. Josèphe parle de tous les imposteurs, de tous les chefs de parti qui s'élevèrent dans la Judée depuis Auguste jusqu'à Vespasien. Judas Gaulanite, Theudas, Eléazar, ont une place dans son histoire; il fait même mention de la prédication de saint Jean-Baptiste, de la sainteté de sa vie et du concours du peuple qui le suivait. Pourquoi aurait-il gardé un silence profond sur Jésus-Christ et sur la religion qu'il prêchait? Certainement le parti dont le Sauveur fut le chef était bien plus considérable que tous ceux dont parle Josèphe; partis dissipés dès leur naissance, et qui ne s'étendirent pas hors de la Judée. Quelle pourrait être la cause de son silence, supposé qu'il l'ait gardé? Consultons Bullet, auteur de l'excellente *Histoire de l'établissement du christianisme*. Voici ce que nous trouvons à la page 21.

« Ou Josèphe, dit ce savant, a cru que tout ce que les disciples de Jésus disaient de leur Maître était faux, ou il a cru qu'il était vrai. Dans le premier cas il ne se serait pas tû; tout le portait à parler en cette occasion; l'intérêt de la vérité, le zèle pour sa religion, dont les Chrétiens par leurs impostures sapaient les fondements; l'amour de sa nation que les disciples de Jésus accusaient d'avoir fait mourir par une maligne et cruelle jalousie le Messie, le Fils de Dieu. En dévoilant les impostures des apôtres, Josèphe couvrait de confusion les ennemis de son peuple, il se rendait agréable à sa nation, il se conciliait la faveur des empereurs qui persécutaient le christianisme naissant, il s'attirait l'applaudissement de tous les hommes qui avaient cette religion en horreur; il détrompait les Chrétiens mêmes que les disciples de Jésus avaient séduits. Croira-t-on jamais qu'un homme instruit d'une fourberie qu'il est si intéressé de faire connaître, garde sur cela le plus profond silence, surtout lorsque l'occasion se présente si naturellement d'en parler? Si l'on répandait parmi le peuple de faux miracles qui tendissent à ébranler sa foi, avec quel zèle nos écrivains ne découvriraient-ils pas l'imposture pour prévenir la séduction? Ne regarderaient-ils pas, et avec raison, le silence en cette occasion comme une prévarication criminelle? Il paraît donc évident que si Josèphe avait cru ce que les apôtres disaient de leur Maître était faux, il aurait eu soin de le faire connaître : s'il ne l'a pas cru faux, il l'a cru vrai; et la seule crainte de déplaire à sa nation, aux Romains, aux empereurs lui a fermé la bouche; auquel cas son silence vaut son témoignage et sert également pour autoriser la vérité des faits sur lesquels le christianisme est établi. »

Mais il y a toute apparence que Josèphe a parlé de Jésus-Christ, et nous renvoyons à l'article où nous prouvons que le passage de cet historien qu'on conteste, n'a pas été ajouté au texte de son ouvrage. Et pourquoi n'aurait-il pas fait mention de lui, puisque Tacite, auteur païen, Tacite qui n'avait pas été sur les lieux comme Josèphe, rapporte le nom du Christ et nous instruit de sa mort?

II. Les prodiges dont l'Evangile est rempli ne révoltent pas moins l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, que le témoignage rendu à Jésus-Christ par Josèphe. Il prétend qu'aucun historien romain n'a parlé de ses miracles ; mais ignore-t-il que Chalcidius, dans son *Commentaire sur le Timée* de Platon, rapporte tout au long le phénomène qui apparut aux mages d'Orient? Sait-il que Phlégon, affranchi d'Adrien et auteur d'une histoire célèbre, raconte comme un prodige l'éclipse de soleil arrivée à la mort de Jésus-Christ, de laquelle parlent les évangélistes? Ce savant historien place ces ténèbres miraculeuses dans la quatrième année de la 202ᵉ olympiade, c'est-à-dire la 19ᵉ de Tibère, en laquelle Jésus-Christ fut mis à mort.

S'il nous est permis de citer encore Phlégon, nous dirons qu'il reconnaît Jésus-Christ pour un grand prophète. Porphyre, le plus grand adversaire du christianisme, convient cependant que Jésus-Christ avait chassé les démons, aboli leur empire et rendu vaine par la vertu de son nom la puissance des dieux. Quand on lit de tels témoignages, n'est-on pas indigné contre un auteur qui se dit savant et qui demande qu'on lui fournisse des preuves? Dieu n'a pas voulu, dit-il, que ces choses divines aient été écrites par des mains profanes. Quelle pitoyable dérision! elle marque autant de malignité que d'ignorance.

III. L'auteur fait semblant de douter du dénombrement qu'Auguste fit faire par Cyrénius, gouverneur de Syrie. Mais ce fait est attesté par Josèphe. Il est vrai qu'il borne ce dénombrement à un pays ; mais le mot grec que l'on a traduit par *orbis*, dans l'Evangile de saint Luc, peut très-bien être rendu par *province, gouvernement particulier*. Mais quand même aucun historien n'aurait rapporté ce dénombrement, qu'en pourrait-on conclure? Est-ce que les historiens ont tout dit? Mille faits éclatants sont restés peut-être dans les archives des nations, surtout de ces nations que l'orgueilleux peuple romain, ce peuple-roi dédaignait.

Non-seulement Voltaire veut que tous les historiens ayant gardé un profond silence sur ce qui regarde Jésus-Christ, il prétend encore qu'il ne dit pas lui-même ce qu'il était.

Mais les Evangiles ne sont que le récit de ce qu'il a fait et de ce qu'il a dit. Ces Evangiles renferment cinquante passages qui prouvent les mystères que Voltaire ne veut pas que Jésus-Christ ait révélés. Qui aurait imaginé ces sublimes vérités, si elles n'étaient pas dans nos livres sacrés, et comment les aurait-on fait croire, si l'on ne les avait pas pu montrer expressement dans ces livres? Voyez les passages en question dans tous les livres de théologie et dans l'*Apologie du christianisme*, par Bergier. Nous ne les citerons pas à Voltaire ; chaque verset de l'Ecriture est pour lui une source d'ereur ou un prétexte de calomnies.

Nous ne le suivrons pas non plus dans tous ses écarts. Il tâche de faire élever quelques nuages sur les deux généalogies de Jésus-Christ, sur ses miracles (23*), sur sa divinité. Les lecteurs trouveront tous ces points éclaircis dans cet ouvrage, aux articles Jésus-Christ, Miracles, et dans les *Commentaires* de nos savants sur les évangélistes.

Il prétend que la religion chrétienne ne fut séparée de la juive que vers l'an 69 : c'est ce qu'il serait difficile de prouver. Une foule de païens, qui avaient les Juifs en horreur, embrassèrent le christianisme. L'auraient-ils fait si les deux religions avaient été les mêmes? Les persécutions que les disciples du Christ essuyèrent à Jérusalem dès le commencement de leur apostolat, ne prouvent-elles pas que dès lors ils étaient séparés de la communion juive? Les apôtres, il est vrai, conservèrent encore quelques pratiques indifférentes de la religion ancienne ; mais le fond de cette religion n'existait plus pour eux.

IV. Une des plus singulières contradictions de Voltaire est de supposer que les Chrétiens étaient mêlés avec les Juifs et que les Romains ne les distinguaient pas les uns des autres, et de prétendre en même temps que les Juifs étaient les accusateurs des Chrétiens auprès des Romains. Il n'est pas possible qu'on accuse publiquement un ennemi, et qu'on ne fasse pas connaître ce qu'il est. Voltaire en confondant les deux religions veut avilir l'une par l'autre. On sait comme il a peint les plus sages princes et les grands héros de la nation juive. A l'entendre, les premiers apôtres du christianisme furent des idiots de la plus vile populace, qui ne firent fortune que parmi la canaille. Il fait entendre dans ses *Contes de Guillaume Vadé* qu'ils ne réussirent qu'en criant contre les receveurs des impôts.

« La populace, » dit-il, « courait après des gens qui prêchaient l'égalité et qui damnaient Mrs. des fermes. Criez au nom de Dieu contre les puissances et contre les impôts, vous aurez infailliblement la canaille pour vous si on vous laisse faire. » Il n'y eut jamais certainement d'imputation plus odieuse. La façon de penser de Jésus-Christ et de ses apôtres était totalement différente

(23*) *Voy.* sur cet objet la savante dissertation qui est à la tete de l'*Histoire de la vie et des miracles de Jésus-Christ*, par le D. Calmet. Cet ouvrage étant entre les mains de tout le monde, nous n'avons pas cru devoir entrer dans cette discussion. *Voy.* cependant l'article Evangile, § 5, object. 5.

de celle que le calomniateur leur prête. *Rendez à César*, dit le Sauveur, *ce qui est à Cesar, et à Dieu ce qui est à Dieu.* (*Matth.* XXII, 21.) *Celui qui résiste aux puissances*, dit saint Paul, *résiste à l'ordre de Dieu même.* (*Rom.* XIII, 2.) Trouvera-t-on dans les écrits de ces premiers fondateurs du christianisme ce qu'on rencontre à chaque page dans les écrits des mécréants qui voudraient les détruire? « Que les souverains sont incapables d'aimer, de connaître le mérite, la vertu, et de les récompenser; que leur science est d'être injustes à la faveur des lois; que leur art consiste à opprimer la terre; que ce sont des barbares sédentaires, des animaux pour lesquels ceux qui défendent la patrie ont la folie de se faire égorger; que c'est eux qu'il faut punir personnellement et non pas les troupes qui dévastent les campagnes; enfin, que tel homme qu'il plaira au peuple de mettre sur le trône, en jouira à plus juste titre que celui qui l'occupait par le droit de sa naissance. » Telles sont les gentillesses que Voltaire débite sur les souverains dans tous ses ouvrages, et on n'a pas rapporté les endroits les plus audacieux.

Ce n'était point ainsi que pensaient les premiers Chrétiens; ils respectaient les princes comme les images de la Divinité, les dépositaires des lois et les pasteurs des peuples. Tandis que l'empire était livré à la discorde, et que l'audace des ambitieux faisait et défaisait les empereurs, le Chrétien, le seul Chrétien reconnaissait ses maîtres dans ses tyrans, et aimait mieux être persécuté que rebelle.«Non-seulement,» dit Tertullien dans son *Apologétique*, « il ne s'est pas trouvé parmi nous de Niger, ni d'Albin, ni de Cassius, il ne s'y est pas même vu de Nigriens, ni de Cassiens, ni d'Albiniens.... Nous ne cessons de prier pour les empereurs; nous demandons que leurs jours soient prolongés; que leur règne soit heureux et tranquille; qu'ils n'éprouvent qu'union et douceur dans l'enceinte domestique; que leurs armées soient braves et victorieuses; que le sénat conspire à leurs desseins; que leurs sujets soient vertueux et soumis..... Nos vœux pour lui sont ceux qu'il ferait lui-même. » Nos philosophes tiennent-ils un tel langage? Qu'on lise leurs écrits et qu'on juge entr'eux et les premiers Chrétiens.

V. Des disciples du Christ on a passé au Christ lui-même. On a prétendu que la plupart des raisonnements qu'on rapporte de lui dans l'Evangile, sont sans justesse. On a critiqué ce passage : *Malheur à vous, docteurs de la loi et pharisiens hypocrites*, qui *bâtissez les tombeaux des prophètes et embellissez les monuments des justes, et qui dites : Si nous eussions été du temps de nos pères, nous n'eussions pas consenti avec eux à répandre le sang des prophètes. Ainsi vous vous rendez témoignage à vous-mêmes, que vous êtes les enfants de ceux qui ont fait mourir les prophètes.* (*Matth.* XXIII, 29-31.) On a dit que Jésus Christ, indisposé contre les pharisiens, donnait un mauvais tour à leurs meilleures actions pour critiquer leur conduite. N'est-il pas évident, ajoute-t-on, qu'il les blâme d'élever des monuments aux prophètes?

Pour entrer dans les vues de Jésus-Christ, il ne faut que lire ce qui précède la malédiction qu'on vient de rapporter : *Malheur à vous, docteurs de la loi et pharisiens hypocrites, qui êtes semblables à des sépulcres blanchis, dont le dehors paraît beau aux yeux des hommes, mais dont le dedans est plein d'ossements de morts et de toutes sortes de pourriture. Ainsi, au-dehors, vous paraissez justes aux yeux des hommes; mais au-dedans vous êtes pleins d'hypocrisie et d'injustice.* (*Ibid.*, 17, 28.)

On voit clairement que Jésus-Christ blâme seulement l'hypocrisie des pharisiens qui cherchaient l'estime des hommes par quelques actions bonnes extérieurement, comme d'embellir les monuments des justes, mais qui partaient d'un cœur corrompu qui cherchait à en imposer par ces dehors spécieux.

Nos adversaires n'ont trouvé qu'une vaine subtilité dans l'argument dont Jésus-Christ se sert pour prouver aux saducéens que la résurrection était possible. Pour nous, qui ne sommes pas doué d'une pareille subtilité, nous n'y voyons rien que de juste.

Les saducéens soutenaient que l'âme était mortelle, d'où ils concluaient que la résurrection était impossible. En effet, si l'âme était mortelle, ce ne serait plus la même âme qui animerait le corps à la résurrection. Il s'agissait donc de leur prouver, par les livres saints qu'ils reconnaissaient pour vrais, que l'âme ne mourrait pas, et qu'ainsi ils étaient dans l'erreur en croyant que les morts ne pourraient pas ressusciter. Jésus-Christ leur dit : *Moïse a appelé le Seigneur le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob; or, Dieu n'est point le Dieu des morts, car tous sont vivants devant lui.* (*Luc* XX, 37, 38.) Ces paroles, qui ne paraissent qu'une sophistiquerie aux Celses modernes, ne laissent aucun doute sur le but du raisonnement de Jésus-Christ, par *Dieu d'Abraham*, il entendait le Dieu qu'*Abraham* avait servi et adoré, et devant qui il est vivant; ce sens se présente naturellement : au lieu qu'en supposant, avec les saducéens, que l'âme d'Abraham était éteinte, ces paroles, *le Dieu d'Abraham* auraient signifié le Dieu d'une chose non existante.

Il faut remarquer que Jésus répondit aux saducéens : *Vous êtes dans l'erreur, ne comprenant pas les Ecritures ni la puissance de Dieu* (*Marc.* XII, 24); ce qui fixe le sens de ce qu'il ajouta ensuite, de sorte qu'on peut la rendre ainsi : Vous avez tort de ne vouloir pas croire la résurrection, par la raison seule que vous ne comprenez pas qu'elle soit possible. Dieu peut ressusciter les corps, puisque, selon l'Ecriture, il préserve l'âme de la mort.

La réponse que Jésus-Christ fait aux pharisiens, au sujet de la femme adultère : *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre* (*Joan.* VIII, 7), paraît aux scrupuleux adversaires du christianisme contraire au bon ordre. Quels juges pourraient condamner les criminels, s'il fallait pour cela être sans péché ? Mais nos sophistes ne font point attention que Jésus-Christ, parlant au sujet de la femme adultère, s'adressait aux pharisiens, qui ne pouvaient pas être ses juges, parce que les membres du sanhédrin n'étaient plus que de simples docteurs. Les Romains ayant réduit la Judée en province romaine, ôtèrent à la nation juive l'autorité temporelle. Lorsque les Juifs livrèrent Jésus-Christ à Pilate, ils lui dirent qu'il ne leur était pas permis de faire mourir personne. Le jugement de zèle dont saint Etienne fut la victime, ne différait pas d'une fureur tumultuaire, d'une espèce de sédition qui n'a rien de commun avec un pouvoir juridique. Jésus-Christ, qui savait que les pharisiens n'avaient pas droit de condamner à mort la femme adultère, ne leur dit point qu'ils n'avaient plus la puissance de vie et de mort ; les zélateurs n'auraient pas voulu en convenir ; mais il a recours à un moyen qui arrête leur injustice, sans les irriter.

Le Messie, disent encore les mécréants, avait recours à de vaines subtilités pour se dispenser de répondre aux questions qu'on lui faisait. Les pharisiens lui ayant demandé sur quoi était fondé le pouvoir qu'il s'arrogeait d'enseigner le peuple, il éluda cette question par une autre très-embarrassante sur le baptême de saint Jean.

Il est facile de répondre à cette chicane, et pour cela il n'y a qu'à consulter l'Evangile. *Jésus étant entré dans le temple, les princes des prêtres et les anciens du peuple vinrent le trouver pendant qu'il enseignait, et lui dirent : Par quelle autorité faites-vous ces choses, et qui vous a donné ce pouvoir ? Jésus leur dit : J'ai aussi une question à vous faire, et si vous y répondez, je vous dirai par quelle autorité je fais ces choses. Le baptême de Jean vient-il du ciel ou des hommes ? Mais ils firent cette réflexion en eux-mêmes : Si nous confessons qu'il venait du ciel, il nous dira : Pourquoi n'y avez-vous pas cru ? et si nous disons qu'il ne venait que des hommes, nous avons à craindre le peuple, parce que tout le monde regardait Jean comme un prophète.* (*Luc.* XX, 1-6.)

On avoue que ce serait une subtilité digne d'un sophiste d'éluder une question par une autre, qui ne contribuerait pas à en donner la solution ; mais la question que Jésus-Christ fit aux pharisiens ne servait qu'à leur rappeler le témoignage que saint Jean lui avait rendu, en leur disant qu'il était le Messie. Cette réflexion : *Il nous dira pourquoi n'y avez-vous pas cru*, fait voir combien Jésus-Christ était fondé à proposer une question à laquelle ils ne pouvaient répondre, sans le reconnaître pour le Messie.

« Lorsque Jésus-Christ est sollicité par les Juifs de s'expliquer nettement sur sa divinité, » continuent nos adversaires, « il se tire d'affaire par un passage équivoque : *N'est-il pas écrit dans votre loi : J'ai dit que vous êtes des dieux ?* » (*Joan.* X, 34.)

Pour entrer dans ce raisonnement, il faut voir auparavant les passages qui servent à l'expliquer. Jésus-Christ avait dit aux Juifs : *Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas. Mais si je les fais, quand même d'ailleurs vous ne voudriez pas me croire, croyez mes œuvres, afin que vous connaissiez et que vous croyez que mon Père est en moi et que je suis en mon Père.* (*Ibid.*, 37,38.) Je suis le Christ ; mais vous ne croyez pas que je le suis : *les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi, et mon Père et moi sommes une même chose.* (*Ibid.*, 25, 30.)

Le raisonnement du Sauveur a donc ce sens : *Comment pouvez vous croire que je blasphème, en me disant Fils de Dieu, moi qu'il a sanctifié et qu'il a envoyé dans le monde, ou moi qui le suis véritablement, puisque vous pouvez dire sans blasphème que vous êtes dieux, vous qui ne l'êtes qu'improprement ?* Ce raisonnement ne blesse en rien les règles de la logique. Cependant, comme c'est celui que nos adversaires trouvent le moins juste et le plus contradictoire, il s'ensuit que leur art de penser n'a rien de commun avec celui qu'on enseigne dans toutes les universités. Il n'est donc pas surprenant que les historiens de Jésus-Christ passent dans leur esprit pour de mauvais logiciens.

Selon eux, les saints Pères, les théologiens, une infinité de savants et de grands hommes, qui ont parlé de la religion avec éloge, qui l'ont soutenue par leur vie édifiante ; en un mot, tous les Chrétiens ont toujours fait de leur raison le même usage qu'en font les enfants. Les Celses modernes ont seuls le privilége de penser. Nous les prions de vouloir bien nous excuser ; si nous sommes dans l'erreur, nous sommes forcés d'y être. Dieu nous y a jetés, comme le remarque Richard de Saint-Victor (24). « Si notre religion est fausse, dit la Bruyère, voilà le piége le mieux dressé qu'il soit possible d'imaginer. Il était inévitable de ne pas donner tout au travers et de n'y être pas pris. »

VI. La multitude prodigieuse des martyrs qui ont scellé de leur sang la vérité du christianisme, a toujours inquiété Voltaire. Pour parvenir à son but, il a d'abord représenté les martyrs comme des rebelles aux lois de l'Etat, en qui on punissait la personne et non la doctrine. Il ne s'est pas borné à cette objection, et, ne pouvant

(24) Domine, si error est, quem credimus, a te decepti sumus ; quoniam iis signis prædita est religio, quæ nonnisi a te esse potuerunt.

prouver le crime prétendu des martyrs, il s'est jeté sur leur petit nombre. Il a fait sonner bien haut les noms des Tite, des Trajan, des Marc-Aurèle. Après un brillant étalage des vertus de ces princes, que l'on n'a jamais niées, il a demandé s'il était bien probable que, sous des empereurs aussi bons, aussi dignes de l'amour de leurs sujets, une multitude si considérable eût péri sous le fer des bourreaux. Il s'est appuyé sur l'autorité d'un savant irlandais, Henri Dodwel, lequel a soutenu qu'il n'y avait eu qu'un petit nombre de martyrs. Il a embrassé fortement son opinion sans avoir ses lumières, et il n'a pas même jeté les yeux sur l'ouvrage solide de dom Ruinart (*Acta sincera martyrum*, pag. 25 et seq), qui est une réfutation victorieuse du paradoxe de Dodwel. (*Voy.* un extrait du livre du bénédictin à l'article MARTYRS.)

Il n'y a point de question ni de fait plus solidement établi que la multitude de ces héros du christianisme. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur ce nombre d'*Actes*, que nous ont laissé les auteurs contemporains, dont l'on ne peut suspecter la bonne foi. Il suffit de lire les écrits même des païens forcés de le reconnaître. Ouvrez les réflexions de Marc-Aurèle, vous y verrez que les Chrétiens allaient à la mort, à la manière de la troupe armée à la légère, c'est-à-dire, en la bravant, en l'affrontant, en y courant. Consultez le philosophe Cécilius dans Tertullien, répondant aux adversaires du christianisme, vous y verrez que ceux-ci se plaignent amèrement de la multitude des Chrétiens, qu'ils s'élèvent avec force contre leur propagation. En vain, dit-il, les disciples de Jésus étaient exposés aux supplices, aux croix, aux feux, ils méprisaient la mort : *Spernunt tormenta præsentia.... Mori non timent*, disait Cécilius. Concluez ensuite, s'il est équitable, s'il n'est pas absurde de venir dire au bout de dix-sept siècles, qu'il y eut un très-petit nombre de martyrs. Les Marc-Aurèle, les Tite, les Trajan, furent des princes bons et vertueux : qui le nie ? Mais en est-il moins vrai qu'ils ont sévi contre les Chrétiens, qu'ils les ont fait mettre à mort? Leurs édits ne subsistent-ils pas? Leurs écrits ne prouvent-ils pas un fait aussi constant? Osez donc dire que ces écrits, ces édits sont supposés, et, en ce cas, brûlez tous les livres historiques, ou croyez à la vérité d'un fait aussi solidement appuyé, que ceux auxquels vous ajoutez le plus de foi.

Quand je ne saurais pas par l'histoire que l'enfer s'est déchaîné contre une religion venue du ciel, il suffirait que je connusse les hommes pour n'en pas douter. La fureur de ce déchaînement avait sa source dans trois choses capables d'exciter les plus grands mouvements. L'intérêt de l'Etat, de la religion et des passions réunissait tous les hommes contre l'Evangile. Etait-il possible que ces trois ressorts des actions humaines ne produisissent des persécutions violentes et des tortures cruelles? Ce ne sont pas les seuls tyrans qu'on vit se liguer contre le christianisme : les artifices des philosophes se joignirent au fer et au feu, et ne laissèrent aux impies de nos jours que de vaines chicanes, cent fois détruites, à ressasser. Celse et Porphyre composent des volumes, où la science, l'agrément, les sophismes tendent les plus dangereux piéges. Julien l'Apostat ajoute à la qualité d'auteur tout le poids d'une vertu philosophique et tout l'éclat de la majesté impériale. Examinant, en ennemi, les personnes, les faits, les mystères, il fait tous ses efforts pour jeter du ridicule sur la religion, et pour justifier l'idolâtrie. L'esprit n'avait pas moins à craindre les prestiges de son éloquence, que le cœur ne devait redouter les faiblesses de la nature, en les rappelant à une religion qui les favorisait.

VII. L'impiété n'imagine rien, aujourd'hui, qui n'ait été proposé, et dans un jour plus frappant, et dans des circonstances plus favorables, et qui n'ait été détruit avec la plus grande solidité. Qu'on lise les fameuses *Apologies* de Tertullien, d'Origène, d'Arnobe, de Minutius Félix, etc., on verra si les adversaires de la religion ont manqué de sagacité, d'acharnement et d'éloquence. Nos esprits forts pourraient-ils entrer en comparaison avec les célèbres défenseurs du paganisme? Esprits frivoles et superficiels, ils n'ont pour eux qu'un air méprisant, un ton d'oracle, ou quelque trait de plaisanterie. Après avoir lu en courant, dans un *Dictionnaire critique*, quelque sophisme qu'ils n'entendent pas, ils arborent effrontément le pyrrhonisme, et, du haut de leur mérite, ils se regardent comme les seuls mortels raisonnables, et déplorent l'imbécille crédulité de tous les siècles

Voltaire est plus redoutable que ces impies petits-maîtres que nous avons en vue; mais la haine qu'il porte à la religion fait qu'il adopte, comme eux, les raisons les plus frivoles et les objections les plus faciles à résoudre. Ne voyant que le doigt de l'homme dans l'établissement du christianisme, il veut non-seulement qu'il ait eu la liberté de se répandre, mais il trouve les raisons de sa propagation dans des moyens humains. Tantôt ils se répandirent en se confondant avec les Juifs; tantôt en s'alliant avec les platoniciens; ici, en supposant des oracles; là, en criant contre les puissances. Pour détruire toutes ces imputations, il n'y a qu'à exposer succinctement, d'après Bossuet, Fleury, Tillemont et Racine, les moyens dont Dieu se servit pour gagner les âmes à notre sainte religion.

L'excellence de la vertu des fidèles, qui surpassait infiniment tout ce que les philosophes avaient pu s'imaginer de plus parfait, fut le principal ressort qui produisit dans le monde un changement si merveilleux. On était surtout touché de la constance invincible avec laquelle ils enduraient les plus cruels tourments; on voulait savoir

d'où venait une si grande générosité. En s'en informant, on apprenait ce que c'était que le christianisme. En l'apprenant, on l'admirait, on l'aimait, on l'embrassait. Ceux qui se sentaient coupables de grands crimes étaient attirés par l'espérance d'en obtenir le pardon, et de voir en eux le même changement que tant d'autres avaient éprouvé. Ceux qui menaient une vie réglée et qui pratiquaient des œuvres bonnes en elles-mêmes, mais défectueuses dans le principe et dans la fin, se réjouissaient de voir que le bien qu'ils feraient désormais ne serait pas sans récompense. Après des jours tranquilles, le christianisme leur promettait une fin douce, exempte d'inquiétudes et de remords. Si ce calme était troublé par la persécution, ils éprouvaient, au milieu même de leurs souffrances, un charme intérieur, une consolation intime, une paix qui surpassait tout sentiment, un avant-goût des biens ineffables qu'ils possédaient déjà par l'espérance.

On ne peut douter aussi que plusieurs ne fussent ébranlés par les miracles que les Chrétiens opéraient. Ils guérissaient les malades sans intérêt, et délivraient de la possession des démons un grand nombre de païens, et même des personnes de qualité.

Les tourments que souffraient les possédés servaient aussi à la conversion de beaucoup de personnes, soit de ceux qui les voyaient, soit de ceux qui éprouvaient sur eux-mêmes ces effets terribles de la justice divine. Il y en a plusieurs, dit Origène, qui rejettent la parole de la vérité, et qui se moquent de ce qu'on leur dit pour les instruire. Le démon se jette sur eux et les fait souffrir : alors ils ont recours au Seigneur, ils embrassent la foi, et deviennent des hommes tout nouveaux. La grâce du Seigneur, continue le même Père, qui était témoin de ces merveilles, chasse le démon ; l'Esprit-Saint vient à sa place ; il remplit cette même âme qui avait été la retraite de l'esprit impur. La puissance de Dieu y paraît avec beaucoup plus d'efficace que la puissance du démon n'y avait agi auparavant, et la grâce s'y répand avec d'autant plus d'abondance, qu'il y avait eu une plus grande abondance de péché. L'Eglise, ajoute Origène, voit ces miracles de conversion, et elle s'en réjouit dans le Seigneur.

Ce qui convertissait encore beaucoup de païens, c'est que les démons mêmes, quand ils étaient interrogés par les fidèles, étaient contraints de confesser en présence des idolâtres toutes les vérités de la religion chrétienne ; que le véritable et unique Dieu était celui des Chrétiens ; que Jésus-Christ était Fils de Dieu ; qu'il était dans le ciel, et qu'il en descendrait un jour pour juger les hommes : ainsi, les plus grands ennemis de ce divin Sauveur devenaient ses témoins et ses prédicateurs. La toute-puissance de la grâce pouvait-elle paraître avec plus d'éclat ? Il fallait que ces déclarations des démons fussent bien communes, puisque, selon Tertullien, qui ne craignait pas d'être démenti, il n'y avait point de Chrétiens qui ne tirassent ces déclarations de la bouche des possédés, en employant le nom sacré de Jésus-Christ et les menaces des supplices auxquels sa puissance a condamné les démons ; il offrait même d'en faire l'expérience devant les tribunaux des juges, et il priait les magistrats de souffrir qu'on interrogeât ceux qu'ils prétendaient être inspirés par leurs dieux, ou leurs dieux eux-mêmes.

Enfin, un grand nombre de païens venaient à la connaissance de Dieu par des visions et des songes, dans lesquels il les appelait à lui. Le soldat Basilide fut converti par une apparition de sainte Potamienne. La même chose arriva à beaucoup d'autres. Je ne doute pas, dit Origène, que Celse ne se moque de moi ; mais ses railleries ne m'empêcheront pas de dire que beaucoup de personnes ont embrassé le christianisme comme malgré eux. Leur cœur avait été, ajoute-t-il, tellement changé par quelque esprit qui leur apparaissait, tantôt pendant le jour, tantôt pendant la nuit ; qu'au lieu de l'aversion qu'ils avaient pour notre doctrine, ils l'ont aimée jusqu'à mourir pour elle. Nous avons une connaissance certaine d'un grand nombre de ces sortes de changements, puisque nous en avons nous-mêmes été témoins. Il serait inutile de les rapporter en particulier ; car nous ne ferions qu'exciter les railleries des infidèles, qui voudraient faire passer ces faits constants pour des fables et des imaginations. Mais, ajoute Origène, je prends Dieu à témoin de la vérité de ce que je dis ; il sait que je ne veux pas rendre recommandable la doctrine toute céleste de Jésus-Christ par des histoires fabuleuses, mais seulement par la vérité de faits incontestables. Certainement il n'y a rien à répondre à des hommes vertueux et éclairés qui parlent d'une manière si positive. Les Tertullien et les Origène, contemporains et témoins de ces faits, sont sans doute plus croyables que les Fréret, les La Mettrie, qui les nient dix-sept cents ans après.

Par ces divers moyens, sans que les fidèles allassent de maison en maison pour solliciter les hommes à se convertir, Dieu même, par une puissance secrète, mais très-efficace, les faisait courir de leurs maisons à l'église, pour demander à être instruits. Le Père Tout-Puissant, leur dit Origène, vous a soumis à lui par une vertu invisible, et a répandu dans vos cœurs une sainte ardeur qui vous fait venir à la foi, comme par force et malgré vous, surtout dans ces commencements où nous vous voyons pénétrés de crainte et de tremblement en recevant la doctrine du salut.

Voilà un tableau fidèle des moyens qui servirent au progrès du christianisme. Si Voltaire s'était piqué, dans son article, de cette bonne foi, de cette simplicité, de cette candeur, qui est le caractère des belles âmes, il aurait adoré la Providence et aurait reconnu ses voies, au lieu de chercher à détruire son ouvrage. Voyez, pour les autres

objets qu'on peut traiter dans l'article Christianisme, les autres articles qui y ont rapport, tels que Jésus-Christ, Religion, Sibylles, Ecriture sainte, Evangile, Consubstantialité.

Objections des incrédules.

I^re^ Objection.— « L'établissement du christianisme n'est pas plus surprenant que celui du mahométisme qui, répandu partout, y subsiste depuis si longtemps. »

Réponse. — Nous verrons ailleurs que la multiplication et la domination violente des enfants de la servante Agar était prédite, et que le mahométisme était une preuve testimoniale du christianisme. Mais le mahométisme peut-il faire impression? Qu'est-ce que Mahomet? de qui a-t-il reçu sa mission? quelles prophéties l'ont désigné? quels miracles a-t-il opérés? quel bien a-t-il fait à la terre? quels furent ses premiers disciples? et quelle est la cause de ses progrès? Il se dit envoyé et instruit par l'ange Gabriel, comme l'ami de Dieu. Point d'autre preuve que sa victoire à Beder; le partage de la lune en deux, qu'il a vu; ses conférences avec un chameau, et son voyage au ciel, monté sur son Alborac. Pour la morale, n'attendez aucune lumière: tout l'Alcoran consiste à prier, le visage tourné du côté de la Mecque, à sacrifier la femelle d'un chameau sur ses pieds, à tuer les infidèles, à avoir autant de femmes qu'on peut en nourrir, à se laver souvent, à s'abstenir de quelques animaux, à croire Mahomet le grand prophète.

L'Alcoran est plein de fables puériles, d'ignorance et de contradictions. Il y confond la sainte Vierge avec Marie sœur d'Aaron. Il dit que Jésus est mort et qu'un autre fut crucifié pour lui. Il rend témoignage à Moïse, à Jésus-Christ, à la bienheureuse Vierge; cependant il condamne à l'enfer tous ceux qui ne le suivent pas. Mais, si l'Evangile est vrai, Mahomet est un impie par l'Evangile même. Si l'Evangile est faux, pourquoi dit-il qu'il faut y croire, et qu'il n'est venu que pour le confirmer? Mahomet n'est qu'un fou intéressé qui contrefait l'inspiré. On sait ses débauches. Il arme les Arabes; il attroupe des voleurs et des dupes; il fabrique une religion aisée et sensuelle, qui n'aboutit qu'aux plaisirs jusque dans la béatitude. Ce maître ambitieux et dissolu est secondé par les Sarrasins, gens sans foi, sans mœurs, sans humanité, et établissant, dans le lieu de leurs conquêtes, cette religion qui ne gêne personne. Cet empereur n'est pas plus divin que celui des Romains, dévoué au culte de Jupiter. Enfin Mahomet fut empoisonné par une femme qu'il avait abusée, et qui voulait voir par là s'il était un imposteur ou un prophète. Il y a une très-grande différence entre la religion de l'imposteur de la Mecque et celle de l'Homme-Dieu. Le christianisme n'avance que des mystères, le mahométisme les anéantit. Jésus-Christ condamne toutes les passions, Mahomet les canonise. L'un se venge, l'autre pardonne. La croix déclare la guerre à nos sens, le sérail les satisfait. Le Messie se dépouille de tout; l'imposteur envahit tout. La tiare prêche un Dieu crucifié; le turban un prophète triomphant. Les apôtres souffrent la mort; les disciples de Mahomet font la guerre. Les premiers chrétiens répandent leur sang sur les échafauds; les armées ottomanes portent partout le fer et le feu. Les dogmes catholiques s'expliquent, se laissent connaître, veulent être connus: la théologie de la Mecque s'enveloppe dans l'ignorance et s'en fait un devoir. Sa doctrine n'a jamais convaincu ni formé des savants; les plus grandes lumières du monde ont fait la gloire de l'Eglise. Qu'on nous montre les Basile, les Chrysostome, les Augustin musulmans. L'Eglise a donné plus de grands hommes que toutes les autres sociétés ensemble. Les livres chrétiens ne respirent que la pureté; les livres mahométans, en bien petit nombre, sont pleins de peintures et de maximes obscènes. On ne voit rien dans nos lois que de sérieux et de raisonnable, leur sagesse suffirait pour en montrer la divinité; la morale turque est pleine d'erreurs et de rêveries. Ses fables suffisent pour en découvrir la folie. L'Evangile promet des biens spirituels et invisibles, seuls dignes de l'homme; l'Alcoran ne propose que des plaisirs grossiers et brutaux, dignes des bêtes.

Ainsi Mahomet ne peut entrer en comparaison avec notre divin fondateur. Quoique Jésus-Christ soit la vérité même, il ne veut point être cru sur sa parole; il fournit à notre raison toutes les preuves possibles. En nous disant qu'il est le Messie annoncé, il fait des miracles, des prophéties et des promesses divines qui ont leur effet, et qui démontrent sa mission et sa divinité. (Voyez cette réponse plus développée à l'article Mahomet.)

II^e^ Objection.— « La foi, commune à toutes les religions, est un principe d'erreur. »

Réponse. — Cela prouve que la foi est aussi nécessaire à l'homme que la religion. Si la foi humaine est nécessaire pour la société, et même pour les secrets de la nature, pourquoi l'exclure de la religion? Il n'y a que l'abus de la foi qui est coupable. C'est à la raison à en peser les motifs et la crédibilité: si toute la religion était évidente dans ses objets, où en serait le mérite? Il faut des preuves pour croire; la raison les examine. Cela fait, elle n'exige point de pénétrer dans les vérités révélées. Ce privilége sera une récompense de la vie future. Notre foi est donc raisonnable, mais non lumineuse. Les raisons de croire sont certaines et évidemment croyables: il n'en est point de plus fortes, ni de plus à la portée de l'homme, moins sujettes à l'illusion, ni de plus dignes de Dieu: tels sont les miracles et les prophéties. La foi, roulant sur ces deux pivots, ne peut donc être un principe d'erreur. Si elle était entièrement enveloppée dans une obscurité ténébreuse, les im-

pies auraient raison. Mais elle a des parties lumineuses qui éclairent la partie obscure, et ce sont ces rayons échappés à travers son voile respectable qui conduisent le vrai fidèle beaucoup plus sûrement que la raison. (Voyez les articles Dogmes et Foi).

III^e Objection. — « Dans tous les siècles on a vu des fanatiques se faire écouter et se faire suivre : ce sont les apôtres qui en ont donné le premier exemple. »

Réponse. Quel siècle a vu des fanatiques dont les écrits, les discours, la vie ne respirent que zèle, lumières, candeur, désintéressement et charité ; qui publient une infinité de prodiges avec toutes leurs circonstances, qui en font eux-mêmes, qui en communiquent le pouvoir? Prodiges si publics, si avérés, qu'aucun adversaire ne les a contredits ni accusé de faux ; qui, sans aucun autre moyen que les miracles et la prédication, ont fait un million de disciples, et ont gagné tout l'univers malgré tous les obstacles ; qui ont établi une religion si incompréhensible dans ses dogmes, si pure, si sévère dans sa morale, si terrible dans ses menaces : une religion qui anéantit toutes les autres, et qui n'a été semée que dans des torrents de sang. Si les apôtres n'ont point fait de miracles, c'est, dit saint Augustin, le plus grand de tous les miracles, que tout l'univers se soit soumis de lui-même à la folie de la croix. Des fanatiques se dévoilent toujours par quelque endroit : on n'est pas longtemps dupe de leurs fourberies ; l'illusion se dissipe et le fanatisme avec elle.

IV^e Objection. — « Chez les Romains on ne persécuta jamais personne pour sa manière de penser. Il n'y a pas un seul exemple depuis Romulus jusqu'à Domitien. »

Réponse. — Est-ce de bonne foi qu'on avance que chez les Romains on ne persécuta jamais personne pour sa manière de penser contre leur religion, depuis Romulus jusqu'à Domitien? Aurait-on oublié, ou voudrait-on nous faire oublier que Néron régna avant Domitien, et que sous son règne furent mis à mort des milliers de chrétiens par l'ordre de ce prince cruel? Aurait-on encore oublié que, sous ce même règne, les chrétiens étaient regardés par les Romains comme des athées, des impies, des hommes couverts de crimes et dignes des derniers supplices? N'est-ce point là persécuter pour la manière de penser? Tacite est un témoin non suspect de cette idée des Romains à l'égard des chrétiens et de la barbarie avec laquelle les traita Néron. Nous n'ignorons pas que, dans un traité informe de la tolérance à l'occasion des Calas, on tâche d'infirmer ce témoignage de Tacite sur ce qu'il n'est appuyé d'aucun mémoire du temps : comme si un historien témoin d'un fait public et éclatant, l'écrivant sous les yeux des contemporains du même fait, avait besoin d'appuyer de quelque mémoire du temps le compte qu'il en rend pour le transmettre à la postérité ! Le Pape saint Clément, témoin oculaire des faits attestés par Tacite, est un bon garant de cet historien dans sa lettre à l'Eglise de Corinthe. Au reste, pourrait-on imaginer que les Romains, ces vainqueurs de la terre, ces législateurs des nations, eussent entendu de sang-froid des prédicateurs traiter leur religion de fausse et de superstitieuse, et donner la nouvelle qu'ils annoncent pour l'unique véritable et d'une nécessité absolue?

V^e Objection.— « La religion chrétienne a pris naissance au milieu des divisions des Juifs, des Samaritains, des pharisiens, des saducéens, des esséniens, des thérapeutes. »

Réponse. — Cette objection est de Voltaire et n'en vaut pas mieux. Loin que les divisions des Juifs servissent aux progrès de la religion chrétienne, elles n'auraient fait que les retarder, si Dieu n'avait soutenu son ouvrage. Il suffit, pour le prouver, de détailler les rêveries que causaient ces divisions. Dieu, dans sa colère, avait livré les Juifs à l'esprit d'erreur, comme il paraît par l'horrible corruption où était leur doctrine, et par les différentes sectes qui les partageaient.

Les esséniens expliquant mal l'Ecriture, substituaient un sens mystique au sens historique et littéral ; d'ailleurs ils ne voulaient point sacrifier dans le temple.

Les hémérobaptistes, qui se baptisaient tous les jours, ne faisaient pas le plus petit nombre.

Les hérodiens, c'est-à-dire les courtisans d'Hérode, qui voulaient faire passer ce roi pour le Messie, étaient un parti fort accrédité. Une dévotion née à la cour, et qui est toute du goût du prince, ne manque point de partisans. Elle en trouve même parmi ceux qui ne connaissent point d'autre dieu que l'idole de leur fortune.

Les saducéens, après leur maître Tzaddok ou Sadoc, niaient la résurrection des morts, la Providence, et ne croyaient ni aux anges ni aux esprits.

Les pharisiens et les scribes, formés par les docteurs Sammaï et Hillel, étaient une secte formidable parmi les Juifs. Les scribes expliquaient la loi de Moïse par leurs traditions, et leur morale était très-corrompue. Les pharisiens attribuaient tout ce que nous faisons au destin et à la nécessité. Ils damnaient éternellement les méchants; mais, pour l'âme des bons, ils la faisaient passer par une métempsycose perpétuelle, d'un corps dans un autre.

Les sabbéens croyaient que le monde était éternel; qu'Adam avait été engendré comme le reste des hommes; que Jambuschar, Zaarit et Roane étaient avant lui, et que ce Jambuschar avait été le précepteur d'Adam.

Parmi une si grande confusion d'opinions toutes extravagantes, la doctrine de l'Evangile, qui les condamnait toutes, devait trouver les plus grands obstacles à surmonter. L'Eglise naissante avait pour ennemis non-seulement les Juifs en général, mais

encore toutes les sectes particulières, à la vérité divisées entre elles, mais qui se réunissaient toutes contre l'ennemi commun. Les premières persécutions qu'essuyèrent les apôtres vinrent des Juifs (comme on peut le voir dans les *Actes des apôtres*). Comment aurait-il donc pu se faire que ceux qui dénonçaient les prédicateurs du christianisme, qui les faisaient mourir, eussent servi à la propagation de cette religion?

Si les Juifs contribuèrent au progrès de la foi, ce ne fut pas parce que les premiers chrétiens s'entèrent sur leur secte. Ce fut par une permission de la Providence, qui tire le bien du mal, et qui permit que les Juifs restassent dans leur obstination pour confirmer les divins oracles. Au lieu que s'ils avaient embrassé la foi, ils auraient pu être suspects aux païens, auxquels ils devaient apprendre la vérité des prophéties contenues dans les livres de l'Ancien Testament. Ainsi, quand Voltaire appelle les premiers chrétiens une secte de *demi-Juifs*, il montre bien son humeur méprisante, mais il ne prouve pas son savoir.

VI^e Objection. — « La multitude des variantes qu'on remarque dans les Ecritures, qui sont le fondement du christianisme, détruisent la vérité de leur inspiration, et par conséquent la preuve qu'on prétend en tirer. »

Réponse. — Nous dirons, 1° qu'il n'est pas étonnant qu'un livre aussi souvent transcrit et cité que la Bible ait été exposé à quelques variantes de peu de conséquence. Mais il n'y a aucune raison d'admettre que la Providence ait été obligée de veiller spécialement sur tous les points et les virgules de ce saint dépôt. Il suffit que toutes ces variantes n'altèrent point essentiellement nos livres saints, et celles qu'on nous reproche sont de ce genre. 2° Que, malgré ces variantes, on ne s'en instruit pas moins, et de ce qui concerne les dogmes et de ce qui intéresse le fond de l'histoire. 3° Qu'il ne paraît tant de variantes dans la Bible que parce qu'on a pris un soin scrupuleux de rassembler jusqu'aux diversités les plus petites. 4° Que si l'on faisait la même chose des auteurs profanes, on y trouverait des altérations beaucoup plus considérables. 5° Que comme on ne s'avise pas d'attaquer l'existence et la légitimité des ouvrages d'Homère, de Cicéron, de Virgile, de Tite-Live, etc., à cause des variantes qu'on trouve dans les manuscrits et dans les imprimés de ces auteurs, à plus forte raison doit-on se rassurer sur la vérité et l'authenticité de nos saintes Ecritures, malgré les diverses leçons qu'on en a recueillies. D'ailleurs, les variantes dans les livres anciens ne roulent que sur les chiffres, sur les dates, objets très-peu essentiels. Qu'importe qu'un prince ait vécu dix ans plutôt ou dix ans plus tard, qu'il ait eu vingt mille soldats dans son armée ou seulement dix mille? La morale est l'essentiel. Or, cette morale étant d'un usage journalier, étant prêchée par les ministres et exécutée par les fidèles, ne peut jamais être altérée. Il en est de même des dogmes : d'où il résulte que l'Ecriture a l'intégrité qui lui est nécessaire pour assurer la vérité de son inspiration et la divinité de ses préceptes et de ses mystères.

VII^e Objection. — « Le triomphe du christianisme est bien imparfait. Combien ne reste-t-il pas de pays idolâtres? La Chine, le Japon, la Tartarie, l'Afrique, l'Amérique sont bien éloignées d'abandonner leurs idoles et de subir le joug de l'Evangile. »

Réponse. — Qui peut nous faire cette objection? Ce ne sont ni les Juifs, ni les mahométans, ni les hérétiques, ni les déistes, qui, dans ces vastes contrées, n'ont pas pas plus de crédit que nous. Ignore-t-on qu'inconnues jusqu'à nos jours, elles ne pouvaient être l'objet des premières conquêtes de l'Evangile, et qu'il suffit, pour l'évidence du miracle, que le monde connu du temps de Jésus-Christ ait été converti? La conversion d'un royaume, d'une province, aurait suffi pour faire sentir la puissance divine, comme l'établissement de la religion judaïque par Moïse, quoique bornée à un petit pays et à un peuple obscur, suffit pour en démontrer la divinité. L'étendue de la propagation donne un nouvel éclat au prodige; mais la vérité de la religion n'en est pas moins suffisamment démontrée, quoique cette sainte religion n'ait pas pénétré partout. Les nouveaux progrès sont des grâces pour les nations qui reçoivent les lumières de la foi; grâces que nous espérons, que nous demandons pour elles, que le zèle de nos missionnaires s'efforce de leur procurer, et que Dieu leur accordera selon les décrets impénétrables de sa justice, sans que la preuve de la vérité du christianisme souffre de ce délai.

VIII^e Objection. — « Les progrès du christianisme ne sauraient frapper celui qui est témoin de la rapidité et de la facilité avec laquelle les erreurs se répandent. Combien de prosélytes n'a pas fait le déisme sous nos yeux, et cela dans quelques années? »

Réponse. — L'incrédulité ose-t-elle bien entrer en lice avec le christianisme et étaler les progrès éphémères qu'elle fait parmi nous? Le vice aurait bien plus de droit de s'ériger des trophées. Ses conquêtes sont bien plus grandes; il en fait jusque dans le sein de la vraie religion, et ce n'est qu'à la corruption des mœurs que l'irréligion même doit les siennes. Le vice en est-il plus respectable? Au reste, les victoires du déisme sont bien imparfaites. Il trouve partout des ennemis dans les remords de la conscience de ceux mêmes qu'il a séduits, et le christianisme donne à la conscience la paix la plus parfaite. Le déisme trouvera des ennemis dans toutes les religions, puisqu'il n'en épargne aucune. Le monde entier ligué contre lui l'anathématise de concert; la vertu n'en est pas moins effrayée que la raison en est révoltée.

L'incrédulité n'est pas une religion. Qu'est-elle donc? Elle n'est rien. Ce n'est pas un

corps de doctrine, une règle des mœurs, un système philosophique, un ordre de gouvernement ; c'est l'anéantissement de tout. Elle ne marche pas, elle tâtonne ; elle ne connaît pas, elle doute : elle n'enseigne pas, elle embarrasse ; elle n'agit pas, elle attend. La religion établit quelque chose, l'incrédulité détruit tout ; l'une recueille, l'autre dissipe ; l'une éclaire, l'autre aveugle. Dieu répand ses rayons bienfaisants : elle les éteint, comme un monstre qui démolirait les villes, arracherait les arbres, tarirait les fontaines, éclipserait les astres. Que la raison apprécie ces funestes succès, qui dépouillent l'homme de ses lumières, de ses droits, de ses espérances, de la nature même de son âme, en la confondant avec une vile poussière ; et qu'on la compare à une religion qui l'élève jusqu'à Dieu. Un homme raisonnable sera-t-il surpris des progrès d'une secte obscure qui ne se répand que par le vice et la destruction ? La religion, comme une seconde création, forme un monde ; l'irréligion le replonge dans le chaos. Aussi tous les gens sensés le regardent comme une mode dangereuse, qui ne dure pas plus que les pantins et les coiffures à la Ramponeau. Déjà on commence à rougir de l'épithète de philosophe. Cette qualification est devenue une injure ; et, dès qu'on a honte du mot, on en aura bientôt de la chose. (Chaudon, I, 121.)

CIEL. — Voltaire nie qu'il y ait un paradis, parce qu'il n'en connaît pas la place ; et, de ce que les anciens ont eu des idées fausses sur le ciel, il conclut qu'il n'y a point de lieu où l'Etre suprême ait établi son séjour et où il récompense ses serviteurs. Il prétend que les Juifs se représentaient le ciel comme une voûte de cristal. Mais sur quoi s'appuie-t-il ? nous l'ignorons. Est-ce parce que le ciel est appelé *firmament* dans les Ecritures ? Mais ce mot *firmamentum* ne signifie autre chose qu'un grand espace qui a quelque solidité. Dans ce sens on a pu appeler les nuages rassemblés *firmament ;* et Moïse a pu dire que Dieu ouvrit les écluses de ce firmament. Il écrivait pour des gens simples et non pour des physiciens. Il voulait leur expliquer l'effet de la toute-puissance ou des vengeances du Très-Haut, et non les idées philosophiques d'un anglais ou d'un allemand.

Le grand dogme de la religion chrétienne et même de toute religion, mais aussi le dogme incommode, gênant, effrayant, c'est une autre vie, des peines futures ; et c'est pour cela surtout qu'on le rejette, qu'on en doute, qu'on veut en douter. Mais qu'on y prenne garde : il y a une autre vie s'il y a un Dieu, et il n'y a point de Dieu s'il n'y a point une autre vie. Ces deux dogmes sont nécessairement liés ; et qui reconnaît ou rejette l'un doit reconnaître ou rejeter l'autre. Cependant veut-on rejeter l'existence de Dieu ? veut-on être athée ? Non, sans doute. Qu'on ne soit donc pas matérialiste ; qu'on ne nie pas l'immatérialité et l'immortalité de l'âme, si on ne veut tomber dans l'athéisme.

Je vois tous les jours des incrédules peu instruits nier une autre vie, avouer même qu'ils sont matérialistes, et s'offenser si on leur dit qu'ils sont donc athées. Ils le sont pourtant sans le savoir et sans le vouloir ; mais, s'ils ont de l'esprit et de la droiture, on peut se servir de leur horreur pour l'athéisme pour les détromper du matérialisme, leur faire reconnaître une autre vie, et les amener ensuite aux autres articles de la foi chrétienne.

Pour voir toutes les conséquences philosophiques de l'opinion de la matérialité de l'âme, il faut de la philosophie ; mais, pour en sentir les conséquences morales, le simple bon sens suffit.

Tout le pernicieux de l'athéisme est dans l'opinion de la mortalité de l'âme, et dès lors tout l'odieux.

On a dit, dans quelques livres, qu'à ne consulter que la raison, la question de la spiritualité de l'âme est problématique ; mais on n'a osé le dire de la question de l'existence de Dieu. Par exemple, il faut convenir que, quoique Voltaire ait quelquefois attaqué la Providence, il parle souvent et très-bien de l'existence de Dieu ; mais, en même temps, que d'insinuations, pour ne rien dire de plus, contre la spiritualité et l'immortalité de l'âme ! Or, je le répète, à quoi servirait la croyance d'un Dieu, auteur du monde, sans celle d'un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur du crime ? Elle n'aurait aucune influence sur les mœurs ; elle ne serait ni un aiguillon, ni un frein.

Si la plupart des incrédules ne croient pas, c'est qu'ils ne veulent pas croire ; et ils ne le veulent pas, afin de vivre sans remords dans le vice ou dans le crime. Ceux d'entre eux qui ont de l'esprit et de la bonne foi en conviennent, non, à la vérité, pour eux-mêmes, mais pour le plus grand nombre des autres incrédules. Or, en l'avouant pour les autres, ils l'avouent pour eux-mêmes ; et dans le fond ils croient et ont même toujours cru, comme la plupart de ceux qui se convertissent en conviennent.

« Ils font des efforts pour croire, » disent quelquefois les incrédules des chrétiens qui paraissent les plus persuadés ; et moi je dis du plus grand nombre de ces incrédules : « Ils font des efforts pour ne pas croire. »

Les impies qui croient à la mort croyaient déjà en santé. Voici sur cela un morceau admirable de Massillon.

« Répondez à toutes les difficultés de quelqu'un qui se vante d'être incrédule ; réduisez-le à n'avoir plus rien à vous répliquer ; il ne se rend pas encore, et pour cela vous ne l'avez pas encore gagné. Il se renferme en lui-même comme s'il avait encore des raisons plus accablantes qu'il ne daigne pas dire. Il tient bon et oppose un air mystérieux et décidé à toutes les preuves qu'il ne peut renverser. Alors vous avez pitié de sa fureur et de son entêtement. Vous

vous trompez : ne soyez touché que de sa mauvaise foi ; car qu'une maladie mortelle le frappe au sortir de là, courez à son lit, vous trouverez ce prétendu incrédule convaincu ; il n'est plus question de doutes. Les jugements de Dieu, qu'il faisait semblant de ne pas croire, le pénètrent de la plus vive frayeur. Le ministre de Jésus-Christ appelé n'a pas besoin d'entrer en contestation pour le détromper de son impiété. L'incrédule mourant prévient là-dessus son ministère ; l'incrédule mourant avoue le faux et la mauvaise foi de ses blasphèmes passés et en fait une réparation publique. Il ne demande que des consolations. Cette crainte qui le pénètre ne vient que de la foi qu'il avait déjà. La maladie ne lui a pas donné de nouvelles lumières, mais elle a touché son cœur. » (*Sermon des doutes sur la religion.*)

Ecoutons à présent Bayle, dans son article *Bion*, remarque *E*. Voici comme il s'explique sur les incrédules : « Presque tous ceux qui vivent dans l'irréligion ne font que douter, ils ne parviennent pas à la certitude ; se voyant donc dans le lit d'infirmité, où l'irréligion ne leur est plus d'aucun usage, ils prennent le parti le plus sûr, celui qui promet une félicité éternelle en cas qu'il soit vrai, et qui ne fait courir alors aucun risque en cas qu'il soit faux. »

C'est par vanité qu'on fait l'esprit fort, et c'est par vanité qu'il faudrait ne le point faire, dans la crainte de se démentir un jour et de faire l'esprit faible. Plus d'un incrédule s'est démenti (24*) plus d'une fois en sa vie, Voltaire, par exemple ; et ceux qui le connaissent bien croient qu'il se démentira encore, malgré le courage qu'il affecte dans ses nouvelles brochures. Ils le lui ont prédit. On sait l'épigramme d'un de ses admirateurs, très-connu lui-même par son incrédulité. Elle finit par ces deux vers :

Et je vois mon dévot Voltaire
Naziller chez les Capucins.

Se faire Capucin serait bien plus fort que de mourir, comme feu Maupertuis, dans les bras de deux Capucins. Cependant Voltaire en a beaucoup plaisanté. Tant mieux, c'est la preuve qu'il a cru la conversion sincère. Il a dit que Maupertuis *était mort comme un sot* ; il aurait bien mieux aimé dire qu'il était mort comme un fourbe. Mais il est temps qu'il pense à sa fin au lieu de plaisanter sur la mort des autres, au lieu de dire qu'il n'y a point de ciel. Comment peut-il le savoir ? Quoi ! parce que chaque planète est entourée de son atmosphère, il ne peut pas y avoir un espace supérieur à toutes les planètes, où l'Etre des êtres reçoit les hommages des justes, dont il récompense la vertu ? Un tel blasphème est révoltant ; et on ne détruirait pas le ciel, si notre conscience ne nous disait que nous avons mérité l'enfer. (Chaudon, I, 217.)

Ni l'homme de bien, ni le libertin, n'ont besoin qu'on leur prouve qu'il y a un ciel, c'est-à-dire un lieu destiné aux récompenses de la vertu. L'homme de bien en est assuré par l'idée qu'il a de la justice, de la sainteté et de la sagesse de Dieu ; le libertin sent bien qu'il n'a rien à y prétendre. Cette idée même du ciel n'est rien moins qu'agréable pour lui, puisqu'il comprend que s'il y a sûrement un lieu pour les récompenses, il doit aussi y en avoir un pour les châtiments.

Les Livres divins, et la tradition la plus constante et la plus universelle, ne permettent pas le doute le plus léger sur ce point. Isaïe, David, Ezéchiel, l'évangéliste saint Jean, nous fournissent les idées les plus pompeuses de l'auguste séjour de la Divinité, lequel doit être aussi dans l'éternité celui des âmes justes. Notre divin législateur nous présente toujours le ciel comme le digne objet de nos désirs, de nos empressements et de nos efforts ; et, ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que les païens, instruits par la seule tradition, ont eu des idées presqu'aussi brillantes du séjour destiné aux âmes vertueuses que les chrétiens instruits par la révélation. On ne peut pas en fournir une preuve plus frappante que ces paroles de Macrobe dans son *Commentaire sur le songe de Scipion :*

« Le but de Cicéron dans cet ouvrage, dit-il, est de nous apprendre que les âmes vertueuses, étant une fois dépouillées de leurs corps, sont transportées dans le ciel, pour

(24*) C'est dans un de ses accès de repentir que Voltaire fit le cantique suivant :

Entendrons-nous vanter toujours
Des beautés périssables,
Des faux plaisirs, de vains amours
Passagers et coupables?
Songes brillants, beaux jours perdus ;
Beaux jours, vous ne reviendrez plus.

Nous passons d'erreurs en regrets,
De mensonge en folie.
Hélas ! nous ne vivons jamais,
Nous attendons la vie.
Et l'espoir qui suit les désirs
Est plus trompeur que les plaisirs.

L'amertume est dans les douceurs,
Dans nos projets, la crainte,
Le néant au sein des grandeurs,
Dans les travaux, la plainte.
O bonheur désiré de tous !
Bonheur tranquille où fuyez-vous ?

Vous êtes d'un Dieu créateur
Et l'essence et l'ouvrage,
Habiteriez-vous dans un cœur
Criminel et volage?
Bonheur, enfant du pur amour,
La terre n'est point ton séjour.

Que cet amour porte mes vœux
Sur son aile rapide
Au trône qu'entourent ses feux,
Où le repos réside.
Grand Dieu ! quel être dois-je aimer
Que l'Etre qui m'a su former ?

Nos jours sont courts et douloureux,
Ce n'est qu'une ombre vaine ;
Notre gloire échappe comme eux,
Et l'oubli nous entraîne.
Mais le tendre amour de la loi
Nous rend éternels comme toi.

y goûter une éternité de bonheur. Car Lélius trouvant mauvais que l'on n'eût dressé aucune statue à Nasica qui avait sauvé la république, Scipion lui répond ainsi : Quoique les sages trouvent déjà dans le témoignage de leur conscience une récompense bien flatteuse de leur vertu, cette vertu cependant exige quelque chose de plus glorieux encore que ne seraient les statues, les lauriers et les triomphes. Apprenez donc que tous ceux qui ont servi la patrie ont leur place marquée dans les cieux ; à l'imitation de vos ancêtres, faites donc vos délices de la justice et de la vertu. C'est là la voie qui conduit au ciel, et qui donne place dans la société de ces grands hommes que la mort a placés dans ces lieux. » (Macrob., *in Somn. Scip.*, l.I, c. 4.)

Toutes les nations ont eu la même manière de penser sur ce point si intéressant pour l'homme. Nous ne nous arrêterons pas à en fournir les preuves ; on les retrouve dans tous les livres qui traitent des mœurs des anciens peuples. Mais, avant de montrer les absurdités qui sont débitées sur cette matière dans le *Dictionnaire philosophique*, développons les misérables équivoques dont le docteur abuse pour séduire et tromper. Car c'est cet abus qui fait ordinairement tout son fort et toute sa science.

Le mot de ciel se prend en bien des significations différentes. On s'en sert dans les systèmes physiques ; il est aussi dans le langage ordinaire des peuples ; il a également lieu dans le langage de la religion.

Dans les systèmes physiques, on entend par le mot de ciel ces espaces immenses dans lesquels roulent ce que nous appelons les corps célestes. Dans le langage ordinaire des peuples, au mot de ciel, on a l'idée de cet azur si doux dans lequel se perd notre vue. On entend aussi quelquefois par ce mot une partie de l'atmosphère, et les nuages qui s'élèvent de notre globe. Enfin, dans le langage de la religion, le mot de ciel nous présente l'idée d'un lieu où l'Etre suprême réunira les âmes vertueuses pour faire leur éternel bonheur, en se montrant à elles dans toute sa majesté, sa gloire et ses divines perfections.

Tout ce que nous savons du ciel, c'est que ce lieu est fort élevé au-dessus de la terre ; c'est que c'est Dieu lui-même qui en fera la magnificence et la splendeur ; c'est qu'il ne s'y trouvera rien de ce qui pourrait altérer le bonheur de l'homme ; c'est qu'enfin ce bonheur surpassera infiniment tout ce que nos idées et nos désirs pourraient représenter, concevoir et imaginer. La révélation et la tradition nous apprennent que ce lieu existe. Mais est-ce au delà, est-ce beaucoup au delà de ce que nos yeux peuvent apercevoir ? C'est ce que la révélation et la tradition ne nous ont pas clairement développé. On peut bien sans risque, s'en remettre entièrement à Dieu sur cela, et il est plus important pour l'homme de s'en rendre digne que d'en savoir précisément la situation. Revenons maintenant à l'homme du *Dictionnaire*.

I. « Qu'entendaient les anciens par le ciel ? Ils n'en savaient rien ; ils criaient toujours : *le ciel et la terre* ; c'est comme si l'on criait : l'infini et un atome. Il n'y a point, à proprement parler, de ciel ; il y a une quantité prodigieuse de globes qui roulent dans l'espace vide, et notre globe roule comme les autres. Les anciens croyaient qu'aller dans les cieux c'était monter. Mais on ne monte point d'un globe à un autre. Ainsi, supposons que Vénus étant venue à Paphos retournât dans sa planète ; quand cette planète était couchée, la déesse Vénus ne montait point alors, par rapport à notre horizon ; elle descendait, et on devait dire en ce cas, *descendre au ciel*. Mais les anciens n'y entendaient pas tant de finesse ; ils avaient des notions vagues, incertaines, contradictoires sur tout ce qui tenait à la physique. On a fait des volumes immenses pour savoir ce qu'ils pensaient sur bien des questions de cette sorte. Quatre mots auraient suffi : ils ne pensaient pas. »

Voici une kyrielle d'absurdités, dont le ridicule mérite bien que nous donnions quelques moments à les remarquer et à nous en amuser. Ainsi nous remarquerons :

1° Que c'est une absurdité de dire : « Qu'entendaient les anciens par le ciel ? Ils n'en savaient rien. » Car soit que l'on entende par le mot de ciel les hypothèses ou systèmes de physique, soit que l'on entende le séjour destiné aux âmes vertueuses, les anciens en savaient à peu près autant sur ces deux points qu'en savent nos philosophes d'aujourd'hui. En effet, pour ce qui est du physique, ils rendaient compte de la marche des corps célestes, ils prédisaient les éclipses, ils connaissaient la grandeur et la distance réciproque des planètes, à peu près comme nous le faisons aujourd'hui. Ils se passaient fort bien de la très-inutile et très-incertaine attraction de Newton. Ils n'adoptèrent point l'hypothèse de Philolaüs, d'Aristarque et de Cléanthes sur l'immobilité du soleil au centre du monde, laquelle n'était pas encore bien expliquée ; hypothèse que Copernic a renouvelée et mise en crédit dans ces derniers siècles. Quoiqu'ils n'eussent pas des instruments aussi parfaits que ceux qu'on a commencé d'avoir depuis cent cinquante ans, ils faisaient cependant des observations dont on reconnaît encore aujourd'hui la justesse et la certitude ; ce qui montre jusqu'où allaient leurs lumières, leurs connaissances et leur habileté. Et que paraîtraient la plupart de ces petits hommes qui prennent un ton si fier, parce qu'ils ont quelque légère teinture de géométrie et d'astronomie ; que paraîtraient-ils, si on les mettait à côté des Hypparque, des Eratosthène, des Ptolomée ?

C'est donc une absurdité bien grossière de dire que sur les systèmes célestes les anciens « ne savaient rien. »

Pour ce qui est du ciel considéré comme le séjour des âmes vertueuses, réunies avec

Dieu, nous avons déjà dit ce que nous apprenaient là-dessus la révélation et la tradition; et nous avons démontré que sur ce point c'étaient nos philosophes qui étaient les ignorants et les aveugles, et que les anciens étaient bien mieux instruits et bien plus éclairés.

2° C'est une absurdité de dire : « Ils criaient toujours : *le ciel et la terre*, c'est comme si l'on criait : l'infini et un atome. »

Jésus-Christ, les prophètes, les plus grands hommes dans la religion, les plus grands génies, depuis Homère jusqu'à ce dernier siècle, ont employé ces expressions *le ciel et la terre;* et voici un homme qui prétend que tous ces gens-là ne savaient ce qu'ils disaient. La décision est bien absolue et bien fière; n'en est-elle pas par là même plus méprisable et plus ridicule? Quand on dit *le ciel et la terre*, on entend par le mot de *terre* les créatures du globe que nous habitons, et par le mot de *ciel* les créatures qui sont hors de ce globe et qui sont comme nous l'ouvrage du Créateur. Y a-t-il du bon sens à reprendre cette manière de penser et de s'exprimer?

L'opposition de l'infini à un atome est une hyperbole passable à un poëte, mais elle sent bien peu le philosophe. Il est démontré que le monde n'est pas infini. Mais chacun de nous éprouve qu'il est impossible de concevoir avec netteté quelles sont les bornes du monde. Car, lorsque nous pensons à une étendue, notre imagination conçoit que cette étendue pourrait être augmentée et aller encore plus loin. C'est pour cela que Descartes a dit sagement que le monde était indéfini, c'est-à-dire que, quoiqu'il ne soit pas infini, nous ne pouvions pas cependant en concevoir, fixer et marquer l'étendue. L'opposition de l'infini à un atome, comme on la présente ici, n'est donc qu'une sottise.

3° C'est une absurdité de dire : « Il n'y a point, à proprement parler, de ciel. » Ce nouvel inspecteur de l'univers en a-t-il donc connu et parcouru toutes les parties? Sur quoi fondé affirme-t-il qu'il n'y a pas un lieu que Dieu ait choisi pour en faire un auguste palais, où il doive réunir les hommes vertueux pour les récompenser d'une manière digne de lui? On voit bien que cette décision est une impiété véritable; nous nous contentons ici d'en dire que c'est une ridicule absurdité.

4° C'est une absurdité de dire : « Il y a une quantité prodigieuse de globes qui roulent dans l'espace vide, et notre globe roule comme les autres. » Qui est-ce qui a appris à notre docteur qu'il y avait une quantité prodigieuse de ces globes? C'est apparemment Arlequin, empereur de la lune. Pour nous, nous connaissons une trentaine de planètes, Saturne, Jupiter, Mars, Vénus, Mercure, et les petits globes dont quelques-unes de ces planètes sont accompagnées, et qu'on appelle leurs satellites. La lune peut être regardée comme le satellite de la terre. Nous connaissons aussi quelques comètes, et puis c'est tout. Mais il y a bien loin de ce petit nombre de globes connus à cette *quantité prodigieuse* que notre romancier imagine, et qu'il suppose très-gratuitement. Et qu'est-ce qui se passe dans ces globes? pourquoi et pour quelles fins ont-ils été créés? C'est sur quoi le sage se tait, et il se contente d'adorer la puissance du Créateur. Nous ne parlons pas des étoiles, dont le nombre n'est pas encore connu et fixé.

Hermias, philosophe chrétien, qui vivait il y a quinze siècles, mène assez bien ces petits présomptueux qui, se disant philosophes, se donnent pour les maîtres de l'univers et ne débitent cependant que des extravagances et des rêveries. Voici comment il s'exprime dans un ouvrage aussi amusant qu'instructif, et qui a pour titre : *Les philosophes raillés.* (*Vide ad calcem Justini.*) « Je m'élève jusqu'au ciel, » dit un de ces philosophes suffisants, auxquels nos modernes ressemblent si bien; « je m'élève jusqu'au ciel pour mesurer la grandeur du soleil; je descends dans l'abîme des mers pour apprendre à Neptune quelle est l'étendue de son empire. Un jour me suffit pour reconnaître la terre, en déterminer les dimensions et la figure; je la mets dans la balance, j'en connais la pesanteur; je ne me tromperai pas même d'une once. Un génie comme moi ne se contente pas encore de cela. Je passe au delà de l'empire de Thétis et de l'Océan; je vole dans un nouveau monde, de là dans un troisième, dans un quatrième, un cinquième, un dixième, un centième, un millième; je ne m'en tiendrai pas encore là. Comme on ne voit sur la terre qu'ignorance, erreur, manière de penser fausse, stupidité grossière, je compterai tous les atomes dont cette infinité de mondes est composée; rien n'échappera à mes recherches. Que de choses absolument nécessaires et d'une utilité infinie que je vais découvrir! Quel bonheur ne vais-je pas procurer aux villes et aux sociétés! »

A ce ton-là ne dirait-on pas que c'est un de nos philosophes modernes qui parle? Ainsi se peint elle-même la modestie et la sagesse philosophique. Elle a toujours pris le même ton. Nos grands maîtres d'aujourd'hui ne sont donc que les singes et les échos des philosophes d'autrefois. Nous ne pouvons pas en apporter un exemple plus frappant que celui que nous fournit notre docteur dans son *Catéchisme chinois.* Voici comment le sage chinois s'exprime : « Quand nous disons que Dieu a fait le ciel et la terre, nous disons pieusement une grande pauvreté. Car si nous entendons par le ciel l'espace prodigieux dans lequel Dieu alluma tant de soleils et fit tourner tant de mondes, il est beaucoup plus ridicule de dire *le ciel et la terre* que de dire *les montagnes et un grain de sable.* Notre globe est infiniment moins qu'un grain de sable en comparaison de ces millions de milliasses d'univers parmi lesquels nous disparaissons. » Si le philosophe que fait parler Hermias est un

extravagant, par quelle épithète caractérisera-t-on le docteur moderne?

5° C'est une absurdité de dire : « Les anciens croyaient qu'aller au ciel c'était monter. Mais on ne monte point d'un globe à un autre. »

Un pareil propos est un propos absurde. Car, selon le langage du bon sens, monter c'est s'éloigner du centre de la terre; descendre c'est s'approcher de ce centre. La manière de parler des anciens était donc juste, et le ridicule ne peut retomber que sur celui qui prétend en répandre sur les autres.

Enfin, on dit que toute la réponse à faire aux volumes immenses qui ont été écrits pour savoir ce que pensaient les anciens doit être celle-ci : *ils ne pensaient pas.* Mais la postérité en fera une plus courte encore pour tous ces volumes qu'enfantent nos philosophes modernes. Elle tranchera par ce seul mot : *ils extravaguaient.*

II. « Il faut toujours en excepter (des anciens) un petit nombre de sages; mais ils sont venus tard; peu ont expliqué leur pensée, et, quand ils l'ont fait, les charlatans de la terre les ont envoyés au ciel par le plus court. »

Le véritable sage est un homme qui est modeste, qui aime la vérité, respecte la religion, chérit la société, s'intéresse pour les mœurs. Nos soi-disant philosophes peuvent-ils être mis au nombre des véritables sages? c'est au public à en décider. Un ton fier et décisif, une estime pour eux-mêmes, exclusive à tout autre; une licence inconsidérée dans les maximes relatives à la religion, aux mœurs, au gouvernement; un mépris souverain pour tout ce qui ne se plie pas à leur manière de penser, voilà ce qui caractérise nos prétendus sages de ce siècle. Je ne serais pas cependant d'avis qu'on les « envoyât au ciel par le plus court. » Il serait plus utile à eux et à la société de les corriger et de leur ôter l'envie de parler, d'écrire, de séduire et de tromper.

III. « Un écrivain qu'on nomme, je crois, Pluche, a prétendu faire de Moïse un grand physicien. Mais on sait assez que Dieu, qui fit de Moïse un grand législateur, un grand prophète, ne voulut point du tout en faire un professeur de physique. Il instruisit les Juifs de leurs devoirs et ne leur enseigna pas un mot de philosophie. »

Avant de répondre à ce qui est contenu dans cet article, remarquons que Moïse, qui est traité respectueusement ici, est traité avec le dernier mépris dans l'article qui regarde en particulier ce même homme. C'est ainsi que notre docteur s'accorde avec lui-même. Cela soit dit en passant. Revenons à l'examen du texte cité.

L'abbé Pluche a démontré dans son *Histoire du ciel* que tous les philosophes qui, en parlant de la cosmographie ou naissance du monde, se sont écartés du récit de Moïse, ont donné dans des écarts; que tous les systèmes généraux de physique que nous connaissons sont ruineux par quelques endroits; qu'on ne peut marcher sûrement dans cette carrière qu'en suivant les lumières que nous a laissées dans ses écrits ce grand homme, qui est le plus ancien des écrivains connus, et qui fut en même temps thaumaturge, prophète et législateur. La vérité, la sagesse et les grâces caractérisent tous les ouvrages de l'abbé Pluche. Tout y est intéressant, instructif, propre à éclairer l'esprit, à former le cœur, et à faire de l'homme un citoyen sage, utile et aimable. Que faut-il donc penser du ton de mépris avec lequel notre docteur parle de l'abbé Pluche? On pourra en juger par le parallèle suivant.

L'auteur du *Dictionnaire philosophique* vomit toutes les horreurs dont soit capable un cœur qui est voué aux plus honteuses infamies, et un esprit livré à la plus détestable impiété. L'auteur du *Spectacle de la nature* n'inspire à l'âme que les sentiments qui la puissent rendre digne de Dieu.

L'un n'écrit que pour ébranler et détruire tout principe de religion, de foi et de mœurs. L'autre nous fait voir que rien n'est plus juste, plus raisonnable, plus avantageux à l'homme que ces devoirs que Dieu et la religion nous prescrivent.

L'un prend la défense de tous les vices et calomnie toutes les vertus. L'autre nous peint la vertu avec toutes les grâces, et ne parle du vice que pour en inspirer de l'horreur.

L'un dans les fougues de son délire veut nous parler de tout et ne nous instruit de rien. L'autre nous présente avec modestie une variété admirable de connaissances, et porte toujours le contentement dans l'âme en l'éclairant.

L'un dans ses écarts s'oublie toujours lui-même; il détruit dans un endroit ce qu'il veut établir dans un autre; il se contredit perpétuellement. L'autre, éclairé par le double flambeau de la raison et de la révélation, marche toujours d'un pas sûr, évite l'erreur et la fait éviter.

L'un n'épargne ni mensonges, ni calomnies pour déchirer, noircir, outrager les grands hommes qui se sont distingués par le zèle et l'amour de la religion, ou par les services rendus à la religion. L'autre, quand il nous parle de ces mêmes hommes, ne nous les présente que comme les dignes objets du respect et de l'amour du genre humain.

L'un n'ose pas nier l'existence de Dieu, mais il ne nous parle jamais d'aucun devoir envers lui. L'autre nous fait remarquer en tout les admirables perfections de l'Etre suprême, et nous élève toujours à lui par la considération de sa sagesse et de ses bienfaits.

L'un, quoiqu'il soit assez connu, n'ose pas s'avouer publiquement pour l'auteur du Dictionnaire d'impiétés; il craindrait que les arrêts qui ont foudroyé l'exécrable ouvrage ne s'étendissent jusque sur celui qui en est le père. L'autre, par modestie, n'a point mis son nom au frontispice de ses ouvrages;

mais, par respect pour la vérité, il ne les désavoue point; il a l'approbation des puissances et les suffrages de tous les gens de bien.

Tel est le caractère des deux écrivains. Qu'on juge lequel des deux est digne de l'horreur et du mépris du genre humain.

IV. « On trouve dans les livres des Juifs quelques idées louches, incohérentes, et dignes en tout d'un peuple barbare sur la structure du ciel. Leur premier ciel était l'air, le second le firmament, où étaient attachées les étoiles; ce firmament était solide et de glace. Au-dessus de ce firmament était le troisième ciel, ou l'empyrée où saint Paul fut ravi. Le firmament était une espèce de demi-voûte qui embrassait la terre; le soleil ne faisait point le tour d'un globe qu'ils ne connaissaient pas. »

On sait que les Juifs parlaient du cours du soleil comme toutes les autres nations; c'est ce qui est clairement prouvé par le premier chapitre du *Livre de l'Ecclésiaste*. Ils plaçaient la terre au centre du monde, ainsi que les autres peuples, comme l'atteste Philon dans son livre *De la sortie d'Abraham*. Ils connaissaient la gnomonique plus de trois cents ans avant que les Grecs en eussent la première idée, comme on le voit par le chapitre XX du *IV^e Livre des Rois*. Il paraît donc que les injures que leur dit ici le docteur, ne doivent être regardées que comme l'effet de sa mauvaise humeur. Ensuite il ne connaît pas seulement les auteurs de ces idées qu'il prête très-gratuitement aux Juifs sur la structure du ciel. Car l'idée de l'abaissement du ciel en forme de voûte est de Pythéas, astronome et géographe phocéen ou marseillais, et de quelques autres philosophes de la Grèce. (STRAB., lib. I.)

Les cieux de glace étaient, au rapport de Plutarque, de l'invention d'Empédocle, un des premiers philosophes qui aient traité de la physique. (*De plac. philos.*, lib. I.)

Cette multitude de cieux, qu'on avait imaginée pour expliquer la marche des corps célestes, fut le fruit des méditations de Thalès le Milésien, et de Pythagore. (PLUT., *ibid.*) Les astronomes qui vinrent après eux en augmentèrent le nombre jusqu'à dix.

Les crystallins et l'empyrée sont éclos de la tête des Commentateurs de Ptolomée, philosophe et astronome égyptien, auteur d'un système céleste qui a été suivi jusqu'à Copernic. Ainsi il ne reste rien pour le beau système dont notre homme veut faire honneur aux Juifs.

V. « Le langage de l'erreur est si familier aux hommes que nous appelons encore nos vapeurs, et l'espace de la terre à la lune, du nom de ciel; nous disons monter au ciel, comme nous disons que le soleil tourne, quoiqu'on sache bien qu'il ne tourne pas. Nous sommes probablement le ciel pour les habitants de la lune, et chaque planète place son ciel dans la planète voisine. »

Et le langage de l'erreur est si familier aux philosophes d'aujourd'hui qu'ils disent qu'une planète se couche, quoiqu'on sache bien qu'un globe ne se couche pas et ne peut pas se coucher. Ainsi c'est mal s'exprimer de dire avec notre docteur que « Vénus retournait dans sa planète, quand cette planète était couchée. » C'est parler en charlatan de dire que chaque planète place son ciel dans la planète voisine. Qui est-ce qui a eu des nouvelles de ce qui se passe et de ce qu'on pense dans les planètes? C'est par une conjecture digne du burlesque Bergerac qu'on avance que « nous sommes probablement le ciel pour les habitants de la lune. » Nous ne savons pas seulement si la lune a des habitants, ni de quoi ils s'occupent, si tant est qu'il y en ait. Que de choses dans ce précieux livre du *Dictionnaire philosophique* propres à exciter la pitié des sages et à attirer l'admiration des sots!

VI. « La plupart des nations, excepté l'école des Chaldéens, regardaient le ciel comme solide; la terre, fixe et immobile, était plus longue d'orient en occident que du midi au nord, d'un grand tiers; de là viennent ces expressions de longitude et de latitude que nous avons adoptées. »

On fait ici aux Chaldéens l'honneur d'une idée qui ne leur est jamais venue. Philolaüs, Aristarque de Samos, et Cléanthes, sont les premiers philosophes qui aient parlé du mouvement de la terre autour du soleil. (PLUT., *De plac. phil.*, l. II.) Ensuite on donne de très-fausses étymologies des noms de longitude et latitude. Voici les véritables. On appelait longitude les distances terrestres d'occident en orient, parce que c'était en cette direction que se faisaient les voyages de plus long cours; comme ceux des Tyriens depuis le fond de la Méditerranée jusqu'aux colonnes d'Hercule, c'est-à-dire jusqu'en Espagne; et ceux des Assyriens jusqu'en Phénicie et dans les régions voisines. La latitude se prenait de l'équateur aux pôles, c'est-à-dire du midi au nord; et les voyages en cette direction étaient moins longs et moins fréquents que les autres. Voilà la vraie origine des mesures de la terre par longitudes et latitudes. Il est faux que les anciens aient donné à la terre la figure d'un melon, et qu'ils l'aient supposée plus longue d'un grand tiers d'orient en occident que du midi au nord. Car 1° ils désignaient toujours la terre par le nom de globe ou de sphère. 2° Ils en connaissaient parfaitement la figure par les éclipses lunaires. 3° Eratosthène, qui vivait cent cinquante ans avant Jésus-Christ, nous en avait déjà donné les dimensions telles à peu près que nous les connaissons encore aujourd'hui. Il paraît que l'érudition de notre docteur est souvent en défaut.

VII. « On voit que dans cette opinion il était impossible qu'il y eût des antipodes. Aussi saint Augustin traite l'idée des antipodes d'absurdité; et Lactance dit expressément : « Y a-t-il des gens assez fous pour « croire qu'il y ait des hommes dont la tête

« soit plus basse que les pieds ! » etc. Saint Chrysostome s'écrie, dans sa 14e homélie : « Où sont ceux qui prétendent que les cieux « sont mobiles et que leur forme est circu- « laire? »

Notre docteur ne voulait pas finir cet article sans donner quelque coup de patte aux Pères de l'Eglise. Mais il montre à son ordinaire plus de malignité que d'adresse, comme nous le ferons voir plus bas.

L'idée des antipodes a été longtemps incertaine, et elle devait l'être. Il a fallu les voyages autour du monde entier, pour nous donner sur ce point des connaissances sûres ; auparavant on raisonnait, on conjecturait, on entrevoyait, mais on n'était pas assuré, et quelquefois les plus grands hommes et les plus grands philosophes se trompaient. On ne connaissait que des mers, depuis les plages reculées des Indes orientales, en contournant l'Afrique et l'Europe, jusqu'au nord de la Grande-Bretagne. De là, cette idée générale chez les anciens que toutes les terres habitables étaient environnées par l'Océan. Cette immensité de mers, dont la traversée paraissait impossible, faisait donc regarder comme destituée de tout fondement l'idée des antipodes ; et saint Augustin raisonnait sur cela de la manière la plus conséquente. « Ceux qui prétendent, dit-il, qu'il y a des antipodes, ne fournissent aucun monument historique en preuve de leur sentiment. Toute la raison sur laquelle ils s'appuient, c'est que la terre étant placée au milieu de la convexité du ciel, elle ne peut pas manquer d'avoir des habitants dans la partie qui est opposée à la nôtre... Mais des hommes auraient-ils donc pu traverser cet Océan immense, pour aller s'établir dans ces lieux, en sorte qu'il y eût là comme un nouveau genre humain, provenu comme nous du même premier père de tous les hommes? (*De civit. Dei*, lib. XVI, c. 9.) Saint Augustin raisonnait sur l'impossibilité généralement admise de la traversée d'une mer sans bornes, sur la nécessité où la religion nous met de reconnaître que tous les hommes tirent leur origine du premier homme qui sortit des mains du Créateur. Ainsi, quoique nous soyons aujourd'hui convaincus de la vérité du fait, nous sommes cependant obligés d'avouer que saint Augustin raisonnait avec une sagesse incomparablement plus grande que celle de notre philosophe.

Pour saint Chrysostome, on le calomnie ici très-gratuitement. Mais c'est là la manière de nos philosophes. C'est ainsi qu'ils en usent envers tous les grands hommes du christianisme. Voici comment cet éloquent orateur s'exprime dans sa 4e homélie *Sur les cieux*, et non pas dans sa 14e, comme on ose le citer : « Quelle idée nous formerons-nous donc du firmament? Hé ! quel est l'homme qui osât prononcer sur ce point? Ce que la révélation nous en apprend, nous devons le recevoir avec respect et reconnaissance ; mais nous ne devons pas pousser les recherches au delà des forces et de la capacité de notre esprit. » Tels sont les sentiments du véritable Chrysostome. Mais il ne dit pas un mot de ce qu'on lui fait dire dans sa 14e homélie.

Enfin Lactance, à qui la beauté de son style a fait donner le nom de Cicéron chrétien, badine, il est vrai, sur ceux qui admettent des antipodes ; mais ce savant homme ne fit que suivre en cela l'idée la plus généralement reçue sur la situation des terres au milieu d'un océan immense, et dont l'étendue n'était point connue encore. Quelques erreurs qu'on trouve dans Cicéron, dans Pline, dans Homère, n'empêchent pas qu'on ne les mette au nombre des plus beaux génies qui aient existé, et qu'on ne se moque des zoïles méchants qui s'efforcent de les mordre. Mais en voilà assez pour établir la vérité, confondre le mensonge, et venger les grands hommes insultés dans cet article. (NONNOTTE, I, 381.)

CIRCONCISION. — La circoncision chez les Hébreux était le signe et le gage de l'alliance de Dieu avec la nation. Toutes les communions chrétiennes l'ont toujours regardée comme le premier sacrement de la religion juive. Le nom d'incirconcis était un nom d'opprobre dans l'esprit des Juifs ; et ils regardaient comme des profanes tous ceux qui n'avaient pas reçu ce signe d'alliance, de consécration et d'adoption divine.

L'origine de la circoncision remonte jusqu'à Abraham, c'est-à-dire à près de deux mille ans avant Jésus-Christ, et environ quinze cents ans avant la naissance d'Hérodote, le père de l'histoire, ou, comme l'appelle Cicéron, le père des mensonges. Voici quel fut l'ordre qu'Abraham reçut de Dieu même sur cette observance religieuse : *J'établirai une alliance avec vous, et avec votre race après vous, par un pacte éternel, afin que je sois votre Dieu et le Dieu de votre postérité. En conséquence de ce pacte, tous les mâles d'entre vous seront circoncis, afin que cette circoncision soit la marque de l'alliance que je fais avec vous. On circoncira un enfant au huitième jour de sa naissance, et tous les enfants mâles, tant les esclaves nés en votre maison que ceux que vous aurez achetés, seront également circoncis, quoiqu'ils ne soient pas de votre race ; et tout mâle, qui n'aura pas été circoncis sera exterminé du milieu de son peuple, comme violateur de mon alliance.* (*Gen.* XVII, 7-14.)

Ce fut pour satisfaire au devoir de cette alliance qu'Abraham se circoncit lui-même, quoiqu'il fût âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans ; il circoncit en même temps son fils Ismaël qui en avait déjà treize ; enfin il circoncit tous les mâles de sa maison, tant ceux qui étaient nés chez lui que ceux qui étaient nés en des pays étrangers. (*Ibid.*, 24-27.)

Ce texte et ces circonstances historiques répandent beaucoup de lumière sur ce qui concerne la circoncision, et doivent nous décider sur beaucoup de points intéressants qui y ont rapport. Nous y voyons d'abord

l'antiquité de la circoncision, puisqu'elle remonte jusqu'à quinze cents ans avant que les Grecs se missent à écrire l'histoire. Nous y trouvons la raison pour laquelle les Arabes ne se font circoncire qu'à l'âge de treize ans; et c'est parce que ce fut à cet âge que fut circoncis Ismaël, tige et père de leur nation. Nous y découvrons les véritable causes de cette supériorité que les Juifs croyaient avoir sur tous les peuples de la terre; et c'était l'alliance particulière que Dieu avait contractée avec eux, et les promesses qui avaient été faites à Abraham. Enfin nous connaissons pourquoi l'usage de la circoncision s'étant communiqué à quelques autres peuples, elle n'y a jamais été aussi solennelle, aussi constante, aussi religieuse que parmi les Hébreux; et c'est parce que ce n'est que chez les Hébreux qu'elle fut établie par un ordre exprès du ciel. Après avoir donné ces notions claires et simples sur la circoncision, donnons maintenant quelques moments à confondre les rêveries et les mensonges du docteur.

I. D'abord il nous cite un grand texte d'Hérodote, que nous verrons ci-après, pour nous prouver que la circoncision, parmi les Hébreux, ne fut point une institution divine; et, pour donner plus de poids à ce texte, il s'exprime ainsi : « Lorsqu'Hérodote raconte ce que lui ont dit les barbares chez lesquels il a voyagé, il raconte des sottises, et c'est ce que font la plupart de nos voyageurs. Aussi n'exige-t-il pas qu'on le croie... Mais quand il parle de ce qu'il a vu, des coutumes des peuples qu'il a examinées, de leurs antiquités qu'il a consultées, il parle alors à des hommes. »

Pour juger du cas qu'on doit faire de cette belle recommandation en faveur d'Hérodote, remarquons :

1° Que c'est de ce même Hérodote que Cicéron (*De leg.*, lib. I) dit que les fables et les faussetés fourmillent dans ses livres : *Et apud Herodotum innumerabiles fabulæ*, et que Plutarque (*De Herod.*) avoue « qu'il faudrait bien des volumes pour faire connaître toutes ses rêveries et tous ses mensonges. » Diodore de Sicile, dans sa bibliothèque, et Manéthon auteur Egyptien, lui font l'honneur de lui rendre un témoignage aussi avantageux.

2° Que du temps d'Hérodote les Juifs avaient parmi eux les Esdras, les Néhémie, les prophètes Aggée, Malachie, et Zacharie, et plusieurs autres grands hommes qui étaient en état de lui donner bien des lumières sur ce qui concernait la circoncision. Il est donc faux qu'il ait été aussi exact et aussi attentif à consulter que l'on l'affirme. Car les Juifs, qui sont ici désignés par ces mots, *ceux de la Palestine*, n'ont jamais avoué qu'ils aient pris des Egyptiens l'usage de la circoncision.

3° Quand cet Hérodote aurait consulté tous ces divers peuples, comme on le suppose très-gratuitement, qu'aurait-il pu en apprendre de sûr pour des faits, usages et coutumes qui avaient eu lieu et qui avaient été introduits dans le monde avant que ces peuples mêmes existassent en corps de nations? Où étaient alors leurs archives, leurs monuments publics? A quoi se réduit donc la valeur du témoignage d'Hérodote?

4° Notre docteur avoue que cet écrivain, quand il raconte ce que lui ont dit les barbares chez lesquels il a voyagé, raconte des sottises. Or ce sont des Egyptiens, des Colchiens, des Ethiopiens, des Chananéens, c'est-à-dire des barbares, qui ont raconté à Hérodote ce qu'il dit de la circoncision. Ce qu'il en dit n'est donc que sottise.

5° Enfin ce texte même porte avec lui les preuves les plus incontestables de fausseté, comme nous allons le faire voir après l'avoir rapporté.

II. Texte d'Hérodote rapporté dans le *Dictionnaire*. « Les peuples de Colchide, d'Egypte, sont les seuls sur la terre qui se sont fait circoncire de tout temps; car les Phéniciens et ceux de la Palestine avouent qu'ils ont pris la circoncision des Egyptiens. Les Syriens qui habitent aujourd'hui sur les rivages du Thermodon et de Parthénie, et les Macrons, leurs voisins, avouent qu'il n'y a pas longtemps qu'ils se sont conformés à cette coutume d'Egypte; c'est par là principalement qu'ils sont reconnus pour Egyptiens d'origine. A l'égard de l'Ethiopie et de l'Egypte, comme cette cérémonie est très-ancienne chez ces deux nations, je ne saurais dire qui des deux tient la circoncision de l'autre; il est toutefois vraisemblable que les Ethiopiens la prirent des Egyptiens. »

« Il est évident, » remarque notre habile homme, « par ce passage d'Hérodote, que plusieurs peuples avaient pris la circoncision de l'Egypte; mais aucune nation n'a jamais prétendu avoir reçu la circoncision des Juifs. A qui peut-on donc attribuer l'origine de cette coutume, ou à une nation de qui cinq ou six autres confessent la tenir, ou à une nation bien moins puissante, moins commerçante, moins guerrière, » etc. ?

Nous avons dit que ce texte portait avec lui les preuves les plus incontestables de fausseté, et nous allons les fournir.

1° Hérodote dit que les Egyptiens et les Ethiopiens se sont fait circoncire de tout temps. Et le même Hérodote dit aussi qu'il ne sait pas lequel de ces deux peuples prit de l'autre l'usage de la circoncision, et il croit que ce sont les Ethiopiens qui l'ont pris des Egyptiens. Il regarde donc comme une fausseté que l'un et l'autre de ces peuples se soit fait circoncire de tout temps. Voilà un écrivain qui s'accorde bien avec lui-même.

2° Il dit que les peuples de la Palestine avouaient qu'ils avaient pris la circoncision des Egyptiens. Les peuples de la Palestine, du temps d'Hérodote, étaient les Juifs, les Philistins, les Phéniciens. Or les Juifs n'ont jamais avoué qu'ils eussent pris la circoncision des Egyptiens. Les Philistins sont toujours désignés dans les livres saints par le nom d'incirconcis; les Phéniciens ne l'ont probablement jamais pratiquée. Il est

donc faux que les peuples de la Palestine avouent ce qu'on leur fait avouer.

3° Il dit que les Syriens du Thermodon avouent qu'il n'y pas longtemps qu'ils se sont conformés à cette coutume d'Égypte, et que c'est par là qu'ils sont reconnus pour Egyptiens d'origine. Mais c'était tout le contraire qu'il fallait conclure. Car s'il n'y avait pas longtemps qu'ils se conformaient à cette coutume d'Egypte, c'est une preuve qu'ils ne s'y conformaient pas auparavant. Ils n'étaient donc pas Egyptiens d'origine. C'est bien là le cas de dire qu'Hérodote *raconte des sottises*.

S'il est vrai qu'il y ait jamais eu quelques peuplades de Syriens circoncis, ce ne pouvaient être que quelques échappés du royaume de Samarie, dont les peuples furent transportés par Théglatphalasar et par Salmanasar dans l'empire d'Assyrie. Car il n'y a aucun monument, ni aucune preuve que jamais les Syriens se soient fait circoncire.

Remarquez que notre savant écrivain représente ici les Egyptiens comme une nation puissante, guerrière, commerçante ; mais le portrait qu'il fait ailleurs de la même nation ne ressemble guère à celui-ci. Voici comment il s'exprime dans l'article *Apis* : « On a fort vanté les Egyptiens. Je ne connais guère de peuple plus méprisable. Il faut qu'il y ait toujours eu dans leur caractère et dans leur gouvernement un vice radical qui en a toujours fait de vils esclaves. » Après cela, fiez-vous aux assertions de cet homme.

III. « Clément d'Alexandrie rapporte que Pythagore, voyageant chez les Egyptiens, fut obligé de se faire circoncire, pour être admis à leurs mystères ; il fallait donc être circoncis pour être au nombre des prêtres d'Egypte. Ces prêtres existaient lorsque Joseph arriva en Egypte ; le gouvernement était très-ancien, et les cérémonies antiques observées avec la plus scrupuleuse exactitude. »

Voici un raisonnement appuyé sur un saut chronologique des plus hardis. Il n'y a que douze cents ans d'intervalle entre Joseph et Pythagore; et notre docteur raisonne ainsi : Les prêtres égyptiens se faisaient circoncire du temps de Pythagore. Donc ces prêtres se faisaient déjà circoncire douze cents ans auparavant, car ces prêtres existaient lorsque Joseph arriva en Egypte.

IV. « Les Juifs avouent qu'ils demeurèrent pendant deux-cent-cinq ans en Egypte; ils disent qu'ils ne se firent point circoncire dans cet espace de temps. Il est donc clair que, pendant ces deux-cent-cinq ans, les Egyptiens n'ont pas reçu la circoncision des Juifs. L'auraient-ils prise d'eux, après que les Juifs leur eurent volé tous les vases qu'on leur avait prêtés, et s'enfuirent dans le désert avec leur proie? Un maître adoptera-t-il la principale marque de la religion de son esclave voleur et fugitif? Cela n'est pas dans la nature humaine. »

Les Juifs disent tout le contraire de ce que l'imposteur leur fait dire ici ; car il est marqué expressément dans le *Livre de Josué* (v, 4), que tous les Hébreux qui sortirent d'Egypte étaient circoncis : *Omnis populus qui egressus est de Ægypto, et universi bellatores mortui sunt in deserto, qui omnes circumcisi erant*. Après cela on peut rire des conséquences et des raisonnements du docteur, ou les mépriser. C'est là en effet tout ce qu'ils méritent.

V. « Il est dit dans le *Livre de Josué* que les Juifs furent circoncis dans le désert, *Je vous ai délivrés de ce qui faisait votre opprobre chez les Egyptiens*. (*Ibid.*, 9.) Or, comment leur ôte-t-on cet opprobre? En leur ôtant un peu de prépuce. N'est-ce pas là le sens naturel de ce passage? »

Notre homme veut se donner ici pour l'interprète du Saint-Esprit. Mais ce personnage ne lui convient guère. L'opprobre de l'Egypte était de n'avoir pas l'usage de la circoncision, ni par conséquent les priviléges de l'alliance avec Dieu. Lors donc que les Hébreux, qui étaient nés dans le désert, et qui n'avaient point encore été circoncis, eurent reçu par la circoncision le signe de cette alliance divine, le Seigneur leur dit : *Aujourd'hui je vous ai délivrés de l'opprobre de l'Egypte*, vous n'êtes plus à mes yeux aussi méprisables que le sont les Egyptiens. Voilà le sens naturel du passage. Nous sommes dispensés d'ajouter aucune réflexion.

VI. « La *Genèse* dit qu'Abraham avait été circoncis auparavant. Mais Abraham voyagea en Egypte, qui était depuis longtemps un royaume florissant, gouverné par un roi puissant; rien n'empêche que dans ce royaume si ancien la circoncision ne fût dès longtemps en usage avant que la nation juive ne fût formée. De plus, la circoncision d'Abraham n'eut point de suite ; sa postérité ne fut circoncise que du temps de Josué. »

C'est un mensonge de dire que la circoncision d'Abraham n'eut point de suite. Nous venons de voir que tous les Hébreux qui sortirent d'Egypte étaient circoncis; nous trouvons dans la *Genèse* que les fils, petits-fils et arrière petits-fils d'Abraham furent circoncis. C'est là porter bien loin la hardiesse, mais la hardiesse n'est pas heureuse.

Ensuite, où cet homme, qui ne cherche qu'à imposer par son ton décisif, a-t-il appris que le royaume d'Egypte fût déjà si florissant, si ancien, si bien gouverné, si puissant du temps d'Abraham? Ce sont là de grands mots pour jeter de la poussière aux yeux, et puis c'est tout. Les plus anciens auteurs égyptiens n'ont écrit qu'un millier d'années après Moïse, et quatorze ou quinze cents ans après Abraham. Moïse né dans ce royaume, adopté par la fille du roi, choisi de Dieu pour traiter avec le roi lui-même de la délivrance des Hébreux, devait mieux connaître l'état de ce royaume que ceux qui ne sont venus que dix à douze siècles, ou trente siècles après ce grand homme.

Enfin on peut, pour s'amuser, remarquer la catachrèse qu'emploie souvent notre ju-

dicieux et érudit écrivain. Il parle de Juifs, de nation juive du temps de Moïse et de Josué, au lieu de parler d'Hébreux ou d'Israélites. Les noms de Juifs et de nation juive n'ont pu avoir lieu que plus de cinq cents après, lorsque ce peuple fut partagé en deux Etats différents, sous Roboam, fils de Salomon, et que l'un de ces Etats fut appelé royaume d'Israël ou de Samarie, et l'autre royaume de Juda, d'où vint le nom de Judée et de nation juive.

VII. « Avant Josué, les Israélites, de leur aveu même, prirent beaucoup de coutumes des Egyptiens ; ils les imitèrent dans plusieurs sacrifices, dans plusieurs cérémonies; tout atteste que le petit peuple hébreu, malgré son aversion pour la grande nation égyptienne, avait retenu une infinité d'usages de ses anciens maîtres. »

On suppose que les Israélites avouent qu'ils prirent beaucoup de coutumes des Egyptiens ; mais Moïse, les prophètes et les païens mêmes nous attestent tout le contraire. *Vous ne suivrez point*, dit ce grand législateur à Israël, *les usages des Egyptiens parmi lesquels vous avez demeuré, ni ceux du pays de Chanaan, où je vais vous faire entrer; vous ne vous conduirez ni selon leurs maximes, ni selon leurs lois.* (*Levit.* XVIII, 3.) Tacite nous représente Moïse comme un législateur qui a pris en tout le contre-pied de tous les autres, qui n'a rien voulu emprunter des autres nations, qui a voulu même que les Hébreux ne leur ressemblassent et ne les imitassent en rien. Il fait remarquer aussi en particulier l'opposition de leurs coutumes avec celles des Egyptiens. Voici comment il s'exprime : *Moyses novos ritus contrariosque cæteris mortalibus indidit. Profana illic omnia quæ apud nos sacra. Rursum concessa apud illos quæ nobis incesta. Cæso ariete in contumeliam Hammonis, bos quoque immolatur quem Ægyptii Apin colunt. Adversus omnes hostile odium, separati epulis, discreti cubilibus, circumcidere genitalia ut diversitate noscantur.* (TACIT., *Hist.*, l. v.) On se dispense de citer davantage. La démonstration des mensonges du docteur est assez claire.

S'il y a eu quelques usages dans lesquels les Egyptiens et les Hébreux se soient rencontrés, ce n'est nullement une preuve que les uns les aient empruntés des autres. Ces usages étaient des restes de la première loi de nature qui avait d'abord été observée chez toutes les nations, et qui étant justes, innocents et raisonnables, avaient été conservés et alliés avec les lois postérieures. Tels étaient les sacrifices, les néoménies, les prières, etc. On peut en voir l'explication donnée d'une manière très-intéressante et très-lumineuse dans l'*Histoire du ciel*, par l'abbé Pluche (tom. I).

VIII. « Il n'est point extraordinaire que Dieu qui a sanctifié le baptême, si ancien chez les Asiatiques, ait sanctifié aussi la circoncision non moins ancienne chez les Africains. »

On peut remarquer dans l'article BAPTÊME les absurdités et mensonges que débite à cette occasion l'exact écrivain. Ceux-ci sont du même genre. La réfutation des uns peut également servir pour les autres.

IX. « Les Egyptiens, qui dans les premiers temps circoncisaient les garçons et les filles, cessèrent avec le temps de faire aux filles cette opération, et enfin la restreignirent aux prêtres, aux astrologues et aux prophètes. C'est ce que Clément d'Alexandrie et Origène nous apprennent. »

Cet homme-ci ne connaît apparemment Clément d'Alexandrie et Origène que de nom ; car ils ne disent pas un mot de ce qu'il leur fait dire ici. Clément ne parle de la circoncision qu'en disant que Pythagore s'y soumit pour être initié aux mystères ; et Origène nous nomme tous ceux qui se faisaient un devoir de la pratiquer, comme nous le verrons plus bas. Mais ni l'un ni l'autre n'en parle comme d'une pratique commune à toute la nation. Pour achever d'éclaircir tout ce qui concerne le rite de la circoncision chez les Egyptiens, nous allons proposer quelques questions qui ne laisseront rien à désirer sur ce sujet.

Ire Question. — La circoncision a-t-elle été réellement en usage chez les Egyptiens?

Réponse. — Rien de plus aisé que de démontrer que la circoncision ne fut jamais un usage dans la nation égyptienne ; en voici des preuves auxquelles il n'est pas possible de rien répliquer.

1° Le savant Origène, qui était égyptien lui-même, nous fournit sur cela les lumières les plus sûres. « La circoncision, dit-il, n'était point pour le peuple. Elle n'était en usage que parmi les prêtres et parmi ceux qui se consacraient aux sciences les plus sublimes ; car, chez les Egyptiens, de qui presque toutes les autres nations ont emprunté les rites et les cérémonies religieuses, personne n'entrait dans la carrière des études de l'astronomie, de la géométrie, de l'astrologie, de la cosmogonie, qu'il ne fût circoncis. Il en était de même de tous les ministres des choses sacrées, de ceux qui se chargeaient d'expliquer les mystères et les hiéroglyphes, des devins, augures, aruspices, et enfin de ceux à qui on donnait le nom de prophètes. Et cet usage a été également en vigueur parmi ceux des Arabes, des Phéniciens, des Ethiopiens qui se sont appliqués aux sciences, » etc. (*In Epist. ad Rom.*, l. III.) Voilà sur les coutumes d'Egypte le témoignage d'un Egyptien, qui est un peu plus sûr et plus respectable que celui du Grec Hérodote.

2° L'historien Josèphe écrivant contre le calomniateur Apion, qui avait raillé de plusieurs usages et cérémonies judaïques, et en particulier de la circoncision, lui dit que, « parmi les Egyptiens eux-mêmes, les prêtres et les sages, c'est-à-dire les adorateurs de la Divinité, se faisaient circoncire et s'abstenaient comme les Juifs de la chair de pourceaux. » Ces usages n'étaient donc point pour la nation entière, mais seulement

pour les prêtres et pour ceux qu'on appelait les sages.

3° L'Ecriture sainte met les Egyptiens au nombre des incirconcis. *Je ferai*, dit le Seigneur par la bouche de Jérémie (IX, 26), *je ferai sentir mes vengeances à l'Egypte, à Edom, aux enfants de Moab, aux enfants d'Ammon, parce que tous ces peuples sont incirconcis.* Ce prophète connaissait les Egyptiens, il avait demeuré parmi eux, il y avait de son temps beaucoup de communication entre les Egyptiens et les peuples de la Judée. A ne prendre son témoignage que comme un témoignage humain, il est d'une tout autre force que celui de l'écrivain grec.

4° Enfin nul auteur ancien ne nous dit que les Egyptiens aient pratiqué la circoncision. C'est donc une erreur dans Hérodote d'avoir attribué à toute cette nation un usage qui n'était que pour les prêtres et pour les philosophes. Et ce n'est pas là la seule erreur que les critiques ont remarqué dans cet historien.

Qu'on juge par là du cas que l'on doit faire des raisonnements à perte de vue que débite le docteur. Il paraît qu'il aurait lui-même besoin d'une forte circoncision.

II^e Question. — De qui les prêtres et les philosophes égyptiens prirent-ils la circoncision ?

Réponse. — C'est une folie de prétendre que les Egyptiens aient été les instituteurs de la circoncision. Aucun monument ne l'atteste; l'on ne voit aucune raison qui ait pu déterminer un peuple à établir un rite aussi singulier s'il n'en avait pas reçu un ordre exprès de Dieu, comme Abraham en reçut un pour lui et pour tous ses descendants; enfin ce qui est dit dans la réponse précédente ne laisse sur cela aucun doute.

Mais comment les prêtres et les philosophes égyptiens se déterminèrent-ils à adopter ce rite singulier, et de qui le prirent-ils? Car les quatre raisons qu'apporte Philon le Juif (*De circumcis.*), pour prouver les avantages de la circoncision, ne paraissent pas suffisantes pour engager des hommes à s'y soumettre. Ce qu'il y a de plus probable sur cela, c'est que ces prêtres et ces philosophes, instruits que la circoncision avait été établie comme le signe d'une alliance divine, voulurent, en prenant eux-mêmes ce signe, se distinguer du reste du peuple, se faire regarder comme des hommes fort élevés au-dessus du peuple, comme des hommes particulièrement consacrés à Dieu, et qui participaient à une alliance spéciale avec Dieu.

Pour ce qui est du second point de la question, on ne peut pas douter que ce ne soit des Arabes que les Egyptiens empruntèrent cet usage. 1° Parce que la circoncision ne se faisait parmi eux qu'à l'âge de treize ans, comme parmi les Arabes au lieu de se faire huit jours après la naissance, ainsi qu'il se pratiquait parmi les Hébreux. 2° Parce qu'un canton de l'Arabie qui confinait à l'Egypte fut uni à ce royaume sous le nom de Nome, ou Province arabique; parce que Strabon nous apprend (lib. II) que le pays situé entre le Nil et la mer Rouge était peuplé par des Arabes; et qu'enfin quelques auteurs prétendent que les rois pasteurs qui subjuguèrent l'Egypte longtemps avant les Grecs, étaient venus d'Arabie; et c'est ce qui aura pu donner lieu à l'introduction de la circoncision parmi les Egyptiens.

Enfin c'est encore des Arabes que les Ethiopiens ont probablement reçu le même usage de la circoncision. Car, outre qu'il y a eu des Arabes établis sur la côte occidentale de la mer Rouge, comme le marque Strabon, on sait que l'Arabie n'est séparée de l'Afrique et de l'Ethiopie que par le détroit de Babel-mandeb; qu'il y avait autrefois un grand commerce entre ces deux peuples, comme il y en a encore aujourd'hui: le voisinage et le commerce continuel entre les Arabes et les Ethiopiens auront donc donné lieu à l'introduction de la circoncision dans l'Ethiopie.

Ce que nous venons de dire sur la circoncision, est plus que suffisant pour renverser tout cet appareil de mensonges et tous ces misérables raisonnements que les philosophes libertins débitent sur cette divine institution. (NONNOTTE, I, 408.)

Voltaire, fidèle copiste des Anglais, a suivi l'opinion du chevalier Marsham au sujet de la circoncision. Cet écrivain prétend, après Hérodote, que cette cérémonie avait été premièrement établie chez les Egyptiens, et que les Israélites la tenaient d'eux; mais, comme l'histoire de Moïse doit être préférée à celle des historiens profanes, il est indubitable que c'est Dieu qui a établi la circoncision. Abraham est le premier qui la pratiqua après l'ordre exprès qu'il en avait reçu de Dieu. (*Voy.* le chap. XVII de la *Genèse.*) Lorsque Moïse reçut la Loi sur la montagne de Sinaï, il eut ordre d'y insérer ce commandement : *L'enfant mâle sera circoncis huit jours après sa naissance.* (*Levit.* XII, 3.) C'était une marque qui distinguait les enfants d'Abraham des autres peuples qu'ils appelaient *incirconcis* par mépris, et qui n'avaient point part à l'alliance que Dieu fit avec ce patriarche et sa postérité.

Abraham, qui avait voyagé et fait quelque séjour en Egypte, en était sorti sans être circoncis; il ne tira donc point cette pratique des Egyptiens. Il est beaucoup plus vraisemblable que les Egyptiens ont reçu la circoncision des enfants de Jacob et de leurs descendants qui demeurèrent longtemps en Egypte. Artapan, cité par Eusèbe, assure que ce fut Moïse qui la communiqua aux prêtres d'Egypte et aux Ethiopiens; mais il y a bien de l'apparence que quelques Egyptiens avaient imité en cela les Israélites avant Moïse.

Les Juifs étant sortis de l'Egypte ne firent point circoncire leurs enfants pendant tout le temps qu'ils furent dans le désert, parce qu'ils étaient alors séparés des autres peuples, et qu'ils n'avaient pas besoin de la circoncision pour être distingués. Mais dès qu'ils furent entrés dans la terre de Chanaan, Dieu ordonna qu'on circoncît tous

ceux qui étaient nés dans le désert ; et, après que cet ordre eut été exécuté, Dieu dit à Josué : *Hodie abstuli opprobrium Ægypti a vobis* « *J'ai ôté aujourd'hui du milieu de vous l'opprobre de l'Egypte.* » Voilà encore un passage que Voltaire a défiguré en le tournant à sa manière.

La circoncision était une loi rigoureusement observée chez les Juifs. Les esclaves et les serviteurs qui étaient parmi eux devaient aussi être circoncis. Tous ceux qui n'étaient point circoncis n'étaient point du peuple de Dieu ; les étrangers qui voulaient en être étaient obligés de se faire circoncire.

Voltaire prétend que les Juifs reçurent la pratique de la circoncision des Egyptiens. Ses preuves sont, 1° l'aveu que fait Josèphe dans sa *Réponse à Appion* (liv. II, ch. 5), « Que les Egyptiens apprirent à d'autres nations à se faire circoncire, comme Hérodote le témoigne. » 2° Qu'il n'est pas probable que les Egyptiens aient pris cette pratique du peuple juif, qui, de son aveu, ne fut circoncis que sous Josué. Sont-ce là des preuves dignes d'un philosophe? Josèphe, d'après Hérodote, dit bien que les Egyptiens apprirent à d'autres nations à se circoncire. Mais dit-il qu'ils l'apprirent à la nation juive? Et quand cet historien, si éloigné de l'origine des choses, le dirait, qu'en pourrait-on conclure contre l'origine de cette pratique en usage chez la nation juive? On la trouve en termes bien exprès dans la *Genèse* (XVII, 2). C'est Dieu lui-même qui prescrit cette pratique à Abraham pour être la marque et le sceau de son alliance avec lui et sa postérité. L'on sait que cette alliance éternelle du côté de Dieu avec Abraham est la promesse qu'il fait à ce patriarche de bénir toutes les nations en sa race; promesse renouvelée à Isaac, à Jacob, à Juda, à David, et vérifiée et accomplie en Jésus-Christ Notre-Seigneur, cette race bénie d'Abraham qui devait être la bénédiction de quiconque croirait en elle, et qui devait leur apporter la vérité et la grâce, et leur donner, au lieu de la circoncision charnelle, la circoncision du cœur, qui consiste à en retrancher tout ce qui n'est pas compatible avec le règne de l'amour de Dieu, qui seul peut faire son bonheur. Etait-ce à cette fin auguste qu'était destinée et que se pratiquait la circoncision parmi les prêtres d'Egypte? Ainsi la circoncision chez les Egyptiens ne pouvait être qu'une pratique ou superstitieuse ou fondée sur quelque nécessité naturelle, au lieu que dans Abraham elle fut l'effet d'un ordre exprès de Dieu et destinée à la fin la plus auguste.

Si Voltaire s'était donné la peine d'ouvrir Josué, y eût-il trouvé sa seconde preuve? Certes, il est faux que la circoncision ne fut pratiquée par les Israélites que sous Josué. La circoncision pratiquée sous Josué fut pour les enfants qui étaient nés dans le désert pendant les quarante années qu'y passèrent leurs pères après leur sortie de l'Egypte, et qui n'avaient pu être circoncis à cause de divers mouvements auxquels le peuple avait été sujet. C'est la raison que l'auteur sacré donne lui-même de cette circoncision générale, faisant remarquer expressément que tous les pères de ces enfants avaient été circoncis en Egypte.

Mais, dit Voltaire, les Juifs furent esclaves des Egyptiens ; est-il probable qu'un maître adopte les usages de son esclave? On peut répondre, 1° que l'esclavage des Israélites ne fut que dans les dernières années de leur séjour en Egypte. Appelés dans ce pays par Joseph, le bienfaiteur de la nation, ils furent traités d'abord avec une considération particulière, et ce fut vraisemblablement dans le temps qu'ils jouissaient de l'estime et de la reconnaissance du public qu'on s'empressa de se conformer à leurs usages.

2° N'a-t-on pas mille preuves que les petits peuples ont communiqué leurs coutumes à des grandes nations ? L'ignorance, quelque orgueilleuse qu'elle soit, se soumet presque toujours aux lumières de ceux qui savent l'éclairer. Si quelques catholiques écossais, chassés de leur patrie pour la religion, venaient à bout de répandre en France la méthode de l'inoculation, un historien qui raisonnerait dans le goût de Voltaire pourrait prouver dans la suite que l'Ecosse, loin d'avoir introduit cette pratique en France, l'a reçue elle-même des Français. « Est-il probable, dirait-il en imitant le style du *Dictionnaire philosophique*, qu'un maître qui donne un asile à des fanatiques fugitifs reçoive les usages de ces fanatiques? »

Cette preuve paraîtrait très-concluante à quelques esprits frivoles, et il ne serait pas moins vrai que les faits la détruisent. Mais quand même nous accorderions à Voltaire que les patriarches prirent la circoncision des Egyptiens, il suffit que Dieu ait adopté cette cérémonie et l'ait même ordonnée sous peine de mort (*Gen*, XVII, 14) pour la regarder comme d'institution divine et l'avant-coureur de la loi cérémonielle donnée par Moïse.

Quelques théologiens ont considéré la circoncision des Juifs comme un sacrement de l'ancienne loi, et plusieurs ont prétendu qu'elle remettait le péché originel. Saint Augustin enseigne ce sentiment en termes exprès. Cependant on ne voit pas que ce soit la raison de son institution, ni pourquoi les Juifs, s'ils l'eussent crue nécessaire pour le salut des enfants, l'eussent interrompue pendant tout le temps qu'ils furent dans le désert. Les filles naissant comme les mâles dans le péché, il eût fallu les circoncire comme eux, en supposant que cette cérémonie était établie pour l'effacer. Enfin, il n'eût pas été défendu de circoncire les enfants avant le huitième jour, puisqu'ils pouvaient mourir avant ce temps-là. Autant la circoncision était nécessaire pendant que la loi cérémonielle subsista, autant devint-elle indifférente et inutile, lorsque cette loi fut réellement abrogée par la destruction du temple. Jusqu'à ce temps-là les apôtres la tolérèrent, au moins à l'égard des Juifs con-

vertis au christianisme. Mais ils défendirent expressément de charger de ce joug les prosélytes d'entre les gentils. Saint Paul a beaucoup insisté sur son inutilité, et ne la fait consister que dans la régénération dont elle était le symbole. Il voulut néanmoins que Timothée fût circoncis par condescendance pour les Juifs, parce que la mère de Timothée était juive : comme d'un autre côté il ne voulut point que Tite le fût, parce qu'il était Grec. Il n'y a point là de contradiction, comme le prétend Voltaire. Le saint apôtre donna seulement, dans cette occasion, un excellent modèle, soit de condescendance, soit de fermeté dans la pratique ou dans l'omission des choses indifférentes, selon la diversité des circonstances.

On croit généralement que le baptême a succédé à la circoncision, quoique l'Evangile n'en dise rien. Il y a en effet beaucoup de rapport entre l'une et l'autre cérémonie. 1° Le baptême est le premier sacrement de la religion chrétienne, comme la circoncision l'était de la religion judaïque. 2° C'est par le baptême que les chrétiens sont consacrés à Jésus-Christ, initiés à la religion chrétienne, et reconnus publiquement pour membres de l'Église. 3° Le baptême est un symbole de la régénération de notre mort, et de notre résurrection spirituelle en Jésus-Christ.

Mais il y a aussi quelques différences. 1° On administre le baptême aux deux sexes. 2° Il n'y a ni temps, ni jours prescrits par l'Ecriture pour l'administration du baptême; autrefois on baptisait les adultes après les avoir instruits, et quelquefois même le baptême se différait jusqu'à la mort : usage qui pourtant est postérieur aux siècles apostoliques. 3° On n'employait point l'eau dans la circoncision. On lavait à la vérité soigneusement l'enfant, et celui qui devait l'offrir se purifiait; mais c'était pour se préparer à la cérémonie et non pas pour la cérémonie même, où le vin était employé et non l'eau. (Chaudon, I, 244.)

* CIVILISATION. — Voilà un mot qui est souvent répété, et qui sert de drapeau dans notre siècle aux ennemis de la religion. A les entendre, le catholicisme est hostile au progrès; il hait la lumière, il étouffe l'intelligence, il enchaîne les volontés, il s'encroûte dans le passé, en un mot, il cherche à rendre les peuples esclaves ou ignares. Dans cette odieuse accusation que tant de sots répètent, on n'oublie qu'une chose, c'est que l'Eglise a veillé comme une mère sur tous les anciens chefs-d'œuvre de l'esprit humain; elle les a transmis d'une génération à l'autre, et nous lui devons les monuments, les sciences, les arts, les diverses connaissances dont nous sommes si fiers aujourd'hui. Comparez un peu les nations chrétiennes à celles qui sont encore idolâtres ou infidèles, et jugez alors quelle a été l'influence de l'enseignement catholique!

Mais l'ingratitude si lâche de nos antagonistes, vient de l'interprétation qu'ils donnent à la *civilisation*. Si vous trouvez une contrée dont les habitants soient doux et paisibles, unis par des sentiments vraiment fraternels; ne connaissant ni les procès ni les disputes, ni les haines particulières, exacts à remplir leurs devoirs envers Dieu, le premier maître, et heureux de se rendre mutuellement quelques services; ignorant absolument les honteux désordres de l'ivrognerie et le déshonneur du libertinage ou de la rapine et du vol; en un mot, se montrant religieux, probes et honnêtes, vous direz, sans doute qu'ils sont à la hauteur de la plus belle civilisation, sans exclure d'ailleurs les richesses intellectuelles et la science industrielle ou agricole dont ils peuvent avoir besoin. Eh! bien, non, vous n'y entendez rien! La civilisation consiste dans le confortable de la vie et dans la jouissance de tous les plaisirs. Donnez à ce pays des maisons élégantes, une école essentiellement laïque, une salle de spectacle, un estaminet, des cafés, un billard, des restaurants et des violons pour les danses quotidiennes, ou du moins hebdomadaires, un chemin de fer, une fabrique et une usine quelconque; le reste importe peu, et voilà évidemment la suprême civilisation. N'oublions pas surtout un journal rédigé dans l'esprit de ce progrès merveilleux.

Mais vous remarquerez alors l'extrême misère à côté d'une opulence écrasante. Eh bien! c'est un contraste nécessaire dans les contrées enrichies par l'industrie et le commerce. Vous y verrez une foule d'ouvriers plongés dans la plus honteuse dégradation; ne quittant le marchand de vin et d'eau-de-vie, qu'après avoir englouti le dernier centime, sans aucun souci de leur malheureuse famille; c'est encore une conséquence de l'abondance du travail, de l'élévation du salaire, de l'affranchissement des préjugés et de la multiplicité des jouissances offertes au peuple : c'est la civilisation. Vous compterez un grand nombre de mariages civils, de filles-mères, d'enfants abandonnés, de ménages divisés et livrés à d'éternelles disputes; des époux séparés, en un mot, l'immoralité se révélant par des scandales fréquents. C'est que la *superstition* est détruite, le joug de la religion est secoué; on est émancipé, on est libre, chacun vit à sa guise : c'est la civilisation.

Mais vous direz qu'il n'y a plus de bonne foi et de conscience, que l'ouvrier, en vous faisant payer sa main-d'œuvre, un prix excessif, ne vous livre souvent qu'un travail à recommencer le lendemain; que le marchand vous trompe, autant que possible, sur la qualité ou la quantité de ce que vous achetez; que vous n'êtes sûr de rien; que les sophistications les plus indignes corrompent, dénaturent les choses mêmes essentielles à la vie, que l'amour effréné du gain entraîne les individus aux fraudes, aux manœuvres, aux rapines les plus coupables. C'est le progrès de l'industrie, c'est le savoir-faire produit par les lumières du siècle, c'est le secret nouveau de l'art, en un mot,

c'est la civilisation. Mais dans les localités qui n'avaient autrefois besoin d'aucune force publique, il faut aujourd'hui, un agent de police au coin de chaque rue, et un gendarme sur tous les chemins. Heureux effet de l'abandon des croyances, de l'émancipation de l'esprit, du mépris des devoirs; civilisation! civilisation! Quel beau mot pour couvrir tant de mensonges et de misères! Oui, nous sommes à l'époque de la civilisation. Cela est tellement vrai que si vous écoutez les bruits sourds qui montent des profondeurs de la société, et qui ne sont que l'écho de ce qui a été proclamé dans certaines régions plus élevées, il faut craindre les catastrophes et les barbaries les plus cruelles. Jamais spoliations atroces, jamais sauvageries abominables des âges passés, jamais ruines entassées par les Attila, les Genseric, les Omar et tous les farouches conquérants maudits par l'histoire, n'auront égalé ce qu'on ose rêver, et murmurer aujourd'hui! Nous avons eu déjà quelques effroyables preuves des œuvres du philosophisme, il y a environ soixante ans; mais ce qu'on médite, ce qui a été quelque peu révélé par les tribunaux, est plus terrible, plus incroyable encore! Civilisation! civilisation! Comment ose-t-on profaner ton nom d'une manière aussi odieuse? N'est-il pas indigne de placer tons ceptre et ta puissance dans la honte, la désolation, le deuil et le malheur des nations? Une tourbe de sophistes voltairiens, bien repus, bien soldés, bien *encagés* dans leurs bureaux, dans leurs loges de théâtre ou dans leurs hôtels, se font un jeu d'abuser les esprits, d'ameuter les gens crédules, de semer les préventions et de démolir, pièce à pièce, tout l'édifice des sociétés, dans un intérêt de boutique, et parce qu'ils vivent de cette guerre déplorable avec leurs journaux et leurs livres! Quelle civilisation!

Comparez, s'il vous plaît, la double influence du catholicisme et de l'incrédulité; je ne veux que ce rapprochement pour démontrer à toutes les raisons saines, de quel côté se trouvent la pure lumière, les principes de stabilité et d'existence prospère, en un mot, la vraie civilisation.

Delà résultent deux conséquences. La première, c'est que la situation qu'on veut nous faire et vers laquelle on nous précipite, en foulant aux pieds la religion, la crainte de Dieu et la soumission à ses lois, n'appartient qu'aux peuples en décadence, aux empires en dissolution, aux sociétés vieillies et se décomposant dans la corruption. Que faut-il pour les galvaniser et leur rendre la vie qui va se perdre? Un seul remède qui a suffi autrefois pour régénérer le monde romain aussi malade que le nôtre; ce remède, nous le disons pour conséquence dernière et absolue, c'est d'accepter, dans toute son étendue, l'action du catholicisme, d'en remplir fidèlement les divines prescriptions; alors les nations comme les familles deviendront paisibles, elles seront heureuses, et nos empires d'un jour, auront une durée immortelle!

CLARKE. — Quoique Voltaire ait dit de *Clarke* que c'était une machine à raisonnements, il estime assez cette machine pour en faire un des docteurs du déisme. Nous convenons que cet écrivain a été longtemps dans le parti des ariens, lors même qu'il était déjà curé de la paroisse royale de Saint-Jacques de Londres. A ce titre, il était odieux aux vrais protestants, et par la même raison, grand ami de la reine Caroline, femme qui jouait l'esprit fort pour faire croire qu'elle avait beaucoup d'esprit. Une des dames d'honneur fatiguée par les instances de la reine, qui la pressait de renoncer au catholicisme, promit d'embrasser sa doctrine si on lui prouvait que le Verbe n'est pas Dieu. Elle pria M. Hooke de lui procurer une conversation entre M. Clarke et un théologien catholique, où l'on discuterait la matière. M. Hooke lui amena le docteur Hawarden de la faculté de Douai, qui commença la conférence par demander à M. Clarke s'il croyait que le Verbe de Dieu pût être anéanti? S'il le peut, ajouta-t-il, il est au rang des simples créatures; s'il ne le peut pas, il est donc Dieu consubstantiel à son Père. M. Clarke fut tellement embarrassé et interdit par la question qui allait droit au fait, qu'il ne put pas répondre une seule parole. M. Gibbon, évêque de Londres, présent à la conférence, éclata tellement de rire en voyant le grand docteur des ariens, réduit au silence dès le premier mot, qu'il se retira pour ne point augmenter sa honte, et alla publier l'aventure par toute la ville. Il y eut d'autres conférences, qui ne firent pas moins de tort à la réputation du curé de Saint-Jacques. M. Hawarden les a fait imprimer en anglais, et elles mériteraient d'être traduites en français.

M. Clarke était de bonne foi dans l'arianisme, parce qu'il croyait y voir la vérité. Mais dès qu'il en eut reconnu l'erreur par sa propre défaite, il l'abjura. Il eut même la droiture de chanter publiquement la palinodie dans les sermons qu'il fit, pour concourir au prix fondé par Boyle, en faveur de ceux qui prouveraient le mieux la vérité de la religion chrétienne, contre les athées, les déistes, les païens, les Juifs, les mahométans, etc. Digne fondation d'un homme tel que Boyle, qui a produit tous les ans d'excellents ouvrages en Angleterre, et qui mériterait bien d'avoir des imitateurs en France. Mais nous ne sentons pas assez que les apologistes de la religion sont en même temps les soutiens de la tranquillité de l'Etat.

Clarke prêcha donc dans l'église de Saint-Jacques ses fameux sermons de controverse, où il suivit, dit son éditeur, tout le plan d'Abbadie. Ils ont été fondus dans son *Traité sur la vérité de la religion chrétienne*. Lisez le chapitre 17 *sur la Trinité*, et vous verrez comment il parle de la divinité du Verbe qui s'est incarné. « Le second article de notre foi, dit-il, porte que cet Etre existant par lui-même, la cause suprême et le Père

de toutes choses, a engendré une personne divine, qui est émanée de lui avant tous les siècles, et cela d'une manière incompréhensible ; que cette personne est appelée *Logos*, la parole, la sagesse, ou le Fils de Dieu ; qu'elle est Dieu de Dieu, et qu'en elle habite toute la plénitude de la Divinité, c'est-à-dire, qu'elle possède tous les attributs dans toute leur perfection : qu'elle est l'image du Dieu invisible, la splendeur de la gloire du Père, et l'empreinte de sa personne ; que cette personne était au commencement avec Dieu ; qu'elle jouissait avec Dieu de sa gloire avant que le monde fût fait ; qu'elle soutient toutes choses par sa parole puissante ; qu'elle est enfin, pour tout dire, Dieu sur toutes choses, béni éternellement par communication de la gloire du Père. J'avoue, continue Clarke, que la raison toute seule n'est pas capable de nous donner la connaissance de ce dogme. Mais elle acquiesce à la découverte qui en est faite par la révélation, et elle n'y trouve rien qui soit absurde ou contradictoire. On ne saurait assez s'étonner de la hardiesse de certains partisans prétendus de la raison qui se récrient étrangement contre ce dogme, et qui s'efforcent, » etc. »

Après une profession de foi aussi ample et aussi précise, je soutiens que Clarke n'a été dans l'arianisme et le déisme que pendant un temps ; et que mieux instruit, il abandonna l'erreur en conséquence de ses conférences avec Howarden. C'est un témoignage authentique qui prouve la force victorieuse de nos raisons, puisque le plus savant des ariens d'Angleterre y succomba. Eh ! pourquoi ceux de la France ne veulent-ils pas les discuter d'aussi bonne foi que lui ? (Chaudon, I, 263.)

CONDITIONS (Inégalité des). — Un des rêves de nos penseurs modernes, c'est de niveler toutes les conditions, de supprimer toutes les différences entre le grand et le petit, et d'abolir toutes les distances qui séparent le riche et le pauvre. La société qui pourrait enfin réaliser ce difficile problème serait certainement le beau idéal de la perfection terrestre ; elle nous donnerait le paradis. Quel dommage que toutes les théories proposées ne soient que des chimères, et que les essais partiels qu'on a tentés n'aient abouti qu'à des massacres et à des ruines !

Ce n'est pas dans ce *Dictionnaire* que nous apporterons en témoignage les livres saints et que nous citerons le premier anathème porté contre le monde. Dieu punissant le péché dans l'homme, nous a tous condamnés à la peine, au travail et à la mort. Voilà le fait irrécusable ; voilà l'état permanent de l'humanité depuis l'origine des temps. Quand même les récits bibliques ne viendraient pas nous en instruire, l'expérience de tant de siècles est bien suffisante pour démontrer quelle est notre destinée ici-bas. On veut la changer, on veut l'améliorer, on veut épargner aux peuples tout ce qui est labeur et souffrance, pour ne laisser que la liberté de jouir. C'est une magnifique utopie, mais encore une fois elle n'est réalisable que dans le ciel.

En effet, sans nous arrêter à demander quels seront les ouvriers, lorsque chaque individu aura la richesse ou du moins l'aisance, examinons si l'égalité des conditions est possible en elle-même. Et d'abord, voyons quelle variété infinie dans les êtres qui remplissent l'univers ? Depuis le brin d'herbe qui tombe sous le tranchant de la faucille, jusqu'au cèdre altier qui couronne les sommets du Liban ; depuis l'humble ciron ou l'insecte qui rampe à nos pieds, jusqu'à l'éléphant gigantesque et au lion, roi des animaux, quelle chaîne immense dans ces merveilles de la création ? Vous ne trouverez pas deux arbres de la même essence et deux fleurs de la même famille qui soient absolument semblables, la verdure même des plantes a des nuances et des teintes qui les caractérisent d'une manière indéfinissable.

Ferez-vous maintenant que les hommes soient tous de la même grandeur, du même appétit, de la même vigueur de santé, de la même aptitude pour leur instruction et pour leurs affaires ? Trouverez-vous un moyen de ne plus avoir d'estropiés, d'aveugles, d'idiots, de malades ou d'invalides pour quelque raison que ce soit ? Je vous prie surtout de me dire si vous pourrez jamais empêcher, que certains hommes soient plus forts que les autres ; qu'ils soient plus adroits et plus habiles ; qu'ils se montrent plus industrieux, plus instruits, plus savants. On peut vous défier de poser une barrière quelconque et de niveler toutes les intelligences. De même qu'on ne trouve pas deux hommes ayant un visage parfaitement ressemblant, de même vous n'en verrez pas deux qui possèdent une dose égale de force dans le corps et dans l'esprit. Or, du moment que vous êtes obligés d'admettre une supériorité physique et intellectuelle, à divers degrés, chez les hommes, vous proclamez irrésistiblement l'inégalité des conditions ; car, il faudra nécessairement laisser la conduite des affaires, l'enseignement des sciences et le commerce lui-même, à ceux qui auront le plus de capacité, de lumières, de prudence, en un mot, aux plus distingués entre tous. Comment ferez-vous ensuite, pour que ces mêmes hommes, ainsi élevés au gouvernement, aux chaires scientifiques, ou au sommet de l'industrie et du négoce, ne forment pas une sorte de classe à part, une sorte de caste plus honorée, plus influente et mieux écoutée que celles où vous êtes réduits à végéter ? Abaissez aujourd'hui ces hommes au même niveau social, vous serez forcés demain d'en démêler un certain nombre de la foule pour leur confier le soin des autres, en remettant l'autorité dans leurs mains ; et dès lors vous comprenez que l'inégalité des conditions est une indispensable nécessité.

Si vous entendez par l'égalité des conditions une parité adéquate de fortune, c'est

encore une chimère impossible. Prenez l'humanité comme elle est, avec ses faiblesses et ses misères; ne la supposez pas ce qu'elle sera seulement au ciel. Or, si vous décrétez une distribution exacte des richesses du pays, ordonnerez-vous, en même temps, qu'il n'y aura plus de paresseux, plus d'ivrognes, plus de libertins, plus d'imbéciles, plus de gens inhabiles à gouverner ce qu'ils possèdent? Je suis sûr de toute certitude, que si on fait aujourd'hui la répartition égale du territoire d'un village ou d'une ville, nous verrons le lendemain bon nombre de copartageants vendre le lot qui leur sera échu, parce qu'ils ne sauront pas en prendre soin, indépendamment des chances malheureuses qui peuvent les appauvrir. D'autres se hâteront aussi d'échanger leurs biens immeubles pour des espèces sonnantes, et en faire l'usage qu'une triste expérience nous démontre chaque jour. Ainsi, dès le lendemain, il y aurait certainement des riches et des pauvres; ce serait bientôt à recommencer, en supposant qu'une pareille société ne disparaisse pas bientôt dans le sang et les ruines!

Voilà, cependant, les rêveries et les idées fantastiques avec lesquelles on abuse de la simplicité, de l'ignorance et des folles espérances d'une populace crédule: voilà le mirage trompeur qu'on fait briller à ses yeux, pour ameuter ses passions et arriver, par ce moyen, au but que l'on veut atteindre soi-même! Ah! n'est-il pas infiniment plus sage, de soutenir, chacun, l'ordre social; de remplir fidèlement les devoirs de la condition où l'on a pu arriver par le travail ou par les talents; de s'entr'aider les uns les autres, comme la religion nous en fait une obligation expresse! Le puissant protégeant le faible, le riche soulageant le pauvre, le maître employant l'ouvrier et l'indemnisant généreusement de ses peines il se forme alors dans tous les rangs et à tous les degrés de la société, une sainte union qui rapproche intimement les cœurs et qui adoucit toutes les souffrances, jusqu'au jour où nous serons enfin réunis dans l'éternelle et heureuse égalité qui règne dans les cieux.

CONFESSION. — *C'est encore un problème, si la confession*, dit Voltaire, *à ne la considérer qu'en politique, a fait plus de bien que de mal.*

Ce problème n'est pas difficile à résoudre; et nous n'aurons à citer pour cela que Voltaire lui-même.

« S'il y a quelque chose qui console les hommes sur la terre, c'est de pouvoir être réconcilié avec le ciel et avec soi-même. » (*Remarques sur Olympie*, acte II, scène II.)

Voici ce qu'il dit encore en parlant des expiations dans les remarques sur la scène Ire, de l'acte Ier, de la même tragédie.

« Il n'y a peut-être point d'établissement plus sage; la plupart des hommes, quand ils sont tombés dans les grands crimes ont naturellement des remords. Les législateurs qui établirent les mystères et les expiations, voulurent également empêcher les coupables repentants de se livrer au désespoir et de retomber dans leurs crimes.

« La confession est une chose excellente, un frein aux crimes, inventé dans l'antiquité la plus reculée; on se confessait dans la célébration de tous les anciens mystères: nous avons imité et sanctifié cette sage pratique; elle est très-bonne pour engager les cœurs ulcérés de haine à pardonner, et pour faire rendre par les petits voleurs ce qu'ils peuvent avoir dérobé à leur prochain. Elle a quelques inconvénients, » etc., etc. (*Dict. phil.*, tome I; *Catéchisme du curé.*)

« On peut regarder la confession comme le plus grand frein des crimes secrets. Les sages de l'antiquité avaient embrassé l'ombre de cette pratique salutaire. On s'était confessé dans les expiations chez les Egyptiens et chez les Grecs et dans presque toutes les célébrations de leurs mystères. Marc-Aurèle en s'associant aux mystères de Cérès Eleusine, se confessa à l'hiérophante.

« Cet usage si saintement établi chez les Chrétiens, fut malheureusement depuis l'occasion de quelques funestes abus... Telle est la déplorable condition des hommes, que les remèdes les plus divins ont été tournés en poison. » (*Histoire générale*, tome I, p. 103 et 104, édition de 1757.)

Citons sur les avantages de la confession des autorités encore plus décisives que celle de Voltaire: « Cultiver, » dit le P. Cérutti, « les semences de la piété dans ces âmes bien nées, où elles fructifient comme d'elles-mêmes; empêcher que des passions naissantes ne les étouffent dans les autres; inspirer l'horreur ou le repentir du crime, donner un frein à la scélératesse, un appui à l'innocence; réparer les déprédations du larcin; renouer les nœuds de la charité; entretenir l'amour de la concorde, de la subordination, de la justice, de toutes les vertus; déraciner des cœurs l'habitude des désordres, de la désunion, de la révolte, de tous les vices; être ainsi à la place de Dieu et pour le bien des hommes, le juge des consciences, le censeur des passions; voilà ce qui fait de l'emploi d'un confesseur un des emplois les plus propres à maintenir les mœurs, et par là un des plus conformes à l'intérêt public.

« Les confesseurs nécessaires pour maintenir la religion dans le cœur des sujets, le sont encore plus pour la maintenir dans l'âme des souverains; parce que si la religion est nécessaire aux sujets pour qu'ils obéissent à leurs souverains comme à leurs pères, elle est encore plus nécessaire aux souverains pour qu'ils gouvernent leurs sujets comme leurs enfants. Or, quelle fonction plus importante pour l'Etat que celle de juger son juge, d'interposer sans cesse entre les peuples et les rois l'arbitre suprême des uns et des autres, de parler le langage de l'Evangile et de la vérité à ceux à qui on parle sans cesse le langage du siècle et de la flatterie, de donner des conseils, d'exposer

des devoirs, de soutenir des vertus d'où dépendent et l'exemple et la félicité publique ?»

Les maux qu'a pu produire le zèle indiscret de quelques confesseurs ont été rares et passagers, et les biens que la confession produit sont constants et journaliers. Il y a certainement beaucoup plus de petits voleurs et de jeunes débauchés, que des assassins et des factieux au nom de la religion. Si ces meurtriers et ces rebelles ont cru pouvoir assassiner et cabaler en conscience, la religion réprouve cet abus; et l'usage de la confession pour ceux qui font l'aveu de leurs fautes de bonne foi, n'en est ni moins salutaire ni moins utile. Voltaire voudrait-il qu'on se privât de manger et de boire, parce que quelques gourmands sont morts de leurs excès.

Concluons donc, que si la confession n'était pas établie, il faudrait l'établir; et que si on doit la respecter en politique, on doit s'y soumettre en Chrétien.

C'est une étrange témérité de dire, comme l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, que la confession ne fut admise dans notre Occident que dans le VII^e^ siècle. S'il eût été aussi habile canoniste et aussi habile théologien qu'il est grand écrivain et grand poëte, dit l'auteur des *Erreurs* de Voltaire, il eût trouvé des preuves démonstratives de la confession dans les conciles tenus dans le IV^e^ siècle.

Le second canon du concile de Laodicée tenu en 372 porte, qu'*il faut imposer une pénitence proportionnée à la qualité du péché, à ceux qui prient, se confessent, et donnent des preuves d'un véritable amendement.*

Pour imposer des pénitences, il fallait connaître les péchés, mais on ne pouvait les connaître que par la déclaration qu'on en faisait. Cette déclaration est aussi ancienne que la religion. Saint Jacques, interprète des volontés de Jesus-Christ, ayant dit dans son *Epître* (V, 16) : *Confessez, avouez vos fautes les uns aux autres;* les premiers Chrétiens se soumirent à cette pratique qui est la gardienne des mœurs, et qui est le frein de la licence. Croira-t-on de bonne foi que si certains auteurs se confessaient, ils fussent si bas auprès des grands, si superbes avec les petits, si faux en parlant au public, si téméraires en traitant des choses saintes, si lâches en désavouant leurs témérités? n'en doutons pas, la confession les corrigerait; et en faisant un aveu secret de leurs fautes, ils nous dispenseraient de faire pour eux une confession publique de leurs mensonges. Mais revenons à notre objet.

Il y eut, à la vérité, des confessions publiques qui se faisaient devant les fidèles comme sur un théâtre; mais il y avait en même temps la confession secrète ou auriculaire qui se faisait seul à seul à l'évêque ou à un prêtre délégué par l'évêque.

Voltaire veut que la confession ait commencé par les monastères. Mais cette pratique était aussi commune pour les laïques que pour les moines, puisque le concile de Paris de l'an 829, défend dans le canon 46, d'*aller se confesser dans les monastères; les prêtres-moines ne pouvant recevoir les confessions que des moines de la communauté.*

La confession se trouve nécessairement établie par le pouvoir que donna Jésus-Christ à ses apôtres de lier et de délier, de remettre et de retenir les péchés. (*Matth.* XVI, 19; *Joan.* XX, 23.) Les ministres ne peuvent exercer ce double pouvoir que d'après l'aveu des coupables; et l'usage constant de l'Eglise depuis les premiers siècles, vaut bien les paradoxes de Voltaire... Nous prions ce savant auteur, en finissant cet article, de nous montrer la *Bulle du Pape Grégoire XV*, « émanée de Sa Sainteté, le 30 août 1622, par laquelle il ordonne de révéler les confessions en certains cas. » Je suis persuadé qu'il sera fort embarrassé; et il ne le serait pas moins si on lui demandait de citer d'une manière nette et précise les autorités qu'il allègue vaguement et d'après des écrivains sans aveu.

La *Bulle de Grégoire XV* qu'il a en vue n'ordonne point de « révéler la confession dans certains cas, » car cette révélation est défendue dans tous les cas. Mais elle ordonne au pénitent qui aurait été sollicité au crime par le confesseur, de dénoncer à ses supérieurs ce ministre indigne. Ainsi le sceau du secret ne peut jamais être rompu par le confesseur, msis il peut l'être par le pénitent, si le confesseur a voulu abuser de son ministère. (CHAUDON, I, 166.)

*Dans une question qui est du domaine exclusif de la religion, nous voulons seulement ajouter quelques mots à l'article qu'on vient de lire. Avant de blasphémer contre la confession, il me semble qu'on ferait bien de songer à l'immensité de ses bienfaits. Je ne parle pas des réparations qu'elle amène, et des crimes dont elle est le frein salutaire aussi longtemps qu'on montre assez de foi pour y recourir. Mais, comptez, si vous le pouvez, les âmes flétries qui viennent s'y retremper dans une vie nouvelle, et renaître à l'espérance d'un meilleur avenir! Aux yeux du monde, qui ne pardonne pas le déshonneur et qui est impitoyable pour les moindres chutes, que deviendrait une pauvre victime de quelque penchant malheureux s'il n'y avait une réhabilitation possible devant le Dieu qui est la miséricorde infinie? Est-il possible de ne pas apprécier à son incomparable valeur, ce calme délicieux et cette paix céleste dont le cœur est inondé, même après les fautes les plus graves, et même au milieu des larmes qui soulagent alors comme d'un poids horrible?

Et pour ceux qui sont brisés par les peines de la vie; pour tant d'êtres abandonnés sans consolation dans leurs souffrances, la confession n'est-elle pas une ressource vraiment admirable? Ah! le divin Rédempteur savait bien ce qu'il fallait à tant d'infortunés qui ne sont pas seulement torturés par le remords, mais déchirés par les afflictions et les tourments de l'existence, cruellement trompés dans leurs illusions évanouies, et

jetés dans l'abattement ou dans les sinistres pensées du désespoir. Un mot d'encouragement qu'elles viennent recueillir aux pieds du confesseur ; une espérance, un reproche même, les ranime et les fortifie ; ils se relèvent plus résolus, et marchent de nouveau, avec une pleine résignation, vers le terme de ces épreuves amères, vers le ciel promis au repentir et à la douleur aussi bien qu'à l'innocence. *Beati qui lugent quoniam ipsi consolabuntur.* (*Matth.* v, 4.) Vous qui déclamez sottement contre un sacrement qui est un des plus grands bienfaits de Dieu, et qui, cependant, avez l'air de vous apitoyer sur les misères et les souffrances du peuple, songez donc à ces ouvriers que vous exploitez dans nos villes, à ces indigents que vous écrasez de votre luxe et de vos jouissances, à ces humbles villageois qui supportent le *poids du jour* dans nos campagnes, et se contentent d'un morceau de pain noir ; dites-moi ce qu'ils feraient si la religion n'était pas là pour les relever, pour les consoler, pour leur donner au moins la paix du cœur, en leur montrant un avenir plus heureux ! Eh bien ! c'est par la confession que le prêtre applique à toutes ces douleurs le baume et les consolations dont elles ont besoin. Et vous dénigrez, vous abandonnez, vous regardez comme une invention humaine cet ineffable sacrement qu'un Dieu seul a pu donner au monde corrompu et au monde des malheureux ! Ingrats ! Ingrats !

CONSEILS ÉVANGÉLIQUES. — Les conseils évangéliques sont des moyens, des maximes, des règles, qui mènent infailliblement aux vertus les plus héroïques et les plus pures, et que Jésus-Christ présente à ceux qui entreprendront de s'y élever. Quoiqu'il n'y ait rien dans tous les principes et les idées de morale, qui approche de la sublime sagesse de ces conseils divins, cependant nos beaux esprits ont exercé, à l'envi, leurs heureux talents à déclamer contre cette belle partie de la doctrine de Jésus-Christ.

Il ne sera pas peut-être aussi difficile que l'on pense de justifier ces divines maximes, et de confondre les déclamateurs. Pour y procéder d'une manière claire, et qui ne laisse aucun doute dans l'esprit, 1° nous donnerons un précis de ces conseils adorables ; 2° nous ferons voir combien ils sont dignes d'une religion, telle que celle de Jésus-Christ ; 3° nous démontrerons qu'ils ne blessent en rien les droits de la société civile ; 4° nous répondrons à ce que les incrédules osent y opposer.

§ I. — *Précis des conseils évangéliques.*

La vertu la plus digne de l'admiration des hommes, c'est celle qui élève l'âme au-dessus de tous les plaisirs et de toutes les richesses, au-dessus des passions les plus délicates et les plus vives, au-dessus de tout ce qui est naturellement capable de flatter ; c'est celle qui donne à l'âme le courage d'entreprendre pour l'amour, l'honneur, et la conservation de la vertu même les choses les plus difficiles, de soutenir les travaux et les peines les plus grandes, de faire les sacrifices les plus héroïques et les plus généreux : c'est celle, en un mot, qui ne se contente pas de regarder comme un devoir ce qui est prescrit, mais qui regarde comme prescrit, tout ce qu'il y a de plus parfait.

Or, cette belle vertu, telle que nous la représentons, est précisément celle qu'enseigne Jésus-Christ par les conseils évangéliques, à laquelle il invite les âmes les plus généreuses, et celles qu'il destine à donner de plus frappants exemples à l'univers, ou à faire de plus grandes choses pour la religion. C'est ce que nous allons voir dans les paroles du divin législateur lui-même.

Un jeune homme qui avait été fidèle à tous les devoirs de la religion, demande à Jésus-Christ ce qu'il doit faire, pour s'assurer la vie éternelle. *Gardez les commandements*, lui répond Jésus-Christ. Je l'ai toujours fait, reprend le jeune homme : me manque-t-il encore quelque chose ? *Si vous voulez être parfait*, dit alors le Sauveur, *allez vendre tout ce que vous avez de biens, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel ; ensuite venez, et suivez-moi.* (*Matth.* XIX, 18-21.) Voilà l'obligation et la perfection bien distinguées l'une de l'autre. L'obligation est pour tout le monde, et a pour objet les commandements ; la perfection n'est que pour quelques âmes, et elle mène jusqu'à un entier dépouillement. Voilà le premier des conseils évangéliques.

Les disciples du même Sauveur surpris de tout ce qu'il leur annonçait sur les obligations qu'impose le mariage ; lui dirent : *Puisque les choses sont ainsi, il n'est point avantageux à l'homme de se marier.* Alors il leur répond : *Tous les hommes ne sentent pas le prix de la vertu de continence ; il n'y a que ceux qui en ont reçu le don. Il y en a qui sont eunuques par la naissance, il y en a qui le sont par l'injure qu'on leur a faite, il y en a qui se sont rendus tels, pour s'assurer le royaume des cieux. Que celui qui pourra suivre cette maxime, la suive.* (*Ibid.*, 10, 12.) Voilà le second conseil évangélique, le choix de la vertu opposée à la plus naturelle et la plus forte des passions. Mais cette vertu n'est pas pour tout le monde.

Pour être de dignes enfants de Dieu, il faut porter la bienfaisance, la générosité, la patience au plus haut point. C'est pour cela que Jésus-Christ dit à ses disciples : *Je ne veux pas que vous opposiez jamais aucune résistance aux méchants. Mais si quelqu'un vous frappe sur une joue, présentez encore l'autre. Si l'on veut vous faire un procès, pour avoir votre tunique, donnez encore votre manteau. Si quelqu'un vous engage à l'accompagner l'espace de mille pas, faites-en encore deux mille avec lui. Aimez vos ennemis, faites-leur du bien, prêtez sans attendre aucun retour, et votre récompense sera grande, et vous serez de dignes enfants du Très-Haut qui fait sentir les effets de sa bonté aux ingrats même et aux méchants.* (*Matth.* v, 39 et seq.)

La vertu est quelque chose de si respectable et de si beau, et les récompenses de la vertu sont si magnifiques, que pour l'assurer et la conserver, les grandes âmes sont toujours prêtes à faire les efforts les plus héroïques et les sacrifices les plus généreux. C'est à ces grandes âmes que Jésus-Christ dit, pour les diriger : *Si quelqu'un veut venir après moi, il faut qu'il renonce à lui-même, qu'il porte sa croix, et qu'il me suive. Car celui qui voudra accorder à son âme les satisfactions qu'elle désire naturellement, la perdra, et celui qui les lui refuse, à cause de moi, la sauvera.* (*Matth.* XVI, 24, 25.) Ensuite pour faire connaître combien l'amour qu'on doit à Dieu est supérieur à celui qu'on doit aux créatures, il ajoute : *Si quelqu'un venant à moi, ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, et ses sœurs* (c'est-à-dire n'est pas prêt à s'en détacher quand les intérêts de Dieu seront en concurrence avec ceux des créatures), *il ne peut pas être mon vrai disciple.* (*Luc.* XIV, 26.)

Enfin pour faire comprendre avec quelle vigueur on doit sacrifier tout ce qu'on aurait de plus cher, quand il s'agit d'éloigner les obstacles ou les dangers de la vertu, il emploie les expressions les plus énergiques et les plus fortes, quoique métaphoriques : *Si votre œil vous scandalise*, dit-il, *arrachez-le, et le jetez loin de vous; si votre main vous scandalise, coupez-la, et jetez-la loin de vous* (*Matth.* V, 29, 30); *si votre pied vous scandalise, coupez-le aussitôt* (*Marc.* IX, 44), parce qu'on ne peut acheter à trop haut prix le royaume des cieux.

L'Evangile présente encore un grand nombre d'autres maximes semblables à celles que nous venons de rapporter : les unes sur l'indifférence que les grandes âmes doivent avoir pour les choses de la terre, vu ce qui leur est réservé dans le ciel; les autres sur le courage avec lequel elles doivent s'abandonner aux soins de la Providence; celles-ci sur l'aimable candeur qu'on doit porter dans le commerce de la vie, celles-là sur la joie avec laquelle on doit supporter les persécutions des méchants. Mais ce que nous avons présenté suffit bien pour faire juger de la sublime sagesse de ces divins conseils.

§ II. — *Les conseils évangéliques sont dignes d'une religion comme celle de Jésus-Christ.*

Si l'on chargeait messieurs les philosophes de tracer le plan d'une religion qui fût véritablement digne de Dieu, et propre à honorer ses perfections infinies par les hommages et par les vertus les plus pures, les plus généreuses, et qui caractérisassent mieux les grandes âmes, il est très-probable que parmi ces vertus, ils ne mettraient ni la modestie, ni l'humilité, ni la chasteté, ni la continence, ni l'éloignement de tout ce qui flatte les passions humaines. Ils se contenteraient de cette parole vague et fastueuse :

Qu'on soit juste, il suffit, le reste est arbitraire.
(VOLTAIRE, *Poëme sur la loi naturelle*.)

Mais une religion qui est puisée dans le sein même de Dieu, qui a pour auteur un Homme-Dieu, qui nous donne de si sublimes connaissances des grandeurs de Dieu; une religion qui nous présente un si grand intérêt, de si hautes récompenses, et qui a pour premier observateur le divin législateur lui-même; une pareille religion devait nous proposer des vues bien supérieures à tout ce qui peut éclore des cerveaux philosophiques, et des vertus bien plus pures que celles que voudraient bien adopter et admettre certains raisonneurs que personne ne mettra sûrement au rang des hommes les plus vertueux.

Il était donc digne de cette religion de former des hommes qui en prouvassent la divinité par l'héroïsme de leurs vertus, qui se montrassent supérieurs à toutes les passions humaines, qui fussent pénétrés d'un amour pour Dieu, capable de lui sacrifier le monde, ses trésors, ses plaisirs, leur sang et leur vie même, qui fussent tellement remplis du ciel, qu'ils ne regardassent la terre qu'avec dédain, qui pussent dire avec la même assurance que cet Apôtre tout de feu : *Oui, j'en suis sûr, que ni la mort, ni la vie, ni les puissances immortelles, ni celles de la terre, ni le présent, ni l'avenir, ni aucune créature ne pourront m'arracher cet amour dont je me sens brûlé pour mon Dieu, et qui m'est inspiré par Jésus-Christ.* (*Rom.* VIII, 38, 39.)

Qu'est-ce que la philosophie nous présentera de comparable à cet héroïsme, à cette générosité, à ces divins transports? Ou que trouvera-t-on ici qui ne soit pas souverainement digne d'un législateur Homme-Dieu?

§ III. — *Les conseils évangéliques ne sont point contraires aux droits de la société.*

La société est la réunion de plusieurs hommes ou familles qui vivent sous les mêmes lois; l'esprit de la société est que chacun de ses membres concoure autant qu'il le peut, au bien commun; enfin ce bien commun doit s'estimer non pas, par ce que décideraient les caprices ou les passions de quelques particuliers, mais par ce que dictent la raison et la religion.

Avec des notions si simples et si claires, on comprend d'abord que les conseils évangéliques n'inspirant que bienfaisance, générosité, respect et amour pour ses semblables, et élevant l'âme au-dessus de toutes ces passions de cupidité, d'ambition, d'orgueil, de volupté, lesquelles causent toutes les dissensions, les désordres, les fléaux qui peuvent troubler la société, on comprend que ces conseils non-seulement n'en blessent jamais les droits respectables, mais qu'ils ne servent qu'à la rendre toujours plus douce, plus parfaite, et plus sûre.

Bien plus, il n'y a que les âmes qui se montrent supérieures aux intérêts personnels, et qui ont le courage de dédaigner les richesses et les plaisirs, qu'on puisse appeler de grandes âmes, et qui soient en

état de donner les plus grands exemples, et de rendre les plus grands services à la société. Et quels éloges n'a-t-on pas faits dans le paganisme même de ceux qui ont paru approcher de ces grandes vertus? Que n'a-t-on pas dit du désintéressement des Curius et des Fabricius, de la patience de Socrate, du courage d'Anaxarque, de la continence de Scipion, de la générosité de Curtius, du mépris que Cratès le Thébain fait de ses propres richesses? Et si ces mêmes vertus se trouvent dans les Chrétiens, en un degré beaucoup plus parfait, sans le mélange d'aucun vice, appuyées sur des principes beaucoup plus purs, seront-elles moins dignes de louanges et d'admiration?

Pour ce qui est de ces grands propos de bien de l'Etat, de population, de l'obligation où est chaque particulier de se rendre utile à la société, que nos philosophes ont quelquefois à la bouche, pour combattre les conseils évangéliques; on verra ailleurs combien leurs lumières politiques sont courtes, et leur manière de raisonner opposée au bon sens.

§ IV. — *Réponse aux objections de quelques libertins contre les conseils évangéliques.*

I. « Le fondateur du christianisme, dit Panage (*Les Mœurs*, 1re p., c. 1), veut qu'on aime Dieu, qu'on le prie, qu'on l'honore; et ses disciples ont cru que la haute perfection consiste à s'abstenir de toute autre occupation. De là tous ces pieux fainéants qui ne font rien de plus dans la société que des inutilités ou des crimes. »

On ne répondra à cela que par trois mots. 1° C'est une brutalité de dire que tout ce qu'il y a d'ecclésiastiques et de religieux ne sont que des hommes inutiles, ou adonnés au vice; 2° Parmi ces ecclésiastiques et ces religieux, il y en a qui cultivent les sciences avec succès, comme il paraît par quantité d'excellents ouvrages dont on leur est redevable; et d'autres instruisent et servent le public avec un désintéressement généreux; 3° S'il y en a parmi eux quelques-uns qui soient des hommes inutiles, cela ne doit pas surprendre. Quelle est la société, où tous les membres soient ce qu'ils doivent être? Combien n'y a-t-il pas de laïques qui leur ressemblent en cela, et combien de nos raisonneurs contre lesquels ceci est un argument *ad hominem?*

II. « Il réprouve l'attachement aux richesses: ils se sont imaginé en conséquence que c'était une vertu de ne rien avoir. De là cette fourmilière de mendiants incommodes, vrais frélons qui se nourrissent de la substance des laborieuses abeilles. » (*Ibid.*)

On a vu dans le paragraphe premier que Jésus-Christ mettait la perfection non pas dans le détachement, mais dans le renoncement aux richesses. Ainsi le moraliste Panage en impose. Pour ces mendiants qu'on appelle de *vrais frélons*, ils sont bien moins redoutables que ces filous subtils, et ces concussionnaires violents, dont la société civile est aujourd'hui inondée.

D'ailleurs il n'est aucun de ces religieux qui n'eût pu devenir au moins secrétaire dans quelque bureau, ou même directeur, et parvenir à des postes encore plus importants. Alors auraient-ils été plus utiles au monde? Enfin plusieurs de ces religieux étaient nés pour tenir dans le monde un rang plus honorable que ceux de ces censeurs si méprisants.

III. « Il défend l'adultère, le viol, la subornation: cette défense leur a fait croire qu'une continence perpétuelle serait fort de son goût; oubliant sans doute que leur maître a maudit un figuier, précisément parce qu'il ressemblait à une vierge. » (*Ibid.*)

C'est ici un mensonge, comme dans l'article précédent. Ce qu'il y a de plus, c'est l'impiété dans l'application. On en ferait une plus juste, en disant que le figuier couvert de belles feuilles, et qui, en même temps est sans fruit, ressemble à bien des gens qu'on voit en ce monde. Vous entendez un langage pompeux, fastueux, imposant; mais raison, bon sens, vérité, vous n'en trouvez pas la moindre lueur. Nous n'en disons pas davantage.

IV. « Il blâme enfin la mollesse et la sensualité. Quel effet produit cette morale sur eux. Ils entrent en fureur; ils s'arment de fouets, d'escourgées, de pointes de fer, et cruels contre eux-mêmes, ils se déchirent impitoyablement, comme faisaient les prêtres de Baal en présence d'Elie. Que feriez-vous de pis, malheureux frénétiques, si vous aviez choisi pour Dieu, cet esprit malfaiteur que vous appelez diable. » (*Ibid.*)

Dieu punit les pécheurs selon la qualité des péchés. L'autorité souveraine punit les criminels selon la qualité des crimes. Est-il surprenant qu'un Chrétien tâche de prévenir la justice de Dieu, en se punissant lui-même de ses péchés? Les jeûnes et les mortifications sont autorisées par les exemples des prophètes, par les conseils de Jésus-Christ, par les exhortations des apôtres. Mais elles ne sont pas du goût des philosophes; ce n'est pas qu'ils n'en eussent bon besoin.

Nous nous dispensons de rappeler ici les horreurs que débite Voltaire dans son discours philosophique sur la nature du plaisir. Un homme qui ose dire que le plaisir est le seul moteur des hommes, que Dieu veut qu'on s'y livre, que c'est une extravagance et une folie que de se défendre de ses attraits; un homme qui ose traiter de rêveur fanatique, d'ennemi du monde, de destructeur de l'humanité celui qui suit les conseils évangéliques; un tel homme n'a pas besoin d'être réfuté.

CONSTANTIN. — Voltaire, l'apologiste de Néron, devait être naturellement le détracteur de Constantin. Il le peint comme un monstre: nous nous garderons bien de le justifier en tout; mais nous bornant à raporter les faits d'après M. Le Beau, auteur de l'excellente *Histoire du Bas-Empire*,

nous tiendrons en garde nos lecteurs contre l'esprit de satire et d'irréligion.

Zozime, ennemi mortel du christianisme et par cette raison de Constantin même, a voulu jeter du ridicule sur la conversion de ce prince. Il raconte que l'empereur ayant fait cruellement mourir sa femme Fausta et Crispe son fils, tourmenté par ses remords, s'adressa d'abord aux prêtres de ses dieux, pour obtenir d'eux l'expiation de ses crimes. Ceux-ci lui ayant répondu qu'ils n'en connaissaient point pour des forfaits si atroces, on lui présenta un Egyptien venu d'Espagne, qui se trouvait pour lors à Rome, et qui s'était insinué auprès des femmes de la cour. Cet imposteur lui assura que la religion des Chrétiens avait des secrets pour laver tous les crimes, quels qu'ils fussent ; que le plus grand scélérat, dès qu'il en faisait profession, était aussitôt purifié. L'empereur, continue Zozime, saisit avidement cette doctrine, et ayant renoncé aux dieux de ses pères, il devint la dupe du charlatan égyptien.

Sozomène, plus sensé que Zozime, dont il était presque contemporain, réfute solidement cette fable et quelques autres mensonges, que les païens débitaient par un aveugle désespoir. Fausta et Crispe ne moururent que la vingtième année du règne de Constantin. D'ailleurs, les prêtres païens se seraient bien gardés d'avouer que leur religion ne leur fournissait aucun moyen d'expier les crimes, eux qui enseignaient que plusieurs de leurs anciens héros, après les plus horribles meurtres, avaient été purifiés par de prétendues expiations.

Quant au meurtre de Crispe et de Fausta, Constantin fut malheureusement la dupe des préventions qu'on lui inspira. Crispe, accusé par sa belle-mère Fausta d'une passion incestueuse, qu'il avait osé lui déclarer, fut condamné par son père à avoir la tête tranchée, dans les premiers mouvements de la colère et de la jalousie ; mais sa mort fut bientôt vengée. Le père infortuné commença par se punir lui-même. Accablé des reproches de sa mère Hélène et plus encore de ceux de sa conscience, qui l'accusait sans cesse d'une injuste précipitation, il se livra à une espèce de désespoir. Toutes les vertus de Crispe irritaient ses remords. Il semblait avoir renoncé à la vie. Il passa quarante jours entiers dans les larmes, sans faire usage du bain, sans prendre de repos. Il ne trouva d'autre consolation que de signaler son repentir par une statue d'argent qu'il fit dresser à son fils. Sa tête était d'or ; sur le front étaient gravés ces mots : *Fils injustement condamné.* Cette statue fut dans la suite transportée à Constantinople où elle se voyait dans le lieu appelé *Smyrnium.*

La mort de Crispe, chéri de tout l'empire, attira sur Fausta l'indignation publique. On osa bientôt avertir Constantin des désordres de sa perfide épouse. Elle fut accusée d'un commerce infâme, qu'il avait peut-être seul ignoré jusqu'alors. Ce nouveau crime devint une preuve de sa calomnie : aussi malheureux mari que malheureux père, également aveugle dans sa colère contre sa femme et contre son fils, il ne se donna pas non plus, cette fois, le temps d'avérer l'accusation, et il courut encore le risque de l'injustice et des remords. Il fit étouffer Fausta dans une étuve. On voit par ce récit, qui est des plus fidèles, que Constantin ne sacrifia point son fils et sa femme à sa cruauté, mais qu'ils furent la victime d'une crédulité, dont il se repentit amèrement.

Puisque Voltaire a tant appuyé sur les défauts de ce grand prince, il aurait bien pu en faire remarquer les vertus.

Quand il se vit maître des pays qui avaient appartenu à son père, c'est-à-dire des Gaules, de l'Espagne et de l'Angleterre, il ne songea qu'à gouverner ses sujets avec une extrême douceur, et à vaincre les barbares qui remuaient sur les bords du Rhin et de l'Océan. Maximien-Hercule ayant donné sa fille Fausta en mariage à Constantin, lui accorda en même temps le titre d'Auguste. Constantin eut pour Maximien toutes sortes d'attentions et de bontés, et lui pardonna généreusement une offense qu'il pouvait punir. Sa libéralité n'est pas moins estimable. Dans tous ses voyages il s'informait des misères générales et particulières, afin de procurer du soulagement à tous ceux qui souffraient. Ayant été témoin d'une calamité qui affligeait plusieurs provinces des Gaules, il ne se contenta pas de les secourir. Il mêla ses larmes à celles des misérables. De pareils traits de la part d'un grand prince doivent attendrir tous les cœurs bienfaisants.

Après les victoires signalées qu'il remporta sur Maxence et sur Licinius, il montra une douceur et une modération qui lui gagnèrent le cœur de ceux même qui avaient été ses ennemis. Il donna une loi en faveur de tous ceux qui avaient été faits esclaves par la tyrannie de Maxence, et leur rendit la liberté. Il en fit une autre, par laquelle il s'engageait à nourrir les enfants des pauvres, défendant de les vendre, comme il n'était que trop ordinaire. Il en fit plusieurs autres, qui prouvent qu'il se regardait comme le père de tous ses sujets et surtout des plus faibles. Il travailla de tout son pouvoir à réformer les déréglements de l'empire, et à y établir les bonnes mœurs, l'humanité, la paix et l'union.

Il se distingua surtout par son zèle pour le christianisme. Il avait plus de joie d'apprendre la conversion d'un homme que la conquête d'une province. Il ne recommandait rien tant à ses enfants que de servir Dieu, d'aimer l'Eglise, et de préférer Dieu à la couronne. Il ne mettait auprès d'eux que des personnes capables de les porter à la vertu par leurs discours et par leurs exemples. Loin de rougir d'aucun exercice de la religion, il se faisait une gloire de pratiquer publiquement les plus humiliants. Il avait la patience d'écouter debout les plus longs et les plus ennuyeux discours

qu'il plaisait à Eusèbe de lui faire; et il lui en faisait souvent.

Des diacres et des ministres inférieurs d'une piété connue, étaient chargés de faire garder l'ordre et la discipline dans le palais. Constantin interdit non-seulement l'exercice de l'idolâtrie, mais même les spectacles et tout ce qui pouvait déplaire à Dieu et corrompre les mœurs. Il fut chaste, pieux, laborieux et infatigable, grand capitaine, heureux dans la guerre, et méritant ses succès par une valeur brillante et par les lumières de son génie; protégeant les arts et les encourageant par ses bienfaits. Si on le compare avec Auguste, on trouvera qu'il ruina l'idolâtrie avec les mêmes précautions et la même adresse, que l'autre employa à détruire la liberté.

Les auteurs païens ui ont voulu trop de mal pour en dire du bien, et nos philosophes haïssent trop notre religion pour rendre justice au premier prince qui la fit triompher. Victor prétend que dans les dix premières années ce fut un héros; dans les douze suivantes un ravisseur; et un dissipateur dans les dix dernières. Il est aisé de sentir que dans ces deux reproches de Victor, l'un porte sur des richesses que Constantin enleva à l'idolâtrie, et l'autre sur celles dont il combla l'Eglise. C'est ainsi qu'on pourrait détruire la plupart des reproches qu'on lui a faits, si d'autres écrivains, plus éloquents que nous, ne s'étaient déjà chargés de ce travail.

Avant que de finir cet article, nous dirons un mot sur l'origine d'Hélène, mère de Constantin. Voltaire prétend qu'elle n'était que concubine, et qu'*il n'y eut jamais de mariage avéré entre elle et Constance Chlore.* Il est vrai que quelques auteurs anciens l'ont dit avant lui; mais des écrivains encore plus sûrs en matière d'histoire, lui donnent le titre de femme légitime, et leur témoignage est confirmé par plusieurs raisons. Les panégyristes de ce temps-là, malgré le caractère de flatterie attaché dans tous les siècles aux orateurs de ce genre, auraient-ils osé louer en face Constantin d'avoir imité la chasteté de son père, en s'éloignant, dès sa première jeunesse, des amusements de l'amour, pour contracter un engagement sérieux et légitime, si la naissance même du prince devant qui ils parlaient, eût démenti cet éloge? Une contre-vérité si grossière n'eût-elle pas eu toute l'apparence d'une satire? Dioclétien aurait-il traité Constantin comme le sujet le plus distingué de sa cour? Serait-ce le premier qu'il aurait proposé, quand il fut question de nommer des Césars? Et Galère qui cherchait à écarter ce jeune prince, aurait-il alors manqué de faire valoir le défaut de sa naissance? Ce qu'il ne fit pourtant pas, comme nous le voyons par le récit de Lactance. De plus, tous les auteurs qui parlent de la séparation de Constance et d'Hélène, quand il fut obligé d'épouser Théodore, disent qu'il la répudia : elle était donc son épouse. Telles sont les réflexions de M. Le Beau, auxquelles le lecteur sensé souscrira avec plaisir. [*Voy.* l'art. Croix], (Chaudon. I, 171.)

CONSUBSTANTIALITÉ DU VERBE.

§ I. — *La connaissance de la personne et de la nature de Jésus-Christ faisait une partie essentielle de la doctrine que Jésus-Christ a enseignée aux hommes*

Il est clair, par le Nouveau Testament, que Jésus-Christ est venu sur la terre pour faire connaître aux hommes un Dieu en trois Personnes, et que le culte qu'il a établi est fondé sur le rapport de ces trois Personnes divines avec le genre humain. La connaissance de ces Personnes divines était donc essentielle et nécessaire à l'homme, pour être Chrétien : ainsi Jésus-Christ ne s'est pas fait connaître seulement sous la dénomination vague de Fils de Dieu, il a fait connaître aux hommes quelle était la nature ou l'essence de sa Personne, s'il était coéternel et consubstantiel à son Père, ou s'il n'était qu'une simple créature : en voici la preuve.

1° Le culte que Jésus-Christ est venu établir n'est pas seulement un culte extérieur, mais principalement un culte intérieur. L'homme ne peut rendre un culte intérieur que par le jugement de son esprit et par le mouvement de son cœur : il rend un culte par ses jugements, lorsqu'il reconnaît la grandeur, l'excellence et la perfection d'un être. Comme le culte que Jésus-Christ est venu établir est un culte en esprit et en vérité, il n'a pas voulu que les hommes jugeassent qu'il n'est qu'une créature, s'il est vrai qu'il soit consubstantiel à son Père, ni qu'on jugeât qu'il est le vrai Dieu, et coéternel à son Père, s'il est une créature produite dans le temps.

Les hommes ne pouvaient donc rendre par leurs jugements un culte légitime à Jésus-Christ, qu'autant que Jésus-Christ leur faisait connaître s'il était consubstantiel à son Père ou s'il n'était qu'une simple créature. Jésus-Christ n'a donc pu se faire connaître aux hommes, sous la simple qualité de Fils de Dieu ou de Messie, sans exposer les hommes à tomber dans une erreur fondamentale sur sa Personne, sans les exposer à le regarder comme une simple créature, quoiqu'il fût Dieu, ou à l'honorer comme Dieu, quoiqu'il ne fût qu'une simple créature.

Il faut dire des sentiments de l'âme ce que nous venons de dire des jugements de l'esprit. L'homme rend un culte par les mouvements de son âme, c'est-à-dire par des sentiments de respect, d'amour et de reconnaissance. Ces sentiments, par rapport à Jésus-Christ, doivent être essentiellement différents, selon qu'il est consubstantiel à son Père, ou seulement une créature.

C'est une impiété d'honorer comme une simple créature Jésus-Christ Fils de Dieu et vrai Dieu, et c'est une idolâtrie de l'honorer comme vrai Dieu, coéternel et con-

substantiel à son Père, s'il n'est qu'une créature. Il était donc impossible que Jésus-Christ, venant pour apprendre aux hommes à adorer Dieu en esprit et en vérité, se fît connaître à eux sous une dénomination vague, qui pouvait conduire les hommes à l'idolâtrie ou à l'impiété, sans que Jésus-Christ eût rien fait pour les garantir de ce crime, quoiqu'il exigeât cependant un culte.

2° Jésus-Christ est venu pour faire connaître aux hommes Dieu le Père, non sous la simple qualité de créateur et de conservateur du monde : il est venu faire connaître sa miséricorde envers les hommes et leur apprendre, que pour les délivrer de la mort et du péché, Dieu le Père a envoyé son Fils sur la terre; il était essentiel à la religion chrétienne qu'elle fît connaître à l'homme toute l'étendue de la bonté et de la miséricorde divine. Il fallait donc faire connaître si ce Fils que Dieu a envoyé sur la terre pour la rédemption du genre humain, est une simple créature, plus parfaite que les autres, ou une personne divine consubstantielle au Père.

Si Jésus-Christ n'eût rempli envers les hommes que la fonction d'un simple envoyé, qu'il ne fût venu que pour révéler aux hommes quelques cérémonies par lesquelles Dieu voulait être honoré, il eût suffi de faire connaître aux hommes la vérité de sa mission. Mais Jésus-Christ est le Médiateur des hommes; il est leur Prêtre; il est leur Dieu; ils lui doivent un culte qu'ils ne peuvent lui rendre sans connaître sa Personne, et sans savoir s'il est vrai Dieu, consubstantiel à son Père, ou une créature : car le culte que les Chrétiens doivent à Jésus-Christ, est essentiellement différent, selon que Jésus-Christ est vrai Dieu ou une créature.

La consubstantialité du Verbe est donc un article fondamental sur lequel il était nécessaire que Jésus-Christ instruisît ses disciples; car, on doit regarder comme un point fondamental dans une religion, un article sur lequel on ne peut se tromper sans changer l'essence de la religion et sans la connaissance duquel on ne peut rendre le culte qu'elle prescrit.

§ II. — *Jésus-Christ a fait connaître aux hommes qu'il était consubstantiel à son Père, et l'on n'a regardé comme Chrétiens que ceux qui professaient cette vérité.*

Jésus-Christ a pris tous les titres et tous les attributs de l'Etre suprême. C'est une vérité exprimée dans le Nouveau Testament de tant de manières, qu'il n'y a peut-être aucun point de doctrine qui y soit enseigné plus souvent ou avec plus d'étendue : or, on ne saurait mieux juger de l'importance d'une doctrine et de la nécessité de la croire, que par la fréquente mention qui en est faite, que par le poids que l'on donne à ce qu'on en dit, et que par la diversité des tours pour le dire.

Saint Jean pose en quelque sorte la divinité de Jésus-Christ comme la base de la religion et de l'Evangile : « Au commencement, » dit-il, « était le Verbe, et le Verbe était Dieu. » Cet apôtre qui vit naître l'hérésie de Cérinthe et d'Ebion, qui regardaient Jésus-Christ comme un homme, leur opposa son Evangile, et le commença par les déclarations les plus précises et les plus formelles de l'éternité, de la toute-puissance et de l'existence nécessaire de Jésus-Christ; il refusa de communiquer avec Cérinthe, qui ne connaissait pas la divinité de Jésus-Christ; et les apôtres ou leurs successeurs immédiats, retranchèrent de l'Eglise chrétienne tous ceux qui ne reconnaissaient pas cette grande vérité.

La divinité ou la consubstantialité du Verbe était donc, à la naissance du christianisme, un dogme dont la croyance était nécessaire pour être vraiment Chrétien, et il ne suffisait pas de croire que Jésus, Fils de Marie, est le Messie : car Ebion et Cérinthe reconnaissaient cet article.

Mais, dit-on, les personnes auxquelles les apôtres annonçaient l'Evangile étaient ignorantes, grossières, et ne pouvaient comprendre le mystère de l'Incarnation.

Cette difficulté tire toute sa force de l'ignorance dans laquelle on suppose les Juifs sur la personne du Messie, et il est faux que les Juifs fussent dans cette ignorance.

Les Juifs attendaient le Messie : cet objet intéressait tout le monde; les Juifs connaissaient ses caractères, ses titres et ses perfections. Ils entendaient les prophéties qui l'annonçaient, dans le sens que Jésus-Christ et les apôtres leur donnaient; en sorte qu'il n'y avait de différence que dans l'application que Jésus-Christ et les apôtres faisaient des prophéties, à Jésus, Fils de Marie. Ainsi pour convertir ces peuples, il ne fallait que prouver, qu'en effet tous les traits sous lesquels les prophètes annoncent le Messie se réunissaient dans Jésus-Christ; et c'est ce qu'il était facile de faire dans un sermon.

Le Messie était le grand objet de toutes les prophéties; et par le moyen des prédictions successives, la lumière en ce qui regardait le Messie alla toujours en croissant, à mesure que le temps de sa manifestation approchait; ainsi longtemps avant la naissance de Jésus-Christ, les caractères spécifiques qui devaient distinguer le Messie, durent être fixés et connus parmi les Juifs, dans le temps que Jésus-Christ annonça sa doctrine; puisqu'il est certain que l'attente du Messie était alors plus vive et plus générale que jamais : aussi voyons-nous que Jésus-Christ et les apôtres, lorsqu'ils parlent du Messie, allèguent les oracles de l'Ancien Testament comme des oracles connus et entendus des Juifs, et pris par eux dans le même sens que Jésus-Christ et les apôtres leur donnaient.

Il est certain que les Juifs ont regardé la Parole ou le Verbe comme une Personne divine. Le commencement de l'Evangile de saint Jean en est une preuve. Socin ne l'a

pas contesté ; il prétend seulement que cette personne est un simple homme. Or quelle apparence y a-t-il que saint Jean, qui était Juif, et qui écrivait principalement pour les Juifs, ait employé ce mot dans un sens tout différent de celui qu'il avait dans sa nation ; ou si c'était là son dessein, pourquoi n'a-t-il pas dit un mot pour en avertir, et pourquoi débute-t-il, au contraire, comme un homme qui sait bien qu'il est entendu, et qu'il parle de choses connues à ceux à qui il écrit ?

Il est constant, d'ailleurs, par les écrivains juifs, par Philon et par les paraphrases chaldaïques, que les anciens Juifs regardaient le Verbe comme une Personne divine. Or, il est certain que l'Eglise juive a cru que le Verbe était le Messie, comme l'a prouvé un savant auteur Anglais (25).

Tous ces objets n'étaient pas si clairs pour les Juifs, qu'il n'y eût quelque obscurité, quelque peine à les entendre, et voilà pourquoi les Juifs font à Jésus-Christ des questions. Les Juifs modernes se sont écartés de tous les principes de l'ancienne église Judaïque ; ainsi il n'est pas étonnant qu'ils regardent le Messie comme un simple homme : mais il ne faut pas juger de la croyance de l'ancienne église judaïque, par celle des Juifs, depuis la ruine de Jérusalem.

Enfin, on oppose aux Orthodoxes un passage de saint Justin, qui paraît supposer que la primitive Eglise n'a point regardé la consubstantialité de Jésus-Christ comme un point fondamental. Ce passage est tiré du *Dialogue* avec Tryphon.

« Mais, ô Tryphon, « dit saint Justin, » il ne s'ensuit pas que Jésus ne soit pas le Christ ou le Messie de Dieu ; quand même je ne pourrais prouver que ce Fils du Créateur du monde a existé auparavant, qu'il est Dieu, et qu'il est né homme de la Vierge, pourvu qu'on ait démontré qu'il a été le Christ de Dieu, quoi qu'il dût être d'ailleurs ; que si je ne démontre pas qu'il a existé auparavant, et qu'il est né homme, sujet aux mêmes infirmités que nous, étant chair, selon le conseil et la volonté du Père ; tout ce qu'on pourra dire justement, c'est que j'ai erré en cela, et on ne pourra nier avec justice qu'il ne soit le Christ, quoiqu'il paraisse comme un homme, né d'hommes, et qu'on assure qu'il a été fait le Christ par élection ; car, mes chers amis, il y en a quelques-uns de notre race, qui, confessant qu'il est le Christ, assurent pourtant qu'il est homme, ce qui n'est point du tout mon sentiment ; et il ne s'en trouve pas beaucoup qui le disent, étant de la même opinion que moi ; car Jésus-Christ ne nous a point commandé de croire les traditions et les doctrines des hommes, mais ce que les saints prophètes ont publié. »

Ce passage de saint Justin, loin d'être favorable à l'opinion d'Episcopius, la condamne. Saint Justin y fait à Tryphon un raisonnement, qu'on appelle *ad hominem*. Il est clair qu'il veut dire, que quand Tryphon ne voudrait pas admettre que Jésus-Christ est Dieu, ni reconnaître la solidité des raisons qu'il a exposées pour le prouver, la cause des Chrétiens ne serait pas encore désespérée, puisqu'il y a quantité d'autres preuves, et un grand nombre de caractères, qui établissent que Jésus de Nazareth est le Messie prédit par les prophètes, ce qu'il confirme par l'opinion des Ebionites et des autres hérétiques, qui, quoiqu'ils ne veuillent reconnaître Jésus-Christ que pour un simple homme, ne laissent pas d'embrasser sa doctrine comme celle du véritable Messie.

Il est clair que voilà le sens de saint Justin, et non pas que la divinité de Jésus-Christ ne soit pas prouvée, puisqu'il assure expressément que les prophètes, et Jésus-Christ lui-même, ont enseigné la divinité du Messie.

On prétend tirer un grand avantage de ce que saint Justin, en parlant de ceux qui regardent Jésus-Christ comme un homme, dit quelques-uns des nôtres. Mais cette manière de parler, ne veut pas dire que saint Justin crût qu'on pouvait être Chrétien sans croire que Jésus-Christ est Dieu ; car saint Justin a pu dire, de ceux qui niant la divinité de Jésus-Christ faisaient profession de christianisme, *ils sont des nôtres*, par opposition aux Juifs, sans pourtant vouloir les reconnaître pour de véritables Chrétiens. C'est ainsi que le même saint Justin, dans sa seconde *Apologie*, parlant des disciples de Simon, de Ménandre et de Marcion, dit, qu'on les appelle tous Chrétiens, comme on donne le nom de philosophe à diverses personnes, quoiqu'elles soient dans des sentiments tout opposés.

§ III. — *Difficultés des ariens modernes contre le dogme de la consubstantialité du Verbe.*

Les ariens modernes reconnaissent qu'il n'y a qu'une seule cause suprême de toutes choses, laquelle est une substance intelligente et immatérielle, sans composition et sans division. ils reconnaissent encore que l'Ecriture nous apprend qu'il y a trois Personnes divines, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et que ces trois Personnes sont distinguées ; mais ils prétendent que de ces trois Personnes, le Père seul est la substance nécessaire, ou la cause suprême qui a produit tout, et que les autres Personnes sont des créatures.

Ainsi, les nouveaux ariens prétendent, 1° que le Fils, procédant du Père, n'est pas indépendant, et n'est par conséquent pas l'Etre suprême, ou Dieu, puisque la notion de la Divinité suprême renferme l'existence nécessaire et indépendante, l'existence par soi-même

(25) Dans son *Jugement de l'ancienne Eglise judaïque contre les Unitaires, sur la Trinité et sur la divinité de notre Sauveur* Lond. 1699. L'ouvrage est en anglais.

2° Ils conviennent que le Fils est appelé Dieu dans l'Ecriture; mais ils prétendent que, c'est moins par rapport à son essence métaphysique, qu'à cause des relations qu'il a avec les hommes, sur lesquels il exerce les droits de la Divinité.

3° Toutes les opérations du Fils, soit dans la création du monde, soit dans tout le reste de sa conduite, sont des opérations de la puissance du Père qui lui a été communiquée, et le Fils a toujours reconnu la suprématie du Père, ce qui prouve sa dépendance, et par conséquent qu'il n'est pas Dieu.

4° Jésus-Christ, avant son incarnation, n'avait point un culte particulier, tout le culte se rendait au Père; ce n'est qu'après sa résurrection qu'il a un culte, encore n'est-il fondé que sur les rapports de Jésus-Christ avec les hommes, sur sa qualité de Médiateur, de Rédempteur, d'Intercesseur, et non sur sa qualité d'Etre suprême, ou existant par lui-même.

5° Si le Fils, ou la seconde Personne à laquelle l'Ecriture donne le nom et le titre de Dieu, était consubstantiel au Père, elles seraient réunies dans une seule substance simple, et alors il faudrait nécessairement que ces personnes se confondissent et ne fussent que de pures dénominations extérieures de la substance divine, comme Sabellius le prétendait.

6° Les nouveaux ariens demandent dans quels Pères des trois premiers siècles il est parlé de la consubstantialité du Fils, et sur quel fondement les Pères de Nicée se sont appuyés pour consacrer le mot *Consubstantiel*, qui a été condamné par les Pères du concile d'Antioche.

7° Ils demandent comment l'égalité du Père et du Fils qui, du temps d'Origène, était une erreur née de l'inadvertance d'un petit nombre d'hommes, et la génération du Fils qui était inconnue au siècle du concile de Nicée, sont devenus des articles fondamentaux.

8° Ils prétendent que les Pères qui ont précédé le concile de Nicée, ont tous enseigné l'infériorité du Fils au Père.

Je vais examiner ces difficultés en détail, et les réfuter d'après l'abbé Pluquet, qui nous fournit tout cet article.

1° On prétend que le Fils étant engendré par le Père, il n'a pas une existence indépendante, et n'est, par conséquent, pas le Dieu suprême.

Cette difficulté n'est qu'un sophisme. Rien n'existe sans une raison qui le fasse exister: cette raison est ou dans la chose même, ou hors d'elle. Si cette raison est dans la chose même, cette chose existe par elle-même, elle a une existence indépendante. Si la raison qui fait exister une chose est hors de cette chose, elle a une existence dépendante, elle est produite.

Si la chose produite est une substance distinguée de la substance de la cause productrice, l'être produit est une créature. Mais si la chose produite n'est pas une substance distinguée de la cause productrice, si elle est une production nécessaire et essentielle; alors elle n'est point une créature, elle est coéternelle, consubstantielle à son principe; et son existence, quoique dépendante, n'est point une imperfection, et ne la réduit point au rang des créatures. Or, les orthodoxes, qui défendent la Divinité de Jésus-Christ, en reconnaissant qu'il est engendré par le Père, soutiennent qu'il est engendré nécessairement et de toute éternité par le Père : génération qui ne renferme ni postériorité dans l'existence, ni une dépendance qui emporte avec elle quelque imperfection : génération qui par conséquent n'empêche pas que le titre de Dieu suprême ne convienne au Fils.

Ainsi, pour prouver que le Fils est une créature, il ne suffit pas de prouver qu'il a une existence dépendante, il fallait faire voir que cette dépendance emportait avec elle quelque imperfection; que le Fils était une substance distinguée du Père, et non pas une personne existante dans la substance divine; qu'il n'était pas une production essentielle du Père, et par conséquent qu'il n'était pas une Personne éternelle comme lui, et dont l'existence a sa source dans la même nécessité absolue qui fait exister le Père.

Pour prouver que Jésus-Christ est une créature, de ce qu'il a une existence indépendante, il fallait prouver qu'il ne pouvait être engendré nécessairement par le Père dans la même substance dans laquelle le Père existe, et qu'il n'a pas les mêmes attributs qui naissent de l'essence de l'être nécessaire; car si le Fils est engendré nécessairement et essentiellement par le Père, dans la substance Divine; s'il a tous les attributs de l'Etre suprême et nécessaire, on ne peut lui refuser la nécessité d'existence, qui fait l'essence de l'Etre suprême, quoiqu'il soit engendré par le Père.

Clarke, dans son *Traité de l'existence Dieu*, prouve qu'il y a un Etre nécessaire et existant par lui-même, ou par la nécessité de sa nature, parce qu'il est impossible que tout ce qui est soit sorti du néant. Ainsi, dans les principes de ce théologien, la nécessité absolue d'exister n'est opposée à l'existence dépendante, qu'autant que l'être dont l'existence serait dépendante aurait été tiré du néant, ce qu'on ne peut pas dire de Jésus-Christ; car il est engendré nécessairement et essentiellement par le Père, et par conséquent il est éternel comme lui, et n'a point été tiré du néant : l'Ecriture ne nous dit-elle pas que rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui? Il n'a donc pas été fait, il n'est donc pas une créature; on ne peut donc dire que le Fils n'est pas le Dieu suprême, parce qu'il a une existence dépendante.

2° Il est faux que le mot Dieu, lorsqu'il s'applique à Jésus-Christ dans l'Ecriture, n'ait qu'une signification relative aux fonctions qu'il exerce envers les hommes. Le Fils n'est-il pas nommé Dieu, de la manière

la plus absolue, dans cent endroits de l'Ecriture; l'Ecriture ne donne-t-elle pas au Fils tous les attributs de l'Etre suprême? Il faut donc concevoir que le Fils est consubstantiel au Père, ou il faut supposer une créature infinie et souverainement parfaite.

3° Le Fils ayant tous les attributs de l'Etre suprême, on ne peut dire que le Fils n'agit que par une puissance empruntée, qui suppose qu'il n'est qu'une créature.

4° Toute l'harmonie de la religion est fondée sur les rapports des trois personnes de la Trinité avec les hommes. Il n'est donc pas étonnant que l'Ecriture nous fasse envisager Jésus-Christ principalement sous ces rapports, et que le culte qu'elle lui rend soit fondé sur ces rapports. D'ailleurs, il est certain que les Chrétiens doivent à Jésus-Christ un culte égal à celui qu'on rend au Père : ce qui serait une vraie idolâtrie s'il était vrai que Jésus-Christ soit, non le Dieu suprême, mais un Dieu subordonné.

L'auteur du *Dictionnaire philosophique* prétend que saint Paul a plusieurs passages qui ne sont point favorables à la divinité de Jésus-Christ; mais c'est bien mal entendre cet Apôtre que de ne pas voir dans ses Epîtres le mystère de la consubstantialité de Jésus-Christ avec Dieu son Père. Si l'Apôtre ne se sert pas du terme de consubstantialité, il en emploie de bien équivalents, en lui donnant les mêmes titres qu'à son Père, *de Dieu*, *de Dieu béni sur toutes choses*, *de grand Dieu*, etc. : or, s'il est une vérité certaine, c'est que l'Apôtre ne reconnaît qu'un seul Dieu; d'où il suit évidemment que Jésus-Christ est nécessairement de la même substance que son Père. Il est étonnant que notre philosophe ne voie pas que dans les textes qu'il cite dans l'article *Christianisme*, l'Apôtre ne parle de Jésus-Christ que selon sa nature humaine; ou pour me servir de ses termes, « du Fils de Dieu en tant que né de la race de David selon la chair. » C'est certainement de la grandeur de Jésus-Christ que l'Apôtre tire l'exhortation qu'il fait aux Philippiens (II, 5 et seq.) sur l'humilité, comme s'il leur disait : Soyez dans les mêmes dispositions de Jésus-Christ qui ayant la forme et la nature de Dieu, pouvant conséquemment ne paraître que dans toute la majesté de son égalité à Dieu, a néanmoins voilé tout l'éclat de cette majesté, en prenant la forme d'esclave. L'opposition entre la forme de Dieu et la forme d'esclave suppose aussi manifestement en Jésus-Christ la réalité de la nature divine, que la réalité de la nature humaine. Eh! quelle humilité aurait fait paraître Jésus-Christ en se faisant homme, s'il n'avait été Dieu? Supposez une simple créature, quelque excellente que vous la supposiez, quelle distance infinie entre elle et la Divinité. La distance alors entre elle et l'homme n'étant que finie sera bien petite.

—

§ IV. — *La consubstantialité du Verbe a toujours été un dogme fondamental dans l'Eglise avant Arius.*

1° L'Eglise, pendant les trois premiers siècles, condamnait également, et ceux qui admettaient plusieurs dieux, et ceux qui niaient la divinité de Jésus-Christ. L'Eglise chrétienne reconnaissait donc la divinité de Jésus-Christ, de manière qu'elle retranchait de sa communion ceux qui, en reconnaissant que Jésus-Christ était Dieu, reconnaissaient plusieurs dieux; ainsi elle reconnaissait que Jésus-Christ était Dieu, et elle ne croyait pas plusieurs substances divines.

L'Eglise croyait donc que Jésus-Christ était consubstantiel à son Père, ou qu'il existait dans la même substance. Car, il est impossible de reconnaître que Jésus-Christ est Dieu aussi bien que son Père, et de supposer qu'il n'y a pas plusieurs substances divines, sans croire distinctement, que le Père et le Fils existent dans la même substance, et par conséquent sans croire la consubstantialité du Fils, quoiqu'on n'exprimât pas toujours cette croyance par le mot de *consubstantialité*.

2° L'Eglise, pendant les trois premiers siècles, a rendu à Jésus-Christ le culte qui est dû au vrai Dieu; elle a retranché de sa communion tous ceux qui, comme Cérinthe, Théodote, etc., ont nié la divinité de Jésus-Christ. Elle ne condamne pas avec moins de rigueur ceux qui, comme Praxée, Noet, Sabellius, etc., ne contestaient point la divinité du Fils, mais qui prétendaient qu'il n'était point une personne distincte du Père. L'Eglise reconnaissait donc que Jésus-Christ était Dieu, et qu'il était distingué du Père. Elle ne pouvait reconnaître que Jésus-Christ était Dieu et distingué du Père, qu'autant qu'elle croyait que le Père et le Fils étaient, ou deux substances différentes, ou deux personnes différentes dans la même substance.

Il est certain que l'Eglise a condamné tous ceux qui admettaient plusieurs principes distingués et nécessaires, qu'elle n'a jamais reconnu qu'une substance éternelle, infinie, existante par elle-même, et qu'elle a frappé d'anathème Marcion, Hermogène, et tous ceux qui supposaient plusieurs substances infinies et nécessaires. L'Eglise ne croyait donc pas que la personne du Fils fût une substance distinguée de celle du Père; l'Eglise croyait donc que le Fils existait dans la même substance dans laquelle le Père existait, et par conséquent elle croyait qu'il était *consubstantiel*.

L'erreur de Sabellius, de Noet, de Praxée, qui confondaient les personnes divines, l'erreur des hérétiques qui admettaient plusieurs substances éternelles et infinies, l'erreur qui attaquait la divinité de Jésus-Christ, ont été condamnées comme des erreurs nouvelles. On n'a point hésité sur leur condamnation; on croyait donc bien distinctement la consubstantialité du Verbe, puisque si Jésus-Christ n'est pas consubs-

tantiel à son Père, il faut, ou qu'il ne soit point Dieu, et que Cérinthe, Théodote, etc., aient eu raison de nier sa divinité; ou s'il est Dieu, n'étant point consubstantiel, il faut qu'il soit une substance distinguée de la substance du Père, par conséquent qu'il y ait plusieurs substances nécessaires, comme Marcion, Hermogène et les manichéens le supposaient; ou enfin si Jésus-Christ n'est ni une personne distinguée du Père et consubstantiel à lui, ni une substance distinguée de la substance du Père, il faut qu'il soit, comme le prétend Sabellius, le même Dieu considéré sous des rapports différents; et non pas une personne distinguée du Père.

L'Eglise ne pouvait donc condamner toutes ces erreurs, aussitôt qu'elles ont paru, et sans hésiter, qu'autant que le dogme de la consubstantialité était cru bien formellement, et connu bien distinctement, quoiqu'il ne fût pas toujours exprimé par ce mot.

§ V. — *A la naissance de l'arianisme, l'Eglise enseignait distinctement la consubstantialité du Verbe.*

1° Arius combattit d'abord les expressions dont Alexandre, évêque d'Alexandrie, se servait en parlant de la Trinité, et prouvait que les trois Personnes divines n'existaient pas dans une substance simple, parce qu'elles étaient distinguées entre elles, comme l'effet de la cause : ce qui, selon Arius, était impossible dans une substance simple. Alexandre prétendit que le sentiment d'Arius attaquait la divinité de Jésus-Christ. Arius n'osa nier la divinité de Jésus-Christ, reconnut qu'il était Dieu, mais prétendit qu'il était engendré dans le temps.

C'est une contradiction manifeste, que de supposer que Jésus-Christ était produit dans le temps, et de soutenir qu'il était Dieu, et il est clair que les principes d'Arius le conduisaient à nier la divinité du Fils. Il n'a donc pu reconnaître qu'il était Dieu, que parce qu'il lui était impossible de le nier, et par conséquent la divinité du Fils était enseignée, lorsque Arius tomba dans l'erreur.

2° Le concile d'Alexandrie condamna Arius sur cela même qu'il établissait des principes qui étaient opposés à la divinité du Verbe : condamnation absurde, si la divinité du Verbe eût été un dogme inconnu à l'Eglise.

3° Personne n'attaqua le jugement du concile d'Alexandrie, comme introduisant un nouveau dogme; et les évêques qui prirent d'abord le parti d'Arius, ne niaient point la consubstantialité du Verbe; mais, trompés par Arius, ils croyaient que le concile d'Alexandrie avait décidé que le Fils n'était pas engendré, et que Arius n'avait été condamné que parce qu'il soutenait que le Fils était engendré, et n'était pas un Etre existant sans génération.

Eusèbe dit même que la génération du Verbe était ineffable, ce qui serait absurde s'il avait cru que le Verbe fût une créature. Les évêques qui prirent d'abord le parti d'Arius, ne croyaient donc pas alors que le Verbe fût une créature; ils n'arrivèrent à cette erreur qu'après qu'ils se furent brouillés avec Alexandre.

4° L'embarras des ariens pour dire que le Fils n'était pas consubstantiel à son Père, leur mauvaise foi, la multitude des formules de foi qu'ils firent successivement, toutes leurs supercheries pour faire supprimer le mot consubstantiel, prouvent que la consubstantialité du Verbe était enseignée bien distinctement dans l'Eglise, et que la doctrine d'Arius était inconnue, nouvelle et odieuse.

5° Les ariens se divisèrent entre eux, les uns voulaient que le Verbe fût une simple créature, et les autres prétendaient qu'il ne fallait pas dire que le Verbe fût une simple créature. Cette division était impossible, si la consubstantialité du Verbe n'eût pas été enseignée dans l'Eglise : car les ariens étaient trop ennemis des catholiques, pour ne pas mettre Jésus-Christ au nombre des créatures, s'ils l'eussent osé, et s'ils n'eussent pas craint de révolter les fidèles, ou s'ils n'eussent pas eux-mêmes tenu au dogme de la consubstantiabilité.

6° Il est clair par l'histoire de l'arianisme, que l'on n'arriva à cette erreur qu'à force de raisonnements et de subtilités, et par conséquent qu'elle n'était pas la croyance du peuple chrétien, ni celle de l'Eglise.

§ VI. — *On ne peut reprocher à l'Eglise aucune variation sur le dogme de la consubstantialité.*

Les ariens modernes disent que le concile d'Antioche, assemblé soixante ans avant celui de Nicée, avait proscrit le terme de *consubstantiel*, que le concile de Nicée a consacré. Un même mot, disent-ils, peut-il avoir dans si peu de temps deux sens si différents? Dira-t-on que les Pères de Nicée ne savaient pas ce qui s'était passé à Antioche, ou ont-ils eu une nouvelle révélation?

Je réponds, 1° que ce canon du concile d'Antioche paraît supposé. Nous n'avons point les actes de ce concile, et nous ne savons qu'il condamna le mot *consubstantiel*, que parce que ce fait a été cité dans une lettre du concile d'Ancyre. Ce concile était composé d'évêques, qui, par amour pour la paix, ou pour plaire à Constance, voulaient conserver le dogme de la divinité de Jésus-Christ, et supprimer le mot *consubstantiel :* ils anathématisèrent donc la doctrine d'Arius, et condamnèrent le mot *consubstantiel*, ils informèrent les évêques de leur jugement; et dans la lettre écrite au nom du concile, il est dit que le concile d'Antioche avait condamné le mot *consubstantiel.*

Nous n'avons de preuves de ce jugement du concile d'Antioche, que par cette lettre écrite par ordre des évêques du concile

d'Ancyre. Cette lettre porte que les évêques du concile d'Antioche, après la condamnation de Paul de Samosate, écrivirent une lettre, dans laquelle ils déclaraient qu'ils avaient condamné Paul de Samosate, parce qu'il prétendait que le Fils et le Père sont le même Dieu. Voilà, selon l'auteur de la lettre du concile d'Ancyre, la raison que les Pères du concile d'Antioche apportent de leur jugement contre Paul de Samosate.

Eusèbe nous a conservé un grand fragment de la lettre du concile d'Antioche, et dans ce fragment les Pères du concile disent qu'ils ont condamné Paul de Samosate, parce qu'il soutenait que le Fils est venu de la terre, et n'est pas de Dieu. Saint Hilaire, saint Athanase, n'avaient point vu cette lettre du concile d'Antioche, telle qu'elle est citée dans la lettre du concile d'Ancyre. La condamnation du mot *consubstantiel* par le concile d'Antioche n'est donc prouvée que par un auteur qui vivait plus de cent ans après ce concile, et qui ne l'a point vue, ou qui l'a falsifiée, puisqu'il fait dire aux Pères du concile d'Antioche le contraire de ce qu'ils disent dans le fragment qu'Eusèbe nous a conservé.

On ne trouve dans ce fragment rien qui soit contraire à la consubstantialité; croira-t-on qu'Eusèbe n'a pas vu dans la lettre du concile d'Antioche la condamnation du mot *consubstantiel*, pour la suppression duquel il se donna tant de peine? Ou s'il l'a vue cette condamnation dans la lettre du concile d'Antioche, croira-t-on qu'il l'ait supprimée?

Les ariens, qui ont tout employé pour faire retrancher du symbole de Nicée le mot de *consubstantiel*, n'ont cependant jamais osé dire qu'il eût été condamné. Serait-il possible qu'ils eussent ignoré que le concile d'Antioche, soixante ans avant Arius, avait condamné ce mot? Il paraît donc que le concile d'Antioche n'a pas en effet condamné le mot *consubstantiel*.

Je réponds, 2° que s'il est vrai que le concile d'Antioche a condamné le mot *consubstantiel*, ce n'est pas dans le sens que lui a donné le concile de Nicée, puisque les ariens, même après la lettre du concile d'Antioche, n'ont fait contre les orthodoxes aucun usage de la condamnation que le concile d'Antioche a faite de cette expression.

En effet, si Paul de Samosate s'est servi du mot *consubstantiel*, c'était dans un sens absolument contraire au sens que lui donnait le concile de Nicée. Cet hérétique, qui mettait tout en usage pour enlever à Jésus-Christ le nom et le titre de Dieu, s'il s'est servi du mot *consubstantiel*, ne s'en est servi que dans le sens qui suit:

« Si le Fils est consubstantiel au Père, comme vous catholiques le prétendez, il s'ensuivra que la substance divine est coupée en deux parties, dont l'une est le Père et l'autre le Fils, et que par conséquent il y a quelque substance divine antérieure au Père et au Fils, qui a été ensuite partagée en deux. »

Les Pères d'Antioche ayant horreur d'une pareille conséquence, et ne se mettant pas d'ailleurs fort en peine des termes, pourvu qu'ils conservassent le fond de la doctrine, crurent que pour ôter tout prétexte aux chicanes de cet hérétique, il fallait défendre de se servir du mot *consubstantiel*, lorsqu'on parlerait de Jésus-Christ. Les ariens étant venus ensuite, et niant la chose même qui était exprimée par ce terme, savoir la divinité du Fils, les Pères du concile de Nicée crurent qu'il était à propos de rappeler l'usage d'un mot dont les docteurs s'étaient servis avant le concile d'Antioche, et qui n'avait été proscrit que pour ôter tout prétexte aux chicanes de Paul de Samosate.

§ VII. — *Les Pères du concile de Nicée ont exprimé clairement leur jugement sur la doctrine d'Arius, et n'ont laissé aucune équivoque dans le mot consubstantiel.*

Quelques ariens modernes prétendent que les Pères du concile de Nicée n'ont point pensé sur la consubstantialité du Verbe comme nous pensons aujourd'hui, et qu'ils avaient cru que le Fils était *consubstantiel* au Père, parce qu'il était une substance semblable à la substance du Père. Cette opinion est destituée de preuves et de fondement.

Longtemps avant le concile de Nicée, de simples fidèles accusèrent saint Denis d'Alexandrie de ne point croire le Fils *consubstantiel* au Père; le Pape et le concile de Rome reçurent leurs plaintes, et décidèrent que le Fils était *consubstantiel* au Père. Saint Denis se justifia, déclara qu'on l'avait calomnié, et qu'il croyait le Fils *consubstantiel* au Père. Cette expression paraissait donc alors très-claire, très-naturelle, et très-propre à exprimer la foi de l'Eglise.

Eusèbe lui-même, dans la lettre qu'il écrivit après le concile de Nicée, avoue que les anciens Pères s'étaient servis du terme de *consubstantiel*, et saint Pamphile fit voir qu'Origène avait enseigné, en termes formels, que le Fils était *consubstantiel* au Père. Les efforts des ariens pour faire retrancher le mot *consubstantiel* du Symbole de Nicée, prouve qu'il exprimait très-clairement et très-exactement la foi de l'Eglise, que quand il y aurait eu dans cette expression quelque obscurité, les Pères du concile de Nicée l'avaient dissipée. Ils déclarèrent en effet *que cette expression « le Fils est consubstantiel à son Père » ne doit pas être prise dans le sens qu'on lui donne, quand on parle des corps ou des animaux, puisque cette génération ne se fait ni par division, ni par changement, ni par conversion de la substance ou de la vertu du Père, ni d'aucune autre manière qui marque quoi que ce soit de passif, et que rien de tout cela ne saurait convenir à une nature non engendrée, comme celle du Père; que ce terme* consubstantiel

signifie seulement que le Fils de Dieu n'a nulle ressemblance avec les créatures.

Peut-on expliquer plus clairement le dogme de la consubstantialité, tel que l'Eglise l'enseigne aujourd'hui; et n'est-il pas évident que si le Fils était une substance différente du Père, il faudrait qu'il eût été produit de quelqu'une des manières que le concile exclut ?

Mais, disent nos adversaires, le mot de *consubstantiel* n'a jamais été employé que pour signifier des individus de la même espèce; c'est ainsi que le concile de Chalcédoine dit que le Fils est *consubstantiel* au Père, selon la divinité, et *consubstantiel* à nous, selon l'humanité.

Je réponds qu'il est vrai que les auteurs profanes ont souvent employé le mot *consubstantiel*, pour signifier des substances d'une même espèce; mais nous avons vu que ce mot avait aussi été employé par les Chrétiens pour signifier des personnes différentes qui existaient dans la même substance.

Ainsi avant et après le concile de Nicée, le mot *consubstantiel* signifiait, ou des substances d'une même nature, ou des personnes qui existaient dans la même substance. Il fut employé dans ce double sens par le concile de Chalcédoine; dans le second, pour exprimer la consubstantialité du Fils, et dans le premier, pour signifier que le corps de Jésus-Christ était de la même essence que le nôtre.

§ VIII. — *Les auteurs ecclésiastiques qui ont précédé le concile de Nicée ont enseigné la consubstantialité du Verbe.*

Les sociniens, sentant bien qu'ils étaient novateurs, ont pensé qu'il était absurde de prétendre qu'un dogme forgé dans ces derniers siècles fût vrai. Ainsi, quoiqu'ils fassent peu de cas de la tradition et des Pères, ils ont tâché de trouver une époque avant laquelle on ne connût point la consubstantialité du Verbe, et ils ont placé cette époque avant le concile de Nicée. La plupart des ariens modernes dont Voltaire a été le copiste et l'interprète dans le *Dictionnaire philosophique*, prétendent que les Pères des trois premiers siècles n'ayant point connu le dogme de la divinité du Verbe, tel que les orthodoxes l'enseignent présentement, il fallait ou que l'erreur eût prévalu dans le concile de Nicée, et que par conséquent il fallait remettre les choses au premier état, ou qu'il était certain que les Pères du concile de Nicée avaient fait un article de foi d'une chose sans laquelle leurs prédécesseurs avaient été de vrais Chrétiens et de grands saints; que par conséquent on n'était point obligé de subir un joug qu'il avait plu au concile de Nicée de mettre sur les consciences.

On voit aisément combien il est important de dissiper les nuages qu'on s'efforce de répandre sur la foi des Pères qui ont précédé le concile de Nicée : je vais tirer leur justification de l'histoire même de l'arianisme et de leurs ouvrages.

Première preuve, tirée de l'Histoire de l'arianisme. — Les Pères du concile d'Alexandrie opposèrent aux ariens la nouveauté de leur sentiment, et le jugement de toute l'antiquité; mais Arius et ses sectateurs refusèrent de s'y soumettre. (Theod. *Hist. Eccles.*, liv. 1, c. 4.) Cet hérésiarque sentit cependant qu'il était très-important pour lui de ne pas enseigner une doctrine contraire à toute l'antiquité, et il osa soutenir qu'il n'enseignait que la doctrine qu'il avait reçue des anciens et d'Alexandre même. Mais les ariens renoncèrent bientôt à cette prétention; et lorsque les évêques du concile de Nicée proposèrent de juger Arius et sa doctrine par la tradition et par les Pères, Eusèbe prétendit qu'il fallait s'en rapporter à l'Ecriture, sans s'arrêter à des traditions incertaines et douteuses. (Sozom. liv. 1, c. 17.)

Eusèbe était assurément aussi en état que nos ariens modernes de découvrir, dans les Pères des trois premiers siècles, les sentiments d'Arius; cependant il récuse ces Pères, et veut qu'on juge Arius sur la seule Ecriture. Il était donc bien clair alors que la doctrine des Pères des trois premiers siècles n'était pas favorable à l'arianisme.

Lorsque Théodose, vers la fin du IV^e^ siècle, voulut réunir toutes les sectes dont l'empire était rempli, il assembla leurs chefs. Un défenseur de la foi de Nicée engagea l'empereur à demander, à cette assemblée, si dans l'examen des questions on aurait égard aux Pères qui avaient vécu avant les divisions qui troublaient le christianisme, ou si l'on rejeterait leur doctrine, et si on leur dirait anathème. L'orthodoxe, qui avait donné le conseil, était persuadé que personne n'oserait rejeter la doctrine des Pères, et qu'ainsi il ne resterait plus qu'à produire leurs passages pour montrer l'éternité du Fils, ce qui était facile. Tous les chefs de secte témoignèrent beaucoup de respect pour les Pères : l'empereur, les pressant, leur demanda s'ils voulaient les prendre pour juges des points contestés; alors ils hésitèrent, et firent voir qu'ils ne voulaient pas être jugés sur la doctrine des Pères. (Socrat., liv. v, c. 10.)

Les ariens, malgré la clarté de l'Ecriture sur le dogme de la consubstantialité du Verbe, prétendaient y trouver qu'il n'était pas consubstantiel, et ne voulaient point d'autre règle de leur foi. Ces mêmes ariens rejettent l'autorité des Pères, et ne veulent pas qu'on décide par leurs suffrages, la question de la consubstantialité du Verbe. Les ariens ont donc toujours pensé que les Pères des trois premiers siècles avaient cru et enseigné la consubstantialité du Fils. Ils se réunissent sur ce point avec le concile de Nicée; et leur refus constant de s'en rapporter au jugement des Pères, ne permet pas de soupçonner que les Pères du concile de Nicée se soient trompés, ou qu'ils aient voulu tromper les autres, lorsqu'ils ont dé-

claré que le Symbole du concile de Nicée était conforme à la doctrine de toute l'antiquité.

Seconde preuve, tirée des ouvrages mêmes des Pères. — Les ouvrages des Pères des trois premiers siècles sont destinés à instruire les fidèles, à combattre les hérétiques, et à défendre la religion contre les Juifs et les païens. S'ils exhortent les fidèles à la vertu, c'est en leur mettant devant les yeux un Dieu mort pour eux, qui doit être leur juge, comme il a été leur Rédempteur et leur Médiateur. Lorsque Cérinthe, Ebion, Théodote, etc., attaquent la divinité du Verbe, saint Ignace, saint Polycarpe, saint Irenée, saint Justin et plusieurs autres écrivains, instruits par les apôtres mêmes, combattent ces hérétiques, et les confondent par l'autorité de Jésus-Christ et des apôtres. Lorsque Praxée, Noet, Sabellius, attaquent la Trinité, soutiennent que les Personnes divines ne sont que des noms différents donnés à la même chose, les Pères combattent cette erreur, et l'Eglise la condamne

Les Pères qui combattent également Cérinthe qui niait que Jésus-Christ fût Dieu, et Praxée qui croyait qu'il n'était pas une personne distinguée du Père, combattent Hermogène, Marcion et tous les hérétiques qui admettent plusieurs principes, ou plusieurs substances nécessaires. Ils prouvent, contre ces hérétiques, qu'il est impossible qu'il y ait plusieurs substances nécessaires, plusieurs êtres souverainement parfaits.

Ces Pères supposaient donc, 1° que Jésus-Christ était vrai Dieu ; 2° qu'il était une personne distinguée du Père; 3° que le Père et le Fils existaient dans la même substance ; et je dis que ces trois Principes étaient bien distinctement dans leur esprit, et bien clairement enseignés dans l'Eglise.

S'ils avaient cru que le Père et le Fils étaient deux vrais dieux, et deux substances différentes, ils n'auraient pu soutenir, contre Hermogène, contre Marcion, contre Apelle, contre les manichéens, qu'il n'y avait pas plusieurs substances nécessaires et souverainement parfaites, sans tomber dans une contradiction qui ne pouvait échapper à leurs adversaires. Et s'ils avaient enseigné, contre Cérinthe, contre Théodote, etc., que le Fils est un vrai Dieu, mais qu'il n'est pas consubstantiel à son Père, Théodote, Artemon, etc., leur auraient reproché qu'ils se contredisaient, et qu'ils admettaient plusieurs êtres souverainement parfaits, plusieurs principes éternels et nécessaires, ce qu'ils avaient cependant regardé comme une absurdité lorsqu'ils avaient écrit contre Hermogène, Marcion, etc. Dans quel degré d'ignorance et de présomption ne faudrait-il pas supposer les Pères, qui seraient tombés dans ces contradictions, et les hérétiques, qui ne les auraient ni aperçues ni relevées ?

Cependant ces Pères des trois premiers siècles avaient de l'érudition ; ils étaient logiciens et bons métaphysiciens; ils savaient examiner profondément et discuter avec exactitude, et les hérétiques n'étaient ordinairement pas des hommes médiocres.

Ce principe général est applicable à tous les Pères, et en particulier à Tertullien, qui a si bien défendu la Trinité contre Praxée, et exprimé si clairement la consubstantialité du Verbe dans ses ouvrages contre cet hérétique, et qui n'a négligé aucune des précautions nécessaires pour prévenir toute espèce d'abus qu'on pourrait faire de ses expressions.

Les Pères des trois premiers siècles prouvent contre les Juifs que Jésus-Christ est le Messie prédit, qu'il est Dieu. Saint Justin, Tertullien, Origène, etc. établissent tous la divinité de Jésus-Christ contre les Juifs. Après que saint Justin a prouvé que Jésus-Christ réunit tous les caractères du Messie, et que le Messie est vrai Dieu, Tryphon n'est plus embarrassé que de la difficulté de concevoir comment le Messie, Fils de Dieu, et Dieu lui-même, a voulu se faire homme, et mourir pour les hommes. Dans toute cette dispute, les Juifs ne reprochent point à saint Justin de combattre le dogme de l'unité de Dieu : ainsi il est clair que saint Justin enseignait deux choses ; la première que Jésus-Christ était vrai Dieu ; la seconde, qu'il n'y avait point plusieurs dieux. Ce que nous venons de dire de saint Justin s'applique exactement à Tertullien, les Juifs ne lui reprochant point de croire plusieurs dieux.

Le Juif, contre lequel Origène dispute, attaque la religion chrétienne, parce qu'il est absurde d'adorer un Dieu mort et humilié. Origène répond aux difficultés du Juif, en supposant que Jésus-Christ réunit la nature divine et la nature humaine, et ne craint point qu'on lui réplique qu'il admet plusieurs dieux.

D'ailleurs, il est clair que toutes les difficultés que Celse tire de l'humiliation et des souffrances de Jésus-Christ tombaient, si Jésus-Christ n'était pas vrai Dieu. Cependant Origène n'emploie point cette réponse si simple, il a recours au mystère de l'Incarnation ; il croyait donc la consubstantialité du Verbe.

§ IX. — *Injustice et faiblesse des difficultés des ariens modernes contre les Pères des trois premiers siècles.*

Il n'y a point de Pères, avant le concile de Nicée, qui n'aient enseigné que Jésus-Christ est éternel, Fils de Dieu et vrai Dieu. Ils supposent constamment la divinité de Jésus-Christ et sa consubstantialité, soit qu'ils combattent les hérésies, soit qu'ils défendent la religion contre les Juifs. Le culte qu'ils rendent à Jésus-Christ a pour base sa divinité et sa consubstantialité.

Les ariens modernes reconnaissent ces faits, qui sont incontestables; mais ils prétendent trouver, dans ces Pères, des passages qui semblent faire de Jésus-Christ

une simple créature; et de l'aveu de nos adversaires, toute la question, sur cet objet, se réduit à savoir desquels de ces passages on doit recueillir le sentiment des Pères, et quels sont les passages qui doivent servir d'interprétation aux autres, si ce sont les mots qui semblent dire que le Fils de Dieu n'est pas éternel qu'il faut presser à la rigueur, ou ceux qui semblent assurer qu'il l'est.

Cette question paraît décidée par l'exposition que nous venons de faire de la doctrine des Pères; car, puisque les Pères, dans leurs ouvrages contre les hérétiques, supposent la consubstantialité du Verbe, puisque le culte qu'ils rendent à Jésus-Christ la suppose, il est clair que le dogme de la consubstantialité était clairement et distinctement dans leur esprit.

S'ils avaient cru que Jésus-Christ fût une créature, ils auraient eu une religion essentiellement différente, ils auraient employé des principes essentiellement différents contre les hérétiques et contre les Juifs; ils n'avaient donc point dans l'esprit que Jésus-Christ fût une créature.

Les passages dans lesquels ils semblent ne parler du Fils ou de Jésus-Christ que comme d'une simple créature, ne contiennent donc point le sentiment des Pères, si l'on prend ces passages à la lettre; il faut donc les interpréter par les passages dans lesquels les Pères enseignent la consubstantialité du Verbe. Toutes les fois qu'un homme établit un principe et que ce principe fait la base de tous ses écrits et la règle de sa conduite, il est injuste et absurde de juger que cet homme ne croyait pas ce principe, parce qu'il lui est échappé quelque phrase, qui, prise à la rigueur, est contraire à ce principe.

L'humanité ne comporte pas une exactitude de langage et d'expression assez grande, pour qu'on ne puisse pas trouver, dans l'auteur le plus systématique, des expressions et des phrases qui, prises littéralement et dans la rigueur grammaticale, ne paraissent conduire à des conséquences opposées à ses principes. Mais ce serait une injustice et une absurdité de chercher le sentiment de l'auteur dans ces expressions, et c'est ce que les nouveaux ariens font par rapport aux Pères des trois premiers siècles.

La consubstantialité du Verbe est un principe sur lequel porte la religion des Pères; ils ont combattu toutes les erreurs qui l'attaquaient, ils la supposent dans tous leurs écrits; et l'on prétend qu'ils ont été ariens, parce qu'on trouve dans leurs écrits quelques phrases qui, prises à la lettre, supposent que Jésus-Christ est ou inférieur à son Père, ou une substance distinguée de lui.

Que l'on examine les passages que les sociniens ont cités, je défie qu'on en trouve où les Pères, parlant du Verbe, mettent en principe qu'il est une créature, ou qu'il est une substance différente du Père. Tous ces passages sont, ou des comparaisons destinées à expliquer le mystère de la génération éternelle du Fils, ou des explications que les Pères donnent pour répondre aux difficultés qui les pressent; ou enfin, ce sont des interprétations de quelque endroit difficile de l'Ecriture. Mais, est-ce dans ces passages qu'il faut chercher la doctrine des Pères sur la consubstantialité du Verbe? Peut-on opposer ces passages aux preuves qui établissent que ces Pères ont enseigné ce dogme?

Au reste, il n'est pas possible dans un *Dictionnaire abrégé* d'entreprendre une justification détaillée des Pères des trois premiers siècles. On la trouvera dans Bullus, dans Le Moine, dans Bossuet, dans un excellent *Traité de la Divinité de Jésus-Christ*, c'est l'ouvrage d'un savant Bénédictin (26). (Chaudon, I, p. 276.)

CORPS. — La grande maxime de Voltaire est que nous ne connaissons pas plus ce que c'est qu'un esprit, que ce que c'est qu'un corps. On sent quelles conséquences il voudrait en tirer. Cependant dans son article Corps, il définit ces deux substances: *L'esprit est la substance qui pense, qui sent et qui veut;* le corps ou la matière est *la substance étendue, solide, divisible, mobile, figurée.* Voilà donc deux substances douées de propriétés si incompatibles, que l'une ne peut être l'autre. Ainsi on est en droit de conclure que c'est par l'esprit et non par le corps que nous pensons.

Si l'organisation de nos corps était le principe de nos pensées, dès que les organes seraient détruits, l'âme périrait. Ainsi les plantes divisées, brûlées, n'ont plus d'âme végétative; ainsi les hommes réduits en poussière ne penseraient plus. Mais si les pensées ont un principe indépendant du corps, il suit que la division, le changement du corps n'altère pas l'existence de ce principe; et qu'à la réserve des opérations dont l'union de ces deux êtres est l'occasion, rien ne périt. Or, les idées du corps et de l'âme, non-seulement sont distinctes, mais elles s'excluent mutuellement. Le corps est étendu, il a une surface, une profondeur; l'âme n'a point de parties, elle est une. Penser, réfléchir, aimer, affirmer, nier, sont des opérations qui participent à la simplicité de Dieu même. Réunissez des corps, vous en faites un tout plus grand. Réunissez des millions de pensées, tout y est simple. Le corps est borné; il n'existe, il n'agit que là où il est; il ne parcourt les espaces que successivement. L'âme a une sorte d'immensité; dans l'ins-

(26) *Judicium Ecclesiæ catholicæ, trium priorum sæculorum*, etc. *Defensio fidei Nicænæ*, dans le recueil des ouvrages de Bull, édit. de Grabe, in-fol. 1705.

Varia sacra, etc., *cura Stephani Le Moine*, 2 vol. in-4°, 1685, t. I.

Sixième avertissement contre Jurieu, par Bossuet.

De la Divinité de Jésus-Christ, par D. Maran, 3 vol. in-12, 1751, t. II.

tant elle vole au delà des siècles et du firmament; elle perce dans le sein de Dieu même. Quoique étroitement unie à une portion de matière, rien ne borne son opération; elle embrasse tout à la fois une multitude d'objets.

Le corps ne peut avoir aucune des propriétés de l'âme. Penser, réfléchir, juger, aimer, haïr, ce sont là des sentiments dont la matière n'est point susceptible. L'âme ne peut avoir aucune des propriétés du corps. Un désir, un acte d'amour ou de haine est-il étendu, divisible, figuré ou coloré? Donc le principe de cet acte ne l'est pas; donc les natures de ces deux êtres sont essentiellement différentes.

Le corps est divisible; partagez-le en cent parties, il forme cent corps qui subsistent seuls, sans rapport avec le tout dont ils ont été séparés. Si l'âme était corporelle, en séparant les parties pensantes, chaque partie serait une âme. Mais elle est indivisible; source intarissable de pensées et de désirs, qu'elle forme à l'infini; le principe est toujours unique; on ne peut pas plus la diviser, que Dieu lui-même, la source de toute intelligence.

Le corps est pénétrable; chaque partie n'occupe qu'une place et ne peut ni la quitter sans mouvement, ni la céder sans en occuper une autre. L'étendue, la nature de son existence, tout est fixé. L'âme se replie et sur elle-même et sur d'autres objets; en existant, elle connaît sa propre existence; elle forme ses pensées, les examine, les juge. Elle n'est pas moins féconde, moins active sur les êtres étrangers; elle les pénètre; ils ne composent point son être, et cependant ils servent à l'exercice de ses facultés.

Le corps n'a du rapport qu'avec les corps; la moindre particule d'air ou d'eau, entre dans l'harmonie de l'univers extérieur; mais tous les astres ensemble n'ont rien de commun avec la plus simple des vérités; c'est un monde à part. L'âme n'a aucun rapport direct avec l'univers sensible: elle y tient par les organes du corps; mais les sensations mêmes, dont ils sont l'occasion dans elle, sont spirituelles. Elles n'entrent dans le plan du monde visible que pour le connaître, l'admirer et en jouir: rapport infiniment plus noble que celui des corps. Par sa nature elle n'est liée qu'au monde intellectuel, c'est-à-dire, aux sciences et aux vérités. La différence infinie de ces destinations annonce la différence des natures.

Le corps est susceptible de changement, d'altération. Est-il uni ou décomposé, aride ou végétatif? autres propriétés, autre figure. L'âme en changeant elle-même avec liberté ses opérations, est en quelque manière immuable comme la vérité qu'elle a pour objet; elle doit être de même nature. En effet, si elle était matière, on pourrait changer les vérités géométriques, en changeant les combinaisons matérielles. Le même atome, autrement configuré, serait tout à la fois, jugement affirmatif et négatif: il n'y aurait plus de vérité éternelle et indépendante. Allons plus loin: Dieu lui-même pourrait être matière. Qu'une pensée soit matérielle, et que la source des pensées soit matérielle, c'est la même proposition. Ainsi donc l'immutabilité des vérités prouve la spécialité des êtres qui ont la vérité pour principe et pour objet de leurs opérations. (Chaudon, I, p. 206.)

* COSTUME. — Ce n'est pas ici une dissertation à propos des modes, que nous présentons au lecteur, mais quelques réflexions à l'adresse de tous les aboyeurs anticatholiques qui ne sauraient voir, sans une sorte de fureur, un costume ecclésiastique ou religieux. Ils ne comprennent pas que le prêtre, le cénobite et l'angélique sœur ont, dans leur habit, une barrière qui les sépare d'un certain monde, une leçon perpétuelle de renoncement, d'abnégation, de dévoûment, de sacrifice et de mort à eux-mêmes. Au lieu de couvrir d'un ridicule insensé ou d'un mépris sauvage, la robe sacerdotale, ou celle d'une pauvre religieuse, ou celle encore de l'humble frère des écoles, il faudrait plutôt la vénérer et la chérir, car elle nous dit que ceux qui la portent ont consacré leur vie à vous rendre tous les services possibles, à vous procurer le salut et le bonheur, aux dépens même de leur repos, de leur santé, de leur propre existence!

Du reste, ce costume bafoué tant de fois par les libertins et les impies, est toujours celui qui était adopté par tout le monde, après la promulgation de l'Evangile. Remontez à quelques siècles, vous le retrouverez généralement en usage dans les différentes classes de la société; et, certes, il est plus décent, plus convenable que toutes les parures masculines et féminines inventées aujourd'hui par la vanité la plus ridicule? En fait d'absurde et de risible nous voudrions savoir à qui appartient la palme, si on compare le costume clérical ou religieux et le vêtement laïque. Une première conversion a été opérée naguère; on sait de quelles plaisanteries on accablait autrefois le capuchon des moines! Eh! bien, je demande quel est celui qui ne se fait pas gloire d'arborer, aujourd'hui, le capuchon quand il peut s'acheter un *burnous* pour l'hiver?

Pauvre humanité! tu n'as donc plus rien de sérieux et de vraiment louable qui puisse t'occuper? Tu veux la liberté, et tu t'accroches à la soutane du prêtre, au pauvre manteau du frère, pour les déchirer ou les salir!

Je vois un costume particulier qui distingue le militaire, le magistrat, l'administrateur, le simple avocat et le professeur dans sa chaire du collége: pourquoi ne voulez-vous pas que l'ecclésiastique, le religieux aient aussi un habit qui les avertisse de leur mission, et qui vous apprenne à les respecter? Cette couleur noire vous fait mal aux yeux; hélas! c'est un signe que

votre âme est flétrie et votre cœur bien malade !

*CRANOLOGIE. — Ce système qui consiste à trouver dans les ondulations, ou la configuration du cerveau le principe des penchants, des vertus et des vices, a fait beaucoup de bruit dès son apparition dans le monde, mais il est bien délaissé, bien méprisé aujourd'hui, par tous les hommes instruits et par tous les vrais philosophes.

On le repousse non-seulement au nom de la religion, mais au nom de la plus vulgaire morale et des premiers éléments de la science. En effet, s'il était vrai que certaines formes du crâne humain prédisposassent à différents genres de crimes, selon les protubérances plus ou moins développées de la tête, ne faudrait-il pas dire que les lois qui punissent les voleurs, les assassins, les malfaiteurs de tout genre, sont des lois injustes, des lois révoltantes, en un mot des lois à supprimer ? Le scélérat qui est traîné devant les tribunaux, peu justifier tous les attentats en prétextant qu'il se sent irrésistiblement porté aux actes les plus coupables, par la bosse fatale que la nature lui a donnée et dont il n'est pas la cause. L'ivrogne, le libertin, l'homme sensuel, le fainéant, le vindicatif, l'impie, enfin que dirai-je ? tout ce qu'il y a dans la société de plus mauvais, de plus corrompu, de plus infime, trouverait, dans ce système, une justification assurée ; car, si l'on est entraîné, par quelque disposition particulière du crâne, à se livrer inévitablement à un vice, à une action criminelle, pourquoi en deviendrait-on responsable? Tous les forfaits peuvent trouver là une complète impunité.

Condamnée par la morale et par la législation, la doctrine du docteur Gall n'a pas résisté davantage à l'examen sérieux des hommes compétents, des médecins les plus habiles et des philosophes les plus recommandables. Nous renvoyons le lecteur aux nombreux ouvrages qui ont été publiés sur cette question, et comme elle n'a plus aujourd'hui que de rares partisans qui la vantent comme une preuve en faveur du matérialisme, il est superflu de nous attacher à les réfuter, puisque d'autres l'ont mieux fait que nous. (*Voir* aussi l'article MATÉRIALISME et PHRÉNOLOGIE.)

CRÉATION. — La création du monde est, de tous les points que nous propose la révélation, celui qui caractérise le plus sensiblement la puissance infinie, l'autorité absolue et la sagesse souveraine de l'Etre suprême, qui lie le plus intimement la créature au Créateur par les devoirs sacrés de la reconnaissance et de l'amour, et qui, en surpassant notre raison, l'éclaire et la contente infiniment plus que tout ce que la philosophie nous présente dans ses systèmes et ses objections.

Nous établissons la vérité du dogme de la création, dans l'article MATIÈRE, en répondant à la seconde question, qui est de savoir si la matière est éternelle. Nous nous bornerons ici à rapporter d'abord le récit que fait Moïse, et à la justifier par quelques courtes explications ; et nous ferons voir ensuite combien sont faibles les objections qu'y fait la philosophie, et combien sont misérables et absurdes les gloses que veulent y donner quelques mécréants.

ART. I^er^. — *Explication et éclaircissement sur le récit que fait Moïse de la création.* (Voy. *Gen.* I, II, texte hébreu.)

Premier jour. — Au commencement, dit Moïse, *le Dieu fort commanda au ciel et à la terre d'exister.* Cette terre fut d'abord nue, sans ornements, sans parure, sans habitants ; parce que la puissance divine, seul principe de tout ce qui est, et de tout ce qui peut être, ne lui donna dans ces premiers moments que l'existence, sans lui donner encore l'activité et la fécondité : *Terra autem erat inanis et vacua.* Elle resta même couverte par les eaux, et enveloppée dans les ténèbres, jusqu'à ce que le Seigneur dit : Que la lumière soit faite, et à l'instant la lumière fut faite : « *Dixitque Deus : Fiat lux, et facta est lux.* » Aussitôt un amas immense d'une matière infiniment déliée remplit l'étendue inconcevable des cieux. Cette lumière n'était point sensible, parce qu'elle n'était point encore en mouvement ; et elle n'était point en mouvement, parce que le soleil qui devait le lui imprimer n'existait pas encore. Dieu qui voyait l'effet que devait produire cette matière lumineuse, lorsqu'elle serait mise en action par le soleil, et que la terre serait peuplée de créatures intelligentes et sensibles, dit que la lumière était bonne. Il sépara la lumière des ténèbres, c'est-à-dire qu'il régla le mouvement de la lumière, qui, par la révolution diurne, se ferait sentir sur un hémisphère, tandis qu'elle serait en repos sur l'autre. Ce temps du mouvement de la lumière fut appelé le jour, ce temps du repos fut appelé la nuit ; et cette durée successive de la création du ciel, de la terre et de la lumière, fut le premier jour de l'univers.

II^e^ jour. — Voilà tous les matériaux préparés pour le grand édifice du monde. La même parole toute-puissante qui les a tirés du néant, va leur donner dans le second jour, l'arrangement, la forme, la disposition qu'ils doivent toujours garder.

Que le firmament soit fait au milieu des eaux, dit le Dieu fort ; qu'il sépare les eaux d'avec les eaux. Et à l'instant le firmament fut fait, et il sépara les eaux d'avec les eaux. Les unes épaissies et condensées restent sur la surface de la terre ; les autres atténuées et volatilisées, s'élèvent par leur légèreté dans toute l'atmosphère qui en est remplie, comme une infinité d'expériences le démontrent. D'autres plus atténuées encore, et plus légères, s'élèvent au-dessus de l'atmosphère même, réservées à des desseins que la petite raison de l'homme ne peut pas pénétrer, et que la Sagesse éternelle peut seule nous découvrir. C'est cette atmosphère composée d'air, d'eaux, et d'autres matières déliées, qui fait comme l'enveloppe de la terre, et l'azur du ciel qui, en envi-

ronnant notre globe, nous rend les plus grands services par l'abondance des eaux qu'elle nous distribue, par les adoucissemens, les inflexions, les réverbérations de la lumière, qui sert à donner au jour un nouvel éclat, et la consistance et l'affermissement à l'ordre qui doit régner dans tout notre globe. C'est cette atmosphère qui est le firmament dont parle Moïse, et à qui il donne le nom de ciel, comme nous le lui donnons encore tous les jours. Quel rapport admirable entre le récit de Moïse et la vérité, entre ce qu'il nous apprend et ce que nous éprouvons? Quel est le philosophe de la Grèce, de l'Egypte, de la Chaldée, qui ait été aussi éclairé et aussi instruit?

III^e jour. — Avançons, et voyons les nouveaux effets de la parole toute-puissante. *Dieu dit : Que les eaux se rassemblent en un lieu, et que la terre paraisse.* A cette parole, les montagnes et les collines s'élancent dans les airs, les vallées s'enfoncent : *Ascendunt montes et descendunt campi* (*Psal.* CIII, 8) ; d'immenses réservoirs se creusent pour recevoir les mers. Les eaux étant rassemblées, et la terre découverte, cette terre ne montre encore qu'un sable aride ou un stérile limon qui attend de nouveaux ordres du Créateur. Il les donne, ces ordres. Que la terre, dit-il, produise des herbes, des plantes, des arbres qui la parent, la décorent, l'enrichissent ; et que ces herbes, ces plantes, ces arbres renferment, chacun selon leur espèce, des semences, pour renaître d'eux-mêmes, dans toute la durée des siècles. Le Créateur fut obéi. La terre parut à l'instant parée d'une riante verdure, émaillée de fleurs, couverte d'arbres, douée d'une fécondité qu'elle ne doit qu'à cette divine parole, et qui durera autant que l'univers.

Que ce récit est noble, que ces images sont grandes, qu'elles sont dignes de l'Être suprême ! Que les romans des Maillet, des Buffon, des Descartes, des Epicure, qui ne voient que du mouvement dans la création et la formation du monde ; que ces romans sont pitoyables, comparés à ce que nous présente le docteur des Hébreux!

On le leur demande hardiment à tous ces faiseurs de systèmes : Peut-il y avoir une production ou reproduction sans germe, sans semence, sans graine ? Mais quelle espèce de mouvement faudra-t-il pour produire le germe d'un épi de blé, d'une grappe de raisin, d'un œillet brillant, d'une petite violette ? La raison, leur dit-elle, ou l'expérience leur apprend-elle quelque chose sur cela ? Le plus orgueilleux philosophe, le plus habile calculateur, en savent-ils plus sur ce point que le Huron sauvage, ou le nègre stupide, qu'on ne distingue presque pas d'une bête de charge ? Qu'on leur donne sable, argile, limon purs, c'est-à-dire sans aucune sorte de germes, ni de semences ; qu'ils agitent ces matières, qu'ils les arrosent d'une eau également pure ; qu'ils les échauffent avec leur feu et leur mouvement, qu'en feront-ils éclore ? Viendront-ils à bout de les rendre fécondes ? Ne faudra-t-il pas nécessairement en revenir à ce que nous apprend Moïse, et reconnaître qu'il n'y a eu que la parole toute-puissante du Créateur qui ait pû donner à une matière inerte et stérile d'elle-même, l'activité, la force et la fécondité ?

IV^e jour. — De nouveaux miracles vont signaler au quatrième jour la puissance divine. *Que deux grands corps lumineux soient faits, dit le Seigneur, pour briller dans le ciel, et pour éclairer la terre ; qu'ils servent à régler les temps, les saisons, les jours et les années.* Et au même temps existe ce globe immense de feu que nous appelons *le soleil*, qui, par son seul mouvement sur son axe, ébranle toute la matière lumineuse, pour éclairer la terre, et la parer des couleurs les plus brillantes et les plus variées ; qui, par sa chaleur, semble être l'âme et la vie de toute la nature ; qui, par la régularité de sa course (pour parler populairement), règle tout l'ordre, les devoirs, les occupations de la société. C'est l'astre du jour, parce que Dieu l'a créé pour *présider au jour ;* et il en crée en même temps un autre pour présider à la nuit. Ce nouvel astre n'est point un corps de feu, parce qu'il fallait laisser du repos et du rafraîchissement à la terre. Ce n'est point un corps éclatant par lui-même, parce qu'une grande lumière aurait nui au sommeil nécessaire aux êtres vivants. C'est un corps opaque qui ne donne qu'une lumière douce, affaiblie par la réflexion, encore suffisante pour se conduire dans le besoin, et qui, par la différence de ses phases, c'est-à-dire du plus ou du moins de parties éclairées qu'elle présente successivement chaque jour du mois, peut servir à régler avec plus de détail encore les diverses occupations de la société.

Dieu embellit en même temps le ciel d'une multitude innombrable de brillantes étoiles, et de corps opaques qui brillent également par une lumière empruntée. Ne croyons pas cependant que cette parure soit sans utilité. Ces brillantes étoiles serviront encore à nous marquer les routes des deux grands flambeaux qui nous éclairent ; elles avertiront les cultivateurs du temps de la culture et des travaux ; elles serviront de guides aux hardis navigateurs qui traversent l'immensité des mers ; elles serviront un jour à découvrir les distances des autres sphères opaques qui roulent dans les cieux.

Moïse appelle la lune, un des deux grands corps lumineux destinés à éclairer la terre, parce que, quoiqu'elle soit la plus petite des planètes, son voisinage de la terre nous la fait paraître sensiblement plus grosse que les autres, et nous renvoie une quantité de lumière plus grande que toutes les planètes ensemble, et les étoiles même ne peuvent nous en renvoyer.

V^e jour. — Voilà la terre parée et enrichie, les cieux embellis, les astres emportés avec une rapidité inconcevable dans leurs orbites ; la libéralité infinie du Créa-

leur va maintenant agir de concert avec sa toute-puissance pour multiplier ses bienfaits. *Que les eaux* dit-il, *produisent des animaux vivants qui nagent dans l'eau, et des oiseaux qui volent sur la terre et sous le firmament du ciel.* Au même moment les rivières et les immenses réservoirs des mers sont remplis d'une prodigieuse multitude de poissons, dont la variété de grandeur, de figures, d'instincts, de qualités est plus prodigieuse encore; les airs sont peuplés d'une multitude d'oiseaux dont la beauté, la parure, le chant, la légèreté vous frappent encore davantage. Il les bénit, en leur disant : Croissez, et multipliez-vous ; remplissez l'étendue des eaux et le vide des airs ; et il leur donne en même temps l'instinct, c'est-à-dire les qualités nécessaires pour pourvoir à leur conservation et multiplication. Ainsi finit le cinquième jour du monde.

Quelle vertu auraient donc pu avoir les eaux salées et bitumineuses de la mer, ou les eaux douces des rivières? quelle vertu aurait pu avoir l'air que nous respirons, pour donner naissance à ces peuples immenses qui les habitent, pour former leurs organes de telle manière qu'ils fussent nécessairement attachés à l'élément qui les a vus naître, et que ni les oiseaux ne pussent vivre dans les eaux, ni les poissons dans les airs? Quelle différence de la philosophie de Moïse, qui nous présente la parole toute-puissante de l'Etre suprême, comme la cause unique de la fécondité des éléments, et celle de ces raisonneurs extravagants, qui attribuent tout à ces paroles vides de sens, *le mouvement* et *le hasard?* L'homme, environné de tant de bienfaits et de tant d'objets d'admiration, en voyant, sans pouvoir les comprendre, les mystères de la création, se sent porté à la reconnaissance la plus tendre envers le Créateur, et il ne peut pas s'empêcher d'admirer ses infinies perfections. Les systèmes philosophiques ne le mènent qu'à l'absurdité, l'ingratitude, l'impiété.

VI^e^ jour. — Les eaux et les airs ont leurs peuples, la terre va aussi avoir les siens. *Dieu dit : Que la terre produise des animaux vivants, chacun selon son espèce, les animaux domestiques, les reptiles, les bêtes sauvages;* et à la parole du Seigneur, les forêts, les montagnes, les plaines sont couvertes d'animaux de toute espèce. Les uns, d'une inclination plus douce, restent dans les prairies et les plaines; les autres, plus timides et plus sauvages, cherchent leur asile dans les bois; d'autres, plus agiles, se retirent sur les rochers et les montagnes. Tous, en faisant éclater la sagesse et la puissance du Créateur, sont doués de quelques qualités qui les rendront utiles ou nécessaires à celui qui sera bientôt déclaré le roi de l'univers.

Création de l'homme. — Moïse vient enfin à ce chef-d'œuvre admirable par lequel le Seigneur couronne le grand ouvrage de la création, instruit l'homme de son origine toute divine, lui donne les leçons les plus admirables et les plus propres à remplir son cœur de reconnaissance et d'amour envers le Créateur. Ce n'est plus ici le ton d'autorité absolue, et qui commande au néant ; c'est un ton de douceur, de complaisance et d'amour. C'est un Dieu seul qui parle, et qui dit : *Faisons*, comme si plusieurs personnes parlaient ensemble, annonçant déjà ce mystère adorable qui ne devait être clairement déclaré que quatre mille ans après par la Sagesse incarnée. *Dieu dit : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bêtes, à toute la terre et à tous les reptiles qui se remuent sous le ciel.* (*Gen.* I, 26.) Il le compose de deux substances; il lui donne un corps formé du limon de la terre; il inspire, et fait passer dans lui un souffle de vie, c'est-à-dire qu'il lui crée et lui donne une âme qui vient immédiatement de Dieu même, et qui est d'une origine toute différente de celle du corps et de la vie des autres créatures animées. Car le terme d'*inspiration* de vie n'est employé que pour l'homme seul.

Formation de la femme. — Cependant comme parmi toutes les créatures, aucune n'était douée d'une âme spirituelle et immortelle, il ne s'en trouva aucune qui fut semblable à Adam. Dieu lui envoya donc un profond sommeil. Durant ce sommeil, il tire une des côtes de ce premier homme, il en forme une femme ; il la présente à Adam, à son réveil, et Adam, en la voyant, dit aussitôt : *Voilà l'os de mes os, et la chair de ma chair.* (*Gen.* II, 23.) L'époux et l'épouse seront deux dans une même chair, et leur union sera si douce, si sacrée et si tendre, que l'homme quittera tout, même son père et sa mère, pour s'attacher uniquement et invariablement à son épouse.

Que de vérités sublimes et intéressantes nous découvre ce récit de Moïse? Nous y voyons :

Conséquences de la création. — 1° La véritable dignité et grandeur de l'homme, puisqu'il est l'image vivante de Dieu, par son âme spirirituelle, libre, intelligente, immortelle.

2° Son domaine universel sur toutes les créatures, dont le titre est la concession que Dieu lui en fit au jour de sa création.

3° Son excellence et sa supériorité sur toutes les créatures visibles, parce que si pour le corps il est, comme elles, tiré de la matière, il les surpasse infiniment par ce souffle divin qu'il reçoit, c'est-à-dire par la divine origine de son âme.

4° Le respect, l'amour, les égards que l'homme doit avoir pour sa femme, puisqu'elle est la chair de sa chair et les os de ses os, et qu'elle a été formée d'une de ses côtes et tirée d'auprès de son cœur, pour être sa compagne et non pas son esclave, pour être son aide et non pas seulement l'instrument de ses plaisirs; et que rien n'est plus contraire aux intentions du Créateur, ni plus déshonorant pour l'humanité, que la brutalité mahométane, qui sacrifie la plus douce et la plus aimable partie du genre

humain à la force et à la volupté de l'autre.

5° La respectable indissolubilité du mariage, puisque l'époux doit quitter tout ce qu'il a de plus cher, pour s'attacher invariablement à son épouse, et qu'ils ne doivent avoir qu'un même cœur, comme ils ne forment qu'une même chair entre les deux.

6° L'union, l'amour et la paix qui doit régner entre tous les hommes, puisqu'ils tirent tous leur origine d'un même sang, et qu'ils ne font réellement tous sur la terre qu'une même famille.

7° Les plus sacrés devoirs de la religion : le culte, l'adoration, la reconnaissance, l'amour envers le Créateur, puisque l'homme lui doit tout, et qu'il a été distingué par tant de bienfaits, de priviléges, de grâces et d'honneurs.

Qui est-ce qui avait instruit Moïse de tous ces détails intéressants et de ces vérités sublimes? Qui est-ce qui avait répandu dans son esprit ces grandes lumières? Comment cet homme, le plus ancien des sages, des législateurs, des philosophes connus, est-il si supérieur à tout ce que les autres hommes ont jamais imaginé, ou rêvé sur l'origine du monde et du genre humain? Nous attendons sur cela les réponses et les solutions de nos savants, de nos pilosophes, de nos raisonneurs modernes.

Il n'est donc pas nécessaire de plaider davantage pour la vérité. Elle paraît avec trop d'éclat. Les explications que nous avons insérées dans le récit de Moïse sont toutes fondées, ou sur les textes originaux de l'Ecriture, ou sur les plus exactes observations de la physique. Il ne s'agit plus que de donner encore un nouvel éclat à cette vérité, en faisant sentir les absurdités de tout ce qu'y opposent les libertins, les impies, les mécréants.

ART. II — *Absurdités qu'opposent les libertins à l'histoire et sur le dogme de la création.*

Nous ne touchons pas maintenant à ce qu'on a dit sur l'éternité de la matière. *Voy.* l'article MATIÈRE de ce Dictionnaire. Nous ferons seulement un mot de réponse à ce que le *Dictionnaire philosophique* présente au mot *Genèse*.

I. *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.* « C'est ainsi qu'on a traduit; mais la traduction n'est pas exacte. Il n'y a pas d'homme un peu instruit qui ne sache que le texte porte : *Au commencement les dieux firent, ou les dieux fit le ciel et la terre.* Cette leçon d'ailleurs est conforme à l'ancienne idée des Phéniciens, qui avaient imaginé que Dieu employa les dieux inférieurs pour débrouiller le chaos, le Chaut Ereb. Les Phéniciens étaient depuis longtemps un peuple puissant, qui avait sa théogonie avant que les Hébreux se fussent emparés de quelques villages vers son pays. Il est naturel de penser que, quand les Hébreux eurent enfin un petit établissement vers la Phénicie, ils commencèrent à apprendre la langue, surtout lorsqu'ils y furent esclaves; alors ceux qui se mêlèrent d'écrire, copièrent quelque chose de l'ancienne théologie de leurs maîtres. C'est la marche de l'esprit humain. »

Ne dirait-on pas que cet homme-ci possède toutes les histoires, et qu'il est versé dans toutes les langues anciennes. Cependant, il s'en faut beaucoup, comme nous allons le démontrer.

Il trouve d'abord que la traduction du premier verset de la *Genèse* n'est pas exacte. Qui le croirait, que ce texte ayant toujours été ainsi traduit depuis dix-sept siècles par tous les savants de toutes les communions chrétiennes, par les Grecs, les Latins, les Syriens, les Arabes, les Egyptiens, il se trouve aujourd'hui un homme qui, sans rien savoir des langues anciennes orientales, vous dit hardiment qu'aucun de ces traducteurs n'a été exact! S'il avait su la signification du mot *Elohim*, il n'aurait pas fait cette bévue. Ce mot qui est pluriel, signifie la force, la puissance, l'autorité absolue. Il est traduit par le mot *Dieu*, parce qu'il n'y a que lui à qui ces perfections conviennent véritablement, et qui les ait par lui-même. On ajoute le mot *créa*, en hébreu *Bara*, au singulier, pour faire connaître qu'il n'y a qu'une seule nature, un seul créant ou Créateur. Cet usage de joindre un verbe singulier avec un nominatif pluriel se trouve souvent dans l'hébreu. On pourrait en citer plusieurs exemples. Voilà donc déjà notre réformateur pris en défaut.

Il prétend que les Hébreux copièrent l'ancienne théologie des Phéniciens. Mais par où a-t-il connu cette ancienne théologie phénicienne? Ce ne peut être que par les Grecs qui n'ont guère écrit que mille ans après Moïse, ou par Sanchoniaton (si jamais cet auteur a existé) qui vivait trois cents ans après le législateur des Hébreux. Je dis si Sanchoniaton a jamais existé; car un savant anglais (*Dodwel*) a démontré qu'il n'y a jamais eu de Sanchoniaton, et que la prétendue traduction de cet auteur en langue grecque, est un roman de Philon de Biblos.

Il ajoute que les Phéniciens étaient depuis longtemps un peuple puissant, avant que les Hébreux se fussent emparé de quelques villages vers leur pays, et qu'ils apprirent leur langue lorsqu'ils furent leurs esclaves.

Il est bon de remarquer ici que la Phénicie est une petite langue de terre qui est au fond de la Méditerranée, qui n'est nullement comparable pour l'étendue avec le pays qu'occupèrent les Hébreux, et qui était généralement aride et sablonneuse, surtout entre Tyr et Sidon. Les Phéniciens se rendirent fameux par leur commerce et par les colonies qu'ils conduisirent en différents pays; mais ils ne furent jamais un peuple puissant. (STRAB., lib. XVI.) La ville de Tyr est celle qui a le plus contribué à faire connaître les Phéniciens. Or,

Tyr ne fut fondée qu'environ deux cent vingt ans après la mort de Moïse, auteur du livre de la *Genèse*. D'ailleurs ce livre fut écrit avant que les Hébreux fussent établis dans le pays de Chanaan, et avant qu'ils pussent avoir aucune communication avec les Phéniciens; comment donc les Hébreux auraient-ils puisé chez eux les idées de leur cosmogonie? On demandera encore à cet homme aux recherches, où il a appris que les Hébreux aient jamais été esclaves des Phéniciens. Depuis trois mille ans aucun auteur n'en avait dit mot. Mais on voit aisément que notre écrivain en est pour l'histoire ce que les faux monnayeurs sont pour la monnaie. Tout ce qui vient d'eux est faux.

II. « *La terre était* TOHU, BOHU, *et vide; les ténèbres étaient sur la surface de l'abîme, et l'esprit de Dieu était porté sur les eaux.* TOHU, BOHU, signifie précisément chaos, désordre. C'est un de ces mots imitatifs qu'on trouve dans toutes les langues, comme sans dessus dessous. L'esprit de Dieu signifie le vent qui agitait les eaux. Cette idée est exprimée dans les fragments de l'auteur phénicien Sanchoniaton. Les Phéniciens croyaient comme tous les autres peuples la matière éternelle. On ne trouve même dans toute la Bible aucun passage où il soit dit que la matière ait été faite de rien. »

C'est encore ici même ignorance et même hardiesse. *Tohu*, *bohu* ne signifie pas chaos, mais désert, solitude; ce qui convenait bien à l'état où se trouvait la terre, telle que nous la représente Moïse dans sa narration du premier jour du monde.

Cet homme ose encore affirmer qu'il n'y a dans toute la Bible aucun passage où il soit dit que la matière a été faite de rien. Et que signifie donc celui-ci : *Je vous prie, ô mon fils, de porter vos regards vers le ciel, sur la terre et sur tout ce qu'ils renferment, et de reconnaître que Dieu les a créés de rien.* « *Peto, nate, ut aspicias ad cœlum et terram, et ad omnia quæ in eis sunt, et intelligas quia ex nihilo fecit illa Deus.* » (*II Mac.*, VII, 28.) Que signifient ces paroles du Psaume : *Il a parlé et tout a été fait; il a ordonné et tout a été créé.* « *Ipse dixit et facta sunt, ipse mandavit et creata sunt?* » (*Psal.* XXXII, 9.)

III. « *Dieu dit aussi : Faisons l'homme à notre image.* Qu'entendaient les Juifs par faisons l'homme à notre image? ce que toute l'antiquité entendait. On ne fait des images que des corps. Nulle nation ne s'imagina un Dieu sans corps. Les Juifs crurent un Dieu constamment corporel, comme tous les autres peuples. Tous les premiers Pères de l'Eglise crurent aussi Dieu corporel, jusqu'à ce qu'ils eussent embrassé les idées de Platon. »

Que doit-on entendre par *faisons l'homme à notre image*, c'est ce que nous avons expliqué en parlant de la création de l'homme. Les Juifs, dit l'auteur, crurent constamment Dieu corporel. Mais avec quel éblouissant éclat de lumière ne peut-on pas dissiper les ténèbres de ses mensonges? Quelles idées magnifiques des grandeurs de Dieu, de son éternité, de son immensité, de sa spiritualité, et de toutes ses infinies perfections, ne nous fournissent pas les livres qui nous viennent des Juifs? Et si les philosophes entreprennent de nous faire connaître les grandeurs de Dieu, n'est-ce pas chez les Juifs, qu'ils iront en puiser les idées? *Le Seigneur*, dit Moïse, *règne dans toute l'éternité, et au-delà de tous les siècles; son véritable nom est le Tout-Puissant.* (*Deut.*, XV, 18, 3.) *C'est le roi invincible qui vit éternellement, qui subsiste pour jamais, et dont il est impossible de représenter la toute-puissance, la grandeur, la miséricorde*, dit l'auteur de l'*Ecclésiastique* (I, 2.) — *Que vos connaissances sont admirables, Seigneur*, s'écrie David dans son extase! *qu'elles sont puissantes, et qui pourra jamais y atteindre! Où irai-je pour me dérober aux lumières infinies de votre esprit? Pourrai-je jamais échapper à votre vue? Si je m'élève jusqu'aux cieux, je vous y trouve, si je pénètre jusqu'au centre de la terre, je vous y trouve encore. Volerai-je jusqu'à l'extrémité des mers, ce sera votre puissance qui m'y conduira. M'envelopperai-je dans les ténèbres? Mais les ténèbres sont à votre égard comme la lumière du jour.* (*Psal.* CXXXVIII, 6-12.) Qu'on parcoure tous les livres des Juifs, *Job*, *Isaïe*, *Ezéchiel*, *les Machabées*, etc., ils vous présentent de toutes parts les plus sublimes idées de ces infinies et incompréhensibles perfections de Dieu; et l'on nous dit froidement, j'ajoute, méchamment : « Les Juifs crurent Dieu constamment corporel, comme tous les autres peuples. »

On sait combien étaient rigoureuses les défenses que faisait la loi d'avoir aucune statue, ni figure, ni représentation dans le lieu où l'on s'assemblait pour les devoirs de la religion. On sait que les auteurs grecs et romains attestent qu'on ne voyait aucune espèce d'image dans le temple des Juifs, parce qu'ils n'adoraient que la Divinité du ciel : *Cœli numen adorant.* On sait que, quand les empereurs voulurent faire placer des statues dans le temple, tous les Juifs en pleurs déclarèrent qu'ils sacrifieraient plutôt leurs biens et leurs vies, que d'y consentir. Après cela ne faut-il pas être insensé pour affirmer que les Juifs crurent constamment Dieu corporel?

Dire ensuite que « tous les premiers Pères de l'Eglise crurent aussi Dieu corporel, jusqu'à ce qu'ils eussent embrassé les idées de Platon; » cela est trop grossier et trop plat pour mériter une réponse. Combien ne nommerions-nous pas des plus anciens Pères de l'Eglise qui avaient été philosophes et platoniciens avant d'embrasser le christianisme? Athénagore, Justin, Origène, Clément d'Alexandrie et une infinité d'autres. Mais remarquez que le même auteur, dans son *Dictionnaire* au mot *Christianisme*, dit en termes exprès, que « les Pères de l'Eglise des trois premiers siècles

furent presque tous platoniciens.» Telle est la sagesse de ce philosophe, telles sont les lumières du critique et la fidélité de l'historien.

IV. « *Il les créa mâle et femelle.* Si Dieu ou les dieux secondaires créèrent l'homme mâle et femelle à leur ressemblance, il semble en ce cas que les Juifs croyaient Dieu, ou les dieux mâles et femelles. On ne sait d'ailleurs si l'auteur veut dire que l'homme avait d'abord les deux sexes.»

Si l'on regarde ce propos, comme le propos d'un insensé, il faut loger l'auteur où il mérite de l'être. Si on le regarde comme le propos d'un libertin, il excite une juste horreur et demande punition.

V. « *Et il se reposa le septième jour.* Les Phéniciens, les Chaldéens, les Indiens, disaient que Dieu avait fait le monde en six temps, que l'ancien Zoroastre appelle les six Gambars, si célèbres chez les Perses. Il est incontestable que tous ces peuples avaient une théologie avant que la horde juive habitât les déserts d'Oreb et de Sinaï, avant qu'elle pût avoir des écrivains. Il est donc de la plus grande vraisemblance que l'histoire des six jours est imitée de celle des six temps. »

Qu'est-ce que cette citation perpétuelle des écrivains, docteurs et philosophes phéniciens, chaldéens, indiens, desquels il ne reste aucun ouvrage, et qu'on ne connaît que par quelques relations postérieures d'un grand nombre de siècles à Moïse? Si l'homme du *Dictionnaire* connaît ces auteurs, que ne nous en rapporte-t-il les passages? Que ne fixe-t-il la date et le temps auquel ils ont vécu? Mais il serait bien embarrassé de le faire.

Pour ce qui est de Zoroastre, on sait bien qu'il y a eu un homme de ce nom du temps de Cambyse, roi de Perse, c'est-à-dire plus de mille ans après Moïse; et tout ce qu'on a dit des Zoroastres plus anciens, n'est qu'un tissu de contes assez mal arrangés, selon le sentiment de Bayle et du docteur Prideaux, doyen de Norwich. Les Gambars de Zoroastre *si célèbres chez les Perses*, ne deviendront pas célèbres parmi nous sur l'autorité de notre docteur.

VI. « *Du lieu de volupté sortait un fleuve qui arrosait le jardin, et de là se partageait en quatre fleuves*, etc. Suivant cette version le paradis terrestre contenait près du tiers de l'Asie et de l'Afrique. L'Euphrate et le Tigre ont leur source à plus de soixante grandes lieues l'un de l'autre, dans des montagnes horribles qui ne ressemblent guère à un jardin. Le fleuve qui borde l'Ethiopie, et qui ne peut être que le Nil ou le Niger, commence à plus de sept cents lieues des sources du Tigre et de l'Euphrate; et si le Phison est le Phase, il est étonnant de mettre au même endroit la source d'un fleuve de Scythie, et celle d'un fleuve d'Afrique... Dieu mit donc l'homme dans ce jardin de volupté afin qu'il le cultivât. Il est difficile qu'Adam cultivât un jardin de sept à huit cents lieues de long, apparemment qu'on lui donna des aides. »

On prend quelquefois le ton railleur, quand on veut faire mieux sentir le ridicule d'une chose. Mais il faut être sûr de son fait, sans quoi on n'a pas les rieurs de son côté. Notre redoutable critique n'est-il point dans le cas? Il veut répandre du ridicule sur l'idée du paradis terrestre. Nous ne répondons pas ici à tout ce qu'une imagination folle et impie ose débiter. Nous renvoyons à l'article PARADIS TERRESTRE de cet ouvrage, où tout ce qui concerne ce point de la révélation est examiné, justifié et prouvé.

VII. *Or le serpent était le plus rusé de tous les animaux. Il dit à la femme*, etc.

L'histoire du serpent qui tenta Eve est un sujet que les philosophes rappellent avec complaisance. A cette occasion je rapporterai une conversation qu'il y eut entre un de ces messieurs et un Juif, précisément sur le même sujet.

Le philosophe. Eh bien! vous autres pauvres Juifs, vous croyez donc fermement tous ces vieux contes de votre Bible ; et vous êtes bien persuadés qu'Eve eut une belle conversation avec un serpent?

Le Juif. Et vous autres, Chrétiens, ne le croyez-vous pas aussi ?

Le philosophe. Bon, bon. Ceux qui pensent ne croient que ce que la raison leur démontre.

Le juif. Et votre raison vous démontre-t-elle que vous ne devez pas croire aux livres de Moïse? Votre raison vous démontre-t-elle que Moïse ait été un stupide ignorant, ou un grossier séducteur? Toute l'antiquité l'a regardé comme un des plus grands hommes qui ait jamais été. Ses cantiques ont une élévation et une noblesse dont aucun poëte, ni orateur n'a jamais approché. Il nous donne toujours les idées les plus sublimes de la Divinité. Le culte qu'il établit est le plus auguste, qui fut jamais chez aucun peuple. Son histoire est la seule ou l'on trouve sûrement l'origine des anciennes nations. Il ne peut donc pas être regardé comme un ignorant. Il ne peut pas non plus être regardé comme un séducteur. Il a écrit et parlé sans aucun intérêt, il n'a jamais rien fait ni pour lui, ni pour ses enfants. Que répondez-vous à cela ?

Le philosophe. Quel conte que celui de la conversation d'Eve avec le serpent! Un serpent qui parle! Eve qui croit que les animaux parlent! Il faut mettre cela avec les contes du cheval d'Achille qui lui annonça sa mort, du fleuve Caucase qui dit bonjour à Pythagore, de l'arbre qui annonça la sagesse d'Apollonius de Thyane. Porphyre et Philostrate qui rapportent ces faits ne méritent pas d'être crus. Moïse ne le mérite pas davantage. Eve pouvait-elle croire qu'un serpent eût la faculté de parler? Ne devait-elle pas être effrayée de l'approche et de la familiarité d'un serpent? Peut-on concevoir quelque chose de plus mal imaginé ?

Le Juif Je suis bien surpris de vous entendre parler ainsi de Porphyre et de Philostrate dont vous citez si souvent et avec emphase les rêveries, dans les écrits que vous faites contre votre religion..... Mais laissons cela, et revenons à notre mère Eve.

Pour sa belle conversation avec le serpent, je ne vous dirai pas, comme nos rabbins, que Samaël, c'est-à-dire Satan, se transforma en beau jeune homme tout brillant de lumières, et que s'étant mis à cheval sur un dragon d'une énorme grandeur, il tint à Eve ces beaux propos. J'aime mieux ce qu'ont dit vos anciens docteurs : que dans ces courts moments de l'innocence de nos premiers pères, ils ne devaient pas craindre l'approche des animaux, dont ils savaient qu'ils étaient les maîtres, et qu'ils n'avaient encore vu causer aucun désordre; que Satan déjeté depuis peu de l'état d'honneur et de gloire dans lequel il avait été créé, put bien être jaloux du bonheur dont jouissaient des créatures qu'il regardait comme très-inférieures à lui ; que par haine pour le Créateur, et dans les mouvements de sa jalousie, il put bien tenter de les faire tomber dans le péché ; que pour cela il n'avait qu'à remuer les organes du serpent, et former des sons propres à tromper Eve ; alors cette créature qui n'existait que depuis quelques heures peut-être, n'examina point quel principe pouvait donner la parole à cet animal. Et si elle croyait qu'il n'eût pas naturellement la faculté de parler, elle devait être encore plus surprise et plus facile à séduire, lorsqu'elle l'entendait parler réellement.

Enfin, comme ce fait est arrivé, il y a près de six mille ans, on ne peut le combattre qu'en en faisant voir l'impossibité absolue ou le défaut d'autorité dans celui qui le rapporte. L'impossibilité absolue ne peut pas se démontrer. Pour l'autorité de Moïse, hélas ! vous ne faites que bégayer, messieurs les philosophes, quand il s'agit de répondre à ce que nos rabbins et vos docteurs vous présentent pour établir l'autorité de ce grand législateur.

Le philosophe. Mais quelle absurdité de dire que le serpent, en punition de son méfait, a été condamné à ramper sur son ventre, et que par vengeance il cherche toujours à mordre ! Le serpent n'est-il pas aujourd'hui ce qu'il a été de tout temps? Les Egyptiens, les Chaldéens, les Indiens, les Arabes ont toujours regardé le serpent comme le symbole de la vie. Les empereurs de la Chine antérieurs à Moïse portaient toujours ce symbole sur leur poitrine. Pilpai, Lockman faisaient parler les animaux chez les Indiens. Tout est ici allégorique ; il n'y a point de réalité.

• *Le Juif.* Mais quelle absurdité aussi de citer si souvent et si hardiment des auteurs dont on ne connaît que les noms, desquels on ne sait rien de certain, dont on a à peine quelques mots, quelques fragments informes, et qui ne sont même rapportés que par des écrivains postérieurs de huit, dix, douze ou quinze siècles ? Cet air d'érudition peut en imposer aux petits-maîtres suffisants et superficiels ; mais comment le regardent les hommes raisonnables et instruits?

Où avez-vous appris la manière dont les empereurs chinois, antérieurs à Moïse, étaient accoutrés? Citez les auteurs, les dates, etc. Prétendez-vous que votre autorité suffise pour qu'on vous en croie sur votre parole ?

Citez-nous quelque morceau de Pilpai ou Bilpai. Comment, vous qui êtes si érudit, ignorez-vous que le Lockman dont parlent les auteurs arabes n'est autre qu'Esope le Phrygien, et qu'il n'a jamais été dans les Indes? Comment ignorez-vous que, chez les Egyptiens, les Arabes, les Chaldéens, le serpent ne se prenait pour le symbole de la vie que parce que le même mot dans leur langue signifiait également la vie ou un serpent ?

Enfin vous trouvez de l'absurdité dans la sentence portée par le Seigneur contre le serpent. Mais vos sages, vos anciens n'y voient qu'un signe mémoratif de l'événement le plus frappant, le plus instructif et le plus propre à humilier et à confondre l'orgueil humain. Leur philosophie est certainement beaucoup plus sage et plus raisonnable que la vôtre, et moi, Juif, je n'hésiterais pas sur le choix.

VIII. « *Les dieux* (Helohim), *voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour épouses celles qu'ils choisirent.* Cette imagination fut encore de tous les peuples. Il n'y a aucune nation, excepté la Chine, où quelques dieux ne soient venus s'unir à des filles. Les enfants nés du commerce de ces dieux et des mortels devaient être supérieurs aux autres hommes. Aussi la *Genèse* ne manque pas de dire que ces dieux qui épousèrent nos filles produisirent des géants. »

Voici encore un de ces traits de hardiesse qu'on a peine à croire, même après l'avoir vu. Moïse, dans tous les livres de la loi, rappelle sans cesse le grand dogme de l'unité de Dieu ; il prend toutes les précautions imaginables pour préserver les Hébreux de l'idolâtrie ; et l'homme du *Dictionnaire* veut nous faire entendre que Moïse a parlé de plusieurs dieux, qu'il a reconnu des dieux inférieurs. Une pareille absurdité ne mérite pas d'être relevée

Le sens de ce passage, *videntes autem filii Dei filias hominum* (*Gen.* VI, 2), est simple et naturel. L'esprit de piété s'étant conservé dans la postérité de Seth, elle fut appelée *la race des enfants de Dieu*, et celle de Caïn, de laquelle l'Ecriture n'annonce rien de semblable, fut appelée *la race des enfants des hommes.* Ces deux branches pendant longtemps ne prenaient point d'alliance l'une chez l'autre. Ce ne fut que peu de siècles avant le déluge que les enfants de Seth s'allièrent avec ceux de Caïn ; et ce fut de ces alliances que vinrent ces hommes hardis et puissants dont parle l'Ecriture, car les hommes qui ne craignent pas

Dieu sont toujours les plus dangereux et les plus redoutables. La traduction la plus juste de ce passage est donc celle qu'ont toujours donnée toutes les communions chrétiennes. Aquila et Symmaque, qui firent les premières versions de l'Ecriture et qui étaient attachés au judaïsme, traduisirent ce passage, l'un par ces mots : *Les enfants d'Helohim*, c'est-à-dire de Dieu, et l'autre : *Les enfants des puissants.*

Enfin c'est une remarque aussi grossière qu'absurde de dire que toutes les nations, excepté la chinoise, ont imaginé que les dieux étaient venus s'unir à des filles. Ce fut la folie des Grecs dont la religion passa dans tout l'empire romain. Mais on ne trouvera rien de cette folie chez les Perses, les Germains, les Japonais, les Indiens, les Arabes, et chez la plupart des peuples de l'Amérique. (*Voy.* Hyde, Tacite, etc.) Ces peuples furent moins extravagants, parce qu'ils ne connurent ni les Grecs ni les Romains.

IX. On peut juger de la fidélité et du bon sens de l'auteur par les observations qu'il fait sur l'ignorance de Moïse, à qui il prête des sentiments et une manière ridicule de penser sur les cieux, le firmament, les étoiles, etc., pour avoir l'occasion de les combattre. On peut juger de son goût par ces remarques qu'il fait : « *Le Seigneur fit à Eve et à Adam des tuniques de peau.* (*Gen.* III, 21.) Ce passage prouve bien que les Juifs croyaient Dieu corporel, puisqu'ils lui font exercer le métier de tailleur... *Dieu dit à Noé : Je vais faire alliance avec vous et avec tous les animaux.* (*Gen.* IX, 9, 10.) Dieu faire alliance avec des bêtes ! Quelle alliance !... *Il mit devant le jardin de volupté un chérubin avec un glaive.* (*Gen.* III, 24.) *Chérub* signifie *un bœuf.* Un bœuf armé d'un sabre fait une étrange figure à une porte. » Je ne vais pas plus avant. Ce ne sont là que de plates bouffonneries, et qu'on pardonnerait à peine aux charlatans des carrefours. L'homme instruit et éclairé sait que le mot *chérubim* signifie *force, puissance*, et ce qui est propre à inspirer le respect ou la terreur; il sait que le mot d'*alliance*, dans le cas dont il s'agit, ne signifie que la *promesse* faite par le Seigneur de ne plus bouleverser la terre par un nouveau déluge, et c'est ce que le texte annonce expressément.

Il méprise souverainement le *Pasquin* à la fois indécent et impie, qui, à l'occasion des habits que Dieu donna à nos premiers parents, ou leur inspira de se donner, dit que le Créateur du ciel et de la terre exerça le métier de tailleur.

Il reconnaît enfin que l'Ecriture entre les mains des impies est, comme le disait Jésus-Christ : *Margaritæ ante porcos*; (*Matth.*, VII, 6.) (Nonnotte, II, 1.) Nous allons voir comment Chaudon réfute les objections.

§ I. *Il faut qu'il y ait un Etre nécessaire, qui soit la cause de tous les êtres sujets au changement.*

Si tous les êtres qui ont commencé d'exister avaient pu avoir ce commencement sans le secours d'une cause étrangère, je ne serais pas forcé de chercher un Etre nécessaire, dont l'éternité est incompréhensible. Mais il est évidemment impossible qu'aucune chose commence d'exister sans l'opération d'un autre être. En effet, avant que je commençasse d'exister, je n'étais rien; je ne pouvais moi-même me donner ma première existence. Le rien n'a ni vertu ni action, et il demeurerait éternellement rien s'il n'y avait point une cause d'une activité capable de faire exister ce qui auparavant n'existait nullement. Entreprendre de prouver des propositions si claires, ce serait chercher quelque chose au-delà de la lumière et se jeter dans les ténèbres. Il est donc évident que rien ne peut commencer d'exister, si ce n'est par la vertu d'une cause.

Or, j'existe, moi; j'en suis souverainement sûr, et je ne pourrais en douter avec réflexion sans me convaincre encore davantage de mon existence. Cela est clair. Je suis également certain que je n'ai pas toujours commencé et que j'ai commencé d'exister, puisque je ne suis ni indépendant, ni immuable, ni immortel; qualités pourtant que j'aurais essentiellement si je n'avais jamais commencé, et que je fusse un être nécessaire et éternel. Je connais donc clairement que j'ai reçu ma première existence d'une cause distinguée de moi. Que chacun s'applique ce raisonnement, et il conviendra qu'il a aussi commencé d'être. Quand je parle de la sorte, je ne prétends pas que tous les hommes, sans exception, puissent dire qu'ils ont commencé d'être de la même manière que j'ai commencé; car je n'ai commencé d'exister que parce que j'ai un père, et il est évidemment impossible que tous les hommes, sans exception, aient un père. C'est ce que je vais prouver le plus clairement qu'il me sera possible.

Cette proposition : *Tous les hommes, sans exception, ont un père*, ne peut être vraie qu'autant qu'il est possible de dire avec vérité de chaque homme en particulier, et sans en excepter aucun : *Pierre a un père, Paul a un père*, etc. Ceci est d'une évidence souveraine.

Or, on ne peut dire avec vérité de chaque homme en particulier sans aucune exception, *qu'il a un père.* Pour cela, il faudrait ou qu'un homme fût lui-même son propre père, ou que deux de ces hommes fussent pères l'un de l'autre mutuellement, ou qu'enfin un d'entr'eux eût pour père un être, qui ne serait pas un homme. Ces trois manières de vérifier la proposition générale, renferment une absurdité manifeste. Quoi ! Un homme pourrait être son propre père ? Il faudrait pour cela qu'il existât avant que d'exister. Ce serait évidemment la même chose, si deux hommes étaient mutuellement pères l'un de l'autre. Enfin, si un de ces hommes avait pour père un être, qui ne fût pas un homme, cet être serait son père et il ne le serait pas : car, à parler dans le

sens propre, pour être père, il faut donner la vie à son semblable, et la lui donner de la manière dont je l'ai reçue de mon père. Et par conséquent un être qui ne serait pas un homme, et qui m'eût fait voir le jour, ne pourrait être appelé mon père, puisqu'il ne me serait pas semblable, et qu'il m'aurait fait naître autrement que naissent les autres hommes. Il est donc impossible que cette proposition-ci soit vraie : *Tous les hommes sans exception ont un père.* Donc il faut qu'entre tous les hommes il y en ait au moins un qui n'ait pas de père, c'est-à-dire, qui n'ait pas commencé d'exister à la manière des autres hommes. Comment a-t-il commencé d'être ? Est-il de lui-même, et existe-t-il par la nécessité de sa nature ? Il n'est donc pas homme comme moi. Il est donc éternel, indépendant, immuable, immortel ; cela a été démontré. Il ne peut donc pas être mon père, ni père d'aucun homme semblable à moi. Autrement il cesserait d'être éternel et immuable.

Est-ce par hasard qu'il aurait existé ? J'ai honte de répéter toujours la même chose : le hasard est un grand mot, qui ne signifie rien, et je ne crois personne assez habile pour me définir bien précisément le hasard. D'ailleurs, pourquoi cette chimère, qu'il plaît à nos beaux esprits d'appeler le *hasard*, n'aurait-elle eu de fécondité que pour le premier homme ? Pourquoi tous les autres hommes ne sont-ils pas formés par la vertu secrète de ce beau rien, qu'on nomme *hasard ?* Si les esprits forts sont capables de comprendre ce mystère, ils ont bien tort de se révolter contre les mystères que la religion chrétienne propose. Parlons sérieusement ; il est de la dernière évidence qu'il est impossible que tous les hommes sans exception aient un père. On peut appliquer la même démonstration aux animaux et à tous les autres êtres, qui se succèdent par voie de génération. Il n'est pas moins évident, que le premier homme ne peut être de lui-même, sans cesser d'être homme comme moi ; qu'un homme éternel, indépendant, immuable, ne pourrait jamais devenir le père d'aucun autre homme ; qu'enfin supposer que le premier homme ait commencé d'exister par hasard, c'est admettre une absurdité mille fois plus inconcevable que tous nos mystères réunis ensemble. Et comme il est impossible qu'il n'y ait pas eu un premier homme, il s'ensuit nécessairement qu'il faut que ce premier homme soit l'ouvrage d'un être intelligent, qui ne soit pas lui-même l'effet d'une autre cause : autrement il faudrait remonter jusqu'à l'infini, ou s'arrêter à une cause qui, existant par elle-même, eût donné aux causes subalternes la puissance d'opérer les effets que nous admirons ; et c'est ici précisément cette cause supérieure et indépendante que je cherche, et dont il est aisé de démontrer l'existence ; car ce progrès à l'infini que certains athées, et en particulier Spinosa, ont paru vouloir admettre, est un vrai monstre qui révolte la raison. En effet, comme il ne se peut faire que tous les hommes aient un père, ou qu'il n'y ait pas un homme qui soit père sans être fils, de même il est absolument impossible que toutes les causes, sans exception, aient une cause, ou qu'il n'y ait pas au moins un être qui soit cause, sans être l'effet d'une cause ultérieure ; car, dans l'un ou l'autre cas, c'est la même raison : il y a une connexion, une relation aussi essentielle entre la cause et l'effet, qu'entre le fils et le père. Cela est évident : d'où je conclus que, quelque longue que l'on suppose la chaîne de ces causes successives, il faudra toujours en revenir à une cause, qui n'ait point de cause ; autrement il faudrait que, dans cette succession de causes, il s'en trouvât une qui fût cause d'elle-même, ou deux qui fussent causes l'une de l'autre, ou du moins une qui fût l'effet du néant. Je l'ai déjà prouvé : ces trois manières de vérifier la proposition générale, sont également chimériques. Et c'est ce qui fait que je ne comprends pas comment on a pu jusqu'à présent regarder comme digne de réponse l'objection tirée des générations prétendues éternelles ; d'autant plus que pour supposer cette chaîne infinie, ou plutôt cette éternité de générations, il faudrait nécessairement admettre qu'il y aurait eu de toute éternité, ou un homme qui n'aurait jamais commencé d'être père, ou une cause qui n'aurait jamais commencé d'être cause ; car, si cet homme prétendu éternel avait commencé d'être, la première génération même eût eu un commencement, et dès-là elle ne serait point éternelle ; ce qui est contre la supposition. Mais si l'on s'opiniâtre à soutenir que cet homme n'a jamais commencé d'être père, il faut de nécessité que l'on convienne qu'il a eu une femme de toute éternité, et qu'il n'y a pas eu le moindre instant d'intervalle entre l'existence du père, de la mère et du fils. Pour peu qu'on y fasse attention, on sentira que cela est impossible, et que la supposition des générations éternelles, quand même on admettrait déjà un Etre tout-puissant, est une chimère qui ne peut faire illusion qu'à ceux qui n'y regardent pas de si près.

Il est donc démontré qu'il y a eu un homme, qui a été père, sans être fils, et qui n'a pu recevoir son existence que d'un être qui n'a point de cause, c'est-à-dire, d'un être éternel, et qui existe par la nécessité de sa nature ; et par conséquent, il est évident qu'il y a un être nécessaire, qui est la cause de tous les êtres qui ont commencé d'exister. Voyons maintenant de quelle manière il a pu en être la cause.

§ II. *Cet Etre nécessaire ne peut être la cause des autres êtres qu'en les créant.*

Un être ne peut être la cause d'un autre être qu'en trois manières, en le tirant de sa propre substance, en le faisant sortir du néant, ou en le formant d'un sujet préexistant en quelque sorte que ce puisse être.

L'Etre éternel et nécessaire, qui est l'au-

teur des autres êtres, n'a pu les tirer de sa propre substance ; car la substance de l'Etre nécessaire, ou plutôt l'Etre nécessaire lui-même est immuable, incapable de toute division, de toute altération, de tout changement. Ainsi l'idée de ceux qui se sont imaginés que nos âmes étaient des particules de la Divinité, *Divinæ particulam auræ*, n'est pas supportable ; et c'est admettre deux contradictoires, que de dire que l'Auteur de notre être nous a tirés de son sein.

L'Etre nécessaire, qui nous a donné l'existence, n'a pu nous former d'un sujet préexistant qui ne fût pas créé ; car il est démontré que tout être incréé, soit matière, soit esprit, est absolument immuable, et entièrement incapable d'altération, de corruption, de changement. Or, pour me former d'un sujet préexistant, tel qu'est la terre ou les autres éléments, il faudrait nécessairement qu'il s'y fît quelque altération, quelque changement, quelque division ou diminution : donc, ou je ne suis pas tiré, même quant au corps, de cette matière, ou cette matière elle-même n'est pas incréée, et elle a été formée par l'Auteur même, à qui elle a servi de sujet, d'où il lui a plu de tirer mon corps.

Il s'ensuit donc évidemment que je suis créé moi ou immédiatement, ou médiatement (qu'on me pardonne ces termes), c'est-à-dire, qu'il faut nécessairement qu'étant sujet au changement comme je le suis, je sois tiré du néant, ce que j'appelle création immédiate, ou que mon corps ait été formé d'un limon créé et sujet au changement ; ce que l'école appelle création médiate : et par conséquent l'Auteur de tous les êtres qui ont commencé d'exister, les a créés, ou tirés du néant, et n'a pu leur donner la première existence que par la création.

Ceci s'éclaircit encore davantage, lorsqu'on considère mûrement ce que c'est que l'être pensant qui est en nous.

Je n'examine point ici l'idée extraordinaire de Locke sur la nature de notre âme. Ce prétendu *précepteur du genre humain* avance que, quoiqu'il ait démontré qu'il implique contradiction que l'Etre éternel et pensant soit matière, cependant il n'est pas impossible que la matière créée ait la faculté de penser. Je laisse aux admirateurs de ce philosophe anglais à bien développer ce paradoxe, et à montrer comment l'Etre tout-puissant pourrait donner la puissance de penser, ou l'intelligence à une matière qui, quoique créée, ne serait pas moins matière, que le serait une matière incréée et éternelle.

Je prétends seulement démontrer que ce n'est pas mon corps qui pense, et qu'il est impossible que l'être pensant, qui est en moi, soit divisible, ou composé de plusieurs parties ; c'est ce qu'il n'est pas bien difficile de prouver.

Premièrement, il est clair qu'aucune partie de mon corps n'est l'être pensant qui est en moi. Qu'on me coupe les mains et les pieds, le nez et les oreilles ; qu'on m'arrache la langue et les yeux, je ne laisserai pas de penser et de réfléchir, de vouloir avec la même vivacité, que si mon corps n'était point mutilé. Il est donc évident qu'aucune de ces parties matérielles ne contribue en rien à ma pensée, à mes réflexions, etc. Pourquoi penserais-je autrement des autres parties plus subtiles, qui entrent dans l'admirable structure de mon corps ? D'autant plus en second lieu qu'il faut nécessairement que ce qui pense en moi, soit parfaitement un, parfaitement indivisible. En voici la preuve convaincante et invincible

Il m'est évident par le sentiment intime que c'est moi qui, dans le même moment indivisible, vois, entends, flaire, touche, sens, parle, marche, souffre, pense, réfléchis, crains, désire, veux, etc., et cela tout à la fois, distinctement et sans la moindre confusion : donc ce *moi*, qui éprouve toutes ces opérations à la fois, est parfaitement un, et parfaitement indivisible ; car si ce *moi* était composé de plusieurs parties, il ne se pourrait faire que j'eusse tout à la fois et indivisiblement le sentiment intime de tant d'opérations différentes. En effet, ou une prétendue partie ferait et sentirait intimement toutes ces opérations, ou chaque partie ferait et sentirait son opération particulière. Au premier cas, toutes les autres prétendues parties seraient inutiles ; et celle à qui on attribuerait toutes les opérations, ne serait plus une partie, mais ce tout indivisible, cet être pensant, que j'appelle mon âme. Au second cas, il faudrait qu'il se fît une espèce de résultat de chaque opération particulière ; et afin que j'éprouvasse intimement, indivisiblement et tout à la fois ces opérations, comme il m'est évident que je les éprouve, il serait absolument nécessaire qu'elles se rapportassent toutes et en même temps à un tribunal parfaitement un et indivisible, qui est ce *moi* simple et unique, qui ne peut-être divisé : et par conséquent l'être pensant qui est en moi, et que j'appelle âme ou esprit, ne peut avoir de parties, n'est point semblable à la matière telle que nous la connaissons, et ne peut cesser d'être que par anéantissement. Cet être pensant n'est donc pas tiré d'une matière même créée ; et comme il n'est pas éternel, puisqu'il est indépendant et capable de mille changements, de mille modifications diverses, il faut nécessairement qu'il ait commencé d'exister par la création proprement dite. Ainsi, de quelque côté que se tourne l'incrédule, on le forcera toujours aisément à admettre un Etre créateur, ou une cause nécessaire et éternelle, qui ait tiré du néant tous les êtres qui ne sont pas éternels ; et c'est-là précisément le point essentiel, que tous les athées combattent de tout leur cœur. Ils n'en sentent que trop les conséquences, que je développerai ci-après

Au reste, je n'ai pas fait cette digression pour prouver la spiritualité et l'immortalité

de notre âme. Ce grand point, il est vrai, est incontestable, soit par les preuves que fournit la raison, soit par celles que la religion me fournira, lorsque j'aurai démontré qu'il y a une religion vraiment divine. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit présentement ; il ne s'agit que de savoir si je suis créé. Or, c'est ce que je sais avec une certitude souveraine, puisque j'ai démontré qu'il est impossible que quelque être que ce soit, commence d'exister, à moins qu'il ne soit créé, ou du moins tiré d'un sujet préexistant qui soit aussi créé. Il est donc démontré qu'il y a une cause éternelle, qui a la puissance de créer.

§ III. *La puissance de créer est infinie.*

En parlant de l'idée que nous nous formons de Dieu, j'ai déjà insinué que, quand nous nous servons du terme d'infini, nous n'entendons autre chose qu'un être si grand si bon et si parfait, qu'il est impossible à la raison humaine de se figurer rien de plus grand, de meilleur et de plus parfait. C'est donc dans ce sens que j'appelle infinie la puissance de créer, ou de faire quelque chose de rien : et pour concevoir clairement que cette puissance est si grande, qu'on ne peut jamais en concevoir une autre qui la surpasse, il ne faut que bien approfondir ce que c'est que la création.

Créer proprement, c'est faire quelque chose de rien, c'est faire que ce qui n'existait nullement, devienne un être réel. Or, c'est-là une opération qui ne se peut faire que par manière d'empire et de commandement, que par un acte de volonté : *Ipse mandavit et creata sunt.* En effet, toute autre opération qui n'est point un acte de volonté ou un simple commandement, présuppose un sujet préexistant, sur lequel on puisse agir : c'est de quoi conviendra aisément quiconque a une idée nette des différentes opérations d'une cause efficiente. Mais ici il n'y a point de sujet préexistant, c'est au néant même que le Créateur commande de devenir quelque chose. La création est donc une opération incompréhensible, et la puissance créatrice est un abîme de grandeur, où l'esprit se confond et se perd. Plus on la méditera, et plus on sera saisi d'étonnement à l'aspect de cette vertu, de cette activité inconcevable. Non, je ne saurais croire qu'il y ait au monde un esprit assez téméraire, pour oser se vanter que non-seulement il la comprend cette puissance, mais qu'il pourrait imaginer une puissance plus grande que celle, qui de rien fait quelque chose ; qui, en disant : *Je veux*, fait tout ce qu'elle veut, et cela sans effort, sans travail, sans fatigue, sans pouvoir jamais s'épuiser ou défaillir, puisque c'est une puissance éternelle et immuable. Il est donc démontré que la puissance de créer est une puissance infinie. Reste à prouver que le premier Etre, qui a cette puissance ineffable, est le Dieu que je cherche, c'est-à-dire, cet Etre infiniment parfait qu'adorent les Chrétiens. (Chaudon, I, 209.)

* CROISADES. — Ce grand fait historique devrait être, aujourd'hui, jugé d'une manière favorable au catholicisme, et il me semble que les vieilles calomnies protestantes ne sauraient plus faire aucune impression sur les esprits moins prévenus ou plus éclairés. Cependant, ces jours derniers encore, des écrivains formés à l'école de Voltaire, se sont permis les injures et les déclamations les plus ridicules contre ces gigantesques entreprises qu'il faudrait plutôt bénir, au nom même de la philosophie.

En effet, n'est-ce pas de l'époque des croisades que date la première émancipation des serfs ? N'est-ce pas dans ces guerres lointaines que les premières joies de la liberté ont été données à nos pères ? Jusqu'alors le joug de la féodalité la plus dure, la plus absolue, pesait, de tout son poids, sur les villes et les campagnes ; les personnes comme les biens, étaient à la merci des seigneurs. Mais quand la chevalerie s'est armée pour la conquête des lieux saints, elle eut besoin de *suivants* et de subsides ; pour les obtenir, elle émancipa les manants de ses terres, et donna les franchises qui ont été le prélude de notre indépendance actuelle.

Quand les croisades n'auraient produit que ce bienfait, ne suffit-il pas, je le demande, pour nous engager à y applaudir ? Mais il faut ajouter que, dans la pensée du souverain pontife et du clergé catholique, elles avaient pour but, encore, de mettre un terme au pillage, aux luttes incessantes, aux guerres acharnées, aux cruautés sans nombre qui désolaient toutes les contrées de l'Europe. En fournissant à la barbarie de ces temps belliqueux un moyen de combattre, à son gré, sur bien des champs de bataille, on laissait respirer les royaumes chrétiens, on arrêtait l'invasion des Sarrasins, on empêchait les fidèles de songer à de nouvelles conquêtes, et on offrait un immense débouché à toutes les entreprises commerciales. Je ne parle pas des connaissances et des lumières que ces voyages en Orient devaient nécessairement communiquer aux peuples de l'Occident : l'expérience est là pour nous démontrer ces heureuses conséquences. Avant de jeter sur les croisades la calomnie et l'outrage, pour que le contre-coup retombe ensuite sur le catholicisme, il me semble qu'on ferait bien de peser les considérations que nous venons de présenter, et sur lesquelles il nous est impossible de nous étendre plus longuement dans les bornes de ce Dictionnaire.

Envisagées au point de vue religieux, les croisades ne sont-elles pas vraiment dignes de nos sympathies, à raison du secours généreux qu'elles ont apporté aux Chrétiens opprimés dans la Palestine ? Eh ! quoi, nous trouvons d'admirables motifs de politique et de fraternité universelle pour aller, aujourd'hui, soutenir le trône chancelant du

successeur des soudans et des kalifes qui ont envahi les lieux saints : nous dépensons d'immenses trésors, et nous prodiguons le sang de nos soldats pour maintenir un certain équilibre européen, protéger les anciens ennemis du nom chrétien, et paralyser l'ambition de celui qu'on nomme le colosse Russe ; et nous oserons blâmer, déchirer, avilir et calomnier de mille façons, les expéditions courageuses que nos ancêtres ont entreprises, au cri, *Dieu le veut*, pour tendre une main secourable à des frères persécutés et gémissant dans les chaînes des farouches sectateurs de Mahomet ! En vérité, la partialité, la mauvaise foi, l'inintelligence des hommes et des choses, en un mot, la sotte et coupable hostilité qu'on fait paraître contre l'Eglise catholique, dépassent toutes les bornes, et il nous suffit de signaler le contraste de pareilles appréciations, pour que nos écrivains de gazettes et nos philosophes de l'école de Voltaire se fassent loyalement un devoir de mieux juger les croisades dans leurs causes légitimes et dans leurs salutaires conséquences.

CROIX.

Apparition de la croix à Constantin.

Ceux qui combattent ce miracle avec Voltaire s'appuient sur l'incertitude du lieu où il s'est passé ; sur la narration de Lactance et de Sozomène, qui ne parlent de cette apparition de la croix que comme d'un songe de Constantin ; sur le silence des panégyristes de l'empereur, de Porphyrius Optatianus, poëte contemporain de Constantin, d'Eusèbe même qui n'en dit rien dans son *Histoire ecclésiastique*, et de saint Grégoire de Nazianze qui, racontant un miracle pareil arrivé du temps de Julien, ne dit pas un mot de celui-ci, qu'il aurait dû naturellement citer, s'il y eût donné quelque croyance. Le serment même que fit Constantin à Eusèbe pour constater ce fait, leur rend la chose plus suspecte. Qu'était-il besoin de jurer pour prouver un fait dont il devait y avoir tant de témoins ?

Les bons critiques répondent qu'il y a dans l'histoire une infinité de faits dont la vérité n'est pas moins constatée, quoiqu'on ne sache ni le lieu, ni quelquefois le temps même où ils sont arrivés. Lactance n'écrivant pas une histoire, ne détruit rien par son silence. Il ne parle que de l'ordre que Constantin reçut en songe la veille du combat contre Maxence, de faire graver sur les boucliers de son armée le monogramme de Christ. Cet auteur n'ayant pour objet que la mort des persécuteurs, omet tout ce qui était arrivé depuis le commencement de la guerre jusqu'à la mort du tyran.

Le récit de Sozomène qui vivait au v^e^ siècle, et qui a été copié par beaucoup d'autres, prouve seulement que ce miracle était contredit dès lors. Son témoignage ne doit d'ailleurs être compté pour rien ; puisqu'après avoir raconté la chose comme un songe, il rapporte ensuite le récit d'Eusèbe avec sa preuve, c'est-à-dire, avec le serment de Constantin, sans donner aucune marque de défiance.

Les panégyristes de Constantin étant idolâtres n'avaient garde de relever cette apparition de la croix, qui faisait horreur aux païens comme le signe le plus malheureux. On trouve cependant dans leurs discours même de quoi appuyer la vérité de ce fait. C'est là sans doute ce mauvais présage dont ils parlent, qui effraya les aruspices et les soldats. C'est ce même phénomène qui, déguisé sous des idées plus favorables et plus assorties à la superstition païenne, donna, comme ils le disent, occasion au bruit qui courut par toute la Gaule, qu'on avait vu en l'air des armées éclatantes de lumière, et qu'on avait entendu ces mots : *Nous allons au secours de Constantin.*

Quant au silence d'Optatianus, d'Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, et de saint Grégoire, le premier était païen selon toute apparence, et d'ailleurs ses acrostiches bizarres ne méritent aucune considération. Eusèbe, dans son *Histoire*, n'a fait que parcourir succinctement toute cette guerre ; il en a réservé le détail pour la vie de Constantin.

Saint Grégoire, dans l'endroit dont il s'agit, ne parlant que des prodiges qui empêchèrent les Juifs de rebâtir le temple de Jérusalem, n'avait pas besoin de s'écarter de son sujet pour citer des exemples semblables. Jamais a-t-on douté d'un fait historique, parce qu'il n'est pas rappelé par les auteurs, toutes les fois qu'ils racontent d'autres faits qui y sont conformes ?

Pour ce qui est du serment de Constantin, il est étrange, disent-ils, que ce qu'on regarde comme une preuve de vérité dans la bouche du commun des hommes, soit converti en preuve de mensonge dans celle d'un si grand prince. Est-il donc étonnant que, l'empereur s'entretenant en particulier avec Eusèbe d'un fait aussi extraordinaire, que celui-ci n'avait pas vu, quoique tant d'autres en eussent été témoins, il ait voulu déterminer sa croyance par un serment ? Après tout, ou les adversaires accusent Constantin d'un parjure, ce qui est un attentat à la mémoire d'un si grand prince, ou ils imputent à Eusèbe d'avoir outragé la majesté impériale par une imposture criminelle qui, démentie par les seuls témoins oculaires, lui aurait attiré l'indignation de tout l'empire et la juste colère des fils de Constantin, sous les yeux desquels il écrivait. Sur ces raisons et d'autres semblables, ceux qui défendent la réalité de ce miracle, s'en tiennent à l'autorité d'Eusèbe, dont la fidélité dans le récit des faits, du moins de ceux qui n'intéressent point l'arianisme, n'a jamais été contestée. (Chaudon, 1, 220.)

CULTE DE RELIGION. — Par le mot de *culte*, on entend les rites, cérémonies et observances qui ont été légitimement établies pour rendre les hommages, et remplir les devoirs auxquels les hommes sont tenus envers la Divinité.

Ces rites, cérémonies et observances doivent d'abord avoir été établis par une autorité légitime, sans cela elles ne pourraient

pas imposer une obligation véritable. Elles doivent être propres à honorer l'Etre suprême, sans cela elles ne seraient que des superstitions vaines, ou même des abominations et des crimes, telles qu'il s'en rencontrait dans la plupart des fêtes païennes. Elles doivent conduire l'homme à la vertu, et le rendre agréable aux yeux de Dieu, sans quoi elles manqueraient une des principales fins pour lesquelles le culte est établi. Voilà l'idée qu'on doit se faire du culte.

On distingue deux sortes de cultes; le culte extérieur et le culte intérieur. Le culte extérieur consiste dans ces rites, cérémonies et observances dont nous venons de parler; et il est comme le corps de la religion. Le culte intérieur consiste dans les sentiments de respect, d'anéantissement, d'adoration et d'amour, dont on doit être pénétré en pratiquant ces rites et ces cérémonies; et c'est ce qui fait l'esprit et l'âme de la religion. Le culte extérieur est d'obligation, mais il ne devient digne de Dieu, et n'est propre à sanctifier l'homme, que quand il est uni au culte intérieur.

Tout ce qui concerne le culte est traité de superstition par les réformateurs philosophes. Ils ne présentent pas cependant, pour le combattre, des raisonnements fort redoutables. Ils sentent bien qu'ils ne le peuvent pas; mais ils ont recours à un ton railleur; ils s'efforcent de répandre du ridicule sur les pratiques du culte, et par là ils surprennent les ignorants, ils en imposent à des esprits superficiels, ils flattent ceux qui sont déjà mal disposés pour ces observances religieuses et ces respectables devoirs.

Nous, pour porter la lumière dans l'âme des lecteurs, et leur donner des idées justes sur tout ce qui a rapport à cette matière, nous établirons d'abord la nécessité du culte de religion; ensuite nous en démontrerons la sainteté; nous ferons voir après les avantages qui en résultent; enfin nous répondrons à tout ce que les ennemis du culte osent nous opposer

ART. I^er^.— *Nécessité du culte de religion.* Dès qu'on admet un Etre suprême, un Dieu Créateur, et qu'on a une connaissance suffisante de la nature de l'homme, on ne peut pas s'empêcher de regarder la nécessité du culte comme un dogme incontestable. Les droits de l'Etre suprême, et les devoirs de la créature, sont deux principes qui présentent cette vérité dans la plus grande évidence.

Nécessité du culte déduite de l'idée que nous avons de Dieu.— 1° Dieu est l'Etre par lui-même, l'Etre infiniment parfait, infiniment grand; comme Créateur, il est le principe de tout ce qu'il y a de bien et de perfection dans les créatures. C'est donc pour ces créatures un devoir naturel et indispensable de reconnaître par leurs hommages qu'elles tiennent tout de Dieu; et c'est dans Dieu un droit essentiel et inaliénable d'exiger ces hommages.

2° Il est l'auteur, le distributeur, le conservateur de tous les biens, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre surnaturel, soit pour la vie présente, soit pour l'état à venir. Il est donc juste qu'il y ait de la part des créatures des actions de grâces et des témoignages de reconnaissance pour les bien reçus, et des prières et des demandes pour ceux que l'on attend.

3° Il est le Dieu des créatures sensibles, comme il l'est des créatures purement intelligentes. Ses droits sont les mêmes sur les unes et sur les autres. Il ne peut y avoir qu'un culte purement intellectuel et spirituel de la part des pures intelligences. Cela est évident et incontestable. Mais, par les mêmes principes, il est également évident et incontestable que des créatures qui réunissent l'intelligence et les sens, sont tenues envers lui à un culte, partie spirituel et partie sensible, parce qu'il faut que tout dans la créature, rende hommage à Dieu.

4° Il est la fin à laquelle tout doit nécessairement se rapporter, parce qu'un Etre infini ne peut avoir d'autre fin que lui-même. Il faut donc qu'il y ait des actes par lesquels toutes les créatures fassent connaître qu'elles rapportent véritablement tout à lui.

Voilà des idées très-simples et très-claires. C'est la plus pure raison qui nous les présente elle-même. C'est Dieu qui les a gravées lui-même dans le cœur de l'homme en le créant. On sait très-bien que le libertinage et les passions peuvent les affaiblir et les obscurcir; mais elles ne peuvent jamais les effacer entièrement. Or, c'est sur ces idées et ces vérités qu'est fondé le culte de religion.

Ce serait en vain que les libertins, philosophes et autres ennemis du culte, nous opposeraient cette parole du Fils de Dieu, qu'*il faut adorer en esprit et en vérité.* (*Joan.* IV, 23.) Car, premièrement, il ne convient guère à ces messieurs de citer l'Evangile; ce livre n'est pas de leur compétence. Ensuite il est très-évident que Jésus-Christ ne s'est point borné à recommander le culte purement spirituel, puisqu'en mille endroits de son Evangile il nous recommande les devoirs et les observances du culte extérieur. Enfin, ce texte bien entendu prouve également la nécessité de l'un et de l'autre culte. Il faut adorer *en esprit*, c'est-à-dire qu'on ne doit pas se borner aux observances et cérémonies extérieures du culte; mais que l'esprit et le cœur en doivent être l'âme, par les sentiments dont on sera animé en les pratiquant; et cette leçon était très-nécessaire pour les Juifs. Il faut adorer *en vérité*, c'est-à-dire qu'il ne doit rien y avoir que de légitime, de juste et de fondé sur l'autorité, dans ces observances et ces cérémonies; et cette leçon était nécessaire aux Samaritains, pour qui Jésus-Christ parlait. En effet, leur religion n'était qu'un mélange de

cérémonies judaïques et païennes, et renfermait par conséquent beaucoup de faux et de répréhensible ; voilà l'explication la plus simple et la plus vraie de ces paroles de Jésus-Christ, qu'*il faut adorer en esprit et en vérité.*

Nécessité du culte invinciblement prouvée par la nature de l'homme. — 1° L'homme est un composé d'un corps et d'une âme; il est environné de biens qui ont été créés pour son usage, ses besoins et ses plaisirs ; il est pourvu de différents sens qui le mettent en état de jouir de tous ces biens. Tout cela, il le tient de son Dieu, son Créateur, son bienfaiteur et son Père. Tout cela doit donc aussi être un instrument de sa reconnaissance et de ses hommages, envers celui de la bonté et de la libéralité duquel il le tient.

2° Comme il est de la grandeur de Dieu d'exiger de sa créature tous les hommages dont elle est capable, il est également du devoir de la créature de les lui rendre avec fidélité, zèle et amour. Or l'homme rend à Dieu, ou du moins il doit lui rendre les hommages de son esprit, en adorant avec une respectueuse soumission ses incompréhensibles mystères. Il lui rend ceux de son cœur, en se soumettant avec amour à tous ses commandements. Ses sens et son corps lui doivent aussi les leurs. Mais ces hommages de son corps et de ses sens ne peuvent se trouver que dans l'accomplissement extérieur et sensible des devoirs du culte. Alors tout est dans l'ordre; parce qu'il n'y a rien dans l'homme qui, selon les droits du Créateur et les devoirs de la créature, ne soit alors consacré par la religion et sanctifié par la religion.

3° Comme presque toutes les connaissances, les pensées, les sentiments de l'homme lui viennent par ses sens et par les impressions que les choses sensibles font sur ses sens ; il faut donc aussi qu'il y ait du sensible dans le culte de la religion, afin que ce sensible du culte fasse continuellement renaître, et qu'il nourrisse et conserve la connaissance, les pensées et les sentiments de religion. Sans ce secours, toutes les vues de religion s'affaiblissent peu à peu, et peut-être s'évanouiraient entièrement. Qu'on bannisse le culte de la religion, que l'homme ne voie plus rien et n'entende plus rien qui la lui rappelle, elle sera bientôt oubliée et effacée de son cœur.

4° Une religion purement intellectuelle et spirituelle peut bien convenir aux anges, parce qu'ils ne sont qu'intelligence et esprit ; mais par la même raison d'analogie à la nature de l'homme, il lui faut une religion qui soit partie intellectuelle et partie sensible, parce qu'il a une intelligence et des sens, et que ces deux parties de lui-même sont également tenues à des devoirs et à des hommages envers le Créateur.

Voilà, comme nous l'avons déjà dit plus haut, des idées très-simples et très-claires, et qui sont émanées de la plus pure raison. Ce sont autant de vérités qu'on ne peut ni contester, ni combattre de bonne foi, parce qu'on ne peut rien avoir d'aussi clair et d'aussi évident à y opposer.

Aussi le culte de religion est-il aussi ancien que le monde même. On ne peut pas montrer la date de son établissement et de son origine. On voit par la *Genèse* que les enfants d'Adam offraient déjà à Dieu des sacrifices. Il y a toujours eu un culte chez toutes les nations, comme le témoignent tous les écrivains qui ont traité des mœurs et des religions des anciens peuples. C'est donc un sentiment comme naturel et inné dans l'homme, que l'obligation de rendre un culte à la Divinité. La nécessité du culte de religion est donc une vérité également démontrée par les faits et par la raison.

ART. II. — *Sainteté du culte de religion.*

Nous ne parlerons, dans cet article, ni du culte établi autrefois par le ministère de Moïse chez les Hébreux, ni du culte usité dans le temps de la loi de nature. Nous nous renfermerons précisément dans ce qui regarde le culte de la religion chrétienne, et nous en démontrerons la sainteté par l'autorité divine qui l'a établi et réglé, et par la nature même de ce culte.

Le premier est le véritable auteur du culte de la religion chrétienne, c'est l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, chef et fondateur de cette religion, et ensuite l'Eglise qui a reçu de lui un pouvoir et une autorité absolus et infaillibles, pour en prescrire et en régler tous les détails. Voilà ce qui rend ce culte véritablement saint et infiniment auguste et respectable.

La sanctification du septième jour, le sacrifice de la messe, les sacrements, les prières, les offrandes au Seigneur, les assemblées religieuses, tout cela a été institué par Jésus-Christ; ou ce qui a été tiré de l'ancienne loi, qui était aussi une loi divine, a été de nouveau confirmé et ordonné par Jésus-Christ. Mais il a laissé à son Eglise, à laquelle il a promis son assistance spéciale jusqu'à la fin des siècles, il lui a laissé le pouvoir de régler les rites et les cérémonies, et tout ce qui devait appartenir au culte divin. Ainsi, ce qu'il y a d'essentiel dans ces fonctions, ces exercices, ces devoirs de religion, c'est Jésus-Christ qui l'a prescrit lui-même. Ce qui devait les rendre plus augustes aux yeux des fidèles, plus propres à leur en inspirer le plus grand respect, et les y faire participer avec plus de fruit, ce sont les apôtres eux-mêmes et les successeurs des apôtres, c'est l'Eglise toujours assistée par le Saint-Esprit qui l'a réglé.

L'homme qui examinera avec attention et un esprit droit tout ce qui a été ainsi établi et réglé, n'y trouvera certainement rien qui ne soit infiniment respectable par lui-même, qui ne soit digne de Jésus-Christ, qui ne soit convenable aux besoins, qui ne s'accorde avec les devoirs, et qui ne puisse contribuer au bonheur de l'homme. Mais il en sera toujours plus intimement convaincu, à mesure qu'il examinera encore plus en

détail ce qui fait la nature, l'objet et la fin du culte.

Quelle est, en effet, la fin qu'on se propose par les œuvres du culte ? Tout s'y rapporte à la gloire de l'Etre suprême et à la sanctification de l'homme. C'est là la fin du sacrifice, des sacrements, des assemblées religieuses, des prières, des instructions, et de tout ce qui peut être regardé comme pratique et exercice du culte.

On trouve dans le sacrifice tout ce que la religion peut avoir de plus auguste et de plus saint. Ce sacrifice s'offre pour honorer les grandeurs infinies de Dieu, pour faire couler sur les hommes les grâces qui leur sont nécessaires pour reconnaître ses bienfaits, pour expier leurs péchés. C'est sa sainteté, son prix, son mérite infini, qui a engagé l'Eglise à ordonner que l'assistance au sacrifice de la messe serait la première des œuvres par lesquelles on sanctifierait le jour du Seigneur.

Les sacrements de la religion chrétienne sont tous des principes de la grâce ou des signes efficaces de la grâce. Le baptême est pour consacrer l'homme à Dieu et le faire enfant adoptif de Dieu ; la pénitence pour le réconcilier avec Dieu ; le mariage pour sanctifier une alliance qui est nécessaire à la conservation de l'espèce humaine, selon les desseins de Dieu. On trouvera les mêmes vues et les mêmes secours de sainteté dans les autres sacrements

Les assemblées religieuses ont été établies pour célébrer par des cantiques divins, les grandeurs de Dieu, le remercier de ses bienfaits, lui représenter les besoins de ses créatures, implorer son secours, instruire les fidèles, leur rappeler les vues, les devoirs, l'intérêt de la religion.

Les solennités remettent sous nos yeux tout ce que la religion a de plus grand et de plus intéressant. Elles sont toutes un mémorial annuel ou des plus augustes mystères de la religion, et de ce qu'a fait Jésus-Christ sur la terre pour la rédemption et l'instruction du monde, ou des combats, des victoires, des sublimes vertus des héros du christianisme. Il n'y a donc rien dans toutes ces solennités qui ne porte le caractère de sainteté, et qui ne fournisse des motifs et des secours pour arriver à la sainteté.

Les prières, les supplications publiques, les processions, les sociétés où l'on s'exerce aux œuvres de piété, de miséricorde et de charité, sont encore une partie sérieuse du culte. Ce sont ou des moyens d'intéresser le ciel pour l'homme, ou des hommages publics de reconnaissance et d'actions de grâces pour les bienfaits reçus, ou des établissements honorables à la religion et utiles à la société. Les abus qui pourraient quelquefois se glisser dans ces sortes d'œuvres et d'exercices, ne doivent pas les faire blâmer, condamner et proscrire. Ces abus sont la faute de l'homme et non de la religion.

Les réformateurs sans sagesse ne parlent que de casser et supprimer. Les hommes éclairés et judicieux ne désapprouvent que les abus et ne s'attachent qu'à les corriger.

Il est donc vrai que le culte est établi par une autorité divine, et qu'il n'a pour fin que la gloire de l'Etre suprême et la sanctification des créatures. Or, ces deux titres en démontrent incontestablement la sainteté. Que des libertins, lorsqu'ils en parlent, prodiguent, à leur ordinaire, leurs termes chéris de superstitions, d'absurdités, d'occupations bonnes pour le peuple ; que des hommes orgueilleux le méprisent ; que des femmes, dont le plaisir et la vanité absorbent toutes les pensées et épuisent toute l'activité de leur esprit, le dédaignent ; on ne doit pas en être surpris. Doit-on attendre autre chose de gens chez qui la licence tient lieu de sagesse, l'orgueil de raison, et les passions de religion ?

ART. III. — *Avantages du culte de religion.*

Le culte extérieur est la leçon la plus frappante, la plus persuasive et souvent la plus instructive de religion : la plus frappante, par l'impression qu'il fait nécessairement sur l'homme ; la plus persuasive, par la force de l'exemple ; la plus instructive, parce qu'il rappelle à l'homme ses devoirs les plus sacrés, ses intérêts les plus grands et les vérités les plus importantes. Tels sont les avantages du culte de religion.

Presque toutes les pensées, les sentiments, les connaissances de l'homme lui viennent par ses sens ; ses sens ont presque toujours plus de force pour le décider et l'entraîner que ses lumières et sa raison même : enfin rien ne fait sur lui des impressions si fortes et si dominantes que les choses extérieures et sensibles. Ces vérités n'ont pas besoin de preuves. Chacun n'a qu'à en appeler à sa propre expérience

Qu'est-ce qu'éprouve en effet une jeune personne dans les spectacles où tous les sens sont à la fois enchantés, surpris et entraînés par la magnificence éblouissante de tout ce qui les frappe, par la richesse des décorations, par le son harmonieux des voix et des instruments, par les grâces des danses, par les maximes tendres et voluptueuses dont le théâtre retentit ? Alors dans l'ivresse des sens la raison s'oublie elle-même, laisse le cœur sans défense ; la vertu la plus ferme s'amollit, s'ébranle, succombe ; et dans la douceur du plaisir on devient criminel, sans s'être presque aperçu qu'on le devenait.

Ce que ces spectacles font sur le cœur humain, pour remuer les passions, ceux du culte le font également pour inspirer le respect et l'amour de la religion. Qu'un homme entre dans les temples chrétiens, aux jours des plus grandes solennités, lorsque ces temples sont décorés avec une magnificence plus auguste, éclairés par des milliers de flambeaux, remplis d'une multitude de fidèles respectueusement prosternés, tandis que les ministres annoncent également par leurs chants, et par leur recueillement et leur modestie, les sentiments de religion

dont ils sont pénétrés ; qu'un homme entre alors dans ces temples, il ne pourra pas résister à l'impression que ces augustes spectacles feront sur lui : le respect pour la religion s'imprimera nécessairement dans son âme; elle occupera tout son esprit ; des sens elle passera dans son cœur, et y fera naître la vénération et l'amour qui lui sont dus, et il en sortira infailliblement plus religieux qu'il n'y sera entré. Que les ennemis du culte fassent ici tous les raisonnements qu'ils voudront, l'expérience en démontrera le faux et la faiblesse.

Aussi est-ce là la véritable raison pour laquelle Dieu avait ordonné cette pompe extraordinaire pour le culte qu'on devait lui rendre dans son temple à Jérusalem. Magnificence de bâtiments, richesse de décoration, ordre du service, tout semblait y annoncer la majesté de celui qui règne dans les cieux. C'est pour cela que, dès le premier siècle de la paix de l'Eglise, le grand Constantin, les évêques et les peuples contribuèrent si généreusement à tout ce qui pouvait donner un air plus auguste au culte divin. C'est pour cela que l'Eglise a toujours exigé la splendeur, l'ordre, la décence la plus grande dans ses temples, ses cérémonies, ses ministres, ses enfants. C'est de Dieu, il est vrai, que viennent les dons de piété et de religion ; mais il n'est personne qui n'éprouve combien servent à les nourrir et à les conserver, ces spectacles augustes, que le culte extérieur offre à nos sens.

Le second avantage que procure le culte extérieur consiste dans la force de l'exemple. On fait sans peine, ou du moins avec moins de peine, ce qu'on voit faire aux autres, parce que l'exemple est le plus efficace de tous les moyens qu'on puisse employer pour persuader. Si on a de la répugnance pour certains exercices de la religion, l'exemple encourage ; si l'on est indifférent, l'exemple détermine; si l'on est malheureusement assez prévenu contre ces exercices pour les dédaigner, l'exemple parle fortement à la conscience, qui ne manque pas alors de faire des reproches et de condamner. Car, en voyant ce que font les autres on est bien vivement averti de ce qu'on peut faire soi-même, et de ce qu'on doit faire.

Puis donc que la fin du culte est de rendre à Dieu les hommages qui lui sont dus, de sanctifier l'homme, d'exprimer et de nourrir les sentiments de religion, l'exemple procure donc un avantage infiniment estimable, en donnant plus de facilité pour remplir des devoirs aussi sacrés. Comme on convient que les exemples du vice sont toujours contagieux et funestes, de même on doit convenir que les exemples de religion et de piété ne peuvent pas manquer d'être infiniment avantageux.

Enfin, le culte extérieur est la leçon la plus instructive. Ce culte consiste principalement dans ces points déjà annoncés dans l'article précédent : savoir, les solennités, les sacrements, les prières, les assemblées religieuses, pour s'édifier, s'instruire, s'exercer aux vertus. Or, tout cela renferme les leçons les plus instructives, les plus importantes, les plus nécessaires.

Qu'est-ce en effet que cette suite de solennités qui reviennent annuellement dans le christianisme? C'est une suite de tableaux magnifiques, par lesquels sont comme peints à nos yeux les plus sublimes mystères de la religion. Par le moyen de ces solennités, la connaissance de la religion, des dogmes, des devoirs, s'imprime dans les âmes, s'y renouvelle, s'y conserve, s'y perpétue nécessairement.

Qu'est-ce que les sacrements? Ce sont des rites sacrés pour conférer la grâce d'adoption divine, ou pour l'augmenter, ou pour la faire renaître, si on l'avait perdue par le péché. Ce qu'il y a d'extérieur et de sensible, dans tous les sacrements, est un symbole qui exprime l'opération insensible de l'esprit sanctificateur dans celui qui les reçoit. Ces rites sont donc par eux-mêmes très-instructifs.

Tout ce que la religion peut faire naître dans une âme d'admiration, de transports, d'extase sur les grandeurs divines ; tout ce qu'elle peut y mettre de capable de toucher le cœur de Dieu ; tout ce qu'elle peut inspirer de sentiments d'adoration, de respect, de reconnaissance, d'amour, d'humilité, de contrition, se trouve réuni dans la liturgie, c'est-à-dire dans les prières du culte. C'est ce qu'on éprouve en chantant ces cantiques, ces psaumes que l'Esprit-Saint inspira autrefois aux prophètes, pour en faire éternellement le trésor des fidèles et de la religion ; c'est ce qu'on éprouve en entendant lire ces Evangiles sacrés, où Jésus-Christ parle lui-même aux hommes, pour les éclairer et les instruire; c'est ce qu'on éprouve en s'unissant à ces touchantes oraisons ou prières, que l'Eglise adresse à Dieu au nom de tous les fidèles, et par lesquelles elle lui représente leurs vœux et leurs besoins.

Les assemblées religieuses, auxquelles la piété ou la charité ont donné naissance, sont-elles moins utiles et moins respectables? Elles ont pour objet ou d'honorer singulièrement différents mystères de la divinité, ou de rendre quelques hommages particuliers à la Mère du Verbe incarné, ou de donner des soins tendres et charitables aux pauvres, aux orphelins, aux prisonniers, aux malades, et à tous ceux qui sont sans ressources dans les besoins. Y a-t-il quelque chose de plus honorable à la religion, ou de plus conforme à l'humanité, ou de plus avantageux à ceux qui s'exercent dans ces sortes d'œuvres? Y a-t-il quelque chose de plus digne d'une loi qui est toute renfermée dans l'amour de Dieu et du prochain? *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo. Hoc est maximum et primum mandatum. Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut teipsum. In his duobus mandatis universa lex pendet et prophetæ.* (*Matth* XXII, 37-40.)

Nous avons présenté avec toute la précision possible, dans ces trois articles, tout ce qui concerne le culte. En voilà la nécessité démontrée par les droits essentiels du Créateur et par les devoirs indispensables de la créature; la sainteté, par l'autorité divine et infaillible qui l'a établi, et par la nature même du culte; les avantages, par les effets admirables qu'il produit parmi les hommes. Si, malgré ces raisons si fortes et si convaincantes, on trouve cependant toujours des hommes qui se montrent les ennemis déclarés du culte et qui en dédaignent les devoirs, on ne doit pas en être surpris. Il n'est pas fort difficile de découvrir les raisons et les véritables causes de l'éloignement qu'ils en ont. Ces raisons sont :

1° Que ces œuvres et ces exercices du culte humilient l'homme et lui font trop sentir qu'il n'est qu'une créature faible, une créature qui ne peut rien par elle-même, qui est redevable de tout ce qu'elle a et de tout ce qu'elle est à Dieu seul. Or, cet aveu coûte trop à l'orgueil de l'homme; il n'aime pas le faire, surtout publiquement : cela ne s'accorde nullement avec la fierté philosophique.

2° Que ces exercices, ces œuvres, ces devoirs sont pénibles, assujettissants et exposent à la censure. On aime mieux vivre à sa liberté, on ne veut pas se gêner, on craint les langues des libertins; et c'est ainsi que la fierté philosophique se change en faiblesse et en lâcheté.

3° Que plusieurs de ces exercices, et surtout ceux qui sont commandés, exigent nécessairement une réforme dans la conduite et un changement dans le cœur. Or, ce changement et cette réforme coûteraient trop; on ne veut pas en faire les frais, on en est même fort éloigné. Voilà encore la fierté philosophique qui étouffe les plus sages avertissements de la raison et de la religion.

4° Qu'on n'est point instruit et qu'on ne veut point s'instruire des vérités essentielles que nous avons prouvées et démontrées. Dans une fière et méprisable ignorance, on croit avoir répondu à tout en lâchant ces beaux termes de superstition, d'absurdités, de préjugés populaires, etc. Voyons donc maintenant de quel côté sont les préjugés et les absurdités, et examinons ce que ces redoutables raisonneurs ont à nous opposer.

ART. IV. — *Objections des philosophes contre le culte de religion.*

I « La seule religion qu'on doive professer, » prononce définitivement l'auteur de l'*Examen important*, « est celle d'adorer Dieu et d'être honnête homme. Le grand nom de théiste qu'on ne révère pas assez, est le seul qu'on doit prendre. »

Voilà un Chrétien renégat qui fronde et proscrit tout culte de religion, et voici ce que lui répond le plus grand homme qu'ait eu Rome païenne : « En vérité, je ne sais pas si en proscrivant tout culte de religion, la société humaine, la probité, et une des plus excellentes vertus, qui est la justice, pourraient jamais subsister. Otez la religion et le culte, on ne verra dans le monde que trouble et confusion : » *Quibus sublatis perturbatio vitæ sequitur et magna confusio. Atque haud scio an pietate adversus deos sublata, fides etiam et societas humani generis, et una excellentissima virtus justitia, tollatur.* (*De nat. deorum*, lib. I.)

Je laisse au lecteur à décider lequel des deux paraît le mieux penser, du renégat ou du païen.

II. « A quoi servent, » demande le militaire philosophe, « ces usages superstitieux qu'on nous fait regarder comme sacrés, ces messes, ces chants, ces cérémonies auxquelles on nous enjoint d'assister? » etc.

La superstition est une manière de culte qui outrage Dieu au lieu de l'honorer. Comment le prétendu philosophe prouverait-il que le chant des psaumes sacrés, la messe, les prières qu'on adresse au Seigneur pour reconnaître ses bienfaits ou pour implorer son secours, et les autres rites du culte chrétien outragent le Seigneur? Le mot de superstitieux est bientôt lâché, et souvent bien indécemment appliqué.

III. Le grand Voltaire trouve qu'il serait indigne du Créateur d'exiger des hommages de ses créatures, et voici comment il exprime sa pensée :

> Quel culte, quel hommage exige-t-il de vous?
> De sa grandeur suprême indignement jaloux,
> Des louanges, des vœux flattent-ils sa puissance?
> (*Poëme de la loi naturelle.*)

Mais quelle indignité y aurait-il donc que Dieu exigeât de ses créatures, 1° des hommages comme les princes en exigent de leurs sujets? 2° de la reconnaissance, comme un bienfaiteur de celui qui en a reçu quelques bienfaits? 3° des témoignages d'amour, comme un père de ses enfants? Et faudrait-il pour cela accuser Dieu d'une indigne jalousie?

La pensée du païen Cicéron est bien plus chrétienne que celle du chrétien Voltaire. « Pourquoi demande-t-il, rendons-nous un culte et des honneurs aux dieux immortels, pourquoi leur adressons-nous des prières? » *Quid est quod diis immortalibus cultus, honores et preces adhibeamus?* (*De nat. deorum*, lib. I.) Tout cela serait fort inutile, ajoute-t-il, si la Divinité n'avait pas les regards fixés sur nous, si nous lui étions indifférents, et si nous n'avions pas des grâces et des faveurs à en espérer. Cicéron regardait donc la Divinité comme la source et le principe de tous les biens, et les observances du culte comme le moyen de les obtenir. C'est ainsi qu'un païen même semble défendre le culte de religion et le christianisme, que des Chrétiens font hautement profession de mépriser et de détester.

IV. Après avoir ainsi préparé les esprits à l'impiété par la proposition que nous venons d'examiner, Voltaire tranche la difficulté par cette décision :

> Usages, intérêts, culte, lois, tout diffère.
> Qu'on soit juste, il suffit, le reste est arbitraire.

Mais, monsieur le docteur, par ce mot de *juste*, ou vous n'entendez que la justice so-

ciale, ou vous entendez la justice qui comprend tous les devoirs de l'homme. Si vous n'entendez que la justice sociale, vous êtes un vrai impie, puisque vous ne reconnaissez aucun devoir de l'homme envers Dieu. Si vous entendez la justice qui renferme tous les devoirs de l'homme, c'est-à-dire ses devoirs envers la Divinité et la société, votre beau vers ne présente plus que des mots vides de sens. Répondez au dilemme.

Vous dites ensuite que *le reste est arbitraire*. Je sais que vous n'êtes pas assez insensé pour nier l'existence de Dieu. Je crois que vous raisonnerez assez bien pour conclure de l'existence de Dieu, la nécessité d'un culte. Mais tout culte, quel qu'il puisse être, est-il bon, et Dieu les agrée-t-il tous indifféremment les uns comme les autres? Je pense que vous serez d'assez bonne foi pour convenir que ce serait une extravagance et une impiété; car on va vous démontrer que cela répugne essentiellement à l'idée qu'on doit avoir de Dieu.

Corollaire. — *Dieu n'est pas indifférent pour toute sorte de cultes.*

Dieu ne peut exiger ni agréer aucun culte qu'il ne soit digne de lui. S'il y a donc quelque espèce de culte où il y ait des choses qui soient indignes de Dieu, on ne peut pas croire qu'il les agrée et qu'il soit indifférent pour ces sortes de cultes. De là on doit tirer les conclusions suivantes:

1° Si, dans quelques-uns des cultes qui sont établis sur la terre, il y a quelque chose qui soit opposé à la loi naturelle, ou qui renferme quelque impiété, on ne peut pas dire que Dieu agrée ces sortes de cultes et qu'il les regarde du même œil dont il regarderait un culte pur et innocent. Ainsi les impudicités autorisées et prescrites chez les païens pour les fêtes de la bonne déesse, pour celles de Vénus et d'Adonis, n'étaient pas des hommages, mais des outrages faits à la Divinité. Ainsi les mystères abominables des païens, dont nous trouvons les descriptions dans les anciens apologistes du Christianisme, sont également condamnables au tribunal de la raison et de la religion. Ainsi les sacrifices de victimes humaines qui ont été en usage chez les Africains, les Gaulois, les Mexicains, et chez plus de vingt différentes nations, au rapport du païen Porphyre et d'un très-grand nombre d'autres écrivains, n'étaient que des actes de cruauté et de fureur, et non pas des actes de piété et de religion. Peut-on dire que Dieu fut indifférent pour ces sortes de cultes?

2° Si du paganisme nous passons aux autres religions, la même vérité se prouve aussi invinciblement. Le Juif maudit et déteste Jésus-Christ fondateur et chef de la religion des Chrétiens; le socinien ne le regarde que comme un grand homme chéri de Dieu; le musulman le respecte comme un prophète; le déiste ne tient pas compte de ses lois; le Chrétien l'adore comme son Dieu et l'écoute comme un législateur divin, suprême et absolu. Dira-t-on que Dieu regarde d'un œil égal les malédictions du Juif, l'indifférence du socinien, le faible respect du Turc, le mépris du déiste et l'adoration du Chrétien? Que l'homme raisonnable réfléchisse là-dessus et qu'il juge.

Nous avouons bien que Dieu, en exigeant un culte et des hommages, aurait pu absolument laisser au choix de l'homme les expressions et les pratiques de ce culte, pourvu qu'elles fussent saintes et innocentes. On pourrait croire que les choses furent en cet état durant les temps de la loi naturelle. Mais afin que le culte fût plus saint, plus parfait et plus digne de lui, il a voulu ensuite lui-même en prescrire un spécialement et le régler; et c'est le culte des Chrétiens. Ce culte avait été annoncé par les oracles des patriarches et des prophètes, près de deux mille ans avant son établissement, et il dure depuis plus de dix-sept siècles. Qu'on lise les savants ouvrages d'Eusèbe de Césarée sur la *Préparation* et sur la *Démonstration évangélique*, on ne pourra plus douter que le culte des Chrétiens ne soit d'institution divine. On ne trouvera rien de plus lumineux, de plus convaincant et de plus persuasif sur un sujet si important.

Nous n'avons point parlé dans ces articles de plusieurs usages et pratiques de dévotion particulières que l'Eglise permet. Cette permission suffit pour les rendre respectables, parce que l'Eglise ne peut rien permettre qui ne soit selon le véritable esprit de la religion. Les railleries que font quelquefois sur ces sujets quelques libertins, ne sont que le fruit de la malignité; ce ne sont pas des objections, et elles ne méritent point une réponse. (Nonnotte, II, 39.)

D

DANIEL. — Ce prophète, si révéré des rois de Babylone, vit à diverses fois et sous des figures différentes quatre monarchies, sous lesquelles devaient vivre les Juifs. Occupé de la servitude de son peuple à Babylone, et des 70 ans qu'elle devait durer, suivant la prophétie de Jérémie, au milieu des vœux qu'il fait pour la délivrance de ses frères, il voit un autre nombre d'années et une autre délivrance bien plus importante.

Lorsque j'étais en prière, dit-il, *l'ange Gabriel me parla ainsi : Daniel, je suis venu pour vous instruire; soyez attentif à ce que je vais vous découvrir. Le temps des 70 semaines est fixé par rapport à votre peuple et à votre ville sainte, afin qu'alors la prévarication cesse et que le péché prenne fin, que l'iniquité soit expiée et que la justice éternelle*

lui succède, que la révélation et la prophétie soient accomplies, et que le Saint des saints soit oint. Sachez donc et comprenez-le bien, que depuis l'ordre qui sera donné de rebâtir Jérusalem jusqu'au temps où paraîtra le Roi ou le Christ, chef, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines.

Les places et les murs de Jérusalem seront donc rebâtis, quoique dans des temps difficiles; et, après soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort; et personne ne sera pour lui; et le peuple qui aura pour chef le Prince qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire; la guerre ne finira que par une entière désolation. L'on verra dans le temple et autour de la ville les abominations de la désolation; et, jusqu'à l'entière ruine qui a été résolue, on ajoutera désolation à désolation. Voilà la prophétie. (*Daniel*, IX, 21, 22, 24, 25, 26, 27.)

Or, il est évident : 1° que Daniel parle ici du Messie; qu'il le désigne par son nom et par ses titres personnels. Lui seul est le Roi, le Christ, le Saint des saints, la justice éternelle, la fin des prophéties; lui seul peut mettre fin à l'iniquité, expier le péché, abolir les sacrifices pour être l'auteur d'une nouvelle alliance; lui seul peut être mis à mort pour le salut des hommes. Voilà les traits caractéristiques du Messie; 2° il est aussi évident que les semaines, dont il s'agit ici, sont des semaines d'années qui font 490 ans; car des semaines de jours ou de mois ne suffisent pas pour l'accomplissement des événements prédits. Ainsi, sans s'arrêter aux difficultés des chronologies, il est certain que le Messie doit venir au bout de 490 ans, dont le commencement est attaché à un édit qui ordonnera de rebâtir la ville de Jérusalem, avant la ruine de cette ville, avant l'abolition des sacrifices, avant l'entière désolation de ce peuple. Or, il y a dix-sept siècles que les 490 années sont écoulées, que Jérusalem et le temple ont été renversés par Tite, que les sacrifices ont cessé, et que les Juifs sont dans une entière désolation. Il y a donc plus de 1700 ans que le Messie est venu. Mais si tous les traits du portrait qu'en fait Daniel conviennent à Jésus-Christ et à lui seul, comme on n'en peut pas douter; s'il a paru dans le temps marqué; si depuis sa venue les Juifs restent dispersés, sans autels, sans villes, etc., n'est-il pas certain que Jésus-Christ est le Messie? Voyez le développement de la prophétie de Daniel dans l'excellent ouvrage de Mgr l'évêque du Puy sur les prophéties. Les bornes de ce *Dictionnaire* ne permettent pas de traiter au long des questions, dont la discussion pourrait être la matière d'un gros volume. (CHAUDON, I, 222.)

DÉISTES. *Faibles fondements de leur probité; leur mauvaise foi, leur inconséquence.*

I. La plupart des incrédules me sont suspects du côté des mœurs et de la probité; et s'ils voulaient parler sincèrement, ils avoueraient qu'ils se défient tous les uns des autres à cet égard. Mais il n'y en a point qui me le soient plus que ces déistes inconséquents, qui nient les peines et les récompenses futures; qui croient que Dieu n'exige d'eux que le stérile aveu de son existence, et même qu'il ne l'exige pas, parce qu'il n'exige rien. S'il est des athées de système, leur système est mieux lié. En effet, quand on reconnaît un Dieu, auteur du monde, s'arrêter là, et ne pas reconnaître en même temps un Dieu vengeur des crimes et rémunérateur des vertus, ce ne peut être l'effet que de cette espèce d'aveuglement qui a sa source dans le cœur. Ou Dieu est juste, ou il n'y a point de Dieu; ou Dieu n'est pas juste, ou il y a une Providence. Mais si après cette vie, l'homme de bien infortuné n'a rien à espérer, et le coupable heureux rien à craindre, la Providence n'est plus qu'une chimère; et cet attribut de la Divinité, par lequel principalement elle existe pour nous, reste sans défense contre les objections de l'athée. Un Dieu juste, une Providence, une autre vie, toutes ces vérités tiennent l'une à l'autre par un enchaînement nécessaire; et ne les pas admettre également, c'est rompre le fil des conséquences, c'est renverser toutes lois du raisonnement.

Funeste, mais ordinaire effet des passions! Il n'y a point d'évidence qu'elles n'obscurcissent. Le cœur laisse croire à l'esprit ce qui ne le menace en quelque sorte que de loin. Il le laisse décider les questions, tant qu'elles demeurent dans une certaine généralité qui ne l'intéresse point, et qu'elles n'ont pas encore été amenées à ce point précis où il y va de tout pour lui, si la décision ne lui est pas favorable. De ce nombre est la question de l'existence de Dieu, tant qu'elle n'est qu'une pure question de physique ou de métaphysique. La décision vague qu'il y a un Dieu n'emporte pas encore le sacrifice du cœur; il ne s'y oppose point. Mais veut-on faire un pas plus avant, et examiner les rapports de cette vérité, jusqu'alors indifférente avec la morale? S'agit-il de savoir s'il y a une autre règle de nos actions que le plaisir? Demande-t-on si ce sentiment, que nous avons tous du juste et de l'injuste, est une loi du créateur ou un préjugé de l'éducation? si nous sommes libres, et si notre destinée dépend du bon et du mauvais usage de notre liberté? Alors s'éteignent souvent les lumières de l'esprit le plus éclairé; alors s'élèvent d'un cœur corrompu des vapeurs qui dérobent la vue du vrai à l'esprit le plus perçant. Cet homme dont on admire le grand sens et la pénétration dans les affaires, dans les sciences humaines, et qui, en raisonnant en philosophe, sait mettre dans un si beau jour les preuves de l'existence d'un Etre suprême, sans lequel on ne peut expliquer l'origine, la conservation et le bel ordre du monde; ce rare génie, dis-je, n'est plus en matière de religion qu'un faux bel esprit, un vain discoureur, un raisonneur pitoyable. Pour échapper à des vérités gênantes, tantôt il admet les principes les plus absurdes, et en tire les plus ridicules conséquences; tantôt

il nie les conséquences les plus simples et les plus évidentes des principes qu'il est forcé d'admettre. Il dévore les contradictions les plus étranges. Il prend pour des démonstrations les paralogismes les plus grossiers. Vous qui l'entendez pour la première fois cet homme d'une si grande réputation, qui frémissez, qui gémissez tout ensemble de ses discours également impies et extravagants, vous êtes bien éloignés de lui trouver de l'esprit, et vous demandez avec surprise comment il peut passer pour en avoir. Votre étonnement est juste; mais un mot va le faire cesser, si vous connaissez bien le cœur humain et le pouvoir des passions: Ce grand esprit est un homme superbe et voluptueux.

II. Un homme fort connu par son incrédulité, d'ailleurs d'un caractère assez doux, disputait un jour sur la religion avec aigreur et emportement; mais il n'en était venu là que sur la fin de la dispute, et il avait parlé d'abord d'une manière assez modérée: « Monsieur, » lui dit son antagoniste en le quittant, « vous m'avez effrayé au commencement de notre conversation. Au sang-froid dont vous parliez, je vous croyais convaincu; mais le ton que vous avez pris ensuite m'a rassuré. Peut-être voudriez-vous ne point croire, c'est une disposition bien fâcheuse; mais enfin vous croyez encore, du moins vous n'êtes pas allé plus loin que le doute. Courage, monsieur, votre état n'est point désespéré. Vous avez senti la force de mes preuves et la faiblesse de vos difficultés; votre colère me l'a dit. »

III. Il est peu d'incrédules bien affermis dans leur incrédulité; la plupart avoueraient, s'ils étaient sincères, qu'ils n'en sont encore qu'à douter. La plupart de ceux qui doutent de la religion avoueraient encore qu'ils souhaitent qu'elle soit fausse. Ils peuvent donc dire : je suis incrédule, mais j'ai l'intérêt de l'être; je souhaite de l'être de plus en plus; j'aime à trouver des raisons qui me confirment dans mon incrédulité; celles qui la combattent me font une secrète peine, à proportion qu'elles me paraissent plus fortes : j'évite d'y penser le plus qu'il m'est possible; et en matière de religion je m'occupe plus volontiers des objections que des preuves, je cours après les livres impies. N'est-ce donc point mon intérêt qui me rend incrédule ? Je devrais craindre que mon cœur ne me fît illusion, quand même la religion me paraîtrait évidemment fausse. Mais je suis bien éloigné de cette évidence; la religion ne me paraît ni évidemment fausse, ni évidemment vraie. Or, je sais que dans les occasions où il n'y a évidence de part ni d'autre, le cœur décide ordinairement. Il est donc probable que je ne suis incrédule que par le cœur, c'est-à-dire, que je joins à des dispositions très-criminelles l'impudence la plus grossière.

Raisonnement simple, mais fort; capable de se faire sentir aux hommes de l'esprit le plus borné, et d'effrayer le plus intrépide.

IV. Les preuves de la religion sont tout ensemble et assez fortes pour obliger les plus habiles à soumettre leur raison, et assez claires pour dispenser les plus simples de raisonner; c'est le cœur qui les affaiblit et qui les obscurcit. L'impie dit qu'il n'y a point de Dieu, mais il ne le dit que dans son cœur. Il ne le croit pas, il le désire; et sa raison lui reproche sans cesse l'impossibilité de ses désirs.

V. Les dieux des païens étaient puissants et corrompus; c'est qu'ils étaient en partie ce que l'homme est, en partie ce qu'il voudrait être.

L'homme fait à l'image de Dieu, ayant cessé de lui ressembler, fit des dieux à l'image et à la ressemblance de l'homme.

VI. La raison est à l'égard de la foi ce que sont les sens à l'égard de la raison; et le Chrétien ne doit pas avoir plus de peine à soumettre sa raison à sa foi que le philosophe à préférer sa raison à ses sens.

VII. Y a-t-il quelque chose de plus absurde que les mystères de la religion, dit un incrédule? Oui, peut-on lui répondre, et ce sont vos objections contre la religion, fondées sur la prétendue absurdité de ses mystères; car la plus absurde de toutes les manières de raisonner, celle qui marque le plus de mauvaise foi, ou de faux dans l'esprit, c'est de raisonner hors de la question. Quels que soient en eux-mêmes les raisonnements de la plupart des incrédules, ils ne touchent pas l'état de la question. Je veux qu'ils soient sans réplique à certains égards, ils n'en sont pas moins sans force contre la religion; elle propose à croire des choses incompréhensibles, mais elle offre d'en prouver la vérité par des preuves de fait, qu'elle consent qu'on examine à la rigueur. Quelques objections qu'on puisse faire contre les mystères de la religion, il faut les croire, disent les défenseurs, si Jésus-Christ et ses apôtres qui les ont annoncés, ont fait les miracles racontés dans le Nouveau Testament. Or, Jésus-Christ et ses apôtres ont fait ces miracles; donc, etc. Que répond à cela l'incrédule? attaque-t-il la première ou la seconde partie de cet argument? Non sans doute, la première est évidente par les seules lumières naturelles; la seconde est certaine de toute la certitude que comporte l'histoire; et d'ailleurs cette discussion demanderait des connaissances qui lui manquent ordinairement. Que fait-il donc? Il fait des objections contre les mystères.

J'ai vu quelquefois des libertins, beaux esprits, aux prises sur la religion avec de savants théologiens; et si un mouvement de compassion ne m'avait arrêté, j'aurais été tenté de rire. Il me semblait entendre une femme nier les antipodes à un géographe.

VIII. Il est impossible d'accorder la religion avec les passions, elle les condamne trop clairement. On peut bien se faire illusion sur certains points plus difficiles et plus obscurs, mais on ne saurait s'aveugler entièrement sur ses devoirs essentiels; et d'ailleurs, il serait trop long d'examiner en dé-

tail sur tout ce que la passion suggère, s'il est permis ou défendu. Il y a une méthode plus abrégée: c'est l'athéisme, ou cette espèce de déisme dont je viens de parler, qui ne connaît point d'autre vie : ce point entraîne tous les autres. On prononce donc hardiment qu'il n'y a point de Dieu, ou que Dieu ne se mêle point de nos actions ; et par ce seul mot toutes les questions sont terminées, ou plutôt prévenues. Tous les doutes sont levés, tout est ouvert à la passion. Mais, comme il n'est pas moins difficile de croire fermement qu'il n'y a point de Dieu, ou même que la religion est fausse, que de se persuader qu'elle ne condamne pas nos déréglements, il n'y a de paix constante ni pour l'impie qui nie la vérité de la religion, ni pour le mauvais Chrétien qui en viole les lois.

IX. La religion enseigne des vérités spéculatives et des vérités pratiques : celles-ci font douter des autres. Ce qu'il y a de contraire aux passions, dans la morale du christianisme, fait faire attention à ce qui paraît de contraire à la raison dans ses mystères.

La vraie cause de l'incrédulité, c'est la sévérité de la morale chrétienne ; l'obscurité des mystères n'en est que le prétexte. On croirait sans peine, et même sans réflexion, s'il suffisait de croire pour être sauvé.

C'est une faiblesse d'esprit de croire sur des preuves faibles, c'en est une aussi de ne pas croire sur des preuves démonstratives : or, telles sont les preuves de la religion; donc les esprits forts sont des esprits faibles.

Il me semble même qu'il y a quelque chose de plus humiliant à ne pas apercevoir l'évidence où elle est, qu'à la voir où elle n'est pas ; et que celui qui ne se rend pas à la raison, quand on la lui montre clairement, est plus méprisable que celui qui embrasse une opinion fausse sur de faibles raisons.

On disait de deux hommes, qu'on pouvait quelquefois tromper l'un, mais qu'on ne pouvait jamais détromper l'autre. J'aimerais mieux être le premier que le second.

Il y a de la faiblesse à croire tout ; il y a de l'emportement et de la brutalité à nier tout.

Celui qui croirait tout serait un imbécile ; celui qui douterait de tout serait un fou.

On dit, croire aveuglément ; on pourrait dire aussi, nier aveuglément : et l'expression trouverait son application.

X. Les erreurs les plus ridicules sont celles qui sont opposées à des vérités généralement reçues. Les erreurs communes, quelque destituées de preuves qu'elles puissent être, ont au moins pour elles l'autorité du grand nombre.

Ou les incrédules ont étudié les preuves de la religion, ou ils ne les ont pas étudiées, Dans le premier cas, ils sont bien stupides ou bien corrompus de n'en avoir pas senti la force ; dans le second, ils sont bien fous d'avoir pris leur parti sans connaissance de cause, sur une matière où l'erreur a de si terribles conséquences.

XI. Il y a des incrédules beaux esprits, c'est le grand nombre ; il y en a de savants : je conviens même qu'il s'en trouve qui ont des principes d'honneur et de probité, des vertus de tempérament ; mais qu'il y en ait beaucoup qui joignent à la pureté du cœur et des mœurs un esprit solide et un grand savoir, voilà ce que j'ai bien de la peine à croire.

XII. Il y a des occasions (elles sont très-rares à la vérité, mais enfin il y en a), il y a, dis-je, des occasions où l'incrédule, né avec les penchants les plus vertueux, agira contre ses penchants, s'il veut agir conséquemment à ses principes : donc les vertus de tempérament ne suffisent pas, sans les motifs de la religion, pour être constamment et invariablement vertueux.

XIII. Il n'y a rien de plus insensé que les discours contre la religion. Ceux qui la pratiquent ont intérêt qu'elle soit vraie ; ceux qui ne la pratiquent pas, ont intérêt qu'elle soit fausse ; tous ont intérêt qu'elle soit crue.

L'athéisme même a ses fanatiques, témoin *Vanini ;* car la vraie idée du fanatisme, c'est un zèle furieux pour des opinions folles. Si les fanatiques, en général, sont les plus odieux et les plus méprisables de tous les hommes, que penser des fanatiques athées? [*Extrait* du tome II des *Essais* de l'abbé *Trublet.*] (Chaudon, I, 224.)

DÉLUGE. — Le déluge est cette épouvantable catastrophe qu'éprouva, il y a plus de quatre mille ans, l'univers, lorsqu'il fut enseveli et noyé dans les eaux, en punition de ses crimes, par la colère du Tout-Puissant, et qu'il ne se sauva qu'une seule famille, miraculeusement réservée pour repeupler la terre

Les Chrétiens croient ce déluge universel sur l'autorité des livres divins ; ils en aperçoivent encore des traces sensibles et des preuves infaillibles dans presque toutes les parties de la terre ; et nos savants philosophes leur disent, qu'avec toute leur créance et leur foi, ils ne sont que des sots, des aveugles, des ignorants. Très-convaincus de leur certaine science, ils affirment que le déluge universel est « une chimère absurde en physique, démontrée impossible par les lois de gravitation, par les lois des fluides, par l'insuffisance de la quantité d'eau, et que c'est un mystère qu'on croit par la foi, et que la foi consiste à croire ce que la raison ne croit pas. » (*Diction. philosoph.*)

Ces messieurs les philosophes sont-ils autorisés à le prendre sur un ton si haut? les Chrétiens sont-ils aussi simples et aussi méprisables qu'on ose le prétendre? c'est ce qu'il faut examiner.

La question du déluge est une question de fait : or, les questions de fait ne peuvent et ne doivent se décider que par la certitude des témoignages et par l'autorité des témoins

que l'on cite. On ne peut contester un fait, qu'en démontrant l'insuffisance des témoignages que l'on apporte en preuves, ou l'impossibilité absolue de ce qui est attesté. Sur ces principes, voyons qui est-ce qui a raison, ou des Chrétiens qui croient le déluge, ou des mécréants qui se moquent de la crédulité des Chrétiens; voyons de quel côté est la certitude, la raison, la sagesse dans la manière de procéder.

Les Chrétiens se fondent sur l'autorité des livres divins : la *Genèse* (VI), l'Evangile (*Matth.* XXIV), les Epîtres canoniques du chef des apôtres (*I Petr.* III), qui nous parlent de ce grand événement. Ils appellent les mécréants à l'inspection du globe que nous habitons, et qui atteste encore aujourd'hui le bouleversement général qu'il a éprouvé autrefois par le séjour des eaux sur sa surface. Enfin, ils présentent comme déposants, pour le fait qu'ils défendent, des philosophes, des savants, des écrivains très-anciens, qui n'étaient point instruits de la révélation, mais aussi qui n'avaient point d'intérêt à la combattre.

Il est vrai que les mécréants rient, quand ils entendent citer la Bible. Mais on sait qu'il est bien plus aisé de prendre le ton railleur, que de raisonner juste. Ces messieurs ne nous en fournissent les preuves que trop souvent. Le plus sot ignorant, pourvu qu'il soit hardi, peut, sur ce point, être mis de niveau avec eux. Entrons donc dans le détail des preuves que nous avons annoncées.

1° On trouve non-seulement dans les entrailles de la terre et dans les endroits les plus bas, mais jusque dans les terrains les plus élevés, et même jusque sur les plus hautes montagnes, des lits, des couches, des amas de coquillages de mer et d'herbes marines; on y trouve des poissons pétrifiés, des ossements d'animaux, qui ne se voyaient que dans des climats fort éloignés. Woodward, Vallisneri, Scheuzer, Buffon, les *Transactions philosophiques*, les *Mémoires* de l'Académie des sciences, en fournissent des preuves et des détails, dont les plus fiers et les plus opiniâtres ennemis du vrai sont forcés de convenir. Il faut donc que tout cela ait été poussé du sein des mers, et transporté par l'agitation des eaux; il faut donc que la surface des eaux ait au moins égalé la cime des plus hautes montagnes, qu'elles y aient séjourné longtemps, et qu'elles aient été dans une grande agitation pendant ce séjour.

Or, ce sont là autant de circonstances que Moïse nous détaille dans son récit du déluge. Il nous dit que les eaux s'élevèrent de quinze coudées, c'est-à-dire d'environ quatre toises au-dessus des montagnes; qu'elles restèrent dans cette élévation durant cent cinquante jours (*Gen.* VII, 20, 24); qu'au bout de cinq mois le Seigneur envoya les vents sur cette terre couverte et détrempée par les eaux; que ces eaux agitées allaient et revenaient par une espèce de flux et de reflux; que ce ne fut qu'après trois mois d'agitation et de diminution que la cime des montagnes commença à reparaître; et qu'il fallut encore trois autres mois avant que la terre fût suffisamment desséchée. (*Gen.* VIII, 13, 5, 4.)

Ces transports, ce mélange, cette confusion de tant de choses sorties du sein des eaux, que nous reconnaissons encore tous les jours, n'étaient-ils pas une suite nécessaire de leur agitation; et ne sont-ce pas autant de monuments toujours subsistant de la vérité du fait rapporté par Moïse? L'inspection du monde ne prouve-t-elle pas la vérité du récit de Moïse, et le récit de Moïse ne s'accorde-t-il pas parfaitement avec ce que nous reconnaissons dans ce monde?

2° Dans les gorges des grandes chaînes de montagnes, telles que sont les Alpes et les Pyrénées, on trouve en certains endroits d'autres montagnes qui ne sont que des amas immenses de gros cailloux accumulés et entassés. Ces montagnes sont moins élevées que celles qui sont de roc vif. Les cailloux sont liés ensemble par une espèce de ciment d'une dûreté presque égale à celle de la pierre. Dans les quartiers qui s'en détachent on reconnaît souvent des herbes marécageuses, noircies, desséchées et fortement incorporées dans cette espèce de ciment.

Si l'on fait attention à cette espèce de flux et de reflux des eaux, rapporté par Moïse, et à leur violente agitation, on ne sera pas surpris de ces amas immenses de cailloux, qui forment de nouvelles montagnes dans ces gorges inégalement resserrées. Mais on donne hardiment le défi à tous les philosophes d'en rendre raison dans aucun des systèmes qui ne supposera pas le récit de Moïse.

3° L'histoire du déluge a été connue de tous les anciens peuples. Bérose le Chaldéen nous parle de l'arche qui s'arrêta vers la fin du déluge sur une montagne d'Arménie. Nicolas de Damas, dans le XCVI^e^ livre de ses *Histoires*, dit qu'au temps du déluge il y eut un homme qui, arrivant avec une arche ou vaisseau sur une haute montagne d'Arménie, échappa à ce fléau universel, et que les restes de cette arche se sont conservés longtemps sur cette montagne. (JOSÈPHE, *Antiquit.*, l. I, c. 4.) Abydène, auteur d'une *Histoire des anciens Mèdes et Assyriens*, donne de ce déluge quantité de détails, tous semblables à ceux qu'en donne Moïse. (EUSEB., *Præp. Ev.*, l. IX, c. 11.) Qu'on lise le traité de Lucien sur la *Déesse Syrienne*, on y trouvera toutes les circonstances de ce terrible événement, aussi clairement et aussi énergiquement exposées que dans le *Livre de la Genèse*. Si nous citons ici Lucien, ce n'est que comme déposant, et attestant de la tradition générale qu'il trouva chez les Orientaux sur le déluge.

A la clarté et à l'évidence de ces différentes preuves que nous venons de donner, il n'est point d'homme raisonnable qui hésite ou à qui il vienne le moindre doute. Le mécréant, de son côté, n'ose pas entrepren-

dre de les combattre. Mais il tâche de faire diversion, d'éblouir par un jargon scientifique, de surprendre ceux qui seraient peu instruits, en leur présentant de prétendues impossibilités.

On peut juger de la profondeur de sa science et de la force de ses raisonnements par l'entretien suivant, dans lequel un mécréant rapporte tout ce qui est objecté contre le déluge par l'auteur du *Dictionnaire philosophique.*

Le mécréant. Bon. Bon. Ce n'est qu'une vieille fable que votre déluge universel, une de ces vieilles erreurs que la crédulité ignorante admet, et dont le philosophe voit d'abord l'absurdité.

Le Chrétien. Peut-on en sûreté vous en croire sur votre parole, Monsieur, et doit-on préférer votre autorité à celle de Moïse et à celle de tant d'écrivains estimés et respectés, et certainement très-dignes de l'être ?

Le mécréant. Il n'y a que la raison qui fasse autorité. Et la raison me dit que le déluge est une chimère absurde en physique, démontrée impossible par les lois de la gravitation, par les lois des fluides, par l'insuffisance de la quantité d'eaux.

Le Chrétien. Mais qu'est-ce que la gravitation? Et que font les lois de la gravitation pour ou contre l'inondation du globe ?

Le mécréant. Et qui est-ce qui ignore que la gravitation est cette force par laquelle les corps s'attirent mutuellement en raison directe de leur masse, et en raison inverse du carré de leurs distances?

Le Chrétien. Eh bien ! que font ces lois de la gravitation ? Empêchent-elles que la pluie ne tombe sur la terre, que les eaux ne coulent, qu'elles n'inondent les campagnes, qu'elles ne s'élèvent quand elles sont en grande quantité ? Ont-elles donc pu empêcher le déluge?

Que font les lois des fluides pour ou contre le même fait? L'air est fluide, la fumée est fluide, l'eau est fluide et liquide. Les liquides se mettent de niveau, agissent et pèsent en tout sens, c'est-à-dire par les côtés comme sur le fond; et cette nature même des liquides sert à rendre raison de plusieurs des phénomènes du déluge. Je ne vois pas pourquoi on emploie ces grands mots de lois des fluides, de lois de la gravitation, pour combattre le récit de Moïse.

Le mécréant. Mais il est impossible de démontrer qu'il y ait eu une quantité d'eau suffisante pour couvrir tout le globe et pour s'élever de quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes.

Le Chrétien. Et combien y a-t-il de faits qu'on est obligé d'admettre, quoiqu'on ne puisse pas démontrer de quelle manière ils ont pu arriver. Parce que je ne pourrais pas comprendre comment une chose aurait été faite, serais-je en droit de conclure qu'elle n'a pas été faite ?

Le mécréant. Mais où trouverez-vous une quantité d'eau suffisante pour couvrir le globe entier ?

Le Chrétien. Mais vous, avez-vous jaugé la profondeur de toutes les mers? Avez-vous mesuré la quantité des eaux raréfiées, qui sont mêlées avec l'air qui fait notre atmosphère ? Savez-vous jusqu'à quel point ces eaux sont raréfiées, jusqu'à quel hauteur elles s'élèvent, quel volume elles feraient si la puissance du Créateur qui les a raréfiées et divisées, et qui par la raréfaction les tient suspendues, les épaississait, les condensait et les laissait, selon les lois de la gravitation et de l'équilibre, retomber sur le globe que nous habitons ? Monsieur, vous ignorez bien plus de choses que vous n'en savez, et vous en croyez bien moins que vous ne devez.

Allez, Monsieur, allez, dès que vous en aurez le loisir, lire le trente-huitième chapitre du *Livre de Job;* là vous apprendrez combien sont risibles ces petits êtres qui prétendent nous donner toutes les dimensions des œuvres de la puissance du Créateur.

Le mécréant. Oh ! je le vois, vous voulez me parler de vos eaux inférieures et supérieures, de vos cataractes du ciel, de vos sources du grand abîme, et de tous ces autres ingrédients que Moïse rapporte, que l'ignorance admet, et qui sont également réprouvés par la philosophie, la saine physique et le bon sens. Mais qu'avancerez-vous par là?

Le Chrétien. La science n'est pas toujours le lot de ceux qui affectent le plus d'en avoir; et la raison et le bon sens ne se trouvent pas toujours avec le ton le plus fier et le plus décidé.

Le mécréant. Sont-ce là toutes les preuves que vous donnez de vos eaux inférieures et supérieures, et de tout le reste ?

Le Chrétien. Non, Monsieur. Ce n'est qu'un mot que j'ai voulu mettre avant les preuves. Je vous dis donc qu'il y a des eaux supérieures à celles que nous voyons et qui sont répandues dans toute l'atmosphère, et peut-être encore au-dessus de l'atmosphère ; qu'il y en a une quantité immense, que le degré de la raréfaction règle la hauteur où elles s'élèvent, et que Moïse, en distinguant des eaux inférieures et supérieures, n'a rien dit qui ne s'accorde avec la physique et la vérité.

1° Il y a des eaux supérieures à celles que nous voyons et qui sont répandues dans toute l'atmosphère. On peut en juger par la quantité immense d'eau qui s'élève continuellement de la surface des mers, et qui ne s'élève jamais plus abondamment que lorsque l'air est le plus serein, et par conséquent lorsqu'on peut le moins s'en apercevoir. Ce sont ces eaux qui forment en partie les nuages et qui vont sur les ailes des vents fertiliser les terres.

2° La quantité de cette eau répandue dans l'atmosphère est immense, puisque l'évaporation des mers est continuelle, puisqu'elle est plus abondante dans les climats chauds que dans les climats froids ou tempérés, et que c'est principalement dans les

climats les plus chauds qu'est la plus grande étendue des mers.

3° Selon les lois de la physique, la raréfaction doit être plus grande dans les climats plus chauds que dans les autres. Selon les lois de l'équilibre et de l'hydrostatique, plus les liquides sont raréfiés, plus ils doivent avoir de facilité à s'élever; et comme on ne sait pas le degré de raréfaction, on ne peut pas régler le degré d'élévation.

4° La toute-puissance du Créateur a-t-elle pu raréfier au commencement une partie des eaux et les transporter dans les espaces immenses de l'atmosphère, et même au-dessus de l'atmosphère, et, s'il l'a pu, l'a-t-il fait? Voilà deux questions que je mets en avant. Quel serait l'homme assez hardi pour répondre négativement à la première question? Pour la seconde, elle ne se peut décider que par l'autorité et le poids des témoignages et des témoins. Nous ne présentons d'abord que le témoignage de Moïse. Mais en est-il un comparable à celui-là, pour l'antiquité, l'authenticité, l'autorité? (*Voy.* les articles Moïse et Ecriture.)

Le mécréant. — Monsieur, je suis prêt d'abandonner le sentiment des philosophes et d'épouser le vôtre, pourvu que vous vouliez bien convenir d'une chose avec moi: c'est que le déluge universel est la chose la plus miraculeuse dont on ait jamais entendu parler. Car tout y est miracle. Miracle, que quarante jours de pluie aient inondé les quatre parties du monde, et que l'eau se soit élevée de quinze coudées au-dessus de toutes les plus hautes montagnes; miracle, qu'il y ait eu des cataractes, des portes, des ouvertures dans le ciel; miracle, que tous les animaux se soient rendus dans l'arche de toutes les parties du monde; miracle, que Noé ait trouvé de quoi les nourrir pendant dix mois. Miracle, que tous les animaux aient tenu dans l'arche avec leurs provisions; miracle, que la plupart n'y soient pas morts; miracle, qu'ils aient trouvé de quoi se nourrir au sortir de l'arche; miracle, etc.

Mais ce sont là des mystères qu'on croit par la foi, et la foi consiste à croire ce que la raison ne croit pas; ce qui est encore un autre miracle.

Le Chrétien. — Seriez-vous bien en état de soutenir le beau principe que vous établissez: « Le miracle se croit par la foi, et la foi consiste à croire ce que la raison ne croit pas. » Car c'est là tout ce que vous voulez dire. Or, voici les conséquences de ce beau principe. C'est que la foi consiste à croire l'impossible; c'est que toutes les communions chrétiennes qui remplissent toute l'Europe, la moitié de l'Amérique, et une grande partie de l'Afrique et de l'Asie, croient l'impossible; c'est que sur cette multitude immense d'hommes, il y en a bien une centaine qui ont assez d'esprit et de bon sens pour ne croire pas l'impossible. Monsieur, Monsieur, ne craignez-vous pas qu'on ne dise de vos philosophes, ce que saint Augustin disait d'une certaine espèce d'hommes de son temps, et qu'il appelait des extravagants orgueilleux: *Homines superbe delirantes.* (S. Aug., *Conf.*, lib. v.)

Mais venons au détail de vos graves difficultés. « Miracle, » dites-vous, « que quarante jours de pluie aient inondé les quatre parties du monde, » etc. Mais y étiez-vous, pour mesurer les volumes, les masses, les torrents d'eaux qui se précipitèrent de toute l'atmosphère, épaissie pendant quarante jours et quarante nuits sans discontinuer? Mais savez-vous en quel état se trouvait la surface de notre globe avant le déluge, et la quantité d'eau qu'il fallait alors pour le couvrir tout entier? Mais savez-vous s'il n'y avait pas des réservoirs immenses d'eaux souterraines, qui, poussées et élancées par la puissance du Seigneur, se joignirent encore à celles du ciel? Lisez les sages et savantes observations de l'abbé Pluche (*Spectacle de la nature*, t. III) sur le déluge, et vous serez un peu plus modeste et un peu plus réservé.

« Miracle, qu'il y ait eu des cataractes dans le ciel, » etc. Hé! ne peut-on pas et ne doit-on pas entendre physiquement par là ces amas, ces réservoirs immenses d'eaux, attirées et répandues dans l'atmosphère, lesquelles se précipitèrent en torrents, dès qu'elles furent rapprochées et condensées. Ce mot de cataractes veut-il dire autre chose que la précipitation des eaux; et les cataractes du ciel signifieront-elles autre chose que les eaux qui se précipitent du ciel?

« Miracle, que tous les animaux se soient rendus dans l'arche, » etc. (V. *Dict. philos.*, art. *Bêtes.*) Mais ne dites-vous pas vous-même que: *Deus est anima brutorum*, et que ce Dieu fait mouvoir les animaux, comme il fait mouvoir les astres? Ainsi, dans vos beaux systèmes, quelle difficulté y avait-il à les conduire à ce rendez-vous.

« Miracle, que Noé ait trouvé de quoi les nourrir pendant dix mois. » Mais n'avait-il pas eu assez de temps pour leur faire leurs provisions, puisqu'il mit tant d'années à construire l'arche?

« Miracle, que tous les animaux aient tenu dans l'arche avec leurs provisions. » Mais il semble que vous ne sachiez pas ce que c'est qu'un vaisseau. Nos plus gros vaisseaux de guerre ne sont que de très-petites machines, en comparaison de ce qu'était l'arche; et cependant il est inconcevable qu'on puisse y faire entrer tant de choses pour les agrès, provisions, munitions, service d'artillerie; et, avec tout cela, l'on y voit encore quelquefois des troupeaux entiers.

« Miracle, que tous ces animaux aient trouvé de quoi se nourrir en sortant de l'arche. » Mais vous ne faites donc pas attention qu'après le déluge les animaux carnassiers ne devaient pas manquer de trouver de quoi se nourrir. Pour les autres animaux, ils ne pouvaient pas manquer d'herbages à demi desséchés. Et de quoi vivent les loups, les sangliers, les chamois durant

les longs hivers? Hé, Monsieur, de pareilles objections sont-elles dignes de votre savante et profonde philosophie?

Mais ensuite que direz-vous de tous ces monuments du déluge, ces couches, ces lits de coquillages, et toutes ces productions de la mer, que l'on trouve partout dans les entrailles de la terre, dans le voisinage et jusqu'au sommet des plus hautes montagnes?

Le mécréant. — Je dirai que cela ne prouve rien du tout pour le déluge. Je vous dirai que ces lits, ces couches de coquilles qu'on a découverts de tout côté, à soixante, à quatre-vingts, à cent lieues même de la mer, sont une preuve incontestable qu'elle a déposé peu à peu ces productions maritimes sur des terrains qui étaient autrefois les rivages de l'Océan.

Le Chrétien. — On ne peut pas faire une réflexion plus heureuse. En la suivant, on trouvera qu'il y a eu autrefois des ports de mer dans les villes de Suisse et sur le mont Cénis; car, dans tous ces endroits-là, on trouve de ces lits et de ces couches de coquilles, que la mer a déposés peu à peu sur ces terrains, lorsqu'ils étaient baignés par l'Océan.

Le mécréant. — Oserez-vous nier que la mer ait pu couvrir successivement tous les terrains l'un après l'autre, et que cela ait pu arriver par une gradation continuelle, dans une multitude prodigieuse de siècles?

Le Chrétien. — Oui, Monsieur, j'ose le nier.

Le mécréant. — La mer, en cinq cents années de temps, s'est retirée d'Aiguemortes, de Fréjus, de Ravenne, qui étaient de grands ports, et a laissé environ deux lieues de terrain à sec. Par cette progression, il est évident qu'il lui faudrait deux millions deux cent cinquante mille ans, pour faire le tour de notre globe. Donc, la mer se déplace successivement.

Le Chrétien. — Je vous assure que Bergerac ne nous conte rien dans son voyage de la Lune, de plus admirable que ce que vous nous contez vous-même ici. Il se peut faire, dites-vous, que la mer ait couvert successivement tous les terrains l'un après l'autre. C'est donc à dire qu'il peut se faire que la mer ait passé autrefois par-dessus les Alpes, les Pyrénées, les chaînes des montagnes de l'Afrique; c'est donc à dire qu'il peut se faire que les baleines se soient promenées autrefois dans les campagnes de la Suisse, et qu'on ait pêché des huîtres sur le grand Saint-Bernard. Oh! Monsieur, que cela est bien trouvé. Mais, en ces temps-là, où étaient les habitations des hommes? Car, selon les lois de la gravitation et les lois des fluides, le globe devait alors être entièrement couvert par les eaux.

Le mécréant. — Monsieur, il ne s'agit pas de ricaner; il s'agit de m'expliquer comment la mer a pu se retirer d'Aiguemortes, de Fréjus et de Ravenne, dans l'espace de cinq cents ans, sans quoi j'aurai toujours le droit de conclure qu'elle a pu successivement couvrir tous les terrains l'un après l'autre.

Le Chrétien. — Je vous rendrai compte très-volontiers de ce changement qui est arrivé à ces villes et à quelques autres qui se trouvent dans la même position. Mais je dois d'abord vous dire et vous démontrer que le monde est encore aujourd'hui tel qu'il était il y a deux et trois mille ans; et que quelques petits amas de sable ou de gravier, arrêtés sur quelque côte, n'ont pas plus fait de changement dans le monde qu'en font dans une rivière quelques pieds de terre ou de cailloutage, qui s'ébouleront et s'arrêteront sur son bord.

Qu'on consulte Strabon, Pomponius Méla, ces géographes qui écrivaient il y a seize à dix-sept cents ans: on trouvera qu'ils nous représentent les côtes de l'Espagne, des Gaules, de l'Italie, de la Grèce, de l'Asie et de l'Afrique, telles que nous les voyons encore aujourd'hui; que des ports de mer, situés dans tous ces différents pays et connus depuis plus de deux mille ans, se trouvent encore aujourd'hui dans la même place où ils se trouvaient alors, et reçoivent les vaisseaux comme ils les ont toujours reçus. Cependant, selon votre beau calcul, ces ports devraient déjà se trouver à huit ou dix lieues des côtes. Que l'on compare nos cartes modernes à celles qui sont faites sur Strabon, Pomponius Méla, etc., on y verra les côtes de la Méditerranée parfaitement les mêmes; on y verra Calpe ou Gibraltar, Carthagène, Barcelone, Marseille, Antibes, Gênes, Ostie, Naples, Corfou, Constantinople, Seïde ou Sidon, Carthage, ou plutôt ses ruines; on les verra encore aux mêmes lieux où elles étaient autrefois. Ainsi cette idée du déplacement des mers n'est qu'une imagination de romancier.

Ce changement de position pour Aiguemortes, Fréjus et Ravenne, ne prouve rien pour vous. On bâtit d'abord ces villes dans des endroits marécageux, on y contruit des ports, on néglige de les curer, la vase s'y amasse, elle se répand; ce n'est pas la mer qui se retire; c'est un bourbier qui s'élève, qui corrompt l'air, qui fait déserter les habitants. Aussi Aiguemortes n'est plus qu'une retraite de pêcheurs; Fréjus, ville épiscopale, n'est qu'un village presque abandonné. Ces villes et ces ports seraient encore fréquentés comme ils le furent autrefois, si l'on avait donné les soins nécessaires pour les entretenir. Combien y a-t-il que le port de Cette ne serait plus rien, si l'on ne travaillait pas toujours à le vider?

Pour Ravenne, on sait qu'elle était autrefois au milieu des eaux; et c'est pour cela qu'on appelait autrefois ses habitants les grenouilles de Ravenne, *Ranæ Ravennates*. A quelque distance de cette ville était un port, où Auguste tenait une flotte pour la sûreté de la mer Adriatique. Mais le terrain s'étant élevé peu à peu, on fauche, on moissonne aujourd'hui, où l'on ne faisait autrefois que pêcher. Ainsi je ne vois rien en cela qui

puisse faire soupçonner ce déplacement de mers que vous imaginez.

Le mécréant. Cependant, combien trouve-t-on aujourd'hui d'excellents écrivains qui admettent ce changement. Lisez la savante *Histoire Naturelle* de Buffon, et vous verrez toutes les découvertes et observations qu'il a faites sur cela.

Le Chrétien. On faisait autrefois des romans de galanterie, on en fait aujourd'hui de physique. Tel est le livre de la *Théorie de la terre*, par Buffon. C'est le jugement qu'en portent les sages.

Le mécréant. Peut-on parler ainsi des ouvrages d'un aussi grand homme que Buffon?

Le Chrétien. Je rendrai volontiers aux talents de Buffon la même justice que tout le public lui rend. Mais je ne m'écarterai guère des sentiments de ce public, en disant que Buffon n'a prétendu donner qu'un roman dans son histoire de la *Théorie de la terre.* (T. I, p. 194, 217, 140, 114.)

Peut-on croire en effet qu'il parle sérieusement, quand il vous dit que les planètes, ces corps froids et opaques, ont été formées du corps même du soleil qui n'est que feu et lumière? Quelle imagination de dire que cela est arrivé par la chute oblique d'une comète sur cet astre; que la comète par cette chute a sillonné le soleil, et en a enlevé une grande quantité de matière qui a donné naissance à ces planètes, lesquelles se sont mises à courir plus ou moins loin du soleil, selon leur plus ou leur moins de densité! Les belles découvertes qu'il nous donne là!

Peut-on croire qu'il parle sérieusement, quand il vous dit que ces planètes ont été autrefois de petits soleils, qui ont dû brûler pendant quelque temps, mais qu'elles se sont éteintes faute de matières combustibles, comme le soleil s'éteindra probablement par la même raison dans les âges futurs? Mais, dira-t-on à Buffon, si le soleil doit s'éteindre peu à peu, il doit donc être déjà moins chaud qu'il n'était, il y a deux siècles; et, en remontant jusqu'à dix, douze, quinze, vingt siècles, il devait être toujours plus chaud. Quelle doit donc être la chaleur qu'on éprouvait sur la terre il y a cinq cent, mille, deux mille ou trois mille ans. Tout cela ne doit-il pas être mis au nombre des idées romanesques?

Peut-on croire qu'il parle sérieusement, quand il vous dit que cette mer immense, qui sépara l'ancien continent du nouveau, a pu se former tout à coup par l'affaissement de quelque vaste caverne dans l'intérieur du globe; que les eaux qui couvraient la terre ont alors coulé nécessairement de tous côtés pour former l'Océan Atlantique, et que c'est ainsi que se sont découvertes les terres que nous habitons? Qui est-ce qui a donné à Buffon les nouvelles de cette catastrophe? En quel temps s'est fait cet affaissement? Quelle idée doit-on se former de l'architecte qui avait si mal construit et si mal étayé cette grande partie de l'univers? Enfin, quelle caverne que celle qui avait près de quatre mille lieues de long, sur douze à treize cents de large!

Peut-on croire qu'il parle sérieusement, quand il explique la manière dont se sont formées les montagnes. Elles ne se sont formées, vous dit-il, que par diverses couches de parties de pierre et de terre, que les eaux ont entraînées et transportées, et qui se sont élevées peu à peu; que c'est ainsi que se sont formées les chaînes immenses des Alpes, des Pyrénées, du Caucase, etc. Mais, lui dira-t-on, lorsque la cime même de ces masses immenses était couverte par les eaux, quelles étaient alors les régions de la terre que les hommes auraient habitées? Ou quelles étaient alors les lois des fluides, de l'hydrostatique et de la gravitation?

Je n'aurais jamais fini, si je voulais faire de pareilles observations sur toutes les autres choses qu'il avance dans ce même genre. Vous pouvez en juger vous-même par cet échantillon.

Le mécréant. Et que répondriez-vous à l'objection de du Marsais (*Analyse de la religion chrét.*, page 4), qui vous dit que les dimensions de l'arche de Noé font voir l'impossibilité qu'il y avait d'y placer et d'y nourrir la dixième partie des animaux qui devaient y être?

Le Chrétien. Je lui répondrais que nos philosophes sont bien plus hardis à affirmer que habiles à prouver. Du Marsais fait cette assertion, et les preuves sont restées au bout de sa plume. Puisqu'il n'a pas été en état d'en fournir aucune, je n'ai rien à lui dire de plus. Au reste, nous autres Chrétiens, nous ne nous mettons guère en peine des objections, difficultés, assertions de messieurs les philosophes; elles sont toutes confondues par les excellentes dissertations que nous ont données sur ce sujet Jean Buteo, chanoine régulier de Saint-Antoine, et Pelletier de Rouen. Ces excellents ouvrages ne laissent rien à désirer sur ce point.

Le mécréant. Pour tout cela je ne changerai pas d'avis.

Le Chrétien. Vous êtes encore jeune, Monsieur; je ne désespère pas que vous ne deveniez un jour plus sage. (Nonnotte. II, 72.)

Ce grand événement du déluge offre à l'esprit des difficultés que l'incrédulité a indignement exagérées. Le moyen, dit-on, que l'arche ait pu contenir un nombre si prodigieux d'animaux de toute espèce, avec toutes les provisions nécessaires à leur entretien? Rien de si possible, et même rien de plus aisé à comprendre, quand on fait les considérations suivantes:

1° Qu'il faut commencer par exclure du nombre des animaux, renfermés dans l'arche, la multitude immense des poissons.

2° Que le nombre des espèces des quadrupèdes, en y joignant même les espèces des reptiles, ne va pas, selon les observations des naturalistes, et entre autres du docteur Ray, au delà de cent cinquante, et celui de

différentes espèces d'oiseaux au delà de cinq cents.

3° Que les espèces des quadrupèdes, d'une grosseur ou d'une grandeur considérable, tels que sont les éléphants, les chevaux, etc., sont très-peu nombreuses.

4° Que la plupart des oiseaux étant très-petits peuvent être renfermés dans des endroits très-peu spacieux.

5° Que les insectes occupent encore moins de place, quoique plus nombreux.

6° Que tous ces animaux, étant renfermés et ne faisant aucun exercice, mangent beaucoup moins qu'en plein air, et lorsqu'ils se donnent beaucoup de mouvement. De toutes ces considérations, auxquelles on en ajoute plusieurs autres, il résulte évidemment que l'arche était d'une capacité suffisante pour contenir toutes les créatures vivantes qui y furent rassemblées avec toutes les provisions nécessaires à leur entretien. Un auteur anonyme fait voir que l'arche pouvait contenir quarante deux mille quatre cent treize tonneaux, en sorte qu'elle était plus grande que quarante navires de mille tonneaux du poids de mille livres chacun.

D'un autre côté, l'on démontre qu'il n'y fallait pas plus d'aliments, pour l'entretien de tous les animaux qui y furent renfermés, qu'il en aurait fallu pour nourrir cinq cents chevaux ou quatre cents bœufs ; et quand on lit les descriptions que Wilkins, et après lui, le docteur Wills, ont données de l'arche, en supposant seulement la coudée de dix-huit pouces ; quand on lit surtout celle que le Pelletier en a faite, en mettant, avec le célèbre Cumberland, la coudée a environ vingt et un pouces (ce qui double presque la capacité de l'arche), on demeure tout à la fois convaincu que tout ce que Moïse place dans ce vaste édifice pouvait commodément y entrer ; et que quand on aurait consulté les plus habiles mathématiciens, afin qu'ils réglassent les proportions des divers appartements de l'arche, ils n'auraient pu le faire avec plus de justesse qu'il en paraît dans la description que Moïse nous a laissée de ce bâtiment.

Mais comment ces animaux de chaque espèce vinrent-ils de tous les côtés du monde se rendre en même temps dans le même lieu, pour être mis par paires dans l'arche selon l'intention du Seigneur? La meilleure réponse à cette question est qu'ils s'y rendirent sans contrainte, poussés à cela par une impression secrète de la main divine, quoique d'autres supposent que la chose est arrivée par le ministère des anges.

On objecte en vain l'éloignement des lieux d'où certains animaux durent se transporter dans l'arche. Noé demeurant dans des lieux voisins du paradis terrestre où tous les animaux avaient été créés et avaient d'abord vécu, qui sait, aujourd'hui, si toutes les espèces de ces animaux ne s'y étaient pas conservées par les soins de la Providence, pour être amenées de là plus facilement dans l'arche? La difficulté est de deviner par quelle voie ceux de l'Amérique y purent être amenés après que le déluge fut passé. Ici, il faut avouer ingénument que cette voie nous est inconnue, aussi bien que la manière dont l'Amérique a été peuplée. (Chaudon, I, page 233.)

* Cette prétendue difficulté qui semble embarrasser Chaudon est péremptoirement résolue aujourd'hui par les savants, et les incrédules qui s'y arrêteraient ne feraient pas honneur à leur esprit. La ressemblance qui existe entre les indigènes de l'Amérique et les habitants du Nord et de la Tartarie, nous démontre leur commune origine. Ensuite, on peut voir dans *l'Histoire des Huns*, par le célèbre de Guignes, que vers le v^e^ siècle les Chinois avaient déjà fréquenté le continent américain, et qu'ils y faisaient un commerce assez actif.

Bernardin de Saint-Pierre, dans ses *Etudes de la nature*, apporte une foule de témoignages et d'arguments pour prouver également que l'Amérique a dû être peuplée par les habitants des îles de la mer du Sud, et qu'ils ont pu facilement, des extrémités méridionales de l'Asie, pénétrer dans cet autre hémisphère que nous appelons le *Nouveau Monde*. Or, qui les aura empêchés de prendre avec eux les animaux dont ils ont eu besoin, et qui, en se multipliant, sous un autre climat, dans des conditions différentes de nourriture et d'existence, ont produit les variétés qui sont connues aujourd'hui et qu'on remarque aussi dans l'espèce humaine?

Ce n'est pas seulement aux anciennes traditions de la Grèce et de Rome, ce n'est plus aux poëmes des mythologues, que nous pouvons emprunter quelques témoignages qui attestent le fait merveilleux du déluge ; mais, d'après les récentes excursions des voyageurs dans les différentes contrées du monde, et d'après les recherches qui ont été faites chez des peuples jusqu'alors inconnus, il est certain que rien n'est mieux affirmé, mieux avéré que la croyance à cet immense cataclysme qui a bouleversé le globe dans les siècles primitifs. On a recueilli des documents historiques tellement circonstanciés dans les moindres détails du récit de Moïse, qu'il n'y a guère à changer que les noms seuls des personnages échappés au naufrage universel. Nous voudrions qu'il nous fût possible de mentionner ici, les innombrables citations qui démontreraient cette vérité d'une manière irrésistible.

Mais les découvertes géologiques ne laissent plus aucun doute sur un événement aussi mémorable, et elles permettent d'apprécier à leur juste valeur, les ridicules plaisanteries de Voltaire, ainsi que les objections prétendues insolubles de tous les philosophes du dernier siècle.

Nous renvoyons le lecteur aux *Discours* de M. le cardinal Wiseman *sur les rapports de la science* et *de la religion révélée;* il y trouvera des preuves bien démonstratives et convaincantes en faveur de la croyance au déluge. La géologie moderne apporte dans

les dissertations de l'illustre controversiste, les plus vives lumières sur l'existence, l'unité et même la date de cette épouvantable catastrophe.

Sans entrer dans aucun examen de la question, après que tant d'apologistes éminents l'ont suffisamment éludée, nous ajouterons seulement, que l'Eglise catholique n'a jamais défini que le globe entier de la terre ait été submergé ; elle n'a porté aucune censure contre ceux qui ont limité cette grande inondation aux seuls pays habités du temps de Noé, et dés lors toutes les difficultés qu'on a pu élever, obtiennent des solutions incontestables.

* DEMOCRATIE, *dans ses rapports avec la religion.* — Si jamais on s'est permis une calomnie odieuse et vraiment criminelle, c'est celle que tant d'écrivailleurs ont répandue, en présentant le catholicisme comme l'instrument de la tyrannie, et, si je puis parler ainsi, le séide complaisant de l'autocratie et de la royauté. Une fois pour toutes, il faut en finir avec cette lâche accusation dont les conséquences peuvent devenir si terribles.

Que l'Eglise catholique ait donné aux diverses monarchies une durée plus longue ; qu'elle ait prêté à certaines dynasties une sorte de consécration séculaire, d'après l'immobilité de ses propres institutions, c'est là un fait évident que l'histoire a complétement démontré. Une religion qui prêche l'obéissance, la subordination; la fidélité aux pouvoirs établis ; une religion dont les vrais disciples ont pratiqué une admirable soumission jusque sous le fer des persécuteurs, et qui voit, dans les dépositaires de l'autorité les représentants de Dieu même, doit nécessairement prêter aux peuples et aux puissances terrestres une existence immortelle. Nous raisonnons ici dans l'hypothèse que les lois de cette religion ne seront pas méprisées et foulées aux pieds.

Mais il y a loin de cet appel moral qui a sa base dans la conscience de chaque individu ; il y a bien loin, dis-je, à s'inféoder, à se river aux sceptres fragiles des empereurs et des rois. Il y a loin d'une vénération respectueuse à une servile dépendance qui aurait pour but de rendre les nations esclaves, et d'ôter à l'homme ses libertés les plus vitales.

Qu'on ouvre les annales du monde, qu'on étudie, sans prévention, les pages qui se déroulent depuis dix-huit siècles, je demanderai qui a émancipé, non-seulement la famille, mais l'humanité tout entière ? Qui a proclamé les premières franchises ? Qui a soutenu le faible contre le fort ? Qui a défendu les droits et la cause du plus humble, du plus obscur manant? Qui a prêché l'égalité au nom du Père commun, au nom d'un Dieu mort pour le salut de tous ? Qui a veillé attentivement aux misères publiques et particulières, afin de leur donner les adoucissements, les remèdes et les consolations dont elles avaient besoin ? Qui a fait entendre les plus formidables menaces aux grands de la terre et aux souverains orgueilleux, jusqu'à proclamer leur déchéance, parce qu'ils avaient forfait à leurs devoirs ? Dites-moi, n'est-ce pas le catholicisme par l'organe de ses pontifes, de ses moines et de ses prêtres ? Vous osez dire aujourd'hui qu'il est la religion des monarchies, des despotes et de l'oligarchie puissante. Mensonge ! mensonge ! Si la religion pouvait se prononcer, de quelque manière, sur les formes des gouvernements terrestres, elle inclinerait plutôt vers la démocratie, parce qu'elle en trouve les éléments dans sa constitution même, et dans l'esprit de fraternité, de charité et d'expansion universelle dont elle est animée.

Il ne faut pas juger le catholicisme par quelques évêques plus ou moins courtisans qui se sont mis au service du pouvoir. Ces faits accidentels sont le partage de l'humanité ; et dans tous les temps, il a dû s'en trouver des exemples. Mais, voyons l'Eglise dans ses enseignements et dans ses œuvres, alors nous serons bientôt convaincus, d'après les témoignages de l'histoire comme par les événements contemporains, qu'elle n'a de préférence pour personne, excepté pour les besoins et les misères du peuple.

Les rois, aussi bien que les sujets, sont les enfants de cette Eglise ; pourquoi voulez-vous qu'elle favorise les uns à l'exclusion des autres ? Ne serait-ce pas manquer à sa divine mission et trahir les intérêts et les ordres de celui qui nous appelle tous indistinctement au royaume des cieux, et qui fait luire les rayons de son soleil sur les méchants comme sur les bons ?

La religion catholique ne peut pas et elle ne doit pas se rendre esclave de personne ; quels que soient les gouvernements qui dirigent la société temporelle, ses temples sont ouverts à tout le monde ; c'est là un terrain neutre, un asile de trêve et de paix, où toutes les dissensions expirent et où les partis viennent se tendre la main. Si chacun de ces temples est *à la livrée* d'un monarque, dites-moi, irai-je *y* prier, moi, qui suis partisan de la démocratie ? Que si, au contraire, ce temple est bariolé de cocardes républicaines, de drapeaux qui portent l'anarchie dans leurs plis effrayants, je ne pourrai plus me présenter avec vous au pied de l'autel, moi, qui regarde le pouvoir d'un empereur ou d'un roi comme la meilleure garantie de l'ordre, de la prospérité publique et du repos de l'avenir !

Que deviendrait bientôt la religion dans tous ces conflits d'idées politiques et dans ce choc des passions humaines ? Elle serait condamnée à disparaître avec les couronnes ou avec les faisceaux de la représentation populaire. Or, sa destinée est au-dessus des vicissitudes de ce monde ; elle est impérissable, et alors il est nécessaire qu'elle reste neutre, et que ses églises, images du ciel, se montrent toujours accessibles à tous, en sorte qu'aucune opinion ne trouve un prétexte pour s'en éloigner.

Monarchistes, républicains, oligarques,

hommes de toute nuance et de tous les rangs dans la société, voulez-vous savoir ce que la religion vous demande? Rien autre chose que la liberté du passage sur la terre. Ne cherchez pas à l'asservir; laissez-la remplir en paix sa divine mission; permettez-lui de vous prêcher à tous, vos devoirs, de vous distribuer les consolations ineffables et les secours surnaturels dont vous avez besoin. Ne l'étouffez pas dans vos blouses ou dans vos manteaux de pourpre. Voilà dix-huit siècles qu'elle voit passer les empires, les monarchies, les républiques et même les peuples; elle réclame la faveur de rester toujours la même au service de l'humanité, sans distinction de pays ou de forme gouvernementale. Son royaume, à elle, n'est pas de ce monde; elle est donnée, elle est établie pour sanctifier les hommes, pour les aider à travers les peines et les épreuves de la vie présente, à s'unir tous dans un bonheur commun, au sein d'une patrie qui ne doit jamais finir! Voilà ce que le catholicisme réclame: ne l'oubliez jamais.

DESBARREAUX (27). — Ce fameux incrédule se convertit sur la fin de ses jours, et nous citerons à cette occasion un passage de Bayle, dans lequel on trouvera un aveu remarquable sur les esprits forts.

Il me paraît assez possible, dit-il à l'article *Desbarreaux* (remarque F.), que ceux qui n'ont rien déterminé positivement, ni sur l'existence, ni sur la non-existence de Dieu, lui fassent des vœux et des prières à la vue d'un grand péril. Or, c'est l'état de presque tous les incrédules. Ils doutent s'il y a un Dieu; ils ne connaissent pas clairement qu'il n'existe point. Mgr l'évêque de Tournai commence par cette pensée ses *Réflexions sur la religion*. Il est naturel que de tels gens, aux approches de la mort, prennent le parti le plus sûr, et que *ad majorem cautelam*, ils se recommandent à la grâce et à la miséricorde divine. Ils espèrent quelque chose de leurs prières, en cas qu'il y ait un être qui les entende et qui les puisse exaucer, et ils n'ont rien à craindre en cas qu'il n'y ait pas un tel être. Mais si quelqu'un était parvenu à un tel degré de mécréance, qu'il se fût fermement persuadé le pur athéisme, et qu'il demeurât dans cette persuasion pendant qu'il serait malade dangereusement, je ne conçois pas qu'il soit possible qu'il invoquât Dieu au fond de son cœur. N'allons donc pas nous imaginer que Desbarreaux tombât dans l'extravagance qu'on lui a imputée, d'invoquer Dieu, sans croire qu'il y eût un Dieu. Disons plutôt que sa coutume de l'invoquer dans ses maladies, est une marque, ou qu'au temps de sa santé il ne doutait point de l'existence de Dieu (c'est ce qu'on assure dans le Mémoire qui m'a été communiqué), ou que tout au plus il mettait cela en problème, mais en problème dont il embrassait l'affirmative quand il craignait de mourir. L'inclination à la volupté lui faisait reprendre son premier train, son premier langage, lorsque sa santé était revenue. Cela ne prouve point qu'en effet il fût athée: cela prouve seulement, ou qu'il rejetait presque tous les dogmes particuliers des religions positives, ou que, par un principe d'orgueil, il craignait qu'on ne le raillât d'être déchu de la qualité d'esprit fort, s'il ne continuait pas à parler en libertin. Il est assez apparent que ceux qui affectent dans les compagnies, de combattre les vérités les plus communes de la religion, en disent plus qu'ils n'en pensent: la vanité a plus de part à leurs disputes que la conscience. Ils s'imaginent que la singularité et la hardiesse des sentiments qu'ils soutiendront, leur procurera la réputation de grands esprits. Les voilà tentés d'étaler, contre leur propre persuasion, les difficultés à quoi sont sujettes les doctrines de la Providence et celles de l'Evangile. Ils se font donc peu à peu une habitude de tenir des discours impies; et si la vie voluptueuse se joint à leur vanité, ils marchent encore plus vite dans ce chemin. Cette mauvaise habitude contractée, d'un côté sous les auspices de l'orgueil, et de l'autre sous les auspices de la sensualité, émousse la pointe des impressions de l'éducation; je veux dire qu'elle assoupit le sentiment des vérités qu'ils ont apprises dans leur enfance touchant la Divinité, le paradis et l'enfer; mais ce n'est pas une foi éteinte, ce n'est qu'un feu caché sous la cendre. Ils en ressentent l'activité, dès qu'ils se consultent et principalement à la vue de quelque péril. On les voit alors plus tremblants que les autres hommes. Le souvenir d'avoir témoigné plus de mépris qu'ils n'en sentaient pour les choses saintes, et d'avoir tâché de se soustraire intérieurement à ce joug, redouble leur inquiétude. On n'a presque jamais vu qu'un homme grave, éloigné des voluptés et des vanités de la terre, se soit amusé à dogmatiser pour l'impiété dans les compagnies, encore qu'une longue suite de méditations profondes, mais mal conduites, l'eût précipité dans la réjection intérieure de la religion. Bien loin qu'un tel homme voulût ôter de l'esprit des jeunes gens les doctrines qui peuvent les préserver de la débauche; bien loin qu'il voulût inspirer ses opinions à ceux qui en pourraient abuser, ou à qui elles feraient perdre les consolations que l'espérance d'une éternité heureuse leur fait sentir dans leurs misères, il les fortifierait là-dessus par un principe de charité et de générosité..... Voilà ce que font les incrédules de système, ceux que la débauche ni la vanité n'ont point gâtés..... Cela porte à croire que les libertins semblables à Desbarreaux ne sont guère persuadés de ce qu'ils disent. Ils n'ont guère examiné; ils ont appris quelques objections, ils en

(27) Il était conseiller au parlement de Paris, et mourut chrétiennement en 1674. On connaît son admirable sonnet: *Grand Dieu, tes jugements*, etc.

étourdissent le monde, ils parlent par un principe de fanfaronnerie et ils se démentent dans le péril. (CHAUDON, I, 235.)

DESCARTES. — Voltaire a beaucoup déprimé Descartes; en savez-vous la raison? C'est qu'il a porté la lumière dans les ténèbres de la métaphysique, et que Voltaire sait que cette science est aussi favorable à la religion que ses écrits lui sont contraires. Nous ne réfuterons ici les injures qu'il lui dit, qu'en citant les témoignages de quelques écrivains, dont le suffrage vaut bien celui d'un homme qui déprise tout ce qui n'est pas sorti de sa plume.

« On avait philosophé trois mille ans, dit Nicole, sur divers principes; et il s'élève dans un coin de la terre un homme qui change toute la face de la philosophie, et qui prétend faire voir que tous ceux qui sont venus avant lui n'ont rien entendu dans les principes de la nature. Et ce ne sont pas seulement de vaines promesses; car il faut avouer que ce nouveau venu donne plus de lumières sur la connaissance des choses naturelles que tous les autres ensemble n'en avaient donné. »

« Descartes était un de ces génies, » dit l'auteur de l'*Apologie de la métaphysique*, « qui, supérieur à son siècle, était né pour éclairer les siècles futurs. Il a éclairci la métaphysique, l'a approfondie, l'a rendue plus accessible à des esprits ordinaires. Par elle, il a jeté les fondements de la bonne physique et de la saine morale. Par elle, il a solidement prouvé l'existence d'un Dieu, la distinction du corps et de l'âme, l'immatérialité des esprits, l'inefficace de la matière, essentiellement dépendante dans toutes ses modifications de l'impression du premier moteur; et, par ce moyen, il a facilité l'accord de la raison avec la foi. A l'aide de cette science, il a parfaitement senti l'usage de la géométrie dans l'étude de la nature, et s'est ouvert cette vaste carrière de la physique expérimentale, où d'autres venus ensuite ont fait de si étonnants progrès. Qui pourrait se vanter, dans l'ordre de l'esprit et dans un ordre purement humain, d'avoir fait d'aussi grandes choses? Il est remarquable que deux philosophes aussi sublimes que Descartes et Pascal ont été en même temps infiniment éloignés de l'esprit libertin qui a, depuis, animé tant de philosophes. Descartes a toujours été très-soumis aux lumières de la révélation. Pour Pascal, sa piété fut encore plus sublime que son génie. » (*Voy.* son article.)

Quelques incrédules ont voulu compter Descartes pour un de leurs chefs. Ils ont cru qu'il avait étendu le doute philosophique, dont il recommandait tant la pratique, jusqu'aux vérités révélées; mais c'est une calomnie. On sait qu'il les respecta toute sa vie comme il le devait; il les regardait comme d'un ordre trop supérieur à la raison pour vouloir les y assujettir. On voit partout dans ses ouvrages et dans ses lettres qu'il distinguait le philosophe du Chrétien, et que, s'il parlait avec hardiesse sur tous les objets de la raison, il ne parlait qu'avec soumission sur tous les objets de la foi.

On est obligé de détruire une autre imposture que Descartes se vit lui-même forcé de réfuter. Il n'avait point parlé, dans ses *Méditations métaphysiques*, de l'immortalité de l'âme; on l'accusa de n'y pas croire; mais il répondit, suivant Thomas, dont nous empruntons les paroles, qu'ayant établi clairement dans cet ouvrage la distinction de l'âme et de la matière, il suivait nécessairement de cette distinction que l'âme, par sa nature, ne pouvait périr avec le corps. « Ce n'était donc pas seulement comme Chrétien, mais même comme philosophe, qu'il croyait que l'âme est immortelle. Eh! comment se refuser à un dogme si consolant et si doux? Peut-on croire à un premier être juste et bienfaisant, sans croire qu'il récompensera l'homme vertueux qui tâche de lui ressembler? Cette espérance n'est-elle pas le soutien de l'homme dans le malheur, son appui dans sa faiblesse, son encouragement dans ses vertus? Ah! sans doute, il faut qu'il y ait un monde tout différent, où les inégalités cruelles de celui-ci soient réparées, où l'homme juste soit remis à sa place, où les oppressions cessent, où les persécuteurs n'aient plus de pouvoir, où l'homme soit enfin l'égal de l'homme, sans ne pouvoir plus être ni tourmenté ni avili. Il faut que celui qui a souffert, ou qui est mort pour la vertu, puisse dire à Dieu : *Etre juste et bon, je ne me repens pas d'avoir été vertueux.* Comment donc peut-il y avoir des hommes qui renoncent volontairement à une si douce espérance? Pour moi, si j'avais le malheur de douter de ce dogme, je chercherais bien plutôt à me faire illusion. Je me garderais bien d'ôter cette consolation aux faibles, ce frein aux hommes puissants, cette ressource d'un avenir à tous les malheureux. Je me garderais bien de m'avilir à mes propres yeux; car, plus l'homme aura une grande idée de son être, plus il sera disposé à ne rien faire d'indigne de lui-même. » (*Ecole de Descartes*, note 21.)

DESTIN. — On trouve dans le *Dictionnaire philosophique* un article sur le *Destin*, où l'écrivain a ramassé assez exactement et copié assez fidèlement toutes les extravagances qu'a débitées Hobbes sur ce sujet. Il s'efforce de les embellir des grâces de son style, et il les répète d'un air qui annonce qu'il est très-content d'avoir si bien dit.

On peut regarder le système du destin comme la preuve la plus forte de l'aveuglement du paganisme, de l'extravagance des anciens philosophes et de la stupidité grossière de ceux qui les ont écoutés. Le destin, selon eux, était une loi, un décret éternel, nécessaire, qui fixait et réglait irrévocablement tout ce qui devait jamais arriver à un chacun, et qui soumettait également les hommes et les dieux. Il est vrai que plusieurs savants païens ont reconnu toute

l'extravagance de cette opinion. Cicéron ne fait qu'en railler dans son livre *De fato*, où il dit expressément que le destin n'est qu'une chimère : *Fati vis nulla est.* Sénèque la combat fortement dans le second livre des *Questions naturelles ;* et Plutarque, dans son *Traité des contradictions des stoïciens*, en fait voir toute l'absurdité.

Cependant c'est cette absurdité qu'on prétend renouveler aujourd'hui, et qu'on s'efforce d'étayer par le raisonnement, les exemples et l'autorité. On pourra juger de la force de ces preuves et de la vigueur de ces raisonnements par le dialogue suivant. C'est un fataliste et un sage qui parlent. Le fataliste répète tout ce qui est présenté dans le *Dictionnaire philosophique*, et le sage lui fait remarquer combien tout cela est mal raisonné.

Le fataliste. Quoi ! vous n'admettez pas le système du destin ! Vous me surprenez.

Le sage. Et vous, vous l'adoptez ; vous me surprenez encore bien davantage.

Le fataliste. La doctrine du destin est peut-être la plus ancienne qu'on connaisse, puisque c'est dans le plus ancien de tous les auteurs, Homère, que l'on en trouve l'idée et la notion, ce qui prouve qu'elle était très en vogue de son temps. Les pharisiens chez les Juifs l'enseignaient également ; pourquoi êtes-vous si surpris que des philosophes l'admettent ?

Le sage. Arrêtez, monsieur; vous faites d'abord un anachronisme trop fort pour qu'on vous le passe. Vous dites que le plus ancien des livres que nous ayons c'est Homère ; et Moïse, dont nous avons également les livres, vivait près de six cents ans avant Homère. Le premier naquit l'an du monde 2464, et l'autre l'an 3039. Commencez donc par réformer ce point.

Pour la doctrine des pharisiens, vous ne l'entendez pas mieux que la chronologie. Le destin qu'on dit qu'ils admettaient, n'était autre chose que la prescience infaillible de Dieu, telle que l'admettent les théologiens et les philosophes chrétiens. Si l'historien Josèphe a employé le mot de *destin*, c'est parce qu'il écrivait pour des Grecs et des Romains, qui n'entendaient rien à cette prescience.

Que pouvait être en effet le destin pour des docteurs comme les pharisiens ? Ils admettaient la liberté dans l'homme; ils lui donnaient la raison pour guide ; ils reconnaissaient des vices et des vertus, des peines et des récompenses, et un jugement après la mort ; ils étaient extrêmement zélés pour la religion, les devoirs du culte, la prière, et pour tout ce qui peut nous donner les plus hautes idées des grandeurs de Dieu.

C'est l'historien Josèphe qui nous peint ainsi les pharisiens. (*Antiq. Jud.*, lib. XVIII, c. 2.) « Leur manière de vivre, nous dit-il, est très-simple. Ils ne connaissent point les délices de la vie. Ils ne s'éloignent jamais de ce que la raison leur a une fois montré. Ils reconnaissent un destin, de manière cependant que l'homme n'en est pas moins libre : Dieu, disent-ils, ménageant les choses de telle façon que l'homme a toujours sa liberté pour choisir entre le vice et la vertu, quoique tout arrive toujours selon les vues de Dieu. Ils admettent l'immortalité de l'âme, un jugement après la mort, des traitements tels qu'on les aura mérités par ses vertus, ou par ses crimes, des peines éternelles pour les méchants ; et tout ce qu'il y a de plus solennel dans le culte divin et dans la prière se règle par leurs sentiments. »

Monsieur, reconnaîtriez-vous ces gens-là pour des fatalistes ; ou seriez-vous vous-même fataliste avec tous les dogmes des pharisiens ?

Le fataliste. Un philosophe est très-persuadé que tout se fait par des lois immuables, que tout est arrangé, que tout est un effet nécessaire.

Le sage. Tant pis pour le philosophe. Sa persuasion ne fait guère d'honneur à sa raison.

Le fataliste. Ou le monde subsiste par ses lois physiques, par sa propre nature ; ou un Etre suprême l'a formé selon ses lois suprêmes. Dans l'un et l'autre cas, ces lois sont immuables ; dans l'un et l'autre cas, tout est nécessaire. Les corps graves tendent vers le centre de la terre, sans pouvoir tendre à se reposer en l'air. Les poiriers ne peuvent jamais porter d'ananas ; tout est arrangé, engrené, limité. L'homme ne peut avoir qu'un certain nombre de dents, de cheveux et d'idées. Il vient un temps où il perd nécessairement ses dents, ses cheveux, ses idées.

Le sage. L'abus d'un terme fait tout le fond de votre sophisme ; l'explication de ce terme suffit pour le faire évanouir. Qu'on explique seulement ce mot *nécessaire*, et toute votre doctrine ne présente plus qu'un ridicule verbiage.

Il est des choses nécessaires par des lois immuables, desquelles lois l'usage et l'application n'est point soumise à notre volonté ; il en est de nécessaires par des lois immuables, dont l'application et l'usage sont soumis à notre volonté. Voilà deux genres de nécessités bien différentes l'une de l'autre.

Ainsi, selon la nécessité du premier genre, il est nécessaire (que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas) que les corps graves tendent vers le centre de la terre, et qu'un corps qui a plus de densité que le liquide dans lequel on le plonge descende au fond.

Ainsi, selon la nécessité du second genre, il est nécessaire qu'un homme qui, en se battant, reçoit un coup d'épée dans le cœur en périsse. Mais il n'était pas nécessaire que cet homme se battît ; il s'est battu parce qu'il l'a voulu. Il n'était donc pas nécessaire que cet homme mourût d'un coup d'épée.

Enfin quel abus de termes de dire que le destin des corps graves est de descendre, d'un poirier de ne point porter d'ananas !

Les anciens fatalistes ont-ils jamais rien avancé d'aussi risible?

Le fataliste. Mais Dieu ne fait rien d'inutile. Donc tout est nécessaire.

Le sage. Il n'est pas nécessaire qu'un homme ait un tel nombre de dents. Quand il s'en fait arracher une, il n'est pas moins homme qu'auparavant. Cette dent lui servait quand elle était saine. Elle n'était donc ni inutile, ni nécessaire. Il vous serait bien nécessaire à vous d'être un peu plus logicien.

Le fataliste. Ne regardez-vous pas comme des imbéciles ceux qui disent : Mon médecin a tiré ma tante d'une maladie mortelle, il l'a fait vivre dix ans de plus qu'elle ne devait vivre? Car il est clair que cette tante ne pouvait pas s'empêcher d'avoir dans un tel temps une certaine maladie, que le médecin ne pouvait pas être ailleurs que dans la ville où il était, que cette tante devait l'appeler et lui prescrire les drogues qui l'ont guérie. Le médecin n'a certainement pas contredit en cela l'ordre de la nature, il l'a suivi.

Le sage. Hé, monsieur, combien n'y a-t-il pas de maladies qu'on pourrait s'empêcher d'avoir? Combien sont occasionnées par des imprudences, des excès, des débauches qu'on aurait pu éviter? Tel meurt d'une indigestion qui eût encore vécu longtemps s'il eût été plus sobre; tel périt, etc. Le mal marié n'attribue pas son malheur au destin et à des lois immuables et nécessaires. Il ne s'en prend qu'à lui-même : *Tu l'as voulu, Georges Dandin.* Le mal marié raisonne bien mieux que le fataliste.

Quelles sont ces lois immuables qui attachaient le médecin à la ville, qui obligeaient la malade de l'appeler, qui rendaient la maladie nécessaire? n'est-ce pas là un jargonnage à faire frémir le bons sens? Loin d'être philosophe, n'est-ce pas déshonorer la raison que de parler ainsi?

Le fataliste. Un paysan croit qu'il a grêlé par hasard sur son champ. Mais le philosophe sait qu'il n'y a point de hasard, et qu'il était impossible dans la constitution de ce monde qu'il ne grêlât pas ce jour-là en cet endroit.

Le sage. Vous faites dire au paysan ce qu'il ne dit pas. Il regarde la grêle, non comme un effet du hasard, mais comme un malheur, et il s'en tient là. Il en sait sur ce point autant que le philosophe. Le philosophe n'en sait pas plus que lui, mais il bavarde davantage.

Le fataliste. Mais ne serait-il pas plaisant qu'une partie du monde fût arrangée et que l'autre ne le fût pas; qu'une partie de ce qui arrive dût arriver, et qu'une autre partie de ce qui arrive ne dût pas arriver?

Le sage. Tout ce que vous dites là n'est fondé que sur une ridicule équivoque de ce mot *devoir*.

Ce mot signifie quelquefois la future existence d'une chose, d'autres fois la nécessité d'une chose, et quelquefois encore l'obligation qu'impose une chose. Faisons ces trois propositions : *Je dois aller me promener après le dîner... Un mur qui perd son aplomb doit tomber... Un sujet doit obéir à son prince.*

La première proposition signifie l'existence future d'une chose qui dépend précisément de ma volonté, et revient à celle-ci : j'irai me promener après le dîner, parce que je le veux ainsi. La seconde signifie que, selon les lois physiques, le mur ne peut plus subsister. La troisième exprime une obligation civile et religieuse, à laquelle on ne peut pas manquer sans se rendre criminel.

Mettriez-vous au rang des beaux esprits, ou au rang des... ceux qui raisonneraient comme les fatalistes?

Le fataliste. Vous avez beau dire, monsieur, quand on y regarde de près, on voit que la doctrine contraire à celle du destin est absurde. Mais il y a beaucoup de gens destinés à raisonner mal, d'autres à ne point raisonner du tout, d'autres à persécuter ceux qui raisonnent.

Le sage. — Il est, dites-vous, beaucoup de gens destinés à mal raisonner. Cela est vrai. Les philosophes fatalistes nous en fournissent des exemples sensibles. D'autres, ajoutez-vous, à ne point raisonner du tout; et ceux-là sont moins à plaindre que ceux qui raisonnent mal. D'autres, à persécuter ceux qui raisonnent. Mais ceux qui raisonnent en fatalistes ne méritent pas d'être persécutés; ils ne méritent que la risée et le mépris.

Qu'est-ce, en effet, que le fatalisme ? C'est une force aveugle qui entraîne invinciblement tous les êtres et toutes les créatures; qui détermine nécessairement tout en elles indépendamment de leur volonté, et décide inévitablement de tout le cours de leur vie, et enfin de leur sort. Vous dites que la doctrine contraire à celle du fatalisme et du destin est absurde. Cela étant :

Il est donc absurde de dire que l'homme est libre et qu'il est capable de faire le bien ou le mal à son choix.

Il est donc absurde de faire des lois pour punir le vice et pour récompenser la vertu

Il est donc absurde d'établir des sociétés politiques, des Etats, des gouvernements dont les membres soient tenus à des devoirs réciproques.

Il est donc absurde de reconnaître aucune autorité comme véritable et légitime.

Il est donc absurde de dire qu'il y ait des vices et des vertus.

Il est donc absurde d'admettre une religion, un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur du crime. Voilà votre philosophie et votre sagesse. Adieu, Monsieur le fataliste. (NONNOTTE. II, 100.)

DEVOTION. Voir l'article PIÉTISTES.

DIABLES.

De leur existence; des possessions.

Quoique l'auteur du *Dictionnaire philosophique* et de *la Philosophie de l'histoire* paraisse inspiré dans ces deux livres par les génies infernaux, il révoque en doute leur existence. « La chute des anges transformés en diables, en démons, est, » dit-

il, « le fondement de la religion juive et de la chrétienne; il n'en est pourtant rien dit dans la *Genèse*, ni dans la Loi, ni dans aucuns livres canoniques. La *Genèse* dit expressément qu'un serpent parla à Eve et la séduisit. Elle a soin de remarquer que le serpent était le plus habile, le plus rusé de tous les animaux : et nous avons observé que toutes les nations avaient cette opinion du serpent. La *Genèse* marque encore positivement que la haine des hommes pour les serpents vient du mauvais office que cet animal rendit au genre humain ; que c'est depuis ce temps-là qu'il cherche à nous mordre, que nous cherchons à l'écraser, et qu'enfin il est condamné pour sa mauvaise action à ramper sur le ventre et à manger la poussière de la terre. Il est vrai que le serpent ne se nourrit point de la terre, mais toute l'antiquité le croyait.

« Il semble à notre curiosité que c'était le cas d'apprendre aux hommes que ce serpent était un des anges devenus démons, qui venait exercer sa vengeance sur l'ouvrage de Dieu et le corrompre. Cependant il n'est aucun passage dans le *Pentateuque*, dont nous puissions inférer cette interprétation, en ne consultant que nos faibles lumières. »

Si dans la tentation d'Eve le serpent n'est que l'instrument d'un agent spirituel, comment peut-on avancer qu'il ne soit fait aucune mention de la chute des anges dans la *Genèse?* Car que pourrait-être cet agent spirituel, sinon un ange déchu de son innocence? Posons d'abord des principes.

I. Il est évident que Dieu seul existe par lui-même, et que tout être qui a l'existence la tient de sa puissance ; parce que d'un côté il ne peut y avoir qu'un seul Etre souverainement parfait, et, de l'autre, que le seul Etre souverainement parfait doit exister par soi. Il ne peut être conçu simplement comme possible ; car, n'y ayant rien au-dessus de lui, il ne pourrait recevoir l'existence d'une cause. Par conséquent l'Etre souverainement parfait existe par lui-même, ou il est impossible. Mais posez son existence, on conçoit la possibilité de tout autre être ; parce qu'en lui des êtres imparfaits ont une cause qui peut leur donner l'existence.

II. Il est évident que des anges, ou ce qui est la même chose, des substances immatérielles, sont possibles ; qu'ayant reçu l'existence, ils ont pu abuser de leur liberté par une vaine complaisance en eux-mêmes, au lieu de ne chercher leur bonheur et leur gloire que dans l'auteur de leur être ; mais ils n'ont pu sortir ainsi criminels de la main de leur auteur, qui est la sainteté même. Ces principes posés,

Il est de la dernière évidence que si dans la tentation d'Eve le serpent n'a servi que d'instrument à un agent spirituel, cet agent était déchu de son innocence, et que par conséquent la chute des anges est démontrée dans la *Genèse*. Or ne faut-il pas s'aveugler soi-même pour ne voir dans la tentation d'Eve qu'un serpent, cet animal vénimeux, subtil dans ses mouvements, dans ses plis tortueux, dans ses embûches, dans ses combats ; et pour ne pas voir sous la figure de cet animal un être spirituel qui en remue la langue pour articuler des sons et pour exprimer des idées? Relisons le texte de la *Genèse*.

Le serpent... dit à la femme: Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger du fruit de tous les arbres du paradis? La femme lui répondit : Nous mangeons du fruit des arbres qui sont dans le paradis ; mais, pour ce qui est du fruit de l'arbre qui est au milieu du paradis, Dieu nous a commandé de n'en point manger et de n'y point toucher, de peur que nous ne fussions en danger de mourir. Le serpent répondit à la femme : Assurément vous ne mourrez point ; mais c'est que Dieu sait qu'aussitôt que vous aurez mangé de ce fruit vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. La femme donc considéra que le fruit de cet arbre était bon à manger, souhaitable à la vue et désirable pour l'intelligence. (*Gen.* III, 1-6.)

Est-ce une brute qui parle ainsi à Eve? Une brute connaît-elle Dieu ? Connaît-elle la défense que Dieu fait de manger tel ou tel fruit? Lui peut-il convenir de demander la raison de cette défense, d'entendre la menace qui est jointe à la transgression de cette défense, de nier avec certitude l'exécution et l'effet de cette menace, d'imputer à son auteur de ne l'avoir faite que par jalousie, de flatter l'amour-propre d'Eve, jusqu'à lui faire espérer qu'elle deviendra semblable à Dieu en mangeant du fruit en question, et que, devenue aussi savante que lui, elle saura le bien et le mal? Qu'est-ce encore pour une brute que cet arrêt prononcé contre le serpent : *Tu es maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes de la terre; tu ramperas sur le ventre et tu mangeras la terre tous les jours de la vie : je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre sa race et la tienne ; elle te brisera la tête, et tu tâcheras de la mordre par le talon.* (*Ibid.*, 14, 15.)

Une brute peut bien ramper sur la terre et la manger en vivant des sucs et des autres insectes qu'elle renferme, et même être souvent réduite à n'avoir que la terre pour nourriture : mais est-elle capable d'entendre l'arrêt qui l'y condamne? Est-elle susceptible d'inimitié contre la femme et contre sa semence? Il est manifeste qu'Adam et Eve purent seuls comprendre cette sentence prononcée contre leur séducteur, et qu'elle fit succéder dans leur cœur l'espérance à la crainte dont ils avaient été saisis par les remords effrayants de leur conscience, puisque d'un côté le Seigneur suspendait l'arrêt de mort qui devait suivre leur crime, et que de l'autre il leur était promis de triompher de leur séducteur par la semence de la femme.

Le serpent n'est donc dans la tentation d'Eve que l'instrument d'un esprit méchant,

également ennemi de Dieu et de l'homme. Imputer à Moïse une autre idée, c'est le calomnier. Jamais ce grand homme n'a cru les brutes capables ni d'avoir, ni d'exprimer des pensées. Il fait parler l'ânesse de Balaam; mais c'est à un miracle qu'il attribue ces paroles : *C'est*, dit-il, *le Seigneur qui lui ouvrit la bouche.* (*Num.* XXII, 28.) S'il restait quelque difficulté sur le texte en question, pourrait-elle nous arrêter un moment? Peut-il être douteux que le séducteur de nos premiers pères ne soit le diable, que Jésus-Christ et ses apôtres appellent l'ancien serpent, l'homicide de l'homme, le père du mensonge?

Une des vérités, les plus inculquées dans les livres du Nouveau Testament, est la réalité de cet esprit séducteur de nos premiers pères, du pouvoir qu'il acquit sur eux lorsqu'ils furent devenus les complices de sa révolte contre Dieu, de son triste et affreux ministère contre la postérité de ces pères infortunés pour la perdre et l'entraîner dans le malheur auquel il est condamné. Job offre un douloureux exemple de la haine de cet ennemi du genre humain. Si Moïse couvre ici cette haine implacable sous une allégorie, son inspirateur a eu sans doute ses raisons : le caractère du peuple Juif pourrait bien en être une. Ce peuple grossier, si penché vers l'idolâtrie, aurait peut-être pris cet ennemi du genre humain, comme les Perses, pour un *Arimane*, ou un principe éternel et nécessaire du mal, qu'il eût été tenté d'apaiser par des sacrifices, et d'alléguer ces raisons pour excuser ses désordres.

Au reste, il n'est pas vrai, comme le dit Voltaire, que la chute des anges soit le fondement de la religion chrétienne. C'est la chute de l'homme et non celle des anges qui est un de ses fondements. De plus, il est faux qu'il ne soit fait aucune mention des mauvais anges dans le *Pentateuque*. Peut-on entendre d'autres êtres que les mauvais anges, lorsque Moïse prédit dans le *Deutéronome* (XXXII), que son peuple ingrat sacrifiera un jour aux démons?

Nous abandonnons à Voltaire le livre d'Hénoch, de tout ce beau narré de la chute des anges, de leurs mariages, etc. Ce n'est pas dans ce livre apocryphe que saint Pierre et saint Jude, éclairés par l'esprit de Dieu, avaient pris ce qu'ils nous ont enseigné de la chute des anges; et s'il y avait une tradition qui eût conservé la prophétie d'Hénoch, obscurcie par le mélange de quelques-unes des fables qui se trouvent dans le livre qu'on lui attribue, ils surent démêler la vérité de l'erreur; et certainement nous ne courons aucun risque de nous tromper, en croyant tout ce qu'ils nous disent des mauvais anges et de leurs supplices.

Passons à Voltaire, les interprétations qu'il donne à ces anciens dieux de Syrie, connus sous le nom de Béelzébut, de Béelphégor, d'Astaroth. Passons-lui que Béelphégor signifie *le dieu du mariage*, Béelzébut, *le seigneur qui préserve des insectes*; Astaroth, *la lune*: interprétations néanmoins qui souffrent de très-grandes difficultés. S'ensuit-il que toutes ces divinités n'étaient pas des démons qui, sous ces noms bizarres, recevaient l'encens et les victimes que leur offraient des peuples aveugles? Il nous semble que nous sommes en droit de conclure qu'il n'y a que l'ignorance, le fanatisme, la mauvaise foi qui puissent nier les faits que nous venons d'établir; que par conséquent Voltaire qui les nie, s'il se rendait justice, n'aurait pas lieu d'être content de sa science, de sa sagesse, de sa bonne foi. S'il y a donc ici des conséquences à craindre, c'est pour lui et non pour la religion qu'elles sont à craindre.

Le but de Voltaire, en niant l'existence des diables, est d'anéantir les maladies occasionnées par eux, et par conséquent les guérisons miraculeuses de ces infirmités. « Toutes les maladies de convulsions passèrent, dit-il, pour des possessions de diables, dès que la doctrine des diables fut admise. L'épilepsie, chez les Romains comme chez les Grecs fut appelée *le mal sacré*. La mélancolie, accompagnée d'une espèce de rage, fut encore un mal dont la cause était ignorée : ceux qui en étaient attaqués erraient la nuit en hurlant autour des tombeaux; ils furent appelés démoniaques, lycantropes chez les Grecs. L'Ecriture admet des démoniaques qui errent autour des tombeaux.

« Les coupables chez les anciens Grecs étaient souvent tourmentés des furies; elles avaient réduit Oreste à un tel désespoir, qu'il s'était mangé un doigt dans un accès de fureur; elles avaient poursuivi Alcméon, Ethéocle et Polynice. Les Juifs hellénistes, qui furent instruits de toutes les opinions grecques, admirent enfin chez eux des espèces de furies, des esprits immondes, des diables qui tourmentaient les hommes. Il est vrai que les sadducéens ne reconnaissaient point des diables; mais les pharisiens les reçurent un peu avant le règne d'Hérode. Il y avait alors chez les Juifs des exorcistes qui chassaient les diables; ils se servaient d'une racine qu'ils mettaient sous le nez des possédés, et employaient une formule tirée d'un prétendu livre de Salomon. Enfin ils étaient tellement en possession de chasser les diables, que notre Sauveur lui-même accusé, selon saint Matthieu (XII, 24), de les chasser par les enchantements de Béelzébut, accorde que les Juifs ont le même pouvoir, et leur demande si c'est par Béelzébut qu'ils triomphent des esprits malins.

« Certes, si les mêmes Juifs qui firent mourir Jésus avaient eu le même pouvoir de faire de tels miracles, si les pharisiens chassaient en effet les diables, ils faisaient donc le même prodige qu'opérait le Sauveur; ils avaient le don que Jésus communiquait à ses disciples : et, s'ils ne l'avaient pas, Jésus se conformait donc au préjugé populaire, en daignant supposer que ses

implacables ennemis, qu'il appelait race de vipères, avaient le don des miracles et dominaient sur les démons. Il est vrai que ni les Juifs, ni les Chrétiens ne jouissent plus aujourd'hui de cette prérogative longtemps si commune. Il y a toujours des exorcistes, mais on ne voit plus de diables, ni de possédés, tant les choses changent avec le temps! Il était dans l'ordre alors qu'il y eût des possédés, et il est bon qu'il n'y en ait plus aujourd'hui. Les prodiges nécessaires pour élever un édifice divin sont inutiles quand il est à son comble. Tout a changé sur la terre; la vertu seule ne change jamais : elle est semblable à la lumière du soleil, qui ne tient presque rien de la matière connue, et qui est toujours pure, toujours immuable, quand tous les éléments se confondent sans cesse. Il ne faut qu'ouvrir les yeux pour bénir son auteur. »

Ainsi Voltaire paraît bien décidé à rejeter les diables et leurs influences sur le corps humain. Mais un philosophe doit avoir des preuves pour se décider, et le nôtre n'en a point. Pour nous, sans nous piquer d'être aussi grand philosophe que lui, nous n'admettons rien sans preuves; et voici celles qui nous persuadent d'abord la possibilité des diables et de leurs influences sur nos corps.

Nous croyons qu'il y a un Dieu qui a fait l'univers et qui nous a faits nous-mêmes : qui nous a composés de deux substances, l'une spirituelle que nous appelons notre âme, et l'autre matérielle que nous appelons notre corps : d'où nous concluons clairement qu'il a pu faire des substances spirituelles, sans les unir à des corps : qu'il a pu néanmoins leur donner un pouvoir d'agir sur les corps, semblable à celui qu'a notre âme d'agir sur le corps qui lui est uni; que ces substances ont pu se pervertir et se dérégler par l'abus de leur liberté, de même qu'il arrive souvent à notre âme; que ces substances, ainsi perverties et déréglées, ont pu abuser contre l'homme de leur pouvoir d'agir sur les corps, si Dieu le leur permettait; que Dieu a pu leur permettre cet usage, ou par justice pour punir l'homme criminel, ou par miséricorde pour exercer la vertu du juste, comme il permet à certains hommes méchants d'user de leur méchanceté contre d'autres hommes.

Quant au fait, c'est-à-dire quant à l'existence de ces substances et de leurs influences sur le corps des hommes, voici nos preuves :

Nous ne pouvons douter ni de l'authenticité, ni de la vérité des livres saints : nous y voyons Jésus-Christ et ses apôtres guérissant un grand nombre de maladies dont ils attribuent la cause aux démons; d'où nous concluons évidemment que ces guérisons, étant opérées par la seule invocation du nom de Dieu ou de celui de Jésus-Christ, sont de vrais miracles où les lois connues de la nature n'ont aucune part; par conséquent que les auteurs de ces guérisons, plus éclairés que tous les médecins du monde, méritent d'être crus au sujet de la cause qu'ils assignent à ces maladies. Nous défions Voltaire de rien opposer de sensé à des preuves si simples. Les Juifs, attentifs à l'Ecriture, ne pouvaient manquer de reconnaître les diables. Les poëtes grecs pouvaient tenir de la tradition cette vérité; mais on connaît leur talent pour charger les vérités les plus simples de fictions et d'hyperboles.

Dans nos Evangiles il est fait mention, en deux endroits, de Juifs qui chassaient les démons sans être du nombre des disciples de Jésus-Christ. On trouve le premier endroit dans saint Matthieu (xii, 24). Jésus-Christ, accusé par les pharisiens de chasser les démons par Béelzébut, prince des démons, repousse d'abord ce blasphème par la force du raisonnement. Il leur demande ensuite : *Si c'est par la vertu de Béelzébut que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils?* Vous me répondrez sans doute que c'est par l'esprit de Dieu. *C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges*, et vous condamneront d'attribuer en moi au démon ce qu'en eux vous connaissez venir de l'esprit de Dieu; *mais si c'est par l'esprit de Dieu que je chasse les démons, le royaume de Dieu est donc venu jusqu'à vous.* (*Ibid.*, 27, 28.)

Le second endroit se trouve dans saint Marc (ix, 37), et dans saint Luc (ix, 49). *Nous avons vu*, dit saint Jean à Jésus-Christ, *un certain homme qui chasse les démons en votre nom, sans qu'il soit d'avec nous, et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne nous suit pas*, et qu'il n'est pas comme nous du nombre de vos disciples. Jésus lui répondit : *Ne l'empêchez pas; il n'y a point d'homme qui, ayant fait un miracle en mon nom, puisse aussitôt après parler mal de moi*, et blasphémer un nom dont il vient d'éprouver la puissance. Ne vous opposez donc plus à ceux qui agissent en mon nom, quoiqu'ils ne soient pas d'avec vous : *Car, qui n'est pas contre vous est pour vous.* (*Luc.* ix, 49, 50.) Il est manifeste que, dans ces endroits, il n'est point question de préjugés populaires; mais que, du temps de Jésus-Christ, il y avait réellement parmi les Juifs des exorcistes qui chassaient les démons par l'invocation de Dieu, ou même par le nom de Jésus-Christ.

« Certes, si cela est, dit Voltaire, les Juifs qui firent mourir Jésus-Christ avaient donc le même pouvoir que Jésus-Christ avait lui-même sur les démons, et qu'il communiqua à ses disciples. »

Où est l'inconvénient que Dieu accordât à quelques Juifs un pouvoir sur les démons, qui n'était certainement pas le même que celui que Jésus-Christ avait par sa nature, et qu'il communiquait à qui il lui plaisait? La religion juive était divine, fondée sur une multitude de miracles; il n'est donc pas étonnant d'y voir perpétuer les miracles. Jésus-Christ était la fin de cette religion; il y était promis, figuré, annoncé : il fallait donc que cette religion fût main-

tenue contre le démon, son ennemi, jusqu'à ce que Jésus-Christ eût accompli la promesse qu'elle renfermait, rempli ses figures, vérifié ses prédictions ; il fallait donc que le seul Dieu véritable fût connu par les Juifs. N'était-il donc pas convenable qu'il fît éclater parmi eux sa puissance? C'était le moyen le plus naturel et le plus simple pour les Juifs de reconnaître la mission divine de Jésus-Christ, à la vue des miracles qu'il opérait à l'invocation du nom de leur Dieu.

C'était aussi le moyen le plus avantageux pour nous de reconnaître la divinité de sa mission ; car si Jésus-Christ avait paru dans toute autre religion que la véritable, nous ne saurions à quoi nous en tenir, parce que, dans toute autre religion que la véritable, plusieurs dieux étant reconnus, nous ne saurions au nom de quel dieu il aurait opéré ses miracles en preuve de sa mission ; par conséquent, ses miracles n'auraient été que des preuves équivoques de vérité, puisque l'invocation du Dieu véritable, Créateur du ciel et de la terre, peut seule imprimer le caractère de divinité aux miracles. Mais les miracles de Jésus-Christ, opérés au nom de Dieu, reconnu et adoré par les Juifs comme le Dieu véritable, Créateur du ciel et de la terre, étaient des preuves invincibles pour les cœurs droits et attentifs parmi les Juifs de la divinité de la mission de Jésus-Christ, par conséquent de la vérité de tout ce qu'il leur disait au sujet de sa personne et de sa doctrine. Ils ont la même force par rapport à nous.

Il y aurait, sans doute, quelque difficulté, si le miracle suivi par les exorcistes juifs avait été fait contre Jésus-Christ, ou si Jésus-Christ avait fait les siens contre la religion pour laquelle en faisaient ces exorcistes juifs. Mais il n'y a pas un mot dans l'Evangile qui puisse donner lieu à un tel soupçon. Il serait même absurde de penser que l'Etre infiniment sage ait jamais fait usage de sa puissance pour combattre lui-même son ouvrage propre. Les exorcistes juifs usaient du pouvoir qu'ils en avaient reçu pour la manifestation de sa puissance et de sa religion. Jésus-Christ lui-même n'usait du sien que pour la même fin : c'était pour la gloire de Dieu son Père ; c'était pour purifier sa religion de toutes les erreurs dont les scribes et les pharisiens avaient voulu la souiller, pour la faire connaître et la répandre par toute la terre : ainsi nulle opposition entre les exorcistes juifs et le Sauveur. Mais après que Jésus-Christ eut consommé l'œuvre dont son Père l'avait chargé, et que le corps de la nation juive eut mériré d'être rejeté par son aveuglement et par son ingratitude, il perdit tous ses priviléges ; les démons furent sourds à la voix de ses exorcistes, ou, s'ils l'entendirent encore, ce ne fut que pour les mettre en fuite eux-mêmes.

Le livre des *Actes* nous en a conservé un terrible exemple. *Quelques-uns des exorcistes juifs, qui allaient de ville en ville,* voyant les miracles que Dieu faisait par les mains de saint Paul, à Ephèse, sur les malades et sur les malins esprits, *entreprirent aussi d'invoquer le nom du Seigneur Jésus sur ceux qui étaient possédés des malins esprits, en leur disant : Nous vous conjurons, par Jésus que Paul prêche, de sortir d'ici ; mais le malin esprit leur répondit : Je connais Jésus, et je sais qui est Paul ; mais vous, qui êtes-vous,* et quelle autorité avez-vous? *Aussitôt l'homme qui était possédé du démon, furieux, se jeta sur eux ; et s'étant rendu maître de deux d'entre eux, il les traita si mal qu'ils furent contraints de s'enfuir de cette maison, tout nus et blessés. Cet événement ayant été su de tous les Juifs et de tous les gentils qui demeuraient à Ephèse, ils furent tous saisis de crainte, et le nom de Jésus fut glorifié* (*Act.* XIX, 13-17), et respecté de plus en plus.

Ces réflexions, quelque courtes qu'elles soient, paraissent, ce semble, bien suffisantes pour montrer que Voltaire connaît mal notre sainte religion, ou que, s'il la connaît, il en est l'ennemi. Au reste, Voltoire indique dans ses notes sur un de ses poëmes un ouvrage d'un Récollet sur la figure du diable. Ce malin esprit est peint ordinairement comme un squelette noir, décharné, le nez long, les yeux creux et égarés, la bouche large et édentée, le rire atroce, le sourire malin. On trouve ordinairement son portrait à la tête de la *Collection des œuvres de* ***. Il est étonnant que, lui ressemblant autant qu'il le fait, il ait voulu détruire son existence. (CHAUDON, I, p. 241.)

* Nous ne comprenons pas comment on peut nier, au nom de la philosophie, l'existence de ces êtres spirituels appelés *diables* ou *démons.* Les traditions des peuples, dans les temps les plus reculés comme dans le siècle présent, sont unanimes pour attester cette vérité que l'impiété seule, dans des vues intéressées, peut révoquer en doute. Pour la réfuter complétement, il nous suffit d'opposer Voltaire à lui-même ; car, *si vous ôtez Satan,* disait-il, *vous ôtez par là même Jésus.* En effet, l'Incarnation du Verbe, la Rédemption et toutes les prescriptions de la religion deviennent sans motifs et sans but, s'il n'existe ni démons, ni enfer. Les monuments, les histoires, la poésie, les sacrifices, le culte, en un mot, tout ce qui constitue une croyance fondamentale, se retrouve dans les diverses contrées de l'univers; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que, suivant la remarque judicieuse de Châteaubriand, le serpent a été partout un objet d'adoration ou d'horreur. « Les hommes ont eu pour lui une haine implacable, ou sont tombés devant son génie. » Or un pareil fait n'est explicable que par un événement primordial et de la plus haute importance, qui est resté dans la mémoire de toutes les nations. Il n'y a pas jusqu'aux tribus sauvages de l'Amérique et de l'Océa-

nie qui ne reconnaissent de bons et de mauvais génies, des anges et des démons. Quelle raison donnera-t on, sans eux, pour expliquer l'existence des oracles dans le paganisme? Est-il possible de démentir le témoignage de l'histoire?

Mais il se passe, dans notre siècle, un genre de phénomènes qui doit lever tous les doutes sur une question aussi grave. On a signalé d'étranges hallucinations, que certains médecins ont attribuées à des influences plus ou moins ridicules, et qui ne trouvent d'interprétation ou de justification plausible que dans un *agent spirituel* qui en est la cause unique. Nous pourrions citer les faits les plus curieux, les plus authentiques et les plus décisifs. Nous aurions également à mentionner ce qu'on nomme les prodiges du somnambulisme et du magnétisme, qui, dans une foule de circonstances, prouvent la clairvoyance, la prévision et la seconde vue d'une manière incontestable et qui, dès lors, ne sont explicables qu'en admettant un *élément mystérieux*, un être surnaturel, et, comme les anciens le disaient, un *esprit*, un *démon familier* qui opère ces étonnantes merveilles. On peut consulter, à cet égard, les récits nombreux qui se renouvellent chaque jour, et les ouvrages les plus remarquables des hommes compétents sous le rapport de la science et les plus dignes de foi ; ils sont connus, et leur témoignage doit suffire pour donner une pleine et entière conviction sous le rapport philosophique. Les Chrétiens ont d'autres raisons que celles-là pour ne conserver aucun doute; car le divin Sauveur et les apôtres, ont assez parlé du prince des ténèbres et des démons de l'enfer.]

DIDEROT. — Parmi les héros du parti, les chefs de l'incrédulité, il en est peu qui aient déployé autant de génie et montré autant d'enthousiasme que Diderot. On l'a comparé, déchirant les livres saints, à Charles XII qui veut couper les feuillets où Boileau blâme les conquérants. Il y a du vrai dans cette comparaison, et Diderot a paru aussi fanatique contre la religion que le monarque suédois l'était pour la gloire.

Cet ennemi du christianisme préluda par de petites brochures et des romans obscènes; car c'est dans ces livres que les philosophes modernes apprennent et débitent leur catéchisme impie. Mais il porte les grands coups dans ses *Pensées philosophiques*, ouvrage qui lui procura le malheureux plaisir de philosopher à la Bastille. Un journaliste célèbre a mis ce livre en parallèle avec les *Lettres philosophiques* de Voltaire. S'ils diffèrent peu dans leur titre, ils diffèrent encore moins par leur but.

Il y a dans les *Pensées* bien plus de feu et d'énergie que dans les *Lettres;* celles-ci fondues ensemble feraient à peine quelques lignes des autres. De part et d'autre, ce sont cependant les mêmes traits; mais, dans les *Pensées*, ils reçoivent une meilleure trempe, ils sont décochés avec plus de vigueur que dans les *Lettres*. Le style des *Lettres* éblouit par ses agréments ingénieux; celui des *Pensées* étonne par ses tours singuliers. Là, c'est un critique amusant, qui égaye sa bile par des observations sacrilèges; ici, c'est un enthousiaste éloquent qui exhale en blasphèmes raisonnés une colère réfléchie. L'un développe et étend ses idées avec complaisance; l'autre serre ses pensées et les lance avec violence pour les graver plus profondément; mais le poison de l'un et de l'autre s'écoule à la vue de la religion.

Les principales erreurs de l'auteur des *Pensées* sont: 1° Que les passions sont bonnes, et que la raison qui en est la règle, et la religion qui en est le frein, n'inspirent qu'une bassesse honteuse et une stérile indolence. 2° Que le Dieu des superstitieux, c'est-à-dire des Chrétiens, ne décernant que des récompenses et des peines éternelles, révolte l'athée, qui seul peut être ramené par le déiste antichrétien. *Son Dieu n'est ni trop bon ni trop méchant:* ainsi, suivant ce judicieux moraliste, il fait un sort égal à l'innocent et au coupable. 3° Ce n'est que depuis les nouveaux philosophes qu'on a trouvé des preuves satisfaisantes d'un être intelligent. Grâce aux travaux de ces grands hommes, et de Diderot surtout, le monde n'est plus un Dieu; c'est une machine qui a ses poulies, ses ressorts et ses poids. Les Augustin, les Chrysostome, les Basile, n'ayant pas connu cette machine, n'ont pas connu la Divinité. 4° Le scepticisme est le premier pas vers la vérité; il doit être général, car il en est la pierre de touche... Il serait à souhaiter qu'un scepticisme universel se répandît sur la surface de la terre. Un demi-scepticisme est la marque d'un esprit faible. 5° Le christianisme n'est point démontré à quiconque n'a eu aucun commerce avec la Divinité et n'a jamais été témoin d'aucun miracle. Pourquoi donc exiger qu'on croie le mystère de la Trinité aussi fermement qu'on croit une vérité de géométrie? L'auteur suppose ici que le christianisme ne peut être mis en évidence que par des prodiges. Mais, si cette religion sainte ne peut être démontrée aussi par des raisons invincibles, les miracles ne sont qu'un supplément à ces raisons à l'appui desquelles on les fait venir.

Ce n'est là que le précis des faux principes de l'auteur des *Pensées;* mais il les a développés dans ses différents ouvrages, et surtout dans ses *Lettres sur les aveugles et sur les sourds*, par un homme qui ne voit ni n'entend, du moins en matière de religion. Le style de ces lettres était peu capable de séduire; il n'a ni la netteté, ni la noblesse de celui des *Pensées philosophiques*. Il est obscur, amphibologique, chargé de latinismes, de constructions vicieuses, de pensées entortillées, d'expressions singulières, de similitudes recherchées; mais l'auteur attaquait la religion, et il était sûr d'être bien accueilli.

L'*Encyclopédie* a été encore le champ de

bataille de Diderot, un des chefs de cette brillante et dangereuse entreprise. On lui attribue aussi une partie de la thèse de l'abbé de Prades et de la défense de cette thèse. Ces différents attentats contre la religion prouvent que l'auteur n'aime point celle de ses pères ; et c'est un regret qu'ont tous les gens de bien ; car Diderot, qui avait d'ailleurs des vertus, une âme forte et élevée, un génie étendu et une imagination brillante, pouvait être très-utile au christianisme, s'il lui avait consacré ses talents. Sa *Lettre sur les aveugles* n'annonce pas, à la vérité, toutes ces qualités ; mais on peut se négliger dans une brochure ténébreuse et montrer tout son génie dans un ouvrage public. Diderot érige dans celle-ci les brutes en créatures raisonnables et les met au niveau. Il entreprend d'anéantir la raison même, en insinuant que ses principes varient autant que nos organes. Il porte la licence jusqu'à y avancer que l'impudence cynique, si détestée des prétendus petits esprits, est l'effort généreux d'une sublime philosophie, qui débarrasse les hommes de préjugés très-incommodes. Il y raye du catalogue des vertus l'humanité, la compassion. Il dit que nos vertus se réduisent à des sentiments aveugles, à des dispositions machinales, qui doivent par conséquent varier selon la différence des organes et les sensations qu'on éprouve. Les fausses idées, les paralogismes, les paradoxes insensés, les vaines subtilités, tout est employé avec art pour soutenir ces abominables principes. Il s'y propose de regarder les aveugles en philosophe, pour tirer, des singularités qui leur sont propres, une théorie à l'usage de ceux qui ont des yeux ; mais quand on est soi-même aveugle sur les principes de la religion et de la morale, on ne peut, en traitant un tel sujet, que donner dans les égarements les plus affreux ; et c'est ce qui est arrivé à Diderot, malgré ses lumières et sa sagacité. (Chaudon, I, 254.)

DIEU.

§ I. — *Réflexions sur son existence et ses attributs.*

« Plus je m'efforce de contempler son essence infinie, moins je la conçois ; mais elle est, cela me suffit : moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie et lui dis : Être des êtres, je suis parce que tu es ; c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse. Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi ; c'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse de me sentir accablé de ta grandeur. » (Rousseau.)

« Voulons-nous pénétrer dans les abîmes de métaphysique qui n'ont ni fond ni rive, et perdre à disputer sur l'essence divine ce temps si court qu'il nous donne pour l'honorer? Nous ignorons ce qu'elle est, mais nous savons qu'elle est ; que cela nous suffise. Elle se fait sentir au dedans de nous. Nous pouvons bien disputer contre elle, mais non pas la méconnaître de bonne foi. » (Rousseau.)

« Rien n'existe que par celui qui est. C'est lui qui donne un but à la justice, une base à la vertu, un prix à cette courte vie employée à lui plaire. C'est lui qui ne cesse de crier aux coupables que leurs crimes secrets ont été vus, et qui fait dire au juste oublié : tes vertus ont un témoin. C'est lui, c'est sa substance inaltérable qui est le vrai modèle des perfections dont nous portons tous une image en nous-mêmes. Nos passions ont beau la défigurer ; tous ses traits, liés à l'essence infinie, se représentent toujours à la raison, et lui servent à rétablir ce que l'imposture et l'erreur en ont altéré. » (Rousseau.)

« Le spectacle de la nature, si vivant, si animé pour ceux qui reconnaissent un Dieu, est mort aux yeux de l'athée ; et dans cette grande harmonie des êtres, où tout parle de Dieu d'une voix si docile, il n'aperçoit qu'un silence éternel. » (Rousseau.)

« Croire Dieu et les esprits corporels est une ancienne erreur métaphysique ; mais ne croire absolument aucun Dieu, ce serait une erreur affreuse en morale, une erreur incompatible avec un gouvernement sage. » (Rousseau.)

« Newton était intimement persuadé de l'existence d'un Dieu, et il entendait par ce mot non-seulement un Être infini, tout-puissant, éternel et créateur, mais un Maître qui a mis une relation entre lui et ses créatures ; car, sans cette relation, la connaissance d'un Dieu n'est qu'une idée stérile, qui semblerait inviter au crime, par l'espoir de l'impunité, tout raisonneur né pervers.

« Aussi ce grand philosophe fait une remarque singulière à la fin de ses *Principes*. C'est qu'on ne dit point *mon éternel*, *mon infini*, parce que ces attributs n'ont rien de relatif à notre nature; mais on dit et on doit dire : *mon Dieu ;* et par là il faut entendre e Maître et le conservateur de notre vie, l'objet de nos pensées. » (Voltaire.)

« Plusieurs personnes s'étonneront peut-être que de toutes les preuves de l'existence de Dieu, celle des causes finales fût la plus forte aux yeux de Newton. Le dessein, ou plutôt les desseins variés à l'infini qui éclatent dans les plus vastes et dans les plus petites parties de l'univers, sont une démonstration qui, à force d'être sensible, en est presque méprisée par quelques philosophes. Mais enfin Newton pensait que ces rapports infinis, qu'il apercevait plus qu'un autre, étaient l'ouvrage d'un artisan infiniment habile. » (Voltaire.)

« Regardez cette étoile, elle est à quinze cents millions de lieues de notre petit globe. Il en part des rayons qui vont faire sur vos yeux deux angles égaux au sommet; ils font les mêmes angles sur les yeux de tous les animaux ; ne voilà-t-il pas un dessein marqué ? Ne voilà-t-il pas une loi admirable? Or qui fait un ouvrage, sinon un ouvrier? Qui fait des lois, sinon un législa-

teur? Il y a donc un ouvrier, un législateur éternel. » (VOLTAIRE.)

« Si la matière quelconque mise en mouvement suffisait pour produire ce que nous voyons sur la terre, il n'y aurait aucune raison pour laquelle de la poussière, bien remuée dans un tonneau, ne pourrait produire des hommes et des arbres, ni pourquoi un champ semé de blé ne pourrait pas produire des baleines et des écrevisses au lieu de froment. C'est en vain qu'on répondrait que les moules et les filières qui reçoivent les semences s'y opposent; car il en faudra toujours revenir à cette question: *Pourquoi ces moules, ces filières sont-elles si invariablement déterminées?* Or, si aucun mouvement, aucun art ne peut faire venir des poissons au lieu de blé dans un champ, ni des nèfles au lieu d'un agneau dans le ventre d'une brebis, ni des roses au haut d'un chêne, ni des saules dans une ruche d'abeilles, etc.; si toutes les espèces sont invariablement les mêmes, ne dois-je pas croire d'abord avec quelque raison que toutes les espèces ont été déterminées par le Maître du monde; qu'il y a autant de desseins différents, et que de la matière et du mouvement, il ne naîtrait qu'un chaos éternel sans ces desseins ?» (VOLTAIRE.)

« Vous ne trouvez pas que le Créateur soit bon, parce qu'il y a du mal sur la terre. Mais la nécessité qui tiendrait lieu d'un Être suprême serait-elle quelque chose de meilleur? Dans le système qui admet un Dieu on n'a que des difficultés à surmonter, et dans tous les autres systèmes on a des absurdités à dévorer. » (VOLTAIRE.)

« Le mot de *bon*, de *bien être* est équivoque; ce qui est mauvais par rapport à vous est bon dans l'arrangement général. L'idée d'un Etre infini, tout-puissant, tout intelligent et présent partout ne révolte point notre raison. Nierez-vous un Dieu, parce que vous aurez eu un accès de fièvre? Il vous devait le bien-être, dites-vous; quelle raison avez-vous de penser ainsi? Pourquoi vous devait-il ce bien-être? Quel traité avait-il fait avec vous? Il ne vous manque donc que d'être toujours heureux dans la vie pour reconnaître un Dieu? Vous qui ne pouvez être parfait en rien, pourquoi prétendriez-vous être parfaitement heureux? Mais je suppose que, dans un bonheur continu de cent années, vous ayez un mal de tête; ce moment de peine vous fera-t-il nier un Créateur? Il n'y a pas d'apparence. Or, si un quart d'heure de souffrance ne vous arrête pas, pourquoi deux heures; pourquoi un jour, pourquoi une année de tourment vous feraient-ils rejeter l'idée d'un Artisan suprême et universel?

« Il est prouvé qu'il y a plus de bien que de mal dans ce monde, puisqu'en effet peu d'hommes souhaitent la mort; vous avez donc tort de porter des plaintes au nom du genre humain, et plus grand tort encore de renier votre Souverain, sous prétexte que quelques-uns de ses sujets sont malheureux. » (VOLTAIRE.)

Les réflexions de cet article sont de Rousseau et Voltaire; et nous les avons désignées par leurs noms qui, n'étant pas suspects aux impies, donneront plus de poids à leurs preuves. (*Voy.* ATHÉES.) Venons aux objections.

§ II. — *Objections des incrédules contre l'existence de Dieu.*

I^re^ objection. — « Avant que de penser à démontrer qu'une chose existe il faut connaître ce qu'elle est; c'est-à-dire qu'il faut savoir quelle est sa définition ou quelle idée essentielle on doit s'en former. Car, si j'ignorais ce que c'est que l'homme et que je n'en eusse pas une idée précise, il serait ridicule que je me misse en peine de prouver qu'il existe des hommes.

« Or il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de définir Dieu, d'expliquer ce qu'il est et d'en avoir une idée bien nette et bien précise. Voyez ce que dit là-dessus le fameux Bayle, article *Simonide*. Il est donc très-difficile, pour ne pas dire impossible, de démontrer qu'il y a un Dieu. En effet, si l'on ne convient pas de l'idée essentielle de Dieu, on aura beau démontrer l'existence d'un Etre, qu'il plaît à quelques-uns d'appeler Dieu; d'autres, qui se seront formés une idée toute différente de la vraie Divinité, vous nieront sans façon que cet Etre démontré soit le Dieu dont il s'agit. »

Réponse. — Je sais bien que quelque définition qe l'on nous donne de Dieu, nous ne pouvons en connaître la nature physique et intime. Il faudrait porter la témérité jusqu'au souverain degré, pour vouloir sonder les profondeurs de Dieu. Je ne connais nullement la substance intime de mon corps, encore moins de mon âme; j'ignore parfaitement la constitution intérieure de tous les êtres sensibles qui m'environnent: quelle est la substance intime de l'eau, de l'air, du feu, d'une feuille, d'un cheveu même, je n'en sais rien, et les plus grands philosophes n'en sauront jamais davantage. Et je voudrais qu'en définissant Dieu, on me fît comprendre ce qu'il est en lui-même. Ne serait-ce pas là le comble de l'extravagance?

Il ne peut donc s'agir ici d'une définition qui me fasse parfaitement connaître Dieu, tel qu'il est en lui-même intimement et substantiellement : une pareille connaissance n'est point de mon ressort, non-seulement par rapport à tous les êtres qui tombent sous mes sens, mais encore par rapport à moi-même. Ainsi la définition dont il s'agit ne peut être que l'idée que nous nous formons de Dieu, eu égard à ses opérations, mais qui le distingue suffisamment dans notre esprit de tout ce qui n'est pas Dieu. Or m'est-il bien difficile de me former de Dieu une idée qui le distingue de tous les autres êtres? De me le représenter comme un être éternel, indépendant, tout-puissant, et qui, en cette qualité, doit être infini en tout genre de perfections? De le concevoir sous l'idée de l'Etre suprême, principe uni-

que et dernière fin de toutes les choses créées? C'est donc en vain que Bayle a fait un si long verbiage à l'article *Simonide*, pour prouver, à sa façon, que cet ancien poëte, lorsqu'il demandait tant de délais pour donner la définition de Dieu, était plus sage, plus retenu et plus éclairé que Tertullien.

Le plus simple artisan chrétien, disait ce judicieux et éloquent apologiste du christianisme, le plus simple artisan chrétien vous dira en un moment ce que ni Simonide, ni tous les philosophes, avec leur science aussi vaine qu'orgueilleuse, n'ont pu ou n'ont osé dire. Il vous dira que le Dieu qu'il adore est le créateur du ciel et de la terre. Nous le disons après lui avec la même confiance, et, méprisant souverainement la téméraire critique de Bayle et de tous ses disciples, nous osons dire que, pour démontrer le Dieu des Chrétiens, il suffit que nous démontrions qu'il y a un Etre éternel, indépendant, tout-puissant et créateur de l'univers; et que son essence incompréhensible est suffisamment caractérisée par ces attributs; c'est-à-dire que nous définissons Dieu autant que le comportent nos lumières bornées, en nous les représentant sous ces idées, qui ne peuvent convenir qu'à la première cause. Il est donc aisé de convenir de la notion essentielle de Dieu; et dès qu'on a démontré qu'il existe un être à qui cette notion, ou cette idée convient uniquement, on a démontré l'existence d'un Dieu. De même que lorsqu'on est convenu que l'*animal raisonnable* est la notion ou l'idée de l'homme, etqu'on demontre qu'il existe un animal raisonnable, on prouve évidemment qu'il existe un homme : quoique ces deux termes, *animal raisonnable*, ou les deux idées qui y répondent, ne nous fassent pas connaître clairement ce que l'homme est en lui-même par rapport à la substance intime du corps et de l'âme.

Je demanderais volontiers aux aveugles admirateurs de Bayle s'ils se croient en état de me définir la foudre, comme leur présomptueux maître voudrait qu'on définît Dieu, c'est-à-dire d'une manière si parfaite qu'il ne reste rien à désirer pour en connaître à fond toute l'essence? Je suis bien sûr qu'ils me demanderaient plus de délais que Simonide n'en a demandé pour définir Dieu. Et ils auraient raison. Mais moi aurais-je droit de conclure qu'il n'y a point de foudre et que c'est une chimère? Non, sans doute. Concluons donc que l'objection que je viens de réfuter est une sottise à laquelle il ne faut pas s'arrêter davantage.

II^e objection. — « Mais ce Dieu est-il corps ou esprit? A-t-il une étendue, ou n'en a-t-il pas? Sa puissance est-elle libre ou nécessaire? Quoi qu'on puisse dire on se jettera dans des embarras d'ou l'on ne pourra sortir. Ainsi Bayle a raison de louer la retenue de Simonide et de traiter Tertullien de fanfaron. »

Réponse.— Non, Bayle n'a pas raison de le prendre sur ce ton à l'égard d'un des plus beaux génies des premiers siècles, et il insulte au bon sens en substituant une question ridicule au vrai état de la question. Encore un coup, il ne s'agit pas ici d'expliquer et de faire comprendre l'incompréhensible essence de Dieu, mais seulement de donner une définition qui convienne tellement à Dieu qu'elle ne puisse convenir à aucun autre être. Or, quand le plus simple artisan chrétien connaît que Dieu est le créateur et le maître souverain de l'univers, ne connaît-il pas suffisamment le Dieu qu'il adore? ne voit-il pas clairement que ces grands attributs ne peuvent convenir qu'à son Dieu? et n'en sait-il pas plus que tous ces présomptueux raisonneurs, qui s'évanouissent dans leurs vains raisonnements, et qui, par une témérité inexcusable, osent jeter d'audacieux regards vers la lumière inaccessible que Dieu habite?

J'en sais donc assez, quand j'ai appris que Dieu est mon créateur : et il ne peut l'être en effet qu'il n'ait une puissance infinie, puissance qu'il ne peut exercer que par manière d'empire et de commandement : il ne peut commander ou vouloir, sans connaître : c'est donc un être intelligent, et par conséquent un esprit. Mais qu'est-ce qu'un esprit? C'est un être qui connaît, qui pense, qui veut, qui commande, etc.; n'en cherchons pas davantage. Ce serait en vain que nous voudrions acquérir une connaissance parfaite et intuitive de la nature des esprits. Eh! comment l'acquerrions-nous, cette connaissance et cette idée claire, nous qui ne pouvons connaître clairement la constitution intime d'un brin d'herbe? Que la raison humaine apprenne ici combien ses vues sont courtes, quelles sont les bornes qu'elle ne peut jamais franchir, et quel usage elle doit faire de la petite portion de lumière que son auteur lui a communiquée. Si l'on s'en tenait là, il n'y aurait point dans le monde tant de faux savants et tant de mauvais raisonneurs. Mais Bayle n'est pas content. Il veut savoir si Dieu a une étendue ou s'il n'en a pas; si sa puissance est libre ou nécessaire.

Il est démontré que Dieu est un être pensant, un être intelligent, et qu'un être pensant doit être parfaitement un, parfaitement indivisible. Ainsi Dieu ne peut avoir une étendue telle que nous l'apercevons dans un corps dont les différentes parties occupent des espaces différents. Mais n'a-t-il pas une espèce d'étendue propre de l'esprit? n'est-il pas immense, n'est-il pas partout en même temps? Oui, notre Dieu est immense, il est partout : mais en quoi consiste cette immensité? c'est ce que nous ne comprendrons jamais en cette vie, et c'est ce qu'il n'est pas nécessaire de comprendre pour pouvoir définir Dieu. Ainsi ces questions ne vont point au but, et ne sont propres qu'à désespérer l'orgueilleuse curiosité d'un philosophe qui, méprisant les connaissances communes et nécessaires que Dieu a voulu que nous pussions avoir, se morfond à découvrir ce que

Dieu a jugé à propos de cacher à tous les hommes.

Pour ce qui regarde la puissance infinie de Dieu, je dis qu'elle est libre et nécessaire; libre quant à l'exercice, et nécessaire quant à l'existence : c'est-à-dire, que le Dieu créateur a une puissance sans bornes; qu'il l'a de son propre fonds et de la nécessité de son être; mais qu'il l'exerce avec une parfaite liberté, comme il lui plaît, et quand il lui plaît et qu'il cesserait d'être tout-puissant s'il cessait d'être parfaitement libre dans ses opérations au dehors. Y a-t-il là de quoi arrêter un esprit raisonnable? Laissons donc là les ennuyeuses réflexions que Bayle fait à perte de vue sur la prétendue difficulté de définir Dieu, et contentons-nous de savoir que ce grand Dieu, qui nous a créés et qui nous gouverne, est un être éternel, indépendant, infiniment intelligent, infiniment puissant, etc., et que cette connaissance suffit pour nous obliger à lui rendre un hommage digne de sa majesté infinie.

III^e objection. — « Sans insister davantage sur les difficultés qu'on pourrait imaginer touchant la définition ou l'idée de Dieu, on conviendra aisément que, s'il y a un Dieu, il doit être tel qu'on vient de le dépeindre et que l'adorent les Chrétiens : mais y a-t-il véritablement un Dieu? 1° Spinosa le nie avec hardiesse, et il prétend prouver qu'il n'y a qu'une seule substance, qui est l'univers, mais qu'on peut appeler Dieu, si l'on veut. 2° Xénophanès, et après lui Bayle, son ingénieux commentateur, dit qu'à la vérité il y a certaines apparences de changements, de générations, d'altérations, qui sont des indices de la création, puisqu'un être increé et nécessaire est essentiellement immuable; mais il résout cette difficulté en disant que ces apparences sont trompeuses, et que nos sens nous trompent, etc. Comment lui démontrer le contraire? Si on le presse davantage, et qu'on lui dise qu'au moins son âme éprouve des vicissitudes, des changements, des variations, puisqu'elle reçoit ces impressions diverses, qui lui font croire qu'il y a hors d'elle des changements et des générations, et que par conséquent son âme n'est pas increée, n'est pas un être nécessaire, Bayle, beaucoup plus habile, a soin de lui suggérer cette ingénieuse réponse : que sa raison le trompe, comme ses sens trompent sa raison. Le moyen de lui prouver clairement que sa raison ne le trompe pas? Ainsi il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de démontrer qu'il y a vraiment des êtres créés. Hé, que devient le Dieu créateur? »

Réponse. — Voilà bien des difficultés tout à la fois. Il est bon de les débrouiller séparément. Commençons par la première.

I. *Contre Spinosa.* En exposant le système de cet impie dans les articles Athées et Spinosa, je crois avoir fait voir clairement qu'il est mille fois plus inconcevable que tout ce qu'il y a de plus relevé dans les mystères du christianisme, et qu'il faut être dans le plus étrange délire pour adopter, même comme comme une hypothèse tolérable, une opinion si bizarre. Mais il est à propos d'ajouter ici quelques réflexions.

1° Bayle lui-même a refuté le spinosisme, et il dit en termes formels que, *de toutes les hypothèses d'athéisme, celle de Spinosa est la moins capable de tromper*, puisqu'*elle combat les notions les plus distinctes*, c'est-à-dire les idées les plus pures, *de la raison*. Quel préjugé contre les rêveries de Spinosa! Personne ne peut l'ignorer : Bayle se faisait une étude de soutenir tout ce qui pouvait favoriser l'irréligion ; il a regardé le système de Spinosa comme insoutenable, il l'est donc en effet.

2° Outre les absurdités palpables que tous les bons esprits ont remarquées dans les ridicules idées de Spinosa, il est aisé de faire crouler tout son système, en développant seulement l'idée de l'Etre nécessaire, comme je l'ai déjà fait.

L'Etre nécessaire doit être absolument immuable, et quant à l'existence et quant à la manière d'exister. Ce point fondamental a été démontré plus haut. Donc il est impossible que l'unique substance qu'admet Spinosa soit un Etre nécessaire, et en même temps un Etre susceptible des modifications, des changements, des vicissitudes qu'il lui attribue à l'infini. Donc admettre une substance unique, qui soit nécessaire, éternelle, indivisible, et qui néanmoins pendant toute l'éternité se change, se modifie en une infinité de manières, c'est admettre un Etre nécessaire qui n'est pas nécessaire; un Etre immuable qui n'est pas immuable; un Etre indivisible qui n'est pas indivisible, puisqu'il se divise en mille modifications même incompatibles. N'est-ce pas là un prodige d'extravagance? Ce serait perdre le temps, et se défier trop de la pénétration des lecteurs, que de s'étendre plus au long sur l'absurdité de ce système; d'autant plus que son auteur impie ne l'a bâti que sur des sophismes si grossiers, que l'on ne comprend pas comment ils ont pu faire illusion un moment à certains beaux esprits. En voici un, qui sert comme de base à son idée chimérique : *Il est impossible qu'il y ait plusieurs substances auxquelles le même attribut convienne.*

Quelle pitoyable équivoque! Le même attribut individuel, cela est vrai; le même attribut spécifique, cela est faux. Le mot de *même* se prend quelquefois pour signifier une identité parfaite, comme lorsque je dis : *c'est le* même *homme que je vis hier.* En ce sens le même attribut ne peut convenir à deux être différents, puisqu'il est évident qu'Alexandre et César ne sont point le même homme ou la même personne. Mais le mot de *même* se prend aussi souvent pour marquer une ressemblance parfaite entre des êtres qui appartiennent à une espèce particulière, comme quand je dis : *tous les hommes sont de la* même *espèce;* alors c'est le même attribut en espèce qui convient à chaque homme, chaque homme étant parfaitement ressemblant à tous les

autres individus de la même espèce, en ce que le même attribut spécifique convient également à tous. Examinons maintenant l'opinion de Xénophanès, à qui il faut pourtant rendre cette justice qu'il extravaguait avec moins d'inconséquence que Spinosa.

II. *Contre Xénophanès et Bayle.* Il est bien glorieux à la religion et à la raison que leurs plus grands ennemis leur fournissent des armes sans le vouloir. Xénophanès, ou Xénophane, ancien philosophe, ou plutôt ancien athée, si nous en croyons Bayle, prétendait que tout est nécessaire, et que tout ce qui est nécessaire est absolument immuable. Bayle souscrit à cette décision, et il convient que l'immutabilité est un des attributs essentiels de l'Etre nécessaire. Voilà un aveu bien important, et sans doute Bayle n'en a pas senti toutes les conséquences. Mais pour les éluder, ces conséquences, Xénophanès, selon Bayle, soutenait que nos sens nous trompent, lorsqu'ils nous indiquent qu'il se fait mille changements tous les jours dans les différents êtres qui composent cet univers. Et afin que ce délire se soutînt avec une apparence de raisonnement suivi, Bayle ajoute que Xénophanès aurait pu répondre que la raison même nous trompe, lorsque nous croyons sentir mille impressions différentes, qui nous portent invinciblement à juger qu'il se fait une infinité de changements hors de nous. Je ne dis pas que Bayle adopte ce dernier échappatoire d'un athée qui déraisonne jusqu'au bout, mais, du moins, il l'insinue adroitement; et ne pourrait-il pas se faire que bien des esprits superficiels s'en laissassent éblouir jusqu'au point de croire qu'on ne peut forcer un athée dans ce dernier retranchement? Tâchons donc de faire bien sentir toute la faiblesse de ces réponses.

D'abord, il faut nécessairement qu'un disciple de Xénophanès renonce à l'une des deux réponses: car si notre raison nous trompe, il ne peut plus s'agir de la tromperie des sens. En effet, il est clair que, si nous sommes trompés par rapport au sentiment intime et à tout ce qui se passe au dedans de nous, nous pouvons l'être bien plus aisément par rapport à tout ce qui est hors de nous. Ainsi nous serions bien moins sûrs que nous avons des sens, même trompeurs, que nous ne le sommes touchant l'existence réelle des impressions diverses et successives que nous croyons éprouver au dedans de nous-mêmes; et par conséquent dans ce cas je ne puis être assuré que j'ai des sens, des yeux, des oreilles, etc. Je ne sais donc pas si je vois, si je sens, si j'aperçois des changements, des révolutions, des générations nouvelles, des hommes qui naissent, qui croissent, qui diminuent, qui meurent, etc. Que dis-je? je ne puis savoir avec certitude qu'il y a hors de moi d'autres hommes, qui me font l'objection touchant la diversité des impressions que je crois éprouver, puisque ma raison peut me tromper sur ce que je m'imagine qui se passe dans le fond de mon âme.

Cela est évident dans l'hypothèse absurde que j'examine. Ainsi il n'y aurait rien de plus insensé que de parler encore des sens trompeurs, au cas que la raison même me trompât. Mais ma raison ne peut-elle pas me tromper? A cela je réponds que c'est là demander à peu près si la raison est raison, si la lumière est lumière, si le bon sens est bon sens. En effet, qu'est-ce que la raison, sinon cette lumière intérieure qui me fait voir que je pense, qui me fait réfléchir sur ma pensée, qui me découvre la différence du vrai et du faux, et l'opposition essentielle entre le *oui* et le *non?* Que si cette lumière me trompe, en me faisant voir que le *oui* et le *non* ne peuvent se concilier ensemble, elle se change pour moi en ténèbres, et ce que j'appelle raison cesse d'être raison. Ainsi, il est absolument impossible que ma raison me trompe, autrement il faudrait que je ne pensasse pas lorsque je sens que je pense, et que je ne sentisse réellement aucune impression lorsqu'il me paraît que j'en sens: et peut-il me paraître que je sens une impression sans que cette apparence même ne soit une première impression? Comprenne qui pourra un si extravagant paradoxe, et qu'on vienne me dire après cela que des athées, qui déraisonnent jusqu'au point d'avouer qu'ils n'ont point de raison, sont néanmoins des athées *de raisonnement et de bonne foi.* Eh quoi! je serais athée *de raisonnement et de bonne foi,* lorsque je ne serais pas sûr que je raisonne? lorsque je ne pourrais m'assurer même que je pense réellement en athée, et que je nie les propositions évidentes que je parais nier? Ce serait pourtant là le cas où je me trouverais, si ma raison pouvait me tromper par rapport à l'existence de mes pensées mêmes. Ne voilà-t-il pas un athéisme bien raisonnable? Ne voilà-t-il pas une *bonne foi* digne de l'approbation d'un docteur?

Que si cette lumière intérieure qui m'éclaire et qui me guide ne peut absolument me tromper, comme il est évident, il n'est pas moins évident que j'éprouve réellement des changements, des modifications différentes, des sentiments divers, et par conséquent que je ne suis pas un être nécessaire; parce qu'au cas que je le fusse, de l'aveu même de Xénophanès et de Bayle, je ne pourrais jamais avoir des pensées, des modifications, des impressions différentes, et qu'il serait de toute impossibilité que je sentisse jamais autre chose que ce que j'aurais éternellement senti: l'être nécessaire ne pouvant jamais ni rien perdre ni rien acquérir. Il est donc évident qu'éprouvant ce que j'éprouve, c'est-à-dire, ces changements, ces pensées, ces modifications, ces sentiments divers, et ne pouvant se faire que je n'aie pas une telle pensée lorsque je sens que je l'ai; il est évident, dis-je, que je suis un être créé. Et dès que ce point important est démontré, il est plus clair que le jour qu'il y a un Etre supérieur, éternel, indépendant, créateur, et qui, en cette qualité, a toutes les perfections au souverain

degre. Ce serait ennuyer que de réitérer cette démonstration. C'est donc une pitoyable et insoutenable chicane que Bayle suggére à l'athée Xénophanès. Mais si ma raison ne peut me tromper, et que de là il s'ensuive clairement qu'étant sujet à mille changements, il y a un Dieu qui m'a créé, s'ensuit-il aussi que mes sens ne me trompent pas, lorsqu'ils me rapportent qu'il y a quelque chose hors de moi et qu'il s'y fait des changements? Autre question, qui ne doit pas être décidée entre un athée et moi, puisqu'il est démontré par l'instabilité de mon être qu'il y a un Dieu créateur; mais elle regarde ceux qui disputent sur la véritable notion de la véracité et de la tromperie.

Il est démontré que la raison ne peut me tromper par rapport à mes pensées, à mon sentiment intime, aux différentes modifications que j'éprouve intérieurement. Je suis donc souverainement sûr que je pense réellement et constamment, que j'ai des yeux, des mains, des pieds, etc. Et il est impossible que je sois trompé touchant l'existence réelle de ces pensées. Je ne suis pas moins sûr que je pense réellement et constamment qu'il y a hors de moi d'autres êtres, que j'appelle ciel, terre, soleil, animaux, plantes, hommes, etc. Et il n'est pas plus possible que je sois trompé sur l'existence réelle de ces dernières pensées, qu'il n'est possible que je me trompe au sujet des premières, qui ont pour objet mes propres sens réels ou apparents? Mais ces pensées sont-elles vraies? C'est-à-dire, est-il bien certain que leurs objets existent réellement? Est-il bien certain que j'ai des sens, des membres, un corps distingué de l'être pensant qui est en moi? Qu'il y a hors de moi un ciel, une terre, des hommes, des animaux, des plantes, etc.?

Voilà ce que Malebranche assure que je ne puis savoir certainement que par le secours de la foi; mais voilà ce qu'un athée saisira de tout son cœur, parce qu'il se moquera d'une foi aussi chancelante que doit l'être celle d'un malebranchiste, lorsqu'il suit ses principes. Répondons catégoriquement et avec précision à une difficulté qui n'appartient pas proprement au système de l'athéisme, mais qui pourrait y conduire. Car il vaut autant être athée que d'admettre un Dieu qui n'aurait pas tous les attributs essentiels à la Divinité.

Or, si ces pensées vives, uniformes et constantes, dont l'existence m'est intimement et certainement connue, étaient fausses par rapport à leur objet, c'est-à-dire, s'il n'existait rien hors de moi, et que je n'eusse réellement ni corps ni sens, quoique j'éprouve constamment des impressions vives, qui me portent invinciblement à juger que j'ai un corps, des sens, etc., et qu'il y a d'autres êtres hors de moi: il faudrait nécessairement qu'il y eût un fourbe tout-puissant, qui me fît constamment éprouver ces impressions trompeuses. L'auteur de ces impressions ne pourrait être que celui qui m'a créé, puisqu'il n'y a que mon Créateur qui puisse modifier mon âme, comme il lui plaît, par mille pensées diverses, qui ne dépendent pas de mon choix. Mon Créateur serait donc ce trompeur, ce fourbe tout-puissant, qui se jouerait de ma raison, qui ne m'éclairerait que pour m'égarer, et qui ne m'aurait donné qu'une intelligence absolument incapable de porter jamais des jugements véritables que par rapport à ma propre existence et à celle de mon Créateur. Serait-ce là le Dieu que j'adore? Un Etre tout-puissant, mais malin, et qui n'emploierait sa toute-puissance que pour me tromper sans cesse, serait-il ce Dieu infini en tout genre de perfections? et un Dieu de cette trempe vaudrait-il mieux ou que les divinités des païens ou que le monstre de l'insensé Spinosa? J'aimerais donc me ranger presque autant du parti des athées que de n'admettre qu'un Dieu trompeur. Mais je ne suis pas réduit à cette étrange alternative. Je sais avec évidence que j'ai pour auteur un Etre éternel et tout-puissant. Il ne peut être tel sans avoir une intelligence infinie; puisque étant la source originale de toutes les connaissances, rien ne peut lui être caché; et par conséquent il est impossible qu'il ignore rien et qu'il soit jamais trompé. Il ne saurait non plus me tromper. Il est la sagesse même, la bonté même, etc. Il n'a aucun intérêt à me faire illusion; au contraire tout le porte à me découvrir le vrai, et à me conduire sûrement à la fin pour laquelle il m'a créé. Ainsi il a les deux caractères qui sont essentiels à la véracité souveraine, je veux dire une intelligence sans bornes, qui l'empêche de se tromper lui-même, et une bonté infinie, qui ne peut lui permettre de tromper sa créature.

Pour m'assurer encore davantage que mon Créateur a ce second caractère incompatible avec la moindre ombre de fourberie, je n'ai qu'à faire réflexion, et que j'ai une idée de la véracité, et que je hais de tout mon cœur les fourbes et la fourberie.

Je ne puis avoir rien que je ne tienne de mon Créateur. Il est donc impossible que j'aie aucune idée juste, aucune pensée, aucune notion vraie touchant les attributs de mon Créateur, à moins ou que lui-même ne l'ait inspirée aux premiers hommes qui me l'ont transmise, ou qu'elle ne soit le fruit de la raison naturelle dont il est l'auteur. Il ne peut l'inspirer, cette idée, sans l'avoir lui-même: il ne peut l'avoir lui-sans être l'idée originale et primitive de toutes les idées qu'il me donne. Donc il n'a pû me communiquer ou directement, ou indirectement, une idée de la véracité, sans qu'il soit lui-même l'idée substantielle, originale et primitive de la véracité, c'est-à-dire de cette perfection qui fait qu'on est incapable de tromper. Donc mon Créateur doit être la véracité même. Ainsi on ne peut imaginer aucun être, qui soit plus amateur du vrai: donc mon Créateur est infiniment vrai. Ce n'est pas tout. Je hais les

fourbes, je les hais souverainement, et cette aversion ne m'est pas libre. Elle est même si naturelle, que j'ose mettre en fait que le plus grand fourbe hait la fourberie dans ceux qui le trompent. Il n'y a que mon Créateur qui ait pu m'inspirer cette aversion pour tous les fourbes. Donc, s'il était lui-même capable d'user de fourberie à mon égard, il m'aurait créé avec une aversion, une horreur, une haine naturelle contre lui-même. Peut-on sans blasphème penser cela du Dieu créateur? Mais Dieu serait-il évidemment trompeur au cas qu'il n'y eût aucun être hors de moi, et qu'immédiatement par lui-même il fît sur moi ces impressions vives, constantes et uniformes que j'éprouve, et qui, sans me laisser le temps d'y réfléchir, me portent nécessairement à juger qu'il y a d'autres êtres que moi ? Eh ! qui peut douter que ce ne fût là une tromperie manifeste? Pour former un pareil doute, il faudrait renoncer *aux notions les plus distinctes*, aux idées les plus *pures de la raison*, ou plutôt, hasarder, d'après Bayle, que la raison même nous trompe, lorsqu'elle nous découvre en quoi consistent et la sincérité et la fourberie. Il est donc évident que, dans le cas supposé, Dieu serait auteur ou complice de la plus insigne tromperie, et cela sans que j'eusse le moindre moyen de découvrir mon erreur ; ou bien il faut avouer que je ne puis connaître avec évidence ce qui distingue essentiellement les vertus et les vices, la sagesse et la folie, la bonté et la méchanceté, la véracité et la supercherie. Y a-t-il quelqu'un qui voulût dégrader sa raison jusqu'à ce point-là ?

Reprenons, et abrégeons ce raisonnement. Je suis souverainement sûr qu'il y a un Dieu, et qu'il n'y a que lui qui puisse faire sur mon âme, ou par lui-même, ou par le moyen des objets sensibles, ces impressions vives et constantes que j'éprouve ; je suis souverainement sûr qu'il me tromperait au cas que j'existasse tout seul, et qu'il est impossible qu'il me trompe; donc je suis souverainement sûr que j'ai des sens, et que ces sens ne me trompent pas, lorsqu'ils me rapportent constamment qu'il y a d'autres êtres que moi, qu'il y a un ciel, une terre, des astres, des éléments, des plantes, des animaux, etc.; que la nuit succède au jour; qu'il y a des saisons différentes ; que les planètes ont des révolutions infiniment régulières, etc. La véracité de mon Créateur est donc pour moi un motif infaillible, et capable de m'assurer souverainement de l'existence des êtres distingués de mon âme. Ce grand motif bien médité me servira utilement dans cet ouvrage, et je dois savoir gré à Bayle de m'avoir forcé à faire cette longue dissertation.

IV^e objection. — « L'impossibilité des générations éternelles n'étant pas démontrée, on ne peut prouver évidemment qu'il y a un premier homme, qui, n'ayant pas de père, ait été créé. Mais comment la démontrer, cette impossibilité ? Les plus grands génies soutiennent que cette éternité de générations est possible. L'existence réelle, saint Thomas dit qu'elle n'est pas impossible. Bien d'autres souscrivent à son opinion. D'ailleurs il est possible que les générations ne finissent jamais, et qu'elles durent toute l'éternité. Donc elles peuvent n'avoir jamais commencé. Ce qui renverse absolument le système de la création faite. Car si les hommes se sont succédé de toute éternité comme ils se succèdent et peuvent se succéder éternellement, on n'a pas besoin d'un Dieu créateur. »

Réponse.— Pourquoi citer ici saint Thomas ? Personne ne doute qu'il n'ait reconnu et adoré le Dieu dont j'ai démontré l'existence: ainsi, qu'il ait pensé que, supposé un Dieu tout-puissant, il n'était pas impossible que le monde eût été créé de toute éternité, et qu'en ce cas il y eût des générations éternelles, cela ne fait rien à la question présente, et ne peut être d'aucun avantage aux athées, puisque ce sentiment suppose évidemment le Dieu créateur. Si les réponses que je vais donner renversent l'opinion de l'ange de l'école, ce n'est point là mon but principal. Je n'ai garde d'écrire pour faire le procès à un docteur si respectable.

Pour ce qui regarde Aristote, il n'est pas étonnant qu'il ait soutenu l'éternité des générations. Il croyait la création impossible, et prétendait que le monde était éternel. Aussi, s'il raisonnait conséquemment, il devait être un parfait athée. Quoi qu'il en soit, voyons si l'hypothèse des générations éternelles est soutenable.

Il faut se souvenir d'abord que tous les hommes, sans exception, ne peuvent avoir un père, et qu'ainsi il est nécessaire qu'entre tous les hommes il s'en trouve un au moins qui n'ait pas de père, et qui soit le premier père des autres. Il est donc évident que les générations n'ont pu commencer que quand ce premier homme est devenu père. Et comment les générations seront-elles éternelles si elles ont commencé? Ce qui est vraiment éternel ne peut avoir aucun commencement. Cela est bon, me dira-t-on, pour un nombre infini de générations : mais dans une succession infinie de pères et de fils, il est impossible qu'il se trouve un premier : autrement cette succession, cette chaîne serait infinie et ne le serait pas. Et moi je soutiens que cette succession prétendue infinie est absolument impossible, prrce qu'il faut nécessairement qu'il y ait un premier homme qui n'ait pas de père : autrement, comme on l'a vu, il faudrait ou qu'un fût père de lui-même, ou que deux fussent pères l'un de l'autre, ou qu'enfin un eût pour père un être qui ne serait pas homme; ce qui est évidemment impossible: et par conséquent, soit qu'on suppose déjà Dieu démontré, soit qu'on ne le suppose pas, il ne se peut faire que cette proposition générale : *Tous les hommes ont un père*, soit jamais vraie. Ainsi, quelque longue que l'on imagine la succession des générations, il faut qu'elle ait eu un commencement, lorsque cet homme qui n'a pas eu

de père a commencé lui-même d'être père. Le nombre même infini, s'il était possible, n'y changerait rien, puisqu'il faut toujours la même chose pour vérifier une proposition générale, soit qu'elle ait pour objet une multitude infinie d'individus, ou seulement un nombre fini.

Au reste, il n'y a point de comparaison à faire entre les générations futures et les générations passées. Celles-ci ont existé toutes sans exception, au lieu que celles-là n'existeraient jamais toutes, si elles devaient se succéder sans fin. Car si elles existaient toutes sans exception, il n'y aurait plus rien au-delà, et cette succession prétendue infinie aurait une fin ; ce qui renferme une contradiction manifeste. Il n'en est pas de même des générations passées. Il n'y a pas un seul homme de qui il ne soit vrai de dire : *il a existé et il a commencé d'exister.* Autrement il y en aurait un éternel : il ne serait donc pas homme comme les autres, et il ne pourrait en être le père. Que s'il est vrai que chaque homme, sans exception, a commencé d'exister, il est évident que tous ont commencé. Où est la succession éternelle des générations?

Mais achevons de réduire en poudre une objection si frivole, et sappons par le fondement un système si absurde.

S'il n'y a point un Dieu créateur, tout ce qui existe est éternel et nécessaire : tout être éternel et nécessaire est absolument immuable ; ces deux points importants ont été prouvés. Il est donc de toute impossibilité que dans cette hypothèse il se fasse jamais le moindre changement ; et par conséquent, bien loin qu'il y eût dans ce cas des générations éternelles, il ne pourrait se faire qu'il y en eût aucune. Tout ce qui existe aurait toujours existé, et de la même façon qu'il existe maintenant, sans vicissitude, sans altération, sans succession ; de sorte qu'il n'y aurait ni pères, ni fils, mais que tous les hommes seraient également éternels et immuables. Point de naissance nouvelle, point de mort, point de changement. Pour peu qu'on fasse attention aux principes que j'ai expliqués, on conviendra que tout ceci est incontestable. Donc admettre une succession et des générations différentes dans la supposition qu'il n'y ait pas un Dieu créateur, c'est admettre des êtres nécessaires et immuables qui ne le seraient pas, et par conséquent c'est tomber dans la plus honteuse contradiction.

Après cela peut-on accepter cette objection comme digne d'être proposée à un homme tant soit peu philosophe? (*Voy.* au mot CRÉATION

V^e objection. — « On conviendra peut-être qu'il faut qu'il y ait un Dieu créateur : les preuves alléguées sont assez plausibles. Mais s'ensuit-il que cet Esprit créateur est une puissance infinie? Tout ce que l'on peut supposer qu'il a créé est borné et fini, et des effets finis montrent-ils que leur cause est infinie? Il suffit que la cause soit proportionnée à l'effet, c'est-à-dire, qu'elle ait ses perfections qu'elle communique à son effet. Ainsi, il ne paraît pas que parce que la première cause a fait tout ce que nous voyons, il s'ensuive qu'elle ait une puissance sans bornes. »

Réponse. — Je ne comprends pas comment certains philosophes ont pu se faire un objet de cette chicane, puisque la grandeur d'une puissance ne doit pas se mesurer à la grandeur de l'effet, mais à la manière dont il est produit.

Dans les ouvrages même que font les hommes on en juge tout autrement. La vaste étendue d'un palais ne fait pas croire que les ouvriers qui y ont travaillé ont plus de force et d'activité que ceux qui ont bâti une vile chaumière, mais seulement que le maître de ce grand palais avait une grande abondance de matériaux précieux, et que le villageois n'avait qu'un peu d'argile et de chaume pour construire la cabane. Aussi ne pensera-t-on jamais que de deux architectes également habiles, l'un fera quelque chose de plus grand que l'autre, supposé que tous les deux aient précisément les mêmes matériaux. Il importe donc peu que les ouvrages du Créateur soient infinis ou ne le soient pas. Pour s'assurer que sa puissance est infinie, il ne faut faire attention qu'à la manière incompréhensible dont il les a faits : c'est du néant qu'il a tiré cet immense univers ; c'est en disant : *Je veux*, qu'il a tout fait de rien : *Ipse mandavit, et creata sunt.* (*Psal.* XXXII, 9.) Cette manière d'opérer ne surpasse-t-elle pas toute imagination? et dès qu'il nous est impossible d'imaginer quelque chose de plus grand en fait de puissance, que n'est le pouvoir de l'Esprit créateur, n'est-il pas clair que sa puissance est infinie? Ajoutons à cela que cette puissance est éternelle, indépendante, inépuisable, puisque c'est la puissance d'un être nécessaire qui est éternellement tout ce qu'il est, et peut éternellement tout ce qu'il veut. Eh quoi ! il m'a donné un cœur capable de vouloir, de désirer à l'infini, et lui-même n'aurait pas un pouvoir bien supérieur de vouloir éternellement et efficacement tout ce qu'il lui plaît? *Intelligite, insipientes, et stulti, aliquando sapite; qui plantavit aurem, non audiet, aut qui finxit oculum, non considerat?* (*Psal.* XCIII, 8.) Vous qui parmi le peuple êtes des insensés, entrez dans l'intelligence de la vérité. Et vous qui êtes fous, commencez enfin à devenir sages : quoi ! celui qui a fait l'oreille, ne peut entendre? et l'ouvrier tout-puissant qui a formé l'œil, serait aveugle?

Cette réflexion si simple, mais si digne de la souveraine raison, ne prouve-t-elle pas clairement que mon Créateur réunit dans un degré éminent toutes les perfections dont il m'a ou communiqué quelque échantillon, ou donné l'idée?

Au reste, la manière ineffable dont cet Etre éternel a produit toutes choses, suffit pour démontrer qu'il a un pouvoir, une ac-

tivité infinie. Passons donc à d'autres difficultés.

VI^e objection. — « On sent bien que la puissance de faire quelque chose de rien, est infiniment au-dessus de la portée de l'esprit humain; mais puisqu'il faut que le Tout-Puissant ait les perfections qu'il peut créer, et que sa substance soit comme l'idée originale et primitive de tout ce qu'il produit au dehors, ne s'ensuit-il pas ou qu'il est en même temps esprit et matière, ou que s'il n'est pas un être matériel, il ne peut créer la matière? Car créer, c'est vouloir, c'est commander que de rien il se fasse quelque chose. Le Créateur ne peut vouloir sans connaître, et sans avoir des idées; il ne peut emprunter ces idées que de sa propre substance, c'est-à-dire, qu'il faut que sa propre substance soit comme le miroir où il contemple ce qu'il peut faire; mais si la substance n'est pas matérielle, comment peut-il y voir la matière qu'il voudrait produire? En deux mots, ou il n'a pas l'idée de la matière, et dès lors il ne peut en être le créateur; ou s'il en a l'idée, il faut qu'il soit en partie matériel comme moi, qui me suis démontré qu'il y a en moi un principe pensant qui doit être parfaitement invisible, et que j'ai une autre substance composée de différentes parties. »

Réponse. — C'est là une de ces difficultés que l'artificieux Bayle exagère, en applaudissant à Simonide; mais c'est là aussi vouloir encore pénétrer dans *les profondeurs de Dieu.* Je l'ai dit, et je le répète, nous ne pourrons jamais connaître parfaitement ce que Dieu est en lui-même. Comment pourrions-nous atteindre à cette sublime nature, nous qui ne connaissons la substance intime d'aucun être créé?

Ne faisons donc point de vains et de ridicules efforts, pour nous guinder si haut, et contentons-nous des connaissances bornées, mais suffisantes, dont le Créateur nous a rendus capables.

Je sais, avec une souveraine certitude, que je ne suis pas un être éternel, et que je suis créé par une cause infiniment puissante.

Je sais de même que cette cause a une intelligence sans bornes, que c'est un être pensant, et par conséquent un être parfaitement un, parfaitement indivisible, comme il est prouvé que l'être pensant qui est en moi ne peut être composé de différentes parties.

Je sais, avec autant d'évidence, qu'une cause ne peut donner à son effet ce qu'elle n'a pas elle-même, ou formellement ou éminemment; et par conséquent que l'Esprit créateur ne peut créer aucun être dont il ne contienne les perfections. Mais faut-il qu'il ait ces perfections, quelles qu'elles soient, de la même façon qu'elles se trouvent dans ses ouvrages? C'est ici le point précis de la difficulté.

On distingue deux sortes de perfections. Les premières sont perfections pures et sans aucun alliage défectueux, comme sont l'intelligence, la sagesse, l'équité, la puissance d'agir, l'indépendance, l'immortalité, etc. Les secondes sont celles à quoi l'on connaît qu'il manque quelque degré de perfection, ou qui ont certains défauts, comme notre science bornée à certains objets, la puissance limitée à certains effets, la lumière mêlée d'ombre, la force qui peut être vaincue, l'intelligence qui ignore une infinité de choses, etc.

Il faut aussi distinguer deux manières de posséder quelque perfection. Je conçois qu'un être a formellement une perfection, lorsque je la trouve en lui précisément, telle que je me la représente. C'est ainsi que j'ai formellement ou réellement la puissance de penser, de vouloir, de parler, de marcher, etc. Un être possède éminemment une perfection, quand il ne l'a pas telle que je la conçois, mais dans un degré bien supérieur, c'est-à-dire quand il a une perfection si relevée, qu'elle équivaut par sa supériorité à une infinité de perfections d'un ordre inférieur.

Dieu possède formellement ou réellement, et dans le sens propre, les perfections simples et pures, ou qui n'ont aucun mélange d'imperfection; telles sont la sagesse, la bonté, la justice, la sainteté, l'immutabilité, la toute-puissance, etc. Mais on ne peut lui attribuer les perfections mêlées de quelque défaut; autrement, il faudrait qu'il eût en même temps une sagesse infinie et bornée, une toute-puissance limitée, etc. Ce qui est contradictoire.

On peut dire pourtant qu'il les a éminemment, ces perfections, en ce sens que l'éminente perfection de son être surpasse infiniment tous les degrés de perfections qu'il peut communiquer aux créatures.

Or, comme dans un original souverainement parfait on peut trouver l'idée d'une infinité de copies moins parfaites les unes que les autres, est-il étonnant que le Créateur qui comprend toute la grandeur de son être, y voie comme dans un miroir les différents degrés d'être qu'il peut créer? Est-il étonnant que dans sa substance toute spirituelle qu'elle est, il puisse trouver l'idée d'un être moins parfait, d'un être matériel? d'autant plus que les contraires servent à faire connaître leurs contraires. Je m'explique. Quand je connais clairement en quoi consistent essentiellement la sagesse, la justice, la piété, il m'est aisé de me former une idée juste des vices qui sont contraires à ces vertus. De même, si j'avais une connaissance claire et distincte de la nature intime, des propriétés et des effets d'un poison, je pourrais avec facilité connaître quelle devrait être la nature de son antidote.

Or la matière et l'esprit sont deux substances contraires. Nous n'avons pas nous autres une idée claire et distincte de la substance de ces deux êtres opposés. Nous savons seulement qu'ils ne sont pas de même espèce, qu'ils ont des propriétés dif-

férentes, etc., et nous n'en devons point savoir davantage. Mais le Créateur se connaît, il se comprend parfaitement lui-même; il a une connaissance intuitive de la substance intime de son être; il connaît donc quelle est la nature de son être spirituel, et par conséquent il peut connaître quelle doit être la nature d'une substance opposée à la sienne, c'est-à-dire, quelle doit être la constitution intime de la matière, en tant qu'elle est contraire à la nature de l'esprit. Ainsi il ne doit pas être corporel pour connaître et créer des corps. Il suffit qu'il sache que l'esprit ou l'être pensant étant véritablement un et indivisible, il doit avoir pour contraire un être composé et divisible. Il peut donc le connaître cet être, et il le connaît en effet par l'opposition essentielle qu'il y a entre la substance simple et la substance composée, entre l'être vivant et l'être inanimé, entre l'être capable d'action et l'être purement passif. Il est donc plus clair que le jour que, sans avoir rien de matériel, l'Esprit tout-puissant a l'idée de la matière, et qu'il l'a pu tirer du néant comme il en a tiré nos esprits bornés. Il n'y a donc rien qui puisse obscurcir cette lumineuse vérité, qu'il existe un Dieu créateur, un Dieu tout-puissant et infini.

Au reste, il n'est point indifférent, comme l'insinue Voltaire, de croire Dieu spirituel ou corporel. Si Dieu était un corps, il ne serait point infini, immense, présent partout, immuable, incorruptible. Dès que l'on admet un Dieu corporel, il est à craindre qu'on ne le conçoive semblable à l'homme, sujet aux vices et aux passions de l'humanité. C'est ce qui arriva dans le paganisme.

VIII^e Objection. — « On a beau nous prouver qu'il y a un Dieu, lorsqu'il est impossible d'expliquer dans ce système tout ce qui se passe dans l'univers. Or, sans admettre au moins deux dieux, deux principes éternels, l'un bon, l'autre mauvais, il n'est pas possible d'expliquer comment il se trouve dans ce monde un si étonnant mélange de biens et de maux : donc on ne peut concevoir qu'il n'y ait qu'un Dieu, ou qu'un premier principe. »

Réponse. — Je reconnais là Bayle. Ce dangereux pyrrhonien, qui feignant d'être un protestant orthodoxe, n'a laissé échapper aucune occasion d'attaquer bien ou mal la religion et la raison. Il a cru que le système des manichéens pouvait favoriser les petits-maîtres qu'il voulait former; et il a tâché de l'appuyer de toutes ses forces. Mais il faut avouer qu'il s'oublie ici étrangement. Il dit d'abord que le *faible de cette* secte (des manichéens) *ne consistait pas dans le dogme des deux principes.* Il ajoute pourtant que l'hypothèse des manichéens est *tout à fait absurde et contradictoire.* Conciliez Bayle avec Bayle. Quoi ! *le faible* d'une opinion ne consistera pas en ce qu'elle admet quelque chose *d'absurde* et de *contradictoire?* Y a-t-il quelque chose de plus faible, pour ne pas dire de plus fou, que de soutenir deux contradictoires, c'est-à-dire le *oui* et le *non* sur le même sujet? Or voilà ce que soutiennent les manichéens, puisque, selon Bayle, leur *hypothèse* est *tout à fait absurde et contradictoire :* donc rien n'est plus faible que leur monstrueuse opinion. Que les admirateurs de Bayle voient si, dans ces traits, ils reconnaîtront la philosophie exquise de leur maître. Mais faisons voir que les manichéens n'étaient pas plus grands philosophes que Bayle, et montrons qu'ils ne pouvaient, sans déraisonner, admettre deux principes éternels et indépendants, l'un bon, l'autre mauvais; l'un principe de tous les biens, l'autre principe de tous les maux. La preuve en est aisée.

Ou ces deux prétendus premiers principes éternels et indépendants seraient également puissants, ou ils ne le seraient pas. Il n'y a point de milieu.

Au premier cas, l'un étant essentiellement bon, l'autre essentiellement mauvais, il serait impossible qu'il n'y eût pas une égale quantité de biens et de maux; il serait impossible qu'il se fît aucun mélange de ces biens et de ces maux; il serait impossible qu'il n'y eût pas une séparation entière entre les biens et les maux, comme entre deux camps ennemis. Autrement il faudrait que l'un empiétât sur l'autre; ce qui est contre l'hypothèse de l'égale toute-puissance des deux principes.

Or l'expérience constante est entièrement contraire à ces bizarres idées. Le bien et le mal se trouvent indifféremment partout; il y a plus de maux, du moins apparents, que de biens réels; il n'y a pas ici de religion dans laquelle on voie régner le bien pur, ou le mal sans aucun mélange de bien; il faut donc avouer ou que le système des deux principes est l'absurdité même, ou qu'on doit recourir au dernier retranchement des athées, qui est de dire : que les sens ou la raison même nous trompent. Ce que je crois avoir réfuté d'une manière invincible.

Au second cas, c'est-à-dire si l'on n'attribue pas une puissance égale aux deux prétendus premiers principes, il faut nécessairement que l'un l'emporte sur l'autre; qu'à la fin, l'un ou l'autre étant vaincu, il ne se trouve plus qu'une heureuse plénitude de biens purs, ou qu'un affreux assemblage de maux.

Tout cela n'est-il pas contraire à l'expérience? Il est donc évident que l'hypothèse des manichéens *est absurde et contradictoire.* Et par conséquent Bayle se joue de ses malheureuses dupes, lorsqu'il dit que, « si un homme d'autant d'esprit que Descartes avait eu en main cette affaire (des manichéens), on n'aurait pu confondre le système des deux principes aussi aisément que les Pères le confondaient, n'ayant à combattre qu'un Cerdon, un Marcion, un Appellès, un Manès, gens qui ne pouvaient se bien servir de leurs avantages. » Quelque habile que l'on suppose le pyrrhonien

Bayle, je doute qu'il se fût lui-même mieux servi que les manichéens des avantages d'une « hypothèse tout à fait absurde et contradictoire. » Eh ! ne faut-il pas insulter de gaîté de cœur au bon sens, pour avancer qu'un système tout pétri de contradictions palpables pourrait *embarrasser les orthodoxes?*

Au reste, il n'y gagnerait pas plus en imaginant je ne sais quel accord ou transaction entre les deux premiers principes; car cet accord est absolument impossible. L'un étant essentiellement bon, ne pourrait jamais donner les mains à aucun mal; et l'autre étant essentiellement mauvais, ne pourrait non plus consentir à aucun bien. Pour faire cette ridicule transaction, il faudrait que tous les deux principes changeassent de nature. Il est donc prouvé d'une manière incontestable qu'il ne peut y avoir deux principes éternels, indépendants, et d'une nature diamétralement opposée, et que tout manichéen est un insensé qui porte l'extravagance au souverain degré.

Mais dans le système de l'unité d'un Dieu infiniment bon, comment expliquer l'horrible déluge de maux dont l'univers est inondé?

Eh ! quels sont donc ces maux qu'on exagère avec tant d'affectation? Les maux physiques, comme la faim, la soif, le froid, le chaud, les maladies, la mort même, sont-ce de véritables maux? Il n'y a que notre délicatesse, notre lâcheté et l'amour déréglé de nous-mêmes qui puissent nous les faire envisager comme de vrais maux. Rien donc, dans tout cela, qui soit incompatible avec la souveraine bonté du Dieu créateur.

Pour ce qui regarde le mal moral, qui est le péché, et qui seul mérite le nom de vrai mal, ce n'est pas Dieu qui en est l'auteur. L'homme seul doit se l'imputer; lui seul est le principe de ce mal, en abusant de la liberté qui ne lui a été donnée qu'afin qu'il pût rendre à son Créateur un hommage volontaire et digne de récompense. Y a-t-il encore là rien qui ne puisse s'accorder avec les attributs de la Divinité? C'est donc bien à tort que Bayle prétend que « l'homme seul fournit de très-grandes objections contre l'unité de Dieu, parce qu'il est méchant et malheureux. » Et ce n'est que par une témérité également aveugle et maligne qu'il ose ajouter que « les manichéens avec une hypothèse tout à fait absurde et contradictoire, expliquent les expériences (du bien et du mal) cent fois mieux que les orthodoxes avec la supposition véritable de l'éternité d'un premier principe. »

Quelle difficulté si grande ont les orthodoxes pour expliquer comment Dieu, sans cesser d'être infiniment bon, peut être l'auteur de tout ce que nous appelons mal physique, et comment l'homme peut être *méchant et malheureux*, sans que Dieu y ait d'autre part que de ne point empêcher efficacement le péché et de punir le pécheur? Ne voilà-t-il pas un grand mystère? Mais fût-il aussi difficile que le veut Bayle, de concilier toutes les expériences avec la sagesse, la bonté, la justice et la sainteté de cet unique premier principe, est-ce à nous de vouloir comprendre les voies de Dieu, et de sonder l'abîme de ses jugements impénétrables? Nous savons qu'il n'y a qu'un Dieu : « la supposition de l'éternité d'un premier principe est véritable. » C'est Bayle même qui vient de faire cet aveu. Nous savons de plus que Dieu fait tout avec une sagesse infinie, et qu'il ne peut rien faire qui soit indigne de sa bonté, de sa justice, de sa sainteté souveraine; nous sommes donc assurés que toutes ces expériences s'accordent parfaitement avec tous les attributs infinis de Dieu, quoique notre faible raison ne comprenne pas parfaitement cet accord. Eh ! n'est-il pas bien ridicule de tant s'alambiquer l'esprit pour savoir comment une chose peut se faire, lorsqu'il est constant qu'elle est faite? Laissons donc cette téméraire curiosité à ceux qui ne craignent pas d'être accablés sous le poids de la majesté de Dieu : *Qui scrutator est majestatis, opprimetur a gloria.* (*Prov.* xxv, 27.)

VIII^e objection. — « Un Dieu souverainement bon et saint ne peut avoir aucune part au péché de l'homme. Mais il devrait y avoir part s'il était le seul premier principe. Car il faut que tout ce qui arrive soit conforme à la volonté de Dieu, et que dès là qu'une chose n'arrive point contre la volonté de Dieu, elle arrive selon la volonté de Dieu, et que par conséquent le péché arrive selon la volonté de Dieu. Il veut donc le péché, il a donc part au péché; ainsi, il faut ou que le Dieu unique que j'admets ne soit pas souverainement saint, ou qu'il y ait un autre Dieu enclin au mal, et selon la volonté duquel le péché arrive. »

Réponse. — Si je ne connaissais pas mieux Bayle que ses aveugles partisans, j'aurais bien de la peine à le croire auteur d'un paralogisme si pitoyable. Il nous présente pourtant ce raisonnement comme une démonstration du premier ordre. Il soutient hardiment que « le milieu qui peut se trouver entre ces deux termes, *contre* et *selon*, est insoutenable. » Aveugle volontaire, qui ne voit pas ce que verrait clairement un écolier qui serait encore à l'A B C de la théologie ! Rien ne peut arriver contre la volonté efficace et absolue de Dieu. C'est là une vérité que peut démontrer la raison seule. Mais n'y a-t-il en Dieu qu'une volonté efficace et absolue par rapport aux actions libres des hommes? Il veut le bonheur des hommes, mais il ne le veut pas indépendamment de toute condition. Il hait et défend sérieusement le crime, en gravant dans nos cœurs la loi naturelle; mais en même temps il le permet dans ce seul sens, qu'il ne veut pas efficacement l'empêcher, ni nécessiter l'homme à l'éviter, et cela pour des raisons dignes de sa sagesse infinie. Ainsi le péché arrive contre la volonté de Dieu, et selon la permission de Dieu : contre sa volonté, parce qu'il défend sérieusement le péché; et selon sa permission, parce que si Dieu ne voulait

pas permettre que l'homme fît usage de sa liberté, le péché n'arriverait sûrement pas. Il y a donc entre ces deux termes, *contre* et *selon*, un milieu qui n'est pas insoutenable. En effet, ce terme *selon*, est équivoque parce qu'il peut se rapporter ou à la volonté absolue, ou à la simple permission. S'il se rapporte à la volonté absolue, il est constant que le péché n'arrive pas selon la volonté de Dieu. S'il se rapporte à la simple permission, il est aussi clair que le péché arrive selon cette permission, ou selon la volonté, qui ne veut pas l'empêcher efficacement. Bayle ne goûte pas cette distinction, qui est si juste et si sensée, et il prétend la battre par des objections si terribles, « qu'il n'y a dans l'univers aucune langue qui puisse trouver des termes propres à en faire connaître la fausseté. » Et pour mettre le dernier sceau à son extravagance, il ose ajouter que « la permission de Dieu est d'une activité et d'une efficace infaillible, qui fait toujours parvenir les choses au but qu'il s'est proposé. » Quelle philosophie ! la permission ici, c'est une inaction; quel autre que Bayle eût jamais pensé qu'une inaction pût être *d'une activité et d'une efficace infaillible ?* Je ne crois pas qu'il fût encore venu dans l'esprit à personne, que l'inaction d'un pilote, qui demeure les bras croisés, fût *d'une grande activité ;* pour faire couler le vaisseau à fond. Ces rares découvertes étaient réservées à l'heureuse sagacité de Bayle.

Mais méprisons ses misérables sophismes, et concluons que Dieu a de justes raisons de n'empêcher pas l'abus de la liberté ; cette espèce de permission ne blesse en rien sa sainteté infinie, et les crimes dont la terre est souillée ne deviendront jamais une preuve supportable qu'il y ait deux premiers principes indépendants et contraires.

Nous ne devons pas faire plus de cas des dilemmes vicieux des païens que Lactance a réfutés, mais dont la réfutation ne plaît pas au critique universel de tous les Pères.

Dieu pourrait absolument empêcher tous les maux et nous faire jouir ici-bas d'une heureuse abondance de biens purs, s'il le voulait ; mais il ne le veut pas pour des vues toujours infiniment justes et sages.

S'il avait résolu de nous laisser éternellement sur la terre, il eût peut-être été de sa bonté et de sa magnificence de nous y rendre heureux autant qu'on peut l'être, sans la possession du souverain bien ; mais il a résolu tout le contraire. L'expérience constante nous en est un bon garant. Cette vie qui n'est qu'un passage, doit nous faire penser qu'il y a une autre vie pour laquelle nous sommes créés ; c'est ce que nous apprendra clairement la révélation, quand nous en aurons bien établi la réalité. Que s'il y a un autre séjour dont nous avons une espèce de pressentiment dans cette pente naturelle qui nous fait désirer l'immortalité, pourquoi notre Créateur aurait-il dû nous rendre ce pèlerinage si agréable ? Au contraire n'était-il pas de sa sagesse et de sa bonté de le parsemer de ronces et d'épines, afin de nous en détacher et de nous préparer insensiblement à l'amour d'une patrie plus heureuse ? Dans cette supposition si naturelle et si plausible, est-il bien difficile d'apercevoir que les maux de cette vie ne sont point incompatibles avec la souveraine bonté de l'Etre suprême ? et faut-il nécessairement, ou qu'il y ait deux dieux, l'un bon, l'autre méchant, ou que le Dieu unique que j'adore ne soit pas souverainement bon, saint, juste et sage, parce que je dois beaucoup souffrir et combattre dans ce lieu de passage ? Non, l'athée ne viendra jamais à bout de rendre même probable un paradoxe si absurde ; et quoi qu'en dise Bayle, la raison seule peut montrer le faible de ces *grandes objections que l'homme méchant et malheureux* fournit *contre l'unité de Dieu.*

Mais y a-t-il réellement une vie future pour laquelle j'ai été créé et que je puis mériter en adorant mon Créateur, en suivant les leçons secrètes que me fait ma raison, en supportant sans murmure les maux passagers que j'ai à essuyer, etc.? Je l'ai déjà insinué ; la lumière naturelle peut nous faire entrevoir comme à travers les ombres, cette vie future pour laquelle nous sommes créés. La brièveté de celle-ci, l'ennui, le chagrin, les misères dont elle est accompagnée ; ce désir si naturel et si ardent de l'immortalité ; la sagesse infinie du Créateur, qui, m'ayant donné une intelligence pour le connaître, et une volonté pour l'aimer, ne peut m'avoir tiré du néant dans le dessein de m'y replonger presqu'au même instant ; sa justice souveraine qui doit punir le crime et récompenser la vertu, et qui eu égard à ce qui se passe dans le monde ne serait ni l'un ni l'autre, si l'homme mourait tout entier et pour toujours ; tout cela n'annonce-t-il pas assez plausiblement une autre vie, où tout doit être ramené à l'ordre ; où le vice doit être puni, et la vertu couronnée ? Que deviennent donc toutes les chicanes fondées sur les maux que nous éprouvons en cette vie ? Elles s'évanouiront tout à fait, ces chicanes, quand par le secours d'une lumière supérieure nous verrons clairement l'économie de la Providence par rapport à la destination de l'homme. Ici, je me borne à ce que je puis connaître par la seule raison : toute bornée qu'elle est, elle se suffit à elle-même pour voir qu'il n'y a rien qui la force à imaginer même l'existence de deux premiers principes.

IX^e objection. — Ce n'est point assez de réfuter l'opinion des manichéens, pour bien établir l'unité de Dieu ; il faut encore détruire l'athéisme des philosophes chinois qui, selon Bayle, admettent autant d'êtres nécessaires et éternels qu'il y a d'esprits. Or cela est-il bien aisé ? Bayle, ce génie si pénétrant, ne dit-il pas que « Spinosa aurait été plus redoutable, s'il avait mis toutes ses forces à éclaircir l'hypothèse des Chinois ? » En effet, comment démontrer qu'il n'y a qu'un Dieu Créateur, si l'hypothèse des Chinois bien éclaircie explique suffisamment

toutes les expériences et tous les phénomènes que nous voyons dans l'univers ?

Réponse. — Nous avons déjà vu plus d'une fois jusqu'où va la pénétration de Bayle, et le bel usage qu'il en sait faire. Consultons donc encore ici un juge plus éclairé et moins partial, je veux dire la pure raison, que ce philosophe cynique et pyrrhonien a pris à tâche de dégrader, en avançant qu'elle est *un principe de destruction et non pas d'édification.*

Je ne sais pas si tel est en effet le système des Chinois : car Bayle n'est pas un garant bien sûr des véritables sentiments des athées, non plus que de leur grand nombre. Mais peu importe. Lui-même nous présente cette hypothèse comme *redoutable.* Voyons si elle l'est autant qu'il voudrait le faire croire. D'abord il faut que dans cette hypothèse on admette au moins que les corps ne sont pas des êtres nécessaires et éternels, et que, par conséquent, ils sont créés. Est-ce un seul esprit qui en est le créateur ? J'ai le Dieu unique que je cherche, et je ne m'embarrasse plus de ces autres esprits prétendus nécessaires qui ne seraient plus pour rien dans l'univers.

L'un a-t-il créé le ciel, l'autre la terre, celui-ci la mer, celui-là les airs, etc.? Dans ce cas comment expliquer l'admirable harmonie du monde, cette constante régularité du cours de planètes, cette dépendance mutuelle de toutes les parties de l'univers, cette subordination d'un corps à l'autre ; enfin cet accord, ce concert, qui forme un tout si artistement assorti ? Car il faut ou qu'un seul esprit supérieur ait imaginé, formé, arrangé ce plan merveilleux, ou que tous l'aient concerté ensemble.

Au premier cas, je m'attache à ce seul esprit supérieur, et je n'ai que faire des autres. L'inventeur d'un si beau plan peut bien l'exécuter seul, puisque pour l'exécuter il n'a qu'à vouloir, et que pour vouloir, il n'a pas besoin de la volonté d'autrui.

Au second cas, il faut nécessairement ou que tous, sans exception, ou que quelques-uns d'entre eux aient assez d'intelligence pour comprendre ce plan général dans toute son étendue, ou qu'aucun d'eux n'en ait point eu l'idée. Si tous, sans exception, ont formé et compris ce plan, à quoi bon cette espèce de conseil, pour concerter la chose ? Un seul suffit encore, et tous les autres sont fort inutiles. Il en va de même de la supposition que quelques-uns au moins ont conçu, imaginé, arrangé ce plan. Pourquoi *quelques-uns*, pourquoi plusieurs, lorsqu'un seul peut tout arranger et tout faire ?

Que si aucun des membres de ce conseil chimérique n'a eu l'idée précise du plan universel du monde, il est impossible que de leurs avis même réunis il se soit formé un résultat qui pût servir de modèle au monde qu'il s'agissait de créer. Car si aucun n'a eu une idée nette et distincte du tout, aucun n'a pu imaginer des parties proportionnées à un tout dont l'étendue, la variété, la modification et les différentes propriétés n'étaient pas connues.

On n'a d'idée précise et déterminée des parties comme parties, qu'autant que l'on connaît le tout qu'elles doivent composer. Et par conséquent tous ces esprits assemblés en conseil, si aucun d'eux n'avait un plan exact, détaillé et bien étendu, ne pourraient jamais former que des pièces en l'air, sans règle, sans proportion, sans aucune destination, si ce n'est peut-être pour un tout bizarre et digne de ceux qui voudraient le former de la sorte. Ainsi, il en faut nécessairement revenir à l'unité, c'est-à-dire, admettre un seul Esprit créateur, capable de former et d'exécuter le plan ineffable et incompréhensible de l'univers. C'en serait là assez pour montrer que l'*hypothèse des Chinois*, de quelque façon qu'on l'éclaircisse, ne peut être guère redoutable, même entre les mains d'un philosophe aussi aguerri à la dispute que Bayle prétendait l'être. Mais il y a une manière plus simple et plus courte pour renverser de fond en comble ce monstrueux système. La voici.

Je suis intimement convaincu que je pense, et que par conséquent il y a en moi un être intelligent, ou un esprit.

Je sais évidemment que cet être intelligent, ou cet esprit qui est en moi, n'est point incréé, n'est point un être nécessaire et éternel : puisque le sentiment intime m'assure que mes pensées changent, se succèdent, se contrarient; que je suis susceptible de mille modifications, de mille sentiments, de mille désirs différents, ce qui ne peut jamais convenir à un esprit éternel et nécessaire. Que tous les autres hommes, que tous les Chinois en particulier s'appliquent ce raisonnement, et ils verront clairement qu'il est impossible, je ne dis pas d'*éclaircir*, mais de soutenir même passablement la bizarre et absurde hypothèse des philosophes chinois.

En vérité, il est bien fâcheux de devoir répondre à des difficultés si frivoles et si peu mesurées. C'est au grand Bayle que nous sommes redevables de ce travail ennuyeux. J'espère pourtant qu'il ne sera point absolument inutile. Il y a toutes sortes de lecteurs, et le grand nombre pourrait envisager l'hypothèse en question comme raisonnable et plausible, si l'on n'en avait pas démontré l'absurdité.

Mais je crains d'abuser de la patience de mes lecteurs. C'est pourquoi je brise ici, et je passe bien des objections qui ne sont que des vétilles méprisables, ou des difficultés qui tombent d'elles-mêmes, lorsqu'on les rapproche des principes établis dans ce *Dictionnaire.*

Je ne parle pas de celles que Bayle ramasse à *tas et à piles* pour appuyer le manichéisme, elles sont plus capables de déshonorer ce *grand critique*, que d'embarrasser un philosophe. En effet, il s'agit précisément de ce que nous connaissons par les seules lumières de la raison ; et le judicieux pyrrhonien vient de nous objecter

l'éternité des peines que nous ne connaissons que par la révélation. N'est-ce pas là raisonner avec autant de précision que de justesse? Parlons sérieusement : qu'il se renferme avec moi dans les justes bornes de la raison, qu'il ne parle point de ce qu'une lumière supérieure me découvre; qu'il m'attaque seulement en philosophe, comme il doit le faire, s'il ne veut pas déraisonner; et je le défie de montrer que la raison seule ne puisse justifier tout ce qui arrive dans ce monde, supposé qu'il n'y ait qu'un Dieu.

Je ne ferai donc pas le fanfaron en disant avec confiance que, malgré toutes les chicanes de Bayle et de ses partisans, l'existence et l'unité de Dieu sont démontrées d'une manière incontestable, c'est-à-dire qu'il n'y a point d'athée capable d'obscurcir la lumière qui brille dans ces deux grands principes : *il y a un Dieu, et il n'y a qu'un Dieu.*

On ne sent que trop quelles conséquences doivent couler comme de source, de ces deux importantes vérités.

Il y a un Dieu : donc il faut l'adorer, l'aimer et le servir. Il ne faut pas dire comme Voltaire (article *Dieu*), qu'il ne faut lui rien demander de peur « de demander du beau temps quand son voisin demanderait de la pluie. » Il a oublié qu'il avait dit ailleurs que si « Dieu n'a nul besoin de nos prières, nous avons besoin de lui en faire, et que son culte n'était pas établi pour lui, mais pour nous. » D'ailleurs, quand deux hommes lui feraient des demandes opposées, elles se concilient toujours par la disposition générale de ne souhaiter que ce que Dieu voudra nous accorder. (Chaudon, I, 257.)

*DIMANCHE.—La France donne au monde entier, dans notre siècle, un triste et désolant spectacle. Pour un grand nombre de ses habitants, le dimanche n'existe plus; il n'est plus le jour du repos ni le *Jour du Seigneur*. Parcourez non-seulement les grandes cités, mais les bourgades et les campagnes autrefois si exemplaires, vous entendrez le marteau retentir, vous verrez les champs se couvrir d'ouvriers; il y a même des contrées où l'on n'obs e pas les fêtes les plus augustes, et nous avons vu de nos yeux les charrues fonctionner depuis le matin jusqu'à une heure avancée de l'après-midi, à la solennité de Pâques; les récoltes voiturées au moment des offices de la Fête-Dieu, les maçons construire leurs murs, et nous affirmons qu'on battait à la grange, on mettait en mouvement la mécanique à éplucher le grain, le saint jour de Noël si respecté chez les autres nations chrétiennes!

L'impiété peut applaudir à ces énormes scandales ; elle espère arriver à autre chose avec l'affaiblissement du sentiment religieux; mais les catholiques, les hommes qui croient encore en Dieu, se voilent douloureusement la face, et se demandent, en tremblant, où doit aboutir prochainement un peuple qui affiche un mépris aussi audacieux de ses anciennes croyances et de la Divinité elle-même. Il est impossible que cette violation flagrante d'une des lois les plus importantes, les plus sacrées, les plus universelles, n'amène pas une catastrophe qui sera la dernière. Nous ne parlons pas ici comme chrétien et au nom de nos propres convictions, mais d'après le témoignage irrécusable de l'histoire, qui nous montre les sociétés tomber en ruines, et les nationalités s'éteindre, lorsque la religion perd son empire sur les consciences!

Quoique les autres contrées de l'univers se fassent une gloire de copier notre pays et de lui emprunter ce qu'elles peuvent de sa littérature, de ses beaux-arts, de son industrie et même de ses modes, cependant elles n'ont pas eu, jusqu'à présent, le courage de le suivre dans ses horribles profanations du dimanche. Elles continuent à nous laisser affronter seuls le courroux de l'Etre infiniment saint, et nous sommes étonnés que la France qui conserve, au moins, le sentiment des convenances, n'ait pas compris encore tout ce qu'il y a pour elle de honte et de reproche dans cet isolement fatal où elle attend l'heure de la suprême justice!

Nous savons qu'il y a de nombreuses exceptions à ce crime de lèse-majesté divine, et que des provinces entières gardent encore le dimanche, au moins pour la masse de la population. Mais ces exceptions diminuent graduellement, et le déplorable *mot d'ordre* d'abandonner les églises et de se livrer au travail, envahit jusqu'aux hameaux les plus reculés.

Le grand prétexte que nos impies font valoir, c'est qu'il faut procurer du pain à la classe pauvre et ouvrière ; il faut lui offrir toutes les ressources dont elle a besoin. Mais cet argument ne mérite que l'indignation et le mépris. D'abord, s'il est vrai que certains industriels réalisent quelques bénéfices, il n'est pas moins évident que le malaise augmente, et nous en avons la preuve dans le paupérisme qui nous envahit: ce n'est donc pas le travail du dimanche qui enrichit le peuple, et qui lui fait manger le pain à meilleur marché.

En second lieu, en supprimant le repos du septième jour, vous ne faites que tendre un piége affreux à la classe ouvrière. Vous la forcez à se dédommager de ses fatigues et de ses privations aux dépens de ses nuits, souvent même aux dépens d'un autre jour de la semaine; vous l'étiolez, vous l'usez, vous la dévorez, au point que d'après les plus récents et les plus sûrs calculs de la statistique, une famille d'ouvriers qui travaille sans relâche, ne va plus au delà de la troisième génération ; elle a complétement disparu dans le tombeau! Voilà le bienfait de l'émancipation, que vous réclamez pour tout ce qui tient à la sanctification du dimanche! N'avons-nous pas lu également, au commencement de cette année (1856), dans les documents les plus authentiques

publiés par le gouvernement, que la mortalité est plus considérable là où le travail est continuel, et qu'aujourd'hui encore, la population masculine est en infériorité de près de quatre cent mille individus, si on la compare à la population féminine ?

Oh ! les admirables philanthropes que les incrédules et les griffonneurs de nos journaux voltairiens ! Nous n'avons pas à présenter ici les considérations que la religion fait valoir d'après nos livres saints, et d'après les volontés de Dieu lui-même : on les connaît. Mais nous demanderons aux écrivains de mauvaise foi, qui se plaignent de l'insuffisance de l'action du clergé, ce que signifie une pareille accusation. Elle ressemble parfaitement à celle de villageois qui laisseraient un instituteur seul dans son école, comme ils ne manquent pas de le faire, dans la belle saison, et qui demanderaient ensuite pourquoi ce pauvre maître abandonné ne fait point de savants. Vraiment, il y a là une abominable dérision !

Comment ! vous détournez le peuple autant qu'il vous est possible, de *subir l'influence du prêtre*, selon vos expressions ; vous l'éloignez des *hommes noirs*, tels que vous les qualifiez ; vous n'avez pas assez de sarcasmes, assez d'injures, assez de calomnies, dans votre immense répertoire ; en un mot, vous détruisez toute soumission, tout respect envers la religion, et vous déplorez ensuite l'augmentation progressive des crimes ; vous osez prétexter l'*insuffisance de l'action du clergé !* n'est-ce pas dépasser toutes les bornes et manquer de la bonne foi la plus vulgaire ?

Vous dites que ce sont les campagnes qui fournissent le plus grand nombre d'accusés. Cela doit être, puisque la population réunie des campagnes, est trois fois plus considérable que celle des villes ; mais, je voudrais savoir si les criminels qui encombrent les prisons viennent des rangs des vrais fidèles, c'est-à-dire de ceux qui, non-seulement entendent les instructions des prêtres dans nos villages, mais pratiquent ce qu'ils ont appris et ont conservé, surtout l'usage des sacrements. Tant que vous n'aurez pas démontré que les cachots et les bagnes se recrutent avec les Chrétiens qui obéissent réellement à l'*action* du sacerdoce catholique, nous aurons le droit de vous appliquer au front le stigmate honteux de la calomnie.

Le mensonge ne coûte rien, à ce qu'il paraît, à nos modernes libres-penseurs. Pour les confondre, il suffit de consulter la statistique des condamnés de la Seine, où se trouve le centre et la capitale de la civilisation et des lumières philosophiques ; veuillez comparer le chiffre des accusés parisiens avec celui, non pas d'un seul département de la France, mais d'une province entière où la religion est encore écoutée par la voix de ses ministres, et prononcez ensuite sur l'*insuffisance de l'action du prêtre*.

Eh bien ! remplacez-la, cette action qui vous pèse et vous tourmente ; remplacez-la par vos clubs, vos écoles mutuelles et surtout par vos journaux. Faites en sorte que le dimanche n'existe plus que dans le souvenir ; qu'il soit consacré au travail, jusque vers le soir, et livré ensuite aux parties de plaisirs, aux occasions de débauche, aux orgies et aux ruineux excès d'ivrognerie et de libertinage que vous étalez à chacun des coins de rue, et nous verrons bientôt les admirables résultats de cet affranchissement du joug sacerdotal !

Oh ! si vous comprenez les vrais intérêts du peuple et de la société, donnez, au contraire, donnez au prêtre le moyen d'exercer partout son influence tutélaire, d'une manière plus universelle et plus complète. Je m'explique : au lieu de livrer le clergé à l'insulte et à la calomnie, respectez en lui la divine autorité dont il est le dépositaire ; au lieu d'éloigner par tant de sarcasmes, de mépris, de prétendues nécessités de travail et de jouissances coupables, la foule de nos églises, montrez, par vos exemples et vos leçons, qu'il faut les fréquenter et observer les enseignements qu'on y reçoit ; en un mot, faites que le dimanche soit fidèlement gardé par les grands et les petits, les riches et les pauvres, les serviteurs et les maîtres, comme on le voit chez les autres nations chrétiennes qui ne sont pas plus misérables que nous, et alors si l'action du prêtre est encore insuffisante pour la paix, pour l'ordre, pour les bonnes mœurs, pour l'union des cœurs et pour le soulagement de tous les besoins de l'humanité, vous aurez le droit de vous plaindre et il vous sera permis de le supprimer.

Vous osez dire, comme on l'a effrontément répété ces jours derniers, que le clergé catholique, après douze ou quinze siècles de domination, n'avait pas su conserver l'édifice de la religion et s'est trouvé désarmé devant l'ennemi. Mais nous avions cru jusqu'ici, avec tout le monde, que la ruine du catholicisme dans notre patrie, et la guerre qu'on lui fait ailleurs, devaient être attribuées au philosophisme du XVIII^e^ siècle et surtout à la fatale influence de Rousseau et de Voltaire ; nous avions également pensé que l'action souterraine des sociétés secrètes était une des principales causes de ces épouvantables catastrophes. Mais il paraît que l'expérience et l'histoire auront le démenti ; c'est le clergé qui a renversé les autels, et ce sont aussi les prêtres, sans doute, qui se sont guillotinés eux-mêmes sous le règne de la terreur !

Je demande à tout homme de bonne foi s'il est possible de prodiguer plus lâchement la dérision et l'insulte !

Le sacerdoce catholique, surtout dans les campagnes, a le dimanche seulement pour instruire le peuple, et pour exercer la sainte influence de son ministère. Laissez-lui donc ce dimanche tout entier, au lieu de le lui ravir pour le travail et pour l'orgie ; n'éloignez personne des autels et vous verrez si

l'action du prêtre est impuissante pour le bonheur des familles et de la société.

Nous n'examinons pas la grande question du dimanche sous toutes les faces qu'elle présente aux regards de l'économiste, du sage politique, du moraliste, du véritable philanthrope et du Chrétien. Des ouvrages infiniment remarquables ont été publiés, ces années dernières, et nous prions le lecteur de consulter les livres si estimés des Lecourtier, des Fr. Pérennès, des Gaume et de tant d'autres. On complétera ainsi d'une manière utile ce que nous ne pouvons dire nous-mêmes dans les bornes de ce Dictionnaire.

* DIME. — Sans remonter jusqu'à l'époque où Dieu promulgua sa loi, au sommet du Sinaï, et assigna des revenus particuliers à la tribu lévitique, on sait qu'il y avait aussi parmi nous, pour l'entretien des prêtres et des autels, une rente plus ou moins considérable qui consistait en fonds de terres ou bien en prélèvement sur toute espèce, de récoltes, et qu'on appelait *dîme*. Voilà encore un mot dont les ennemis de la religion et de la société ne rougissent pas de faire usage, pour soulever les masses populaires, et entretenir la haine contre le clergé.

On ne recueillait pas les dîmes autrefois sans qu'il fût nécessaire d'employer, de temps en temps, quelques moyens de rigueur dont le souvenir n'est pas effacé. D'un autre côté, les propriétés ecclésiastiques ayant passé dans d'autres mains, il est facile de comprendre que le nom seul de *dîme* suffit pour réveiller toutes les passions les plus ardentes, et provoquer de furieuses tempêtes dans les campagnes, où l'on se croirait volé et ruiné avec le retour de ce genre d'impôt.

Mais il y a dans ces bruits méchamment répandus, à des époques périodiques, une manœuvre d'autant plus indigne et plus abominable, que les premiers colporteurs de ces bruits criminels savent, à n'en pas douter, que le clergé ne demande plus et ne voudra jamais les dîmes. Il préfère, mille fois, la gêne où il se trouve, et la paix qui accompagne son modeste traitement, à toutes les richesses qui pourraient lui arriver par l'ancien ordre de choses. Nous ne connaissons pas un seul prêtre, pas un seul, qui ait seulement l'idée d'échanger sa position actuelle contre une autre forme de revenus; et tel curé qui est réduit à huit ou neuf cents francs dans sa petite paroisse, et dont les prédécesseurs avaient autrefois *trois et quatre* mille francs de *dîmes* qui représenteraient aujourd'hui une valeur de *huit à dix* mille francs, ne regrette pas le moins du monde une aisance irrévocablement perdue, et il s'estime plus heureux de n'avoir rien à démêler avec personne, pour des questions de fiscalité et pour les besoins de son existence matérielle.

Nous avons signalé, dans les précédents articles Abbé, Biens du clergé et Casuel, tout ce qu'il y a de précaire et de difficile dans la situation temporelle du sacerdoce catholique en France : nous serions heureux de voir encore, prononcée par les grands pouvoirs de l'Etat, une amélioration du sort de nos prêtres, surtout dans les campagnes. Mais, quand même cet acte réparateur ne devrait plus s'étendre et se compléter, nous protestons de toutes nos forces contre toutes les fausses nouvelles qui tendraient à faire craindre le rétablissement de la dîme; nous affirmons hautement et formellement que le clergé n'en veut point. Si quelqu'un prétend le contraire, nous soutenons qu'il en a menti, et nous laissons retomber de tout leur poids, sur la tête des calomniateurs, les déplorables conséquences de ces bruits, qui ont pour but évident de bouleverser, par les mensonges les plus audacieux et les plus coupables, non-seulement la religion mais l'ordre social tout entier.

DOGMES. Ils sont obscurs et non pas absurdes. — Les déistes prétendent que les dogmes du christianisme sont absurdes. Nos mystères sont obscurs, il est vrai, nous les donnons aussi comme impénétrables à l'esprit humain, et nous enseignons qu'il ne les comprendra qu'au temps où celui qui les propose maintenant à sa foi, les lui dévoilera lui-même; toutefois de ce qu'ils sont obscurs, il ne s'ensuit pas qu'ils soient absurdes. Nulle dialectique n'autorise de pareilles conséquences; et l'on ne dira jamais que ce qui est au-dessus de la raison, soit par cela seul contraire à la raison.

Il est certain qu'on ne peut assurer d'une proposition qu'elle est absurde, à moins qu'on n'ait préalablement une connaissance parfaite des idées qu'elle renferme. Pour savoir si ces idées se contredisent, si elles s'excluent formellement, et si elles se combattent, il en faut connaître les propriétés, et se tenir bien sûr qu'on les connaît toutes, autrement on s'expose au péril manifeste de se tromper. On prendra pour absurde ce qui semblera se contredire par les côtés aperçus, et l'on ne verra pas dans ceux qui se dérobent, le nœud secret qui accorde les discordances apparentes. Quiconque juge d'un objet sans l'avoir comme épuisé, juge donc en téméraire, et s'il rencontre le vrai, c'est un présent du hasard, une découverte sans mérite.

Concluons de là que pour décider des mystères qu'ils sont absurdes, l'incrédule doit se vanter d'en connaître tous les rapports, et d'en avoir mesuré toute la profondeur, c'est-à-dire, que l'incrédule doit soutenir que l'Etre parfait n'a point de secrets dont l'homme ne soit instruit; que nos faibles lumières atteignent d'un bout à l'autre à tout ce que Dieu veut et peut; qu'il est insensé que la sagesse éternelle connaisse des vérités inaccessibles à la raison humaine, même sujette à l'empire des sens; qu'il est faux que celui qui est sans bornes ait des vues supérieures à celui qui a des bornes, qu'enfin l'incompréhensible et l'absurde n'expriment que la même chose; et qu'ainsi avouer de l'un qu'il est inséparable des mystères, c'est se ravir toute res-

source pour en écarter l'autre. Encore une fois, voilà ce qu'il faut oser dire avant que d'avilir nos dogmes, jusqu'à leur imputer le contradictoire. Il faut soi-même porter le paralogisme jusqu'à l'excès, de supposer contraire à la raison tout ce qui est manifestement au-dessus d'elle. C'est donc à ceux qui nous combattent, à se demander si rien ne les blesse dans cette orgueilleuse doctrine. S'ils en sont effrayés, pourquoi posent-ils un principe qui les y mène ? et s'ils l'adoptent, qui pourra se ranger de leur parti, sans démentir ce que sa conscience lui fait connaître de sa faiblesse?

Examinons ce qui rend une chose absurde ou impossible : c'est l'union des propriétés incompatibles dans le même sujet, ou le retranchement de quelques-unes des propriétés qui lui sont essentielles ; car rien de ce qui est, et de ce qui peut être, ne saurait combattre ses propres principes. Il faut que chaque objet renferme ce que sa nature comporte de nécessaire. Or, dites-moi, quelle est la propriété essentielle des mystères ? N'est-ce pas de consterner l'esprit humain, et de lui paraître absurdes ? Dieu qui nous demande pour eux le sacrifice de nos lumières, répand exprès sur nos dogmes cette apparence de contradiction qui nous étonne. S'ils étaient évidemment vrais, comme le sont les premiers principes, l'économie de la religion serait renversée, nous ne serions plus conduits par le chemin de l'obscure foi. Le christianisme cesserait d'être ce qu'il est, ce que Dieu veut qu'il soit : donc pour juger de nos mystères, s'ils sont absurdes ou non, il n'est besoin que de savoir s'ils confondent nos raisonnements, et s'ils paraissent soulever les idées naturelles ; car telle est la propriété de tout mystère, et elle en est inséparable. Or nos dogmes produisent ce double effet ; l'incrédulité même ne prend que trop le soin de nous le reprocher. D'où vient donc qu'elle dit de ces mêmes dogmes qu'ils sont absurdes? Peuvent-ils l'être dès qu'ils ont ce qui convient, et qu'ils n'ont que ce qui convient à leur essence ? N'est-ce pas au contraire le comble de l'absurdité, d'employer pour détruire une chose ce qui constitue le fond de sa nature, de dire d'elle qu'elle se contredit réellement, lorsqu'il est de son essence de sembler se contredire, et de tourner en preuve contre la vérité le voile dont on l'a couverte exprès pour la cacher ? (Chaudon, I, 301.)

E

ECCLÉSIASTE.

L'auteur de ce livre n'était point matérialiste.

Les saints Pères attribuent ce livre à Salomon, fondés sur le titre de l'ouvrage, où il est dit que son auteur était fils de David et roi de Jérusalem. On y trouve d'ailleurs certains endroits qui ne semblent convenir qu'à ce prince. Ces paroles du verset 12, du chap. I, *Moi l'Ecclésiaste, ai régné sur Israël dans Jérusalem*, ne sauraient guère s'entendre que de Salomon, puisque depuis lui, il n'y a point eu de roi qui ait régné en même temps sur les dix tribus et dans Jérusalem. D'ailleurs, ce que dit cet auteur (*Ibid.*, 16), qu'*il s'est beaucoup agrandi, qu'il a surpassé en sagesse ceux qui ont été avant lui sur Jérusalem*, etc., est aussi la vraie peinture qui est faite ailleurs de Salomon. (*III Reg.* IV, 21, 26, 29, 34.) Il faut y joindre ce qui est dit (*III Reg.* IV, 32), du grand nombre de paraboles que Salomon composa, avec ce qui est dit *Eccle.* XII, 9, 10. En un mot, il n'y a aucun livre de l'Ancien Testament qui ait aussi bien le caractère de celui dont il porte le nom que l'*Ecclésiaste*. Voltaire ne peut donc sans témérité en refuser la gloire à Salomon, ainsi qu'il le fait dans son *Dictionnaire philosophique*.

Il n'y a pas moins de témérité à dire que ce livre sacré est l'ouvrage d'un « philosophe épicurien, qui répète à chaque page que le juste et l'impie sont sujets aux mêmes accidents, que l'homme n'a rien de plus que la bête, qu'il vaut mieux n'être pas né que d'exister, qu'il n'y a point d'autre vie, et qu'il n'y a rien de bon et de raisonnable que de jouir en paix du fruit de ses travaux avec la femme qu'on aime. »

Voltaire aurait dû faire deux réflexions, avant que de taxer Salomon d'épicuréisme. Premièrement on doit juger des sentiments d'un auteur, et par les principes qu'il établit d'abord, et par la conclusion et le résultat de tout, et juger par là de ce qui s'y trouve entremêlé. Or, selon cette règle, le livre de l'*Ecclésiaste* doit passer pour un livre très-moral et conforme aux principes de la piété. Par exemple, le premier chapitre ne respire que le détachement et le dégoût des choses du monde, et il n'y a rien de plus beau que la morale qui est contenue dans le dernier. Le souvenir du Créateur y est recommandé dans les termes les plus touchants et par les raisons les plus solides. La conclusion de ce chapitre, qui est donnée comme la conclusion de tout le discours, renferme en abrégé toute la piété, et on y intimide même les hommes par la crainte du jugement dernier.

En second lieu, dans des livres de cette antiquité il est fort mal aisé de juger de la méthode qu'un auteur a suivie. Il se peut, par exemple, que Salomon y ait introduit des interlocuteurs, quoiqu'ils n'y soient pas marqués, comme ils le sont dans le livre de *Job*, et que ce qu'il y a de choquant et de dur pour des oreilles pieuses, soit l'objection que Salomon résout dans ce qu'il y a de conforme aux sentiments de la vraie religion ; ou bien il se peut que ce

soient des objections et des difficultés qu'il se propose à lui-même pour les lever. Les admirateurs de l'antiquité profane ne négligèrent rien de ce que peut fournir l'art de la critique et d'un jugement équitable pour sauver les endroits qui paraissaient au préjudice de leurs auteurs; pourquoi n'aura-t-on pas cette équité pour les livres sacrés? D'ailleurs, comme on l'a déjà dit, serait-il possible que l'auteur de l'*Ecclésiaste*, montrant dans tout le cours de son livre la vanité de la grandeur, des richesses, des plaisirs et de la science, finît par dire qu'il n'y a rien de bon que de s'enivrer des fausses délices de la volupté?

Pour savoir quel parti prend l'Ecclésiaste dans la controverse sur la fin de l'homme, qu'il traite ou avec lui-même revenu de ses égarements, ou avec les libertins de son siècle, il n'y a qu'à lire sa conclusion. La voici : *Ecoutons tous ensemble la fin de ce discours. Craignez Dieu et observez ses commandements, car c'est là le tout de l'homme, et Dieu fera rendre compte en son jugement de toutes les fautes, et de tout le bien et le mal qu'on aura fait.* (*Eccle.* XII, 13, 14.)

Il est certain que l'*Ecclésiastique* n'est point de Salomon; mais il est faux que du temps que ce livre fut écrit, on n'eût point encore le *Pentateuque*. Cet ouvrage fut composé dans le temps du pontificat d'Onias III, sous le règne de Ptolomée Epiphanes, temps auquel l'auteur du *Dictionnaire philosophique* avouera que le *Pentateuque* était connu. Ainsi les inductions qu'il tire de quelques passages, ne prouvent rien du tout.

Il est visible que l'auteur de l'*Ecclésiastique* a voulu imiter Salomon; il copie plusieurs de ses pensées et écrit en sentences détachées comme dans les *Proverbes;* mais ses expressions n'ont ni la même force, ni la même vivacité. On ne peut pas douter de la canonicité de ce livre; elle a été déclarée dans plusieurs conciles, entre autres dans celui de Trente. (CHAUDON, I, 304.)

*ECOLES. — A une époque où le monde romain venait de subir le joug des barbares, où la couronne des empereurs était brisée par l'épée victorieuse de ces envahisseurs, une ignorance profonde s'appesantissait honteusement sur les peuples. Durant de longs siècles on resta plongé dans la nuit de l'intelligence, on se glorifia même de ne rien savoir, et de nobles chevaliers auraient rougi de signer autrement qu'avec le pommeau de leur épée. On sait tout cela; on sait aussi que les débris des lettres et des sciences furent soigneusement recueillis dans les cloîtres; on sait enfin que les moines tant calomniés, passèrent leur vie à copier les chefs-d'œuvres de la Grèce et de Rome; sans leurs patients efforts tout aurait péri, et c'est ainsi qu'ils prouvaient combien ils étaient ennemis des lumières.

A l'ombre des cathédrales et près des monastères, le clergé fondait aussi des écoles. On doit à des cardinaux, à d'illustres évêques, et même à de simples prêtres, l'établissement de la plupart des collèges et des universités qui devinrent célèbres dans le monde chrétien. C'est là que des professeurs ecclésiastiques attiraient des auditeurs et des élèves de toutes les contrées de l'Europe; et faut-il rappeler quelle a été la renommée des universités de Paris, de Toulouse, d'Orléans, de Pont-à-Mousson, et de tant d'autres? Il a été constaté que, dans le dernier siècle, le nombre des étudiants qui fréquentaient les colléges et dont la plupart des maîtres appartenaient aux ordres religieux, était plus grand que celui qui existe dans nos lycées et dans les institutions dont nous sommes si fiers aujourd'hui. Il est surtout incontestable que l'instruction s'y donnait à peu de frais, et que sans être aussi variée, elle avait quelque chose de moins superficiel et de plus solide.

Voilà ce que l'histoire nous raconte de l'action du clergé dans l'enseignement des sciences et des lettres : son témoignage est d'autant plus certain que la plupart des maisons élevées par la religion survivent encore, elles n'ont fait que changer de propriétaires.

Croirait-on, après cela, qu'on a osé répéter longtemps, et qu'on ne rougit pas de publier aujourd'hui, dans les calomnieuses diatribes de certains journaux, que le prêtre catholique est ennemi de l'instruction, qu'il veut asservir les intelligences, et que le mieux à faire est de s'émanciper de sa tutèle? Veuillez remarquer, en ce qui touche particulièrement les écoles primaires, que le catholicisme avait créé des congrégations de frères et de religieuses avant qu'on eût imaginé d'enrégimenter des instituteurs et des institutrices laïques. Nouvelle preuve de l'amour du clergé pour l'ignorance!

Il fallait détruire son œuvre et marcher en dehors de son influence. On a commencé par émanciper les *maîtres d'école*, qui ont reçu officiellement le nom plus sonore d'instituteurs; on les a soumis à l'autorité exclusive des recteurs, et des comités où le curé n'a été admis que par grâce, et après les plus orageuses discussions : là, il se trouvait seul contre cinq et quelquefois seul contre dix.

Il en est résulté qu'on avait établi une troisième puissance dans nos villages; des conflits éclataient quelquefois entre elle et l'autorité religieuse ou civile : on avait d'autant plus de difficultés à tout pacifier, que l'instituteur était déclaré inamovible. Enfin, quand une révolution nouvelle renversa encore la royauté, on s'aperçut, trop tard, qu'on n'avait installé dans la plupart des écoles de nos campagnes que des Brutus au petit pied, et des agents très-actifs, très-dangereux des idées antisociales.

Il fallut revenir sur la grande mesure de l'inamovibilité : on vit non-seulement pleuvoir les destitutions, mais il y eut dans chaque département un *chassé-croisé*, qui se renouvelle encore de temps à autre, et un

déménagement presque général. On comprit que pour l'éducation, il faut autre chose que des maîtres aguerris, je suppose, sur les règles de la grammaire, sur les problèmes d'arithmétique, voire même sur l'arpentage et la calligraphie, et mieux rétribués, mieux habillés que leurs anciens prédécesseurs, mais très-dédaigneux de tout service à l'église paroissiale, très-indépendants pour les devoirs religieux, très-friands de visites à la ville et de conférences avec la queue de billard dans les cafés du chef-lieu cantonnal.

Aujourd'hui, des règlements plus sévères ont été publiés : l'instituteur est placé immédiatement sous la main du préfet, qui peut le changer de résidence ou le révoquer à son gré ; le prêtre est non-seulement appelé à la surveillance des écoles, mais on lui demande formellement d'exercer la plus active influence. Mais tout n'est pas fini encore : nous croyons que détrompés de cette fantasmagorie d'enseignement prodiguée inutilement dans nos campagnes, et justement effrayés des progrès de l'incrédulité et des ravages de toutes les mauvaises doctrines, jusque dans les plus humbles hameaux, il arrivera un temps où la religion, dans la personne de ses prêtres, et avec ses congrégations dévouées, sera instamment priée de prendre en main, comme autrefois, l'instruction du peuple. Nous en voyons des preuves assez fréquentes dans le nombre immense de demandes qui arrivent de divers points de la France aux maisons-mères des ordres enseignants, et qu'il est impossible d'accueillir autant qu'il serait nécessaire.

Dans la statistique des criminels jugés par tous les tribunaux du pays, on se préoccupe avec le soin le plus minutieux de constater le nombre des accusés qui ne savent ni lire ni écrire. C'est très bien : mais on oublie que la plupart sont des vagabonds, des êtres abandonnés ou négligés par leurs familles. Le point le plus important à signaler, c'est la *manière* dont ces misérables *ont été élevés ;* et à *quelle influence* ils ont obéi dès leur première jeunesse. Tant que vous n'aurez pas vérifié et publié une donnée aussi grave et aussi essentielle, vos chiffres d'ignorants ne prouveront absolument rien pour la moralité de chaque individu et pour la moralité publique. Veuillez comparer, s'il vous plaît, le nombre des accusés sous l'*ancien régime*, comme on l'appelle souvent, et ceux qui s'entassent dans les prisons aujourd'hui ; prononcez ensuite sur ces admirables résultats de la lecture et de l'écriture ! Nous avons souvenance que dans les quinze ou vingt premières années de ce siècle, une brigade de gendarmerie suffisait pour la police de tout un arrondissement, et la prison du chef-lieu n'avait que de rares habitants. Maintenant, il faut poster un gendarme dans chaque village, pour ainsi dire, et bâtir de nouvelles maisons de détention ! Tout ne consiste donc pas à savoir lire et même écrire avec perfection, mais à être élevé dans les principes salutaires et dans cet amour du devoir qui font l'honneur, le repos et la félicité de la vie.

Du reste, nous sommes les premiers à demander, au nom de la religion, que les écoles soient assidûment fréquentées. Rome est la première ville du monde pour les innombrables établissements d'instruction qu'elle possède, et l'Autriche, cet empire essentiellement catholique, ne compte pas un seul habitant qui ne sache lire, écrire et faire de bonne musique. Nous sommes loin de cet état de choses, malgré les millions qui sont prodigués et l'armée d'inspecteurs de tout grade qui doivent hâter le *développement* de l'enseignement primaire. Nous conseillons un dernier moyen, qui est le seul efficace dans les campagnes, c'est d'obliger les parents, sous peine d'amende, à envoyer leurs enfants à l'instituteur, pendant un certain nombre d'années. La peur de l'amende fera plus que tous les comités, tous les administrateurs, et toutes les exhortations possibles. Dans les commencements, on se plaindra peut-être ; il y aura des murmures, des réclamations, des résistances ; mais une fois l'habitude prise, tout marchera de soi-même, et l'amende sera bientôt inutile, parce que les enfants qui auront grandi sous l'empire de cette mesure n'en auront plus besoin pour faire instruire à leur tour ceux qui viendront après eux. Ils auront apprécié le bienfait de l'instruction, et surtout d'une sage et religieuse éducation ; il ne faudra pas une amende forcée pour qu'ils se fassent un devoir sacré d'élever les autres comme ils l'auront été eux-mêmes.

ECRITURE SAINTE. — Tous ceux qui traitent de la religion, défenseurs ou adversaires, doivent également convenir qu'il n'est aucun point qui soit plus intéressant et plus décisif, dans ces sortes de discussions, que celui de l'autorité des livres que nous appelons divins ; car si ces livres sont véritablement authentiques et inspirés, c'est-à-dire s'ils ont été écrits sous la direction de l'Esprit-Saint, et s'ils ont été conservés dans toute leur pureté, dès lors il n'y a plus de difficultés à faire, tout est décidé : l'incrédule est confondu et le chrétien triomphe. Mais si leur authenticité et leur caractère de divinité restent douteux, il n'est plus aucun point fixe auquel on se puisse tenir dans l'examen de la religion. Aussi les docteurs chrétiens n'ont-ils rien oublié pour établir et démontrer l'autorité des livres sacrés, ni les docteurs de l'impiété pour l'affaiblir et la combattre.

Si l'on démontre donc à l'homme qui est capable de suivre un raisonnement et qui est docile à la raison, si on lui démontre que les livres de l'Ecriture sainte sont les livres les plus authentiques qu'il y ait jamais eu dans le monde, c'est-à-dire ceux qui méritent le plus de créance et de foi ; si on lui démontre que ces livres portent des caractères évidents d'inspiration et de divi-

nité, c'est-à-dire qu'ils n'ont pu être écrits avec le secours des seules lumières naturelles, mais qu'il a fallu à leurs auteurs une assistance spéciale et des lumières surnaturelles de la part de Dieu, il faudra conclure de là qu'il n'est point d'autorité plus respectable et plus forte que celle des livres saints, qu'il n'en est point à laquelle il soit plus raisonnable de se soumettre et à laquelle il soit plus criminel de résister.

Or les deux points d'où suivent ces conséquences, savoir l'authenticité et la divinité de ces livres, nous espérons de les mettre dans le plus beau jour et de les démontrer de manière à ne laisser ni incertitude, ni nuages, ni doutes dans l'esprit. C'est ce qui se fera par les deux propositions que nous allons établir.

Première proposition. — *Les livres de l'Ecriture sainte ont la plus grande authenticité que l'homme raisonnable et le critique le plus sévère puissent exiger.*

Preuves de la proposition. — Des livres qui ont été tous écrits par des auteurs contemporains ou presque contemporains, lesquels tenaient le rang le plus distingué dans une nation; des livres qui ont toujours été confiés à la garde de l'autorité publique, auxquels il était défendu, sous les plus grièves peines, de faire le moindre changement; que l'on ne communiquait aux étrangers qu'avec les précautions les plus grandes; qu'un peuple même a regardé pendant une longue suite de siècles comme son trésor le plus précieux, et s'est intéressé à conserver dans la plus grande intégrité; que deux nations, toujours jalouses l'une de l'autre, ont conservés avec le respect le plus religieux; des livres qui réunissent tous ces caractères doivent être regardés comme revêtus de la plus grande authenticité que l'on puisse désirer; et l'on défie les incrédules d'en citer d'autres qui réunissent tous ces caractères et tous ces avantages.

Or tous ces caractères et tous ces avantages se retrouvent dans les livres de l'Ecriture sainte.

Ces livres sont donc les plus authentiques, les plus sûrs, les plus dignes de foi que l'on connaisse.

La première proposition, qui sert de principe à ce raisonnement, est si claire et si simple qu'il n'est point de critique qui ose la contester.

La seconde proposition est l'application de ce principe aux livres saints. Si nous faisons voir que cette application est parfaitement juste, dès lors il faudra nécessairement admettre la troisième proposition, et convenir qu'il n'y a point au monde de livres plus authentiques que ceux de l'Ecriture sainte. Or c'est sur quoi nous allons donner les preuves les plus claires et les plus convaincantes, en reprenant chaque partie de la première proposition.

I. Les livres saints ont été écrits par des auteurs contemporains.

1° Le *Pentateuque*, si nous en exceptons le *Livre de la Genèse*, ou origine du monde, et sur lequel nous ferons ci-après quelques observations : le *Pentateuque* n'est que l'histoire de la sortie des Hébreux de l'Egypte, de la promulgation et de tout le détail de la loi, et du séjour de ce peuple dans les déserts, jusqu'à ce qu'il arriva sur les bords du Jourdain pour se mettre en possession de la terre promise. Or Moïse est le héros ou le chef sous lequel tous ces événements eurent lieu, et c'est lui-même qui en est l'historien. Voilà donc la première partie des Ecritures qui a pour auteur un homme contemporain des choses même qu'il raconte.

2° Josué, successeur de Moïse, conduisit toute l'entreprise de l'établissement des Hébreux dans la terre promise, et ce fut lui-même qui écrivit l'histoire de cet établissement. Il joignit son ouvrage à celui de Moïse même, dont il rapporte la mort dans un chapitre qu'on a joint au *Deutéronome*. Cela est attesté par le livre même : *Scripsit quoque (Josue) omnia verba hæc in volumine legis Domini.* (*Josue* xxiv, 26.)

3° Le *Livre des Juges* passe pour avoir été écrit par Samuel, qui fut lui-même le dernier de ces juges; et l'on croit qu'il composa cet ouvrage sur les mémoires et archives publiques qu'il avait à sa disposition comme chef de son peuple. Il est encore l'auteur d'une bonne partie du *I^er Livre des Rois*, lequel porte aussi le titre de *Livre de Samuel*. Voilà donc encore un auteur contemporain ou presque contemporain des choses qu'il écrit.

4° Les *Paralipomènes* nous apprennent que l'histoire de David a été écrite par les prophètes Samuel, Nathan et Gad, qui avaient vécu avec ce prince; celle de Salomon, de Roboam et d'Abia, par les prophètes Addo et Semeïas, qui parurent sous leurs règnes. (*II Paral.* ix, 29.) Ces mêmes *Paralipomènes* nous instruisent également des écrivains de l'histoire des autres rois, lesquels étaient aussi contemporains de ces princes. (*II Paral.* xii, 15.) Esdras et Néhémie étant à la tête de leur nation, écrivirent eux-mêmes ce qui se passa de leur temps. Judas Machabée ramassa tous les mémoires de ce qui arriva aux Juifs pendant les guerres qu'il soutint contre les rois de Syrie.

Voilà donc toute la suite de l'historique de l'Ancien Testament, et qui, depuis Moïse jusqu'aux Machabées inclusivement, comprend environ quatorze cents ans. Par ce premier coup d'œil on voit que tous les écrivains sont des contemporains; que ce sont des hommes distingués par leurs rangs ou par leurs talents, par leurs lumières et par leurs vertus; qu'on y trouve des législateurs, des prophètes, des généraux d'armée, les plus grands hommes, les premiers chefs, les plus respectables conducteurs de la nation.

Qu'est-ce que les incrédules pourraient trouver parmi les auteurs profanes que l'on pût comparer avec les auteurs hébreux? Et quand ils exhalent tant de bile contre ces

auteurs et contre cette nation, qu'ils les traitent d'ignorants, de barbares, de fanatiques, de superstitieux, de horde arabe, qu'ils les représentent comme les plus méprisables de tous les hommes, se font-ils beaucoup d'honneur à eux-mêmes, et leurs déclamations doivent-elles faire beaucoup d'impression?

Nous avons dit que nous ferions quelque observation sur le premier livre du *Pentateuque*. Moïse n'y parle pas comme contemporain, il ne le pouvait pas. Mais ce livre en sera-t-il pour cela moins authentique et moins digne de foi? Non certainement; car on doit faire attention que ce Moïse avait été spécialement choisi par le Seigneur pour conduire l'entreprise la plus extraordinaire et la plus grande qui fut jamais; pour être l'interprète de ses volontés, de ses ordres et de ses lois; pour être le thaumaturge le plus admirable qu'on eût vu en aucun siècle; pour représenter enfin parmi les hommes de la manière la plus frappante, toute l'autorité et la puissance de Dieu même. *Voilà que je t'ai établi*, lui dit le Seigneur, *pour le Dieu de Pharaon; et Aaron, ton frère, sera ton prophète et ton ministre.* (*Exod.* VII, 1.) Peut-on douter qu'un homme tel que Moïse ait été inspiré de Dieu et qu'il ait été surnaturellement éclairé pour connaître lui-même et pour nous instruire ensuite de l'origine du monde? Aussi Josué nous dit-il : *Après Moïse on ne vit plus dans Israël de prophète qui l'ait égalé pour les lumières, la puissance, la force, les miracles, les prodiges, et pour les intimes communications avec Dieu.* (*Deut.* XXXIV, 10, 11.)

Pour l'histoire évangélique ou le Nouveau Testament, nous n'avons d'autres auteurs que des apôtres et des disciples de Jésus-Christ. Ces apôtres et ces disciples ayant été témoins oculaires de ce qu'ils rapportent, ou ayant vécu du temps de Jésus-Christ même, il s'ensuit que tout le Nouveau Testament n'a été écrit que par des auteurs contemporains.

II. Les livres saints ont été confiés à la garde de l'autorité publique.

Ce qui donne encore aux livres saints un caractère unique d'authenticité, c'est que c'était un dépôt confié à l'autorité publique, qui veillait à leur conservation et à leur intégrité. C'était là un point que les Hébreux avaient extrêmement à cœur. Les livres de la loi se conservaient dans l'arche même qui était dans le sanctuaire. Moïse l'avait ainsi ordonné. *Prenez*, dit-il aux lévites, *ce volume de la loi, et le placez dans un des côtés de l'arche du Seigneur.* (*Deut.* XXXI, 24.) Son successeur en usa de même; car le Livre de Josué, ou de l'établissement des Hébreux dans la Palestine, fut joint au livre de la loi par l'ordre de Josué lui-même et conservé avec les mêmes soins. Lorsque le grand prêtre Helcias voulut exciter le zèle du pieux Josias, après les affreux désordres qui avaient régné sous Manassès et Ammon, prédécesseurs de ce prince, il lui fit présenter le volume de la loi qui avait été conservé dans le temple. (*II Paral.* XXXIV.) Néhémie, qui gouvernait la république juive peu après la captivité, fit construire une bibliothèque dans laquelle il plaça tous les livres qui intéressaient la nation, et tous ceux des prophètes et de David. Judas Machabée, si connu par ses grandes victoires sur le roi de Syrie et qui fut le restaurateur de la liberté et de la religion de son peuple, suivait l'exemple que Néhémie avait donné. (*II Macch.* II.) Enfin Josèphe nous apprend que c'étaient les grands prêtres et les prophètes qui avaient ordre non-seulement d'écrire les fastes de la nation, mais encore de veiller à ce qu'ils fussent conservés dans toute leur intégrité. (Lib. I *contra Appion.*) Nos philosophes ne seront-ils point fâchés que nous mettions au jour des preuves si éclatantes de l'authenticité des livres saints, ou que pourront-ils répondre à ces preuves?

III. Les livres saints ont toujours été regardés par les Hébreux comme le plus précieux trésor de la nation, et conservés dans la plus grande intégrité.

Un troisième caractère d'authenticité qui met les livres saints au-dessus de tous les autres livres, c'est le respect infini qu'a eu pour eux toute la nation pendant une longue suite de siècles, et l'attention qu'on avait pour les conserver sans la moindre altération. C'est sur quoi l'historien Josèphe va lui-même nous parler.

« C'est avec beaucoup de sagesse, nous dit-il, qu'on n'a point laissé parmi nous à chacun la liberté d'écrire. Les prophètes seuls en ont eu la commission. Les uns divinement inspirés, nous ont instruits des choses qui étaient de la plus haute antiquité, les autres ont écrit l'histoire de ce qui était arrivé de leur temps. Ainsi nous n'avons pas, comme les autres nations, des multitudes de livres dont les uns contredisent les autres. Nos livres se réduisent au nombre de vingt-deux, desquels les cinq premiers sont de Moïse, les autres sont de différents prophètes. Depuis tant de siècles que notre nation subsiste, il ne s'est trouvé personne qui ait osé y ajouter, y changer, ou en ôter la moindre chose. Car c'est un principe gravé dans l'âme de tous les Juifs dès leur naissance, de regarder ces livres comme divins, d'y demeurer constamment attachés, et de donner même avec joie leur vie pour défendre leur créance. Aussi a-t-on vu souvent un grand nombre de Juifs aimer mieux souffrir les plus horribles supplices, et endurer divers genres de mort, que de proférer une seule parole contre leur loi, et de manquer à quelques-unes des observances de leur religion. Les Grecs pourraient-ils nous fournir quelques exemples semblables? » (Lib. II *contra Appion.*) Je ne crois pas qu'on soit tenté de nous demander d'autres preuves du respect qu'avaient les Juifs pour les livres saints, et de leur soin à les conserver dans toute leur intégrité.

IV. Les livres de Moïse ont toujours été conservés avec le respect le plus religieux par les Juifs, et par les Samaritains, quoique ces deux nations fussent toujours ennemies l'une de l'autre.

Les Samaritains étaient des peuples originaires de la Médie et de la province de Chut ou Chus, vers les Indes, lesquels furent transportés par Salmanazar dans la Palestine, après la destruction du royaume d'Israël et la captivité des dix tribus. Ces peuples étant idolâtres, et ayant été affligés de divers fléaux qui sont rapportés dans les livres saints (*IV Reg.* XVII), et par Josèphe, ils crurent que tous leurs malheurs venaient de ce qu'ils ne savaient pas quel était le culte qu'exigeait le Dieu des pays qu'ils étaient venus habiter. Ils demandèrent donc au roi d'Assyrie de leur envoyer quelques prêtres israélites pour leur apprendre ce culte qu'ils ignoraient; ils obtinrent ce qu'ils avaient demandé, et se firent ensuite une religion mêlée de judaïsme et d'idolâtrie.

Ils adoptèrent le *Pentateuque* que ces prêtres israélites leur avaient communiqué, et ils le regardèrent avec le même respect que le regardaient les Juifs eux-mêmes. La jalousie qui subsista toujours entre les deux nations, ne les empêcha jamais, ni l'une ni l'autre, de regarder également Moïse comme leur législateur, et de conserver ses livres dans la même intégrité et avec les mêmes soins. Nous avons encore aujourd'hui ce texte samaritain, qui ne diffère du texte hébreu que pour de petites choses, qui peuvent attacher des éplucheurs scrupuleux; mais il est absolument le même pour toutes les lois, les prodiges, les personnes, les actions. Ainsi ce pentateuque samaritain donne encore un nouveau degré d'authenticité à nos livres saints.

V. Les livres saints ne se communiquaient qu'avec des précautions infinies, pour en conserver infailliblement toute la pureté.

On peut juger des précautions que prenaient les Juifs dans la communication des livres saints, par ce qu'ils firent à l'égard de Ptolémée Philadelphe, second roi d'Égypte depuis Alexandre le Grand. Ce prince ayant appris que les Juifs avaient des livres dont on faisait la plus grande estime, et qui étaient de la plus haute antiquité, voulut en enrichir la belle bibliothèque qu'il formait à Alexandrie. Il envoya une ambassade au grand prêtre Eléazar, pour le prier de lui communiquer ces livres précieux, et de lui envoyer en même temps des hommes habiles pour les traduire en grec. Ce fut le grand prêtre lui-même qui, avec le conseil de la nation, fit le choix de ceux à qui cet important ouvrage devait être confié. C'étaient soixante-douze hommes, choisis parmi les plus anciens docteurs de la loi. On leur remit un exemplaire de livres saints écrits en lettres d'or, et on leur donna ordre de les rapporter, quand ils auraient fini la traduction que le roi avait demandée. L'ouvrage étant achevé, on en fit la lecture en présence de tous les Juifs d'Alexandrie, afin d'y faire les corrections nécessaires, si l'on s'apercevait qu'on eût manqué en quelque point à bien rendre le texte de la loi. (JOSEPH., *Antiq. Jud.*, lib. XII, c. 2.) Mais l'approbation fut générale; et c'est cette traduction qu'on appelle la version des Septante, et que l'Eglise juive et l'Eglise chrétienne ont toujours également respectée.

VI. Les livres saints sont invinciblement démontrés authentiques par la conformité qui se trouve entre les exemplaires conservés par les Juifs, et les exemplaires qu'ont les Chrétiens.

Depuis plus de dix-sept cents ans, les Chrétiens sont séparés des Juifs, et depuis cette séparation, il y a entre les uns et les autres la plus grande opposition et la plus grande contrariété de sentiments. Ils ont les uns et les autres les mêmes livres, sur lesquels sont fondées leur croyance et leur religion. Les uns et les autres les regardent comme des livres divins, comme des livres auxquels il n'est pas permis de changer un mot, une syllabe, un point. Quoique les Chrétiens s'en servent avec avantage pour combattre les Juifs, les Juifs se font le point de religion le plus inviolable de n'y rien changer; ils se défendent par l'interprétation et le raisonnement, mais ils ne nient ni n'altèrent le texte, et ils n'accusent jamais les Chrétiens de l'avoir altéré; on trouve la plus parfaite conformité entre leurs exemplaires et les nôtres. Or, puisque malgré cette opposition et cette contrariété de sentiments entre les Juifs et les Chrétiens, les uns et les autres nous présentent toujours des exemplaires si conformes des livres saints, n'est-ce pas une preuve démonstrative qu'ils les ont de part et d'autre conservés, depuis tant de siècles, dans toute leur pureté? N'est-ce pas, avec tout ce que nous avons déjà dit, la démonstration la plus évidente de leur authenticité?

Que l'homme du *Dictionnaire*, que le prétendu milord Bolingbroke, que l'auteur des *trois Homélies*, car c'est ici le Protée de la fable, puisque ces trois hommes n'en font qu'un; que cet homme fasse sur quelques mots, quelques expressions, des chicanes que nous détruirons aisément ci-après, cela n'empêche pas que les livres qui sont entre les mains des Juifs, et ceux qui sont entre les mains des Chrétiens ne soient absolument et parfaitement les mêmes, pour le fond, les faits, la révélation, les dogmes, la morale, et que l'on ne retrouve exactement dans les uns tout ce qui est annoncé dans les autres. Il faudrait donc avoir renoncé à toute raison et à toute pudeur, pour oser nier l'authenticité de ces livres, car ce n'est encore que de ce point unique qu'il s'agit ici; et c'est aussi cet unique point que nous nous sommes proposés de démontrer.

Résumé des preuves. — Il n'est personne, soit parmi les incrédules, soit parmi les Chrétiens, qui ne sache que nous avons des livres que nous appelons les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et c'est as-

sez généralement tout ce que la plupart des uns et des autres en savent. Mais que ces livres aient été écrits par les plus grands hommes d'entre les Hébreux, par des hommes et des prophètes divinement inspirés, par des hommes infiniment respectables par leurs talents, leurs lumières, leurs vertus, par des hommes contemporains, et qui ne nous annoncent que ce qui s'est passé sous leurs yeux et de leur temps; mais que ces livres aient toujours été regardés avec le respect le plus religieux, et qu'on ait pris toutes les précautions dont est capable la prudence humaine, pour les conserver dans toute leur intégrité et leur pureté; que ces livres enfin soient, par là même, revêtus des plus grands caractères d'authenticité qu'il soit possible de trouver, c'est ce que la plupart des hommes ignorent, ou à quoi du moins ils ne font guère d'attention.

Cependant des écrivains incrédules et des libertins profitent de cette indolence et de cette ignorance presque générale, et ils en abusent pour insulter la religion et séduire des Chrétiens ordinairement trop peu instruits, et naturellement trop bien disposés à la séduction et à l'infidélité. C'est pour cela que nous avons cru devoir démontrer ce point d'une manière propre à confondre les séducteurs et à rendre inexcusables ceux qui se laisseraient entraîner à la séduction. Venons maintenant au second point qui concerne les livres saints, c'est-à-dire la divinité, ou inspiration de ces mêmes livres.

SECONDE PROPOSITION. — *Les livres saints sont évidemment des livres divins, c'est-à-dire des livres inspirés et dictés par l'esprit de Dieu.*

Preuves de la proposition. — On doit regarder comme éminemment divins, c'est-à-dire comme dictés par l'esprit de Dieu, des livres qui annoncent des vérités qu'aucunes lumières naturelles ne pouvaient découvrir, et que Dieu seul pouvait connaître et manifester.

Or les livres saints annoncent des vérités qu'aucunes lumières naturelles ne pouvaient découvrir et que Dieu seul pouvait connaître et manifester.

Donc les livres saints sont évidemment des livres divins, c'est-à-dire inspirés et dictés par l'esprit de Dieu.

Il n'est certainement personne qui ne sente d'abord l'évidence de la première proposition; ainsi elle n'a nul besoin de preuve. Toute la difficulté ne peut donc rouler que sur la seconde, et on la démontre avec la dernière clarté par ce raisonnement très-simple et que nous présentons ainsi.

— Il n'y a que Dieu qui puisse connaître, prédire et annoncer ce qui doit arriver, et ce qui arrivera infailliblement dans une longue suite de siècles, et il n'est point de lumières naturelles qui puissent le prévoir infailliblement.

Or les livres saints nous annoncent comme des vérités l'enchaînement d'un grand nombre d'événements et de faits qui ne devaient arriver que dans une longue suite de siècles.

Donc les livres saints nous annoncent des vérités qu'aucunes lumières naturelles ne pouvaient découvrir, et que Dieu seul pouvait connaître et manifester.

En effet, ces vives lumières qui percent dans les profondeurs obscures de l'avenir, qui montrent comme déjà présent ce qui ne doit arriver que dans les siècles les plus reculés, qui présentent les révolutions et les détails des révolutions que doivent éprouver les peuples et les empires, ces lumières sont infiniment au-dessus des intelligences humaines; elles sont un caractère essentiel de la Divinité, et il n'y a que la Divinité qui puisse les communiquer. Or ce sont ces lumières toutes divines qui sont repandues de toute part dans les livres saints, et qui y sont répandues avec tant d'éclat, qu'il est impossible que le fidèle et le mécréant, le Chrétien et l'incrédule, n'en soient pas également éblouis et frappés.

Dans ces livres, on voit annoncé, bien des siècles auparavant, presque ce qui doit faire la destinée de l'univers; on y voit tout ce qui doit faire en particulier l'histoire de la postérité d'Abraham, toutes les révolutions que doivent éprouver les plus grandes monarchies du monde, tout le détail de la vie admirable, du sacrifice sanglant et du règne glorieux de Jésus-Christ; en sorte que l'on peut regarder ces livres comme une prophétie continuelle et comme l'histoire anticipée de l'univers avant l'établissement de la religion.

Mais parce que ces vérités si lumineuses, si intéressantes, si décisives, ne sont pas généralement assez connues, nous allons présenter comme en raccourci ces divers tableaux prophétiques, comme autant de titres qui constatent la divinité et l'inspiration des livres saints.

Premier tableau prophétique. — Toute l'histoire des Hébreux représentée en détail, et annoncée par les prophéties des livres saints.

Depuis Abraham, le père des croyants, jusqu'à la destruction de la république judaïque, sous Vespasien, il s'écoule plus de vingt siècles. Dans ce long intervalle, il n'arrive presque rien au peuple hébreu qui n'ait été annoncé par les prophètes aussi clairement qu'il a été ensuite fidèlement représenté par les historiens.

Abraham était encore seul, et sans enfants, lorsque le Seigneur lui faisant parcourir la Palestine, lui annonce qu'il aura une postérité aussi nombreuse que les étoiles qui brillent dans le ciel; que cette postérité sera d'abord opprimée dans une terre étrangère, mais qu'au bout de quatre cents ans, elle en sortira riche et triomphante, pour entrer en possession de ce pays même, par les victoires qu'elle remportera sur les anciens habitants. (*Gen.* XV.) Le séjour du peuple hébreu en Egypte, l'oppression qu'il y essuya, sa triomphante sortie sous la conduite de Moïse, ses victoires sous Josué, tout cela a-t-il pu être mieux représenté par

les historiens, qu'il n'avait été annoncé par les prophéties? Le petit-fils d'Abraham est sur le point de mourir; il rassemble autour de son lit ses enfants; il les instruit en détail de leur future destinée; il leur marque déjà ce que chacun d'eux doit, trois cents ans après, posséder dans le pays de Chanaan; il voit les rois qui sortiront de son sang; enfin, il annonce avec extase, dix-sept cents ans avant l'événement, celui qui doit être l'attente et le Libérateur des nations. (*Gen.* XLIX.)

Moïse, l'interprète des volontés du Seigneur et son confident, le fléau de Pharaon, le législateur de son peuple, au même temps qu'il instruit ce peuple des divines lois, il voit avec douleur les prévarications et les crimes auxquels il s'abandonnera après son établissement dans la terre promise; il lui annonce la pesanteur des coups dont il sera frappé, ses tardifs repentirs, les miséricordes du Seigneur, qui se laissera toucher à leur pénitence, et les libérateurs qu'il enverra. (*Deut.* XXIX, XXX, XXXI, XXXII.) Qu'on lise les oracles de Moïse ou l'histoire des *Juges*, on retrouvera les mêmes événements.

Salomon abuse des dons que le Seigneur avait répandus avec profusion dans son âme, et après avoir été le plus sage des hommes, il devient le plus criminel des débauchés. Un prophète va lui annoncer de la part du Seigneur, qu'en punition de ses désordres, son royaume sera partagé et démembré, et qu'il n'en restera que la plus petite portion à sa famille; et c'est ce qui arriva quelques années après sous Roboam, successeur de Salomon. (*III Reg.* XI.) Voilà la division qui partagea les Etats des Hébreux en deux dominations, le royaume de Juda, et le royaume d'Israël ou de Samarie, telle qu'elle avait été prédite par le prophète.

Les peuples du royaume de Samarie se livrent à toutes les abominations de l'idolâtrie et de la débauche. Le Seigneur les menace, et les fait avertir par différents prophètes. Michée (I, 6 et seq.) annonce que *Samarie sera reduite en un monceau de pierres, abandonnée aux flammes, et ruinée jusqu'aux fondements;* Amos (V,1 et seq.), qu'*Israel sera enlevé du lieu de sa naissance et transporté au delà de Damas;* Osée (XIV, 1), que *les enfants de Samarie seront écrasés contre la pierre, les femmes enceintes partagées en deux, les hommes passés au fil de l'épée.*

C'est ce qu'on vit arriver plusieurs années après, lorsque Phul, roi d'Assyrie, enleva un grand nombre d'Israélites, et lorsqu'ensuite Salmanazar acheva de détruire cette monarchie, prit Samarie, et emmena captif Osée, le dernier de ses rois. Les habitants de Juda imitent les déréglements des Israélites, et ils ont à leur tour part à leur châtiment. La captivité des Juifs à Babylone est annoncée deux cents ans avant qu'elle arrive, par le prophète Isaïe, et elle est présentée ensuite avec plus de détail encore par Jérémie. Le premier de ces prophètes appelle déjà par son nom le grand Cyrus qui doit autoriser les Juifs à retourner dans leur patrie, à relever les murs de Jérusalem, et à rebâtir le temple du Seigneur Le second donne le nombre précis des années que doit durer la captivité. (*Jer.* XXIX.)

Il fallait les révolutions les plus singulières, pour que ces prophéties se vérifiassent; rien n'y préparait, lorsque ces prophètes parlaient aux Juifs. Les Mèdes étaient alors une nation encore faible, et les Perses une nation ignorée. Cependant tout ce que les prophètes avaient annoncé est ensuite vérifié par l'événement.

La dernière révolution que les Juifs devaient éprouver, c'était la ruine entière de leur république par les armes de Vespasien, leur bannissement de leur propre patrie, et leur dispersion chez toutes les nations. Cette révolution, Daniel la voit cinq cents ans auparavant, en déclare les causes, en peint les suites et les horreurs. Entendons-le parler lui-même. *J'étais en prière vers le temps du sacrifice du soir, lorsqu'un ministre céleste s'approche de moi, et me dit: C'est dans soixante et dix semaines (d'années, c'est-à-dire, quatre cents quatre-vingt-dix ans) qu'est renfermé le temps le plus intéressant pour la ville sainte et pour votre peuple. Soyez donc, prophète, attentif à mes paroles: Depuis la prophétie de Jérémie, qui a annoncé le rétablissement de Jérusalem, jusqu'au Christ roi et chef de votre peuple, il y aura sept semaines, et soixante deux semaines. Dans l'intervalle des sept premières semaines, on rebâtira la ville et les murs de Jérusalem; et soixante-deux semaines après, le Christ sera mis à mort. Son malheureux peuple, qui doit le renier, sera exterminé en punition de cet énorme crime. Une nation guerrière, conduite par son chef, renversera de fond en comble la ville et le temple; tout sera saccagé; la fin de la guerre achèvera la désolation, et cette désolation ne finira plus.* (*Dan.* IX, 22-27.)

Le prophète aurait-il pu s'exprimer avec plus d'énergie, s'il avait été lui-même témoin de ce qui se passa dans cette affreuse et dernière guerre, sous laquelle succomba la république juive, sans avoir jamais pu se relever?

Il y a encore une infinité de révolutions, d'événements, et de faits particuliers qui ont été annoncés par des prophéties, et qu'on pourrait aussi rapporter. Mais on n'a promis qu'un tableau en raccourci; et celui qui a été donné suffit bien pour prouver ce que nous avons avancé. Portons les yeux sur le second tableau, qui est encore plus frappant.

Deuxième tableau prophétique. — Les révolutions des plus grandes monarchies annoncées par les prophéties des livres saints.

Les anciennes monarchies les plus fameuses furent celles des Assyriens ou Chaldéens, qui fut renversée par les Perses, celle des Perses qui fut engloutie par les Grecs sous Alexandre, celle des Grecs qui devint à son tour la proie des Romains. L'Egypte et la Phénicie eurent aussi leurs

révolutions particulières. Les écrivains Grecs nous ont bien conservé, en partie, le souvenir de ces grands événements, les prophètes Hébreux nous les ont peints de la manière la plus vive longtemps avant qu'ils dussent arriver.

Ce fut l'an du monde 3516, que la superbe Babylone, la plus magnifique, la plus riche, la plus puissante de toutes les villes de l'Orient, la capitale d'un des plus grands empires qu'il y ait jamais eu ; ce fut l'an du monde 3516 qu'elle fut prise par les Mèdes et les Perses, ainsi que le rapportent Hérodote et Xénophon. Mais trois cents ans avant cette catastrophe, Isaïe la représentait déjà par ces vives images : *Poussez des cris et des hurlements, voici le jour du Seigneur, voici la punition de Babylone, telle que l'a vue Isaïe fils d'Amos. Je vois fuir les Babyloniens comme des daims timides, et comme des agneaux sans défense ; personne ne songe à réunir les combattants ; l'effroi s'est emparé de tous les cœurs. Je vais soulever contre eux, dit le Seigneur, les Mèdes qui ne pensent point à combattre pour l'or et pour l'argent. Tout ce qui se trouvera devant eux tombera sous leurs coups, tout ce qui se présentera sera passé au fil de l'épée, les femmes enceintes, les enfants à la mamelle, seront également immolés. Cette superbe Babylone qui commandait à tant de rois, ce monument si fameux de l'orgueil Chaldéen, sera mis dans le même état que Sodome et Gomorrhe, dont on n'aperçoit pas aujourd'hui les vestiges.* (*Isa.* XIII, 1 sqq.) Environ cent ans avant le siége de Babylone, et dans le temps même où la puissance chaldéenne était à son plus haut degré sous le grand Nabuchodonosor, Jérémie annonce plusieurs circonstances de la prise de cette ville ; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'elles sont absolument les mêmes, que celles que les historiens Grecs les mieux instruits nous ont ensuite racontées.

Comme l'empire Babylonien fut renversé par les Mèdes et les Perses sous Cyaxare et Cyrus, ainsi l'empire des Perses fut renversé par Alexandre et par les Grecs. Cette nouvelle révolution fut présentée à Daniel deux cents ans avant qu'elle arrivât, car ce prophète vivait sous les rois Babyloniens, et mourut au commencement de l'empire des Perses ; et voici comment il s'exprime : *J'ai vu un bélier qui donnait de ses cornes contre l'Occident, l'Aquilon, et le Midi. Nul des animaux ne pouvait lui résister, ni lui échapper, tout lui réussissait, et il s'éleva au plus haut degré de puissance et de grandeur. Mais il venait de l'Occident un bouc qui parcourait la terre avec une rapidité inconcevable. Ce bouc avait entre les yeux une corne extrêmement remarquable. Il s'approche du bélier, l'attaque, le terrasse, l'écrase, et il s'élève à une puissance qui va toujours en augmentant. Cependant la grande corne du bouc se brise, et en place de celle-là il s'en élève quatre autres qui sont beaucoup moins considérables, de l'une desquelles il en sort une médiocre, qui fait cesser le sacrifice perpétuel, et qui détruit le lieu de la sanctification. Je m'appliquais, dit le prophète, à chercher l'intelligence de cette vision, lorsque l'ange du Seigneur me parla ainsi : Le bélier que vous avez vu, c'est le roi des Mèdes et des Perses, et ce bouc impétueux, c'est le roi des Grecs. Cette grande corne que vous avez remarquée désigne le premier roi de cette nation, et ces quatre cornes qui ont poussé après que la grande a été brisée, annoncent les quatre monarchies qui se formeront de l'empire de ce premier monarque, mais qui ne l'égaleront pas.* (*Dan.* VIII, 4 sqq.)

Ainsi sont désignés le renversement de l'empire des Perses, la défaite de Darius, la puissance d'Alexandre, les quatre monarchies qui après sa mort se formèrent de ses conquêtes, et qui furent les royaumes d'Asie, d'Egypte, de Syrie et de Macédoine. On voit encore dans la même prophétie toutes les barbaries d'Antiochus Epiphane, dont nous n'avons dit qu'un mot pour nous en tenir toujours à la plus grande précision.

Nous ne devons pas cependant quitter ce sujet sans faire deux remarques qui seront très-courtes. La première, c'est que cette prophétie fut présentée à Alexandre le Grand lorsqu'il passa à Jérusalem ; que ce conquérant en fut dans l'étonnement ; que de l'étonnement il passa au respect pour cet oracle qu'il regarda comme véritablement divin ; et que cela lui inspira une si grande affection pour les Juifs, qu'il leur donna dans sa nouvelle ville d'Alexandrie, les mêmes droits et les mêmes priviléges qu'aux Macédoniens. (JOSEPH., *Antiquit.*, l. II.)

La seconde, c'est que l'ancien philosophe Porphyre, ennemi aussi juré des Chrétiens, que le sont nos philosophes modernes, fut si frappé de cette prophétie, qu'il ne crut pouvoir la discréditer, qu'en disant que le livre de Daniel n'avait point été fait par Daniel lui-même, mais par quelque Juif contemporain d'Antiochus Epiphane. Mais premièrement, ce Porphyre n'a fourni aucune preuve de ce qu'il ose avancer ; secondement Daniel annonce bien des choses qui ne devaient arriver que deux cents ans après Antiochus, comme ce qui regarde les révolutions de l'empire Romain, la naissance et la mort du Christ, la ruine de Jérusalem et du temple. Tout cela avait été également annoncé par Daniel, et n'est arrivé que deux siècles après cet Antiochus. Comment Porphyre se tirera-t-il de cette difficulté ?

Enfin l'empire Romain qui devait engloutir tous les autres empires, les surpasser en puissance et en gloire, et voir naître l'empire de Jésus-Christ, est également présenté au même prophète, lorsqu'il explique à Nabuchodonosor le songe mystérieux que ce prince avait eu :

Vous avez vu, prince, lui dit le prophète, *une statue d'une grandeur prodigieuse, dont*

la tête était d'or, la poitrine d'argent, les cuisses d'airain, les jambes de fer, et les pieds en partie de fer et en partie d'argile. Vous contempliez cette statue, lorsqu'une petite pierre se détachant d'elle-même d'une montagne, vient frapper les pieds de la statue. A ce coup tout se brise et se détruit en poussière, l'or, l'argent, l'airain, le fer, l'argile: tout se dissipe, il n'en reste pas le moindre vestige; et la petite pierre devient une montagne qui remplit tout l'univers. Tel a été votre songe, prince; et en voici l'explication : Le Dieu du ciel vous a donné en partage la puissance, l'empire et la gloire; vous êtes le roi des rois, tout est soumis à votre volonté et à vos lois; c'est donc vous, prince, qui êtes représenté par l'or dont cette tête est formée. Après vous il viendra un autre empire qui est représenté par l'argent, et qui n'égalera pas votre puissance, de même que l'argent n'égale pas le prix de l'or. Ce nouvel empire sera suivi d'un troisième qui est représenté par l'airain, et qui s'étendra dans toute la terre. Il en viendra enfin un quatrième qui est représenté par le fer; et comme rien ne résiste au fer, qu'il brise tout, qu'il vient à bout de tout, ainsi ce dernier empire se rendra le maître de tous les autres, et engloutira tous les autres. Ces pieds moitié de fer et moitié d'argile, marquent la division qu'il y aura dans cet empire, division qui formera deux partis, dont l'un se soutiendra et l'autre sera dissipé. Ces deux partis s'uniront par le sang; mais cette union ne sera pas plus solide que celle de l'argile avec le fer. Et ce sera alors que le Dieu du ciel donnera naissance à un nouvel empire qui s'étendra dans l'univers entier, et qui durera éternellement. (*Dan.* II, 31-45.)

Il faudrait être bien peu versé dans l'histoire ancienne, pour ne pas saisir d'abord le sens de cette prophétie magnifique. Qu'on se transporte aux temps de Nabuchodonosor le Grand, qui est le premier objet de cette prophétie. C'est son empire qui est représenté par la tête de ce colosse, laquelle est toute d'or; et cet empire, au rapport de Bérose le Chaldéen, était incomparablement plus étendu et plus puissant que celui des Perses, qui le renversèrent quarante-cinq ans après la mort de Nabuchodonosor. L'empire des Perses qui ne subsista que deux cents et quelques années, est représenté par l'argent. L'airain annonce l'empire des Grecs, lequel ayant été partagé en plusieurs monarchies, fut totalement englouti par les Romains.

Enfin ce dernier empire est représenté par le fer qui dompte tout, ainsi que s'exprime le prophète, et c'est par là qu'il caractérise la supériorité de l'empire romain par l'étendue, la force et la puissance. Il annonce encore les grandes divisions qu'il y eut entre les premiers chefs sur la fin de la république, et les alliances infructueuses qu'ils firent entre eux, lorsque Pompée épousa Julie, fille de César, et lorsque Marc-Antoine épousa Octavie, sœur d'Auguste. Et c'est alors qu'il marque le véritable but de sa magnifique prophétie, en annonçant l'empire spirituel de Jésus-Christ, lequel doit s'étendre dans toute la terre, et durer jusqu'à la consommation des siècles. Ce serait ici le lieu de placer notre troisième tableau prophétique de la vie, des miracles, et de l'établissement de l'empire de Jésus-Christ Mais comme nous en avons déjà donné l'esquisse dans le portrait que nous avons fait de Jésus-Christ au commencement de l'article CHRISTIANISME, nous n'en répéterons rien en ce lieu-ci.

Réflexion sur le caractère prophétique des livres de l'Ecriture. — Ce caractère prophétique des livres saints entraîne nécessairement les conséquences les plus pressantes contre les philosophes. Car si ces livres sont véritablement prophétiques, il faut nécessairement qu'ils aient été inspirés et dictés par l'Esprit de Dieu. S'ils sont inspirés, dès lors ils sont divins; et s'ils sont divins, on ne doit regarder que comme des collections de blasphèmes tout ce que la cabale philosophique vomit contre eux. Cette cabale ne pourrait se défendre qu'en niant l'authenticité de ces livres, et en disant qu'ils ont été fabriqués après les événements. Mais on en a démontré avec la dernière clarté l'antiquité et l'authenticité. Serrés entre ces deux genres de preuves, que peuvent-ils dire encore? On va mettre le comble à leur confusion, en répondant à ce qu'ils ont osé objecter.

Réponses aux objections des philosophes sur les divines Ecritures.

I. « Plusieurs savants ont cru que le Pentateuque ne peut avoir été écrit par Moïse. Ils disent qu'il est avéré par l'Ecriture même, que le premier exemplaire connu fut trouvé du temps du roi Josias, et que cet exemplaire fut apporté au roi par le secrétaire Saphan. Or, entre Moïse et cette aventure, il y a 867 ans. Ce livre trouvé sous Josias fut inconnu jusqu'au retour de la captivité de Babylone, et il est dit que ce fut Esdras, inspiré de Dieu, qui mit en lumières toutes les saintes Ecritures. » (*Dict. philos.*)

Cet homme aurait parlé plus juste, si au lieu de dire *plusieurs savants*, il eût dit, plusieurs impies, etc.; et nous, nous allons montrer que ces impies, ou savants, ne débitent que des absurdités et des faussetés.

Il est faux que l'exemplaire trouvé sous le roi Josias ait été le premier exemplaire connu; puisque 1° Josaphat envoya des prêtres et des lévites avec les livres de la loi, pour enseigner et instruire les peuples. Or, Josaphat fut le septième roi des Juifs, et Josias ne fut que le dix-neuvième. (*II Paral.* XVII) 2° David fit suivre de point en point les ordonnances de Moïse, lorsqu'il fit transporter l'arche du Seigneur à Jérusalem; les livres de Moïse étaient donc alors connus. (*I Paral.* XV.) 3° Les prêtres et les lévites devaient tous les sept ans relire toute la loi devant tout le peuple; et l'exemplaire original de Moïse lui-même était gardé dans l'arche d'alliance. (*Deut.* XXXI.) Que notre

homme a bonne grâce à dire que le livre de la loi n'a été connu que du temps de Josias !

Il est faux que ce livre soit resté inconnu jusqu'au retour de la captivité, puisque les Juifs de la captivité même, écrivant à ceux qui étaient restés dans la Judée après la prise de Jérusalem (*Baruch.* II), citent dans leur lettre divers endroits de la loi de Moïse; puisque Ezéchiel qui était du nombre des captifs, présente un grand détail des points de la loi (*Ezech.* XLIV); et qu'il est dit (*Dan.* XIII) des parents de la chaste Susanne, qu'ils élevèrent leur fille dans le respect, et la crainte de la loi de Moïse.

Il est faux qu'il soit dit dans l'Ecriture que ce fut Esdras, qui mit en lumière les livres saints. L'Ecriture nous dit au contraire qu'Esdras était un docteur très-instruit dans la loi de Moïse; elle nous apprend qu'un des successeurs de Cyrus, l'envoya en Judée pour instruire les peuples de la loi qu'on y avait déjà remis en vigueur depuis 80 ans, sous Zorobabel. Voilà donc nos savants convaincus d'être des faussaires ou des ignorants.

II. « Je conjecture qu'Esdras forgea tous ces contes de peau d'âne au retour de la captivité. Il les écrivit en lettres chaldéennes dans le jargon du pays. Je crois que Jérémie put contribuer beaucoup à la composition de ce roman.» (*De l'examen important de Bolingbroke.*)

Remarquez d'abord l'absurdité et la révoltante indécence de ce conjecteur. 1° L'absurdité : il prétend qu'Esdras est l'auteur des livres attribués à Moïse, et que Jérémie put l'aider dans cette composition. Or Jérémie était mort en Egypte, il y avait plus de cent ans, lorsqu'Esdras arriva à Jérusalem; 2° l'indécence révoltante : toutes les nations chrétiennes depuis dix-sept siècles, regardent les livres de l'Ecriture sainte comme divins; et un misérable qui se cache sous un nom emprunté les traite de *contes de peau d'âne.* Remarquez en second lieu sa modestie. Il donne son ouvrage pour « le plus éloquent, le plus profond, et le plus fort qui ait été fait contre le fanatisme, » c'est-à-dire contre la religion chrétienne. Et toute l'éloquence y consiste dans la brutalité des injures; la force dans la hardiesse des mensonges; et la profondeur, dans l'impiété toute nouvelle des blasphèmes, et dans l'extravagance des raisonnements.

Remarquez enfin que le prétendu *milord Bolingbroke* est un homme très-aisé à reconnaître à son style, et à sa manière de penser; un homme qui sait parfaitement tout ce que dit Voltaire dans ses *Mélanges*, et dans son *Histoire générale*, tout ce qui est dit dans la *philosophie de l'Histoire*, dans le *Dictionnaire philosophique*, et dans quelques productions écloses plus de vingt ans après la mort du milord de ce nom.

III. « Ne suffit-il pas du simple sens commun pour juger qu'un livre qui commence par ces mots : *Voici les paroles que prononça Moïse au delà du Jourdain*, ne peut être que d'un faussaire maladroit, puisque le même livre assure que Moïse ne passa jamais le Jourdain? La réponse d'Abbadie qu'on peut entendre en *deçà* par *au delà*, n'est-elle pas ridicule? Et doit-on croire à un prédicant mort fou en Irlande, plutôt qu'à Newton le plus grand homme qui ait jamais été? »

Le Bolingbroke copiste de Spinosa, a-t-il lui-même le sens commun, de décider des choses qu'il ignore entièrement? S'il avait eu la plus légère teinture de la langue hébraïque, il aurait su que la particule que le traducteur latin a rendu par *trans*, signifie *au voisinage*, *auprès*, *sur*. Abbadie avait donc raison de dire (t. II, p. 247) : « Il ne faut pas être fort savant en Hébreu pour savoir que le terme qui est employé dans l'original, signifie indifféremment *deçà* ou *delà*, selon qu'il est appliqué, et que notre version a traduit *deçà le Jourdain.* »

Cet honnête Bolingbroke fait mourir fou en Irlande le docteur Abbadie. Ce savant ministre a fait un excellent ouvrage pour prouver la vérité de la religion chrétienne; pouvait-il s'attendre à autre chose qu'à des calomnies de la part du Bolingbroke. Or c'est une calomnie qu'il soit mort fou en Irlande, puisqu'il est mort à Sainte-Mary la Bonne, près de Londres, généralement estimé et respecté.

Enfin, il oppose au « prédicant Abbadie, Newton, le plus grand homme qui ait jamais été, » Mais sans se mettre en peine de ces grands termes, on lui dit que quand il s'agira de géométrie, on préférera Newton à Abbadie, et que quand il s'agira de religion, on préférera le théologien Abbadie au socinien Newton.

IV. L'auteur de l'*Analyse de la religion chrétienne* prend un autre tour pour attaquer les livres saints. « Si nous les examinons avec attention, dit-il (*De l'analyse de la Religion chrétienne*), nous verrons que Dina n'avait que sept ans quand elle fut violée par Sichem, que Siméon et Levi avaient à peine onze à douze ans, lorsqu'ils passèrent tous les habitants de Salem au fil de l'épée, que les frères de Ruben, âgé à à peine de treize ans, conjointement avec tous ses autres frères, tous au-dessous de dix ans, viennent ensuite piller la même ville, dont ils emmènent captifs toutes les femmes et les enfants. »

Cette *Analyse de la religion*, sent autant le faussaire que l'*Examen important.* Un moment d'attention va mettre la fausseté en évidence.

L'Ecriture sainte marque expressément (*Gen.* XXXIII, 34) que Jacob demeura vingt ans chez Laban, dont il épousa les deux filles Lia et Rachel; que Dina était le septième enfant de Lia, laquelle avait été mariée sept ans avant sa sœur; que Jacob à son retour de chez Laban s'établit d'abord à Socoth, et y bâtit une maison; qu'il abandonna ensuite cet établissement pour s'approcher de Salem, et que ce fut pendant

son séjour près de Salem qu'arriva le malheur de Dina. Tous ces différents séjours, voyages, établissements, donnent une suite de plus de vingt-cinq ou de trente ans. Dina devait donc alors être dans sa quinzième ou seizième année au moins, et Ruben dans sa vingt-troisième. On doit par là juger encore de l'âge de ses frères. Et le faussaire affirme que Dina n'avait que sept ans et Ruben treize, lorsque l'outrage fut fait à sa sœur!

V. « L'histoire de Judas mérite qu'on y fasse attention. On verra que pendant l'espace de 22 ans Judas eut trois enfants l'un après l'autre d'une même femme, que l'aîné fut marié à Thamar, et mourut; Thamar épousa le second, qui mourut aussi; que dans la suite Judas eut de sa bru Thamar deux jumeaux, l'un desquels fut marié, et eut des enfants. On voit quelle vraisemblance il y a que tout cela se soit passé dans l'espace de vingt-deux ans. »

Dans le chapitre de la Genèse (XXXVIII), où les aventures de Thamar sont rapportées, il n'est pas dit un seul mot du mariage d'un des jumeaux que Judas eut de Thamar. Il n'est parlé que de sa naissance. C'est ce mariage cependant qui fait ici toute la difficulté. Voilà donc l'imposture découverte. Voilà donc le titre de faussaire duement acquis à monsieur le faiseur d'*Analyse*.

VI. « Les autres livres ne fournissent pas moins d'exemples de pareilles fautes. Il est dit au *Livre des Rois* que Salomon édifia le Temple 480 ans après la sortie d'Egypte. Qu'on en fasse le calcul soi-même, suivant la durée du gouvernement des juges et des rois, on trouvera plus de six cents ans. »

Que l'on compte les cinquante-huit ans des règnes de Saül et de David, les quatre premières années de Salomon, les trois cent trente-huit ans que les juges, depuis Josué jusqu'à Samuel, ont gouverné la nation; les quarante ans que le peuple resta dans le désert; enfin, une quarantaine d'années d'intervalle entre différents juges, on aura le nombre juste de 480 ans, et une nouvelle preuve que le titre de faussaire est justement donné.

VII. « Au 1er *Livre d'Esdras*, il y a une erreur de calcul qui saute aux yeux. Dans le total des Israélites revenus de la captivité, il les fait monter à 42,360; et, en additionnant chaque somme en particulier, il ne s'en trouve que 29,829. »

Troisième preuve du droit qu'a l'auteur au titre de faussaire. Esdras dit que le nombre total des Israélites revenus de la captivité fut de 42,360. Il compte d'abord ceux dont la généalogie fut bien prouvée, et dont le nombre alla à 29,819, et il ajoute ces paroles : *Ceux qui vinrent des villes de Thelmela, de Thelbarsa, de Cherub, d'Adon et d'Emer, ne purent pas prouver de quelle maison ils étaient et quelle était leur origine.* (*I Esdr.* II, 59.) Esdras n'en fait point le dénombrement, comme il l'avait fait des autres. Ils prirent cependant comme les autres le chemin de Jérusalem. Leur nombre dut être de 12,541. Ce nombre, ajouté à 29,819, fait précisément celui de 42,360. Où est donc cette erreur de calcul qui saute aux yeux?

VIII. « On trouve dans le *Pentateuque* samaritain des contradictions sans nombre avec la Vulgate et avec les Septante. La Vulgate ne compte que 1,656 ans depuis la création du monde jusqu'au déluge, et, suivant les Septante, il y en a 2,262; le *Pentateuque* samaritain va encore plus loin et en compte 2,309. »

1° On défie tous les incrédules, critiques, contradicteurs, de citer un chapitre, un fait de l'un de ces livres, lequel ne se trouve pas également dans les autres. Comment donc prouvera-t-on ces *contradictions sans nombre?* Un mot, un nombre peut être changé par une faute de copiste, soit à cause de la ressemblance qu'on trouve entre plusieurs lettres hébraïques, soit à cause de l'inattention naturellement presque inévitable d'un écrivain. Il n'est donc pas surprenant que l'on trouve quelque faute en ce genre dans les anciens manuscrits. Cela n'empêche pas que l'on y retrouve toujours le même fond, la même suite de choses, la même doctrine.

2° Pour la différence de calcul, il est très-aisé d'y suppléer; car, quand on voit que le texte hébreu et celui des Septante s'accordent, on juge que le samaritain a été altéré; quand l'accord se trouve entre le samaritain et l'hébreu, on regarde comme une erreur ce qui se trouverait de différent dans les Septante, et alors tout rentre dans l'ordre.

Enfin, cet homme affirme que, suivant la Vulgate, il n'y a que 1,656 ans depuis la création jusqu'au déluge, et que, suivant le samaritain, il y en a 2,309. C'est encore là une nouvelle fausseté, car le samaritain fait cet intervalle de la création au déluge encore plus court que ne le fait l'hébreu. On peut s'en convaincre en lisant la dissertation de M. l'abbé de Vence sur les deux premiers âges du monde.

IX. « Quelque peu importantes que soient ces remarques, elles prouvent invinciblement que les livres sacrés sont sujets à des fautes grossières, qui se rencontrent rarement dans les autres historiens, et que, par conséquent, leurs auteurs n'étaient point inspirés de Dieu, ou qu'ils ont été altérés depuis; ce qu'on ne doit point croire, puisque, s'ils sont véritablement émanés de Dieu et qu'ils doivent faire la règle de notre créance, Dieu ne peut pas avoir permis qu'il y soit arrivé aucune altération. »

On doit juger par nos réponses précédentes que les livres sacrés sont encore bien plus sujets à des calomnies grossières qu'à des fautes grossières.

Examinons maintenant le raisonnement singulier de cet homme. Il prétend que si ces livres sacrés avaient été inspirés, Dieu n'aurait pas permis qu'il y arrivât jamais

moindre altération. Mais sur quoi le prétend-il? Mais comment prouve-t-il que Dieu aurait dû faire des miracles continuels pour empêcher l'inattention des copistes particuliers ou les falsifications des hétérodoxes?

Mais Dieu n'a-t-il pas pourvu avec assez de sagesse à la conservation de ces livres dans toute leur pureté? N'a-t-on pas eu dès le commencement du christianisme les originaux hébreux, la version des Septante et l'ancienne version italique, pour rectifier, réformer, corriger, ou les falsifications des hétérodoxes, ou les fautes des copistes? Origène, né dans le IIe siècle, n'a-t-il pas employé tous ses talents et ses lumières à rendre aux divines Ecritures toute leur authenticité et leur intégrité? Au IVe siècle, saint Jérôme, qui savait toutes ces anciennes langues, l'hébraïque, la chaldaïque, la syriaque, la grecque, n'a-t-il pas employé, par ordre des souverains pontifes, presque toute sa vie à la correction, traduction et rétablissement entier des livres saints? Les fautes des copistes n'ont-elles pas été reconnues? Les falsifications des hétérodoxes n'ont-elles pas été réprouvées? Le Seigneur n'a-t-il pas pourvu à tout avec sagesse, et pourrait-on avoir encore quelque doute raisonnable et tant soit peu fondé?

X. « La Vulgate ne compte depuis Adam jusqu'au déluge que 1,656 ans; les Septante en comptent 2,262; ils donnent 100 ans de vie de plus que la Vulgate à chacun des ancêtres d'Abraham, et mettent une génération de plus en introduisant un certain Caïnan dont la Vulgate ne parle pas. Si l'on examine sans prévention la cause de cette grande différence, on trouvera que ce ne fut point une erreur d'inadvertance, mais une fraude nécessaire. Ptolomée voulant faire traduire la Bible en grec, ce livre allait paraître aux yeux d'une nation éclairée; il fallait donc en concilier la chronologie, autant qu'on pouvait, avec celle des Grecs, et l'on fut obligé de reculer considérablement le déluge, parce que les histoires grecques, remontant plus haut que le temps auquel il est fixé dans l'hébreu, la fausseté en aurait été démontrée sur-le-champ. »

On dirait que cet homme-ci a deviné juste et qu'il a vu l'embarras des Septante, par la différence qui se trouvait entre la chronologie de la Bible et celle des Grecs Egyptiens. La Bible, selon l'hébreu, ne met guère que cinq cents ans entre Abraham et le déluge, et la chronologie égyptienne, selon le calcul de Manéthon, remonte jusqu'à trente-six mille ans. C'est donc « pour se concilier autant qu'on pouvait avec cette chronologie égyptienne » que les Septante, dit-il, ont reculé de cinq à six cents ans le déluge; et cette fraude était nécessaire, parce que, sans cela, « la fausseté des livres de Moïse aurait été reconnue sur-le-champ. »

On a vu par les articles précédents que le faiseur d'analyse était un falsificateur maladroit; on voit par celui-ci qu'il est un bien pauvre raisonneur. Sans ce recul de la date du déluge, « la fausseté de la Bible aurait été démontrée sur-le-champ, » dit-il. Mais par là est-elle bien mise à couvert, et cette petite addition de cinq à six cents ans qu'on trouve dans les Septante concilie-t-elle bien les deux chronologies? Ne reste-t-il pas toujours entre les deux plus de trente-cinq mille ans de différence?

« Les histoires grecques, ajoute-t-il, remontent plus haut que le temps du déluge. » Mais de quel front ose-t-il l'affirmer? Ne sait-on pas bien que les rêveries ou fables grecques, si l'on en excepte un certain Inachus, ne remontent qu'au temps de Moïse; que ce fut vers ce temps-là que les colonies phéniciennes et égyptiennes s'établirent dans la Grèce, et que les histoires grecques un peu sûres ne datent que de l'établissement des olympiades, qui ne commencèrent que mille six cent vingt-deux ans après le déluge?

« La Bible allait paraître aux yeux d'une nation éclairée. » Et quelle nation a été plus décriée pour l'histoire? Xénophon et Hérodote se contredisent presque toujours; Ctésias est regardé comme un conteur de fables; Strabon relève continuellement les fautes de Megasthènes, d'Eratosthènes et de plusieurs autres écrivains grecs; Juvénal caractérise les Grecs par le beau titre de menteurs en histoire,

.... Et quidquid Græcia mendax
Audet in historia....

Oh! que les Septante devaient redouter cette *nation* éclairée!

Maintenant pour ce qui est de l'addition qui est aujourd'hui dans le texte des *Septante*, on l'avoue sans peine. Mais comme elle ne se trouve pas dans le *texte hébreu*, auquel cette version était parfaitement conforme dans le commencement, on n'a pas cru devoir corriger la *Vulgate* sur les exemplaires de cette version, telle que nous l'avons aujourd'hui, et l'on a eu de très-fortes raisons pour se décider ainsi. Enfin pour ce qui est de Caïnan, fils d'Arphaxad, on convient qu'il a été omis dans le chapitre dixième de la *Genèse*, mais on le retrouve dans le chapitre troisième de *saint Luc*; il est donc faux que la *Vulgate* n'en parle point.

Au reste, cette différence de chronologie entre les *Septante*, et le *texte hébreu*, ou la *Vulgate*, ne vient point des premiers traducteurs, puisque Philon, qui vivait du temps des apôtres, dit dans la *Vie de Moïse* (lib. II), qu'on ne peut pas porter plus loin la fidélité que l'ont fait ces interprètes. «On le reconnaît par des expériences journalières, » dit-il, « que si un Chaldéen a appris la langue grecque, ou si un Grec a appris la langue chaldaïque, il ne peut pas s'empêcher de regarder avec admiration et vénération l'accord parfait qu'il y a entre l'original et la traduction. »

XI. « Il est démontré que les cinq premiers livres de la *Bible* ne sont point de Moïse. 1° On y trouve la fin de sa vie, et ce

qui est arrivé en Israël depuis sa mort. 2° Il est toujours parlé de Moïse à la troisième personne. Son éloge se trouve en plusieurs endroits. Enfin il est dit dans la *Genèse*, (XXXVI, 31) : *Ce sont ici les rois qui ont régné en Edom avant qu'aucun roi régnât sur les enfants d'Israël ;* ce qui prouve clairement que ce livre a été écrit du temps des rois d'Israël. »

Nous allons faire voir combien la démonstration de cet homme est louche. 1° Nous avons prouvé par les témoignages des païens et des Juifs que Moïse avait été le législateur de sa nation. Devons-nous croire le contraire sur le témoignage d'un homme venu trois mille ans après Moïse ? 2° Tout le monde convient que le dernier chapitre du *Deutéronome*, où la mort de Moïse est racontée, est une addition de son successeur Josué. Cela fait-il une grande difficulté ? 3° Il est parlé de Moïse à la troisième personne dans le *Pentateuque*. Mais il est toujours parlé de César à la troisième personne dans les *Commentaires*. Doute-t-on pour cela que les *Commentaires* soient de César. 4° Moïse parle une seule fois de lui-même, et c'est lorsqu'il fait sentir l'injustice des murmures de son frère et de sa sœur contre lui, et il la fait sentir en leur opposant sa douceur naturelle. En peut-on raisonnablement conclure qu'il n'est pas l'auteur du *Pentateuque ?* 5° Jacob, plus de trois cents ans avant Moïse, avait annoncé (*Gen.* XLIX, 19) que le sceptre serait dans la maison de Juda. Moïse avait lui-même annoncé dans le *Deutéronome* (XVII, 14), que le peuple aurait des rois. Ne pouvait-il pas bien dire aussi *Tels furent les rois d'Edom, avant qu'il y eût des rois en Israël ?* Que devient maintenant la démonstration ?

XII. « Nous ignorons absolument quels sont les auteurs du *Livre des Juges*, de ceux des *Rois*, de ceux de *Judith*, de *Tobie*, de *Ruth*, de l'*Ecclésiaste*, de la *Sagesse*, et de la plupart des prophètes. »

Et quand nous l'ignorerions, cela prouverait-il que ces livres n'ont pas été inspirés ? Nous avons déjà fait voir dans l'explication de la première proposition, quels étaient les auteurs des livres de *Josué*, des *Juges* et des *Rois*. Nous ajoutons à présent que l'*Ecclésiaste* est de Salomon, comme il est marqué dans le I^er^ et le II^e^ chapitre de ce livre, que le *Livre de la Sagesse* est du même prince, comme les chapitres VII et IX de ce même livre le démontrent ; qu'il est insensé de dire qu'on ignore les auteurs des *livres des prophètes*, puisque ces prophètes se nomment eux-mêmes très-souvent dans leurs livres, et ont toujours été reconnus pour les auteurs de ces livres.

XIII. « La plupart des livres de la *Bible* ont été successivement approuvés ou rejetés par différentes Eglises ; tel a été le sort de *Judith*, de l'*Ecclésiaste* de *Daniel*, d'*Esdras*. »

Remarquez que l'*Ecclésiaste* et les deux premiers livres d'*Esdras* n'ont jamais été exclus du rang des livres canoniques, ni *Daniel* pour toutes les parties de son livre, et que *Judith* était dans l'ancien canon des Hébreux, et a été dès le IV^e^ siècle dans celui des Chrétiens ; ainsi l'homme de l'*Analyse* en impose en tout point à ses lecteurs.

XIV. « Le *III^e^* et le *IV^e^ livre d'Esdras*, qui avaient toujours été au nombre des livres canoniques, ont été rejetés par le concile de Trente. »

Voilà le mensonge le plus hardi que l'on puisse avancer. On défie l'écrivain de citer un concile qui ait reconnu ces livres. Nous nous expliquerons plus au long dans la réponse suivante.

XV. « D'où tenons-nous ces livres, qui nous les a transmis, qui les a attribués à ceux dont ils portent le nom ? Je ne veux, pour répondre à toutes ces questions, que consulter ces livres mêmes. Esdras nous apprend que dans la captivité d'où le peuple d'Israël revint sous sa conduite, tous les livres de la loi furent brûlés, et que ce fut lui qui avec cinq autres personnes les écrivit tous. A la vérité il ajoute que l'Esprit de Dieu les lui dicta, et qu'il les refit précisément tels qu'ils étaient auparavant. Il est inconcevable qu'une aussi faible autorité soit le fondement du respect qu'on exige de nous pour cet ouvrage merveilleux. Le livre que nous venons de citer existe pourtant, il est entre les mains de tout le monde ; il est au nombre des livres sacrés, et il a été regardé comme canonique jusqu'au concile de Trente. On en sentit alors la répugnante conséquence, et les deux derniers *livres d'Esdras* ne furent point insérés dans le canon publié par le concile : mais ils se trouvent dans toutes les *Bibles* soit manuscrites, soit imprimées, avant le XV^e^ siècle ; et il est aisé d'imaginer les raisons qu'on a eues de les supprimer. Voilà donc les seuls fondements et la seule autorité sur laquelle est établie l'autorité des livres de l'Ancien Testament. »

Saint Jérôme (*Præf. in Esdr.*) donne le nom de rêveries aux deux derniers livres d'Esdras : *Apocryphorum tertii et quarti somnii ;* il ajoute que ces livres ne se trouvent point chez les Hébreux. L'historien Josèphe ne dit pas un mot de toutes ces mêmes rêveries ; et c'est cependant sur l'autorité de ces deux livres que se fonde le censeur, pour détruire celle des livres saints.

Mais si ce censeur eût été un peu plus judicieux et un peu plus pénétrant, il eût jugé que ces livres avaient été probablement composés après la naissance du christianisme par quelque Juif converti ; premièrement parce qu'on y trouve le nom de *Jésus-Christ*, lequel nom n'a été connu que depuis le christianisme : *Mon Fils Jésus se montrera, et mon Fils le Christ sera mis à mort dans quatre cents ans* (*IV Esdr.* VII), fait-on dire au Seigneur ; ensuite on trouve au même endroit des choses qui paraissent imitées de l'Evangile, surtout en ce qu'il est dit de la voie étroite qui conduit aux cieux ; enfin il y a bien des choses puériles, et qui ne répondent nullement à l'idée qu'on doit avoir des lumières et de la sagesse

d'Esdras. Cette réponse pourrait suffire ; mais il est bon de faire encore remarquer deux fausseté qu'avance ce censeur.

Il est faux que le *IV^e^ livre d'Esdras* « soit au nombre des livres sacrés », puisque aucune Eglise, ni aucun concile ne l'ont jamais reconnu pour tel.

Il est faux que le témoignage d'Esdras « soit la seule autorité sur laquelle est établie l'autorité des livres de l'Ancien Testament. » C'est sur l'autorité de l'Eglise juive, laquelle était la dépositaire de ces livres, et qui n'a jamais connu ce quatrième d'Esdras; c'est sur cette autorité que l'Eglise chrétienne les a reçus.

XVI. Nous n'avons pas répondu en détail à bien des articles que le prétendu milord Bolingbroke a donnés sur l'ancienneté de la fable de Bacchus, imaginée par les Arabes, et sur laquelle, dit-il, les Hébreux ont fabriqué leur Histoire de Moïse ; sur l'antiquité des Tyriens, qui avaient bâti un temple à Hercule douze cents ans avant que les Hébreux sortissent d'Egypte ; sur l'ancienne cosmogonie des peuples dont les Juifs étaient environnés ; sur le jardin d'Eden défendu contre le grand serpent, selon l'ancien fragment de Phérécide; sur l'aveu que fait Philon, que jusqu'au nom d'Israël, les Juifs l'avaient emprunté des Chaldéens. Il ne faut qu'un mot sur chacun de ces points pour faire sentir le mépris dont est digne cet aventurier.

1° La fable de Bacchus n'a pu être fabriquée que dans des temps postérieurs à Bacchus. Or Bacchus, selon tous les chronologistes, n'a pu naître qu'une centaine d'années après la mort de Moïse. Comment donc l'histoire de Moïse aurait-elle été fabriquée sur des fables très-postérieures elles-mêmes à Bacchus ? Que répondra à ceci le Bolingbroke ?

2° Comment les Tyriens auraient-ils bâti un temple à Hercule douze cents ans avant Moïse ? La fameuse Tyr ne fut bâtie elle-même que deux cents ans après la mort de ce législateur, l'an du monde 2783.

3° Eusèbe de Césarée nous a conservé un grand morceau de la cosmogonie phénicienne d'après Sanchoniaton ; et il ne nous l'a conservé que pour en faire voir l'absurdité. Mais il n'est parlé dans ce morceau ni de Yao, l'ancien dieu des Phéniciens, ni du jardin d'Eden, ni de la formation de l'homme par le souffle de Dieu, ni de tout ce qu'ajoute le séducteur pour insinuer que Moïse avait pris sa cosmogonie des Phéniciens.

D'ailleurs il est très-probable que le Tyrien Porphyre, ennemi juré des Chrétiens, est le véritable auteur de cette prétendue histoire des Phéniciens, donnée sous le nom de Sanchoniaton. Le docteur Dodwel croit l'avoir démontré.

4° Philon dit, qu'en langue chaldaïque, *Israël* signifie *celui qui voit Dieu ;* et le Bolingbroke en conclut que ce mot est tiré de la langue chaldéenne. Il ne montre en cela que son ignorance. Car Philon donne toujours le nom de chaldaïque à la langue que parlèrent les Hébreux depuis leur retour de la captivité.

XVII. Dans la première objection, l'homme du *Dictionnaire philosophique* attaque l'authenticité des livres saints. Dans celle-ci il s'efforce d'y répandre du ridicule. L'histoire d'Abraham lui a paru propre à en recevoir le vernis. Comme il est le plus hardi et le plus intrépide menteur qui ait jamais été, et qu'il ne se met pas plus en peine de la raison et de la décence, que de la vérité, il nous présente aussi ses observations intéressantes sur l'histoire que Moïse, dans la *Génèse*, nous trace du père des croyants.

« Abraham est un de ces noms célèbres dans l'Asie-Mineure, comme Thaut chez les Egyptiens, le premier Zoroastre dans la Perse, Hercule en Grèce, Orphée dans la Thrace, Odin chez les nations septentrionales. Je ne parle ici que de l'histoire profane ; car pour celle des Juifs, nos maîtres et nos ennemis, que nous croyons et que nous détestons, comme l'histoire de ce peuple a été visiblement écrite par le Saint-Esprit lui-même, nous avons pour elle les sentiments que nous devons avoir. »

Cet homme veut répandre du ridicule sur l'histoire d'Abraham, voyons si ce n'est point sur lui que le ridicule restera bien imprimé. Qu'était-ce que tous ces personnages que l'on met ici avec Abraham?

Le *Thaut* ou *Thyot* des Egyptiens ne fut jamais un personnage réel ; cela est comme démontré. Ce n'est que le nom donné à l'étoile de la Canicule, qui avertissait, comme un chien fidèle, de l'approche des débordements du Nil. Ce ne fut que bien tard qu'on s'avisa d'en faire un sage, un législateur. (*Hist. du Ciel*, t. I^er^.)

Ce qu'on dit de Zoroastre n'est qu'un ramas *d'incertitudes et de contes bigarrés*, au jugement de Bayle. On n'est d'accord ni sur le temps où il a vécu, ni sur ce qu'il a fait, ni sur ce qu'il était dans le monde.

Hercule est le nom d'un brigand, embelli par les fables ; tout le monde en convient.

Cicéron et tous ceux qui connaissent l'antiquité, pensent qu'il n'y a jamais eu d'Orphée ni d'Eurydice.

L'Odin ou Othen des nations septentrionales n'est qu'un conte de fées. Les historiens suédois et danois conviennent qu'il n'y a point de monuments de ce prétendu roi d'Asie venu dans le Nord. Ils disent seulement qu'il y a eu quelques vieilles chansons qui parlaient des ensorcellements d'Odin, ou Othen.

Qu'il y a de jugement et d'esprit dans cette comparaison d'Abraham, dont l'histoire est la plus authentique, avec tous ces personnages fabuleux !

XVIII. « On nous dit qu'Abraham était né en Chaldée, et qu'il était fils d'un pauvre potier, qui gagnait sa vie à faire de petites idoles de terre. »

Ce tour ne serait pas mal imaginé, pour répandre du ridicule sur le père des croyants,

s'il y avait quelque lueur de preuves ou de probabilité. Mais on ne trouve ici ni l'un ni l'autre. Il n'y a pas la moindre preuve. Qu'il parcoure tous les historiens grecs et arabes, et qu'il en cite un seul qui ait parlé de ce prétendu potier Tharé.

Il n'y a pas plus de probabilité. Car comment la famille de ce pauvre potier serait-elle devenue tout à coup aussi puissante et aussi riche que le furent Laban et Bathuel, les propres neveux d'Abraham? Il faut avouer que cet homme est bien plus hardi à débiter des faussetés, qu'adroit et heureux à les imaginer.

XIX. « La *Genèse* rapporte qu'Abraham avait soixante et quinze ans lorsqu'il sortit d'Aran, après la mort de son père. Mais la même *Genèse* dit aussi que Tharé ayant engendré Abraham à soixante et dix ans, ce Tharé vécut jusqu'à deux cent cinq ans, et qu'Abraham ne partit d'Aran qu'après la mort de son père. A ce compte il est clair, par la *Genèse* même, qu'Abraham était âgé de cent trente-cinq ans, quand il quitta la Mésopotamie, c'est-à-dire, lorsqu'il sortit du pays d'Aran. »

Il veut nous faire observer que Moïse se contredit lui-même, en donnant à Abraham tantôt soixante et dix ans, tantôt cent trente-cinq ans, lors de cette sortie. Mais son observation ne montre autre chose qu'ignorance, ou mauvaise foi.

Qu'on lise attentivement le chapitre xi de la *Genèse*, on verra 1° que Tharé avait vécu soixante et dix ans, avant d'avoir des enfants; 2° qu'il eut ensuite Aran, Nachor et Abraham; 3° que les différents temps de la naissance de ces trois fils ne sont point marqués, et qu'il faudrait être fou pour les supposer venus tous trois dans le même jour; 4° que Tharé étant mort à l'âge de deux cent cinq ans, il devait en avoir cent trente lorsqu'il devint père d'Abraham.

Qu'on lise attentivement ce chapitre, on conclura qu'Abraham devait être le cadet des trois frères, puisqu'il épousa, selon Josèphe, sa propre nièce fille d'Aran son aîné, et que cette fille n'avait que dix ans de moins qu'Abraham. Enfin on jugera que si Abraham est toujours nommé le premier des trois frères dans la narration de Moïse, ce n'est que parce qu'il a été le plus illustre et le plus célèbre des trois, le chef de la nation choisie, et celui qui a été le plus magnifiquement distingué par le Seigneur.

XX. « Abraham qui aimait à voyager, alla avec sa femme dans le désert horrible de Cadès. Un roi de ce désert ne manqua pas d'être amoureux de Sara, comme le roi d'Egypte l'avait été. Le père des croyants fit le même mensonge qu'en Egypte. Il donna sa femme pour sa sœur. »

Comment l'habile censeur prouverait-il qu'Abraham avait fait un mensonge, en disant que Sara était sa sœur. Ignore-t-il donc que selon l'usage du pays, on donnait le nom de frères et de sœurs aux neveux et aux nièces, aux cousins et aux cousines? C'est ainsi qu'Abraham (*Gen.* xiii) donne le nom de frère à Lot son neveu et frère de Sara. Il pouvait donc aussi donner le nom de sœur à sa nièce, qui était en même temps sa femme.

Il y a encore une autre explication très-naturelle et très-satisfaisante à donner pour la justification d'Abraham. Ce serait de dire que Sara devenue orpheline par la mort de son père Aran, aurait été adoptée par son grand-père Tharé, comme on vit après Ephraïm et Manassé, fils de Joseph, adoptés par leur grand-père Jacob. *Vos deux enfants*, dit Jacob à Joseph, *que vous avez eus avant mon arrivée en Egypte, Ephraïm et Manassé, seront à moi, et ils seront comptés parmi mes enfants, comme mes deux aînés, Ruben et Siméon. Ceux que vous aurez dans la suite seront à vous.* (*Gen.* xlviii, 5.)

Cette explication répandrait peut-être un beau jour sur la réponse que fit Abraham au roi de Gérare. Ce prince se plaignant à Abraham de ce qu'il l'avait trompé, en disant que Sara était sa sœur; *J'ai pensé*, dit le patriarche, *qu'on n'avait peut-être pas la crainte de Dieu dans ce pays et qu'on pourrait bien se défaire de moi pour avoir mon épouse. D'ailleurs elle est véritablement ma sœur, étant fille de mon père, mais elle n'est pas fille de ma mère. « Alias autem vere soror mea est, filia patris mei, et non filia matris meæ. »* (*Gen.* xx, 11, 12.)

Enfin si l'on veut prendre à la lettre ces dernières paroles de l'auteur sacré, au lieu de s'en tenir aux traditions des anciens docteurs juifs, rapportées par Josèphe, Abraham se trouvera toujours pleinement justifié; et ceux qui voudront accuser de mensonge le père des croyants, nous les supplierons de nous présenter l'arbre généalogique de Sara.

XXI. Cet homme, dans sa belle histoire d'Abraham, toute fabriquée de railleries et de mensonges, nous dit « que ce patriarche avait cent quarante ans, et sa femme soixante-cinq, lorsqu'il alla à Memphis, qui était à deux cents lieues de Sichem, chercher de quoi vivre; qu'il n'est pas naturel d'aller demander du blé si loin, et dans un pays dont on n'entend point la langue; qu'il serait assez difficile de croire qu'il eût été le père des Arabes; qu'il avait cent soixante ans lorsque Dieu lui promit que sa femme Sara lui donnerait un enfant, » etc.

Mais comment Abraham avait-il cent quarante ans, lorsque sa femme n'en avait que soixante-cinq, puisque l'Ecriture nous dit qu'il n'y avait que dix ans de différence pour l'âge entre l'époux et l'épouse?

Comment nous prouverait-il qu'il y a deux cents lieues de Sichem à Memphis, puisque tous les géographes anciens et modernes rapprochent ces deux villes de plus de quatre-vingts lieues, et même de cent?

Comment nous prouverait-il qu'Abraham n'entendait pas la langue des Egyptiens, puisque plusieurs savants prétendent que la langue égyptienne n'était qu'un dialecte

de l'ancienne langue des Chaldéens, et qu'Abraham était Chaldéen d'origine ?

Comment prouverait-il que tous les historiens arabes et orientaux, qui reconnaissent Abraham et Ismaël pour le père des Arabes, se sont tous trompés?

Comment prouverait-il que Moïse se trompe en faisant naître Isaac à la centième année de la vie d'Abraham, et que c'est lui qui a raison en mettant cette naissance soixante ans plus tard?

Mais laissons là cet homme avec ses railleries aussi impies qu'insipides. Jugeons d'Abraham par ce que nous en disent les livres divins, et par ce que nous apprennent Bérose le Chaldéen, Hécatée, Nicolas de Damas, Eupolème, et d'autres dont on trouvera les témoignages rapportés par Eusèbe de Césarée. Tous ces auteurs, quoique païens, nous le représentent comme un des plus grands hommes qui aient jamais été, par sa sagesse, par ses lumières, par ses vertus, et surtout par la connaissance du vrai Dieu.

Revenons à notre objet principal. Nous avons donné des preuves incontestables de l'authenticité des livres saints; nous avons fait voir, par leur caractère prophétique, leur divinité; nous avons confondu les impostures, les mensonges, les blasphèmes des apostats. Il ne reste plus qu'à détester ces impostures, et à plaindre leurs auteurs, sans les redouter. (NONNOTTE, II, 116.)

Si les écrivains sacrés se sont assujettis aux préjugés populaires. — Quiconque désire sincèrement de connaître Dieu, sa grandeur, sa puissance, sa sagesse, sa sainteté, sa bonté, sa justice : quiconque désire sincèrement de se connaître soi-même, ses devoirs, sa destination, l'origine de ses misères et le remède à ses misères, est maître de puiser ses connaissances salutaires dans nos livres sacrés. Quelle abondance de lumières n'y brille pas sur ces sujets d'où dépend le bonheur ou le malheur de notre destinée éternelle ! Une exposition curieuse de la nature des corps dont cet immense univers est l'assemblage, nous serait-elle plus utile ? Serait-elle même à la portée de nos esprits renfermés dans des bornes si étroites ? Ce qu'il nous importe de savoir, c'est l'usage que nous devons faire de ces corps : et c'est encore sur cet usage que nous pouvons trouver dans les livres saints des instructions admirables.

Pour les proportionner à la capacité de tous les hommes, l'Esprit-Saint les tire des objets sensibles, parle de ces objets suivant l'impression qu'ils font sur nos sens, et non suivant ce qu'ils sont en eux-mêmes. On ne peut donc conclure des expressions qu'il emploie en nous en parlant qu'il se conforme aux préjugés populaires. Les préjugés populaires vont au delà du rapport des sens en attribuant aux objets des propriétés qui ne leur conviennent pas ; au lieu que rien n'est plus exact que des expressions qui se bornent à rendre le rapport des sens. Appliquons ce principe si clair à quelques exemples.

Moïse en parlant du soleil et de la lune, les appelle des corps de lumière, dont l'un préside au jour, l'autre à la nuit. Il est certain que, suivant le rapport de nos sens, la lune est pour nous un flambeau plus lumineux que les étoiles ; ainsi c'est parler exactement de la lune que de l'appeler un corps de lumière relativement à nos sens, quoiqu'elle ne fasse que réfléchir la lumière du soleil. L'expression de Moïse est populaire, mais non conforme au préjugé populaire. Pour qu'elle y fût conforme, il faudrait que Moïse eût dit de la lune qu'elle est en elle-même un corps de lumière ; ce qu'il ne dit assurément pas.

Il en est de même des expressions dont usent nos écrivains sacrés en parlant des qualités des animaux. Il est certain que relativement à nos sens, les animaux imitent par leurs divers mouvements les passions de l'homme, ses vertus, ses vices, sa raison même. Mais tout cela n'est-il en eux qu'un jeu de leur mécanisme ? Ou suppose-t-il en eux de la connaissance, du sentiment, du raisonnement suivant le préjugé populaire ? C'est ce qu'assurément on ne trouvera pas dans nos écrivains sacrés. Leurs expressions en parlant des animaux sont donc exactes et nullement conformes aux préjugés populaires. Ils disent des animaux ce que les yeux y découvrent, et rien de plus. Est-ce là que se bornent les préjugés populaires ? Leurs idées d'ailleurs sur l'origine et la nature des animaux s'accordent aussi peu avec ces préjugés. Ecoutons présentement Voltaire.

I. « Le serpent, dit-il, passait dans l'antiquité pour le plus habile de tous les animaux. L'auteur du Pentateuque veut bien dire que le serpent fut assez subtil pour séduire Eve. »

Chaque bête a reçu de Dieu certaines dispositions qui lui sont particulières. Elles ont toutes une sorte d'esprit et même de finesse pour se conserver ou pour se défendre. Mais les vestiges d'une artificieuse malignité sont plus sensibles dans le serpent. Il est plein de ruses et de voies obliques, n'allant à ses fins que par des moyens détournés, et ayant pour caractère propre d'employer ces détours, et de se replier en cent façons. Il est assez vraisemblable que l'antiquité ne s'arrêtait pas à ces dispositions extérieures du serpent, et qu'elle ne les regardait que comme des suites et des effets de quelques propriétés intérieures semblables à celles qui sont propres à un homme artificieux et dissimulé. Mais il n'est nullement vraisemblable qu'un préjugé si grossier fût le fondement de l'opinion si répandue dans l'antiquité au sujet de l'immortalité dont le serpent avait dépouillé l'homme pour s'en revêtir. Il est manifeste qu'une telle opinion si ancienne et si commune aux nations, était fondée sur la tradition primitive, mais obscurcie et corrompue, du malheur arrivé au premier homme par l'ar-

tifice du serpent seducteur, tradition conservée dans sa pureté par Moïse. Si ce grand homme, allant nous décrire la tentation d'Eve, représente le serpent comme le plus fin des animaux de la terre, ce n'est pas qu'il le croie plus pensant et plus spirituel, il n'en parle ainsi que relativement à ses dispositions extérieures comme plus propres à servir de voile au tentateur. Les discours qu'il fait ici tenir au serpent sont trop raisonnés, trop dégagés des sens, trop dépendants d'idées intellectuelles pour convenir à une bête. Le serpent n'est donc ici que l'instrument d'un autre agent : c'est donc sans fondement qu'on impute à Moïse de se conformer ici au préjugé populaire.

I. « On attribuait quelquefois la parole aux bêtes : l'écrivain sacré fait parler le serpent et l'ânesse de Balaam. »

L'écrivain sacré ne suit point encore le préjugé populaire. La nature seule du discours qu'il attribue au serpent, suffit pour montrer qu'il ne l'en regarde pas comme auteur. C'est à un miracle qu'il attribue le discours de l'ânesse de Balaam.

III. « Les étoiles, dit Voltaire, étaient regardées comme des points dans les nuées : l'auteur divin se proportionne à cette idée vulgaire, et dit que la lune fut faite pour présider aux étoiles. L'opinion commune était que les cieux étaient solides ; on les nommait en hébreu רקיע, *Rakiak*, mot qui répond à une plaque de métal, à un corps étendu et ferme, que nous traduisîmes par firmament. Il portait des eaux, lesquelles se répandaient par des ouvertures. L'écriture se proportionne à cette physique.

L'auteur de la *Genèse* ne dit point que les étoiles soient des points dans les nuées, ni que la lune ait été faite pour présider aux étoiles ; mais il dit que Dieu fit la lune pour présider à la nuit, et qu'il fit aussi des étoiles.

L'auteur sacré représente les cieux comme une étendue ferme ; il place des eaux au-dessus de cette étendue ; il les fait descendre par des ouvertures pour inonder la terre au temps du déluge. Qu'y a-t-il en cela de contraire à la bonne physique, selon le rapport de nos yeux ? N'apercevons-nous pas cette étendue immense, comme aussi ferme que si c'était un corps solide ? Qu'est-ce que ce bleu céleste qui s'offre à notre vue dans un jour serein, sinon des eaux atténuées et subtilisées ? Peut-on mieux exprimer la violence avec laquelle ces eaux condensées tombèrent au temps du déluge, qu'en les faisant tomber comme par des larges ouvertures ? L'auteur sacré n'a donc rien ici de commun avec l'opinion qui faisait des cieux un corps solide.

IV. « Les Indiens, les Chaldéens, les Persans, imaginèrent que Dieu avait formé le monde en six temps. L'auteur de la *Genèse*, pour ne pas effaroucher la faiblesse des Juifs, représente Dieu formant le monde en six jours, quoiqu'un mot et un instant suffisent à sa toute-puissance. »

Sans doute un mot et un instant suffisent à la toute-puissance de Dieu, pour opérer tout ce qu'il lui plaît : mais sa puissance éclate-t-elle moins, lorsqu'il opère, quand il met quelqu'intervalle dans ses opérations ? Si son ouvrage en six jours ne diminue en rien l'éclat de sa puissance, il sert à faire briller sa liberté. La division du temps en sept jours, commune à toutes les nations, est une preuve bien maniteste de la vérité du récit de Moïse ; car elle ne peut avoir d'autre origine que l'origine même de toutes les nations. Ainsi Moïse racontait un fait ; et les Indiens, les Chaldéens, les Persans en imaginaient.

V. « Un jardin, des ombrages étaient un très-grand bonheur dans les pays secs, brûlés du soleil ; le divin auteur place le premier homme dans un jardin. »

C'est plaisanter sottement. Dieu devait à sa bonté de rendre heureuse sa créature innocente, de la placer par conséquent dans un lieu délicieux et abondant en toutes sortes de fruits.

VI. « On n'avait point d'idée d'un être purement immatériel : Dieu est toujours représenté comme un homme ; il se promène à midi dans le jardin, il parle et on lui parle. »

Le Dieu de Moïse est le créateur de l'univers. Comment ose-t-on donc avancer que Moïse n'avait aucune idée d'un être immatériel ? Est-ce que le Créateur de l'univers peut être matériel ? S'il y a des athées, ce ne peuvent être que des hommes à imagination, lesquels ne pouvant se représenter le Créateur, ni sous aucune image, ni sous aucune figure, en nient l'existence. Il est impossible en effet de concevoir le Créateur de l'univers, sinon comme une intelligence dont la volonté est souverainement efficace. En effet, si vous vous le figuriez comme un corps, ou même si vous lui donniez un corps faisant partie de son essence, vous ne pourriez lui refuser un corps infini. Où le placeriez-vous donc ? Serait-ce hors de l'univers, ou serait-ce dans l'univers ? L'une et l'autre place impliquent également. Les corps étant impénétrables, un corps infini exclurait tout autre corps ; par conséquent serait incompatible avec la création de l'univers. Non-seulement le Dieu de Moïse est le Créateur ; mais il est encore *celui qui est*, il n'est même le Créateur que parce qu'il est *celui qui est*. Or, l'être par soi ne peut ni être corps, ni avoir un corps qui fasse partie de son essence ; car un corps est un être imparfait, par conséquent il ne peut avoir l'existence que parce qu'il l'a reçue ; et en cela consiste la différence entre l'être parfait et l'être imparfait. Le parfait n'ayant rien au-dessus de lui, ne peut avoir de cause ; par conséquent ne peut recevoir l'existence ; et il l'a nécessairement par lui-même ; au lieu que l'imparfait la peut recevoir, parce qu'il peut avoir une cause, savoir l'être parfait.

Mais sur quel prétexte avancera-t-on que Moïse n'avait aucune idée de l'être immatériel ? « Selon Moïse, répond-on, Dieu

marche dans le jardin, il parle, et on lui parle. » Quel prétexte ! Quoi ! il n'y a qu'un être matériel qui puisse produire le mouvement d'un homme qui marche, former les sons d'un homme qui parle, entendre les sons d'un homme qui lui parle? Est-ce que le Créateur qui par sa volonté toute-puissante, est l'auteur du mouvement, de même que de la voix de l'homme ne pouvait, par la même volonté, modifier l'air, soit pour donner à Adam et à Eve la sensation du bruit que fait l'homme en marchant, soit pour lui donner la sensation de la voix d'un homme qui parle, et des idées attachées à cette voix.

Au reste, où est l'impossibilité que Dieu même ait voulu se montrer au premier homme sous des symboles sensibles? Ne se montra-t-il pas dans la suite sous une figure humaine à Abraham, à Jacob, à Moïse? La vérité la plus inculquée dans nos livres saints, et la plus conforme à la raison, est l'unité d'un Dieu seul digne de nos adorations; vérité néanmoins presque universellement défigurée et méconnue hors de la nation juive durant tant de siècles. Une autre vérité qui n'est pas moins inculquée dans nos livres saints, mais qui est supérieure à la raison, est qu'en Dieu il y a plusieurs personnes : le caractère de la première est d'être l'invisible, que l'homme n'a jamais vu et qu'il ne peut voir; l'autre est représentée comme ayant apparu à plusieurs patriarches : l'une et l'autre de ces personnes sont certainement le même être en nature, ayant les mêmes attributs, les mêmes titres, entr'autres celui de *Jéhovah*; c'est-à-dire *celui qui est*, l'Eternel, le Parfait, l'Indépendant. Où est encore une fois la difficulté que l'Etre tout-puissant ait formé un corps par lequel il ait voulu manifester sa présence et faire entendre ses volontés? N'est-ce pas lui qui est le formateur de nos corps, qui les meut à l'occasion des désirs de notre âme, qui produit les sons articulés quand nous voulons communiquer nos idées, qui transmet ces sons jusqu'à l'organe de l'ouïe de ceux à qui nous voulons communiquer nos idées, et qui fait passer ces idées jusqu'à leur âme? Quoi ! a-t-il besoin de causes occasionnelles pour produire ces divers effets? Ce n'est donc pas un préjugé populaire auquel se conforment ici nos écrivains sacrés; c'est un fait qu'ils nous découvrent.

VII. « Le mot âme, רוח, *ruach*, dit Voltaire, signifie le souffle, la vie. Ce mot âme est toujours pris pour la vie dans le Pentateuque. »

Ame ne s'appelle point en hébreu רוח, *ruach*, mais נפש, *nephesh*. On doit prononcer *rouach* et non *ruach*. Ce mot signifie souffle, et si l'on veut souffle de vie, mais non la vie proprement dite qui s'appelle en hébreu חוה *chaiab*.

Le mot *âme* dans le Pentateuque est-il pris dans le même sens, quand il est appliqué à l'homme et aux animaux? Quand il est appliqué aux animaux, il signifie la vie du corps qui consiste, selon Moïse, dans le sang. N'est-ce que dans ce sens que Moïse l'applique à l'homme? C'est-à-dire, ne connaît-il dans l'homme que la vie du corps qui consiste dans le sang? Selon lui, Dieu fit l'homme à son image et à sa ressemblance : or, certainement, ce n'est pas à l'image et à la ressemblance de son corps, puisqu'il n'est pas corporel; il y a donc dans l'homme une autre substance que son corps, puisqu'il est fait à l'image et à la ressemblance de Dieu; l'âme de l'homme est donc une substance différente du sang de son corps; ou si l'on veut, il y a une autre vie dans l'homme que celle qui réside dans son sang. Et certes, l'origine que Moïse donne à l'âme des animaux est bien différente de celle qu'il donne à l'âme de l'homme. Il fait sortir de la terre ou des eaux l'âme des animaux de même que leur corps. Il fait bien aussi sortir de la terre le corps de l'homme : mais est-ce de cette source qu'il fait sortir l'âme de l'homme? c'est du souffle de Dieu même, lequel certainement n'est pas matériel; donc l'effet qui en sort ne saurait être qu'une substance spirituelle. La vie du corps de l'homme lui est bien commune avec les animaux; elle consiste dans le sang : mais il y a en lui une vie qui n'a rien de commun avec les animaux; c'est la vie d'intelligence et de raison, qui est l'image de Dieu et qui est l'effet de son souffle divin. Au reste, quoique dans le texte original il y ait quelques termes communs à l'âme des animaux et à celle de l'homme, le mot *neschema* n'est jamais appliqué qu'à l'âme de l'homme.

VIII. « On croyait qu'il y avait des nations de géants, et la *Genèse* veut bien dire qu'ils étaient les enfants des anges et des filles des hommes. »

Comment ose-t-on mettre au rang des préjugés populaires ce que dit Moïse des géants avant et même après le déluge? Il ne s'agit pas ici des fictions chimériques des poëtes sur ce sujet; mais qu'il y ait eu un grand nombre d'hommes anciennement d'une taille bien supérieure à l'ordinaire, et peut-être plus fameux encore par le crime et par l'impiété que par la force et la hauteur de leur taille, c'est un fait attesté par les histoires anciennes et modernes les plus authentiques. Il est tout naturel d'entendre par les enfants de Dieu non les anges, mais les descendants de Seth; de même que par les filles des hommes les filles de la race de Caïn, d'où naquirent ces géants dont parle Moïse.

IX. « On accordait aux brutes une espèce de raison. Dieu daigne faire alliance après le déluge avec les brutes comme avec les hommes. »

Plaisante preuve que l'écrivain sacré donne ici dans le préjugé populaire au sujet des animaux ! Qui ne voit que l'alliance n'est faite ici qu'avec l'homme, et que les animaux n'y sont compris, plutôt que les végétaux, que parce qu'ils font la partie de son domaine dont un nouveau déluge le

priverait, au lieu que les végétaux peuvent y être conservés.

X. « Personne ne savait ce que c'est que l'arc-en-ciel ; il était regardé comme une chose surnaturelle, et Homère en parle toujours ainsi. L'Ecriture l'appelle l'arc de Dieu, le signe de l'alliance. »

Conclure que Moïse ignorait ce qu'était l'arc-en-ciel parce qu'il le donne pour le signe de l'alliance que Dieu avait faite avec Noé, est-ce bien raisonner ? Voltaire pourrait-il bien démontrer qu'avant le déluge il y ait eu ces pluies irrégulières, ces vents si variables, ces vicissitudes de temps que nous éprouvons, et qui sont si contraires à la santé de l'homme, et qu'ainsi l'arc-en-ciel ait paru avant le déluge ? N'y a-t-il pas plutôt lieu de penser que Dieu, qui avait créé l'homme pour vivre immortel s'il n'eût point péché, avait créé la terre et l'atmosphère dans une disposition propre à conserver la bonne constitution du corps de l'homme, et qu'il y faisait régner une température toujours égale ; qu'une rosée épaisse tombait toutes les nuits, arrosait et fertilisait toute la terre, et qu'ainsi il n'y avait point lieu à faire paraître l'arc-en-ciel ; que cela a duré jusqu'au temps du déluge, et était en partie la cause de la longue vie des hommes ? C'est là l'idée que Moïse semble nous donner en disant : *Nondum enim pluerat Dominus Deus super terram.... Sed fons* (ou selon l'hébreu אד, *ros* ou *vapor*) *ascendebat e terra, irrigans universam superficiem terræ* (*Gen.* 6, 1) ; et lorsqu'il parle de l'arc-en-ciel après le déluge, il fait parler Dieu au futur : *Arcum meum ponam in nubibus.... apparebit arcus meus in nubibus* (*Gen.* IX, 13, 14) ; ce qui donne à entendre clairement que l'arc-en-ciel n'avait point paru jusqu'alors. Mais quand même on conviendrait que l'arc-en-ciel aurait paru avant le déluge, Dieu n'aurait-il pas pu le donner à l'homme comme un signe de la promesse qu'il faisait à l'homme de ne plus envoyer de déluge sur la terre ? Et quoi de plus propre à rassurer l'homme dans les temps orageux que ce phénomène qui suppose le retour du soleil, dont les rayons brisés et réfléchis dans une nuée pluvieuse renvoient à l'œil un tissu de couleurs si douces et si agréables ?

XI. « Parmi beaucoup d'erreurs auxquelles le genre humain a été livré, on croyait qu'on pouvait faire naître les brebis de la couleur qu'on voulait, en présentant cette couleur aux mères avant qu'elles conçussent ; l'auteur de la *Genèse* dit que Jacob eut des brebis tachetées par cet artifice. »

Où est la preuve que les anciens eussent l'opinion que Voltaire leur prête ? Au reste, Moïse rend compte ici d'un fait sans dire que le moyen employé par Jacob pour avoir des brebis tachetées fût naturel ou surnaturel. Ce que l'on peut donc conclure du récit de Moïse, c'est que si ce moyen n'est pas naturel, Dieu le rendit efficace pour dédommager son serviteur des injustices de Laban à son égard ; mais on ne peut rien conclure ni pour ni contre l'opinion des anciens sur ce sujet.

XII. « Toute l'antiquité se servait de charmes contre les morsures des serpents ; et quand la plaie n'était pas mortelle, ou qu'elle était heureusement sucée par des charlatans nommés *psylles*, ou qu'enfin on avait appliqué avec succès des topiques convenables, on ne doutait pas que les charmes n'eussent opéré. Moïse éleva un dieu serpent d'airain dont la vue guérissait ceux que les serpents avaient mordus. Dieu changeait une erreur populaire en une vérité nouvelle. »

Quel rapport entre les charmes employés par l'erreur contre les morsures des serpents, et l'élévation du serpent d'airain par Moïse dans le désert, dont la vue guérit les Israélites de leurs blessures ? Est-ce par des charmes, par des psylles, par l'application de quelques topiques qu'arriva la guérison des Israélites ? Il est également insensé ou de nier le fait ou de l'admettre sans miracle.

XIII. « Une des plus anciennes erreurs était l'opinion que l'on pouvait faire naître des abeilles d'un cadavre pourri. Cette idée était fondée sur l'expérience journalière de voir des mouches et des vermisseaux couvrir les corps morts des animaux. De cette expérience qui trompait les yeux, toute l'antiquité avait conclu que la corruption est le principe de la génération, puisqu'on croyait qu'un corps produisait des mouches. On se figurait que le moyen sûr de se procurer des abeilles était de préparer les peaux sanglantes des animaux de la manière requise pour opérer cette métamorphose. On ne faisait pas réflexion combien les abeilles ont d'aversion pour toute chair corrompue, combien toute infection leur est contraire. La méthode de faire naître ainsi des abeilles ne pouvait réussir ; mais on croyait que c'était faute de s'y bien prendre. Virgile, dans son quatrième chant des Géorgiques, dit que cette opération fut heureusement faite par Aristée ; mais aussi il ajoute que c'est un miracle : *Mirabile monstrum.* C'est en rectifiant cet antique préjugé qu'il est rapporté que Samson trouva un essaim d'abeilles dans la gueule d'un lion qu'il avait déchiré de ses mains. »

Il n'y a guère d'erreur plus grossière que l'opinion des anciens sur la génération de quelques animaux par la corruption. C'était bien peu connaître la structure admirable du plus petit insecte. L'art qui s'y fait voir jusque dans les moindres parties de son corps, surpasse infiniment tous les chefs-d'œuvre de l'industrie humaine. Les mouches et les vermisseaux peuvent déposer leurs œufs sur des cadavres. La corruption peut les y faire éclore, mais elle ne peut les y faire naître. Aussi l'auteur du *Livre des Juges* ne dit pas que l'essaim d'abeilles que Samson trouva dans la gueule du lion qu'il avait tué, fût né de ce cadavre. Il ne paraît en aucune sorte qu'il regardât cet événement comme naturel. Pouvait-il en effet lui paraître naturel qu'après quelques

jours, un essaim d'abeilles fût né et eût formé un rayon de miel dans la gueule du lion? Il regardait sans doute cet événement comme ayant été préparé par une providence particulière pour servir de matière à l'énigme que devait proposer Samson, et qui devait lui fournir l'occasion de faire usage de sa force contre les ennemis du peuple de Dieu.

XIV. « C'était encore une opinion vulgaire que l'aspic se bouchait les oreilles, de peur d'entendre la voix de l'enchanteur. Le Psalmiste se prête à cette erreur en disant : *Tel que l'aspic sourd qui bouche ses oreilles, et n'entend point les enchantements.* » (*Psal.* LVII, 5.)

Que des hommes aient le secret naturel de rendre doux des serpents, ou d'empêcher leur morsure d'être venimeuse, et que ce secret les ait fait passer pour des enchanteurs ; que d'autres aient réussi quelquefois à produire le même effet par les secours des démons ; et que souvent, Dieu le permettant ainsi, ils aient été la dupe de leur art magique; tout cela est très-possible. Le Psalmiste supposant ces faits sans les affirmer, compare la fureur de ses ennemis à celle du serpent et de l'aspic qui n'entendent point la voix de l'enchanteur comme s'ils se bouchaient les oreilles. Voilà l'image naturelle de mes ennemis ; ils ne veulent point entendre la voix de mon innocence, que j'ai pris tant de soin de faire arriver jusqu'à leurs oreilles.

XV. « L'ancienne opinion que les femmes font tourner le vin, le lait, empêchent le beurre de se figer, et font périr les pigeonneaux dans les colombiers, quand elles ont leurs règles, subsiste encore dans le petit peuple, ainsi que les influences de la lune. On crut que les purgations des femmes étaient les évacuations d'un sang corrompu, et que si un homme approchait de sa femme dans ce temps critique, il faisait nécessairement des enfants lépreux et estropiés : cette idée avait tellement prévenu les Juifs que le *Lévitique* (XX, 18), condamne à mort l'homme et la femme qui se seront rendu le devoir conjugal dans ce temps critique. »

Voltaire met sous les yeux de son lecteur ces divers préjugés populaires au sujet de l'accident ordinaire au sexe, pour rendre méprisable la loi du Lévitique qui condamne à mort l'homme qui s'approche de la femme dans le temps qu'elle souffre cet accident, et la femme qui se montre en cet état. Mais n'est-il pas digne de mépris lui-même? Y a-t-il un seul mot dans le *Lévitique* qui indique que la loi dont il s'agit, était fondée sur les préjugés populaires rapportés par notre contempteur? Pourquoi d'ailleurs, ne fait-il point observer, que cette loi qui soumet à la mort le crime, quand il devient public, ne le soumet, quand il est caché, qu'à la peine des autres impuretés légales? Pour juger des motifs du législateur, il faudrait avoir des connaissances dont nous sommes privés entièrement, sur la nature du climat du pays et du tempérament de ses habitants dans ce temps-là, où des maladies très-rares aujourd'hui, étaient fort communes. Quand le commerce dont il s'agit, n'eût été contraire ni à la fin du mariage, ni à la santé des enfants qui en pouvaient naître, l'incontinence de ceux qui en usaient était-elle excusable?

Voltaire en vient enfin au Nouveau Testament pour y trouver des preuves que les écrivains sacrés ont suivi les préjugés populaires. Nous venons de voir qu'il n'a pas lieu de s'applaudir de ses preuves sur l'Ancien : voyons s'il réussira mieux sur le Nouveau.

XVI. « Enfin, dit-il, l'Esprit-Saint veut bien se conformer tellement aux préjugés populaires, que le Sauveur lui-même dit qu'on ne met jamais le vin nouveau dans de vieilles futailles (*Matth.* IX, 17), et qu'il faut que le blé pourrisse pour mûrir. Saint Paul dit aux Corinthiens, en voulant leur persuader la résurrection : *Insensés, ne savez-vous pas qu'il faut que le grain meure pour se vivifier?* (*I Cor.* XV, 36.) On sait bien aujourd'hui que le grain ne pourrit, ni ne meurt en terre pour lever : s'il pourrissait, il ne lèverait pas; mais alors on était dans cette erreur; et le Saint-Esprit daignait en tirer des comparaisons utiles. C'est ce que saint Jérôme appelle parler par économie. »

Le premier exemple, cité par Voltaire, est une preuve qu'il écrit sans réflexion. Jésus-Christ, après une réponse solide aux disciples de Jean qui lui demandent pourquoi ses disciples ne jeûnent pas, emploie une comparaison pour montrer que ses disciples ne sont pas encore capables de ces austérités; et il la tire non d'un préjugé populaire, mais d'un usage commun aux Juifs, et fondé sur une très-bonne raison qu'il ne dédaigne pas de donner. *L'on ne met point de vin nouveau dans de vieilles outres* (c'est-à-dire des peaux de boucs préparées, et cousues en forme de sacs), *parce que si on le fait, les outres se rompent, le vin se répand, et les outres sont perdues...* etc. D'où il était aisé aux disciples de saint Jean de conclure qu'il fallait attendre que ses disciples eussent été renouvelés par le Saint-Esprit, pour les faire entrer dans les voies dures de la pénitence.

Les deux exemples suivants fournissent à Voltaire la matière de la plus pitoyable chicane. Des gentils témoignent à Philippe le désir de voir Jésus, dont voici la réponse : *L'heure est venue que le Fils de l'Homme doit être glorifié* par la foi que toutes les nations auront en son nom. Mais il faut qu'il meure auparavant. Car *en vérité, en vérité je vous le dis : si le grain de froment ne meurt après qu'on la jeté en terre, il demeure seul : mais quand il est mort, il porte beaucoup de fruit.* (*Joan.* XII, 23-25.)

Saint Paul, après diverses preuves de la résurrection de nos corps, se fait cette objection: *Comment les morts ressuscitent-ils, quel sera le corps dans lequel ils reviendront?* A quoi

il répond : *Ce que l'on sème ne prend point de vie, s'il ne meurt auparavant.* Pour ce qui est de l'état dans lequel se trouveront ces corps ressuscités, il sera sans doute bien différent de celui où ils étaient auparavant. *Car on ne sème pas le corps de la plante, mais la graine. Mais Dieu lui donne un corps tel qu'il lui plaît, il donne à chaque semence le corps qui lui est propre* (*I Cor.* xv, 35-38.)

Là-dessus Voltaire fait cette réflexion : « On sait bien aujourd'hui que le grain ne pourrit, ni ne meurt en terre pour lever, et que s'il pourrissait, il ne lèverait pas. » C'est là une pitoyable chicane de Voltaire.

On sait très-bien que tout ce que renferme le grain ne meurt pas en terre ; mais n'arrive-t-il pas au grain, ce qui arrive à nos corps quand ils meurent? Ne souffre-t-il aucune altération, aucune dissolution de ses parties ? S'il n'en souffrait aucune, que deviendrait le germe qu'il contient ? Il faut que ses deux lobes détrempés par l'humidité de la terre, soient comme changés en bouillie, pour servir de première nourriture au germe dans son enfance, et pour commencer son développement, avant que ses radicules soient en état de tirer de la terre des sucs plus nourriciers.

Il semble que saint Paul reconnaisse dans l'homme un germe de son corps qui ne périt point, et qui en est comme l'essence : que la matière qui lui survient par la nourriture, peut bien servir à son développement, mais non en faire partie; qu'elle peut varier à l'infini, sans qu'il change lui-même; et que la dissolution qui arrive alors, ne tombe que sur cette matière qui lui était étrangère, et qui avait servi à son développement. La comparaison du grain est amenée à propos ; et il faut avoir bien la manie d'épiloguer pour attaquer dans un livre sacré jusqu'aux comparaisons. Mais tel est Voltaire ; son imagination est un microscope qui lui grossit les plus petites difficultés, lorsque de ces difficultés il peut s'ensuivre quelques idées contraires à l'inspiration des livres sacrés. (Chaudon, I, 307.)

*EDUCATION. — Jamais, dans aucun siècle, on ne s'est occupé autant que dans le nôtre d'instruction et d'éducation. Les lois, les règlements, les fonctionnaires de tout grade, les établissements de toute nature, se multiplient afin de subvenir aux besoins de l'enfance et de la société. Chacun des gouvernements ou des ministres que nous voyons se succéder regarde comme son premier devoir de mettre la main sur l'enseignement, et d'y opérer des changements et ce qu'on appelle des améliorations. Ce zèle est assurément louable ; c'est dommage qu'il fasse quelquefois fausse route; c'est-à-dire qu'en donnant largement les moyens de s'instruire, comme il convient à un grand peuple, on n'établit rien ou presque rien en faveur de la véritable éducation.

Si l'on cherchait encore une définition de l'homme, on pourrait ainsi la formuler : l'homme est un individu qui sait lire, écrire et compter. Nous recommandons cette explication aux diverses académies, car c'est là tout ce que nos philosophes anticatholiques réclament aujourd'hui dans leurs journaux et dans leurs livres. Chaque fois qu'il s'agit d'un compte-rendu de statistique à l'occasion du tirage annuel pour le recrutement de l'armée, ou de l'énumération des accusés qui ont comparu devant la justice criminelle, quels cris de désolation et d'horreur on fait entendre quand on lit dans les procès-verbaux : « Il y a encore tant de mille hommes qui ne savent ni lire ni écrire ! » En effet, c'est honteux pour le premier peuple du monde !

Mais on ne s'inquiète pas de l'éducation que ces ignorants ont reçue et qui les a faits ce qu'ils sont aujourd'hui. On ne demande pas s'ils ont été formés au vagabondage ; s'ils appartiennent à des familles pauvres qui les ont envoyés, dès leur bas âge, en domesticité ; s'ils ont reçu les premiers éléments de la religion, et si on leur a enseigné à la pratiquer. Faut-il que je signale ici le nombre de ceux qui n'ont pas même fait leur première communion ! Ce malheur est sans doute rare dans les campagnes ; mais dans les villes, ne peut-on pas en citer bien des exemples, et compter d'infortunés enfants qui n'ont pas reçu le baptême ? Voilà une éducation ! Que peuvent-ils devenir, quand même ils sauraient pertinemment lire, écrire et compter ?

On a publié récemment de précieux ouvrages sur une question aussi grave, et nous préférons engager le lecteur à les consulter plutôt que de nous borner à des réflexions courtes et rapides qui ne porteraient peut-être pas la conviction dans les esprits. On sait également qu'une polémique ardente et remplie des faits les plus curieux s'est élevée naguère à propos du *paganisme dans l'instruction*. Il est évident qu'on ne peut supprimer l'étude des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome ; ce serait briser avec tous les siècles et s'exposer à ne rien comprendre, non-seulement dans tous les livres de littérature, de philosophie et d'histoire, mais dans une foule de monuments et d'institutions de notre âge. Il ne reste pas moins avéré que l'interprétation des classiques peut avoir la plus funeste influence quand elle est dirigée dans un but hostile à nos croyances, à nos lois, à notre constitution sociale, et tout dépend de la sagesse ou des mauvais principes d'un professeur. L'éducation est donc l'œuvre essentielle à surveiller et à rendre vraiment salutaire pour la société comme pour l'individu.

Quant à la jeunesse des campagnes, qui ne va pas au delà de l'école primaire, nous avons présenté, dans l'article Ecoles, les considérations les plus graves, et nous avons indiqué le *moyen efficace* de rendre les soins d'un bon maître *accessibles* à tous. (*Voy.* Ecoles.) Il nous reste à former le vœu que les habitants de nos villages com-

prennent enfin, que ce n'est pas en remettant leurs enfants à un instituteur pendant deux ou trois mois de l'année, qu'ils auront la consolation de les voir, non-seulement sortir de la plus crasse ignorance, mais initiés à quelques idées, à quelques habitudes de politesse, de propreté et de discipline. Il faut pour cela du temps et des efforts assidus ; il faut aussi que les parents, de leur côté, montrent l'exemple et se fassent honorer de leurs enfants par la probité la plus rigide, par des sentiments et des manières qui respirent la bienveillance. Or, tout cela, en définitive, ne peut s'accomplir, dans les campagnes surtout, que par l'action continuelle de la religion. C'est pourquoi nous persistons à conclure et à répéter que l'éducation doit être essentiellement religieuse, non-seulement dans la théorie ou dans l'enseignement, mais dans la pratique la plus fidèle.

Ajoutons un mot sur l'éducation des jeunes filles. Elle est généralement ce qu'on peut la désirer dans les villages, entre les mains de nos saintes religieuses. Former le cœur de ces enfants aux vertus les plus modestes, les plus douces, les plus solides ; les habituer à la pratique fervente de la religion, et d'un autre côté leur apprendre non-seulement les principes essentiels des connaissances dont elles auront besoin, mais encore toutes les variétés du travail, qui peuvent les rendre si utiles dans leur ménage et dans leur position de mères de famille ; voilà tout ce qu'on peut demander pour les jeunes personnes de la classe agricole et ouvrière.

Il y a cependant un abus qu'il importe de signaler. C'est que l'homme des champs qui se sent un peu d'aisance n'a rien de plus pressé que d'envoyer sa fille dans une pension de quelque ville éloignée, et de lui fournir ainsi les moyens de grandir hors de la sphère où elle a d'abord vécu, et où elle doit incessamment retourner. Elle quitte le simple costume qui la parait autrefois ; elle endosse la livrée d'un monde qui est au-dessus de sa condition, et qui va mettre une barrière entre elle et les compagnes de son jeune âge dans le hameau. Elle fait de la musique, elle dessine, elle apprend surtout la danse et le beau maintien ; après quelques années de ce stage, où elle se défigure de plus en plus, elle revient dans la maison paternelle avec toutes les idées du luxe et de la mode, avec la prétention de briller, avec une instruction superficielle, en un mot avec des habitudes qui lui font prendre en horreur le travail et l'humilité des champs. Voilà une jeune fille dépaysée et cherchant à se dédommager par des lectures dangereuses et par des parties de plaisir, qui ne valent pas les innocentes joies de ses premières années.

Nous ne disons rien de plus, mais nous recommandons avec de vives instances aux habitants des campagnes de conserver à leurs enfants la simplicité, l'innocence et le tranquille horizon du village ; ils leur épargneront bien des déceptions cruelles, bien des regrets, bien des larmes, et ils n'en seront tous que plus heureux.

Il y aurait beaucoup à reprendre dans l'éducation des jeunes personnes de nos grandes cités, ou qui appartiennent à des conditions élevées par le rang et la fortune. Des moralistes éminents ont stigmatisé les abus des pensionnats, même les plus en vogue, et nous n'avons pas la prétention de formuler après eux des réflexions plus sensées et plus utiles. Nous engageons seulement les pères de famille et les maîtres à peser avec la sagesse de leur raison les observations qui sont consignées dans les écrits remarquables de notre époque, à propos d'éducation, et même les critiques plus ou moins justes et sévères que les journaux ont quelquefois occasion de publier. Chacun pourra s'édifier ou réformer ce qui est dangereux ou inutile, et combler les lacunes importantes qu'on aurait à déplorer. On oublie souvent qu'il ne s'agit pas de former les jeunes personnes aux airs du grand monde, de les préparer à des triomphes de salon, en leur donnant, par tous les moyens possibles, les grâces extérieures, un certain vernis d'esprit et des arts d'agrément. C'est quelque chose pour elles, sans doute, dans la sphère supérieure où elles sont appelées à fournir une brillante existence. Mais il faudrait avant tout songer à les rendre, dans leur intérêt comme pour la société, des maîtresses de maison intelligentes et dévouées ; il faudrait, plus que tout cela encore, qu'elles fussent de bonnes et pieuses mères. Vous entendez ! de bonnes et pieuses mères, et c'est malheureusement ce qui devient chaque jour plus rare. (*Voy.* encore l'article Peuple, dans ce *Dictionnaire*.)

ÉGALITÉ. — L'inégalité des conditions et la dépendance mutuelle des hommes est un dessein marqué de la Providence, un ordre légitime auquel tout homme doit se soumettre. Il y a deux sources de la dépendance de certains hommes. 1° Leurs besoins. 2° La reconnaissance due aux pères et mères. L'auteur de la nature a voulu assujettir les hommes à ces besoins mutuels, pour établir par là même, une société et des devoirs réciproques entre eux. Ainsi l'inégalité entrait dans les vues de sa sagesse. C'est après avoir médité ces réflexions préliminaires, qu'on doit lire l'article égalité dans le *Dictionnaire philosophique*.

Voilà quant aux bienfaits temporels ; quant aux secours spirituels, Dieu est-il injuste dans le partage inégal de ses dons ? Non, il est rempli d'équité, et la raison seule semble nous éclaircir ce mystère. Nous ayant destinés à la béatitude, il doit, par le plan de sa sagesse, nous donner tout ce qui est nécessaire pour l'obtenir. Sans pouvoir fixer, ni même connaître précisément cette mesure de grâces, nous en sommes aussi assurés que de l'équité de Dieu même, parce qu'elle en naît nécessairement : dès lors plus de nuages et de doutes sur cet objet. Eh ! faut-il pour s'en convaincre, par-

courir les nations et les siècles, entrer dans l'abîme des cœurs? Cette voie est obscure, téméraire, impossible. Mais tout est certain, tout est lumineux, lorsqu'au lieu de considérer l'écorce et l'apparence des moyens extérieurs, on ne les envisage que dans la sagesse infinie de Dieu; fût-elle cachée, elle est juste, elle est adorable.

Ce principe évident supposé, il en est un autre aussi certain qui, très-conforme à cette justice, présente la miséricorde sous un nouveau jour. Outre les dons généraux qui forment l'apanage de chaque créature, Dieu, source infinie de biens, peut en répandre de nouveaux sur celles qu'il honore de ses regards. Quel est l'objet de cette préférence? Mystère impénétrable. Mais enfin c'est un trait de bonté sur les uns, qui n'altère en rien les règles de l'équité, toujours inviolables sur les autres. En donnant ce qu'il doit (supposons si on veut toute l'étendue de ce terme), il peut encore donner ce qu'il ne doit pas. La critique la plus audacieuse ne peut appeler injustice cette nouvelle libéralité : tant il est vrai, que si les hauteurs de la religion sont inaccessibles, rien n'y est contraire à la raison. C'est bien injustement que les philosophes prétendent sans cesse la lui opposer.

Loin de prouver cette opposition, ils tombent en contradiction avec eux-mêmes; et la chose est inévitable quand on agit sans principes. En effet, d'un côté ils établissent les droits du Seigneur avec une rigueur qui tient du destin; de l'autre, ils attribuent à la créature des priviléges contraires à sa dépendance. Supposons l'égalité parfaite des dons du Seigneur; de là il résulte que l'homme forme seul sa vertu et son sort. C'est l'erreur, non pas seulement des pélagiens, mais de ces stoïciens superbes, qui demandaient à *Jupiter* les biens, la santé et non pas la vertu; parce qu'ils la trouvaient dans leur propre cœur. Dès que dans le genre des bienfaits et des secours, Dieu ne peut rien donner aux uns, par préférence aux autres; il est évident que la différence des vertus, et même du sort éternel, ne vient que de notre choix. Le vertueux et l'élu ne doivent rien à Dieu de plus que le pécheur et le reprouvé; puisque, n'ayant reçu comme eux, que les grâces attachées en quelque sorte à leur existence, la fidélité et le succès sont l'ouvrage de leur industrie seule, et naissent de leur fond. Quoi de plus téméraire et de plus superbe qu'une telle doctrine? Elle naît de l'égalité prétendue des hommes.

La religion seule nous offre un plan de sagesse, qui allie d'une manière admirable le domaine du Créateur et les priviléges de l'homme. Elle nous dit que nous avons tous les secours conséquents à notre fin; voilà l'équité : elle nous montre sur des êtres chéris une nouvelle mesure de bienfaits; voilà l'amour : elle fixe notre sort sur nos œuvres; voilà la liberté, la coopération. Elle nous offre enfin ses œuvres mêmes, comme les fruits du secours divin, plus encore que de notre cœur; voilà ce qui, sans déroger au mérite de la créature, sèche la racine même de l'orgueil, et rapporte à son auteur le succès de sa destinée éternelle. Malgré ces lumières, il est encore des mystères, et nous devons les adorer; mais ce sont des mystères de hauteur et de sagesse, inséparablement attachés aux œuvres du Seigneur, et non pas des mystères d'iniquité et d'inconséquence, tels que ceux d'une philosophie inquiète. (CHAUDON, I, 324.)

[*Ce mot si beau et si doux, mais interprété d'une manière si coupable, a servi de ralliement aux hommes les plus despotes, les plus égoïstes et les plus cruels de notre époque. Inscrit sur les bannières, gravé sur tous les édifices, proclamé par toutes les bouches, il ne lui manquait, hélas! qu'une seule chose, c'est de se trouver réellement dans les cœurs. Mais il n'a servi jusqu'à présent qu'à provoquer les haines contre ceux qui possèdent, à faire la guerre aux riches, et à renverser tous ceux qui occupaient quelque fonction dans la société. Tirons le voile sur les sanglantes tragédies dont il a été la cause et le signal.

Toutefois, nous devons à notre âge de révolutions deux conquêtes précieuses, et que rien ne pourra plus nous enlever, c'est l'égalité de tous devant la loi, et l'admissibilité de tous encore aux emplois, aux dignités, en un mot aux diverses positions, même les plus éminentes du pays. On ne saurait trop bénir ces bienfaits, qui ouvrent aux enfants du peuple toutes les carrières possibles.

Mais, sans revenir sur les réflexions que nous avons émises dans l'article CONDITIONS (*inégalité des*), nous dirons que la religion donne la véritable égalité, celle qui est seule réalisable sur la terre. En appelant *tous* ses enfants à la possession des mêmes droits, à la jouissance des mêmes biens spirituels et des mêmes grâces, en les réunissant au même niveau devant l'autel, en leur offrant les mêmes espérances et en les aidant *tous* à trouver le même bonheur, elle assure la paix de *toutes* les existences, et elle nous conduit par l'union la plus fraternelle aux immortelles destinées qui nous attendent! Puissions-nous enfin le comprendre et profiter des sublimes enseignements de cette religion divine!]

*ÉMANCIPATION.—Il n'y eut jamais plus de tendance à s'émanciper que dans le siècle actuel. On réclame de toutes manières l'émancipation de la pensée, l'émancipation de l'intelligence, l'émancipation de la plume antireligieuse, l'émancipation de la parole, qui court cependant assez bien; l'émancipation enfin de tout ce qui ne veut se plier à aucune règle, à aucune discipline, et même à aucune convenance. Depuis que des essais ont été réalisés, à différentes époques, on a vu non-seulement l'émancipation des peuples à l'égard de leurs souverains, qu'ils ont mis lestement à la porte quand ils ne les ont pas égorgés; mais dans la vie so-

ciale et dans la vie de famille. Nous avons souvent le douloureux spectacle de l'émancipation du mariage par des unions fortuites, passagères et scandaleuses ; l'émancipation du mari et de la femme, donnant chacun de leur côté l'exemple de l'affranchissement des liens conjugaux ; l'émancipation du jeune homme, qui ne reconnaît plus la volonté paternelle et se conduit à sa guise ; l'émancipation de la jeune fille, qui fuit les soins et la tendresse de sa mère, ou qui trahit sa vigilance pour s'abandonner à des caprices de cœur, au désir de briller, et aux jouissances coupables d'une existence élégante et sensuelle. Autrefois, on respectait, on vénérait l'autorité religieuse, l'autorité civile et l'autorité paternelle ; ce respect était la sauvegarde de l'ordre social, ainsi que de la paix et du bonheur de la famille. Aujourd'hui on s'en moque, et l'on n'a plus de soumission que pour l'autorité judiciaire, parce qu'on craint le gendarme. Il est facile de comprendre qu'avec l'affaiblissement de la foi, avec l'oubli de Dieu et le mépris de ses commandements, on ne peut plus écouter ni honorer du fond du cœur aucun pouvoir sur la terre. On doit chercher à en secouer le joug, soit au foyer domestique, soit dans le monde politique et gouvernemental : ce qui est au-dessus de nous prend une couleur de tyrannie, par la raison qu'on exerce une suprématie qui nous gêne de quelque côté, et alors il semble que rien ne coûte pour arriver à l'émancipation.

Cependant nous avons fait une expérience assez cruelle au milieu du sang et des ruines, pour que nous puissions comprendre enfin qu'il n'y a point de société possible sans ordre, point d'ordre possible sans autorité vraiment respectée ; point d'autorité réelle sans foi dans la puissance dont elle est dépositaire ; point de foi sans religion et sans Dieu. Ainsi donc, pour dernière et irrécusable conséquence, Dieu est la base de tout, la garantie de tout, et pour éviter les nouveaux malheurs qui résulteraient d'une émancipation exagérée, c'est l'autorité de Dieu qu'il faut écouter, c'est à la religion qu'il faut obéir, parce qu'elle est la règle suprême des consciences, des droits et des devoirs. C'est elle enfin qui promet à notre soumission fidèle, une éternelle émancipation dans le bonheur des cieux.

ENCYCLOPÉDIE.

Histoire et jugement de cet ouvrage.

On sait que cet ouvrage, dont on a dit trop de bien et trop de mal, a été entrepris par deux auteurs célèbres. L'un, le fameux Diderot, était justement suspect par ses *Pensées philosophiques*, ou plutôt par ses *Pensées antichrétiennes*. L'impression du second volume fut achevée en 1751. Quelques-uns des rédacteurs, en s'appropriant les ouvrages entiers d'une foule d'écrivains, avaient la modestie de s'annoncer comme des génies originaux. Le P. Berthier, auteur du *Journal de Trévoux*, ne s'en laissa pas imposer. Il prouva que ce dictionnaire du *savoir universel* était composé par des hommes qui savaient peu, si l'on excepte ce qui regarde la physique, les mathématiques et les belles-lettres. Il démontra que c'était, ainsi que tant d'autres compilations, une bibliothèque très-imparfaite, qui écraserait ceux qui la dressaient. Enfin il ne vit dans leur magasin des sciences que *larcins*, que *plagiats*, que *maximes hardies, contraires à la religion et à l'Etat.* Ces accusations alarmèrent le gouvernement. Les travaux des éditeurs furent suspendus, et l'ouvrage supprimé par un arrêt du conseil du 7 février 1752. Cependant le temps, les amis, les protecteurs dissipèrent cet orage ; et l'ouvrage où il y avait beaucoup de bon parmi une foule d'articles médiocres, ou mauvais, continua de s'exécuter en 1754, comme il avait été commencé.

Le ministère public s'était flatté en vain que la religion y serait respectée. Ce dictionnaire parut bien moins aux gens de bien la compilation de tous les éléments des sciences et des arts que l'arsenal de l'incrédulité. On aurait pu y trouver au besoin les armes rouillées d'Épicure, de Pyrrhon, de Celse, de Spinosa, d'Hobbes, etc., sinon aiguisées, du moins réparées et reblanchies. Les critiques judicieux secondèrent le journaliste de Trévoux, et il n'y eut guère d'année qu'il ne parût des ouvrages solides contre l'*Encyclopédie*. Abraham Chaumeix l'attaqua dans un grand nombre de volumes qui auraient eu plus de succès si l'auteur avait eu des talents aussi supérieurs que ses intentions étaient droites. S'il ne se battit pas d'une manière distinguée, il sut très-bien sonner la charge. Plusieurs écrivains donnèrent à cette occasion des livres solides qui confondaient la fausse philosophie, ou des brochures agréables qui la ridiculisaient. Le parlement, toujours attentif à la conservation du dépôt de la religion, joignit ses arrêts aux écrits des *Anti-Encyclopédistes*, en 1759, et un arrêt du conseil révoqua le privilége et porta le dernier coup à l'*Encyclopédie*.

Joly de Fleury, premier avocat général, dans le beau réquisitoire par lequel il demanda la condamnation de ce livre, fait paraître la société, l'Etat et la religion qui se présentent au tribunal de la justice, pour y porter leurs plaintes. Leurs droits violés, leurs lois méconnues, l'impiété qui marche le front levé, et qui paraît, en les offensant, se promettre l'impunité, sont les puissants motifs qui les y conduisent pour implorer les secours de l'autorité. Il peint l'humanité frémissante, les citoyens alarmés, les ministres gémissants à la vue de ces ouvrages scandaleux, qui inondent le public. « Qu'il est triste pour nous, s'écrie-t-il, de penser au jugement que la postérité portera de notre siècle, en parlant des ouvrages qu'il produit ! Qu'il est sensible à la religion de voir sortir de son sein une secte de prétendus philosophes qui, par l'abus de l'esprit le plus capable de dégrader l'humanité, ont imaginé le projet insensé de re-

former, disons mieux, de détruire les premières vérités gravées dans nos cœurs par la main du Créateur, d'abolir son culte et ses ministres, et d'établir enfin le déisme et le matérialisme ! »

Selon Joly de Fleury, la philosophie des faux savants du siècle est précisement celle que l'Apôtre foudroie. Il demande ensuite, s'ils connaissent la véritable définition de l'esprit fort ? « Qui établit en effet la véritable force de l'esprit ? Ne sont-ce pas les principes, les témoignages, les autorités sur lesquelles il se fonde, les vertus que lui mérite le bon usage qu'il fait des lumières que lui accorde le Dieu qui est le Seigneur de toutes les sciences ? Un esprit véritablement fort est un esprit éclairé par la lumière supérieure, et qui connaît la vérité par des principes certains, soutenu au dehors par les témoignages qu'on ne peut récuser. Jamais le déréglement des passions ne l'affecte ni n'influe sur ses connaissances ni sur ses jugements. Le fidèle seul possède cette sorte d'esprit : l'erreur et l'aveuglement sont le partage de l'incrédule, guidé par son sens particulier et par sa faible raison. »

L'illustre magistrat venant ensuite à l'*Encyclopédie*, examine les renvois, la clef du système *encyclopédique*, le secret d'une mystérieuse philosophie, et cite ce morceau remarquable d'un des critiques de ce dictionnaire.

« Les renvois des choses attaqueront, ébranleront, renverseront secrètement quelques opinions qu'on n'oserait insulter ouvertement.... Il y aurait un grand art dans ces renvois ; l'ouvrage entier en recevrait une force interne et une utilité secrète, dont les effets sourds seraient nécessairement sensibles avec le temps. Toutes les fois, par exemple, qu'un préjugé national mériterait du respect, il faudrait, à son article particulier, l'exposer respectueusement avec tout son cortége de vraisemblance et de séduction ; mais, renverser l'édifice de fange, dissiper un vain amas de poussière, en renvoyant aux articles, où des préjugés solides servent de base aux vérités opposées : cette manière de détromper les hommes opère très-promptement sur les bons esprits ; et elle opère infailliblement et sans aucune fâcheuse conséquence, secrétement et sans éclat, sur tous les esprits. »

Les articles *Adorer*, *Dimanche*, *Christianisme*, *Conscience*, *Athées*, *Autorité*, *Démonstration*, *Cerf*, *Corruption*, *Ethiopien*, sont le principal objet du zèle du magistrat. Il dit de « ces prétendus philosophes qui osent se donner aujourd'hui pour des génies du premier ordre, pour la gloire de la nation, pour les restaurateurs de la vraie science, et les bienfaiteurs de l'humanité, ayant le courage d'aimer les hommes et la prudence de les fuir, que n'ont-ils eu plutôt le courage et la prudence de ne pas écrire ? » Il rappelle la fin malheureuse de Morin et de Berthelot. « Nos prédécesseurs ont condamné, dit-il, au supplice le plus affreux, comme criminels de lèse-majesté, des auteurs qui avaient composé des vers contre l'honneur de Dieu, son Eglise et l'honnêteté publique. »

Joly de Fleury donne le dernier coup de pinceau à l'*Encyclopédie* : « Cet ouvrage trop fameux, dit-il, qui dans son véritable objet devait être le livre de toutes les connaissances, est devenu celui de toutes les erreurs. On ne cessait de nous le vanter comme le monument le plus propre à faire honneur à la nation, et il en fait aujourd'hui l'opprobre. »

La conclusion de ce réquisitoire est digne de la plus grande attention : « Il était réservé à ces prétendus philosophes, dit Joly de Fleury, de nous délivrer du joug de toute autorité, de nous dispenser de tout culte, de bannir toutes les vertus, de nous ôter jusqu'à la liberté..... d'établir le règne des passions, de rompre les liens qui nous unissent les uns les autres. Voilà la doctrine de ces oracles de l'impiété. Livrés à leur imagination, ils ont éteint en eux la lumière naturelle ; ils induisent en erreur leurs concitoyens et pervertissent le monde. Enfants ingrats et rebelles, ils méconnaissent l'auteur de tous dons ; et semblables à ces insensés dont parle un écrivain sacré (*Job*, xxi) : Retirez-vous de nous, lui disent-ils, nous n'avons pas besoin de vos lumières, nous ne connaissons ni vos promesses ni vos miracles. Dans cette folle présomption ils sont dans une sorte de délire et marchent en plein jour comme des aveugles au milieu des ténèbres. »

Malgré le réquisitoire de l'éloquent magistrat, les derniers volumes de cet immense magasin de connaissances et d'erreurs ont paru. Le gouvernement les a traités comme les premiers ; ils ont été supprimés. Mais on a réimprimé tout l'ouvrage à Genève, à Iverdun, à Lucques, etc.

La publication de l'*Encyclopédie* a été l'époque d'une fermentation dans les esprits. Je ne sais quelle effervescence anglicane a si fort échauffé les cervaux depuis 1751 qu'on a été accablé chaque année d'écrits impies et téméraires.

Les auteurs de ces productions se flattaient en insultant les anciens préjugés de produire une révolution dans la politique et la morale. Ils ont réussi en partie. Leurs efforts ont produit des effets bien funestes. Ils ont corrompu les mœurs, relâché tous les liens sociaux, isolé les hommes, étendu le luxe ; et avec lui la dépravation et la misère. (Chaudon, I, 327.)

[* Les sages réflexions qu'on vient de lire sont parfaitement applicables à la plupart des volumineuses encyclopédies que ces dernières années ont vu s'empiler dans les magasins de nos libraires. Si elles offrent quelques idées progressives, quelques découvertes utiles, quelques détails intéressants et variés, en un mot un appareil scientifique bien supérieur à celui de l'*Encyclopédie* de Diderot et compagnie, il n'est pas pas moins certain que l'esprit dominant de ces immenses dictionnaires

est anticatholique; il s'inspire de la haine contre l'Eglise et tend évidemment à en ruiner la salutaire influence. Nous citerons, en particulier, *l'Encyclopédie des Gens du monde* (*rudis indigestaque moles*), élevée surtout à la gloire du protestantisme et de la philosophie moderne ; le *Dictionnaire de la Conversation*, fatras indéfini, où le bon et le mauvais se donnent la main; où M. Viennet, entre autres, ce profond théologien, s'est donné le plaisir de forger l'histoire satirique de tous les Papes, et où, à la suite d'un article sorti de la plume éloquente et orthodoxe d'un Gerbet, aujourd'hui évêque, d'un Laurentie, etc., vous trouverez les réflexions de métaphysique impie d'un Paff, ou les appréciations voltairiennes d'un J. Janin ! Véritable Babel, qui a fini par s'écrouler dans l'obscurité, sous la pesanteur de sa masse. Nous citerons également *l'Encyclopédie nouvelle*, publiée par Leroux et Reynaud, deux noms bien connus par leur hostilité flagrante contre le catholicisme. Il nous suffira, pour caractériser une compilation aussi informe, de rappeler que les auteurs annoncent l'intention de continuer la tradition impie du XVIII^e^ siècle. Belle tradition, dont l'enseignement, mis en pratique, a réalisé les terribles catastrophes que nous avons vues ! Il est superflu de signaler dans cette œuvre si condamnable tout ce qui décèle une aveugle ignorance et le mauvais goût ; nous croyons, d'ailleurs, que le mépris et l'indifférence du public en ont fait bonne justice. Avec la prétention de fonder une religion nouvelle sans dogmes, et avec une morale indéfinissable, leur système n'est en réalité que l'obscur syncrétisme et la copie mal esquissée de la philosophie allemande. Quels génies, pour implanter le rationalisme d'outre-Rhin et le panthéisme à la place des sublimes doctrines catholiques ! Le lecteur peut consulter à cet égard les jugements qui ont été portés, dans les recueils philosophiques et littéraires les plus accrédités de nos jours, sur le travail de ces encyclopédistes, dont la phrase déclamatoire, le jargon tantôt mystique et tantôt matérialiste, le dispute avec les plus incroyables erreurs, même en histoire, et au point de vue des études simplement élémentaires.

L'Encyclopédie catholique, de l'abbé Glaire, a été rédigée dans les meilleures intentions, et un grand nombre d'articles portent le cachet d'un talent véritable. Cependant, elle a été un peu éclipsée par *l'Encyclopédie du XIX^e^ siècle*, œuvre éminemment remarquable, où les écrivains les plus renommés, sous le rapport de l'orthodoxie et du style, ont élevé à la gloire de la religion et au triomphe des saines doctrines un monument qui survivra, nous le croyons, à tous les autres dictionnaires encyclopédiques. Nous n'avons pas à recommander ici une autre compilation également destinée à fournir aux catholiques, et surtout au clergé, les armes les plus sûres, les plus variées, les plus célèbres, les plus invincibles contre les ennemis de la foi : c'est *l'Encyclopédie théologique*, éditée récemment par M. l'abbé Migne. Là se trouvent réunies les admirables apologies, les puissantes réfutations, les défenses éloquentes, les démonstrations irréfutables que la religion a inspirées dans les premiers âges de l'Eglise et dans les siècles contemporains. Il nous suffit de la rappeler pour faire comprendre tout le bienfait de cette importante et solennelle publication.]

ENFER.

§ I. — *Nécessité de croire à l'enfer.*

Pourquoi ôter aux méchants la crainte des maux qui les attendent dans une autre vie? C'est, dit l'abbé Trublet, leur nuire, c'est nuire à la société, c'est se nuire à soi-même. Que penser donc d'un livre, tel, par exemple, que celui de Voltaire, où il semble qu'on s'est plu à peindre les hommes plus méchants qu'ils ne sont encore, et où l'on brise en même temps le frein le plus propre à les retenir, le frein de la crainte des peines éternelles ?

Mais, disent quelques incrédules, ce frein est bien faible, et du moins celui des lois humaines est beaucoup plus fort. Je le veux, mais : 1° Ces deux freins réunis seront plus forts qu'un seul ; et le premier fortifiera encore le second. 2° Les lois humaines ne punisssent pas tous les méchants ni toutes les méchancetés. 3° La force de ces lois est relative à la différence des caractères ; et si tel méchant craint plus la potence que l'enfer, tel autre craint plus l'enfer que la potence, et même braverait une mort après laquelle il n'aurait plus rien à craindre. De pareils caractères sont moins rares qu'on ne pense ; et le suicide, si fréquent depuis quelques années, en est la preuve : c'est un des effets les plus frappants des progrès de l'incrédulité. Ne pas convenir qu'il est des hommes que la mort passagère n'arrêterait pas, sans la mort éternelle qui peut la suivre, ce serait mal connaître l'homme ; et je vois en effet que quelques écrivains incrédules le connaissent mal. De là, en grande partie, le faux de leurs systèmes de morale. Ils n'ont étudié l'homme que dans leur cabinet ; ils parlent d'expérience, de morale expérimentale, et ne connaissent pas le monde.

Le frein de la crainte de l'enfer n'est pas aussi fort ni aussi général qu'il devrait l'être ; mais il l'est encore assez pour mériter d'être précieusement conservé, même à ne considérer la chose qu'humainement, politiquement, et par rapport à la société civile. La religion n'arrête pas tous les hommes, mais elle en arrête un très-grand nombre. Elle n'arrête pas les mêmes hommes en toutes occasions, contre toutes sortes de crimes, et malgré tout degré de passion ; mais elle les arrête en d'autres circonstances, etc., et c'est toujours beaucoup. En un mot, sans empêcher tout le mal qui naît à la société, ce que ne font pas non plus les lois humaines, elle en empêche une grande partie,

et l'expérience le prouve encore ; mais cette preuve n'existe pas pour la plupart des incrédules : ils ne vivent pas avec ceux qui la leur fourniraient, avec les ministres de la religion, et en particulier du sacrement de pénitence. Beaucoup de prétendus philosophes, ou pour mieux dire, de beaux esprits, ne connaissent pas plus les effets de la religion, que la religion même. Les confesseurs, témoins journaliers de ces effets, pourraient les leur apprendre. Tel homme qui n'en saura jamais rien, doit son honneur, ses biens, sa vie même à un bon prêtre, à un bon religieux, à qui un scélérat quelquefois, un complice mécontent, s'est adressé par un reste de religion, et sûr du secret, lui a confié ses détestables projets. Sans cette confidence, ils allaient être exécutés. Le scélérat se perdait sans doute, mais il n'eût pas péri seul. Ce que je viens de dire n'est point aussi rare qu'on pourrait le croire, lorsqu'on n'a pas la sorte d'expérience qui en instruit.

L'auteur de l'*Ami des hommes* avait dans l'esprit cette pensée ou quelqu'autre équivalente, lorsque (tome I, pag. 62 de l'*édit. in*-12), il parle de « certains misérables libelles, gauchement plâtrés d'un vernis de dissertation sur le droit public, et cependant bien accueillis depuis quelques années chez nous, où l'on ose avancer que les ministres de la religion ne sont d'aucune utilité dans l'Etat. »

Mais indépendamment de l'expérience qu'ont les confesseurs, qui ne connaît pas des hommes nés très-méchants, et que la religion seule empêche de l'être, du moins autant qu'ils le seraient sans elle ? Des hommes pleins de passions vaincues, et vaincues par la religion ; des scélérats convertis, etc. Qui ne connaît pas au contraire d'honnêtes gens devenus des fripons en devenant incrédules ? Tel domestique jusqu'alors fidèle, a volé son maître pour lui avoir entendu dire ou à d'autres, en le servant à table, que l'enfer n'épouvantait que les sots.

« Nous dissertons sur la religion devant nos gens, sinon d'une façon très-impie, du moins souvent fort légère, sur les superstitions populaires. Tout cela porte coup sur les mœurs. » (*L'Ami des hommes*, tom. II, page 167.)

Plus haut, l'auteur, parlant de nos anciens militaires, avait dit :

« Dans les garnisons, les officiers plus portés cependant aux débauches d'éclat qu'ils ne le sont aujourd'hui, allaient à la messe au sortir de chez leur commandant. Ces hommes inconséquents et quelquefois brutaux, ne souffraient pas qu'on dît un mot équivoque sur la religion, devant eux, et disaient hautement qu'un homme sans religion ne pouvait être qu'un coquin. »

Conservons-la donc précieusement dans nous-mêmes et dans les autres, cette religion si utile à la société, conservons-la parmi les honnêtes gens. Je prends ce mot dans les deux sens que l'usage lui donne, pour la mieux conserver parmi les malhonnêtes gens et parmi le peuple ; et payons le tribut d'une juste reconnaissance à ceux qui, comme l'auteur de l'*Ami des hommes*, écrivent de manière à la conserver parmi les hommes C'est bien un service d'ami.

§ II. — *Objections des incrédules contre l'enfer.*

I^re^ objection. — « Quel Dieu, quelle religion, qui damne le plus grand nombre ! Dieu ne pouvait-il pas ne pas créer tant de coupables, ou prévenir leur infortune? étant bon, comment ne l'a-t-il pas fait ? Ainsi il serait plus à souhaiter qu'il n'y eût point de Dieu, que d'en admettre un qui paraît cruel. L'athée est moins déraisonnable que le Chrétien. »

Réponse. — 1° Cette objection est commune à tous ceux des déistes qui admettent un Dieu rémunérateur de la vertu, et vengeur du crime. 2° La difficulté serait la même dans le cas où il n'y aurait qu'un seul homme criminel et réprouvé. 3° Quelle idée a-t-on de la bonté de Dieu ? exclut-elle la sagesse et la justice? Si elle n'est pas incompatible avec la punition de quelques coupables, pourquoi le serait-elle avec le châtiment de plusieurs, et même du grand nombre s'il mérite punition ? si cette bonté punit plusieurs d'un supplice éternel, il est également mérité. Ainsi la difficulté ne tire point sa force ni du petit ni du grand nombre des coupables, ni de la durée des supplices préparés, mais du péché, de ses malheurs, et d'une bonté en Dieu mal entendue, qui ne pourrait faire que du bien, même aux plus indignes ; comme si Dieu fût obligé d'empêcher l'homme d'abuser de sa liberté, en s'écartant de l'ordre. Mais cherchons quelle est la source du péché et de la damnation de l'homme, pour faire évanouir tant de blasphèmes.

Premier principe. — L'homme est libre ; il peut choisir le bien ou le mal ; le sentiment de la liberté est joint à celui de l'existence. Les lois, les menaces, les promesses, les châtiments, les récompenses divines et humaines supposent la liberté dans les hommes : liberté active et dépendante, qui est toujours aidée et fortifiée par l'action ou le secours de Dieu, qui, au lieu de nuire à cette liberté, lui laisse tous ses droits.

Deuxième principe. — L'homme seul est l'auteur du mal moral, qu'il choisit par préférence ; lui seul s'écarte de la règle prescrite. Dieu ne peut empêcher son choix qu'en lui ôtant la liberté. Or, il ne le veut pas dans l'ordre qu'il a établi : le Créateur n'est obligé à rien. Le devoir de la créature libre et secourue, est de se conformer aux volontés connues de son Dieu. S'il y résiste, l'homme seul est responsable de cet abus. Dieu le permet ; mais il ne le fait pas. Tout ce que Dieu fait est réel ; l'injustice et la malice ne sont qu'un défaut dont le cœur humain est seul la source. Je sais que Dieu, par un miracle de sa puissance, pourrait empêcher le crime ; mais est-il obligé

de faire tout ce qu'il peut? Que l'homme ne se plaigne que de lui-même, s'il abuse de sa liberté, s'il ferme les yeux à la lumière, s'il s'étourdit contre les cris de sa conscience, s'il s'abandonne à ses passions : Dieu, en permettant ce désordre, sait en tirer le bien et sa gloire, mais il le défend et il l'empêche autant qu'il doit.

II^e objection. — « Un père qui pourrait prévenir le mauvais usage qu'il voit que ses enfants feront de ses biens serait-il bon s'il ne l'empêchait pas. »

Réponse. — Non : mais il y a bien de la différence. La bonté finie et incréée est nécessairement dépendante ; elle doit toujours se conformer à la volonté et à la gloire de Dieu. Un père doit empêcher tout ce qui est contraire à cette fin. D'ailleurs un père est obligé d'aimer ses enfants comme lui-même ; il ne doit pas souffrir en eux ce qu'il ne peut faire lui-même. Il est responsable à Dieu de lui et des siens ; mais la bonté de Dieu est indépendante. Elle ne se communique au dehors, qu'autant qu'elle veut et comme elle veut. La censurer, parce qu'elle se répand avec mesure, ce serait aussi attaquer sa puissance que si on la blâmait de ce qu'elle produit des ouvrages finis et limités.

III^e objection. — « Un Dieu juste peut-il se mesurer avec sa créature, en l'accablant de toutes ses vengeances pendant toute son éternité pour une faute d'un instant? »

Réponse — Ici rien n'est contraire à sa justice, et tout la justifie. Qui ne veut pas aimer Dieu mérite d'être exclu de sa possession, tandis qu'il ne l'aimera pas : or, le pécheur mort ne l'aimera jamais. Il aura méprisé l'ordre, en se livrant aux créatures ; il sera donc laissé à son désordre. Ses plaisirs seront changés en douleurs, et sa conscience en bourreau. Plus l'homme est petit, plus sa rébellion est énorme. Il est faible, mais il est libre et secouru. Dieu est bon, mais il doit venger sa bonté outragée jusqu'à la fin. Il est juste, il récompense en Dieu éternel, pourquoi ne punirait-il pas de même? Une âme immortelle doit toujours être ce qu'elle a choisi d'être en sortant du temps ; et qui pourrait la changer? Les élus ne se pervertiront pas au ciel ; les damnés se convertiront-ils aux enfers? Un Dieu éternel et immuable ne changera ni leur sort ni ses décrets.

IV^e objection. — « Moïse, le législateur des Juifs, n'admit jamais que des châtiments temporels ; pourquoi veut-on nous soumettre à des peines éternelles? »

1° Il est faux que Moïse ne connût que les châtiments temporels. Nous avons prouvé, à l'article Ame, qu'il admettait l'immortalité de l'âme et la vie future. Or, avec cette croyance, aurait-il rejeté les peines et les récompenses? 2° Il n'y a point de texte formel du *Pentateuque* qui dise : *Il y a un enfer ;* parce qu'un législateur n'a pas besoin de s'expliquer sur une opinion générale, admise par toute sa nation. Ce serait un sophisme ridicule de dire qu'une vérité n'a pas été connue d'un peuple, parce qu'il n'y a point de loi expresse chez ce peuple qui l'établisse. 3° Moïse insiste beaucoup sur les calamités temporelles dont les Juifs, transgresseurs de la loi, devaient être affligés, parce que chez un peuple charnel, tel qu'étaient les Hébreux, les malheurs présents frappaient plus que la menace des châtiments éloignés ; et que d'ailleurs il s'agissait d'une nation dont Dieu lui-même était souverain, et qu'il voulait punir et récompenser dans cette vie et dans l'autre. (Chaudon, I, p. 332.)

[* Nous n'avons jamais compris pourquoi certains hommes révoquent en doute l'existence de l'enfer, eux qui prononcent à l'égard de leurs semblables des punitions éternelles! Comment! vous avez dans votre législation, contre les grands crimes, *l'éternité du bagne ;* vous avez *l'éternité de l'exil ;* vous avez *l'éternité de la mort*, et vous refusez à Dieu le pouvoir d'exercer à son tour *une justice éternelle?* Que signifie une pareille dénégation que votre Code pénal rend si dérisoire? Expliquons-nous.

Un accusé est traîné devant les tribunaux ; il est convaincu, et vous le condamnez *aux galères à perpétuité.* N'est-ce pas pour lui l'enfer? Vous faites plus encore : au nom de la société vengeresse, vous lui tranchez la tête sur *une guillotine*, vous l'enlevez à jamais de ce monde. N'est-ce pas là un supplice dont les *effets sont éternels?* Et vous, qui infligez ainsi un châtiment *sans retour*, vous prétendez que le Souverain Juge n'a pas aussi, en expiation de nos iniquités si énormes et si nombreuses, des *galères perpétuelles*, c'est-à-dire un lieu de souffrances où, éloignés de la société des saints, les méchants doivent subir les conséquences de leur vie criminelle? il n'a pas une *mort sans remède*, c'est-à-dire une séparation, une exclusion du monde des bienheureux et une affreuse nuit, où gémissent tous ceux qui ont foulé aux pieds ses lois adorables? En quoi donc cette législation suprême répugne-t-elle à la raison, puisque vous la réalisez vous-même autant qu'il vous est possible? Evidemment, l'intérêt seul des passions peut contester cette grande et irrécusable vérité.

Remarquez, s'il vous plaît, que cette formidable menace d'une punition qui n'admet point d'adoucissement, cette crainte d'un supplice incomparable et cette existence immortelle dans les plus désespérantes souffrances, est précisément une preuve d'amour que Dieu nous donne : rien n'étant plus pressant et plus indispensable que de nous maintenir dans la vertu pour atteindre le bonheur infini, le Seigneur, dans son ineffable bonté, devait nous y amener par la terreur des châtiments. D'ailleurs, ayant poussé la charité envers nous jusqu'à nous offrir, par ses propres tourments et par sa mort, tous les moyens d'expier nos fautes et de mériter le ciel, il n'y a plus qu'un

enfer qui puisse venger ses bienfaits méprisés et son sang foulé aux pieds!]

ESPRITS FORTS.

La vanité est la source de leurs écrits.

« Les esprits forts, » dit le chevalier d'Arc, « sont comme les gens ivres, qui veulent toujours faire boire ceux qui sont de sang-froid. »

Tel est, en effet, le fanatisme des esprits forts, non de simples incrédules, mais de ceux qui se font gloire de leur incrédulité, des impies dogmatisants; car c'est cette vanité audacieuse qui leur a fait donner par ironie, comme remarque La Bruyère, le nom d'*esprits forts*. Ils cherchent à inspirer leur prétendue force aux esprits faibles. On a dit que c'était une grande partie pour se fortifier eux-mêmes, en les acquérant. Quoi qu'il en soit de leur motif, cette acquisition peu honorable est des plus dangereuses. Ces esprits faibles sont assez souvent de mauvais cœurs, et ils avaient besoin du frein qu'on leur ôte.

Ils n'auraient jamais eu l'esprit de deviner certains principes; ils ont celui de tirer certaines conséquences, et quelquefois contre ceux mêmes qui leur ont fourni ces principes.

Depuis quelques années, il a paru un homme d'un esprit original et d'une conduite, d'une manière de vivre plus originale encore et plus singulière. En lui l'homme est encore plus différent des autres hommes que l'écrivain des autres écrivains. On a soupçonné un caractère si extraordinaire d'être non pas faux, mais factice; et en effet, ce sont deux choses très-différentes. Rousseau de Genève a donc réellement ce caractère, avec lequel il se montre; mais il l'a plutôt parce qu'il se l'est fait que parce que la nature le lui a donné. Elle lui en a sans doute donné le germe; et peut-être a-t-il travaillé d'abord à le corriger, à le dompter, frappé de l'impression qu'une pareille singularité ferait dans le monde. Mais à la fin, lassé de combattre, il se sera pleinement livré à son naturel, et y aura même ajouté. Se trouvant bien tel qu'il est, et d'autres le trouvant bien aussi, il aura voulu l'être encore plus; et, comme on dit, il se sera un peu aidé lui-même.

Celui dont nous venons d'ébaucher le portrait, et dans lequel nous estimons bien sincèrement, à plusieurs égards, et l'homme et l'auteur, a soutenu, comme tout le monde sait, des paradoxes dangereux. Il est vraisemblable qu'il raisonna ainsi en commençant d'écrire : Sur cent personnes qui liront mon ouvrage, quelques-unes m'applaudiront, et quelques autres le réfuteront; au lieu qu'en me taisant, je resterais ignoré de toutes. Voilà le vrai motif des incrédules qui, après s'être échauffé l'imagination dans le cabinet, prêchent publiquement leur doctrine.

La plupart des esprits forts n'ont travaillé que pour acquérir de la gloire, et quelques autres seulement pour faire du bruit. Le bruit joint, tantôt à la gloire, tantôt à la honte, hâte, étend et augmente toujours l'une et l'autre. Déjà il est arrivé que plusieurs de ceux même qui ont écrit pour acquérir de la gloire, ont voulu encore faire du bruit. Dans cette vue à d'excellentes choses, ils en ont mêlé d'autres mauvaises, mais très-singulières, et quelquefois singulières jusqu'au ridicule, mais qui, par cela même, n'en étaient que plus propres à inspirer de la curiosité et de l'empressement pour leurs ouvrages. La vanité est singulière dans ses ruses; et son petit manége dût-il être aperçu, elle l'emploierait encore, pourvu qu'il la menât à son but. Le vain dit quelquefois comme l'avare : *Populus me sibilat, at mihi plaudo, dum*, etc.

Les incrédules qui ont écrit par vanité ont pris des détours plaisants pour satisfaire leur orgueilleuse manie; ils se sont souvent contredits eux-mêmes. C'était le cas de leur dire : *Ou vous me trompiez autrefois, ou vous me trompez maintenant;* mais ils se sont très-peu embarrassés des réflexions qu'on pourrait faire. Ils voulaient répandre le nom du charlatan et vendre sa drogue, et peu leur importait par quel moyen. Quelquefois les coryphées de la secte ont fait semblant de se combattre mutuellement : autre ruse assez semblable à celle de ces honnêtes gens qui, ne pouvant fixer la populace autour de leurs tréteaux, feignent de se battre pour attirer les passants. (Chaudon, I, 229.)

ETATS.

Quel est le meilleur gouvernement? Tous les hommes doivent s'aimer.

Une forme de gouvernement parfaite est un être de raison, parce qu'un bonheur complet à tous les égards n'est pas fait pour être le partage des hommes. La sagesse humaine, avec ses plus grands efforts, ne peut se promettre que de diminuer la mesure du mal sur la terre. Qu'on fasse tant qu'on voudra des plans pour trouver une constitution d'Etat qui n'ait aucun défaut; qu'on invente au gré de l'imagination une forme de gouvernement plus parfaite que la *république* de Platon, que l'*Atlantis* de Bacon, que l'*Utopie* de Morus, que la *Cité du soleil*, de Campanella, et, s'il est possible, que le beau roman de Fénelon; on pourra bien trouver l'idée d'un gouvernement parfait; mais il en faudra toujours demeurer à la spéculation. Cette idée, dès qu'on voudra la réduire en pratique, paraîtra ce qu'elle est, une vraie chimère. C'est ainsi que toutes les sciences ont la leur.

Nos Diogènes turbulents s'élèvent sans cesse contre les lois de leur patrie. Mais ne savent-ils pas que les législateurs sont hommes et sujets à toutes les illusions des hommes? Mais quand même les lois ne se sentiraient pas des faiblesses de ceux qui les ont faites, et quand les conjonctures où elles ont été publiées seraient immuables, il ne saurait y avoir de gouvernement qui pût satisfaire entièrement nos faux politiques; il leur faudrait des anges, et ce sont des hommes qui gouvernent et des hom-

mes qui sont gouvernés. Des lois bonnes pour fonder l'Etat, cessent de l'être pour maintenir l'État fondé. Les liens qui forment les sociétés civiles s'affaiblissent par la succession des temps, par la variété des esprits, par le mélange des nations conquérantes et conquises. L'ambition, la haine, l'antipathie réciproque des peuples, la domination tyrannique, l'amour d'une fausse liberté, mille autres principes de désunion altèrent les Etats les plus florissants. Les royaumes et les républiques naissent, fleurissent et vieillissent comme nous.

Les philosophes voudraient de la liberté; mais c'est se tromper que de croire qu'on n'en jouit pas sous un gouvernement où il y a de la raison et de l'ordre. Qui pourrait être appelé libre, si l'on cessait de l'être pour être soumis à l'ordre? Les rois eux-mêmes ne le seraient point. Les bons rois ne reconnaissent-ils pas l'autorité des lois? Les rois politiques ne sont-ils pas assujettis à l'intérêt de leurs Etats? Les rois les plus absolus ne sont-ils pas assujettis à l'ordre du gouvernement? Tous les princes ne doivent-ils pas être soumis à la justice, et ne sont-ils pas dans la dépendance des engagements qu'ils prennent et par leurs lois et avec leurs alliés? Quel est le lieu sur la terre, pour le dire en un mot, où les hommes ne tiennent pas à certains liens, et où il n'y ait pas une subordination qui est tout à la fois et nécessaire et utile, et qui les met indispensablement dans la dépendance les uns des autres.

Le gouvernement monarchique, à ne parler qu'en général, paraît préférable aux autres formes de gouvernement. Il est le plus naturel et le plus ancien. Il est par conséquent le plus durable et dès lors le plus fort et le plus opposé à la division, qui est le plus grand fléau des sociétés civiles. On n'est jamais plus uni et plus fort que sous un seul chef, parce que tout concourt par la volonté d'un seul homme au but du gouvernement. La monarchie peut s'aider de la pluralité des bons conseils autant que les autres formes de gouvernement. Mais s'il faut plusieurs têtes pour délibérer, il est bon qu'il n'y en ait qu'une pour résoudre et pour présider à l'exécution. Le monarque a l'avantage de pouvoir prévenir toujours, et de n'être jamais prévenu. Une république qui attend tout du temps, le laisse perdre; pendant qu'elle délibère, le monarque attaque et exécute.

L'inconvénient des minorités dans les monarchies est considérable, sans doute; mais il s'ensuit de cet inconvénient, que le plus grand défaut de la monarchie consiste à ne pouvoir être tellement continuelle que les inconvénients qui sont attachés au gouvernement républicain ou aristocratique ne viennent quelquefois affaiblir le gouvernement monarchique. En considérant les hommes séparément, les uns sont bons et les autres mauvais : et par conséquent un Etat conduit par un seul homme sera tantôt bien et tantôt mal gouverné. Mais les hommes, considérés dans cette totalité qui s'appelle peuple, n'ont été, ne sont et ne seront jamais qu'une multitude d'esprits bornés, prévenus, faibles, craignant et se rassurant sans sujet, dépourvus d'expérience et de prévoyance, et poussés par instinct vers le seul bien-être actuel; et par conséquent, un Etat conduit par la multitude sera mal et toujours mal gouverné.

Le raisonnement tire un grand poids du suffrage universel des nations pour la monarchie. Tous les peuples ont commencé par ce gouvernement, et presque tous s'y sont conservés comme dans l'état le plus naturel. Il est vrai qu'il a reçu différentes modifications suivant les temps et les lieux. L'Anglais soupçonneux ne confie le gouvernement qu'à la nation assemblée. Le Français, naturellement impétueux, veut être conduit par l'autorité d'un seul; ainsi, chaque peuple doit croire qu'il a la portion de bonheur que sa nature comporte, et dès lors il sera heureux.

Mais sous quelque gouvernement que les hommes vivent, ils doivent respecter leurs chefs, et s'aimer entr'eux. Les philosophes prêchent sans cesse la soumission aux lois et l'humanité; mais ils le font d'une façon un peu singulière. Pour prouver qu'on doit respecter les lois, ils insultent les gardiens de ces lois; et pour engager toutes les nations à ne former qu'un même peuple de frères, ils les traitent toutes avec une licence dont Diogène aurait rougi. Ecoutons l'auteur des *Lettres Juives* : « Les Piémontais sont petits-maîtres, esclaves des modes, grands complimenteurs, ainsi que les Français. Ils sont vindicatifs, soumis aux moines comme les Italiens.» (Lettre 34.) «La débauche à Vénise est conciliée dans tous les différents états avec la religion... Tout ce qui est permis au soldat le plus déterminé ne déroge point ici à la décence monacale.» (Lettre 55.)«Les Napolitains ont la réputation d'être le peuple le plus mauvais et le plus scélérat de l'Europe... Il en est peu qui soit aussi ignorant, aussi hébété; il semble ne faire usage de la raison, que pour assaisonner le crime. Dès qu'il ne s'agit point de faire une mauvaise action, à peine a-t-il quelque notion au-dessus de la bête.»(Lettre 60.) «Il est, à la vérité, permis aux Espagnols de s'acquitter de toutes les fonctions animales, mais il leur est expressément défendu de penser. » (Lettre 106.)

Il n'y a que Voltaire qui ait pu ajouter à l'audace de ces portraits. Sous le nom de *Scarmentado*, il parcourt toutes les nations de l'univers; il n'y voit aucune bonne qualité; il n'y découvre que des horreurs. Les Italiens sont des simoniaques, des perfides, des empoisonneurs, des assassins, des sodomites. L'inconstance est le caractère des Français; ils sont toujours en guerre entr'eux, ou avec les étrangers. Ils rient, mais en enrageant, et ils font en riant les choses les plus détestables. Ils sont aimables et ils produisent des monstres. Une chimère les fait courir aux armes; depuis deux cents

ans leur pays est désolé pour deux pages de controverse; l'indifférence sur la religion commence à les calmer; le plus grand nombre y est parvenu chez les Anglais; le reste est fanatique. Le Hollandais est un peuple flegmatique, grossier, ignorant, qui ne connaît que ses intérêts et ses préjugés, et qui verse le sang de ses meilleurs citoyens, avant d'avoir examiné s'ils sont réellement coupables. La fourberie, l'ostentation, la superstition, le respect pour le monachisme et pour l'inquisition sont tout tout ce que l'on voit en Espagne, etc.

Il faut avouer qu'un pareil apôtre de l'humanité doit faire de grands progrès. Aimez-vous tous, ô hommes, parce que vous êtes des monstres, des singes auxquels on a appris à parler et des ours qu'on a fait danser. Aimez-vous tous en général, car si vous vous examiniez en détail, vous vous trouveriez des gens abominables. Tel est le sens des paroles de ces nouveaux sophistes qui, en déclamant en faveur de l'amour universel, ne s'aiment qu'eux-mêmes; et qui, se disant amis du genre humain, ne le sont de personne. (Chaudon, I, 342.)

ETERNITÉ DES PEINES. — De tous les dogmes de la religion, il n'en est point contre lequel l'intérêt de l'homme l'indispose davantage que contre celui des peines éternelles. Les passions en sont effrayées, le libertinage irrité, la raison interdite; la vertu même ne peut y penser sans trembler. C'est contre ce dogme redoutable que l'impiété se soulève avec le plus de fureur et fait les plus grands efforts; parce que ce dogme une fois détruit, toutes les passions seraient à leur aise et la religion sans nulle autorité. Pour procéder avec ordre, et tenir une marche sûre dans la discussion d'un point si important, nous nous proposons de faire voir :

1° Que la raison nous prépare et nous conduit à la créance de ce dogme.

2° Que cette créance est autorisée par les traditions les plus anciennes et les plus répandues chez tous les peuples.

3° Que les livres saints et la foi nous l'annoncent de la manière la plus claire et la plus précise.

4° Que le caractère propre des dogmes de la religion chrétienne, nous conduit comme nécessairement à la créance de celui-ci.

5° Que tout ce que le raisonnement humain oppose à ce dogme n'est pas capable de l'ébranler.

Après avoir établi et prouvé ces cinq propositions, nous examinerons ce que les philosophes modernes opposent à cette redoutable vérité.

Première proposition. — *La raison nous prépare et nous conduit à la créance du dogme de l'éternité des peines.*

1° L'âme de l'homme est spirituelle, libre, et intelligente. Ces dons précieux nous conduisent nécessairement à l'idée de son immortalité. Il n'y a que des désespérés qui, sur l'article d'une autre vie, mettent l'homme au rang des bêtes. Mais leur sentiment n'excite que l'horreur et le mépris de ceux qui écoutent la raison et qui consultent le sentiment intérieur qui est dans chacun de nous.

2° Il y a un Dieu créateur, infiniment puissant, comme il le paraît par ses œuvres, infiniment sage et infiniment juste, comme nous l'annonce l'idée que nous avons de lui. Il doit donc aimer essentiellement la vertu, et avoir essentiellement le vice en horreur, et par une conséquence nécessaire de cette sagesse, de cette puissance, et de cette justice que nous reconnaissons dans Dieu, nous devons passer à cette autre idée, qu'il viendra un temps où il récompensera la vertu et punira le vice.

3° Nous voyons dans ce monde des vertus respectables qui sont sans aucune considération ni récompense : nous en voyons même qui sont opprimées, et cruellement persécutées. Nous y voyons aussi des crimes non-seulement impunis, mais heureux, honorés, et insultant encore à la vertu humble et maltraitée. A cette vue, la raison nous dit encore ce qu'elle disait déjà, il y a trois mille ans, au plus sage des rois : *J'ai vu l'impiété assise sur le trône de la raison, et l'iniquité sur le trône de la justice; et j'ai dit : Dieu jugera le juge et l'impie; et chaque chose aura alors ce qui lui est dû.* (*Eccle.*, III, 16, 17.)

4° La félicité des âmes vertueuses reposant dans le sein de Dieu ne paraîtrait ni parfaite, ni digne de Dieu, si elle n'était pas éternelle, parce que nous ne concevons pas qu'il fût digne de Dieu d'anéantir des âmes qui sont naturellement immortelles, et qui, par leur vertu, sont dignes de la continuation de son amour. Mais nous ne concevons pas mieux que Dieu doive jamais anéantir des âmes qui ont été volontairement et librement criminelles, parce que ces âmes sont aussi naturellement immortelles que les âmes vertueuses. Criminelles et immortelles en même temps, quel doit donc être leur sort dans l'éternité?

5° Nous ne concevons pas qu'un péché puisse être pardonné par un juge souverainement juste, sans repentance. Or, la repentance dans l'autre vie paraît impossible, parce que la violence des grandes peines ne laisse à l'âme d'autre sentiment que la haine de celui qui en est l'auteur; et l'auteur étant infiniment juste, il ne peut point pardonner un crime qui n'est ni réparé, ni réparable. D'ailleurs, si la souveraine sagesse établit un ordre pour régler le sort des créatures libres, et que ces créatures ne daignent ni le respecter, ni s'y conformer, l'abus qu'elles font de leur liberté ne doit pas faire changer à la souveraine sagesse cet ordre qu'elle avait établi.

L'homme qui pense, qui médite, qui raisonne, réunissant sous un même point de vue toutes ces vérités, ne pourra pas s'empêcher de faire en conséquence ce raison-

nement, qui est très-simple et très-concluant :

La raison nous fournit des lumières très-précieuses sur l'immortalité de l'âme, sur la sagesse, la justice et la sainteté du Créateur, sur la nécessité d'une autre vie pour la récompense de la vertu, et le châtiment du crime ; sur la durée de cette autre vie;

Or, ces lumières nous préparent et nous conduisent à la créance du dogme de l'éternité des peines ;

Donc la raison nous prépare et nous conduit à la créance du dogme de l'éternité des peines ;

SECONDE PROPOSITION. — *La créance de l'éternité des peines est autorisée par les traditions les plus anciennes et les plus répandues.*

Quelle impression doit faire sur un homme qui pense cette remarque singulière, que l'idée des peines d'une autre vie a été répandue chez tous les peuples de la terre? Or, c'est là un fait qu'on ne peut contester. Toute la mythologie païenne l'a annoncée, cette idée. Les Romains la reçurent des Grecs ; les Grecs la reçurent des Égyptiens, et des philosophes qu'ils appelaient Barbares. Tous les livres des auteurs païens qui ont parlé de la religion en sont remplis. Diodore de Sicile (*Biblioth.*, lib. I) nous apprend qu'Orphée, Musée, Homère, Platon, puisèrent dans la doctrine des philosophes Egyptiens, ce qu'ils en ont dit. Personne n'ignore ce qu'en ont écrit Virgile, Ovide, et les poëtes latins.

On dira que les païens eux-mêmes traitaient tout cela de pures fables. D'accord. Mais on sera toujours en droit de demander quelle avait été la première origine de ces fables. Mais on forcera toujours quiconque voudra raisonner d'avouer qu'il a dû y avoir quelque tradition primitive sur les récompenses de la vertu et sur les châtiments du crime après la mort, laquelle tradition aura ensuite été altérée et défigurée par ces fables. Mais on sera toujours obligé de convenir que tous les sages de l'antiquité ayant admis le dogme de l'immortalité de l'âme et d'un lieu de délices, séjour des âmes vertueuses après leur mort, ils ont dû également admettre un lieu de châtiment pour les âmes criminelles.

Platon est un de ceux qui a le mieux senti cette conséquence et qui s'en est expliqué le plus clairement. « Tous les morts, » dit-il, « sont conduits devant le souverain juge par leur démon. Ceux qui ont marché dans les sentiers de la justice, de la sagesse et de la vertu, et ceux qui ont suivi d'autres voies apprennent également à ce tribunal le sort qui leur est réservé. Les derniers, c'est-à-dire ceux qui se sont souillés de crimes atroces, comme de sacriléges, d'assassinats, de mépris des lois saintes, sont précipités dans le tartare pour n'en sortir jamais. » (*In Phæd.*) « C'est là, » dit-il encore, « une terrible instruction pour ceux qui voient ces malheureux souffrir des tourments qui sont aussi horribles et qui seront éternels. — On peut, j'en conviens, ajoute-t-il, faire peu de cas de ce que je dis ; mais après avoir mûrement réfléchi et tout bien examiné, je n'ai rien trouvé qui soit plus selon la sagesse, la raison et la vérité. » (Idem, *in Gorgia.*) C'est ainsi que Platon fait parler le sage Socrate, le plus respectable des philosophes qui ait été chez les païens.

Diphile de Sinope, qui vivait environ trois siècles avant Jésus-Christ, ne s'exprime pas avec moins d'énergie et de clarté que Platon, sur le même sujet. « Ne pense pas, dit-il, que ceux qui se livrent à tous les plaisirs de cette vie échappent aux regards de la Divinité. Il est un œil juste qui veille sur tous les mortels ; et c'est pour cela que nous distinguons deux différents lieux dans les enfers : l'un qui est destiné aux justes ; l'autre qui est préparé pour les méchants. Ne t'y trompes pas. Tu y trouveras un Juge qui est le Dieu, le Roi suprême, l'Auteur de toutes choses, dont je n'ose pas même prononcer le nom redoutable. Il laisse souvent prolonger les jours du criminel. Mais si en commettant le crime, on croit échapper à ses regards, on est dans une erreur bien funeste. La main de Dieu est encore suspendue, que le criminel profite des moments ou qu'il s'attende aux châtiments les plus horribles. » (CLEM. ALEX., *Stromata*, l. V.) Ne dirait-on pas que ces païens avaient déjà été, trois ou quatre siècles avant Jésus-Christ, éclairés des lumières évangéliques, et qu'ils ne faisaient que commenter par avance et expliquer les textes évangéliques? Plutarque parle à peu près de même dans son ouvrage qui a pour titre : « Qu'on ne peut pas mener une vie heureuse en suivant les principes d'Epicure. » Diogène Laërce nous apprend que Protagoras avait fait un livre sur le même sujet ; et l'on pourrait faire une longue liste des auteurs païens qui ont adopté le même sentiment.

Le plus déterminé des ennemis du christianisme en voulant ôter à la religion révélée le privilége d'être la source des dogmes fondamentaux de la morale, nous sert encore ici lui-même contre son intention. Il avoue que le dogme de l'immortalité de l'âme est de la plus haute antiquité, et que les peuples Orientaux ne l'ignoraient point. « Un second Zoroastre, » dit il, « n'avait fait que perfectionner l'ancienne religion des Persans. C'est dans ces dogmes qu'on trouve les premières notions de l'immortalité de l'âme et d'une autre vie heureuse ou malheureuse. C'est là qu'on voit expressément un enfer. Zoroastre, dans ses écrits conservés par Sadder, feint que Dieu lui fit voir cet enfer et les peines réservées aux méchants. » (*Essai sur l'Hist. Génér.*, ch. 4.) Cette créance, est-il dit dans le *Dictionnaire philosophique*, « était universelle en Egypte, en Chaldée, en Perse » du temps de Moïse. L'ouvrage de Planner, *De Gentilium theol.*,

fournit un grand nombre de preuves encore plus convaincantes de la vérité et de la réalité de cette tradition.

On avoue sans peine que, parmi les païens, il y a eu beaucoup d'incrédules sur ce point. Mais premièrement, leur incrédulité doit moins surprendre, parce qu'ils ne connaissaient ce dogme que par une tradition qui, avec le temps, était devenue fort obscure; parce que cette tradition était défigurée par beaucoup de fictions purement imaginaires, ce qui fondait principalement leur incrédulité; parce qu'ils n'avaient pas des déclarations de ce dogme aussi claires et aussi authentiques que celles que nous en a données la révélation. Secondement, la plupart de ces païens ont été très-inconséquents dans leur manière de raisonner sur ce point; car admettre en même temps l'immortalité de l'âme, et nier les peines d'une autre vie, c'est une inconséquence qui saute aux yeux.

De tout ce que nous venons d'exposer, il s'ensuit qu'on doit regarder comme une vérité incontestable que la créance de l'éternité des peines est autorisée par les traditions les plus anciennes et les plus répandues.

Troisième proposition. — *Les Livres saints annoncent de la manière la plus claire et la plus forte, le dogme de l'éternité des peines.*

Celui qui est la vraie lumière, et qui éclaire tous les hommes (*Joan.*, I, 9); celui au nom duquel tout doit être saisi de respect dans le ciel, sur la terre et jusqu'aux enfers (*Philip.* II, 10), le divin Législateur du genre humain nous parle lui-même en Maître, en Juge et en Dieu, de ce dogme redoutable. Voici comment il nous représente dans son Evangile l'appareil du jugement général, où le sort éternel de tous les hommes sera décidé : *Lorsque le Fils de l'Homme viendra dans sa gloire et accompagné de tous ses anges, il s'asseoira sur son tribunal, environné de tout l'éclat de sa majesté. Au même temps, toutes les nations se rassembleront devant lui, et il séparera tous ces hommes les uns des autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs. Il placera les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. Alors, parlant en Roi et en Maître, il dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, vous qui êtes bénis de mon Père, entrez en possession du royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Ensuite, se tournant vers ceux qui seront à sa gauche, il leur dira : Retirez-vous de moi, hommes maudits, allez au feu éternel, qui a été préparé pour le démon et pour ses anges. Et ceux-ci iront au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle.* (*Matth.*, XXV, 31 et sqq.) *Le ver qui rongera ces méchants sera immortel; et le feu qui les brûlera ne s'éteindra jamais.* (*Marc.* IX, 45.)

Ce que le législateur divin annonce d'une manière si effrayante avait déjà été annoncé par divers prophètes. Nous ne rapporterons pas tous ces textes et nous nous bornerons à ce que Job en disait quinze siècles avant Jésus-Christ : *L'impie*, dit cet homme inspiré, *sera puni de tous les crimes qu'il a commis. Ses supplices seront proportionnés à leur nombre et à leur énormité, et cependant ils ne lui donneront pas la mort. Le feu qui le dévorera ne s'allume point par les hommes. Tel est le partage que Dieu réserve à l'impie, et l'héritage qu'il recevra du Seigneur pour ses actions.* (*Job.*, XX, 18, 26, 29.)

Ces textes sont assez effrayants pour faire trembler; assez clairs pour n'avoir besoin ni de commentaires, ni d'explications; assez authentiques, pour convaincre. Nous n'avons donc rien à ajouter à cette preuve de notre proposition.

Quatrième proposition. — *Le caractère propre des dogmes de la religion chrétienne nous conduit nécessairement à la créance de l'éternité des peines.*

Quel est le caractère propre des dogmes de la religion chrétienne? C'est que tout ce qu'elle nous apprend, tout ce qu'elle nous propose à croire tient de l'infini et est marqué au sceau de l'infini. C'est ce qu'on remarque trop peu, et ce qui paraît cependant évidemment, dès qu'on examine ces différents dogmes avec un peu d'attention.

Ainsi, dans le premier point fondamental de cette religion, savoir : l'incarnation du Verbe, on voit une sagesse et une miséricorde infinie; un Dieu qui se fait homme pour être le législateur, le modèle, le chef, la caution des hommes, pour unir dans sa propre Personne, la nature humaine à la Divinité; pour être le principe de la vie surnaturelle des hommes. Voilà certainement le caractère d'une sagesse et d'une miséricorde infinie.

Dans la réparation du péché sur le Calvaire, on voit une justice infinie. Un Dieu, victime d'un Dieu, attaché à la croix en réparation des péchés, expirant pour offrir une satisfaction égale à la grandeur de celui qui est offensé par le péché. Voilà le caractère d'une justice véritablement infinie.

Dans les hommages et le culte de la religion, on voit une excellence, un prix, un mérite infini, parce que tout y est fondé sur les mérites de Jésus-Christ; parce qu'aucune des pratiques de ce culte n'est digne de Dieu, si elle n'est relevée par les mérites infinis, faite au nom et en union des mérites infinis de Jésus-Christ, et que tout ce que nous faisons dans la religion peut toujours tirer son véritable prix de ces mérites.

Dans les récompenses de la vertu, on voit une libéralité et une magnificence infinie, parce que la récompense promise aux âmes justes, consiste en ce qu'elles seront transportées dans le sein de la Divinité, transformées, pour toute l'éternité, en Dieu; transformées en lui par la connaissance, par l'amour, par l'impeccabilité, par la sainteté, par la gloire, par le bonheur même de Dieu.

C'est ainsi qu'en parcourant tous les dogmes de la religion, on y trouve toujours une profondeur infinie et incompréhensible. Or, si tout ce qu'elle nous propose porte le caractère et est marqué au sceau de l'infini,

ne doit-on pas s'attendre que ce qu'elle annoncera de la punition des péchés, le sera de même? Si elle annonce un Dieu infini dans sa sagesse, infini dans son amour, infini dans ses grâces, infini dans ses récompenses, ne doit-on pas s'attendre qu'elle l'annoncera également infini dans sa justice et sa sévérité?

C'est ainsi que cette religion sublime, en nous développant le mystère, et toutes les suites du mystère de l'Incarnation, nous apprend également à adorer un Dieu qui, par un amour infini, s'est fait homme, et a donné sa vie pour nous; et à trembler devant un Dieu, dont la justice est nécessairement aussi infinie que son amour. Cependant, quelque frappé que l'on soit des profondeurs sublimes de cette religion, et quelque ébloui que l'on soit des lumières admirables qu'elle nous présente, on est toujours effrayé de ce redoutable dogme. Mais cet effroi peut-il nous autoriser à ne le pas croire? Non certainement. Car, ou il faut renoncer à cette religion et ne rien croire absolument de tout ce qu'elle annonce, ou il faut croire un dogme qui est présenté avec la dernière clarté, et qui a un caractère essentiellement propre à tous les autres dogmes de cette même religion.

CINQUIÈME PROPOSITION. — *Tout ce que les raisonnements humains opposent au dogme de l'éternité des peines n'est pas capable de l'ébranler.*

Tous les raisonnements qu'on fait contre le dogme de l'éternité des peines, sont appuyés sur l'idée qu'on se fait de la bonté infinie et de la justice infiniment parfaite de Dieu.

Or tous ces raisonnements ne sont pas capables d'ébranler le dogme de l'éternité des peines.

Donc, tout ce que les raisonnements humains opposent à ce dogme, n'est pas capable de l'ébranler.

Tout ce que les incrédules opposent à ce dogme aboutit à ce qu'affirme la première proposition; et à nous dire, tantôt qu'il répugne à une bonté infinie de laisser éternellement malheureuses des créatures qu'elle a elle-même tirées du néant; tantôt, qu'il n'y a point de proportion entre une durée interminable de peines horribles, et des crimes qui, quelque énormes et quelque multipliés qu'on les suppose, n'ont eu que des degrés bornés de malice, et n'ont, après tout, duré qu'un temps; et que ce serait là plutôt une cruauté infinie qu'une justice infinie. Ainsi, nous supposons qu'on admet comme bien sûre cette première proposition.

Toute la difficulté est donc dans la seconde proposition; mais il n'est rien de plus aisé que de démontrer que tous ces raisonnements des incrédules sur la bonté et la justice infinie de Dieu sont très-vicieux et très-défectueux. Pour cela, commençons par éclaircir cette idée de la bonté infinie de Dieu, et de la concevoir telle qu'elle soit véritablement digne de Dieu. C'est le point le plus capable de déconcerter les impies et les incrédules, et auquel il est absolument nécessaire de les toujours ramener.

Quelle est donc l'idée que nous devons nous faire de la bonté de Dieu? C'est que c'est une volonté infinie de faire du bien, telle qu'elle peut être, et telle qu'elle doit être dans un Etre qui est en même temps infiniment sage, infiniment juste, infiniment saint.

Cette volonté, infiniment bienfaisante, doit être réglée par la sagesse, parce que sans cela elle serait plutôt faiblesse que bonté; elle doit être compatible avec la justice, parce que, sans cela, ce ne serait qu'une tolérance des désordres; elle doit s'accorder avec la sainteté, qui est un amour infini de l'ordre, parce que sans cela elle détruirait dans Dieu un de ses plus essentiels attributs. Toute autre idée qu'on se ferait de la bonté de Dieu serait vicieuse.

Or, cette volonté infinie de faire du bien éclate admirablement dans toute la conduite et les dispositions de Dieu à l'égard de l'homme. Elle éclate dans la fin sublime pour laquelle il a créé l'homme, et dans les moyens qu'il lui donne pour arriver à sa fin; elle éclate dans le don qu'il a fait aux hommes de son Fils éternel, pour être leur Rédempteur, leur victime, leur modèle, leur législateur; elle éclate dans les secours, les lumières, les grâces, les instructions, les moyens de salut que fournit la religion; elle éclate dans la patience avec laquelle elle soutient la vue des crimes des hommes, attend les pécheurs, les presse, les sollicite de rentrer dans les voies de la justice et de la vertu; elle éclate dans la variété et la profusion des biens et des agréments que la nature nous présente, et dont elle nous enrichit. Mais éclaterait-elle dans la tolérance éternelle, et l'impunité générale de tous les crimes, les désordres, les horreurs, les abominations? L'impie lui-même n'oserait pas le dire.

La bonté de Dieu paraît donc véritablement infinie par le bien qu'il fait aux hommes. Il est libre à l'homme d'en profiter, ou d'en abuser. Mais s'il en abuse, il ne doit pas être surpris que sa bonté l'abandonne ensuite à la justice, parce qu'il est aussi essentiel à Dieu d'être infiniment juste, que d'être infiniment bon.

Enfin, cette bonté ne paraîtrait pas digne de Dieu, s'il devait y avoir un terme à la félicité des âmes justes, et si cette félicité devait un jour finir, ou par l'anéantissement de ces âmes justes, ou par leur retour à une nouvelle vie d'épreuves, de dangers et de souffrances; de même nous ne retrouverions point dans lui une sagesse digne de lui, si après avoir donné à tous les hommes le temps et les secours pour se décider, et pour choisir entre le vice ou la vertu, entre la sainteté et l'iniquité, il n'y avait pas un état fixe et immuable de récompenses et de châtiments, selon le choix qu'ils auraient fait, et si les justes pouvaient encore devenir criminels, et les criminels devenir justes.

L'argument des incrédules, tiré de la

bonté infinie de Dieu contre l'éternité des peines, est donc très-vicieux, par la fausse idée qu'ils se font, et qu'ils donnent de cette bonté. Nous allons faire voir maintenant, que l'argument tiré de la justice n'est pas moins défectueux.

La justice dans Dieu n'est autre chose qu'une volonté infiniment éclairée et toute-puissante, de rendre dans le temps à chaque homme ce qui lui est dû. Elle est *infiniment éclairée*, parce qu'elle voit infiniment mieux que l'homme ce qui fait le mérite des actions vertueuses, ou le démérite des actions vicieuses. Elle est *toute-puissante*, parce que rien ne peut arrêter, ou empêcher l'exercice de ses droits. Elle les exerce *dans le temps*, c'est-à-dire que l'action n'est pas immédiatement suivie de récompense, ou de châtiment, pour laisser au bien le moyen de s'affermir, ou de s'accroître, et au mal, le temps et le moyen de se réparer. Nous avons ajouté qu'*elle rend aux hommes;* parce que traitant de cette justice relativement aux hommes, nous n'entrons pas dans l'examen de celle qui s'est exercée envers les anges. Il n'y aura certainement aucun incrédule qui ose, ou qui puisse se refuser à cette définition de la justice de Dieu.

Mais en conséquence de cette définition, comment pourra-t-on prouver qu'il y a de l'injustice dans la punition éternelle des crimes? Pour le prouver, il faudrait faire voir que la punition excède le crime. Pour faire voir que la punition excède le crime, il faudrait en connaître toute la malice, et tout ce qui en caractérise l'énormité, sans quoi on ne pourra pas juger de sa proportion, ou disproportion avec la peine. Pour en connaître toute la malice et l'énormité, il faudrait voir clairement tous les secours, les moyens, les grâces, les lumières que l'homme a eu pour l'éviter, ou pour le réparer; il faudrait connaître tout le prix de ces grâces, qui ne sont autre chose que le fruit des mérites infinis, et du sang de l'Homme-Dieu; il faudrait savoir tout ce qu'il y a dans le crime d'ingratitude, d'obstination, de mépris des lois divines. Or, c'est ce qu'il est impossible à l'incrédule de déterminer. Il lui est donc également impossible de juger de la proportion, ou disproportion de la peine avec le crime, et de la justice ou injustice des peines éternelles.

Dans cette profondeur impénétrable, l'homme qui raisonne, quoiqu'attéré par ce dogme épouvantable, ne peut suivre d'autre règle de jugement que celle-ci : Je ne puis pas comprendre la proportion qu'il y a d'un crime avec des peines éternelles; je ne puis pas comprendre le dogme de l'éternité des peines; ma raison, mes lumières, ne peuvent pas s'élever jusque-là. Mais la révélation qui me montre un Dieu infiniment juste m'annonce ce dogme; ce dogme tout incompréhensible, et tout impénétrable qu'il est, n'est donc point contraire à la justice, il est donc nécessairement vrai.

Par là on voit toute l'évidence, la force et la justesse de cette conséquence de l'argument proposé; savoir, que « tout ce que le raisonnement oppose au dogme de l'éternité des peines n'est pas capable de l'ébranler. » Mais quoique les principes répandus dans ces preuves, répondent par avance à toutes les difficultés des incrédules, nous allons cependant rappeler les principales, et nous finirons par un petit entretien avec le plus hardi et le plus pauvre raisonneur qu'on connaisse parmi les impies.

Réponse aux objections des incrédules.

I. « Dieu sans doute châtie en père; et les châtiments ne sont vraisemblablement que des moyens de nous améliorer : j'ose le dire de ceux même d'après cette vie, s'ils ne sont point éternels. Or, la raison, loin de m'apprendre qu'ils le soient, m'insinue tout le contraire. Je ne crois pas que, semblable à un mortel vindicatif, il afflige ses créatures même coupables, pour le plaisir barbare de les voir souffrir. S'il les punit, c'est pour les détourner du vice par l'expérience des maux qu'il entraîne à sa suite : mais j'ai peine à concevoir, qu'un Dieu juste et bon, puisse punir par esprit de vengeance; et bien moins encore, qu'il se venge éternellement. La vengeance ne serait point interdite à l'homme, si Dieu se la permettait, puisque l'homme est son image. » (*Les mœurs*, part. II, art. 1, § 2.)

La première observation que nous devons faire sur ce beau texte, c'est que Panage s'exprime très-indécemment en employant les termes de vengeance, d'esprit vindicatif, lorsqu'il parle des peines de l'autre vie. C'est la justice, et non la vengeance qui les ordonne. La vengeance est un sentiment qui fait rendre le mal. La justice est l'exercice d'une autorité légitime pour punir. Dirait-il d'un juge qui porte un arrêt de mort contre un malfaiteur qu'il agit par esprit de vengeance? Il ne l'oserait pas. Pourquoi donc l'ose-t-il en parlant de Dieu? On sent bien que la vengeance ne peut pas se trouver dans un Etre infiniment parfait. Ce n'est donc que pour rendre odieux ce dogme du christianisme que Panage substitue malicieusement le mot de vengeance à celui de justice, qui était le seul qu'il dût employer.

La seconde observation est que Panage paraît un très-pauvre philosophe, en disant que « la raison nous insinue que les châtiments d'après cette vie ne sont point éternels. » Nous avons démontré dans notre première proposition que la raison nous insinue tout le contraire.

La troisième observation, sera sur ce qu'il jargonne de la bonté paternelle de Dieu. Développons ce jargon. La bonté paternelle de Dieu paraît-elle dans sa conduite envers les hommes? La bonté paternelle des hommes, est-elle une règle applicable en tout à la bonté de Dieu? Voilà ce qu'il faut d'abord examiner.

Pour le premier point, voici ce que nous disons. Peut-on douter de la bonté paternelle de Dieu, en voyant les biens qu'il répand

sur les hommes ; la tendresse avec laquelle il les invite à l'amour de la vertu, les grâces qu'il leur offre, la patience avec laquelle il les supporte dans leurs égarements, le temps qu'il laisse aux méchants, pour qu'ils réparent leurs crimes, les menaces qu'il leur fait, pour qu'ils rentrent en eux-mêmes, et se dérobent aux plus redoutables châtiments dans l'autre vie ; à cette vue, peut-on douter de la bonté paternelle de Dieu ?

Mais cette bonté doit-elle se régler sur celle des hommes ? Non certainement ; parce que la bonté paternelle est un sentiment que l'auteur de la nature a donné aux hommes pour ceux dont ils sont pères, mais qui n'est accompagnée ni des lumières, ni du pouvoir, ni de l'autorité, dont est nécessairement accompagnée la bonté de Dieu. L'homme est une créature faible dans son pouvoir, bornée dans ses lumières, dépendante dans sa conduite. Dieu est un Etre d'une sagesse infinie, qui connaît tout ce qui convient à la dignité de ses attributs, et tout ce qui est du devoir de la créature ; il est infini dans son pouvoir et son autorité, comme Etre indépendant, et cause universelle. Sa loi doit servir de règle à l'amour, au pouvoir, à l'autorité que le père a sur ses enfants ; c'est elle qui doit en fixer l'étendue et les bornes. L'amour de Dieu pour ses créatures est réglé par une sagesse infinie, et accompagné d'une justice infinie, parce qu'il est aussi essentiel à Dieu d'être infiniment juste à récompenser et à punir, selon que l'exige sa sagesse, qu'il lui est essentiel d'être infiniment bon. La bonté paternelle de l'homme ne peut donc pas servir de règle à celle de Dieu, et la comparaison qu'en fait Panage ne peut donc pas être juste en tous ses points.

II. « Ne me demandez pas si les tourments des méchants seront éternels ; je l'ignore, et je n'ai point la vaine curiosité d'éclaircir des questions inutiles. Que m'importe ce que deviendront les méchants ? Je prends peu d'intérêt à leur sort. Toutefois j'ai peine à croire qu'ils soient condamnés à des tourments sans fin. Si la suprême justice se venge, elle se venge dès cette vie. Vous et vos erreurs, ô nations, êtes ses ministres. Elle emploie les maux que vous faites à punir les crimes qui les ont attirés. C'est dans vos cœurs insatiables, rongés d'envie, d'avarice, d'ambition, qu'au sein de vos fausses prospérités, les passions vengeresses punissent vos forfaits. Qu'est-il besoin d'aller chercher l'enfer dans l'autre vie ? Il est dès celle-ci dans le cœur des méchants. » (J.-J. Rousseau, *Emile*, t. III, p. 83.)

Qui le croirait ! que le grand philosophe Rousseau ne peut pas passer d'une page à une autre sans se contredire de la manière la plus expresse ! « Que m'importe ce que deviendront les méchants, » dit-il ici, « je prends peu d'intérêt à leur sort. » Tournez le feuillet, il vous dira : « si les maux des méchants doivent finir, je t'en loue, ô Etre clément et bon ! Le méchant n'est-il pas mon frère ? Combien de fois ai-je été tenté de lui ressembler ? Qu'il soit heureux, ainsi que moi ; son bonheur ne fera qu'ajouter au mien. »

Ici il met au nombre des questions inutiles celle des peines de l'autre vie ; et dans le même volume, il la regarde comme d'une nécessité absolue. « Philosophe, tes lois morales sont fort belles » dit-il ; « mais montre-m'en, de grâce, la sanction. Cesse un moment de battre la campagne, et dis-moi nettement ce que tu mets à la place du Poul Serrho » c'est-à-dire de l'enfer. (*Ibid*, p. 187.) Enfin si cette question est si inutile, pourquoi les philosophes s'échauffent-ils tant lorsqu'on la propose ?

Ensuite il ne connaît d'autre enfer que les agitations des passions dans cette vie. Les Tibère, les Néron, les Cromwel, les plus horribles monstres de cruauté, de débauche, de rapacité, en seront donc quittes pour les maux que leurs passions leur auront causés dans ce monde. Les païens ne traitaient pas si doucement les fameux scélérats. Ils enchaînaient dans les enfers les Sysiphe, les Ixion, les Tantale, les Salmonée. Jean-Jacques Rousseau est plus humain. « Les méchants sont ses frères ; et leur bonheur ajoutera au sien. »

Enfin, il dit « qu'il ignore si les tourments des méchants seront éternels, et qu'il a de la peine à le croire. » Tous les méchants ont la même peine que Rousseau. Mais son ignorance ou son infidélité sont-elles excusables, s'il a pu s'instruire, s'il a dû s'instruire, ou s'il n'a pas apporté à l'instruction la bonne foi, la candeur, la docilité ? Ce dogme a toujours été l'épouvantail des libertins, parce que l'impunité, comme dit Cicéron (*Offic.*, l. I), étant le plus doux attrait du crime : *Impunitas, peccandi maxima illecebra*, la crainte des peines, en est aussi le frein le plus puissant. Ce que Cicéron sentait si bien, nos philosophes modernes le sentent également. Ils n'osent pas en convenir, parce qu'ils en voient la conséquence.

Entretien entre un mécréant et un chrétien, dans lequel le mécréant rapporte tout ce qui est dit dans le Dictionnaire Philosophique, *sur le dogme de l'enfer.*

Le Mécréant. Vous croyez un enfer ?

Le Chrétien. Oui, je le crois, parce que la raison me conduit à cette créance, que la tradition générale me l'apprend, et que la foi me l'enseigne.

Le Mécréant. Il est évident que votre tradition générale n'a eu sa source que dans l'imagination. Car dès que les hommes vécurent en société ils durent s'apercevoir que plusieurs coupables échappaient à la sévérité des lois. Ils punissaient les crimes publics ; il fallait établir un frein pour les crimes secrets. La religion seule pouvait être ce frein. Les Persans, les Chaldéens, les Egyptiens, les Grecs, imaginèrent des punitions après la vie ; et de tous les peuples que nous connaissons, les Juifs furent les seuls qui n'admirent que des châtiments

temporels. Voilà toute l'histoire du dogme de l'enfer.

Le Chrétien. Voilà bien des choses que vous avancez, et que vous tranchez en très-peu de mots. Vous supposez qu'il y a eu un temps où les hommes se sont avisés de se mettre en société, et de se faire une religion et des lois. Vous supposez donc aussi qu'avant ce temps-là ils n'avaient ni société, ni lois, ni religion.

Vous supposez que ce furent les Persans, les Chaldéens, les Egyptiens, les Grecs, qui imaginèrent les peines de l'autre vie. On ne les connaissait donc pas avant eux.

Vous supposez enfin, que les anciens Juifs n'ont pas eu l'idée de ce dogme. Toutes ces assertions et suppositions mériteraient bien d'être soutenues par quelques preuves.

Le Mécréant. Monsieur, monsieur; cela ne se prouve pas, cela n'a pas besoin de preuves.

Le Chrétien. Votre ton décidé n'en imposera pas, et votre autorité ne tiendra pas lieu de preuves. Mais vous avez raison de dire que cela ne se prouve pas, puisque le contraire non-seulement se prouve, mais se démontre.

1° Qu'il y ait eu des temps où les hommes aient vécu comme les brutes, et sans aucune société, c'est une absurdité qui a déjà été présentée dans le roman aussi ridicule qu'impie de *la Philosophie de l'Histoire*, où le romancier s'exprime ainsi : « Lorsqu'après un grand nombre de siècles, quelques sociétés se furent établies, il est à croire qu'il y eut quelque religion, quelque espèce de culte grossier. » Mais on défie tous les philosophes de citer aucun historien de l'antiquité qui fournisse quelque monument de ce prétendu état primitif de l'homme brute, sans société et sans loi. Au contraire, en rapportant l'origine des nations, ils nous font toujours voir les colonies s'étendant de proche en proche en Asie, en Egypte, en Grèce, en Afrique, etc. Or les colonies des nations supposent nécessairement des sociétés. Première absurdité de votre système.

2° Je défie de même tous vos savants philosophes de citer un seul auteur ancien, qui ait marqué le temps auquel les Persans, les Chaldéens, imaginèrent ce dogme, et qui en ait nommé les auteurs. Sur quoi donc est appuyée votre tranchante assertion?

3° Vous osez dire que « les Juifs furent les seuls qui n'admirent que des châtiments temporels; » et on ose vous répondre que les Juifs sont les seuls qui nous attestent les peines, et les récompenses d'une autre vie, et qui nous les attestent dans des livres qui sont plus anciens qu'aucun que nous connaissions dans le monde. *Craignez le Seigneur*, dit l'*Ecclésiaste* (XII, 13, 14); *gardez ses commandements. C'est là l'essentiel pour l'homme. Car tout ce qui se fait sera soumis au jugement de Dieu soit pour le bien, soit pour le mal.* Soyez donc plus discret à affirmer; et ne trouvez pas mauvais qu'on vous démontre combien il y a loin de vos affirmations à la vérité.

Le Mécréant. Mais Moïse, ou le rédacteur du Pentateuque, ne dit pas un seul mot qui puisse avoir le moindre rapport avec les châtiments de la vie future. On serait donc en droit de lui dire : Vous êtes un homme inconséquent, et sans probité, comme sans raison. Vous êtes indigne du nom de législateur que vous vous arrogez. Quoi! vous connaissez un dogme aussi réprimant, aussi nécessaire au peuple que celui de l'enfer, et vous ne l'annoncez pas expressément, tandis qu'il est admis chez toutes les nations qui vous environnent! Ou vous êtes un ignorant, qui ne savez pas que cette créance était universelle en Egypte, en Chaldée, en Perse; ou vous êtes un homme très-mal avisé, si étant instruit de ce dogme, vous n'en avez pas fait la base de votre religion.

Le Chrétien. Vous dites des injures à Moïse (*Voy.* art. MOÏSE.), au plus grand homme que l'antiquité ait connu; cela n'est guère honnête, et ne sent point du tout son philosophe; et ces injures sont fort hors de propos. La commission de Moïse, et le sujet de sa législation, ne le conduisaient point à parler de l'enfer. Car quelle était la fin de sa législation? C'était 1° : d'établir dans sa nation, le culte de religion le plus auguste, le plus magnifique, le plus capable d'annoncer la majesté et la grandeur de l'Etre suprême; 2° De lui donner la morale la plus raisonnable, la plus équitable, la plus pure, et de régler la police et tous les devoirs de la société; 3° De tenir cette nation distinguée et séparée de toutes les autres par divers usages, observance et lois particulières, à cause du grand objet de la naissance du Messie, qui devait sortir de cette nation, et des moyens de le reconnaître.

Quant à ce que vous dites, que Moïse aurait dû faire du dogme réprimant de l'enfer, la base de sa religion, vous le dites sans raison et sans fondement. Car 1° de tous ces législateurs et nations que vous estimez, et que vous respectez tant, nul n'a mis ce dogme pour base de sa religion. Moïse n'est donc ni plus inconséquent, ni plus ignorant, ni plus suspect que les autres. 2° Il n'était point obligé de mettre dans ses lois, des points qui n'en étaient nullement l'objet, et dont la nation était d'ailleurs très-instruite. Ainsi il n'a point parlé expressément de l'immortalité de l'âme, de la résurrection future, de l'immensité de Dieu, etc.; parce que tous ces dogmes étaient connus et reçus de chacun, comme on le démontre par les livres des Juifs. C'est donc bien à tort que vous accusez Moïse d'inconséquence, d'ignorance et de manque de probité, au sujet de sa législation.

Le Mécréant. Ce qui est certain, c'est que le dogme de l'enfer a passé des Grecs aux Romains, et a été adopté par les Chrétiens; voilà la source de votre créance.

Le Chrétien. Laissons-là les Romains et les Grecs; mais songez-vous à l'absurdité qui vous échappe?

Le Mécréant. Et quelle est cette absurdité?

Le Chrétien. C'est que vous prétendez, ou du moins vous supposez que Jésus-Christ a étudié la philosophie et les livres des Grecs et des Romains. Car les chrétiens ne croyant ce dogme que sur la parole de Jésus-Christ, et ce dogme, n'ayant fait que passer des Romains et des Grecs aux chrétiens, il faut bien que Jésus-Christ le soit allé puiser dans leur philosophie et dans leurs livres. Votre idée est véritablement singulière, et toute nouvelle!

Le Mécréant. Mais plusieurs Pères de l'Eglise ne crurent point les peines éternelles. Il leur paraissait absurde de brûler pendant toute l'éternité un pauvre homme, pour avoir volé une chèvre.

Le Chrétien. Cet homme qui a volé la chèvre n'a qu'à s'en repentir, satisfaire à Dieu et au prochain, autant qu'il dépend de lui, et on ne le brûlera pas: c'est une chose évidente. Mais vous accusez plusieurs Pères de l'Eglise de n'avoir pas cru les peines éternelles. Nommez-les, de grâce, ceux qui ne l'ont pas cru! Je sais bien qu'on en a accusé Origène, mais je sais aussi qu'il est très-difficile de prouver cette accusation, et qu'il est très-aisé d'y répondre. Elle est très-difficile à prouver; puisque saint Pamphyle martyr, dans son apologie pour Origène, et Rufin, démontrent qu'on lui a attribué bien des sentiments qu'il n'avait pas; et qu'on avait altéré plusieurs de ses ouvrages. Elle est très-aisée à réfuter, puisqu'on ne peut pas s'exprimer sur ce dogme, plus clairement qu'il le fait dans son *Commentaire sur saint Matthieu.* (Tract. 34.) Voici comme ce grand homme s'explique:

« Ceux qui abandonnent Jésus-Christ, sont condamnés au feu éternel, qui est bien différent de celui dont nous nous servons. C'est ce feu duquel Isaïe dit (LXVI, 24): *Leur ver ne mourra point, et leur feu ne s'éteindra point.* Ce feu est éternel et invisible, tel que Job l'annonçait en disant (XX, 26): *Ils seront dévorés par un feu qui ne s'allume point.* Ce feu éternel avait été préparé pour le diable et pour ses anges; et il sera aussi le partage de ceux qui auront imité le diable et ses anges. » Ainsi s'exprime ce grand homme, l'un des plus admirables par le génie et par les talents, et des plus respectables par les vertus, qu'ait eu le christianisme. C'est une petite consolation que nous ôtons aux libertins et aux philosophes; mais il faut rendre justice à un chacun. (NONNOTTE, II, 186.)

*EUCHARISTIE.— Il ne s'agit point d'envisager ici une question aussi magnifique, dans tous ses développements et ses preuves si péremptoires, si consolantes et si belles. Nous renverrons aux ouvrages spéciaux qui en ont traité; et, quant aux objections de l'incrédulité ou de la science, nous engageons le lecteur à voir le *Dictionnaire apologétique de la Religion.* Nous voulons seulement ajouter de brèves considérations, puisées dans un ordre d'idées purement philosophiques, et qui pourront, espérons-le, satisfaire quelques esprits droits et sincères.

On conviendra, sans doute, que Dieu agit dans toutes ses œuvres avec une raison, une sagesse, une logique infinies. Devant exiger une réparation des crimes du monde, et ne trouvant dans les êtres créés rien qui fût digne de lui, il a dû aller jusqu'à se charger lui-même de cette réparation, de cette régénération du genre humain. Et c'est ainsi que nous le voyons souffrir et mourir comme une victime dans le supplice de la croix. Nous aimant tous d'une charité incommensurable, il a dû nous donner la preuve la plus convaincante, la plus sublime, la plus durable, la plus *divine* de cet amour, en se constituant lui-même le sacrifice universel ou l'hostie perpétuelle de l'humanité. Enfin, dans ses miséricordieux desseins de salut et de bonheur pour nous, voulant nous fournir tous les moyens de satisfaction, tous les remèdes à nos misères, toutes les grâces dont nous avons besoin, il a dû, indépendamment des autres secours de la religion, aller jusqu'à établir un *contrepoids* qui fût sans excuse, une force qui détruisît tous les prétextes de la faiblesse. Or, cette force irrésistible, ce contrepoids infini, c'est l'Eucharistie.

Quand on réfléchit à ce prodigieux bienfait d'un Dieu si bon pour ses créatures, on ne sait de quoi il faut le plus s'étonner, ou de l'incroyable amour du Seigneur, ou de l'ingratitude, plus incompréhensible encore, des hommes, qui osent en douter, qui le négligent et qui l'outragent! Foyer divin d'une charité qui devrait déborder dans nos cœurs, comme elle s'épanche sans mesure du cœur de Jésus-Christ, ce mystère ineffable est le dernier mot, ou, comme on l'a dit, la consommation de la puissance et de l'amour de Dieu, comme il doit être pour nous tous le moyen le plus efficace de régénération, de perfection, de reconnaissance et d'amour envers celui qui s'abaisse ainsi jusqu'à nous pour nous élever jusqu'à lui. Son but, comme le proclame saint Paul, est de nous spiritualiser, de nous diviniser, pour ainsi dire. Pouvait-il en trouver le secret d'une manière plus admirable? On sent bien que nous ne pouvons ici qu'indiquer rapidement ces magnifiques aperçus; mais on suppléera facilement à ce qui leur manque en consultant d'autres ouvrages que le sacrement admirable de nos autels a si bien inspirés.

EVANGILE. — Le mot Evangile signifie *heureuse annonce, bonne nouvelle.* C'est le nom que Jésus-Christ lui-même a donné à la doctrine et à la loi qu'il est venu annoncer aux hommes. Il la prêcha pendant trois ans, durant lesquels il instruisit plus particulièrement douze disciples, auxquels il donna le nom d'apôtres, c'est-à-dire d'envoyés, d'ambassadeurs, de légats, et qu'il chargea d'aller prêcher cette nouvelle loi par toute la terre, lorsqu'il serait retourné dans le ciel. Ces apôtres entreprirent avec

beaucoup de courage la commission dont ils étaient chargés, et ils s'en acquittèrent avec un succès qu'on ne pouvait pas attendre des seules forces humaines. Il se forma d'abord des Eglises assez nombreuses, puisque saint Pierre, par son premier discours, fit trois mille disciples, et cinq mille peu de temps après, par un autre. (*Act.* 1, 4.)

Cependant Jésus-Christ n'ayant rien laissé par écrit, et les nouveaux chrétiens n'étant encore instruits que de vive voix, saint Matthieu, l'un des douze apôtres, écrivit en langue hébraïque ou syriaque, l'histoire de la vie et de la doctrine de Jésus-Christ, huit ans après la fondation de l'Eglise. Ce livre fut ensuite traduit en grec; et plusieurs ont cru que ce fut saint Matthieu lui-même qui fit cette version en faveur des Juifs hellénistes, c'est-à-dire des Juifs qui étaient Grecs d'origine. (Euseb., *Chronic.*) Trois ans après, saint Marc, qui était disciple de saint Pierre et son interprète, écrivit la même histoire à Rome. (S. Hieron.) Quelques-uns croient qu'il l'écrivit en latin, d'autres qu'il l'écrivit en grec, qui était la langue la plus commune dans l'empire; d'autres enfin pensent qu'il l'écrivit en grec et en latin. Quelques années plus tard, saint Luc, l'un des soixante et douze disciples, et le fidèle compagnon de saint Paul, écrivit aussi en langue grecque l'histoire de Jésus-Christ. Enfin saint Jean, surnommé le disciple bien-aimé, écrivit encore la même histoire sur la fin du 1er siècle. Eusèbe de Césarée et saint Jérôme nous apprennent que ce qui le détermina à écrire, ce fut premièrement la prière que lui en firent les évêques d'Asie, afin qu'avec ce secours ils fussent en état de répondre à Cérinthe et aux ébionites qui débitaient des erreurs sur la personne de Jésus-Christ. Secondement pour suppléer à certains points que les autres évangélistes n'avaient point touché dans leurs écrits.

Soit que l'on considère l'Evangile relativement à celui qui en est le véritable Auteur et le sujet, et qui est la sagesse éternelle de Dieu, l'Homme-Dieu, soit qu'on le considère par rapport à ceux qui l'ont écrit et qui sont des apôtres, ou des disciples des apôtres formés par Jésus-Christ et à l'école de Jésus-Christ; soit enfin qu'on le considère relativement à la doctrine sublime qui y est enseignée et qui nous présente ce qu'il y a de plus divin dans le dogme et de plus parfait dans la morale; on verra toujours également que ce livre ne peut être regardé et ne doit être regardé qu'avec la vénération la plus profonde et le respect le plus religieux.

Cependant on ne peut pas exprimer jusqu'à quel point de fureur des hommes nés dans le christianisme se sont laissé aller contre ce livre divin. Il n'est pas possible de porter plus loin l'horreur des blasphèmes, des impiétés, des impostures, que le font le déclamateur frénétique qui a fait *l'Examen important*, l'infernal écrivain du *Catéchisme de l'honnête homme*, le blasphémateur prédicant, auteur du *Sermon des Cinquante*, le métaphysicien extravagant, qui a pris le nom de *Militaire, philosophe*; le calomniateur de sang froid qui à sa mort à laissé pour monument de sa religion, *l'Examen critique des apologistes du christianisme*. Nous ne finirions pas, si nous rappelions tous les monstrueux ouvrages que l'impiété a enfantés contre l'Evangile. On en trouve un grand nombre réuni sous le beau titre de *Recueil nécessaire*.

C'est dans ces ouvrages qu'on lit des horreurs que l'enfer seul était capable d'inspirer. On y voit la personne du divin législateur Jésus-Christ, traitée comme on ne traiterait pas le plus vil des hommes; les plus respectables maximes de sainteté tournées en railleries; les premiers fondateurs de la religion représentés comme des imbéciles ou comme des extravagants; les mystères les plus sacrés devenir le sujet d'une dérision sacrilége; tous les artifices du mensonge et de l'imposture employés pour faire passer l'histoire évangélique pour une absurdité enfantée par l'ignorance et l'imbécilité; et ce qui fait l'opprobre de ce siècle, c'est que ces détestables ouvrages ne trouvent que trop de lecteurs et de partisans.

Pour dévoiler l'horreur de tant d'impiétés et par là même venger la religion, il suffit de faire voir que l'Evangile nous vient de la Sagesse éternelle même, d'un Homme-Dieu qui est Jésus-Christ; que la loi évangélique, par ses caractères de sagesse et de sainteté, est véritablement digne de son divin auteur, que cette loi se retrouve dans nos quatre Evangiles avec toute sa pureté, et telle que le divin législateur l'a lui-même annoncée. Mais comme nous avons déjà donné le portrait et le caractère de ce Législateur divin, et le précis de sa loi au commencement de l'article *Christianisme*, nous prions le lecteur de commencer par les lire, parce que nous nous bornons ici à deux points : 1° A montrer que l'Evangile qui est entre les mains des Chrétiens est encore aujourd'hui tel que les apôtres le laissèrent à l'Eglise primitive; 2° à confondre les impiétés et les blasphèmes par lesquels les philosophes l'ont attaqué. Nous allons d'abord établir le premier point par la proposition suivante.

Proposition. — *L'Eglise chrétienne a toujours reconnu les quatre Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean; elle les a toujours conservés dans leur pureté essentielle et n'en a jamais adopté d'autres.*

La proposition présente trois objets, qui se démontrent tous les trois avec la même facilité et clarté, et nous les allons reprendre chacun en particulier.

Premièrement, on ne peut pas douter que l'Eglise n'ait toujours reconnu les quatre Evangiles, si on les trouve cités et continuellement rappelés dans les écrits des premiers disciples des apôtres et des premiers Pères de l'Eglise.

Or ces quatre Evangiles sont cités et continuellement rappelés dans les écrits des premiers disciples et des premiers Pères.

En effet, saint Clément, disciple de saint Pierre et l'un de ses successeurs, en écrivant aux Corinthiens, leur cite des passages de saint Marc et de saint Luc ; saint Ignace, disciple de saint Jean, en cite de saint Luc et de saint Matthieu, dans son épître aux fidèles de Smyrne ; saint Barnabé qui était apôtre lui-même, en rapportant divers textes de l'Evangile, marque en même temps que ces Evangiles sont entre les mains des fidèles. Si l'on ne veut pas se donner la peine de consulter les écrits de ces Pères pour retrouver ces passages, on pourra les trouver réunis dans l'ouvrage de l'abbé Houteville.

Continuons cette preuve en présentant la suite des témoignages avec la suite des temps.

Il n'y avait pas quarante ans que l'apôtre saint Jean était mort lorsque les premiers ouvrages de saint Justin parurent. Qu'on lise ses deux *Apologies* et son *Dialogue avec le Juif Tryphon*, on y trouvera un grand nombre de textes, dont quelques-uns sont fort longs, tirés des quatre évangélistes.

Le savant Clément d'Alexandrie était né avant le martyre de saint Justin. Qu'on lise ses *Stromates*, on verra qu'il ne reconnaît que quatre Evangiles qui soient admis par l'Eglise, puisqu'en parlant d'un certain fait rapporté dans un autre évangile, il dit expressément : « Ce fait ne se trouve pas dans les quatre Evangiles que nous tenons de l'Eglise, mais seulement dans l'évangile selon les Egyptiens. (*Strom.*, » l. III.) Outre cela, en divers endroits de ses ouvrages, il cite nommément les Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean.

Origène fut le disciple de saint Clément. Qu'on lise sa première homélie sur saint Luc, on y verra les preuves les plus démonstratives que l'Eglise ne reconnaît et n'a jamais reconnu d'autres Evangiles que les quatre que nous avons aujourd'hui. On verra la même chose dans saint Irénée, III^e^ livre *des Hérésies*, dans le livre *des Prescriptions* de Tertullien, et dans plusieurs autres ouvrages des Pères du II^e^ et du III^e^ siècle.

Qu'on lise Eusèbe de Césarée (*Hist.* l. III), on y apprendra que c'était une tradition constante dans tout l'Orient, que saint Jean, ayant lu les trois Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Luc, les approuva, et qu'il composa le sien à la prière des évêques d'Asie, comme nous l'avons déjà dit.

A mesure qu'on s'éloigne de ces premiers temps, l'Eglise s'étendant toujours davantage, les témoignages et les autorités se multiplient à proportion. Il serait donc contre le bon sens de contester sur ce point. Il est donc évident que l'Eglise a toujours reconnu les quatre Evangiles que nous révérons encore aujourd'hui. Voilà donc la première partie de notre proposition clairement démontrée.

Secondement l'Eglise a toujours conservé ces livres dans leur pureté essentielle. Dès le commencement du christianisme, les fidèles furent bien aises d'avoir pour leur instruction et leur consolation l'histoire évangélique. Plusieurs tiraient pour cela des copies des Evangiles ; et ces copies, surtout celles des particuliers, se multipliant, il s'y glissait quelquefois des fautes, ou bien on ajoutait quelquefois dans quelques-uns des choses qu'on avait aprises d'ailleurs. Mais, dès le II^e^ siècle, le grand Origène travailla avec l'application la plus courageuse et la plus constante à rendre aux Ecritures toute leur pureté et leur intégrité. Saint Jérôme (*Præf. in Evang.*), dans le IV^e^ fut chargé par le Pape Damase de revoir tout le Nouveau Testament et de rendre à l'ancienne version italique la conformité la plus parfaite avec les originaux. Depuis lors les Evangiles sont restés à peu près dans le même état que nous les avons aujourd'hui. Et quand on trouverait dans certaines versions quelques mots, quelques expressions différentes, cela n'empêcherait pas que l'on n'y retrouvât toujours la même chose pour l'essentiel, c'est-à-dire pour tous les faits, les dogmes et la morale. On est donc toujours sûr que les Evangiles ont été conservés dans toute leur pureté essentielle, comme nous l'avons annoncé dans la seconde partie de notre proposition.

Enfin l'Eglise n'en a jamais reconnu d'autres que ceux que nous reconnaissons aujourd'hui. On ne peut pas s'exprimer d'une manière plus forte et plus décisive que le fait Origène sur ce point. Voici comment il parle dans sa première homélie sur saint Luc : « Nous apprenons, » dit ce savant homme, » par l'exorde de saint Luc, que plusieurs se sont efforcés de composer l'histoire évangélique. Ce mot, *se sont efforcés*, est une accusation indirecte intentée à ceux qui, sans y être poussés par l'inspiration du Saint-Esprit, ont entrepris d'écrire des Evangiles. Matthieu, Marc, Jean et Luc ne *se sont pas efforcés* d'écrire des Evangiles, mais ils les ont écrits parce qu'ils étaient remplis de l'Esprit-Saint. On connaît dans l'Eglise quatre Evangiles véritables : on en connaît plusieurs de faux, parmi lesquels il y en a un qui est intitulé, selon les Egyptiens, un autre selon les douze Apôtres ; Basilide en a osé écrire un, auquel il a donné son nom. Je connais aussi un évangile selon saint Thomas, un autre selon saint Matthias. J'en ai lu plusieurs autres encore. Mais nous nous en tenons à ce qu'a approuvé l'Eglise, qui nous déclare qu'il n'y a que les quatre Evangiles que l'on puisse adopter. »

Un texte aussi clair est déjà bien suffisant pour faire évanouir tout ce que la malignité artificieuse a imaginé pour faire suspecter les vrais Evangiles, et pour les confondre avec les évangiles supposés. Mais pour dis-

siper plus efficacement tous les nuages, mettre la vérité dans le plus beau jour et répandre dans l'âme du lecteur des lumières qui le rassurent entièrement sur ce point, nous allons encore donner en peu de mots une idée précise de ce qu'on a appelé les Evangiles apocryphes.

Des Evangiles apocryphes.

Le mot d'*apocryphe* vient du grec, ἀπόκρυφος (ἀπὸ *de*, κρύπτω *cacher*) et signifie, *caché, douteux, incertain.* C'est le nom qu'on donna à plusieurs livres et écrits concernant la religion, lesquels livres et écrits étaient les uns sous des noms supposés, les autres fabriqués par des hérétiques, mais qui n'ont jamais été admis comme authentiques, ou qui ont toujours été rejetés comme faux par l'Eglise chrétienne. Parmi ces livres apocryphes il y en avait beaucoup qui portaient le titre d'évangile ; et ce ne sera que de ces derniers que nous parlerons ici.

Dès que les saints Evangiles parurent, ils furent reçus avec le plus grand respect par les fidèles ; ils furent regardés comme le dépôt authentique des instructions, de la doctrine, et de la vie de Jésus-Christ, et comme l'ouvrage du Saint-Esprit même. Les noms de leurs auteurs qui étaient ou des apôtres, ou des confidents intimes, et des compagnons des apôtres, leur donnaient la plus grande autorité, et le mot d'Evangile fut, parmi ces premiers fidèles, un mot comme sacré.

Les premiers hérétiques, tels que furent les cérinthiens, les ébionites, les gnostiques, voyant le respect qu'on avait pour ce nom d'Evangile, s'avisèrent de donner le même nom d'Evangile à quelques-uns des livres qu'ils composèrent pour établir leurs erreurs, ou ils le laissèrent à ceux des Evangiles qu'ils avaient défigurés, soit en y ajoutant leurs dogmes particuliers, soit en en retranchant ce qui les incommodait. C'est là un fait que nous apprenons de Saint Papias, lequel avait été le disciple de l'évangéliste saint Jean. (Euseb., *Hist.*, l. xv.)

Basilide fut le premier des hérétiques qui osa composer un évangile sous son propre nom. Les ébionites en fabriquèrent un sous le nom de Jacques et de Jean ; les gnostiques, un sous le nom d'Eve, et un autre qu'ils appelèrent l'évangile de la perfection ; les marcosiens composèrent une misérable histoire de l'enfance de Jésus, que S. Epiphane (hæres. 36) traite d'extravagante ; Tatien forma un seul Evangile des quatre que nous avons ; Marcion et les marcionites défigurèrent l'Evangile de saint Luc, qui était le seul qu'ils admissent. Il y eut encore beaucoup d'autres faux évangiles que nous ne perdrons pas le temps à nommer ici, et qui ne furent regardés qu'avec horreur, ainsi que nous l'apprennent les plus anciens Pères de l'Eglise, comme saint Irénée, saint Epiphane, Origène, Eusèbe de Césarée, et ensuite saint Jérôme, et saint Augustin.

Outre ces faux évangiles, la plupart remplis de blasphèmes et toujours détestés, il y en a d'autres encore, comme l'évangile selon les Hébreux, et l'évangile selon les Egyptiens, qui ont été originairement le pur Evangile de saint Mathieu, et dans lesquels il s'était peu à peu glissé quelques additions que l'on croit n'avoir été que des traditions des apôtres mêmes. Ces évangiles ont toujours été respectés, sans être cependant admis parmi les vrais Evangiles, comme on le voit par les textes de Clément d'Alexandrie et d'Origène, que nous avons déjà rapportés. Ils sont mis parmi les évangiles apocryphes, non pas comme des évangiles faux, mais comme n'étant ni authentiques, ni conservés dans leur pureté originale. Cette observation est de conséquence relativement à la malignité artificieuse des adversaires de la religion ; il sera bon de s'en souvenir.

Enfin il y a eu des évangiles d'une troisième espèce, qui avaient été faits sans aucune mauvaise intention par quelques fidèles. Ces évangiles étaient des compilations de divers endroits des vrais Evangiles, avec quelques additions de choses qui avaient été dites par les apôtres, ou par leurs premiers disciples. Ces livres restèrent quelque temps entre les mains des Chrétiens, sans être proscrits par aucune condamnation, et sans être ni reconnus, ni autorisés par l'Eglise.

Le nombre de ces évangiles apocryphes, soit faux, soit hérétiques, soit ceux qui n'avaient de l'Evangile que le titre seul, peut aller à une trentaine à la plus grande rigueur. Plusieurs tombèrent dans le mépris aussitôt qu'ils parurent ; d'autres ne se répandirent que parmi un très-petit nombre de sectaires ; et de la plupart il ne resta bientôt que le nom. C'est donc un mensonge grossier de la part de messieurs les philosophes de dire, avec les Bolingbroke et les Dumarsais, que l'on compte jusqu'à cinquante évangiles, et qu'il y en a eu beaucoup davantage. Les mensonges ne leur coûtent rien ; mais les mensonges sont les armes ordinaires des ennemis de la vérité ; et nous allons faire voir par nos réponses que ces armes sont d'une bien mauvaise trempe.

Réponses aux objections des philosophes contre l'authenticité des Evangiles.

Ce sera le froid calomniateur Fréret, qui entrera le premier en lice, parce que c'est celui qui paraît s'être le plus sérieusement appliqué à détruire l'authenticité de ces livres divins. Voici comment il commence ses attaques.

I. « Dès les premiers siècles de l'Eglise les disciples de Jésus-Christ se partagèrent en diverses sectes, qui, quoiqu'opposées de sentiments, se réunissaient toutes à se dire chrétiennes. Elles se croyaient toutes également intéressées à la gloire de leur législateur. Plusieurs chefs de ces différents partis avaient vu Jésus-Christ. Or, parmi

ces témoins si anciens, il y en avait plusieurs qui faisaient profession de regarder comme fausse la doctrine que l'on trouve dans les Evangiles qui nous restent présentement. » (*Examen des apolog. de la religion Chrétienne*, chap. 1er.)

Voilà le premier mensonge de Fréret, savoir, que plusieurs chefs des sectes qui s'élevèrent parmi les Chrétiens eussent vu Jésus-Christ.

Le plus ancien de ces chefs, ou hérésiarques, fut Cérinthe natif d'Antioche. Or, Cérinthe commença par être disciple de Simon le Magicien, il se fit Chrétien ensuite, finit par être hérésiarque, et mourut près de soixante et dix ans après la mort de Jésus-Christ. La chronologie de Fréret est donc ici fautive. Si le plus ancien des hérésiarques n'a pas vu Jésus-Christ, comment ceux qui ne sont venus qu'après, auraient-ils pu le voir? Il est donc faux que plusieurs chefs des différents partis aient vu le Sauveur.

On ne compte pas Simon de Samarie parmi les hérétiques, parce qu'il ne fut Chrétien que quelques jours, et bientôt après apostat, et ennemi déclaré de Jésus-Christ.

II. « Les plus anciens Pères de l'Eglise ne paraissent pas avoir connu les quatre Evangiles qui nous restent, tandis qu'ils citent fréquemment et avec une entière confiance des livres apocryphes comme faisant autorité. Jusqu'à Justin, on ne trouve que des livres apocryphes cités. Justin est le premier qui ait eu connaissance des quatre Evangiles que nous avons. »

Monsieur Fréret, il a été démontré que les plus anciens Pères de l'Eglise, saint Clément, saint Ignace d'Antioche, saint Barnabé, citent les Evangiles qui nous restent; ils avaient donc connaissance de ces Evangiles, et votre première assertion est donc fausse. Monsieur Freret, vous dites que ces anciens Pères citent « fréquemment, avec confiance, et comme faisant autorité, » des livres apocryphes, et vous ne prouvez rien de ce que vous avancez; et nous avons déjà prouvé le contraire de ce que vous affirmez. Votre seconde assertion est donc tout au moins téméraire. Monsieur Fréret, vous dites que Justin est le premier qui ait eu connaissance des quatre Evangiles; et saint Justin assure (*Apol.* 2) qu'on avait coutume de lire les Evangiles le jour du dimanche. On les connaissait donc avant lui; et par là saint Justin vous donne un démenti formel sur votre assertion troisième. Monsieur Fréret, si vous n'aimez pas la vérité, craignez au moins la confusion.

Dumarsais affirme que saint Irénée est le premier qui ait parlé des quatre Evangiles, et Fréret affirme (*Analyse de la Religion Chrét.*, pag. 18) que c'est saint Justin, lequel mourut quarante ans avant saint Irénée. Voilà comment les docteurs du mensonge s'accordent.

III. « Il est incertain si les maximes de Jésus-Christ répétées par les premiers Pères sont tirées de quelques livres, ou si elles ont été retenues de vive voix, et transmises par le canal de la tradition. »

Ce qui est très-certain, c'est que le mensonge de Fréret va être démontré; car qu'on lise la seconde Epître de S. Clément, on y trouvera ces propres expressions: « En effet le Seigneur nous dit dans l'Evangile.... Il est encore marqué dans un autre endroit de l'Ecriture, » etc. Qu'on lise l'Epître de saint Barnabé, on y trouvera ces autres expressions: *Prenons garde que comme il est écrit, il y en a beaucoup d'appelés et peu d'élus*, etc. Il est donc très-certain que les maximes répétées par les Pères étaient tirées de l'Evangile, que les Ecritures du Nouveau Testament existaient de leur temps et par là même il est très-certain que le savant Fréret ignore, ou trahit la vérité.

IV. « Les apologistes chrétiens se sont imaginé avoir prouvé suffisamment l'authenticité des Evangiles, en tâchant de faire voir qu'il n'est pas possible de supposer des livres de cette nature. Cela pourrait faire impression sur ceux qui ne sauraient pas que plusieurs évangiles ont été supposés dans le 1er siècle. Mais comme on ne peut douter de ce fait, il en résulte qu'il n'était pas difficile de tromper les premiers Chrétiens, et de leur donner des romans pour des livres historiques. »

Admirez la droiture et la probité de Fréret: 1° Il confond malicieusement des évangiles non canoniques avec des évangiles faux; 2° il suppose que dans le 1er siècle, on a pu donner de purs romans pour des histoires véritables; 3° il affirme qu'il n'était pas difficile de tromper les premiers Chrétiens par ces sortes de romans.

Mais il est honteusement confondu lui-même sur tous ces points. Il l'est sur le premier, parce qu'un évangile peut n'être pas canonique sans être faux et sans devoir être mis au nombre des romans. Tel était l'évangile *des Nazaréens* ou *selon les Hébreux*, dans lequel tous les traits de la vie et des instructions de Jésus-Christ, étaient très-fidèlement rapportés. On peut dire la même chose de quelques autres évangiles encore. Ces livres pouvaient donc n'être pas canoniques, sans être faux pour cela.

Il l'est sur le second, parce qu'il n'y a eu aucun hérétique dans le 1er siècle qui n'ait donné l'histoire de Jésus-Christ, à peu près comme l'ont donnée les quatre évangélistes. Cérinthe en fournit la preuve, puisqu'il avoue la naissance, les miracles, la résurrection, l'ascension de Jésus-Christ, comme nous la reconnaissons nous-mêmes. On défie le séducteur Fréret de citer un évangile du 1er siècle qui ait été un roman, tel qu'il le suppose.

Il l'est enfin sur le troisième, puisque saint Ignace, disciple de saint Jean, nous apprend qu'il y avait de son temps des Chrétiens si attentifs sur l'article de l'authenticité des livres évangéliques qu'ils disaient qu'ils ne se fieraient qu'aux livres qu'ils trouveraient dans les archives des

églises mêmes. Ces Chrétiens n'étaient donc pas si faciles à tromper. A quoi aboutit donc l'artificieux verbiage de Fréret?

V. « Les faux évangiles qui furent reçus dans le r^er^ siècle n'étaient composés que dans le dessein de faire triompher la religion de Jésus-Christ, et d'engager les hommes à lui tout sacrifier. Nous voyons tous les jours que ceux qui sont prévenus reçoivent ordinairement tout ce qu'ils s'imaginent être favorable à la cause qu'ils ont épousée. C'est pourquoi les premiers Chrétiens se laissaient tromper toutes les fois que quelques fourbes voulaient prendre la peine de les séduire. »

Le beau portrait que nous trace ici Fréret des premiers Chrétiens, c'est-à-dire de ces hommes qui, remplis de l'Esprit-Saint, saisis de la beauté des sublimes maximes de l'Evangile, imitateurs courageux d'un Dieu incarné, s'élevaient au-dessus de tout ce qui peut flatter, plaire, séduire, épouvanter, et n'étaient sensibles à d'autre amour qu'à celui des plus héroïques vertus! Ces premiers Chrétiens, au jugement de Fréret, n'étaient que des imbéciles, des jouets des premiers fourbes qui voulaient prendre la peine de les séduire, des hommes prévenus, qui embrassaient aveuglément tout ce qui favorisait leurs méprisables préjugés. Fréret, quel démon t'inspirait quand tu traçais ton détestable écrit! Tu dis qu'il y avait dans les premiers siècles des fourbes pour séduire les premiers Chrétiens; que pensera la postérité, des fourbes, bien plus odieux encore, qui font tant d'efforts pour séduire aujourd'hui des Chrétiens bien moins attentifs et moins bien disposés!

VI. « C'est au sujet de la vie de Jésus-Christ, que les faussaires ont le plus exercé leurs talents. A peine était-il crucifié que les Chrétiens inondèrent le public d'histoires dans lesquelles ils n'avaient d'autre but que d'inspirer de l'admiration pour leur législateur, et d'autoriser leurs sentiments particuliers, sans se mettre en peine de consulter même la vraisemblance. Saint Luc nous apprend que plusieurs auteurs assez mal instruits avaient entrepris de faire la Vie de Jésus-Christ, et il nous fait entendre qu'il n'était pas content des écrits qui avaient paru jusqu'alors sur ce sujet, quoique cependant on convienne que son Evangile n'a été publié qu'après ceux de saint Matthieu et de saint Marc. »

C'est bien ici qu'on peut s'écrier à l'esprit d'imposture et de séduction. A peine, dit Fréret, Jésus-Christ était-il crucifié, que les chrétiens inondèrent le public de fausses histoires. Mais on le défie, lui et toute sa cabale, de citer aucune de ces histoires faite d'abord après la mort de Jésus-Christ, et avant les Evangiles de saint Marc et de saint Matthieu. Le plus ancien des faux évangiles est celui de Cérinthe, qui ne parut qu'un demi-siècle après ceux de nos premiers évangélistes. Les autres ne parurent que vers la fin du r^er^ siècle, ou beaucoup plus tard encore. Comment osa-t-il donc dire que le public fut inondé de fausses histoires, d'abord après la mort de Jésus-Christ?

Ensuite, il nous représente saint Luc comme mécontent de tout ce qui avait paru avant lui sur l'histoire de Jésus-Christ et même des Evangiles de saint Matthieu et de saint Marc; et cependant il n'y a pas dans saint Luc un mot qui insinue les sentiments et les soupçons que Fréret lui prête. Qu'on en juge par les paroles de saint Luc lui-même (I, 1-4) : *Comme plusieurs*, dit cet évangéliste, *ont entrepris d'écrire l'histoire des choses qui se sont passées parmi nous, conformément à ce que nous ont appris ceux qui en ont été les témoins oculaires, et qui les ont annoncées, j'ai aussi jugé à propos de composer et de vous adresser, Théophile, l'histoire de ces mêmes choses, parce que je m'en suis instruit avec soin, en remontant jusqu'à leur première origine, afin que vous connaissiez parfaitement la vérité de la doctrine qu'on vous a enseignée.*

Qu'on lise ce texe avec attention, on y verra premièrement qu'il n'y a pas un mot qui indique que ceux qui avaient entrepris d'écrire l'histoire évangélique avant saint Luc aient été des auteurs *assez mal instruits*. On y verra ensuite que loin de témoigner du mécontentement de ces histoires, saint Luc semble plutôt les approuver, puisqu'il dit qu'il a jugé à propos d'entreprendre aussi un ouvrage de la même nature : *Visum est et mihi.*

Mais pourquoi, dira-t-on, l'entreprenait-il, puisque saint Matthieu et saint Marc avaient déjà donné leurs Evangiles?

On pourrait d'abord répondre qu'il est absurde de demander pourquoi Dieu inspira à saint Luc la pensée d'écrire son histoire évangélique, une pareille question ne faisant point une objection raisonnable. Cependant on ne sera point en peine de donner des raisons très-satisfaisantes de l'entreprise de saint Luc. Saint Matthieu avait déjà écrit son Evangile, il est vrai. Mais il l'avait écrit en hébreu, et cet Evangile hébreu ne pouvait pas servir aux Grecs. Saint Marc écrivit le sien peu d'années avant saint Luc; mais il l'écrivit à Rome, plusieurs pensent même qu'il l'écrivit en latin, et il passa peu de temps après en Egypte. Il pouvait donc très-bien se faire que les Grecs n'en eussent pas encore la communication. L'entreprise de saint Luc, de donner aux Chrétiens grecs une histoire évangélique, était donc une entreprise sage et raisonnable.

On dit ensuite que saint Matthieu et saint Marc avaient écrit avant saint Luc et que saint Luc n'avait pas été « content des écrits qui avaient paru jusqu'alors sur ce sujet. »

Mais est-il probable, est-il même concevable que saint Luc ait eu la pensée de désapprouver deux Evangiles, dont l'un était écrit par un apôtre même, et l'autre

par le premier disciple du chef des apôtres? Tous ces raisonnements, ces observations, ces soupçons de Fréret, n'annoncent donc qu'artifice, mensonge et esprit séducteur.

VII. « Nous avons déjà vu qu'il y avait autrefois un plus grand nombre d'évangiles, qui sont mis aujourd'hui au rang des apocryphes. Pourquoi ont-ils été, pendant plusieurs siècles, en aussi grande vénération que les autres? Et pourquoi ont-ils été rejetés dans la suite? La morale en était-elle différente? Non. Voici ce qui les a fait retrancher du canon. Après la mort de Jésus-Christ, les sectateurs ou disciples publièrent un grand nombre de relations de sa vie ou de ses miracles. Le mot d'*Evangile* ne signifie autre chose que *bonne nouvelle* ou *nouvelle véritable*. Chaque écrivain paraît sa relation de ce titre pour s'attirer la confiance des lecteurs. Ces relations se contredisaient néanmoins en une infinité d'endroits. Les plus sages d'entre les Chrétiens sentirent que cette diversité de témoignages fournissait contre eux un argument invincible. Ils s'assemblèrent et choisirent entre toutes ces histoires celles qui avaient le plus de rapport entre elles ou se contredisaient le moins : ils les adoptèrent et déclarèrent les autres apocryphes. On trouve dans plusieurs de ces apocryphes qui sont parvenus jusqu'à nous, des passages qui sont cités par les anciens Pères, parce qu'ils étaient alors au même rang que les autres, et que leur zèle aveugle leur faisait adopter tout ce qui avait rapport à l'histoire de Jésus. » (*Analyse de la religion chrétienne*, p. 29.)

Tout ce que l'impiété a pu imaginer contre l'authenticité des Evangiles, Dumarsais le réunit ici avec le plus grand artifice. Et voici comment on peut lui répondre.

C'est une imposture de dire que les « évangiles apocryphes ont été, pendant plusieurs siècles, en aussi grande vénération que les autres. » On a démontré par les témoignages de saint Justin, de saint Clément d'Alexandrie, de saint Irénée, de Tertullien, d'Origène, que l'Eglise n'a jamais reconnu pour vrais Evangiles que ceux que nous révérons aujourd'hui. Outre cela, on trouve dans plusieurs textes de ces Pères, les expressions les plus fortes pour montrer l'horreur qu'on avait pour plusieurs de ces apocryphes.

C'est une imposture de dire que les « évangiles apocryphes ont été retranchés du canon. » On défie Dumarsais et toute sa cabale de citer un canon où ces apocryphes aient été compris.

C'est une imposture de dire que les premiers Chrétiens sentirent que « cette diversité de témoignages fournissait contre eux un argument invincible. » Cette imposture est répétée d'après Celse; et Origène lui répond que les Chrétiens ne regardent qu'avec horreur ces faux évangiles, et n'honorent pas même du nom de Chrétiens ceux qui les admettent.

C'est une imposture de dire qu'au concile de Laodicée on choisit, entre toutes ces histoires de Jésus-Christ, celles qui se contredisaient le moins, qu'on les adopta, et qu'on déclara les autres apocryphes. Tout cela est de l'imagination de Dumarsais. Dans le concile provincial de Laodicée, il ne fut nullement question de triage d'évangiles. Et comment cela aurait-il pu être, puisque saint Irénée, qui écrivait plus de cent cinquante ans avant ce concile, atteste que l'Eglise ne reconnaît que les quatre évangélistes; que saint Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien, et tant d'autres Pères antérieurs à ce concile, déclarent la même chose. Il est donc évidemment faux que lors du concile de Laodicée on ait été dans le cas de faire le triage dont parle Dumarsais.

C'est une imposture de dire qu'on « trouve dans ces apocryphes des passages cités par les anciens Pères, parce qu'ils étaient au même rang que les autres Evangiles. » Les anciens Pères disent expressément tout le contraire de ce qu'affirme ici Dumarsais. S'ils rapportent quelquefois des passages des évangiles apocryphes, ils font toujours remarquer que ces évangiles ne sont de nulle autorité. Ainsi Origène, en rapportant quelques mots de *l'Evangile selon les Hébreux*, dit : « Il est bien écrit dans un certain évangile selon les Hébreux, si on veut bien l'admettre, non pas comme faisant autorité, mais comme pouvant servir à éclaicir la question : il est bien écrit que, » etc. (*Tract.* 8, *in Matth.*) Origène ne mettait donc pas cet évangile au même rang que les autres. Ainsi Clément d'Alexandrie, (*Strom.*, lib. III), en répondant aux hérétiques encratites qui citaient de faux évangiles, leur dit : *Ce que vous rapportez ne se trouve point dans les quatre Evangiles qui nous ont été transmis; il ne se trouve que dans celui qu'on appelle* selon les Egyptiens. Il ne mettait donc pas cet évangile au même rang que les autres.

Tous les anciens Pères se sont élevés de toutes leurs forces contre les faux évangiles; et Dumarsais nous dit que les anciens Pères les citent tous comme des évangiles véritables. Il n'est pas nécessaire de faire aucune réflexion sur cela.

Réponses aux objections contre la vérité des faits évangéliques.

Dumarsais, Bolingbroke, le fanatique prédicant dans le *Sermon des cinquante*, sont ceux qui se sont le plus distingués par la hardiesse à attaquer la vérité des faits évangéliques. D'autres menus écrivains se sont fait une gloire d'être les échos de leurs blasphèmes et de leurs impiétés. On va leur faire voir qu'il n'est pas difficile de venger la religion outragée, et de remettre la vérité dans tous ses droits, et dans tout son éclat.

I. « Quelle foule de contrariété et d'impostures est restée dans les quatre Evangiles? N'y en eût-il qu'une seule, elle suffirait pour démontrer que c'est un ouvrage

de ténèbres. N'y eût-il que le conte que l'on trouve dans Luc, que Jésus naquit sous le gouvernement de Cyrénius, lorsque Auguste fit faire le dénombrement de tout l'empire, cette seule fausseté ne suffirait-elle pas pour faire jeter le livre avec mépris? 1° Il n'y eut jamais de tel dénombrement, et aucun auteur n'en parle; 2° Cyrénius ne fut gouverneur de Syrie que dix ans après l'époque de la naissance de ce Jésus. Autant de mots, autant d'erreurs dans les Evangiles; et c'est ainsi qu'on réussit avec le peuple.» (*Examen important.*)

Dumarsais, en faisant la même accusation que le Bolingbroke, ajoute que « Tacite et Suétone, les plus exacts des historiens, ne disent pas un mot du dénombrement.»

Il n'est pas possible de le prendre sur un ton plus fier et plus insultant que le font ici ces MM. Bolingbroke et Dumarsais; et il n'est rien de plus aisé que de leur en faire rabattre.

« Tacite et Suétone,» dit Dumarsais, « ne disent pas un mot du dénombrement.» Mais en parlant ainsi, Dumarsais fait voir qu'il ne connaît pas seulement ces auteurs. Comment Tacite aurait-il pu parler d'un dénombrement fait sous Auguste, puisqu'il n'a point fait l'histoire d'Auguste, et qu'il déclare, au commencement de ses *Annales* (lib. I), « qu'il ne dira que peu de mots des derniers jours de cet empereur.» Pour Suétone, quiconque l'a lu, ne sera point surpris qu'il n'ait point parlé du dénombrement. Cet écrivain n'a fait que donner la Vie des douze Césars, en se renfermant dans le précis de leur caractère, et de leur manière de se gouverner, sans faire l'histoire de leur empire. Il n'est donc pas surprenant qu'il n'ait point parlé de ce dénombrement. Voilà ce que ne savait pas apparemment le savant Dumarsais.

Il faut bien cependant qu'il y ait eu un dénombrement en Judée, puisque l'historien Josèphe en parle d'une manière fort détaillée dans le premier et dans le troisième chapitre du dix-huitième livre de son Histoire, et que saint Luc, qui était de ce temps-là même, l'atteste également.

Mais, disent Bolingbroke et Dumarsais, Cyrénius ne fut gouverneur de Syrie que dix ans après la naissance de Jésus-Christ. Mais on leur demande aussi de qui ils ont appris cette date du gouvernement de Cyrénius. Ce ne peut être que de Josèphe. Qu'ils le lisent donc avec attention, ils trouveront bien l'année où fut achevé ce dénombrement, Josèphe leur dira bien qu'il fut fini la trente-septième année depuis la bataille d'Actium: *Peracto censu;* mais il ne leur dit point en quelle année il avait commencé. On sait bien que Quirinus, ou Cyrinus, que nos savants philosophes nomment, par erreur, Cyrénius, était en Judée la dixième année de Jésus-Christ. Mais on sait aussi qu'il y fut longtemps auparavant, avec le petit-fils d'Auguste, Caïus César. Et ce fut apparemment dans ce temps-là que commença le dénombrement ordonné par ce prince. On ne peut pas douter que ce dénombrement n'ait été fait à plusieurs reprises, puisque saint Luc, qui était du temps de Jésus-Christ même, dit que le premier dénombrement fut fait par Cyrinus: *Hæc descriptio prima facta est*, etc. (*Luc.* II, 2.) On y revint donc à plusieurs fois, et ce ne fut que l'an 10 de Jésus-Christ qu'il fut entièrement achevé, lorsqu'après la mort des fils d'Auguste, Lucius et Caïus, Cyrinus fut fait gouverneur de Syrie.

De cette manière, on concilie les textes de saint Luc, et de l'historien Josèphe, et l'on voit comment toutes ces hardies accusations « de contrariété et d'impostures,» que Bolingbroke prodigue si facilement, retournent à son honneur et gloire.

II. « Luc lui dresse une généalogie absolument différente de celle que Mathieu lui forge. Aucun d'eux ne songe à faire la généalogie de Marie, de laquelle seule on le fait naître. L'enthousiaste Pascal s'écrie: « Cela n'est pas fait de concert.» Non, sans doute. Chacun a écrit des extravagances à sa fantaisie, pour sa petite société.»

Pascal est l'enthousiaste de la vérité, et Bolingbroke l'est des blasphèmes. L'un est un philosophe éclairé et religieux, l'autre est un déclamateur ignorant et impie. Il y a quatorze cents ans que l'apostat Julien avait déjà fait cette objection, et le Bolingbroke n'est aujourd'hui que le faible écho de cet apostat.

Avec un peu d'attention, on éclaircit et on concilie très-aisément tout ce que disent les deux évangélistes, et l'on en sent bientôt la justesse et la vérité. Pour cela, il n'y a qu'à observer que Jésus était véritablement fils de Marie par la nature, et en même temps fils de Joseph par une espèce d'adoption. Alors tout s'éclaircit, parce que c'est selon ces deux filiations différentes que les deux évangélistes tracent leurs généalogies, lesquelles font deux branches sorties d'une même tige. Joseph descendait de David, par Salomon; Marie descendait aussi de David, mais par un autre fils, qui était Nathan. Par là Jésus-Christ était véritablement du sang de David par Marie sa mère, et il était censé être de la même famille de David par son père putatif, saint Joseph.

Mais pourquoi est-ce que saint Matthieu dit (I, 16) que Joseph était fils de Jacob, et que saint Luc dit (III, 23) que Joseph était fils d'Héli? C'est que Jacob était véritablement le père de Joseph par la nature; et c'est pour cela que dans toute la suite de cette généalogie l'évangéliste emploie toujours le mot, *genuit, il engendra.* Mais quand il vient à Joseph, il s'abstient de ce mot *genuit*, et il ne le désigne que par ces expressions: *Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus.* Saint Luc dit de même que Joseph était fils d'Héli; mais il le dit dans un autre sens. Il le dit, parce que Joseph ayant épousé Marie, fille unique d'Héli, il devint le gendre et le beau-fils d'Héli. Mais comme il n'était point son fils

par génération, et qu'il l'était seulement par alliance, saint Luc n'emploie point le mot de *genuit*, *il engendra;* il se sert du mot de *fuit*, *il appartint;* parce que ce mot convient également pour la généalogie de nature, et pour celle d'alliance et d'adoption.

On pourra faire encore une difficulté, en disant que Marie n'était point fille d'Héli, mais fille de Joachim, comme on le reconnaît dans toute l'Eglise chrétienne. Mais cette difficulté n'en est pas une véritable. Héli, Heliacim, ou Joachim, sont des noms qui se prenaient pour le même. On en a un exemple dans le fils aîné de Josias, qui portait le nom d'Eliacim, ou de Joachim. (*IV Reg.* XXIII.)

De ce que nous venons d'exposer, il s'en suit : 1° Qu'il n'y a ni contrariété, ni erreurs dans les Evangiles; 2° Que saint Matthieu donne la véritable généalogie de saint Joseph, et saint Luc celle de la sainte Vierge; 3° Que les deux évangélistes s'expriment avec toute la décence et la vérité qui convient; 4° Que les cris de Bolingbroke ne méritent que l'horreur et le mépris. Voyez encore la réponse à la quatrième objection de l'article CHRISTIANISME.)

III. « Dans la même généalogie, dit Dumarsais, saint Matthieu tombe encore dans une contradiction manifeste, car il dit qu'Osias était le père de Joathan; et dans les Paralipomènes, on trouve trois générations entre eux; savoir, Joas, Amasias, et Azarias. De plus, cette généologie ne fait rien à celle de Jésus, puisque selon notre loi, Joseph n'avait aucun commerce avec Marie. On verra encore qu'il y a quinze générations de plus dans l'une que dans l'autre. »

Saint Matthieu rapporte très-fidèlement toutes les générations, pendant une suite de deux mille ans, et il en omet trois tout de suite. Ces trois générations sont-elles omises par erreur, ou sont-elles supprimées à dessein? La première supposition n'est pas recevable, parce que l'historien était instruit, inspiré, et qu'il avait les archives publiques sous les yeux. Il faut donc recourir à la seconde. Or, voici ce qu'il faut observer. Les trois rois omis, sont trois rejetons de la postérité de la tyrannique Athalie. Cette reine était l'exécration des Juifs, parce qu'elle avait voulu exterminer toute la race de David, sur laquelle étaient appuyées les promesses faites par le Seigneur à la nation. Outre cela, des trois princes omis, deux ne furent point placés après leur mort dans le tombeau des rois. On croit que l'horreur qu'on avait pour la mémoire d'Athalie, et le sort flétrissant de ces princes furent cause, ou que l'on effaça leurs noms des registres publics, ou que l'on ne daignait plus en faire mention. (JOSEPH. lib. II, 11.) En supprimant donc les noms de ces trois princes, saint Matthieu n'aurait fait que suivre l'esprit de sa nation. Voilà pour le premier point.

Pour le second, on répond que le nombre de quinze générations de plus dans saint Luc que dans saint Matthieu, n'est point une raison pour s'inscrire en faux contre l'Evangile. Premièrement, parce qu'il faut faire rentrer dans saint Matthieu les trois générations omises, pour les raisons que nous avons dites; et alors la différence n'est plus que de douze. Secondement, parce qu'il n'y a rien de surprenant que, dans l'espace de douze cents ans, il y ait douze générations de plus dans une famille que dans une autre. Qu'est-ce qu'une génération de plus dans un siècle? Il ne faut, pour cela, qu'un peu de retardement pour quelques mariages. Or, l'on compte douze cents ans depuis David à Jésus-Christ. Ainsi toutes les difficultés de Dumarsais s'évanouissent.

IV. — « Saint Matthieu cite quelquefois à faux les passages de l'Ancien Testament, témoin celui d'une prophétie qu'il rapporte pour être de Jérémie, et qui ne s'y trouve point, mais dans Zacharie; ce qui prouve une altération dans le prophète ou dans l'évangéliste. »

C'est en imposer de dire que saint Matthieu cite à faux les passages de l'Ancien Testament. Tout ce qu'il en cite s'y trouve en effet. Si dans le chapitre vingt-septième de saint Mathieu, on voit le nom de Jérémie pour Zacharie, le texte prophétique n'en est pas moins cité très-fidèlement, et la substitution d'un nom pour un autre, peut être regardée comme une faute de copiste; et cette faute avait déjà été aperçue du temps de saint Augustin, et n'est de nulle conséquence.

V. — « Une preuve bien évidente que l'Evangile attribué à Matthieu, n'a été écrit que très-longtemps après lui, par quelque malheureux demi-juif, demi-chrétien, c'est ce passage fameux : *S'il n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit regardé à vos yeux comme un païen et un publicain.* (*Matth.* XVIII, 17.) Il n'y avait point d'église du temps de Jésus et de Matthieu. Ce mot *église* est grec, et ne fut adopté par les Chrétiens que dans la suite des temps, quand il y eut quelque forme de gouvernement. Il est donc clair qu'un faussaire prit le nom de Matthieu pour écrire cet Evangile en très-mauvais grec. J'avoue qu'il serait assez comique que Matthieu qui avait été publicain, comparât les païens aux publicains. Mais quel que soit l'auteur de cette comparaison ridicule, ce ne peut être qu'un écervelé de la boue du peuple, qui regarde un chevalier romain chargé de recouvrer les impôts comme un homme abominable. Cette idée seule, destructive de toute administration, est non-seulement indigne d'un homme inspiré de Dieu, mais indigne du laquais d'un honnête citoyen. »

Ainsi parle un homme qui vous donne son *Important Examen* pour l'ouvrage « le plus éloquent, le plus fort, et le plus profond qui ait été fait contre le fanatisme; » c'est le nom dont il décore la religion chrétienne. On en cite ce morceau pour en faire connaître toute l'éloquence, et toute la profondeur.

Parce que le mot d'église vient du grec, il en conclut que l'Evangile de saint Matthieu a été écrit par un faussaire ; une parole, une sentence prononcée par Jésus-Christ, il la traite de propos d'écervelé ; il appelle ennemis de toute administration tous ceux qui ne respectent pas les gens de *maltote*. On le donnerait en dix à quiconque, de réunir plus d'absurdités et de grossièretés en moins de paroles qu'en réunit l'éloquent Bolingbroke.

Tout ce que nous dirons au lecteur, c'est que le mot d'*église* est aussi ancien que la religion, et qu'il est employé par les écrivains sacrés, contemporains de Jésus-Christ. Pour la comparaison des païens et des publicains, on voit bien que Brolingbroke ne comprend pas ce qu'elle veut dire ; il faut donc le lui faire sentir. Il faut donc lui apprendre que les Juifs, adorateurs de l'unique et vrai Dieu, avaient en horreur les adorateurs des méprisables divinités du paganisme ; que les Juifs, libres jusqu'à Pompée, avaient en horreur les publicains, collecteurs, et saute-buissons mis par les étrangers, pour rançonner leur nation. Sur cela, Jésus-Christ voulant apprendre aux fidèles jusqu'où doit aller leur respect pour l'Eglise, dit : Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit regardé comme la nation regarde les païens et les publicains.

Cette comparaison choque ce prétendu milord, courtisan des maltotiers. Mais qu'y faire ? On ne peut lui dire autre chose, sinon que c'est tant pis pour lui.

VI. — « Un évangéliste prétend que le petit Jésus fut élevé en Egypte, un autre dit qu'il fut toujours élevé à Bethléem ; celui-ci le fait aller une seule fois à Jérusalem, celui-là trois fois ; l'un fait arriver trois mages que nous nommons les trois rois conduits par une nouvelle étoile, et fait égorger tous les petits enfants du pays par le premier Hérode, qui était alors près de sa fin ; l'autre passe sous silence et l'étoile, et les mages, et le massacre des innocents. On a été obligé enfin de faire une concordance pour expliquer cette foule de contradictions, » etc.

Voici encore une manière de raisonner qui est bien digne de remarque. Cet écrivain *si profond et si éloquent*, trouve quelquefois dans un évangéliste, des faits qui ne se trouvent pas dans un autre, et là-dessus, il se récrie à la contradiction. Ainsi, selon sa pensée, il faut aussi se récrier à la contradiction sur tous les historiens qui rapportent quelques faits lesquels ne seront pas aussi rapportés par les autres. Ainsi il faudra affirmer hardiment que Tacite et Suétone sont en contradiction sur l'histoire des premiers Césars ; Mézerai, Daniel, Velly, sur l'histoire de France ; Velleius et Flore sur l'histoire romaine ; car on trouve dans les uns de ces historiens, des faits qui ne se trouvent point dans les autres. Quelle pitié de raisonner de la sorte, et de prendre en même temps un ton si fier et si haut !

Que cet homme apprenne ce que c'est que l'histoire évangélique. Tout le but des évangélistes a été de nous donner l'histoire de la doctrine et des instructions de Jésus-Christ ; et sur cela ils sont d'un accord parfait entre eux. Pour ce qui regarde le détail de sa vie, les uns se sont plus étendus sur certains points que ne l'ont fait les autres, ou même ont rapporté des faits qui n'ont point été rapportés par les autres ; mais ils ne se contredisent jamais. Quand ce Bolingbroke affirme que l'un des évangélistes fait élever le petit Jésus en Egypte, et qu'un autre le fait élever à Bethléem, que l'un ne le fait aller qu'une fois à Jérusalem et l'autre trois fois, il en impose à ses lecteurs. Nous ne daignons pas répondre à ces mensonges. On a assez d'histoires évangéliques entre les mains pour se convaincre aisément que ce sont là autant de faussetés impardonnables. Sur les autres faits qu'il avance encore, et qu'il veut faire suspecter, on peut consulter les réponses aux objections rapportées dans l'article *Christianisme*.

VII. — Ce que les ardents promoteurs de l'impiété ont osé dire de la personne, de la vie et des actions de Jésus-Christ, nous ne le représentons pas au lecteur, parce que leurs expressions et leurs propos, sont trop révoltants et trop scandaleux. Les païens avaient respecté la personne de Jésus-Christ. L'empereur Adrien avait pensé à lui élever un temple, Alexandre Sévère lui offrait des sacrifices dans son palais ; et les auteurs de l'*Examen important*, du *Sermon des Cinquante*, du *Cathéchisme de l'honnête homme*, etc., vomissent contre lui tout ce que la brutalité et la rage peuvent se permettre de blasphèmes, de grossièretés et de railleries. Et ce sont là aujourd'hui les livres recherchés, dont une jeunesse libertine se nourrit, et que le vil intérêt fait répandre et multiplie. Le païen Celse s'était moins emporté contre Jésus-Christ que ces philosophes apostats. Origène (*In Cels.* l. 1) ne lui dit que ces mots : « Il est fort inutile de répondre à des propos qui ne présentent que des outrages, et qui ne diffèrent en rien de ceux que des crocheteurs tiennent sur des places. » Nous ne ferons pas non plus d'autre réponse.

Le livre sacré des Evangiles n'est pas traité avec plus de respect. L'impie Bolingbroke l'appelle un livre de *détestable fadaises, un ouvrage de ténèbres, un tissu de fables qui outragent platement la raison, et de blasphèmes qui imputent des horreurs à la Divinité*. (*Examen import.*, c. 8, 10, 11.) Il n'y a point de lois, ni de peines décernées contre de pareils blasphèmes parmi les Chrétiens, comme il n'y en avait point parmi les Athéniens contre les parricides ; parce qu'on ne croyait pas que de pareils crimes pussent jamais se trouver parmi les hommes. Mais il y a un Dieu ; et nous ne répondrons à ces horreurs qu'en rapportant le caractère que Jean-Jacques Rousseau fait de la loi évangélique. Cet auteur est trop intraitable sur l'article de la révélation, pour n'être pas du goût des incrédules ; voici cependant comment il parle de Jésus-Christ et de sa doctrine :

« La sainteté de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes, avec toute leur pompe; qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même ! Est-ce là le ton d'un enthousiaste, ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs ! Quelle grâce touchante dans ses instructions ! Quelle élévation dans ses maximes ! Quelle profonde sagesse dans ses discours ! Quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! Quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir, et mourir sans faiblesse et sans ostentation ?... Mais où Jésus avait-il pris parmi les siens cette morale élevée et pure, dont lui seul a donné les leçons et l'exemple ?... Dirons-nous que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir ? Non, ce n'est pas ainsi qu'on invente, et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais les auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce ton, ni cette morale, et l'Evangile a des caractères de vérité si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. »

Comparez ce morceau, qui élève véritablement l'âme, avec les horribles blasphèmes de l'auteur très-connu de l'*Examen important*.

Enfin, ces blasphémateurs n'épargnent pas plus la Mère de Jésus-Christ que Jésus-Christ lui-même. Ce que la plus grossière canaille oserait dire de la créature la plus méprisable, et la plus déréglée, ils le disent avec l'impudence la plus révoltante de l'auguste Mère du Fils de Dieu ; ce n'est pas ainsi que pensent les mahométans, ils ne parlent de Marie qu'avec le plus grand respect, ils l'appellent la source de toute pureté, ils la reconnaissent pour avoir été préservée de tout péché. On ne peut pas s'expliquer d'une manière plus glorieuse pour elle que le fait Mahomet lui-même dans le chapitre 3 de son Coran. Ainsi c'est à Constantinople qu'il faudrait envoyer ces scélérats nés dans le christianisme. Les Turcs leur apprendraient à respecter la Vierge, modèle de toute pureté et sainteté. Faudra-t-il que des Turcs soient les vengeurs des blasphèmes vomis par des Chrétiens ! (Nonnotte, II, p. 226.)

Voici la réponse que Chaudon présente aux attaques de l'incrédulité contre l'Evangile.

§ I. — *Examen de l'histoire du Nouveau-Testament.*

I. Les premiers Chrétiens, les païens et les hérétiques, leurs contemporains, attribuent unanimement les livres du Nouveau Testament aux auteurs dont ils portent le nom. Ces ouvrages furent traduits en diverses langues, et reçus de plusieurs peuples. Ni Celse, ni Julien l'Apostat, ni aucun de ces incrédules téméraires qu'on a vus dans tous les temps, ne s'est jamais inscrit en faux contre les auteurs de ces livres, ni contre les faits qui y sont énoncés. Personne dans tous les siècles postérieurs, n'a douté que ces livres ne vinssent des disciples de Jésus-Christ. En effet, ces auteurs, témoins oculaires, ne disent rien qui ne soit entièrement conforme aux temps, aux lieux, aux usages, aux personnes, au gouvernement civil et ecclésiastique, et aux affaires publiques dont ils parlent.

Tout démontre qu'ils ont vécu avant la ruine de Jérusalem, quoi qu'en dise Voltaire et ses dignes partisans. Les apôtres vont dans cette ville, ils prient dans le temple, ils y enseignent, ils sont cités devant le conseil de la nation. Saint Pierre est emprisonné par Hérode ; saint Paul est arrêté dans le temple ; les Juifs sont chassés de Rome par l'empereur Claude ; saint Paul se joint à un de ces exilés. Ces apôtres vivaient donc avec l'auteur des *Actes*, avant Tite, destructeur du temple et de la nation. Enfin les Epîtres de saint Paul, par exemple, sont si originales et si relatives aux mouvements de ce temps, elles sont d'un caractère si uniforme et si marqué, qu'on ne peut les attribuer à un autre. Qui n'eût pas converti les Galates ne leur aurait pas parlé si durement. Qu'auraient dit les Corinthiens à celui qui les traitait avec tant d'autorité, s'il n'eût pas été reconnu comme leur premier apôtre ? S'il n'y avait eu à Rome aucune dispute entre les gentils et les Juifs chrétiens, un fourbe les eût-ils attaqués ? Aurait-il décidé avec tant de force ? aurait-il détaillé tant de circonstances et de raisons, à propos de rien et sans se trahir ? Ces livres ont donc été faits par les apôtres.

II. Ces livres n'ont pu être supposés. Car en quel temps l'auraient-ils été ? Ignace, Clément, Polycarpe, contemporains des apôtres, Justin, Irénée, disciples de ceux-là, citent et respectent ces livres comme venus des apôtres, quoi qu'en ait dit Fréret. C'est un point que Bergier a démontré : cependant l'auteur des *Questions encyclopédiques* dit, que « c'est une vérité constante qu'aucun des premiers Pères de l'Eglise, jusqu'à Irénée inclusivement, ne cite aucun passage des quatre Evangiles que nous connaissons. » C'est si peu une vérité constante que Fréret lui-même avoue que saint Justin, qui vivait quarante ans avant saint Irénée, cite nos Evangiles. En effet, non-seulement ce Père les cite, mais il dit qu'on les lisait tous les dimanches dans les assemblées des fidèles. Les Evangiles étaient donc connus avant saint Justin. Les premiers Pères de l'Eglise, élèves des Apôtres, en racontent, en expliquent les faits, et ils meurent en attestant ces vérités. Il ne peut y avoir aucune supposition, ni avant ni après la ruine de Jérusalem. Les lettres des Apôtres contiennent la plupart des faits évangéliques.

Le moindre changement durant la vie des disciples eût excité leurs plaintes. Les Eglises entières, instruites et accoutumées au style des apôtres, n'auraient-elles pas aperçu la nouveauté à la première confrontation ? Un seul particulier suffisait pour la découvrir. Après la mort des apôtres, qui aurait pu persuader aux Eglises de Rome, d'Ephèse, de Corinthe, qu'elles avaient reçu des lettres de Paul, si elles ne l'avaient pas connu ? Auraient-elles connivé à la fourberie? Se seraient-elles exposées à tous les risques par une fausseté évidente ? Personne de tant de millions d'hommes n'aurait-il osé révéler l'imposture ?

III. Ces livres ont encore moins pu être altérés. On sait avec quel respect les premiers fidèles les gardaient. Il aurait donc fallu changer tous les originaux, les copies et les versions. La nouveauté eût été sensible, en consultant les anciens exemplaires communs aux Eglises pour les comparer aux copies infidèles. On a toujours crié contre les fabrications des hérétiques, et les hérétiques à leur tour auraient récriminé contre les Eglises. D'ailleurs, qu'aurait-on pu altérer dans ces livres ? les miracles, les dogmes, les faits ? Mais tout est nécessairement lié ensemble. Les miracles sont la base de la doctrine, et elle est prêchée avec les miracles. Les faits en font le lien; il fallait donc tout changer ou tout anéantir.

Enfin, quand se serait faite l'altération ? Les apôtres ne l'eussent pas soufferte de leur temps. Après eux les fidèles eussent crié à l'attentat, comme ils ont fait contre les innovations et les fausses explications des hérétiques. Serait-il aisé aujourd'hui de changer les Ecritures? pourrait-on supprimer les anciens exemplaires et retoucher toutes les copies qui en existent? Il était plus difficile encore dans les premiers siècles où chacun, pour ainsi dire, avait son Nouveau Testament, et mourait pour en conserver l'intégrité. Que penser après cela de l'auteur des *Questions encyclopédiques*, qui ose dire que « les sociniens rigides ne regardent nos quatre Evangiles que comme des ouvrages clandestins, fabriqués environ un siècle après Jésus-Christ, et cachés soigneusement aux gentils pendant un autre siècle. »

Je sais qu'on n'a plus guères d'originaux, et que les versions sont un peu différentes. Mais cette différence ne vient que de la variété des langues; elle ne tombe que sur les expressions. Le fond en est toujours le même : même substance, mêmes miracles, mêmes dogmes; partout, en un mot, ces livres sont tels qu'ils sont sortis des mains de leurs auteurs. Mais il y a encore une difficulté à éclaircir ; savoir, si ces écrivains sacrés n'ont point été trompés ou trompeurs eux-mêmes.

Les apôtres n'ont pu être trompés : car que racontent-ils à l'univers ? l'histoire entière d'un personnage qu'ils ont vu et fréquenté pendant trois ans ; une doctrine qu'ils ont entendue; des miracles qui se sont partout opérés devant eux. Voilà des faits publics où l'illusion ne peut entrer; il n'est besoin que d'yeux et d'oreilles pour s'en assurer. Ce qui confirme leur évidence, c'est qu'eux-mêmes ils ont renouvelé les mêmes prodiges, en prêchant les mêmes vérités, et qu'ils ont communiqué le pouvoir d'en faire autant à tous ceux qu'ils ont convertis ; c'est qu'ils ont fait eux-mêmes des prophéties et des promesses qui ont toutes été consommées à la lettre et au su de tout le monde : ils n'ont donc pu être trompés. Ce n'est pas tout.

1° Les apôtres n'ont pas voulu tromper. Plusieurs séducteurs ligués ensemble pour tromper l'univers, forment un complot : ils disent les mêmes choses dans le même temps et de la même manière. Les apôtres ont fait le contraire. 2° Des imposteurs travaillent ou pour leur intérêt ou pour leur vanité ; ils se montrent par quelque endroit. Les apôtres ne font que raconter simplement; ils publient toutes leurs faiblesses, et ils n'ont rien à gagner ici-bas. 3° Dans le héros qu'ils divinisent ils ne cachent point ses infirmités humaines, sans y ajouter le moindre éclaircissement ; la vérité seule les guide, jusque dans le récit de ses plus grandes actions; nulle marque d'étonnement ; nul trait de passion contre les ennemis du Sauveur ; on dirait qu'ils écrivent une histoire qui leur est indifférente. Ce n'est pas là le caractère du mensonge. 4° Après une vie de peines, de travaux, ils scellent de leur sang les vérités qu'ils ont prêchées, témoignage de sincérité sans réplique.

Examinons de plus près ces hommes singuliers. Combien sont-ils? Ils sont douze pour toute la terre. Sont-ils bien unis? Ils se dispersent de toutes parts ? Se concerteront-ils? Ils ne se verront plus. Sont-ils distingués par la naissance? C'est la lie du peuple. Brillent-ils par leurs habits ? Ils vont nu-pieds et couverts de haillons. Sont-ils riches ? Ils vivent d'aumônes. Sont-ils accrédités ? Ils ne connaissent personne. Sont-ils estimés et accueillis? Tout le monde les méprise et les insulte. Sont-ils habiles ? Ils ne savent rien. Sont-ils artificieux ? Ils sont simples et grossiers. Sont-ils éloquents et polis? Ils n'ont aucune éducation; à peine savent-ils parler. Entendent-ils les langues? Ils n'ont appris que le jargon de leur village ; et ces hommes instruiront, convaincront, convertiront le monde. Ils vaincront les princes, confondront les savants, dépouilleront les riches. Un homme en Perse, un homme en Espagne, un homme en Grèce, un homme en Ethiopie, se fera écouter, se fera croire, ou mourra pour soutenir ce qu'il a avancé.

Dira-t-on qu'ils étaient des scélérats sans crainte, sans espérance ? Mais des impies par état inspirent-ils l'amour de Dieu et la crainte des maux éternels ? Font-ils partout des hommes patients, zélés et charitables? Qu'importe à des fourbes haïs et détestés, que les autres hommes se sauvent ou pé-

rissent. Vit-on des athées former et exécuter, au prix de tout, le projet de sanctifier le genre humain? Non, on n'a jamais péri dans les supplices pour attester une opinion qu'on a crue fausse. Nul n'a jamais été assez stupide ou assez désespéré pour perdre toute espérance sur la terre, et se dévouer à toutes les vengeances du ciel. L'ambition de s'immortaliser, qu'on supposerait dans les apôtres, serait une frénésie qui ne tomberait point sous le bon sens dans un seul homme; elle est absurde dans plusieurs, qui, au lieu de s'illustrer, ne feraient qu'éterniser leur effronterie et leur scélératesse.

§ II. — *De la morale de l'Evangile.*

L'obscurité que la souveraine sagesse a voulu répandre sur certains endroits des livres saints n'est souvent qu'un prétexte pour rejeter la morale dont le cœur s'accommode encore moins que la raison ne s'accommode des mystères. Si l'Ecriture sainte du Nouveau Testament était lue dans l'esprit de droiture qui est nécessaire pour en profiter, on ose assurer qu'il n'y a ni Juif, ni païen, ni infidèle, ni libertin, qui ne trouvât qu'elle est aussi propre à manifester les vertus de l'Etre des êtres qu'à remplir tous les besoins des hommes. Avait-on jamais vu auparavant un corps plus complet de leurs devoirs tant envers Dieu qu'envers eux-mêmes? L'âme est ravie d'y voir l'équité naturelle relevée de l'oppression, où les passions humaines l'avaient si longtemps détenue. Les devoirs de la justice, de la miséricorde, de l'amour fraternel, ceux de la tempérance, de la modération dans l'usage des biens du monde, de la constance dans les maux, de la patience dans les afflictions, toutes ces vérités si sublimes et si consolantes y sont établies, annoncées avec la dernière évidence, et soutenues par les plus puissants motifs.

Cette religion, non contente de régler les actions extérieures, va jusqu'au fond du cœur pour y faire régner la sainteté. Ce qu'elle ordonne même de plus rigide et de plus insupportable à la corruption du cœur, comme de renoncer à soi-même, est fondé sur la lumière naturelle; car, qu'est-ce que renoncer à soi-même? sinon dépouiller un amour-propre aveugle et déréglé, qui nous entraîne dans une foule de passions turbulentes, pour nous revêtir d'un amour-propre également salutaire, dans le temps et dans l'éternité? Le martyre et la croix n'entrent pas directement dans le plan d'une religion toute formée pour le bonheur des hommes. Mais c'est un devoir que la raison elle-même nous prescrit, de perdre plutôt la vie et de souffrir plutôt mille morts, que de trahir son Dieu et que de renoncer à son propre salut par des actions criminelles.

Si la religion ordonne aux Chrétiens de bénir leurs ennemis, n'est-ce pas une soumission qui est due aux ordres de la Providence, qui permet que nous soyons exposés à leurs atteintes? D'ailleurs, en nous commandant de pardonner les injures et d'user de charité envers ceux qui nous haïssent, elle prévient les vengeances particulières qui désoleraient la société. Elle laisse au souverain Maître un droit dont il est justement jaloux. En un mot, il n'y a point de législateur qui, voulant former une société bien réglée et rendre un peuple heureux, eût pu choisir des maximes plus propres que celles de l'Evangile au bien public, à celui des particuliers, à la tranquillité des princes auxquels il assure une obéissance sûre et constante, parce qu'elle a sa source dans le cœur. Ainsi la religion chrétienne a cet avantage qu'on ne voit dans aucune autre, au moins aussi clairement; c'est que par les mêmes maximes, elle pourvoit à la félicité des hommes pour cette vie et pour la vie à venir.

On ne peut à la vérité contester à quelques sages du paganisme la gloire d'avoir enseigné une fort belle morale; mais elle était toujours défectueuse à quelques égards, et il n'y en a aucun d'entre eux qui n'ait autorisé quelque vice. La morale chrétienne n'en épargne aucun; elle condamne même jusqu'aux apparences du mal. D'ailleurs, la morale des meilleurs d'entre les philosophes païens péchait dans le principe : ce n'était qu'une simple honnêteté de mœurs qui n'avait pour but que leur propre utilité, leur satisfaction et leur gloire, sans aucun rapport à la gloire de l'Etre saint; ou s'ils avaient pour objet de plaire aux dieux, l'objet étant faux, les vertus l'étaient aussi. Ils n'avaient pas non plus de motifs suffisants pour rendre les hommes constants dans la pratique des devoirs dont ils faisaient une si belle peinture. Sénèque parle magnifiquement du mépris du monde, mais il ne persuade pas, parce qu'on ne voit pas le motif de ce mépris. La raison nous apprend bien à ne pas abuser des biens du monde en nous livrant aveuglément à nos passions, parce que tout excès déshonore et ruine infailliblement, de manière ou d'autre. Mais s'il n'y a point de meilleurs biens que ceux du monde, c'est orgueil ou simplicité de les mépriser. La morale des apôtres se soutient parfaitement. Elle ne défend l'usage des biens du monde qu'autant qu'il est un obstacle à la possession des biens du ciel et à la pratique de la sainteté, qui en est le chemin. En un mot, elle est fondée sur ce principe du bon sens, de préférer ce qui est stable et certain à l'instabilité même, ce qui est éternel à ce qui n'est que passager et périssable, et de sacrifier un avantage médiocre à un avantage infini.

La morale des écrivains sacrés a encore une grande prérogative sur celle des païens, c'est que ces derniers ne s'accordent pas dans l'idée qu'ils donnent de la vertu (28). Il paraît par leurs variations qu'ils se sont

(28) C'est à quoi n'a pas fait attention Fréret, auteur de l'*Examen des apologistes du christianisme*, lorsqu'il a comparé la morale des philosophes païens à celle des Chrétiens. (*Voy.* l'art. Morale de Jésus-Christ.)

fait un système de vertu selon leur propre génie, ou qu'ils ont eu des maîtres différents. Mais les apôtres ont été si uniformes, sans se consulter, qu'on voit bien qu'ils n'ont eu qu'un même maître, et le plus excellent de tous les maîtres. Un lecteur attentif n'aura pas de peine à tirer la conséquence qui naît de toutes ces réflexions ; c'est que ceux qui ont écrit des livres qui contiennent une doctrine et une morale si complète dans ses parties, si parfaite dans ses degrés, si proportionnée à tous les besoins de l'homme, ont dû être inspirés par celui qui, ayant formé l'homme, sait comment il faut le conduire au souverain bien.

§ III. — *Objections.*

I^re^ objection. — « On ne doit point admettre au rang des livres sacrés des ouvrages écrits d'une manière très-embrouillée : or le style des Evangiles est obscur, énigmatique. Ces paroles, par exemple : *Ma chair est véritablement viande, et mon sang est véritablement breuvage* (*Joan.* VI, 56), sont des énigmes ; donc il ne faut point placer saint Jean au nombre des évangélistes. »

Réponse. — Mais ces prétendues énigmes sont dans les autres Evangiles et dans saint Paul : les allégories qu'il rapporte sont dans le même goût que celles que l'on trouve dans les autres évangélistes, et tout ce que les déistes traitent d'énigmatique est ou en propre terme, ou équivalent dans les autres écrits du Nouveau Testament et se réduit à ce qui suit : *Quiconque ne naît pas de l'eau et du Saint-Esprit ne peut entrer dans le royaume de Dieu.* (*Joan.* III, 5.) *Je suis le pain de vie. Celui qui vient à moi ne souffrira plus de faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif.* (*Joan.* VI, 35.) *Voici le pain qui est descendu du ciel, afin que si quelqu'un en mange il ne meure point.* (*Ibid.*, 50.) *Quiconque vit et croit en moi ne mourra point pour toujours.* (*Joan.* XI, 26.) *Celui qui me voit voit celui qui m'a envoyé.* (*Joan.* XII, 45.) *En ce jour-là vous connaîtrez que je suis en mon Père et que vous êtes en moi et que je suis en vous.* (*Joan.* XIV, 20.) Tous ces passages ont été expliqués par saint Paul, par les autres évangélistes ou par la tradition. D'ailleurs, il ne faut pas de grands efforts d'intelligence pour lire à travers les voiles qui semblent envelopper les textes cités plus haut.

II^e^ objection. — « Saint Jean renchérit sur les autres évangélistes. Les miracles de saint Matthieu et de saint Marc ne sont auprès de ceux de saint Jean que des jeux d'enfants. »

Réponse. — On peut dire premièrement qu'il est impossible de connaître quel est le degré de puissance nécessaire pour faire tel ou tel miracle. Dieu plie, suspend, change à son gré les lois de la nature. Sur quoi pourrait-on croire que les miracles coûtent plus à Dieu les uns que les autres ?

En second lieu, si on ne les envisage que sous les rapports de grandeur qu'ils peuvent avoir relativement avec notre faible intelligence, les personnes impartiales conviendront que saint Matthieu en rapporte d'aussi frappants que ceux de l'Evangile de saint Jean. Il suffit de les mettre en parallèle pour en juger.

Par exemple, n'est-ce pas un aussi grand miracle (dans saint Matthieu, ch. VIII) de calmer une tempête d'un seul mot que de rendre la vue à un aveugle-né, de se transfigurer comme fit Jésus-Christ, que de ressusciter un homme mort depuis quatre jours ? Quoi ! guérir surnaturellement des personnes affligées de diverses maladies, des possédés, des lunatiques, des paralytiques, des aveugles, des muets, des sourds, des boiteux, des lépreux, ressusciter des morts, marcher sur la mer, commander aux vents, tous ces prodiges rapportés par saint Matthieu ne frappent-ils pas autant d'étonnement que les miracles rapportés par saint Jean ? La multiplication des cinq pains n'est-elle pas le prodige le plus étonnant qui puisse être fait, puisqu'il suppose le pouvoir de créer ?

La guérison de l'aveugle-né, rapportée par saint Jean, est-elle plus merveilleuse que celle des deux aveugles, rapportée par saint Matthieu ? Non. Qu'un homme soit aveugle en naissant, ou qu'il le devienne par accident, il paraît qu'il faut un pouvoir égal pour le guérir surnaturellement, ou du moins personne ne peut en décider. Il en est de même de la résurrection d'un homme mort depuis quatre jours ou depuis un jour seulement.

Enfin la guérison d'un homme malade depuis trente-huit ans, celle du serviteur du centenier et celle du paralytique, sont aussi merveilleuses les unes que les autres, et elles sont rapportées par saint Matthieu. Mais pourquoi attaque-t-on de préférence les miracles rapportés par saint Jean ? C'est qu'on voudrait prouver en mettant les prodiges qu'il raconte au-dessus de ceux des autres évangélistes, que dans tout ce qu'il a écrit de Jésus-Christ il n'a écouté qu'un enthousiasme exagérateur.

III^e^ objection. — « Quelle foi peut-on ajouter à des historiens qui se contredisent ? Or les évangélistes se contredisent ; par exemple, les généalogies de Jésus-Christ faites par saint Matthieu et par saint Luc sont entièrement différentes. »

Réponse. — Quoique nous ayons renvoyé à Dom Calmet pour les prétendues contradictions des évangélistes, et en particulier pour la difficulté des deux généalogies, il faut examiner ici en peu de mots cette difficulté. Ces deux généalogies de Jésus-Christ sont l'une celle de Joseph et l'autre celle de Marie ; il n'est donc pas étonnant qu'elles soient différentes. Les deux branches avaient été réunies dans Zorobabel et dans Mathan ou Mathat, bisaïeul de Jésus-Christ. Ce Mathan était fils d'Eléazar et gendre de Lévi, comme Joseph est fils de Jacob et gendre d'Hély ou Ely.

A présent il faut prouver qu'Ely était père de Marie. C'est un sentiment universellement reçu, dans l'Eglise latine et dans l'E-

glise grecque, que le père de la sainte Vierge s'appelait Joachim; on a là-dessus une tradition constante. La manière dont saint Epiphane parle du père de Marie et de son nom, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, fait voir que de son temps on n'avait aucun doute à ce sujet. On trouve le même sentiment dans des livres apocryphes extrêmement anciens, dans le proto-Evangile que les ébionites attribuaient à saint Jacques de Jérusalem, et dans l'Evangile de la naissance de la sainte Vierge.

Reste à prouver qu'Ely et Joachim désignent une même personne : or, Eliachim ou Ely, par abréviation, signifie *mon Dieu* en hébreu et Joachim la même chose; en sorte que, dans les *Livres des Rois* et des *Paralipomènes* (29), celui qui dans un endroit est appelé Eliachim est ensuite nommé Joachim. Il n'y a donc point de subtilité à dire qu'Ely était père de la sainte Vierge. Cette façon de concilier les évangélistes est d'autant plus juste qu'il était naturel que, saint Matthieu ayant rapporté la généalogie de saint Joseph, saint Luc écrivît celle de la sainte Vierge.

Au reste, saint Luc ne dit point qu'il écrit la généalogie de Jésus-Christ par Joseph, et il eût été inutile pour les Juifs qu'il eût ajouté que c'était par sa mère; ils le savaient. Un historien ne s'avise pas de soupçonner que la postérité trouvera de la difficulté dans une chose qui, de son temps, est évidente pour tout le monde.

Mais, disent nos adversaires, ce sont des auteurs apocryphes qui ont les premiers donné le nom de Joachim au père de la sainte Vierge. Cela peut être; mais ordinairement les auteurs apocryphes jettent les fondements de leurs ouvrages à l'aide des choses constatées par l'adoption de l'Eglise, et élèvent sur ses fondements l'édifice de leurs impostures. Les vérités qui servent de base à leurs mensonges tombent-elles en discrédit, parce qu'ils en font usage? Dès le commencement de l'Eglise on a cru que le père de Marie s'appelait Joachim; le proto-Evangile et celui de la naissance de la sainte Vierge portent qu'il était de la tribu de Lévi; voilà l'erreur : les évangélistes et saint Paul ont appris à l'Eglise que le Sauveur était de la tribu de Juda; ainsi saint Augustin avait raison de dire que le passage de l'Evangile de la naissance, cité par Fauste, n'obligeait point à croire, parce que cet ouvrage n'était pas canonique.

IV^e objection. — « Quel style que celui des évangélistes! Quelle confusion dans les faits et dans les dates! »

Réponse. — Les évangélistes n'ont point écrit dans la vue de plaire aux hommes; ils ne parent point de fleurs leurs narrations. Leur style simple ou sublime est au-dessus des embellissements profanes. Leur but était de prouver que Jésus-Christ était le Messie. Les découpures ingénieuses, les ornements recherchés, les jeux d'esprit auraient déparé leur histoire. Ils ne devaient occuper le lecteur que de ce qu'ils lui apprennent; ils se sont cachés, pour ainsi dire, derrière les faits, et ont raconté des choses merveilleuses sans se permettre des réflexions, que des hommes vains n'auraient pas manqué de faire.

Quant aux dates, elles sont à la vérité rarement marquées dans les évangélistes, et cela a donné lieu, on l'avoue encore, à quelques disputes savantes sur le temps et la durée de la prédication de Jésus-Christ. Mais que certains chronologistes aient des opinions différentes sur le plus ou le moins, cela est peu important; notre foi est indépendante de la précision de ces dates. Quelle diversité de sentiments n'y a-t-il pas par rapport aux rois dans la chronologie qui embrasse ces temps-là? Révoque-t-on en doute, pour cette raison, ce qui les concerne et les événements qui sont arrivés sous leur règne? Par exemple, les auteurs ne sont d'accord ni sur la nation d'Hérode, ni sur le temps où il mourut. Plusieurs croient que ce fut en l'année de la naissance de Jésus-Christ; saint Epiphane, Sulpice Sévère, Eusèbe, Bède et le cardinal Baronius, fixent tous différemment l'année de sa mort. Ménandre l'Ephésien et Théophile d'Antioche sont-ils mieux d'accord sur les règnes des rois de Tyr, ou Eusèbe et Syncelle sur ceux d'Assyrie?

Les évangélistes n'étaient point obligés de s'asservir entièrement à l'ordre des faits. Des miracles arrivés plus tôt ou plus tard, prouvent également que Jésus-Christ est le Sauveur promis. En lisant chaque évangéliste, sans penser aux autres, la narration est liée et ne laisse aucune confusion. Il y a même des historiens profanes très-estimés qui ont négligé l'arrangement et les dates des événements. Suétone, par exemple, dont on fait beaucoup de cas, ne s'en est nullement embarrassé; il ne faut point y chercher l'ordre chronologique; cela était indifférent à son point de vue. Ce que Politien a dit de lui peut s'appliquer aux évangélistes : « tout dans son ouvrage est sacrifié aux faits et à la vérité. »

V^e objection. — « Les évangélistes n'ont pas tous rapporté les mêmes faits. »

Réponse. — Choisissez quatre historiens contemporains d'un roi qui aient écrit sa Vie en différents temps, vous verrez qu'ils ne s'accorderont point en tout ce qui est essentiel, comme l'ont fait les évangélistes. Si l'un de ces auteurs profanes a omis quelques faits remarquables, direz-vous pour cela qu'il n'a pas composé l'ouvrage qu'on lui attribue? Vous penserez, ou qu'il les a ignorés, ou qu'il n'en a pas été suffisamment informé, et que la crainte de se tromper dans le détail l'a porté à les passer sous silence, ou que, les ayant connus, il les a omis à dessein, parce qu'ils ne lui ont

(29) *Regemque constituit Pharao Nechao Eliacim filium Josiæ pro Josia patre ejus : vertitque nomen ejus Joakim.* (*IV Reg.* XXIII, 34.)

Constituitque pro eo regem, Eliakim fratrem ejus, super Judam Jerusalem : et vertit nomen ejus Joakim. (*II Paral.* XXXVI, 4.)

point paru nécessaires pour faire connaître son héros, ou enfin parce qu'il s'était proposé d'être court. Pourquoi donc censurer dans les évangélistes ce que vous ne blâmeriez pas dans d'autres historiens? Faites réflexion que le but (30) de l'histoire évangélique est de montrer que Jésus-Christ est le Messie, que certains miracles le prouvent aussi bien que d'autres d'une nature différente, qu'à proprement parler ils sont tous également grands, et que leur nombre fût-il encore plus petit, aurait la même force pour prouver la mission du Sauveur; aussi les évangélistes se contentent-ils, en plusieurs endroits, de dire qu'il guérissait divers malades, sans entrer dans aucun détail. Jésus, dit saint Jean, fit encore beaucoup de miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre. Le dessein des évangélistes n'était donc pas de les rapporter tous, et insister sur l'omission de quelques-uns c'est chicaner misérablement.

VI^e objection. — « Il est impossible d'accorder saint Luc et saint Matthieu, sur le temps de la naissance de Jésus-Christ. »

Réponse — Le sentiment de Huet, adopté par Pluche, nous paraît le plus propre à dénouer cette difficulté. Saturninus, président de Syrie, commença le cens ou le dénombrement sur la fin du règne d'Hérode, et il fut achevé par Cyrénius. Par là on concilie saint Luc et Josèphe. Ce dernier rapporte que ce dénombrement se fit trente-sept ans depuis la bataille d'Actium. Si l'on pouvait prouver qu'en ce temps Auguste fit faire une description de toutes les provinces de l'empire romain (31) et des Etats qui en dépendaient, l'objection deviendrait plus supportable ; mais Josèphe dit simplement qu'Auguste établit Cyrénius gouverneur de Syrie, avec ordre d'y faire le dénombrement de tous les biens des particuliers ; au lieu que l'Evangile de saint Luc, soit en grec, soit en latin, porte qu'Auguste César ordonna par un édit, qu'on fît une description de toute la terre, et que cette première description fut faite par Cyrénius, gouverneur de Syrie. Cette expression, première description, ou premier dénombrement, fait voir que saint Luc parle de celui qui fut commencé par Saturninus, et lorsqu'il ajoute qu'il fut fait par Cyrénius, cela signifie qu'il fut achevé par lui. Nous nous exprimons nous-mêmes de la sorte. Si un prince jette les premiers fondements d'un édifice, et que son successeur l'achève, nous disons que ce dernier l'a fait construire ; le premier n'a pas eu assez de part à l'ouvrage pour qu'il passe sous son nom. Cyrénius méritait tout l'honneur de ce dénombrement, puisqu'il l'acheva malgré le soulèvement du peuple, qui, croyant qu'on voulait le réduire en servitude, se porta aux plus grands excès. On voit dans les *Antiquités judaïques*, que sous prétexte de défendre la liberté publique, Judas et Sadoc allumèrent une guerre civile des plus cruelles ; ce n'était que meurtres et brigandages. La fureur fut telle qu'une grande famine ne fut pas capable de l'apaiser.

Nous avons donné une autre réponse à cette difficulté au commencement de l'article Christianisme, à laquelle nous renvoyons ; mais à quelque réponse qu'on s'arrête, on voit que l'objection n'est pas insurmontable. (Chaudon, I, 347.)

* EXAMEN PRIVÉ. — C'est dans notre siècle surtout qu'il est facile d'apprécier les conséquences désastreuses de *l'examen privé*. En présence de ce que j'appellerai *l'émiettement* du protestantisme, de son incroyable division en fragments indéfinis, et de l'effrayante négation qu'il ose proclamer dans certaines contrées; en présence de tous les systèmes impies, ridicules, subversifs de la religion, de l'ordre et de la morale ; en présence des utopies extravagantes, des rêves coupables et des inqualifiables délires de tant d'écrivains de nos jours, comment ne pas reconnaître, avec la plus entière évidence, que *l'examen privé* n'aboutit à rien de sûr, à rien même de raisonnable, à rien qui puisse faire autorité sur les esprits et sur les consciences? Il est impossible que Dieu, dans son infinie sagesse, ait livré le dépôt de la vérité au caprice de chaque individu, à l'ignorance ou aux incertaines lumières de chacun de nous. Il en serait partout résulté un pêle-mêle inextricable, et tel que nous le voyons dans les sectes nombreuses que l'hérésie a enfantées, ou dans l'immense variété des systèmes de nos philosophes.

L'expérience, indépendamment de la foi, nous démontre d'une manière irrésistible que le critérium de la vérité religieuse doit exister dans l'enseignement et l'autorité d'un pouvoir qui dérive de Dieu même. Ce pouvoir, étranger à toutes les passions, à tous les préjugés de naissance, de famille, de patrie, et se formant des diverses nationalités, sous un chef suprême, est certainement la garantie la plus haute, la plus infaillible et la plus divine que nous puissions exiger. Pour le comprendre par un seul fait, voyez d'une part l'immobilité des croyances et des institutions catholiques depuis dix-huit siècles ; de l'autre, comptez l'innombrable succession des hérésies et des théories philosophiques, mortes après avoir à peine vécu, et prononcez ensuite.

Comment serait-il possible que l'examen privé pût réunir, je ne dis pas un peuple, mais quelques personnes, dans la croyance ferme et complète d'un même symbole? Vous me dites : Ma raison est assez éclai-

(30) *Hæc autem scripta sunt, ut credatis, quia Jesus Christus est Filius Dei.* (*Joan.* xx, 31.)

(31) Quelques auteurs ont cru qu'Auguste avait fait faire trois fois un dénombrement général dans toutes les provinces de l'empire romain ; ils ont confondu le dénombrement des habitants de Rome avec celui de tous les sujets de l'empire. *Censum populi ter egit : primum ac tertium cum collega, medium solus.* (Suet., *in Octav.*, c. 27.)

rée, assez judicieuse; elle me fait sentir que je dois aller jusque-là dans ma foi intime. C'est bien : mais votre voisin, qui n'a pas une intelligence aussi développée, ou qui s'imagine, au contraire, qu'il peut adopter une croyance plus étendue que la vôtre, parce que sa raison le lui démontre, ne s'accordera plus avec vous; et comme il a aussi le droit d'examen privé, il rejettera votre symbole pour s'en tenir au sien. Où sera la vérité dans ce conflit? N'y aura-t-il pas matière à des dissidences et à des schismes interminables? Or, quand il s'agit d'une affaire aussi grave que celle de former la conscience, de se soumettre à une religion et de s'assurer le bonheur de l'éternité, n'est-il pas évident que Dieu a dû nous fournir un autre moyen de garantie et de sécurité, dans l'autorité spirituelle d'un pouvoir parlant en son nom, c'est-à-dire d'une Eglise enseignante et infaillible? Nous n'ajouterons rien à cette réflexion.

ÉZECHIEL. — Le prophète Ezéchiel vivait du temps des derniers rois de Juda. Il était de race sacerdotale, et fut du nombre de ceux que Nabuchodonoser enleva de Jérusalem pour la punir de sa révolte et qu'il transporta dans la Babylonie. Parmi ces transportés se trouvèrent le roi, l'élite de la noblesse et des magistrats, et ce qu'il y avait de meilleur parmi les gens de guerre. Douze ans après, cette ville malheureuse, s'étant révoltée de nouveau, fut encore assiégée. Elle fut prise, saccagée, abandonnée aux flammes. Rien n'y fut épargné. Le temple fut entièrement dépouillé et détruit, le reste de la nation enlevé; et Nabuchodonosor ne laissa dans le pays que quelques pauvres artisans, laboureurs, vignerons et autres gens de cette espèce, et qui ne pouvaient plus donner d'inquiétudes.

Quelques années avant ce dernier siége, deux prophètes annoncèrent en même temps les affreuses extrémités où cette ville devait alors être réduite, et les horribles coups dont elle serait frappée. Jérémie les prédisait dans Jérusalem même, pour ouvrir les yeux à ses malheureux habitants, et Ezéchiel à Babylone, pour consoler les exilés, en leur apprenant que leur sort était encore moins funeste que ne devait être celui de leurs compatriotes, qui étaient restés.

Ezéchiel annonce par des figures et des allégories effrayantes, dont il est toujours lui-même le sujet, il annonce toutes les circonstances du siége, l'investissement, les approches, les attaques; il les dessine sur une brique; il a ordre de tenir le bras étendu, et les regards arrêtés sur la ville malheureuse, et de prophétiser contre elle. Il annonce la durée de ce siége par les trois cent quatre-vingt dix jours qu'il est obligé de rester couché sur un même côté, ayant toujours ce dessein du siége sous les yeux. Il annonce les rigueurs de la famine par le fumier desséché dont il a ordre de couvrir le peu de nourriture, dont il a la permission d'user. En faisant percer le mur de sa maison, et se faisant transporter par cette ouverture, un voile sur les yeux, il annonce les vains efforts de Sédécias pour s'enfuir, et se dérober à la colère de Nabuchodonosor; ce fut en effet de cette même manière que Sédécias sortit de Jérusalem, dès qu'elle fut prise, mais il fut bientôt arrêté par les Chaldéens, et conduit devant son vainqueur.

Jérémie annonce les mêmes désastres, mais sans figure et sans allégorie. *Je livrerai*, dit le Seigneur par la bouche du prophète, *je livrerai Sédécias roi de Juda, son peuple, et ceux qui auront échappé à la peste, à l'épée, et à la famine, entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, entre les mains de leurs ennemis, et ils les feront passer au fil de l'épée. J'arrête mes regards sur cette ville, non pour la sauver, mais pour l'accabler. Je la livrerai au roi de Babylone qui la consumera par le feu.* (*Jer.* XXI, 7, 10.) Ensuite s'adressant à Sédécias lui-même, il lui parle ainsi : *Voici ce que dit le Seigneur : J'abandonnerai cette ville au roi de Babylone qui la brûlera; vous-même vous ne pourrez échapper de ses mains. Vous serez pris, vos yeux verront ses yeux. Vous parlerez à lui bouche à bouche; vous entrerez dans Babylone; mais vous ne mourrez point par l'épée.* (*Jer.* XXXIV, 2-4.)

Voici comment le même prophète nous peint les horreurs dont il avait été témoin. *Où est le blé, où est le vin, disaient les enfants à leurs mères, en tombant au milieu des places, et en rendant l'âme entre leurs bras? Les vieillards sont étendus morts le long des rues, les enfants à la mamelle meurent sur le sein de leurs mères, les vierges et les jeunes hommes sont tombés sous l'épée.* (*Thren.* II, 12, 21.) *Ceux qui se nourrissaient de viandes délicates ont saisi avidement l'ordure et le fumier. Les femmes tendres et compatissantes ont fait cuire leurs propres enfants pour en faire leur nourriture. Ceux qui sont tombés sous l'épée ont été plus heureux que ceux qui sont morts par la famine. Ces beaux Nazaréens plus blancs que la neige sont devenus plus noirs que les charbons; leur peau desséchée est collée sur leurs os. Ils ne sont plus connaissables. Le Seigneur a allumé dans Sion un feu qui l'a dévorée jusqu'aux fondements.* (*Thren.* IV, 5, 7, 8, 11.)

Telles sont les circonstances du siége de Jérusalem, qu'annoncent de concert les deux prophètes, l'un à Jérusalem, l'autre à Babylone, et ce qu'ils annoncent plusieurs années, avant que cette ville fût écrasée par de si terribles coups.

Les plates bouffonneries par lesquelles un scélérat ose travestir ces prophéties respectables ne doivent être ni rapportées, ni réfutées. Un libertin même n'y verra que de la grossièreté, un honnête homme que de l'indécence, et un chrétien qu'une impiété horrible.

Le même Ezéchiel annonce la justice des châtiments de Jérusalem et de Samarie, en peignant avec l'énergie la plus vive toute

l'énormité de leurs crimes. Ces deux villes malheureuses sont représentées sous la personne de deux jeunes filles, qui, ayant renoncé à toute pudeur et à tout sentiment d'honneur et de religion, se sont livrées avec fureur aux derniers excès de la débauche.

Pour sentir toute la force de l'allégorie, il faut remarquer que presque tous les crimes contre la pureté et la chasteté, étaient punis de mort selon la loi de Moïse, et que ces mêmes crimes faisaient une partie des rites et des cérémonies de religion chez les idolâtres, comme nous l'apprenons de Lucien, de Strabon (*Lib.* XVI), et d'une infinité d'auteurs païens. Par ces deux raisons la leçon allégorique devait être de la plus grande énergie. C'est pour cela que le prophète l'emploie, pour reprocher à Jérusalem et à Samarie les abominations de leur idolâtrie et de leurs débauches, et ensuite leur punition.

Comme ces horribles désordres étaient devenus extrêmement communs dans les deux royaumes, Ezéchiel ne jette point de voile. Il était inutile à ceux qui étaient continuellement dans l'exercice et l'ivresse de ces sortes de crimes. L'infâme auteur du *Dictionnaire* se propose-t-il d'accoutumer les oreilles et les yeux à ces sales images et à ces indécentes expressions? C'est apparemment pour cela qu'il enchérit sur le texte, qu'il y ajoute, qu'il le falsifie, pour présenter des idées encore plus fortes de brutalité, et donner de nouveaux aiguillons à l'amour de la débauche, et de la plus révoltante impudicité. Il dit dans son *Philosophe ignorant* que, si l'on voulait empêcher les philosophes de parler et d'écrire, il faudrait leur arracher la langue et leur couper la main. Mais en serait-ce assez pour l'auteur de tant d'infamies et de blasphèmes que nous venons de remarquer?

Ce malheureux écrivain sent que le licencieux de ses expressions doit révolter. Il veut hasarder quelques mots de justification, et cette justification est encore digne de lui; elle n'est fondée que sur le mensonge et l'impudence. « Les expressions, » dit-il, « qui nous paraissent libres dans ce récit du prophète ne l'étaient point alors. La même naïveté se montre sans crainte dans plus d'un endroit de l'Ecriture. Les termes dont elle se sert pour exprimer l'union de Booz et de Ruth, et de Judas avec sa belle-fille, ne sont point déshonnêtes en Hébreu, et le seraient dans notre langue. »

« N'écoutons point, » dit Cicéron (*De offic.*, l. I), » ces impudents cyniques qui trouvent mauvais qu'on appelle déshonnête le nom de certaines choses qui ne sont point condamnables en elles-mêmes; ou que l'on nomme sans crainte par leur propre nom des choses qui sont en elles-mêmes très-répréhensibles. Le brigandage, la fraude, l'adultère sont très-condamnables en eux-mêmes, et les noms n'en sont pas obscènes. L'action du mariage est honnête en elle-même, et le nom est une obscénité. Suivons la nature, et évitons tout ce qui peut blesser les oreilles ou les yeux. »

Que cet auteur né chrétien apprenne donc d'un païen à avoir de la réserve et de la pudeur. Qu'il ne donne pas le nom d'accouplement à l'union des deux sexes parmi les hommes. Ce mot n'est que pour les animaux. Qu'il ne dise pas que les termes dont se sert l'Ecriture en parlant de Booz et de Ruth, de Judas et de Thamar, ne sont point déshonnêtes en hébreu. L'Ecriture n'annonce pas qu'il y ait eu aucun commerce entre Booz et Ruth, et elle emploie les termes les plus décents, pour la rencontre de Judas et de Thamar. Qu'il laisse à un crocheteur à traduire le mot de *femur* par celui de *génitoires*. Le lot d'un crocheteur est d'être impudent et ignorant. Qu'il ne cite pas le plus obscène vers d'Horace, pour prouver que les termes les plus indécents aujourd'hui n'étaient alors ni contre la politesse, ni contre les bienséances romaines. On sait qu'Horace était un des plus débauchés épicuriens de son siècle, et que lui-même n'avait pas honte de se nommer un cochon d'Epicure.

Avant de finir, nous ferons encore trois petites remarques sur cet article.

1° L'impie travestisseur des livres divins dit qu'on interdisait aux jeunes gens la lecture d'Ezéchiel, parce que ce prophète fait dire au Seigneur *qu'il a donné aux Juifs des préceptes qui ne sont pas bons* (*Ezech.* XX, 25); ce qui pouvait faire douter de l'irréfragabilité des lois de Moïse, mais il ne peut parler ainsi que par ignorance ou par mauvaise foi. Il ne s'agit dans ce texte ni de la loi de Moïse, ni des préceptes du Seigneur. Il ne s'agit que du culte abominable dont les Israélites s'étaient fait une loi, comme si elle fût venue de Dieu; et c'est ce que le Seigneur leur reproche de la manière la plus amère quelques versets plus bas, en leur disant : *Eh bien! maison d'Israël, voici ce que dit le Seigneur Dieu : Courez après vos idoles; servez-les* (*Ibid.*, 39), etc. Aussi la paraphrase chaldaïque suit-elle exactement cette explication, et c'est là le vrai sens du passage : *Je leur ai donné des préceptes qui ne sont pas bons.*

2° C'est en vain qu'il veut présenter une contradiction entre Moïse et Ezéchiel. Moïse dans l'*Exode* (XX, 5), et dans le *Deutéronome* (V, 9), fait parler ainsi le Seigneur. *Je punis l'iniquité des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération dans ceux qui me haïssent.* Et Ezéchiel lui fait dire (XX, 20) : *L'âme qui péchera, mourra. Le fils ne portera point l'iniquité de son père; le père ne portera point l'iniquité de son fils. La justice accompagnera l'homme juste, et l'impiété accompagnera l'impie.* Qu'on réfléchisse sur ces deux passages, qu'on examine les circonstances où ils sont énoncés, et l'on n'y verra pas la moindre apparence de contradiction. On verra évidemment que dans le premier, il s'agit des fautes qui sont générales, et

qui se trouvent dans le corps de toute la nation ; dans le second il s'agit des fautes personnelles, et considérées relativement à chaque particulier. Dans le premier, Moïse parle à toute la nation assemblée, et il lui déclare de la part du Seigneur que si elle abandonne son culte, il punira sa désobéissance jusqu'à la troisième et quatrième génération. Ainsi punit-il plusieurs fois la nation devenue idolâtre, par différentes captivités. Alors des pères purent voir leurs fils, petits-fils et arrière petits-fils dans la servitude. Dans le second, Ezéchiel parle à chaque particulier et pour chaque particulier, il leur parle relativement à ce qu'ils doivent attendre de la justice du Seigneur, par rapport à leur conduite personnelle. *Toutes les âmes sont à moi*, dit le Seigneur, *l'âme du père comme celle du fils. L'âme qui pèchera mourra, et l'homme juste qui gardera la justice et la loi, vivra.* (*Ezech.* XVIII, 4, 5.) L'innocence n'empêchait pas d'être enveloppé dans les punitions générales. Ainsi le furent Tobie, Daniel, Baruch et tant d'autres. Ezéchiel parle de menaces, de justice, de punitions qui ont un tout autre objet. Il n'y a donc aucune contradiction.

3° L'écrivain donne encore une belle preuve d'ignorance et de mauvaise foi dans la manière dont il traduit le texte où il est parlé de la nourriture du prophète. Il ne s'agit point de pétrir du pain avec les excréments humains, ou avec de la fiente de vache. L'Ecriture n'en dit pas le mot ; elle dit précisément qu'il fera son pain avec du froment, de l'orge, des fèves, du millet, mêlés ensemble, qu'il le mangera comme le pain d'orge cuit sous la cendre, (comme le cuisaient les pauvres gens de la Babylonie, où le bois était rare) qu'au lieu d'excréments humains réduits en cendre il se servirait de fiente de vache, et que c'était ainsi qu'il ferait son pain : *Et facies panem tuum in eo.* (*Ezech.* IV, 15.)

En voilà assez pour démontrer que l'esprit de blasphème, la grossièreté, l'impudence, le goût de la turpitude sont, à en juger par cet article, le caractère du faiseur de Dictionnaire. (NONNOTTE, II, 276.)

Explication de quelques passages qu'on a donnés comme scandaleux.

Voltaire voudrait-il qu'Ezéchiel, prophétisant dans la Palestine, eût agi comme un petit-maître de nos jours ? Il lui fait un crime d'avoir parlé aux Juifs en figures, et d'une manière allégorique. Tel était l'usage des Orientaux, et surtout des Juifs. Lorsque ce peuple se rendait insensible aux paroles, il fallait le toucher par des actions. Ce langage, plus expressif et plus persuasif, le corrigeait sans l'aigrir, parce que l'homme qu'on instruisait ainsi, obligé de deviner l'énigme, paraissait plutôt se faire la leçon que la recevoir. Cette façon de corriger ou d'instruire humilie moins l'amour-propre et doit faire plus d'effet. Ezéchiel se conforme à cet usage, ou plutôt à l'ordre du Seigneur, en annonçant aux Israélites qu'ils mangeront leur pain souillé parmi les nations qui devaient les conduire en esclavage. Pour leur faire comprendre à quelles extrémités ils seront réduits, il reçoit ordre du Seigneur de couvrir son pain d'excréments humains, et de le manger ainsi en leur présence ; mais comme il représente à Dieu qu'il n'a jamais été souillé depuis son enfance, Dieu lui donna la permission d'y substituer des excréments de bœuf. L'auteur de la *Philosophie de l'histoire* nous trompe quand il s'exprime ainsi : « Mais après avoir mangé ce pain de douleur, Dieu lui permet de ne le couvrir que des excréments de bœuf. » Il n'est point dit qu'il mangea son pain couvert d'excréments humains, mais seulement qu'il en reçut l'ordre. L'auteur falsifie encore le chap. XVI (4, 7, 8) du même Ezéchiel. Il introduit le Seigneur parlant à la nation juive ; voici les termes qu'il attribue à Dieu: *Quand tu naquis on ne t'avait pas coupé le nombril ; tu n'étais ni lavée, ni salée... tu es devenue grande, ta gorge s'est formée, ta puberté est venue ; j'ai passé, j'ai connu que c'était le temps des amants. Je t'ai couverte, et je me suis étendu sur ton ignominie.*

Pour juger de la fidélité de notre auteur à interpréter les textes, je vais rendre le vrai sens de celui-ci, vous verrez comme il abuse indignement de l'Ecriture sainte. Le Seigneur propose une similitude ; c'est sous le type d'une femme qu'il parle à la nation juive. Il lui dit qu'il a pris soin de son enfance ; les différents degrés de force que cette nation a acquis sont représentés sous le symbole des différents états, de l'enfance, de la jeunesse et de la puberté, par lesquels passe une femme avant qu'elle devienne mère. La coutume de donner du sel aux enfants, rapportée ici, était particulière aux Juifs. Le Seigneur ajoute : J'ai passé, j'ai vu que le temps des amants était venu ; mais au lieu de dire *je t'ai couverte, je me suis étendu sur ton ignominie*, comme l'auteur l'a traduit en blasphémant, il y a dans le texte, *j'ai étendu un voile sur toi* « *Extendi amictum meum super te et operui ignominiam tuam* (*Ezech.* XVI, 8), » *et j'ai caché ton ignominie ;* ce qui fait, comme on voit, deux sens bien différents. Dans le chap. XXII, cité par l'auteur, Ezéchiel reproche au peuple de Juda et d'Israël leur idolâtrie et leur débauche, sous les noms d'Oolla et d'Oolibia. Il paraît que ce prophète, à la fin de ce chapitre, fait allusion à cet usage infâme de se prostituer dans les temples des idoles. Il reproche aux femmes juives et israélites qu'elles se sont livrées aux grands seigneurs d'Assyrie, aux chefs de la nation, aux jeunes gens, aux cavaliers assyriens et babyloniens, qu'elles ont adoré leurs idoles, qu'elles leur ont sacrifié leurs enfants, que c'est pour tous ces crimes que le Seigneur les punira et que ces deux peuples seront menés captifs en Assyrie et à Babylone, comme cela est en effet arrivé. Si le langage du prophète paraît trop nu, son intention, du moins, était aussi pure que ses mœurs.

Voltaire a dit plusieurs fois, et il le répète

encore dans le même chapitre d'Ezéchiel, qu'il ne faut pas juger des usages anciens par les modernes ; qu'il faut se défaire des préjugés de l'enfance quand on lit les anciens auteurs ou qu'on voyage chez des nations éloignées. Que n'a-t-il mis en pratique, une bonne fois pour toutes, les préceptes qu'il a donnés? Pourquoi n'a-t-il pas fait attention au temps et au peuple pour lesquels les prophètes ont écrit? au lieu de critiquer, il aurait sans doute admiré, et il se serait tû. (*Voir* l'art. PROPHÉTIES.) (CHAUDON, I, 369.)

F

FANATISME. — Le fanatisme est une forte impression qui est faite dans l'âme par des idées fausses et outrées, et qui rend capable des coups les plus hardis, et quelquefois les plus criminels. Je ne crois pas que nos philosophes puissent rejeter cette définition; je ne sais s'ils pourront en donner une meilleure.

Il n'est rien que ces messieurs aient plus souvent à la bouche que les accusations de fanatisme contre la religion chrétienne. A les entendre, c'est le fanatisme chrétien qui a occasionné les plus grands désastres et les plus grands crimes dont ait jamais eu à gémir l'univers. Pour toute réponse à leurs ardentes déclamations, nous leur ferons voir paisiblement et en peu de mots, que le fanatisme qu'ont inspiré les autres religions a surpassé infiniment celui dont les peuples chrétiens ont été quelquefois agités, et nous examinerons ensuite les grands faits, et les belles maximes dont sont remplies leurs déclamations.

ART. I^er^. — *Où l'on fait voir que le fanatisme qu'ont inspiré les autres religions a surpassé infiniment celui dont les Chrétiens ont été quelquefois agités.*

Le fanatisme consistant dans des erreurs que l'imagination saisit avec chaleur, et qu'elle croit pouvoir appuyer et défendre par toute sorte de moyens on conçoit que chez toutes les nations, et dans tous les climats, il a pu y avoir des hommes atteints de cette maladie. Il y en a eu même parmi les Chrétiens ; mais il faut remarquer que les accès de ce mal ont été infiniment moins violents chez eux que chez les peuples des autres religions. On en sera convaincu, en jetant les yeux sur le court exposé que nous allons faire.

Et d'abord, le plus cruel, le plus sanguinaire et le plus opiniâtre des fanatismes que nous connaissions, c'est celui dont furent agités les Romains persécuteurs. Il a fait couler des fleuves de sang dans toutes les provinces de l'empire ; il a fait massacrer, brûler, hâcher en pièces une multitude innombrable de victimes, sans aucune distinction d'âge, de sexe, de condition. On en trouve les preuves dans Suétone, Tacite, Pline, Ammien Marcellin, Libanius, tous auteurs païens. Ce fanatisme a duré trois siècles entiers. Pendant ces trois siècles, tout l'empire romain ne fut souvent qu'un échafaud immense, et tout couvert de cadavres et de victimes expirantes par les plus horribles supplices. On ne conçoit pas que des hommes aient été capables d'une barbarie aussi affreuse et aussi opiniâtre, pour défendre des erreurs et pour combattre la vérité. Nos savants philosophes semblent ignorer tout cela. Ils n'en disent pas un mot dans leurs déclamations contre le fanatisme. C'est que ce n'est pas au paganisme qu'ils en veulent.

Au VII^e^ siècle, dans les arides et brûlants déserts de l'Arabie, et au milieu d'un peuple encore barbare, naquit un autre fanatisme d'une nouvelle espèce, qui est principalement fondé sur le fatalisme, et qui s'entretient par la soumission la plus aveugle pour les dogmes d'un livre le plus absurde qu'il y eut jamais, et qui fait presque partout frémir le bon sens. L'imposteur Mahomet en est l'auteur. Après avoir été chef de voleurs et de brigands, il fait l'inspiré. Il excite, par l'appas des plaisirs grossiers et des richesses, quelques hommes stupides, et en fait ses premiers sectateurs. Il leur met les armes à la main, pour prêcher, avec ce secours, ses rêveries. Il leur annonce qu'ils n'ont qu'à massacrer quiconque refusera d'adopter leur sentiment, et de marcher au combat. « Si vous ne regardez pas, dit-il, en parlant de son *Coran*, ce livre comme venu du ciel, et si vous ne me reconnaissez pas pour le prophète de Dieu, je vous enlèverai vos biens, vos femmes, vos enfants, » etc.

Cet esprit sanguinaire et fanatique les fait redouter de leurs voisins, étend leur puissance par la terreur, et les anime ensuite les uns contre les autres. La Syrie, l'Arabie, la Perse, l'Egypte, ne voient coup sur coup que perfidies, assassinats, renversement de trônes. En peu de temps, huit des principaux califes sont massacrés. Le seul Moktar se vantait d'avoir fait périr plus de cinquante mille Ommiades. Abdallah Mahomet fut surnommé *Saffah*, c'est-à-dire, *celui qui répand le sang*, à cause du massacre épouvantable qu'il fit de ceux qui ne pensaient pas comme lui. (*Biblioth. orient.*) Tel fut, dans le siècle qui suivit Mahomet, le fruit de sa doctrine fanatique.

Vers le XI^e^ siècle fut le fanatisme des Assassiniens, ou Assassins. C'était un rejeton du mahométisme. Ces Assassiniens étaient un petit peuple enfermé entre les montagnes de la Syrie et de la Phénicie, et qui obéissait à un chef, ou prince, qu'on appelait le Vieux de la Montagne. Ses aveugles sujets étaient toujours prêts d'aller, au premier commandement, assassiner quiconque leur était désigné par leur maître. Ils

ne craignaient ni la mort, ni les plus horribles tourments, parce qu'ils croyaient que toutes les délices du paradis seraient la récompense de leur courageuse obéissance. (Guill. Tyr.) Cette funeste engeance fut détruite peu de temps après les croisades.

Cette horrible peste du fanatisme n'a régné peut-être plus cruellement nulle part que dans l'Amérique, et surtout dans le Mexique, où les victimes humaines étaient immolées par milliers aux divinités. On frémit d'horreur au récit de ce que découvrirent les Espagnols dans les temples du pays, et des amas immenses de débris des cadavres qu'ils y virent, lorsqu'ils en firent la conquête.

A ces fanatismes des nations entières on pourrait ajouter les fanatismes personnels, c'est-à-dire, les traits et les crimes que le fanatisme a inspirés à divers particuliers. Le plus ancien dont il soit parlé est celui du sacrifice d'Iphigénie, immolée solennellement par les princes grecs, lorsqu'ils allaient faire le siége de Troie; et le plus ancien qu'on connaisse sûrement, est celui de Mésa, roi des Moabites, qui, étant assiégé dans sa capitale, sacrifia lui-même à ses dieux son fils aîné à la vue des deux armées. Les nations idolâtres ont ensuite fourni un grand nombre d'exemples de ces détestables sacrifices et de ces abominables fureurs. On trouvera dans Eusèbe de Césarée (*Præp. ev.*, lib. IV), le dénombrement de tous les peuples qui immolaient des victimes humaines; et les écrivains qu'il cite pour ses garants sont principalement Porphyre, Philon de Biblos, Denys d'Halicarnasse, desquels il rapporte des morceaux très-étendus. On peut voir aussi ce qu'en disent Plutarque dans ses *Questions romaines*, Suétone, Tacite, et plusieurs autres, tous auteurs païens.

Que penser maintenant de ces prétendus philosophes, qui, en déclamant avec tant de chaleur contre le fanatisme, et qui, en le peignant avec de si horribles couleurs, n'en accusent jamais que les Chrétiens, n'en font jamais retomber l'odieux que sur les Chrétiens? Qu'il y ait eu quelquefois des accès de cette maladie parmi eux, c'est une chose dont on convient sans peine. Il était moralement impossible qu'il en fût autrement, vu la nature de l'homme, l'étendue de cette religion, et le temps depuis lequel elle est établie. Mais ces accès ne sont presque rien, en comparaison de ce qu'il y en a eu parmi ceux qui n'étaient pas Chrétiens. On ne trouvera rien qui égale ou l'extravagance des erreurs, ou la durée et l'universalité des transports, ou la barbarie des exécutions du fanatisme des Romains, des musulmans, des Assassiniens, des Américains.

Que le déclamateur Voltaire, dans ses menteuses histoires, dans ses vers enflés, dans ses brochures impies, adroitement lâchées et hardiment reniées, crie contre le fanatisme, et les maux qu'à causés le fanatisme des Chrétiens, on sait quel est son ton. Il avance tout, il défigure tout, il ne prouve rien; il ne mérite d'être cru sur rien. On ne doit pas être embarrassé sur le jugement que l'on a à porter de lui. Achevons de dissiper les erreurs, en confondant la doctrine insensée que débitent les philosophes sur cette matière.

Art. II. — *Examen de ce qu'ont dit les philosophes sur le fanatisme.*

I. « Il n'y a eu qu'une seule religion dans le monde qui n'ait pas été souillée par le fanatisme, c'est celle des lettrés de la Chine. » (*Dict. philos.*)

Quelle imagination nous vient présenter cet homme avec sa religion des lettrés de la Chine? En quoi consiste cette religion? Quelles sont les lumières, le savoir, les talents de ces prétendus lettrés? Qu'on consulte l'article Chinois de cet ouvrage; on pourra juger de l'extravagance de l'assertion de notre docteur.

II. « Les sectes des philosophes étaient non-seulement exemptes de cette peste, mais elles en étaient le remède. »

Si les sectes des philosophes étaient le remède de cette peste, on peut dire que le remède était encore pire que le mal. Qu'on en juge par les sectes d'aujourd'hui.

III. « Il n'y a d'autre remède à cette maladie épidémique que l'esprit philosophique, qui répandu de proche en proche adoucit enfin les mœurs des hommes. »

On nous parle beaucoup de l'esprit philosophique, mais on ne le définit pas. Si l'on en juge par ceux qui le vantent avec le plus d'affectation et qui s'en piquent davantage, voici ce que l'on pourra en dire de plus vrai. L'esprit philosophique est un orgueil qui ne veut reconnaître aucun genre de soumission; un goût de libertinage qui ne sait rien se refuser; une hardiesse impie pour laquelle il n'y a rien de sacré; une présomption arrogante à décider de tout; une application de méchanceté à aller chercher dans tous les écrivains de tous les siècles ce qui s'est dit contre la religion, et qui est propre à la déshonorer; enfin c'est l'ennemi né de la religion et de la vérité.

Cet esprit n'est pas certainement propre à adoucir les mœurs. Aussi un sage a-t-il dit « qu'à mesure que l'esprit philosophique se répand, la probité, l'honneur, les vertus sociales semblent s'affaiblir toujours davantage; » et l'expérience ne confirme tous les jours que trop la vérité de cette triste décision.

Enfin l'on demande comment l'esprit philosophique peut-il adoucir les mœurs des hommes? Ce ne peut être qu'en soumettant les passions à la raison. Or tous les philosophes de nos jours se déchaînent sans cesse contre ceux qui parlent de modérer, d'arrêter, de régler les passions.

IV. « Les lois et la religion ne suffisent pas contre la perte des âmes; la religion, loin d'être pour elles un aliment salutaire, se tourne en poison dans les cerveaux infectés. »

Nos philosophes mettent sans façon la

sagesse de leur philosophie au-dessus de l'Evangile. Nous ne qualifions pas de pareilles propositions. Nous en laissons le soin aux lecteurs.

V. « Que répondre à un homme qui vous dit qu'il aime mieux obéir à Dieu qu'aux hommes? »

Et que faudrait-il répondre à un homme qui dirait qu'il aime mieux obéir aux hommes qu'à Dieu?

Si c'est parler en fanatique, de dire qu'on aime mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, saint Pierre était donc un fanatique, lors qu'inspiré par le Saint-Esprit il répondit en ces mêmes termes devant le grand conseil des Juifs. Les martys chrétiens étaient donc des fanatiques, lorsqu'ils aimaient mieux donner leur sang et leur vie que d'obéir aux commandements que leur faisaient les empereurs d'adorer les idoles. Jésus-Christ a donc prêché le fanatisme, lorsqu'il a dit que, quand il s'agissait des devoirs de religion, on ne devait pas craindre ceux qui peuvent nous ôter la vie présente.

On n'accusera pas l'auteur de parler en fanatique, mais on dira hardiment qu'il parle comme le plus détestable de tous les impies.

VI. « Ces misérables ont sans cesse présent à l'esprit l'exemple d'Aod qui assassine Eglon, de Judith qui coupe la tête à Holopherne en couchant avec lui, de Samuel qui hache en morceaux le roi Agag; ils ne voient pas que ces exemples, qui sont respectables dans l'antiquité, sont abominables dans le temps présent. »

Samuel punit un roi barbare de ses meurtres et de ses inhumanités; Aod délivre son peuple de la servitude, en tuant un injuste oppresseur; Judith sauve sa patrie de l'esclavage qui lui était préparé. Samuel fit un acte de justice vis-à-vis d'un prisonnier toujours sanguinaire et inhumain. Aod exécuta sur Eglon ce que Scévola, que les Romains ont tant admiré, tenta contre Porsenna. Judith, pour sauver sa patrie, montre une adresse, une vertu, un courage qu'aucune des héroïnes grecques ou romaines n'a jamais égalé. Samuel, Aod et Judith n'étaient donc ni injustes, ni fanatiques, ni criminels.

On peut abuser des exemples des choses les plus justes et les plus louables. Serait-ce une raison pour blâmer ceux qui les ont faites? O homme du *Dictionnaire*, quel abus faites-vous ici de votre raison!

Vous ajoutez que « ces exemples, qui sont respectables dans l'antiquité, sont abominables dans le temps présent. » Il était respectable dans l'antiquité de sauver sa patrie, d'arrêter les usurpateurs, de venger et de punir le crime. Croyez-vous que tout cela serait abominable dans le temps présent? Et ne craignez-vous pas que quelqu'un ne vous dise que ce qu'il y a de plus abominable, c'est de prendre, comme vous le faites, la défense d'un tyran comme Eglon, d'un ivrogne impudique comme Holopherne, d'un prince sanguinaire comme Agag? On ne vous dit rien sur la fausseté que vous avancez, en annonçant que la chaste héroïne de Béthulie coucha avec le stupide Holopherne. On ne regardera cela que comme un fait digne de votre luxurieuse imagination.

VII. « Barthélemy Diaz, retiré à Nuremberg, qui était fermement convaincu que le Pape est l'antechrist, et qu'il a le signe de la bête, n'était qu'un enthousiaste. Son frère Alphonse Diaz, qui partit de Rome pour aller assassiner saintement son frère, et qui le tua en effet pour l'amour de Dieu, était un des plus abominables fanatiques que la superstition ait jamais pu former. »

C'est du menteur Sleidan qu'est tirée cette histoire des Diaz. Jean Diaz, et non pas Barthélemy Diaz, apostasia la religion catholique et se jeta dans celle de Calvin et de Bucer. Alphonse Diaz, son frère, se transporta en Allemagne pour tâcher de le ramener à son devoir, sans pouvoir y réussir. Quelque temps après Jean fut assassiné par le valet d'Alphonse, et on ajoute que ce fut par l'ordre d'Alphonse même. Voila ce qu'a écrit Sleidan, ce que les protestants ont répété après lui, et ce que l'homme du *Dictionnaire* répète après eux. Sur cela nous ferons ces deux courtes observations.

1° Il est évident que Jean Diaz fut un vrai fanatique, puisqu'il était convaincu que le Pape était l'antechrist. Il est évident que son frère en fut un autre, s'il ordonna le meurtre. Mais le premier fait est sûr, puisque l'homme du *Dictionnaire* l'annonce lui-même, et le second reste encore à prouver.

2° Le fait d'Alphonse Diaz, quand il serait vrai, ne serait pas le plus abominable exemple de fanatisme. Il ne serait pas aussi abominable que celui de la roche de Mornas, d'où l'on précipitait les catholiques, les prêtres, les religieux, qui étaient reçus sur les piques des huguenots placés au pied de la roche. Il ne serait pas aussi abominable que celui de tant de païens qui ont massacré leurs propres enfants, parce qu'ils ne voulaient pas renoncer à Jésus-Christ.

VIII. « Le plus détestable exemple de fanatisme est celui des bourgeois de Paris qui coururent assassiner, égorger, jeter par les fenêtres, mettre en pièces, la nuit de la Saint-Barthélemy, leurs concitoyens, qui n'allaient point à la messe. »

Il paraît toujours plus que cet homme-ci ne fait pas trop bien l'histoire. Des exemples incomparablement plus détestables de fanatisme furent ceux que donnèrent les empereurs Dioclétien et Maximien, tantôt en faisant mettre le feu à une ville entière, dont tous les habitants étaient Chrétiens, et où tous, hommes, femmes, enfants, magistrats furent consumés par les flammes, ainsi que le rapporte Eusèbe de Césarée, auteur comtemporain; tantôt en faisant remplir de Chrétiens enchaînés des vaisseaux qu'on conduisait en haute mer, et qu'on coulait à fond, comme l'a écrit le même auteur.

Ces spectacles étaient bien autrement horribles que ceux de cette nuit de Paris. Ces Chrétiens, victimes de la barbarie de Dioclétien, étaient des hommes soumis aux lois, fidèls à leurs princes, et sans aucun autre crime que celui de refuser de l'encens aux faux dieux. Les Parisiens qui massacrèrent cinq à six mille huguenots étaient répréhensibles au tribunal de la religion et de l'humanité. Ils se livrèrent trop à l'esprit de vengeance. Mais cet esprit de vengeance, les huguenots ne l'avaient aussi que trop excité par douze ans de rébellions, de guerres civiles, de meurtres, et de profanations.

Le fanatique auteur que nous combattons se plaît à peindre les plus grandes horreurs et à les exagérer. Il nous en coûte de les rappeler, pour les confondre; mais il paraît que les plus grandes horreurs sont celles qui partent de son cœur. (Nonnotte, II, p. 288.)

Le fanatisme produit plus de vertus que l'irréligion.

Les philosophes modernes s'élèvent beaucoup contre le fanatisme, et ils ont raison; mais ce qu'ils n'ont garde de dire, et ce qui n'est pas moins vrai, dit Rousseau, c'est que le fanatisme, quoique sanguinaire et cruel, est pourtant une passion grande et forte qui élève le cœur de l'homme, qui lui fait mépriser la mort, qui lui donne un ressort prodigieux et qu'il ne faut que mieux diriger pour en tirer les plus sublimes vertus; au lieu que l'irréligion, et en général l'esprit raisonneur et philosophique, attache à la vie, efféminé, avilit les âmes, concentre toutes les passions dans la bassesse de l'intérêt particulier, dans l'abjection du moi humain, et sape ainsi à petit bruit les vrais fondements de toute société; car ce que les intérêts particuliers ont de commun est si peu de chose qu'il ne balancera jamais ce qu'ils ont d'opposé. Si l'athéisme ne fait pas verser le sang des hommes, c'est moins par amour pour la paix que par indifférence pour le bien: comme que tout aille, peu importe au prétendu sage, pourvu qu'il reste en repos dans son cabinet. Ses principes ne font pas tuer les hommes, mais ils les empêchent de naître, en détruisant les mœurs qui les multiplient, en les détachant de leur espèce, en réduisant toutes leurs affections à un secret égoïsme, aussi funeste à la population qu'à la vertu. L'indifférence philosophique ressemble à la tranquillité de l'Etat sous le despotisme; c'est la tranquillité de la mort; elle est plus destructive que la guerre même.

Croirait-on que Voltaire a vu dans cet article une apologie du fanatisme, et qu'en conséquence il a dénoncé l'auteur comme un successeur de Ravaillac? C'est bien ici le cas de se rappeler ce que dit le président de Montesquieu dans ses *Lettres familières: Quand Voltaire lit un livre, il le fait, et puis il écrit contre ce qu'il a fait.* Quoi! si j'avais dit qu'il vaut mieux tromper les libraires que voler sur le grand chemin, Voltaire aurait conclu que j'approuve le stellionat et les éditions frauduleuses? C'est là sa façon de raisonner. Il n'en a jamais employé d'autre contre la religion et les livres saints. Il altère, il tronque, il n'entend point, il feint de ne pas entendre, ensuite il réfute les chimères de son imagination. Quoi qu'il en soit, le fanatisme est un monstre que je déteste de tout mon cœur. La Saint-Barthélemy, le massacre d'Irlande, celui de Mérindol, sont des atrocités que la religion a en horreur. Mais faut-il pour bannir ce monstre de dessus la terre, y prêcher l'indifférence de toutes les religions? Ce serait mettre au même niveau l'erreur et la vérité; par conséquent introduire un fanatisme encore plus pernicieux que celui que l'on voudrait bannir. C'est là néanmoins le fanatisme de la nouvelle philosophie. C'est celui de Voltaire. Qu'il prêche la douceur, à la bonne heure! mais qu'il ne se prenne pas pour le saint de son sermon. (Chaudon, I, 367.)

Fausseté des vertus humaines.

Faire consister la vertu avec l'auteur du *Dictionnaire philosophique* à faire du bien sans aucun motif qui détermine à le faire, c'est supposer qu'une action peut être vertueuse sans être raisonnable: car agir sans motif, est-ce agir raisonnablement? Est-ce qu'un cheval qui me porte est vertueux, parce qu'il me fait du bien? C'est donc du motif qu'une action tire tout son prix. On est vertueux ou vicieux selon que le motif est bon ou mauvais. En faisant du bien aux autres, en soulageant, par exemple, un pauvre, si vous le faites par orgueil, ou par quelque autre intention vicieuse, vous êtes sans doute bon à ce pauvre, mais êtes-vous bon à vous-même? êtes-vous vertueux? Non certes; à moins que chez vous l'orgueil ne soit une vertu. Or, reconnaître un Dieu, et prétendre qu'une action est une vertu qui mérite la vie éternelle, quand elle ne lui est pas rapportée comme à la dernière fin, c'est-à-dire, quand elle n'est pas faite dans la vue de lui obéir et de lui plaire, c'est se contredire dans les termes. Pourquoi donc la prudence qui consiste dans le choix des moyens qui conduisent à une telle fin, ne serait-elle pas une vertu, aussi bien que la force qui consiste à surmonter les difficultés qui détournent de la même fin?

Jamais Voltaire pourra-t-il prouver que le christianisme rejette les vertus des païens comme des crimes? Quiconque fait du bien, sans autre vue que celle de ce bien même, a sans doute des vertus. Ainsi lorsqu'on a dit que les vertus des infidèles étaient de *fausses vertus*, c'est qu'elles étaient corrompues, comme celles de Voltaire, par la vaine gloire qui en est la source. S'il soulage ses vassaux, s'il protége l'innocent, s'il établit l'orphelin, personne ne sera assez fou pour dire que ces actions sont des crimes; mais pour les appeler des *vertus*,

il faudrait que l'auteur ne prît pas la trompette pour les célébrer lui-même. Si ce qu'il fait de bien avait l'amour de Dieu pour guide et une récompense éternelle pour objet, sa vertu serait plus pure, plus solide, moins sujette à se démentir. Nous disons la même chose des païens. Si quelques théologiens, à la vérité, ont été plus loin, et ont soutenu que les bonnes œuvres des infidèles étaient des péchés, c'est une erreur que l'Eglise a condamnée. (CHAUDON, I, page 369.)

FÉNELON. — Le calomniateur du grand Bossuet l'a été aussi de son rival en vertu et en éloquence, de l'illustre Fénelon. « Sur la fin de sa vie, dit Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, Fénelon méprisa toutes les disputes : semblable en cela seul à l'évêque d'Avranches, Huet, l'un des plus savants hommes de l'Europe, qui, sur la fin de ses jours, reconnut la vanité de la plupart des sciences et celle de l'esprit humain. L'archevêque de Cambrai (qui le croirait?) parodia ainsi un air de Lulli :

Jeune, j'étais trop sage
Et voulais trop savoir ;
Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge
Sans rien prévoir.

« Il fit ces vers en présence de son neveu le marquis de Fénelon, depuis ambassadeur à La Haye. C'est de lui que je les tiens.

« Ces vers, ajoute Voltaire dans une note, se trouvent dans les poésies de madame Guyon ; mais le neveu de l'archevêque de Cambrai m'ayant assuré plus d'une fois qu'ils étaient de son oncle, et qu'il les lui avait entendu réciter le jour même qu'il les avait faits, on a dû restituer ces vers à leur véritable auteur. »

On voit par ce passage l'embarras d'un homme qui a avancé imprudemment un fait qu'il veut accréditer, et dont il doute. Si les vers en question sont dans les poésies de madame Guyon, pour marquer son détachement des créatures, comment peut-on les attribuer à Fénelon pour prouver que dans sa vieillesse il ne croyait plus à rien? Voltaire soutient qu'il les a composés ; mais supposons-le avec lui : Fénelon, dans ce cas, voulut sans doute y attacher le même sens que leur donnait madame Guyon. Voltaire a beau dire, pour confirmer son anecdote romanesque, que Ramsay, élève de ce célèbre archevêque, lui a écrit ces mots : « S'il était né en Angleterre, il aurait développé son génie, et donné l'essor sans crainte à ses principes que personne n'a connus : » un tel fait passera toujours pour apocryphe. Voici les raisons de rejeter cette nouvelle calomnie.

Ramsay, convaincu du faux de la religion anglicane, qui était celle de ses pères, s'égara pendant quelque temps dans une incrédulité séduisante, mais également éloigné des horreurs du spinosisme et des excès du déisme. Cependant comme il avait le cœur droit, et qu'il cherchait la vérité de bonne foi, il consulta, pour fixer ses doutes, les plus habiles théologiens de son pays. Ne trouvant pas en eux ce qu'il cherchait, il vint en France, et fut ramené à la vérité par Fénelon. Ce grand homme lui fit comprendre non-seulement la beauté de la morale chrétienne, mais il lui démontra que quoique nos saints mystères soient incompréhensibles, ils ne sont pourtant pas impossibles, et qu'ils ont un côté obscur qui humilie l'esprit humain et un côté lumineux qui l'éclaire et le console. Ramsay convaincu fit profession de la religion catholique en 1709, et y fut aussi constamment attaché qu'à la mémoire de son illustre maître.

Comment avec de tels sentiments aurait-il pu écrire une lettre qui, dans le sens que lui donne Voltaire, serait un outrage déshonorant, une lettre qui prouverait que Fénelon était un politique hypocrite, un homme qui sacrifiait sa façon de penser aux temps et aux lieux? Non, jamais le chevalier de Ramsay n'a écrit un tel billet, ou s'il a marqué à Voltaire quelque chose d'approchant, il voulait sans doute parler des principes de l'auteur de *Télémaque* sur l'autorité des rois, et non de ses doutes sur la vérité de la religion. Voyons le compte qu'il nous rend lui-même des sentiments de ce prélat en matière de foi ; et quelque long que soit ce détail, ne craignons pas d'y entrer pour effacer entièrement les ombres dont on veut obscurcir le portrait de ce grand homme.

Ramsay, après avoir exposé les objections qu'il fit à son savant instituteur sur la loi naturelle et sur la tolérance, nous donne ces réponses. (P. 3 et suivantes de la *Vie de Fénelon*.) « Vous ne sauriez rester dans votre indépendance philosophique, ni dans votre tolérance vague de toutes les sectes sans regarder le christianisme comme une imposture ; car il n'y a aucun milieu raisonnable entre le déisme et la catholicité.

« Cette idée me parut un paradoxe. Je le priai de me l'expliquer. Il continua ainsi :

« Il faut se borner à la religion naturelle, fondée sur l'idée de Dieu, en renonçant à toute loi surnaturelle et révélée ; ou, si l'on en admet une, il faut reconnaître quelque autorité suprême, qui parle à tout moment pour l'interpréter. Sans cette autorité fixe et visible, l'Eglise chrétienne serait comme une république à qui on aurait donné des lois sages, mais sans magistrats pour les exécuter. Quelle source de confusion ! Chacun viendrait, le livre des lois à la main, disputer de son sens. Les livres divins ne servent qu'à nourrir notre vaine curiosité, la jalousie des opinions et la présomption orgueilleuse. Il n'y aurait qu'un seul texte ; mais il y aurait autant de manières différentes de l'interpréter que de têtes. Les divisions et les subdivisions se multiplieraient sans fin et sans ressources. Notre souverain législateur n'a-t-il pas mieux pourvu à la paix de sa république et à la conservation de sa loi?

« De plus, s'il n'y a pas une autorité infaillible qui nous dise à tous..... *Voilà le vrai sens de l'Ecriture sainte*..... comment veut-on que le paysan le plus grossier et l'artisan le plus simple s'engagent dans un examen où les savants mêmes ne peuvent s'accorder? Dieu aurait manqué au besoin de presque tous les hommes, en leur donnant une loi écrite, s'il ne leur avait pas donné en même temps un interprète sûr, pour leur épargner une recherche dont ils sont incapables. Tout homme simple et sincère n'a besoin que de son ignorance bien sensée, pour voir l'absurdité de toutes les sectes qui fondent leur séparation de l'Eglise catholique sur l'offre de le rendre juge des matières qui surpassent la capacité naturelle de son esprit. Doit-on croire la nouvelle réforme, qui demande l'impossible, ou l'ancienne Eglise, qui pourvoit à l'impuissance humaine?

« Enfin, il faut rejeter la Bible comme une fiction, ou se soumettre à cette Eglise. Consultez les livres sacrés; examinez l'étendue des promesses que Jésus-Christ a faites à la hiérarchie, dépositaire de sa loi. Il dit que tout ce *qu'elle liera sur la terre sera lié dans le ciel* (*Matth.* XVIII, 18); qu'*il sera avec elle jusqu'à la consommation des siècles* (*Matth.* XXVIII, 20); que *les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle* (*Matth.* XVI, 18); que *celui qui l'écoute, l'écoute lui-même;* que *celui qui la méprise le méprise* (*Luc.* X, 16); et enfin qu'elle est la base et la colonne de la vérité. Vous ne pouvez éluder la force de ces termes par aucun commentaire; vous n'avez de ressources qu'en rejetant tout ensemble l'autorité du législateur et celle de sa loi.

« Quoi! Monseigneur, lui dis-je avec impétuosité, vous voulez que je regarde quelque société sur la terre comme infaillible? j'ai parcouru la plupart des sectes. Souffrez que je vous le dise avec tout le respect qui vous est dû: les prêtres de toutes les religions sont souvent plus corrompus ou plus ignorants que les autres hommes. Ils me sont tous également suspects. »

Il me répondit d'un ton doux et modéré : « Si nous ne nous élevons point au-dessus de ce qui est humain dans les plus nombreuses assemblées de l'Eglise, nous n'y trouverons que de quoi nous choquer, nous révolter et nourrir notre incrédulité : passions, préjugés, faiblesses humaines, vues politiques, brigues et cabales. Mais il faut d'autant plus admirer la sagesse et la toute-puissance divines qu'elle accomplit ses desseins par des moyens qui semblent devoir les détruire, » etc., etc., etc.

Ramsay, persuadé de la nécessité de soumettre la loi révélée à un interprète vivant, tenait cependant encore beaucoup au déisme et à la religion naturelle. Il croyait que pour sentir la vérité de cette religion, on n'avait besoin que de rentrer en soi-même; mais « combien y a-t-il peu d'hommes, lui répondit Fénelon, qui soient capables de rentrer ainsi en eux-mêmes, pour consulter la pure raison? Supposé qu'il y eût quelques hommes çà et là qui pussent marcher par cette voie purement intellectuelle, cependant le commun des hommes en est incapable, et a besoin d'un secours extérieur. Les passions subtiles de l'esprit n'aveuglent pas moins que les passions grossières. Les premières vérités échappent quelquefois aux génies même très-philosophiques. On ne trouve plus de principes fixes pour les arrêter dans le torrent des incertitudes qui les entraînent.

« Comme dans la société civile il a fallu mettre la raison par écrit, réduire ses préceptes dans un corps de loi, établir des magistrats pour les faire exécuter, parce que tous les hommes ne sont pas en état de consulter et de suivre par eux-mêmes la loi naturelle; de même dans la religion, les hommes ne voulant pas écouter avec attention, ni suivre par amour la voie intérieure de la souveraine sagesse, rien n'était plus digne de Dieu que de parler lui-même à sa créature d'une manière sensible pour connaître les incrédules, pour fixer les visionnaires, pour instruire les ignorants et pour les réunir tous dans la croyance des mêmes vérités, dans la pratique du même culte et dans la soumission à une Eglise. Pourquoi vous révoltez-vous contre un secours si nécessaire pour la faiblesse humaine, sans lequel les nations les plus savantes et les plus polies sont tombées dans les erreurs les plus grossières sur la Divinité et sur la morale? »

Le plan que Fénelon traça ensuite de la Bible suffirait seul pour écarter tous les nuages que les philosophes modernes ont voulu répandre sur la religion.

« Les anges et nos premiers pères ayant abusé de leur liberté dans un paradis d'immortalité et de délices, Dieu changea notre état d'épreuve dans un état mortel, mêlé de biens et de maux, afin que l'expérience du vide et du néant qu'on trouve dans les créatures nous fît désirer sans cesse une meilleure vie. Depuis ce temps nous naissons tous avec un penchant vers le mal. Nos âmes sont condamnées à des prisons terrestres qui obscurcissent notre esprit et appesantissent notre cœur; mais par la grâce du libérateur, cette concupiscence n'est pas une force invincible qui nous entraîne; elle n'est qu'une occasion de combat, et par là une source de mérite. Aimer Dieu dans les privations et les peines, est un état plus méritoire que celui des anges, qui aiment dans la jouissance et les plaisirs. Voilà le mystère de la croix, si scandaleux pour l'imagination et pour l'amour-propre des hommes profanes.

« Nous naissons donc tous malades; mais le remède est toujours présent pour nous guérir. La lumière qui éclaire tout homme venant au monde ne manque jamais à personne. Cette sagesse souveraine a parlé différemment, selon les différents temps et les différents lieux : aux uns par une loi surnaturelle et par les miracles des prophètes;

aux autres par la loi naturelle et par les merveilles de la création. Chacun sera jugé selon la loi qu'il a connue, et non selon celle qu'il a ignorée. Nul ne sera condamné que parce qu'il n'a point profité de ce qu'il a su, pour mériter d'en connaître davantage.

« Enfin Dieu est venu lui-même sous une chair semblable à la nôtre pour expier le péché, et pour nous donner un modèle du culte qui lui est dû; Dieu ne peut pardonner au criminel sans montrer son horreur pour le crime ; c'est ce qu'il doit à sa justice, et c'est ce que Jésus-Christ seul a pu faire...

« La religion de ce pontife éternel ne consiste que dans la charité. Les sacrements, les cérémonies, le sacerdoce, ne sont que des secours pour soulager notre faiblesse, des signes sensibles pour nourrir en nous-mêmes et dans les autres la connaissance et l'amour de notre Père commun, ou enfin des moyens nécessaires pour nous retenir dans l'ordre, l'union et l'obéissance.

« Bientôt ces moyens cesseront, les ombres disparaîtront, le vrai temple s'ouvrira, nos corps ressusciteront glorieux, et Dieu communiquera éternellement avec ses créatures, non-seulement selon sa pure divinité, mais sous une forme humaine, pour nous montrer tout ensemble les mystères de son essence et les merveilles de sa création.

« Voilà le plan général de la Providence; voilà, pour ainsi dire, la philosophie de la Bible : y a-t-il rien de plus digne de Dieu, ni de plus consolant pour l'homme que ces hautes et nobles idées? Ne devrait-on pas les souhaiter vraies, supposé qu'on ne pût en démontrer la vérité ? »

Voit-on dans cet entretien plein de candeur et de sublime, et que nous abrégeons à regret, les principes que Voltaire veut attribuer à Fénelon? N'est-on pas forcé en le lisant d'aimer, d'admirer ce héros de l'épiscopat, qui a répandu tant de charmes sur la vertu, tant de lumières sur la religion, et qui a donné des grâces si touchantes à la raison? Convenons que s'il prit les fleurs des belles-lettres, il sut aussi cueillir les fruits de la plus profonde théologie. (CHAUDON, I, 370.)

FOI. — De tous les points qui appartiennent à la religion, il n'en est aucun sur lequel les pauvres champions de l'incrédulité s'exercent avec plus de vigueur que sur la foi. La foi est le grand objet, tantôt de leur indignation, tantôt de leurs mépris, tantôt de leurs railleries, et tantôt de leurs fureurs. Tout ce qui peut en imposer aux esprits superficiels, surprendre les ignorants, faire rire les libertins, c'est ce qui forme la matière de leurs déclamations, de leurs sophismes et de toutes ces impiétés, de ces blasphèmes qu'ils donnent encore pour de bons mots.

Notre manière de procéder contre eux sera simple, claire et précise. Pour confondre leur extravagante philosophie, nous expliquerons d'abord ce que signifie ce mot *foi*, dont l'usage est aussi fréquent dans les affaires de la société que dans les matières de religion. Après cela nous fixerons les esprits par une définition exacte de la foi chrétienne, et nous montrerons combien les idées qu'elle nous donne sont sublimes, intéressantes et dignes de notre attention. Ensuite nous ferons voir que la raison elle-même nous conduit à une soumission entière et parfaite aux vérités de la foi. Enfin nous démontrerons que la certitude des vérités de la foi égale la certitude des vérités métaphysiques les mieux démontrées. Après avoir établi toutes ces notions et ces vérités, nous dévoilerons cette multitude innombrable de sophismes par lesquels les philosophes combattent la foi.

ART. I^er^. — *Ce qu'on doit entendre par ce mot de foi.*

La foi, à prendre ce mot dans toute sa signification, est la créance que l'on donne aux vérités et aux choses que nous ne connaissons que par le témoignage et la parole d'autrui. On annonce une chose, un fait, un événement, et l'on dit que l'on tient cela d'un tel homme, et que cet homme est digne de foi, c'est-à-dire qu'il mérite d'être cru, et qu'on peut sans crainte s'en fier à sa parole. Voilà ce qu'on appelle foi, ou croyance.

Cette croyance augmente de fermeté et de certitude, à mesure qu'on est plus assuré des lumières et de la probité de ceux qui attestent une chose. Plus le nombre des déposants et des témoins qui auront ces qualités de probité et de lumières sera grand, plus la croyance augmentera de fermeté et de certitude. Et si la chose est encore attestée par des monuments publics et par de très-grandes sociétés subsistantes depuis l'événement des choses attestées, alors il ne serait pas plus permis de douter de cette chose-là qu'il est permis de douter que la terre soit éclairée par le soleil. La croyance appuyée sur de pareils témoignages opère dans l'âme une entière conviction; et l'on ne mettrait point au rang des hommes raisonnables et de bon sens, ceux qui contesteraient sérieusement une pareille preuve de vérité.

La foi est le fondement de tout l'ordre social et civil, et sans la foi il serait impossible qu'il y eût dans le monde aucune police, ni aucune société. Les sociétés ne sont appuyées que sur les conventions faites pour le bien réciproque de tous les membres, et l'on est obligé de s'en fier à ce que les titres annoncent avoir été stipulé et convenu. Otez la foi et la croyance aux titres, dès lors vous détruisez toute société. Dans le civil, les droits de naissance, de possessions, de successions ne sont fondés que sur les témoignages des hommes, ou de vive voix, ou par écrit. Comment prouve-t-on que tel particulier, que tel prince est le possesseur légitime de telle terre, de tel domaine, de telle province? Ce n'est que par les titres, lesquels ne sont autre chose que des attestations humaines. C'est donc la foi, comme le remarque Cicéron (*Offic.*

1. 1), qui est le principe de l'ordre, de la justice, de la paix dans toutes les sociétés : *Fundamentum autem justitiæ est fides.*

La foi se divise en foi humaine et en foi divine. La foi humaine est celle qui est appuyée sur les paroles et les témoignages humains, revêtus des conditions que nous avons mises dans les remarques précédentes. Car les témoignages de ceux dont on aurait droit de suspecter les lumières et la probité, ou qu'on pourrait regarder comme des hommes de passions et de préjugés ne seraient point recevables. La foi divine est celle qui est appuyée sur la parole de Dieu même. Ce qui caractérise la parole et les oracles divins, c'est la prophétie, et des miracles incontestables; parce qu'il n'y a que les lumières divines qui puissent percer dans l'avenir et le montrer infailliblement, et qu'il n'y a que le maître de toute la nature qui puisse commander à la nature même, et en arrêter ou suspendre les lois à son gré.

La religion des Juifs et celle des Chrétiens sont les seules qui connaissent une foi divine, parce que ce sont les seules qui soient appuyées sur des prophéties et des miracles. Les auteurs du poëme de la *Loi naturelle*, de l'*Emile*, des *Pensées philosophiques*, du *Militaire philosophe* etc. qui mettent la révélation mahométane au même rang que celle des Juifs et des Chrétiens, nous font bien connaître jusqu'à quel point l'impiété et la haine de la religion peuvent aveugler certains esprits. Expliquons maintenant plus en détail ce que c'est que la foi chrétienne.

ART. II. — *Ce que c'est que la foi chrétienne.*

On ne peut pas donner de la foi une idée plus magnifique et plus grande que celle que nous en donne saint Paul par ces paroles : « C'est la foi qui nous présente les biens infinis qui nous attendent, et c'est elle qui est le flambeau qui nous éclaire, pour nous faire connaître ces vérités sublimes que nous ne pouvions pas découvrir par nous-mêmes. » *Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium.* (*Hebr.* XI, 1.) Par ce peu de mots il nous trace avec l'énergie la plus forte la grandeur des objets de la foi, les récompenses de la foi, et les raisons victorieuses qui doivent soumettre nos esprits à la foi. Les objets de la foi, ce sont ces grandes vérités qui font la matière de l'enseignement dans l'Eglise. Les récompenses de la foi sont, dès ce monde, le courage et l'assurance avec lesquels on marche dans les voies qui conduisent infailliblement à Dieu. Les raisons victorieuses qui soumettent les esprits à la foi sont les preuves démonstratives que Dieu a révélé ces grandes vérités.

C'est en conséquence de ces sublimes idées que les docteurs chrétiens définissent la foi : un don de Dieu, par lequel nous croyons avec une fermeté inébranlable les vérités qu'il a révélées, et qui sont contenues dans les livres divins, et enseignées par l'Eglise.

La foi est un don de Dieu, parce que les hommes ne peuvent pas aller à lui, si lui-même n'éclaire leur esprit et ne dispose leurs cœurs par sa grâce; et c'est pour cela que Jésus-Christ dit que personne ne peut venir à lui, s'il n'y est conduit par son Père : *Nemo potest venire ad me, nisi Pater qui misit me traxerit eum.* (*Joan.* VI, 44.) Elle nous fait croire avec une fermeté inébranlable; parce que Dieu, qui est la vérité même et le principe de toute vérité, proposant lui-même ces objets à notre croyance, son autorité et sa parole équivalent aux plus grandes démonstrations que l'on puisse exiger, et que dès lors l'obscurité qui reste dans les objets ne doit plus arrêter la raison.

Cette foi est la même dans tous les hommes. Mais elle est plus développée dans les uns que dans les autres. Ceux qui sont chargés de l'enseignement, comme les évêques et les docteurs, et ceux qui font une étude particulière de la religion, qui méditent avec plus d'attention sur les vérités qu'elle propose, sur les preuves qu'elle fournit, sur l'intérêt qu'elle renferme, ceux-là connaissent plus en détail les vérités de la foi et les preuves de ces vérités. Ceux qui ne sont pas à même de faire ces études, soit par l'âge, soit par les occupations, soit par le défaut de culture et de certains secours, ont une connaissance moins détaillée de ces vérités; mais ils croient ce qu'on croit dans l'Eglise, ce que leur enseignent leurs pasteurs et leurs maîtres dans la religion. Une sage docilité est, avec la grâce, leur guide et leur règle. Leur foi est véritable; et elle est suffisante pour leur faire remplir leur devoir, plaire à Dieu, et marcher sûrement dans la voie du salut.

Enfin, cette foi a ses secours et ses dangers. Elle se nourrit par la piété, l'innocence des mœurs, la fidélité aux devoirs de la religion. L'homme qui est véritablement modeste, qui respecte les mœurs, qui honore la vertu, qui est modéré dans ses désirs, qui est plein de droiture et d'équité, on ne le verra point contester, disputer sur les vérités de la foi, ou se plaindre du joug de la foi. Il est ferme, parce qu'il est raisonnable; il est tranquille, parce qu'il est vertueux.

Pour les dangers de la foi, ils ne viennent jamais ni de l'étendue des lumières, ni de la force de l'esprit. C'est un mot bien peu réfléchi que celui qu'ont quelquefois à la bouche certaines personnes, quand elles disent que les plus beaux esprits sont les plus sujets à s'égarer. Depuis dix-sept cents ans il y a eu dans le christianisme trop de beaux génies qui ont honoré la foi par leur docilité pour regarder la force de l'esprit comme un obstacle à la soumission de la foi.

Les dangers de la foi viennent de l'orgueil de l'esprit qui veut s'élever au-dessus de sa sphère, qui a la présomption de vouloir juger de tout, et qui ne redoute rien tant que d'être obligé d'avouer qu'il est des

choses qu'il ne peut ni concevoir, ni pénétrer, ni expliquer.

Les dangers de la foi viennent des déréglements du cœur, qui ne veut point souffrir de lois qui le gênent, qui ne cherche naturellement que l'indépendance et la liberté de suivre ses goûts, et qui craint tout ce qui le ramène à la règle et au devoir ; parce que cela ne se fait qu'en le tenant dans la contrainte, en l'humiliant, en le mortifiant.

Les dangers de la foi viennent principalement de l'imprudente curiosité qu'on a de voir et de savoir tout ce qui se dit et s'écrit contre la religion dans ce siècle de licence. Une jeunesse dont l'imagination est vive et les passions ardentes, dont le jugement est plus impétueux que réfléchi, et plus présomptueux qu'éclairé, à qui tous les devoirs de la religion deviennent onéreux et incommodes; cette jeunesse se repaît avec avidité de ces brochures remplies de raisonnements captieux, dont elle n'est pas capable de pénétrer le défaut, de faits calomnieux dont elle ne connaît pas la fausseté, de déclamations fougueuses dont elle n'aperçoit pas la méchanceté et la noirceur. Empoisonnée par ces lectures funestes, quelle prévention, quel éloignement, quelle aversion même ne doit-elle pas prendre contre les vérités les plus intéressantes, les plus nécessaires, les plus incontestables? Tels sont les dangers de la foi; et c'est pour y parer que nous allons opposer quelques propositions aux détestables principes des incrédules.

PREMIÈRE PROPOSITION.—*La raison elle-même nous conduit à une soumission entière et parfaite aux vérités de la foi.*

Preuve de la proposition.— Quelque obscures que soient des vérités par elles-mêmes, et quelque répugnance qu'on puisse avoir à les admettre, si cependant la raison nous démontre, 1° que ces vérités sont émanées de celui qui est la vérité même, la vérité souveraine, éternelle, et le principe unique de toute vérité; 2° que ces vérités sont les sources des plus hautes et des plus sublimes idées que nous ayons de la Divité ; 3° que ces vérités découvrent à l'homme tout ce qu'exige de lui l'ordre immuable, c'est-à-dire tous ses devoirs et ses véritables intérêts ; alors la raison nous conduit elle-même à admettre ces vérités avec la soumission la plus entière et la plus parfaite.

Or la raison nous démontre que les vérités de la foi sont émanées de celui qui est la vérité même et le principe de toute verité, qu'elles nous donnent les idées les plus hautes et les plus sublimes de la Divinité; qu'elles découvrent à l'homme tout ce que l ordre immuable exige de lui.

Donc la raison nous conduit elle-même à une soumission entière et parfaite aux vérités de la foi.

La première proposition du syllogisme est trop évidente pour laisser aucun doute dans l'esprit de quiconque en pénètre les termes. Toute notre attention doit donc être à mettre dans la même évidence les trois parties que renferme la seconde proposition. Or voici comment nous y procédons.

1° *Les vérités de la foi sont émanées de celui qui est la vérité même et le principe de toute verité.* — Ces vérités sont renfermées dans des livres divins, c'est-à-dire dans des livres qui n'ont pu être inspirés et dictés que par l'Esprit de Dieu. C'est ce que nous démontrons avec la plus grande évidence dans les articles ECRITURE et RÉVÉLATION; et c'est à ces articles que nous renvoyons les lecteurs.

2° *Les vérités de la foi nous donnent les plus hautes et les plus sublimes idées que nous puissions avoir de la Divinité.* — Nous en donnons hardiment le défi à toute la cabale des prétendus savants, philosophes et incrédules qui combattent la foi : qu'ils recherchent, qu'ils ramassent, qu'ils rapprochent tout ce que les anciens philosophes ont pensé, dit et écrit de la Divinité. Que trouveront-ils qui soit comparable, ou qui approche de ces sublimes idées que nous en présentent les livres divins? Que ces grands philosophes paraissent petits, que ces génies si vantés, réduits aux seules lumières naturelles, paraissent faibles devant les écrivains inspirés ! Que trouvera-t-on dans toute la philosophie qui nous donne de Dieu une idée aussi haute, que celle que nous en donne Moïse par cette seule expression : *Celui qui est, « qui est. »* (*Exod.* III, 14.) Petites créatures, vous n'êtes que par emprunt et par grâce. Dieu seul est véritablement, essentiellement, et par lui-même. Qu'y trouvera-t-on qui approche de la majesté avec laquelle il vous met sous les yeux le grand ouvrage de la création? *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. Cette terre était sans activité et sans ornement, elle était enveloppée de ténèbres, et Dieu dit : Que la lumière soit faite, et la lumière fut faite à l'instant,* etc. (*Gen.* I, 1-3.) Successivement toutes les autres créatures sortent ainsi du néant au seul commandement et à la seule parole du Seigneur. Ainsi nous peint Moïse la puissance créatrice de Dieu.

Qu'on parcoure les psaumes, les livres sapientiaux, les prophètes, quelles magnifiques, quelles sublimes idées n'y trouvera-t-on pas de l'éternité, de l'immensité, de la puissance, de la sagesse infinie de Dieu, et de plusieurs attributs dont les philosophes ont eu à peine quelques lueurs bien légères et bien imparfaites ! Qu'on lise ensuite les ouvrages philosophiques de Cicéron, de ce grand homme qui transporta chez les Romains toutes les richesses de la philosophie grecque ; que vous apprendra-t-il de l'essence et de la nature de Dieu ? Que ses idées paraîtront petites, faibles, resserrées en comparaison de celles des Moïse, des David, des Isaïe, des Ezéchiel, des apôtres saint Jean et saint Paul ! De quelles brillantes lumières la raison n'est-elle pas éclairée par ces hommes inspirés, et quelle faiblesse,

quelles obscurités, quelles incertitudes n'aperçoit-elle pas dans les écrits des plus grands hommes de la gentilité !

Si nos philosophes modernes paraissent présenter quelquefois des idées de Dieu, plus justes, plus pures et plus belles que celles qu'en présentaient les philosophes païens, on ne doit pas ignorer que c'est dans le christianisme même qu'ils viennent les puiser. Mais ils sont comme ces enfants mal nés, qui, après avoir sucé le lait de leur nourrice, se servent de leurs forces pour la battre et la maltraiter.

Il est bon de remarquer en passant, qu'aucun de ces messieurs, en parlant des attributs divins, ne dit jamais mot de la sainteté de Dieu. Ils semblent ne pas connaître cet attribut, ou ne pas le croire digne de Dieu. On devine aisément la raison de cette réticence.

3° *Les vérités de la foi découvrent à l'homme tout ce que ce que l'ordre immuable exige de lui, c'est-à-dire, ses devoirs et ses véritables intérêts.* — Nous ne trouvons dans aucun système philosophique, ni dans aucun code de législation, des principes sur les devoirs et sur les véritables intérêts de l'homme ni aussi lumineux, ni aussi intéressants, ni aussi féconds que ceux que nous présente la foi.

La foi nous conduit jusque dans le sanctuaire auguste des conseils de l'Eternel ; elle nous découvre l'alliance et les rapports que nous avons avec Dieu ; elle nous apprend que l'homme est sorti des mains de Dieu, qu'il ne doit exister que pour Dieu, que ce n'est que par l'amour pour le divin auteur de son être qu'il demeure uni à Dieu, et que cet amour ne s'exprime et ne se prouve qu'en aimant ce qu'aime Dieu lui-même. Voilà le principe très-pur et très-fécond de tous les devoirs de l'homme, de toute la morale et de toutes les véritables vertus.

Or qu'est-ce qu'aimer Dieu ? Jugeons-en par ce qu'il est en lui-même, et par ses divins attributs. Dieu est la vérité, la justice, la sainteté, la pureté même ; sa libéralité pour ses créatures est sans bornes ; sa sagesse infinie rapporte tout à lui, parce qu'il est lui seul la fin digne de lui ; il s'aime infiniment lui-même, il aime, dans ses créatures, l'ouvrage de sa puissance, de sa sagesse et de son amour. C'est en parcourant ainsi les attributs divins, que nous apprenons à connaître ce qu'aime Dieu, et par conséquent ce que nous devons aimer nous-mêmes ; et c'est ainsi que nous trouvons le principe et la règle, le motif le plus grand et le plus intéressant de tous les devoirs, et les plus belles lumières sur toutes les vertus.

L'homme abandonné à sa seule raison n'avait point approfondi ces principes sublimes ; on n'en voit nulle trace chez les philosophes païens. C'est la foi qui a appris à l'homme ce qu'il était à Dieu, ce qu'il devait à Dieu, ce qu'il avait à attendre de Dieu. La raison éclairée par ce divin flambeau, connaît infiniment mieux la dignité de l'homme, et tout ce qui peut faire son véritable mérite, sa véritable gloire et son véritable bonheur. L'homme peut aimer les passions qui le flattent, il peut en faire le panégyrique et en prendre la défense ; mais la raison ne respecte, ne loue et n'approuve que les les véritables vertus.

Nous laisserons maintenant aux philosophes à discuter notre proposition, qui les prend justement par l'endroit par lequel ils se croient les plus forts. Ils opposent sans cesse aux vérités de la foi les lumières de la raison, et nous, nous leur démontrons que la raison elle-même nous conduit à une soumission entière et parfaite aux vérités de la foi. Nous leur laissons cet os à ronger, et nous passons à la proposition suivante.

SECONDE PROPOSITION. — *La certitude des vérités de la foi est égale à la certitude des vérités métaphysiques les mieux démontrées.*

Avant d'en venir à la preuve de notre proposition, il est bon de rappeler quelques notions qui puissent aider à en reconnaître et à en sentir plus aisément la vérité.

1° La certitude, ou l'assurance sur les choses qu'on nous propose pour des vérités, est nécessairement relative, et proportionnée aux raisons que nous avons de croire ces choses, et de les admettre comme des vérités.

2° S'il s'agit d'une chose qu'on ne peut connaître que par le raisonnement, la certitude est proportionnée à la clarté avec laquelle nous voyons que les deux termes d'une proposition ne nous présentent que les mêmes idées. Ainsi je suis assuré qu'un triangle est une figure de trois côtés et de trois angles, parce que l'idée de triangle et l'idée d'une figure à trois côtés et à trois angles ne font qu'une même idée.

3° S'il s'agit d'une chose de fait, la certitude est relative à l'autorité de celui ou de ceux qui déposent de la vérité du fait. Si l'on trouve donc dans les déposants tout ce qu'on peut souhaiter du côté de la probité, des lumières, de la sincérité, du désintéressement, on ne peut pas raisonnablement douter de ce qu'ils attestent. Et si celui qui atteste est la vérité même, s'il est essentiellement infaillible, de manière qu'il soit également impossible, ou qu'il se trompe, ou qu'il nous trompe, la certitude de ce qu'on croit sur sa parole est égale à celle que nous donneraient les plus claires et les plus fortes démonstrations.

4° Il faut bien distinguer la perception claire, qui opère la conviction, d'avec la certitude. Nous appelons ici conviction, cette impression qui se fait dans l'âme, lorsqu'elle aperçoit clairement que les deux termes d'une proposition présentent la même idée ; et la certitude est l'impression qui se fait dans l'âme, lorsque n'apercevant absolument rien qu'elle puisse opposer aux attestations d'une vérité, elle est obligée

d'y adhérer aussi fortement qu'à une vérité connue par une perception claire.

5° La raison admet également ces deux sortes de vérités. Elle voit de part et d'autre des démonstrations d'une égale force. Toute la différence qu'il y a, c'est que la démonstration des vérités du premier genre est une démonstration intrinsèque, c'est-à-dire qui est tirée de la nature même de la vérité démontrée, et que la démonstration des vérités du second genre est une démonstration extrinsèque, c'est-à-dire qui est tirée d'ailleurs que de la nature de la vérité démontrée. L'une a une clarté qui lui est propre, qui se fait sentir plus immédiatement et plus facilement; l'autre a une clarté empruntée, mais qui n'agit ni moins fortement, ni moins sûrement.

Tout ce que nous venons de dire doit être regardé comme autant de principes incontestables; et ceux qui ne se rendraient pas à la vérité et à la solidité des explications que nous avons données, on peut les regarder hardiment comme des gens qui manquent de droiture, et qui se refusent à ce que nous dicte la droite raison. Venons maintenant à la preuve de notre proposition.

Preuve de la proposition. — La certitude morale, portée au souverain degré, fait une impression aussi forte dans l'âme que la certitude des vérités métaphysiques les mieux démontrées; et l'homme qui use de sa raison est aussi obligé de se rendre à une vérité de fait, lorsque la démonstration morale en est portée au souverain degré, qu'à une vérité métaphysique contradictoirement démontrée.

Or la certitude morale des vérités de la la foi est portée au souverain degré. Donc la certitude des vérités de la foi est égale à la certitude des vérités métaphysiques les mieux démontrées.

La première proposition doit être regardée comme un principe incontestable. Car 1° les vérités de fait qui ne sont susceptibles que de la démonstration morale, étant aussi essentielles et aussi intéressantes, souvent même plus essentielles et plus intéressantes pour l'homme, que les vérités métaphysiques, l'homme doit avoir un moyen de parvenir à une certitude entière et parfaite de ces vérités; sans quoi on serait obligé de dire que la sagesse du Créateur a manqué à l'égard de l'homme, en lui refusant une chose aussi essentielle et aussi nécessaire. Ce qui serait la plus grossière des absurdités. 2° On ne regarderait pas comme usant de sa raison, un homme qui dirait qu'il n'est pas certain qu'il y ait eu un Alexandre, conquérant de l'Asie, un Jules-César, destructeur de la république romaine, un Mahomet, dont les sectateurs se rendirent maîtres d'une partie de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, La certitude morale est donc une vraie démonstration pour l'homme raisonnable.

Venons à la seconde proposition, qui est l'application de ce principe aux vérités de la foi. Les vérités de la foi sont toutes appuyées sur la mission de Jésus-Christ, laquelle nous a été annoncée par tous les livres de l'Ancien Testament, et dont l'exécution et les grands événements nous sont présentés dans le Nouveau. Or jamais la certitude d'un fait n'a été portée à un degré d'évidence égal à celui de la mission de Jésus-Christ.

1° Cette mission a été annoncée par une suite de prophéties de plus de quinze cents ans, depuis Abraham jusqu'à Aggée et Zacharie, les deux derniers prophètes. Nous les trouvons, ces prophéties, dans les livres que les Juifs conservent, les uns depuis plus de deux mille, les autres depuis plus de trois mille ans. Si l'on ne s'en fie pas à la Bible des Chrétiens, on peut consulter les Bibles juives, ou pour avoir encore plus tôt fait, consulter l'historien Josèphe, Juif de naissance. Cet excellent écrivain nous donne de grands détails des écrits de plusieurs prophètes, dans son histoire et dans ses deux livres contre Appion. L'existence des prophètes et des prophéties est donc une chose qu'il n'est pas permis de révoquer en doute. Or ces prophéties et ces prophètes ne nous annoncent rien qui ne soit relatif à la mission de Jésus-Christ.

2° Les événements de cette mission ont été les plus frappants que l'on puisse concevoir et imaginer. Ils l'ont été premièrement par la sublimité et la pureté de la doctrine que Jésus-Christ a annoncée. Le plus grand ennemi de la révélation et de la foi, Jean-Jacques Rousseau, avoue qu'il ne lui faut point d'autre garant de la divinité du livre de l'Evangile que la sainteté, la sagesse, la pureté, la sublimité de la doctrine qui y est enseignée. Vous trouverez ce témoignage à l'article Evangile.

Ils l'ont été, secondement, par les miracles que Jésus-Christ a opérés. Ces miracles avaient été prédits longtemps auparavant par les prophètes. Ces miracles ont été avoués par les plus fiers adversaires du christianisme, Celse, Lucien, Porphyre, Hiéroclès, Julien. Ces miracles ont été reconnus, pendant une suite de dix-sept siècles, par tous ceux qui ont fait la profession de cette religion, et ils ont été examinés, discutés et défendus par les plus savants hommes qu'ait eus cette religion.

Ils l'ont été troisièmement, par les prédictions dont l'événement a démontré la vérité. Jésus-Christ a prédit la destruction entière de Jérusalem, la ruine du temple, pour n'être plus rétabli, la prédication de son Evangile par toute la terre, la perpétuité de sa religion, malgré les persécutions, les hérésies, le libertinage, et tous les efforts de l'enfer et des passions. Tels ont été les principaux événements de la mission de Jésus-Christ.

3° Les suites de cette mission ont quelque chose de plus merveilleux encore que tout ce que nous avons présenté. Quel changement que celui qui se fait dans l'univers! L'idolâtrie triomphante partout, soutenue

par toutes les puissances humaines, placée sur tous les trônes ; cette idolâtrie est presque tout à coup éteinte, proscrite, et devient méprisable par toute la terre. Et comment s'opère ce changement? Par la foi en Jésus-Christ, par le ministère de douze pauvres pêcheurs, par l'éclat des vertus des Chrétiens, par la prédication de la croix, qui, après avoir été l'instrument du supplice de Jésus-Christ, est devenue l'ornement des diadèmes des rois. Voilà un changement, et des faits dont il n'est pas plus permis de douter qu'il serait permis de douter de sa propre existence.

Or c'est sur tous ces faits, dont la plupart portent le caractère le plus évident de la puissance et de la sagesse divines, tels que sont les prophéties et les miracles ; c'est sur ces faits qu'est appuyée la certitude des vérités de la foi. Il est donc évident qu'il n'est point de certitude supérieure, je dis plus, qu'il n'en est point d'égale à celle que nous donnent les vérités de la foi.

Nous avons prié le lecteur de bien distinguer la clarté d'avec la certitude des propositions que l'on donne pour des vérités. Avec cette distinction, que la nature des choses que nous expliquons exige nécessairement, nous donnons le défi à tous les incrédules, libertins, philosophes, et autres ennemis du christianisme, d'opposer quelque chose à notre démonstration.

Art. III. — *Réponses aux objections des philosophes contre la foi.*

Le premier qui paraîtra dans la lice, c'est ce fanatique déguisé sous le nom de *Militaire philosophe*, qui ne procède que par « des arguments démonstratifs, des dilemmes sans réplique, » et qui conclut son traité par avouer que ses désirs et ses vœux seraient que toute religion fût bannie de la terre. Voyons donc la force de ses prétendues démonstrations et arguments sans réplique.

I. « Croire, ce n'est pas savoir, ce n'est pas voir. Croire, suppose une incertitude : je sais, je suis sûr, je vois que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits. Il en est de même des autres propositions de mathématique. Mais je crois qu'Alexandre a vaincu Darius, et qu'il a conquis la Perse. » (*Militaire philosophe*, ch. 13.)

Tout porte ici sur une misérable équivoque, et n'aboutit qu'à des ridicules que nous allons rendre sensibles par une explication claire et nette des termes.

Croire, *voir* et *savoir*, sont différentes manières de connaître.

Croire, c'est connaître par les témoignages de ceux qui ont vu, qui ont eu part aux événements, qui ont reçu, examiné, vérifié les dépositions et les preuves.

Voir, c'est connaître par l'organe de la vue.

Savoir, c'est connaître par le rapport et la ressemblance des idées que présente une proposition.

Il y a encore bien d'autres manières de connaître. On connaît par toutes les sensations : cependant *sentir* n'est pas savoir. J'ai la sensation du chaud, du froid, du doux, de l'amer, des sons, des odeurs. Mais, en tout cela, je ne vois rien, je ne fais nulle comparaison d'idées à idées; et cependant je suis très-assuré de ce que je sens. Il est donc indubitable qu'il y a d'autres manières de connaître que celles de la vue et de la science.

A quoi aboutit donc ce grand mot : *croire, ce n'est pas savoir*, etc. ?

« Croire », ajoute le sophiste, « suppose une incertitude. » Cela est très-faux. Je crois qu'il y a une ville de Rome, une ville de Constantinople ; je crois que Clovis est le fondadeur de la monarchie française, que Charlemagne fut couronné empereur l'an 800, par le Pape Léon III ; et je n'ai pas la moindre incertitude sur cela. Le reste de l'objection tombe de soi-même, et ne mérite pas qu'on s'y arrête.

II. « La conviction que les vérités métaphysiques, éternelles et nécessaires portent dans l'esprit de tout homme dont l'organe n'est point vicié, n'est point susceptible du plus et du moins. Elle est immuable ; et comme elle exclut toute espèce de doute, tous les êtres intelligents et sains voient la même chose. Mais que le roi propose cent mille écus à qui pourra prouver que César n'a jamais été en Angleterre, il y aura là-dessus mille dissertations dans six mois. »

Conviction, vérités éternelles et nécessaires, exclusion de toute incertitude, etc. Ce ne sont là que de grands termes, par lesquels le sophiste veut surprendre et jeter de la poussière aux yeux. Nous allons tout remettre à sa juste valeur. Nous avons déjà dit qu'il fallait bien distinguer la conviction de la certitude. La conviction, dans les vérités métaphysiques vient de l'identité et ressemblance qu'on aperçoit dans les idées que présente une proposition. La certitude, dans les vérités de fait, vient de la force des témoignages, et elle est quelquefois équivalente à la plus forte conviction. Je ne puis pas plus douter qu'il y ait eu un Charlemagne que je puis douter que les trois angles d'un triangle soient égaux à deux droits. Les principes de certitude sur ces deux points sont de différente nature, mais ils font la même impression.

Le projet d'une dissertation comme celle que propose ce raisonneur prouverait que parmi les dissertateurs il y a bien des sophistes et bien des gens qui donnent à gauche, ainsi que parmi ceux qui se mêlent de raisonner sur la religion.

III. « On voit tous les jours les opinions les plus généralement reçues et les notions les plus enracinées combattues et détruites. Mais on n'a jamais vu, et l'on ne verra jamais personne révoquer en doute les démonstrations d'Euclide, ni aucune autre vé-

rité que l'esprit aperçoit clairement. »

On n'a jamais vu et l'on ne verra jamais des hommes usant de leur raison, révoquer en doute des faits démonstrativement prouvés, comme la naissance, les progrès, l'étendue de puissance, et enfin la décadence de l'empire romain. On en est aussi certain que des démonstrations d'Euclide.

IV. « Croire, n'est pas affirmer, comme ne pas croire, n'est pas nier. Croire, signifie ne pas contester, acquiescer par provision, jusqu'à une meilleure et plus ample information. Ce mot suppose du doute et laisse à l'esprit la liberté d'embrasser une croyance contraire. »

Remarquez 1° la force des raisonnements et la sagesse des décisions de cet homme. *Croire*, selon lui, ce n'est ni affirmer, ni nier. Or n'affirmer, ni ne nier, c'est ne savoir que croire. Ainsi croire, selon lui, c'est ne savoir que croire.

Croire, selon lui, suppose du doute et laisse à l'esprit la liberté d'embrasser une croyance contraire. Ainsi, croire de lui qu'il est un homme d'esprit, un honnête homme, cela suppose du doute et laisse à l'esprit la liberté d'embrasser une croyance contraire.

Remarquez 2° que ces misérables sophismes iraient à bouleverser tout l'ordre social. Je n'en donne que cet exemple. Croire que les princes et les magistrats sont revêtus d'une autorité légitime sur les peuples, cela suppose du doute et laisse à l'esprit la liberté d'embrasser une croyance contraire... Les anabaptistes avancèrent-ils autrefois des principes plus séditieux?

V. « Les religions se contentent de demander qu'on croie, qu'on ne dispute pas, qu'on ait la complaisance d'acquiescer; en un mot, qu'on soumette aveuglément son entendement sous l'obéissance de la foi. *Captivantes intellectum in obsequium fidei...* Voilà la formule commune de toutes les religions. »

Nous parlerons ci-après des autres religions. Nous nous arrêtons ici à ce qui regarde la religion chrétienne. Il n'y a que fausseté dans le caractère que fait le sophiste de la foi. Elle ne consiste point dans un acquiescement de complaisance, dans un éloignement de dispute, dans une croyance de bouche. Cela pourrait passer pour des dogmes humains, mais cela ne serait pas digne des dogmes divins. La foi s'élève plus haut, parce qu'elle a pour fondement la parole même de Dieu. Elle est intérieure, elle est d'une fermeté invariable et inébranlable, elle est supérieure à toutes les puissances de la terre, à tous les dangers, les menaces, les tourments, la mort même. Tel est le caractère de la foi chrétienne.

La foi, selon le sophiste, « se contente de demander qu'on ne dispute pas, qu'ont ait la complaisance d'acquiescer, » c'est-à-dire, qu'elle ne demande nulle soumission intérieure. Et, selon le même sophiste, « elle demande qu'on soumette aveuglément son entendement, » c'est-à-dire qu'elle demande la plus grande soumission intérieure, et ne demande aucune soumission intérieure. La contradiction est assez sensible. Il est surprenant que cet homme, qui se pique tant de faire des arguments démonstratifs et sans réplique, fasse de pareilles bévues.

VI. « Le paganisme des Grecs et des Romains demandait qu'on crût que Jupiter, Neptune et Pluton avaient partagé l'univers; que la fumée de l'encens et le sang des animaux égorgés gagnaient ces dieux; qu'ils s'unissaient aux simulacres qu'on leur consacrait; qu'ils faisaient tous les jours des miracles. »

Tout ceci ne présente que les propos d'un séducteur impie, qui ose mettre en parallèle la foi chrétienne avec les absurdités du paganisme. Mais nous demandons à celui qui tient ces propos, 1° quelle preuve le paganisme donnait-il des choses qu'il voulait que l'on crût? Aucune. 2° Lorsque les premiers Pères de l'Eglise démontrèrent les absurdités, l'indécence, le ridicule de la théologie et de la théogonie païennes, qu'est-ce que le paganisme eut à leur répondre? Rien. Il se vengea par le fer et le feu de ce ridicule dont on le couvrait; ce fut là toute sa réponse. 3° Est-il bien vrai que le paganisme demandait que l'on crût? Non. Car le grand oracle des impies dit expressément lui-même que « les païens n'avaient point de dogmes. » (Volt., *Histoire génér.* ch. 7.)

Le paganisme débitait des fables; les croyait, ou ne les croyait pas qui voulait; tout cela était égal, et également sans conséquence. Les uns s'en moquaient, les autres les méprisaient, quelques-uns les expliquaient comme des allégories sous lesquelles étaient enveloppées les connaissances physiques. On n'a qu'à consulter Cicéron (*De nat. deorum*), Lucien (*Dialog.*), Macrobe (*Saturn.*) et la plupart des auteurs païens, pour reconnaître la vérité de cette réponse.

VII. « N'est-il pas vrai que ce n'est pas la vérité qui vous fait croire, mais seulement la prévention? si votre curé vous avait dit dès l'enfance qu'il y a sept personnes en Dieu, et trois sacrements, l'auriez-vous démenti? Non certaiment. Vous auriez reçu ces articles de foi comme vous recevez tous ceux du catéchisme qui admet trois personnes en Dieu et sept sacrements. »

D'une supposition absurde il ne peut s'en suivre que des absurdités. Or la supposition qu'on fait en disant : *Si un curé*, etc., est souverainement absurde. Car le curé n'enseigne que ce qu'enseigne son évêque, son évêque, que ce qu'enseigne la chaire de saint Pierre. La chaire de saint Pierre n'enseigne que ce que saint Pierre a appris de Jésus-Christ. Or il est souverainement absurde de supposer que Jésus-Christ eût enseigné qu'il n'y avait que trois sacrements, et qu'il y a sept personnes en Dieu.

Il est également absurde de dire que le Chrétien ne croit que par prévention. Ce qu'il croit a été annoncé par les prophéties

les plus évidentes, et confirmé par les miracles les plus incontestables. Les prophéties et les miracles étant le langage de Dieu même, il ne peut point y avoir de prévention à croire ce qui est évidemment attesté par la parole de Dieu.

VIII. Le sophiste conclut ainsi toutes les impiétés et absurdités de son treizième chapitre.

Argument démonstratif. — « Toutes les religions se contentent de demander qu'on croie ; elles n'osent rien demander de plus.

« Croire, n'est qu'un acquiescement conditionnel qui suppose incertitude et doute, ce qui peut donner lieu au changement.

« Donc toutes les religions ne demandent qu'un acquiescement conditionnel, supposent incertitude, et laissent lieu au changement. »

Cet *argument démonstratif* est composé de trois propositions absurdes. Car la première est absurde, puisqu'il est démontré que le paganisme ne demandait, ni ne pouvait demander qu'on crût ; la seconde, parce que nous avons fait voir que la certitude de la foi égalait la certitude des plus fortes démonstrations ; la troisième, parce qu'elle réunit les absurdités des deux premières.

IX. « Croire, n'est pas une chose libre ; la croyance est nécessairement proportionnée aux raisons de croire, ou aux motifs de crédibilité. Il en est de la vérité comme du bien. On aime le bien nécessairement, et on se rend à la vérité intérieurement malgré qu'on en ait. » (*Milit. philos.*, ch. 14.)

C'est ici le grand cheval de bataille du *Militaire*. Voyons si ce cheval est un Bucéphale, ou un Rossinante. Notre preux chevalier y a grande confiance. « Car la croyance, dit-il, étant la base de la religion, et, pour ainsi dire, la première pierre de l'édifice, j'ai cru devoir discuter à fond ce point important, savoir qu'aucune religion ne peut exiger une véritable croyance. »

Pour nous, nous espérons bien lui faire voir que dans mille occasions rien n'est plus libre que de croire, et que l'on ne peut pas alors refuser de croire, sans se rendre très-coupable. Pour parvenir à démontrer clairement ces deux vérités au lecteur, nous allons lui proposer quelques questions qu'il résoudra lui-même sans peine.

1° N'est-il pas vrai qu'on trouve tous les jours des hommes à qui il est très-libre de se donner des connaissances qui leur seraient très-utiles et très-nécessaires, et qui néanmoins ne veulent rien faire pour se les donner ?

2° N'est-il pas vrai qu'il est bien des hommes qui ne craindraient rien tant que d'être trop éclairés, trop instruits et trop pressés sur certains devoirs, et surtout, sur certains devoirs de la religion ?

3° N'est-il pas vrai qu'il est des hommes qui vont hardiment contre toutes les lumières de la conscience, et qui, semblables aux deux vieillards dont il est parlé dans l'histoire de Susanne, ont la tête renversée, n'écoutent plus ni raison, ni décence, détournent les yeux de la vue du ciel, de peur que cette vue ne les confonde, et ne leur rappelle les principes de vertu, de religion, de justice qu'ils voudraient pouvoir étouffer ? *Everterunt sensum suum et declinaverunt oculos, ut non viderent lumen cœli, neque recordarentur judiciorum justorum.* (*Dan.* XIII, 9.)

4° N'est-il pas vrai que ces sortes d'hommes, dont le nombre n'est que trop grand, doivent haïr et craindre extrêmement les dogmes de la foi ?

5° N'est-il pas vrai que ceux qui sont dans ces belles dispositions que nous venons de représenter ne feront pas les démarches nécessaires pour être instruits des principes de la foi, des connaissances, des moyens, des motifs qui peuvent conduire l'homme à la foi ; mais qu'au contraire ils ne se nourriront que des écrits qui se font pour ébranler, détruire, et anéantir la foi ?

6° N'est-il pas vrai qu'en tout cela ces hommes agissent très-librement ? Toutes ces questions sont très-simples et très-claires. On voit d'abord la réponse qu'y fera l'homme qui a de la droiture et de la sincérité. Il ne serait pas nécessaire d'en donner d'autre. Mais, pour ne rien laisser à désirer au lecteur, nous en allons donner une directe et qui débrouille entièrement le sophisme du *Militaire*. Il ne faut pour cela qu'une petite distinction, et la voici.

Croire, n'est pas une chose libre, c'est-à-dire, quand on a aperçu clairement et distinctement une vérité, il n'est pas libre à l'homme d'y adhérer, ou de n'y pas adhérer ; c'est là une chose dont nous convenons de tout notre cœur.

Croire, n'est pas une chose libre, c'est-à-dire, il n'est pas libre à l'homme de s'appliquer à rechercher les raisons qu'il y a de croire, de prendre les voies qui pourraient le conduire à la foi, d'éloigner les obstacles qui empêcheraient la foi de s'établir dans son cœur. C'est là un point dont personne ne conviendra. Pour donner encore plus de clarté et de force à cette réponse, nous ajouterons les deux observations suivantes.

1° La foi est un don de Dieu, et c'est un don que Dieu ne refuse point à celui qui fait tout ce qu'il peut pour ne point mettre d'obstacle à la réception de ce don même. Cette proposition que je fais là n'est point un dogme qu'on mette parmi les vérités de la foi. C'est une conclusion théologique, tirée de cet oracle de saint Paul, que Dieu *veut que tous les hommes se sauvent, et parviennent à la connaissance de la vérité* (*I Tim.* II, 4), et que par conséquent il leur donne tout ce qui est de sa part nécessaire au salut. Or la foi est absolument nécessaire au salut, puisque selon le même Apôtre, *il est impossible de plaire à Dieu sans la foi.* (*Hebr.* XI, 6.)

Si quelques théologiens bourrus rejettent cette conclusion, on ne doit pas faire cas de leur sentiment. Il faut seulement les plaindre de ce qu'ils ne s'aperçoivent pas de l'outrage qu'ils font aux attributs divins, et

des armes qu'ils prêtent aux libertins contre la religion.

2° L'acte de foi est toujours parfaitement libre, parce que, bien que je sois convaincu par les motifs de crédibilité que je dois croire, ma foi n'a pas pour objet les motifs de crédibilité, mais les dogmes que ces motifs de crédibilité me présentent. Or ces dogmes sont toujours, par rapport à moi, enveloppés de ténèbres; ils ne satisfont point la curiosité naturelle de l'esprit humain. Il faut donc que je fasse des efforts pour m'élever au-dessus de cette curiosité, et de cette inquiétude que me laissent les obscurités des dogmes, il faut donc que je fasse des efforts pour tout sacrifier par la soumission de mon entendement à la parole de Dieu. Or cette force, victorieuse de la curiosité naturelle de l'esprit humain, cette soumission de mon entendement à la parole de Dieu, sont des actes de la volonté, des actes très-libres, et par conséquent il y a un véritable exercice de la liberté dans les actes de la foi. Il est donc démontré qu'en matière de religion, croire, est une chose très-libre, dans le principe et dans les actes, et que c'est une évidente fausseté de dire que la religion ne peut exiger une véritable croyance.

X. « Les gens savants ne croient point pour la plupart; les personnes médiocrement éclairées ont des doutes, le paysan et l'homme borné dit qu'il croit, et ne sait ce qu'il dit par le mot de *croire*. »

Ne dirait-on pas en vérité que tout l'esprit et toute la science sont concentrés chez les incrédules? Il s'en faut de beaucoup cependant. Qu'on lise avec attention leurs ouvrages, on y trouvera beaucoup plus de présomption que de savoir véritable, beaucoup plus de sophismes que de raisonnements justes, beaucoup plus de mensonges que de vérités. Y a-t-il bien là de quoi se vanter? Y a-t-il bien de quoi les tant vanter? Mais venons à la réponse.

« Les gens savants, » dit-on, « ne croient point pour la plupart. » Mais Justin, Athénagore, Tatien, Clément d'Alexandrie, Origène, Augustin, etc., croyaient; et qu'est-ce que sont nos fiers incrédules devant ces grands hommes, et devant une multitude innombrable d'autres que nous pourrions nommer? Il peut y avoir des libertins en fait de religion parmi ceux qui s'adonnent aux sciences et ceux qui ne s'y adonnent pas. Mais ce qui est très-sûr, c'est qu'il y a aujourd'hui en Europe incomparablement plus de savants qui croient qu'il n'y en a qui ne croient pas. Et ces savants qui font honneur à leur religion sont des hommes modestes, sages, et qui se vantent moins et se piquent moins de faire un grand bruit que les autres.

« Les personnes médiocrement éclairées ont des doutes. » Les doutes sont quelquefois une suite du défaut d'instruction, et alors c'est la faute de celui qui a ces doutes. Ils peuvent venir du déréglement des passions, et alors ils sont une juste punition des crimes. Ils peuvent venir de l'obscurité des objets de la foi, et alors il faut prier avec ardeur, et consulter avec humilité. Soit dit à nos fiers incrédules. Parmi les dogmes il y en a dont les conséquences présentent un trop grand intérêt pour ne pas inspirer de la crainte; mais les motifs de crédibilité sont trop évidents pour ne pas raffermir contre tous les doutes.

« Le paysan et l'homme borné dit qu'il croit, et il ne sait ce qu'il dit par le mot croire. » Le paysan qui a l'âme droite rendra mieux compte de sa foi que l'homme qui veut subtiliser; il déconcertera même l'homme subtilisant. Il vous dira qu'il croit ce que croit l'Eglise. Et comment sait-il qu'il croit ce que croit l'Eglise? C'est qu'il croit, comme nous l'avons dit plus haut, ce que lui enseignent son curé et son catéchisme. Ce catéchisme est la croyance de l'évêque; l'évêque est uni de croyance avec le Souverain Pontife, le chef de l'Eglise, le successeur de saint Pierre. Voilà le compte le plus juste et le plus simple que l'homme puisse rendre de sa foi.

XI. « Qu'est-ce que la religion du commun des hommes? C'est un résultat de l'éducation, et des opinions vraies ou fausses reçues dans le pays où ils sont nés. »

Le *commun des hommes* regarde la religion comme un joug pénible, en secoue ce qu'il peut, et ne se met guère en peine d'en rechercher la vérité. Cette recherche de la vérité est expressément interdite aux musulmans, et sans cela la religion tomberait bien vite. Elle est recommandée aux Chrétiens; mais la plupart craignent d'être trop éclairés sur ce qui servirait heureusement à les rendre plus sages, à rabaisser leur présomption et leur orgueil, et à retenir dans la contrainte et dans la règle, leurs passions.

XII. « Qu'est-ce que la religion d'un théologien qui lit la Bible, les Pères, saint Thomas, etc.? C'est la prévention d'un fanatique qui s'est tant rebattu l'esprit d'un simple fait d'éducation, qu'il en a fait une opinion; à force de s'échauffer sur cette opinion, il s'y est opiniâtré jusqu'à s'en faire une espèce de persuasion. »

Tous les grands hommes qui ont été dans l'épiscopat, qui ont brillé dans les conciles, et dans les plus augustes assemblées, qui ont travaillé à discuter, à expliquer les matières de religion, étaient théologiens. Qu'étaient un Bossuet si estimé en France, un Bellarmin si redouté de tout le protestantisme, au témoignage de Bayle, un Tostat dont la science prodigieuse le fit appeler l'étonnement du monde : *Hic stupor est mundi?* C'étaient des théologiens. Et un misérable faiseur de sophismes, un frénétique compilateur d'horreurs, de mensonges et de calomnies, ne désigne un théologien que par le nom de fanatique! Tel est le ton de nos sages, et de nos philosophes modernes.

XIII. *Argument démonstratif.* — « On n'est pas libre de croire. On ne peut faire un commandement de ce qui n'est pas libre.

Donc on ne peut faire un commandement de croire; donc les religions ne peuvent exiger la foi.

Second argument. — « La foi est nécessairement proportionnée aux raisons de croire et aux preuves. Aucune religion n'a des raisons solides et convaincantes. Donc aucune religion ne peut être crue d'une foi ferme et solide. »

Troisième argument. — « Il n'y a que les raisons de croire, ou les préventions de l'éducation, qui puissent déterminer la foi, ou plutôt le consentement qu'on donne aux différentes religions. — Ce n'est pas les raisons. Donc c'est l'éducation seule. »

Il ne faut pas s'épouvanter des cris de ce Cerbère. Ils ne font que du bruit; ils ne sont pas capables de faire du mal. Ces trois arguments ne sont que trois misérables sophismes que nous allons débrouiller en peu de mots.

Le premier argument ne porte que sur le faux, puisqu'il est démontré dans la réponse à la neuvième objection, que rien n'est plus libre que de croire.

Le second ne vaut pas mieux. Les raisons qu'ont les Chrétiens de croire sont si convaincantes et si solides, que nous donnons hardiment le défi à toute la cabale philosophique d'y répondre.

Le troisième ne disant rien de plus que le second, nous y arrêter, ce serait un temps perdu.

XIV. « La foi consiste à croire ce que la raison ne croit pas. » (*Dictionnaire philosophique.*)

L'homme du *Dictionnaire* croit avoir dit un bon mot, et s'en applaudit. Mais il n'est pas difficile de lui démontrer que son bon mot n'est qu'une sottise. Qu'il réponde à ce dilemme:

Ou la raison est capable de connaître par elle-même toutes les vérités, ou elle n'en est pas capable. Si elle est capable de connaître par elle-même toutes les vérités, ses lumières sont donc aussi étendues, aussi infinies que celles de Dieu. Si elle n'en est pas capable, il est donc des vérités qu'elle ne pourrait connaître que par la révélation, et qu'elle serait aussi obligée de croire que celles qu'elle peut connaître par elle-même. C'est donc une sottise de dire que la foi consiste à croire ce que la raison ne croit pas. (Nonnotte, II, 304.)

Voy. les autres objections contre la foi, à l'art. Révélation.

L'abbé Chaudon n'est pas moins pressant dans ses raisonnements sur la même question : voici comment il s'exprime :

§ I. — *Quoique la foi soit un don de Dieu, les incrédules n'en sont pas moins blâmables de ne pas croire.*

Il est certain que Dieu n'a pas donné à l'homme la raison pour lui rendre un si grand présent non-seulement vain, mais encore nuisible, en ne lui proposant que des objets de foi contre lesquels sa raison soit dans une révolte continuelle. Mais il a lié les vérités inconcevables aux hommes, à d'autres vérités qu'ils connaissent, dont ils peuvent s'instruire par les voies les plus connues. Ces vérités sont aisées à connaître par des faits sur lesquels il n'y a pas à disputer. Or la religion chrétienne est attachée à des faits dont la vérité ne peut être contestée de bonne foi.

2° Les miracles de Moïse, de Jésus-Christ, des apôtres, des martyrs et de toute l'Eglise, durant plusieurs siècles, sont clairs, convaincants, indubitables. Il faut vouloir combattre le sens commun pour y résister. C'est ce qui a porté les païens, pendant trois cents ans, à les attribuer à la magie, ne pouvant en nier l'évidence. Mais lorsque ces miracles sont autorisés par des prophéties très-certaines et très-clairement vérifiées, il faut que l'opiniâtreté la plus insensée demeure muette.

Jésus-Christ a demandé la foi aux hommes, dit saint Augustin, mais avant que de la demander, il l'a méritée. Car ayant fait tant de miracles et de miracles tels, comme il dit lui-même, que jamais homme n'en avait fait de semblables, il faudrait être prévenu d'une opiniâtreté inexcusable pour ne le pas croire. *Christus miraculis conciliavit auctoritatem, auctoritate imperavit fidem.* Il a si exactement rempli toutes les merveilles que les prophètes ont prédites du Messie, qu'on ne saurait dire lequel des deux est le plus extravagant, ou de douter que le Messie ait été promis, selon l'opinion des athées, ou de croire qu'il soit encore à venir, selon l'opinion des Juifs.

3° Rien n'est plus contraire à la raison que de prétendre détruire une autorité divine établie sur des preuves si convaincantes, en ne lui opposant que de vaines conjectures de l'esprit humain. Les hommes mêmes du monde ne raisonnent pas de cette sorte. Ils croient que dans les choses de fait, ce serait être déraisonnable que de ne se rendre pas à l'autorité, quand elle est bien établie. Il y a, par exemple, des distinctions très-considérables entre les familles. Il y en a de grandes et d'illustres, dont l'antiquité est prouvée par des titres non suspects et par le témoignage des histoires que l'on croit fort assurées. Que l'on dise à un Montmorency que l'on ne croit pas que sa maison soit plus illustre que celle d'un financier, et qu'il ne saurait produire aucune preuve qui convainque ceux qui en voudraient douter. Il s'offensera avec raison de ces objections frivoles. On n'oppose point, dira-t-il, des raisonnements en l'air à l'autorité des faits, à des titres et des histoires dont l'autorité n'est point combattue. Ce raisonnement est si certain, que si un homme voulait s'opposer opiniâtrement à ce qui est ainsi établi par une autorité indubitable, il s'ensuivrait la chose du monde la plus absurde. On pourrait dire avec raison dans deux cents ans, que tous ceux qui vivent aujourd'hui ne vivent point, que tous ceux qui écrivent n'écrivent point; et que tout ce qui se passe aujourd'hui de plus grand et de plus remarquable dans le monde, n'est qu'une fable, puisque dans deux cents ans on ne saura

rien de ce qui se fait aujourd'hui que ce qui se pourra lire dans les histoires.

Les incrédules eux-mêmes ou prétendus esprits forts, mépriseraient les premiers un homme qui débiterait de sang-froid qu'il n'y a jamais eu de César ou d'Alexandre, d'Homère ou de Virgile, et qui rejetterait tout ce que l'histoire nous apprend des premiers, de même que tous les écrits qu'on attribue aux derniers. Cependant ils se croient des hommes judicieux, en traitant de fables, ou du moins en regardant comme fort incertains, les faits qui concernent Moïse et Jésus-Christ. Mais on défie ces esprits présomptueux, qui croient avoir plus de lumières que le reste des hommes, de nous faire voir dans l'antiquité quelques faits mieux prouvés que ceux de Moïse et de Jésus-Christ. Ainsi, puisqu'il n'y en a point de mieux prouvés, on a droit de leur demander pourquoi ils croient les uns et qu'ils ne croient pas les autres? La chose n'est pas de peu d'importance ; et l'alternative est ici terrible, ou de croire les faits de l'histoire profane, ou de rejeter ceux qui servent de fondement à la religion véritable. Il n'importe nullement à qui que ce soit de savoir s'il y a eu un homme appelé César et un autre appelé Alexandre, et s'ils ont fait telles ou telles actions ; mais notre bonheur ou notre malheur étant attachés à la connaissance des vérités connues dans les saintes Ecritures, rien n'est plus important que de savoir si on y doit ajouter foi. Si l'Evangile est véritable, il s'ensuit que Jésus-Christ est venu au monde, qu'il a fait des miracles, qu'il est ressuscité, qu'il est par conséquent Dieu, et que ce qu'il a dit est certain, et doit être regardé comme la parole de Dieu même. Ainsi, si les incrédules n'ont pas la foi, ils doivent examiner sérieusement les faits sur lesquels elle est établie ; et s'ils font cet examen avec sincérité, ils croiront bientôt.

§ II. — *Pensées diverses sur la foi et sur les vices opposés, par le P. Bourdaloue.*

I. On est si zélé pour l'intégrité des mœurs ; quand le sera-t-on pour l'intégrité de la foi? On se récrie avec tant de chaleur contre de prétendus relâchements dans la manière de vivre ; quand s'élèvera-t-on avec la même force contre d'affreux égarements dans la manière de croire?

II. Où en sommes-nous, et où est cette foi des premiers siècles, cette foi qui a converti tout le monde? Alors des athées devenaient Chrétiens ; maintenant des Chrétiens deviennent athées.

III. Bizarrerie de notre siècle, soit à l'égard de la discipline ecclésiastique, soit à l'égard de la doctrine! Jamais tant de zèle en apparence pour l'antiquité, et jamais tant de nouveautés!

IV. Le juste profite de tout et tourne tout à bien ; mais, au contraire, il n'y a rien que l'impie ne profane et dont il n'abuse. La religion chrétienne établit dans la société humaine et dans la vie civile, un ordre admirable. Elle tient chacun dans le devoir, elle règle toutes les conditions, et y entretient une parfaite subordination. Elle apprend aux petits à respecter les grands, et à leur rendre l'obéissance qui leur est due ; et elle apprend aux grands à ne point mépriser les petits et ne point les opprimer, mais à les soutenir, à les aider, à les conduire avec modération, avec prudence, avec équité. Elle réprime les méchants par la crainte des châtiments éternels, et elle anime les bons par l'espérance d'une gloire sans mesure et sans fin. De sorte que bannissant ainsi tous les vices, fraudes, injustices, violences, colères, animosités, vengeances, médisances, impudicités, débauches ; et engageant à la pratique de toutes les vertus, de la charité, de l'humilité, de la pénitence, de la mortification des sens, d'un désintéressement parfait, d'une fidélité inviolable, d'une justice inaltérable et des autres ; il n'est rien de plus salutaire pour le bien public, ni rien de plus propre à maintenir partout la paix, l'union, le commerce, l'arrangement le plus merveilleux.

De là quelle conséquence tire le juste? Dans une religion qui ordonne si bien toutes choses, il découvre la sagesse de Dieu, et il reconnaît que c'est l'ouvrage d'une Providence supérieure ; mais par le plus grossier aveuglement et l'abus le plus étrange, l'impie forme un raisonnement tout opposé ; et parce que cette religion est si utile à tous les états de la vie, et qu'elle est seule capable d'en faire le bonheur, il prétend que c'est une invention de la politique des hommes. N'est-ce pas là prendre plaisir à s'aveugler, et vouloir s'égayer de gaieté de cœur? Eh quoi! afin que la religion ait le caractère et la marque de la vraie religion, faudra-t-il que ce soit une loi qui mette le trouble dans le monde, qui en renverse toute l'économie?

V. Cette diversité de religions qu'il y a dans le monde est un sujet de scandale pour l'incrédule. A quoi s'en tenir? dit-il. L'un croit d'une façon, l'autre d'une autre. Là-dessus il se détermine à les rejeter toutes et à ne rien croire. On pourrait, ce me semble, lui faire voir que ce qui le confirme dans son incrédulité, c'est justement ce qui devrait l'engager à en sortir, et à prendre pour cela tous les soins nécessaires. Car s'il raisonnait bien, il ferait les réflexions suivantes : que ce grand nombre de religions, quoique fausses, est une preuve qu'il y en a une vraie ; que cette idée générale de religion, gravée dans l'esprit de tous les peuples, et répandue par toute la terre, est trop universelle pour être une idée chimérique ; que si c'était une pure imagination, tous les hommes d'un consentement si unanime ne seraient pas convenus à se la former, de même qu'ils ne se sont, par exemple, jamais imaginés qu'ils ne devaient point mourir ; que c'est donc comme un de ces premiers principes qui sont imprimés dans le fond de notre âme, et qui portent avec eux leur évidente et incontestable vérité.

De là il irait plus avant ; et persuadé de

la vérité d'une religion en général, il chercherait où elle est, cette vraie religion. Il examinerait, il consulterait, il écouterait ce qu'on aurait à lui dire ; alors dans le choix qu'il se proposerait de faire entre toutes les religions, il ne serait pas difficile de lui montrer l'excellence, la supériorité de la religion chrétienne, et les caractères visibles de divinité qui la distinguent. Mais il ne veut point entrer dans toutes ces recherches, et d'abord il prend son parti, de vivre sans religion au milieu de tant de religions. Est-ce là agir sagement ? Soyez éternellement béni, Seigneur, de la miséricorde qu'il vous a plu exercer envers moi. Ce qui scandalise l'incrédule, et ce qui l'éloigne de vous, c'est ce qui m'y attache inviolablement et par la plus vive reconnaissance. Je considère cette multitude innombrable de peuples plongés dans les ténèbres de l'infidélité, et adonnés à des cultes superstitieux. Plus il y en a, plus je sens la grâce de ma vocation à l'Evangile et à notre sainte loi. C'est une distinction que je ne puis assez estimer, et dont je ne suis redevable qu'à un amour spécial de votre part. *Le Seigneur n'en a pas ainsi usé à l'égard de toutes les nations, il ne leur a pas découvert, comme à moi, ses admirables mystères.* (*Psal.* CXLVII.)

VI. Il est bien glorieux à la religion chrétienne, que tout ce qu'il y a de libertins qui l'attaquent soient des gens corrompus dans le cœur et déréglés dans leurs mœurs. Tandis qu'ils ont vécu dans l'ordre, sans attachements criminels, sans habitudes vicieuses, sans débauches, ils n'avaient point de peine à se soumettre au joug de la foi, ils la respectaient, ils la professaient, tout ce qu'elle leur proposait leur paraissait raisonnable et croyable. Quand ont-ils changé de sentiment ? C'est lorsqu'ils ont changé de vie et de conduite. Leurs passions se sont allumées, leurs sens se sont rendus maîtres de leur raison, leurs aveugles et honteuses convoitises les ont plongés en toute sorte de désordres ; et alors cette même foi où ils avaient été élevés a perdu dans leur esprit toute créance. Ils ont commencé à la contredire et à la combattre. Or, encore une fois, voilà sa gloire, de n'avoir pour ennemis que des hommes ainsi dérangés, passionnés, esclaves de leur chair, idolâtres de leur fortune, et de ne pouvoir s'accommoder avec eux ; car voilà l'évident témoignage de sa sainteté, de sa droiture inflexible et de son inviolable équité. Si en leur faveur elle se relâchait de cette intégrité et de cette sévérité qui lui sont essentielles : si elle était plus complaisante pour le vice, et qu'elle s'ajustât à leurs cupidités et à leurs sales désirs, à leurs vues intéressées ou ambitieuses, à leurs injustices et à leurs pratiques, ils la laisseraient dominer en paix sur la terre, et ils cesseraient de l'attaquer.

VII. Je sais bien qu'ils ne se déclarent pas si ouvertement contre sa morale que contre ses mystères où ils ne comprennent rien, disent-ils, et qui renversent toutes les idées humaines ; mais c'est un artifice, et s'ils voulaient de bonne foi le reconnaître, ils avoueraient qu'ils ne se tournent contre les mystères que pour porter le coup mortel à la morale qui y est jointe, et pour détruire une loi qui s'oppose à leurs entreprises, et qui les trouble dans la jouissance de leurs plaisirs. Ces mystères ne leur feront plus de peine, et ne leur coûteront rien à croire, dès que cette loi pourra s'accorder avec le mystère d'iniquité qu'ils recèlent dans leurs cœurs. Mais quelle alliance peut-il jamais y avoir entre la lumière et les ténèbres, entre Jésus-Christ et Bélial, entre la corruption du siècle et la pureté de l'Evangile ?

VIII. L'incrédulité de l'impie et du libertin s'accorde avec le désordre et la corruption de sa vie : donc elle ne vaut rien. En deux mots, voilà sa condamnation.

IX. Supposons que dans le monde il s'élève une société de gens qui, par profession et par une déclaration ouverte, s'attachent à décrier le service du prince ; qui s'émancipent à raisonner ses ordres comme il leur plaît, et qui les rejettent avec mépris ; qui parlent de sa personne sans respect, et traitent de faiblesse, de petitesse d'esprit, tous les devoirs qu'on lui rend ; qui tournent en ridicule le zèle qu'on témoigne pour ses intérêts, et la disposition où l'on paraît être de mourir, s'il était nécessaire, pour sa cause ; enfin, qui débitent à toute occasion des maximes injurieuses à la majesté royale, et capables de renverser les fondements de la monarchie ; je demande si l'on souffrirait des hommes de ce caractère, et si l'on ne travaillerait pas à les exterminer ? Il s'élève tous les jours, dans le christianisme, des sociétés de libertins qui, par leurs impiétés et leurs railleries, profanent les choses les plus saintes, et décréditent, autant qu'ils peuvent, le service de Dieu ; qui s'attaquent à Dieu même, à ce Dieu que nous adorons, et voudraient en effacer toute idée de notre esprit ; qui lui disputent jusqu'à son être, et s'efforcent de le faire passer pour une divinité imaginaire ; qui ne tiennent nul compte de ses commandements, ni de son culte, et regardent comme des superstitions tous les hommages dont on l'honore ; qui cherchent à lui enlever ses plus fidèles serviteurs et à les retirer de ses autels, se jouant de leurs pieuses pratiques, et les accusant ou d'hypocrisie ou de simplicité. Il y a, dis-je, des impies de cette sorte ; il y en a plus que jamais ; leur nombre croît sans cesse, et parmi des Chrétiens, parmi des Catholiques, parmi même des âmes dévotes, on les écoute, on les souffre ? *Mais ce sont du reste d'honnêtes gens :* j'avoue que je n'ai jamais pu digérer ce langage, et qu'il m'a toujours choqué ; car j'y trouve la qualité d'honnête homme étrangement avilie. *A la religion près*, dit-on, *cet homme est honnête homme.* Quelle exception, à la religion près ! c'est-à-dire que c'est un fort honnête homme, à cela près qu'il manque au devoir le plus essentiel de l'homme, qui est de reconnaître son Créateur, et de s'y soumettre. C'est-à-dire

que c'est un fort honnête homme, à cela près qu'il a des principes qui vont à ruiner tout commerce, toute confiance entre les hommes, et selon lesquels il doit être déterminé à toutes choses, dès qu'il s'agira de son intérêt, de son plaisir, de sa passion. En un mot, c'est-à-dire que c'est un fort honnête homme, à cela près qu'il n'a ni foi ni loi. Mettez-le à certaines épreuves, et fiez-vous-y : vous verrez ce que c'est que cet honnête homme.

X. On propose à un libertin les révélations de la foi, c'est-à-dire des révélations fondées sur la tradition la plus ancienne et la plus constante, confirmées par un nombre infini de miracles et de miracles éclatants, signées d'un million de martyrs, autorisées par les témoignages des plus savants hommes et par la créance de tous les peuples ; mais tout cela ne fait sur lui aucune impression, et il n'en tient nul compte. On lui propose d'ailleurs les rêveries et les vaines imaginations d'un nouveau philosophe, qui veut régler le monde selon son gré, qui raisonne sur toutes les parties de ce grand univers, sur la nature et l'arrangement de tous les êtres qui le composent, avec autant d'assurance que si c'était l'ouvrage de ses mains ; qui les fait naître, agir, mouvoir, comme il lui plaît, et voilà ce que ce grand génie admire, ce qu'il médite profondément, ce qu'il soutient opiniâtrement, à quoi il s'attache et de quoi ils se ferait presque martyr. Certes, la parole de saint Paul est bien vraie : *Dieu les a livrés à un sens réprouvé. Ils se sont perdus dans leurs pensées frivoles et chimériques, et eux qui se disent sages sont devenus des insensés.* (*Rom.* I, 22.)

Que sera-ce qu'un Etat où il n'y aura ni roi, ni puissance souveraine? Dans une pleine impunité, chacun sera le maître d'entreprendre, pour ses propres intérêts, ce qu'il lui plaira ; et comme nos intérêts s'accordent rarement avec les intérêts d'autrui, que s'ensuivra-t-il? Des guerres perpétuelles, des dissensions éternelles, un brigandage universel, tellement qu'il faudra avoir toujours les armes à la main pour la défense de ses biens et de sa vie. Le pauvre pillera le riche, le voisin opprimera son voisin, le fort accablera le faible. On vengera ses querelles par les meurtres et les assassinats. Confusion générale, bouleversement total. Je ne parle que d'un royaume; mais voilà ce que l'athée voudrait faire du monde entier, lorsqu'il combat l'existence d'un Dieu.

XI. Quand j'entends des libertins railler de la religion et prétendre l'avoir bien combattue lorsqu'ils ont ri de quelques pratiques particulières et de quelques dévotions populaires, qu'ils traitent d'abus et de superstitions, ou leur ignorance me fait pitié, ou leur malignité me donne de l'indignation. Car la religion que nous professons ne consiste point en cela. Ce ne sont point ces sortes de dévotions, ni ces pratiques qui en font le capital. Si dans ces pratiques et dévotions il se glisse quelque chose de superstitieux, l'Eglise le condamne elle-même et le défend sous des peines très-grièves. Si elle n'y trouve rien de mauvais en soi, et qu'au contraire, remontant au principe, elle voit que ce sont de pieuses institutions, qu'un bon zèle a inspirées aux âmes dévotes pour l'honneur de Dieu et des saints, elle les tolère, elle les permet, elle les approuve même, mais sans les regarder comme le fond de sa créance et de son culte. Voilà ce que nos libertins doivent savoir, et à quoi ils devraient faire attention. S'ils ne le savent pas, c'est dans ces grands génies et ces esprits forts du siècle une ignorance pitoyable. S'ils le savent, c'est dans eux une malignité encore moins supportable, de s'attaquer vainement et si opiniâtrement à l'accessoire de la religion, et de n'en vouloir pas considérer l'essentiel et le principal

Qu'ils agissent de bonne foi, et que sans prévention, sans passion, ils examinent la religion chrétienne en elle-même : je m'assure qu'ils ne pourront se défendre d'en admirer la sublimité, la sagesse, la sainteté. Ils reconnaîtront qu'elle a de quoi contenter les esprits du premier ordre, tels qu'ont été les Pères de l'Eglise, et malgré eux ils y découvriront un caractère de divinité qui les frappera ; mais c'est justement ce qu'ils ne veulent pas ; et que font-ils? Ils laissent, pour ainsi dire, le corps de la religion qu'ils ne peuvent entamer, et ils s'attachent au dehors. Un point qui n'est de nulle conséquence, où la religion ne se tient aucunement intéressée, un petit exercice de piété, une cérémonie, une coutume qui les choque et qu'une louable simplicité des peuples a introduite, c'est là-dessus qu'ils lancent tous leurs traits et qu'ils déploient toute leur éloquence. En vérité, il faut que notre religion soit bien affermie sur ses fondements et bien cimentée de toutes parts, puisqu'on est réduit à ne l'attaquer que de si loin et par de telles minuties.

§ III. — *Sûreté qu'on trouve dans la croyance de la religion, opposée aux dangers inséparables de l'incrédulité.*

« Il est plus avantageux de croire que de ne pas croire ce qu'enseigne la religion ; » c'est ce que Pascal a admirablement prouvé dans le chap. 7 de ses *Pensées*. Cet argument, tel qu'il l'a développé, est très-fort, et par conséquent très-inquiétant et très-incommode pour les incrédules. Il en a, en effet, troublé un très-grand nombre, il en a même converti plusieurs. Cependant, dit-on, il ne prouve rien ; je réponds qu'il fait mieux que prouver. Il lève les principaux obstacles qui s'opposent à la foi dans la plupart des mécréants. Il leur fait dire : « Mais si pourtant il y avait une autre vie? s'il y avait un enfer? » Ils ont des doutes ; il les fortifie, et par là réveille la crainte qu'ils cherchent à étouffer. Or cette crainte est bien propre à les mener du doute à la foi ; et voilà pourquoi beaucoup de gens qui ne croyaient point en santé, croient dès qu'ils

sont dangereusement malades, ou en quelque autre péril de mort; c'est qu'alors ils craignent beaucoup.

L'argument de Pascal est confirmé par l'expérience et par une utilité journalière. Il prouve dans celui qui l'a fait une grande connaissance de l'homme; puisque son effet est de frapper vivement les esprits de la crainte, du risque qu'on court à ne pas croire; de rappeler les raisons de croire, et d'y faire faire une attention proportionnée à l'importance infinie de l'objet.

La crainte suppose un commencement de foi, et l'augmente ensuite; elle est tour à tour effet et cause.

Si la crainte d'un mal se mesure, 1° sur la grandeur de ce mal; 2° sur le degré de probabilité que ce mal arrivera, le doute le plus faible, s'il y a un enfer, doit produire la crainte la plus forte.

On croit toujours assez pour craindre, si l'on pensait à ce que l'on croit.

On objecte à Pascal qu'à la vérité ceux qui espèrent leur salut sont heureux en cela, mais qu'ils ont pour contre-poids la crainte de l'enfer

Il répond : « Mais qui a plus sujet de craindre l'enfer, ou celui qui est dans le doute s'il y a un enfer, et dans la certitude de damnation, s'il y en a; ou celui qui est dans une persuasion certaine qu'il y a un enfer, et dans l'espérance d'être sauvé s'il y en a un? »

Une foi ferme et tranquille, jusqu'à être exempte de tous les doutes les plus légers, est assurément très-rare; mais une pareille incrédulité l'est encore plus.

Il y a bien des sources de doutes contre la foi, et la raison, nous n'en disconvenons pas, est une de ces sources. Mais si l'on rejette le christianisme, quel système mettra-t-on à sa place, contre lequel la raison ne fournisse pas des doutes, et bien plus que des doutes?

L'incrédulité est nécessairement chancelante et c'est par ses troubles qu'il faut la prendre.

Dans tout ce qui intéresse le cœur, vous avez beau avoir prouvé, vous n'avez encore rien fait; c'est le cœur qu'il s'agit de toucher, soit par l'amour, soit par la crainte; c'est le cœur qu'il faut gagner ou effrayer.

D'ailleurs à qui prouve-t-on quelque chose d'un peu compliqué? Où sont les esprits capables de suivre les raisonnements, et même de bien sentir la force d'un seul raisonnement?

Pascal, je le répète, connaissait bien l'homme et en particulier la plupart des incrédules. Ne fût-ce qu'en conséquence de leur éducation, et, comme ils disent, des préjugés de la naissance, ils n'en sont encore qu'à douter, et même, quoi qu'ils en disent, ils doutent moins par défaut de preuves en faveur de la religion, et par la prétendue force des objections qu'on peut faire contre elle, que parce qu'ils voudraient bien qu'elle fût fausse. Or quoi de plus capable de les ébranler, que de leur dire : « Prenez garde au risque terrible que vous courez. Il y va de tout pour vous, si vous êtes dans l'erreur. Vous dites que vous avez bien examiné, et que vous savez à quoi vous en tenir. De grâce, examinez de bonne foi. Avez-vous évidence que la religion soit fausse? qu'il n'y a point d'autre vie? » etc.

Je leur dirai encore : « Bien loin d'avoir examiné avec toute la bonne foi que demande tout examen et avec l'application qu'exige l'importance de la matière, si la religion est vraie ou fausse, vous n'avez pas même examiné s'il est bien vrai que vous la croyez fausse. Bien loin d'avoir examiné la religion, vous n'avez pas examiné vos dispositions à son égard, tant celle de votre esprit que celle de votre cœur. Mais que dis-je? bien loin d'avoir interrogé votre conscience, le sentiment intérieur, vous ne l'avez pas même écoutée, quand d'elle-même elle vous a parlé. » L'argument de Pascal ne prouve donc pas directement la vérité de la religion, mais il prouve qu'il faut en étudier les preuves avec la plus sérieuse attention; et il met dans la disposition la plus propre à faire trouver ces preuves bonnes. Il oppose le véritable intérêt de croire au faux intérêt de ne croire pas. Il serait sans force contre des hommes absolument convaincus et absolument sûrs qu'il n'y a pas d'autre vie, contre des athées et des matérialistes bien décidés; mais en est-il? On avouera du moins qu'il en est fort peu. (Chaudon, I, 378.)

* FOI. — On se demande avec un profond étonnement pourquoi notre siècle, éprouvé par tant de malheurs, désolé par tant de catastrophes et de ruines, compte encore un aussi grand nombre d'incrédules et revient avec une lenteur si fatale dans la voie d'une entière soumission aux doctrines catholiques. Il y a deux raisons qui nous expliquent cette incroyable aberration : la première, c'est l'orgueil de la science, et la seconde, c'est le sensualisme ou le matérialisme. Je ne crois pas que, dans les âges écoulés, aux temps immortels qui ont été appelés siècles de Léon X et de Louis XIV, on ait porté aussi loin la vanité du savoir et les prétentions à la plus haute intelligence. Nous n'avons pas, cependant, des poëtes comme Dante et le Tasse, comme Racine et Corneille; des peintres tels que Raphaël, Michel-Ange, le Dominiquin, le Corrège, Rubens, Murillo et Lesueur; des philosophes tels que Descartes et Leibnitz, Pascal et Malebranche; des historiens et des orateurs tels que Bossuet. Il est vrai que les sciences physiques ont progressé; il est vrai aussi que l'industrie a opéré des merveilles. Mais les sociétés vieillies de la Grèce et de Rome enfantaient aussi des chefs-d'œuvre dans les arts, et tout cela ne les a pas empêchées de mourir!

On est persuadé aujourd'hui que l'esprit humain est à son apogée; alors il ne veut plus se contenter des vieilles idées et des

croyances transmises ; il lui faut du neuf, et Dieu sait quelle effrayante Babel de systèmes, d'utopies et d'extravagances nous voyons s'élever chaque jour pour la confusion et le malheur des peuples !

On comprend que l'épicuréisme de notre époque est encore un obstacle, pour ainsi dire insurmontable, au retour complet vers la foi catholique. Plus une société se plonge dans la matière, plus elle se passionne pour les voluptés grossières de ce monde, et moins elle peut obéir à une religion qui réprouve les jouissances exclusivement sensuelles. Comment voulez-vous que l'homme s'élève dans une sphère de pureté et de vie spirituelle avec des ailes de plomb ou couvertes de fange? C'est impossible.

Pour échapper au naufrage irréparable de la foi et de la société, il faudrait au plus tôt contenir dans de justes bornes l'orgueil de la science et la soumettre à l'autorité de Dieu ; il faudrait avoir le courage d'arrêter la décadence des mœurs, et se placer généreusement dans la voie tracée par la morale évangélique. Le fera-t-on ? C'est le secret de Dieu, et, nous l'espérons, de ses vues miséricordieuses, pour le salut des individus et des peuples.]

FOLIE. — L'auteur du *Dictionnaire philosophique* a raisonné sur la folie en homme qu'on soupçonnerait d'avoir trop connu cette maladie. Il semble qu'il parle *pro domo sua ;* mais s'il veut écarter toutes les extravagances d'une fausse métaphysique, il lui suffira d'un côté d'être attentif à ce sens intime que chacun a de sa pensée, et de l'autre à l'idée de l'étendue, pour être pleinement persuadé que l'être pensant et l'être étendu sont des substances entièrement diverses. Quoiqu'on n'ait pas les mêmes preuves de l'existence de ces deux substances, il n'est personne néanmoins qui doute sérieusement de l'existence des corps, surtout du sien propre. De même, quoique chacun soit certain par le sens intime de l'existence de son être pensant, quelque changement qui survienne à son corps, il n'est pas moins certain qu'il éprouve plus ou moins de facilité ou de difficulté dans ses opérations, selon les changements qui arrivent à son corps. Il n'est donc pas douteux que notre âme ne dépende dans ses opérations de la bonne ou mauvaise disposition du cerveau pour juger et pour raisonner. Elle aura, si vous le voulez, les mêmes perceptions, les mêmes sensations dans le moment B qu'elle avait dans le moment A ; mais si ces perceptions dans le moment B. se présentent avec trop de rapidité, elle ne pourra y donner l'attention nécessaire pour en voir les rapports et les liaisons ; par conséquent pour les lier et les séparer, par conséquent pour juger sainement. Si, au contraire, ces perceptions se présentent les unes après les autres avec trop de lenteur, elle ne pourra encore les comparer pour en juger. Elle jouissait donc de la sagesse au moment A, parce que ses perceptions se présentaient dans un ordre convenable : par une raison contraire elle doit paraître dans la folie au moment B. Conclure de là que l'âme n'est ni spirituelle, ni immatérielle, est-ce être sage ? Peut-on, quand même on serait matérialiste, ôter à l'âme la vertu de rappeler le passé pour le comparer avec le présent ? La vraie conclusion à tirer, c'est que le Créateur a établi une correspondance entre ces deux substances dont nous sommes composés, qui consistent à être, l'une par rapport à l'autre, cause occasionnelle ; et qu'il a voulu que l'homme bien constitué eût la liberté de rapprocher ses perceptions pour les comparer, et que dans le cas d'un dérangement du cerveau, l'homme ne fût plus obligé aux devoirs prescrits par la sagesse, à moins que le dérangement ne fût volontaire, et que conséquemment les effets qui s'en suivraient ne fussent aussi volontaires dans leurs causes. (Chaudon, I, 378.)

FRAUDE. — Notre philosophe, sous le nom de Confucius, combat cette maxime d'un fakir, qu'il est permis de tromper le peuple en matière de religion. Mais quel est son but ? Est-ce de prouver qu'il n'est permis d'enseigner au peuple qu'une religion véritable, nécessaire, fondée sur de bonnes preuves ? Non. C'est de lui prêcher précisément qu'il y a un Dieu vengeur du vice et rémunérateur de la vertu. C'est à ce dogme qu'il réduit toute la religion, et encore ne donne-t-il cette religion que comme une doctrine honnête, vraisemblable, utile ; de la fausseté de laquelle la raison ne saurait être assurée, quoiqu'elle ne puisse non plus être assurée de sa vérité.

Voilà donc la religion des disciples de Confucius : voilà donc celle de notre philosophe. Qu'elle est lumineuse ! Qu'elle est consolante ! Qu'elle nous fait bien connaître notre Dieu ! Qu'elle nous instruit bien de tous nos devoirs ! Qu'elle fixe bien tous les doutes de nos esprits ! Qu'elle est puissante pour attacher nos cœurs aux biens éternels et passagers ! Qu'elle est une forte barrière contre nos passions ! Qu'elle est propre à nous arracher à ces passions, quand nous avons eu le malheur d'en devenir esclaves ! Est-ce donc là une religion qui soit préférable à la religion chrétienne ? S'il est une démonstration de la nécessité d'une religion révélée, telle que la religion chrétienne, c'est la notion que notre philosophe nous donne ici ouvertement de la sienne. Hélas ! de quel avantage nous serait l'idée d'un Dieu vengeur et rémunérateur, si nous ignorions par quelle voie nous pouvons éviter ses vengeances et mériter ses récompenses ? Elle ne servirait qu'à nous inspirer une vaine présomption, ou à nous jeter dans le désespoir. (Chaudon, I, 395.)

***FRÈRES DES ECOLES CHRÉTIENNES.**— Un des immenses bienfaits de la religion catholique, c'est l'institution de ces vénérables religieux qui dévouent leur existence à l'éducation de l'enfant du pauvre. Le monde impie les abreuve souvent d'injures

et de ridicule, et le savant orgueilleux les méprise. Il y a des maîtres d'école de village qui se croient bien supérieurs à un frère qualifié d'*ignorantin*, et qui ne seraient pas même capables de rivaliser avec lui sous aucun rapport.

C'est dans l'humilité de la croix, je veux dire dans les privations de tout genre, que ces hommes de Dieu accomplissent leur pénible tâche de charité, de zèle et d'abnégation personnelle. Ils passent, comme l'adorable Sauveur, en faisant le bien et sans rien demander à la société qu'ils vivifient, que les chétifs secours qui leur sont nécessaires pour ne pas mourir de faim.

Si les œuvres sont la meilleure garantie que nous puissions invoquer lorsqu'il faut asseoir nos jugements, il suffit d'un Frère des écoles pour démontrer dans le catholicisme le sceau de la vérité et de la Divinité. Nous ne voulons pas même citer l'angélique sœur de charité et le prêtre, nous ne parlons que du frère. La philosophie a la prétention de faire mieux que l'Eglise, de s'élever à une plus grande hauteur et d'être plus utile aux peuples. Eh bien ! nous lui demanderons de nous montrer au service des classes les plus humbles, des ouvriers, des indigents et de tout ce qu'il y a de plus abandonné, un maître déiste, matérialiste et impie qui consente à dévorer sa jeunesse et ses forces dans l'ingrat labeur d'une école primaire, et cela sans autre rétribution que la pauvreté la plus pénible. Jamais la philosophie n'opérera un semblable prodige, et la religion le réalise tous les jours. Qu'on prononce alors sur le mérite ou la salutaire influence de l'une et de l'autre.

Le Frère est essentiellement l'homme du peuple ; non-seulement il appartient lui-même aux rangs inférieurs de la société, mais il n'a de rapports qu'avec la classe ouvrière et indigente. L'enfant qu'il instruit vient de l'échoppe ou de la mansarde ; c'est l'atelier qui lui envoie la plupart des adultes auxquels il donne encore ses heures du soir, après les fatigues du jour. S'il faut un Mentor sage et dévoué dans les maisons de discipline, si on réclame un gardien utile dans les prisons et jusque dans le bagne, c'est le Frère qu'on appelle, et il y court avec joie ! Après une carrière obscure et dédaignée par les hommes du philosophisme, il meurt oublié ; mais Dieu a compté les sacrifices, les douleurs, les bienfaits de son humble existence ; il saura l'en dédommager, en lui donnant une gloire et un bonheur impérissables.

On semble, de nos jours, accorder une valeur plus grande et mieux appréciée à la mission du Frère dans les écoles. Dans un nombre immense de localités, il est désiré, il est réclamé avec instances ; mais il ne peut suffire à toutes les demandes. On comprend que sa présence est une garantie d'ordre, de discipline et de sagesse pour l'enfance. En effet, les Frères ne se contentent pas d'initier les jeunes élèves aux connaissances élémentaires, qu'ils enseignent aussi bien qu'on peut le faire partout ailleurs, mais il s'attachent avec un soin extrême à former les cœurs, à les corriger de leurs défauts, à réprimer leurs moindres désordres, à leur inculquer l'amour et la pratique de leurs devoirs par tous les moyens possibles, et c'est à la satisfaction générale des familles qu'ils réalisent le problème de l'éducation. Il est seulement à regretter que les parents, cherchant à utiliser au plus tôt le travail de leurs enfants, ne les laissent pas assez de temps entre les mains de ces pieux instituteurs.

Espérons que le moment n'est pas loin où l'on montrera, sous ce rapport, la véritable intelligence des graves intérêts de la jeunesse et de la famille elle-même. Plus il y a d'agitation, de malaise et d'exaltation dans les esprits, plus nous avons à gémir sur la licence des mœurs, plus les empires ont à craindre de nouvelles catastrophes, et plus il faut s'efforcer d'asseoir l'édifice de la société sur des bases fermes et inébranlables, en assurant au peuple une éducation qui ne consiste pas seulement dans un savoir superficiel, mais dans les habitudes sages, honorables et chrétiennes qui font l'honnête homme, l'ouvrier estimé, le père de famille vertueux, et qui donnent le repos et la prospérité aux individus, sans compter les immortelles récompenses des cieux. Quand la philosophie, qui, jusqu'à présent, n'a su amasser que des ruines, aura produit ce que fait un pauvre Frère, nous lui permettrons de le dédaigner.

FRÉRET ET BOULANGER. — On s'est armé contre la religion dans tous les genres de littérature. Fréret a surtout employé l'érudition à la combattre. Il y avait longtemps qu'on le connaissait par ses *Lettres de Trasybule à Leucipe*, qui sont un cours complet d'impiété. L'ouvrage qui a fait le plus de tort à sa mémoire est son *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, qui, après avoir couru longtemps en manuscrit, a été publié en 1767, in-8°. De tous les livres faits contre le christianisme, qui sont aujourd'hui en si grand nombre, il n'en est aucun plus capable de séduire le lecteur ; aussi a-t-il reçu d'abord les éloges de nos philosophes. Fréret l'a écrit du même style de ses *Dissertations académiques* ; il y a répandu la même érudition ; il semble avoir tout lu et tout approfondi. Il affecte une apparence de droiture et de sincérité qui ne peut manquer d'imposer, à moins que l'on ne soit très-instruit.

Son livre contient 13 chapitres. Dans les deux premiers il attaque l'authenticité des Evangiles par le témoignage des anciens hérétiques, par le silence des Pères du 1er siècle, par la multitude des faux ouvrages qui ont été supposés dans les commencements du christianisme. Dans le troisième, il combat les faits rapportés dans l'histoire évangélique, et soutient qu'ils n'ont pas été suffisamment vérifiés. Dans le quatrième, il prétend que l'aveu des Juifs

et des païens n'est pas une preuve solide pour constater ces faits. Il s'attache à montrer dans le cinquième que l'empire que les Chrétiens se sont attribué sur les démons est une illusion. Dans le sixième, que le christianisme ne fut d'abord embrassé que par le peuple ; que cette circonstance rend notre religion suspecte. Dans le septième, que l'établissement de l'Evangile n'a rien de merveilleux, puisqu'il doit ses progrès à la violence des empereurs chrétiens. Dans le huitième, que la sainteté prétendue des premiers fidèles, la constance des martyrs, la fin tragique des persécuteurs ne prouvent rien. Dans les neuvième et dixième, Fréret soutient que l'Evangile n'a pas rendu les hommes plus éclairés ni meilleurs qu'ils étaient auparavant. Dans le onzième, il fait plusieurs objections contre l'Ancien et le Nouveau Testament. Il s'efforce de montrer dans le douzième que les preuves de la révélation ne sont pas à la portée des ignorants. Enfin, dans le treizième, il attaque l'argument tiré du principe qu'en fait de religion il faut toujours prendre le parti le plus sûr.

Telle est la marche de cet ouvrage dangereux, qui n'est pas demeuré longtemps sans réponse. Bergier l'a réfuté dans sa *Certitude des preuves du christianisme*. Les efforts de cet athlète nous dispensent d'entrer en lice avec Fréret. On trouvera cependant la plupart de ses sophismes réfutés dans le cours de cet ouvrage.

A peu près vers le même temps que parut le dangereux *Examen des apologistes du christianisme*, on publia les ouvrages posthumes de Boulanger, déjà connu par son *Despotisme oriental*. On ne devrait, ce semble, déterrer les écrits d'un mort que quand ils peuvent faire honneur à sa mémoire ; mais quand ce sont des livres pleins d'erreurs monstrueuses, il faut les brûler ou les enfermer dans le tombeau de leur auteur, pour pourrir avec lui. C'est ce qu'on aurait dû faire à l'égard de l'*Antiquité dévoilée* et du *Christianisme devoilé* de Boulanger, et c'est ce qu'on n'a point fait.

Ce sophiste téméraire paraît dans ces deux productions, et surtout dans la dernière, opiniâtrement attaché à la nouvelle secte antichrétienne. C'est un enthousiaste sombre et mélancolique qui veut anéantir toute religion. Il confond à chaque page les crimes de quelques Chrétiens indignes de ce nom avec l'esprit du christianisme qui les condamnait. Rien de plus horrible que le tableau qu'il trace des querelles sacrées et ecclésiastiques ; mais ce tableau est trop chargé pour pouvoir être dangereux. Le but caché de l'auteur a été sans doute, en exagérant les forfaits auxquels il livre la terre depuis la venue de Jésus-Christ, de décrier sa divine religion et de faire douter de la Providence. Un tel projet ne pouvait naître que dans une tête échauffée ; aussi on nous peint l'imagination de Boulanger comme capable des plus grands excès. Il n'en a pas été moins loué par les ennemis de la religion, mais on sait quel cas on doit faire des éloges donnés à un rebelle par les complices de sa révolte.

Au reste, Boulanger est du nombre des incrédules qui, après avoir flotté d'opinions en opinions toute leur vie, se convertissent à la mort. Pendant sa dernière maladie, il protesta qu'il avait toujours respecté la religion dans son cœur, et qu'en écrivant contre elle il avait étouffé la voix de sa conscience ; qu'il s'était laissé entraîner par la fougue de son imagination et séduire par les éloges des philosophes. Mais à l'approche du moment terrible il demanda et reçut les sacrements, et ferma la porte à ceux qui l'avaient égaré. (Chaudon, I, p. 396.)

G

GENÈSE (32).

Réflexions sur cet article.

L'article *Genèse* du *Dictionnaire philosophique* mérite une attention particulière. On y voit un critique qui a voulu se parer d'une érudition qu'il n'a pas ; qui parle d'hébreu, sans savoir les premiers éléments de cette langue ; de physique, en physicien très borné ; d'histoire ancienne, en littérateur moderne.

Selon lui on traduit mal ces paroles : *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre* : il n'y a point, dit-il, d'homme un peu instruit qui ne sache que le texte porte : *Au commencement les dieux firent*, ou *les dieux fit le ciel et la terre*.

Mais s'il était lui-même aussi instruit qu'il veut le paraître, il saurait qu'en hébreu le nom pluriel, quand il est joint à un verbe singulier, ne signifie point multitude ; qu'alors il est augmentatif et désigne le superlatif. אלהים, *Elohim*, en hébreu, ne signifie donc point *les dieux*, mais *le Très-Haut*, puisqu'il est joint au verbe *créa* qui est au singulier. C'est ainsi qu'il est construit constamment dans tout ce chapitre et ailleurs.

« Cette leçon, dit le philosophe, est d'ailleurs conforme à l'ancienne idée des Phéniciens, qui avaient imaginé que Dieu employa des dieux inférieurs pour débrouiller le chaos, le *Chaut Ereb*. » Voilà autant de fausseté que de mots. Nous ne connaissons

(32) L'article *Genèse* tel qu'il se trouve dans l'*Apologie de la religion chrétienne*, par Bergier, nous ayant paru mieux traité que celui qui était dans la première édition de ce Dictionnaire, nous n'avons pas fait difficulté de l'adopter ; ne cherchant dans cet ouvrage que l'avantage du christianisme. Nous sacrifierons toujours nos propres ouvrages à ceux qui leur seront supérieurs.

es anciennes idées des Phéniciens que par le fragment vrai ou supposé de Sanchoniathon, assez mal traduit par Philon de Biblos, et conservé dans Eusèbe. (*Præpar. Evang.*, l. 1, c. 9.) Or, selon ce fragment, il est faux, 1° que Dieu ait présidé au débrouillement du chaos ; Sanchoniaton n'en dit pas un mot. aussi Eusèbe lui a-t-il reproché que sa cosmogonie va droit à l'athéisme ; 2° il est encore plus faux que, selon le fragment, Dieu ait employé des dieux inférieurs au débrouillement du chaos ; Sanchoniathon suppose, au contraire, que les premiers dieux des Phéniciens furent le soleil et les productions de la terre ; 3° *Chaut Ereb*, vide ténébreux, est de l'invention du philosophe : Sanchoniathon donne pour seul principe de l'univers un air ténébreux, et non pas le vide.

« Les Phéniciens, » continue le critique, « étaient depuis longtemps un peuple puissant, qui avait sa théogonie, avant que les Hébreux se fussent emparés de quelques villages de son pays. » Nouvelle fausseté répétée dans la *Philosophie de l'histoire*, (chap. 13, p. 61), dans l'*Examen important* (ch. 6, p. 32), et dans l'article *Moïse* du *Dict. philos.*, tome II, p. 173 Les Phéniciens ne sont devenus puissants que par le commerce maritime et par leurs colonies : or on défie notre philosophe de montrer, qu'avant l'établissement des Hébreux dans la Palestine, les Phéniciens eussent déjà fait sur mer aucun voyage de long cours. S'ils eussent été alors un peuple puissant, auraient-ils laissé conquérir leur pays par les Hébreux, que l'on nous peint comme une poignée d'esclaves ? Il prouvera encore moins que la théogonie des Phéniciens soit plus ancienne que les livres de Moïse ; Sanchoniathon, auteur ou rédacteur de cette théogonie, a vécu, selon le sentiment le plus probable, au moins deux cents ans après Moïse, et peut-être beaucoup plus tard.

« Il est bien naturel de penser, » ajoute notre savant dissertateur, « que quand les Hébreux eurent enfin un petit établissement vers la Phénicie, ils commencèrent à apprendre la langue, surtout lorsqu'ils y furent esclaves. Alors ceux qui se mêlèrent d'écrire, copièrent quelque chose de l'ancienne théologie de leurs maîtres, c'est la marche de l'esprit humain. » Malheureusement cette marche prétendue ne s'accorde, ni avec les faits, ni avec les monuments, ni avec les suppositions de notre philosophe. 1° Les Hébreux n'apprirent point la langue de la Phénicie après leur établissement ; ils parlaient leur langue depuis Abraham. Toujours séparés des autres peuples, ils la conservèrent sans mélange. L'hébreu des livres saints, et ce qui nous reste des monuments phéniciens, prouve démonstrativement que le langage et l'alphabet des deux peuples n'étaient pas entièrement les mêmes. 2° Dans tous les livres des Juifs, les Chananéens sont regardés comme une nation ennemie, dont les Juifs détestaient la religion, les mœurs, les usages. Ce que nous en connaissons est absolument différent de la croyance et des mœurs juives ; Moïse et Sanchoniathon n'ont rien de commun ; on le verra par le détail. 3° Lorsque les Hébreux entrèrent dans la Palestine, ils sortaient de l'Egypte ; notre auteur lui-même suppose qu'ils avaient reçu la circoncision et tous leurs rites des Egyptiens. (33) N'eût-il pas été plus naturel d'en emprunter de même leur cosmogonie, que de la copier sur celle des Phéniciens ? 4° Dans l'article *Moïse*, notre critique suppose que le Pentateuque a été fait par Esdras après la captivité de Babylone ; ici il prétend que c'est une copie de la théologie phénicienne, composée dans le temps que les Hébreux étaient esclaves des Phéniciens. Qu'il accorde, s'il le peut, ces deux suppositions.

« Dans le temps, » dit-il, « où l'on place Moïse, les philosophes phéniciens en savaient probablement assez pour regarder la terre comme un point, en comparaison de la multitude infinie de globes que Dieu a placés dans l'immensité de l'espace que l'on nomme ciel. » Fort bien. Dans le temps où l'on place Moïse, c'est-à-dire, plus de sept cents ans avant les premières observations astronomiques des Chaldéens, les Phéniciens étaient déjà philosophes et astronomes. Ils avaient bâti le système de l'univers aussi habilement que Copernic ; ils savaient que la terre n'est qu'un point au milieu des globes immenses qui roulent sur nos têtes. Ils savaient tout, et les Hébreux ne savaient rien. Ceux-ci ont copié toutes les erreurs de leurs maîtres, et ils n'ont pas eu l'esprit d'en emprunter aucune vérité. On n'a qu'à lire l'ouvrage de Goguet sur le progrès de l'astronomie, on verra en quel état elle était chez toutes les nations au siècle de Moïse. Mais voilà comme raisonnent nos adversaires. Ils dissertent à perte de vue, confondent toutes les époques, contredisent tous les monuments, déplacent et défigurent tous les faits, et ne savent pas seulement s'accorder avec eux-mêmes.

Selon notre critique, « cette idée si ancienne et si fausse, que le ciel a été fait pour la terre, a presque toujours prévalu chez le peuple ignorant. » Mais du moins elle ne prévalait plus chez les Phéniciens, qui étaient déjà philosophes. En second lieu, cette idée n'est point dans le livre de Moïse, on la lui prête gratuitement : il dit que Dieu a fait le soleil pour éclairer pendant le jour, et la lune pour éclairer pendant la nuit : c'est un bienfait du Créateur propre à exciter notre reconnaissance. S'il avait écrit que Dieu a fait la terre pour pirouetter autour du soleil, quel sentiment aurait-il fait naître ?

Suivant le texte de la *Genèse*, *la terre*

(33) *Voy.* encore l'*Examen import.* c. 5, p. 31.

était tohu bohu, les ténèbres étaient sur la face de l'abîme, et l'esprit de Dieu était porté sur les eaux. « תהו ובהו, *tohu bohu*, dit notre auteur, signifie précisément *chaos*, *désordre*. » Point du tout. *Tohu* signifie *profondeur*; *bohu*, vide, et non pas désordre; *chaos*, terme grec a le même sens. « *Tohu bohu*, » dit-il encore, « est un de ces mots imitatifs qu'on trouve dans toutes les langues, comme sans dessus dessous, etc. » *Sans dessus dessous*, terme imitatif! voilà du curieux. Voudrait-on nous apprendre comment le vide et le désordre peuvent être imités par le son d'un mot?

La terre, » continue-t-il, « n'était point encore formée telle qu'elle est; la matière existait, mais la puissance divine ne l'avait point encore arrangée. » Suivant ce beau commentaire, Moïse a supposé la matière éternelle : cependant Moïse a dit formellement le contraire. *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre;* avant ce moment, rien n'existait que Dieu. En quel état fut d'abord la terre, à l'instant qui suivit la création? Elle était environnée des eaux; elle ne présentait dans toute la surface du globe qu'un abîme d'une profondeur immense, couverte d'épaisses ténèbres : voilà ce que nous apprend Moïse. Si le commentateur ne l'a pas entendu, ou n'a pas voulu l'entendre, ce n'est pas la faute de l'écrivain sacré.

« L'esprit de Dieu, dit le philosophe, signifie *le souffle, le vent qui agitait les eaux;* cette idée est exprimée dans les fragments de l'auteur phénicien Sanchoniaton. » Oui, mais l'auteur phénicien l'exprime ridiculement; il suppose l'air en mouvement de toute éternité, et sans aucune cause : Moïse plus sensé, enseigne que Dieu lui-même agitait l'air, parce qu'il n'y avait encore aucune cause naturelle du vent.

Notre critique soutient opiniâtrement que les Hébreux croient la matière éternelle, parce que les Phéniciens étaient dans cette opinion. « Il n'y a pas un seul auteur dans l'antiquité qui ait jamais dit qu'on eût tiré quelque chose du néant. On ne trouve même dans toute la Bible aucun passage où il soit dit que la matière a été faite de rien. » Que signifie donc ce passage des psaumes que le critique lui-même a cité : *Dixit, et facta sunt?* L'argument qu'il fait est singulier : les autres nations n'ont pas connu la création proprement dite; donc les Hébreux n'y pensaient pas non plus. Je dis au contraire : les Hébreux ont parlé de la création dans des termes tout différents de ceux des autres nations, donc ils en ont eu une idée toute différente. Qu'on nous cite dans les auteurs profanes quelqu'expression qui approche de celles de Moïse, et des autres écrivains hébreux. *Dieu dit : que la lumière soit, et la lumière fut.* (*Gen.* I, 3.) *Il a dit, et tout a été fait.* (*Psal.* CXLVIII, 5.) *Vous, Seigneur, enverrez votre esprit et tout sera créé de nouveau.* (*Psal.* CIII, 30.) *C'est moi, dit le Seigneur, qui ai créé le ciel et la terre. Je les ai appelés et ils ont parus; j'étais seul quand je les ai faits.* (*Isa.* XLIV et XLVIII, 13.) Il n'est point là question de matière préexistante, et il n'en est parlé nulle part. Quel est le philosophe, le poëte, l'historien qui se soit ainsi exprimé?

L'éternité de la matière a été l'opinion de toute l'antiquité profane, nous en convenons, mais ce n'a point été la croyance des Hébreux; il en résulte, malgré la prétention de notre philosophe, que Moïse n'a rien appris des autres nations, et qu'il a eu un meilleur maître.

Toujours attentif à rabaisser Moïse, notre censeur soutient, après Huet et Leclerc, qu'il n'y a rien de sublime dans cette expression : *Dieu dit que la lumière soit faite, et la lumière fut faite.* « Cette éloquence, » dit-il, « n'est affectée dans aucune histoire écrite par les Juifs. Le style est ici de la plus grande simplicité, comme dans le reste de l'ouvrage. Si un orateur, pour faire connaître la puissance de Dieu, employait seulement cette expression : *Il dit que la lumière soit, et la lumière fut*, ce serait alors du sublime. Tel est ce passage d'un psaume : *Dixit et facta sunt.* » (*Psal.* CXLVIII, 5.) Et voilà justement la manière dont Moïse a parlé : *Dieu dit que la lumière soit, et la lumière fut...*» Telle est l'expression simple, mais sublime de l'original. Nous convenons que cette éloquence n'est point affectée, qu'elle est très-naturelle; c'est pour cela même qu'elle frappe davantage. Le style est de la plus grande simplicité, mais l'idée est noble et majestueuse : nous persuadera-t-on que le style, pour être sublime, doit-être ampoulé et peu naturel?

Il est faux que le passage du psaume : *Dixit et facta sunt*, soit un trait unique, il est suivi d'une autre image qui n'est pas moins vive : *Statuit ea in æternum et in sæculum sæculi; præceptum posuit, et non præteribit.* Dieu qui dicte aux créatures une loi dont elles ne s'écarteront jamais, ce n'est point là une pensée triviale.

« Tout est sublime dans la création, sans doute, » continue notre grand critique, « mais celle de la lumière ne l'est pas plus que celle de l'herbe des champs. » Il n'est pas question de savoir si la création est sublime, mais si Moïse en a rendu l'idée d'une manière sublime : nous soutenons qu'il l'a fait; Dieu dit : *Que cela soit, et cela fut* : voilà le style qui règne dans tout le premier chapitre de la *Genèse*. L'expression est répétée à chaque nouvelle créature qui sort du néant, parce qu'il n'y en avait point d'autre qui pût aussi bien exprimer la création proprement dite. Le rhéteur Longin, tout païen qu'il était, fut frappé des expressions de Moïse : tout homme qui a le goût du grand et du sublime, en est affecté de même.

« C'était encore, » selon le philosophe, « une opinion fort ancienne, que la lumière ne venait pas du soleil; on s'imaginait que le soleil ne servait qu'à la pousser plus fortement; aussi l'auteur de la *Genèse* se conforme-t-il à cette erreur populaire. »

Voici deux nouvelles imaginations. 1° Il est faux que l'opinion qui regarde la lumière comme un fluide distingué du soleil, soit une opinion ancienne et populaire. Dans les *Eléments de la philosophie* de Newton, IIe partie, chap. 1, l'on dit que Descartes est l'auteur de ce système; il ne l'avait pas puisé chez le peuple; jamais le peuple n'a pensé à distinguer la lumière d'avec le soleil. 2° Il n'est pas prouvé que Moïse ait eu l'idée qu'on lui prête. Il suppose la lumière créée avant le soleil; mais n'y a-t-il dans la nature d'autre lumière que celle du soleil? Dans ces mêmes *Eléments de philosophie* (part. II, c. 2), l'on demande : « Qu'est-ce donc enfin que la matière de la lumière? C'est le feu lui-même... Si on demande ce que c'est que le feu, je répondrai que c'est un élément que je ne connais que par ses effets; que l'homme n'est point fait pour connaître la nature intime des choses. » Et c'est précisément la leçon que donne Moïse. Le terme אור, *our*, dont il se sert, signifie également le feu et la lumière. Si Newton ne les distingue point non plus, il est revenu à l'opinion populaire, et à la doctrine de Moïse. « L'homme n'est point fait pour connaître la nature intime des choses; » et l'on s'élève contre l'auteur de la *Genèse* parce qu'il n'a pas expliqué la nature intime du feu et de la lumière.

Il est clair que les trois premiers versets de la *Genèse* nous apprennent la création des quatre éléments : en premier lieu, de la terre et de l'eau; en second lieu, de l'air; enfin du feu ou de la lumière. Qu'est-ce que ce corps lumineux que Dieu créa avant le soleil, qui servit d'abord à dissiper les ténèbres, à faire succéder le jour à la nuit? Moïse ne le dit point, et cela n'était pas nécessaire; mais on l'accuse mal à propos d'avoir tout confondu : « Par un singulier renversement de l'ordre des choses, il ne fait créer le soleil et la lune que quatre jours après la lumière. » Qu'importe? Dieu n'a-t-il pas pu créer du feu, par conséquent de la lumière, avant le soleil et la lune? N'a-t-il pas pu créer d'abord un corps lumineux qui ait servi ensuite à former les astres? « On ne peut concevoir comment il y a un matin et un soir, avant qu'il y ait un soleil. » On le peut très-bien. Il suffit qu'il y ait un autre corps lumineux, dont la révolution se soit faite en vingt-quatre heures. Il n'est donc pas vrai « qu'il y ait là une confusion qu'il est impossible de débrouiller. » La confusion est tout entière dans le commentaire du philosophe, et non pas dans le texte. Quand même on supposerait que Moïse a ainsi parlé par anticipation, qu'il a dit d'abord en abrégé ce qu'il raconte ensuite avec plus de détail, il ne serait pas encore vrai qu'il y eût là une confusion qu'il est impossible de débrouiller.

Si nous en croyons notre philosophe, « l'idée d'un firmament est encore de la plus haute antiquité. » On imaginait que les cieux étaient très-solides, qu'ils étaient d'une matière fort dure, qu'il y avait des réservoirs d'eau dans le ciel, que ces réservoirs ne pouvaient être portés que sur une bonne voûte, qu'elle était de cristal, qu'il y avait des portes, des écluses, des cataractes, qui s'ouvraient et se fermaient. *Telle était*, conclut notre auteur, l'astronomie juive.

Déjà il a dit la même chose dans l'article *Ciel* (tom. I, p. 184); on l'a répété dans la *Philosophie de l'histoire* (chap. 47); dans le *Traité sur la tolérance* (ch. 13, p. 143), et dans les *Questions de Zapata* (n. 9). L'affectation de nos adversaires à insister sur un fait, est souvent un motif de plus pour en concevoir de la défiance.

1° Il est faux que Moïse ait imaginé un firmament dur et solide, auquel les étoiles étaient attachées, qui portaient des eaux, etc. Le terme hébreu רקיע, que l'on a traduit par *firmament*, signifie *espace* ou *étendue;* or il est ridicule de faire dire à Moïse que les étoiles étaient attachées à l'espace ou à l'étendue.

2° Il est faux que Moïse ait supposé ce firmament comme une voûte dure et solide, de glace ou de cristal; jamais les Juifs n'ont eu cette idée. Un des interlocuteurs du *Livre de Job* ayant avancé cette proposition fausse : *Que les cieux sont très-solides, comme s'ils étaient faits d'airain* (*Job* XXXVII, 18); sur-le-champ Job fait parler le Seigneur lui-même, qui reprend ce discoureur : *Qui est cet homme-là*, dit-il, *qui prononce des sentences en discourant comme un ignorant?* (*Job* XXXVIII, 1.)

3° Il est faux que Moïse ait placé les eaux supérieures au-dessus de l'espace où sont les étoiles; il n'y a qu'à présenter son texte tel qu'il est, pour confondre l'imposture. *Dieu fit une étendue* ou un espace, *et il sépara les eaux qui étaient au-dessous d'avec celles qui étaient au-dessus, et Dieu nomma cette étendue le ciel.* Il est clair que les eaux supérieures sont les eaux raréfiées et réduites en vapeur dans l'atmosphère. Ensuite il dit : *Dieu fit deux grands luminaires* ou corps lumineux; *l'un pour présider au jour, l'autre pour présider à la nuit, et les étoiles, et les plaça dans l'étendue du ciel pour éclairer la terre.* (*Gen.* I, 7, 16.) Il est évident que Moïse n'a point fixé les bornes de cette étendue qu'il appelle le *ciel;* qu'il ne suppose point que les eaux supérieures de l'atmosphère soient aussi élevées ou plus élevées que les astres, ni que les étoiles soient plus attachées au ciel que le soleil et la lune.

4° Il est faux que Moïse ait parlé de voûtes, de portes, d'écluses, en racontant le déluge. Il dit, *que les digues du grand abîme* ou de la mer *furent rompues, et que les réservoirs* ou cataractes *du ciel furent ouvertes.* (*Gen.* VII, 11.) On sait que *cataracte* signifie *chute d'eau*, et rien davantage.

Voilà comme on altère la narration de Moïse, pour y trouver des erreurs.

Sur ce qu'il a dit du soleil et de la lune,

le censeur conclut : « Toujours la même ignorance de la nature. Les Juifs ne savaient pas que la lune n'éclaire que par une lumière réfléchie. » Et dans quel endroit ont-ils enseigné qu'elle éclaire par sa lumière propre ? « L'auteur, continue-t-il, parle ici des étoiles comme d'une bagatelle, quoiqu'elles soient autant de soleils dont chacun a des mondes roulant autour de lui. » Le philosophe les a-t-il vus, ou peut-il en donner des preuves? Moïse parle des étoiles sans emphase, comme de tous les autres objets de la création : l'on reconnaît à son style la sincérité d'un historien, qui dit ce qu'il sait sans vaine complaisance et sans ostentation.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'en exagérant l'ignorance des Hébreux, l'auteur du *Dictionnaire philosophique* élève jusqu'aux nues les connaissances astronomiques des Chaldéens (34). « Il est très-sûr, dit-il, que les Chaldéens avaient des idées aussi saines que nous de ce qu'on appelle le ciel. » Ils avaient sur la fabrique du monde le même système que Copernic a renouvelé depuis; c'est ce que nous apprend Aristarque de Samos.

Gardons-nous d'ajouter foi à ce ton affirmatif; ce que l'on nous donne comme *très-sûr*, est certainement *très-faux*. Il n'est pas vrai que les Chaldéens aient connu le système de Copernic, ni que cette connaissance leur soit attribuée par Aristarque de Samos. Au contraire, cet astronome, qui a été à peu près contemporain d'Archimède, passe pour le premier qui ait enseigné que la terre tourne autour du soleil. Le savant Goguet, qui a suivi fort exactement les progrès de l'astronomie chez les Chaldéens, et qui connaissait l'antiquité mieux que notre philosophe, n'a eu garde de leur attribuer des connaissances qui n'ont été acquises que fort longtemps après eux.

Une autre remarque à faire, c'est que l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, qui a tiré l'article *Ciel* presque tout entier de Dom Calmet, *Sur le système du monde des anciens Hébreux*, placé à la tête du *Livre de l'Ecclésiastique*, a cru cacher son plagiat en tournant ce commentateur en ridicule. Ce n'est pas la seule fois qu'il ait usé de ce stratagème. (Art. *Ciel des anciens*, t. I, p. 184.)

Revenons à l'article *Genèse*. Parce que Dieu dit : *Faisons l'homme à notre image*, le critique observe « qu'on ne fait des images que des corps. Nulle nation, dit-il, n'imagina un Dieu sans corps, et il est impossible de se le représenter autrement.... Les Juifs crurent Dieu constamment corporel, comme tous les autres peuples. » (*Christ. dévoilé*, p. 128.)

Puisqu'il est impossible de se représenter Dieu sans corps, nous voilà donc aussi réduits à croire Dieu corporel; nous faisons des images de Dieu, nous sommes donc aussi grossiers que les Juifs.

Nos philosophes, qui à force d'être spirituels sont devenus matérialistes, doivent penser différemment. Suivant eux l'homme n'est qu'un automate; il est du moins fort incertain si ce n'est pas la matière qui pense en lui : dans cette hypothèse, il est bien clair que l'homme n'est pas fait à l'image de Dieu. Mais si l'homme a une âme intelligente et libre, capable de vouloir, d'agir, de se déterminer, de se connaître elle-même, et de connaître Dieu, l'homme n'est-il pas une image du moins imparfaite de la Divinité ?

« Les Juifs crurent Dieu constamment corporel. » Cependant ils ont cru et professé constamment que Dieu est immense, infini, présent partout, qu'on ne peut ni le voir, ni le représenter : c'est le langage de tous les prophètes. Les Juifs ont constamment reproché aux autres nations l'usage d'adorer des dieux sous une forme corporelle. Quand les saducéens commencèrent à nier qu'il y eût des esprits, on les regarda comme de faux disciples de Moïse. Lorsque Jésus-Christ enseigna aux Juifs que Dieu est un pur esprit, qu'il faut l'adorer en esprit et en vérité, cette doctrine ne parut point nouvelle; on ne lui en fit jamais un crime.

Notre savant critique va plus loin; il soutient que « tous les premiers Pères de l'Eglise crurent aussi Dieu corporel, jusqu'à ce qu'ils eussent embrassé les idées de Platon. » Le même fait est affirmé dans la plupart des livres que nous avons cités jusqu'ici (35). Il est bon de savoir que dans l'article *Christianisme*, l'auteur du *Dictionnaire philosophique* a dit que « les Pères de l'Eglise des trois premiers siècles furent tous des platoniciens. » (Tom. II, p. 220.) Saint Justin même l'était avant sa conversion. Si donc ceux qui ont embrassé les idées de Platon n'ont pas cru Dieu corporel, il est clair que dans les trois premiers siècles aucun des Pères de l'Eglise n'a enseigné cette erreur, puisque le platonisme était leur philosophie. Si on eût proposé à croire un Dieu corporel aux platoniciens, jamais ils n'auraient embrassé le christianisme.

L'auteur de la *Philosophie du bon sens* ne s'est pas encore arrêté là. Il prétend qu'avant saint Augustin, non-seulement aucun Père de l'Eglise, mais aucun philosophe, pas même Platon, n'a cru que Dieu, ni les anges, ni les âmes humaines, fussent de purs esprits : que jusqu'au v^e^ siècle personne n'a eu l'idée d'un être immatériel ou parfaitement spirituel. (*Réfl. crit. sur les Rem. de M. l'abbé d'Olivet*, § 6, 7.) Selon cette belle doctrine, il faut supposer que tous les Pères et tous les philosophes se sont contredits à toutes les pages de leurs livres. Nous convenons que leurs ex-

(34) Art. *Ciel*. p. 181; *Phil. de l'hist.*, c. 13, p. 44.

(35) *Traité sur la tolérance*, c. 13, p. 138; *Essai sur l'hist. génér.*, tom. I, c. 2, p. 35; *Mélanges de litt.*, etc., tom. II, c. 26, p. 156; *Examen impor.*, c. 21 et suiv.

pressions ne sont pas aussi exactes que pourraient l'être celles d'un philosophe d'aujourd'hui ; mais prétendre qu'ils n'ont eu aucune idée de la *parfaite spiritualité*, c'est le paradoxe le plus insensé qui ait pu entrer dans le cerveau d'un philosophe.

Il est dit dans la *Genèse* que Dieu *créa mâle et femelle*, les deux premiers individus de l'espèce humaine, l'auteur du *Dictionnaire philosophique* conclut gravement que l'homme ayant été créé à l'image des dieux secondaires, les Juifs crurent par conséquent, comme les païens, que les dieux étaient mâles et femelles. L'argument est sans réplique. Nous disons et nous croyons comme les Juifs, que l'homme est créé à l'image de Dieu ; quoique notre espèce soit mâle et femelle, nous n'avons jamais rêvé un Dieu ou des dieux mâles et femelles. Jamais les Juifs n'ont admis des dieux secondaires, l'unité de Dieu était le dogme fondamental de leur religion.

On reproche à Moïse une transposition ; il parle des deux sexes avant d'avoir fait mention de la formation de la femme, qu'il raconte dans le chapitre suivant : la faute est grave, sans doute ; car on répète deux fois l'accusation. Et quel est l'ancien historien auquel on ne puisse objecter la même chose ?

La création du monde en six jours est empruntée, dit-on, des Phéniciens, des Chaldéens, des Indiens, des Perses. (*Voy.* encore l'*Examen impor.*, c. 6, 34.) Il ne reste plus qu'à prouver que ces peuples ont écrit avant Moïse, ou que l'auteur de la *Genèse* est allé dans les Indes pour y apprendre les traditions des Indiens.

Pour rendre ridicule la description du paradis terrestre, on la défigure ; on suppose que tout ce qui est appelé dans Moïse *la terre de Chus* est l'Ethiopie ; que le fleuve nommé *Phison* est le Phase de Scythie : on conclut que ce paradis ou jardin avait sept ou huit cent lieues de long, qu'il contenait près du tiers de l'Asie et de l'Afrique. (*Questions de Zapata*, n. 10.) Nous n'entreprendrons pas une dissertation entière pour concilier la narration de Moïse ; ce point a été suffisamment éclairci par d'autres : on peut consulter à ce sujet Bochard, Huet, le huitième tome du *Spectacle de la Nature*, ou la *Concorde de la géographie* par le même auteur.

Si nous en croyons notre critique, « le jardin d'Eden est visiblement pris des jardins d'Eden à Saana dans l'Arabie-Heureuse, fameux dans toute l'antiquité. (*Philos. de l'hist.*, c. 15, p. 71.) L'on a prétendu plus haut, que les Hébreux, esclaves chez les Phéniciens, avaient emprunté d'eux leurs traditions ; mais point de tradition du paradis terrestre, ni de la chute de l'homme chez les Phéniciens ; l'auteur de la *Genèse* a reçu des Indiens les six jours de la création, il a pris l'idée du paradis dans l'Arabie-Heureuse ; sans doute il a puisé le dogme du péché originel chez les Américains ; il a parcouru toute la terre, pour rassembler dans son histoire les erreurs de tous les peuples.

Le plus beau canton de l'Arabie est appellé *Aden*, lieu de volupté ; c'est un nom appellatif : il n'est donc pas surprenant que les Hébreux aient nommé dans le même sens Eden, le paradis où le premier homme fut placé. *Aden* est à quatre cents lieues de la Palestine, et dans le temps que la *Genèse* a été écrite, les peuples ne connaissaient que leur propre pays.

C'est un scandale que Dieu défende à l'homme de manger du fruit de la science du bien et du mal. « Il est difficile, dit notre philosophe, de concevoir qu'il y ait eu un arbre qui enseignât le bien et le mal ; d'ailleurs pourquoi Dieu ne veut-il pas que l'homme connaisse le bien et le mal ? » (*Voy.* encore *Philos. de l'hist.*, c. 10, p. 45.) Dieu voulait sans doute que l'homme connût le bien et le mal moral, pour pratiquer l'un et éviter l'autre ; l'homme les connaissait avant sa chute, sans quoi il n'aurait pas été capable de pécher. Mais il n'était pas nécessaire que l'homme connût, par expérience, la honte et le regret d'avoir fait le mal, ni qu'il pût faire la comparaison de ce sentiment avec celui de l'innocence. Voilà ce que son péché lui apprit, et il n'était pas besoin pour cela que le fruit dont il mangea eût la vertu physique de faire connaître le bien et le mal.

Dieu lui avait dit : *Dès que vous en mangerez, vous mourrez ;* c'est-à-dire, vous deviendrez sujet à la mort ; il n'y a point là d'allégorie, comme le prétend l'auteur ; et la nouvelle explication qu'il veut en donner est une vaine imagination.

Il ne conçoit pas comment « Adam donna à chacun des animaux son véritable nom. Le véritable nom d'un animal, dit-il, serait un nom qui désignerait toutes les propriétés de son espèce ou du moins les principales. » Mauvaise définition ; il suffit que ce nom désigne la propriété la plus sensible et la plus propre à faire distinguer un animal d'avec un autre. Il a tort d'avancer qu'il n'en est ainsi dans aucune langue : au contraire, cela est ainsi dans toutes les langues, et surtout en hébreu.

Il nous fait observer que c'est ici la première fois qu'Adam est nommé dans la *Genèse ;* cela est encore faux. Adam est le nom générique d'homme ; Dieu s'en sert en disant : *Faisons l'homme à notre image.* Un philosophe qui entreprend de critiquer un texte, devrait se mettre en état de le lire dans l'original, et cette capacité manque au censeur de Moïse. Qu'importe que chez les Brachmanes des Indes, dans le Veidam, le premier homme soit nommé Adimo, et que ce livre soit peut-être le plus ancien du monde ? l'auteur de la *Genèse* avait-il étudié chez les Brachmanes ? Il n'est pas vrai qu'en Phénicien *Adam* signifie enfant de la terre ; il signifie le *Maître* ou le principal individu de l'espèce : la racine *Dam, Dom,* conserve encore cette significa-

tion dans toutes les langues, et l'homme ne pouvait être mieux désigné.

Sur la tentation d'Eve par le serpent, notre critique observe « qu'il n'est fait dans tout cet article aucune mention du diable, que toute cette aventure est physique et dépouillée d'allégorie. » En même temps il assure que c'est une fable fondée sur l'idée que les anciens peuples orientaux avaient du serpent; une fable comme celles de Pilpay, où l'on fait parler les animaux; une fable comme les métamorphoses, etc. Celles-ci sont donc aussi toutes physiques et dépouillées d'allégorie : voilà une découverte dont les mythologues n'avait encore eu aucun soupçon.

Si Moïse n'a pas fait mention expresse du diable, il avait ses raisons. C'est la croyance des esprits ou des génies répandus dans la nature qui a été chez tous les peuples l'origine de l'idolâtrie; il eût été dangereux d'en parler aux Hébreux. Mais personne n'y a été trompé : les docteurs juifs n'ont jamais douté que le démon n'eût emprunté l'organe du serpent pour tenter la première femme.

Dieu, pour la punir, lui dit ※ (*Gen.* III, 16) : *Je multiplierai vos misères et vos grossesses*, etc. « On ne conçoit pas, reprend notre auteur, que la multiplication des grossesses soit une punition. » Mais ce n'est pas la faute de Moïse si l'on n'entend pas son langage. Le texte signifie naturellement : *J'augmenterai les maux de vos grossesses.* On a beau dire « que les femmes accoutumées au travail accouchent très-aisément, surtout dans les pays chauds, » jamais les femmes ne deviennent mères sans de grandes douleurs et sans éprouver un état très-fâcheux.

La *Genèse* (XX, 21) raconte que le Seigneur fit à nos premiers parents des tuniques de peau. « Ce passage prouve bien, dit le philosophe, que les Juifs croyaient leur Dieu corporel, puisqu'ils lui font exercer le métier de tailleur. » La remarque est pleine de bon sens. Par la même raison, lorsque Dieu planta le paradis terrestre il fit le métier de jardinier, et quand il forma le corps de l'homme il exerça l'art de sculpteur. Sans doute que celui qui d'un mot créa le ciel et la terre eut besoin d'outils et de travail pour faire un habit.

Le Seigneur dit (*Gen.* III, 22) : *Voilà Adam qui est devenu comme l'un de nous.* « Il faut renoncer au sens commun, continue le censeur, pour ne pas convenir que les Juifs admirent d'abord plusieurs dieux. » Au contraire, il faut avoir renoncé au sens commun pour les en accuser. La paraphrase chaldaïque a ainsi rendu ce passage : *Voilà Adam qui est le seul au monde qui connaisse le bien et le mal.* Cette version ne fait point violence au texte, elle prévient toute difficulté.

Par ces mots, *semblable à nous*, dit encore le philosophe, il est très-vraisemblable que les Juifs entendaient les anges, et « qu'ainsi ce livre ne fut écrit que quand ils adoptèrent la créance des dieux inférieurs. » Mais en quel temps les Juifs regardèrent-ils les anges comme des dieux inférieurs? On ne peut pas se contredire d'une manière plus palpable. L'auteur veut d'abord prouver par les paroles de Moïse que les Juifs admirent plusieurs dieux dès les premiers temps; ensuite il en conclut que ce livre n'a été écrit que dans les siècles postérieurs, lorsque les Juifs adoptèrent la créance des dieux secondaires. S'ils adoptèrent cette créance dans la suite des siècles, ils ne l'eurent donc pas d'abord. La vérité est qu'ils ne l'eurent jamais.

Selon notre critique, l'histoire de l'âge d'innocence et de la chute de l'homme vient de l'idée répandue chez tous les peuples que les premiers temps valaient mieux que les nouveaux; on la retrouve chez toutes les nations, mais habillée différemment. « La chute de l'homme dégénéré est le fondement de la théologie de presque toutes les anciennes nations. » (*Philos. de l'hist.*, c. 17, p. 87.) Le lecteur éclairé jugera si une idée si universelle est un préjugé sans raison, ou si c'est un reste de la tradition primitive. Les écrivains profanes ont pu bâtir des fables sur cette tradition, mais aucun n'a osé articuler les faits aussi positivement que Moïse, compter comme lui les générations depuis le premier homme jusqu'au siècle où Moïse écrivait. Malgré les efforts redoublés de tous les incrédules, ils n'ont encore pu le convaincre de faux sur un seul article, et ils ne lui opposent que des conjectures sans fondement.

Dieu, selon la *Genèse*, mit devant le jardin de volupté un chérubin avec un glaive enflammé pour en garder l'entrée. Le mot *Cherub*, dit notre philosophe, signifie *un bœuf*. Là-dessus il tourne Moïse en ridicule d'en avoir fait le portier du paradis terrestre. (*Questions de Zapata*, n. 11.) *Cherub* ne signifie-t-il rien autre chose qu'un bœuf? C'est ce qu'il fallait examiner avant que de railler mal à propos. Le texte peut très-bien signifier : *Dieu plaça à l'entrée du paradis une nuée épaisse, mêlée de tourbillon de flammes, pour fermer le chemin de l'arbre de vie.* (*Gen.* III, 24.) Qu'y a-t-il de ridicule dans cette façon de parler?

Notre censeur continue à changer comme il le juge à propos la narration de Moïse. *Les dieux Elohim voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour épouses celles qu'ils choisirent.* (*Gen.* VI, 2.) C'est ainsi qu'il traduit. Ensuite il observe qu'il n'y a aucune nation, excepté la Chine, où quelque dieu ne soit venu s'unir à des femmes; que de là sont nés les héros et les géants.

1° Il est faux que Moïse parle des dieux. La Vulgate même, que le philosophe fait semblant de suivre, a traduit *filii Dei*, les enfants de Dieu, et non pas *les dieux*. 2° La paraphrase chaldaïque a mieux senti la force du terme en traduisant *filii principum*, les enfants des grands ou des puissants de la terre. 3° Le terme de *géants*, tiré du grec

(γίγας, plur. γίγαντες, rac. γῆ γίνομαι, *id est terra nascor*), n'a point dans les versions de l'Ecriture le même sens que chez les poëtes : il ne signifie point des hommes d'une figure monstrueuse, mais des hommes plus grands et plus robustes que ceux d'aujourd'hui. Moïse n'a donc voulu dire autre chose, sinon que les hommes du premier âge furent plus puissants et plus forts que ceux de son siècle, et qu'ils abusèrent de leur force pour se livrer au crime. La même tradition s'est répandue chez les autres peuples, mais ils l'ont défigurée par des fables.

L'auteur renvoie à l'article *Inondation* pour examiner l'histoire du déluge, et il fait contre cet événement les mêmes objections qui reparaissent dans tous les livres des incrédules (36). Comme nous y avons répondu ailleurs (*Certitude des preuves du christ.*, c. 2, § 3), nous nous dispenserons d'un nouvel examen. Il remarque, après saint Augustin, que les Grecs, les Latins, ni les Orientaux, n'en ont eu aucune connaissance; on doit donc en conclure que du moins Moïse n'a pas puisé cette histoire chez les autres peuples.

Il tâche encore de tourner en dérision les paroles que Dieu dit à Noé au sortir de l'arche (*Gen.* IX, 9, 10) : *Je ferai alliance avec vous et avec tous les animaux.* «Quelles ont été, dit-il, les conditions du traité? Que tous les animaux se dévoreraient les uns les autres; qu'ils se nourriraient de notre sang et nous du leur ; qu'après les avoir mangés nous nous exterminerions avec rage, et qu'il ne nous manquerait plus que de manger nos semblables égorgés par nos mains. S'il y avait eu un tel pacte, il aurait été fait avec le diable. »

Pour sentir le ridicule de cette belle tirade, il suffit de faire attention que le terme traduit par *alliance*, signifie simplement *promesse*. Dieu promet à Noé de ne plus exterminer les hommes ni les animaux par un déluge universel : le texte ne dit rien autre chose. Les plaisanteries du commentateur portent à faux et ne signifient rien.

Dieu montre à Noé l'arc-en-ciel comme un signe ou un gage de sa promesse; mais cela ne suppose point que l'arc-en-ciel n'ait pas existé auparavant. Quel inconvénient y a-t-il que Dieu ait donné pour gage de sa parole un signe naturel, qui pouvait paraître nouveau à tous ceux qui n'avaient pas vécu avant le déluge?

L'histoire des anges arrivés à Sodome, et insultés par les Sodomites, fournit à notre auteur les réflexions les plus indécentes. Que des anges, sous la figure humaine, aient été exposés à un outrage chez un peuple corrompu et livré aux plus grossiers déréglements, il n'y a rien là qui choque la vraisemblance. C'est très-mal à propos que l'on veut comparer l'histoire de Loth à la fable de Cyniras et de Myrrha, qui n'est qu'une allégorie obscène, ou à celle de Philémon et de Baucis, qui est très-récente; il n'y a aucun rapport entre les unes et les autres, sinon qu'elles servent toutes à nous rappeler les désordres qui ont régné chez les premiers hommes. C'est une tradition universelle, et qui n'est que trop bien fondée ; les restes de l'incendie de Sodome, toujours subsistants, en sont un monument terrible, et qui devrait ouvrir les yeux aux incrédules : les païens mêmes en ont été frappés. (STRABON, l. XVI, p. 725; TACITE, *Hist.*, l. V, n. 7.)

Il faudrait, dit-on, retrancher des livres canoniques toutes ces choses incroyables qui scandalisent les faibles. Mais s'il faut retrancher tout ce qui peut paraître incroyable ou scandaleux à nos philosophes, il faut brûler tous les livres; Dieu n'a pas jugé à propos de les consulter, et leur avis ne prouve rien.

Le même critique dit que quelques célèbres Pères de l'Eglise ont eu la prudence de tourner toutes ces histoires en allégories. L'auteur du *Christianisme dévoilé* apporte pour exemple saint Augustin et Origène. (P. 128.) Ce dernier soutient qu'on ne peut entendre l'histoire de la *Genèse* à la lettre.

Ces deux citations sont fausses. Saint Augustin, dans le livre même qu'on nous oppose (*De Genesi contra Manichæos*), commence toujours par donner le sens littéral de l'histoire avant que d'avoir recours aux allégories, et il a fait un ouvrage entier sur le sens littéral de la *Genèse* : *De Genesi ad litteram.* Origène dit seulement qu'il y a plusieurs choses dans l'histoire de la création qu'on ne doit pas prendre à la lettre (*Philocalia*, c. 1) ; mais il n'a jamais dit que toute cette histoire était une allégorie. Au contraire, il l'explique littéralement lui-même dans ses *Homélies sur la Genèse*, et c'est du sens littéral qu'il tâche de tirer des applications allégoriques pour la correction des mœurs. Il est désagréable pour nous d'être continuellement obligé de reprocher aux philosophes leur infidélité dans les citations. (CHAUDON, I, 399.)

GRACE.

Réflexions sur les disputes touchant la grâce.

On ne peut porter plus loin l'insulte et la dérision, que le fait Voltaire dans cet article. Que gagnerions-nous à répondre à des turlupinades? rien; aussi nous nous bornerons à faire, d'après l'abbé Trublet, quelques réflexions sur les matières de la grâce. Elles pourront être utiles aux théologiens qui, au lieu de la demander, disputent sur elle de façon à ne l'obtenir jamais.

On trouve dans tous les systèmes imaginés par les scholastiques, de très-grandes difficultés. Il reste dans tous de l'incompréhensible, et le pélagien même, pour peu qu'il soit pressé, doit s'écrier avec saint Paul (*Rom.* XI, 33), *O altitudo !* aussi bien que le catholique. La seule permission de pécher sera toujours une difficulté insoluble ;

(36) *Voy.* les *Mélanges de philosop.*, tom. I, p. 33 et 48; *Philos. de l'hist.*, c. 1; la 18e lettre *Sur les miracles*; *Questions de Zapata*, n. 15.

parce que Dieu ayant pu empêcher le péché sans détruire la liberté, il paraît en être l'auteur. Mais le mot de saint Paul suffit à la foi, et dès lors doit suffire à la raison, qui prescrit elle-même la soumission à la foi. Cette soumission comprend deux choses : la première, croire les vérités révélées, quoiqu'on en ignore le *pourquoi* et le *comment*, ce qui ne devrait pas être difficile; la seconde, réprimer la curiosité de savoir ce *pourquoi* et ce *comment*, ce qui peut coûter davantage. Cependant, combien de vérités naturelles sur lesquelles cette curiosité n'est pas plus satisfaite ! Les hommes cherchent dans les ténèbres les secrets de la nature qui s'échappent sans cesse de leurs mains avides

Ces conseils n'ont presque jamais été suivis; et dans tous les partis, on s'est donné et on se donne encore les qualifications les plus odieuses. Les pélagiens traitaient les catholiques de manichéens sur plusieurs points, et en particulier sur la liberté. Julien, un des chefs de cette secte, insiste beaucoup sur cette accusation; et saint Augustin la réfute avec force, et tant par des raisonnements et des explications que par le désaveu net et précis d'une conséquence qui, aux yeux des esprits prévenus, pourrait paraître s'ensuivre de la doctrine catholique ; conséquence, si elle était juste, et à plus forte raison si elle était avouée, infiniment plus dangereuse que le pélagianisme même. Nier la grâce, ce serait être hérétique; nier la liberté, ce serait être de plus un pernicieux citoyen.

Au reste, les deux hérésies sur la grâce consistent dans les fausses conséquences qu'on tire ou d'une vérité que la nature dicte, la liberté, ou d'une vérité que la religion enseigne, la nécessité et le pouvoir de la grâce. Le principe du pélagien est, *que l'homme est libre*, celui du calviniste est, *que l'homme ne peut rien sans la grâce*. Le pélagien n'est que philosophe, le calviniste rigide est en quelque sorte trop théologien.

Mais son hérésie si déraisonnable est de plus, je le répète, infiniment dangereuse; elle peut mener (on l'a remarqué avant moi) à une sorte de tranquillité après le péché et d'inaction dans l'état du péché. Elle peut être un obstacle à la conversion, en empêchant d'abord la contrition et ensuite le bon propos. La contrition n'est pas un simple regret, c'est un repentir. Or, si la doctrine du calviniste laisse subsister les motifs du premier, elle anéantit ceux du second. De même le bon propos n'est pas un simple désir de ne plus pécher, c'est une ferme résolution de faire les efforts nécessaires pour ne plus pécher. Or, si cette doctrine laisse désirer, elle peut empêcher d'agir, en faisant regarder l'action comme inutile, et même comme impossible. En un mot, elle peut faire dire dans le cœur : *La grâce m'a manqué, et je l'attends.*

Mais il y a plus encore : en présentant comme dogme de foi un système qui révolte également l'esprit et le cœur, on augmente la difficulté de croire la religion. Disons-le nettement : le calvinisme rigide conduit au déisme, à l'athéisme même. Les systèmes durs sont dans la religion, ce que le despotisme est dans la politique. La plupart des protestants l'ont bien senti; ils ont abandonné les opinions de Calvin sur la prédestination, la réprobation et la grâce, quoique si solemnellement renouvelées et confirmées par le fameux synode de Dordrecht, et aujourd'hui on trouverait plutôt parmi eux des Arminiens que des Gomaristes. Les luthériens ont encore plus généralement abandonné Luther sur les mêmes matières.

Il y a des théologiens dans l'Eglise qu'on soupçonne d'avoir conservé quelques idées des calvinistes sur la grâce. Mais si de quelques-uns de leurs principes il paraît que l'homme n'est pas libre, et que la cupidité et la grâce l'entraînent nécessairement tour à tour, ils rejettent sincèrement cette conséquence. Nous prenons cette occasion pour renouveler aux théologiens des différentes écoles l'exhortation qui leur a été faite si souvent, de ne point donner pour la doctrine de leurs adversaires des conséquences qu'ils désavouent. C'est une loi que dicte l'équité, et ils ont tous intérêt qu'elle soit observée. En effet, quel est le système dont on ne puisse tirer des conséquences odieuses ? Je dirais presque, quelle est la vérité dont on ne puisse conclure quelque erreur avec une sorte de vraisemblance ?

Que les théologiens catholiques cessent enfin de se traiter réciproquement de calvinistes et de pélagiens, et de fournir par là des armes aux hérétiques et aux incrédules. Qu'ils connaissent la dignité de leur profession, et qu'ils ne se confondent point avec ces vils gladiateurs dont l'unique métier était de s'avilir et de se déchirer pour amuser le peuple.

Il n'y a point eu de dispute plus célèbre que celle du fameux Arnaud et du P. Malebranche. Quels hommes ! « A peine, » dit Fontenelle, « l'Europe eût-elle fournit encore deux pareils athlètes. » Mais avec tant de lumières manquaient-ils de bonne foi ? non sans doute. Cependant ils s'imputaient l'un à l'autre des erreurs très-graves et ce ne pouvait être sans quelque fondement. Mais, pour n'être pas absolument injustes, ces imputations n'en étaient pas moins fausses. C'est ce qui fit dire au père Malebranche, « qu'il était bien las de donner au monde un spectacle aussi dangereux que ceux contre lesquels on déclame le plus. » Puissent donc, je le répète, puissent les théologiens ne le plus donner !

Ne croyons pas, au reste, que les vérités de la grâce ne sont que des vérités de spéculation, et qu'il n'y a point de conséquence à en tirer pour la pratique. Sans doute, il y en a, et voici les deux principales : demander la grâce, et n'y point résister.

Mais hélas ! au lieu de la demander, la

grâce est devenue elle-même un sujet de perdre la grâce. On ne parle que d'elle ; mais est-ce toujours elle qui en fait parler? Et tandis que l'esprit s'en occupe le plus, le cœur est-il également rempli de cette charité pour Dieu et pour le prochain, qui est le principal don de la grâce? Puisse du moins cette divine charité unir tous les cœurs sur la terre, en attendant que la vérité parfaitement connue dans le ciel, réunisse tous les esprits ! (CHAUDON, I, 423.)

GUERRE.— Dans le commencement de cet article du *Dictionnaire philosophique*, la Providence est insultée à l'occasion des maladies auxquelles elle a soumis l'homme. Nous répondrons ailleurs aux plaintes injustes des incrédules. Bornons-nous à réfuter une invective de l'auteur, aussi indécente que calomnieuse. Après avoir beaucoup décrié les sermons, il ajoute : « De cinq ou six mille déclamations de cette espèce, il y en a trois ou quatre tout au plus, composées par un Gaulois, nommé Massillon, qu'un honnête homme peut lire sans dégoût; mais dans tous ses discours, il n'y en a pas un seul où l'orateur ose s'élever contre ce fléau et ce crime de guerre, qui contient tous les fléaux et tous les crimes. Les malheureux harangueurs parlent sans cesse contre l'amour qui est la seule consolation du genre humain, et la seule manière de le réparer ; ils ne disent rien des efforts abominables que nous faisons pour le détruire. »

Pour démontrer la fausseté de cette assertion, il n'y a qu'à ouvrir Massillon : voici ce que nous lisons dans le sermon du premier dimanche du *Petit carême*.

« Si l'ambition gagne et infecte le cœur des rois ; si le souverain oubliant qu'il est le protecteur de la tranquillité publique, préfère sa propre gloire à l'amour et à la tranquillité de ses peuples, s'il aime mieux conquérir des provinces que de régner sur les cœurs, s'il lui paraît plus glorieux d'être destructeur de ses voisins que le père de son peuple, si le deuil et la désolation de ses sujets est le seul champ de gloire qui accompagne ses victoires, s'il fait servir à lui seul une puissance qui ne lui est donnée que pour rendre heureux ceux qu'il gouverne : en un mot, s'il n'est roi que pour le malheur des hommes, et qu'il n'élève l'idole de sa grandeur que sur les larmes et les débris des peuples et des nations, quel fléau pour la terre! Sa gloire sera toujours souillée de sang. Quelque insensé chantera peut-être ses victoires : mais les provinces, les villes, les campagnes en pleureront. On dressera des monuments superbes pour immortaliser ses conquêtes : mais les cendres encore fumantes de tant de villes autrefois florissantes ; mais la désolation des campagnes dépouillées de leur ancienne beauté ; mais les ruines de tant de murs, sous lesquels des citoyens paisibles ont été ensevelis ; mais tant de calamités qui subsisteront après lui, seront des monuments lugubres qui immortaliseront sa vanité et sa folie. Il aura passé comme un torrent pour ravager la terre, et non comme un fleuve majestueux pour y porter la joie et l'abondance. Son nom sera écrit dans les annales de la postérité parmi les conquérants ; mais l'on ne rappellera l'histoire de son règne, que pour se souvenir des maux qu'il a faits aux hommes. Ainsi son orgueil sera monté jusqu'au ciel ; sa tête aura touché dans les nuées ; ses succès auront égalé ses désirs, et tout cet amas de gloire ne sera qu'un monceau de boue qui ne laissera après elle que l'infection et l'opprobre (37). »

Voici un autre morceau pris dans son *Avent*, au sermon du jour de Noël : « La guerre et la fureur semblent avoir établi parmi les hommes une demeure éternelle. Les rois s'élèvent contre les rois, les peuples contre les peuples ; les mers qui les séparent, les rejoignent pour s'entre-détruire Un vil monceau de pierre arme leur fureur et leur vengeance ; et des nations entières vont périr et s'ensevelir sous ses murs, pour disputer à qui demeureront les ruines. La terre n'est pas assez vaste pour les contenir et les fixer chacun dans les bornes, que la nature elle-même semble avoir mises aux Etats et aux empires. Chacun veut usurper sur son voisin ; et un misérable champ de bataille, qui suffit à peine pour la sépulture de ceux qui l'ont disputé, devient le prix des ruisseaux de sang dont il demeure à jamais souillé. »

Au reste, il ne faut pas confondre les sorties éloquentes de Massillon, contre l'ambition des souverains, avec les sarcasmes emportés de l'auteur du *Dictionnaire philosophique*. Il fait dire à un quaker dans ses *Mélanges philosophiques* pour justifier la haine que sa secte a pour la guerre : « Dieu ne veut pas, sans doute, que nous passions la mer, pour aller égorger nos frères, parce que des meurtriers vêtus de rouge avec des bonnets hauts de deux pieds enrôlent des citoyens, en faisant du bruit avec deux petits bâtons sur une peau d'âne bien tendue. » Ce profond raisonneur devrait savoir que si Dieu permet quelquefois la guerre aux hommes, ce n'est pas uniquement parce qu'on enrôle au son du tambour, mais parce que la volonté des rois et la nécessité d'une juste attaque ou d'une juste défense les oblige à prendre les armes. Appeler *meurtriers* des soldats enrôlés au nom et pour la défense de la patrie, c'est insulter la patrie elle-même, c'est prouver qu'on n'a point de patrie. (CHAUDON, I, 427.)

*GUERRES DE RELIGION.— Il n'est pas rare de rencontrer des gens qui, sous l'impression des calomnies semées par l'impiété, reprochent à la religion catholique d'avoir suscité des guerres cruelles et d'aimer à répandre le sang. Une pareille accusation

(37) *Voy.* l'éloge des sermons et l'apologie de la prédication dans l'article BOSSUET.

est d'autant plus odieuse qu'elle est contraire à tous les faits les plus notoires, et qu'elle tend à briser les liens d'affection et d'obéissance qui doivent nous attacher à l'Eglise.

En effet, qu'il y ait eu des guerres entreprises au nom de la foi orthodoxe ; qu'il y ait eu à déplorer d'affreux malheurs, des incendies, des ravages longtemps irréparables, et le massacre d'une foule de victimes, c'est là un point historique incontestable.

Mais il est également certain que le catholicisme était seulement un prétexte, un mot de ralliement qu'on mettait en avant pour arriver à d'autres desseins de vengeance ou de politique ambitieuse. Nous ne voulons point d'autre garantie de cette vérité que le témoignage de Jean-Jacques Rousseau lui-même. Qu'on étudie avec soin les mobiles secrets des événements, et l'on restera bientôt convaincu que la religion a peut-être été le drapeau déployé en face des multitudes ; mais en réalité, il y avait d'autres calculs et d'autres trames secrètes qui décidaient ces luttes meurtrières. Il n'y aurait aucune justice à en charger la religion catholique, puisqu'on sait, d'une manière indubitable, que son esprit est un esprit de douceur et de mansuétude ; qu'elle proclame cette grande loi : *Homicide point ne seras*, qu'elle ne recommande et n'ordonne rien, avec plus d'instance, que l'union, la concorde, la charité fraternelle, et que sa louable influence, en faisant régner la trève Dieu, dans les âges de barbarie, a également adouci l'ancien système des guerres, en admettant un certain droit des gens, et des règles, ou des formes qui ont épargné bien du sang !

Qu'on se donne la peine de comparer ce que l'Eglise catholique a réellement accompli, avec les faits qu'on peut reprocher aux peuples de l'ancien polythéisme, et aux sectes nombreuses qui ont surgi depuis dix-huit cents ans, et surtout à la prétendue réforme ; qu'on vérifie la chose, sans préjugé et sans passion, et qu'on prononce.

Naguère encore, lorsque nos journaux voltairiens, pour outrager le catholicisme, lui attribuaient la sanglante et terrible querelle qui vient de provoquer un choc si cruel entre l'Angleterre, la France et la Russie, on les a entendus s'écrier que c'était là un grand deuil, et bien des ruines pour une *question de sacristie !* Eh bien ! disaient-ils vrai ? Non, sans doute, ils savaient bien qu'il y avait là une question de prépondérance européenne, une question de civilisation, une question même d'émancipation pour une partie des sujets de la Turquie. Mais il valait mieux, n'est-ce pas, calomnier la religion qui, malgré ces blasphémateurs, a fait éclater tant de merveilles de charité, et a répandu tant de bienfaits dans les contrées orientales ?

Or, ce qu'elle fait aujourd'hui, elle l'a déjà opéré dans les siècles antérieurs ; il ne faudrait pas l'oublier, et ne point lui prêter des atrocités qu'elle est la première à condamner. Au reste, en supposant même que le zèle du catholicisme eût inspiré les luttes cruelles dont on se plaint, il serait encore loin d'avoir atteint le chiffre des guerres, des brigandages et des malheurs dont on peut justement accuser le paganisme, le mahométisme, et les sectes qui doivent leur triste origine à Luther, à Calvin, à Thomas Muncer et à tant d'autres. Il nous semblerait équitable de mettre d'abord en première ligne, les torts des religions dissidentes, avant d'attaquer l'Eglise romaine ; mais il y a là une tactique infernale dont le secret est dans les passions du cœur humain. (*Voy.* les articles CROISADES, SAINT-BARTHÉLEMY, FANATISME, etc.)

H

HELVETIUS.

§ I. — *Histoire du livre « De l'Esprit ; » rétractation de l'auteur.*

Cet auteur est assez connu par le livre *De l'Esprit*, publié sous les plus mauvais auspices, en 1758. (In-4° et in-12, 2 vol.) Il est précisément l'opposé de son titre ; il fallait l'intituler : *De la matière.* C'est un recueil de systèmes aussi anciens que l'impiété, de faux principes mille fois détruits, de paradoxes et d'inepties puérilement hasardés, de faits démentis, de citations altérées, d'anecdotes scandaleuses. L'approbation et le privilége qu'on avait surpris au censeur et au ministre, furent révoqués par un arrêt du conseil. Divers auteurs de feuilles périodiques, l'abbé Gauchat, Chaumeix, s'élevèrent successivement contre le livre *De l'Esprit*. L'archevêque de Paris le proscrivit par un mandement du 22 novembre 1758 ; le parlement le flétrit par un arrêt du 23 janvier 1759 ; Sa Sainteté l'anathématisa par des lettres apostoliques du 31 janvier de la même année. Enfin la Sorbonne publia sa censure, qui fut applaudie par tous les bons esprits.

Helvétius (38) était né avec la modération d'un vrai philosophe. Il vit le scandale qu'il donnait, avec les regrets d'un bon citoyen. Instruit que le parlement procédait à la condamnation de son livre, il crut devoir présenter une requête qui fut déposée au greffe de la cour. Il y disait « que plus il réfléchit sur le malheur qu'il a eu de composer son livre intitulé *De l'Esprit*, plus il craindra toujours de ne s'être pas suffisamment expliqué par ses précédentes rétractations et

(38) Il est mort en 1772.

déclarations; qu'en conséquence il se croit obligé de chercher à dissiper, autant qu'il est en lui, jusqu'à l'apparence de doute sur la sincérité de sa douleur et de son repentir. Qu'il requiert qu'il plaise à la cour lui donner acte de ce qu'il désavoue, déteste et rétracte formellement et précisément toutes les erreurs dont son livre est rempli; lui donner pareillement acte de ce qu'il fait et fera toujours profession des vérités contraires auxdites erreurs, se soumettant en tout au jugement qui sera prononcé par la cour, la suppliant très-humblement de vouloir bien considérer que sa faute a eu pour principe l'égarement de son esprit, plutôt que celui de son cœur. »

Tercier, qui avait été le censeur de ce livre, présenta en même temps sa requête où il s'exprimait en ces termes : « Ayant appris qu'Helvétius avait présenté une requête à la cour, au sujet de son livre intitulé *De l'Esprit*, et ayant eu le malheur de le laisser passer, et de l'approuver par une inadvertance que je ne me pardonnerai jamais : je me crois également obligé d'exposer à la cour mes véritables sentiments, ma douleur et mon repentir. Je requiers qu'il plaise à la cour me donner acte de ce que je désavoue et déteste toutes les erreurs dont ce livre est rempli, et rétracte formellement l'approbation que j'ai mise au bas du livre, déclarant que je ferai toute ma vie profession des vérités opposées auxdites erreurs; que c'est par inadvertance que j'ai approuvé ledit livre, et ai été l'occasion de son impression. Je supplie très-humblement la cour d'user d'indulgence à mon égard ; je déclare en outre que je suis si repentant de ma faute, que désormais je n'entends plus me charger d'examiner ni d'approuver aucun livre. »

Le parlement voulut bien *avoir égard aux deux précédentes requêtes, user d'indulgence à leur égard, et leur donner acte de leur rétractation et de leur désaveu.*

L'indulgence de ce corps illustre pour Helvétius parut d'autant mieux placée, que cet auteur était connu par des vertus et des actes de générosité, autant que par la douceur et la facilité de son caractère. On l'avait séduit et on l'avait inspiré ; et naturellement droit et confiant, il avait travaillé pendant dix ans à détruire les lois de la morale et les dogmes du Christianisme, sans s'imaginer qu'il leur donnait atteinte. On verra les principales idées qu'il voulait répandre, dans le paragraphe suivant que nous donnons d'après l'abbé Gauchat en forme de catéchisme.

§ II. — *Catéchisme du livre « De l'Esprit. » — De l'âme.*

D. L'âme est-elle spirituelle et active ?

R. « Nous avons en nous.... deux puissances passives....la sensibilité physique.... la mémoire.... causes productrices de nos pensées. » (*De l'Esprit*, pag. 2.)

D. Mais des puissances passives ne paraissent pas pouvoir agir. Nous n'avons pas un principe intelligent, séparé de la matière ?

R. A quoi servirait-il ? « La sensibilité physique... seule produit toutes nos idées. » (Pag. 6.)

D. Cette sensibilité, sans doute, occasionne plusieurs idées. Mais n'avons-nous pas encore une faculté qui nie ou affirme, qui pèse et réfléchit, qui juge, etc. ?

R. « Tout jugement n'est qu'une sensation, p. 10. Dans l'homme tout se réduit à sentir. » (Pag. 12.)

D. La sensibilité physique ne paraît que matière. Or, l'âme est-elle matière, ou est-elle esprit ?

R. « Par les seules lumières de la raison... nulle opinion en ce genre n'est susceptible de démonstration. » (*Ibid.*)

D. Cette incertitude est affligeante. Pour ne point adopter de préjugés sur ces objets, quel parti faut-il prendre ?

R. « On doit ne porter que des jugements provisoires. » (Pag. 5.)

D. Rien n'est plus sage que ce jugement provisoire sur la nature de notre âme. Ne pourrait-on pas l'étendre plus loin encore et n'en porter que de tels sur la matérialité des corps ? Si l'âme est corporelle, pourquoi tous les corps ne penseraient-ils pas ?

R. L'idée est juste. « La découverte de l'attraction pouvait faire soupçonner quelques propriétés inconnues, telles que la faculté de sentir, qui.... pouvait être commune à tous les individus (non organisés). » (Pag. 32.)

D. C'est là savoir élever la nature, que de supposer tous les êtres pensants. Dès lors la faculté de penser n'est plus le privilége de l'homme. Où faut-il donc chercher la cause de l'infériorité de l'âme des animaux ?

R. « Dans la différence du physique de l'homme et de l'animal. » (Pag. 2.)

D. Quelles sont ces différences ?

R. Il y en a cinq principales : 1° « Au lieu de mains et de doigts flexibles..... les pattes des animaux sont terminées, ou par de la corne, ou par des ongles, ou par des griffes ; 2° La vie des animaux est plus courte ; 3° Ils ont moins de besoins... ; 4° Ils ne forment qu'une société fugitive devant l'homme... ; 5° L'homme est d'ailleurs l'animal le plus multiplié. (Pag. 2 et 3.)

D. Voilà, je vous l'avoue, des différences singulières, et relativement à l'âme, très-neuves. Il me vient une idée : si au lieu d'avoir des mains flexibles, nos poignets étaient terminés par de la corne ou des griffes, quel serait notre sort actuel ?

R. « Les hommes seraient encore errants dans les forêts, des troupeaux fugitifs. » (Pag. 4.)

D. Nous devons donc au physique de nos mains, les sciences, les arts, la civilisation ? Leur effet est merveilleux. Mais pourquoi les singes qui ont des pattes à peu près semblables à nos mains, n'ont-ils pas fait autant de progrès que nous ?

R. Outre les cinq différences ci-dessus « les singes sont frugivores... et étant comme les enfants dans un mouvement perpétuel... ils ne sont pas susceptibles de l'ennui. » (Pag. 3.)

D. La réponse est concluante : elle démontre que le physique seul suffit, pour établir que la différence de l'âme des animaux et de la nôtre est très-légère. Dites-nous un mot de son immortalité. Que pensez-vous de ce dogme? Quand est-ce qu'il a commencé?

R. « Du temps de Néron on se plaignait à Rome, que la doctrine de l'autre monde était nouvellement introduite. »

D. C'était sans doute l'Evangile qui l'avait introduite : et dans un autre pays, par quel moyen a-t-elle pénétré?

R. « L'amour, pour flatter la douleur d'une veuve éplorée par la mort de son jeune époux, lui découvrit le système de l'immortalité de l'âme. » (Pag. 297.)

De la morale. D. La morale nous donnant les principes et les règles de nos mœurs, rien ne paraît plus essentiel que de s'en bien instruire. Dites-nous dans quelle source doit-on la puiser?

R. « Il n'est point d'école publique pour l'apprendre. » (Pag. 575.)

D. Mais la religion chrétienne n'est-elle pas une école où l'on s'instruit de ces devoirs? Et sa morale n'est-elle pas une règle sûre et infaillible pour diriger nos mœurs?

R. La morale chrétienne? « C'est une science vaine, pag. 154, une science frivole (pag. 161). Ses préceptes jusqu'à présent équivoques et contradictoires ont permis aux plus insensés de justifier toujours leur conduite par quelques-unes de ces maximes. » (Pag. 167.)

D. Mais puisque la morale de la religion renferme tant de frivolités et d'écueils, il en est donc une autre plus sûre, plus utile? Qui nous l'enseignera?

R. Vous serez peu éclairé : « Nous n'avons, pour ainsi dire, que la morale de l'enfance du monde. » (Pag. 222.)

D. Il est surprenant qu'après tant de siècles elle soit encore si imparfaite. Il faut donc qu'on ait mis obstacle à ses progrès et corrompu ses principes. Quels sont les hommes pervers coupables de cet attentat?

R. « Les fanatiques qui se jugent vertueux, non sur ce qu'ils sont, mais sur ce qu'ils croient..... Ambitieux, hypocrites et discrets, ils sentent que pour asservir les peuples, ils doivent les aveugler, leur intérêt les y nécessite. » (Pag. 224.)

D. Et encore?

R. « Les demi-politiques.... qui croient que leur considération tient au respect imbécile ou feint qu'ils affichent pour toutes les opinions et erreurs reçues. » (*Ibid.*)

D. En empêchant la saine morale, que veulent tous ces gens-là?

R. « Tenir les peuples prosternés devant les préjugés reçus, comme devant les crocodiles sacrés de Memphis. » (Pag. 226.)

D. Que faut-il faire pour s'opposer à ces ennemis d'une pure et saine morale?

R. « Faire voir dans ces protecteurs de la stupidité, les plus cruels ennemis de l'humanité; leur arracher le sceptre de l'ignorance, dont ils se servent pour commander aux peuples abrutis. »

D. Mais dites-nous à présent sur quel principe vos philosophes réformateurs établiront leur morale?

R. « L'amour de soi est la seule base sur laquelle on puisse jeter les fondements d'une morale utile. » (Pag. 230.)

D. Mais dans cet amour de soi, quel motif y chercher pour animer ses œuvres? Est-ce la conformité à l'ordre?

R. Motif idéal : « La douleur et le plaisir sont les seuls moteurs de l'univers moral. » (*Ibid.*)

D. La douleur et le plaisir peuvent donc spécifier nos œuvres bonnes ou mauvaises?

R. Sans contredit : « La sensibilité physique et l'intérêt personnel ont été les auteurs de toute justice. » (Pag. 176.)

D. Qu'est-ce que la vertu?

R. « Par ce mot de vertu, on ne peut entendre que le désir du bonheur général (civil). » (Pag. 134.)

D. Mais je vois un inconvénient dans cette idée de la vertu. N'étant fondée que sur l'intérêt civil de la patrie, elle ne peut être invariable.

R. « Non; les mêmes actions peuvent devenir successivement utiles ou nuisibles, et par conséquent prendre tour à tour le nom de vertueuses et de vicieuses. » (Pag. 134.)

D. Plusieurs anciens philosophes n'ont-ils pas cru que la vertu était l'idée même de l'ordre, de l'harmonie et d'un beau essentiel, et par conséquent immuable? (Pag. 133.)

R. « Ce sont les rêves ingénieux, mais inintelligibles du platonisme. » (*Ibid.*)

D. Mais n'est-il pas essentiellement beau d'adorer son Créateur, d'aimer son père, d'obéir à son prince, de servir sa patrie, de secourir un misérable?

R. « Ce beau est un mystère dont ils ne peuvent donner l'idée précise. » (Pag. 133.)

D. Il semble que la conformité à l'ordre et à la sainteté par essence est une idée précise. Pourquoi donc ne pas établir la vertu sur la loi?

R. C'est « qu'un philosophe, qui dans ses écrits est toujours censé parler à l'univers, doit donner à la vertu des fondements sur lesquels toutes les nations puissent également bâtir, et par conséquent l'édifier sur la base de l'intérêt personnel. » (Pag. 232.)

D. Mais n'avait-on pas toujours pensé, que pour rendre la vertu réelle et solide, il fallait des motifs supérieurs à des biens purement terrestres?

R. « Des motifs d'intérêt temporel, maniés avec adresse par un législateur habile, suffisent pour former des hommes vertueux. » (Pag. 232.)

D. Si la vertu n'est plus utile, ainsi qu'on

l'a vu en certains temps, comment doit-on la regarder?

R. « S'écrier avec Brutus : *O vertu, tu n'es qu'un vain nom.* » (Pag. 397.)

D. Outre cette vertu réelle, utile à la patrie, n'en est-il pas d'autres qui ne tendent qu'à former notre âme, qu'à animer le culte? Comment les appelez-vous?

R. « *Des vertus de préjugé.* » (Pag. 142.)

D. Qu'est-ce que vertu de préjugé?

R. « Celle dont l'observation exacte ne contribue en rien au bonheur public; telles sont les austérités des fakirs. » (*Ibid.*)

D. Mais peut-on estimer ces fausses vertus?

R. « Oui : elles sont, dans la plupart des nations, plus honorées que les vraies vertus; et ceux qui les pratiquent, en plus grande vénération que les bons citoyens. » (Pag. 142.)

HOUTTEVILLE. *Voy.* ABBADIE. (CHAUDON, I, 430.)

HUET. Voltaire cherche à rendre suspecte la religion de plusieurs savants, même de ceux qui ont le mieux écrit sur les vérités du christianisme, et entre autres du célèbre Huet, évêque d'Avranches. Je conviens que dans le *Traité de la faiblesse de l'Esprit humain*, publié depuis sa mort, le scepticisme dans les sciences purement humaines, est porté au delà de ses justes bornes. Mais l'autorité de Huet n'en est que plus grande en matière de religion, s'il la croyait bien sincèrement. Or, voici ce qu'on trouve dans son portrait fait par une dame de ses amies, et adressé à lui-même : « Vous êtes, lui dit cette dame, très-ferme en la foi, et vous avez si bien su vous servir de la science qui gâte les autres, et qui les fait douter de tout, à vous affermir dans la religion, que j'estime qu'on ne peut croire ce qu'elle nous propose, plus fermement que vous faites. Cela m'a paru en tous vos entretiens, et il y a autant à profiter avec vous de ce côté-là, que sur toutes les autres choses. »

Ce portrait imprimé pour la première fois en 1663, a été réimprimé depuis avec plusieurs autres, à la suite des MÉMOIRES de Mademoiselle de Montpensier.

On peut voir encore l'éloge de Huet, par l'abbé d'Olivet. L'auteur l'a placé à la tête du Huetiana, et à la fin de l'histoire de l'Académie française par Pélisson. C'est surtout cette seconde édition de l'éloge, que nous invitons à lire. L'on y trouvera une addition très-curieuse sur le *Traité de la faiblesse de l'Esprit humain.* Voyez encore la dissertation du P. Baltus, Jésuite, sur cet ouvrage. On la trouve dans le tome II des *Mémoires de littérature et d'histoire* recueillis par le P. Desmolets, de l'Oratoire.

Le savant Jésuite y déclare n'avoir rien trouvé dans le livre de Huet, que ce qu'enseignent communément les Pères et les docteurs de l'Eglise. (CHAUDON, I, p. 438.)

I

IDOLATRIE. — Il n'était pas besoin certainement de faire un grand étalage d'érudition grecque, pour prouver que idolâtre signifie adorateur des idoles. C'est là le sens propre de ce mot; mais il se dit aussi de tous ceux qui rendent un culte divin à des créatures. *Les Perses qui adoraient le feu, les Egyptiens qui adoraient les crocodiles, étaient idolâtres.* C'est ce que dit le *Dictionnaire de l'Académie française*, édition de 1762, au mot *idolâtre.* Ainsi on peut donner ce nom à plusieurs peuples auxquels Voltaire veut le refuser. Toutes ses brillantes dissertations là-dessus ne sont que des erreurs de termes; et s'il avait voulu nous entendre, il se serait épargné de longues discussions qui ne mènent à rien.

Nous convenons que dans le commencement de l'idolâtrie, lorsque les hommes n'adoraient que les astres et les éléments, ils n'avaient point d'idoles, ni d'images pour les représenter, parce que ces objets leur étaient présents. Ils n'avaient pas même de temples; mais dès que les hommes eurent commencé à adorer des héros qui étaient morts, ils voulurent les rendre présents par des représentations et des simulacres. C'est de là que sont venues les idoles posées dans des temples où les hommes s'assemblaient et se prosternaient devant elles. Les uns rapportaient ce culte aux objets que les idoles représentaient; mais quelques-uns adoraient l'idole même; d'autres enfin la regardaient seulement comme un mémorial, que quelques-uns prétendaient servir à attirer l'âme ou la vertu des dieux.

Ceux qui reconnaissaient la vanité des idoles ne laissaient pas d'être idolâtres, puisque nous entendons par idolâtrie, le culte des faux dieux. Pythagore était païen, les anciens Romains étaient païens; cependant Pythagore, par un effort de la raison naturelle, soutenait que la Divinité ne pouvait tomber sous les sens corporels, mais qu'elle était seulement intelligible; et sur ce principe, il défendait de faire aucune figure pour représenter les dieux. Numa suivit cette doctrine dans la religion qu'il établit à Rome; et les premiers Romains ont été l'espace de cent soixante-dix ans avec des temples bâtis en l'honneur de leurs dieux, sans statue, figure, ou image d'aucun de ces dieux, ni peinte, ni taillée, ni jetée au moule. Leur idolâtrie consistait alors au culte de plusieurs faux dieux, qu'ils adoraient. Dans la suite du temps, les peuples adorèrent même les idoles et respectèrent comme des divinités les statues qu'ils avaient eux-mêmes fabriquées. Comment Voltaire peut-il en douter, lui qui dit, qu'il y a eu de tout temps une « foule de superstitieux et un petit nombre de sages? »

lui qui prétend que le gros du genre humain a été très-longtemps insensé et imbécile ; et que peut-être les plus insensés de tous ont été ceux qui ont voulu trouver de la raison dans la folie.

Quoi ! pourrions-nous lui dire : vous êtes porté à croire tout ce qu'on vous « rapportera de plus bizarre, de plus infâme, de plus superstitieux, de plus abominable de la nature humaine, » et vous ne voulez pas qu'une partie de cette espèce humaine ait pu se prosterner devant des idoles ? Il est constant, dites-vous, que plus des « trois quarts des habitants de la terre ont vécu très-longtemps comme des bêtes féroces : ils sont nés tels. Ce sont des singes que l'éducation fait danser et des ours qu'elle enchaîne. » Pourquoi n'avouerez-vous donc pas que ces singes et ces ours ont dû avoir la croyance la plus ridicule, avant que la lumière du Christianisme eût éclairé leurs ténèbres ?

C'est en vain que pour excuser les païens vous cherchez un rapport entre les images et les statues de nos temples et les abominations des nations. Les vieilles les plus imbéciles parmi nous, en se prosternant devant nos statues et nos images, portent leur vue sur des objets éloignés, et ne s'en servent que pour les rappeler à leur souvenir. C'est le Dieu créateur que nous regardons comme le seul principe et la fin de toutes choses : c'est à lui seul que nous offrons en cette qualité le sacrifice du corps de son Fils immolé une fois sur la croix à sa gloire et pour notre salut : c'est de lui seul que nous espérons tout : c'est à lui seul que nous croyons devoir assujettir nos cœurs en les lui sacrifiant par tout l'amour dont ils sont capables. Ce n'est pas des saints, dont les images et les statues nous rappellent le souvenir, que nous attendons l'effet des prières que nous leur adressons : nous les prions de solliciter pour nous l'auteur de tous les biens, en ne mettant notre confiance que dans les mérites de Jésus-Christ notre unique médiateur.

Nulle comparaison donc entre nous et ces nations aveugles dont il est question. Chez elles, le prince et le sujet étaient idolâtres, puisqu'ils rendaient à leurs faux dieux des honneurs qui ne sont dus qu'au Dieu véritable.

Nous convenons avec vous que la vanité des idoles n'a pas été inconnue à quelques-uns des gentils, comme à Maxime de Tyr, au philosophe Salluste et à Celse, à l'empereur Julien, à ceux dont saint Ambroise dit, qu'ils ne rendent leur culte au bois que comme à l'image de Dieu ; mais convenez avec nous, que le commun des païens a cru que la Divinité habitait véritablement dans ces statues d'or, d'argent, de pierre ou de bois. On disait qu'elles avaient la vie, le sentiment, qu'elles mangeaient, qu'elles buvaient. On leur portait tous les jours une grande quantité d'aliments qui étaient consommés par les prêtres. Daniel rapporte (ch. XIV) qu'on voulut le faire mourir à Babylone, parce qu'il découvrit la fourberie de ces ministres imposteurs. Les Phéniciens se berçaient de la même chimère à l'égard d'Hercule et d'Apollon. Une foule de peuples donnaient dans la même illusion ; vous le savez mieux que nous, et si vous aviez vécu de leur temps, vous auriez exagéré ces mêmes abominations que vous tâchez aujourd'hui d'atténuer.

Vous êtes « surpris du nombre prodigieux de déclamations débitées contre l'idolâtrie des Romains et des Grecs : » mais ces reproches même prouvent que ces peuples étaient réellement idolâtres. Car, par qui ces reproches leur étaient-ils faits ? par des philosophes contemporains, qui connaissaient le peuple avec lequel ils vivaient, aussi bien que vous pouvez connaître celui de nos jours ; par des païens convertis au christianisme, qui avouaient eux-mêmes avoir adoré les idoles ; par des Pères de l'Eglise, entre les mains de qui les idolâtres avaient déposé leurs erreurs.

Ignorez-vous qu'un philosophe grec faillit être la victime de son zèle contre les idoles ? Une des principales accusations intentées contre lui, fut qu'il ne croyait point que Minerve fût présente réellement dans sa statue. Il y a cent exemples et cent autorités qu'on pourrait vous citer ; mais vous les connaissez mieux que nous ; et si vous feignez de les ignorer, c'est que vous voulez absoudre les siècles passés et les pays lointains, pour accuser vos contemporains et vos compatriotes.

L'idolâtrie a été dans tous les temps et dans tous les lieux un amas monstrueux de vice et de folie. Les *Fétiches* de l'Afrique, le *Manitou* des sauvages, le *Brama* des Indiens, le *Fo* des Chinois, l'*Amida* des Japonais ne le cèdent en extravagances et en horreurs ni au *Jupiter* du Capitole, ni à la *Vénus* de Paphos, ni à la *Diane* d'Ephèse. Voltaire, en voulant justifier les peuples anciens et modernes du juste reproche d'idolâtrie, prouve seulement qu'il connaît très-peu les uns et les autres. Il en juge en poëte dont l'imagination embellit tout ; et non en philosophe, qui ne voit dans les objets que la vérité sans fard et sans nuages. (CHAUDON, I, 144).

IMMATÉRIALITÉ DE L'AME. — Voltaire a assuré plusieurs fois que non-seulement la plupart des philosophes anciens ne croyaient point à l'immatérialité de l'âme, mais encore qu'ils n'attachaient pas à ces termes l'idée que nous y attachons aujourd'hui. En sorte que par une substance immatérielle, ils n'entendaient qu'une sorte de matière très-fine, très-subtile, mais toujours matière. Rien n'est moins prouvé ; ou plutôt on prouve évidemment le contraire par Lucrèce même. Il est évident que la sorte de spiritualité combattue par ce poëte, est une véritable, une pure spiritualité, sans quoi il n'aurait combattu que ce qu'il admettait lui-même. D'ailleurs qu'on fasse attention aux arguments par lesquels il la combat. Un des principaux est qu-

l'âme et le corps agissent réciproquement l'un sur l'autre, mais que la matière ne saurait agir sur l'esprit, ni l'esprit sur la matière. Or Lucrèce savait, comme tout le monde, qu'une matière grossière et une matière subtile peuvent agir effectivement l'une sur l'autre ; le feu sur le bois, l'eau sur le feu, etc. On ferait donc raisonner ridiculement Lucrèce et tous les autres sectateurs d'Epicure, si on les faisait raisonner contre toute autre opinion que celle de la pure spiritualité de l'âme. Or, s'ils raisonnent contre, on la connaissait donc de leur temps.

Mais voici un passage décisif de Cicéron dans la première des *Tusculanes*. « Il n'y a rien dans les âmes, dit-il, qui paraisse venir de la terre, de l'eau, de l'air, ou du feu... Et par conséquent l'âme est d'une nature singulière, qui n'a rien de commun avec les éléments que nous connaissons. »

Quand ce passage ne prouverait pas l'opinion particulière de Cicéron sur la spiritualité proprement dite de l'âme, il prouverait toujours que cette opinion était bien connue des anciens, mais il prouve celle de Cicéron même. 1° C'est lui qui parle dans cet endroit des *Tusculanes ;* on sait que ce sont des dialogues. 2° Ce passage (et Cicéron en avertit) est tiré d'un ouvrage qu'il appelle *sa Consolation,* parce qu'il l'avait composé pour se consoler lui-même de la mort de sa fille. Or, cet ouvrage est antérieur aux *Tusculanes ;* mais nous ne l'avons plus, et il n'en reste que quelques fragments.

Au commencement de la première *Tusculane,* Cicéron dit qu'il s'est déterminé d'autant plus volontiers à écrire sur la philosophie, et en particulier sur l'immortalité de l'âme, « que certains philosophes de sa nation (c'étaient des épicuriens), dont, ajoute-t-il, je veux croire les intentions bonnes, mais dont le savoir ne va pas loin, avaient témérairement répandu plusieurs ouvrages de leur façon. »

L'abbé d'Olivet, dont nous avons emprunté la traduction, fait sur cela une remarque importante, et nous croyons qu'on sera bien aise de la trouver ici.

« Cicéron, dit-il, ne fait mention du poëme de Lucrèce dans aucun de ses livres philosophiques, et s'il en parle dans une de ses épîtres, ce n'est qu'en deux mots et comme par apostille. On le voit cependant partout attentif à rehausser le mérite de sa nation. Ce que j'en crois, c'est que son silence affecté sur Lucrèce vient de ce qu'il se faisait une peine et avec raison de rien dire qui pût tourner à la gloire d'une secte qu'on ne pouvait trop décrier, parce que les principes d'Epicure, pris littéralement, tiraient à des conséquences infinies pour les mœurs. »

L'empereur Julien en pensait de même. Il remercie ses dieux, dit l'abbé de la Bletterie, d'avoir tellement anéanti les pyrrhoniens et les épicuriens, que la plupart de leurs livres ne se trouvent plus. (Chaudon, I, 488.)

IMMORTALITÉ DE L'AME.

§ I. — *Preuves morales de cette vérité.*

I. Le bien et le mal sont distribués sans distinction dans cette vie. Plusieurs bons sont malheureux, et plusieurs méchants sont heureux. Donc, ou il n'y a point de Dieu, et aucun Etre juste ne gouverne cet univers, ou il y a une autre vie ; donc il faut être athée ou croire cette autre vie. Mais qui peut être athée ?

S'il y a un Dieu, mais point d'avenir, Dieu n'a point eu d'autres vues en formant l'homme qu'en formant la bête.

II. Que l'homme rentre en lui-même, dans son esprit, dans son cœur. Qu'il considère ces grandes idées, ces projets immortels, cette soif d'exister, que des millions de siècles ne sauraient éteindre, et qu'il reconnaisse à ces traits la voix de son Créateur qui lui promet l'immortalité.

III. L'idée et le désir de se faire une grande réputation qui nous survive, et de laisser après soi des monuments de sa gloire, la crainte d'une grande honte après la mort, etc., voilà des sentiments qui sont dans tous les hommes, et à proportion qu'ils ont plus d'esprit. Cependant ces sentiments sont déraisonnables, ridicules même, s'il n'y a point d'autre vie.

Ceci est bien singulier, bien digne d'être observé. S'il n'y a point d'autre vie, les hommes qui ont le plus d'élévation de cœur et d'esprit sont les plus sots. En vérité, cela n'est pas vraisemblable.

On dit quelquefois : Que m'importe ce qu'on pensera de moi après ma mort ? On peut le dire, mais on ne saurait le penser ; et qui croit le penser ne connaît point son cœur, n'a point réfléchi ou n'a point d'esprit. Aussi ne l'ai-je jamais entendu dire qu'à des sots.

IV. Si tout meurt avec le corps, d'où a pu venir au genre humain l'idée de l'immortalité de l'âme ? Comment a-t-elle pu prévaloir sur la terre ? Cette idée est opposée aux sens, et la plupart des hommes ne jugent que par les sens. A s'en tenir à leur rapport, l'homme n'est que corps ; et le corps mourant, l'homme meurt tout entier.

Cependant cette idée extraordinaire, métaphysique, cette idée de deux substances, dont l'une ne tombe point sous les sens ; cette doctrine subtile, cette idée qui pouvait paraître chimérique, est devenue celle de tous les hommes. On l'a trouvée parmi les sauvages de l'Amérique, ils ont même porté si loin cette vérité, qu'ils en ont fait une erreur et une erreur ridicule. Après s'être cru une âme qui survivait à leurs corps, ils ont donné des âmes à tous les corps ; des âmes qui accompagneraient la leur dans une autre vie, pour ses besoins dans cette autre vie.

La croyance d'un seul Dieu, si naturelle néanmoins, s'était abolie presque partout ; elle a été longtemps renfermée dans un seul peuple. Mais ces barbares qui n'ont

aucun culte, aucune religion, ces peuples athées, si l'on veut, attendent tous un avenir. Ils se figurent tous une région, que nos âmes habiteront après la mort. Ils ont oublié Dieu et n'ont pu oublier leur âme. Ils croient aux esprits, et ils les révèrent; aux *revenants*, pour nous servir de l'expression vulgaire, et ils les craignent.

Les Chinois rendent une sorte de culte à leurs ancêtres. Que ce culte soit religieux ou purement civil, n'importe : la preuve qui en résulte, en faveur de l'immortalité de l'âme, est toujours la même. On n'invoque peut-être pas les morts à la Chine, mais on les respecte, et l'on croit que ce respect extérieur et public leur est aussi agréable qu'il est utile aux vivants.

Les dieux des païens avaient été des hommes : on pouvait dire : Ils sont morts, donc ils n'existent plus. On ne le disait pourtant pas; et leur mort ne faisait pas une objection contre leur existence actuelle. On disait seulement : Ils étaient des hommes ; donc ils ne peuvent être devenus des dieux, avoir changé de nature, etc. C'était là l'objection, et on la soutenait par plusieurs railleries. Mais on n'a jamais plaisanté sur le fond de la doctrine de l'existence des âmes après la mort. On a plutôt cru leur *pré-existence* que nié leur *post-existence*.

Le culte des hommes morts faisait presque tout le fonds de l'ancienne idolâtrie. On sacrifiait aux mânes, c'est-à-dire aux âmes des morts, on tuait leurs esclaves et leurs femmes pour les aller servir dans un autre monde.

Ainsi les fables et les coutumes tant anciennes que modernes, les opinions et les usages les plus ridicules et les plus absurdes, portent sur le dogme de l'immortalité de l'âme.

Pour expliquer ce dogme, des philosophes firent des systèmes, par exemple, celui de la métempsycose, mais ils n'avaient pas inventé le dogme même ; ils l'avaient trouvé généralement établi. Ce n'est point une opinion philosophique, dont on connaisse l'inventeur, comme de toutes les autres, c'est une opinion humaine, populaire, etc.

Mais en même temps que de noblesse et d'élévation dans cette opinion populaire ! Pour le faire mieux sentir, un homme de génie a cru pouvoir s'exprimer de la manière suivante : Le tour est hardi et n'en est que plus énergique et plus touchant.

« Bénis soient à jamais les poëtes, les prêtres et les politiques, s'ils sont les inventeurs d'une aussi sublime et aussi charmante illusion que celle d'une âme immortelle, destinée à un bonheur éternel. C'est l'occasion de dire, que le besoin est le père de l'invention; car nous avions en effet grand besoin de l'espérance d'une autre vie pour nous consoler de celle-ci. »

V. Si tout meurt avec le corps, il n'est pas vrai qu'il n'y ait aucun cas où l'on puisse manquer à la probité ; il l'est seulement qu'on a besoin de la plus grande prudence pour discerner les cas dans lesquels on peut y manquer impunément. Si tout meurt avec le corps, il n'y a point de malhonnêtes gens, mais seulement des gens mal habiles. Il faudra être malhonnête homme par raison et par réflexion si on ne l'est pas par inclination et par tempérament. Il faudra que, comme le méchant habile réprime souvent les mauvais penchants par la crainte du risque qu'il courrait à s'y laisser aller, le bon habile résiste aussi à ses bons penchants, dans la vue du mal qu'il se ferait, ou du bien qu'il manquerait de se faire en les suivant. Il faudra que dans l'un et dans l'autre, dans le bon et dans le méchant, l'esprit corrige le cœur, trop mauvais dans l'un, trop bon dans l'autre, pour l'intérêt de cette vie. Dans le système de la mortalité de l'âme, l'homme du caractère et du tempérament le plus heureux sera celui qui, également indifférent au crime et à la vertu, est également prêt à faire sans répugnance ce qui conviendra le mieux à son intérêt temporel bien entendu.

En un mot, s'il n'y a point d'autre vie, donc il n'y a point d'autres intérêts que ceux de la vie présente. Donc, etc. Donc, etc. Mais il vaut mieux laisser poursuivre nos lecteurs. Ils seront plus frappés de ces conséquences, s'ils les tirent eux-mêmes, et elles ne sont que trop faciles à tirer.

VI. Je veux bien accorder, sans en convenir néanmoins, que s'il n'y a point d'incrédule parfaitement convaincu, entièrement persuadé, absolument ferme, il n'y a point non plus de fidèle en qui, par intervalles, il ne s'élève encore quelques doutes ; mais l'effet de ces doutes est bien différent sur l'un et sur l'autre ; ils peuvent affliger le fidèle, mais ils doivent terriblement inquiéter l'incrédule, et ils l'inquiètent.

On a dit que la philosophie dépendait beaucoup de la santé, cela est vrai, surtout la philosophie de l'incrédule.

Rousseau a dit des héros : « Au moindre revers, le masque tombe, l'homme reste et le héros s'évanouit. » Je l'applique à l'incrédule et je dis : « Au moindre péril de la mort, le masque tombe, le Chrétien reste, et l'incrédule s'évanouit. »

« La crainte qui pénètre l'incrédule mourant, dit Massillon, dont nous avons déjà emprunté quelques pensées, ne vient que de la foi qu'il avait déjà. La maladie ne lui a pas donné de nouvelles lumières, mais elle a touché son cœur. »

Ce n'est pas la crainte qui fait la foi ; c'est la foi qui fait la crainte.

« Voyons, dit un autre célèbre prédicateur, le P. de la Rue, voyons l'état de la foi dans l'âme du pécheur mourant. Elle y est, car où n'est-elle pas? Et si quelqu'un me disait maintenant : c'est en moi qu'elle n'est pas, je lui dirais : vous vous trompez, elle y est ; mais enveloppée de mille erreurs, obscurcie de mille doutes, cachée sous le masque de l'impiété. En cet état, tantôt

fuyant la foi, et tantôt la combattant, on y devient insensible. » (*Sermon sur l'état du pécheur mourant*, tom. III.)

La honte de se dédire est si puissante sur la plupart des hommes, qu'il est très-possible qu'elle empêche un incrédule de se dédire à la mort. Il ne faut donc pas croire que tous ceux qui paraissent mourir dans leur incrédulité y meurent en effet. Ainsi, d'une part, très-peu paraissent y mourir, et de l'autre, tous ceux qui paraissent y mourir n'y meurent pas.

Souvent ceux qui pendant la vie avaient paru les plus fermes, sont les plus faibles à la mort : 1° Parce que le caractère qui rend capable de mauvaise foi est par lui-même un caractère faible, lâche, petit, bas, etc. ; 2° parce que cette mauvaise foi étant la plus criminelle de toutes les dispositions, laisse plus à craindre de Dieu à ces faux incrédules.

VII. On est bien persuadé, dit-on, de la fausseté du Christianisme ; on est bien ferme, et de nouvelles lectures n'affermiraient pas davantage. Cependant, s'il paraît une petite brochure impie, plate, mal écrite, etc., dans quinze jours elle est enlevée, quoiqu'on la vende très-cher. Mais qui sont les acheteurs ? Ces mêmes personnes si persuadées, disent-elles, de la fausseté de la religion.

Tandis que je verrai beaucoup d'empressement pour les livres impies, je dirai qu'il y a encore beaucoup de foi sur la terre ; tandis que les livres contre la religion seront courus, tout n'est pas désespéré. Un homme courageux ne cherche pas des armes lorsqu'il n'a rien à craindre.

§ II. — *Objections des matérialistes contre l'immortalité de l'âme.*

I^re Objection. — « L'âme, disent La Métrie, Voltaire, etc., etc., naît, croît, prend des forces, s'affaiblit, vieillit avec le corps, et leur union est si étroite qu'elle les assujettit aux mêmes changements. L'expérience ne prouve-t-elle pas que les maladies du corps troublent l'âme dans ses opérations ? Ce qui arrive dans le délire, dans la léthargie, dans l'ivresse, dans l'épilepsie, ne permet pas de douter de cette vérité. Ne voit-on pas dans la gangrène l'âme mourir peu à peu avec le corps à mesure que la gangrène fait du progrès ? et quand il est dangereusement malade, l'âme ne ressent-elle pas des inquiétudes qui prouvent que la mort du corps doit entraîner la sienne ? Nous devons juger de l'âme séparée du corps comme de l'œil qui est une partie de l'homme, ainsi que l'âme : or, l'œil meurt quand il est séparé du corps ; donc l'âme est mortelle. »

Réponse. — L'âme est une substance immatérielle, simple et sans parties, qui ne peut naître ni croître : tout ce qui naît et croît est tiré de la matière et composé de parties. L'âme ne peut être produite que par création, et elle tient son existence de Dieu immédiatement, qui la lui donne en la tirant du néant. Tous les changements qui paraissent arriver dans l'âme quand le corps croît, prend des forces, s'affaiblit et vieillit, n'arrive réellement que dans les organes, dont les fonctions de l'âme dépendent, tandis qu'elle est unie au corps : union qui consiste dans le rapport mutuel des pensées de l'âme et des mouvements du corps.

De ce que l'âme ne sent rien à l'occasion des parties du corps gangrenées, il est absurde d'en inférer que l'âme meurt petit à petit avec le corps. Elle ne sent qu'à l'occasion des mouvements transmis jusqu'au cerveau, où ils ne peuvent parvenir quand ils sont excités dans les parties gangrenées. Les inquiétudes de l'âme à l'occasion des grandes maladies du corps, prouvent bien qu'elle craint la mort du corps ; mais peut-on en conclure que la mort du corps entraîne la sienne ? L'âme ne peut-elle pas être immortelle et ignorer son immortalité en cette vie ? Ce qui est immatériel peut-il mourir ?

Enfin de ce que l'œil meurt aussitôt qu'il n'est plus uni au corps, il ne s'ensuit pas que l'âme séparée du corps soit privée de la vie. L'œil est une partie du corps de l'homme, et sa vie dépend du mouvement continuel du sang dans ses artères et dans ses veines, et des esprits animaux sans cesse répandus dans sa substance : or le sang vient du cœur, et les esprits animaux viennent du cerveau ; donc il est impossible que l'œil séparé du corps vive. L'âme, au contraire, n'est point une partie du corps, quoiqu'elle soit une partie de l'homme ; sa vie consiste dans la pensée, qui est totalement indépendante du corps, et qui ne peut en aucune façon convenir à la matière.

II^e objection. — « La récompense de la vertu, c'est la vertu même, et le vice est la peine du vice. Est-il un meilleur moyen d'acquérir cette paix de l'âme et ce contentement de l'esprit inséparable de la vraie félicité, que le bon emploi de toutes nos puissances et de toutes nos facultés, et l'assujettissement de nos désirs à l'empire de la raison ? La tempérance, par exemple, qui nous enseigne à user avec modération des biens de ce monde et des plaisirs de la vie, sans franchir les bornes que la saine raison et la simple nature prescrivent, n'est-elle pas le moyen le plus certain pour conserver la force et la santé du corps ? Est-il rien au contraire qui altère plus la santé du corps et qui l'expose à plus d'infirmités et de douleurs que l'intempérance ? Il y a donc dans cette vie des récompenses attachées à la vertu et des peines attachées au vice. On ne peut donc pas conclure de la sagesse, de la justice et de la bonté de Dieu, que cette vie doit nécessairement être suivie d'une autre qui ne finira jamais, et que l'âme est immortelle. »

Réponse. — Quoique la vertu soit aimable par elle-même, indépendamment de toute récompense, l'opinion des stoïciens est insoutenable. Ces philosophes prétendaient que la vertu était seule suffisante à elle-même, et qu'elle portait sa récompense dans tous les cas, sans en excepter ceux où les

hommes se trouvaient exposés pour l'amour d'elle aux plus grandes calamités. N'est-il pas évident que dans le triste état de corruption et de désordre qui règnent dans le monde, elle n'est pas suffisante pour faire par elle-même le bonheur de celui qui la pratique? Si elle n'a aucune récompense à attendre après cette vie, peut-on concevoir qu'un homme, par exemple, qui souffre la mort pour l'amour d'elle, soit plus heureux en effet que celui qui meurt martyr d'une fausse opinion, qu'il soutient par caprice ou par entêtement? N'est-il pas constant que rien ne porte plus efficacement les hommes en général à la pratique de la vertu, que l'espoir de la récompense? Est-il possible que les hommes renoncent aux plaisirs de la vie pour marcher dans le chemin de la vertu, si l'attachement qu'ils ont pour elle ne doit jamais leur procurer d'autre avantage que celui qu'ils en retirent dans ce monde? Ne voit-on pas d'heureux scélérats triompher des gens de bien? Les méchants font taire les reproches de leur conscience par leur stupidité, leur inattention et leur attache aux plaisirs sensuels. La bonté de leur tempérament et la force de leur constitution les garantissent souvent des maladies qui devraient être les suites naturelles de leurs intempérances et de leurs débauches. Les calamités qui sont les effets de l'injustice, de la fraude, de la violence, de la cruauté, ne tombent pas moins sur les innocents que sur les coupables. La pratique de la vertu expose souvent les justes aux plus cruelles persécutions. Il est donc bien certain qu'il n'y a point dans ce monde de récompenses attachées à la vertu qui soient proportionnées à son excellence, ni de peines infligées au vice, qui répondent à son atrocité. Quoi! Dieu aurait créé des êtres d'une durée si courte, condamnés à souffrir tous les maux dans le cours d'une vie misérable, pour retourner ensuite dans le néant! une telle opinion fait frémir.

III^e objection. — Quelque extraordinaire que soit la croyance de l'immortalité de l'âme, il est facile d'en assigner l'origine.

« Quelqu'homme, dit Voltaire, touché de la mort de son père ou de sa femme, etc., crut le voir en songe. Deux autres songes de cette nature auront inquiété toute une peuplade : voilà un mort qui apparaît à des vivants, et cependant ce mort, rongé des vers, est toujours à la même place : c'est donc quelque chose qui était en lui qui se promène dans l'air; c'est son âme, son ombre, ses mânes; c'est une figure légère de lui-même. Tel est le raisonnement naturel de l'ignorance qui commence à raisonner. Voltaire ajoute qu'il ne sait si Platon n'est pas le premier qui ait parlé d'un être spirituel. Avant lui l'âme n'était qu'une image aérienne du corps. »

Réponse — Peu d'hommes, sans doute, ont une idée d'eux-mêmes; c'est qu'il en est peu qui se donnent la peine de réfléchir. Sans être métaphysicien, peut-on rentrer en soi et ne pas distinguer son corps de ce qui pense en lui-même? Qui peut même se persuader que ce sont ses yeux qui voient, et non quelque chose qui voit par ses yeux? Nous voyons des objets des millions de fois plus grands que nos yeux; comment donc se persuader que ce sont nos yeux qui voient ces objets qui viennent s'y peindre? Est-ce que les images de ces objets pourraient être plus grandes que nos yeux? Comment donc nos yeux pourraient-ils voir des objets des millions de fois plus grands dans des images des millions de fois plus petites? Il en est de même de toutes les autres sensations dont nous sommes affectés par l'impression des objets sur nos organes. Ces sensations varient selon les changements qui arrivent dans les organes. Sont-ce ces organes qui jugent du changement qui leur est survenu? Sont-ce ces organes qui comparent ensemble les diverses sensations dont nous sommes alors affectés? Quel homme même assez stupide pour se confondre avec les membres de son corps? Le plus idiot ne dit point, moi pied, moi tête, moi main; mais mon pied, ma tête, mes mains. Il sent donc qu'il y a en lui quelque chose qui s'approprie son corps, mais qui ne se confond pas avec ce corps. Il suffit qu'il naisse avec des étincelles de raison et quelque capacité de réflexion, pour découvrir des objets immatériels. Fabrique-t-il une cabane, c'est sans doute pour se mettre à couvert des injures de l'air ou de la férocité des bêtes; il se propose donc une fin dans la construction de sa cabane; il aperçoit donc un rapport du moyen qu'il emploie à la fin qu'il se propose; ce rapport est-il un objet matériel? Comment peut-on donc avancer qu'avant Platon il ne se soit peut-être trouvé aucun homme qui ait eu l'idée d'un être spirituel? Quoi qu'il en soit, il faut être étrangement amoureux des songes pour attribuer à des songes l'origine de la distinction de l'âme et du corps.

On découvre dans toutes les nations la croyance de cette distinction; toutes ont rendu des honneurs funèbres à leurs morts : ce qui suppose bien manifestement que dans leur idée la mort ne détruisait point tout l'être de l'homme, mais que quelque chose de l'homme survivait à son corps; que ce quelque chose était sensible aux honneurs que les vivants lui rendaient. Qu'on se figurât ce quelque chose comme une ombre légère, comme une figure aérienne, qu'importe? Est-il moins vrai qu'on croyait dans l'homme quelque chose de très-réel, et néanmoins distingué du corps? Qui oserait même soutenir qu'on ne regardât cette figure aérienne que comme une enveloppe de l'être pensant et vivant, et non comme cet être lui-même? Quoi qu'il en soit, il est constant que toutes les nations ont reconnu dans l'homme un être distingué du corps. Qu'il faut donc rêver, pour attribuer ce sentiment universel aux songes de quelques particuliers touchés de la mort d'un père, ou d'un frère, ou d'une femme! Des songes de cette nature peuvent

bien naître du sentiment de la survivance de l'âme au corps; mais ils ne peuvent lui donner naissance, et encore moins l'avoir fait recevoir universellement.

INCARNATION. *Voy.* MYSTÈRES, réponse aux objections, § II

INCRÉDULES.

§ I. *De quelle façon on doit les réfuter?*

Quelques écrivains plus pieux qu'éclairés ont trop grossi la liste des incrédules, et ils ont fait trois maux à la fois par ce zèle mal entendu. 1° Ils ont fait injustice à des hommes religieux; 2° ils ont fourni aux impies le sujet d'un vain triomphe; 3° ils ont souvent donné aux faibles une occasion de scandale et de chute.

Les incrédules ne cherchent qu'à grossir leur liste des noms les plus illustres. Voltaire, qui crie tant contre les accusations de déisme, ne manque pas, lorsqu'il peut en tirer avantage, d'exagérer le nombre des déistes répandus dans l'Europe. Selon lui le monde en est rempli : *Ils sont dans la magistrature, dans l'Eglise, auprès du trône et sur le trône même; la littérature en est surtout inondée; les académies en sont pleines.* On sentira aisément quel est ici sont but; il sait que le moyen le plus sûr d'étendre l'incrédulité, c'est de faire accroire qu'elle est étendue partout et adoptée par les hommes les plus célèbres de l'Europe. Les noms ont infiniment plus de poids sur le commun des hommes que les raisons, et il se sert de ces noms.

A Dieu ne plaise que nous le secondions dans ce projet! Il faut effacer du catalogue des incrédules tous ceux qu'on peut absolument en retrancher, et n'être jamais le premier à y placer un nom célèbre, avec quelque justice qu'on pût l'inscrire. Laissez prendre aux impies ceux qui sont en effet à eux; mais ne les leur donnez pas, et cédez-les tout au plus quand ils les auront pris. Vous unirez ainsi la vérité et la prudence.

Nous dirons plus : Il faut défendre la religion, puisqu'on ne cesse de l'attaquer, et que l'irréligion fait chaque jour de nouveaux progrès; car sans la nécessité indispensable de cette défense, les meilleurs ouvrages contre les écrivains impies seraient inutiles, et peut-être dangereux. Un auteur en qui le zèle égale la lumière, a bien exposé ce principe : « Il est inutile, dit-il, souvent même dangereux, de faire trop clairement connaître à un peuple soumis, qu'il y a des rebelles, et de lui exposer les motifs dont ils se servent pour justifier leur révolte. Le nombre des esprits faux, des cœurs méchants et pervers, est si grand dans tous les pays du monde, que le meilleur moyen de contenir les hommes dans le devoir, c'est de leur laisser ignorer la possibilité de s'y soustraire. »

Il s'ensuit de ce qu'on vient de lire, que les ouvrages faits pour la défense de la religion contre ceux qui l'attaquent, ne sauraient être écrits avec trop de circonspection et de sagesse.

Je ne prétends pas pourtant qu'il ne faille réfuter l'impiété avec force; mais la force et la douceur ne sont point incompatibles; ou plutôt rien n'est plus fort que la douceur, parce que rien n'est plus propre à faire aimer la vérité. Or elle serait bientôt crue, si elle était aimée. Ses grands obstacles sont dans le cœur. On l'a dit avant moi; la force doit être dans les raisons, et la douceur dans la manière de les exposer. Tâchons donc, en éclairant l'esprit par l'évidence des preuves, de gagner le cœur par la modération du style. Voilà le double devoir des défenseurs d'une religion, dont la charité est l'âme et la première loi. Ce sera déjà un préjugé bien fort en sa faveur, auprès de ceux qui ont le malheur d'en douter, s'il ne trouve de fiel et d'amertume que dans les écrits de ses ennemis. Au reste, ces adversaires de la religion traitent souvent d'injurieuses et d'outrées, les expressions les plus modérées et les plus exactes, par lesquelles on les caractérise eux et leurs écrits, et se répandent en invectives grossières.

Je souhaiterais encore qu'en réfutant l'impiété on ne confondît point les diverses classes d'incrédules; car il y a entre elles d'extrêmes différences. Cette diversité de systèmes tous faux, mais inégalement faux, est une suite nécessaire de la liberté de penser, lorsqu'elle ne se renferme pas dans les bornes que la foi et la raison même lui prescrivent. Mais enfin tous les incrédules ne sont pas athées ou matéralistes. Plusieurs reconnaissent un Dieu, une providence, une autre vie, et n'ont pas moins de zèle pour ces vérités fondamentales du christianisme, que les Chrétiens les plus zélés. J'en ai connu quelques-uns, et j'en connais encore : je les plains, je les condamne même, d'en être restés au fondement, et de n'avoir pas achevé l'édifice, ou plutôt de l'avoir détruit après l'avoir élevé par la grâce du baptême, secondée par une éducation chrétienne. Mais quels que soient leur malheur et leur faute, je suis bien éloigné de penser d'eux comme des matérialistes et des athées. Quant à ceux-ci, j'avoue que je les souffre avec peine; ne fût-ce que comme citoyen, surtout s'ils dogmatisent, soit de vive voix, soit par écrit; et il est difficile, en les réfutant, de les traiter autrement que les scélérats condamnés par la justice.

S'il est très-important, en matière de religion, d'établir la vérité sur des fondements inébranlables, et de le faire avec prudence, il n'y a point de livres qui dussent être plus forts, plus exacts, mieux raisonnés, en un mot plus à l'abri de toute juste critique, que ceux qui sont faits pour prouver la religion. Ces livres ne devraient être composés que par de très-habiles gens, et encore meilleurs écrivains. Tout homme n'est pas soldat dans cette espèce de guerre. Toute main n'est pas digne d'écrire pour la religion, et elle court plus de risque à être mal défendue, qu'à être bien attaquée. Un livre faible affaiblit la foi dans un lecteur

d'une foi chancelante, et affermit un incrédule dans son incrédulité.

Un homme très-médiocre ayant presenté un jour à M. Boyer, évêque de Mirepoix, un livre contre l'incrédulité, il lui dit vivement : « Ah ! Monsieur, que m'apportez-vous là, et de quoi vous êtes-vous avisé ? Savez-vous bien qu'il faut être un Bossuet ou un Pascal, pour attaquer les incrédules, surtout aujourd'hui, et qu'il ne suffit pas d'être un saint ? » Nous avons puisé ces réflexions dans différents extraits dont l'abbé Trublet a enrichi le *Journal Chrétien*. Comme nos lecteurs ne manqueront pas de les goûter nous croyons devoir ajouter un autre paragraphe, dont nous sommes redevable au même auteur.

§ II. *Réflexions sur la même matière.*

Les auteurs qui ont réfuté Voltaire, ont ramassé, avec la plus grande exactitude, tous les traits que cet écrivain célèbre a lancés contre la religion dans ses différentes productions, tant en prose qu'en vers. Aucun de ces traits ne leur échappe, et l'impiété est découverte aux yeux les moins pénétrants, dans les endroits même où elle était le plus finement enveloppée. Mais un si grand détail était-il nécessaire, et ne peut-il pas être dangereux? Il est inutile, ou, pour mieux dire, superflu, si par là on a voulu apprendre que Voltaire a souvent attaqué la religion dans ses écrits : rien n'est plus connu ; et il peut être dangereux, parce que tous ces traits malins peuvent faire impression sur quelques lecteurs, malgré toute la force et toute l'habileté avec laquelle les critiques les repoussent.

Ne faut-il donc point défendre la religion attaquée ? Nous n'avons garde de le prétendre. Voici notre pensée : La religion peut être attaquée ou par des railleries, des plaisanteries, de bons mots, etc., ou par des raisonnements sérieux, des objections, etc. Voltaire l'a fait de ces deux manières, mais le plus souvent de la première. Celle-ci est plus dans son talent, et d'ailleurs va mieux au double but de l'écrivain, avoir des lecteurs et faire des incrédules. Bayle lui-même, ce grand raisonneur, et plus philosophe que bel esprit, raille et plaisante presque aussi souvent qu'il raisonne. Voltaire, plus bel esprit que philosophe, doit donc railler et plaisanter plus que raisonner.

Mais dans Bayle, Voltaire et autres écrivains irréligieux, le badinage est tantôt ingénieux et fin, tantôt fade et plat, et cela est inévitable à ceux mêmes qui ont le plus d'esprit, lorsqu'ils veulent trop badiner. De même leur philosophie, quoique toujours fausse dans les principes ou dans les conséquences, comme métaphysique ou comme logique, dès qu'elle est contraire à la religion, a quelquefois un air de vérité et de justesse et quelquefois aussi ne présente qu'un faux évident et grossier.

A l'égard du badinage ingénieux et fin, je conseille à la plupart des réfutateurs de le passer sous silence, et de n'y rien opposer, surtout s'ils ont affaire à Voltaire.

Quant à celui qui est fade et plat, il est fort bon à citer, ne fût-ce que pour humilier un peu le bel esprit, naturellement présomptueux et vain ; et peut-être aussi quelques lecteurs qui, peu délicats par impiété, auraient trouvé ce badinage fort bon, dans l'ouvrage même,

La fausse philosophie, de quelque façon qu'elle le soit, avec art ou sans art, doit être habilement démasquée dans le premier cas; simplement et brièvement exposée dans le second. Alors exposer, c'est réfuter. Ordinairement les réflexions seraient superflues, et même affaibliraient l'indignation et le mépris que des sophismes grossiers ont excité dans un lecteur religieux et sensé. Il faut surtout éviter ce qui sentirait la déclamation, ce qui aurait l'air de triomphe et d'insulte, et, à plus forte raison, les injures. C'est la charité seule qui doit faire écrire pour la religion. Mais la charité peut quelquefois être véhémente, lorsque les impies, au lieu de rester dans une obscurité prudente, lèvent une tête audacieuse ; et lorsque leurs écrits insolents ou leurs conversations téméraires séduisent les faibles et ébranlent les forts, c'est alors le cas d'arrêter leur audace en les démasquant. Mais si l'on a affaire aux incrédules qui ne distillent le fiel ni l'outrage, qui restent modestement dans les ténèbres, et qui ne doutent que parce qu'ils croient avoir des raisons de douter, il faut les traiter avec ménagement. Les dévoiler avec hardiesse, ce serait nuire à la religion en la déshonorant.

Je dirais volontiers aux philosophes : *Défiez-vous de vos lumières;* et aux théologiens : *Défiez-vous de votre zèle.*

Ainsi les défenseurs de la religion, dont le zèle sera éclairé, ne dissimuleront point les objections des incrédules célèbres et ne les affaibliront point en les rapportant. La raison en est que lorsque l'incrédulité ou le doute ne viennent que de l'esprit et que le cœur n'y a point de part (ce qui arrive quelquefois, quoique rarement à la vérité), l'une et l'autre sont moins causées par la faiblesse des preuves que par la force, du moins apparente, des objections. Ces preuves paraissent démonstratives, et l'on n'y voit point de réplique. Cependant la foi est ébranlée par certaines difficultés spécieuses ; et elle restera faible, chancelante, du moins inquiète et troublée jusqu'à une solution satisfaisante. Il faut donc la donner, et l'on doit ce secours aux cœurs droits. Entre les différentes tentations qui empêchent la vertu d'être aussi heureuse dès ici bas, qu'elle pourrait et même mériterait de l'être, il faut compter surtout les tentations contre la foi. Il y a des âmes pures et même presque exemptes de toute passion vicieuse, sur lesquelles le démon n'aurait aucune prise, s'il ne les attaquait pas du côté de la foi.

Ces tentations sont quelquefois occasion-

nées, comme nous l'avons déjà fait sentir, par le zèle mal entendu de quelques défenseurs de la religion. Blessés avec raison de plusieurs erreurs importantes, où sont tombés quelques philosophes modernes, ils les mettent trop aisément au nombre des incrédules. Par là, ils scandalisent les faibles, au lieu que de ces erreurs mêmes ils auraient pu tirer des raisons de les fortifier dans la foi. Car, plus ces erreurs paraissent incompatibles avec la religion, plus il lui est en quelque sorte honorable, que ceux qui les ont soutenues lui soient pourtant restés fidèles. Car il s'ensuit de là qu'ils la croyaient bien prouvée, et ces gens-là étaient difficiles en preuves, du moins sur ce qu'ils n'avaient pas imaginé eux-mêmes. (Chaudon, I, 503.)

INCRÉDULITÉ. — Ses principes sont : 1° un amour-propre désordonné. La plupart, en effet, ne nient les plus essentiels attributs de Dieu que parce que ces attributs gêneraient leurs désirs. Ils feraient autant d'efforts pour démontrer la vérité de ces attributs, si leurs passions y trouvaient leur compte, qu'ils en font vainement pour en dépouiller la Divinité. On pourrait détromper cette espèce d'impies, et on en a détrompé plusieurs en leur faisant considérer la fragilité et l'insuffisance des passions satisfaites, pour le vrai et solide bonheur; et les risques qu'ils courent en suivant cette inspiration de l'amour désordonné d'eux-mêmes, si leur système se trouve faux.

Le second principe n'est qu'une branche du premier; c'est l'envie de se distinguer, de s'établir une réputation par l'incrédulité. Ce principe d'obstination est bien difficile à ébranler. Il est presque toujours joint à l'ignorance, à l'inattention et à la petitesse d'un esprit plus frappé de ce qu'on penserait de son changement que des grands motifs de ce changement. Et cela ne se trouve que trop vrai, quoiqu'il y ait quelques exemples du contraire. Car on a vu un des hommes les plus célèbres de l'Europe, matérialiste, déiste, épicurien, cynique, abjurer et reprendre tous ses systèmes, en passant de la santé à la maladie, et de la maladie à la santé. Mais ces exemples sont rares encore une fois, et ils doivent l'être. Comment des hommes qui, à force de le dire, sont peut-être venus à bout de se persuader que les incrédules ne quittent leurs erreurs que lorsque leur esprit baisse, comment ces hommes pourraient-ils se résoudre à donner une preuve si authentique, que chez eux le principe de raison commence à s'éteindre? Il faut soutenir jusqu'au bout sa supériorité sur le crédule vulgaire, et cette supériorité flatte l'amour-propre.

Le troisième principe qui se trouve lié au précédent, est l'ignorance. Et comment détromper ces sortes d'incrédules sur de grandes vérités, qui tiennent à une foule de connaissances, qui demandent ou supposent des méditations réfléchies? Un ignorant ou ne vous comprend pas, ou ne vous entend qu'à moitié. Peu accoutumé à combiner des idées, à suivre le fil des raisonnements, vous croyez le tenir après une suite de preuves et de conséquences, tandis qu'il n'est pas encore au fait de la question. C'est un aveugle qui ne voit pas la route qui conduit à un terme. Comment pourrait-il s'apercevoir que vous y êtes parvenu? Il ne faut employer contre cette sorte d'impies que des arguments proportionnés à leur faiblesse, c'est-à-dire fondés uniquement sur les expériences ordinaires de ce que chacun voit devant ses yeux.

Le quatrième principe qui produit la plus pernicieuse espèce d'athées ou de matérialistes, ajoutons, et d'incrédules en général, consiste dans une trop bonne opinion d'eux-mêmes. Cette bonne opinion leur fait prendre aveuglément pour des vérités les raisonnements que leur entendement ou leur imagination leur suggère; c'est le principe le plus funeste de l'impiété, parce qu'il est le plus difficile à déraciner. Comment enlever à un impie, sur le retour de l'âge, dans le temps où les aveux humiliants sont d'autant plus durs que les erreurs ont été plus longues, comment lui enlever cette présomption de suffisance universelle? présomption que quelque espèce de mérite a dû présenter à l'amour-propre comme très-légitime; qu'une vanité immodérée a entretenue par des retours sur ses succès; que les fumées d'un encens prodigué par l'adulation, l'ignorance ou le libertinage, ont enveloppée de si épaisses vapeurs, qu'il n'a plus été possible au flambeau de la raison d'en éclairer les difformités ridicules. Comment renverser soi-même, ou souffrir qu'on brise cette idole chérie, élevée par soixante années de travaux, et consacrée par un demi-siècle d'hommages? Voilà la chaîne qui retenait Voltaire.

Son cœur lui faisait sans doute des reproches cuisants; mais l'orgueilleuse présomption n'aime pas à se fixer sur les objets qui l'humilient. Son plus grand soin est d'éviter tous les retours qui pourraient faire évanouir les douceurs de ses illusions. N'a-t-on pas vu de nos jours de ces incrédules convaincus, si ce n'est à leur tribunal, du moins à celui du bon sens, que leurs raisonnements, contraires à la religion, n'étaient que des paralogismes; les contradictions qu'ils lui reprochent, de faux supposés; les objections dont ils attaquent ses dogmes, des écarts hors de la question; leurs arguments prétendus victorieux, de misérables sophismes réfutés mille fois, même dans les premiers temps du Christianisme, parce qu'ils ont été puisés dans les plus vieilles sources de l'erreur ou du mensonge? Ne les a-t-on pas convaincus de bévues dans leurs méditations philosophiques; d'ignorance ou d'infidélité dans leur manière de traiter l'histoire, d'inconséquents dans leurs maximes de morale, de mauvaise foi ou de partialité dans leurs jugements, de basse jalousie dans leurs critiques, d'amour-propre effréné

dans leurs prétentions, quelquefois même d'erreurs de théorie et de pratique dans leurs principes et dans leurs ouvrages de goût? Que n'a-t-on pas prouvé, et qu'en est-il résulté? Un déchaînement plus violent contre la religion, une conspiration plus déclarée contre tous ceux qui osent parler en sa faveur, des railleries plus amères, des injures plus atroces, des fictions plus indécentes contre toute autorité qui s'oppose à leur audace, contre tout littérateur qui ne fléchit pas le genou devant l'idole. Leur présomption s'est accrue par leurs défaites, leur orgueil s'est nourri de leurs humiliations. Ils ont cru que la jalousie et l'envie pouvaient seules les attaquer, parce que la vérité les avait choisis pour être ses organes infaillibles. Lorsque Voltaire eut été si bien dévoilé dans l'*Oracle des nouveaux philosophes*, on croyait qu'il ferait tous ses efforts pour démentir ce tableau, où il est peint comme ennemi de Dieu et des hommes. Mais qu'est-il arrivé? loin de montrer par sa conduite l'infidélité du portrait, il l'a rendu et il le rend tous les jours plus ressemblant; *et sic de aliis.* (CHAUDON, I, 510.)

*INDIFFERENCE.—Voilà une des grandes plaies du XIX^e^ siècle, et on sait avec quelle puissance de logique, avec quelle irrésistible vérité, avec quelle verve éloquente, l'abbé de Lamennais a foudroyé cette orgueilleuse et sotte insouciance qu'on témoigne sur l'affaire si importante de la religion et de l'éternité. Ce n'est pas à nous qu'il appartient d'ajouter de nouvelles réflexions à celles du célèbre écrivain

Qui depuis... mais alors il était bien fidèle!

Tout le monde connaît le premier volume si remarquable de son *Essai;* nous engageons le lecteur à le méditer sérieusement. Hélas! pourquoi ce livre admirable n'a-t-il pas eu plus de puissance encore pour arrêter le mal?

Il nous est infiniment pénible d'avoir à constater que la maladie de l'*indifférence* a fait d'immenses progrès, et que dans notre société vieillie et fatalement blasée, elle ne peut aboutir qu'à un scepticisme universel, à un matérialisme abject et enfin à la mort! On ne voit qu'un petit nombre d'hommes se préoccuper aujourd'hui, du problème souverainement décisif de nos futures destinées, et encore moins qui songent à s'y préparer. Un seul mobile entraîne maintenant tous les cœurs, s'empare de toute la pensée, use toutes les énergies, toute l'activité de l'intelligence et du corps, c'est la soif du gain ou la passion de s'enrichir pour arriver ensuite aux honneurs, ou pour se livrer sans obstacle à toutes les jouissances possibles.

L'indifférence que nous signalons ici, n'est pas la torpeur de l'esprit, la léthargie ou une sorte de paresse: au contraire, jamais siècle n'a été plus agité, plus remuant, plus tourmenté, plus tracassier, plus *manipulcur* ou producteur que le nôtre. Mais, c'est le mouvement bruyant de la machine, c'est le travail sur la matière, c'est la tâche du mercenaire qui se hâte d'en finir pour avoir son argent; c'est en un mot la vie utile de l'animal qui a prêté son industrie ou ses forces, et qui, à la fin du jour, est satisfait du repas qu'on lui présente!

Mais l'homme, suivant la parole du divin Maître, ne vit pas seulement de pain, et la société peut encore moins se maintenir dans une situation tranquille et prospère, avec les seules jouissances matérielles. Il faut des doctrines et des principes qui dérivent d'une source pure et non pas du caprice de chaque individu; il faut une morale élevée qui vivifie et conserve les particuliers, les familles et les peuples. Enfin, comme l'existence présente a un terme assez court, il faut pourtant s'inquiéter de ce qui passe au-delà du cercueil; s'assurer si le tombeau est réellement un écueil fatal où tout vient se briser, et s'il n'est pas au contraire l'introduction à une autre existence qu'il dépend de nous maintenant de rendre heureuse. Peut-on imaginer un plus grand intérêt que celui-là, et quand il n'y aurait qu'un doute, n'est-ce pas assez pour nous décider à prendre les précautions nécessaires? La prudence la plus vulgaire nous en fait une loi, dans les affaires humaines; et, s'il était possible que l'indifférence, en pareille matière, dût s'étendre encore, au lieu de ramener les consciences à la religion, il n'y aurait plus alors qu'à désespérer de la société elle-même chez les nations qui s'abrutiraient ainsi dans le sensualisme.

INJURES. — Nous savons que les adversaires des Voltaire, des Diderot, etc., sont des nains qui combattent des géants. Ils nous l'ont assez dit ou par eux-mêmes ou par leurs prôneurs, pour que nous n'en doutions plus. Mais ces myrmidons ayant trouvé l'endroit faible de nos modernes Encelades, il n'est pas étonnant que ceux-ci aient été quelquefois terrassés. Il est vrai qu'ils s'en sont bien vengés, et qu'il est beau de voir comment le doux et le pacifique Voltaire traite ses ennemis, soit archevêques, soit évêques, soit abbés, soit philosophes, soit littérateurs!

Un prélat, connu dans son diocèse par une piété exemplaire et par une vigilance vraiment pastorale, donne une *Instruction* pour préserver ses ouailles du poison de l'impiété. Il fait connaître, comme il le doit, la morale, le caractère et les mœurs du plus ardent propagateur (39) de cette funeste doctrine. Que fait ce digne homme si injustement

(39) Le portrait qu'en traçait l'archevêque d'Auch est trop bien peint pour ne pas l'insérer ici.

« Quel ennemi de la religion la France a-t-elle élevé et nourri dans son sein dans la personne du célèbre poëte de nos jours! Combien d'aveugles disciples se sont mis à la suite de ce trop fameux maître d'incrédulité!... Ingrat envers son bienfaiteur et envers sa patrie, philosophe orgueilleux, apostat méprisable, né pour le malheur de son siècle et pour la perte d'une infinité d'âmes, qu'est-il devenu dans

attaqué? Croyez-vous qu'il se justifie? Non. Il traite son illustre adversaire, d'*imbécile*, de *perroquet*, de *patouillet*, d'*homme qui ne sait ni lire, ni écrire*. Il lui reproche l'argent qu'il prétend avoir prêté à un de ses neveux. Je demande à tout homme qui a l'ombre de de la politesse et la plus faible lueur du sens commun, s'il n'aurait pas mieux valu, pour Voltaire, n'avoir jamais su lire l'alphabet que de se déshonorer par de tels excès. (Voy. les *Honnêtetés littéraires*, et les notes sur la *Guerre de Genève*.)

Un autre évêque, d'une famille chère aux lettres et à la religion, aussi pieux que l'archevêque d'Auch, et non moins savant, Le Franc de Pompignan, dévoile les erreurs de l'incrédule tant de fois cité. On lui fait la même réponse. On lui adresse une *Lettre d'un quaker* de l'Amérique, lettre bien digne d'un sauvage du Canada, et où il y a autant de grossièretés que d'inepties.

Un Jésuite publie un livre savant, où il relève toutes les méprises d'un adversaire ignorant et malintentionné. Il montre que, dans un certain *Essai sur l'histoire générale*, il y a autant de fautes que de pages. Il prouve que l'auteur n'est ni bon citoyen, ni bon chrétien. Cet auteur, au lieu de se rétracter honnêtement, écrit que son adversaire est *le fils d'un crocheteur de Besançon*. Si on l'en croit, tous ses ennemis sont des *gens de la lie du peuple*. C'est ainsi que le fils d'un notaire, qui a été lui-même clerc chez un procureur, traite les *Montillet*, les *Pompignan*, les *Caveirac*, les *Paulian*, les *Fréron* et vingt autres écrivains, dont la famille est pour le moins aussi honnête que la sienne, et dont le nom n'est pas souillé par des impiétés scandaleuses et par des excès révoltants. Que n'a-t-il pas vomi surtout contre l'abbé Nonnotte? Il a débité cent faussetés, qui ne font pas plus à la dispute qui était entre eux, que *Zadig* ou *Candide* à l'histoire de France. Faut-il donc fouiller dans les affaires d'une famille pour critiquer un livre? C'est Voltaire qui se faisait autrefois cette question; et comme la réponse l'intéressait, il décidait que non. Mais il change de morale comme d'habit; et d'autres temps d'autres maximes.

Nous lui aurions passé de dire des injures à M. de la Bertonie, qui s'est borné le plus souvent à faire connaître la belle âme de l'auteur du *Dictionnaire philosophique*. On lui aurait pardonné encore de répondre par des personnalités à l'abbé Guénée, qui, dans son *Oracle des nouveaux philosophes*, fait de cet oracle un portrait si hideux et si vrai. Mais employer les mêmes armes contre ceux qui se renferment dans la critique de ses opinions, ce n'est pas entendre les intérêts de son amour-propre. (CHAUDON, I, 513.)

J

JACOB.

Prophétie de ce patriarche sur la venue du Messie.

Jacob mourant appelle ses enfants autour de son lit, et il prédit à chacun d'eux la destinée de leur tribu. Conduit par l'esprit de Dieu, il trace leur histoire; mais parlant à Juda, il dit: *Vos frères vous loueront, votre main s'appesantira sur vos ennemis, les enfants de votre père se prosterneront devant vous. Le sceptre ne sortira point de Juda, et il y aura toujours des conducteurs du peuple, nés de sa race, jusqu'à ce que vienne l'Envoyé promis, qui est l'objet de l'attente des nations.* (*Gen.* XLIX, 10.) Le mot de sceptre dans l'usage de l'Ecriture, signifie l'autorité, la puissance, la magistrature. Ainsi le privilége qu'a Juda sur ses frères consiste en ce que sa tribu aura la prééminence et l'autorité sur les autres tribus, et qu'elle formera un état de république jusqu'à la venue du Messie. Cet envoyé, ce désiré des nations, ne peut être que le Messie. Tous les Juifs en convenaient, et ces paroles ne sont propres qu'au Messie. Voyons donc si la tribu de Juda a eu cette autorité sur les autres tribus, et quand cette prééminence a été entièrement éteinte? Il n'y a qu'à ouvrir l'histoire des Juifs.

l'estime des gens sensés, par l'abus qu'il a fait des dons de Dieu et de la nature. Il se flatte de vivre dans les siècles futurs; mais si l'histoire en conserve la mémoire, qu'apprendra-t-elle à nos neveux? Qu'il fut un auteur mercenaire, qui varia ses talents et qui multiplia ses productions par le bas motif d'un vil intérêt; un vagabond chassé de sa patrie et fugitif de royaume en royaume, qui n'a pu soutenir nulle part l'éclat qui l'avait d'abord environné; un philosophe sans principes, sans consistance, sans système fixe et suivi, toujours flottant à tout vent, et toujours prêt à faire le sacrifice de la raison au brillant d'une pensée; un historien sans foi qui donne ses idées pour des faits, et qui court après des fictions pour répandre du ridicule sur ce que nous avons de plus sacré; un poëte qui aurait excellé, s'il avait embrassé moins d'objets... Mais par quelles indécences a-t-il déshonoré ce talent?... Le temps dissipera enfin le prestige qui en fait aujourd'hui un homme si merveilleux... Il se bat en désespéré contre la religion qui le poursuit. Combien de fois la crainte de la mort a-t-elle porté le trouble et les horreurs au fond de sa conscience?... Un jour il se souviendra des maux qu'il aura faits à Jérusalem; mais ses larmes dans une terre étrangère ne seront-elles pas celles d'un Antiochus: *Nunc vero reminiscor malorum quæ feci in Jerusalem.*» (*I Mach.*, VI, 12.)

Au reste, M. de Montillet place Voltaire dans une *terre étrangère*, parce qu'il était en 1764 (année de l'impression de son *Instruction pastorale*) dans le territoire de Genève. Ayant été obligé de l'abandonner depuis, il vécut dans un château, qui fut pour lui comme une *terre étrangère*, puisqu'il tenta vainement de revenir à Paris, et qu'il a même fallu tout le crédit de ses protecteurs, pour le laisser jouir librement de ce séjour, et pour le ramener dans la capitale à la fin de sa vie.

I. Depuis la bénédiction de Jacob, la tribu de Juda est la première en marche et en honneur ; elle campe et décampe la première. Elle a la première portion de la terre de Chanaan : l'autorité royale est fixée dans cette tribu en la personne de David et de ses descendants. David appelle Juda son roi (*Psal.* LIX), preuve que la supériorité de Juda était antérieure à lui, et qu'elle continuerait, lorsque sa famille ne serait plus sur le trône. Dix tribus se séparèrent de celle de Juda ; elles sont ensuite enlevées et dispersées dans l'Assyrie.

Elles ne forment plus un corps de nation ; mais la tribu de Juda se maintient, même en captivité. Elle a ses chefs, ses lois, ses prophètes, ses juges. Sous Zorobabel, elle revient encore dans son ancien héritage. Elle sert de base à la république qui s'y forme ; elle fournit les Machabées et les sénateurs : elle paraît si dominante, qu'elle donne le nom de Juifs à tout ce qui reste, et cela jusqu'à Tite. Donc le sceptre et l'autorité a toujours été dans la tribu de Juda jusqu'à la destruction du temple et de la nation.

II. Depuis Tite il n'y a plus de ville, plus d'autels, plus de magistrats, plus de registres, plus d'autorité visible, plus d'ombre de république. Tel est l'état des Juifs depuis dix-sept siècles. Le Messie est donc venu ; car jusqu'à son arrivée, le sceptre doit rester dans la tribu de Juda. Depuis ce temps elle en est totalement dépouillée ; mais avant la destruction de la Judée, Jésus-Christ a paru. Lui seul s'est dit l'envoyé et le désiré des nations, par tous les biens qu'il leur a faits. Donc lui seul est le Messie prédit par Jacob. Nous renvoyons encore pour le développement de cette prophétie à l'ouvrage de M. de Pompignan que nous avons cité dans l'article DANIEL. (CHAUDON, I, 568.)

JAMBLIQUE.

Absurdité de son parallèle de Pythagore et de Plotin avec Jésus-Christ.

Porphyre et Jamblique ont été deux précurseurs de nos impies modernes. Le premier fut le maître du second. Il inventa des fables aussi impies que celles de son maître, mais plus déguisées et revêtues exprès de tours obscurs et de termes emphatiques, destinés à surprendre les respects de l'ignorance. Son livre *Des Mystères* n'est qu'une contemplation fanatique, et une folle mysticité qui dégénère en abomination. C'est là qu'on trouve le détail des effets miraculeux de la théurgie. C'est là qu'on entend dire, qu'elle est la purification entière de l'âme, sa parfaite délivrance, le principe de sa transformation, qu'elle l'unit à toutes les puissances divines, qu'elle est le germe de la béatitude céleste elle-même, qu'elle rend la première intégrité, et qu'enfin elle place dans le sein du souverain Maître de l'univers. Quelles rêveries ! quel délire !

De la même main sortit le livre *De la vie de Pythagore :* ouvrage qui n'est point une histoire, mais une suite de fables ridicules, grossières, et dignes de ces petits romans à papier bleu que les colporteurs vendent dans nos villages. Pythagore y est mis en parallèle avec Jésus-Christ ; et ce philosophe y est nommé dieu, et fils de Dieu descendu sous une forme humaine, pour tempérer par ce voile l'éclat de sa majesté, que notre faiblesse n'eût pu soutenir sans ce moyen. Afin que rien ne manque à la hardiesse de la comparaison, on produit les preuves de cette divinité prétendue, on cite les miracles qu'elle fit ; et quels miracles ? Pythagore se levant dans les jeux olympiques, fit voir à cette nombreuse assemblée la cuisse d'or qu'il portait ; seul entre tous les hommes, il entendait la délicieuse harmonie que faisaient les sphères célestes, en se mouvant l'une sur l'autre. Il avait une réminiscence parfaite des corps divers que son âme avait animés. Il se souvenait, par exemple, d'avoir été tantôt arbre, tantôt poisson, et en particulier d'avoir été le magnanime Euphorbe, vainqueur de Patrocle le tendre ami d'Achille. Il s'était fait saluer et nommer par les fleuves ; il avait fait entendre ses discours aux animaux ; et sans doute il avait ouï leurs réponses. Il avait deviné le nombre des poissons que les pêcheurs tireraient dans leurs filets. Il avait prédit la mort d'un ours, ce qui était de plus grand importance, vu sa doctrine. Il défendit à un bœuf de manger des féves, et le bœuf obéit à sa défense. Je n'ai ni le loisir, ni le courage de raconter les autres prodiges du philosophe-dieu. Ils étaient innombrables, selon Porphyre lui-même, trop fin cependant pour y croire. Mais tout était bon, pourvu qu'il en imposât, et on n'avait point d'autre but. C'était le peuple qu'il fallait tromper, et sa pente à l'idolâtrie ne favorisait que trop la séduction.

Après Pythagore, on fit une divinité de Plotin. Ce sophiste était, comme l'on sait, un des plus grands défenseurs de la magie platonicienne. Il avait lui-même évoqué son propre démon, et il se trouva que ce génie d'un impudent était un des dieux du premier ordre ; un dieu qui tenait beaucoup au-dessous de lui les dieux inférieurs. Il ne daigne pas en effet assister à un sacrifice théurgique, où l'invite son disciple Amélius. *Ce n'est point à moi,* lui dit-il, *à faire aux dieux les premières avances, c'est à eux à me prévenir.* Le moyen de soupçonner que celui qui refusait ainsi de traiter d'égal à égal avec les dieux, ne fût pas un dieu lui-même ? Il l'était si constamment, qu'après sa mort (car ce dieu mourut) Apollon se chargea de son éloge funèbre. Il mit Plotin dans l'assemblée des immortels, ne pouvant le mettre aux petites maisons, et le plaça auprès de Minos, de Rhadamante, d'OEaque, de Platon et de Pythagore.

Voilà les imposteurs qu'on ose mettre en parallèle avec le Fils de Dieu ; qu'on examine et qu'on décide. (CHAUDON, I, 441.)

JEPHTE. — Jephté était le fils d'un Israélite puissant, qui demeurait dans la province de Galaad, à l'orient du Jourdain. Il passa

toute sa jeunesse dans l'exercice des armes, et fut ensuite juge ou chef de la république des Hébreux. Ses compatriotes étant attaqués par le roi des Ammonites, le choisirent pour leur général. Jephté accepta la commission qu'on lui offrait, et il envoya aussitôt demander à ce prince les raisons de cette déclaration de guerre. Le roi des Ammonites reçut fièrement les envoyés, et fit dire à Jephté qu'il redemandait tout le pays qui était entre les rivières du Jourdain, de Jaboc et d'Arnon, que les Israélites avaient usurpé. Jephté, de son côté, lui fit répondre qu'il s'y prenait bien tard, pour redemander un pays dont les Israélites étaient en possession paisible depuis trois cents ans; qu'il devait se contenter de ce qu'il possédait sous la protection de son dieu Chamos; et que pour lui, il défendrait de toutes ses forces le pays que les Israélites avaient légitimement acquis par les victoires que le Seigneur leur avait accordées; et tout de suite il se mit en chemin pour aller combattre les Ammonites. Ce fut pendant cette route qu'il fit ce vœu fameux, à l'occasion duquel nos philosophes font tant de déclamations, comme si Jephté avait été, par religion, le meurtrier de sa propre fille, et comme s'il eût trempé lui-même ses mains dans son sang, pour l'offrir en holocauste au Seigneur. C'est ce que nous allons examiner avec attention, pour démontrer qu'il n'y a que l'ignorance et la mauvaise foi qui les fassent parler.

« Voilà donc les sacrifices de sang humain clairement établis, » s'écrie avec emphase le grand oracle de la cabale philosophique, en parlant de ce vœu de Jephté : « il n'y a aucun point d'histoire mieux constaté ; on ne peut juger d'une nation que par ses archives, et par ce qu'elle rapporte d'elle-même. »

Voilà un ton bien hardi et bien décisif, pour un fait incertain, improbable, et presque démontré faux.

1° Le fait est très-incertain, Jephté égorgea-t-il sa fille unique, ou ne fit-il que la consacrer à Dieu ? les savants les plus célèbres et les plus judicieux, Le Clerc, Marsham, Vatable, Pagnin, de Lyra, et un grand nombre d'autres sont pour ce dernier parti; et ces messieurs très-versés dans l'Ecriture, et très-instruits dans la langue hébraïque, se servent du texte original, pour anéantir le sentiment de ceux qui admettent l'immolation sanglante de cette jeune vierge. Le texte hébraïque, disent-ils, pour être rendu fidèlement, doit être traduit de cette sorte : *Alors l'esprit de Dieu fut sur Jephté, et il fit un vœu à l'Eternel, et dit : Si vous livrez entre mes mains les enfants d'Ammon, il arrivera que quiconque que ce soit qui sortira de ma maison pour me rencontrer, quand je retournerai en paix, sera sûrement à l'Eternel, et* (ou bien *ou*) *je l'offrirai en holocauste . « Et erit quicunque* (ou *quodcunque*) *exierit de januis domus meæ, in obviam mihi, in revertendo in pace, et erit Domino, et* (ou *aut*) *offeram in holocaustum. »* (*Judic.* xi, 30, 31.)

On met dans cette traduction, *quodcunque*, parce que dans l'hébreu on ne trouve point le masculin, mais un sens indéterminé. On met *aut* au lieu de *et*, parce que la particule *vau* peut être prise dans le sens disjonctif, ou dans le conjonctif.

Ensuite, en rapportant l'accomplissement du vœu, le texte continue par ces paroles de la fille de Jephté à son père : *Si vous avez ouvert votre bouche à l'Eternel, faites-moi selon votre vœu, mais accordez-moi seulement deux mois, pour pleurer ma virginité avec mes compagnes. Au bout de deux mois elle retourna auprès de son père, qui lui fit selon son vœu, et elle resta vierge.* (*Ibid.*, 36-39.) Ces paroles n'annoncent certainement pas une immolation sanglante; elles ne présentent que l'idée d'une consécration qui devait coûter infiniment à une fille unique, et à un tendre père. Le fait, à ne consulter que les termes du texte, reste donc incertain.

2° Ce fait est absolument improbable. Il est dit que Jephté fut inspiré par l'esprit de Dieu. Mais est-il probable qu'un homme inspiré par l'Esprit-Saint, ait fait un vœu détestable aux yeux de Dieu? Est-il probable que les prêtres eussent consenti à faire cet horrible sacrifice? Est-il probable que le père n'eût pas consulté le Seigneur, et le grand prêtre Phinées, pour savoir ce que la religion exigeait de lui dans cette circonstance? Est-il probable que dans toute la nation, il n'y eût personne assez éclairé, pour savoir que la loi défendait expressément de pareils sacrifices, et qu'il y avait des commutations et rachats ordonnés pour l'accomplissement de certains vœux?

3° La fausseté de ce fait est presque démontrée par les lois de Moïse sur les consécrations et les vœux, sur les sacrifices et les victimes, et sur les dévouements et anathèmes contre les nations idolâtres. Qu'on parcoure le vingt-septième chapitre du Lévitique, et l'on y verra tous les différents genres de consécrations d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux, de terres, de maisons, et jamais on n'y verra un mot de sacrifices humains. En parlant des personnes qui auront été vouées à Dieu, on y marque toujours le prix du rachat : *Et pour les animaux qui peuvent être offerts en sacrifice au Seigneur*, ajoute le texte, *ils ne pourront point être rachetés : « Animal autem quod immolari potest Domino, si quis voverit, sanctum erit. »* (*Levit.* xxvii, 9.)

Ce qui regardait les consécrations au service du temple, ou à l'entretien du culte divin, pouvait se racheter pour une somme d'argent réglée par la loi, et les vingt-sept premiers versets du même chapitre donnent sur cela l'explication la plus détaillée : ils ne roulent même que sur cela. Mais pour ce qui regardait une consécration personnelle à une vie plus sainte, et à des exercices d'une piété plus parfaite, cela ne pouvait point se racheter. Voilà pourquoi

il est dit au verset 28, que tout ce qui aura été une fois consacré au Seigneur, sera à lui comme une chose très-sainte : *Omne quod Domino consecratur, sive homo fuerit, sive animal, sive ager, non vendetur, nec redimi poterit. Quidquid semel fuerit consecratum sanctum sanctorum erit Domino.* Ainsi les Nazaréens ne pouvaient aucunement se dispenser d'accomplir leurs vœux, et l'on n'a point d'exemple dans toute l'histoire des Hébreux, qu'aucun en ait été dispensé.

Toutes les consécrations n'entraînaient donc point nécessairement la mort. Aurait-on pu tuer un champ, une terre, une maison, aurait-on pu offrir en sacrifice un animal immonde? Cependant toutes ces choses-là pouvaient être vouées. Il n'y avait donc de sujets à la mort, que les animaux que la loi désignait, comme propres à être sacrifiés à Dieu, ainsi qu'il est spécifié par les versets 9, 10 et 11 du même chapitre.

D'ailleurs dans les lois des sacrifices, on ne trouve rien que de raisonnable, de décent, et de propre à exprimer la sainteté des hommages qu'on doit à la Divinité. Les anathèmes qui dévouaient certaines nations à la mort, n'ont jamais regardé que les Chananéens, Amorrhéens, etc., dont les abominables superstitions outrageaient également l'humanité et la Divinité, et dont le commerce aurait été extrêmement dangereux pour les Hébreux; voilà pourquoi il y avait ordre de les exterminer dans les guerres qu'on avait avec eux. Enfin, qu'on examine la sévérité et la sagesse des lois de Moïse contre le meurtre, et pour la conservation des citoyens; et qu'on juge cet homme, qui ose vous dire que le sacrifice de la fille de Jephté est une chose évidente, et qu'il n'y a qu'à consulter les archives juives, pour constater que les sacrifices de sang humain étaient en usage parmi eux.

« Il était expressément ordonné par la loi juive, ajoute-t-il, d'immoler les hommes voués au Seigneur. » *Tout homme voué ne sera point racheté, mais sera mis à mort sans rémission.* La Vulgate traduit, *non redimetur, sed morte morietur.* (*Lévit.* xxvii, 29.) C'est en vertu de cette loi, que Samuel coupa en morceaux le roi Agag, à qui Saül avait pardonné, et c'est même pour avoir épargné Agag, que Saül fut réprouvé du Seigneur, et qu'il perdit son royaume. »

Cet homme se donne pour philosophe, et son texte est rempli de falsifications et de mensonges. Est-ce donc là le ton de la philosophie moderne? 1° Il n'est aucun endroit dans toute l'Ecriture, où il soit ordonné de mettre à mort les hommes voués et consacrés au Seigneur. Nous avons excepté les Chananéens, soumis à un anathème particulier. 2° Il y a une falsification très-indigne dans le texte cité; il n'y est aucunement parlé des hommes voués au Seigneur, et il ne peut être entendu que des animaux qu'un homme lui aurait vouës! *Et omnis consecratio quæ offertur ab homine non redimetur, sed morte morietur.* (*Levit.* xxvii, 27.) 3° Tous ces différents vœux et ces différentes consécrations sont expliqués par tout ce qui précède dans ce même chapitre, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut. Où est donc « cette ordonnance expresse d'immoler les hommes voués au Seigneur? »

C'est encore à cette prétendue ordonnance qu'il attribue la mort d'Agag, tué par Samuel. Mais rien ne coûte à qui n'a nul respect pour la vérité. Il y avait quatre cents ans que l'anathème avait été prononcé contre les Amalécites, à cause de la perfidie dont ils usèrent envers les Hébreux, lors de leur sortie d'Egypte. *Souvenez-vous*, dit Moïse à tout le peuple de la part du Seigneur, *de ce que vous a fait Amalec à votre sortie d'Egypte, comme il vint s'opposer à votre passage; avec quelle cruauté il massacra ceux d'entre vous, qui accablés par la lassitude, marchaient les derniers, et le peu de crainte de Dieu qu'il montra, lorsque vous étiez abattus par la faim et par le travail : ainsi lorsque votre Dieu vous aura établis paisibles possesseurs du pays qu'il vous a promis, et qu'il aura soumis les nations d'alentour, exterminez le nom d'Amalec, qu'il n'en soit plus parlé sous le ciel; et prenez garde de manquer au commandement que je vous en fais.* (*Deut.* xxv, 17, 19.)

Quant à l'arrêt particulier contre Agag, il fut fondé sur la cruauté de ce malheureux prince, comme le lui déclara le prophète avant de le frapper : *Comme ton épée a fait couler les larmes de tant de mère, ainsi l'épée fera couler les larmes de celle qui t'a donné le jour.* (*I Reg.* xv, 33.)

Enfin la réprobation de Saül fut l'effet de ses désobéissances réitérées aux ordres de Dieu. Il porta la main à l'encensoir, dans la guerre contre les Philistins, et dès lors l'arrêt fut porté contre lui. Cet arrêt fut confirmé ensuite dans la guerre contre les Amalécites, parce qu'au mépris des ordres du Seigneur, que Samuel lui avait intimés, il ne détruisit pas tout dans le pays des Amalécites, et avait encore autorisé la désobéissance de toute la nation.

La réprobation de Saül ne fut donc point fondée sur le refus d'égorger Agag.

Dans l'article de Moïse on s'efforce d'ôter l'antiquité à ses livres; et l'on prétend que ces livres n'ont été écrits que du temps des rois juifs, ou même encore plus tard. Ici on les avoue antérieurs aux juges mêmes, qui précédèrent les Rois. C'est ainsi que l'homme inspiré par l'esprit de mensonge, s'accorde avec lui-même.

On s'efforce de décréditer la révélation consignée dans les livres de l'Ancien Testament, et d'en inspirer de l'horreur, en disant qu'elle autorisait les sacrifices des victimes humaines. C'est ce qui est affirmé en plusieurs endroits du *Dictionnaire philosophique* portatif. Mais cet odieux ne doit et ne peut retomber que sur les religions païennes, que nos philosophes épargnent toujours, et qu'ils semblent même respecter. Car les païens eux-mêmes nous font un

grand dénombrement des nations chez lesquelles ces horribles sacrifices étaient en usage. Porphyre et Denys d'Halicarnasse nomment plus de vingt de ces nations. Nous ne rapportons pas ici leurs textes. On les trouvera dans toute leur étendue, dans les *Stromates* de saint Clément d'Alexandrie, et dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe. (NONNOTTE, II, 590.)

« Il est évident, dit Voltaire, par le texte du livre des *Juges*, que Jephté promit de sacrifier la première personne qui sortirait de sa maison pour venir le féliciter de sa victoire contre les Ammonites. »

Voltaire nous cite le texte sacré, et ce texte prouve que Jephté promit de sacrifier non la première personne, mais seulement la *première chose* (40) qu'il rencontrerait. Il est question dans le vœu de Jephté d'une offrande, d'un holocauste à faire au Seigneur en signe de reconnaissance. Un pareil sacrifice ne pouvait être fait que conformément aux lois du peuple Juif. Or le Lévitique ordonne (c. XXVII) que si ce qu'on offre au Seigneur est un homme ou une femme, ils seront rachetés à prix d'argent. Ce précepte qui est formel, doit faire juger que quand Jephté accomplit à l'égard de sa fille le vœu indiscret qu'il avait fait, *fecit ei sicut voverat*, il ne la mit point à mort; c'eût été un crime et la loi ne l'ordonnait point; mais qu'il la consacra au service du Tabernacle et à une virginité perpétuelle.

« Mais les filles d'Israël s'assemblaient tous les ans pour pleurer la fille de Jephté. Pleure-t-on une fille consacrée? » Oui, chez un peuple qui regardait la virginité comme un opprobre. Y consacrer une fille, c'était faire le plus grand sacrifice; et son dévouement était regardé comme une mort.

« Mais comment l'aurait-on vouée à l'état de vierge, il n'y avait pas de religieuses chez les Juifs? » Plaisante objection! Est-ce que nous disons que la fille de Jephté fut enfermée dans un couvent; quelle misérable chicane! Ne pouvait-on pas l'attacher au service du temple; et c'est apparemment ce qu'on fit.

« Mais il y a une loi du Lévitique (XXVII, 28, 29.) qui ordonne que tout ce qui sera dévoué au Seigneur ne sera point racheté, mais sera mis à mort: *Morte morietur*. Le *Lévitique* parle en cet endroit des ennemis du peuple de Dieu et de l'anathème par lequel on les dévouait à la mort; c'est-à-dire, du serment par lequel on s'obligeait de les exterminer. Dans ce cas, on ne pouvait pas racheter les personnes vouées, et elles devaient être mises à mort. C'était un châtiment destiné par la Divinité aux crimes des peuples de *Chanaan;* mais dans l'histoire du sacrifice de Jephté, il n'est point question de punition, mais simplement d'une offrande faite en remerciement de la victoire que Dieu lui avait accordée.

La condamnation d'Agag, que Voltaire cite si souvent, n'a rien de commun avec le vœu de Jephté. Ce roi fut condamné à la mort à cause de sa barbare cruauté.

Les Amalécites du temps de Saül étaient coupables des mêmes injustices que leurs pères avaient exercées quatre cents ans avant eux. Qu'on suive ce peuple à la trace: on le verra depuis Moïse jusqu'à Saül, acharné contre les Israélites. Qu'on se rappelle toutes les expéditions qui donnèrent occasion aux exploits de Gédéon, à ceux de Jephté, et à ceux même de Saül; on reconnaîtra sans peine, que les Amalécites renouvelaient, pour ainsi dire, dans chaque moment de leur existence, l'indigne traitement que leurs pères avaient fait aux Israélites sortant d'Egypte. Dieu n'avait différé de les punir, que par un effet de sa miséricorde; mais cette indulgence même, loin de devoir désormais adoucir leur sentence, ne servait, par l'abus qu'ils en avaient fait, qu'à la rendre plus rigoureuse, et qu'à en presser l'exécution.

Agag, roi de ces infidèles, était un tyran sanguinaire et cruel, qui ne fut pas puni purement à cause des péchés de ses ancêtres, commis quatre cents ans auparavant, mais à cause de sa propre cruauté. Adorons le jugement de Dieu dans la punition de ce monstre, et ne nous avisons pas d'appeler un sacrifice de sang humain un châtiment, dont il y a des exemples dans d'autres histoires.

« Saül, » dit Voltaire, page 67, tom. II, « fut réprouvé pour avoir observé le droit des gens avec ce roi. » C'est une étrange fausseté; Saül ne fut réprouvé que pour avoir épargné Agag contre l'ordre exprès de Samuel, et non point pour avoir observé le droit des gens avec ce roi. Il était défendu à Saül de faire aucun pacte avec Agag; il en fit: il fut coupable; Dieu le rejeta.

Dieu était le maître d'ordonner à Saül et ce prince ne devait qu'obéir. « Ce ne sont pas les victimes, répond Samuel dans l'historien Josèphe, qui sont agréables à Dieu; mais les hommes justes qui obéissent à ses volontés, et qui ne croient rien de bien fait que ce qu'il ordonne. Car on peut sans les mépriser, ne lui point offrir des sacrifices; mais on ne saurait lui désobéir sans le mépriser; et ceux qui lui désobéissent ne sauraient lui offrir de véritables sacrifices, et qui lui soient agréables. Quelque grasses que soient les victimes qu'ils lui présentent, et quelque pures que soient leurs offrandes en elles-mêmes, il les rejette et en a de l'aversion, parce que ce sont plutôt des effets de leur hypocrisie, que des marques de leur piété. Mais au contraire il regarde d'un œil favorable ceux qui n'ont d'autres désirs que de lui plaire, et qui aimeraient mieux mourir, que de manquer au moindre de ses commandements. » (JOSÈPHE, *Antiquités Judaïques*, liv. VII, ch. 8,

(40) C'est le sens du texte original auquel on doit se tenir, puisqu'il offre une réponse toute simple à une objection mille fois rebattue. (L'auteur des *Additions*.)

traduction d'Andilly.) — *Voy.* l'article VICTIMES HUMAINES. — (CHAUDON, I, 448.)

*JÉSUITES, JÉSUITISME. — N'est-ce pas encore là un de ces mots prestigieux, avec lesquels on a soulevé les multitudes et provoqué les haines les plus brûlantes, les plus cruelles ? Quand il retentissait naguère du haut de la tribune publique, et quand les journaux voltairiens le lançaient non-seulement aux extrémités de la France, mais dans les diverses contrées du globe, ne devait-on pas s'imaginer que les peuples étaient menacés de calamités épouvantables? Aujourd'hui, ce cri de ralliement pour le triomphe de l'impiété, n'a pas encore cessé de se faire entendre ; on y joint volontiers les épithètes de *sacristain* et de *sacristie :* c'est le suprême argument des ennemis de la religion ; et on pense qu'il suffit. Quelle jonglerie et quelle abominable guerre !

Est-il possible que dans un pays civilisé, on appelle, à chaque instant, la proscription sur des hommes qui ont la même patrie, qui comptent parmi nous des amis, des parents, des frères, et dont l'unique tort est d'être les plus vaillants, les plus intrépides, les plus généreux défenseurs de l'Eglise catholique ?

Nous n'avons pas à présenter ici l'apologie des Jésuites : d'autres l'ont faite mieux que nous, et d'ailleurs leurs œuvres sont là depuis trois siècles entiers. Mais ceux qui les outragent et qui se servent de leur nom pour insulter la religion, savent-ils qu'ils ne font qu'obéir à la magnifique, à la sublime recommandation des zélateurs les plus fameux du protestantisme ! Ils recommandaient charitablement de n'épargner aucune injure, aucune calomnie aux Jésuites, et si cela ne suffisait pas, on devait les égorger aussitôt qu'on pourrait le faire commodément et sans danger : *Etiam sunt necandi, cum id commode vel opportune fieri potest.* On peut lire ces paroles dans les archives de certaines bibliothèques de la Suisse.

Ce qu'il y a de glorieux pour cet ordre célèbre et ce qu'il est impossible de nier, c'est que sa cause ou son existence est évidemment liée à la destinée même du catholicisme. En l'attaquant et en cherchant à l'anéantir, on n'a pas d'autre but que d'abolir l'Eglise romaine dont il est le plus ferme soutien. La preuve de cette criminelle tendance, que les voltairiens ne prennent pas souvent la peine de dissimuler, c'est que le nom de *Jésuite* est appliqué indifféremment à tous ceux qui se montrent fidèles à remplir leurs devoirs de Chrétiens. Nous avons entendu, mille fois, dans nos villages qualifier de *Jésuites,* de pauvres paysans qui ne savaient pas même s'il y a des *Jésuites,* et qui peut-être n'en avaient jamais vu un seul dans leur vie. C'est encore un *sobriquet* à la mode, contre certains prêtres dont le zèle et les vertus contrarient quelques renégats ou quelques lâches. Oh ! que tout cela est petit et misérable !

La supériorité des Jésuites en général est encore une des causes de l'envie et des haines qui les poursuivent. Aucun ministère, aucune bonne œuvre, et aucun mérite ne leur échappent ; ils déploient partout le plus incontestable talent. Dans la chaire évangélique, ce sont leurs orateurs qui attirent la foule et qui opèrent des conversions ; au confessionnal, ce sont les guides qu'on vient consulter de préférence ; les collèges, les maisons d'éducation qu'ils dirigent, sont les établissements qui comptent le plus grand nombre d'élèves, et leur réputation de maîtres habiles est faite depuis longtemps. On connaît leurs succès dans les missions les plus lointaines et les plus difficiles. Il est impossible de nommer quelque chose de bon, de bien, d'utile, de glorieux pour la religion, pour la société, pour les sciences et les arts, où les Jésuites ne produisent pas des hommes d'élite ! Leur influence autant que leurs vertus, est un obstacle aux efforts des ennemis du catholicisme, et on cherche par tous les moyens possibles à briser cet obstacle, comme la philosophie du dernier siècle avait déjà réussi à le faire, sous le règne du faible Louis XV. Faut-il rappeler les effroyables conséquences qui en sont résultées quelques années après ? L'expérience de tant de malheurs, de tant de catastrophes et de ruines, est-elle donc impuissante à nous montrer où se trouvent les vrais ennemis, les vrais dangers qui menacent les trônes et les peuples !

JESUS-CHRIST.

§ I. — *En quel temps y eut-il au monde un Jésus-Christ et des Chrétiens.*

I. Il est certain que du temps de l'empereur Auguste, l'idolâtrie était universelle dans le monde. L'univers était un temple d'idoles ; tout était adoré, excepté le Dieu Créateur qui n'avait point de temple ni de culte qu'à Jérusalem ; et à Jérusalem même, son culte avait été obscurci par l'ignorance et l'orgueil de diverses sectes qui partageaient les Juifs. Au milieu de ces désordres, dans le déclin de la religion Judaïque, à la fin du règne d'Hérode, sous l'empire d'Auguste, vers l'an 4000 du monde, Jésus-Christ parut sur la terre en Judée. Le fait est incontestable. Celse, Prophyre, Julien l'Apostat, tous ennemis déclarés du christianisme, les Juifs même en conviennent.

II. Il est également certain que sous les empereurs Claude et Néron, successeurs d'Auguste, il y avait à Rome des Chrétiens. Suétone, auteur païen, raconte dans la *Vie* de l'empereur Claude (et cela est marqué au chapitre XVIII des *Actes des apôtres*), que « cet empereur chassa de Rome les Juifs accusés d'exciter des troubles, à l'occasion du Christ. » Il ajoute dans la *Vie de Néron,* que « les Chrétiens furent punis de divers supplices, à cause de leur superstition nouvelle. » Tacite dit que Néron, pour se disculper de l'affreux incendie arrivé à Rome, l'imputa aux Chrétiens, « qu'il fit tourmenter par d'horribles supplices. » Il ajoute : qu'ils tirent leur nom du Christ, que Ponce-Pilate, lieutenant de Judée, fit

mourir; que malgré cela cette secte pullulait de nouveau, non-seulement en Judée, lieu de sa naissance; mais dans tout l'empire et à Rome même. Pline le jeune, païen et gouverneur en Bythinie et dans le Pont sous l'empereur Trajan, l'an de Jésus-Christ 103, se plaignant des traitements injustes qu'on faisait aux Chrétiens, déclare à l'empereur : « Qu'un grand nombre de personnes de tout âge, de tout état, de tout sexe, et dans les villes et dans les campagnes, étaient Chrétiens, et qu'on ne pouvait les convaincre d'aucun crime. »

Ces témoignages prouvent donc 1° la pureté des mœurs des Chrétiens. 2° Leur croyance générale de la divinité de Jésus-Christ. 3° Les persécutions qu'ils essuyèrent. 4° Leur multiplication étonnante. Pline se plaint que les temples des faux dieux étaient déserts et les sacrifices abandonnés. Voilà donc les Chrétiens répandus partout, existant pour lors depuis 60 ans.

Voyez aussi le témoignage de Josèphe à l'article de cet historien, et de ce témoignage incontestable, vous conclurez qu'il y a eu des Chrétiens avant Vespasien. L'époque de Jésus-Christ et des Chrétiens est donc indubitable?

Il est encore certain que Jérusalem fut prise et ruinée par Tite. Le même Josèphe en a fait l'histoire et elle est dans les mains de tout le monde.

Voilà donc deux faits éclatants dont l'univers est le témoin : la dispersion du peuple Juif, et la conversion des gentils, arrivées au temps de Jésus-Christ, qui a paru cependant avant ces deux événements. Ainsi les disciples du Christ n'ont pu rien publier de sa vie à Jérusalem, qui ne fût de notoriété publique, et les gentils ont été en état de vérifier, sur les lieux, tout ce qu'on leur disait. D'où il suit encore, que les prophéties, sur le temps de l'avénement du Messie et sur les effets de son avénement, sont faites pour l'époque du temps de Jésus-Christ. Ainsi il ne s'agit plus que de nous assurer, si les disciples de Jésus ont répandu sur la terre la connaissance de Dieu, et si la vie de Jésus-Christ est ressemblante à l'image que les prophètes ont tracée du Messie.

Sur ces deux points, je m'adresse aux gentils convertis, comme à des guides infaillibles. Car qui les a convertis? Comment et pourquoi ont-ils embrassé le christianisme? Mais, pour suppléer à ce témoignage, je trouve une histoire détaillée, écrite par les auteurs contemporains de la vie de Jésus-Christ et de ses premiers disciples, de leurs travaux et de la formation de la société chrétienne. C'est cette société qui me présente ses traditions et son histoire, composées par huit auteurs contemporains et presque tous témoins oculaires. Cette société regarde ces mémoires sacrés, comme sa loi primitive et son titre fondamental. (Voyez-en l'examen dans l'article Evangile.)

§ II. — *Preuves que Jésus-Christ est le Messie, par la réunion des prophéties de tous les siècles.*

L'œuvre évangélique n'est point susceptible d'imposture ni de finesse humaine; car elle est composée, 1° de la mission des patriarches recevant des promesses, et des prophètes qui ont fait des annonces, qu'il faut nécessairement accomplir. 2° De la mission de Jean-Baptiste, qui avertit la nation Juive de se tenir prête à recevoir le vrai Messie. 3° De la mission de Jésus-Christ, qui s'est dit la fin de la loi et des prophètes et le Sauveur des nations. 4° De la mission des apôtres, qui doivent remplir ses vues et de leurs successeurs, qu'il assure devoir durer jusqu'à la fin des siècles.

Si l'entreprise est de l'homme et non de Dieu, l'entrepreneur a contre lui le passé, le présent et l'avenir. Mais si le tout s'accorde avec ses paroles et ses actions, il ne peut être que l'envoyé de Dieu.

Un homme peut se dire être ce qu'il voudra, mais il ne peut rapporter à lui tout ce qui s'est dit ou fait depuis quatre mille ans. Longtemps avant la naissance de Jésus-Christ, toutes les qualités du Messie étaient réglées, connues et tracées sur les livres traduits d'hébreu en grec, répandus partout et gardés dans les registres sacrés. Jésus-Christ, avant que de naître, ne pouvait s'approprier la nation, la famille, la branche même où le Messie viendrait. Les circonstances ont été le trouver; il fallait que Marie seule et orpheline fût donnée, selon l'usage, à Joseph son proche parent, afin d'être l'héritier des deux maisons qui étaient de la même tige. C'est pourquoi la généalogie de Jésus-Christ se présente de deux façons, sans précaution, sans éclaircissement. Joseph entre dans les droits de sa femme. L'une de ces généalogies est la sienne, et l'autre est du père de Marie; par l'homme et par la femme, usage commun alors.

Voici une notice succincte des prophètes qui ont précédé Jésus-Christ : Abraham sera le père d'une multitude de peuples et de rois; sa postérité conservera la marque de l'alliance que Dieu a faite avec lui. Mais sa vraie postérité, sainte et bénie, viendra non du fils d'Agar, sa servante, mais du fils de Sara, son épouse. Les conquêtes seront le partage du fils de l'étrangère; banni de la maison et de l'héritage paternel, Ismaël lèvera la main contre tous, et s'agrandira malgré tous. La postérité d'Isaac apportera la bénédiction et le salut aux nations égarées; la ligne bénie sera connue, comme le pays dont elle sera mise en possession. Celui qui bénira les nations descendra d'Isaac par Israël, par Juda, par David. Il naîtra à Bethléem, où est le patrimoine de David. Il illustrera par sa présence, non le premier temple ruiné par Nabuchodonosor, mais le deuxième qui a été renversé par Titus. La seule tribu de Juda exercera son autorité et conservera son bâton de commandement jusqu'à l'arrivée du désiré des nations; et quand il sera venu et présent, cette tribu de Juda aura encore son pays, ses généalogies en bonne forme, son sacerdoce, son culte, son temple, que le Messie honorera de ses visites. Mais lorsque le Messie aura été

révélé aux nations, il n'y aura plus en Juda de corps réglé, ni sacerdoce, ni temple; et ce sera une marque que le temps du Messie sera passé. Le Messie passera sa vie à Nazareth; pauvre et obscur, il prêchera la *Bonne nouvelle*, le salut et la délivrance. Après ces souffrances et une mort ignominieuse, il sera élevé en gloire, sera adoré des nations; elles deviendront son héritage et seront substituées aux Juifs incrédules. Il sera un Prêtre éternel, un Médiateur, par un sacrifice perpétuel et universel. Ce nouveau prêtre introduira la vraie justice sur la terre, au temps du plus grand des empires, sur la monarchie qui doit succéder à la troisième, à celle de Nabuchodonosor. On les connaît toutes, celle de Nabuchodonosor a été renversée par les Perses; celle des Perses par les Grecs; celle des Grecs par les Romains.

Voici en abrégé les caractères du Messie que Jésus-Christ a réunis : il doit sortir de Jessé comme d'un tronc coupé. L'*Emmanuel* doit naître d'une Vierge à Bethléem, s'appeler Jésus, le Sauveur, le Prince de la paix, le Juste, être pauvre et précédé de son envoyé. L'esprit de Dieu doit reposer en lui : il répandra ses bienfaits, il sera prophète; législateur comme Moïse; il fera son entrée à Jérusalem sur une ânesse; il viendra établir son alliance par son sang, et il sera éternel. Il sera trahi, vendu, abandonné, accusé, méprisé et crucifié. Enfin ce Messie, mort en croix, ressuscitera, il montera au ciel, il convertira les nations, il abandonnera, il punira les Juifs déicides toujours endurcis.

Que de traits relatifs à Jésus-Christ dans la durée de près de deux mille ans, traits précis, reconnaissables et tous réunis en lui ! Il fallait, par une généalogie exacte, remonter par David jusqu'à Abraham, et sans qu'il s'en soit mêlé. Elle se trouve dans les registres des Juifs et des Romains. Il fallait qu'il prît naissance en tel temps, en tel lieu et d'une telle Vierge. Ces avant-coureurs l'ont prévenu avant qu'il pût les connaître. S'il n'était qu'un homme, l'impossibilité de cadrer à tout le passé était absolue. Mais il y a plus : il prédit que le sacerdoce judaïque allait tomber avec son temple, et de même que les événements s'étaient ajustés à ses vues avant sa naissance, ses prédictions se vérifient après sa mort. Enfin tout arrive fidèlement pour lui : il meurt précisément au temps marqué par Daniel, et selon toutes les circonstances prédites dont il n'était pas le maître, et la ruine de sa nation est la suite de sa mort. S'il y avait ici de l'imposture, elle retomberait sur Dieu même, qui a tout ménagé et tout exécuté en faveur du Christ.

Objections des incrédules.

I^re^ objection.— « Le fils de Marie, trouvant ces étonnantes prophéties accumulées sur lui par hasard, sut les mettre à profit et se faire donner la mort pour faire du bruit dans le monde, et se rendre fameux lorsqu'il n'y serait plus. »

Réponse. — Un des descendants de David qui aurait voulu se faire chef de parti n'aurait songé qu'à relever son peuple et sa famille; leurs intérêts étaient communs. Il devait donc tourner sa haine contre les Romains pour secouer leur joug. Jésus fait tout le contraire. Il ménage César, il lui obéit; il ne déclame que contre sa nation. Il refuse la royauté, et il ne prétend à rien sur la terre. Roi dans le spirituel, il ne veut établir que la vertu dans les cœurs, il ne promet que des biens futurs. Où voit-on en lui de la rébellion, de l'ambition ou de l'intérêt? Qu'attend-il en courant à la mort? Pour qui aura-t-il travaillé? Supposons-le avec les impies un imposteur rusé : périr pour périr, il valait mieux soulager sa nation, périr avec elle, ou lui procurer une honnête liberté. S'il n'est point le Messie promis, sa prédication et sa conduite sont contre le bon sens.

II^e^ objection.— « C'est dans l'abaissement où vivait sa famille qu'il renonça à toute espérance temporelle; il se borna à la gloire de ruiner l'idolâtrie, en ramenant tout à la belle morale de l'amour de Dieu et du prochain. Il s'appliqua quelques prophéties heureuses, et exposa sa vie en héros. En un mot, Jésus, comme Pythagore, a usé d'industrie pour insinuer une sainte doctrine et se rendre fameux à la postérité. »

Réponse. — 1° Pythagore ne disait que ce qu'il voulait, au lieu que le fils de l'homme n'exécute que ce qui a été prédit de lui dans les Écritures. S'il n'était qu'un prophète ingénieux, il se serait fait regarder comme un imbécile, et il aurait détruit son œuvre. Il était écrit que le Messie éclairerait et convertirait les nations au vrai Dieu. Cependant, pendant sa vie, il laisse les gentils, il ne s'attache qu'à son peuple. Il défend même à ses disciples d'aller vers Samarie et vers les idolâtres. Si sa mission était d'instruire les gentils comme Jonas, doit-il les fuir et s'obstiner à parler à des gens qui ne l'écoutent pas? Que ne va-t-il à Tyr, à Sidon, à Antioche et à Rome? Tout l'y porte : la nouveauté, la beauté de sa morale, la curiosité de ces peuples, leur philosophie, tout cela lui devenait favorable. Mais au lieu de profiter de ces circonstances, il traite les gentils d'étrangers et de profanes, et par un autre travers dans le siècle le plus éclairé, il ne leur envoie après sa mort que des prédicateurs sans éducation, sans lettres, sans protection, pour leur annoncer et leur faire goûter la folie de la croix. Quant à lui, il arme contre sa personne la haine de sa nation, et il se met en tête que les autres peuples écouteront les disciples d'un homme supplicié. Oui, l'Evangile est l'œuvre de Dieu ou une folie réelle.

2° Jésus-Christ n'a pas seulement rempli une prophétie; il se les est toutes appliquées, et il en a fait lui-même pour les confirmer. Il assure que l'opprobre de la croix sera reçu partout; qu'il ne fera qu'un troupeau de tous les peuples, et que son œuvre subsistera jusqu'à la fin des siècles. Il s'était appliqué tout le passé, et il annonce que

tout l'avenir lui obéira. Un discoureur parle, mais fait-il tout ce qu'il veut ?

3° La mission de Jean-Baptiste, sa pénitence, sa prédication, l'annonce du Messie, la double prophétie qu'il prononce (voilà le Messie ; il est venu, il est au milieu de nous, et il est l'*agneau* ou la seule victime que Dieu accepte, celle qui *efface les péchés du monde* [*Joan.* I, 29], d'où il suit que Jésus sera mis à mort, et que tous les autres sacrifices seront abolis) dépendaient-elles d'un homme commun ? Cependant tout est arrivé. Le sang de Jésus a coulé, les sacrifices de Juda tombèrent avec le temple, ensuite tous ceux du paganisme : partout on annonça la mort du Christ et la rémission des péchés par son sang. Ainsi la mission de Jean-Baptiste a élé tout ensemble l'annonce et la preuve de l'Evangile. Il en a montré l'auteur, et depuis Titus les Juifs n'ont pas égorgé une seule victime, et malgré tous les efforts de Symmaque, de Porphyre et de Julien, les sacrifices des faux dieux n ont pu se relever; on ne sert plus qu'un Dieu, et on ne lui offre plus qu'une victime. La Loi et les prophètes durèrent jusqu'à Jean : depuis lui le royaume de Dieu est ouvert et on y entre.

III^e objection. — « Le rapport de Jean à Jésus n'est qu'un artifice concerté entre les deux. Le Christ voulait anéantir l'absurdité de l'idolâtrie et simplifier la Loi de Moïse. Il commence son œuvre par sa nation, et il laisse le reste à faire à ses envoyés. Il se dit le Messie, et pour se donner un air d'autorité le philosophe s'entend avec un sage, afin de prévenir le peuple en sa faveur et de donner du relief à l'auteur principal. Ils voient bien tous deux qu'en supprimant toute autre religion il leur en coûtera la vie ; mais ils consentent à se dévouer pour la gloire et l'utilité des hommes. Ils mettent à profit l'idée et l'attente où étaient les Juifs d'un libérateur, sous l'oppression actuelle des Romains ; ils calculent les semaines de Daniel, ils s'en rapportent le terme ; il est question de mourir dans l'espace de la dernière semaine, tout s'y prépare et tout arrive.

« Jean, retiré de bonne heure dans le désert, s'y ménage par son austérité et la singularité de ses habits, une réputation pour donner du poids à ce qu'il dira. Il paraît, il annonce le Sauveur. Jésus de son côté, plein de ce zèle bienfaisant, médite à loisir son projet. Son système est simple, il est beau. Dès que Jean a parlé de lui, il prêche, et il fait tant de bruit, que tous les deux sont immolés. Le plan est sage, désintéressé ; Socrate et Platon en auraient pu faire autant. »

Réponse. — 1° Des projets si sérieux ont-ils pu se faire par des enfants ? car tous deux furent séparés dès l'enfance. Un solitaire et un fils d'artisan en sont-ils venus d'eux-mêmes à des supputations chronologiques si heureuses ? Des philosophes si sages, comme ont dit, ont-ils pu prendre publiquement les caractères de menteurs et de fourbes ? Car Jean crie que Jésus vient du ciel, qu'il est le Fils du Père, que l'Esprit de Dieu réside en lui. Jésus de son côté en dit encore davantage de lui-même. Si tout cela n'est pas vrai, voilà deux fourbes et deux impies qui vont introduire les maux les plus funestes, qui falsifient les Ecritures, et qui renouvellent l'idolâtrie. Jésus au lieu de miracles va accumuler fourberies sur fourberies, pour livrer tous ses sectateurs aux persécutions les plus affreuses ; il n'annonce que des croix en ce monde, et mortel impuissant, il n'a rien à leur donner après leur mort. Il va révolter la moitié des hommes, et l'autre moitié sera malheureuse sans ressource. Quels philosophes ! et peut-on naturaliser l'entreprise évangélique, en la tirant des mains de Dieu, sans y voir deux hommes extravagants ?

2° Il y a de l'impossibilité dans leur projet ; car n'étant que des enthousiastes, comment ont-ils trouvé tant de justesse dans leurs réponses, dans leurs prophéties, et tant de patience dans leur conduite ? On trouve rassemblé en Jésus tout le passé ; par lui on prédit tout l'avenir, et tout arrive de point en point ; effusion du sang du Christ, substitution de son sacrifice à ceux des Juifs et des gentils, ruine du temple, désolation, asservissement, dispersion et conservation des Juifs au milieu de leurs ennemis dans toute la suite des âges, jusqu'à leur retour ; faible commencement de l'Evangile, longues persécutions, chute des idoles ; Jérusalem foulée aux pieds des gentils, qui se la disputeront toujours tour à tour, et toujours donnée en spectacle à l'univers ; accroissement du christianisme, entrée successive des nations dans l'Eglise, propagation de l'Evangile jusqu'aux extrémités de la terre. Tant de traits avérés ont-ils pu être controuvés et exécutés à la lettre en faveur de deux fourbes ?

Car tout cela est arrivé dans l'espace de quarante ans. La foi fut annoncée chez toutes les nations connues : des guerres universelles s'allumèrent dans l'empire romain et dans la Judée ; des famines, des pestes, des tremblements de terre, des signes au ciel, mille faux prophètes, et tout cela depuis Néron jusqu'à Vespasien. Jérusalem fut renversée, et le peuple exterminé par l'acharnement des Juifs, par la famine du siége et par les épées romaines, qu'on tira partout contre eux. La dispersion et la conservation sensible des misérables restes de Juda encore et pour toujours témoins des faits de l'Ancien Testament et du Nouveau, est un miracle évident et perpétuel, vis-à-vis tant de nations qui ont péri, et dont il ne reste aucune trace. Tout cela sans la Divinité, dépendait-il de deux hommes ? Ce n'est pas tout.

3° Les apôtres ont dû entrer dans le complot. Qu'on les ait trompés et séduits jusqu'à devenir les destructeurs de leur religion, jusqu'à s'attacher sans profit à l'auteur de cette entreprise, je le veux ; mais ils ont dû au moins se charger d'enlever le corps mort de leur Maître, de le dire ressuscité, et se préparer à être traités comme lui. Mais

Judas Iscariote n'aurait-il pas déclaré l'imposture pour justifier sa trahison? car en ce cas Jésus était l'ennemi de la religion et de l'État. Au contraire, il ne peut tenir contre le reproche d'avoir livré le sang du Juste; l'argent rejeté, sa mort affreuse et le champ du potier, rendent témoignage à l'innocence de Jésus. De plus, douze hommes ont-ils pu affronter une sentinelle en règle, sans avoir été recherchés et punis? S'ils avaient fait ce complot d'enlèvement pour publier qu'il était ressuscité, ils seraient donc aussi tous des idolâtres et des meurtriers? Car ils vont faire adorer un séducteur, et mettre le feu aux quatre coins de l'univers, et cela sans intérêt, en montrant néanmoins partout tant de zèle et de charité. Enfin, il faut que Paul, Etienne, Barnabé et tous les autres prédicateurs qui attestent le mensonge en mourant, soient aussi des impies et des cruels. Que d'impossibilités! et où en vient-on, en attaquant l'œuvre évangélique? Tout est donc consommé en Jésus-Christ. « Mais, dit le Juif, si Jésus était le Messie, aurait-il aboli une loi que Dieu donna à son peuple? »

Jésus-Christ n'a fait qu'étendre et perfectionner sa loi dans son dogme et sa morale. Il n'en a aboli que la police et les cérémonies extérieures. Ces ombres ne devaient durer que jusqu'à lui. Il a substitué la circoncision du cœur à celle de la chair, la victime pure aux animaux, et son autel universel au temple unique de Jérusalem.

IV^e objection. — « Au temps de l'empereur Claude, personne à Rome n'était instruit des miracles de Jésus-Christ, on ne savait pas même s'il avait été au monde. »

Réponse. — Cette assertion tombe d'elle-même, n'étant appuyée d'aucunes preuves. Comment les Romains du temps de l'empereur Claude, mort en 54, auraient-ils pu ignorer que Jésus-Christ avait été au monde, puisque Tibère, qui mourut en 37, avait proposé au sénat de le mettre au rang des dieux. Ce fait était public, et Tertullien le rapporte comme tel dans l'Apologie qu'il présenta au sénat au nom de tous les Chrétiens; s'il n'eût pas été certain et notoire, il n'aurait pas exposé la cause de l'Eglise, en donnant occasion à ses ennemis de le confondre, en lui niant ce qu'il employait pour l'étayer. Que le sénat se soit refusé à la proposition (41) de Tibère, on n'en doit pas être surpris. La haine de la plupart des païens contre les Juifs, l'opposition de la morale des premiers à celle des Chrétiens, la mort ignominieuse de Jésus-Christ, la défense faite à Rome d'honorer les divinités étrangères, suffisaient pour empêcher qu'on ne lui accordât les honneurs divins, sur la demande d'un empereur qui n'était pas le maître de faire plier la fierté des sénateurs.

Les incrédules conviennent que les apôtres fondèrent un grand nombre d'églises, dont plusieurs étaient dans de grandes villes; les Romains ne pouvaient donc pas l'ignorer, la Judée étant, pour ainsi dire, au centre de l'empire Romain, et les communications étant ouvertes de toutes parts sous les empereurs Tibère, Caligula, Claude, etc. Suétone pouvait être instruit de ce qui regardait les Chrétiens, puisqu'ils furent persécutés par les empereurs Néron et Domitien, dont il a écrit la vie. Il dit lui-même qu'on leur fit souffrir des supplices, et dans le même endroit, il les traite d'enchanteurs; expression très-favorable à la religion; car les païens ne les appelaient ainsi, que parce qu'ils prenaient pour des effets magiques, les prodiges que ceux-ci opéraient.

Suétone devait être aussi bien informé que Tacite qui vécut sous l'empire de Vespasien, de Tite, de Domitien, etc. Ce dernier historien parle des Chrétiens en ces termes: « Ils tirent leur nom d'un Christ que Ponce-Pilate, lieutenant en Judée, avait fait exécuter sous Tibère. Cette pernicieuse secte, après avoir été réprimée quelque temps, pullulait tout de nouveau, non-seulement dans la Judée, qui était le lieu de sa naissance, mais dans Rome même, » etc.

Puisque sous Néron il y avait un si grand nombre de Chrétiens que cet empereur fit tourmenter par des supplices horribles, il devait y en avoir beaucoup sous l'empire de Claude, son prédécesseur. Les tumultes continuels que les Juifs y causèrent à leur occasion, en sont une bonne preuve (42). Cela n'empêche pas nos Celses modernes de dire, que bien des années après la mort de Jésus-Christ, son nom était à peine connu dans le monde. Ils oublient que saint Paul dit (*Rom.* x, 18), que la voix des apôtres a retenti par toute la terre, et que leur parole s'est fait entendre jusqu'aux extrémités du monde; qu'il écrit aux Romains (i, 8): *Je rends grâces à mon Dieu pour vous tous, de ce que votre foi est annoncée dans tout l'univers;* et aux Colossiens (i, 6): *L'Evangile est répandu dans tout le monde, il fructifie et s'augmente, ainsi qu'il a fait parmi vous.*

V^e objection. — « Il est inconcevable que les Juifs ne se soient pas rendus à des prodiges aussi éclatants que ceux qu'on dit avoir été faits par Jésus-Christ. »

Réponse. — Lorsqu'un fait est prouvé, il ne sert de rien d'objecter qu'on ne le concevra jamais: or les Juifs n'ont jamais révoqué en doute les miracles de Jésus-Christ. Leur aveu à cet égard a été si formel, que les premiers Pères de l'Eglise l'ont tourné en argument contre eux, et ont pressé avec vigueur un raisonnement auquel les Juifs n'ont refusé de se rendre, qu'en attribuant les miracles du Sauveur à un mauvais principe. Quelques rabbins ont cru qu'il avait découvert un nom mystérieux qui lui soumettait toute la nature. Le Talmud déposera toujours contre les Juifs en faveur des Chrétiens. On rend concevable l'incrédulité des Juifs, en rapportant les faux principes où ils étaient. Les merveilles de Jésus-Christ,

(41) Senatus quia non ipse probaverat respuit. (Tertull., *Apol.*, c. 5.)

(42) Judæos, impulsore Christo, assidue tumultuantes Roma expulit. (Suet., *Claud.*, c. 25.)

ils les attribuaient au prince des démons; ajoutez à cela l'attente où ils étaient d'un Messie conquérant, qui subjuguerait tous leurs ennemis, opinion fondée sur une fausse interprétation des prophéties. Jésus, disaient-ils, n'est point le Messie et il prétend l'être; il faut donc que tout le merveilleux de ses œuvres découle d'une mauvaise source, il faut être en garde contre ses prodiges, tels autrefois les magiciens imitaient les merveilles qu'opérait Moïse; dans de semblables dispositions, les Juifs ont pu ne pas croire sans être différents de tous les autres hommes; enfin leur aveuglement avait été prédit, et ceux qui ont été infidèles ont servi au Christianisme de témoins non suspects.

L'incrédulité des païens qui attaquèrent la religion, aide encore à concevoir l'endurcissement opiniâtre des Juifs. Tryphon, Celse, Porphyre, Jamblique, Julien, Volusien et plusieurs autres ennemis déclarés du Christianisme, dont Voltaire et ses semblables ne sont que les échos, ont reconnu les miracles de Jésus-Christ, et ont été rebelles à l'Evangile. Ces faits renversent les réflexions par lesquelles les impies veulent prouver qu'il était impossible que les Juifs n'eussent pas cru, s'ils avaient été témoins de ses miracles.

Les soldats qui gardaient le sépulcre du Sauveur avaient encore d'autres raisons pour désavouer les prodiges qui les avaient frappés. Saint Matthieu dit que le prince des prêtres et les anciens du peuple leur donnèrent une grande somme d'argent, avec ordre de publier que pendant qu'ils dormaient ses disciples avaient enlevé son corps, et leur promirent de les mettre à couvert de la punition qu'ils avaient à craindre, pour avoir dormi pendant le temps qu'ils auraient dû veiller.

VI^e^ « objection. — Il résulte de la lecture entière des Evangiles que les pharisiens, les prêtres, les savants, tous les principaux de la nation juive étaient autant d'incrédules, qui ne voulaient pas ajouter foi aux miracles qui leur étaient rapportés du Messie. La preuve la plus forte qu'on puisse donner de leur incrédulité est cette demande si souvent réitérée qu'ils faisaient au Messie de leur faire voir un prodige... Il refuse constamment d'en faire aucun en leur présence. Il les renvoie à Jonas... Cette demande se trouve plus de dix fois dans l'Evangile, et toujours avec la même réponse. »

Réponse.—I. Nous répondons qu'il résulte de la lecture des Evangiles, que les sénateurs et les pharisiens en général ne croyaient pas que Jésus fût le Messie et nullement qu'ils ne crussent pas que le Sauveur faisait des prodiges. C'est faute de démêler ces deux objets, que nos adversaires ont imaginé qu'il régnait une contrariété dans l'histoire évangélique. Remarquons-les séparément : Voici une des causes de l'incrédulité des Pharisiens : ils croyaient que Jésus était de Galilée, parce que ses parents en étaient et qu'il avait presque toujours demeuré à Nazareth ou à Capharnaum. Examinez les Ecritures, dirent-ils à Nicodème, et apprenez qu'il ne doit point sortir de prophète de Galilée. Jésus rendit la vue à un aveugle-né un jour de sabbat, ce qui, comme nous l'apprend l'Evangile, porta quelques-uns des Pharisiens à dire : *Cet homme-là n'est pas envoyé de Dieu, puisqu'il ne garde point le sabbat.* (*Joan.* IX, 16); mais d'autres Pharisiens disaient : *Comment un homme pécheur pourrait-il faire de semblables miracles?* (*Ibid.*) et ils étaient divisés entre eux.

Les docteurs de la loi et les pharisiens inféraient des discours mêmes de Jésus qu'il n'était pas le Messie. Ils le prirent pour un blasphémateur, parce qu'en leur présence, il dit au paralytique : *Vos péchés vous sont pardonnés. Qui peut*, dirent-ils, *pardonner les péchés que Dieu seul?* (*Matth.* IX, 2.) *Abraham est mort et les prophètes, et vous dites : Si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Etes-vous plus grand que notre père Abraham, qui est mort, et que les prophètes qui sont morts aussi? En vérité je vous dis, que je suis avant qu'Abraham fût au monde : alors ils prirent des pierres pour le lapider.* (*Joan.* VIII, 52, 53, 58, 59.) *Ils disaient : N'est-ce pas là Jésus, fils de Joseph, et ne connaissons-nous pas son père et sa mère? Comment donc dit-il qu'il est descendu du ciel.* (*Joan.* VI, 42.) Qu'on pèse attentivement ces diverses causes de l'incrédulité des Juifs. *Néanmoins*, dit l'Evangile, *plusieurs mêmes des plus considérables d'entre eux crurent en lui; mais à cause des pharisiens ils ne le confessaient pas, de peur d'être chassés de la synagogue.* (*Joan.* XII, 42.) En effet, ils avaient résolu d'en chasser ceux qui reconnaîtraient Jésus pour le Christ. Ils craignaient d'être traités comme des rebelles par les Romains, en le reconnaissant pour Messie et pour roi des Juifs. *Cet homme*, disaient-ils, *fait beaucoup de miracles; si nous le laissons faire, tout le monde croira en lui, et les Romains viendront et détruiront notre ville et notre nation.* (*Joan.* XI, 47, 48.) On voit assez les suites naturelles d'une pareille persuasion qui leur paraissait bien fondée.

II. Nous disons qu'il ne résulte pas de la lecture des Evangiles, que les pharisiens croyaient que Jésus-Christ ne faisait point de miracles, ni qu'il refusait constamment d'en faire sous leurs yeux. Jésus guérit en leur présence un possédé, aveugle et muet; de sorte qu'il vit et qu'il parla; il guérit un hydropique, un homme qui avait une main retirée de sécheresse. Il rendit la santé à un paralytique, en présence des pharisiens et des docteurs de la loi, qui étaient venus de tous les villages de Galilée et de Judée et de la ville même de Jérusalem. Alors, dit l'Evangile (*Matth.* IX, 8), il n'y avait personne qui ne fût saisi d'étonnement et qui ne glorifiât Dieu. Mais non contents de voir le Sauveur opérer des prodiges sur la terre, ils le tentaient, en lui demandant qu'il fît un miracle dans le ciel,

pour essayer jusqu'où allait son pouvoir Alors Jésus les renvoya au prodige de sa résurrection : *Comme Jonas*, dit-il, *fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, le Fils de l'homme sera de même trois jours et trois nuits dans le sein de la terre.* (*Matth.* XII, 40.) C'était leur indiquer un moyen de s'assurer qu'il était le Messie. Il refuse de satisfaire leur curiosité par des prodiges différents de ceux dont ils étaient témoins : quand ce refus aurait été réitéré un grand nombre de fois, il n'en aurait pas été moins fondé. A proprement parler, on ne le trouve que deux fois dans l'Evangile; cependant les Celses modernes assurent que la demande des pharisiens y est plus de dix fois. Il y a des gens qui ont, pour ainsi dire, une imagination à facettes.

Les mêmes raisons qui portèrent la plupart des pharisiens à ne pas croire que Jésus fût le Messie, firent une impression semblable sur plusieurs de ses parents. Sa naissance merveilleuse, dit un impie, ne les avait point frappés; jamais ils n'avaient entendu parler de ces prétendus prodiges qui l'avaient accompagnée. Nous avouons qu'ils pouvaient fort bien les ignorer, puisque Nazareth et Capharnaum, où ils demeuraient, sont assez éloignés de Bethléem; la plus proche de ces villes en était à trente-cinq lieues. Mais je veux qu'ils en aient été informés, la vie obscure que mena le Sauveur jusqu'à l'âge d'environ trente ans, pouvait nuire dans leur esprit aux prodiges de sa naissance, et leur faire soupçonner qu'on les avait trompés. D'ailleurs, ils ont pu, comme beaucoup d'autres Juifs, regarder Jésus comme un prophète, sans croire qu'il fût le Messie. On sait que les uns disaient que c'était Jean qui était ressuscité; d'autres que c'était Elie qui reparaissait; d'autres que c'était un des anciens prophètes qui était revenu au monde. Ainsi quand des parents de Jésus auraient dit qu'il était hors de soi, ou qu'il avait perdu l'esprit, lorsqu'il assurait être le Messie, et qu'en conséquence ils eussent formé le dessein de se saisir de sa personne, il ne s'ensuivrait pas que les prodiges de sa naissance seraient imaginaires. Quelques savants ont fait voir qu'on pouvait traduire l'original de cette sorte : les parents de Jésus-Christ vinrent pour le prendre, parce qu'il était en défaillance, ou dans un épuisement d'esprit. En effet, il devait être fort faible. Saint Marc rapporte que la foule du peuple qui pressait était si grande, que Jésus et ses disciples ne pouvaient pas même prendre de nourriture. Mais si l'on veut déférer au sentiment du plus grand nombre des commentateurs, par rapport au mot grec, qui signifie selon eux, que Jésus-Christ avait perdu l'esprit, nous ne voyons pas qu'il soit nécessaire d'attribuer ce discours à ses parents; le grec et le latin même pouvant bien être rendus par cette expression : *ses concitoyens* soit de Nazareth, soit de Capharnaum.

Après tout ce qu'on vient de dire, il serait assez inutile d'examiner sur quoi était fondée l'incrédulité des habitants de Nazareth; mais il est bon de remarquer que nos ennemis prétendent prouver par l'Evangile que Jésus-Christ n'opérait ses prodiges que devant une multitude de vraies bêtes, et nous avons vu plus haut, qu'il les opérait en présence des Pharisiens et des docteurs de la loi.

VII^e objection. — « Les hommes simples ont vu des prodiges, ils en verront toujours; les incrédules n'en ont point vu et n'en verront jamais. »

Réponse. — C'est dire clairement qu'il n'y a point eu de miracles et que jamais il n'y en aura. Cette assertion en suppose l'impossibilité. Exposer les raisons qui peuvent avoir déterminé les déistes à les croire impossibles, tiendra lieu de réfutation, tant il en sort des conséquences absurdes. Ou ils croient avec Spinosa que Dieu et la nature étant le même Etre, Dieu ne peut agir contre les lois de l'univers sans agir contre lui-même; ou que Dieu étant un être distingué de la nature, il est asservi de toute éternité à des lois invariables; ou qu'étant parfaitement libre par rapport à l'établissement des lois physiques, il répugne à sa sagesse infinie de les déranger. Voilà, je crois, tout ce qu'on peut imaginer contre la possibilité des miracles. L'absurdité de ces idées est si palpable, qu'on peut se dispenser de les examiner séparément; il suffit de dire que l'Etre infiniment parfait est infiniment libre, les causes productrices, les ressorts moteurs de l'univers, tout lui est soumis, et c'est une question de fait de savoir si Dieu nous a fait connaître ses volontés, et si la mission de Jésus-Christ a été accompagnée de miracles. La révélation est démontrée. Toutes les illusions métaphysiques, toutes les subtilités des déistes n'affaibliront jamais l'évidence de ce fait : adoptez-le ou détruisez-en les preuves.

Vous prétendez qu'il n'y a que des hommes simples qui puissent voir des miracles; vous deviez bien nous en donner la raison; vous l'auriez fait sans doute, si vous eussiez seulement pu appuyer votre sentiment sur quelques preuves spécieuses, sur quelques raisonnements propres à en imposer. Que vous êtes prudent de substituer ainsi votre autorité à la place des preuves! Quoi! vous croyez que sur votre simple proposition on prendra pour des hommes simples, les écrivains les plus illustres des trois premiers siècles de l'Eglise, des auteurs dont les ouvrages attestent encore et le savoir et le génie. Quoi! vous oseriez soutenir que saint Clément romain, saint Ignace saint Justin, saint Irénée, Tertullien, saint Clément d'Alexandrie, Origène, saint Epiphane, saint Cyprien, Arnobe, Lactance, Eusèbe et une foule d'autres auteurs respectables, qui ont été témoins des dons surnaturels qui ont subsisté dans l'Eglise durant plusieurs siècles, ont été des hommes simples, des hommes qui ont cru voir ce qu'ils n'ont point vu? Non, vous n'osez pas

le dire clairement, c'est une conséquence que vous laissez à tirer.

Il ne sera pas inutile de rapporter ici quelques passages de ces écrivains. Eusèbe nous en a conservé un, tiré de l'apologie que Quadrat présenta à l'empereur Adrien. Cet habile disciple des apôtres qui avait été païen, assurait que quelques-uns des malades guéris par Jésus-Christ et des morts qu'il avait ressuscités, avaient survécu à l'auteur du miracle et étaient encore en vie de son temps.

« Les uns, » dit saint Irénée, « chassent les démons, et ceux qui en sont délivrés embrassent la religion chrétienne ; les autres connaissent l'avenir et prophétisent. Il y en a qui rendent la santé aux malades, en leur imposant les mains ; d'autres ont ressuscité des morts, et ces personnes ressuscitées ont vécu plusieurs années parmi nous. Enfin Jésus-Christ répand sur son Eglise des grâces sans nombre avec lesquelles elle secourt les peuples. » Il dit dans le cinquième livre : « Nous avons vu plusieurs de nos frères qui avaient le don de prophétie et celui de parler toutes sortes de langues, avec le pouvoir de lire les secrets cachés dans le fond des cœurs. »

Ecoutons Origène sur le même sujet : « On voit encore aujourd'hui parmi nous des œuvres de l'Esprit-Saint, qui descendit sur les apôtres. Les Chrétiens chassent les démons, guérissent les malades, et prédisent ce qui doit arriver. » Il dit ailleurs que le grand nombre de Grecs et de barbares qui se convertissaient, recevaient avec la foi le pouvoir de faire des miracles, qu'ils guérissaient les malades, les frénétiques, ceux à qui tous les secours humains avaient été inutiles.

Tertullien, qui s'exprime d'une manière encore plus forte, devait être un homme bien simple. Saint Augustin donne aussi sans doute une grande marque de sa simplicité, dans la *Cité de Dieu* et dans ses *Confessions*. Il doit bien exciter la pitié de Voltaire, en rapportant que dans l'espace de deux ans, il s'était fait près de soixante-dix miracles dans la seule ville d'Hippone, et qu'il avait été témoin de quelques-uns et bien informé des autres. Qu'on lise l'Histoire ecclésiastique, les Actes des martyrs, et quantité d'autres ouvrages, où l'on rapporte des miracles attestés par des témoins oculaires, gens de probité, et dont les lumières sont consignées dans leurs écrits. Tout cela, preuve de simplicité selon Voltaire. Il est persuadé que les miracles sont impossibles, avec autant de fondement, qu'il se croit plus éclairé que tous les Chrétiens ensemble. Il y a eu de faux miracles : donc il n'y en a point eu de vrais, est-ce là raisonner ?

VIII^e objection. — « Philon, Josèphe, Juste de Tibériade, n'ont fait mention ni de ses miracles, ni de sa secte. »

Réponse. — L'authenticité du passage, où Josèphe parle de Jésus-Christ, est soutenue par quinze ou seize savants fort estimés et contestée par un petit nombre de critiques. On a répondu d'une manière satisfaisante à toutes leurs objections et spécialement à celles que réchauffent les Celses modernes. On peut voir ce que nous en avons dit à l'article CHRISTIANISME et dans celui de JOSÈPHE.

Pour Philon, on croit qu'étant à Rome sous l'empire de Claude, il entra en liaison avec saint Pierre, il parla ensuite d'une manière honorable de saint Marc, résidant à Alexandrie. A en juger par son *Traité de la vie contemplative*, où il peint les Thérapeutes, on ne voit pas que ces moines Juifs fussent chrétiens, quoique Eusèbe et saint Jérôme l'aient cru, et que leur sentiment ait été adopté par Bellarmin et Baronius; et comme on a perdu l'apologie des Juifs par Philon, dans laquelle il traitait des Esséniens, nous avouons qu'il est incertain s'il a parlé du christianisme. Il est pourtant vraisemblable que les Thérapeutes dont la vie était presque la même que celle des premiers Chrétiens, firent la partie principale de l'Eglise d'Alexandrie, dont saint Marc fut le fondateur.

Quant à Juste de Tibériade, nous reconnaissons qu'il n'a fait aucune mention de Jésus-Christ, nous l'accordons à nos adversaires ; passons-leur même, pour un moment, que Josèphe n'a rien dit du Sauveur, et voyons si le silence de trois auteurs Juifs, a quelque force contre le fait évangélique. Vous êtes obligés d'avouer que plusieurs églises étaient fondées longtemps avant la publication des histoires de Josèphe et de Juste de Tibériade ; car ce dernier n'osa pas mettre la sienne au jour durant la vie de Vespasien et de Tite son fils, parce qu'elle n'était pas fidèle, comme Josèphe le lui a reproché ; et les *Antiquités Judaïques* ne furent achevées que vers la fin du premier siècle de l'Eglise : leur silence sur la fondation des Eglises chrétiennes ne prouve rien, pourquoi donc vouloir qu'il ait du poids par rapport aux miracles du Sauveur.

Tranchons la difficulté par un raisonnement décisif. Contre un fait appuyé sur des preuves positives, les preuves négatives sont nulles, à plus forte raison le silence de quelques Juifs n'a aucune force contre un fait soutenu non-seulement par des preuves positives sans nombre, mais lié encore par lui-même à des faits antérieurs et postérieurs, et annoncé par plusieurs prophètes avec toutes les circonstances dont il est revêtu.

Le silence de Josèphe sur le massacre des Innocents que Voltaire nous reproche, se rapporte à l'objection précédente. Je dis 1° qu'on peut retorquer l'argument négatif de l'auteur, en lui répondant que le silence des Juifs sur le récit de saint Matthieu, prouve qu'ils l'ont cru véritable : en effet, comment saint Matthieu, ou en nous prêtant pour un moment à la façon de penser du chef des incrédules, comment l'auteur de l'Evangile qui lui est attribué aurait-il osé avancer un fait qu'il savait que les Juifs et les païens prendraient pour une fable, et dont la fausseté décréditerait trop son ouvrage.

2° Josèphe acheva ses *Antiquités judaïques* sous Domitien, et, par conséquent,

cent ans environ après la mort d'Hérode le Grand. Ainsi, il n'a pu parler du massacre des Innocents que sur des mémoires historiques, ce que nous remarquons, parce que plusieurs des écrivains impies modernes disent qu'il était presque contemporain d'Hérode. Ce roi eut de grands égards pour Nicolas de Damas, qui, en reconnaissance des bienfaits qu'il en avait reçus, aura pu supprimer un fait capable de flétrir la mémoire de son protecteur, et Josèphe, qui l'a suivi, aura été trompé par son silence sur le meurtre des enfants à Bethléem et aux environs. Mais, si l'on veut, nous abandonnerons cette conjecture et nous considérerons Josèphe avec notre adversaire, en qualité d'ennemi déclaré des Chrétiens. Comme pharisien zélé, il aura tu un fait qu'il n'aurait pu faire connaître sans parler du voyage des Mages, qui, à l'aspect d'une étoile miraculeuse, étaient venus rendre hommage au Messie ; en sorte qu'on pourra lui appliquer ce qu'il dit lui-même de quelques auteurs, dans sa *Réponse à Appion :* « Si d'autres écrivains n'ont point parlé de nous dans leurs histoires, il sera facile de connaître, par l'exemple que je vais rapporter, que leur envie contre nous ou quelque autre semblable raison en a été cause. Jérôme, qui a écrit, dans le même temps d'Hécatée, l'histoire des successeurs d'Alexandre, et qui, étant fort aimé du roi Antigone, était gouverneur de Syrie, ne dit pas un seul mot de nous, quoiqu'il eût presque été élevé dans notre pays et que Hécatée en ait composé un livre entier. En quoi il paraît que les affections des hommes sont différentes, l'un ayant cru que nous méritions que l'on parlât très-particulièrement de nous, et l'autre n'ayant pas craint, pour en obscurcir la mémoire, de supprimer la vérité. »

Il nous semble que cet exemple est aussi bon que tous les raisonnements, pour faire voir qu'on ne doit point s'étonner que quelques historiens juifs n'aient pas parlé des Chrétiens. Ajoutez que Josèphe poussa l'indignité de la flatterie jusqu'à reconnaître Vespasien pour le Messie annoncé par les prophètes, ce qui le mit dans la nécessité de ne point insérer dans ses ouvrages l'adoration des Mages et le massacre des Innocents, parce qu'il n'aurait pu le faire sans découvrir le lieu où le Messie devait naître, selon les prophètes, et sans faire soupçonner à Vespasien qu'il était déjà né.

On n'est point surpris de voir les incrédules traiter l'histoire des Mages de misérable conte. Tous les miracles révoltent leur esprit ; ils s'efforcent de faire sortir du ridicule de ce qui en est le moins susceptible. L'histoire des Mages ne suppose point, comme le prétend notre contradicteur, que l'évangéliste ait donné dans les opinions de l'astrologie judiciaire. Une prédiction de Balaam, célèbre dans l'Arabie, patrie de ce prophète, portait qu'il naîtrait une étoile de Jacob et un sceptre d'Israël, un conquérant qui subjuguerait les nations. Tout l'Orient l'attendait, au rapport même de plusieurs auteurs profanes. Les Mages, persuadés, ainsi qu'une partie des Juifs, qu'il serait Dieu, vinrent pour rendre hommage à sa divinité, pressés par une inspiration divine et confirmés dans les lumières de la foi par l'apparition d'une étoile qui fut fixe sur la Judée jusqu'à leur arrivée. L'avertissement qu'ils reçurent en songe de n'aller point retrouver Hérode, et qui les porta à retourner en leur pays par un autre chemin, ne laissa aucun doute sur la révélation intérieure qui les éclairait.

A la vérité, le philosophe Chalcidius, dans son commentaire sur *le Timée* de Platon, où il parle du phénomène qui apparut à des sages de Chaldée, et du voyage qu'ils entreprirent, pour aller rendre hommage au Dieu nouveau-né, dit qu'ils étaient versés dans l'astronomie ; mais cette connaissance des astres, qui suffisait pour leur faire remarquer un météore, ne pouvait pas leur désigner la naissance du Messie, en mettant à part la prophétie de Balaam et l'inspiration divine ; aussi l'évangéliste ne les donne-t-il point pour des astrologues.

IX^e objection. — « Une seule apparition de Jésus-Christ aux Juifs incrédules aurait fait plus d'impression sur leur esprit que toutes les assurances que donnaient ses disciples de l'avoir vu ressuscité. »

Réponse. — Nous répondons : 1° que ceux qui avaient attribué ses miracles au prince des démons n'auraient pas été plus frappés de son apparition, qu'ils auraient pris pour une illusion magique ; 2° que les fidèles méritaient seuls cette grâce, qui les confirmait dans leur foi, et que les incrédules en étaient si indignes qu'elle leur aurait été inutile ; les moyens que Dieu a choisis pour étendre la foi ont été si efficaces, qu'en peu de temps elle s'est répandue de toutes parts. L'idolâtrie a été renversée, les philosophes confondus, l'univers éclairé.

X^e objection. — « Tous les hommes raisonnables de la terre traitaient la nation juive avec le dernier mépris, et regardaient la Judée et le judaïsme comme le séjour et l'école du fanatisme. »

Réponse. — Les déistes sont, par rapport aux Chrétiens, ce qu'étaient les païens à l'égard des Juifs ; ils nous taxent d'une crédulité imbécille et d'un aveuglement opiniâtre. Méritons-nous ces qualifications ? Voilà où il faut ramener la question. Celse dit que la Genèse est un misérable conte de vieille, et qu'elle renferme des choses dont Hésiode et beaucoup d'autres hommes divins n'avaient jamais parlé. Il traite les Juifs d'ignorants, parce qu'ils n'admettaient pas ce que croyaient les auteurs païens, c'est-à-dire qu'on était méprisable dès qu'on méprisait la théogonie d'Hésiode, et que, pour être mis au nombre des savants, il fallait donner dans toutes les absurdités du paganisme, et tomber dans une crédulité stupide pour avoir la réputation de n'être point crédule. Tel est aussi le procédé des déistes à notre égard : si nous embrassions

leurs systèmes, si nous étions capables d'en dévorer les absurdités, ils nous prendraient pour des gens éclairés ; si nous ajoutions foi aux faussetés métaphysiques dont ils se repaissent, nous ne serions plus des esprits sottement crédules.

Il s'en faut bien que tous les païens aient eu pour les Juifs le mépris que Celse leur témoigne. Nos mœurs, dit Josèphe, ont été si estimées et si connues de diverses nations, que plusieurs les ont embrassées, comme il paraît, par ce que Théophraste en a écrit dans son livre des Lois... Je n'aurai pas de peine, ajoute-t-il, à faire voir que les plus célèbres des Grecs ont non-seulement connu notre nation, mais l'ont extrêmement estimée. Il rapporte à ce sujet plusieurs passages tirés de leurs écrits et cite beaucoup d'auteurs qui avaient parlé avantageusement de la nation juive. Il réfute ensuite Manéthon, Chérémon, Lysimaque, etc., et prouve que ce qu'ils avaient dit contre les Juifs n'était nullement fondé. C'est ainsi qu'on a fait voir que les calomnies auxquelles les Chrétiens furent exposés durant les premiers siècles de l'Eglise partaient de la prévention et de la haine des païens et des Juifs.

XI^e objection. — « C'est au témoignage seul des premiers sectateurs du Messie qu'on est obligé de s'en rapporter sur les miracles et sur la résurrection de Jésus-Christ. »

Réponse. — On peut voir dans plusieurs auteurs, et surtout dans Grotius et dans le P. de Colonia, les témoignages des païens en faveur de la religion ; mais, quand on n'en aurait aucun, la vérité n'en serait pas moins démontrée. Nous croyons même qu'il y en a sur lesquels on ne devrait pas beaucoup insister. Lorsqu'une déposition qui favorise notre cause peut être contestée avec quelque apparence de fondement, nous pouvons nous relâcher de nos droits ; nous avons des preuves surabondantes. Un zèle indiscret nuit quelquefois plus à la religion que les attaques de nos adversaires ; c'est à des endroits faibles, et qui ne sont, pour ainsi dire, que des appuis de surérogation, que les incrédules s'attachent principalement.

Ils demandent d'autres témoignages des miracles du Messie que celui de ses premiers sectateurs, nous leur produisons les témoignages des Juifs. Avons-nous des ouvrages de quelque auteur païen qui ait vécu, du temps de Jésus-Christ, dans les endroits mêmes où il a opéré ses miracles ? On répondra que non. Pourquoi donc exiger que nous rapportions des témoignages qui auraient moins de force que la déposition du Talmud. D'ailleurs, on a le passage de Phlégon, auteur païen, qui porte que, la quatrième année de la 202^e olympiade, il y eut une éclipse de soleil plus grande que toutes celles qui avaient été observées auparavant ; qu'en plein midi le jour se changea en une nuit si ténébreuse que l'on voyait les étoiles, et qu'un tremblement de terre renversa plusieurs maisons dans la ville de Nicée.

Phlégon et Thallus, historiens grecs, sont cités par Africain sur le même fait. Bayle dit que la principale difficulté qu'on puisse opposer au passage de Phlégon, c'est qu'il n'a point remarqué que l'éclipse dont il parle arriva le jour de la pleine lune, lui qui était si avide de compiler les événements merveilleux. Cette difficulté a d'autant moins de force que le même fait était exposé dans les annales des païens avec des circonstances qui fixaient l'éclipse au temps de la crucifixion de Jésus-Christ. Consultez vos annales, disaient aux Romains Tertullien et Lucien, martyr, vous trouverez que du temps de Pilate, pendant que le Christ était sur la croix (43), le jour fut changé en nuit ; or, c'était dans le temps de la pleine lune, et, par conséquent, l'éclipse ne pouvait être que surnaturelle.

Phlégon, dit Origène, avoue ingénument dans ses *chroniques* que S. Pierre a connu l'avenir, et que tout ce qu'il a prédit a été vérifié par les événements. Les prédictions de saint Pierre et de saint Paul sont dans Lactance. Josèphe, Ammien-Marcellin et Julien attestent des prodiges arrivés à Jérusalem. Nous nous bornerons à ce peu d'exemples, pour ne pas sortir de notre plan.

Supposons même que tous les écrivains profanes aient gardé le silence sur les miracles qui étaient si fréquents, lorsque l'Eglise en avait besoin pour s'affermir, c'est-à-dire durant les trois premiers siècles ; nous pouvons alléguer des témoignages supérieurs à ceux que désirent nos implacables censeurs. Des philosophes païens quittent la religion dans laquelle ils ont été élevés, et on sait combien il en coûte pour secouer des préjugés qu'on a sucés dès l'enfance. Ils embrassent le christianisme et en deviennent les défenseurs ; ils attestent les miracles qui les ont appelés au sein de l'Eglise ; et plusieurs d'entre eux souffrent le martyre pour soutenir sa cause. Leur témoignage a bien plus de poids que si en persistant dans leurs erreurs, ils avaient laissé échapper quelques paroles en faveur de la religion chrétienne et rendu même les honneurs divins à Jésus-Christ ; ainsi que les empereurs Adrien et Alexandre Sévère. C'étaient les miracles qui avaient persuadé les prêtres païens, que le Sauveur était supérieur à tous leurs dieux : aussi assurèrent-ils Alexandre Sévère qui voulait lui élever un temple, que s'il exécutait son dessein, tout l'univers embrasserait le christianisme et que tous les temples seraient abandonnés. C'est des païens mêmes que nous tenons ces faits.

Au reste la plupart des difficultés de Voltaire et de ses dignes partisans ne sont pas nouvelles. Nous avons déjà remarqué ailleurs qu'il a tiré des interprètes mêmes une

(43) Dum pateretur Christus. (Lucian.)

bonne partie des difficultés qu'il fait contre la religion. Bornons-nous à un exemple. Le savant Calmet dit qu'on remarque en plus d'un endroit que Jésus-Christ défendait à ceux qu'il guérissait et à ceux qui étaient témoins de ses merveilles, de les publier. Il ajoute, quelle raison pouvait-il avoir d'en user ainsi? et rapporte ensuite les diverses réponses des saints Pères et des autres théologiens. Le Celse moderne, au lieu de tâcher de les détruire, ainsi que doit faire tout agresseur de bonne foi, ne s'attache qu'à la difficulté et la met en œuvre, comme si on n'y avait pas répondu. Voici une partie des réponses qu'on trouve dans Dom Calmet.

Des théologiens ont pensé que Jésus-Christ en usa ainsi, pour ne pas donner prise à la jalousie et à la malice des prêtres et des pharisiens, qui ne cherchaient que l'occasion de le perdre. Il était de sa sagesse de ne les pas irriter, pour ne pas prévenir les moments qui étaient marqués pour sa mort et pour sa passion (44). De plus il était avantageux que la doctrine de l'Evangile se répandît et se fortifiât, sans trop de contradictions de la part de ses ennemis. Il ne fallait pas les animer par un trop grand éclat, etc. Les règles de la dispute n'exigeaient-elles pas, qu'on mît à découvert la faiblesse de nos réponses, à la difficulté dont il s'agit et à toutes les autres. Un procédé différent suppose le dessein de tromper et l'impuissance de nous réfuter solidement. On sait combien il est facile de surprendre par de semblables détours. Il est constant, par exemple, que si on séparait les objections que l'abbé *Houtteville* a mises dans leur grand jour, d'avec les réponses victorieuses qu'il y a faites, on en formerait un ouvrage plus séduisant que ceux des déistes; mais quel nom donner à des gens qui auraient recours à cette manœuvre? La bonne foi des Chrétiens va jusqu'à prêter des armes à leurs ennemis. Ils sont si assurés de la bonté de leur cause, qu'ils ne craignent pas de découvrir toutes les ressources des incrédules, de leur en fournir même de nouvelles, pour en triompher avec plus d'éclat. (Chaudon, I, 452.) — *Voy.* les *Conférences* de Frayssinous, de Lacordaire et du P. de Ravignan; l'*Essai sur l'indifférence*, t. IV; le *Génie du christianisme*, et les *Etudes philosophiques* de Nicolas.

JOSÈPHE. — L'auteur du *Dictionnaire philosophique* prétend qu'on ne trouve dans cet historien « aucune trace de Jésus-Christ; car « tout le monde convient aujourd'hui, ajoute-t-il, que le petit passage où il en est question dans son histoire, est interpolé. » Avant que de prouver contre Voltaire l'authenticité de ce passage, rapportons le passage même : « En ce temps-là, dit Josèphe (*Hist.*, liv. xviii, chap. 4) parut Jésus, homme sage, si néanmoins il faut l'appeler un homme; car il était puissant en merveilles, et le maître de ceux qui aimaient la vertu. Il attacha plusieurs d'entre les Juifs à sa doctrine, et beaucoup de gentils. Il était le Christ. Malgré le supplice de la croix, auquel Pilate le condamna sur les poursuites des chefs de la nation, ses premiers disciples ne cessèrent de lui demeurer unis. Il leur apparut vivant, trois jours après sa mort, selon que l'avaient prédit les prophètes avec les autres prodiges de sa vie; et jusqu'à ce jour, ses sectateurs ont continué de subsister sous le nom de Chrétiens qu'ils empruntent de lui. »

Ce témoignage rendu à l'Homme-Dieu par un homme de cette nation qui l'avait mis en croix, était trop beau, pour que les incrédules ne cherchassent pas à l'anéantir; mais leurs raisons sont bien faibles.

I. Ce passage a été cité par Eusèbe qui vivait à la fin du iii^e^ siècle, et Josèphe était mort dans le ii^e^. On le trouve dans saint Jérôme, dans Sophrone, dans Ruffin, dans Isidore de Damiète, dans Sozomène, dans Cedrène, dans Nicéphore Calliste, dans Suidas, qui tous le rapportent comme authentique. Tous ces auteurs avaient des copies particulières de Josèphe, puisqu'ils écrivaient en des siècles et en des lieux différents; les uns dans la Grèce, l'autre dans la Palestine, et celui-là dans l'Egypte. Leurs exemplaires étaient cependant uniformes, ainsi que tous ceux qui nous restent. Que répondront les incrédules à un accord si général? Ils diront qu'Eusèbe, le premier qui l'a cité, le fabriqua par un zèle mal entendu : mais voici ma réponse.

II. Si Eusèbe a inventé ce passage, c'était le faussaire le plus maladroit et le fourbe le plus insensé. Il donnait pour authentique un texte supposé; mais à qui l'attribuait-il? à un homme inconnu, à un écrivain obscur? Non, c'était à l'historien le plus répandu, à un écrivain dont les écrits avaient été déposés dans la bibliothèque impériale. Il ne se contente pas de le citer une fois, il le rapporte dans sa *Préparation évangélique* et dans son *Histoire ecclésiastique*, sans crainte d'être confondu par les Juifs et par les Grecs, qui avaient sans cesse l'histoire de Josèphe entre les mains.

III. Mais, disent nos adversaires, ce texte n'est cité ni dans Tertullien, ni dans saint Justin, ni par saint Cyprien; mais ces grands hommes n'ont combattu le judaïsme, qu'avec les seules armes que leur fournissaient les Ecritures, et non par l'autorité de Josèphe, auteur moderne, regardé comme un faux frère dans la Synagogue, livré à la faveur des princes, et sacrifiant tout à ses intérêts. Quiconque est un peu versé dans la lecture des ouvrages de ces premiers défenseurs du christianisme, sait qu'ils ne sont qu'une suite de textes des livres saints. On pensait alors que leur évidence n'avait point besoin d'appui étranger; et si elle en avait eu besoin, ils n'auraient pas cité un historien qui passait pour le corrupteur des Ecritures.

IV. On insiste et on dit : Est-il vraisemblable qu'un Juif de race sacerdotale, un

(44) Selon ces paroles d'Isaïe : *Il n'éteindra point la lampe qui fume encore, jusqu'à ce qu'il ait vaincu le monde de la justice de sa cause.* (*Isa.* xlii, 3; *Matth.* xii, 20.)

Juif pharisien, ait pu dire que Jésus était le Christ? Mais nos adversaires ne voient pas que Josèphe, en se servant de ces expressions, voulait dire seulement que Jésus avait la réputation d'être le Christ, et qu'on le connaissait ordinairement sous ce nom. Ouvrez Suétone, Tacite, Pline le jeune, Celse, Lampride, Porphyre, Julien, ils donnent tous à Jésus le nom de Christ. Pensaient-ils qu'il le fût en effet? Non, assurément, pour leur malheur. Mais ils se servaient du terme le plus connu, terme devenu commun à la fin du siècle où florissait Josèphe.

V. Le Fèvre attaque ce passage d'une autre manière. Il n'est pas permis, dit-il, selon Josèphe, de dire que Jésus-Christ n'était qu'un homme; donc il était Dieu, suivant cet historien. Cependant les Juifs n'ont jamais pensé que le Messie dût être plus qu'un homme; donc ce texte ne peut être de Josèphe. Cette objection serait très-forte, si les Juifs pensaient réellement sur le Messie comme les fait penser le Fèvre; mais il est faux que les anciens Juifs (car nous ne parlons pas des modernes) n'attribuassent point à leur rédempteur les caractères de la divinité. Il y a une foule de passages de David, d'Isaïe, de Jérémie, de Baruch, de Malachie, qui démontrent le contraire. Les premiers rabbins ont écrit et pensé que le Messie devait être Dieu et homme tout ensemble. On peut s'en assurer dans la paraphrase chaldaïque, dans Philon et dans la multitude des passages originaux, cités par Galatin. Mais quand même les hébreux ne se seraient pas représenté leur libérateur sous les notions d'un Dieu, Josèphe aurait pu dire de Jésus-Christ: « c'était un homme sage, si pourtant on peut l'appeler un homme. » Qui ne sent que l'historien, en employant ce tour familier à l'éloquence, voulait seulement faire entendre ce que Jésus-Christ avait fait de merveilleux?

VI. On fait une difficulté qui paraîtra plus spécieuse que la précédente. Le passage de Josèphe, dit-on, coupe brusquement le fil de la narration et forme un récit sans liaison et sans rapport avec ce qui le précède et ce qui le suit; et c'est ce que nous allons examiner. Nous dirons premièrement que le témoignage rendu à Jésus-Christ est dans l'ordre chronologique, et que Josèphe le suivant exactement, ne pouvait guère le mettre ailleurs. En second lieu, le dérangement qu'on lui reproche est imaginaire, puisque le chapitre où l'historien parle du Messie, commence par le récit d'une entreprise de Pilate, concernant les enseignes romaines, où était peinte l'image de l'empereur qu'il fit arborer à Jérusalem. Cet événement doit être placé, suivant Scaliger, l'an 27 ou 28 de Jésus-Christ. Il y eut une seconde entreprise que Josèphe apporte tout de suite, et que le même chronologiste place l'an 31 de Jésus-Christ. Or, ce fut précisément alors que le Sauveur parut dans toute sa gloire, et c'est dans ce temps-là qu'on trouve placé le témoignage que Josèphe rend à Jésus-Christ. En troisième lieu, si pour récuser un texte, il suffisait d'assurer qu'il n'est pas dans l'ordre qu'on voudrait lui prescrire, on ne recevrait presque jamais le témoignage d'aucun historien.

VII. Mais supposons que le passage est interpolé. Je dis que les incrédules n'auraient rien à conclure du silence de Josèphe. Cet historien était un politique, un courtisan qui se pliait au langage du temps, et qui se tournait toujours du côté le plus fort. Il serait donc naturel qu'il eût passé sous silence les miracles que Jésus-Christ opéra; et s'il ne l'a pas fait, malgré sa politique et sa duplicité, le témoignage qu'il rend à l'Homme-Dieu n'en est que plus fort, et ne doit que mieux produire son effet sur l'esprit des incrédules. (*Voy.* l'article CHRISTIANISME.) — (CHAUDON, I, 517.)

Voici dans quels termes Nonnotte a traité la même question.

On trouve dans Josèphe le Juif (*Antiq. jud.*, lib. XVIII), un chapitre sur la personne de Jésus-Christ. Comme ce passage est très-remarquable et fort propre à confondre les soi-disants philosophes et les ennemis de la religion, ces messieurs n'ont rien oublié pour le faire passer pour une *interpolation* adroitement insérée par de pieux faussaires en faveur du christianisme. Pour mettre tout le monde en état d'en juger, nous examinerons d'abord quel homme c'était que ce fameux historiographe juif; nous présenterons ensuite le passage en question; enfin nous discuterons les difficultés que fait sur ce passage l'homme du *Dictionnaire philosophique*, dans ce tissu de calomnies et de mensonges, qu'il appelle *des recherches historiques sur le christianisme*.

§ I^er^. L'historiographe Josèphe tirait son origine, comme il nous l'apprend lui-même, d'une des premières familles sacerdotales, et sa mère était du sang royal des Asmonéens ou Machabées. Après une éducation convenable à sa naissance, il fut pourvu du gouvernement d'une province, commanda ensuite les armées, se distingua dans la guerre des Juifs contre les Romains, et fut fait prisonnier à la prise de la forteresse de Jotapa, qu'il défendait contre Vespasien. S'étant retiré à Rome après la ruine de Jérusalem et de toute la Judée, il composa son *Histoire de la guerre des Juifs*, et ensuite ses *Antiquités judaïques*, pour faire connaître aux Grecs et aux Romains ce que c'était que la nation juive. Il écrivit ensuite ses deux livres *contre Appion*, et le *martyre des Machabées*, dont Erasme faisait un cas infini.

Tous ces ouvrages ont toujours été fort estimés, parce que l'auteur était très-savant et très-instruit, qu'il écrivait très-bien, et qu'il s'était trouvé dans une grande partie des affaires et des événements qu'il raconte. Les empereurs le firent citoyen Romain, lui firent dresser à Rome une statue, et placèrent ses écrits à la Bibliothèque impériale. Il vivait encore sous l'empire de Domitien, vers la fin du I^er^ siècle de l'ère chrétienne, et l'on ignore l'année de sa mort.

Voici maintenant le fameux passage dont

il est question, tel qu'il se trouve aux dix-huitième livre des *Antiquités*, chapitre 4e, où l'historien parle du gouvernement de Pilate, en Judée :

« En ce temps parut Jésus, homme sage, si cependant il faut l'appeler un homme; car il était puissant en merveilles, et était en même temps le Maître de ceux qui recherchent la vertu et la vérité. Il s'attacha beaucoup de disciples d'entre les Juifs et les gentils. Il était le Christ. Quoique Pilate l'eût condamné au supplice de la croix, sur les poursuites des principaux de notre nation, ceux qui l'avaient aimé ne lui demeurèrent pas moins attachés; car il leur apparut plein de vie trois jours après sa mort, ainsi que l'avaient annoncé les divins prophètes, qui avaient aussi prédit de lui une infinité d'autres merveilles; ses sectateurs, à qui on donne le nom de Chrétiens, subsistent encore aujourd'hui. »

Ce texte est-il authentique, est-il véritablement de l'historiographe Josèphe? Qu'on en juge par la force des preuves que nous allons donner de son authenticité, et par la faiblesse des raisons qu'on y oppose :

Preuves de l'authenticité du texte.— 1° On ne connaît pas un seul manuscrit ancien où ce passage ne se trouve tel que nous l'avons rapporté. Comment donc se peut-il faire qu'aucun n'ait échappé à l'interpolation?

2° On conserve, dans la bibliothèque du Vatican, un ancien manuscrit qui appartenait à un Juif, lequel, en traduisant Josèphe de grec en hébreu, y avait effacé le texte dont nous parlons. La rature y paraît encore aujourd'hui. Que diront à cela les critiques et les censeurs?

3° Eusèbe de Césarée, qui vivait cent cinquante ou soixante années après la mort de Josèphe, cite le même texte dans son ouvrage de la *Démonstration évangélique*, par lequel il prouve, contre les Juifs, l'accomplissement des prophéties dans la personne de Jésus-Christ. Il le cite encore dans son *Histoire ecclésiastique*.

Or, l'Histoire de Josèphe étant entre les mains des Juifs et des païens, un homme aussi éclairé qu'Eusèbe, aurait-il osé citer un passage imaginaire; et tout le judaïsme et le paganisme ne se seraient-ils pas récriés contre la supposition? Cependant il n'y a pas le moindre vestige d'une réclamation.

4° Saint Jérôme, qui était si exact sur l'authenticité des ouvrages, Ruffin, antagoniste de saint Jérôme, Isidore de Péluse, et quantité d'autres auteurs grecs, syriens, égyptiens, des IVe et Ve siècles, rapportent le même passage. Comment des hommes, qui ne sont venus que onze ou douze siècles après eux, qui sont si éloignés des sources et des événements, nous prouveront-ils que tous ces anciens étaient des hommes sans discernement et sans critique, et que toute la sagacité était réservée à notre temps?

5° Huet, qu'on peut regarder comme le Varron de la France, le judicieux Valois, Vossius, Spencer, Pagi, et une infinité d'autres critiques très-savants et très-éclairés, reconnaissent ce texte authentique. Et quels hommes vis-à-vis de deux ou trois qui l'ont suspecté, et qui sont Cappel, Blondel et le Fèvre!

Puisque ce passage se trouve dans tous les anciens manuscrits, qu'il a été reconnu pour authentique depuis seize cents ans par tous les hommes les plus savants et les plus éclairés, il faudrait avoir les raisons les plus fortes et les plus invincibles pour le rejeter aujourd'hui. Rien cependant de plus faible, et rien de plus facile à détruire que ce qu'on oppose à son authenticité, comme on va le voir.

Faiblesse des raisons qu'on oppose à l'authenticité de ce texte.—La première raison de ces critiques, pour rejeter ce texte, c'est que saint Justin, Origène, et Photius ne l'ont point cité.

Mais on répond d'abord à cela que cette preuve étant purement négative, elle ne détruit pas les preuves positives que nous avons données. Ensuite nous disons que saint Justin ne pouvait ni ne devait citer ce passage dans son livre intitulé *La Conférence avec le Juif Tryphon*, parce qu'il était convenu entre eux qu'on ne prouverait rien que par l'Ecriture. Pour Origène, nulle part il n'avance que le texte en question ne fût pas dans Josèphe : il dit seulement que cet écrivain n'avait pas reconnu le Christ; mais il en témoigne en même temps sa surprise, ce qui suppose qu'il aurait dû le reconnaître, c'est-à-dire qu'il aurait dû croire en lui. Ainsi, si l'on prend bien la pensée d'Origène, elle suppose bien plutôt l'authenticité du texte qu'elle ne la détruit. Enfin, on ne voit pas pourquoi on fait venir ici Photius. Cet auteur a fait, à la vérité, quelques remarques sur quelques-uns des livres de Josèphe; mais il ne dit absolument rien des autres. Ainsi son silence ne prouve rien.

Leur seconde raison, c'est que ce passage coupe brusquement le fil de la narration, ce qui marque bien qu'il est interposé et ajouté.

Mais cette nouvelle raison ne vaut pas mieux que la première; car, premièrement, le passage est placé précisément à l'endroit où il doit être, puisqu'il concourt avec l'année trente de Notre-Seigneur, temps auquel il parut dans son plus grand éclat. Ensuite, il est faux qu'il interrompe le fil de la narration, qu'il est placé entre deux faits qui n'ont point de liaison ensemble, dont les dates sont éloignées de plus de dix ans l'une de l'autre, et dont le premier arriva dans la Galilée et l'autre à Rome. Il n'y a donc point d'interruption dans la narration, ni aucune suspicion à une interpolation.

La troisième raison est que, par ce texte, Josèphe reconnaît Jésus-Christ pour le Messie, et que cependant il est demeuré dans le judaïsme. Or, dit-on, c'est une contradiction qu'on ne peut pas supposer dans Josèphe.

Mais on répond encore à cela qu'il n'y a rien de plus commun parmi les hommes que des contradictions de cette espèce; rien

de plus commun que leur entendre dire comme à Médée :

Video meliora, proboque,
Deteriora sequor.

Connaître la vérité et l'embrasser, sont deux choses bien différentes. Elles ne vont pas toujours ensemble ; et combien n'en trouve-t-on pas d'exemples parmi les hommes d'aujourd'hui?

Et sur cela nous sommes très-autorisés à dire que Josèphe, malgré ses lumières et ses talents, était comme bien d'autres hommes ; qu'il n'avait guère que la religion des courtisans, lesquels, dans l'occasion, ne se font pas beaucoup de peine de sacrifier la vérité à leur ambition, à leur politique, à leur intérêt. Car, malgré toutes ses protestations de fidélité et de sincérité, combien de fois ne manque-t-il pas à la vérité pour ménager la délicatesse et les préjugés des Grecs et des Romains pour lesquels il écrivait? Quel déguisement dans sa narration du massacre des Sichimites par les enfants de Jacob, dans la description du passage de la mer Rouge, dans le récit de la mission du prophète Jonas ! Quelle indigne et sacrilége adulation, lorsqu'il applique à Vespasien les oracles qui annonçaient la grandeur du règne du Messie, lorsqu'il se donne lui-même comme un prophète et un envoyé de Dieu, lorsqu'il fait ces magnifiques éloges de Domitien, que les Romains ne nous représentent que comme un monstre détestable ! (*De bello Judaic.*, lib. VI.)

Un homme tel que celui-ci, quelque instruit qu'il fût des prodiges de Jésus-Christ, pouvait-il avoir quelque disposition à embrasser sa religion et sa morale?

Enfin, pour ne rien laisser à désirer sur l'authenticité de ce fameux passage, nous ajouterons qu'on ne doit pas être surpris que Josèphe ait ainsi parlé de Jésus-Christ, au livre dix-huitième, puisqu'il en fait encore mention, en rapportant la mort de saint Jacques dans le livre vingtième. D'ailleurs, pourrait-on concevoir qu'un historien qui a parlé d'une manière si détaillée et si honorable de saint Jean-Baptiste n'eût rien absolument dit d'un personnage qui avait fait tant de bruit dans la Judée, dont les disciples étaient du temps de Josèphe déjà si nombreux, et qui était déjà connu des auteurs païens mêmes ?

Par tout ce que nous venons de dire, qu'on juge du cas qu'on doit faire de tout ce qu'opposent à l'authenticité de ce texte ces habiles critiques. Mais reprenons un peu plus en détail, l'objection de l'homme du *Dictionnaire philosophique*.

§ II. « Plusieurs savants ont marqué leur surprise de ne trouver dans l'historien Josèphe aucune trace de Jésus-Christ. Car tout le monde convient aujourd'hui que le petit passage où il est question de lui dans son histoire est interpolé. »

Nous croyons avoir assez bien prouvé l'authenticité du petit passage en question, et la fausseté de cette assertion, « qu'on ne trouve aucune trace de Jésus-Christ dans l'historien Josephe,» puisqu'il en parle dans les livres dix-huit et vingt.

Nous croyons avoir démontré évidemment qu'il est faux que tout le monde « convienne aujourd'hui que ce petit passage soit interpolé. »

Mais pour répondre plus directement au raisonnement de ce monsieur, nous lui dirons : Quand il serait vrai que l'historien Josèphe n'aurait point parlé de Jésus-Christ, qu'en faudrait-il conclure ?

Le sage qui connaît les hommes, qui sait ce que c'est que le cœur humain, n'en serait nullement surpris. Il conclurait de ce silence que Josèphe n'aurait fait en cela que ce que font la plupart des historiens, qui, ayant épousé un parti, pallient, dissimulent, suppriment bien des choses qui sont à l'avantage du parti opposé, et quelquefois même avancent et soutiennent les choses les plus contraires à la vérité. Qu'on lise l'*Histoire de Louis XIV* par de Larrey, et celle qui a été faite par Reboulet, on trouvera que l'un semble n'écrire que pour contredire l'autre. Qu'on lise l'*Histoire de Charles-Quint* par Léti, ou par Ulloa, et ensuite la même histoire par les écrivains français ; combien apprendra-t-on dans les deux premières de choses très-importantes, dont les autres ne disent pas un mot ? Combien de fois n'arrive-t-il pas que l'esprit de parti conduit ou arrête la plume des écrivains ? Ainsi quand Josèphe le Juif n'aurait point parlé de Jésus-Christ dans son histoire, la surprise de ces prétendus savants sur ce silence serait toujours aussi mal fondée que l'observation du faiseur de recherches est méprisable. (Nonnotte, III, pag. 353.)

JUIFS.

§ I.— *De l'antiquité des Juifs, et des difficultés par lesquelles Voltaire veut détruire leur nombreuse population et leurs victoires.*

Les Juifs, si on les considère avant leur sortie de l'Egypte et leur rentrée dans la Palestine, sont, sans doute, une nation moderne, si on entend par le terme de nation un peuple maître du pays qu'il habite, et gouverné par un corps de lois civiles. Mais il n'est point de peuple dont l'antiquité puisse être comparée à celle des Juifs. Non, il n'en est point qui puisse produire une généalogie qui remonte, comme celle des Juifs, jusqu'au premier homme, et descende du premier homme jusqu'à Jésus-Christ par une filiation plus continuée et plus soutenue. Car enfin, il n'est point de peuple qui n'ait eu d'abord de faibles commencements, et qui n'ait dû descendre du premier homme. Mais quelle famille chez les nations égyptiennes et chaldéennes, par exemple, eût pu montrer, ainsi que chaque famille juive, sa descendance de sa première tige, dans le siècle même de Moïse ? Ces familles pouvaient bien savoir en général qu'elles avaient Cham pour père commun ; mais pouvaient-elles remonter jusqu'à ce père commun par une suite d'ancêtres, ainsi que pouvait le faire chaque famille juive jusqu'à Sem?

Ce peuple, béni de Dieu, multiplia comme l'herbe des champs ; cependant, malgré cette prodigieuse population, Voltaire ne se représente les Juifs sous Saül que comme une horde d'Arabes du désert. Il n'est donc pas étonnant que l'armée de 330 mille hommes rassemblée par Saül pour aller au secours de Jabès lui paraisse romanesque. Mais est-ce par son imagination qu'il doit juger de l'état du peuple juif sous Saül, et non par l'histoire? Naas, roi des Ammonites, met le siége devant Jabès; il est sur le point de forcer cette ville de se rendre à discrétion; mais il ne veut la recevoir que sous la barbare condition d'arracher l'œil droit à tous ses habitants, pour faire outrage à toute la nation dans leurs personnes en les défigurant; et aussi afin de les mettre hors d'état de combattre, l'œil gauche demeurant couvert par le bouclier, sans les rendre inutiles aux travaux d'esclaves par un entier aveuglement. Saül, averti par les députés de Jabès de l'extrême nécessité où cette ville se trouve, est saisi de l'esprit du Seigneur ; il convoque son peuple avec les plus terribles menaces contre ceux qui refuseront de se rendre auprès de lui. Le peuple, intimidé par les menaces, et tout à la fois indigné de la barbarie des Ammonites, obéit comme si ce n'était qu'un seul homme. Saül vole pendant la nuit au secours de Jabès, fond dès la pointe du jour par trois endroits sur le camp ennemi, surprend les Ammonites qui se croyaient en une pleine sécurité, les taille en pièces et les met en fuite.

Voltaire, ne jugeant de tout que par son imagination, conçoit aussi peu la victoire remportée par Saül et par Jonathas sur les Philistins que leur armée de 330 mille hommes contre les Ammonites. « Comment, dit-il, ce peuple dépouillé de ses armes et mis hors d'état d'en forger de nouvelles par les Philistins, en sorte que Saül et Jonathas sont les seuls armés de lance ou d'épée, comment un tel peuple peut-il vaincre ses maîtres? »

Il n'est pas étonnant que Saül et Jonathas aient vaincu leurs ennemis sans lances et sans épées dans des combats que Dieu conduisait lui-même, sans emprunter les secours de l'art militaire. Les Philistins n'avaient enlevé aux Juifs que leurs épées et leurs lances: sont-ce donc là les seules armes offensives? Les Juifs se servaient avec un grand avantage de l'arc et de la fronde, qui étaient les seules armes de plusieurs nations belliqueuses, et qui faisaient un grand effet dans les batailles pour rompre la cavalerie, pour troubler l'ordre et arrêter l'impétuosité des chariots armés en guerre, et pour obliger l'infanterie ennemie de se tenir sur la défensive, sans oser en venir aux mains. On sait que ceux de la tribu de Benjamin étaient si adroits à manier la fronde qu'ils ne manquaient pas un cheveu, et qu'avec cette habilité, ils tinrent tête à tout Israël. Les Philistins, en ôtant les armes aux Israélites, leur avaient laissé tous les instruments de l'agriculture dont il est fait ici un long dénombrement, et dont il était facile à des gens de campagne de convertir l'usage en armes offensives, quoiqu'elles ne fussent pas si régulières que celles dont on s'est servi depuis. Ils avaient appris avec quel succès Samgar avait employé un soc de charrue pour tuer six cents Philistins. Ils avaient les aiguillons ferrés, et les bâtons de bois dur, brûlés et aiguisés par le bout, qui leur tenaient lieu de lances et de piques, et dont plusieurs peuples se sont servis utilement depuis, comme il paraît par des troupes qui composaient l'armée de Darius, On sait encore aujourd'hui quelles redoutables armes sont les faulx, surtout emmanchées à revers, pour un coup de main. Ils pouvaient y joindre les haches, si propres à faire un grand carnage, et les massues dont le service est si ancien et si commun, et dont des nations entières, et les héros de l'antiquité se contentaient pour toutes armes.

Il est bon d'avertir Voltaire que, quand on veut attaquer l'histoire d'un peuple ancien, il ne faut point en juger par celle d'un peuple moderne. La justice exige que l'on consulte l'histoire des nations qui ont vécu à peu près dans le même temps, parce que la connaissance des mœurs et des coutumes des uns rend plus croyable ce qu'on peut nous raconter d'extraordinaire sur le génie des autres. C'est ainsi qu'en usa le sage et judicieux abbé Fleury, lorsqu'il composa les *Mœurs des Israélites ;* il chercha dans Homère et les auteurs anciens les traces des coutumes juives et les y trouva. Mais qu'il y a loin de Voltaire à l'abbé Fleury!

§ II. — *Des Juifs en Egypte.*

Le séjour des Juifs en Egypte a fourni au pointilleux Voltaire une foule de difficultés dont il faut examiner les principales 1° Il ne peut concilier avec l'ordre de la nature la multiplication de la famille de Jacob en Egypte, dans l'espace de deux cent quinze ans. Il s'en trouva dans le dénombrement qui en fut fait après la sortie de l'Egypte 600 mille hommes en état de porter les armes, en les comptant depuis vingt ans : quel nombre prodigieux ne devait-il pas y avoir d'enfants, de femmes, de vieillards! Il ajoute, « ce nombre, sans un miracle opéré en faveur des Juifs, est-il possible naturellement? »

Il n'est pas douteux qu'il ne faille faire ici intervenir la Providence, qui seule peut donner la fécondité aux hommes, et qui avait promis à Abraham une postérité nombreuse. Mais faut-il ici avoir recours au miracle? C'est ce dont ne conviennent point les vrais savants. Ils montrent par un calcul de progression, que la multiplication dont il s'agit est très-possible naturellement, surtout si l'on fait attention que l'Egypte est un pays où les femmes sont très-fécondes et accouchent ordinairement de deux enfants. C'est à ces savants que nous renvoyons Voltaire, qui, semblable aux

plaideurs de profession, ne fait dans tout ce qu'il dit et ce qu'il écrit que ressusciter de vieilles chicanes.

2° Il est surpris que Pharaon ordonne aux sages-femmes de faire périr les enfants mâles des Hébreux. Mais Voltaire n'est étonné d'un tel ordre que parce qu'il n'a pas voulu en avoir la raison dans le chapitre même où il est rapporté : *Vous voyez*, dit Pharaon à son peuple, *que le peuple d'Israël est très-nombreux, et qu'il est plus fort que nous. Opprimons-le donc avec sagesse, de peur qu'il ne se multiplie encore davantage; et que, si nous nous trouvons surpris de quelque guerre, il ne se joigne à nos ennemis, et qu'après nous avoir vaincus il ne sorte de l'Egypte.* (*Exod.* I, 9, 10.) De là les travaux immenses dont on l'accable. Mais plus on l'opprime, plus il se multiplie. De là l'ordre barbare donné aux sages-femmes.

3° Voltaire est également étonné que « la fille du roi vienne de Memphis se baigner dans un bras du Nil où personne ne se baigne à cause des crocodiles. »

Il n'y a pas des crocodiles dans tous les endroits du Nil. Quelle preuve lui est-il donc possible d'avoir qu'alors il y avait des crocodiles dans ce bras du Nil ; et que, s'il y en avait eu, ils n'en eussent pas été chassés par les hippopotames ou détruits par les ichneumons? Il ne hasarde cette petite remarque sur les crocodiles que pour obscurcir l'histoire de Moïse, dont les commencements, en ne les considérant même que humainement, n'ont rien qui blesse la vraisemblance. Il est naturel que sa mère, ne pouvant plus le tenir caché, l'abandonne à la Providence, en le laissant dans son berceau entre des joncs du Nil. Il est naturel que la fille du roi, touchée des cris de cet enfant, le fasse retirer ; que la sœur de cet enfant s'étant mêlée avec les femmes de la princesse, offre pour lui une nourrice ; que la princesse, frappée de la beauté extraordinaire de cet enfant, l'adopte, et lui fasse donner une éducation proportionnée au rang auquel elle l'a élevé. Mais dans la suite Moïse sensible au malheur de ses frères, et plein de foi aux promesses qui leur sont faites, fut bien plus touché de leur affliction que des vaines grandeurs de la cour d'Egypte, et renonça à ces grandeurs pour voler à leur secours.

4° Notre critique est étonné de voir Moïse, à l'âge de quatre-vingts ans, entreprendre de conduire un peuple entier.

Ce n'est pas Moïse, comme nous le verrons, qui entreprend de conduire un peuple : c'est Dieu qui le charge de cette entreprise. Quel obstacle pourrait donc être au succès d'une telle entreprise l'âge de quatre-vingts ans?

5° Enfin, il examine les plaies d'Egypte. Il prétend que les magiciens de Pharaon ne pouvaient faire les mêmes prodiges que l'envoyé de Dieu, et que, si Dieu leur donnait ce pouvoir, il semblait agir contre lui-même.

L'imitation des trois premiers prodiges par les magiciens, c'est-à-dire du changement de leur baguette en serpents, de l'eau en sang et de la production des grenouilles, pourrait bien n'être qu'un artifice de la part de ces magiciens.

Pharaon et ses courtisans étaient disposés à ne pas beaucoup approfondir ces jeux de charlatans. Ils y trouvaient tout ce qu'il fallait pour affaiblir l'impression que pouvaient faire les prodiges opérés par Moïse au nom du Dieu tout-puissant sur le peuple égyptien, et pour arrêter conséquemment les plaintes et les murmures de ce peuple. De plus, l'imitation dont il s'agit ne paraît pas au-dessus du pouvoir des démons, si Dieu a voulu leur permettre d'en user. Conçoit-on, en effet, qu'il leur ait été impossible de retirer dans un clin d'œil la baguette, et de lui substituer un serpent, de même que de substituer du sang à la place de l'eau? Le pouvoir d'amener quelques grenouilles se conçoit plus aisément.

On peut dire encore que cette imitation des magiciens est l'effet du Tout-Puissant. Pharaon méritait d'être livré aux ténèbres de son esprit et à l'endurcissement de son cœur, en punition de sa conduite injuste et cruelle envers les Israélites ; et c'était à ces ténèbres pénales que conduisaient naturellement les opérations des magiciens. Pourquoi donc le Tout-Puissant, par des vues de justice, n'aurait-il pas pu se prêter aux désirs criminels de ces magiciens? Non, en agissant ainsi, il n'aurait point agi contre lui-même. Au contraire, en agissant ainsi, il faisait briller avec plus d'éclat la toute-puissance qui opérait dans son serviteur, soit en faisant dévorer les serpents des magiciens par le serpent de Moïse, soit en ne se prêtant pas à la volonté des magiciens, pour le changement du sang en eau, ni pour chasser les grenouilles, ni enfin pour imiter les miracles qu'il allait continuer de faire par les mains de son serviteur.

On pourrait néanmoins dire que Dieu aurait agi contre lui-même, si, en se prêtant aux désirs injustes des magiciens, il eût voulu qu'ils eussent opéré leurs prodiges par l'invocation de son nom qu'invoquait aussi Moïse dans les miracles qu'il faisait en présence de Pharaon. Car dans ce cas, il ne nous serait pas possible d'être assuré que les miracles qu'il opérait par Moïse étaient des preuves qu'il était son envoyé et le porteur de ses volontés. Mais comme les miracles que Dieu aurait opérés à l'occasion des désirs corrompus des magiciens n'auraient point été faits à l'invocation de son nom, ils auraient bien démontré sa toute-puissance, mais nullement qu'il eût fallu écouter les magiciens préférablement à Moïse.

6° Notre intrépide censeur prétend encore que, Moïse ayant changé toutes les eaux en sang, il ne restait plus d'eau, pour que les magiciens pussent faire la même métamorphose. Il demande comment Pharaon put poursuivre les Juifs avec une cavalerie nombreuse, après que tous les chevaux étaient morts dans la cinquième et sixième plaie.

Les magiciens, pour faire leur métamorphose, purent trouver de l'eau où en trouvèrent les Egyptiens pour étancher leur soif, en creusant la terre le long du fleuve. Et quand les magiciens auraient été privés de cette ressource, qui les empêchait de faire venir de l'eau du pays de Gessen qui n'avait point été frappé de cette plaie? Il est bien dit que dans la cinquième plaie tous les animaux qui étaient dans les champs périrent, mais nullement que les animaux renfermés dans les maisons eurent le même sort; et la même chose arriva à la plaie de la grêle qui était la septième.

« 7° Comment, poursuit Voltaire, six cent mille combattants s'enfuient-ils ayant Dieu à leur tête, et pouvant combattre avec avantage des Egyptiens dont tous les premiers nés avaient été frappés de mort? » Il demande encore « pourquoi Dieu ne donna pas la fertile Egypte à son peuple chéri, au lieu de le faire errer quarante ans dans d'affreux déserts. »

Quand ce questionneur aura démontré que les prodiges opérés par Moïse au nom du vrai Dieu ne sont que des fables, ses questions auront une apparence de sens. Mais avant une telle démonstration, Moïse doit être réputé l'envoyé de Dieu pour notifier ses volontés suprêmes aux Israélites. Or ces ordres adorables n'étaient pas de combattre les Egyptiens, mais de sortir de l'Egypte, pour aller prendre possession d'une terre promise à leurs pères. Mais indépendamment de cette raison, qui ne peut souffrir aucune réplique, nous ne voyons pas de quel droit les Israélites, quand ils auraient été aussi braves que nos prétendus philosophes, eussent pu combattre les Egyptiens et s'emparer de leur pays. Tout ce qu'ils auraient pu faire légitimement, c'eût été peut-être de se défendre contre d'injustes oppresseurs qui violaient à leur égard tous les droits de l'hospitalité; ils en avaient été très-bien reçus, mais comme des étrangers qui ne devaient habiter parmi eux que durant le temps qui avait été fixé par le Dieu d'Abraham. Ce n'était pas de ce fertile pays qu'ils devaient être mis en possession, mais du pays de Chanaan. S'ils n'en furent pas mis en possession aussitôt après leur sortie de l'Egypte, et s'ils errèrent quarante ans dans d'affreux déserts, ce fut en punition de leurs crimes.

8° Voltaire finit ainsi : « Tout est prodige chez le peuple juif; et cela devait être ainsi, puisqu'il était conduit par Dieu même. Il est clair que l'histoire de Dieu ne doit point ressembler à celle des hommes. »

Ce ton railleur ne peut paraître tolérable que dans la bouche d'un homme qui ignore la destination du peuple juif. Voltaire ignorerait-il donc que Dieu avait choisi le peuple juif pour perpétuer sa religion sur la terre jusqu'à l'accomplissement de la promesse d'un libérateur qu'il avait faite au premier homme, et qu'il avait renouvelée aux patriarches? Sans une providence particulière, pouvait-elle être maintenue, cette divine religion, parmi les Juifs entraînés vers les idoles par tous les penchants de leur cœur, et par l'exemple de toutes les nations, qui ne conservaient le nom de Dieu que pour le déshonorer, en lui associant une multitude de dieux chimériques ou abominables?

9° De ce que les prodiges opérés en faveur du peuple hébreu sont incroyables aux yeux d'une raison trompeuse, Voltaire conclut dans une de ses brochures que « Esdras forgea tous ces contes au retour de la captivité de Babylone. Je crois, dit-il, que Jérémie put contribuer beaucoup à la composition de ce roman. Avant la captivité, les Juifs n'avaient su ni lire ni écrire. »

Cette objection prouve sans doute toute l'érudition de Voltaire; il peut en faire un supplément à sa brochure des *Mensonges imprimés*. Jérémie, qu'il donne pour adjoint à Esdras, était mort cinquante-quatre ans avant le retour de Babylone, où il ne fut jamais, cent vingt-sept avant l'arrivée d'Esdras à Jérusalem; il n'est pas moins absurde de dire que les Juifs ne surent ni lire, ni écrire que pendant la captivité, puisque nous avons encore la monnaie frappée sous les rois des Juifs en caractères samaritains. Quand on entasse tant de bévues en si peu de mots, peut-on empêcher ses lecteurs de dire : *Ah! qu'il eût été à souhaiter que cet auteur eût été toute sa vie dans l'ignorance où il suppose les Juifs!*

Quant à la fabrication du Pentateuque par Esdras, voyez l'art. Moïse et celui de Pentateuque.

§ III. — *Des Juifs sous Moïse.*

Voltaire fait d'abord le croyant et le dévot en parlant du législateur des Juifs. Le personnage est forcé; bientôt le masque tombe, et on ne voit plus que l'adversaire de Moïse. Il ne paraît pas être du nombre de ceux qui regardent Moïse comme un politique très-habile. Il paraît plus penché pour le sentiment de ceux qui ne voient en Moïse « qu'un roseau faible, un vieillard décrépit et bègue, sans bras pour combattre, sans langue pour articuler, sans talent pour conduire un grand peuple, voulant lui donner un établissement et ne lui en donnant aucun, ne sachant que le faire errer dans un désert affreux, ne pourvoyant ni à son vêtement, ni à sa subsistance. »

On ne pourrait qu'applaudir à Voltaire, s'il était bien convaincu qu'ici « Dieu fait tout, remédie à tout, nourrit lui-même le peuple et le vêtit; que Moïse n'est donc rien par lui-même, et que son impuissance montre qu'il ne peut être guidé que par le bras du Tout-Puissant. »

Si Moïse était l'auteur des lois qui portent son nom, pourrait-on ne pas reconnaître en lui un politique très-habile? Quel législateur publia jamais des lois comme Moïse, auxquelles il ne fallut rien changer, rien ajouter, tandis que le peuple qui les avait reçues subsista en corps de nation? Ce caractère unique et propre au seul Moïse,

démontre que ce législateur n'était que l'organe de la divine sagesse.

Si Moïse avait entrepris de lui-même de retirer de l'Egypte les Israélites et de les établir dans le pays de Chanaan, il serait difficile d'excuser d'ambition et d'une conduite insensée un homme à l'âge de quatre-vingts ans, sans bras pour combattre, sans langue pour articuler, sans prévoyance pour faire subsister ses troupes; mais c'est cette objection qui démontre que Moïse n'est pas l'auteur d'une telle entreprise. Que n'oppose-t-il pas au souverain Maître qui veut l'en charger? *Qui suis-je*, s'écrie-t-il, *pour aller vers Pharaon, et pour faire sortir d'Egypte les enfants d'Israël?* Il objecte la difficulté de parler, et ose dire à l'Eternel : *Envoyez celui que vous devez envoyer.* Or la raison ne permet pas de douter, ni que les lois données au peuple juif ne soient de Moïse, ni qu'avant de les établir en Chanaan il ne les ait conduits par un désert où il leur était impossible de trouver de quoi subsister. Quelles preuves plus démonstratives de la divinité de la mission de Moïse? Comment donc Voltaire ose-t-il tenter de montrer Moïse sous un autre rapport que sous celui de ministre de l'Eternel? Ce qu'il y a de singulier, c'est que protestant de ne considérer désormais en lui que l'homme et non le ministre de Dieu, tous les reproches qu'il lui fait tombent sur le ministre de Dieu et non sur l'homme. D'où il suit qu'il manque ou de jugement ou de bonne foi, et si l'on ose dire de l'un et de l'autre.

1° « Moïse, dit-il, veut aller au pays des Chananéens à l'occident du Jourdain dans la contrée de Jéricho, qui est en effet un bon pays, et au lieu de prendre cette route, il tourne à l'orient vers une contrée sauvage et stérile. »

N'est-ce pas en qualité de ministre du Dieu vivant que Moïse se conduit ici à l'égard du peuple, intimidé par le rapport de ceux qui avaient été envoyés visiter la terre de Chanaan? N'est-ce pas par les ordres du Seigneur qu'il décampe pour quitter le voisinage des Amalécites et des Chananéens, et pour ramener son peuple dans le désert? N'est-ce pas en punition de ses plaintes et de ses murmures contre le Seigneur, de ses emportements et de ses fureurs contre Moïse, contre Aaron, contre Caleb, contre Josué que ce peuple murmurateur et rebelle est condamné à errer dans le désert, jusqu'à ce que tous ceux qui dans le dénombrement étaient arrivés à l'âge de vingt ans et au-dessus soient péris? La raison permet-elle de ne voir ici dans Moïse que l'homme? Les Israélites sont mécontents, ils sont près d'arriver dans une terre très-fertile; ils touchent, pour ainsi dire, au terme de leur course et de leur misère, et Moïse frustre toutes leurs espérances si flatteuses, en les ramenant dans un désert affreux, où ils ne peuvent que périr. A quoi donc Moïse, dans de telles circonstances, s'il n'eût agi qu'en homme, aurait-il dû s'attendre, si ce n'est d'être mis en pièces?

2° Il poursuit ainsi : « Les Chananéens, sur le bruit de cette irruption d'un peuple étranger, viennent le battre dans ces déserts vers Cadesbarné : comment Moïse se laisse-t-il battre à la tête de six cent mille soldats? »

L'homme paraît ici aussi peu dans Moïse que dans l'occasion précédente. Le peuple, frappé des menaces du Seigneur et touché de repentir, veut aller combattre ses ennemis et s'emparer de leur terre. Quel capitaine, au lieu de profiter de l'ardeur de ses troupes, ne travaillerait qu'à la ralentir en leur annonçant leur défaite? C'est ce que fait néanmoins Moïse. *Pourquoi*, leur dit-il, *voulez-vous marcher contre la parole du Seigneur? Ce dessein ne vous réussira point; cessez de vouloir monter, parce que le Seigneur n'est point avec vous, de peur que vous ne soyez renversés devant vos ennemis... vous tomberez sous leur épée.* (*Num.* XIV, 41, 42.) L'événement répond à la prédiction. Est-il donc possible de ne pas voir ici dans Moïse le ministre de Dieu?

3° « Mais, » continue Voltaire, « au bout de trente-neuf ans, Moïse remporte deux victoires, mais il ne remplit aucun objet de sa législation; lui et son peuple meurent avant que d'avoir mis les pieds dans le pays qu'il voulait subjuguer. »

Ce n'est encore qu'en qualité de ministre de Dieu et par ses ordres qu'il remporte la victoire sur les Amorrhéens et sur le roi de Bazan. S'il meurt avant d'entrer en Chanaan, c'est qu'il s'était rendu indigne de cette faveur aux eaux de contradiction. *Parce que*, lui avait dit le Seigneur, de même qu'à Aaron, son frère, *vous ne m'avez pas cru et que vous ne m'avez pas sanctifié devant les enfants d'Israël*, en parlant seulement à la pierre comme je vous l'avais ordonné, *vous ne ferez point entrer ces peuples dans la terre que je leur donnerai.* (*Num.* XX, 12.) A l'égard des six cent mille combattants sortis d'Egypte, voyez le chapitre XIV du *Livre des Nombres*, la raison qui les fit exclure de la terre promise, dans leurs murmures et leur révolte au retour de ceux qui avaient visité le pays de Chanaan. La grâce d'y entrer fut réservée à leurs enfants qu'ils avaient cru devoir être la proie de ses habitants. Jusqu'ici Voltaire ne paraît parler de Moïse que d'après son imagination, sans s'être donné la peine d'ouvrir le *Livre des Nombres*.

4° Il accuse Moïse de barbarie, « parce qu'après le culte rendu au veau d'or, il arme les lévites contre le peuple prévaricateur, pendant qu'il épargne Aaron, fabricateur du veau d'or, et qu'il le fait grand pontife. »

L'accusateur de Moïse ne paraît pas sentir toute l'énormité du crime puni par ce ministre de Dieu. Dans l'alliance que Dieu venait de contracter avec les Israélites, ceux-ci l'avaient reconnu pour leur roi, et s'étaient engagés de n'avoir point d'autre Dieu que lui. L'adoration du veau d'or était donc un crime de lèse-majesté dans toute la ri-

gueur du terme. Ainsi tous les coupables de ce crime méritaient la mort, et tous en eussent été frappés, si Moïse n'avait obtenu miséricorde. Mais ce ministre devait à son zèle pour son roi l'exemple d'une punition éclatante sur un certain nombre de ces rebelles. Bien loin donc de l'accuser de barbarie dans le châtiment qu'il exerce sur un certain nombre de ces rebelles, on devrait admirer sa modération. Les rebelles mis à mort ne sont qu'au nombre de trois mille selon l'hébreu, le samaritain, la paraphrase chaldaïque, les Septante. Quels autres bras étaient dignes de seconder son zèle que ceux des Lévites, qui n'avaient point pris part à cette horrible rébellion?

On ne peut excuser Aaron; il ne devait pas se contenter de vouloir détourner le peuple d'un si grand crime en lui demandant ce qu'il avait de plus précieux, et en lui rappelant le nom redoutable du Seigneur; mais l'impression de crainte faite sur lui par les clameurs redoublées d'un peuple furieux, et les sentiments de honte et de repentir dans lesquels il se présenta devant son frère, n'étaient-ils dignes d'aucune indulgence? De plus on ne voit pas que l'autorité de Moïse s'étendît sur lui. Au reste, Moïse n'avait pas six-vingts ans, comme on ose l'avancer, trois mois après sa sortie de l'Egypte.

5° Même réponse qu'à la chicane injuste précédente, au sujet de *vingt-quatre mille* Israélites condamnés par la souveraine justice à être pendus comme des criminels de lèse-majesté. Moïse et les princes d'Israël font exécuter cet arrêt contre les adorateurs de Béelphégor, et coupables d'autres crimes avec les filles moabites et madianites. L'histoire de Moïse ne respire que la douceur; elle éclate même dans les occasions où en qualité de ministre de Dieu il paraît si sévère; car ce n'est que pour dérober tout son peuple aux coups d'un Dieu saint et juste qu'il immole un certain nombre des plus coupables. Quoi! parce que Jéthro a comblé de biens Moïse, celui-ci devra par reconnaissance désobéir à Dieu, et épargner un peuple impudique, séducteur, idolâtre, tel que ces Moabites ou Madianites? Nulle preuve d'ailleurs que le bienfaiteur de Moïse fût le prêtre d'un peuple si abominable.

6° Voltaire aime les répétitions : il revient à une chicane qu'il a déjà proposée touchant une vie future. « Si Moïse, dit-il avait institué de lui-même sa religion, comme Zoroastre, Thauht, les premiers brames, Numa, Mahomet, et tant d'autres, nous pourrions lui demander pourquoi il ne s'est pas servi dans sa religion du moyen le plus efficace et le plus utile pour mettre un frein à la cupidité et au crime? Pourquoi il n'a pas annoncé expressément l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses après la mort, dogmes reçus dès longtemps en Egypte, en Phénicie, en Mésopotamie, en Perse et dans l'Inde? »

Si les hommes se conduisaient par la raison, pourraient-ils perdre de vue un moment le dogme d'une vie future, où la vertu sera récompensée et le vice puni éternellement? Ils ne regarderaient les moments rapides qu'ils ont à passer sur la terre que comme un temps qui leur est accordé pour éviter ces peines préparées au vice, et pour mériter les récompenses promises à la vertu. Les législateurs ordinaires ne pouvaient donc rien faire de plus sage que d'établir leurs lois sur le fondement d'une vie future. Ils pouvaient bien attacher des peines temporelles à leurs lois contre ceux qui les violeraient, de même que des récompenses temporelles pour ceux qui les observeraient. Mais un Etat ne peut être assez puissant pour récompenser la vertu de chaque particulier, et encore moins pour récompenser un peuple entier, s'il est vertueux. Quant aux peines, combien de méchants ont le secret de s'y soustraire! Combien de juges chargés de les infliger peuvent manquer à leurs devoirs par négligence, par ignorance, ou en se laissant corrompre! D'ailleurs les grands et les puissants seront-ils assujettis à ces peines? On peut demander encore ce que deviendront ces peines, si la violation gagne la multitude et devient générale? Il n'y a qu'un Dieu roi, législateur d'un peuple qui puisse être rémunérateur de la vertu des particuliers et de la vertu de tout son peuple. Aucun de ses sujets ne peut éviter la peine portée par ses lois, s'il vient à les violer. Les magistrats chargés de l'exécution de ses menaces ne peuvent en mettre à l'abri les coupables : ils ne peuvent eux-mêmes échapper à ses vengeances s'ils sont négligents ou s'ils se laissent corrompre; les grands et les puissants ne doivent s'attendre qu'à être punis plus sévèrement, s'ils sont prévaricateurs. Enfin la multitude des prévaricateurs n'est point une raison qui puisse être un obstacle aux effets redoutables de sa justice.

Que conclure donc de la différence de la conduite de Moïse et des autres législateurs? Que conclure? si ce n'est que les lois de Moïse sont manifestement divines. Nous l'avons déjà observé ailleurs. L'histoire du peuple juif semble n'avoir été écrite que pour transmettre jusqu'à nous l'exécution des promesses et des menaces temporelles attachée aux lois que ce peuple reçut au pied du mont Sinaï : en sorte que l'exécution de ces promesses et de ces menaces, selon que le peuple était fidèle ou infidèle à ces lois, était pour ce peuple une preuve continuelle de leur divinité. Au reste, nous avons déjà observé qu'il serait insensé de s'imaginer que le dogme d'une vie future fût inconnu à ce peuple. Comment ose-t-on donc avancer que ce dogme ne fut connu que longtemps après Moïse par les esséniens et les pharisiens? Ce dogme se trouve disertement énoncé dans les ouvrages de Salomon, et il était la consolation de David et des prophètes dans les persécutions qu'ils eurent à essuyer. Ces grands hommes voyaient dans le Libérateur qui leur était

promis, celui qui seul, par les effets anticipés de ses mérites, pouvait leur procurer les secours nécessaires pour arriver au bonheur d'une vie future. Ils n'étaient occupés que de l'attente de ce Libérateur, que de l'annoncer au peuple d'où il devait sortir, pour apporter sur la terre la vérité et la grâce : en cela bien différent de Moïse, dont le ministère se réduisait à donner une loi propre à maintenir le peuple juif en un corps de société, jusqu'à la manifestation du docteur de la vérité et de l'auteur de la grâce.

On n'en peut disconvenir : l'histoire du peuple juif offre bien des horreurs, de même que l'histoire de toutes les autres nations ; mais ce n'est certainement pas dans l'exécution des menaces faites à ce peuple, ni dans des ordres terribles intimés aux Juifs à l'égard des Chananéens, que l'on voit ces horreurs. Un esprit droit n'y voit qu'une justice ennemie du crime, et attentive, si l'on peut parler ainsi, à en arrêter les progrès par les châtiments dont elle le poursuit.

7° Nous savons très-bien qu'il y a eu des hommes qui ont poussé le pyrrhonisme jusqu'à douter de l'existence de Moïse. Nous en sommes assez peu étonnés : il est des imaginations qui semblent être faites pour enfanter les plus étranges paradoxes. Quelle opinion absurde et monstrueuse n'a pas eu ses auteurs et ses partisans ? L'athéisme même n'en a-t-il pas eu dans notre siècle, et n'en a-t-il pas peut-être encore ? Voltaire qualifie ces pyrrhoniens de savants profonds, nous ne leur disputons pas ce titre. Mais si Moïse n'est pour eux qu'un nom sans réalité, il faut qu'ils étendent le pyrrhonisme jusque sur l'existence de tous les anciens législateurs, des Zoroastre, des Solon, des Lycurgue, des Zaleucus, etc., et même de tous les personnages anciens qui ont fait quelque bruit dans le monde : car il n'en est aucun dont l'existence soit aussi bien constatée que celle de Moïse. Son père et sa mère sont nommés ; ses ancêtres le sont également. Il a pour père Amran qui descend, par Caath et par Lévi, de Jacob, célèbre chez d'anciens historiens. Un peuple entier n'a jamais connu d'autre législateur ; jamais, malgré ses infidélités, malgré ses divisions intestines, malgré son transport hors de son pays, malgré même son bannissement de la terre de ses pères, jamais il n'a oublié qu'il tenait de Moïse les lois qui devaient régler ses mœurs, sa police, son culte ; jamais aucun historien étranger, soit égyptien, soit grec, soit chaldéen, non-seulement n'a contesté aux Juifs la prétention d'avoir Moïse pour législateur, mais tous sont toujours convenus que Moïse les avait tirés de l'Egypte où ils étaient traités en esclaves, et qu'il leur avait donné des lois. Quel personnage ancien peut donc se soutenir contre le pyrrhonisme historique, si Moïse en peut être l'objet ?

La vie toute prodigieuse de Moïse depuis son berceau jusqu'à son sépulcre, ne saurait paraître un juste fondement de pyrrhonisme qu'à des ignorants qui méconnaissent la destination de Moïse. Il était choisi par *Celui qui est*, pour nous transmettre les traditions primitives du genre humain au sujet de la religion jusqu'au déluge, et depuis le déluge jusqu'à lui. Il est établi chef de la nation dépositaire de ces traditions précieuses : il lui donne des lois, il lui annonce ses destinées futures, jusqu'à Jésus-Christ qui devait mettre le dernier sceau à ces traditions, les ramener à leur pureté primitive, et en être le dénoûment. Peut-on donc être surpris encore que tout soit miraculeux dans un Moïse, depuis son berceau jusqu'à son sépulcre ?

Que peuvent donc avoir de commun les fables arabes avec l'histoire du ministre de l'Eternel ? La fable de Bacchus, ou n'est qu'une fiction de quelque imagination poétique, ou une imitation de l'histoire de Moïse : dans le premier cas, le pyrrhonisme peut s'égayer à son gré sur cette fiction ; dans le second cas, elle suppose la vérité de l'histoire de Moïse. (Voyez Bacchus.)

Les autres raisons des pyrrhoniens au sujet de l'existence de Moïse ne valent pas mieux que celles que nous venons d'entendre. « Ils ne savent, leur fait-on dire, en quel temps placer Moïse. » C'est qu'ils ne veulent pas le savoir. Qui les empêche de partir de l'époque du déluge pour arriver à la promesse de la terre de Chanaan faite à Abraham pour sa postérité ; de là de descendre jusqu'à la sortie de l'Egypte des enfants d'Israël sous Moïse ; puis de là jusqu'à la construction du temple par Salomon ? Ils trouveraient sans beaucoup de difficulté le temps où a paru Moïse. Ce qu'on leur fait ajouter : « qu'on ne connaît pas le nom du roi d'Egypte sous lequel on le fait vivre, » est de mauvaise foi. Est-ce que nos écrivains sacrés devaient débrouiller le chaos impénétrable du nombre et de la succession des rois égyptiens, formé par les variations, par les exagérations des historiens de ce royaume ? Il y a encore plus de mauvaise foi à douter de l'existence de Moïse sur l'impossibilité qu'il ait gouverné pendant quarante ans deux ou trois millions de personnes dans des déserts inhabitables, Qui a jamais pensé que cela ait été possible à Moïse, sans une providence particulière ? Mais ce qui n'était pas possible à Moïse, était-il impossible au Maître de la nature ? Et n'est-ce pas à la puissance de ce souverain Maître que Moïse rapporte tout ce qu'il dit, tout ce qu'il opère, soit pour conduire ces millions de personnes, soit pour les faire subsister ?

8° Voltaire finit par citer plusieurs savants qui prétendent que ni Moïse, ni Josué n'ont écrit les livres qui leur sont attribués. Voltaire, sous ces noms imposants, propose les difficultés suivantes déjà souvent rebattues dans d'autres brochures de sa façon : « 1° Leurs histoires et leurs lois eussent été gravées sur la pierre, si en effet elles avaient existé : or cet art exige des soins prodigieux, et il n'est pas possible de le cultiver

dans des déserts. 2° Dans ces livres se trouvent des anticipations et des contradictions. »

Voilà des difficultés bien misérables sans doute. Mais la raison permet-elle de les opposer à la tradition constante, uniforme, invariable de tout un peuple, qui n'a jamais connu d'autre législateur que Moïse ; qui dans tous les temps a cru tenir de sa main les livres qui portent son nom ; qui, au milieu de ses infidélités et de ses désordres, sentait que les maux dont il était accablé étaient la punition de ses prévarications contre la loi de Moïse, qu'ils lui avaient été prédits par cette loi, et que, pour s'en délivrer, il fallait revenir à cette loi ; chez lequel parurent toujours des hommes éminents en vertu, qui le rappelaient à l'observation de cette loi, comme à l'unique moyen de n'être pas malheureux ; en un mot, dont l'histoire est tellement liée à celle de Moïse qu'il n'est pas possible de l'en séparer ? Pour douter de l'existence de ce Moïse et de sa législation, il faut douter de l'existence du peuple juif, qu'il soit sorti de l'Egypte, qu'il ait formé une nation, qu'il ait occupé la terre de Chanaan, qu'il ait eu ses juges, ses pontifes, ses rois, etc.

Et quel temps le Pentateuque aurait-il pu être fabriqué et mis sous le nom de Moïse ? dans aucun, comme nous le prouvons ailleurs. Il aurait fallu, pour que l'auteur d'une pareille imposture eût réussi, que le peuple juif entier eût péri tout à la fois, et n'eût laissé que des enfants à l'âge le plus tendre, ignorant encore s'ils avaient eu des pères et des mères : on peut même encore douter, dans cette supposition, quelque absurde qu'elle soit, que l'imposture eût pu avoir une longue durée : car ces enfants eussent-ils pu ne pas ouvrir les yeux dans la suite, à moins qu'on ne suppose encore que l'imposture eût pu échapper à la connaissance des nations voisines, et que ces nations eussent gardé là-dessus le silence ?

La raison ne peut donc former aucun doute au sujet de l'authenticité des livres de Moïse : le pyrrhonien le plus déterminé ne peut rejeter un fait si certain, sans rejeter tous les faits qu'il n'a pas vus de ses yeux.

De quelle force peut lui paraître la première difficulté dont il voudrait étayer son doute ? Il est constant que l'art de tailler des tables de pierre propres à recevoir des caractères, n'était pas inconnu à Moïse : il en tailla deux pour remplacer celles où Dieu avait gravé le Décalogue, et que son zèle indigné de l'adoration du veau d'or lui avait fait briser.

Qui oserait même dire que ce grand homme ignorât l'usage que l'on pouvait faire de l'écorce de la plante appelée *Papyrus* si commune en Egypte, ou de l'écorce d'autres arbres ? Qui oserait même dire que ce grand homme ignorât l'art de réduire en parchemin et en vélin les peaux de chèvre, de mouton, de veau ? La couverture du tabernacle est une preuve que la préparation de ces peaux n'était pas un secret inconnu aux Israélites. Qui oserait encore dire que les tablettes enduites de cire ne fussent pas en usage ? Mais c'est trop nous arrêter à cette difficulté. L'imposture se serait trahie elle-même en mettant si souvent dans la bouche du Seigneur l'ordre à Moïse d'écrire, et en disant si souvent de celui-ci qu'il écrivit, si réellement il n'eût rien écrit.

Quant à la difficulté qu'on tire des anticipations et des prétendues contradictions, nous y répondons aux articles de Moïse et de Pentateuque, auxquels nous renvoyons le lecteur.

§ IV. — *Des Juifs après Moïse jusqu'à Saül.*

La suite des prodiges que Dieu opéra en faveur de son peuple après la mort de Moïse, embarrasse surtout Voltaire. Pour jeter un ridicule sur le miracle arrivé au passage du Jourdain, il demande, « pourquoi ce miracle fut nécessaire pour passer un fleuve sur lequel il était si aisé de jeter un pont, et même de passer à gué ? »

Nous demandons à notre tour pourquoi il supprime la circonstance du temps qu'arriva ce passage, c'est-à-dire le temps de la moisson auquel le Jourdain regorge sur ses bords ? Le fleuve alors n'avait-il que quarante pieds de large ? S'y trouvait-il des gués ?

« Je ne demande pas, continue Voltaire, pourquoi Jéricho tombe au son des trompettes ; ni de quel droit Josué venait détruire des villages qui n'avaient jamais entendu parler de lui ; ni de quel droit il en massacrait les habitants et les rois, après avoir conquis leur pays. »

Voltaire fait très-bien de s'abstenir de toutes ces demandes impertinentes, dès qu'il est dans l'impuissance d'ébranler la vérité du Pentateuque. Posée la vérité de cet ouvrage, il est d'une évidence palpable, que Josué n'est que l'exécuteur des volontés de l'Eternel, soit dans la chute des murs de Jéricho au son des trompettes, soit dans la conquête qu'il fait des villes et des villages du pays des Chananéens, soit dans le massacre de ces peuples. D'une part, il a le droit le plus légitime qu'il soit possible de concevoir à ce pays dont il s'empare ; puisque l'Eternel, le souverain maître et le distributeur de la terre, l'avait promis à Abraham pour sa postérité ; d'une autre part, son droit sur la vie des habitants de ce pays n'est pas moins incontestable, puisque l'Eternel, le souverain juge de la terre, les avait condamnés à mort pour leurs crimes abominables. Au reste, ces habitants criminels pouvaient conserver leur vie, comme firent plusieurs, par la fuite, ou comme les Gabaonites en se rendant. Pourquoi s'opiniâtrer à défendre leur pays contre un peuple autorisé par tant de miracles éclatants à s'en emparer ?

Si Rahab est épargnée dans le massacre de Jéricho, c'est qu'elle a sauvé les deux espions envoyés par Josué. Quelle que fût

cette femme, ou débauchée ou simplement hôtelière, selon un des sens dont le texte hébreu est susceptible, il est certain que le bruit des miracles de Moïse avait fait une vive impression sur elle, et que les discours qu'elle tint aux espions étaient pleins de foi en la puissance du Dieu d'Israël. *Celui*, leur dit-elle, *qui est le Seigneur votre Dieu, est aussi lui-même le Dieu qui règne en haut dans le ciel, et ici-bas sur la terre.* (*Jos.* II, 11.) Est-ce un sujet de plaisanterie que Jésus-Christ notre Seigneur, venu sur la terre pour sauver les pécheurs, ait voulu descendre d'une pécheresse?

« Il n'est pas étonnant, poursuit le critique, que les peuples voisins se réunissent contre les Juifs. »

Comment donc allier cette réunion avec la raison? Ces peuples pouvaient-ils ignorer les miracles de Moïse et de Josué? Pouvaient-ils donc ne pas les regarder comme les envoyés du Maître de la nature? Pouvaient-ils donc méconnaître le droit que les Juifs avaient reçu de ce souverain maître de s'établir dans leur pays? Pouvaient-ils ne pas sentir que se réunir pour combattre les Juifs, c'était se réunir pour combattre Dieu même?

Il rapporte ensuite les divers esclavages auxquels furent réduits les Juifs; et dont il est fait mention dans le *Livre des Juges*.

Mais il se garde bien, avec sa bonne foi ordinaire, de remarquer que ces esclavages sont des effets des menaces que Dieu avait faites à ce peuple, quand il serait infidèle à ses lois, de même que leur délivrance par des libérateurs qu'il leur suscitait, était l'effet des promesses qu'il avait faites au même peuple quand il reviendrait à lui. Pourquoi, en effet, Dieu le livre-t-il entre les mains de Cusan? N'est-ce pas parce qu'il avait épousé les filles des Chananéens, qu'il avait donné ses filles, et qu'il avait adoré leurs dieux? Crie-t-il au Seigneur, Othoniel lui est donné pour être son sauveur. Cet exemple peut tenir lieu de tous les autres dont il est fait mention dans les chapitres suivants du *Livre des Juges*. Ce livre est un monument de la fidélité de Dieu aux promesses et aux menaces qu'il avait faites par la bouche de Moïse. La force qu'il donna à Samson n'était pas une moindre preuve pour son peuple de la facilité avec laquelle il le ferait triompher des Philistins ses ennemis, s'il cessait d'être ingrat et infidèle.

Voltaire très-profond en arithmétique, comme dans tout le reste, calcule ensuite le nombre des Israélites qui périrent dans le désert et dans la suite jusqu'à Saül par les ordres du Seigneur, ou par les guerres civiles des tribus.

Nous ne nous arrêtons pas à relever l'inexactitude de ce calcul. On y fait entrer, par exemple, ceux qui périrent dans la révolte de Coré et d'Abiron, comme ayant été mis à mort simplement par l'ordre du Seigneur : au lieu que ce fut le Seigneur lui-même qui envoya une flamme dévorante contre eux. Venons à la conclusion de notre calculateur.

« On ne peut, dit-il, concevoir comment les enfants de Jacob auraient pu produire une race assez nombreuse pour supporter une telle perte. »

S'il lui avait plu de concevoir la multiplication des Israélites en Egypte dans l'espace de deux cent-quinze ans, il concevrait aisément combien durent se multiplier les enfants au-dessous de vingt ans sortis d'Egypte, soit dans le désert, soit depuis leur entrée dans le pays de Chanaan jusqu'à Saül. Car si les douze enfants de Jacob purent avoir un si grand nombre d'enfants en deux cent quinze ans, combien ne dut pas en avoir ce nombre prodigieux d'enfants au-dessus de vingt ans sortis d'Egypte dans l'espace de quatre cents ans? C'est une réflexion qui se présente à tout esprit éclairé. Mais notre judicieux critique n'aime pas les réflexions, surtout celles qui servent à justifier les voies de la Providence. La nation juive n'a été, suivant lui, semblable à aucune autre; mais c'est cette dissemblance même qui prouve que sa destinée est un phénomène unique sous le ciel. Ou il y a du surnaturel dans la manière dont le peuple de Dieu a été formé, gouverné, conservé, ou ce n'est plus une Providence sage, active et bienfaisante qui gouverne l'univers.

§ V. *Des Juifs sous les rois de Juda et d'Israël.*

L'esquisse que présente Voltaire de l'histoire des Juifs depuis Saül, peut laisser une impression triste contre la religion de ce peuple. C'est sans doute une telle impression qu'il a dessein de faire sur l'âme de ses lecteurs, par la suppression affectée de tout ce qui peut réveiller l'idée d'une justice infinie, qui punit le crime et récompense la vertu, selon ses menaces et selon ses promesses.

« Saül, dit-il, est obligé de se donner la mort. Isboseth et Miphiboseth ses fils sont assassinés; David livre aux Gabaonites sept petit-fils de Saül pour être mis en croix. »

Qu'en conclure? Qu'ils avaient offensé l'Etre suprême, et qu'ils en étaient punis.

D'où vient la réprobation de Saül? D'où vient la fin tragique de ce prince? N'est-ce pas de sa présomption à sacrifier sans le prophète Samuel? N'est-ce pas de sa désobéissance mal excusée par le prétexte de la religion?

Ce n'est pas David qui fait assassiner Isboseth : au contraire, il venge la mort de ce prince par celle de ses assassins. Ce n'est pas David qui fait mourir les deux fils que Saül avait eus de Respha, ni les cinq fils de Mérob, fille de Saül; ce furent les Gabaonites auxquels il les livra par ordre du Seigneur, à cause de Saül et de sa maison, qui avait été une maison de sang à leur égard par les cruautés qu'il exerça sur eux contre la foi jurée par Josué, de leur conserver la vie. Ce n'est point Miphiboseth, fils de Jonathas, qu'il livra aux Gabaonites : il était trop religieux pour violer une alliance jurée

au nom du Seigneur, et tout à la fois trop frappé de l'exemple des vengeances que le Seigneur venait d'exiger de la maison de Saül pour un crime de ce genre, en punition même duquel il avait affligé tout Israël d'une famine de trois ans, à cause de la part que ce peuple y avait prise.

C'est à tort que Voltaire impute à David la mort d'Adonias, de Joab. Ce saint roi ne prescrivit rien à Salomon au sujet d'Adonias: il s'en rapporta à sa sagesse touchant le cruel et l'injuste Joab qui avait massacré Absalon et tué en trahison Abner et Amasa.

Depuis le schisme des dix tribus d'avec la maison de David, on ne voit que meurtres et carnages dans ce nouveau royaume. « Si le Saint-Esprit a écrit cette histoire, » dit Voltaire, « il n'a pas choisi un sujet édifiant. » Non, mais le sujet est fort instructif, puisqu'il nous apprend à quel excès se porte la nature humaine, lorsqu'elle s'éloigne de la loi de Dieu. Baasa assassine Nadab, fils de Jéroboam et tous ses parents : Baasa est assassiné à son tour; toute la famille d'Achab est exterminée par Jéhu: en un mot, tel est le sort de presque tous les rois d'Israël jusqu'à sa destruction entière par Salmanazar roi d'Assyrie. Le royaume de Juda n'est pas exempt de semblables horreurs. Ochosias est enveloppé dans le malheur d'Achab et de Jézabel. Athalie sa mère fait périr ses petits-fils, et elle périt elle-même hors de l'enceinte du temple par l'ordre du grand pontife Joïada, sauveur de Joas. Celui-ci reçoit la mort de ses domestiques. Manassès remplit de sang Jérusalem. Ammon son fils est tué par ses sujets. Enfin les deux tribus restées fidèles à la maison de David, sont emmenées captives à Babylone; leur ville et leur temple sont consumés par les flammes.

L'humanité souffre sans doute à la vue de tant de meurtres et de massacres. Mais à ces sentiments de compassion se mêlent des sentiments d'indignation et d'horreur contre les crimes dont de si horribles misères ne sont qu'une juste punition. Salomon, sage, juste, pacifique, dont les mains pures de sang, sont jugées dignes de bâtir le temple de Dieu, s'abandonne à l'amour des femmes; son esprit baisse, son cœur s'affaiblit, et sa piété dégénère en idolâtrie. Dieu, justement irrité, l'épargne en mémoire de David son serviteur; mais il ne laisse pas son ingratitude entièrement impunie. Il partage son royaume après sa mort, sous son fils Roboam, dont l'orgueil brutal lui fait perdre dix tribus, et dont l'impiété est sévèrement châtiée par Sésac, roi d'Egypte.

Jéroboam, établi roi des dix tribus, les sépare de leur Dieu. De peur qu'elles ne retournent au roi de Juda, il défend d'aller sacrifier au temple de Jérusalem, et il érige des veaux d'or, auxquels il donne le nom du Dieu d'Israël, afin que le changement paraisse moins étrange. Les successeurs de ce prince imitent sa politique détestable. Achab et sa femme Jézabel enchérissent même sur lui. A son idolâtrie ils joignent toutes les impiétés des gentils. En vain Dieu leur fait entendre sa voix par la bouche de ses prophètes pour les rappeler à la pénitence : les plus grands prodiges ne font sur eux aucune impression ; ils voient sans se convertir les merveilles d'Elie et d'Elisée. Athalie porte avec elle l'impiété d'Achab et de Jézabel dans la maison de Josaphat. Joram, fils de ce pieux prince, devient imitateur de son beau-père. Après la mort du saint pontife Joïada, Joas corrompu par les flatteries de ses courtisans, s'abandonne avec eux à l'idolâtrie, et fait lapider Zacharie qui veut l'en reprendre. Manassès devient le fléau de son peuple qui, à son exemple, oublie son Dieu. Le règne d'Ammon est détestable. Les désordres continuèrent et parmi les successeurs de Josias et parmi les enfants de Juda, malgré les exhortations touchantes et les menaces terribles du prophète Jérémie.

Pourquoi Voltaire, en nous donnant l'histoire des malheurs des Juifs et de leurs rois, nous cache-t-il l'histoire des crimes qui attirent ces malheurs? C'est qu'il voyait la liaison intime de ces deux choses avec la divinité de la religion juive, et qu'il ne voulait pas la montrer à ses lecteurs. S'il était entré dans les vues de Dieu, il aurait fait une histoire édifiante, et il ne voulait faire qu'un roman scandaleux.

Moïse en donnant la Loi à son peuple, l'avait menacé des plus terribles malheurs, s'il venait à la transgresser: d'où il suit évidemment que la Loi est divine, si sa transgression a été suivie des maux annoncés: car il n'y avait que Dieu qui pût attacher à la violation de sa Loi de tels maux et les infliger.

Dieu ne fut pas moins fidèle à vérifier les promesses qu'il avait faites par la bouche de Moïse aux observateurs de sa Loi que nous venons de le voir fidèle à vérifier les menaces contre les transgresseurs de cette sainte Loi. Quelles bénédictions ne répandit-il point sur les rois de Juda et sur leurs peuples qui le servirent et l'adorèrent! Voyez quelle est la gloire des Juifs sous David, cet admirable berger, vainqueur du fier Goliath, et de tous les ennemis du peuple de Dieu; grand roi, grand conquérant, grand prophète, digne de chanter les merveilles de la toute-puissance divine; homme enfin selon le cœur de Dieu, comme il le nomme lui-même, et qui par sa pénitence a fait même tourner son crime à la gloire de son Créateur. Josaphat, un autre David, fait régner dans Juda la Loi, la piété, la justice, et avec elles la navigation, l'art militaire. Sennachérib, à la tête d'une armée immense, vient en Judée, se flattant d'en triompher, comme Salmanasar a triomphé du royaume de Samarie: mais il ne paraît, ce semble, que pour montrer combien Dieu est fidèle à ses promesses à l'égard de ses serviteurs. L'armée de Sennachérib périt en une nuit. Ezéchias, le plus pieux et le plus juste de tous les rois après David, délivré

d'une manière si admirable, sert Dieu avec tout son peuple plus fidèlement que jamais.

On voit un autre exemple de la fidélité de Dieu à ses promesses, sous le règne de Manassès pénitent. Les Juifs imitateurs de ce prince idolâtre, font-ils pénitence avec ce prince, Dieu les prend en sa protection : les conquêtes de Nabuchodonosor et d'Holoferne son général, pleins de fureur contre les Juifs, sont arrêtées tout à coup par la main d'une femme. Josias, sage dès son enfance, travaille à réparer les désordres causés par l'impiété de ses prédécesseurs, et réussit par son humilité et par son zèle à suspendre le châtiment que son peuple a mérité. Mais, comme nous l'avons vu, le mal s'augmente sous ses enfants, et Nabuchodonosor vient en tirer vengeance.

§ VI. *Des Juifs depuis la captivité de Babylone.*

« Les dix tribus, dit Voltaire, enlevées par Salmanasar, sont dispersées pour jamais ; les deux autres tribus, après un esclavage de soixante et dix ans, obtiennent de leurs vainqueurs et de leurs maîtres la permission de retourner à Jérusalem : elles demeurent assujetties au roi de Perse, puis à Alexandre, maître de la Perse ; ensuite, tantôt aux Séleucides, successeurs d'Alexandre en Syrie, tantôt aux Ptolémées, ses successeurs en Egypte. Ils se révoltent contre Antiochus le Dieu sous les Machabées, qui ne peuvent garantir les murailles de leur temple d'être rasées par le général d'Antiochus Eupator, fils d'Antiochus Epiphane, ni empêcher qu'on ne tranche la tête au grand-prêtre Onias regardé comme l'auteur de la révolte.

« Jamais les Juifs ne furent plus inviolablement attachés à leur Loi que sous les rois de Syrie ; ils n'adorèrent plus de divinités étrangères : cependant ils furent plus malheureux que jamais. Ils respirèrent quelque temps par les guerres intestines des rois de Syrie. Mais bientôt les Juifs eux-mêmes s'armèrent les uns contre les autres : comme ils n'avaient point de rois, et que la dignité de grand sacrificateur était la première, c'était pour l'obtenir qu'il s'élevait de violents partis. »

Voltaire nous apprend que le temple fut bâti sous Néhémie ; qu'Hircan, de la race des Asmonéens, obtint d'Antiochus Sidetes la permission de battre monnaie ; que dans ce temps-là commencèrent les disputes entre les pharisiens et les saducéens ; qu'Aristobule, fils d'Hircan, osa se faire roi pendant les troubles de Syrie et d'Egypte ; que Pompée mit fin aux divisions des deux frères Aristobule et Hircan II, fils d'Alexandre Jannée en chargeant de fers Aristobule ; que Marc-Antoine plaça sur le trône de Juda Hérode-Iduméen ; qu'enfin les Juifs furent tous subjugués.

« On sait, ajoute-t-il, comment ils furent traités par les Romains sous Vespasien et Titus, sous Trajan et Adrien. Il est étonnant, dit-il, qu'il reste encore des Juifs. Jamais depuis Vespasien ils n'eurent aucun pays en propre, et n'ont pu former un corps de peuple. Pouvaient-ils avoir une autre fin ? Ils se vantent eux-mêmes d'être sortis de l'Egypte comme une horde de voleurs, emportant tout ce qu'ils avaient emprunté des Egyptiens. Ils font gloire de n'avoir jamais épargné ni la vieillesse, ni le sexe, ni l'enfance, dans les villages et dans les bourgs dont ils ont pu s'emparer. Ils osent étaler une haine irréconciliable contre toutes les autres nations, des biens desquelles ils sont avides. Voilà ce que furent les Juifs aux yeux des Grecs et des Romains qui purent lire leurs livres. » Il les compare enfin à deux autres nations qui, comme la juive, sont errantes dans l'Orient, et qui, comme elle ne s'allient avec aucun autre peuple. Ce sont les Banians et les Perses nommés Guébres.

Que de réticences, que de faussetés, quelle inexactitude dans ce récit ! Les dix tribus, dit-on, sont dispersées pour jamais : mais aucun particulier de ces tribus ne se joint-il aux Juifs renvoyés dans leur patrie ? Pourquoi, en faisant revenir ceux-ci dans leur patrie après soixante et dix ans de captivité, ne nous dit-on pas que ce nombre d'années de captivité leur avait été prédit et fixé précisément à ce nombre par Jérémie, et que leur délivrance avait été annoncée par Isaïe cent ans avant Jérémie ? Est-ce de leur vainqueur Nabuchodonosor qu'ils obtiennent leur retour ? C'est Cyrus que Dieu avait choisi pour être le libérateur de son peuple, et le restaurateur de son temple. Incontinent après la publication de l'édit de ce prince, Zorobabel, accompagné de Jésus, fils de Josédec souverain pontife, ramène les captifs, qui rebâtissent l'autel, posent les fondements du second temple, et achèvent ce grand ouvrage avec la protection de Darius, fils d'Hystaspe, malgré les contradictions des peuples voisins. Indépendamment des prophéties qui annonçaient et le retour des Juifs dans leur patrie, et le nom même de celui qui devait le leur procurer, ce retour ne pouvait manquer d'arriver. La tribu de Juda était destinée à donner au monde un Sauveur, et la promesse en avait été faite au premier homme après sa chute, et renouvelée si souvent aux patriarches.

Cette tribu pouvait être sujette à diverses révolutions jusqu'à ce moment heureux, mais elle ne pouvait cesser de former un corps de peuple qui eût ses lois et ses magistrats. Qu'importe donc que depuis son retour dans sa patrie, elle ait eu pour maîtres les rois de Perse, Alexandre le vainqueur des Perses, les Séleucides, les Lagides, les Romains et même des rois qui ne fussent point de la famille de David, ou même dont les ancêtres ne fussent pas d'origine juive ? Est-ce que ces maîtres ont empêché la tribu de Juda de former un corps de peuple qui ait eu ses lois et ses magistrats jusqu'à la venue de Jésus-Christ le véritable *Silo* ? Antiochus Epiphanes, cet

usurpateur du trône sur son neveu Démétrius Soter, ce prince furieux, fut le seul qui entreprit de ruiner le temple, la loi de Moïse et toute la nation. Mais quel fut le succès d'une entreprise tout à la fois si bizarre et si impie? Elle n'aboutit qu'à faire éclater le zèle de Mathathias, sacrificateur, le courage de Judas Machabée son fils, et celui de ses autres enfants, enfin la justice divine dans la mort tragique du persécuteur de son peuple.

Les Juifs sous les rois de Syrie ne furent malheureux que quand ils méritèrent de l'être. Jérusalem jouissait de la paix; les lois de Moïse étaient observées; les rois et les princes étrangers avaient de la vénération pour le lieu saint, honoraient le temple de riches présents; Séleucus faisait fournir de son domaine toutes les dépenses nécessaires pour les sacrifices. Les choses ne changèrent de face que quand des hommes ambitieux, sans foi, sans piété, voulurent envahir la souveraine sacrificature et l'acheter à prix d'argent, introduisirent parmi les Juifs les mœurs et les coutumes infâmes des gentils, donnèrent lieu à des séditions, appelèrent Antiochus Epiphanes pour les apaiser, livrèrent Jérusalem à sa cruauté, et le temple à ses profanations. Le saint pontife Onias peut-il être regardé comme l'auteur de tant de maux, parce qu'il s'oppose à l'ambition et à l'impiété d'un Simon, d'un Jason, d'un Ménélaus, d'un Lysimaque? Ce n'est pas lui qui met en mouvement l'avide cupidité de Séleucus pour les trésors du temple. Ce n'est pas lui qui contraint Héliodore, l'envoyé de ce prince, de s'en retourner pénétré de respect pour le temple et pour les trésors qui y sont déposés : il perd la vie, non comme auteur de la révolte des Juifs, mais par la main d'un traître gagné par l'argent de l'impie Ménélaus; et la mort d'un homme si sage et si modéré tire les larmes du cruel Antiochus Epiphanes, qui la venge par la mort honteuse de l'assassin Andronique.

Notre romancier y pense-t-il, quand il avance que le temple fut achevé sous Néhémie? Nous avons vu les fondements de cet édifice jetés aussitôt après le retour de la captivité par Zorobabel et par Jésus, fils de Josédec. Les samaritains jaloux de leur gloire, voulurent prendre part à ce grand ouvrage; et sous prétexte qu'ils adoraient le Dieu d'Israël, quoiqu'ils joignissent son culte à celui de leurs faux dieux, ils prièrent Zorobabel de leur permettre de rebâtir avec lui le temple de Dieu. Mais les enfants de Juda, qui détestaient leur culte mêlé, rejetèrent leur proposition. Les samaritains irrités traversèrent leur dessein par toutes sortes d'artifices et de violences. Le temple ne laissa pas d'être achevé dès le commencement du règne de Darius, fils d'Hystaspe. Ce ne fut que bien des années après que Néhémie obtint d'Artaxerxès Longuemain la permission de rebâtir non le temple, mais les murs de Jérusalem.

Sur quel fondement Voltaire insinue-t-il qu'Hircan dut son élévation à Antiochus Sidetes? Simon, père d'Hircan, reçut, après la mort de ses frères, du peuple juif les droits royaux pour lui et pour sa famille : telle est l'origine de l'élévation d'Hircan : c'est un fils qui succède à son père. Antiochus Sidètes put consentir à cette grandeur, de même que Démétrius Nicator avait consenti à celle de Simon; mais ce fut du peuple juif que ce dernier tint la souveraineté. Hircan soutint la gloire de son père : il étendit les limites de son royaume, qui demeura paisible sous ses enfants, Aristobule et Alexandre Jannée qui régnèrent l'un après l'autre : la division des enfants d'Alexandre Jannée ne laissa à Hircan II qu'une ombre de puissance. Toute l'autorité passa bientôt à un étranger : Hérode, iduméen de naissance et juif de religion en fut revêtu par Marc-Antoine; il y fut confirmé par Auguste : ainsi allait s'affaiblissant la nation juive. A cet affaiblissement de l'autorité de la nation se joignit un mal bien plus grand : ce fut l'affaiblissement de la religion.

§ VII. — *Des causes des malheurs des Juifs.*

Les Juifs commencèrent non à oublier le Dieu de leurs pères, mais à mêler dans la religion des superstitions indignes de lui. Sous le règne des Asmonéens, et dès le temps de Jonathas, la secte des pharisiens commença parmi les Juifs. Ils s'acquirent d'abord un grand crédit par la pureté de leur doctrine et par l'observance exacte de la loi. Les récompenses et les châtiments de la vie future qu'ils soutenaient avec zèle contre les saducéens, les faisaient regarder comme les apôtres de la vertu. A la fin, l'ambition se glissa parmi eux. Ils voulurent gouverner. Ils se rendirent les arbitres de la doctrine et de la religion, qu'ils tournèrent insensiblement à des pratiques superstitieuses, utiles à leur intérêt et à la domination qu'ils voulaient établir sur les consciences, et le vrai esprit de la loi était prêt à se perdre. (*Voy.* Pharisiens.)

A ces maux se joignit encore un plus grand mal, l'orgueil et la présomption. Eclairés depuis tant de siècles de la connaissance du vrai Dieu, les Juifs se jugeaient les seuls dignes de cette connaissance. Ils se crurent d'une autre espèce que les hommes qu'ils en voyaient privés, et les regardaient avec un insupportable dédain. Etre sortis d'Abraham selon la chair, leur paraissait une distinction qui les mettait naturellement au-dessus de tous les autres; et enflés d'une si belle origine, ils se croyaient saints par nature et non par grâce : erreur qui dure encore parmi eux. Les pharisiens ne contribuèrent pas peu à introduire une opinion si vaine et si superstitieuse. Comme ils ne songeaient qu'à se distinguer, ils multiplièrent sans bornes les pratiques extérieures, et autorisèrent des traditions contraires à la loi de Dieu.

Le peuple, sous de tels maîtres présomptueux et superstitieux, devint inquiet, turbulent et séditieux. Plus il se sentit pressé

du joug des gentils, plus il conçut pour eux du dédain et de la haine. Il était dans l'attente du Messie promis à ses pères et annoncé par ses prophètes : mais il ne voulut plus en avoir qu'un guerrier et redoutable aux puissances qui le captivaient. Ainsi, oubliant tant de prophéties qui parlaient si expressément de ses humiliations, il n'eut plus d'yeux ni d'oreilles que pour celles qui annonçaient des triomphes, quoique biens différents de ceux qu'il voulait.

Dans ce déclin de la religion et de la république juive, et dans le temps que les pharisiens introduisaient tant d'abus, Jésus-Christ est envoyé sur la terre pour rétablir le royaume de la maison de David d'une manière plus haute que les Juifs charnels ne l'entendaient, et pour prêcher la doctrine que Dieu avait résolu de faire annoncer à tout l'univers.

Voltaire est étonné qu'il reste encore des Juifs sur la terre après tant de maux qui fondirent sur eux sous Vespasien et Titus, sous Trajan, sous Adrien. Pourquoi ne nous dit-il rien de la cause de ces maux? Ignore-t-il que leurs prophètes les leur avaient annoncés comme une punition qu'ils mériteraient en faisant mourir le Christ, et que Jésus-Christ les leur avait prédits dans les termes les plus clairs et les plus énergiques? Pour donner le change à ses lecteurs, il rappelle la conduite des Juifs à l'égard des Egyptiens et à l'égard des Chananéens, quand ils sortirent du pays des premiers, et qu'ils entrèrent dans celui des derniers.

Il voudrait faire entendre que la cause des malheurs qui leur arrivèrent après la mort de Jésus-Christ fut la connaissance que la lecture de leurs livres publiés en grec donna d'eux aux Grecs et aux Romains. Quelle mauvaise foi! Jamais les Juifs ne furent mieux accueillis des nations que depuis qu'ils en furent connus par la publication de leurs livres. Sous Antiochus le Dieu ils se répandirent dans l'Asie-Mineure et dans la Grèce, et partout ils jouirent des mêmes droits et de la même liberté que les autres citoyens. Ils furent estimés en Egypte, et ils y eurent même un temple. Les rois honoraient de leurs présents celui de Jérusalem. Les Romains, les Lacédémoniens firent des traités d'amitié et d'alliance avec Juda, Jonathas, Simon, Hircan.

Il faut être aussi aveugle qu'un Juif pour imaginer une autre cause de l'état malheureux de cette nation que le déïcide dont elle s'est rendue coupable. Il ne faut guère moins être aveugle pour chercher dans l'exemple des Banians et des Guébres la raison de la conservation des Juifs sur la terre. Qu'il y ait eu en Orient quelques familles attachées à la religion et aux usages de leurs pères, cultivant la terre, vivant en paix entr'elles, sans s'allier avec les peuples au milieu desquels elles vivaient, mais sans en être haïes ni persécutées, qu'y a-t-il en cela d'étonnant? La France offre un exemple de semblables familles ; mais l'exemple des Juifs est unique. Ce peuple, dispersé parmi toutes les nations, assujetti à toutes les nations, méprisé de toutes les nations, subsiste néanmoins avec un attachement invincible à des pratiques qui lui attirent le mépris et l'aversion de toutes les nations. C'est là, encore une fois, un exemple unique sur la terre, et d'autant plus merveilleux qu'il est prédit par les prophètes de ce peuple et par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Nous osons défier le lecteur le plus prévenu en faveur de Voltaire de l'excuser de la plus grossière ignorance ou de la plus insigne mauvaise foi dans l'histoire des Juifs.

Un homme éclairé et sincère ne voit dans cette histoire des Juifs, depuis Saül jusqu'au renversement de leur république, que la fidélité de la souveraine justice aux promesses et aux menaces qu'elle avait faites à ce peuple par la bouche de Moïse. Il ne voit dans le schisme des dix tribus que la punition de l'orgueil et de l'impiété de Roboam, de même que de l'idolâtrie de Salomon son père. Il ne voit dans le massacre horrible des rois des dix tribus que la punition de la politique détestable de ces princes qui établissent et qui entretiennent l'idolâtrie dans leur royaume pour empêcher leurs sujets de retourner aux successeurs de David. Il ne voit dans l'enlèvement des dix tribus par les rois d'Assyrie que la punition d'un peuple idolâtre et sourd à la voix des prophètes qui le rappelaient à la pénitence. Il ne voit dans la fin funeste de tant de rois de Juda que la punition de princes impies et idolâtres. Il ne voit pas avec moins d'admiration les faveurs dont sont comblés les princes pieux de ce royaume. Il voit dans le traitement que Nabuchodonosor fait subir à la tribu de Juda le châtiment qu'a mérité cette tribu, en imitant les crimes qui avaient attiré le malheur des dix tribus. Il est peu surpris de voir cette tribu, après son retour dans sa patrie, assujettie successivement à divers rois, parce que cet assujettissement n'a rien de contraire aux promesses qui lui avaient été faites de subsister en un corps de nation gouverné par les lois jusqu'à l'avénement du libérateur annoncé par ses prophètes. S'il la voit dans la suite sujette à des vicissitudes de malheurs et de bonheurs, c'est qu'il la voit, tantôt sous des pontifes ambitieux qui l'entraînent dans les coutumes impies des nations, tantôt sous des pontifes éclairés et religieux qui la ramènent au vrai culte de leur Dieu, tantôt sous des docteurs superbes, corrupteurs de la Loi, inventeurs de fausses traditions et de pratiques superstitieuses. S'il voit enfin cette tribu presque entièrement périr par l'épée des Romains, perdre son temple, être vendue, être chassée de son pays, c'est qu'il la voit coupable du plus horrible des crimes, de la mort de Jésus-Christ. S'il voit encore les restes de cette misérable tribu dispersés, humiliés, conservés néanmoins parmi les nations, c'est qu'il voit ces restes malheureux aussi aveugles, aussi ingrats, aussi

ennemis de Jésus-Christ que le furent les pharisiens ses meurtriers.

Il faut finir en faisant connaître la première origine de la haine de l'implacable Voltaire contre la nation hébraïque. Il n'aime point que son argent soit un effet mort entre ses mains; il le confie à un Juif de Londres pour le faire valoir. L'hébreu lui fait banqueroute. Depuis lors tous les Juifs anciens et modernes ont été un « peuple ignorant et barbare, qui joint depuis longtemps la plus sordide avarice à la plus détestable superstition et à la plus invincible haine pour tous les peuples qui les tolèrent et qui les enrichissent. »

En vain des Juifs éclairés lui ont écrit pour l'engager à rétracter ses invectives. Il a avoué qu'elles étaient *violentes*, qu'il les adoucirait ; mais loin de tenir sa promesse, il a répété les mêmes impostures et les mêmes injures. Son excuse, c'est qu'il faut *insister, inculquer, sans quoi tout s'oublie;* c'est-à-dire que, quand on a calomnié et qu'on nous a démontré nos calomnies, il faut pour toute réponse les répéter encore. Voilà une jolie morale.

§ VIII. — *Raisons morales et mystiques des lois cérémonielles des Juifs.*

D'anciens hérétiques, faute de comprendre le but des lois cérémonielles de la religion des Juifs, ont cru qu'il était impossible que ces lois soient émanées de Dieu. Ils soutinrent en conséquence que Moïse ne pouvait être l'auteur des livres qui les contiennent. Ce fut même un de leurs grands prétextes pour rejeter tout le Vieux Testament. L'erreur était grossière et le jugement des plus téméraires; mais il faut avouer que la manière dont quelques Pères de l'Eglise y répondirent ne l'était pas moins. On est indigné, quand on lit ces paroles d'Origène. « Si nous nous attachons à la lettre, et si nous expliquons les choses qui sont écrites dans la Loi, selon les idées des Juifs, ou selon ce qu'on en pense vulgairement, je ne saurais avouer sans rougir que Dieu ait donné de telles lois, parce que celles des Romains ou des Athéniens, par exemple, seraient incomparablement plus équitables. » Et dans un autre endroit : « Entre ces lois, il y en a plusieurs dont l'observation paraît déraisonnable et impossible. » Il essaye de prouver ce paradoxe par des exemples qui font aussi peu d'honneur à son discernement qu'à son savoir, si profond d'ailleurs et si vaste, de l'aveu de ses plus grands ennemis. Nous sommes très-éloignés de rejeter indifféremment toute explication allégorique de l'Ecriture; mais on doit y garder un juste milieu. Il faudrait être aveugle pour n'apercevoir pas qu'en gros l'extérieur du culte lévitique était figuratif et cachait des vues toutes spirituelles ; mais il ne suit nullement de ce principe qu'on soit obligé de recourir perpétuellement à l'allégorie pour défendre la sagesse de chacune des lois rituelles des Hébreux. C'est assez d'être en état de faire voir que plus on approfondit les motifs généraux de ces lois, plus on en étudie l'esprit, plus on parvient à en démêler les vues spéciales, et plus on y découvre la prudence divine du législateur.

Pour s'en convaincre, sans s'engager dans une discussion trop étendue, que l'on considère seulement les parties les plus remarquables du cérémonial lévitique. On peut les réduire à trois chefs, les *sacrifices*, les *purifications*, les *fêtes*, et dans tout cela, que de vues morales et mystiques, dont la sagesse est frappante !

A l'égard des sacrifices, Moïse entre dans les plus grands détails, soit sur ce qui en devait faire la matière, soit sur leurs différentes espèces, soit sur les personnes qui les devaient offrir, soit sur les rites à observer en les offrant. Mais qu'on lise ces détails et que l'on examine sans prévention les explications que les savants en ont données, on verra sensiblement que tout cet appareil préfigurait en mille manières le sacrifice expiatoire que le Christ devait offrir dans l'accomplissement des temps pour les péchés du monde; qu'il y préparait imperceptiblement les esprits et qu'il en annonçait de loin la nature, aussi bien que la nécessité. Par cet endroit, ce troisième livre de Moïse est le plus excellent commentaire qu'on puisse souhaiter de l'*Epître* de saint Paul *aux Hébreux*. D'un autre côté, cette multitude de lois sur les sacrifices fait, pour ainsi dire, voir à l'œil la souveraine perfection de Dieu, et l'horreur qu'il a du mal, sa justice et son attention constante à ne laisser pas le péché impuni ; sa clémence, dans sa facilité à accepter, à titre d'hommage et comme une espèce de satisfaction, des victimes dont l'immolation ne pouvait par elle-même réparer le violement de ses lois ; sa bonté, dans le peu de valeur des victimes qu'il agréait, surtout de la part des pauvres, et ses soins à former les hommes à la vertu, en exigeant d'eux des victimes dont les qualités étaient une image de la sainteté intérieure qu'il requérait des offrants. A la vérité, parmi tant d'oblations et de sacrifices pour expier des violations des lois cérémonielles, il n'y en avait point pour racheter des péchés volontairement commis contre la loi morale ; mais cela même ne faisait-il pas sentir fortement la nécessité d'un sacrifice plus parfait dans sa nature et dans son prix ?

Il faut raisonner sur les purifications légales à peu près de la manière que nous venons de le faire sur les sacrifices. C'était un joug bien difficile à porter, que l'obligation perpétuelle d'éviter tant de choses, presque inévitables dans le commerce de la vie, pour ne contracter aucune souillure, soit en les mangeant ou en les buvant, soit en les touchant. C'était une servitude très-pénible, que l'assujettissement à tant d'ablutions et de formalités, quand on avait contracté par malheur quelqu'une de ces souillures extérieures. Mais ces ordonnances, qui paraissaient bornées à l'extérieur, cachaient

au fond d'admirables leçons pour régler l'intérieur. Tous ces rites étaient comme autant d'emblèmes et d'instructions paraboliques, dont le Législateur se servait pour inspirer à des hommes grossiers et difficiles à conduire le respect qu'ils devaient à sa maison, à ses ministres, à son culte et aux choses qui lui avaient été consacrées ; pour leur insinuer la pureté du cœur, des principes et de la conduite ; pour leur faire comprendre le danger des mauvaises habitudes, la difficulté de s'en défaire, l'obligation de s'en nettoyer, afin de lui être agréables. Et tout cela nous apprend à nous combien nous sommes heureux de trouver la réalité dont ces observances n'étaient que l'ombre ; de la trouver, dis-je, en Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, après nous avoir lavés de nos péchés par son sang, a purifié nos âmes en éclairant nos esprits par sa doctrine et en sanctifiant nos cœurs par sa grâce.

Enfin, pour ce qui est des fêtes et des solennités sacrées de la religion des Hébreux, on ne saurait dire que l'institution n'en fût que de pur apparat. Car, sans parler ici des vues mystiques qu'on y découvre, surtout dans une grande solennité du jour des expiations, aux cérémonies de laquelle les auteurs du Nouveau-Testament sont des allusions si fréquentes, rien n'était mieux entendu que l'institution de ces fêtes, pour attacher les Israélites à la véritable religion et pour les préserver de la contagion de l'idolâtrie. C'était autant de pieuses commémorations des grâces et des délivrances signalées dont Dieu les avait honorés ; grâces et délivrances qui étaient elles-mêmes la source des bénédictions et de la prospérité dont ils jouissaient en corps de peuple, dans l'Etat et dans l'Eglise. L'heureuse obligation où ils se trouvaient de renouveler ces fêtes annuellement dans la maison du Seigneur, et la magnificence du culte qu'ils rendaient alors à la majesté suprême dans les saints transports d'une allégresse publique, tendaient directement à animer leur zèle pour le culte du seul vrai Dieu, à les unir entre eux par les liens d'amour et de charité, et à leur faire sentir de plus en plus les avantages d'une constitution dont les soins continuels et miraculeux d'une Providence spéciale assuraient le bonheur. Ajoutons encore que ces solennités publiques sont autant de monuments authentiques de la vérité et de la divinité de la religion mosaïque. Il faudrait abjurer le bon sens, pour croire que Moïse eût institué des solennités destinées à la commémoration des événements les plus extraordinaires qu'il disait être arrivés de son temps, et sous les yeux de deux ou trois millions de témoins, si ces événements eussent été controuvés et imaginaires. Toute la nation, en se prêtant avec joie à la célébration des fêtes qui retraçaient le souvenir de la sortie d'Egypte, par exemple, de la Loi donnée sur Sinaï, et d'autres événements semblables, en avouait publiquement la vérité ; elle la confirmait à toute la terre, à tous les siècles. Encore aujourd'hui l'ombre du culte qui reste aux Juifs constate hautement la vérité de ces mêmes faits, auxquels leurs solennités sont relatives, et ne laisse aucun doute sur la sincérité de l'auteur du Pentateuque, qui nous en a transmis la mémoire.

Les auteurs qui traitent des antiquités hébraïques mettent au nombre des fêtes de la nation les solennités de l'année sabbatique et celles du jubilé. Mais quelles plus fortes preuves de la sincérité de Moïse et de la divinité de sa mission que ces établissements ? Ordonner que chaque septième année on laisserait les terres en repos, sans labourer, ni moissonner ; prescrire la même loi pour chaque cinquantième année ; et promettre de la part de Dieu que, pour réparer ce vide, il répandrait sa bénédiction sur chaque sixième année, en sorte qu'elle porterait autant de fruit que trois autres, c'est ce qui ne serait jamais entré dans l'esprit du législateur des Hébreux, s'il n'eût été qu'un homme ordinaire. A moins d'extravaguer, il fallait être assuré de la bénédiction céleste, pour oser promettre avec certitude cette ressource miraculeuse ; sans quoi, l'institution du jubilé et des années sabbatiques aurait porté la famine dans le pays, consumé ses habitants et attiré la malédiction publique sur la mémoire du législateur. Mais en concevant au contraire que Moïse, dont la prudence et la probité sont d'ailleurs si connues, ne promît rien à cet égard qu'il ne fût autorisé du ciel à promettre, peut-on assez admirer la sagesse des établissements dont il s'agit ? Ne parlons, ni du relâche donné aux débiteurs, ni de l'affranchissement accordé aux esclaves : c'était perpétuer avec éclat la mémoire de la création du monde en sept jours que d'instituer des solennités dont le retour périodique retraçait ce terme d'une manière si frappante ; c'était relever de temps en temps le pauvre au niveau du riche, en ouvrant également à l'un et à l'autre la communauté des biens que la terre produisait d'elle-même tous les sept ans ; c'était obliger tous les sujets du vrai Dieu à lui faire alors l'hommage le plus solennel de leurs possessions, comme des gens qui les tenaient de sa main, plutôt comme usufruitiers que comme propriétaires ; c'était le moyen le mieux imaginé pour entretenir dans le cœur des peuples les sentiments de confiance qu'ils devaient à Dieu et aux soins miraculeux de sa providence ; et pour tout dire enfin, ce qui eût été folie de la part d'un politique uniquement appuyé du bras de la chair, démontre invinciblement que Moïse avait d'autres ressources, et que l'Eternel, dont il se disait le ministre, l'assistait effectivement.

Du reste, outre les vues mystiques et morales qu'on observe dans les rites de la religion mosaïque, on ne peut nier que le législateur ne s'y fût singulièrement proposé un autre but. C'était de faire des Hébreux un peuple à part qui, au sein de

l'idolâtrie et environné de tous côtés d'idolâtres, conservât la pureté d'un culte uniquement consacré à la gloire de l'Eternel, soit afin d'empêcher que la vérité ne s'éteignît entièrement dans le monde, soit afin que la manifestation du Christ, qui devait sortir du milieu des Juifs, fût plus frappante aux yeux des autres peuples de la terre.

Voilà la raison de tant de coutumes et de tant d'usages, où les savants ont fait voir une opposition plus ou moins marquée aux coutumes et aux usages des nations païennes anciennes et modernes. Tous conviennent assez du fait, tous les critiques s'accordent assez de même à rejeter les excès où Spencer est tombé en particulier sur cette matière. Cet érudit, non content de montrer que Dieu mit dans ses lois une opposition marquée aux coutumes des idolâtres, a osé soutenir qu'il avait emprunté des idolâtres une partie de ses lois. La seule difficulté est de définir si les rites du paganisme auxquels les rites du judaïsme sont opposés étaient déjà connus du temps de Moïse parmi les nations idolâtres, ou s'ils s'y sont introduits seulement dans la suite. Nous sommes très-éloignés de ces anciens temps, et nous avons trop peu de monuments historiques des cultes qu'on y rendait à la Divinité pour pouvoir décider la question d'une manière absolue.

Tout ce qu'on peut en dire avec confiance, c'est que, comme Moïse flétrit nommément dans plusieurs de ses lois divers usages des idolâtres de son siècle, tant égyptiens que chananéens, il est probable qu'il en eut d'autres en vue dans les autres lois, dont nous ne saurions aujourd'hui deviner le motif particulier. Mais soit qu'il ait simplement voulu inspirer de l'horreur aux Israélites pour les rites insensés et criminels des nations de son temps, soit qu'il ait eu de plus le dessein de donner d'avance à leur postérité des préservatifs contre les rites idolâtres qui étaient encore à naître, soit qu'il n'ait proprement pensé qu'à détourner les Hébreux des antiques abominations des sabéens, soit qu'il ait porté l'attention jusqu'à vouloir les munir eux et leurs descendants contre les superstitions postérieures des Egyptiens, des Chaldéens, des Phéniciens, des Grecs et de quelques autres nations voisines, il est vrai de dire que rien n'était plus digne de la sagesse de ce grand législateur que d'opposer, comme il l'a fait pour le présent et pour l'avenir, les plus fortes barrières au penchant presque incurable que les Israélites avaient pour l'idolâtrie. Elevés parmi les Egyptiens, où ils avaient contracté cet odieux penchant, rien ne pouvait plus sûrement y mettre obstacle que des cérémonies religieuses dont l'extérieur pompeux et brillant les retenait, pendant que des usages directement opposés aux coutumes des païens élevaient entre eux et les idolâtres un mur de séparation qui ne devait tomber qu'à la vocation de tous les peuples à un même culte spirituel par la prédication de l'Evangile. (Chaudon, I, 522.)

JULIEN. — Supposons un moment que Julien eût quitté l'idolâtrie pour la religion chrétienne, et voyons quelle idée Voltaire, ennemi de tous les empereurs convertis, aurait donné de ce prince. Voici, ce me semble, de quelle façon il l'aurait peint.

Quelques historiens imbéciles ont triomphé du changement de Julien, comme si la conversion d'un fou et d'un superstitieux pouvait être un argument en faveur de la religion. Tout le monde sait que ce Julien était le singe de Marc-Aurèle, et qu'il voulait l'imiter jusque dans ses défauts, surtout dans la profusion des victimes qu'il immolait aux dieux.

« Ce prince était (dit l'illustre Bayle, l'éternel honneur de l'esprit humain) si infatué des superstitions du paganisme, qu'un historien de sa religion (Ammien Marcellin) n'a pu s'empêcher d'en faire une espèce de raillerie, en disant que, s'il fût retourné de son expédition contre les Perses, il eût dépeuplé la terre de bœufs à force de sacrifices. (*Voy.* Bayle, *Pensées diverses*, art. 121.)

Il ordonna par un édit général d'ouvrir les temples, et leur assigna des revenus aussi bien qu'aux pontifes et aux prêtres. On vit aussitôt couler de toutes parts le sang des victimes : son palais devint comme un vaste temple, aussi bien que ses jardins. Tous les dieux y avaient leurs statues. On trouvait un autel dans chaque bosquet. Julien exerçait en personne les fonctions du sacerdoce païen. On le voyait se prosterner devant les idoles, fendre le bois, attiser le feu, le souffler avec la bouche jusqu'à perdre haleine, égorger les victimes. Les païens sensés avaient peine à tenir leur sérieux ; mais le peuple était charmé de trouver dans le prince son propre goût pour la superstition.

Il s'en faut bien que Julien eût la gravité, la sagesse, la retenue et les autres vertus solides de Marc-Aurèle ; et il ne faut que la lecture de leurs ouvrages pour juger du caractère d'esprit assez différent de ces deux empereurs. On apercevait le déréglement de son esprit dans sa physionomie et dans son maintien. La figure de Julien et tout son extérieur n'étaient pas moins singuliers que son caractère. Il avait une taille médiocre, la démarche peu assurée, des épaules larges qui se haussaient et se baissaient tour à tour, le cou fort gros et penché, la tête toujours en mouvement, le regard d'un feu surprenant ; mais on y lisait de l'inquiétude et de la légèreté ; l'air railleur, une barbe hérissée qui finissait en pointe ; il parlait et riait avec excès. La vivacité lui faisait souvent faire des questions et des réponses hors de propos, ou qui manquaient de justesse.

On a d'autres reproches plus graves à lui faire : il se révolta contre l'empereur Constance, son bienfaiteur, et on a fait de vains efforts pour pallier sa rébellion et son

ingratitude. Ammien-Marcellin dit que Julien savait que l'empereur Constance devait mourir vers le mois de novembre. Il pouvait bien le savoir, suivant saint Grégoire de Nazianze, puisqu'il en était l'auteur, car il avait gagné une personne de la cour pour l'empoisonner. Tel est l'homme, aurait dit Voltaire, dont le paganisme se glorifie. Quelle conquête ! Mais nous voulons être plus juste qu'il ne l'aurait été.

Julien a eu sans doute de grandes qualités, mais il eut aussi de grands défauts ; en sorte qu'après avoir distingué avec précision l'apostat du philosophe et de l'empereur, on trouve qu'il ne fut point un grand homme, mais un homme singulier. Une passion déréglée pour la gloire le porta avec une espèce de fanatisme à tout ce qui lui parut estimable ; et par un goût faux, il estima tout ce qui pouvait le singulariser. Exempt des vices grossiers qui humilient l'orgueil, il eut des défauts qui le flattent. Tandis qu'il fut dans l'obscurité de la vie privée, ou qu'il n'occupa que le second rang, la crainte de l'empereur Constance régla en lui les bonnes qualités et réprima les mauvaises; mais l'indépendance et le pouvoir souverain le développèrent tout entier.

Dans toutes les occasions Julien témoignait un souverain mépris pour les Chrétiens. Cependant il sentit bientôt l'avantage que leur donnait la pureté de leurs mœurs et l'éclat de leurs vertus. Il voulait donc les imiter et profiter de leur exemple pour réformer le paganisme, qui faisait peu de progrès. Il exhorta les sacrificateurs et tous ceux qui paraissaient zélés pour l'idolâtrie à réformer leurs mœurs, à porter à la vertu les enfants et tous ceux sur qui ils avaient de l'autorité, à établir des hôpitaux, à avoir soin des pauvres ; il leur conseillait de fuir les théâtres, les lieux de débauches, de ne jamais lire les poésies capables de porter à l'impureté, de prier souvent les dieux, même pendant la nuit; de méditer les règles de la sagesse, et de purifier sans cesse leurs pensées. Pour pousser encore plus loin l'imitation du christianisme, il voulait bâtir des lieux de retraite, de méditation et de sanctification pour les hommes et pour les vierges.

Quoique Julien affectât une grande douceur et qu'il voulût priver les Chrétiens de la gloire du martyre, il en vint cependant à les persécuter ouvertement, quand il vit que tous les autres moyens étaient inutiles. Il donnait les charges publiques à leurs plus cruels ennemis, qui leur faisaient tous les maux possibles. Les ordres que l'empereur avait donnés de rétablir l'idolâtrie et de rebâtir ou réparer les temples, étaient une occasion pour les païens de remplir toutes les villes de troubles et de séditions. Il y eut des martyrs dans la plupart des provinces.

Il employa sa puissance impériale pour rebâtir le temple de Jérusalem, ruiné par Tite plus de trois cents ans auparavant. Son dessein était de convaincre de faux la prédiction de Notre-Seigneur et de détruire le témoignage subsistant que l'état des Juifs rendait à la religion chrétienne. Le temple sorti de ses ruines, contre le plan des Ecritures, eût été le monument éternel d'une victoire remportée par l'idolâtrie sur les deux religions qui faisaient profession de la combattre : c'était le dessein que Julien se proposait. Mais il ne servit qu'à vérifier plus parfaitement la prédiction de Jésus-Christ. Les Juifs, que Julien fit venir de tous côtés à Jérusalem pour rebâtir le temple, travaillèrent avec zèle à arracher les anciens fondements, dans l'espérance d'en creuser de nouveaux; mais quand ils eurent ôté jusqu'à la dernière pierre, et qu'ils eurent ainsi exécuté la prophétie du Sauveur, il sortit de l'endroit même d'effroyables tourbillons de flammes, dont les élancements redoutables consumèrent les ouvriers. La même chose arriva à diverses reprises, et l'opiniâtreté du feu rendant la place inaccessible, obligea d'abandonner pour toujours l'ouvrage. Il n'y a point dans l'antiquité de fait qui soit plus certain.

Bayle, qui doit être une autorité pour les incrédules, rapporte le passage d'Ammien-Marcellin qui l'atteste, à la page 236 de son *Dictionnaire* (I^er^ vol.), auquel nous renvoyons. On peut consulter aussi le chapitre VII du I^er^ vol. des *Erreurs de Voltaire*, par l'abbé Nonnotte.

Voltaire a fait un crime à saint Cyrille d'avoir parlé de Julien avec trop de vivacité; mais il faut attribuer cette chaleur au zèle de ce Père pour la défense de la religion, contre laquelle Julien écrivait des livres pleins d'injures et d'atrocités. Quoi ! il sera permis aux ennemis du christianisme de blasphémer contre son divin Auteur, et il ne le sera pas aux défenseurs de cette sainte religion de dévoiler les motifs qui font parler et écrire leurs adversaires ! (CHAUDON, I, 571.)

L

* LEROUX (PIERRE). — Cet homme, qui de simple ouvrier s'est élevé à la dignité de savant et de philosophe, a joué un rôle plus ou moins sérieux dans nos dernières assemblées politiques, et a quelque temps occupé le monde littéraire de ses obscures et dangereuses théories. Tombé aujourd'hui dans un silence qui ressemble un peu à celui de l'oubli, et livré au ridicule, même par ses amis qui, à l'exemple de Georges Sand (45),

(45) *Voir* les interminables *Mémoires* publiés par Georges Sand.

ne trouvent plus que des accents de pitié et de souverain dédain pour ce bizarre écrivain-législateur, il n'aurait pas obtenu place dans ce *Dictionnaire*, si les utopies qu'il a rêvées ne faisaient pas encore quelques dupes et quelques victimes. Deux mots seulement pour apprécier à leur valeur ses tristes doctrines, que nous devons signaler et flétrir, puisque nous répondons au philosophisme.

Après avoir combattu avec un véritable talent nos modernes psychologues, Pierre Leroux ne voulant pas, à leur exemple, isoler l'homme de l'univers, ni le concentrer en lui-même pour trouver dans les *faits de la conscience*, dans le *moi*, les premiers principes de la philosophie, déclare que la raison se développe au moyen de la *communion harmonique*, de toutes ses facultés avec le monde qui nous environne, et de là elle se replie sur elle-même, pour s'observer et se connaître.

Dans son livre de l'*Humanité*, il établit le système qui lui paraît le seul admissible, et qui n'est réellement autre chose que le panthéisme. *Tous les êtres*, selon lui, *émanent de Dieu, et sont de sa substance en tant que vie. Il est la vie absolue et la vie par émanation.* Toutefois, il ajoute que *nous ne sommes pas partie de Dieu, mais de Dieu.* Cette insuffisante distinction ne préserve pas le philosophe Leroux de partager les doctrines panthéistiques. En effet, si tous les êtres sont identiques, en tant que vie, si Dieu est tout, et si les créatures ne sont que des modifications de sa substance, une et infinie, je demande ce qu'ont dit de plus étrange les livres religieux de l'Inde, en proclamant que tout émane de tout et s'absorbe dans tout; les prêtres d'Egypte, qui enseignaient à leurs initiés que les divers ordres d'êtres découlent de l'être universel; les néo-platoniciens, qui professaient l'unité absolue; Spinosa, qui, au lieu d'unité, admettait la substance; Fitche, qui ne comptait que le *sujet*, comme ayant seul la vie; Schelling, qui ne reconnaît qu'une identité absolue, éternelle, immuable; Hégel, qui soutenait que l'identité de la pensée et de l'existence ne diffère pas de Dieu? Pierre Leroux ne fait que substituer le mot d'*être* ou de *vie* au mot d'*unité absolue*, de *substance infinie* et d'*idée universelle;* il est donc panthéiste, et néanmoins il s'en défend. Il entend que tous les êtres sont essentiellement distincts, en tant que modifications. Ainsi, d'une part, ils sont identiques au fond, et de l'autre ils sont distincts entre eux et de l'être infini. Tout est égal à tout, et tout est distinct de tout. Comprenne qui pourra!

Les contradictions et les conséquences les plus révoltantes découlent de ces deux formules dans leurs applications à Dieu, au monde et à l'humanité. D'abord, Dieu et le monde sont éternels, mais leurs formes sont changeantes; Dieu est l'être qui se modifie éternellement, et ces modifications éternelles constituent le monde. Toutes ces belles idées viennent des rêveurs allemands; on en trouve également la trace dans Zénon, Epicure, Platon, Cousin et Lamennais.

Quant à l'homme, il n'est, selon Pierre Leroux, *qu'un animal transformé par la raison et uni à l'humanité. L'âme n'est pas distincte du corps, car il n'y a véritablement ni âme ni corps.*

On voit, par ces étranges définitions, que le philosophe tend la main aux matérialistes, pour lesquels il affecte le plus profond dédain. Notre personnalité est une modification de la puissance infinie, sous la forme de sensation, de sentiment et de connaissance. L'*homme est éternel*, l'*humanité est éternelle*, mais, comme *Dieu se manifeste par des créations successives toujours plus parfaites, l'humanité a succédé à l'animalité.* Voilà une éternité qui succède à une autre! O philosophie! Comme il n'y a pas de raison pour que le règne minéral et le règne végétal n'aient pas existé avant l'animalité, il s'ensuit que l'âme ou la vie humaine étant éternelle, a dû passer du rocher à la plante, de la plante à l'animal, jusqu'au moment où l'animal, transformé par la raison, est devenu l'homme tel que nous le voyons aujourd'hui. On savait déjà, par les admirables penseurs du dernier siècle, que l'homme est venu du perfectionnement graduel des animaux, mais il est évident que Pierre Leroux est en progrès sur tous ces génies philosophiques, puisqu'il enseigne que l'âme et la vie ont existé *éternellement* sous la forme de minéral, de plante et d'animal. L'homme a été et il est encore un caillou, un chardon, une grenouille, car tous les êtres sont identiques au fond. Peut-on croire que de belles intelligences tombent dans ces honteuses folies?

La morale d'un pareil système est aussi merveilleuse. On nous dit : *La charité du Christ est imparfaite : il n'a enseigné qu'à aimer Dieu et le prochain, à se haïr soi-même.* Pierre Leroux met à la place de cette charité *l'égoïsme saint et légitime, l'amour de soi-même.* La découverte est vraiment superflue, car il y a longtemps qu'on la met en pratique! Le prochain, c'est *soi-même!* Quelle morale!

Une conséquence inévitable de ce principe, c'est que l'homme doit jouir de toutes les satisfactions possibles : il est appelé à contenter son cœur et ses sens. Tout est à tous; on ne peut mettre aucune borne à l'activité humaine : sensation ou propriété, sentiment et famille, connaissance ou patrie, voilà tout l'homme, et il est éternellement perfectible.

Il semblerait que l'homme, avec son éternité, dût être maintenant arrivé à une perfection infinie, car il a sans doute progressé dans sa marche éternelle! Mais Pierre Leroux confesse que nous sommes encore *incomplets et malheureux, mais le mal est nécessaire : il tient à notre nature!* Qui n'admirera un pareil perfectionnement et une philosophie aussi consolante!

Mais ce n'est pas tout, le célèbre uto-

piste ne croit qu'à ce monde ; il refuse absolument d'admettre un ordre surnaturel ; pour lui le ciel et l'enfer n'existent que sur la terre. *Nous ne sommes pas seulement les fils et la postérité des générations passées, mais réellement ces générations passées elles-mêmes. Il faut admettre de toute nécessité un système indéterminé des métempsycoses, ou bien le système déterminé de renaissance dans l'humanité, et celui-ci est infiniment plus probable.*

C'est ainsi qu'on joue sur une probabilité le *paradis* et l'*enfer! Nous mourons en apparence*, dit Pierre Leroux ; *l'être, à la mort, rentre en Dieu pour renaître bientôt dans l'humanité, et il y a là un mystère insondable qui a lieu au sein de l'infini.* — Puisque le système de ce philosophe a aussi des mystères insondables, nous demanderons s'il ne vaut pas mieux s'en tenir à ceux de la religion catholique ?

Résumons le symbole de cette magnifique doctrine.

Dieu est l'être infini, mais il se modifie et se transforme éternellement. Tous les êtres sont identiques, et néanmoins distincts entre eux. L'homme est sensation, sentiment, connaissance ; il n'a ni âme ni corps ; la propriété, la famille, la patrie, dans l'humanité, sont ses moyens de communion avec Dieu, la nature et ses semblables : il ne diffère pas de Dieu, de la nature et de l'humanité. L'homme et l'humanité sont éternels ; l'animalité est identique à l'humanité ; l'homme a été une bête, et il l'est encore aujourd'hui, dans son être même. Merci, M. Leroux !

L'homme est en marche vers la perfection, de toute éternité, et cependant il demeure imparfait et malheureux ; il s'améliorera pendant l'éternité qui est encore à parcourir, et néanmoins il restera imparfait et malheureux, parce que le mal est nécessaire !

Il faut adorer Dieu dans la matière, dans ses semblables et dans soi-même ; cela veut dire qu'on doit professer le fétichisme, l'idolâtrie, l'anthropomorphisme, et, en un mot, le panthéisme.

L'analyse rapide que nous venons de tracer donnera une idée suffisante de la philosophie évidemment panthéistique de Pierre Leroux Il croit à la coéternité si inconciliable de Dieu et de la matière ; il ne les distingue, dans la nature et dans l'humanité, que par des modifications, et on comprend tout ce qu'il y a de faux, d'illusoire, de dangereux et de coupable dans un pareil système. Entre les dogmes sublimes du christianisme et les folles conceptions des modernes réformateurs, on peut facilement remarquer la même distance qu'entre le fini et l'infini. D'un côté est la perfection, la gloire, le bonheur ; de l'autre les idées obscures, étroites, les théories funestes d'une raison déviée de sa route. Le choix ne saurait être douteux, et nous aurons occasion de le répéter encore dans l'examen d'autres erreurs.

LIBERTÉ. — Il n'y a plus guère que des philosophes qui nient la liberté, et la plupart des théologiens protestants ont abandonné ces systèmes durs qui la détruisaient, ou qui paraissaient du moins si difficiles à concilier avec elle. N'est-il pas un peu honteux pour quelques prétendus philosophes, que ces théologiens qu'ils affectent tant de mépriser, dont ils font tant de railleries, qu'ils se plaisent à peindre comme des hommes qui ne reviennent jamais des préjugés de leur école, et qui nient ce qu'ils voient et ce qu'ils sentent, parce qu'on leur a fait un article de foi du contraire, n'est-il pas, dis-je, honteux pour ces philosophes, que des théologiens soient pourtant revenus, plutôt qu'eux, à se croire libres, parce qu'ils se sentent invinciblement tels, quoique Luther et Calvin, leurs maîtres, leur eussent enseigné qu'ils ne l'étaient pas ? Un de ces philosophes me disait l'autre jour, et croyait me dire une chose également ingénieuse et profonde : *Je me crois libre, je sais pourtant bien que je ne le suis pas.* Aussi le nouveau traducteur de la dissertation de Collin contre la liberté, n'a-t-il donné sa traduction que sous le titre de *Paradoxes métaphysiques.*

Au reste, il était naturel que des théologiens revinssent plutôt sur la liberté, que des philosophes. S'il n'y a point de liberté, il n'y a point de religion : conséquence terrible pour un théologien, indifférente, tout au moins, pour certains philosophes. Disons tout : la conséquence a bien contribué à faire adopter le principe. Cela est affreux et n'est pourtant que trop vrai. Je prie ceux qui nient si hautement la liberté, de sonder de bonne foi leur cœur ; ils seront peut-être effrayés eux-mêmes de ce qu'ils y trouveront.

Je dis ceux qui nient la liberté, et non pas ceux qui en doutent. Car, malgré les objections subtiles de quelques philosophes contre la liberté, le sentiment en est si vif dans tous les hommes, que je ne puis croire qu'aucun de ces philosophes ait véritablement douté s'il était libre, ou s'il ne l'était pas. On pourrait donc dire des fatalistes, comme on l'a dit des pyrrhoniens, que c'est une secte de menteurs.

Les discussions métaphysiques sur la liberté sont à la portée de peu de lecteurs. Ceux qui en seraient curieux et capables, peuvent consulter l'ouvrage intitulé : *Examen du fatalisme*, etc., par l'abbé Pluquet ; ouvrage excellent, et où la matière de la liberté est traitée avec autant de netteté que de profondeur. Nous mettrons pourtant ici quelques réflexions sur cette matière ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que nous les tirerons de Voltaire qui, après avoir prouvé l'existence de la liberté dans ses premiers ouvrages, a voulu la détruire dans les derniers, et en particulier dans le *Dictionnaire philosophique.*

On n'entend pas ici par liberté la simple puissance d'appliquer sa pensée à tel ou tel objet, et de commencer le mouvement. On n'entend pas seulement la faculté de vou-

loir très-librement, avec une volonté pleine et efficace, et de vouloir même quelquefois sans autre raison que sa volonté.

Par exemple, on me propose de me tourner à droite ou à gauche, ou de faire telle autre action, à laquelle aucun plaisir ne m'entraîne, et dont aucun dégoût ne me détourne. Je choisis alors, et je ne suis pas le *dictamen* de mon entendement, qui me représente le meilleur ; car il n'y a ici ni meilleur ni pire. Que fais-je donc ? J'exerce le droit que m'a donné le Créateur de vouloir et d'agir en certains cas, sans autre raison que ma volonté même.

Est-ce un autre qui fait tout cela pour moi ? si c'est moi, je suis libre ; car être libre, c'est agir : ce qui est passif n'est point libre. Est-ce un autre qui agit pour moi ? Je suis donc trompé par cet autre, quand je crois être un agent.

Quel est cet autre qui me tromperait ? S'il y a un Dieu, c'est lui qui me trompe continuellement; c'est l'Etre infiniment sage, infiniment conséquent, qui, sans raison suffisante, s'occupe éternellement d'erreur ? chose opposée directement à son essence qui est la vérité. Si ce n'est point Dieu, qui est-ce qui me trompe ? Est-ce la matière qui d'elle-même n'a point d'intelligence ?

Pour nous prouver, malgré ce sentiment intérieur, malgré ce témoignage que nous nous rendons de cette liberté ; pour nous prouver, dis-je, que cette liberté n'existe pas, il faut prouver nécessairement qu'elle est impossible. Cela me paraît incontestable. Voyons comment la liberté serait impossible ?

Cette liberté ne peut être impossible que de deux façons, ou parce qu'il n'y a aucun être qui puisse la donner, ou parce qu'elle est en elle-même contradictoire avec notre malheureuse machine : comme un carré rond est une contradiction, etc. Or, l'idée de la liberté de l'homme, ne portant rien en soi de contradictoire, reste à voir si l'Etre infini et créateur est libre, et si étant libre, il peut donner une partie de cet attribut à l'homme, comme il lui a donné une petite portion d'intelligence ?

Si Dieu n'est pas libre, il n'est pas un agent ; donc il n'est pas Dieu : or, s'il est libre, s'il est tout-puissant, il suit qu'il peut donner à l'homme la liberté. Reste donc à savoir quelle raison ou aurait de croire qu'il ne nous aurait pas fait ce présent ?

On prétend que Dieu ne nous a pas donné la liberté, parce que, si nous étions des agents, nous serions en cela indépendants de lui. Que ferait Dieu, dit-on, pendant que nous agirions nous-mêmes ? Je réponds que Dieu fait, lorsque les hommes agissent, ce qu'il faisait avant qu'ils fussent, et ce qu'il fera quand ils ne se seront plus ; que son pouvoir n'en est pas moins nécessaire à la conservation de ses ouvrages, et que cette communication qu'il nous a faite de la liberté, ne nuit en rien à sa puissance infinie.

On objecte que l'assentiment de notre esprit est toujours nécessaire ; que la volonté suit cet assentiment, etc. ; donc, dit-on, nous voulons, nous agissons nécessairement. Je réponds qu'en effet on désire nécessairement; mais désir et volonté sont deux choses très-différentes, et si différentes qu'un homme veut et fait souvent ce qu'il ne désire pas. Combattre ses désirs est le plus bel effet de la liberté, et je crois qu'une des grandes sources du malentendu qui est entre les hommes sur cet article, vient de ce que l'on confond souvent la volonté et le désir.

On objecte que, si nous étions libres, il n'y aurait point de Dieu. Je crois au contraire que ce n'est que parce qu'il y a un Dieu, que nous sommes libres; car si tout était nécessaire, si ce monde existait par lui-même d'une nécessité absolue inhérente dans sa nature (ce qui fourmille de contradictions), il est certain qu'en ce cas tout s'opérerait par des mouvements liés nécessairement ensemble ; donc il n'y aurait alors aucune liberté ; donc sans Dieu point de liberté. Je suis bien surpris des raisonnements échappés sur cette matière à l'illustre Leibnitz.

Le plus terrible argument qu'on ait jamais apporté contre la liberté, est la difficulté d'accorder avec elle la prescience de Dieu. Mais la liberté une fois établie, ce n'est pas à nous à déterminer comment Dieu prévoit ce que nous ferons librement. Nous ne savons pas de quelle manière Dieu voit actuellement ce qui se passe. Nous n'avons aucune idée de sa façon de voir ; pourquoi en aurions-nous de sa façon de prévoir ? Tous ses attributs nous doivent être également incompréhensibles.

Une réflexion à faire, c'est que quelque système qu'on embrasse, à quelque fatalité qu'on croie toutes nos actions attachées, on agira toujours comme si on était libre. (Chaudon, I, 1.)

LIBERTÉ DE PENSER. — La liberté de penser est un privilége de l'homme. Ses opinions dépendent de son esprit ; personne n'a droit de les gêner. Mais les philosophes de ce siècle donnent un sens bien plus étendu à ce privilége. Par là ils entendent la liberté de produire au grand jour leurs sentiments les plus hardis, sans qu'aucune autorité humaine puisse les réprimer : principe aussi faux qu'il est pernicieux.

Quoique l'homme soit maître des opérations de son esprit et des mouvements de son cœur, il a des règles immuables, auxquelles il doit se conformer. La vérité est la règle de son esprit, et la loi de Dieu est la règle de son cœur. S'il s'en écarte volontairement, il est coupable. En ne considérant ces écarts que dans lui-même, il n'en est comptable qu'à Dieu. Les hommes ne peuvent ni juger, ni réformer ce qui est purement intérieur. Mais si, non content de mal penser, un génie hardi veut insinuer ses erreurs aux autres, l'autorité légitime a droit de le punir. Oserait-on donner aux savants le privilége d'attaquer impunément la vérité et la vertu, de débiter des leçons du crime et de l'erreur ? Funeste liberté ! On ne peut

faire des lois trop sévères pour la réprimer.

Il est vrai que si tous les auteurs étaient guidés par la raison, ils pourraient développer toute l'étendue de leur génie; mais la plupart suivant plutôt leurs préjugés que la raison, on est forcé de les retenir par un frein salutaire. Il est donc faux que, pour former un philosophe, il faille laisser aux hommes la liberté de penser. Ce principe qui d'abord paraît spécieux, ouvrirait la porte à une infinité d'abus. L'impie s'en servirait pour semer ses noires leçons d'athéisme, dans un *Dictionnaire philosophique;* le débauché, pour répandre l'infamie de son cœur, dans la *Pucelle;* le rebelle, pour souffler le feu de la sédition dans tous ses écrits; le caustique, pour déchirer cruellement les objets de sa haine, dans ses *Facéties parisiennes;* en un mot, il n'est aucun écart qu'on ne puisse appuyer sur cette maxime. Mais, dira-t-on, il faut l'adopter, et en écarter les abus : et sur quelles règles en discernera-t-on les abus? Tous les esprits qui se verront gênés crieront toujours à l'injustice. Les auteurs les plus détestables voudraient persuader qu'ils disent la vérité, et qu'il ne faut pas les contraindre à la cacher. Leur prétention serait juste, si on admettait sans restriction la liberté de penser. Il faut donc nécessairement restreindre ce principe si goûté dans ce siècle d'indépendance, et réprimer les plumes téméraires qui en abusent.

Voltaire nous cite sans cesse l'exemple des Anglais, qui, libres dans leurs productions, se sont mis au-dessus de tous les autres peuples; mais je lui demande en quoi consiste cette supériorité du génie des Anglais? Est-ce sur la religion? Il serait aisé de prouver que leur liberté n'a abouti qu'à établir la tolérance, qu'à fournir des armes aux incrédules et aux athées, qu'à énerver la pureté de la morale. Est-ce sur les sciences naturelles? En rendant justice à leurs recherches et à leurs découvertes, l'on ne peut nier que les Français n'aient beaucoup contribué au progrès des sciences. Cette question littéraire n'est point de mon ressort; je dois seulement montrer que la liberté des Anglais et la contrainte prétendue des Français n'ont aucun rapport avec ces progrès. Cette contrainte n'a lieu que dans les points qui, étant fixés par la révélation, ne peuvent plus être l'objet de nos conjectures. Il serait téméraire et même absurde, de prétendre examiner philosophiquement la vérité des oracles qu'on reconnaît émanés de la bouche de Dieu même. C'est le seul frein que la foi et la religion opposent à la raison, et quoi de plus équitable? A l'égard des sciences naturelles, la religion ne restreint en rien leurs ressorts; les savants peuvent librement les approfondir et les perfectionner. Plus leurs travaux seront pénibles ou leurs succès brillants et utiles, plus ils mériteront d'éloges. Newton aurait pu enfanter ses sublimes systèmes à Paris comme à Londres.

On ne veut donc pas gêner les sciences, mais on veut que la religion soit respectée. L'abandonnera-t-on à la langue des impies? La liberté de penser ira-t-elle jusqu'à autoriser l'athéisme et le libertinage? Les philosophes les plus modérés ne pourront nier que, si un savant faisait un usage aussi détestable de ses talents, il faudrait réprimer son audace, et lui arracher la plume, comme on arrache l'épée de la main d'un furieux. Si Voltaire pense autrement, c'est qu'apparemment il a ses raisons.

Mais, dit-il, vous êtes sûrs que votre religion est divine et vous n'avez rien à craindre pour elle. Nous l'avouons; mais c'est précisément parce que cette religion est véritable, que la raison exige qu'on la soutienne. Les écrits qui la combattent séduisent facilement les simples mal affermis: et s'ils ne peuvent rien contre la religion, ils peuvent influer sur la façon de penser de ceux qui la professent. Il est de la prudence du gouvernement de prévenir cet écueil.

Voltaire insiste et dit que la religion chrétienne ne s'étant formée que par la liberté de penser, il est injuste et contradictoire de vouloir anéantir cette liberté, sur laquelle seule elle est bâtie. Mais ce raisonnement est fondé sur une fausse supposition. La liberté de penser qu'il donne aux premiers Chrétiens, est une chimère que nous avons détruite dans les articles Christianisme et Martyrs. (*Voy.* aussi les articles Persécution et Tolérance.) (Chaudon, I, 6.)

* LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET LIBERTÉ DES CULTES. — On invoque beaucoup aujourd'hui ces deux libertés qui sont désormais regardées comme inaliénables dans notre France, et qui ne sont, au fond, que l'indifférence pour toutes les religions, et l'autorisation de n'en professer aucune. Depuis que ce principe a été proclamé, il est facile de constater les ravages de l'incrédulité, ou d'une fatale insouciance qui a envahi les campagnes aussi bien que les villes.

Quand on admet que Dieu a parlé aux hommes et qu'il a daigné leur enseigner lui-même la manière dont il voulait être servi et honoré, de quel droit ose-t-on prôner et soutenir des systèmes plus ou moins religieux, qui contredisent évidemment ses volontés adorables? Si le catholicisme est seul dépositaire de la vérité, comme le démontre une durée de dix-huit siècles, sans compter tant d'autres preuves irrésistibles, pourquoi élever contre ses autels et protéger contre ses divines prescriptions des cultes qui peuvent égarer et perdre les multitudes? La vérité n'est donc plus la vérité; et le chemin du ciel est tout différent de celui que le Sauveur nous a tracé ! Lequel a raison ou de celui qui enseigne que hors de l'Eglise il n'y a point de salut, qu'il ne devra exister qu'un seul bercail et un seul pasteur; ou des indifférents, des déistes, des impies de toute nuance, qui veulent que toutes les reli-

gions soient bonnes, et même qu'on s'en moque pour vivre comme on l'entend? D'habiles écrivains ont déjà flétri ces dangereuses et coupables théories : on peut consulter entre autres les pages éloquentes de l'*Essai sur l'indifférence*. Voici quelques lignes encore que nos lecteurs verront, sans doute, avec plaisir.

« On a vraiment abusé d'une manière étrange de ce mot si souvent répété et toujours si mal compris; la *liberté de conscience*, la *liberté des cultes*. Permettre que tous les cultes viennent, dans une confusion tumultueuse, s'emparer de la place publique; que toutes les églises soient également protégées; est-ce là ce qu'il faut entendre par la liberté des cultes? Mais c'est légitimer tous les désordres, et ouvrir carrière à toutes les profanations. C'est, de la part de l'Etat, abdiquer toute direction des intérêts moraux de la société, et cette direction-là est la plus importante de toutes; enfin, c'est entretenir les esprits dans une incertitude qui brise le dernier ressort des consciences chancelantes, et ne laisse aux âmes les plus fortement trempées, d'autre alternative que l'incrédulité avec toute son effronterie, ou le fanatisme avec toute sa violence.

« Et d'ailleurs où s'arrêter dans cette voie? Faudra-t-il sanctifier tout charlatanisme qui aura écrit le mot *Religion* en tête de son programme? Faudra-t-il livrer les consciences faibles et que domine le goût du merveilleux aux *Cagliostros* de tout culte inventé ou rajeuni? Ne pas admettre cette conclusion, c'est reconnaître à l'Etat le droit d'apprécier la moralité d'un culte, et de juger de son influence sur la direction générale des esprits. Et c'est ainsi que se trouve rigoureusement condamnée, par la *logique*, l'indifférence de l'Etat en matière de religion.

« Affirmer le contraire, c'est affirmer un *non-sens*. A moins qu'on ne regarde le pouvoir comme un vain mot, il faut bien lui reconnaître le droit, que dis-je? lui attribuer la mission de régler les intérêts politiques de la société; or, comment comprendre que le règlement des intérêts politiques de la société ait lieu en dehors du règlement de ses intérêts moraux? La direction politique des affaires du peuple doit donc se faire parallèlement à leur direction religieuse et morale. Nier celle-ci, c'est annihiler l'Etat, ou, ce qui revient au même, c'est protester contre toute idée d'association.

« Quand nous demandons une *religion de l'Etat*, nous entendons qu'il y ait dans la société une religion à qui l'Etat accorde une protection spéciale, et qui recueille tous les honneurs, tous les bénéfices d'un culte officiel et public; nous entendons qu'on arrête les autres dans toute manifestation éclatante, qui aurait pour but une prise de possession audacieuse, collective et brusque de la société. »

Ce langage qui respire la droiture, l'équité, la véritable intelligence des intérêts sociaux, ne vient pas de la bouche ou de la plume d'un prêtre. C'est une protestation publiée par le *Bon Sens*, journal démocratique des plus avancés; on n'a pas oublié la virulence de ses opinions, et son témoignage a une valeur incontestable que nos voltairiens ne peuvent pas récuser.

Nous ne voulons certes pas de persécutions contre personne. Loin de nous la pensée de ressusciter jamais les dragonnades, les expulsions du territoire, ou les procédures de l'inquisition; mais, entre ces moyens extrêmes pour amener des conversions à la véritable Eglise, et la déplorable incurie qui permet à chacun de vivre à sa guise et même sans religion et sans Dieu, il y a, sans doute, un sage milieu qu'il importe de suivre, et le *Bon Sens* vient de l'indiquer, dans l'intérêt de la société en général.

Quant à chaque individu, nous avouons ne pas comprendre le moins du monde comment on peut aimer quelqu'un et le laisser tranquillement s'endormir jusqu'à l'éternité, dans la voie de l'erreur, dans les systèmes de l'esprit humain, et dans les cultes évidemment imaginés par de coupables sectaires! Est-ce là un véritable amour? Et si nos affections n'ont pour horizon que les étroites limites de la vie présente, n'est-ce pas encore une preuve que nous ne sommes pas dans le vrai? L'homme étant destiné à la possession d'une éternité de bonheur, il doit désirer que ceux qu'il aime la partagent avec lui, et il est impossible alors qu'il puisse les voir, de sang-froid, persévérer dans des illusions prétendues philosophiques, dans des aberrations religieuses qui mettront plus tard entre eux une barrière à jamais infranchissable. Qu'on pèse un peu cette réflexion, qu'on se rappelle que Dieu nous a indiqué la route pour aller à lui, et que, suivant les expressions du divin Maître, celui qui ne la suit pas, marche dans les ténèbres, alors on comprendra pourquoi la religion catholique est exclusive, pourquoi elle est animée d'un zèle si ardent de prosélytisme, et on plaindra les écrivains, même chrétiens, qui, pour plaire au siècle, prêchent la liberté de tout croire et de tout dire! On voit les beaux résultats qu'ils ont obtenus!

LICENCE DU STYLE. — La licence du style est une suite de la liberté de penser. Voltaire, après avoir parlé très-bien contre cette licence dans sa jeunesse, a voulu la canoniser (ce qui est bien étrange), dans ses vieux jours. Il s'élève avec juste raison dans son épître dédicatoire de *Zaïre*, contre l'indécence du théâtre anglais. Il dit que « si c'est là la pure nature, c'est précisément cette nature qu'il faut voiler avec soin, et que ce n'est pas connaître le cœur humain de penser qu'on doive plaire davantage en présentant des images licencieuses. » Mais, comme il aime à soutenir les contraires, il a voulu prouver qu'il fal-

lait découvrir ce qu'on voile ordinairement. Il fallait en effet débiter une pareille morale, après avoir produit la *Pucelle* et les *Contes* de *Guillaume Vadé* et la traduction du *Cantique des cantiques*. Montrons en peu de mots le peu de justesse de ce paradoxe.

Employer un style libre et indécent, c'est manquer de respect au public. On ne doit rien lui présenter qui ne soit châtié ; le théâtre même n'ose s'écarter de cette règle. S'il est des bienséances dans les conversations, ne sont-elles pas beaucoup plus rigides dans les écrits? Ce n'est plus un son, une image rapide, c'est une peinture licencieuse et durable. La présenter à ses lecteurs, c'est les supposer sans pudeur et sans retenue. Je sais que ce style plaît à certains esprits ; mais ces hommes qui n'ont ni mœurs, ni décence, sont-ils le vrai public? Faut-il, en faveur d'une classe vile, scandaliser, outrager tout ce qu'il y a de sage et de judicieux parmi les lecteurs qui forment la partie choisie de la nation et de la littérature ?

Ce caractère de licence est déplacé, même dans les romans. Est-il supportable dans un ouvrage de philosophie destiné à former les mœurs? Quoi ! les anciens philosophes auraient cru dégrader leurs leçons s'ils les avaient revêtues d'images voluptueuses, leur nom même indiquait les préceptes et l'amour de la sagesse ! et dans un siècle de vertu et de lumière, en prétendant instruire, on ne gardera aucune réserve ! Les passions ont d'autres maîtres, d'autres écoles : tout ce qui présente la morale doit porter le caractère de la gravité et de la décence.

La liberté du style est un préjugé violent contre un auteur : il se peint dans son ouvrage. On peut écrire modestement et penser mal. Mais comment, sous des ouvrages déréglés, annoncer sa vertu? Une production ténébreuse est un jugement secret, un monument d'opprobre, où sont imprimés les sentiments d'une âme terrestre.

De là naît une conséquence simple et décisive. Ces philosophes, malgré la licence de leurs écrits, prétendent tracer des maximes de sagesse ; ils osent critiquer la morale et le culte de la religion. Est-il à présumer qu'un Dieu qui est la pureté par essence, communique ses lumières de prédilection à un cœur qui n'est que boue? Dans tous les temps les ténèbres ont été le châtiment de la volupté. Ce voile sombre et contagieux cache l'éclat de la vérité. On ne voit que par les sens ; on ne juge, on n'aime que par les sens : faut-il s'étonner, si on n'avance que des erreurs? L'indécence dans un ouvrage est une preuve du mensonge qui y règne.

D'ailleurs, quel écueil pour la jeunesse ! ennemie du sérieux, avide d'amusements et de plaisirs, elle dévore ces malheureuses brochures qui portent dans son âme le feu des passions. Elle y cherche, non pas les traits de littérature et d'histoire, les règles d'équité, mais les images licencieuses. Oui, je le suppose : les auteurs au-dessus des faibles humains, affermis dans la gravité et la vertu, traitent ces matières avec détachement et réserve ; ils ne veulent que détourner du vice en le dépeignant au naturel. Ces motifs prétendus ne les justifient point ; comptables à Dieu seul de leurs cœurs, ils sont comptables à l'univers entier de leurs écrits. En séduisant la jeunesse, ils ravagent non-seulement la religion, mais encore la société. (CHAUDON, II, 9.)

LIVRES. — L'effet funeste des mauvais livres n'est pas une question pour quiconque a le sens commun. Voltaire cependant en a fait un problème ; et, par une contradiction singulière, il soutient tout à la fois que les livres gouvernent le monde, et que ces mêmes livres ne font ni bien ni mal réel. Il avoue cependant que les athées de cabinet font des athées de cour... N'est-ce pas déclarer que les principes abominables des ouvrages impies ont les plus dangereuses conséquences pour la société.

Si pour l'avantage du genre humain, il faut admettre un Dieu rémunérateur et vengeur, qui nous serve à la fois de frein et de consolation, c'est faire le plus grand tort aux hommes que d'affaiblir cette idée si réprimante et si consolante. Et comment l'a-t-on affaiblie dans ces derniers temps? N'est-ce pas par des livres? Depuis que l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, en insinuant dans mille endroits que l'âme de l'homme est comme celle de la bête, n'a-t-on pas vu une révolution dans nos mœurs? Les hommes, n'ayant plus de point fixe pour assurer leur morale, ne se sont-ils pas dispensés de la pratiquer?

Les bons ouvrages sont aussi utiles à l'humanité, que les mauvais lui sont funestes. L'effet des uns et des autres est également sensible pour ceux qui ont des yeux. « Qui mène le genre humain, dit Voltaire, dans les pays policés? Ceux qui savent lire et écrire. Vous ne connaissez ni *Hippocrate*, ni *Boerhaave*, ni *Sydenham*, mais vous mettez votre corps entre les mains de ceux qui les ont lus. » Le peuple ne connaît ni les d'Alembert, ni les Diderot, ni les Raynal, ni les Voltaire, mais il entend tôt ou tard raisonner ceux qui sont imbus de leurs malheureux principes ; il les voit agir et il finit par raisonner et par agir comme eux.

Les écrivains impies ont donc de grands reproches à se faire. Les théologiens ne sont pas les seuls qui le leur aient dit ; tous les bons citoyens, tous les vrais politiques ont élevé leurs voix contre leur audace. « N'est-ce pas, dit Linguet, une charlatanerie révoltante que cet acharnement théorique contre des dogmes qui gênent aussi peu dans la pratique? Est-il permis à un homme raisonnable qui a passé trente ans de mettre seulement en question s'il croira à son catéchisme ? Fait-on des traités contre les ordonnances de police qui enjoi-

gnent de balayer les rues ? Des gens sensés devraient-ils donc en faire contre celles qui prescrivent, avec la plus grande sagesse, de vénérer des dogmes, des objets consacrés par la religion et ensuite incorporés à la politique ? » Et n'est-il pas à craindre que, sous prétexte d'éclairer les ressorts qui dirigent l'Etat, on ne finisse par embraser toute la machine.

Le même Voltaire, qui croit que les satires contre Dieu ne sont de nulle conséquence, attache beaucoup d'importance aux satires écrites contre lui et ses amis. Il ne veut pas qu'on arrache la plume aux détracteurs de la Divinité ; mais il a souvent tâché d'ameuter les puissances contre ses plus petits critiques. Il a voulu intéresser les dieux de la terre dans les querelles des rats et des grenouilles. On pourrait citer à l'honneur de la littérature et de la philosophie, une foule de lettres qu'il a adressées à des personnes en place pour nuire à des particuliers qui avaient eu le malheur de toucher à ses lauriers ou à ses chardons. La plus légère attaque, livrée à la plus mince de ses brochures par un journaliste, le met hors de lui-même. Certainement, si les livres ne font ni bien ni mal, il pouvait être plus tranquille ; et puisque la religion n'a rien à craindre de ceux qui ne cessent de l'outrager, sa réputation restera entière, malgré les efforts de tous ses censeurs. Mais s'il croit que les Fréron et les la Baumelle peuvent affaiblir sa gloire, qu'il avoue sincèrement que les écrits des Dumarsais, des Fréret, des Helvétius, doivent pervertir les esprits et les ont réellement pervertis. C'est cependant ce qu'il n'avouera point ; et il importe fort peu qu'il en convienne. Il est si accoutumé à soutenir le pour et le contre, qu'on lui fait trop d'honneur de compter son suffrage pour quelque chose. (Chaudon, II, p. 11.)

LOI NATURELLE. — Il n'y a point d'autre Dieu, dit Spinosa, que la substance universelle et aveugle ; et, par conséquent, point d'autre règle des mœurs que les forces et les désirs de chaque individu. Il n'y a rien de commandé ni de prohibé. Tout est bon, dès qu'on le peut impunément. Tout est une suite inévitable d'un destin nécessaire et de la mécanique de la nature. Cela est clair. Ses disciples de mauvaise foi tiennent le même principe ; mais ils cachent et entortillent les conséquences. Cependant si tout est éternel, naturel et inévitable, à quoi bon les lois, les remords, les craintes ? Il n'y a point de liberté, ni vice, ni vertu ; tout est égal.

Ce système affreux a tellement révolté les incrédules mêmes, que Voltaire l'a réfuté dans son poëme de la *Loi naturelle*. Il prétend avec raison que les remords nous sont aussi naturels que les autres affections de notre âme ; si la fougue d'une passion fait commettre une faute, la nature rendue à elle-même sent cette faute. La fille sauvage trouvée près de Châlons, avoua que dans la colère, elle avait donné à sa compagne un coup, dont cette infortunée mourut entre ses bras. Dès qu'elle vit son sang couler, elle se repentit, elle pleura, elle étancha son sang, elle mit des herbes sur la blessure. Ceux qui disent que ce retour d'humanité n'est qu'une branche de notre amour-propre, font bien de l'honneur à l'amour-propre. Qu'on appelle la raison et les remords comme on voudra, ils existent, et ils sont les fondements de la loi naturelle.

Il y a mille autres preuves que la vertu et le vice ne sont pas de vains noms. S'il existe un Dieu souverainement bon, juste, éternel, sage, il y a un ordre immuable qui règle les devoirs de l'homme. Donc il y a une distinction nécessaire entre le bien et le mal moral. S'il n'existait pas des devoirs pour les hommes, il n'y aurait pas de différence entre les plus noirs scélérats et les plus grands saints. Il faudrait mettre dans le même rang Cartouche et saint Augustin. Les adultères, les sacriléges, les parricides et les blasphèmes ne seraient rien, ou plutôt seraient un bien.

Quelle affreuse doctrine ! Non, il y a un ordre entre le Créateur et la créature. Il y en a un pour les créatures entre elles. Cet ordre dit évidemment que Dieu est préférable aux créatures, l'esprit aux corps, l'homme à la bête ; d'où il résulte qu'on doit plus à Dieu qu'à ses ouvrages, plus à l'homme qu'à la bête. Peut-on s'écarter de ce plan sans violer la raison ? Voilà donc une loi éternelle qui oblige de rendre à chacun ce qui lui est dû ; donc Dieu approuve celui qui la suit, comme il improuve celui qui la viole.

Or, l'idée ce ces devoirs, de bien et de mal, ne vient point de préjugés ; elle est dans tout homme raisonnable ; elle est une suite de sa nature ; la raison l'inspire, et elle fait le fondement de la société. On fait donc bien de s'y conformer, et on pèche en s'en éloignant.

Les philosophes modernes ont beaucoup fait valoir avec raison cette loi naturelle, mais ils l'observent presque aussi peu que la loi révélée. Cependant, en banissant celle-ci, ils n'en étaient que plus obligés de se soumettre à l'autre ? En effet, que prescrit cette loi naturelle ? Justice et bienfaisance. Mais est-il beaucoup de justes bienfaisants parmi les philosophes ? Font-ils le plus grand nombre dans le monde, ou plutôt n'y sont-ils pas très-rares et plus rares de jour en jour ? Le satirique effronté, le cynique impudent, l'auteur des *Contes de Vadé* et de la *Pucelle d'Orléans*, peut-il se dire un exact observateur de cette loi naturelle à laquelle il se retranche ? Est-ce celle qui lui a inspiré tant de déclamations contre la religion, tant de sarcasmes contre les rois, tant d'attentats contre les mœurs, tant de calomnies contre les corps et les particuliers. Hélas ! non : et s'il avait consulté cette lumière intérieure qu'il admet, il l'aurait trouvée aussi sévère que cette lumière divine qu'il rejette. Les hommes ont

fait de grands progrès dans les arts et dans les sciences, même dans celle de la morale. La vertu est-elle bien connue? Est-elle pratiquée? Je dis la vertu purement humaine: la vertu de Trajan, de Socrate, *ce culte éternel dont la nature est l'apôtre*, suivant l'expression de Voltaire? Non, encore une fois. Ainsi ce poëte, en n'ouvrant le ciel qu'aux observateurs de la loi naturelle, le ferme presque entièrememt au monde.

Cette loi souveraine, à la Chine, au Japon,
Inspira Zoroastre, illumina Solon;
D'un bout du monde à l'autre, elle parle, elle crie:
Adore un Dieu, sois juste et chéris ta patrie.

Mais elle crie en vain d'un bout du monde à l'autre: on adore plusieurs dieux; on est injuste et fort indifférent pour sa patrie, ou patriote jusqu'à n'être plus homme.

La loi révélée suppose la loi naturelle, et y ajoute. Mais ce qu'elle y ajoute, n'est si difficile à pratiquer, que parce que ce qu'elle suppose, l'est déjà beaucoup.

On appelle donc loi naturelle, cette lumière qui nous dicte nos premiers devoirs. Tels sont les hommages dus à l'Etre suprême, l'obligation de ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qui nous fût fait. De ces deux principes généraux coulent toutes les conséquences particulières.

Mais le plus essentiel devoir de l'homme, c'est la religion, ou son assujettissement à l'auteur de son être. Dieu s'aimant nécessairement n'a pu rapporter ses ouvrages qu'à lui-même. Il est donc lui seul notre fin. Nous devons donc l'honorer et l'aimer. Cette religion, à laquelle conduit la loi naturelle, a pour fondement la connaissance de Dieu. L'amour en est la perfection, et la conscience le prédicateur. C'est cette religion naturelle qui dit à tous les hommes que l'injustice, la perfidie, l'assassinat, les blasphèmes, etc., sont des crimes que Dieu hait, et que sa justice punira. Il n'y a que les enfants et les fous qui ferment les yeux à sa lumière. (Chaudon, II, 14.)

LUXE (Dangers du). — Voltaire prétend que le luxe est avantageux aux Etats, comme si un torrent qui entraîne tout, était propre à fertiliser le terrain même qu'il décharne! Les vrais philosophes ont toujours pensé différemment; les sages anciens et modernes conviennent que le luxe est non-seulement le corrupteur de la vertu, mais encore le destructeur des empires.

Le luxe, on le sait, anime le commerce à un certain point; il y a un rapport entre les dépenses des riches, fussent-elles même fausses et superflues, et les travaux des pauvres, ou le gain des négociants. Mais cela suffit-il pour établir que le luxe est absolument et à tous égards avantageux à un Etat? Il faudrait pour cela calculer exactement le pour et le contre, et voir, s'il n'y a pas plus d'inconvénients encore que d'avantages.

En effet, si le luxe n'enrichit une famille qu'après en avoir ruiné deux; s'il ne répand les biens dans des canaux, très-souvent inutiles, qu'après en avoir séché d'essentiels; s'il donne à la splendeur et à la mollesse l'éducation des enfants et le pain des créanciers; s'il n'anime des talents superflus et stériles, que pour en étouffer de solides; s'il ne montre un éclat apparent, que pour cacher une misère réelle; s'il fixe les dépenses sur les prodigalités et les caprices de certains riches parvenus, tandis que, pour les imiter, les nobles dérangent et ruinent leurs maisons; si, pour arriver à la fortune, il multiplie les malversations et les crimes, c'est le plus cruel de tous les maux et celui que la politique d'un sage monarque doit le plus réprimer. Que des esprits frivoles regardent encore le luxe comme le nerf et la splendeur d'un Etat, parce qu'il fait circuler les espèces; d'autres jugeront différemment, et ils auront pour eux, outre les règles d'une saine morale, l'expérience de tous les temps, la voix de tous les sages.

Remontons à la naissance et à la décadence des empires: pas un seul qui n'ait commencé par la frugalité, et fini par le luxe. C'est un Sardanapale et un Baltassar, qui ont enseveli les empires d'Assyrie. Les Perses, sous le père de Cyrus, et sous Cyrus lui-même, vivaient avec une frugalité presque austère; le luxe renversa au bout de deux siècles cet empire formidable. Une poignée de Grecs endurcis au travail et à la fatigue subjuguèrent ces provinces immenses. Bientôt la mollesse et les délices renversèrent les branches divisées de ce nouvel empire. Les Romains nous offrent le même exemple. Leur frugalité les rendit maîtres de l'univers; leur luxe énorme déchira l'intérieur de la république par les guerres civiles. Il fit périr par la main des barbares septentrionaux, un empire qui semblait devoir être éternel. Chaque monarchie nous présente cette sorte de révolution. Jamais un Etat n'est plus faible, que quand il paraît le plus brillant de ce luxe dont nous parlons; son embonpoint n'est souvent qu'une enflure. Le luxe, bien loin de nous enrichir, nous a appauvris: la France n'est pas aussi riche qu'elle l'a été sous Henri IV: pourquoi? c'est, dit Voltaire lui-même, que les terres ne sont pas si bien cultivées; c'est que les hommes manquent à la terre, et que le journalier, ayant enchéri son travail, plusieurs colons laissent leur héritage en friche.

D'où vient cette disette de manœuvres? De ce que quiconque s'est senti un peu d'industrie, a embrassé le métier de brodeur, de ciseleur, d'horloger, d'ouvrier en soie, de perruquier, de cuisinier, etc. Le luxe ayant amené le goût des plaisirs, et les plaisirs ayant amené la mollesse, chacun a fui, autant qu'il a pu, le travail pénible de la culture, pour laquelle Dieu nous a fait naître. Nous l'avons rendue ignominieuse, tant nous sommes sensés.

Une autre cause de notre pauvreté est, de l'aveu de Voltaire, dans nos besoins nouveaux. Il faut payer à nos voisins plusieurs millions pour mettre dans notre nez une poudre puante, venue de l'Amérique; le café, le thé, le chocolat, la cochenille, l'in-

digo, les épiceries, nous coûtent plus de soixante millions par an. Tout cela était inconnu du temps de Henri IV, aux épiceries près, dont la consommation était bien moins grande, heureusement pour notre santé et notre bourse.

Nous brûlons cent fois plus de bougie, et nous tirons plus de la moitié de notre cire de l'étranger, parce que nous négligeons les ruches. Nous voyons cent fois plus de diamants aux oreilles, au cou, aux mains de nos citoyennes de Paris et de nos grandes villes, qu'il n'y en avait chez toutes les dames de la cour de Henri IV, en comptant la reine. Il a fallu payer presque toutes ces superfluités argent comptant. On s'est appauvri pour étaler de vaines richesses; plusieurs citoyens ont été ruinés par l'exemple dangereux de quelques riches écervelés, ou par les leçons non moins insensées de quelques faux politiques. Voltaire le sait mieux que personne; et, quoique l'apôtre du luxe, il ne craint pas de faire des aveux qui montrent combien il est ridicule d'en faire l'apologie. (Chaudon, II, page 17.)

*Qu'aurait dit l'auteur des réflexions qu'on vient de lire, s'il eût vécu dans le temps où nous sommes? Un amour effréné du luxe dévore tous les âges et toutes les conditions. Si l'on doit se réjouir de voir la classe ouvrière mieux vêtue, et les campagnes elles-mêmes annoncer une certaine aisance par le costume plus convenable, plus élégant de nos villageois, il y a aussi de quoi gémir en présence de cette fureur de briller par la parure, qui épuise aujourd'hui les ressources de tant de familles! Combien voit-on de personnes qui sacrifient presque tout le gain de leur travail et qui se retranchent même le nécessaire, afin de se donner un habit à la mode ou quelques ornements qui les distinguent? Il y en a même qui vivent du régime le plus pauvre et qui restent privés de nourriture, pour s'acheter des colifichets et suivre la *fashion*. N'est-ce pas une véritable folie et peut-on mieux afficher la décadence des mœurs? L'excès du luxe est arrivé à un tel point que ce n'est plus la religion qui en gémit, mais la philosophie elle-même et la raison la plus vulgaire. A chaque instant nous entendons les plaintes du journalisme, écho de l'opinion publique, qui accable de ses amères critiques et qui bafoue, avec le ridicule semé à pleines mains, cette incroyable passion que la vanité la plus sotte peut inspirer. Il y a dans une pareille situation quelque chose qui est d'autant plus déplorable que la mode ne cesse pas de se montrer capricieuse et changeante. A peine un habit est-il acheté qu'il faut le mettre au rebut et l'échanger pour un autre qui sera dans les goûts du jour, et que le lendemain viendra reléguer, à son tour, dans le genre gothique ou *rococo*. Dites-moi quel est le salaire ou même la fortune qui peut suffire à ces frivoles et incroyables exigences?

Nous savons bien que c'est par là que notre France exerce une partie de son influence sur les autres nations. L'Europe et même les contrées les plus lointaines du nouveau monde, sont tributaires de nos modes et on se fait une loi de nous imiter, jusqu'au moment où l'on ne s'habillera plus du tout. Déjà, dans les régions les plus élevées, comme dans certaines réunions décolletées de la bourgeoisie et du peuple, on se présente à peu près vêtu, et c'est un scandale de plus ajouté aux folles dépenses pour ces habits dont on veut bien se couvrir encore. Où s'arrêtera ce dévergondage? Il nous est impossible de le prévoir en ce moment.

On doit souhaiter que le prix des étoffes et de tout ce qui sert à une mise décente et non recherchée, reste à la portée des conditions même les plus humbles dans les villes et les campagnes. La religion ne condamnera jamais le soin que nous apportons à la tenue propre et convenable de notre personne; mais elle s'élèvera justement avec la plus profonde indignation contre les raffinements du luxe et les dépenses exagérées de la toilette qui font aujourd'hui tant de dupes et de victimes. C'est le cas de répéter avec le poëte : *Est modus in rebus.*

M

MAHOMET.

Fausseté et impiété du parallèle de Jésus-Christ et de Mahomet.

Quelques impies ont poussé la témérité jusqu'à comparer Jésus-Christ à Mahomet, et la religion de l'Homme-Dieu avec la secte d'un vil esclave devenu prophète et conquérant; mais il est facile de faire sentir la fausseté de ce parallèle entre le Fils de l'Eternel et l'heureux brigand d'Arabie.

1° La religion de Mahomet n'est pas appuyée sur des signes éclatants et divins, comme on a fait voir que l'était celle de Jésus-Christ. Il est vrai que Mahomet, voulant être l'inventeur d'une religion nouvelle, contrefit le prophète. Comme il tombait du haut-mal, il persuada premièrement à sa femme, et par elle à beaucoup d'autres, que ces accès d'épilepsie étaient des extases qui lui survenaient des communications extraordinaires qu'il avait avec l'ange Gabriel. (Petav., *Rat. Temp.*, part. I, l. VII.) Mais ce tour de charlatan de village ne peut certainement passer pour un prodige que dans l'esprit d'un musulman hébété.

2° Aucune prophétie n'a annoncé le destructeur du christianisme, dont au contraire le Fondateur et le Chef a été clairement prédit.

3° Mahomet s'est fait craindre par la terreur des armes; Jésus-Christ s'est fait suivre par la pureté de sa morale; il n'a fondé sa religion que sur l'humilité et les souf-

frances, c'est-à-dire, sur ce qui paraissait devoir en éloigner les hommes.

4° Les soldats de Mahomet ont été ses apôtres, et les apôtres de Jésus-Christ ont été des martyrs.

5° Un empire temporel, un joug tyrannique, un pouvoir despotique et cruel, sont les fruits de la doctrine du faux prophète. Les disciples du Sauveur n'ont prêché que le mépris du monde, la fuite de ses grandeurs, l'amour des abaissements, la charité, la paix, la soumission aux puissances légitimes.

6° Il n'y a rien de plus important dans une religion, que la fin et la récompense à laquelle doivent tendre ceux qui la suivent. Or, on peut dire que la béatitude que Mahomet a promise à ses sectateurs, est une béatitude infâme. La seule idée de son paradis blesse l'imagination de toutes les personnes chastes; elle n'est propre qu'à gagner des hommes brutaux. En un mot, la nature corrompue a tout fait dans le succès de l'Alcoran. Tout y flatte les sens; tout y est humain. L'Evangile, au contraire, combat les préjugés de la chair et du sang, il nous arrache à nous-mêmes. C'est en attaquant l'homme dans ce qu'il a de plus cher qu'il l'attire à lui. Le règne du Chrétien, comme celui de Jésus-Christ, n'est point de ce monde. Ce n'est point ici-bas qu'il couronne ses défenseurs; il ne leur promet en cette vie que des croix et des tribulations. Sa morale est austère et d'une observation difficile, et néanmoins on l'embrasse, et on est mort pour elle.

7° Une ignorance grossière, un silence prescrit par la politique du législateur même, ensevelissent dans des ténèbres épaisses l'absurdité des dogmes de Mahomet. Une nuit obscure couvre ses disciples aveuglés. Sa doctrine insensée n'a que des sectateurs, qui, de peur de voir la vérité, ne veulent ni voir ni entendre. Jésus-Christ, au contraire, expose sa mission, ses dogmes, sa morale, à l'examen de toute la terre; et toute la terre a confessé qu'il était l'Envoyé du Très-Haut et que sa religion était la seule véritable.

8° L'établissement prompt et rapide des musulmans dans leur religion, nous montre avec éclat le triomphe de la cupidité, de la violence, de la politique, du déguisement, de l'ignorance et de tous les vices. Faut-il s'étonner que le cœur humain lui ait été favorable, et que la nature corrompue n'ait fait aucun effort pour lui résister? Mais le christianisme ne doit sa naissance qu'à la vertu, à la droiture, à la simplicité, à l'humilité, à la patience, au désintéressement, au courage, à la charité. Quelle différence entre ces deux religions? Les succès de Mahomet peuvent-ils infirmer la preuve tirée des succès de Jésus-Christ? Que ce parallèle, au contraire, est glorieux pour lui!

Enfin, pour rassembler en peu de mots les caractères de celui qui est le Prophète envoyé de Dieu, et ceux d'un prophète visiblement imposteur, c'est que Jésus-Christ a établi sa mission par une infinité de miracles si certains, que ses ennemis mêmes en sont demeurés d'accord. Mahomet, au contraire, n'a fait aucun miracle, et ses disciples n'ont osé lui en attribuer aucun, du moins fondé sur des preuves incontestables.

Jésus-Christ est mort, et il est ressuscité; sa résurrection a été attestée par des témoins irréprochables, qui ont signé leur témoignage de leur sang. Mahomet est mort sans ressusciter, et l'on n'a pas eu même la hardiesse d'inventer qu'il soit ressuscité.

Jésus-Christ a annoncé aux hommes de grandes merveilles, mais il les a prouvées par ses miracles, par ses prophéties, et par sa résurrection. Mahomet a conté des fables impertinentes, et il ne les a établies ni sur des prophéties, ni sur des miracles, ni sur sa résurrection. Il n'y a point d'imposteur habile qui ne puisse faire ce qu'a fait Mahomet; mais il n'y a aucun homme, ni aucune intelligence créée, qui puisse faire ce que Jésus-Christ a fait. D'où il faut conclure, qu'il n'y a rien de si raisonnable que de croire que Jésus-Christ est le prophète envoyé du ciel, et que sa religion est la seule véritable; et qu'au contraire il n'y a rien de plus déraisonnable, que de supposer un seul moment, que Mahomet soit le vrai prophète, et que sa religion puisse être la véritable religion.

MANICHÉISME. (*Voy.* la réfutation de cette erreur et des raisonnements dont Bayle a voulu l'étayer dans l'article DIEU, § II, réponse à la 7me et à la 8me objection. (CHAUDON, II, 21.)

MARMONTEL. — A Dieu ne plaise que nous voulions enlever à cet ingénieux écrivain la gloire d'être un des hommes les plus aimables que les lettres et l'usage du monde aient formés. Ces qualités se font remarquer dans tous les ouvrages légers qu'il a donnés au public, et dans *Bélisaire* même, ce roman moral si lu et si critiqué. Si nous parlons ici de ce livre, ce n'est point pour en faire la censure littéraire, c'est seulement pour faire part à nos lecteurs des excellents principes établis dans la censure théologique qu'en fit la Faculté de théologie de Paris, le 26 juin 1767. On verra par ces principes quelles étaient les erreurs reprochées à l'auteur de *Bélisaire*, qui, dans le chapitre 15 de son livre, donnait au déisme les armes les plus fortes et les plus adroites.

« Nous reconnaîtrons toujours, disent les auteurs de la censure, dans la personne de nos rois, une double qualité, celle de souverain et celle de chrétien.

« En qualité de souverain, le prince a reçu de Dieu le glaive matériel pour réprimer avec la prudence, la sagesse et la modération, qui sont un des principaux apanages de la royauté, tout mal préjudiciable à la société, c'est-à-dire, tout ce qui tend à corrompre les mœurs de ses sujets, à déranger l'ordre public, et à enfreindre les

lois et les ordonnances de son royaume. En conséquence, il a le pouvoir de réprimer toute publication, en quelque manière qu'elle se fasse, des fausses maximes de l'athéisme, du déisme, du matérialisme, etc., etc.

« En qualité de Chrétien, le prince a contracté l'obligation de procurer la propagation de la foi et le bien de l'Eglise, ainsi que tout fidèle y est obligé, avec cette différence que, réunissant sur sa tête la qualité de souverain, il a acquis le titre sacré de protecteur de l'Eglise; qu'il doit par conséquent employer plus éminemment que tous les autres fidèles les moyens dont l'Eglise leur apprend à faire usage, etc., etc.

« L'autorité des princes ne s'étend pas cependant sur les simples pensées, sur des erreurs qui ne sont manifestées par aucun signe extérieur. Dieu, qui connaît les secrets des cœurs, a seul le droit de juger les pensées, » etc., etc.

La Faculté de théologie conclut de ces principes : 1° Que c'est une calomnie de mettre sur le compte de la religion chrétienne les persécutions, les violences, les massacres dont elle a peut-être été quelquefois le prétexte ou l'occasion, mais qui ont toujours été opposés à son véritable esprit.

2° Qu'un prince chrétien fait un usage légitime de son autorité lorsqu'il l'emploie à faire respecter la religion, à la protéger, et à réprimer ceux qui osent l'attaquer.

3° Que quoique Dieu soit tout-puissant et qu'il puisse soutenir sa cause indépendamment des souverains, cependant il est dans l'ordre de la Providence que ceux qu'il a revêtus du pouvoir suprême fassent respecter son culte et maintiennent ses lois.

C'est le droit que paraissait leur disputer l'auteur de *Bélisaire*, et qu'il a reconnu sans doute en se soumettant à la censure de la Faculté de théologie. Marmontel a pu être égaré par son imagination vive et forte; mais son bon esprit l'a ramené à la vérité qu'il avait un moment perdue de vue, en suivant le dangereux auteur d'*Emile*. (Chaudon, II, 24.)

MARTYRS. — Le mot de *martyr* signifie *témoin*. C'est par ce nom qu'on a distingué, dans l'Eglise chrétienne, ces grandes âmes qui ont rendu le témoignage le plus généreux de leur attachement, de leur respect et de leur amour pour la religion de Jésus-Christ, qui l'ont scellée de leur sang, et soutenue au milieu des plus horribles supplices, et jusqu'à la mort.

De tous les saints qui sont proposés dans l'Eglise chrétienne à la vénération des fidèles, les martyrs sont ceux qui, après les apôtres ses fondateurs, tiennent le premier rang, parce que ce sont ceux qui ont fait les plus généreux sacrifices pour la religion, et qui lui ont rendu le témoignage le plus glorieux. Et de toutes les preuves de la sainteté, de la divinité et de la force invincible de cette religion, celle-ci est la plus frappante et celle qui fait les impressions les plus fortes, parce que les martyrs étant des hommes semblables à nous, nous pouvons, en voyant leurs combats, nous mettre à leur place, nous supposer comme eux au milieu des brasiers, sur les roues, sous les scorpions, les peignes de fer, les glaives étincelants, et juger alors par nous-mêmes de la grandeur héroïque de leur courage, et de la force toute divine par laquelle ils ont été soutenus.

Tout ce qui peut servir à développer les véritables causes des persécutions, à en montrer les horreurs, à nous faire juger de la multitude innombrable de ces victimes généreuses, de leur constance, de leur héroïsme, de leurs vertus, nous le représentons dans l'article 4, sous le mot Christianisme. Nous n'en répétons rien ici; mais nous prions le lecteur de commencer par lire ce que nous établissons là, parce que ceci n'en est qu'une suite, dans laquelle nous nous proposons de confondre et de détruire tout ce que débitent les libertins pour affaiblir et obscurcir cette preuve éclatante de la divinité de la religion.

L'auteur du *Dictionnaire des impies*, ou *Dictionnaire philosophique*, et de l'*Examen important*, donné sous le nom de Bolingbroke, celui des *Pensées philosophiques*, qui seraient mieux nommés les *Délires philosophiques*, l'auteur de l'*Essai sur l'Histoire générale*, sont ceux qui ont attaqué la cause des martyrs avec le plus de férocité. Ce qui est dit à ce sujet dans l'*Essai*, a été victorieusement détruit et confondu par l'ouvrage qui a pour titre : *Les Erreurs de Voltaire*. On ne répondra ici qu'aux autres accusateurs et calomniateurs de ces héros chrétiens.

Objections des libertins contre la preuve de la religion, tirée des combats des martyrs.

I. « Quand les sociétés chrétiennes devinrent un peu nombreuses, et que plusieurs s'élevèrent contre le culte de l'empire romain, les magistrats sévirent contre elles, et les peuples surtout les persécutèrent. On ne persécutait point les Juifs, qui avaient des priviléges particuliers, et qui se renfermaient dans leurs synagogues. Mais les Chrétiens, se déclarant ennemis de tous les cultes, et surtout de celui de l'empire, furent exposés plusieurs fois à de cruelles épreuves. » (*Dictionnaire philosophique*, art. Christianisme.)

Il faut d'abord remarquer la justesse des raisonnements de cet écrivain, la sagesse de ses réflexions, et la scrupuleuse délicatesse de son respect pour la vérité.

« Les Chrétiens, « dit-il, » se déclarant ennemis de tous les cultes, furent exposés à de cruelles épreuves. » Les Chrétiens, lui répondra-t-on, étaient les ennemis de toutes les erreurs et amis de tous les hommes. L'un devait les faire respecter, et l'autre devait les faire aimer. Pourquoi donc les persécuter? Qu'ils fussent les ennemis de toutes les erreurs, cela paraît évidem-

ment par les dogmes, les maximes et les principes de leur religion et de leur morale. Qu'ils fussent amis de tous les hommes, cela paraît également, parce que la société n'eut jamais rien à leur reprocher, ni pour leur conduite, ni pour leurs mœurs. La belle *Apologie* que saint Justin adressa aux empereurs Marc-Aurèle et Lucius-Verus, en est une preuve.

D'ailleurs cette déclaration des Chrétiens contre des cultes absurdes ne consistait que dans les sages instructions qu'ils faisaient aux païens. C'était un acte de vraie charité aux yeux de l'homme sage. Serait-ce un crime aux yeux de nos philosophes?

« On ne persécutait point, ajoute-t-on, les Juifs qui se renfermaient dans leurs synagogues. » D'abord, ils ne s'y renfermaient pas tant, qu'ils n'eussent des prosélytes, c'est-à-dire des païens qu'ils formaient à la connaissance du vrai Dieu : Josèphe nous en fournit des exemples dans son histoire, et nous en trouvons également plusieurs preuves dans les *Actes des apôtres*. La raison qu'on donne de la paix qu'on laissait aux Juifs est donc fausse.

Ensuite Moïse avait été envoyé pour donner une loi qui préparât les Juifs à la venue de Jésus-Christ, et Jésus-Christ avait été envoyé pour retirer de l'erreur et de l'aveuglement tous les peuples de la terre. Les Juifs pouvaient donc se tenir renfermés dans leurs synagogues, mais les Chrétiens devaient travailler à faire connaître partout le vrai Dieu, et à montrer l'absurdité de l'idolâtrie. Ce zèle des Chrétiens était-il un crime qui méritât les horribles supplices auxquels on les condamnait? Répondez, messieurs les philosophes.

Enfin, il est bon de remarquer comment cet homme s'accorde avec lui-même. Il nous dit dans un endroit, que « les fidèles se répandirent secrètement dans la Grèce et à Rome, qu'ils célébraient leurs mystères dans des maisons retirées, dans des caves, pendant la nuit, et que de là leur vint le titre de Lucifugaces ; » et il nous dit ici que ces mêmes Chrétiens, comme des déterminés, « se déclaraient ennemis de tous les cultes, et surtout de celui de l'empire. »

Comment accorder ce craintif secret, qui ne se communique qu'à la faveur des ténèbres, avec la hardiesse et la publicité de ces déclarations? Le faiseur de recherches ne s'écarte point de sa marche. Là, il voulait rendre les Chrétiens méprisables; ici il veut les faire paraître criminels.

II. « Un des premiers et des plus célèbres martyrs fut Ignace, évêque d'Antioche, condamné par l'empereur Trajan lui-même, alors en Asie, et envoyé par ses ordres à Rome, pour être exposé aux bêtes, dans un temps où l'on ne massacrait point à Rome les autres Chrétiens. On ne sait point de quoi il était accusé auprès de cet empereur, renommé d'ailleurs par sa clémence. Ce qui est très-remarquable, c'est qu'on souffrit que les Chrétiens de Rome vinssent au-devant de lui, quand il fut mené dans cette capitale, ce qui prouve évidemment qu'on punissait en lui la personne, et non la secte. »

Si on ne regarde pas saint Ignace d'Antioche comme un vrai criminel, ce ne sera pas la faute de l'homme *aux recherches*. Mais avant d'ajouter foi à ce qu'il nous débite, voyons auparavant quelle idée nous devons nous faire de Trajan, et de cet illustre martyr.

On ne peut pas nier que Trajan n'eût de très-grandes qualités, et on ne peut pas disconvenir, non plus, que ces qualités n'aient été déshonorées par des vices très-honteux, et qui furent l'ivrognerie, les amours contre nature, et un zèle très-superstitieux. Pour les deux premiers vices, ce sont les auteurs païens eux-mêmes qui nous en instruisent (Eutrop., Aurel., Vict.); et pour son caractère superstitieux, on peut en juger par sa réponse à la lettre de Pline.

Ce seigneur, étant gouverneur de Bythinie, consulta Trajan sur la manière dont il devait se conduire envers les Chrétiens, qu'il lui représente comme des hommes irréprochables pour les mœurs et pour les vertus sociales, et dont tout le crime est de ne point adorer les dieux. Il lui rend compte en même temps des arrêts de mort qu'il a portés contre les uns, et des tortures qu'il a fait souffrir aux autres. Et ce *clément* empereur lui répond en ces termes : « Vous avez suivi dans les causes des Chrétiens, la forme de justice qui convenait. Il ne faut pas les rechercher, mais s'ils sont déférés, et qu'ils avouent qu'ils sont Chrétiens, il faut les punir. »

Ce même Trajan, en marchant contre les Parthes, s'arrêta à Antioche. On lui défère Ignace qui en était évêque; on l'amène à son tribunal. Trajan l'interroge d'un ton rude et sévère, comme l'ennemi de ses dieux. On peut voir l'interrogatoire entier dans Fleury. (*Hist. Ecc.*, t. I.) Ignace répond avec beaucoup de modestie, de sagesse et de force, sur la sainteté de la religion chrétienne, la divinité de Jésus-Christ, l'absurde superstition de l'idolâtrie, et ce très-clément empereur le condamne à être dévoré par les bêtes.

Mais qu'est-ce que c'était que cet Ignace d'Antioche, qu'on s'efforce ici de faire passer pour criminel? Ses écrits et tous les monuments historiques nous apprennent que c'était un des plus grands hommes qu'ait jamais eus le christianisme ; un homme, dont les sentiments étaient tout divins, pour qui tout l'univers chrétien avait la plus profonde vénération, qui avait été formé par les apôtres mêmes, dont les lettres qu'il écrivit depuis sa confession devant l'empereur, montrent l'âme la plus grande, le cœur le plus généreux, la charité la plus ardente, la plus parfaite, la plus divine, dont un cœur puisse être animé. Tel était ce prétendu criminel.

On dit qu' « on ne sait point de quoi Ignace était accusé, et qu'en ce temps-là on

ne massacrait point à Rome les autres Chrétiens. » Pour savoir ce dont il fut accusé, il n'y a qu'à lire son interrogatoire. Il fut accusé des mêmes choses dont furent accusés ceux qui gouvernèrent alors l'Eglise, Clément, Anaclet, Evariste, et quantité d'autres évêques en divers endroits de l'empire, et qui tous donnèrent leur sang pour leur religion. « On ne massacrait point alors à Rome les autres Chrétiens. » Voilà une assertion qui découvre bien l'homme sans pudeur, puisque dans la multitude des Chrétiens que Trajan fit sacrifier à sa superstition, on en compte de très-illustres qui furent massacrés à Rome, comme Flavie Domitille, qui était du sang impérial des Vespasien, Nérée, Achillée, Théodore, Euphrosine, etc.

« Ce qui est remarquable, » ajoute-t-on, « c'est qu'on souffrit que les Chrétiens de Rome vinssent au-devant d'Ignace, ce qui prouve évidemment qu'on punissait en lui la personne, et non pas la secte.» On répond à ce bel avocat de l'impiété et du mensonge: Et quand Trajan écrit qu'il faut punir les Chrétiens dès qu'ils sont déférés, est-ce la personne, ou la secte qu'il ordonne de punir?

Les Chrétiens allèrent au-devant d'Ignace, il est vrai; mais ils le firent d'eux-mêmes. Il n'y eut point de permission pour cela. Les dix soldats avides qui conduisaient le martyr, non-seulement ne s'opposèrent pas à cette entrevue; mais ils en furent très-contents, à cause des contributions que leur payaient les Chrétiens en ces sortes de cas. O homme des *recherches*, vous nous forcez de relever bien des horreurs et des méchancetés!

III. « Les persécutions ne furent pas continuées. Origène dans son livre III, *contre Celse*, dit : « On peut facilement compter « les Chrétiens qui sont morts pour leur re« ligion, parce qu'il en est mort peu, et seu« lement de temps en temps, et par inter« valle. »

Voici un homme qui tronque hardiment les passages, ou qui les falsifie, ou qui les présente dans un sens tout opposé à celui de l'auteur d'où ils sont tirés. Nous en trouvons ici la preuve convaincante.

Origène en répondant au calomniateur Celse, dont l'âme ressemblait beaucoup à celle de notre écrivain, lui fait voir jusqu'où les Chrétiens portaient la douceur, la patience et le courage dans les souffrances; et en parlant de l'état actuel de la religion dans l'empire, il s'exprime en ces termes :

« Au reste les Chrétiens, en conservant selon les préceptes de leur divin Maître, cet esprit de douceur et de patience, en ne résistant jamais aux persécuteurs, ont fait faire plus de progrès à leur religion, que s'ils avaient eu la permission de se défendre, Dieu les protégeant à propos, et arrêtant de temps en temps les efforts des persécuteurs. Pour encourager les athlètes généreux, et qui combattaient pour la vertu, et leur inspirer le mépris de la mort, il a permis que de temps en temps, et par intervalle, quelques-uns donnassent leur vie pour leur religion; mais il n'a pas permis que tous fussent exterminés. Pour calmer les craintes et les inquiétudes des faibles, il a rendu vains les efforts des persécuteurs, adouci l'esprit des princes, des peuples, des officiers répandus dans l'empire, et pour cela il n'a eu besoin que de sa volonté. » (*In Cels.*, lib. III.)

Il est évident que cet adoucissement de l'esprit des princes et des peuples, ne peut regarder que les règnes de Caracalla, d'Alexandre, des Gordiens et de Philippe, sous lesquels vivait Origène. Quoique ces princes n'eussent point fait d'édits contre les Chrétiens, cela n'empêcha pas qu'il n'y eût de temps en temps, et par intervalle, des martyrs comme les actes authentiques le démontrent. Mais on pouvait les compter aisément, parce que ce n'était pas de ces boucheries sanglantes, telles qu'on les avait vues auparavant sous Marc-Aurèle, Trajan, Domitien et Néron. Voilà le véritable sens de la pensée d'Origène.

IV. « Dieu eut un si grand soin de son Eglise, que, malgré ses ennemis, il fit en sorte qu'elle tînt cinq conciles dans le premier siècle, seize dans le second, trente dans le troisième, c'est-à-dire des assemblées tolérées. Ces assemblées furent quelquefois défendues, quand la fausse prudence des magistrats craignit qu'elles ne devinssent tumultueuses. . . . . Il y avait des temps où ces assemblées étaient prohibées. C'est ainsi que, parmi nous, il est défendu aux calvinistes de s'assembler dans le Languedoc. Nous avons quelquefois fait pendre et rouer les ministres ou prédicants, qui tenaient des assemblées malgré les lois. »

Au ton calomniateur, notre homme fait succéder le ton hypocrite. Il parle de l'Eglise chrétienne comme étant l'Eglise de Dieu et l'objet de ses soins divins, et ensuite il la déchire avec fureur. Il parle de cinquante conciles qui étaient des assemblées tolérées, et il serait bien embarrassé de les nommer, ou de trouver que les païens étaient instruits qu'elles se tenaient. Et s'ils n'en étaient pas instruits, comment prouvera-t-on qu'elles étaient tolérées?

Mais ce qui mérite ici notre principale attention, c'est le parallèle qu'on fait des lois des empereurs contre les Chrétiens, avec celles de Louis XIV contre les calvinistes, et des martyrs de l'Eglise primitive, avec les réformés qui ont été condamnés dans ce royaume. Pour faire sentir l'indécence de ce parallèle, nous présentons les deux observations suivantes.

Première observation. — Les lois des empereurs ordonnaient le culte des faux dieux, et interdisaient toute profession et exercice du christianisme. Ces lois étaient-elles de justes lois? Les empereurs étaient-ils autorisés à les porter? Etait-on obligé de s'y soumettre?

Les lois de Louis XIV ordonnaient le rétablissement de l'ancienne religion prêchée

par les apôtres, et interdisaient la profession et l'exercice de la nouvelle religion enseignée par Calvin. Ces lois étaient-elles justes? Louis XIV était-il autorisé à les porter? Etait-on obligé de s'y soumettre? Nous attendons la réponse des philosophes à ces deux questions.

Pour un plus grand développement des questions du premier genre, nous rapporterons un trait de la conduite des apôtres. Les Juifs ayant fait comparaître saint Pierre et saint Jean dans leur Sanhédrin, ou grand conseil, et leur ayant défendu de répandre la doctrine de Jésus-Christ, ces apôtres leur dirent : *Serait-ce une chose juste devant Dieu, de vous obéir plutôt qu'à Dieu même? Pour nous, ils nous est impossible de ne pas rendre témoignage de ce que nous avons vu et de ce qui nous a été enseigné.* (*Act.* IV, 19, 20.) Cette réponse des apôtres était-elle juste, était-elle condamnable? Nous savons que les philosophes modernes la traitent de *fanatique*. (*Diction. philos.*, art. *Fraude.*) Mais nous, qui croyons que les apôtres étaient inspirés, nous la respectons comme un oracle.

Or cette réponse fut toujours le principe qui dirigea les premiers Chrétiens dans leur conduite. Ils furent toujours les plus soumis et les plus fidèles de tous les sujets de l'empire, pour tout ce qui était du civil et du politique. On n'eut jamais le moindre reproche à leur faire sur ce point. Mais ils savaient, en rendant aux princes ce qu'ils leur devaient, rendre aussi à Dieu ce qu'ils devaient à Dieu. Les empereurs n'étaient donc point autorisés à leur interdire l'exercice de leur religion.

Seconde observation. — On ose mettre en parallèle les martyrs de l'Eglise avec les calvinistes qui ont été condamnés en France. Pour faire sentir la justesse de ce parallèle, comparons la conduite des uns et des autres.

1° Les premiers Chrétiens priaient et offraient des sacrifices pour la paix et la prospérité de l'empire et pour la personne des empereurs. Cela est attesté par les écrits des premiers Pères de l'Eglise. Les calvinistes se proposèrent de changer la monarchie, et d'établir en France une république à la manière des Provinces-Unies, comme il est prouvé par les confédérations d'Anduze, de Milhau et de Montauban, et par les mémoires de Sully.

2° Les premiers Chrétiens n'entrèrent jamais dans aucune conspiration, ne prirent jamais part à aucune rébellion, ne portèrent jamais les armes contre les puissances légitimes. On en trouve les preuves bien déduites dans l'*Apologétique* (c. 35, 36) de Tertullien, etc. Trente années de guerres et de ravages de la part des calvinistes, outre la conspiration d'Amboise, le projet de l'enlèvement de Charles IX à Monceaux, les reprises d'armes sous Louis XIII et Louis XIV, tel fut l'esprit pacifique et soumis que montrèrent les calvinistes.

3° Sans aucune accusation, ni plainte, ni délit contre la société, on saisissait les Chrétiens pour le seul fait de religion, on leur faisait les plus flatteuses promesses, s'ils voulaient renoncer à Jésus-Christ; on ne les condamnait que sur le refus d'adorer les dieux de l'empire. Pour les calvinistes condamnés en France, ils ont été, ou pris les armes à la main, ou convaincus d'être entrés dans des conspirations, ou punis pour des crimes, indépendamment de la religion.

L'écrivain sera-t-il capable de rougir de ses parallèles et de ses comparaisons?

V. « Malgré ces défenses portées par les lois romaines, Dieu inspira à plusieurs empereurs de l'indulgence pour les Chrétiens. Dioclétien même, qui passe chez les ignorants pour un persécuteur, fut, pendant dix-huit ans, le protecteur du christianisme, au point même que plusieurs Chrétiens eurent des charges principales auprès de sa personne. Il souffrit même que, dans Nicomédie, sa résidence, il y eût une superbe église élevée vis-à-vis de son palais. Le césar Galérius ayant malheureusement été prévenu contre les Chrétiens, dont il avait à se plaindre, engagea Dioclétien à faire détruire la cathédrale de Nicomédie. Un Chrétien, plus zélé que sage, mit en pièces l'édit de l'empereur, et de là vint cette persécution si fameuse dans laquelle il y eut plus de deux cents personnes condamnées à la mort dans toute l'étendue de l'empire. »

Est-ce la hardiesse du mensonge ou l'extravagance du raisonnement qui doit frapper davantage? C'est ce que nous laissons décider au lecteur, à qui nous nous contenterons de proposer quelques courtes observations.

1° Cet homme nous dit, avec son ton hypocrite, que ce n'est que chez les ignorants que Dioclétien passe pour persécuteur, et qu'il fut, pendant dix-huit ans, le protecteur déclaré des Chrétiens. Mais il ne fait pas attention qu'il n'y a, au contraire, que les ignorants qui puissent parler comme lui, puisque tous les monuments historiques attestent qu'il y eut des martyrs depuis les premières années de l'empire de Dioclétien, jusqu'à la dix-neuvième, qu'il publia son premier édit contre les Chrétiens. L'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée, auteur contemporain, et les *Actes des martyrs*, donnés par dom Ruinart, et traduits par Maupertuy, en fournissent les preuves.

Outre cela, cette *protection déclarée* n'empêcha pas cet empereur de faire expirer dans les tourments, ses propres chambellans, son capitaine des gardes, une jeune Chrétienne qu'il destinait pour épouse à Galère Maximien, plusieurs de ses proches, un fils du préfet de Rome. On a des milliers de traits semblables de cette protection déclarée qu'il accorda aux Chrétiens. (*Voy.* Eusèbe, lib. VIII; Lact., *De morte persec.*)

Enfin, s'il résista d'abord aux emporte-

ments de Galérius, ce fut par une timidité naturelle qui s'alliait bien dans lui avec la cruauté : « Il avait l'adresse, » dit Eutrope, auteur païen, « de se servir du nom d'autrui pour satisfaire sa propre cruauté, et pour contenter cette inclination horrible, sans en avoir l'odieuse réputation. » Et dès que les édits furent publiés, il porta la barbarie encore plus loin que tous les autres. Qu'on en juge par l'horrible carnage qui se fit alors sous ses yeux mêmes à Nicomédie. Il ne peut donc y avoir que des ignorants qui ne mettent pas Dioclétien au nombre des persécuteurs.

2° Il ajoute que « Galérius ayant à se plaindre des Chrétiens, engagea Dioclétien à faire détruire la cathédrale de Nicomédie. » Mais on n'a aucun monument qui annonce que ce Galérius, qui de pâtre devint empereur, ait eu aucun sujet de se plaindre des Chrétiens. Ensuite, les deux édits de Dioclétien ne disent pas un mot de la prétendue cathédrale. Ils ordonnaient, en général, que, dans toute l'étendue de l'empire, les lieux d'assemblée des Chrétiens fussent rasés, leurs livres brûlés, les hommes en charge dépouillés de leur dignité; ceux qui refuseraient de sacrifier aux dieux, tourmentés par tous les supplices imaginables. Cet avocat de Galérius défend donc mal son protégé.

3° « Un Chrétien, plus zélé que sage, mit en pièces l'édit de l'empereur. » Ce Chrétien était un seigneur de la plus haute considération, à ce qu'écrit Eusèbe, auteur contemporain. Nous convenons que cette action était répréhensible, parce que des sujets ne doivent jamais manquer aux princes, lors même que les princes manquent à leurs sujets. La patience et la soumission sont les seules défenses que permette Jésus-Christ. Mais cette action était-elle un crime? Mais quel était ici le plus grand crime, ou celui de l'empereur qui publie un édit barbare et évidemment injuste et sacrilége, ou celui du Chrétien qui, dans un moment d'une juste indignation contre cette impiété et cette barbarie, arrache un pareil édit? Que répondront à cela les philosophes?

Au reste, Dieu désapprouva, bien moins que ces aigres censeurs, l'action de ce Chrétien généreux, puisqu'il lui accorda la couronne du martyre. Dioclétien, après lui avoir fait subir les plus cruelles tortures, le condamna à être brûlé à petit feu; et ce Chrétien souffrit ces tourments avec un courage et une joie qui étonna les païens mêmes. (Euseb., Hist., l. viii.)

4° On dit que l'action de ce Chrétien fut la cause de la persécution. Voilà une assertion assez remarquable. L'édit était la publication même de la persécution. Comment l'action de ce Chrétien, en arrachant l'édit, en fut-elle la cause? Est-il possible que des philosophes, que de si beaux génies raisonnent d'une manière si pitoyable!

5° On dit qu'il y eut plus de deux cents personnes condamnées à la mort, dans toute l'étendue de l'empire romain, dans cette persécution. Nous répondrons à ce hardi mensonge, par un petit passage d'Eusèbe. (*Ibid.*) « Les empereurs, » dit-il, « voulurent que tout ce qui se trouverait dans Nicomédie d'adorateurs du vrai Dieu périt par le fer et par le feu. Cette ordonnance enveloppait dans la même peine les familles entières, sans distinction d'âge ni de sexe. On ne peut exprimer avec quelle joie une immense multitude d'hommes et de femmes allaient présenter leur tête à l'épée des bourreaux, et leur corps aux flammes. Outre ceux-là, il y en eut un très-grand nombre qu'on enchaîna deux à deux, et dont on chargea entièrement des vaisseaux qu'on fit couler bas, après les avoir conduits en haute mer. »

Voilà ce qui se passa en peu de jours dans une seule ville. Qu'on juge de ce qui dut se passer dans tout l'empire, pendant dix ans que dura la persécution; et un homme vient vous dire qu'il y eut bien deux cents martyrs!

VI. « Le Bénédictin dom Ruinart, homme d'ailleurs aussi instruit, qu'estimable et zélé, aurait dû choisir avec plus de discrétion ses actes sincères. Ce n'est pas assez qu'un manuscrit soit tiré de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, ou d'un couvent de Célestins de Paris, pour que cet acte soit authentique. Il aurait pu se passer de rapporter l'aventure du jeune Romanus, arrivée en 303. Ce jeune Romanus avait obtenu son pardon de Dioclétien, dans Antioche. Cependant il dit que le juge Asclépiade le condamna à être brûlé. Des Juifs, présents à ce spectacle, se moquèrent du jeune Romanus, et reprochèrent aux Chrétiens que leur Dieu les laissait brûler, lui qui avait délivré Sidrac, Misac et Abdénago, de la fournaise; qu'aussitôt il s'éleva, dans le temps le plus serein, un orage qui éteignit le feu; qu'alors, le juge ordonna qu'on coupât la langue au jeune Romanus; que le premier médecin de l'empereur se trouvant là, fit officieusement l'office de bourreau et lui coupa la langue dans la racine; qu'aussitôt le jeune homme, qui était bègue auparavant, parla avec beaucoup de liberté; que l'empereur fut étonné qu'il parlât si bien sans langue; que le médecin, pour réitérer cette expérience, coupa sur-le-champ la langue à un passant, lequel en mourut subitement.

Eusèbe, dont le Bénédictin Ruinart a tiré ce conte, devait respecter assez les vrais miracles opérés dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament (desquels personne ne doutera jamais), pour ne leur pas associer des histoires si suspectes. »

Le Bénédictin dom Ruinart est, au dire de notre critique, « un homme estimable, instruit et zélé; » et, au dire du même critique, le Bénédictin dom Ruinart est un homme *sans discrétion* dans le choix des Actes : il donne « des aventures, des contes, des histoires suspectes, » pour des faits authentiques. Accordez tout cela, s'il est possible.

On nous dit ensuite qu'il ne suffit pas

qu'un manuscrit soit tiré d'une abbaye de Bénédictins, et qu'il soit conforme à un autre manuscrit tiré d'un couvent de Célestins ou de Feuillants, pour être authentique. Et nous, nous demandons si, pour en suspecter l'authenticité, il suffit qu'un homme la nie, surtout si ce négateur a été mille fois convaincu d'imposture et de mensonge.

On dit enfin qu'il faut assez respecter les miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament, desquels on ne doutera jamais, pour ne pas leur associer des histoires suspectes. Mais qu'on lise dans cet ouvrage les art. MIRACLES, MOÏSE, DÉLUGE, CHRISTIANISME, etc., et qu'on juge du respect que cet homme, également impie et hypocrite, a pour ces miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Venons maintenant à l'histoire de *son jeune Romanus*. On pourrait d'abord lui demander pourquoi il le nomme gothiquement *Romanus*, au lieu de le nommer Romain, comme l'a traduit M. de Maupertuis, et selon que l'exige la langue française? Ensuite, pourquoi dit-il toujours *le jeune Romanus*, puisque ce martyr était un homme fait et diacre de l'Eglise de Césarée? Mais laissons tout cela, et donnons un précis fidèle de la narration d'Eusèbe.

Cet évêque, que nous devons regarder comme un des plus savants hommes, non-seulement de son siècle, mais encore de toute l'antiquité, était contemporain de celui dont il rapporte le combat; et voici ce qu'il nous en apprend dans son second livre *De la Résurrection et de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ*.

Saint Romain était un diacre de l'Eglise de Césarée en Palestine. Quelques affaires l'ayant obligé de faire un voyage en Asie, il passa par Antioche, où Asclépiades, qui en était gouverneur, persécutait les Chrétiens avec la dernière cruauté, et était venu à bout d'en faire apostasier plusieurs. Romain, l'ayant appris, alla se présenter à Asclépiades pour lui reprocher sa cruauté et son aveuglement. Cet officier fit ce qu'il put pour gagner ou pour intimider cet étranger; mais ce fut toujours inutilement; et après lui avoir fait endurer les plus horribles tortures, il le condamna à être brûlé vif. L'exécution devait se faire hors de la ville. Les Juifs, qui étaient en grand nombre à Antioche, y allèrent avec empressement; et quand on commençait à mettre le feu au bûcher, ces Juifs se mirent à insulter les Chrétiens, en leur rappelant le miracle des enfants de Babylone, et en leur disant que leur Jésus-Christ n'était pas assez puissant pour délivrer Romain, comme avaient été délivrés les trois Hébreux.

Tandis qu'ils parlaient ainsi, il survint un orage si violent que tout le monde fut obligé de se retirer à la hâte, et que le juge fut forcé de faire reconduire Romain en prison. Asclépiades, rendant ensuite compte de cet événement à Dioclétien, qui était pour lors à Antioche, l'empereur lui dit qu'il n'y avait qu'à laisser là ce prisonnier. Mais le juge, piqué des reproches que Romain lui avait faits, regagna bientôt Dioclétien, et, pour premier trait de vengeance, fit couper la langue au saint martyr. Il força un médecin chrétien, mais qui avait succombé aux tourments, de faire cette exécution. Le médecin la fit, et, par un reste de religion, il garda la langue du martyr. Romain, après avoir eu la langue coupée, n'en parla pas avec moins de liberté. Il consolait, exhortait, instruisait les autres prisonniers, qui étaient dans l'étonnement d'un pareil miracle. Le juge en étant informé crut que le médecin l'avait trompé. Mais celui-ci lui représenta la langue de Romain, et soutint qu'il n'y avait que la puissance de Jésus-Christ qui eût pu lui rendre la parole, et même lui conserver la vie après une pareille exécution. La chose fut bientôt confirmée par un exemple; car l'obstiné Asclépiades ayant fait venir un homme condamné à mort, on lui fit couper la langue à la même profondeur qu'on l'avait coupée à Romain, et l'homme en mourut sur-le-champ. Quelques jours après, Asclépiades confus, mais toujours plus cruel, fit étrangler le saint martyr dans la prison. Tel est en substance le récit d'Eusèbe de Césarée.

Nous avons déjà fait quelques questions, par manière de critique, à ce falsificateur des Actes des martyrs. On en aurait bien d'autres encore à lui faire: on pourrait lui demander où est-ce qu'il a puisé toutes ces belles anecdotes qu'il rapporte? Où a-t-il appris que le médecin qui coupa la langue à saint Romain était le premier médecin de l'empereur? où a-t-il appris que Dioclétien avait accordé le pardon au martyr, avant qu'Asclépiades le condamnât au feu? où a-t-il appris que l'on arrêta un passant à qui on coupa la langue, pour savoir si le médecin disait vrai? Eusèbe, qui nous a conservé cette histoire du martyre de saint Romain, ne nous dit rien de tout cela.

Après l'homme du *Dictionnaire*, s'élève encore contre les martyrs l'auteur des *Pensées philosophiques*, qui, dans son langage boursouflé et entortillé, ne présente pas seulement la moindre lueur, ni de bon sens, ni de vérité. On peut en juger par ce que nous allons en rapporter.

VIII. — « Celui qui mourrait pour un culte dont il connaîtrait la fausseté, serait un enragé.

« Celui qui meurt pour un culte faux, mais qu'il croit vrai, ou pour un culte vrai, mais dont il n'a point de preuves, est un fanatique. » (*Pensées philos.*, n. 38.)

Il n'y a pas de bon sens à supposer qu'il puisse y avoir des hommes qui donneraient leur vie pour attester la vérité d'un culte dont ils connaîtraient la fausseté. Cela est contre la nature.

Il faut être plus que fanatique pour affirmer qu'il n'y a de vrais martyrs que ceux qui meurent pour un culte dont la vérité leur est démontrée géométriquement. Une religion, des faits, des événements géomé-

triquement prouvés, voilà ce que demande ce nouveau rêveur.

Voilà ce qu'il demande, comme il le déclare en mille endroits. « Si la religion est vraie, dit-il (*Pensées philos.*, n. 50), sa vérité peut être mise en évidence et se démontrer par des raisons invincibles. On n'a besoin pour me terrasser que d'un syllogisme. Raisonnons. Je suis plus sûr de mon jugement que de mes yeux. Une seule démonstration me frappe plus que cinquante faits. » Y a-t-il autres que des fanatiques et des fous qui puissent parler comme l'auteur des *Pensées philosophiques?*

IX. — « Le vrai martyr attend la mort. L'enthousiaste y court. »

On dirait que cet homme veut penser, et il ne débite que des paroles vides de sens. Le mot de martyr ne signifiant que *témoin*, ni la détermination à attendre la mort, ni le courage à lui aller au-devant ne caractérisent point le martyr. Ce qui le caractérise, c'est la fermeté à souffrir et les tourments et la mort, plutôt que de désavouer la vérité.

X. — « Celui qui, se trouvant à la Mecque, irait insulter aux cendres de Mahomet, renverser ses autels et troubler toute une mosquée, se ferait empaler à coup sûr et ne serait peut-être pas canonisé. Ce zèle n'est plus à la mode. Polyeucte ne serait de nos jours qu'un insensé. »

Nous venons de dire ce que signifiait le mot *martyr*. Et quel rapport y a-t-il entre cette qualité de témoin, ou ce témoignage rendu à la religion, avec ce verbiage de la Mecque et des cendres de Mahomet? Mais le déclamateur boursouflé a cru présenter un grand trait par le parallèle du Chrétien qui irait insulter les cendres de Mahomet, et du martyr Polyeucte qui brûla, dit-on, un temple des païens, que cet homme-ci traite d'insensé, et par lequel il semble vouloir nous faire porter le même jugement de tous les autres martyrs. Mais nous lui demanderons sur quoi fondé traite-t-il saint Polyeucte d'insensé? Est-ce sur les Actes de son martyre? Mais ces Actes ont toujours été regardés comme très-incertains. Aussi Dom Ruinart ne leur a-t-il pas donné place dans son recueil, et son nom n'est pas dans le Martyrologe. Est-ce sur la belle tragédie du grand Corneille? Mais Corneille ne lui prête que des sentiments dignes d'un héros chrétien.

Cependant supposons pour vrai ce qu'on dit de saint Polyeucte. Quel jugement pourrons-nous et devrons-nous en porter? Le même que saint Grégoire de Nysse porta de saint Théodore, qui fut dans le même cas que saint Polyeucte. Saint Théodore, étant avec d'autres soldats de sa légion, les entendit blasphémer contre la religion chrétienne, et joindre encore les railleries aux blasphèmes. Il la défendit avec beaucoup de zèle et de sagesse; les officiers étonnés lui laissèrent quelque temps pour se décider entre le christianisme et l'idolâtrie. Pendant ce temps-là il alla mettre le feu à un temple de Cybèle. Il fut saisi, on lui offrit sa grâce, s'il voulait renoncer à Jésus-Christ. Il eut horreur de ces offres. Il souffrit les plus horribles tortures avec une constance incroyable, et sans marquer jamais la moindre altération. Enfin il fut jeté dans les flammes, où il mourut en chantant les louanges de Jésus-Christ. Théodore était-il véritablement martyr de Jésus-Christ? Répondez, l'homme des *Pensées philosophiques*. (Nonnotte, II, 366.)

Voici les réflexions de Chaudon sur la question des martyrs.

L'opinion du petit nombre des martyrs est erreur historique.

Quoique nous ayons exposé en passant, dans l'article Christianisme, la question du nombre des martyrs, nous la traitons de nouveau dans cet article spécial. Voltaire est venu plusieurs fois à la charge; il n'est que l'écho de Dodwel; ainsi nous croyons, avant de répondre à l'un et à l'autre, devoir détailler les raisons que cet Anglais a fait valoir. Nous disons *les raisons*; car on nous dispensera sans doute de retracer les plaisanteries, les bons mots, les saillies dont Voltaire a voulu les assaisonner.

Dodwel expose d'abord des raisons générales. Les voici: « Plus les Martyrologes sont anciens, moins ils sont considérables par le nombre des martyrs, quoique l'Eglise ait eu de tout temps une extrême avidité pour leurs actes et une grande facilité pour les recueillir. Aussi Origène dit-il expressément qu'il n'y a eu qu'un petit nombre de martyrs. Lactance ne met pas au nombre des persécuteurs plusieurs empereurs regardés aujourd'hui comme les plus grands ennemis du christianisme. Quelques-uns des empereurs furent même ses défenseurs. D'autres, en plus grand nombre, furent d'une clémence à épargner le sang chrétien, aussi bien que celui de leurs autres sujets. »

Ces raisons particulières sont tirées du détail des dix premières persécutions, où Dodwel prétend que tout est plein d'exagération.

Pour répondre en premier lieu aux raisons générales de Dodwel, on convient de l'empressement qu'eurent de tout temps les fidèles pour recueillir les actes édifiants des martyrs. Mais qu'il ait été facile d'en savoir le nombre, quand on a fait les Martyrologes, c'est ce qui ne paraîtra nullement vraisemblable à tout homme instruit et non prévenu.

Il est certain que la plupart des anciens monuments religieux de cette espèce ont péri par le ravage des persécutions, par les inondations des barbares, par l'injure des temps et même par la témérité de quelques auteurs qui, en voulant les embellir, les ont rendus méconnaissables.

D'ailleurs, les compilateurs des martyrologes que nous avons sont du VIII^e^ ou IX^e^ siècle, bien éloignés par conséquent du temps des persécutions. De deux ouvrages qu'Eusèbe de Césarée avait composés sur les martyrs, nous n'avons plus que celui des martyrs de la Palestine. L'autre ouvrage d'Eusèbe devait être bien plus considé-

rable. Mais qui assurera qu'il fût complet, c'est-à-dire qu'il contînt un catalogue exact des martyrs de toutes les Eglises ? Il eût fallu parcourir le monde entier, ou établir partout des correspondances. Ce dessein était trop vaste pour un simple particulier, surtout dans un temps où l'imprimerie n'était pas inventée, et où on n'avait pas les mêmes facilités qu'aujourd'hui pour savoir ce qui se passe dans les pays lointains.

Pour diminuer la multitude des martyrs, Voltaire nous oppose après Dodwel un passage d'Origène, dans son III^e^ livre *contre Celse*. « Dieu a permis, dit ce Père, que de temps en temps, quelques Chrétiens en petit nombre soient morts pour la profession du christianisme, afin que la vue de leur foi et de leur constance affermît les autres dans la piété et dans le mépris de la mort; mais il n'a jamais souffert que toute leur société fût détruite. »

Nous avons cité ce passage tel qu'il est dans Origène. Voltaire le défigure étrangement dans son *Dictionnaire philosophique*, et voici comme il le cite : « On peut compter facilement les Chrétiens qui sont morts pour leur religion, parce qu'il en est mort peu, et seulement de temps en temps et par intervalle. »

A présent voyons quel est le véritable sens d'Origène dans le passage cité. Il voulait faire sentir qu'une protection visible avait conservé les Chrétiens, et parlait en faveur de leur innocence. Il a permis, à la vérité, dit-il équivalemment, que quelques-uns aient été martyrisés; mais ce nombre est bien peu de chose en comparaison de ceux qui ont échappé aux persécutions par lesquelles ils devaient être anéantis. Il faut remarquer encore qu'Origène parlait avant l'affreuse persécution de Dèce et de quelques autres monstres qui inondèrent l'empire de sang.

Si la nature de cet ouvrage nous permettait d'entrer dans le détail de chaque persécution en particulier, on verrait combien Dodwel s'est trompé en diminuant le nombre des martyrs.

Dodwel veut que Néron n'ait persécuté les Chrétiens qu'à Rome, et que sous le prétexte de l'embrasement de la ville, dont il se déchargeait sur eux. Quand cela serait, le nombre de ces premiers martyrs ne laisserait pas d'être très-considérable. Tacite dit expressément qu'il y en a eu une grande multitude; il nous a conservé le détail des cruautés inouïes que ce tyran fit exercer contre eux. Il en fit revêtir de peaux de bêtes, selon cet historien, pour les faire dévorer par les chiens. Il en fit attacher d'autres en croix, il en fit mourir d'autres par les flammes; et après les avoir fait enduire de cire et d'autres matières combustibles, il les faisait servir de flambeaux pour éclairer pendant la nuit.

Mais c'est gratuitement que Dodwel avance que le seul prétexte de l'incendie de Rome fit persécuter les Chrétiens par Néron. Le dissertateur anglais le veut ainsi; mais il n'en allègue aucune raison. Il est au moins constant que dès lors on entreprit de faire passer les Chrétiens pour les plus odieux des hommes. Dès lors commencèrent les plus énormes calomnies qu'on vomit contre eux, et qui donnèrent lieu à plusieurs autres persécutions, après celle de Néron. Et pour celle-ci, Tacite fait entendre que les Chrétiens passaient pour des gens exécrables, en disant qu'on était persuadé qu'ils méritaient toute l'horreur des supplices qu'il vient de décrire. Suétone ajoute que les Chrétiens condamnés par Néron étaient une secte d'une superstition nouvelle et malfaisante; ce qui signifie sans doute les pratiques de magie dont la calomnie les accusa tant d'autres fois.

De plus, on publia des édits qui défendaient d'embrasser la foi chrétienne, et ces édits n'étaient pas pour la seule ville de Rome, mais pour toutes les provinces de l'empire. Sulpice Sévère dit formellement qu'on fit des lois pour défendre la religion, et que par des édits solennellement promulgués il n'était pas permis d'être Chrétien. Orose dit de même que Néron persécuta les Chrétiens dans toutes les provinces, et qu'il s'efforça d'anéantir jusqu'à leur nom; ce qui ne se peut faire que par des lois. Nous ne finirions point si nous voulions rapporter les témoignages de tous les auteurs qui disent, ou qui du moins insinuent la même chose de la manière la plus claire.

Dodwel voudrait faire croire que, dans la persécution de Domitien, l'on ne condamnait les Chrétiens qu'à l'exil; mais sans entasser bien des exemples particuliers qui démentent cette opinion, Dion, ou son abréviateur Xiphilin, assure que Domitien condamna à la mort plusieurs personnes, pour avoir embrassé les mœurs des Juifs; ce qui ne se peut entendre que des Chrétiens, selon Dodwel lui-même.

Les bonnes qualités de plusieurs empereurs, tels que Trajan, Adrien, Marc-Aurèle, Sévère, forment un préjugé pour leur douceur à l'égard des Chrétiens comme à l'égard de leurs autres sujets. Mais ces conjectures vagues et générales, qui font la plus grande raison de l'opinion de Dodwel et de Voltaire, sont détruites par mille faits précis.

Nous convenons que ces empereurs étaient philosophes, pieux, vertueux; mais leurs liaisons avec les philosophes, nos plus grands ennemis, les indisposaient contre nous. Leur piété ou leur superstition leur persuadait qu'ils soutenaient la cause des dieux, de l'empire et de la religion, en s'opposant au culte des Chrétiens, qui n'en souffrait aucun autre. Leurs vertus les irritaient contre des hommes chargés des calomnies les plus atroces par la voix publique, et qu'on accusait d'être la cause de toutes les calamités de l'empire. Souvent ils avaient la faiblesse de céder aux cris du peuple ou du soldat. « Pouvons-nous, disaient les idolâtres, négliger l'honneur de nos dieux ;

Souffrirons-nous impunément le sacrilége et le blasphème? Cette secte nouvelle est la cause de tous nos malheurs; la grêle ravage nos campagnes, la peste désole nos villes, les rivières submergent nos champs, nos armées sont battues. Tant d'infortunes ne peuvent être que l'effet de la colère des dieux qu'on abandonne. » Tel était le langage des prêtres et de la populace animée par eux et toujours prête à se jeter sur les Chrétiens comme des tigres altérés de sang. Sa fureur était telle que l'autorité des empereurs ne suffisait pas à empêcher les émeutes dans les provinces ou les manœuvres indignes des proconsuls, dont une infinité de Chrétiens furent souvent les victimes.

Pour quelques persécutions, comme celle de Dèce, de Gallus, de Valérien, Dodwel veut les restreindre, ou à un certain ordre de personnes ou à certaines provinces particulières; mais sans aucun fondement. On a prouvé de la manière la plus convaincante que le dissertateur anglais, tout savant qu'il est, est encore plus fécond en conjectures qu'en citations.

Dodwel ne nie pas que la persécution de Dioclétien n'ait été très-violente, mais il prétend encore qu'on a exagéré. Il n'avait pas sans doute Eusèbe sous les yeux, lorsqu'il avançait cette proposition.

Au reste, quoique Dodwel ait soutenu l'opinion du petit nombre des martyrs, il ne le faisait pas par les mêmes motifs que Voltaire. Celui-ci veut anéantir une des preuves de la religion, au lieu que l'autre cherchait seulement à prouver qu'il y avait eu moins de martyrs que l'Eglise romaine n'en reconnaît; mais la prévention se montre dans tous les deux. Dans l'écrivain français c'est celle d'un déiste acharné; dans l'auteur anglais, c'est celle d'un théologien anglican. (Chaudon, II, 26.)

MATÉRIALISME.— Cette doctrine abominable reparaît sous plusieurs faces différentes dans les articles *Ame*, *Bêtes*, *Matière*, *Sensation*, *Sens commun*, *Songes*, du *Dictionnaire philosophique*. Nous aurions réfuté ces différents articles, si ce sujet n'avait été traité si souvent et par tant d'habiles écrivains. Contentons-nous de renvoyer à un ouvrage qui est entre les mains de tout le monde, au *Dictionnaire des hérésies*. On y trouvera une réfutation aussi forte que profonde des principes dangereux répandus dans les différents écrits de Voltaire.

L'auteur prouve: 1° Que le matérialisme n'est pas un sentiment probable. 2° Qu'on ne trouve rien dans la nature et dans l'essence de la matière, qui autorise à juger qu'elle peut penser. 3° Que nulle expérience ne nous autorise à croire que la matière puisse penser. 4° Que le sentiment des philosophes qui ont cru l'âme corporelle, ne forme pas une probabilité en faveur du matérialisme. 5° Que les Pères ont combattu le matérialisme. 6° Que saint Irénée n'est point favorable au sentiment qui suppose que la matière peut penser. 7° Qu'Origène n'a point douté de l'immatérialité de l'âme. 8° Que Tertullien n'est pas le partisan du matérialisme. 9° Que saint Hilaire croyait à l'immatérialité de l'âme. 10° Que saint Ambroise était aussi convaincu que l'âme est immatérielle, et que l'on ne trouve rien dans ce Père qui favorise le matérialisme. 11° Que la spiritualité de l'âme est une vérité bien démontrée. (*Voy.* les articles, Ame, Corps, Immatérialité, Bêtes.) — (Chaudon, II, 31.)

MATIÈRE.— Qu'est-ce que la matière? La matière est-elle éternelle? la matière est-elle capable de penser? Voilà les questions les plus intéressantes que l'esprit humain puisse faire sur cet objet; et si l'on vient à bout de les résoudre d'une manière claire et qui contente véritablement la raison, on prévient sûrement tous les écarts où peut engager la philosophie présomptueuse et dangereuse de ce siècle.

On parle tous les jours de la matière sans en avoir aucune idée fixe, et à laquelle on puisse sûrement s'en tenir. On fait sur la possibilité de l'éternité, ou de la création de la matière, des raisonnements qui sont sans principe, sans fondement, sans appui. On met en problème si la matière ne serait point capable de penser, et si la pensée ne serait point un don que Dieu aurait pu accorder à la matière.

Voilà ce qui fait une des belles parties de la philosophie moderne, ce qui sert de matière aux profondes méditations de ceux qui se donnent aujourd'hui pour les précepteurs du genre humain, ce qui est souvent traité dans ces ouvrages lumineux par lesquels on prétend éclairer la raison, dissiper les ténèbres de l'ignorance, faire tomber l'empire des préjugés, mettre en leur place des principes sûrs et invariables, et rendre les plus importants services à la société.

Pour nous, nous prétendons que sans tout cet orgueilleux étalage de philosophie, une raison droite, attentive, qui ne se laisse surprendre ni par les grands termes, ni par le ton hardi et décidé, qui n'admet rien qui ne soit clairement énoncé et solidement prouvé, nous pensons qu'une raison telle que nous la présentons ici, est très-suffisante pour résoudre ces questions, et qu'il n'appartient même qu'à la raison qui procède ainsi de les résoudre. Et c'est de cette manière que nous allons nous-même procéder.

Première question. — *Qu'est-ce que la matière?*

La matière est sous nos yeux, entre nos mains, et se fait sentir par une multitude infinie d'impressions sur tous nos organes; et cependant, depuis plus de deux mille ans, on demande ce que c'est que la matière; et après une infinité de discussions et d'examens, on n'est pas plus instruit aujourd'hui sur cela, qu'on ne l'était il y a deux mille ans. Nous pouvons dire même, que plus on s'applique à l'examiner, plus on sent la nécessité d'en revenir à l'oracle prononcé, il

y a trois mille ans, par un roi philosophe. *J'ai reconnu*, dit-il, *que jamais aucun homme ne pourra pénétrer le secret des œuvres de Dieu. « Intellexi quod omnium operum Dei nullam possit homo invenire rationem. »* (*Eccle.* VIII, 17.)

Tout ce ce nous pouvons connaître de la matière se réduit à quelques qualités, attributs et propriétés que l'on conclut, soit de diverses observations et expériences qu'on a faites, soit des services qu'elle nous rend, ou que l'on peut en tirer. C'est de là que l'on conclut que la matière est une substance étendue, divisible, inerte, c'est-à-dire sans aucune activité intrinsèque, capable de recevoir le mouvement, mais incapable de se le donner.

Telle est l'idée que nous présentent de la matière tous ceux qui en ont raisonné avec le plus d'exactitude et de clarté. « Nous n'a-» vons, dit Locke (l. II, c. 23), »aucune autre idée de la matière, que comme de quelque chose dans quoi subsistent plusieurs qualités sensibles qui frappent nos sens.»— «Tout ce que j'aperçois par les sens, est matière, dit Rousseau (*Emile*, t. III, p. 39), et je déduis toutes les propriétés essentielles de la matière des qualités sensibles qui me la font apercevoir, et qui en sont inséparables. » Son étendue, sa divisibilité, sa capacité à faire des impressions sur nos organes, n'ont pas besoin d'être prouvées ; nos sens nous en rendent continuellement témoignage.

Quant à son inertie intrinsèque (ce qui demande ici la principale attention), c'est une chose qui a été reconnue par tous les plus grands philosophes, anciens et modernes ; et des anciens, personne n'en a mieux raisonné que le sage Platon, et n'en a tiré des conséquences plus justes et plus raisonnables. Il est vrai que Démocrite, le maître d'Epicure, n'a pas pensé comme Platon, et comme les autres philosophes. Il suppose la matière en mouvement, sans pouvoir rien dire qui étaye sa supposition. Mais il est vrai aussi, que Démocrite imagine, et ne raisonne pas, et qu'il ne peut rien répondre aux difficultés véritablement insolubles qu'on lui fait contre le mouvement intrinsèque de la matière. Il est également vrai que les Abdéritains, ayant pitié de lui, eurent la charité de lui envoyer des médecins pour guérir son cerveau dérangé.

Pour ce qui est des modernes, on observe que, parmi ce grand nombre de philosophes de la plus haute réputation qui ont paru dans ces derniers siècles, il n'en est pas un qui ne suppose comme un principe, l'inertie de la matière, et son incapacité intrinsèque à se donner le mouvement. Copernic, Képler, Descartes, Gassendi, Euler, Newton, Malebranche, tous en conviennent unanimement ; et si, à l'autorité de ces grands noms, on joint encore le raisonnement, il n'y aura plus moyen de se refuser à l'évidence du principe. La manière de raisonner sur ce point, nous la tirerons de l'*Emile* de Rousseau.

« Je vois, » dit-il (t. II, p. 40),» la matière, tantôt en mouvement, et tantôt en repos: d'où j'infère que le repos ni le mouvement ne lui sont pas essentiels. Mais le mouvement étant en action, il est donc l'effet d'une cause dont le repos est l'absence ? Quand rien n'agit sur la matière elle ne se meut point, et, par cela même qu'elle est indifférente au repos et au mouvement, son état naturel est d'être au repos.»

Après avoir distingué avec beaucoup de justesse, de clarté et de précision le mouvement passif et communiqué, d'avec le mouvement volontaire et de spontanéité, il dit ces paroles remarquables : « Concevoir la matière productrice du mouvement, c'est clairement concevoir un effet sans cause, c'est ne concevoir absolument rien. » Et il ajoute:

« N'est-il pas clair que si le mouvement était essentiel à la matière, il en serait inséparable, il y serait toujours en même degré, toujours le même dans chaque portion de matière ; il serait incommunicable, il ne pourrait augmenter ni diminuer, et l'on ne pourrait pas même concevoir le matière en repos ?

« Quand on me dit que le mouvement n'est pas essentiel à la matière, mais nécessaire, on veut me donner le change par des mots qui seraient plus aisés à réfuter s'ils avaient un peu plus de sens. Car ou le mouvement de la matière lui vient d'elle-même, et alors il lui est essentiel; ou s'il lui vient d'une cause étrangère, il n'est nécessaire à la matière qu'autant que la cause motrice agit sur elle : nous rentrons dans la première difficulté.

« Les idées générales et abstraites sont la source des plus grandes erreurs des hommes; jamais le jargon de la métaphysique n'a fait découvrir une vérité, et il a rempli la philosophie d'absurdités dont on a honte, sitôt qu'on les dépouille de leurs grands mots. Dites-moi, mon ami, si quand on vous parle d'une force aveugle répandue dans toute la nature, on porte quelque véritable idée dans votre esprit? On croit dire quelque chose par ces mots vagues, de force universelle, de mouvement nécessaire, et l'on ne dit rien du tout.

« L'idée du mouvement n'est autre chose que l'idée d'un transport d'un lieu à un autre ; il n'y a point de mouvement sans quelque direction ; car un être individuel ne saurait se mouvoir à la fois dans tous les sens. Dans quel sens donc la matière se meut-elle nécessairement ?

« Toute la matière en corps a-t-elle un mouvement uniforme, ou chaque atome a-t-il son mouvement propre? Selon la première idée, l'univers entier doit former une masse solide et indivisible ; selon la seconde, il ne doit former qu'un fluide épars et incohérent, sans qu'il soit jamais possible que deux atomes se réunissent.

« Sur quelle direction se fera ce mouvement commun de toute la matière ? Sera-ce en droite ligne, en haut, en bas, à droite ou à gauche ? Si chaque molécule de matière

a sa direction particulière, quelles seront les causes de toutes ces directions et de toutes ces différences? Si chaque atome ou molécule de matière ne faisait que tourner sur son propre centre, jamais rien ne sortirait de sa place, et il n'y aurait point de mouvement communiqué; encore même faudrait-il que ce mouvement circulaire fût déterminé dans quelque sens. Donner à la matière le mouvement par abstraction, c'est dire des mots qui ne signifient rien; et lui donner un mouvement déterminé, c'est supposer une cause qui le détermine. » Supposer le mouvement essentiel ou nécessaire à la matière, c'est donc supposer une chose qui choque toutes les lumières de la raison, du raisonnement et du bons sens.

Voilà donc l'inertie de la matière démontrée autant qu'une chose est susceptible de démonstration. Il a été nécessaire d'appuyer sur ce point, 1° pour mieux fixer nos idées par rapport à ce que nous pouvons affirmer de la matière; 2° pour résoudre plus sûrement la troisième question que nous avons proposée; 3° pour prévenir les abus que certains séducteurs font de ces propositions vagues: que nous ne connaissons point la matière, que la matière possède des qualités qui nous sont inconnues, que quand il s'agit de décider de quoi la matière est capable ou incapable, il faut être extrêmement réservé.

Il faut être réservé, on en convient. Mais il faut également être ferme et conséquent, lorsqu'on procède, comme nous le faisons, par des principes sûrs, clairement développés, et appuyés sur l'expérience, sur les observations, et sur l'aveu et le concert des philosophes les plus éclairés.

Nous avouons donc, pour résoudre la question proposée, que nous ne connaissons la matière que par ses qualités sensibles, c'est-à-dire par son étendue, sa divisibilité, son inertie, son indifférence au repos ou au mouvement, et par les impressions qu'elle fait sur nos sens, soit par la taille, la figure, soit par le mouvement que les causes intrinsèques impriment à ses parties. Voilà tout ce que nous pouvons en affirmer. C'est à cela que se bornent nos connaissances par rapport à la matière; c'est tout ce qu'il est nécessaire que nous en connaissions. On voit déjà les conséquences importantes qu'il y a à tirer de ces différents points.

La matière a été créée pour nos usages et pour notre service. Il serait inutile, et même dangereux, de vouloir en connaître davantage. Tout ce que nous ont dit les philosophes depuis vingt siècles est une preuve de cette inutilité, et tous les écarts où ils ont donné, est une preuve du danger. Le sage ne marchera en sûreté qu'en se bornant, dans ses recherches sur la matière, à la connaissance des attributs que nous avons rapportés.

SECONDE QUESTION. — *La matière est-elle éternelle?*

La raison est d'abord embarrassée à répondre à cette question. La révélation dit que la matière a été créée; et la raison, éclairée par ce flambeau de la révélation, faisant en conséquence des réflexions plus fortes, conçoit mieux la nécessité qu'il y a d'admettre la création de la matière. Elle conçoit alors que l'éternité de la matière ne peut s'accorder ni avec les lumières d'une raison pure, ni avec l'idée que nous avons de Dieu. Développons et éclaircissons ces deux vues, qui méritent d'autant plus d'attention, qu'elles sont plus simples, plus naturelles, et plus propres à résoudre clairement la question.

I. — L'éternité de la matière ne s'accorde point avec ce que nous présentent les lumières d'une raison pure.

D'abord rien ne paraîtra plus absurde à un esprit attentif, que la réunion de ces deux idées et de ces deux mots : *Matière* et *Eternelle*. Car si la matière est éternelle, elle existe donc par elle-même, elle est donc elle-même son principe. Si elle existe par elle même, elle est donc indépendante de Dieu; Dieu ne pourrait non plus l'anéantir qu'il a pu la créer. Il n'a pas pu la créer, il ne pourrait donc pas l'anéantir. Un grain de sable suffirait donc pour faire échouer la toute-puissance de Dieu, et l'existence de la matière, et de toutes les parties de la matière, serait donc aussi nécessaire que l'existence de Dieu même.

Ensuite il est démontré que la matière est essentiellement inerte et incapable par elle-même d'aucune activité, comme nous l'avons vu dans l'examen de la première question. Or qu'y a-t-il qui épouvante plus la raison que d'admettre, sans nécessité et sans preuves, une substance éternellement existante et éternellement incapable de tout; devant tout à elle-même, et qui d'elle-même ne peut rien; éternellement inutile à tout, et qui attend éternellement qu'une main toute-puissante la mette en activité?

Qu'y a-t-il qui épouvante plus la raison et qui doive lui paraître plus absurde que d'admettre sans nécessité et sans preuves une substance pareille?

Je dis sans nécessité et sans preuves. 1° Sans nécessité, parce qu'on a pour expliquer l'origine de la matière une autre voie qui est simple, bien fondée, qui contente la raison et qui termine toutes ses incertitudes. 2° Sans preuves, parce que tous ceux qui viennent nous parler d'une matière éternelle ne peuvent jamais nous présenter la moindre raison pour établir leur sentiment.

Cette voie que nous donnons pour expliquer l'origine de la matière, c'est la création. Cette voie est simple, parce que, quelque incompréhensible que soit la création, toutes les difficultés s'évanouissent quand on la regarde comme l'action d'une puissance infinie. Elle est bien fondée, parce qu'elle est autorisée par la révélation, qui est une chose démontrée. Elle contente la raison, parce que par là Dieu paraît véritablement Dieu et véritablement infini en puissance.

Mais ceux qui nous parlent d'une matière éternelle, non-seulement ne fournissent aucune preuve pour établir leur sentiment, mais j'ajoute qu'on ne peut rien concevoir de plus méprisable et de plus risible même que leurs prétendus arguments et raisonnements. Qu'on en juge par ce que nous allons rapporter d'après le grand oracle des philosophes d'aujourd'hui.

I. « S'il n'était pas nécessaire que la matière existât, pourquoi existe-t-elle ? Et s'il fallait qu'elle fût, pourquoi n'aurait-elle pas été toujours ? » (*Diction. philosoph.*)

Voilà un raisonnement en vérité bien pressant. Il revient à peu près à celui-ci : S'il n'était pas nécessaire que l'homme du *Dictionnaire* existât, pourquoi existe-t-il ?

De son existence actuelle faudra-t-il conclure à la nécessité de son existence ?

Pourquoi la matière existe-t-elle ? Parce que Dieu l'a voulu. Pourquoi cet impie existe-t-il ? Parce que Dieu l'a permis. La volonté toute-puissante et infiniment sage de Dieu est la seule raison qu'on puisse apporter de la création. *Tota ratio facti est omnipotentia facientis.* (Augustin., *Ad Marcell.*)

II. « Nul axiome n'a jamais été plus universellement reçu que celui-ci : Rien ne se fait de rien. En effet le contraire est incompréhensible. »

Nul axiome n'a jamais été plus vrai, quand il s'agit de mesurer la puissance de l'homme. Avec rien il ne peut rien faire. Mais l'homme se vantera-t-il de pouvoir mesurer la puissance de Dieu ? Prouvera-t-il qu'il est impossible que Dieu soit créateur ?

III. « L'éternité de la matière n'a nui chez aucun peuple au culte de la Divinité. »

Mieux on connaît la Divinité et mieux on peut l'honorer. L'ignorance de quelques attributs divins n'anéantit pas le culte, mais il le rend nécessairement moins parfait. Rien ne nous annonce mieux les grandeurs de Dieu que la création de toutes choses par sa parole toute-puissante. Il commande au néant, et le néant entend sa voix. Il dit que la lumière soit faite, et la lumière est faite au même instant. Il parle, et tout existe à sa parole. Jamais les philosophes ont-ils eu des idées aussi sublimes ? Ont-ils jamais montré un Dieu aussi grand ?

IV. « La religion ne fut jamais effarouchée qu'un Dieu éternel fût reconnu comme le maître d'une matière éternelle. »

On sait que la religion de cet homme-ci ne s'effarouche pas aisément. Au reste, que veut-il dire par ces termes singuliers ? Mais nous lui ferons voir ci-après qu'il s'enferre furieusement.

V. « L'idée du chaos débrouillé par un Dieu se trouve dans toutes les anciennes théogonies. Hésiode répétait ce que pensait tout l'Orient, quand il disait dans sa théogonie : « Le chaos est ce qui a existé le premier. » Ovide était l'interprète de tout l'empire romain, quand il disait :

Sic ubi dispostam quisquis fuit ille deorum
Congeriem secuit, sectamque in membra redegit.
(*Metam.*, lib. I, vers 32.)

L'idée du chaos est évidemment tirée de Moïse. La terre, dit-il, ne fut d'abord qu'une masse informe, sans ordre, sans ornement, sans parure ; elle était enveloppée dans les ténèbres et dans les eaux. Il n'y avait encore rien de ce qui l'embellit et de ce qui l'anime. Il n'y avait ni arbres, ni plantes, ni animaux, ni soleil pour l'échauffer, l'éclairer, l'animer : *Terra autem erat inanis et vacua ; et tenebræ erant super faciem abyssi, et spiritus Domini ferebatur super aquas.* (*Gen.* I, 2.) Tel fut l'univers au moment de sa naissance ; tel fut comme le premier acte de la création. Mais cette idée du chaos ne combat nullement celle de la création ; car avant de mettre dans le ciel et la terre ce bel ordre que nous y admirons, Dieu, nous dit le même Moïse, commença par les tirer du néant : *In principio creavit Deus cœlum et terram.* (*Ibid.*, 1.)

Le souvenir de cet état primitif de la terre, qui ne dura que quelques heures se peut-être que quelques moments, se conserva chez tous les peuples. Est-il surprenant qu'Hésiode et Ovide en aient fait mention ? Mais les poëtes, toujours plus empressés à débiter leurs imaginations qu'à montrer la vérité, en firent diverses descriptions, dans lesquelles aucun d'eux n'égala la majestueuse simplicité du récit de Moïse, aucun ne s'éleva à ses sublimes idées, et tous manquèrent ce qu'il y avait de plus grand, qui était de montrer ce monde enveloppé encore dans les langes de l'enfance, et sortant du néant à la parole toute-puissante du Créateur. Qu'Hésiode et Ovide sont petits devant l'historien de la naissance du monde !

VI. « La matière étant éternelle devait avoir des propriétés éternelles, comme la configuration, la force d'inertie, le mouvement et la divisibilité. Mais cette divisibilité n'est que la suite du mouvement ; car sans ce mouvement rien ne se divise, ne se sépare ni ne s'arrange. On regardait donc le mouvement comme essentiel à la matière. »

Voici le déraisonnement porté à son dernier période, et en même temps la dernière humiliation pour le plus orgueilleux de tous les hommes.

1° Il suppose comme convenu, ou accordé, ou prouvé, que la matière est éternelle, et c'est précisément ce dont il est question et dont il n'a pas fourni la moindre preuve.

2° Il met parmi les propriétés de la matière la force d'inertie, et la force d'inertie n'est rien. Elle n'exprime que la masse, le volume ou la quantité de la matière. Or cela ne désigne point une propriété de la matière ; cela ne désigne que la difficulté qu'aurait une puissance à mouvoir cette masse, ce volume, cette quantité.

3° Parmi ces propriétés de la matière il met encore le mouvement. Or il est démon-

tré dans la réponse à la question précédente que la matière est très-indifférente au repos ou au mouvement.

4° Le bon homme se perd quand il dit que la divisibilité n'est que la suite du mouvement. C'est la division qui est la suite du mouvement et non pas la divisibilité. On ne divise une chose à l'aide du mouvement que parce qu'elle est divisible. Mais elle est divisible avant qu'on en vienne à la division.

O homme du *Dictionnaire*, vous auriez bien besoin d'aller à l'école faire un peu de logique !

Nous avons d'abord prouvé que l'idée d'une matière éternelle ne pouvait point s'accorder avec ce que nous présentent les plus pures lumières de la raison ; nous avons fait voir que ce qu'on oppose à cette preuve ne mérite que la pitié ; nous allons prouver maintenant que cette même idée de l'éternité de la matière ne s'accorde pas avec l'idée que nous avons de Dieu.

II. — L'éternité de la matière ne peut pas s'accorder avec l'idée que nous avons de Dieu.

Qu'est-ce que Dieu ? Si nous réunissons tout ce que la raison la plus pure, la philosophie la plus éclairée, la révélation la plus sublime nous en apprennent, nous trouverons que tout ce qu'on peut concevoir et dire de ses grandeurs s'exprime par ce seul mot : L'infini. Dieu est l'Être infini, nécessairement infini, infini dans toutes les perfections. Il n'y aura certainement ni philosophe, ni déiste qui refuse d'admettre cette idée que nous donnons de Dieu.

Or si Dieu est infini, il doit avoir l'être par lui-même. La dépendance pour l'existence serait une grande imperfection. Or toute imperfection répugne à l'idée de l'infini. Si Dieu est infini, son existence, sa manière d'être, ses lumières, sa volonté, sa puissance doivent également être infinies. Si sa puissance est infinie, elle peut donc donner l'être, créer, faire que ce qui n'existait pas existe ; car c'est là la plus grande preuve que cette puissance est véritablement infinie. S'il est infini, il doit avoir une autorité absolue sur tout ce qui existe, en sorte que rien n'existe et ne puisse exister que par sa volonté. Nier que Dieu puisse créer, c'est nier que sa puissance soit infinie ; et nier que sa puissance soit infinie, c'est nier son existence.

Un Dieu infini, un Dieu créateur : voilà la plus sublime idée que nous puissions nous faire de l'Être suprême ; voilà ce que notre raison peut en concevoir de plus grand. Et quelle différence d'un Dieu qui ne serait que l'ordonnateur d'une matière préexistante, et d'un Dieu créateur qui commande à la matière d'exister ! L'idée d'une matière éternelle ne peut donc pas s'accorder avec l'idée que nous avons de Dieu.

III. — La raison ne peut pas refuser d'admettre l'idée de création.

Ne pas concevoir comment une chose a pu se faire, ce n'est pas une raison suffisante pour la rejeter. Il faudrait pour cela prouver qu'elle répugne et qu'elle renferme quelque contradiction. Or nous défions tous les philosophes de prouver que l'idée de création répugne et qu'elle renferme quelque contradiction. Nous les défions de faire voir qu'il est impossible que Dieu soit créateur.

Mais ces messieurs qui rejettent l'idée de création, parce qu'ils ne peuvent pas concevoir ce que c'est que sortir du néant et commencer d'exister, ne s'aperçoivent pas combien ils s'enferrent. Car conçoivent-ils mieux mille autres choses qu'ils ne peuvent pas s'empêcher d'admettre ?

Conçoivent-ils mieux, comme on le leur a déjà dit, ce que c'est qu'une matière éternellement existante et éternellement inerte, et qui attend pendant une éternité que Dieu lui donne l'activité ?

Conçoivent-ils mieux ce que c'est que cette fécondité si admirable, si constante, si uniforme, donnée à la matière par les germes, germes sans lesquels cette matière eût été éternellement incapable de rien produire ? La formation et la fécondité de ces germes qui renaissent toujours de leur propre sein, qui donnent cette variété presque infinie d'êtres et de productions, est-elle plus facile à concevoir que la création ?

Conçoivent-ils mieux la création des esprits, des substances spirituelles que celle de la matière ? Car il faut qu'ils disent ou qu'il n'y a point de substances spirituelles, ou qu'elles sont créées, ou qu'elles sont éternelles comme Dieu. Dire qu'il n'y a point de substances spirituelles, c'est se mettre au nombre de ceux que les anciens comparaient à une bande de pourceaux : *Epicuri de grege porcus.* On ne peut avoir ces sentiments que dans les moments des voluptés grossières et les plus condamnées par la raison. Dire qu'elles sont éternelles, incréées, ce serait dire en même temps qu'elles sont absolument indépendantes de Dieu. Car quel pouvoir aurait Dieu sur des substances éternelles comme lui, et qui, pour exister, penser, vouloir, raisonner, n'auraient point eu besoin de lui ? Dire qu'elles ont été créées, c'est se mettre dans la nécessité d'avouer la même chose de la matière.

La pensée d'une matière éternelle ne peut donc venir qu'à une âme stupide et incapable de réfléchir, ou à une âme aveuglée par des préjugés que l'orgueil, l'ignorance et l'indolence ont fait naître, et que les réflexions d'une raison attentive doivent dissiper. Voilà pourquoi nous avons dit, en commençant notre réponse à cette question, que la raison était d'abord embarrassée à la résoudre, mais qu'en faisant sur cet objet des réflexions plus fortes en conséquence de la révélation, cette raison conçoit enfin la nécessité d'admettre la création de la matière.

L'éternité de la matière choque toutes les lumières les plus pures ; elle anéantit en quelque manière l'idée de Dieu ; elle est

infiniment plus incompréhensible que le dogme de la création, et tous ceux qui parlent de cette matière éternelle ne disent que des paroles vagues, sans présenter la moindre lueur ni de raison, ni de preuves, ni même de probabilité.

TROISIÈME QUESTION. — *La matière est-elle capable de penser?*

Quoique les termes de *matière*, de *pensée*, de *substance pensante* soient aussi clairs que les définitions qu'on pourrait en donner, cependant nous allons présenter sur ces mêmes termes des explications, ou éclaircissements, ou définitions qui nous ont paru absolument nécessaires. Nous pensons que par là les idées seront fixées, qu'on pourra mieux s'entendre, et que la question sera plus facile à résoudre.

Par le mot de *matière* on entend, comme nous l'avons dit, une substance étendue, divisible, inerte, et qui ne peut agir que par le mouvement qui lui est imprimé, et par la figure et la taille de ses parties.

Sous le mot de *pensée* on comprend tout ce qui concerne la perception et la connaissance d'un objet, ou l'examen que l'on en fait, ou les jugements que l'on en porte, ou les raisonnements que l'on fait en conséquence de ces connaissances et de cet examen.

Par *substance pensante* ou *intelligente* on entend celle qui est capable de concevoir et de connaître les objets non-seulement sensibles, mais encore ceux qui sont purement intellectuels et abstraits; qui peut les prendre individuellement et séparément, ou les généraliser et les réunir sous les mêmes idées, en sorte que la connaissance soit toujours également claire et certaine, soit qu'elle se porte sur les individus, soit qu'elle en fasse une entière abstraction.

Je ne crois pas que, parmi les hommes qui se piquent de raisonner, il y en ait aucun qui refuse d'admettre ces notions, ou éclaircissements, ou définitions. Mais, en les admettant, la question semble déjà toute résolue, et il n'y a plus de difficulté à démontrer que la matière est absolument incapable de penser. C'est ce que nous allons faire voir par quelques raisonnements simples et à la portée de tout le monde.

Premier raisonnement. — Toute action ou propriété de la matière est divisible. Or la pensée n'est pas divisible. Donc la pensée ne peut être ni l'effet, ni l'action, ni une propriété de la matière. Donc la matière est incapable de penser, ni de produire la pensée.

Mettons ces trois propositions dans le plus grand jour.

1° La première proposition est que toute action et toute propriété de la matière est divisible. Pour nous convaincre de cette vérité, examinons d'abord l'action de la matière. La matière n'agit et ne peut agir que par le mouvement qui lui est imprimé et par l'impression que les parties de la matière font alors sur les objets. C'est là un principe que personne ne peut révoquer en doute. Ainsi la lumière qui nous éclaire et qui nous rend les objets sensibles n'est qu'un amas de matière très-fine et très-déliée, qui est poussée vers les objets, qui se réfléchit de ces objets sur notre œil et qui vient y peindre leur image. Qu'est-ce que le son? C'est un air agité qui, en frappant par ses vibrations les nerfs de notre ouïe, y cause des ébranlements par lesquels nous connaissons ce qu'on appelle les sons. Les odeurs ne sont autre chose que l'impression que font sur l'odorat les parties qui se détachent des objets odoriférants, et qui viennent remuer cet organe. La végétation est l'effet d'une circulation qui porte la nourriture dans toutes les parties de ce qui végète, et cette circulation est elle-même l'effet du mouvement qu'un air échauffé et dilaté imprime à des parties de matière. Cet air pousse ces parties, qui elles-mêmes en poussent d'autres, et c'est ce qui fait la circulation et le grand principe de la végétation.

Dans toutes ces actions, et de même dans toutes les actions de la matière, on ne voit que du mouvement. Or il est clair comme le jour que tout cela est divisible. Toutes les actions de la matière sont donc divisibles, puisqu'on n'y conçoit que des parties mises en mouvement.

Ce que nous disons des actions de la matière doit se dire également de toutes ses propriétés et qualités, puisque toutes ces propriétés et qualités que nous lui connaissons ne sont que l'effet du mouvement, de la taille, de la figure et de la combinaison de ses parties. Nous ne nous expliquons pas davantage ici sur ce point, parce que nous en avons suffisamment parlé dans un autre article de cet ouvrage. (*Voy.* AME.)

2° Que la pensée, la connaissance, le sentiment ne soient pas divisibles, c'est une chose qu'on n'entreprend pas de prouver, parce qu'il semble qu'il n'y aura jamais d'homme assez extravagant pour le contester. Que pourrait-on dire, en effet, à un homme qui prétendrait qu'une pensée, un sentiment, une affirmation, une négation sont aussi susceptibles de division que le serait une ligne, un cercle, un triangle; qui vous parlerait de la moitié, du tiers, du quart d'un acte de la volonté ou de l'entendement; qui s'imaginerait qu'on peut partager une pensée comme on partage un nombre, une masse, une quantité quelconque? Quelque méprisables que fussent ceux qui pourraient tenir de pareils discours, ils seraient cependant encore plus dignes de pitié que de mépris.

Le sens intime nous dit à tous qu'il n'est rien de plus simple que ces actes par lesquels nous pensons, nous voulons, nous jugeons, nous raisonnons; que ces actes qui sont en nous ne se rapportent ni à la tête, ni à aucune partie du corps, ni au cours du sang; que ces actes ne sont que la manière dont quelque chose qui est en nous, et qui est nous, se porte vers les ob-

jets, soit ceux qui sont sensibles, soit ceux qui sont hors de la sphère de nos sens, et qu'il est impossible de concevoir dans ces actes le moindre fondement à aucune divisibilité.

Voilà donc d'abord une différence essentielle entre l'action de la matière et la pensée, et un principe d'où l'on tire cette conséquence évidente, que la matière ne peut pas produire la pensée et qu'elle est incapable de penser.

Second raisonnement. — La pensee ne peut pas venir de la matière et ne peut pas être produite par la matière, s'il est impossible que la matière fasse naître l'idée de la pensée. Or il est impossible que la matière fasse naître l'idée de la pensée. Donc la pensée ne peut pas venir de la matière ni être produite par la matière.

C'est un principe et un axiome reçu, que la cause contient son effet, et que l'effet est renfermé dans la cause. Ainsi dès qu'on connaît la cause, on peut connaître ou du moins conjecturer l'effet. La première proposition ne souffre donc point de difficulté.

La seconde proposition est de Locke, que Voltaire nous donne toujours comme le grand fauteur du matérialisme. « Il paraît avec la dernière évidence, » dit Locke (liv. II, ch. 23), « que puisque nous n'avons aucune autre idée de la matière que comme de quelque chose dans quoi subsistent plusieurs qualités sensibles qui frappent nos sens, de même nous n'avons pas plutôt supposé un sujet dans lequel existent la pensée, la connaissance, le doute, etc., que nous avons une idée aussi claire de la substance de l'esprit que de celle du corps. »

Donc, selon Locke, l'idée que nous avons de la matière ne peut pas nous conduire à l'idée de la pensée, et l'idée de la pensée ne peut pas se concilier avec l'idée de la matière.

Il ajoute (liv. IV, ch. 10) : « Il est impossible de concevoir que la matière puisse tirer de son sein le sentiment, la perception, la connaissance; car divisez-la en autant de parties qu'il vous plaira, donnez-lui tous les mouvements et figures que vous voudrez ; ces parties infiniment petites n'agiront pas d'une autre manière sur des corps d'une grosseur qui leur soit proportionnée que sur des corps d'un pouce ou d'un pied de diamètre. Les parties d'un pouce et d'un pied de diamètre se poussent l'une l'autre, c'est tout ce qu'elles peuvent faire; les petites n'ont pas plus de pouvoir. »

Donc si les grosses parties ne peuvent pas faire naître la pensée, les petites ne la pourront pas faire naître davantage.

Enfin, « le mouvement, » dit-il encore, « ne peut jamais faire naître la pensée, et il sera toujours autant au-dessus des forces du mouvement et de la matière de produire la connaissance, qu'il est au-dessus des forces du néant de produire la matière. »

Troisième raisonnement. — La pensée est un mode ou une modification de la substance pensante. Or aucune des modifications de la matière ne peut être la pensée. Donc la matière ne peut pas être une substance pensante.

La pensée étant la manière dont on se porte vers les objets pour les considérer, les connaître, en juger, il est évident que la pensée est le mode d'une substance. Ainsi la première proposition est incontestable.

La seconde ne l'est pas moins ; car toutes les modifications de la matière se réduisent au mouvement que l'on imprime à ses parties, ou à l'arrangement qu'on leur donne, ou à la figure qu'elles ont. Or il n'y a personne qui ose dire que l'impulsion donnée à quelques parties de matière, ou leur arrangement, ou leur figure soient des pensées; ou, s'il y avait quelqu'un qui osât le dire, on ne perdrait pas son temps à lui répondre.

Pour se soustraire à la force de ces raisonnements, on dira peut-être qu'on ne prétend point qu'une matière brute et grossière soit capable de penser, et que l'on n'attribue cette faculté qu'à la matière la plus déliée et la plus subtilisée par l'organisation : ou bien l'on dira que ce que l'on appelle pensée et sentiment n'est autre chose que l'impulsion ou le choc des parties les plus spiritueuses du sang contre la substance du cerveau : ou l'on se retranchera enfin à dire, avec le plus hardi des impies de ce siècle, que la pensée pourrait bien être un présent que le Créateur aurait fait à la matière.

De pareilles réponses, quoique fournies par des hommes qui se donnent pour les lumières du siècle, et qui ne regardent qu'avec dédain le reste du genre humain, de pareilles réponses ne doivent être regardées que comme l'opprobre de la raison et le dernier excès du déraisonnement ; et c'est ce que nous allons voir de la manière la plus sensible

I. On ose avancer que l'organisation, en subtilisant la matière, pourrait la rendre capable de penser. Mais l'organisation et l'atténuation de la matière la font-elle changer de nature? Cette matière pour être atténuée, est-elle moins inerte et moins divisible? Parce qu'elle aura une telle configuration, tel degré de chaleur ou de mouvement, aura-t-elle plus de disposition à devenir pensée et sentiment? Que répondront à cela les matérialistes? Que répondront-ils à ce que nous venons de rapporter de la doctrine de Locke dans l'exposition de notre second raisonnement? C'est donc une chose pitoyable de dire que l'organisation pourrait rendre la matière pensante.

II. La raison n'est pas moins choquée d'entendre dire que ce qu'on appelle pensée et sentiment n'est autre chose que le choc et l'impulsion des parties les plus spiritueuses du sang dans le cerveau

Car 1° si c'est le cerveau qui est dans l'homme le principe pensant, parce qu'il reçoit ces chocs et ces impulsions, pourquoi ne dira-t-on pas également que la main pense et que le pied pense, puisque le pied et la main reçoivent des chocs et des im-

pulsions semblables ? Ce sont de part et d'autre des fibres matérielles, des parties de sang matérielles. Le plus ou le moins de délicatesse ou d'atténuation, ou de chaleur, ou de mouvement dans les unes de ces fibres que dans les autres, ne font qu'une différence très-accidentelle. Pourquoi donc la matière sera-t-elle pensante dans le cerveau, et ne le sera-t-elle pas dans le pied ou dans la main ? L'imagination du matérialiste n'est donc qu'une grossière absurdité.

2° Si l'on demande au matérialiste pourquoi il met la pensée et le sentiment dans les chocs et les impulsions qui se font dans le cerveau, il répond que c'est parce que toutes les fibres y sont plus délicates et que tous les sens y sont réunis. Mais cela étant, lui pourra-t-on dire, les animaux devraient aussi bien penser que les hommes, et même beaucoup mieux que les hommes, puisqu'ils ont les fibres du cerveau aussi délicates et les sens encore plus vifs que les hommes. Il n'est point d'homme qui égale le chien pour la finesse de l'odorat, l'aigle pour la vivacité de la vue, le chat pour la délicatesse de l'ouïe. Pourquoi donc les animaux ne penseraient-ils pas aussi bien que l'homme et même encore mieux que l'homme ? C'est au matérialiste à répondre.

III. Quel cas doit-on faire de cette belle conjecture de Voltaire (*Mélanges*, c. 26) qui vous dit que « la pensée pourrait bien être un présent que le Créateur aurait fait à la matière, et qu'il faut examiner sans aigreur s'il y a de la contradiction à dire que la matière peut penser ? »

Mais, puisqu'il nous propose sa conjecture, qu'il nous permette de lui en demander le développement. Qu'entend-t-il donc par ces mots : que la pensée pourrait bien être un présent que Dieu aurait fait à la matière ? Veut-il dire que la pensée est communicable à la matière, comme la blancheur est communicable à une muraille ? Mais ce qui fait la blancheur d'une muraille, c'est une substance qui existe indépendamment de la muraille ; au lieu que la pensée n'est point une substance, qu'elle ne peut pas exister indépendamment du sujet pensant ; qu'elle n'est qu'un mode ou modification du sujet pensant.

Veut-il dire que la pensée est à la matière ce que lui est la figure et le mouvement ? Mais un philosophe se ferait moquer de lui, s'il disait que la figure pourrait bien être un présent que Dieu aurait fait à la matière ; car on conçoit bien qu'il est impossible que la matière n'ait pas quelque configuration, au lieu qu'on ne conçoit pas qu'il soit impossible que la matière soit sans la pensée.

Veut-il dire enfin que la pensée pourrait bien être unie à la matière comme l'âme est unie au corps ? Mais nous concevons le corps et l'âme comme deux substances différentes, au lieu qu'il n'y aura jamais d'homme assez fou pour dire que la pensée soit une substance. Nous avouons donc que nous ne savons pas ce que Voltaire a voulu dire ; mais le sait-il mieux lui-même ?

Il n'y a pas plus de bon sens dans ce qu'il ajoute : qu'il faut examiner sans aigreur s'il y a de la contradiction à dire que la matière peut penser, et que Dieu peut communiquer la pensée à la matière.

Car il y a une contradiction évidente à dire qu'une même chose n'est capable que de mouvement, et qu'elle est capable d'autre chose que de mouvement. Or avancer que la matière peut penser, c'est dire qu'une même chose n'est capable que de mouvement, et qu'elle est capable d'autre chose que de mouvement. Donc il y a une contradiction évidente à dire que la matière peut penser.

L'argument est démonstratif. Car, que l'on consulte l'idée que nous pouvons et que nous devons nous faire de toutes les actions de la matière, qu'on examine toutes les actions de la matière, soit sur nous et dans nous, soit sur les autres objets, il sera impossible d'y concevoir autre chose que des chocs, des impulsions, des effets du mouvement, il sera impossible de la trouver capable d'autre chose que du mouvement. C'est aussi ce qu'ont établi tous les plus grands philosophes. C'est ce que Locke donne comme un principe indubitable. C'est ce qu'on ne peut contester, sans renoncer à toutes les lumières de la raison. On peut donc regarder comme démontré que la matière n'est capable que de mouvement.

Mais il est également démontré, par tout ce que nous avons présenté dans le développement du second raisonnement, qu'il est impossible que la pensée soit l'effet du mouvement. Il est donc démontré qu'il y a de la contradiction à dire que la matière peut penser.

Questions et réflexions courtes sur le matérialisme et les matérialistes.

Qu'est-ce qu'un matérialiste ?

C'est un homme qui vit trop mal en ce monde pour s'attendre à être bien dans l'autre.

Le matérialiste est un homme qui avilit sa raison, qui n'écoute que ses passions, à qui la perspective de l'avenir déplaît beaucoup, et qui tâche de s'étourdir sur cet avenir et de se persuader que l'homme mort, tout est mort. Son vœu est que son sort soit semblable à celui des plus vils animaux.

Qu'est-ce que le matérialisme ?

C'est un bavardage né du libertinage et de l'ignorance, et qui ne peut pas soutenir le plus léger examen de la raison. Demandez à un matérialiste ce que c'est que pensée, sentiment, intelligence, doute, examen, comparaison, il ne vous répondra que par des extravagances.

Trouve-t-on des hommes de marque parmi les défenseurs du matérialisme ?

D'abord, on n'y trouve aucun homme vertueux. Et de quoi servirait la vertu à ceux qui regardent comme égaux le sort d'un homme mort et celui d'un chien mort ?

Ensuite, on n'y trouve aucun des grands philosophes, ni de l'antiquité, ni des derniers siècles. Pythagore, Platon, Aristote, Zénon, Descartes, Euler, Leibnitz, Malebranche, n'ont regardé le matérialisme que comme la honte de l'esprit humain, l'écueil des bonnes mœurs, et, selon la pensée de Caton et de Cicéron, que comme le système le plus pernicieux à la société.

Le matérialisme a-t-il jamais été autorisé ou adopté par quelque nation?

Comme il n'y a jamais eu de nation ni de société chez qui les lumières de la raison aient été entièrement obscurcies, aussi n'y en a-t-il jamais eu chez qui le matérialisme ait été adopté. On n'en trouve pas la moindre trace dans aucune législation, ni ancienne ni moderne. Mais comme chez toutes les nations il y a toujours eu quelques libertins, il y a toujours eu aussi quelques hommes qui ont eu du goût pour cette extravagante opinion, sans pouvoir se la persuader ni la prouver.

Y a-t-il jamais eu des matérialistes de bonne foi?

Pour résoudre cette question, il faut examiner d'abord s'il peut y avoir de la bonne foi parmi les matérialistes. Peut-il y avoir de la bonne foi parmi des hommes qui se roidissent contre tout ce que leur disent les lumières de la raison, le sens intime, le concert de tous les siècles et de toutes les nations? Peut-il y avoir de la bonne foi parmi ceux qui n'épousent un sentiment que parce qu'il donne une liberté entière à toutes les passions; qui ne peuvent pas montrer la moindre lueur de probabilité sur laquelle ils puissent s'appuyer, et qui n'ont absolument rien à répondre, ni aux difficultés qu'on leur propose, ni aux preuves par lesquelles on les combat? Tels sont les matérialistes. Sont-ils matérialistes de bonne foi? (Nonnotte, III, 1).

MÉCHANT. — Il est de foi que l'homme, créé bon, est devenu méchant. Il naît dans le péché et avec la pente au péché; l'expérience ne confirme que trop la foi sur ce point. L'homme est malheureux, parce qu'il a péché; et souvent il ne pèche que parce qu'il est malheureux, qu'il voudrait ne le point être, et même être de plus en plus heureux par la possession des biens auxquels il attache son bonheur; surtout par les richesses, les honneurs, les plaisirs. La passion pour ces biens est la source de tout le mal qui se fait dans le monde. Or elle est presque générale. Donc la plupart des hommes font plus ou moins de mal pour la satisfaire; et par conséquent ils sont méchants d'une méchanceté que j'appelle de passion. Mais cette passion est balancée dans presque tous par quelque amour de la justice, reste précieux de notre première nature, et il arrête un grand nombre d'hommes sur les grandes injustices, indépendamment du frein des lois, de la religion et même du secours de la grâce.

Il y a de plus dans le commun des hommes un fonds de compassion pour leurs semblables, qui non-seulement empêche beaucoup de crimes, mais encore produit beaucoup de bonnes actions. Plusieurs hommes ne voudraient pas du plus grand bonheur acheté par un grand malheur d'autrui, surtout s'ils étaient les témoins de ce malheur; c'en serait un pour eux. Il faut avouer en même temps que dans quelques autres hommes il y a une méchanceté, que j'appelle de malice, qui leur fait prendre plaisir au mal d'autrui. Cependant cette malice vient encore de quelque passion, par exemple, de jalousie, d'envie, etc. Toute passion nous porte à haïr ceux qui possèdent un prétendu bien que nous désirons, et dès lors non-seulement à leur enlever ce bien, s'il nous est possible, mais encore à souhaiter qu'ils le perdent, dussions-nous n'en pas profiter, et en général à leur souhaiter quelque mal. En un mot, le plus grand nombre des hommes est misérable et dit: *ne soyons pas seuls misérables.* Cette disposition diabolique n'est que trop commune.

Le comble du malheur des hommes est, qu'en naissant au milieu de tout ce qu'ils appellent biens, ou en les acquérant, ils n'en sont pas ordinairement moins malheureux. Le bonheur, si je puis m'exprimer ainsi, n'est pas une affaire de situation, mais de caractère, et il est aussi grand qu'il peut l'être sur la terre, quand la grâce se joignant à un caractère doux, modéré, gai et raisonnable, elle fait pratiquer la vertu avec une forte confiance d'une récompense éternelle. Voilà les heureux, et il y en a plus qu'on ne croit; mais le monde ne les connaît guère; il s'en trouve bien peu au milieu de lui. Il s'en trouve encore moins parmi les philosophes modernes; et si quelque chose doit dégoûter de la sagesse philosophique, c'est le tableau de la vie tumultueuse, inquiète et bizarre de certains philosophes. (*Voy.* Voltaire.) — (Chaudon, II, 33.)

* MENNAIS (De La). — Un des écrivains les plus célèbres de notre siècle, et qui vient de mourir il y a deux ans, après avoir rempli du bruit de son nom le monde religieux et philosophique. Cet homme de génie, qui aurait pu se montrer le nouveau Bossuet du catholicisme pour terrasser l'incrédulité et l'hérésie, a mieux aimé en devenir le Tertullien, et laisser tomber de son front la couronne de gloire si belle et si pure qui l'entourait d'une immortelle auréole.

Nous ne suivrons pas ce prêtre malheureux dans toutes les phases de sa carrière: nous ne le peindrons pas devenu le jouet des factions politiques, et mettant son admirable talent au service des hommes les plus dangereux, en compagnie de Georges Sand qui a elle-même une grande et déplorable célébrité. On peut voir dans d'autres ouvrages le jugement porté sur la vie et les écrits de l'abbé La Mennais. Il suffit au but de ce *Dictionnaire* d'apprécier, en quelques mots, l'*Esquisse de philosophie*, une des œuvres dernières du fameux écrivain,

et qui présente comme un abrégé de ses tristes doctrines.

Voici, en résumé la théorie de l'*Esquisse*. Il y a entre le monde et Dieu une différence qui n'est pas *substantielle* mais *essentielle*. Ils sont identiques *substantiellement*, et le *fini* est cependant distinct *essentiellement* de l'*infini*. La substance *infinie* en Dieu, est *finie* dans la création, et comme la création coexiste avec le créateur, il s'ensuit que la substance est, à la fois infinie et finie : elle existe en deux états *essentiellement différents*, quoique *substantiellement identiques*. « Il y a là un mystère, dit M. La Mennais, et il serait absurde de prétendre le pénétrer, puisque nous savons que la substance, pour les êtres finis, est radicalement incompréhensible. »

On voit qu'une pareille conception philosophique ruine absolument le christianisme et l'ordre surnaturel : c'est le panthéisme le plus formel, sauf les conséquences que l'on voudrait éviter. Mais la contradiction est flagrante dans ce système, puisque la substance est proclamée, d'une part, une, simple, indivisible, éternelle et parfaite ; de l'autre, divisible, passagère, contingente, imparfaite et altérable. Il est évident que la raison la plus vulgaire ne peut l'admettre et que cette étrange théorie se réduit au panthéisme. Dieu ne saurait être en même temps *fini* et *infini ;* si le monde n'est qu'un développement de la substance divine, il est donc infini, et nous voilà en présence de deux infinis ! Si on ne veut qu'un infini, un Dieu qui absorbe tout, alors la réalité substantielle du monde disparaît et nous tombons dans le système hégélien. Si, au contraire, nous croyons que le monde est seul infini, nous sommes d'accord avec Spinosa : tout est Dieu et il n'y a plus de Dieu !

Dans quelle étrange aberration M. La Mennais est allé se perdre ! Je cherche cependant à concilier son utopie avec le christianisme, et comme cette prétention n'est pas réalisable, il ne faut pas s'étonner des erreurs et de l'incohérence qui règnent dans son livre. Il soutient le dogme de la Trinité avec un langage, une verve de style pleins de magnificence ; il trouve la puissance infinie, l'intelligence infinie et l'amour infini, formant trois personnes subsistantes dans l'unité divine

Mais abordant les rapports du monde avec Dieu, l'infortuné prêtre-philosophe s'égare ; il ne reconnaît pas la création, telle que l'enseigne la religion : il prétend que Dieu crée avec sa propre substance, et cette force qui est en nous, cette intelligence et cet amour, ou cette vie, dont nous sommes si heureux, ne sont autre chose que la puissance de Dieu, l'intelligence et la vie de Dieu *avec une limite*, en sorte que la volonté même qui se rend coupable en nous est substantiellement la volonté de Dieu ! Il est impossible de déifier en des termes plus absolus l'homme et le monde.

Oh ! que ces doctrines sont différentes de celles que l'abbé de La Mennais a soutenues avec tant d'élévation, de logique et avec une parole si éloquente et si admirable, dans l'*Essai sur l'indifférence*, dans les *Mélanges*, et dans quelques autres écrits vraiment orthodoxes qui ne seront jamais oubliés ! Comment cet aigle puissant, qui planait dans les hauteurs de la foi, s'est-il égaré de sa route, et comment l'avons-nous vu tomber dans les dernières profondeurs de l'incrédulité et des passions mauvaises? Comment, dans ses dernières années et dans sa mort, a-t-il vérifié cet oracle, choisi par lui-même comme épigraphe au plus important de ses ouvrages :... *Cum in profundum venerit, contemnit?* (*Prov.* XVIII, 83.) Tout cela est le secret de Dieu, et ce terrible exemple restera comme une leçon éternelle pour tous ceux qui seraient tentés de se laisser aller à l'orgueil de leurs pensées, et qui, s'estimant quelque chose, se regarderaient comme nécessaires au soutien ou à la gloire de cette religion catholique, fondée par douze pêcheurs sur l'humilité de la parole, sur la folie de la croix et en même temps sur la sainteté de la vie. (Voir encore l'article SOCIALISME.)

MER ROUGE. (RÉPONSES AUX DIFFICULTÉS DES INCRÉDULES SUR LE PASSAGE DE LA) — Quelques critiques téméraires ont prétendu que Moïse, au lieu de faire passer les Israélites d'un bord à l'autre, s'était contenté de leur faire côtoyer la mer comme en demi-cercle, pour les ramener à peu près à l'endroit d'où ils étaient venus, à la faveur du flux et reflux de cette mer. Ils s'appuient, 1° Sur ce que le golfe que la mer Rouge forme à l'endroit du passage, a douze ou quinze milles d'Allemagne de largeur. 2° Sur ce qu'il est dit que Moïse les ramena à Etham, c'est-à-dire, précisément à l'endroit où ils étaient le jour avant qu'ils passassent la mer. 3° Sur ce qu'il est dit que les Israélites, étant sortis de la mer, virent sur le bord les corps des Egyptiens, que les flots y avaient rejetés ; d'où il résulte qu'ils étaient sur les bords qui regardent l'Egypte, parce que la mer rejette naturellement les corps au plus prochain rivage.

On répondra, 1° Que l'Ecriture emploie le terme d'*Abar*, qui signifie traverser. 2° Que si les Israélites n'avaient pas pris cette route, ils n'auraient évité ni les Egyptiens, ni les Philistins, et qu'ils n'auraient pas tourné leur marche du côté de Sinaï. 3° Des voyageurs ont remarqué que la mer Rouge, pendant son flux et reflux, laissait à sec un espace d'environ trois cents pas, pendant une demi-heure ; ce qui ne pouvait suffire pour une grande multitude. 4° Que les Egyptiens, qui devaient en être instruits, ne s'y seraient point engagés. 5° Que les voyageurs ne connaissaient point encore la largeur de ce golfe. 6° Que si ce passage s'était fait naturellement, la bonne foi et la sincérité de Moïse, prouvées en mille endroits, deviendraient suspectes. 7° enfin, que la tradition de cet événement singulier s'est même conservée chez les païens. Les prêtres d'Héliopolis le racontaient, et Diodore de Sicile, en parlant des Ictyophages,

dit que ces peuples, qui demeuraient aux environs de la mer Rouge, rapportaient que la mer se retira un jour si loin qu'elle laissa à sec toute cette partie de son fond, et que revenant tout à coup elle se remit dans son lit.

Le témoignage de Diodore est une nouvelle preuve contre l'auteur du *Dictionnaire philosophique*. Il veut que nul auteur n'ait parlé des prodiges opérés en Egypte. Voilà pourtant un historien grec, très-accrédité et très-véridique, qui constate nos traditions sacrées. D'ailleurs, quand l'ancienne histoire des nations n'aurait pas parlé de Moïse et de ses miracles, il n'en faudrait rien conclure contre son récit. Ce législateur vivait dans un temps reculé où les peuples anciens n'écrivaient pas leurs annales. Il suffit pour nous qu'à travers les ténèbres des siècles il se soit échappé quelque lueur, qui répande aux yeux des incrédules un nouveau jour sur les mémoires de notre religion. (Chaudon, II, 35).

MESLIER. — Jean Meslier, fils d'un ouvrier en forge de Mazerni, dans le duché de Réthel, parvint, par son application, au sacerdoce et à la cure d'Etrepigny en Champagne. Il mourut en 1733, avec la réputation d'un homme vertueux et austère, mais de cette vertu qui est plutôt dictée par la misanthropie que par la religion. La manie sombre et triste qui le dominait, avait été renfermée pendant sa vie dans son village; elle éclata malheureusement après sa mort.

On trouva chez lui une espèce de *testament* en plusieurs cahiers, couvert d'un papier gris et adressé à ses paroissiens. Ce testament ne renfermait pas des dispositions pour les pauvres, des legs pieux, etc.; il n'offrait qu'une déclamation emportée contre nos dogmes, écrite du style d'un forgeron des Ardennes. L'auteur, dans un avertissement, dit qu'il a reconnu les abus, les erreurs, les folies, les méchancetés des hommes, et que, si la crainte lui a fermé la bouche, il veut du moins leur témoigner sa haine en mourant. En effet, il ne pouvait leur en donner une plus forte preuve qu'en tâchant de détruire une religion principe de toutes les vertus et de toutes les vérités, et qui seule pouvait remédier aux abus dont il se plaint.

Le curé champenois avait laissé trois copies de ce singulier testament. Il y en eut une qui se répandit à Paris, je ne sais comment, et de laquelle on fit plusieurs extraits. Le plus connu est celui qui se trouve dans le recueil intitulé si mal à propos : *L'évangile de la raison*. L'éditeur de cette collection, que nous n'avons déjà que trop nommé, et qu'il faudra nommer encore, quoique son nom soit un scandale, y a ajouté une péroraison, qui est beaucoup mieux écrite que le corps de l'ouvrage. Il tâche d'y déployer toutes les ressources de l'éloquence contre la religion que l'auteur et l'éditeur paraissent avoir également en horreur. L'un et l'autre répètent toutes les objections qui se trouvent dans tous les cahiers de théologie; mais il n'ont garde d'en rapporter les réponses solides et péremptoires. Chose étrange! les impies de nos jours ont été chercher leurs erreurs dans les livres qui les réfutent. Croirait-on que l'auteur de la *Philosophie de l'histoire* et du *Dictionnaire philosophique*, qui a entassé tant de difficultés contre les livres saints, les a presque toutes prises dans les *Commentaires* de Dom Calmet? C'est ce qu'on prouvera un jour avec la dernière évidence. Ainsi le curé Meslier, par un travers d'esprit inconcevable, fouilla dans la Bible, dans les Pères et dans les livres théologiques, pour composer un livre contre la Bible, les Pères et les théologiens.

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que ce prêtre maniaque veut non-seulement détruire la religion chrétienne, qu'il avait prêchée toute sa vie, mais ses coups portent jusque sur la religion naturelle. En faut-il davantage pour prouver que la révolte de cet infidèle contre le christianisme n'était que le fruit d'un cerveau ardent, troublé par la vie solitaire et par l'étude, et animé par le vain espoir de jouir de quelque réputation après sa mort?

Au reste, il ne faut pas conclure de cet article, *qu'il y a beaucoup de prêtres qui ne croient rien*, comme un ennemi de la religion les en accuse. Si cela était, il faudrait s'en prendre aux incrédules mêmes et à la multitude de leurs ouvrages contre le christianisme. Convient-il à un empirique d'insulter aux malades qu'il est parvenu à empoisonner? C'est la réflexion de l'abbé Bergier. Mais il est faux que l'incrédulité se soit emparée du sacerdoce, et c'est un effet de la perversité de nos adversaires, de supposer que tout le monde pense comme eux. Ce sont des coupables qui, pour s'excuser, cherchent à multiplier leur nombre. (Chaudon, II, 37.)

MESSIE. — L'attente du Messie était autrefois l'âme de toute la religion juive. C'est sur la venue du Messie qu'est appuyée aujourd'hui toute la religion chrétienne; et c'est cette idée et cette créance du Messie que les philosophes de ce siècle prétendent renverser, en nous disant qu'il n'y a qu'une imbécile ignorance et un aveugle préjugé qui l'aient fait adopter par les Juifs et par les Chrétiens.

Les fières assertions de ces messieurs, sur quoi sont-elles fondées et comment sont-elles soutenues? C'est ce que nous laisserons à décider au lecteur, lorsqu'il aura jeté les yeux sur les articles que nous allons lui présenter. 1° Que doit-on entendre par le mot de Messie? 2° Dieu avait-il promis un Messie à l'univers? 3° Est-il vrai que l'univers ait été dans l'attente d'un Messie? 4° Ce Messie est-il enfin venu? 5° Qu'est-ce que les philosophes opposent à la créance d'un Messie? Voilà ce que nous allons traiter avec toute la brièveté et la précision possible, et nous finirons par quelques réflexions remarquables sur l'état dans lequel a paru le Messie.

ART. I^er^. — *Que doit-on entendre par le mot de Messie?*

Il est évident que ce n'est que chez les Juifs qu'on peut puiser les idées que l'on doit se faire du Messie, parce que ce n'est que chez les Juifs qu'il en a été parlé, et que ce n'est que chez eux qu'il a été annoncé et promis. L'idée qu'ils en avaient, était que le Messie serait un roi puissant, un libérateur, un conquérant, un législateur, lequel ferait du peuple hébreu le premier et le plus glorieux de tous les peuples, et deviendrait le vainqueur et le pacificateur éternel de l'univers. Ces idées, si grandes et si flatteuses, ils les avaient puisées dans les écrits de leurs prophètes, surtout dans ceux de David, d'Isaïe, d'Ezéchiel, de Daniel, de Zacharie; et c'est ce qui leur donnait tous ces sentiments de fierté, d'estime excessive pour leur nation et d'éloignement pour les autres peuples; et c'est ce qui leur faisait supporter si impatiemment le joug des puissances étrangères. Nous nous contentons d'indiquer les endroits de ces prophètes, pour montrer la certitude de ce que nous avançons; mais nous ne les rapportons pas pour nous en tenir à la brièveté dans laquelle nous nous renfermons. Le lecteur peut consulter les psaumes II, XLIV, XLVI, LXXI, CIX, etc.; les chapitres XXV, XLIX, LIV, LX, LXI, LXII, etc., du prophète Isaïe; les chapitres XXXVIII, XXXIX, etc., d'Ezéchiel; le II^e^ de Daniel, le IX^e^ de Zacharie, et plusieurs autres, où l'on trouve les plus brillants portraits du Messie.

Saisis par ces idées de la puissance, des victoires et des conquêtes de leur Messie futur, les Juifs se regardaient comme devant être un jour les maîtres de toute la terre. Ils ne s'élevaient point jusqu'au véritable sens de prophéties, le sens le plus sublime et le seul qui fût digne de Dieu, savoir : que cette gloire, cette puissance, cet empire du Messie ne s'annonceraient que par ses vertus, ses victoires sur les vices et sur les passions, et par la destruction de l'idolâtrie et l'établissement de la plus auguste et de la plus sainte de toutes les religions.

C'était là, en effet, le vrai sens des prophéties, comme on le démontre tous les jours aux Juifs. Mais nous ne nous arrêtons point à cette discussion du sens des prophéties, parce que ce n'est pas contre les Juifs que nous avons ici à combattre.

Le mot de Messie est hébreu, et il signifie la même chose que le mot grec Χριστος, et le mot latin *Unctus*, c'est-à-dire en français, *Oint*, ou *Sacré*. Chez les Hébreux, on ne pouvait entrer dans le sacerdoce, et l'on ne pouvait porter le sceptre, qu'après avoir reçu une onction ou une consécration ordonnée par le Seigneur, ainsi qu'il est marqué dans l'Exode (c. XXX), et en divers endroits des *Livres des Rois*. C'est pour cela qu'on donnait souvent le nom de Christ, ou de Messie, à ceux qui avaient reçu cette onction ou consécration.

Mais ce nom est toujours employé dans les Livres saints, pour désigner premièrement et principalement celui qui devait être le Roi, le Vainqueur, le Législateur, le Grand-Prêtre par excellence, c'est-à-dire celui qui faisait l'objet des promesses du Seigneur et des vœux de toute la nation. C'est par ce nom que le désignaient les samaritains eux-mêmes, comme nous le marque saint Jean. (C. IV.) C'est par ce nom que le désignait Hérode, lorsqu'il s'enquérait des docteurs juifs du lieu de sa naissance. (*Matth.* II.) C'est par ce nom que le désignait Daniel (c. IX), et que l'ont désigné tous les prophètes, lorsqu'ils en ont fait les portraits les plus brillants. C'est par ce nom que l'ancienne paraphrase chaldaïque le désigne, en expliquant la prophétie de Jacob. C'est enfin par ce nom que les Juifs, dans tous les siècles et jusqu'à nos jours, l'ont toujours désigné. L'attribution de ce nom à quelques princes, prophètes ou pontifes, fondée sur les raisons que nous avons rapportées, n'empêche donc pas qu'il n'ait été employé pour désigner spécialement le vrai Libérateur que Dieu avait promis et annoncé. Voilà ce qui concerne la notion du mot de Messie.

ART. II. — *Dieu avait-il véritablement promis un Messie à l'univers?*

Cette question pourrait paraître fort inutile dans un siècle aussi éclairé que le nôtre; et cependant elle ne fut jamais plus nécessaire, parce que, malgré toutes ces lumières, on n'a jamais réuni plus de présomption et d'ignorance, plus d'indifférence et d'indocilité sur le fait de la religion. Le flambeau que nous allons présenter pourra éclairer sur ce point ceux qui aiment encore la lumière; et ce ne sera pas notre faute s'il brûle les yeux à ceux qui s'obstinent à les fermer.

La promesse d'un Messie, faite par le Seigneur à l'univers, date de la naissance même du monde. Cette promesse fut de siècle en siècle renouvelée, et toujours présentée avec un nouvel éclat et d'une manière toujours plus intéressante. A peine Adam eut-il péché, que Dieu annonça qu'un descendant de ce premier homme écraserait la tête du serpent séducteur. (*Gen.* III, 15.)

Dès que le monde est partagé en différents peuples, et les peuples en différentes familles, le Seigneur jette les yeux sur un homme selon son cœur, et il lui déclare que c'est de son sang que doit sortir celui qui répandra toutes les bénédictions et les faveurs sur tous les peuples de la terre. (*Gen.* XXII, 18.)

Jacob (*Gen.* XLIX), son petit-fils, reçoit des lumières encore plus grandes sur le futur Messie; il en admire déjà la gloire et fixe le temps auquel il viendra visiter l'univers.

Dieu parlant au législateur Moïse, annonce toute la sagesse et l'autorité dont ce Messie sera revêtu. Cet oracle est trop remarquable

pour n être pas rapporté tout entier. *Je leur susciterai*, dit le Seigneur à Moïse, *du milieu de leurs frères un prophète semblable à vous. Je mettrai mes paroles dans sa bouche, il leur dira tout ce que je lui ordonnerai de leur dire; si quelqu'un refuse d'écouter ce qu'il dira en mon nom, c'est moi qui en serai le vengeur.* (*Deut.*, XVIII, 18, 19.) Remarquez que Jésus-Christ était du sang des Hébreux, qu'il vint apporter une nouvelle loi, ou la perfection de l'ancienne loi; que les Hébreux refusèrent de l'écouter, et que jamais vengeance ne fut plus terrible que celle qui éclata sur ce peuple par la destruction de Jérusalem sous l'empire de Vespasien.

Nous passons sur les brillants tableaux que David et Isaïe nous font de la gloire, des conquêtes et des victoires du Messie, sur les touchants récits qu'ils nous font de ses travaux et de ses souffrances, sur les images intéressantes qu'ils nous présentent de ses aimables et admirables vertus. Nous nous hâtons d'en venir aux dernières confirmations des promesses faites par l'organe des derniers prophètes, Michée, Daniel, Aggée et Zacharie.

Michée (V, 12) annonce à la petite ville de Bethléem la gloire qu'elle aura de donner la naissance à celui qui, existant de toute éternité, se montrera pour le véritable roi d'Israël, le Père de la paix, le destructeur de l'idolâtrie et de toutes les superstitions.

Daniel (IX, 24 et seq.) apprend du Seigneur, que dans quatre cent quatre-vingt-dix ans, Jérusalem verra son chef et son roi, le Messie, l'établissement de la justice éternelle, l'accomplissement de toutes les prophéties, l'expiation de toutes les iniquités et la consécration du Saint des saints.

Aggée (II, 10), pour encourager les Juifs occupés à rebâtir le temple, leur dit que ce second temple aura un grand avantage sur le premier, parce qu'il sera honoré de la présence du Désiré de toutes les nations.

Enfin Zacharie (IX, 9, 10) invite Jérusalem à se livrer aux transports de joie et d'allégresse, parce qu'elle va bientôt voir son roi, son Sauveur, le Juste par excellence, le Prince de la paix, duquel la puissance s'étendra jusqu'aux extrémités de la terre.

Quoique nous ayons extrêmement resserré toutes ces preuves, nous croyons cependant en avoir assez dit, pour confondre et pour réduire au silence quiconque ose railler les Chrétiens de leur créance à des promesses faites par le Seigneur d'un Messie à l'univers.

ART. III.— *L'univers a-t-il été dans l'attente d'un Messie au temps de Jésus-Christ?*

Laissons dire à l'enthousiaste Brolingbroke, avec sa fierté ordinaire, « qu'il est certain que nul Juif n'espérait, ne désirait, n'annonçait un Oint, un Messie; que ni Flavien Josèphe, ni Philon qui sont entrés dans de si grands détails sur l'histoire juive, ne disent qu'on se flattait alors qu'il viendrait un Christ, un libérateur. » (*Examen import.*, c. 8.) Contentons-nous de le couvrir d'opprobre, en lui opposant cette nuée de témoins juifs et païens qui tous de concert attestent que l'univers était dans l'attente d'un Messie, lorsque Jésus-Christ parut sur la terre.

D'abord on ne peut pas s'exprimer d'une manière plus claire et plus forte que ne le font Suétone et Tacite, quoiqu'ils fassent des applications fausses des oracles divins. « C'était, » dit le premier de ces écrivains (SUET., *Vespas.*), « une opinion constante et reçue depuis longtemps dans tout l'Orient, qu'il était réglé par les destins que des vainqueurs sortis de la Judée se rendraient les maîtres de l'univers. L'événement a fait voir que ces oracles regardaient l'empire romain. Les Juifs les expliquaient en faveur de leur nation, et c'est ce qui les engagea dans la révolte. » Tacite ne s'exprime pas d'une manière moins énergique. « Un grand nombre de Juifs, dit-il, étaient intimement persuadés que les anciens oracles annonçaient que l'Orient soumettrait en ce temps tout à sa puissance et que c'était de la Judée que sortiraient les vainqueurs de l'univers. C'étaient Tite et Vespasien qui étaient désignés par ces oracles obscurs. Mais, comme les hommes se laissent ordinairement prendre aux vues ambitieuses, la nation juive ne manqua pas d'interpréter ces oracles en sa faveur. » Suétone et Tacite étaient comme contemporains des événements dont ils parlent; et Bolingbroke, venu seize cents ans après, nie opiniâtrément que les Juifs aient attendu un roi vainqueur, comme le disent ces historiens.

Virgile, qui vivait du temps d'Auguste et qui mourut quelques années avant la naissance de Jésus-Christ, a également reconnu cette attente où était l'univers. « Nous touchons, » dit-il (eglog. 4), « aux heureux temps annoncés par la prophétesse de Cumes, un nouveau rejeton du ciel va paraître sur la terre. » Si Virgile fait l'application de ces oracles de la sibylle à un descendant d'Auguste, cela n'empêche pas qu'on ne reconnaisse encore la même vérité.

Des païens si nous passons aux Juifs et aux Samaritains, nous verrons que l'attente du Messie remplissait également toutes les âmes dans les deux nations. Les deux fameuses prophéties de Jacob et de Daniel, dont nous parlerons dans l'article suivant, étaient connues de tout le monde. Tout Jérusalem fut en mouvement, lorsque, sous Hérode, les Mages vinrent demander en quel endroit se trouverait le roi des Juifs nouvellement né. (*Matth.* II, 1 et seq.) Plusieurs des Juifs, se doutant que Jésus pourrait bien être le Messie, lui dirent: *Pourquoi nous tenez-vous en suspens? si vous êtes le Messie, le Christ, déclarez-le sans détour.* (*Joan.* X, 24.) Lorsque saint Jean-Baptiste, dont l'historien Josèphe (*Antiq.*, lib. XVIII, c. 7) fait un si grand éloge, donnait ses instructions vers le Jourdain, les docteurs juifs envoyèrent vers lui, pour savoir s'il était le Messie qu'on attendait. La Samaritaine dont nous parle saint Jean (c. IV), donne les preu-

ves les plus évidentes que toute sa nation attendait alors le Messie; et c'est pourquoi plusieurs Samaritains se donnèrent successivement pour ce Messie, entre autres Dosithée et Ménandre. Après Jésus-Christ, un grand nombre de Juifs entreprirent de faire aussi ce personnage, jusqu'à Barcochebas, qui périt sous Adrien avec plus de cinq cent mille hommes qu'il avait entraînés et séduits. (*Origen. in Cels.*, lib. I.) Pendant tout le siècle marqué par les prophètes, cette attente fut si générale qu'il n'y avait personne parmi les Juifs qui l'ignorât, ou qui s'avisât d'en douter.

Il faut donc avoir perdu toute pudeur pour oser dire, avec Bolingbroke, que personne ne désirait, n'attendait un Messie parmi les Juifs.

ART. IV. — *Ce Messie annoncé et promis est-il venu?*

Parmi les prophéties qui marquent le temps de l'arrivée du Messie, nous allons en choisir quelques-unes, qui nous donneront de cette arrivée les démonstrations les plus claires, et auxquelles il est également impossible aux Juifs et aux philosophes de rien opposer.

Première démonstration. — Dix-sept cents ans avant Jésus-Christ, Jacob, sur le point de mourir, assemble ses enfants, et il leur annonce à chacun les destinées futures de leurs postérités. Mais quand il en est à Juda, son quatrième fils, il entre dans une espèce de ravissement; et dans les transports de l'inspiration, il lui adresse ces magnifiques paroles : *Juda, tu seras l'objet des louanges et de la vénération de tes frères, et la terreur de tes ennemis. Juda est comparable au lionceau courageux. Juda va enlever la proie, il se repose avec la sécurité du lion, il est aussi redoutable que la lionne. Le sceptre ne sortira point de la maison de Juda, et il ne cessera point de donner des chefs à son peuple, jusqu'à ce qu'arrive celui qui doit être envoyé, celui à qui tout est réservé, le Messie; et c'est lui qui sera l'attente des nations.* (*Gen.* XLIX, 8-10.)

Il faut remarquer que ce que notre Vulgate exprime par ces mots : *Mittendus est*, la version des Septante l'exprime par ceux-ci : *Donec veniant quæ reposita sunt ei;* la paraphrase chaldaïque le rend par le seul mot *Messias:* et nous avons réuni les trois sens dans la traduction. Développons maintenant, expliquons la prophétie, et faisons voir qu'elle a eu son accomplissement entier, jusqu'à la venue du vrai Messie, Jésus-Christ.

Depuis David jusqu'à Sédécias, le dernier des rois Juifs, ce furent toujours des descendants de Juda qui portèrent le sceptre. La royauté ayant été éteinte par la prise de Jérusalem, l'état de la nation changea; l'autorité de la tribu de Juda fut suspendue pendant la captivité. Mais après le retour de la captivité, ce fut cette tribu qui forma le corps de la nation, laquelle se gouverna selon ses lois sous la protection des rois de Perse, et ensuite des rois de Syrie, jusqu'à ce qu'elle se rétablît dans la souveraineté sous les Machabées. Il y avait alors beaucoup d'Hébreux de différentes tribus, qui étaient réunis avec ceux de Juda. Mais ils étaient compris sous le nom de la tribu principale qui donna également son nom et aux pays qu'ils habitèrent, et à toute la nation. Ainsi se vérifiait encore alors la prophétie de Jacob, que la souveraine puissance et l'autorité ne sortiraient point de la tribu de Juda jusqu'à l'arrivée du Messie.

La nation se conserva dans ce nouvel état pendant près de trois siècles, jusqu'à Hyrcan, de la race des Asmonéens ou des Machabées, lequel avait pris le titre de roi comme plusieurs de ses prédécesseurs. Et ce fut alors que les Romains, s'étant mêlés des affaires de la Judée, donnèrent pour roi aux Juifs, un étranger, qui fut Hérode, dont la famille conserva la couronne jusqu'à la prise de Jérusalem par Tite, et la ruine entière de la nation.

Après cet exposé de la prophétie, il n'y a plus qu'à faire ce raisonnement. Jacob annonce que le sceptre, c'est-à-dire l'autorité et la puissance du gouvernement, ne sortiront point de la maison de Juda, que lorsque le Messie viendra sur la terre. Or cette puissance et cette autorité sont sorties de la maison de Juda, comme il est évident par les faits que nous venons d'exposer. Il est donc également évident que le Messie est venu.

Seconde démonstration. — Il y a deux mille trois cents ans que Daniel vivait, sous les derniers rois de Babylone, et les premiers rois de Perse. Ce prophète annonce (IX, 24 et seq.) que dans quatre cent quatre-vingt-dix ans le Messie paraîtra, qu'il sera méconnu par son peuple, et mis à mort; que peu de temps après ce renoncement et ce crime, Jérusalem sera détruite par un peuple étranger, le temple renversé, la nation juive dispersée; que cette funeste désolation sera complète. Il y a dix-sept cents ans que toutes ces révolutions qu'annonce le prophète sont arrivées; il y a donc plus de dix-sept cents ans que le Messie a dû paraître.

Troisième démonstration. — Le prophète Aggée (II, 10) annonce que la gloire du second temple bâti après le retour de la captivité, surpassera celle du premier temple bâti par Salomon; que le Désiré des nations y viendra lui-même, et y établira la paix. Or il y a déjà dix-sept cents ans que ce temple ne subsiste plus, et qu'il fut détruit par les Romains. Le Messie, qui devait honorer ce temple de sa présence, était donc venu avant cette destruction.

Quatrième démonstration. — Malachie vivait environ quatre cents ans avant Jésus-Christ. On ne peut pas annoncer plus de choses, de faits et d'événements remarquables en moins de paroles que ne le fait ce prophète. *Voilà*, dit le Seigneur, *que j'envoie mon ange pour préparer la voie devant moi. D'abord après, viendra lui-même dans son*

temple, le Dominateur que vous cherchez, et l'ange du Testament que vous désirez. Le voilà qui vient, dit le Seigneur des armées. (*Malach.* III, 1.) Ainsi parlait, il y a plus de deux mille ans, le dernier des prophètes. On voit dans ces paroles l'annonce du précurseur de Jésus-Christ, Jean-Baptiste; la présence du Messie dans le temple de Jérusalem, la divinité de ce Messie; le court espace de temps qui doit s'écouler encore jusqu'à son arrivée sur la terre. Que répondront à cela les Juifs et les philosophes?

ART. V. — *Réponses aux objections, sur l'idée et la venue d'un Messie.*

I. « De tout temps, » dit Bolingbroke (*Examen import.*), « le peuple juif avait donné le nom d'Oint, de Messie, de Christ, à quiconque leur avait fait un peu de bien; tantôt à leurs pontifes, tantôt aux princes étrangers. Le Juif qui compila les rêveries d'Isaïe lui fait dire, par une lâche flatterie bien digne d'un Juif esclave : *Ainsi a dit l'Eternel à Cyrus, son Oint; son Messie, duquel j'ai pris la main droite, afin que je terrasse les nations devant lui.* (*Isa.* XLV, 1.) Le *IV^e^ livre des Rois* appelle le scélérat Jéhu, *Oint, Messie.* Un prophète annonce à Hazaël, roi de Damas, qu'il est *Messie et Oint du Très-Haut.* Ezéchiel dit au roi de Tyr : *Tu es un chérubin, un Oint, un Messie, le sceau de la ressemblance de Dieu.* (*Ezech.*, XXVIII, 12, 14.) Quoi qu'il en soit, il est certain que nul Juif n'espérait, ne désirait, n'annonçait un Messie du temps d'Hérode le Grand, sous lequel on dit que naquit Jésus. »

Nous allons faire voir, par de très-courtes réponses, que si jamais mensonges ne furent plus hardis, aussi n'y en eut-il jamais de plus aisés à confondre.

1° Il est faux que les Juifs aient donné le nom de Christ, de Messie, à quiconque leur avait fait un peu de bien. Qui leur en fit jamais plus que Néhémie, Esdras, Judas Machabée, Simon son frère? Cependant qu'on parcoure les livres saints, Josèphe, Philon le Juif, on ne trouvera pas un seul endroit où ces noms leur soient donnés.

2° C'est porter l'impudence au suprême degré d'oser donner le nom de *rêveries* aux prophéties admirables d'Isaïe. On défie tous les Bolingbroke de trouver dans les écrits des Grecs et des Romains quelque chose qui égale la magnificence et le sublime des idées, ou le touchant et l'intéressant des objets que présentent ces prophéties.

C'est dans ces prophéties, antérieures de deux cents ans à Cyrus, que Dieu lui donne le nom de Christ; mais il déclare en même temps pourquoi il le lui donne, et pourquoi il l'a choisi : *C'est à cause de mon serviteur Jacob que je t'ai appelé par ton nom, sans que tu me connusses, et que je t'ai revêtu de force et de puissance; c'est moi qui t'ai conduit par la main pour rétablir ma ville sainte, et pour rendre à mon peuple sa liberté.* (*Isa.* XL, 1.) Tel fut le principe et la raison de la puissance et de la gloire dont Dieu revêtit le grand Cyrus. Qu'y a-t-il dans ces magnifiques expressions qui ressente « les lâches flatteries dignes d'un esclave? »

3° C'est un honteux mensonge de dire que le *livre des Rois* appelle le scélérat Jéhu *Oint, Messie.* Ces expressions ne se trouvent nulle part dans ce livre. Dieu le fait sacrer roi par le prophète Elisée, et il lui fait dire *qu'il l'a choisi pour exterminer la maison de l'abominable Achab, et pour venger le sang de tous les prophètes et serviteurs de Dieu qu'Achab et Jézabel ont fait couler.* (*IV Reg.* IX, 6, 7.) Il n'est point parlé d'Oint ni de Messie.

4° C'est un autre mensonge de dire qu'un prophète ait annoncé à Hazaël qu'il était *Messie et Oint du Très-Haut.* Le prophète, en répandant des larmes, ne lui dit autre chose, sinon qu'il sera le plus barbare de tous les tyrans. (*IV Reg.* VIII, 12.)

5° Tout ce qui est dit du roi de Tyr n'est qu'une ironie par laquelle le prophète lui reproche son orgueil, en lui en annonçant la juste punition. *Tu es tout rempli d'iniquités*, lui dit le Seigneur, *je t'ai abaissé, je t'ai écrasé, chérubin orgueilleux, je t'ai étendu sur terre, en présence des rois, afin qu'ils te contemplent dans ton humiliation*, etc. (*Ezech.* XXVIII, 14, 15, 16.) Voilà comment le roi de Tyr est un Messie.

II. « Le nom de Messie, que les Chrétiens ont si hardiment appliqué à Jésus seul, était un nom général, qui se donnait à tous ceux qui passaient pour être envoyés de Dieu. Il ne signifie autre chose qu'*envoyé*; et dans ce sens, il s'applique à tous les prophètes qui exhortaient les Juifs à quitter l'idolâtrie, et à rentrer dans la loi de Moïse. » (*Analyse de la religion chrét.*, pag. 20.)

Nous avons prouvé que le nom de Messie ne signifiait autre chose que *Oint* ou *Sacré.* Nous voudrions bien que Dumarsais nous fournît la plus légère preuve qu'il signifie *envoyé.* Nous voudrions bien aussi qu'il nous en fournît quelqu'une que le nom d'*Oint*, ou de *Sacré*, ait jamais été donné à aucun prophète. Nous exceptons cependant David, à qui on le donna parce qu'il avait été sacré roi. Ces messieurs sont hardis à affirmer. Mais pour prouver, c'est une autre affaire.

Réflexions sur l'état dans lequel a paru le Messie.

Les Juifs, éblouis et flattés par les brillantes images que leur avaient présentées les prophètes de leur futur Messie, n'avaient l'âme remplie que des idées de la puissance, de la gloire, des conquêtes et des victoires qui devaient signaler son règne. Ils s'imaginaient déjà voir toutes les nations à leurs pieds, tous les trônes renversés, tous les peuples de la terre, rendant humblement hommage au Roi-Messie, l'empire de l'univers devenu son héritage, et par là même, le partage des enfants de Jacob. Mais quels durent être leur étonnement et leur surprise, quelle dut être leur répugnance à se rendre, lorsqu'au lieu du conquérant et du vainqueur qu'ils attendaient, il ne se présente à eux pour Messie qu'un homme, modèle parfait, il est vrai, de sainteté et de sagesse, mais

pauvre et humble, et qui n'annonce d'autres victoires que celle des vertus sur les passions.

Ce renversement de leur attente et de leurs idées, c'est là ce qui fit leur révolte, et, comme dit saint Paul, leur scandale : *Judæis quidem scandalum.* Ce fut cet état humble et pauvre, quoiqu'il réunît les plus hautes vertus, que les païens ne regardèrent qu'avec mépris, et qu'ils traitèrent même de folie, comme le font encore aujourd'hui beaucoup de Chrétiens qui ne valent pas mieux que ces anciens idolâtres : *Gentibus autem stultitiam.* Cependant, pour suivre la pensée de saint Paul, ce n'était que par là que le Messie se montrait le digne envoyé de Dieu, et qu'il faisait mieux connaître toute la puissance et toute la sagesse de Dieu : *Christum Dei virtutem et sapientiam.* (*I Cor.* I, 23, 24.) Je crois qu'il n'y a personne qui n'en demeure intimement convaincu, s'il veut donner un moment d'attention aux observations que nous allons présenter.

I. Le Messie qu'avaient annoncé les prophètes, et que reconnaissent les Chrétiens, est fils de Dieu, Homme-Dieu, Dieu lui-même. S'il n'était venu sur la terre que pour y paraître en conquérant, en destructeur des trônes et des empires, en homme revêtu de tout l'appareil de la puissance et des grandeurs humaines ; ce but, cette fin, ce projet, auraient-ils été dignes d'un Homme-Dieu, d'un envoyé de Dieu, auraient-ils été propres à concilier à la Divinité cette profondeur de respect et cette vivacité d'amour qui lui sont dus, auraient-ils annoncé des grandeurs vraiment divines?

Toutes ces grandeurs humaines qui frappent nos imaginations, ne sont guère que des grandeurs d'orgueil et d'injustices; elles ne se mesurent ordinairement que sur l'étendue des fléaux dont elles accablent l'univers ; elles ne sont presque fondées que sur les violences, les usurpations, les rapines, les malheurs des nations. Alexandre met la Grèce dans les fers, il renverse Darius de son trône, il inonde l'Asie de sang humain, il fait périr des millions d'hommes, et on lui donne pour cela le nom de Grand. De pareilles grandeurs seraient-elles propres à annoncer la Divinité ; seraient-elles dignes de la Divinité, devait-on s'attendre à en voir revêtu l'Envoyé, le Messie annoncé par les interprètes et les oracles de la Divinité ?

II. Mettons en parallèle, d'une part, un sage par excellence, et de l'autre le plus grand des héros. Faisons les portraits de l'un et de l'autre.

Ce sage est pauvre, il est d'une condition et d'un état obscurs, il n'a rien de ce qui attire les regards, excite les désirs et flatte les goûts de la plupart des hommes. Mais il donne dans sa personne et par ses exemples, les leçons des vertus les plus pures et les plus héroïques. D'abord on voit dans lui une pureté de mœurs si admirable et si universellement reconnue que non-seulement elle a toujours été à couvert de tout reproche, mais qu'elle n'a jamais été ternie, pas même par le plus léger soupçon. Bienfaisant, tendre, compatissant, il aime ses semblables, autant que l'on peut s'aimer soi-même : il s'oublie, il se sacrifie lui-même pour les servir et pour leur faire du bien. Il est d'une douceur inaltérable envers ceux qui lui manquent, d'une patience incroyable dans les plus grands maux, d'une générosité à pardonner qui étonne, et que l'on croirait au-dessus de la nature de l'homme. Et dans toutes ces vertus, il n'a jamais en vue aucun intérêt humain, il ne se propose jamais d'autre but que de plaire à l'Etre suprême et d'édifier les hommes.

Sa doctrine n'est pas moins admirable que sa vie. Il annonce la morale la plus pure, la plus bienfaisante, la plus utile dans une société. Il l'explique, la développe, la soutient par des maximes qui, étant fidèlement suivies, réuniraient tous les hommes par les devoirs les plus aimables et les plus doux. Il donne de la Divinité des idées infiniment plus touchantes, plus sublimes, plus ravissantes que toutes celles qu'on avait eues avant lui. Il fait naître une pureté de mœurs qu'on n'avait point encore connue ; il détruit des superstitions flatteuses, mais abominables ; il fait tomber dans le mépris les cultes anciens, qui outrageaient la Divinité au lieu de l'honorer ; il établit le culte le plus pur et le plus digne de Dieu ; il fait recevoir sa doctrine dans une grande partie de l'univers, et par tous ceux qui ont le courage de préférer la vertu aux passions; il fournit des moyens infaillibles pour perpétuer cette doctrine, et il la perpétue en effet, malgré les oppositions et les résistances des méchants. Voilà ce que fait le sage. Voyons maintenant ce que fait le héros.

Ce héros traîne des milliers d'hommes après lui pour en détruire d'autres, ou pour en faire des esclaves. Il ravage des provinces, il renverse des villes, il fait couler des rivières de sang ; il s'enrichit par les rapines, les violences, les injustices ; pour faire un heureux, il faut qu'il fasse des milliers de malheureux : pour s'élever un trône, il faut qu'il répande le sang d'un millier d'innocents. Quelque brillantes qualités qu'on reconnaisse dans lui, il n'en est pas moins vrai que sa gloire ne consiste que dans des crimes heureux, et que toute sa puissance n'atteste que les maux qu'il a causés à l'univers.

Qu'un homme que la raison éclaire, règle et décide, juge maintenant entre le sage et le héros. Lequel des deux lui paraîtra le plus digne de l'amour et de l'admiration de l'univers? Lequel des deux aura-t-il plus de droit aux hommages et à la reconnaissance des hommes? Auquel des deux jugera-t-il que les hommes doivent le plus? Or, en faisant le caractère du héros, nous n'avons présenté que ces fléaux réels causés par les passions, et vantés par une imagination que la raison condamne; et en faisant celui du sage, nous n'avons encore donné qu'une idée bien faible de ce que

Jésus-Christ, pauvre, humble, persécuté, a fait pour le bien de l'univers. Lequel des deux personnages jugera-t-on mieux convenir au Messie?

III. L'état de pauvreté et d'obscurité dans lequel a paru le véritable Messie, Jésus-Christ, scandalisa autrefois les Juifs, et offense encore aujourd'hui beaucoup de Chrétiens, et surtout nos philosophes. On ne doit pas en être surpris, parce que la plupart des hommes cèdent bien plus facilement aux sentiments que dictent l'orgueil et l'amour-propre qu'aux lumières que fournissent une raison épurée et une sagesse qui ne s'attache qu'à la vertu. Jésus-Christ connaissait bien ces dispositions du cœur humain; et c'est pour cela qu'il disait qu'heureux seraient ceux pour qui son état de pauvreté et d'humilité ne serait pas un sujet de scandale. (*Matth.* XI, 6.)

Cependant, malgré cette pauvreté et cette obscurité, un homme attentif voit éclater dans lui mille traits d'une grandeur infiniment supérieure à toutes les grandeurs humaines, d'une grandeur qu'il ne doit qu'à lui, qu'il ne tire que de lui, et qui annonce véritablement un Homme-Dieu.

Premier trait de cette grandeur.—Ce Messie est humble et pauvre; mais il commande en maître à toute la nature, il opère les prodiges les plus grands par une seule parole et par un seul acte de sa volonté. Eclairer les aveugles, guérir les paralytiques, ressusciter les morts, cela ne lui coûte pas plus que ne nous coûtent à nous les mouvements, les actions les plus ordinaires et les plus naturelles; et ces prodiges se renouvellent presque tous les jours durant les trois années de sa prédication.

Deuxième trait de cette grandeur. — Ce Messie sait qu'il est la victime qui doit être immolée pour la rédemption du monde. Il prédit, plusieurs années à l'avance, toutes les circonstances de la mort à laquelle il sera condamné; et il en parle aussi tranquillement que si cela regardait un autre que lui; il en parle en présence de ses ennemis même les plus déclarés; il ne prend aucune précaution pour s'y dérober; il fait, par son innocence et son silence, l'admiration et l'inquiétude du premier de ses juges qui voudrait le sauver. Est-ce ainsi que pensent et que se conduisent les hommes, ou plutôt les hommes sont-ils capables de penser et de se conduire ainsi?

Troisième trait de cette grandeur. — On ne réunit jamais tant d'élévation, et en même temps de modestie, qu'il en réunit en parlant de lui-même. Il se nomme le Fils de l'homme; il dit qu'il n'a pas où reposer sa tête; il donne pour son caractère la douceur, l'humilité et le soin d'instruire les pauvres; c'est au milieu des pauvres qu'il passe presque toute sa vie. Et en même temps il dit qu'il est la lumière du monde qu'il existe avant Abraham (*Joan.* VIII, 12, 58), c'est-à-dire de toute éternité; que c'est lui qui est la vie et la vérité même (*Joan.* XIV, 6), qu'il donne la vie éternelle à ses ouailles; qu'il n'est qu'une même chose avec son Père (*Joan.* X, 28, 30); qu'on le verra séant à la droite de Dieu, sur un trône de nuées éclatantes. (*Matth.* XXVI, 64.) Jamais un homme a-t-il eu des idées, des vues, des pensées aussi sublimes, aussi relevées, aussi divines? Aussi les Juifs ne pouvaient-ils pas s'empêcher de dire, qu'il n'avait jamais été donné à aucun homme de parler comme le faisait Jésus-Christ: *Numquam locutus est homo sicut hic homo.* (*Joan.* VII, 46.)

Quatrième trait de cette grandeur. — En annonçant à ses apôtres et à ses ennemis mêmes les rigueurs de son sacrifice, de ses tourments et de sa mort, il leur dit en même temps, qu'il doit souffrir et mourir, il est vrai, mais qu'il est le maître de donner sa vie et de la reprendre quand il voudra; qu'il sera le vainqueur de la mort même; qu'au troisième jour, depuis sa mort, il sortira triomphant du tombeau (*Joan.* X, 18); qu'il se montrera à ses fidèles pour les consoler, et qu'avant que la génération présente soit éteinte, il exercera les plus horribles vengeances sur les opiniâtres ennemis de la vérité. Quel langage dans un homme en qui on ne remarque rien à l'extérieur que de très-commun!

Nous pourrions ajouter encore beaucoup d'autres traits de cette grandeur véritablement toute divine. Mais ce que nous avons dit est bien suffisant pour venger l'auguste Messie, raffermir les hommes qui aiment encore la religion et confondre les impies séducteurs. (NONNOTTE, III, 43.)

Chaudon a traité la même question en ces termes.

§ I. — *Réflexions générales sur les prophéties qui regardent le Messie.*

Le Messie est le centre de la révélation, le grand objet des œuvres de Dieu. Le peuple, dépositaire de la promesse, est formé, conduit et conservé dans la terre promise, pour l'y montrer en spectacle à tout l'univers. C'est par une suite de prodiges connus qu'il a passé le Jourdain, que Jéricho a été renversé, que le soleil s'est arrêté, que ses ennemis ont été vaincus. Bientôt le Seigneur fixe la famille d'où le Messie naîtra; il la choisit dans la tribu de Juda, dans la maison de David, roi et prophète; mais il n'est pas le seul prophète occupé du Libérateur; tous les autres, de siècle en siècle, l'annoncent et en renouvellent les promesses, faites dès l'origine du monde par Adam, Noé, Abraham et Moïse.

La première prophétie qui annonce un Libérateur fut faite à Adam. Le fils de la femme écrasera la tête de celui qui a été la cause de la séduction et de la mort. Mais de quelle nation sortira-t-il? Une seconde prophétie fixe ce fils de la femme dans la postérité d'Abraham. En lui toutes les nations seront bénies. Mais ce fils descendra-t-il d'Agar ou de Céthura? Non; une troisième prophétie nous dit qu'il sortira de Sara: *In Isaac vocabitur tibi semen.* (*Gen.* XXI, 12.) Mais Isaac a deux fils. Une quatrième nous aver-

tit de l'attendre de Jacob. Une cinquième va plus loin ; elle écarte toutes les autres tribus pour placer nos espérances dans la tribu de Juda. Suivons les autres prédictions qui nous fixent le fils de bénédiction à la branche sortie de David. Suivez les siècles et les oracles successifs. Chanaan est le lieu choisi d'où on doit montrer le Messie. C'est pour lui que l'héritage est promis, accordé et conservé jusqu'à ce qu'il vienne. Et afin qu'on ne puisse s'y méprendre, longtemps avant on désigne son nom et la fin de sa venue, le lieu où il naîtra, le temps précis où il viendra, la ville où il demeurera, tous les caractères qu'il portera. Sa vie, sa mort, sa résurrection, sa gloire et les effets qui en résulteront y sont marqués d'une façon si claire qu'on dirait que tous ces écrivains n'ont pas quitté un moment Jésus-Christ tandis qu'il a été sur la terre. On les prendrait autant pour des historiens que pour des prophètes.

(Voyez le développement des différentes prophéties concernant la venue du Messie, aux articles Jacob et Daniel.)

§ II. — *Prophéties concernant les circonstances de la vie et de la mort du Messie.*

I. *Sa naissance.* — Bethléem est désigné pour le lieu où il naîtra. *Et vous, Bethléem Ephrata, vous n'êtes pas la plus petite d'entre les villes de Juda ; c'est de vous que sortira celui qui doit régner en Israël; sa naissance est dès les jours de l'éternité; c'est lui qui sera la paix.* (*Mich.* v, 2.) Il n'y a qu'un Messie-Dieu qui puisse avoir une autre naissance éternelle et être la paix du monde. Or, Jésus-Christ est né à Bethléem, et il a réconcilié les hommes avec Dieu.

II. *Ses ancêtres.* — Isaïe et Jérémie font descendre le Messie de Jessé et de David. *Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé, et une fleur sortira de la racine.* (*Isa.* I.) Or, Jésus-Christ est sorti de Jessé lorsque le sceptre fut hors de cette famille et qu'elle fut tombée dans l'obscurité. Mais les paroles suivantes dépeignent le seul Messie : *Sur ce rejeton se reposera l'esprit du Seigneur, afin qu'il inspire la crainte de Dieu ; il jugera les pauvres dans sa justice; il se déclarera le juste vengeur des pauvres de la terre ; il tuera l'impie par le souffle de ses lèvres ; la justice sera sa ceinture et la fidélité son bouclier.* (*Jer.* XXII.) *Le temps vient,* dit le Seigneur, *et je susciterai à David une race juste ; un roi régnera avec équité ; il rendra la justice sur la terre. Voici le nom qu'on lui donnera : le Seigneur est notre justice.* (*Jer.* XXIII, 5, 6.) Or, y a-t-il quelqu'un, depuis la captivité, à qui on ait pu attribuer ces paroles qu'à Jésus-Christ? Certes, nul autre n'a été le Seigneur et notre justice.

III. *Sa mère.* — Isaïe donne au Messie une vierge pour mère. C'est le grand miracle qu'il promet à Achaz, en preuve de la délivrance prochaine qu'il n'osait espérer. *Voici qu'une vierge conçevra et enfantera un fils, qui sera appelé Emmanuel, Dieu avec nous ;* ce qui ne peut être dit d'un pur homme. Il ajoute : *Il mangera le beurre et le miel jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien.* (*Isa.* VII, 14, 15.) C'est-à-dire qu'il sera élevé et nourri comme les autres enfants, sans encore donner aucune marque sensible qui le distingue, jusqu'au temps où il fera paraître sa sagesse et son discernement ; et afin qu'Achaz soit assuré de ce grand prodige futur, il lui prédit que les deux royaumes de ces princes qui l'assiégent seront désolés dans trois ans. Or, Jésus-Christ est né d'une vierge, et il a été nommé *Emmanuel.* Il est donc le Messie.

IV. *Ses noms et sa pauvreté.* — Zacharie nomme le Messie Sauveur : *Filles de Sion, voici votre roi, le Juste et le Sauveur ; il annoncera la paix aux nations, et sa puissance s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre.* Il répète encore : *Voici votre roi, le Juste, le Sauveur, et il est pauvre* (*Zach.*, 9 IX) ; *il s'élèvera devant le Seigneur, comme un rejeton qui sort d'une terre sèche ; il est sans beauté et sans éclat.* (*Isa.* LIII, 2, 3.) Voilà le portrait de Jésus-Christ même.

V. *Son précurseur.* — *J'envoie mon ange ; il préparera la voie devant moi.* (*Malach.* III, 1.) *On entend la voix qui crie dans le désert : Préparez les voies du Seigneur, rendez droits les chemins du Seigneur ; toute vallée et tout chemin raboteux seront aplanis, et la gloire du Seigneur se manifestera, et toute chair verra que c'est le Seigneur qui a parlé.* (*Isa.* LX, 3 et seq.) Jésus-Christ s'est appliqué tous ces traits.

VI. *Son ministère.* — Isaïe fait ainsi parler le Messie : *L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi et m'a rempli de son onction pour annoncer l'heureuse nouvelle aux pauvres et aux humbles ; il m'a envoyé pour bander les plaies de ceux qui sont brisés, pour prêcher la liberté aux captifs et la délivrance aux prisonniers, pour publier l'année de la miséricorde du Seigneur et le jour de la vengeance de notre Dieu, pour consoler ceux qui pleurent.* (*Isa.* LXI, 1, 2.) Tel fut à la lettre le ministère de Jésus-Christ. Moïse annonce le Messie semblable à lui, c'est-à-dire législateur et puissant en œuvres. *Dieu viendra lui-même et il vous sauvera. Alors les yeux des aveugles et les oreilles des sourds s'ouvriront, le boiteux bondira comme le cerf, et la langue du muet éclatera en cantiques de louanges.* (*Isa.* XXXV, 6.) Zacharie dit (IX, 9) : *Voici votre roi, le Sauveur ; il vient à vous ; il est pauvre et plein de douceur ; il est monté sur une ânesse.* Telle fut l'entrée triomphante de Jésus-Christ dans Jérusalem. *Le Messie établira une alliance nouvelle avec Israël et Juda ; elle ne sera point semblable à celle que je fis avec leurs pères lorsque je les tirai de l'Egypte ; ils y furent infidèles, et moi je les ai traités en maître sévère. Mais voici l'alliance que je ferai après certains jours : je mettrai ma loi dans leur intérieur, je l'écrirai dans leurs cœurs, je serai leur Dieu et ils seront mon peuple ; tous me connaîtront, parce que je leur pardonnerai leur iniquité et que je ne me souviendrai plus de*

leurs péchés. (*Jer.* XXXI, 32.) C'est évidemment ce que Jésus-Christ a fait.

VII. *Son sacrifice.* — Dieu, reprochant aux prêtres juifs leur négligence et leur avarice, promet le Messie, comme l'instituteur d'un sacrifice pur et universel. *Vous ne me plaisez point, dit le Dieu des armées, et je ne veux plus recevoir de vos mains aucune oblation : car depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, mon nom est grand parmi les nations, et dans tout lieu on m'offre une oblation pure, parce que je suis le grand roi, et que mon nom est craint par tous les peuples.* (*Malac.* I, 10.) Ce sacrifice, opposé aux anciens, doit être non-seulement intérieur, mais encore visible, perpétuel, unique et universel; c'est à cette marque qu'on adorera, qu'on craindra par tout le monde le Seigneur. Cette oblation sera pure, indépendamment des offrants. Elle ne sera donc pas bornée à des louanges et à des vœux; elle sera pure par la victime offerte au Dieu saint et terrible; c'est le Messie qui la fournira aux nations, qui sera lui-même cette victime.

Ce Messie sera prêtre. *Le Seigneur l'a juré... Vous êtes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.* (*Psal.* CIX, 5.) *Mais, après avoir converti les nations, il choisira parmi elles des prêtres et des lévites, pour continuer le sacrifice nouveau.* (*Isa.* LXVI, 21.) Or je trouve tout cela en Jésus-Christ. Il a porté le nom de Sauveur, il a été pauvre, il a eu un précurseur, il a prêché l'Evangile, la bonne nouvelle, il est entré à Jérusalem sur une ânesse, il a établi l'alliance et le sacrifice pur. Il est donc le Messie.

VIII. *Sa mort.* — Les prophètes, tout remplis de ce grand objet, en tracent d'avance toutes les circonstances. Ils le voient trahi par un ami (*Psal.* XL, 10), vendu pour trente pièces d'argent (*Zachar.* XI, 12), abandonné de ses disciples, accusé par de faux témoins. (*Psal.* XL, 8.) Tout le psaume XXXI regarde le Messie; il convertira toutes les nations au vrai Dieu, il formera un peuple nouveau; et lui-même se plaint d'avoir été livré à ses ennemis, d'avoir été attaché à une croix, d'avoir expiré dans les supplices; on a déchiré ses habits, à l'exception de sa robe qu'on a jetée au sort sous ses yeux; on l'a cloué à une croix, on l'a mis au tombeau, et il ressuscite plein de vie et de gloire.

Cet Agneau, dit Isaïe, *s'est laissé conduire à la mort sans résistance et sans plainte; il a été offert parce qu'il l'a bien voulu; il a été notre caution; il a livré son âme; il a été mis au nombre des scélérats; il a porté les péchés de plusieurs;* il a prié pour ses bourreaux; *ils ont,* dit-il, *percé mes pieds et mes mains; on pouvait compter tous mes os découverts par mes blessures; ils ont partagé mes vêtements; ils ont jeté ma robe au sort. Tous ceux qui me voyaient en cet état se moquaient de moi, et me méprisaient en branlant la tête, et en disant: Il a mis sa confiance dans le Seigneur; qu'il le délivre; qu'il le sauve donc.* (*Isa.* LIII, 5.) Il ajoute: *Je mettrai son sépulcre avec les impies, et son tombeau avec un homme riche.* (*Ibid.*, 9.) Voilà l'histoire de la mort de Jésus-Christ même.

IX. *Suites de sa mort.* — 1° Il doit descendre aux enfers pour en tirer les anciens justes. *Pour vous, ô Sion! j'ai fait sortir vos captifs du profond abîme, en considération du sang qui a scellé votre alliance.* (*Zachar.* IX, 2.) 2° Il doit ressusciter. *S'il livre son âme en hostie pour le péché, il verra une longue postérité, ce sera le fruit de ce que son âme aura souffert; je lui donnerai en partage une multitude de peuples; il distribuera les dépouilles des forts, parce qu'il a livré son âme à la mort.* (*Isa.* LIII, 10.) Le Messie dit: *Vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer et vous ne permettrez point que votre saint éprouve la corruption.* (*Psal.* XV, 10.) *Après ma mort, j'annoncerai votre nom à mes frères, et je vous louerai au milieu d'une grande assemblée.* (*Psal.* XXI, 23.) 3° Il doit monter au ciel. *Vous êtes monté en haut, vous avez mené en triomphe ceux qui étaient captifs, et vous avez fait des dons aux hommes.* (*Psal.* LXVII, 19.) *Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied.* (*Psal.* CIX, 11.) Or, tout cela s'est vérifié en Jésus-Christ: il est donc le Messie.

X. *Effets de l'avénement du Messie.* 1° Il convertira les gentils par ses disciples. Car le Messie doit bénir toutes les nations, il en est l'attente et le Désiré. Il leur annoncera la paix, et sa puissance s'étendra jusqu'aux extrémités de la terre. Voilà le langage des prophètes. *Les gentils, ô Sion! verront votre justice, et tous les rois connaîtront votre gloire.* (*Isa.* LXII, 2.) *Voici mon serviteur que j'ai choisi, en qui j'ai mis mes complaisances. Je le remplis de mon esprit, il apprendra la justice aux gentils. Je vous ai établi pour être le médiateur de l'alliance du peuple, et pour être la lumière des nations. C'est par vous que je sauverai tous les peuples d'un bout du monde à l'autre.* (*Isa.* XLII, 6). *Tous les peuples de la terre se ressouviendront du vrai Dieu, et se convertiront à lui. Toutes les nations se prosterneront devant lui pour l'adorer.* (*Psal.* XXI, 28.)

Mais c'est par ses disciples qu'il convertira les gentils. *Des hommes viendront qui annonceront la justice au peuple qui naîtra, et qui sera l'ouvrage du Seigneur.* (*Psal.* XXI, 32.) *Le temps viendra, dit le Seigneur, que j'assemblerai tous les peuples de la terre et de toutes les langues. Ils viendront et ils verront ma gloire. Je choisirai parmi ceux qui seront échappés de l'incrédulité générale, des hommes que je marquerai d'un signe particulier. Je les enverrai aux nations, en Afrique, en Lydie, en Italie, en Grèce, aux îles les plus reculées qui n'ont point entendu parler de moi, et qui n'ont point vu ma gloire; mes envoyés la feront connaître aux nations; ils tireront du milieu d'elles tous ceux qui deviendront vos frères; je prendrai même*

parmi eux des prêtres et des lévites, dit le Seigneur. (*Isa.* LXVI, 19.)

2° Les Juifs dans leur aveuglement rejetteront le Messie. Ainsi les gentils appelés et les Juifs réprouvés sont deux événements liés et prédits. Moïse annonce cette substitution des gentils aux Juifs. *Ils m'ont piqué de jalousie,* dit le Seigneur, *et moi je les piquerai aussi de jalousie par un peuple, qui n'est point mon peuple et j'exciterai leur indignation par une nation insensée.* (*Deut.* XXXII, 21.) En effet, ce ne fut que par punition que la Jérusalem aveugle et meurtrière fut détruite. *Nous l'avons vu, mais sans le discerner, et nous l'avons méconnu.* (*Isa.* LIII, 2.) *Ceux qui ne s'informaient point de moi, sont venus vers moi ; ceux qui ne me cherchaient point m'ont trouvé ; j'ai dit à une nation qui n'invoquait point mon nom : Me voici. Au contraire, j'ai étendu mes bras tout le jour vers un peuple incrédule, qui marche dans de mauvaises voies, et qui ne suit que ses pensées.* (*Isa.* LXV, 1, 2.) En parlant de l'Emmanuel, il dit : *Il sera une pierre d'achoppement et de scandale pour les deux maisons d'Israël; il sera un piége et un filet aux habitants de Jérusalem ; ils tomberont et ils se briseront, en se heurtant à cette pierre ; ils s'engageront dans le filet et ils y seront pris.* (*Isa.* VIII, 14.) Montrons maintenant que toutes ces prophéties ont été littéralement consommées en Jésus-Christ notre Messie.

§ III. — *Jésus-Christ a porté le caractère du Messie; il a consommé la révélation et l'alliance nouvelle.*

1° Quand même un seul homme aurait publié toutes le prophéties que nous venons de voir, dès que Jésus-Christ les aurait toutes accomplies, pourrait-on y méconnaître le caractère de l'inspiration, et attribuer à des conjectures humaines la prédiction de tant d'événements si éloignés, si variés et si peu vraisemblables ? Mais il y a plus : c'est une suite d'hommes, durant quatre mille ans, qui constamment viennent l'un après l'autre prédire le Messie. C'est un peuple qui l'annonce, et qui subsiste près de deux mille ans, pour rendre en corps le témoignage des assurances qu'il en a.

2° Peut-on soupçonner ces prophéties d'imposture ou d'avoir été faites après coup? Car, quel serait l'imposteur? Le gentil ? Mais le Juif en est le porteur; il en tire toute sa gloire, il en conserve la teneur avec un zèle singulier. Aurait-il reçu d'une main qu'il déteste des titres contre lui-même ? Le Juif, à son tour, serait-il l'imposteur ? Mais aurait-il prophétisé contre lui-même, en faveur du gentil, à qui il cède ses privilèges ? Se serait-il rendu l'opprobre du genre humain ?

3° Quelle instruction la Providence nous donne-t-elle par l'aveuglement et la conservation des Juifs ! Rien de plus grand, de plus nécessaire qu'un libérateur ; pour être attendu, il devait être annoncé. Ne pouvant vivre dans tous les temps, c'est à nous de profiter des lumières répandues sur tous les siècles, Il ne faut qu'être certain que les prophéties ont été conservées avec une exactitude incorruptible. Or, dans l'aveuglement des Juifs qui rejetèrent le Messie, nous trouverons ce fait porté jusqu'à la dernière certitude. Que le Messie vienne plusieurs siècles avant nous, un peuple entier, fait exprès pour nous servir de témoin, s'offre à nous. Il est plein de zèle pour la loi et les prophètes, il les conserve religieusement. Nous les recevons de sa main, nous les comparons avec l'événement. S'il y a une entière conformité entre ces prophéties et notre Messie, nous plaindrons ce peuple de porter avec tant de fidélité sa condamnation, et d'en être lui-même la preuve complète. Si le peuple juif, en rejetant le Messie, était totalement exterminé, nous n'aurions point de témoins ; s'il recevait le Messie, ces témoins seraient suspects.

4° Si les prophéties sont vraies, la conversion des gentils par le Messie et ses disciples, et la réprobation des Juifs, seront des témoignages authentiques de leur vérité. Et tandis que ces deux effets subsisteront, cette preuve vivante ne fera qu'acquérir de nouveaux degrés de force et d'évidence dans la suite des siècles. Un homme attentif, qui vivra deux mille ans après le Messie, trouvera, dans la foi des gentils et dans l'incrédulité des Juifs, un argument aussi évident de la vérité des prophéties que s'il avait été témoin oculaire de ces événements dans leur origine. La raison en est claire. Plus l'effet d'une prophétie a de durée et d'éclat, plus elle est vraie et notoire. C'est un miracle subsistant ; et voilà notre situation.

5° Le peuple juif subsiste, et subsiste misérable. Ces Juifs sont désunis, séparés en une infinité de familles particulières, exilés dans des pays de langues et de mœurs différentes, sans avoir une seule ville pour y vivre selon leurs lois ; sans chefs, sans sacrifices, sans éphod, selon la prédiction d'Osée (III, 4), haïs, méprisés, errants, fugitifs et tremblants. Ils subsistent néanmoins depuis dix-sept siècles. Ils se multiplient, quoique visiblement séparés de tous les autres peuples, et malgré la puissance et la haine de toutes les nations qui les ont en leur pouvoir. Ainsi, malgré tous les obstacles humains, ils sont conservés. Tout l'Orient et l'Occident ont changé de face, tous les peuples se sont confondus ; mais les Juifs survivent à tous et remontent jusqu'à la tige d'Abraham. Je reçois de leurs mains Moïse et les prophètes. Leur état me prouve qu'ils sont les meurtriers du Messie, depuis plus de dix-sept cents ans ; que, chassés de Jérusalem, où ils ne seraient pas reçus, même comme étrangers, ils sont comme une poudre agitée par le vent, et répandue par le souffle de l'Être suprême sur toute la surface du globe terrestre.

6° Les nations, au contraire, qui étaient les plus attachées à l'idolâtrie, n'adorent que le seul Dieu véritable. Il n'y a plus

d'idoles. Cette conversion générale était promise au Messie; elle lui était réservée, elle devait servir de preuve à sa venue. Ce changement si extraordinaire subsiste depuis dix-sept siècles. Il y a donc, des deux côtés, dix-sept siècles que le Messie est venu, et c'est Jésus-Christ. Car, conformément aux prophéties, il est né en ce temps, dans la Judée, où il a signalé sa puissance et sa bonté. C'est là que sa nation l'a rejeté et mis à mort; c'est de là que les gentils ont été convertis par ses disciples, qui leur ont annoncé et persuadé les merveilles de sa vie. Donc ces gentils ont pu et ont dû vérifier l'histoire, sur le rapport même des Juifs incrédules. (Chaudon, II, 39.)

METEMPSYCOSE. — Ce système extravagant, mort depuis tant de siècles, vient de renaître dans le nôtre, fait pour réunir toutes les contradictions et tous les délires des siècles passés.

On sait que Pythagore fut l'auteur ou le restaurateur de la métempsycose. Ce philosophe florissait cinquante-quatre ans avant Jésus-Christ. Ce fut lui qui changea le titre présomptueux de sage en celui de philosophe, c'est-à-dire amateur de la sagesse. Il se retira dans la grande Grèce, où il fit triompher la vertu et l'erreur.

Sa doctrine de la métempsycose n'était point nouvelle : suivant quelques-uns, il l'avait puisée en Egypte, le berceau de quelques arts et d'une foule de mensonges. Il disait, pour l'accréditer, qu'il avait d'abord été Céthalide, fils putatif de Mercure, puis Euphorbe, qui fut blessé par Ménélas, au siége de Troie, ensuite Hermotime, puis un pêcheur de Délos, nommé Pyrrhus, et enfin Pythagore. Il se souvenait de toutes ces transmigrations et de ce qu'il avait souffert ou vu souffrir dans les enfers. On rapporte sa mort de tant de manières qu'on ne peut rien assurer de certain sur ce fait. (*Voy.* l'article Jamblique.)

Parmi les défenses qu'il fit à ses disciples, une des plus singulières est celle de l'usage de la fève. Il croyait que ce légume avait été produit en même temps que l'homme et formé de la même corruption. Comme il trouvait dans la fève je ne sais quelle ressemblance avec les corps animés, il ne doutait pas qu'elle n'eût aussi une âme sujette, comme les autres, aux vicissitudes de la transmigration, et, par conséquent, que quelques-uns de ses parents ne fussent devenus fèves; de là le respect qu'il avait pour ce légume et l'interdiction de son usage à tous ses disciples.

La principale erreur de Pythagore, outre l'idolâtrie, a été d'enseigner que l'âme n'était immortelle que par sa transmigration d'un corps dans un autre, et souvent du corps de l'homme dans celui d'une bête, et du corps de la bête dans celui de l'homme. C'est par une suite de ce système que beaucoup de pythagoriciens s'exemptaient de manger de la chair des animaux, de crainte de manger une partie de la chair que l'âme de leurs parents avait animée.

Ces extravagances eurent beaucoup de cours; quelques-uns de ses disciples les outrèrent, et d'autres les modérèrent. Il y eut des pythagoriciens qui disaient que Dieu, selon le bien ou le mal que les hommes avaient fait pendant leur vie, plaçait leur âme dans différents corps; que celle du juste était transmise dans le corps d'un homme de haute ou de médiocre condition, selon le degré de vertu où il était parvenu. Ainsi, l'âme d'un homme qui avait été parfaitement sage, entrait dans le corps de celui qui devait être roi. Au contraire, l'âme d'un impie allait dans le corps d'un animal plus ou moins vil, selon la gravité de ses crimes.

On ne saurait donner un sens plus forcé à l'Ecriture que celui que les défenseurs de la métempsycose lui donnent. Il suffit de lire tout le premier chapitre de l'*Ecclésiastique*; on y voit que son auteur n'a d'autre dessein que de montrer la grandeur de Dieu dans tous ses ouvrages; que les hommes sont bornés dans leurs idées; qu'ils se trompent lorsqu'ils croient imaginer ce qui n'a jamais été, parce que leurs desseins ne sont qu'une vicissitude de sentiments qui se succèdent les uns aux autres. C'est dans cette vue que le même auteur compare l'esprit en général au soleil qui tourne de toutes parts et revient à son centre. Ainsi, l'homme, après avoir eu beaucoup d'imaginations différentes, revient à lui-même, c'est-à-dire à ce qui lui est naturel et commun avec les autres hommes. Saint Athanase, dans son livre vii de la *Beauté du Fils de Dieu*, a combattu le système de la métempsycose. Il est, en effet, opposé à ce que la foi enseigne sur le jugement, et à ce que dit saint Paul dans sa *Lettre aux Hébreux* (*Hebr.* ix, 27) : Tout homme est condamné à une seule mort, et cette mort sera d'abord suivi d'un jugement. Il est condamné par le quatrième et le cinquième concile de Latran.

Tout ce qu'on peut dire de plus plausible sur la métempsycose, c'est que si les âmes ne passent pas d'un corps dans un autre, les vices et les travers semblent y passer. Ainsi nous voyons aujourd'hui l'impiété de Diagoras, l'impudence cynique de Diogène, la méchanceté satirique de Lucien, etc., etc. Les sottises des pères ne sont pas perdues pour les enfants; nos sages se chargent de les faire revivre. (Chaudon, II, 50.)

METTRIE (La). — Julien Offray la Mettrie était d'un caractère aussi bouillant que singulier. La fureur d'écrire selon la philosophie du temps, l'obligea de quitter la place de médecin du régiment des gardes-françaises, que le duc de Grammont lui avait obtenue. Ce malheureux n'est que trop connu par son *Homme machine*, par son *Homme plante*, par son *Histoire de l'âme*, par son *Discours sur la vie heureuse*, par son *Art de jouir*. « Notre âme, selon lui, est de la même pâte que celle des animaux. Ce qui flatte le corps est le seul pilote qui

conduit à la félicité. La vertu et la vérité sont des êtres qui ne valent qu'autant qu'ils servent à ceux qui les possèdent. Il n'y a en soi ni vertu, ni vice, ni bien, ni mal moral, ni juste, ni injuste : tout est arbitraire et fait de main d'homme. Les animaux formés d'un germe éternel, quel qu'il ait été, à force de se mêler entre eux ont produit ce beau monstre qu'on appelle homme.

« Par rapport à la félicité, le bien et le mal sont bien indifférents ; et celui qui aura une plus grande satisfaction à faire le mal sera plus heureux que quiconque en aura moins à faire le bien. Pour être heureux, il faut étouffer les remords; inutiles avant le crime, ils ne servent pas plus après que quand on le commet. La bonne philosophie se déshonorerait en s'occupant de ces fâcheuses réminiscences. »

Il pose pour base du bonheur, qu'il faut étouffer les remords et se livrer à tous ses penchants. Il conseille au brigand de voler ; au tyran, de se baigner dans le sang de ses sujets ; au débauché de se vautrer, pour être heureux, à la manière des animaux les plus immondes. Telle est la morale de ce matérialiste et de ses disciples. Les sages du jour n'ont pas voulu l'inscrire sur leur liste ; cependant son nom ne pouvait que leur faire honneur.

La Mettrie était un fou qui se parait du titre de philosophe, et qui méritait bien ce titre aujourd'hui si avili. Il séduisit une foule de sots, qui se rangeaient autour de son théâtre. Quoique son orviétan ne se soit pas soutenu, il eut une certaine vogue parmi la populace philosophique. Ce charlatan mettait tout en usage pour l'attirer. Il se laissait aller à toutes les extravagances qui se présentaient à son esprit. Se figurant un jour qu'un des plus savants hommes et des plus vertueux de l'Allemagne était un athée, aussitôt il imagine une histoire. Il raconte qu'il a vu ce savant à Gottingue dans un mauvais lieu, et qu'il lui a entendu combattre l'existence de Dieu. L'horreur que tous les gens de lettres conçurent pour cette infamie vengea bien mieux M. de Haller que tout ce qu'il aurait pu répondre.

Le mépris de la Mettrie pour ce que nous avons de plus sacré doit être attribué à la même folie, jointe à l'ignorance. Cet homme n'avait aucune lecture ; il écrivait comme un énergumène. Il savait à peine assez de latin pour entendre les livres de médecine ; il ignorait toutes les autres langues. Sa mort fut la suite d'un trait de cette folie qui paraissait dans toute sa conduite. Il avait une fièvre d'indigestion ; un chirurgien lui conseilla l'émétique ; non, dit-il, « je veux accoutumer l'indigestion à la saignée, et démentir tous les raisonnements des médecins allemands. » Il se fit saigner huit fois, et mourut à Berlin en 1751, âgé de quarante-trois ans. Il fut plaint plutôt que regretté des personnes qui l'avaient connu. Il était amusant lorsque sa gaieté n'allait pas jusqu'à cette étourderie qui caractérise un écervelé. On le voyait tout à coup jeter sa perruque par terre, se déshabiller et se mettre presque tout nu au milieu d'une grande compagnie, qui riait de lui comme d'un insensé renfermé aux petites maisons.

La Mettrie était encore un de ces philosophes qui ont répandu dans leurs livres les germes de la sédition. Après avoir conseillé aux princes cruels de s'abandonner à toute leur férocité, il conseille à leurs sujets de se défaire de ces princes. « Je te plains ; mais qui ne plaindrait encore plus un Etat où il ne se trouverait pas un homme assez vertueux pour le délivrer d'un monstre tel que toi. » Que ce langage est différent de celui de tous les vrais philosophes chrétiens !

Les philosophes ont désavoué la Mettrie après sa mort, quoiqu'ils le flattassent de son vivant. Cependant, par un reste d'intérêt, ils ne voudraient pas qu'on le peignît tel qu'il était. Ils crient à la calomnie ; empruntons donc le langage de la vérité. Il y a dans le *Journal chrétien* du mois de juin 1758, un bon morceau sur la Mettrie, par un de ses compatriotes, l'abbé Trublet, dont on ne récusera pas le témoignage. Nous croyons que le public nous saura gré de lui en faire part, quoique nous en ayons déjà assez dit pour le commun des lecteurs.

« Peu d'écrivains impies ont été aussi loin que celui-ci ; mais, outre que cet excès même le rend moins dangereux, il ne l'est nullement par sa manière de raisonner et d'écrire. Nous l'avons connu personnellement ; la même ville, Saint-Malo, nous avait vus naître, et sa mort nous permet d'en parler librement. Avec quelque apparence d'esprit, il en avait très-peu en effet. Aussi cette apparence n'était-elle que dans sa conversation. Dès qu'il écrivit, il perdit tout auprès de ceux qui avaient conçu pour lui quelque estime ; ou s'il se releva un peu dans la suite, ce fut par la satire, l'impiété et l'obscénité. Ces trois genres-là, surtout réunis, ne demandent guère d'esprit; ils plaisent par eux-mêmes.

« Au reste, le P. Hayer (46) a su, et nous avons su, comme lui, que la Mettrie s'était repenti à la mort de ses égarements ; nous le lui avions souvent prédit, et nous fûmes consolés de l'apprendre. Quelques impies, au contraire, en furent bien fâchés, en furent honteux, et l'un d'eux ne put s'empêcher de dire que *la Mettrie les avait déshonorés pendant sa vie, et surtout à sa mort. Pendant sa vie, il avait imprudemment avoué toutes les conséquences de ses principes ; à sa mort, il avait lâchement abandonné les principes mêmes.*

« Un des livres de la Mettrie a pour titre l'*Homme machine*, et il a osé entreprendre d'y expliquer comment la pensée et le

(46) Ce morceau se trouve dans l'extrait du livre du P. Hayer sur l'immortalité de l'âme.

sentiment pouvaient naître du seul mécanisme. C'est n'être guère philosophe ; les matérialistes un peu éclairés conviennent qu'il n'explique rien. Le P. Hayer a pourtant la complaisance de suivre la Mettrie dans ses prétendues explications, et il lui est aisé d'en faire voir l'absurdité et même le ridicule. La Mettrie n'était pas un adversaire digne de lui, et nous croyons que, sans manquer à sa cause, il pouvait être beaucoup plus court sur un pareil écrivain.

«On peut voir dans le troisième volume des œuvres de Maupertuis, édition de Lyon, 1756, sa réponse à une lettre de M. le baron de Haller, si célèbre par ses savants ouvrages de médecine et de physique, et par ses belles poésies.

«La Mettrie avait dédié son *Homme machine* à M. de Haller qu'il n'avait jamais vu ni connu, et dont il se dit néanmoins, dans l'épître dédicatoire, le *disciple et l'ami*. M. de Haller plein de religion, comme ses ouvrages le prouvent, fut infiniment blessé d'une pareille dédicace, et s'en plaignit dans une lettre qu'il fit insérer dans plusieurs journaux, et entre autres dans le *Journal des savants*. La Mettrie se vengea des plaintes de M. de Haller par une satire ; et comme ils étaient l'un et l'autre de l'académie de Berlin, M. de Haller écrivit à M. de Maupertuis, président de cette académie, et compatriote de l'auteur, pour lui en demander réparation. La Mettrie était mort le 11 novembre 1751, lorsque M. de Maupertuis reçut la lettre de M. de Haller. Il y répondit le 25 du même mois. Il n'y avait qu'un moyen d'excuser la Mettrie et de consoler M. de Haller ; c'était de dire que le premier était un fou. M. de Maupertuis le dit et le prouve. Mais la Mettrie n'était-il que fou ? Voilà le question. M. de Haller, de l'aveu de M. de Maupertuis, ne parut pas satisfait de sa réponse, et il nous semble qu'il ne devait pas l'être. Quoi qu'il en soit, voici quelques traits de la lettre de M. de Maupertuis par lesquels on jugera du caractère et de la sorte d'esprit de la Mettrie.

« Il m'a juré cent fois fois, dit M. de Mau-« pertuis, qu'il n'écrirait jamais rien de con-« traire à la religion ni aux mœurs, et bien-« tôt après reparaissait quelque ouvrage de la « nature de ceux dont nous nous plaignons...

« Peu de temps après, c'est-à-dire après « l'arrivée de la Mettrie à Berlin, j'eus le « chagrin de voir la licence de sa plume « augmenter de jour en jour. Je me re-« proche toujours cet écrit qu'il a mis au-« devant de son Sénèque. Je connaissais sa « fureur d'écrire, et en redoutais les suites ; « je l'avais engagé à se borner à des tra-« ductions, l'en croyant plus capable que « d'autres ouvrages, et pensant brider par là « sa dangereuse imagination. Le hasard qui « lui fit trouver Sénèque ouvert sur ma ta-« ble, lui fit choisir le chapitre de la vie heu-« reuse. Je partais pour la France. A mon « retour, je trouvai sa traduction imprimée « et précédée d'un ouvrage aussi détestable « que le livre qu'il avait traduit est excellent. « Je lui en fis les reproches les plus forts : il « fut touché, promit tout ce que je voulus « et recommença.

« Il faisait ses livres sans dessein, sans « s'embarrasser de leur sort, et quelque-« fois sans savoir ce qu'ils contenaient. Il en « avait fait sur les matières les plus difficiles, « sans avoir ni réfléchi ni raisonné. Il a « écrit contre tout le monde... Il a excusé les « mœurs les plus effrénées..... »

« M. de Maupertuis revient à la satire de la Mettrie contre M. de Haller, et lui dit : « Ses plaisanteries ne pouvaient pas plus vous faire de tort qu'elles n'en ont fait aux vérités qu'il a attaquées. Ceci n'est donc que pour rejeter ses fautes sur son jugement... Tout le monde sait qu'il ne vous a jamais vu ni connu ; il me l'a dit cent fois. Il ne vous avait mis dans ses ouvrages que parce que vous étiez célèbre, ou que les esprits qui coulaient au hasard dans son cerveau avaient rencontré les syllabes de votre nom. » (Chaudon, II, 53.)

MINISTRES DE L'ÉGLISE (Apologie des). — Le respect pour les ministres de l'Eglise date de la naissance du christianisme. Du temps de saint Paul, ils accommodaient les différends ; ils maintenaient l'union et la charité parmi les fidèles ; enfin ils étaient les pasteurs et les pères de leur peuple. Cette autorité n'était point fondée sur les lois, puisque les princes étaient païens ; elle supposait seulement le respect et la docilité des peuples pour les pasteurs. Les empereurs protégèrent ensuite ces arbitrages si utiles et si édifiants.

Honorius, étant à Milan, en 398, déclara que ceux qui consentiraient de plaider devant l'évêque n'en seraient point empêchés ; mais qu'il les jugerait comme arbitre volontaire, en matière civile seulement.

Les autres empereurs leur accordèrent des priviléges et des honneurs. Si les peuples païens nous montrent le même usage, c'est qu'ils l'ont puisé dans la même idée, quoique dégradée et obscurcie parmi eux. La religion et la raison nous crient qu'en adorant un Etre suprême, nous devons honorer ceux qui prêchent et exercent son culte. La charité immense des pasteurs de l'Eglise naissante, leur zèle, leurs travaux, leurs vertus, la soumission et la candeur des peuples, tout concourut à augmenter ce respect. Voilà où il fallait chercher le principe de l'autorité ecclésiastique, et non dans l'anarchie du gouvernement féodal, comme a fait Montesquieu.

On ne nie pas que les fiefs donnés aux évêques ne leur aient acquis le rang et le crédit des seigneurs dans les assemblées de la nation. S'ils influèrent davantage dans les résolutions de nos rois, la raison en est bien simple. Les seigneurs francs se piquaient de bravoure ; c'était comme l'apanage de la noblesse ; mais ils négligeaient, ou même ils méprisaient les sciences ; la plupart ne savaient pas lire ; est-il surprenant que les rois cherchassent parmi les prélats instruits et lettrés, des lumières et des secours pour

le gouvernement? Dans ces temps de confusion et de troubles qui suivirent la chute de l'empire romain, les évêques ne pouvaient servir plus utilement et la religion et l'Etat qu'en aidant les princes de leurs conseils.

Il serait d'ailleurs très-injuste de chercher dans l'ambition des ministres, ou dans la faiblesse et la crédulité des princes l'origine de l'élévation temporelle des prélats. Elle naquit visiblement de la nouvelle constitution des Etats formés des débris de l'empire. Les rois vainqueurs, maîtres de provinces immenses, donnaient des terres et des fiefs à certaines conditions. Les prélats en obtinrent, et par ces concessions se virent insensiblement au rang des seigneurs laïques. Ce fut là l'effet d'un nouveau gouvernement, et s'il changea le rang temporel du clergé, il ne changea pas moins celui des seigneurs.. Il ne faut pour s'en convaincre que comparer le temps des fiefs aux siècles de l'empire romain; on n'y voit rien de semblable; et les prélats, en acquérant l'autorité, ne firent que suivre, ainsi que les seigneurs, le cours et les principes du gouvernement: ce changement n'eut aucun rapport avec la religion. (Chaudon, II, 59.)

MIRACLES. — On appelle miracle un événement, un fait qui n'a pu être opéré par aucune cause naturelle, qui est contraire aux lois constantes et reconnues de la nature, et qu'on ne peut attribuer qu'à l'auteur et au maître de la nature même. Ainsi la résurrection d'un mort, la conservation d'un corps, d'un sujet combustible au milieu des flammes, l'affermissement des flots sous les pas d'un homme et autres événements semblables sont des miracles.

Quoique cette définition générale soit bien suffisante pour faire connaître ce que c'est que le miracle, cependant, pour mieux caractériser encore ceux de la religion chrétienne, nous ajouterons quelques remarques qui nous paraissent nécessaires.

Il faut donc observer :

1° Que les miracles doivent être faits par l'invocation du nom de Dieu, et la raison de cela, c'est que la créature doit glorifier Dieu par l'aveu de son impuissance, et mériter par sa confiance et par sa prière les secours extraordinaires qu'elle en attend. Ainsi Moïse (*Exod.* xiv) invoque le Seigneur pour fendre les eaux de la Mer rouge; Isaïe (xxxvii) pour donner à Ezéchias une assurance miraculeuse de sa guérison; Élie pour ressusciter le fils de la veuve de Sarepta, (*III Reg.* xvii.) Ainsi Pierre (*Act.* iii.) commande, au nom de Jésus-Christ, au paralytique de se lever et de marcher.

2° Ils doivent être employés pour faire connaître, ou pour attester des dogmes que la raison ne pourrait pas découvrir et auxquels elle ne pourrait pas atteindre d'elle-même, ou pour autoriser quelques points d'une morale pure, sainte et conforme aux lumières et à l'équité naturelle. Ainsi la plupart des miracles de Jésus-Christ se font pour attester sa divinité et sa mission, en sa qualité de Rédempteur et de Législateur du genre humain. Il demande à l'aveuglé-né s'il croit au Fils de Dieu : *Credis in Filium Dei?* (*Joan.* ix, 35.) Il remontre aux Juifs que, s'ils ne veulent pas en croire à sa parole, ils doivent en croire à ses œuvres : *Si mihi non vultis credere, operibus credite.* (*Joan.* x, 38.) Il déclare que la mort de Lazare servira à le faire reconnaître pour le Fils de Dieu : *Ut glorificetur Filius Dei per eam.* (*Joan.*, xi, 4.) Les miracles, étant le plus digne langage de Dieu, ne doivent être employés que pour des choses dignes de Dieu.

3° Les miracles doivent être des œuvres constantes; ceci est pour les distinguer des illusions passagères, qui peuvent éblouir un moment, et qu'on n'a pas le temps d'examiner et de vérifier. Les miracles de Jésus-Christ étaient constants. On voyait les malades qu'il avait guéris, les morts qu'il avait ressuscités, les aveugles dont il avait ouvert les yeux. On leur parlait, on les interrogeait, on se convainquait.

4° Les miracles, généralement, sont des bienfaits; tels furent ceux de Jésus-Christ, des apôtres, etc. Aussi saint Pierre, en parlant du Sauveur, dit qu'il n'a paru sur la terre que pour répandre des bienfaits : *Qui pertransiit benefaciendo et sanando omnes.* (*Act.* x, 38.) Il y a aussi des miracles de punition, et c'est lorsque cette punition devient nécessaire ou utile à l'instruction des autres hommes. Enfin il y en a qui, sans être ni des bienfaits ni des punitions, portent des caractères infaillibles de la puissance et de la volonté du Seigneur, pour faire observer quelque grande vérité, comme ceux qui arrivèrent à la mort de Jésus-Christ. Tels sont, en général, les caractères des miracles.

Mais comment peut-on s'assurer de la vérité et de la réalité des miracles?

1° On ne peut pas en douter, si l'on en est témoin soi-même, et qu'on ait le temps de vérifier et de constater. Celui qui aurait vu ressusciter un mort, et qui voudrait raisonner, chicaner sur cette résurrection, ne serait bon qu'à être envoyé aux Petites-Maisons, ou à aller grossir la bande des philosophes à la mode.

2° On ne peut pas en douter, si l'on en a des témoignages et des preuves authentiques, soit par la qualité, soit par le nombre des déposants. Les faits ne peuvent pas se prouver autrement. Vérifiez, constatez, avant de croire. Voilà ce que vous crient la raison et la sagesse.

3° On ne peut pas en douter, si les miracles ont été suivis de quelques établissements fameux, consacrés par quelques monuments authentiques et toujours subsistants, ou s'ils ont donné lieu à quelque grande solennité instituée pour en perpétuer la mémoire. Ainsi l'établissement de la religion chrétienne est une preuve toujours subsistante des miracles de Jésus-Christ. Ainsi les fameuses processions de Dijon et de Dôle sont des témoignages authentiques et perpétuels des deux miracles, l'un de l'hostie de Dijon, qui, percée à coups

de canif, répandit du sang, et l'autre de celle de Dôle, qui s'éleva au-dessus des flammes, lorsque l'autel fut embrasé et consumé par le feu. C'est ce que le président Boivin, qui vivait lorsque arriva le second miracle, exprima si bien par ce distique :

Impie quid dubitas hominemque Deumque fateri?
Se probat esse hominem sanguine, et igne Deum.

Telle est la manière dont on doit procéder pour régler sa créance sur les miracles. C'est celle que la droite raison inspire, que suivent les sages, et qui par là même ne peut pas être du goût des mécréants.

Ces messieurs font des raisonnements à perte de vue, par lesquels ils tâchent de surprendre et d'embarrasser, et par lesquels ils prouvent très-mal. C'est avec ces beaux raisonnements qu'ils prétendent démontrer que le miracle est impossible, que la créance des miracles répugne à la raison, qu'elle déshonore l'Etre suprême, qu'elle est le fruit d'une ignorante simplicité; ensuite, pour y répandre du ridicule, ils mettent les miracles en parallèle avec les fables du paganisme.

Spinosa, le déiste génevois, l'homme du *Dictionnaire*, les deux forcenés auteurs du *Christianisme dévoilé* et du *Militaire philosophe*, sont ceux qui ont attaqué la doctrine des miracles avec le plus de méchanceté et de fureur. On pourra juger de la force, de la solidité et du succès de leurs raisonnements par les entretiens suivants. Ils sont entre un sage théologien et un jeune élève des nouveaux philosophes. Ce jeune élève sait par cœur tout ce qu'ont écrit ses grands maîtres. Il est plein d'ardeur pour la défense de leurs sentiments; mais il a une âme droite. Il est prévenu par l'erreur, mais il sent la vérité et la reconnaît quand on la lui montre.

Il faut observer que, dans ces entretiens, le jeune philosophe rapporte mot pour mot ce que ses grands maîtres ont dit.

PREMIER ENTRETIEN. — *Sur la possibilité des miracles.*

Le philosophe. Oui, Monsieur, je soutiens qu'un miracle est une chose impossible, et qui renferme une contradiction évidente dans les termes. Car qu'est-ce qu'un miracle? C'est une violation des lois mathématiques, divines, immuables, éternelles. Une loi ne peut être à la fois immuable et violée : il est impossible que l'Etre infiniment sage en ait fait, pour les changer ensuite, et les violer lui-même. Il est clair qu'étant Dieu il a fait la machine de ce monde autant bien qu'il l'a pu. Ainsi il n'y dérangera, il n'y changera rien. Il n'y aura donc point de miracles.

Le théologien. Voilà des expressions bien énergiques et des assertions bien fières. Mais j'espère vous faire voir, Monsieur, que les philosophes à la mode sont bien plus forts pour déclamer que pour raisonner, et pour affirmer que pour prouver.

Que veulent-ils dire par leurs lois mathématiques, divines, immuables, éternelles? Les lois de la physique, c'est-à-dire les lois selon lesquelles cet univers se meut, se règle et se gouverne, sont des lois *divines*, parce qu'elles ont Dieu pour auteur. Mais Dieu les a établies par un choix libre et sans aucune nécessité. Si les corps gravitent les uns sur les autres, c'est, dit Newton, parce que Dieu l'a ainsi voulu. Elles sont *immuables*. Cela signifie précisément qu'elles sont constantes, quoiqu'elles ne soient ni essentielles, ni nécessaires. Répugnerait-il à la puissance de Dieu qu'il arrêtât l'action du feu sur un corps par lui-même combustible, et que ce corps fût conservé au milieu des flammes? Elles sont *éternelles*. Elles ont été établies librement, lorsque l'univers sortit du néant; elles égaleront la durée du monde. Voilà toute leur éternité. Elles sont *mathématiques*. Ce n'est là qu'une absurde catachrèse dont votre philosophe ne pourrait donner aucune explication tant soit peu sensée. Où est donc la contradiction, où est l'impossibilité du miracle?

Le philosophe. Mais je vous ai dit, et vous devez en convenir vous-même, Monsieur, qu'il est impossible que l'Etre infiniment sage ait fait des lois pour les changer ensuite et les violer lui-même.

Le théologien. Il ne les a pas faites pour les violer. Il les a faites pour qu'elles soient le principe constant du bel ordre et de l'harmonie de l'univers.

Le philosophe. Dieu ne peut rien faire sans raison; or quelle raison le porterait à défigurer pour quelque temps son propre ouvrage? C'est, me direz-vous, en faveur des hommes. Mais n'est-ce pas la plus absurde des folies d'imaginer que l'Etre infini intervertisse en faveur de trois ou quatre centaines de fourmis sur ce petit amas de fange, le jeu éternel de ces ressorts immenses qui font mouvoir tout l'univers?

Le théologien. Que la voix de Jésus-Christ fasse sortir Lazare du tombeau, ou bien qu'elle ouvre les yeux d'un aveugle-né, je n'y vois pas plus d'intervertissement dans l'ordre de l'univers que lorsqu'un chirurgien guérit une plaie dangereuse, ou une fluxion sur les yeux. Toute la différence qu'il y a entre ces deux espèces d'opérations, c'est que l'une requiert une force surnaturelle et que l'autre n'excède pas l'habileté humaine. Qu'Héliodore soit fustigé par des mains célestes dans le temple de Jérusalem (*II Mach.* III, 26), ou qu'un soldat le soit par ses camarades dans son quartier, cela ne change rien à l'univers. Je ne vois là ni folie ni absurdité; et votre fange, vos fourmis, votre jeu de ressorts immenses, ne sont que de grandes paroles vides de sens.

Le philosophe. Et pourquoi Dieu ferait-il un miracle? Pour venir à bout d'un certain dessein sur quelques êtres vivants. Il dirait donc, je n'ai pu parvenir par la fabrique de l'univers, par mes décrets divins, par mes lois éternelles, à remplir un certain dessein; je vais donc changer mes éternelles idées, mes lois immuables, pour tâcher d'exécuter ce que je n'ai pu faire par elles. Ce serait un aveu de faiblesse et non de puissance. Il est donc absurde de croire des miracles; c'est

déshonorer en quelque sorte la Divinité.

Le théologien. Que vos philosophes ne prêtent point leur langage à la Divinité. Il n'est point digne d'elle. Les lois immuables, les décrets divins portent le caractère d'une puissance et d'une sagesse infinies. Tout ce qu'il veut faire et tout ce qu'il doit faire par elles, il le fait. Nulle créature ne peut lui résister. Si sa sagesse, en certaines circonstances, veut arrêter ou suspendre ces lois, pour faire reconnaître et adorer ses volontés et ses grandeurs, il le fait avec une égale puissance et une égale majesté. Et que trouvez-vous là qui soit indigne de Dieu?

Le philosophe génevois pense bien différemment de vous. « Dieu peut-il faire des miracles, » demande-t-il, « c'est-à-dire peut-il déroger aux lois qu'il a établies? Cette question sérieusement traitée serait impie, si elle n'était absurde. Ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir; il suffirait de l'enfermer. » (*Lettres de la mont.*, p. 94.)

Le philosophe. Mais le *Militaire philosophe* (p. 73) ne pense nullement comme le philosophe génevois. « La vérité et l'évidence, dit-il, n'ont pas besoin de miracles pour se faire adopter. N'est-il pas bien surprenant que la Divinité trouve plus facile de déranger l'ordre de la nature que d'enseigner aux hommes des vérités claires, propres à les convaincre. Les miracles n'ont été inventés que pour prouver aux hommes des choses impossibles à croire, ainsi ce sont des choses incroyables qui servent de preuve à d'autres choses incroyables. »

Le théologien. Comment ce *militaire philosophe* prouverait-il que les miracles sont inventés et qu'ils ne sont pas réellement arrivés? Comment prouverait-il que l'Etre infini ne pourrait pas annoncer aux hommes quelque vérité qui surpassât la capacité de la raison humaine, et qu'on ne pourrait être déterminé à adopter que par l'éclat des prodiges? Comment prouverait-il que les miracles sont des choses incroyables, c'est-à-dire comment prouverait-il qu'on ne doit pas croire que Dieu puisse quelquefois arrêter ou suspendre les effets des lois de la physique? Quelle fierté, et en même temps quelle faiblesse dans le ton que ce prétendu philosophe affecte de prendre?

Le philosophe. Eh bien! si vous le voulez absolument, vous disent encore nos philosophes, nous croirons aux miracles opérés dans notre sainte religion; mais nous les croirons par la foi, et non par notre raison que nous nous garderons bien d'écouter. Car, lorsque la foi parle, on sait assez que la raison ne doit pas dire un seul mot.

Le théologien. Quoi! vos docteurs se disent philosophes, et ils ont de la foi! Qui est-ce qui pourrait se le persuader? Permettez-moi cependant de vous dire qu'ils errent dans le cas présent. Ils croient, disent-ils, les miracles par la foi, et non par la raison. Eh bien! c'est tout le contraire; les miracles se croient par la raison, et non par la foi. Donnez-moi, je vous prie, un moment d'attention.

Annonce-t-on un miracle dans l'Eglise chrétienne? Voici la manière dont on procède pour le vérifier. 1° On examine d'abord si le fait annoncé est véritablement miraculeux, c'est-à-dire surnaturel. 2° On en examine la certitude. Pour qu'un miracle soit admis comme certain, il faut que les déposants soient gens de lumières et de probité. Que le nombre en soit suffisant, et que les témoignages soient si clairs et si justes qu'ils ne puissent pas laisser le moindre doute à un homme capable de raisonner et de juger. 3° On admet à être ouïs tous les opposants, afin que les oppositions et les discussions servent à mieux éclaircir et constater la vérité du fait. Telle est la manière dont on procède dans les tribunaux romains, pour reconnaître et admettre les miracles. La sagesse et la prudence ne peuvent pas aller plus loin. Voilà sur quoi on croit les miracles. Vous voyez donc que ce n'est que par la raison, et non pas par la foi, que l'on croit les miracles.

Pour ceux qui sont consignés dans les livres divins, nous les croyons par la foi, comme nous croyons les autres vérités que ces livres renferment. Mais ce n'est point le miraculeux du fait, qui devient le motif de notre foi et de notre créance. C'est l'autorité de l'Esprit divin, lequel a inspiré aux écrivains sacrés ce qu'ils nous ont appris

Le philosophe. Je sens toute la force de vos raisons. Mais il faut que vous m'éclaircissiez encore sur deux mots que je me rappelle d'avoir lu dans l'auteur du *Christianisme dévoilé* (p. 68) : « Un fait surnaturel, dit-il, demande pour être cru des témoignages plus forts qu'un fait qui n'a rien contre la vraisemblance. » Que dites-vous à cela?

Le théologien. Ce n'est là qu'un verbiage vide de sens. Qu'un fait soit naturel ou surnaturel, je ne puis le croire que, ou sur le témoignage de mes sens, et lorsque j'ai moi-même vu, examiné, vérifié avec soin, ou sur les témoignages des déposants, desquels témoignages j'examine la force et la validité. Lorsque le fait dont il s'agit renferme un plus grand intérêt et entraîne des conséquences qui méritent toute mon attention, j'examine avec plus de soin et d'exactitude. Mais que le fait soit naturel ou surnaturel, je ne peux pas avoir deux différentes manières de procéder pour parvenir à la plus parfaite vérification, et par conséquent à la croyance.

SECOND ENTRETIEN. — *Sur la réalité des miracles.*

Le philosophe. Non, Monsieur, je ne doute nullement que Dieu ne puisse faire des miracles. Mais Dieu en veut-il faire, en a-t-il fait, et comment peut-on s'assurer qu'un fait qu'on donne pour miraculeux est un vrai miracle? Voilà sur quoi le philosophe de Genève propose des difficultés à résoudre. (Voy. *Lettres écrites de la montagne*, 3e lettre.)

Le théologien. Il y a apparence qu'un peu de prévention vous aura empêché d'observer, dans ce philosophe, bien des choses qui devaient vous inspirer la plus étrange

défiance de ses assertions. Avant de répondre à ces difficultés, il ne sera pas hors de propos de vous faire faire quelques observations sur la manière de procéder de cet écrivain.

Que devez-vous penser, Monsieur, d'un homme qui vous dit, d'une part, qu'« il est impie et absurde de demander si Dieu peut faire des miracles (p. 94), » et de l'autre, qu' « il est impossible de s'assurer que quelque fait que ce puisse être en est un (p. 109) ; » que les miracles sont le plus grand obstacle à la foi, et que la sagesse suprême n'emploiera pas des moyens si contraires à la fin qu'elle se propose? » (P. 91.) Qu'est-ce que ce serait donc que cette puissance divine, dont l'homme ne pourrait jamais reconnaître les effets, qui deviendrait un obstacle à la créance, et que la suprême sagesse serait obligée de réprouver?

Que devez-vous penser d'un homme qui, en parlant des miracles de Jésus-Christ, tantôt les admet, et tantôt les nie ; tantôt les attribue à la supériorité des lumières de Jésus-Christ, pour la connaissance des choses purement naturelles (p. 89, 91) ; tantôt les met en parallèle avec diverses expériences de physique ou opérations de la chirurgie (p. 102, 104) ; tantôt s'efforce de les affaiblir, en disant qu' « ils sont rapportés par des auteurs d'une ignorance crasse, mais pleins d'ardeur pour la gloire de leur Maître (p. 106) ; » tantôt se contente de les regarder comme « des actes de bonté, de charité, de bienfaisance, qui étaient plutôt des vertus que des miracles? » (P. 90.)

Que penser d'un homme qui vous redit cent fois, malgré les textes les plus clairs et les plus expressifs, que les miracles de Jésus-Christ n'ont point été opérés, ni donnés comme une preuve de sa mission? Je ne vous en citerai qu'un seul. Saint Jean fait demander, par deux de ses disciples, à Jésus-Christ s'il est l'envoyé de Dieu, ou s'il faut en attendre un autre ; et Jésus-Christ ne donne d'autre preuve de sa mission que ses miracles. *Allez dire à Jean*, répond-il, *ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent.* (*Matth.* II, 5.) Que répondra à ce texte Jean-Jacques Rousseau?

Le philosophe. Vos observations, Monsieur, méritent qu'on y fasse attention ; mais elles ne font pas une réponse directe aux difficultés ; et c'est ce que je demande maintenant. Voici donc la première de ces difficultés, laquelle on peut regarder comme fondamentale. « Un miracle, dit Rousseau, est une exception aux lois de la nature ; pour en juger, il faut connaître ces lois, et pour en juger sûrement il faut les connaître toutes. Ainsi celui qui prononce qu'un tel ou tel acte est un miracle, déclare qu'il connaît toutes les lois de la nature, et qu'il sait que cet acte en est une exception. Mais quel est ce mortel qui connaît toutes les lois de la nature? Newton ne se vantait pas de les connaître. Un homme sage, témoin d'un fait inouï, peut attester qu'il a vu ce fait, et on peut le croire. Mais il n'affirmera jamais que ce fait, quelque étonnant qu'il puisse être, soit un miracle. Car comment peut-il le savoir? »

Le théologien. Il ne sera pas difficile de vous faire voir que les fondements sur lesquels a bâti votre philosophe sont bien ruineux ; et pour cela il faut que vous me fassiez la grâce de répondre à quelques questions que je vais vous proposer. Ne conviendrez-vous pas, Monsieur, que les lois de la nature ont été faites par un être infiniment sage et infiniment éclairé?

Le philosophe. Il n'est pas nécessaire de faire une pareille question, parce que c'est une chose dont on ne s'est pas encore avisé de douter.

Le théologien. Si ces lois sont faites par un être infiniment sage et infiniment éclairé, elles ne peuvent pas être contradictoires les unes aux autres, ni se détruire les unes les autres.

Le philosophe. Si elles se contredisaient et se détruisaient les unes les autres, elles ne porteraient plus le caractère de cette sagesse infinie.

Le théologien. Connaît-on quelques-unes de ces lois?

Le philosophe. Non-seulement on en connaît un grand nombre, mais on les connaît évidemment. Ces connaissances sont des principes indubitables pour tout homme sage, pour tout homme de bon sens. Ainsi connaît-on les lois des mouvements du monde planétaire, et l'on est en état de prédire infailliblement plusieurs siècles à l'avance, les rencontres, oppositions, conjonctions et éclipses des corps célestes. Ainsi connaît-on la plupart des lois de la gravitation, du mouvement, de l'équilibre, de l'action des liquides ; et c'est de ces connaissances que l'on conclut qu'un corps abandonné à lui-même doit toujours tendre au centre de la terre, que les liquides se mettent toujours d'eux-mêmes de niveau, qu'un corps solide spécifiquement plus pesant que l'eau où il est plongé doit y enfoncer, et ne peut point surnager. Je ne finirais point si je voulais déduire toutes les conclusions que l'on tire de ces principes.

Le théologien. Cela suffit bien, Monsieur, vous avez parlé des lois connues de la nature ; mais ne pourrait-il pas aussi y avoir d'autres lois inconnues qui eussent des effets tout contraires?

Le philosophe. Il peut y avoir d'autres lois de la nature que nous ne connaissions pas encore. Mais il ne peut point y en avoir qui aient des effets contraires à celles que nous connaissons. S'il y avait des lois de la nature qui détruisissent les autres, ces lois pourraient-elles être regardées comme émanées d'une sagesse infinie? Y aurait-il alors quelques principes sûrs pour reconnaître la marche et la belle harmonie qui règne dans l'univers, pour la suivre et pour en juger? Quel fond pourrait-on faire sur toutes les observations astronomiques, sur les principes de mathématiques, sur tant d'écrits de

savants physiciens qui se sont appliqués avec succès à étudier la nature ?

Le théologien. Oh! Monsieur, vous ne pouviez pas mieux parler pour la cause que je défends. Car en premier lieu, non-seulement vous détruisez, mais vous faites sentir tout le ridicule de ce principe du philosophe génevois, « que, pour juger d'un miracle, il faudrait connaître toutes les lois de la nature. » En second lieu, vous démontrez au mieux la réalité des miracles consignés dans les livres divins que ce philosophe ose contester.

Le philosophe. Je le sens, je n'en suis pas fâché, j'aime mieux la vérité que la victoire; ou plutôt, la plus belle victoire est celle par laquelle on cède à la vérité.

Le théologien. Avec ces preuves incontestables, voilà tous les miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament prouvés et démontrés. Si les flots de la mer Rouge, à la parole de Moïse, et les eaux du Jourdain à celle de Josué, perdent leur fluidité, s'arrêtent comme des murs de cristal, pour laisser le passage aux Israélites, voilà toutes les lois qui concernent les liquides arrêtées et suspendues; il n'y a que l'auteur de la nature qui puisse ainsi les arrêter et les suspendre. Si le soleil, à la parole du même Josué, s'arrête dans sa course, voilà toutes les lois du mouvement des corps célestes suspendues; or, qui est-ce qui peut les suspendre, si ce n'est celui qui en est l'auteur? Si Elie, par sa prière, fait descendre le feu du ciel, qui consume en un instant l'holocauste qu'il offre au Seigneur, quelle est la loi de physique qu'on puisse donner comme cause d'un effet aussi frappant?

Le philosophe. Quelque juste que soit tout ce que vous dites sur ces miracles, il est bon de savoir ce que disent aussi les philosophes sur le même sujet. Plus les discussions seront exactes, plus la vérité deviendra claire et sensible. Spinosa prétend faire évanouir le miraculeux du passage de la mer Rouge, en disant qu'un vent violent ayant soufflé toute la nuit, soutint par sa force latérale les eaux de part et d'autre et sécha le fond de la mer, et que cela pouvait arriver fort naturellement. Rousseau veut faire regarder comme des jeux d'enfants les miracles d'Elie et de Josué. « Jadis les prophètes faisaient descendre à leur voix le feu du ciel, vous dit-il, aujourd'hui les enfants en font autant avec un morceau de verre. Josué fit arrêter le soleil, un faiseur d'almanachs va le faire éclipser. Si les prêtres de Baal avait eu M. Rouelle au milieu d'eux, leur bûcher eût pris feu de lui-même, et Elie eût été pris pour dupe. »

Le théologien. Monsieur, si vous faites un peu d'attention à ce que veulent dire par là ces deux philosophes, vous trouverez sûrement que l'objection de Spinosa ne mérite que la pitié, et celle de Rousseau que l'indignation. N'est-ce pas en effet une chose pitoyable de supposer avec Spinosa qu'il a pu naturellement y avoir un vent assez violent pour partager en deux une étendue de mer de cinq à six lieues, et pour soutenir ces amas immenses d'eau de part et d'autre, les soutenir comme des murs, comme des corps solides, malgré leur mobilité naturelle? N'est-ce pas une chose pitoyable de supposer que ce vent sans se faire sentir aucunement sur les côtés, n'a soufflé sur la surface de la mer que dans cette étroite direction qui devait ouvrir le fossé, ou le boyau, qui servirait de passage aux Hébreux? N'est-ce pas une chose pitoyable de supposer que ce vent, capable, par sa violence et sa force, de soutenir en l'air tant de milliards de toises cubes d'eau, et qui, venant de l'Orient, devait donner en face aux voyageurs, n'ait point mis d'obstacle à leur passage, ne les ait pas comprimés, anéantis, enterrés, ou ne les ait pas au moins emportés et fait reculer bien loin de l'endroit vers lequel ils dirigeaient leur marche? En vérité, est-ce là raisonner en philosophe, en physicien? N'est-ce pas parler comme le plus extravagant et le plus ridicule des charlatans? C'est cependant le fameux Spinosa qui raisonne ainsi!

Quant au philosophe génevois, peut-on n'être pas indigné de l'indifférence avec laquelle il parle de faits aussi graves que ceux qui sont rapportés dans l'Ecriture, et du ridicule qu'il entreprend de répandre sur ce qui ne doit être traité qu'avec circonspection et respect? Qu'y eut-il jamais de plus grand et de plus frappant que le miracle d'Elie? Vous savez à quelle occasion il fut fait, et le but que se proposait le prophète. C'était de retirer les Israélites de l'idolâtrie et du culte de Baal. Il demande, dans une assemblée immense du peuple, à laquelle se trouvait le roi lui-même, que l'on se décide sur celui qu'on doit servir et adorer, ou du Dieu d'Israël ou de Baal. Le moyen qu'il propose pour en venir à une décision juste et sûre, c'est que les prêtres de Baal, d'une part, et lui de l'autre, dressent un autel chacun à son Dieu, y mettent un bœuf sur un bûcher pour être offert en holocauste, et que celui dont l'holocauste sera consumé par le feu du ciel, soit reconnu pour le seul Dieu véritable. La proposition fut acceptée, et vous savez quel fut l'événement. Les prêtres de Baal eurent beau crier, hurler, se déchiqueter, Baal ne put rien faire. Alors Elie entre à son tour en action. Il fait d'abord verser des torrents d'eau sur son autel, son bûcher, sa victime. Il fait réitérer une seconde et une troisième fois cette opération, ensuite il adresse à Dieu cette prière : *Seigneur Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, faites connaître aujourd'hui que vous êtes le Dieu d'Israël, que je suis votre serviteur, et que je ne fais ici qu'exécuter vos ordres.* (*III, Reg.* XVIII, 32-36.) Ecoutez-moi Seigneur, écoutez-moi, et que ce peuple apprenne aujourd'hui que vous êtes le Seigneur Dieu. A ces mots un feu subit embrase, consume, dévore, fait disparaître l'holocauste, le bûcher, les pierres de l'autel, l'eau qui était tout à l'entour, la poussière même de la place, et le philosophe Rousseau vous dit:

« Si les prêtres de Baal avaient eu M. Rouelle au milieu d'eux, leur bûcher eût pris feu de lui-même, et Elie eût été pris pour dupe. »

Le philosophe. Je vous avoue que je n'ai absolument rien à vous répondre.

Le théologien. Et comment trouvez-vous ce qu'il ajoute sur les guérisons? Le ton comique et burlesque qu'il prend convient-il bien au sérieux des matières qu'il traite? « Je ne sais, dit-il, si l'art de guérir est trouvé ni s'il se trouvera jamais. Ce que je sais, c'est qu'il n'est pas hors de la nature. Il est tout aussi naturel qu'un homme guérisse qu'il l'est qu'il tombe malade. Il peut tout aussi bien guérir subitement que mourir subitement. Tout ce qu'on pourrait dire de certaines guérisons, c'est qu'elles sont surprenantes, mais non pas qu'elles sont impossibles. Comment prouverez-vous que ce sont des miracles? Ainsi s'exprime Rousseau.

Le philosophe. Je vous avoue que je ne trouve ni vérité, ni justesse, ni décence dans tout ce qu'il nous débite là. Il prend le ton qu'aurait pris Molière, sur le théâtre, pour railler les médecins, et vous dit qu'il « ne sait pas si l'art de guérir est trouvé, ni s'il se trouvera jamais; » et dans la page suivante, il vous dit, d'un ton qu'on ne passerait pas au dernier charlatan, qu'on a « trouvé le secret de ressusciter les noyés, et qu'on cherche celui de ressusciter les pendus. » Ainsi il ne sait pas si un homme serait assez habile pour guérir une petite maladie, mais il sait qu'il est assez habile pour ressusciter des morts. Soit dit en passant. Venons à ses assertions.

D'abord il est très-faux qu'en général un homme puisse tout aussi bien guérir subitement que mourir subitement. Car nous avons tous les jours sous les yeux des spectacles qui nous font voir que des morts subites sont très-naturelles, et les médecins et anatomistes nous démontrent d'une manière très-sensible les causes de ces sortes de morts. Mais nous voyons également tous les jours des maladies dont les guérisons subites et instantanées sont naturellement impossibles, et qui ne peuvent se faire naturellement que par gradation et succession.

Le théologien. Ces vrais principes que la raison vous montre, et que vous sentez si bien, nous pouvons les appliquer aux miracles de Jésus-Christ, et particulièrement à certains de ces miracles, que le même philosophe ose travestir d'une manière bien peu décente.

Jésus-Christ rend la vue à deux aveugles, desquels l'un n'est guéri qu'après être sorti de la ville, et avoir reçu deux fois l'imposition des mains du divin thaumaturge; l'autre qu'après avoir eu les yeux couverts d'un peu de terre détrempée dans la salive de ce même Sauveur, et se les être lavés dans la fontaine de Siloé. Sur cela Rousseau vous représente Jésus-Christ, allant comme à tâton pour la guérison du premier aveugle, et prenant une autre route pour celle du second. « A quoi bon tout cela pour un miracle? » demande-t-il, « la nature dispute-t-elle avec son Maître? A-t-il besoin d'efforts, d'obstination pour se faire obéir? A-t-il besoin de salive, de terre, d'ingrédients? » Mais ne puis-je pas à mon tour lui demander, à quoi bon tous ces raisonnements, Monsieur le philosophe? Croyez-vous que ces guérisons soient naturelles? Croyez-vous que de la salive et un peu de boue aient une vertu suffisante pour guérir des aveugles de naissance? Pourriez-vous, en bon physicien, nous rendre raison de ce phénomène? Le second de ces aveugles parle bien plus en sage que ne font nos philosophes, lorsque pour confondre toutes les chicanes que lui faisaient les pharisiens sur sa guérison, il leur dit: *Nous savons que, si quelqu'un honore véritablement Dieu et accomplit sa volonté, il en est exaucé. On n'avait jamais ouï dire que quelqu'un eût ouvert les yeux à un homme né aveugle. Si cet homme n'était pas un homme de Dieu, il n'eût pas opéré un pareil prodige.* (*Joan.* IX, 31-33.) Voilà des expressions qui caractérisent l'âme droite, l'homme de bon sens, l'homme qui est rempli de l'esprit de religion. En trouvera-t-on autant chez nos philosophes?

Ensuite un homme raisonnable pourra-t-il soutenir la manière dont le philosophe génevois parle de la guérison du démoniaque, rapportée par saint Matthieu (VIII), et par saint Marc (V)? Ce démoniaque était furieux, il faisait trembler tout le voisinage, on avait beau le lier, l'enchaîner, il n'y avait ni liens, ni chaînes qu'il ne vînt à bout de rompre. Jésus s'approche pour le délivrer; il demande au démon quel est son nom; et le démon répond qu'il s'appelle Légion, parce qu'il n'est pas seul, mais qu'ils sont un grand nombre de démons dans le corps de cet homme. Ces démons conjurent Jésus-Christ de ne les pas renvoyer dans l'abîme, mais de leur permettre d'entrer dans un troupeau de cochons qui était dans le voisinage. Jésus-Christ le permet, l'homme est délivré et guéri, et ces animaux entraînés par les démons vont se précipiter dans la mer. Sur cela Rousseau s'écrie: « Et ce sont là les augustes preuves de la mission du Rédempteur du genre humain! Juste Dieu! La tête tourne; on ne sait où l'on est. » Quoi! Jésus rend à un pauvre malheureux la raison, la santé, la liberté; il se fait reconnaître pour Fils de Dieu; il se fait obéir par les puissances infernales; et J. J. Rousseau dit que cela fait « tourner la tête, et qu'il n'est pas possible de le croire, sans renoncer au bon sens! »

Le philosophe. Il faut convenir de bonne foi qu'ici Rousseau soutient mal sa thèse. Mais laissons cela pour le présent. Ce qu'il dit sur la difficulté de discerner les vrais miracles des prestiges est plus important: et si vous voulez, nous le remettrons à un autre entretien.

TROISIÈME ENTRETIEN. — *Sur le discernement des vrais et des faux miracles.*

Le philosophe. Vous conviendrez, je pense, que c'est sur le discernement des vrais et des faux miracles que Rousseau est le plus redoutable, et que sa métaphysique et ses raisonnements sur ce point sont très-capables d'embarrasser. C'est donc sur ce point que je serai bien aise que vous ayez encore la bonté de vous expliquer.

Le théologien. Non-seulement je ne refuse pas de vous entendre, mais je suis charmé que vous me fournissiez l'occasion de vous démontrer combien la doctrine de Rousseau est opposée au bon sens et à la vérité.

Le philosophe. Voici donc comment il procède : « Accordons, dit-il, qu'il y a de vrais miracles; de quoi nous serviront-ils, s'il y a aussi de faux miracles desquels il est impossible de les discerner? Et faites bien attention que je n'appelle pas ici faux miracle un miracle qui n'est pas réel, mais un acte bien réellement surnaturel, fait pour soutenir une fausse doctrine. Comme le mot de *miracle*, en ce sens, peut blesser les oreilles pieuses, employons un autre mot et donnons-lui le nom de *prestige*. Mais souvenons-nous qu'il est impossible aux sens humains de discerner un prestige d'un miracle. »

Le théologien. Et comment prouve-t-il que ce discernement est impossible?

Le philosophe. Le voici : « La même autorité qui atteste les miracles atteste aussi les prestiges; et cette autorité prouve encore que l'apparence des prestiges ne diffère en rien de celle des miracles. Comment donc distinguer les uns des autres; et que peut prouver le miracle, si celui qui le voit ne peut discerner par aucune marque assurée si c'est l'œuvre de Dieu, ou l'œuvre du démon? Quand Aaron jeta sa verge devant Pharaon, et qu'elle fut changée en serpent, les magiciens jetèrent aussi les leurs, et elles furent changées en serpents. Soit que ce changement fût réel, comme il est dit dans l'Ecriture, soit qu'il n'y eût de réel que le miracle d'Aaron, comme le disent quelques théologiens, il n'importe; cette apparence était réellement la même. Or, les hommes ne pouvant juger des miracles que par les sens, si la sensation est la même, la différence réelle qu'ils ne peuvent apercevoir n'est rien pour eux. Ainsi le signe, comme signe, ne prouve pas plus d'un côté que de l'autre, et le prophète en ceci n'a pas plus d'avantage que le magicien.» (P. 109, 110.)

Le théologien. Je conviens, comme vous l'avez bien prévu, que cette métaphysique et ces raisonnements de Rousseau sont très-capables de surprendre et d'embarrasser bien des gens. Pour en découvrir le sophistique et l'insidieux, il faut commencer par se donner des notions claires de certaines choses, comme du pouvoir naturel des démons, des secours que la Providence divine doit à l'homme et de ce qu'il a droit d'en attendre, soit pour connaître la vérité, soit pour être garanti de l'erreur. Avec cela on verra bientôt tout le sophistique de l'incrédule génevois s'évanouir, et l'on n'aura pas grand'peine à donner une réponse directe à tous ses arguments.

Le philosophe. Je conçois déjà qu'avec ces préliminaires la question peut bien s'éclaircir, et enfin se décider.

Le théologien. Pour en venir à ce point ayez la bonté de me répondre sur quelques questions que je vais vous faire. Admettez-vous l'existence des démons?

Le philosophe. Je sais bien qu'il y a des gens qui disent qu'il n'y a ni Dieu, ni diables; mais ce ne sont que des gens incapables de penser, des hommes abrutis, et qui sont ordinairement trop méprisables pour mériter d'être écoutés. Il n'y a qu'à ouvrir les œuvres de Platon, de Plutarque, de Porphyre et d'une infinité d'autres auteurs païens, pour être convaincu que toute l'antiquité païenne a reconnu l'existence des démons. Les savants Pères de l'Eglise, qui ont ou défendu le christianisme, ou combattu l'idolâtrie pendant les premiers siècles, démontrent la même chose. Enfin les livres divins en font un point de foi. On ne peut donc pas nier leur existence.

Le théologien. Maintenant quel pensez-vous que soit le pouvoir naturel des démons?

Le philosophe. C'est à vous à me dire d'abord ce que vous en croyez, et moi je vous dirai ensuite ma pensée sur ce que vous m'aurez exposé.

Le théologien. On ne peut pas douter que la force et le pouvoir des démons ne soient très-supérieurs à la force et au pouvoir de l'homme. Mais d'où vient la force de l'homme? Elle ne vient que de l'âme et de la volonté, laquelle ne peut agir d'une manière sensible que par le moyen des membres, des nerfs, des fibres du corps auquel elle est unie, liée et asservie. Mais les démons étant de purs esprits, leur activité ne peut être ni aussi bornée, ni aussi dépendante, ni aussi facilement arrêtée que celle des hommes. Elle doit donc opérer des choses incomparablement plus surprenantes. Que l'on consulte les livres saints et les auteurs profanes; qu'on lise les livres de Job et certains endroits de l'Evangile; qu'on lise les morceaux de Porphyre, qu'Eusèbe de Césarée nous a conservés, on y verra des exemples et des preuves frappantes de tout ce que je vous dis.

Le philosophe. Mais il est bien difficile de concevoir comment un pur esprit, un démon peut agir sur la matière, sur les corps.

Le théologien. Cela n'est pas plus difficile, que de concevoir comment notre âme agit sur notre corps et met en mouvement les fibres, les nerfs, les différentes parties de notre corps. Nous le faisons très-naturellement, et l'habitude que nous avons de le faire, est cause que nous n'y réfléchissons point. Mais il n'est pas moins vrai que nous

ne concevons pas plus clairement l'action de notre âme sur notre corps que l'action du démon sur une portion de matière.

Le philosophe. Passons cela. Quelque difficulté que j'y trouve, je sens que je n'ai rien à y opposer. Mais dites-moi un peu plus en détail en quoi vous faites consister la force des démons.

Le théologien. Je la fais consister: 1° dans le pouvoir de mouvoir, ébranler, transporter les corps. Ainsi voyons-nous que Satan ayant eu la permission de persécuter le serviteur de Dieu Job, il ramasse dans les airs et en fait tomber des feux qui consument tous ses troupeaux; il excite des vents et des tempêtes qui ébranlent, renversent la maison où la famille de Job était assemblée, et écrasent tous ceux qui s'y trouvaient. 2° Dans une agilité inconcevable. Les démons peuvent passer d'un lieu à un autre avec la même rapidité que la pensée d'un homme parcourt toutes les parties de l'univers; il n'est donc pas surprenant qu'ils puissent annoncer des choses qui se passent, ou qui viennent de se passer dans des lieux très-éloignés. 3° Dans une intelligence bien supérieure à celle de l'homme, parce qu'ils sont de purs esprits. C'est pour cela que Platon, Plutarque et la plupart des anciens philosophes les appellent *Daimones*, c'est-à-dire *intelligents, connaisseurs;* de là vient qu'en examinant la conduite, le caractère et les dispositions des hommes, ils font des conjectures plus justes, devinent assez souvent et même peuvent prédire quelquefois assez sûrement ce qui doit arriver en certaines circonstances. Mais ils ne pourraient pas prédire des choses qui ne pourraient arriver que dans des temps éloignés, ou qu'ils ne verraient pas déjà comme préparées. 4° On peut ajouter encore leur malignité; car, si nous consultons les auteurs sacrés et les auteurs profanes, nous verrons que c'est surtout par des fléaux et des désastres que les démons signalent leur pouvoir. Eusèbe de Césarée, dans son cinquième livre de la *Préparation évangélique*, nous en cite une grande quantité d'exemples tirés des auteurs païens.

De cette explication que je viens de vous proposer de la force et du pouvoir des démons, il faut conclure qu'ils sont capables de faire des choses très-surprenantes, sans que ce soient de vrais miracles, et qu'il faut apporter une grande attention pour se garantir de la surprise et de l'erreur.

Le philosophe. Je conclurai tout ce que vous voudrez; mais cela ne résout pas encore les difficultés de Rousseau, et je ne me vois pas plus avancé pour discerner sûrement un miracle faux d'un vrai miracle.

Le théologien. J'ai été obligé de vous donner d'abord ces notions; vous en verrez bientôt l'utilité et les conséquences. Faites-moi la grâce de répondre encore à quelques questions. Croyez-vous que Dieu puisse laisser les hommes dans le cas d'une erreur inévitable, lorsqu'il s'agit des vérités les plus importantes, ou de ses ordres les plus absolus, ou des devoirs les plus sacrés?

Le philosophe. Non, Monsieur, Dieu nous doit fournir les moyens de découvrir ces vérités, et de connaître ces ordres et ces devoirs.

Le théologien. Croyez-vous que Dieu puisse nous manifester d'autres vérités que celles que notre raison serait capable de découvrir d'elle-même, des vérités qui seraient supérieures à toute la force de notre raisonnement, des vérités que nous ne pourrions pas comprendre, et dont nous ne serions assurés que parce que ce serait Dieu lui-même qui nous les aurait annoncées?

Le philosophe. Cela est très-évident, il le peut; notre raison n'étant pas infinie, il serait absurde de prétendre qu'elle puisse par elle-même découvrir et connaître toutes les vérités et toute sorte de vérités. Je dis la même chose des ordres et des devoirs que sa souveraine autorité peut nous imposer. Car étant, comme nous le sommes, des créatures dépendantes de cet Etre suprême, il peut nous intimer des ordres et exiger des devoirs qui n'aient d'autre principe, d'autre fondement, d'autre règle, que son absolue mais toujours adorable et respectable volonté.

Le théologien. Mais si notre raison est incapable de découvrir d'elle-même ces vérités, par quelle voie Dieu pourra-t-il nous les faire connaître?

Le philosophe. Il est évident qu'il faudra qu'il nous parle d'une telle manière, que nous puissions distinguer sûrement le langage de Dieu de tout autre langage. Or il n'y a point de langage plus digne de Dieu, et qui caractérise mieux l'auteur, le maître, l'arbitre souverain de la nature, que de commander à toute la nature, c'est-à-dire de nous parler par des miracles. Toute autre voie ne me caractérise pas d'une manière aussi sensible le langage divin.

Le théologien. Je suppose que vous ne prétendez pas exclure les prophéties, qui ne sont pas moins un langage divin que les miracles. Mais ne sortons pas de notre sujet. Vous reconnaissez donc que le miracle est un langage divin?

Le philosophe. Je le reconnais sans peine. Mais le prestige, imitant quelquefois si bien le miracle, je reviens toujours au même point, et je vous demande encore comment je pourrai distinguer sûrement l'un de l'autre.

Le théologien. Oh! nous voici bien près de la solution des difficultés. Dieu sans blesser sa sagesse infinie peut bien permettre que l'homme soit tenté par des prestiges; mais il ne peut pas permettre qu'il soit trompé d'une manière à ne pouvoir pas éviter l'erreur. Il lui fournira toujours des moyens sûrs pour reconnaître de quel côté sont et l'œuvre de Dieu et la vérité. Ces moyens sont : 1° la supériorité des vrais miracles sur les prestiges; ce qui peut être aisément aperçu par une âme droite et attentive; 2° l'invocation de l'auguste nom de Dieu, qui peut seul, comme maître de la

nature, opérer de vrais miracles ; la créature ne pouvant rien que par sa confiance, l'aveu de son impuissance et ses prières. Nous pourrions bien encore ajouter quelques autres moyens de discernement ; mais, comme il s'agit ici du parallèle entre les miracles de Moïse et les prestiges des enchanteurs égyptiens, nous nous en tenons à ces deux premiers points qui suffisent pour les difficultés que nous avons à résoudre.

Et d'abord quelle supériorité, Monsieur, dans les miracles de Moïse ! Il commande au nom de Dieu à toute la nature, et il est toujour obéi ; d'une parole il frappe les plus terribles coups, et d'une parole il guérit ceux qui ont été frappés ; il fait des annonces et des menaces, et ses annonces et ses menaces sont toujours suivies des effets. Il est tour à tour, pour les Egyptiens, leur fléau et leur asile, leur exterminateur et leur sauveur, selon cette magnifique promesse que lui a faite le Seigneur : *Voilà que je t'établis le Dieu de Pharaon, et Aaron sera ton ministre et ton prophète.* (*Exod.* VII, 1.) L'Egypte est désolée par dix horribles plaies, et son roi impie est bientôt frappé lui-même en punition de son opiniâtre impiété. Ainsi éclate le pouvoir divin dont est revêtu Moïse.

Et à quoi aboutit tout l'art des magiciens que Pharaon lui oppose ? A une faible imitation de trois des miracles de Moïse ; imitation qui peut aisément se concevoir et s'expliquer. Mais, 1° ces mêmes magiciens ne peuvent empêcher aucun des miracles de Moïse. 2° ils ne peuvent étendre par représailles leur pouvoir sur les Hébreux, comme Moïse ; sur les Egyptiens ; 3° malgré tous leurs efforts, ils ne sont plus écoutés par leurs démons après la troisième plaie, et ils sont forcés de reconaître la main de Dieu ; 4° ils ne peuvent se défendre eux-mêmes des ulcères douloureux dont ils sont frappés avec toute leur nation, et dès lors ils quittent la partie et n'osent plus paraître devant l'homme de Dieu ; 5° quand il s'agit de faire cesser les coups et les plaies, ce n'est jamais aux magiciens que le roi et les Egyptiens s'adressent, c'est toujours à Moïse et au Dieu de Moïse qu'ils en demandent la cessation. D'ailleurs avec quelle assurance Moïse invoque-t-il son Dieu, avec quelle majesté le fait-il parler, avec quelle certitude annonce-t-il toujours les prodiges qu'il va opérer !

Le philosophe. Tout ce que vous venez de dire devient pour moi le flambeau le plus lumineux. Je ne vois plus ni doutes, ni embarras, ni incertitudes, malgré les efforts de Rousseau. J'aperçois maintenant, et je me fais fort de faire apercevoir à quiconque, tout le sophistique de ses raisonnements.

Le théologien. Il serait assez singulier que d'agresseur vous devinssiez défendeur. Que direz-vous donc de cette première objection de Rousseau, que « la même autorité qui atteste les miracles atteste aussi les prodiges. »

Le philosophe. Je dirai qu'il est vrai ; mais qu'elle atteste les uns, comme des opérations divines, et les autres comme des opérations magiques.

Le théologien. Votre réponse est claire, précise et bien fondée. Car la même Ecriture qui nous apprend qu'à chaque fois que Moïse annonce quelque nouveau prodige, il parle toujours au nom de Dieu, cette même Ecriture nous dit aussi que les magiciens, pour l'imiter, avaient recours aux enchantements, c'est-à-dire au démon : *Fecerunt per incantationes Ægyptiacas similiter.* (*Exod.* VII, 11.)

Mais, vous ajoute encore le même philosophe : « Si la même autorité prouve encore que l'apparence des prestiges ne diffère en rien de celle des miracles ; comment distinguer les uns des autres, comment discerner l'œuvre de Dieu, de l'œuvre du démon ? » (P. 109.)

Le philosophe. On les distinguera, on les discernera par les sages principes que vous avez établis : 1° Par l'invocation de l'auguste nom de Dieu. Dieu invoqué, ne peut pas autoriser l'erreur et le mensonge. Cela est démontré par la raison. 2° Par la supériorité des prodiges. Or, la supériorité des miracles de Moïse paraît ici dans le plus grand éclat. Dès la première rencontre, la verge de Moïse changée en serpent dévore les serpents, soit réels, soit apparents des magiciens, sans qu'ils puissent rien faire pour l'empêcher. Dans la seconde et la troisième, ils font paraître des grenouilles, ils font voir de l'eau changée en sang ; ce qui peut bien s'expliquer par une adroite substitution faite par l'intervention des démons. Mais pour faire ensuite disparaître ces grenouilles et pour rendre à l'eau son état naturel, il faut la parole et le commandement de Moïse. Les magiciens peuvent bien faire le mal, mais ils ne peuvent pas le réparer. Dès la troisième plaie, ils se trouvent au bout de leur science. Ils se tourmentent, ils font tous leurs efforts, ils ne peuvent plus rien opérer, ils conviennent eux-mêmes de leur défaite et ils en font l'aveu à Pharaon.

Le théologien. Rousseau ne se croira pas encore vaincu pour cela. « Les hommes, vous dira-t-il, ne pouvant juger des miracles que par leurs sens, si la sensation est la même (pour les miracles et pour les prestiges), le signe, comme signe, ne prouve pas plus d'un côté que de l'autre, et le prophète en ceci n'a pas plus d'avantage que le magicien. » (P. 110.)

Le philosophe. Il est encore faux que l'homme ne puisse juger des miracles que par les sens. Il n'y a que les sens, il est vrai, qui reçoivent l'impression que fait le miracle ou le prestige ; mais il n'y a que la raison, qui, en examinant les circonstances de l'un et de l'autre, soit capable d'en reconnaître la différence et d'en décider.

Le théologien. Mais si l'on vous dit que de ces assauts réciproques de prodiges, entre Moïse et les magiciens, « Pharaon put fort bien n'en conclure autre chose, sinon

que Moïse était plus habile magicien qu'eux, » qu'aurez-vous à lui répondre?

Le philosophe. Je répondrai que Moïse ne parlait qu'au nom de Dieu, et qu'on n'a jamais appelé magiciens ceux qui n'agissent qu'en invoquant le nom de Dieu. Pharaon ne tira point la conclusion que Rousseau insinue. Il raisonnait plus juste que le Génevois.

Le théologien. Ce que l'on trouve encore dans la troisième *Lettre écrite de la Montagne* sur ce sujet ne présentant aucune difficulté, je crois qu'il ne doit vous rester aucun doute. Vous avez fait voir dans cet entretien les ressources qu'il y a avec un homme qui a l'âme droite, l'esprit juste, que les préjugés peuvent surprendre et que l'examen fait sûrement revenir.

Le philosophe. Je serai bien aise, si vous le trouvez bon, que nous discutions encore quelque points du *Dictionnaire philosophique* sur la certitude et la vérité des miracles communément reconnus par les Chrétiens. Nous ne trouverons pas ici la dialectique de Rousseau; cet écrivain n'en est pas capable; mais la hardiesse de ses assertions, quoique toujours destituées de preuves, et le ridicule qu'il s'efforce de répandre sur les faits qu'il combat, peuvent aussi bien surprendre et séduire que les sophismes les mieux enveloppés. Je serai donc le personnage de cet écrivain, et je serai très-empressé d'entendre la critique vous ferez que et la censure que vous porterez.

QUATRIÈME ENTRETIEN. — *Sur la vérité des miracles communément reconnus parmi les Chrétiens.*

Le philosophe. Je vous ai dit, Monsieur, que, pour achever nos discussions sur les miracles et avoir tous les éclaircissements nécessaires sur cette matière, il conviendrait d'examiner encore quelques endroits du *Dictionnaire philosophique.* Pour faire le personnage de cet écrivain, ainsi que je m'y suis engagé, il faut que je vous expose ses sentiments, ses assertions et ses preuves. Et c'est ce que je vais faire.

D'abord, à l'entendre, on ne doit pas faire plus de cas des miracles cités par les Chrétiens que de ceux qui se débitaient autrefois dans le paganisme, et les monuments de votre Histoire ecclésiastique, vos légendes, les témoignages de vos Pères de l'Eglise, ne méritent pas plus de créance que la *Théogonie* d'Hésiode, les *Métamorphoses* d'Ovide et les autres fables des païens. Et voici comment il prétend le prouver. « Nommez-moi, dit-il, un peuple chez lequel il ne se soit pas opéré des prodiges incroyables. Les histoires sont aussi remplies de prodiges que d'événements naturels. Les filles d'Anius changeaient tout ce qu'elles voulaient, en blé, en vin et en huile. Esculape ressuscita Hippolyte. La tête d'Orphée rendait des oracles après sa mort. Les guérisons faites dans le temple d'Esculape étaient innombrables. » Après une longue énumération de ces sortes de miracles, dont je ne vous cite qu'une petite partie, il ajoute : « Les philosophes chrétiens disent : Nous croyons aux miracles opérés dans notre sainte religion ; nous avons une croyance ferme et entière dans les miracles de Jésus-Christ et des Apôtres, mais permettez-nous de douter un peu des autres. » C'est ainsi qu'il se prépare à fronder tous les miracles rapportés par les historiens et par les Pères.

Le théologien. — Que diriez-vous, Monsieur, si je prétendais vous apprendre à vous-même ce que vous pensez sur divers systèmes, comme sur celui de Malebranche et sur celui de Locke, par rapport à l'origine des idées, ou sur ceux de Boulainvilliers et de Garnier sur l'*Histoire de France?*

Le philosophe. Je ne vois pas où vous voulez aller par cette question. Je vous répondrai cependant que je serais fort surpris et que je trouverais assez plaisant qu'un autre voulût m'instruire moi-même de mes propres pensées.

Le théologien. C'est cependant là ce que veulent faire messieurs les philosophes par rapport à nous. Ils veulent nous apprendre à nous-mêmes ce que nous pensons des Pères, des légendes et des miracles. Qu'ils nous écoutent eux-mêmes, et qu'ils apprennent de nous quels sont nos véritables sentiments.

Qu'ils apprennent donc que nous respectons les Pères comme des saints, et que nous les croyons comme des hommes. Par leur vie vertueuse ils sont nos modèles. Dans l'enseignement sur le dogme, les mœurs, la discipline, ils sont les canaux de la tradition. Dans les faits qu'ils racontent, qu'ils rapportent, qu'ils citent, ils sont sujets à la critique, à l'examen, comme tout autre déposant. Telle est notre manière de penser sur les Pères.

Qu'ils apprennent que la fameuse *Légende dorée* de Jacques de Voragine, (*Jacobus a Voragine*), les *Fleurs des exemples* de Césaire de Cîteaux, et d'autres livres et recueils de la même valeur, n'ont jamais eu d'autres suffrages que ceux de la simplicité et de la crédulité; que l'on les regarde comme des mélanges de vrai et de faux, de certain et d'incertain; que les erreurs de faits qu'ils renferment sont sans conséquence, et que, n'influant en rien dans ce qui intéresse la société, ils ne méritent pas le courroux des graves philosophes.

Qu'ils apprennent que nous admettons des miracles, pour lesquels nous ne craindrions pas l'examen de la critique la plus défiante, desquels ces philosophes ne voudraient sûrement pas examiner les preuves, de peur d'être forcés de les avouer eux-mêmes; et que nous en fournissons de cette espèce depuis le I^er^ siècle jusqu'au XVIII^e^.

Qu'ils apprennent qu'il y a des miracles que nous croyons raisonnablement, quoique nous n'en ayons pas des preuves complètes. Tels sont plusieurs miracles faits dans les trois premiers siècles du christianisme. Dans ce temps-là, les Chrétiens dispersés, cachés, persécutés, ne pouvaient pas avoir

des registres publics et des procès-verbaux en forme, comme une critique déraisonnable ose aujourd'hui les demander. La tradition en a conservé la mémoire; et une entreprise aussi grande que l'établissement de la religion semble en attester, et en supposer la vérité.

Qu'ils reconnaissent enfin que tout homme qui a un peu de sentiment et de pudeur, ne pourra pas s'empêcher de dire qu'il y a autant d'indécence que d'impiété dans le parallèle qu'on ose insinuer entre les miracles du paganisme, et ceux du christianisme. Ces miracles du paganisme sont arrivés dans des temps fabuleux ; personne ne les a vus, personne ne les a crus; ils choquent tantôt la raison et tantôt la décence. Les savantes apologies des Pères en démontrent tout le ridicule, et Cicéron, dans son second livre *De la divination*, répond à son frère Quintus qui en avait cité quelques-uns : *Nil debet esse in philosophia commentitiis fabellis loci.* Voilà, Monsieur, la manière dont pensent les Chrétiens sur les miracles.

Le philosophe. Je ne puis pas disconvenir que cette manière de penser ne soit très-juste. Cependant, parmi les miracles que vous regardez comme les plus avérés et les plus constants, il y en a qui souffrent encore bien des difficultés. « Des témoins oculaires, vous dit le docteur, ont beau écrire que l'évêque de Smyrne, saint Polycarpe, ayant été condamné à être brûlé et étant jeté dans les flammes, ils entendirent une voix du ciel qui criait: Courage Polycarpe, montre-toi homme! qu'alors les flammes du bûcher s'écartèrent de son corps et formèrent un pavillon de feu au-dessus de sa tête, et que du milieu du bûcher il sortit une colombe, et qu'on fut obligé de trancher la tête de Polycarpe. A quoi bon ces miracles, disent les incrédules; pourquoi les flammes ont-elles perdu leur nature, et pourquoi la hache du persécuteur n'a-t-elle pas perdu la sienne? D'où vient que tant de martyrs sont sortis sains et saufs de l'huile bouillante, et n'ont pu résister au tranchant du glaive? On répond, que c'est la volonté de Dieu. Mais les philosophes voudraient avoir vu tout cela de leurs yeux avant de le croire. Saint Augustin rapporte que saint Gervais et saint Protais apparurent en songe à saint Ambroise; qu'ils lui enseignèrent l'endroit où étaient leurs reliques; que saint Ambroise les déterra, et qu'elles guérirent un aveugle. Les philosophes disent qu'ils n'en croient rien, que Gervais et Protais n'apparurent à personne, qu'il importe fort peu au genre humain qu'on sache où sont les restes de leurs carcasses, qu'ils n'ont pas plus de foi à cet aveugle qu'à celui de Vespasien : que c'est un miracle inutile, que Dieu ne rien fait d'inutile. Ils font grand cas du passage de Lucien qui se trouve dans la mort de Peregrinus : « Quand un « joueur de gobelets se fait Chrétien, il est « sûr de faire fortune. » Ainsi s'exprime l'homme du *Dictionnaire.*

Le théologien. Il s'exprime comme un homme qui veut se donner le plaisir de railler, et qui ne se pique nullement de raisonner. Je vous le demande à vous-même, Monsieur, si ce misérable était à Saint-Denis, oserait-il dire que c'est-là qu'on rassemble *les restes des carcasses* de nos rois? Et c'est cependant le ton qu'il prend en parlant des héros du christianisme. S'il avait un peu de pudeur, oserait-il, après avoir assuré en tartuffe qu'il « a une croyance ferme et entière aux miracles de Jésus-Christ et des apôtres ; » oserait-il faire entendre que les miracles doivent être regardés comme des tours de joueurs de gobelets ? Mais venons à ses raisonnements et à ses critiques.

«A quoi bon ces miracles, dit-il, pourquoi les flammes ont-elles perdu leur nature, et pourquoi la hache de l'exécuteur n'a-t-elle pas perdu la sienne ? » A des hommes qui n'auraient pas affiché comme lui l'impiété, on répondrait que Dieu voulait de temps en temps attester par ces prodiges que c'était lui qui présidait à l'établissement du christianisme ; qu'il voulait frapper ceux qui en étaient les témoins, pour occasionner leur conversion ; qu'il voulait de temps en temps soustraire ses martyrs à certains supplices plus horribles, et les laissait tomber sous le glaive, parce qu'il était content de leurs combats et voulait couronner leurs victoires. Mais ce sont là des raisons qui ne sont pas du goût des philosophes. Il y a bien d'autres choses justes et raisonnables qu'ils ne goûtent pas davantage.

« D'où vient que tant de martyrs sont sortis sains et saufs de l'huile bouillante, et n'ont pu résister au tranchant du glaive ? » On répond que c'est la volonté de Dieu. Mais les philosophes voudraient avoir vu tout cela de leurs yeux avant de le croire.»

Je réponds d'abord sur la demande qu'elle est tout à fait hors de propos. C'est la certitude du fait qu'il s'agit de constater, ce n'est pas le motif et la raison qu'il s'agit de trouver.

Je dis ensuite que ces philosophes qui voudraient avoir vu avant de croire, se trompent eux-mêmes et qu'ils ne nous trompent pas. On peut bien leur dire à eux-mêmes ce que Jésus-Christ fait dire par Abraham au mauvais riche : *Ils ont Moïse et les prophètes. S'ils ne les écoutent point, quand même un mort ressusciterait à leurs yeux, ils n'en croiraient pas davantage.* (*Luc.* xvi, 30, 31.) On sait bien qu'ils sont plus empressés à combattre la vérité qu'à s'y rendre, et l'on voit fort bien qu'il n'y a que leur orgueil et leur libertinage qui les aiguillonnent et les aveuglent.

Les deux miracles que vous avez cités d'après cet impie, ont toute l'authenticité que le critique le plus sévère peut désirer.

1° Saint Polycarpe, évêque de Smyrne, élevé par saint Jean l'évangéliste, fut condamné au feu il y a seize siècles. L'exécution se fit dans l'amphithéâtre, en présence

de toute la ville qui demanda à grands cris sa mort au proconsul. Il était alors âgé d'une centaine d'années. Son martyre a été écrit par des témoins oculaires qui rapportent que ce vieillard vénérable ayant été étendu et attaché sur le bûcher, les flammes se plièrent en formant une espèce de pavillon, au milieu duquel il paraissait comme un homme endormi, sans faire aucun mouvement et sans donner aucun signe de douleur. On était dans l'étonnement, on ne savait s'il était mort ou vivant. Dans l'incertitude, le juge envoya un spiculateur, ou bourreau, qui lui coupa la tête sur le bûcher même. Voilà le fait. Est-il certain, ne l'est-il pas? Cela dépend des preuves. Mais nos philosophes se gardent bien de les attaquer. Et comment les attaqueraient-ils? Ils les ignorent.

2° Saint Ambroise, évêque de Milan, annonce à la cour impériale qu'il a été averti en songe de retirer les reliques de deux martyrs d'un endroit peu décent et peu connu, où elles étaient, et de les placer d'une manière plus honorable. S'étant transporté dans le lieu marqué, il y trouve les deux corps. La translation s'en fait en présence de l'empereur, de toute la cour, et d'un peuple immense. Pendant la translation, Dieu, pour attester la sûreté de la découverte et la sainteté des reliques, opère des miracles. Voilà le fait.

Il est bon de remarquer qu'Ambroise était un des beaux esprits de la cour impériale, qu'il était fils d'un des plus grands seigneurs de l'empire, qu'il fut pourvu étant encore fort jeune du gouvernement des provinces de Ligurie et d'Emilie, et que ce fut la sagesse qu'il montra dans son administration qui le fit demander par toute la ville pour remplir le siége de cette résidence impériale. Il est bon de remarquer cela, parce que nos philosophes sont des gens qui, au seul nom et à la seule qualité de prêtre, ne témoignent que du dédain et du mépris. Saint Augustin, le plus beau génie de son siècle, et peut-être le plus beau génie qu'il y ait eu en aucun siècle, était alors à Milan, et atteste, comme témoin oculaire, tout ce qui se passa à cette translation. Enfin, depuis quatorze siècles, on en célèbre la mémoire dans l'église de Milan. Des autorités si respectables laisseront-elles quelques doutes dans l'esprit des hommes raisonnables? Mais à quoi serviront-elles auprès des philosophes? Sera-ce à les persuader ou à les confondre?

Le philosophe. Oh! je vous ai écouté avec beaucoup de plaisir. Mais écoutez, à votre tour, ce que débite encore cet homme. « Ceux, dit-il, qui fortifient leur raisonnement par la science, vous diront que les Pères de l'Eglise ont avoué souvent eux-mêmes qu'il ne se faisait plus de miracles de leurs temps. Saint Chrysostome le dit expressément. Saint Augustin lui-même dit, dans sa *Cité de Dieu :* « Pourquoi ces « miracles qui se faisaient autrefois ne se « font-ils plus aujourd'hui? » Et il en donne la raison : « *Cur, inquiunt, nunc illa mira-* « *cula quæ prædicatis facta esse non fiunt?* « *Possem quidem dicere necessaria prius fuisse* « *quam crederet mundus, ad hoc, ut crederet* « *mundus.* »

Le théologien. Je crois que vous allez être bien surpris de la réponse que j'ai à vous faire; elle vous fera connaître jusqu'où peut aller l'imposture et l'infidélité. Saint Augustin, non-seulement ne dit point ce qu'on lui fait dire ici, mais il dit tout le contraire. Dans le chapitre septième du vingt-deuxième livre de la *Cité de Dieu*, il prouve la divinité de la religion par les miracles qui ont accompagné son établissement, par ceux de Jésus-Christ, des apôtres, des martyrs; et, dans le chapitre suivant, il se propose de répondre à la question que les païens, les beaux esprits, les incrédules faisaient quelquefois, quand on leur citait des miracles. Ce chapitre commence par le texte même que vous avez rapporté. « Mais pourquoi, demandent les incrédules, ne voit-on plus aujourd'hui ces miracles que vous dites qu'on voyait autrefois? Je pourrais d'abord répondre, qu'ils étaient nécessaires avant que le monde eût embrassé la foi, afin de l'engager par là à l'embrasser. » Et, après ces mots, dits comme en passant, il ajoute, que le même pouvoir subsiste toujours dans l'Eglise, et qu'il s'y fait encore aujourd'hui des miracles au nom de Jésus-Christ, ou par la vertu des sacrements, ou par l'intercession des martyrs : *Nam etiam nunc fiunt miracula in nomine ejus, sive per sacramenta ejus, sive per orationes, vel memorias sanctorum.* Et tout de suite il rapporte un grand nombre de miracles opérés de son temps, et de la plupart desquels il a été lui-même témoin. Est-ce là avouer qu'il ne se fait plus aujourd'hui de miracles? Saint Chrysostome fournit une infinité de passages semblables.

Le philosophe. Je vous avoue que je suis révolté de cette mauvaise foi, et je vois bien que cet homme ne cherche qu'à tromper et à séduire. Je m'attends que vous le confondrez de même sur ce qu'il dit du célèbre apôtre des Indes et du Japon. Voici comme il en parle : « Xavier se lamente, dans plusieurs de ses lettres, de n'avoir point le don des langues. Il dit qu'il n'est chez les Japonais que comme une statue muette. Cependant les Jésuites ont écrit qu'il avait ressuscité huit morts; c'est beaucoup. Mais il faut aussi considérer qu'il les ressuscitait à six mille lieues d'ici. »

Le théologien. Il faut considérer aussi que c'est à six mille lieues des endroits où se sont opérés ces miracles, et deux cents ans après qu'ils ont été opérés, qu'un homme, sans avoir rien vu ni examiné, les suspecte. Indépendamment des preuves, la présomption seule serait pour tout ce qu'on a dit des miracles de ce grand homme. Il a établi le christianisme dans une étendue immense de régions; il doit donc avoir été secondé par les dons les plus extraordinaires. Il est très-faux qu'il se lamente de n'avoir pas le don des langues. Ce don l'accompagna par-

tout. Dans une occasion unique, Dieu, pour éprouver son zèle et y donner un nouvel éclat, ne le lui communiqua pas dès le commencement de sa mission. Le saint se mit avec un grand courage à étudier la langue du pays. Mais l'épreuve ne fut que de quelques jours.

Le philosophe. Je sens, Monsieur, tout le vrai de ce que vous me disiez dans notre premier entretien, que messieurs les philosophes sont bien plus forts pour déclamer que pour raisonner, et pour affirmer que pour prouver. Je vois toute la différence qu'il y a entre des assertions téméraires et la vérité. Mais il faut qu'avant de finir, je vous propose encore une pensée singulière de notre homme. « On souhaiterait, dit-il, pour qu'un miracle fût bien constaté, qu'il fût fait en présence de l'Académie des sciences de Paris, ou de la Société royale de Londres et de la Faculté de médecine, assistées d'un détachement du régiment des gardes. »

Le théologien. La pensée n'est pas singulière, mais extravagante. Aurait-il donc fallu une académie des sciences, ou une faculté de médecine, pour décider que la résurrection du Lazare, qui sortit du tombeau quatre jours après y avoir été enfermé, était un vrai miracle? En aurait-il fallu pour décider que des guérisons d'aveugles, de muets, de sourds de naissance, opérées par une seule parole; que des guérisons subites instantanées, opérées par un seul acte de la volonté sur des malades absents, sont des œuvres qui surpassent les forces de la nature? C'est bien ici le lieu de s'écrier, en retournant la pensée de Rousseau : « Et ce sont là les respectables oracles, les démonstratifs raisonnements de nos philosophes! juste Dieu! La tête tourne, on ne sait où l'on est! »

Après cela, Monsieur, ne soyez plus surpris des inconcevables extravagances et absurdités où donnent ces philosophes. Ne soyez plus surpris que le docteur du *Dictionnaire* dise que, s'il était témoin d'un miracle, au lieu de reconnaître et d'adorer la puissance du Seigneur, « il se ferait manichéen, et dirait qu'il y a un principe qui défait ce que l'autre a fait; » que Rousseau assure « qu'il aurait grand' peur que la vue d'un miracle ne le rendît fou. » C'est ainsi que pensent ceux qui se donnent pour les sages du siècle, les défenseurs de la raison, les réformateurs de la religion. Ne soyez point surpris que l'auteur des *Pensées philosophiques* s'écrie dans un enthousiasme infernal : « Grâce à l'extrême confiance que j'ai en ma raison, ma foi n'est point à la merci du premier saltimbanque. Pontife de Mahomet, redresse des boiteux, fais parler des muets, rends la vue aux aveugles, guéris des paralytiques, ressuscite des morts. Veux-tu que je devienne ton prosélyte? laisse tous ces prestiges et raisonnons. » L'impie, pour blasphémer contre les miracles et la personne de Jésus-Christ même, met, dans le personnage d'un mahométan imposteur, les caractères divins par lesquels Jésus-Christ s'annonce et se fait connaître pour l'envoyé de Dieu. Il traite celui qui a ces divins caractères de *saltimbanque;* ces œuvres divines, de *prestiges;* et il croit s'être mis à couvert, en substituant le mot de pontife de Mahomet au nom de Jésus-Christ. On ne répond point à ces horreurs. C'est à ceux qui ont entre les mains le glaive de la justice, à venger l'Evangile et la personne de Jésus-Christ ainsi outragés.

Le philosophe. Il est vrai que j'ai frémi en lisant cet endroit des *Pensées philosophiques*, parce que je me suis rappelé aussitôt ces belles paroles de Jésus-Christ : *Euntes renuntiate Joanni quæ vidistis. Cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt.* (*Matth.* XI, 5); et j'ai pensé comme vous que c'était à la justice à punir des blasphèmes aussi affreux. Au reste, Monsieur, je vous sais un gré infini de la complaisance que vous avez eue de vous prêter à ces entretiens. Je sens toute la solidité des principes que vous avez établis, et tout ce que je dois aux lumières dont vous m'avez éclairé.

Le théologien. Et moi, je vous dois le compliment le plus flatteur et le mieux mérité sur cet esprit juste, vif et pénétrant, que vous avez toujours fait voir dans la suite de nos entretiens, sur la droiture de votre âme et sur votre amour courageux pour la vérité. (NONNOTTE, III, 75.)

Passons maintenant aux réflexions de Chaudon.

§ I^er^. — *Notions préliminaires. Examen des miracles de Moïse.*

I. Nier la possibilité des miracles, ce serait nier l'existence d'un Dieu. S'il en est un, c'est lui qui a établi et fixé les lois de la nature; il peut donc aussi les arrêter et les changer à sa volonté. Celui qui remue la planète qu'il a formée, peut en suspendre le mouvement; celui qui a créé l'homme vivant, le peut ressusciter mort. Dieu n'a pu se dépouiller de son empire sur ses créatures, et les miracles ne lui coûtent pas plus que les effets naturels. Nous savons que les lois qu'il a établies sont immuables; mais il ne s'est pas tellement assujetti à les maintenir qu'il ne se soit réservé le pouvoir d'en changer le cours quand il voudrait. Ainsi, admettre des miracles n'est pas, comme le prétend Voltaire, détruire l'immutabilité de Dieu, mais reconnaître sa souveraine puissance. En faisant un miracle il ne viole pas les lois de la nature; car, par ces lois, on ne peut entendre que sa suprême volonté à laquelle il ne déroge jamais, puisqu'il a résolu, de toute éternité, de faire, en tel temps et en tel lieu, une chose qui ne serait pas dans la classe des événements ordinaires. Si Dieu en créant le monde s'est proposé de lui donner de temps en temps des avertissements salutaires, il n'est pas contradictoire qu'il les lui donne, soit en changeant l'ordre physique pour procurer le bien moral, soit en produisant ce bien moral par des coups inespérés de la grâce,

II. On entend par miracle tout effet supérieur aux lois de la nature et au pouvoir de la créature. Par exemple, que le soleil ou la terre s'arrêtent à la voix d'un homme; qu'un mort ressuscite; qu'un bras desséché reprenne à l'instant sa vigueur; qu'un homme parle diverses langues qu'il n'a point apprises, etc., etc. La raison, l'évidence, l'aveu des humains, tout se réunit à dire que ces effets ne sont point dans le cours ordinaire et viennent d'un agent supérieur.

« Qui sait, dit l'incrédule, jusqu'où vont les forces de l'art de la nature? Ainsi qui peut juger qu'un tel effet est surnaturel et miraculeux? »

Réponse. — Quoiqu'on ne connaisse pas précisément le dernier degré des forces de la nature et de l'art, cependant on les connaît assez pour décider que l'effet ne peut être attribué qu'au Créateur. Il y a des marques distinctives entre les miracles de Dieu et les prestiges des agents créés.

Ainsi la première règle est que le miracle surpasse les forces connues de la nature; et, s'il y a quelque difficulté sur ce point, la seconde règle éclaircit tous les doutes: c'est que ce miracle soit opéré au nom de Dieu, créateur du ciel et de la terre. Car Dieu étant la vérité même, ne peut jamais permettre qu'une fourberie soit autorisée par le concours de l'opération divine. Si le cas arrivait, sa sagesse se prêterait à la séduction. On est donc assuré qu'un miracle, fait au nom de Dieu créateur, est une preuve évidente de sa vérité. Dieu ne peut agir contre lui-même, ni nous forcer à croire un imposteur, ou à renoncer à notre raison. Sur ces deux principes, jugeons des miracles de Moïse. A-t-il opéré des prodiges supérieurs à la nature? Les a-t-il fait au nom du Créateur? Or l'un et l'autre sont évidents et toujours liés ensemble.

J'ouvre l'*Exode*, une voix sort d'un buisson qui brûle sans se consumer. Cette voix appelle Moïse et l'envoie délivrer les Hébreux des fers de l'Egypte. Il demande qui est celui qui l'envoie. On répond : « C'est le Dieu de vos pères; c'est l'Etre souverain; celui qui est. » Moïse demande un miracle, pour être assuré de sa mission. « Jetez votre verge, » lui dit le Seigneur. Il la jette à terre, et c'est un serpent; il en prend la queue, et il revoit son bâton. Il met la main dans son sein, la voilà couverte de lèpre; il la remet, et elle ressort saine. Voilà donc la mission de Moïse assurée pour lui par deux miracles.

Réuni à son frère Aaron, il va trouver les anciens de son peuple, et annoncer à Pharaon que Dieu lui ordonne de laisser sortir les Hébreux. En preuve de sa mission et des ordres du Seigneur, Aaron jette sa verge devant le roi et toute sa cour; la verge est changée en serpent. A la prière de Moïse, il en frappe l'eau, l'eau devient du sang; il l'étend sur l'Egypte, la voilà couverte de grenouilles, de moucherons, de sauterelles, de ténèbres, d'ulcères, et enfin de morts.

Tous ces fléaux sont annoncés avant qu'ils arrivent : ils sont arrêtés ou ils disparaissent à la voix de l'envoyé de Dieu. Ils sont réitérés pendant plusieurs jours; et les Hébreux seuls sont préservés de leurs funestes effets. Pharaon est forcé de se rendre. Les Hébreux partent. La colonne de feu paraît, les guide et les protége; la mer se divise et leur laisse un passage libre, où les Egyptiens n'entrent que pour y rester sous les flots. Le peuple a faim, la manne tombe régulièrement et les nourrit pendant quarante ans; l'eau sort d'un rocher aride; la montagne est en feu; la terre entr'ouverte engloutit les murmurateurs; le feu consume les sacriléges, etc.

Voilà des prodiges. Sont-ils des effets de la nature? Y a-t-il quelque liaison entre la cause et les événements? Ils sont opérés à la face du ciel et de la terre : ils sont suivis et multipliés. Les Egyptiens, si éclairés et si opiniâtres, ne peuvent tenir contre ces merveilles. Les Hébreux en furent tous convaincus. Nier ces miracles, c'est vouloir ne croire à rien. Les admettre et chercher une autre cause que Dieu, c'est renoncer à la raison. Moïse n'a pu les prédire sans une révélation surnaturelle; il n'a pu les exécuter que par une puissance divine. C'est au nom de Dieu et par son ordre qu'il les fait. Il n'a que ces mots à la bouche : *Dieu m'envoie, Dieu vous ordonne. Voici ce que dit le Seigneur, le Créateur, le Dieu d'Abraham.* Donc sa mission et ses livres prouvent une révélation. Ecoutons les chicanes des incrédules.

I. « Les magiciens de Pharaon firent aussi des prodiges qui ne prouvent rien. »

Réponse. — Ils firent des prestiges, et non des miracles; leur puissance était bornée. Ils firent changer leurs bâtons en serpents; celui de Moïse les dévora. Ils firent paraître des grenouilles, mais ils ne purent, comme Moïse, les détruire. Aussi avouèrent-ils leur impuissance : *Digitus Dei hic est.* Ils avaient pu, par le moyen de quelque artifice, tromper les yeux des spectateurs, mais ils ne purent se mettre au-dessus du pouvoir suprême qui opérait par les mains de Moïse.

II. « Le flux et le reflux de la mer rouge rend le passage des Hébreux très-naturel. »

Réponse. — Ce reflux est chimérique. Les Egyptiens ne l'auraient pas ignoré. Ils n'auraient pas laissé les Hébreux tranquilles jusqu'au lendemain; ils ne se seraient pas exposés à être noyés; on n'aurait pas cité ce passage comme miraculeux; les nations voisines n'en auraient été étonnées ni effrayées. Les Hébreux même en auraient vu tous les jours la répétition. De plus, où est le reflux qui se fait en un instant et à la voix d'un homme? Qui retire tout à fait ses eaux pour laisser un long trajet à sec? Les bords diminuent, il est vrai; mais le bassin reste toujours mer. Supposons même ce reflux entier, donnait-il naturellement assez de loisir au passage de plus d'un million d'hommes et d'enfants, de bestiaux

sans nombre et d'un bagage proportionné? Enfin, Moïse ne dit pas que les eaux se retirèrent, mais qu'elles se fendirent et demeurèrent suspendues. On ne peut douter du fait, ni l'expliquer physiquement et naturellement. (*Voy.* cette réponse plus développée à l'article MER ROUGE.)

III. « Il y eut des machines secrètes, cachées dans la montagne, avec lesquelles Moïse sut intimider le peuple pour accréditer sa loi. »

Réponse. — Quelle machine, quelle poudre mystérieuse aurait produit si longtemps le son des trompettes, des tonnerres, les éclairs et les feux? Où Moïse avait-il ramassé, préparé et ajusté ces machines? Faisait-il jouer ces ressorts tout seul? Que d'yeux ouverts sur lui, sans pouvoir découvrir l'artifice? Les lumières de son siècle étaient-elles assez vives, les arts assez perfectionnés pour pouvoir découvrir et faire jouer les instruments de fourberies auxquels les impies veulent attribuer ses miracles?

IV. « Est-il probable que Dieu ait fait tant de merveilles pour une poignée de monde si méprisable? »

Réponse. — Est-ce là une raison contre des faits publics et avérés? Ce peuple était l'enfant de la Providence, le dépositaire de la vraie religion. Sa destination intéressait tout le genre humain. Il fallait le montrer d'une manière frappante, et le conserver de même jusqu'à l'accomplissement total des promesses. Il ne faut pas juger des Juifs anciens par les modernes. Ceux-ci sont en général la lie des peuples. Aveuglés par leur opiniâtreté, ils cherchent à se faire illusion au milieu de la lumière des prophètes qui les éclaire. Ils croupissent dans l'erreur et dans la misère. Il n'en était pas de même des anciens Hébreux; conduits, gouvernés par Dieu même, ils voyaient la vérité sans nuage; ils avaient tout ce qui rend les hommes recommandables, de grandes vertus et de vives lumières.

§ II. — *Examen des miracles de Jésus-Christ.*

L'histoire de Jésus-Christ offre une foule de faits décisifs. Si les miracles sont vrais, tout est vrai. Or, il y en a de toute espèce et en grand nombre. Voyons si ceux que nous choisirons étaient d'une notoriété si publique dans le temps qu'on les publia, qu'il eût été entièrement inutile de tromper sur ces faits, quand même on aurait voulu tromper.

I. *Guérisons de maladies de toute espèce.* — Tous les évangélistes assurent que Jésus, en passant par les villes et les bourgades, guérissait tous les malades qu'il rencontrait ou qu'on lui amenait; et qu'il délivrait ceux qui étaient tourmentés du malin esprit. Or, sans nous arrêter à aucun de ces faits en particulier, faisons simplement les réflexions suivantes : 1° Quelle effronterie de multiplier, d'entasser ces guérisons les unes sur les autres, d'en nommer les personnes, d'en désigner les lieux, les témoins, d'en tracer toutes les circonstances, si tout cela n'est qu'un songe et que fausseté! Que de villes et d'hommes se seraient récriés contre ces faits, s'ils eussent été supposés!

2° Ces guérisons sont miraculeuses : elles sont faites à l'instant, à la parole de Jésus, sur toutes sortes de sujets, sans le concours d'aucun remède naturel. Elles sont aussi réelles, aussi constantes, aussi publiques que l'étaient les maux des malades. Elles sont si avérées, que tous sont ravis d'admiration, et publient la puissance du Sauveur; que la plupart des malades, guéris ou délivrés, s'attachent à lui et veulent le suivre. Ici, je demande aux incrédules où est, où peut être la fraude? Par exemple, dans la guérison de l'aveugle-né (*Joan.* IX) : Cet homme est connu de toute la ville; il voit et il déclare que c'est Jésus qui lui a rendu la vue. Ses parents déposent devant la Synagogue assemblée; il y paraît même; on est convaincu du miracle et on ne s'y rend pas.

Le paralytique de trente-huit ans est guéri publiquement : il saute, il emporte son lit devant une foule de témoins, qui se plaignent seulement que sa guérison ait été opérée le jour du sabbat. (*Joan.* V.)

II. *Multiplication des pains dans le désert.* — Les quatre évangélistes racontent ce miracle avec tous ses détails et toutes ses circonstances; preuve de sa réalité, et exclusion de toute supercherie. Car, 1° les disciples sont les premiers à avertir Jésus qu'il est temps de renvoyer cette foule pour chercher de la nourriture. Il n'y avait donc point de complot tramé entre le Sauveur et les apôtres. 2° Comment tromper et faire accroire à une multitude d'hommes qu'ils ont faim, qu'ils ont mangé, qu'ils se sont rassasiés, qu'il y a douze corbeilles pleines de restes, s'ils n'ont rien vu, ni reçu en nourriture? 3° Jésus et ses disciples étaient pauvres, ils n'avaient aucune provision; mais aurait-on pu cacher ces provisions, ces amas suffisants pour plus de cinq mille personnes, sans avoir été aperçus par tant de curieux, paisiblement assis par peloton? Tous furent si pleinement, si intimement convaincus du prodige, qu'ils le reconnurent pour le grand prophète, et qu'ils essuyèrent en silence le lendemain les reproches de Jésus, qu'ils le suivaient plus pour la nourriture qu'il leur avait donnée que pour le salut de leurs âmes. Enfin, si ce miracle est une fable, elle a contre elle cinq mille témoins, et le Sauveur, en renouvelant cette multiplication devant quatre mille personnes, dans une autre occasion, n'a fait que multiplier les armes contre lui, si ces miracles sont faux et illusoires.

III. *Résurrection de la fille de Jaïre.* (*Matth.* V.) — Jésus, en marchant, s'aperçoit qu'une femme qui l'a touché a été guérie d'un mal incurable, et cette femme avoue publiquement la réalité du miracle. Dans le même moment Jaïre vient lui demander tout haut, et devant la multitude du peuple qui le suit, qu'il veuille bien guérir sa fille malade à l'extrémité. Le Sauveur y va; mais bientôt

on court avertir le père que sa fille est morte, et qu'il est inutile que Jésus aille plus loin. Jaïre consterné ne demande plus rien ; mais le Sauveur l'exhorte à espérer, et continue sa route. La mort de la fille devient certaine et publique ; la maison est déjà remplie de pleureuses et de tout l'attirail funèbre ; si le Sauveur dit que la fille ne fait que dormir, on se moque de lui. Il entre dans la chambre de la défunte, accompagné du père, de la mère et de trois de ses disciples. Il prend la morte par la main ; à sa voix elle se lève, elle marche, elle est en pleine santé. Voilà le fait. Peut-il être faux ? Peut-on supposer un complot entre Jésus et un militaire, chef de la Synagogue, homme instruit et même prévenu ? Jaïre demandait-il une résurrection ? Dès que sa fille est morte, il pleure et n'espère plus rien. Si le miracle avait été concerté, il aurait fallu faire entrer dans le secret les domestiques, les témoins et tout le quartier : en un mot, si la résurrection est fausse, Jaïre et toute sa maison démentiront publiquement l'historien.

IV. *Résurrection du fils de la veuve de Naïm.* (*Luc.* VII.) — Un imposteur eût évité les détails qui sont ici. Ce fils est bien mort ; la mère en est désolée, on le porte au tombeau. Jésus, ému de pitié, approche, il touche le cercueil, il commande ; le mort se lève, il parle, il marche, il est rendu à sa mère ; les témoins étonnés glorifient Dieu et répandent partout ce prodige. Que dira ici l'incrédule ? Est-ce ici une léthargie ? Y a-t-il de la collusion entre Jésus et le jeune homme ? Si ce n'est qu'un jeu, il avait besoin de plusieurs acteurs, qui devaient participer à la fraude, comme ceux qui avaient lavé et lié le corps, ceux qui le portaient, la mère même et tous les voisins. Si ce n'est qu'une léthargie, qui l'a dit à Jésus, comment le sait-il ? Comment ne parle-t-il qu'à l'instant où le mal cesse ? Car personne n'a senti dans la bière aucun changement, et le mort tout lié se lève et agit. Si ce miracle est faux, la fausseté est notoire : tout Naïm déposera contre, au lieu d'admirer une résurrection qui ne fut jamais, et qui ne serait qu'une comédie.

V. *Résurrection du Lazare.* (*Joan.* XI). — Jésus est loin de Béthanie et Lazare tombe malade ; ses sœurs l'avertissent de l'état de leur frère : il meurt. Sa mort est si publique, que les Juifs de Jérusalem viennent à ses funérailles ; ils y restent même pour consoler ses sœurs. Il est mis dans le tombeau ; ils sont témoins de tout. Ils accompagnent Jésus au sépulcre, on ne peut soutenir la puanteur qu'exhale un cadavre de quatre jours. Enfin, ils entendent les paroles de Jésus, et à l'instant ils voient Lazare se lever et sortir, quoique les pieds et les mains liés de bandelettes, le visage même enveloppé du suaire. On le délie ; il va, il mange et il vit encore longtemps. Si Lazare n'était pas mort quand on l'enterra, comment ne fut-il pas étouffé ? S'il est mort, comment se lève-t-il malgré tant de liens ? Le miracle est évident ; toute une famille l'a vu, les principaux des Juifs qui y étaient présents, vont le publier à Jérusalem, les princes des prêtres envoient exprès examiner le fait ; le rapport les confond et les embarrasse ; ne pouvant nier cette résurrection, le résultat du conseil est de faire périr en secret Lazare et Jésus, afin du moins d'arrêter les suites du prodige ; il est si avéré et si éclatant que le peuple, dès qu'il voit le Sauveur, le conduit en triomphe avec mille acclamations de joie. Ecoutons les incrédules.

§ III. — *Objections des incrédules.*

I. « Les miracles ne sont fondés que sur les Evangiles. »

Réponse. — Ils sont bien antérieurs. Avant les Evangiles, il y avait des Chrétiens et des Eglises, qui croyaient et qui mouraient pour attester ces prodiges récents et publics. Ce sont les Eglises convaincues des miracles, qui ont constaté les faits évangéliques. Jamais personne n'a osé s'inscrire en faux. Ils sont donc vrais.

II. « Saint Jean est le seul qui rapporte la plupart de ces miracles. Quelle foi mérite-t-il ? »

Réponse. — Chacun des évangéliste ne pouvait pas tout écrire, et ceux qu'ils nous ont racontés sont aussi merveilleux : la variété de leurs histoires en assure la vérité. Saint Matthieu écrivait pour les Juifs ; il s'attache à citer les prophéties, et à décrire l'origine de l'humanité du Sauveur ; il montre partout l'accomplissement des oracles et la concorde de l'Ancien Testament avec le Nouveau dans Jésus-Christ. Saint Luc combat exprès les faux évangiles qui couraient. C'est pourquoi il fait l'histoire du Sauveur dès ses commencements ; il entre dans des détails nécessaires pour réfuter les faits contraires ou trop peu fondés. Saint Jean écrivit à la sollicitation des évêques d'Asie, pour soutenir la divinité de Jésus-Christ, déjà attaquée par les nouveaux hérétiques ; il fait le supplément des autres évangiles. Il joint aux œuvres les discours sublimes de l'Homme-Dieu à Nicodème, à la Samaritaine, et à ses disciples dans la Cène. Mais tous ces écrivains ne tendent qu'à l'unité et à la vérité de l'histoire du Christ. (*Voy.* cette réponse plus développée dans l'article EVANGILE.)

III. « Les apôtres ont dit ce qu'ils voulaient ; personne n'a daigné examiner leurs contes ; le monde ne prenait aucun intérêt aux fables de ces rêveurs. »

Réponse. — Tout l'univers était intéressé à cette religion nouvelle, qui décidait du sort de tous les hommes ; il fallait la recevoir ou la combattre et l'anéantir. Il était question pour les païens de quitter leur religion sensuelle, commode aux passions, accréditée partout, pour en embrasser une qui paraissait terrible aux sens, qui est supérieure à la raison, qui est opposée à tous les préjugés et qui était en butte à toutes les persécutions. Cette religion appuyée sur les prophéties, sur sa morale, sur

la sainteté des premiers Chrétiens, l'est principalement sur les miracles. S'ils sont faux, elle tombe et les païens sont des fous s'ils l'embrassent, sans être bien assurés de ses miracles. Il s'agit pour les Juifs, légitimement attachés à la loi de Moïse, d'en recevoir une autre, qui abroge la première. Il s'agit d'adorer celui qu'ils ont crucifié, de se regarder comme des déicides, de changer toutes leurs idées et leurs pratiques. Il est donc essentiel qu'ils examinent aussi ces miracles, qui sont les fondements du christianisme.

Les uns et les autres cependant se sont faits Chrétiens, malgré les railleries et les menaces, les oppositions et les dangers de toute espèce; et cela sans repentir, sans retour. Ils n'ont pu être ébranlés jusque dans les tourments les plus cruels, sans auparavant avoir été bien convaincus de la certitude des faits qui les ont fait changer. Tous étaient donc intéressés à examiner ces miracles; les apôtres, en les publiant, perdaient toute la Synagogue, s'ils étaient vrais; ils se perdraient eux-mêmes, s'ils étaient faux.

S'ils sont faux, la Judée n'a qu'à protester contre ces prétendues merveilles et en punir les prédicateurs. Leur religion, leur sûreté les y engagent. Cependant ils se sont tu, personne ne s'est inscrit en faux. Les miracles sont donc vrais.

S'ils sont faux, les gentils doivent aussi confondre et arrêter ces fourbes, qui viennent par leurs mensonges impies décréditer leurs idoles, faire taire leurs oracles, et répandre mille nouveautés dangereuses. Il n'y a qu'à éclaircir les faits, envoyer à Jérusalem pour s'instruire sur les lieux, consulter les Juifs, témoins oculaires et non suspects. Rien de plus simple et de plus aisé. Ils l'ont fait, et il résulte de leur conversion que nul miracle n'a été trouvé faux, qu'aucun des témoins cités par les apôtres n'a réclamé contre, qu'on ne leur a jamais donné le démenti sur la moindre circonstance des faits énoncés. Ces miracles étaient si certains que tous les ennemis de la religion ont été forcés d'imputer les uns, comme les Juifs, à Jéhovah, dont le Sauveur savait le secret; et les autres, comme les païens, à la magie, dont Jésus, disaient-ils, connaissait les profondeurs. Mais comment douter des miracles de Jésus-Christ, tandis qu'ils les voyaient répétés, multipliés par les apôtres et par les nouveaux fidèles, en preuve de ce qu'ils disaient et de ce qu'ils croyaient?

IV. « Si ces prodiges étaient si évidents, comment tous les témoins ne se sont-ils pas convertis? »

Réponse.—La malice du cœur humain, ses passions indomptables en furent les obstacles, comme elles le sont à l'égard des incrédules qui se roidissent contre toutes les preuves de la religion. Dieu nous donne quelquefois de grands avertissements; en sommes-nous meilleurs? Non. Marseille après le fléau de la peste, Lisbonne après les secousses qui ont englouti ses habitants, n'en ont pas valu mieux. Or, si des punitions aussi terribles ne changent pas le cœur des méchants, comment des miracles, qui ne leur causent qu'une admiration stérile, pourraient-ils opérer leur conversion?

V. « L'empereur romain, le sénat, les historiens auraient dû du moins y faire attention; cependant personne n'en fut instruit ni touché. »

Réponse.—Les Juifs et leur religion étaient trop peu connus et trop méprisés par ces idolâtres orgueilleux. La morale de l'Evangile était trop opposée à leurs préjugés, à leurs passions, à leur entêtement. Cette religion nouvelle était décriée et persécutée partout. Sans examiner les miracles, attribués à la magie, on traitait les Chrétiens de fanatiques superstitieux. La cour, le sénat donnaient le ton aux historiens du temps, comme à Tacite et à Suétone. Enfin, quand les Juifs se seraient tous convertis, quand Rome même aurait autorisé l'Evangile, comme elle le fit après, les incrédules les imiteraient-ils pour cela? Ils ne veulent que nier et contredire.

VI. « Les Juifs même, Josèphe et Philon, auteurs distingués et contemporains, ne disent pas un mot de Jésus-Christ et de ses miracles. »

Réponse.—1° Leur silence est une preuve pour nous: ils n'ont pas osé combattre des faits avérés, et ils n'ont pas voulu les accréditer. Tous les deux étaient pharisiens. 2° Philon avait écrit avant Jésus-Christ, et Josèphe qui l'a copié a parlé de Jésus-Christ et de ses miracles. Il n'était pas loin de la vérité; mais, plus politique que religieux, il prétendit que le triomphateur Vespasien, était le Messie promis. (*Voy.* Josèphe.) Voyez la même objection et une réponse plus ample dans l'article Jésus-Christ.

VII. « Le paganisme vantait aussi ses miracles et qu'en conclure?»

Réponse. — 1° Tite-Live, Quinte-Curce les regardaient comme douteux et sans preuves; 2° on cite quelques faits rares et opérés dans les ténèbres, tous naturels ou artificieux. 3° Au nom de qui et pour quelle fin étaient-ils opérés? Au lieu que les miracles de Jésus-Christ et des apôtres étaient fréquents, publics, de toute espèce, opérés pour la gloire de Dieu et le bien des hommes.

VIII. « Les dieux Esculape et Sérapis opéraient des guérisons publiquement. Vespasien rendit la vue à un aveugle et rétablit la main d'un estropié. Apollonius de Tyane ressuscita une fille morte et fit plusieurs autres prodiges. »

Réponse. — Demandons aux incrédules s'ils ajoutent foi à ces prodiges prétendus? Les témoins qu'ils nous donnent de ces faits sont-ils oculaires, désintéressés, sincères? Ont-ils examiné ces prodiges? Ont-ils fait aussi des miracles en témoignage? Sont-ils morts pour les certifier? Les ont-ils persuadés à toute la terre, comme ont fait les apôtres? Ces prodiges ont-ils été salutaires aux hommes? N'ont-ils point été

contestés par des auteurs très-graves? Car, pour soutenir la comparaison, tout doit être égal. 2° Les guérisons attribuées à Esculape, à Sérapis, ne sont que des fables populaires, au jugement même des païens. 3° Ce que Suétone et Tacite appliquent à Vespasien n'est qu'une supercherie. Cet empereur se disait descendu des dieux pour s'affermir sur le trône. Pour lui attribuer donc un commerce divin, des gens gagnés contrefirent les infirmes, afin qu'il parût les guérir, s'ils étaient malades, ou par des secrets naturels ou par des remèdes magiques. Apollonius faisait de même; Philostrate, auteur faux en tout, n'a écrit les merveilles de cet imposteur que cent ans après. Il a, dit-on, ressuscité un mort. Etait-il mort comme Lazare? C'est une jeune Romaine prête à se marier; on la croit morte; on la met sur un lit. Apollonius la touche, dit des paroles, la fille se lève, parle et retourne chez son père. Mais les témoins n'osèrent assurer qu'elle fût morte, puisqu'il sortait encore de son visage de la fumée et de la sueur; les admirateurs même du prodige le disent. Tandis qu'on menait cette fille vers les funérailles, une rosée qui tombait alors la fit revenir de sa syncope: voilà le miracle. Quant aux apparitions d'Apollonius et aux révélations qu'il faisait de ce qui se passait au loin, ce n'étaient que des illusions ou les sottises d'un charlatan habile. (*Voy.* l'article Apollonius.)

Vespasien guérit un aveugle et une main malade. Mais était-ce un aveugle de naissance, ou une main desséchée par une paralysie invétérée? C'est un aveugle qu'on peut guérir, c'est une main qu'on peut redresser par des remèdes. Tel fut le jugement des médecins, que l'empereur consulta sur ces guérisons. Les uns ne les crurent pas, les autres s'en moquèrent, quelques autres les expliquèrent à leur manière.

Enfin ces prodiges sont vrais ou faux. S'ils sont faux, pourquoi les objecter? S'ils sont vrais, peut-on les attribuer à la nature? Doit-on les attribuer à Dieu? Ils ne sont faits ni en son nom ni à sa gloire. Esculape est une idole, Apollonius s'en dit le favori; c'est dans le temple de Sérapis que les malades s'adressent à Vespasien. Donc s'il y a du réel (ce que nous ne croyons point) il vient de l'esprit du mensonge et Dieu le permet dans sa colère. Ainsi la différence est trop grande, et dans la certitude et dans l'espèce, et dans le principe et dans la fin de ces prodiges. (*Voy.* Apollonius, et l'article Religion, § III, *Réponse à la* VII^e^ *objection.*) (Chaudon, II, 51.)

*MISSIONS, MISSIONNAIRES. — Nous avons à traiter cette question sous un double point de vue, car il y a des *missions* non-seulement chez les nations infidèles, mais dans les pays catholiques. Un évêque, zélé pour les intérêts les plus chers de son diocèse, établit une société de prédicateurs qui s'en iront dans les campagnes et dans les villes annoncer les vérités du salut et réveiller bien des consciences endormies. Un curé, animé d'une ardente charité à l'égard du peuple confié à ses soins, et comptant pour rien des sacrifices quelquefois pénibles, appelle des missionnaires dans sa paroisse. A la voix de ces nouveaux apôtres, les discordes s'apaisent dans les familles, de violentes inimitiés se changent en affection et en dévouement; des injustices criantes sont réparées; des restitutions souvent considérables viennent compenser les vols ou les torts qui ont été commis; des scandales de mœurs disparaissent et font place à une vie exemplaire: les églises désertes se repeuplent avec la piété la plus édifiante; les sacrements sont fréquentés par la multitude: en un mot, il s'opère, dans l'espace de quelques semaines, le changement le plus admirable sous le rapport de la religion et de la vertu. Il semble qu'il ne devrait y avoir qu'une voix pour applaudir à des résultats si heureux, et qu'on ne saurait trop favoriser ces grandes œuvres catholiques dont le but évident est la régénération de la société. Mais l'impiété et le libertinage n'y trouvent pas leur compte, et de là une guerre acharnée contre les missions des villages ou des cités populeuses. Le voltairianisme a organisé longtemps une résistance infernale qui paralysait tous les efforts des missionnaires; on employait les moyens les plus coupables pour empêcher que les instructions des prédicateurs fussent entendues, et la station suivie par la foule. Les journaux hostiles à la religion faisaient pleuvoir l'injure, le ridicule et la calomnie sur les missionnaires et sur le clergé en général. Nous ne voulons pas rappeler ici la honte de ces luttes antichrétiennes et les scènes déplorables qu'elles ont occasionnées sur différents points de la France. Comment le fruit des pieux exercices aurait-il pu être durable? Aujourd'hui les travaux de ce genre se font avec moins d'appareil et de retentissement. Un avent, un carême, une époque de jubilé, une fête ou une circonstance locale amènent la salutaire occasion d'évangéliser particulièrement une contrée ou une paroisse, et le bien qui s'opère n'en est que plus solide, plus précieux, plus consolant, quand même il n'a plus la même publicité et qu'il se réalise dans le secret, entre Dieu et le cœur touché de sa grâce. L'expérience, autant que la foi et la raison, nous démontre que rien n'est plus utile que les missions et les retraites: on doit désirer qu'elles se multiplient pour le triomphe de la religion sur l'indifférence et l'impiété, pour le maintien des bonnes mœurs, pour remédier aux désordres même les plus invétérés, pour la paix et l'union des familles, et enfin pour le salut de tous. Il n'y a que le dévergondage de l'esprit et du cœur qui puisse tenir un autre langage.

Tournons maintenant nos regards vers les plus lointains rivages. Voyez-vous ces hommes pauvres, mais courageux, qui abordent, la croix à la main, des plages inconnues et souvent inhospitalières? C'est au

bord des lacs ou dans les forêts immenses de l'Amérique ; c'est au milieu des barbares peuplades des îles de l'Océanie ; c'est le long des fleuves de la Chine, au pied des montagnes gigantesques de l'Asie, sous le soleil brûlant de l'Afrique ; c'est enfin dans tous les lieux du monde où il y a une âme à conquérir, à éclairer, à civiliser, que l'intrépide missionnaire va dévouer ses efforts et sa vie elle-même. Il a dit adieu, pour toujours peut-être, à sa patrie, à sa famille, à tout ce qu'il aimait sur la terre; il ne connaîtra plus que les privations les plus pénibles, les plus cruelles fatigues, et souvent d'effroyables tortures. S'il échappe au supplice, et s'il ne cueille pas douloureusement la palme du martyre, il ira mourir dans un coin ignoré du globe; un peu de sable couvrira ses restes abandonnés; il n'y aura peut-être pas un nom pour révéler le secret de sa tombe solitaire au voyageur qui viendra, plus tard, visiter ces parages déserts... Mais, peu importe ! il est connu de Dieu qui a compté chacune de ses sueurs, chacune de ses larmes et de ses souffrances ; il a planté l'étendard de la croix et de la civilisation dans un pays sauvage ; il a instruit, vivifié quelques âmes ; il les a préparées pour le ciel, en les arrachant à la corruption et à l'erreur ; sa tâche est glorieusement remplie ; il peut aller recevoir l'immortelle récompense de son courage, de sa foi et de son incomparable charité.

Le missionnaire catholique n'a pas besoin de nos éloges ; ses œuvres parlent éloquemment ; il est une preuve toujours vivante de l'origine céleste d'une religion qui, docile aux leçons de son divin fondateur, conserve avec une force inépuisable le même esprit de prosélytisme, et ne cesse pas de ramener de nouvelles brebis dans le bercail du Pasteur éternel. Mais, en supposant que l'attachement à la véritable Eglise n'engage pas à bénir les heureux succès des missions chez les nations idolâtres, il faudrait encore s'en féliciter pour la gloire de la patrie, au lieu de jeter le mépris et l'outrage sous les pas des généreux apôtres de Jésus-Christ. C'est notre France qui compte le plus grand nombre de ces héroïques prédicateurs de l'Evangile; elle en disperse, chaque année, dans toutes les contrées de l'univers ; elle y joint ses Frères si dévoués, et ses angéliques Sœurs qui recueillent tant de louanges pour notre pays, et ce motif seul devrait commander à nos voltairiens au moins le silence du respect et de la vénération !

Quant aux fidèles, nous ne pouvons que les encourager à seconder les travaux de nos intrépides et zélés missionnaires, non-seulement par leurs prières ferventes, mais par leurs aumônes dans l'œuvre admirable de la *Propagation de la Foi !...* Qu'ils multiplient les secours, en multipliant autour d'eux les souscriptions les plus abondantes ! Qui sait, hélas ! si un jour, la foi catholique éteignant, dans notre société décrépite, son flambeau dédaigné, n'abandonnera pas nos rivages pour nous laisser dans la nuit du scepticisme et d'une épouvantable barbarie? Nous serons heureux alors d'aller trouver des amis, des frères, et de nouveaux autels, dans des régions qui auront été instruites et régénérées, au prix de nos sacrifices, par de nobles enfants de la France !

MOINES. — Un des premiers préceptes de la loi naturelle, dont Voltaire se dit l'apôtre, est de nous mettre à la place des autres, et de mettre les autres à notre place. Suivons cette règle à l'égard des moines. Supposons que Voltaire condamné par son père à « s'embarquer pour les îles (47), avec du pain et de l'eau, » après ses étourderies de Hollande, eût eu l'option entre l'Amérique et le cloître. Supposons qu'il se fût fait Carme, Cordelier, Capucin ou Picpussien, aurait-il été flatté de lire dans les écrits les plus répandus, que ces moines sont *des gueux qui font vœu de vivre aux dépens des laïques et de tourmenter les laïques ; des ennemis du genre humain et ennemis les uns des autres ; des gredins, qui n'ont d'autre mérite que l'enthousiasme, l'ignorance et la crasse ;* inutiles pendant leur vie, et dignes d'un éternel oubli après leur mort; *qu'ils se font une gloire de l'oisiveté et de la gueuserie*, etc., etc. Le révérend père Arouet Voltaire aurait sans doute déchiré l'écrit, ou il aurait trouvé toutes ces politesses ingénieuses dont il a régalé des hommes qui ne lui disaient rien.

Le bien public doit être préféré à toute société particulière, et l'Etat aux moines ; personne n'en doute; mais cette préférence ne doit pas aller jusqu'à insulter divers membres de l'Etat, qu'on croit moins utiles que les autres. Le gouvernement veut qu'on lui présente des projets de réformation et non pas des satires atroces. Voltaire, le plus grand défenseur de l'humanité, oublie toujours que les moines font une partie du genre humain. Il est vrai qu'il a dit, dans un de ses ouvrages, que *les religieux étaient hommes* et qu'ils avaient même *produit de grands hommes.* Mais cet exorde si obligeant produit un très-mauvais sermon; on voit qu'il n'est pas fait pour louer, encore moins pour louer longtemps. Il est rentré tout de suite dans son élément, dans la satire. Il les traite comme des galériens *garrottés de chaines éternelles;* comme des esclaves abrutis, *qui ont les yeux si fascinés que la plupart ne voudraient pas de la liberté si on la leur rendait. Ce sont les compagnons d'Ulysse, qui refusent de reprendre la forme humaine.*

Cette belle comparaison est-elle juste ? Nous en appelons du Voltaire poëte au Voltaire froid et tranquille. Pourquoi voudrait-il que les moines reprissent la forme humaine? Pour être célibataires dans le monde ? mais, inutile pour inutile, autant vaut-il l'être dans le cloître. Il y a au moins quelques vertus et quelques lumières,

(47) Ces mots sont tirés d'une lettre de Voltaire à Mlle du Noyer.

comme Voltaire est forcé d'en convenir. Mais que trouve-t-on dans ce monde où il voudrait les faire rentrer ? des crimes et des vices. Il l'a peint lui-même comme un enfer, où le faible est vendu au plus fort, où l'intérêt, ce Dieu de la terre, a établi son empire avec tous les forfaits qui en sont la suite.

« Mais les moines, dit Voltaire, nuisent à la population, à l'agriculture, aux arts nécessaires. » Non, ce ne sont point les moines, c'est cette foule de célibataires oisifs, vermine qui ronge l'Etat, et qui, sans faire du bien, n'est occupée qu'à faire du mal ou à en dire. Voltaire ne pourrait-il pas s'élever contre ces gens-là avec encore plus de raison ? Oui, il le pourrait sans doute ; mais il faut respecter la famille et la société dont on est membre. Il y a de l'inutile et du superflu dans tous les états. Que d'avocats sans causes ! que de médecins sans malades ! Chaque profession regorge de sujets ; le grand nombre les étouffe ; comment après cela peut-on accuser les moines de nuire à la population d'un royaume ? « Tous les grands hommes, dit Voltaire, dont le mérite a percé du cloître dans le monde, ont tous été persécutés par leurs confrères. Tout savant, tout homme de génie y essuie plus de dégoûts, plus de traits de l'envie qu'il n'en aurait éprouvé dans le monde. » Nous convenons avec lui que la jalousie d'un hypocrite ignorant et ambitieux a pu troubler pendant quelque temps la tranquillité d'un savant qui ne pliait point devant son orgueil. Nous avouons même qu'un supérieur subalterne a pu empoisonner sa vie par de lâches soupçons ou par des impostures ténébreuses. Mais la vérité perce tôt ou tard le nuage ; le mérite obscurci se fait jour. Sa réputation parle pour lui ; et dès qu'il s'est fait entendre, les premiers supérieurs qui ont presque toujours l'âme noble et qui connaissent tout le lustre que les sciences répandent sur un ordre, se tiennent sur leurs gardes contre le calomniateur. Ils récompensent le savant calomnié, ou persécuté, ou dédaigné. Ils l'encouragent dans la carrière épineuse des sciences. Ils opposent leur bouclier aux traits qu'on pourrait lancer contre lui. C'est de quoi on pourrait citer plus d'un exemple.

« Les moines ont été, dit Voltaire, quelquefois dangereux. » Quel corps ne l'a pas été ? Ecoutons un homme qui n'était pas porté à flatter les moines, et qui ne les a pas flattés non plus (le président de Montesquieu) ; nous appliquons aux religieux ce qu'il a dit sur la religion. « C'est mal raisonner contre la religion, de rassembler dans un grand ouvrage une longue énumération des maux qu'elle a produits, si l'on ne fait de même celle des biens qu'elle a faits. Si je voulais raconter tous les maux qu'ont produits dans le monde les lois civiles, la monarchie, le gouvernement républicain, je dirais des choses effroyables. » (*Voy.* l'*Esprit des Lois*, liv. XXIV, chap. 2.)

Nous n'avons raisonné qu'humainement dans tout le cours de cet article, pour montrer à Voltaire qu'il est presque aussi coupable contre la politique que contre la religion, en déclamant sans cesse contre les moines. Que n'aurions-nous pas dit, si nous avions raisonné en Chrétien ! Mais cette matière a été traitée tant de fois, que nous n'avons pas voulu y revenir. (*Voy.* cependant les articles RELIGIEUX et RELIGIEUSES.) (CHAUDON, II, 76.)

[*On nous permettra quelques mots à la suite de cet article. Il ne faut pas croire que le voltairianisme ait profité de soixante ans d'expérience, pour épargner ses outrages aux religieux ; vous l'entendez insulter à chaque instant, les *moinillons*, qui, suivant lui, *pullulent de toutes parts*.

Il est vrai que la concurrence est inouïe dans toutes les carrières ; qu'on se pousse et on s'écrase pour arriver ; que les prisons regorgent, et qu'on est obligé d'entasser les criminels dans ces mêmes abbayes de *Clairvaux*, *de Loos*, et *d'Einsisheim*, etc., dont les murs autrefois sanctifiés par la pénitence ne retentissaient que des louanges de Dieu. Il est vrai encore que le suicide n'a jamais été aussi fréquent et aussi désolant pour la société. Peu importe ! On préfère se mettre un bandeau sur les yeux et nier ce malaise effroyable, pour ne pas être *envahi* par les moines, et avoir le plaisir de les calomnier en haine de la religion. Quelle étrange loyauté, et quelle intelligence des vrais intérêts du monde ! Mais ces moines ont été vos amis et vos parents, avant de porter le froc ! Que vous demandent-ils ? Rien, que la permission de se préparer en paix à l'éternité, par la prière, le travail et la souffrance ! Laissez donc aux âmes coupables ce port après le naufrage ! Laissez aux âmes détrompées de leurs illusions, les ineffables délices de l'union avec Dieu ! Laissez aux âmes fatiguées des bruits et des agitations de la terre, le repos silencieux du cloître, en attendant celui des cieux ! Laissez enfin aux âmes d'élite le soin de prier pour vous qui ne priez plus ; de s'interposer entre la justice de Dieu et les iniquités de votre vie ; de recommander, chaque jour, à l'infinie miséricorde, une société si malade !... Voilà le rôle des moines, et il me semble qu'il est assez beau, assez nécessaire, assez sublime pour mériter votre approbation et vos respects, sans parler ici des autres services précieux que les moines, tant bafoués par vous, ne cessent de rendre dans les sciences, dans la littérature, et surtout par leur admirable dévouement à l'époque des épidémies et de toutes les calamités publiques ! Faites-en autant, et alors vous aurez le droit de les dénoncer comme inutiles !] (*Voy.* RELIGIEUX.)

MOISE. — Consultez les plus grands chronologistes que l'on connaisse, et vous trouverez que Moïse est non-seulement le plus ancien de tous les écrivains du monde, mais qu'il a précédé de plusieurs siècles tous les écrivains connus, tous ceux même

dont on ne sait plus que le nom, ou dont il ne reste que quelques fragments. Consultez les anciens écrivains, dont le nom et l'autorité ont toujours le plus été respectés et ont mérité de l'être, Diodore de Sicile, Alexandre Polystor, Trogue Pompée, Josèphe, etc; tous s'accordent à vous représenter Moïse comme un grand homme, un grand philosophe, un grand législateur; quelques-uns ajoutent encore un grand capitaine.

Consultez encore le *Dictionnaire philosophique;* on vous y dira hardiment que ce Moïse, s'il y a jamais eu un chef des Hébreux de ce nom, ce Moïse est un homme inconnu, ou que ce n'était qu'un barbare, un vil chef de fugitifs, un tyran sanguinaire, et qu'il n'y a que des gens qui manquent de sens qui puissent croire que les livres qu'on donne sous son nom, soient de lui.

Nous ne portons point de jugement sur la manière dont cet écrivain et quelques autres encore traitent ce sujet. Il n'y aurait point d'expressions assez fortes, pour exprimer une censure telle qu'ils la méritent. On en sera convaincu par les exposés que nous allons faire, et par les réponses que nous y donnerons. Mais, par charité pour cette multitude d'ignorants et d'hommes à préjugés, que nos philosophes séduisent, nous leur présenterons d'abord les grands traits par lesquels les auteurs païens nous ont peint le législateur des Hébreux. Quoique ces auteurs s'éloignent quelquefois de la vérité pour quelques circonstances, on n'en verra pas moins quelle est la haute idée qu'ils avaient de ce grand homme.

Caractère de Moïse par les auteurs païens.

Nous mettons d'abord à la tête de ces auteurs Diodore de Sicile, qui a toujours été regardé comme un des plus exacts et des plus judicieux écrivains de l'antiquité. Dans le livre quarantième de sa *Bibliothèque*, il nous représente Moïse comme un génie extraordinaire, un législateur admirable, un sage et heureux conquérant. Voici comment il s'exprime (*Photii. Bibl.*, c. 244) : « Supérieur aux autres hommes par les lumières, la force et la sagesse, il conduisit sa colonie dans le pays qu'on nomme aujourd'hui la Judée, s'en rendit maître, y bâtit plusieurs villes, entre autres la célèbre Jérusalem. Il instruisit son peuple de tout ce qui concerne la religion, le culte de Dieu, les sacrifices, le gouvernement politique, et régla et fixa tout par les lois. Il ne voulut ni image, ni représentation de la Divinité, parce qu'il crut que celui qui renferme le ciel et la terre, et qui gouverne tout par sa puissance et son autorité, est trop grand pour être représenté sous une forme humaine. On trouve à la fin de sa loi ces paroles remarquables : *Voilà ce que Moïse dit aux Juifs par l'ordre de Dieu.*

Le savant Strabon n'en parle pas moins avantageusement dans le livre XVI^e^ de sa *Géographie.* « Moïse, dit-il, sortit de l'Egypte avec un grand peuple qui avait à cœur le vrai culte de la Divinité. Il soutenait que les Egyptiens la déshonoraient en faisant Dieu semblable à des bêtes et même aux plus vils animaux, et que les Grecs et les Africains ne lui faisaient pas plus d'honneur, en le faisant semblable à des hommes. Il disait qu'il n'y avait point d'autre Dieu que celui qui contient l'univers, qu'on ne pouvait en faire aucune image, qu'il fallait lui élever un temple digne de lui, et l'adorer sans s'en faire aucune représentation. Ces sentiments produisirent leur effet sur des hommes qui avaient le cœur droit, comme les Hébreux, et il les conduisit et les établit dans le pays où est aujourd'hui Jérusalem. »

Justin ne le cède en rien aux Grecs dans l'idée qu'il donne de Moïse. Quoiqu'il se trompe en le faisant fils de Joseph, cette erreur de généalogie n'a pas de conséquence. Voici comment il s'exprime au livre XXXVI^e^ de son *Histoire :* « Rien de ce qui peut intéresser la Divinité où la société humaine n'était caché au père de Moïse. Les expériences qu'on avait faites très-souvent de sa sagesse et de ses lumières étaient si frappantes, que ses paroles étaient moins regardées comme les paroles d'un homme que comme des oracles rendus par la Divinité même. Moïse, son fils, héritier de sa sagesse et de ses lumières, sut encore gagner et entraîner tous les cœurs par les charmes et les grâces qui brillaient dans toute sa personne. »

Nous pourrions citer encore un Eupolème, qui dit que Moïse est le premier et le plus ancien des sages que nous connaissions; que ce fut lui qui inventa l'écriture, laquelle passa des Hébreux aux Phéniciens leurs voisins, et ensuite des Phéniciens aux Grecs (Euseb., *Præp. ev.*, l. VIII); un Artapanus, ou Artabanus, qui, dans son histoire, nous peint Moïse comme un des plus grands hommes qui aient jamais paru (*Ibid.*, l. IX); un Numénius, philosophe pythagoricien, qui, dans son livre *Du vrai bien*, vous le représente comme l'homme le plus chéri de la Divinité et le plus puissant auprès de la Divinité; nous pourrions en citer une grande quantité d'autres dont Josèphe rapporte les témoignages dans ses *Livres contre Appion.* Mais il ne faut pas lasser les lecteurs.

Ainsi ont parlé de Moïse, ainsi ont représenté Moïse un grand nombre d'auteurs païens. Et l'homme du *Dictionnaire* et ses échos vous disent : « Est-il bien vrai qu'il y ait eu un Moïse? Quel est donc ce Moïse inconnu à la terre entière, jusqu'à ce qu'un Ptolomée eut la curiosité de faire traduire en grec les écrits des Juifs? »

D'un homme qui ose parler ainsi, il suffit de dire ce que disait Rousseau d'un homme qui nierait que Dieu pût faire des miracles: « Ce serait lui faire trop d'honneur que de le punir, il suffirait de l'enfermer. » (*Lettres de la Montagne*, pag. 95.) Voilà toute la censure que nous portons

nous-même. Venons maintenant au détail de ses autres mensonges et absurdités.

Mensonges du Dictionnaire.

I. « Plusieurs savants disent que par l'Ecriture même il est avéré que le premier exemplaire connu du *Pentateuque* fut trouvé du temps du roi Josias. »

Il est avéré par l'Ecriture que les livres de la loi étaient connus du temps des juges qui vinrent d'abord après Moïse, et du temps des premiers rois qui succédèrent aux Juges. Nous en fournirons les preuves ci-après. Il est donc avéré que ces savants sont des ignorants ou des imposteurs.

II. « Quelques contradicteurs ajoutent qu'aucun prophète n'a cité les livres du *Pentateuque* ; qu'il n'en est question ni dans les *Psaumes* ni dans les livres attribués à Salomon, ni enfin dans aucun livre canonique des Juifs. Les mots qui répondent à ceux de *Genèse*, *Exode*, *Lévitique*, *Nombres*, *Deutéronome*, ne se trouvent dans aucun aucun autre écrit reconnu par eux pour authentique. »

Un honnête homme rougirait s'il était publiquement convaincu de mensonge. Je ne sais si le docteur est capable de rougir ; mais il n'en sera pas moins convaincu. D'abord il est dit dans le *Livre de Josué*, chapitre VIII, versets 31, 32, que ce général *fit dresser un autel, suivant ce qui est ordonné par le livre de la loi de Moïse, tel que ce législateur l'avait distribué en présence des enfants d'Israël.*

Ensuite nous voyons que plusieurs psaumes (LXXVII, CIV, CVI) ne sont que des abrégés de la loi, et que Moïse y est toujours cité. Dans les *Livres des Rois*, la loi de Moïse est souvent rappelée, pour tout ce qui concerne les sacrifices, les cérémonies, les ordonnances répandues dans l'*Exode*, le *Lévitique* et les *Nombres*. Le *Livre de l'Ecclésiastique* (XLV) fait le plus grand éloge de Moïse, comme thaumaturge et législateur... Mais en voilà assez pour faire donner au docteur le certificat qu'il mérite.

III. « Il y avait déjà un grand nombre de siècles que les fables orientales attribuaient à Bacchus tout ce que les Juifs ont dit de Moïse. »

Qui vous l'a dit, monsieur le docteur ? Quel est l'auteur de ces fables, qui les a vues, en quel siècle du monde ont-elles été faites ? Quand vous aurez répondu à ces questions, on pourra vous écouter. Mais avant toute chose apprenez : 1° qu'il y a une erreur bien grossière dans votre chronologie. Il y avait, dites-vous, un grand nombre de siècles qu'on attribuait déjà à Bacchus ce que les Juifs ont dit de Moïse. Et l'on vous démontrera que ce prétendu Bacchus, ce vainqueur des Indes, était très-postérieur à Moïse ; car Sémélé, mère de Bacchus, était fille du Phénicien Cadmus ; qui mena une petite colonie en Béotie et fonda la ville de Thèbes. Or, selon tous les chronologistes, la fondation de Thèbes concourt avec la sortie des Hébreux de l'Egypte.

2° Apprenez que, bien loin de regarder l'histoire de Moïse comme une imitation tirée des fables de Bacchus, on pourrait bien plutôt regarder les fables de Bacchus comme une altération de l'histoire de Moïse ; et c'est ce que Vossius, Bochard, l'évêque d'Avranche, et plusieurs autres savants regardent comme une chose démontrée.

3° Apprenez que ces fables n'ont été imaginées que longtemps après que les colonies égyptiennes et phéniciennes eurent peuplé la Grèce. Mais ces colonies phéniciennes et égyptiennes n'eurent lieu que vers le temps où vivait Moïse, ou furent même pour la plupart postérieures à Moïse. Comment donc les fables sont-elles antérieures à Moïse ?

4° Varron, le plus savant des Romains, nous dit qu'on ne peut rien assurer de tout ce qu'on raconte des temps qui ont précédé l'institution des Jeux olympiques ; que ce n'est qu'à cette époque que finissent les temps fabuleux de la Grèce. Or les Jeux olympiques n'ont été institués qu'environ sept cents ans après Moïse.

IV. « N'est-il pas de la plus extrême vraisemblance que ce peuple si nouveau, si longtemps errant, si tard connu, établi si tard en Palestine, prit avec la langue phénicienne les fables phéniciennes sur lesquelles il enchérit encore, ainsi que font tous les imitateurs grossiers ? Un peuple si pauvre, si ignorant, si étranger dans tous les arts, pouvait-il faire autre chose que copier ses voisins ? Ne sait-on pas que jusqu'au nom d'Adonaï, d'Eloi ou Eloah, qui signifie Dieu chez la nation judaïque, tout était phénicien ? »

Le peuple Hébreu a été autrefois le peuple de Dieu, le dépositaire des promesses divines et des livres saints, le seul qui ait connu et adoré le vrai Dieu, le seul dont la religion ait condamné ces vices qui outragent la nature et révoltent la raison ; il ne faut donc pas être surpris que les philosophes s'efforcent tant de l'avilir et de le déshonorer. Mais voyons s'ils sont adroits dans leurs attaques.

1° Ils l'appellent « un peuple nouveau. » Or ce peuple est plus ancien que les Perses, les Phéniciens, les Grecs, les Romains, les Carthaginois, et tous ceux dont il est le plus parlé dans les histoires.

2° Ils le présentent comme « un peuple errant. » Les Hébreux ont cependant été fixés durant quinze cents ans dans leur établissement. Y a-t-il quelque autre peuple qui puisse en dire autant ?

3° Ils disent « qu'il fut connu si tard. » Il le fut plutôt que les fables orientales dont on nous vantait tout à l'heure l'antiquité. D'ailleurs Josèphe, dans son premier livre contre Appion, cite un nombre prodigieux d'anciens auteurs égyptiens, phéniciens, chaldéens, qui ont bien connu les Hébreux.

4° Ils le font *si pauvre*. Ce peuple se gouvernait, se nourrissait, faisait la paix et la guerre sans le secours de ses voisins. Les peuples riches n'en font pas davantage. Que veut-on dire par ce mot de pauvreté?

5° Ils en font *un peuple ignorant*. C'est chez eux que se trouvent les plus beaux livres de religion et de morale, la poésie la plus sublime, et la législation la plus complète.

6° Ils affirment *qu'il était étranger dans tous les arts*. Jérusalem, au rapport de Strabon, de Diodore de Sicile, de Timochares, et de plusieurs autres écrivains, était une des plus belles villes de l'Orient. Le temple, à ce que nous apprend Josèphe, fut l'objet de la vénération d'Alexandre, et ensuite de l'admiration de l'empereur Tite. On n'avait pas pris des étrangers pour construire ces superbes édifices. Si l'on ne parle pas des manufactures de Jérusalem, il n'est pas parlé davantage de celles de Rome; faudrait-il dire pour cela que les Romains étaient étrangers dans tous les arts?

7° Ils disent « qu'avec la langue phénicienne les Hébreux prirent toutes les fables phéniciennes.» Mais dans quel auteur ont-ils appris qu'il y ait jamais eu une langue phénicienne, et que les mots d'*Adonaï*, de *Eloah*, *Eli*, étaient phéniciens? La Phénicie n'était qu'une très-petite langue de terre située entre la montagne du Liban et la Méditerranée; ce n'était qu'un petit canton de la Syrie; ainsi il est très-probable qu'on y parlait la langue syriaque. Cette langue phénicienne, dont on n'a aucun monument, n'a donc existé que dans l'imagination du docteur.

V. « Est-il bien vrai qu'il y ait eu un Moïse? Si un homme qui commandait à la nature entière eût existé chez les Egyptiens, de si prodigieux événements n'auraient-ils pas fait la partie principale de l'histoire d'Egypte? Sanchoniaton, Manéthon, Mégasthène, Hérodote, n'en auraient-ils pas parlé? Josèphe l'historien a recueilli tous les témoignages possibles en faveur des Juifs, il n'ose dire qu'aucun des auteurs qu'il cite ait dit un seul mot de Moïse. Quoi! le Nil aura été changé en sang, un ange aura égorgé tous les premiers-nés dans l'Egypte, la mer se sera ouverte, ses eaux auront été suspendues, et nul auteur n'en aura parlé; et il n'y aura qu'un petit peuple d'esclaves barbares qui nous aura conté ces histoires, des milliers d'années après l'événement! »

Qui le croirait, que cet homme-ci vous renvoie à l'auteur même qui met son imposture dans le plus grand jour? « Josèphe, » dit-il, « n'ose dire qu'aucun de ces auteurs ait dit un seul mot de Moïse. » Mais qu'on lise le livre I^er^ de Josèphe *contre Appion*, on trouvera que Manéthon nomme expressément Moïse, lequel, dit-il, donna les lois et régla la police de sa nation. *Politiam et leges composuit eis sacerdos quidam Heliopolites, qui et vocatus est Moses.* Si Manéthon fait de Moïse un prêtre d'Héliopolis, c'est une erreur, comme il en échappe à beaucoup d'historiens, et il est assez bien relevé sur ce point par Josèphe. Le docteur nomme aussi Mégasthène; mais il fait bien voir qu'il ne le connaît pas. Mégasthène n'a jamais rien écrit sur l'histoire d'Egypte. Il avait fait une histoire des Indes qui était fort estimée, et que l'on n'a plus. Pour Hérodote, qu'on appelle le père de l'histoire, et que Cicéron (*De nat. deor.*) appelle le père des mensonges, l'Egyptien Manéthon le regarde comme un ignorant et un aventurier dans ce qu'il dit sur l'Egypte. *Manethon Ægyptius frequenter arguit Herodotum in Ægyptiacis ignoratione mentitum.* (Lib. II *contra Appion.*) Enfin pour ce qui est de Sanchoniaton, il ne nous reste de lui que quelques fragments conservés par Eusèbe, et encore doute-t-on qu'il y ait jamais eu un historien de ce nom chez les Phéniciens. Dodwel prétend démontrer que Sanchoniaton n'a jamais existé.

Mais, dit le docteur en haussant le ton : « Quoi! le Nil aura été changé en sang, la mer ouverte, ses eaux suspendues et nul auteur n'en aura parlé, et il n'y aura qu'un petit peuple d'esclaves qui nous aura conté ces histoires, des milliers d'années après l'événement! »

Mais pour lui faire rabaisser ce ton si haut, nous lui citerons Artabanus, qui dans son *Histoire*, rapporte non-seulement les prodiges qui sont marqués dans l'*Exode*, mais qui en ajoute encore d'autres, et qui cite les savants de Memphis, et ceux d'Héliopolis pour ses garants.

Au reste, demander s'il y a eu un Moïse, c'est une question aussi extravagante que si l'on demandait s'il y a eu un César, un Alexandre, un Cyrus.

VI. « Il était naturel » fait-il dire encore à des Juifs murmurateurs (personnages supposés), « il était naturel que de la terre de Gessen, nous marchassions vers Tyr et Sidon, le long de la Méditerranée; mais vous nous faites passer l'Isthme de Suez presque tout entier, vous nous faites rentrer en Egypte, remonter jusque par de là Memphis, et nous nous trouvons à Béelséphon, au bord de la mer Rouge, tournant le dos à la terre de Chanaan, ayant marché quatre-vingts lieues dans cette Egypte que nous voulions éviter. »

Ces murmurateurs, pourrait répondre un homme sensé, étaient de grands fripons, d'aller contre des faits démontrés, et de blâmer dans leur chef la conduite la plus sage et la plus nécessaire. Expliquons cette réponse de l'homme sensé.

1° Tout ce qu'on dit de ces marches et de ces contre-marches, est démontré faux. Voici les paroles de l'historien sacré : *Les enfants d'Israël partirent de Ramessès le quinzième jour du premier mois (mars), ils allèrent camper à Soccoth, de Soccoth ils vinrent à Ethan qui est à l'extrémité du désert, de là ils vinrent devant Phihiroth qui regarde Béelséphon, de Phihiroth ils passèrent par le milieu de la*

mer, de là ils entrèrent dans le désert de Sur (qui est autrement nommé Ethan), et arrivèrent à Mara. (*Num.* XXXIII, 3, 5-8.)

Pour l'intelligence de ce texte, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur la carte que le judicieux P. Sicard, missionnaire en Egypte, a faite étant sur les lieux mêmes. On trouvera que de Ramessé à Soccoth, il y a huit lieues de France, à peu près autant de Soccoth à Ethan, et que d'Ethan, il faut un peu se détourner pour passer par une grande gorge, et arriver vis-à-vis de Phiahiroth, ce qui fait encore une petite journée, et alors on se trouve sur les bords de la mer Rouge. Où sont donc toutes ces marches et contre-marches qu'annonce cet interprète des murmurateurs?

2° Non-seulement il n'était point naturel de marcher vers Tyr et Sidon, mais il était absolument nécessaire que l'on n'y marchât point. Ce peuple immense allait bien pour faire ses établissements dans la Palestine; mais il fallait auparavant le former et le dresser aux nouvelles lois, au nouveau culte, à la nouvelle police que Dieu devait lui donner, et qui devait être constamment observée pendant les quinze siècles que dureraient ses établissements. Or rien n'était plus propre à cela que la route par le désert et le séjour dans le désert. Les murmures de ces personnages supposés étaient donc bien mal fondés.

Questions du docteur sur Moïse.

« 1° En quelle langue Moïse aurait-il écrit dans un désert sauvage? Ce ne pouvait être qu'en égyptien; car par ce livre même, on voit que Moïse et tout son peuple était né en Egypte. Il est probable qu'il ne parlait pas d'autre langue. Les Egyptiens ne se servaient pas encore du papyros. On gravait des hiéroglyphes sur le marbre et sur le bois. Il aurait donc fallu graver cinq volumes sur des pierres polies, ce qui demandait des efforts et un temps prodigieux. »

De pareilles questions ne mériteraient qu'un souverain mépris. Cependant par égard pour les esprits faibles, nous ne dédaignerons pas d'y répondre. « Moïse, dit-on, était né en Egypte; il est probable qu'il ne parlait pas d'autre langue. » Voilà un raisonnement qui est aussi juste que celui-ci : Un tel réfugié français est né à Berlin; il est probable qu'il ne parlait pas d'autre langue que l'allemand. Cependant les réfugiés à Berlin parlent aussi bien français qu'on le ferait à Paris; et plusieurs même ne savent pas l'allemand.

Moïse ne pouvait, et ne devait écrire que dans la langue que parlait son peuple. Or son peuple ne parlait pas égyptien. En voici la preuve : ce peuple, en arrivant en Egypte, fut d'abord mis en possession de la terre de Gessen, qui est à l'extrémité de l'Egypte, vers l'Arabie, et il y habita entièrement séparé des Egyptiens. Il dut donc y conserver sa langue primitive, qui était l'hébraïque. Or c'est en cette langue que fut écrit le *Pentateuque*, et nous l'avons encore tel qu'il fut écrit.

« Les Egyptiens, dit-il, ne se servaient pas encore du papyros. » Mais sur quoi l'affirme-t-il ? Quelles sont ses preuves ? Qu'il lise les savants ouvrages du marquis Maffei sur la diplomatique; il apprendra qu'on connaissait l'usage du *papyros* dans la plus haute antiquité. D'ailleurs le législateur ordonne que le volume de la loi soit déposé dans l'arche. Aurait-il ordonné qu'on y déposât une carrière, ou une forêt?

2° « Est il vraisemblable que dans un désert où le peuple juif n'avait ni cordonnier ni tailleur, il se soit trouvé des hommes assez habiles pour graver les cinq livres du *Pentateuque* sur le marbre ou sur le bois? On dira qu'on trouva bien des ouvriers qui firent un veau d'or en une nuit, et qui réduisirent ensuite l'or en poudre, opération impossible à la chimie non encore inventée. »

Ces objections ne méritent point de réponse. Car est-il vraisemblable que dans une nation qui faisait environ deux millions d'âmes, il n'y eut personne qui s'adonnât aux arts et métiers qui sont de la première nécessité? Pour le veau d'or fait dans une nuit, c'est une fausseté. L'Ecriture ne parle point du temps qu'on mit à le faire.

3° « Si Moïse avait écrit le premier chapitre de la *Genèse*, aurait-il été défendu à tous les jeunes gens de lire ce premier chapitre? Aurait-on porté si peu de respect au législateur ? Si c'était Moïse qui eût dit que Dieu punit l'iniquité des pères jusqu'à la quatrième génération, Ezéchiel aurait-il osé dire le contraire? »

Un père et une mère sages permettraient-ils à un enfant de lire tous les livres qu'ils pourraient sans danger lire eux-mêmes ? L'âge tendre permet-il de digérer toutes sortes de lectures? L'Eglise chrétienne permet-elle la lecture de tous les livres divins à chacun des fidèles ? C'est la sagesse qui dicte ces lois; c'était la sagesse qui interdisait aux jeunes Hébreux la lecture du premier chapitre de la *Genèse*. Dieu parlant de lui-même au nombre pluriel, ç'aurait été pour les esprits encore faibles un danger; ils auraient pu en conclure la pluralité des dieux.

Voyez à l'article EZÉCHIEL, la réponse au second point de l'objection.

4° « Si Moïse avait écrit le *Lévitique*, aurait-il pu se contredire dans le *Deutéronome ?* Le *Lévitique* défend d'épouser la femme de son frère, le *Deutéronome* l'ordonne. »

La contradiction est imaginaire. La sagesse caractérise également les deux lois. La première prescrit les règles de pudeur qu'on doit observer dans les familles, et vis-à-vis des parentes et des alliées. La seconde pourvoit à la conservation des droits et des titres dans les branches aînées des familles. On n'en jugera pas autrement, si l'on rapproche les deux textes que nous allons représenter.

Vous ne découvrirez point ce qui doit être caché dans la femme de votre frère,

est-il dit dans le *Lévitique* (XVIII, 16), *parce que vous devez ce respect à votre frère.* On voit que ce qui est défendu par cette loi, c'est un commerce criminel et incestueux; parce qu'une pareille action serait un outrage à un frère, et un scandale horrible dans la société.

Lorsque deux frères demeurent ensemble, est-il dit dans le *Deutéronome* (XXV, 5, 6), *et que l'un d'eux sera mort sans enfants, la femme du mort n'en épousera point d'autre que le frère de son mari, lequel la prendra pour femme, et suscitera des enfants à son frère; et il donnera le nom de son frère à l'aîné des enfants qu'il aura d'elle, afin que le nom de son frère ne se perde point dans Israël.* Voilà pour la conservation, ou la renaissance de la branche aînée des familles. Où est la contradiction ?

5° « Moïse aurait-il parlé dans son livre, de villes qui n'existaient pas de son temps? Aurait-il dit que des villes qui étaient pour lui à l'orient du Jourdain, étaient à l'occident? »

Il y a un siècle que Spinosa a fait ces objections, qui ont été confondues par Huet, Abbadie et plusieurs autres savants. Si le docteur du *Dictionnaire* avait nommé quelques lieux en particulier, on lui aurait fait une réponse particulière.

6° « Aurait-il assigné quarante-huit villes aux lévites, dans un pays où il n'y eut jamais dix villes. »

Moïse nomme ces villes. Il faudrait prouver que ces villes qui sont nommées n'ont jamais existé.

7° « Aurait-il prescrit des règles pour les rois juifs, tandis que non-seulement il n'y avait point de rois chez ce peuple, mais qu'ils étaient en horreur? Quoi ! Moïse aurait donné des préceptes pour la conduite des rois qui ne vinrent qu'environ huit cents années après lui, et il n'aurait rien dit pour les juges et les pontifes qui lui succédèrent ! Cette réflexion ne conduit-elle pas à croire que le *Pentateuque* a été composé du temps des rois ? »

Un homme sage, voyant les règles que Moïse prescrit aux rois, aurait conclu tout le contraire. Ce législateur leur impose des devoirs trop gênants, il leur parle avec trop d'autorité, il les remet trop au niveau des autres hommes. Ce n'est pas ainsi que ceux qui sont revêtus de la puissance souveraine permettent qu'on leur parle. Donc le *Pentateuque* a été écrit avant qu'il y eût des rois. Moïse avait réglé dans les différents livres de la Loi, tout ce qui regardait les pontifes et les juges. Comme prophète, il lut encore dans l'avenir, et prescrivit aussi les devoirs aux rois qui devaient venir quatre cents ans après lui, et non pas huit cents, comme l'affirme notre habile docteur.

A ces belles questions succèdent des déclamations de fureur contre Moïse : 1° sur ce qu'il fait sortir d'Egypte les Hébreux en larrons et en lâches, pour les faire périr entre les précipices et les montagnes; 2° sur ce qu'au lieu de punir Aaron qui avait fait le veau d'or, il le fait leur pontife; 3° sur ce qu'il ordonne aux lévites d'égorger vingt mille hommes du peuple, et en une autre occasion vingt-quatre mille, parce qu'un Hébreu avait fréquenté une Madianite; et il finit en disant que ce sont là les objections que font les savants à ceux qui pensent que le *Pentateuque* est de Moïse, mais que l'Eglise qui a succédé à la Synagogue, et qui est infaillible comme elle, a décidé ce point de controverse, et que les savants doivent se taire quand l'Eglise parle.

Nous ne ferons qu'un mot de réponse à chacun de ces articles. Nous dirons donc :

Sur le premier, que les Hébreux avaient été injustement opprimés et vexés par les Egyptiens; qu'ils pouvaient justement, en conséquence des ordres du Seigneur, garder ce qu'ils avaient tiré de ces Egyptiens persécuteurs; que c'était se payer des dommages et intérêts, et que, quoique la façon de s'y prendre fût extraordinaire, Dieu pouvait bien les y autoriser.

Sur le second, qu'Aaron avait été désigné par le Seigneur souverain pontife, avant qu'il fît le veau d'or; que Moïse ne pouvait pas, de son autorité privée, le dépouiller du pontificat.

Sur le troisième, que la première exécution se fit par l'ordre exprès de Dieu, qui est le maître absolu de la vie des hommes. La seconde fut pour un autre genre d'idolâtrie encore plus abominable, et qu'il serait contre la pudeur d'expliquer. Nos tendres et humains philosophes s'intéressent ici pour des criminels que Dieu punit. La mort de vingt mille hommes, arrivée il y a plus de trente siècles, est une chose qui les révolte, et ils se réjouissent quand ils lisent dans une gazette qu'on a tué vingt mille hommes aux ennemis. Voilà leur humanité.

Sur le quatrième, que les impies, pour donner du crédit à leur impiété, disent que ce sont les savants qui font ces objections. Mais on leur demande quels sont ces savants? C'est Spinosa tout seul, et ensuite quelques misérables échos de cet athée.

Il manquerait quelque chose à ce qu'exige cet article, si nous ne faisions pas encore une petite mention de l'auteur du *Christianisme dévoilé*. Au jugement de cet auteur, Moïse doit être regardé comme le plus méchant homme qui ait jamais existé. Imposteur habile, législateur extravagant, fanatique insensé, tyran sanguinaire, conquérant barbare, tels sont les traits sous lesquels ce sage et grand écrivain nous présente Moïse. Nous allons rapporter quelques-unes de ses belles pensées, auxquelles nous joindrons quelques observations très-courtes.

I. « Moïse persuada aux Hébreux qu'il était l'interprète des volontés de leur Dieu, et appuya sa mission par des œuvres qui parurent surnaturelles à des hommes ignorants des voies de la nature et des ressources de l'art. »

Ces œuvres dont il parle, sont les dix plaies de l'Egypte, l'ouverture de la mer et l'immobilité de ses eaux suspendues pendant le passage des Hébreux, la chute de la manne, etc. Croit-il que toutes ces œuvres soient fort naturelles, ou que les ressources de l'art puissent produire quelque chose de pareil? Qu'il nous explique donc comment cela se peut, qu'il nous en cite des exemples, qu'il étudie cette partie de la physique, pour nous démontrer, par ses propres opérations, que nous sommes des imbéciles de croire que ces œuvres surpassent les forces de la nature; voilà ce qui vaudrait bien mieux que toutes ses censures et ses déclamations.

II. « Le premier ordre que Moïse donna aux Hébreux de la part de son Dieu, fut de voler leurs maîtres qu'ils étaient sur le point de quitter. »

Cet homme-ci croit-il que le Dieu que les Hébreux adoraient fût le vrai Dieu? Croit-il que le vrai Dieu puisse commander le vol? Si Dieu ordonna aux Hébreux de faire des emprunts de choses qui ne seraient jamais rendues, c'était une juste compensation pour les Hébreux, et une juste punition pour les Egyptiens.

III. « Il leur apprit la fable merveilleuse de leurs ancêtres, et les cérémonies bizarres auxquelles le Très-Haut attachait ses faveurs.»

Il plaît à ce déclamateur de donner le nom de *cérémonies bizarres* au culte religieux des Juifs; mais Porphyre (*De rer. anim. abstinent.*) en fait un grand éloge, Philon en démontre la sagesse, Josèphe nous en peint toute la majesté; les païens mêmes qui en ont eu quelque connaissance, l'ont admiré et respecté.

IV. « Il leur inspira surtout la haine la plus envenimée contre les dieux des autres nations et la cruauté la plus étudiée contre ceux qui les adoraient. »

Il leur inspira le plus grand éloignement pour l'idolâtrie, pour les mœurs, les usages, les pratiques des idolâtres, comme il paraît par divers endroits des livres de la loi (*Deut.* IV, VII, XII), et en même temps, les égards et l'humanité qu'on doit avoir pour les étrangers. (*Deut.* XXIII, XXIV.) Ce que dit cet auteur forcené, n'est donc que mensonge et imposture. Pour les habitants de Chanaan, qui furent soumis à l'anathème, on en voit la raison dans le chapitre XVIII du *Deutéronome* où leurs crimes sont rappelés, *et c'est pour ces crimes que ces peuples seront exterminés*, dit le Seigneur.

V. « A force de carnage et de sévérité il en fit des esclaves souples à ses volontés, prêts à seconder ses passions, prêts à se sacrifier à ses vues ambitieuses. En un mot, il fit des Hébreux des monstres de phrénésie et de férocité. »

La rage de cet homme à débiter des horreurs sur les Hébreux, fait qu'il ne sait plus ni où il en est, ni ce qu'il dit. Comment les mêmes hommes peuvent-ils être à la fois des esclaves si souples et des frénétiques si féroces?

Ensuite qu'il nous apprenne, s'il se peut, quelles étaient ces vues ambitieuses de Moïse. Il n'est marqué dans aucun endroit de l'Ecriture, qu'il ait rien fait, ni pour lui ni pour ses enfants; il se nomme lui-même un successeur, qui n'est ni de sa famille ni de sa tribu. Il déclare qu'il n'aura pas la consolation d'entrer dans la terre promise. Quelle preuve donne-t-on de ses vues ambitieuses et de ses passions?

Des auteurs païens, généralement estimés, font les plus grands éloges de Moïse; les auteurs juifs et chrétiens prouvent et démontrent la vérité de tout ce que les livres saints en disent; des apostats de la religion le chargent de toutes les horreurs que l'on puisse imaginer, et ils ne prouvent rien de tout ce qu'ils avancent. C'est au lecteur sage à voir à qui il doit s'en rapporter pour juger de Moïse, et dans quelles sources il doit puiser. (NONNOTTE, III, 147.)

Les réflexions suivantes de l'abbé Chaudon ne sont pas moins solides.

§ I. — *Y a-t-il eu un Moïse?*

Voltaire, dans sa *Philosophie de l'histoire*, fait tous ses efforts pour prouver que Moïse n'est autre chose que Bacchus, et que son histoire n'est que celle de ce dieu défigurée et reproduite sous un autre nom. Pour pouvoir juger ce procès, il faut voir les titres et entendre les raisons de part et d'autre; les Juifs s'expriment ainsi : « Moïse est né parmi nous; nos pères ont vu ce grand homme; ils ont connu ceux dont il a reçu la naissance; ses vertus héroïques ont attiré sur lui la bénédiction du ciel; Dieu l'a choisi pour être le chef de sa nation; ils ont été témoins de ses miracles; ils ont vu l'Egypte changer de face à sa volonté, la terre et la mer obéir à ses ordres; c'est lui qui les a délivrés, il les a conduits pendant quarante ans dans le désert; c'est lui qui nous a donné des lois; ce sont ces lois que nous suivons encore; il a établi l'arche de l'alliance qui était le sanctuaire de notre religion, et qui a donné la forme à notre culte, culte qui s'est maintenu parmi nous sans interruption; les Egyptiens eux-mêmes, témoins des prodiges qu'il a opérés, ne les ont jamais désavoués; ils ont eu nos livres entre leurs mains, qui portent témoignage contre leur injustice et leur endurcissement; qui racontent les châtiments que Dieu leur a fait éprouver, et malgré cela ils ne se sont jamais plaints d'être accusés faussement. A une première génération de deux millions de personnes en a succédé une autre qui a conversé avec le législateur, qui a obéi à ses ordres, qui l'a vu se choisir un successeur, et enfin disparaître du milieu de son peuple : la nation a obéi à ce successeur, et c'est lui qui nous a mis en possession de la terre que nous avons habitée pendant seize siècles. Les livres de Moïse ont été écrits en présence de la nation, et nous ont été transmis d'âge en âge, sans que jamais personne ait osé se les attribuer; ces livres ont toujours été l'objet de notre foi, la règle de nos

mœurs et le fondement de nos espérances ; ils disent encore que les nations voisines ont connu Moïse ; que leurs plus anciens auteurs en ont parlé ; » et, en effet, les anciens Perses, au rapport de M. Hyde, connaissaient Moïse, ils l'appelaient le *Berger rousseau*. Voilà une partie des titres que les Juifs nous montrent : examinons présentement ceux de l'auteur.

Ses titres se réduisent à des raisonnements qui ne prouvent rien. Il prétend que Bacchus et ses orgies étaient célébrés par les Grecs avant qu'ils eussent pu connaître les livres de Moïse ; et qu'ils n'ont pas pu prendre l'idée de Bacchus sur les livres juifs qu'ils n'entendaient pas ; et que dans les vers attribués à l'ancien Orphée, on y célèbre les conquêtes et les bienfaits de ce demi-dieu. Je ne sais pas comment le public a trouvé ce raisonnement ; quant à moi, il me paraît de la plus grande faiblesse.

En effet, est-ce sur l'histoire de Moïse que les fables de Bacchus et d'Hercule ont été prises ? Est-ce sur quelque autre histoire ? Personne ne le sait. Y a-t-il eu un Bacchus et un Hercule conquérants, dont les Grecs, grands amateurs du merveilleux, aient embelli l'histoire ? Cela peut être ; sans avoir vu les livres juifs, ils auront pu aisément inventer ou embellir l'histoire de Bacchus et d'Hercule. Orphée, qui vivait cinq cents ans après Moïse, et les autres Grecs ont-ils appris les grandes choses opérées par le ministère de ce législateur ? Cela est très-présumable ; et ne voulant pas en faire honneur aux Juifs avec lesquels ils n'avaient aucun commerce, ils auront défiguré ces faits, comme cela leur était fort ordinaire, et ils les auront ensuite attribués à des hommes qu'ils avaient divinisés ; cela est très-possible.

Voilà tout ce qu'on sait sur la ressemblance de Moïse avec Bacchus, et tout ce qu'on peut conjecturer de plus raisonnable ; mais, dans tout cela, y a-t-il quelque chose qui puisse affaiblir l'histoire de Moïse ? Ajoutez qu'il est faux que l'Orient et l'Occident aient jamais retenti des orgies de Bacchus. L'Orient et l'Occident ne connaissaient ni Bacchus, ni les orgies, pas même le terme ; ces sottises n'étaient connues que dans la Grèce, et tout au plus dans quelques provinces voisines ; encore Bacchus prenait-il une autre forme : si elles furent connues dans la suite à Rome, ce fut à l'imitation des Grecs. Il paraît que Bacchus est un être imaginaire, ou que ce n'est qu'Adonis, époux de Vénus ; les Egyptiens les adoraient sous les noms d'Isis et Osiris ; les Phéniciens, sous les noms d'Adonis et Vénus ; voici comme en parle le poëte Ausone :

> Orgia me Bacchum canit, Osirim
> Ægyptus ; vocat Arabica gens Adonacum.
> *Je suis Bacchus dans les orgies ;*
> *En Egypte je suis Osiris ;*
> *Les Arabes me nomment Adonis.*

Macrobe nous dit que les Babyloniens et les Assyriens célébraient aussi le culte d'Adonis et les lamentations de Proserpine.

Suivant notre philosophe, *aucun auteur grec n'a cité Moïse avant Longin.* Voilà qui est d'une fausseté évidente ; car Diodore de Sicile, qui vivait sous Jules-César, par conséquent trois cents ans avant Longin, nous dit que Moïse s'appliqua à la guerre avec beaucoup de prudence, et obligea les jeunes gens de sa nation à en faire les exercices et à en supporter les fatigues ; qu'il entreprit plusieurs guerres contre les nations voisines, et laissa aux Juifs un fort beau pays. Ce même Diodore de Sicile parle de Moïse en ces termes : « Moïse, législateur des Juifs, assura que Dieu, qu'il appelle Jao, lui avait dicté ses lois. » Artapane en a parlé mille ans avant Longin, et les ouvrages de cet Egyptien se lisaient dans la *Chronique d'Alexandrie.*

D'ailleurs, que prouverait le silence des Grecs, qui, pleins de mépris pour les autres peuples qu'ils regardaient comme des barbares, ne s'occupaient que de leurs affaires ? Ne savons-nous pas que lorsqu'ils ont écrit l'histoire des autres peuples, le plus souvent ils nous ont conté des fables ? S'ils n'ont pas parlé de Moïse, je ne vois pas non plus qu'ils nous aient parlé des législateurs qui ont pu paraître chez les Scythes, les Sarmates et les Colchiens, dont ils étaient plus voisins que des Juifs. (*Voy.* les articles Bacchus et Juifs.)

§ II. — *Examen de la première révélation faite à Moïse.*

I. Nous venons de voir qu'il y a eu un Moïse, auteur du *Pentateuque* et législateur des Hébreux. La tradition des païens et des Chrétiens l'atteste sans variation (48). Ce livre seul m'instruit solidement sur la nature de Dieu, sur l'origine du monde, sur l'état actuel de l'homme. Il éclaircit ces abîmes impénétrables à tous les génies ; il remplit nos désirs, nos besoins : premier indice de la révélation. Ce livre est un monument des plus importants pour le peuple qui l'a conservé. Il contient tout ce que ce peuple a de plus cher, son origine, sa religion, sa police, ses priviléges, ses droits et ses espérances. Aussi a-t-il été également connu et respecté de toute la nation dans tous les temps.

II. Ce livre n'a pu être fabriqué ni par les Chrétiens qui l'ont reçu des Juifs, ni par les Juifs, qui dans tous les temps l'ont regardé comme l'ouvrage de Moïse. Sept cents ans avant Jésus-Christ, les Samaritains, divisés d'avec les Juifs, le conservaient avec la vénération qu'ils avaient pour son auteur. Ces deux peuples, toujours divisés, ne s'accordent que sur l'origine et l'ancienneté de ce livre. Trois cents ans avant le christianisme, Ptolomée, roi d'Egypte, en fait faire à grands frais une version de l'hébreu en grec ; version authentique, qui suppose non-seulement l'original préexistant, mais

(48) *Voy.* les ouvrages de Josèphe ; Voltaire dit qu'il ne cite aucun auteur qui parle de Moïse ; qu'on l'ouvre et on verra le contraire.

l'aveu de toute la nation. L'histoire de Juda et d'Israël, schismatiques, atteste qu'il n'a point été supposé dans les siècles suivants; il est donc antérieur aux rois, aux juges; il est donc de Moïse.

III. Ce livre n'a pu être falsifié ni altéré. Qui l'aurait osé, après les menaces de l'auteur? Tout l'ouvrage est tellement lié, que l'altérer dans quelques points, c'eût été dénaturer le *Pentateuque*. Il annonce des faits à venir, et ces faits, arrivés et inscrits dans des actes publics, le confirment, et attestent également sa vérité et son antiquité. Tous les livres suivants, qu'on peut regarder comme les archives de la nation juive, le citent et le célèbrent. Le second temple ramène au premier, bâti par Salomon. La paix, les richesses dont jouit ce prince, sont les fruits des conquêtes de ce peuple, sous David, sous Saül, sous les juges, jusqu'à Josué, jusqu'à la sortie d'Egypte. Il en sort, et on se souvient comment il y est entré. Les douze patriarches paraissent, et toutes ces branches vont aboutir à un tronc commun, à Abraham. Les Machabées, les rois, les prophètes, tous rappellent la loi et les récits de Moïse. Toute l'histoire des Juifs sert donc de certificat solennel à l'intégrité du premier historien du monde : écrits, chants sacrés, événements, témoignages, tout la constate.

D'ailleurs, que d'obstacles invincibles à la falsification de ce livre! Une providence supérieure ménage, jusqu'au Messie, une suite de faits qui en montre la pureté. Après Josué, l'état des Juifs n'est qu'un cercle de captivité et de liberté. On y voit l'exécution des menaces de Moïse. Au lieu de haïr et de supprimer cette histoire de leurs malheurs, elle est l'objet de leur confiance. Peu à peu les divisions éclatent; Israël ou Juda aurait divulgué l'attentat : cependant, ni les tribus séparées, ni les rois ennemis, ni les Samaritains irréconciliables, n'y font jamais aucune altération : tous gardent ce livre et y vont puiser, comme dans un dépôt pur et sacré, les grands événements qui les intéressaient si particulièrement. La manne, la verge d'Aaron, les tables de l'alliance, l'agneau pascal, n'eussent-ils pas servi de témoignage contre quiconque eût osé ou douter des faits, ou altérer le livre dans lequel ils étaient consignés? (*Voy.* PENTATEUQUE.)

« Mais, dit l'incrédule, sous Josias, Ammon et Manassès, le livre de Moïse avait disparu. Le prêtre Helcias, en le ressuscitant, y mit ce qu'il voulut. »

Réponse. — Helcias retrouva seulement l'ancien original sacré, mais les copies qui étaient entre les mains du peuple eussent mis au grand jour son infidélité, s'il eût été assez téméraire pour hasarder cet attentat; il n'est pas douteux que les livres de Moïse étaient communs et répandus avant le règne de Josias. Ils sont cités dans le *IV^e^ livre des Rois* (XIV), à l'occasion des meurtriers du père d'Amasias. Il est sans cesse parlé dans Salomon et dans David de la loi du Seigneur : or, cette loi n'était autre chose que celle que les Juifs tenaient de Moïse.

Les impies ont beau dire que Moïse ne pouvait pas écrire dans un désert. Comment prouvent-ils cette assertion? Connaissent-ils l'antiquité des arts? Celui de l'écriture est plus ancien qu'ils ne pensent. L'auteur du *Dictionnaire philosophique* ramasse en vain des contradictions apparentes, pour prouver que Moïse n'est pas l'auteur du *Pentateuque*. Les objections qu'il fait peuvent se résoudre facilement, en avouant qu'il y a quelques endroits ajoutés ou changés dans le texte, comme la mort et la sépulture de Moïse, rapportées dans le dernier chapitre du *Deutéronome*, comme le nom et la position de quelques villes, etc., etc.

« On veut trouver dans le *Pentateuque*, dit l'auteur des *Mémoires de Trévoux* (journal de janvier 1765, page 215), des anachronismes; mais on oublie que Moïse n'était pas moins le prophète que le législateur de son peuple. On critique l'anticipation des noms, qui ne furent donnés aux villes qu'après la mort de Moïse; mais, outre qu'elles peuvent être ainsi nommées par prédiction, comme Cyrus le fut par son nom deux siècles environ avant sa naissance, serait-il contre la pureté et l'intégrité du texte, que les réviseurs et les copistes, pour le rendre plus intelligible, eussent remplacé par des noms plus connus les noms donnés anciennement aux villes dans le *Pentateuque?* On voudrait qu'une religion, céleste dans son origine, son objet et sa fin, ne fît point venir à l'appui de ses lois des récompenses et des châtiments temporels; mais le génie du peuple, la nature du gouvernement théocratique, dont Moïse était le ministre, n'exigeait-il pas ces ressorts, pour contenir un peuple dont les révoltes réitérées nous prouvent assez la grossièreté et l'inconstance? Ce que nous lisons de la vie de ses patriarches nous apprend que ce peuple n'a pu ignorer les promesses de sa religion pour l'autre vie, consignées dans le dépôt des saintes Ecritures; et sa conduite nous démontre que cette croyance n'était pas un frein pour la dureté de son caractère. » (*Voy.* la *Défense de la religion*, par M. François.)

Les incrédules insistent et disent « que, si le prêtre Helcias ne ressuscita pas le *Pentateuque*, ce livre périt ou fut oublié dans la captivité. Esdras et Néhémie saisirent ce temps d'ignorance pour donner une fable à ce peuple superstitieux. »

Réponse. — Les Juifs, même captifs, savaient et gardaient scrupuleusement la loi. Ils étaient instruits par Ezéchiel, Jérémie, Daniel et Baruch, qui citaient ce livre sans cesse. Un faussaire aurait-il pu, en changeant le *Pentateuque*, changer tous les livres où il était cité, et y insérer les prophéties accomplies depuis? La rigueur et la sévérité d'Esdras n'eussent-elles pas porté quelques mécontents à lui reprocher son innovation? Les Samaritains eussent-ils toujours gardé le silence? Esdras eût-il osé, en vertu de la loi de Moïse, ôter les terres aux usurpateurs

et chasser les femmes étrangères? Enfin, qu'auraient dit les prophètes Aggée, Zacharie, Malachie, à la vue de ces nouveautés?

IV. Moïse a pu être instruit de tout ce qu'il raconte. Cet historien a pu percer dans le chaos de 2433 ans qui l'avaient précédé, et puiser dans des sources pures et lumineuses. La longue vie des hommes offrait un petit nombre de générations écoulées, et le rapprochait du berceau du monde. Amram son père avait vécu avec Lévi, son aïeul; Lévi, avec Isaac; Isaac, avec Sem, fils de Noé; Noé, avec Mathusala, durant six cents ans; et celui-ci plus de deux cents ans avec Adam. Tout ne roulait donc que sur six têtes, et paraissait encore récent. Notre ignorance vient du peu de temps que nous vivons avec nos aïeux. Les petits enfants étaient instruits autrefois par les trisaïeux. Il était encore plus aisé à Moïse de savoir ce qui était arrivé depuis le déluge. Les vieillards de son temps avaient conversé avec Jacob, et Jacob avec Abraham. La mémoire de Joseph était fraîche en Egypte. Que de facilité pour recueillir les anciennes traditions du monde!

Une autre source de lumière était les monuments que les patriarches avaient érigés des principaux événements de leur vie. On montrait les lieux où ils avaient habité; les puits qu'ils avaient creusés; les monts où ils avaient sacrifié, où Dieu leur était apparu, et les tombeaux où reposaient leurs cendres. Leur mémoire était célèbre dans tout l'Orient. Sans écriture on savait ce que voulait dire un tas de pierre, une colonne, etc. Enfin les noms significatifs des patriarches avaient rapport à quelque trait singulier qu'on expliquait aux enfants. On conservait dans la ligne des chefs de famille, des mémoires tracés, ou sur des écorces d'arbre, ou dans des chants usités dès les premiers temps.

Entrons maintenant dans le fond des instructions de Moïse. Elles renferment des faits et une morale; et l'un et l'autre, pour annoncer la révélation, doivent être conformes à la raison, à l'expérience et à la religion naturelle. Car le Dieu de la nature doit être le même que celui de la révélation.

§ III. — *Examen des faits que Moïse raconte. Ils sont conformes à la raison et à la nature.*

I. Tout l'univers, le cours des astres, les changements des saisons, les progrès de la société, des sciences et des arts, prouvent la création du monde depuis un certain nombre de siècles.

II. L'œuvre des six jours terminée par un septième jour de repos, est attestée par les six jours de la semaine, en usage chez les nations les plus anciennes. La sanctification du septième jour distinguait le peuple juif. Elle réfutait l'éternité du monde, et le culte des sept planètes ou de l'armée des cieux.

III. La distinction de la lumière d'avec le soleil confondait les idolâtres, qui adoraient le soleil comme l'auteur de tout. L'expérience démontre cette distinction. La lumière est indépendante du soleil; elle ne reçoit des astres que ses déterminations diverses. L'air subsiste avec le son et la lumière, avant l'impulsion du soleil.

IV. L'usage des astres est de régler les fêtes, les travaux, et de fixer les jours, les mois et les ans. Tel fut le calendrier de tous les peuples.

V. La multiplication des espèces par les germes contenus dans leur principe, même avant l'action du soleil ou l'industrie des hommes, est sensible. Tout fut fait; et rien, dans le monde matériel, n'est créé de nouveau; et ainsi Dieu n'accorde la fécondité qu'aux espèces, dont il a créé et béni, dès le commencement, les germes destinés à en produire d'autres.

VI. L'homme, pour qui tout est fait, en est le souverain. En général, il est géomètre, mécanicien, astronome, navigateur, architecte, roi. Sa double composition et son origine ont été connues dans tous les temps, et célébrées par les premiers poëtes païens; les hommages envers le premier Etre, pratiqués par les vœux, l'abstinence, les obligations, ou sacrifices, se sont trouvés chez toutes les nations.

VII. La chute de l'homme et son bannissement du lieu de félicité, peuvent seuls être le dénoûment de ces mystères, qui nous font voir alternativement, dans la nature humaine, des prodiges de grandeur et de misère. L'homme était fait pour le bien et le vrai: il se dégrade, il en porte la peine. Mais après le péché les sacrifices devinrent nécessaires. Dieu voulut bien agréer le sang des animaux à la place de celui du coupable: ce rachat ne fut cependant reçu qu'en vue de la victime future, qui devait satisfaire pour tous. Point de peuple qui n'ait offert des sacrifices. Témoignage éclatant et public de dépendance, de confiance envers la Divinité. De là encore, le respect pour les vieillards, pour les morts, les repas communs, les fêtes; autant de pratiques traditionnelles inspirées aux premiers hommes avec la religion naturelle et transmises à leurs descendants; autant de preuves d'une origine commune, d'une règle passée reçue. Il n'y a que l'idolâtrie qui ait corrompu cette source pure.

VIII. Après avoir tracé le tableau de la dépravation de l'homme, Moïse raconte les progrès de la malice de son cœur, dans Caïn, Lameeh, Nemrod, enfin dans tous les hommes. Le déluge purge la terre et sert de leçon terrible aux siècles futurs. L'antiquité païenne en a conservé la mémoire, et les attestations en sont publiques, comme la vie des hommes raccourcie, la variété des saisons et les météores dont Moïse ne parle qu'après le déluge. Le Deucalion sauvé du naufrage et repeuplant la terre, signifie, en langue orientale, l'affaiblissement du soleil; les corps marins, les coquillages trouvés jusque sur les montagnes les plus éloignées

des mers, prouvent et ce déluge et le déplacement des eaux. Enfin, il fallait que Moïse fût bien instruit des dimensions de l'arche, si bien proportionnée à ce qu'elle devait contenir, que tous les calculateurs y ont trouvé les mesures géométriques.

IX. Moïse qui connaissait si bien les titres égyptiens, ne craint point de faire remonter l'origine du genre humain au seul Adam. Il en fixe le berceau, les âges et les générations. Tous partent de Babel huit cents ans avant lui. Il ne s'embarrasse point comme ils ont passé les mers, pourquoi les uns sont blancs, les autres noirs. Or l'histoire confirme son récit. La plaine de Sennaar, au confluent du Tigre et de l'Euphrate, la beauté, la fertilité de ce pays plat, l'asphalte et le bitume naturels au sol, sont attestés par Ammien Marcellin, qui suivait l'empereur Julien, et par Pline et Ptolomée. La tour du ralliement, la confusion, l'origine des langues, la dispersion des hommes, tout cela est connu et devance les histoires. De la Chaldée, tous, selon les desseins de Dieu, vont peupler les climats éloignés. Chaque colonie unie par son langage, s'arrête et se fixe : ailleurs on ne les entendrait pas. Tout part de l'orient, les hommes et les arts, et se répand au midi, à l'occident, au nord. Les trois premières colonies se multiplient en paix sur les côtes de l'Asie, en Egypte et à la Chine. Tous conservent la même tradition, dont on reconnaît les traces dans les fables mêmes qui l'ont altérée. Les autres colonies, dispersées et séparées de toute société avec les premières, tombèrent dans un abrutissement et une barbarie dont elles ne sont sorties que par leur commerce ouvert avec l'Orient, qui fut toujours le siége des sciences et des arts, d'où ils se sont toujours répandus dans le reste du monde, comme l'histoire l'atteste. Tout concourt donc à certifier le récit de Moïse. La géographie même est pour lui. Tout y est placé dans ses vraies positions locales. Moïse est bien plus exact qu'Homère et Tite-Live, et 1500 ans avant Auguste, il ose raconter l'enfance du monde, et partager la terre entre les fils et petits-fils de Noé. Japhet va au nord de l'Asie, dans les pays maritimes de l'Europe. Cham au midi et dans l'Afrique; c'est le Hamon des profanes. Sem reste en Asie, en deçà et au delà de l'Euphrate. Ce partage se trouve chez les poëtes dans le fatras de leurs fables.

Moïse place tous les autres dans leurs cantons, y assigne les pères des peuples divers, et les fondateurs des nations connues. Lui seul a pu avoir ce détail précieux, ou par révélation, ou par une tradition fidèle. Il est donc le seul à consulter, comme le flambeau de l'érudition historique. Les auteurs profanes nous mettent ou nous laissent dans les ténèbres. L'Ecriture seule nous montre les lieux, les dates, les coutumes et les faits. Dans le récit de Moïse tout est lié et suivi. Dès la naissance du monde Adam est créé pour Dieu. Il sort de l'ordre : il est puni, mais il lui reste un culte et une espérance; la terre est noyée par ses crimes, mais elle est bientôt repeuplée. Les cœurs se dépravent encore, mais Dieu met à part un peuple qui conserve la pureté de son culte et de ses oracles. Il lui donne une loi, il lui confirme les promesses du salut. Mettez à côté de cette histoire les fables païennes, les histoires égyptiennes, chinoises, et celles même du chevalier Marsham, copiste de Manethon, le plus infidèle des auteurs, et jugez.

§ IV. — *Examen de la morale de Moïse; elle est conforme à la religion naturelle et prouve la révélation.*

I. Quelle idée magnifique de Dieu ! il est, dit Moïse, infini, éternel, tout-puissant ; tout existe par lui, il conduit tout. On sent qu'un Dieu doit être tel. Comparez ces notions pures aux rêveries des hommes; il restera évident que Moïse seul a connu le vrai Dieu. Quels devoirs prescrit-il aux mortels ? Aimer le Seigneur de tout son cœur : par un seul mot, voilà toutes les idoles renversées. Le culte suprême est donc l'adoration, l'obéissance, la confiance.... Tout est renfermé dans l'amour : quoi de plus simple, de plus juste, de plus naturel au cœur humain ? Nulle autre religion n'a appris à aimer Dieu. Que les autres préceptes, qui en dérivent, sont raisonnables ! Tels que ceux-ci : *Ne point prendre en vain son saint nom; lui rendre en certains temps des hommages publics*, etc. Le reste des lois qui concernent le prochain, n'est évidemment que le développement de la loi naturelle, et une société fidèle au *Décalogue* serait parfaite.

II. Que nous apprend-il sur l'origine des créatures ? Les païens ne nous débitent que des chimères ; ici, tout part de la volonté puissante d'un Dieu qui fait tout à son gré. Il veut : déjà la terre et le ciel sont, la lumière est faite, le soleil brille, la mer séparée est remplie de poissons, l'air est peuplé d'oiseaux, les animaux couvrent la surface de la terre, la nature dans l'étonnement attend un maître. Le Créateur forme l'homme à son image, tracée dans son âme qui n'est faite que pour Dieu. L'homme est heureux : il connaît son Dieu, il l'aime, et il aime en lui tous ses ouvrages; son corps est soumis à son esprit, qui y excite des mouvements ou les arrête à sa volonté ; maître des impressions extérieures, il les régit selon les règles de sa raison et de sa religion ; il reçoit une compagne : ces deux chefs sont heureux parce qu'ils sont dans l'ordre. Le souverain Etre leur donne une loi sainte et aisée. Adam la viole, alors tout change en lui. Le châtiment suit la révolte, il faut mourir, et déjà il sent le coup porté à l'innocence de son âme. Son malheur retombe sur tous ses descendants. Fils d'un père coupable, ils partagent son sort. Nous sentons la punition et nous la portons. Sans cette dégradation de l'humanité, comment expliquer ses contrariétés? Les recherches des philosophes n'ont abouti qu'à des plaintes aveugles ou à un désespoir insensé. C'est

qu'en connaissant nos maux, ils en ignorent les causes et les remèdes. Moïse éclaircit tout : la nature n'est plus marâtre ; elle n'est que malheureuse, parce qu'elle est criminelle ; Dieu n'est plus injuste, mais miséricordieux.

« Mais, » dit l'incrédule, « peut-on être coupable avant l'usage de sa liberté ? »

Réponse. — Oui, comme on serait innocent si Adam était resté fidèle. Nous naissons pécheurs en Adam ; c'est une vérité dont le sentiment intérieur est la preuve. Le *comment*, Dieu nous l'a caché. Quelle différence de nous avec Adam sortant des mains du Créateur ! D'où viendraient donc nos maux ? Du hasard ? Du caprice de la nature ? D'une métempsycose ? D'un double principe ? Pitoyables ressources ! Reste donc le seul dénoûment qu'en donne Moïse. Adam, en recevant la défense, reçoit les menaces du châtiment qui suivrait sa rébellion. En désobéissant, il en sent l'exécution. Son crime et sa punition nous deviennent communs, par le pacte ou le plan dont le Créateur lui fit part ; savoir, que sa destinée serait la nôtre, par une ressemblance d'inclinations et d'état attachée à son sang, partout où il coulerait. Tout est donc équitable ; et convenait-il qu'Adam péchant, Dieu révoquât ou changeât ses décrets ?

« Mais Dieu prévoyait cette chute ; il pouvait l'empêcher : étant si bon, comment n'a-t-il pas prévenu un mal qui entraînait des suites si funestes ? »

Réponse. — Rien ne prouve que Dieu ait dû empêcher la chute d'Adam. L'ayant créé libre et le maître du sort de sa postérité, c'était à ce chef si puissamment secouru et si faiblement tenté de diriger ses voies pour le bonheur de tous. La raison ne peut attaquer ce mystère, ni l'expliquer autrement ; elle doit se contenter dans les ressources qu'elle trouve dans les miséricordes du Seigneur.

III. Dieu seul a pu inspirer à Moïse une loi si parfaite. Devant elle disparaissent les Solon, les Lycurgue.... Le culte de Dieu et l'amour du prochain font le fondement de cette loi. La religion est supérieure à l'Etat. Elle en fait le soutien en réglant les mœurs, en dirigeant la police ; en un mot, elle commande toutes les vertus et elle condamne tous les vices. Tant que la république juive a subsisté, il n'a été besoin d'y rien ajouter, ni d'en retrancher. Tous les changements survenus au gouvernement étaient prévus : caractère unique, témoignage de révélation, qu'on ne reconnaît pas dans les fables d'Athènes, de Lacédémone et de Rome.

« A quoi bon cette distinction des viandes, ces purifications, ces sacrifices si multipliés ? »

Réponse. — Le caractère des Hébreux, les coutumes des peuples voisins, les vues du législateur rendaient ces lois nécessaires, une sagesse supérieure mettait cette barrière à l'idolâtrie, conservait la pureté des mœurs de Juda ; elle offrait mille moyens de sanctification.

« Moïse tenait donc ces pratiques des nations voisines et non d'aucune révélation ? »

Réponse. — Ce que ces pratiques avaient de commun avec celles des autres nations, comme l'offrande des fruits, les sacrifices, les libations, les lieux sacrés, les fêtes, etc., leur avait été enseigné par la tradition. Cette tradition s'était perpétuée même chez les idolâtres, où on conservait soigneusement ces précieux restes de la religion naturelle. Mais le détail des lois, de la morale, des cérémonies, du culte, était dirigé par une révélation ou une inspiration spéciale. Le tout tendait à préserver les Hébreux de l'idolâtrie et à leur présenter des ombres du libérateur promis.

« Quelle loi, qui n'offre que des promesses et des menaces temporelles ! »

Réponse. — Des hommes grossiers doivent être frappés par les sens, pour être retenus dans le devoir. L'exécution de ces promesses et de ces menaces atteste la fidélité, la volonté, la puissance de l'Etre suprême. Cependant les Hébreux y découvrent aussi les biens et les maux invisibles : ils y voient l'annonce d'une vie future, et l'attente du Messie disait tout.

« Pourquoi confiner la révélation dans un coin de la terre, et supposer tout l'univers dans les ténèbres ? »

Réponse. — Les autres peuples avaient la religion naturelle. En l'oubliant ou en la corrompant, ils se rendaient indignes des faveurs particulières de la Providence. D'ailleurs, la révélation faite aux Hébreux se manifestait aux nations, témoins des merveilles opérées en faveur du peuple choisi. Il ne tenait qu'à elles de participer aux bénédictions de la loi. La nation juive était célèbre ; elle habitait le centre des trois continents, lieu fréquenté de toutes parts. Ce peuple reçoit les promesses ; sédentaire, il les conserve ; dispersé, il en administre partout les preuves ; et, en cessant de faire corps, il demeure pour témoin de l'accomplissement de tous les oracles de la Divinité. (*Voy.* Miracles et Mer Rouge.) (Chaudon, II, 93.)

MONDE. — « Presque tous les peuples de l'Asie, dit Voltaire, comptent une suite de siècles qui nous effraye. Cette idée qu'ils ont de leur antiquité mérite bien qu'on l'examine ; » et bien loin de s'élever contre l'orgueil de ces nations fastueuses, il étale les difficultés, soit pour former un langage, soit pour le peindre par l'écriture, soit pour inventer des arts. « En un mot, dit-il, pour qu'une nation soit rassemblée en un corps de peuple, qu'elle soit puissante, aguerrie, savante, il faut un temps prodigieux. »

On en veut encore ici à Moïse. L'écrivain sacré représente Noé, après le déluge, comme le père du nouveau monde, comme un homme juste, connaissant son Dieu et l'adorant, instruit des arts nécessaires à la

vie, sachant exprimer ses pensées et ses connaissances par le langage, en état, par conséquent, de communiquer ses lumières à ses enfants et à ses petits-enfants, dont les familles repeuplèrent la terre. C'est, en effet, de cette époque qu'on voit sortir les lois, les premiers arts, les premiers empires, sans qu'il soit possible à aucune nation de produire des monuments qui remontent au delà. Rejeter donc l'histoire de Moïse, pour imaginer le genre humain comme sorti de terre, et vivant dans un état de brute, pendant des millions de siècles, avant de parvenir à se former un langage et à vivre en société, est-ce être philosophe? Opposer à Moïse cette effrayante suite de siècles que comptent des peuples de l'Asie, ou cet état de brute dans lequel ont vécu et vivent encore des peuples dans l'Amérique et dans l'Afrique, est-ce être philosophe? De quelle autorité peut être aux yeux d'un vrai philosophe la vanité des peuples, qui, destitués de tout monument, aiment à se perdre dans une suite effrayante de siècles? On peut bien chercher les causes de la stupide ignorance où sont tombés certains peuples, mais en peut-on inférer, ou que ces peuples ont toujours été dans cet état d'ignorance et de stupidité, ou que les autres peuples ont tous passé par cet état? De quelles ténèbres épaisses ne furent pas susceptibles des familles errantes, absorbées par les besoins de la nature, et sans aucun soin de cultiver leur raison, après leur séparation de la tige commune du genre humain!

Nous avons dans le livre le plus ancien qui soit au monde, une histoire suivie de la formation de la terre, de ses révolutions, de l'invention des premiers arts, des peuplades, des commencements des empires; et nos nouveaux philosophes aiment mieux se livrer à toutes les fictions de leur imagination que de recevoir une histoire de ce mérite. Quelle manie! (*Voy.* CHINE.) (CHAUDON, II, 80.)

MONTESQUIEU. — Ce célèbre écrivain s'annonça, en 1721, par ses *Lettres persanes*. Cet ouvrage, en faisant honneur au génie, à l'esprit et au style de Montesquieu, fit naître des soupçons très-graves sur sa religion. On reprocha à l'auteur de faire le monde éternel; de nier la prescience de Dieu, à l'égard des volontés libres; de mettre des impiétés sur le compte des livres saints, et d'avancer plusieurs blasphèmes, qui, pour être dans la bouche d'un Persan, n'en devaient pas moins être attribués au Français qui le faisait parler. Il y a quelques vérités importantes dans ce livre exprimées avec force; mais il y règne un caractère de licence qui choquerait même dans un roman. Le vice y est peint sous des couleurs qui alarment la vertu, et qui peuvent l'ébranler, lorsqu'elle est mal affermie. Quelle peinture du paradis où entra cette femme d'Ibrahim qui se poignarda aux yeux de son mari jaloux! l'*Alcoran* n'a rien tracé d'aussi impur. Mais le grand objet du Français travesti en musulman est de faire une critique amère et secrète de la religion. N'osant pas attaquer directement la certitude des dogmes de l'Evangile, l'évidence de ses miracles, il peint, sous l'emblème des mystères absurdes et des prodiges ridicules de l'*Alcoran*, ceux de Jésus-Christ. Ce serait une injustice criante que d'interpréter des parallèles qu'un auteur n'aurait pas développés, s'il n'avait choisi à dessein les traits les plus frappants et les plus propres à insinuer ses injurieuses comparaisons. Appliquons à cette occasion aux philosophes ce que Montesquieu a dit des beaux esprits français: « La fureur des sophistes est de raisonner, et la fureur des raisonneurs est de faire des livres. La nature semblait avoir sagement pourvu à ce que les erreurs des hommes fussent passagères; l'impression les immortalise. » Celles de Montesquieu seraient mortes avec lui; elles subsisteront éternellement pour faire gémir le christianisme et la vertu.

Les plaintes des gens de bien se firent encore entendre, lorsque l'*Esprit des lois* parut en 1748, en trois volumes in-12. On accusa l'auteur 1° d'avoir avancé systématiquement, qu'il s'en faut bien que le monde intelligent soit aussi bien gouverné que le monde physique. 2° Que dans les monarchies, la politique fait faire les grandes choses avec le moins de vertu qu'elle peut, qu'elles n'en ont aucun besoin, etc. 3° D'avoir mis sur la même ligne les moines les plus saints de l'Eglise catholique, et les pénitents idolâtres des Indes, et les derviches de la loi mahométane. 4° D'avoir prétendu que, lorsque l'Eglise fit une loi du célibat pour le clergé, il en fallut tous les jours de nouvelles pour réduire les hommes à l'observation de celle-ci; que le législateur se fatigua, qu'il fatigua la société, etc. 5° Que la religion catholique convient mieux à une monarchie, et la protestante à une république, et quand Montézuma disait que la religion des Espagnols était bonne pour leur pays, et celle du Mexique pour le sien, il ne disait pas une absurdité, etc. 6° Que les lois que Dieu a établies pour le gouvernement du monde sont aussi inévitables que la fatalité des athées. 7° Que les hommes ont été créés avec l'ignorance et la concupiscence, sujets aux maladies et à la mort. 8° Qu'il n'y a jamais eu de religion plus digne de l'homme, et plus propre à former des gens de bien, que celle des stoïciens; qu'elle seule savait faire les citoyens, les grands hommes, les grands empereurs, etc., etc.

Au milieu de ces traits répréhensibles, Montesquieu énonce non-seulement, mais prouve les grandes vérités de l'existence d'un Etre suprême, de l'immortalité de l'âme, de la liberté, de la distinction du juste et de l'injuste, et s'il a fait naufrage dans la foi, tout n'a pas péri dans ce naufrage. Mais les richesses qui lui restent ne valent pas celles qu'il a perdues ou abandonnées. Tout tend à faire penser que l'au-

teur n'était qu'un déiste déguisé; et les accusations intentées contre lui ne peuvent être regardées comme téméraires.

Ce fut le *Nouvelliste ecclésiastique* qui les consigna dans ses feuilles. Montesquieu y fut très-sensible. Il crut se disculper en publiant sa *Défense de l'Esprit des lois.* Cette brochure ingénieuse est un modèle de bonne plaisanterie, mais ce n'est guère autre chose. L'auteur, peu occupé du soin de se justifier, n'osant même le faire sur plusieurs articles, n'y cherche qu'à décliner le combat, qu'à jeter du ridicule sur son adversaire, et qu'à faire rire à ses dépens : mais il n'eut pas tous les rieurs de son côté. Le *Censeur* opposa à cette réponse une réplique, dans les feuilles du 24 avril et du 1er mai 1750. Il y dévoile pleinement les petites ruses de l'auteur de la *Défense.* Il démontre deux choses : 1° qu'à l'égard des reproches dont le président s'efforçait de se laver, il n'y réussissait en aucune façon ; 2° qu'il y en avait un très-grand nombre sur lesquels il n'osait même entreprendre sa justification.

La mort du président de Montesquieu fut digne d'un Chrétien, suivant les ministres qui l'assistèrent à la mort. Il laissa cependant des additions pour ses *Lettres persanes* et pour l'*Esprit des lois*, qu'il ne voulut pas remettre au P. Routh, Jésuite, son confesseur. N'a-t-on pas lieu d'être surpris, dit un écrivain, qu'un homme aussi éclairé, dans un moment où les nuages des passions n'offusquent plus l'esprit, n'ait pu prendre sur lui de sacrifier à la religion alarmée des additions à un livre scandaleux, et se soit chargé devant Dieu des suites terribles que pouvait avoir la décision des amis auxquels il les confiait ? Il reçut cependant les sacrements avec édification, et il promit que si Dieu lui rendait la santé, il ferait publiquement aux pâques prochaines ses dévotions dans sa paroisse. Il avoua, à ce que dit son confesseur dans une lettre à M. Gualterio, nonce de France, que ce qui l'avait jeté dans des écarts au sujet de la religion, était « le goût neuf, le désir de passer pour un génie supérieur aux préjugés, l'envie de plaire aux personnes qui donnent le ton à l'estime publique, » etc. Les amis de Montesquieu se sont inscrits en faux contre cet aveu ; mais s'il ne l'a pas fait, il devait le faire. Car si les incrédules examinaient bien pourquoi ils ont cessé de croire, la plupart trouveraient que leur incrédulité n'est pas aussi philosophique, aussi exempte de toute passion qu'ils le pensent, ou du moins qu'ils le disent.

Toutefois, en détestant les principes du président de Montesquieu, nous rendons justice aux qualités qui le distinguaient dans la société. Sa façon de vivre et de penser dans le monde était digne de sa naissance. Il plaisait aux grands et il ne dédaignait pas les petits. Son commerce était enchanteur ; et ce qui vaut encore mieux, il était très-sûr. Les malheureux pouvaient compter sur son crédit et les indigents sur sa bourse. Il ne se déshonora ni par des querelles scandaleuses, ni par les travers de cette philosophie altière et dédaigneuse qui ramène tout à soi. Il sut être homme, magistrat et citoyen.

Au reste, Voltaire est si accoutumé à se contredire, qu'il n'est pas étonnant qu'il nous ait reproché d'avoir cité Montesquieu parmi les incrédules. A-t-il oublié que dans son *Discours sur les contradictions de ce monde* il l'avait dénoncé dès 1744, c'est-à-dire du vivant de l'auteur, comme un impie ? qu'il a répété et envenimé plusieurs fois les traits hardis de l'auteur des *Lettres persanes ;* qu'il a dit dernièrement que ces traits étaient plus scandaleux que les blasphèmes qui conduisirent en 1766 le chevalier de la Barre sur l'échafaud ? Non content de développer malignement pendant la vie de Montesquieu sa façon de penser sur la religion, il l'a critiqué durement après sa mort.

Il a dit que l'*Esprit des lois* n'était qu'un recueil d'épigrammes, il a trouvé du ridicule dans le titre et une foule de paradoxes et d'erreurs dans le corps de l'ouvrage. Lui sied-il bien après cela de nous faire des reproches à nous, qui en avons parlé avec plus de modération et par de meilleurs motifs ? Si Montesquieu vivait, il sentirait quelles vues ont inspiré les deux critiques ; et ayant toujours pensé que Voltaire était un *bel esprit* et non un *bon esprit*, il le penserait plus que jamais.

Voyez ce que Voltaire a dit de Montesquieu dans son *Discours sur les contradictions de ce monde ;* dans son *Supplément au siècle de Louis XIV ;* dans la *Liste des écrivains de ce siècle ;* dans sa *Lettre à l'abbé d'Olivet*, écrite en 1767 ; dans ses dialogues intitulés : *L'A B C ;* dans sa *Relation de la mort du chevalier de la Barre*, imprimée en 1768, et dans vingt autres endroits ; et décidez après cela lequel de lui ou de nous a le plus manqué de respect à la mémoire du célèbre président. — (Chaudon, II, 802.)

MORALE DE JÉSUS-CHRIST. — Que nous a appris Jésus-Christ, disent les déistes, et en particulier Voltaire, qu'Epictète, Plutarque, Cicéron, Marc-Aurèle ne nous eussent déjà enseigné avec plus d'énergie ?

Il est vrai que les philosophes païens ont dit d'assez bonnes choses sur les devoirs de l'homme ; mais on peut se convaincre de la différence qu'il y a entre leur morale et celle de Jésus-Christ par la lecture de plusieurs ouvrages faits pour en montrer le contraste. On peut même se contenter de lire le jugement des saints Pères sur la morale de la philosophie païenne, par le P. Baltus, ou le parallèle de la morale chrétienne avec celle des philosophes par le P. Mourgues. « Tous les traités des philosophes païens ensemble ne valent pas, dit M. Pluche, cette règle si courte de chercher en tout à plaire à Dieu et à obliger le prochain. » La loi des deux amours est simple, lumineuse et populaire ; tous les autres préceptes n'en sont que le développe-

ment. L'amour de Dieu est le nœud qui unit toutes les branches de la morale et de la religion. Quelle sublime simplicité ! quel philosophe païen en a jamais approché, jamais prêché le dépouillement de toutes affections terrestres, l'obligation de porter sa croix, les préceptes qui en découlent, et l'humilité prise dans le sens de l'Evangile (49) ? Quels philosophes inspirèrent le désir de posséder Dieu, apprirent à lui rapporter toutes nos actions, etc., à lui demander la vertu (50) et les grâces dont nous avons besoin ? La perte de Dieu, dit un savant, ne les affligeait point ; ils n'étaient touchés ni de leur état, ni de ce qui devait le suivre, et rien n'était plus éloigné de leur cœur que la pénitence et l'humilité ; ils ne connaissaient ni le mal, ni le médecin, ni le remède. Quel poids pouvaient-ils donner à leur morale ? les règles des mœurs avaient besoin d'être appuyées sur l'autorité divine.

Combien de rêveries dans la théologie des philosophes Grecs, à commencer depuis Thalès jusqu'à Carnéade ? Quoi de plus absurde, par exemple, que la théologie d'Anaximandre, qui croyait que les dieux recevaient l'être, qu'ils naissaient et mouraient, de loin à loin, et que c'étaient des mondes innombrables ; que celle de Xénophane qui enseignait que toutes choses ne sont qu'une même substance immuable, éternelle, de figure ronde, qui est le vrai Dieu ? Xénocrate admettait huit dieux : les planètes en faisaient cinq, selon lui ; les étoiles fixes, un toutes ensemble, le soleil le septième, et la lune le huitième. Le chef de la secte des stoïciens, Zénon, donna dans ces opinions et dans d'autres encore plus ridicules.

Platon, le divin Platon, est rempli de folies. Bayle, si prôné par les incrédules, s'accorde avec Cicéron, en convenant que la doctrine platonique n'est qu'un tissu de suppositions arbitraires, qui se combattent les unes les autres. En voici un échantillon : il dit dans le *Timée* et dans les *Lois* : « Le monde, le ciel, les astres, la terre, les âmes, les divinités que nous enseigne la religion de nos pères, tout cela est Dieu. » C'est dans ses ouvrages, au rapport de Tertullien, que tous les hérétiques ont puisé leurs erreurs. Il serait inutile de nous étendre sur les chimères des philosophes païens. On peut voir dans les ouvrages des premiers docteurs de l'Eglise, les systèmes théologiques des philosophes bien développés et réfutés. Les erreurs de ces savants montrent de quels égarements la raison est capable lorsque Dieu la livre à elle-même.

« Mais il fallait, disent nos adversaires, que la morale des anciens Grecs fût bien pure et bien austère, puisqu'elle fut adoptée par les esséniens, les plus vertueux des Juifs. » C'est ce qu'il faudrait prouver. Nous ne connaissons les esséniens que par les descriptions qu'en ont faites Philon, Josèphe et Pline ; tous les autres auteurs qui en ont parlé, excepté Dion Chrysostome, dont l'ouvrage est perdu, ont tiré de ces premiers ce qu'ils en ont dit. Aucun d'eux n'a avancé qu'ils eussent adopté les maximes des Grecs sur le règlement des mœurs. Une morale fine et recherchée aurait été bien mal assortie avec leur genre de vie. Uniquement occupés à l'agriculture, à des métiers, loin des grandes villes et du tumulte des affaires, ils n'avaient pour maître dans la morale que les lois divines, et Philon le dit expressément. Il est vrai qu'ils vivaient en commun, ainsi que les disciples de Pythagore ; mais cela ne prouve rien. Ce fut Pythagore qui dans ses voyages profita lui-même des connaissances des Juifs.

Le philosophe Hermippus, cité par Origène, rapportait dans son *Traité des législateurs*, que Pythagore avait puisé sa philosophie chez les Juifs, et l'avait ensuite portée dans la Grèce. « Moïse, dit Josèphe, a précédé d'un grand nombre d'années tous les autres législateurs. C'est de nous que sont venues les lois que tant d'autres ont embrassées ; et quoique les plus sages des Grecs observent en apparence celles de leur pays, ils suivent en effet les nôtres. Ils enseignent à vivre de la même sorte. Plusieurs s'abstiennent comme nous de manger de certaines viandes, et tâchent d'imiter l'union dans laquelle nous vivons, la communication que nous faisons de nos biens, notre industrie dans les arts, » etc. Ainsi les Juifs n'ont point réglé leurs mœurs sur les maximes des Grecs, mais sur les lois sacrées qui renferment une excellente morale.

Nos adversaires se trompent également en disant que toutes les honnêtes gens parmi les Juifs suivaient la morale répandue dans les ouvrages de Josèphe. Cet historien rapporte que les personnes de condition avaient embrassé la secte des sadducéens, et que leur opinion était que les âmes mouraient avec le corps ; que Dieu ne prenait pas garde au mal que faisaient les hommes. Ils sont d'une humeur si farouche, ajoute-t-il, qu'ils ne vivent pas moins grossièrement entre eux qu'ils feraient avec des étrangers ; il les dépeint ailleurs comme des hommes sans humanité. Voilà les gens qui réglaient leurs mœurs sur les maximes fines et recherchées que nos critiques prétendent qu'ils avaient empruntées des Grecs.

Ils demandent pourquoi Jésus-Christ annonce sans cesse comme nouvelles des maximes qui devaient être déjà très-vieilles et usées pour un grand nombre de Juifs ? Nous répondons que la nation juive n'ayant pas bien compris toute l'étendue et les motifs des anciens préceptes, ils devenaient nouveaux en quelque sorte par la

(49) On a fait voir que chez les païens, l'humilité ne s'est jamais prise que pour la bassesse de la naissance, de la condition et des sentiments.

(50) Virtutem nemo unquam acceptam Deo retulit. (Cic., *De nat. deor.*, lib. III.)

manière épurée dont le Messie apprenait à les remplir.

La sublimité de la morale évangélique est si frappante, que dans ce siècle d'erreurs et de blasphèmes un philosophe (Jean-Jacques Rousseau) n'a pu s'empêcher d'en faire ce bel éloge : « La sainteté de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe ; qu'ils sont petits auprès de celui-là ! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même ? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs ! quelle grâce touchante dans ses instructions ! Quelle élévation dans ses maximes ! Quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! Quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui peut agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ? Quand Platon peint son juste imaginaire couvert de tout l'opprobre du crime et digne de tous les prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ ; la ressemblance est si frappante, que tous les Pères l'ont sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper.... Socrate mourant sans douleur, sans ignominie, soutint aisément jusqu'au bout son personnage, et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate, avec tout son esprit, fut autre chose qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale. D'autres avant lui l'avaient mise en pratique ; il ne fit que dire ce qu'ils avaient fait ; il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avait été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que la justice ; Léonidas était mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie ; Sparte était sobre avant que Socrate eût loué la sobriété ; avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondait en hommes vertueux. Mais où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure, dont lui seul a donné les leçons et l'exemple ? La mort de Socrate, philosophant tranquillement avec ses amis, est la plus douce qu'on puisse désirer ; celle de Jésus expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la lui présente et qui pleure ; Jésus au milieu d'un supplice affreux prie pour ses bourreaux. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir ? Non, ce n'est pas ainsi qu'on invente, et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est éluder la difficulté sans la détruire. Il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce ton, ni cette morale, et l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. » (Chaudon, II, 87.)

* MORALE DU MONDE. — A la suite de ces réflexions, nous devons signaler le contraste que forme la morale humaine, la morale de nos jours. Si l'on avait pu douter jamais des motifs de l'inimitié ou de l'opposition qui règne entre Dieu et le monde, opposition que le Sauveur a tant de fois anathématisée dans son Evangile, on en trouverait une démonstration complète dans l'état présent de notre civilisation.

En effet, l'adorable Maître a préconisé l'humilité de l'esprit, la défiance de soi-même ; et jamais les affirmations orgueilleuses de la science, les prétentions de la raison, la confiance dans une vaniteuse supériorité, n'ont été plus affichées, plus dédaigneusement étalées que dans notre siècle. Il nous a été recommandé de mépriser les richesses et toutes les jouissances de la terre ; de ne pas attacher nos cœurs à des biens périssables, et jamais l'amour de l'argent, la passion ou plutôt la fureur d'acquérir et d'amasser, n'ont été portés plus loin. C'est au point que la probité scrupuleuse et les lois les plus vulgaires de la conscience sont foulées aux pieds. On se fait un jeu de tromper, et de s'élever sur la ruine des autres. Nous devons rester chastes et purs si nous voulons avoir part à l'heureuse vision de Dieu et à ses immortelles récompenses ; et, dans la littérature, dans les arts, dans les amusements, dans les usages nouveaux, dans le costume et dans la vie privée, tout annonce la plus effroyable décadence de mœurs ! Chez tous les peuples et aux différents âges du monde, la piété envers Dieu a toujours été regardée comme une obligation rigoureuse, et aujourd'hui on voit une multitude d'hommes qui vivent sans Dieu, sans croyances et sans aucun souci de nos futures destinées.

Parmi ceux qui gardent encore des sentiments religieux, combien ne sont plus guidés que par une foi vague et mobile qui ne leur commande plus rien, pour ainsi dire ! Ils se sont choisi dans le dogme, dans la morale et dans la pratique extérieure du catholicisme, quelque chose de bénin, d'agréable, de commode, qui leur donne un certain vernis chrétien. On assiste à quelques offices dont l'annonce promet une sorte de spectacle ; on observe les fêtes les plus solennelles ; on ne manque pas un sermon d'apparat, on prend sa place dans des sociétés charitables ; on parle de la religion avec bienveillance et respect. Voilà tout, pour un grand nombre, et je demande, s'il est possible que le Dieu de l'Evangile sympathise avec les hommes qui mutilent, de cette manière, ses volontés les plus expresses, et avec ceux plus coupables encore, qui, oubliant complétement ses lois et l'obéissance due à son Eglise, ne montrent,

dans leur conduite que le matérialisme le plus abject, et ramènent les habitudes sensuelles du paganisme au sein des nations que le catholicisme avait régénérées. Il suffit de comparer les principes et les résultats de ces deux tendances, l'une chrétienne, l'autre mondaine ou philosophico-matérielle, pour savoir de quel côté est la vérité.

MYSTÈRES. — Nous appelons *Mystères* (du grec μυστήριον, rac. μύω, garder le silence, cacher) des vérités incompréhensibles que la religion nous oblige de croire, et que nous ne connaissons que par la révélation. On ne peut pas prendre un ton plus indécent, plus fier et plus insultant, que celui que prennent les prétendus philosophes, lorsqu'ils parlent des mystères qu'on reconnaît dans la religion chrétienne. Les belles expressions *d'absurdité, de fables extravagantes, de dogmes répugnants à la raison et au bon sens*, ces belles expressions sont celles qui naissent alors le plus naturellement sur leurs lèvres, et par lesquelles ils désignent ces profondes vérités.

Pour les Chrétiens qui les adoptent et qui les adorent depuis dix-sept siècles, ces philosophes ne les regardent que comme des gens qui ne savent pas se servir de leur raison comme des aveugles, des ignorants, des esclaves du préjugé, des hommes entraînés les uns par le fanatisme, les autres par l'imbécillité.

Ne nous laissons pas effrayer cependant par ces fiers censeurs. Il n'est pas bien difficile de leur démontrer qu'un homme instruit, et qui sait raisonner, ne peut pas se refuser à la créance des mystères, sans renoncer aux lumières de la raison. C'est ce que nous allons faire voir par une suite de propositions par lesquelles nous établirons :

1° Que l'essence et les attributs de Dieu sont une source nécessaire de mystères pour l'homme.

2° Que les mystères sont nécessairement au-dessus de la raison, mais qu'il est impossible de prouver qu'ils sont contre la raison.

3° Que l'obligation de croire des mystères dans la religion ne donne pas plus d'atteinte aux droits de la raison, que la nécessité où l'on est d'admettre des mystères dans la nature.

4° Que la créance des mystères est appuyée sur des preuves et sur une évidence morale, à laquelle ni l'homme raisonnable, ni le critique le plus sévère ne peuvent point absolument se refuser.

5° Que la révélation des mystères est pour les hommes une source des lumières les plus précieuses et les plus instructives.

Après le développement de ces propositions, nous répondrons à ce que les philosophes objectent contre les mystères en général; et quant aux objections contre les divers mystères, on les rapportera, et on y répondra dans les articles où il sera traité de chacun des mystères en particulier.

PREMIÈRE PROPOSITION. — *L'essence et les attributs de Dieu sont une source nécessaire de mystères pour l'homme.*

Que l'homme porte ses regards sur la Divinité, il est aussitôt saisi par l'idée d'un infini qui l'absorbe, l'épuise, et ne lui laisse d'autre sentiment que celui de l'anéantissement et de l'adoration la plus profonde devant cet être incompréhensible. Eternité d'existence, puissance créatrice, immensité qui comprend tout, et que rien ne borne; liberté parfaite, mais incapable de changement; intelligence qui ne peut ni perdre, ni acquérir, qui est sans succession, et à laquelle est toujours présent tout ce qui a été, a pu être, sera, ou pourra être dans toute l'éternité; bienfaisance et sagesse, amour de l'ordre et patience, bonté et justice également infinies, et dans un accord infiniment parfait; voilà une partie des attributs divins que l'homme est obligé de reconnaître, qu'il doit se contenter d'adorer, qui seront toujours incompréhensibles pour lui, et toujours infiniment supérieurs à toute son intelligence, ses lumières, sa pénétration, à toute l'activité et la profondeur de ses méditations et de ses réflexions.

C'est ce qu'est forcé d'avouer le plus fier ennemi de la religion révélée et des mystères. La déclaration qu'il en fait est trop énergique pour ne la lui pas opposer à lui-même, et à tous les autres ennemis de la religion. « Enfin, dit-il, plus je m'efforce de contempler l'essence infinie de Dieu, moins je la conçois, mais elle est, cela me suffit; moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, et lui dis : Etre des êtres, je suis, parce que tu es; c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse. Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi : c'est le ravissement de mon esprit, c'est le charme de ma faiblesse de me sentir accablé de ta grandeur. » (*Emile*, t. III, p. 89.)

En effet, Dieu est infini, et tout ce que nous concevons dans Dieu est infini; et l'esprit de l'homme est essentiellement et nécessairement fini et borné. On n'hésite point sur cela, on ne raisonne point, on ne se permet pas même le moindre doute. Mais cela étant, il est donc impossible que les connaissances de l'homme soient aussi étendues que celles de Dieu, que l'esprit de l'homme connaisse tout ce que renferment l'essence et les attributs de Dieu, qu'il voie toutes les vérités qui sont dans l'intelligence de Dieu, que ses vues et ses lumières soient aussi universelles que celles de Dieu. Il faut donc qu'il y ait dans l'essence et dans les attributs de l'être infini, une infinité de choses, et des vérités impénétrables, et inaccessibles à l'intelligence finie et bornée; sans quoi il faudrait dire, ou que Dieu n'est pas infini, ou que l'intelligence de l'homme n'est pas bornée. Mais il n'est personne qui soit capable de soutenir ni l'une ni l'autre de ces deux absurdités.

Or toutes ces vérités et toutes ces choses qui sont impénétrables et inaccessibles à l'intelligence finie et bornée, c'est ce que nous appelons mystères. Il est donc démontré que l'essence et les attributs de Dieu sont une source nécessaire de mystères pour l'homme.

Présentons la même preuve d'une manière qui ne sera pas moins démonstrative, mais qui sera plus sensible. Qu'est-ce qu'une étincelle tirée d'un caillou, en comparaison de la lumière et des feux du soleil, qui est un million de fois plus gros que la terre? Qu'est-ce qu'un atome en comparaison de l'immensité de l'univers? Qu'est-ce que le mouvement du ciron en comparaison du mouvement des planètes autour du soleil? Cette étincelle, cet atome, ce mouvement du ciron seraient regardés dans toute démonstration géométrique comme infiniment petits, comme zéro devant les objets auxquels ils sont comparés. Il y a cependant entre eux une proportion réelle, quoique infiniment petite. Mais entre l'infini et le fini, il n'y a, ni ne peut y avoir aucune proportion. L'intelligence humaine, bornée et finie, est donc infiniment moins devant l'essence divine que n'est l'étincelle devant le soleil, ou l'atome comparé à l'immensité des cieux. Il doit donc nécessairement y avoir dans la nature divine une infinité de choses et de vérités cachées, et inaccessibles à l'intelligence humaine. Les mystères sont donc une suite nécessaire de l'essence et des attributs de Dieu.

Finissons par une troisième démonstration applicable à nos fiers raisonneurs, et que l'on appelle *argumentum ad hominem*. Quelle que soit l'activité et l'étendue de l'intelligence humaine, telle qu'on la voudra supposer dans les Bayle, les Spinosa, les Voltaire, et quelques autres à qui une impiété hardie a donné bien plus de célébrité encore que leurs talents; tous ces fiers messieurs doivent avouer qu'ils sont encore moins qu'un atome, qu'ils ne sont qu'un rien, qu'un zéro devant Dieu; que quand ils auraient encore mille fois plus de lumières et de pénétration qu'ils ne s'en supposent, il y aurait encore une distance infinie entre leur intelligence et l'intelligence divine; entre le peu de vérités qu'ils peuvent apercevoir, et cette infinité de vérités que l'intelligence divine connaît; entre cette petite étincelle de lumière qu'ils ont reçue, et cette lumière éternelle et infinie qui fait l'essence de Dieu. Leurs faibles regards ne peuvent donc percer dans le sein de la Divinité. Ils peuvent bien savoir que Dieu existe, comme nous savons que le soleil existe; mais ils ne peuvent non plus fixer leurs regards sur la Divinité, sans en être éblouis, qu'on ne peut les fixer sur le soleil, sans en être aveuglé. S'ils sont raisonnables, ils se tiendront dans un humble et respectueux anéantissement devant Dieu, ils craindront que le Seigneur ne leur dise comme il dit autrefois à un des amis de Job : Qui est donc ce petit atome qui fait le sententieux dans ses discours, où il ne sait ce qu'il dit : *Quis est iste involvens sententias sermonibus imperitis?* (*Job*, XXXVIII, 4.) Ils avoueront qu'il leur est impossible de pénétrer dans cet abîme de perfections, et que l'essence divine est une source inépuisable de mystères pour eux; et c'est là ce que nous avons prétendu démontrer par cette première proposition.

SECONDE PROPOSITION. — *Les mystères sont nécessairement au-dessus de la raison, mais il est impossible à l'homme de prouver qu'ils sont contre la raison.*

Avant d'entrer dans les preuves de la proposition, il faut expliquer ce qu'on entend par ces mots, *au-dessus de la raison*, et *contre la raison*.

On dit qu'une chose, ou une vérité, est au-dessus de la raison, lorsqu'on n'en a pas, et qu'on ne peut pas en avoir une idée claire et distincte; et qu'on ne peut pas l'avoir, parce que cette chose, ou cette vérité, sont, par leur nature, supérieures à l'intelligence humaine, et à toutes les lumières naturelles. C'est cette supériorité qui fait que ces choses, ou ces vérités, ne nous auraient jamais été connues, et que nous n'en aurions pas même eu l'idée, si Dieu ne nous les avait pas fait connaître par la révélation.

On dit qu'une chose est contre la raison, lorsqu'on aperçoit clairement de la contradiction dans les idées que présentent les termes par lesquels cette chose est énoncée, ou lorsque dans une proposition, un terme affirme clairement ce que l'autre terme exclut. Ainsi il y aurait de la contradiction à dire que le tout n'est pas plus grand qu'une de ses parties, parce que le tout nous présente l'idée d'un assemblage de plusieurs parties, et qu'une seule partie ne peut pas être toutes les parties assemblées.

Venons maintenant aux preuves des deux membres de la proposition.

1° Tout ce que les mystères nous annoncent de l'essence et des perfections de Dieu, est nécessairement au-dessus de la raison. Car, quoique cette raison connaisse très-clairement qu'il y a un Dieu, et qu'elle nous dise qu'il faut mettre au nombre des insensés ceux qui douteraient de l'existence de Dieu, cependant elle n'a que de très-faibles lueurs sur son essence et sur cette infinité d'attributs et de perfections qu'il renferme nécessairement. Cette raison, finie et bornée, est toujours absorbée et comme anéantie par cet infini; elle ne peut donc pas avoir des idées claires et distinctes de ces attributs et de ces perfections. Si Dieu veut bien nous en manifester quelque chose par la révélation, alors sa parole est pour nous un flambeau éclatant, un principe et un appui inébranlable; alors la raison a un guide sûr pour ce qu'elle doit croire. Mais la chose révélée n'en demeure pas moins supérieure à toute l'activité et à la pénétration de l'es-

prit de l'homme; le mystère reste toujours mystère et est toujours au-dessus de la raison.

Voilà pourquoi Simonides, interrogé par le roi Hiéron sur la nature de Dieu, demanda qu'il lui fût donné un jour pour méditer sur la réponse qu'il avait à faire. Après le premier jour, il en demanda un second ; après le second, un troisième. Hiéron, étonné de tous ces délais, lui en demanda enfin la raison. « C'est que plus je médite sur la nature divine, répond Simonides, et moins je la comprends.»Voilà pourquoi les anciens philosophes, qui n'étaient pas guidés par la révélation, ont donné dans de si pitoyables égarements lorsqu'ils ont voulu parler de Dieu. Tous ces égarements sont assez bien détaillés dans le livre de Plutarque, *Des sentiments des philosophes* (c. 7), et dans ceux *De la nature des dieux* (lib. II), de Cicéron. On doit donc regarder comme une chose démontrée que les mystères sont au-dessus de la raison.

2° Cette élévation des mystères au-dessus de l'intelligence humaine n'accommode point des hommes d'une curiosité hardie, inquiète et présomptueuse. Cette obscurité des mystères les humilie, les offense, les révolte ; et pour se justifier de leur indocilité et de leur révolte, ils prétendent que ces mystères sont contraires à la raison. Mais on peut leur montrer aisément qu'il n'y a rien de plus contraire à la raison que leur manière de raisonner ; et eux, de leur côté, ne pourront jamais montrer qu'il y ait aucune opposition entre la raison et les mystères, ni que ces mystères renferment aucune contradiction.

Car la contradiction est une opposition évidente que l'on voit entre des choses dont on a des idées claires et distinctes. Or il est impossible d'avoir des idées claires et distinctes des mystères ; il est donc également impossible que l'on voie une opposition évidente, c'est-à-dire quelque contradiction dans les mystères. Donc il est impossible de prouver que les mystères sont contre la raison.

Le syllogisme est concluant. Mais parce qu'il y a des personnes qui ne saisissent pas aisément cette manière serrée de raisonner, et que d'autres, sans examiner, se contenteraient de dire qu'il n'y a là que du sophistique, nous allons en donner une explication qui en découvrira toute la force et la vérité. D'abord, la première proposition est d'une évidence incontestable, parce qu'il faut connaître clairement et distinctement une chose pour affirmer qu'il y a une opposition ou qu'il n'y a point d'opposition dans les termes par lesquels elle est énoncée, ou dans les idées sous lesquelles elle est présentée. Car si dans les idées ou dans les termes il y a quelque obscurité, alors la chose n'est point entièrement connue, on n'en a pas une idée claire et distincte, on ne peut pas y voir une opposition évidente, on ne peut pas prononcer sûrement qu'il y ait contradiction.

La seconde proposition présente encore la même évidence. Car, puisque les mystères sont au-dessus de la raison, comme nous l'avons démontré, il est impossible qu'on en ait des idées claires et distinctes. Et s'il était possible d'en avoir des idées claires et distinctes, dès lors ils ne seraient plus au-dessus de la raison, et par conséquent ils ne seraient plus mystères. Il est donc faux que les incrédules, malgré tout ce qu'ils annoncent dans leurs sophistiqueries, aperçoivent dans les mystères aucune contradiction. Il est donc démontré que les mystères sont au-dessus de la raison et ne sont pas contre la raison.

Troisième proposition. — *L'obligation de croire les mystères ne blesse nullement les droits de la raison*

Rien n'irrite plus messieurs les philosophes que l'obligation de croire des mystères. Ils regardent cela comme l'atteinte la plus injuste qu'on puisse donner aux droits de la raison : ils soutiennent qu'il est injurieux à Dieu et outrageant pour l'homme d'exiger de lui qu'il croie ce qu'il ne comprend pas; que la raison nous venant de Dieu, elle est le flambeau céleste et divin qui nous met en état de connaître tout, de juger et de décider de tout, et que rien ne peut échapper à son activité.

A tous ces grands mots et à tout cet orgueilleux verbiage, nous n'opposerons que cette réponse simple et modeste, savoir : que la nature elle-même est toute de mystères pour l'homme; que la raison, lorsqu'elle est pure, saine et libre de passions, reconnaît sans peine la faiblesse et l'insuffisance de ses vues et de ses connaissances dans tous ces mystères que la nature lui présente; qu'elle doit, par conséquent, avoir encore moins de peine à reconnaître cette faiblesse et cette insuffisance pour les mystères que lui présente la religion; et que si on doit mettre au nombre des insensés ceux qui regarderaient comme une atteinte donnée à la raison cette nécessité de reconnaître des mystères dans la nature, on peut bien, à plus forte raison, y mettre ceux qui prétendraient que les droits de la raison sont blessés par l'obligation de croire les mystères de la religion. Or, que l homme soit obligé de reconnaître l'insuffisance de ses lumières, et son ignorance dans les mystères de la nature, c'est une chose qui est la plus évidente et la mieux démontrée.

En effet, qu'on demande aux plus éclairés et aux plus pénétrants des philosophes l'explication de la plupart des choses qui se passent dans eux-mêmes ou qu'ils ont sous leurs yeux; s'ils sont sages, ils avoueront modestement que ce sont là des mystères pour eux, et que la raison elle-même ne leur laisse d'autre parti à prendre que celui d'un humble silence. Et s'ils osent parler, ils ne montreront qu'une présomption ridicule en ne débitant que des mots vides de sens ou des absurdités.

Et quel est l'homme, quel est le philoso-

phe qui se croirait assez fort pour nous expliquer ce que c'est que l'union de l'âme avec le corps; la manière dont la pensée se forme dans nous; comment l'impression des choses matérielles sur nos organes fait naître dans notre âme des sensations ou sentiments; comment la parole, c'est-à-dire un peu d'air agité entre nos dents et par notre langue, manifeste nos pensées à d'autres hommes; comment des millions d'objets répandus dans l'espace de plusieurs lieues viennent tout à la fois se peindre dans un point de notre œil?

Qui est celui qui nous expliquera ce que c'est que le mouvement, non pas ce mouvement sensible qui est le transport d'un corps d'un lieu à un autre, mais ce mouvement primitif, cette force, qui est la cause de ce transport?

Qui est celui qui nous expliquera ce que c'est que la pesanteur, la dureté des corps, l'élasticité, la force de l'aimant, l'âme des bêtes, l'instinct et une infinité d'autres choses que nous voyons, dont nous ne connaissons que la réalité et l'existence, et dont l'essence, la nature, le comment, nous sont absolument inconnus?

Que depuis Malebranche, Newton, Descartes, on remonte jusqu'à Démocrite, Anaxagore, Aristote, Platon, on verra que tous ceux qui ont voulu raisonner sur ces mystères n'ont débité que des rêveries et des absurdités, lesquelles ont été aisément confondues et détruites par tous ceux qui ont entrepris de les combattre; on verra qu'il en faut toujours revenir à ce que disait, il y a près de trois mille ans, le plus sage et le plus éclairé de tous les hommes, qu'il n'est aucun mortel qui soit capable de pénétrer le secret des œuvres de Dieu, de le développer et d'en rendre compte : *Intellexi quod omnium operum Dei nullam possit homo invenire rationem* (*Eccle.* VIII, 17); que l'homme est un mystère à l'homme même, et que Dieu n'est pas moins adorable et moins incompréhensible dans ses œuvres qu'il l'est dans son essence éternelle et ses infinies perfections.

Après ce peu d'observations, quel cas doit-on faire des présomptueuses assertions de tous ces incrédules, libertins, philosophes, qui, ne se connaissant pas seulement eux-mêmes, frondent hautement tous les mystères; qui osent vous dire qu'il ne doit rien y avoir dans la religion qui ne soit du ressort de la raison; que tout doit y être soumis à son examen, et que tous les points où elle ne peut pas atteindre et qu'elle ne peut pas comprendre doivent être absolument proscrits, rejetés et condamnés. Fît-on jamais d'assertions plus déraisonnables, plus absurdes, plus risibles et plus méprisables?

QUATRIÈME PROPOSITION. — *La créance des mystères est appuyée sur des preuves d'une évidence morale, à laquelle il est impossible à l'homme raisonnable et au critique le plus sévère de se refuser.*

La créance que donnent les fidèles aux mystères de la religion est traitée par les philosophes d'ignorante imbécillité. Ce ton ne nous surprend pas. Nous sommes accoutumés à l'entendre, à le mépriser et à confondre ceux qui le prennent. L'assertion que nous leur opposons est que les fidèles, en croyant ces mystères sublimes, sont les seuls qui soient véritablement sages, raisonnables et éclairés; et pour la démontrer voici comment nous procédons.

Le législateur des Chrétiens, Jésus-Christ, a été annoncé par les plus magnifiques oracles; il a prouvé sa mission par les miracles les plus éclatants; il nous a apporté les idées les plus sublimes de la Divinité, il a établi sa religion par des moyens qui annoncent visiblement la toute-puissance de Dieu, c'est-à-dire qu'il l'a établi malgré tous les obstacles que les puissances de la terre, les préjugés les plus forts, les passions les plus chères, les intérêts les plus grands, pouvaient y opposer, et il n'a employé pour cet établissement que les moyens les plus faibles et naturellement les plus incapables de le faire réussir : il a fait recevoir cette religion par des philosophes devenus humbles et modestes; par des voluptueux devenus chastes et réglés dans leurs mœurs; par des ambitieux devenus insensibles à l'éclat de la gloire et des postes brillants; par des hommes sans religion et devenus ensuite des modèles de la plus édifiante piété. Il a annoncé les combats et les assauts que cette religion aurait à soutenir de la part des passions humaines, des puissances de la terre, des hérésies, de l'incrédulité; et en même temps il a annoncé les triomphes qu'elle remporterait jusqu'à la fin des siècles sur toutes ces sortes d'ennemis. Enfin, il a toujours parlé et agi comme Envoyé de Dieu, comme Fils de Dieu, comme Dieu.

Si toutes ces choses que nous venons d'annoncer se trouvent véritablement réunies dans Jésus-Christ, et si on le prouve si démonstrativement, qu'aucun homme qui use de sa raison ne puisse se refuser à ces preuves, dès lors la croyance des mystères de la religion de Jésus-Christ est appuyée sur des preuves d'une évidence à laquelle il est impossible à l'homme raisonnable de se refuser.

Or toutes ces choses que nous venons d'annoncer se démontrent par les preuves d'une évidence morale, la plus forte qu'on puisse désirer

Donc la créance des mystères est appuyée sur les preuves d'une évidence à laquelle il est imposible à l'homme raisonnable et au critique le plus sévère de se refuser.

Je sais que ces impies écrivains qui, semblables à la vipère, déchirent le sein de la religion dans laquelle ils ont été nourris, qui la détestent et lui vouent une haine implacable, affectent de dire que toutes les religions ont eu leurs oracles, leurs mystères, leurs prodiges, ou du moins ont prétendu en avoir. Je ne leur fais ici d'autre réponse qu'en les renvoyant au jugement de leur

conscience qu'ils trahissent. Ils n'ignorent pas que tout ce qui a été débité chez les païens ne présente que des fausselés qui ont été démontrées, et que tout ce qui est attesté par les livres divins, est devenu encore plus incontestable par les savants ouvrages des grands hommes du christianisme, et par l'inutilité des efforts de ceux qui ont entrepris de les combattre. Ainsi je regarde la première proposition du syllogisme comme une chose qui ne doit faire aucune difficulté.

La démonstration de la seconde proposition, c'est-à-dire de ces détails qui ont été présentés, est très-facile et elle sera très-courte.

1° Jésus-Christ a été annoncé par les plus magnifiques oracles. Nous en avons réuni les principaux traits en donnant le portrait de Jésus-Christ au commencement de l'article CHRISTIANISME.

2° Il a prouvé sa mission par les miracles les plus éclatants. Voyez ce que nous avons dit au même endroit et dans l'article MIRACLES.

3° Il nous a donné les plus sublimes idées de la Divinité. Ce n'est que depuis Jésus-Christ que l'univers connaît véritablement la Divinité. Excepté la petite nation des Hébreux, tous les peuples de la terre n'en avaient que des idées très-faibles et qui étaient un reste d'une tradition primitive; ou bien des idées extravagantes qui étaient le fruit des imaginations des poëtes ou des méditations des philosophes. Les trois livres de la *Nature des dieux*, de Cicéron, et le premier livre de Plutarque sur les sentiments des philosophes, nous en fournissent la preuve sans réplique, puisqu'on y trouve réuni tout ce que les anciens ont pensé sur la Divinité. C'est Jésus-Christ seul qui, sur ce point intéressant, a été la véritable lumière du monde. Et si dans les écrits des apostats de la religion, libertins et philosophes de ce siècle, on trouve quelques endroits où ils parlent dignement de la Divinité, c'est que c'est du christianisme et de nos livres saints qu'ils ont emprunté les plus sublimes idées, les plus belles images et les plus fortes expressions.

4° Il a donné le corps le plus complet de la morale la plus pure. L'Evangile est le seul livre où l'on trouve les principes de toutes les vertus et de tous les devoirs, et la condamnation de tous les vices et de tout ce qui peut y conduire, les flatter, les nourrir. On donne le défi à tout le corps philosophique, en ramassant tout ce que les philosophes ont dit et écrit, de présenter un corps de morale aussi pur, aussi complet, aussi soutenu, aussi simple que la morale évangélique, ou de trouver dans l'Evangile une seule maxime qui soit répréhensible.

5° Il a établi sa religion malgré tous les obstacles imaginables, et par des moyens plus propres à arrêter qu'à procurer le succès de cet établissement. On en trouve la preuve dans ce livre à l'article CHRISTIANISME, § 3.

6° Il a fait recevoir sa religion par des philosophes devenus modestes, etc. Quels hommes pour le génie, les lumières, les connaissances que les Justin, Athénagore, Quadrat, Tertullien, Tatien, Hermias, Arnobe, Théophile d'Antioche, etc., qui passèrent de l'école de la philosophie païenne à celle de la philosophie évangélique! Leurs ouvrages que nous avons encore font également l'honneur de la vraie philosophie et de la religion, comme ils font la condamnation de nos prétendus philosophes qui ne les connaissent pas et qui craindraient de les connaître.

7° Il a annoncé les combats que la religion aurait à soutenir. Sa religion devait combattre toutes les passions et tous les vices; toutes les passions et tous les vices devaient s'élever contre sa religion. Il était naturel que l'enfer combattît contre le ciel; mais il était naturel aussi que le ciel triomphât de l'enfer. C'est pourquoi Jésus-Christ avait dit à ses apôtres qu'ils seraient en butte aux plus horribles persécutions (*Matth.* x, 17 et seq.); mais qu'ils devaient avoir confiance en lui, parce qu'il avait vaincu le monde (*Joan.* xvi, 33); qu'ils n'avaient pas besoin de préparer les réponses qu'ils auraient à faire devant les rois et les magistrats, parce que l'Esprit-Saint leur inspirerait ce qu'ils auraient à dire alors (*Matth.* x, 19); qu'il serait avec eux jusqu'à la consommation des siècles pour les assister et pour soutenir sa religion éternelle (*Matth.* xxviii, 20); que l'enfer ne cesserait de s'élever contre elle, mais qu'il ne prévaudrait jamais. (*Matth.* xvi, 18.) Aussi l'histoire de la religion n'est-elle que l'histoire de ses combats et de ses triomphes.

Qu'un homme s'instruise avec soin sur tous les points que nous venons de proposer. Plus il les étudiera, plus il se verra environné de lumières et saisi d'admiration; plus il sera frappé, pénétré et convaincu. Tout ce que disent les libertins contre les mystères, ne lui paraîtra plus que des déclamations vagues, destituées de preuves, et très-souvent contraires aux faits et aux vérités les plus évidentes. Il reconnaîtra toute la sagesse de cette parole de saint Paul, que l'hommage que nous rendons à Dieu par la croyance des mystères, est dicté par la raison même, *rationabile obsequium.* (*Rom.* xii, 1.) Il trouvera enfin dans les preuves sur lesquelles cette croyance est appuyée, une évidence morale au plus haut degré, à laquelle il est impossible à l'homme qui raisonne de résister, et contre laquelle il n'y a que l'ignorance, la mauvaise foi et les passions qui puissent s'élever.

CINQUIÈME PROPOSITION. — *La révélation des mystères est une source des lumières les plus précieuses et les plus instructives pour l'homme.*

Loin de s'offenser de la révélation des mystères, le sage en est encore plus pénétré de reconnaissance envers Dieu, parce qu'il sent tous les avantages que cette révélation

lui apporte. En effet, il n'y a pas un de ces mystères révélés, qui ne serve à nous donner une idée plus sublime des grandeurs et des perfections de Dieu, ou à nous inspirer les sentiments d'une vive reconnaissance envers lui, ou à rendre la religion plus auguste à nos yeux et plus chère à notre cœur, ou à nous fournir les motifs les plus pressants pour l'accomplissement de nos devoirs. Deux mots que nous allons dire sur quelques-uns de ces mystères, vont présenter dans tout son éclat la vérité de notre proposition.

1° Le mystère de l'auguste et impénétrable Trinité nous fait connaître l'essence et la manière d'être de Dieu, mais il nous la présente comme infiniment supérieure à tout ce qu'avaient jamais dit les philosophes, et à tout ce que la raison pouvait découvrir dans les choses naturelles; et en même temps il ne nous présente rien qui ne soit digne de Dieu. Etre éternel, infiniment simple, infiniment fécond, il connaît toutes ses infinies perfections; cette connaissance est dans la substance divine, et n'est point distinguée de la substance divine, parce que cette substance est infiniment simple. Il s'aime infiniment; et cet amour est dans la substance divine, et ne peut point être distingué de la substance divine, parce qu'il ne peut rien y avoir dans cette substance qui soit opposé à sa simplicité infinie. Cependant nous concevons que la connaissance n'est pas le principe, que l'amour n'est pas la connaissance, que le principe, la connaissance et l'amour sont nécessairement et substantiellement Dieu lui-même, toujours un, toujours unique, toujours infiniment simple. Le principe, c'est le Père; la connaissance qui est substantiellement et éternellement dans le Père, c'est le Fils; l'amour qui est substantiellement et éternellement dans le Père et le Fils, c'est le Saint-Esprit. Manière d'être que la raison adore, parce que c'est la manière d'être de l'infini; que la raison ne peut pas comprendre, parce qu'elle est bornée et finie; où elle ne peut rien voir qui répugne, parce qu'elle ne peut pas en avoir des idées claires et distinctes. Manière d'être, mystère aussi supérieur à notre intelligence que l'infini l'est à ce qui est borné et fini. Mystère qui met la Divinité dans un ordre unique et sans aucune analogie à ce que nous voyons dans les créatures, et par conséquent infiniment au-dessus des créatures. Mystère d'où découlent les autres mystères, qui font la base, l'économie et le fond de toute la religion.

2° Le mystère de la création nous donne la plus haute idée de la toute-puissance de l'Etre suprême. Commander au néant, créer, faire par une seule parole que ce qui n'existait pas existe tout à coup, faire sortir du rien tout cet univers, tous ces globes immenses et innombrables que nous voyons; on ne peut rien concevoir qui caractérise mieux une puissance divine, infinie, incompréhensible. La philosophie ne s'était point élevée à cette idée sublime. Presque tous les philosophes supposaient une matière préexistante. Ils croyaient en donner assez à Dieu en disant qu'il avait été l'ordonnateur de cette matière; qu'il l'avait arrangée pour en tirer ce monde que nous voyons et que nous admirons; pour lui donner cet ordre, cette activité, cette fécondité invariable, inépuisable, et qui semble faire renaître tous les jours le monde de lui-même.

Mais ces sublimes génies n'ont-ils pas mis à découvert toute leur faiblesse et toute leur petitesse, en supposant une matière existante de toute éternité? Est-il rien en effet de plus absurde et de plus inconcevable qu'une matière éternelle et éternellement inerte; qu'une matière qui a attendu pendant une éternité que Dieu la rendît active; qu'une matière qui est elle-même le principe de son être, et qui est d'elle-même incapable de tout, éternellement sans activité, sans force, sans fécondité? Si le mystère de la création nous passe par sa profondeur, le mystère d'une matière éternelle nous révolte par ses absurdités; or le dogme de la création les fait évanouir ces absurdités, et met dans son plus beau jour la toute-puissance de la Divinité.

3° Le mystère de l'Incarnation doit s'appeler le mystère de l'amour infini de Dieu, et de l'extase, du ravissement, de la reconnaissance et du grand intérêt de l'homme. Qu'une personne divine ait paru sur la terre substantiellement unie à la nature humaine; que cet Homme-Dieu ait voulu devenir lui-même le chef, le législateur, le réconciliateur des hommes; qu'il ait daigné être lui-même leur maître en leur enseignant la doctrine la plus digne de lui; qu'il n'ait rien proposé, commandé, exigé de si généreux, de si parfait, de si grand, dont il n'ait donné lui-même le premier exemple aux hommes; que pour rendre sa religion plus auguste, il l'ait scellée de son propre sang; qu'il soit le médiateur de l'alliance la plus intime entre Dieu et les hommes, et qu'il ait établi un commerce ineffable entre le ciel et la terre; voilà ce que présente le mystère de l'Incarnation! Quel maître, quel modèle, quelles leçons pour les hommes! Leur reconnaissance, leur amour, leur zèle pour sa loi adorable, leur obéissance, leur fidélité pourront-ils jamais répondre à ce que ce grand mystère leur annonce et exige d'eux!

4° Le mystère du péché originel fait connaître à l'homme ce qu'il était dans sa première origine, par la libéralité et les bienfaits de Dieu, et ce qu'il est devenu par la faute et l'infidélité de son premier père. Par ce dogme, il apprend qu'il a été dégradé, et cette connaissance de sa dégradation est pour lui une source féconde des instructions les plus utiles et les plus nécessaires. Elle l'humilie, en lui apprenant qu'il naît dans la disgrâce de son Dieu; elle l'éclaire, en lui faisant connaître la cause de sa faiblesse pour le bien et de son penchant au mal, laquelle cause consiste principalement dans la perte de la justice originelle, qui

fortifiait la raison et réglait mieux les passions ; elle excite sa vigilance, en l'instruisant de sa faiblesse et de ses dangers ; elle anime sa piété et son ardeur à recourir à Dieu, parce qu'il n'y a que le secours de la grâce divine qui puisse le rétablir et le soutenir. La connaissance du mystère du péché originel est donc pour l'homme une véritable source d'instructions.

5° Le dogme de l'éternité des peines présente à l'homme le plus grand intérêt ; mais plus cet intérêt est grand, plus il était nécessaire à l'homme d'en être bien instruit. Au reste, ce dogme redoutable ne regarde que ceux qui manqueront volontairement et librement aux devoirs que la raison et la religion leur prescrivent ; il ne regarde que les esclaves de l'orgueil et de la volupté, que ceux qui n'ont d'autre morale que celle que leur suggère l'intérêt et le plaisir, ni d'autre religion que celle dont l'orgueil de l'esprit et le goût d'une licencieuse indépendance peuvent s'accommoder. Ce dogme redoutable est donc très-propre à arracher du cœur de l'homme ces funestes principes de ses égarements et de ses crimes, et à l'attacher à tous les devoirs de justice, de décence, de modestie, de piété et de religion.

Objections des philosophes contre les mystères.

Les objections qui regardent chacun des mystères en particulier, on les trouvera dans les articles où il est parlé de ces mystères. Nous nous bornerons ici à quelques objections contre les mystères en général, lesquelles sont plutôt des déclamations que des difficultés véritables, comme nous allons le faire voir.

I. « La raison me dit que les dogmes doivent être clairs, lumineux, frappants par leur évidence. Si la religion naturelle est insuffisante, c'est par l'obscurité qu'elle laisse dans les grandes vérités qu'elle nous enseigne. C'est à la révélation de nous enseigner ces vérités d'une manière sensible à l'esprit de l'homme, de les mettre à sa portée, de les lui faire concevoir, afin qu'il les croie. Celui qui charge de mystères, de contradictions le culte qu'il me prêche, m'apprend par cela à m'en défier. Le Dieu que j'adore n'est point un Dieu de ténèbres ; il ne m'a point doué d'un entendement pour m'en interdire l'usage ; me dire de soumettre ma raison, c'est outrager son auteur. » (*Emile*, III, 138.)

Remarquez la force et la justesse de tous ces raisonnements : 1° Tout le texte fait assez voir qu'on prend ici le mot de *dogmes* pour désigner les mystères, et l'on sait que les mystères sont, par leur nature, obscurs et impénétrables. Alors la première proposition : « La raison me dit que les dogmes doivent être clairs, lumineux, frappants par leur évidence, » revient à celle-ci : La raison me dit que les mystères, qui, par leur nature, sont obscurs et impénétrables, doivent être clairs, lumineux et frappants par leur évidence.

Mais un homme de bon sens pourra lui dire : Vous vous trompez, monsieur Rousseau. Il serait contradictoire que ce qui est naturellement et par sa nature, obscur et impénétrable, fût ou pût être en même temps clair, lumineux et frappant par son évidence. Cette clarté, ce lumineux, cette évidence frappante que vous demandez ne doit tomber que sur les preuves de la révélation des mystères et non pas sur les mystères eux-mêmes. Ainsi, voilà votre logique en défaut.

2° Si la loi naturelle laisse, comme vous le dites, dans l'obscurité, les grandes vérités qu'elle nous enseigne, il s'ensuit qu'elle est par elle-même insuffisante pour l'homme. Et pourquoi donc vous en tenez-vous à cette loi naturelle ? Pourquoi la prêchez-vous tant ? Pourquoi rejetez-vous avec tant d'horreur la révélation qui supplée à son insuffisance ?

3° Vous ajoutez que « c'est à la révélation de nous enseigner ces vérités d'une manière sensible à l'esprit de l'homme, de les mettre à sa portée, » etc. Vous retombez dans le même défaut de logique. Ce ne sont pas les mystères qui doivent être présentés d'une manière sensible à l'esprit de l'homme et mis à sa portée, ce sont les preuves de la révélation de ces mystères.

Il n'est pas moins absurde de dire que Dieu doit faire concevoir ces vérités à l'homme, afin qu'il les croie ; car, concevoir une vérité, c'est en avoir une idée claire et distincte ; croire une vérité, c'est l'admettre sur des preuves capables de décider un homme raisonnable, mais sans en avoir une idée claire et distincte. On peut donc croire, et l'on est quelquefois obligé de croire des vérités, quoiqu'on ne les conçoive pas. Que répondez-vous à cela, monsieur Rousseau ?

4° « Celui, dites-vous, qui charge de mystères et de contradictions le culte qu'il me prêche, m'apprend par cela à m'en défier. » L'homme raisonnable reconnaît sans peine que la nature et la religion sont remplies de mystères pour lui, et l'homme raisonnable n'adopte aucune contradiction. Nous avouons bien que nous admettons des mystères ; mais vous, pourrez-vous prouver que nous adoptions quelques contradictions ?

5° Vous continuez en disant : « Le Dieu que j'adore n'est point un Dieu de ténèbres. » Et nous, nous disons : Le soleil qui nous éclaire n'est point un corps de ténèbres ; cependant on n'en est pas moins aveuglé si l'on fixe sur lui ses regards. Eh ! monsieur Rousseau, vous oubliez bientôt ce beau transport où vous étiez, quand vous disiez à Dieu : « Être des êtres, plus je m'efforce de contempler ton essence infinie, moins je la conçois ; mais moins je la conçois, plus je l'adore. Le plus digne usage de ma raison c'est de s'anéantir devant toi ; c'est le ravissement de mon esprit ; c'est le charme de ma faiblesse de me sentir accablé de ta grandeur. » (*Emile*, III, 83.) Et comment dites-vous maintenant que vous demander la soumission de votre

raison c'est outrager son auteur, ou comment prouverez-vous qu'en vous demandant cette soumission, par rapport à des mystères sublimes et impénétrables, c'est vous interdire l'usage de votre entendement?

II. Voici un autre adversaire plus déterminé qu'un dragon, qui ne ménage rien, qui ne respecte rien, qui met tout à découvert l'horreur qu'il a pour les mystères et pour leurs adorateurs. « Je soutiens, dit-il, que tout dogme particulier, à quelque religion que ce soit, est directement opposé à la raison, et qu'on ne peut y donner son assentiment qu'en renonçant à ce guide si utile et si nécessaire..... Disons-nous que les mystères des anciens païens, des Indiens, des Américains, etc., sont des choses au-dessus de la raison? Les païens regarderaient-ils la transsubstantiation, la grâce, la Trinité, comme des choses au-dessus de la raison? Il s'ensuit de là que tout homme sans prévention regarde tous ces mystères comme autant d'impostures plus ou moins grossières et dangereuses. (*Militaire philosophe*, ch. 8.)

Mais, monsieur le déterminé, soutenez-vous aussi qu'il est impossible que Dieu révèle aux hommes quelques vérités qui surpasseraient la pénétration, l'activité et la force de leur raison? Si cela n'est pas impossible, il peut donc y avoir dans quelque religion des dogmes particuliers auxquels on serait obligé de se soumettre, et alors il serait faux que tout dogme particulier fût, par là même, directement opposé à la raison.

Vous parlez des mystères des anciens païens, des Indiens, des Américains, etc. Mais vous abusez indignement des termes, pour jeter de la poussière aux yeux des ignorants. Il n'y a pas plus de rapport entre les termes de mystères chez les païens et chez les Chrétiens qu'il y en a entre le jour et la nuit.

On donnait, chez les païens, le nom de mystères à des conventicules ou assemblées secrètes, où l'on se livrait aux plus infâmes excès pour honorer, par l'imitation, des divinités abominables. On en trouvera une description très-détaillée dans Clément d'Alexandrie. (*Cohort. ad. Græc.*) On le donnait aussi à d'autres assemblées où l'on expliquait le sens de certaines cérémonies commémoratives de l'état où s'étaient trouvées les premières sociétés dans les temps qui suivirent le déluge. Tels étaient les mystères d'Eleusis, au rapport de Cicéron (*De legib.*, lib. II), qui y fut initié. Mais, chez les Chrétiens, on n'a jamais entendu par le mot de mystères que certaines vérités qui regardent l'essence de Dieu, ou ses secrets éternels, que Dieu a annoncés lui-même, ou par des hommes inspirés comme les prophètes, ou par son Fils, le Verbe incarné, et qu'il a scellé de l'autorité des prodiges les plus incontestables et les plus frappants.

Pour les mystères des Indiens et des Américains, que ce fougueux déclamateur rappelle aussi, il nous aurait fait plaisir de nous apprendre quels ils étaient et par quels graves auteurs il en a été instruit; car il ne suffit pas d'affirmer, il faut prouver ce qu'on affirme. On sait bien que chez quelques peuples brutes et sauvages de l'Amérique et de l'Inde il y a eu des cérémonies et des idées grossières et absurdes dont on n'a jamais pu reconnaître l'origine; mais, de mystères, on ne sache pas qu'il y en ait jamais eu chez eux.

« Les païens, ajoute-t-il, regarderaient-ils la transsubstantiation, la grâce, etc., comme des choses au-dessus de la raison? » Mais les Justin, les Cyprien, les Athénagore, les Arnobe et tant d'autres grands hommes du christianisme étaient nés païens et ont pensé de nos mystères comme nous en pensons aujourd'hui. Les païens les regardaient donc comme des choses au-dessus de la raison.

Il conclut que « tout homme sans prévention regarde tous ces mystères comme autant d'impostures, » etc. Cet homme, assurément, est bien modeste et bien poli. Depuis dix-sept siècles que dure le christianisme, il a donné un grand nombre de très-grands hommes; il y a eu des milliards et des milliards de Chrétiens, et, à l'avis de ce malheureux qui se cache sous le nom de *Militaire philosophe*, il n'y a pas eu un homme dans le christianisme qui n'ait été un homme de prévention ou dupe de l'imposture. Ces Chrétiens, *Militaire philosophe*, ont été bien à plaindre de n'avoir pas eu un oracle comme vous pour les éclairer, et une autorité comme la vôtre pour les décider! (Nonnotte, III, 178.)

Chaudon s'appuie sur les sages réflexions de Bourdaloue.

Raisons que Bourdaloue donne pour croire les mystères.

« Je permets à l'impie, dit Bourdaloue dans ses *Pensées* (51), de former sur les mystères de la religion toutes les difficultés qu'il lui plaira, de les grossir et de les exagérer. J'irai même, s'il est besoin, jusqu'à tolérer ses mauvaises plaisanteries; je les laisserai passer, et là-dessus je n'entreprendrai point de lui fermer la bouche. Je consens qu'avec ses grandes exclamations et avec ses airs moqueurs il me redise ce qu'il a dit cent fois : « Hé! qu'est-ce qu'un Dieu en trois « personnes? Hé! qu'est-ce que les trois « personnes dans un seul Dieu? Hé! qui « peut s'imaginer un Dieu tout esprit de sa « nature comme Dieu, mais revêtu de notre « chair et homme comme nous? Quoi! ce « Dieu qu'on me dit être d'une puissance, « d'une grandeur, d'une majesté infinies, « je me figurerai qu'il est descendu sur la « terre, qu'il y a pris une nature semblable « à la nôtre, qu'il est né dans une étable, « qu'il a vécu dans la misère et dans la « souffrance, enfin qu'il est mort dans l'op- « probre et l'ignominie de la croix! Tout « cela est-il digne de lui? tout cela est-il

(51) *L'Incrédule convaincu par lui-même*, édition Migne, t. III, col. 661-666.)

« croyable? » Tel est le langage de l'impie.

« Mais que ce même mystère, que ce grand mystère, et que tous les mystères particuliers qui y ont rapport et qui font le corps de la religion, aient été prêchés aux gentils, et surtout qu'en vertu de cette prédication ils aient été crus dans le monde, je ne pense pas que ni lui, ni tout autre libertin comme lui, soit assez aveugle et assez dépourvu de connaissance pour former sur cela le moindre doute. Ainsi j'avance, et pour mettre ma preuve dans tout son jour et toute sa force, je lui fais faire avec moi les observations suivantes, dont je le défie de me contester en aucune sorte la certitude et l'évidence.

« I. Que ces mystères, qu'il prétend incroyables, ont été crus néanmoins dans le monde. On les y a prêchés en y prêchant la loi chrétienne. On les a expliqués aux peuples, et on les a instruits. Les peuples dociles et soumis ont reçu ces instructions, ont embrassé cette doctrine La même foiles a unis entre eux dans une même Eglise, et telle a été l'origine et la naissance du christianisme.

« II. Que ces mystères, qu'il prétend incroyables, n'ont point seulement été crus dans un coin de la terre obscur et inconnu, ni par un petit nombre d'hommes ramassés au hasard et plus crédules que les autres; mais qu'ils ont été crus dans toutes les parties du monde. Les prédicateurs, qui furent chargés d'annoncer l'Evangile, le portèrent, selon l'ordre exprès de leur Maître, à toutes les nations. Dans l'Orient, l'Occident, le Midi, le Septentrion, on entendit partout la parole du Seigneur, dont ils étaient les interprètes. Des troupes de prosélytes vinrent en foule pour être agrégés dans l'école de Jésus-Christ. Les disciples se multiplièrent, se répandirent de tous côtés; les villes, les provinces, les royaumes en furent remplis, et c'est ainsi qu'en très-peu de temps s'élevèrent de nombreuses et de florissantes chrétientés.

« III. Que ces mystères, qu'il prétend incroyables, n'ont point non plus été crus seulement par le simple peuple, par des sauvages et des barbares, par des esprits grossiers et ignorants, mais par les plus grands génies, par les esprits du premier ordre, par des hommes d'une profonde érudition et d'une prudence consommée. Il n'y a qu'à lire les ouvrages que les Pères nous ont laissés comme de sensibles monuments de la religion. A considérer précisément ces saints docteurs en qualité de savants, en qualité d'écrivains et d'auteurs, il faut n'avoir ni goût ni discernement pour ne point admirer l'étendue de leur doctrine, la pénétration de leurs vues, la sublimité de leurs pensées, la force de leurs raisonnements, la sagesse et la sainteté de leur morale, la beauté et l'énergie de leurs expressions, leurs tours mâles, éloquents et pathétiques, ou ingénieux et spirituels. Certainement ce n'étaient pas là de petits esprits, des esprits superstitieux, capables de donner sans examen dans l'illusion, ni à qui il fût aisé de faire accroire tout ce qu'on voulait.

« IV. Que ces mystères, qu'il prétend incroyables, ont été crus non point sur des préjugés de la naissance et de l'éducation, mais plutôt contre tous les préjugés de l'éducation et de la naissance. Pendant une longue suite d'années, qu'était-ce que le grand nombre de Chrétiens? Des gentils, nés dans le paganisme, élevés dans l'idolâtrie. Afin de les soumettre à la foi, il avait fallu détruire toutes leurs préventions, et leur arracher du cœur des erreurs et des principes de religion directement opposés aux mystères qu'on leur enseignait. Or, qui ne voit pas combien ce changement était difficile, et quelle peine il devait y avoir à détromper des gens préoccupés en faveur de leurs fausses divinités, et attachés à leurs anciennes observances et à leurs pratiques? C'est cependant ce qui est arrivé. Les païens se sont convertis, les idolâtres ont renoncé au culte des idoles; leurs prêtres, leurs sages ont eu beau se récrier, raisonner, disputer, la loi nouvelle a prévalu, et comme le jour dissipe les ténèbres, elle a effacé des esprits toutes les idées dont ils étaient prévenus.

« V. Que ces mystères, qu'il prétend incroyables, ont été crus malgré toutes les répugnances de la nature, malgré toutes les révoltes de la raison et des sens; car, quelque raisonnables en eux-mêmes et quelque certains que soient ces mystères, il faut, après tout, convenir que ce sont des mystères obscurs, des mystères tellement cachés sous le voile, que notre raison n'y pénètre qu'avec des peines extrêmes, et que souvent même, toute subtile qu'elle peut être, elle se trouve obligée de reconnaître son insuffisance et la faiblesse de ses lumières. Or, nous sentons assez qu'il n'est rien à quoi elle répugne davantage qu'à s'humilier alors et à se soumettre, en croyant ce qu'elle ne voit ni ne connaît pas. Révolte des sens; car sur ces mystères qui humilient et qui captivent la raison est fondée une morale qui mortifie étrangement la chair. On croit avec moins de résistance des vérités qui s'accommodent à nos inclinations et à nos passions, des vérités au moins indifférentes, et qui dans leurs conséquences n'ont rien de pénible ni de gênant; mais des vérités en vertu desquelles on doit se haïr soi-même, réprimer ses désirs les plus naturels, embrasser la croix, la porter chaque jour sur son corps, et se revêtir de toute la mortification évangélique : c'est à quoi l'on ne se rend pas volontiers, et sur quoi l'on ne se laisse persuader qu'après avoir bien examiné les choses, et en avoir eu des preuves bien convaincantes.

« VI. Que ces mystères, qu'il prétend incroyables, ont été crus d'une foi si vive, d'une foi si ferme et si efficace, que pour pratiquer ses maximes, pour vivre selon ses règles et son esprit, ou pour la défendre et la soutenir, on a tout sacrifié, biens, fortunes, grandeurs, plaisirs, repos, santé, vie. On sait les rudes combats que les Chrétiens

ont eu à essuyer dès la naissance de l'Eglise. On sait combien de sang ils ont versé, et comment ils ont été exilés, proscrits, enfermés dans des cachots, produits devant les juges, condamnés, livrés aux bourreaux pour les tourmenter en mille manières, par le glaive, les flammes, les croix, les roues, les chevalets, les bêtes féroces, les huiles bouillantes, par tout ce que la barbarie a pu imaginer de supplices et de tortures. Pourquoi se laissaient-ils ainsi opprimer, accuser, emprisonner, déchirer, brûler, immoler comme des victimes? Pourquoi enduraient-ils tant d'opprobres et d'ignominies, tant de calamités et de misère? Pourquoi, au milieu de tout cela s'estimaient-ils heureux, et rendaient-ils des actions de grâces à Dieu qui leur inspirait ce courage et cette patience inaltérables? C'est qu'ils avaient les mystères de notre foi si profondément gravés dans l'âme, et qu'ils en étaient tellement touchés que rien ne leur coûtait soit pour y conformer leur conduite, soit pour en attester la vérité par une généreuse confession.

« VII. Que ces mystères qu'il prétend incroyables ont été crus d'une foi si constante, que malgré tous les obstacles qu'elle a eus à surmonter, elle subsiste toujours depuis plus de dix-sept cents ans, comme nous ne doutons point, selon la promesse de Jésus-Christ, qu'elle ne doive subsister jusqu'à la dernière consommation des siècles. Toutes les puissances infernales se sont soulevées contre elle. Toutes les puissances humaines se sont liguées, et ont conjuré sa ruine. La superstition et le libertinage l'ont combattue de toutes leurs forces; mais de même que nous voyons les flots de la mer furieux et courroucés se briser à un rocher où ils viennent fondre de toutes parts, tout ce qu'on a fait d'efforts pour la détruire, n'a pu l'ébranler et l'a plutôt affermie, de sorte qu'après d'immenses révolutions d'âges et de temps, qui auraient dû l'affaiblir, elle est toujours la même; qu'elle conserve toujours sur les esprits le même empire; qu'elle leur propose toujours la même doctrine, et les trouve toujours également disposés à la recevoir. Je ne parle point de la manière dont cette foi s'est établie, de la faiblesse de ceux qui en furent les premiers apôtres, de l'abandonnement total où ils étaient des secours ordinaires nécessaires pour faire réussir les grandes entreprises, et cent autres particularités très-remarquables. Car ce n'est point par le fer, comme d'autres religions; ce n'est ni par la violence des armes, ni par les amorces de l'intérêt ou du plaisir, que la foi de nos mystères s'est répandue dans toute la terre. Mais sans insister là-dessus et sans rien ajouter, j'en reviens à mon raisonnement contre l'impie.

« Je dis, s'il est vrai que nos mystères soient aussi incroyables qu'il l'avance, et que d'ailleurs il ne puisse nier, comme il ne le peut en effet, qu'on les a crus si unanimement, si généralement, si promptement, si fortement, si constamment, chez toutes les nations, dans tous les états et dans toutes les professions; parmi les sages, les philosophes, les savants, parmi les païens, les idolâtres, les sauvages, les barbares; dans les cours des princes, dans les villes, dans les campagnes, partout; il faut donc qu'il m'apprenne par quelle vertu a pu se faire l'union et l'accord si parfait de ces choses, je veux dire, de ces mystères, selon lui absolument incroyables, et de ces mystères toutefois, selon la notoriété du fait la plus évidente et la plus incontestable, reçus et crus avec toutes les circonstances que je viens de rapporter? Il faut donc qu'il avoue malgré lui, qu'il y a eu en tout cela de la merveille. Il faut donc qu'il confesse qu'il y a au-dessus de la nature un agent supérieur qui a conduit tout cela comme son ouvrage, et qui ne cesse point de le conduire par les ressorts invisibles de sa Providence. Il faut donc, s'il est capable de quelque réflexion, qu'il conçoive une bonne fois comment ses traits de raillerie au sujet de la religion retournent contre lui, et comment ses exagérations et ses discours emphatiques sur l'insurmontable difficulté d'ajouter foi à des mystères tels que les nôtres, retombent sur lui pour le confondre et pour l'accabler. Car plus il la relève et plus il l'augmente cette difficulté, plus il relève la souveraine sagesse et la toute-puissance de ce maître à qui rien n'est impossible, et qui a bien su la vaincre et la surmonter. »

Chaudon répète ensuite les objections sur les mystères.

Objections des impies contre les mystères

« Dieu ne peut être contraire à lui-même. Il le serait s'il révélait quelque chose de contraire à la pure raison, dont il est l'auteur et la règle. Il ne peut donc avoir révélé les principaux articles de la religion chrétienne qui combattent les plus pures notions de la lumière naturelle, tels sont les mystères de la Trinité, l'Incarnation, le péché originel, l'éternité des peines, » etc.

Réponse. — Non, Dieu ne peut révéler rien qui soit diamétralement opposé à la raison, parce qu'il est impossible qu'il se contredise jamais lui-même, et c'est sur ce principe incontestable que nous sommes assurés que les dogmes de notre religion ne sont pas contraires à la raison, parce qu'il est démontré que Dieu les a révélés. Que fait ici le déiste? Il embrouille tout, et tâche de renverser toutes les idées. Nous disons nous autres? « Un Dieu qui est la sagesse et la vérité par essence, a sûrement révélé les mystères que nous croyons : donc il est impossible qu'ils soient évidemment contraires à la raison; » et le déiste dit au contraire : « Ces mystères sont évidemment contraires à la raison; donc il est impossible qu'un Dieu infiniment sage et véridique les ait révélés. » Voilà deux raisonnements bien opposés, lequel des deux est victorieux? C'est ce que nous allons voir. Afin que l'argument du déiste fût concluant,

il faudrait que, comme j'ai démontré l'existence de la révélation, il démontrât à son tour qu'il y a une opposition évidente entre la raison et les mystères révélés : or, c'est ce qu'il ne fera jamais, et j'ose défier tous les admirateurs de Bayle de justifier la hardiesse avec laquelle il avance que les axiomes les plus évidents sont démentis par plusieurs mystères de la religion chrétienne. En effet, rien ne dément ces axiomes que ce qui leur est diamétralement opposé, et rien n'est évidemment contraire aux pures idées de la raison que ce qui renferme manifestement deux contradictoires; c'est-à-dire, le *oui* et le *non* sur le même sujet considéré sous le même rapport. Par exemple, une montagne sans vallée est une idée composée de deux idées contradictoires, puisque c'est une montagne qui n'est pas montagne, ou une chose qui est, et qui en même temps n'est pas : voilà ce que Dieu ne peut jamais enseigner, parce que cela contredit évidemment la raison dont il est l'auteur; mais aussi voilà ce que le déiste ne montrera jamais qu'on trouve dans les mystères qu'il nous objecte. Examinons-les en détail.

§ I. — *Le mystère de la Trinité.*

Bayle ose avancer que ce mystère incompréhensible dément un axiome évident, qui est comme *base de tous nos syllogismes.* Ce pyrrhonien a été bien relancé là-dessus, dans une critique de ses ouvrages, qui parut en 1747 : il est bon de le relever encore ici. Assurément ou il se trompe, ou il veut tromper, lorsqu'il défigure cet axiome tant vanté, en le traduisant : *Quæ sunt eadem uni tertio, sunt eadem inter se.* Voici la traduction de *Bayle :* « Les choses qui ne sont pas différentes d'une troisième, ne diffèrent point entre elles. » Cet axiome ainsi exprimé, loin d'être évidemment vrai, renferme deux contradictoires; car lorsqu'il s'agit de choses, il est clair que deux choses ne sont pas une seule chose, et qu'il y a contradiction à dire que deux choses qui sont la même chose avec une troisième, ne sont qu'une seule et même chose. Cet axiome ne peut donc être vrai qu'en ce sens : lorsque deux idées, ou deux attributs sont affirmés avec vérité d'un seul et même sujet, ils peuvent aussi en quelque sorte être affirmés l'un de l'autre. Par exemple, Socrate est philosophe, Socrate est homme, donc quelque homme est philosophe, où l'on voit que cet attribut *philosophe* est affirmé de cet autre *quelque homme*, précisément parce que tous les deux conviennent à *Socrate* qui est en même temps et homme et philosophe. Ce n'est pas là un grand mystère; mais cette maxime si simple ne peut avoir lieu par rapport à la Trinité. Car on ne peut dire, Dieu est le Père, Dieu est le Fils, donc le Père est le Fils. Il faudrait pourtant le dire pour appliquer avec justesse cet axiome au mystère d'un Dieu en trois personnes. Notre religion ne nous apprend point à parler de la sorte. Elle nous apprend à dire : *Le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu*, et ces trois personnes sont un seul Dieu, parce que la même nature ou la même divinité est affirmée de ces trois personnes : ce ne sont donc pas deux attributs divers qui sont affirmés du même sujet; c'est au contraire le même attribut qui est affirmé de trois personnes différentes, et par conséquent ce n'est pas ici le cas de l'axiome.

Il est vrai, nous croyons que les trois personnes divines ne sont pas distinguées de la Divinité qui est essentiellement une : mais il ne s'ensuit nullement que trois personnes ne soient qu'une seule personne, ce qui serait une contradiction manifeste. Il s'ensuit au contraire que les trois personnes distinctes sont la même Divinité, parce qu'elles ne sont pas distinctes en tant que Dieu, mais seulement en tant que personnes. Ce mystère nous passe, il est vrai; mais il n'en est pas moins vrai qu'il ne dément nullement la maxime que Bayle regarde comme « la base de tous nos raisonnements. » Il n'y a donc rien dans ce mystère qui nous engage à le rejeter comme non révélé. Je dis bien plus : son incompréhensibilité même doit nous porter à croire que c'est Dieu lui-même qui l'a manisfesté aux hommes, qui sans cela, n'en auraient jamais eu la moindre idée.

On me dira peut-être ici que nous ne doutons pas de bien des choses qu'il nous est impossible de comprendre, et qui cependant ne sont pas assurément révélées, et que par conséquent l'incompréhensibilité d'une chose n'est pas une bonne preuve de sa révélation. Non, nous n'avons pas besoin de révélation pour nous assurer de bien des faits merveilleux qui nous passent, parce que le rapport de nos sens et une expérience constante nous les apprennent d'une manière à n'en pouvoir douter eu égard surtout à la souveraine véracité de Dieu. Mais l'auguste mystère de la Trinité tombe-t-il sous nos sens? Est-il à la portée de notre expérience? Trouvons-nous rien dans la nature qui nous fasse soupçonner même que trois personnes distinctes sont une seule et même Divinité? Il est donc évident qu'on ne l'aurait jamais cru, et qu'on n'y aurait pas même pensé, si Dieu lui-même n'avait pas appris aux hommes ce qu'il est en lui-même; et bien loin que l'incompréhensibilité de ce mystère soit un juste motif d'en nier la révélation, je dois le croire révélé pour cela même qu'il est incompréhensible. Il en est de même des autres mystères qui sont infiniment au-dessus de nos sens et de notre raison, dès qu'il est impossible de prouver qu'ils soient contraires à la lumière éternelle.

§ II. — *L'Incarnation.*

Ce mystère consiste dans l'union de deux natures en une seule personne : c'est-à-dire, que le Verbe, ou le Fils de Dieu, s'est tellement uni notre nature, qu'il est un seul Christ, Dieu et homme tout ensemble. Voilà ce que la religion nous apprend de cet inef-

fable mystère; mais quelle contradiction les incrédules y aperçoivent-ils? Diront-ils d'après Bayle, « qu'il est évident qu'il n'y a nulle différence entre individu, nature, personne; » et que par conséquent ou il y a deux personnes en Jésus-Christ, s'il y a deux natures, ou qu'il n'y a qu'une seule nature, s'il n'y a qu'une personne. Faibles et orgueilleux raisonneurs qui s'évanouissent dans leurs vaines pensées, et qui prennent leurs visions pour des évidences! Comment viendront-ils à bout de démontrer géométriquement qu'il est impossible qu'il y ait distinction de natures, sans qu'il y ait distinction de personnes? La nature du corps et celle de l'âme sont bien différentes, et cependant le corps humain et l'âme raisonnable unis ensemble ne forment qu'un seul individu, qu'une seule personne; quelle merveille donc, si la Divinité et l'humanité unies hypostatiquement ne sont qu'un seul et même Christ?

Au reste, il n'y a en cela rien de contradictoire: dans le même moment indivisible que Dieu a créé le corps et l'âme de Jésus-Christ dans le sein d'une Vierge, le Verbe éternel s'y est uni d'une manière ineffable; de sorte que ce corps et cette âme n'ont jamais existé séparément, et qu'ils ont été dès le premier moment le corps et l'âme de l'Homme-Dieu. C'est ainsi que le grand saint Léon explique ce mystère inconcevable; et cette explication fait évanouir toutes les spécieuses chicanes de nos esprits forts qui n'ont que des idées confuses, et qui ne peuvent jamais en avoir de claires et de précises sur la notion essentielle de ce qui fait un individu, une hypostase, une personne. Ils en sont donc réduits à des déclamations vagues et à des discours en l'air qui n'arrêteront jamais un philosophe chrétien; parce qu'un Chrétien solidement philosophe sait que Dieu peut faire et enseigner des choses infiniment au-dessus de la faible portée des hommes, et il raisonne ainsi: les raisons les plus fortes me convainquent que Dieu a révélé en particulier le mystère de l'Incarnation; ce mystère est donc possible, et il n'est point évidemment contraire aux idées les plus pures de la raison; mais il ne s'en tient pas là, il ajoute: Je ne vois rien dans ce mystère qui combatte ouvertement la raison; et par conséquent rien ne m'oblige à attaquer les preuves qui m'en démontrent la révélation. Qu'est-ce qu'un déiste peut opposer de plausible à ces raisonnements si simples et si solides?

§ III. — *Le péché originel.*

La religion nous apprend qu'en qualité d'enfants d'Adam nous naissons tous enfants de colère: *natura filii iræ;* héritiers d'un père dégradé et dépouillé, nous avons part à son abaissement, et n'ayant point cette justice originelle qu'il nous aurait transmise, au cas qu'il n'eût pas péché, il n'est pas étonnant que nous soyons pour Dieu des objets dignes de haine et d'aversion. C'est ainsi que dans la société civile même, les descendants d'un père dégradé et déclaré infâme à jamais sont privés des prérogatives attachées à la noblesse. C'est ainsi que les habitants d'une ville qui a perdu ses priviléges pour crime de rébellion, ne peuvent plus se prévaloir de ces priviléges abolis. Mais pouvons-nous être pécheurs avant de naître? Et n'est-ce pas là une contradiction manifeste? Non, on ne peut être coupable d'un péché personnel et actuel, sans exister: cela est évident: mais ce n'est pas là ce que nous croyons, en croyant le péché originel. Nous disons seulement que le premier homme, en qualité de notre chef commun, ayant pour sa désobéissance été privé d'un don gratuit et surnaturel qu'il devait nous transmettre à tous, au cas qu'il eût été fidèle, nous nous trouvons tous privés de ce don, sans lequel nous ne pouvons être agréables à Dieu, ni avoir aucun droit à la béatitude surnaturelle: nous nous trouvons même tachés et criminels. Cette privation, ou plutôt ce dépouillement, cette tache, ce crime ayant un rapport essentiel à la prévarication d'Adam, fait que Dieu nous regarde comme des objets odieux, jusqu'à ce que nous en soyons lavés; tache qui étant propre à chaque homme en particulier, nous rend tous pécheurs devant Dieu, non pas en ce sens que nous ayons commis personnellement ce péché dont nous sommes coupables, mais en ce sens que nous le contractons par la génération en qualité d'enfants et d'héritiers du premier homme. Y a-t-il rien dans ce dogme qui soit contraire à la raison épurée, et aux attributs de la Divinité? Les prétendues absurdités qu'y trouvent les incrédules, sont donc des fantômes forgés à plaisir et sans aucun fondement réel.

§ IV. — *L'éternité des peines.*

Qu'un Dieu infiniment bon et libéral, disent les déistes, accorde une récompense éternelle aux justes, cela est digne de sa magnificence et de sa bonté; mais qu'il punisse éternellement et de la manière la plus rigoureuse des hommes faibles et sujets à mille passions, parce qu'ils auront violé quelques lois; c'est ce qu'on ne peut accorder avec sa miséricorde infinie, ni même avec sa justice. Quelle proportion y a-t-il entre des crimes passagers et des supplices éternels? Quoi! pour un plaisir d'un moment, je serai éternellement plongé dans un étang de feu? Avec quelles couleurs me peint-on ce Dieu si bon et si charitable?

C'est ainsi que raisonnent ceux à qui le péché paraît une bagatelle, et qui s'en cachent l'énormité.

Ils raisonneraient tout autrement, s'ils connaissaient la malice du péché, la grandeur du Dieu qu'il offense, la bassesse, l'audace, l'ingratitude de ce vermisseau qui se révolte contre son Créateur et son Père. Mais l'essentiel est que le pécheur qui meurt dans l'impénitence, rend en quelque sorte son péché éternel.

En effet, n'est-il pas vrai qu'un homme

qui ne veut pas se reconnaître à la mort, pécherait éternellement, s'il était assuré de ne mourir jamais? On peut donc distinguer deux sortes d'éternités; l'éternité réelle et l'éternité de désir: celle-là est l'éternité de Dieu, celle-ci est l'éternité de l'homme, et puisque l'homme a, autant qu'il était en lui, offensé son Dieu dans son éternité, n'est-il pas juste que Dieu le punisse aussi dans son éternité? C'est la pensée de saint Grégoire; pensée qui n'a rien que de sensé, et qui montre clairement que c'est bien à tort qu'on veut faire passer l'éternité des peines pour un dogme qui détruit l'idée de la justice et de la bonté de Dieu. Ce dogme est bien effrayant, il est vrai, mais il n'inspire qu'une frayeur salutaire, et il nous porte ou à éviter le péché, ou à le réparer par de dignes fruits de pénitence. Hé! que risquons-nous en vivant de sorte que nous n'ayons rien à craindre au sortir de cette vie? (*Voy.* Enfer.) — (Chaudon, II, 110.)

N

NATURALISME. — L'ouvrage impie qui a paru en 1770, en deux vol. in-8°, sous le titre de *Système de la nature*, n'est qu'un tissu bizarre d'inconséquences et d'absurdités. Le téméraire auteur de cette scandaleuse production, qui anéantit toute idée de la Divinité, croit être le premier qui ait développé le système du *Naturalisme* dans toute son étendue. Cependant ce prétendu développement ne consiste qu'en amplifications de rhétorique, et au fond il n'y a rien de nouveau. On connaît depuis longtemps les preuves et les objections qui composent le *Système de la nature*. Quelques-uns de ses partisans lui ont même donné une forme plus démonstrative que l'auteur, parce qu'ils ont été plus clairs et plus courts. Mais, malgré ces prétendues démonstrations, la plus grande et la plus saine partie du genre humain n'a jamais cessé et ne cessera jamais de regarder l'athéisme comme contraire au sens commun, à la tranquillité des hommes et au bonheur des sociétés.

Ce n'est pas que l'auteur du *Système* n'ait débité de très-belles maximes de morale, des exhortations très-pathétiques à la pratique de la vertu: mais dans ses principes, ce ne peut être qu'un pur persiflage. C'est un contraste choquant avec toute la doctrine de l'ouvrage. C'est une absurdité pareille à celle d'un homme qui, ne voyant dans sa montre qu'une machine, ne laisserait pas de lui faire chaque jour des exhortations pour l'empêcher de se déranger.

En effet, si tout n'est que matière et mouvement, si tout est emporté par le torrent irrésistible de la nécessité, absolument soumis à une fatalité mécanique; enfin, si l'homme n'est qu'un être matériel, un instrument passif entre les mains du destin, il est toujours nécessairement ce qu'il est et ce qu'il doit être. Cartouche, dans ce beau système, n'est plus qu'une *machine à crimes*, et l'homme de bien une *machine à vertus*, comme le moulin est une machine à moudre et l'horloge une machine à mesurer le temps. L'ouvrier de toutes ces machines est une machine immense, la nature aveugle, dans le sein de laquelle elles exécutent indispensablement leurs mouvements nécessaires. Il faut avouer qu'un auteur qui, sur de pareils principes, fonderait un système de morale serait bien habile. L'auteur du *Système de la nature* l'a voulu; mais ne l'a pu, et dans tout son livre, il n'a guère paru qu'une *machine à sophismes*.

L'athéisme, escorté des plus belles sentences de morale, des apophthegmes les plus magnifiques, ne peut donc jamais produire aucun bien, et peut enfanter des maux sans nombre. Il n'est pas étonnant qu'un athée de cabinet, habitué à méditer, ne produise pas des révolutions subites sur la terre. De simples particuliers sans autorité, sans pouvoir, jaloux de leur repos et réduits à cacher leurs sentiments, ne sont pas faits pour bouleverser le globe. Mais mettez ces doux et tranquilles athées ou leurs disciples dans de grandes places; jetez-les dans les factions, qu'ils aient à combattre un César Borgia ou un Cromwell, ou même un cardinal de Retz, pensez-vous qu'alors ils ne deviendront pas aussi méchants que leurs adversaires? Voyez dans quelle alternative vous le jetez; ils seront des imbéciles, s'ils ne sont pas des pervers.

D'ailleurs, je veux que le doux et paisible auteur d'une secte d'athéisme tienne une conduite inconséquente à ses principes, et ne s'éloigne jamais des lois de la plus austère probité. Mais doit-il s'attendre à la même chose de la part de ses sectateurs? Si Epicure ne fit point de mal en personne, l'épicuréisme concourut à la perte de la république romaine. Montesquieu lui-même l'avoue dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*. Si Bodin ne fut pas l'auteur des guerres civiles en France, ses principes, enracinés dans la tête de quelqu'un des héros de ces guerres funestes, produisirent peut-être les actes de la barbarie la plus atroce.

De plus, l'athéisme philosophique sape à petit bruit les fondements de la société en détruisant les mœurs et en réduisant toutes les affections humaines à un secret égoïsme aussi funeste à la population qu'à la vertu. On ne s'en aperçoit que trop de nos jours où les incrédules attaquent la religion avec la fureur du fanatisme le plus violent, et où ce nouveau genre de folie n'a que trop de partisans. Ces apôtres très-intolérants d'une tolérance sans bornes, prêchent sur les toits, soufflent le feu de la discorde

dans tous les Etats, et prouvent par leurs emportements que, s'ils ne font pas tout le mal dont ils sont capables, nous n'en sommes redevables qu'à leur impuissance. Mais qui peut se dissimuler les plaies secrètes dont ils affligent l'Eglise et l'Etat; tous les liens ne sont-ils pas relâchés aujourd'hui; tous les sentiments de grandeur, de générosité, de désintéressement, ne s'éteignent-ils pas chaque jour?

Nous ne pousserons pas plus loin ces réflexions, que nous avons déjà faites ailleurs, et qu'il faut répéter sans cesse. Après avoir examiné le *Système de la nature* du côté des influences qu'il peut avoir sur la morale, nous n'analyserons point la partie métaphysique, qui n'est qu'un enchaînement de faux supposés et de raisonnements encore plus faux. Bergier, Castillon et Holland se sont parfaitement acquittés de ce devoir, et leurs ouvrages sont entre les mains de tout le monde. Voltaire même a porté quelques coups à ce nouveau système, et enseignant un athéisme plus radouci et plus artificieux, il a senti combien un athéisme aussi formel et aussi hardi que celui du moderne *naturaliste* pourrait attirer des reproches à la secte. Il a donc fait quelques raisonnements peu approfondis, mais dont quelques-uns sont assez justes. Il serait à souhaiter que les suites affreuses dans lesquelles entraîne toute révolte contre la religion, le frapassent assez pour lui arracher les armes des mains et pour lui prouver qu'une fois qu'on est tombé dans l'abîme de l'incrédulité, on a beau vouloir s'arrêter sur les bords ou au milieu, il faut parcourir cet affreux précipice jusqu'au fond. D'incrédule on devient déiste, de déiste, matérialiste, et de matérialiste, athée.

Au reste, quoique la populace des incrédules ait annoncé le *Système de la nature* comme un chef-d'œuvre du côté de la partie littéraire, ils n'ont pas séduit les véritables gens de goût. Il y a dans ce livre confus, dit Voltaire, quatre fois trop de paroles, et c'est en partie par cette raison qu'il est si confus. La profusion des mots est le grand vice des philosophes modernes, et ce défaut n'éclate nulle part autant que dans le *Système de la nature*. (CHAUDON, II, 125.)

O

ORIGINE DU MAL. — Il n'est point de question dans toute la philosophie, où l'âme prenne un aussi grand intérêt, où la raison paraisse moins suffisante pour résoudre les difficultés qu'on y rencontre, et sur laquelle on ait bâti, par désespoir ou par présomption, des systèmes plus révoltants que sur la grande question de l'origine du mal dans ce monde. Pour traiter avec ordre et clarté ce qui regarde ce sujet: 1° Nous exposerons le système des anciens manichéens sur l'origine du mal; 2° nous ferons quelques observations sur la nouvelle défense que Bayle a donnée de cet absurde système; 3° nous proposerons quelques principes pour nous diriger dans la recherche de l'origine du mal; 4° nous donnerons une explication philosophique de l'introduction du mal dans le monde; 5° nous répondrons aux objections que Bayle fait en faveur de l'hypothèse des manichéens. Ces cinq articles renfermeront tout ce que nous avons à proposer sur un sujet aussi épineux et si important.

ART. I^er^. — *Système des anciens manichéens sur l'origine du mal.*

Il y a plus de deux mille trois cents ans que les philosophes pythagoriciens faisaient déjà cette délicate et embarrassante question : τοῦ Θεοῦ ἀγαθοῦ ὄντος, πόθεν κακοὶ οἱ ἄνθρωποι: *Puisque Dieu est bon, comment les hommes sont-ils méchants?* Les zoroastriens, avant-coureurs de Manès et des manichéens, avaient déjà fait la même question, et ils croyaient y donner une réponse sans réplique, et résoudre toutes les difficultés en admettant deux principes de toutes choses. Ces deux principes, selon eux, étaient coéternels et indépendants l'un de l'autre; l'un était bienfaisant par sa nature et principe de la lumière et des êtres spirituels et intelligents; et l'autre était malfaisant et principe des ténèbres et de la matière.

Chacun d'eux avait son empire où il était maître absolu. Mais la matière et les ténèbres ayant fait une irruption dans l'empire de la lumière et des esprits, il se fit alors une confusion et un mélange des uns avec les autres, et c'est de cette confusion et de ce mélange que se forma ce monde tel que nous le voyons aujourd'hui. L'homme est aussi un résultat de ce mélange, et tient des deux principes. Ce qu'il y a de bon dans lui, c'est-à-dire, la raison, l'esprit, les sentiments honnêtes et vertueux, viennent du bon principe, du principe bienfaisant; et ce qu'il y a de mauvais dans lui, c'est-à-dire, les passions déréglées, les penchants vicieux, les sentiments, les goûts contraires à la décence, à l'honnêteté, à la justice, viennent du mauvais principe. En conséquence de ce système, les manichéens rejetèrent les livres de l'Ancien Testament, parce qu'il y est dit expressément que le ciel et la terre sont l'ouvrage d'un Dieu créateur, et que tous les ouvrages du Créateur sont bons. (*Gen* 1.)

Quelques efforts qu'aient fait les manichéens, anciens et modernes, pour subtiliser leur système, le défendre, le rendre plausible, il n'est pas difficile d'en faire voir le vide et l'insuffisance, et d'y faire apercevoir les plus grossières absurdités.

1° L'insuffisance et le vide de ce système. Il n'est appuyé sur aucun principe évident

qui soit capable de nous convaincre, et il n'est soutenu d'aucune autorité à laquelle nous soyons raisonnablement obligés de nous soumettre.

On demande aux manichéens quelle est l'origine du mal. Ils répondent que c'est la matière et les ténèbres créées, ou mises en œuvres par le principe malfaisant. Et quelles preuves donnent-ils de l'existence de ce principe malfaisant? Aucune. Mais pourquoi l'admettent-ils, puisqu'ils n'en ont aucune preuve? C'est parce qu'il ne peut point y avoir d'effet sans cause. Le raisonnement des manichéens revient donc à ceci : Il existe du mal dans ce monde; nous n'en connaissons pas la cause; donc cette cause est un principe existant par lui-même, indépendant et éternel, comme Dieu lui-même.

Cette manière de raisonner ne fait pas beaucoup d'honneur aux manichéens, ni à leurs défenseurs.

Ensuite ce système n'est appuyé sur aucune autorité qui nous oblige à nous soumettre. Les Chrétiens regardent leurs Ecritures comme divines et inspirées; ils reconnaissent leur Eglise comme un tribunal souverain, dirigé par le Saint-Esprit, et infaillible dans ses jugements et ses décisions. Il est donc des points sur lesquels ils n'ont pas besoin de demander des preuves, où ils ne seraient point autorisés à en demander, et où il faut qu'ils plient sous l'autorité. La divinité des Ecritures, et l'infaillibilité de l'Eglise, les rassurent alors suffisamment, leur tiennent lieu de preuves, égalent et surpassent la force des meilleures preuves. Quand on démontre que Dieu a parlé, on n'a plus rien à désirer.

Mais il n'y a rien de semblable dans le système des manichéens. Ce ne sont que des hommes. S'ils affirment, ils s'engagent à prouver; et s'ils affirment sans preuves, on est en droit de rejeter, et de dédaigner les assertions et les affirmants. Or, nous venons de voir qu'ils affirment sans preuves.

2° Tout le système manichéen n'est qu'un tissu d'absurdités, comme le démontra Archelaüs, évêque de Caschra, en Mésopotamie, dans sa conférence avec Manès, qui y fut couvert de confusion, et qui cacha sa honte par la fuite. Nous en exposerons ici quelques-unes.

Première absurdité.— La plus inconcevable des absurdités, qui soit jamais éclose de l'esprit humain, c'est l'idée d'un principe malfaisant, lequel est coéternel à Dieu, indépendant de Dieu, capable d'arrêter la Toute-Puissance, et tous les desseins de la sagesse de Dieu. Cet être malfaisant existe par lui-même, et il est d'abord en cela, égal à Dieu. Mais comment, ayant cette souveraine perfection, n'a-t-il avec cela que des attributs funestes et détestables? Comment existant nécessairement et par lui-même, ainsi que Dieu est-il d'une nature totalement opposée à celle de Dieu?

Seconde absurdité.— Comment ce monde où nous voyons régner l'ordre le plus admirable, et l'harmonie la plus merveilleuse; où tout est si bien lié, où brillent de toute part les caractères d'une sagesse infinie; comment ce monde ne serait-il l'effet que du conflit et de l'opposition de deux principes ennemis, dont l'un ne peut jamais s'accorder avec l'autre, dont l'un ne cherche qu'à détruire ce que l'autre fait, et qui sont également puissants, l'un pour établir l'ordre partout, et l'autre pour porter partout le désordre? Comment cet ordre, cette harmonie, tous ces brillants traits de sagesse ne seraient-ils que le résultat des combats et de l'opposition de ces deux principes?

Troisième absurdité. — Sur quoi fondé, s'avise-t-on de dire que la matière est mauvaise par sa nature; qu'une substance étendue et composée de parties est un principe de mal? En voyant les services et les agréments infinis que la matière procure, desquels l'homme peut abuser quelquefois il est vrai, mais dont il peut faire aussi un usage innocent, et qu'il peut sanctifier par la reconnaissance envers le Créateur; la raison ne nous fera-t-elle pas regarder comme une extravagance l'idée manichéenne, qui ne nous présente la matière que comme l'ennemie née de la sagesse et de la vertu?

Quatrième absurdité. — Si j'examine les êtres sensibles qui sont sur la terre, je vois que depuis l'insecte jusqu'à l'éléphant, tout est fait avec dessein, et m'annonce une sagesse infinie; que tout a son utilité, et montre la bonté la plus attentive; que tout m'instruit de la fécondité inépuisable de la Toute-Puissance divine et me remplit d'admiration. Si quelquefois ces êtres sensibles sont l'occasion de quelque mal physique, la raison et l'intelligence donnée à l'homme lui fournissent assez de moyens pour l'éviter ou pour le réparer; et d'ailleurs ces maux physiques, que sont-ils en comparaison des avantages qu'on en retire des services qu'ils rendent, ou des vertus auxquelles ils donnent occasion?

Cinquième absurdité. — Si l'homme est l'ouvrage de deux principes opposés et ennemis, il n'est pas plus louable en faisant bien, ni condamnable en faisant mal, qu'une pierre n'est louable ou condamnable, lorsque, abandonnée à sa propre pesanteur, elle tombe et tend vers le centre de la terre. Car ce qu'il y a en lui du mauvais principe, doit nécessairement opérer le mal; ce qu'il y a en lui du bon principe, doit nécessairement opérer le bien. Il doit donc être nécessairement passif sous ces deux puissances. Cependant l'homme est sujet au repentir. Il sent qu'il fait mal, parce qu'il le veut, et parce qu'il abuse librement de ses facultés. Si l'habitude est violente, et comme insurmontable, il comprend bien que cela est un effet très-physique des abus réitérés qu'il a faits de sa liberté. Il est donc faux que l'homme soit mû, et conduit par deux principes opposés. Il n'est donc pas l'ouvrage

de deux principes ; et sa propre expérience lui démontre que l'hypothèse manichéenne est la plus extravagante des absurdités.

C'est cependant cette absurde hypothèse que Bayle, qu'on peut regarder comme le généralissime des incrédules, ose présenter comme celle qui résout le plus heureusement les difficultés qu'on peut faire sur l'origine du mal. Mais ces absurdités deviendront encore plus sensibles, en voyant les écarts inconcevables où il donne lui-même en s'efforçant de défendre le manichéisme ; et c'est ce que nous allons exposer dans l'article suivant.

ART. II. — *Examen de la défense du manichéisme par Bayle.*

C'est une chose qu'on ne peut pas regarder sans indignation et sans étonnement, que l'ardente et opiniâtre application de Bayle à la défense du manichéisme, et les grands efforts qu'il fait, les tours, les détours, les adresses qu'il emploie pour le faire triompher et renverser par là, religion, révélation, morale, et tout ce qu'il y a de plus respectable, de plus sacré, et de plus nécessaire dans la société. Mais ce qui n'est pas moins étonnant, c'est que cet homme avec tout son esprit, sa subtilité et les raffinements de sa dialectique, donne dans les contradictions les plus palpables, les absurdités les plus grossières, et qu'il emploie des raisonnements qui révoltent d'abord, et dont la fausseté vous saute aux yeux. On peut en juger par les échantillons suivants

1° Bayle vous assure dans un endroit, « que par les raisons *a priori*, les défenseurs du manichéisme auraient été bientôt mis en fuite. Les raisons *a posteriori* étaient leur fort : c'était là qu'ils pouvaient se battre longtemps, et qu'il était difficile de les forcer. » (Art. MANICHÉENS, note D.) Et dans un autre endroit, le même homme vous assure aussi « que les Pères de l'Eglise auraient dû abandonner toutes les raisons *a priori*, comme des dehors de la place qui peuvent être insultés, et qu'on ne saurait garder. Il fallait se contenter des raisons *a posteriori*, et mettre toutes ses forces derrière ce retranchement. » (Art. PAULICIENS, note E.)

Nous ne disons rien sur une contradiction aussi forte et aussi choquante, nous nous contentons de la faire remarquer.

2° Il faut avoir renoncé à toute pudeur pour établir des principes dont les connaissances sont l'anéantissement de tout bien, et de tout mal moral, de vice et de vertu, de liberté, et de tout ce dont la raison et la religion nous donnent les notions les plus claires. C'est cependant ce que fait Bayle en s'exprimant en ces termes : « Par les idées que nous avons d'un être créé, nous ne pouvons point comprendre qu'il soit un principe d'action, qu'il puisse se mouvoir lui-même, et que, recevant dans tous les moments de sa durée son existence et celle de ses facultés; que les recevant, dis-je, d'une autre cause, il crée en lui-même des modalités par une vertu qui lui soit propre.. La créature n'ayant donc pas d'elle-même le principe du mouvement, il faut de toute nécessité que Dieu la meuve. Il fait donc quelque chose de plus que de lui permettre de pécher. » (Art. PAULICIENS, note F.)

Peut-on présenter quelque chose de plus absurde, de plus révoltant ? N'est-ce pas dire bien clairement, qu'un homme n'est entre les mains de Dieu qu'un misérable automate, et que s'il y a véritablement du péché dans lui, c'est Dieu lui-même qui en est l'auteur. « N'est-ce pas dire, comme l'observe judicieusement Clarke, que Dieu, dans toute l'étendue de sa puissance, ne saurait former une créature libre et capable de se mouvoir et d'agir par elle-même ? A ce compte, Dieu est la cause immédiate de tout ce qui se fait dans l'univers, et ne l'est pas moins par rapport aux intelligences que par rapport à la matière. Donc les hommes absolument incapables de vertu et de vice, ne doivent être ni récompensés, ni punis de ce qu'ils font, puisqu'ils ne sont jamais que des êtres passifs. N'entreprenons point ici de combattre dans les formes un système si monstrueux. Il en est de la liberté dans les êtres intelligents, comme du mouvement dans les corps. Si l'expérience ne la prouve pas suffisamment et démonstrativement, même à chacun, il n'est point de raisonnement qui le fasse. » (*Défense de la religion*, t. V.)

3° Pour embrouiller toujours plus la question, et jeter toujours plus de nuages dans les esprits, il fait les abus les plus criants de l'Ecriture ; il présente comme des décisions sûres, les opinions les plus outrées de quelques théologiens, soit catholiques, soit protestants ; il pousse avec toute la force imaginable, les difficultés, n'y donne jamais un mot de réponse, et laisse là le lecteur imprudent, qui, avec un pareil raisonneur, s'expose misérablement à la séduction, et qui n'a ni assez de science, ni assez de lumières pour s'en garantir et s'en défendre.

Ainsi, parce que Dieu dit dans Isaïe : *Autant que les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont-elles élevées au-dessus de vos voies, et mes pensées au-dessus de vos pensées* (*Isa.* LV, 9) ; Bayle en conclut (Art. PAULICIENS, note E, pag. 60) que nous ne comprenons rien, et ne pouvons rien comprendre à la conduite de Dieu. Mais sa mauvaise foi et l'abus qu'il fait des divines Ecritures, paraîtront à découvert, si l'on jette les yeux sur tout ce chapitre cinquante-cinquième, puisque Dieu n'y parle que de l'étendue de ses miséricordes, de sa bonté, de son amour pour ses créatures ; et que pour nous en donner la plus haute idée, il nous dit que ces divins attributs sont aussi élevés au-dessus de notre manière de penser, que les cieux le sont au-dessus de la terre.

Parce que saint Paul, en parlant, d'une part, de ces Juifs qui, à cause de leurs péchés, et malgré les promesses faites à leur nation, ont été rejetés, et n'ont point par-

ticipé à la grâce de l'Evangile ; et de l'autre, en parlant de ces païens qui ne se sont pas refusés à la grâce, et sont devenus enfants de Dieu ; parce que saint Paul là-dessus s'écrie : *O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu, que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables!* (*Rom.* XI, 33.) Bayle en conclut (*Eclaircissements sur les manich.*) que le droit absolu de Dieu sur toutes les créatures, est le seul principe selon lequel saint Paul ait pu répondre aux difficultés de la prédestination. Et cependant dans tout ce chapitre, il n'est parlé que de la patience de Dieu à supporter les Juifs indociles ; de sa miséricorde, en appelant les gentils à la foi, et de ses promesses envers les uns et les autres. Il n'y est pas dit un seul mot de la prédestination.

Enfin, il propose les plus redoutables objections sur l'origine du mal, et il n'y donne pas un mot de réponse, parce que, vous dit-il froidement (*ibid.*), « je n'en connais point, et que c'est le propre des mystères évangéliques d'être exposés à des objections que la lumière naturelle ne peut éclaircir. » Mais nous ferons voir dans l'article cinquième, que ce qu'il présente comme des difficultés insolubles, ne sont telles que pour ceux qui n'ont d'autre flambeau que l'ignorance, la mauvaise foi, l'impiété, et qui ne savent pas discerner un sophisme d'un raisonnement juste et bien fondé.

4° Pour mieux surprendre son lecteur, et pour le mieux embarrasser dans les filets de sa sophistiquerie, il le rappelle sans cesse à son intérêt personnel, et il lui présente toujours cet objet comme dépendant uniquement de la bonté de Dieu. Et prenant cette bonté dans une précision absolue, et sans aucune attention aux autres attributs qui ne sont pas moins essentiels à Dieu, il veut que cette bonté prévienne tout, ou pardonne tout, ou ferme les yeux sur tout. Il ne s'embarrasse ni de liberté, ni de bien moral, ni de vertu ; il ne dit pas même un mot de tout cela dans ses diffuses et prolixes dissertations et explications. Tout ce qu'il veut, c'est qu'il n'y ait point de mal physique pour l'homme, ni dans ce monde, ni dans l'autre. En un mot, à force de répéter et de rebattre le mot de bonté, et d'exagérer ce qu'exige, ce que présente l'idée de bonté, il n'en fait plus qu'une véritable et aveugle imbécillité.

5° Bayle, sentant tout l'odieux du personnage qu'il fait en plaidant si ardemment pour le manichéisme, présente encore de nouveaux sophismes comme les défenses les plus victorieuses et les justifications les plus complètes pour lui. Il voudrait encore persuader qu'on lui a beaucoup d'obligation, et qu'il y a un grand profit à tirer de ses réflexions. « Car il est plus utile qu'on ne pense, dit-il, d'humilier la raison de l'homme, en lui montrant avec quelle force les hérésies les plus folles, comme sont celles des manichéens, se jouent de ses lumières, pour embrouiller les vérité les plus capitales... Il faut captiver son entendement sous l'obéissance de la foi, et ne disputer jamais sur certaines choses... La barrière la plus nécessaire à conserver la religion de Jésus-Christ, est l'obligation de se soumettre à l'autorité de Dieu, et à croire humblement les mystères qu'il lui a plu de nous révéler, quelque inconcevables qu'ils soient, et quelque impossibles qu'ils paraissent à notre raison. » (*Paulic.* note F.)

Au ton de cet homme, vous diriez qu'il ne prononce que des sentences ; et si l'on examine attentivement ce qu'il dit, on voit que cela n'est bon que pour surprendre les esprits superficiels, et qu'il fait pitié à l'homme capable de penser et de juger.

« Il est plus utile qu'on ne pense d'humilier la raison de l'homme. » Mais pourquoi humilier la raison ? Il faut, au contraire, l'éclairer, la diriger, la redresser, quand elle serait dans le danger d'être séduite par l'erreur. Ce sont les hommes orgueilleux, les séducteurs, les mauvais raisonneurs, qu'il faut humilier.

Il faut montrer à l'homme, « avec quelle force les hérésies les plus folles, comme celles des manichéens, se jouent de ses lumières. » Et pourquoi se fait-il l'avocat, le défenseur le plus zélé, et le plus ardent qu'il y ait jamais eu de ces mêmes hérésies? Pourquoi ne pas dire un mot pour soutenir ces vérités capitales, que ces mêmes hérésies attaquent?

« On ne doit jamais disputer sur certaines choses. » Et c'est sur ces mêmes choses qu'il dispute lui-même avec l'acharnement et l'opiniâtreté la plus inconcevable. On compterait plus de deux cents pages dans son *Dictionnaire* sur ces seules matières.

Il faut « se soumettre à l'autorité de Dieu, et croire les mystères, quelque inconcevables qu'ils soient, et quelque impossibles qu'ils paraissent à notre raison. » Nouvelle filouterie. La soumission à l'autorité de Dieu n'est ni aveugle, ni stupide. Notre obéissance est conforme à ce que nous dicte la raison elle-même : *Rationabile obsequium vestrum.* (*Rom.* XII, 1.) La raison nous démontre la nécessité et l'obligation de croire. Le refus de croire serait donc condamné par la raison même. Mais parmi les choses que nous sommes obligés de croire, il y en a qui sont par leur nature infiniment au-dessus de la portée et de la force de notre raison. Les mystères sont toujours mystères ; voilà l'objet de la foi. Mais la révélation est évidente ; voilà la voie à la foi, le flambeau et l'appui de la raison.

Mais il faut entendre Clarke lui-même sur ce sujet. Après avoir rapporté plus au long que nous, ce texte de Bayle, voici de quelle manière il lui répond : « En vérité ce langage est bien choquant et bien peu sensé dans la bouche de Bayle, après les fréquents usages qu'il a faits des principes et des décisions qu'il attribue à l'Ecriture, pour défendre la cause des manichéens. Ne voilà-t-il pas un Chrétien bien humble, bien modeste, bien soumis à l'autorité de Dieu, et qui s'est bien

souvenu qu'il *ne faut combattre les manichéens que par l'Ecriture?* Qu'est-ce d'ailleurs qui fonde sa maxime? Est-ce la raison? est-ce l'Ecriture elle-même? Non ce n'est ni l'une ni l'autre; et le philosophe de Rotterdam avait trop de lumières et trop de pénétration pour ne s'en être pas aperçu, s'il eût été de son intérêt, ou de son honneur de s'en apercevoir. De ce qu'il peut y avoir dans la religion, des choses si profondes ou si élevées, que l'étroite capacité de l'esprit humain ne saurait y atteindre, s'ensuit-il que la raison ne puisse juger de celles qui sont naturellement à sa portée, ou que la révélation y a mises? A cet égard, la maxime générale d'une soumission implicite ne serait ni moins fausse, ni moins ridicule que celle que l'on poserait en physique: que nos yeux ne peuvent juger de ce qu'ils voient, parce qu'il peut y avoir des objets que leur éloignement dérobe à notre vue. (*Défense de la religion*, t. V.)

En voilà assez pour faire juger de la défense que Bayle a donnée du manichéisme. Elle révolta généralement toutes les communions chrétiennes. Catholiques et protestants, tout le monde s'éleva contre lui. Il entreprit de se justifier par ses éclaircissements, qu'on trouve à la fin de son *Dictionnaire*. Il y embrouille la matière plus que jamais; il y répand des principes encore plus séducteurs, il ne répond à rien de ce qu'on lui objecte. Il conclut sa justification par ces mots remarquables : « Ceux qui demandent l'utilité, ou le *cui bono* des discussions qui leur ont déplu, verront ma réponse dans le troisième éclaircissement, » qui est sur les pyrrhoniens; et dans cet éclaircissement, il n'est pas fait la moindre mention, ni du manichéisme, ni des manichéens. C'est ainsi que dans Bayle, le Chrétien se joue de la religion, l'honnête homme de la probité, et le philosophe de la raison.

ART. III. — *Questions préliminaires pour servir de principes à la recherche de l'origine du mal.*

Par les questions suivantes, nous nous proposons de répandre la clarté dans l'esprit du lecteur, et de lui fournir une méthode pour procéder avec justesse et avec assurance, dans l'examen d'une matière aussi épineuse et aussi délicate.

Première question. — Dieu a-t-il pu créer des êtres de différentes espèces, et qui eussent différents degrés de perfection?

Réponse. — La puissance de Dieu étant infinie, elle peut varier à l'infini ses ouvrages et ses productions; et c'est cette variété admirable qui nous fait mieux connaître l'étendue et la fécondité de sa toute-puissance. La seule création de la terre, pour nous en tenir à cette partie de l'univers, la seule création de la terre, avec tous les minéraux qu'elle enferme, les végétaux dont elle est couverte, les animaux qu'elle nourrit, avec tous les différents genres d'organisation qui en sont la suite, nous donne la plus haute idée de la puissance créatrice. Mais tous ces êtres étant de différentes espèces, doivent être plus ou moins parfaits les uns que les autres; tous ces êtres étant finis et bornés, doivent aussi être bornés dans leurs perfections. Cependant ils ont chacun ce qui leur est nécessaire, relativement à la fin pour laquelle ils ont été créés. On ne doit donc pas douter que Dieu n'ait pu créer des êtres de différentes espèces, et avec des degrés différents de perfection; et cette différence ne peut point blesser l'idée que nous devons avoir de la puissance ou de la sagesse du Créateur.

Seconde question. — Dieu a-t-il pu créer des intelligences libres?

Réponse. — La liberté est le pouvoir qu'a un être intelligent de faire une chose ou de ne la pas faire, à son choix. On sent bien que cet attribut est une perfection véritable. Il est comme essentiel aux intelligences, parce que connaissant les diverses sortes de biens et les moyens pour y parvenir, elles doivent avoir aussi le pouvoir de choisir et d'employer ces moyens, sans quoi la connaissance et le discernement leur seraient fort inutiles. Des intelligences sans liberté ne pourraient être regardées que comme des automates purement passifs. Dès lors il n'y aurait plus lieu ni aux vertus, ni au mérite; il ne pourrait plus être question de bien moral parmi les hommes. Il faut donc convenir que Dieu a pu créer des intelligences libres?

Troisième question. — Dieu a-t-il pu imposer des lois aux intelligences qu'il avait créées?

Réponse. — En qualité de Créateur, Dieu est le Maître absolu de ses créatures, et le principe de tous les biens dont elles jouissent. Sa souveraine autorité exigeait un hommage de dépendance et de reconnaissance de la part de la créature; c'est ce que personne n'osera contester. Sa bonté infinie demandait que cet hommage ne fût ni difficile, ni onéreux. Sa sagesse devait fournir des motifs capables de l'engager, et de la décider. Ainsi Dieu en usa-t-il dans le précepte qu'il fit au premier homme. Il le place dans le lieu le plus gracieux de la terre; il fournit à tout ce que peuvent exiger ses désirs et ses besoins; il lui donne un empire absolu sur tous les êtres dont il est environné; il lui permet l'usage de tous ces fruits délicieux que ce lieu de volupté lui présente, et même de celui qui assure l'immortalité. Il est un seul arbre auquel il lui défend de toucher pour éprouver son obéissance et faire reconnaître son autorité souveraine. Cette loi, cette défense, blesse-t-elle l'idée que nous devons avoir de l'autorité souveraine de Dieu, de sa sagesse, ou de sa bonté?

Quatrième question. — Dieu a-t-il dû rendre les créatures impeccables?

Réponse. — Nous avons vu que Dieu avait pu créer des êtres finis et bornés, et de différentes espèces, et avec de différents degrés de perfection. Or des créatures bornées et finies doivent être sujettes à l'imperfection, parce que c'est une suite nécessaire de leur nature. Nous avons vu aussi qu'il

avait créé des intelligences libres. Or des intelligences libres, mais bornées, peuvent choisir entre différentes espèces de biens, entre des biens apparents et des biens réels; entre des biens permis et des biens interdits. C'est donc une suite de leur nature, que ces créatures puissent quelquefois se tromper, choisir mal, et par conséquent pécher. Il est de la justice, de la sagesse et de la bonté de Dieu de leur fournir des secours, des moyens, des motifs capables de les prémunir contre la séduction, et de les détourner du péché. Or non-seulement il les fournit, mais il ne s'est trouvé encore aucun homme raisonnable qui ait osé dire qu'il ne les fournisse pas. Bayle a si bien senti la force de ces principes, que par désespoir et dans l'impossibilité de répondre, il va jusqu'à faire entendre que Dieu ne devait point donner à l'homme le libre arbitre. La réponse est bien digne en effet d'un désespéré.

Cinquième question. — Dieu ayant prévu le péché de l'homme, n'aurait-il pas dû l'empêcher?

Réponse. — Pour faire une réponse juste à cette question, il faut considérer le péché sous deux différents points de vues; 1° relativement à Dieu à qui le péché est opposé; 2° relativement à l'homme, dans qui le péché est puni.

Donnons un moment à examiner d'abord le premier point. Si l'on pouvait démontrer que la permission du péché non-seulement ne blesse point les attributs divins, mais qu'elle sert même à en faire éclater, par des caractères encore plus frappants, la grandeur et la gloire, on démontrerait par là même que Dieu, quoiqu'il ait prévu le péché, n'a point été pour cela dans la nécessité de l'empêcher. Or ce point se démontre très-aisément. Car, 1° la permission du péché ne blesse point la justice, parce que l'objet de la justice est de récompenser pour le bien et de punir pour le mal. 2° Elle ne blesse point la sagesse, parce que la véritable beauté du monde moral est que l'homme embrasse la vertu par préférence, par goût, par choix et librement. Or cela ne pourrait pas avoir lieu sans la permission du péché. 3° Elle ne blesse point la bonté, laquelle consiste à vouloir, et à faire du bien. Or la permission du péché n'est point opposée à la bonne volonté de Dieu, elle n'arrête pas ses bienfaits, elle n'empêche jamais l'homme d'en profiter. 4° Elle ne blesse point la sainteté, parce qu'il n'y a que la volonté, ou l'action du péché, qui la blesse en effet, et que le pouvoir de pécher est, lorsqu'on y résiste, le plus bel hommage qu'on puisse rendre à la sainteté. D'ailleurs, rien ne fait mieux juger de la grandeur des divins attributs, que la permission du péché. Et qu'est-ce qui nous fait mieux connaître la sainteté infinie de Dieu, que la manière dont il a exigé que le péché fût réparé; ou sa justice, que les rigueurs dont il est puni; ou sa magnificence et sa libéralité, que les récompenses dont il couronne ceux qui ont triomphé de l'inclination au péché. Donc à considérer le péché relativement aux attributs divins, Dieu n'a point été obligé de l'empêcher.

Le second point de la réponse roule sur l'intérêt de l'homme, et c'est par conséquent celui sur lequel il est plus difficile de se contenter. Cependant il faut convenir qu'à considérer le péché relativement à l'homme dans qui il est puni, Dieu n'a pas été obligé de l'empêcher, si l'homme ne peut pas se plaindre avec justice de la punition. Or il est évident qu'il ne peut pas se plaindre avec justice de la punition, parce qu'il a péché librement, parce qu'il a péché malgré les menaces qui lui avaient été faites, parce qu'il a péché malgré les secours qu'il avait pour faire le bien et pour s'éloigner du mal.

Qu'on fasse attention à la vérité suivante: C'est qu'il n'y a que les hommes vicieux qui plaident contre Dieu pour la tolérance et l'impunité du crime. Ces gens-là se mettent aussi peu en peine des récompenses de la vertu que de la vertu même. Mais ils détestent tout dogme qui annonce des punitions réservées aux criminels. Ils ergotisent sur l'impossibilité de concilier la souveraine bonté de Dieu, avec des punitions sévères. Ils voudraient que cette souveraine bonté permît tout, tolérât tout, fût insensible à tout; que l'homme pût être impunément vicieux, déréglé, esclave de toutes ses passions; et ils ne font pas attention qu'une pareille bonté, qui serait la qualité la plus méprisable dans un homme, serait encore, à plus forte raison, bien plus indigne de Dieu, et absolument incapable de se trouver dans un être infiniment juste et infiniment saint.

De tout ce que nous venons de dire, il s'ensuit évidemment que soit que l'on considère le péché relativement à Dieu, soit qu'on le considère relativement à l'homme, Dieu n'a pas été dans la nécessité de l'empêcher et qu'il a pu le permettre sans que sa sainteté, sa justice, sa sagesse, sa bonté en fussent blessées. Nous donnerons encore plus de développement à tous ces principes, en répondant aux objections qui feront le sujet du dernier article.

ART. IV. — *Explication philosophique de l'origine du mal.*

Par ce que nous avons dit jusqu'à présent, on a déjà dû entrevoir quelle est l'origine du mal. Mais pour la faire reconnaître et en faire juger plus sûrement, nous allons examiner avec attention quelle est la nature de l'homme. Cet examen nous conduira à la découverte la plus sûre de ce que nous recherchons.

L'homme est composé de deux substances, d'esprit et de matière, d'une âme intelligente et d'un corps organisé. Cette âme a différentes facultés, qui sont, la *perception*, laquelle reçoit l'image et la connaissance des objets; l'*intelligence*, qui les compare, qui les examine et qui en juge; la *volonté*, qui se porte et s'attache à ceux qui lui plaisent, ou qui s'éloigne de ceux

qui lui déplaisent ; la *liberté*, qui, après la connaissance et l'examen, se détermine à faire une chose ou à ne la pas faire, à la choisir ou à la rejeter, selon qu'elle le juge à propos. On peut y ajouter encore un certain sentiment naturel qui nous fait distinguer le bien du mal, le vertueux de ce qui ne l'est pas, et l'inclination naturelle vers le bien.

Toutes ces facultés se trouvent également dans tous les hommes; mais elles ne se trouvent pas en un degré également parfait dans chacun. Cette différence, qui est souvent très-considérable, peut venir de bien des causes, dont les principales sont une organisation plus parfaite dans les uns que dans les autres : elle peut venir aussi d'une grande différence dans la culture, l'instruction et l'éducation. Aussi, parmi les hommes, en trouve-t-on qui, par la raison, la connaissance et la pénétration, semblent être assez peu au-dessous des pures intelligences; et l'on en trouve aussi d'autre, qui, par leur stupidité, paraissent être fort peu au-dessus des brutes dépourvues de raison.

A ces facultés spirituelles, il faut ajouter encore d'autres dispositions qui sont d'une espèce différente, qui viennent du corps, et qui sont l'origine des passions. Il faut reconnaître aussi dans l'homme diverses espèces de sensations et de sentiments qui ne se trouvent point et ne peuvent point se trouver dans les pures intelligences. Ainsi, l'homme tient, par sa nature, comme un milieu entre les purs esprits et les brutes; fort au-dessous des uns et très-supérieur aux autres; et dans ce composé et cette alliance singulière, il n'y a rien qui ne soit physiquement bon, rien qui soit mauvais par lui-même, rien qu'on ne puisse regarder comme dans un état d'indifférence, à cause du bon usage ou de l'abus que l'homme libre en peut faire.

Mais comme les connaissances de l'homme sont bornées, et que les impressions que les choses font sur les sens peuvent être tantôt utiles sans être agréables, et tantôt pernicieuses sans être désagréables, il s'ensuit qu'il peut quelquefois tomber dans l'erreur et faire un mauvais choix; il s'ensuit qu'il peut quelquefois être plus vivement ému par l'impression faite sur les sens que parce que lui représente la raison et la loi intérieure; il s'ensuit qu'il ne donnera peut-être pas toujours toute l'attention nécessaire aux motifs qui devraient l'attacher à ce qui est plus juste, plus convenable, plus vertueux.

Quoiqu'il soit parfaitement libre, il peut donc, par la défectibilité de la nature, prendre un mauvais parti, abuser de sa liberté et par conséquent pécher ; et alors on voit que la véritable origine du mal n'est que le mauvais usage que l'homme fait de son libre arbitre et de ses facultés.

Cependant cette défectibilité de la créature, ce pouvoir d'abuser de sa liberté et de s'éloigner du devoir, étant une suite nécessaire de sa nature, ne doit point être imputée au Créateur, comme un manque de sagesse, de puissance, ou de bonté. Autrement, il faudrait dire que Dieu n'aurait rien dû créer, ou ne créer que des êtres infiniment parfaits. Mais l'un et l'autre de ces deux points est également absurde. Nous avons montré l'absurdité du premier dans notre réponse à la première question. L'absurdité du second n'est pas moins visible, parce que qui dit créature dit un être fini et borné, et, par conséquent, un être défectible.

D'ailleurs, si l'on pouvait imputer au Créateur, comme une faute, l'imperfection des créatures, il n'y en aurait aucune qui ne se crût en droit de se plaindre de son auteur. Le caillou pourrait se plaindre de ce qu'il n'est pas aussi bien organisé que la plante ; la plante, de ce qu'elle n'a pas le sentiment comme la brute ; la brute, de ce qu'elle n'a pas l'entendement comme l'homme ; l'homme, de ce qu'il n'est pas aussi parfait que l'ange ; l'ange, de ce qu'il n'approche pas encore plus des perfections du Créateur. Mais ce sont là autant d'absurdités, et des absurdités si grossières qu'elles n'ont nul besoin de réfutation.

On sent, au contraire, que rien n'est plus propre à faire briller et à nous faire admirer la puissance du Créateur que cette subordination, cette variété, cette gradation de perfections dans les créatures ; que tous ces êtres, malgré leurs imperfections naturelles, sont convenables aux fins pour lesquelles Dieu les a faites et qu'il a pu se proposer comme dignes de lui ; que le pouvoir donné à l'homme de faire le bien à son choix, de donner la préférence à la vertu, de rendre volontairement ses hommages au Créateur, est le premier fondement de ce qui fait la véritable beauté du monde moral. Enfin, nous sentons tous au fond de l'âme, et tout homme qui use de sa raison, qui pense, qui réfléchit, le reconnaît également, qu'il n'y a que l'amour du vrai, du juste, du vertueux, auquel l'homme se porte par choix, qui soit digne de louange, qui soit digne d'être estimé et respecté, qui présente sur la terre un spectacle véritablement propre à nous intéresser.

Tout est donc bien de la part de Dieu : *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona.* (*Gen.* I, 31.) Tout est bien de la part de l'homme qui use de sa liberté pour suivre les vues de Dieu. Le mal ne peut venir que de l'abus que l'homme ferait des facultés qu'il a reçues de son Créateur. On ne doit pas en rechercher une autre origine. Tout est ici d'accord avec ce que nous dit le sens intérieur, la raison, la révélation.

L'impie le sent comme tous les autres hommes. Il ne lui manque que la droiture et la sincérité, pour en convenir.

Art. V. — *Réponse aux objections de Bayle sur l'origine du mal.*

Les principes que nous venons de présenter dans les articles précédents seraient déjà bien suffisant pour répondre à tout ce

que Bayle objecte sur l'origine du mal. Mais pour donner une entière satisfaction aux lecteurs, nous allons présenter encore toutes les difficultés que ce fameux maître d'incrédulité fait à ce sujet. Il ne cesse de répéter dans tous ses articles, *Manichéens*, *Pauliciens*, *Origène*, *Marcionites*, etc., que ces difficultés sont absolument insolubles à la raison. On va mettre le lecteur en état de juger si ces assertions et ces déclamations sont bien fondées.

Première objection. — I. « Si l'homme était l'ouvrage d'un principe infiniment bon et saint, il aurait été créé non-seulement sans aucun mal actuel, mais aussi sans aucune inclination au mal, puisque cette inclination est un défaut qui ne peut pas avoir pour cause un tel principe. »(Bayle, art. *Manichéens*, note D.)

Il n'y a rien de plus vrai que cette première proposition de Bayle et rien de plus faux que la conséquence qu'il veut en tirer. Pour faire apercevoir cette conséquence, nous n'avons qu'à achever son argument en cette manière : « Or l'homme n'a pas été créé sans aucun mal actuel, ou sans inclination au mal. Donc il n'est pas l'ouvrage d'un principe infiniment bon et saint. » Mais en achevant ainsi l'argument, on en voit tout le faux et le séducteur.

Car il est très-faux que l'homme ait été créé avec quelque mal actuel. Adam reçut de Dieu une âme droite, un corps sain, un entendement capable de reconnaître le vrai, le juste, l'honnête ; des sens qui, en recevant les impressions des objets, l'avertissaient de ce qui lui était nécessaire pour sa conservation et son bien-être. Il reçut aussi la liberté, c'est-à-dire le pouvoir de se déterminer lui-même, de se décider, de choisir. Or, en tout cela, il n'y a rien qu'on puisse appeler ni *mal actuel* ni *inclination au mal*. Le libre arbitre, le pouvoir de se porter au bien par choix et par goût, est certainement un don précieux, quoiqu'on puisse en abuser. Il n'y a donc que du faux et du séducteur dans l'argument de Bayle.

II. « Dieu a-t-il prévu que l'homme se servirait mal de son franc arbitre ? S'il l'a prévu, il eût dû empêcher le péché de sa créature. Car les idées de l'ordre ne souffrent pas qu'une cause infiniment bonne et sainte, qui peut empêcher l'introduction du mal moral, ne l'empêche pas, surtout lorsqu'en le permettant elle se verra obligée d'accabler de peine son propre ouvrage. »

Réponse. — Les idées de l'ordre exigent qu'une cause infiniment sainte défende absolument le péché et qu'une cause infiniment bonne fournisse tous les secours et les motifs les plus puissants, pour faire éviter le péché et les peines, qui sont ensuite la punition du péché. Mais cette cause infiniment bonne et sainte, étant en même temps infiniment sage et juste, les mêmes idées de l'ordre exigent aussi que sa sagesse laisse les créatures libres d'user de leur liberté et que sa justice punisse celles qui en auraient abusé.

III. « Si une bonté aussi bornée que celle des pères exige nécessairement qu'ils préviennent autant qu'il leur est possible le mauvais usage que leurs enfants pourraient faire des biens qu'ils leur donnent, à plus forte raison, une bonté infinie et toute-puissante préviendra-t-elle les mauvais effets de ses présents. Elle déterminera l'homme au bien moral, comme elle l'a déterminé au bien physique. Au lieu de donner le franc arbitre, elle déterminera au bien ses créatures, ou si elle leur donne le franc arbitre, elle veillera toujours efficacement pour empêcher qu'elles ne pèchent. »

Réponse. — A mesure que nous avançons dans l'examen des difficultés, nous voyons l'horreur des principes se développer toujours mieux et les absurdités se multiplier. Cet homme ne veut plus ni libre arbitre, ni bien moral, ni vertu. Il aime mieux que les hommes ne soient que de simples automates, conduits aveuglément et déterminés comme les brutes. Que cette philosophie fait honneur à l'humanité et à la raison !

« Dieu, » dit-il, « déterminera l'homme au bien moral, comme il l'a déterminé au bien physique. » Mais y a-t-il du bon sens à parler ainsi ? Le bien moral, c'est ce qu'on fait librement, par un motif et pour une fin honnête. Le bien physique, c'est le secours que les êtres reçoivent nécessairement des objets extérieurs, en conséquence des lois fixées par le Créateur pour leur conservation, comme la végétation dans les plantes, la nutrition dans les animaux, etc. Le bien moral renferme nécessairement l'exercice de la liberté. Le bien physique n'annonce que la nécessité. Ainsi, dire que Dieu déterminerait l'homme au bien moral, comme au bien physique, c'est dire que Dieu le déterminerait à faire nécessairement ce qui essentiellement ne peut se faire que librement. Y eut-il jamais bévue et contradiction plus grossière.

« Au lieu de donner le franc arbitre, Dieu déterminera au bien ses créatures. » La liberté n'est pas un mal. Peut-on raisonnablement faire un reproche à Dieu de nous l'avoir donnée, ou de ne nous l'avoir pas ôtée. C'est une perfection véritable ; elle est nécessaire au bien moral. Tant pis pour ceux qui en abusent.

« Ou si elle leur donne le franc arbitre, elle veillera toujours efficacement pour empêcher qu'elles ne pèchent. » Par *veiller efficacement*, cet homme-ci entend, ou une opposition invincible qui empêche l'exercice de la liberté et qui la détruise, ou il entend autre chose. S'il entend une opposition invincible, sa proposition renferme les deux contradictoires, savoir, l'exercice de la liberté et un obstacle invincible à l'exercice de la liberté. S'il entend autre chose, nous attendrons qu'il s'explique mieux.

Nous avons indiqué, dans les articles précédents, comme Dieu veille et doit veiller pour empêcher le péché.

La comparaison de l'obligation d'un père envers ses enfants et de celle du Créateur envers ses créatures ne peut pas être plus hors de propos. Que vient-on nous dire avec cette bonté bornée et cette bonté infinie ? Il ne s'agit nullement ici de bonté, mais de devoir. Un père, comme créature et comme père, a reçu une loi de son Créateur, et selon cette loi, il doit le servir et le faire servir ; il doit éviter le mal et le faire éviter. Que ce soit sa bonté ou sa faiblesse, sa dureté ou sa négligence, qui soient occasion du mal, il est également criminel, parce qu'il manque à une loi que le Créateur lui a imposée. Il est donc engagé par une loi encore plus forte que celle de la bonté paternelle, à ne pas faire à ses enfants des présents dont ils abuseraient.

Mais si l'on peut supposer une loi dans le Créateur, quelle doit-être cette loi ? Une loi qui se concilie avec tous les divins attributs ; une loi par laquelle sa sainteté marque son opposition infinie au péché ; par laquelle sa sagesse dispose tout pour le bien moral et conserve pour cela aux créatures la liberté dont elle les a douées ; par laquelle enfin sa bonté leur fournisse tous les secours et les moyens pour arriver au bonheur. Mais on ne pourra jamais raisonnablement supposer une bonté qui, pour prévenir et corriger les écarts de la créature libre, renverserait tous les arrangements primitifs que la sagesse aurait faits. Quelle extravagance de prétendre que les écarts, les caprices, les abus que l'homme peut faire de sa liberté, dussent régler les conseils de l'Etre suprême ! Quels désordres une bonté qui y serait asservie ne causerait-elle pas dans le monde physique et moral !

II^e objection. — « I. La manière dont le mal s'est introduit sous l'empire d'un souverain Etre infiniment bon, infiniment saint, infiniment puissant, est non-seulement inexplicable, mais même incompréhensible ; et tout ce que l'on oppose aux raisons, pourquoi cet Etre a permis le mal, est plus conforme aux lumières naturelles et aux idées de l'ordre, que ne le sont ces raisons mêmes. (*Diction.*, art. *Pauliciens*, note F.)

Réponse. — Ce sera Bayle, lui-même, qui répondra à cette redoutable objection ; et par là vous pourrez juger de sa droiture et de la solidité de ses raisonnements.

« Les idées les plus sûres et les plus claires de l'ordre nous apprennent qu'un Etre qui existe par lui-même, qui est nécessaire, qui est éternel, doit être unique, infini, tout-puissant, et doué de toutes sortes de perfections. Ainsi, en consultant ces idées, on ne trouve rien de plus absurde que l'hypothèse des deux principes... Quand les manichéens nous allèguent que, puisqu'on voit dans le monde plusieurs choses qui sont contraires les unes aux autres, il y a nécessairement deux principes, ils font pitié. L'opposition qui se trouve entre ces êtres, fortifiée tant qu'on voudra, par ce qu'on appelle variations, désordres, irrégularités de la nature, ne saurait faire la moitié d'une objection contre l'unité de Dieu. On donne raison de toutes ces choses, ou par les diverses facultés que Dieu a données aux corps, ou par le concours des causes occasionnelles intelligentes, sur lesquelles il lui a plu de se régler.»(*Diction.*, art. *Manichéens*, note D.)

Ainsi, selon Bayle, les idées de l'ordre nous démontrent évidemment l'unité de Dieu, et d'un seul principe ; et selon le même Bayle, ce qu'on dit en faveur des deux principes, est beaucoup plus conforme aux idées de l'ordre. Selon lui, l'opposition qui se trouve entre les êtres créés ne forme pas la moitié d'une objection contre l'unité de Dieu ; et selon lui encore, il est impossible, en admettant un seul principe, de trouver la raison de cette opposition.

Mais après avoir remarqué cet accord admirable qu'il y a entre les pensées de Bayle, demandez-lui encore sur quelle raison fondée les manichéens admettent deux principes, il vous avouera qu'ils n'en ont aucune *a priori*. Demandez-lui si une explication des phénomènes, qui n'est appuyée sur aucun principe, est bien philosophique et bienfaisante, il sera obligé de vous dire qu'elle ne l'est nullement. Demandez-lui enfin si la difficulté qu'on rencontrerait à expliquer quelques phénomènes doit faire renoncer aux principes les plus sûrs et les plus clairs, il sera forcé de vous répondre que non. Ce sont cependant là tout autant d'absurdités qu'il prétend établir par la défense du manichéisme.

Les difficultés qu'on rencontre dans l'explication des phénomènes prouvent les bornes de la raison humaine. Elles ne prouvent pas qu'ils soient absolument inexplicables et incompréhensibles. Mais rien n'est plus condamné par cette même raison que de renoncer aux principes les plus clairs et les plus assurés. Nous rencontrerons dans nos systèmes des difficultés, et dans celui des manichéens, les plus révoltantes absurdités.

II. « Si l'homme est l'ouvrage d'un seul principe souverainement bon, souverainement saint, souverainement puissant, peut-il être exposé aux maladies, au froid, au chaud, à la faim, à la soif, à la douleur, aux chagrins ? Peut-il commettre tant de crimes ? La souveraine sainteté peut-elle produire une créature criminelle ? La souveraine bonté peut-elle produire une créature malheureuse ? La souveraine puissance, jointe à une bonté infinie, ne comblera-t-elle pas de biens son ouvrage, et n'éloignera-t-elle pas tout ce qui pourrait l'offenser ou le chagriner ? » (*Diction.*, art. *Manichéens*, note D.)

Réponse. — Il n'y a rien en tout cela qui fasse une ombre d'objection contre l'unité de principe. Le chaud, le froid, la faim, la soif, ne sont pas contraires au bien moral ; ils peuvent même servir beaucoup à faire voir la vertu, le courage, l'amour du vrai, du juste, de l'honnête. Les mauvaises inclinations ne sont point précisément la na-

ture de l'homme. Quand il s'en rencontre dans lui, elles viennent toujours de causes accidentelles, qui sont des suites de l'état d'une créature nécessairement bornée et finie, et qui, pouvant se corriger par la raison, l'éducation, les secours que le Créateur ne refuse point, peuvent tourner encore à la gloire et au mérite de l'homme. Pour ce qui est du reste de l'objection, voici ce que nous y répondons :

1° Il est faux que Dieu ait produit des créatures criminelles. Dieu avait créé l'homme droit; et l'homme ne s'est écarté de la justice que parce qu'il a abusé librement de ses facultés.

2° Il est faux qu'il ait produit des créatures malheureuses. Quel était le malheur de l'homme dans l'état où le Seigneur l'avait mis en le créant? Ce qui a suivi sa désobéissance, ne doit pas être mis sur le compte de Dieu, mais sur l'abus que l'homme a fait de sa liberté.

3° Il est faux que la souveraine puissance, jointe à une bonté infinie, doive éloigner de la créature tout ce qui la pourrait offenser ou chagriner, parce que cette bonté infinie est éclairée par une sagesse également infinie. Or, la sagesse infinie n'éloignera point les maux qui sont une suite nécessaire de la défectibilité de la créature, et qui peuvent, par un bon usage, servir de matière et d'occasion à la vertu, puisque c'est en cela que consiste le bien moral que la sagesse infinie doit avoir en vue.

Tout le raisonnement de Bayle se réduit donc à un méprisable sophisme qui, en flattant l'intérêt des passions, est absolument opposé à ce que nous présentent les plus pures lumières de la raison.

III^e objection. — I. « Ceux qui disent que Dieu a permis le péché, parce qu'il n'aurait pu l'empêcher sans donner atteinte au libre arbitre qu'il avait donné à l'homme, et qui était le plus beau présent qu'il lui eût fait, s'exposent beaucoup. La raison qu'ils donnent est belle; mais on peut la combattre par des raisons qui sont plus à la portée de tous les hommes, et plus fondées sur le bon sens et sur les idées de l'ordre.... Le libre arbitre de l'homme, qu'on lui conservait sain et entier dans des circonstances où il s'en devait servir à sa propre perte, n'était point un bon présent. Jamais nous ne comprendrons qu'on ait pu lui conserver ce privilége par un effet de bonté, et par amour de la sainteté. Ceux qui disent qu'il a fallu qu'il y eût des créatures libres, afin que Dieu fût aimé d'un amour de choix, sentent bien, dans leur conscience, que cette hypothèse ne contente pas la raison. Car, quand on prévoit que ces êtres libres ne prendront pas le parti de l'amour de Dieu, on voit que la fin qu'on se serait proposée s'évanouit, et qu'ainsi il n'est nullement nécessaire de conserver le franc arbitre. » (*Diction.*, art. *Pauliciens*, note E.)

Réponse. — Avant de faire une réponse directe à Bayle, on lui demande : Lequel des mondes serait le plus parfait, le plus digne de la sagesse du Créateur, et le plus propre à manifester sa grandeur et sa gloire? Serait-ce un monde, où il n'y aurait ni bien moral, ni vertu, et où toutes les créatures en seraient aussi incapables que les cailloux, la plante ou la brute dépourvue de raison; ou bien serait-ce un monde, dans lequel des créatures intelligentes seraient capables de connaître la vertu, de l'aimer, de l'embrasser, de s'y attacher par choix et par préférence sur tout ce qui n'est pas vertueux? On lui demande encore si l'on peut avoir l'amour de la vertu, s'y attacher par préférence, en mériter les récompenses sans liberté? Après lui avoir donné ces deux os à ronger, venons à une réponse directe et détaillée.

1° Il nous dit que la raison qu'on donne de la permission du péché, et qui est la conservation de la liberté dans l'homme, peut se combattre par des raisons plus fondées sur le bon sens et sur les idées de l'ordre. Mais il a été démontré dans l'article troisième que la liberté est essentielle aux êtres intelligents; que la défectibilité est une suite nécessaire de la nature des êtres bornés et finis; que la permission du péché ne blesse aucun des attributs divins : donc il est contre le bon sens et contre les idées de l'ordre, de combattre la permission du péché.

2° Il dit « que le libre arbitre qu'on conservait sain à l'homme dans des circonstances où il s'en servirait à sa perte, ne serait pas un bon présent. » Voilà une pensée fausse et ridicule. L'abus qu'on ferait d'une chose ne prouverait pas que la chose fût mauvaise.

3° « On ne comprend pas, ajoute-t-il, qu'on ait pu lui conserver ce privilége par un effet de bonté et par amour pour la sainteté. » Mais tous les attributs divins ont chacun leur objet. Celui de la bonté est de faire du bien; celui de la sainteté, est de maintenir l'ordre et la vertu. Celui de la sagesse est de n'agir et de ne rien régler que pour des fins dignes de Dieu. Or nul de ces attributs n'est opposé à l'autre. Bonté, sagesse, sainteté, justice, tout se concilie dans Dieu. La sagesse dans l'homme, c'est de profiter avec reconnaissance des bienfaits du Seigneur, et de se conformer à ses lois.

4° « Ceux qui disent qu'il a fallu des êtres libres, » continue-t-il, « afin que Dieu fût aimé d'un amour de choix, sentent bien dans leur conscience, que cette hypothèse ne contente pas la raison. » Ce que nous dit la conscience, c'est que cette hypothèse est souverainement raisonnable; c'est qu'elle ne mécontente que les passions; c'est qu'elle alarme étrangement les libertins.

5° « Il n'était nullement nécessaire de conserver le franc arbitre. » Voilà notre homme, qui à la fin lève le masque. Il découvre sa détestable et fanatique pensée, qui est, que Dieu a très-mal fait de nous donner la li-

berté. Il n'est pas nécessaire de faire aucune observation sur cela.

II. « Il n'y a point de bonne mère qui, ayant permis à ses filles d'aller au bal, ne révoquât cette permission, si elle était assurée qu'elles y succomberaient à la fleurette : Et toute mère qui, sachant certainement que cela ne manquerait pas d'arriver, les laissérait aller au bal s'attirerait pour le moins le juste blâme de n'avoir aimé ni ses filles ni la chasteté. Elle aurait beau dire qu'elle n'avait point voulu donner atteinte à la liberté de ses filles, on lui répondrait que ce ménagement était fort mal entendu, et qu'il aurait mieux valu garder à vue ses filles que de leur donner si mal à propos un tel privilége de liberté. Ceci nous fait voir la témérité de ceux qui nous donnent pour raison le ménagement qu'ils disent que Dieu a eu pour le franc arbitre du premier homme. »

Réponse. — Cette indécente comparaison, qui est répétée en plusieurs endroits, choqua toutes les communions chrétiennes, dès que le *Dictionnaire* parut. Bayle, pour s'en justifier, se contente de dire dans son *Eclaircissement sur les manichéens*, que s'il n'eût pas allégué cette comparaison, il aurait été un fort mauvais historien de la dispute sur l'origine du mal, et un rapporteur infidèle des raisons de chaque parti. C'est ainsi qu'il se joue des lecteurs peu éclairés. Nous avons déjà répondu à l'objection tirée de la comparaison d'un père. C'est ici la même difficulté. Il n'y a qu'à y appliquer la même réponse.

III. « Il est de l'essence d'un bienfaiteur de ne point donner de grâces dont il sait qu'on abuserait de telle sorte qu'elles ne serviraient qu'à la ruine de celui à qui il les donnerait. »

Réponse. — Ainsi, selon notre sophiste, il faudrait dire aussi que Dieu a mal fait de donner des yeux aux hommes, parce qu'il y en a qui jettent des regards lascifs; de produire la vigne, parce qu'il y en a qui s'enivrent; de créer le feu, parce qu'il y a des incendiaires. En vérité, est-il permis de raisonner ainsi? Dieu, comme cause universelle et infiniment sage, veut qu'il y ait du bien moral dans le monde, parce que le bien moral est ce qui en fait le plus bel ornement. Ce bien moral suppose nécessairement la liberté. Mais Bayle ne veut ni l'un ni l'autre.

IV. « Il est de l'essence d'un bienfaiteur de n'épargner rien, pour que ses bienfaits rendent heureuse la personne qu'il en honore. S'il pouvait lui conférer la science de s'en bien servir, et qu'il la lui refusât, il soutiendrait mal le caractère de bienfaiteur. »

Réponse.—Dieu a donné aux hommes tout ce qui était nécessaire pour que ses bienfaits les rendissent heureux, sa loi, la raison, la conscience, les grâces, etc. Le libertin ne trouve qu'un bienfait de trop, c'est la liberté; un joug de trop, c'est celui de la loi; un devoir de trop, c'est celui de réprimer les passions. Sur les objections du bienfaiteur, distinguez toujours la cause universelle et l'être créé, pour les raisons que nous avons déjà données.

V. « On ne saurait concevoir qu'une nature bienfaisante donne un présent de distinction, sans avoir envie de contribuer plus notablement au bonheur de ceux à qui elle le fait, et par conséquent il faut qu'elle fasse en sorte qu'ils en retirent cet avantage, et qu'elle les empêche d'y trouver leur désolation et leur ruine entière. Que s'il n'y a point d'autre moyen d'empêcher cela que de révoquer sa donation, il faut la casser. »

Réponse. — Notre sophiste confond toujours la cause universelle avec la cause particulière. La cause universelle, éclairée par une sagesse infinie, a des vues qui tendent au bonheur de chaque particulier. Si quelque particulier, par un abus de sa liberté, n'entre pas dans ces vues, on ne peut pas en rejeter la faute sur la cause universelle. La cause particulière est liée par des lois dont elle ne doit pas s'écarter. Ainsi un père, une mère, un bienfaiteur doivent s'en tenir aux lois de leur Créateur pour faire le bien et le faire faire; pour éviter le mal et le faire éviter.

Rendons sensible, par un exemple, cette distinction de la cause universelle et de la cause particulière. Un roi, bienfaisant et très-empressé pour le bonheur de ses sujets, fait une loi, de laquelle il résulte de très-grands avantages pour l'Etat et pour les peuples. Cette loi porte des peines contre ceux qui ne s'y conformeraient pas. Si quelques particuliers ne s'y conforment pas, et encourent les peines portées par la loi, faut-il que ce roi sage et bienfaisant casse sa loi pour éviter à l'infracteur les peines méritées? Faut-il dire, comme le sophiste Bayle le dit du Créateur, que s'il n'y a point d'autre moyen de sauver le criminel que de révoquer la loi, il faut, en effet, la révoquer; que ce prince sage et bienfaisant soutient mal son beau caractère; que sa loi n'est point une disposition avantageuse pour ses peuples, et qu'il est de l'essence d'un législateur de ne point porter de lois dont il saurait que quelques particuliers abuseraient pour leur ruine entière.

VI. « Des pères oublieraient tous leurs devoirs, s'ils n'ôtaient pas à un fils un couteau ou une épée, dont ils le verraient sur le point de se mal servir pour se blesser. Ils seraient obligés, malgré ses pleurs, à lui arracher ces présents. »

Réponse.— Encore une fois, distinguez la cause universelle et la cause particulière. Cette distinction résout toute la difficulté. Il a été démontré que Dieu n'a point dû arracher aux hommes la liberté. Il a été démontré que Dieu a dû donner aux hommes tous les secours et les moyens nécessaires pour les rendre vertueux, et qu'il les leur donne en effet. Ils peuvent faire usage de ces moyens; ils peuvent les négliger. C'est cet usage qui les rend vertueux; mais cet usage dépend de leur liberté.

IV^e objection. — « Lactance, Père de l'Eglise, dans son chapitre 13, *De la colère de Dieu*, fait parler ainsi Epicure : « Ou Dieu « veut ôter le mal de ce monde et ne le « peut, ou il le peut et ne le veut; ou il ne « le peut ni le veut; ou enfin il le veut et le « peut. S'il le veut et ne le peut pas, c'est « impuissance, ce qui est contraire à la na- « ture de Dieu; s'il le peut et ne le veut « pas, c'est méchanceté, et cela n'est pas « moins contraire à sa nature; s'il ne le « veut ni ne le peut, c'est à la fois méchan- « ceté et impuissance; s'il le veut et le peut, « (ce qui seul de ces partis convient à Dieu), « d'où vient donc le mal sur la terre? »

« L'argument est pressant. Aussi Lactance y répond fort mal, en disant que Dieu veut le mal, mais qu'il nous a donné la sagesse avec laquelle on acquiert le bien. Il faut avouer que cette réponse est bien faible en comparaison de l'objection, car elle suppose que Dieu ne pouvait donner la sagesse qu'en produisant le mal; et puis, nous avons une plaisante sagesse! » (*Diction. philosoph.*)

Ainsi s'exprime ce copiste de Bayle, qui va de temps en temps y recueillir quelque impiété, pour réchauffer un peu les productions de sa vieillesse. Il trouve l'argument pressant, cela ne fait pas honneur à son génie ou à sa sincérité; car l'argument se résout sans beaucoup de peine, comme on va le voir, après que nous aurons donné la définition de ces deux mots, *Dieu* et *mal*. Par ce mot, *Dieu*, nous entendons l'Etre infiniment parfait, c'est-à-dire l'Etre dont toutes les perfections, sagesse, bonté, puissance, sainteté, sont infinies. Par le mot *mal*, nous entendons les sensations désagréables, occasionnées par l'impression de certains objets sur nous, qui sont une suite de l'état d'imperfection essentiel à la créature, et peuvent servir beaucoup à l'exercice de la vertu. Après cette explication, nous allons répondre à chaque partie de l'argument d'Epicure.

Réponse. — 1° « Ou Dieu veut ôter le mal de ce monde et ne le peut. » Dieu, comme infiniment puissant, peut ôter le mal de ce monde, et comme infiniment sage, il ne veut pas le tout ôter parce qu'il veut laisser matière à l'exercice de la vertu.

2° « Ou il le peut et ne le veut pas. » Les vues supérieures de la sagesse ne permettent pas qu'il ôte ce mal; et la toute-puissance, étant éclairée et dirigée par la sagesse, n'en est point blessée.

3° « Ou il ne le peut ni le veut. » Ni l'un ni l'autre ne conviennent à l'Etre suprême, que de la manière qui vient d'être expliquée.

4° « Ou enfin il le veut et le peut. » Mais c'est la sagesse qui dirige la volonté et la puissance.

5° « D'où vient donc le mal sur la terre? » De l'état d'imperfection essentiel à la créature.

Etait-ce bien la peine de tant dire que l'argument était fort pressant, que Lactance y répondait fort mal, que nous avons une plaisante sagesse. La plaisante sagesse, en effet, que celle de l'homme du *Dictionnaire*.

Conclusion. — Est-il donc vrai que, la grande question de l'origine du mal renferme des difficultés absolument insolubles à la raison? C'est la proposition que Bayle nous présente comme le plus terrible épouvantail pour les théologiens et pour tous les philosophes chrétiens. Il ne cesse de la rebattre et de la répéter jusqu'à l'ennui. Nous avons rapporté toutes ses plus fortes objections, et nous n'avons consulté que les lumières naturelles et les idées de l'ordre pour y répondre.

Cependant comme il y a dans l'homme deux ressorts principaux qui règlent sa manière de penser, ses jugements, ses décisions, savoir, l'esprit et le cœur, la raison et les passions; nous croyons bien avoir dit tout ce qui peut convaincre l'esprit et contenter la raison; mais nous n'osons pas nous flatter d'avoir entièrement calmé le cœur, ni d'avoir étouffé toutes les réclamations des passions. Il n'arrive que trop souvent qu'au même temps que la raison est la plus satisfaite, le cœur ne peut s'empêcher de gémir et de résister encore :

Aliudque cupido,
Mens aliud suadet; video meliora proboque
Deteriora sequor.
(Ovid., *Metam.*, lib. vii.)

La faiblesse est trop grande, l'attrait du plaisir trop séduisant, les suites du crime trop épouvantables, pour que l'homme, et principalement le libertin, ne soit pas toujours alarmé et révolté. Au lieu de se réformer, ce qui serait le seul parti à prendre, il ne s'attache qu'à plaider de toutes ses forces contre la sagesse divine. Mais sa propre raison plaide encore bien plus fortement contre lui.

Elle lui démontre, cette raison : 1° que rien n'est plus absurde que l'hypothèse des deux principes, pour expliquer l'origine du mal; 2° que le bien moral, c'est-à-dire la vertu, c'est ce qu'il y a dans le monde de plus digne de la sagesse divine; 3° que ce bien moral suppose nécessairement la liberté; 4° que cette liberté se trouve dans des créatures essentiellement défectibles; 5° que cette défectibilité ne blesse nullement les attributs divins; 6° que le Créateur fournit à sa créature des moyens très-puissants pour ne pas tomber dans l'erreur, malgré sa défectibilité, ou pour s'en relever; 7° que si, malgré ses moyens et ses secours, la créature pèche, elle ne doit se l'imputer qu'à elle-même, et qu'elle n'est pas en droit de se plaindre de Dieu; 8° qu'il ne faut donc point aller chercher l'origine du mal ailleurs que dans le cœur de l'homme qui abuse librement de ses facultés.

Après toutes ces preuves si simples et si claires, toute la conclusion qu'on doit tirer de tout ce qui a été dit dans cet article, c'est la même que tirait le plus sage des hommes, après avoir présenté le tableau le plus frappant et le plus vrai des écarts où peuvent

donner les hommes, et des contrastes qu'on voit dans cet univers : *Crains Dieu, et sois fidèle à sa loi, car c'est là tout l'intérêt de l'homme : « Deum time et mandata ejus observa, hoc est enim omnis homo. »* (*Eccle.* XII, 13.) C'est avec ces trois mots que nous laissons messieurs les raisonneurs, les incrédules, les libertins. (NONNOTE, III, 219.)

*OUVRIERS. — Quoique la question des ouvriers soit particulièrement du ressort de l'économie sociale, nous devons lui consacrer quelques lignes dans ce Dictionnaire, afin de mettre en parallèle, à côté de la fatale influence du philosophisme, les œuvres et les enseignements de la religion catholique.

Examinons la position morale qu'on a faite à la classe ouvrière, et prenons Paris pour type de comparaison, puisque cette ville est regardée comme la capitale de la civilisation et l'*Eldorado* du monde. Je ne crois pas qu'à aucune époque, on se soit joué d'une manière plus insensée et plus cruelle, de ce qu'on appelle aujourd'hui le *travailleur* ou le prolétaire. Tous les moyens de corruption lui sont donnés, dans les proportions les plus larges et les plus coupables. Non-seulement la soirée du dimanche est laissée aux plaisirs qu'il veut goûter, mais le *lundi* est encore un jour de liberté, et on pousse la tolérance jusqu'à permettre que le *mardi* et le *jeudi* soient réservés, au moins dans la nuit, à toutes les débauches que l'ouvrier peut rechercher. C'est un abus passé maintenant en loi et en coutume.

Placez-vous un instant sur un des chemins qui mènent aux barrières : vous verrez défiler, sous vos yeux, une immense procession d'hommes et de femmes, de jeunes gens et même d'enfants, qui vont les uns au spectacle à bon marché, les autres dans les salles de danse plus ou moins échevelée, et le plus grand nombre chez les marchands de vins et les restaurateurs. La foule est prodigieuse ; elle reparaît tous les dimanches, ensuite dans la semaine, à flots moins pressés peut-être, mais ayant toujours ses habitués. Je ne parle pas de ce qui a lieu, dans Paris même, je ne signale que les barrières, et je mentionne seulement les soirées, car on travaille souvent la plus grande partie du dimanche, ou bien on l'emploie à des excursions plus lointaines et plus coûteuses, dans les environs de la grande cité.

Il est inouï le nombre des comptoirs, des estaminets, des buvettes de tout genre qui s'offrent aux amateurs. A chaque pas l'ouvrier trébuche sous la porte de quelque *traitant* ; on l'attire, on l'agace, on l'excite par tous les moyens possibles, et à la fin de sa quinzaine ou de son mois de travail, où bien des jours ne comptent pas, il revient chez lui, pauvre et plus malade. Regardez-le ; cette figure pâle, ces yeux caves et ce corps épuisé avant l'âge, vous diront assez quels sont les bienfaits de la position morale qui lui est donnée !

Je comprends que cette vie de licence et de jouissances continuelles, doit apparaître dans les rêves d'un villageois et d'un provincial comme une sorte de paradis anticipé, d'autant plus que la police communale dans nos départements se montre plus sévère : elle n'accorderait pas tant de patentes de marchands de vins et tant de jours de bal, de jeu ou de spectacles, et d'ailleurs, les familles d'une part, et l'exiguïté des ressources de l'autre, y mettraient bon ordre. On vient donc à Paris, on s'y entasse ; on y dévore le salaire gagné avec peine, et ce n'est qu'au moment où l'on se voit à bout de forces et de santé, puis confiné dans un hôpital, qu'on se prend à regretter le malheur d'une existence flétrie et consumée avant le temps !

Demandez à quelques-uns des populeux faubourgs de la capitale ce qu'ils gagnent avec les habitudes qu'on leur inspire ! Hélas ! ils étaleront le spectacle d'une misère qui dépasse toute imagination, et qui n'a pas d'analogue dans les autres contrées de la France !

On dira que pour améliorer une situation aussi déplorable, il faut élever le salaire de l'ouvrier, rétribuer avec plus de générosité ses travaux et ses peines ! Je réponds à cela qu'en désirant vivement d'abondantes ressources pour l'ouvrier, je crois qu'il n'en résulterait, dans l'état présent des choses, qu'une facilité de plus, pour céder à l'entraînement du vice et aux occasions qui lui sont offertes. L'homme qui, avec le faible produit d'une semaine de labeur, trouve encore le moyen de consacrer plusieurs nuits, sinon plusieurs jours, à des parties de débauche, comment ne chercherait-il pas à contenter ses appétits et ses passions, lorsqu'il aurait entre les mains des sommes plus considérables ? Le problème de l'amélioration du sort de la classe ouvrière ne serait donc pas résolu, au contraire, il pèserait sur la société d'une manière plus effrayante !

Il ne suffit pas d'augmenter le gain, si on ne moralise pas, en même temps, le peuple travailleur. Donnez-lui l'amour de ses devoirs, l'amour de sa famille, l'amour et la crainte de Dieu ; faites qu'il sache se borner à un délassement honnête et bien nécessaire pour le reposer de ses fatigues et rétablir ses forces : éloignez-le de tout ce qui peut l'égarer, dissiper inutilement ses ressources et lui créer des besoins factices, quand ils ne sont pas dangereux et funestes ; alors, vous le verrez bientôt, l'ouvrier sera heureux dans son modeste intérieur, il pourra subvenir à toutes ses charges ; il fera même de petites économies pour sa vieillesse, et abandonnera des rêves qui tiennent toujours le monde sur le penchant de l'abîme.

Or, ce que nous souhaitons, ce que nous venons de réclamer pour tous, la religion n'a pas manqué de le réaliser pour les ouvriers chrétiens qui dirigent complétement leur vie, d'après son influence tutélaire. Consultez les membres des sociétés de Saint-

François Xavier, et les conférences de Saint-Vincent de Paul ; pénétrez dans les maisons habitées par les familles vraiment religieuses, vous y verrez l'ordre, la propreté, l'union, la paix, la résignation dans les peines, l'espérance qui console, en attendant l'aisance et le bonheur. Vous n'aurez pas besoin d'autre témoignage et d'autre preuve, pour être à jamais convaincu des bienfaits que la religion sait répandre même sur l'existence matérielle de chaque individu. Le philosophisme, au contraire, le voltairianisme, comme on le voit tous les jours, efface dans la conscience humaine ce qu'on appelle les préjugés, la superstition, le sentiment du devoir, et en lâchant la bride à toutes les passions, il ne laisse plus que la peur du gendarme, la ruine de la santé, et la misère ! Que de faits nous pourrions citer à l'appui de ces réflexions et qui démontrent, avec la plus désolante vérité, les conséquences fatales de la position qui est faite au travailleur, sous le mensonger prétexte de civilisation, de liberté et de bien-être ! Quelle civilisation et quel bien-être !... (*Voy.* les art. CIVILISATION, CONDITIONS (Inégalité des), PROGRÈS, PAUPÉRISME et PEUPLE.)

P

PAIENS (DU SALUT DES). — Voltaire ouvre le ciel à tous les hommes. Cette opinion n'est pas nouvelle, et il n'est ici, comme bien d'autres choses, que l'écho des impies ou des hérétiques. Zwingle avait dit avant lui dans une épître à François Ier, en parlant du paradis : « Là vous verrez Hercule, Thésée, Socrate, Aristide, Antigonus, Numa, Camille, les Caton, les Scipion. Vous y verrez vos prédécesseurs et tous vos ancêtres, qui sont sortis de ce monde dans la foi. Enfin, il n'y aura aucun homme de bien, aucun esprit saint, aucune âme fidèle, que vous ne voyiez là avec Dieu. Que peut-on penser de plus beau, de plus agréable, de plus glorieux que ce spectacle ! »

Une opinion si singulière ne pouvait manquer d'attirer des censures à Zwingle ; celle de Bossuet est vive : « Qui jamais s'était avisé, dit-il, de mettre ainsi Jésus-Christ pêle-mêle avec les saints ; et à la suite des patriarches, des prophètes, des apôtres et du Sauveur même, jusqu'à Numa, le père de l'idolâtrie romaine, jusqu'à Caton qui se tua lui-même comme un furieux, et non-seulement tant d'adorateurs de fausses divinités, mais encore jusqu'aux dieux et jusqu'aux héros, un Hercule, un Thésée qu'ils ont adoré ? Je ne sais pourquoi il n'y a pas mis Apollon ou Bacchus, et Jupiter même ; et s'il en a été détourné par les infamies que les poëtes leur attribuent, celles d'Hercule étaient-elles moindres ? » (*Histoire des variations*, tome Ier, livre II.) Nous n'ajouterons rien à ces réflexions du grand Bossuet ; elles disent tout. En vain on voudrait accorder à la raison et à la philosophie les mêmes priviléges qu'à la foi. On ne conciliera jamais un pareil système avec l'Evangile. Il y aura dans ce monde des honneurs et de la fumée pour les philosophes, comme il y en a eu pour les païens qu'ils veulent sauver ; mais la gloire éternelle n'est que pour les disciples de Jésus-Christ et pour ceux qui ont porté la croix avec lui. (CHAUDON, II, 129.)

*PAPAUTE. — L'hostilité contre le souverain pontificat de l'Eglise catholique est toujours flagrante, et indépendamment des trames secrètes qui minent son pouvoir temporel, on ne manque aucune occasion de déverser sur lui le blâme et l'injure. Dans un ouvrage tel que celui-ci, nous devons répondre à deux reproches du voltairianisme, l'action des Papes sur la société même civile, et l'espèce de royauté séculière qui leur est conférée.

Il est évident, pour tout homme qui réfléchit, que la violence même avec laquelle on attaque souvent la papauté, est une preuve non-seulement de la divinité de son institution, mais de son utilité réelle et incontestable. Si elle n'était pas une barrière à toutes les tyrannies et à toutes les passions déréglées ; si elle ne s'opposait pas comme un bouclier invincible entre les oppresseurs et les victimes, soit individus, soit peuples ; si, en un mot, elle n'était pas la base du catholicisme tout entier, on la laisserait, en silence, continuer sa paisible carrière.

Mais, aujourd'hui, comme dans les âges passés, la parole du chef suprême a une puissance irrésistible : on sent bien que la vie même de la religion et de l'ordre social descend des hauteurs de la chaire de saint Pierre, et il n'est pas étonnant que le philosophisme cherche à l'ébranler, à lui ôter son prestige divin et à la supprimer s'il est possible.

Nous n'avons pas besoin de rappeler ces belles paroles de saint Ambroise : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia*, ni cet autre principe admirablement formulé par saint François de Sales : *L'Eglise et le Pape, c'est tout un !* En deux mots, voilà le résumé des annales de toute l'histoire de la religion. Qu'on veuille bien apprécier les faits, on verra que, depuis le berceau du christianisme jusqu'à nos jours, la papauté est le véritable et fidèle miroir du catholicisme dans toutes ses phases, pendant dix-huit siècles.

De même que Jésus-Christ, pasteur éternel et divin, communique à son Eglise la forme, la lumière et la vie, ainsi, le pontife romain, est le centre d'unité et d'action, le chef de l'humanité régénérée, et le docteur universel. Il n'y a pas de christianisme sans Eglise, point d'Eglise sans le Pape qui est à la fois, la pierre angulaire et le faîte de l'édifice de la religion. Cela est évident.

D'après les témoignages les plus authentiques de l'histoire, le principe d'*ordre* qui domine dans les mœurs des sociétés modernes, vient directement du catholicisme. Autrefois, la volonté des empereurs était la suprême loi, et si le pouvoir des maîtres du monde est aujourd'hui tempéré, à qui le doit-on, sinon aux enseignements de l'Eglise et à l'action bienfaisante du siége apostolique ?

Nous citerons à l'appui de cette assertion, les paroles d'un écrivain qui n'est pas suspect en pareille matière, M. Michelet : « L'ordre, l'unité, ont été, ce semble, obtenus par les Romains et par Charlemagne. Mais pourquoi cet ordre a-t-il été si peu durable ? C'est qu'il était tout matériel, tout extérieur ; c'est qu'il cachait le désordre profond, la discorde obstinée d'éléments hétérogènes qui se trouvaient unis par force. Unité matérielle est un non-sens, et en politique, c'est une tyrannie. L'esprit seul a droit d'unir, et l'unité devait commencer par l'esprit, par l'Eglise ; mais, pour donner l'unité, l'Eglise elle-même devait être une. L'épiscopat, pour être efficace dans son action, doit connaître la subordination et accepter la *monarchie pontificale*. Alors, le monde féodal contiendra, sous l'apparence du chaos, une harmonie réelle et forte, tandis que le pompeux mensonge de l'unité impériale ne contenait que l'anarchie. »

Herder, écrivain luthérien, s'exprime ainsi dans son livre sur la *Réunion des communions protestantes* : « Le joug de la *hiérarchie romaine*, était peut-être nécessaire pour tenir en bride les peuples grossiers du moyen âge. Sans ce frein indispensable, l'Europe serait devenue très-probablement la proie des despotes, le théâtre d'une nouvelle discorde qui eût fini par en faire un désert mongolien ; comme contrepoids, cette hiérarchie mérite donc nos éloges.

Un autre historien protestant ne craint pas de faire cet aveu remarquable : « *L'Eglise romaine seule*, dit le célèbre Ancillon, ministre de Prusse, dans son *Tableau des révolutions*, sauva l'Europe d'une entière barbarie ; elle créa des rapports entre les nations les plus éloignées ; elle fut un centre commun, un point de ralliement pour les Etats isolés.... Ce fut un tribunal suprême élevé au milieu de l'anarchie universelle... Elle prévint et arrêta le despotisme des empereurs, remplaça le défaut d'équilibre et diminua les inconvénients du régime féodal. »

De pareilles citations, empruntées aux ennemis même de la foi catholique, nous dispensent de faire aucune réflexion : elles justifient d'une manière éclatante l'action des Souverains Pontifes dans le domaine de la politique et des intérêts temporels des peuples : elle montre combien cette influence a été salutaire, et, par conséquent, elles anéantissent les reproches de nos voltairiens modernes.

Faut-il ajouter que, d'après les recherches savantes du vicomte Alban de Villeneuve, dans son *Histoire de l'économie politique*, l'action civilisatrice du clergé, en développant sans cesse l'intelligence, le bien-être et l'indépendance des classes inférieures, devait nécessairement amener quelque nouvelle ère dans la vie des peuples : c'est de là que se sont opérés la formation et l'affranchissement des communes sous Louis le Gros, au commencement du x^e^ siècle.

L'Eglise affranchit, autant que possible, les communes et les villes, tout en inspirant cet esprit d'unité qui est seul capable de fonder un empire, un Etat, une société. Elle a subordonné, dans le cœur des citoyens, l'amour du bien particulier au bien général ; elle a su leur apprendre à être libres, et cependant soumis. On ne sera donc pas étonné de cette éloquente et belle exclamation de saint Augustin, en s'adressant à l'Eglise catholique : *O Ecclesia catholica, mater Christianorum verissima ! tu feminas viris suis, tu viros conjugibus, tu parentibus filios, fratribus fratres conjungis ; tu dominis servos doces adhærere ! Tu cives civibus, gentes gentibus, non societate tantum, sed quadam etiam fraternitate conjungis : doces reges prospicere populis, mones populos se subdere regibus !.....* Voilà d'admirables paroles qu'il ne faudrait pas oublier, mais en tenir compte avec franchise, quand on veut apprécier l'action du catholicisme et de la papauté dans le monde.

Au moyen âge, l'Eglise et les pontifes romains protégèrent énergiquement les classes serviles contre les barbares caprices de la féodalité. C'était comme une restauration de la liberté humaine dans la famille, et on peut dire que les esprits des Papes, dans l'œuvre de la civilisation européenne, ont été un combat sublime en faveur de la liberté pour soumettre les rois et les peuples à une même loi de justice et de vérité. N'est-ce pas le chef suprême de l'Eglise qui a chassé le divorce et aboli l'esclavage ? N'est-ce pas lui qui, dans tous les temps, a engagé une lutte infatigable contre tous les genres de despotisme, et comme le dit l'illustre comte de Maistre : « Immortels bienfaiteurs du genre humain, ils combattaient, à la fois, et pour le caractère divin de la souveraineté, et pour la liberté légitime des hommes. »

Les sarcasmes, les injures et les calomnies des voltairiens pourront-ils jamais prévaloir contre ces témoignages irrécusables de l'histoire, et contre des faits qui sont même avoués par des écrivains hétiques ?

Nous avons donc le droit d'affirmer que l'action de la papauté a été, comme ils le répètent *nécessaire* et *véritablement* bienfaisante pour la société. Mais pourquoi entourer la Chaire pontificale du prestige d'un pouvoir temporel ? Pourquoi lui donner une place parmi les trônes des monarques ?

Il est certain que l'Eglise et le Pape n'ont pas besoin d'une couronne de prince pour exister. Quand les Chrétiens étaient réduits à se retirer dans les catacombes pour y célébrer les mystères de leur foi, et qu'ils n'osaient même bâtir un temple, le pontife de Rome n'était pas moins le chef de la religion : et, il perdrait aujourd'hui ses Etats, il serait réduit à la pauvreté, dans un obscur village, qu'on l'écouterait, on lui obéirait, on l'aimerait autant que sous la coupole magnifique de Saint-Pierre, ou dans son palais du Vatican !...

Voilà ce qui est dans la foi et dans le cœur de tous les catholiques.

Mais, s'il y eût jamais de possession légitime, c'est celle que le respect de dix siècles entiers a léguée, comme le patrimoine de saint Pierre. Les donations générales de nos rois et les libéralités des autres princes ont formé cette royauté qui s'exerce par des vieillards, dans les formes les plus paternelles. Quand même les chartes, les serments, les pactes les plus inviolables et les plus authentiques ne justifieraient pas l'exercice de cette souveraineté, il faudrait encore en reconnaître non-seulement la convenance, mais la nécessité dans l'intérêt même de la religion et de tous les peuples. Supposons un instant que le Pape ne soit plus, temporellement, que le sujet d'un roi de Rome, ou le premier serviteur d'un consul ; qu'il obéisse à un empereur d'Autriche ou à tout autre monarque européen, quelle garantie aurions-nous de l'indépendance de son ministère, et pourrait-il, avec la même liberté, la même facilité, subvenir à tous les besoins du monde catholique, réprimer les abus, signaler les dangers, arrêter les empiétements du pouvoir civil, et conduire enfin l'Eglise d'une manière aussi complète vers ses immortelles destinées? Poser une pareille question, c'est la résoudre. Il est incontestable que la situation qui est faite au Souverain Pontife, dans un pays qui lui appartient, et où les représentants de toutes les nations de l'univers, peuvent approcher de lui, et présenter leurs demandes, est infiniment plus convenable, plus auguste, plus digne du chef suprême de la catholicité.

Si nos lecteurs désirent quelques développements à ces réflexions, nous les engageons à consulter un livre intitulé le *Guide des curés*, par M. Dieulin, vicaire général de Nancy, ils y trouveront des considérations que nous y avons exposées nous même sur cette importante question, et que M. Dieulin a bien voulu insérer dans son excellent ouvrage.

PARADIS TERRESTRE. — C'est le nom qu'on donne à un lieu que le Seigneur avait embelli avec complaisance, pour y placer l'homme au moment de sa création. Voici la description qu'en fait Moïse chapitre II de la *Genèse*. (ỳ 8 seq.)

Le Seigneur Dieu avait planté dès le commencement, un jardin délicieux, dans lequel il mit l'homme qu'il avait créé. Il passait dans ce lieu de délices un fleuve qui servait à l'arroser, et qui, hors de ce jardin, est divisé en quatre branches. L'une s'appelle le Phison ; c'est celle qui coule autour du pays d'Hévilath, où il vient de l'or, et l'or de ce pays est très-bon. C'est là aussi que se trouve le bdellion et la pierre d'onyx. La seconde s'appelle Géhon, c'est celle qui coule autour du pays de Chus, ou de l'Ethiopie. La troisième s'appelle le Tigre, qui passe chez les Assyriens, et l Euphrate est la quatrième. C'est dans ce lieu délicieux que le Seigneur plaça l'homme, en le chargeant de le cultiver et de le garder.

C'est sur cette description que les beaux esprits de ce siècle prétendent s'égayer par les gloses ridicules qu'ils en font, et par les absurdités qu'ils croient pouvoir y montrer.

« Suivant cette version, dit l'homme du *Dictionnaire philosophique*, le paradis terrestre contenait près du tiers de l'Asie et de l'Afrique. L'Euphrate et le Tigre ont leur source à plus de soixante grandes lieues l'un de l'autre, dans des montagnes horribles qui ne ressemblent guère à un jardin. Le fleuve qui borde l'Ethiopie, et qui ne peut être que le Nil, ou le Niger, commence à plus de sept cents lieues des sources du Tigre et de l'Euphrate ; et si le Phison est le Phase, il est assez étonnant de mettre au même endroit la source d'un fleuve de Scythie, et celle d'un fleuve d'Afrique. Au reste le jardin d'Eden est visiblement pris des jardins d'Eden, à Saana, dans l'Arabie-Heureuse, fameuse dans toute l'antiquité. Enfin, il est bien difficile qu'Adam cultivât un jardin de sept à huit cents lieues ; apparemment qu'on lui donna des aides. »

On pourrait d'abord répondre à monsieur le glossateur ironique, qu'il est une espèce de gens à qui une raillerie indécente viendra bien plus aisément à la bouche qu'une bonne raison, que cette antiquité qui a célébré les jardins d'Eden, à Saana, dans l'Arabie-Heureuse, est une antiquité très-moderne ; que pour être en état de raisonner sur ce qu'a été le paradis terrestre, il faudrait bien connaître la géographie ancienne, et les anciennes langues ; connaissances qu'il ne faut pas attendre de l'homme du *Dictionnaire*, et dont il ne se pique pas ; qu'enfin on ne voit que trop souvent que le ton hardi et décisif lui tient presque toujours lieu de raison et de savoir.

Nous pourrions bien nous contenter de cette réponse, si nous n'avions en vue que ces messieurs les philosophes. Mais nous en ajouterons volontiers une autre pour la satisfaction de nos lecteurs. Nous disons donc qu'avec le flambeau de ces deux connaissances dont nous venons de parler, c'est-à-dire de la géographie ancienne et des anciennes langues, les savants les plus éclairés ont reconnu la situation du paradis terrestre ; qu'ils ont vérifié tout ce qu'en dit Moïse dans la description qu'il en a

faite; et qu'ils nous le démontrent d'une manière à ne laisser aucun doute à quiconque voudra bien les consulter et les écouter.

En effet, en plaçant avec eux le paradis terrestre à l'extrémité méridionale de la province de la Babylonie, entre le 32e et le 33e degré de latitude, on reconnaît très-aisément tout ce que nous en annonce le texte sacré. On y trouve d'abord un pays délicieux, puisque c'est dans ce climat que les plus grands monarques d'Asie établirent leur résidence, bâtirent et embellirent la fameuse Babylone, si connue sous les empires des Assyriens, des Babyloniens, des Perses, des Grecs, et enfin des Arabes. On y trouve le fleuve qui arrosait le paradis terrestre, et qui est divisé en quatre branches; et ce fleuve, c'est le Tigre et l'Euphrate qui se réunissent en ce lieu, et qui, après avoir roulé assez longtemps leurs eaux dans un même lit, se partagent de nouveau en deux branches, et forment le Phison et le Géhon, qui se jettent l'un et l'autre dans le golfe Persique.

On reconnaît facilement le Phison aux marques par lesquelles Moïse le distingue. *C'est celui*, nous dit-il, *qui coule autour du pays d'Hévilath, où il vient de l'or, et l'or de ce pays est très-bon. C'est là aussi que se trouve le bdellion et la pierre d'onix.* (*Gen.* II, 11, 12.) Or, toutes ces marques ne peuvent convenir qu'au canal occidental de cette rivière dont nous avons parlé, qui porte le nom d'Euphrate, qui coule vers l'Arabie, et qui s'appelle encore aujourd'hui *Schak-el-Arab*, c'est-à-dire *rivière des Arabes*.

1° Le pays d'Hévilath, c'est l'Arabie même, comme nous l'apprenons de Josèphe. Car Samuel ayant dit, dans le premier livre des *Rois*, que Saül battit les ennemis des Hébreux, depuis Hévilath, jusqu'à Sur, près de l'Egypte; Josèphe (l. VI, c. 8), en rapportant le même fait, au lieu de Sur, met Péluse, qui est la première ville d'Egypte, aux confins de la Palestine, et au lieu d'Hévilath, il met les peuples qui habitent vers la mer Rouge, ou golfe Arabique, c'est-à-dire les Arabes.

2° L'Arabie était autrefois très-renommée par la grande quantité, et par la beauté de l'or qu'elle fournissait. Diodore de Sicile (l. II, c. 3), préfère l'or d'Arabie à l'or de tous les autres pays. David dit qu'on offrira au Messie de l'or d'Arabie; chez les Arabes Cassanites, l'or était si commun que l'on en faisait moins de cas que du fer. Enfin un auteur très-ancien, c'est Agatharcides, assure que les Arabes Sabéens avaient rempli d'or toute la Syrie.

3° *C'est là que se trouve le bdellion.* Les auteurs sont partagés sur la chose qui est signifiée par le mot de *bdellion*. Les uns, prétendent qu'il signifie une gomme aromatique et très-odoriférante; et les autres, qu'il signifie des perles, ou une espèce de perles. Mais lequel qu'on embrasse de ces deux sentiments, il conviendra également à l'Arabie. Pline (l. XII, c. 9) parle beaucoup du bdellion de l'Arabie, et il dit que l'arbre qui le fournit, naît dans les sables que les marées du golfe Persique répandent vers l'Arabie; Galien et plusieurs autres auteurs assurent la même chose. Pour ce qui est des perles, tout le monde sait qu'elles se pêchent principalement vers le fond du golfe Persique, c'est-à-dire vers l'Arabie, et vers l'île de Baharem. Aussi les anciens préféraient-ils les perles d'Arabie à celles de tous les autres pays.

4° *C'est là que se trouve l'onyx.* Pline dans le XXXVe livre de son *Histoire naturelle*, dit que l'onyx ne se trouve qu'en Arabie. Mais comme le mot hébreu *schoham* qu'on traduit ordinairement par l'onyx, est quelquefois employé, pour signifier d'autres pierreries, cela conviendra encore à l'Arabie. Car Diodore de Sicile (lib. II), et Strabon (lib. XVI), témoignent que l'Arabie a été autrefois la région la plus riche en pierreries de toutes les espèces.

Nous avons prouvé que la terre d'Hévilath est l'Arabie; que le Phison, est cette branche de l'Euphrate, qui se décharge dans le golfe Persique. Nous avons donc trouvé le premier fleuve dont parle Moïse; cherchons maintenant quel est le second.

Moïse lui donne le nom de Géhon, et il dit que c'est celui qui coule autour du pays de Chus, ou, comme le traduit la Vulgate, du pays d'Ethiopie. Or il faut remarquer qu'on a donné le nom d'Ethiopie à plusieurs régions qui ont aussi porté le nom de pays de Chus. On l'a donné, 1° à la partie occidentale de l'Arabie, qui est sur la mer Rouge; 2° à une petite partie de la côte orientale de l'Afrique, sur la même mer; 3° à la province de la Susiane, qui s'étend le long du golfe Persique, et qui porte aujourd'hui le nom de Chusistan; nom qui est formé du mot de Chus, et de la terminaison persane. Et même selon le savant géographe Marius Nger, les habitants du Chusistan appellent encore à présent leur pays, terre de Chus. Enfin nous lisons dans le *IVe livre des Rois*, que Chut était une province du royaume d'Assyrie. Or *Chut* et *Chus*, désignent évidemment le même pays, parce que, comme l'a remarqué Dion Cassius, les Chaldéens changeaient dans la prononciation, la lettre *s*, en *t*, et disaient *Attyrie*, pour *Assyrie*, et *Chut* pour *Chus*.

Puis donc que tous les géographes reconnaissent que le Chusistan est la terre de Chus, et que cette province est le long du bras oriental de l'Euphrate, en coulant vers le golfe Persique, il faut donc que le fleuve qu'on y trouve encore aujourd'hui, soit celui que Moïse a désigné il y a trois mille trois cents ans, par le nom de Géhon.

Le troisième fleuve du paradis terrestre est le Tigre, qui, selon Moïse, parcourt l'Assyrie. Or, ce fleuve parcourt encore aujourd'hui le pays qui a porté ce nom. Enfin, le quatrième est l'Euphrate, auquel l'historien sacré ne donne aucun caractère

distinctif, parce qu'il était assez voisin, et assez connu des Hébreux, dont les pères avaient habité dans le pays qu'il arrose.

Nous avons trouvé un canton sous le plus beau climat et dans le plus beau pays du monde ; nous le voyons arrosé par un fleuve partagé en deux branches supérieures et deux branches inférieures ; nous reconnaissons que tous les pays où passent ces quatre branches ont toutes les marques distinctives que Moïse leur a données. Nous avons donc trouvé le lieu et la situation du paradis terrestre. Il ne reste donc qu'à mépriser les plates railleries et à regarder avec pitié les extravagantes absurdités que débite fièrement le faiseur de *Dictionnaire*. (Nonnotte, III, 283.)

PASCAL. — On sait avec quel acharnement Voltaire a osé attaquer ce génie éloquent ; mais si la colère sert un poëte elle nuit toujours à un philosophe. Voltaire ne s'est pas contenté de rabaisser ses raisonnements, il a voulu affaiblir l'idée qu'on avait de son esprit. Bayle, dont Voltaire s'est fait l'écho en tant de choses, ne pensait certainement pas comme lui. Il assurait que « cet écrivain était un des plus grands géomètres, un des plus subtils métaphysiciens, et un des esprits les plus pénétrants qui aient jamais été au monde. »

Les incrédules pourront dire, à la vérité, de Pascal, qu'il avait sur les yeux le bandeau de la foi ; mais il voyait à travers son bandeau. Il voyait les difficultés aussi bien que les preuves ; on le sent dans ses *Pensées*. On y trouve, quand on sait bien lire, le germe de tout ce qui se peut dire pour ou contre la religion, et ce petit recueil est un gros volume pour les lecteurs intelligents. C'est le jugement qu'en porte l'abbé Trublet, et il est confirmé par les approbations dont plusieurs évêques et plusieurs savants honorèrent ce livre.

M. de Choiseul, évêque de Comminges, dit dans la sienne, que « ces *Pensées* de Pascal font voir la beauté de son génie, sa solide piété et sa profonde érudition. » — « Je savais assez, avec tous les honnêtes gens, « dit un autre approbateur, » ce que pouvait ce rare esprit en tant d'autres matières, et surtout dans ses *Lettres*, qui ont surpris et étonné tout le monde ; mais qu'il dût nous laisser une méthode si naturelle pour montrer, défendre et appuyer l'excellence et la grandeur de notre religion, c'est ce que je n'eusse pas pensé, si je n'en eusse vu les preuves très-évidentes dans cet ouvrage. » — « Ce dernier écrit, » dit M. de Tillemont, « a surpassé ce que j'attendais d'un esprit que je croyais le plus grand qui eût paru en notre siècle..... Je ne vois que saint Augustin qu'on puisse lui comparer.... On voit ici un homme qui, embrassant le sujet le plus vaste et le plus élevé qui soit au monde, paraît encore s'élever au-dessus de sa matière et se jouer d'un fardeau qui étonnerait et accablerait tous les autres. » De tels suffrages doivent sans doute contrebalancer les critiques de Voltaire.

Une des pensées de Pascal qui lui a fait le plus de peine, est celle dans laquelle ce sublime auteur veut prouver « qu'il est plus avantageux de croire que de ne pas croire ce qu'enseigne la religion chrétienne. » (*Voy.* l'art. Foi, § 3.) Il prétend que l'intérêt qu'on a de croire une chose n'est pas une preuve de l'existence de cette chose et que ce raisonnement ne « servirait qu'à faire des athées, si la voix de toute la nature ne nous criait qu'il y a un Dieu avec autant de force que ses subtilités ont de faiblesse. » Mais comment ferait-on des athées en prouvant qu'on court de grands risques à l'être et aucun à ne l'être pas. Voltaire sait-il que Locke, qu'il regarde comme le premier raisonneur de l'Europe, a adopté le raisonnement de Pascal ?

« Quiconque voudra convenir, dit le philosophe anglais dans son *Traité de l'entendement humain*, qu'un bonheur infini peut être une suite de la bonne vie qu'on aura menée, ou qu'un état opposé peut être le châtiment d'une conduite déréglée, doit nécessairement avouer qu'il juge très-mal, s'il ne conclut pas de là qu'une bonne vie, jointe à l'attente d'une éternelle félicité qui peut arriver, est préférable à une mauvaise vie, accompagnée de la crainte de cette affreuse misère, dans laquelle il est fort possible que le méchant se trouve un jour enveloppé, ou pour le moins de l'espérance incertaine d'être anéanti. » (*Voy.* le développement de ce passage, dans le paragraphe du chapitre *De l'entendement humain* qui a pour titre : *Préférer le vice à la vertu, c'est visiblement mal juger.*

Il n'est pas douteux que cet argument contribua beaucoup à soutenir Pascal dans les saintes dispositions qui l'animèrent pendant les dernières années de sa vie. Cet admirable génie, éclairé des lumières de la foi, disait souvent que Dieu « était bien plus reconnaissable lorsqu'il était invisible que non pas lorsqu'il s'est rendu visible. Enfin, lorsqu'il a voulu accomplir la promesse qu'il avait faite à ses apôtres de demeurer avec les hommes jusqu'à son dernier avénement, il a choisi d'y demeurer dans le plus étrange et le plus obscur secret de tous, qui sont les espèces de l'Eucharistie... C'est là le dernier secret où il peut être.... Toutes choses sont de voiles qui couvrent Dieu ; les Chrétiens doivent le reconnaître en tout.... Rendons-lui des grâces infinies de ce que s'étant caché en toutes choses pour les autres, il s'est découvert en toutes choses et en tant de manières pour nous. »

A l'occasion de l'état mourant où il était toujours, il disait que « la mort est horrible sans Jésus-Christ, mais qu'avec Jésus-Christ elle est aimable, sainte, et la joie du fidèle ; qu'à la vérité, si nous étions innocents, l'horreur de la mort serait raisonnable ; mais qu'il était juste à présent de l'aimer, parce qu'elle ôte au pécheur sa liberté

malheureuse de pécher, et, qu'en finissant en nous une vie de péchés et de misères, elle nous met dans la liberté d'aller à Jésus-Christ, de voir Dieu, de l'adorer, le bénir et l'aimer éternellement. » On voit une expression fidèle de ses sentiments dans la belle prière qu'il faisait à Dieu dans sa maladie. Elle est imprimée avec ses *Pensées*. En voici un fragment qui peut donner une idée de tout le reste : « Faites-moi la grâce, Seigneur, de joindre vos consolations à mes souffrances, afin que je souffre en Chrétien. Je ne demande pas d'être exempt des douleurs, car c'est la récompense des saints : mais je demande de n'être pas abandonné aux douleurs de la nature, sans les consolations de votre Esprit ; car c'est la malédiction des Juifs et des païens. Je ne demande pas d'avoir une plénitude de consolation sans aucune souffrance ; car c'est la vie de la gloire. Je ne demande pas aussi d'être dans une plénitude de maux sans consolation ; car c'est un état de judaïsme. Mais je demande, Seigneur, de ressentir tout ensemble et les douleurs de la nature pour mes péchés, et les consolations de votre Esprit par votre grâce ; car c'est le véritable état du christianisme. Que je ne sente pas des douleurs sans consolations ; mais que je sente des douleurs et de la consolation tout ensemble pour arriver enfin à ne sentir plus que vos consolations sans aucune douleur. Car, Seigneur, vous avez laissé languir le monde dans les souffrances naturelles sans consolation, avant la venue de votre Fils unique : vous consolez maintenant et vous adoucissez les souffrances de vos fidèles par la grâce de votre Fils unique; vous comblez d'une béatitude toute pure vos saints dans la gloire de votre Fils unique. Ce sont les admirables degrés par lesquels vous conduisez vos ouvrages. Vous m'avez tiré du premier ; faites-moi passer par le second, pour arriver au troisième. »

Voilà quels étaient les sentiments de ce grand homme, quelque temps avant sa mort. Ce sont, sans doute, ces sentiments qui ont fait dire à quelques incrédules que la *mélancolie égara sur la fin la raison de Pascal*. Que la raison de ces impies s'égare de même, et nous leur pardonnerons tout le mal que leur prétendu bon sens a voulu faire à la religion ! (Chaudon, II, 130.)

*Les accusations de scepticisme ont été renouvelées de nos jours, contre Pascal. Un philosophe qui s'est acquis une grande célébrité dans la science et la politique, M. Cousin, a publié une édition nouvelle des *Pensées* de Pascal, et sans tenir compte des preuves et des témoignages qui démentent son injuste affirmation, il prétend que ce grand génie était *atteint d'un scepticisme universel et désespéré, contre lequel il cherche un refuge dans la foi par un effort aveugle de la volonté, sans conviction, et sans aucune espérance d'y parvenir!*

Il ajoute que « la religion de Pascal n'était pas le fruit solide et doux de l'alliance de la raison et du cœur, dans une âme bien faite et sagement cultivée; c'est un fruit amer, éclos dans la région du doute, sous le souffle aride du désespoir. »

Il est facile de réfuter de pareilles imputations. M. Cousin oublie que Pascal a proclamé *suffisantes* les preuves des immortels principes que le scepticisme cherche à détruire ; il avoue seulement que nous ne pouvons pas y arriver par la voie de démonstration.

Ecoutons-le parler lui-même : « Nous connaissons la vérité, non-seulement par la raison, mais encore par le cœur; la connaissance des premiers principes est aussi ferme qu'aucune de celles que nos raisonnements nous donnent. L'impuissance même de l'esprit ne doit servir qu'à humilier la raison qui voudrait juger de tout, mais non pas à combattre notre certitude, comme s'il n'y avait que la raison capable de nous en instruire.

« Que fera donc l'homme? Doutera-t-il de tout? Doutera-t-il s'il veille, si on le pince, si on le brûle? Doutera-t-il s'il doute? Doutera-t-il s'il est? On n'en peut venir là, et je mets en fait qu'il n'y a jamais eu de pyrrhonien effectif parfait.

« Il y a assez de lumière pour ceux qui ne désirent que voir, dans les vérités de la religion, et assez d'obscurité pour ceux qui ont une disposition contraire. Il est impossible d'envisager toutes les preuves de la religion chrétienne ramassées ensemble, sans en ressentir la force, à laquelle nul homme raisonnable ne peut résister. Les preuves de notre religion ne sont pas de telle nature qu'on puisse dire qu'elles sont absolument convaincantes. Mais l'évidence est telle qu'elle surpasse ou égale, pour le moins, l'évidence du contraire; de sorte que ce n'est pas la raison qui puisse déterminer à ne pas la suivre, et ainsi ce ne peut être que la concupiscence et la malice du cœur. »

Nous demandons à tout esprit non prévenu si c'est là le langage d'un sceptique. M. Cousin n'a pas réfléchi que dans l'hypothèse même où les conclusions admettent les procédés du raisonnement, Pascal ne niait pas que la force des preuves ne reposât sur les vérités qu'il croyait, quand même il n'avouait pas la nature *démonstrative* de cette preuve. Des intelligences aussi contrairement disposées que celles de Pascal et de M. Cousin, ont dû se former des idées un peu différentes sur les forces et les efforts de la raison humaine; toutefois, est-il équitable de stigmatiser un homme du nom de sceptique, parce qu'il avance qu'il y a très-peu d'objets sur lesquels on puisse affirmer que nous ayons des *preuves démonstratives*.

Il est possible, après cela, que les idées rigoureusement géométriques de Pascal, et son génie mélancolique, aient provoqué, de sa part, quelques expressions qui manquent de précision ou de netteté dans l'exposition de ses convictions intimes. Mais un philosophe et un critique aussi éminent

que M. Cousin, doit-il, je demande, isoler ces expressions, les interpréter dans leur sens le plus rigoureux, lorsqu'il est si facile de les confronter avec d'autres qui les modifient ou les expliquent. Les principes de la loyauté la plus vulgaire, nous disent qu'il faut interpréter ces paroles dans leur rapport avec d'autres qui sont si claires et si formelles. Est-il possible de compter pour rien, les réponses décisives que Pascal a faites lui-même au scepticisme? On sait, d'ailleurs, que les *Pensées* n'étaient que de simples notes à l'usage de cet illustre écrivain; qu'elles formaient les premiers matériaux d'un grand ouvrage; que plusieurs d'entre elles doivent être regardées comme de simples objections que Pascal se chargeait de réfuter; il y en a même qui sont extraites de Montaigne, et il est impossible maintenant de décider quelles modifications et quelle puissance de raisonnement un génie aussi élevé aurait employées au triomphe de sa foi religieuse. Nous n'ajouterons plus qu'un mot, c'est que le fameux Bayle, dont le scepticisme est assez connu, et qui aurait été ravi de trouver un allié aussi renommé que Pascal, déclare formellement que ce profond penseur a su faire la part de la foi et celle de la raison.

PASSIONS.— Presque tous les philosophes à la mode se sont faits les orateurs et les panégyristes des passions. C'est peut-être là le seul point où ils sont conséquents dans les principes par lesquels ils se dirigent. La religion n'est rien pour eux; l'Evangile leur déplaît beaucoup; ils sont fort ardents pour le plaisir et très-remplis d'eux-mêmes; la raison chez eux n'est que la petite servante des passions, et l'on peut très-aisément les reconnaître dans le portrait de ces extravagants que nous peint Salomon dans le *Livre de la sagesse* (II, 6, seq.) : *Jouissons*, disent-ils, *des biens que ce monde nous présente, usons des vins et des parfums les plus précieux; couronnons-nous de roses, que tout soit mis à contribution pour nos plaisirs. Tel est notre partage et notre lot. Que la force soit notre unique règle, car tout ce qui est faible n'est bon à rien*, etc. Aussi ces messieurs ne plaident-ils jamais que pour la volupté, l'orgueil, l'indépendance et le plaisir. C'est là toute leur philosophie, et toute leur sagesse.

Or, c'est cette philosophie et cette sagesse que nous allons citer au tribunal d'une raison pure, droite, et éclairée. Pour cela nous commencerons par fixer les idées sur ce qu'on doit entendre par le mot de *passions;* nous examinerons après, quels sont les effets des passions; enfin nous répondrons aux éloquents plaidoyers des philosophes en faveur des passions.

ART I^er^. *Où l'on explique ce que c'est que les passions.*

Si nous nous consultons nous-mêmes, et si nous examinons avec attention ce qui se passe en nous-mêmes, nous trouverons d'abord qu'on peut envisager les passions comme des essors de l'âme vers les objets qui lui plaisent, qu'elle aime et auxquels elle s'attache, ou comme une aversion pour les objets qui lui déplaisent, et qu'elle fuit de même; essors ou aversion, qui sont l'effet de l'impression que ces objets font sur elle, et qu'elle éprouve avant que d'avoir consulté la raison. Mais comme parmi ces essors, ou aversions de l'âme, il en est que la raison approuve et autorise, et qu'il y en a aussi que la raison désapprouve et condamne, ce n'est que dans les choses de cette dernière espèce qu'on se renferme, quand on veut désigner les passions; les autres se rapportent aux idées de sagesse, devoir, honneur et vertu.

C'est en conséquence de ces premières observations et de ces premières vues, que tous les anciens philosophes, toutes les plus illustres écoles, celles de Platon, d'Aristote, de Zénon, définissent unanimement les passions: des mouvements de l'âme contraires à la droite raison: *Aversa a recta ratione contra naturam animi commotio;* ou plus brièvement encore, *des désirs trop impétueux;* et ils appellent désirs trop impétueux ceux qui s'éloigneraient trop de ce qui convient à notre nature: *Quidam brevius: perturbationem esse appetitum vehementiorem: sed vehementiorem eum volunt esse qui longius discesserit a naturæ constantia.* (CICER., *Tuscul. quæst.*, l. XIV.)

Aussi, ce que nous désignons, et ce que nous entendons par ce mot assez faible de *passions*, les Latins l'exprimaient par un mot bien autrement énergique et significatif. Ils l'appelaient les troubles de l'âme, les agitations de l'âme: *Perturbationes animi.* Par là, ils peignaient en quelque manière ce qui se passe dans l'âme d'un homme passionné; ils rendaient comme sensible cette chaleur et cette effervescence du sang, qui est un effet nécessaire de ces troubles et de ces agitations; ils exprimaient, et ces désirs violents et impétueux où l'âme se porte sans avoir consulté la raison, souvent même contre tous les avertissements de la raison, et tous les efforts que fait cette âme pour parvenir au but vers lequel l'emportent ces impétueux désirs.

De tout ce que nous disons ici, il n'est rien qui ne se remarque tous les jours dans les hommes entraînés par de fortes passions, et surtout par les passions de l'amour, de la vengeance, de la colère, de l'ambition, de la cupidité. Et comme durant ces agitations, et ces mouvements passionnés, il se dit, et il se fait bien des choses que la raison désapprouve et condamne, tout ce qu'on dit communément par une espèce de compassion et de pitié pour quiconque se trouve dans le cas, tout ce qu'on dit en le plaignant, l'excusant, et le désapprouvant, c'est que c'est la passion qui l'emporte; c'est la passion qui l'aveugle, c'est la passion qui le fait agir, qui le fait parler ainsi. Tel est le jugement le plus doux que l'on porte des passions.

Mais ce n'est pas tout, il faut encore re-

marquer que quand on désire passionnément une chose, on est tenté d'employer tous les moyens qui peuvent la faire obtenir. Le vice et l'injustice peuvent donc se trouver non-seulement dans ce qui fait l'objet de ces désirs, mais encore dans les moyens qu'on prend pour contenter ces désirs. La chaleur et l'effervescence du sang donnent de la force à l'âme. Cette force vient de Dieu, et c'est la seule chose qu'on puisse reconnaître comme bonne et louable dans les passions. Mais pour ce qui est des objets auxquels elles se portent, et des moyens qu'elles emploient, on y trouve plus souvent le vice et l'injustice, que la raison et l'équité; et les fastes de l'univers n'en fournissent que trop d'exemples, comme nous le verrons bientôt. Aussi tous les législateurs, tous les sages, tous ceux qui ont donné des préceptes de mœurs, recommandent-ils à l'homme qui veut être vertueux, juste, irréprochable, de se rendre maître de ses passions et de les réprimer. La connaissance du cœur humain et l'expérience, nous prouvent assez la sagesse de ces préceptes et de ces conseils.

Par tout ce que nous venons d'exposer, on peut, 1° se faire une juste idée de ce que c'est que les passions; 2° reconnaître la sagesse des anciens philosophes, qui ne les représentent que comme des mouvements et des agitations de l'âme contraires à la raison, et condamnés par la raison; 3° combien sont dangereux pour les mœurs et pour la société, les indécents panégyriques que les philosophes de nos jours osent faire des passions.

Art. II. — *Où l'on examine quels sont les effets des passions.*

On peut laisser dire à un homme qui a renoncé à la vertu que ce sont les grandes passions qui font les grandes âmes et les grands hommes. Ces petits esprits, à qui la lecture de quelques brochures philosophiques donnent le ton si suffisant et si décidé, on peut les laisser parler de la beauté, des efforts généreux, et des heureux succès des passions; aux efféminés et aux débauchés, on peut en laisser vanter la douceur. Le sage, pour en juger, jette les yeux sur l'univers entier; et c'est par les révolutions dont il a été agité, et que les passions y ont causées, qu'il se décide sur le jugement qu'il doit en porter.

Presque tous les désastres, les secousses violentes, les fléaux, les malheurs dont l'univers a été agité, frappé et accablé, ont été l'effet des passions aveugles, iniques, impétueuses, par lesquelles des hommes se sont laissé entraîner. Si des scènes générales, nous passons aux scènes particulières, nous verrons qu'il n'y a rien qui ait plus avili et dégradé le genre humain, et qui l'ait rendu plus malheureux, que les passions. Nous verrons qu'elles ont toujours tout sacrifié pour se satisfaire, justice, sentiments, humanité, vertu, honneur, et tous les droits les plus inviolables et les plus sacrés.

Nous verrons l'ambition des successeurs d'Alexandre faire ruisseler le sang dans presque toutes les parties de la Grèce, de l'Egypte et de l'Orient; celle de Marius et de Sylla désoler la moitié de l'univers par les meurtres, les carnages, les proscriptions; celle de César ravir pour toujours la liberté à sa patrie; celle de Stilicon précipiter la ruine de l'empire d'Occident; celle de Cromwel conduire son roi sur l'échafaud.

Nous verrons la vengeance du comte Boniface, livrer l'Afrique aux Vandales; celle du comte Julien, l'Espagne aux Arabes; celle du duc Philippe, une partie du royaume aux Anglais; celle des York et des Lancastre, faire périr en peu d'années plus de quatre-vingts princes du sang royal.

Nous verrons la passion de l'amour dégrader les plus grands hommes, renverser les empires, jeter la confusion et les dissensions chez les peuples. Que de désastres et de révolutions n'ont pas causés les amours des Pâris, des Marc-Antoine, des Hérode, des Henri VIII, des Bérénice de Syrie, des Jeanne de Naples, des Eléonore de Guyenne? Et si on voulait rappeler tous les crimes que ces passions, et que les autres passions de la haine, de la colère, de la jalousie, de l'orgueil, de la cupidité, ont enfantés, dans quel affreux détail de barbaries, d'injustices, de meurtres, d'empoisonnements, ne faudrait-il pas entrer? quels horribles tableaux n'aurait-on pas à présenter?

Il n'est aucun genre d'excès dont la passion ne rende capable; et les noires couleurs avec lesquelles Ovide nous peint le siècle de fer, on pourrait bien les employer, pour peindre les horreurs où engagent les passions. « L'étranger n'est plus en sûreté dans l'asile qu'on lui offre; le beau-père redoute les noires trames de son gendre; la discorde divise presque toujours les frères. Ici, le mari attente aux jours de son épouse; là, l'épouse cherche à faire périr son mari. Ici, de redoutables marâtres s'occupent à composer des poisons; là, un fils dénaturé rêve aux moyens d'accélérer la mort de son père. Partout, les sentiments d'honneur et de vertus sont étouffés et foulés aux pieds.

> Non hospes ab hospite tutus
> Non socer a genero; rara est concordia fratrum
> Imminet exitio vir conjugis, illa mariti:
> Lurida terribiles miscent aconita novercæ
> Filius ante diem patrios inquirit in annos.
> Victa jacet pietas.
>
> (*Métam.*, lib. I.)

Il suffirait de commenter ces vers pour faire l'histoire de toutes les horreurs qui sont nées des passions. Et ce sont ces passions mêmes dont nos philosophes entreprennent les éloges et la défense, comme nous l'allons voir dans l'article suivant.

Art. III. — *Raisons des philosophes pour la défense des passions.*

I. « On déclame sans fin contre les passions; on leur impute toutes les peines de l'homme, et l'on oublie qu'elles sont aussi

la source de tous ses plaisirs. Mais ce qui me donne de l'humeur, c'est qu'on ne les regarde jamais que du mauvais côté. On croirait faire injure à la raison, si l'on disait un mot en faveur de ses rivales. »

Ce raisonneur avoue que les passions sont les rivales de la raison, c'est-à-dire les ennemies de la raison. Jugez s'il sera bien raisonnable dans la manière de les défendre.

Si on déclame sans fin contre elles, il faut donc qu'elles causent bien du mal.

S'il est vrai qu'elles soient la source de tous les plaisirs, il est encore plus vrai qu'il y a bien des plaisirs qui sont la source de tous les crimes, et quelquefois des plus cruels repentirs.

On ne les envisage, dit-on, que du mauvais côté. Mais dites-nous, philosophe raisonnable, quel est le bon côté d'une chose qui est condamnée par la raison?

II. « Il n'y a que les grandes passions qui puissent élever l'âme aux grandes choses. Sans elles, plus de sublime, soit dans les mœurs, soit dans les ouvrages. »

Il faut d'abord convenir de ce qu'on doit entendre par ces mots: De grandes choses. Appellera-t-on de grandes choses, celles qui sont accompagnées de grandes injustices, ou violences, ou cruautés? Alors il sera vrai que les grandes passions élèvent l'âme aux grandes choses. Ainsi la grande ambition de Philippe de Macédoine, mit la Grèce aux fers; celle de son fils Alexandre, dépouilla Darius de son empire; celle d'Attila et de Gensériс, firent trembler l'Occident, et le remplirent de meurtres et de ravages; celle de Tamerlan désola toute l'Asie. Ainsi les grands politiques doivent-ils presque toujours leur succès qu'on admire, aux fourberies, perfidies, etc.

Appellera-t-on de grandes choses, les grandes fureurs, les grands crimes, et les grandes extravagances où l'amour a entraîné? L'histoire est remplie d'exemples d'empoisonnements, d'assassinats, de coups de désespoir, de traits de perfidies, et de trahisons auxquels l'amour a donné lieu. Aussi le philosophe romain dit-il que, de toutes les passions, celle de l'amour est la plus violente, la plus honteuse, la plus féconde en crimes, et celle qui ressemble le plus à la démence et à la fureur. *Omnibus enim ex animi perturbationibus est profecto nulla vehementior : ut si jam ipsa illa notis accusare, stupra dico, et corruptelas et adulteria, incesta denique, quorum omnium est accusabilis turpitudo; sed ut hæc omittamus, perturbatio ipsa mentis in amore fœda est, ut illa præteream quæ sunt furoris; ita dubitationem insaniæ non habet.* (*Tuscul. quæst.*, lib. IV.)

Appellera-t-on de grandes choses, celles qui sont l'effet de la colère, de la fureur, ou d'une impétuosité aveugle, comme sont certains coups de déterminés, et que l'on attribue au courage? Mais, dit le même philosophe que nous venons de citer, il faut bien distinguer la vaillance d'un gladiateur de celle des grandes âmes. Jamais la colère ni l'impétuosité n'ont entraîné les Horace, les Torquatus, les Scipion, lorsqu'ils ont donné des preuves si éclatantes de leur courage. « Si cela était, on pourrait dire que l'ivresse et la folie y aident également, car ceux qui sont ivres, ou dans des accès de démence, en sont souvent bien plus hardis et bien plus déterminés. »

Appellera-t-on de grandes choses, celles qui sont honnêtes, vertueuses, et approuvées par la raison? Mais ne serait-il pas risible de dire que les rivales de la raison élèvent l'âme aux choses qu'adopte, admet et approuve la raison? Dites-nous donc, philosophe, quelles sont les grandes choses auxquelles l'âme est élevée par les passions?

« Sans les passions, plus de sublime dans les mœurs. » Du sublime dans les mœurs! L'expression est nouvelle et digne d'être remarquée. On pourra donc dire une sincérité sublime, une chasteté sublime, une douceur sublime, etc. Mais prenons l'expression pour ce qu'elle vaut. Oh! les mœurs sublimes, que celles que donneront l'ambition, mère de tant de crimes, ou l'orgueil qui rend les hommes si sots ou si odieux, ou la galanterie qui fait faire tant d'extravagances, ou l'avarice qui s'abaisse, s'avilit, est capable de tout!

« Sans elles, plus de sublime dans les ouvrages. » Nous admirons l'*Enéide* de Virgile, les *Décades* de Tite-Live, les *Harangues* et les ouvrages philosophiques de Cicéron, les *Sermons* de Bourdaloue, les *Oraisons funèbres* de Bossuet. C'est là qu'on trouve du vrai sublime. Il faut donc que ces grands hommes aient été inspirés par la passion. C'est là du moins, la conséquence des belles pensées de ce philosophe.

III. « C'est le comble de la folie, que de se proposer la ruine des passions. Le beau projet, que celui d'un dévot, qui se tourmente comme un forcené pour ne rien désirer, ne rien aimer, ne rien sentir, et qui finirait par devenir un vrai monstre, s'il réussissait! »

Notre réponse pourra paraître singulière. Au mot de *passions*, nous ne ferons que substituer la chose exprimée par ce mot, et nous dirons : C'est le comble de la folie que de se proposer la ruine des mouvements de l'âme contraires à la raison. Le beau projet, que celui d'un Socrate qui se tourmente comme un forcené, pour ne rien désirer, ne rien aimer de tout ce que la raison désapprouve! Socrate, si vous réussissez à arrêter tous les mouvements de votre âme qui seraient contraires à la raison, vous finirez par devenir un vrai monstre. C'est l'auteur des *Pensées philosophiques* qui l'a dit.

IV. « Les passions amorties dégradent les hommes extraordinaires. La contrainte anéantit la grandeur et l'énergie de la nature. Voyez cet arbre; c'est au luxe de ses branches que vous devez la fraîcheur et l'étendue de ses ombres. Plus d'excellence en poésie, en peinture, en musique, lors-

que la superstition aura fait sur le tempérament l'ouvrage de la vieillesse. »

Le philosophe Socrate pensait bien différemment de l'auteur des *Pensées philosophiques*. Ce patriarche de la philosophie morale, chez les Grecs, fut toujours reconnu pour le plus sage des hommes ; on n'a jamais hésité à le mettre parmi les hommes extraordinaires, et voici ce que rapporte de lui Cicéron (*Tuscul. Quæst.*, lib. IV) : « Un certain Zopyre, qui se donnait pour physionomiste, vit Socrate dans une grande assemblée ; il l'examina avec attention, et dit tout de suite que c'était un homme tout rempli de vices et d'inclinations mauvaises. Toute l'assemblée se mit à rire de la décision du physionomiste. Mais Socrate soutint que Zopyre avait très-bien décidé, et dit qu'il était, en effet, sujet à tous ces vices et toutes ces passions qu'avait remarqués Zopyre, mais qu'il en avait triomphé par les secours de la sagesse et de la raison. » Voilà comment les hommes extraordinaires se dégradent par l'empire qu'ils prennent sur leurs passions.

« La contrainte anéantit la grandeur et l'énergie de la nature. » Mais si cette grandeur et cette énergie produisent de grandes injustices, des vols, des meurtres, des désolations, comme celle des ambitieux et des conquérants, ou bien de grandes extravagances et souvent de grands crimes, comme celle des amoureux, la contrainte ne devient-elle pas nécessaire, et n'est-elle pas ordonnée par la raison? L'exemple qu'apporte le raisonneur le condamne lui-même. L'arbre a besoin des soins du jardinier. Il faut couper, redresser, contraindre, pour que l'arbre vienne heureusement, et donne de belles ombres et de beaux fruits.

C'est encore une autre sottise de dire qu'il n'y aura plus d'excellence en poésie, en peinture, en musique, sans les passions. Les *Odes sacrées* de Rousseau seront toujours regardées comme ce que nous avons de plus parfait dans la poésie française. Les motets de La Lande auront toujours les premiers suffrages de ceux qui ont du goût pour la musique. Le cloître des Chartreux de Paris attirera toujours l'admiration des connaisseurs en peinture. Nous pourrions citer des millions d'exemples en tous ces genres.

O philosophe corrompu et séducteur, vous n'excitez que l'indignation et la pitié ; et le plus juste salaire dont on puisse payer vos leçons, c'est l'horreur et le mépris.

V. « Les passions sobres font les hommes communs. »

Les grandes passions font les grands vicieux. Les passions sobres en font de moindres.

VI. « Ce serait donc un bonheur, dira-t-on, d'avoir les passions fortes. Oui, sans doute, si elles sont toutes à l'unisson. Etablissez entre elles une juste harmonie, et n'en appréhendez point de désordres. »

« Les passions sont les maladies de l'âme, » dit Cicéron. Etablissez, dit le raisonneur, entre ces maladies, une juste harmonie, et n'en appréhendez point de mauvaises suites.

L'auteur de ces pensées dit « qu'il les tient pour détestables, si elles plaisent à tout le monde. » On lui dira de la part du public, qu'il est bien vrai que tous ceux qui pensent bien, les tiennent pour détestables, et que ceux qui ont du goût et qui savent raisonner, les tiennent pour pitoyables.

VII. Ce que l'auteur des *Pensées philosophiques* présente en faveur des passions, Voltaire le représente également, mais revêtu des grâces légères de ses vers. Ils ont l'un et l'autre les mêmes principes ; ils raisonnent l'un et l'autre avec la même force. Pour ne pas répéter les mêmes choses, nous nous contenterons de rapporter ces vers, et d'y ajouter une petite glose pour en éclaircir le sens, et pour faire mieux remarquer la beauté de ses pensées et de ses raisonnements. Voici les vers :

Oui, pour nous élever aux grandes actions,
Dieu nous a par bonté donné les passions.
Tout dangereux qu'il est, c'est un présent céleste.
L'usage en est heureux, si l'abus est funeste...
Vous qui vous élevez contre l'humanité,
N'avez-vous jamais lu la docte antiquité?
Ne connaissez-vous point les filles de Pélie?
Dans leur aveuglement voyez votre folie.
Elles croyaient dompter la nature et le temps,
Et rendre leur vieux père à la fleur de ses ans.
Leurs mains par pitié dans son sein se plongèrent;
Croyant le rajeunir, ses filles l'égorgèrent.
Voilà votre portrait, stoïques abusés.
Vous voulez changer l'homme, et vous le détruisez.
Dict. Philos., sur la nat. du plaisir.

Paraphrase de ces vers. — Vous vous abusez, mortels, si vous croyez que Dieu vous ait donné la raison pour vous élever aux grandes choses. Sa bonté vous a fourni pour cela des secours bien plus puissants ; ce sont les passions, ce sont ces troubles et ces agitations où est l'âme, lorsqu'elle prend congé de la raison. Ces passions font faire souvent bien des sottises ; mais elles n'en sont pas moins un don divin et un présent céleste ; et si en les suivant on se rend coupable, et que l'on se déshonore, on est encore heureux d'être coupable et déshonoré.

O vous qui vous élevez contre les passions, vous ne savez donc pas que la raison ressemble à la sorcière Médée, qui aveugla les filles de Pélie. Trompées par cette sorcière, ces bonnes filles égorgèrent leur père, dans la pensée et l'espérance de le rajeunir. Voilà votre portrait, ô hommes ennemis des passions. Vous voulez changer l'homme. Vous voulez qu'il soit sage, raisonnable, chaste, modeste, modéré ; et avec toutes vos belles vertus, il ne serait plus homme, l'homme serait détruit.

Ainsi s'exprime la sagesse de Voltaire. Aussi est-ce l'oracle des philosophes de nos jours. (NONNOTTE, III, 292.)

PAUL (SAINT). — L'auteur de l'*Examen important* et celui du *Dictionnaire philosophique*, en veulent également à l'apôtre saint Paul ; mais leur manière d'attaquer est toute

différente. Bolingbroke y va en forcené, qui ne connaît ni honnêteté ni décence, et qui, en se donnant pour milord, s'exprime avec une énergie qui surpasse le plus éloquent des crocheteurs. L'homme du Dictionnaire cache mieux la méchanceté. Il ménage les termes, il enveloppe ses traits, il prend un ton qui, en révoltant moins, n'est pas moins propre à séduire. Il est bon de remarquer que l'homme du *Dictionnaire* et l'homme de l'*Examen important* ne sont qu'un même homme. Ils disent les mêmes choses l'un et l'autre. Il n'y a que le ton qui soit différent.

Dans cet article, nous allons donner d'abord en peu de mots une idée de ce qu'était saint Paul. Ensuite, nous parlerons un moment de Bolingbroke, pour faire sentir l'indécence et l'extravagance des injures qu'il dit à ce grand Apôtre. Enfin nous répondrons aux questions de l'homme du *Dictionnaire*.

Saint Paul est nommé dans les livres sacrés, le Vase d'élection, l'Homme choisi pour annoncer aux peuples et aux rois le nom de Jésus-Christ, le Docteur des nations, l'Envoyé de Jésus-Christ et de Dieu son Père; et depuis dix-sept cents ans il a toujours été regardé dans l'Eglise chrétienne comme un des hommes les plus extraordinaires, par l'étendue des lumières, l'intrépidité du courage, la grandeur des conquêtes et des travaux, en un mot, comme un des plus grands héros de la religion.

Il naquit à Tarse, capitale de la Cilicie, et fut envoyé fort jeune à Jérusalem, pour y étudier la religion juive. Il entra dans l'école de Gamaliel, un des plus fameux docteurs de son temps, et s'y distingua bientôt par ses succès, ses lumières et son zèle pour tout ce qui appartenait à la théologie des Hébreux. Ce fut ce caractère ardent et ses grandes connaissances, qui engagèrent la Synagogue à le charger de plusieurs commissions extraordinaires contre ceux des Juifs qui embrasseraient le christianisme. Mais, en allant à Damas, bien accompagné pour exécuter une de ces sortes de commissions, il fut arrêté par Jésus-Christ même, et converti de la manière frappante et miraculeuse qui est rapportée dans le livre des *Actes des apôtres*.

Sa conversion non-seulement ne changea rien à son caractère de feu, mais elle lui donna encore une activité toute nouvelle. Capable de tout entreprendre, incapable de s'épouvanter à la vue d'un danger, supérieur à toutes les craintes et à toutes les persécutions, son zèle s'enflamma toujours davantage, et son âme s'éleva toujours à proportion des nouveaux objets qui la remplirent. Il ne respira plus que la gloire de Jésus-Christ et le salut de l'univers. Pendant plus de trente ans, il prêcha l'Evangile dans une grande partie de l'Asie et de l'Europe. Ses travaux eurent des succès prodigieux, malgré les persécutions continuelles qu'il eut à essuyer. L'intrépidité et le courage qu'il montra au milieu de ces tempêtes, furent toujours accompagnés du zèle le plus ardent pour ses ennemis mêmes, et d'une tendresse plus que maternelle pour ceux qu'il avait engendrés à Jésus-Christ. Il finit sa course en donnant son sang pour son Dieu et son Maître, et eut la tête tranchée à Rome en 67, un an avant la mort de Néron.

Tel fut l'apôtre saint Paul. Voyons maintenant la manière dont Bolingbroke et l'homme du *Dictionnaire* se déchaînent contre lui.

§ I. *Objections de Bolingbroke.*

I. « Quel était donc ce Paul, » dit Bolingbroke, « qui fait encore tant de bruit, et qui est cité tous les jours à tort et à travers. Il dit qu'il était citoyen romain. J'ose affirmer qu'il ment impudemment. »

Et quel est donc ce milord manqué qui tient des propos si indignes? Si on lui levait son masque, et qu'on rapportât de lui ce qu'on en dit dans toute l'Europe, quel affreux portrait n'en ferait-on pas?

II. « Il fut élevé aux pieds de Gamaliel, c'est-à-dire qu'il fut domestique de Gamaliel. En effet, on remarque qu'il gardait les manteaux de ceux qui lapidèrent Etienne, ce qui est l'emploi d'un valet. »

Dans les lits de justice, le chancelier est placé aux pieds du roi. Dira-t-on que le chancelier est un des valets du roi? C'est là cependant le commentaire de Bolingbroke.

III. « Celui qui avait donné le plus de vogue à la secte chrétienne, était ce Paul au grand nez et au front chauve, dont Lucien se moque. »

Lucien fut nommé le très-athée (ἀθεώτατος), parce qu'il n'y avait rien de sacré pour lui. Il déchira le christianisme, comme il avait déjà déchiré le paganisme. Il n'est pas surprenant qu'il soit cité avec honneur par ceux qui l'imitent. Suidas écrit que ce malheureux mourut déchiré par les chiens.

IV. « Le cardinal Bembo n'avait-il pas raison d'appeler les Epîtres de saint Paul, *Epistolaciæ*, et de conseiller de ne les point lire? »

Ce n'est là qu'une calomnie contre ce cardinal, au jugement de Bayle. (Art. *Bembo*.) Elle est d'un écrivain allemand, nommé Thomas Langius, qui s'était proposé de déchirer toutes les nations de l'Europe. Toutes les sources sont bonnes pour Bolingbroke, dès qu'elles sont empoisonnées ou suspectes. Les Epîtres de saint Paul font une partie extrêmement précieuse des Ecritures du Nouveau Testament. On y voit les dogmes les plus importants présentés avec force et énergie, la morale traitée avec exactitude et justesse, une éloquence qui élève, qui touche, qui éclaire, et où le zèle pour la gloire de Jésus-Christ et pour la sanctification des hommes, paraît toujours comme l'unique principe par lequel il se règle, et l'unique but qu'il se propose.

§ II. *Objections de l'auteur du* Dictionnaire philosophique.

I. « Paul était-il citoyen romain, comme il s'en vante ? S'il était de Tarsis en Cilicie, Tarsis ne fut colonie romaine que cent ans après lui ; tous les antiquaires en sont d'accord. S'il était de la petite ville ou bourgade de Giscale, comme saint Jérôme l'a cru, cette ville était dans la Galilée, et certainement les Galiléens n'étaient pas citoyens romains. »

En dépit de tous les antiquaires supposés et prétendus, Dion Cassius (*Hist.*, l. XLVII) nous apprend que Jules César, et ensuite Auguste, donnèrent le droit de bourgeoisie romaine aux habitants de Tarse, et non pas Tarsis, comme l'énonce le faiseur de questions ; ils leur donnèrent ce droit en récompense de leur attachement à leur parti, et nommèrent même leur ville Juliopolis.

En dépit de l'opinion qu'on suppose à saint Jérôme, les *Actes des apôtres*, et les Epîtres de saint Paul lui-même, nous apprennent qu'il était de Tarse en Cilicie, et citoyen romain. Si saint Jérôme a dit dans son livre *Des écrivains ecclésiastiques*, que saint Paul était de Giscale, il se rétracte dans son *Commentaire sur l'Epître à Philémon*, et avoue son erreur. Le docteur du *Dictionnaire* en ferait-il autant ?

II. « Peut-on excuser Paul d'avoir repris Pierre qui judaïsait, quand lui-même alla judaïser huit jours dans le temple ? »

Hardouin aurait bientôt tranché la difficulté en disant qu'il ne s'agissait point de saint Pierre dans ce différend, mais d'un autre homme qui portait le nom de Céphas, qui, en hébreu, signifie la même chose que Pierre. Mais il n'est pas nécessaire d'adopter les idées singulières de ce fameux écrivain. Le fait par lui-même excuse et justifie les deux apôtres. Voici ce dont il s'agissait :

Lorsque la religion de Jésus-Christ commença à s'élever parmi les Juifs à Jérusalem, les cérémonies et usages de la religion juive furent tolérés pendant quelque temps parmi ces Chrétiens sortis du judaïsme. Ces usages, saints et respectables dans leur institution, n'étaient point encore rejetés, mais ils n'étaient point nécessaires. Cependant quelques-uns de ces Juifs convertis prétendirent que les païens qui embrassaient le christianisme, devaient suivre aussi les mêmes usages. Le concile de Jérusalem, auquel présidait saint Pierre, décida le contraire. Ce chef des apôtres, successeur spécial de Jésus-Christ pour la mission de Judée, ne s'écartait point de ces usages, quand il était avec les Juifs, pour ménager des préjugés encore pardonnables ; mais quand il était avec les païens convertis, il ne s'y asservissait point, et c'est ainsi qu'il vivait à Antioche avec les gentils qui avaient embrassé la foi. Rien de plus sage et de plus raisonnable qu'une pareille conduite. Saint Paul en usait de même, comme nous le voyons par les *Actes des apôtres* et par ses propres *Lettres*.

Cependant, malgré la décision du concile de Jérusalem, et les déclarations des apôtres, les Eglises de Galatie furent troublées par les Juifs convertis, qui prétendaient que les gentils qui embrassaient le christianisme, devaient aussi se soumettre à la circoncision. Saint Paul travailla vigoureusement à combattre cette prétention, et il la combattit efficacement. Il se rendit ensuite à Antioche, où il trouva saint Pierre. Nombre de Juifs convertis de Jérusalem s'étant rendus vers ce même temps à Antioche, saint Pierre reprit avec eux, et pour les raisons que nous avons dites, la même manière de vivre qu'il avait à Jérusalem. Saint Barnabé, apôtre, et plusieurs autres Chrétiens du judaïsme, en firent de même. Saint Paul craignit alors que cette conduite du chef des apôtres, toute sage qu'elle était, ne fortifiât les préjugés des Juifs convertis de Galatie. Il convint, selon la pensée de saint Jérôme, avec saint Pierre, de lui représenter dans une assemblée des frères, que sa condescendance allait trop loin, afin que toutes les Eglises comprissent bien qu'il n'y avait nulle nécessité de se soumettre à la circoncision, ni à la pratique des œuvres de la loi ; et c'est cette représentation qui fit réellement tout le différend qu'il y eut entre saint Pierre et saint Paul.

Un développement aussi simple et aussi clair que celui que nous donnons, suffit pour justifier les deux apôtres, et pour confondre le faiseur de questions.

III. « Paul fit-il bien de circoncire son disciple Timothée, après avoir écrit aux *Galates* (v, 2) : *Si vous vous faites circoncire, Jésus ne vous servira de rien.* »

La réponse se trouve dans ce que nous venons de dire. Jésus n'aurait servi de rien à ceux qui auraient regardé la circoncision comme nécessaire.

IV. « Lorsque Paul fut traduit devant le gouverneur de la Judée par les Juifs, pour avoir introduit des étrangers dans le temple, fit-il bien de dire à ce gouverneur, que c'était pour la résurrection des morts qu'on lui faisait son procès, tandis qu'il ne s'agissait point de la résurrection des morts ? »

Saint Paul ne mentait point. Les menteurs étaient ceux qui l'accusaient d'avoir introduit des étrangers dans le temple. Cela était faux, et les accusateurs ne purent pas le prouver (*Act.* XXI.) Saint Paul dit lui-même (*Act.* XXIII, 1 et seq.) dans une assemblée de Juifs, en présence du grand prêtre, qu'il n'est accusé qu'à cause de sa doctrine, de l'espérance d'une autre vie et de la résurrection des morts, parce qu'il prêchait toujours la résurrection de Jésus-Christ ; et c'était là le point qui irritait contre lui les Juifs. Enfin, dans le cours du même procès, en parlant devant le gouverneur qui était romain, il ne fait qu'abréger l'exposé du fait, en ne citant que l'article de la résurrection des morts, qu'il prêchait toujours et partout. Saint Paul est donc parfaitement sans reproche. En est-il de même du docteur ?

V. « Fit-il bien d'écrire aux Corinthiens : *N'avons-nous pas droit de vivre à vos dépens, et de mener avec nous une femme, etc.* ? Fit-il bien de leur écrire, dans sa seconde Epître : *Je ne pardonnerai à aucun de ceux qui ont péché, ni aux autres* ? Que penserait-on aujourd'hui d'un homme qui prétendrait vivre à nos dépens, lui et sa femme, nous juger, nous punir et confondre le coupable avec l'innocent ! »

Oh ! pour le coup le pauvre homme perd la carte. Sa haine contre le grand Apôtre l'aveugle entièrement. Il ne s'aperçoit pas de l'extravagance de ses propos. En quel endroit l'Apôtre parle-t-il donc de confondre l'innocent avec le coupable ? En quel endroit exige-t-il de vivre, lui et une femme qu'il mènerait, aux dépens des Corinthiens ? L'Apôtre donne des preuves évidentes de son noble désintéressement, comme le docteur, par ses falsifications, en donne de sa méchanceté. Voici comment s'exprime saint Paul :

N'avons-nous pas le droit d'être nourris, n'avons-nous pas le pouvoir de mener une femme qui soit notre sœur en Jésus-Christ, comme font les autres apôtres? Qui est-ce qui a jamais fait la guerre à ses dépens ; qui est-ce qui plante une vigne, et qui n'en mange pas les fruits ?.... Si nous avons semé parmi vous des biens spirituels, est-ce grand'chose que nous recueillions un peu de vos biens temporels? Mais nous n'avons point usé de ce pouvoir, et nous souffrons au contraire toute sorte d'incommodités, pour n'apporter aucun obstacle à l'Evangile. (*I Cor.* IX, 7 et seqq.)

Et dans la seconde Epître, il parle ainsi aux mêmes Corinthiens : *Lorsque je demeurais parmi vous, et que j'étois dans la nécessité, je n'ai été à charge à personne. Mais nos frères qui étaient venus de Macédoine ont suppléé aux besoins que je pouvais avoir. J'ai pris garde à n'être à charge à qui que ce soit, comme je le ferai encore à l'avenir.* (*II Cor.* XI, 9.)

Pour le second texte rapporté par le docteur qui paraît si fort s'en gendarmer, le voici avec son explication par saint Paul lui-même : *Je crains de rencontrer parmi vous des dissensions, des jalousies, des animosités*, etc. *Que Dieu ne m'afflige pas au point que je sois obligé de pleurer plusieurs qui, étant déjà tombés dans des dérèglements infâmes, n'en ont point fait pénitence.* (*II Cor.* XII, 20, 21.) *Tout se jugera sur le rapport de deux ou trois témoins..... Je vous le dis encore, que si je viens une troisième fois parmi vous, je ne pardonnerai ni à ceux qui avaient péché auparavant, ni à tous les autres. Je vous écris ceci étant absent, afin de n'avoir pas lieu, lorsque je serai parmi vous, d'user avec sévérité de la puissance que le Seigneur m'a donnée pour édifier, et non pour détruire.* (*II Cor.* XIII, 1, 2, 10.)

Calomniateur de l'Apôtre, rougissez si vous en êtes capable.

VI. « Qu'entend-on par le ravissement de Paul au troisième ciel ? Qu'est-ce qu'un troisième ciel ? »

Qu'entend-on par le lever et le coucher du soleil, qu'entend-on par l'aurore ? Le soleil se lève-t-il, se couche-t-il ? A-t-il près de l'Océan un lit de safran ? Y a-t-il un Etre qui s'appelle aurore, et qui vienne ouvrir le ciel avec ses doigts de roses ? Ce sont des façons de parler. Il en est de même de ce troisième ciel. C'est une façon d'exprimer un ravissement au-dessus de tout ce qui est visible et qui frappe nos sens. Ce ravissement, fut-il réel, ou ne fut-ce qu'une forte impression dans l'âme de l'Apôtre, il nous dit lui-même qu'il ne le sait pas !

VII. « Quel est le plus vraisemblable, humainement parlant, ou que Paul se soit fait chrétien, pour avoir été renversé de son cheval par une grande lumière en plein midi, et qu'une voix céleste lui ait crié : *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu?* (*Act.* IX, 4) ou bien que Paul ait été irrité contre les Pharisiens, soit pour le refus de Gamaliel de lui donner sa fille, soit pour quelqu'autre cause ? »

Qui est-ce qui vous a dit qu'il y a eu un Paul ? Comment savez-vous qu'il se fit chrétien ? Qui est-ce qui vous a appris la manière dont il fut converti ? C'est Paul lui-même qui l'atteste devant les rois, les magistrats, les gouverneurs ; c'est le premier historien des Chrétiens, auteur des *Actes des apôtres* ; c'est Pierre, le premier Souverain Pontife de la religion. Mais qui est-ce qui a parlé de la fille de Gamaliel ? On ne peut citer aucun auteur des premiers siècles. Ensuite qu'est-ce qui fait foi dans l'histoire ? Est-ce un vraisemblable imaginaire ou la déposition des témoins ?

Y a-t-il du bon sens à faire de pareilles questions ? Où est l'esprit de celui qui est capable de raisonner ainsi ?

VIII. Le questionneur finit son article en disant : « Je ne fais aucune de ces questions que pour m'instruire ; et j'exige de quiconque voudra m'instruire, de parler raisonnablement. »

Quiconque entreprend d'instruire ne doit s'adresser qu'à ceux qui sont capables d'entendre raison. — Le Sage nous dit (*Prov.* XVII, 10) que les avertissements sont utiles à l'homme prudent, et que cent coups d'étrivières ne servent de rien à un insensé.

Réponses à quelques questions de Voltaire.

« Paul était-il citoyen romain, comme il s'en vante ? Tarsis sa patrie, ne fut colonie romaine que cent ans après lui. »

En accordant ce point d'histoire à Voltaire, ne peut-on pas dire, avec dom Calmet, que le privilége de citoyen romain n'appartenait pas à l'apôtre saint Paul, simplement comme bourgeois de Tarsis, mais par quelque droit particulier, que son père ou ses aïeux avaient acquis. Mais il y a grande apparence que Tarsis était colonie romaine avant le temps que dit Voltaire. César lui accorda le droit de bourgeoisie lorsqu'il eut remporté la victoire sur ses compétiteurs, pour la récompenser de ce qu'elle

avait suivi son parti. On ne remarque dans les médailles aucune trace de cette qualité de colonie romaine avant Caracalla ; c'est ce que disent nos adversaires : mais ont-ils toutes les médailles frappées avant ce temps-là ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que c'était une ville libre du temps de saint Paul, et que par conséquent elle avait des privilèges particuliers.

« Est-il vrai que Paul n'entra dans la société naissante des Chrétiens, que parce que Gamaliel dont il avait été le disciple lui refusa sa fille en mariage ? »

Non sans doute, puisque cette accusation ne se trouve que dans les *Actes des apôtres*, forgés par les Ebionites. Voltaire voudrait-il être jugé d'après les anecdotes rapportées dans la *Voltairomanie?* Encore l'auteur de ce libelle était contemporain, homme d'esprit et bien instruit, au lieu que les Ebionites étaient des fanatiques insensés, qui n'avaient pu voir saint Paul.

« Est-il vrai que sainte Thècle vint trouver saint Paul déguisée en homme ? »

Ce conte est un mensonge absurde qui n'est rapporté que dans un livre apocryphe, intitulé : *Les Actes de Paul et de Thècle.* Cet ouvrage fut fabriqué par un certain prêtre d'Asie qui crut devoir joindre aux *Actes des apôtres*, écrits par saint Luc, les voyages de saint Paul, de sainte Thècle, et l'histoire du prétendu baptême conféré à un lion. Tertullien raconte que ce même docteur, convaincu par saint Jean l'évangéliste d'avoir altéré la vérité, s'en excusait, en disant qu'il l'avait fait par un motif d'amour pour saint Paul ; mais cette excuse ne l'empêcha pas d'être dégradé.

« Saint Paul avait-il le front large, la tête chauve, les sourcils joints, le nez aquilin, la taille courte et grosse, et les jambes torses ? »

Ce portrait est fait à plaisir. Il est vrai que les fidèles avaient eu soin de faire peindre les apôtres. On voyait deux cent cinquante ans après de ces portraits de saint Pierre et de saint Paul, et de Jésus-Christ même. Saint Paul avait à la vérité la tête chauve, le nez aquilin et la taille petite ; mais le reste du portrait est une satire indigne, qui n'est fondée sur aucune tradition respectable.

« Paul ne fut-il pas coupable de mensonge, en assurant devant le grand prêtre qu'on le persécutait, parce qu'il était pharisien, et à cause de la résurrection des morts ? » (*Act.* xxiii, 6.)

Non, le saint Apôtre ne mentit point. Quoiqu'il fût Chrétien, il n'avait point renoncé à la doctrine qui distinguait les pharisiens d'avec les Saducéens, à la croyance des esprits et à la résurrection. Il était donc pharisien sur cet article important. Il s'agissait bien clairement de ce dogme dans l'accusation intentée contre lui, puisqu'il était persécuté, parce qu'il prêchait la résurrection de Jésus-Christ.

« N'est-il pas vrai que Paul judaïsa, pour que tout le monde sût qu'on le calomniait quand on disait qu'il était Chrétien ? »

Non, cela n'est pas vrai. Nous ne nions point que saint Paul alla à Jérusalem observer, pendant quelques jours, les rits judaïques, non pour dissimuler sa croyance en Jésus-Christ, mais pour prouver qu'il n'était pas ennemi de la loi de Moïse, comme ses adversaires l'en accusaient. Loin de cacher aux Juifs qu'il était Chrétien, il leur raconte publiquement (*Act.* xxii) l'histoire de sa conversion. D'ailleurs, du temps de saint Paul, il n'était pas défendu aux Juifs convertis de pratiquer les cérémonies de leur loi, et, en s'y soumettant pendant quelques jours, il ne fit que ce que beaucoup de Chrétiens faisaient alors.

« Paul ne se sépara-t-il point des autres apôtres pour être chef de sa secte ? N'était-il pas jaloux, emporté, hautain ? » etc.

Si saint Paul avait voulu être à la tête d'un parti, il aurait enseigné à ses disciples des dogmes particuliers. Il ne leur professa que ce que les autres apôtres enseignaient. Loin de porter envie à leurs succès, de les traiter avec hauteur, il s'appelle *le dernier des apôtres, indigne du nom d'apôtre.* (*I Cor.* xv, 9.) Nous ne répondrons à la satire qu'on fait de son caractère que par l'éloge qu'un écrivain célèbre fait de saint Paul :

« Cet apôtre est le plus grand apologiste de l'Evangile, et ses Lettres seront à jamais la consolation et la règle des enfants de Dieu. Partout elles développent les principes intimes de la religion ; elles en éclaircissent les mystères, elles en découvrent la divinité, elles en justifient la morale. C'est une théologie complète, également propre à l'instruction des simples et à la conviction des superbes.

« A juger de lui par ses ouvrages, c'était un génie supérieur, vif, solide, conséquent et lumineux. Prenant toujours le plus haut point de vue, il s'élevait jusqu'aux premières vérités. De là toutes leurs suites, toutes leurs branches se montraient à lui, rangées comme par ordre, et personne aussi n'a jamais si bien fait voir les conclusions renfermées dans leurs principes. La sublimité de ceux-ci, leur universalité, pour ainsi dire, et leur fécondité se font admirer particulièrement dans son Epître aux Romains, trésor inépuisable d'idées grandes, saintes, augustes, et le plus riche don que Dieu, dans sa miséricorde, pût faire à son Eglise par ses ministres. Dans ce seul écrit, que de vérités, que de lumières, que d'instructions ! surtout que de merveilleuses opérations de la grâce y sont doctement exposées ! Rien ne nous importait plus que d'en connaître la nécessité, la gratuité, la force, et saint Paul est maintenant choisi pour être, sur tous ces points, l'interprète des mystères d'en haut.

« Avec lui, tout homme apprend qu'il ne peut rien de lui-même, et que sa corruption, sa faiblesse ont besoin de remèdes et de secours assidus ; qu'il ne peut aller à Dieu si Dieu ne le prévient, ne l'appelle et ne l'attire ; qu'il n'y a qu'abîme de miséricorde et d'amour dans le choix des élus, vases pré-

parés pour la gloire, justice et profondeur de sagesse à l'égard des vases de colère préparés pour la perdition. C'est encore cet apôtre qui nous a fait connaître combien nous avons reçu du Père dans la personne du Fils; qui nous a montré l'Evangile interprète des prédictions, qui nous a découvert, dans les ombres de l'ancienne alliance, tous les traits commencés de la nouvelle; qui nous a fait sentir la dignité de notre être, par la dignité du prix dont il est racheté; le mérite de notre foi, par les entrées qu'elle nous ouvre à la grâce sanctifiante; la grandeur de nos espérances, par l'exaltation du chef, qui n'est plus qu'un corps avec nous; l'efficacité de l'amour, qui nous unit au Dieu Créateur et à son Verbe, par le souffle de l'Esprit, qui n'est lui-même que charité; notions majestueuses répandues partout dans nos Ecritures, mais, j'ose le dire, nulle part si vivement exprimées que dans saint Paul.

« Pour son cœur, c'était la vertu elle-même qui s'était plu à le former. Nul homme aussi n'a montré plus de confiance, plus de vérité, plus de candeur, ni mieux allié le zèle intrépide avec les tendresses de la charité. Ame grande et héroïque, ses intérêts propres ne lui sont rien; il n'est attentif, il n'est sensible qu'à celui de ses frères et aux progrès de la foi. L'amour jaloux qu'il a pour elle est comme un feu dévorant qu'il ne saurait contenir.

« Ses prédications, ses écrits, ses voyages, ses souffrances, ses longs travaux n'ont d'autre but que d'en établir le règne partout. Il porte tous les fidèles, tous les hommes dans son cœur; il est le père, le tuteur et le nourricier de tous; il se rend faible avec les faibles pour gagner les faibles; il vit avec les Juifs comme un d'entre eux, pour les gagner à Jésus-Christ; avec ceux qui étaient sous la loi, comme s'il y avait été sujet lui-même; avec ceux qui n'avaient point de loi, comme s'il n'en avait point eu. Il console, il corrige, il supporte les imparfaits encore tendres dans la piété. Il met son bonheur et sa gloire dans l'avancement des forts. Pour tout dire, il s'écrie dans un pieux excès qu'il voudrait être *anathème pour le salut d'Israël* (*Rom.* IX, 3), tant était pur le désintéressement de son amour, tant il méconnaissait les timides bornes qui resserrent si souvent le nôtre!

« Il faut avouer que son style est sans élégance, du moins étudiée; qu'il est même souvent défectueux, quant à la pureté du langage et aux règles de l'art. Lui-même il le reconnaît en quelques endroits avec une noble ingénuité. Parmi ces négligences éclatent cependant mille traits heureux, qui n'y seraient pas, si l'étude et l'effort avaient pris soin d'y ménager des embellissements. »

Quant à quelques passages de saint Paul que Voltaire a défigurés avec beaucoup de mauvaise foi, nous renvoyons le lecteur à la lecture des Epîtres du saint Apôtre. Il ne pourra que gagner en remontant à cette source pure, qu'un écrivain infidèle a voulu troubler par le mélange de ses eaux bourbeuses. (CHAUDON, II, 135.)

* *PAUPÉRISME. — Grande question, plus que jamais à l'ordre du jour. Il semble que la main de Dieu s'appesantisse davantage, à mesure qu'on cherche le suprême bonheur dans la possession de l'or et dans les jouissances matérielles. A côté de l'immense fortune accumulée rapidement par quelques industriels, on entend pousser, à chaque instant, ce cri de détresse: Le paupérisme nous envahit! On sait que déjà l'Angleterre lui paye un tribut de cent cinquante millions par année, et plus la production tend à s'accroître, plus on célèbre les merveilles de la navette ou du ciseau, plus la misère pèse de tout son poids sur le peuple travailleur. A l'heure où nous écrivons (3 mars 1856), nous venons de lire, sur les colonnes élancées d'une des premières églises de Paris (52), un appel touchant que le digne curé de cette église adresse aux fidèles, en leur avouant dans les termes les plus formels, que la moitié des habitans de sa paroisse est dans le besoin, et tend une main suppliante à l'autre moitié. Comprenez-vous? La moitié végète dans l'indigence, au sein de la capitale du commerce, de l'industrie, des arts et de tout ce qui forme le bien-être temporel!

Nous n'en chercherons pas les causes; un pareil examen n'entre pas dans le but de ce Dictionnaire, et il est du ressort de l'économie sociale. Nous avons vu avec un regret sincère des écrivains catholiques, trop fidèles échos de Malthus et d'Owen, en rejeter la faute sur l'excès de la population, et sur l'usage immodéré du mariage dans les classes inférieures, comme si la suprême sagesse consistait à pratiquer la réserve criminelle dont les familles riches donnent souvent le scandaleux exemple (53).

Mais ce que nous devons signaler avec l'énergie d'une indignation profonde, c'est qu'on veut résoudre le problème en dehors de la religion catholique. On la regarde comme hostile à ce qu'on nomme la *science des richesses*, et en refusant de lui demander le remède à nos plaies sociales, on ne voit pas qu'on ne peut aboutir à aucune conclusion solide et pratique.

Il est vrai que, d'une part, une grande méfiance existe dans les âmes chrétiennes contre l'économie politique, parce qu'elle s'absorbe complétement dans la matière; elle semble même placer au même niveau les biens ou les jouissances terrestres, et les biens spirituels, les biens de l'intelligence. Il n'est question pour elle que de capitaux, de production, d'exploitation, d'entreprises, de rentes et d'argent. D'un autre côté, il n'est pas moins certain que l'Evangile prêche

(52) La remarquable église de *Saint-Séverin*.

(53) *Voir* la dissertation, d'ailleurs si digne d'éloges, de M. de Metz-Noblat, dans le *Correspondant* du 25 juin 1854.

l'abnégation, le sacrifice, le mépris des trésors et des avantages de ce monde.

Mais, dans ces anathèmes, on doit évidemment comprendre qu'il n'est question que d'un amour désordonné pour des richesses périssables, d'une cupidité excessive et du mauvais usage de l'aisance accordée par la Providence. Jamais le divin Maître n'a voulu proscrire le travail, et nous permettre de rester plongés dans une honteuse paresse, en négligeant le soin de nos affaires.

Non, la religion n'est pas indifférente ou impuissante à remédier aux misères qui nous désolent aujourd'hui : au contraire, c'est elle seule qui peut donner le remède véritable. Mais, il faut le reconnaître, le mal est surtout dans les cœurs. Mettez-y la foi ; mettez-y une obéissance entière à tous les devoirs de la conscience, vous réprimerez alors tous les vices et tous les instincts mauvais, source féconde de misère ; vous modérerez les désirs ; vous supprimerez une foule de besoins factices, et autour des nécessités réelles produites par la vieillesse, le malheur et l'indigence, vous aurez les innombrables secours de la charité privée, qui adoucira les maux accidentels et particuliers, d'une manière plus large et plus utile que la bienfaisance légale ou administrative.

Le vœu que nous devons tous former et qui a été admirablement exprimé par un homme dont le nom est célèbre dans les *Annales du bien* (54), c'est qu'on établisse l'entente la plus intime et la plus cordiale entre la charité *publique*, la charité *religieuse* et la charité *privée*. L'Eglise, dans la pauvreté où elle est réduite, ne peut plus tout faire ; le gouvernement, à son tour, ne doit pas se charger de remédier à tout, et les particuliers eux-mêmes ne voudront jamais se charger de suffire seuls à une pareille tâche. Il faut alors, comme le dit excellemment M. Cochin, rendre chrétienne la charité publique et régulariser autant que possible la charité privée, en la laissant libre dans son exercice inspiré par la foi.

Il en est temps encore ; si le paupérisme augmente, il est cependant, grâce à Dieu, dans notre beau pays à un chiffre moins élevé que celui de quelques autres nations. La charité chrétienne opère des prodiges, avec ses angéliques sœurs, ses conférences de Saint-Vincent de Paul, ses dames quêteuses ou patronnesses qu'on voit se dévouer à toutes les bonnes œuvres, ses médecins désintéressés et généreux, enfin par tous ses administrateurs gratuits. Que l'on donne toujours ; que la charité soit inspirée uniquement par la religion et par le cœur, alors les souffrances ne seront peut-être pas abolies, mais elles trouveront le baume dont elles ont besoin ; elles auront partout leur consolation et leur remède, à la gloire du christianisme et pour le bonheur de la société. (Voir les articles Peuple, Ouvriers, Travail.)

(54) M. Cochin. *Voir* le *Correspondant*.

PÉCHÉ ORIGINEL.

§ I. — *Preuves qui établissent le dogme du péché originel.*

Moïse nous apprend qu'Adam a péché et qu'il a été chassé du paradis. David reconnaît qu'il a été formé dans l'iniquité et que sa mère l'a conçu dans le péché. Job déclare que personne n'est exempt de souillure, non pas même l'enfant d'un jour. (*Gen.* II ; *Psal.* L, 7 ; *Job*, XIV, 4.) Saint Paul enseigne que le péché est entré par un seul homme dans le monde, et la mort par le péché, et qu'ainsi la mort est passée dans tous les hommes. Tous ayant péché dans un seul, il répète que c'est par le péché d'un seul que tous les hommes sont tombés dans la damnation, que nous naissons enfants de colère. (*Rom.* V ; *Ephes.* II.) Nous avons dans nous-mêmes des preuves de la corruption originelle de la nature humaine. Dieu avait fait l'homme immortel ; il avait éclairé son esprit et créé son cœur droit ; nous naissons, au contraire, ensevelis dans les ténèbres, portés au mal ; nous sommes affligés par mille infirmités qui nous conduisent enfin à la mort.

Nous avons donc des preuves de fait que nous sommes coupables et punis à cause du péché d'Adam.

Depuis saint Ignace jusqu'à saint Jérôme, qui disputait contre Pélage, tous les Pères ont enseigné le dogme du péché originel. (*Voyez* Vossius, *Hist. pelag.*, art. 1, thes. 6.) C'est donc une grande témérité dans le questionneur encyclopédique que de dire « que nous ne connaissons point de Père de l'Eglise, jusqu'à saint Augustin et saint Jérôme, qui ait enseigné la doctrine du péché originel. »

Le cérémonies de l'Eglise, le baptême, les exorcismes, sont des preuves que la croyance du péché originel était aussi ancienne que l'Eglise, et cette croyance était si distincte dans l'Eglise, que Julien reprochait à saint Augustin qu'il se servait contre lui du consentement des artisans et du peuple. (S. Aug., l. II *Op. imperf.*, c. 181 ; l. V, c. 131.)

Enfin, encore aujourd'hui, toutes les communions, séparées depuis mille, onze et douze cents ans, reconnaissent le dogme du péché originel. (*Perpét. de la foi*, t. III, à la fin.)

§ II. — *Réfutations des réponses des sociniens aux preuves que l'on vient d'apporter.*

1° Les sociniens ont prétendu que les passages qui portent que nous avons péché dans Adam ne signifient rien autre chose, sinon qu'Adam a donné à tout le genre humain l'exemple du péché ; que tous les hommes l'ont imité, et que c'est en ce sens que tous les hommes pèchent dans Adam.

Mais il est clair, par le passage tiré de saint Paul : 1° Que tous les hommes meurent en Adam, et que cette mort est une suite du péché du premier homme ; 2° que tous

les hommes sont coupables de ce péché, et qu'il est aussi étendu que l'empire de la mort ; que les enfants qui meurent dans le sein de leur mère sont coupables de ce péché, quoiqu'ils n'aient encore fait aucune action, et que, par conséquent, le péché originel n'est pas une imitation du péché d'Adam ; 3° il est clair, par l'Ecriture, que nous naissons enfants de colère, odieux aux yeux de Dieu, et que, par conséquent, le péché d'origine n'est pas une simple privation des avantages attachés à l'état d'innocence, tels que l'immortalité, l'empire sur nos sens, etc., comme les sociniens le prétendent, mais que le péché originel est un péché qui affecte l'âme de l'homme et qui le rend odieux à Dieu.

2° Les pélagiens et les sociniens opposent à ces preuves un passage du Deutéronome, qui dit que les enfants ne mourront point pour leurs pères, ni les pères pour les enfants. Mais il s'agit ici d'une loi qui regarde des enfants nés ; c'est une loi que Dieu prescrit à des hommes qui doivent juger d'autres hommes. Quel rapport une loi a-t-elle avec les passages qui prouvent le péché originel ?

3° Julien opposait à saint Augustin un passage de saint Paul, qui dit que nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Jésus-Christ, pour être jugés selon ce que chacun aura fait de bien ou de mal ; d'où il concluait que les enfants, qui n'avaient fait ni bien ni mal, ne comparaîtraient pas, et qu'ils n'étaient par conséquent point coupables, et ne seraient point punis. De là naquirent toutes les questions sur le sort des enfants, sur le genre de peine qu'ils devaient souffrir. Questions inutiles pour le fond des contestations qui partageaient les Catholiques et les pélagiens, sur lesquelles saint Augustin n'osait rien affirmer, et sur lesquelles l'Eglise ne prononça point. Mais Julien ne prouvait rien par ce passage de saint Paul ; car il est clair que saint Paul n'exclut point les enfants ; et quand il les exclurait, il s'ensuivrait tout au plus qu'ils ne sont coupables d'aucun péché actuel, et non pas qu'ils ne sont point coupables du péché originel.

4° Les pélagiens et les sociniens prétendent que le baptême n'est point donné pour remettre un péché, mais pour associer l'homme à l'Eglise chrétienne, et lui donner droit au bonheur que Dieu destine à ceux qui vivent dans l'Eglise de Jésus-Christ. Les Catholiques répondaient que l'Ecriture et la tradition nous apprennent que le baptême est donné pour la rémission des péchés, et pour régénérer l'homme.

5° Les pélagiens et les sociniens opposent l'autorité de Pères.

Mais, 1° il est certain que Pélage et Julien n'ont jamais opposé à saint Augustin que quelques passages de saint Chrysostome, de saint Basile et de Théodore de Mopsueste, et que saint Augustin fit voir que les pélagiens n'en pouvaient rien conclure en faveur de leur sentiment (55). D'ailleurs, ce que nous avons dit sur l'origine de l'erreur de Pélage, par rapport aux différentes méthodes que les Pères employaient selon les différents objets qu'ils se proposaient, peut servir à répondre aux passages dans lesquels ils paraîtront attaquer le péché originel, et à tout ce que M. Witby a recueilli pour soutenir qu'avant saint Augustin, les Pères avaient témoigné du penchant à la doctrine des pélagiens.

§ III. — *Difficultés des philosophes contre le dogme du péché originel.*

« Une créature qui n'existe point, ne saurait être complice d'une action mauvaise, et il est injuste de la punir comme coupable de cette action. L'enfant, qui naît six mille ans après Adam, n'a pu ni consentir à son péché, ni réclamer contre sa prévarication. Comment Dieu, si juste, si bon, si miséricordieux, qui pardonne à ceux qui implorent sa miséricorde les péchés qu'ils ont commis si librement, imputerait-il un péché qu'on n'a pu éviter, et auquel on n'a eu aucune part ? Il ne faut pas croire éluder la force de ces difficultés, en répondant que le péché originel s'est transmis à la postérité d'Adam : nous ne recevons de nos pères que le corps, et le corps n'est pas susceptible de péché ; c'est dans l'âme que réside le péché, et l'âme sort pure et innocente des mains de Dieu. Enfin, quand il serait vrai que l'âme deviendrait souillée par son union avec le corps que nous recevons de nos pères, cette souillure ou cette corruption ne serait point un péché, puisque la corruption du corps et l'union de l'âme au corps seraient produites par des causes indépendantes de l'enfant, et qui ont précédé son existence. »

Réponse. Il est certain que ce qui n'existe que d'aujourd'hui, n'a pu se déterminer, ni consentir à un crime commis il y a six mille ans. Mais les Catholiques ne prétendent pas que l'enfant ait commis le crime d'Adam, ou qu'il y ait consenti. Ils disent que depuis le péché d'Adam tous les hommes naissent privés de la grâce, déchus des priviléges de l'état d'innocence ; que leur esprit est environné de ténèbres, et leur volonté déréglée, et que cet état de l'homme est la suite du péché d'Adam.

Les Catholiques ne disent pas que Dieu haïsse l'enfant, et qu'il le punisse pour avoir commis le péché d'Adam, ou parce qu'il est coupable d'un désordre dans lequel il soit tombé librement. Ils disent que le péché d'Adam causa dans ses facultés un désordre qui se communiqua à ses enfants aussi bien que son péché, et qui se transmit à tous les hommes qui naissent par la voie

(55) *Voy.* sur cela, *Remarques sur la biblioth. de M. Dupin*, in-8°, Paris, 1692, t. I. On y prouve que saint Justin, saint Irénée, Tertullien, Origène, se sont très-clairement expliqués sur le péché originel. *Voy.* aussi la Tradition de l'Eglise sur le péché originel, à Paris 1692, in-12.

de la génération, et qui n en sont point garantis par une grâce spéciale. Toutes les difficultés des incrédules portent à faux et n'attaquent point le dogme du péché originel, tel que l'Eglise l'enseigne.

« Mais, dira-t-on, comment le désordre causé dans les facultés d'Adam et le péché ont-ils pu se transmettre à ses enfants? »

L'Ecriture, qui nous apprend si clairement le péché du premier homme, et que son péché s'est communiqué à sa postérité, ne nous explique point comment ce désordre et ce péché se sont communiqués à ses enfants, et ensuite à toute sa postérité. Nous ne pouvons donc expliquer clairement comment se fait la propagation du péché originel, mais nous ne voyons point qu'elle soit impossible; et par conséquent le pélagien et le socinien ne peuvent sans absurdité nier le péché originel : car il est absurde de nier une chose enseignée clairement dans l'Ecriture, dans la tradition et par l'Eglise universelle, lorsqu'on ne démontre pas que cette chose est impossible.

« Mais, disent les sociniens, n'est-il pas évident que Dieu ne peut punir que ce qui est volontaire? »

Dieu hait essentiellement le désordre, et le péché originel ne laisse pas d'être un désordre, quoiqu'il soit l'effet d'un péché que l'enfant n'a pu ni vouloir, ni prévenir. Le péché originel déplaît donc à Dieu, quoiqu'il soit nécessaire, et la créature, dans laquelle il se trouve, lui est odieuse; mais il ne la hait point et ne la punit point comme une créature qui s'est mise volontairement dans le désordre.

« Mais enfin, pourquoi a-t-il enveloppé toute sa race dans sa chute? pourquoi Dieu a-t-il permis cette fatale catastrophe? pourquoi a-t-il remis entre les mains du premier homme le sort de sa postérité? »

Je réponds, 1° que l'ignorance dans laquelle Dieu nous laisse à cet égard, ne nous autorise point à nier un dogme enseigné dans l'Ecriture, dans la tradition et par l'Eglise universelle : avouons plutôt, avec Leibnitz, que nous ne connaissons pas assez ni la nature du fruit défendu, ni son action, ni ses effets, pour juger du détail de cette affaire. 2° Si nous voyions en son entier le plan de la Providence, relativement au genre humain, ces plaintes, ces questions téméraires nous paraîtraient déraisonnables, pleines d'ingratitude et injurieuses au Rédempteur, qui a fait une abondante compensation pour tous les dommages qui résultent du péché d'Adam, en satisfaisant non-seulement pour le péché originel, mais encore pour les péchés actuels de tout le monde.

Si nous nous plaignons de notre état présent, c'est parce que nous en sentons tous les inconvénients, et que nous n'en connaissons pas les avantages. Les anges apostats sont tombés sans ressource; mais nos premiers parents ont été relevés de leur chute : ce n'est point par notre faute que nous nous trouvons au fond du précipice, mais nous avons un Rédempteur qui nous en a tirés par sa mort et par sa grâce.

La doctrine du péché originel, telle qu'elle est enseignée par l'Eglise catholique, ne fait donc Dieu ni auteur du péché, ni injuste.

§ IV. — *Des différentes manières d'expliquer le péché originel*

Le dogme du péché originel est, d'un côté, si important dans la religion, et de l'autre, si difficile à comprendre et à persuader, que l'on a de tout temps fait beaucoup d'efforts pour expliquer sa nature et la manière dont il se communiquait.

1° On supposa que les âmes avaient péché dans une vie antérieure à leur union avec le corps humain : cette opinion, imaginée par les platoniciens, attribuée à Origène, et adoptée par les cabalistes, a été suivie par quelques modernes. Ce sentiment qui, pris comme opinion philosophique, n'est qu'une vaine imagination, a été condamné par l'Eglise, et n'explique point le dogme du péché originel, puisque ce péché est transmis aux hommes par Adam.

2° On a supposé que toutes les âmes étaient renfermées dans Adam, et que, par conséquent, elles avaient participé à son péché. Ce sentiment, dont saint Augustin n'était pas fort éloigné, a été adopté par un grand nombre de théologiens de la confession d'Augsbourg; et, au commencement de notre siècle, un savant auteur, Wolflin, en a fait un principe pour expliquer la propagation du péché originel. C'est par imputation, dit-il, que tous les hommes y participent; mais la dépravation leur est communiquée par la propagation, et cette propagation suppose que les âmes viennent les unes des autres.

Avant Wolflin, Nicolai avait enseigné qu'en admettant la création immédiate des âmes, il n'est pas possible d'expliquer le péché originel. Ce sentiment, qui a été condamné par l'Eglise, est absurde : car, l'âme étant une substance simple, indivisible, immatérielle, il est impossible qu'aucune âme sorte d'une autre par voie d'émanation. D'ailleurs, ce sentiment n'expliquerait point le péché originel, puisque les âmes renfermées dans l'âme d'Adam, n'auraient point eu l'exercice de leurs facultés, et enfin, parce qu'Adam ayant obtenu le pardon de son péché, tous ses enfants auraient dû l'obtenir, si les âmes humaines avaient été renfermées dans celle du premier homme, de manière qu'elles eussent participé à ses déterminations.

3° On a reconnu que les âmes n'ont point existé avant cette vie, qu'elles ont été créées immédiatement de Dieu, et qu'elles ne sont pas des émanations de l'âme d'Adam. Mais, parmi ceux qui reconnaissent que les âmes existent par voie d'émanation, les uns croient que toutes les âmes ont été créées, et qu'elles ont été unies à des corps renfermés dans le corps d'Adam; les autres pensent, conformément au jugement de l'Eglise, que

les âmes des hommes sont créées lorsque le corps humain est formé dans le sein de la mère.

Le système de la génération des animaux par des animalcules formés dans le premier animal, et qui ne font que se développer, ne pouvait manquer de faire adopter le premier sentiment. Leibnitz crut qu'il pouvait expliquer la propagation du péché originel; il fut suivi par Rassiels qui l'expliqua avec plus de détail que Leibnitz (56).

Il suppose que les corps de tous les hommes qui devaient exister, ont été formés dans Adam, et que Dieu avait uni à ces petits corps des âmes humaines, parce qu'il n'y a pas de raison de différer plus longtemps l'union de l'âme et du corps, et que ce petit corps vivant aussi bien dans le premier instant de sa formation, qu'après sa naissance, on ne peut le supposer privé d'une âme.

Il admet donc, dans les petits corps humains renfermés dans Adam, des âmes humaines. Les petits corps unis à ces âmes étaient unis aux corps des pères, et ils en tiraient leur nourriture; autrement ils se seraient desséchés. Il y avait donc une communication entre Adam et le nombre infini de personnes qu'il contenait, à peu près semblable à celle qu'un enfant a avec sa mère, aussitôt qu'elle l'a reçu dans son sein; et comme les mouvements de la mère se communiquent aux enfants, ceux d'Adam se sont communiqués à tous ceux qui devaient naître de lui.

Suivant ce système, quand Dieu défendit à Adam de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, les impressions de son cerveau se communiquèrent aux cerveaux de ses enfants, qui eurent par conséquent les mêmes idées; et lorsqu'Adam fut tenté de manger du fruit, et qu'il y consentit, ses enfants y consentirent d'autant plus facilement, que la mollesse de leurs fibres les avait fait moins conserver le souvenir du précepte, et que le cours de leurs esprits animaux était favorisé par le cours des esprits animaux d'Adam.

Leur péché fut à peu près pareil à celui d'une personne qui s'éveille en sursaut, ou à celui des enfants qui sont en nourrice; c'est pourquoi, dit Rassiels, quoiqu'ils soient véritablement enfants de colère, ils ne sont pas l'objet d'une si grande colère, puisque Dieu se contente de les priver de sa gloire, sans les condamner aux châtiments des pécheurs.

Cette hypothèse est absolument destituée de fondement du côté de la raison, et le système de la génération des animaux par des animalcules préexistants et formés dès la création du monde, qui lui sert de base, n'a plus guère de vraisemblance, ni de sectateurs. D'ailleurs, il n'explique point la communication du péché d'Adam à ses descendants, puisque ces âmes n'avaient point l'usage de la raison, lorsqu'Adam pécha, et qu'elles ne pouvaient donner un consentement libre. Enfin, ce sentiment est contraire aux décisions de l'Eglise.

4° Il est donc certain que l'âme des enfants d'Adam n'a été créée que quand il s'est formé dans le sein d'Eve, un corps humain, et pour expliquer la transmission du péché originel, il faut expliquer comment le péché d'Adam se communique aux âmes que Dieu crée pour les unir à des corps humains, par voie de génération.

Les théologiens se sont encore partagés sur cette explication.

1° Beaucoup de théologiens ont prétendu que le péché originel n'est que le péché d'Adam, imputé à tous ses descendants. Les théologiens supposent que, comme Dieu, quand il établit Abraham le père des croyants, avait fait un pacte avec sa postérité, de même quand il donna la justice originelle à Adam et au genre humain, notre premier père s'engagea en son nom et en celui de ses descendants, de la conserver pour lui et pour eux, en observant le précepte qu'il avait reçu, au lieu que, faute de l'observer, il la perdrait autant pour lui que pour eux, et les rendrait sujets aux mêmes peines, sa transgression étant devenue celle de chacun, en lui comme cause, et dans les autres, comme la suite du pacte contracté par eux; qu'ainsi la même transgression, qui était en lui un péché actuel, fait dans les autres le péché originel par l'imputation qui leur en est faite, et que c'est ainsi que tout le monde a péché en lui, lorsqu'il a péché.

Ce sentiment fut soutenu avec beaucoup de force par Catharin dans le concile de Trente, et il a été adopté par presque tous les protestants. Mais cette opinion paraît contraire à tout ce que l'Ecriture et la tradition nous apprennent du péché originel, et ne s'accorde pas bien avec les idées de la justice et de la bonté de Dieu; car pour imputer un crime, il faut un consentement formel, un consentement présumé ne suffit pas, et les théologiens qui adoptent le sentiment de l'imputation ne reconnaissent point d'autre consentement dans les enfants d'Adam. Ce pacte peut avoir lieu, lorsqu'il est question de faire du bien, mais non pas lorsqu'il s'agit de punir positivement. La supposition du pacte fait entre Dieu et Adam, laquelle sert de base à ce sentiment, est une supposition chimérique, dont Catharin n'a donné aucune preuve.

2° Il y a des théologiens qui croient que, depuis le péché d'Adam, son corps a été corrompu, et que l'âme sortant pure des mains de Dieu, et s'unissant à un corps corrompu, contracte sa corruption comme une liqueur pure se corrompt dans un vase infecté: ce sentiment, indiqué par saint Augustin, a été suivi par Grégoire de Rimini, Gabriel, etc. Pour expliquer comment le péché du premier homme a corrompu son corps, Grégoire de Rimini suppose que le serpent, en conversant avec Eve, dirigea

(56) *Essais de Théodicée*, partie 1re, sess. 90; *Traité de l'esprit humain*, par Rassiels du Vigier, chez Jombert, 1714, in-12.

contre elle son haleine, et que son souffle contagieux infecta le corps d'Eve. Eve communiqua sa contagion à Adam, et tous deux la communiquèrent à leurs enfants, comme nous voyons des maladies héréditaires dans certains pays et dans certaines familles. Mais quand il serait vrai que le souffle du serpent eût porté dans le corps d'Eve un principe de corruption, quel rapport cette corruption a-t-elle avec le péché, qui est une affection de l'âme? Une substance immatérielle peut-elle se corrompre en contractant la corruption du corps, comme une liqueur pure se corrompt dans un vase infecté?

3° Il y a des théologiens qui, pour expliquer la transmission du péché originel, supposent que Dieu avait formé le plan de faire naître tous les hommes d'un seul par voie de génération, et qu'il a établi une loi par laquelle il devait unir une âme à un corps humain toutes les fois que, par la voie de la génération, il se formerait un corps humain.

Dieu, selon ces mêmes théologiens, s'était fait une loi d'unir au corps humain né d'Adam, une âme semblable à celle du premier homme. Adam par son péché perdit la grâce originelle; ainsi lorsqu'il engendra un fils, Dieu unit à son corps une âme privée de la justice originelle et des dons de l'état d'innocence.

Estius remarque que ce sentiment, indiqué par saint Cyrille et adopté par saint Anselme, n'explique point la transmission du péché originel, parce qu'il ne la fait consister que dans la privation de la justice originelle, ce qui ne suffit pas pour expliquer le péché originel, qui est un désordre ; car il serait possible, selon Estius, qu'une âme fût privée de la justice originelle, et qu'elle ne fût cependant pas coupable, ou déréglée. Ce théologien croit donc qu'il faut supposer que l'âme privée de la justice originelle, est unie à un corps corrompu, qui communique le péché à l'âme qui lui est unie.

Mais le corps est-il capable de pécher? peut-il souiller l'âme? Voilà ce que ni Scot, ni Estius, ni aucun des théologiens qui suivent ce sentiment, n'ont pu faire concevoir.

Le P. Malebranche et Nicole ont tâché de l'expliquer. Adam, selon le premier, fut créé dans l'ordre; et comme l'ordre veut que Dieu n'agisse que pour lui, Adam reçut en naissant un penchant qui le portait à Dieu, et une lumière qui lui faisait connaître que Dieu seul pouvait le rendre heureux.

Cependant, comme Adam avait un corps qui n'était pas inaltérable, et qu'il devait se nourrir, il fallait qu'il fût averti du besoin de manger, et qu'il pût distinguer les aliments propres à le nourrir : il fallait donc que les aliments propres à entretenir l'harmonie dans le corps d'Adam, fissent naître dans son âme des sentiments agréables, et que ceux qui lui étaient nuisibles, excitassent des sensations désagréables.

Mais ces plaisirs et ces mouvements ne pouvaient le rendre esclave, ni malheureux comme nous, parce qu'étant innocent, il était maître absolu des mouvements qui s'excitaient dans son corps. L'ordre demande que le corps soit soumis à l'âme ; Adam arrêtait donc à son gré les mouvements qui s'excitaient dans son corps; en sorte que les impressions sensibles ne l'empêchaient pas d'aimer uniquement Dieu, et ne le portaient point à regarder le corps comme la cause, ou comme les objets dont il devait attendre son bonheur.

Après qu'Adam eut péché, il perdit d'un côté l'empire qu'il avait sur ses sens, et de l'autre la justice originelle. Les impressions des objets extérieurs produisirent en lui des impressions qu'il ne fut pas le maître d'arrêter, et qui le portèrent, malgré lui, vers les objets qui excitaient en lui des sentiments agréables.

Dieu avait résolu de faire naître tous les hommes d'Adam, et d'unir une âme humaine au corps humain qu'Adam engendrait; mais Dieu, selon le P. Malebranche, ne devait accorder à cette âme la justice originelle, qu'autant qu'Adam persévérerait dans l'innocence.

Ainsi, Adam et Eve, après leur péché, avaient 1° perdu l'empire qu'ils avaient sur leurs sens, et les corps excitaient en eux des plaisirs qui les portaient vers les objets sensibles ; 2° Dieu unissait aux corps qu'ils engendraient, une âme privée de la justice originelle. Dieu, selon le P. Mallebranche, avait établi une loi, par laquelle il devait y avoir un commerce continuel entre le cerveau de la mère et le cerveau de l'enfant formé dans son sein; en sorte que tous les sentiments qui s'excitent dans la mère, devaient s'exciter dans l'enfant.

L'âme humaine que Dieu unit au corps humain qui se forma dans le sein d'Ève après son péché, éprouvait donc toutes les impressions qu'Eve recevait des objets sensibles; et comme elle était privée de la justice originelle, elle était portée vers les corps, elle les aimait comme la source de son bonheur : elle était donc dans le désordre, ou plutôt sa volonté était déréglée, le désordre de sa volonté n'était point libre, mais il n'était pas moins un désordre qui déplaisait à Dieu (57).

Cette explication porte certainement l'empreinte du génie de Malebranche ; mais elle est appuyée sur un fondement bien faible, je veux dire la communication entre le cerveau de la mère et le cerveau de l'enfant ; cette communication n'est point prouvée ; ces taches, que les enfants tiennent de leurs mères, et que le P. Malebranche a prises pour les images des objets que les mères ont désirés ardemment pendant leur grossesse, ne sont que les suites d'un sang extravasé par un mouvement trop violent, qui peut bien être occasionné par une impres-

(57) Malleb., *Rech. de la vérité*, liv. I, c. 5; l. II, part. I, c. 7, eclairc. 8; *Conv. Chr.*, entr. 4.

sion vive que fait sur les organes un objet sensible, et qui se communique au sang de l'enfant, parce qu'il y a en effet une communication entre les vaisseaux sanguins de la mère, et ceux de l'enfant; mais ce sang extravasé ne suppose pas que le cerveau de l'enfant ait reçu les mêmes impressions que le cerveau de la mère, rien ne conduit à cette supposition.

Voici l'explication de Nicole dans sa seconde *Instruction sur le Symbole.*

« L'expérience fait voir que les inclinations des pères se communiquent aux enfants, et que leur âme venant à être jointe à la matière qu'ils tirent de leurs parents, elle conçoit des affections semblables à celles de l'âme de ceux dont ils tirent la naissance; ce qui ne pourrait être, si le corps n'avait certaines dispositions, et si l'âme des enfants n'y participait, en concevant des inclinations pareilles à celles de leurs pères et de leurs mères, qui avaient les mêmes dispositions du corps.

« Cela supposé, il faut convenir qu'Adam, en péchant, se précipita avec une telle impétuosité dans l'amour des créatures, qu'il ne changea pas seulement son âme, mais qu'il troubla l'économie de son corps, qu'il y imprima les vestiges de ses passions, et que cette impression fut infiniment plus forte et plus profonde que celles qui se font par les péchés que les hommes commettent présentement.

« Adam devint donc par là incapable d'engendrer des enfants qui eussent le corps autrement disposé que le sien; de sorte que les âmes étant jointes, au moment qu'elles sont créées, à ces corps corrompus, elles contractent les inclinations conformes aux traces et aux vestiges imprimés dans ces corps, et c'est ainsi qu'elles contractent l'amour dominant des créatures, ce qui les rend ennemies de Dieu.

« Mais, pourquoi les âmes qui sont des substances spirituelles, contractent-elles certaines inclinations à cause de certaines dispositions de la matière?

« On peut, pour expliquer cela, supposer que Dieu, en formant l'être de l'homme par l'union d'une âme spirituelle avec une matière corporelle, et voulant que les hommes tirassent leur origine d'un seul, avait établi ces deux lois, qu'il jugea nécessaires pour un être de cette nature.

« La première, que le corps des enfants serait semblable à celui des pères, et aurait à peu près les mêmes impressions, à moins que quelque cause étrangère ne les altérât.

« La seconde, que l'âme unie au corps aurait certaines inclinations, lorsque son corps aurait certaines impressions.

« Ces deux lois étaient nécessaires pour la propagation du genre humain, et elles n'eussent apporté aucun préjudice aux hommes, si Adam, en conservant son innocence, eût conservé son corps dans l'état auquel Dieu l'avait formé; mais l'ayant altéré et corrompu par son péché, la justice souveraine de Dieu, infiniment élevée au-dessus de la nature, n'a pas jugé qu'elle dût pour cela changer les lois établies avant le péché; et ces lois subsistant, Adam a communiqué à ses enfants un corps corrompu.

« Mais, comment doit-on concevoir cet amour dominant de la créature, que l'âme contracte lorsqu'elle est jointe à des corps qui viennent d'Adam?

« On le doit concevoir, comme on conçoit la grâce justifiante dans les enfants baptisés: c'est-à-dire que, comme l'âme des enfants, par la grâce qu'elle reçoit, est habituellement tournée vers Dieu, et l'aime de la manière que les justes aiment Dieu durant le sommeil; de même l'âme des enfants, par cette inclination qu'elle contracte, devient habituellement tournée vers la créature, comme sa fin dernière, et l'aime comme les méchants aiment le monde pendant qu'ils dorment: car il ne faut pas s'imaginer que nos inclinations périssent par le sommeil, elles changent seulement d'état; et ces inclinations suffisent pour rendre les uns justes, quand elles sont bonnes, et les autres méchants, quand elles sont mauvaises. »

Nicole ne regarde cette explication que comme ce que l'on peut dire de plus probable; et ce sage et pieux écrivain pensait qu'il y a beaucoup de choses qu'il faut croire sans tenter de les expliquer; le péché originel est de ce nombre. (Chaudon, II, 140.)

*PÈLERINAGE. — La pratique de dévotion chrétienne, qui est connue sous le nom de pèlerinage, ne manque pas de recevoir les quolibets et les injures de tous les voltairiens. On y voit la superstition portée au plus haut degré de folie, ou bien une indigne exploitation de la crédulité publique. Mais qu'on veuille bien consulter l'histoire, elle montrera, par d'innombrables exemples, que, dans les siècles où le paganisme régnait sur le monde, on avait déjà compris que le pèlerinage était un moyen d'obtenir des grâces exceptionnelles ou plus nombreuses. Quel était, en effet, l'esprit ou le but de ces fréquentes visites et de ces riches offrandes aux temples de Jupiter, d'Apollon, de Diane ou d'Esculape? Aujourd'hui, quel est le motif qui attire le musulman au tombeau du prophète de la Mecque, et l'Indou vers Bénarès ou dans quelqu'autre pagode fameuse? Quand même la douleur, la souffrance, un péril imminent, ou un des cruels revers de la vie n'inspireraient pas la pensée et le courage d'entreprendre un voyage difficile, pour trouver un secours, un remède, ou, du moins, une espérance, il suffit d'avoir des croyances tant soit peu sincères dans le cœur; alors on se plaît à visiter les lieux illustrés par quelques personnages célèbres ou par les grands événements de la religion.

Or, ce pieux usage étant pratiqué chez les nations païennes et infidèles, pourquoi voudrait-on le refuser au catholicisme qui renferme un trésor bien autrement fécond, bien autrement vrai des plus ineffables consolations? Sans discuter ici les raisons de piété qui légitiment la dévotion des pè-

lerinages, un seul argument nous suffit pour confondre les incrédules et faire bonne justice de leurs sarcasmes. Est-il certain, oui ou non, que des églises, des images de l'auguste Vierge Marie, des reliques de quelques saints, et, en un mot, des lieux particuliers ont reçu le privilége de soulager miraculeusement de les cruelles misères physiques ou morales qui n'avaient rien à espérer de la terre? Ces nombreux *ex-voto* que je vois suspendus près des autels me racontent-ils des merveilles indubitables? J'y vois des noms connus, des dates positives ; j'y lis l'expression de la plus profonde reconnaissance, après une grâce obtenue et un prodige accompli. Ce sont là des faits constatés, et pour ne citer que les plus récents, une foule de témoins sont encore vivants. Ou, quand il n'y aurait qu'un seul de ces faits miraculeux, un seul, démontré d'une manière incontestable, je demande si les fidèles ne doivent pas y trouver une garantie assez ferme, assez complète pour justifier leur confiance dans cette ancienne et et secourable dévotion.

Si nous avions plus de temps et d'espace pour dérouler ici quelques pages des annales des pèlerinages les plus fréquentés, que de merveilleux récits nous pourrions faire sans recourir aux anciennes légendes, ni aux hagiographes du moyen âge, mais en racontant seulement ce qui se passe dans notre siècle et sous nos yeux ! Il nous semble, qu'avant de déblatérer contre des pratiques appelées superstitieuses, il serait plus convenable et plus sage de vérifier les faits, d'en examiner les preuves et de ne pas négliger également d'apprécier l'influence des lieux de pèlerinage sur les consciences, pour y réveiller une pratique plus fidèle de la religion : ce n'est pas là un de leurs moindres prodiges. Qu'il y ait eu des abus dans les pèlerinages et qu'on puisse en signaler aujourd'hui en quelques lieux ; qu'on en ait fait même une occasion de désordre, c'est là un aveu que nous répétons en gémissant. Mais l'homme abuse de tout ; il ne respecte rien ; il tourne contre lui-même les moyens de bonheur qui lui sont donnés. Est-ce une raison pour blâmer les plus sages, les plus salutaires institutions, et pour chercher à ôter aux vrais Chrétiens une consolation, une espérance, une ressource merveilleuse dans les grandes épreuves et les douleurs si amères de la vie?

Nous voyons, avec bonheur, se renouveler aujourd'hui, d'une manière remarquable, les pèlerinages à la *Terre sainte*, dans cette contrée privilégiée où le divin Rédempteur a daigné accomplir les ineffables mystères qui sont l'objet de notre foi. Ces pieuses caravanes iront porter à nos frères longtemps délaissés, dans la Palestine, les encouragements et les secours dont ils ont si besoin ; elles répandront, en retour, sur l'Europe chrétienne, les grâces et les bénédictions qui ravivront, sans doute, notre société décrépite.

PENTATEUQUE.

Preuves que ce livre est de Moïse.

Une des preuves les plus fortes de l'authenticité du *Pentateuque*, c'est que chaque livre en est cité par les écrivains sacrés postérieurs à Moïse. Il est vrai que la *Genèse* est citée en termes exprès plus rarement que les quatre autres livres du *Pentateuque ;* mais toute l'Ecriture sainte la suppose, et les principaux points de l'histoire qu'elle contient, y sont souvent rapportés. Ce qui est dit dans le livre des *Paralipomènes* de l'impôt que Moïse, serviteur de Dieu, avait abandonné dans le désert sur Israël, est pris de l'*Exode* et des *Nombres*. Les cérémonies de la Pâque, dont il est parlé dans le *Livres d'Esdras* (*I Esdra.* VI, 19, 20), sont tirées de l'*Exode* (*Exod.* XII, 1, 2), et du *Lévitique* (*Levit.* XXVI, 5). Ce qui est dit encore dans Esdras (*I Esdr.* III, 4) touchant la fête des tabernacles, est pris du *Lévitique*. (*Levit.* XXIII, 34.) Les psaumes LXXVII, LXXVIII, CV, CVI, CXXXV et CXXXVI contiennent un abrégé de toute l'histoire du *Pentateuque*, qui est visiblement tiré du *Pentateuque* même. Enfin le *Deutéronome* est plus souvent allégué qu'aucun des autres livres de Moïse, parce qu'étant un abrégé de toute la loi, composé pour l'usage de tout le peuple d'Israël, il était plus naturel de le citer que les autres. Le commencement de ce livre fait voir que Moïse en était l'auteur ; car, selon la coutume des anciens, qui mettaient au commencement des ouvrages les noms des auteurs, celui du législateur des Hébreux paraît à la tête du *Deutéronome* en ces termes : *Ce sont ici les paroles que Moïse dit à tout Israël*, et plus bas : *Moïse donc commença à déclarer cette loi* (*Deut.* I, 1, 5) ; après quoi Moïse est nommé encore de temps en temps dans la suite, comme l'auteur de ce qui est contenu dans ce livre. (*Deut.* IV ; XXXI, 22, 24.) Il est aussi cité sous ce nom dans les autres livres de l'Ecriture, comme dans Josué, où il est dit que *Josué bâtit un autel à l'Eternel, comme Moïse, serviteur de l'Eternel, l'avait commandé aux enfants d'Israël, ainsi qu'il est écrit au livre de la loi de Moïse* (*Josue* VIII, 30, 31) ; c'est-à-dire, dans le *Deutéronome*. (*Deut.* XXVII, 5.) Ces paroles du *Deutéronome* : *On ne fera point mourir les pères pour les enfants*, etc. (*Deut.* XXIV, 16) sont alléguées dans les *Rois* (*IV Reg.* XIV, 6) comme prises du *livre de la loi de Moïse*. Dans Néhémie il est ordonné que les Ammonites et les Moabites seront exclus *de l'assemblée de Dieu* (*Nehem.* XIII, 1) ; c'est une ordonnance renouvelée sur celle de Moïse dans le *Deutéronome*. (*Deut.* XXIII, 3.) Nous supprimons quantité d'autres exemples pour éviter la longueur. A quoi bon les accumuler? Ceux que nous venons d'indiquer suffisent, de reste, pour convaincre toute personne impartiale que le *Deutéronome* est de Moïse ; d'où il s'ensuit, comme nous l'avons observé, que les quatre autres livres de la loi en sont aussi.

D'ailleurs, il est démontré que le *Pentateuque* des Samaritains leur a été transmis par les dix tribus d'Israël, après le transport de celles-ci dans le royaume d'Assyrie. (*Voy.*

sur cela les *Nouveaux éclaircissements sur l'origine et le Pentateuque des Samaritains, par un religieux bénédictin de la congrégation de Saint Maur*, en un volume in-8°, à Paris, chez Nyon, 1760.) Or, si le *Pentateuque* existait alors, que de conclusions avantageuses les croyants n'en tireront-ils pas contre les incrédules? Que deviendra d'abord l'accusation formée contre les livres de Moïse? Comment les dira-t-on encore supposés? Sous quelle époque placera-t-on leurs fabricateurs? Ces livres étant antérieurs chez les Samaritains, au temps où les Juifs revinrent de la captivité de Babylone, ils n'ont pas Esdras pour auteur, ou pour correcteur, comme Voltaire l'insinue. Possédés et conservés soigneusement par les dix tribus, leur origine doit remonter au delà du schisme qui sépara les deux maisons d'Israël. De la date de cet événement, pour remonter jusqu'à Moïse, il ne reste qu'un espace de quatre cents ans. Serait-ce donc dans l'espace de ces quatre siècles, qu'il faudrait chercher l'imposteur qu'on prétend avoir forgé le *Pentateuque* sous le nom du législateur des Hébreux? Cette prétention est si peu soutenable, qu'on ne sache pas qu'aucun incrédule l'ait encore formée.

En effet, de deux choses l'une : ou la fabrication du *Pentateuque* était ancienne au temps du schisme des dix tribus, ou elle était nouvelle. Dans le premier cas, est-il vraisemblable que les Hébreux voisins, comme ils l'étaient du temps de Moïse, eussent reconnu pour son ouvrage des livres supposés, où se trouvaient consignés leur histoire pleine de faits ignominieux pour la nation, leurs généalogies, leur culte, leur législation?

Dans le second cas, déterminé à changer la police et la religion dans le nouveau royaume d'Israël, le perfide et rusé Jéroboam eût-il manqué de faire ouvrir les yeux aux dix tribus, sur la fabrication récente d'une production qui mettait les plus grands obstacles à ses desseins?

En quelque autre temps qu'on veuille mettre la corruption prétendue de ces saints livres, la ressemblance parfaite, pour tout ce qui est essentiel, entre l'exemplaire juif et le samaritain, les défend réciproquement d'un si injurieux soupçon. La version des Septante leur prête un nouveau secours, par sa conformité avec l'une et avec l'autre. (*Voy.* l'article Moïse.) Mais il faut entendre là-dessus le savant Bossuet dans la seconde partie de son admirable discours sur l'*Histoire universelle*.

« Que dit-on, demande cet illustre prélat, pour autoriser la supposition du *Pentateuque*, et que peut-on objecter à une tradition de trois mille ans, soutenue par sa propre force et par la suite des choses? Rien de suivi, rien de positif, rien d'important; des chicanes sur des nombres, sur des lieux, ou sur des noms. Et de telles observations, qui dans toute autre matière ne passeraient tout au plus que pour de vaines curiosités incapables de donner atteinte au fond des choses, nous sont ici alléguées comme faisant la décision dans l'affaire la plus sérieuse qui fut jamais.

« Il y a, dit-on, des difficultés dans l'histoire de l'Ecriture. Il y en a sans doute qui n'y seraient pas, si le livre était moins ancien, ou s'il avait été supposé, comme on l'ose dire, par un homme habile et industrieux, si l'on eût été moins religieux à le donner tel qu'on le trouvait, et qu'on eût pris la liberté d'y corriger ce qui faisait de la peine. Il y a des difficultés que fait un long temps, lorsque les lieux ont changé de nom ou d'état; lorsque les dates sont oubliées; lorsque les généalogies ne sont plus connues; qu'il n'y a plus de remède aux fautes qu'une copie tant soit peu négligée introduit si aisément en de telles choses; ou que des faits échappés à la mémoire des hommes laissent de l'obscurité dans quelque partie de l'histoire. Mais enfin cette obscurité est-elle dans la suite même, ou dans le fond de l'affaire? Nullement : tout y est suivi; et ce qui reste d'obscur ne sert qu'à faire voir dans les livres saints une antiquité plus vénérable....

« Mais, dit-on encore, il y a des altérations dans le texte : les anciennes versions ne s'accordent pas.... Mais enfin d'où viennent ces variétés des textes et des versions, sinon de l'antiquité du livre même qui a passé par les mains de tant de copistes depuis tant de siècles que la langue dans laquelle il est écrit, a cessé d'être commune?

« Mais laissons les vaines disputes et tranchons en un mot la difficulté par le fond. Qu'on me dise s'il n'est pas constant que, de toutes les versions et de tout le texte, quel qu'il soit, il en reviendra toujours les mêmes lois, les mêmes miracles, les mêmes prédictions, la même suite d'histoire, le même corps de doctrine, et enfin la même substance. En quoi nuisent après cela les diversités des textes? Que nous fallait-il davantage que ce fond inaltérable des livres sacrés, et que pouvions-nous demander de plus à la divine Providence?....

« Mais enfin, et voici le fort de l'objection : N'y a-t-il pas des choses ajoutées dans le texte de Moïse, et d'où vient qu'on trouve sa mort à la fin du livre qu'on lui attribue? Quelle merveille que ceux qui ont continué son histoire aient ajouté sa fin bienheureuse au reste de ses actions, afin de faire du tout un même corps? Pour les autres additions, voyons ce que c'est. Est-ce quelque nouvelle loi, ou quelque nouvelle cérémonie, quelque dogme, quelque miracle, quelque prédiction? On n'y songe seulement pas; il n'y a le moindre soupçon, ni le moindre indice; c'eût été ajouter à l'œuvre de Dieu : la loi l'avait défendu, et le scandale qu'on eût causé eût été horrible. Quoi donc, on aura continué peut-être une généalogie commencée? On aura peut-être expliqué un nom de ville changé par le temps; à l'occasion de la manne dont le peuple a été nourri durant quarante ans, on aura marqué le temps où cessa cette

nourriture céleste ; et ce fait, écrit depuis dans un autre livre, sera demeuré par remarque dans celui de Moïse, comme un fait constant et public dont tout le peuple était témoin : quatre ou cinq remarques de cette nature faites par Josué, ou par Samuel, ou par quelque autre prophète d'une pareille antiquité (parce qu'elles ne regardaient que des faits notoires, et où constamment il n'y avait point de difficulté), auront naturellement passé dans le texte, et la même tradition nous les aura apportées avec tout le reste : aussitôt tout sera perdu ?...

« A-t-on jamais jugé de l'autorité, je ne dis pas d'un livre divin, mais de quelque livre que ce soit, par des raisons si légères ? Mais c'est que l'Ecriture est un livre ennemi du genre humain ; il veut obliger les hommes à soumettre leur esprit à Dieu, et à réprimer leurs passions déréglées : il faut qu'il périsse, et à quelque prix que ce soit, il doit être sacrifié au libertinage. » Voltaire doit se reconnaître ici, pour peu qu'il veuille se rendre justice : l'indécence des termes et l'obscénité des images dans tout ce qui sort de sa plume, font frémir la pudeur.

« Au reste, ajoute l'illustre Bossuet, ne croyez pas que l'impiété s'engage sans nécessité dans toutes les absurdités que vous avez vues. Si, contre le témoignage du genre humain et contre toutes les règles du bon sens, elle s'attache à ôter au *Pentateuque* et aux prophéties leurs auteurs toujours reconnus, et à leur contester leurs dates, c'est que les dates font tout dans cette matière pour deux raisons. Premièrement, parce que les livres pleins de tant de faits miraculeux qu'on y voit revêtus de leurs circonstances les plus particulières, et avancés non-seulement comme publics, mais encore comme présents, s'ils eussent pu être démentis, auraient porté avec eux leur condamnation ; et, au lieu qu'ils se soutiennent de leur propre poids, ils seraient tombés par eux-mêmes il y a longtemps. Secondement, parce que leurs dates étant fixées, on ne peut plus effacer la marque infaillible d'inspiration divine qu'ils portent empreinte dans le grand nombre et la longue suite des prédictions mémorables dont on les trouve remplis.

« C'est pour éviter ces miracles et ces prédictions que les impies sont tombés dans tant d'absurdités étonnantes. Mais qu'ils ne pensent pas échapper à Dieu : il a réservé à son Ecriture un caractère qui ne souffre aucune atteinte. C'est le rapport des deux Testaments. On ne dispute pas du moins que tout l'Ancien Testament ne soit écrit avant le Nouveau. Il n'y a point ici d'imposteur qui ait pu persuader aux Juifs d'inventer ou de falsifier leur Ecriture en faveur des Chrétiens qu'ils persécutaient. Il n'en faut pas davantage. Par le rapport des deux Testaments on prouve l'un et l'autre divins. Ils ont tous deux le même dessein et la même suite ; l'un prépare la voie à la perfection que l'autre montre à découvert ; l'un pose les fondements, et l'autre achève l'édifice ; en un mot, l'un prédit ce que l'autre fait voir accompli. » (Chaudon, II, 140.)

PERSECUTIONS. — De tous les ennemis du christianisme, il n'en est aucun qui ait si fortement et si constamment déclamé contre les persécutions et les persécuteurs, que celui qui ne cesse d'inonder la France de brochures impies, qui a été le moins persécuté, et qui a le plus mérité d'être puni.

Cet homme est-il bien persuadé de tout ce qu'il avance dans ses fougueuses déclamations ? Non, certainement. Mais il sait qu'à force de cris, il étourdira son monde, qu'il fera croire ce qu'il ne croit pas lui-même, et que des milliers d'échos répéteront imbécilement ce que son délire et son imagination insensée auront produit. Il crie contre les persécutions comme les malfaiteurs crient contre la justice.

Nous ne le suivrons pas dans tous ses écarts, nous n'entreprendrons pas de réfuter toutes ses fausses imputations et faux raisonnements ; nous nous contenterons de donner quelques principes clairs et incontestables par lesquels on puisse juger de ce qui peut raisonnablement et légitimement mériter le nom de persécution et de persécuteurs.

Pour cela nous définirons d'abord ce qu'on doit entendre par ce mot de persécution ; et nous en présenterons une idée si juste et si vraie, que tout homme raisonnable soit obligé d'en convenir et de s'y fixer.

Nous ferons voir ensuite que les philosophes donnent aussi hardiment le nom de persécution à l'exercice de l'autorité la plus légitime et la plus nécessaire, qu'on le donnerait aux abus que l'on pourrait faire quelquefois de cette autorité.

Nous démontrerons après, que toutes leurs réclamations contre les persécutions et les persécuteurs, n'ont pour but que d'assurer la licence et l'impunité au crime et au libertinage.

Enfin nous ferons observer qu'en déclamant avec tant de violence contre les persécutions, ils excusent, justifient et approuvent toujours celles qui ont été faites à la religion. D'où l'on pourra conclure qu'il n'est rien de plus insensé, de plus injuste et de plus odieux que ces éternelles déclamations et ces fougueux déclamateurs.

Art. I^er^. — *Où l'on explique ce que l'on doit entendre par le mot de persécution.*

Les philosophes qui déclament sans cesse contre les persécutions se garderaient bien d'en donner une définition juste et exacte. Pour nous, nous la présenterons hardiment, parce que nous croyons qu'il est essentiel et absolument nécessaire d'avoir une idée claire de la chose dont on traite ; et nous dirons que la persécution est un traitement de rigueur fait à des innocents contre les lois ; ou bien, une manière injuste et illégitime de procéder contre des hommes qui ne sont point coupables. Mais pour répan-

dre tout le jour nécessaire sur cette définition, nous faisons encore les observations suivantes :

1° Les lois ne sont établies que pour maintenir l'ordre et ce qui est avantageux à la société. Elles doivent protéger l'innocent, assurer l'Etat, la tranquillité, les droits du citoyen sage et vertueux, arrêter le coupable qui y donnerait atteinte et troublerait le bon ordre. La sévérité et la sagesse dans les lois sont donc également nécessaires ; l'une pour empêcher le mal, et l'autre pour procurer le bien.

2° Comme parmi les hommes il est impossible qu'il ne s'en trouve pas de temps en temps quelques-uns qui ne respecteraient pas assez le bien général, et qui manqueraient à ce qu'ils doivent aux membres de la société, l'autorité et la sévérité des lois est nécessaire pour les arrêter, les ramener au devoir, et pour réparer le mal et arrêter la contagion de l'exemple que l'impunité ne servirait qu'à favoriser.

En ces sortes de cas, les peines que les lois décernent ne peuvent point être appelées du nom de persécution. C'est une justice respectable et réglée par la sagesse, la nécessité, le vrai zèle du bien public ; et il n'y aurait que troubles, crimes et désordres dans une société, s'il n'y avait pas un exercice de justice pour réprimer et pour punir.

3° Comme on abuse de tout, on peut aussi abuser de la force et de la puissance que donnent les lois. On peut abuser de l'autorité pour porter des lois iniques, telles que furent les édits et les rescrits des empereurs contre les Chrétiens durant les trois premiers siècles de l'Eglise. On peut aussi abuser de la puissance et de la force pour commettre des violences, des vexations, des désordres ; les exemples n'en sont pas rares dans le genre humain.

Or, dans tous ces cas, où des innocents, ou des membres de la société qui ne seraient prévenus d'aucun crime, seraient ainsi maltraités, on serait autorisé à dire que la manière dont on procéderait contre eux serait une véritable persécution, parce qu'elle serait également injuste et illégitime.

Ces principes ainsi développés, on sent toute la justesse et l'exactitude de la définition que nous avons donnée, en disant que « la persécution est un traitement de rigueur et une manière injuste et illégitime de procéder contre des hommes qui ne sont point coupables. » Et voici ce qui s'ensuit de cette définition :

C'est qu'on a toujours eu raison, quoi qu'en disent les philosophes, de donner le nom de persécution à la manière dont en usèrent les empereurs pendant trois siècles envers les Chrétiens. C'étaient de véritables persécutions.

1° Parce que ces Chrétiens n'étaient nullement coupables, puisqu'on ne pouvait leur reprocher, et qu'on ne leur reprocha jamais d'autre chose que le refus constant d'adorer de vaines et de méprisables idoles.

2° Parce que la manière de procéder contre eux était illégitime et injuste. Elle était illégitime ; nulle loi humaine ne pouvant ni autoriser les superstitions et les horreurs de l'idolâtrie, ni proscrire une religion évidemment sainte et divine, comme la religion chrétienne, ni employer les supplices et les tourments, pour forcer à embrasser l'une et à renoncer à l'autre. Elle était injuste, parce qu'on n'avait pas droit de traiter comme des malfaiteurs odieux des hommes qui n'adoraient que le Dieu Créateur, et qui ne suivaient d'autres principes que ceux de la morale la plus pure, la plus sainte, la plus décente et la plus utile à la société.

Nous croyons avoir donné les principes les plus clairs et les plus incontestables, et ceux dont on doit toujours partir dès qu'on veut parler et raisonner sur les persécutions.

ART. II. — *Que les philosophes donnent indifféremment le nom de persécution à l'exercice de l'autorité la plus légitime, et aux abus qu'on peut faire de cette autorité.*

Dès qu'on prétend arrêter le libertinage d'esprit, le plus dangereux, ou parer aux atteintes que les libertins s'efforcent de donner à la religion et aux mœurs ; dès qu'une autorité légitime veut protéger et assurer la religion par des lois justes et vigoureuses, aussitôt les philosophes crient à la persécution. Et pour se donner quelque apparence de droit et de raison, ils entremêlent adroitement dans leurs déclamations quelques faits ou répréhensibles, ou douteux, ou excusables, avec les actes de justice et de sévérité les plus indispensables et les plus nécessaires. Tous ces faits si différents, ils les peignent des mêmes couleurs, ils les attribuent au même esprit, et, en se récriant sur les uns, ils se donnent pour bien autorisés à crier également contre les autres.

Ainsi ils vous mettent la condamnation de Galilée et de quelques sentiments de Descartes avec celle des Arius, des Pélage, des Nestorius, des Bérenger, et ils crient à la persécution. Ils portent le même jugement de ces accès de fureurs et de vengeances particulières durant ces funestes divisions qui ont quelquefois ébranlé les Etats, et des ordonnances les plus sages et les plus nécessaires pour arrêter les rébellions ou l'irréligion, et ils crient à la persécution. La manière de procéder la plus légale contre ceux qui sont les plus terribles fléaux de la paix, de la tranquillité et de la concorde dans la société, ils la mettent de pair avec quelques actes d'une sévérité outrée, arrivés dans des siècles grossiers, et qu'ils ont toujours grand soin d'altérer et d'exagérer ; et ils crient à la persécution.

Enfin ils vous parlent sur le même ton des peines les plus sagement décernées contre des hommes criminels, selon les lois de la religion et celles de l'Etat, et de la fameuse journée de la Saint-Barthélemy, ordonnée par un prince atrabilaire et vindica-

tif, mais poussé à bout par douze ans de rébellions et de ravages. Le mot de la Saint-Barthélemi est le grand cri de ces déclamateurs forcenés. Le grand Voltaire a hurlé mille fois contre la Saint-Barthélemy, tous ceux de la secte répètent tous les jours les mêmes hurlements contre la Saint-Barthélemy, et il n'est pas jusqu'aux derniers grimauds enrôlés dans l'irréligion et endoctrinés par les philosophes, qui n'exercent leur vigueur à crier contre la Saint-Barthélemy.

Il est bon de remarquer que ces infatigables déclamateurs sont des hommes qui confondent toujours tout, le juste et l'injuste, le droit et la violence, le légitime et l'illégitime, qui défigurent, altèrent hardiment les faits, les motifs, les raisons de nécessité ou de convenance. Il est bon de remarquer que ce sont des hommes qui se disent philosophes, qui reprochent aux Chrétiens de ne pas savoir étudier l'histoire en philosophes, qui se vantent perpétuellement des services qu'ils rendent au genre humain en qualité de philosophes.

Mais avec les principes que nous avons établis dans l'article précédent, on sent toute la défiance qu'on doit avoir d'une pareille philosophie, on retrouve chaque chose mise à sa juste valeur, on se garantit aisément de la séduction. Faisons donc ici l'application de ces principes, et développons davantage ce que nous n'avons fait que présenter et montrer sur toutes ces choses qu'on enveloppe également sous le nom de persécution.

Selon ces principes, on regardera la condamnation de Galilée comme une chose qui ne fait ni grand honneur aux juges, ni grand mal à ce fameux physicien astronome, ni grand tort à la société. Les juges firent voir qu'ils ne connaissaient pas si bien la marche du monde planétaire que Copernic et Galilée. Combien de juges prononcent-ils tous les jours des sentences plus aveugles et plus préjudiciables? Galilée fut condamné à dire quelques *Pater* et quelques *Ave* certains jours de la semaine; l'hypothèse du mouvement de la terre autour du soleil alla son train. Y a-t-il bien là de quoi se tant récrier.

Mais Arius, Pélage, Nestorius attaquaient les dogmes fondamentaux du christianisme. Ils furent remontrés avec charité et avec douceur; les plus grands hommes de leur siècle, les Athanase, les Augustin, les Cyrille, les souverains Pontifes leur démontrèrent leurs erreurs; ces hérétiques orgueilleux refusèrent opiniâtrément de les reconnaître; ils furent condamnés par des conciles généraux, c'est-à-dire par la plus respectable autorité qu'il y ait sur la terre; ils furent bannis par les empereurs, en punition de leur indocile opiniâtreté. Etait-ce justice ou persécution?

Selon ces principes, on regardera la plupart des traits odieux qui se sont faits durant les dissensions civiles, comme la suite inévitable des grands ressentiments pour des outrages reçus; comme l'effet nécessaire des passions excitées par les procédés les plus injustes, les plus irréguliers, les plus criminels; comme des horreurs qui doivent encore plus faire détester ceux qui veulent altérer la religion; comme des accusations très-injustes, puisque ce furent presque toujours les novateurs qui commencèrent, qui provoquèrent les catholiques et se portèrent aux plus grands excès. On trouvera des preuves démonstratives de tout cela dans l'*Histoire des Albigeois*, par l'abbé de Vaucernay, dans celle des *Pays-Bas*, par Jean le Clerc et par Emmanuel de Méteren, dans les *Actes des confédérations des réformés*, rapportés par Soulier.

Mais les premiers empereurs chrétiens, et ensuite les rois François I^er^, Henri II, Charles IX, firent des lois pour soutenir et protéger une religion évidemment sainte et divine, comme nous l'avons dit, et pour punir les attentats de ceux qui voulaient ou l'altérer ou la renverser. Ces lois n'étaient-elles pas justes et indispensables? Ces princes n'avaient-ils pas l'autorité pour les faire, n'étaient-ils pas obligés de les faire? Et la réclamation contre ces lois n'attaque-t-elle pas l'autorité souveraine, et procède-t-elle d'ailleurs que d'un esprit d'impiété et de rébellion? Pourquoi donc envelopper également ces différentes choses sous le nom odieux de persécution?

Selon ces principes l'affreuse journée de la Saint-Barthélemy sera détestée par quiconque a les sentiments de l'humanité et de la religion: elle sera regardée comme un remède de désespoir qui, au lieu de guérir le mal, ne servit qu'à l'aigrir; comme une punition méritée, mais illégale et inhumaine, et qui enveloppait bien des innocents; comme une barbarie que la religion condamna, que plusieurs évêques arrêtèrent, et dont la nation, revenue de ces moments de fureur rougit aussitôt, mais dont les horreurs furent bien au-dessous de ce qu'en annoncent les cris perpétuels des ennemis de la religion. On peut s'en convaincre par tout ce qui est observé sur ce sujet dans le livre des *Erreurs de Voltaire*.

Mais les peines décernées par les ordonnances, contre des rebelles qui eurent, pendant trente années entières, les armes à la main contre leurs rois, qui extorquèrent par la force une infinité de priviléges au désavantage de l'ancienne religion qu'ils avaient abandonnée, qui commirent incomparablement plus de massacres dans leurs émeutes particulières, qu'il ne s'en fit le jour de la Saint-Barthélemy, ces peines décernées, doivent-elles être appelées des persécutions?

C'est enfin selon ces principes, qu'on jugera de quantité de faits, ou arrivés dans des siècles de barbarie, ou imaginés, ou exagérés, ou altérés par les ennemis de la religion, pour la rendre odieuse; faits admis sans preuves, répétés par des échos sans jugement, et dont la plus légère discussion ne laisse à un critique judicieux d'autre

sentiment que celui de l'indignation pour ces hardis déclamateurs, et de la pitié pour leurs aveugles admirateurs.

ART. III.— *Que les philosophes ne crient contre les persécutions prétendues, que pour s'assurer l'impunité*

Que l'on parcoure tous les différents points de la religion et de la morale, et tous ceux qui peuvent maintenir et assurer l'honnêteté, l'ordre, les devoirs réciproques dans la société ; on verra qu'il n'y en a aucun auquel les philosophes ne se soient efforcés de donner atteinte, et qu'ils n'aient entrepris d'arracher des cœurs, pour y mettre en place l'irréligion et le libertinage.

C'est là en effet le but qu'on se propose dans tous ces livres et brochures détestables, dont on est aujourd'hui inondé, qui sont désavoués, au moins publiquement, par leurs auteurs d'ailleurs très-connus; dont plusieurs ont été flétris par l'autorité civile, et qui n'en sont pour cela même, que plus recherchés, et lus avec plus d'avidité.

C'est là qu'on trouvera les choses les plus saintes, devenues l'objet de la dérision la plus impie (VOLTAIRE, *Mélanges*); les blasphèmes les plus grossiers et les plus révoltants contre la personne adorable du Fils de Dieu, contre la Vierge sa Mère, et contre ses saints (*La Pucelle ; Examen import.*); le déchaînement et les cris d'une fureur plus qu'infernale contre la religion, contre son gouvernement, ses usages, ses observances, ses ministres. (*Milit. philos.*) C'est là que l'on verra tous les principes de mœurs, de vertus, de probité, réduits à une sensibilité physique, qui ne fait plus de l'homme qu'une espèce de machine, qui le dégrade, le met au niveau des bêtes, desquelles il ne diffère plus que par la méchanceté (*De l'esprit*); les calomnies les plus atroces, les sophismes les plus déraisonnables, les imputations les plus évidentes et les plus fausses sur tout ce qui appartient à la religion; l'irréligion, l'athéisme, le matérialisme mis en systèmes et présentés hardiment chez les nations chrétiennes, et à des peuples chez qui on sait penser. (*Hist. génér.*) La société peut-elle tolérer de pareils attentats, les lois peuvent-elles les laisser impunis?

Cependant si on réclame, si on censure, si on démontre les absurdités et les horreurs ; si on les défère aux tribunaux de la raison, de la religion, des magistrats ; aussitôt ces abominables écrivains crient à la persécution, à l'injustice, au fanatisme, à l'inquisition

Ces cris furieux ne sont que des cris de méchanceté. Ils ne les poussent que pour échauffer les esprits libertins, intimider les âmes faibles, arrêter ceux qui oseraient les censurer; faire taire, s'il était possible, l'autorité, la raison, la religion et les lois ; assurer enfin la licence à leurs crimes, et l'impunité à leurs attentats.

Nous ne nous arrêtons pas à développer cette pensée, ni à la fournir d'un détail de preuves. Les hommes sensés les retrouvent dans leurs écrits, et ils en conviennent assez eux-mêmes entre eux, dans leurs confédérations et conspirations contre la religion. Passons au dernier article qui montrera encore mieux l'injustice de leurs cris contre la persécution.

ART. IV.— *Que les philosophes en déclamant contre les persécutions, excusent et justifient toujours celles qui ont été faites à la religion.*

Les philosophes sont les ennemis les plus envenimés contre la religion, et ses plus redoutables persécuteurs; il n'est pas surprenant qu'ils veuillent excuser et justifier toutes les persécutions qu'elle a essuyées. C'est à l'auteur de l'*Histoire générale*, qu'il était réservé de présenter le procédé le plus affreux et le plus révoltant en ce genre.

Cet écrivain vous parle-t-il des horribles persécutions qu'éprouva l'Eglise chrétienne pendant les trois premiers siècles? Les Néron, les Domitien, les Maximin, les Dèce, les Dioclétien, ces monstres de barbarie et de fanatisme, trouvent dans lui, l'avocat le plus ardent à prendre leur défense, à les justifier, à leur prodiguer encore les louanges les plus flatteuses. Il vous représentera un Dioclétien, comme un des plus grands hommes qui ait jamais été, comme un prince qui fit la guerre en héros, qui gouverna en sage, et mourut en philosophe. Dèce et Maximin furent, selon lui, des princes justement irrités contre les Chrétiens à cause de leur esprit de faction, et parce que dans les guerres où l'on se disputait l'empire, ils avaient pris le parti des Gordiens. L'horreur du genre humain, Néron, ne fut pas un homme aussi méchant qu'on veut le représenter; et on aurait tort de le mettre au nombre des persécuteurs. C'est le jugement qu'on en porte dans l'*Histoire générale*. (Chap. 5.)

Il est vrai que tous les monuments historiques donnent le démenti à ce faussaire; que tous les édits des empereurs, contre les Chrétiens, ne leur reprochent d'autres crimes que leur horreur pour l'idolâtrie, que les auteurs païens en conviennent eux-mêmes. N'importe? Voltaire, croyant qu'on n'ira pas rechercher toutes ces preuves, n'en est pas moins déterminé à soutenir une si belle cause. Il combat, il calomnie, il marche toujours avec une égale hardiesse contre la vérité. Ou il nie les persécutions, ou il donne les persécuteurs les plus barbares, pour des sages très-estimables; et les Chrétiens, victimes de leur cruauté, il ne les représente jamais, que comme des criminels justement punis.

« Julien, selon Voltaire, fut peut-être le premier des hommes, ou du moins le second. Qu'on examine en lui l'homme, le philosophe, l'empereur, dit-il, et qu'on cherche le prince qu'on osera lui préférer.

Il ne fit jamais mourir aucun Chrétien, il ne les persécutait point. Il les laissait jouir de leurs biens, comme empereur juste, et il écrivait contre eux comme philosophe. »

Voilà ce que dit de Julien le Chrétien Voltaire, et voici ce qu'en disent les auteurs païens. Eutrope (lib. x) le blâme de son opiniâtre acharnement contre la religion chrétienne ; Aurélius Victor, de son excessive superstition dans le culte des idoles. Ammien Marcellin (lib. xxv) lui reproche l'injustice de ses lois contre les Chrétiens, et ses artifices à fomenter les divisions parmi eux. Enfin les actes publics, et les historiens nous font connaître un grand nombre de martyrs qui ont souffert sous son règne. Julien, dit Voltaire, se contenta d'écrire contre eux en philosophe; et Voltaire aujourd'hui, fait tout comme le philosophe et apostat Julien.

La fameuse reine d'Angleterre Elisabeth haïssait autant la catholicité, que Julien haïssait le christianisme ; et elle persécuta comme Julien. Canden, historien de cette reine, et le sage écrivain Hume, rapportent les lois cruelles qu'elle fit contre les catholiques. Il en périt un grand nombre dans les tortures, et dans les supplices auxquels elle les faisait condamner.

Cependant écoutez Voltaire ; lui qui vous peint comme un tyran sombre et tranquille, Marie d'Angleterre, laquelle avait voulu rétablir la religion catholique, donne les plus grands éloges à la sagesse d'Elisabeth, qui n'oublia rien pour l'exterminer. « Personne, dit-il, ne fut persécuté pour être catholique. Mais ceux qui voulurent troubler l'État par des principes de conscience furent sévèrement punis. Il est sûr qu'Elisabeth ne fut point sanguinaire avec les catholiques de son royaume, comme l'avait été Marie avec les protestants. (*Hist. gén.*)

O incomparable Voltaire, il est sûr que personne ne vous a jamais égalé, ni dans la hardiesse à répandre la calomnie, ni dans l'ardeur à combattre la vérité !

La religion chrétienne avait été la plus florissante, pendant plus d'un siècle, dans le Japon. Cette belle chrétienté fut exterminée par la persécution, excitée d'abord par la haine des bonzes, et la jalousie des Hollandais contre les négociants portugais y mit ensuite le comble.

Mais écoutez le fameux historien Voltaire. Il vous assurera que jamais persécution ne fut plus juste, ni mieux méritée. Il vous dira que ce furent les conspirations et les rébellions des Chrétiens qui y donnèrent naissance, et que s'ils se fussent contentés de la liberté de conscience qu'on leur accordait, on n'eût jamais pensé à les persécuter. Il attribuera à des raisons d'État la nécessité de cette persécution. Il cherchera dans sa noire imagination, les preuves de ses assertions. Les mensonges les plus grossiers couleront aussi aisément de sa plume, que la vérité coule des lèvres d'un homme de bien. Les faits, les dates, les dépositions des témoins oculaires se tourneront contre lui. N'importe. Il faudra à quelque prix que ce soit, que les Chrétiens soient criminels, et que les persécuteurs soient justifiés. Oh ! que ce serait une fâcheuse chose d'être Chrétien, pour quiconque ambitionnerait le suffrage de Voltaire !

Après toutes les vérités que nous venons d'exposer, et les réflexions que nous venons de présenter, il est inutile de rechercher les raisons qui peuvent tant échauffer les philosophes à la défense des persécuteurs de la religion ; il est inutile de demander pourquoi ils montrent un zèle si vif pour ceux qui ont entrepris en différents temps, d'altérer les dogmes, d'affaiblir l'autorité, d'anéantir les usages et les observances de la religion, et qui ont été successivement condamnés par la religion ; il est inutile de chercher pourquoi ils ne représentent tous les actes de justice les plus sages et les plus nécessaires en ce genre, que sous le nom odieux de persécution. C'est que c'est pour eux-mêmes qu'ils plaident alors. Ils ont les mêmes sentiments que tous les ennemis de la religion ; ils courent les mêmes dangers, ils méritent la même aversion, la même horreur, les mêmes anathèmes ; ils font tous ensemble cause commune ; c'est donc leur propre défense qu'ils présentent, en prenant celle des persécuteurs, et en criant contre les persécutions.

Mais qu'on fasse attention aux principes clairs et incontestables que nous avons établis, et aux diverses observations que nous venons de donner, et l'on jugera qu'il n'y a rien de plus criminel et de plus digne de punition, que leurs déclamations perpétuelles contre les persécutions. (Nonnotte, III, 330.)

Voltaire s'élève fortement, dans son article *Persécution*, contre ces hommes dont l'*orgueil blessé et le fanatisme en fureur* irritent le prince ou le magistrat, et le portent à punir des innocents, qui n'ont d'autre crime que de ne pas penser comme eux. Mais quels sont les hommes, qui ont voulu faire punir les pensées des autres, lorsque ces pensées n'ont pas été déposées dans la conversation, ou dans des écrits publics? Il y a tel ouvrage qui peut être un crime aussi dangereux pour la société que le vol et l'assassinat; telles sont les productions où l'on enseigne le matérialisme, c'est-à-dire un athéisme radouci. Car si l'homme n'est que matière, et si son âme meurt avec son corps, il n'y a aucun rapport entre Dieu et lui, et il est alors indifférent que l'Etre suprême existe ou n'existe pas.

Il est donc question de savoir, s'il est permis de réprimer par des châtiments exemplaires les auteurs de ces sortes d'ouvrages, qui troublent la société, en détruisant les principes d'une morale qui sont les fondements de cette société. Il me semble qu'il n'y aura qu'une réponse à ce sujet ; et si le glaive, le feu et le gibet paraissent une punition très-violente, qu'on prenne des moyens aussi efficaces, quoique moins ef-

frayants, pour les empêcher de dogmatiser. Qu'on les enferme et qu'on les dérobe aux yeux de ce monde, qu'ils voudraient bouleverser par leurs écrits. C'est une contradiction singulière qu'on condamne au bûcher de jeunes libertins qui, séduits par des écrits impies, auront outragé publiquement la religion, tandis que les auteurs des ouvrages qui les ont séduits, ont la liberté de semer de nouveaux poisons, qui peut-être fermenteront encore dans des cerveaux faibles.

Un moyen peut-être plus sûr de leur imposer silence, serait de les donner en spectacle au peuple; de les promener, par exemple, sur la monture de *Balaam* avec leurs écrits au dos, et un savoyard au-devant de leur coursier, qui annoncerait leur gloire avec un cornet à bouquin. Ce moyen serait d'autant plus juste, qu'il aurait une sorte de rapport avec celui que les impies emploient communément contre la religion. Ils l'attaquent par le ridicule, il serait donc assez naturel de les punir par l'ignominie. D'ailleurs, il y a peut-être de leur part plus de vanité que de malice, et plus d'envie de faire du bruit que du mal. Ce sont des charlatans présomptueux, qui parleraient pour la religion, s'ils croyaient attrouper la multitude. Ils ne veulent que faire parler d'eux; de là le nom de nouveaux *Erostrates*, qu'on leur a si justement donné.

L'auteur de l'article *Athéisme*, dans l'*Encyclopédie*, pense comme nous sur le droit et l'obligation de réprimer les athées, les matérialistes, et même ceux qui, sans nier l'existence d'une Divinité, rendent cette existence inutile, en niant sa providence, etc. « L'athéisme, dit-il, publiquement professé, est punissable, suivant le droit naturel. On ne peut que désapprouver hautement quantité de procédures barbares et d'exécutions inhumaines, que le simple soupçon ou le prétexte d'athéisme ont occasionnées; mais d'un autre côté, l'homme le plus tolérant ne disconviendra pas, que le magistrat n'ait droit de réprimer ceux qui osent professer l'athéisme, et même de les faire périr, s'il ne peut autrement en délivrer la société. »

En effet, les partisans de la tolérance la plus étendue ont toujours excepté les athées déclarés. « Si le magistrat, continue l'auteur de l'article encyclopédique, peut punir ceux qui font du tort à une seule personne, il a sans doute autant de droit de punir ceux qui en font à une société, en niant qu'il y ait un Dieu, ou qu'il se mêle de la conduite du genre humain, pour récompenser ceux qui travaillent au bien commun, et pour châtier ceux qui l'attaquent. »

Ecoutons encore Rousseau de Genève. *Il faut honorer la Divinité et ne la venger jamais*, dit Montesquieu; « il a raison. Cependant les ridicules outrageants, les impiétés grossières, les blasphèmes contre la religion sont punissables; pourquoi? parce qu'alors on n'attaque pas seulement la religion, mais ceux qui la professent; on les insulte, on les outrage dans leur culte, on marque un mépris révoltant pour ce qu'ils respectent, et par conséquent pour eux. De tels outrages doivent être punis par les lois, parce qu'ils retombent sur les hommes, et que les hommes ont droit de s'en ressentir. » Ainsi, en ajoutant ces raisons de Rousseau à celles que nous avons déduites ci-devant, il résulte que tous les motifs se réuniront pour porter les hommes en place à réprimer l'incrédulité qui dogmatise insolemment, et dont les leçons perverses finissent par conduire à la roue ou au bûcher. C'est ce qu'on a vu, en 1766, à Abbeville. Les incrédules eussent-ils fait quelque bien, ce que nous n'avons garde de penser, ce bien passager égalerait-il la honte durable dont les effets funestes de leurs écrits ont couvert de familles honnêtes, et les chagrins terribles dont elles ont été accablées?

« Mais, » dit Voltaire, « chez les Grecs l'accès de la raison était ouvert à tout le monde; chacun donna l'essor à ses idées, c'est ce qui rendit ce peuple le plus ingénieux de la terre. »

On sent d'abord tout l'intérêt qu'a Voltaire d'exalter cette liberté de penser qui régnait dans la Grèce; il pousse lui-même cette liberté jusqu'à la dernière licence. Mais enfin à quoi se terminèrent cette liberté de penser chez les Grecs, cet essor que chacun donna à ses idées, cet accès de la raison ouvert à tout le monde? A tout nier, ou à douter de tout, ou à n'enfanter que des chimères monstrueuses.

Les stoïciens admirent une âme universelle du monde dans laquelle les âmes de tous les êtres vivants allaient se plonger après leur séparation d'avec le corps; les épicuriens nièrent qu'il y eût une âme, et ne connurent que des principes physiques.

Combien d'erreurs les platoniciens ne mêlèrent-ils pas en termes pompeux à quelques vérités? Le galimatias des péripatéticiens était-il moins pitoyable et moins dangereux? A quoi aboutirent enfin toutes ces sectes? A jeter le peuple dans une corruption effroyable de mœurs, à exciter ses applaudissements à la dérision des dieux sur le théâtre, à ne regarder que comme des contes de vieille, tout ce qu'on leur disait des *Champs-Elysées* et du *Tartare*.

A quoi aboutiront les leçons impies de Voltaire, des pyrrhoniens, des matérialistes, des fatalistes? Elles éteindront tout sentiment de religion dans l'esprit et dans les cœurs des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, elles les précipiteront dans les derniers excès de la corruption? Jamais la licence des opinions sur les vérités les plus intéressantes à l'humanité, ne fut portée plus loin; jamais la fureur de dogmatiser contre la religion et contre le gouvernement ne se montra avec plus d'audace; jamais le fanatisme ne s'est livré à de plus violents emportements pour l'erreur.

Les sectes grecques n'étaient point d'accord entre elles sur la doctrine; chacune avait son système propre : l'une tâchait de

détruire ce que l'autre tâchait d'établir. Nos nouveaux philosophes paraissent divisés, mais la division n'est qu'apparente en matière de religion. Le plan de la secte est de tout détruire sans rien édifier. Elle vous permettra de reconnaître un Dieu, pourvu que vous ne condamniez pas celui qui n'en reconnaît point, ou qui en reconnaît plusieurs. Elle ne trouve pas mauvais que vous distinguiez l'âme du corps, pourvu que vous approuviez le sentiment qui réduit la faculté de penser à l'organisation. Admettez, si vous le voulez, une vie future, en souffrant que d'autres pensent que l'homme cesse d'être à la mort : mais ne vous avisez pas, si vous ne voulez pas être réprouvé par la secte, d'admettre comme divines les écritures des Juifs et des Chrétiens, leurs mystères, leurs promesses, leurs menaces, leurs règles de mœurs. Vous ne feriez qu'exciter ses sarcasmes, si vous croyiez devoir vous déclarer plutôt pour le judaïsme, que pour le mahométisme, ou pour le paganisme. Elle ne connaît point de devoirs de l'homme à l'égard de la Divinité : l'homme est trop petit pour que ses hommages puissent honorer Dieu, s'il y en a un. Elle ne connaît point de devoirs de l'homme à l'égard de lui-même, sinon le soin de sa propre conservation, tandis que la vie ne lui est point désagréable ; car dans ce dernier cas, elle lui permet de s'en délivrer par le suicide. Si elle lui prescrit quelques devoirs à l'égard de ses semblables, ils ne sont pas en grand nombre : ce sont ceux qui peuvent être nécessaires à son bien-être : elle leur donne pour fondement l'intérêt personnel, c'est-à-dire l'amour du plaisir et la fuite de la douleur; comme si elle leur disait : Ne soyez point injustes à l'égard d'autrui, de peur qu'il n'use de représailles, ou que vous ne vous exposiez à la rigueur des lois ; faites du bien aux autres, quand vous pouvez en attendre de plus grands.

Les philosophes grecs auraient-ils débité impunément tant de maximes pernicieuses au milieu d'Athènes ? C'était un crime capital de s'élever contre la religion de l'Etat. Socrate n'est pas le seul exemple de la sévérité des lois sur ce sujet ; l'auteur du *Supplément à la philosophie de l'histoire* en cite bien d'autres exemples. Si le magistrat d'Athènes a été si zélé pour l'erreur, que ne doivent pas faire des magistrats chrétiens pour la vérité? Quoi ! il ne sera pas permis de s'élever publiquement contre des lois bursales, et il sera permis de s'élever contre la religion chrétienne, loi sacrée de l'Etat, le plus doux lien de la société, le plus ferme appui du trône, la source du bonheur des empires ! Quoi ! parce que la religion doit être un effet de l'instruction et de la persuasion, quiconque refusera de s'en instruire, pourra tout oser contre elle, sans qu'on puisse lui fermer la bouche ? Si de telles prétentions sont tolérables, il n'y a point de fanatique qui ne soit digne d'indulgence. (Chaudon, III, 165.)

* PEUPLE. — Quoique le mot *peuple* nous représente l'universalité des individus qui habitent le même pays, obéissent aux mêmes lois, reconnaissent le même gouvernement et parlent la même langue, il est cependant de mode, aujourd'hui, de ne comprendre dans le peuple que les ouvriers et les paysans. On est convenu, chez certains publicistes de l'école impie, que les fonctionnaires, les riches, les nobles et surtout les prêtres ne sont pas du *peuple*. De là toutes les utopies, tous les projets, tous les rêves coupables qui ont provoqué tant de malheurs dans la société contemporaine.

Les habiles meneurs qui aspirent aux dignités et à la fortune, cherchent à capter les classes inférieures pour s'en servir, au besoin, comme d'un instrument. Ils s'apitoient, avec le ton le plus mielleux et le plus hypocrite, sur les misères du pauvre peuple, sur les privations qu'il endure, sur le travail excessif et mal rétribué auquel il est condamné, en un mot, sur toutes les souffrances qui pèsent sur lui, et pendant qu'ils se font à eux-mêmes une existence luxueuse et scandaleusement épicurienne, pendant qu'ils ne savent pas donner à ce peuple un soulagement, et encore moins une condition meilleure, leurs brûlantes paroles échauffent les esprits, leurs sophismes trompent les consciences, et il en résulte qu'après un ébranlement qui a causé de nouvelles ruines, on se trouve plus accablé et plus à plaindre.

Les lois de tous les temps ont eu des peines sévères contre les empoisonneurs publics. Pourquoi donc sont-elles muettes pour flétrir et réduire à l'impuissance tous les corrupteurs de la morale universelle ? Voyez ce qu'ils ont fait du peuple ? Ils lui ont appris non-seulement à oublier Dieu, mais à le mépriser, à l'insulter, à fouler aux pieds ses lois les plus formelles, et à le nier lui-même autant que possible. Injures, plaisanteries, sarcasmes, affirmations hautaines, calomnies, rien n'est épargné pour éteindre la foi dans les cœurs. Ce n'est pas tout, la religion étant effacée du code de la vie, il est évident que les passions n'ont plus leur frein salutaire et qu'elles se déchaînent, comme des flots impétueux, dans tous les courants de la société. Pour les calmer on cherche à les assouvir ; on leur fournit une abondante pâture, et il en résulte, pour les masses, une démoralisation complète. « Plus de mœurs, plus de sentiments religieux ; mais, dans les parents, négligence coupable et absolue de leurs enfants; dans les enfants, plus d'affection, plus de respect pour les parents ; les époux ne connaissent plus cette union des cœurs, qui seule pourrait adoucir le pesant fardeau qui les écrase ; à proprement parler, il n'y a plus de famille ; partout un affreux égoïsme, une corruption profonde, voisine de l'abrutissement. Les classes élevées ont les premières donné l'exemple ; ensuite les doctrines impies, toujours propagées avec un acharnement systématique; l'amour du plaisir et la vo-

lupté, qui se substituent aux nobles motifs des actions de l'homme ; le philosophisme, qui a résumé et personnifié ces deux monstres ; l'ignorance profonde qui règne encore malgré le vernis d'instruction dont on se pare ; la fausse direction imprimée à la science en général, voilà les causes d'un malaise cruel qui ne fait que s'étendre tous les jours. »

Tel est le langage d'un observateur éclairé (58), et des faits désolants sont venus justifier encore ces réflexions douloureuses. Il est certain que, malgré les progrès de l'industrie, la nation, au point de vue des belles créations de la littérature et des arts, ne s'est pas maintenue à son ancienne hauteur, et que, dans la sphère de la moralité, le désordre ne saurait guère être porté plus loin. Il est urgent d'y remédier si l'on veut que la société échappe à un cataclysme final. C'est le cri de tous ceux qui sondent, en tremblant, les problèmes de l'avenir.—On proclame l'instruction comme le remède souverain à tous les besoins qui surgissent dans la société. Nous croyons aussi que l'ignorance est une plaie qu'il faut se hâter de fermer par tous les moyens possibles, sous peine de voir les deux tiers du peuple végéter constamment dans l'abrutissement, la bassesse et l'abjection. Mais ce n'est pas en élargissant outre mesure, dans des programmes nombreux et ronflants, le cercle des études, ni en comptant quelques centaines d'élèves de plus dans les écoles ou les lycées, qu'on élèvera l'humanité à un degré supérieur, c'est en l'arrachant, par le bienfait d'une saine culture, à la dégradation dans laquelle est plongée une foule immense d'individus.

Que font, en effet, tous ces hommes qui restent étrangers à la vie de l'intelligence, si ce n'est traîner une existence pénible, grossière et matérielle, comme de véritables forçats ? On dirait qu'ils sont nés uniquement pour tourmenter la terre et la féconder de leurs sueurs au profit de quelques heureux du siècle ! Veut-on apprécier les conséquences d'un pareil état de choses ? C'est que le peuple condamné au travail se montre souvent obséquieux, rampant et bassement envieux, parce que la supériorité morale se trouve dans certaines professions ou dans la fortune, et, par contre-coup, le riche est présomptueux, dur et injuste ; la société est fatalement exposée à de violents conflits, et la charité disparaît pour ne laisser dans les cœurs qu'une haine aveugle qui s'y fortifie de jour en jour, et qui n'attend que l'occasion pour éclater dans les explosions les plus terribles.

Or, l'instruction, en relevant toutes les intelligences, établira entre tous les hommes une sorte de niveau ; elle réhabilitera le travail ; elle donnera au peuple des idées saines sur ses devoirs, ses droits et sa dignité ; elle lui fera comprendre que si tous ne peuvent être riches, la richesse n'est pas une condition indispensable du bonheur ; que *peu* suffit au sage, encore *moins* au Chrétien ; que la véritable grandeur consiste dans la sagesse, dans le bien qu'on opère, plutôt que dans les dignités et la fortune ; enfin, elle améliore le sort de chacun, même dans les situations les plus infimes, car l'intelligence sert à tout, aux petites choses comme aux grandes.

D'un autre côté, l'égalité morale étant ainsi obtenue, il en résultera que le riche ne verra plus dans sa fortune la preuve unique de sa supériorité ; il aura plus d'estime, de respect et d'affection pour cet homme du peuple qui l'emportera quelquefois sur lui par les talents et les connaissances, et il sera plus disposé encore à chercher dans l'exercice de la bienfaisance et de la charité une distinction, une considération que l'or et l'argent ne pourront plus exclusivement lui donner.

Mais on comprend que pour arriver à cette éducation forte, généreuse, universelle, qui doit retremper les classes ouvrières dans une vie nouvelle, il faut le concours de la religion ; il faut que l'instruction, depuis les premières années de l'enfance jusqu'à la dernière période des hautes études, soit imprégnée du christianisme, qui seul, par sa bienfaisante et divine influence, peut régénérer le monde, comme il l'a fait il y a dix-huit siècles.

Entrons franchement dans cette voie, sans plus d'ambages, de préventions et d'hostilités sourdes ou flagrantes. Alors, le peuple s'accoutumera, comme autrefois, à rendre à Dieu les devoirs qu'il exige, et qui appartiennent à son infinie majesté. Alors, nos églises seront consolées par l'affluence des fidèles ; alors on ne donnera plus au monde l'odieux spectacle de tant de profanations scandaleuses des dimanches et des fêtes ; alors, on verra s'affaiblir et disparaître peu à peu le règne du désordre, le règne du vice, le règne des passions ; alors, la paix et une douce félicité viendront apporter aux familles, avec l'oubli de leurs peines, l'aisance et la confiance dans l'avenir ; alors la société, bouleversée par tant d'orages, pourra enfin s'asseoir sur des bases durables ; alors, on n'entendra plus un langage tel que celui-ci : « Naguère, tous voulaient être du peuple. Mais la preuve qu'ils ne sont pas du peuple, c'est qu'ils flattent le peuple. La preuve qu'ils ne sont pas du peuple, c'est qu'ils ont peur du peuple. Savez-vous bien ce que cela signifie, *être du peuple?* Cela signifie travailler douze ou quinze heures par jour, souffrir de la faim, de la misère, du froid, dans sa personne et dans la personne de sa femme, de ses enfants, de son père, de sa mère ! Cela signifie la privation de tous les plaisirs du luxe, l'absence de toute propriété, l'accumulation de tous les maux, de toutes les douleurs. Devant les tribunaux, soupçon, persécution, déni de justice. Devant la guerre, devant l'égalité du

(58) *Voix de l'Eglise*, Revue mensuelle, page 162.

canon, passe-droit, services méconnus, sacrifices ignorés. Dans les routes de la science, de l'art, de l'instruction, obstacles insurmontables, portes de bronze qui ne s'ouvrent jamais, pas même à l'espérance ! »

« Cela signifie des ateliers insalubres, des métiers infâmes, des carrières, des mines où le jour ne pénètre jamais, des catacombes où l'on respire des poussières humaines; puis des foyers sans feu, des chambres infectes, où les hommes s'entassent comme le bétail; des femmes flétries avant l'âge; des enfants malingres, inquiets, souffreteux, qu'il faut tout jeunes rompre au travail ou abandonner au vice, au vagabondage, au bagne, à l'échafaud ! Vous voulez être du peuple ! Et jusqu'à la mort, dans vos cimetières, en face de l'éternité, vous ne voyez pas que le riche insulte encore aux pauvres, que les fastueux tombeaux cachent la fosse commune où le peuple entasse ses cadavres sans nom !

« Arrière donc jusqu'au jour où vous aurez consacré, non plus par une vaine formule, mais par le fait et dans les institutions, le principe de la fraternité universelle. »

Voilà ce qu'on lisait, ces années dernières, dans les publications à la mode, et en particulier dans le *Représentant du peuple*. Pauvre peuple ! comme on l'amuse avec des mots ! comme on l'échauffe avec ces harangues incendiaires ! comme on le trompe avec ces accusations, ces reproches, ces folles utopies ! Une phrase, que dis-je ? un nom seulement, et une espérance bientôt évanouie, mais qu'on fait rayonner devant lui comme un prisme séduisant, c'est plus qu'il n'en faut aujourd'hui pour soulever les multitudes et joncher de ruines le sol de la patrie !

Examinons de près la philippique brûlante qu'on vient de lire.

Si, pour être du peuple, il faut travailler douze à quinze heures par jour, les employés de l'Etat, les commerçants, les savants, les littérateurs, les cultivateurs, les industriels, et même les prêtres, sont donc du peuple !

Si, pour être du peuple, il faut endurer la faim, la misère, le froid, avouons franchement que les habitués du cabaret et de la barrière, les fainéants, les mauvais sujets, les repris de justice et les vagabonds, seraient donc les seuls qui appartiendraient au peuple !

En effet, les ouvriers honnêtes, les gens sages et laborieux sont ordinairement au-dessus de la cruelle situation qu'on veut prêter au peuple.

Si, pour être du peuple, il faut végéter dans la *privation du luxe* et de *tous les plaisirs;* dans l'*absence de la propriété*, dans l'*accumulation de tous les maux et de toutes les douleurs*, je ne vois pas alors comment tous les bohémiens, les vauriens, les voleurs, les abonnés perpétuels des marchands de vin, des salles de danse, des tripots, peuvent se dire du peuple, car ils ne se refusent rien !

Et ce serait là le peuple français !...

Quoi ! tout ce qui cherche à satisfaire des passions, et grouille dans les bas-fonds de la société sous l'étreinte du vice et de l'immoralité, c'est là le peuple !

Quoi ! les libertins qui ont trompé leur destinée et brisé leur carrière pour se faire artistes, ou littérateurs, ou publicistes; ces plagiaires de la science et de l'esprit qui demandent à leur talent avorté ou incompris la satisfaction des besoins qui les appellent au spectacle, à l'estaminet, au café... C'est là le peuple !...

Tout ceux qui ont *souffert* par l'abus de la liberté, par l'avilissement, par l'ignominie, par la dégradation de toutes les immoralités, voilà le peuple ! Et ceux qui ont conservé l'amour du travail, des vertus, des mœurs, du bien-être, ne seraient pas du peuple !...

Mais vous qui proclamez ces étranges et honteuses théories, êtes-vous réellement les amis du peuple ? Oui, vous l'aimez, et on l'a vu plus d'une fois, comme le tigre aime la timide gazelle, comme la chèvre aime la pousse des jeunes arbres, comme le loup aime l'agneau... pour les dévorer !...

Terminons ici nos réflexions. Il serait temps de ne plus abuser de la crédulité du peuple, de ne plus se jouer de sa confiance, de ne plus l'égarer par des sophismes et de mensongères espérances, à la poursuite d'un idéal qui n'est pas possible à la terre. Il serait temps de le ramener à la vérité, de l'instruire de ses devoirs, autrement que par des illustrations à cinq centimes le numéro, et de lui faire comprendre où se trouvent réellement son bonheur présent et la garantie de sa félicité à venir. Deux voies lui sont ouvertes pour atteindre ce noble but, celle de la religion et celle de l'éducation. Quant à la religion, elle a fait ses preuves depuis dix-huit siècles, et même dans le domaine de l'instruction, malgré les sottes calomnies du voltairianisme, qui la représente comme une sorte d'éteignoir sur l'esprit humain. Nous ne voulons opposer que le témoignage suivant aux lâches et ingrates attaques de l'impiété qui ose mentir à l'histoire et à l'expérience. Voici des paroles prononcées par un homme compétent et qui fait autorité en cette matière M. de Salvandy : « Dans la société moderne, pendant de longs siècles, le principe chrétien a pourvu et suffi à tout. Les fondations privées, communales, royales, ecclésiastiques, sous les noms divers d'universités, d'instituts religieux, de corporations enseignantes, avaient multiplié les foyers d'instruction. L'Etat n'enseignait pas. Pourquoi l'eût-il fait ? Il voyait partout des maîtres, des écoles, suscités et entretenus par le trésor libre des largesses successives de la foi et de la charité. L'instruction était presque partout gratuite, parce qu'elle était religieuse. Les écoles étaient ouvertes à

tous; la jeunesse était sollicitée de toutes parts à s'y presser, et s'y pressait en conséquence DEUX FOIS PLUS NOMBREUSE QU'AUJOURD'HUI. » (*Exposé des motifs du projet de loi sur l'instruction secondaire.*)

Nous ne voulons rien ajouter à cet aveu qui a retenti du haut de la tribune publique, et qui suffit pour anéantir les reproches et les sarcasmes de l'incrédulité. Les vrais amis du peuple s'efforceront donc sans cesse de lui donner ces deux éléments de paix, de bien-être et de bonheur, la *religion* sincèrement pratiquée, et l'*éducation* la plus saine, la plus élevée; en un mot, il nous faut deux choses, instruire et moraliser par la religion.

PHARISIENS. — Voltaire veut excuser le crime de la condamnation de Jésus-Christ faite à l'instigation des prêtres, parce que le Sauveur usant des droits de son ministère divin, les appelait *races de vipères, hypocrites, sépulcres blanchis.* « Si quelqu'un parmi vous, » dit-il dans son *Sermon* du rabbin Akib, « allait continuellement par les rues de Rome appeler le Pape et les cardinaux vipères et sépulcres, le souffrirait-on? » Mais la différence est très-grande; tâchons de la faire sentir.

La corruption extraordinaire du peuple Juif, et les précautions de la sagesse de Dieu pour sa conversion, peuvent servir de clef pour rendre raison de la dureté salutaire avec laquelle Jésus-Christ parlait quelquefois aux Juifs, et aux pharisiens, guides infidèles de ce peuple. On serait moins surpris, en effet, de voir celui qui était la douceur même s'exprimer quelquefois en termes si durs et en apparence si outrageants, si l'on faisait réflexion qu'il s'agissait de frapper les derniers coups. Il n'y avait plus rien à ménager avec un peuple qui avait abusé de tous les soins et de toutes les précautions de la bonté de Dieu pour sa conversion.

I. Ils avaient les oracles des prophètes, où étaient marqués tous les caractères du Messie, et ils ne contestaient pas même que la plupart de ces caractères convinssent à Jésus-Christ.

II. Le Précurseur était venu avec l'esprit et le caractère marqués par les mêmes oracles. Il leur avait prêché la pénitence et leur avait annoncé l'arrivée prochaine du Messie.

III. Jésus vint dans le temps où ils faisaient profession d'attendre le Messie et avec tous les caractères extérieurs et intérieurs sous lesquels il avait été désigné. Ils rejettent également le ministre et le maître, et ils font de l'un et de l'autre l'objet de leurs calomnies. Certainement, bien loin d'être surpris de la force et de la sévérité avec laquelle Jésus-Christ parlait à un peuple ainsi disposé et aux corrupteurs de ce peuple, on trouvera au contraire dans ce langage plus de bonté que d'indignation.

Les changements arrivés dans les mœurs du peuple Juif venaient en partie des pharisiens, qui les animaient contre le Sauveur envoyé pour l'instruire. Ils avaient étouffé la loi sous une foule de pratiques superstitieuses, qu'il est nécessaire de faire connaître pour justifier les reproches de Jésus-Christ. Les principales étaient :

1° Leurs fréquentes et scrupuleuses ablutions. Il n'y a rien que de fort ordinaire et de fort raisonnable à se laver les mains avant le repas. Mais les pharisiens en faisaient un devoir religieux, et en regardaient la négligence comme un crime capital.

2° Leurs longues prières qu'ils affectaient de faire dans des lieux publics pour en imposer au peuple.

3° Ils se croyaient souillés par le commerce ou l'attouchement de ce qu'ils appelaient les pécheurs. C'est un des devoirs de la piété de témoigner une sainte horreur pour le vice. La prudence chrétienne veut aussi qu'on évite, autant qu'on peut, le commerce des méchants. Mais ce que Jésus-Christ blâmait dans cette aversion, c'est qu'elle partait d'un mépris superbe et cruel pour le commun des hommes, et de la haute opinion qu'ils avaient de leur propre sainteté.

4° Leurs jeûnes fréquents. On ne disconvient pas que le jeûne ne soit le soutien de la piété et une marque d'humiliation agréable à Dieu, quand elle part d'un cœur humilié. Mais le pharisien en perdait tout le fruit par son ostentation. Il changeait l'idée qu'on doit avoir du jeûne, en prenant pour la vertu même ce qui n'est qu'un secours pour la pratique de la vertu. C'est comme si un enfant tirait vanité de ce qu'il a besoin qu'on le porte, ou un vieillard de ce qu'il ne saurait marcher sans appui.

5° Leur affectation à payer la dîme des moindres choses et au delà de ce qu'exigeait la loi. Jésus-Christ ne les blâme pas de ce qu'ils remplissaient ce devoir que la loi ordonnait, mais de ce qu'il semblait qu'ils prétendissent compenser par cette exactitude l'omission et la violation des devoirs les plus essentiels. Ils auraient craint de ne pas payer la dîme de la menthe et du persil; mais ils ne craignaient point de s'approprier l'héritage de la veuve et de l'orphelin.

6° Une observation si scrupuleuse du sabbat, qu'ils n'auraient pas voulu qu'on se garantît de la faim ce jour-là en froissant des épis de blé, ou qu'on soulageât un malade.

7° Ils portaient des phylactères plus larges et de plus longues franges que les autres. Ces phylactères étaient des bandes de parchemin, où étaient écrits une trentaine de passages tirés de l'*Exode* et du *Deutéronome*, et que les Juifs portaient au bras gauche et à la tête. Ces dehors de la religion et de piété des pharisiens n'étaient en eux que les enseignes de l'orgueil. C'était l'étendard sous lequel ils ralliaient le peuple pour l'abuser et le dominer. Les dispositions du vulgaire en faveur des pharisiens obli-

gèrent les grands à les ménager. Ainsi aimés du peuple et redoutés des premiers de l'Etat, ils avaient un pouvoir d'autant plus dangereux que c'étaient des hypocrites qui, sous le voile de la sainteté, cachaient les âmes les plus noires, et des impies qui anéantissaient la loi de Dieu par leurs traditions. Etait-il possible que Jésus-Christ remplît sa divine mission sans obstacle avec des hommes d'un tel caractère? Et doit-on être étonné que la vue des maux qu'ils faisaient et des biens qu'ils empêchaient ait excité le zèle de l'Homme-Dieu. (CHAUDON, II, 165.)

PHILOSOPHE. — Le philosophe, tel que le peint Voltaire, est un homme admirable. Il enseigne la morale et il la pratique; mais comment le prouve-t-il? Par l exemple d'un homme qui vivait il y a deux mille ans, par celui de Confucius; mais pour un philosophe sage et modéré tel que celui-là, combien en trouve-t-on qui ont été libertins, débauchés, séditieux et sujets rebelles?

Voici quelques exemples sur lesquels Voltaire aurait pu dire un mot dans son article *Philosophe*. Sous Vespasien, Helvidius le Stoïcien, et Démétrius le Cynique soulevaient le peuple contre ce prince, qui fut obligé de faire mourir le premier et d'exiler l'autre. Sous Domitien, Apollonius de Tyane, philosophe pythagoricien ou stoïcien, suscitait de tout son pouvoir des ennemis à l'empereur. Sous Marc-Aurèle, les philosophes animaient le gouvernement à persécuter les Chrétiens, et ce fut alors que Crescent fit périr saint Justin. Ces gens-là (les philosophes), dit M. de Tillemont, faisaient gloire de ne respecter pas même les dignités les plus éminentes, mais de crier et d'aboyer contre tout le monde.

Etait-ce encore des esprits bien pacifiques que Critias et Alcibiade, deux des premiers disciples de Socrate? L'un, dit Xénophon, était le plus avare et le plus violent; l'autre, le plus entreprenant et le plus impétueux de tous les hommes.

On ferait assurément un très-gros livre des querelles, des friponneries, des violences de ceux qui prirent en divers temps le nom de philosophe, et qui cachèrent leurs vices et leur inutilité sous le manteau de la sagesse. On n'oublierait ni Diogène, qui mordait quand on n'avait rien à lui donner; ni Sénèque, qui écrivit une satire contre son prince, et qui de plus fut concussionnaire et usurier en prêchant le mépris des richesses; ni ces philosophes dont parle Tatien, lesquels se haïssaient les uns les autres, se déchiraient mutuellement, s'arrachaient les postes de faveur, etc. Nous ne parlons point du libertinage des mœurs, qui ferait un chapitre très-long dans l'histoire de ces graves personnages.

Si Voltaire prend uniquement pour philosophes les athées, les déistes, les épicuriens, les spinosis es, les matérialistes, etc., prouvera-t-il que tous ces impies ont eu de la modération, de la tranquillité, des inclinations vertueuses? D'abord, il faudrait retrancher du catalogue un Timon le Pyrrhonien, qui calomniait les gens sans scrupule; un Lucien, qui étendait ses satires jusqu'aux dieux; un Toland, qui ne cherchait qu'à brouiller et à s'envelopper dans les disputes; un Vanini, qui soulevait les esprits par des paradoxes, et qui d'ailleurs était un scélérat par les mœurs, etc. Nous ne citerons pas des contemporains; mais Voltaire est bien indulgent, s'il ne convient pas que la plupart ont renfermé la philosophie dans leurs discours au lieu de la prendre pour guide de leur conduite.

D'ailleurs, n'est-ce pas être un malhonnête homme et un mauvais citoyen que de répandre une doctrine qui détruit la religion, les lois, la subordination? Quand Diagoras nia l'existence de la Divinité, ne le regarda-t-on pas comme une peste publique? En Angleterre même, n'a-t-on pas recherché et poursuivi comme des séditieux ce Toland sans probité, comme dit Collins, et ce Wolston, qui inondait le public de papiers contre Jésus-Christ, etc.? Et combien de querelles les systèmes d'Epicure, de Spinosa et de tous nos incrédules modernes n'ont-ils point causées? Enfin, quand il se serait trouvé quelques impies irréprochables dans leur conduite, bons sujets, bons citoyens, qu'est-ce que cela prouverait? Le christianisme n'a-t-il pas produit un nombre infiniment plus grand d'hommes plus vertueux, plus tranquilles, plus utiles à la société que ne peuvent l'être les philosophes même les plus sages? Les incrédules sont encore une poignée de gens et ils ne couvrent pas encore le globe, comme ils se l'imaginent avec leur modestie ordinaire. Il faudrait supposer leur nation aussi répandue, aussi nombreuse que l'est celle des Chrétiens. On estimerait alors au juste quelle serait la face du monde avec une doctrine qui ne laisse ni crainte, ni espérance, ni vrais principes sur le bien et le mal. Le résultat de cet examen ne serait certainement pas à l'avantage de la philosophie.

Nous n'incidenterons pas sur les autres points de l'article *Philosophe*. On y fait une belle apologie de Bayle, pour laquelle nous renvoyons à son article. On peut voir sur les autres objets, les articles INCRÉDULITÉ, ESPRITS FORTS, etc.

Que faut-il aujourd'hui pour avoir le nom de philosophe? l'impiété de Diagoras et l'effronterie de Diogène. Quiconque se croit sage et le dit, est sûr de le persuader. Il faut seulement qu'il trouve mauvais ce qu'on avait cru bon jusqu'à présent; qu'il fronde les vérités anciennes pour y substituer des paradoxes nouveaux ou rajeunis; qu'il annonce comme des découvertes des idées triviales parées du vernis philosophique, etc. A coup sûr un tel homme, avec quelques femmes et quelques sots, aurait bientôt autant de réputation que les *** ou les ***, etc., etc.

Au reste, si l'on entend par philosophe, ce qu'on devrait naturellement entendre par ce mot, nous nous gardons bien de

blâmer ceux qui cultivent la philosophie. Mais alors pour avoir le titre de philosophe, il ne faut pas l'afficher. La véritable philosophie ne doit pas chercher à faire du bruit. Lorsqu'une vertu est naturellement en nous, elle n'affecte point de se produire au dehors; nous l'avons sans nous en apercevoir. Quiconque est né grand, ne doit point étaler sa grandeur. Quiconque est né philosophe ne se pique point de le paraître. Content de lui-même, il se soucie peu du jugement des autres. S'il s'en embarrassait dès lors il ne serait plus sage. La modération des désirs, la première vertu d'un philosophe, est une indifférence qui se tait, et qui craint autant la réputation que les sophistes la recherchent.

On n'aura pas de peine à reconnaître les philosophes modernes dans le portrait que l'auteur de la comédie de l'*Homme Dangereux* en a tracé. Il les peint comme des sophistes insolents qui, fiers de leur raison,

Se croyant appelés à réformer la terre,
A tous les préjugés ont déclaré la guerre;
Petits pédants obscurs qui pensent à la fois
Eclairer l'univers et régenter les rois;
Fanatiques d'orgueil dont la folle manie
Est de se croire un droit exclusif au génie;
Flatteurs en affichant le mépris des grandeurs,
De tout ce qu'on révère audacieux frondeurs;
Pleins de crédulité pour des faits ridicules,
Et sur tout autre objet fortement incrédules;
Pensant que rien n'échappe à leurs yeux pénétrants;
Prêchant la tolérance et très-intolérants;
Qui, sur un tribunal érigé par eux-mêmes,
Jugent tous les talents en arbitres suprêmes,
De quiconque les flatte orgueilleux protecteurs;
De quiconque les brave ardents persécuteurs,
Enfin du monde entier s'arrogeant les hommages,
Pour avoir usurpé la qualité de sages.

Si Voltaire a lu ce portrait, il a bien dû voir que ce n'était pas un être de raison qu'on a voulu peindre. Il sait bien de qui on a emprunté ces traits, et il n'aura pas hésité un moment sur la ressemblance du tableau. (Chaudon, II, 175.)

* PHILOSOPHIE.—On comprend que dans un Dictionnaire qui a pour but de signaler tous les écrits d'une philosophie antichrétienne, c'est pour nous un devoir de tracer les caractères et les principes de la philosophie catholique. Nous l'examinerons, d'abord, dans son histoire; nous répondrons ensuite aux reproches qui lui sont adressés, et on trouvera dans l'article qui suivra celui-ci, les considérations qui peuvent nous faire apprécier les dangers et le crime du *philosophisme*.

Il semble qu'après les paroles si formelles et si profondément vraies du divin Maître, nous ne devrions plus connaître d'autre philosophie que la sienne : *Ego sum via, veritas et vita;* c'est moi qui suis la voie, la vérité et la vie, nous dit-il, et l'expérience nous démontre, en effet, qu'il n'y a hors de lui, qu'incertitude, impuissance et ténèbres. C'est avec la conscience de notre faiblesse et avec le sentiment de la plus profonde reconnaissance qu'il faut accueillir ces admirables paroles de l'apôtre saint Jean : *Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem in hunc mundum.* En vain, l'intelligence humaine s'agitera dans la sphère de la science et voudra scruter les plus insondables mystères, elle ne trouvera jamais rien qui soit, je ne dis pas au-dessus, mais seulement au niveau des sublimes leçons de l'Evangile et des épîtres incomparables de saint Paul.

Les erreurs qui environnaient autrefois le monde païen comme d'une profonde nuit, se manifestaient dans les superstitions et dans l'ignorance de la multitude : elles régnaient aussi dans les esprits imbus des principes de la philosophie et confits de prétentions et d'orgueil. Cette philosophie était le principal obstacle aux progrès de la religion, aussi le grand Apôtre ne l'épargne pas. Il la nomme *falsi nominis scientia* (*I Tim.* VI, 20), une science de faux aloi, et il exhorte les Chrétiens à ne pas se laisser tromper par les illusions et les doctrines fantasmagoriques de la philosophie : *Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam.* (*Col.* II, 8.)

Réfugiée peu après chez les gnostiques, puissante encore par les souvenirs des plus beaux noms de la Grèce et montée sur le trône des Césars avec l'apostat Julien, la philosophie profane devait se promettre de glorieuses destinées, et cependant elle a succombé sous le poids de sa faiblesse et couverte d'un opprobre éternel.

A son berceau, la philosophie chrétienne apparaît dans les premiers écrits des saints Pères, comme la simple expression des vérités évangéliques. Bientôt elle emploie toutes les armes du raisonnement pour triompher de l'antagonisme païen, et nous la voyons déployer toute sa force, dans les admirables apologies des Tertullien, des Justin, des Arnobe, des Minucius Félix, des Cyprien et des Lactance. Ces redoutables athlètes écrasent la philosophie païenne sous le poids du ridicule et de ses propres contradictions. Saint Clément d'Alexandrie acheva de l'anéantir, par une voie non moins décisive. Employant la méthode éclectique, il recueillit toutes les vérités primodiales qu'elle avait enseignées, et en fit ainsi l'auxiliaire des doctrines catholiques. De la philosophie que j'appellerai naturelle, on arrive à la connaissance du symbole; celui-ci est la base de la théologie dogmatique et de la philosophie elle-même.

Le développement de la morale est exposé dans trois formules synthétiques qui se rapportent à la partie spéculative : le décalogue, la théologie morale et la théologie mystique. Mais il est important de signaler le caractère fondamental de la science chrétienne, c'est qu'elle ne s'arrête pas à de vagues théories, à des systèmes sans application directe et positive. Elle est éminemment pratique, et du moment que les dogmes sont connus, il en résulte les devoirs, les règles, les préceptes que les fidèles sont tenus de garder avec la plus scrupuleuse obéissance.

D'après saint Clément, le philosophe chrétien se révèle par trois conditions essentielles qu'il doit remplir, 1° la connais-

sance ou la contemplation de la vérité ; 2° la pratique exacte des commandements ; 3° le bon exemple ou l'imitation des gens vertueux. *Primum quidem contemplationem ; secundo, præceptorum exsecutionem : tertio, bonorum virorum constitutionem.*

C'est par le double langage de la parole et de l'action, c'est-à-dire de l'intelligence et de la volonté, de l'esprit et du cœur, que le philosophe rend témoignage à la vérité. (*Stromat.*, VII, 9.) On voit que nous sommes déjà loin des vains discoureurs de la Grèce, car le philosophe Chrétien doit aimer sincèrement la sagesse, qui n'est rien autre chose que la connaissance du Fils de Dieu : *Philosophi apud nos quidem dicuntur, qui amant sapientiam, hoc est Filii Dei cognitionem.* (*Stromat.*, VI, 7.)

Telle la philosophie chrétienne apparut, dès le commencement, telle nous la voyons se maintenir dans la succession des siècles. Pour elle, l'autorité qui représente la foi, marche la première et précède ici-bas la raison. Emanée de l'enseignement même de l'Eglise, se rattachant à cet enseignement comme au fond impérissable de sa substance ; rendue par là immuable, pratique et divine, cette philosophie a tous les caractères de la doctrine même du christianisme. Ecoutons là-dessus le plus grand philosophe et le plus grand théologien, parmi les Pères, saint Augustin. « Personne, » dit-il, « n'est en état de trouver Dieu, s'il n'admet d'abord, par la foi, ce qu'il doit connaître ensuite. (*De libero arbitrio*, II, 6.) La vérité incarnée n'a rien pu accomplir de plus salutaire pour amener les hommes à la vérité que de leur persuader de croire ce qu'ils ne pouvaient encore comprendre par la raison. C'est comme remède à notre faiblesse que le Seigneur est venu commander la foi. » (Epist. 118, 32.) On voit par ces paroles, auxquelles nous pourrions joindre encore tant d'autres, que la raison est mise en tutelle entre les mains de l'autorité divine qui s'abaisse pour la conduire avec tous les ménagements que sa faiblesse exige.

L'illustre évêque d'Hippone a soin d'ajouter que la voie la plus sûre pour arriver à la connaissance de la vérité, c'est l'humilité, et rien n'est plus dangereux que « cette science parfaitement ignorante, *imperitissima scientia*, qui se réjouit et s'enfle quand elle parvient à connaître les systèmes des anciens philosophes, tandis que ces vaines connaissances sont loin de la saine doctrine et de la véritable science. » (Epist. 18, *ad Diosc.*, 22.)

Puisque nous venons de citer les paroles de ce grand génie, remarquons en passant que la philosophie chrétienne, qui avait reçu de saint Clément d'Alexandrie ses premières formules nettes et caractéristiques, est parvenue avec saint Augustin à son développement le plus sublime.

Toutefois, il faut bien avouer que ces hautes spéculations des philosophes de l'Evangile, ne tendaient pas à soutenir une école, ni à favoriser quelque intérêt de science, malgré la supériorité de leurs aperçus méthaphysiques ; ils avaient un but plus pratique et plus divin. Consumant leur vie dans des luttes incessantes contre le paganisme ; employant également leurs efforts à prouver, à éclaircir autant que possible, les dogmes si importants qu'ils devaient enseigner, ils ne songeaient pas à léguer aux siècles à venir, des théories brillantes et des œuvres purement spéculatives.

Quand l'empire de Rome eut disparu devant le glaive des barbares, et quand le catholicisme régna sur les intelligences, on s'occupa, dans la paix des cloîtres, à résumer les doctrines des âges chrétiens et celles du paganisme ; on chercha soigneusement à les réduire, à les coordonner en corps de science, et de là est venue ce qu'on a nommé la scolastique.

Dans l'intervalle, on peut signaler deux puissants esprits qui ont acquis une grande célébrité, l'un dans l'Orient et dans l'Eglise entière, c'est saint Jean Damascène, philosophe théologien ; l'autre, Scot Erigène, en Occident, métaphysicien dont les erreurs ont occasionné de nombreuses déviations et dont l'influence a été plus nuisible qu'utile.

Saint Anselme, archevêque de Cantorbéry et une des gloires du catholicisme, est généralement regardé comme le fondateur de la philosophie de l'Ecole. C'est lui qui en a tracé la marche, appliqué les méthodes, et qui a, surtout, établi la notion logique à laquelle toutes les autres parties se réunissent comme à leur centre.

Du *Monologium* et du *Proslogium*, date réellement le mouvement générateur de la philosophie, dite du moyen âge : nous voyons alors se fonder de grandes écoles, et donner aux études une impulsion active et féconde. Nous ne prétendons pas néanmoins que saint Anselme ait porté la scolastique à sa perfection, ni qu'il lui ait appliqué toutes les ressources que la dialectique peut fournir ; il n'a pas composé de *Somme*, et ses œuvres ne nous présentent pas une philosophie échafaudée, construite et développée comme elle l'a été plus tard, par les innombrables travaux du XIII^e^ siècle. Mais cet illustre métaphysicien est réellement le premier qui marque d'une manière sensible la transition de la théologie positive à la scolastique ; il a créé, pour ainsi dire, les preuves ontologiques de l'existence de Dieu ; il a placé la science naturelle dans sa véritable route, et contribué puissamment à ce mouvement intellectuel et décisif qui a si profondément agité le moyen âge.

Nous citerons à l'appui de notre assertion, ces paroles de la légende qui est consacrée à saint Anselme, dans le bréviaire : *Anselmum, doctrinam ad omnium theologorum, qui sacras litteras scholastica methodo tradiderunt, normam, cœlitus hausisse, ex ejus libris, omnibus apparet.*

Il ne faut donc pas confondre les phases diverses de la scolastique, avec l'époque de

sa véritable origine. Laissons de côté Albert le Grand, Alexandre de Halès, Hincmar et même Lanfranc, Hildebert et Pierre Lombard; ne souffrons pas qu'on ravisse à saint Anselme la gloire d'avoir *ressuscité à lui seul la métaphysique.* (*Hist. littér. de la France*, IX, 154.)

Ce n'est pas tout; pendant que la science pure et vraie sortait de l'humble cellule du saint abbé de Notre-Dame du Bec, les doctrines de l'erreur prenaient aussi l'essor avec Roscelin, avec Abailard et d'autres encore qui avaient été précédés par les Origène, les Bérenger, etc., comme saint Anselme avait eu lui-même pour ancêtres saint Clément d'Alexandrie, saint Augustin, Boëce, saint Jean Damascène et tous les grands apologistes. En face du danger qui menaçait la religion et le monde scientifique, l'illustre philosophe chrétien employa toute la puissance de son talent pour chasser le rationalisme hors des domaines de la foi et de la scolastique.

On sait que de nos jours le célèbre M. Cousin a revendiqué pour Abailard l'introduction du rationalisme dans la philosophie.

Deux mots seulement vont caractériser la méthode de saint Anselme et celle appelée d'Abailard. Le premier dit : « Si je ne crois, je ne peux comprendre ; » le second, au contraire, proclame que, « Nul ne saurait croire sans avoir compris. »

Avec saint Anselme on va de la foi à la raison, croyant d'abord, et cherchant ensuite l'explication ou la preuve du mystère. Mais avec Abailard, on part de la raison pour aller à la foi, en demandant humblement à cette raison ce qu'elle pense des mystères. Tous les saints docteurs ont suivi la première de ces deux lignes, et les hérétiques, les impies ont préféré l'autre; on en connaît les résultats.

Si les *nominalistes* et Abailard ont été condamnés et réduits au silence, il n'en est pas moins resté après eux, une incroyable intempérance de subtilités et de disputes, en sorte qu'on a cherché à faire passer toutes les parties de la science sacrée sous les inépuisables expérimentations de la dialectique : bientôt la scolastique a fini par y périr elle-même. L'université de Paris l'avait accueillie; elle l'avait aidée à grandir et à se diriger dans le monde des intelligences. Naturalisée en France, la scolastique fit sa patrie de la France, et la terre classique du vrai savoir. En rendant hommage à la philosophie des vieux âges chrétiens, c'est réaliser un acte de patriotisme autant que de religion.

Après avoir mentionné encore l'illustre saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure et Albert le Grand, nous croyons inutile de dérouler le tableau historique de la philosophie jusqu'aux temps actuels. Ces récits, malgré leur brièveté rigoureusement exigée dans ce Dictionnaire, nous conduiraient trop loin, et nous aurons d'ailleurs occasion d'en dire quelques mots tout à l'heure. Il n'est personne qui ne sache à quelle hauteur la philosophie catholique s'est élevée dans le grand siècle de Louis XIV, et quel brillant éclat on lui a vu jeter encore de nos jours, dans les livres immortels des de Maistre, de Bonald, de Lamennais, avant sa chute, et de tant d'autres qui luttent encore dans l'arène.

Examinons rapidement les injustes reproches qu'on adresse à la philosophie catholique.

On sait que le rationalisme absorbe aujourd'hui tous les systèmes philosophiques; c'est donc à lui que nous allons essayer de répondre.

D'abord, la philosophie, dit-on, est essentiellement libre et indépendante. Nous ne voulons pas le contester, mais elle est libre d'une liberté soumise à la foi, comme les citoyens d'un pays sont libres en obéissant aux lois.

Mais, dit M. Barthélemy de Saint-Hilaire (59), « l'orthodoxie n'appartient qu'aux religions positives : dans le domaine de la philosophie toutes les opinions sont libres. » C'est aussi l'affirmation hardie d'un habile et renommé professeur M. Saisset, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* (mai 1844). Non, sans doute, la philosophie n'a point de symbole orthodoxe, inviolable et sacré; mais je demande s'il n'y a pas au-dessus d'elle une orthodoxie que nous devons tous respecter comme une barrière divine? La religion qui a tous les caractères de la vérité a le droit, seule, de nous imposer un symbole, et le rôle de la philosophie, c'est d'en exposer les preuves d'une manière scientifique.

Mais dans ce cas, ajoute-t-on, la philosophie devient la base même de la religion; elle est donc *certaine* dans ses investigations, et alors pourquoi ne s'élèverait-elle pas jusqu'aux vérités les plus difficiles et les plus sublimes?

Nous répondrons avec saint Clément d'Alexandrie, que la démonstration suprême de la vérité, c'est celle de la foi; que la philosophie ne peut offrir que des renseignements élémentaires, et qu'elle doit s'arrêter, suivant l'expression de saint Thomas, aux *préambules de la foi*, « *præambula fidei.* » Une simple réflexion le fera comprendre.

Nos moyens de connaître et d'arriver à la certitude sont de l'ordre naturel; ils correspondent alors à la philosophie que j'appellerai humaine. Au contraire, les doctrines enseignées par la foi sont d'un ordre supérieur; de là, il résulte évidemment que la raison et la dialectique ne peuvent avoir la même certitude et les mêmes lumières dans leurs démonstrations; qu'elles n'embrasseront jamais autant de vérités dans leur sphère, et que plus elles chercheront à s'élever, à s'étendre au delà du domaine qui leur est

(59) *Rapport à l'Académie des sciences morales*, p. 83.

assigné ; plus elles démontreront leur insuffisance et leur faiblesse relative.

Est-ce que les preuves de notre assertion ne sont pas nombreuses et incontestables ? D'où sont venues les hérésies ? de l'émancipation qu'elles ont proclamée en se déclarant indépendantes d'une autorité infaillible dans la doctrine. L'histoire peut vous dire depuis dix-huit siècles, à quelles variations interminables elles ont été livrées dans leurs symboles, tandis que la foi catholique est demeurée ferme et immuable à travers tous les orages, les vicissitudes, et toutes les révolutions qui ont troublé le monde.

Ah ! lisez ce que l'hérésie nous offre d'étrange et d'affligeant comparativement à la doctrine orthodoxe ! La philosophie humaine le renouvelle tous les jours en face de la philosophie chrétienne. Voyez celle-ci avec les solutions fondamentales et précises qu'elle a posées, tandis que l'autre les multiplie à l'infini, pour les démentir le lendemain, au gré de chaque individu ! On peut remarquer, d'un côté, que la philosophie catholique avance parallèlement au développement théologique, dans l'enseignement de la vérité, et d'autre part la philosophie humaine, donnant la main à l'hérésie, ne fait que toucher avec elle aux régions de ténèbres, allant de système en système, et acceptant un drapeau pour le renier ensuite, en flottant à la merci des sophistes les plus absurdes. Dans l'enseignement chrétien il y a unité et force, mais le rationalisme, au contraire, ne produit que la confusion et l'anarchie.

Aujourd'hui l'hérésie et le philosophisme avouent leur impuissance à rien fonder ; le chaos est plus effrayant que jamais, et on a la prétention de l'appeler *progrès*. Nous en dirons quelques mots à l'article Progrès.

Avant de terminer ces réflexions, devons-nous ajouter que s'il fallait comparer la philosophie de la foi et la philosophie humaine dans l'ordre moral et pratique, et non plus seulement dans le domaine intellectuel, comme il nous serait facile de constater la supériorité immense de la doctrine orthodoxe ! Quelle grandeur ! quelle élévation ! quelles divines maximes pour ennoblir l'âme, rendre la vie sainte, et offrir au monde entier les plus beaux exemples de dévouement, de sagesse et de perfection ! Dans les théories de la philosophie humaine que voyons-nous ? Mais nous en parlerons tout à l'heure dans l'article Philosophisme.

Au point de vue de la conscience, il ne faut pas s'imaginer qu'on soit maître de choisir indifféremment tel ou tel système philosophique. Il n'en est pas, dans cette matière comme des questions de grammaire, d'histoire, de littérature ou d'esthétique : les conséquences de la déviation de la raison sur quelques-uns des principes ou des enseignements de la philosophie, ont des effets désastreux pour les sociétés et pour un pays comme pour chaque individu. Nous ne sommes donc pas étonné qu'un des grands Papes de ces derniers temps ait décidé (*Encyclica, singularis*) « que l'Eglise enseigne la doctrine qui est la base et la règle de sa philosophie, et que c'est là qu'on doit puiser la vraie philosophie et la sagesse. » Déjà le Pape Léon X, dans le décret *Apostolici regiminis*, avait enjoint aux professeurs des universités de défendre la foi contre toutes les propositions contraires des philosophes. On ne saurait donc admettre liberté complète d'opinion en philosophie. Nous ne pouvons mieux caractériser les prétentions et les reproches de la philosophie antichrétienne, qu'en empruntant ici les sages et profondes réflexions d'un écrivain, d'un penseur éminemment compétent sur un pareil sujet, et qui, après avoir honoré les chaires du haut enseignement universitaire, ne paraît pas avec moins d'éclat dans les chaires catholiques et dans l'administration de l'archi-diocèse de Paris ; nous voulons parler du célèbre M. Bautain dont le témoignage a tant de poids.

« A quoi ont servi à l'hérésie toutes ses discussions ? Elle a brisé l'unité dont la foi est le lien le plus solide, et ensuite n'ayant plus à quoi se rattacher, ni de centre qui la vivifie et la soutienne, elle s'est brisée elle-même en mille opinions contradictoires, en mille sectes diverses, comme il arrive à toute branche séparée de son tronc, qui se dessèche bientôt, parce qu'elle manque de séve, dépérit et tombe en poussière. Voilà où mène cette prétendue liberté, à la séparation, à la dissolution et à la mort.

« La philosophie ennemie de l'Eglise est celle qui se déclare aussi pleinement indépendante, ne reconnaît au-dessus d'elle aucune autorité, et ainsi veut tout juger, tout expliquer, dans l'ordre surnaturel comme dans l'ordre naturel, se déclare le juge universel, sinon l'auteur même de la vérité, et n'admet d'autres dogmes que ses opinions et les vérités qu'elle peut expliquer. Par là, elle se fait le contradicteur continuel de l'Eglise.

« La philosophie qui salue l'Eglise, parce que l'Eglise lui paraît encore une puissance avec laquelle il faut compter, au fond la déteste, parce qu'elle la craint, la méprise, parce qu'elle ne croit pas à son autorité, et dans ses spéculations comme dans sa pratique, elle en combat sourdement l'enseignement et les doctrines. Le fond de sa pensée est que la raison humaine est au-dessus de tous les dogmes, comme la volonté de l'homme est au-dessus de toute autorité ; que les dogmes chrétiens ne sont point encore le dernier mot de la vérité ; qu'au-dessus de ces formules extérieures, de ces œuvres du sacerdoce et de la théologie, il y a la vérité pure, l'idée dans toute sa splendeur métaphysique, qui est l'objet de la philosophie et le Dieu du philosophe. Au philosophe seul la contemplation, la vision de la vérité pure ; à lui seul, par conséquent, la vraie science, qui est aussi le vrai culte et la religion unique ; au vulgaire des hommes à tous ceux qui n'ont pas la force d'arriver à l'intuition philosophique, aux âmes faibles,

aux nommes d'imagination, aux cœurs sensibles, aux femmes et aux enfants, la religion chrétienne avec son attirail de formules dogmatiques et de préceptes moraux qui expriment la vérité partiellement, comme en énigme, mais d'une manière proportionnée à leur infirmité pour ne pas dire à leur imbécillité. Une telle philosophie accuse l'Eglise d'être l'ennemie de la liberté; c'est que l'Eglise place au-dessus de sa tête un joug qui l'importune, l'autorité du dogme; en un mot, l'Eglise la gêne, elle voudrait s'en débarrasser, et comme elle ne peut la tuer, elle prend le parti de la calomnier, voulant au moins la perdre dans l'opinion des peuples, détruire son influence et lui ravir l'estime et l'affection des hommes. »

Voilà bien l'histoire fidèle de ce qui se passe aujourd'hui, dans le monde philosophique. D'un côté, la sainte Eglise catholique, exerçant avec modération, son autorité tutélaire, et de l'autre la science libre, qui méconnaît l'autorité de l'Eglise.

S'il nous était permis, en terminant cet article, de poser quelques principes dont l'évidence est manifeste, nous dirions que, dans l'ordre scientifique les choses ne doivent être acceptées que d'après leur valeur intrinsèque, et non d'après leur origine, qu'il faut les dépouiller par l'analyse, de tout ce qui les environne par rapport à nous, pour les reconstituer ensuite, avec des éléments qui nous soient nôtres. C'est là le domaine de la liberté d'examen; c'est avec cette élaboration personnelle que les choses acquièrent un titre, un prix à nos yeux. Mais il en est autrement pour tout ce qui tient au dogme : il faut le recevoir, en vue de la source dont il émane. L'homme peut constater la vérité de cette source; il y a là pour lui un droit et un devoir; il peut encore, après avoir cru, examiner, dans un but de progrès, parce que c'est un besoin et une jouissance de se rendre compte de ce qu'on apprend.

Mais, examiner avant d'avoir constaté; examiner avant de croire, et après avoir constaté la vérité des preuves, la force des témoignages, c'est aller contre la raison et le devoir. Il est évident que le dogme est indépendant de l'individu, parce qu'il est donné à l'universalité et non à l'être pris isolément. Toutes les générations se le transmettent d'âge en âge; elles passent devant lui, comme les parcelles du temps devant l'éternité : il appartient à toutes, et à chacun de nous, parce qu'il n'appartient à personne, et c'est précisément pour cela qu'il est le principe générateur des intelligences et la base de tout dans l'ordre moral et dans la société. Ajoutons que le dogme ne se borne pas à être un objet de pure théorie; s'il nous montre la vérité, ce n'est pas uniquement pour l'admirer, mais pour l'aimer et la pratiquer. On a dit, avec une profonde raison, que l'intelligence est la pratique de l'âme; les philosophies humaines s'y arrêtent, mais la doctrine qui vient de Dieu pénètre au delà, et manifeste bientôt, par la puissance de son action, la grandeur de son origine. Le privilége merveilleux de l'Eglise catholique, c'est de fortifier et d'éclairer, de distribuer en même temps la lumière et la vie. Connaître, aimer et se dévouer, ne sont dans le catholicisme que les trois formes d'un même acte; la science y existe avec le sentiment et le sentiment avec les œuvres.

Quant à la méthode à suivre pour demeurer dans la véritable orthodoxie, pour tout ce qui tient au domaine philosophique, nous dirons qu'on ne saurait approuver la philosophie *inquisitive*, en tant qu'elle part du doute et prend pour but particulier la recherche de *toute certitude*. Avec un pareil principe, elle conduit à des recherches toujours nouvelles, parce que sa démonstration manque de base, comme toutes celles qui partent du doute.

D'un autre côté, il ne faut pas moins condamner la doctrine qui prétend que l'homme ne peut avoir, par les forces de sa raison, aucune connaissance, au moins dans l'ordre moral et religieux, sans le secours de la parole, et par conséquent de la tradition qui nous la transmet.

Il nous suffira de citer, pour trancher définitivement cette question, la décision du dernier concile provincial d'Amiens : « Tandis qu'on veut combattre le rationalisme, il faut se garder de réduire à l'impuissance la faiblesse de la raison. Par la doctrine constante des écoles catholiques, il est connu que l'homme qui jouit de l'exercice de sa raison, peut, par l'application de cette faculté, percevoir et même démontrer beaucoup de vérités métaphysiques et morales, et entre autres l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la liberté et l'immortalité, la distinction essentielle du bien et du mal etc. Il est faux que la raison soit impuissante à résoudre ces questions; que ses arguments ne prouvent rien ou soient détruits par des arguments opposés. Il est faux que l'homme ne puisse admettre ces vérités sans croire d'abord à la révélation divine par un acte de foi surnaturel. Si quelqu'un sous le nom de *traditionnaliste*, ou sous tout autre nom, tombait dans de pareilles erreurs, il s'écarterait certainement du droit chemin de la vérité. » Une sentence identique à celle-ci est émanée récemment de Rome; elle est conçue dans les mêmes termes, et dès lors, il n'y a plus à discuter. Nous croyons, avec les savants et vénérables directeurs de la *Civitta cattolica* que le plus sûr et le mieux, c'est de rattacher la philosophie catholique à l'étude de saint Thomas.

La philosophie est une science; or, la science étant la connaissance raisonnée des *vérités nécessaires*, elle reste par là même éternelle ou immuable. Dans son étude, il faut faire abstraction de l'époque où nous vivons, et du milieu qui nous entoure, en prenant pour point de départ les éléments de la connaissance qui sont le *sujet* et *l'objet*. Le sujet est l'intelligence humaine; l'objet, ce sont les principes de la logique et de l'on-

tologie. La science qui conduit les intelligences à la connaissance de ces principes est la philosophie. Or, dit le célèbre Gioberti, (*Introduz.*, 19.) « le procédé méthodique ou le doute absolu que Descartes pose pour base de sa philosophie ne peut s'accorder en aucune manière avec les principes catholiques. »

Au contraire la méthode philosophique *démonstrative*, telle qu'on l'a vue réussir et triompher au XIII^e^ siècle, amènerait encore aujourd'hui la plus parfaite harmonie entre la religion et la philosophie. D'un côté, la philosophie nous dirait : La vérité que je vous enseigne est certaine pour mille raisons, mais je vous la rendrai évidente par la démonstration. De l'autre, la religion, à son tour, nous ferait voir que tout ce qu'elle nous enseigne, dès l'enfance, est très-certain en vertu de l'autorité infaillible de l'Eglise, mais que, pour pénétrer mieux le sens des dogmes, il faut interroger la théologie qui donnera aussi la démonstration.

C'est ainsi que tout pourrait s'harmoniser dans les sciences rationnelles ; et la philosophie, au lieu de préparer des générations incrédules, prédisposerait les esprits à l'étude de la religion. C'est le vœu bien ardent que nous formons en terminant ce long article, où nous n'avons pu encore étendre nos réflexions autant que la matière le comportait ; mais le lecteur y suppléera.

* PHILOSOPHISME. — On donne ce nom à la *fausse philosophie*, à *l'abus de la philosophie*, dans ce qu'elle a de plus hostile et de plus passionné contre les saines doctrines et surtout contre la religion. Pour comprendre où nous en sommes aujourd'hui, sous ce rapport, et combien il importe de battre le philosophisme en brèche, nous allons le faire connaître par ses propres paroles et par ses actes.

Ecoutons-le, non plus dans ses impiétés et ses calomnies du XVIII^e^ siècle, mais tel qu'il se révèle à l'époque présente. Interrogeons d'abord la jeune école philosophique de l'Allemagne. Selon Feuerbach, le chef reconnu de cette école qui affiche le mépris de la religion et surtout du christianisme, « il y a deux éléments dans la religion : l'un vrai, celui qui est humain ; l'autre mensonger, c'est le surnaturel. Entre les attributs de l'Etre divin et ceux de l'être humain, il n'y a pas de différence, mais identité parfaite. »

Ainsi, pour ce philosophiste et ses adeptes, la religion n'est que le rêve de l'esprit humain ; Dieu est la copie idéalisée de l'homme, et nous portons en nous-mêmes ce que nous adorons sous le nom de Dieu. L'objet de son culte, c'est lui, c'est sa propre nature *objectivée*, et tant vaut l'homme, tant vaut le Dieu, ni plus ni moins.

Il est inutile de s'arrêter à la réfutation de pareilles absurdités ; mais le comble du délire, c'est d'oser les attribuer à l'enseignement même du christianisme. Ainsi, le prétendu penseur d'outre-Rhin affirme que dans la religion catholique, l'homme seul est l'objet du culte ; que l'essence divine n'est rien autre que l'essence humaine purifiée et sortie des limites de l'individu. Abusant de quelques paroles des anciens Pères, il ajoute que les attributs de l'Etre divin sont ceux de l'être humain, parce que saint Grégoire de Nysse a dit, qu'il n'y a rien d'excellent dans notre âme qui n'appartienne aussi à la nature divine, et que Clément d'Alexandrie a écrit que celui qui se connaît, connaît Dieu.

Mais il est facile d'interpréter ces paroles dans un sens spirituel et vraiment orthodoxe, comme cette autre expression de saint Paul, quand il nous enseigne que nous sommes en Dieu, et que nous trouvons en lui l'existence et le mouvement : *In ipso enim movemur et sumus.* (*Act.* XVII, 28.) On peut consulter, à cet égard, les commentateurs.

D'après Feuerbach, le Dieu de la religion, c'est l'homme généralisé dans son essence et ses attributs : l'immensité de Dieu ne tient qu'à la *quantité* et nullement à la *qualité*. Dieu, en dehors de la raison, n'existe pas ; il n'est que dans le sanctuaire de notre imagination.

Nous demanderons ici à la conscience du genre humain si, abstraction faite des doctrines religieuses, la raison, le bon sens et la philosophie n'affirment pas d'une manière plus certaine encore la réalité de l'Infini, la réalité de la Pensée, la réalité du Tout, plutôt que celle du Fini ?

Mais laissons là Feuerbach et son école ; il est évident qu'ils n'enseignent que l'athéisme. Voyons maintenant ce qu'on répète aujourd'hui dans notre France : « Idolâtrie ou incrédulité, il n'y a pas d'autre alternative. Les faibles, en très-petit nombre, se rangent à la première, surtout dans l'adolescence, sauf à passer plus tard à la seconde, quand l'âge aura mûri leur jugement. Tout ce qui est doué de quelque force, naturelle ou acquise, toute raison un peu formée, tout esprit un peu viril, prend le parti de l'incrédulité. C'est le grand nombre aujourd'hui ; la raison publique et commune a atteint un niveau moyen qui la fait supérieure à l'enseignement chrétien : une répugnance instinctive, que très-peu d'hommes savent modérer, mais que presque tous sentent, les en détache. Trop ignorants pour faire la part du bien, ils n'en voient que le faux et le mauvais, et rejettent le tout avec dédain. Le christianisme est en désaccord avec la raison publique, arrivée au point de maturité où elle est parvenue en France aujourd'hui. » (*Essai de philosophie populaire, Liberté de penser.*)

Ainsi, d'après M. Amédée Jacques professeur dans la plus haute école universitaire, la religion qui enseigne tout ce qui est bon, tout ce qui est beau, tout ce qui est bien, tout ce qui est grand, tout ce qui est parfait, la religion qui inspire tous les dévouements et tous les sacrifices, la religion qui fait les héros de la charité, les citoyens modèles et les saints, est une reli-

gion *fausse* et mauvaise, une religion qui n'a pour elle ni le bon sens ni la raison publique ! De quel côté se trouvent le bon sens et la raison ? nous le demandons à tout esprit sage et impartial ! Et un pareil langage s'appelle *philosophie populaire.*

« La philosophie est le seul lien commun qui puisse exister entre tous les peuples et constituer une véritable religion universelle, parce qu'elle apporte à tous la morale sans le dogme. Elle est susceptible d'améliorations continuelles, suivant les temps et les lieux ; elle reste toujours dans les limites de la faiblesse humaine. Ce que l'aveuglement du clergé l'empêche d'apercevoir, c'est qu'il lutte contre le courant irrésistible de l'humanité, c'est que le réveil sera d'autant plus terrible qu'il aura été plus tardif. Ce n'est pas une morale relâchée et corruptrice que le peuple demande, quand il reconnaît les dangers d'un ascétisme antisocial. C'est de probité, d'honneur, de franchise, de droiture et de justice qu'il est avide ; laissant de côté les questions subtiles, c'est la conscience publique qu'il interroge, et c'est la philosophie qui lui répond. Comment s'est développée la conscience publique de l'Europe moderne ? par les traditions de la philosophie antique. » (Lallemand. *De l'éducation morale, Liberté de penser*, p. 39.)

On ne comprend pas une pareille aberration d'idées et de langage, et le professeur Lallemand ne fait guère honneur à sa science et à sa véracité.

Nous avions cru jusqu'ici, avec tous les esprits sages, que l'Evangile est un code de morale assez bien rédigé pour unir tous les peuples dans une même communauté de sentiments, de mœurs et de *véritable religion universelle.* Notre opinion était d'autant mieux fondée à cet égard, que l'essai de l'Evangile est fait depuis environ dix-neuf siècles, et que des deux pôles du monde, les nations qui obéissent à cet Evangile ont un *lien commun* passablement fort.

Mais M. Lallemand a trouvé quelque chose de mieux : c'est la philosophie ; seulement il a oublié de nous dire quelle philosophie dictera des lois à l'univers. On peut répéter, à cette occasion, le fameux adage, *tot capita, tot sensus :* chaque philosophe a un système à lui ; chacun veut être le maître, et, comme l'annonce Jean-Jacques Rousseau lui-même, tous ces docteurs, tous ces prôneurs de la raison, n'ont jamais pu s'accorder, comment sauraient-ils fonder une religion universelle ? Est-ce qu'on ne les a pas vus à l'œuvre ? est-ce que leurs théories, leurs utopies, ne sont pas mortes avec eux ? De quels principes religieux ferez-vous découler votre symbole religieux, M. Lallemand, et votre droit de l'imposer au monde entier ?

La morale du professeur, *demeurant toujours*, comme il le dit, *dans les limites de la faiblesse humaine*, sera peut-être douce et commode pour lui ; mais son fermier et sa servante, mais l'habitant de nos campagnes, qui n'ont pas l'éducation, le savoir, la philosophie de M. Lallemand, montreront-ils le même goût pour sa morale ? ne seront-ils pas tentés, avec leur bon sens, ou de la restreindre, ou d'en étendre les *limites* au delà des bornes ? C'est une question que les tribunaux décident tous les jours, et nous renvoyons M. Lallemand à leurs arrêts.

Nous avions cru encore, après les plus savants historiens, que la civilisation européenne était l'œuvre du christianisme ; que c'est lui qui a formé ce que le professeur appelle la *conscience publique.* Eh bien ! non, c'est la *philosophie antique !* Oui, nous devons au paganisme détruit les idées, les lois, les mœurs qui règnent aujourd'hui dans la société.

On rougit d'avoir à réfuter des assertions aussi impudentes, aussi mensongères. M. Lallemand suppose-t-il qu'on ignore les enseignements de cette *philosophie antique ?* Si Platon, Epictète et Marc-Aurèle ont débité quelques maximes vraiment louables, ne sait-on pas de quelles erreurs et de quelles infamies les sophistes de la Grèce et de Rome ont été souillés ? Mais c'est assez répondre à ces affirmations, qui n'ont pas d'autre mobile que la haine de la religion. Voilà un admirable maître *d'éducation morale !*

En constatant, il y a quelques années, le mouvement philosophique du Lyonnais, une revue littéraire s'exprimait ainsi : « Le siècle actuel n'a plus cet enthousiasme, ce délire des anciens jours ; il est froid, il est positif, ses instincts se révèlent plus exigents ; il reconnaît que le christianisme lui est nécessaire dans ses liens particuliers ; mais il le renie dans ses rapports sociaux. A quoi servirait de rêver pour lui la monarchie absolue ? Il se débarrasserait bien vite de cette toile d'araignée ; car il est en marche, en progrès. Que sert de le vouloir restreindre au christianisme ? Il l'a déjà traversé. »

Pour aller où ? C'est une question que nous faisons et qui nous semble assez importante. Le siècle, dit-on, est en marche ; nous fera-t-on la grâce de nous apprendre vers quel but il se dirige ? Est-ce à l'abîme où sont tombées d'autres sociétés qui ont aussi voulu *traverser le christianisme ?* Les leçons de l'histoire sont-elles perdues ?

Mais résumons les prétentions et les coupables folies du philosophisme.

Une légion de Moïses apocryphes se sont levés au milieu du siècle. Ils ont affirmé que « la lutte entre la philosophie et le christianisme est désormais finie ; que la continuer serait poursuivre inutilement la victoire (60) ; que la philosophie a triomphé du christianisme, en l'attaquant par son côté faible, c'est-à-dire en pulvérisant ses mythes et ses symboles. »

Nous voudrions bien qu'on nous montrât

(60) Voir *Encyclopédie nouvelle*, art. *Christianisme.*

un dogme ou un point de morale du catholicisme qui ait été réduit en poudre par la philosophie. C'est une hypothèse que les modernes encyclopédistes déclarent fermement réalisée, parce qu'ils veulent avoir un terrain libre pour édifier leurs systèmes et leurs découvertes religieuses. Mais, d'une part, la tentative est impossible dans tous les lieux où le christianisme est connu et fait briller son radieux flambeau. Il est évident que l'original démasquera toujours les mauvaises copies et fermera le chemin à la fraude.

C'est pourquoi nous avons vu mourir tous les fruits de cette espèce, qui sont restés à l'état de misérables avortons ; ainsi la théophilantropie, ainsi le saint-simonisme et d'autres encore qu'il est superflu de nommer.

D'autre part, il faut, pour une religion et une philosophie nouvelles, des dogmes nouveaux, c'est-à-dire l'impossible, car dans le cercle du vrai idéal, la nouveauté substantielle des concepts est impossible.

Aussi le système qu'ils ont inventé n'est qu'un syncrétisme indigeste, une copie superficielle des doctrines allemandes mêlées à la vieille incrédulité française, et avec quel style, avec quel attrait ! Leurs théories sur le progrès, le mélange de matérialisme et de spiritualisme, le panthéisme mystique et sibyllin qu'ils enseignent, tout ce qu'ils débitent sur les symboles et les mythes de la Bible ne sont, en réalité, que des importations allemandes, avec l'ardent désir de vouloir être neufs et l'impuissance d'y parvenir.

Au règne du Sauveur Jésus-Christ ils veulent substituer le règne de l'*idée*, non comme une doctrine philosophique, mais comme une formule religieuse dont il faut subir le joug. Gloire aux nouveaux prophètes ! *L'idée* va sauver le monde.

Est-il possible de trouver quelque chose de plus grandiose dans la niaiserie que ce mot l'*idée*. Quelle *idée*, s'il vous plaît? A quelle *idée* faut-il avoir foi? Est-ce à l'*idée* de Fourier et de Considérant ? A l'*idée* de Louis Blanc ou de Pierre Leroux ? A l'*idée* de Cabet ou d'Auguste Comte ? A l'*idée* de Proudhon ? A l'*idée* de Michelet, de Quinet, de Pelletan, de L. Reybaud ? Voilà ce que nous ne pouvons démêler.

Il faut avouer que ce mot, l'*idée*, est merveilleusement trouvé pour concilier tout le monde, car il ne dit rien à personne. Une seule chose est évidente, c'est la haine que tous ces hiérophantes de l'*idée* portent à la religion et au spiritualisme. D'après eux, le vieux christianisme a fait son temps ; il doit céder la scène du monde à des doctrines plus complètes : les temps nouveaux ont d'autres besoins, d'autres exigences ; il nous faut un idéal de science qui sera un culte, et un idéal de culte qui sera une science ; il faut des prêtres qui soient des philosophes ; et tout cela on l'appelle, en terme d'argot du jour, la *formule de l'absolu*.

Après les Strauss, les Bauer, les Feuerbach et les Stirner, on déclare que l'existence même de Jésus-Christ n'est qu'un mythe ; que le dogme sublime d'où le monde moderne est sorti, n'est qu'une évolution naturelle dans l'ordre des idées ; on proclame la déchéance de l'Eglise, sans trop s'inquiéter si elle vit encore, et comme on juge que la place est bonne à prendre, on la met aux enchères des imaginations. Les candidats ne manquent pas ; l'embarras est de mettre d'accord tous ces antipapes des religions futures.

On voit, dans les nombreuses *litargies* qu'ils nous révèlent, un mot revenir sans cesse, avec celui d'*idée*, c'est l'*humanité*. Par là on entend, non plus l'ensemble des hommes, mais la religion de l'*humanisme*, c'est-à-dire l'homme divinisé, l'homme vraiment Dieu, et Dieu dans son âme comme dans son corps, dans sa chair comme dans sa pensée. Ainsi nos modernes prophètes chassent Dieu de ses autels pour y installer l'homme. Est-il possible que notre siècle ait produit une telle bouffonnerie sacrilége ? Quel est donc l'homme qu'on ose déifier ? Est-ce le Chinois, l'Indien, le sauvage, l'Arabe, le Tartare, ou même le croyant catholique ? Non, c'est le philosophe, sans aucun doute, et par conséquent les nouveaux messies et leurs amis.

Cette religion de l'humanisme ne veut pas davantage du spiritualisme philosophique que du dogme chrétien. Pour elle, il n'y a pas d'âme, il n'y a pas d'autre Dieu que l'homme, et la civilisation n'est que la marche graduée de l'homme à la divinité. Voilà le dernier mot des systèmes de nos hégéliens de Paris.

Et ce Dieu qu'ils improvisent, l'adorent-ils au moins dans ses facultés les plus nobles ? Oh ! ne vous y attendez pas ! Il est temps, selon eux, de faire cesser le divorce de l'âme et des sens ; il est temps de réhabiliter la chair, de relever le corps et de l'installer dans le sanctuaire. Vivre, c'est la loi ; développer la sensation est une œuvre sainte. Inventer des voluptés nouvelles, c'est un honneur et un service immense rendu à l'humanité. On comprend, après cela, qu'ils font bon marché de la *morale des sacristies*, et qu'ils agissent comme ils parlent, en s'efforçant d'entraîner avec eux la société dans l'abîme des passions. Oh ! ne peut-on honorer l'homme qu'en divinisant ce qui doit l'humilier? et c'est pourtant à ce délire que sont arrivés nos modernes révélateurs !

Nous en dirons encore un mot aux articles Progrès, Raison. Il est évident, d'après toutes les théories qui ont cours dans le monde du philosophisme, que le surnaturel, ou comme on dit aujourd'hui, les *choses idéales* ont besoin de la terre, que la terre est tout, et l'homme la seule divinité ! Les *initiateurs* les plus avancés, tels que les humanitaires, les socialistes, les utilitaires, les hégéliens, affirment tous ce principe, et l'ont poussé jusqu'à ses dernières conséquences. La notion philosophique de l'humanité domine exclusivement chez eux, et même, dans ces der-

nières années, ils n'ont pas pris la peine de faire découler leurs systèmes d'un principe métaphysique, comme leurs ancêtres Spinosa et Hégel. Ils ont déclaré l'homme roi et maître de l'univers, le principe et le dernier asile de toutes les choses visibles. Sa liberté est toute-puissante, et le dégrossissement qu'il opère sur lui-même se nomme la *perfectibilité*. Proudhon, à notre avis, est la limite la plus reculée et le *nec plus ultra* de ces incroyables systèmes, car pour lui, toutes les barrières sociales, toutes les prescriptions de la loi, tous les tressaillements et les remords de la conscience, tous les mouvements religieux de l'âme sont brisés, foulés aux pieds et anéantis. Dans son audace philosophiste, il prétend que Dieu et l'homme ne peuvent coexister ensemble; l'humanité est tout, elle porte en elle-même sa loi et sa vie; aucune règle ne peut lui être imposée, excepté celle de l'intérêt, celle de *doit* et *avoir*, plus encore celle du plaisir sans frein.

Jetons maintenant un coup d'œil sur les effroyables conséquences de ces théories, que le paganisme lui-même aurait punies des châtiments les plus sévères.

Voyez, dans l'ordre religieux, les croyances ébranlées, les devoirs envers Dieu relégués parmi les vieilles superstitions, les églises de plus en plus désertes, et l'intelligence humaine se trouvant, au milieu de l'univers, avec des abstractions, des essences, des notions abstruses d'un monde métaphysique, et ne découvrant rien que les ombres, les profondeurs et abîmes du néant !

Dans l'ordre moral, le *principe humain* qu'on fait prévaloir sur le principe *divin*, produit une confiance exagérée dans la nature de l'homme, une philanthropie capricieuse, une recherche insatiable du bonheur, la science de l'utile, les appétits du bien-être, la volupté à tous ses degrés, et une épouvantable série de désordres. C'est la glorification de l'humanité par l'humanité, c'est l'adulation de soi-même, et la complaisance qui excuse toutes les passions, toutes les sensualités, tous les intérêts, toutes les folies, tous les pervertissements de l'esprit et du cœur. Ajoutez toutes les corruptions aisément excusées et obtenues; la vanité, la fausseté des caractères, en un mot toutes les bizarreries et les crimes de la société moderne; le devoir, les contrats dépouillés de leur sanction céleste, réduits à de simples conventions qui n'obligent qu'autant qu'on le veut, en un mot les liens de la vie devenus lâches, fragiles, quand ils ne sont pas coupables. N'est-ce pas là le tableau encore incomplet des mœurs que le philosophisme nous a données?

Dans l'ordre social, que de bouleversements! que d'effroyables catastrophes! que de ruines! Les siècles à venir pourront-ils jamais les réparer ou les faire oublier ? Nous ne voulons pas retracer ici tant de révolutions, les unes étouffées dans le sang, les autres satisfaites d'avoir brisé des trônes et jeté les dynasties sur tous les chemins de l'exil. On sent que la société tremble encore sur ses bases, et que le volcan peut faire de nouvelles éruptions. Il n'y a plus rien de stable au milieu du prétendu progrès de notre civilisation, et voici que d'autres peuples essayent aussi la fatale expérience des malheurs que le philosophisme entraîne à sa suite. L'époque tout entière peut se résumer dans ce grand mot, révolution; la religion, le pouvoir, les institutions, les mœurs, tout enfin est sapé dans la base et dans la racine, et on ne peut en accuser que les funestes enseignements du philosophisme. Par combien d'illusions évanouies, de désenchantements et de dégoûts nous avons passé depuis soixante ans! Tant de leçons et de douleurs ne peuvent-elles rien nous apprendre ? N'est-il pas temps de convenir enfin que c'est dans le sein du catholicisme fidèlement observé, que nous trouverons la sécurité, le repos après l'orage, le bien-être temporel, en un mot, le bonheur du temps qui sera le prélude de l'éternelle félicité ?

Les fables mythologiques nous racontent que les Titans avaient un jour conspiré contre le ciel et s'étaient promis la destruction des dieux. On voyait parmi eux des géants d'une force inouïe, un Encelade, un Typhon, un Briarée dont les cent bras valaient bien les machines à vapeur du monde industriel. Une terrible bataille s'engage : les montagnes sont entassées les unes sur les autres pour escalader l'Olympe : on croyait déjà que les dieux étaient vaincus et détrônés, lorsque du sein des ténèbres et de la tempête la foudre éclate, les Titans orgueilleux et rebelles sont précipités dans les entrailles de la terre, et disparaissent pour toujours. Ainsi en sera-t-il encore des modernes Briarées du philosophisme, et l'Eglise catholique se charge de les ensevelir.

* PHRENOLOGIE.—Les adeptes du philosophisme nous disent: « Votre *moi*, celui qui est possesseur de vos facultés, résulte de l'erreur de nos devanciers qui ont présenté le cerveau comme un organe *unique;* mais nous pouvons vous montrer qu'il est une réunion d'organes dont chacun produit une des facultés qui composent votre moi. Le cerveau n'existe pas. »

On comprend que rien n'est plus important que de nous assurer de l'existence même de l'esprit humain. Si l'intelligence n'est qu'une chimère, il n'y a plus que des illusions dans la religion, dans les sciences et dans la philosophie. Si les phénomènes de la substance spirituelle ou immatérielle que Dieu a mise en nous, ne sont que le développement d'un travail organique, comme l'éclosion d'une fleur est le développement de la séve, et le résultat des métamorphoses des diverses parties de la plante, il n'y a plus de discussion à établir; tout est fini: plus de vérité, plus de loi, plus d'espérance, plus d'avenir; la société n'est désormais qu'une vaste pépinière où l'on trouve des plantes saines, vigoureuses, délicieuses au goût et à la vue, à côté d'autres

sujets dont les rameaux sont tortueux, rabougris, couverts de chancres ou atteints de pourriture.

Dans ce cas, il ne faut pas plus s'apitoyer sur les larmes et les souffrances d'un malheureux, sur le deuil d'une famille, sur les catastrophes qui emportent les trônes, les sociétés et les peuples, qu'on ne se sent ému et touché de voir la feuille jaunir, tomber et s'en aller au souffle de l'orage. En vérité le philosophisme est admirable de noblesse et de consolations !

Nous ne voyons pas de quel droit on évalue le nombre et le caractère de nos facultés; ce calcul est certainement quelque chose d'arbitraire et d'illusoire, puisque chacune d'elles a besoin du concours des autres pour agir. Il n'y a aucune preuve évidente et péremptoire qui autorise à localiser les facultés de l'esprit, et jamais le système phrénologique ne pourra, par conséquent, se constituer. Il n'est pas fondé, le moins du monde, sur l'organisation; on ne peut y voir qu'une sorte *d'empirisme* dont les conséquences ont quelque chose de monstrueux.

Quand on étudie l'intelligence en elle-même, qu'on l'apprécie dans l'ensemble des idées et des faits qui nous révèlent son existence, on ne tarde pas à comprendre que les attributs de la nature pensante ne peuvent appartenir à la nature organique, pour qui la raison et les notions de justice, de vérité, etc., doivent être indifférentes.

Dans les fonctions perverties des organes, comme dans leurs fonctions régulières, on voit toujours l'intelligence agir comme une puissance à part et distincte des sens. Si le magnétisme et le somnambulisme démontrent que certains caractères et certains penchants viennent en partie de l'organisme, il n'est pas moins évident qu'ils peuvent être dominés par l'intelligence et changés, par l'action divine de la religion, en des vertus contraires. L'harmonie même des fonctions animales explique, d'une manière positive, les phénomènes que les phrénologistes appliquent arbitrairement à leurs prétendus organes, et dès lors, il ne reste à leur système aucune justification. Nous croyons, d'ailleurs, que le bon sens public en a fait justice, et il faut le laisser enseveli avec Gall et Broussais. (*Voy.* dans ce *Dictionnaire*, l'article CRANOLOGIE.)

PIERRE (SAINT). — Si l'on consulte les oracles des livres sacrés, on trouvera qu'il n'y a jamais eu d'homme qui ait été élevé à une dignité aussi éminente, revêtu d'une autorité aussi respectable, et distingué par des priviléges aussi grands que l'a été le chef des apôtres, saint Pierre. Ce qui rend si respectables cette autorité, cette dignité, ces priviléges, c'est qu'il n'y a rien en tout cela qui soit l'effet de la puissance humaine, ou de la force des armes, ou des institutions arbitraires, mais que tout est émané de la sagesse infinie et de la volonté suprême du Fils unique de Dieu. C'est ce que nous allons développer en représentant quelques-uns de ces oracles.

1° Pierre a été établi par Jésus-Christ, pour être le fondement de toute son Eglise, et de tout l'édifice de sa religion.

Voici comment ce choix lui fut annoncé et déclaré. Jésus-Christ étant un jour au milieu de ses apôtres, leur demanda par forme de conversation, ce qu'on pensait de lui dans le monde. *Les uns, répondirent-ils, vous prennent pour Jean-Baptiste, les autres pour Elie, d'autres pour Jérémie, ou pour quelqu'un des prophètes. Mais vous, reprit Jésus-Christ, que pensez-vous de moi?* Aussitôt Pierre, connaissant son éternelle divinité, lui rendit ce glorieux témoignage: *Vous êtes le Christ, vous êtes le Fils du Dieu vivant. — Vous êtes bienheureux, Pierre fils de Jean,* reprit sur-le-champ Jésus-Christ, *ce n'est ni la chair ni le sang qui vous ont révélé cette vérité sublime. C'est mon Père, qui est aux cieux, qui vous a divinement éclairé. Et moi, de mon côté, je vous dis que vous êtes Pierre, et que c'est sur cette pierre que je bâtirai mon Eglise, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais. C'est à vous que je donnerai les clefs du royaume des cieux, de manière que tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et que tout ce que vous aurez délié sur la terre sera également délié dans le ciel.* (*Matth.* XVI, 14-19.)

Il faut remarquer, pour mieux sentir l'énergie et la force de ce texte, que le mot syriaque *Céphas* signifie également *Pierre*, nom d'homme, et la *pierre* dont on se sert pour les édifices. C'est cette force et cette énergie qu'avait bien sentie le grand Athanase, lorsqu'il rendait ainsi ce passage: « Vous êtes Pierre, et c'est sur vous, comme sur le fondement solide, que portent les colonnes de l'Eglise, c'est-à-dire les évêques. » (ATHAN., *Epist. synodic. ad Felic.*)

2° Pierre a été établi par Jésus-Christ, pour le pasteur universel de l'Eglise et de tous les membres qui composent l'Eglise. La manière dont cette importante commission lui est confiée est très-remarquable dans toutes ses circonstances. Le Seigneur, nous dit saint Jean (XXI, 14-17), s'étant montré à ses apôtres pour la troisième fois depuis sa résurrection, adressa tout à coup la parole à Pierre personnellement, et lui fit cette demande: *Pierre, m'aimez-vous plus que ne m'aiment tous ceux-là? Oui, Seigneur, répondit Pierre, vous savez que je vous aime. Eh bien! reprend Jésus, paissez mes agneaux. Il lui demande encore une seconde fois: Pierre, m'aimez-vous? Oui, Seigneur, répond encore l'apôtre, vous savez que je vous aime. Eh bien! paissez mes agneaux, lui dit encore Jésus. Enfin il réitéra la même question pour la troisième fois. Pierre, attristé de cette troisième interrogation, répondit: Ah! Seigneur, rien ne vous est caché, et vous savez bien que je vous aime. Alors Jésus lui dit: Paissez mes brebis.* Et après lui avoir annoncé la mort glorieuse dont ses travaux devaient être couronnés dans sa dernière vieillesse, il lui dit: Suivez-moi;

et ce fut apparemment pour l'entretenir encore en particulier, car il n'est plus rien dit des suites de cette troisième apparition.

Il faut observer dans cette petite narration, 1° que Jésus-Christ disant à Pierre, *Paissez mes agneaux, paissez mes brebis*, c'est comme s'il lui disait, paissez généralement tout mon troupeau, parce que ces mots, *meos* et *meas*, *mes* agneaux et *mes* brebis, désignent tous ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, et par conséquent tous les membres et tous les différents ordres qui forment l'Eglise de Jésus-Christ. 2° Il faut observer que c'est en présence des autres apôtres que cette commission est confiée à Pierre; que les autres apôtres ne pouvaient point ne la pas reconnaître, la chose se faisant sous leurs yeux par Jésus-Christ lui-même en personne; qu'ils la reconnurent toujours en effet, comme nous le verrons ci-après, et que c'est de là qu'est venu le grand respect qu'ont toujours eu les véritables fidèles pour la chaire de saint Pierre.

3° Pierre est distingué de tous les autres apôtres, dans la déclaration des pouvoirs que leur donne Jésus-Christ. Ils reçoivent tous également le pouvoir de remettre les péchés, et de les retenir, de lier et de délier, comme le marque saint Matthieu; mais Pierre est le seul à qui il soit dit par Jésus-Christ: *Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux.* (*Matth.* xvi, 19.)

On ne peut entrer dans une maison, dans une ville, que lorsque celui qui en a les clefs, ouvre lui-même, ou permet qu'on ouvre. Il en est donc de même du royaume des cieux, puisque c'est à Pierre que les clefs en sont données. C'est donc de Pierre qu'émanent le pouvoir, l'autorité, le droit d'ouvrir le ciel aux fidèles. Et c'est-là ce qui fait l'unité d'Eglise, l'unité de troupeau, l'unité de pasteur: *Fiet unum ovile, et unus pastor.* (*Joan.* x, 16.)

4° Pierre est le seul des apôtres à qui Jésus-Christ annonce que sa foi ne manquera jamais: il est le seul pour qui Jésus-Christ prie spécialement, et qu'il charge ensuite de confirmer ses frères dans la foi. Car Jésus-Christ ayant dit à tous ses apôtres qu'il disposait de son royaume en leur faveur, comme son Père en avait disposé pour lui, il adressa ensuite ces propres paroles à Pierre: *Simon, Simon, voilà que Satan vous attend tous, pour vous cribler, comme on crible le blé. Mais j'ai prié pour vous, Pierre, afin que votre foi ne manquât point; et c'est vous que je charge de confirmer et d'affermir vos frères.* (*Luc.* xxii, 31, 32.)

C'est en conséquence de cette autorité, de ce pouvoir, de cette dignité de chef de l'Eglise, que Pierre en prend le gouvernement pour tout ce qu'il y a de plus important, d'abord après le retour de Jésus-Christ dans le ciel. C'est lui qui fait aussitôt élire un douzième apôtre, pour remplacer celui qui avait trahi Jésus-Christ (*Act.* i); c'est lui qui ouvre le premier la porte de l'Evangile aux païens (*Act.* x); c'est lui qui assemble à Jérusalem le premier concile, lequel reçoit avec respect sa décision, tout le concile s'étant tu dès qu'il eut parlé (*Act.* xv); c'est lui qui est toujours nommé avant tous les autres apôtres, dans tous les livres évangéliques; c'est avec lui que Paul vient conférer, pour lui rendre compte de la manière dont il prêche l'Evangile, et pour s'assurer qu'il le fait comme il faut, *de peur*, dit Paul lui-même, *de faire des courses, et d'entreprendre des travaux inutiles.* (*Galat.* ii, 1, 2.) C'est pour lui que toute l'Eglise se met en prières, et qu'elle ne cesse de faire des vœux, lorsqu'il est arrêté par Hérode. (*Act.* xii, 22.) Enfin tout annonce l'exercice de son autorité sur toute l'Eglise, et la reconnaissance de cette autorité par toute l'Eglise.

Par là on peut juger combien est indécente l'expression de ceux qui en parlant du successeur de saint Pierre, ne l'appellent que l'*évêque de Rome.* Cela marque des hommes bien peu instruits de la religion, ou bien mal disposés pour la religion. Et ce qui est encore plus remarquable, c'est que ceux qui l'emploient le plus fièrement et le plus hardiment, cette expression indécente, sont quelquefois les âmes les plus basses et les plus viles, que la crainte ferait trembler devant la moindre autorité, ou le moindre magistrat, ou à qui l'adulation ou l'intérêt feraient prodiguer les titres les plus brillants aux idoles les plus méprisables.

Outre toutes ces choses que nous venons de rapporter, et qui caractérisent la dignité et l'autorité du prince des apôtres, on en trouve encore dans les livres évangéliques, beaucoup d'autres qui annoncent les dons et les faveurs extraordinaires par lesquels il a été distingué. Il est éclairé par des lumières toutes particulières, pour être le premier à rendre témoignage à la divinité éternelle de Jésus-Christ (*Matth.* xvi, 16 et seq.); il est le premier d'entre les apôtres à qui Jésus se montre après sa résurrection (*Luc.* xxiv, 34); il apprend de sa bouche qu'il terminera sa vie en mourant comme lui sur la croix (*Joan.* xxi, 18); il est si puissant en miracles que l'ombre même de son corps guérit les malades (*Act.* v, 15); ses paroles sont si efficaces, que par un seul discours il fait cinq mille Chrétiens; sa fermeté, ses lumières, l'autorité avec laquelle il parle, font l'étonnement du souverain pontife, des prêtres, et de toute la Synagogue. (*Act.* iv, 4, 6 et seq.) Enfin tout caractérise dans lui le représentant de Dieu sur la terre, le vicaire du Fils de Dieu Jésus-Christ, l'organe de l'Esprit-Saint.

Après avoir ainsi établi les priviléges qui ont distingué le chef des apôtres, il ne reste qu'à répondre à ce que l'homme du *Dictionnaire*, et Bolingbrocke, ont vomi contre lui.

I. « Pierre, » est-il dit dans le *Dictionnaire*, « a passé pour avoir été évêque de

Rome; mais on sait assez qu'en ce temps-là, et longtemps après, il n'y eut aucun évêché particulier. La société chrétienne ne prit une forme que vers la fin du IIe siècle.

« Il se peut que Pierre eût fait le voyage de Rome, mais on n'en a aucune preuve. Il y avait un saint homme à qui on avait fait payer bien chèrement un bénéfice à Rome, ce qui s'appelle une simonie. On lui demandait s'il croyait que Simon Pierre eût été au pays. Il répondit : « Je ne crois pas « que Pierre y ait été, mais je suis sûr de « Simon. »

Il serait difficile de dire plus de mensonges en moins de paroles. Nous allons les reprendre tous en détail pour les mettre dans le plus beau jour.

1° Le conte du saint homme qui avait acheté un bénéfice à Rome, n'est nullement de mise, parce qu'on ne reconnaît pour saints ni ceux qui vendent les bénéfices, ni ceux qui les achètent.

2° Il n'y a qu'un ignorant qui puisse dire qu'il n'y ait point eu d'évêchés particuliers dès le commencement du christianisme. Saint Pierre ordonna saint Marc pour évêque d'Alexandrie ; il désigna pour son successeur, à Antioche, Evodius ; saint Paul établit son disciple Timothée évêque d'Ephèse ; le collége apostolique nomma saint Jacques évêque de Jérusalem. (S. Hier., *De script. Ecclesiæ.*) Eusèbe de Césarée nous a donné la liste des Papes depuis saint Pierre, celle des évêques d'Alexandrie, d'Antioche et de la plupart des grands siéges depuis les temps apostoliques, et notre homme nous dit avec confiance : « On sait assez qu'en ce temps-là il n'y eut aucun évêché particulier. »

3° Il conteste l'établissement de la chaire de saint Pierre à Rome, et il le conteste avec autant de raison qu'on en aurait de contester l'établissement de l'empire romain par Jules-César. On l'embarrasserait fort si on lui demandait quel a été le premier Pape qui s'est donné pour le successeur de saint Pierre, et qui a établi l'idée de la chaire de saint Pierre à Rome. Mais nous allons démontrer, par des preuves directes et invincibles, la vérité de cet établissement.

Premièrement, il est attesté par les plus anciens Pères grecs et latins, Papias, Hégésippe, Irénée, Origène, Ignace, Denys de Corinthe, Epiphane, Théodoret, Athanase, Chrysostome, parmi les Grecs; parmi les Latins, la même chose est attestée par saint Clément, Tertullien, Cyprien, Orose, Lactance, Ambroise, Jérôme, Augustin. Nous ne finirions jamais si nous voulions nommer tous les témoins qui déposent uniformément sur ce point.

Deuxièmement, saint Pierre l'atteste lui-même par la lettre qu'il écrivit de Rome aux Eglises d'Asie, du Pont, de Galatie, de Cappadoce, de Bythinie, qui avaient été établies par ses soins durant son séjour à Antioche. Il donne à Rome le nom de Babylone, comme le lui donne aussi saint Jean dans son *Apocalypse*.

Troisièmement, quelques efforts qu'aient faits les ennemis de l'Eglise romaine pour répandre des nuages sur ce point, en opposant divers textes des *Actes des apôtres*, il n'est rien de plus aisé que de les confondre, en leur faisant voir que tous les faits viennent se ranger dans l'ordre le plus naturel, avec l'établissement de la chaire de saint Pierre à Rome ; et voici tout l'ordre chronologique.

Saint Pierre demeura en Judée environ cinq ans après l'Ascension de Jésus-Christ, et ce fut dans le cours de la cinquième année qu'il alla établir son siége à Antioche, comme l'atteste Eusèbe de Césarée. (*Chron.*) Ce fut d'Antioche qu'il alla parcourir les provinces de Pont, d'Asie, de Galatie, de Cappadoce, de Bythinie, et y fonda diverses Eglises.

Durant le cours de sa septième année à Antioche, il alla revoir l'Eglise de Jérusalem, y fut emprisonné par l'ordre d'Hérode, miraculeusement délivré par l'ange du Seigneur, et de là se transporta à Rome, dans l'onzième année depuis l'Ascension de Jésus-Christ, et qui fut la seconde de l'empire de Claude. (*Act.* XII, 1 et seq.)

Après avoir demeuré sept ans à Rome, il fut obligé d'en sortir, parce que l'empereur en bannit tous les Juifs dans la neuvième année de son empire, qui était la dix-huitième depuis l'Ascension. Pierre retourna donc à Jérusalem ; et ce fut cette année-là même que saint Paul l'y vint voir et que se tint le concile de Jérusalem.

L'empereur Claude étant mort deux ans après, saint Pierre quitta la Judée, repassa par Antioche, où il fit encore quelque séjour, et retourna à Rome, où il demeura jusqu'à son martyre, qui arriva sur la fin de l'empire de Néron.

Nous avons été bien aise de montrer par cette suite chronologique combien sont vagues et destituées de raison les déclamations de nos savants philosophes.

II. « Quant à la personne de Pierre, il faut avouer que Paul n'est pas le seul qui ait été scandalisé de sa conduite. On lui a souvent résisté en face, à lui et à ses successeurs. Ce Paul lui reprochait aigrement de manger des viandes défendues. Pierre se défendait en disant qu'il avait vu le ciel ouvert, et une grande nappe qui descendait des quatre coins du ciel, laquelle était remplie d'anguilles, de quadrupèdes et d'oiseaux, et qu'un ange lui avait crié : *Tuez et mangez.* »

Ce qui concerne le différend qu'il y eut entre saint Pierre et saint Paul à Antioche, a été expliqué dans l'article Paul. Nous n'en parlerons pas ici.

On ajoute « qu'on a souvent résisté à Pierre et à ses successeurs. » Mais on a résisté à Jésus-Christ lui-même, on résiste tous les jours aux autorités les plus respectables, aux lois les plus sages. Que

conclure de là ? C'est qu'il y a des hommes méchants.

« Pierre, dit-on encore, se défendait en disant qu'il avait vu le ciel ouvert, » etc. C'est là un mensonge digne d'un misérable écrivain. 1° Il n'est parlé nulle part de la défense de Pierre ; 2° le fait qu'il cite et qu'il défigure est une sublime instruction qui fut donnée à Pierre plus de quinze ans auparavant, et qui n'a nul rapport à ce dont il s'agit entre saint Pierre et saint Paul. On peut s'en convaincre pleinement en lisant le chapitre dixième des *Actes des Apôtres*.

III. « Casaubon ne pouvait approuver la manière dont Pierre traita le bon homme Ananias et Saphire sa femme. De quel droit un Juif, esclave des Romains, ordonnait-il ou souffrait-il que tous ceux qui croyaient en Jésus vendissent leurs héritages et en apportassent l'argent à ses pieds ? Si quelque anabaptiste à Londres faisait apporter à ses pieds tout l'argent de ses frères, ne serait-il pas arrêté comme un larron, comme un séducteur séditieux ? N'est-il pas horrible de faire mourir Ananias, parce qu'ayant vendu son fonds et en ayant donné l'argent à Pierre, il avait retenu pour lui et pour sa femme quelques écus pour subvenir à leurs nécessités sans le dire ? Coringius demande pourquoi Pierre, qui tuait ainsi ceux qui lui avaient fait l'aumône, n'allait pas tuer plutôt tous les docteurs qui avaient fait mourir Jésus-Christ ? »

Remarquez cette tirade de propos insensés.

1° Il vous représente comme un bon homme, et qui n'est coupable en rien, le tartufe Ananias, qui ment au chef de l'Eglise. Ainsi mentit, il y a quelques années au roi de Prusse un écrivain très-connu. Il n'est pas surprenant qu'il en ait cuit fortement à l'un et à l'autre.

2° Il dit que les Juifs étaient esclaves des Romains. On ne voit pas pourquoi il le dit. Les Juifs n'étaient pas plus esclaves des Romains que les peuples de l'Europe ne le sont des princes auxquels ils obéissent.

3° Il compare saint Pierre à un voleur et à un séditieux. Si les outrages qui se font aux saints étaient aussi bien punis que ceux qui se font aux puissances, il y a longtemps que ce blasphémateur aurait changé de ton.

4° Il dit que saint Pierre tuait ceux qui lui faisaient l'aumône. Pierre était aussi grand par son mépris pour les richesses, que l'écrivain est méprisable malgré son faste orgueilleux.

Après avoir prémis ces remarques, nous allons représenter le fait d'Ananias, tel que saint Luc nous l'a lui-même rapporté.

« *Tous les fidèles*, nous dit cet écrivain sacré, *n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, personne ne regardait comme à soi en propre ce qu'il possédait ; tout était commun entre eux, aussi personne n'était dans le besoin. Ceux qui avaient des champs ou des maisons les vendaient et en apportaient le prix aux pieds des apôtres.* (*Act.* IV, 32-35.) *Un certain Ananie vendit ainsi un champ qu'il avait, et de concert avec sa femme, il retint une partie de l'argent qu'il avait reçu, et n'en remit aux pieds des apôtres qu'une partie, comme si le champ n'eût pas été vendu davantage. Ananias*, lui dit Pierre, *pourquoi votre cœur s'est-il laissé séduire par Satan pour mentir au Saint-Esprit et cacher une partie du prix de ce champ ? N'étiez-vous pas libre de garder le champ, ou après l'avoir vendu, n'étiez-vous pas le maître de l'argent ? Pourquoi donc avez-vous eu cette pensée ? Ce n'est pas aux hommes, c'est à Dieu même que vous avez menti. Tandis que saint Pierre parle ainsi, Ananias tombe mort à ses pieds ; des jeunes gens l'emportent aussitôt et le vont enterrer. Trois heures après, Saphire qui ne savait rien de ce qui s'était passé, vient se présenter avec confiance au prince des apôtres. Saphire*, lui dit Pierre, *ce que vous avez apporté d'argent, est-ce tout le prix de votre champ ? Oui*, répondit-elle : *Pourquoi*, reprend l'Apôtre, *vous êtes-vous accordés pour mentir au Saint-Esprit ? J'entends la marche de ceux qui viennent d'enterrer votre mari, et qui vont aussi vous rendre à vous le même office ; et à ces mots elle tombe morte aux pieds de saint Pierre.* (*Act.* II, 1 et seq.)

Ces coups répandirent une sainte terreur dans toute l'Eglise, et inspirèrent un nouvel amour pour la sincérité et la droiture, en voyant la punition de la duplicité et de l'hypocrisie. Par cet exposé du fait, on peut juger des épithètes que mérite le travestisseur des livres saints.

IV. « Erasme remarquait une chose fort singulière, c'est que le chef de la religion chrétienne commença son apostolat par renier Jésus-Christ, et que le premier pontife des Juifs avait commencé son ministère par faire un veau d'or et par l'adorer. »

Si Erasme eût fait cette remarque, on aurait pu dire de lui qu'il était bien sot et bien ignorant. L'apostolat de saint Pierre commença trois ans avant sa faute, et le ministère d'Aaron ne commença qu'assez longtemps après la sienne. Car il ne fut sacré qu'après que les secondes tables de la loi furent données. Si ce n'est pas à Erasme qu'il faut attribuer la sottise et l'ignorance, sur qui doivent-elles retomber ?

V. Bolinbroke (*Examen import.*, ch. 17) bâtit aussi une histoire des combats de saint Pierre avec Simon le Magicien, laquelle histoire n'est qu'un tissu d'extravagance et d'absurdités, et il vous dit avec son ton ordinaire de hardi menteur : « Qui le croirait que cette histoire est contée par trois Chrétiens contemporains..... Que le lecteur maintenant, ajoute-t-il, fasse une réflexion avec moi. Je suppose que les trois imbéciles Abdias, Hégésippe et Marcel, qui racontent ces pauvretés, eussent été moins maladroits, et qu'ils eussent inventé des contes plus vraisemblables sur les deux Simon ; ne seraient-ils pas regardés aujourd'hui comme des Pères de l'Eglise irréfragables ? Leurs histoires sont assurément aussi

authentiques que les *Actes des apôtres* et les Evangiles ; elles sont parvenues jusqu'à nous, de siècle en siècle, par la même voie, et il n'y a pas plus de raison de rejeter les unes que les autres. »

La réponse sera fort courte. Bayle nous apprend que cet Abdias, qui a vécu dans on ne sait quel siècle, était un imposteur des plus hardis, et un fourbe des plus maladroits ; et il fournit bien les preuves de son assertion. Qu'on lise cet article, et qu'on juge combien le savant Bolingbroke est autorisé à mettre en avant son Abdias. Vossius traite à peu près le prétendu Hégésippe, comme Bayle a traité l'autre. Pour le Marcel contemporain, il est absolument inconnu.

VI. « Se donner un maître à trois ou quatre cents lieues de chez soi ; attendre, pour penser, que cet homme ait paru penser ; n'oser juger en dernier ressort un procès entre quelques-uns de ses concitoyens que par des commissaires nommés par cet étranger ; n'oser se mettre en possession des champs et des vignes qu'on a obtenus de son propre roi, sans payer une somme considérable à ce maître étranger ; violer les lois de son pays, qui défendent d'épouser sa propre nièce, et l'épouser légitimement en donnant à ce maître étranger une somme encore plus considérable ; n'oser cultiver son champ le jour que cet étranger veut qu'on célèbre la mémoire d'un inconnu qu'il a mis dans le ciel de son autorité privée ; c'est là en partie ce que c'est que d'admettre un Pape. » (*Dict. philosoph.*)

Nous n'avons qu'un mot à dire sur chacun de ces articles, pour en faire sentir l'absurdité.

1° « Se donner un maître, » etc. Toutes les nations catholiques reconnaissent le Pape pour le chef de la religion, nulle ne le reconnaît pour maître ; et les nations les plus soumises à leurs rois et à leurs maîtres, sont celles qui sont le plus attachées à ce chef de la religion.

2° « Attendre pour penser, » etc. Pour penser sur le dogme, le Chrétien doit attendre le jugement de l'Eglise, ou du chef de l'Eglise, suivi du plus grand nombre des évêques. Sur tout le reste, on est libre de penser comme on veut.

3° « N'oser juger en dernier ressort, » etc. La jurisprudence ecclésiastique a été établie de concert avec les rois.

4° « N'oser se mettre en possession, » etc. La prise de possession des bénéfices est réglée par le concordat. Le concordat a été regardé comme un des plus beaux coups de politique de François I^er^, puisqu'il a mis en sa main tous les grands bénéfices du royaume. Que veut donc dire ce murmurateur ignorant ?

5° « Violer les lois de son pays, » etc. Toutes les lois qui fixent les degrés dans lesquels on ne peut point contracter de mariage, sont faites par l'Eglise et adoptées par les peuples ; et l'Eglise, par l'organe de son chef, en dispense, quand il y a des raisons légitimes.

6° « N'oser cultiver son champ, » etc. Les fêtes des saints sont établies par les Eglises, acceptées, et quelquefois demandées par les princes et par les peuples, comme on le voit par la *Constitution* de l'empereur Léon le Philosophe.

7° « C'est là en partie ce que c'est que d'admettre un Pape. » Le Souverain Pontife a été établi par Jésus-Christ ; et notre homme dit qu'on n'en a que faire. Du Pape, il passerait bientôt à l'évêque ; de l'évêque au curé ; du curé à la religion même. Oh ! qu'alors les philosophes seraient à leur aise !

VII. « Il faut faire réflexion, » ajoute le docteur, « que quarante schismes ont profané la chaire de saint Pierre, et que vingt-sept l'ont ensanglantée. »

Après cela il vous peint avec les couleurs les plus noires plusieurs Papes, entre autres Etienne VII, Sergius III, Jean X, Jean XI, Benoît IX, etc.

Ce tableau scandaleux ne peut pas manquer de flatter les libertins, de frapper les hommes peu instruits, et d'exciter l'indignation de l'homme sage et éclairé. Pour venger l'honneur du trône pontifical nous allons faire connaître en peu de mots quelles furent les causes de ces horreurs qui durèrent l'espace d'un demi-siècle, par la tyrannie dont Rome fut alors opprimée.

Il faut donc se rappeler qu'au commencement du x^e^ siècle, Théodora, une des plus impudiques, des plus ambitieuses et des plus méchantes femmes qui aient jamais été, trouva le moyen de se rendre maîtresse de Rome et du château Saint-Ange, par les armes d'Adalbert, marquis de Toscane. Mais ce qu'il y eut de plus affreux, c'est qu'elle eut deux filles, Théodore et Marozie, qui furent encore plus méchantes et plus déréglées que leur mère. Sous la tyrannie de ces femmes, le crime devint tout-puissant, et fit taire toutes les lois. Théodora étant maîtresse de Rome, fit placer sur le trône pontifical son amant, qui fut Jean IX, et qui périt en prison. L'incestueuse et sacrilége Marozie épousa Guy, marquis de Toscane, avec le père duquel elle eut longtemps un commerce criminel, et dont elle eut un fils nommé Albéric. Elle contribua beaucoup à l'élection de Sergius III, de qui elle avait un enfant, qu'elle fit aussi Pape, lorsqu'il était encore tout jeune. Ce Pape prit le nom de Jean X, et périt dans les prisons où le retint le prince Albéric, son frère utérin. Son petit-fils Octavien, digne encore d'un tel sang, fut aussi Pape sous le nom de Jean XI, lequel après avoir déshonoré le Siége pontifical par ses cruautés et par ses débauches, fut assassiné par un homme avec la femme duquel il avait eu un commerce criminel. Enfin l'empereur Othon le Grand, s'étant rendu en Italie, mit fin à tant de désordres, en exterminant ce qui restait de ce sang impur.

Il n'est point de nation et d'empire qui n'ait éprouvé des révolutions funestes ou humiliantes. L'Angleterre a eu son Cromwel, la France sa Frédégonde, l'Espagne

son comte Julien. On plaint ces siècles et ces nations ; on déteste les grands scélérats qui ont causé de si grands maux ; ainsi, doit-on plaindre l'état où fut Rome pendant un demi-siècle, et détester les Théodora et Marozie ; c'est tout ce que peuvent faire les sages, lorsqu'on leur présente ces funestes et scandaleuses révolutions.

Quant à ces impostures criantes des schismes sanglants, on peut consulter pour cela les articles CHRISTIANISME et RELIGION, dans lesquels elles sont victorieusement confondues.

Nous finirons par une réflexion qu'on trouve dans le livre des *Erreurs de Voltaire*. (Tom. II, p. 247.) Il n'y a jamais eu aucun trône où l'on ait vu placé tant de grands hommes, et où l'on ait vu briller avec tant d'éclat les vertus les plus admirables que sur le trône des Pontifes romains. De deux cent quarante-huit Papes qu'il y a eu depuis saint Pierre, près de quarante ont donné leur sang pour la religion ; plus de soixante autres ont été placés sur les autels ; pendant près de dix siècles, c'est-à-dire jusqu'à Marozie, à peine y a-t-il eu quelques légers nuages qui aient obscurci les vertus et la sainteté qui avaient toujours distingué ce siége. Malgré les oppositions d'intérêt qu'il y a eu de temps en temps entre les princes et les Pontifes, il y a eu constamment sur le trône pontifical, des hommes qui, ou par leurs talents, ou par leur sagesse, ou par leurs vertus, ont été infiniment dignes du respect et de la vénération du monde chrétien. (NONNOTTE, III, 352.)

Chaudon examine la même question en ces termes :

Ce n'est pas d'aujourd'hui que Voltaire a déclamé contre les Papes. Qu'on lise les premières éditions de la *Henriade*, on y trouvera les premiers jets de sa colère contre les Pontifes romains. Qu'on ouvre les *Annales de l'empire*, on y verra ce qui suit sur le Pape Pie V, canonisé dans ce siècle :

« Ghisléri, Dominicain, 1566. On lui reprocha d'avoir donné trop de dignités à son fils Jacques *Buon-Compagnoni*, en faveur duquel il ne démembra pourtant pas l'Etat ecclésiastique, comme ses prédécesseurs. »

Consultez tous les historiens, et ils déposeront tous contre le calomniateur. Vous trouverez partout l'éloge des vertus de ce Pontife, de sa tempérance, de ses travaux, de son zèle, de son assiduité à la prière. Il procurait aux pauvres des secours abondants, leur lavait les pieds, embrassait les lépreux, les exhortait à la patience. Il chérissait les savants et les élevait aux dignités ; mais ce n'était qu'autant qu'ils joignaient la piété à la science. Un tel Pape pouvait-il avoir des bâtards ?

Après un mensonge si noir et si affreux, il est inutile de répondre aux blasphèmes calomnieux, dont l'article *Pierre* est rempli. L'auteur ne veut pas que saint Pierre ait été à Rome ; mais il est certain, par toute l'antiquité, qu'il est venu dans cette ville et qu'il y a souffert le martyre. C'est un point qu'une infinité de controversistes ont traité, et sur lequel on ne revient plus. Il est très-faux qu'on n'ait aucune preuve des voyages du prince des apôtres ; on a toute la tradition. « Nous avons, » dit l'auteur, « une lettre sous son nom, dans laquelle il dit qu'il est à Babylone ; des canonistes judicieux ont prétendu que par Babylone on devait entendre Rome. Ainsi, supposé qu'il l'eût datée de Rome, on aurait pu conclure que la lettre aurait été écrite à Babylone. On a tiré longtemps de pareilles conséquences, et c'est ainsi que le monde a été gouverné. » Ne dirait-on pas, en lisant cette plaisanterie, qu'on n'a d'autre raison de croire que saint Pierre a été à Rome que la lettre datée de Babylone ? Mais, encore une fois, tous les anciens Pères sont d'accord qu'il gouverna quelque temps l'Eglise de Rome, et qu'il la consacra par son martyre.

Il est certain, par l'Ecriture, que saint Pierre était le premier des apôtres. Saint Matthieu le marque précisément dans le chap. x de son Evangile. *Voici*, dit-il, *le nom des douze apôtres : le premier est Simon, appelé Pierre*. Tous les apôtres étaient égaux en puissance, comme saint Cyprien et saint Jérôme le disent ; mais il en faut excepter la primauté qui appartenait à saint Pierre.

Cette primauté dans l'Eglise a passé à l'évêque de la ville de Rome, dont l'Eglise était fondée par saint Pierre. Tous les anciens l'ont reconnue pour la première Eglise du monde, et les Grecs ne lui contestent pas ce rang d'honneur. Car, quoiqu'ils aient voulu égaler l'Eglise et l'évêque de Constantinople à l'évêque et à l'Eglise de Rome, dans les priviléges et prérogatives, ils reconnaissent néanmoins la primauté de l'évêque de Rome.

Parce que Jésus-Christ dit à saint Pierre : *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise* (*Matth.*, XVI, 18), Voltaire a prétendu que la puissance du Pape était fondée sur un *quolibet*, sur un *jeu de mots*, sur une *équivoque*. Mais ce savant écrivain ignore sans doute que Jésus-Christ, dans la phrase qu'il veut ridiculiser, n'a fait que suivre le génie de la langue hébraïque ou du syriaque usité chez les Juifs. Le génie de ces langues est de faire souvent allusion au nom propre des personnes, et de leur donner un surnom ou un titre qui les caractérise. Ainsi Jésus-Christ, ayant choisi des pêcheurs pour ses apôtres, leur dit qu'*il en fera des pêcheurs d'hommes*. (*Matth.* IV, 19.) Combien de jeux de mots ne trouve-t-on point dans la langue anglaise, qui sont des plaisanteries agréables à Londres, ou des allusions ingénieuses qui paraissent insipides à Paris. C'est ce que Voltaire lui-même a observé plusieurs fois.

« Quant à la personne de Pierre, dit Voltaire, il faut avouer que Paul n'est pas le seul qui ait été scandalisé de sa conduite. On lui a souvent résisté en face, à lui et à ses successeurs. » Mais, premièrement, plusieurs savants ont prétendu que le *Céphas* auquel saint Paul résista, n'était pas saint

Pierre, mais un des soixante-douze disciples; ce sentiment est encore soutenu aujourd'hui par quelques théologiens. Saint Clément d'Alexandrie, Dorothée, quelques personnes du temps de saint Jérôme, l'auteur de la *Chronique d'Alexandrie*, et quelques autres commentateurs plus récents, ont été de ce sentiment. En second lieu, quand ce Céphas aurait été saint Pierre, ce n'est pas une raison pour l'auteur du *Dictionnaire philosophique* d'insulter à la mémoire de ce saint apôtre. Il n'y a que la vertu qui soit en droit de représenter à la vertu.

Cet écrivain téméraire l'outrage à l'occasion d'Ananias, Juif des premiers convertis. Cet Ananias eut la hardiesse de mentir au Saint-Esprit, et de vouloir tromper saint Pierre, sur le prix et la vente d'un champ. Il fut puni de mort avec sa femme Saphire qui avait eu part à son crime. C'était Dieu lui-même qui les punissait par le ministère de saint Pierre, et qui, dans la première prédication de sa loi, voulait donner cet exemple de terreur à ceux qui seraient tentés de la transgresser. Est-ce à une chétive créature à demander compte au Créateur?

Quant à certains Papes, qui ont souillé le trône saint qu'ils occupaient, on ne prétend pas les justifier. Mais il est un style modéré et sage, qui garde le respect dû aux puissances, sans altérer celui qu'on doit à la vérité. On ne veut point anéantir certains faits, mais il ne faut pas les citer à tout propos et hors de propos. Si on en fait mention, on doit en parler en historien, et non en satirique; on doit raconter simplement les faits, et se garder de les aggraver par des circonstances exagérées et par des réflexions mordantes. Une attention qu'un Chrétien et un catholique doivent surtout avoir, c'est de n'imputer le blâme qu'aux personnes et non au Saint-Siége, au Pontife et non à l'Eglise. On doit y voir la faiblesse de l'homme et non celle de la Providence, comme si Dieu avait abandonné son ouvrage. Enfin, pour être parfaitement équitable, il faut, en racontant les travers et les crimes, présenter les traits de zèle et de vertu. Si Voltaire avait suivi ces règles, son article Pierre, au lieu d'être une invective atroce, aurait été un tableau édifiant. On aurait vu des Papes martyrs, confesseurs, et en assez grand nombre, au lieu de quatre ou cinq empoisonneurs et meurtriers, dont on a exagéré les forfaits, et dont les crimes sont couverts par les vertus des autres.

Quand on reproche à l'auteur du *Dictionnaire philosophique* ses excès contre les Papes, il répond qu'il n'est pas leur ennemi, puisque quelques Pontifes romains lui ont accordé des grâces. Nous savons en effet qu'on lui a envoyé autrefois des médailles de Rome, comme les anciens Romains sacrifiaient à la fièvre; mais il n'en est que plus coupable en calomniant les successeurs de saint Pierre. Il manque à l'équité et à la reconnaissance. L'Arétin se taisait au moins quand on le gratifiait de quelque chaîne d'or. Voltaire aurait dû se rappeler ce qu'il dit dans les premières éditions de son *Histoire universelle* : « Nous avons vu des Pontifes pieux et justes. Mais il n'est pas extraordinaire que la longue querelle des empereurs et des Papes, la lutte opiniâtre de la liberté de Rome contre les Césars de l'Allemagne et contre les Pontifes romains, les schismes, et enfin le grand schisme d'Occident, n'aient pas permis à des Papes élus dans le trouble d'exercer des vertus que des temps paisibles leur auraient inspirées. La corruption des mœurs pouvait-elle ne pas s'étendre jusqu'à eux? Tout homme est formé par son siècle; bien peu s'élèvent au-dessus des mœurs du temps. Les attentats presque nécessaires dans lesquels plusieurs Papes furent entraînés, leurs scandales autorisés par un exemple général, ne peuvent pas être ensevelis dans l'oubli. A quoi sert la peinture de leurs vices et de leurs désastres? A faire voir combien Rome est heureuse depuis que la décence et la tranquillité y règnent.... Les malheurs, les faiblesses, les crimes de quelques Pontifes ne font pas plus de tort à la religion dans les esprits sages, que les infortunes et les vices d'un souverain légitime n'ébranlent ses droits au trône. »

Cela étant, pourquoi Voltaire se plaît-il à tracer des tableaux scandaleux? Pourquoi contredit-il toujours ses maximes par des actions? Pourquoi ne profite-t-il pas de l'avis qu'il a donné au sacristain Norberg, aumônier luthérien de Charles XII? « Il faut savoir distinguer le Pontife du souverain; il faut savoir estimer beaucoup de Papes quoiqu'on soit né à Stokholm. Il faut se souvenir de ce que disait le grand Côme de Médicis : *qu'on ne gouverne point des Etats avec des patenôtres.* Il faut enfin n'être d'aucun parti et dépouiller tout esprit de parti quand on écrit l'histoire. »

Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que Voltaire ne s'est pas contenté d'avilir le Saint-Siége, il a outragé ceux qui y sont assis. En 1767, il publia une prétendue *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris*, dans laquelle il insultait le vertueux Clément XIII. Il poussait la bassesse jusqu'à attaquer sa naissance. L'Arétin ne fut jamais ni plus lâche ni plus audacieux, et on peut d'autant mieux lui comparer Voltaire, que quelques Pontifes romains, tels que Benoît XIV, l'ont honoré de leurs bontés. Mais les faveurs ne font qu'aigrir les mauvais cœurs; et en vain certains peuples sacrifiaient à des animaux malfaisants, ils répondaient à leurs hommages en tâchant de dévorer leurs bienfaiteurs. (Chaudon, II, 179.)

* Nous croyons nécessaire d'ajouter quelques lignes à notre article sur la papauté, car c'est aujourd'hui une question de la plus haute importance

Nous sommes au XIX^e^ siècle: voilà bientôt deux mille ans que le monde voit siéger dans la capitale des Césars, et par-dessus tous les trônes... Qui? Un vieillard pacifique, un vieillard sans armée, sans défense,

et sans aucune force humaine. Il meurt, après une carrière pleine de bénédictions, de vertus et de bonnes œuvres. Sur son tombeau se lève un autre vieillard ; il va continuer cette longue succession de bienfaits qui, depuis le pauvre pêcheur de Galilée, que l'univers catholique honore sous le nom de saint Pierre, se perpétue à travers les âges, malgré les plus formidables agressions de l'impiété et du pouvoir temporel.

J'entends quelquefois demander, autour de moi, un miracle pour croire les dogmes de la religion. Un miracle ! Mais voilà dix-huit cents ans qu'il vous crève les yeux à vous qui voyez sans comprendre ! Expliquez donc humainement la permanence de cette puissance uniquement spirituelle qui tient la terre sous sa loi !

Vos Césars sont partis depuis longtemps ; on ne trouve plus même leurs tombeaux. Une croix brille au sommet du Capitole et rayonne sur les colonnes gigantesques dressées dans le *forum* par les empereurs victorieux. Nommez-moi, s'il vous plaît, une dynastie, un empire qui se rattache comme la papauté, à ces temps où les dieux de l'Olympe mythologique recevaient l'encens du peuple-roi sous le dôme du Panthéon. Les plus orgueilleuses dynasties ne datent que d'hier, en comparaison du Pontife de Rome, et que de couronnes sont tombées autour de lui, sur la route du temps, pennant que la tiare n'a pas cessé de régner sur le monde ! Et on demande un autre miracle !

A l'époque où Néron faisait cruellement sentir à l'univers son joug de folie, de turpitude et de massacres, le paganisme était triomphant. Si un des fiers citoyens de la ville éternelle eût demandé à saint Pierre : « Que venez-vous faire ici ? » et si l'apôtre avait répondu : « Je viens renverser les idoles adorées dans l'empire ; je viens changer vos croyances et vos mœurs, je viens arborer sur vos temples l'instrument du supplice de mon Dieu ; je viens substituer à une religion voluptueuse un culte fondé sur des mystères insondables et vous imposer la morale la plus austère. Je n'ai, pour opérer cette incroyable révolution, ni argent, ni crédit, ni soldats, ni secours d'aucune puissance humaine. Je vais périr dans les supplices, mais bientôt les Césars qui ne tarderont pas à m'égorger, descendront de leurs palais où mes successeurs iront prendre leur place. Le sceptre des empereurs sera brisé ; ils disparaîtront eux-mêmes sans retour, et il ne restera plus rien de vos divinités, de vos puissants monarques, de vos consuls, de vos prétoriens, et de votre empire si fameux ! »

A ces paroles, un immense éclat de rire serait parti de la poitrine du citoyen orgueilleux et on aurait certainement regardé comme un insensé le pauvre Juif qui se serait permis un pareil langage. Cependant regardez ! Qu'est devenu Jupiter ? Où sont les trente mille dieux du polythéisme romain ? Avez-vous quelques nouvelles des Césars depuis quinze siècles ? Les faisceaux consulaires ne sont-ils pas brisés ? La plus vaste, la plus forte monarchie qui ait jamais gouverné le monde, n'est-elle pas engloutie sous l'avalanche des peuples, et n'a-t-elle pas perdu jusqu'à son nom, qui n'est plus qu'un souvenir de l'histoire ? Sur les ruines des palais magnifiques où resplendissaient la pourpre et l'or des Auguste, des Tibère, des Néron, des Domitien, des Trajan, des Marc-Aurèle et de tant d'autres, on voit trôner le successeur de ce Juif obscur dont on a cru étouffer la voix et arrêter le triomphe par une mort ignominieuse. Vous êtes témoins de cette merveille, et vous demandez un miracle pour croire !

Certes, on ne dira pas que les attaques, les outrages et les persécutions les plus intolérables aient manqué jamais pour anéantir la puissance de ce Pontife suprême de l'Eglise catholique. On sait tout ce qui a été fait contre lui, et il est encore debout, et les nations troublées, désolées par tant d'orages, se tournent encore vers lui, plus que jamais, comme vers le phare lumineux qui peut seul diriger leur marche et les conduire au port.

La papauté subsiste, non pas dans un état de décadence, mais pleine de vie. Quatre fois, depuis que son autorité est établie sur l'Occident, l'esprit humain s'est révolté contre elle, et deux fois elle est sortie du combat avec les honneurs d'une victoire complète ; deux fois aussi, elle a rapporté de cruelles blessures, mais qui n'ont rien ôté à sa vigueur et à sa merveilleuse durée. Quand on réfléchit aux terribles assauts qu'elle a glorieusement repoussés, on se demande comment elle pourrait périr.

Au berceau de la civilisation moderne, le souverain pontificat exerce, d'après les dispositions admirables de la Providence, une force morale approuvée et confirmée par le consentement solennel de tous les peuples. Les Papes règnent, ils gouvernent, en faisant des conquêtes pacifiques ; leur puissance temporelle laisse à la puissance spirituelle son heureuse fécondité ; celle-ci rayonne de toutes les splendeurs évangéliques sur Rome et sur l'humanité tout entière, pour faire du chef de l'Eglise le défenseur et l'appui des faibles, l'arbitre des rois et le dépositaire infaillible de la vérité.

Quelle est donc la puissance humaine qui atteindra ce rôle vraiment divin ? Faut-il énumérer les bienfaits des Papes, et dire quelle a été leur influence comme protecteurs des sciences et des arts, ou peindre encore leur active sollicitude pour l'enseignement et la direction des consciences ? Dans un temps où de vils et ingrats conspirateurs cherchent à leur enlever le domaine temporel accordé à la chrétienté entière dans leur personne, et réclamé, ratifié par tant de nations, avons-nous besoin d'ajouter qu'il n'est aucun de leurs actes qui ne soit à l'avantage de leurs sujets ?

L'Italie serait-elle plus libre, sous le drapeau de l'Autriche, de l'Angleterre ou de la France? Peut-on également affirmer qu'elle se verrait plus heureuse après la ruine du pouvoir temporel de la papauté? Comment le Souverain Pontife est-il un obstacle à la fédération d'Etats indépendants et oligarchiques dans la Péninsule? Ce sont des questions qui ne peuvent occuper les pages de ce Dictionnaire, mais le bon sens de nos lecteurs saura les apprécier.

En terminant, nous dirons seulement que le véritable intérêt des gouvernements et des peuples, c'est de conserver la seule force morale qui ait survécu à tant de bouleversements et de catastrophes. La papauté doit être libre pour exercer d'un bout du monde à l'autre sa bienfaisante influence, et le même appui divin qui ne lui a pas fait défaut depuis dix-huit siècles, ne l'abandonnera pas dans nos jours d'incertitude et d'épreuves. (*Voy.* l'article PAPAUTÉ.)

PIETISTES.—C'est sous ce nom ridicule que nos philosophes désignent les gens de bien et ce qu'ils appellent autrement les dévots. Mais leurs préjugés contre la dévotion (nous entendons la véritable) sont bien injustes. La solide piété a pour fondement essentiel la fidélité aux préceptes de la loi naturelle, aux devoirs de la religion et de son état. Equité, probité, charité, amour de la patrie, soumission au souverain, zèle pour le bien de la société, tout y est renfermé. Un dévot est essentiellement citoyen parfait. Mais, quoique la religion propose des devoirs extérieurs envers Dieu et envers les hommes, elle consiste surtout dans le cœur. L'amour qui nous unit au Souverain-Etre, qui nous fait accomplir toutes ses lois, méditer ses bienfaits, contempler ses perfections, désirer et attendre ses promesses; voilà ce qu'il y a de plus grand dans la religion. Tel était déjà l'esprit de la loi ancienne.

Moïse, David, Isaïe, Jérémie, Daniel, Judith, Esther, etc., nous présentent une noble image des vrais adorateurs. Leur piété douce et sublime consistait dans un cœur pénitent, intérieur, réfléchi, dans un recueillement profond et inaltérable, plus que dans les pratiques du culte; et telle est la piété chrétienne. Quel philosophe oserait refuser son suffrage à des sentiments si conformes à la raison, et même si élevés au-dessus de la plus pure raison? On dira sans doute qu'un portrait si beau est imaginaire; non, il est exactement vrai. Pour en juger, n'examinons ni les censures injurieuses du siècle, ni la conduite de plusieurs qui usurpent le nom de dévots, mais seulement l'esprit, les règles de la piété. L'Evangile en est la source primitive et immuable.

Si tout ce que propose aux hommes la religion dans sa perfection, est l'objet des railleries de Voltaire, il peut railler les plus grands génies qui, depuis dix-huit siècles, ont paru dans le monde. La piété solide n'est point l'invention de quelques docteurs ignorants, ou de quelques religieuses désœuvrées. Elle date depuis la naissance de l'Eglise; elle est exprimée dans les écrits des docteurs des premiers siècles. En prouvant avec une vaste et profonde érudition les dogmes de la religion chrétienne, ils nous ont transmis des règles de morale aussi relevées que celles dont on voudrait railler aujourd'hui l'illusion prétendue. Dès le II^e^ siècle, saint Clément dans son *Pédagogue* et son *Gnostique*, nous fait un portrait d'un parfait Chrétien, que l'auteur prendrait pour le pinceau d'une imagination dérangée, s'il était dans un livre mystique de nos jours. Tant il est vrai que le fond de la religion chrétienne a toujours été la vie intérieure et unie à Dieu. Il n'est pas étonnant qu'un philosophe qui n'est versé que dans la littérature ignore ce genre d'écrits; mais ils n'en sont pas moins chers, ni moins utiles aux gens de bien. Si Voltaire les avait lus, ils lui auraient appris qu'il ne faut pas discuter des matières qu'on ignore, ni défigurer un sentiment et le proposer sous une face ridicule afin de le combattre. Il faut craindre le sort de ce héros de la chevalerie errante qui se battait contre des géants que son imagination extravagante tirait du néant. (CHAUDON, II, 185.)

PLAGIAIRES.—En fait de livres, a dit Voltaire, il ne faut pas multiplier les êtres sans nécessité. Cependant il nous donne tous les jours ce qu'il nous a donné cent fois. Les incrédules qui marchent sur ses traces se copient sans cesse; tous leurs habits sont de la friperie. Le *Dictionnaire philosophique* n'est que la trentième répétition de ce qu'on trouve dans les écrits impies qui avaient précédé ce téméraire rédacteur. Si l'on a cru d'abord y trouver quelque chose de nouveau, on a été bien détrompé, quand on a vu paraître l'*Examen des apologistes de la religion chrétienne* et d'autres manuscrits qu'on aurait dû laisser dans les cabinets où ils pourrissaient. Voyez l'*Evangile de la raison*, ou pour mieux dire, l'Evangile de la sottise. De cinq brochures qui composent cet infâme recueil, il n'y en a pas une où l'on ne répète ce que l'on avait déjà dit dans les autres. On a reproduit ces infamies sous le titre de *Recueil nécessaire;* on fait tous les jours des fraudes impies dans ce goût-là. Ces fastidieuses répétitions, ces brigandages typographiques si déshonorants ont tellement lassé les incrédules mêmes, qu'ils ne veulent plus de ces énormités, de crainte d'acheter ce qu'ils avaient déjà.

Mais comme les accusations ne doivent pas être générales et qu'il faut prouver ce qu'on avance, citons quelques morceaux qui prouvent que les philosophes modernes ne sont que d'éternels perroquets. Prenons pour exemple le *Naturalisme*. Voyons d'abord ce qu'en a dit Voltaire, qui ne reconnaît que cette loi, à l'exclusion de toute autre révélée, et par conséquent de tout le culte.

Non, Dieu nous a créés, Dieu veut nous sauver tous.
Partout il nous instruit, partout il parle à nous :
Il grave en tous les cœurs la loi de la nature,
Seule à jamais la même, et seule toujours pure.
Sur cette loi sans doute il juge les païens :
Et si leur cœur fut juste, ils ont été Chrétiens.
Qu'on soit juste, il suffit; le reste est arbitraire...

Et, après avoir déclamé sans aucune distinction contre tous les cultes :

Chacun vante sa foi, ses saints et ses miracles,
Le sang de ses martyrs, la voix de ses oracles.

il croit avoir trouvé la source de cet abus :

C'est que de la nature on étouffa la voix;
C'est qu'à sa loi sacrée on ajouta des lois.

Voyons cette fausse doctrine dans les *Lettres persanes*.

« Que penses-tu des Chrétiens?.... Parce qu'ils n'ont pas été assez heureux pour trouver des mosquées dans leur pays, crois-tu qu'ils soient condamnés à des châtiments éternels, et que Dieu les punisse pour ne pas avoir pratiqué une religion qu'il ne leur a pas fait connaître?..... (Lettre 33.)

« Seigneur, je n'entends rien dans les disputes qu'on fait sans cesse sur votre sujet : je voudrais vous servir selon votre volonté; mais chaque homme que je consulte, veut que je vous serve à la sienne.... (Et après des traits ironiques sur les différents cultes :) Je ne puis remuer la tête, que je ne sois menacé de vous offenser; cependant je voudrais vous plaire. Je ne sais si je me trompe; mais je crois que le meilleur moyen pour y parvenir est de vivre en bon citoyen dans la société où vous m'avez fait naître, et en bon père dans la famille que vous m'avez donnée. » (Lettre 44.)

On voit encore le même dessein sous le portrait insidieux des *Troglodites* et des *Guèbres*.

Les *Lettres turques*, sous le roman de *Félime* et *Abberramen*, renferment une sorte de colère contre tout culte révélé. La suffisance de la loi naturelle y est clairement établie : loi au reste expliquée à la manière des philosophes, où la volonté est comptée parmi les vertus. Et après le refus d'embrasser une religion qui damne bien les musulmans « Dieu (dit la musulmane) a créé tous les hommes; il est juste, bon et miséricordieux. Suivons les lois de cette raison communes à toutes les nations, et qu'il leur a données comme un flambeau pour les guider et les éclairer dans les voies de l'équité et de la justice : servons-nous-en dans la recherche du culte le plus conforme à sa grandeur et à sa sainteté, et espérons tout de sa providence. »

Les *Lettres juives*, en paraissant respecter la loi de Moïse, n'ont d'autre but que d'insinuer la loi naturelle, comme formant toute la religion.

« Tout ce qu'on appelle ici esprits forts, gens du bel air, femmes du monde, n'exercent la religion nazaréenne, que dans l'extérieur; au fond du cœur, il en est très-peu qui en soient persuadés. Ils se contentent de croire un Dieu. Plusieurs pensent que l'âme est immortelle : beaucoup d'autres, ainsi que les sadducéens, soutiennent qu'elle est sujette à la mort. Je regarde ces derniers comme des gens dans l'erreur; quant aux premiers, je ne sais si nous pouvons leur refuser le titre de Juifs. Ils croient un Dieu qui a créé l'univers, qui récompense les bons et punit les méchants. Que croyons-nous davantage? N'est-ce pas là toute notre religion, excepté certaines cérémonies que nos docteurs et nos prêtres nous ont ordonnées? Mais les cérémonies ne sont pas indispensablement nécessaires : il me sera aisé de t'en donner des preuves convaincantes. » (*Lettres juives*, lettre 5.)

« *Quæ tibi vis fieri, facias. Hæc summula legis.* Voilà notre religion, tous les préceptes en sont compris en peu de mots. Tout ce que nos rabbins y ont ajouté de plus, peut être regardé, si l'on veut, comme inutile et superflu. » (Lettre 124.)

« Je pense qu'on peut regarder tous les hommes comme formant, en quelque manière, une seule et simple religion, puisqu'ils adorent tous la même Divinité, et ne diffèrent entre eux que par le culte et les cérémonies. »

Les *Lettres péruviennes* mettent la même doctrine dans la bouche de *Zilia*. Personne n'ignore le déréglement et la cruauté des superstitions mexicaines; voilà cependant cette loi naturelle, qu'elle préfère à la religion chrétienne.

« O mon cher Asa, que les mœurs de ce pays me rendent respectables celles des enfants du soleil!

« Peut-être a-t-on besoin ici de l'horreur du vice pour conduire à la vertu. Cette pensée me vient sans la chercher; si elle était juste, que je plaindrais cette nation! La nôtre plus favorisée de la nature chérit le bien par ses propres attraits. »

Le livre intitulé la *Religion essentielle* est composé tout entier pour prouver, par une foule de raisonnements faux, abstraits, inintelligibles, que le culte ne sert à rien, que la religion consiste uniquement dans l'hommage du cœur; hommage qu'il forme et restreint à son gré.

Le livre *Des mœurs* prétend que le culte extérieur fut l'altération et la décadence du vrai culte.

« Le culte saint et dégagé des sens ne subsista pas longtemps dans toute sa pureté; on y joignit des pratiques extérieures et des cérémonies, et ce fut là l'époque de sa décadence. »

Inutilement multiplierait-on les extraits; il en résulte que dès qu'un écrivain téméraire a avancé une erreur, cent autres écrivains la reproduisent dans leurs livres, souvent dans les mêmes termes. On met en vers ce qui était en prose, et on traduit en prose ce qui était en vers. C'est ce qu'a prouvé par rapport au célèbre Jean-Jacques Rousseau l'auteur qui a recueilli ses plagiats *sur l'éducation* en un vol. in-12. On formerait un beaucoup plus gros livre des larcins littéraires de Voltaire; mais il suffit de l'avoir prouvé par quelques échantillons. Il

avoue lui-même, dans la préface de son *Dictionnaire philosophique*, qu'il n'a pas fait difficulté de copier des pages entières, lorsqu'elles ont été nécessaires à sa collection ; et s'il ne l'avait pas avoué, les lecteurs s'en seraient assez aperçus.

On pardonne à un bon médecin d'aller chercher ses plantes dans les jardins de ses concitoyens ; mais on ne pardonne pas à un empoisonneur d'y aller prendre ses herbes empestées. C'est ce que font tous les auteurs incrédules. Ils empruntent non-seulement de ceux qui pensent comme eux, mais ils ont encore recours à ceux qui ont une façon de penser diamétralement opposée. Et on en connaît tel qui, pour composer de mauvais livres, n'a eu d'autre peine que de copier les objections qu'on avait refutées dans de bons. (CHAUDON, II, 187.)

PLATONISME. — « Le platonisme fut, » suivant Voltaire, « la source de tous les dogmes du christianisme. Le Λόγος, qui chez Platon signifiait la sagesse, la raison de l'Etre suprême, devint chez nous le Verbe, et une seconde personne de Dieu. »

Est-ce sérieusement qu'on peut avancer un tel paradoxe ? Les premiers disciples de Jésus-Christ étaient-ils platoniciens ? Ceux qui embrassèrent les vérités qu'ils annonçaient, étaient-ils versés dans les écrits de Platon ? Découvre-t-on quelques vestiges des idées de ce philosophe dans les Clément, dans les Ignace, dans les Polycarpe ? Y découvre-t-on quelque rapport du premier dogme de leur foi, le mystère ineffable d'un Dieu Père, Fils et Saint-Esprit, avec la Trinité monstrueuse du philosophe grec, composée de Dieu, de la matière coéternelle à Dieu, et de l'âme du monde répandue partout, animant tout, produite néanmoins avec le monde ? Joignaient-ils encore, avec le même philosophe, à leur mystère ineffable, d'autres dieux, le soleil, la lune, les astres, la terre, soit en les croyant émanés nécessairement de Dieu comme des parties d'un tout, soit en les croyant animés par l'âme du monde ?

En vain pour trouver plus de rapport entre le mystère des Chrétiens et la Trinité de Platon, voudrait-on faire consister la Trinité imaginée par ce philosophe dans un premier Etre, la matière mise en ordre par cet Etre, et l'âme du monde. Selon les Chrétiens, Dieu le Père est créateur de la matière, le Fils, la splendeur de la gloire de son Père, et le caractère de sa substance est avec le Père et le Saint-Esprit, qui procède éternellement du Père et du Fils, créateur de la matière, de même que de toutes les intelligences qui existent.

Il y eut sans doute, du temps des apôtres ou peu de temps après, des hommes imbus des chimères de l'école platonicienne, qui embrassèrent le christianisme, frappés de l'éclat des preuves de sa divinité, mais trop peu raisonnables pour s'en tenir à la simplicité auguste de ses dogmes.

Le système des émanations était trop cher à Valentin, pour ne pas sacrifier nos mystères à ses *Eons*. Les gnostiques, autres illuminés, se croyaient en possession de bien plus hautes et de plus sublimes connaissances. Les marcionites, etc., donnaient dans d'autres visions aussi misérables. Mais tous ces visionnaires platoniciens, bien loin de contribuer à l'établissement de l'Evangile, l'auraient renversé de fond en comble, ou du moins l'auraient couvert et rempli de fables, sans l'opposition des vrais disciples des apôtres, inviolablement attachés à la doctrine qu'ils en avaient reçue.

Qu'a de commun le Verbe, le Λόγος des Chrétiens, Fils d'un Père qui est Dieu, Dieu lui-même, éternellement en Dieu et avec Dieu, par lequel tout a été fait, et sans lequel rien de ce qui est n'a été fait ; qu'a, dis-je, de commun ce Λόγος des Chrétiens avec le Λόγος de Platon, ces idées archétypes du monde ? Qui ne voit que dans le philosophe grec, le Λόγος n'a pas pour principe l'intelligence qui préside à la formation du monde, mais qu'il n'en est qu'une perfection, ou plutôt que ce terme n'est employé que pour servir de développement à l'idée de l'intelligence ?

Il serait encore plus ridicule de chercher le mystère des Chrétiens dans les idées monstrueuses des nouveaux platoniciens. En effet, de quelles pièces ces philosophes formaient-ils leur Trinité ? 1° D'un *principe* sans intelligence et sans volonté, duquel tout émane par nécessité, et auquel tout doit se réunir par la même nécessité ; 2° d'un *entendement* divin produit par ce principe sans le savoir et sans le vouloir ; 3° d'une *âme* produite par l'entendement, laquelle donnait à tout l'activité et la vie, âme du monde partout agissante, et en une infinité de lieux ignorante, souffrante, criminelle, divisée en une infinité de parcelles, qui devenaient autant d'âmes particulières, condamnées à animer des corps durant un certain temps, après lequel elles retournaient à leur principe. Est-ce donc là la Trinité du christianisme ? Ne faut-il donc pas être incapable de tout sentiment de pudeur, pour soupçonner les Chrétiens des trois premiers siècles d'avoir emprunté leur premier mystère ineffable des fictions platoniciennes ?

Ne nous lassons pas d'entendre le romancier Voltaire. Il poursuit ainsi : « Une métaphysique profonde et au-dessus de l'intelligence humaine fut un sanctuaire inaccessible dans lequel la religion fut enveloppée. On ne répétera point ici comment Marie fut déclarée dans la suite mère de Dieu ; comment on établit la *consubstantialité* du Père et du Verbe, et la *procession* du *pneuma*, organe du divin Λόγος, deux natures et deux volontés résultant de l'hypostase, et enfin la manducation supérieure, l'âme nourrie ainsi que le corps des membres et du sang de l'Homme-Dieu, adoré et mangé sous la forme du pain présent aux yeux, sensible au goût, et cependant anéanti. Tous les mystères ont été sublimes. »

On attaque ici notre religion par l'endroit qui doit nous la rendre plus chère et plus

auguste. Car de quelle utilité serait pour nous que Dieu eût daigné nous faire entendre sa voix par Jésus-Christ, s'il ne nous eût rien dit de son être et de ses perfections? Mais a-t-il pu nous parler de son être et de ses perfections, sans dès là même nous présenter des objets supérieurs à la faiblesse de nos intelligences? Il est l'infini, et nos intelligences sont finies et limitées. Nous pouvons croire tout ce qu'il nous dit : pourrions-nous faire un meilleur usage de notre raison? Il est la vérité qui ne saurait nous tromper, et lui seul peut nous apprendre ce qu'il est.

Que veut-on nous faire entendre par ce qu'on ajoute sur les autres mystères qui ont Jésus-Christ pour objet? Serait-ce que ces mystères auraient été inconnus aux premiers prédicateurs de l'Evangile, et qu'ils furent dans la suite inventés par les Chrétiens? Quel mensonge! Il ne faut, pour en sentir toute l'absurdité, qu'ouvrir les Evangiles, les *Actes*, les *Epîtres* des apôtres. Ce qu'on y voit de mieux inculqué, c'est la filiation divine de Jésus-Christ; c'est la consubstantialité avec son Père selon sa nature divine; c'est la maternité divine de sa mère; c'est la procession du Saint-Esprit; c'est encore l'union de la nature divine et de la nature humaine en Jésus-Christ avec l'unité d'une personne; ce sont deux volontés, la volonté divine propre à la nature divine, la volonté humaine propre à la nature humaine; c'est enfin l'institution du sacrement de son corps et de son sang, pour être la nourriture des enfants de son Eglise. Tel fut le Symbole des apôtres et de leurs premiers disciples. Si, dans la suite, des hommes superbes voulurent y donner atteinte, leur attentat sacrilége ne servit qu'à fournir à l'Eglise l'occasion de le professer plus hautement et plus clairement.

Et certes, pourquoi Jésus-Christ a-t-il paru sur la terre? N'est-ce pas pour être notre libérateur selon la promesse que Dieu en avait faite au premier homme après sa chute? Mais sans tous ces attributs, pourrait-il être notre Libérateur? S'il n'était pas le Fils de Dieu consubstantiel à son Père, quelque juste qu'on le supposât, le prix de son sang n'aurait plus de proportion avec l'éternité du châtiment que méritait le crime du premier homme, et que méritaient les nôtres. S'il n'y avait point en lui une nature humaine, mais seulement une nature divine, il n'aurait pu s'offrir en sacrifice pour nous à la justice de son Père, la nature divine ne pouvant être sacrifiée. S'il n'y avait en lui qu'une personne humaine, et non la seule personne divine, quel mérite pourrait tirer son sacrifice de la personne humaine? Si la nature humaine était privée de volonté, elle n'aurait nulle part à son sacrifice. Enfin Jésus-Christ n'a voulu être notre libérateur que pour nous unir éternellement à son Père : pouvait-il nous en donner un gage plus assuré qu'en s'unissant à nous d'une manière si intime par la communion à son corps et à son sang, sous les apparences du pain et du vin, non anéantis, mais changés par sa puissance en sa chair et en son sang?

Ne pourrait-on pas même dire qu'outre le besoin que l'homme avait d'un tel libérateur qui fût Dieu et homme tout ensemble, il était de la bonté de Dieu de se montrer à lui sous une forme visible, pour l'élever jusqu'à l'idée de sa souveraine perfection? L'homme depuis sa chute est tellement plongé dans les sens, tellement asservi à son imagination, que ce n'est qu'avec une extrême peine qu'il regarde comme réel ce qu'il ne voit pas, ou au moins ce dont il ne peut se former une image. Mais la souveraine perfection ne devient-elle pas, pour ainsi dire, sensible en Jésus-Christ Notre-Seigneur? Il ne faut qu'ouvrir les yeux pour y reconnaître et admirer la puissance même, la bonté, la sainteté, la justice, la raison infinie.

Mais ne finissons pas cet article sans faire remarquer l'unité de dessein de l'auteur de l'article *Eclectisme* dans l'*Encyclopédie*, et de l'auteur du *Dictionnaire philosophique*. Le premier, convaincu de plagiat, d'inexactitude, de fausseté, de malignité dans son *Abrégé de l'histoire de l'éclectisme*, donne à cette école pour principe l'enthousiasme, qu'il définit ainsi : « L'enthousiasme est un mouvement violent de l'âme par lequel nous sommes transportés au milieu des objets que nous avons à représenter : alors nous voyons une scène entière se passer dans notre imagination, comme si elle était hors de nous. Elle y est en effet; car tant que dure cette illusion, tous les êtres présents sont anéantis, et nos idées sont réalisées à leur place; ce ne sont que nos idées que nous apercevons; cependant nos mains touchent des corps, nos yeux voient des corps animés, nos oreilles entendent des voix. Si cet état n'est pas de la folie, il en est bien voisin. » Il donne cet état pour une maladie épidémique particulière à ces temps-là, c'est-à-dire à la fin du III^e^ siècle et aux deux suivants. Voici aussi à quoi il attribue la perpétuité de nos dogmes. « Un système de connaissances qui ne tiennent à rien de ce qui se passe sur la terre ne saurait jamais être convaincu de faux. Il n'y a donc pas de merveilleux dans la perpétuelle durée de la doctrine du christianisme; car les notions qui la composent s'établissent dans l'esprit presque sans effort; elles y durent ensuite par prescription, et doivent naturellement subsister jusqu'aux derniers siècles. »

N'est-ce pas sous cette double idée que l'auteur du *Dictionnaire philosophique* veut nous faire envisager l'établissement du christianisme et sa perpétuité, soit en prétendant que le platonisme ne contribua pas peu à la réception et à la propagation de l'Evangile, soit en présentant la religion comme une métaphysique profonde et au-dessus de l'intelligence humaine, et comme un sanctuaire inaccessible?

Il n'est guère possible d'attribuer à une

autre cause qu'à l'enthousiasme les chimères platoniciennes que ces prétendus philosophes voulurent introduire dans le christianisme peu de temps après sa naissance ou après son établissement. Qu'est-ce, en effet, que ce monstre d'où émanent, comme de leur principe, la matière et toutes sortes de génies? Pour en émaner, il fallait qu'ils y fussent contenus, et après en être émanés, il demeurait sans doute seul, dépouillé d'une infinité de ses parties. Quel monstre, encore une fois, conçu ainsi, composé de tant de diverses parties avant leur émanation! Après leur émanation, ce monstre disparaît à la vérité; mais il n'est plus rien, si ce n'est un être divisé en autant d'êtres qu'il y en a dans l'univers.

Outre ce prétendu premier principe de toutes choses, enfanté par l'imagination exaltée des nouveaux platoniciens, est-il possible de regarder autrement que comme des enthousiastes les Plotin, les Porphyre, les Jamblique, les Hiéroclès, les Maxime, en un mot, tous ces visionnaires, infatués de leurs spéculations insensées, qu'ils regardaient comme les moyens de s'unir aux dieux, de les voir, d'entrer dans leur commerce le plus intime, d'être comblés de toutes leurs faveurs, de percer dans l'avenir le plus reculé, d'opérer les choses les plus merveilleuses, en un mot, de disposer, pour ainsi dire, de la nature en théurgues?

Mais quelle autre idée est-il possible de se former de l'encyclopédiste et de l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, si réellement ils n'ont eu d'autre vue que d'attribuer l'établissement et la perpétuité du christianisme à l'enthousiasme? Le dérangement de leur imagination exaltée demande d'autres remèdes que le raisonnement Ce sont des hommes incapables de distinguer la raison de la folie, la sagesse de l'extravagance, la vertu du vice, la sainteté de la corruption, les miracles des effets naturels, les faits des visions, en un mot, la vérité du mensonge. Car enfin est-il possible de ne pas admirer dans le fondateur du christianisme, dans les publicateurs de cette sainte religion, dans les défenseurs de la même religion, autant de raison, de sagesse, de sainteté, de puissance, de vérité, qu'il éclate de folie, de passions, de prestiges, de mensonges, etc., dans les anciens et nouveaux platoniciens?

Il n'y a non plus que des enthousiastes qui soient capables de voir une raison de la perpétuité des vérités chrétiennes dans leur élévation. Est-ce que ces vérités, soit dogmatiques, soit morales, eussent jamais pu trouver d'accès dans les esprits et dans les cœurs, sans les miracles du Sauveur, sans les miracles des apôtres, sans les miracles des premiers fidèles durant les trois siècles de persécution qu'ils eurent à essuyer? (Chaudon, II, 192.)

POÉSIE.—Les sottises que l'impiété imagine tous les jours contre le christianisme sont généralement formulées en prose plus ou moins académique; mais on leur prête quelquefois le *langage des dieux;* on les emprunte au Parnasse; on les place hardiment sous l'invocation des Muses, et on les fait retentir sur un Pégase, hélas! trop rétif. Nous sommes loin de l'harmonie si pure et des magnificences de la langue de Racine: on *chante* aujourd'hui dans un jargon étudié à l'école de Chapelain et de Ronsard

Mais ce n'est pas au point de vue littéraire que nous donnons ici place à un article sur la poésie; une question plus grave se présente.

Est-il vrai que le catholicisme soit moins favorable que le protestantisme à l'inspiration poétique? On ne s'est, je crois, jamais avisé d'émettre une semblable prétention, car elle contredit non-seulement les faits les plus vulgaires, mais encore toutes les données, toutes les lois de la république des lettres.

Nous trouvons cette bouffonne assertion dans une des dernières livraisons de la *Revue chrétienne* (1855); et, ce qui lui inspire une *hérésie* aussi nouvelle et aussi étrange, c'est un recueil de cantiques en l'honneur de la très-sainte Vierge. La feuille réformée n'y trouve que fadeur de pensées et de style, banalité de sentiments, et un vague mysticisme qui ne dit rien au cœur.

Certes, il appartient à un système indéfini de religion de *protester* contre le *vague des idées*, lui qui, morcelé de toutes parts dans ses croyances et sans unité dans ses enseignements, offre dans chaque pays, et même dans chacun de ses consistoires, la plus grande incertitude et la plus étonnante variété d'opinions et de formules! Il a droit de parler de sentiments et de véritable piété, lui qui a supprimé tout ce que le culte religieux peut dire à l'âme de plus puissant et de plus intime! On oublie ce que le grand Frédéric avouait lui-même dans un moment de franchise: « Que les calvinistes traitent Dieu comme un serviteur, les luthériens comme un égal, et les catholiques seuls le traitent réellement en Dieu! » Comment oser, après cela, s'attribuer la palme du génie poétique pour tout ce qui tient à la religion?

Voulant donner une preuve de son affirmation hétérodoxe, le critique de la *Revue* met en regard quelques strophes des cantiques et des échantillons de la psalmodie rhythmée du temple. Eh bien! nous prions le lecteur de faire abstraction complète de toute prévention, de toute hostilité, de tout préjugé qui viendrait des croyances, et de comparer, dans le calme de la raison et la plus rigide impartialité, les deux exemples qui sont cités dans le recueil protestant, et de prononcer en conscience de quel côté se trouve la précision de la pensée, l'accent de la dévotion, de l'inspiration religieuse. Il nous suffit du jugement qui sera porté.

Nous savons bien que les *tu* et les *toi* ne manquent pas dans le rituel versifié à l'u-

sage du culte dissident. C'est peut-être une preuve de familiarité, si ce n'est pas un acte de civilité et d'humble déférence.

Mais, sans discuter plus longuement sur un fait qui est aussi évident que la clarté du soleil, nous renvoyons le lecteur au *Génie du christianisme* et à tous les livres qui ont parlé de l'esthétique de la religion chrétienne.

Peut-on méconnaître avec autant d'aveuglement tout ce qu'il y a de poésie, même sous le rapport humain, dans cette auguste Vierge-Mère, qui n'a pas seulement coopéré aux plus sublimes, aux plus ineffables mystères dont le monde entier s'applaudit, puisqu'il y a trouvé sa régénération, mais qui est placée comme la médiatrice puissante et miséricordieuse entre la justice de Dieu et les misères, les faiblesses, les douleurs de notre pauvre humanité?

Aussi, que de vœux touchants montent vers elle sans cesse! que de chants sublimes elle a inspirés! Depuis le *Stabat mater*, l'*Ave maris stella*, le *Salve regina*, *O vos ætherei* et tant d'autres hymnes admirables, jusqu'aux simples et pieuses invocations de ses litanies, quelles magnifiques inspirations! quelle poésie du cœur!

On parle de cantiques : on n'a donc pas entendu les mélodies populaires qui se répètent dans nos villages et qui, souvent, provoquent les larmes de la piété par l'accent irrésistible de foi et la naïve explosion de tendresse qu'on voit éclater, pour ainsi dire, à chaque parole.

Nous n'insistons plus. Le catholicisme a mis la poésie non-seulement dans les chants et dans les pompes de son culte, mais dans les pierres mêmes de ses églises. Le protestantisme, au contraire, a tout démoli : il a dépouillé ses temples ; il a étendu comme une main froide et glacée sur tout ce qui pouvait parler au cœur des simples fidèles ; il a même brisé les liens d'affection et le pieux souvenir qui peuvent encore nous unir, au delà du tombeau, à ceux que nous avons perdus pour ce monde. Et il ose vanter sa poésie! Allons donc! assez d'hérésie comme cela!

POLITIQUE. — Nous serons courts sur ce chapitre, car on comprend que c'est là une question brûlante, à propos de laquelle on peut citer ce mot d'Horace :

> Incedis per ignes
> Suppositos cineri doloso
> (*Od.*, l. II, od. 1, vers 7.)

On nous demandera pourquoi nous donnons, dans ce Dictionnaire, une place à la politique. Mais la réponse est facile. Est-ce que nos modernes voltairiens ne reprochent pas au christianisme d'être insuffisant ou hostile aux besoins sociaux? Nous leur devons un mot de réplique, et nous espérons qu'il sera péremptoire.

Sommes-nous d'hier, nous autres catholiques? On dirait vraiment que nous ne faisons que de naître, et que dix-neuf siècles bientôt écoulés doivent être comptés pour rien. Qui a donc réformé le monde? Qui a introduit les lois qui régissent aujourd'hui les peuples? Qui vous a élevés au rang où vous êtes sur l'échelle de la civilisation?

Ne me dites pas que c'est la philosophie, car je vous montrerai, dans l'Inde et la Chine, des métaphysiciens dont vous empruntez souvent les idées, et qui dépassent vos conceptions les plus mirobolantes ; cependant vous êtes bien supérieurs aux nations les plus éclairées, les plus vantées de l'Asie. C'est donc à une autre cause que la raison, que vous devez les lumières et les usages qui vous distinguent. Et vous osez accuser l'Eglise catholique de ne pas répondre aux nécessités, aux exigences de la société contemporaine ou à celles de l'avenir! Mais quelles nécessités et quelles exigences ont donc surgi, pour que le christianisme ne puisse désormais y suffire?

Ce n'est pas de notre temps seulement que les politiques et les économistes ont cherché dans leur cabinet l'idéal d'une société ou d'un gouvernement. On connaît la *République* de Platon et la *Politique* d'Aristote, immorales et bizarres utopies. Depuis le siècle de ces philosophes célèbres, que de systèmes et de questions plus ou moins graves ont agité le monde! L'application qu'on en a faite n'a pas toujours été heureuse, nous le savons assez aux ruines qui nous entourent!

Mais que demande une politique vraiment chrétienne? Sa fusion complète, autant que possible, avec la religion. Il a été de mode, je le sais, de plaisanter sur l'alliance de l'autel et du trône ; mais la simple raison nous dit qu'ils doivent se prêter un mutuel appui, sous peine de n'avoir qu'une influence éphémère et bornée. Ce n'est pas que l'Eglise doive être jamais la très-humble esclave du pouvoir temporel : non, sans doute ; elle doit être libre dans son action tutélaire ; mais il faut, pour le bien des peuples et la stabilité des institutions, qu'elle prête aux gouvernements humains le secours de son immortelle et divine sanction.

D'ailleurs, quelle est la destination de l'homme sur la terre? Il est placé sur le chemin de la vie pour arriver, par la perfection et avec les moyens que la société lui prescrit, au suprême bonheur qui lui est réservé. Or la société, bien loin de le détourner de son but et de l'égarer dans le vide ou dans l'arène des plus criminelles passions, est obligée de lui fournir toutes les garanties et les facilités dont il a besoin.

C'est pourquoi la religion nous prêche la soumission aux puissances établies, l'accomplissement exact et persévérant de nos devoirs, la lutte contre les vices et les erreurs qui pourraient nous perdre, en un mot, la fidèle obéissance aux lois divines qui sont le code obligé du citoyen modèle.

On comprend qu'au milieu des intérêts contraires et des mauvaises passions qui règnent dans la société, les enseignements du catholicisme, au point de vue temporel, ne sont pas du goût des hommes qui cher-

chent leur profit et le bien-être au prix des bouleversements les plus désastreux.

Nous ne voulons opposer à leurs théories sociales que les malheurs dont ils ont été les fauteurs aveugles. Le christianisme, au contraire, en supprimant l'esclavage, en provoquant l'émancipation des serfs et des communes, en affermissant les pouvoirs terrestres, a bien mérité des peuples; et, comme on sait que toutes les formes de gouvernement lui sont indifférentes, puisqu'il les regarde toutes comme établies par la volonté de la Providence, nous croyons que le moment viendra où les esprits, secouant leurs préventions, lui rendront plus de justice, et chercheront dans son immuable doctrine le calme, la sécurité et le repos, après tant de vicissitudes et d'orages!

POPULATION.

Si le célibat du clergé la diminue.

La France fourmille, comme on sait, d'une foule de politiques qui, étant incapables de gouverner une basse-cour, ont voulu gouverner des royaumes et s'ériger en législateurs des nations, et tout réformer du sceptre à la houlette. Suivant ces petits raisonneurs, le sanctuaire et le cloître ont fait perdre à l'Etat des millions de sujets Mais la plaie que les ecclésiastiques séculiers et réguliers ont faite à la population n'est réelle que pour ceux qui ne réfléchissent point.

Quel état manque de sujets? C'est celui de laboureur; or, très-peu de moines et de prêtres sont tirés de la charrue. La plupart sont de ces familles honnêtes qui, ayant plusieurs enfants, peuvent en consacrer un ou deux à l'Eglise. D'autres ont pris naissance dans la boutique de quelque artisan aisé qui, s'étant trouvé dans une petite ville, a eu la commodité d'envoyer ses enfants au collége. Or, soutenir que ces deux états, celui du bourgeois et de l'artisan, s'appauvrissent en donnant des ministres aux autels, c'est un paradoxe ridicule. Il est évident, pour quiconque connaît un peu le monde, qu'il y a dix postulants pour une place, et que les métiers en tout genre sont aujourd'hui beaucoup trop multipliés.

D'ailleurs, pour que les plaintes de nos ministres d'Etat à cinq sous la feuille fussent légitimes, il faudrait que le célibat ne fût connu que dans l'Eglise; mais combien de célibataires dans le monde! Marmontel, dans son *Apologie du théâtre*, compte, dans Paris seul, cent mille célibataires qui n'ont fait ni n'observent le vœu de chasteté. Qu'on compte de bonne foi dans les autres villes du royaume les laïques que la débauche, le luxe, la philosophie et la pauvreté rendent stériles, on trouvera qu'ils sont dix fois plus nombreux que les membres du clergé. Presque la moitié des filles est forcée de renoncer au lien conjugal depuis que ce lien est devenu si coûteux, depuis que l'excès des dépenses superflues fait craindre la fécondité; enfin, depuis que les leçons de nos philosophes ont multiplié la corruption et les corrupteurs.

Les protestants, pour faire valoir leurs déclamations contre les vœux monastiques et la continence des prêtres, prêchent aussi la population. Mais le croirait-on? leurs célibataires sont innombrables et fort au-dessus de ceux du clergé romain, non-seulement dans les pays catholiques où leurs mariages éprouvent des difficultés, mais même dans les pays protestants où rien ne les gêne, et où leur religion et leurs sorties continuelles contre l'état religieux leur en font un devoir. On s'en est plaint cent fois. On a pris des mesures pour favoriser, pour multiplier les mariages; tout a été inutile. Ces contrées ne sont pas plus peuplées que les autres. La débauche y fait régner une stérilité plus étendue que celle des monastères.

Y avait-il des moines et des curés dans Rome païenne! Non, elle ne connaissait pas les engagements claustraux. Elle n'avait qu'une quinzaine de vestales, obligées à la continence, et qui même, après quelques années de service, pouvaient se marier. Cependant, le goût du célibat était si général, que l'empereur Auguste craignit l'extinction du peuple romain et la dépopulation de l'empire. Afin de la prévenir, il fit des lois très-sévères pour punir l'adultère et obliger au mariage. Il promit de grandes récompenses à ceux qui s'engageraient sous ce joug honorable, profané par la débauche du célibataire oisif et voluptueux. Ce n'est donc pas le cloître seul qui dépeuple les Etats. La chasteté prescrite au clergé ne fut jamais si opposée à la fécondité que le vice et la philosophie. Voilà quels sont aujourd'hui les vrais dépopulateurs. (Chaudon, II, 200.)

*Pour ne pas répéter ce que nous avons suffisamment expliqué à l'article Célibat, nous ajouterons seulement quelques réflexions sur la question de *population*, si calomnieusement interprétée par nos économistes voltairiens.

De nos jours, plus encore qu'au temps de l'abbé Chaudon, la concurrence écrase; toutes les carrières sont encombrées; et, pour un individu qui surnage, il y en a mille qui périssent dans la mêlée. C'est en vain qu'on multiplie à l'indéfini les places dans les diverses branches de l'administration, c'est en vain que l'industrie, à son tour, s'évertue d'offrir le travail ou des postes lucratifs à une foule inoccupée: les appétits sont insatiables, les candidats toujours plus nombreux, et bientôt il sera impossible de satisfaire les prétendants qui convoitent sinon la richesse et les honneurs, au moins une certaine aisance.

Et c'est dans un pareil état de choses qu'on déblatère contre la continence clérical et contre les monastères! Admirables interprètes des lois sociales qui ne comprennent pas que pour laisser le chemin libre à tous ceux qui ont la vocation de gérer quelque fonction ou d'exercer un

métier utile dans le monde, il est nécessaire que d'autres y renoncent et s'immolent par un sacrifice volontaire ! Nous ne sommes plus à l'époque des grandes émigrations des peuples ; il n'est plus question de transporter sur d'autres rivages l'excédant d'une population qui devient onéreuse à la mère-patrie. Eh bien ! ouvrez donc plus largement, s'il est possible, ces pieux asiles où la faiblesse, la souffrance, la sage désillusion de tous les biens terrestres, peuvent abriter de nombreux cénobites qui vous aideront encore par leur dévouement et leurs prières !

Seriez-vous plutôt de l'avis de Malthus, qui interdit le mariage à certaines classes ouvrières ou indigentes, et qui ne rougit pas de conseiller des moyens plus criminels encore pour arrêter les progrès de la population ? Quelle infamie !

Il est certain, d'après les recherches de la statistique la plus minutieuse, que la populations augmente chaque année ; mais si quelque part elle reste stationnaire, ce n'est pas à la religion ni au célibat ecclésiastique qu'il faut s'en prendre.

On ne compte pas aujourd'hui cent mille prêtres ou religieux et religieuses de tous ordres, dans notre France. Je demande si un pareil chiffre peut exercer une influence grave sur le mouvement de la population, qui se compose de trente-six millions d'individus.

Laissons donc de côté ces reproches pour ce qu'ils valent, et comptons que la raison publique en fera justice.

Mais, voulez-vous permettre qu'on vous signale, à vous savants économistes, les véritables causes du décroissement de la population et surtout de la dégénération de la race ? Il n'en faut pas chercher d'autres que le travail excessif, continuel et sans relâche, que vous exigez dans vos ateliers d'industrie. Vous épuisez, vous anéantissez à la fleur de l'âge, l'ouvrier qui se trouve entre vos mains, et voici que dans certains cantons manufacturiers, on ne trouve plus un nombre d'hommes suffisant pour le service militaire ; il faut en emprunter aux cantons agricoles !

Plus que tout cela, encore, il faut signaler l'épouvantable désordre des mœurs que vous avez introduites, en apprenant à fouler aux pieds tous les préceptes de la religion, et en fournissant largement à la jeunesse des occasions terribles de séduction et de débauche ! Consultez les registres de nos hôpitaux, interrogez les familles, et vous aurez des réponses plus écrasantes que les nôtres !

N'accusez donc pas le catholicisme, dont la morale est si pure ; ne lui faites pas un crime des conseils évangéliques dont il offre la leçon et l'exemple ! Donnez-lui toute l'influence qu'il devrait avoir, et bientôt, avec le règne de la vertu, vous aurez une population forte et heureuse. Mais, s'il en est autrement, de nos jours, n'en accusez que vous : les faits sont là pour le prouver.

PRADES. — La thèse que l'abbé de Prades soutint le 18 novembre 1751, a trop fait de bruit pour que nous ne lui donnions pas une place dans cet ouvrage. Cet auteur, né à Castel-Sarrasin, dans le diocèse de Montauban, fit ses premières études en province. Il passa ensuite à Paris, où il demeura dans plusieurs séminaires, entre autres dans celui de Saint-Sulpice. Sa réputation n'y était pas brillante ; il n'aimait pas la théologie scholastique, ni l'argumentation, paraissant plus propre aux fleurs des belles-lettres qu'aux fruits des sciences sacrées.

L'abbé de Prades avait soutenu sa sorbonique et sa mineure sans se distinguer. Enfin, sa thèse le tira de la foule, mais ce fut d'une manière bien funeste pour la religion. Cette singulière thèse était pleine de propositions dangereuses, sur l'essence de l'âme, qu'on rapprochait de la matière ; sur les notions du bien et du mal moral qu'on confondait ; sur l'origine de la société et de la loi naturelle ; sur la religion surnaturelle ; sur les marques de la véritable révélation ; sur la certitude des faits historiques ; sur la chronologie et l'économie mosaïque ; sur la nature des miracles ; enfin, sur la déférence due aux Pères de l'Eglise. On trouvait un parallèle indécent des guérisons d'Esculape et de celles de Jésus-Christ séparées des prophéties

Le parlement sévit contre cette thèse, et sa vigilance éveilla celle de la Sorbonne ; elle condamna la thèse et son auteur dès le 27 janvier 1752. Les dix propositions furent jugées plus ou moins répréhensibles, et condamnées comme telles, *in globo ;* condamnation qui n'aurait pas été la seule peine de l'abbé de Prades, s'il était resté en France. Au commencement de l'orage élevé contre lui, il s'était retiré à Berlin, où le roi de Prusse l'accueillit avec bonté. Un canonicat de Breslaw fut le fruit de sa retraite.

L'abbé de Prades fit d'abord une apologie en trois parties, qui marquait beaucoup d'emportement et d'obstination. Il y attaqua jansénistes et molinistes, et il montra sinon une bonne théologie, du moins toute l'amertume qu'on reproche aux théologiens hétérodoxes.

Dès que sa bile fut soulagée, il rougit de ses excès, et songea à se réconcilier avec l'Eglise. L'évêque de Breslaw fut le principal moteur dont se servit la Providence pour ménager cette réconciliation. Le prélat zélé rendit à Sa Sainteté quelques conversations édifiantes qu'il avait eues avec l'abbé de Prades. Il fit valoir les sentiments dont toutes ses lettres étaient remplies, sa soumission aveugle au Saint-Siége, dont il avait ignoré la censure avant qu'il fît paraître son apologie ; son courage à défendre la religion catholique, en présence de ses ennemis ; le bonheur qu'il avait eu de la servir en différentes occasions, et les grands biens qu'il pourrait lui faire encore, s'il parvenait à rentrer en grâce avec Rome.

Benoît XIV, qui ne connaissait l'abbé de Prades que par sa condamnation, et pour avoir reçu de lui une lettre à laquelle il n'avait

pas jugé à propos de répondre, fut charmé de tout ce que mandait l'évêque de Breslaw. Il écrivit au cardinal de Tencin pour le faire relever de ses censures. Ce cardinal, proviseur de Sorbonne, disposa cette faculté à bien traiter l'errant. On demanda de lui une rétractation, et il la donna telle qu'elle lui fut envoyée de Rome.

Il s'y avoue «coupable envers Dieu, envers l'Eglise romaine, envers la faculté, envers le public, dont il a été le scandale; envers lui-même, puisqu'il s'égarait, et qu'il n'a pas assez d'une vie pour pleurer sa conduite passée et remercier Jésus-Christ de la grâce que lui accorde son vicaire en terre.» La rétractation était du 6 avril 1754, et il en envoya trois exemplaires, l'un à la faculté, l'autre à l'évêque de Montauban, le troisième à l'archevêque de Paris. Le fruit de cette démarche fut le rétablissement dans ses degrés, qui lui fut accordé à la recommandation du Pape. Benoît XIV se montra dans cette querelle, ce qu'il a toujours paru, doux, humain, compatissant, en un mot le véritable père des fidèles. « Le pécheur qui se repent véritablement, écrivait-il au cardinal de Tencin, doit être reçu à bras ouverts. »

PRÉDICATION (Apologie de la). *Voy.* l'article Bossuet. (Chaudon, II, 202.)

PRÉSENCE RÉELLE DE JÉSUS-CHRIST DANS L'EUCHARISTIE.

Preuves de ce dogme.

Voltaire ayant attaqué tous les dogmes du christianisme, n'a pas négligé celui-ci qui est un des plus importants. Il en a parlé avec beaucoup d'indécence dans son *Dictionnaire philosophique* et dans ses *Questions encyclopédiques.* Nous opposerons à ses blasphèmes le dialogue suivant.

Le bachelier. — La créance de l'Eglise romaine touchant la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie est-elle la même que celle de toute l'Eglise ancienne?

Le professeur.—C'est un fait constant que, dès que Bérenger, archidiacre d'Angers, eut osé enseigner que le corps de Jésus-Christ n'était contenu qu'en figure dans l'Eucharistie, toute l'Eglise se souleva contre lui, comme un novateur et un hérétique opposé à la doctrine de l'Eglise enseignée partout depuis les apôtres; que plusieurs hommes illustres écrivirent contre lui, et qu'il fut condamné par un concile tenu à Rome sous le Pape Léon IX, l'an 1050, par ceux de Verceil et de Paris de la même année, et par plusieurs autres : ainsi il est visible que dans ce temps-là la foi de l'Eglise, tant dans l'Orient que dans l'Occident, était la même que celle qu'elle tient aujourd'hui sur ce mystère. On doit même remarquer ici que Bérenger rétracta son erreur, qu'il en fit pénitence et qu'il mourut dans le sein de l'Eglise catholique.

Le bachelier. — Les calvinistes se sentant pressés de ce témoignage authentique de la condamnation de son auteur, et de la créance où était alors l'Eglise de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, n'ont-ils rien dit pour soutenir leur opinion?

Le professeur. — Ils ont dit qu'un siècle avant Bérenger toute l'Eglise était dans leur sentiment, et que sa créance était que Jésus-Christ n'est véritablement présent que dans le ciel et ne pouvait être dans l'Eucharistie qu'en figure.

Le bachelier. — Comment les Catholiques ont-ils réfuté cette supposition?

Le professeur. — Ils ont établi à fond et dans des ouvrages pleins de force par la solidité des raisonnements, que cette supposition était absurde; et en effet, si l'Eglise ancienne n'avait pas cru la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, elle n'aurait pu venir à ce changement universel de créance pendant un siècle avant Bérenger, comme les calvinistes le supposent, que de trois manières, qui sont toutes trois impossibles.

La première serait de supposer que ce changement se fit tout d'un coup, en sorte que tous les Chrétiens, après avoir cru jusqu'alors que Jésus-Christ n'était pas réellement présent dans l'Eucharistie, mais seulement en figure, commencèrent à croire qu'il y était; et que s'étant pour ainsi dire endormis calvinistes, ils se réveillèrent catholiques sans savoir comment, et avec un entier oubli de ce qu'ils avaient été. Mais cette supposition est si ridicule, qu'elle n'a pas besoin d'être réfutée pour en faire voir l'impossibilité.

La seconde manière dont ce changement aurait pu arriver, serait de supposer qu'il se fit insensiblement, c'est-à-dire, que quelques-uns introduisirent l'opinion de la présence réelle; qu'ils n'eussent d'abord que peu de sectateurs et qu'ensuite cette opinion se glissa insensiblement partout; mais il est aisé de faire sentir l'absurdité d'une supposition de laquelle il résulte un mélange universel des deux doctrines sur un article aussi essentiel au culte, savoir, la présence ou l'absence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Car comment serait-il possible que le premier, par exemple, qui avança l'opinion de la présence réelle, n'eût trouvé ni évêque, ni prêtre, ni docteur, qui s'y fût oppposé, personne enfin qui se fût récrié contre une pareille nouveauté? Comment s'imaginer que tous les Chrétiens étant persuadés que Jésus-Christ n'était qu'en figure dans l'Eucharistie, ils eussent ajouté foi sans aucune contradiction à ceux qui publiaient que Jésus-Christ que l'on croyait absent des symboles, y était véritablement et substantiellement présent? Comment s'imaginer que, tandis que tous les autres mystères de la foi, comme la Trinité, l'Incarnation, ont eu à vaincre l'opposition des sens et de la raison et n'ont pu s'établir que par une infinité de prédications, de miracles et l'effusion du sang de tant de martyrs, cette nouvelle opinion de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie en tous lieux ait été reçue par toute la terre sans étonnement, sans réclamation, sans contestation et que les prétendus auteurs de cette innovation

de doctrine aient été entièrement inconnus?

Cette supposition est encore plus absurde, si on fait attention au temps que cette nouvelle opinion a dû prendre son accroissement. Car il faudrait pour cela supposer qu'il y ait eu un temps où la foi de la présence réelle, qui était, selon eux, l'opinion nouvelle, était tellement mêlée avec celle de l'absence réelle, qu'il y avait la moitié des évêques, des prêtres et du peuple qui tenaient l'une, et une autre moitié qui tenait l'autre ; en sorte que dans les mêmes provinces, les mêmes villes, les mêmes églises, les mêmes familles, tous les fidèles étaient divisés sur l'Eucharistie ; que les uns croyaient que Jésus-Christ y était réellement présent, et les autres qu'il en était réellement absent ; il faudrait supposer encore que cette division n'était pas seulement dans l'Eglise romaine, mais aussi dans l'Eglise grecque et arménienne ; que cette contrariété de sentiment sur un point si capital du culte fût demeurée inconnue à tous ceux qui étaient ainsi divisés et qu'elle n'eût produit aucune contestation, ni trouble ; car les calvinistes ne peuvent contester que jusqu'à Bérenger il n'y a eu aucune rupture de communion sur le point de la présence réelle. Or c'est ce qui est contraire à toutes les lumières de la raison, d'imaginer possible ce mélange d'opinion sans qu'il eût excité les plus grands troubles. Il faudrait que les hommes de ce temps-là fussent demeurés dans une telle léthargie et un tel assoupissement, qu'ils n'eussent eu ni charité pour le prochain, ni zèle pour Dieu, ni attache à leurs propres opinions ; en un mot, qu'ils n'eussent été sujets aux mêmes mouvements, ni aux mêmes passions que ceux de notre siècle et qu'ils eussent été d'une autre espèce.

La troisième manière dont ce changement aurait pu arriver, renferme des conséquences qui ne choquent pas moins la raison que les premières. Car, selon ce dernier degré de ce prétendu changement, c'est-à-dire, que l'opinion de la présence réelle est venue à ce point d'être répandue universellement dans toute l'Eglise sur la fin du x^e^ siècle, il faut supposer non-seulement que les laïques, après avoir été instruits dans la créance distincte de l'absence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, ont abandonné sans résistance et sans combat la foi de leurs pères pour suivre une opinion nouvellement introduite (selon les ministres protestants) par Paschase Radbert, religieux de France ; mais il faut encore supposer qu'il ne soit resté aucune trace de ce changement et que la mémoire s'en soit tellement abolie, que dans le xi^e^ siècle, qui a suivi immédiatement celui où, selon eux, l'opinion de la présence réelle s'est trouvée universellement répandue, personne n'en ait jamais ouï parler. C'est ce qu'il est impossible d'imaginer ; la démonstration de cette impossibilité est sensible. On n'a qu'à faire attention que la vie d'une infinité d'hommes est tellement partagée, qu'ils en passent une partie dans un siècle et l'autre dans le siècle suivant, et qu'ainsi ils sont parfaitement instruits des événements qui se sont passés à la fin de l'un et au commencement de l'autre. Or comment se pourrait-il faire que ceux qui vivaient dans le xi^e^ siècle n'eussent pas vu quantité de personnes qui avaient vécu dans le x^e^? Comment serait-il possible que plusieurs milliers d'hommes ayant été ou témoins ou vivants avec les témoins oculaires d'un changement universel de créance dans toute l'Eglise, ils n'en eussent rien appris à ceux qui les auraient suivis et qu'ils auraient instruits dans la foi? Comment imaginer que ce nombre infini d'hommes, dont la manière de penser ne pouvait qu'être différente, fussent convenus de céler à la postérité un événement si important, savoir, qu'autrefois on ne croyait pas la présence réelle, mais que dans le temps présent on la croyait? Serait-il possible qu'aucun père ne l'eût dit à ses enfants, aucun maître à ses disciples, qu'aucun monastère n'en eût gardé la mémoire, et que tout le xi^e^ siècle se fût tellement confirmé dans la créance de la présence réelle, qu'on y eût traité d'abord d'hérétiques ceux qui voulurent l'attaquer, et que tous ceux qui la défendirent eussent osé soutenir que c'était la foi de l'Eglise, quoiqu'il y eût alors des millions d'hommes qui, ayant vécu dans le x^e^ siècle, ne pouvaient ignorer que l'on y avait tenu une créance différente de celle que l'on tenait alors par tout le monde, s'il était vrai, comme les ministres protestants le supposent, que tout le corps de l'Eglise jusqu'à la fin du ix^e^ siècle était dans leur opinion, c'est-à-dire, ne croyait pas la présence réelle. Mais c'est assez réfuter un système qui n'a besoin que d'être montré dans son jour pour en faire sentir toute l'absurdité.

Le bachelier. Les ministres protestants, accablés par la force de ce raisonnement, n'ont-ils pas abandonné la supposition chimérique de ce changement de créance dans le x^e^ siècle ?

Le professeur. Il est vrai qu'ils ont compris qu'il n'était pas possible de persuader à des gens raisonnables un fait aussi incroyable; mais comme les hommes sont esclaves de leurs propres opinions et qu'ils ne veulent jamais convenir de leurs erreurs, les protestants ont donné la torture à leur esprit pour imaginer un système qui pût accréditer leur hérésie et l'insinuer dans les esprits.

Le bachelier. Quel est, je vous prie, cet autre système ?

Le professeur. Ils ont osé avancer que les fidèles des premiers siècles n'avaient eu qu'une créance confuse du mystère de l'Eucharistie, c'est-à-dire, qu'ils croyaient Jésus-Christ présent, mais qu'ils ne distinguaient pas si c'était seulement en signe, en vertu ou en substance, et qu'ils n'avaient

aucune idée positive de la présence ni de l'absence réelle.

Le bachelier. Les catholiques ont-ils répondu à cette objection ?

Le professeur. Ils ont dit d'abord que cette prétention de créance confuse sur la présence réelle est avancée sans preuve : en effet, il était impossible aux protestants d'en trouver, et ils en ont fait voir toute l'absurdité par des raisonnements auxquels il n'y a point de réplique. Ils ont donc établi qu'il n'est pas possible que les fidèles aient demeuré mille ans dans l'Eglise, en voyant tous les jours ce qu'on appelait le corps de Jésus-Christ sans former une pensée distincte et déterminée, si ce qu'ils voyaient était, ou n'était pas réellement le vrai corps de Jésus-Christ.

En effet, notre esprit est formé de telle sorte, qu'en pensant à un corps, il est impossible qu'il ne l'applique à quelque lieu, et il le conçoit toujours au lieu où il nous est exprimé, à moins qu'on ne sache qu'il n'y est pas. Personne ne peut se refuser à cette vérité. Ainsi lorsque les fidèles entendaient dire que ce qu'ils recevaient dans leur bouche était le corps de Jésus-Christ, leur esprit appliquait ce corps à quelque lieu ; c'est-à-dire, que s'ils croyaient Jésus-Christ présent sous le pain qu'ils voyaient et qu'ils mangeaient, il s'ensuit qu'ils avaient une créance distincte de la présence réelle. Si, au contraire, ils ne le regardaient présent que dans le ciel, quoique les paroles l'exprimassent comme présent sur la terre, ils ont eu une créance distincte de l'absence réelle, et ainsi il est impossible qu'ils soient demeurés, à l'égard de ce mystère, dans ce degré de confusion que les ministres protestants ont voulu supposer.

Le bachelier. Il serait question maintenant de prouver que l'esprit des fidèles a dû nécessairement se déterminer à la créance de la présence réelle. Sur quelles raisons les catholiques ont-ils établi cette preuve ?

Le professeur. En voici la substance. Nous avons de toutes choses des idées que nous appelons naturelles, ainsi l'idée naturelle des mots se présente d'abord à l'esprit, et elle y est toujours reçue, à moins qu'elle ne soit bannie par une créance contraire. Un exemple rendra palpable cette vérité. Quand on entend le mot de bras, ou celui de main, on conçoit des bras et des mains ordinaires, c'est la première idée naturelle ; mais si on les attribue à Dieu, comme si l'on s'exprimait ainsi : le bras de Dieu s'est montré ; alors la connaissance que les Chrétiens ont que Dieu est incorporel, fait qu'ils éloignent cette idée pour en mettre une autre à sa place, qui est celle de puissance et de force. Or cela posé, et à moins qu'on ne veuille renoncer absolument à la sincérité et à la bonne foi pour désavouer les choses les plus claires, il est impossible qu'on ne convienne que les mots par lesquels tous les Pères et les docteurs de l'Eglise qui ont enseigné la foi aux fidèles des premiers siècles, ont exprimé le mystère de l'Eucharistie, soit en célébrant le sacrifice, soit en distribuant la communion aux peuples, soit en les instruisant de ce qu'ils en devaient croire, signifient précisément et naturellement une présence réelle et appliquent tellement l'esprit à cette idée, que cette idée d'une présence réelle, ayant été mise une infinité de fois devant les yeux des Chrétiens, ils ont été obligés d'en former ce jugement, savoir, que Jésus-Christ était réellement présent sous les symboles de l'Eucharistie, en prenant les expressions des Pères dans le sens littéral et naturel.

Le bachelier. Mais comment les catholiques ont-ils pu prouver que les expressions des Pères sur l'Eucharistie signifient une présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ?

Le professeur. C'est en rapportant un nombre infini de passages tirés des Pères et des auteurs ecclésiastiques, dans lesquels tout homme de bonne foi peut se convaincre que les Pères ont enseigné que l'Eucharistie était le corps de Jésus-Christ, et que Jésus-Christ y était réellement présent.

Le bachelier. Qu'est-ce que les protestants ont imaginé pour éluder la force et le poids de tous ces témoignages ?

Le professeur. Ils ont avancé que toutes ces expressions des Pères ne pouvaient s'entendre que dans un sens figuré et métaphorique, et non dans le sens littéral et naturel.

Le bachelier. Mais les catholiques ont-ils laissé une pareille objection sans réponse ?

Le professeur. Ils ne se sont pas contentés de ce grand nombre de passages des Pères qui prouvent que toute l'Eglise des premiers siècles croyait la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, ils en ont rapporté plusieurs autres, dont les expressions ne peuvent être prises dans un sens figuré ou métaphorique sans vouloir renoncer à toutes les lumières de la raison et à la bonne foi. Mais avant de les rapporter, ils ont établi les principes certains par lesquels on doit décider si une expression doit être prise à la lettre et dans le sens naturel qui se présente d'abord à l'esprit, ou si elle doit passer pour un langage figuré ou pour une métaphore. Voici quels sont ces principes :

Quand une chose se peut aussi facilement exprimer naturellement que métaphoriquement, les expressions naturelles et simples sont pour l'ordinaire infiniment plus fréquentes que celles qui sont métaphoriques. La raison en est sensible : c'est que les hommes se portent ordinairement, quand rien ne les empêche, à ce qui est plus conforme à la vérité et à la nature. Or les expressions métaphoriques sont en quelque sorte contraires à la nature, parce qu'elles sont fausses étant prises à la rigueur, et elles ne peuvent jamais être si ordinaires que les expressions naturelles ; car, si elles

l'étaient, elles deviendraient trompeuses et inintelligibles. Personne ne disconviendra de ces principes ; bien plus, on peut remarquer que les métaphores ne conviennent point aux discours simples et historiques, ni à ceux qui sont destinés à l'instruction. Elles sont des élancements de l'âme qui naissent de la chaleur de l'esprit, et elles choqueraient notre raison si on parlait longtemps sur ce même ton et dans ce genre figuré, parce qu'on fatiguerait l'esprit à force de le tenir tendu et de parler un langage qui n'est pas naturel. On doit encore faire attention qu'il serait ridicule de se servir de métaphores devant des personnes qui, selon toutes les apparences, ne pourraient les entendre ; et on serait obligé, au moins en ce cas, de les expliquer. Tout le monde est en état de juger de la vérité de ces règles. Or, les Pères se servent toujours des expressions qui marquent la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, dans un sens littéral ; ils s'en servent dans des écrits adressés à des païens, ou faits à de nouveaux baptisés qui n'avaient aucune teinture de ce mystère. Ainsi, les païens, qui ne savaient rien de notre religion, et les baptisés, qui recevaient les premières instructions sur l'Eucharistie, ne pouvaient entendre ces expressions autrement que dans le sens naturel. Cependant les Pères ne les expliquaient point, et ils se servaient toujours des mêmes ; d'où il s'ensuit avec évidence qu'ils ne voulaient pas qu'on les prît pour des métaphores. En un mot, le sens naturel des expressions des Pères touchant l'Eucharistie, est la présence réelle : il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à jeter les yeux sur tout ce qu'ils ont écrit à ce sujet ; et il faut convenir qu'à vouloir enseigner cette créance, il n'est pas possible qu'ils aient parlé autrement qu'ils ont fait ; mais, s'ils ont voulu enseigner le contraire, c'est-à-dire que le corps de Jésus-Christ n'est qu'en figure dans l'Eucharistie, on peut dire hardiment qu'ils auraient tenu un langage le plus dépourvu de raison et de bon sens, le plus propre à induire les hommes en erreur, et qu'ils l'ont tenu en effet tous, d'un commun accord, dans tous les temps et dans tous les lieux ; ce qui est absolument impossible.

Nous nous contenterons de rapporter ici une petite partie des passages des Pères qui prouvent la présence réelle. J'ai précisément sur moi un livre où ils sont tous renfermés. Saint Ignace, évêque d'Antioche, en parlant de certains hérétiques, dit qu'ils ne recevaient pas l'Eucharistie, parce qu'ils ne confessent pas que l'Eucharistie soit la chair de Notre-Seigneur, qui a souffert pour nos péchés.

Saint Justin, dans sa seconde *Apologie*, dit : « Nous ne recevons pas ces choses comme si ce n'était qu'un pain ordinaire et un breuvage commun ; nous savons que cette viande et ce breuvage ayant été consacrés et faits Eucharistie par les prières que le Verbe de Dieu nous a enseignées, sont la chair et le sang de ce même Jésus-Christ, qui a été fait homme pour l'amour de nous. »

Saint Cyrille de Jérusalem dit ces paroles : « Jésus-Christ ayant dit du pain, *Ceci est mon corps ;* qui osera en douter désormais ? et lui-même ayant dit : *Ceci est mon sang*, qui oserait entrer en doute, en disant que ce n'est pas son sang ? »

Saint Ambroise, dans le traité pour l'instruction des nouveaux baptisés, dit : « Vous me direz peut-être, je vois autre chose. Comment est-ce que vous m'assurez que je reçois le corps de Jésus-Christ ?... La parole de Jésus-Christ, qui a pu faire de rien tout ce qui est, ne pourra-t-elle pas changer ce qui est en ce qui n'était pas auparavant ? »

Saint Gaudence, évêque de Brescia, s'exprime ainsi : « Le Créateur et le Maître de la nature, qui produit du pain de la terre, fait ensuite son propre corps de ce pain, parce qu'il le peut et l'a promis, et celui qui de l'eau a fait du vin, fait aussi du vin son sang. »

Saint Augustin dit : « Qu'il a plu au Saint-Esprit, en l'honneur de ce grand sacrement, que le corps de Jésus-Christ entrât dans la bouche des Chrétiens avant toutes les autres viandes. »

Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, parle de cette sorte : « Nous célébrons le saint, vivifiant et non sanglant sacrifice dans les églises, croyant que le corps qui est devant nous n'est pas le corps d'un homme commun et semblable à nous, et le sang de même ; mais nous le recevons comme ayant été fait le propre corps et le propre sang du Verbe qui vivifie toutes choses. »

Théodore, évêque d'Ancyre, dans une homélie qu'il fit au concile qui porte ce nom, s'exprime ainsi : « Il n'est plus couché dans une crèche, mais il est exposé à nos yeux sur cette table salutaire ; cette crèche est la mère de cette table ; il a été mis dans cette crèche, afin qu'il fût mangé sur cette table. »

Ce que dit saint Jean de Damas est encore plus précis : « Le pain et le vin ne sont point figures du corps et du sang de Jésus-Christ, à Dieu ne plaise ; mais c'est le corps même déifié de Jésus-Christ ; Notre-Seigneur ne nous ayant pas dit : ceci est la figure de mon corps ; mais, *Ceci est mon corps ;* et, n'ayant pas dit de même : ceci est la figure de mon sang, mais, *Ceci est mon sang.* »

Saint Chrysostome est plein d'expressions qui marquent naturellement une présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et il n'y aurait rien de plus énigmatique et de plus insensé que le discours de ce saint, en prenant ses expressions pour des métaphores ou des figures. Voici quelques passages tirés de ses œuvres.

« Combien y en a-t-il qui disent maintenant : Je voudrais bien avoir vu sa forme et sa figure, ses vêtements ? eh bien ! vous le voyez, vous le touchez, vous le mangez ; vous étiez content de voir seulement ses vêtements, et il se donne lui-même à voir, à toucher, à manger et à prendre au dedans de vous. »

Ce qu'il dit dans son homélie 24 sur la première *Epître aux Corinthiens*, est encore plus fort. «Ces paroles de l'Apôtre: (*I Cor.* x,16,) dit-il, *le calice de bénédiction que nous bénissons n'est-il pas la communion du corps de Jésus-Christ?* ne doivent pas imprimer moins de terreur que de foi dans les esprits ; car elles nous enseignent que ce qui est dans le calice est le même sang qui a coulé du côté du Sauveur percé sur la croix. Jésus-Christ, dit-il peu après, ne s'est pas contenté de livrer son corps pour nous à la mort; mais parce que la première chair, qui avait été formée de la terre, avait été privée de la vie et assujettie à la mort par le péché; il a formé, pour le dire ainsi, une autre substance et comme un levain ; savoir, sa chair, qui, quoique d'une même nature que la nôtre, était néanmoins exempte de péché et pleine de vie. Il l'a donnée à tous, afin que tous en fussent nourris, et que se dépouillant de cette ancienne chair, ils pussent être renouvelés par cette chair nouvelle. Il faut remarquer que l'Apôtre, parlant des Juifs, ne dit pas qu'ils sont participants de Dieu, mais seulement qu'ils sont participants de l'autel, parce que ce qui s'offrait autrefois sur l'ancien autel devait être consommé par le feu. Il n'en est pas de même du corps de Jésus-Christ. En quoi consiste cette différence ? En ce qu'il se fait une communication de ce même corps à tous les fidèles, et qu'ainsi nous ne sommes pas participants de l'autel, mais du corps même de Jésus-Christ... S'il est vrai qu'il n'y a personne assez téméraire pour recevoir avec incivilité et indifférence un roi qui le viendrait visiter; mais que dis-je, recevoir un roi ! qui veuille toucher ses habits avec trop de familiarité et avec trop peu de respect quand même il serait dans un désert et qu'il n'aurait personne à sa suite ; si, dis-je, personne n'est assez hardi pour toucher seulement l'habit d'un homme, comment serons-nous assez téméraires pour recevoir en nous avec déshonneur et avec injure le corps de Dieu même, qui est infiniment élevé au-dessus de tous les rois; ce corps qui est si pur et en qui il ne peut y avoir la moindre tache; qui a été uni et qui habite avec la Divinité, par lequel nous recevons l'être et la vie, et par lequel les portes de l'enfer ont été brisées et les voûtes des cieux ouvertes? Ne soyons donc pas, je vous prie, homicides de nous-mêmes, mais approchons-nous de ce divin corps avec beaucoup de crainte et une extrême pureté; et en le considérant lorsqu'on vous le présente, dites en vous-même: c'est ce corps qui fait que je ne suis plus de la terre, que je ne suis plus captif, que je suis libre. C'est ce corps qui me fait espérer que j'entrerai un jour dans le ciel, et que je jouirai de tous les biens qui y sont, et que j'obtiendrai la vie éternelle; que je serai élevé à l'état des anges, et que je serai reçu en la compagnie de Jésus-Christ. La mort n'a pu détruire ce corps par les clous dont il a été percé, ni par les coups dont il a été meurtri. Le soleil, voyant ce corps attaché à une croix, en a détourné ses rayons; ce corps, en souffrant la mort, a fait déchirer le voile du temple, fendre les pierres et trembler la terre. Voilà ce même corps qui a été ensanglanté, et qui ayant été frappé d'une lance a versé deux fontaines salutaires à toute la terre, l'une de sang et l'autre d'eau. Et c'est ce corps que Jésus-Christ nous a donné et à tenir et à manger par un excès prodigieux de son amour.... Autrefois les mages ont témoigné de la révérence pour ce divin corps lors même qu'il était couché sur une crèche et dans une étable ; et sans y voir rien de pareil à ce que vous voyez maintenant, ils s'en approchèrent avec beaucoup de respect et d'humilité. Quant à vous, ce n'est plus sur une crèche que vous le voyez, c'est sur un autel ; ce n'est plus entre les bras d'une femme, c'est entre les mains du prêtre et sous les ailes du Saint-Esprit, qui couvre les oblations sacrées avec une infinité d'esprits bienheureux qui l'environnent... Si nous sortons de ce monde après la participation de ce sacrement, nous entrerons avec une grande confiance dans le sanctuaire du ciel, comme étant revêtus d'armes d'or qui nous rendent invulnérables à nos ennemis. Mais pourquoi parler des choses à venir, puisque même dès cette vie, ce mystère fait que la terre nous devient un ciel? Ouvrez donc les portes du ciel, ou plutôt du ciel des cieux, et vous verrez véritablement ce que je dis, je vous montrerai ici-bas, ce qu'il y a là-haut de plus précieux et de plus vénérable... Ce qu'il y a de plus précieux dans le ciel est le corps même du Roi du ciel ; et c'est ce corps qu'il vous est permis de voir sur la terre... Considérez que vous voyez sur la terre ce qu'il y a de plus excellent et de plus adorable dans le ciel ; et que non-seulement vous le voyez, mais que vous le touchez, vous le mangez, vous l'emportez en votre maison. »

Certainement un homme qui, pour faire entendre simplement que le pain est le signe sacré du corps de Jésus-Christ, ferait une métaphore de cette étendue, ne serait pas l'homme le plus éloquent de son siècle, comme l'était saint Chrysostome, mais ce serait le discoureur le plus extravagant qui fut jamais.

Le bachelier. Mais les protestants ne disent-ils point que les choses signifiées se peuvent affirmer des signes, comme quand on dit d'un tableau que c'est Louis XIV, pour dire que c'est le signe de la représentation de Louis XIV, ou bien d'une carte géographique, que c'est la France ou l'Italie; et qu'ainsi ces paroles de Jésus-Christ, *Ceci est mon corps*, ne doivent s'entendre que de la figure de son corps?

Le professeur. Les choses signifiées se peuvent affirmer des signes, cela est vrai dans certaines occasions ; mais cela est faux en bien des rencontres; car il y en a où un pareil langage serait ridicule et extravagant. En effet, serait-ce une chose supportable que

quelqu'un ayant fait un songe la nuit dans lequel une grande quantité de fantômes et d'images lui auraient passé dans l'esprit, et s'étant imaginé à son réveil que ces images qui lui auraient passé dans l'esprit signifiaient quelque chose, s'avisât, en parlant aux autres sans les avoir avertis qu'il parle d'un songe, de donner à ces images le nom des choses qu'il croirait qu'elles signifient? Si dans ce songe, par exemple, il avait vu des bœufs et des chameaux, et qu'il se fût imaginé que les bœufs figuraient les Allemands, et les chameaux les Hollandais, aurait-il droit pour cela, en parlant à des gens qui n'auraient jamais rien appris de son songe, d'appeler un bœuf un Allemand, ou un chameau un Hollandais? Ainsi, puisqu'il y a des rencontres où ces sortes d'expressions sont raisonnables, et d'autres où elles sont insensées, il ne suffit pas pour conclure que cette proposition, *Ceci est mon corps*, se peut entendre en un sens figuré, de prouver par des exemples que ces propositions sont quelquefois raisonnables ; mais il faut montrer de plus que cette proposition, *Ceci est mon corps*, est du nombre de celles qui sont raisonnables et permises, et non de celles qui sont extravagantes et insensées.

Il y a sur ce point des règles par lesquelles on peut discerner quand ces propositions sont raisonnables, et quand elles sont extravagantes; et par là on sait en quel rang il faut mettre le sens que les protestants donnent à cette proposition, *Ceci est mon corps*.

Il est certain, 1° que si on fait réflexion sur la nature du langage humain, on reconnaîtra qu'il est fondé en partie sur la connaissance imparfaite de l'esprit des autres. C'est ce qui fait qu'en parlant, il y a des choses que nous n'exprimons point, parce que nous supposons qu'elles sont déjà connues à ceux qui nous entendent, que nous n'en marquons d'autres qu'à demi, sur l'assurance que nous avons qu'ils suppléeront à ce que nous n'exprimons pas, que nous répondons à ce que nous lisons dans l'esprit des autres; et que prévoyant le sens auquel ils doivent prendre nos paroles, nous choisissons celles qui doivent former l'idée que nous y voulons imprimer.

2° Il n'est pas moins certain qu'il y a des choses que nous regardons comme des choses, c'est-à-dire, que nous considérons en ce qu'elles sont en elles-mêmes; et d'autres au contraire que nous considérons comme signes, c'est-à-dire, dans lesquelles nous n'avons pas tant d'égard à ce qu'elles sont qu'à ce qu'elles signifient ou naturellement ou par institution.

3° Non-seulement nous considérons nous-mêmes ces choses en ces deux manières qu'on vient de dire, mais nous savons aussi par le commerce que nous avons les uns avec les autres de quelle sorte les autres les regardent. Ainsi nous savons communément que ceux à qui on parle regardent un cheval, un arbre, du pain, du vin comme des choses, et qu'ils regardent un tableau, une carte géographique comme des signes.

Il s'ensuit de ces notions certaines, que quand on voit que celui à qui on parle considère quelque chose comme un signe, c'est parler d'une manière raisonnable que d'en affirmer la chose signifiée, et de dire, par exemple, qu'un tableau est Alexandre, qu'une carte est l'Italie, parce que nous lisons dans son esprit qu'il n'est en peine que de savoir ce que représente ce tableau, ou cette carte, et non de quelle matière elle est. Et comme nous supposons avec raison qu'il forme intérieurement cette question : Qu'est-ce que ce tableau est en signification et en figure? nous répondons aussi avec raison que c'est Alexandre : ces mots de *en signification et en figure* qui manquent à la réponse que nous lui faisons étant suppléés par cette question intérieure que nous voyons dans son esprit; de sorte que la proposition entière consiste et dans ce que nous savons qu'il a dans l'esprit, et dans ce que nous exprimons par nos paroles.

Mais lorsque nous connaissons au contraire que ceux à qui nous parlons ne regardent nullement certaines idées comme des signes, mais qu'ils les considèrent comme des choses; il est ridicule alors d'en affirmer ce qu'elles signifient dans notre esprit. Ainsi un homme qui, pour pratiquer l'art de la mémoire artificielle, se serait servi, par exemple, d'un chêne pour marquer Alexandre le Grand, et d'un chien pour se souvenir de Cyrus, ne serait point en droit, à cause de la destination secrète qu'il aurait faite de ces choses à signifier ces princes, de dire à ceux qui n'en sauraient rien, en montrant un chêne, que c'est Alexandre, et un chien, que c'est Cyrus; et celui qui parlerait de la sorte passerait avec raison pour insensé et extravagant, parce que ceux à qui on parle ne considèrent un chien et un chêne que comme des choses et non comme des signes, et que l'on doit voir en eux cette disposition.

Voilà les principes naturels par lesquels on peut juger si une proposition où *la chose signifiée est affirmée du signe* est raisonnable ou extravagante ; et par ces principes, on voit tout d'un coup que le sens que donnent les calvinistes à ces paroles : *Ceci est mon corps*, ne peut nullement subsister, parce qu'il rendrait cette proposition contraire au bon sens et à tous les principes du langage humain. En effet, il est visible que du pain n'est pas du nombre de ces choses que l'on considère ordinairement comme des signes, et on ne doit point croire que Jésus-Christ ait vu dans l'esprit de ses apôtres qu'ils fussent en peine de savoir ce que signifiait le pain qu'il prenait, le pain étant du nombre des êtres que l'on regarde comme des choses et non comme des signes. Il ne répondait donc à aucune de leurs pensées en disant : *Ceci est mon corps*, et il ne leur avait point donné lieu de former cette question intérieure, «que signifie ce pain?» Elle aurait donc été entièrement insensée s'il avait affirmé du pain qu'il était son corps, pour marquer

qu'il l'était en signification et en figure, et elle aurait été tout aussi peu raisonnable que celles que nous venons de rapporter.

Bien plus, si ces paroles de Jésus-Christ, *Ceci est mon corps*, marquaient qu'il l'était en figure, c'était un signe que Jésus-Christ établissait dès ce moment; car on ne peut pas dire que ce signe fût déjà établi. Or ce n'est point du tout le langage auquel se porte un homme qui établit un signe, et qui l'établit sans préparation; cet homme s'explique, il n'abrége point son discours, il ne laisse rien à suppléer à ceux à qui il parle, parce qu'il ne peut supposer en eux ces pensées qui font que l'on s'exempte d'exprimer si distinctement les choses : cela est si vrai, que dans les signes déjà établis et dans lesquels on est en droit de supposer qu'ils sont regardés comme des signes, le bon sens oblige de s'expliquer davantage si la proposition est peu probable ou peut être obscure à ceux à qui on parle : ainsi en parlant à un Français qui sait que les titres de tous les biens, les lettres de grâce, les provisions des charges et des gouvernements s'écrivent sur du parchemin, on pourra dire, en lui montrant un acte de cette sorte, que c'est une rente, une maison, une terre, une grâce, un bénéfice, sans s'expliquer davantage; mais si on parlait à un étranger venu de quelque pays où cet usage serait absolument inconnu, ou qui ignorerait même l'art de l'écriture, il faudrait s'expliquer davantage, et lui découvrir que par une convention commune ces actes contiennent le droit que ceux pour qui ils sont faits ont aux choses qui y sont exprimées.

Il est donc clair par tout ce que l'on vient de dire, que si Jésus-Christ n'avait voulu faire du pain de l'Eucharistie qu'une simple figure ou signe, il ne se serait jamais servi de ces paroles, *Ceci est mon corps*, parce que ç'aurait été le premier établissement de ce signe, et que l'on ne donne aux signes le nom des choses signifiées que lorsqu'ils sont déjà regardés comme signes, et que l'on voit dans l'esprit des autres qu'ils sont en peine de savoir, non ce qu'ils sont, mais ce qu'ils signifient. Il s'ensuit de là que le sens que les calvinistes trouvent si naturel à force de s'y être accoutumés, est effectivement ridicule, trompeur, faux et entièrement indigne d'être attribué à Jésus-Christ.

Après cela, il est aisé de comprendre comment les catholiques ont pris ces paroles, *Ceci est mon corps*, dans un sens de réalité, et comment ils en ont tiré la foi de la présence réelle; car ils ont supposé que Jésus-Christ, qui est la sagesse infinie, avait parlé d'une manière sage et raisonnable; qu'étant la vérité même, il n'avait pas parlé d'une manière trompeuse, et qui ne fût propre qu'à jeter les hommes dans l'erreur. Ils ont jugé de cette expression sur la manière dont ils parlent eux-mêmes et dont ils entendent le langage des autres hommes; or, comme ils ne s'aviseraient jamais, en instituant un signe, de ne pas avertir que la chose dont ils parlent doit être regardée comme un signe, et qu'ils ne l'appelleraient pas tout d'un coup, sans aucun usage précédent, du nom de la chose signifiée, ils n'ont pu croire que Jésus-Christ l'ait voulu faire, et qu'étant sur le point de quitter ses disciples et en leur donnant ses dernières et ses plus importantes instructions, il leur ait parlé d'une manière dont il ne leur avait jamais parlé auparavant, et dont il faudrait dire que jamais autre que lui n'aurait parlé.

Enfin, on doit dire que si la créance où a été toute l'Eglise de la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, comme on l'a prouvé ci-dessus, était fausse, il s'ensuivrait de là qu'il est possible que l'Eglise ait toujours été engagée dans une erreur criminelle et dans un culte idolâtre, puisque, si Jésus-Christ n'était pas vraiment présent dans l'Eucharistie, tous les catholiques seraient de vrais idolâtres; tous les martyrs n'auraient rendu témoignage qu'à l'idolâtrie; les Pères n'auraient été que des docteurs d'idolâtrie, et toute l'Eglise n'aurait été qu'une assemblée d'idolâtres qui n'auraient ruiné l'idolâtrie païenne que pour en substituer une autre, c'est-à-dire, l'adoration du pain et du vin au lieu de l'adoration des statues d'or ou d'argent, de bois ou de pierre. Or cela est visiblement impossible, parce qu'il répugne à la sagesse de Dieu, qu'après avoir formé l'Eglise chrétienne, après avoir rendu témoignage à sa propre œuvre par tant de miracles et de faits célèbres qui font connaître la puissance de son auteur, il ait permis que tous ceux que sa grâce a appelés à la foi de cette religion, que toute son Eglise, en un mot, fût engagée dans une erreur qui anéantirait les promesses faites par Jésus-Christ à son Eglise de lui enseigner toute vérité. — *Voy.* TRANSSUBSTANTIATION. (CHAUDON, II, 205.)

PRESSE (LIBERTÉ DE LA). — *L'admirateur.* Pourquoi ne voulez-vous pas qu'on écrive en paix tout ce qu'on voudra ? L'homme que vous voudriez gêner fait fleurir la librairie. Sa *collection complète in*-8° a épuisé pendant dix ans quatre papeteries. Sa *rédaction générale in*-4° en occupera dix. Que ferions-nous de nos chiffons, s'il n'y avait pas de bons écrivains qui les fissent valoir ?

Le censeur. Je n'ai prétendu gêner que les ennemis du christianisme et de l'Etat; que les autres écrivent en paix, fassent valoir les droits de la raison, sans violer ceux de la religion, rien de plus juste; mais parce que vous serez embarrassé de vos chiffons, faudra-t-il permettre qu'on imprime tout impunément ?

L'admirateur. Et pourquoi non ? l'Etat ne s'en trouverait que mieux. Le talent de convertir des lambeaux de linge en de gros volumes de prose et de vers, fait circuler en France l'argent des étrangers; et pour quelques pensées de nulle valeur ou de peu de valeur, nous avons des choses solides.

Le censeur. Cet avantage est grand, sans

doute; mais que vous le payez cher! les mœurs se corrompent, la probité s'évanouit, et nos Diagoras ont produit plus d'un Cartouche.

L'admirateur. Si cela est ainsi, je n'ai rien à dire. Mais si quelques écrivains gâtent l'esprit et le cœur, il faut les réprimer. Il ne faut pas empêcher nos apothicaires de vendre du quina, parce que quelques-uns de leurs confrères auront débité du poison.

Le censeur. Je ne veux pas non plus autre chose. Que la librairie fleurisse, à la bonne heure; mais que ce ne soit pas aux dépens des mœurs. Je sais qu'il y a une multitude d'hommes employés à fabriquer du papier, à le charger de blanc et de noir, à le convertir en brochures. Il est juste qu'ils vivent. S'ils cultivaient la terre, ils seraient peut-être plus utiles à l'Etat; mais enfin puisqu'ils ont une profession honnête, qu'ils la gardent. Mais quelqu'un d'eux mourra-t-il de faim, parce qu'on n'aura pas voulu permettre le débit ou l'impression d'une brochure impie d'une centaine de pages? Non, le commerce typographique n'en ira pas moins son train.

L'admirateur. Vous voudriez donc qu'on réduisît la faculté de penser et la liberté d'écrire au seul utile, au seul honnête? Voilà un projet digne des premiers siècles du christianisme; mais ce projet resserrera bien le génie de nos écrivains modernes.

Le censeur. Point du tout. Fénelon, Bossuet, Boileau et tant d'autres auteurs du dernier siècle en ont-ils moins valu, parce qu'ils ont renfermé leurs talents précisément dans les bornes qui vous paraissent des entraves?

L'admirateur. Mais si nos poëtes du jour les avaient imités, aurions-nous tant de jolies bagatelles, *La Pucelle*, *La Chandelle d'Arras*, *Les Contes de Guillaume Vadé*, *Le Dictionnaire philosophique?*

Le censeur. Nous serions à la vérité moins riches en pareils chefs-d'œuvre. Mais n'avoir que des trésors de cette espèce, c'est être dans l'indigence. Il vaut mieux avoir une fortune solide, que de posséder des billets chimériques qui ruinent ou qui font pendre celui qui les possède.

L'admirateur. Nous n'avons vu encore aucun auteur donner des scènes sur la grève.

Le censeur. Mais vous avez vu des libraires ruinés pour avoir imprimé ou débité leurs infamies. Vous avez vu un jeune gentilhomme, enivré de ce malheureux poison, mourir par la main du bourreau à Abbeville. Vous avez vu des magistrats humains forcés par les excès multipliés de nos Diogènes à donner cet exemple terrible. Après un tel événement, dites-moi tant qu'il vous plaira que la liberté d'imprimer est le fondement de la cave ou de la cuisine d'un auteur ou d'un libraire, je vous dirai qu'il vaudrait mieux que l'un et l'autre mangeassent du pain bis et bussent de l'eau, que de produire par le débit de leurs drogues des catastrophes funestes. Croyez-moi, en attaquant le ciel, on troublera toujours la terre.

L'admirateur. La plupart de nos écrivains sont bien éloignés d'avoir cette idée. Ils vous disent froidement qu'un livre n'a jamais fait aucun mal. S'il ennuie, on ne le lit pas; s'il amuse, cette diversion leur paraît nécessaire.

Le censeur. On leur passerait sans doute de procurer des amusements à leurs concitoyens, s'ils ne cherchaient à amuser aux dépens du gouvernement ou de la religion.

L'admirateur. Mais les idées viennent, il faut bien les mettre sur le papier. Semblables à l'œuf, on ne peut l'empêcher d'éclore dès qu'une fois le poulet est formé.

Le censeur. On écrase l'œuf qui renferme un germe empesté; et si le coq nous fatigue par son chant, on le met hors d'état de chanter.

L'admirateur. Voudriez-vous donc qu'on enfermât tous ceux qui chantent mal?

Le censeur. Non, mais bien tous ceux qui parlent trop haut sur tout ce qu'on doit respecter. Qu'on n'attente pas à leur vie, qu'on n'ait point une intolérance sanguinaire, mais qu'on se laisse conduire par cette tolérance sage qui enferme les corrupteurs, pour diminuer la corruption. Que dans la retraite où on les confine, on leur donne de bons bouillons pour rétablir leur cerveau, mais qu'on leur refuse de l'encre, puisqu'ils ne s'en servent que pour écrire des sottises. Tel est l'esprit, telle est la façon de penser de nos plus sages magistrats. Ils veulent de la liberté; ils condamnent la licence. Ils ne sont point cruels, ils sont justes; et il faut être intolérant soi-même pour les accuser d'intolérance.

L'admirateur. Les Anglais sont plus indulgents.

Le censeur. C'est un préjugé : ils ont fait mourir en prison le détracteur des miracles de Jésus-Christ, l'impie Woolston; et je souhaite de tout mon cœur que ceux qui le copient en France, ne finissent pas comme lui. (CHAUDON, II, 228.)

* Il y a moins d'un siècle, d'après le témoignage de l'histoire et les traditions des vieillards, les mœurs domestiques étaient plus pures, les familles étroitement liées non-seulement par le sang, par la religion et les lois, mais par le dévouement le plus sincère; les passions ne se révélaient pas comme aujourd'hui, par les attentats les plus criminels et surtout par d'épouvantables forfaits; on appréciait le trésor d'une réputation sans tache; il y avait entre les hommes, des rapports de confiance et d'estime, on trouvait de toutes parts, le désintéressement et les plus délicates attentions dans les relations ordinaires de la vie.

Alors on savait se contenter d'une existence douce, modeste et paisible; on ne connaissait pas l'art de se créer une fortune rapide; on attendait patiemment jusqu'aux limites de la vieillesse, que le travail ou l'activité d'un négoce probe et loyal eût

amené l'aisance pour les derniers jours.

Maintenant tout est changé ; on ne respecte plus rien ; on foule aux pieds, religion, conscience, devoir ; on veut arriver à la richesse et de là aux jouissances matérielles, par les moyens les plus rapides, les plus expéditifs, quand même ils sont coupables. L'argent est le Dieu du jour : le veau d'or est adoré comme autrefois au pied du Sinaï.

De quoi s'agit-t-il partout ? De luxe, d'amusements, de débauches : la corruption se précipite comme un torrent à travers l'humanité ; elle s'y creuse un lit profond, elle monte, elle s'étend chaque jour, et bientôt elle aura pu atteindre les dernières limites du monde civilisé. Ne voyez-vous pas que dans les hameaux les plus reculés aussi bien que dans nos cités florissantes, les désirs sont illimités et les besoins insatiables ? on ne travaille que pour le plaisir, la vanité et le désordre. C'est au milieu des ruines morales, intellectuelles et sociales que nous marchons vers un avenir que les uns annoncent comme une régénération indispensable, et les autres comme une dernière et terrible catastrophe.

Qui donc a pu susciter chez les peuples une révolution plus funeste mille fois que la chute des trônes et le bruit des sceptres brisés ? Nous allons le dire, avec les mêmes convictions que nous avons proclamées, il y a vingt-quatre ans, et que les plus tristes événements ont tant de fois justifiées.

Hélas ! nous avons entendu, et il y a peut-être encore des hommes d'une piété ardente, de vues sincèrement catholiques et de haute intelligence qui, au mépris d'une première expérience et des solennels avertissements du chef de l'Eglise (61), réclamaient hautement la *liberté illimitée de la presse*, au nom même des intérêts chrétiens. Ils ne voyaient pas qu'ils tournaient contre eux l'arme la plus dangereuse, et que, pour un bon livre ou pour un journal qui soutiendrait les saines doctrines, et qui aurait peu de lecteurs, on ameuterait une foule d'écrivains impies, qui dans leurs brochures, leurs feuilletons et leur publicité quotidienne, étoufferaient la voix des sages et des orthodoxes, pour infiltrer dans les masses de la société les plus funestes enseignements. C'est ce qui est arrivé, et on a dû hâtivement recourir à des mesures plus sévères contre la presse, pour assurer quelque peu les bases de l'édifice social ébranlé.

Qu'était-ce que la presse, il y a peu d'années ? Un foyer corrupteur qui réchauffait dans tous les pays les idées les plus désorganisatrices de la religion, de la morale, de la vertu et du repos même des nations. C'était une source empoisonnée dont les eaux troublées promenaient les émanations les plus délétères du scepticisme. On pouvait aussi la regarder comme un tréteau immoral où l'on entendait chaque matin, d'ignobles voix glorifier tout ce qui tend à dépraver, à corrompre et à perdre les individus et les sociétés.

Aujourd'hui encore, on voit surgir quelque docteur d'un abject matérialisme : les grands et immortels principes de religion, de dévouement, de charité, d'obéissance à tous les devoirs, nobles vertus qui sont l'âme de la civilisation chrétienne et qui font la prépondérance des nations d'élite, sont jetées au rebut comme de vieux oripeaux dont le *progrès* doit se dépouiller. L'indifférence, l'égoïsme, la vénalité la plus incroyable se glissent dans les veines de la société ; vous ne rencontrez souvent que des transactions déloyales, des monopoles scandaleux qui s'organisent au grand jour, et d'audacieux spéculateurs qui s'enrichissent impudemment par la spoliation du travail. Où est la conscience privée ? Où est la morale publique ? Que sont devenus pour une multitude innombrable, l'honneur, la probité et la pudeur ? Cherchez bien ; vous verrez d'une part, les principes d'équité, de foi, de vertu reniés, et d'un autre côté, vous trouverez la corruption et le scandale.

Voilà le cri universel, et certes nous ne voulons rien exagérer, mais c'est ici l'occasion de répéter ce mot de Bossuet : « Plus de partie haute : tout est corps, tout est sens, tout est abruti et entièrement à terre. »

Qu'on étudie les productions les plus diverses de la littérature aussi bien que les élucubrations quotidiennes du journalisme ; qu'on prenne la peine d'examiner le roman, la philosophie, le théâtre et les religions nouvelles : ne sera-t-on pas révolté de l'idolâtrie qui s'y révèle pour la nature humaine ? Les anciennes formes sont rejetées et le long passé de l'homme sur cette terre est compté pour rien ; c'est comme s'il n'avait jamais été.

N'est-ce pas un des maîtres de cette école d'erreur et de démoralisation qui écrivait récemment ces tristes paroles : « Les temps d'obéissance ne sont plus ; les hommes se sentent égaux et veulent être libres. Ils ne croient pas, ils veulent jouir, voilà l'état des âmes ! »

Comprenez maintenant que le journal, le roman et le théâtre vont chaque jour porter à tous les points du monde ces funestes maximes ; ils redoublent leurs efforts à toutes les occasions ; ils marchent, et devant eux ils ébranlent toutes les institutions, énervent tous les ressorts, et ne provoquent, hélas ! que l'abaissement universel des hauteurs de la société au niveau de tout ce qu'il y a de honte et de servilité pour le profit des passions !

Les terribles secousses que nous avons éprouvées, et qui ont failli amener une catastrophe sans remède, ne peuvent ouvrir les yeux à tant de folliculaires et d'écrivains gagés. Il n'y a pas jusqu'au faiseur de *premiers-Paris*, dans la presse quotidienne, qui n'ait à son service des histoires apocryphes, des injures, des sarcasmes,

(60) *Voir l'Encyclique* de Grégoire XVI, en 1832.

des calomnies odieuses contre la religion et contre ses défenseurs.

On entend par là ce qu'on appelle sottement l'*émancipation*, la *liberté de la pensée*, et dans le fond, ce n'est qu'une guerre plus ou moins déclarée au catholicisme, qui est la base la plus solide de la société, comme il est le seul chemin de bonheur pour chaque individu.

Maintenant je demanderai à tout homme de bonne foi : est-il possible qu'une religion puisse demeurer inébranlable dans les cœurs, lorsque tous les jours elle est avilie, insultée, ridiculisée et indignement travestie dans les journaux et dans les livres? Où est donc l'âme simple et naïve qui est en état de repousser la fatale influence de ces paroles souvent chaleureuses, éloquentes, poëtiques même, qui lui murmurent à chaque instant des impiétés et des blasphèmes? Est-il possible que les gouvernements les mieux constitués ne perdent pas leur autorité, leur prestige, leur existence même, lorsque vous entendez sans cesse contester leurs droits, leur pouvoir, la direction qu'ils impriment aux affaires, et leurs plus sages règlements qu'on interprète sous le point de vue le plus odieux. Je défie toutes les puissances du monde politique de résister à l'action persévérante du journalisme et de la presse opposante, qui vient comme autrefois le bélier des anciennes guerres, les battre en brèche, et leur faire de mortelles blessures jusqu'à ce qu'ils aient succombé.

L'histoire de ces quatre-vingts ans qui viennent de s'écouler est un témoignage irrécusable. Comptez les révolutions qui ont passé comme d'effroyables tempêtes sur les couronnes et les peuples ; voyez les débris des autels, et la décadence des mœurs, l'anarchie des intelligences et les incertitudes de l'avenir. Osez dire encore que la liberté illimitée de la presse est un bienfait, un devoir, un besoin! Oui, à la condition d'amasser toujours de nouvelles ruines, de se repaître de funestes illusions toujours trompées, jusqu'au moment où tout disparaît sans retour!

On comprend qu'il soit interdit sévèrement de vendre au premier venu des poisons dangereux. On comprend que les animaux féroces doivent être entourés de fortes grilles dans nos ménageries. On comprend la vigilance de l'administration et des familles, qui ne laissent pas aux mains des imprudents le feu qui peut allumer un terrible incendie. Mais ce que je ne saurais admettre, c'est qu'on tolère à chaque instant du jour, le colportage du poison intellectuel qui porte dans les esprits comme dans les cœurs la corruption et la mort. Ce qui est incroyable, c'est qu'on permette aux *mêmes hommes* qui ont déjà causé le deuil et les malheurs de la patrie, de recommencer encore sur tous les tons, leurs prédications redoutables. Ce qui dépasse toute raison, c'est qu'on laisse porter aux extrémités de l'Europe et du monde, à travers les villes et les hameaux, un incendie qui ne détruit pas seulement des édifices matériels, mais qui porte la dévastation et la mort dans les intelligences assez imprudentes pour s'approcher de ces redoutables foyers de toutes les passions et de toutes les révoltes.

* PRÊTRES. — Tout a été dit sur le prêtre. Depuis les éloquentes monitions des Pères de l'Eglise qui, dans leur sublime sagesse, ont admirablement tracé les devoirs du sacerdoce, jusqu'aux sympathiques hommages du littérateur qui en a fait souvent le texte des plus belles inspirations poétiques, rien n'a manqué à la glorification du prêtre catholique, pas même l'outrage, l'ingratitude et les plus odieuses calomnies! C'est pour lui, comme pour les apôtres, que se vérifient à chaque instant ces paroles du divin Maître : *Ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos.* (*Luc.* x, 3.)

Nous ne rappellerons pas la véridique et touchante peinture que Lamartine a faite du curé de campagne, avec les magnificences d'un style qui n'appartient qu'à sa plume inspirée. Il faut envisager ici le prêtre dans toutes les carrières qu'il peut remplir.

Eh bien! que lui reprochez-vous? son origine? Mais il est enfant du peuple comme vous : il a sa famille comme vous avez la vôtre; il a aussi des frères et des sœurs qu'il doit souvent aider de ses modestes économies. Il a été avec vous sur les bancs du collége, et sa porte s'ouvre volontiers devant les anciens amis de sa jeunesse. L'avez-vous oublié?

Mais sa vocation? n'est-elle pas choisie plus encore pour vous que pour lui? Le voilà séparé du monde, il est vrai; l'habit qui le couvre lui annonce à chaque pas l'abnégation, le sacrifice, le dévouement; mais sa destinée lui est tracée : consacré pour toujours au service de Dieu et des fidèles qui lui sont confiés, il ne s'appartient plus, et il doit s'immoler pour l'avantage, pour le salut du dernier des Chrétiens.

Mais son influence? pourquoi la craindre? Elle n'a pas d'autre but que le règne de la vertu. Etablir les droits du Maître adorable dont il est le ministre, contribuer de toutes ses forces à le faire triompher dans les cœurs, exciter, propager, maintenir tout ce qui est bien, tout ce qui est sage, tout ce qui est utile, tout ce qui peut aider à la perfection et au bonheur de l'humanité, voilà sa mission; peut-on la blâmer sans rougir? Le petit enfant, dans la candeur de son innocence et dans l'ingénuité de ses affections, le salue et l'écoute; il le montre de loin, il s'en approche et le suit à pas pressés; mais le libertin le fuit, le méchant l'insulte, et l'impie le poursuit de sa haine et de ses calomnies. Ce contraste seul montre combien il est utile et fait son éloge.

Mais on peut s'en passer. Essayez! essayez une bonne fois, et on verra la belle société qui se formera entre vos mains. Il paraît que l'expérience de 93 ne vous suffit pas! Il vous faut du nouveau sang, de nou-

velles ruines, de nouvelles désolations, une anarchie plus complète. Essayez! et je suis sûr, que fatigués bientôt de la nuit que vous aurez faite, et reculant enfin devant les malheurs que vous aurez entassés, vous ne tarderez pas, si vous n'êtes pas victimes de vos propres attentats, d'appeler à votre aide ce prêtre qui vous pèse aujourd'hui, et vous lui demanderez encore de vous reconstruire un monde nouveau!...

Mais à quoi sert-il? De grâce, ne le voyez pas seulement à l'autel! C'est quelque chose de bien grand, sans doute, et de vraiment sublime, que cette médiation continuelle entre le ciel et la terre; ce ministère de prières qui s'exerce toujours en faveur des hommes pour apaiser les vengeances divines et attirer des flots de bénédictions sur le monde; mais vous ne comprenez pas. Eh bien! suivez le prêtre dans les écoles: voyez-le formant le cœur et l'esprit de vos enfants, leur gravant dans la conscience l'amour des devoirs qui les rendront dociles à vos ordres, et honorables pour vos cheveux blancs. Voyez-le au grabat du malade, ne reculant devant aucun danger et aucune contagion; voyez-le dans le cachot du prisonnier, sur la charrette funèbre qui conduit le criminel à l'échafaud; voyez-le aux extrémités du monde, dans les forêts et sous la hutte du sauvage, pour l'éclairer et le civiliser; voyez-le enfin dans la mansarde du pauvre, dans l'hospice du vieillard, enfin partout où il y a un secours à donner, un bienfait à répandre, une larme à sécher, une consolation à offrir, une espérance à montrer dans l'avenir? Voilà le prêtre, et vous demandez à quoi il sert? Ah! interrogez l'enfance, interrogez le malheureux, interrogez tous ceux qui souffrent dans la vie, et ils vous répondront mieux que moi!...

Il y aurait encore un autre tableau à vous présenter du sacerdoce catholique. Ce n'est pas seulement dans l'ordre de la religion, de la conscience et de la charité qu'il est admirable, mais que son histoire serait belle et puissante d'intérêt si on la retraçait dans l'ordre de la science! Nous avons jeté les bases de ce travail, et si la divine Providence le permet, nous terminerons avec bonheur un livre qui pourrait facilement confondre l'impiété, en montrant la supériorité de l'influence du sacerdoce catholique dans le domaine des sciences et des lettres!

En effet, que n'aurions-nous pas à rappeler, si nous voulions invoquer les annales de l'éloquence, où figurent à une si grande hauteur les Chrysostome et les Bossuet; la poésie, la littérature, la philosophie, l'histoire, la physique, l'astronomie, la linguistique, la philologie, les mathématiques, l'érudition à tous les degrés les plus remarquables, en un mot les sciences et les arts sans aucune exception? et on ose demander à quoi sert le prêtre!

Chose remarquable, et qui doit complétement fermer la bouche aux néo-voltairiens! l'homme qui approche du prêtre, qui écoute ses leçons, et qui emploie son ministère, ne s'avise jamais de mettre en question l'utilité du sacerdoce catholique. Il en est convaincu surabondamment par la conscience, par les vertus de la famille, et par tout ce qu'il voit de bien et de bonnes œuvres autour de lui. Mais le libertin et l'impie qui ont quitté le prêtre depuis leur enfance, et qui ne font que rouler chaque jour plus avant dans la fange du désordre; les hommes qui n'ont plus, selon l'adage vulgaire, *ni foi, ni loi*, et qui bouleverseraient le monde s'ils étaient les maîtres, voilà ceux qui ne peuvent plus supporter le prêtre, qui le conspuent, qui travaillent à paralyser son ministère, à désoler sa patience, à l'abreuver de peines, à lui arracher pour le vice, les âmes qu'il voudrait conserver à Dieu et à la vertu!

Or, cet antagonisme a été prévu; il a été annoncé formellement dans l'Evangile par l'adorable Maître qui est le pontife éternel. Cette opposition, cet acharnement contre le prêtre, n'est qu'une preuve de plus en faveur de la vérité et de la divinité du sacerdoce catholique: c'est un motif de plus pour l'honorer et pour écouter sa voix.

Nous sommes assurés qu'au milieu des épreuves qu'on peut lui susciter encore, et *sous le pressoir des tribulations*, comme dit le prophète, il n'y aura jamais dans les rangs du clergé que ce cri de pardon et de miséricorde: *Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font* (*Luc.* XXIII, 94), encore moins ce qu'ils disent. — Le prêtre continuera malgré tout à répondre par des services et des bienfaits aux peines qui l'accablent, et pour lui tout est gagné, s'il peut conduire une âme au ciel.

* PROCESSIONS. — Quoique les Romains et les Grecs, aux jours du paganisme, aient observé librement leurs ambarvalles; quoique les Turcs eux-mêmes aient assez de tolérance pour autoriser les processions à Constantinople, cependant nous ne sommes pas encore assez calmes, assez libres pour voir les belles splendeurs du culte catholique s'étaler dans les rues de nos grandes cités. Il y a là une mesure d'administration et de police, contre laquelle nous n'avons rien autre chose à faire que de protester au nom de la conscience.

Il est évident que c'est au seul philosophisme qu'il faut attribuer cette espèce d'interdiction qui force Dieu lui-même, dans notre France catholique, à ne pas sortir de l'enceinte de ses temples. Autrefois, les Juifs et les protestants ne s'avisaient point de réclamer: ils ne voyaient pas dans les pompes solennelles de la Fête-Dieu une attaque, un embarras à l'encontre de leurs croyances. Mais depuis que le voltairianisme a pris rang de puissance dans la société, un de ses premiers actes a été de condamner et d'empêcher les cérémonies extérieures de la religion. Quand il ne pouvait pas les arrêter *préventivement*, il les faisait insulter par ses vils séides; la profanation et l'outrage n'étaient pas épargnés, et pour en épargner le scandale aux fidèles, on a mieux aimé renoncer au bon-

heur de ces manifestations publiques si chères aux cœurs vraiment chrétiens!

Espérons que la raison des peuples s'éclairant de plus en plus, et les sentiments d'une fraternité véritable se manifestant dans tous les cultes, il en résultera pour l'Eglise catholique, la liberté de prier dans les rues et sur les places publiques, aussi bien qu'au pied des autels. Rien ne l'empêchera plus de porter triomphalement, au milieu des flots pressés des fidèles, ce Dieu de bonté qui ne demande qu'à bénir, à consoler, à ranimer nos espérances, et à nous aider à supporter les épreuves de la vie présente, dont la procession est l'image symbolique, jusqu'au jour où la grande procession de l'humanité, ayant terminé son pèlerinage, s'arrêtera pour toujours dans les régions éternelles.

*PROGRÈS. — On parle beaucoup de progrès aujourd'hui. On veut non-seulement le progrès dans les arts, dans les sciences, dans l'industrie, dans le confortable de l'existence, mais nous avons aussi une philosophie du progrès, et même une religion du progrès. Nous allons apprécier à sa valeur ce merveilleux qu'on veut substituer à l'immobilité des croyances du catholicisme.

On sait que Pierre Leroux s'est posé comme l'apôtre du progrès; d'autres à sa suite, l'ont également préconisé; il ne s'agit que de s'entendre, et c'est ce que nous allons essayer.

Que signifie le mot *progrès?* Il est venu un peu tard dans la langue française, mais il a pris une belle place! Voyez comme il partage avec l'*idée* l'honneur des nouveaux cultes! Il faudrait pourtant définir où il commence, où il s'arrête; autrement nous ne saurons jamais où nous en sommes.

Suffit-il pour assurer la supériorité d'une époque ou d'un pays, que les ressources matérielles et l'industrie soient plus développées? Peut-on affirmer que chaque révolution est un bienfait, et chaque phase de l'humanité un progrès véritable? Ces questions nous semblent importantes.

Mais passons. Après avoir supprimé les croyances, après s'être plongé dans le sensualisme le plus abject, après avoir, suivant l'expression des livres saints, détourné la tête pour ne plus voir le ciel, on a borné toutes les espérances à la terre, et on a cherché à la parer des plus beaux rêves. Ce n'est plus un lieu d'exil, mais c'est une patrie. Il est vrai qu'on ne fait encore qu'y passer rapidement, mais on centuplera les heures du pèlerinage de la vie, par des sens nouveaux et plus délicats, par des plaisirs sans fin, par des raffinements de volupté autrefois inconnus. Ce sera un paradis, et comme on renonce au bonheur futur, on agrandira l'horizon terrestre; on y transportera toutes les félicités.

Dans ce but, on poursuivra la chimère d'une perfection sans limites : on se bercera de la pensée d'une plénitude d'existence dans cet univers, qu'on fera changer de face; nous aurons l'âge d'or tant célébré par les poëtes, et la nature humaine, délivrée de la misère, de la souffrance, de la maladie, on n'ose pas ajouter aussi, de la mort, pourra désormais reculer les bornes de l'existence, et se saturer de toutes les jouissances.

Voilà le progrès! voilà cette religion de l'avenir qu'on prophétise; voilà l'ère incomparable du nouveau monde! Croyances, principes, sentiments élevés, dignité du caractère, profondes et religieuses convictions, attachement au devoir, on n'en parle pas; mais si l'on peut augmenter la somme du bien-être, annoncer une découverte utile à la vie matérielle, ou seulement imaginer quelque plaisir nouveau, on n'en demande pas davantage, et c'est assez pour attribuer ensuite une suprématie d'intelligence et de génie. Est-ce assez de folie? est-ce assez de honte et d'aveugle délire? Quelle destinée on ose rêver!

N'exagérons pas. Il en est qui semblent y mêler certaines idées de spiritualisme, mais ce n'est qu'une illusion de plus, car les doctrines spiritualistes ne peuvent s'accorder avec l'apothéose de la civilisation matérielle.

Est-ce à dire que nous n'admettons pas le progrès, que nous prétendons rester encroûtés et stationnaires, que nous voulons ce qu'on appelle nous immobiliser? Non, sans doute: mais, ce que nous affirmons sans crainte, c'est que le véritable progrès ne consiste pas dans la dégradation de l'homme moral, dans l'affaiblissement ou la déchéance des facultés de l'âme, et quand même nous aurions cent fois plus de chemins de fer, de télégraphes électriques, de machines industrielles, et de confortable dans nos maisons, il faudrait, hélas! signaler la triste décadence de l'homme et de la société, s'il n'y avait pas aussi progrès du côté de l'intelligence et de la vertu. Oui, nous désirons le progrès, mais dans la sphère des idées et des sentiments, comme dans la sphère du bien-être matériel; nous avons la prétention d'exiger qu'il se réalise pour le cœur et pour l'âme, comme pour le corps et pour les objets qui lui conviennent. Est-ce que cette condition du progrès réel n'est pas conforme absolument à notre nature, à la dualité de substance qui nous distingue?

Du reste, nous ne croyons pas, le moins du monde, au progrès absolu, à la perfection illimitée sur la terre. On aura beau faire, nous verrons toujours des vicissitudes étranges, des obstacles, des abaissements, et une marche rétrograde, au lieu d'une continuelle ascension vers l'idéal d'une perfection indéfinie. Nous en avons la preuve dans l'individu qui est souvent plus mauvais dans les années de l'âge mûr qu'à l'époque d'effervescence de sa première jeunesse. L'histoire nous montre aussi les nations arrivées à l'apogée de leur puissance, de leur gloire et de leur bien-être, descendre et quelquefois s'éclipser entièrement dans une sorte de tombeau où elles perdent jusqu'à leur nom! Voilà un progrès.

Sommes-nous donc des automates, ou des machines qui ne doivent jamais s'arrêter dans les évolutions qu'on leur commande? Devons-nous obéir au progrès, comme une masse de plomb qui tombe selon les lois de la pesanteur, ou comme l'eau du torrent qui se précipite à travers la vallée pour suivre la pente qui l'entraîne?

La saine philosophie et la religion nous disent que nous sommes perfectibles; les justes, les saints qui ont édifié le monde par leurs vertus, sont la preuve irrécusable de ce perfectionnement auquel nous pouvons atteindre. Il est également certain que la société entière est susceptible des plus belles et des plus heureuses améliorations. Il y a des entraves, des abus, des désordres, qu'on enlève avec de l'intelligence, de la persévérance et des efforts. Mais, il y a certainement des limites infranchissables; il y a un cercle tracé dès l'origine des temps par la volonté du Créateur, et nous devons reléguer dans le pays des songes et des chimères, ces coupables utopies qui permettent de réaliser sur la terre un état de choses tellement supérieur, qu'il n'y aura plus ni misère, ni souffrance, ni aucune inégalité dans les conditions! Je demanderai seulement, comme dernier argument qui doit confondre ces théories insensées, quel moyen on prendra pour supprimer toutes les passions?

Le progrès, tel qu'il existe aujourd'hui, s'arrête aux immenses développements donnés à la matière. Mais il faut avouer qu'il y a là un spectacle digne d'admiration. Le génie d'application a vu accomplir des prodiges, et ce sont de vraies merveilles que celles de la dynamique. On devrait y voir comme une aurore nouvelle que Dieu fait luire sur l'humanité, et si les grands peuples voulaient enfin abjurer les préventions qui les séparent encore, mettre au service du Maître suprême leur puissante intelligence et leurs volontés triomphantes, nous aurions bientôt l'union et la félicité dans la plus grande somme possible de bien-être.

Mais on le sait, toutes les forces des individus et des nations contemporaines semblent n'avoir jusqu'à présent qu'un seul but, la possession des richesses, l'adoration de la matière, l'idolâtrie de l'argent. Il y a des cupidités inouïes, des fortunes scandaleuses; on vend tout, ses convictions, son âme et sa conscience; on n'a plus foi qu'aux écus. Hélas! jamais le flot du désespoir n'a plus entraîné aussi de victimes au suicide!

Nous ne voudrions pas étendre cet article au delà de ses bornes, et cependant nous avons besoin d'ajouter un mot pour élucider cette question si importante du progrès.

Ce mot indique nécessairement une *marche en avant*, un mouvement ascensionnel vers un terme assigné parfaitement connu. Si je vais au hasard, dans l'ignorance de ma route, j'aurai beau m'agiter, me fatiguer, doubler le pas, je tournerai peut-être le dos à mon véritable but, et au lieu d'avancer je reculerai.

Pour le Chrétien, il n'y a point d'incertitude ni d'erreur. Il sait que la voie qui lui est tracée le mène à Dieu, et qu'après avoir consumé ses jours dans le voyage du temps à l'éternité, en suivant fidèlement le chemin de la religion, il arrivera au suprême repos qui lui est promis dans le ciel.

Mais le voltairien, le positiviste, le matérialiste, l'homme de la perfectibilité absolue, où peut-il fixer réellement le *progrès*, et comment pourra-t-il assurer sa marche? La richesse n'est pas accessible à tous, et malgré les efforts les plus énergiques et les plans les mieux combinés, il y aura toujours une masse d'individus qui n'atteindra pas même l'aisance. Je ne parle pas des revers qui précipitent dans l'indigence les possesseurs des plus belles fortunes; il n'est question ici que du cours ordinaire des choses : l'or et l'argent, dans une quantité qui puisse élever au-dessus de la foule, ne sont le partage que du petit nombre. Il en est de même de la gloire, des honneurs, et même des plaisirs, qui, à raison de leur inanité, de leur insuffisance pour combler le vide du cœur, et de leur prodigieuse rapidité, ne peuvent être un but sérieux de progrès, pour tout le monde!

Il résulte de cette réflexion que le progrès véritable n'appartient qu'aux âmes d'élite qui s'avancent chaque jour vers Dieu et vers le ciel par le chemin de la vertu, tandis que les adorateurs de la matière, les hiérophantes des jouissances physiques ne font que tourner dans un cercle fatal qui se rétrécit avec les années et avec la débilité du corps, et où l'on ne trouve que déceptions, regrets, honte et malheur!

A ces hommes si tristement déviés de la route, nous dirons : Vous voulez marcher en avant, et vous ne trouvez que le vide et les ténèbres! Vous persistez à vivre au jour le jour avec des projets à courte échéance, vivre uniquement dans le présent, et vous êtes à chaque instant trompés! Vous remplacez tout ce qui fait la vie de l'âme par l'activité des affaires, par l'industrie, par le luxe, et cela vous échappe encore des mains! Quelle destinée vous avez choisie! Il vous est impossible de retourner en arrière, le présent vous donne une situation que vous jugez intolérable, et pour *marcher en avant* il faut avoir au moins une espérance dans l'avenir

Que tardez-vous pour vous jeter dans les bras de la religion? Est-ce qu'elle n'a pas le secret de la nature et des immortelles destinées de l'homme? Est-ce qu'elle ne donne pas une solution à tous les mystères de l'âme et des choses terrestres? N'offre-t-elle pas aussi un remède efficace à toutes les plaies, à toutes les douleurs, à tous les désespoirs? Vous cherchez, dites-vous, à la remplacer par cet indéfinissable culte de l'*idée* ou du *progrès*, et elle vous est plus nécessaire que jamais. En effet, ne voyez-

vous pas qu'en proclamant la puissance, la divinité de l'or, vous réveillez bien des instincts mauvais, et vous faites entendre une ironie bien amère en face de tant de malheureux qui souvent manquent de pain? Conservez donc cette religion, quand ce ne serait que pour vous apprendre un peu de charité et pour sauvegarder votre opulence, vos lois elles-mêmes, sous son égide tutélaire, en inspirant à ceux qui souffrent le courage et la patience de supporter leurs peines, de déposer leurs jalousies et leurs haines, par la douce espérance d'une autre existence plus rémunératrice, plus heureuse et plus durable.

Il arrivera un moment, nous l'espérons, où les hommes que les folles chimères du progrès séduisent aujourd'hui et détournent du catholicisme, se lasseront de tomber d'abîmes en abîmes; ils comprendront que l'idolâtrie humanitaire n'est qu'une honte et un mensonge, tandis que l'*idéal*, comme ils l'appellent, de la religion et Dieu, sont des choses impérissables et qui ne changent pas. Ils sentiront que nous ne sommes pas tout à fait les rois de ce monde, mais ses tenanciers éphémères; que la responsabilité des faits qui s'y accomplissent pèse sur nous, et que décidément l'homme n'est pas Dieu. Ils reviendront alors dans la route du véritable progrès qui nous conduit, à travers les épreuves et les phases diverses de la vie présente, vers l'éternel bonheur qui est la récompense de la *perfection* ou du *progrès* dans la vertu.

Hâtons-nous donc de sortir de cet état, en suivant ces paroles d'Isaïe : *Nous attendions la lumière, et nous voilà plongés dans les ténèbres; nous espérions un jour éblouissant de clarté, et nous errons dans une profonde nuit! Nous marchons le long des murailles que nous palpons comme des aveugles; nous allons à tâtons en hésitant, ou trébuchant comme ceux qui ne voient plus; nous nous heurtons en plein midi comme si nous étions environnés d'ombres épaisses; nous soupirons et gémissons comme les colombes; nous nous promettons le salut, et il est plus loin de nous que jamais.* (*Isa.* LIV, 10, 11.)

En abjurant des théories insensées et en obéissant aux divins enseignements de la religion, nous éviterons la pente fatale qui a causé déjà la chute de tant de nations; et, supérieurs aux autres siècles dans les sciences et dans les arts, riches des palmes glorieuses que nous aurons cueillies dans le domaine de l'éloquence et dans les champs de la victoire, nous monterons encore plus haut, en obtenant l'auréole pure et immortelle que donne la perfection morale, et la sainteté qui est le véritable progrès.

PROPHÉTIES.—Comme le caractère prophétique que présentent les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, est une des plus fortes preuves de la divinité de la religion, c'est aussi ce qui embarrasse, déconcerte et désespère le plus les impies qui la combattent. Le professeur d'athéisme Spinosa n'a rien oublié pour détruire la vérité de l'inspiration des prophètes. Quelques rabbins juifs, pressés par les arguments des Chrétiens, ont fait les plus grands efforts pour détourner et obscurcir le sens des prophéties. C'est auprès de ces maîtres que nos savants antichrétiens vont chercher les sophismes par lesquels ils tâchent d'affaiblir cette preuve de la religion. On trouvera dans l'article ECRITURE les démonstrations les plus claires de la vérité de l'inspiration divine des prophètes, et de l'accomplissement des prophéties. Nous nous contenterons ici de répondre à ce qu'on y oppose. L'auteur de l'*Analyse de la religion chrétienne*, et celui de l'*Examen important* sont ceux qui ont fait contre les prophéties les plus grands efforts. Nous allons faire voir combien leurs efforts sont vains, leurs raisonnements méprisables, et leurs mensonges audacieux.

I. « Commençons par éclaircir l'opinion attachée à ce mot de prophète. La vraie signification est prédicateur, ou exhortateur; c'était en effet la fonction des prophètes; ils exhortaient le peuple à retourner au culte du vrai Dieu, les menaçaient de châtiment s'il persistait dans son infidélité, lui promettaient des récompenses s'il rentrait dans son devoir. Ce sont ces promesses et ces menaces faites au hasard qui passaient pour des prédictions, et dont les Chrétiens ont imaginé d'en appliquer quelques-unes à Jésus-Christ. » (*Analyse de la religion chrétienne*, p. 47.)

Au lieu d'éclaircir, Dumarsais commence par obscurcir l'idée attachée au mot de prophète. Remettons la simple vérité à la place des détours artificieux et séducteurs.

La première idée que le mot prophète présente à notre esprit, est l'idée d'un homme qui prédit l'avenir; et tous ceux que les Chrétiens mettent au nombre des prophètes ont été des hommes qui, éclairés des lumières divines, ont annoncé ce qui devait arriver, et ce qui est arrivé en effet après leurs prédictions et quelquefois bien des siècles après leurs prédictions. Voilà la vraie idée de prophète, et à laquelle tous les sages se sont toujours fixés.

Ces mêmes hommes exhortaient, menaçaient, promettaient, selon que Dieu les inspirait. Cela est vrai; mais cela ne prouve nullement que la vraie signification du mot de prophète soit prédicateur ou exhortateur. On le trouve encore employé dans l'Ecriture, pour désigner ceux qui composaient et chantaient des cantiques et des hymnes à l'honneur de la Divinité. Ainsi Marie, sœur de Moïse (*Exod.* XV), et Saül, premier roi d'Israël (*I Reg.* X), sont-ils représentés comme ayant prophétisé, parce qu'ils avaient chanté des cantiques à la gloire du Seigneur.

Enfin, Clément d'Alexandrie (*Stromat.*, lib. VI) nous apprend que les païens se servaient aussi du même mot pour désigner soit des sacrificateurs et des prêtres, soit des philosophes, soit différents membres de la hiérarchie païenne. Toutes ces

explications servent à nous faire connaître les divers sens qu'on a donnés à ce mot de prophète ; mais quand on voudra le prendre dans sa vraie et principale signification, il faut nécessairement s'en tenir à la première que nous avons donnée et fixée.

II. « Ces promesses et ces menaces étaient souvent sans effet. On voit dans Jonas qu'il prédit que dans quarante jours Ninive sera détruite ; mais comme cela n'arriva point, il dit que Dieu, touché du repentir des Ninivites, révoqua son décret. Jérémie promet formellement de la part de Dieu à Sédécias, qu'il mourra en paix ; cependant on lui crève les deux yeux après avoir égorgé ses deux fils en sa présence. »

Dieu fait annoncer à une ville criminelle que dans quarante jours elle sera détruite. Le roi et tous les habitants sont effrayés, ils recourent à la pénitence, ils obtiennent grâce ; et le judicieux Dumarsais conclut : donc la prophétie est fausse. Il ne connaît pas apparemment les sentences comminatoires.

Il ne raisonne pas mieux sur l'article de Sédécias. Jérémie dit à ce malheureux prince que Jérusalem sera prise et abandonnée aux flammes, qu'il tombera lui-même aux mains de Nabuchodonosor, qu'il sera mené captif à Babylone, y mourra en paix, et sera inhumé et pleuré à la manière des rois ses prédécesseurs ; et tout cela arriva ainsi qu'il avait été prédit. Mais parce que le roi de Babylone fait égorger les enfants de Sédécias, et lui fait crever à lui-même les yeux, Dumarsais nous dit que Jérémie a été un faux prophète. Admirez la justesse de son raisonnement, et la force de sa démonstration.

III. « Mais venons aux prophéties qui désignent, à ce qu'on prétend, d'une manière si précise et si claire le temps et les circonstances de la naissance et de la mort de Jésus-Christ. La première, et qui passe pour une des plus authentiques, est celle de Jacob, qui dit que le sceptre ne sortira pas de Juda que le Messie ne soit venu. Il ne faut, pour faire sentir la faiblesse de cette prophétie, que rapporter quelques-unes des différentes manières dont on a traduit ce passage. Les uns expliquent que l'autorité sera pour jamais dans Juda lorsque le Messie sera venu ; d'autres, que le peuple sera dans l'affliction jusqu'à ce que l'Envoyé du Seigneur vienne la terminer ; d'autres, jusqu'à ce que la ville de Silo soit détruite ; d'autres, jusqu'à ce que l'Envoyé reçoive dans Silo la puissance souveraine. On voit, par la diversité de ces traditions, combien il y a d'obscurité dans le texte ; mais prenons-le dans le sens le plus favorable. Cette prédiction, toute vague qu'elle est, se trouve visiblement fausse ; car les Juifs se sont trouvés plusieurs fois sans chef, sans roi, pendant leurs diverses captivités, et Hérode, qui était leur roi lors de la naissance de Jésus, n'était pas de leur nation, mais Iduméen. »

Pour anéantir l'objection de Dumarsais, et pour le confondre lui-même et l'humilier, il suffit de rapporter le texte de cette brillante prophétie, et de faire quelques observations sur les explications ridicules qu'il emprunte de quelques rabbins modernes.

Voici le texte de la prophétie : *Juda, tu seras l'objet des louanges de tes frères ; ta main s'appesantira sur la tête de tes ennemis ; les enfants de ton père te regarderont avec crainte et respect. Le sceptre ne sera point ôté de la maison de Juda, et il ne cessera pas de donner des législateurs et des chefs jusqu'à ce qu'arrive celui qui doit être envoyé et qui sera l'attente des nations. « Juda, te laudabunt fratres tui. Manus tua in cervicibus inimicorum tuorum, adorabunt te filii patris tui. Non auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit exspectatio gentium.* » (*Gen.* XLIX, 8-10.) La version des Septante s'accorde en tout, pour le fond, avec celle des Chrétiens. Voici comment les Septante rendent le même texte : *Juda, laudaverunt te fratres tui, manus tuæ in dorso inimicorum tuorum ; adorabunt te filii patris tui. Non deficiet princeps ex Juda, et dux de lumbis ejus, donec veniant quæ reposita sunt ei, et ipse erit exspectatio gentium.*

Ce texte seul renverse toutes les rêveries du rabbinage et des Dumarsais ; mais pour y répandre encore plus de clarté, nous ajouterons les observations suivantes :

1° Il est évident que ce texte n'annonce rien que de glorieux et de flatteur pour les descendants de Juda ; il est évident qu'il n'annonce que les avantages et la prééminence que cette tribu aura sur les autres. On ne doit donc pas et l'on ne peut donc pas s'éloigner de cette vue dans les explications que l'on donne des différentes parties de ce texte.

2° Depuis que la tribu de Juda fut revêtue de l'autorité souveraine par l'élévation de David sur le trône, jusqu'au temps de la venue de Jésus-Christ, cette tribu n'a point cessé de donner à la nation des chefs, des conducteurs, des magistrats revêtus de l'autorité législative. Elle donna des rois pendant près de cinq cents ans, depuis David jusqu'à Sédécias. Pendant la captivité de Babylone elle avait des magistrats qui avaient droit de vie et de mort, comme il paraît par l'histoire de Susanne. (*Dan.* XIII.) Après le retour de la captivité, cette tribu seule forma la nation, laquelle avait le droit de se choisir ses magistrats, ses chefs, ses généraux ; car les lévites, les benjaminites, et le peu d'Israélites qui se joignit à ceux de la tribu de Juda, furent tous confondus sous le nom de Juifs. Enfin, les chefs asmonéens, ou Machabées, qui gouvernèrent la nation pendant les guerres et après les guerres contre les rois de Syrie, furent toujours choisis par la nation même, qui formait alors une vraie république. C'est ce qui est évident par les lettres des rois de Syrie et des Romains aux Juifs, et par celles des Juifs aux rois de Syrie et aux Romains

Celles des Juifs à ces puissances sont toujours au nom du peuple juif et de son général ou grand prêtre. En voici l'inscription ordinaire : *Judas Machabæus et populus Judæorum...* (*I Mach.* VIII, 20.) *Jonathas summus sacerdos et gens Judæorum.* (*I Mach.* XII, 3.) Celles de ces puissances aux Juifs expriment la même chose. *Rex Antiochus genti Judæorum.* (*II Mach.* XI, 27.) *Rex Demetrius genti Judæorum.* (*I Mach.* XIII, 36.) *Bene sit Romanis et genti Judæorum.* (*I Mach.* VIII, 23.) Les Juifs se conservèrent dans cet état jusqu'aux révolutions qui mirent Hérode sur le trône.

Il est donc certain que l'autorité et la puissance législative ne sont point sorties de la tribu de Juda jusqu'aux approches des temps de la naissance de Jésus-Christ : *Non auferetur sceptrum, non deficiet princeps, donec*, etc. (*Gen.* XLIX, 8.)

3° Peu de temps avant la naissance de Jésus-Christ, cette autorité et cette puissance furent ôtées aux Juifs. Ils furent asservis aux Romains, qui leur imposèrent des tributs, qui les privèrent du droit de juger à mort, qui leur donnèrent des étrangers pour maîtres, dans les princes de la famille d'Hérode, qui était Iduméen. (JOSEPH., *Antiq.*, l. XIV.) C'était donc alors que devait venir le Messie, selon la prophétie de Jacob, et ce fut alors en effet que vint au monde Jésus-Christ.

4° Chez tous les anciens rabbins, et dans tous les livres de doctrine les plus respectés chez les Juifs, comme le *Talmud* et le *Targum*, cette prophétie est expliquée de la même manière dont nous l'expliquons; et toutes les explications qu'ont voulu lui donner les rabbins modernes, pour se défendre contre les Chrétiens, portent évidemment sur le faux, font violence au texte et ne s'accordent nullement avec notre première observation, qui est si naturelle et qui devient essentielle.

Aussi ces rabbins, pour se tirer d'embarras, se sont-ils décidés à ne plus calculer le temps de l'arrivée du Messie, et à prononcer cet anathème contre ceux qui s'occuperont de ce calcul : *Rumpatur spiritus eorum qui supputant terminos temporum :* « Périsse à jamais qui osera calculer les temps ! »

5° Depuis dix-sept cents ans les Juifs n'ont plus ni princes, ni chefs, ni magistrats, ni autorité, ni pouvoir législatif. Le sceptre a donc été ôté de la maison de Juda; Juda a donc cessé de donner des législateurs et des chefs; celui qui devait être envoyé, et qui était l'attente des nations, est donc arrivé.

Les anciens Juifs sont toujours convenus que le Messie était l'objet de cette prophétie; les Chrétiens y reconnaissent Jésus-Christ, Fils de Marie, et descendant de Juda, et ils prouvent qu'on doit l'y reconnaître. Au temps de Jésus-Christ s'est accompli tout ce que la prophétie a annoncé, et cet accomplissement la vérifie en tous ses points. On peut donc mépriser tout ce qu'ont dit les rabbins modernes, et tout ce que répète d'après eux leur pauvre écho Dumarsais.

IV. « Une des plus fameuses ensuite, est celle d'Isaïe, qu'on oppose à chaque instant aux incrédules; la voici : *Une vierge concevra et enfantera un fils qui sera nommé Emmanuel.* On y voit clairement la naissance de Jésus. Saint Matthieu n'hésite pas à la citer comme une prédiction formelle qui regarde Jésus-Christ. On va être bien surpris lorsqu'on ira chercher ce passage dans Isaïe, et qu'on y trouvera toute autre chose. Voici de quoi il s'agit : le prophète assure Achaz qu'il n'a rien à craindre des desseins des rois d'Israël et de Syrie, et lui dit, pour signe de la vérité de sa prédiction, que sa femme concevrait et enfanterait un fils qui serait nommé Emmanuel, et qu'avant que cet enfant fût en âge de distinguer le bien d'avec le mal, le pays d'Achaz serait délivré des rois d'Israël et de Syrie. On voit combien ce passage a peu de rapport avec la naissance de Jésus-Christ.

« Plus d'un critique, et l'abbé Houteville lui-même, ont mieux aimé passer cette prophétie sous silence que d'en faire mention, sentant que c'était abuser trop grossièrement de la crédulité des hommes. Peut-on assez admirer que Matthieu ait osé en faire une si ridicule application, et que des gens très-habiles d'ailleurs aient assez de faiblesse pour suivre son exemple ? »

1° Dumarsais déclame contre les prophéties, mais il se garde bien d'en représenter le texte. Pour faire voir la supercherie de ses déclamations, nous ne ferons qu'exposer au lecteur l'occasion à laquelle fut faite cette prophétie; nous en présenterons ensuite le texte, après quoi nous ferons quelques observations qui lui serviront d'éclaicissement.

Voici d'abord quelle fut l'occasion de la prophétie. Les rois de Syrie et de Samarie s'étaient ligués pour détrôner l'impie Achaz, roi de Juda. Ils avaient mis le siége devant Jérusalem, et toute la ville était dans la consternation, lorsque le Seigneur envoya Isaïe, pour rassurer le roi et les habitants. Le Prophète annonce d'abord que Dieu sauvera Jérusalem de la fureur des deux princes ligués, qu'il punira ensuite le roi d'Israël, et que dans soixante-cinq ans le royaume de Samarie ne subsistera plus.

Pour assurer encore davantage le roi de la protection du Seigneur, demandez-lui, ajoute Isaïe, tel miracle que vous voudrez, le Seigneur est prêt de vous l'accorder sur le champ. Loin d'être touché de cette nouvelle marque de bonté, *je n'en ferai rien*, répond froidement le roi impie, *et je ne tenterai pas le Seigneur.* Dieu offrait un miracle, le roi impie refuse, et le miracle n'a point lieu. Mais rempli d'une sainte indignation et toujours inspiré par l'Esprit-Saint, le prophète annonce les grands traits de miséricorde que Dieu fera éclater dans la maison de David. Le Seigneur, dit-il, ne rétractera point les promesses qu'il a faites à David, son

serviteur, et votre père. Elles auront lieu dans leur temps. Une vierge de son sang enfantera, et le fruit de ses entrailles sera nommé Emmanuel, ou *Dieu avec nous*. Voilà quelle fut l'occasion de la prophétie, et voici comment s'exprima le prophète :

Prince, écoutez-moi attentivement ; ne craignez rien, et que votre âme ne s'effraye point à la vue des deux armées formidables des rois de Syrie et d'Israël. Ils ont dit : Marchons contre Juda, faisons la conquête de ce royaume, et mettons-y pour roi le fils de Tabeel. Et voici ce que dit le Seigneur : Ce projet ne réussira point, et même dans soixante-cinq ans, Ephraïm ne formera plus un Etat, ni un peuple. Dieu ajouta à Achaz : Demandez tel prodige que vous voudrez, soit sur la terre, soit dans le ciel. Et Achaz dit : Je n'en ferai rien, et je ne tenterai pas le Seigneur. Et le prophète dit : Ecoutez-moi, maison de David, regardez-vous comme si peu de chose d'en user mal envers les hommes, que vous vouliez encore en user mal avec Dieu? Eh bien! c'est pour cela même que Dieu vous fournira un miracle. Une vierge concevra et aura un fils, dont le nom sera Emmanuel. (*Isa.* VII, 4-14.)

Au même temps, le Prophète annonce les punitions qui vont éclater sur les impies. La Syrie, dit-il, sera subjuguée, et la Samarie désolée dans peu, c'est-à-dire avant qu'un enfant nouvellement né ait pris assez de connaissance pour rejeter ce qui est mauvais, et pour choisir ce qui est bon. C'est ce qui est exprimé par ces paroles, qui sont immédiatement après l'oracle cité : *Avant qu'un enfant sache rejeter ce qui est mauvais et choisir ce qui est bon, la terre que tu as en horreur sera abandonnée.* (*Ibid.*, 16.) En effet, trois ans après, la Syrie fut subjuguée par Theglatphalasar. La Samarie ne tarda pas à avoir le même sort. Theglatphalasar avait déjà transporté en Médie une partie de ses habitants ; et son successeur Salmanasar, ayant pris Samarie, enleva encore de ce pays le reste de la nation. (JOSEPH., *Antiq.*, l. IX, 13.)

On voit par le texte que nous avons cité fidèlement, 1° la protection que Dieu assure à Jérusalem ; 2° sa bonté, en offrant un miracle en assurance de cette promesse ; 3° les preuves que donne le prophète de sa divine inspiration, par la prédiction qui va s'accomplir contre les royaumes de Syrie et d'Israël ; 4° la confirmation de la promesse faite à la maison de David, que le Messie en sortirait ; et de plus, la circonstance encore non révélée de sa naissance miraculeuse, savoir, qu'il aurait une vierge pour mère. Or qu'est-ce qui peut rendre plus respectable une prophétie, que de pareilles circonstances ?

2° On voit que Dumarsais en impose, en disant qu'Isaïe parle dans cette prophétie d'un enfant qu'il aura de sa femme et qui sera nommé Emmanuel. Car Isaïe n'a jamais eu d'enfant qui ait porté ce nom ; ensuite ce n'est pas d'une femme qu'il s'agit dans ce texte, mais d'une vierge, comme le marque le mot hébreu עלמה, *alma*, et le mot grec παρθένος, que les Septante emploient dans leur version, et qu'on ne peut pas rendre par celui de femme. Enfin, il est si vrai que l'Emmanuel n'est point un fils d'Isaïe, mais un rejeton de la maison de David, que le prophète parlant dans le chapitre suivant de la future désolation de Jérusalem sous Nabuchodonosor, s'exprime ainsi : *Les armées d'Assyrie couvriront alors tout le pays qui vous appartient, ô Emmanuel!* (*Isa.* VIII, 8.) Que dira à cela Dumarsais ?

3° Il est très-faux que l'abbé Houteville ait passé sous silence cette prophétie. Qu'on lise le chapitre 9 du livre II de *La religion prouvée par les faits*, on y trouvera l'explication de cette même prophétie, comme dans tous les autres défenseurs de la religion. Dumarsais traite d'esprits faibles ceux qui appliquent cette prophétie à Jésus-Christ. Pour lui, nous le reconnaîtrons volontiers pour un esprit fort, et nous fournissons avec plaisir des preuves de la force de son esprit.

V. « Le même Isaïe nous fournit encore une de ces prophéties victorieuses. On y voit, dit-on, clairement la mort et les souffrances de Jésus-Christ. Qu'on examine ce passage avec attention, on n'y trouvera que le récit de tous les tourments que Jérémie a essuyés. Grotius est obligé d'en convenir. Mais il ajoute que Jérémie est l'emblème et le type de Jésus-Christ, et que ce qui arrivait à l'un était une figure de ce qui devait arriver à l'autre. Voilà à quoi on est réduit, quand on veut employer son esprit à des choses aussi folles et aussi odieuses.» (*Analyse*, p. 51.)

Mais qu'y a-t-il de plus fou et de plus odieux que les affirmations de Dumarsais? Ou il a lu le chapitre cinquantième d'Isaïe, qu'il cite, ou il ne l'a pas lu. S'il ne l'a pas lu, il affirme en fou ; s'il l'a lu, c'est un séducteur odieux.

On ne conçoit pas comment il peut venir dans l'esprit d'attribuer à Jérémie ce qui est dans ce chapitre. Il est impossible de ne pas reconnaître un Dieu dans la personne de celui qui y parle, et qui annonce une partie de ses souffrances. Car un autre qu'un Dieu pourrait-il dire : *Mon bras est-il donc raccourci, pour que je ne puisse pas vous racheter? N'ai-je pas le pouvoir de vous délivrer? Mon courroux suffit pour mettre à sec les mers et les rivières, éteindre la lumière des cieux, et les envelopper des plus épaisses ténèbres....* Ainsi parle celui qui ajoute aussitôt : *Et j'ai abandonné mon corps à ceux qui me frappaient, qui me couvraient le visage de crachats, et m'accablaient d'injures et de reproches.* (*Isa.* L, 2 seq.) Cependant le judicieux et savant Dumarsais nous assure que celui qui parle ainsi ne peut être que Jérémie !

VI. « La fameuse prophétie des septante semaines de Daniel est encore du nombre de celles dont on a ébloui ceux qui craignent d'entreprendre une discussion qu'ils croient trop pénible, et qui aiment mieux

tout croire aveuglément que d'entrer dans le moindre examen. C'est une chose singulière de voir comme les savants se sont donné la torture, pour la faire quadrer avec la naissance de Jésus. Il y a plus de cinquante opinions sur ce sujet, sans qu'aucune puisse satisfaire l'esprit le moins difficile. Ce qu'on peut dire de plus vrai du passage qui contient cette prophétie, c'est qu'il a été visiblement ajouté au texte de Daniel, pour faire accroire aux Juifs que Jonathas était le Messie, ou l'envoyé de Dieu, ou un conducteur qui devait les faire triompher de tous leurs ennemis ; il n'y a qu'à lire ce qui précède et ce qui suit immédiatement cette prétendue prédiction, pour voir clairement qu'elle a été ajoutée ; et pour peu qu'on veuille examiner avec attention et bonne foi la chronologie de ces temps, on trouvera que les septante semaines finissent précisément au temps de Jonathas Machabée, c'est-à-dire environ cent trente ans avant Jésus-Christ. »

De toutes les prophéties qui ont annoncé Jésus-Christ, il n'en est point de plus frappante et de plus convaincante que celle des septante semaines. On y voit les dates des temps de la venue du Messie, la sainteté de son ministère, les rigueurs de son sacrifice, la punition des Juifs, la ruine de Jérusalem et du temple, la dispersion irrévocable de la nation ; et tous ces différents point se prouvent et se vérifient par des monuments dont il nous est aussi impossible de douter que de notre propre existence. Aussi est-ce bien de toutes les prophéties celle qui embarrasse le plus les Juifs opiniâtres, et qui déconcerte le plus nos fiers incrédules. Nous allons d'abord présenter le texte de la prophétie ; nous y donnerons ensuite les éclaircissements que nous croyons nécessaires pour les lecteurs. Enfin nous dissiperons les nuages par lesquels on tâche de l'obscurcir. Voici le texte :

Dieu a fixé à soixante et dix semaines les temps qui regardent votre peuple et votre ville sainte, et qui s'écouleront jusqu'à ce que la prévarication soit abolie, que le péché finisse, que l'iniquité soit effacée, que la justice éternelle arrive, que les visions et les prophéties s'accomplissent, et que le Saint des saints reçoive l'onction. Apprenez donc et remarquez ceci. Depuis l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem, jusqu'au Christ, chef du peuple, il y aura encore sept semaines, et soixante-deux semaines ; les places et les murs seront rebâtis dans des temps difficiles. Après soixante-deux semaines le Christ sera mis à mort, et le peuple qui doit le renoncer ne sera plus son peuple. Il viendra un peuple qui, avec son chef, détruira la ville et le sanctuaire. Tout finira par une ruine entière. Après la fin de la guerre arrivera la désolation qui a été prédite. Il confirmera dans une semaine son alliance avec plusieurs ; et au milieu de la semaine, l'hostie et le sacrifice cessera ; l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la consommation et à la fin. (*Isa.* IX, 24-27.)

Voilà le texte de Daniel, et voici les éclaircissements que nous avons promis, pour en faciliter l'intelligence et pour lever toutes les difficultés qu'on pourrait y rencontrer.

Le premier éclaircissement sera pour fixer le temps auquel commencent les soixante et dix semaines.

Elles ont dû commencer lorsque l'ordre fut donné pour rebâtir Jérusalem. Mais quand cet ordre fut-il donné ? Ce n'est pas du temps de Cyrus, puisque son édit, tel qu'on le trouve dans les livres saints (*I Esdr.* I, 2), ne parle que du rétablissement du temple, et ne dit pas un mot de la ville. Le savant Julius Africanus, qui vivait vers l'an 200 de l'ère chrétienne, et qui nous a laissé sur ce point les lumières les plus précieuses, fixe la date de cet ordre pour relever les murs de Jérusalem, et par conséquent le commencement des septante semaines à la vingtième année du règne d'Artaxerxès, surnommé la Longue-Main, le quatrième des rois de Perse depuis la mort de Cyrus ; et il montre par le calcul des temps, et par tous les monuments historiques, qu'on ne peut pas fixer une autre date.

Mais pourquoi Julius Africanus se fixe-t-il à cette vingtième année d'Artaxerxès ? C'est que les livres saints marquent expressément que ce fut en cette année que Néhémie, qui était grand échanson d'Artaxerxès, obtint de ce prince la permission de relever les murs de Jérusalem ; qu'en conséquence, il partit aussitôt avec une escorte de cavalerie, et qu'il fit travailler avec tant de diligence, qu'en deux ans les murs furent rebâtis, la ville repeuplée et mise dans un état à se faire respecter de ses voisins et de ses ennemis. (*II Esdr.* II, VI.)

Ensuite, le calcul des années s'accorde parfaitement avec cette date. Car en additionnant le temps qu'a duré l'empire des Perses depuis Artaxerxès jusqu'à Darius ; le temps qu'a duré l'empire des Séleucides, qui régnèrent en Asie après Alexandre, et le temps qui s'écoula depuis la fin des Séleucides jusqu'à la mort de Jésus-Christ, on trouvera le nombre de 490 années, comme Daniel les avait annoncées. Le sentiment de Julius Africanus est devenu celui de tous les plus habiles et les plus savants chronologistes, et tous ceux qui ont voulu s'en éloigner, comme le chevalier Marsham, ont donné dans des écarts qui font pitié.

Le second éclaircissement sera sur ces paroles de la prophétie : *Soixante et dix semaines.*

Pourquoi les appelle-t-on des semaines d'années ? Il est évident qu'on ne peut, et qu'on ne doit pas les appeler autrement. C'est l'Ecriture même qui nous instruit de cette manière de compter, et les exemples qu'elle nous fournit en deviennent des preuves sans réplique. Laban demande à Jacob sept années de service, pour lui laisser Rachel en mariage, et il s'exprime précise-

ment de la même manière que Daniel. *Remplissez*, lui dit-il, *cette semaine de jours pour le mariage de Lia, et je vous donnerai encore Rachel pour le service de sept autres années. Jacob y consentit, la semaine fut remplie, et il épousa Rachel.* (*Gen.* XXIX, 26, 27.) De même Moïse, en annonçant aux Israélites l'année sabbatique, leur dit : *Vous compterez sept semaines d'années, c'est-à-dire sept fois sept, qui font ensemble quarante-neuf ans.* (*Levit.* XXV, 8.) On est donc autorisé à compter des semaines d'années. Il y a plus, c'est qu'on est obligé de compter des semaines d'années.

En effet, la suite des événements qui sont annoncés par le prophète, nous démontre que cette manière de compter est la seule qu'on puisse prendre pour expliquer le texte; parce que des semaines de jours seraient trop courtes, et des semaines de dizaines d'années, ou même de siècles, comme l'ont rêvé quelques rabbins modernes, seraient trop longues, comme le démontre la suite des événements annoncés par la prophétie.

Le troisième éclaircissement sera sur ces dernières paroles : *Et le peuple qui doit le renoncer ne sera plus son peuple. Un peuple, avec son chef, viendra détruire la ville et le sanctuaire*, etc. (*Dan.* IX, 26.) Quelle vérification et quelle preuve funeste le récit évangélique ne fournit-il pas de l'accomplissement de la prophétie !

Son peuple doit le renoncer (*Ibid.*), dit le prophète; et les Juifs furieux crient à Pilate qui leur présente Jésus-Christ : *Otez-nous, ôtez-nous cet homme de devant les yeux, et qu'il soit crucifié.* (*Joan.* XIX, 15.)

Le prophète dit : *Son peuple ne sera plus son peuple;* et les Juifs se chargent de l'horreur et des suites de leur déicide, eux et toute leur postérité, par cet horrible anathème : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants.* (*Matth.* XXVII, 25.)

Le prophète dit : *Un peuple avec son chef viendra, et détruira la ville et le sanctuaire;* et quarante ans après la mort de Jésus-Christ, les Romains ayant Titus à leur tête investissent la ville, la pressent, la prennent malgré la défense la plus vigoureuse et la plus opiniâtre qu'on ait jamais vue, la renversent de fond en comble, brûlent le temple, et ne laissent pas pierre sur pierre. Onze cent mille âmes périssent à ce siége; quatre-vingt-dix mille Juifs sont réduits en esclavage, plusieurs milliers sont livrés aux flammes, aux dents des bêtes féroces, ou cloués à des croix et à des poteaux; et c'est l'historien Josèphe, témoin de ces horreurs, qui en fait lui-même le lamentable récit. (*De bello Judaic.*, lib. ult.)

Le prophète dit : *La désolation durera jusqu'à la consommation et à la fin.* (*Dan.* IX, 26.) Et depuis dix-sept cents ans cette malheureuse nation des Juifs est comme esclave partout, sans patrie, sans temple, sans sacrifice, toujours détestée et toujours écrasée. Que diront sur cela nos fiers incrédules, philosophes et libertins ?

Par ces éclaircissements on voit qu'en considérant les dates de la prophétie, les caractères du Christ annoncé, les monuments historiques les plus incontestables, il n'y a que Jésus-Christ dans la personne duquel tout se réunisse pour l'accomplissement et la vérification entière de la prophétie. On voit que ceux qui donnent d'autres explications que celle que nous donnons, ont contre eux les démonstrations les plus évidentes, tirées des différentes circonstances de cette prophétie même.

On peut donc laisser Dumarsais se débattre, présenter Jonathas pour l'objet de la prophétie, affirmer extravagamment que le texte a été ajouté après coup, entasser mensonges sur mensonges, tromper par ses raisonnements faux les hommes ignorants ou prévenus.

Enfin le Christ devait venir dans un temps fixé, il devait éclairer le monde, effacer le péché, être renoncé par son peuple, abolir les sacrifices de la loi ancienne; le temple devait être renversé, la ville entièrement ruinée, la nation proscrite. Tout cela est arrivé; le Christ est donc aussi arrivé, et la prophétie pleinement vérifiée.

VII. « Veut-on de nouvelles preuves que cette prophétie n'a aucun rapport à Jésus-Christ, et que l'application qu'on en a faite est nouvelle? C'est qu'aucun évangéliste n'a imaginé de s'en servir, quoiqu'ils connussent parfaitement Daniel, parce qu'il était trop manifeste alors que le temps qu'il désignait était expiré depuis plus d'un siècle. Par la même raison, les premiers Pères de l'Eglise n'en ont pas parlé, et ce n'est que depuis qu'un éloignement plus considérable a augmenté l'obscurité de ces temps reculés, qu'on a imaginé différents systèmes pour l'accommoder à la naissance de Jésus-Christ. » (*Analyse*, p. 52.)

Dumarsais, vous montrez une ignorance bien grossière, ou une infidélité bien odieuse. Les Pères de l'Eglise n'ont point parlé de la prophétie de Daniel, dites-vous, et ce n'est que dans des temps reculés qu'on en a fait l'application à Jésus-Christ. Mais Jules Africain, né au commencement du IIe siècle, nous en donne une explication très-exacte et très-détaillée. Clément d'Alexandrie fait la même chose dans ses *Stromates*. Origène l'explique dans son vingt-neuvième *Traité* sur saint Matthieu; Tertullien dans son livre contre les Juifs; Eusèbe dans sa *Démonstration évangélique*. « Aucun évangéliste n'a imaginé de s'en servir, » ajoutez-vous, et saint Matthieu, saint Marc et saint Luc rapportent les avertissements que donne Jésus-Christ à ses disciples, lorsque cette prophétie achèvera de s'accomplir. O philosophe, est-ce ainsi que vous répandez le mensonge et la séduction sous le voile de l'amour de la vérité et de l'instruction ?

VIII. « Saint Matthieu prétend que la fuite en Egypte et le retour de Jésus-Christ sont prédits par Osée, lorsqu'il dit que Dieu a rappelé son peuple d'Egypte. Le même

évangéliste va jusqu'à citer des prédictions qui ne se trouvent en aucun endroit de l'Ecriture. Il dit par exemple : *Jésus vint habiter à Nazareth afin que cette prédiction fût accomplie, il sera appelé Nazaréen.* (*Matth.* II, 23.) Cependant cette prophétie ne se trouve nulle part. Que doit-on penser de pareilles autorités? Et ne faut-il pas avouer que ceux qui se sont si fort appuyés sur ces prophéties, l'ont fait par ignorance ou par infidélité? » (*Analyse*, p. 53.)

Donnons un moment à développer la sophistiquerie de Dumarsais. Quiconque est un peu versé dans la lecture des livres saints, sait bien que dans les écrits des prophètes il y a des choses qui sont des prédictions pures et simples, il y en a d'autres qui sont des types, c'est-à-dire des figures et des représentations de ce qui devait arriver. Il y a eu dans l'ancienne loi quantité d'usages, d'événements et de personnages prophétiques, et qui étaient des figures et des représentations de ce que devait être le Messie ou de ce qui devait arriver au Messie. L'apôtre saint Paul, qui était certainement très-versé dans l'étude de la loi, nous dit expressément que ce qui arrivait chez les Hébreux était toujours type et figure : *Hæc omnia in figura contingebant illis.* (*I Cor.* X, 11.)

A la première lecture des livres saints, on a d'abord présents à l'esprit ces usages, ces événements, ces personnages dont nous parlons. Mais en les méditant attentivement, on y trouve un sens encore plus profond, et après la représentation et la figure, on y voit encore la chose qui est figurée et représentée, c'est-à-dire le Messie même. Ainsi, quand le Seigneur dit par la bouche d'Osée (II, 1) : *Israël est mon enfant, je l'ai aimé tendrement, et j'ai appelé mon Fils de l'Egypte*, on pense d'abord à la sortie des Hébreux de l'Egypte; et en méditant attentivement le texte, on aperçoit un événement prophétique. Israël se retire en Egypte pour éviter la famine; et Jésus s'y retire aussi pour éviter la cruauté d'Hérode; ce royaume sert d'asile au peuple de Dieu, et au Fils de Dieu; et pour ces deux événements différents, Dieu dit également : *J'ai rappelé mon Fils de l'Egypte.*

Tous les prophètes, généralement, ont annoncé la sainteté du Messie; le mot de *Nazaréen* signifie *sanctifié*, et Jésus-Christ est la sainteté même.

Faut-il être surpris que l'évangéliste dise que Jésus sera appelé Nazaréen, en vérification de ce que les prophètes ont annoncé? Après cela ne faut-il pas avouer que Dumarsais a bonne grâce à dire que *ceux qui se sont si fort appuyés sur les prophéties, l'ont fait par ignorance ou par infidélité?*

IX. « Quelqu'un a dit que le premier devin, le premier prophète, fut le premier fripon qui rencontra un imbécile; ainsi la prophétie est de l'antiquité la plus haute. Nous avons vu arriver à Londres par troupes, du fond du Languedoc, des prophètes tous semblables à ceux des Juifs, joindre le plus horrible enthousiasme aux plus dégoûtants mensonges. On a vu Jurieu prophétiser en Hollande. Il y eut de tout temps de tels imposteurs; et non-seulement des misérables qui faisaient des prédictions, mais d'autres misérables qui supposaient des prophéties faites par d'anciens personnages. » (*Examen important*, chap. 7.)

Il ne faut pas être devin pour savoir qui est le prétendu milord Bolingbroke. Il se cache sous un nom anglais, pour débiter avec plus de hardiesse les horreurs dont son âme est remplie. Il est cependant bien sûr qu'il n'y a jamais eu d'Anglais qui ait porté dans ses écrits le blasphème à un aussi grand excès. Mais qu'avance-t-il avec ses expressions blasphématoires et ses propos absurdes? Prouve-t-il qu'il n'y a jamais eu de véritables prophètes? Prouve-t-il que toutes les prophéties sont supposées, ou que ce qu'elles annoncent ne s'est pas accompli? Prouve-t-il que les réfugiés languedociens et que Jurieu aient été regardés comme des prophètes? Otez de ses discours la hardiesse, la grossièreté, l'indécence des injures et des expressions de crocheteur, il ne restera rien du tout. C'est pour cela même que nous ne daignons ni rapporter, ni combattre ce qu'il ajoute à ces horreurs. (NONNOTTE, III, 379.)

Voici les réflexions de Chaudon sur la question des prophéties.

§ I. — *Notions préliminaires.*

Les prophéties ont toujours été le sceau divin qui caractérise le dépôt des promesses, et le rend authentique. Il n'y a qu'un Dieu qui puisse voir tous les siècles, et prédire infailliblement les événements qui dépendent du libre arbitre de l'homme. Ainsi, s'il y a chez un peuple une suite de prédictions de l'avenir, antérieure aux événements, et si ces événements sont arrivés précisément comme l'ont dit les prophètes, il est évident que Dieu a parlé à ce peuple, et par ce peuple à tous les hommes.

Ces hommes célèbres, séparés des humains par une vie solitaire et austère, étaient consacrés à la méditation de la loi, à la prière et aux exercices de piété. Dans le temps de désordre et de l'idolâtrie, ces hommes pleins de zèle, malgré les menaces et les persécutions des méchants, se disaient envoyés de Dieu; ils promettaient ou menaçaient. Leurs paroles étaient conservées précieusement, et les Juifs les ont transmises. Ils ajoutaient en preuve de leurs discours des miracles éclatants; ils annonçaient des événements de toute espèce, proches ou éloignés. L'accomplissement qui arrivait pendant la vie du prophète, prouvait sa mission, et confirmait ses oracles pour l'avenir. Les monuments publics attestaient ce qui était accompli, on en instruisait les enfants. Ceux-ci, joignant au passé ce qui arrivait de leurs jours, laissaient à leurs descendants un profond respect pour les prophètes qui l'avaient prédit, et une espérance que tout le reste s'accomplirait de même. Leurs livres étaient regardés comme divins. La preuve en était

simple et sûre. On croyait à l'avenir, parce qu'on voyait le présent, et qu'on savait le passé. Les prophètes se disaient inspirés d'en haut, ils ne disaient que ce que le Seigneur leur faisait connaître et leur ordonnait de dire.

La lecture des prophéties comparées avec l'histoire des Juifs, des peuples voisins et du monde entier, leur assure le dernier trait de divinité. Car on voit dans les prophètes, les révolutions des villes et des empires annoncées dans toutes leurs circonstances. Les temps y sont marqués par les dates précises; les lieux y sont désignés souvent par leurs noms, comme les personnes qui doivent agir.

§ II. — *Détail précis des prophéties générales.*

Nathan prédit à David les fléaux divers dont le Seigneur va châtier son crime, comme Samuel avait annoncé au grand prêtre Héli la punition de ses enfants, et à Saül la perte de sa couronne, et son transport à David. Un autre prédit à Salomon et à son fils la division de son royaume, et assure à Jéroboam le sceptre d'Israël.

Phacée, roi d'Israël, et Rafin, roi de Syrie, s unissent pour détruire le royaume de Juda. Ils assiégent Jérusalem, Achaz en est effrayé. Isaïe annonce que le projet de ce roi échouera, et qu'ils seront tous la proie du roi d'Assyrie. En effet, ils lèvent le siége, et peu de temps après Damas et Samarie tombent entre les mains de Téglatphalasar. Sennachérib, sous le règne d'Ezéchias, vient avec une armée formidable assiéger Jérusalem. Isaïe avait marqué sa route, ses campements, la défaite de ce monarque, avant qu'il eût songé de sortir d'Assyrie. Jérusalem investie est aux abois, sans vivres et sans garnison. Le prophète assure Ezéchias qu'il n'a rien à craindre et que les assiégeants seront bientôt exterminés. La nuit suivante, cent quatre-vingt-cinq mille hommes périssent; le roi s'enfuit et est tué à son retour, comme Isaïe l'avait prédit. Cet événement public attira au temple des offrandes, et à Ezéchias des félicitations des rois ses voisins.

Ezéchias montre ses trésors aux ambassadeurs de Babylone. Dieu irrité du mouvement d'orgueil auquel il s'abandonnait, lui fit dire par Isaïe que toutes ces richesses seraient un jour transportées à Babylone; et Nabuchodonosor l'exécuta à la lettre. Cette prédiction étant accomplie, pouvait-on douter du retour de la captivité annoncée par le même prophète, en nommant Cyrus pour libérateur?

Isaïe prédit aussi l'entière destruction de Babylone, il nomme le destructeur de cette ville si forte; plusieurs siècles auparavant, il en publie le siége, et la manière dont elle sera prise; la lâcheté et la fuite de la garnison, la frayeur du roi, sa mort, l'extinction de sa famille et la cruauté qu'on exercera contre les habitants. Il déclare que cette ville ne sera jamais rebâtie, qu'elle demeurera comme un cloaque, et une retraite affreuse d'oiseaux funestes et d'animaux carnassiers; qu'elle sera semblable à Sodome et à Gomorrhe. En effet, ses murs abandonnés devinrent un parc de bêtes, les murailles tombées firent changer le cours de l'Euphrate; il n'y resta qu'une fange infecte. Tous les auteurs profanes nous la dépeignent encore telle, et à peine en voit-on quelque trace.

Joachim monte sur le trône; Jérémie déclare, à lui ainsi qu'à la reine, qu'ils seront emmenés captifs; que le même sort attend Sédécias, malgré les assurances des faux prophètes; que Sédécias sera plus malheureux que Joachim. En effet, on tua ses enfants devant lui, et ensuite on lui creva les yeux.

Ezéchiel (xxx) annonce l'extinction de la famille d'Egypte. *Il n'y aura plus*, dit le Seigneur, *à l'avenir, de prince qui soit du pays d'Egypte.* En effet, la royauté fut envahie par Nabuchodonosor: l'Egypte devint province des Perses; ensuite des Macédoniens, des Romains, des Sarrasins, enfin des Turcs.

Jérémie et Ezéchiel marquent et fixent les septante ans de la captivité des Juifs, et leur retour à Jérusalem; après quoi, disent-ils, le Seigneur punira à son tour le royaume de Babylone et le donnera à Cyrus. Voyez dans Ezéchiel le détail du siége de Jérusalem par Nabuchodonosor, et sa conquête de l'Egypte.

Daniel paraît raconter plutôt des faits, qu'annoncer des prédictions. Il voit dans la statue de Nabuchodonosor si variée dans sa composition, et sa chute, et les diverses monarchies qui doivent se succéder les unes aux autres: les Babyloniens, les Mèdes, les Perses, les Grecs, les Romains, et ensuite l'empire éternel du Messie remplissant toute la terre. Il voit dans le *Bélier*, le roi des Perses et des Mèdes; dans le *Bouc*, celui des Grecs, Alexandre et la rapidité de ses conquêtes. Il voit Xerxès, le quatrième successeur de Cyrus, assembler toutes ses forces contre la Grèce; les persécutions d'Antiochus contre les Juifs; les profanations dans le temple, et les vengeances que Dieu en tirera. Dans ses prophéties et mille autres, les faits sont si détaillés qu'elles ont paru des histoires composées après les événements; mais leurs dates, leurs monuments en montrent l'antiquité, la certitude et la divinité.

§ III. — *Objections des incrédules.*

Première objection. — « Ce qu'on appelle prophètes n'étaient que des rêveurs et des gens d'imagination qui, en débitant mille faussetés, disaient quelquefois vrai par hasard. C'étaient des diseurs de bonne aventure, que la bile, le fanatisme et l'enthousiasme agitaient d'une fureur que le peuple prenait pour divine. »

Réponse. — On ne répond point aux injures. Si les prophéties sont vraies, quelque part qu'y ait eue l'imagination, elle ne suffisait pas pour percer dans l'avenir. Par exemple, Isaïe deux cents ans avant Cyrus, voit ce

héros triomphant de Babylone, et renvoyant les Juifs dans leur patrie. Daniel voit les victoires d'Alexandre et les impiétés d'Antiochus. La bile, l'enthousiasme, vont-ils jusque-là? Quant à l'obscurité des prophéties, Porphyre et Julien les trouvaient si claires, qu'ils prétendaient qu'elles avaient été faites après l'événement. Mais toute prophétie doit être claire et obscure: claire dans l'objet, pour les esprits droits; voilée dans les termes et les circonstances, pour les méchants. Dieu parle et se manifeste comme il lui plaît. Est-ce par humeur que Jérémie, annonçant des malheurs à son peuple, y joint les promesses et les assurances de leur délivrance future? Enfin, qu'on nous montre une seule prédiction qui soit fausse.

II^e objection. — « Il est évident, dit Voltaire, qu'on ne peut savoir l'avenir, parce qu'on ne peut savoir ce qui n'est pas; mais il est clair aussi qu'on peut conjecturer un événement. »

Réponse. — S'il comprend dans la généralité de son principe le Créateur même, que devient tout ce qu'il nous a dit jusqu'ici de l'existence de l'Etre suprême? Ce n'est plus qu'un mot dans sa bouche, s'il refuse à cet Etre la toute-puissance et la toute-science, à qui l'avenir est connu comme le présent et le passé. S'il ne comprend pas l'Etre suprême dans la généralité de son principe, peut-il nier la possibilité de la prédiction de l'avenir? Pourquoi, si Dieu connaît l'avenir, ne pourrait-il pas le faire connaître à un homme et le lui annoncer? Mais il ne doit plus être question de la possibilité des prédictions divines sur l'avenir: nos livres saints en renferment une multitude. Les livres de l'Ancien Testament en contiennent, dont l'antériorité aux événements qui en sont l'objet, est aussi certaine que l'antériorité de l'existence du peuple juif à Jésus-Christ. Les livres du Nouveau Testament en contiennent de même, dont l'antériorité aux événements qui en sont l'objet, est aussi certaine que l'antériorité de Jésus-Christ l'est à l'existence des hommes qui vivent actuellement. Telles sont, par exemple, les prédictions d'Ezéchiel au sujet de l'Egypte; d'Isaïe au sujet de Babylone; de Daniel au sujet de la succession des quatre grandes monarchies, et des successeurs d'Alexandre; de ces deux derniers prophètes au sujet de toutes les circonstances de la naissance, de la vie, de la mort de Jésus-Christ; de Jésus-Christ lui-même au sujet de l'établissement de son Eglise et de la dispersion du peuple juif. Il s'agit ici non de vaines conjectures de l'esprit humain, mais d'annonces les plus positives exprimées dans les termes les plus clairs d'événements non dépendants du cours ordinaire de la nature, mais du concours d'une infinité de causes libres, ou plutôt de la volonté toute-puissante du modérateur de l'univers; annonces néanmoins vérifiées le plus littéralement: l'histoire ne nous permet pas de douter de la vérification des unes, et nos yeux nous assurent la vérification des autres. D'ailleurs les conjectures ne sont fondées que sur des vraisemblances, et ces vraisemblances n'instruisent ni de l'époque, ni de l'événement, ni d'aucun détail. On conjecture, par exemple, ce que sera un enfant sur son caractère, la ruine d'un royaume à cause du violement de ses lois, et des fondements qui l'ont établi; mais les prophètes annoncent, donnent les détails les mieux circonstanciés.

III^e objection. — « Ces prophéties sont aussi équivoques, aussi vagues, aussi obscures, aussi énigmatiques que les oracles des païens. Si elles se sont accomplies, elles ne le sont, de même, que les prédictions faites par le démon. »

Réponse. — Les termes dont se servent les prophètes sont naturels, simples et bien différents des oracles faux du paganisme. Quelquefois ces prophéties sont mêlées d'obscurité, dans ce qu'il n'est pas nécessaire de savoir, ou à cause de la majesté de l'objet dont elles parlent. Par exemple, le double état de Jésus-Christ, Messie; son règne spirituel; imparfait ici-bas et parfait dans le ciel étant compris dans la prophétie, ce double sens exige quelque attention. D'autres fois les prophètes parlent sans liaison bien sensible, d'un roi et aussitôt du Messie et de l'Eglise future. Enfin, de quelque manière qu'elles soient exprimées, elles ne peuvent venir que de Dieu. Leur principe, leur fin, leur objet est Dieu et la religion. Tout événement qui dépend de la détermination future des causes libres, ne peut être connu ni prédit par les mauvais esprits, et il doit toujours avoir dans l'annonce un côté obscur: trop circonstancié, on pourrait le voir d'avance et le détourner; par exemple, Michée dit: que le Messie naîtra à Bethléem. S'il eût raconté tout ce que firent les mages, ce que les Juifs consultés répondirent, Hérode aurait vu trop clair, et n'aurait pas rempli lui-même une autre prophétie, sur le massacre des enfants de Rachel. Les événements prédits sont comme les objets de la nature, toujours assez clairement présentés, quoique inconnus, par quelques endroits.

IV^e objection. — « Les Juifs toujours superstitieux attribuaient tout à Dieu, s'ensuit-il que les prophètes en fussent inspirés? »

Réponse. — S'ils n'étaient pas éclairés d'en haut, d'où leur venait donc tant de lumières? Comment perçaient-ils dans le chaos de l'avenir? Certes leur révélation ne pouvait venir que de Dieu, qu'ils adoraient, au nom de qui ils parlaient, et qui se faisait sentir à eux, soit en songe et en extase, soit par un langage intérieur ou extérieur; car ils se montraient comme ses envoyés et ses organes. (*Voyez* la réponse à l'objection suivante.)

V^e objection. — « Qui donnait à ces prophètes leurs provisions pour être des prophètes en titre et publiquement regardés comme tels? »

Réponse. — Dieu ne manqua jamais de leur donner une pleine conviction de la réalité de l'inspiration et de l'importance du message dont il les honorait ; conviction si forte et si puissante, que le nouveau prophète ne pouvait pas y résister, témoin ce qu'en dit Ezéchiel (III, 14) : *L'esprit du Seigneur m'éleva et me ravit, et je m'en allai tout ennuyé dans mon esprit, parce que la main de l'Eternel s'était appesantie sur moi.* Il n'y a nulle apparence que des gens aussi bien élevés, aussi sages, aussi éclairés qu'étaient les prophètes, se fussent volontairement chargés d'un emploi qui les exposait aux plus grandes peines, et sûrement aux plus vives persécutions, s'ils n'y avaient pas été poussés irrésistiblement par une vocation céleste. *Ils ont*, dit un apôtre, en faisant la description des croix de leur ministère, *ils ont été éprouvés par des moqueries et par des coups, par des liens et par la prison ; ils ont été lapidés, ils ont été sciés, ils ont été mis à mort par le tranchant de l'épée.* (*Hebr.* XI, 35-37.) Quel ministère ! Où aurait-on trouvé des gens dans leur bon sens, qui eussent voulu braver tant de périls et un si cruel martyre pour en exercer les fonctions, s'ils n'avaient pas intérieurement été convaincus que Dieu les y appelait ? A regarder donc les prophètes simplement comme des personnes qui n'étaient ni stupides, ni en démence, on ne peut refuser de croire qu'ils étaient sincères et droits dans le témoignage qu'ils se rendaient à eux-mêmes ; et que certainement ils ne se donnaient pour inspirés de Dieu que parce qu'ils croyaient l'être, et qu'ils avaient toutes les raisons possibles de le croire.

Mais qu'on examine après cela quelle fut la doctrine qu'ils prêchèrent. Peut-on en trouver de plus excellente et de plus sublime, de plus digne du Dieu dont ils étaient les envoyés ? Avec quel courage n'élevèrent-ils point leurs voix pour flétrir la superstition et l'idolâtrie ? Avec quelle force n'insistèrent-ils point sur la nécessité de sanctification, d'une piété intérieure et réelle ? Que peut-on dire de plus beau sur ce sujet que ces paroles de Michée (VI, 6-8) : *Avec quoi préviendrai-je l'Eternel et me prosternerai-je devant le Dieu souverain ? Le préviendrai-je avec des holocaustes et avec des veaux d'un an ? L'Eternel prendra-t-il plaisir aux milliers de moutons, ou à dix mille torrents d'huile ? Donnerai-je mon premier-né pour mon forfait, le fruit de mon ventre pour le péché de mon âme ? O homme ! il t'a déclaré ce qui est bon, et qu'est-ce que l'Eternel requiert de toi, sinon que tu fasses ce qui est droit, que tu aimes la bénignité et marches en toute humilité devant ton Dieu ?* Peut-il rien y avoir de mieux assorti aux notions que la raison nous donne de la bonté de Dieu, que ces tendres invitations d'Ezéchiel (XVIII, 30-31) à la repentance : *Je suis vivant, dit le Seigneur l'Eternel ; je ne prends point plaisir à la mort du méchant, mais plutôt que le méchant se détourne de sa voie et qu'il vive. Détournez-vous, détournez-vous de votre méchante voie, et pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël ?* La gloire, les vertus du Maître du monde furent-elles jamais célébrées d'une manière plus noble et d'un ton plus sublime que dans les *Cantiques* de David ? Qui témoigna jamais un intérêt plus vif, un zèle plus tendre pour l'honneur de la religion que Jérémie ?

S'il faut néanmoins des preuves plus directes encore de la divinité de leur mission, nous en appellerons ici à leurs prédictions mêmes. Quel autre que Dieu pouvait leur dévoiler l'avenir, quelquefois même l'avenir le plus reculé, ainsi que le plus contingent ? Dicter, par exemple, à un prophète, trois cent soixante et un ans avant l'événement, qu'un roi, nommé Josias, détruirait l'autel profane sur lequel Jéroboam sacrifiait dans Béthel ; découvrir à Elie tous les malheurs qui devaient fondre sur la postérité de l'impie Achab ; mettre Isaïe en état d'annoncer la gloire du grand Cyrus, en le nommant par son nom, plus de deux cents ans avant qu'il fût né : quel autre que l'Etre suprême pouvait prédire qu'il rétablirait Jérusalem avec son temple, et présager ses conquêtes dans un détail qui égale presque les descriptions que Xénophon en a tracées ? Enfin, pour nous renfermer dans un dernier exemple non moins frappant que ceux qu'on vient de lire, quel autre que Dieu pouvait révéler à Daniel ce célèbre oracle des septante semaines qui réunit tant de traits si intéressants et si remarquables, et qui, même en le rapportant à Antiochus Epiphanes, ainsi que Josèphe l'a prétendu, précéda l'événement de quatre cent dix-huit ans ? Si dans l'accomplissement de toutes ces prophéties l'incrédule ne reconnaît pas le doigt de Dieu et l'inspiration de son Esprit, je ne sais ce qu'il faudra désormais pour le ramener.

VI^e objection. — « Mais les prophéties étaient-elles réellement antérieures à l'événement ? étaient-elles connues ? les faisait-on publiquement ? »

Réponse. — Et qui peut en douter ? Les prophètes allaient trouver les rois au milieu de leur cour, leur parlaient à la tête de leurs armées et devant de nombreuses assemblées. Elie avertit publiquement Achab que, pendant plusieurs années, le ciel serait fermé. Tout Israël et les royaumes voisins surent cette prédiction. Il avait également dit que sa parole seule ouvrirait le ciel, et il accomplit cette promesse en présence d'un peuple immense. Qu'y avait-il de plus éclatant que la nudité d'Isaïe, cet homme du sang royal, qui marcha dépouillé de ses vêtements au milieu de Jérusalem, pour faire connaître que le roi des Assyriens emmènerait d'Egypte et d'Ethiopie une foule de captifs qu'il traînerait ainsi nus et dépouillés ? Jérémie portait des chaînes à son cou, à la face du peuple juif, pour représenter celles dont les Hébreux seraient chargés (62).

Les prophéties d'Ezéchiel étaient annon-

(62) Voltaire tâche de ridiculiser toutes ces prophéties figuratives ; mais quelque dérision qu'il

cées par des signes encore plus frappants. Tantôt il lui était ordonné de graver sur une brique le plan de Jérusalem, et d'ajouter à cette représentation des marques extérieures de l'inflexible colère de Dieu contre cette ville. Tantôt Dieu lui commandait de demeurer couché sur le côté gauche durant 390 jours, et ensuite sur le côté droit pendant 40 jours, de se nourrir d'un pain souillé et distribué avec mesure. D'autres fois, le prophète devait, en plein jour et en présence de tout le peuple, faire emballer précipitamment ses effets, percer aux yeux des mêmes témoins la muraille de sa maison, sortir sur le soir par cette brèche, et se faire emporter, le visage couvert d'un voile, par des hommes qui le chargeaient sur les épaules.

Achab et Josaphat interrogeant, devant tout le peuple, le Seigneur sur les succès de la guerre contre les Syriens, quatre cents faux prophètes ne leur annoncent que des victoires. Michée seul leur prédit une défaite entière. Combien de témoins de sa prophétie intéressés à la trouver fausse! Michée est emprisonné; mais sa prédiction s'accomplit.

VII^e objection. — « La conduite de plusieurs prophètes paraît extravagante; telle est celle d'Isaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel, » etc.

Réponse. — Cette objection est de Voltaire. Mais peut-il nous opposer cette difficulté, lui qui a dit plusieurs fois que c'était une coutume de l'Orient, non-seulement de parler en allégorie, mais encore d'exprimer par des actions singulières les choses qu'on voulait signifier? Qu'y a-t-il d'étonnant que Dieu, en inspirant ses prophètes, se soit conformé à cette coutume? Qu'y a-t-il donc d'étonnant qu'Isaïe, après avoir rassuré la maison de David tremblante à la vue des rois de Syrie et d'Israël qui avaient conjuré son renversement; qu'y a-t-il d'étonnant, dis-je, qu'après l'avoir rassurée par la prédiction de la naissance de l'Emmanuel dans le sein d'une vierge, il ait de son épouse un fils qu'il nomme d'un nom qui signifie *hâtez-vous de prendre les dépouilles*, pour exprimer, comme il s'explique tout de suite, la défaite des rois de Syrie et d'Israël; et que pour marquer le temps où le roi d'Assyrie doit triompher de ces deux rois, il ajoute que ce sera *avant que l'enfant*, qui vient de lui naître, *sache discerner le bien et le mal?*

Qu'y a-t-il d'étonnant que le même Isaïe paraisse nu, c'est-à-dire dépouillé de son pauvre sac de prophète (en conservant sa tunique), pour exprimer, comme il le déclare en termes formels, l'état misérable où le roi d'Assyrie allait réduire les Egyptiens?

Qu'importe que Jérémie soit dans l'enfance quand Dieu le choisit pour être l'organe de ses ordres? Est-ce que Dieu a besoin de l'âge de l'homme pour lui communiquer sa lumière? Le prophète représente le roi de Babylone comme une chaudière bouillante qui va venir venger Dieu des iniquités de son peuple. Il achète une ceinture, la met sur ses reins, la cache dans le trou d'une pierre auprès de l'Euphrate, la tire ensuite de ce trou et la trouve pourrie, pour marquer l'humiliation où serait réduit l'orgueil de la maison de Juda, que Dieu avait attachée à son service, laquelle, indocile à sa voix, s'était attachée à des dieux étrangers. Il se charge de liens, de chaînes, d'un joug, et les envoie aux rois voisins pour les engager à se soumettre au roi de Babylone, s'ils veulent éviter l'esclavage. Il emploie divers autres emblèmes, dont il ne laisse jamais à deviner l'explication. Il n'y a rien donc de plus étonnant dans cette conduite de Jérémie que dans celle d'Isaïe.

Les visions d'Ezéchiel n'ont rien non plus qui doivent vous surprendre. Dans la première paraissent, au milieu d'un nuage enflammé, quatre animaux; près d'eux quatre roues, au-dessus d'eux un firmament, sur lequel est un trône, et un homme assis sur ce trône, et tout environné d'éclat.

Cette première vision marque évidemment la justice divine irritée contre les iniquités de son peuple, et prête à en tirer une vengeance sévère; en sorte qu'elle est comme l'abrégé de tout ce qui va être montré dans la suite au prophète, des malheurs qui vont fondre sur Jérusalem, du siége de cette ville, des misères du peuple durant ce siége, de la prise de cette ville, de la destinée de ceux qui auront échappé à la mort, de la conservation néanmoins d'un grand nombre de ces malheureux, de leur état sous les quatre grandes monarchies auxquelles ils seront assujettis successivement, jusqu'à ce qu'ils reviennent à leur véritable roi Jésus-Christ, qui est sans doute cet homme assis sur un trône environné d'éclat, qui dispose des rois et des empires.

Dans la seconde vision, le prophète reçoit un livre plein des vérités qu'il doit annoncer; il le mange, et le trouve doux comme du miel dans la bouche, parce qu'il est doux de connaître les décrets divins; mais ces décrets le remplissent d'amertume, parce qu'ils ont pour objet les malheurs dont son peuple doit être affligé. Il avertit que les vérités qu'il est chargé d'annoncer lui attireront des chaînes et des prisons.

Il reçoit l'ordre de tracer sur une tuile la ville de Jérusalem, le siége qu'en fera l'armée ennemie et tous les travaux qui accompagneront ce siége. Il reçoit aussi l'ordre de se coucher sur le côté gauche trois cent quatre-vingt-dix jours, pour représenter l'iniquité des dix tribus depuis leur schisme sous Jéroboam, et quarante jours sur le côté droit, pour représenter les années des iniquités de la tribu de Juda, depuis le rétablissement de l'alliance sous Josias.

affecte, il en sent la force. Ses plaisanteries mêmes prouvent qu'il ne peut pas les combattre de front; elles sont trop précises, trop expresses.

Il reçoit encore l'ordre, pour figurer l'extrême misère de son peuple, de se nourrir de pain en une petite quantité, puis de le faire cuire (selon le texte original) dans la cendre faite d'excréments humains; et sur ses représentations, il lui est permis de le faire cuire dans une cendre faite de la fiente de bœuf. Puis, pour figurer les divers châtiments des habitants de Jérusalem, que les uns périront par les flammes, que les autres périront par l'épée, que les autres seront dispersés, il est ordonné au prophète de se couper les cheveux, de les diviser en trois parts, d'en jeter une partie au feu, de couper l'autre avec son épée, et de jeter la troisième au vent.

Rien de plus naturel que l'allégorie que Dieu emploie par la bouche de son prophète, pour représenter à Jérusalem l'état misérable d'où il l'a tirée, la gloire à laquelle il l'a élevée, l'infidélité à laquelle elle s'est abandonnée, les excès de l'idolâtrie auxquels elle s'est portée, les vengeances qu'il va exercer sur elle. C'est l'exemple d'une épouse tendrement aimée et comblée de biens par son époux, ingrate et infidèle, abandonnant son époux et se prostituant à toute sorte d'étrangers. La même allégorie est employée au chap. xxiii. Mais Voltaire aurait bien dû, en rapportant cette allégorie, ne pas négliger les enveloppes qu'exige notre langue. Peut-il ignorer, en effet, que la langue originale ne fait naître que les idées directes des choses dans cette matière? au lieu que notre langue réveille beaucoup d'idées accessoires capables d'alarmer la pudeur, et qui ne peuvent plaire qu'à des âmes vicieuses.

Il est aussi assez naturel qu'Osée épouse une femme prostituée, qu'il en ait des enfants, pour marquer qu'Israël quittera le Seigneur pour s'abandonner à l'idolâtrie, et que ses enfants deviendront les enfants d'une prostituée qui aura quitté le vrai Dieu pour suivre de vaines idoles. Il n'est pas moins naturel qu'il prenne pour femme une adultère qui en a aimé un autre que son mari, mais qui était alors libre, pour marquer que le Seigneur aime les enfants d'Israël, pendant qu'ils mettent leur confiance en des dieux étrangers, en aimant ainsi le marc du vin au lieu du vin même.

C'est une fausse délicatesse que d'improuver comme peu convenables les expressions du prophète Amos au sujet des femmes de Samarie. Il les appelle des vaches grasses, et menace des plus horribles châtiments ces femmes sensuelles qui, pour fournir à leur luxe, oppriment les faibles, réduisent les pauvres en poudre et engagent leurs maris à commettre tous les jours de nouvelles injustices pour satisfaire leur luxe et leur mollesse (63).

Mais quel est ici le but de Voltaire? N'est-ce pas de rendre méprisables nos prophètes, en laissant conclure aux ignorants que les usages des nations orientales et leur tour d'esprit étant si différents des nôtres, les prophètes ne sont pas faits pour nous? A quel autre but en effet tend son affectation de rapporter ces usages de nos prophètes, sans y joindre l'explication dont ils les accompagnent eux-mêmes? Il sentait sans doute que s'il eût joint ces deux choses, il aurait donné à ses lecteurs une plus grande idée de nos prophètes en les faisant parler tout à la fois en quelque sorte aux yeux et aux oreilles de leurs auditeurs, pour imprimer plus vivement dans leur âme les vérités qu'ils leur annonçaient. Son but se manifeste encore plus clairement dans l'affectation de taire cette multitude de prophéties, où ne se rencontrent ni allégories, ni coutumes des nations orientales, mais dont la clarté, l'antériorité aux événements qui en sont l'objet et leur vérification littérale ne laissent aucun subterfuge à l'incrédulité : telles sont, par exemple, les prophéties d'Isaïe au sujet de Babylone, au sujet de Jésus-Christ ; de Jérémie au sujet de la conversion des gentils, au sujet de la captivité des Juifs et du temps de cette captivité; d'Ezéchiel au sujet de l'Egypte ; de Daniel au sujet de la succession des empires et de la manifestation du Messie.

Voltaire avec toute sa malignité ne peut en imposer qu'à des ignorants qui n'ont jamais ouvert les prophètes juifs. Quelle noblesse, quelle sublimité dans leurs discours, quand ils publient les grandeurs de Dieu! Quelle netteté, quelle précision quand ils expliquent la loi! Quelle force, quelle véhémence quand ils attaquent les impies! Ils parlent de l'avenir comme s'il leur était présent. Ils semblent raconter ce qu'ils ont vu et ce qu'ils voient de leurs yeux.

Au reste, il n'est pas douteux qu'il n'y ait eu chez les Juifs de faux prophètes, toujours prêts à repaître les grands et le peuple des espérances les plus flatteuses et toujours démenties par l'événement, dont par conséquent les prédictions devaient avoir le même sort que ces prétendus prophètes, qui est de ne laisser après elles qu'un souvenir de mépris et d'indignation. Mais est-il moins indubitable que le même peuple ait eu de vrais prophètes, qu'il regardait comme des hommes éclairés sur l'avenir et chargés de l'annoncer par le souverain Maître des événements, dont il dut par conséquent conserver inviolablement et religieusement les prédictions? Pour ébranler un fait si indubitable, il ne faudrait rien moins qu'on démontrât en forme, que le recueil des prophéties, conservé dans tous les temps avec respect par le peuple juif, et parvenu jusqu'à nous, est l'ouvrage de l'imposture. Une telle démonstration est-elle possible? Est-il même possible d'appuyer de la moindre vraisemblance le plus léger soupçon sur ce sujet? Quel serait

(63) Toutes ces expressions singulières pour le temps où nous vivons, étaient reçues il y a trois mille ans. Que deviendraient Homère, Hésiode, etc. si la critique de Voltaire avait lieu?

l'auteur de cette imposture? Ce ne seraient pas les Chrétiens, puisque c'est de la main des Juifs qu'ils tiennent le recueil dont il s'agit. Seraient-ce les Juifs? Mais ce recueil paraît fait tout entier en faveur des Chrétiens. Comment donc les Juifs ennemis des Chrétiens seraient-ils les auteurs d'un ouvrage si favorable aux Chrétiens? — *Voy.* l'article RELIGION, § III, *Réponse à la V^e objection.* (CHAUDON, II, 232.)

* PROTESTANTISME. — Il peut paraître étrange que nous donnions place dans ce *Dictionnaire* à un article sur la réforme protestante : un pareil sujet semble du domaine exclusif de la théologie.

Mais on sait, d'une part, que cette hérésie déplorable est réduite généralement à une sorte de système philosophique, dont les variétés se multiplient chaque jour et deviennent innombrables.

D'un autre côté, elle n'épargne aucune occasion d'attaquer la catholicisme, non-seulement par une active propagande, mais par les calomnies les plus mensongères et les plus odieuses.

Pour l'apprécier comme il convient aujourd'hui, nous n'emprunterons aucun argument à la science théologique, il nous suffira d'en appeler au témoignage des esprits les plus éminents et à l'irrécusable autorité des faits.

Voici d'abord l'opinion d'un illustre écrivain, qui a été un des génies du siècle : « Sous le rapport religieux, » dit Châteaubriant, « la réformation conduit insensiblement à l'indifférence, ou à l'absence complète de la foi; la raison en est que l'indépendance de l'esprit aboutit à deux abîmes, le doute et l'incrédulité. »

Il ajoute : « Quand le protestantisme est exact dans ses devoirs, sa bonté vient plus de la raison que de la tendresse. Il ouvre des asiles à la misère, mais il ne rit pas et ne pleure pas avec elle dans ses retraites les plus abjectes. Il soulage l'infortune, mais il n'y compatit pas. La réformation coupa les ailes au génie et le mit à pied; elle comprima l'héroïsme dans les plus grands cœurs, détruisit le génie dans l'éloquence, la poésie et les arts. »

Owerbeck, ce pieux et admirable génie, le plus grand peintre de nos jours, avouait qu'il n'a jamais pu, avant sa conversion au catholicisme, trouver sous son pinceau la sublime beauté de l'auguste Vierge, Mère de Dieu. Une fois entré dans le sein de la véritable Eglise, ce grand artiste a créé le type ravissant de la Madone qu'on admire partout, et qui semble continuer la chaîne glorieuse des maîtres célèbres qui ont porté si haut l'art catholique.

Le pasteur A. Coquerel, dont le nom est assez connu dans le monde religieux et politique, s'écriait naguère : « O religion de Jésus-Christ, par quel déplorable aveuglement t'a-t-on changée en ce dogmatisme roide, qui divise, exclut et damne pour la plus grande gloire de Dieu qui est charité? Y a-t-il au monde un plus douloureux contraste que celui de Jésus-Christ, tel qu'il respire dans ses discours et ses souffrances, dans l'Evangile tout entier, et l'esprit du méthodisme, tel que ses paroles et ses actes surtout le font connaître! »

M^me^ de Gasparin qui, par ses écrits, est arrivée à une certaine illustration, et qui exerce, avec son mari, une espèce de suprématie dans le protestantisme français, ne s'est pas contentée de tracer la plus agréable peinture de ses frères, dans le livre des *Défauts des Chrétiens d'aujourd'hui*, mais elle a franchement attaqué leurs vertus elles-mêmes.

Ainsi, elle ne craint pas de rire de leur petit culte en famille, de leur patois du pays de Chanaan, de leurs vues mystiques, des ministres qui *imposent leur joug à des brebis trop dociles*, et elle va jusqu'à comparer la route des protestants actuels à un *tunnel* profondément obscur, où pendent quelques lanternes fumeuses qui ne projettent que de pâles et incertaines clartés.

Je demande s'il vaut mieux pour le protestantisme d'avoir secoué la tutelle de la papauté, et de se réduire non-seulement à subir le joug du pouvoir civil, mais la flagellation qui lui est infligée par une femme d'esprit!

M. Matter, ancien inspecteur de l'université, et qui est également renommé comme écrivain, a fait cet aveu dans un ouvrage dont on a beaucoup parlé : « C'est un fait admis dans la région où je vis, » dit-il, « que des *transformations essentielles* sont devenues opportunes dans l'enseignement et le culte de notre Eglise. »

Son livre n'a d'autre but que d'exprimer les plus vifs regrets en faveur de la hiérarchie, des sacrements, des prières liturgiques, des fêtes, et même de la confession et de la direction, en un mot de tout l'ensemble du catholicisme!

Nous terminerons ces quelques citations auxquelles nous pourrions joindre tant d'autres témoignages, par ces paroles de M. Guizot, dont le nom, le savoir, l'éloquence et la raison élevée ont acquis une si grande célébrité de nos jours.

« Plusieurs d'entre nous ont besoin d'un port où ne pénètre aucune tempête, d'une lumière qui ne vacille jamais, d'une main qui ne les laisse jamais chanceler. Ils demandent à la religion plus d'appui pour leur faiblesse que d'aliment pour leur activité. Il faut qu'en les élevant, elle les soutienne; qu'en touchant leur cœur, elle dompte leur intelligence; qu'en animant leur vie intérieure, elle leur donne en même temps un profond sentiment de sécurité.

« Le catholicisme est merveilleusement adapté à cette disposition si fréquente de nos jours. Il a des satisfactions pour ses désirs, et des remèdes pour ses souffrances. Il sait en même temps se soumettre et plaire. Les ancres sont fortes et les perspectives pleines d'attraits par l'imagination. Il excelle à occuper les âmes en les reposant, et sans les laisser froides ni oisives, il leur épargne beau-

coup de travail et allége pour elles le fardeau de la responsabilité. »

Après de tels aveux une religion est jugée, et on ne peut plus douter de quel côté se trouvent la vérité et le salut.

Nous ajouterons seulement quelques mots puisés dans l'ordre des faits.

Parmi les événements des temps modernes, il n'y en a point de plus grave que la prétendue réforme. Elle a ébranlé l'Europe entière; elle a soulevé toutes les passions et les a mises en effervescence. Avec l'esprit d'examen la porte est ouverte à toutes les résistances, à toutes les révoltes, et la société en subit encore les désastreuses conséquences. Quelles ont été les causes de son apparition? Il serait absurde de les attribuer à la rivalité de deux ordres religieux pour la prédication des indulgences. Elles n'existent pas davantage dans la fougue des écrits ou des discours de Luther, ni dans la ruse, la méthode et le style élégant de Calvin. Il y avait à cette époque de nombreux abus, mais l'Eglise y remédia puissamment dans le concile de Trente, et quant au prétexte que certains historiens apportent en affirmant qu'on voulait alors *l'affranchissement de la pensée humaine*, il faut se rappeler que ce n'était pas la première hérésie qui s'insurgeait contre le catholicisme. Dans tous les siècles on avait vu des révoltes contre l'autorité du symbole, et cela n'avait pas empêché que le principe de l'autorité ne fût toujours solennellement reconnu.

Il faut chercher l'origine et le succès du protestantisme dans la nature même de l'esprit humain, toujours inquiet, toujours avide de nouveautés, toujours enclin à la rébellion et disposé à favoriser ce qui est au profit des passions. Le protestantisme sera toujours écrasé par la logique irrésistible de deux faits qu'il ne peut repousser: le premier est indiqué par ces accablantes paroles de notre immortel Bossuet : « Tu varies, donc tu es dans l'erreur, car ce qui varie n'est pas la vérité. » L'autre condamnation qui pèse sur lui, c'est qu'il est impuissant à former un corps unique de croyances. On le voit morcelé comme les écoles de l'antique philosophie, et portant sur le drapeau de ses innombrables sectes les noms des prédicants, ou individus qui les ont fondées, et pas un de ces noms d'hommes ne vous dit clairement s'ils sont même Chrétiens!

Les rêveurs de constitutions politiques, les fauteurs d'agitations sociales, les théoriciens qui s'occupent de bouleverser le monde à leur profit, ont une tendance à préférer, à louer le protestantisme. Ils le jugent plus commode à leurs desseins, et, en effet, le principe de la souveraineté de la raison étant admis en matière de religion, pourquoi ne serait-il pas applicable à tous les pouvoirs humains? On a le même droit d'examen sur leur opportunité, leur légitimité et sur l'obéissance qu'ils exigent. Du moment qu'on trouve dans leurs prescriptions et même dans leur existence, un obstacle à la satisfaction de certains besoins sociaux, pourquoi ne ferait-on pas table rase comme pour le catholicisme? On voit où peuvent conduire les conséquences de la grande révolution religieuse du XVI^e^ siècle; nous laissons à la raison du lecteur le soin de conclure de quel côté viennent, pour les individus et pour les peuples, le repos de l'esprit, la paix du cœur, l'union fraternelle et toutes les garanties du vrai bonheur.

On peut consulter les ouvrages récents que les écrivains ont publiés de nos jours, et entre autres le docteur Balmès dans son livre remarquable du *Protestantisme comparé au Catholicisme*. Les questions les plus hautes, les plus utiles à l'homme et à la société y sont traitées avec une supériorité de vues et avec des arguments qui n'admettent point de réplique.

PROVERBES.

Ce livre est de Salomon.

L'auteur du *Dictionnaire philosophique* ôte ce livre à Salomon, et il en donne de singulières raisons. Ce prince aurait-il dit que *la terreur du roi est comme le rugissement du lion. C'est ainsi*, dit-il, *que parle un sujet ou un esclave;* mais pourquoi un roi qui veut des sujets soumis, ne pourrait-il pas parler de même? Salomon, ajoute-t-il, aurait-il tant parlé de la femme impudique? et pourquoi non? S'il a composé ce livre dans un temps où il n'était pas abandonné à l'impudicité; et d'ailleurs l'auteur du *Dictionnaire philosophique* devrait savoir qu'on peut parler d'une façon et agir de l'autre, étaler une belle morale et n'avoir point de mœurs; faire parade d'une générosité sans bornes, et sacrifier tout à un vil intérêt; mais, dit-il, il est parlé de verres dans ce livre, et je doute qu'on eût des verres à boire du temps de Salomon; mais ce doute inspiré par l'ignorance (64) doit-il détruire toutes les raisons que nous avons d'attribuer les proverbes à ce prince? Les voici.

Son nom est à la tête de tout l'ouvrage, *Paraboles de Salomon, fils de David.* Au chapitre 27 il est remarqué que les paraboles suivantes sont encore de Salomon; mais qu'elles ont été recueillies par des personnes que le roi Ezéchias avait choisies. Le trentième chapitre commence par ces mots: *Paroles d'Agur, fils de Jaché.* Enfin le dernier chapitre est intitulé : *Paroles du roi Lamuel.* Ces titres ont fait croire à quelques savants que les vingt-quatre premiers chapitres peuvent être l'original de Salomon; que les cinq suivants sont des extraits ou un recueil de quelques-unes de ces paraboles, fait du temps du roi Ezéchias ou par son ordre; et que les deux derniers chapitres ont été ajoutés et sont de deux auteurs différents, mais inconnus; car il n'est parlé en aucun autre endroit de cet *Agur*,

(64) L'art de faire le verre est une découverte qui remonte à la plus haute antiquité. (*Voy.* à ce sujet, M. Goguet, *Origine des arts*, t. II, édit. de La Haye, p. 242.)

fils de *Jaché*, ni du roi *Lamuel*, que quelques-uns prétendent être Ezéchias. Quoi qu'il en soit, il paraît que les deux derniers chapitres sont une addition ajoutée après coup et d'un style différent du reste. (CHAUDON, II, 250.)

PSAUMES.

Apologie de ces divins cantiques ; leur morale sublime.

L'auteur de la *Philosophie de l'histoire* ne se borne pas à déclamer avec emportement contre les Juifs ; il critique leurs prières. Il y a dans l'Ecriture 150 psaumes que l'Eglise juive avait consacrés à louer Dieu, à célébrer sa grandeur, à lui rendre grâces de ses bienfaits ; tout y respire la morale la plus pure et la plus sublime. Mais Voltaire est fâché que le Psalmiste se permette quelques imprécations contre les pécheurs et les ennemis des justes. On y souhaite qu'ils soient confondus, qu'ils périssent, qu'ils tombent dans les piéges qu'ils ont tendus, que leurs demeures deviennent désertes, que la mort les attaque, qu'ils descendent tout vivants dans les enfers, c'est-à-dire, dans le sépulcre. Mais il ne trouverait rien à redire à ces imprécations, s'il considérait premièrement qu'elles regardent des impies, des scélérats, des ennemis de la paix, des persécuteurs des justes, des personnes qui tendent continuellement des piéges aux biens et à la vie des autres. Il est de l'intérêt public que ces sortes de personnes soient punies, et qu'elles périssent, si elles sont incorrigibles, plutôt que de faire périr les autres. La seconde réflexion qu'il faut faire est que les auteurs des psaumes ne souhaitent pas la perte des méchants par un esprit de vengeance pour leur propre satisfaction ; mais afin que la justice de Dieu éclate, qu'il fasse connaître qu'il protége les innocents, et qu'il punit sévèrement les pécheurs. Ils ne se réjouissent pas de la mort des impies, mais de ce que les justes sont délivrés de leurs mains, et de ce que Dieu a fait connaître sa justice et sa puissance. C'est le zèle de la maison de Dieu, et l'amour de sa loi qui les anime, et les porte à faire ces sortes d'imprécations, et non pas la passion d'une basse vengeance. Ils ne les haïssent pas, parce qu'ils sont leurs ennemis, mais parce qu'ils le sont de Dieu, de sa loi et de ceux qu'il chérit. C'est ce qui fait dire à David qu'*il hait d'une haine parfaite et consommée ceux qui haïssent le Seigneur, et qu'il sèche de dépit contre ses ennemis.* (*Psal.* CXXXVIII, 22, 21.)

Les passages que Voltaire cite sont ou corrompus ou mutilés. Il a eu très-grand soin de choisir quelques versets qui insinuent que les Juifs désirent les biens temporels ; mais il n'en a pas cité cent autres qui expliquent ceux-là, et qui prouveraient que sous l'emblème des biens terrestres le Psalmiste cache son ardeur pour les biens célestes. Il s'est bien gardé de parler de ce qu'on peut apprendre dans les psaumes, parce qu'il aurait été forcé d'avouer que les principales vérités morales y sont expliquées avec étendue.

On y prouve l'existence d'un seul Dieu ; on y montre la vanité et la fausseté des idoles et des dieux que les gentils adoraient. On y découvre la grandeur, la puissance de l'Etre souverain. On y loue sa justice, sa vérité, sa bonté, sa miséricorde. On y fait remarquer sa sagesse, sa puissance dans ses ouvrages, sa providence particulière sur les hommes, et le soin qu'il a de ceux qui le servent. On y rapporte les merveilles qu'il a faites en faveur des siens, et les bienfaits dont il les a comblés. On invite tous les hommes, et principalement ceux qui sont dévoués à son service, à chanter ses louanges à jamais ; on leur apprend à mettre leur unique confiance en lui, à attendre de lui du secours dans leurs afflictions, et à le remercier de tous les biens qui leur arrivent, comme étant celui qui en est l'auteur. On y fait voir qu'il punit sévèrement les pécheurs, et qu'il récompense les justes. Enfin on y enseigne aux hommes qu'on ne doit adorer que lui seul, qu'on doit l'aimer par-dessus tout, mettre toute sa joie, tous ses plaisirs et toute sa gloire à l'honorer. On y trouve plusieurs maximes morales, telles que les suivantes : qu' « il n'y a que ceux qui sont justes et innocents, qui soient vraiment heureux ; que les méchants sont toujours malheureux, quoiqu'il semble aux yeux des hommes qu'ils jouissent d'une espèce de bonheur et de prospérité ; qu'ainsi les justes ne doivent point envier ce bonheur apparent ; que les desseins des impies sont ordinairement sans effet, qu'ils se trouvent pris dans les embûches, et enveloppés dans les piéges qu'ils dressent aux justes. » Les psaumes enseignent encore les vertus et détournent des vices ; ils apprennent aux hommes à être doux, patients, charitables, bienfaisants. Ils les avertissent du peu de stabilité qu'il y a dans les choses de ce monde, de la brièveté et de l'incertitude de la vie présente ; enfin les psaumes contiennent toutes sortes de louanges, de prières et d'instructions.

On peut même dire que, quoiqu'il n'y ait point d'endroit où il soit parlé clairement de l'autre vie et de la béatitude céleste, il y en a néanmoins plusieurs qui y ont quelque rapport. Le premier psaume, du bonheur des justes et du malheur des impies, insinue cette vérité ; les autres endroits où il est parlé du peu de durée du bonheur des impies la confirment, et celui où l'on résout cette question : *pourquoi les impies sont souvent heureux en ce monde, pendant que les justes sont dans l'affliction* (*Psal.* X) la suppose. Ce psaume suppose, dis-je, qu'il y a une autre vie que celle-ci ; car le Prophète résout la question par la considération de la fin des uns ou des autres, avouant qu'il en a cherché inutilement la solution, avant que d'entrer dans les conseils secrets de Dieu, et de considérer leur fin. Il arrive assez souvent que les impies jouissent des biens et du bonheur

de ce monde jusqu'à la mort, et que les justes sont toute leur vie dans l'affliction; ainsi la solution de la question proposée serait fausse, s'il n'y avait point d'autre vie dans laquelle les justes fussent heureux, et les impies malheureux. (CHAUDON, II,251.)

PYRRHONISME.

Fausseté et impiété de la doctrine de Bayle, et de l'auteur du Dictionnaire philosophique, *sur le pyrrhonisme.*

Le pyrrhonisme consiste à n'admettre aucune vérité comme certaine; à combattre tous les premiers principes des sciences; à répandre des nuages sur la physique, sur la morale, sur les dogmes, etc. Les effets naturels de ce système sont l'indifférence pour toute sorte de bien; le ton de raillerie à l'égard des objets qui méritent le plus de respect; l'esprit de contradiction en matière de devoirs et d'obligations, etc. Tel est le caractère dominant de Voltaire, tel était celui de son maître et de son précurseur Bayle. Si celui-ci avait été philosophe et Chrétien, il aurait dû s'élever contre une doctrine aussi fausse que pernicieuse; mais plus pyrrhonien qu'Arcésilas, Pyrrhon et tous les chefs de la secte, il a établi le scepticisme dans tous ses livres.

Il est vrai que Bayle ne s'avise pas de préconiser ouvertement le pyrrhonisme; ce langage serait trop révoltant. Il se contente d'en insinuer partout les principes, d'en développer les rapports et les conséquences, de faire valoir les arguments que les phyrrhoniens emploient, et de n'y opposer que des raisons très-faibles, très-insuffisantes, et quelquefois très-ridicules. Voici un exemple de sa façon insidieuse d'enseigner: « On a sujet de se tranquilliser, dit-il, sur cet article du pyrrhonisme (64*). Il n'y a jamais eu, et il n'y aura jamais qu'un petit nombre de gens qui soient capables d'être trompés par les raisons des pyrrhoniens. La grâce de Dieu dans les fidèles, la force de l'éducation dans les autres hommes, et si vous voulez même, l'ignorance et le penchant naturel à décider, sont un bouclier impénétrable aux traits des sceptiques. »

N'admire-t-on pas ici la bonté des remèdes que le philosophe de Rotterdam indique contre le pyrrhonisme? Trois de ces remèdes, savoir l'ignorance, les préjugés de l'éducation, le penchant à décider, ou la présomption, sont des vices. Un homme sage doit s'en préserver ou s'en délivrer. Supposons qu'il jouisse de cet avantage; qu'il soit venu à bout de n'être l'esclave ni de l'ignorance, ni des préjugés, ni de la présomption, quelle sera sa ressource contre le pyrrhonisme? *La grâce de Dieu*, nous dit Bayle. Or ce mot est assurément très-singulier dans sa bouche; il donne un remède auquel il ne croyait pas. Cette réponse n'est qu'une pure plaisanterie.

Mais supposons que l'ironique Bayle ait parlé sérieusement. Cet homme dégagé de l'ignorance, des préjugés, de la présomption, profitera-t-il à point nommé du moment de la grâce, pour ne pas tomber dans le pyrrhonisme? D'abord Bayle réduit ce don de Dieu aux fidèles. S'il est donc question d'un païen ou d'un hérétique qui cherche la vérité, ni l'un ni l'autre n'ayant la grâce, n'aura les secours nécessaires pour éviter le pyrrhonisme. Mais le fidèle même, le Chrétien orthodoxe, supposé qu'il vienne à être tenté sur sa foi, ou à en examiner les preuves, aura-t-il une règle sûre pour distinguer la lumière et l'impression de la grâce? Ne pourra-t-il pas craindre l'illusion, le fanatisme, ou plus naturellement encore, l'influence des vices dont il a prétendu se dégager, c'est-à-dire, de l'ignorance, des préjugés, de la présomption?

Nous venons de voir le bel usage que Bayle fait de la grâce de Dieu, en lui confiant la fonction de remplacer les effets de l'ignorance, des préjugés, de la présomption. Voici à présent le combat qu'il imagine entre la raison et la foi. Deux abbés, selon lui, disputaient un jour sur nos mystères. « L'un ne savait que sa routine; l'autre était un bon philosophe, » c'est-à-dire, excellent pyrrhonien. Ce dernier nia que la vérité fût reconnaissable à quelques marques. Sa preuve fut que l'évidence même ne pouvait la caractériser, puisqu'en théologie on rejette comme fausses plusieurs notions qui sont de la dernière évidence. Les exemples qu'il cita furent certains axiomes prétendus, qu'on a expliqués mille fois, mais que les incrédules tâchent toujours de faire contraster avec les dogmes et la morale du christianisme. Nous n'insisterons que sur celui dont l'abbé pyrrhonien fit usage pour attaquer en ennemi couvert le premier de nos mystères, le dogme de la Trinité. « Les choses, dit-il, qui ne sont pas différentes d'une troisième, ne diffèrent point entre elles. C'est la base de tous nos raisonnements, et cette maxime néanmoins est démentie par le mystère de la Trinité. »

Voilà une objection très-ancienne et très-souvent résolue par les théologiens. Les uns prétendent que l'axiome en question n'a lieu que pour expliquer la nature et les rapports des choses finies, et qu'il n'est pas également propre pour juger l'Etre infini. Les autres croient que cet axiome se concilie aisément avec l'exposition du mystère de la Trinité, puisqu'on peut très-bien dire que le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qui ne sont pas différents de la substance divine, ne diffèrent point non plus entre eux, considérés quant à cette substance. Ce qui n'empêchera pas que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne soient trois personnes distinctes.

L'une ou l'autre de ces réponses peut satisfaire des esprits raisonnables; mais quand il y resterait encore quelque diffi-

(64*) Voltaire emploie les mêmes raisons, pour prouver qu'il ne faut pas s'alarmer des progrès du déisme.

culté, au moins ne suffirait-elle pas pour autoriser un pyrrhonien à soutenir que l'axiome proposé combat évidemment le mystère, et qu'ainsi l'évidence est en contraste avec la foi. Qui dit évidence, ne laisse aucun lieu, ni à l'explication, ni à la dispute.

Si l'on disait, par exemple, qu'en Dieu il y a une nature qui est trois natures, ou trois personnes qui sont une seule personne, la contradiction serait évidente, parce qu'on affirmerait et qu'on nierait le même attribut du même sujet pris dans le même sens; car on dirait que la nature divine est une et n'est pas une, puisqu'elle est trois natures, et que les personnes divines sont trois et ne sont pas trois, puisqu'elles sont une seule personne.

Voilà, encore une fois, ce qui accablerait, ce qui détruirait la raison; mais tel n'est pas le langage de notre foi. Elle nous apprend simplement qu'en Dieu il y a trois personnes et une seule nature. Nous ne concevons pas ce mystère; nous avouons qu'il surpasse toutes nos pensées, qu'il ne nous est pas donné de sonder cette profondeur de l'Etre divin; mais nous connaissons en même temps que notre raison n'en est point blessée; que les principes de vérité qui lui servent de flambeau ne s'éteignent pas vis-à-vis de ce dogme. Il en est de même des autres mystères, tels que l'Incarnation, l'Eucharistie, le péché originel, etc., contre lesquels l'abbé pyrrhonien et Bayle étalent aussi de prétendues évidences, qui se réfutent pourtant, ou qui s'expliquent très-bien. C'est une preuve certaine que le terme d'évidence est prodigué là mal à propos.

On n'imagine pas sans doute qu'un homme tel que Bayle, qui entendait les termes dont il se servait, ait regardé le pyrrhonisme, le doute général et réfléchi sur toutes sortes de matières, comme une heureuse disposition à la foi. C'est pourtant ce qu'il veut prouver. Il prétend ou il feint de prétendre que le pyrrhonisme est le parti le moins contraire au christianisme : « Quand un homme, ajoute-t-il, sera bien convaincu qu'il n'a rien de bon à se promettre de ses discussions philosophiques, il se sentira plus disposé à invoquer Dieu, et à lui demander la persuasion des vérités que l'on doit croire, » etc. Ce langage séducteur, répandu dans tous les volumes du philosophe de Rotterdam, pour faire illusion aux simples, est totalement dénué de sens et de logique; car puisqu'on suppose un pyrrhonien parfait, n'est-il pas manifeste que cet homme fera profession de douter de tous les points dont on nous parle ici? Au lieu d'être disposé à invoquer Dieu pour obtenir la persuasion des vérités de l'Evangile, il mettra en problème s'il y a un Dieu, s'il faut l'invoquer, si l'invocation peut nous obtenir des grâces, si la religion chrétienne mérite qu'on fasse des vœux pour la connaître, si les dogmes et la morale qu'elle enseigne sont des vérités, etc. Cette invocation, ces vœux, sont très-bons pour quelqu'un qui est persuadé que Dieu, le souverain Maître de tout, exige des hommages; qu'il a révélé la manière dont on doit les lui rendre; que cette manière est comprise dans le détail des vérités évangéliques; et qu'enfin pour embrasser ces vérités avec toute la perfection des sentiments qui est digne de Dieu, il faut implorer le secours de sa grâce. Si Bayle a imaginé un homme dans cette situation, pourquoi le fait-il pyrrhonien? Et s'il le fait pyrrhonien, pourquoi lui parle-t-il des choses dont un esprit de cette trempe dispute ou se moque perpétuellement?

Au reste, si on avait besoin de conseil pour s'engager ou pour se confirmer dans le pyrrhonisme, les œuvres de Bayle, et celles de Voltaire en sont la meilleure école. Mais les gens sages s'en éloigneront comme d'une caverne dont l'entrée paraît riante, et dont les détours mènent dans un abîme d'erreurs et de vices d'où l'on ne saurait jamais sortir. (*Voir* l'article SCEPTICISME, où cette question est traitée dans ses rapports avec le siècle actuel.) (CHAUDON, II, 254.)

Q

QUERELLES PHILOSOPHIQUES. — Jamais l'humeur contentieuse et maligne de nos charlatans de philosophie ne s'est montrée avec plus d'éclat, que dans le ridicule procès de Jean-Jacques Rousseau avec David Hume. Pour faire sentir tout l'odieux de cette querelle, il faut reprendre les choses d'un peu loin. Vers le milieu du siècle, on vit éclore des philosophes, c'est-à-dire une société d'écrivains qui avaient coutume de s'appeler ainsi. Les sots les admirèrent, parce qu'ils s'admiraient réciproquement.

Las de leur obscurité, ils tentèrent tout pour en sortir. Ils s'en prirent à la raison, aux lois et aux mœurs. Ils furent promptement célèbres, mais leurs succès ne furent pas de longue durée. Cet instinct irrésistible qui nous montre encore la vérité, quand nous ne sommes plus capables de la suivre, parlait à tous les cœurs; partout on plaida la cause de la religion. Heureusement ses tristes détracteurs n'étaient ni amusants, ni raisonnables. Systématiques sans invention, philosophes sans logique, ils voulaient encore être éloquents en écrivant contre la vertu. Ils eurent cependant des disciples qui embrassèrent leurs opinions sans les comprendre. Ils déclamaient sans cesse; ils prenaient le ton le plus haut. Ce ton en imposa. On les crut des génies. Enivrés de ces petits succès, ils essayèrent de tous les genres. Ils firent des romans qu'on ne lut point, des comédies qui tombèrent; on en fit une sur eux qui réussit. Le parlement leur imposa silence; la Sorbonne les flétrit, la police les menaça. Dans ces circonstances, il s'éleva un homme

extraordinaire, qui attira sur lui l'attention du public, et qui fut bientôt l'objet de son admiration. Rousseau parut. Nourri dans cette secte qui s'en faisait honneur, son esprit trop ardent en avait reçu l'amour des paradoxes et un orgueil effréné. Mais il avait du sentiment, du génie, une âme élevée, une éloquence vive et sublime. Il vit que le moment lui était favorable; il osa mettre au jour ses propres pensées. Il avait trop d'esprit, pour ne pas sentir que, dès que l'on a corrompu jusqu'à un certain point ses lecteurs, comme il n'y a plus rien de beau ni de bon à leur dire, ce n'est guère la peine de leur parler.

Jean-Jacques Rousseau s'appliqua d'abord à faire aimer la vertu. Il proscrivit le luxe et la corruption, suite du luxe. Il joignit quelquefois la profondeur du raisonnement à la hauteur des idées, aux charmes du style. Les cœurs, qui s'étaient flétris et resserrés, se rouvrirent à sa voix. En lisant ses écrits, celui qui n'était que sensible devint souvent plus juste et plus éclairé. Celui qui n'était que juste, acquit des lumières et de la sensibilité. Heureux s'il s'était borné à la morale, sans toucher au dogme!

Pour mieux réussir dans le projet qu'il avait de mener à la vertu par la philosophie, il décria les autres philosophes comme des empoisonneurs. Il s'éleva contre les plaisirs du théâtre, que les prétendus prédicateurs de la sagesse fréquentaient ou cultivaient. Dès lors les philosophes lui jurèrent une haine éternelle. Jean-Jacques donna son *Emile*, compilation monstrueuse de tout ce qu'on a dit contre notre religion. Ce livre devait donner, ce semble, des protecteurs à Jean-Jacques parmi les philosophes; mais le malheureux, ayant été proscrit par des magistrats respectables qui le poursuivaient en gémissant, les philosophes ses ennemis découvrirent alors toute leur aversion pour lui. Le sage philosophe de Ferney donna le signal par quelques plaisanteries où la bile dominait plus que l'esprit. Le langage de l'envie et du ressentiment y perçait à chaque ligne. Pour que ses badinages eussent un effet sérieux, il se joignit à ses persécuteurs de Genève; il travailla sourdement à le faire exclure de sa patrie, où on lui refusa effectivement un asile. Ces procédés philosophiques vinrent aux oreilles de Jean-Jacques. En écrivant ses *Lettres de la Montagne*, il donna honnêtement quelques coups d'épingle à Voltaire. Il se plaignait de ce que ses compatriotes, ayant permis l'impression de la *Pucelle* et de plusieurs autres rapsodies infâmes, n'avaient pas eu la même indulgence pour l'auteur d'*Emile*, beaucoup moins coupable. Il faisait sentir surtout que l'auteur du *Traité de la Tolérance* aurait dû être plus tolérant.

Voltaire fut piqué jusqu'au vif par ces petites égratignures, et il attendit avec impatience le moment de faire jouer toute son artillerie. Il se présenta bientôt. Jean-Jacques fut obligé de quitter la Suisse pour l'Angleterre où il se brouilla avec Hume. Ce célèbre écrivain publia un mémoire qui donnait à Jean-Jacques un air d'ingratitude auprès de quelques personnes. Le philosophe de Ferney qui a toujours détesté les querelles littéraires, et qui a banni de ses écrits toute apparence de personnalité, saisit cet instant pour l'accabler. Il publie brochures sur brochures; il fouille dans la vie de Jean-Jacques; il lui reproche des opprobres connus ou secrets; il se permet les personnalités les plus révoltantes; sans pitié pour les malheurs et les infirmités de Jean-Jacques, il cherche dans les ténèbres de quoi couvrir un philosophe, autrefois son ami, de l'humiliation la plus durable. Les polichinelles philosophes, s'escrimant sous les drapeaux du chef de la secte, se joignent à lui. Ce Jean-Jacques qu'ils avaient vanté comme un génie, comme le philosophe le plus sage, le plus vertueux, et l'homme le plus éloquent de son siècle, quand il était leur ami, c'est-à-dire leur admirateur et leur panégyriste, n'est plus aujourd'hui qu'un *maître-fou*, un *charlatan méprisable*, un *Diogène manqué*, un *critique insolent*, qui reçoit l'aumône en secret et qui refuse des pensions en public. Voilà les beaux exemples que nous donne la philosophie; malheur aux hommes qui voudront les suivre! *Væ cæcis ducentibus, væ cæcis sequentibus!* (Chaudon, IV, 260.)

R

RAISON. — On se laisse aisément surprendre au ton séduisant avec lequel les philosophes nous vantent les avantages de la raison, réclament sans cesse les droits sacrés de la raison, et disposent adroitement leurs disciples à établir cette raison pour juge unique de tous les objets de la religion. Ils invitent les Chrétiens à aller prendre auprès d'eux des leçons, pour s'élever au-dessus de la faiblesse des préjugés, de la crédulité et des superstitions; et nous, nous les invitons à aller prendre à leur tour des leçons auprès des Chrétiens, pour apprendre à connaître quels sont l'étendue et les bornes, la marche et les écueils, les avantages qu'on tire d'un parfait usage et les abus qu'on peut faire de la raison. C'est ce que nous nous proposons d'expliquer et de développer par une suite de propositions, les plus simples et les plus claires.

Nous commencerons par donner de la raison une notion juste, qui soit à la portée de tout le monde et que personne ne puisse contester. Après cela nous ferons voir que, comme il y a des vérités de différents genres, la raison a aussi des voies

différentes pour parvenir à la connaissance de ces vérités. Nous montrerons ensuite qu'on ne peut pas procéder sûrement dans l'examen et la recherche de la vérité, si l'on n'apporte pas une raison droite à cette recherche et à cet examen. La troisième proposition sera que, dans l'examen et la recherche de la vérité, il faut bien distinguer la raison d'avec le raisonnement. Enfin nous prouverons qu'il n'y a rien de plus conforme à la raison que la manière dont on expose, on propose et on prouve les vérités de la religion. Tous ces différents points étant solidement établis, nous répondrons aux difficultés que nous opposent ceux qui combattent la religion

ART. — I^er^. *Ce que c'est que la raison.*

Nous n'emploierons pas ici les expressions pompeuses de ces auteurs, qui, en parlant de la raison, l'appellent un présent des dieux, un flambeau céleste, une émanation, une portion, un rayon de la Divinité. Tout cela est plus propre à frapper l'imagination qu'à faire naître des idées claires dans l'esprit. Mais, en nous renfermant dans l'exactitude la plus philosophique, nous dirons que la raison est la lumière que Dieu répand dans l'âme, pour l'éclairer sur ses devoirs et pour la faire parvenir à la connaissance de la vérité. Ce sont là en effet les deux seules fins pour lesquelles Dieu a donné la raison à l'homme.

Il faut d'abord observer que cette raison est la même dans tous les hommes, relativement aux premières vérités, aux vérités nécessaires et qui sont comme naturelles. Telles sont les vérités de l'existence de Dieu, de l'obligation de lui offrir des hommages, de la justice qui fait rendre à chacun ce qui lui est dû, de la sincérité et vérité dans les paroles, de la fidélité aux promesses et aux engagements, de la bienfaisance envers ses semblables, etc.

Pour peu qu'un homme y fasse attention, et qu'il consulte la lumière naturelle qui est dans lui, il aperçoit toutes ces premières vérités; et on n'a trouvé encore aucun homme attentif, et de bonne foi, qui ne les ait reconnues, aimées et adoptées, comme le démontre Cicéron dans son premier livre *des Lois*.

Ces premières vérités sont comme des germes précieux, ou comme des principes féconds, qui renferment une infinité d'autres vérités; mais comme l'activité, et la force de la raison, n'est pas égale devant tous les hommes, ainsi que le montre l'expérience; tous les hommes n'aperçoivent pas, et ne saisissent pas avec la même facilité ces vérités secondaires, et qui sont renfermées dans les premières.

Si l'on a donc à présenter quelques vérités de ce second genre à des personnes dont la raison est encore faible, comme elle l'est dans les enfants, ou à des personnes dont la raison n'a point été exercée aux subtilités, analyses, et formes de raisonnements, comme il y en a un très-grand nombre en ce monde; alors, pour leur faire saisir ces vérités, il faut procéder avec eux comme on procède avec ceux que l'on entreprend de former à la géométrie. On commence par des définitions claires, par des propositions très-simples, et qui se comprennent très-aisément avec un peu d'attention. On ne passe point à des propositions ultérieures, que les précédentes n'aient été bien comprises et qu'on n'en ait saisi la démonstration. Ainsi doit-on procéder dans toutes les vérités que l'on présente à la raison.

Parmi ces vérités, qu'on peut présenter à la raison, il y a des vérités de raisonnement, il y a des vérités de fait. Les vérités de raisonnement doivent être proposées d'une manière simple et claire, afin que la raison les saisisse aisément et y adhère constamment. Or la raison ne les saisira aisément qu'à cause de cette simplicité qui éloigne toute équivoque et toute sophistiquerie; et elle n'y adhérera constamment qu'à cause de cette clarté qui montre leur liaison avec les premières vérités et les premiers principes.

Les vérités de fait ne peuvent et ne doivent s'admettre que lorsqu'on fournit des preuves et des témoignages constants et incontestables que le fait qu'on donne pour vrai est réellement arrivé. La valeur des témoignages se conclut de la qualité des témoins. Ce qui est attesté uniformément par des hommes d'une sagesse et d'une probité reconnues, qui ont été à même d'examiner et de juger, qui n'avaient ni d'autres motifs de leur déposition, ni d'autre intérêt que l'amour de la vérité; ce qui est attesté par des hommes de ce caractère doit être regardé comme incontestablement vrai. Mais ce qui est attesté par des inconnus, des vagabonds, des hommes passionnés, intéressés ou suspects par bien des endroits, l'homme raisonnable ne l'adoptera jamais comme une vérité.

Après avoir expliqué ce que c'est que la raison, et présenté les objets sur lesquels peut s'exercer la raison, voyons maintenant comment elle doit procéder dans l'examen et la recherche de la vérité.

PREMIÈRE PROPOSITION. — *Comme il y a des vérités de différents genres, la raison a aussi des voies différentes pour parvenir à la connaissance de ces vérités.*

Il y a des vérités qui sont du ressort de l'intelligence de l'homme; il y en a qui sont proposées à sa croyance; il y en a d'expérimentales; il y en a enfin dont il ne peut être instruit que par ses sens.

Il est évident qu'il n'y a aucune de ces sortes de vérités à la connaissance desquelles l'homme ne puisse parvenir. Mais les moyens ou les voies, pour y parvenir, ne sont pas et ne peuvent pas être les mêmes.

Les vérités qui sont du ressort de l'intelligence de l'homme ne peuvent se connaître que par la voie du raisonnement,

Telles sont les vérités intellectuelles, géométriques, métaphysiques et morales. On ne peut les connaître qu'en comparant les termes et les idées sous lesquelles elles sont présentées, en saisissant leur liaison avec les premiers principes, et en parvenant à reconnaître qu'elles sont réellement renfermées dans ces premiers principes, desquels personne ne s'avise de douter.

Les vérités qui sont proposées à notre croyance sont celles qu'on admet non pas par la force du raisonnement, mais par l'autorité des témoins qui déposent qu'une chose est arrivée, qu'elle existe ou qu'elle a réellement existé. Cette espèce de vérité n'est pas moins importante, dans le civil et dans la religion, que les vérités intellectuelles. Le roi a-t-il fait une telle loi? Dieu a-t-il révélé un tel mystère? Un tel homme est-il possesseur de tel domaine? Ce sont là des vérités qu'on ne connaît point par le raisonnement et l'analyse des idées, mais par l'autorité des témoins, des pièces authentiques, des monuments publics et de tout ce qui peut donner de la certitude à un fait.

Comme il serait souverainement déraisonnable d'entreprendre la preuve d'une vérité métaphysique par l'autorité des pièces et des témoins, il le serait également de vouloir prouver la vérité des faits par le raisonnement et l'analyse. La nature de ces différentes espèces de vérités demande nécessairement des genres de preuves essentiellement différentes. L'adhésion de la raison aux vérités du premier genre s'appelle *science;* et l'adhésion de la raison à celle du second genre s'appelle *croyance.* Or la croyance est aussi essentielle, et fait un principe aussi incontestable dans le civil, dans le moral et dans la religion, que la science; et l'on ne pourrait regarder que comme les plus dangereux de tous les hommes, ceux qui n'admettraient d'autres vérités que celles qui se prouvent par l'analyse et le raisonnement.

Les vérités expérimentales sont celles que nous connaissons par l'expérience et le sentiment intérieur. J'existe, j'ai des sensations, je suis libre; ce sont là des vérités qui ne se prouvent point. Si quelqu'un les voulait contester, il faudrait, pour toute réponse, l'envoyer aux petites maisons.

Les vérités que nous connaissons par les sens sont celles qui sont relatives aux impressions que font sur nous les corps par leur action et par leurs qualités. Ces vérités ne sont susceptibles d'aucun des genres de preuves que nous venons d'assigner pour les autres. Ce n'est ni par le raisonnement, ni par des dépositions de témoins, que nous décidons du chaud, du froid, du doux, de l'amer, et des différentes impressions que les corps font sur nos sens. La raison ne connaît d'autre juge dans toutes ces choses, que le sentiment personnel.

Voilà les différents genres de vérités qui sont du ressort de la raison, et les voies par lesquelles on doit procéder pour parvenir à les connaître; et voici les conséquences qu'il en faut tirer.

Première conséquence.—Dans la recherche et l'examen de la vérité, la raison veut que nous prenions les voies qui sont propres et analognes aux différents genres de vérités que nous examinons. Ainsi on ne doit discuter les vérités intellectuelles que par le raisonnement, les vérités de fait, que par l'autorité des témoignages, les vérités expérimentales que par le sentiment. Sans cela on s'éloigne de ce que nous dicte la droite raison. Et là-dessus on demande: Ces savants philosophes qui, en s'escrimant contre la religion, opposent sans cesse les vérités intellectuelles et métaphysiques aux vérités de la révélation, lesquelles sont des vérités de fait, qui demandent qu'on leur démontre de la même manière ces différents genres de vérités, suivent-ils bien en cela la marche de la droite raison?

Seconde conséquence. — Il serait aussi déraisonnable d'exiger, pour les vérités de fait, des preuves métaphysiques, qu'il le serait d'exiger que les yeux jugeassent des sons ou les oreilles des couleurs. Il le serait également de se refuser à la certitude des faits, par la raison qu'ils ne sont pas métaphysiquement démontrés.

Troisième conséquence.— Quelques chicanes que l'entêtement et la passion puissent faire, la raison droite adhérera aussi fortement aux vérités de fait, prouvées comme nous l'exigeons, qu'aux vérités démontrées métaphysiquement. Y a-t-il eu un Jésus-Christ, auteur et fondateur de la religion Chrétienne, admirable par ses vertus, sa doctrine et ses œuvres? C'est un fait dont il n'est pas plus permis de douter qu'il le serait de douter que deux et deux font quatre. En effet, ce qui est attesté et reconnu par des milliards et des milliards de témoins, amis et ennemis, intéressés et non intéressés, ce qui est attesté par des monuments publics les plus incontestables, les plus anciens, et encore subsistants, ce qui tient nécessairement à tout ce qui fait le fond de l'ordre social; il est aussi impossible que cela soit faux, qu'il est impossible qu'un tout ne soit pas plus grand qu'une de ses parties. Il n'y a que les philosophes à la mode qui puissent chicaner sur cela; et à quoi aboutissent leurs chicanes?

Quatrième conséquence.— Les plus fameux adversaires de la religion font peu de cas des preuves de fait qui en démontrent la vérité; mais ils entassent hardiment les faits les plus incertains et les plus suspects, dès qu'ils sont contre la religion. Cependant ils vous disent fièrement qu'ils n'admettent pour certain et pour vrai que ce que leur montre leur prétendue raison. Peut-on bien compter sur leur droiture et leur sincérité, ou montrent-ils beaucoup de justesse dans leur manière de raisonner?

SECONDE PROPOSITION. — *On ne peut procéder sûrement dans l'examen et la recher-*

che de la vérité, si l'on n'apporte une raison droite à cette recherche et à cet examen.

Preuve de la proposition. On ne peut procéder sûrement dans la recherche et l'examen de la vérité qu'en éloignant les obstacles qui empêcheraient de la trouver et de la reconnaître.

Or, il n'y a qu'une raison droite qui puisse éloigner ces obstacles.

Donc ce n'est qu'avec une raison droite qu'on peut procéder sûrement dans la recherche et à l'examen de la vérité.

Le raisonnement est très-simple et très-clair; il ne s'agit que d'en faire remarquer toutes les conséquences. Pour cela il ne faut qu'expliquer ce qu'on doit entendre par ces mots : *raison droite* et *obstacle à la raison.*

D'abord nous appelons raison droite celle qui n'écoute que ce que dicte l'amour de la vérité, qui la recherche sincèrement, et qui, lorsqu'elle l'a trouvée, s'y attache courageusement, malgré tous les intérêts qui paraîtraient capables de la faire balancer. Cette disposition est peut-être la plus précieuse qu'il puisse y avoir dans une âme: mais qu'elle est rare!

Venons maintenant à ces obstacles que nous avons annoncés et que la raison doit éloigner. Voici le moment le plus critique, parce que c'est celui où nous allons mettre le doigt sur des plaies qu'on ne veut ni avouer ni découvrir. C'est à chacun de s'examiner ici et à se juger.

La raison ne rencontre point d'obstacles dans la recherche des vérités spéculatives de physique, d'algèbre, de mathématiques, parce qu'aucune passion n'y est intéressée. Qu'on rende compte de la marche d'une comète, des observations sur la figure de la terre, etc., l'esprit s'en occupe et s'en nourrit, et le cœur ne réclame point. Mais s'il s'agit de vérités qui aillent à régler le cœur, à réprimer les passions, à combattre ce goût d'indépendance, de présomption et d'orgueil, qui est si fort à la mode, alors tout s'élève dans l'homme contre ces vérités, tout réclame, tout résiste; alors on éprouve tout ce que nous représente si bien Ovide dans ce tableau où il peint une âme agitée de passions.

La raison droite parle d'une manière, mais la passion dit toute autre chose :

Aliudque cupido,
Mens aliud suadet.
(Ovid., *Metam.*, lib. VII.)

D'abord on s'établit soi-même le juge de ces vérités qu'on n'aime point, de ces lois qu'on trouve incommodes; on examine si elles sont justes, si elles sont sages :

Nam cur jussa patris nimium mihi dura videntur.

Après avoir un peu délibéré, on tranche la difficulté, on prononce hardiment que ces lois ne sont ni sages, ni justes :

Sunt quoque dura nimis.

On a bien combattu pendant quelque temps; mais enfin la passion est demeurée la plus forte :

Postquam ratione furorem
Vincere non potuit.

Et la conclusion de toutes ces belles délibérations et décisions, c'est que, contre sa conscience et contre ses propres lumières, on prend toujours le plus mauvais parti :

Video meliora, proboque;
Deteriora sequor.
(Id., *Ibid.*)

Par ce court exposé, que nous donnons d'après Ovide, celui de tous les poëtes qui a le mieux connu et le mieux représenté la marche du genre humain, on voit aisément quels sont les obstacles que peut rencontrer la raison dans la recherche de la vérité; et dans la conduite et les raisonnements de ceux qui écrivent, parlent et déclament contre la religion, on reconnaît aisément la vérité de cet exposé.

Il est donc évident, 1° qu'on ne peut pas procéder sûrement dans l'examen et la recherche de la vérité, si l'on ne le fait pas avec une raison droite et capable d'éloigner tous les obstacles qu'elle pourrait rencontrer.

2° Que ces obstacles consistent principalement dans la réclamation des passions, passions que Cicéron définit des mouvements et agitations de l'âme contraires à la droite raison.

3° Que les ennemis de la religion n'ont pas bonne grâce à se donner pour les défenseurs de la raison, et à accuser les Chrétiens de calomnier et d'anéantir la raison. Il est aisé de juger qui d'eux ou des Chrétiens suivent plus fidèlement les lumières de la droite raison.

Troisième proposition. — *Dans l'examen et la recherche de la vérité, il faut bien distinguer le raisonnement d'avec la raison.*

Il n'y a personne, je crois, qui ignore ce mot du bon-homme Orgon, dans les *Femmes savantes :*

Tout, jusques aux valets, raisonne en ma maison;
Et le raisonnement en bannit la raison.

Il y a dans ce mot un bon sens exquis, et une critique très-judicieuse et très-fine de bien des raisonneurs. Pourrait-on en faire l'application à nos savants philosophes eux-mêmes? C'est ce que nous laisserons à décider aux lecteurs à la fin de cet article. Venons à la preuve de la proposition.

Dans l'examen et la recherche de la vérité, il faut bien distinguer ce qui ne peut pas nous induire en erreur d'avec ce qui pourrait nous induire en erreur.

Or la raison ne peut pas nous induire en erreur; et le raisonnement, comme on le voit arriver tous les jours, nous induit souvent en erreur.

Donc dans l'examen et la recherche de la

vérité il faut bien distinguer la raison du raisonnement.

La seconde proposition de ce syllogisme est la seule qui exige quelque explication; et il est facile d'en donner une très-claire et très-démonstrative. D'abord il est évident que la raison pure et droite, telle que nous l'avons représentée dans les propositions précédentes, ne peut pas nous induire en erreur, puisqu'elle est la lumière que Dieu lui-même nous donne pour nous conduire à la connaissance de la vérité.

Et cette lumière ne nous éclaire pas seulement pour les vérités qui sont du ressort de la raison, mais elle nous dirige encore dans l'examen de celles qui sont du ressort de la foi. Car, en ce qui regarde les vérités de la foi, nous n'entreprenons pas et nous ne devons pas entreprendre de les connaître en elles-mêmes, et de les comprendre, comme nous connaissons et comme nous comprenons les vérités naturelles. Nous ne nous proposons et nous ne pouvons nous proposer que de connaître les preuves démonstratives de la révélation, sur lesquelles elles sont appuyées. Nous ne croyons ces vérités que sur la parole de Dieu; mais c'est par la raison que nous connaissons que Dieu a véritablement parlé. Or la raison ne peut pas plus nous induire en erreur dans cette sorte d'examen que dans l'examen même des vérités naturelles. Elle peut nous conduire, et nous conduit en effet, sûrement jusqu'à la porte du sanctuaire. Mais là, elle nous laisse et elle ne nous dit plus autre chose, sinon que Dieu ayant véritablement parlé, il faut se taire, se soumettre et adorer.

Voilà donc la première partie de la proposition suffisamment prouvée : savoir, que la raison, dès qu'elle est droite et dégagée de passions et de préjugés, ne nous induit jamais en erreur.

La seconde partie, savoir, que le raisonnement nous induit souvent en erreur, se prouve d'une manière qui est encore plus sensible et plus facile à saisir.

Tout le monde convient qu'il y a des règles sûres pour raisonner d'une manière juste et concluante; mais l'on sait aussi qu'il y a bien des hommes qui ne savent pas trop s'en servir; qu'il y en a qui s'en serviraient bien et qui ne le veulent pas, qu'il y en a dont l'imagination est la seule règle des jugements; qu'il y en a enfin, qui ne savent parler que pour l'intérêt des passions. Cela étant, il ne faut pas être surpris que le raisonnement puisse nous conduire à l'erreur.

Il ne faut pas être surpris que dans les ouvrages de certains écrivains il y ait tant de raisonnements, les uns louches, faux et plus propres à séduire qu'à éclairer; les autres ridicules, pitoyables, absurdes, et qui ne méritent que le mépris ou l'indignation. Il y a plus de dix-huit cents ans que Cicéron disait déjà : En vérité, je ne sais comment il arrive, que de toutes les absurdités qui peuvent passer par la tête d'un homme, il n'y en ait aucune qui n'ait été avancée et soutenue par quelqu'un des philosophes: *Sed nescio quomodo nihil tam absurde dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum.* (Cic., *De Div.*, lib. II.)

Mais sans remonter jusqu'à ces anciens rêveurs, que de raisonnements absurdes, ridicules, extravagants, ne trouvera-t-on pas dans les philosophes modernes, dans les Spinosa, les Bayle, les Voltaire, les auteurs du *Militaire philosophe*, de l'*Analyse de la religion*, de l'*Emile*, et de tous ces autres auteurs qui, semblables aux ridicules géants de la Fable, veulent escalader le ciel, pour en tirer Dieu et ses saints.

Ces soi-disant philosophes, en parlant toujours de la raison, en renvoyant toujours à la raison, ne nous présentent jamais que leurs raisonnements; et tous les factums et mémoires qu'ils lâchent dans le public pour la défense du libertinage et de l'impiété, quoiqu'ils ne soient que des compilations d'absurdités et de sophismes, ils les donnent hardiment pour l'ouvrage de la raison. Passons à la proposition la plus essentielle de cet article.

QUATRIÈME PROPOSITION. — *Il n'y a rien de plus conforme à la raison que la manière dont on expose, on propose, on prouve les vérités de la religion.*

Avant de présenter la preuve de la proposition, il est bon de faire remarquer que la religion chrétienne est tout appuyée sur des faits : savoir, la mission de Jésus-Christ sur la terre, ses instructions, ses établissements, les mystères de sa vie et de sa mort.

Il instruisit lui-même douze hommes qu'il nomma apôtres, c'est-à-dire envoyés, qu'il chargea d'aller, après sa mort, instruire tout l'univers de sa nouvelle religion. Ces apôtres se séparèrent les uns des autres, pour aller annoncer chacun de leur côté ces vérités, sous le nom d'Evangile ou de la bonne nouvelle. Toute leur prédication consista à déclarer ce qu'ils avaient vu et entendu, ce qu'avait fait Jésus-Christ, ce qu'il avait enseigné, et les ordres qu'ils en avaient reçus. Ils ne présentèrent d'autres lettres de créance que l'assistance continuelle du Saint-Esprit, laquelle parut avec le plus grand éclat par les vertus sublimes et héroïques qu'on leur vit pratiquer, et par les miracles étonnants, et les prodiges inconcevables et incontestables qu'on leur vit opérer. On ne put pas s'empêcher de les regarder comme des hommes extraordinaires. Une partie des peuples crut à leur parole; et la semence évangélique, qui ne paraissait rien dans les commencements, s'étendit si prodigieusement, selon la prédiction de Jésus-Christ, qu'un siècle et demi après sa mort, et malgré tous les efforts de l'idolâtrie, des passions, et des puissances de la terre, la moitié de l'empire romain, et quantité d'autres nations, avaient déjà embrassé le christianisme.

Ce qu'enseignèrent au monde les apôtres, c'est ce qui fait encore aujourd'hui

l'enseignement de l'Eglise ; les vérités qu'ils annoncèrent sont celles qu'on annonce aujourd'hui, et qu'on annoncera jusqu'à la fin des siècles dans la religion. Or, en tout cet enseignement, il n'y a rien que de très-conforme à la raison, et voici comment se prouve cette proposition.

Preuve de la proposition. — Lorsqu'on annonce des dogmes, des lois, des devoirs, il est nécessaire de les annoncer d'une manière si sage, qu'elle en donne une connaissance suffisante à tous ceux qui y sont intéressés, et qui soit en même temps capable de contenter ceux qui sont en état et en droit d'examiner et de juger. Voilà tout ce que la raison exige, et ce qu'il y a de plus conforme à la raison.

Or la manière dont on expose, on propose, on prouve les vérités de la religion, en donne une connaissance suffisante à tous ceux qui y sont intéressés, et elle est en même temps très-propre à contenter ceux qui sont en état, et en droit d'examiner et de juger.

Donc il n'y a rien de plus conforme à la raison que la manière dont on propose, on expose, on prouve les vérités de la religion.

Il n'y a point d'homme raisonnable qui n'admette avec plaisir la première proposition, et les philosophes, même les plus difficiles, seront obligés de la passer. Il ne s'agit donc que de prouver et de développer la seconde ; et c'est ce que nous allons faire avec toute la clarté et la précision possible, malgré le détail qu'elle demande nécessairement.

La religion chrétienne a été établie pour former à Dieu, et rendre dignes de Dieu, des hommes de tout âge, tout état, toute condition, grands et petits, savants et ignorants, génies sublimes, esprits médiocres, gens même de l'intelligence la plus bornée. La différence de capacité, de lumières, de pénétration, ne fait rien dans une religion qui n'exige qu'une âme droite, un cœur pur, un amour sincère et courageux pour la vertu. Or la manière dont on expose, on propose, on prouve les vérités de la religion, est souverainement raisonnable, soit par rapport à ceux qui ne seraient pas en état d'examiner et de juger par eux-mêmes, soit par rapport à ceux qui seraient en état et en droit de le faire.

Preuve de la première partie. — Pour former les hommes à Dieu, la religion leur propose à tous uniformément ses dogmes et ses préceptes, lesquels sommairement renfermés dans les symboles ou formules de foi, et dans le décalogue, qu'on appelle autrement les commandements de Dieu, auxquels on en ajoute quelques-uns faits par l'Eglise. Ce sommaire de doctrine et d'enseignements se trouve dans ces livres qu'on appelle catéchismes, lesquels développent d'une manière simple, claire et précise, ce qui est contenu dans le décalogue et dans les symboles.

Cette manière d'enseigner la vérité est suffisante pour l'âge tendre, dans lequel l'homme ne peut s'instruire qu'en écoutant avec docilité les leçons que lui font ses maîtres ; et c'est la seule dont cet âge soit capable, parce que la raison n'est pas encore assez formée, pour s'instruire, examiner et juger par elle-même.

Cette manière est encore suffisante pour les hommes que leur état, ou leurs occupations empêcheraient de donner le temps nécessaire à l'étude de ces vérités ; pour ceux qui ne connaissent ni les sciences, ni les livres, ni tout ce qui peut cultiver le raisonnement et orner l'esprit, et qui ne sont dans la société chrétienne que ce qu'est un fantassin dans une armée. Comme le fantassin sait qu'il doit faire ce que lui dit son capitaine, que son capitaine reçoit les ordres du général, et que le général les reçoit du roi ; ainsi ces Chrétiens dont nous parlons savent qu'ils doivent écouter leur curé, que leur curé n'enseigne que ce qu'enseigne l'évêque, que l'évêque est uni de croyance avec le Pape, qui est le chef de toute la religion ; ainsi ils savent que ce qu'on leur enseigne, c'est ce qu'on enseigne dans toute l'Eglise chrétienne, et ils sont en repos et en sûreté.

Ces premières leçons qui sont essentielles, parce qu'elles renferment toutes les vérités de la religion, sont encore expliquées et développées avec plus d'étendue dans les instructions qui se font aux jours spécialement consacrés au culte divin. On fournit alors une partie des preuves, on exhorte, on inspire le respect et l'amour de ces vérités, on en tire les connaissances nécessaires pour régler les devoirs de la religion et de la société ; et chacun peut, selon ses lumières et son intelligence, saisir ces preuves et ces conséquences et en profiter. •

Preuve de la seconde partie. — Et parce que la société chrétienne forme un grand corps composé d'une infinité de membres différents, Dieu a voulu que dans cette société, que nous appelons l'Eglise, il y eût différents états et différentes fonctions, pour les différents membres qui la composent. Tous ne peuvent pas être apôtres, évêques, docteurs, gens à dons extraordinaires, comme le remarque saint Paul. Les besoins et le service nécessaire de la société civile ne le permettraient pas. Il n'y en a qu'un petit nombre qui soient destinés à ces rangs augustes et à ces importantes fonctions.

Ce sont ces membres distingués de la société chrétienne qui sont chargés de méditer et d'approfondir avec plus de soin les vérités de la religion, d'en faire connaître la solidité et la sainteté, d'en fournir les preuves, d'en faire part aux fidèles par leurs instructions, soit de vive voix, soit par écrit, d'être leur lumière, leur flambeau et leurs maîtres, tandis que ces fidèles de leur côté se bornent à remplir, avec une obéissance courageuse, les devoirs auxquels la Providence les a engagés.

Ce sont ces membres distingués de la société chrétienne, qui fournissent sur les vérités de la religion les instructions les plus solides, les plus lumineuses, les plus capables de contenter l'homme qui n'écoute que la droite raison. Et voici comment ils procèdent dans ces instructions.

D'abord ils vous déclarent qu'ils ne vous disent et ne doivent rien dire d'eux-mêmes, qu'ils ne sont que les dépositaires de la vérité, et qu'ils sont chargés de vous la rendre telle qu'ils l'ont reçue de ceux qui les ont précédés; que dans la religion on ne doit rien annoncer de nouveau, selon la maxime du grand Pape et martyr saint Etienne, et que l'enseignement dans l'Eglise ne doit être qu'une tradition ou communication des mêmes vérités, qui ont été enseignées et reçues dès le commencement : *Nil innovetur, nisi quod traditum est.* L'enseignement dans l'Eglise remonte donc jusqu'aux apôtres, et par conséquent jusqu'à Jésus-Christ même, principe de toute vérité. Or, Jésus-Christ déclare à ses apôtres qu'il leur a manifesté tout ce qu'il a appris de son Père : *Omnia quæcunque audivi a Patre meo nota feci vobis* (*Joan.* xv, 15); et que l'Esprit-Saint, qu'il doit leur envoyer, leur enseignera et leur rappellera tout ce qu'il leur aura dit : *Ille vos docebit omnia et suggeret vobis omnia quæcunque dixero vobis.* (*Joan.* xiv, 26.) Voilà l'exorde et l'objet de leur enseignement. La raison aperçoit-elle là quelque chose qui puisse la rebuter et l'offenser?

Ils vous disent ensuite que, parmi ces vérités qu'ils sont chargés de vous enseigner, il y en a qui sont les objets de votre foi, il y en a qui doivent vous servir de lumière et de flambeau, pour régler votre conduite et votre vie, et que la droite raison n'a nulle peine à admettre les unes et les autres de ces vérités.

Celles qui sont l'objet de la foi, ce sont les mystères, c'est-à-dire, les profondeurs impénétrables de l'essence de Dieu, de ses divins attributs, de ses décrets éternels, que nous ne connaissons que par la révélation et que nous ne pouvons connaître que par la révélation. Sur cela, les évêques, les docteurs et tous ceux qui, dans l'Eglise, sont chargés d'enseigner et d'instruire, avouent eux-mêmes qu'ils adorent ces mystères sans les comprendre, et qu'ils ne les comprennent pas, parce qu'ils sont au-dessous de la raison humaine, parce qu'ils sont dans l'essence même de Dieu, lequel étant infini, est nécessairement incompréhensible à toute intelligence créée et finie.

Ils vous disent donc que l'objet des recherches de la raison ne doit pas être de comprendre ces mystères, parce que ce serait demander à la fois les deux contradictoires, qui seraient de comprendre ce qui est essentiellement incompréhensible. Mais, ajoutent-ils, ce que la raison a droit de demander et d'exiger, c'est qu'on lui fournisse des preuves convaincantes que ces mystères ont été révélés, qu'ils sont appuyés sur la parole de Dieu, que ce sont de véritables oracles venus du ciel. La raison ne peut rien exiger de plus, et la raison est contente, si on lui fournit alors ce qu'elle exige.

Or, c'est là le point où triomphent véritablement les docteurs chrétiens. Ils vous font voir, avec la dernière évidence, que ces oracles sont consignés dans des livres qui sont incontestablement divins; qu'ils ont été scellés du sang de plusieurs millions de martyrs; qu'ils ont été prouvés par des miracles si frappants que les ennemis du christianisme ont été obligés eux-mêmes de les avouer. Ils vous font voir que c'est la foi de ces oracles qui a seule anéanti les extravagances et les abominations de l'idolâtrie, qui a donné à l'univers le spectacle des vertus les plus héroïques et les plus sublimes, qui y a fait naître une décence de mœurs, inconnue avant qu'il fût Chrétien; que c'est enfin la révélation de ces oracles, qui a donné à l'homme les idées les plus intéressantes, les plus hautes, les plus ravissantes de la Divinité, et la véritable connaissance de la grandeur de l'homme, de sa destinée, de ses devoirs, de ses grands intérêts, et de ce qui est réservé dans l'éternité au vice ou à la vertu.

Une âme droite qui écoute attentivement sa raison, qui connaît le prix de la vérité, que doit-elle éprouver, lorsqu'on lui présente le détail lumineux de ces frappantes démonstrations? Hésite-elle alors, a-t-elle alors quelque peine à reconnaître et à adorer les oracles de la Divinité?

Pour les vérités pratiques, et qui doivent servir de règle à notre conduite et à notre vie, elles sont renfermées dans le décalogue, qui est le plus beau code, ou plutôt le plus parfait sommaire de la loi naturelle, et dans lequel la raison trouve les principes de tous les devoirs auxquels nous sommes tenus envers la Divinité et envers nos semblables, et de tout ce que nous nous devons à nous-mêmes, pour nous conserver dignes de celui dont la puissance, la sagesse et l'amour nous destinent à une glorieuse immortalité. Nous ne parlons pas ici de ce qui est enseigné dans l'Eglise sur les pratiques et observances religieuses; nous en avons traité suffisamment dans l'article du culte de religion.

Nous avons annoncé par notre proposition que rien n'est plus conforme à la raison que la manière dont on exposait et dont on prouvait les vérités de la religion. Nous avons dit que cette manière en donnait une connaissance suffisante à tous ceux qui y étaient intéressés, et qu'elle était propre à contenter ceux qui étaient en état et en droit d'examiner et de juger. Nous ne croyons pas qu'un homme raisonnable puisse exiger des preuves plus claires et plus convaincantes que celles que nous avons données dans notre exposé. Nous avons donc rempli l'objet que nous nous sommes proposé dans cet article: savoir, que la raison et la religion ne sont jamais opposées entre elles, mais qu'au contraire cette raison, lorsqu'elle est droite, lorsqu'elle est libre

ne préjugés, lorsqu'elle a sur les passions l'empire qu'elle doit avoir, nous conduit elle-même à adorer avec respect et amour les vérités de la religion.

Par les principes que nous venons d'établir, nous avons détruit par avance tous les sophismes que nous opposent les patrons prétendus de la raison. Nous allons cependant en proposer encore quelques-uns, pour ne rien laisser à désirer aux lecteurs, et pour leur donner les éclaircissements les plus complets.

ART. II. — *Objections de quelques philosophes contre ces propositions.*

I. « N'est-ce pas pousser l'absurdité et la tyrannie à l'excès que de prétendre, comme font les prêtres, que les règles dont on se sert pour parvenir à la recherche de la vérité dans toutes les sciences ne doivent point être mises en usage lorsqu'il s'agit de la religion? (*Militaire philosophe*, c. 6.)

Calomnies et contradictions; voilà ce que présente ce fanatique enthousiaste dans son objection. Calomnies : nous avons présenté dans nos quatre propositions les règles dont on doit se servir, et dont on se sert dans l'Eglise, soit pour parvenir à la connaissance de la vérité, soit pour enseigner la vérité. Contradictions, puisqu'il affirme ici qu'on ne suit dans l'Eglise aucune règle pour trouver la vérité, et qu'il avoue, dans le premier chapitre de ses ardentes déclamations, que, parmi les Chrétiens, « on prêche qu'il faut se garder des faux prophètes, qu'on doit prendre garde à n'être point séduit, et que saint Paul nous dit qu'il faut tout examiner, tout sonder. » Se contredire, c'est le lot ordinaire de ceux qui combattent la vérité.

II. « C'est une ruse bien digne des fourbes qui l'ont inventée que de crier sans cesse : « Il faut se soumettre à Dieu : ce « n'est point à l'esprit humain à sonder les « volontés de l'Eternel, à borner sa puis- « sance, encore moins à pénétrer les décrets « de sa sagesse : il faut obéir aveuglé- « ment, » etc. Ce n'est point là la question, on ne doute point de tout cela : le doute ne tombe point sur l'obéissance, il tombe sur le commandement. »

Mais, monsieur le déclamateur, s'il est vrai qu'il faut se soumettre à Dieu, que ce n'est point à l'esprit humain à sonder les volontés de l'Eternel, etc., pourquoi dites-vous que ces propositions ne sont que des ruses inventées par des fourbes? S'il est vrai qu'il est des cas où l'on doit obéir aveuglément, et que c'est là une chose dont personne ne doute, pourquoi dites-vous, dans le chapitre suivant, que c'est « une extravagance d'étouffer la raison et de la faire passer pour aveugle » dans ces mêmes cas. Monsieur le faiseur d'arguments démonstratifs, accordez-vous avec vous-même.

Les autres objections qu'on peut faire se trouvent dans les articles FOI, RÉVÉLATION, MYSTÈRES, CERTITUDE. (NONOTTE, III, 448.)

Chaudon présente les réflexions suivantes sur la RAISON.

Usage de la raison dans les matières de la religion.

— I. Les impies crient sans cesse, dans ce siècle plus frivole que philosophique, que la foi rend la raison inutile; mais cette assertion est bien fausse. On n'interdit point à l'homme l'usage de sa raison; on ne lui en défend que l'abus. Qu'il use bien de ce flambeau donné aux aveugles mortels et il le conduira à la foi.

La raison doit céder à la foi dans les matières de religion, comme dans les sciences les sens doivent céder à la raison, comme les faibles lueurs de la nuit doivent disparaître devant la lumière du soleil.

II. Il faut distinguer dans la foi ses objets et ses motifs. L'usage de la raison est interdit à l'égard de son objet propre et spécial, à l'égard des dogmes qui ne peuvent être connus que par la révélation. Mais quant aux vérités fondamentales du christianisme, comme l'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, elles appartiennent à la raison comme à la foi; parce que les lumières naturelles fournissent des preuves évidentes de ces vérités. Or, dès qu'on admettra ces dogmes fondamentaux et les conséquences qui en découlent, comme la nécessité d'être juste, l'espérance d'une vie future, on n'aura pas de peine à recevoir les dogmes, dont la croyance paraît la plus difficile.

L'usage de la raison serait tout au moins inutile à l'égard des objets de la foi, puisque ces objets sont au-dessus de la raison. Mais, plus celle-ci sera droite et éclairée, plus l'examen des motifs de la foi sera utile : pourvu que les passions n'apportent point d'obstacle, car il n'y a point d'évidence qu'elles ne peuvent obscurcir.

Plus on aura d'abondance d'esprit avec la foi, plus la foi sera facile. Ce n'est pas l'esprit qui est à craindre pour elle; c'est la mauvaise foi du bel esprit. Ce n'est pas la raison d'un philosophe vertueux, c'est le libertinage d'un sophiste dissolu.

III. Quand on examine la religion chrétienne, on trouve que, malgré l'obscurité de ses mystères, elle est infiniment plus croyable que les différents systèmes entre lesquels se partagent les incrédules. Qu'ils imposent silence à leurs passions, que la raison seule prononce, de quel côté se trouvera le plus grand poids de persuasion? Ce sera sans doute du côté de la religion. N'est-il pas, par exemple, beaucoup plus raisonnable de dire que l'homme est un composé de corps et d'âme, et que cette âme spirituelle de sa nature ne peut finir que par le même effort de la toute-puissance qui l'a créée, que de prétendre que l'homme n'est qu'une portion de matière figurée au hasard, une marionnette qui pense, raisonne, discute, combine, prévoit, désire, se détermine, choisit?

IV. Que la raison est obscure sans la foi! Elle peut bien suffire pour enseigner l'exis-

tence de Dieu et d'un seul Dieu. Cependant dans combien d'erreurs les philosophes anciens ne sont-ils point sur la Divinité? Eh! qu'il est difficile à l'homme qui ne veut être que déiste, qu'il ne finisse pas par l'athéisme.

De là l'utilité et même la nécessité de la révélation, de cette lumière qui nous conduit dans les faibles tâtonnements de notre raison. Les philosophes modernes lui doivent une grande partie de leur supériorité sur les anciens dans la métaphysique. Les déistes de nos jours sont donc des ingrats; ils veulent tarir la source de nos plus belles et de nos plus importantes connaissances.

V. Nous n'avons jamais eu tant de philosophes et si peu de philosophie, si par ce mot on entend une raison éclairée soumise à la foi. Ceux qui font le plus parade aujourd'hui de leur raison orgueilleuse sont ceux en qui le bon sens est le plus perverti par les passions ou par l'imagination. La sagesse est bien près de sa ruine totale, lorsque tant d'insensés se couvrent de son masque. (Chaudon, II, 263.)

*RATIONALISME. — On donne ce nom à un système de philosophie, qui, refusant d'admettre le surnaturel, ne veut d'autre guide que la raison. Il est inutile de remarquer ici que les variétés de ce système sont innombrables. Nous avons des rationalistes qui confondent Dieu avec la nature, et d'autres qui l'en distinguent en lui conservant son éternelle personnalité. Celui-ci fait agir la Divinité avec une entière liberté; celui-là, au contraire, veut qu'il soit nécessité dans ses œuvres. Le caractère général qui leur appartient à tous, c'est de ne reconnaître que l'action de la raison, une sorte de pensée instinctive ou d'illumination intérieure qui, par sa seule puissance, nous découvre d'abord le monde, nous-mêmes et Dieu. Cette raison spontanée produit la religion: mais, quand elle est éclairée et plus avancée, elle nous donne la vraie philosophie.

La réflexion étant d'un ordre supérieur à l'instinct ou à l'enthousiasme, on comprend alors que la religion ne peut s'élever à la hauteur de la philosophie; elle reste à un degré bien inférieur, et la philosophie n'a aucun besoin de la forme religieuse, qui est bonne pour les simples et pour ceux qui ne savent atteindre la vérité par eux-mêmes. Il en résulte que le progrès consiste à réaliser le plus grand nombre possible de philosophes, et, quand la transformation sera générale, on se passera de religion. La révélation que Dieu aurait faite à l'humanité dans le domaine du dogme et de la morale, est regardée comme une chimère par le rationalisme qui n'a foi qu'en lui seul.

On veut bien avouer, dans quelques écoles, que la raison est un don de Dieu; mais nous demanderons alors pourquoi le Créateur l'aurait abandonnée à ses propres forces, ou plutôt à sa faiblesse évidente, sans lui donner les moyens de se développer? Nous demanderons encore si l'expérience ne démontre pas, chaque jour, que la connaissance, la science, la vérité nous sont communiquées par l'enseignement? Prenez l'enfant au berceau; laissez-le grandir sans éducation, et vous verrez ce qu'il deviendra dans ses isolements avec sa raison spontanée! Il est facile d'affirmer et de s'abandonner à l'illusion de systèmes absurdes, mais c'est une rare impudence que celle qui cherche à démentir tous les faits de l'histoire et de l'expérience la plus vulgaire!

Une autre prétention du rationalisme, c'est de regarder la doctrine catholique et l'Evangile comme le *résumé* des luttes de toutes les religions, et le dernier terme du progrès de la philosophie païenne. Ainsi, les Chrétiens n'ont fait que piller successivement les livres des anciens philosophes!

On ne peut croire à une telle hardiesse d'imposture et de blasphème. Une religion, dont les dogmes et la morale s'élèvent à la plus sublime hauteur et nous prêchent d'incomparables vertus, serait le produit du conflit des opinions, d'un éclectisme puisé dans les cultes dissolus de la Grèce et de Rome! Des sophistes qui n'ont jamais pu s'accorder entre eux et qui ont extravagué sur la Divinité, sur l'âme et sur toutes les grandes questions qui intéressent l'homme et l'avenir, auraient transmis au christianisme les divins enseignements et le symbole immuable que l'univers croit et admire depuis dix-huit siècles! En vérité de pareilles affirmations dépassent toutes les bornes!

Plus dociles au témoignage de l'évidence et des faits, nous croyons que le rationalisme est lui-même une importation, une dérivation des systèmes philosophiques de la Grèce et de l'Inde. Embelli par le génie de Platon, il chercha plus tard à s'infiltrer dans le christianisme au moyen de la gnose. Abandonné ensuite pendant quelque temps, sous l'empire exclusif de la foi, on le vit renaître au moyen âge avec l'étude de la philosophie naturelle. Descartes et Malebranche lui prêtent de nouvelles forces; il ne tarde pas à produire le *spinosisme*, et, s'emparant des chaires doctrinales de l'Allemagne, il arrive enfin à diviniser la raison humaine. On sait quelles erreurs monstrueuses il préconise aujourd'hui : notre France elle-même en est infectée, quoiqu'elle ait paru d'abord s'arrêter à l'*éclectisme*, qui est une sorte d'amalgame, dont la religion, la morale, la société et la famille n'ont pas à se louer.

Un étrange spectacle est donné à notre époque. La glorification de la raison, l'inspiration individuelle, fait surgir à chaque instant de nouveaux prophètes. Nous en parlerons à l'article Réformateurs; mais on comprend que, la raison étant déifiée, chacun de messieurs les philosophes peut se dire illuminé, prophète ou Messie. Nous en comptons une multitude en Europe; ils pullulent de tous côtés, et Dieu veuille amener le terme de ces folies!

Il est vraiment étonnant que l'homme, avec toutes ses faiblesses et ses innombrables misères, ait la prétention de se poser

comme le centre absolu de toutes choses, et qu'il porte le délire jusqu'à vouloir juger tous les êtres d'après leurs rapports avec lui: examinant et appréciant hardiment toutes choses, au moyen de ses perceptions incomplètes et fugitives. Comme si le *moins* pouvait comprendre le *plus*, le *fini* ce qui est sans *limites* : renouvelant ainsi, d'une manière coupable, la prévarication du premier père qui a cherché aussi à pénétrer le mystère et à comprendre l'infini!...

On étudie, on exalte l'homme, comme s'il était dans son état normal, tandis que rien n'est plus avéré que son état de faiblesse et de maladie. La parole de Dieu seule peut nous enseigner la nature de ce mal et son remède.

Il y a dans la métaphysique d'Aristote un axiome bien vrai, c'est que : « toute science est fondée sur une connaissance antécédente. » En effet, l'expérience nous démontre que tout ce que nous faisons est subordonné à une théorie préalable qui nous dirige. Il nous faut aussi la parole de Dieu ou la révélation pour connaître les lois qui doivent régler notre existence, parce que la raison est impuissante et ne présente que des lacunes. Ainsi, dans la psychologie, avec la seule conscience, on ne pourra jamais formuler quelque chose de précis, de positif ou de *scientifique*, selon l'expression consacrée, parce que les faits de la conscience doivent se rattacher à certaines lois générales qui les expliquent, et ces lois nous ne les trouvons pas en nous, il faut les apprendre. C'est dans cette conviction que les grands génies philosophiques, dont le rationalisme invoque lui-même l'autorité, les Pythagore, les Platon, les Socrate, les Aristote, ont interrogé et sont allés recueillir, dans différentes contrées de la terre, les anciennes traditions et surtout celles qui étaient conservées dans les temples.

Avons-nous aujourd'hui la témérité de repousser les lumières que ces grands hommes regardaient comme indispensables? Ce serait impossible. Nous avons beau faire et nous révolter dans le délire de notre orgueil : le divin flambeau, que saint Jean nomme la *vraie lumière*, nous éclaire tous en ce monde : c'est le *verbe*, la *parole*, la *raison*, l'*intuition*, la *tradition* : il ne dépend pas de nous d'éteindre ce foyer de clartés célestes et de vie que le Créateur a placé en nous à des degrés différents.

Depuis l'origine des temps, il y a toujours eu antagonisme et lutte entre la vérité et l'erreur; mais depuis le XVI^e^ siècle, après la proclamation de la *suprématie de la raison en matière de foi*, un principe de désordre a été posé dans les gouvernements comme dans les écoles philosophiques; nous avons subi des révolutions successives dans le monde politique, puis en philosophie le moi *absolu*, l'idolâtrie de la raison!

L'Eglise oppose à ce délire une force directrice, un enseignement sage et tutélaire qui sauvegarde la science et l'ordre social. Elle aura toujours sur son impérissable bannière ces trois mots qui disent tout : Foi, Espérance et Charité!

Le rationalisme, affirmant la souveraineté spirituelle de chaque homme, accorde à tout individu le droit de régler lui-même sa vie intellectuelle et morale : sa raison est indépendante de toute autorité. Il en résulte pour chacun de nous le droit de prendre part non-seulement à l'instruction, à la science, aux richesses de l'intelligence, mais encore à la possession des richesses matérielles. Pourquoi des hommes égaux par les mêmes titres, ne seraient-ils pas égaux dans la possession des mêmes biens? Telle est la controverse agitée entre les rationalistes communistes et les rationalistes conservateurs. Quel en sera le résultat? La révolution opérée dans le monde des esprits passera-t-elle encore dans le monde des faits sociaux pour changer les bases de la vie des peuples? C'est ce que l'avenir ne tardera pas à révéler.

Quand on enseigne que l'univers n'est qu'une combinaison de forces élémentaires; que la nature est l'âme répandue dans tous ces corps et occupée à travailler la matière; que Dieu est tout, que tout est Dieu, et que la vie c'est la jouissance; comment voulez-vous que ces doctrines monstrueuses ne se réalisent pas dans la pratique et n'amènent pas, à un temps donné, le malheur des individus et de la société elle-même? Dans l'impuissance de contenter des appétits effrénés, il se produit de terribles réactions, et on peut dire que le sentiment, qui entraîne au club et du club dans la rue, vient de l'école qui enseigne que l'humanité se compose de dieux terrestres qui doivent trouver la pleine et entière satisfaction de leurs désirs!

Il y a des esprits qui ne portent pas aussi loin les principes du rationalisme et qui veulent bien prendre la religion sous leur patronage, mais à la condition qu'elle sera l'humble servante de la philosophie; c'est le contraire de ce qui était pratiqué au moyen âge. La religion sera pour le peuple, et on reconnaîtra que sous ses mystérieux symboles elle conserve des parcelles de vérité; mais ce n'est pas la vérité pure que la philosophie seule peut découvrir. Il faut certainement admirer l'humilité de la philosophie et des philosophes. Quoi de plus ridicule que ces airs de compassion et de supériorité? Des hommes et une école qui vivront à peine un jour, daignent offrir leur protection à une religion immortelle et avouer qu'elle a quelque chose de bon! Cela fait sourire de pitié!

Il y aurait cependant moyen de s'entendre : la foi et la raison peuvent marcher ensemble et se donner la main pour guider l'humanité à travers les obscurités et les épreuves de ce monde vers les destinées éternelles. Une voix puissante et révérée s'est fait entendre, il y a quelques jours : elle a proclamé, dans ces termes, les droits et les limites de la raison.

« Quoique la foi soit au-dessus de la

raison, il ne peut jamais exister entre elles aucune opposition, aucune contradiction, puisque toutes deux viennent de la seule et même source immuable de la vérité, de Dieu très-bon et très-grand, et qu'ainsi elles se prêtent un mutuel secours.

« Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la liberté de l'homme. La foi est postérieure à la révélation : on ne peut donc l'alléguer convenablement pour prouver l'existence de Dieu contre l'athée, pour prouver la spiritualité et la liberté de l'âme raisonnable contre un sectateur du naturalisme et du fatalisme.

« L'usage de la raison précède la foi, et y conduit l'homme par le secours de la révélation de la grâce.

« La méthode dont se sont servis saint Thomas et saint Bonaventure et les autres Scholastiques après eux, ne conduit point au rationalisme et n'a point été cause de ce que, dans les écoles contemporaines, la philosophie est tombée dans le rationalisme et le panthéisme. En conséquence, il n'est pas permis de faire un crime à ces docteurs et à ces maîtres de s'être servis de cette méthode, surtout en présence de l'approbation ou du silence de l'Eglise. » (*Encyclique de Pie IX*, 9 novembre 1846.)

En présence de paroles aussi formelles, qui oserait encore accuser le despotisme de la religion catholique? On vient de tracer une fois de plus, dans les régions élevées de la foi et de la raison, un lumineux sillon, comme le dit Mgr l'archevêque de Paris. (*Lettre au clergé*, 12 décembre 1855.) « Elle montre sagement le chemin entre deux excès. Elle pose des bornes et signale les abîmes dans lesquels entraînent soit l'orgueil, soit la négation de la raison. Il ne faut pas plus nier la raison que la foi. Dieu nous attire à lui en se servant de nous, de notre nature et de notre raison. Voyez, dans la grande controverse pélagienne, comme l'Eglise a su tenir la voie mitoyenne d'un pas ferme et sûr, entre le naturel et le surnaturel, entre la liberté et la grâce, entre la force de l'homme et l'action de Dieu! De même aujourd'hui, elle a de solennels avertissements, et pour ceux qui exaltent trop la raison humaine, et pour ceux qui semblent vouloir l'exécution. C'est ainsi que l'Eglise se montre dans tous les siècles la colonne de la vérité. Suivons toujours avec docilité et amour ses enseignements. Estimons-nous heureux d'avoir au milieu de nous ce phare brillant, cette lumière du monde, pour dissiper nos doutes et éclairer nos pas. »

Nous ne saurions mieux terminer cet article que par des paroles aussi belles et aussi sages. Puissions-nous les voir fidèlement observées; et l'alliance de la raison et de la foi donnera aux peuples comme aux individus la paix, la lumière et le salut! (*Voy.* les articles **Foi**, **Philosophisme**, **Progrès**, **Scepticisme**.)

***RÉFORMATEURS.** — Il est donc vrai que toutes les folies du passé doivent se reproduire au XIX^e^ siècle! Ce n'était pas assez de *copier*, au nom du *progrès*, les extravagances mystiques des Lollard et des Béguin, nous reculons jusqu'aux honteuses doctrines et aux rêveries des Nicolaïtes, des Gnostiques et des Muncer. Pendant qu'on proclame audacieusement la divinité de la raison, faut-il donner au monde le spectacle des aberrations les plus coupables et les plus dangereuses? Est-il donc impossible à l'homme de diriger le besoin d'innovation qui est un des attributs supérieurs de sa nature?

« Jamais il ne fut plus opportun de répéter ces paroles si vraies de Châteaubriant : « Nul n'est plus persuadé que moi de la perfectibilité humaine; mais je ne veux pas, quand on me parle de l'avenir, qu'on vienne me donner pour du neuf les guenilles qui pendent, depuis deux mille ans, dans les écoles des philosophes grecs et dans les prêches des hérésiarques chrétiens. »

Voilà cependant ce qui nous est répété chaque jour par nos modernes réformateurs, et leurs systèmes se ressemblent sous plusieurs rapports. Ainsi, nous les voyons tous également contraires aux dogmes et à la morale du christianisme; tous également inspirés par la même hostilité contre les mœurs, les habitudes, les institutions et les lois de la société; tous également chimériques et impossibles à réaliser dans les conditions où se trouve l'humanité.

Le principe sur lequel ils s'appuient, c'est le bien-être, la puissance; et tous les moyens qui peuvent conduire à ce but suprême, sont bons; ils constituent la seule religion véritable. Pour les prophètes et les messies contemporains, on est religieux quand on satisfait à la fois les facultés de l'âme et les sens du corps.

On comprend qu'avec une pareille doctrine ils légitiment tous les mauvais instincts et toutes les passions, tandis que le christianisme impose le devoir de les étouffer, quand elles sont vicieuses, de les modérer si elles sont violentes, et de les diriger lorsqu'elles sont bonnes. Au fond des criminelles théories de ces réformateurs, il ne faut pas croire à la fraternité, à l'amour du prochain et au dévouement, car chacun devrait travailler à se donner la plus grande somme possible de puissance et de félicité; il est évident qu'on ne pensera qu'à soi, et qu'on sacrifiera le bonheur des autres à celui qui nous est personnel.

Suivant ces nouveaux docteurs, le mal qui existe ne vient pas de nous, mais de la société; c'est l'effet des circonstances au milieu desquelles nous sommes placés. Il faut donc se hâter de réformer le monde; alors toutes nos douleurs seront guéries, et quand il n'y aurait qu'un seul penchant qui ne serait pas assouvi dans la société, il vaudrait mieux changer la face de la société tout entière. On sait quelles évolutions ces théoriciens savent lui faire opérer; on les a vus à l'épreuve.

Parmi ces réformateurs, nous devons pla-

ceraau premier rang, Fourier, Robert Owen et Saint-Simon. Ces trois hommes, qui résument en eux l'esprit d'erreur, ne s'occupent aucunement de doctrines spiritualistes. Robert Owen se montre véritablement athée, et ses disciples l'avouent d'une manière formelle; quant aux deux autres, leur théologie, quand ils daignent s'en occuper quelque peu, n'est qu'un amalgame des systèmes panthéistes empruntés à l'Orient. Sous un point de vue, le Saint-Simonisme a une teinte plus religieuse, et le Fouriérisme est plus occupé de la constitution sociale. Robert Owen est surtout industriel.

Il nous paraît impossible d'aller plus loin que ces trois systèmes en hardiesse, en extravagance et en prétentions désastreuses; nous ne voyons pas ce qu'on pourrait y ajouter. C'est le dernier mot du délire sur l'homme, sur la société, et sur nos destinées passagères ou éternelles. On peut comprendre, en les étudiant, où conduisent l'incrédulité et les déplorables attaques de la philosophie du dernier siècle contre l'enseignement catholique.

Une autre conséquence évidente que nous devons en tirer, c'est que le christianisme seul renferme les vrais moyens de bonheur pour l'homme et la société. Nos réformateurs en conviennent eux-mêmes, puisqu'en cachant le remède aux misères physiques et morales qui nous désolent, ils empruntent à la religion et à ses admirables institutions quelque chose qui puisse donner un air de vérité à leurs systèmes. Hélas! souvent ce n'est qu'une indigne parodie! Mais leurs aveux et leurs tentatives sont un hommage rendu à l'Evangile, au divin Rédempteur, à sa doctrine et à sa gloire immortelle. Il n'y a pas jusqu'à leurs blasphèmes qui ne soient une preuve de la vérité du catholicisme, et Dieu se servira de leurs erreurs, nous l'espérons, pour amener le triomphe du bien dans la conscience des individus et des peuples. (*Voir* l'article PROGRÈS.)

RELIGIEUX.

Les religieux sont-ils inutiles à la société?

Comme nous n'avons qu'effleuré cette matière dans l'article MOINES, nous croyons devoir y revenir. Nous avouons d'abord que tout homme est redevable à la société; mais il est différentes manières de remplir ce devoir. Le laboureur tire le grain de la terre; l'ouvrier donne ses peines et son industrie; le soldat défend la patrie. D'autres fonctions sont plus nobles et plus utiles encore, quoique moins pénibles. Un juge qui décide avec équité, un philosophe qui forme l'esprit, un théologien qui développe le vrai culte, ne sont-ils pas préférables à ceux qui ne donnent que des travaux manuels? Si l'on s'obstine à ne regarder comme vraiment utiles que ceux-ci, il faut donc retrancher les philosophes et les savants attachés simplement à la littérature et aux sciences? La société peut absolument subsister sans eux.

Il n'en est pas de même des ministres de la religion, à moins qu'on ne regarde cette sainte religion comme un hors d'œuvre et une chimère dans l'Etat. Mais si la religion est le plus ferme appui de la vertu, le plus solide fondement des empires, regarderat-on les moines comme inutiles? les peindra-t-on comme des singes faits pour être les jouets de ceux qui les nourrissent? S'acquitter des devoirs publics du culte, éclairer les hommes, les former à la piété et aux lois de la patrie, c'est être très-utile à la société. Tels sont la plupart des religieux. L'Eglise les a mis au nombre de ses ministres. Et quand même plusieurs seraient destinés à une solitude profonde, pourquoi les blâmer? Blâme-t-on un savant, qui, borné à former son esprit, passe sa vie dans son cabinet sur les langues, les originaux et les médailles? On le respecte. Pourquoi condamner celui qui, pénétré du néant et des dangers du monde, s'en sépare pour vivre seul avec Dieu, pour former son cœur à la vertu, pour donner à ses citoyens qu'il ne peut aider par ses œuvres, des prières vives et sincères? Voilà l'esprit de l'état religieux; et rien n'est plus conforme, je ne dis pas à l'Evangile, mais à la saine raison.

Dire que les moines s'imaginent plaire à Dieu par des extravagances et des supplices ainsi qu'Amadis dans sa roche, ou Don Quichotte dans sa montagne noire, ce n'est pas raisonner, c'est insulter. Pourquoi critiquer les mortifications? Dieu n'en avait-il pas prescrit aux Juifs? Les Réchabites, les Nazaréens, les Thérapeutes ne nous offrent-ils pas le modèle d'une vie dure et austère? S'abstenir comme les Manichéens de certaines choses en haine du Créateur, c'est un crime. Renoncer aux biens, aux honneurs et aux plaisirs; s'affliger volontairement par un esprit de religion, c'est un culte agréable à Dieu; non pas qu'il se réjouisse de nos larmes, mais ces larmes renferment ce qu'il y a de plus grand dans la pénitence et dans la vertu. Le regret de nos fautes, le désir de les expier, le détachement des créatures sont le fond et l'essence des mortifications évangéliques. Ce qui afflige la nature n'en est que l'écorce; et les souffrances d'un pénitent tendent moins à humilier le corps qu'à élever le cœur.

Ce que les impies appellent si amèrement le monachisme n'est donc que le renoncement sincère aux biens et aux plaisirs de la vie présente, pour ne s'attacher qu'au Créateur, pour observer ses lois les plus parfaites, pour ne s'occuper que du siècle à venir.

Cet état de perfection suppose la charité la plus pure et la plus vive pour les hommes, et toutes les œuvres utiles qui peuvent être compatibles avec ce renoncement. Rien donc n'y est contraire à la société; sans être occupé dans des affaires civiles ou tumultueuses, on peut la servir très-utilement. Si quelques religieux s'écartent de leur règle, si des supérieurs étalent un faste insolent, si des inférieurs baissent

devant eux une tête humiliée, il faut les blâmer de ne pas suivre leur état, mais il ne faut pas anathématiser l'état même. On peut condamner quelques membres; il y en a de mauvais dans toutes les conditions; mais il y en a aussi de bons, et c'est ce qu'un œil impartial sait discerner avec justesse.

Le monachisme, quoique si méprisé par une fausse philosophie, n'étant donc dans son véritable esprit que le renoncement au monde, pour pratiquer dans la retraite une vertu plus sûre et plus parfaite, porte sur les mêmes principes que la religion. Il est inconséquent de croire qu'on respecte l'Evangile, en décriant l'état religieux qui n'en est qu'une fidèle image. Si le monachisme est né en Orient, comme on nous le répète sans cesse, c'est que la religion chrétienne y a pris naissance. Ce n'est ni la chaleur du climat, ni le goût de la spéculation qui en a été le principe. Le mépris des faux biens du monde, la crainte de ses scandales, le désir des lumières de la foi, des dons de la grâce, l'impression des vérités éternelles; voilà ce qui a peuplé les premières solitudes. Cette philosophie céleste, sans offrir l'attrait des sciences, de la gloire, des biens et des plaisirs, a été bientôt répandue par toute la terre. Non-seulement les pays chauds de l'Orient, mais les Gaules, l'Angleterre, l'Allemagne, les Pays du Nord ont été successivement remplis de monastères, à mesure que la religion chrétienne y a été établie.

« Mais le mérite, » dit-on, « est oublié ou persécuté dans les cloîtres. » Mais est-il mieux traité dans le monde? « Le savant modeste et solitaire est la victime du fourbe orgueilleux et intrigant. » Mais encore une fois, n'y a-t-il pas parmi les mondains plus de passions, plus d'intrigues, plus de cabale? Les hommes sont hommes partout; mais dans l'état religieux on a plus de moyens de réprimer les vices de l'humanité. « L'espionnage, ajoute-t-on, qui est un opprobre dans le monde, est un honneur dans les cloîtres. » Mais de quels cloîtres parle-t-on? Ce n'est pas assurément de ceux que nous avons connus. Il est vrai qu'il peut se trouver dans l'état le plus saint, comme dans le plus profane, des âmes de boue, des cœurs lâches, qui, pour faire la cour à un supérieur pusillanime, feront des rapports vrais ou faux dans la vue d'obtenir ou de conserver une petite place; mais ces hommes indignes du nom religieux sont bientôt démasqués par leurs confrères. On sent toute l'horreur de leurs procédés, et ils ne sont pas mieux vus dans le cloître que dans le monde. Les supérieurs dédaignent leurs médisances; quelquefois ils les en punissent par le mépris. Enfin l'espionnage est trop abhorré par tous ceux qui portent l'habit religieux, pour pouvoir être longtemps en honneur parmi eux. (CHAUDON, II, 266.)

RELIGIEUSE.

Lettre de la sœur des Anges, religieuse de l'Annonciade, à Voltaire, son neveu.

« Que vous tenez mal votre parole, mon cher neveu! Vous m'aviez promis de respecter la religion et ceux qui la pratiquent, et ce sont tous les jours de nouveaux outrages de votre part. Que voulez-vous à ces religieuses, que vous vilipendez dans toutes vos brochures, et que vous peignez comme des esclaves malheureuses? Vous qui vous piquez d'être humain, pourquoi insultez-vous à leur infortune? Si elles supportent le joug avec résignation, on doit les admirer; si c'est avec impatience, il faut les plaindre et non pas les insulter. Vous parlez sans cesse de faire du bien et vous faites du mal; vous voulez soulager des infortunés et vous aggravez le fardeau des malheureux. Il ne restait à de pauvres religieuses, après l'entier abandon des espérances du siècle, que l'idée qu'on respectait leur état, et qu'on partageait leurs peines : et vous, philosophe sensible; vous, consolateur des hommes; vous, chantre de la vertu, vous leur enlevez cette faible consolation.

« Pourquoi voulez-vous ouvrir les cloîtres? Vous n'auriez pas aujourd'hui quatre-vingt mille livres de rente, si aucune de vos parentes n'y était entrée. Nos villes sont remplies de vieilles filles, et vous vous plaignez sans cesse du mal que font les couvents. Commencez à sacrifier une partie de votre fortune, à faire établir les célibataires du siècle, et puis vous parlerez de rendre utiles les célibataires de la religion. Mais je vous connais, mon cher neveu: vous êtes bien éloigné de proposer ce projet et de le faire valoir à vos dépens. Il s'agit bien moins de l'intérêt de la population, dont vous vous souciez fort peu, que de celui de votre commerce typographique qui vous tient fort à cœur. Il faut plaire aux gens du monde, et vous cherchez des ridicules hors du monde.

« Ne craignez rien, mon ami, pour l'extinction de l'espèce humaine; elle n'abonde que trop, surtout en poëtes obscènes et en philosophes téméraires. A-t-on jamais vu, dans aucun siècle (grâce à vos sermons sur le luxe), autant de comédiens, de baladins, de farceurs, de musiciens, de parfumeurs, de perruquiers, de courtisanes, qu'on en voit à présent? L'Egypte n'avait pas autant de sauterelles. Soyez reconnaissant au moins une fois en votre vie, et convenez que si vous ne devez pas beaucoup aux religieuses, vous avez d'assez grandes obligations aux religieux. Les Jésuites vous ont inspiré le goût des belles-lettres et de la vertu, et si vous n'avez profité que de la partie la moins importante de leurs leçons, ce n'est pas leur faute. Comment auriez-vous composé votre *Histoire générale*, sans le secours de ces savants solitaires dont vous enviez tant les richesses et si peu les vertus (65)?

(65) Voltaire a avoué lui-même les obligations qu'il a aux Bénédictins dans une lettre à D. Calmet que nous avons entre les mains. Elle est écrite de Lunéville, où il était alors auprès de Stanislas : « Je

Mais il y a plus : les mains laborieuses de ces vertueux cénobites n'ont-elles pas défriché et fertilisé les cantons les plus stériles, et peut-être celui que vous habitez? Leurs domaines ne sont-ils pas encore la portion de l'Etat la plus peuplée et la mieux cultivée? Leurs maisons ne sont-elles pas la ressource de tant d'autres, qu'elles soulagent du poids d'une trop nombreuse famille? Beaucoup de familles illustres n'ont-elles pas été relevées dans leur chute par elles, et soutenues dans une splendeur utile au service du roi ou au bien du royaume?

« Quand on a de la raison et de l'humanité, peut-on être jaloux des biens ecclésiastiques? Ne sont-ils pas le patrimoine de ces communautés, où la plus pure charité s'exerce avec une générosité si héroïque? N'en a-t-on pas donné une partie à ces hôpitaux, où l'indigence est secourue par un sexe délicat, « qui sacrifie la beauté et la « jeunesse, et souvent la haute naissance, « pour soulager ce ramas des misères hu- « maines, si humiliantes pour notre orgueil « et si révoltantes pour notre délicatesse? »

« Les biens ecclésiastiques ne sont-ils pas encore le partage de ces colléges, de ces séminaires, de ces écoles, nécessaires plus que jamais à l'éducation de la jeunesse? L'avantage de l'Etat, celui de la religion, se réunissent pour vous imposer silence. Voyez le bien où il est, et ne vous piquez pas de chercher un mieux qui serait peut-être le pire.

« Qu'il est maladroit de se plaindre sans cesse que l'Eglise dépeuple l'Etat! Il y a soixante ans que chaque maison religieuse (quoique le nombre en fût bien plus grand alors) comptait au moins le double de sujets plus qu'aujourd'hui; le royaume n'en avait pas moins plus d'un million d'hommes qu'il n'en possède. Avouez que ce n'est pas le clergé séculier ou régulier qui nuit à la population; et vous, qui voulez qu'on tolère les erreurs monstrueuses des idoiâtres, des Turcs, des quakers, tolérez les vertus de vos concitoyens; adoucissez l'âcreté de vos déclamations contre les religieux, et surtout contre les religieuses. Tandis que vous vomissez votre bile contre nous, il y a peut-être trois mille solitaires vertueux, qui lèvent des mains pures au ciel, pour détourner les fléaux prêts à fondre sur vous. « Donnez-lui, disent-ils au « Père des miséricordes, la paix, la santé et « le bonheur; que son cœur se tourne vers « vous; qu'après vous avoir blasphémé, il « s'occupe à vous servir, à vous louer; « qu'ayant vécu en ange de ténèbres, il re- « connaisse ses erreurs, ses égarements, et « qu'il finisse comme un ange de lumière! » Je me joins à ces bonnes âmes, mon cher neveu; et, comme je m'intéresserai toujours à la vôtre, je dois finir par quelques avis qui peut-être ne seront pas inutiles.

« Vous déclamez sans cesse contre des personnes que vous supposez être malheureuses, cela n'est pas humain; vous les injuriez, cela n'est pas noble; vous opposez sans cesse au tableau de leurs vertus celui des bienfaits que vous dites répandre sur les infortunés, cela n'est pas modeste. Le Chrétien se tait sur le bien qu'il fait; le sage n'en parle point. Vous avez marié l'orpheline, vous avez donné retraite à un Jésuite : voilà qui est bien; mais ne les attachez pas sans cesse à votre char; ne les produisez pas aux yeux de toute l'Europe, comme des esclaves traînés par le triomphateur. L'édition des œuvres du grand Corneille n'a pas peu servi à vous-même et à sa petite nièce; et l'homme d'esprit que vous avez recueilli ne vous a pas toujours été inutile. Helvétius et Silhouette ont soulagé plus de malheureux que vous; mais jamais ils ne se sont avisés de donner leurs noms dans leurs brochures. Publier les bienfaits, c'est se payer de ses mains. Gardez surtout le silence sur l'église que vous avez réparée; car il vaudrait beaucoup mieux ne pas déchirer le sein de l'Eglise universelle que d'embellir des chapelles de village. Je suis toute à vous, « etc., etc., etc. (CHAUDON, II, 270.)

RÉLIGION. — Il n'est rien de plus intéressant pour l'homme et pour la société, que la religion. Il n'est rien qui, pour être traité avec la sagesse et le respect convenables, demande des lumières plus pures, un amour pour la vérité plus généreux, une droiture d'âme plus ferme et plus décidée. Il n'est rien cependant sur quoi on parle aujourd'hui avec plus de hardiesse et de liberté. Depuis que le grand oracle des philosophes de ce siècle a conçu la haute entreprise de substituer la philosophie au christianisme; qu'il nous a tant vanté la religion naturelle; qu'il a attaqué la chrétienne par tant de railleries, d'impostures, de mensonges, de calomnies; qu'il a inondé l'Europe de tant de brochures impies et révoltantes; depuis lors, tout le monde parle, tranche, décide souverainement sur la religion. Tous les petits émancipés de colléges ou d'uni-

préfère, Monsieur, la retraite à la cour, et les grands hommes aux rois. J'aurais la plus grande envie d'aller passer quelques semaines avec vous et vos livres. Il ne me faudrait qu'une cellule chaude, et pourvu que j'eusse du potage gras, un peu de mouton et des œufs, j'aimerais mieux cette heureuse et saine frugalité qu'une chère royale. Enfin, Monsieur, je ne veux pas avoir à me reprocher d'avoir été si près de vous et de n'avoir point eu l'honneur de vous voir. *Je veux m'instruire avec celui dont les livres m'ont formé, et aller puiser à la source.* Je vous en demande la permission. Je serai un de vos moines; ce sera Paul qui ira visiter Antoine. Mandez-moi si vous voulez bien me recevoir; en ce cas je profiterai de la première occasion que je trouverai ici pour aller dans le séjour de la sagesse. » Quand on a écrit des lettres aussi obligeantes, il faudrait s'en rappeler dans le besoin. Voltaire n'aurait pas fait tant de mauvaises plaisanteries sur D. Calmet, qui lui avait donné de bons dîners, s'il avait eu un peu de mémoire. Il aurait soutenu son premier ton et n'aurait manqué ni à la décence ni à la gratitude.

versités, tous ceux qui ont seulement entrevu les instituts, ou quelques éléments de mathématiques ou d'histoires, tous ceux qui se sentent assez hardis pour faire quelque petit écrit éphémère, les femmes même que Dieu a créées pour faire les agréments de la société par la douceur, la délicatesse du sentiment, la modestie, la réserve, la docilité; tous aujourd'hui sont les docteurs en matière de religion et s'avisent de dogmatiser.

Pour procéder avec toutes les précautions que la sagesse peut inspirer, et qui sont si nécessaires dans un sujet aussi important que l'est celui-ci, nous commencerons d'abord par éclaircir la matière par quelques définitions et questions; et ces définitions et questions serviront à établir autant de principes, dont tout le monde pourra aisément convenir. Nous ferons voir ensuite qu'il est d'une nécessité indispensable pour l'homme d'avoir une religion. Allant pas à pas, nous prouverons que, quelque respectable et quelque sainte que soit en elle-même la religion naturelle, elle ne suffit cependant pas aux besoins de l'homme. Enfin nous développerons toute la sublimité, la divinité, la sainteté de la religion chrétienne, et sa supériorité infinie sur toutes les autres religions. Ces assertions établies, nous en déduirons des conséquences qui détruiront une foule de maximes très-impies et très-dangereuses, que les philosophes, c'est-à-dire les libertins, débitent insidieusement, et que les hommes sans réflexion et sans pénétration reçoivent, adoptent et répètent comme autant de vérités. Après cela, nous présenterons en détail leurs objections, dont nous ferons voir tout le sophistique, la faiblesse et la fausseté.

ART. 1er *Définitions, Questions, Principes, relativement à l'examen de la religion.*

Première question. — Qu'est-ce que la religion?

Par religion, on doit entendre un culte que la Divinité exige des hommes, et certains devoirs qu'elle leur impose. Ainsi, honorer Dieu et obéir à Dieu, c'est tout ce qui fait la religion. Il n'est ni Chrétien, ni juif, ni mahométan, ni idolâtre, qui ne puisse et qui ne doive admettre cette définition. Le déiste, quoique toujours incertain et toujours variable dans ses principes, est forcé de l'admettre aussi, et d'en avouer la justesse et la vérité, au moins par supposition.

IIe Question. — Dieu a-t-il pu exiger un culte des hommes, et leur imposer quelques devoirs?

Tous les hommes, Chrétiens, juifs, mahométans, idolâtres même, disent qu'il l'a pu. Les vrais philosophes le démontrent de la manière la plus évidente, comme on le verra ci-après. Quelques hommes, sans aucun examen, sans conviction, par un pur libertinage d'esprit et de cœur, par aversion pour des devoirs qui les gênent et les humilient, ne veulent absolument point entendre parler de religion et déclament continuellement contre la religion.

Mais entre ces deux points, c'est-à-dire, entre la réunion de tous les peuples dans un même sentiment et l'opposition de quelques hommes justement suspects dans la cause présente, qu'est-ce qui doit décider un homme sage et raisonnable?

IIIe Question. — Les lumières naturelles et la raison suffisent-elles pour faire connaître le culte que Dieu exige et les devoirs qu'il nous impose, en sorte qu'on s'en puisse tenir à la religion purement naturelle?

La raison seule nous annonce que nous devons à la Divinité les hommages les plus purs et les plus dignes d'elle. On ne peut pas s'exprimer sur ce point avec plus d'énergie que le fait Cicéron dans son second livre *des Lois.*

Elle nous découvre également tous nos devoirs envers nos semblables, et tout ce que nous nous devons à nous-mêmes.

Elle nous dit enfin que si l'Etre suprême nous manifestait sa volonté, en exigeant pour son culte et pour nos devoirs quelque chose de plus que ce que nous serions capables de connaître et de découvrir par nous-mêmes, nous serions également obligés de nous y conformer, de nous soumettre et d'obéir. Ainsi la religion naturelle ne pourrait être suffisante que dans le cas où il serait démontré que Dieu n'exige rien de plus que ce que cette religion naturelle nous prescrit, et où il serait également démontré qu'elle nous instruit suffisamment de tout ce que nous avons intérêt de connaître.

IVe Question. — Est-on obligé d'étudier la religion?

On ne répond pas directement à cette question; mais voici quelques autres questions qu'on oppose pour toute réponse :

Les volontés de l'Etre suprême sont-elles assez respectables, pour que l'homme soit étroitement obligé de s'en instruire?

Les vérités, les promesses, les menaces, les récompenses, les châtiments annoncés par la religion sont-ils un objet assez grand pour intéresser l'homme?

La négligence, l'indolence ou la prévention sur ce point est-elle susceptible d'excuse, ou doit-elle être regardée comme un crime?

Voilà toute la réponse que la sagesse peut donner : *Qui habet aures audiendi, audiat.* (*Luc.* VIII, 8.)

Ve Question. — Comment doit-on procéder dans l'examen et l'étude de la religion?

On doit y procéder par les principes qu'inspirent une âme droite et un cœur dégagé de passions.

On dit d'abord une âme droite, c'est-à-dire, une âme qui cherche sincèrement la vérité et ne craigne pas de la trouver; qui puise dans les véritables sources; qui demande des preuves; qui ne se laisse point étourdir et ne se décide point par des déclamations.

On dit ensuite un cœur dégagé de passions, c'est-à-dire, un cœur qui ne redoute point des vérités amères qui humilient, qui gênent, qui réforment ; qui soit prêt de sacrifier l'orgueil, le plaisir, l'amour de l'indépendance à la religion, plutôt que la religion à l'orgueil, au plaisir, à l'amour de l'indépendance ; enfin un cœur qui se décide courageusement pour le plus grand intérêt.

VI^e Question. — Tout le monde est-il obligé d'étudier et d'examiner la religion ?

Nous n'écrivons ni pour les Turcs, ni pour les Juifs, ni pour les Tartares, ni pour les Chinois. Nous n'écrivons que pour ceux qui sont nés dans le christianisme ; et c'est à eux seuls que nous dirigeons notre réponse.

Parmi les Chrétiens il faut distinguer deux classes d'hommes : le peuple et les gens d'étude. Ils ont chacun leur différente manière d'examiner et d'étudier la religion.

1° Le peuple a le catéchisme et la voix de ses pasteurs. Il n'en faut pas davantage pour former des hommes justes, sociables, irréprochables. Le catéchisme fait connaître au peuple tout ce qui est du culte et des devoirs. On défie hardiment tous les philosophes de faire un livre aussi utile au genre humain que le catéchisme. La voix des pasteurs explique ensuite, développe ces leçons, présente les motifs, et fournit pour les preuves tout ce qui est à la portée de ceux qu'on instruit. Tout autre moyen serait ou inutile, ou trop difficile, ou même impossible. Il ne peut donc pas être nécessaire.

Pour les gens d'étude, il y en a qui sont étroitement obligés d'étudier et d'examiner la religion, comme les évêques, les curés et tous ceux qui sont chargés de l'enseignement. C'est à eux d'en faire connaître toute la beauté, la sagesse, la divinité ; d'en fournir les preuves, de la défendre, de la venger.

2° Il y en a à qui cette étude est extrêmement nécessaire, comme les magistrats, et ceux qui sont revêtus d'autorité et de puissance, parce que la religion et l'Etat ne devant jamais être séparés, selon la sage pensée d'Henri IV, mieux ils connaîtront la religion, plus ils montreront de vigueur et de zèle pour le véritable bien de l'Etat, en défendant la religion.

3° Elle peut être enfin très-utile à quiconque est à même de cultiver différents genres de sciences et de connaissances, parce que les preuves de la religion sont si triomphantes, ses lumières si vives, sa sainteté si engageante, si sublime, si éclatante, qu'elle a infiniment plus à craindre l'ignorance et l'indolence de ceux qui la professent, que les examens les plus rigoureux, et que tous les efforts et la furie de ceux qui s'élèvent contre elle.

Par le moyen des préliminaires que nous venons de mettre, et qui nous ont paru nécessaires, et par les principes que nous venons d'établir, on peut être fixé sur divers points intéressants, relatifs au sujet que nous traitons : 1° On se fait une idée juste de ce que c'est que la religion en général. 2° On entrevoit déjà la nécessité d'une religion. 3° On connaît ce que c'est que la religion naturelle, son étendue et ses bornes. 4° On apprend comment il faut procéder dans l'étude de la religion. 5° On reconnaît ce qui est convenable et nécessaire pour cette étude, selon les différents états des hommes. Nous allons maintenant traiter avec le plus grand détail, et entièrement développer les principaux points de cette grande question de la religion.

ART. II. — *De la nécessité d'une religion.*

PREMIÈRE PROPOSITION. — *La première et la plus essentielle des obligations de l'homme, c'est d'avoir une religion.*

Avant de prouver notre proposition, nous ferons remarquer que, parmi ceux qui se piquent de raisonner, il n'est personne aujourd'hui qui ose dire que le monde s'est fait de lui-même et par hasard, ou qui adopte le ridicule système des atomes d'Epicure, ou qui nie l'existence d'un Dieu. On ne peut plus nier cette existence et être regardé comme raisonnable.

Nous supposons donc l'existence d'un Dieu créateur comme un point démontré, et que personne ne sera assez hardi pour contester ; et nous venons d'abord à la preuve de la proposition, que nous présentons en cette manière :

La nécessité d'une religion est invinciblement démontrée :

1° Par l'idée que nous avons de l'Etre suprême ;

2° Par celle que nous avons de l'homme ;

3° Par celle que nous devons nous faire de la société.

Preuve de la première partie. — *Nécessité d'une religion, prouvée par l'idée que nous avons de l'Etre suprême.*

Qu'un homme dans une douce et paisible méditation consulte sa raison, qu'il jette les yeux sur le spectacle admirable que lui présente cet univers, qu'il en contemple la magnificence et l'harmonie, qu'il fasse attention à la variété des biens dont il est enrichi, qu'il songe que cette œuvre si magnifique n'a coûté à son auteur qu'un acte de sa volonté, quelles sublimes idées ne se formera-t-il pas alors de la grandeur, de la puissance, de la sagesse, de la libéralité du Créateur ! L'admiration et l'extase entraînant les sentiments du cœur, quelles seront les saillies et la vivacité de sa reconnaissance envers cet Etre suprême ! Avec quels empressements et quels transports chantera-t-il ses louanges et ses bienfaits ! Les hommages les plus parfaits de l'esprit et du cœur ne lui paraîtront-ils pas les premiers et les plus justes de tous les devoirs ? Pourra-t-il s'empêcher de regarder, je ne dis pas comme une ingratitude monstrueuse, mais comme une extravagance insoutenable,

les sentiments de celui qui prétendrait ne devoir ni culte, ni hommage, ni reconnaissance, ni amour à ce Créateur si puissant, si magnifique, si libéral ?

Je défie toute la philosophie, et le libertinage, avec tous leurs détours et leurs sophismes les plus artificieux, d'obscurcir ces notions si simples, d'affaiblir ces sentiments si naturels, d'ébranler des vérités si évidentes et si intéressantes.

Or ce culte, ces hommages, cette reconnaissance, cet amour, si justes, si nécessaires, si indispensables, n'est-ce pas ce qui fait l'essentiel de la religion ; n'est-ce pas l'esprit, l'exercice le plus sacré de la religion ? Et l'homme qui se pique de penser, de juger, de raisonner, osera-t-il jamais dire qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une religion. L'idée d'un Etre suprême, d'un Dieu créateur, n'est-elle pas nécessairement et essentiellement liée à l'idée de religion ?

Quiconque nie l'existence d'un Dieu, peut n'être regardé que comme un extravagant. Mais quiconque reconnaît l'existence d'un Dieu, et nie la nécessité d'une religion, doit être regardé comme un homme détestable.

Autre preuve tirée encore de l'idée de Dieu. Si nous approfondissons davantage cette idée de l'Etre suprême, nous trouverons d'abord qu'il est nécessairement infini. Car l'idée d'un Dieu qui serait borné dans ses perfections et ses attributs, c'est-à-dire, qui ne serait pas infini dans ses perfections et ses attributs, ne peut être admise par aucun esprit juste et raisonnable. On sent que cela répugne. Or, un Etre infini ne peut agir que pour une fin qui soit digne de lui. Il n'est rien qui soit digne de lui, que lui-même. En tirant les créatures du néant, il n'a pu se proposer une autre fin. C'est donc pour lui-même qu'il a créé tout ce qu'il a créé. Toute autre vue aurait été trop petite, et n'aurait point répondu à sa sagesse infinie.

Cela étant, ce n'est donc que pour lui-même qu'il nous a créés, et qu'il nous a donné l'intelligence, la liberté, la faculté d'aimer. Cette intelligence, cette liberté, cette faculté d'aimer, nous devons donc, pour remplir la fin de notre création, les rapporter à lui. Nous devons donc reconnaître que l'usage le plus juste et le plus convenable aux vues de Dieu, que nous puissions faire de ces facultés, c'est de nous appliquer à le connaître, parce qu'il est la souveraine vérité, et le principe de toute vérité ; et à l'aimer, parce qu'il est la bonté infinie, et le plus juste, le plus nécessaire, le plus digne objet de notre amour.

Enfin, si Dieu est la vérité souveraine, la beauté incompréhensible, la beauté infinie, n'est-il pas d'une nécessité indispensable que des créatures qui lui doivent tout, lui rendent tous les hommages d'adoration, de reconnaissance et d'amour dont elles sont capables, et par conséquent qu'elles aient une religion ?

L'idée de Dieu est donc nécessairement liée à l'idée de religion, et nous présente comme une vérité incontestable la nécessité d'une religion.

Preuve de la II^e^ partie. — *Nécessité d'une religion prouvée par l'idée que nous avons de l'homme.*

Dans la première partie de la preuve, nous avons dit à l'homme de consulter son esprit, sa raison, l'impression que fait sur lui le spectacle de l'univers, afin de se former une idée de Dieu, et nous avons ajouté qu'il verrait que l'idée de Dieu est nécessairement liée à l'idée de religion. Nous lui disons ici qu'il n'a qu'à rentrer en lui-même, et qu'il trouvera dans sa propre nature, les preuves les plus frappantes de la nécessité d'une religion. Car la première pensée qui se présentera à lui dans cet examen, c'est que s'il existe, ce n'est que par le bienfait d'un autre ; que ni lui, ni ses semblables, n'ont pu se donner l'être ; qu'il n'en jouit qu'avec la plus grande dépendance, et comme par emprunt ; que c'est à celui qui le lui a donné, à le lui conserver à chaque instant, sans quoi il retomberait dans l'état où il était avant que de naître.

En continuant à examiner son propre être, il trouvera dans lui différentes facultés, intelligence, raison, liberté, sentiment, pouvoir de discerner les objets, d'en juger, de choisir, de se décider, et il comprendra qu'il doit regarder ces facultés non-seulement comme les apanages de sa nature, mais comme des dons précieux dont le Créateur l'a enrichi et favorisé. La vue des biens que renferme l'univers, lesquels sont à sa disposition, et dont il peut jouir, lui annonce la libéralité et l'attention la plus touchante de la part de ce même Créateur

Alors il ne peut pas s'empêcher de sentir les relations nécessaires qu'il a avec son Dieu, et de le reconnaître pour son Créateur, son maître, son bienfaiteur, son véritable père. Mais, en reconnaissant Dieu pour son Créateur, il avoue par là même qu'il lui doit l'adoration et les hommages ; en le reconnaissant pour son maître, il avoue sa dépendance, l'obligation de sa soumission, et le droit de Dieu à imposer à l'homme des devoirs. En le reconnaissant pour bienfaiteur et pour père, il avoue qu'il ne peut plus se dispenser du respect, de la reconnaissance et de l'amour.

Or, qu'est-ce qui fait la religion, sinon l'adoration, les hommages, l'aveu de la dépendance, la soumission, le respect et l'amour ? Et si l'homme, en s'examinant lui-même, trouve nécessairement dans sa propre nature toutes ces relations, et tous ces rapports avec Dieu, n'y trouve-t-il pas toute la religion déjà gravée dans son cœur par le doigt même de Dieu ? Ne sera-t-il pas obligé de convenir de la nécessité indispensable où est l'homme d'avoir une religion ?

Preuve de la III^e^ partie. — *Nécessité d'une religion, prouvée par l'idée que nous avons de la société.*

La société suppose nécessairement une

religion, et ne peut pas subsister sans une religion. On ne peut rien trouver de plus énergique et de plus frappant, que la manière dont s'exprime sur ce sujet le plus grand homme qu'ait eu le paganisme : « S'il n'y a point de culte à rendre à la Divinité, » dit-il, il « ne peut plus y avoir ni mœurs, ni religion; et alors il n'y aura plus que trouble et confusion dans l'univers; et je ne vois nullement comment, en ôtant la religion, la probité, la société civile et la plus excellente des vertus sociales, qui est la justice, pourraient encore subsister. (Cic., *De nat. deor.*, lib. I.)

En effet, la société, c'est la réunion de plusieurs individus et familles, pour vivre sous les mêmes lois, et se procurer par ces lois des secours et des avantages mutuels; c'est un corps composé de plusieurs membres, dont les fonctions doivent être différentes, les uns devant commander et diriger, les autres obéir et agir, pour concourir tous ensemble au bien général. Il faut donc qu'il y ait dans la société, lois, autorité, dépendance, subordination; il faut que l'intérêt personnel, toujours opposé à l'intérêt commun, y soit inconnu, sans quoi il n'y aurait plus ni justice, ni autorité légitime, ce qui est destructif de la société; il faut que les passions qui ne respectent ni les droits d'autrui, ni l'équité, qui rapportent tout à elles-mêmes, qui emploient toute sorte de moyens pour parvenir à leurs fins, telles que sont l'ambition, l'esprit de domination, la cupidité, soient arrêtées et réprimées.

Or il est impossible que tout cela puisse se trouver parmi les hommes, s'ils sont sans religion. Car l'homme qui n'aura point de religion, ne doit reconnaître d'autre mobile, ni d'autre ressort de sa conduite, que son propre bonheur, son bien-être, son avantage personnel. Il n'y aura que la crainte de la force supérieure qui puisse l'arrêter, le détourner, l'empêcher de prendre tous les moyens capables de le conduire à ses fins. Il doit tout rapporter à lui-même (et ses passions ne sont pas distinguées de lui-même); il doit donc tout rapporter au contentement de ses passions.

Les lois ne doivent faire aucune impression sur lui, parce que s'il est sans religion, il pourra bien les craindre quelquefois, mais il les violera toujours, dès qu'il pourra le faire impunément, puisqu'il ne les pourra plus regarder que comme des obstacles à son propre avantage.

La dépendance étant contraire à son bonheur, car il n'est rien qu'on chérisse tant que sa liberté, il ne se tiendra dans cette dépendance que quand il ne pourra pas la secouer.

Les droits d'autrui seront nécessairement inconnus à celui qui croira pouvoir et devoir tout rapporter à lui-même.

Enfin, la raison dont les impies pourraient se servir pour couvrir l'absurdité de leurs sentiments, ne peut être d'aucune efficacité, parce que cette raison n'étant qu'une lumière qui nous fait connaître nos devoirs, la justice et les vertus, que pourra dire cette raison à celui qui ne connaît point d'autres devoirs, ni d'autre justice, ni d'autres vertus, que ce qui peut personnellement l'intéresser.

Toutes ces observations sont autant de preuves démonstratives qu'il ne peut point y avoir de société véritable, sûre et constante, parmi des hommes qui ne feraient profession de n'avoir point de religion. On défie tous les philosophes, avec leurs grands mots, leur ton sententieux et décisif, de répondre à ces observations et à ces preuves, quelque chose de raisonnable. Dès qu'un homme n'aura point de religion, il rapportera nécessairement tout à lui-même, parce que son intérêt personnel est sa fin unique. Dès qu'il rapportera tout à lui-même, la société ne peut plus rien en attendre; elle en a même tout à craindre; et s'il ne lui porte pas des coups funestes, c'est parce que les occasions ou les moyens lui auront manqué. Il est donc plus que démontré que l'idée de société suppose la nécessité d'une religion.

On pourrait aller encore plus loin, et faire voir que l'expérience s'accorde parfaitement ici avec la raison; que, dans la société civile, on se défie toujours d'un homme qui est sans religion; que c'est la religion qui est toujours le plus ferme lien des sociétés, que les plus grandes révolutions arrivées dans les sociétés, comme chez les Grecs et les Romains, ont toujours eu pour auteurs des hommes sans religion. Mais toutes ces vérités sont si fortement gravées dans toutes les âmes, et elles coulent si naturellement des preuves que nous avons développées, qu'il n'est point nécessaire de s'étendre davantage sur cela. Il suffit de le rappeler.

Art. III. — *De l'insuffisance de la religion naturelle.*

Seconde proposition. — *La religion naturelle à laquelle prétendent s'en tenir les philosophes, n'est pas suffisante pour l'homme.*

La nécessité d'une religion, et le joug de la religion, sont deux points qui déplaisent également aux philosophes. Ils se défendent assez mal quand on les presse sur le premier, et sous le beau prétexte de s'en tenir à la loi et à la religion naturelles, ils font tous leurs efforts pour s'affranchir du second. Ils parlent beaucoup de la loi et de la religion naturelles; mais ils se gardent bien de dire en quoi elles consistent, ni d'en donner une définition claire, intelligible et lumineuse.

Pour nous, en nous tenant à la pensée du plus grand des philosophes romains, nous disons que la loi naturelle « est cette lumière qui nous a été donnée de Dieu pour connaître nos premiers devoirs et les premières vérités, et pour discerner ce qui est juste de ce qui ne l'est pas. » (Cicer., *De*

leg., lib. II.) Ou bien, c'est cette raison qui est avant toutes les lois humaines, et par laquelle nous connaissons ce que Dieu exige de nous, ce qu'il nous commande ou nous défend : *Ita principem legem illam et ultimam, quam dii humano generi dederunt, mentem esse dicebant omnia ratione cogentis aut vetantis Dei.* (*Ibid.*, lib. II.)

Cette loi est donc infiniment respectable, elle est absolument nécessaire; elle doit être le premier fondement de toutes les lois, et de toutes les religions que l'homme raisonnable peut admettre. Et les premiers devoirs qu'elle nous impose, et qui sont les plus indispensables, sont, comme ajoute aussitôt le même philosophe, ceux auxquels nous sommes tenus envers la Divinité. Voilà ce que nos philosophes, quoique Chrétiens d'origine, n'ont jamais su si bien expliquer que des philosophes païens.

De cette définition de la loi et de la religion naturelles, nous déduirions aisément tous les plus beaux préceptes de la morale, les commandements du décalogue, et la plupart de ces vertus si pures qui sont enseignées dans l'Evangile, et que nos philosophes se gardent bien de faire entrer dans leur catéchisme.

Nous reconnaissons donc la sainteté, la vérité et la nécessité de la loi et de la religion naturelles. Mais nous allons plus loin, et nous en démontrons l'insuffisance avec la plus grande clarté. Les moyens de démonstrations sont, 1° la profonde obscurité où nous laisse la religion naturelle sur bien des vérités qu'il nous est le plus important de connaître; 2° l'inutilité dont a été cette religion pour arrêter les déréglements de l'homme. La première partie de la preuve sera par les causes, les principes, ou selon l'expression de Bayle, *a priori*. La seconde sera *a posteriori*, c'est-à-dire, par les conséquences et les effets.

Première preuve. — *Insuffisance de la religion naturelle, par la profonde obscurité où elle nous laisse sur des vérités qu'il nous est le plus important de connaître.*

Il n'est rien de plus important pour l'homme, que de connaître les rapports qu'il a avec Dieu, les hommages qu'il lui doit, ce qu'il a à en espérer, ou à en craindre; de même il n'est rien de plus important pour lui, que de connaître d'où vient qu'il trouve dans lui des principes si opposés, dont l'un le porte toujours à la vertu, et l'autre au vice.

Or la religion naturelle nous laisse dans une profonde obscurité sur la plupart de ces points.

Donc la religion naturelle laisse l'homme dans une profonde obscurité sur bien des points qu'il lui est le plus important de connaître. Donc elle est insuffisante pour l'homme.

Dans le raisonnement que nous venons de présenter, la première proposition ne doit pas souffrir la moindre difficulté. Si nous reconnaissons que nous sommes l'ouvrage de Dieu, nous reconnaîtrons sans peine que la connaissance de nos devoirs envers cet Etre suprême et nos rapports avec lui, sont les choses les plus intéressantes et les plus importantes pour nous. Il en est de même de ces principes si opposés que nous sentons et que nous retrouvons dans nous.

Il ne s'agit donc que de rendre sensible la vérité de la seconde proposition, savoir, que la religion naturelle nous laisse dans la plus profonde obscurité sur presque tous ces points. Reprenons-les chacun en détail.

1° *Les rapports de l'homme avec Dieu.* — Nous avons avec Dieu des rapports que la religion naturelle nous fait assez connaître, tels que sont ceux des créatures sorties de ses mains comblées de ses bienfaits, gouvernées par sa sagesse, etc. Elle nous instruit bien de son éternité, sa toute-puissance, sa bonté, sa libéralité; de ses lumières et ses connaissances infinies, de son amour pour la vertu qu'il récompense, de son horreur pour le vice qu'il punit; et par là elle nous le représente bien comme digne de nos adorations, nos respects, notre crainte, notre amour.

Mais il est des points qu'il nous est encore extrêmement important de connaître, et sur lesquels elle ne nous parle point, et ne peut point nous parler, je veux dire les rapports des hommes pécheurs avec Dieu, et les pensées de Dieu sur les hommes pécheurs.

Car l'homme peut déplaire à Dieu, il peut faire des actions que Dieu désapprouve et condamne, telles que sont les injustices, les vols, les vengeances, les perfidies, les actes de barbarie, de cruauté, d'inhumanité. Tout cela est condamné et désapprouvé par la raison, il est donc également condamné et désapprouvé de Dieu, auteur de la raison. Les hommes peuvent donc être pécheurs et criminels devant Dieu. Personne n'en doute. On en a trop de preuves sous les yeux. Mais encore une fois, quelles sont les pensées de Dieu sur les hommes pécheurs?

Dieu étant infini dans sa justice, comme dans toutes ses autres perfections, leur pardonnera-t-il leurs crimes; pourra-t-il même les leur pardonner? Comment pourrait-on alors accorder les droits nécessaires et inaliénables de la justice infinie avec le pardon des crimes? L'homme aura-t-il quelque moyen de satisfaire à cette justice infinie, et cette justice infinie devra-t-elle, et pourra-t-elle accepter ces satisfactions pour les crimes? Abîme ténébreux, questions insolubles à l'esprit humain, questions cependant les plus intéressantes pour des hommes toujours exposés, et toujours enclins au péché! Il n'y a que le flambeau de la religion chrétienne, qui puisse éclairer cet abîme, éclaircir et résoudre ces questions. La religion et la loi naturelles ne nous répondent rien, et ne peuvent absolument nous rien répondre sur tout cela

2° *Les hommages.* — Les hommages sont une suite nécessaire des rapports. Ainsi la loi et la religion naturelles nous apprennent bien ce que nous devons à Dieu d'adoration, de reconnaissance et d'amour, comme à l'auteur de notre existence et de tous les biens dont nous jouissons. Mais nos hommages sont-ils absolument et nécessairement bornés à ces sentiments? Dieu n'exige-t-il rien de plus, ne peut-il rien exiger de plus, convient-il qu'il n'exige rien de plus? Comme il exige la soumission de notre cœur par la soumission à la loi naturelle, ne peut-il pas exiger aussi la soumission de notre esprit par la foi? Ne peut-il pas nous proposer des vérités supérieures à notre faible intelligence, et que nous ne devrons croire que sur la seule autorité de sa parole; des vérités qu'il sera intéressant et avantageux pour nous de connaître, quoique nous ne puissions pas les comprendre; des vérités de fait que la raison n'aurait jamais pu découvrir, et par lesquelles Dieu nous paraîtra encore plus grand, plus adorable, plus digne de notre amour, que par tout ce que les lumières naturelles pourraient nous annoncer?

En ce cas, la loi et la religion naturelles ne nous instruiraient-elles pas elles-mêmes de leur insuffisance? Ne nous avertiraient-elles pas d'aller plus loin, et de nous approcher du flambeau de la révélation? Ne nous feraient-elles pas même une obligation de nous appliquer à reconnaître ces hommages qu'il est de la gloire de la Divinité d'exiger de nous et de notre devoir, et de notre intérêt de lui rendre? Et ne serait-ce pas manquer à ce que nous prescrivent la loi et la religion naturelles, que de s'en tenir à ces premiers devoirs et à ces premiers hommages dont nous avons d'abord parlé?

Or, puisque les Chrétiens démontrent d'une manière à laquelle on n'a jamais répondu, et à laquelle il est impossible de répondre, que Dieu a proposé aux hommes de ces sortes de vérités sublimes, incompréhensibles, et qui exigent la soumission de nos esprits par la foi, puisque les Chrétiens le démontrent invinciblement, l'insuffisance de la religion naturelle n'est-elle pas par là même aussi démontrée.

3° *Ce que nous avons à espérer de Dieu ou à en craindre.* — La loi et la religion naturelles, en nous instruisant de la sainteté de Dieu, de sa sagesse, de sa providence, de sa justice, nous conduisent nécessairement à admettre des récompenses et des peines dans une autre vie. Car on ne peut pas supposer qu'un être infiniment sage et infiniment juste regarde d'un œil égal le respect pour l'ordre ou l'intervertissement de l'ordre, la vertu et le vice, les mœurs des personnes honnêtes, et celles des débauchés, la barbarie ou l'inhumanité, la candeur ou la mauvaise foi. Une pareille divinité serait une chimère. Il faut donc admettre dans Dieu, sainteté, sagesse, providence, justice, et par conséquent, peines ou récompenses dans une autre vie.

Mais en quoi consisteront-elles ces récompenses ou ces peines? La religion naturelle ne nous dit rien là-dessus; la philosophie n'a presque débité sur ce sujet que des extravagances ou des impiétés; et les fables du paganisme qu'on peut regarder comme les débris d'une révélation primitive, mais défigurée, sont plus instructives et plus lumineuses que tout ce qu'ont avancé les plus grands raisonneurs d'entre les philosophes.

On trouve des choses vraiment sublimes et infiniment redoutables dans ce que ces fables annoncent; on ne voit qu'incertitudes, variations, pensées arbitraires dans les philosophes qui ont voulu dogmatiser en conséquence de ce que la loi et la religion naturelles leur avaient d'abord appris. Qu'y a-t-il cependant de plus intéressant pour l'homme que de savoir ce qu'il a à attendre, à espérer ou à craindre de Dieu? Il est donc évident que la loi et la religion naturelles nous laissent dans une obscurité profonde sur ce qui renferme pour nous le plus grand intérêt.

4° Quel problème à résoudre! Comment l'homme, étant l'ouvrage d'un Dieu infiniment sage et infiniment saint, a-t-il cependant des inclinations si déréglées et si perverses? Comment, en reconnaissant si bien la beauté de la vertu, a-t-il un si fort penchant pour le vice? Comment, avec ces traits si dignes de la Divinité que l'on trouve dans lui, y en trouve-t-on en même temps de si opposés? Pourquoi ce combat continuel entre la raison et les passions? Pourquoi est-il si souvent forcé de s'écrier, même en gémissant?

> Aliudque cupido,
> Mens aliud suadet; video meliora proboque
> Deteriora sequor.
>
> (Ovid., *Metam.*, lib. VII.)

Est-ce l'effet d'un vice inhérent à la nature humaine et inséparable de la nature humaine? Mais alors on demandera où est la sagesse du Créateur. Est-ce un dérangement qui soit survenu dans l'ouvrage de Dieu et qui ait troublé l'ordre primitif qu'il y avait mis? Mais qui aurait pu troubler cet ordre ou altérer l'ouvrage du Tout-Puissant? Mais a-t-on quelque preuve, quelque monument, quelque assurance de cette altération survenue? Encore une fois, quel problème à résoudre!

La raison nous dit bien que l'homme est une créature libre et qu'il a pu abuser de sa liberté; qu'il est une créature défectible, et qu'il a pu pécher. Mais pourquoi naît-il avec ces inclinations perverses? Pourquoi le désordre est-il si général? Quelle peut en être la cause? Mais Dieu qui l'a permis, qui l'a vu et prévu, a-t-il fourni quelque moyen pour s'en garantir et s'en préserver?

Sur tout cela la religion naturelle ne nous apprend rien, ne nous dit rien. Elle laisse l'homme avec ses incertitudes, ses plaintes, ses misères. Elle ne l'éclaire, ni ne le console, ni ne l'encourage. Il n'est aucun point qui soit plus intéressant pour

lui, puisque cela doit si fort influer sur son sort à venir, et il n'en est aucun où il soit plus tristement abandonné ; aucun par conséquent, qui montre mieux l'insuffisance de la religion naturelle, soit pour justifier le Créateur, soit pour diriger, redresser et ranimer la créature.

Nous aurions pu nous étendre bien davantage sur ces quatre points que nous venons de présenter, pour prouver l'insuffisance de la loi naturelle. Nous aurions pu faire connaître bien d'autres rapports que nous avons avec Dieu, et bien d'autres hommages et d'autres devoirs auxquels nous sommes tenus envers Dieu, et sur lesquels la religion naturelle nous laisse dans l'ignorance et l'obscurité. Nous nous sommes contentés de présenter seulement quelques traits pour réunir la vivacité des lumières avec la plus grande précision.

Seconde preuve. — *L'inutilité de la religion naturelle pour tenir l'homme dans le devoir*

Il ne serait peut-être pas nécessaire d'aller chercher bien loin les preuves de notre proposition ; les prédicateurs et sectateurs prétendus de la religion naturelle pourraient bien nous en fournir de suffisantes. Cependant, nous ne voulons pas nous contenter de celles-là, et voici le raisonnement sur lequel nous nous appuyons.

Si, malgré toutes les lumières et les secours de la religion naturelle, les hommes ont été plongés dans les plus épaisses ténèbres sur les vérités les plus intéressantes et les plus nécessaires ; s'ils ont donné dans tous les genres d'égarements les plus honteux et les plus condamnés par la raison même; si toutes les leçons de ceux qui ont prétendu les ramener au devoir, n'ont pu dissiper cette ignorance, ni arrêter ces déréglements, l'inutilité de la religion naturelle pour retenir l'homme dans le devoir, sera par là même parfaitement démontrée.

Or, ce sont là des choses que les fastes de l'univers entier nous attestent, et qu'ils nous représentent comme générales, dominantes, universelles jusqu'à l'établissement de la religion révélée, et annoncée par Jésus-Christ.

Donc la religion naturelle est absolument insuffisante pour retenir l'homme dans le devoir.

La première proposition du syllogisme est incontestable; son évidence saute aux yeux. Nous n'entreprenons pas de fournir ici les preuves de la seconde. On les trouvera présentées dans un grand détail, lorsque nous parlerons de la révélation.

C'est donc une nécessité d'admettre la troisième, et de convenir que la religion et la loi naturelles ont été insuffisantes et inefficaces, pour retenir les hommes dans le devoir, et qu'il leur fallait d'autres secours et une autre religion.

Avant de finir ce qui regarde cette assertion sur l'insuffisance de la religion naturelle, nous proposerons une question qui peut se présenter assez naturellement à l'esprit, qui embarrasserait peut-être certaines personnes, parce qu'elle semblerait détruire tout ce que nous avons dit de cette religion, et qu'il est absolument nécessaire de résoudre.

Question importante. — Pendant deux mille cinq cents ans, dira-t-on, il n'y a point eu d'autre religion sur la terre, que la religion naturelle. Ou cette religion était suffisante alors, ou elle était insuffisante. Si elle était suffisante alors, toutes les preuves de la proposition tombent par là même. Si elle était insuffisante, la sagesse de Dieu était donc en défaut. Il n'y a point de milieu. Entre ces deux partis, il faut opter nécessairement

Réponse. — Cette question n'est pas capable de causer le moindre embarras à un homme qui est tant soit peu instruit, parce que, dira-t-il, il n'est rien de plus faux que le principe sur lequel porte ce beau dilemme.

Il est vrai, et tout le monde en conviendra, que la religion naturelle a toujours été sainte, utile et nécessaire, comme elle l'est encore aujourd'hui ; mais il est faux que l'homme ait été jamais réduit à cette unique règle pour son culte et ses devoirs envers Dieu. Dieu, dès le commencement, annonça à l'homme, sur ce culte et sur ces devoirs, des vérités intéressantes et des observances, dont il ne pouvait être instruit, et qu'il ne pouvait découvrir que par une révélation ; et l'on n'est pas en peine d'en fournir les preuves. En voici quelques-unes.

Dès le commencement du monde, les hommes ont honoré la Divinité par des sacrifices, et ont cru qu'elle pouvait être apaisée par des sacrifices. Aussi ne connaissons-nous ni aucune nation, ni aucune religion, où les sacrifices n'aient été en usage. En remontant jusqu'aux premiers hommes, nous voyons les enfants d'Adam immoler des victimes au Seigneur, les enfants de Noé en faire de même après le déluge, tous les peuples faire ruisseler le sang sur les autels.

Nous nous bornerons ici aux seuls sacrifices expiatoires, et nous demanderons : Comment les hommes ont-ils pu s'imaginer qu'en répandant le sang des animaux ils pourraient plaire à la Divinité, la toucher, l'apaiser, se purifier de leurs péchés? Comment une idée aussi singulière a-t-elle pu leur venir, comment a-t-elle été si universelle? La raison ne nous dit absolument rien sur cela. On ne voit nulle rapport entre l'effusion du sang d'un animal et la réparation de la faute ou du crime dont un homme se serait rendu coupable. Cicéron lui-même, le plus sage, le plus éclairé, le plus instruit des philosophes, n'y concevait rien. « Les taches de l'âme, » dit-il, « ne peuvent jamais ni s'effacer par le temps, ni s'expier par aucun sacrifice : » *Animi labes*

nec diuturnitate vanescere, nec manibus ullis elui potest. (*De legibus*, lib. I.)

Cependant, l'usage des sacrifices ayant été universel, et datant de la naissance même du monde, quoiqu'il semble plutôt désapprouvé qu'autorisé par la raison, il faut nécessairement qu'il soit fondé sur quelque chose de mystérieux, et qu'il soit appuyé sur quelque loi positive; il faut qu'il y ait eu, dès le commencement, un commandement du Seigneur de lui offrir des sacrifices. Si en suivant ce rayon de lumière nous remontons jusqu'aux premiers monuments de l'histoire du genre humain, jusqu'à ces monuments qui subsistent depuis plus de trois mille cinq cents ans, nous découvrirons non-seulement la réalité du commandement, mais encore les motifs de ce commandement; et ces motifs se trouvent dans l'annonce que Dieu fit d'un Libérateur futur, à l'homme dégradé par le péché. Ce Libérateur devait être sacrifié pour la délivrance du genre humain. C'était là ce qui faisait l'espérance de l'homme et sa consolation; et Dieu, pour entretenir la mémoire de sa promesse parmi les hommes, leur ordonna de faire des sacrifices qui fussent des types, des symboles, des avertissements du sacrifice que le Libérateur devait faire un jour en s'immolant pour eux. Telle est la véritable origine des sacrifices. Voilà donc d'abord la loi des sacrifices ajoutée à la religion naturelle.

Dès le commencement du monde la sanctification du septième jour a été connue aux hommes. Le Seigneur l'établit comme un mémorial du grand ouvrage de la Création, pour exciter la reconnaissance des créatures, et recevoir en ce jour leurs hommages. Aussi, dans le décalogue, la sanctification de ce jour n'est point annoncée comme une loi nouvelle, mais comme le renouvellement d'une ancienne loi. *Souvenez-vous*, dit le Seigneur, *de sanctifier le jour du Sabbat* (*Exod.* xx, 8), c'est-à-dire le septième jour.

Homère, le plus ancien des auteurs profanes, et qui vivait sept cents ans après Moïse, nous annonce le même devoir de religion, et nous en déclare la même cause que celle que nous avons rapportée : «Que le septième jour soit consacré parmi vous, car c'est en ce jour que la création de l'univers fut achevée. On peut voir dans saint Clément d'Alexandrie (*Stromat.*, lib. v) plusieurs autres textes du même poète, et ceux d'Hésiode, de Callimaque, de Solon, qui attestent la connaissance du même usage, et de la même vérité.

Voilà donc encore une autre loi ajoutée à la religion naturelle. Nous pourrions en citer d'autres encore. Mais ce que nous avons dit est bien suffisant, pour montrer que les hommes n'ont jamais été réduits, pour leur culte et leurs devoirs envers Dieu, à l'unique règle de la religion naturelle. Passons à la troisième proposition.

ART. IV. — *De la supériorité de la religion chrétienne sur toutes les autres religions.*

TROISIÈME PROPOSITION. — *La religion chrétienne est la seule qui puisse honorer Dieu d'une manière digne de Dieu, et former des hommes dignes de lui.*

Voici le plus grand objet qu'on puisse présenter aux vues, aux pensées, à l'admiration de l'homme. Dieu, s'alliant avec les hommes par la religion : les hommes, intimement unis à Dieu par la religion. C'est cette alliance et cette union intime qui fait tout l'esprit, l'âme et la fin de la religion chrétienne.

C'est par cette religion que l'homme infiniment élevé au-dessus de ce qu'il est dans l'état purement naturel, devient capable d'honorer Dieu d'une manière digne de Dieu, et qu'il se rend par ses sentiments, ses mérites, ses vertus, véritablement digne de Dieu. Que la religion naturelle que les philosophes nous prêchent avec tant de zèle, sans la plus respecter que le christianisme, et qu'ils ne nous vantent tant que par aversion pour le christianisme : que la religion naturelle est faible devant la religion de Jésus-Christ ; qu'elle est peu capable de faire passer dans l'âme cet héroïsme de sentiments et de vertus, qu'y font passer les leçons et les exemples admirables de Jésus-Christ, les sublimes vérités, les promesses infiniment intéressantes, les récompenses magnifiques que nous présente la religion de Jésus-Christ ! C'est ce que nous allons exposer avec toute la précision possible, et ce qui fera la preuve de notre proposition.

Preuve de la 1re partie de la proposition. — *La religion chrétienne est la seule qui puisse honorer Dieu d'une manière digne de Dieu.*

Les preuves que nous donnerons de la proposition, sont que :

1° La religion chrétienne est la seule qui nous donne des idées véritablement sublimes et infiniment justes de la Divinité.

2° Elle est la seule qui puisse l'honorer par des hommages d'un mérite infini.

3° Elle est la seule qui puisse lui offrir un sacrifice capable de répondre pleinement à tout ce qu'exigent ses infinies perfections. Développons ces trois pensées.

1° La religion chrétienne est la seule qui nous donne des idées véritablement sublimes et infiniment justes de la Divinité. Quel est le Dieu des Chrétiens, quelle est l'idée que les Chrétiens donnent de Dieu ?

Ils vous disent que c'est un Etre éternel, unique, indépendant, existant par lui-même, ne devant qu'à lui-même toute sa puissance, sa grandeur, sa gloire, sa majesté.

Ils vous disent que c'est le Dieu créateur de l'univers, lequel il a fait sortir du néant, et auquel il a donné la naissance par une seule parole, et un seul acte de sa toute-puissante volonté.

Ils vous disent que c'est le principe de

tous les biens, soit ceux dont nous jouissons, soit ceux dont nous ne sommes que les témoins ; que c'est à lui que toutes les créatures doivent tout ce qu'elles ont de force, de puissance, de lumières, d'intelligence, d'activité ; qu'il n'est pas un brin d'herbe sur la terre, un grain de sable sur les bords de la mer, un atome dans les airs, qui ne soient l'objet de ses attentions et de ses soins.

Ils vous disent que c'est un Dieu qui gouverne tout avec une sagesse infinie, parce que tout sert, ou servira, à glorifier ses divines perfections ; qu'il veille sur tout sans aucune peine, parce qu'étant infini en puissance et en lumières, il est toujours infiniment au-dessus de ces soins et de ces œuvres.

Ils vous disent que c'est un Dieu infiniment saint, c'est-à-dire, qui aime infiniment et nécessairement l'ordre, et qui hait infiniment et nécessairement ce qui lui est opposé. C'est cette sainteté qui est le principe de l'amour qu'il a pour la vertu, et en même temps des récompenses qui sont préparées à la vertu, comme les suites nécessaires de cet amour. C'est cette sainteté qui est le principe de l'horreur qu'il a pour le vice, et des châtiments, et des peines qui sont réservées au vice, comme les suites nécessaires de cette horreur.

Ils vous disent enfin que c'est un Dieu qui aime l'homme comme sa chère créature, qu'il adopte comme son enfant, qu'il destine à partager le bonheur et la gloire de la Divinité dans le ciel, pourvu qu'il s'en rende digne par les vertus auxquelles il s'exercera pendant son séjour sur la terre.

Telles sont les idées que les Chrétiens donnent de la Divinité. Jamais la philosophie, la raison, la religion naturelle, en ont-elles donné d'aussi sublimes, d'aussi admirables, d'aussi intéressantes ? Qu'on ouvre les livres des philosophes, ou bien qu'on se contente de Cicéron qui a réuni, dans ses ouvrages philosophiques, tout ce qu'ont dit de plus intéressant les philosophes ; qu'y trouvera-t-on qui approche des hautes idées et des sublimes pensées des Chrétiens ?

Qu'on ne nous oppose pas que quelques philosophes modernes, en annonçant la religion naturelle, ont parlé de la Divinité d'une manière aussi magnifique qu'en parlent les Chrétiens. Transfuges infidèles, pour ne leur pas donner des titres plus odieux, quoique bien mérités, où sont-ils allés puiser ces pensées, ces expressions, ces idées sublimes, si ce n'est dans le camp, c'est-à-dire dans la religion qu'ils ont abandonnée ? Mais, malgré ce qu'ils s'efforcent d'en dire de grand et de relevé, qu'on en fasse la remarque ; ils ne parlent jamais de sa sainteté infinie, et parlent toujours très-faiblement de sa justice infinie. Ces deux attributs divins sont trop effrayants pour l'impiété.

2° La religion chrétienne est la seule qui honore la Divinité par des hommages infiniment supérieurs au pouvoir naturel de la créature. Cieux, puis-je dire ici avec Moïse, écoutez les sublimes vérités que je vais annoncer, et vous, terre, prêtez-moi la même attention que les cieux : *Audite, cœli, quæ loquor, audiat terra verba oris mei.* (*Deut.* XXXII, 1.)

Jésus-Christ le Fils de Dieu, le créateur des siècles, l'image substantielle de la gloire du Père (*Hebr.* I, 3), le réparateur des iniquités du monde (*Col.* I, 14), le principe tout-puissant de tout ce qui est, Jésus-Christ est le chef de toute la religion, de toute l'Eglise chrétienne, de tous les fidèles qui la composent. En cette qualité, il est non-seulement le premier adorateur de son Père, mais encore le principe du mérite de toutes les adorations, hommages, œuvres saintes, qui lui sont offertes par tout le genre humain dans toute l'étendue de la terre. Il en est le principe, comme la racine d'une plante est le principe de toutes ses productions. Sans son influence et sa vertu divine, l'homme serait incapable de ne rien offrir à Dieu, qui fût digne de Dieu. Mais, par la réunion de cette influence et de cette vertu divine de Jésus-Christ avec les puissances et les facultés de l'homme, l'homme devient un vrai adorateur et un digne adorateur de Dieu, et il n'a que ce seul moyen de devenir un vrai et digne adorateur de Dieu.

Et qu'on ne croie pas que nous cherchons ici à donner de l'extraordinaire. Nous ne disons rien de nouveau, et il n'est peut-être rien dans tout l'Evangile qui soit aussi frappant que la manière dont s'exprime Jésus-Christ lui-même, en nous annonçant ces sublimes vérités

Comme le rejeton de la vigne, dit-il, *ne peut point de lui-même porter de fruit, s'il ne demeure attaché à la vigne, ainsi vous ne pouvez donner aucun fruit, si vous ne demeurez dans moi. C'est moi qui suis la vigne, et c'est vous qui êtes les rejetons. Celui qui demeure en moi, et dans qui je demeure, donne beaucoup de fruit ; et sans moi vous ne pouvez rien produire. Celui qui ne demeurera pas dans moi, sera rejeté comme une branche qu'on coupe, qui se sèche, et qui n'est plus bonne qu'à jeter au feu.* (*Joan.* XV, 4-6.)

Cette union si intime, mais si peu connue des Chrétiens avec Jésus-Christ, nous est présentée avec la même énergie par le grand Apôtre qui avait été miraculeusement instruit par Jésus-Christ lui-même. *Jésus-Christ*, dit-il, *l'image de Dieu invisible, le premier-né de toute créature, le chef du corps de l'Eglise, Jésus-Christ est avant tout. C'est par lui que tout existe, c'est sur lui que tout porte, et que tout est appuyé* (*Col.* I, 15-17) ; *c'est à lui que vous tenez comme à votre racine, et c'est sur lui que vous êtes établis, comme l'édifice l'est sur ses fondements.* (*Col.* II, 6.)

C'est donc Jésus-Christ qui est le principe et l'âme de tout le culte religieux parmi les Chrétiens. C'est avec Jésus-Christ, Homme-Dieu, Chef de tous les hommes, et représentant pour tous les hommes, que nous

rendons nos adorations et nos hommages à Dieu. Ces adorations et ces hommages tirent nécessairement leur mérite et leur prix de ce chef et de ce principe divin qui concourt avec nous et agit avec nous. Ce culte est donc infiniment supérieur à tout ce que la créature pourrait d'elle-même offrir pour honorer la Divinité.

3° Le sacrifice est l'hommage le plus parfait que l'on puisse offrir à Dieu ; c'est celui par lequel on le reconnaît véritablement pour le Maître souverain de toutes choses, l'auteur, la source, le distributeur de tous les biens, l'arbitre du sort de tous les hommes, soit dans l'état présent, soit dans l'état à venir. Nous avons déjà vu que l'usage des sacrifices est aussi ancien que le monde, qu'il a été dans toutes les religions et chez tous les peuples. Mais sans nous arrêter de nouveau sur ces preuves, revenons à ce point de notre proposition, que le sacrifice de la religion chrétienne est le seul qui suffise à tout ce que les perfections infinies de Dieu peuvent exiger.

Qu'est-ce donc que le sacrifice de la religion chrétienne ? C'est le sacrifice d'un Homme-Dieu, immolé, mourant, victime volontaire, pour honorer et glorifier les perfections infinies de Dieu ; sacrifice consommé une fois sur le Calvaire par le crime des Juifs, renouvelé tous les jours d'une manière mystérieuse, réelle et très-sainte sur les autels des Chrétiens ; renouvelé pour rendre hommage aux grandeurs de Dieu par le mystérieux anéantissement d'une personne divine, pour satisfaire à sa justice et perpétuer l'expiation des péchés par le prix d'un sang divin, pour toucher sa clémence et faire couler ses faveurs par les prières toutes-puissantes de cette personne divine, pour le remercier par sa voix, de tous les biens et de toutes les grâces répandues sur le genre humain

On ne peut certainement rien concevoir de plus grand, de plus auguste, de plus digne de Dieu qu'un pareil sacrifice. Aussi Dieu l'avait-il annoncé lui-même de la manière la plus magnifique, par les anciens prophètes : *Depuis l'aurore jusqu'au couchant*, dit-il, *mon nom sera glorifié chez les nations; et en tout lieu, et dans toute l'étendue de la terre, une victime très-pure sera sans cesse offerte à la gloire de mon nom.* « *Ab ortu solis ad occasum sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda.* » (*Malach.* I, 11.)

Preuve de la II^e^ partie de la proposition. — *La religion chrétienne est la seule qui puisse rendre les hommes dignes de Dieu.*

L'homme digne de Dieu, ce n'est pas le conquérant, le politique, ou celui qui est environné de puissance, d'éclat et de richesses : ce n'est pas l'homme aux grands talents, l'homme de sciences, l'homme versé dans les plus belles connaissances. En tout cela il n'y a bien souvent que vanité, injustice, et quelquefois les plus grands dérèglements. L'homme digne de Dieu, c'est l'homme véritablement vertueux.

Or, il n'est point de religion qui puisse former des hommes aussi véritablement vertueux que la religion chrétienne. Elle ne demande qu'une vertu, qui est d'aimer Dieu par-dessus toutes choses ; et par là elle assure toutes les autres vertus les plus sublimes, les plus généreuses, les plus héroïques

Qu'un homme aime parfaitement Dieu, il sera capable des plus grands sacrifices ; il sera toujours prêt à renoncer à tout ce qu'il a de plus cher, à donner généreusement son sang, sa vie même, pour se conformer en tout à la loi, à la volonté, au bon plaisir de Dieu.

Ainsi ont prouvé leur amour des millions de martyrs chrétiens, hommes, femmes, enfants, vieillards, personnes du plus haut rang, des plus grandes familles, des plus brillantes conditions.

Qu'un homme aime parfaitement Dieu. Il sacrifiera pour lui plaire tout ce qui est le plus capable de flatter, honneurs, plaisirs, distinctions, orgueil, amour-propre, voluptés, et tout ce qui est opposé aux véritables vertus. Ce qui approche de Dieu, ce qui rend l'homme plus semblable à Dieu, c'est ce qui fait l'unique ressort de son cœur, l'unique objet de ses pensées, de ses désirs, de ses sentiments.

Qu'un homme aime parfaitement Dieu, dès lors il aimera aussi ses semblables. Il les aimera, comme étant, ainsi que lui, des créatures sorties des mains de Dieu, chères à Dieu, destinées à vivre ainsi que lui, éternellement dans le sein de Dieu. Il n'aura, avec ses semblables, ni hauteur, ni fierté, ni esprit de domination ; il n'aura pour eux ni mépris, ni dédain ; il ne se permettra envers eux ni injustice, ni violence. Toujours généreux, juste, irréprochable, il fera toujours les délices, et sera toujours l'objet du respect de la société.

Qu'un homme aime parfaitement Dieu, dès lors il n'y a plus ni amour-propre, ni intérêt personnel, qui ait aucune prise sur lui. Il sent qu'en se renfermant en lui-même il s'écarte du souverain bien, qu'il s'en rend indigne, qu'il se dégrade lui-même, et que tous ses sentiments deviennent aussi petits que les objets auxquels il s'attache.

Ainsi c'est l'amour de Dieu qui peut seul rendre l'homme véritablement et divinement vertueux, lui inspirer les sentiments les plus grands, l'élever au-dessus des passions les plus séduisantes, en arrêter l'impétuosité, les injustices, les violences, le rendre juste, tendre, généreux, irréprochable, parce que son unique règle de conduite sera cette haute maxime de Jésus-Christ : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.* (*Matth.* v, 48.)

C'est cet amour qui fait tout l'esprit et l'âme de la religion chrétienne ; c'est la fin de tout ce que prescrit la loi, et de tout ce que les prophètes ont annoncé, dit le législateur divin, Jésus-Christ : *In his universa*

lex pendet et prophetæ. (*Matth.* XXII, 40.) C'est en cela que consiste le parfait accomplissement de la loi, dit le docteur des nations: *Plenitudo ergo legis dilectio.* (*Rom.* XIII, 10.) C'est la première leçon que fait l'Eglise chrétienne à ses enfants, et le premier des commandements divins : *Diliges Dominum Deum tuum... Hoc est primum et maximum mandatum.* (*Matth.* XXII, 37, 38.)

De tout ce qu'on peut proposer à l'homme, et de tous les traits sous lesquels il peut se présenter, il n'en est point qui le montre plus grand, plus respectable, plus digne de Dieu que les caractères de cet amour. De toutes les religions, il n'en est aucune qui instruise, qui donne de si grandes lumières et qui fournisse des secours et des moyens si puissants pour s'élever à cet amour. Il est donc par là même démontré qu'il n'est aucune religion qui puisse former des hommes plus dignes de Dieu que la religion chrétienne

Voilà donc quels sont les augustes caractères de cette religion. Religion la plus sublime dans les idées qu'elle nous donne de Dieu; la plus sainte par les hommages qu'elle offre à Dieu ; la plus auguste par le sacrifice par lequel elle honore les perfections de Dieu; la plus efficace, la plus puissante pour former des hommes véritablement dignes de Dieu.

Qu'on cherche dans les autres religions quelque chose, je ne dis pas qui égale, mais qui approche, mais qui soit même l'ombre de l'auguste majesté, sainteté et divinité de la religion chrétienne. Tout ce que nous avons exposé, est soutenu par des preuves incontestables. Si on ne les présente pas ici dans toute leur étendue et leur détail, c'est parce qu'elles sont répandues dans plusieurs autres articles, tels que ceux de RÉVÉLATION, FOI, MYSTÈRES, ÉCRITURE, CHRISTIANISME, etc. On trouvera là les preuves démonstratives de tout ce que nous avons ici réuni sur ce grand objet.

Il est donc invinciblement démontré que, de toutes les religions, la religion chrétienne est la seule qui puisse véritablement honorer Dieu d'une manière digne de Dieu, et former des hommes dignes de Dieu ; et voici maintenant quelques conséquences nécessaires de toute la doctrine que nous venons d'exposer.

Première conséquence : *Les impies qui écrivent et déclament contre la religion sont les hommes les plus criminels et les plus dangereux dans la société.* — Puisque les plus pures lumières de la raison nous conduisent à l'auteur de notre existence, à l'auteur de tous les avantages et de tous les biens qui nous environnent et dont nous jouissons, pourrions-nous raisonnablement lui refuser les hommages de nos adorations, de notre reconnaissance, de notre amour? Pourrions-nous raisonnablement ne pas reconnaître la dépendance entière où nous sommes de lui et l'obéissance parfaite que nous lui devons? Pourrions-nous avoir le moindre doute sur la nécessité indispensable où est l'homme d'avoir une religion ?

Un pareil doute n'est jamais entré dans l'esprit d'aucun homme usant de sa raison. Aussi l'orateur romain nous dit-il qu'il n'y a jamais eu aucun peuple, quelque barbare, quelque sauvage qu'il fût, quelque peu éclairé qu'il fût sur la Divinité, qui n'ait cru qu'on lui devait l'adoration, et qu'il fallait par conséquent avoir une religion. *In ipsis hominibus nulla gens est, neque tam immansueta, nec tam fera, quæ etiamsi ignoret qualem habere Deum deceat, tamen habendum non sciat.* (CICER., *De leg.*, lib. I,)

Cela étant, de quel œil doit-on regarder ces écrivains monstrueux qui semblent n'avoir pour but que d'arracher du cœur de l'homme tout sentiment de respect, d'attachement, de crainte et d'amour pour la religion ; qui ne cessent de pousser les cris les plus furieux, ou répandre les railleries les plus amères sur tout ce qu'il y a de plus respectable, de plus sacré, de plus indispensable dans la société ?

De quel œil doit-on regarder toutes les horreurs et les blasphèmes vomis par les auteurs du *Dictionnaire philosophique*, de l'*Examen important*, de la *Philosophie de l'histoire*, de l'*Analyse de la religion chrétienne*, du *Christianisme dévoilé*, etc., etc. « O temps! ô mœurs ! » s'écriait l'orateur romain sur les attentats de Catilina : « Le sénat en est instruit, le consul le sait, et cependant il vit encore, le malheureux ! » Quiconque respecte la religion ne sera-t-il pas forcé de pousser les mêmes cris ?

Seconde conséquence : *S'il est indispensable pour l'homme d'avoir une religion, il ne lui est pas libre pour cela de se faire à lui-même une religion.* — La raison nous fournit les plus vives lumières sur la nécessité et l'obligation où nous sommes de rendre un culte à Dieu. Par là elle nous mène d'abord à la religion naturelle, qui est toujours indispensable, et qui est le fondement nécessaire de toute vraie religion, de toute religion propre à honorer la Divinité. Si la sagesse divine ajoutait encore à cette religion, ou en nous manifestant des vérités que la raison ne pourrait pas par elle-même découvrir, ou en nous imposant des devoirs que nous ne pourrions connaître que par une révélation particulière, la raison ne nous dirait-elle pas encore que nous devons recevoir avec respect tout ce que Dieu daigne nous annoncer et nous intimer par cette voie, pourvu que cette révélation eût tous ces caractères de force, d'évidence et de conviction qu'a la révélation qu'admettent les Chrétiens ?

Il s'ensuit qu'il n'est jamais libre à l'homme de se faire à lui-même une religion, parce qu'il est toujours obligé de s'en tenir à la religion naturelle ou à la religion révélée, comme on vient de l'expliquer. Ainsi, dans les premiers âges du monde, tous les hommes ont été obligés de suivre la religion naturelle, laquelle, comme le dit Ci-

céron (*De leg.*, lib. I), n'est autre chose que la raison parfaite : *Lex est summa ratio.* Ainsi, les Hébreux, en suivant toujours la religion naturelle, furent obligés d'y ajouter tout ce qui leur fut ordonné de la part de Dieu par Moïse; mais cela ne regardait que cette seule nation. Ainsi, depuis Jésus-Christ, tous les hommes sont tenus d'embrasser la religion souverainement parfaite qu'il est venu annoncer à la terre dès qu'ils ont la connaissance de cette dernière révélation.

Troisième conséquence : *C'est une absurdité grossière de dire avec Rousseau et les autres philosophes modernes que toutes les religions sont bonnes et qu'on peut se sauver dans toute religion.* — Ce serait une absurdité de dire que les hommes ne seraient pas obligés de suivre une religion que Dieu aurait lui-même révélée et commandée. Cela ne demande pas d'être prouvé.

Ce serait une absurdité de dire que Dieu n'a rien révélé. On démontrera évidemment la réalité et la vérité de la révélation.

Ce serait une absurdité de dire que Dieu a révélé des religions contradictoires, et qu'il a proposé comme vrai aux uns ce qu'il a annoncé comme faux aux autres. Ce serait anéantir sa sagesse et sa souveraine vérité.

Enfin ce serait la dernière des absurdités de dire que les religions contradictoires sont également bonnes, également sûres, également vraies. Il ne faut pas être logicien pour le sentir.

Or, il y a dans le monde des religions qui se contredisent les unes les autres. N'importe. Rousseau et ses échos se tuent de vous dire que tout cela est bon devant Dieu ; qu'on est aussi agréable aux yeux de Dieu en reniant Jésus-Christ avec les Juifs et les mahométans qu'en l'adorant avec les Chrétiens ; que Dieu approuve autant qu'on aille se faire circoncire dans la Synagogue que si on allait demander le baptême dans l'Eglise ; que Mahomet est aussi digne de croire, quand il dit qu'on peut avoir un sérail, que Jésus-Christ quand il dit qu'on doit se contenter d'une seule épouse ; que, malgré toutes ces différences de dogmes et de conduite, on n'en sera pas moins sauvé dès qu'on sera honnête homme.

Voilà ce qu'on appelle aujourd'hui la belle philosophie, et ce que l'homme de bon sens regardera comme la plus grande des extravagances et des absurdités.

Nous avons prouvé la nécessité d'une religion, l'insuffisance de la religion naturelle et la supériorité infinie de la religion chrétienne sur toutes les autres religions. Voyons maintenant ce que nous opposent les philosophes sur ces différents points.

Objections des philosophes contre la nécessité d'une religion.

I. On répète avec affectation ce mot du fameux commentateur d'Epicure : *Primus in orbe deos fecit timor....* « C'est la terreur et la crainte qui ont fait imaginer qu'il y avait des dieux. » Cela a fourni matière aux dissertations de quelques visionnaires qui ont voulu expliquer comment la crainte avait enfanté les dieux que le paganisme a si ridiculement admis et plus stupidement encore adorés. Mais, sans nous amuser à répondre à ces visions, nous aurons bientôt fait évanouir la difficulté prétendue que l'on nous présente.

Si c'est la crainte, dirons-nous, qui a fait imaginer des dieux, il y a donc eu des temps où les hommes n'ont reconnu aucune Divinité, aucun Etre suprême, et n'en avaient aucune idée. Que ces savants visionnaires nous marquent donc ces temps avec précision. Qu'ils nous citent les graves auteurs qui ont annoncé et prouvé que l'idée de la Divinité, auparavant absolument inconnue, naquit en tel siècle, en tel pays, sous tel prince, d'une crainte imaginaire. Qu'ils répondent à toute l'antiquité, qui a toujours admis une Divinité ou des Divinités existantes avant les hommes. Qu'ils répondent à un Homère, le plus ancien de tous les auteurs profanes, et qui peint si magnifiquement les grandeurs des dieux et leur supériorité au-dessus des hommes. Qu'ils répondent à des philosophes tels que Phérécides, Pythagore, Platon, chez lesquels on trouve de si belles idées sur la Divinité. Qu'ils répondent à un Cicéron, qui, n'ignorant rien de tout ce que la philosophie a découvert et de tout ce que l'histoire a conservé, assure que la Divinité a toujours été reconnue par les peuples même les plus barbares et les plus sauvages. Qu'ils répondent à un Strabon, qui, dans sa savante Géographie, exposant l'origine, les mœurs, la religion de tous les peuples de l'univers connu, met toujours avant toute chose l'idée de la Divinité.

Ces mots : *Primus in orbe deos fecit timor*, ne peuvent donc être regardés que comme une extravagance et un blasphème digne d'un vil épicurien; et que doit-on penser de ceux qui le répètent et qui paraissent l'adopter.

II. Le Militaire philosophe, qui se dit ancien officier dragon et qui n'est qu'un échappé d'université, comme il paraît à sa manière d'écrire, prend le ton le plus fier et le plus dogmatique pour renverser toutes les religions. « Je vais, » dit-il avec une suffisance ridicule, « établir plusieurs vérités incontestables, qui ne pourront être combattues par aucun esprit solide et sincère avec lui-même, parce que ce sont des vérités réelles, éternelles et nécessaires, que tous les hommes voient également. Je fonderai sur ces vérités une chaîne de raisonnements qui renverseront, je pense, tous les fantômes de preuves qu'allèguent les religions, et qui en feront sentir l'inutilité et les inconvénients. » (*Militaire philosophe*, c. 5.)

En conséquence de son grand projet, il enfile dix-huit propositions extravagantes, absurdes, grossièrement sophistiques, qu'il appelle des vérités. Nous ne touchons dans

cet article que celles qui y ont un rapport plus immédiat. Nous les allons proposer dans ses propres termes. Voici la première.

Première vérité. — « Chacun est libre en matière de religion. La religion est une chose personnelle ; » et tout ce qu'il débite en preuve de cette vérité, il le conclut par cet argument, qu'il appelle *démonstratif.*

« Le prince ou le magistrat ne doivent point se mêler de ce qui est absolument indifférent au bien public ; l'affaire du salut est absolument indifférente au bien public; donc le prince et le magistrat ne doivent se mêler en rien de l'affaire du salut. » (*Milit., philos.* c. 3.)

Cet homme se donne pour le rival de Malebranche, le plus grand métaphysicien que la France ait eu ; et, tout en entrant en matière, il fait des bévues qu'on ne pardonnerait pas au plus jeune logicien

Il ne parle dans sa proposition que de religion ; et dans ses preuves et son argument prétendu démonstratif, il ne parle que de salut. Or, salut et religion, sont des choses bien différentes. La religion est comme le code des lois et des devoirs auxquels on est tenu envers la Divinité, soit que ces lois et ces devoirs nous soient prescrits par la raison seule, soit qu'ils nous soient annoncés par la révélation ; et le salut, c'est l'état de l'homme en l'autre monde, en récompense de la fidélité aux devoirs et aux lois de la religion La religion regarde l'état de l'homme vivant en société dans ce monde-ci ; le salut est l'état de l'homme en l'autre monde, et séparé de la société. La religion et le salut sont donc deux choses toutes différentes, et que notre homme confond toujours ou bêtement, ou malignement.

Ensuite il dit que « l'affaire du salut étant absolument indifférente au bien public, le prince ou le magistrat ne doivent point s'en mêler. »

Mais premièrement, lui peut-on dire : Monsieur, vous dites *blanc* quand il faut dire *noir*, et *noir*, quand il faut dire *blanc*. Il ne s'agit point du salut dans la proposition que vous avez à prouver. Il ne s'agit que de la religion. Et dans vos preuves, vous ne dites pas un mot de la religion, vous ne parlez que du salut.

Secondement, il est bien évident qu'il est indifférent au bien public, qu'un homme après sa mort soit sauvé ou damné. Mais est-il également évident qu'il soit libre à chacun de mépriser, de décrier, d'outrager la religion respectée dans la société ? Est-il également évident que des magistrats ne doivent point se mêler de tout ce qui se fera, se dira, s'écrira contre une chose à laquelle est intéressée toute la société ?

Est-il également évident que ce qui regarde le culte, les devoirs, les hommages envers la Divinité, soit absolument indifférent pour la société ? Est-ce l'extravagance, est-ce l'impiété qui domine le plus dans les propos de ce *Militaire philosophe ?*

Enfin, « si chacun est libre en matière de religion, » il s'ensuit que les Parisiens pourront se faire mahométans, juifs, idolâtres, adorateurs de pagodes, déistes, athées, sans que le prince ou les magistrats aient rien à leur dire, et c'est bien là la pensée du philosophe. « Car il est certain, » dit-il, « qu'en fait de religion, chaque particulier est libre, et que le prince, le magistrat, la république n'ont aucun droit de commander sur cet article. »

Pour nous, nous avouons que chacun est libre en matière de religion, comme on est libre en matière de morale, de vice ou de vertu, d'actions honnêtes ou contraires à l'honnêteté. Il est libre à un homme d'être menteur, parjure, trompeur, blasphémateur, etc. Mais nous ne disons pas néanmoins que tout cela soit indifférent.

Nous ajouterons encore ce mot. Chacun est libre en matière de religion, parce que Dieu nous invite et nous appelle par sa miséricorde, et qu'il est à notre choix de répondre ou de ne pas répondre à sa voix, parce que tous les devoirs de la religion doivent se remplir volontairement et librement ; parce que la religion doit se persuader et non pas être embrassée par force et par contrainte. Ce n'est que dans ce sens qu'on est libre en matière de religion.

III. *Quinzième vérité :* — « Toutes les religions sont fausses. » Ce grand philosophe, après avoir bien déclamé et hurlé dans tout ce chapitre contre toutes les religions, renferme toutes ses preuves prétendues dans ces deux arguments démonstratifs.

Premier argument. — « La vérité ne peut être aperçue sans être reconnue; ni reconnue, sans arracher le contentement. Aucune religion ne force l'assentiment; donc aucune religion n'est une vérité sensible et évidente. »

Second argument. — « Tout ce qui est constaté de bonne foi et avec sincérité, est ou faux, ou obscur, ou incertain. Toutes les religions sont contestées sincèrement et de bonne foi ; donc toutes les religions sont fausses, ou, tout au moins obscures et incertaines. »

Nous ne répondrons pas sérieusement à de si misérables sophismes. Nous nous contenterons de retourner contre le sophiste lui-même, ses propres batteries, par des rétorsions d'arguments. Il nous propose fièrement ses prétendues vérités; et nous, nous lui opposerons avec assurance des vérités d'une espèce toute différente. Il nous dit : « Toutes les religions sont fausses, » et nous, nous lui dirons ; « Tous les systèmes d'irréligion sont faux ; » et nous le lui prouvons par ces deux arguments démonstratifs.

Premier argument. — La vérité ne peut être aperçue sans être reconnue ; et elle ne peut pas être reconnue, sans arracher le consentement. Aucun système d'irréligion ne force l'assentiment. Donc aucun système d'irréligion n'est une vérité sensible et évidente.

Second argument. — Tout ce qui est contesté de bonne foi, et avec sincérité, est

faux, obscur, ou incertain. Tous les systèmes d'irréligion sont contestés sincèrement et de bonne foi. Donc tous les systèmes d'irréligion sont faux, obscurs ou incertains.

La première proposition de chacun de ces deux syllogismes est la même que celle du *Militaire philosophe*. La seconde proposition de chacun de ces mêmes syllogismes sera reçue aux acclamations de tous les peuples, et de tout l'univers. Comment ce grand métaphysicien se tirera-t-il des deux troisièmes?

Mais pour exercer un peu sa métaphysique, et pour nous égayer, nous lui proposerons à notre tour ces deux autres arguments, et nous invitons toute la troupe philosophique à y donner quelque réponse.

Premier argument. — Ce qui est regardé avec horreur par tous les peuples et par tous les hommes les plus respectables, soit par leurs lumières, soit par leurs mœurs, doit être rejeté comme faux, abominable et monstrueux. Or, tous les systèmes d'irréligion sont regardés avec horreur par tous les peuples et par tous les hommes les plus respectables, soit par leurs lumières, soit par leurs mœurs. Donc tous les systèmes d'irréligion doivent être rejetés comme faux, abominables et monstrueux.

Second argument. — Tous les systèmes bâtis contre la religion doivent être regardés comme autant d'extravagances, si les impies eux-mêmes, malgré l'intérêt qu'ils ont à se soutenir les uns les autres, ne peuvent s'accorder sur aucun, ni convenir de rien entre eux. Or, les impies, malgré leur intérêt commun, ne peuvent s'accorder sur aucun des systèmes bâtis contre la religion, ni convenir de rien entre eux. Donc tous les systèmes bâtis contre la religion doivent être regardés comme autant d'extravagances.

En effet, lisez les auteurs de l'*Emile*, du livre *De l'Esprit*, de l'*Analyse de la religion chrétienne*, du *Christianisme dévoilé*, de la *Philosophie de l'histoire*, du *Poëme de la loi naturelle*, etc., etc. Aucun d'eux n'est de l'avis de l'autre; tous se combattent, se déchirent, se condamnent, se moquent les uns des autres. Jugez par là de leurs principes, de leurs lumières, de leur sagesse, de leur zèle pour la vérité.

IV. *Dix-septième vérité.*— « Personne n'est obligé d'embrasser quelque religion que ce soit. »

Il ne ferait pas bon à Constantinople pour celui qui ferait une pareille proposition. A coup sûr, il serait empalé. Voici maintenant comment notre homme prouve sa proposition.

« Personne n'est obligé de lire, d'entendre, de croire quelque fait que ce soit. Je défie tous les théologiens de l'univers de m'apporter la moindre raison, pour m'obliger à les entendre prêcher, encore moins à les croire, lorsqu'ils rapportent quelques faits. »

Et moi, je défie tous les militaires philosophes de m'apporter la moindre raison qui puisse m'empêcher de croire que Jésus-Christ est venu sur la terre, et qu'il y a établi sa religion par la prédication des apôtres, et malgré les plus redoutables puissances du monde. Je défie tout homme qui use de sa raison, c'est-à-dire qui n'est ni fou ni extravagant, de se refuser à la croyance de ce fait. Cette croyance est du plus grand intérêt pour tous les hommes. Ils est donc faux que personne ne soit obligé de croire quelque fait que ce soit. D'ailleurs tout homme raisonnable est obligé d'admettre la vérité, et de la croire, dès qu'il la connaît. Nous, nous démontrons la vérité de la mission de Jésus-Christ. Donc tout homme raisonnable est obligé de croire la vérité de ce fait, dès qu'il la connaît.

Le métaphysicien fait encore beaucoup d'autres raisonnements, dont nous ne rapporterons que quelques endroits plus essentiels, pour en faire remarquer l'extravagance.

« Celui qui n'est ni sourd ni aveugle, est-il obligé de savoir qu'il existe un tel livre? Est-il obligé de savoir lire? Est-il obligé d'entendre la langue dans laquelle il est écrit? Est-il obligé, » etc.

Quand le roi a fait un édit, celui qui n'est ni aveugle, ni sourd, est-il obligé de savoir que cet édit existe? Est-il obligé de savoir lire? Peut-il, sous prétexte qu'il n'est point obligé à tout cela, se moquer de l'édit?

« Si je suis obligé d'écouter un homme qui vient me prêcher, je suis de même obligé d'écouter tous ceux qui me prêcheront. Il n'y a pas plus de raison pour écouter le premier sermon que me fera le muphti, que celui du curé, du molack, du brahmine. »

On ne fait que répéter dans la religion chrétienne ce qu'ont prêché les apôtres; et quand ils prêchaient, ils présentaient leurs lettres de créances, savoir, les miracles, l'accomplissement des prophéties, les vertus sublimes. Le muphti, le molack, le brahmine, ont-ils de semblables lettres de créance à présenter?

« Quand les apôtres de Jésus-Christ ou de Mahomet prêchaient, était-on obligé de sortir de chez soi pour les aller entendre? Pourquoi aller plutôt entendre l'un que l'autre? Cette seule pensée bien méditée, bien approfondie, suffit pour faire revenir de leur aveuglement et de leur prévention ceux qui sont engagés dans quelque religion que ce soit. »

Cette seule pensée bien approfondie suffit pour faire reconnaître toute l'impiété et la noirceur d'âme de l'auteur, et pour faire revenir de l'aveuglement et de leurs préventions ceux qui écoutent les philosophes de nos jours. Eh! qui ne sait pas comment et par quelles voies le christianisme s'est établi, et par quelles voies s'est établi le mahométisme? les apôtres de Jésus-Christ montrèrent de grands miracles, de grandes

vertus, et scellèrent leur prédication de leur propre sang. Mahomet, le plus impudique et le plus fourbe de tous les hommes, ne prêcha que le sabre à la main.

V. *Dix-huitième vérité.* — « Toute religion est contraire à la morale, ou lui est totalement inutile. Car, dit le métaphysicien, *tout ce qui tend à bannir la concorde, la bienveillance et la paix d'entre les hommes, est contraire à la saine morale. Or, rien n'est plus propre à briser les liens de la société, que les différentes religions. Donc*, etc. » (*Milit. philos.*, ch. 20.)

Pour varier un peu notre marche et notre manière de procéder et de répondre, nous allons d'abord faire quelques notes sur les propositions de cette homme, après quoi nous examinerons la valeur des preuves par lesquelles il s'efforce de les étayer.

1° Ce métaphysicien dit que toute religion est contraire à la morale, et que, par conséquent, toutes les religions sont mauvaises. Et l'un des plus fiers tenants de la troupe philosophique soutient que toutes les religions sont bonnes. « Je regarde, dit-il, toutes les religions particulières comme autant d'institutions salutaires, qui prescrivent dans chaque pays une manière uniforme d'honorer Dieu. » (*Emile*, t. III, p. 169.)

2° Le métaphysicien dit que rien n'est plus propre à briser les liens de la société, que les différentes religions, c'est-à-dire que les religions. Et le plus beau génie, le philosophe le plus sage et le plus éclairé qui ait été parmi les Romains, dit qu'il ne conçoit pas comment la société civile pourrait subsister sans la religion : *Atque haud scio an pietate adversus deos sublata fides etiam et societas humani generis tollatur.* (Cicer., *De nat. deor.*, lib. I.)

3° Le métaphysicien dit que la religion bannit la concorde, la paix, l'humanité, etc. et Rousseau de Genève (*Emile*, t. III) démontre qu'il n'y a que la religion qui ait adouci les mœurs, rendu les gouvernements plus justes, plus équitables, moins sanguinaires, qui fasse faire encore tous les jours beaucoup de restitutions, d'aumônes, de réconciliations. Après ce moment donné à ces petites remarques, voyons à présent les preuves que notre métaphysicien fournit de ses importantes propositions.

Il vous dit que toutes les religions rendent leurs sectateurs zélés, et par conséquent « ardents à faire du mal à ceux qui ne pensent pas comme eux ; » que la religion des Juifs les a rendus « voleurs, assassins, féroces, usurpateurs; » qu'on a vu parmi les Chrétiens « les mêmes fureurs que parmi les Juifs ; » que « les débauchés, les ambitieux, les adultères, les avares, les voleurs, les juges iniques, sont ceux qui remplissent avec scrupule les devoirs du christianisme, qui vont à la messe, se confessent, communient, font maigre en carême ; » que « les prêtres sont avares, ambitieux, orgueilleux, vindicatifs, et des monstres de débauche, de luxure et de cruauté. »

Telles sont les preuves que cet éloquent orateur et philosophe nous fournit des maux que fait la religion. Quelle haute idée ne se formera-t-on pas de lui, si l'on en juge par le ton d'honnêteté, de décence, de sagesse et de vérité que ses écrits annoncent ? Quel est l'homme qui entreprendra de combattre des preuves aussi convaincantes? Qui pourra s'élever à un style aussi énergique que le sien? Nous ne le tenterons pas. Nous baissons pavillon devant lui. Nous abandonnons cela au discernement du lecteur judicieux. Mais voyons quels moyens il suggère pour remédier à de si grands maux. Ils sont encore dignes de ce sage et vigoureux génie. Les voici.

« On demandera sans doute, dit-il, comment remédier à ces inconvénients. Je n'y connais qu'un seul remède, et c'est le souverain qui en est le dépositaire. Qu'il fasse enseigner une morale saine et philosophique, dont les principes sûrs et invariables ne soient point soumis aux caprices des hommes et aux volontés d'un faux dieu, que ses prêtres rendront toujours cruel, injuste et bizarre. Qu'à l'aide des récompenses, des distinctions, des richesses, des honneurs, il invite ses sujets à s'éclairer, à se dégager des préjugés, à éclairer les autres, à pratiquer la vertu, à remplir leurs devoirs. Qu'il établisse la tolérance dans son pays ; qu'il permette à chacun de penser comme il voudra, pourvu qu'il agisse d'une façon avantageuse à la société, et qui ne nuise à personne, » etc.

Donnons quelques moments à examiner les profondes pensées de ce nouveau législateur du genre humain.

Il demande d'abord une morale qui soit philosophique et invariable dans ses principes. Voilà qui sera bien difficile à trouver. Car il n'est rien où l'on remarque tant de variation, d'opposition, de diversité, de contradictions, que dans les sentiments philosophiques. Réunissez tous les philosophes, le seul point où vous les trouverez d'accord entre eux, le seul où vous les trouverez à l'unisson, c'est à hurler contre la religion révélée, la seule vraie religion. Sur tout le reste, vous les trouverez, comme le dit si bien Rousseau, « se moquant les uns des autres, chacun réduit à sa voix, ne prouvant rien, fiers, affirmatifs, dogmatiques, ne présentant que les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination. (*Emile*, t. III, p. 25.)

Comment leur morale peut-elle être à la fois *saine et philosophique?* « Avec leurs désolantes doctrines, » dit encore le même écrivain, « les philosophes renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère ; aux puissants et aux plus riches le seul frein de leurs passions; ils arrachent du fond des cœurs les remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. » Tels sont les

maîtres en morale auxquels nous adresse le *Militaire philosophe*.

« Que ces principes, ajoute-t-il, ne soient point soumis aux caprices des hommes. » Mais s'ils sont éclos des cerveaux philosophiques, ne seront-ils pas peut-être l'effet des caprices, et des caprices même les plus extravagants?

« Qu'à l'aide des récompenses il invite ses sujets à s'éclairer, à se dégager de préjugés. » Si ce sont les récompenses, les honneurs, les richesses qui soient le grand mobile de la morale, restera à savoir, qui est-ce qui les obtiendra plus sûrement. Sera-ce le vice, ou bien la vertu; l'adulation, ou la vérité; l'intrigue, ou la droiture; les passions, ou la sagesse? O vertus véritables, que deviendrez-vous? O morale philosophique, que vous dégradez le genre humain! O aveugle philosophe, allez consulter le cinquième entretien qu'eut, à Tusculum, l'orateur romain avec ses sages amis, sur le prix et les véritables récompenses de la vertu! Allez vous y instruire, et vous y trouverez de quoi vous faire rougir.

« Qu'il établisse la tolérance dans son pays. » Cet homme déteste ouvertement toutes les religions; il dévoue à l'exécration publique ceux qui aiment, respectent, défendent, protégent la religion; il paraît être agité d'une rage infernale, toutes les fois qu'il parle des ministres de la religion, et il veut ensuite qu'on tolère tout!

Il demande enfin que le souverain décide en maître absolu de tout ce qui concerne la morale et la religion. Un libertin de l'ancienne Rome parla autrefois à un sage sur le même ton que le *Militaire philosophe;* et voici ce que ce sage lui répondit :

« Vous voulez que, dans toute l'étendue de l'empire, on s'en rapporte, pour des devoirs aussi sacrés que ceux de la religion, à nos empereurs. Mais faudra-t-il également leur obéir à tous? Faudra-t-il s'en tenir à ce qu'ordonneraient un extravagant comme Caligula, un monstre comme Néron, un avare comme Vespasien, un ivrogne comme Trajan, un infâme comme Adrien, un superstitieux comme Marc-Aurèle, un insensé comme Héliogabale, un imbécile comme Gallien, un barbare comme Maximin? Les devoirs de la conscience et les devoirs envers les dieux n'ont-ils pas une source supérieure à l'autorité des empereurs? Ne serait-ce pas anéantir la religion, que de la remettre aux volontés arbitraires de ces hommes dont les vues, les intérêts, la manière de penser, sont si différentes, varient et changent continuellement. Car enfin les empereurs sont des hommes comme les autres, sujets aux mêmes caprices, aux mêmes passions, aux mêmes erreurs que les autres hommes, et quelquefois plus encore que les autres hommes, à cause de la multitude des flatteurs intéressés qui les environne, et de l'éclat de la puissance et de la gloire qui les éblouit?

« La Divinité nous a fait connaître ses volontés, la raison nous instruit de nos devoirs. Voilà les deux premiers législateurs que nous devons reconnaître en matière de religion. Nous devons également leur être soumis, et nous faire encore une gloire de notre soumission. » Le sage parla ainsi; et le libertin n'eut rien à répondre.

Disons encore un mot. Le philosophe que nous combattons, ne manifeste que trop ici ses abominables pensées. Il ne veut de religion et de morale, que ce qui est relatif au civil. Nul rapport à la Divinité; nulles vertus que celles des relations extérieures avec la société. Sans principes d'honneur et de devoirs, parce qu'il laisse tout à la coaction et à la crainte civile; sans règle de mœurs, parce qu'il n'en reconnaît d'autre que la volonté du souverain; sans religion, parce qu'il n'admet d'autre sanction que l'intérêt présent; athée dans le cœur, ne pouvant l'être de conviction; en débitant ces horreurs, il les sent, il les reconnaît, il en fait l'aveu par la honte et la crainte qui l'empêchent de se déclarer et de se nommer.

Objections des philosophes contre l'insuffisance de la religion naturelle.

Ne point connaître de religion, se déclarer hautement pour l'irréligion, il n'est personne qui ne regarde cela comme quelque chose de monstrueux; qui n'en soit d'abord tout révolté, et qui n'en conçoive une horreur dont on n'est pas maître. On convient, par une conviction intime, de la nécessité d'une religion; la raison nous y force invinciblement. Mais d'une part, la religion nous impose des devoirs si pénibles et si gênants; et de l'autre, il est si doux de vivre à sa liberté, de se laisser aller à toutes ses inclinations et ses goûts, de ne contrarier aucune de ses passions, que l'on cherche le plus adroitement qu'il est possible, le moyen d'accorder l'esprit avec le cœur, et la raison avec les inclinations. Pour cela on s'en tient, dit-on, à la religion naturelle. Comme cette religion n'a point d'autre code que celui qui est gravé dans le fond du cœur, et que chacun prétend en être pour soi-même l'interprète et le juge, on ne risque pas beaucoup à s'en tenir à cette religion, on s'accommode aisément de cette religion.

De tous les philosophes, celui qui l'a exposée avec le plus de lumières, et qui l'a prêchée avec le plus d'adresse, c'est Rousseau, dans son *Emile*. Nous souscrivons avec plaisir à tout ce qu'il a présenté de lumineux sur la beauté et la sainteté de la religion naturelle; mais nous n'en combattrons pas pour cela avec moins de vigueur les sophismes par lesquels il prétend établir la suffisance de cette religion. Voici comment il s'exprime :

I. « Vous ne voyez dans mon exposé que la religion naturelle... Il est bien étrange qu'il en faille une autre! Par où connaîtrai-je cette nécessité? » (*Emil.*, t. III, p. 122.)

Il n'est pas étrange qu'il en faille une autre, si Dieu en a voulu une autre. Sa volonté, dirigée par une sagesse infinie, est la

preuve la plus invincible et la plus forte raison qu'on puisse donner de cette nécessité. Or, que Dieu ait voulu qu'il y ait une autre religion, c'est ce qui est clairement démontré par la révélation.

II. « De quoi puis-je être coupable en servant Dieu selon les lumières qu'il donne à mon esprit et selon les sentiments qu'il inspire à mon cœur? »

Suivez les lumières de votre esprit, elles vous conduiront bientôt à la connaissance de la vérité de la révélation. Connaissez la vérité de la révélation, elle donnera bien une autre chaleur aux sentiments de votre cœur.

III. « Quelle pureté de morale, quel dogme utile à l'homme et honorable à son auteur puis-je tirer d'une doctrine positive, que je ne puisse tirer sans elle du bon usage de mes facultés? »

Arrêtez, téméraire. Prétendez-vous que vos faibles facultés puissent vous fournir d'aussi grandes lumières que celles que vous fournirait la Divinité elle-même, si elle se montrait à vous dans toute sa gloire et sa majesté? Si elle se montrait ainsi à vous, que de dogmes utiles à l'homme et honorables à son auteur ne déduiriez-vous pas de cette connaissance?

IV. « Montrez-moi ce qu'on peut ajouter pour la gloire de Dieu, pour le bien de la société, et pour mon propre avantage, aux devoirs de la loi naturelle, et quelle vertu vous ferez naître d'un nouveau culte qui ne soit pas une conséquence du mien. »

Ce qu'on peut ajouter, ce sont des motifs et des moyens pour remplir plus parfaitement tous ces devoirs. C'est ce qu'a fait la révélation.

V. « Les plus grandes idées sur la Divinité nous viennent par la raison seule. Voyez le spectacle de la nature, écoutez la voix intérieure. Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos yeux, à notre conscience, à notre jugement? Quest-ce que les hommes nous diront de plus? »

Si c'est la raison seule qui nous donne les plus grandes idées de la Divinité, d'où vient que les philosophes païens n'ont jamais approché en cela des écrivains juifs et des Chrétiens instruits par la révélation? Ce beau spectacle de la nature empêche-t-il qu'il n'y ait des libertins? Dieu a parlé à nos yeux, à notre conscience, à notre jugement; mais ne peut-il nous rien dire de plus que ce qu'il nous a dit par cette voie? Quelle pitié de faire avec tant de suffisance une multitude de questions si faibles?

VI. « Si la religion naturelle est insuffisante, c'est par l'obscurité qu'elle laisse dans les grandes vérités qu'elle nous enseigne. C'est à la révélation de nous enseigner ces vérités d'une manière sensible à l'esprit de l'homme, de les mettre à sa portée, de les lui faire concevoir. » (*Emile*, p. 138.)

Si Dieu a pu et a voulu révéler aux hommes des vérités supérieures à l'activité de leur raison, dès lors la religion naturelle devient nécessairement insuffisante parce qu'elle ne s'élève pas au-dessus de ce que peut concevoir la raison.

Or, que Dieu l'ait pu, c est une chose si évidente, qu'on n'est pas même tenté d'en demander la preuve. Qu'il l'ait voulu, c'est une chose dont nous fournissons des démonstrations auxquelles nous défions tous les philosophes de répondre.

Ces vérités révélées nous les croyons, non pas avec une certitude qui soit fondée sur la clarté des idées que nous en avons, mais avec une certitude fondée sur l'infaillibilité de celui qui les a annoncées. Il n'est donc pas nécessaire que Dieu les mette à notre portée.

VII. « La meilleure de toutes les religions est infailliblement la plus claire. »

On aurait pu dire: La meilleure de toutes les religions est celle qui rend l'homme le plus vertueux. Mais on ne voit pas trop pourquoi une religion sera la meilleure parce qu'elle sera la plus claire. Rousseau a oublié d'en fournir la preuve.

VIII. Après avoir raisonné avec Rousseau, écoutons un moment le boursouflé déclamateur, déguisé sous le nom de Bolingbroke. « Le grand nom de théiste, qu'on ne révère pas assez, dit-il, est le seul qu'on doive prendre. Le seul évangile qu'on doive lire, c'est le grand livre de la nature, écrit de la main de Dieu et scellé de son cachet. La seule religion qu'on doive professer est celle d'adorer Dieu et d'être honnête homme. Il est aussi impossible que cette religion pure, éternelle, produise du mal, qu'il était impossible que le fanatisme chrétien n'en fît pas. » (*Examen important*, conclus.)

Où cet homme-ci va-t-il prendre son jargon vide de sens : du *cachet divin*, du *livre de la nature, écrit et scellé de la main de Dieu*, et de tous ces énergiques blasphèmes? Que trouve-t-il de si grand dans le nom de théiste, ou déiste, ou impie, car tous ces mots ne signifient aujourd'hui qu'une même chose? Peut-il y avoir un fanatisme plus extravagant que le sien? Où peut-on mettre plus de brutalité et d'indécence dans les propos? Nous ne daignerons pas répondre autre chose à ce fanatique.

IX. « L'homme sage se dit à lui-même : Si Dieu avait voulu me faire connaître son culte, c'est que ce culte serait nécessaire à notre espèce. S'il était nécessaire, il nous l'aurait donné à tous lui-même, comme il a donné à tous deux yeux et une bouche. Il serait partout uniforme, puisque les choses nécessaires à tous les hommes sont uniformes. »

Le sage qui raisonnerait ainsi ne serait qu'un véritable extravagant, et Bolingbroke décore ici les extravagances du nom de sagesse. Nous ne les rappelons, ces extravagances, que pour faire connaître le cas qu'on doit faire du fameux auteur de l'*Examen important*. Mais voici ce que dirait le véritable sage :

Notre espèce est une espèce raisonnable et libre. La raison et la liberté doivent donc se trouver dans l'exercice du culte convenable à notre espèce. Comme raisonnables, nous nous servons de notre raison pour rechercher la vérité. Comme libres, nous usons de notre liberté pour nous déterminer et pour choisir. Un homme a deux yeux et une bouche ; un chien en a autant. Dira-t-on qu'un chien, avec ses deux yeux et sa bouche, honore autant Dieu qu'un homme l'honore par le bon usage de sa raison et de sa liberté? O Bolingbroke, est-il possible que vous soyez si orgueilleux, et que vous soyez en même temps un raisonneur aussi méprisable !

X. Les grands apôtres de la religion naturelle la prêchent avec beaucoup de zèle, mais aucun n'en donne la définition, aucun n'en présente le code. Le chef de ces apôtres incomparables, Voltaire, ne s'explique pas plus que les autres. Il nous dit bien dans ses *Mélanges* (ch. II) « que le déisme est la religion du bon sens ; » dans son poëme sur la religion naturelle, « qu'il suffit d'être juste, et que le reste est arbitraire ; » avec Bolingbroke « qu'il faut adorer Dieu et être honnête homme, » etc. Mais il se gardera bien de vous dire avec Cicéron (*De leg.*, lib. I) « que la loi naturelle est une lumière que Dieu met dans les âmes pour leur faire découvrir les premières vérités, connaître les premiers devoirs, discerner ce qui est juste de ce qui ne l'est pas. » Il ne vous dira pas, selon les pensées du même auteur (*De offic.*, lib. I), que cette loi interdit et proscrit l'orgueil, la vengeance, le mensonge, la bassesse des ressentiments ; qu'elle ordonne que l'on soit doux, indulgent, patient, modéré, chaste, honnête et décent dans toute sa conduite et dans tous ses propos. Avec une pareille sanction, la religion naturelle lui paraîtrait, à lui et à bien d'autres, trop rigoureuse et trop sévère pour s'en déclarer les sectateurs

Objections des philosophes contre la religion chrétienne.

Avant de répondre à ces objections, fixons d'abord les idées sur la religion chrétienne, que nous avons dit être la seule qui puisse honorer Dieu d'une manière digne de Dieu, et rendre les hommes véritablement dignes de Dieu.

1° La religion chrétienne n'est point celle que nous peignent les philosophes, les incrédules, les libertins. Ils n'en parlent jamais qu'en hommes ennemis ; ils vont fouiller chez tous ses anciens adversaires tout ce qu'on lui a autrefois objecté ; chez tous les historiens, les traits qui sont au désavantage de quelques-uns de ses ministres ou de ses sectateurs ; chez tous les sectaires, tout ce que la haine ou la jalousie ont pu inspirer ; et, en réunissant tous ces traits odieux, en les chargeant, en les grossissant, en y ajoutant tout ce qu'une imagination échauffée par la passion peut suggérer, ils vous présentent cela comme le vrai tableau de la religion chrétienne.

Si quelqu'un réunissait sous un même point de vue les barbaries des fils de Clovis, les rébellions des Chramne, des Geoffroy d'Harcourt, des connétables de Saint-Paul ; les fureurs des Frédégonde et des Brunehaut ; les assassinats des Besme, des Poltrot, des Vitry, des Clément, etc. ; les empoisonnements des Brinvillers et autres semblables horreurs, et qu'il donnât cela pour le tableau des mœurs et de la manière de penser de la nation française, comment serait-il regardé ? comment mériterait-il d'être traité ?

2° La religion chrétienne n'est point ce qu'on veut nous représenter en nous rappelant sans cesse les fameuses discordes qui ont été entre le sacerdoce et l'empire, et qui ont duré un peu plus d'un siècle. On doit les regarder comme une funeste épidémie de ces temps malheureux, laquelle a disparu, comme bien d'autres maladies, dont on est entièrement guéri depuis cinq cents ans, et qu'il est toujours scandaleux, funeste et dangereux de rappeler.

3° La religion chrétienne ne consiste pas dans ce que lui reproche quelquefois une censure outrée et plus hardie que réfléchie, ou une impiété couverte, sur des dévotions et opinions populaires. Il y a de ces opinions qui sont sans fondement ; il y en a qui ne sont fondées que sur des erreurs de fait, mais erreurs toujours fort innocentes ; erreurs qui ne touchent ni au dogme ni à la morale ; erreurs qui n'ont jamais été autorisées par la grande Eglise, la mère et la maîtresse de toutes les Eglises ; erreurs desquelles les Eglises particulières, surtout depuis le concile de Trente, ont été attentives à ramener les fidèles peu à peu et avec douceur. Nous devons ajouter que, parmi ces dévotions et opinions que l'orgueil et l'impiété traitent de populaires, il y en a de très-respectables, de très-utiles et très-bien fondées.

4° La religion chrétienne ne donne point pour dogme et pour règle de foi les opinions nationales. Il est des objets sur lesquels on pense tout différemment les uns des autres, en Allemagne, en France, en Espagne, en Italie. Des raisons d'Etat peuvent régler ces opinions, mais on ne s'anathématise pas pour cela ; on se regarde également comme Chrétien, et l'on est également Chrétien en Allemagne, en France, en Espagne et en Italie. C'est une matière aux disputes d'écoles, une pâture de théologiens, et non pas un objet de dogmes.

Après avoir écarté toutes ces fausses idées que les hommes libertins, ou irréligieux, ou brouillons, s'efforcent de donner de la religion chrétienne, fixons-en une idée qui soit vraie, simple, claire, à la portée de tout le monde ; qui comprenne également le dogme et la morale, et que personne ne puisse raisonnablement contester. Pour le dogme, tout est substan-

tiellement renfermé dans le Symbole des apôtres, et, pour la morale, tout se trouve dans ce qu'on appelle les *Commandements de Dieu.*

Le Symbole des apôtres nous présente, pour l'objet de notre créance, l'existence d'un Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit; le Père, créateur du ciel et de la terre; le Fils, fait homme pour nous dans le sein de la Vierge, crucifié pour le salut du genre humain, ressuscité trois jours après, monté au ciel, assis à la droite du Père, d'où il viendra à la fin des siècles pour juger tous les hommes et décider de leur sort dans l'éternité; ensuite le Saint-Esprit, troisième personne de l'adorable Trinité; enfin la sainte Eglise, établie par les mérites de Jésus-Christ, l'union de tous les fidèles par une même foi, une même espérance, un même intérêt de charité, la rémission des péchés par le sang du Sauveur, la résurrection future et la vie de la bienheureuse éternité.

Les commandements de Dieu sont au nombre de dix. Les trois premiers nous prescrivent l'adoration et l'amour de Dieu, le respect pour son saint nom et les devoirs de notre culte envers lui. Les six qui suivent nous prescrivent le respect pour les parents, l'amour de nos semblables, les soins de la chasteté, la sincérité dans les paroles, l'éloignement de toute acquisition ou possession injuste, les égards les plus circonspects pour la femme d'autrui; et le dernier nous défend le désir même de ce qui serait injuste ou illicite. A ces préceptes, l'Eglise en a ajouté quelques-uns, qui fournissent des moyens de sanctification, et qui sont d'obligation pour tous ceux qui se reconnaissent pour enfants de l'Eglise.

Voilà, en substance, toute la religion chrétienne, et la vraie religion chrétienne, soit pour le dogme, soit pour la morale. On la trouvera avec un plus grand détail dans ces petits livres qu'on appelle *Catéchismes*, qu'on fait apprendre aux enfants, et qui seraient bien nécessaires aujourd'hui à quantité de raisonneurs orgueilleux, qui parlent de la religion sans la connaître, et qui trouveraient dans ces livres des leçons infiniment plus pures, plus raisonnables et plus sages que dans toutes les productions de l'extravagante et présomptueuse philosophie de nos jours. Venons maintenant aux objections.

I. « Je conclus que tout homme sensé, tout homme de bien, doit avoir la secte chrétienne en horreur. » (*Examen import.*)

Ainsi conclut son *Examen important*, cet auteur connu par une multitude innombrable d'écrits de la dernière scélératesse, et caché ici sous un nom anglais.

Mais qu'il réponde à ces deux questions : Qu'est-ce donc que l'homme de bien aura en horreur dans la religion chrétienne? Est-ce la morale? Nous venons de la représenter. Est-il un seul point que l'homme sensé, que l'homme de bien n'approuve, n'adopte, n'aime et ne respecte? Est-ce le dogme? Est-il un homme sensé qui puisse se refuser aux preuves victorieuses que nous fournissons de la vérité de la révélation qui annonce le dogme? Est-il un homme de bien qui ne convienne que Dieu paraît infiniment plus grand et plus digne de nos adorations, de nos hommages et de notre amour par les lumières que nous fournit la révélation que par toutes celles que peut fournir la raison?

Cet infernal enthousiaste surpasse tous ceux que l'enfer a jamais suscités contre la religion de Jésus-Christ. On n'avait jamais réuni des blasphèmes aussi affreux, des impostures aussi noires, des calomnies aussi atroces, des grossièretés aussi brutales que celles qu'il réunit dans son *Examen important*. Aussi la conclusion est-elle digne de l'écrit et de l'auteur.

II. « Les hommes sont bien aveugles de préférer une secte absurde, sanguinaire, soutenue par des bourreaux, entourée de bûchers; une secte qui ne peut être approuvée que par ceux à qui elle donne du pouvoir et des richesses; une secte particulière, qui n'est reçue que dans une petite partie du monde, à une religion simple, universelle, et qui était la religion du genre humain, du temps de Seth, d'Enoch et de Noé. »

Ne nous fâchons pas; faisons seulement remarquer, par quelques notes courtes, les extravagances du Bolingbrocke.

La religion chrétienne, selon lui, est une *secte absurde*, et les plus beaux génies qui aient existé depuis dix-sept siècles, les Justin, les Athénagore, les Tatien, les Origène, les Augustin, etc., etc., l'ont embrassée, expliquée, défendue, illustrée par leurs vertus et leurs lumières. Et, pour le génie et les lumières, qu'est-ce qu'est Bolinbrocke devant ces grands hommes?

Elle est *sanguinaire*. Est-ce à cause des guerres de religion, qu'on donne le nom de sanguinaire à la religion chrétienne? Si cela est, il faut encore bien plutôt donner le nom de sanguinaire à l'autorité des souverains, dont les guerres font bien autrement répandre de sang.

Pour les guerres de religion, on les compte aisément. Il y a eu celle des Albigeois, dans le XIII^e^ siècle; celle des hussites, dans le XV^e^; celle des luthériens et calvinistes, dans le XVI^e^. Qu'on en trouve d'autres. Mais on peut dire de toutes ces guerres de religion, ce que dit Rousseau de celles de France : « Examinez toutes ces guerres appelées guerres de religion, vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui n'ait eu sa cause dans la cour, et dans les intrigues des grands. Des intrigues de cabinet brouillaient les affaires; et puis, les chefs ameutaient les peuples au nom de Dieu. » (*Lettre à M. de Paris.*)

Est-ce à cause de l'inquisition? Mais, à parler en général, toutes les inquisitions qui sont dans la chrétienté font moins périr

de monde dans un siècle, que le tribunal des fermes n'en fait périr en un an ?

Est-ce à cause des exécutions ordonnées par quelques rois, contre des séditieux ou des perturbateurs de l'ordre, ou des corrupteurs de la morale ? Mais quel intérêt a le Bolingbrocke de prendre la défense de ces sortes de gens ? Est-il dans le même cas ?

Elle est « soutenue par des bourreaux, et environnée de bûchers. » On est Chrétien dans toute l'Europe, je parcours toute l'Europe, et nulle part je ne vois ni ces bourreaux ni ces bûchers que rêve notre frénétique. On a vu autrefois les bourreaux armés, et les bûchers allumés dans tout l'empire romain, contre la religion chrétienne. Constantin désarma les bourreaux, éteignit les bûchers. Depuis lors, il n'a plus été question que d'actes de justice contre des criminels.

« Elle ne peut être approuvée que par ceux à qui elle donne du pouvoir et des richesses. » Et pendant trois siècles, elle a eu des millions de sectateurs qui l'ont défendue au prix non-seulement de leurs richesses, mais de leur sang et de leur vie ; et encore aujourd'hui, elle a des millions et des millions de sectateurs qui, vivant dans la pauvreté ou la médiocrité, sacrifieraient tout plutôt que de l'abjurer ; et tous les jours elle fournit des exemples d'âmes généreuses qui renoncent aux richesses, pour la pratiquer dans sa plus grande pureté et perfection. Il semble que la rage de dire du mal fasse perdre le jugement au pauvre Bolingbrocke.

« Elle n'est reçue que dans une petite partie du monde. » Toute l'Europe, la plus grande partie de l'Amérique, professent la religion chrétienne. L'Asie et l'Afrique présentent une multitude innombrable de Chrétiens. Le Bolingbrocke appelle cela une petite partie du monde.

« La religion naturelle était la religion du genre humain, du temps de Seth, d'Enoch et de Noé. » O débitant de paroles vides de sens, dites-nous donc en quoi consistait le genre humain du temps de Seth, qui était fils d'Adam. Dites-nous quelles étaient les nations qui formaient le genre humain, les royaumes, les empires, du temps d'Enoch. Dites-nous si, en parlant de cette religion simple et universelle qui était du temps de Noé, dites-nous si vous entendez le temps de Noé avant le déluge, ou après le déluge. Si c'est le temps de Noé avant le déluge, cette religion ne devait pas valoir grand'chose, puisque Dieu fut obligé de faire périr par les eaux tout le genre humain, en punition de ses crimes. Si c'est le temps de Noé après le déluge, tout le genre humain était réduit à une seule famille. O Bolingbrocke, que vos objections sont fortes et redoutables !

III. « Les souverains se sont soumis à cette secte, croyant qu'ils en seraient plus chers à leurs peuples, en se chargeant eux-mêmes du joug que leurs peuples portaient. Ils n'ont pas vu qu'ils se faisaient les premiers esclaves des prêtres, et ils n'ont pas pu encore parvenir, dans la moitié de l'Europe, à se rendre indépendants. »

Bolingbrocke parle comme un homme qui serait dans le délire. Comment a-t-il si bien pénétré les raisons qu'ont eues les souverains d'embrasser le christianisme ? Comment les souverains, étant les esclaves des prêtres, ces prêtres ne trouvent-ils pas le moyen de faire payer aux Bolingbrockes les horreurs qu'ils vomissent contre eux ?

Les souverains, ose-t-on dire, embrassèrent cette secte, parce que leurs peuples en étaient. Mais lorsque Constantin se fit Chrétien, l'idolâtrie était encore la religion dominante dans l'empire ; et l'apostat Julien abjura le christianisme, lorsque tout l'empire était Chrétien.

« Ils n'ont pas vu, ajoute-t-on, qu'ils se faisaient les esclaves des prêtres. » C'est une chose plaisante de dire que les Constantin, les Théodose, les Gratien, les Charlemagne, les Charles-Quint, les Louis, n'ont été que des esclaves de prêtres !

« Ils n'ont pu encore parvenir, dans la moitié de l'Europe, à se rendre indépendants. » Il n'est point de souverain qui ne se dise prince par la grâce de Dieu, et qui ne déclare par là son indépendance absolue, et il n'est dans la religion aucun dogme qui la combatte. On voit bien de quelle indépendance ce libertin veut parler. C'est de ne s'assujettir à aucune religion.

IV. « Quoi, le nombre innombrable de citoyens molestés, excommuniés, réduits à la mendicité, jetés à la voirie ; le nombre des princes détrônés, assassinés, n'a pas encore ouvert les yeux des hommes ! »

Bolingbrocke ne craint ni l'excommunication, ni la mendicité, ni l'abandon à la voirie. Pourquoi hurler tant sur cela ? Quant aux assassinats et aux détrônements des princes, chose dont il ne se soucie guère, on sait bien qu'il y a eu plus de ces sortes d'attentats, et qu'il y a eu plus de proscriptions et d'horribles plaies faites au genre humain du temps de Rome païenne, que toute la méchanceté des impies n'en peut mettre sur le compte de la religion. Mais ce qu'il est essentiel de remarquer, c'est que ce n'est que depuis la religion chrétienne, que ces horribles plaies et ces sanglantes scènes ont cessé.

Au reste, il est bien surprenant qu'un soi-disant Anglais fasse ce reproche à la religion chrétienne. N'est-il pas prouvé et attesté par tous les historiens, que ce royaume, qui n'est pas la vingtième partie de l'Europe, a fourni lui seul en moins d'un siècle, depuis les fameuses factions des Yorck et des Lancastre, vingt fois plus d'exemples de ces détrônements, assassinats et proscriptions, que l'on ne pourrait en mettre sur le compte de la religion, pendant dix-sept siècles entiers ?

V. « Qu'a donc la religion chrétienne de plus que les autres, pour mériter qu'un homme raisonnable et dépouillé des préjugés de la naissance, lui donne la pré-

férense sur les autres ? » (*Analyse de la religion chrétienne.*)

Ce qu'elle a, c'est ce que nous venons d'exposer substantiellement de cette religion, immédiatement avant ces objections. Nous défions hardiment Dumarsais, et tous les autres philosophes, de nous accuser de faux dans cet exposé, ou de nous présenter dans aucune autre religion, quelque chose d'aussi sublime, aussi pur, aussi sage que ce que nous avons présenté.

On demande, pour juger entre les religions, un homme raisonnable et dépouillé des préjugés de la naissance. Mais vous, ô Dumarsais, êtes-vous bien libre de tout préjugé, et surtout de tout préjugé d'orgueil, d'incrédulité et de libertinage, sinon de cœur, du moins d'esprit? Vous voulez faire entendre qu'il n'y a que le défaut de raisonnement et la servitude du préjugé, qui fasse donner la préférence à la religion des Chrétiens. Mais sont-ce les préjugés de la naissance, et le défaut de raisonnement, qui décidèrent tant de grands hommes qui, étant nés dans le paganisme, y ont renoncé, pour embrasser la religion de Jésus-Christ? Est-ce là ce qui décida autrefois les Justin, les Pionius, les Athénagore, les Clément d'Alexandrie, les Tertullien, les Cyprien, les Arnobe, les Minutius Felix, qui, du culte des idoles, passèrent à la religion des Chrétiens ? Rougissez, rougissez, Dumarsais, des absurdités que la haine contre votre propre religion vous fait avancer.

VI. « Eloignons pour jamais un respect servile, qui nous ferait adorer cette assemblage de ridicules suppositions. Regardons la religion chrétienne du même œil que nous regardons tant d'autres impostures, qui ne sont tolérables que pour le peuple imbécile; nous devons penser d'une manière plus élevée. » (*Ibid.*)

Jugez par les compliments que fait ici Dumarsais à toute la société chrétienne, combien les philosophes sont polis et honnêtes. Jugez de leur manière élevée de penser. Toutes les nations les plus policées et les plus éclairées professent la religion chrétienne; cette religion a produit une multitude innombrable de grands hommes en tout genre; elle subsiste depuis dix-sept siècles; et tout ce qu'annonce et enseigne cette religion, n'est, au jugement de Dumarsais, qu'un assemblage de ridicules suppositions, et d'impostures qui ne sont tolérables que pour le peuple imbécile ! O Dumarsais, comment doit-on vous définir et vous juger!

VII. Une objection qui montre plus de malignité qu'elle ne peut donner de peine véritable, est celle que fait Rousseau dans le dernier chapitre du *Contrat social*. Il prétend prouver que la religion chrétienne, telle qu'elle est, et selon son véritable esprit, ne convient ni dans une société, ni dans un Etat, ni à l'intérêt des souverains. Nous allons donner avec une scrupuleuse exactitude, une analyse fidèle de tout ce chapitre, auquel il met pour titre : *De la religion civile.* Nous exposerons sa manière de procéder, ses principes, ses raisonnements sur l'origine des religions, sur la naissance du christianisme, sur l'opposition qu'il y a entre l'esprit de cette religion, et l'intérêt de la société, et nous y répondrons par quelques observations que nous ferons sur son texte. Voici comment il s'exprime.

« Les hommes n'eurent d'abord point d'autres rois que les dieux, ni d'autre gouvernement que le théocratique. De cela seul qu'on mettait Dieu à la tête de chaque société, il s'ensuivit qu'il y eut autant de dieux que de peuples. Deux peuples étrangers l'un à l'autre ne purent reconnaître longtemps un même maître. Ainsi des divisions nationales résulta le polythéisme. Les départements des dieux étaient, pour ainsi dire, bornés par les bornes des nations. Chaque religion était donc uniquement attachée aux lois de l'Etat, qui les prescrivait; et il n'y avait point d'autre manière de convertir un peuple, que de l'asservir. Les Romains ayant étendu avec leur empire, leur culte et leurs dieux, et ayant souvent eux-mêmes adopté les dieux des vaincus, les peuples de ce vaste empire se trouvèrent insensiblement avoir des multitudes de dieux et de cultes à peu près les mêmes partout. » (*Contrat social*, p. 184, 186, 187.)

Telle fut, selon Rousseau, l'origine des religions du monde.

« Ce fut dans ces circonstances que Jésus-Christ vint établir sur la terre un royaume spirituel; ce qui, divisant le système théologique du système politique, fit que l'Etat cessa d'être un, et causa les divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens; et bientôt on vit ce prétendu royaume de l'autre monde devenir, sous un chef visible, le plus violent despotisme dans celui-ci. (*Ibid.*, p. 188.)

« Cependant, comme il y a toujours eu un prince et des lois civiles, il résulte de cette double puissance un perpétuel conflit de juridiction, qui a rendu toute bonne politique impossible dans les Etats chrétiens ; et l'on n'a jamais pu venir à bout de savoir auquel du maître, ou du prêtre, on est obligé d'obéir. La loi chrétienne est au fond plus nuisible qu'utile à la forte constitution de l'Etat.

« C'est une religion bizarre, qui, donnant aux hommes deux législations, deux chefs, deux patries, les soumet à des devoirs contradictoires, et les empêche de pouvoir être à la fois dévots et citoyens. Elle est si évidemment mauvaise, que c'est perdre le temps de s'amuser à le démontrer. Tout ce qui rompt l'unité sociale ne vaut rien. »

Voici comment il représente ensuite l'opposition qu'il y a entre l'esprit du christianisme et l'intérêt de la société.

« Cette religion, n'ayant nulle relation particulière avec le corps politique, laisse aux lois la seule force qu'elles tirent d'elles-mêmes, sans leur en ajouter; et par là

un des plus grands liens de la société reste sans effet. Bien plus, loin d'attacher les cœurs des citoyens à l'Etat, elle les en détache, comme de toutes les choses de la terre. Je ne vois rien de plus contraire à l'esprit social. Une société chrétienne ne serait ni la plus forte ni la plus durable. A force d'être parfaite, elle manquerait de liaison. Son vice destructeur serait dans sa perfection même. » (*Contrat social*, p. 193.)

Il emploie ensuite trois pages à prouver ces belles assertions ; et toutes ces preuves consistent à répandre du ridicule sur la pratique de la perfection évangélique.

Observations sur ce chapitre du Contrat social.

Première observation. — Qu'on ne soit pas surpris, si nous faisons remarquer dans ce chapitre beaucoup d'absurdités, puisque le titre même en est une. Il y a autant d'absurdité à dire, *une religion civile*, qu'il y en aurait à dire, *une religion qui n'est pas religion*. En effet, le terme de *religion* annonce les devoirs et le culte envers Dieu; devoirs naturels, nécessaires, indispensables, et qu'il n'est pas libre à l'homme d'admettre ou de rejeter. Et le terme de *civil* annonce des conventions libres entre des hommes, pour leur avantage mutuel, qui dépendent de leur agrément, et sur lesquels ils peuvent changer et varier. Ces termes présentent donc des idées disparates, et qui ne sont point faites l'une pour l'autre.

Deuxième observation.— Où cet homme-ci a-t-il appris que « les hommes n'eurent d'abord point d'autres rois que les dieux. » Il est démontré que l'on n'a imaginé les dieux que longtemps après l'établissement des royautés. Qu'il consulte donc le savant ouvrage de Cicéron sur la *Nature des dieux*, et il apprendra que la plupart de ces dieux avaient été des hommes qui avaient régné sur la terre, et qu'on avait déifiés après les avoir mis au tombeau. Qu'il jette les yeux sur les anciens mémoires ou plutôt sur les anciennes fables égyptiennes, et il ne trouvera, dans les premiers dieux de l'Egypte, que les premiers rois de cette nation. Qu'il ouvre le plus ancien livre du monde, la *Genèse* de Moïse, et il apprendra que l'arrière-petit-fils de Noé fonda l'empire de Babylone, et que ce n'est que d'après son règne que date la naissance de l'idolâtrie.

Troisième observation. — Autre imagination, autre absurdité de Rousseau. « Il y eut, » dit-il, « autant de dieux que de peuples ; et des divisions nationales résulta le polythéisme. » Mais, demanderons-nous à Rousseau, est-ce aux différents dieux qu'on doit reconnaître la différence des nations, ou aux différentes nations, qu'on doit reconnaître la différence des dieux? Voilà ce qui paraît difficile à résoudre, parce qu'il y a eu des nations très-différentes qui ont adoré les mêmes dieux, et qu'il y a eu des dieux de bien des espèces, chez une même nation. Les Grecs reçurent des Egyptiens et des Asiatiques la plupart de leurs dieux; les Romains les prirent des Grecs. Cette origine du polythéisme qu'assigne Rousseau, est donc bien sujette à caution. Et c'est de là cependant qu'il tire cette belle conclusion, cette conclusion fondamentale : « Chaque religion était donc attachée aux lois de l'Etat. » Conclusion démontrée fausse par les faits, et très-impie et très-détestable par l'usage qu'il en fait bientôt après.

Quatrième observation. — La religion de Jésus-Christ « séparant, » dit-il, « le système théologique du système politique, fit que l'Etat cessa d'être un, et causa les divisions intestines, etc. » Voilà donc Jésus-Christ pris en défaut dans sa législation, par l'auteur du *Contrat social*, et les hommes enfin éclairés sur le mal qu'a fait au monde la religion de Jésus-Christ !

Ne nous épouvantons pas de ces fiers arrêts de Rousseau, mais demandons-lui d'abord ce qu'il entend par ce mot l'Etat. Il nous dira sans doute que l'Etat est la réunion de plusieurs familles, c'est-à-dire un peuple vivant sous une autorité souveraine et gouverné par des lois, toutes faites pour maintenir l'ordre, les droits réciproques et le bonheur parmi tous les membres qui composent l'Etat.

Pour mieux développer cette définition, nous disons que l'*ordre* exige qu'il y ait une religion dans l'Etat, parce que les premiers devoirs de l'homme sont ceux auxquels il est tenu envers Dieu. *Les droits réciproques* sont fondés sur la justice la plus exacte, qui est la base fondamentale de toutes conventions légitimes, et qui est extrêmement recommandée par la religion. Enfin *le bonheur des membres* résulte nécessairement de cette manutention de l'ordre et du respect pour les droits réciproques. Telle est la juste idée qu'on doit se faire de l'Etat, et ce qu'on doit entendre par le mot d'Etat. Cette définition bien saisie, on sentira combien il y a de gens qui ne savent ce qu'ils disent, quand ils prononcent fièrement que la religion est dans l'Etat, que l'Etat a reçu la religion ; que ce n'est pas l'Etat qui est soumis à la religion, mais la religion à l'Etat ; et combien est sage, lumineuse et bien réfléchie, cette parole du grand Henri : *Il ne faut jamais séparer la religion de l'Etat.*

Cela étant, nous demandons maintenant à notre politique, qu'il nous fasse voir s'il y a dans la religion chrétienne quelque chose qui soit contraire ou à l'ordre, ou à la justice, ou au véritable bonheur de l'Etat, et des membres de l'Etat.

Elle n'empêche pas l'Etat d'être un, puisqu'elle fait une obligation de conscience d'obéir aux lois. On peut regarder le treizième chapitre de l'épître de saint Paul aux Romains, où ce sujet est traité comme un chef-d'œuvre sur l'harmonie et le concert admirable qu'il doit y avoir entre la religion et l'autorité politique. On y trouvera de quoi confondre et faire rougir les calomniateurs du christianisme.

Elle « ne cause point les divisions intes-

tines » puisqu'elle prescrit la charité la plus héroïque et la plus généreuse.

Elle ne laisse point indécis « à qui on est obligé d'obéir, du maître ou du prêtre, » puisque le premier des grands prêtres de la religion, formé par Jésus-Christ lui-même, donne aux Chrétiens cette admirable leçon : *Respectez tout le monde; soyez pénétrés de la crainte de Dieu; rendez au roi tous les honneurs; obéissez avec crainte aux maîtres, et non-seulement à ceux dans qui vous trouveriez bonté et modestie, mais encore à ceux qui seraient remplis de défauts.* (*I Petr.* II, 13, seq.)

Dites après cela, auteur du *Contrat social*, que le christianisme « est, au fond, plus nuisible qu'utile à la forte constitution de l'Etat; que toute bonne politique est impossible dans les Etats chrétiens. » L'auteur de l'*Emile*, vous dira au contraire (t. III, p. 185), « que nos gouvernements modernes doivent incontestablement au christianisme leur plus solide autorité, et leurs révolutions moins fréquentes; qu'il les a rendus moins sanguinaires; qu'il a donné plus de douceur aux mœurs chrétiennes, etc. » Rousseau, vous connaissez l'auteur de ces deux ouvrages si contradictoires dans les sentiments qu'ils établissent.

Cinquième observation. — Le christianisme « donnant aux hommes deux législations, deux chefs, deux patries, les soumet à des devoirs contradictoires. »

Pour le coup, vous vous surpassez, ô Rousseau, par vos belles découvertes! Vous avez donc reconnu des points contradictoires entre la religion de Jésus-Christ et l'autorité du souverain. Faites-nous donc part de ces découvertes singulières. Citez-nous ces points où la religion et l'autorité souveraine sont en contradiction. Nous savons bien que les Dioclétien, les Dèce, les Néron ont été dans le cas d'intimer des ordres contraires à ceux de Jésus-Christ. Mais voudriez-vous qu'on regardât leurs édits comme bien légitimes, et auxquels on fût obligé d'obtempérer? Voudriez-vous proposer ces princes pour modèles aux nôtres?

Vous dites que cette religion « donne aux hommes deux patries. » Mais en cela, elle ressemble à toutes les autres religions. La seconde patrie des Chrétiens, c'est le ciel qu'ils peuvent mériter, et qu'ils espèrent. C'est la vie bienheureuse, récompense assurée des vertus. Or toutes les autres religions, la juive, la mahométane, la païenne même ont également promis cette vie heureuse aux hommes vertueux. La religion naturelle le promet de même. Vous la faites espérer à votre Emile; et dans ce chapitre même, vous mettez dans les dogmes de votre religion civile : « La vie à venir, le bonheur des justes, les châtiments des méchants. » Pourquoi condamnez-vous dans le christianisme ce que vous êtes vous-même obligé d'adopter?

« Cette religion donne aux hommes deux chefs. » Mais elle ne donne pas deux chefs à la société. Au contraire, elle prescrit le respect, la soumission, et l'obéissance la plus parfaite envers tous les chefs des différentes sociétés. Elle a un chef particulier pour les choses spirituelles, pour les choses de conscience, pour tout ce qui regarde le culte et l'enseignement. Cela est très-sage. Mais cela ne donne aucune atteinte à l'ordre civil que le chef de la société juge à propos d'établir.

« Cette religion donne aux hommes deux législations. » Il est vrai que nous reconnaissons deux législations, la civile et la religieuse. Elles ont l'une et l'autre leur fondement, leur autorité, leur objet. Mais elles ne se combattent point, elles ne se contredisent point.

La législation civile est pour régler les droits et les devoirs des citoyens; la législation religieuse est pour régler ceux du culte et ceux de la conscience. La législation civile a pour objet le bon ordre dans l'état présent; la législation religieuse a pour objet l'assurance du bonheur pour l'état à venir. La législation civile a pour fondement l'autorité souveraine; la législation religieuse a pour fondement l'autorité de Jésus-Christ même, que tous les Chrétiens reconnaissent pour le Fils de Dieu, le Roi des rois même, le premier Maître de tous les hommes. Il nous déclare que *si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, il doit être regardé comme un païen et un publicain.* (*Matth.* XVIII, 17.) Il dit à saint Pierre que tout ce qu'il aura lié ou délié sur la terre, sera également lié ou délié dans le ciel. (*Ibid.*, 18.) Il annonce par la bouche de saint Paul (*Act.* XX, 28), que c'est aux évêques à gouverner l'Eglise de Dieu.

Ainsi ces deux législations ne se combattent et ne se contredisent point.

Que l'Eglise établisse un carême, des vigiles, des solennités, des rites, des cérémonies, cela ne donne aucune atteinte à la législation civile. Les plus grands princes se font un devoir de respecter ces institutions. Si le civil et le religieux se réunissent quelquefois dans un même objet, les deux autorités agissent alors de concert. Et l'on doit regarder comme un effet de la méchanceté philosophique, cette affectation à opposer les deux législations, à faire suspecter, jalouser, décréditer la législation religieuse, à la traiter de despotisme violent; méchanceté qui n'a point d'autre principe que l'orgueil, le libertinage et l'impiété.

Sixième observation. — Le politique écrivain s'égaye ensuite à répandre du ridicule sur la perfection évangélique, et sur ceux qui s'efforceraient de l'exprimer par la conduite et les sentiments. Il ne représente les Chrétiens que comme des citoyens sans âme, et comme des automates ridicules; tandis que Jésus-Christ veut qu'ils réunissent la simplicité de la colombe, avec la prudence du serpent, ce qui fait le chef-d'œuvre de la sagesse et de la vertu.

Nous ne daignons pas répondre à ces indécentes railleries. Nous nous contentons d'opposer cet homme-ci à lui-même. Il raille

ici la perfection évangélique; et dans son *Emile*, saisi d'admiration, et dans une espèce d'enthousiasme divin, il s'écrie, en parlant de l'auteur de l'Evangile? « Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs! Quelle grâce touchante dans ses instructions! Quelle élévation dans ses maximes! Quelle profonde sagesse dans ses discours! Où Jésus avait-il pris cette morale élevée et pure dont il a lui seul donné les leçons et l'exemple! »

Ainsi changent, varient, disent le pour et le contre, se contredisent, se démentent eux-mêmes, ces hommes qui voudraient passer pour les sages du siècle, et qu'on ose donner pour les lumières du genre humain!

VIII. Nous ne rapporterons pas ici tout ce que dit contre la religion chrétienne, le *Militaire philosophe*, dans son chapitre 2, où il prétend apporter les raisons qu'il a eues d'apostasier. Il exhale tout ce que la rage peut inspirer à l'apostat le plus furieux. Impostures, calomnies, propos outrageants, accusations révoltantes, blasphèmes, impiétés en tout genre, il n'épargne rien, il ne ménage rien: il passe, à l'aide de la philosophie, par-dessus tous les égards de la bienséance, de la décence et de l'honnêteté. Il parle, comme parlerait dans les supplices infernaux, un damné, qui connaît qu'il était fait pour Dieu, et qui se sent écrasé par tout le poids de la justice et de la colère divine.

Nous ne répéterons pas ces horreurs. Les forcenés qui pourraient en soutenir la lecture, ne seraient pas disposés à profiter des réponses par lesquelles nous serions à même de les confondre. Les autres en seraient trop scandalisés. (Nonnotte, IV, 53.)

La même question de la religion est examinée par Chaudon, en ces termes.

I. L'auteur du livre *Des mœurs* établit pour maxime: « Que le sage doit se faire une loi de ne donner jamais d'atteinte au culte dans lequel il est né », et de le respecter, du moins, par son silence. Cependant il attaque la religion chrétienne, et même avec assez peu de ménagement. Beaucoup d'autres écrivains incrédules posent comme lui cette maxime en principe, dans le temps même qu'ils la violent. Ils font comme le pédant de la comédie, qui parlait beaucoup pour engager à se taire. Ils insultent la religion de leur pays, en disant qu'il faut laisser chacun tranquille dans sa religion.

Ces hommes inconsidérés ne songent pas qu'il y aurait beaucoup à perdre pour eux-mêmes, s'ils réussissaient à briser ce frein de la méchanceté humaine. Les incrédules sont ceux qui exagèrent le plus cette méchanceté. Ils se plaisent à avilir les hommes, pour rabaisser le Créateur des hommes. Mais si nous avons tant de mal à craindre de nos semblables, pourquoi anéantirions-nous cette religion, qui non-seulement ordonne d'aimer nos ennemis et de leur faire du bien, mais qui défend encore de les haïr et de leur nuire. Que les impies la ménagent donc comme leur protectrice, par intérêt si ce n'est par reconnaissance; enfin par rapport à cette vie s'ils n'en croient point d'autre.

II. Quand les apologistes de la religion disent, que la source la plus ordinaire de l'incrédulité est dans l'intérêt que les libertins ont que la religion soit fausse, les incrédules crient à l'injustice. Mais leurs chefs savent bien que ce n'en est point une, parce qu'ils connaissent mieux que personne leurs prosélytes. Je les ai souvent vus rougir à la fois de leurs conquêtes et s'en repentir. Dans le même homme ils avaient séduit un sot, et rompu la chaîne d'un scélérat.

Citons le témoignage et les aveux d'un philosophe célèbre, (d'Alembert). Voici comme il s'exprime dans celui des écrits qu'il a intitulé: *De l'abus de la critique en matière de religion:* « On ne saurait, dit-il, se dissimuler que les principes du christianisme sont aujourd'hui indécemment attaqués dans un grand nombre d'écrits. Il est vrai que la manière dont ils le sont pour l'ordinaire, est très-capable de rassurer ceux que ces attaques pourraient alarmer. Le désir de n'avoir plus de frein dans ses passions, la vanité de ne pas penser comme la multitude, ont fait plutôt encore que l'illusion des sophismes, un grand nombre d'incrédules, qui, selon l'expression de Montaigne, tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent. »

D'Alembert ajoute plus bas: « Quand on se contentera de dire à un athée, qu'il n'est pas d'athée de bonne foi, et que l'athéisme a sa source dans le libertinage du cœur, on aura sans doute raison en général. » D'Alembert remarque ensuite, et son observation est également juste et importante, qu'il faut être d'autant plus réservé à accuser d'impiété des écrivains célèbres, qu'on fournit par là une autorité au vulgaire des incrédules: « L'autorité, ajoute-t-il, est le grand argument de la multitude; et l'incrédulité, disait un homme d'esprit, est une espèce de foi pour la plupart des impies. »

Ce mot est, en effet, très-digne d'un homme d'esprit, parce qu'il est également juste et ingénieux. Il ne faut pas accuser ceux qui ne sont pas convaincus; ceux qui dans l'esprit du peuple ne passent pas pour incrédules. Mais quand un écrivain obscur ou célèbre est connu publiquement pour ennemi non-seulement de notre religion, mais encore de toute religion, il serait ridicule de chercher à l'excuser. Le vulgaire, offensé de pareils ménagements, élèverait sa voix contre l'esprit pusillanime, qui, par crainte ou par quelque autre motif n'attacherait pas à un nom impie toute l'horreur qu'il lui inspire.

III. C'est un malheur et un crime de n'avoir point de religion; c'est une folie de s'en vanter; mais le comble de la démence, c'est de répandre l'irréligion par ses discours et par ses écrits: c'est, selon l'expression de Rousseau de Genève, cette fureur de faire des prosélytes, qui semble

animer les incrédules. (*Lettre à d'Alembert*, p. 5.)

La probité d'un incrédule, du moins d'un matérialiste, d'un athée, a besoin d'être bien connue pour être crue.

On peut dire des incrédules, bien plus encore qu'on ne l'a dit des princes, *qu'ils ont un cœur à prouver*.

Les cœurs, les bons cœurs, seuls dignes de ce nom, sont très-rares; mais ils le seraient bien davantage encore, si la grâce n'en formait pas dans ceux à qui la nature en a refusé. Par elle, le riche avare, avide et dur, devient sensible à la misère du pauvre et répand ses richesses dans leur sein. Par elle, l'homme naturellement borné à lui-même, resserré en lui-même, s'étend et s'ouvre à tous les autres hommes. Adorateur d'un Dieu, leur père et le sien, il les regarde comme ses frères. Ce qu'on appelle ordinairement un philosophe, est à peine capable d'amitié. La religion ne défend point ce sentiment à un Chrétien, mais elle l'épure et l'ennoblit par la charité. Alors, ce qui est permis ne prenant rien sur ce qui est commandé, les amitiés particulières ne nuisent pas à la charité générale.

IV. Les progrès de la religion ont toujours étonné les incrédules. Ils ont osé dire que Constantin en fut le principal mobile, et que ce prince n'avait embrassé le christianisme que par politique et par intérêt. Mais en avançant ce paradoxe, on n'a pas senti que si par là on enlevait à la religion chrétienne le préjugé que forme en sa faveur la conversion de ce prince, on lui fournissait une de ses plus fortes preuves, en convenant de la promptitude de son établissement. En effet, la conversion politique de Constantin supposerait toujours, que de son temps les Chrétiens faisaient déjà le plus grand nombre dans l'empire, et que par conséquent les progrès du christianisme avaient été extrêmement rapides, malgré tous les obtacles réunis.

De toutes les preuves de la vérité du christianisme, la plus frappante peut-être, c'est qu'il ait été embrassé dès sa naissance par des savants et des philosophes. D'un côté, de pareils hommes n'ont pas cru sans preuves. De l'autre, les faits sur lesquels ces preuves sont fondées, étaient pour eux des faits tout récents, et dont par conséquent il leur était bien aisé de constater le vrai ou le faux. Comment donc auraient-ils pu s'y tromper? Il ne serait pas téméraire de croire ces faits sur leur seule parole. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin : « Comment peut-il y avoir encore des incrédules depuis que les philosophes ont cru : » *Cur ergo philosophis credentibus, infidelis non credet?*

Des hommes vulgaires m'attestent un fait; je suis d'autant plus réservé à le croire que ce fait est plus extraordinaire. Mais si ce sont des hommes éclairés qui me l'attestent, je le crois d'autant plus aisément qu'il est plus merveilleux, parce qu'alors ils auront été eux-mêmes plus difficiles a croire. C'est un de ces cas où l'objection se tourne en preuve.

V. Si c'étaient des gens d'esprit, qui eussent prêché la religion chrétienne, et des simples qui l'eussent crue, peut-être n'y aurait-il eu en cela rien d'étonnant; mais ç'a été tout le contraire. Les simples ont prêché et les gens d'esprit ont cru.

Douze pauvres pêcheurs sont les apôtres d'un autre pauvre comme eux, et qui plus est, mort d'une mort déshonorante et comme criminel.

Saint Chrysostome les représente au sortir du cénacle, se partageant entre eux l'univers; et leur adressant la parole. « Sans doute, leur dit-il, que votre maître, en vous envoyant, vous a fourni des moyens proportionnés à l'exécution d'un projet si extraordinaire? Point du tout; nous n'en connaissons pas d'autres que la confiance sans bornes que nous avons en sa parole : il nous a dit : *Allez, enseignez toutes les nations* (*Matth.* xxviii, 19); nous lui obéissons. Nous allons enseigner l'univers, c'est à lui de faire le reste. »

Si le prédicateur d'une nouvelle religion prêche des dogmes qui révoltent l'esprit et une morale qui révolte le cœur, il faudra des miracles pour qu'il réussisse; c'est le cas de Jésus-Christ. Si au contraire il prêchait des dogmes déjà reçus, ou qui du moins ne choquassent point la raison, et une morale qui flattât les passions, il faudrait des miracles, pour qu'il ne réussît pas; c'est le cas de Mahomet.

Les apôtres, à l'exception de saint Paul, étaient méprisés par les autres Juifs, et la nation entière l'était beaucoup par toutes les nations. Ainsi le plus grand obstacle à l'établissement du christianisme était peut-être son origine. Pour les Juifs, c'était de venir de Galilée et pour les païens de venir de Judée.

On sait que l'empereur Julien affectait d'appeler les Chrétiens *Galiléens;* cependant ce sont des Galiléens qui ont persuadé d'abord un nombre de Juifs, très-grand en soi, quoique petit en comparaison du reste du nombre de la nation; ensuite un nombre infini de Romains et de Grecs.

« Douze hommes, » dit Bossuet, « douze hommes d'une nation et d'une profession méprisées annoncent un Dieu crucifié; et non-seulement ils font croire en lui, mais ils le font imiter. » Là, poursuit l'éloquent prélat, « là périssent et s'évanouissent toutes les idoles, et celles qu'on adorait sur des autels, et celles qu'on servait dans son cœur. Celles-ci avaient élevé les autres. »

D'une part, rien de plus éclatant que les miracles de Jésus-Christ; de l'autre, rien de plus crédule que les Juifs. Comment donc, parmi eux, le plus grand nombre n'a-t-il pas cru? Cela s'explique fort aisément. Jésus-Christ ne portait pas les caractères qu'ils voulaient trouver dans leur Messie. Mais le petit nombre qui a cru a

fait croire les nations. Cela serait inexplicable sans les miracles, et à peine suffisent-ils pour l'expliquer. Mais la puissance qui les opérait, agissait encore sur les cœurs, et c'étaient là ses plus grands prodiges. Il n'appartient qu'à la vérité de persuader avec tant de force, et Dieu seul peut inspirer tant d'amour pour la vérité.

VI. Une infinité de Chrétiens périssent par le martyre et les autres se vouent à la continence. Cependant leur nombre croissait de jour en jour, et le christianisme s'établissait par la virginité et par la mort. C'était pour lui un germe de fécondité et de vie.

« Si le fanatisme, » dit l'auteur des *Pensées philosophiques*, « a eu ses martyrs, comme la vraie religion, comptons les morts et croyons. » J'y consens, et je répète avec lui : « Comptons les morts et croyons ; » mais j'ajouterai : comptons aussi les hommes vertueux; vertueux, dis-je, non-seulement de la vertu chrétienne méprisée par les incrédules, mais encore de celle qu'ils vantent, la vertu de Titus et de Marc-Aurèle; la vertu généreuse, bienfaisante ; comptons ces hommes à l'aspect desquels les païens s'écriaient : *Voyez comme ils s'aiment les uns les autres.* Enfin, comptons les hommes éclairés, les grands esprits, depuis la naissance du christianisme jusqu'à nos jours. Mettons d'un côté les incrédules les plus fameux, et de l'autre les génies les plus beaux et les plus élevés, et cependant les plus dociles et les plus fidèles ; dans les premiers siècles de l'Eglise, les Basile, les Chrysostome, les Jérôme, les Augustin, etc., dans ce siècle, les Bourdaloue, les Bossuet, les Pascal, les Malebranche, etc. Encore une fois, comptons-les, et croyons.

Dieu n'a pas voulu que la vérité de la religion chrétienne fût si évidente, qu'on ne pût y opposer aucune difficulté. On y en oppose donc, et ses apologistes ne les ont pas dissimulées. Elles sont de deux sortes ; les unes pourraient être appelées savantes, les autres philosophiques. Mais si ces difficultés sont la vraie et unique source de l'incrédulité, si les objections sont les preuves des incrédules, étaient-elles ignorées des grands hommes que nous venons de nommer? Qui connaissait mieux les difficultés savantes qu'un Jérôme et un Bossuet ; les difficultés philosophiques, qu'un Augustin, un Pascal et un Malebranche ? Qu'on me cite, je ne dis pas leurs supérieurs, mais leurs égaux, parmi les incrédules les plus célèbres par leur érudition et par la philosophie. Je le répète donc encore : « Comptons et croyons. »

§ II. *Pensées de deux philosophes* (66) *sur la religion.*

« De combien de douceurs n'est pas privé celui à qui la religion manque? Quel sentiment peut le consoler dans ses peines? Quel spectateur anime les bonnes actions qu'il fait en secret ? Quelle voix peut parler au fond de son âme ? Quel prix peut-il attendre de la vertu ? Comment doit-il envisager la mort ? » (R.)

« Une dernière ressource à employer contre l'incrédule, c'est de le toucher, c'est de lui montrer un exemple qui l'entraîne, et de lui rendre la religion si aimable, qu'il ne puisse lui résister.

« Quel argument contre l'incrédule que la vie du vrai Chrétien ! Y a-t-il quelque âme à l'épreuve de celui-là ? Quel tableau pour son cœur quand ses amis, ses enfants, sa femme concourront tous à l'instruire en l'édifiant ! Quand, sans lui prêcher Dieu dans leurs discours, ils le lui montreront dans les actions qu'il inspire, dans les vertus dont il est l'auteur, dans le charme qu'on trouve à lui plaire ! Quand il verra briller l'image du ciel dans sa maison ! Quand une fois le jour il sera forcé de se dire : « Non, l'homme n'est pas ainsi par lui-même; quelque « chose de plus qu'humain règne ici. » (R.)

« Un heureux instinct me porte au bien, une violente passion s'élève : elle a sa racine dans le même instinct ; que ferai-je pour la détruire? De la considération de l'ordre je tire la beauté de la vertu, et sa beauté de l'utilité commune ; mais que fait tout cela contre mon intérêt particulier, et lequel au fond m'importe le plus, de mon bonheur aux dépens du reste des hommes, ou du bonheur des autres aux dépens du mien ? Si la crainte de la honte ou du châtiment m'empêche de mal faire pour mon profit, je n'ai qu'à mal faire en secret, la vertu n'a plus rien à me dire ; et si je suis surpris en faute, on punira comme à Sparte, non le délit, mais la maladresse. Enfin que le caractère et l'amour du beau soit empreint par la nature au fond de mon âme, j'aurai ma règle aussi longtemps qu'il ne sera point défiguré ; mais comment m'assurer de conserver toujours dans sa pureté cette effigie intérieure, qui n'a point parmi les êtres sensibles de modèle auquel on puisse la comparer? Ne sait-on pas que les affections désordonnées corrompent le jugement ainsi que la volonté, et que la conscience s'altère et se modifie insensiblement dans chaque peuple, dans chaque individu, selon l'inconstance et la variété des préjugés ? Adorons l'Etre éternel, d'un souffle nous détruirons ces fantômes de raison qui n'ont qu'une vaine apparence et fuient comme une ombre devant l'immuable vérité. » (R.)

« Fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans les cœurs des hommes de désolantes doctrines et dont le scepticisme apparent est une fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais, de

(66) Rousseau et Montesquieu. Les combats que ces deux grands hommes ont livrés à quelques dogmes du christianisme, donnent beaucoup de force à ce qu'ils ont dit en sa faveur. Nous distinguerons leurs réflexions par la première lettre de leur nom

bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranchantes, et prétendent nous donner, pour les vrais principes des choses, les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination. Du reste, renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux riches le seul frein de leurs passions ; ils arrachent du fond des cœurs le remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. Jamais, disent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes, je le crois comme eux, et c'est à mon avis une grande preuve que ce qu'ils enseignent, n'est pas la vérité. » (R.)

« La religion est toujours le meilleur garant que l'on puisse avoir des mœurs et de la probité des hommes. » (M.)

« L'homme pieux et l'athée parlent toujours de religion ; l'un parle de ce qu'il aime ; l'autre de ce qu'il craint. » (M.)

« Un prince qui aime la religion et qui la craint, est un lion qui cède à la main qui le flatte, ou à la voix qui l'apaise. Celui qui craint la religion et qui la hait, est comme les bêtes sauvages, qui mordent la chaîne qui les empêche de se jeter sur ceux qui passent. Celui qui n'a point du tout de religion est un animal terrible, qui ne sent sa liberté, que lorsqu'il déchire et qu'il dévore. » (M.)

« Quand il serait inutile que les sujets eussent une religion, il ne le serait pas que les princes en eussent, et qu'ils blanchissent d'écume le seul frein que ceux qui ne craignent pas les lois humaines, puissent avoir. » (M.)

« Dieu aime les hommes, puisqu'il établit une religion pour les rendre heureux ; s'il aime les hommes, on est sûr de lui plaire en les aimant aussi, c'est-à-dire en exerçant envers eux tous les devoirs de la charité et de l'humanité, et en ne violant point les lois sous lesquelles ils vivent. » (M.)

« Dans quelque religion qu'on vive, l'observation des lois, l'amour pour les hommes, la piété envers les parents, sont toujours les premiers actes de la religion. » (M.)

« La religion chrétienne qui ordonne de s'aimer veut sans doute que chaque peuple ait les meilleures lois politiques et civiles, parce qu'elles sont, après elle, le plus grand bien que les hommes puissent donner et recevoir. Plutarque dit, dans la *Vie de Numa*, que dans le temps de Saturne, il n'y avait ni maître ni esclave. Dans nos climats, le christianisme a ramené cet âge.

« Nous devons au christianisme, dans le gouvernement, un certain droit politique, et dans la guerre, un certain droit des gens, que la nature humaine ne saurait assez reconnaître. C'est ce droit des gens, qui fait que parmi nous, la victoire laisse aux peuples vaincus ces grandes choses, la vie, les lois et les biens, lorsqu'on ne s'aveugle pas soi-même. » (M.)

« La religion du ciel ne s'établit pas par les mêmes voies que les religions de la terre. La religion chrétienne a-t-elle résolu d'entrer dans un pays? Elle sait s'en faire ouvrir les portes ; tous les instruments sont bons pour cela ; se cache-t-elle dans les lieux souterrains? Attendez un moment, et vous verrez la majesté impériale parler pour elle. Elle traverse, quand elle veut, les mers, les rivières et les montagnes. Ce ne sont pas les obstacles d'ici-bas qui l'empêchent d'aller.

« Etablissez des coutumes, formez des usages, publiez des édits, faites des lois, la religion chrétienne triomphera du climat, des lois qui en résultent et des législateurs qui les auront faites. Dieu, suivant des décrets que nous ne connaissons pas, étend ou resserre les limites de sa religion.

« Dieu permet que sa religion cesse d'être dominante en plusieurs endroits, non pas qu'il l'abandonne, mais parce que, qu'elle soit dans la gloire ou dans l'humiliation extérieure, elle est toujours également propre à produire son effet naturel, qui est de sanctifier. » (M.)

« La prospérité de la religion est différente de celle des empires. Un auteur célèbre disait qu'il était bien aise d'être malade, parce que la maladie est le vrai état du Chrétien. On pourrait dire de même que les humiliations de l'Eglise, sa dispersion, la destruction de ses temples, les souffrances de ses martyrs sont les temps de sa gloire, et que lorsqu'aux yeux du monde elle paraît triompher, c'est le temps ordinaire de son abaissement. » (M.)

« La religion chrétienne enveloppe toutes les passions ; elle n'est pas plus jalouse des actions que des désirs et des pensées ; elle ne nous tient point attachés par quelque chaîne ; mais par une foule innombrable de fils ; elle laisse derrière elle la justice humaine, pour commencer une autre justice ; elle est faite pour nous mener sans cesse du repentir à l'amour, et de l'amour au repentir ; elle met entre le juge et le criminel un grand médiateur, entre le juste et le médiateur un grand juge. » (M.)

« Ce n'est pas assez pour une religion d'établir un dogme, il faut qu'elle le dirige. Ainsi la religion chrétienne nous fait espérer un état que nous croyons, non pas un état que nous sentons. Tout, jusqu'à la résurrection des corps, nous mène à des idées spirituelles. » (M.)

§ III. *Objections contre toutes les preuves de la religion.*

I^re^ objection. — « La religion étant, en quelque sorte nécessaire pour contenir les hommes, il ne serait pas étonnant que les princes de la terre en fussent les premiers inventeurs, et qu'elle eût dans la suite des siècles passé pour divine auprès des peuples superstitieux. C'est ainsi que Numa en imposa aux Romains ; ainsi Mahomet en imposa-t-il à ses sectateurs, etc., et par conséquent, on peut attribuer cette invention à ceux à qui elle pouvait être la plus utile. »

Réponse. — De quelle religion parle-t-on ici? Est-ce de celle des païens? Est-ce de

ce le des musulmans ? N'est-ce pas là nous jeter à l'écart, en voulant mettre de niveau ces infâmes superstitions avec l'auguste religion de Jésus-Christ, dont il est uniquement question ? Outre que j'ai démontré qu'il est impossible que tous les hommes ensemble l'aient imaginée et établie comme elle l'a été, c'est un fait constant que les grands de la terre se sont opposés de toutes leurs forces à son établissement. Avec quel acharnement les princes des prêtres et les autres chefs de la Synagogue n'ont-ils pas persécuté les disciples de l'homme crucifié? Avec quelle fureur les empereurs païens, ces maîtres du monde, ne se sont-ils pas efforcés d'étouffer le christianisme dans son berceau? Trois siècles de persécutions toutes plus cruelles les unes que les autres, ont bien fait voir que cette religion ne devait pas son origine aux hommes, et surtout aux grands de la terre. Apparemment c'était pour appuyer la religion chrétienne, que les Néron, les Trajan, les Dèce, les Dioclétien, les Maximien, les Julien ont inondé la terre du sang d'une infinité de Chrétiens. N'est-ce pas déshonorer le bons sens que de nous faire ici une objection et si frivole et si déplacée? Quoi ! parce que des hommes artificieux, hardis et entreprenants, seront venus à bout d'établir des religions purement profanes et tout à fait indignes de la raison, on pourrait soupçonner que la religion la plus auguste, la plus incompréhensible, la plus sainte, la plus digne de la pure raison, est aussi une invention humaine? Il est bien difficile de se modérer, lorsqu'on voit des hommes qui se piquent d'avoir de l'esprit, du bon sens et de l'érudition, raisonner si pitoyablement, faire des comparaisons si peu mesurées, et hasarder des suppositions si contraires à la notoriété des faits. Il est constant que le christianisme a été établi malgré toutes les oppositions du monde et tous les efforts de l'enfer, et l'on vient froidement nous dire qu'il pourrait bien avoir été établi par artifice et par force. Quelle extravagance!

« Mais l'idolâtrie et le mahométisme ont pu être établis par autorité humaine; il ne serait donc pas surprenant que la religion chrétienne eût été établie de la même façon. »

Cette conséquence est assurément des plus nouvelles : l'idolâtrie et le mahométisme flattent les passions, favorisent le libertinage, n'imposent rien de gênant à leurs sectateurs. La force, la violence, l'ignorance ont eu la meilleure part à leur établissement, oserait-on dire la même chose de la religion chrétienne et de sa merveilleuse propagation ? Il faudrait pour cela démentir toutes les histoires, et contredire l'évidence des faits. La comparaison qu'on voudrait faire ici n'est donc pas soutenable.

IIe objection. — « Les hommes ont inventé les choses les plus absurdes : rien de plus contraire à la droite raison que la pluralité des dieux, que les deux principes des manichéens, que les rêveries des valentiniens, des ébionites, des gnostiques, etc.; rien de plus ridicule que l'Alcoran, et cependant nous n'avons garde de croire que toutes ces extravagances aient été révélées par la Divinité. C'est donc sans aucun fondement que nous prétendons que les mystères de la religion sont révélés, parce qu'ils sont absolument incompréhensibles, et qu'ils paraissent révolter la raison. »

Réponse. — Cette difficulté a d'abord quelque chose de spécieux : mais si l'on y regarde de près, l'on verra que c'est une fausse lueur qui ne peut éblouir que des esprits superficiels. En effet, la différence est totale et sensible. 1° Les païens, qui ont mis au rang des dieux des hommes vicieux, de vils animaux, des plantes méprisables, des statues inanimées, n'avaient pas de la Divinité la même idée qu'en ont les Chrétiens, et qu'en ont eue même les sages de l'antiquité. Ils ne regardaient pas ces dieux imaginaires comme des êtres infinis en tout genre de perfection; au contraire, leur raison, toute dépravée qu'elle était, leur persuadait qu'il y avait un premier dieu, qui était comme le père et le maître des autres divinités subalternes. Et pour autoriser leurs désordres, ils attribuaient les vices les plus grossiers à ce prétendu premier dieu, à ce Jupiter tout-puissant. Ces imaginations extravagantes déshonorent la pure raison, il est vrai; mais elles ne sont pas au-dessus de la portée d'une raison gâtée par la dépravation du cœur. D'ailleurs, les païens croyaient-ils bien sérieusement les rêveries de leurs poëtes, les combats des dieux, les aventures galantes de Jupiter, les caprices de Junon, la culbute de Vulcain, etc. Mais, supposé que le peuple ait cru toutes ces extravagances, (car de quoi n'est pas capable une multitude ignorante et insensée?) les plus sages d'entre les païens n'ont eu garde d'ajouter foi à ces fables monstrueuses. Ne les ont-ils pas tournées en ridicule? ne se sont-ils pas moqués de ces oracles ambigus que rendaient ou des prêtres corrompus, ou des démons trompeurs? Cicéron ne dit-il pas qu'il ne comprenait point comment deux augures pouvaient s'entrevoir, sans rire de la crédulité du peuple qu'ils amusaient par des pronostics arbitraires et sans fondement? Socrate, et après lui tant de philosophes, n'ont-ils pas soutenu l'unité de l'Etre suprême ?

Enfin, les fables païennes sont visiblement une dépravation des vérités primitives que Dieu avait manifestées aux hommes, et des merveilles contenues dans les livres des Juifs; est-il au-dessus d'une raison aveuglée par les passions de corrompre, d'altérer, de défigurer certaines vérités qu'on n'a pas eu soin de transmettre avec une religieuse fidélité ?

Peut-on dire la même chose des mystères de la religion chrétienne? Ce n'est ni la passion, ni le libertinage qui les ont suggérés aux premiers Chrétiens ; puisque la plupart de ces augustes dogmes révoltent toutes les inclinations de la nature. Ce ne sont point seulement les simples qui les ont crus; ce sont les sages, les philosophes, les plus

grands hommes qui les ont embrassés, qui les ont soutenus par les ouvrages les plus solides et les plus lumineux, et qui les ont enfin scellés de leur sang. Quelle différence donc entre les opinions insensées du paganisme, et la juste croyance des Chrétiens! Et a-t-on bonne grâce de venir nous dire que, puisque la raison corrompue et aveuglée a pu imaginer des rêveries indignes d'un homme sage, les sublimes mystères de la religion chrétienne pourraient bien être aussi des fictions de la raison pure et saine? N'est-ce pas se déshonorer de gaieté de cœur que de raisonner de la sorte?

2° C'est encore une raison présomptueuse, et pour cela même justement aveuglée, qui a imaginé les deux principes des manichéens. Ils ne pouvaient concevoir qu'il y eût sur la terre tant de maux sous un Dieu infiniment bon, et ne faisant point attention que les maux physiques ne sont pas de véritables maux, et que le mal moral ou le péché est uniquement l'effet de la malice de l'homme; ils ont porté l'extravagance jusqu'au point d'avancer qu'il y avait deux principes éternels, l'un auteur du bien, l'autre auteur du mal: mais à qui ont-ils persuadé ce dogme insensé! ce n'est sûrement pas à des hommes sages, éclairés, vertueux et ennemis de tout libertinage: qu'on en juge par les abominations qu'on a si justement reprochées à cette misérable secte, qui ne s'est multipliée qu'en se cachant, et qui a été en horreur à l'univers.

Au reste, ce sont des difficultés mal entendues et sottement exagérées, qui ont donné naissance aux manichéens. Oserait-on dire que le christianisme a une pareille origine? quelles difficultés philosophiques ont pu donner occasion d'imaginer l'unité de Dieu et la trinité des personnes, l'incarnation, la mort d'un Homme-Dieu pour tous les hommes, l'éternité des récompenses et des supplices, etc.; il n'y a donc pas de bon sens à nous faire ici une objection si peu mesurée: on peut appliquer ces réponses à ce qui regarde les valentiniens, les ébionites, les gnostiques, etc., gens souverainement décriés pour leurs extravagances et leurs désordres.

3° Rien n'est plus fou que l'Alcoran, il est vrai; mais c'est pour cela même qu'il est digne de son auteur. L'histoire de Mahomet est trop connue, pour que j'entre ici dans un grand détail: cet homme hardi, entreprenant, et corrompu au souverain degré, a, je ne dis pas inventé, mais compilé un système, partie juif, partie païen; à certaines vérités déjà connues, il a ajouté des rêveries, que lui-même n'a pu croire; et pour flatter une troupe de sectateurs aussi vicieux que lui, il a établi des maximes qui favorisent la lubricité en permettant la pluralité des femmes, avec d'autres voluptés, et en promettant pour récompense un paradis tout charnel. Dans tout cela y a-t-il rien qu'un homme en délire ne puisse imaginer, ou qu'un homme adroit ne puisse feindre pour venir à ses fins? Ce n'est donc point là le cas de la religion chrétienne; mais, sans m'attacher autrement à ce que je viens de dire, je crois pouvoir finir cette longue réponse par une réflexion aussi courte qu'elle me paraît solide; la voici: Ce n'est point la raison qui a inventé ces dogmes absurdes qu'elle abhorre, comme ce n'est pas elle qui a imaginé les mystères de la religion, auxquels il se soumet; c'est l'ignorance, la stupidité, le libertinage, l'aveuglement, le sens réprouvé, la supercherie, qui ont enfanté les bizarres rêveries des païens, des manichéens et des mahométans. Peut-on donner à tous ces vices le glorieux nom de raison? La raison est cette lumière pure que Dieu nous a donnée pour guide et pour flambeau, et cette lumière si pure n'est-elle pas incompatible avec ces monstrueuses ténèbres? Cette raison peut-elle embrasser des opinions absurdes et contradictoires, qui renversent ses plus pures idées? Il y a donc contradiction à dire que la raison a inventé et soutenu des dogmes qu'elle est forcée de rejeter aussitôt qu'elle y regarde de près; mais aussi y a-t-il contradiction à avancer que cette même raison, quelque épurée qu'on la suppose, a imaginé, soutenu et persuadé les incompréhensibles mystères que nous croyons, et qui sont évidemment hors de sa sphère; car, pour cela, il faudrait qu'elle atteignît où elle ne peut atteindre: que devient donc l'objection présente? elle se réduit à ce beau raisonnement. Des hommes corrompus, aveugles, furieux, sans science, sans règle et sans religion, ont pu imaginer des extravagances qui combattent ouvertement le sens commun et l'honnêteté naturelle: donc il est possible que des hommes sages, éclairés, modestes et dégagés de toutes les passions, aient imaginé et persuadé les dogmes les plus sublimes, les plus purs, les plus saints, mais qui surpassent infiniment la portée de la raison; c'est-à-dire la folie s'est efforcée de dégrader la raison, donc la raison a pu se surpasser elle-même; ou bien, l'œil gâté voit de travers les objets; donc l'œil sain et entier peut voir des objets qui sont hors de sa portée. Qui ne voit qu'il faut renoncer au bon sens pour regarder comme supportable un parallogisme si honteux?

III^e objection. — « Dieu ne peut approuver des actions contraires à la sainteté; il ne peut être le garant de mille contradictions; et dès qu'il parle, il le fait d'une manière digne de sa sagesse, c'est-à-dire sans absurdité, sans équivoque et sans détours. Il n'est donc ni l'auteur, ni l'approbateur des livres que nous regardons comme divins, puisqu'on y trouve l'approbation du mensonge dans les sages-femmes de l'Egypte et dans Judith; que tout y fourmille de contradictions, et que rien n'est plus obscur qu'une infinité de textes de cette Ecriture. »

Réponse. — Jamais les adversaires de la religion ne montreront que l'Ecriture ait loué le mensonge des sages-femmes égyptiennes, ou celui de Judith. Elle a donné des

éloges à ces femmes, parce qu'elles craignaient le Seigneur, et elle a vanté le courage et la fermeté de cette héroïne, qui a sauvé son peuple en coupant la tête à Holopherne, etc. Voilà tout.

Y a-t-il là rien qui démente la sainteté de Dieu?

Pour ce qui regarde les contradictions qu'on prétend trouver dans les livres saints, nous répondons qu'elles ne sont qu'apparentes, que personne n'est jamais venu à bout d'en montrer une seule qui fût évidente, et que les explications qu'y donnent les interprètes, sont au moins plausibles. D'ailleurs, on peut s'en tenir à la réponse générale de saint Augustin, que certains textes nous paraissent contradictoires, parce que nous ne les entendons pas : au reste, on défie tous les déistes d'articuler une seule contradiction, même apparente, sur les dogmes essentiels de la foi et de la morale. Les difficultés qu'on vante tant, ne regardent que quelques points de chronologie, de géographie ou d'histoire, fort indifférents au fond de la religion; mais quelque indifférents que soient ces points, nous soutenons hardiment que jamais les déistes n'y démontreront une contradiction palpable.

Enfin, Dieu s'est assez clairement expliqué sur ce qui regarde le culte qui lui est dû, sur les articles principaux de la religion, sur tous les préceptes de la morale. Mais eût-il laissé quelque obscurité dans quelques-uns de ces articles, sa sagesse y aurait suffisamment pourvu en établissant sur la terre un tribunal infaillible, dont les oracles doivent dissiper tous les doutes et fixer toutes les opinions.

IV^e objection. — « Il y a dans le monde tant de livres apocryphes ou supposés, tant d'histoires romanesques, tant de récits fabuleux, à quoi pourtant l'on a donné croyance, qu'il ne serait pas étonnant que les livres des Juifs et des Chrétiens fussent l'ouvrage de quelques hommes ou trompés ou trompeurs; d'autant plus que ces livres nous présentent mille faits incroyables contre lesquels notre raison se révolte, et par conséquent l'impossibilité que ces livres aient été fabriqués à plaisir, n'est pas démontrée.»

Réponse. — Cette difficulté ainsi proposée présente elle-même de quoi la détruire; car l'univers n'aurait jamais cru ces faits incroyables, s'il n'y avait visiblement aperçu le doigt de Dieu. Non, les Juifs qui ont été les premiers Chrétiens, et les gentils qui ont embrassé la croix qu'ils avaient peu auparavant traitée de folie, n'eussent jamais cru la mort de l'Homme-Dieu, sa résurrection, son ascension, les opérations merveilleuses du Saint-Esprit sur les apôtres et les premiers fidèles, et surtout l'obligation de porter sans cesse la croix pour être éternellement heureux, si les prédicateurs de l'Evangile n'avaient point évidemment prouvé que c'était de la part de Dieu qu'ils prêchaient cette religion si incompréhensible et si sévère, et si Dieu lui-même n'avait pris soin d'appuyer leurs prédications par les merveilles les plus éclatantes.

D'ailleurs, quelle comparaison ose-t-on faire ici entre quelques romans et quelques histoires hasardées, et ce grand corps de doctrine qu'on nomme la *Bible?* Ceux-là sont des contes en l'air qu'on a souvent donnés pour tels, ou des aventures peu connues, qui n'ont trompé que ceux qui ont bien voulu s'y laisser prendre; ou du moins des histoires peu intéressantes et qui n'imposent aucun devoir à l'homme. Mais la Bible est un corps de religion incompréhensible dans ses mystères, infiniment pure dans ses maximes, infiniment austère dans sa morale, dont presque tous les préceptes révoltent toutes les inclinations de la nature. Ceux-là enfin sont des livres isolés qui n'ont été appuyés par aucun autre livre, et qui sont insensiblement tombés dans le mépris ou dans l'oubli; ici c'est un livre étayé, expliqué, commenté par un infinité d'ouvrages également solides et pieux; un livre traduit en toutes sortes de langues, un livre révéré comme divin par les hommes les plus savants et les plus vertueux, un livre dont les païens mêmes ont respecté la divinité; et l'on n'aura pas honte de nous dire que ce livre pourrait être le fruit de l'imposture, parce que des hommes oisifs et vains ont donné quelque cours à des historiettes propres à amuser des enfants et des femmes; en vérité, il faut bien peu respecter le sens commun pour s'arrêter à des objections ou plutôt à des vétilles si méprisables.

V^e objection. — « On convient que les premiers Chrétiens n'ont pas fabriqué après coup les livres des Juifs; que ces livres ont existé avant la naissance du christianisme, et qu'on serait forcé de les regarder comme divins, s'ils contenaient des prophéties claires, intelligibles, précises, et dont personne ne pût contester le véritable sens. Mais ces prophéties que les Chrétiens font sonner si haut, sont obscures et ambiguës; les Juifs les entendent tout autrement que les Chrétiens, et les Chrétiens eux-mêmes ne sont pas trop d'accord entre eux sur le vrai sens de la plupart de ces prophéties; par exemple, que de disputes sur cette prophétie d'Isaïe (VII, 14) : *Ecce Virgo concipiet : « Voilà qu'une Vierge concevra;* » sur celle de Jacob (*Gen.* XLIX), sur les semaines de Daniel (IX), etc. On est donc en plein droit de les regarder ou comme non venues, ou comme sujettes à des contestations interminables, ce qui n'est guère propre à persuader leur divinité: car si Dieu eût tant fait que de prédire un avenir intéressant, il eût été de sa bonté et de sa sagesse de l'annoncer d'une manière à ne pas s'y méprendre. »

Réponse. — Si les prophéties qui regardaient le Messie, le temps de sa venue, et son caractère distinctif, n'avaient pas été claires et précises, et si les Juifs ne les avaient pas entendues comme nous, au temps qu'elles se sont accomplies, ce ne seraient pas des Juifs que ce fût formée l'Eglise chrétienne. Non, jamais les Juifs n'auraient adoré comme Dieu cet homme que la Syna-

gogue avait crucifié, s'ils n'avaient été persuadés qu'il était vraiment le grand Prophète, l'Envoyé de Dieu, le Désiré des nations. Eh ! comment en auraient-ils été persuadés, s'ils n'avaient point vu alors toute leur nation dans l'attente du Messie, à cause que le temps marqué par Jacob et par Daniel était arrivé, et s'ils n'avaient pas vu les autres circonstances prédites par les prophètes ponctuellement accomplies dans la mort et dans la résurrection de Jésus-Christ ? Apparemment les hommes de ces anciens temps étaient faits autrement que ceux de nos jours ; et il n'y a que nos beaux esprits qui soient incapables de devenir dupes. Qui le croira ? Il est donc constant que les Juifs attendaient le Messie vers le temps que Jésus-Christ a paru. Ils ne pouvaient l'attendre qu'en vertu de ces prédictions qui marquaient assez les conjonctures où il devait paraître : ces conjonctures étaient l'anéantissement de la puissance souveraine dans la tribu de Juda et la fin des fameuses semaines de Daniel. De quelque manière qu'on explique la prophétie de Jacob, il est certain qu'elle regardait le Messie et le temps de sa venue, et qu'il ne devait pas venir avant que le peuple juif cessât d'avoir la souveraineté ; ils ne l'avaient plus lorsque Jésus-Christ a paru ; Hérode, prince étranger, était roi de Galilée, et un gouverneur romain commandait dans la Judée ; de même, quelque époque que l'on donne au commencement des semaines révélées de Daniel, elles finissaient au temps de Jésus-Christ : c'était donc vers ce temps-là que la nation juive devait naturellement attendre que le grand Prophète, l'Agneau dominateur, le Libérateur d'Israël, après lequel elle soupirait depuis longtemps ; aussi l'a-t-elle attendu alors. Eh ! d'où sont venus les hérodiens qui regardaient Hérode comme le Messie ? D'où sont venus ces faux christs qui ont troublé la Judée ? D'où est venue à Josèphe, historien juif, la pensée de donner le glorieux titre de Messie à l'empereur Vespasien, si ce n'est dans la persuasion où étaient tous les Juifs que c'était alors le temps de la venue du Messie ? Persuasion qui avait passé jusqu'aux gentils, comme il est prouvé par un texte précis de Suétone. (*In Vespas.*) Il fallait donc que les prophéties qui marquaient ce temps fussent assez claires pour qu'on ne pût s'y méprendre entièrement.

Mais quand j'accorderais qu'il y avait quelque obscurité dans ces prédictions, jusqu'à ce qu'elles fussent clairement et entièrement accomplies, il n'en serait pas moins vrai qu'elles ont cessé d'être obscures et ambiguës au moment qu'on en a vu l'éclaircissement entier et parfait dans la seule personne du Christ ; or c'est cet accomplissement qu'on a vu clairement dans Jésus de Nazareth, ou bien, comme je l'ai déjà remarqué, il faut regarder les Evangiles, les *Actes* et les épîtres des apôtres comme des romans indignes d'auteurs tant soit peu sensés, et comme absolument incapables d'en imposer à d'autres qu'à des fous. En effet, avec quel front les apôtres et les évangélistes ont-ils sans cesse renvoyé les Juifs aux prophéties qui regardaient le Messie et la loi ; si ces prophéties n'étaient pas ou réelles, ou assez claires alors, si les Juifs ne les entendaient pas comme les apôtres, si on pouvait en contester l'accomplissement, ou en énerver la force par de vaines subtilités que les Juifs réprouvés ont inventées depuis, et que les déistes ont si avidement et si imprudemment saisies ? Il n'y a pas de milieu : il faut regarder tous les livres du Nouveau Testament comme des rapsodies dignes du dernier mépris, ou il faut croire qu'il y a eu chez les Juifs des prophéties claires, intelligibles, précises, qui marquaient la venue du Messie, tous ses caractères, et le temps de son avénement : prophéties dont l'accomplissement clair et exact a fait impression sur tous les esprits qui n'ont pas fermé volontairement les yeux à la lumière. Le premier parti n'est pas soutenable, à moins qu'on ne veuille accuser de bêtise et de folies tout l'univers qui a adopté ces livres comme vrais. En venir là, est-ce donner une idée bien avantageuse de sa sagesse et de son bon sens.

Il faut donc en revenir au second parti qui est de ne croire pas tout l'univers assez fou, pour donner, aveuglément et sans raison, croyance aux Evangiles ; et par conséquent, c'est témérairement et, à la volée qu'on ose objecter des vétilles contre la réalité et la clarté des prophéties : ainsi je ne perdrai pas le temps à expliquer les différentes contestations qu'ont eues quelques savants sur le double sens de certaines prophéties, sur l'explication de certains termes de la prophétie de Jacob, sur le calcul des semaines de Daniel, etc. Ces contestations sont peu intéressantes, et ne touchent point au fonds, puisque tous conviennent unanimement que ces prophéties désignent le Messie ; que le temps de sa venue est passé, et que toutes ces prédictions ensemble ne peuvent convenir qu'à Jésus-Christ. Ce serait ici le lieu de mettre dans un seul point de vue toutes les prédictions de l'Ancien Testament qui ont rapport à Jésus-Christ, et qui n'ont que lui pour objet ; mais elles sont assez connues, et il est constant, de l'aveu même des Juifs, que les principales ne peuvent être appliquées avec justesse qu'au véritable Messie. Il est encore plus constant que l'assemblage entier de ces prophéties ne peut convenir à un autre qu'à lui ; et que l'Homme-Dieu que nous adorons, parce que les Juifs l'ont crucifié, a été le terme de toutes les figures, et qu'il a réuni dans sa personne tous les caractères en apparence opposés, que les Ecritures attribuent au Messie. En effet, il est Dieu et homme, et il s'est donné pour tel ; il est le Messie triomphateur et l'homme de douleurs ; il a été rassasié d'opprobres et comblé de gloire ; il a paru faible comme un vermisseau, et il a brisé les cèdres du Liban ; il s'est soumis à la mort, et il n'a pas

éprouve la corruption, etc. Je serais infini, si je rapportais ici toutes les qualités en quelque sorte incompatibles que les déistes n'ignorent pas, que les prophéties attribuent au Messie, et qu'ils ignorent encore moins que le seul Jésus-Christ a réunies en sa personne. Il n'y a qu'un Dieu qui ait pu faire toutes ces prédictions ; il n'y a qu'un Dieu qui ait pu les accomplir si exactement ; et il n'y a qu'un Dieu qui ait pu frapper le peuple juif de cette plaie universelle et constante, parce qu'il n'a pas voulu reconnaître le Messie.

De toutes ces réflexions, un peu longues, il est vrai, mais simples et naturelles, il s'ensuit que la divinité de la religion est évidemment prouvée par ces prophéties incontestables et évidemment accomplies. Mais nous n'en sommes pas réduits à cette seule preuve ; les miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres viennent à l'appui de ces prophéties : si Dieu lui-même n'avait pas annoncé le Messie, il n'aurait point autorisé sa mission divine par des merveilles marquées au sceau de la Divinité ; autrement il aurait été l'auteur ou le complice de l'erreur la plus universelle et la moins libre, ce qu'on ne peut soupçonner sans blasphème. Au reste, je dois dire ici, une fois pour toutes, que le déiste n'avance guère en attaquant chaque preuve de la religion, comme si elle était seule ; il faut qu'il en détruise l'assemblage complet, qu'il démontre clairement que l'incompréhensibilité des mystères, la pureté et la sévérité de cette religion, que je prétends être divine, que ses prophéties, que les miracles, que les martyrs, que les sujets faibles et méprisables, selon le monde, qui ont converti l'univers ; que tout cela, dis-je, réuni ensemble, ne forme pas une preuve démonstrative de la divinité de notre auguste religion, et je me rends ; mais j'ose le défier de commencer seulement à entamer cette espèce d'armée rangée en bataille.

Afin que la longueur de cette réponse ne lui fasse rien perdre de sa force, il est bon d'en faire ici le précis en peu de mots.

1° Il n'y a nul inconvénient qu'une prophétie, qui annonce un avenir éloigné, paraisse obscure avant qu'elle soit clairement accomplie.

2° L'accomplissement bien marqué d'une prédiction en fixe le vrai sens, et fait évanouir toute obscurité : par exemple, la destruction entière de Jérusalem et de son fameux temple, la dispersion et l'aveuglement des Juifs, ont bien justifié le sens que le Messie a donné à la prophétie de Daniel, laquelle marque ce grand événement et sa juste cause, je veux dire la mort de Jésus-Christ : *Occidetur Christus : « le Christ sera mis à mort ; » et non erit ejus populus, qui eum negaturus est, « et cette nation, qui le renoncera, cessera d'être son peuple* etc.» (*Dan.* IX, 26.)

3° L'assemblage total de ces prophéties n'a pu s'accomplir dans la personne de Jésus-Christ leur unique objet, sans une providence spéciale de Dieu, qui, par ce merveilleux accomplissement, s'est clairement donné pour l'auteur et pour le consommateur de ces prédictions : et par conséquent, c'est de la part de Dieu même, en son nom et par son autorité, que Jésus de Nazareth, Fils de Dieu et fils de l'homme, a substitué la loi nouvelle à l'ancienne.

4° Ni Jésus-Christ ni ses apôtres n'eussent osé citer aux Juifs toutes ces prophéties, si elles n'avaient été réelles, reconnues et révérées, et capables de leur prouver évidemment la mission et la divinité du Sauveur. Enfin, tant de Juifs, de toute condition et de tout rang, scribes, pharisiens, prêtres, ne se seraient jamais rendus à la prédication de douze pauvres pêcheurs s'ils n'avaient vu clairement l'accomplissement de toutes les prophéties qui marquaient le temps du Messie, sa famille, sa naissance, ses prédications, ses miracles, sa mort, la gloire de son tombeau l'établissement de sa loi, l'effusion du Saint-Esprit sur ses premiers disciples, etc. Ainsi l'objection tirée d'une prétendue obscurité, qui couvrait autrefois les prophéties, ne doit nullement arrêter un esprit tant soit peu attentif.

VI^e objection. — « La preuve que fournissent les miracles, n'est pas à beaucoup près aussi forte qu'on se l'imagine, et cela pour bien des raisons.

« 1° Sont-ils possibles ? Spinosa le nie hautement.

« 2° Est-il bien facile de discerner un vrai miracle d'un prestige, ou d'un effet purement naturel ? nous ignorons les forces secrètes de la nature.

« 3° On n'est guère d'accord sur l'idée essentielle du vrai miracle ; et si l'on ne convient pas de la définition des miracles, le moyen de prouver qu'il s'en fait de véritables, et qui soient comme le langage du Tout-Puissant.

« 4° Il y a quelquefois concours de miracles, comme au temps de Pharaon et de Moïse, de saint Pierre et de Simon le Magicien : comment discerner ceux qui viennent de Dieu, et ceux qui sont l'effet, ou de la magie ou de l'imposture ?

« 5° Enfin, quand on accorderait qu'il s'est fait quelques miracles en faveur de la religion juive et chrétienne, d'autres religions n'ont-elles pas leurs miracles ?

« Quelles merveilles n'attribue-t-on pas à Apollonius de Thyane, à Apulée, à Vespasien, à Mahomet même ? Ainsi cette preuve ne peut guère embarrasser les déistes, qui d'ailleurs se croient en droit de contester la réalité de tous les miracles, attendu qu'on en a publié et qu'on en publie encore tous les jours une infinité de faux ou d'extrêmement douteux. »

Réponse. — Voilà bien des difficultés tout à la fois, mais dont la plupart doivent s'évanouir, dès qu'on les rapprochera de ce que nous avons déjà dit à l'article Miracles :

cependant il est à propos d'y répondre encore avec un certain détail

1° L'assertion de Spinosa mérite à peine d'être réfutée : il croit les miracles impossibles, parce que les décrets de Dieu sont immuables, et qu'il prétend que les lois de la nature ne sont point autre chose que ces décrets ; prétention tout à fait insoutenable : les lois ordinaires de la nature sont l'effet et la suite de la volonté souveraine de Dieu, mais elles ne sont nullement la même chose avec cette volonté. C'est-à-dire que Dieu a, de toute éternité, imposé certaines lois aux êtres créés, lois que lui seul peut interrompre et changer, et qu'il change en effet quelquefois, pour faire sentir sa toute-puissance et pour intimer ses ordres, comme il lui a plu de toute éternité, et cela sans aucun changement de sa part, puisqu'il est évident que c'est en vertu de sa volition éternelle, que tout subsiste, se conserve, suit constamment certaines lois, ou cesse de les suivre : il faut donc être bien peuple, pour se laisser prendre à des raisonnements si peu conformes à la raison.

2° Il est vrai qu'étant bornés comme nous sommes, il nous est impossible de connaître à fond toutes les causes créées et d'en comprendre toute l'activité ; mais il est également vrai qu'il y a certains effets que tous les hommes regardent comme au-dessus de la vertu naturelle de toutes les causes créées ; par exemple, la résurrection d'un mort, tel que Lazare. Or, ce que tous les hommes de tous les siècles et de tous les pays prennent constamment pour miraculeux, ou pour supérieur à toutes les causes naturelles, doit être réellement tel ; autrement, ce serait Dieu lui-même qui nous tromperait ; car il est l'auteur et le principe du sens commun et de la raison ; et si le sens commun, si la raison de tous les temps et de tous les lieux nous trompait en nous faisant envisager la résurrection du Lazare, comme un vrai miracle, quoiqu'elle ne fût réellement ou qu'une illusion, ou qu'un effet naturel, lorsque l'auteur de ce prodige assurerait que c'est au nom et de la part de Dieu qu'il l'opère, ce serait à Dieu lui-même qu'il faudrait imputer cette erreur et si universelle et si inévitable, ce qu'on ne peut soutenir sans blasphème. Il n'est donc pas aussi difficile qu'on ose le dire ici, « de discerner un vrai miracle d'un prestige ou d'un effet purement naturel. » Ainsi, sans m'arrêter trop à discuter les diverses définitions du miracle, je puis hardiment assurer que le vrai miracle est un effet merveilleux qui frappe tous les esprits, et qui, au jugement constant de tous les hommes, même les plus sages et les plus éclairés, surpasse la force et l'activité de toutes les causes créées. On ne peut rejeter cette idée, sans admettre que la raison n'a plus de règles certaines, et que Dieu, vérité par essence, peut nous avoir fait tous de façon que nous jugions invinciblement qu'un effet est surnaturel lorsqu'il ne l'est pas, ce qui serait nous mettre dans la nécessité de nous tromper, sans que nous eussions aucun moyen de découvrir notre erreur : une impiété si extravagante peut-elle entrer dans l'esprit d'un homme qui se pique d'avoir de la raison et du bon sens.

3° Je ne comprends pas comment on ose nous objecter comme une difficulté digne d'attention, ce qui se passa en Egypte devant Pharaon, et à Rome au temps de Simon le Magicien. Les mêmes histoires qui rapportent les prodiges des Egyptiens et de Simon, nous apprennent aussi et que Moïse a forcé ceux-là à avouer leur faiblesse et à reconnaître le doigt de Dieu dans les miracles supérieurs qu'il a faits, et que saint Pierre a confondu l'imposteur Simon par un prodige, dont il a porté les honteuses marques le reste de ses jours ; de sorte que Dieu n'a jamais permis que les charlatans, les magiciens ou les démons fissent des merveilles qui pussent être mises en balance avec les miracles qu'il donnait lui-même pour les effets de sa toute-puissance. Mais non-seulement il ne l'a jamais permis, il est impossible qu'il le permette, sa sagesse, sa bonté, sa véracité et sa gloire y sont trop intéressées. Il ne faut que réfléchir pour sentir cette vérité. En effet, lorsqu'il y a concours de merveilles opérées pour des causes diamétralement opposées, c'est l'homme imposteur, ou l'enfer qui lutte avec Dieu. Dans ce cas, Dieu se manquerait à lui-même s'il souffrait qu'il se fît en faveur du mensonge des prodiges supérieurs ou même égaux à ceux qu'il fait pour appuyer la vérité. Ainsi nous ne devons pas craindre qu'en pareille circonstance Dieu permette jamais qu'on puisse méconnaître les opérations de son bras tout-puissant : et nous pouvons nous assurer avec la plus juste confiance, que quand il voudra faire connaître aux hommes ses adorables volontés, ou il fera seul ces miracles, qui sont proprement son langage, comme il est arrivé dans la Judée au temps de Jésus-Christ ; ou si, pour des raisons secrètes, mais toujours dignes de sa sagesse, il souffre quelque temps le concours de certaines merveilles opposées, il en fera de si grandes, de si frappantes et en si grand nombre, qu'elles feront disparaître les autres, et qu'il n'y aura que les aveugles volontaires, qui puissent n'y pas reconnaître le doigt de Dieu : *Digitus Dei est hic.* (*Exod.* VIII, 19.) C'est ce qu'on a vu par rapport aux enchanteurs de l'Egypte et à Simon le Magicien. Voilà ce que tout homme, qui connaît bien Dieu, doit penser de sa bonté, de sa sagesse et de sa véracité infinie. Hé quoi ! l'opposition de quelques merveilles rares, faibles, équivoques et toujours inférieures en nombre et en grandeur aux merveilles du Très-Haut, pourrait-elle faire impression sur un fidèle, qui connaît le Dieu qu'il adore ?

4° Enfin, les prétendus miracles qu'on a attribués à Vespasien, à Apollonius de Thyane, à Apulée, à Mahomet, etc., ne doivent guère nous arrêter. Ce serait déshono-

rer la raison que d'oser les mettre en parallèle avec les prodiges de Jésus-Christ, des apôtres et des martyrs. Quelques guérisons qu'on raconte de Vespasien, sur des ouï-dire, sans témoins et sans aucune preuve solide, ne méritent sûrement pas l'attention d'un lecteur tant soit peu sensé. Peut-on faire plus de cas de ce qu'on a publié sur le compte d'Apollonius de Thyane? Philostrate n'a assurément point assez d'autorité pour donner vogue à des merveilles, ou qu'on n'avait pas sues, ou qu'on avait parfaitement oubliées lorsqu'il les a écrites. C'est cent ans après la mort d'Apollonius que cet écrivain peu fidèle les a publiées, et cela sur des mémoires secrets, ou sur le récit de certains auteurs obscurs, dont lui-même se défie; et lorsqu'il parle de je ne sais quelle résurrection que son héros doit avoir opérée à Rome, il la détruit en ajoutant qu'il restait peut-être encore quelque souffle de vie dans cette personne que d'ignorants médecins avaient crue morte. (*Voy.* Apollonius.) Ne voilà-t-il pas un garant bien respectable des miracles d'un imposteur également vain et vicieux, qui n'a établi aucune secte, que ses disciples n'ont pas voulu suivre, et qui était entièrement oublié et méprisé dès le IV^e^ siècle? On peut dire la même chose des prestiges d'Apulée, et de tant d'autres charlatans, qui n'ont pu s'accréditer même chez les païens à demi raisonnables.

Pour ce qui regarde Mahomet, il est constant qu'il n'a guère pris à tâche de donner vogue à sa secte par des miracles. C'est par la ruse, par la politique, par la force des armes, par l'appât du plaisir, par ses maximes voluptueuses, qu'il a entraîné cette multitude de peuples aveugles qui ont embrassé les extravagances de l'Alcoran. Il est vrai qu'il dit que l'ange Gabriel lui a parlé, que la lune est tombée dans sa poche, etc. Mais quelle preuve en donne-t-il? Quels ont été les témoins de cette plaisante chute de la lune? L'a-t-il crue lui-même? Voilà sans doute des miracles bien dignes d'être comparés à ceux qui ont servi de preuves à la religion chrétienne. Et on ose les objecter aux Chrétiens, qui n'admettent que des miracles incontestablement prouvés, que des miracles à l'épreuve de la plus sévère critique, que des miracles, dont les témoins ont eux-mêmes opéré les plus grands prodiges en vertu des promesses de leur divin Maître? Et parce que des hommes téméraires et aveugles publient quelquefois des merveilles qui n'ont de réalité que dans leur imagination blessée, ou qui ne sont que des effets de l'artifice, de l'imposture, du prestige, de la malice du démon, on n'a pas honte de nous dire froidement qu'on est en plein droit de contester tous les miracles, quels qu'ils puissent être. En vérité, n'est-ce pas là raisonner comme si l'on disait : Il faut mépriser les bruits de ville et les historiettes qui se débitent dans les cafés, donc il faut aussi rejeter toutes les histoires les mieux avérées, écrites par des auteurs contemporains, et autorisées par les suffrages des plus grands hommes et des plus habiles critiques? A quel affreux pyrrhonisme ne conduirait pas un pareil raisonnement? C'est pourtant là le raisonnement de nos beaux esprits au sujet des miracles. Mais reprenons.

Il est constant que le souverain auteur de la nature peut en interrompre le cours, en changer les lois, et faire des miracles.

Il n'est pas moins constant que, lorsqu'il fait des miracles, il est de sa sagesse de les marquer tellement au sceau de la Divinité, que tous les hommes de tous les temps et de toutes les nations ne puissent les confondre avec les œuvres des ténèbres, ou avec les effets purement naturels.

Il est prouvé que quand il y a concours de merveilles opposées, celles qui ont Dieu pour auteur doivent l'emporter sur les autres, ou par le nombre, ou par la grandeur, et que s'il permet quelquefois, ou à des hommes trompeurs, ou aux démons d'opérer des effets merveilleux qui éblouissent la multitude peu attentive; outre que tout cela nous a été prédit dans l'Evangile, il ne le permet que pour éprouver notre foi, que pour punir des hommes vains, curieux et débauchés, et que pour faire éclater davantage les œuvres de sa toute-puissance, qu'un esprit humble, fidèle et exact ne manquera pas de distinguer de toutes les charlataneries des démons et de leurs malheureuses dupes.

Enfin, il est incontestable que Dieu ne peut autoriser ni les erreurs, ni les vices, et par conséquent toutes les merveilles attribuées à Apollonius, à Apulée, à Vespasien et à mille autres, ou sont des fables inventées à plaisir, ou des ouvrages de l'imposture, ou des prestiges de l'enfer. Penser autrement, ce serait dégrader la Divinité même qui ne peut jamais prêter son bras tout-puissant à ceux qui veulent accréditer l'idolâtrie, la superstition, l'hérésie et tous les vices qui en sont les suites. Il s'ensuit donc qu'en particulier Mahomet a eu raison de n'employer pas la preuve des miracles; car, selon sa propre croyance, il était impossible que Dieu autorisât l'Alcoran par des prodiges divins. En effet, Mahomet nous donne Jésus-Christ pour un grand prophète envoyé de Dieu, il eût donc fallu que Dieu démentît Jésus-Christ, et se démentît lui-même, s'il avait autorisé la religion de Mahomet, puisque ce fameux imposteur contredit ouvertement les enseignements de Jésus-Christ dans des points essentiels comme la Trinité, le mariage d'un seul homme avec une seule femme, la mortification des sens, le paradis purement spirituel, etc. Or, Dieu ne peut autoriser des doctrines contradictoires. Donc puisque Mahomet reconnaît lui-même Jésus-Christ pour un prophète approuvé de Dieu, il faut, s'il a raisonné conséquemment, qu'il se soit regardé lui-même comme un faux prophète que Dieu n'avait point envoyé, et

qui ne devait attendre aucune autorisation de la part de Dieu.

VII^e objection. — « Outre que le nombre des martyrs est bien moindre que ne le prétendent les Chrétiens, les autres sectes ont aussi leurs martyrs. Toutes les histoires en font foi. Cette preuve est donc bien faible et bien équivoque. »

Réponse. — Je l'ai déjà dit, et je le répète: il n'est pas sensé d'attaquer en particulier une preuve de notre religion, comme si elle en était l'unique preuve. C'est l'assemblage total de ces preuves qu'il faut ou détruire, ou trouver dans les sectes contraires au christianisme; mais c'est ce que nos esprits forts n'entreprendront jamais qu'à leur confusion. Nous ne nions pas qu'il n'y ait eu des hommes assez fous, ou assez passionnés pour souffrir la mort plutôt que de renoncer à l'erreur ou à l'impiété; mais quel est le nombre de ces insensés, en comparaison de la multitude innombrable de nos martyrs ? Quelques efforts que fassent les déistes pour diminuer le nombre de ces généreux héros qui ont sacrifié leur vie à Jésus-Christ, ils seront toujours forcés d'avouer qu'il n'y a au monde aucune secte qui de ce côté-là même puisse se comparer à la religion chrétienne. Quelle autre religion que la chrétienne s'est augmentée à mesure qu'on faisait mourir ses sectateurs ? Quelle autre religion a vu des enfants, de jeunes vierges, des vieillards infirmes, des grands même de la terre courir à la mort avec joie, et souffrir tranquillement des supplices dont le seul récit fait horreur à notre délicatesse ? Quelle autre religion enfin a vu ses persécuteurs et ses bourreaux renoncer à leurs superstitions et à leur barbarie, et adorer le même Dieu qu'ils voulaient auparavant que les martyrs renonçassent ? Qu'on me montre que tout cela s'est trouvé dans quelque autre religion, et je cesserai de me servir contre elle de la preuve que me fournit la constance inimitable de nos martyrs. Mais je ne crains pas qu'on vienne jamais à bout de me mettre dans le cas de renoncer à cette preuve. *Voy.* CHRISTIANISME et MARTYRS.

VIII^e objection. — « On dit ordinairement que les choses se conservent et se soutiennent par les mêmes moyens par lesquels elles ont été établies. Or, nous voyons que la religion se conserve et se soutient par l'autorité des princes, par la crainte des peines temporelles, par l'espérance des bénéfices et des établissements avantageux : nous pouvons donc juger que c'est par ces moyens qu'elle s'est établie, et qu'il n'y a rien eu que d'humain dans ses commencements. »

Réponse. — Cette difficulté a déjà été proposée d'une autre façon, et elle ne mérite guère d'être réfutée autrement. Mais il convient d'ajouter quelques réflexions.

Les hommes sont sujets au changement, et ils oublient aisément les puissants motifs qui les ont attachés à la religion. Il est évident que la religion chrétienne a été établie par l'humilité, par la pauvreté, par les souffrances, et malgré tous les efforts des puissances du monde et de l'enfer. Si ses partisans avaient eu toujours ces grands motifs devant les yeux, ils n'eussent jamais eu besoin d'autres raisons pour y demeurer inébranlables : mais ce qui est éloigné et qui ne frappe plus nos sens, ne fait guère d'impression ; et il a fallu que le même Dieu qui a établi la religion par des moyens surnaturels, la soutînt et la conservât par l'autorité des ministres à qui il a confié sa puissance, soit dans le spirituel, soit dans le temporel. Eh ! n'est-ce pas pour cela que l'Ecriture marque que Dieu a confié le glaive aux princes qui sont ses ministres, et qui ne le sont que pour faire observer la loi ? Ainsi de ce que maintenant l'autorité des pontifes et des rois chrétiens sert en quelque sorte de frein à bien des hommes charnels, il ne s'ensuit nullement que la religion qu'ils professent ait été fondée et établie par la crainte, les menaces et la force. Dans les Etats purement politiques, c'est souvent la plus pure sagesse qui a dicté des lois, et c'est l'autorité souveraine qui en procure l'exécution. Dira-t-on que ces lois sont l'effet de la tyrannie ? Ainsi cette objection n'a aucune solidité, et elle a déjà été réduite en poudre.

Au reste, je suis charmé qu'elle me donne occasion de faire remarquer ici qu'il est juste que les princes de la terre qui tiennent de Dieu leur autorité, l'emploient à faire respecter les lois de ce souverain Maître, et que c'est principalement contre les déistes qu'ils doivent se servir de ce glaive qui leur est donné d'en haut : *Non enim sine causa gladium portat.* (*Rom.* XIII, 4.) En effet, ces impies, sous prétexte d'en vouloir à la religion, en veulent aussi à l'autorité légitime des princes. Pour en être convaincu, il n'y a qu'à développer leur système. Si Dieu n'a jamais parlé aux hommes, s'il n'a révélé aucune religion, s'il n'a point imposé de lois, il s'ensuit qu'on ne peut jamais prouver qu'il y ait eu sur la terre aucune puissance souveraine qui vienne de Dieu, et qu'on doive révérer comme établie par l'autorité divine. Dans cette impie supposition d'où viendra cette puissance ? Les déistes le diront, quand ils seront assez forts pour secouer un joug qui leur est à charge, et quand ils seront en aussi grand nombre que le désire l'extravagant auteur des *Princesses malabres*. C'est aux puissances chrétiennes à faire de sérieuses réflexions sur le mal que peuvent causer dans leurs Etats ces pestes publiques qui tournent en ridicule la religion, et qui ont la hardiesse de la nommer *noire, furie, fille de l'imposture*, etc.

Ces écrivains furtifs craignent cependant les puissances qu'ils méprisent. Ils n'osent pas encore lever le masque, et ne débitent leurs impiétés qu'en cachette.

Il est à souhaiter que les puissances établies de Dieu ne donnent jamais à ces hommes pervers la funeste liberté de publier leurs blasphèmes, et qu'elles ne cessent d'user de toute leur autorité, pour appuyer

cette divine religion qui est le plus solide appui du trône ; religion si évidemment démontrée, qu'il est impossible de la rejeter sans renoncer à la raison. (CHAUDON, II, 274.)

*RELIGION (LIBERTÉ DE LA). —On comprend que nous ne pouvons oublier, dans ce dictionnaire, une question aussi importante et qui est la vie même du catholicisme : seulement les bornes qui nous sont tracées ne permettent pas de présenter tous les développements désirables.

Il ne s'agit pas, dans cet article, de soutenir la liberté illimitée de conscience, la liberté du culte, la liberté de l'erreur, la liberté d'inventer chaque jour des religions nouvelles, et d'ouvrir la porte aux nombreux initiateurs, réformateurs et messies qui surgissent à tous les points de l'horizon. Ce serait se jouer de Dieu, et de la vérité, qui est une, immuable et universelle comme lui. Quoique le siècle ait proclamé l'indépendance de l'esprit dans l'adhésion à un symbole de croyance, et qu'il regarde comme le plus grand des crimes de toucher à la foi et aux convictions de chaque individu, nous sommes convaincu que cette indépendance n'est qu'une audacieuse révolte contre le souverain Maître, et que l'indifférence pour toute espèce de religion n'est en réalité que la négation de tout devoir de conscience. Mais nous reviendrons sur ces considérations à l'article TOLÉRANCE.

Les Catholiques réclament la liberté, la liberté de la religion, la liberté de l'Eglise dans ses enseignements, dans son administration intérieure, dans son culte, dans ses rapports avec son chef visible, dans ses conciles et dans l'exercice de son autorité législative. Grâce à Dieu, ces libertés précieuses lui sont rendues plus largement aujourd'hui, par un gouvernement sage et réparateur ; mais espérons qu'on ne s'arrêtera pas dans cette voie salutaire.

Pourquoi voudrait-on contester à la religion le bienfait qu'elle a donné elle-même au monde? Quelle est donc l'influence heureuse qui a pu adoucir les mœurs, inspirer des lois vraiment tutélaires, et rendre la pauvreté et le malheur quelque chose de sacré à nos yeux? Pour accomplir sa mission de doctrine et de bonnes œuvres, l'Eglise a besoin d'une entière indépendance, jusque dans l'établissement des ordres religieux qu'elle juge nécessaires. Il ne faut donc pas songer à l'assujettir ni par la violence, ni par les caresses ; elle ne veut pas de chaînes quand même elles seraient d'or, et en supposant que certaines servilités contredisent ces paroles, il n'est pas moins certain que l'esprit de la religion et son histoire, depuis dix-huit siècles, protestent contre la domination qu'on voudrait lui faire subir. Qu'il y ait une communauté d'idées et d'efforts entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil, qu'ils s'entendent et se prêtent appui, dans l'intérêt du repos et du bonheur des peuples : c'est dans l'ordre, et tout esprit sage ne saurait en murmurer. Mais il y a loin de ce concert désirable et de cette harmonie des deux autorités à un asservissement, à un esclavage qui paralyserait l'action de l'une de ces puissances, au profit de la suprématie de l'autre. Nous pensons que cette assertion fondée sur la conduite persévérante de l'Eglise, dans tous les temps, sera goûtée, et qu'on ne s'imaginera pas qu'une religion universelle, dont la durée doit dépasser tous les âges, puisse être attachée comme une suivante à des gouvernements et à des trônes qui s'écroulent au souffle de la tempête.

*RELIGION (BESOIN DE). — Le philosophisme redouble vainement ses efforts pour détruire la foi et l'ordre surnaturel. Il y a au fond de l'âme un sentiment religieux qui est irrésistible et qui survit à toutes les passions, à toutes les révoltes, à toutes les impiétés. On peut rester quelque temps indifférent aux devoirs qui nous sont imposés par le souverain Etre; on peut, dans le chemin de la vie, décrire une ellipse immense en partant du pied de l'autel qui a sanctifié nos premières années, mépriser les pieux enseignements et d'une mère, pour s'en aller à travers les déserts du doute et les écueils des passions, chercher plus d'indépendance et de joies coupables. On peut s'oublier comme un philosophe matérialiste, jusqu'à blasphémer Dieu lui-même, contester ses preuves, ses bienfaits et son existence, essayer de s'égaler à lui en divinisant l'humanité ; vouloir substituer le bonheur impossible du temps à celui qui nous est promis dans l'éternité, et enfin mourir victime insensée des plus monstrueux égarements de l'esprit et du cœur.

Ce sont là encore des exceptions. Il faut y voir, dans l'ordre moral, des phénomènes analogues aux monstruosités que la nature étale quelquefois dans le monde physique.

Je ne sais plus quel sage de l'antiquité a défini l'homme, *un animal religieux*. En effet, malgré toutes les préventions, et malgré les passions les plus fangeuses, il y a des époques solennelles où de pieux souvenirs et le besoin de la foi se réveillent puissamment dans le cœur. Je ne parle pas du moment suprême de la mort, dernière limite où finissent ordinairement toutes les impiétés qui, d'ailleurs, n'ont jamais pu aller plus loin que le doute, et qui, en face d'un avenir éternel, sentent qu'il faut s'évanouir pour se préparer aux formidables réalités qui suivent le tombeau !

Mais voyez nos églises un jour de fête : c'est Noël, avec ses doux et touchants souvenirs; c'est Pâques, avec ses joies, ses hymnes de triomphe et ses magnifiques espérances ; c'est le riant mois de mai, avec ses fleurs naissantes, avec ses chants suaves et ses tendresses infinies pour l'auguste Vierge, qui nous les rend au centuple en consolation et en secours ; c'est l'Ascension, avec ses ravissantes perspectives du ciel après les épreuves où nous aurons passé comme le divin Maître ; c'est l'Assomption, si délicieuse pour les cœurs vraiment chrétiens ; c'est enfin, l'anniversaire des morts,

solennité où les larmes et les prières aiment tant à se confondre. Pouvons-nous également ne pas demander pourquoi cet élan, ces manifestations, ces pompes magnifiques, au retour si désiré de la Fête-Dieu? Nos autels se trouvent alors environnés d'une foule immense qui se porte avide et persévérante, non-seulement aux saints offices, mais dans les heures de solitude où les cérémonies ont cessé.

D'où vient ce concours, de la part même de ceux qui semblent avoir abjuré la foi de leur jeune âge? N'est-ce pas du besoin de croire? N'est-ce pas de cet intolérable tourment d'une âme qui a perdu son aliment et sa vie, et qui cherche à se ranimer au souffle de l'espérance chrétienne? Oh! il y a encore plus de religion dans les cœurs qu'on ne le suppose, mais elle est étouffée par les passions, par certaines préventions qu'il serait si aisé de détruire, et par les préoccupations d'une existence vouée aux intérêts matériels. Répétons-le, c'est un besoin de croire, d'espérer et d'aimer; or la religion seule donne une base à la foi, une garantie, un horizon infini à l'espérance, un foyer impérissable et divin à l'amour. Comment donc ne serait-on pas religieux? Comment ne serait-on pas catholique, puisque le catholicisme a tous les remèdes pour nos besoins?

S'il fallait le dire encore une fois, quelle est donc la force invisible qui soutient l'ouvrier dans les pénibles angoisses de son travail; le laboureur dans ses sueurs, ses privations et ses fatigues; la pauvre mère dans son dévouement et ses larmes? N'est-ce pas la religion? Qu'ils sont coupables alors, qu'ils sont à condamner, ces hommes qui emploient toutes les ressources de leur esprit, tous leurs efforts et toute leur influence, jusqu'à la calomnie elle-même, pour arracher la religion de tant d'âmes souffrantes dont elle est l'appui et la consolation la plus chère!

RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Preuve de cette vérité et réponse aux objections.

Ecoutons la voix des deux parties. D'un côté les apôtres disent avoir vu, touché, écouté plusieurs fois pendant quarante jours Jésus-Christ ressuscité; pour prouver leur assertion, ils font des miracles, ils communiquent la puissance d'en faire; ils font plus, ils persuadent à tout l'univers la Résurrection et l'Ascension glorieuse qui l'a suivie; enfin pour certifier tout ce qu'ils avancent, ces *témoins se laissent égorger;* d'un autre côté les Juifs nous disent que les disciples ont enlevé furtivement le corps *mort* de Jésus-Christ, à l'insu des gardes endormis, et qu'ensuite tout joyeux de leur heureuse fraude, ils ont publié la résurrection mensongère de leur maître. Voilà deux dépositions faites au jury des siècles, au tribunal de la raison humaine. Où est le mensonge, où est la vérité? où sont les intéressés et les désintéressés? Qui pourra découvrir les imposteurs et les hommes sincères et de bonne foi?

Examinons les pièces du procès, et les circonstances qui ont accompagné les faits.

Si les gardes étaient endormis, peuvent-ils dire qu'on a enlevé le corps de Jésus-Christ? Comment au bruit de l'enlèvement ne se sont-ils point éveillés? Comment au lieu d'être punis de leur négligence, ont-ils encore reçu de l'argent? Ces gardes se plaignent-ils d'avoir été forcés? Certes, ils n'ont quitté leur poste le troisième jour que par la frayeur de l'éclat de Jésus ressuscitant. Les précautions contre la violence ou le vol des disciples étaient trop bien prises. On n'a fait aucune perquisition contre les apôtres; ils prêchent Jésus ressuscité : toute la Synagogue ne dit mot; aucune procédure contre ces violateurs des sceaux publics, contre ces sacriléges qui font un usage si impie de leur manœuvre. On se contente de les faire taire, on craint que des informations ne constatent encore davantage la résurrection de Jésus.

« Pourquoi le ressuscité ne se montra-t-il pas à tout Jérusalem, » dit l'incrédule?

Mais pourquoi s'il y a un Dieu, dit l'athée, ne brille-t-il pas à nos yeux? C'est ainsi que le déiste raisonne sur la résurrection de Jésus-Christ; mais à qui Jésus-Christ aurait-il dû apparaître? Combien de temps? Combien de fois? S'il avait apparu aux Juifs, pourquoi ne se serait-il pas montré aux gentils, à tout l'univers, dans tous les temps? Pourquoi pas maintenant? Plaintes insensées! L'incrédulité ne serait jamais contente. Elle aurait dit encore ou que le Christ n'était pas mort, ou que c'était un fantôme. Les Juifs se rendirent-ils à la descente visible du Saint-Esprit sur les apôtres? Enfin, la résurrection, l'ascension du Sauveur ne devaient être crues que sur le témoignage éprouvé des disciples. Or ce témoignage rendu est aussi certain que la vue même publique de Jésus ressuscitant et montant au ciel : car voici les caractères de leur témoignage.

Les apôtres on vu Jésus ressuscité; ils l'ont touché, entendu parler, vu manger, marcher; ils l'ont examiné, éprouvé en toutes manières. Ils ont été d'abord défiants, incrédules, mais ils ont été enfin forcés à convenir de sa résurrection. Ces témoins ont été en grand nombre, de tout sexe et condition. L'épreuve a été longue, diversifiée et circonstanciée : ils ont été désintéressés dans ce point, ennemis même de Jésus-Christ. Tous ensemble ils en ont été si convaincus, qu'ils ont fait des miracles confirmatifs, et qu'ils sont morts dans les tourments pour le soutenir, et cela sans se dédire, ni se contredire. Trouvera-t-on jamais pour aucun fait un témoignage si solidement appuyé? Entrons dans le détail.

1° Malgré les annonces de la résurrection du Sauveur, ils n'y comprennent rien. On va le troisième jour avec des parfums pour embaumer son corps; les femmes ne le trouvent plus dans le tombeau; elles vont

qu'elles ne savent où on l'a mis. Deux apôtres y courent. Ils voient la pierre levée, le linceul de côté et le suaire plié, et rien autre chose. Cependant ils ne concluent encore aucune résurrection ; malgré le rapport des anges et des femmes à qui le Sauveur a parlé, ils ne croient point, et tout leur paraît un rêve et un songe.

2° Deux disciples, aussi peu touchés de ces nouvelles, retournent à leur première profession sans aucune espérance. En chemin, Jésus se joint à eux, il se fait connaître ; ils rapportent aux autres qu'ils ont vu le Seigneur : néanmoins, *nec illis credidérunt.* (*Marc.* XVI, 13.) Les apôtres ne se rendent qu'aux preuves multipliées. Jésus paraît donc au milieu d'eux, il rassure leur frayeur : *C'est moi*, leur dit-il, *regardez mes mains et mes pieds, touchez-les ; voyez, un esprit n'a ni chair ni os, comme j'en ai.* Ils ne croient pas encore. Il ajoute : *Avez-vous ici quelque chose à manger ?* Il mange devant eux du miel, et d'un poisson rôti, et prenant les restes, il les leur donne, en disant : *Ce que vous voyez est l'accomplissement de ce que je vous disais vivant avec vous ; il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils comprissent le sens des Ecritures.* (*Luc.* XXIV, 39-44.)

3° Thomas n'est point à cette entrevue. Ses frères lui assurent qu'ils ont vu le Seigneur ; il n'en croit rien, il ne s'en rapporte qu'à lui-même. Les autres n'avaient que vu, mais il veut toucher, mettre ses doigts et ses mains dans les trous des plaies de son corps. Il fit toutes ces épreuves, avant que de croire et de se rendre. J'omets les autres apparitions sur la mer de Tibériade, sur la montagne de Galilée où Jésus se fit voir, et parla à plus de cinq cents personnes assemblées, et dans la dernière entrevue il s'éleva à leurs yeux dans le ciel. Certes, les apôtres pendant quarante jours s'assurent de sa résurrection par les instructions qu'il leur donne sur les mystères, sur les cérémonies de son culte, sur le plan de son Eglise. Quel nombre de témoins ! Qu'ils sont sur leurs gardes ! Ils ont pris plus de précautions que nous n'en eussions exigé. Peut-on se méfier de leur témoignage ?

4° Il est d'autant plus certain, que les apôtres étaient très-intéressés à ne pas croire cette résurrection ; car avec un peuple tel que les Juifs, prévenus pour leur temple, pour leur culte et pour leurs pontifes, à quoi s'exposaient-ils de prêcher un fait qui tendait à tout bouleverser et à donner pour Messie celui qui ne l'était pas, s'il n'était pas véritablement ressuscité ? Ils avaient pu suivre Jésus par ambition pendant sa vie ; mais si leurs projets ont échoué à la croix, si leur Maître est toujours mort, quelle honte d'avoir été dupes ! Ils doivent se cacher ou convenir de leur méprise. Au lieu de se taire, ils publient sa gloire ; ils citent tous les témoins, les lieux, les circonstances de ses apparitions et de son ascension. Personne ne les dément, ne les décèle. S'ils sont fourbes, peuvent-ils avoir tant de comchacun. Voilà les disciples changés, pleins plices, sans religion, sans foi, sans remords et sans trahison ?

5° Cependant leur vertu, leur zèle étonne l'univers. On les voit charitables, humbles, doux, patients, généreux, intrépides. En prêchant, ils bravent les périls, ils essuient les tourments ; ils renversent les idoles, ils ne pensent qu'à glorifier Dieu, qu'à lui procurer de vrais adorateurs ; ils n'aspirent qu'au ciel. Tant de beaux traits sont-ils dans des imposteurs et des scélérats, tels qu'ils seraient s'ils n'eussent été assurés de la résurrection et de l'ascension du Sauveur ?

6° Mais voici un témoin de ces deux mystères, pris d'entre les ennemis les plus déclarés, Saul plein de fureur contre les disciples de Jésus ; il les cherche, il les persécute à toute outrance ; Jésus se montre à lui en plein jour, le terrasse, le change en apôtre même. Sans autre maître, le voilà instruit de tout l'Evangile et en état de prêcher, et de confondre les Juifs et les gentils. On sait ses succès. Il a fallu un coup de foudre pour le persuader ; mais il l'est, et c'est un témoin qu'on ne peut récuser.

Tous ces témoins ont vu l'accomplissement des promesses qui leur avaient été faites. Ils ont opéré les miracles annoncés ; ils ont parlé les langues ; ils ont chassé les démons, guéri les malades ; leurs disciples les ont renouvelés, en confessant comme eux Jésus ressuscité et glorieux. Ils sont morts dans ce témoignage au milieu des tortures ; ce témoignage est donc assuré. Qui ne se rend pas à ce poids de preuves est impénétrable à toute vérité.

I^re objection. — « Doit-on plus de croyance à la résurrection, à l'ascension de Jésus, qu'on en doit à l'apparition de Romulus au sénateur Proclus, qui le vit ensuite s'élever au ciel ? »

Réponse. — Que le fondateur de Rome ait été assassiné ou écrasé de la foudre, n'importe. On est sûr de sa mort, et le peuple crut son apothéose ; mais quelle comparaison entre une apparition d'un moment et des entrevues fréquentes, longues et réitérées ? Proclus voulait cacher par cette fable le meurtre. Il parle seul, il n'a ni témoins, ni preuves. Il fit comme Numérius Atticus, qui pour consoler l'impératrice Livie, assura avec serment avoir vu monter au ciel l'âme d'Auguste.

II^e objection. — « Mais Proclus prophétisa en même temps que le peuple romain serait le maître de toute la terre, et Rome la capitale du monde. »

Réponse. — La prophétie était plus ancienne et répétée cent fois par les orateurs. Le soupçon était fondé sur le caractère d'un peuple sobre, ambitieux et guerrier.

7° Jésus a communiqué aux apôtres le Saint-Esprit, le don des langues et des miracles. Saint Luc dans ses *Actes* en décrit l'histoire et les preuves. Cette descente du Saint-Esprit est annoncée par un grand vent et par des langues de feu qui se fixent sur dire aux apôtres qu'on a enlevé le corps, et

de lumières et de zèle ; ils publient les merveilles du Seigneur. Tout le monde accourt. Les peuples divers les entendent avec étonnement. Voilà le fait. Or qui a été leur maître ? Qui a pu dans une langue les former toutes en même temps avec la dignité et l'énergie propres à toucher tant d'auditeurs ? Ici l'artifice, l'illusion sont-ils possibles ? Tous ces peuples ont-ils pu être trompés, devenir sourds ou visionnaires ? Tant d'étrangers se sont-ils entendus avec les apôtres, qu'ils ne connaissent pas ? Leur nombre, leur religion rendent le complot impossible. Soupçonnera-t-on les apôtres d'avoir appris toutes les langues ? En quel temps, ou de qui ? Quand Jésus-Christ aurait employé toute sa vie à les former, ils étaient trop grossiers, trop ignorants. D'ailleurs, peut-on leur apprendre à se faire entendre à toutes les nations par un seul et unique langage ?

Si ces faits sont inventés, à quoi s'expose saint Luc devant tant de Juifs et de gentils ? Cependant ils ont été crus, nul ne les a disputés ; ils sont donc vrais ? Il y a plus : c'est que ce don des langues, communiqué aux fidèles, a été admiré de tous les païens, à Rome, en Grèce, en Asie. Les apôtres avaient donc prêché dans les langues de chaque peuple, latin aux Romains, grec aux Corinthiens, etc., etc. Ainsi chaque peuple était témoin de ce don des langues.

8°. Le fait des miracles opérés par les apôtres est aussi incontestable. (*Act.* III.) Le perclus de naissance est âgé de quarante ans. On le porte tous les jours à la porte du temple la plus fréquentée. Il est connu ; devant tous, et en un moment il est guéri. Il saute de joie au milieu de la foule qui le reconnaît. Luc a-t-il été démenti par quelqu'un ? Pouvait-il tromper sur la mort d'Ananie et de Saphire ? Pouvait-on croire que l'ombre de Pierre guérissait les malades exposés dans les rues, à moins que cela ne fût publiquement certain ? A-t-on pu douter ou contester la guérison du paralytique Enée, étendu sur son lit depuis huit ans, et opérée par le seul nom de Jésus-Christ ; la résurrection de Thabite à Joppé ; l'aveuglement de Barjésu à Paphos, qui convertit le proconsul romain ; le rétablissement de l'homme perclus, fait par saint Luc à Lystres, miracle si notoire que les habitants prennent les apôtres pour des dieux ; celui du jeune homme tombé du troisième étage et brisé, et cela devant les témoins de Troade ; celui que fit saint Paul devant les insulaires de Malte, etc. ?

La fondation de tant d'églises assure, et les miracles qui ont autorisé les apôtres à les établir, et la conviction générale de la vérité et de la notoriété de ces miracles. Saint Paul y rappelle toujours les fidèles ou fervents, ou chancelants, comme au fondement inébranlable de leur foi. Ce don des langues, des miracles, des prophéties, communiqué aux fidèles, était si public, si commun, que saint Paul fit des règlements pour l'usage et pour le fruit qu'on en devait faire. Aurait-il pu en imposer jusqu'à ce point, si on n'avait rien vu ni entendu d'extraordinaire ? Il reste donc établi que les promesses de Jésus-Christ aux apôtres ont été parfaitement accomplies, et que ces promesses confirment la réalité de sa résurrection et de son ascension (Chaudon II, 314.)

RÉSURRECTION DES CORPS.

Réponse aux objections faites contre cette vérité.

« Pour qu'un mort ressuscite, dit Voltaire, il faut que toutes les parties imperceptibles de son corps qui s'étaient exhalées dans l'air, et que les vents avaient emportées au loin, reviennent se remettre chacune à leur place, que les vers et les oiseaux ou les autres animaux nourris de la substance de ce cadavre, rendent chacun ce qu'ils lui ont pris. Les vers engraissés des entrailles de cet homme auront été mangés par des hirondelles, ces hirondelles par des pigrièches, ces pigrièches par des faucons, ces faucons par des vautours. Il faut que chacun restitue précisément ce qui appartenait au mort, sans quoi ce ne serait plus la même personne : tout cela n'est rien encore, si l'âme ne revient dans son hôtellerie. »

On voit bien que Voltaire est un poëte dont l'imagination se plaît à s'effaroucher. L'homme cesse de vivre lorsque le sang cesse de circuler dans son corps, et que l'âme en est séparée. Le miracle de la résurrection serait-il douteux, si à la parole d'un homme le sang recouvrait son mouvement, et le mort la vie ? Mais supposons que le corps d'un homme mort ait souffert les pertes dont parle Voltaire, que beaucoup de parties imperceptibles de ce corps se soient exhalées dans l'air, et qu'elles aient été emportées par les vents, que des vers se soient nourris de ses entrailles, et que ces vers aient été mangés par des oiseaux : on ne peut pas dire néanmoins qu'il ait perdu son individualité, c'est-à-dire, qu'il ne soit le corps d'un tel homme. Si le mouvement était donc rendu à ce cadavre, et que l'âme qui en avait été séparée lui fût réunie, ne serait-il pas vrai que le même homme, qui était mort, serait vivant ? Un tel prodige est-il au-dessus de la puissance du Créateur ? Serait-il nécessaire que le Créateur, pour opérer ce prodige, fît faire aucune restitution à l'air, aux vers, aux oiseaux, des parties qui avaient appartenu à ce corps ? Le Créateur peut les remplacer subitement, ou successivement en laissant au ressuscité le soin de les recouvrer par l'usage des aliments, comme il arrive dans la convalescence après une grande maladie.

Supposons qu'il ne s'agisse pas seulement de la résurrection d'un mort au bout de quelques jours, mais de la résurrection d'un mort au bout de plusieurs années, après une infinité de mutations arrivées à son corps, en sorte qu'il n'en reste plus aucun vestige visible : osera-t-on dire que la résurrection d'un tel mort est impossible

au Créateur? Ce serait n'avoir aucune idée ni du corps humain, ni du Créateur.

Il en est du corps de l'homme comme de son âme, à cette différence près, que l'âme, étant une substance simple, ne peut périr par la dissolution de ses parties; au lieu que le corps étant une substance composée, peut être détruit par cette voie. Mais il n'y a aucune raison de supposer que les parties dont il est essentiellement composé soient sujettes à la corruption, et qu'elles entrent jamais dans la composition d'un autre corps. Il subsiste toujours le même, malgré tous les changements qui lui arrivent, depuis son état de germe jusqu'à son état de la plus extrême vieillesse : en sorte que tous les aliments qu'il prend peuvent bien servir à son développement, mais sont toujours étrangers à son essence, et n'en font point partie. Que faut-il donc pour ressusciter un mort et tous les morts à la fin du monde? Rassembler toutes ces parties incorrompues des corps, et les développer, selon leur nature, y réunir les âmes qui les avaient animées. Cela est-il impossible au Créateur? Tout ne lui est-il pas connu, et ne peut-il pas tout? (Chaudon, II, 322).

RÉVÉLATION. — S'il y a une révélation, on ne doit regarder les philosophes modernes et tous ces prétendus savants et raisonneurs, toujours acharnés contre la religion, que comme les plus détestables des hommes et comme les plus odieux ennemis du genre humain. Car s'il y a une révélation, elle est nécessairement le sceau le plus auguste de la volonté de l'Etre suprême, et elle doit nécessairement renfermer pour l'homme le plus grand intérêt; et par une conséquence inévitable, tout ce que vomissent contre elle les incrédules ne doit plus être regardé que comme une inspiration infernale, la séduction la plus criminelle, et le poison le plus funeste et le plus dangereux.

Ce point étant la base et le fondement de la religion, nous le traiterons avec tout le détail que la précision essentielle à cet ouvrage pourra permettre. Nous expliquerons d'abord ce qu'on doit entendre par le mot de révélation ; nous ferons voir ensuite le besoin qu'en avait le genre humain ; nous montrerons après qu'il y a eu une révélation toute divine, et nous en fournirons les preuves; enfin nous présenterons le sceau le plus auguste, le plus parfait de la révélation dans l'Evangile de Jésus-Christ. En un mot, l'idée de la révélation, sa nécessité, sa certitude, son parfait complément dans l'Evangile : c'est ce que nous traiterons en quatre articles, après lesquels nous répondrons à ce que nous objectent les incrédules.

Art. I^er^. — *Ce que c'est que la révélation.*

La révélation est le corps de toutes ces vérités que Dieu a lui-même annoncées aux hommes et qui font la base et le fondement de toute la religion. C'est ce que le Docteur des nations nous développe avec ces idées sublimes et énergiques qui lui sont si familières, lorsqu'il nous dit : *Le même Dieu qui autrefois avait parlé si souvent et en tant de manières à nos pères par l'organe de ses prophètes, vient de nous parler encore dans ces derniers temps par l'organe de son propre Fils, qu'il a établi le Maître de toutes choses, et par lequel il a créé l'univers : « Multifariam multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis, novissime diebus istis locutus est nobis in Filio, quem constituit hæredem universorum, per quem fecit et sæcula. »* (*Hebr.* I, 1.) Peu après il ajoute que cette parole divine a été attestée et confirmée par les miracles, les prodiges, les grands traits de la toute-puissance de Dieu et par l'effusion des dons du Saint-Esprit : *Contestante Deo signis et portentis, et variis virtutibus et Spiritus sancti distributionibus.* (*Hebr.* II, 4.)

Ces deux textes nous donnent l'idée la plus haute et la plus complète de la révélation. 1° C'est Dieu lui-même qui daigne parler aux hommes : *Deus loquens patribus.* 2° Il se sert pour leur parler de l'organe des prophètes : *in prophetis.* 3° Il leur parle pendant une longue suite de siècles, depuis le péché du premier homme, à qui il avait promis un Libérateur, jusqu'à l'arrivée même de ce Libérateur : *Multifariam multisque modis olim Deus loquens patribus.* 4° Il leur parle enfin par la bouche de son propre Fils et de sa propre substance : *novissime locutus est nobis in Filio.* 5° La divinité de cette parole est attestée et déclarée par des prodiges dont Dieu seul peut être l'auteur, *Contestante Deo signis et portentis.*

Par cette explication on voit combien est absurde et extravagant le sentiment du déiste génevois, qui met les rêveries de Mahomet au rang des révélations, et qui les fait aller hardiment de pair avec la révélation juive et la révélation chrétienne. Car quelles preuves nous fournira-t-il que Mahomet ait été un homme divinement inspiré? Quelles sont les prophéties qui l'ont annoncé? Quels miracles a-t-il faits pour attester l'autorité et la vérité de sa doctrine?

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui est nécessaire à l'éclaircissement de l'idée de la révélation, nous ajouterons que la fin de la révélation est de nous faire connaître des vérités que la raison n'aurait pas pu découvrir par elle-même, ou de nous faire connaître plus parfaitement et plus sûrement des vérités dont la raison n'avait que des notions et des connaissances bien imparfaites et bien légères, en comparaison de celles que la révélation nous en a données. Telle est l'idée qu'on doit avoir de la révélation.

Art. II. — *De la nécessité d'une révélation.*

La fin pour laquelle la révélation a été donnée aux hommes, c'a été de leur faire connaître plus parfaitement Dieu leur créateur, leurs devoirs, leur destinée éternelle, leur plus grand intérêt. La raison seule suffisait-elle pour donner ces connaissances

intéressantes, ou était-elle insuffisante pour cela? C'est ce que nous allons décider, non par des raisonnements où l'on puisse craindre la surprise et dont on puisse se défier, mais par des faits qu'il soit impossible de contester.

Premier fait. — Les hommes ont été pendant une longue suite de siècles dans les plus épaisses ténèbres sur les vérités les plus nécessaires et les plus essentielles.

Second fait. — Ils se sont abandonnés aux déréglements les plus honteux et les plus condamnés par la raison.

Troisième fait. — Les lumières des sages n'ont pas été suffisantes pour éclairer le genre humain, ni leurs efforts pour en arrêter les déréglements.

Quatrième fait. — Ce n'est que par la révélation que les ténèbres ont été dissipées, et que les déréglements ont été arrêtés.

Si nous venons à bout de démontrer ces quatre sortes de faits, nous aurons par là même démontré de la manière la plus évidente la nécessité d'une révélation. Reprenons maintenant en détail la preuve de chacun de ces faits.

PREMIER FAIT. — *Les hommes ont été enveloppés pendant une longue suite de siècles dans les plus épaisses ténèbres, sur les vérités les plus essentielles et les plus nécessaires.*

Interrogeons-nous nous-mêmes. Qu'y a-t-il de plus intéressant pour l'homme que de savoir d'où il vient, ce qu'il est, ce qu'il doit devenir? Qu'y a-t-il de plus essentiel et de plus nécessaire pour lui que de connaître son Auteur, se connaître lui-même, connaître son éternelle et immortelle destination? C'est la connaissance de ces grands objets qui est le principe nécessaire de tous les devoirs, de toutes les vertus, de tout ce qui peut intéresser et doit intéresser le genre humain; c'est, en un mot le principe nécessaire de l'unique et véritable sagesse. Il n'est pas à craindre qu'aucun philosophe ose contester cette assertion.

Or c'est sur la connaissance de ces grands objets que le genre humain a été plongé dans les plus épaisses ténèbres, avant d'avoir été éclairé par la révélation. Pour nous en convaincre, rappelons ce qu'était alors l'univers; examinons de quelle manière on pensait alors dans l'univers.

Et d'abord, quelle idée les hommes avaient-ils de la Divinité? Toute la terre couverte d'idoles nous apprend assez ce qu'en pensaient tous les peuples, grecs, romains ou barbares. Une multitude innombrable d'hommes, de femmes et d'enfants, les uns vindicatifs et sanguinaires, les autres jaloux, colères, trompeurs, et tous impudiques, ou adultères, ou incestueux, ou quelque chose de plus encore; tels étaient les dieux que cet aveugle univers adorait et devant lesquels il se prosternait. Tel était l'avilissement des idées qu'on s'était faites de la Divinité.

On dira peut-être qu'apparemment les philosophes, les sages, les savants ne pensaient pas aussi grossièrement de la Divinité que le peuple. Mais tous les monuments nous apprennent le contraire. Ils nous apprennent que tous ces prétendus sages pour le culte étaient aussi peuple que le peuple même; qu'ils adoraient comme lui l'inceste, l'adultère, la vengeance, et tous les autres vices les plus infâmes, dès qu'ils étaient divinisés, et que pour la manière de penser ils ne valaient guère mieux que le peuple, les uns donnant dans l'incrédulité, les autres dans toutes sortes d'absurdités, comme on peut le voir par les ouvrages de Plutarque. (*De plac. phil.*, XVIII.)

Mais rien n'approche de l'énergie avec laquelle saint Paul s'exprime sur le même sujet. *Ces philosophes*, dit-il, *se sont perdus dans leurs rêveries, leur âme insensée a été enveloppée de ténèbres, et en vantant leur sagesse ils n'ont montré que leur extravagance et leur folie: « Evanuerunt in cogitationibus suis, et obscuratum est insipiens cor eorum, dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt. »* (*Rom.* I, 21.)

Pour ce qui est de l'origine de l'homme, de ses rapports avec Dieu, de sa destinée éternelle et immortelle, l'ignorance, les erreurs, les absurdités n'ont pas été moins grossières sur tous ces points qu'elles l'étaient sur la Divinité.

La peuple stupide, qui ne connaissait que ses dieux mâles et femelles, lesquels se jalousaient, se battaient, se querellaient, et faisaient entre eux assez mauvais ménage; le peuple stupide ne savait guère comment l'homme était venu sur la terre. Le dogme de l'immortalité de l'âme, dont il entendait quelquefois parler, et que l'homme qui réfléchit connaît si bien, ne faisait guère d'impression sur lui; Eaque, Minos et Rhadamante ne l'épouvantaient pas beaucoup. On ne lui avait point donné cette sublime leçon, que « l'homme était sorti des mains de Dieu, qu'il avait été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, que le corps retournerait dans la terre d'où il a été tiré, et l'âme à Dieu qui l'a créée, et qu'alors il serait jugé par son Créateur, sur tout le bien et le mal qu'il aurait fait. » (*Gen.* I; *Eccli.* XII.) Ces importantes vérités lui étaient absolument inconnues. Ce qu'un reste de tradition primitive en avait laissé était si faible, qu'il ne faisait pas sur les esprits la plus légère impression.

Mais les savants eux-mêmes, les philosophes, et ceux qu'on nous vante aujourd'hui comme des sages, étaient-ils plus éclairés? Non, certainement; et toute la différence qu'il y avait entre eux et le peuple, c'est qu'ils étaient plus présomptueux, et débitaient encore plus d'absurdités. La magnifique idée d'un Dieu créateur leur a été absolument inconnue. Les uns, au témoignage de Diodore de Sicile (lib. I), croyaient que le monde était éternel, et que le genre humain était de toute éternité, comme le monde. Les autres prétendaient que des

parties séminales répandues dans tout le chaos, s'étant dégagées par l'action de la chaleur des parties grossières et humides dont elles étaient enveloppées, avaient donné occasion à la formation de l'homme et de tous les animaux. Voilà ce que Diodore dit avoir appris des sages Egyptiens.

Le vieux Sanchoniaton débita chez les Phéniciens des absurdités d'une autre espèce. Le limon, selon lui, contenait des animaux sans sentiments, lesquels en formèrent d'autres qui avaient sentiment et intelligence; il dit que les mâles et les femelles, épouvantés par des tonnerres, se mirent en mouvement; que Colpia, c'est-à-dire le vent, et Baau, que les Grecs appellent la nuit, donnèrent naissance à deux mortels, dont l'un fut appelé Premier-né, et l'autre Siècle, et que c'est de là qu'est venu tout le genre humain. (Euseb., *Præp. ev.*, l. I, c. 10.)

La cosmogonie des Grecs valait-elle mieux que celle des Egyptiens et des Phéniciens? Qu'on parcoure le premier livre de Plutarque sur les sentiments des philosophes. On y trouvera beaucoup, ou d'absurdités qui révoltent la raison, ou de sottises qui font pitié, et l'on n'y verra jamais nul rapport de l'homme avec Dieu, nulle de ces notions qui élèvent l'âme et l'attachent à Dieu; nul de ces grands principes capables d'éloigner efficacement l'âme du crime, ou de lui inspirer un respect véritable, et un amour généreux pour les vertus.

On ne prétend pas dire par là qu'il n'y ait eu nulles vertus parmi les païens. Ils connaissaient les vertus sociales; la raison n'était pas entièrement éteinte parmi eux; ils nous ont laissé sur cela des maximes et des règles dignes de tout notre respect. J'ajouterai même que depuis dix-huit siècles il ne s'est pas fait sur les vertus sociales un ouvrage aussi parfait et aussi beau que celui que Cicéron donna *Sur les offices* ou *Sur les devoirs*, quarante ou cinquante ans avant la naissance de Jésus-Christ. Mais les vertus qui exprimeraient les rapports de l'homme avec Dieu, de la créature avec le Créateur, les grands principes qui éclaireraient l'âme sur ces devoirs si essentiels, qui inspireraient l'amour de ces hautes vertus, et échaufferaient l'âme à les pratiquer, tout cela semble lui avoir été inconnu; et il n'en est pas plus parlé dans ses écrits que dans ceux de nos philosophes modernes.

Nous ne parlerons pas ici de tous ces extravagants, absurdes et horribles systèmes des philosophes sur le souverain bien, sur la métempsycose, sur l'état de l'âme après la mort, sur l'âme universelle du monde, sur le matérialisme, etc. C'était une multitude d'horreurs et d'absurdités, par lesquelles l'aveugle genre humain était entraîné, sans être ferme sur aucun point, sans savoir à quoi s'en tenir, sans être convaincu ni persuadé de rien de tout ce qu'il entendait, lisait, ou imaginait; passant d'un système à un autre, d'une incertitude à une autre incertitude; toujours dans les ténèbres, toujours aveugle, toujours curieux et impatient, et toujours malheureux.

Qu'on parcoure les ouvrages philosophiques de Cicéron, ceux de Plutarque, de Clément d'Alexandrie, d'Eusèbe de Césarée: on aura les preuves démonstratives de tout ce que nous avons exposé, et par conséquent la preuve démonstrative de l'ignorance où était le genre humain sur les vérités les plus essentielles et les plus nécessaires, et du besoin qu'il avait d'être éclairé des lumières de la révélation.

Second fait. — *Les hommes abandonnés aux déréglements les plus honteux et les plus contraires à la raison.*

Non mihi, si linguæ centum sint oraque centum
Ferrea vox, omnes scelerum comprendere formas
Possim. . . . . .
(*Æneid.*, lib. I.)

Ainsi s'exprimait Virgile, en parlant des criminels enfermés dans les enfers. Ces expressions sont encore trop faibles pour exprimer les affreux déréglements auxquels s'abandonnèrent les hommes avant qu'ils fussent éclairés des lumières de la révélation.

D'abord l'impudicité la plus révoltante régnait dans toute l'étendue de l'univers. On est effrayé quand on lit ce que les auteurs anciens nous ont laissé sur ce sujet; et voici ce qu'ils nous apprennent. C'est que 1° l'impudicité était autorisée par l'exemple des dieux qu'on adorait, et qui étaient tous impudiques, ou adultères, ou incestueux, ou plus infâmes encore. 2° Elle était consacrée par la religion; car dans tout l'Orient, la Grèce, et ensuite dans presque tout l'empire, les fêtes de Vénus étaient célébrées par des prostitutions publiques, on élevait des temples à l'honneur de Vénus la prostituée, et on ne pourrait pas présenter le développement des affreux mystères de Bacchus, de Vénus, de Cérès, sans faire frémir la pudeur. 3° Le libertinage des jeunes gens n'était défendu par aucune loi, ni civile, ni religieuse; il était même regardé comme une chose fort indifférente. 4° Les débauches qui outragent la nature devinrent si communes et si générales, que Sénèque nous apprend qu'on tenait à Rome des sérails de ces infortunées victimes de la brutalité; que l'empereur Alexandre Sévère, qui avait en horreur ce genre de débauche, pensa à l'arrêter, mais qu'il n'osa l'entreprendre, de peur de donner lieu à des maux encore plus grands; que l'empereur Adrien alla jusqu'à faire mettre au rang des dieux un de ceux qui lui servaient pour ces infâmes plaisirs. On ne finirait point si l'on voulait rapporter tout ce que les écrivains nous ont appris de l'excès de ces désordres monstrueux. On en trouvera une partie dans les tableaux des mœurs païennes, à la fin de l'article Christianisme.

Un autre désordre que la raison ne peut pas plus justifier, et qui avait passé en cou-

tume et en loi, c'était l'injustice et la cruauté dont les créanciers usaient envers leurs débiteurs, et le criant excès des usures. Chez les païens, on exigeait quelquefois le vingt, le trente, le cinquante pour cent; on était autorisé à faire saisir et à vendre comme des esclaves les débiteurs insolvables; les lois les plus douces permettaient d'exiger au moins le douze pour cent, pour argent prêté; et pour les choses de consommation, il fallait au bout d'un an donner un surplus de moitié, avec une quantité égale à celle qu'on avait reçue. On peut voir le détail de ces usages et de ces lois dans le traité du marquis Maffei sur l'emploi de l'argent, *del impiego del danaro*. Voilà des injustices évidentes, contre lesquelles une droite raison sera toujours révoltée, et que la sagesse et les lois humaines n'avaient cependant point cessé d'appuyer et d'autoriser.

La raison n'est pas moins révoltée, et ne réclame pas moins fortement contre les barbares spectacles des combats des gladiateurs. Il fallait, pour amuser les païens dans leurs cirques et leurs amphithéâtres, faire paraître devant eux des régiments de gladiateurs, qui combattissent tout nus, qui s'égorgeassent avec art, qui employassent diverses sortes d'armes, pour rendre l'amusement plus varié. Souvent on nourrissait avec plus de soin et de délicatesse ces infortunés combattants, afin que le sang, coulant plus lentement, prolongeât pour le spectateur le barbare plaisir de les voir plus longtemps palpiter et plus lentement expirer. Pour outrager en même temps la pudeur et l'humanité, on voulut avoir aussi des gladiatrices. Mais finissons sur ces horreurs. En voilà suffisamment pour prouver jusqu'où allaient les désordres du genre humain, et le besoin qu'il avait d'une autorité divine pour arrêter de si monstrueux déréglements.

Troisième fait. — *Les lumières des sages n'ont pas été suffisantes pour dissiper les ténèbres du genre humain, ni leurs efforts pour en arrêter les déréglements.*

De quoi ont servi les philosophes dans ce monde, demande le Docteur des nations, de quoi ont servi tous ces raisonneurs, tous ces faiseurs de systèmes? *Ubi sapiens, ubi scriba ubi conquisitor hujus sæculi?* (*I Cor.* I, 20.) Ont-ils éclairé le genre humain? l'ont-ils rendu meilleur? Ils n'ont fait ni l'un ni l'autre; ce qui se démontre premièrement par le fait et par les témoignages des philosophes eux-mêmes, anciens et modernes; secondement, par les raisonnements les plus clairs et les plus évidents.

Et d'abord, quelque naturelles que soient aux philosophes la présomption, la vanité et l'orgueil, l'inutilité de leurs leçons pour éclairer le monde sur les vérités les plus essentielles et les plus nécessaires, et pour le rendre meilleur, est plus que démontrée par le seul fait; nous venons d'en donner les preuves dans les deux articles précédents. Les philosophes eux-mêmes, anciens et modernes, sont forcés d'en convenir. On voit par tous les ouvrages philosophiques de Cicéron, que les philosophes se combattaient perpétuellement, et disaient perpétuellement le pour et le contre sur les mêmes objets. Le premier et le quatrième livre de Plutarque, *Sur les sentiments des philosophes*, nous démontrent la même chose. Mais personne ne nous fait mieux connaître le peu de cas qu'on faisait et qu'on devait faire des leçons des philosophes, que Lucien dans son dialogue de Ménippe et de Philonidès.

Ménippe dit d'abord que dans le désir de s'instruire, et de connaître la vertu, et de découvrir la vérité, il a commencé par lire Homère et Hésiode, mais qu'il a été bientôt indigné de toutes les impertinences qu'ils mettent sur le compte de ces dieux, desquels ils sont les premiers maîtres en tout genre de crimes et de débauches. « Je crus donc, » continue Ménippe, « devoir m'adresser aux philosophes; mais je tombai, comme on dit, de fièvre en chaud mal; car je trouvai parmi eux tant d'ignorance et d'incertitude sur les vérités les plus nécessaires, que les hommes les plus simples me paraissaient incomparablement plus sages que eux tous. En effet, les uns me disaient que je ne devais chercher que la volupté, et que c'était là le souverain bien; les autres, qu'il ne fallait rien accorder au plaisir, mais travailler, peiner, souffrir courageusement. Ceux-ci voulaient que je ne regardasse qu'avec mépris l'or et l'argent, ceux-là me soutenaient que l'or et l'argent étaient de véritables biens. C'était bien autre chose quand ils venaient à m'entretenir de l'univers. Je n'entendais parler alors que d'atomes, de vide, de substances incorporelles, et autres choses inconcevables. Mais ce qui me choquait le plus et ce qui me paraissait le plus absurde, c'est que chacun d'eux ajustait si bien ses sophismes, que l'un me soutenant qu'un objet était froid, et l'autre, que ce même objet-là était chaud; je ne savais ni qu'en penser, ni que leur dire. Enfin, ce qui me révoltait encore plus que tout le reste, c'est la contradiction que je voyais entre leurs maximes et leur conduite. Tel déclamait contre les richesses, qui mettait son argent à usure, et ne faisait rien que par argent. Tel faisait profession de mépriser la gloire, qui recherchait la gloire partout. Presque tous criaient en public contre la volupté; et en secret, ils s'y livraient autant qu'il leur était possible. » C'est ainsi que Lucien peint la sagesse, la science et les mœurs des philosophes, et l'on voit par ce tableau que les philosophes ont toujours été les mêmes.

Un autre écrivain du même siècle, nommé Hermias, aussi ingénieux mais plus décent que Lucien, peint encore mieux la fausse sagesse et la sotte vanité des philosophes, dans son ouvrage qui a pour titre, *Les philosophes raillés*. Mais cette pièce est trop longue pour être toute rapportée, et trop serrée pour qu'on en puisse rien retran-

cher. Nous ne pouvons pas cependant nous empêcher de présenter ce qu'il dit des lumières que nous fournissent les philosophes sur la nature de l'âme. Je leur demande, » dit-il, « ce que c'est que l'âme. Et Démocrite me dit que c'est une nature de feu ; les stoïciens, une substance aérienne ; Héraclite, une motion ; Pythagore, un nombre qui a la force de mouvoir ; Hippon, une eau séminale ; Dinarque, une harmonie ; Critias, du sang ; les autres, une vapeur qui vient des astres, un élément des éléments, etc. Chacun d'eux a son jargon, aucun d'eux n'a la vérité.

« Mais ensuite que doit devenir cette âme ? Les uns la font immortelle, les autres mortelle ; ceux-ci la font survivre quelque temps, ceux-là la font résoudre en atomes. Quelques-uns l'envoient loger dans les corps des bêtes, quelques autres la font passer successivement dans trois corps différents ; et quelques autres encore la font durer et rouler pendant trois mille ans. Ainsi, tantôt je suis immortel, et me voilà bien aise ; tantôt mortel, et je m'en afflige ; tantôt atome, eau, air, feu ; ensuite je ne suis plus rien de tout cela, mais je deviens poisson, reptile, bête fauve, quadrupède ; et quand je vois des hommes, je ne sais si je les dois appeler hommes, ou loups, ou chiens, ou bœufs, ou serpents, ou oiseaux, ou chimères, ou.... Enfin Empédocles brochant sur le tout, me fait arbrisseau. Voilà ce que m'apprennent ces philosophes, ces grands oracles de la sagesse. »

Nos philosophes modernes pensent sur le même sujet comme ont pensé Cicéron, Plutarque, Lucien, Hermias et les autres. « Je consultai les philosophes, » dit Jean-Jacques Rousseau (*Emile*, t. III, p. 25), « je feuilletai leurs livres, j'examinai leurs diverses opinions ; je les trouvai tous fiers, affirmatifs, dogmatiques, même dans leur scepticisme prétendu, n'ignorant rien, ne prouvant rien, se moquant les uns des autres ; et ce point commun à tous, me parut le seul sur lequel ils ont tous raison. Triomphants quand ils attaquent, ils sont sans vigueur en se défendant. Si vous pesez les raisons, ils n'en ont que pour détruire ; si vous comptez les voix, chacun est réduit à la sienne ; ils ne s'accordent que pour disputer, etc. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais, de bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranchantes, et prétendent nous donner pour les vrais principes des choses, les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination. Du reste, renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère ; aux puissants et aux plus riches, le seul frein de leurs passions ; ils arrachent du fond des cœurs les remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. Jamais, disent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes. Je le crois comme eux, et c'est à mon avis une grande preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité. »

L'inépuisable faiseur de brochures contre la religion, ou plutôt ce rediseur infatigable des mêmes impiétés, avoue en plusieurs endroits de son *Dictionnaire philosophique* que les différentes sectes des philosophes n'ont engendré que des erreurs et des déréglements. Nous n'en citerons que ce trait. « Chez les gentils, plusieurs sectes n'avaient aucun frein ; les sceptiques doutaient de tout ; les académiciens suspendaient leur jugement sur tout ; les épicuriens étaient persuadés que la Divinité ne pouvait se mêler des affaires des hommes, et dans le fond, ils n'admettaient aucune divinité. Ils étaient convaincus que l'âme n'est point une substance, mais une faculté qui périt avec le corps. » (*Diction. philos.*, art. *Athée.*)

Que le sage lecteur dise maintenant avec sincérité ce qu'il a dans l'âme ; croira-t-il que des hommes tels que nous venons de les peindre, ou pour mieux dire, tels qu'ils viennent de se peindre les uns les autres, aient été propres à éclairer, instruire et réformer le genre humain ? Mais nous n'avons pas tout dit encore. Voici ce qui doit arracher l'aveu à ceux qui seraient les plus opiniâtrés à nier la nécessité d'une révélation.

Quand nous supposerions même que l'on pût trouver parmi les philosophes, les législateurs, et les prétendus sages, les lumières les plus sûres pour parvenir à la connaissance de la vérité, et les leçons les plus pures pour régler les mœurs, nous ferions une supposition très-vaine, et dont la fausseté est bien évidemment démontrée par le fait. Néanmoins, quand on trouverait parmi eux ces lumières, et ces règles sûres, nous n'en serions pas pour cela plus avancés. Nous pourrions toujours dire avec Rousseau : « Philosophe, tes lois morales sont fort belles, mais montre m'en de grâce, la sanction. Cesse un moment de battre la campagne, et dis-moi nettement ce que tu mets à la place des châtiments de l'autre vie. » (*Emile*, t. III, p. 187.)

En effet, quelle autorité aura ce philosophe pour obliger les hommes à écouter ses leçons, et à s'y soumettre ? Quel moyen emploiera-t-il pour réprimer des passions ardentes et impétueuses, pour les arrêter, pour faire qu'elles ne marchent et n'agissent plus que sous la direction de la raison ? Quel cas feront de ses belles maximes les concussionnaires, les débauchés, les hommes puissants, mais violents, injustes, ambitieux, et qui, assurés de l'impunité, ne connaissent d'autres lois que la force, ni d'autres règles que les grandes passions ? Que feront les Platon, les Sénèque, les Epictète, auprès des Denys, des Tibère, des Caligula, des Néron ?

Mais puisque ces sages et ces philosophes nous manquent, et qu'ils ne nous suffisent pas dans le besoin, cherchons donc ailleurs ce qu'il fallait, et ce qui était absolument nécessaire, pour éclairer et réformer le genre humain.

Pour éclairer les hommes, il fallait un flambeau qui leur présentât d'abord les vérités les plus essentielles, et où ils ont le plus grand intérêt; qui les délivrât de l'incertitude, et des craintes de l'égarement; qui les fixât au milieu des variations perpétuelles de la raison humaine; qui leur fît connaître plus clairement ce qui est véritablement vertu, et ce qui est véritablement vice; ce qui est de lui-même juste, honnête et licite, et ce qui est de lui-même injuste, indécent et défendu. Or la philosophie a été bien insuffisante pour cela, comme il est démontré par les variations, les égarements, les oppositions, les contrariétés des philosophes. Il fallait des lumières bien supérieures aux leurs. Il était donc nécessaire d'être éclairé et instruit par une révélation.

Pour réformer le genre humain, il fallait une autorité que tous les hommes fussent obligés de reconnaître, à laquelle les puissances mêmes ne pussent pas se soustraire, que les plus grandes passions fussent forcées de respecter, ou au moins de redouter. Il fallait une sanction qui eût son effet nécessaire, ou par la réformation volontaire et libre dans la vie présente, ou par un jugement et les suites d'un jugement dans la vie future. Cette attente était déjà assez gravée dans l'âme. La raison la rappelait sans cesse. Mais les passions étouffaient la voix de la raison; elles la rendaient inutile. Il fallait donc une voix et une autorité plus fortes; il fallait par conséquent celle de la révélation, qui pouvait seule suppléer à l'insuffisance et à la faiblesse de la raison.

Quatrième fait. — *Ce n'est que par la révélation chrétienne que les ténèbres ont été dissipées, et que les déréglements ont été arrêtés.*

Plaçons-nous à Rome au siècle d'Auguste, c'est à-dire, vers le temps de la naissance de Jésus-Christ, et de là jetons un regard sur toute l'étendue de la terre. Depuis les lieux qui voient naître la lumière, jusqu'à ceux où elle expire; depuis les climats brûlants de l'Afrique jusqu'aux régions glacées de la Sarmatie, chez tous les peuples, policés ou barbares, réunis en société dans les villes, ou vivant en brutes dans les forêts, nous verrons une idolâtrie universelle qui se présente sous mille formes différentes, qui réunit les absurdités les plus ridicules et les plus extravagantes, qui donne dans les excès les plus honteux pour le genre humain. Nous verrons dans les mœurs des déréglements aussi universels; nous verrons des abominations qui font frémir; des outrages à la pudeur, qui révoltent; des traits de cruauté et de barbarie dans des sacrifices religieux, qui effrayent. Nous verrons ensuite les Etats, et les empires chancelants, ébranlés par des secousses et des séditions presque continuelles; les sceptres, les trônes, les diadèmes, presque toujours ensanglantés, les fréquentes guerres civiles laisser à peine à l'univers le temps de respirer. Voilà ce que nous présentent les fastes de Rome païenne et de l'univers païen.

C'est dans le temps où ces désordres et ces déréglements sont portés aux plus grands excès que Jésus-Christ paraît dans le monde, et que sa doctrine commence à s'y répandre; et cette doctrine est comme une brillante aurore qui chasse devant elle les ténèbres. Les yeux sont ouverts aux hommes; ils voient la lumière; ils sont surpris de l'aveuglement où ils ont été, et des déréglements où ils ont donné. Les ridicules divinités du paganisme tombent peu à peu dans un souverain mépris; les abominables mystères païens n'inspirent plus que de l'horreur; l'univers connaît enfin un Dieu créateur, un Dieu unique, un Dieu très-saint, un Dieu rémunérateur magnifique de la vertu, et vengeur sévère du crime; un Dieu qui aime l'homme comme sa créature, qui l'adopte comme son enfant, mais qui veut que cet enfant se rende digne par ses vertus de son origine céleste, et de la fin à laquelle il est destiné.

Ces sublimes idées de la Divinité, répandues parmi les hommes, entraînent le changement et la réforme la plus frappante dans les mœurs. Les infâmes et scandaleuses représentations dans les jeux du cirque sont proscrites; les prostitutions publiques et religieuses sont abolies; les barbares combats des gladiateurs sont supprimés; on ne va plus chercher à l'amphithéâtre le plaisir inhumain de voir des hommes s'entrégorger les uns les autres avec art, ou cruellement déchirés, et dévorés par des bêtes féroces. L'esclavage n'est plus regardé que comme une atteinte injuste aux droits de la nature et à l'humanité. Les criantes usures qui avaient mis plusieurs fois Rome à deux doigts de sa ruine, sont condamnées. Les lois et la religion chez les païens autorisaient tous ces excès; la révélation les proscrit, les fait disparaître, et ne leur laisse plus que la honte et l'horreur qui leur est due.

L'infâme apostat Julien, la chère idole de Voltaire, fit bien tous ses efforts pour ressusciter ces abominations; mais le Dieu du ciel confondit l'apostat et ses projets insensés.

Les passions brutales regrettent encore cette affreuse licence de l'ancien paganisme; mais, si elles veulent en goûter, il faut qu'elles cherchent les ténèbres. Malgré les efforts et les vœux des libertins et des philosophes, la honte y est attachée, et si les lois n'en répriment pas toujours avec vigueur les excès, elles en arrêtent au moins le torrent, l'empêchent de grossir, et ne leur laissent pas prendre l'autorité et l'empire que leur donneraient une impunité générale et une trop éclatante publicité.

Mais ce n'est pas seulement en dissipant les ténèbres et en réformant les déréglements que la révélation a fait le bien véritable du genre humain; elle l'a fait également en perfectionnant la société.

C'est une chose attestée par tous les mo-

numents et les fastes de l'univers, que, depuis l'établissement du christianisme, les Etats et les royaumes ont pris une consistance beaucoup plus assurée; que les secousses, rébellions et séditions ont été beaucoup plus rares; que les attentats sur la personne des souverains ont été incomparablement moins fréquents; que les princes ont été généralement plus équitables envers les sujets, les gouvernements plus modérés et plus doux, les peuples plus tranquilles et plus fidèles.

Qu'on réunisse maintenant ces quatre vérités, que nous avons présentées dans leur plus grand jour et démontrées avec la dernière évidence : 1° des ténèbres épaisses où était le genre humain sur les vérités les plus essentielles et les plus nécessaires; 2° des honteux déréglements qui avaient passé en mœurs, en coutumes, en lois et même en exercices de religion; 3° de l'insuffisance de la philosophie pour dissiper ces ténèbres et arrêter ces déréglements; 4° des succès admirables de la révélation pour éclairer et réformer l'univers sur tous ces points : alors nous demanderons hardiment à tout homme capable de penser et de juger si l'on peut désirer une preuve plus forte du besoin qu'avait le genre humain d'une révélation. Mais le genre humain l'a-t-il reçue, cette révélation, et quelles preuves pourrait-on en fournir? C'est ce que nous allons examiner dans l'article suivant.

Art. III. — *De la réalité, certitude et existence d'une révélation.*

Il fallait donc que Dieu parlât aux hommes, nous venons de le démontrer, et il leur a réellement parlé; c'est ce que nous allons démontrer de même. Pour mettre cette seconde vérité dans son plus beau jour, nous rappellerons d'abord les sublimes idées du Docteur des nations, et nous y trouverons l'ordre et le détail des preuves les plus démonstratives. *Dieu parla souvent autrefois à nos pères par l'organe de ses prophètes; il nous a parlé tout nouvellement en ces derniers jours par son propre Fils* (*Hebr.* I, 1, 2), *et il a fait reconnaître la divinité de ses oracles par les miracles, les prodiges, la distribution des dons du Saint-Esprit.* (*Hebr.* II, 4.)

Pour développer ce texte, nous mettons d'abord pour premier principe qu'il n'y a que les lumières infinies et infaillibles de Dieu qui puissent pénétrer dans les profondeurs obscures de l'avenir, et annoncer infailliblement et clairement ce qui dépend des causes libres, et qui, cependant, ne doit arriver qu'après bien des siècles.

Nous mettons pour second principe qu'il n'y a que l'Auteur de la nature qui puisse commander à la nature même, ou arrêter, ou suspendre les lois à son gré et opérer de vrais miracles.

Nous mettons pour troisième principe qu'il n'y a que Dieu à qui on puisse rapporter et attribuer les succès d'une entreprise, lorsque cette entreprise, annoncée de Dieu même, renferme d'une part des difficultés naturellement et moralement insurmontables, et que, de l'autre, on n'emploie que des moyens naturellement et moralement incapables de la faire réussir.

Si nous prouvons donc que ce qui fait l'objet de la révélation chrétienne est appuyé sur les prophéties les plus frappantes, attesté par les miracles les plus incontestables et établi par des succès évidemment surnaturels, dès lors nous aurons prouvé, avec la dernière évidence, que Dieu a réellement parlé aux hommes, et qu'il y a une véritable révélation.

Reprenons ces trois genres de preuves.

I^re^ preuve de la révélation : les prophéties.

La révélation est contenue dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Or, ces livres sont remplis des prophéties les plus frappantes. Il faut donc nécessairement qu'ils aient été inspirés de Dieu, et tout ce qu'ils renferment et annoncent doit donc être nécessairement regardé comme des oracles émanés de Dieu. Nous allons en fournir quelques exemples, qui ont rapport à la vie de Jésus-Christ et aux révolutions des anciennes monarchies.

Quel autre qu'un Dieu aurait pu, dix, douze, quinze et vingt siècles à l'avance, nous annoncer infailliblement toutes les circonstances de la vie du Messie, le temps et le lieu de sa naissance, son caractère, ses vertus, ses miracles, sa mort, sa résurrection, ses victoires, ses conquêtes, ses succès pour l'établissement de la religion, le renversement des temples des faux dieux et l'extinction entière de l'idolâtrie? Or, tout cela a été annoncé par les prophètes et est consigné dans les livres saints.

Comment David, mille ans auparavant, se trouve-t-il déjà sur le Calvaire, pour nous peindre les souffrances de Jésus-Christ, les outrages qu'il reçoit, les railleries qu'il essuie, les blasphèmes qu'il entend? Comment nous le représente-t-il déjà, les pieds et les mains percés, le corps étendu avec violence sur la croix, dévoré par la soif, abreuvé de fiel et de vinaigre, ses habits tirés au sort? Comment nous dit-il déjà ce que les apôtres et les disciples virent et racontèrent dix siècles après la mort de David? C'est là, cependant, ce qui est rapporté avec presque autant de détail dans le psaume XXI^e^ que dans l'histoire évangélique.

Comment le même David annonce-t-il, dans le psaume XV^e^, la gloire de la résurrection de Jésus-Christ? dans le II^e^ les impuissantes fureurs des grands contre lui, sa sortie victorieuse du tombeau, la punition éclatante de la nation juive? dans le LXXI^e^, son règne dans toute l'étendue de la terre et l'empressement des nations à venir lui rendre leurs hommages? Qui est-ce qui avait fait ainsi avancer de mille ans l'avenir, pour le met-

tre si clairement sous les yeux de ce prophète?

Comment Daniel, près de cinq cents ans auparavant, a-t-il si bien connu et annoncé les grands événements qui devaient remplir une petite période de quarante années : la mort de Jésus-Christ, la réprobation du peuple juif, la ruine de Jérusalem et du temple, la désolation de toute la Judée et l'irrévocable dispersion de toute la nation? C'est ce que Daniel nous représente, cependant, en deux ou trois versets, avec la même clarté que le ferait un historien : *Post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus, et non erit populus ejus qui eum negaturus est, et civitatem et sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo, et finis ejus vastitas, et usque ad consummationem perseverabit desolatio.* (*Dan.* IX, 26.) Tous ces événements, annoncés par Daniel, sont arrivés dans les temps marqués, et ils ont été rapportés par Josèphe, par Tacite, par Suétone et par tous ceux qui ont écrit l'histoire de ce siècle. Tous confirment donc l'esprit prophétique des livres saints.

Nous ne citons pas quantité d'autres prophéties qui regardent Jésus-Christ, parce qu'il en est assez parlé dans les articles CHRISTIANISME, PROPHÉTIES, ECRITURES, auxquels on peut recourir, si on désire un plus grand détail de preuves et de démonstrations.

Venons maintenant à un autre genre d'événements contenus dans les livres saints, prédits avec la même clarté, et qui montrent dans la prédiction la même infaillibilité. Ce sont les révolutions de ces fameuses et anciennes monarchies, qui se sont successivement élevées et successivement écrasées et dévorées les unes les autres; de celle des Assyriens, des Babyloniens, des Perses, des Grecs et enfin des Romains, lesquels, après avoir tout englouti, succombent eux-mêmes, accablés par leur propre grandeur. L'Eternel, qui ne connaît point de succession, à qui tout est présent, les voit, ces révolutions, les présente aux hommes inspirés bien des siècles avant qu'elles arrivent. Nous en parlons avec un grand détail dans l'article ECRITURE. Nous prions le lecteur de les parcourir, et de faire ensuite avec nous les réflexions et observations suivantes.

Quel autre qu'un Dieu pouvait, deux cents ans à l'avance, mettre dans la bouche d'Isaïe, le nom du destructeur de l'empire babylonien, le nom de Cyrus, dont la nation, ignorée alors dans presque toute l'Asie, semblait n'être faite que pour la servitude et l'obéissance, et ne devoir jamais occasionner aucune révolution? Les Perses étaient dans la dépendance des Mèdes, les Mèdes eux-mêmes obéissaient aux Assyriens; la naissance de Cyrus était encore éloignée de deux cents ans; et dans ce temps-là même, Isaïe prononce déjà cet oracle : *Ainsi parle le Seigneur à Cyrus, que j'ai pris par la main, pour le conduire moi-même, pour lui soumettre les nations, et faire fuir devant lui les princes et les rois. Je marcherai devant toi, j'humilierai devant toi les têtes orgueilleuses, je briserai les portes d'airain avec leurs barres de fer. C'est moi qui suis le Seigneur, il n'y en a point d'autre que moi; il n'y a point d'autre Dieu que moi; c'est moi qui t'ai environné de puissance et tu ne m'as pas connu.* (*Isa.* XLV, 1 et seq.)

Quel autre qu'un Dieu pouvait annoncer, trois cents ans à l'avance, la destruction de l'empire des Perses par Alexandre; l'annoncer avant même que cet empire fût formé, avant qu'on sût si les Perses deviendraient jamais conquérants? C'est ce qui est présenté à Daniel sous le règne du dernier roi assyrien, et ce qui lui est présenté sous l'image du combat qui se donne entre deux animaux courageux. L'un, c'est un bélier, qui fait trembler l'Orient, le Nord et le Midi; l'autre est un bouc, qui vient comme un éclair de l'Occident. Le bélier est terrassé, vaincu, et tué. Le bouc victorieux règne en sa place. *Ce bélier*, est-il dit au prophète, *est le roi des Mèdes et des Perses; et ce bouc victorieux, c'est le roi des Grecs : « Aries quem vidisti, rex Medorum est atque Persarum. Porro hircus rex Græcorum est. »* (*Dan.* VIII, 20, 21.) Ainsi sont désignés Darius et Alexandre.

Quel autre qu'un Dieu pouvait annoncer, trois siècles avant l'événement, qu'Alexandre n'aurait point de successeur, que son empire serait partagé en quatre monarchies; qu'un de ces monarques persécuterait avec fureur le peuple juif, et serait ensuite miraculeusement puni? C'est ce que nous voyons cependant clairement dans les prophéties de Daniel. « Après la mort d'Alexandre, quatre des principaux de sa nation prendront le diadème, mais aucun n'égalera sa puissance. Parmi ces princes, il y en aura un qui sera remarquable par une orgueilleuse impudence et une odieuse duplicité. Le brigandage, la mort, la désolation, la ruse, le carnage, l'impiété marcheront sur ses pas. Il s'élèvera contre le maître des puissances. Mais ensuite il périra misérablement. » Ainsi est désigné l'impie Antiochus. *Consurget rex impudens facie, et intelligens propositiones, supra quam credi potest, universa vastabit, et interficiet robustos et populum sanctorum secundum voluntatem suam, et dirigetur dolus in manu ejus, et in copia rerum omnium occidet plurimos, et contra principem principum consurget, et sine manu conteretur.* (*Dan.* VIII, 22 et seq.)

Je sais bien que nos raisonneurs diront que tout cela ne se trouve que dans les livres de la Bible; que l'on est intéressé à les défendre, accoutumé à les respecter, et que comme on ne se permet guère de les examiner, l'impression que font les prophéties vient autant du préjugé que de ces prophéties mêmes, supposé encore qu'elles soient bien authentiques et bien avérées.

A cette débile objection, nous ne répondrons que par ces trois mots.

Premièrement, nous avons, je ne dis pas

prouvé, mais démontré l'authenticité et la divinité de nos livres saints. C'est à ces preuves et à ces démonstrations qu'il faudrait donner des réponses claires, nettes et satisfaisantes, pour que l'objection valût la peine d'être relevée. Nous les attendons toujours, ces réponses, et il y a apparence que nous les attendrons longtemps.

Secondement, presque tout ce qui est annoncé par les prophètes est ensuite raconté et confirmé par les auteurs profanes, qui ont écrit les histoires des royaumes et des empires. Ainsi tout ce qui est annoncé dans Isaïe de la gloire de Nabuchodonosor, et de ses conquêtes prodigieuses, est également raconté par l'historien chaldéen Bérose, qui vivait quelques siècles avant Jésus-Christ. On en trouvera les preuves dans le premier livre de Josèphe contre Apion. Tout ce qu'a annoncé Daniel sur les révolutions des empires des Perses, des Grecs et des Romains, nous le trouverons également dans les écrivains qu'ont donnés la Grèce et l'Italie. Mais il est démontré par la chronologie que ces prophètes ont vécu longtemps avant ces grands événements ; il est démontré par toutes les histoires que ces grands événements sont arrivés comme ils avaient été annoncés ; il est donc démontré par là même que les prophètes ont été inspirés de Dieu.

Troisièmement, deux peuples très-opposés de sentiment sur ce qui regarde la religion, savoir : le peuple juif, et le peuple chrétien, se réunissent à regarder ces livres comme divins, et ces prophéties, comme des oracles inspirés de Dieu. Tous les plus savants rabbins, et cette multitude innombrable de grands hommes qu'a donnés le christianisme, ont toujours eu pour ces livres une vénération infinie. Ainsi pense le peuple juif depuis trois mille ans ; ainsi pensent toutes les nations chrétiennes depuis dix-sept siècles. Qu'on mette donc en parallèle l'autorité de quelques hommes voués à l'irréligion et au libertinage, qui ne savent que nier, et qui sont très-intéressés à tout nier ; qu'on mette en parallèle leur autorité avec celle de tant de siècles, de tant de grands et de savants hommes, et de tant de nations : laquelle des deux doit l'emporter ? Venons maintenant aux prophéties du Nouveau Testament.

Du grand nombre de prophéties que renferme le Nouveau Testament, nous ne proposerons ici aux philosophes que celle de la ruine de Jérusalem. C'est à ces messieurs à voir comment ils pourront s'en tirer.

Six jours avant sa mort, Jésus-Christ étant sur le point d'entrer dans cette ville, fut attendri jusqu'aux larmes sur le sort qu'elle devait bientôt éprouver. *Le jour viendra*, dit-il, *que tes ennemis t'enfermeront dans une forte circonvallation, te serreront, te presseront, te détruiront entièrement, feront périr tous tes habitants, et ne laisseront pas pierre sur pierre dans ton enceinte.* (*Luc.* XIX, 43, 44.) Deux jours après, sortant sur le soir de la même ville, ses apôtres, qui étaient avec lui, s'arrêtèrent à en considérer les superbes édifices, et fixant leurs regards sur le temple : *Voyez, Seigneur*, lui dirent-ils, *quelle solidité, quelle magnificence, quelle richesse d'architecture.* Et Jésus-Christ leur répond aussitôt : *De tout ce que vous voyez, il ne restera pas pierre sur pierre ; tout sera détruit ; et cette horrible désolation arrivera avant que la génération présente soit éteinte.* (*Marc.* XIII, 1, 2.) En effet, trente-cinq ans après la mort de Jésus-Christ commença la grande révolte des Juifs, la guerre dura cinq à six années, et finit par le renversement entier de Jérusalem, la ruine du temple, la désolation générale de la Judée, et la proscription de toute la nation.

Voilà donc les livres saints, et par conséquent la révélation qui est contenue dans les livres saints, marquée au sceau le plus incontestable de la Divinité, savoir, les prophéties, puisqu'il n'y a que Dieu seul dont les lumières infinies puissent percer dans les profondeurs de l'avenir, et prédire infailliblement ce qui doit arriver dans la succession des siècles. Passons maintenant à la seconde preuve de la certitude de la révélation.

II^e Preuve de la révélation : les miracles.

Comme la prophétie est la preuve la plus éclatante des lumières infaillibles de Dieu, et de leur supériorité infinie aux lumières des créatures, ainsi le miracle est le langage le plus énergique et le plus frappant de sa toute-puissance. Ce langage est celui qui est le plus digne de Dieu, lorsqu'il veut annoncer ses volontés aux hommes, ou leur manifester quelques vérités nouvelles pour eux ; c'est celui qui est le plus propre à caractériser sa voix, et à la distinguer de celle de toutes les créatures. Un mort qui, par l'invocation du nom de Dieu, sort du tombeau plein de vie ; des troupes de paralytiques, d'aveugles de naissance, de sourds et de muets guéris subitement, et par une seule parole ; les abîmes des mers et des fleuves entr'ouverts tout à coup, et les eaux suspendues comme des murs de cristal, pour donner passage à un peuple immense : à la vue de pareils événements, qui pourrait ne pas reconnaître la main et la voix du Tout-Puissant ? Qui pourrait n'être pas dans le plus grand saisissement d'admiration, de tremblement et de respect pour celui qui annonce ainsi ses ordres et ses volontés ?

Que Jean-Jacques Rousseau (*Lettres de la Montag.*), que l'homme du *Dictionnaire*, pour décréditer les miracles, disent, l'un que la « vue d'un miracle pourrait le faire devenir fou, » et l'autre (*Diction. philos.*), « qu'il serait alors tenté de devenir manichéen. » Ce ne sont là que des délires de l'impiété et de l'incrédulité. Et quand le premier deviendrait fou, cela empêcherait-il que le miracle ne fût véritablement l'œuvre du Tout-Puissant ? Quand l'autre deviendrait manichéen, en serait-il pour cela beaucoup plus impie, ou pourrait-on en tirer quelque conséquence contre l'unité de principe ? Quel tort la folie de l'un, ou

le manichéisme de l'autre, feraient-ils à la vérité ?

Tout homme qui n'est pas dans le cas de redouter les conséquences de ce que sa raison lui présente, reconnaîtra sans peine dans les vrais miracles, la preuve de la puissance et le caractère auguste de la voix et du langage de Dieu. Or, c'est par cette puissance et ce langage divin qu'est encore magnifiquement prouvée la révélation.

Elle est contenue, comme nous l'avons dit, dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ; et les uns et les autres nous présentent les miracles, les prodiges, les traits les plus frappants de la toute-puissance du Seigneur. Nous ne parlerons ici que de ceux du Nouveau Testament, parce que la preuve de cette partie de la révélation est plus intéressante pour nous, plus immédiate, et qu'elle entraîne nécessairement la preuve de l'autre.

Nous n'entrerons pas cependant dans le détail de ces miracles ; nous nous contenterons de dire qu'il n'est pas plus possible de douter de ceux qui ont été opérés par Jésus-Christ et par les premiers fondateurs du christianisme, qu'il le serait à un homme raisonnable de douter de la grande révolution qui arriva chez les Romains, par les guerres civiles de César et de Pompée, et qui entraînèrent la ruine de la république, et asservirent les Romains sous la puissance des Césars. Ce seront les plus grands ennemis du christianisme, c'est-à-dire les Juifs et les païens, forcés de reconnaître et d'avouer ces miracles, qui nous fourniront les premières preuves de cette vérité.

Ce fut dans la Judée, et sous les yeux des Juifs, que Jésus-Christ fit le plus grand nombre de ses miracles, et les miracles les plus éclatants. L'impression qu'il fit sur la nation fut si forte, qu'elle ne put jamais s'effacer. Aussi, au lieu de les nier, les docteurs et les raisonneurs, parmi eux, ne s'appliquèrent jamais qu'à les décréditer par les principes auxquels ils les attribuaient. C'est ce qu'on retrouve dans tous leurs livres et dans leurs plus anciens livres. Ainsi est-il dit dans le Talmud ou *livre de doctrine*, que c'était par un pouvoir magique que Jésus avait fait des miracles, et qu'il fut condamné à mort pour avoir exercé la magie. Ainsi est-il dit, dans un autre Traité du même Tamuld, que Jésus avait appris cet art détestable en Égypte, en avait emporté les secrets dans une incision qu'il s'était faite dans la cuisse, et que c'était par cet art qu'il faisait tant de prodiges. D'autres docteurs juifs (Sepher, Toldos et Jerchu) prétendirent que Jésus trouva le moyen d'entrer dans le sanctuaire du temple, y apprit le nom ineffable de Dieu, et opéra, par la vertu de ce nom, les plus grands prodiges, comme de guérir les aveugles, les lépreux et de ressusciter les morts. Ces diverses opinions des Juifs sur les miracles de Jésus-Christ se sont toujours conservées parmi eux, et on les retrouve dans tous les livres qu'ils ont composés contre les Chrétiens, depuis dix-sept siècles. On voit donc que les Juifs n'ont pas nié les miracles de Jésus-Christ, mais que pour éviter les conséquences qu'on en pourrait tirer contre eux, ils ne font que se rabattre à des chicanes sur le principe qui les a produits.

Il paraît que les païens, avec tout leur esprit et toute leur philosophie, n'ont pas été plus adroits que les Juifs, dans la manière dont ils ont traité les miracles de Jésus-Christ. Comme les Juifs, ils ont été obligés de les reconnaître et de les avouer ; et comme les Juifs, ils n'ont débité que des extravagances, en parlant du principe par lequel ils ont été opérés.

Le premier que nous citerons des païens rendant témoignage aux miracles de Jésus-Christ, c'est celui qui est le plus connu, le plus respecté et le plus vanté par nos philosophes, le fameux apostat Julien. Ce prince, qui a donné le plus horrible spectacle qu'ait jamais eu l'univers, en renonçant au christianisme qu'il avait professé pendant vingt ans, pour embrasser les extravagantes absurdités de l'idolâtrie : ce prince, dans ses écrits contre la religion chrétienne, paraît ne pas faire grand cas des miracles de Jésus-Christ. Mais il ne les avoue pas moins pour cela. « Qu'a donc fait Jésus de si mémorable, dit-il, à moins qu'on ne regarde comme quelque chose de bien grand, d'avoir guéri des aveugles et des boiteux dans Bethsaïde et dans Béthanie ? Et ce même Jésus, quel bien a-t-il procuré à ses parents ? Il commandait aux démons, il marchait sur la mer, et il n'a pas pu changer les sentiments de ses amis et de ses proches ? » (Julian., *apud Cyr*, l. VI.) Voilà donc les guérisons miraculeuses, le pouvoir sur les démons, le prodige de marcher sur les eaux, avoués et reconnus par l'ennemi le plus furieux qu'ait eu la religion de Jésus-Christ.

L'épicurien Celse, chez qui Voltaire et les autres philosophes vont glaner de temps en temps leurs blasphèmes et leurs impiétés, attaqua, au IIe siècle, la religion chrétienne, avec une méchanceté qui ne s'est renouvelée que de nos jours. C'est dans cet esprit qu'il composa son grand ouvrage *Le discours véritable* ou *Le langage de la vérité*, qui a été si bien combattu, réfuté et anéanti par Origène.

Celse, dans cet ouvrage, met tout à découvert l'embarras où il est, à admettre ou à nier les miracles de Jésus-Christ et des apôtres. Les nier, tranchait mieux la difficulté, mais il allait contre la notoriété publique. Il prend son parti. Il les suppose véritables, mais suivant la misérable échappatoire des païens et des Juifs, il les attribue aux opérations magiques. Voici comment Origène représente les sentiments de cet impie. « Celse, n'ignorant pas tout ce qu'on a à lui opposer des œuvres miraculeuses de Jésus-Christ, fait de l'homme qui suppose vrai tout ce qu'on raconte des

guérisons, de la multiplication des pains, de la résurrection, et tout ce qu'ont dit les apôtres pour faire valoir ces miracles. Mais supposons tout cela bien véritable, continue Celse, je n'y vois rien de plus que ce que font les enchanteurs et les coureurs égyptiens qui chassent les démons, guérissent les maladies, évoquent les âmes des morts, etc. » (Origen., *in Cels.*, lib. I.) Ainsi se distille l'esprit de ce philosophe, pour décréditer les miracles de Jésus-Christ, n'osant pas les nier.

Hiéroclès, magistrat d'Athènes sous l'empire de Dioclétien, voulut aussi signaler son zèle contre la religion chrétienne, et pour la défense du paganisme expirant. Il rapsodia ce que les philosophes qui l'avaient précédé avaient déjà écrit sur ce sujet, et donna à sa rapsodie ce beau titre : *L'ami de la vérité.* Dans cet ouvrage, qu'Eusèbe réfuta presque aussitôt qu'il parut, Hiéroclès n'hésite pas à reconnaître les miracles de Jésus-Christ. Il en convient nettement, quoiqu'il fasse ensuite tous ses efforts pour les rabaisser. Voici comment il s'exprime : « Les Chrétiens n'y pensent pas, quand ils élèvent si fort leur Jésus, à cause qu'il a rendu la vue à des aveugles, et fait d'autres choses merveilleuses de cette nature. Pour quelques prodiges qu'il a opérés, ils le font Dieu. Pour nous, nous sommes bien plus sages dans notre manière de penser et de juger. Apollonius de Thyane en a bien plus fait que Jésus. Mais nous n'en faisons pas pour cela un dieu. Nous nous contentons de le regarder comme un homme agréable aux dieux et chéri des dieux. » Il fallait que les miracles de la religion chrétienne eussent fait une impression bien forte sur l'esprit des païens, puisque leurs plus grands et leurs plus zélés écrivains étaient tous forcés de les reconnaître et de les avouer.

Nous pourrions citer beaucoup d'autres témoins païens et juifs, qui déposent de la même manière que ceux qui ont été cités, que la force de la vérité a obligés de convenir des miracles de Jésus-Christ, et des prédicateurs de l'Evangile, et qui n'ont jamais su opposer d'autre défense, ni faire d'autres objections que de dire que c'était à la magie qu'il fallait les attribuer.

Mais recourir à la supposition de la magie pour expliquer les miracles de Jésus-Christ, n'est-ce pas là le dernier opprobre dont puissent se couvrir les ennemis de la religion, et le plus glorieux hommage qu'ils puissent rendre à la vérité? Aussi est-ce dans la réfutation d'une pareille absurdité, que les anciens apologistes du christianisme ont triomphé avec le plus d'éclat.

« Vous attribuez à la magie les miracles de Jésus-Christ, » dit Origène à Celse (*Ibid.*); « mais a-t-on jamais vu aucun de ces magiciens, ou de ces maîtres en prestiges, porter leurs spectateurs à la correction des mœurs, ou leur inspirer une crainte salutaire du Seigneur, ou leur faire prendre une conduite qui puisse être approuvée au tribunal du Souverain Juge? Ne sait-on pas que ce ne sont que des malheureux, qui n'en ont jamais ni la pensée, ni la volonté, et qui sont toujours les plus scélérats et les plus détestables de tous les hommes? Jésus, au contraire, qu'a-t-il fait par ses miracles? Il a porté ceux qui en ont été les témoins à la plus parfaite réformation de leurs mœurs, à l'imitation des vertus admirables dont il leur donnait l'exemple, à ne se plus proposer d'autres vues dans toutes leurs actions que de plaire à Dieu. Il a fait passer dans les âmes les sentiments de la douceur la plus engageante, de la décence dans les mœurs la plus parfaite, de la bienfaisance la plus généreuse, avec une égalité, un courage, une fermeté supérieure à tout ce qui pourrait les troubler, les agiter. Ne faut-il donc pas avoir perdu toute pudeur, et avoir renoncé au bon sens, pour attribuer les miracles de Jésus-Christ à la magie, ou pour le comparer lui-même aux faiseurs de prestiges? »

Telle est cependant la seule réponse qu'ont su donner les Celse, les Julien, et tous les plus fameux héros de l'impiété, lorsqu'on leur a cité les miracles de Jésus-Christ et des apôtres. Eusèbe de Césarée les presse encore bien plus vivement, dans le nerveux et éloquent discours qu'il fait sur le même sujet, mais qui est trop long pour être ici rapporté. On peut le voir dans les *Démonstrations évangéliques.* (L. III, c. 6.)

Enfin c'est par les miracles rapportés dans les livres saints, et attestés par les monuments les plus authentiques que le christianisme s'est établi, et que la révélation a été adoptée; et un changement aussi grand que celui qui s'est fait dans l'univers par la substitution du christianisme à l'idolâtrie; s'il s'était fait sans miracles, ce serait bien là, comme le remarque saint Augustin, de tous les miracles le plus inconcevable, le plus inexplicable et le plus frappant.

Voilà donc cette seconde preuve que nous donnons de la certitude de la révélation, c'est-à-dire les miracles avoués par les plus grands ennemis du christianisme, solidement établie. Qu'on juge maintenant si les réflexions, les déclamations, les railleries des Voltaire, des Dumarsais, etc., sont bien redoutables, et si elles montrent beaucoup de force et de solidité.

III^e^ preuve de la révélation : les succès surnaturels.

Au lieu de renvoyer le lecteur à l'article Christianisme, où nous parlons du miraculeux établissement de la religion chrétienne dans le monde, nous présenterons ici le tableau qu'a donné un savant anglais des succès prodigieux de cette entreprise.

S'il y a quelque chose, dit-il, qui scelle avec éclat la divinité d'une révélation, c'est le succès de son établissement, lorsque tout y annonce une direction supérieure de la Providence, qui se sert des moyens les plus faibles pour triompher des oppositions les plus fortes; et l'on peut dire qu'à cet égard, la fondation de l'Eglise chrétienne fit voir à

la terre, une des œuvres les plus admirables que le ciel y ait faites. Qu'est-ce que l'Evangile? Une religion qui choque les passions, qui révolte la chair et le sang, qui scandalise le Juif, qui paraît folle au sage gentil, qui a contre elle tous les préjugés, tout le crédit, tout le pouvoir; qui soulève partout la multitude, les prêtres, les philosophes, les princes. Qui sont ceux qui la prêchent? Un petit nombre de gens dont la naissance est obscure, qui n'ont ni éducation, ni lettres; que rien ne fait considérer du côté du monde; que tout y rend méprisables, et qui sont destitués de toutes les grâces de l'éloquence mondaine? Qui le croirait pourtant? Des gens de ce caractère, ayant à prêcher une religion de cette nature, la portent, la font respecter, la font recevoir dans presque tous les lieux de la terre. Au milieu des persécutions, de l'indigence et des supplices, hasardant tout du côté du monde, et n'étant soutenus dans cette grande entreprise, que par l'attente des récompenses célestes; ils donnent tant d'efficace à leur voix, que *le son en alla par toute la terre.* (*Rom.* x, 18.) Une révolution si surprenante, si peu croyable en elle-même, si contraire au cours des causes secondes, ne marque-t-elle pas le doigt de Dieu d'une façon si visible, qu'il faut être aveugle pour ne pas l'y reconnaître. Si les faits qui furent déposés par les apôtres, n'eussent pas été revêtus de toute l'évidence de la vérité; si la doctrine qu'ils annoncèrent n'avait pas eu tous les caractères d'une religion digne de Dieu, et nécessaire au genre humain; si leur prédication n'eût pas été soutenue par des opérations surnaturelles, était-il possible que cette prédication réussît dans les circonstances si désavantageuses, si opposées même qu'elle eut à combattre? (*Défense de la religion*, t. I.)

Voilà ce que nous abandonnons aux réflexions des philosophes, des adversaires de la religion, et de toute cette espèce de gens à qui la religion pèse toujours; voilà ce qu'ils peuvent méditer, et y chercher quelque réponse.

ART. IV. — *L'Evangile de Jésus-Christ est le sceau le plus auguste et le complément le plus parfait de la révélation.*

La révélation avait commencé à la naissance du monde. Comme l'aurore qui s'étend peu à peu, et qui devient toujours plus lumineuse et plus brillante, jusqu'au lever de l'astre du jour; ainsi la révélation s'étendant peu à peu, était toujours devenue plus lumineuse, et avait toujours présenté les objets avec plus de clarté et de détail, jusqu'à ce que parût enfin le soleil de justice qui devait tout porter à sa perfection.

Cette révélation évangélique est le point qui fait le plus frémir les impies, et qui porte les plus grands sentiments dans l'âme de l'homme de bien, lorsqu'il s'applique à connaître ce qu'il est à Dieu. C'est elle qui nous ouvre le temple et le sanctuaire auguste des attributs divins jusqu'alors faiblement connus; qui nous découvre l'étendue infinie de la puissance, de la sainteté, de la justice et des miséricordes de l'Eternel; qui présente pour les vertus les plus sublimes et les plus généreuses, un modèle divin, des secours supérieurs à toutes les forces naturelles, des récompenses dignes de la libéralité et de l'amour infini de Dieu; et qui présente aussi en même temps pour les crimes des châtiments épouvantables, lesquels annoncent un Dieu aussi infini dans sa justice que dans sa clémence et sa libéralité.

La révélation évangélique est donc le plus digne objet qu'on puisse proposer aux profondes méditations de l'homme, qui renferme le plus grand intérêt pour lui, et qui est le plus capable d'exciter dans lui la plus grande vigilance, et les plus vifs transports d'admiration, de respect, de reconnaissance et d'amour. Tout y mérite donc de la part de l'homme des attentions particulières; la dignité de l'Envoyé divin qui lui annonce cette révélation, la sublimité des dogmes qui lui sont révélés, la sainteté de la morale qui lui est enseignée, les magnifiques récompenses qui lui sont assurées, l'intérêt du sort qui l'attend dans l'éternité. Tels sont les caractères de cette dernière révélation qui devait mettre le sceau à toutes les autres, et que nous allons développer.

1° La dignité de l'envoyé. Cette dernière révélation ne nous est point annoncée par l'organe des prophètes et des hommes inspirés. C'est une personne divine, le Créateur des siècles, l'image substantielle des grandeurs de Dieu, le Fils de l'Eternel, qui, s'étant rendu visible, et s'étant fait homme, est venu, dans la plénitude des temps, c'est-à-dire au temps fixé dans les conseils de Dieu, nous instruire lui-même de ce qu'il avait vu et connu dans le sein de son Père de toute éternité. Après avoir été annoncé par diverses prophéties depuis quatre mille ans, il paraît sur la terre, non pas dans cet éclat qui aurait flatté l'orgueil, l'ambition, la fierté et les autres passions; mais il y paraît avec toutes les grâces et les caractères qui conviennent au Fils de Dieu, au Réformateur du genre humain, à l'Auteur d'un culte nouveau, le plus pur, le plus parfait, le plus digne de Dieu.

D'abord presque tous ses jours sont marqués par des traits de la toute puissance divine, parce que cette toute-puissance lui appartient, et que les miracles les plus grands lui coûtent moins, que ne coûtent à l'homme les mouvements les plus naturels. Toutes ses paroles montrent la sagesse la plus sublime; tous ses exemples sont des leçons de vertus; toutes ses actions des hommages à son Père, ou des bienfaits pour le genre humain; parce que toute sa mission n'a pour but que la gloire de Dieu et la sanctification des hommes. On voit en Jésus-Christ un homme sur la terre; et dans cet homme on n'aperçoit pas la plus légère imperfection, le moindre vestige de faiblesse, de vice, de défaut, de mouvement

irrégulier d'aucune passion. On voit qu'en lui tout est au-dessus de l'homme, que tout est divin, que tout y annonce un Dieu véritable, un Homme-Dieu, le Fils de Dieu. Tel est le prédicateur et le héraut de la révélation évangélique. Le philosophe païen Porphyre, tout ennemi juré qu'il est des Chrétiens, nous fait de Jésus-Christ un portrait presque aussi beau que celui que nous venons de tracer.

2° La sublimité des dogmes. Cette révélation nous fait véritablement connaître ce que c'est que Dieu; elle nous donne des attributs divins, des idées infiniment supérieures à celles que les révélations précédentes et la nature nous en avaient données. Ce n'est que depuis le christianisme que l'univers peut se glorifier de connaître son Dieu, et ce n'est que dans la révélation évangélique qu'on peut puiser les idées les plus sublimes et les plus justes des grandeurs de Dieu, de sa justice, de sa sainteté, de sa miséricorde, et de ses autres infinies perfections.

Qu'est-ce qui nous a mieux manifesté les grandeurs de Dieu que le mystère de l'incarnation? Le Fils unique, par un amour infini se fait homme, afin de pouvoir offrir à son Père des hommages, des adorations, des sacrifices d'un prix et d'un mérite infini, et que Dieu puisse être véritablement honoré en Dieu.

Où apprend-on mieux à connaître la justice de Dieu, sa sévérité, son inflexibilité, que sur le Calvaire? Jésus-Christ se fait caution pour les hommes débiteurs à cette justice; et parce qu'il se fait caution, il faut qu'il expie leurs crimes par sa mort. L'homme sage jugera encore mieux à la vue du Calvaire qu'à celle de l'enfer, combien cette divine justice est redoutable.

C'est par l'Evangile que nous apprenons à juger véritablement de la sainteté de Dieu. La sainteté est un amour infini de l'ordre, et qui ne peut ni autoriser, ni soutenir, ni tolérer le moindre déréglement. Or avec quelle force cet amour est-il présenté et inspiré dans l'Evangile? Tout y tend à sanctifier l'homme, à l'éloigner des vices, à porter la réforme jusque dans ses plus secrètes pensées et les plus imperceptibles sentiments. C'est pour inspirer à l'homme cet amour de l'ordre et de la sainteté, que Jésus-Christ lui propose les exemples les plus touchants, les récompenses les plus magnifiques, les secours les plus puissants; enfin, un modèle capable d'élever infiniment l'âme. *Soyez parfaits*, dit-il à tous les hommes, *comme votre Père céleste est parfait.* (*Matth.* v, 48.) Un Dieu, modèle de nos vertus! Quelle règle, pour juger de la sainteté!

Pour ce qui est de la bonté et de l'amour infini de Dieu pour les hommes, ce que nous en disent la loi ancienne et le beau spectacle de la nature, qu'est-il en comparaison de ce que nous en dit la révélation évangélique? Un Dieu qui se fait homme pour adopter la nature humaine, et l'unir en sa personne à la Divinité, pour pouvoir présenter à son Père les hommes comme son propre sang et comme ses frères, pour acquitter leurs dettes, les relever de leur dégradation, leur communiquer ses mérites, partager avec eux le droit à l'héritage céleste, leur donner enfin dans ses instructions, et dans ses exemples, des moyens infaillibles de s'assurer les biens qu'il vient leur offrir; voilà ce que l'Evangile nous présente de l'amour infini de Dieu pour le genre humain.

Les autres attributs divins ne nous sont pas manifestés avec moins d'éclat dans la révélation chrétienne; et si l'on n'en est pas frappé comme on le devrait être, cela ne vient que de l'indolence qui empêche de s'approcher de cette source de lumières divines, ou de l'empire des passions, qui, en enchaînant l'homme et le fixant uniquement aux choses qui remuent, flattent et contentent les sens, le mettent hors d'état de connaître, d'apprécier et de goûter ce qui est de Dieu. *Animalis autem homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei : Stultitia est enim illi et non potest intelligere.* (*I Cor.* II, 14.)

3° La sainteté de la morale. La révélation chrétienne nous présente une morale qui est la plus pure, la plus parfaite que l'homme puisse concevoir, la plus féconde en vertus véritables, la plus propre à éloigner de tous les vices, la plus bienfaisante pour la société.

La première sanction, le premier précepte de cette morale est d'aimer Dieu de tout son cœur. C'est une remarque à faire, que de tous ces grands philosophes qui se sont avisés de donner des lois et des règles de mœurs, il n'en est pas un à qui il soit venu dans l'esprit de dire qu'il fallait aimer Dieu. Le devoir de l'amour envers Dieu, l'auteur de notre être, leur a été absolument inconnu à tous. Les Platon, les Aristote, les Solon, les Zaleucus, les Sénèque, les Cicéron, semblent n'avoir rien senti qui les menât à la connaissance de ce devoir. Aucun d'eux n'en a dit un mot. Cela soit dit en passant à l'honneur de la philosophie. Revenons à notre sujet.

Nous disons donc que ce premier précepte de la morale chrétienne est le premier principe de toutes les vertus. Car aimer Dieu, c'est aimer ce qu'il aime, s'éloigner de tout ce qu'il désapprouve, juger comme il juge, rapporter tout à lui, prendre ses attributs, ses perfections infinies pour règle de toutes nos pensées, nos sentiments, nos actions. Or il est très-évident qu'un pareil amour est nécessairement le premier principe des plus belles vertus

Ce même amour devient encore le principe le plus efficace pour éloigner de tous les vices. Car si l'homme aime véritablement Dieu, il ne pourra aimer dans lui-même que ce que Dieu peut y aimer. Or qu'est-ce que Dieu peut aimer dans l'homme? Il ne peut y aimer que la pureté et l'innocence des mœurs, et un courageux éloignement de la débauche et des honteux plaisirs. Il ne

peut y aimer que des sentiments humbles et modestes par lesquels nous reconnaissions que nous tenons tout de Dieu, que nous devons tout à Dieu, qu'il faut tout rapporter à Dieu. Il ne peut y aimer qu'une reconnaissance vive et tendre pour tout ce que nous en avons reçu ; une modération sage et raisonnable dans l'usage des biens ; une soumission généreuse dans les épreuves, les pertes, les souffrances auxquelles on peut être exposé; un courage ferme à étouffer et arrêter les essors, soit d'un orgueil insensé et qui se méconnaît ; soit d'une ambition criminelle et qui ne respecte ni raison, ni équité ; soit d'un asservissement à la volupté, qui déshonore, avilit et dégrade l'homme. L'homme qui aime véritablement Dieu, qui a un vrai empressement à lui plaire, aura toujours sûrement en horreur tous ces vices. Il est donc évident que l'amour de Dieu est le principe le plus efficace pour éloigner de tous les vices.

Cette morale est encore la plus bienfaisante pour la société. Elle ne respire que l'union, la concorde et la paix. Elle inspire et recommande aux hommes le plus tendre amour pour tous leurs semblables ; justice, patience, douceur, complaisance, libéralité, soins généreux et désintéressés, tel est l'esprit de cette morale divine. Elle veut que ces hommes se regardent tous comme des frères, comme les membres d'une même famille dont Dieu est lui-même le chef auguste, et qu'ils aient les uns pour les autres les mêmes sentiments qu'a eus pour eux leur Père commun. Enfin rappelant toujours les droits primitifs de la nature si souvent violés par les passions, surtout par celles de l'ambition, de la cupidité et de la vengeance, elle veut que nous en usions envers les hommes de la même manière dont nous voudrions qu'ils en usassent envers nous. *Omnia ergo quæcunque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis.* (*Matth.* VII, 12.)

Que l'on considère la morale évangélique selon ces trois belles vues : sa fécondité pour les véritables vertus, les secours qu'elle fournit pour éloigner des vices, l'harmonie, la concorde et la douceur qu'elle fera régner dans la société ; qu'on la compare ensuite avec ce qu'ont dit les plus sages et les plus éclairés des législateurs ; quelle différence, quelle distance infinie ne verra-t-on pas entre la sublimité, la pureté, la sainteté de la morale que nous a enseignée Jésus-Christ, et tout ce qu'ont jamais pu imaginer et proposer les plus grands législateurs et philosophes !

4° La magnificence des récompenses. La révélation chrétienne se termine enfin par présenter à l'homme ce qu'il y a de plus capable de lui élever l'âme, de lui inspirer les plus vifs transports de reconnaissance et d'amour pour son Créateur, de lui faire faire les efforts les plus généreux pour se rendre digne de lui. C'est sa réunion éternelle avec Dieu, la possession éternelle de Dieu, sa félicité éternelle dans Dieu. Telle est la fin, la destinée, la récompense de l'homme vertueux. Nous ne rappelons pas ici tout ce que la révélation nous apprend en détail de cette incompréhensible félicité. Nous nous contenterons de dire, 1° qu'il n'y aura que les âmes pures qui seront dignes d'y entrer, et que tout le reste en sera exclu : *Nec intrabit in eam aliquid coinquinatum.... nisi qui scripti sunt in libro vitæ Agni.* (*Apoc.* XXI, 27.) 2° Que les hommes dans le ciel seront revêtus de la même gloire, dont est revêtu leur Rédempteur, leur Caution, le Fils unique de Dieu, selon cette parole de saint Jean : Lorsque Jésus-Christ se montrera à nous, nous deviendrons semblables à lui : *Cum apparuerit, similes ei erimus* (*I Joan.* III, 2.) 3° Que l'œil n'a rien vu, l'oreille n'a rien entendu, jamais l'esprit humain n'a rien conçu qui égale, ou qui puisse faire connaître ce que Dieu prépare de récompenses, de gloire, et de bonheur à ceux qui se rendront dignes de lui par la sainteté et les vertus : *Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum.* (*I Cor.* II, 9.) 4° Qu'il est au pouvoir de l'homme, avec le secours de la grâce, et par les mérites de Jésus-Christ, de s'assurer de cette incompréhensible félicité : *Deus ab initio constituit hominem, et reliquit illum in manu consilii sui.... ante hominem vita et mors, bonum et malum ; quod placuerit ei, dabitur illi.* (*Eccli.* XV, 14, 18.)

En considérant ce terme sublime et intéressant de la révélation, les hommes instruits et éclairés successivement par les prophètes, et enfin par le Fils de Dieu lui-même, pour devenir par la sainteté, dignes de Dieu, pour pouvoir posséder Dieu, pour être éternellement unis à Dieu, heureux, immortels avec Dieu et comme Dieu ; alors on voit avec admiration comment tout se développe, se lie, se soutient dans la religion, comment tout y est digne de Dieu, comment tout y annonce ses grandeurs, et y manifeste ses infinies perfections. Alors la profondeur des mystères, loin d'offenser l'homme, ne lui inspire plus d'autres sentiments que ceux de la plus profonde adoration ; il admire avec transport la sagesse infinie qui éclate dans l'Incarnation, la miséricorde et l'amour tout divin qui triomphent sur le Calvaire ; la magnificence, la libéralité, la tendresse incompréhensible du Seigneur dans la félicité, l'immortalité, les délices dont il couronne ses créatures ; alors il est forcé de s'écrier avec ce sage inspiré : Est-il possible, grand Dieu, que vous répandiez avec tant de profusion vos faveurs et vos bienfaits sur une créature aussi petite que l'homme ; et que votre cœur s'attache aussi intimement à lui ! *Quid est homo quia magnificas eum, aut quid apponis erga eum cor tuum?* (*Job*, VII, 17.)

En considérant ainsi la révélation évangélique, on comprend aisément qu'elle est nécessairement le dernier et le plus parfait complément de toutes les révélations, et que l'homme n'a plus rien à désirer, ni à

demander, ni à attendre au delà. Pourrait-il en effet désirer, ou un maître, un modèle, un législateur plus grand que le Fils de Dieu, ou des exemples plus pressants que ceux qu'il nous donne, ou une morale plus pure que celle qu'il nous enseigne, ou des dogmes plus intéressants que ceux qu'il nous révèle, ou une fin, des récompenses, un bonheur plus parfait, que celui qu'il nous a mérité, promis et assuré ?

Nous devons donc conclure de ce que nous avons exposé sur ce grand objet, que tout homme sage regardera la révélation comme la manifestation la plus intéressante des grandeurs de Dieu, la source des leçons les plus précieuses et les plus importantes, enfin comme le plus digne objet du respect, des méditations, de la reconnaissance, et de l'amour du genre humain envers son Créateur. Mais quel jugement faudra-t-il porter des philosophes qui la combattent avec tant de fureur et de méchanceté ?

ART. V. — *Réponses aux objections des incrédules.*

Nous ne parlerons pas ici de la possibilité de la révélation, parce qu'il est assez démontré dans les art. MYSTÈRES, RAISON, FOI, etc., que Dieu peut nous découvrir des vérités auxquelles il serait impossible à notre raison d'atteindre sans ce secours. Nous ne répondrons qu'aux objections que font les incrédules, sur la nécessité et la certitude de la révélation. Le déiste génevois, et le *Militaire philosophe*, sont les deux qui ont fait le plus d'effort pour ébranler ce fondement de la religion. C'est le déiste qui va apparaître le premier sur la scène, et que nous allons mettre aux prises avec un philosophe chrétien. Il répétera mot pour mot dans ces entretiens, ce qu'il dit dans son *Emile*. Le philosophe chrétien lui répondra, et le lecteur jugera.

Premier entretien. — Sur la nécessité d'une révélation.

Le déiste. Je ne vois aucune nécessité de recourir à une révélation. Pourquoi ne pas s'en tenir à la religion naturelle? Il est bien étrange qu'il en faille une autre? Par où connaîtrai-je cette nécessité? De quoi puis-je être coupable en servant Dieu, selon les lumières qu'il donne à mon esprit, et selon les sentiments qu'il inspire à mon cœur? (*Emile*, t. III, p. 122.)

Le philosophe. Les philosophes chrétiens démontrent par la raison, et par les faits, la nécessité d'une révélation. Quelques paroles vagues, et des *pourquoi*, ne détruisent pas des preuves positives. Vous pouvez donc, Monsieur, être très-coupable, en vous contentant de servir Dieu selon les lumières de votre propre esprit, s'il est bien prouvé que Dieu exige quelque chose de plus que ce que ces lumières vous présentent.

Le déiste. Mais quelle pureté de morale, quel dogme utile à l'homme, et honorable à son auteur, puis-je tirer d'une doctrine positive, que je ne puisse tirer sans elle du bon usage de mes facultés? Montrez-moi ce qu'on peut ajouter, pour la gloire de Dieu, pour le bien de la société, et pour mon propre avantage, aux devoirs de la loi naturelle, et quelle vertu vous ferez naître d'un nouveau culte, qui ne soit pas une conséquence du mien?

Le philosophe. Il y a eu avant vous bien des philosophes qui ont cru faire un bon usage de leurs facultés. Y en a-t-il un seul qui ait connu toute la pureté de la morale, et les dogmes utiles, comme nous les connaissons depuis la révélation?

Montrez-moi, ajoutez-vous, ce qu'on peut ajouter pour la gloire de Dieu, et pour l'avantage de l'homme, aux devoirs de la loi naturelle. Quoi ! vous êtes philosophe, et vous prétendez que la sagesse et les lumières infinies de Dieu n'auraient jamais rien pu découvrir à l'homme, pour le rendre plus vertueux, plus saint, plus digne de Dieu, que ce que lui découvre la loi naturelle ! Vous prétendez qu'il n'aurait jamais pu lui donner des lumières plus grandes que celles de sa raison, pour connaître la nature et les perfections divines; qu'il n'aurait jamais pu lui fournir, pour s'attacher à Dieu, le servir et l'aimer, des secours et des moyens plus puissants, que ceux qu'il tire de ses propres facultés! Oh, Monsieur, que votre philosophie est présomptueuse ! mais qu'elle est ridicule en faisant l'homme si grand, et Dieu si petit !

Le déiste. Ne conviendrez-vous pas avec moi que les plus grandes idées de la Divinité nous viennent par la raison seule? Voyez le spectacle de la nature, écoutez la voix intérieure. Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos yeux, à notre conscience, à notre jugement ? Qu'est-ce que les hommes nous diront de plus ? (*Ibid.*, t. III, p. 122.)

Le philosophe. Hé ! dites donc, pour parler juste, que la raison est véritablement éblouie des sublimes idées qu'elle a de la Divinité, mais qu'elle les doit à la révélation. Convenez qu'auparavant, elle n'en avait que des connaissances bien faibles et bien imparfaites, et que c'est la révélation seule qui a répandu la lumière, dissipé les ténèbres, et fait connaître à l'univers son divin auteur.

Voyez, ajoutez-vous, le spectacle de la nature. Mais pourquoi nous renvoyez-vous aujourd'hui au spectacle de la nature, puisque vous prétendez que ce spectacle est muet pour la plupart des hommes? J'ai lu dans un de vos livres (*Lettre à M. de Paris*, p. 32), que « l'ordre de l'univers, tout admirable qu'il est, ne frappe pas également tous les yeux; que le peuple y fait peu d'attention, manquant des connaissances qui rendent cet ordre sensible, et n'ayant point appris à réfléchir sur ce qu'il aperçoit; que ce n'est ni endurcissement, ni mauvaise volonté, mais ignorance et engourdissement d'esprit, » etc.

Vous demandez si Dieu n'a pas tout dit à nos yeux, à notre conscience, à notre jugement; et moi je vous demande si les yeux, la conscience et le jugement de tous les peuples de la terre, livrés, pendant plus de

vingt siècles, à l'idolâtrie et aux abominations, avaient bien compris ce que Dieu leur disait, et s'il n'a pas été nécessaire de leur faire entendre un autre langage ?

Qu'est-ce que les hommes nous diront de plus, ajoutez-vous encore ? Je vous réponds que c'est Dieu que nous écoutons, et non pas les hommes. Les hommes ne sont pas les auteurs de la révélation ; ils n'en sont que les organes et les instruments. C'est Dieu lui-même qui parle ; et il peut bien nous dire quelque chose de plus que ce que nous disent nos yeux et notre jugement.

Le déiste Les révélations des hommes ne font que dégrader Dieu en lui donnant des passions humaines. Loin d'éclaircir les notions du grand Etre, je vois que les dogmes particuliers les embrouillent ; que loin de les ennoblir, ils les avilissent ; qu'aux mystères inconcevables qui l'environnent, ils ajoutent des contradictions absurdes, qu'ils rendent l'homme orgueilleux, intolérant, cruel ; qu'au lieu d'établir la paix sur la terre, ils y portent le fer et le feu. Je me demande à quoi bon tout cela, sans pouvoir me répondre. Je n'y vois que les crimes des hommes, et les misères du genre humain. (*Emile*, t. III, p. 123.)

Le philosophe. Nous ne connaissons, ni n'adoptons aucune révélation des hommes. Nous n'admettons que la révélation divine. Elle a commencé à la naissance du monde, et a fini à Jésus-Christ. Rien de plus sublime et de plus intéressant que ce qu'elle nous apprend de l'essence et des perfections de Dieu. Tout ce que vous ajoutez de ces dégradations, de ces contradictions absurdes, de ces dogmes qui avilissent la nature divine, et rendent l'homme cruel, intolérant, etc., ce ne sont là que des déclamations indécentes et choquantes. Quand vous prouverez en détail les choses annoncées dans vos déclamations, on y répondra aussi en détail.

Le déiste. Vous dites, parmi vous, qu'il fallait une révélation pour apprendre aux hommes la manière dont Dieu voulait être servi ; et vous assignez en preuve la diversité des cultes bizarres qu'ils ont institués. Cette preuve est bien insuffisante. Car, qui ne voit pas que cette diversité même vient de la fantaisie des révélations ? Dès que les peuples se sont avisés de faire parler Dieu, chacun l'a fait parler à sa mode, et lui a fait dire ce qu'il a voulu. Si l'on n'eût écouté que ce que Dieu dit au cœur de l'homme, il n'y aurait jamais eu qu'une religion sur la terre. (*Ibid.*, p. 123, 124.)

Le philosophe. Vous dites bien mieux que vous ne pensez. Si l'on n'eût écouté que ce que Dieu dit au cœur de l'homme, il n'y aurait jamais eu qu'une religion sur la terre. Tous les hommes se seraient infailliblement attachés à celle dont la morale est la plus pure, et dont les dogmes donnent de plus sublimes idées de Dieu, et unissent plus parfaitement l'homme à Dieu ; et par conséquent tous se déclareraient encore aujourd'hui pour la religion révélée, c'est-à-dire, pour le christianisme.

Vous convenez vous-même que tout ce qu'ont dit et écrit les hommes, disparaît devant la sainteté de l'Evangile. Mais l'Evangile prêche la mortification aux voluptueux ; aux orgueilleux, l'humilité ; aux ambitieux, le mépris des honneurs ; aux esclaves de l'intérêt, le détachement des biens. Voilà pourquoi tant de gens aujourd'hui ne veulent plus de cet Evangile.

Cessez de nous dire que tous les peuples ont fait parler Dieu, chacun à sa mode. Vous êtes trop instruit, pour ne pas convenir que les prétendues révélations de Mahomet ne sont que des fables méprisables ; vous n'oseriez pas dire qu'il y a eu des révélations pour les abominations du culte païen ; et nous ferons voir quand vous voudrez, la faiblesse de vos objections contre le culte chrétien.

Le déiste. Il fallait un culte uniforme, je le veux bien. Mais ce point était-il donc si important, qu'il fallût tout l'appareil de la puissance divine pour l'établir. Ne confondons point le cérémonial de la religion avec la religion. Le culte que Dieu demande, est celui du cœur, et celui-là, quand il est sincère, est toujours uniforme. C'est une vanité bien folle, de s'imaginer que Dieu prenne un si grand intérêt à la forme de l'habit du grand prêtre, à l'ordre des mots qu'il prononce, aux gestes qu'il fait à l'autel, et à toutes ses génuflexions. Que l'homme reste de toute sa hauteur, il sera toujours assez près de terre. Dieu veut être adoré en esprit et en vérité : ce devoir est de toutes les religions, de tous les pays, de tous les hommes. Quant au culte extérieur, s'il doit être uniforme pour le bon ordre, c'est purement une affaire de police ; il ne faut point de révélation pour cela. (*Ibid.*, p. 124.)

Le philosophe. Vous raillez, vous cherchez à donner le change ; il faut donc que votre cause ne soit pas bonne. Et qui vous a dit que l'objet et la fin de la révélation fussent la forme d'un habit de grand prêtre, des gestes à l'autel, des génuflexions ?

Ne confondons point les choses. Quel fut l'objet et la fin de la révélation faite avec tant d'appareil sur le mont Sinaï ? Ce fut la promulgation de la loi, un cérémonial tout prophétique du Messie futur, une police qui devait conserver sans mélange un peuple dépositaire des oracles divins, et du sang duquel devait sortir le Libérateur de l'univers. Or, cela semblait bien mériter tout l'appareil de la puissance divine. Si dans le détail des lois et ordonnances, il s'en trouve qui règlent quelque partie du culte, comme la forme de l'habit du grand prêtre, etc., ce sont là des suites de la révélation, ce n'en est pas la fin.

Vous prononcez ensuite très-affirmativement, que l'uniformité dans le culte extérieur est purement une affaire de police. Mais comment nous prouveriez-vous que

Dieu n'a rien à y ordonner, et qu'il n'est pas nécessaire et avantageux à l'homme, qu'il y en ait au moins quelque partie de réglée par les ordres de Dieu? Eh, Monsieur, où vous mène votre ton affirmatif! N'a-t-on pas raison de dire qu'il est des gens qui, à force d'être raisonneurs, cessent très-souvent d'être raisonnables?

Enfin, pour ce que vous dites du culte intérieur, qui est de toutes les religions et de tous les hommes, j'avoue que cela est très-vrai; mais je suis surpris que vous empruntiez toutes ces belles idées de la révélation, au même temps que vous faites tous vos efforts pour la détruire. Ne peut-on pas regarder cela comme une espèce de trahison?

Le déiste. S'il est une religion que Dieu prescrive aux hommes, et qu'il les punisse de la méconnaître, il lui a donné des signes certains et manifestes pour être distinguée et connue pour la seule véritable. Ces signes sont de tous les temps et de tous les lieux, également sensibles à tous les hommes, grands et petits, savants et ignorants, Européens, Indiens, Africains, sauvages. S'il était une religion sur la terre, hors de laquelle il n'y eût que peine éternelle, et qu'en quelque lieu du monde un seul mortel de bonne foi n'eût pas été frappé de son évidence, le Dieu de cette religion serait le plus inique et le plus cruel des tyrans. (*Emile*, t. III, p. 128.)

Le philosophe. Vous auriez bientôt bon marché du christianisme, si l'on admettait vos propositions entortillées, sans les éclaircir. Souffrez donc qu'on vous donne les éclaircissements dont elles ont besoin.

1° Dieu, dès le commencement, donna aux hommes la loi naturelle; et il n'y a pas un seul mortel de bonne foi, qui n'ait dû être frappé de son évidence. Vous devez en convenir. Mais vous devez convenir aussi qu'il y a eu beaucoup de mortels qui n'ont pas laissé de s'en éloigner, et qui, par conséquent, n'étaient pas de bonne foi. Dieu, sans être le plus cruel des tyrans, pouvait donc les punir de cette mauvaise foi et de cet éloignement.

2° Dieu donna ensuite aux Hébreux une loi particulière. Mais cette loi ne regardait ni les Européens, ni les Indiens, ni les Africains, ni les sauvages. On n'encourait point les peines éternelles pour l'avoir méconnue. Ainsi il n'était pas nécessaire, quand il ne s'agira que de la religion mosaïque, que ces signes dont vous parlez fussent de tous les temps, de tous les lieux, et également sensibles à tous les hommes.

3° Dieu promit et donna dans les temps marqués par les prophètes, la nouvelle loi par son Fils, et cette loi est pour tous les hommes. Les signes en sont certains et manifestes, et ne laissent pas le moindre sujet de douter qu'elle ne soit aujourd'hui la seule véritable. Maintenant y a-t-il obligation pour tous les hommes de l'embrasser et de s'y soumettre, avant que ces signes soient parvenus jusqu'à eux? Non, Monsieur. Mais ce qui est certain, c'est que ces signes leur parviendront infailliblement, s'ils n'y mettent point d'obstacles, en s'éloignant de la première loi gravée dans leur cœur, c'est-à-dire, de la loi naturelle.

Par ces éclaircissements, l'entortillement et la sophistiquerie de vos propositions est débrouillé; et vos objections contre la nécessité de la révélation, tombent et se réduisent à rien. Pour les preuves de la révélation, nous les examinerons quand il vous plaira.

Second entretien. — Sur les preuves de la révélation.

Le déiste. Quand on viendrait à bout de prouver que la révélation était nécessaire au genre humain, on n'aurait pas encore pour cela beaucoup avancé. Il faudrait fournir des preuves suffisantes que la révélation a été réellement faite. Or, c'est là la difficulté. Si je considère cette diversité de sectes qui règnent sur la terre, et qui s'accusent mutuellement de mensonge et d'erreur, et si je leur demande quelle est la bonne, chacun me répond: C'est la mienne. Chacun me dit: Moi seul et mes partisans pensons juste, les autres sont dans l'erreur. Et comment savez-vous que votre secte est la bonne? Parce que Dieu l'a dit. Et qui vous a dit que Dieu l'a dit? Mon pasteur, qui le sait bien. Voilà donc toutes les preuves de la révélation réduites à la parole et à l'autorité de quelques hommes. Et comme ces hommes se contredisent tous entre eux, voilà par conséquent toutes leurs preuves détruites les unes par les autres, et réduites à rien. (*Ibid.*, t. III, p. 126.)

Le philosophe. Lorsque les avocats de deux parties opposées parlent devant les juges, ce n'est point à l'autorité et à la parole de ces avocats, qu'on s'en rapporte; c'est sur les preuves qu'ils donnent, et sur les pièces qu'ils fournissent, qu'on décide et qu'on juge. De même ce n'est point sur l'autorité particulière des pasteurs que l'on juge en fait de religion, c'est sur les preuves qu'ils donnent de la révélation de ces vérités qu'ils enseignent, et de leur mission pour enseigner. Or, les Chrétiens fournissent des preuves qu'il vous est absolument impossible d'ébranler.

Le déiste. Et quelles preuves êtes-vous à même de fournir que je ne puisse infirmer d'un seul mot? Dieu, me dites-vous, a parlé; écoutez sa révélation. Et à qui Dieu a-t-il parlé? vous répondrai-je. Il a parlé aux hommes. Pourquoi donc n'en ai-je rien entendu? Il a chargé d'autres hommes de vous rendre sa parole. Mais j'aimerais mieux avoir entendu Dieu lui-même; il ne lui en aurait pas coûté davantage et j'aurais été à l'abri de la séduction. Il vous en garantit en vous manifestant la mission de ses employés, ajoutez-vous. Et comment la manifeste-t-il? Par des prodiges. Et où sont ces prodiges? Dans des livres. Et qui a fait ces livres? Des hommes. Et qui a vu ces prodi-

ges? Des hommes qui les attestent. Quoi ! toujours des témoignages humains ! toujours des hommes qui me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté ! Que d'hommes entre Dieu et moi ! Un esprit judicieux, ferme, pénétrant, sera-t-il bien touché de pareilles preuves?

Le philosophe. Vous prétendez infirmer d'un seul mot les preuves que nous fournissons, et moi, je vais renverser d'un seul mot chacune de vos objections.

On vous dit que Dieu a parlé, et vous demandez à qui. Il a parlé aux hommes, parce que c'était pour les hommes qu'il parlait.

« Pourquoi, dites-vous, n'en avez-vous rien entendu? » Parce que vous n'étiez pas de ce temps-là ; mais il a pourvu à ce que vous en fussiez aussi sûrement instruit que si vous eussiez existé alors.

Mais « vous aimeriez mieux avoir entendu Dieu lui-même. » C'est un grand dommage que Dieu n'ait pas consulté votre goût et le goût de chaque raisonneur en particulier.

« Il ne lui en aurait pas coûté davantage. » Vous dites bien. Rien ne coûte à Dieu. Aussi je suis un peu surpris que vous n'exigiez pas que Jésus-Christ vienne de nouveau sur la terre pour vous instruire lui-même.

« Vous auriez été à l'abri de la séduction. » Je n'en sais trop rien. Les miracles et les prophéties sont un langage qui ne convient qu'à Dieu seul. Le langage de Dieu ne peut séduire personne ; mais il ne convertit pas toujours les hommes orgueilleux, raisonneurs ou sujets à diverses passions.

« Où sont ces prodiges. » dites-vous? Ils sont dans des livres dont on démontre évidemment la divinité.

« Mais ces livres ont été faits par des hommes. » Ils ont été écrits par des hommes ; mais ces hommes étaient inspirés et dirigés par le Saint-Esprit.

« Que d'hommes, » dites-vous par épiphonème, « entre Dieu et moi ! » Plus il y a eu d'hommes entre Dieu et vous, plus aussi y a-t-il eu d'incrédules qui ont attaqué vainement la révélation, plus il y a eu d'hommes et de grands hommes qui l'ont adorée sincèrement, et par une conséquence juste, plus vous devez être maintenant éclairé et convaincu.

Le déiste. Les prophéties et les miracles ne sont pas toujours un moyen infaillible pour persuader et pour convaincre.

Le philosophe. Comment cela?

Le déiste. C'est que, pour juger qu'une prophétie vient véritablement de Dieu, il faut bien savoir les lois des sorts, les probabilités éventives, le génie des langues originales, pour distinguer ce qui est prédiction dans ces langues et ce qui n'est que figure oratoire. De même, pour juger d'un miracle, il faut bien savoir quels faits sont dans l'ordre de la nature et quels autres faits n'y sont pas ; il faut pouvoir dire jusqu'à quel point un homme adroit peut fasciner les yeux des simples, peut étonner même les gens éclairés ; chercher de quelle espèce doit être un prodige, et quelle authenticité il doit avoir non-seulement pour être cru, mais pour qu'on soit punissable d'en douter ; comparer les preuves des vrais et des faux prodiges, et trouver les règles sûres pour les discerner ; dire enfin pourquoi Dieu choisit, pour attester sa parole, des moyens qui ont eux-mêmes si grand besoin d'attestation, comme s'il se jouait de la crédulité des hommes et qu'il évitât à dessein les vrais moyens de les persuader. (*Émile*, p. 132.)

Le philosophe. Un jour entier ne suffirait pas pour répondre directement et en détail à tous les points qu'étale votre belle rhétorique, et quelques faits vont en démontrer sur-le-champ le peu de solidité. Jésus-Christ prédit la ruine de Jérusalem et la dispersion irrévocable de la nation juive; et quarante ans après la mort de Jésus-Christ Jérusalem est renversée et la nation dispersée. Jacob prédit dix-sept cents ans à l'avance l'état où se trouveront les descendants de son fils Judas à la naissance de Messie; et dix-sept cents ans après, à la naissance de ce Messie, l'état où se trouve le peuple juif est tel que Jacob l'avait annoncé. Daniel prédit plusieurs siècles auparavant la succession et la ruine des empires des Perses, des Grecs et des Romains; et tout cela arrive comme il l'avait prédit. Oh ! l'heureux effort du génie creux qui, sur cela, viendra nous dire : « Il faudrait bien savoir les lois des sorts et les probabilités éventives » , pour décider que le hasard ne pouvait pas justifier ces prédictions.

On doit raisonner de même sur es miracles. Celui qui verra un mort sortir du tombeau, comme Lazare, quatre jours après avoir été inhumé; le soleil s'arrêter dans sa course, comme il s'arrêta à la parole de Josué ; les mers s'ouvrir, comme elles firent au commandement de Moïse, n'aura pas besoin de tout cet appareil d'observations que vous demandez pour être convaincu que ce sont là de vrais miracles, et il ne fera pas les réflexions absurdes et indécentes que vous venez de faire.

Le déiste. Afin que les prophéties fissent autorité, il faudrait trois choses dont le concours est impossible, savoir : que le même homme eût été témoin de la prophétie, qu'il fût témoin de l'événement, et qu'il lui fût démontré que cet événement n'a pu cadrer fortuitement avec la prophétie ; car, sans cela, elle ne prouve rien à la rigueur. (*Ibid.*, p. 145.)

Le philosophe. Votre raisonnement est assez plaisant. Il prouverait que Dieu ne doit jamais faire de prophéties qui s'étendent au delà de la vie d'un homme, ou que l'homme serait alors très-dispensé d'en croire à la parole de Dieu. Sentez-vous les conséquences intéressantes de vos principes lumineux ?

Le déiste. Quant aux miracles, donnera-t-on pour miracles incontestables quelques

signes particuliers faits devant peu de gens obscurs, et dont tout le reste des hommes ne saura jamais rien que par ouï-dire? Par tous les pays du monde, si l'on donnait pour vrais miracles tous les prodiges que le peuple et les simples disent avoir vus, chaque secte serait la bonne; il y aurait plus de prodiges que d'événements naturels. Pour moi, je crois trop en Dieu pour croire à tant de miracles si peu dignes de lui. D'ailleurs, on sait quelle est l'adresse des imposteurs. Leurs miracles se font dans des carrefours, dans des déserts, dans des chambres, et c'est là qu'ils ont bon marché d'un petit nombre de spectateurs déjà disposés à tout croire. (*Emile*, p. 134.)

Le philosophe. Est-ce des miracles évangéliques que vous prétendez parler?

Le déiste. Je parle des miracles en général.

Le philosophe. Je le vois bien. Vous n'osez montrer votre pensée qu'à demi, et vous n'êtes pas fâché qu'on devine le reste. Mais répondez, je vous prie, à quelques questions que j'ai à vous faire. Jésus-Christ n'a-t-il pas fait de vrais miracles dans des chambres, dans des déserts, dans des carrefours? N'est-ce pas dans des chambres qu'il guérit la belle-mère de saint Pierre, qu'il ressuscita la fille d'un prince de la synagogue, qu'il changea l'eau en vin? N'est-ce pas dans des déserts qu'il multiplia miraculeusement les pains pour nourrir un peuple nombreux qui le suivait? N'est-ce pas dans les carrefours qu'il guérit tant d'aveugles, de boiteux, de paralytiques? Et cependant c'est par ces circonstances de lieux que vous désignez les miracles des imposteurs. Est-ce donc à Jésus-Christ que vous en voulez?

Le peuple et les simples, ajoutez-vous, croient avoir vu bien des prodiges, lorsqu'ils n'ont rien vu. Il ne s'agit pas ici de ce que le peuple et les simples peuvent croire trop facilement. Il s'agit des miracles que nous présentons en preuves de la révélation, qui sont consignés dans les livres saints, attestés par la conversion de l'univers, et que nous donnons pour incontestables.

Vous dites que vous croyez trop en Dieu, pour croire à tant de miracles si peu dignes de lui. Les miracles de Jésus-Christ et des apôtres étaient des miracles de bienfaits. Que trouvez-vous là d'indigne de Dieu? Est-ce à ces miracles de Jésus-Christ et des apôtres que vous refusez de croire? Mais on en démontre la vérité. Est-ce à d'autres miracles? Mais il n'en est pas ici question.

Enfin, vous rejetez les miracles faits devant peu de gens obscurs, et que le reste des hommes ne saura jamais que par ouï-dire. Mais si Dieu a pu faire, et a fait réellement des miracles, il y a mille ans, deux mille ans, il n'est pas possible que ceux qui ne sont venus que mille ans ou deux mille ans après, le sachent autrement que par ouï-dire. Pour ce qui est de ce peu de gens obscurs en présence desquels les miracles se feraient, cela ne peut pas s'appliquer à ceux de la révélation, puisqu'ils ont eu, pour la plupart, la plus grande publicité, et des témoins de toutes les conditions.

Le déiste. Mais voici une nouvelle difficulté, à laquelle je ne vois pas qu'il soit aisé de répondre. Ceux qui disent que Dieu fait ici-bas des miracles, prétendent que le diable les imite quelquefois. Les magiciens de Pharaon osèrent, en présence même de Moïse, faire les mêmes signes qu'il faisait par l'ordre exprès de Dieu. Ainsi, après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il faut encore prouver le miracle par la doctrine, de peur de prendre l'œuvre du démon pour l'œuvre de Dieu. Que pensez-vous de ce diallèle? (*Ibid.*, p. 136.)

Le philosophe. Je pense que vous n'avez pas trop sujet de vous en faire gloire; car il ne porte que sur le faux. Si l'on prend votre proposition dans son universalité, il est très-faux que les magiciens de Pharaon aient fait les mêmes signes que Moïse. Ils imitèrent, à la vérité, les deux premiers; mais, dès le troisième, ils avouèrent qu'ils étaient hors d'état de les imiter, que Dieu seul pouvait opérer de pareils prodiges. *Et dixerunt malefici : Digitus Dei est hic.* (*Exod.*, VIII, 19.)

Le déiste. Il est si évident, Monsieur, que les miracles ne prouvent rien, que Moïse défend expressément aux Hébreux d'y avoir aucun égard. On trouve cette défense dans le *Deutéronome*, ch. XIII, où il est dit que si un prophète, annonçant des dieux étrangers, confirme ses discours par des prodiges, et que ce qu'il prédit arrive, loin d'y avoir égard, on doit mettre ce prophète à mort. Quand donc les païens mettaient à mort les apôtres leur annonçant un Dieu étranger, et prouvant leur mission par des prédications et des miracles, je ne vois pas ce qu'on avait à leur objecter de solide, qu'ils ne pussent à l'instant rétorquer contre nous. Or, que faire en pareil cas? Revenir au raisonnement, et laisser là les miracles. Mieux eût valu n'y pas recourir. C'est là du bon sens le plus simple, qu'on n'obscurcit qu'à force de distinctions tout au moins très-subtiles. (*Ibid.*, 136.)

Le philosophe. Vous prétendez, Monsieur, ne vous appuyer que sur le bon sens le plus simple. Mais est-ce donc ce bon sens le plus simple qui vous fait comparer un des plus grands hommes et des plus grands prophètes qu'on connaisse, avec des charlatans, des devins, des diseurs de bonne fortune? Est-ce ce bon sens qui vous fait mettre en parallèle la prédication des apôtres, avec les propos d'un charlatan séducteur qui prêcherait l'idolâtrie? Est-ce le bon sens qui vous fait faire, dans le texte de Moïse, des altérations qui sautent aux yeux?

Moïse, dans le chapitre XI^e^ du *Deutéronome*, avait rappelé aux Israélites les miracles frappants que le Seigneur avait faits à leurs yeux. Dans le XII^e^, il leur avait ordonné d'exterminer, lorsqu'ils seraient dans la terre promise, tous les monuments de l'idolâtrie, et de ne jamais prendre aucun

usage des idolâtres ; et dans le XIIIe, que vous citez, il les prévient contre les séducteurs et les devins qui, par leurs discours, voudraient les induire à idolâtrer, et voici comment il s'exprime :

S'il paraît parmi vous quelque devin, ou quelque homme qui dise qu'il a eu un songe, qui prédise quelque signe, et quelque chose d'extraordinaire ; que ce qu'il a annoncé arrive ensuite, et que cet homme vous dise : Allons, et adorons des dieux étrangers ; gardez-vous d'écouter ce devin, ou rêveur. C'est que le Seigneur vous éprouve, afin qu'il paraisse clairement, si vous l'aimez de tout votre cœur, ou non. Pour ce devin, ou forgeur de songes, qu'il soit mis à mort, pour avoir voulu vous faire apostasier. (*Deut.* XIII, 1 seq.)

Voilà le texte de Moïse, rapprochons-le maintenant de vos paroles. Vous mettez toujours simplement le mot de prophète, qui est susceptible de bien des sens ; et Moïse joint toujours à ce mot, celui de rêveur, ou de forgeur de songes, ce qui donne une idée bien différente de la vôtre. Vous parlez d'une invitation à l'idolâtrie, qui serait confirmée par des prodiges ; et Moïse ne suppose point ces prodiges véritables, réels et incontestables ; il suppose seulement que ce qu'un devin aura débité peut bien arriver, ou par hasard, ou par prestiges ; et il y oppose ces miracles incontestables et éclatants que le Seigneur a opérés, et qui doivent convaincre et décider les Hébreux. Est-ce là dire que les miracles ne prouvent rien du tout ?

Vous prétendez ensuite excuser les persécutions païennes. Mais y pensez-vous, Monsieur ? Ne prenez-vous pas garde combien vous vous laissez aveugler par votre passion contre la religion révélée ? Les païens méconnaissaient Dieu leur créateur, ils professaient un culte abominable et absurde, ils se livraient aux plus affreux déréglements. Les apôtres venaient leur faire connaître le véritable Dieu, leur prêcher une religion sainte, leur enseigner une morale très-pure, et ils confirmaient leurs prédications par des prédictions et des miracles éclatants ; et vous prétendez que les païens étaient aussi autorisés à mettre à mort les apôtres pour leur avoir prêché cette religion sainte, que l'était Moïse à porter la même sentence contre les séducteurs qui auraient prêché l'idolâtrie aux Hébreux. Est-ce là instruire et éclairer ; n'est-ce pas, au contraire, séduire et tromper ?

Le déiste. Comment se décider sur les révélations ? Je vois trois principales religions en Europe. L'une admet une seule révélation, l'autre en admet deux, l'autre en admet trois. Chacune déteste, maudit les deux autres, les accuse d'aveuglement, d'endurcissement, d'opiniâtreté, de mensonge. Quel homme impartial osera juger entre elles, s'il n'a premièrement bien pesé leurs preuves, bien écouté leurs raisons ? Celle qui n'admet qu'une révélation est la plus ancienne, et paraît la plus sûre ; celle qui en admet trois est la plus moderne, et paraît la plus conséquente ; celle qui en admet deux, et rejette la troisième, peut bien être la meilleure, mais elle a certainement tous les préjugés contre elle ; l'inconséquence saute aux yeux. (*Ibid.*, p. 149.)

Le philosophe. Il n'est pas plus difficile de se décider sur l'article de la révélation, que d'anéantir vos hardies et tranchantes décisions. Vous mettez sans façon au même niveau les trois religions, la juive, la chrétienne et la mahométane. Est-ce à votre droiture, ou à vos lumières, qu'un pareil jugement fait plus de tort ? Je ne le décide pas. Mais voici par où l'on peut et l'on doit juger de ces religions.

La religion juive a été établie par les plus grands prodiges. Mais elle n'était que provisionnelle, et préparatoire à une religion plus parfaite, qui était celle du Messie. Tous les prophètes l'ont déclaré ainsi. Cette religion a été bonne pendant un temps, mais elle ne devait pas l'être toujours. Détruisez mon assertion, si vous le pouvez.

La religion chrétienne tire ses plus grandes et ses plus fortes preuves des prophéties contenues dans les livres sacrés conservés par les Juifs. Je crois que vous n'entreprendriez pas de combattre les excellents ouvrages qui ont été écrits sur ce sujet, comme ceux d'Abbadie, de Louis Vives, le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet, etc.

La religion musulmane n'a eu ni prophéties, ni miracles ; ce n'est que par la force qu'elle s'est établie ; ce n'est que par l'ignorance et le défaut d'examen qu'elle se soutient. Cela est démontré ; et les musulmans eux-mêmes sont forcés d'en convenir.

Vous demandez quel homme impartial osera juger entre elles, s'il n'a bien pesé leurs preuves et bien écouté leurs raisons ?

L'homme impartial jugera que toutes les prophéties et les preuves sur lesquelles s'appuyait autrefois la religion juive, se tournent aujourd'hui contre elle ; que la religion mahométane ne s'est jamais exposée à fournir aucune preuve, ni à rendre aucune raison de son établissement, de ses dogmes, de la mission de son auteur, et que jamais aucun docteur musulman n'a entrepris de prouver la vérité de sa religion ; que la chrétienne a eu pour ennemis les raisonneurs les plus subtils, les traîtres les plus dangereux, les puissances les plus redoutables, qu'elle a fait face à tous, qu'elle n'a jamais été plus triomphante que lorsqu'elle est sortie de ces différentes épreuves et combats, et que, quelque sublimité qu'il y ait dans ses dogmes, et quelque sévérité qu'il y ait dans sa morale, elle a toujours confondu ses détracteurs, en fournissant les preuves, et en découvrant les fondements de sa croyance, de ses lois, de son gouvernement. C'est par ces vues que vous devez vous diriger dans le jugement de ces trois religions.

Vous osez nous dire encore que la religion

juive paraît la plus sûre, la musulmane la plus conséquente, et que la chrétienne a tous les préjugés contre elle, et est d'une inconséquence qui saute aux yeux.

Vous donnez la première pour la plus sûre; et il est démontré par toutes les prophéties, qu'elle a déjà dû prendre fin, et qu'elle ne peut plus avoir lieu. Vous prétendez que la seconde est la plus conséquente. Vous êtes plus hardi que ne le serait le muphti. Cette religion est la plus conséquente; et cependant elle reconnaît Jésus-Christ pour un législateur envoyé de Dieu, et elle ne veut admettre aucun de ses établissements, ni de ses lois; elle admet quantité de pratiques et observances judaïques, et elle a le judaïsme en horreur.

Vous décidez que la troisième a tous les préjugés contre elle, et est d'une inconséquence qui saute aux yeux, et vous convenez cependant que la majesté des Ecritures sur lesquelles elle est fondée, vous jette dans l'admiration et l'étonnement; que la sainteté de l'Evangile parle à votre cœur; que la vie et la mort de Jésus-Christ sont d'un Dieu. (*Emile.*, t. III, p. 163.) Accordez-vous avec vous-même, si vous pouvez.

Le Déiste. Quand même ces révélations seraient vraies, en serais-je plus éclairé, et plus assuré? Les livres sacrés sont écrits en des langues inconnues à ceux qui les suivent. Les Juifs n'entendent plus l'hébreu, les Chrétiens n'entendent ni l'hébreu, ni le grec; les Turcs ni les Persans n'entendent point l'arabe, et les Arabes modernes ne parlent plus la langue de Mahomet. Ne voilà-t-il pas une manière bien simple d'instruire les hommes, de leur parler toujours une langue qu'ils n'entendent point? On traduit ces livres, dira-t-on; belle réponse! Qui m'assurera que ces livres sont fidèlement traduits, qu'il est même possible qu'ils le soient; et quand Dieu fait tant que de parler aux hommes, pourquoi faut-il qu'il ait besoin d'interprète. Je ne concevrai jamais que ce que tout homme est obligé de savoir soit enfermé dans des livres, et que celui qui n'est ni à portée de ces livres, ni des gens qui les entendent, soit puni d'une ignorance involontaire.

Le Philosophe. Pour moi, je conçois très-bien que Dieu a pu, par sagesse et par amour pour les hommes, leur donner des lois et des préceptes positifs. Je ne vois rien là qui repugne aux idées des perfections divines. S'il l'a pu, il a donc fallu que ces augustes lois, et ces préceptes divins, fussent consignés dans des livres, et dans des monuments qui en conservassent le souvenir, et que l'on pût consulter, et étudier.

Mais ces livres sacrés sont écrits dans des langues inconnues à ceux qui les ont. Les livres sacrés ont été écrits, vous dira-t-on, dans la langue que parlaient les peuples auxquels la révélation était adressée. Les prophètes ont écrit en hébreu pour les Hébreux, les évangélistes en grec et en hébreu pour les Juifs et pour les Grecs. Les langues ont changé depuis lors, il est vrai; mais le texte original est conservé, et on en a de fidèles traductions.

Mais qui m'assurera que les livres ont été fidèlement traduits, qu'il est même possible qu'ils le soient?

Monsieur, du temps de Jésus-Christ, et des apôtres, le latin et le grec étaient des langues également connues et en usage dans l'empire, comme le français l'est aujourd'hui en Allemagne. Il en était de même dans la Palestine pour le grec et l'hébreu. Il était donc aussi facile d'avoir de bonnes traductions des livres grecs en latin, et des livres hébreux en langues latine et grecque, qu'il l'est aujourd'hui d'avoir en allemand la traduction d'un livre français.

Mais les Chrétiens, ajoutez-vous, n'entendent ni l'hébreu, ni le grec. Hé! qui vous l'a dit? Etes-vous bien autorisé à taxer ainsi d'ignorance toutes les nations chrétiennes? Toutes ces excellentes versions et traductions qui ont été faites depuis deux siècles des auteurs grecs, prouveront-elles que le reproche que vous faites ici, soit bien fondé? Je pourrais ajouter qu'il n'est pas trop honnête. De tout ceci on doit conclure que vos objections ne font que mieux montrer la débilité de la cause que vous osez soutenir, et la certitude inébranlable de celle que nous défendons.

Suite des objections des incrédules.

Le *Militaire philosophe* dresse autrement que le déiste ses batteries contre la révélation. Il ne procède que par de prétendus principes, et de prétendues vérités enchaînées les unes aux autres. Il affecte un raffinement de métaphysique qui peut surprendre au premier moment. Nous allons faire voir que toute cette métaphysique n'est redoutable qu'aux ignorants, et qu'elle est très-méprisable aux yeux de ceux qui savent raisonner et juger. Voici comment procède ce personnage masqué.

I. « Les moyens doivent être proportionnés aux attributs et à la nature de celui qui les emploie. Si Dieu a voulu faire savoir ses volontés aux hommes, il est infiniment sage, il a vu les meilleurs moyens; il est infiniment puissant, il a pu les prendre; il est infiniment juste, il les a donc pris en effet. Voyons si des livres, des paroles, des discours, des décisions prononcées par des hommes sont les meilleurs moyens, et si ces moyens ont un juste rapport avec les attributs divins. » (*Milit. philos.*, ch. 15.)

Que veut dire cet homme par ces paroles : « les moyens doivent être proportionnés à la nature de celui qui les emploie. » Veut-il dire que Dieu étant infini, il faut que les moyens qu'il emploie, pour parvenir à une fin, soient également infinis? Alors c'est une absurdité grossière. Veut-il dire seulement qu'ils doivent être dignes de Dieu, et convenables à la fin qu'il se propose? Alors le terme de *proportionné* est très-abusif. Il n'y a donc que du faux

et de l équivoque dans ces grands mots, et dans ces fières assertions.

Dieu est infiniment sage, il a vu les meilleurs moyens qui convenaient à des créatures libres; il est infiniment juste, il a pris des moyens tels que pouvaient les attendre et les demander à sa justice des créatures libres. C'est cette liberté qu'il ne faut jamais perdre de vue, quand on parle de la sagesse et de la justice de Dieu relativement aux créatures. Or, ces caractères de sagesse et de justice, ainsi envisagés, se trouvent parfaitement dans les moyens que Dieu a pris pour instruire les hommes.

II. « Une sagesse infinie ne peut prendre que des moyens infaillibles; or, il est évident à la raison qu'un livre ne peut pas tomber entre les mains de tout le monde; qu'il peut être perdu, ou corrompu; que toutes les nations ne peuvent point l'entendre; que chaque homme ne sait pas lire; qu'il y a des aveugles de naissance, des sourds et muets qui ne peuvent rien apprendre; un livre n'est donc point un moyen général ni sûr pour instruire. »

Nouvelle équivoque aussi misérable que les précédentes. Le sophiste séducteur confond malicieusement l'infaillibilité des moyens convenables pour des créatures libres, avec la nécessité de l'effet. Les moyens doivent être infaillibles, c'est-à-dire qu'ils doivent être capables de démontrer la vérité à des créatures libres, mais droites, dociles, et de bonne foi. Or tels sont les livres divins et la promulgation des lois divines. Mais les créatures auxquelles ces moyens sont donnés, étant libres, ces moyens ne doivent pas avoir un effet nécessaire.

On ne répond rien à ces propos de charlatanerie, « qu'un livre peut être perdu, que chaque homme ne sait pas lire. » La foi n'est pas appuyée sur des livres matériels, mais sur les vérités annoncées, renfermées et prouvées dans ces livres. On démontre l'authenticité et la divinité des livres saints. Que le charlatan réponde aux preuves que nous fournissons sur cela dans l'article Ecriture.

III. « Les traductions, les interprétations, les commentaires des théologiens, les prédications de certains hommes sans mission, avec des talents et des degrés de foi divers, sujets aux passions, etc., tout cela est bien moins infaillible encore. »

Les interprétations et les commentaires ne sont point une règle de foi. Pour les traductions, elles n'ont autorité, que lorsqu'elles sont approuvées par tout le corps de l'Eglise. Leur autorité ne vient donc point des particuliers qui y ont travaillé. Le concile de Trente déclare que la Vulgate est la version la plus sûre, et qu'il n'y a point d'erreurs ni pour la foi, ni pour les mœurs dans tout ce qu'elle contient. Voilà l'autorité et l'infaillibilité de la Vulgate.

IV. « Ceux qui s'efforcent tant de combattre leur raison, ne pourront peut-être point s'aveugler sur l'expérience. Ils n'ont qu'à prêter l'oreille pour écouter les disputes de tous ces ministres du Seigneur, de ces interprètes de sa loi, ils les entendront se reprocher réciproquement leur opiniâtreté, leur ignorance et leur mauvaise foi; qu'ils ouvrent ensuite les yeux, ils verront les désordres que causent leurs disputes. »

On reproche aux docteurs de la religion, qu'ils ne s'accordent pas entre eux. A cela on fait deux réponses.

1° Les ennemis de la religion s'accordent-ils beaucoup mieux? Le militaire frénétique déteste l'Evangile; le déiste génevois déteste ceux qui n'en reconnaissent pas la sainteté. Helvétius ne veut point d'autres principes de morale que le plaisir physique; Panage lui montre que ce principe est destructif de toute société. Spinosa dans ses sombres extravagances ne veut point de Dieu; Voltaire en raillant tout ce qu'il y a de plus saint, ne veut point d'athée. Les contrariétés et les contradictions, sont-elles de cette force chez les docteurs chrétiens?

2° Pour ce qui est de la différence des sentiments chez les auteurs chrétiens, ou ces sentiments regardent la foi, ou ils ne la regardent pas. S'ils regardent la foi, c'est à l'Eglise seule à en décider; et son intolérance inflexible sur ce point, est la plus grande preuve de sa sainteté, et de la certitude de son enseignement. S'ils ne regardent pas la foi, elle laisse la liberté des opinions. Peu lui importe qu'on soit scotiste, ou thomiste, ou moliniste, pourvu qu'on soit catholique.

Le reproche qu'ajoute le faux militaire, des désordres causés par les disputes, est une vieille querelle qui ne mérite plus d'autre réponse que le mépris.

V. « Si Dieu avait des ministres, ils auraient tous un degré à peu près égal de capacité; les consécrations, les ordinations, l'imposition des mains, les rendraient plus savants et plus réglés dans leurs mœurs. On nous dit que tout prêtre est également propre à transsubstantier le pain de Jésus-Christ, à baptiser, marier, absoudre, etc. Pourquoi ne le serait-il pas de même pour entendre et expliquer l'Evangile? Cela est autant de son ministère. On n'ose cependant pas le soutenir; c'est que l'expérience prouverait le contraire. Je dirai bien ce qui est au centre de la terre, je le détaillerai même, si l'on veut, parce que personne ne pourra me convaincre de faux; mais je ne serai pas assez fou, pour dire ce qui est dans la poche de mon voisin. »

Voici des assertions d'un ridicule tout nouveau. Comment ce militaire prouverait-il que les ministres doivent avoir tous un degré à peu près égal de capacité; que l'ordination doit les rendre savants et réglés dans leurs mœurs; que tout prêtre doit être aussi propre à expliquer l'Evangile qu'à prononcer les paroles de la consécration, ou de l'absolution? L'apôtre saint Paul nous apprend le contraire. On peut voir dans la *I^re^ Epître aux Corinthiens* (XII) le détail qu'il fait des différents dons et talents des ministres.

Mais, M. le militaire, pourra lui dire un homme de bon sens, nous comprenons que Dieu emploie les hommes, comme un prince sage emploie ses sujets. Un roi, en donnant à un sujet une charge de judicature, lui donne bien le pouvoir de juger ; mais lui donne-t-il, en même temps, les mœurs, la sagesse, les lumières, la probité, la science des lois ? Le pouvoir est très-indépendant du savoir. La sentence peut être très-bonne, quoique le juge soit un homme déréglé ou ignorant. Dans la religion, la consécration, l'absolution, vient du pouvoir du prêtre. L'explication de l'Evangile vient de la science. Au reste vous parlez de la religion, de la même manière que vous dites que vous parleriez de ce qui est au centre de la terre. Vous êtes tout aussi bien fondé, et tout aussi digne d'être écouté sur l'un que sur l'autre.

VI. « Ou Dieu n'a point donné de loi aux hommes, ou il leur en a donné une intelligible et non matérielle ; une loi toujours présente, qui parle à l'esprit et à la volonté ; une loi à portée et connue des sourds et des aveugles, qui ne laisse point de lieu à l'ignorance ; en un mot, une loi publiée et intimée à chaque homme. Voilà ce qui est conforme à la bonté, à la sagesse et à la justice d'un Etre tel qu'on nous peint Dieu. Il est indigne de lui, de faire des lois, d'instituer des préceptes, et de donner des conseils, auxquels on n'entende rien, si l'on ne sait l'hébreu, le syriaque, le grec, le latin, et si on n'a pas lu mille volumes de commentaires, de paraphrases et d'interprétations. »

Monsieur le militaire, il ne s'agit ici ni d'hébreu, ni de syriaque, ni de milliers de volumes. La loi que Dieu a donnée aux hommes, et qui est à la portée de tous les hommes, est comprise dans ces deux mots : *Aimez Dieu ; aimez le prochain.* (*Matth.* XXII, 37.) Nous avons démontré que les hommes n'ont voulu ni la connaître, ni la pratiquer ; que l'Evangile ne fait que nous la développer plus clairement ; que Jésus-Christ nous a fait mieux connaître l'obligation pressante et le grand intérêt que nous avions à l'embrasser, et nous a fourni le détail des moyens qui nous conduiraient à son parfait accomplissement. Voilà des vérités claires et incontestables.

Vous vous avisez de parler de la bonté, de la sagesse, de la justice de Dieu. Apprenez qu'il nous a donné les preuves de sa bonté infinie, dans l'envoi de son Fils unique ; de sa sagesse infinie, dans la parfaite convenance de sa loi avec les besoins et les devoirs de l'homme ; de sa justice infinie, dans les récompenses réservées à la pieuse fidélité des uns et dans les châtiments préparés à l'orgueilleuse indocilité des autres. Cette vue des lois divines, et de la bonté, de la sagesse et de la justice infinie de Dieu, est bien autrement digne de Dieu, que tout ce que nous débite le délire impie et extravagant des philosophes.

VII. « A l'égard des ministres, des envoyés et des vicaires de Dieu, il faudrait qu'ils fussent au-dessus du reste des hommes, et tout ce qu'ils ne sont pas. Si le roi pouvait former ses ministres et ses ambassadeurs, il les ferait sans doute parfaits, et tels que rien ne leur manquerait pour bien remplir leurs fonctions. »

Il n'en coûte rien au militaire de dire des *il faudrait.* Mais s'il fallait les prouver, comment s'en tirerait-il ? Ces sortes d'assertions et de propos, ne méritent pas qu'on s'y arrête. Ensuite raisonne-t-il plus sagement sur ce parallèle qu'il fait d'un roi et de Dieu, à l'égard des ambassadeurs et des ministres ? C'est au lecteur à en juger. Quels ont été les ambassadeurs que Dieu a employés ? C'étaient des prophètes inspirés et éclairés par le Saint-Esprit même ; ç'a été Jésus-Christ le Fils de Dieu, Dieu lui-même, *béni par-dessus toutes choses* (*Rom.* IX, 5) ; enfin ce sont été des apôtres, revêtus de la puissance, de la force et de l'esprit de Dieu. Jamais les princes ont-ils eu des ambassadeurs aussi parfaits et aussi propres à remplir leurs fonctions que ceux-là ? Jamais ambassadeurs ont-ils si bien rempli leurs fonctions et les volontés de leurs maîtres, que ces apôtres ont rempli celles de l'Homme-Dieu ?

Pour les successeurs des apôtres, ils n'ont rien eu de nouveau à apprendre aux hommes, et à leur manifester. Ils n'ont eu qu'à maintenir et continuer le même enseignement, et ils l'ont maintenu et conservé. Mais pour cette conservation, ils n'ont pas eu besoin de tous les mêmes dons et de tous les mêmes priviléges qu'avaient eus les premiers ambassadeurs. Il est donc toujours vrai que ces ambassadeurs et ces ministres ont été véritablement tels que l'exigeait la sagesse infinie de Dieu.

VIII. Le militaire resserre ensuite toute sa belle doctrine en ces deux arguments qu'il donne hardiment pour démonstratifs.

Premier argument.— « Les moyens sont proportionnés à la nature et aux attributs de celui qui les emploie.

« Des livres et des discours humains ne sont pas des moyens d'instructions dignes de Dieu, ni proportionnés à sa sagesse, à sa puissance, à sa justice.

« Donc des livres, des discours ne peuvent être les moyens dont Dieu se serve, ou ait pu se servir pour instruire les hommes de ses volontés. »

Réponse à l'argument démonstratif. — Cet argument démonstratif n'est qu'un très-défectueux sophisme. Car, 1° nous avons démontré la fausseté de la première proposition. Or, cette proposition étant le fondement sur lequel porte tout l'argument démonstratif, nous renversons tout l'argument, en démontrant la fausseté de cette proposition.

2° Le sophiste met dans la seconde proposition, un terme qui ne se trouve nullement dans la première, quoiqu'il aurait dû s'y trouver, savoir, *dignes de Dieu.* Mais ce

terme ne s'accorde nullement avec le terme, *proportionné*. Car une chose peut-être digne de Dieu, sans être proportionnée à Dieu. Le miracle et la prophétie sont des langages très-dignes de Dieu ; mais ce ne sont que des choses finies, et qui, par conséquent, n'ont nulle proportion avec la nature infinie de Dieu. C'est une seconde défectuosité qui fait un peu clocher l'argument.

IX. *Second argument démonstratif.*—« Dieu prend toujours les voies les plus courtes et les plus simples.

« Des livres et des discours humains ne sont pas les voies les plus courtes et les plus simples.

« Donc des religions fondées sur des livres et sur des discours humains, ne sont point venues par des voies dignes de Dieu; donc elles ne viennent point de Dieu.

« La justice et la sagesse de Dieu prouvent ma majeure ; je ne crois pas qu'un homme sensé puisse nier la mineure ; c'est à vous, mon révérend Père, à voir si vous nierez la conséquence. »

Cet argument cloche encore plus que le premier, parce qu'il n'y a rien de si difficile que de se former une idée bien précise et bien juste de ces termes : *Voies les plus courtes et les plus simples*. Il faudrait pour cela, connaître parfaitement la fin et tout ce que renferme la fin qu'un agent se propose ; il faudrait connaître tous les moyens qu'il a pour parvenir à cette fin et les raisons qui le déterminent dans le choix des moyens pour y parvenir. Mais si cet agent est infini, quel homme pourra se flatter d'avoir toutes ces connaissances dont nous parlons? Il est donc impossible de se former une idée bien précise et bien juste de ces termes : *Voies les plus courtes et les plus simples*, surtout quand on emploie ces termes relativement à Dieu.

Mais ce n'est pas encore tout. Dieu étant infini, on ne peut pas douter qu'il n'ait connu une infinité de manières d'instruire les hommes, et que toutes ces manières n'aient été dignes de lui. On ne peut pas douter qu'il n'ait été libre de faire un choix. Il a pu vouloir instruire les hommes par des livres. Je défie le militaire de prouver que cela est impossible. S'il l'a pu, on peut supposer qu'il l'a voulu. On peut passer de l'hypothèse à la thèse, c'est-à-dire de la supposition à la simple affirmation, si l'on a des motifs suffisants pour cela. Or, les Chrétiens démontrent qu'il faut y passer et que Dieu a réellement voulu instruire, et a réellement instruit les hommes par des livres et des discours. Cela étant, on voit que l'argument ne signifie plus rien, et pour conclure notre réponse, nous disons :

Que la majeure, qui est prise du Père Malebranche, est très-obscure, parce qu'on ne peut avoir une idée bien précise et bien juste des termes qui la composent ; il ne faut donc en faire aucun cas.

Que la mineure sera niée par tout homme qui est instruit et qui sait raisonner.

Que la conséquence est telle qu'elle peut être, étant tirée de deux prémisses ou propositions, dont l'une est évidemment fausse et l'autre appuyée sur des termes très-propres à surprendre et à tromper. Quel cas faut-il donc faire de cette belle conséquence, et à quoi aboutit cette forte démonstration ? (Nonnotte, t. IV, col. 130.)

Cette question est examiné par Chaudon en ces termes :

§ I. — *Nécessité d'une révélation.*

I. L'homme, ce roi de la nature, naît sujet à l'ignorance, aux passions, aux misères et à la mort. Que d'erreurs et d'écarts dans le brillant de sa raison ! Que de bassesses et de révoltes dans la grandeur de sa destinée ! Son âme immortelle est asservie aux sens, subjuguée par les créatures. D'où viennent ces contrariétés, cette double loi, cette opposition au bien ? De l'aveu des païens eux-mêmes, l'homme ainsi dépravé n'est pas sorti tel des mains de son Créateur. Quelle est l'origine de ce déréglement ? La révélation seule peut dénouer cette énigme.

II. La religion naturelle nous donne, il est vrai, certains principes ; mais nous fournit-elle des motifs efficaces pour combattre nos contradictions et pour remplir nos devoirs ? Offre-t-elle des remèdes à nos maux, des ressources à nos chutes, des objets à nos désirs et à nos besoins ? Quelle récompense assure-t-elle à la vertu ? Quelle punition au vice ? Les plus sages philosophes eurent quelques notions de Dieu, de l'homme et de ses devoirs. Mais dans ce peu de lumières, que de ténèbres et d'extravagances ! Leur science n'aboutit qu'à les rendre vains, superstitieux, idolâtres. L'homme a donc besoin d'un nouveau flambeau qui éclaire et dirige mieux sa raison. Jusqu'ici elle a été insuffisante, et les hommes n'ont fait que l'obscurcir par leurs erreurs et par leurs vices.

III. L'homme, fait pour la religion, doit à Dieu un culte réglé et convenable. Or, au milieu de tant de religions si opposées, qui se disent établies sur la raison, qui le fixera sur celle qu'il doit suivre ? De plus, il faut un culte public pour la société ; que dira la raison sur ce détail ? Il faut donc que Dieu daigne nous instruire tous ; car il ne peut être indifférent sur toute sorte de culte. Sa sagesse, qui a tout réglé dans l'univers, n'a pu l'abandonner au caprice de chaque tête. Son culte intéresse sa gloire, et il est le premier devoir de la créature. En voulant être honoré, il ne peut agréer qu'un culte digne de lui. Il a donc déterminé les louanges, les rites et les victimes qui lui plairaient ; et comment les discerner sans sa révélation ?

Qu'on ne dise pas que, comme un roi ne s'amuse pas à regarder des fourmis, Dieu, à plus forte raison, se soucie peu de nos hommages. La différence est infinie. Un roi n'est ni le créateur de la fourmi, ni le maître de la nature. Son esprit et son attention sont bornés. Dieu est l'intelligence infinie ; rien ne l'occupe ni le distrait. Le soleil

éclaire, échauffe la boue sans s'abaisser. La petitesse du sujet fait voir la grandeur et la bonté du Maître. En un mot, si Dieu ne connaît rien, il est sans intelligence; s'il voit et qu'il se contente de tout, il est sans discernement, sans sagesse; s'il ne récompense pas plus celui qui l'honore que celui qui l'outrage, il est sans justice, il n'est point Dieu. Ainsi, tout homme qui raisonne est convaincu qu'il a des lois, des devoirs et des inclinations contraires à ces devoirs; que ces contrariétés de bien et de mal, de grandeur et de misères, ne peuvent venir ni de lui, ni de Dieu, mais de quelque punition extraordinaire qu'il ne peut connaître dans sa source que par une nouvelle lumière d'en haut. Sans cette révélation, l'homme est un criminel sans cause, un ingrat sans culte, un malade sans remèdes et un mystère incompréhensible : c'est un insensé qui marche dans les ténèbres et qui meurt dans le désespoir. Mais la révélation est un fait, et on ne dispute point contre les faits.

§ II. — *Existence de la révélation.*

La certitude de la révélation ne peut se tirer que de l'évidence des faits qui la prouvent. Je ne doute point qu'il y ait eu un César, un Mahomet. L'histoire le dit; et quand une foule de témoins me certifient une chose, quelque anciens et éloignés qu'ils soient, dès qu'ils parlent de bonne foi, le bon sens croit leur témoignage : mais où trouver ces témoins véridiques de la révélation?

J'ouvre les histoires, je fouille chez les nations les plus connues; mais je ne découvre partout qu'ignorance, erreur et superstition. En Grèce, en Egypte, à Rome, j'y vois la Divinité multipliée par mille fables, sous mille images ridicules; j'y vois des hommes déifiés, des bêtes adorées, et des crimes autorisés. Je ne vois nulle part aucun vestige du commerce de Dieu avec ses créatures. Tout y est bizarre, indécent, cruel et extravagant.

Dans le cours des siècles, je ne rencontre qu'un peuple fort ancien et isolé du reste des nations, qui a une loi et des lumières particulières. Conformément à la religion primordiale, il n'adore qu'un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre. Ses livres sont les plus anciens qui soient au monde; et dans les fastes, dans le culte essentiel de ce peuple, dans ses lois politiques et religieuses, tout paraît si naturel, si suivi, si divin, que s'il y a une révélation, elle ne put se trouver d'abord que chez les Juifs, et ensuite chez les Chrétiens qui leur ont succédé, et qui seuls prétendent la posséder. Examinons donc s'il est vrai que, par eux, Dieu ait parlé aux hommes; s'il leur a fait connaître sa volonté suprême, s'il a fait avec la terre une alliance, si cette alliance est tracée sur des actions authentiques

Or, je prétends, 1° que Dieu a commencé et préparé cette alliance par les Juifs dans l'Ancien Testament; 2° qu'il l'a consommée dans le Nouveau chez les Chrétiens, et que c'est Moïse et Jésus-Christ (*Voy.* ces deux articles) qui nous ont communiqué cette révélation si nécessaire pour remédier aux besoins du genre humain. (Chaudon, II, 224.)

ROMANS. — Nous allons mettre en scène deux interlocuteurs qui feront connaître les dangers de ce genre de littérature.

A. Pourquoi les moralistes s'élèvent-ils avec tant d'amertume contre les romans? Il me semble qu'ils ne sauraient faire ni grand bien, ni grand mal. Il sont dans la république des lettres ce que les citoyens oisifs sont dans un Etat. On les recherche s'ils amusent; on les laisse s'ils sont ennuyeux. Mais ni les uns, ni les autres ne peuvent guère être nuisibles.

B. Votre comparaison est ingénieuse; mais est-elle juste? Et quand elle le serait, j'en tirerais une conséquence opposée à la vôtre. Un citoyen qui peut et qui doit servir la patrie lui nuit dès qu'il ne lui est pas utile. Ainsi, les faiseurs de romans pouvant employer leur temps à des productions d'une utilité réelle, le perdent en enfantant des ouvrages qui corrompent à la fois les lettres et les mœurs.

A. Mais de quels romans parlez-vous? Je passe condamnation sur ceux qui doivent le jour au libertinage d'un écrivain, et je n'ai garde de les défendre. Mais je ne vous abandonne point ces romans honnêtes, où la vertu triomphe quelquefois, et où une galanterie décente est peinte avec des couleurs modestes.

B. Et vous croyez que les livres de ce dernier genre ne sont pas dangereux. Détrompez-vous; ils sont la source de plusieurs vices et le poison de presque toutes les vertus. Comme ouvrages frivoles, ils affaiblissent et rétrécissent l'esprit. Ils le dégoûtent des lectures solides et lui inspirent une paresse et une lâcheté qui s'étend à tout. Mais les passions dont ils racontent et peignent les effets avec des traits de feu, les rendent encore plus dangereux au cœur, et ce danger est d'une plus grande conséquence. En inspirant l'amour, ils enseignent l'art funeste de l'inspirer. En corrompant, ils apprennent les moyens de corrompre. On commence à aimer en les lisant; on finit par chercher l'art de plaire, et on le trouve sans quitter le livre. Qu'y voit-on, en effet? L'amour avec tous ses prestiges; la corruption avec tous ses artifices. Ici, c'est un amant timide et respectueux en apparence, qui marche à pas lents, mais sûrs; qui cache sa passion sous le voile de l'estime et de l'amitié, qui la pare des dehors de la vertu et de l'innocence; qui s'insinue par cette ruse meurtrière dans un cœur ou trop pur pour n'être pas effrayé du nom d'amour, ou trop fier pour n'en être pas offensé, mais assez crédule pour être trompé. Là, c'est un amant audacieux qui ose dire que tout ce qui plaît est permis, qui triomphe de la pudeur en la brusquant,

et qui finit par inspirer sa hardiesse à un sexe naturellement timide, mais le plus capable peut-être des derniers excès quand une fois il a violé les lois de l'honneur.

A. Mais ne faut-il pas que les femmes soient instruites; ne doivent-elles pas connaître les piéges que les hommes leur tendent pour les éviter; le précipice toujours ouvert sous leurs pas pour n'y pas tomber.

B. Fausse et ridicule maxime! Les femmes les plus habiles en amour sont les plus prêtes à y succomber; l'ignorance en cette matière est la plus sûre gardienne de l'innocence; la science suppose le crime ou y dispose. En voyant les tableaux des passions, elles perdent peu à peu cette pudeur sagement timide, l'apanage de leur sexe, l'admiration du nôtre, et le plus bel ornement de la beauté. Elles deviennent plus emportées que les hommes. Leur présomption et leur orgueil augmentant avec leur hardiesse, elles oublient ce qu'elles sont, ce qu'elles doivent être. Et que sont-elles en effet? les divinités de ce monde? Non, elles peuvent le croire dans le délire passager que leur inspire la frénésie romanesque. Mais tout leur dit que la nature les a faites pour être les compagnes des hommes et non leurs tyrans, et qu'elles sont dans l'Etat au dernier rang des citoyens, dont le partage est d'obéir aux lois et non pas d'en donner. Est-ce bien là le rôle qu'elles jouent dans les romans? *La crainte superstitieuse*, disait un poëte follement impie, *a fait les dieux;* mais l'amour romanesque a fait les déesses. En effet, dans ces livres pernicieux, les femmes sont les arbitres de l'univers; on leur rend des hommages; on leur adresse des vœux; on leur offre des sacrifices. Elles disposent de tout, et d'un coup d'œil elles font à leur gré la guerre ou la paix. Si les titres, si les dignités leur manquent, elles en ont l'essentiel, le pouvoir. Sans être rois, ni ministres, elles gouvernent la main qui porte le sceptre et qui tient la balance. De quel œil une femme remplie de ces flatteuses chimères verra-t-elle son époux, s'il veut se souvenir de ses droits et les soutenir.

A. En vérité, je n'aurais jamais imaginé que vous donneriez à *Clélie* ou à *Cléopâtre* tant d'influence sur nos ménages, et qu'il fallût attribuer à un plat roman la pusillanimité d'un mari imbécile.

B. Ce qui paraît une conjecture ridicule est souvent une chose très-réelle, avouée par ceux qui connaissent le monde et l'intérieur des familles. Quelle a été la cause de la ruine de tant de maisons opulentes? Les complaisances excessives d'un lâche époux pour toutes les fantaisies d'une femme, qui d'abord simple et modeste était devenue par la lecture des romans et par les goûts que cette lecture lui avait inspirés, vaine et impérieuse. Quelles fausses idées dans tous ces livres! Les maximes les plus pernicieuses y sont jointes aux exemples les plus dangereux. Tout y est dénaturé. L'amour, l'écueil de la jeunesse, le plus dur des esclavages, la passion souvent la plus basse dans ses principes et dans ses effets, y est peint comme une vertu qui élève aux grandes choses, comme la source des plus beaux sentiments, comme le privilége du bel âge, etc. De telles idées, ressassées jusqu'au dégoût par les *Artamènes* et les *Céladons*, peuvent bien faire des héroïnes d'amour, mais elles ne seront jamais des mères tendres et des filles modestes.

A. Je conviens qu'il est quelquefois dangereux pour une jeune personne d'apprendre le langage et les artifices de l'amour, et de s'exagérer trop les plaisirs de cette passion trop souvent féconde en peines cruelles. Mais quel mal un roman peut-il produire dans la tête d'un homme fait, qui cherche un délassement honnête après des études fatigantes. Peut-il se récréer plus utilement qu'en parcourant des livres qui donnent de l'agrément à l'esprit, qui inspirent au cœur de la délicatesse, et qui bien écrits peuvent former le goût.

B. Voilà de grands avantages; mais je n'aurais jamais soupçonné que les romans pussent les produire. Loin d'avoir servi aux lettres, il me semble qu'ils ont corrompu par une sorte de contagion les genres d'écrire avec lesquels ils ont quelque rapport. Ils ont fait un grand tort à l'histoire, soit générale, soit particulière, en la remplissant de fables qui ont, pour ainsi dire, étouffé la vérité. Les Anglais ont mêlé dans leur ancienne histoire les hauts faits du roi Artus et des chevaliers de la Table ronde. Tout est outré et exagéré dans les histoires espagnoles, et quelques-unes paraissent avoir été écrites par l'imagination de Dom Quichotte. Le vrai sans fard et sans ornements a paru trop simple aux écrivains romanesques; ils lui ont substitué un faux merveilleux. Pour dire des choses admirables, ils en ont forgé d'incroyables. Les Italiens, avec un autre tour d'esprit, ont également donné à leur histoire un air de roman. Tout y est fardé, sous prétexte de l'embellir. L'exactitude de la vérité y est sacrifiée à des jeux d'esprit, à l'envie de briller ou d'amuser les lecteurs. Et que dirons-nous des Français? Ils ont eu Maimbourg et Varillas dans l'autre siècle; ils ont Voltaire dans celui-ci. Maimbourg, plein de *Cyrus* et de *Clélie*, donne à tous ses héros des grands yeux bleus à fleur de tête, des nez aquilins, une bouche admirablement conformée, un génie perçant, un courage ardent et infatigable, une patience sans bornes, une constance à toute épreuve. Varillas faisait une histoire exactement comme on fait une tragédie; il rapprochait ses personnages, fussent-ils éloignés de cent lieues; il les faisait parler, agir, suivant sa féconde et inépuisable imagination. Voltaire, non moins téméraire que Varillas son prédécesseur, a fait des histoires qui, par les mensonges innombrables qui en forment le tissu, ne sont comme son *Zadig* et son *Candide*, que de purs romans. On y voit un homme qui sait tout mêler, tout confondre, se jouer de tout; qui tra-

vestit le vrai en faux ; qui ne connaît la vérité que pour la déguiser, le mensonge que pour le pallier; un homme qui détruit ou réalise les faits, suivant que son cerveau ardent est bien ou mal monté; enfin un homme qui s'embarrasse peu de tromper ses lecteurs, pourvu qu'il les divertisse, et qui se flatte de pouvoir tout faire croire aux esprits simples et douter de tout aux beaux esprits.

A. Mais vous n'avez parlé jusqu'à présent que des abus du genre romanesque (et de quoi n'abuse-t-on pas) ! et vous vous êtes tû sur le bon usage qu'on en peut faire. Si Voltaire a outragé les mœurs, la religion et la vraisemblance dans son *Candide*, dans son *Ingénu*, dans son *Taureau blanc*, Fénelon n'a-t-il pas assuré le bonheur des peuples et des rois dans son immortel *Télémaque*.

B. Mais qu'il est peu d'ouvrages de ce genre! Où trouverez-vous en effet un second *Télémaque*, un livre où tous les mouvements d'un cœur vertueux sont développés avec l'éloquence du sentiment; un livre où la vertu s'exprime dans le langage qui lui est propre; un livre où la morale n'a pris la parure de la fiction que pour corriger plus sûrement les hommes; enfin un livre qui sera la leçon éternelle des souverains et la consolation des sujets. Demandez à la nature avare un second Fénelon, et je vous permets de faire des romans et de les lire, parce que vous aurez alors des livres également utiles et agréables, propres à former le goût et à polir l'esprit, sans exposer les mœurs. Mais la nécessité d'un vain amusement après de pénibles travaux ne saurait autoriser la lecture des romans frivoles ou licencieux. Le besoin de manger, dit un écrivain sage et ingénieux, ne donne pas la liberté de s'empoisonner. (CHAUDON, II, 327.)

* ROMAN-FEUILLETON. — La littérature du roman s'est prodigieusement accrue depuis que Chaudon écrivait les lignes qu'on vient de lire, et son influence a exercé les ravages les plus déplorables sur la société contemporaine. Il est donc nécessaire de la juger dans ce Dictionnaire, et d'en signaler au lecteur les dangers si nombreux et si funestes.

S'il est vrai que le style c'est l'homme, et que la littérature est l'expression de l'état moral d'un peuple ou d'une époque, on doit conclure que le siècle actuel est bien malade. La guerre que le philosophisme a déclaré aux doctrines spiritualistes et à la religion, en divinisant la matière, entraîne une foule d'écrivains sur le même champ de bataille où ils unissent leurs efforts pour le triomphe du sensualisme. Habiles à saisir les tendances des esprits et des cœurs, ils leur jettent, sous toutes les formes, une pâture qui, dans les temps passés, auraient provoqué les répressions les plus sévères, et l'avidité avec laquelle on la dévore, n'est pas seulement un symptôme désolant de la décadence des mœurs, mais elle offre aussi le plus puissant encouragement à la féconde imagination de nos gens de lettres.

L'amour du beau, le culte élevé de l'art et la réalisation aussi parfaite que possible de l'idéal, n'entrent plus pour rien dans les spéculations de l'officine du roman. C'est à peine si quelques intelligences d'élite s'en occupent encore. Les autres, plongés dans l'épicuréisme et enchaînés, comme des esclaves, à l'empire de l'organisme et des réalités, ne connaissent plus que les attractions de la matière, la brutalité des appétits, la fangeuse volupté des joies impures. Il y a des exceptions, grâces à Dieu; nous avons de grandes et vraies gloires qui nous consolent, et de l'or pur dans le fumier d'Ennius ou dans le clinquant à la mode. Mais, on ne comprend pas généralement tout ce que la littérature gagnerait en rétablissant dans les esprits les principes immortels qui doivent la régler, et en marchant, d'un pas ferme dans la voie du spiritualisme. Pourquoi s'égarer toujours si loin de la véritable route, et faire dévier tant d'esprits et de cœurs qui se laissent, hélas! séduire part un art sans grandeur et sans dignité, même au point de vue purement humain ?

Nous parlerons ailleurs de l'influence du théâtre, influence qui n'a jamais été si déplorable que de nos jours; bornons-nous ici à ce qui regarde le roman. Et d'abord, établissons deux principes qui nous semblent incontestables : le premier, c'est que le roman est une œuvre d'analyse où la science du cœur et de l'âme doit se révéler, en même temps que la passion prend une figure et un nom. Il doit reproduire le caractère de l'homme, le copier fidèlement, tout en diversifiant les nuances, les détails, les événements et les circonstances de la fiction. L'arrangement des scènes est multiple, mais le fond sur lequel tout se coordonne, c'est l'homme tel qu'il est dans sa nature.

Si on se plaît, au contraire, à créer des êtres fictifs, à leur prêter des idées et des sentiments impossibles, à les placer dans des situations étranges et de pure imagination, qui ne peuvent qu'exalter et fausser l'esprit du lecteur, c'est se moquer évidemment de la vérité humaine et manquer à la première condition du roman, qui est de calquer exactement la vie réelle et non des choses de fantaisie.

Le second principe non moins évident, c'est que le roman est une œuvre d'art, et que, pour intéresser d'une manière noble et durable, il doit choisir ses caractères, ses aventures et ses héros ailleurs que dans la fange des rues et dans les recoins les plus misérables, les plus infects, les plus odieux du monde social. N'est-ce pas une infamie de se constituer le peintre de la corruption, et de ne chercher des inspirations que dans toutes les laideurs et les difformités morales?

Ce n'est pas le talent qui manque aux romans de notre temps, mais c'est une sage direction et une règle qui lui donnent une

influence utile. Le paradoxe, les types fantaisistes, les utopies et le jargon philosophiques, voilà ce qu'on rencontre à chaque page, dans une foule de productions de la littérature contemporaine, et il est impossible de flétrir en des termes assez énergiques, les conséquences fatales de ces publications dont le temps fera justice.

Déjà, les *Mémoires du Diable*, les *Mystères de Paris*, le *Juif errant*, et d'autres indignes créations du même genre, qui ont fait tant de bruit, sont tombés dans le silence du mépris : laissons dormir ces vieux scandales. Mais tout n'est pas fini avec eux ; chaque jour on se permet de nouvelles et incroyables licences ; chaque jour on étale un dévergondage inouï de peintures et de style ; chaque jour on fait un appel à la popularité, en scrutant toutes les misères sociales jusque dans leurs dernières profondeurs, en remuant la fange, et en portant la corruption dans les âmes. Ce n'est plus assez de fournir aux cœurs putrides un aliment indigeste dans des œuvres qui comportent plusieurs volumes ; on distille à plaisir le fade, l'ignoble, ou l'horrible ; on réhabilite toutes les hontes au moyen de publications hebdomadaires et illustrées, où, pour cinq centimes, on peut satisfaire une curiosité dangereuse et s'abandonner aux rêveries sensuelles de l'imagination. Est-il donc impossible, aujourd'hui, de trouver dans ces publications tout ce qui est noble et beau, tout ce qui élève l'âme et peut graver dans le cœur les plus admirables vertus ? Sommes-nous condamnés à voir le roman toujours le complice des mauvais instincts et des passions coupables, en un mot le valet des sens, au lieu de se rendre l'auxiliaire de tout ce qui est bien, et de nous présenter les aspirations sublimes vers tout ce qui est vraiment digne de nos pensées, de nos efforts et de nos affections.

Il faut remarquer, en gémissant, qu'on s'est attaché à créer des types grandioses dans le vice, à les entourer d'une sorte d'auréole, à leur donner un éclat, une supériorité qui peuvent laisser dans les âmes faibles les impressions les plus funestes. En général, on ne comprend pas assez combien il est périlleux de familiariser l'âme avec le mal ; d'embellir, autant que possible, l'image de nos corruptions secrètes, et de déchirer les voiles qui dérobent aux honnêtes gens les immoralités d'une société décrépite. On finit par ne plus en comprendre la honte et le malheur, on va même jusqu'à désirer une place dans cette vie fantasmagorique et sensuelle qui promet tant de bonheur.

De là viennent les douleurs qui accablent tant de familles, et les secousses terribles qui ébranlent à chaque instant la société. Comptez les écrits dont la France a été inondée seulement depuis quarante ans, et voyez s'il en est beaucoup qui portent au respect de l'autorité religieuse, sociale et domestique. Lorsqu'on voit chaque jour en scène, dans les livres et dans le feuilleton-roman, les plus éminents personnages donner un libre cours à leurs passions, ou bien les penchants ignobles et les vices scandaleux glorifiés, comment ne pas se persuader, surtout dans l'âge brûlant de la jeunesse, que la famille n'est qu'un mot, et l'innocence une chimère ? Comment ne pas se laisser entraîner par les systèmes coupables qui attaquent la société, et n'y amasseraient que des ruines ? Les journaux qui emploient cette criminelle ressource pour étendre leur action ou leur clientèle, déshonorent certainement la littérature ; ils assument une responsabilité terrible, car c'est à eux qu'il faut attribuer l'égarement des esprits et des cœurs. Veut-on réellement affermir le monde sur des bases durables, il ne suffit pas de prêcher le respect de la religion, de la propriété et des lois, mais il faut montrer soi-même l'exemple de ce respect en repoussant, quoi qu'il en coûte, les publications corruptrices, la littérature sensuelle, et le roman-feuilleton, qui ne sont, en réalité, que des écoles de dépravation et de souillure pour les individus et pour la société.

ROUSSEAU (Jean-Jacques.) — Cet auteur débuta par soutenir une opinion outrée sur les sciences. Il employa toute la profondeur de l'érudition, toutes les ressources de l'éloquence et du génie, pour en montrer les dangers et les suites funestes, relativement aux mœurs. Ce paradoxe n'était pas nouveau ; mais il lui donna les grâces de la nouveauté par un ton d'éloquence forte et énergique dont nos sybarites n'avaient pas encore d'idée.

La religion ne s'intéresse pas aux disputes littéraires, elle n'entre que fort peu dans celle-ci ; mais Rousseau l'a mêlée dans ses autres ouvrages, et d'abord dans son *Discours sur l'origine des conditions*. Cet ouvrage célèbre est plus capable qu'aucun autre d'humilier la nouvelle philosophie. Elle prétend seule instruire l'univers, dissiper ses ténèbres, chasser les préjugés et la superstition, réformer, épurer la religion, faire briller partout un nouveau jour, en un mot, apprendre à penser ; et voilà qu'elle finit par mettre l'homme au niveau de la brute. On ne peut disputer à Rousseau tous les avantages et les talents de cette philosophie : le raisonnement, le calcul, l'érudition, l'éloquence, le feu, la modération même et un désir d'annoncer le vrai. Mais qu'est-ce que ces avantages, lorsqu'on ne s'en sert que pour attaquer la religion ?

Rousseau veut égaler l'homme à la bête. Il borne l'homme métaphysique et moral aux besoins physiques et aux pures sensations. Semblable à l'animal quant aux idées, il n'en diffère que du plus au moins. En sortant du cercle étroit des fonctions animales, il est sorti pour ainsi dire de son être. Les maisons, les habits, la réunion des familles, les sentiments d'estime, les liens de la société, l'agriculture et les arts sont autant de traits de la dégradation de l'homme. Les lois en affermissant cet état

ont consommé le malheur du genre humain.

Ce système n'avait pas besoin, ce semble, d'être réfuté. Il faut abandonner à lui-même et à ses idées l'écrivain qui prétend que la destination de l'homme est de vivre seul dans les forêts, nu, désarmé, sans liens ni de mariage, ni de famille, plus solitaire et plus farouche que les ours qui du moins habitent avec leurs femelles dans des tanières.

On a donc abandonné les idées de Rousseau, comme les rêves d'un solitaire malade et souffrant; heureux s'il n'avait pas donné dans des écarts plus grands !

Emile est la consommation de l'impiété de Rousseau. Parmi une foule de vérités exprimées avec force, et revêtues de son style mâle et imposant, que d'opinions insensées, que de paradoxes hasardés, que d'idées dangereuses n'y trouve-t-on pas ! On y fait à la vérité un éloge sublime de l'Evangile, mais les miracles, les prophéties qui établissent l'authenticité de ce livre divin, sont attaqués sans ménagement. Rousseau n'écoutant que la voix téméraire de sa raison, pèse tout à la balance de la philosophie, et détruit, peut-être sans le vouloir, les plus solides fondements de la vertu.

On sait quel sort a eu *Emile*. Le parlement de Paris condamna l'auteur et le livre. Rousseau se tourne vers sa patrie, et ses citoyens, aussi indignés que les étrangers, lui ferment leurs portes. Proscrit, errant, il trouve un asile en Suisse, d'où il croit foudroyer ses ennemis. C'est de là que sont parties ses *Lettres de la montagne*, où toutes ses erreurs sont reproduites, où sa doctrine sur les miracles se montre avec la parure de l'éloquence la plus vive et la plus naturelle, et l'art le plus doux et le plus insidieux. Il tâche d'intéresser les cœurs, autant que de convaincre l'esprit, et il n'y réussit que trop. On pleure sur son aveuglement, on plaint ses malheurs; et en étant touché pour l'auteur, on pardonnerait peut-être à l'ouvrage, si les attentats contre la religion pouvaient se pardonner. Ces lettres dangereuses causèrent une fermentation parmi les ministres protestants qui fut funeste à leur auteur. Obligé de quitter ce nouvel asile, il se réfugie en Angleterre, s'y brouille avec ses amis, et n'y trouvant plus que des dégoûts, il quitte cette terre étrangère où il croyait avoir tant d'admirateurs, et où il n'a vu que des jaloux et de mauvais plaisants.

De telles vicissitudes dans la vie d'un homme, prouvent qu'il n'a pas l'art de ménager les autres hommes. On a dit de lui qu'il ressemblait plus à Diogène qu'à Socrate. Mais s'il a quelque chose de l'humeur du cynique d'Athènes, auquel il est d'ailleurs si supérieur par le génie, il a plus de vertus que lui. Il est charitable, généreux, bienfaisant. Sa main a plusieurs fois séché les pleurs des malheureux; sa bourse s'est ouverte à leurs besoins; son cœur à leurs chagrins. Il n'a pas fait, comme d'autres écrivains, un trafic honteux de sa plume et de ses talents. Il n'a point trompé le public par des éditions frauduleuses; il n'a point vendu le même manuscrit à différents libraires. Ses ouvrages auraient pu l'enrichir; ses protecteurs lui auraient procuré des places considérables, et il a voulu demeurer dans sa médiocrité, se contentant du pur nécessaire; sobre, tempérant, juste, couchant sur la dure, remplissant tous les devoirs d'un philosophe, autant qu'on peut les remplir, quand on n'est pas persuadé de toutes les vérités du christianisme. Plaise à ce Dieu qui lui a dicté un si bel éloge de la morale évangélique, lui inspirer plus de foi pour ses dogmes, ouvrir ses oreilles à la voix de la grâce, et ses yeux à la lumière de la vérité ! (*Voy.* ESPRITS FORTS ET QUERELLES PHILOSOPHIQUES.) — (CHAUDON, II, 333.)

S

* SACRISTAIN, SACRISTIE. — On sera peut-être étonné de voir ce nom dans un dictionnaire d'antiphilosophisme. Il nous est cependant impossible de l'omettre, car nous devons à nos modernes voltairiens une réponse à la gentillesse et à l'à-propos de leur interprétation.

Dans l'argot de certains écrivains de l'école impie, le titre de sacristain est applicable à tout ce qui est du domaine de la religion. Si vous prenez la peine de lire leurs honteuses diatribes, vous ne tarderez pas à comprendre que sous les plus odieuses personnalités, c'est réellement le catholicisme qu'ils outragent dans ses dogmes, dans ses prescriptions morales, dans son culte et dans ses livres disciplinaires.

Ainsi, la promulgation récente de l'Immaculée Conception est à leurs yeux un abus de pouvoir de la sacristie; la célébration des fêtes et les mandements des évêques ne sont que des inspirations de sacristie. Qu'un conflit éclate quelque part, à propos d'un devoir ecclésiastique à remplir, d'un abus à réformer, d'une résistance à opposer aux entreprises laïques dans ce qui regarde exclusivement l'Eglise, le tort est toujours donné au clergé, et on se récrie d'une voix indignée contre l'empire de la sacristie. Qu'on essaye de défendre les droits de la religion, c'est encore un complot de sacristie, et les écrivains journalistes qui soutiennent, chaque jour, la cause de Dieu et celle de la foi, ne sont que des sacristains ! Louis Veuillot et M. de Montalembert lui-même sont des sacristains; n'est-ce pas la qualification étrange qu'on n'a pas rougi de lui appliquer du haut de la tribune législa-

tive, à l'époque du triomphe de nos matérialistes?

Voilà cependant à quelles sottes injures des hommes d'esprit ne craignent pas de s'abaisser dans l'emportement de leur haine! Le mieux, sans doute, serait de les mépriser; est-ce que le soleil est arrêté par les coassements qui s'élèvent des marais? Si le peuple français était plus grave, plus sérieux, plus calme, il n'y aurait que le silence du dédain pour toutes ces misérables apostrophes, mais avec une tête légère, une imagination impressionable, un cœur facile à entraîner, nous n'avons besoin que d'une plaisanterie, si mauvaise qu'elle soit, pour nous arracher le respect que nous devons à tout ce qu'il y a de plus vénérable et à Dieu lui-même.

C'est ce qui explique l'empire étrange que Voltaire a exercé et qu'il conserve encore sur un grand nombre de nos contemporains. Mille fois on l'a pris au mensonge, on l'a convaincu des plus odieuses calomnies, et sa vie comme la plupart de ses écrits, devraient avoir mis, depuis longtemps, un terme à sa fatale influence. Mais il possédait à un suprême degré toutes les ressources de l'esprit: un bon mot, un sarcasme, une plaisanterie assaisonnée, provoquait le rire, enlevait tous les suffrages, et on lui donnait raison contre la raison. C'est ce qui arrive encore de nos jours, pour lui et pour son école. Avec le sobriquet de sacristain on va répondre à tout; on sera dispensé de toute preuve, on fera valoir toutes les accusations, et on inspirera le mépris et la haine pour tout ce qui sera commandé au nom de la religion. Peuple français, peuple si intelligent, si brave, si loyal, si noble dans tes instincts, si admirable dans tes vertus, quand est-ce donc auras-tu secoué le joug des sophistes qui t'amusent, qui t'égaient, et te perdent avec des mots?...

SAINT-EVREMONT. — Nous savons que Saint-Evremont n'était qu'un épicurien; mais comme il n'a rien écrit de formel contre la religion, nous ne l'aurions pas placé dans ce dictionnaire, si l'on ne s'était servi de son nom pour débiter des écrits licencieux. Tel est un ouvrage intitulé *Analyse de la religion*, qu'on décore du nom de ce célèbre écrivain. Il est évident que cet écrit n'est pas de lui; il était incapable, par sa façon de penser, de faire un livre contre le christianisme, et plus incapable encore de se tourmenter l'esprit à des recherches épineuses d'histoire, et à des raisonnements profonds de métaphysique. Il faut donc mettre cette production pernicieuse au rang de tant d'autres, dont les véritables auteurs se cachent derrière un mort respectable, qui ne peut plus porter la peine de leurs sottises, mais qui en recueille la honte aux yeux des hommes peu instruits. C'est ainsi qu'on a vu sortir du magasin d'impiété établi près d'un lac, le *Dîner du comte de Boulainvilliers, par Saint-Hyacinthe*; l'*Examen important, par mylord Bolingbrocke*; le *Dialogue du Douteur et de l'Adorateur, par l'abbé de Tilladet*; les *Pensées de Lamothe-le-Vayer et de l'abbé de Saint-Pierre*, etc., etc. Il n'est pas inutile d'avertir qu'aucun de ces écrits n'est de ceux dont ils portent le nom. L'aigreur du style, l'entassement des sarcasmes, de mauvaises plaisanteries et des blasphèmes désignent assez dans quel terrain ces fruits funestes ont dû croître. L'auteur a beau se couvrir d'un voile, on voit sa figure à travers, et ce n'est pas celle d'un homme doux, modéré et honnête. C'est l'arlequin de la littérature moderne, qui, à la tête de ses brochures, est tantôt quaker, tantôt juif, tantôt capucin, tantôt prédicant, tantôt abbé, tantôt bachelier, tantôt avocat, tantôt médecin, tantôt apôtre, tantôt empereur, tantôt A, tantôt B, tantôt C, et toujours le plus dangereux des charlatans dont les turlupinades et les impostures ont amusé et trompé les hommes.

Au reste, nous avons dit que Saint-Evremont était incapable, par sa façon de penser, d'écrire contre le christianisme, et cela est vrai. Il avait assez de bon sens pour penser qu'il est du devoir du citoyen de respecter la religion de ses pères et de sa patrie. Il ne pouvait souffrir que de misérables petits maîtres en fissent un sujet de plaisanterie. « La seule bienséance et le respect qu'on doit à ses concitoyens, disait-il, défendent une pareille licence. » Tout homme bien né et qui n'a pas dépouillé toute honte pensera de même. Quant à ceux qui ont violé depuis longtemps l'honnêteté publique, ils peuvent se permettre tout ce qu'ils voudront; on n'a plus rien à dire à un homme qui vous insulte du haut du grenier où ses indécences l'ont fait confiner. (CHAUDON, II, 337.)

SAINTE-FOIX. — On a accusé cet auteur d'incrédulité, et nous ne l'ignorons point. Les *Lettres turques*, qu'on lui attribue, ont donné des soupçons sur sa religion. Ne cherchons point à l'excuser; mais en supposant qu'il ait été incrédule, les réflexions qu'il fait sur la nouvelle philosophie n'en auront que plus de force. Voici comment il apostrophe ces nouveaux charlatans de sagesse, qui dressent des tréteaux pour prêcher ce qu'il ne faudrait pas même dire à l'oreille.

« Petits aigles, qui planez si dédaigneusement au-dessus de vos chétifs compatriotes, nouveaux phénomènes dans la littérature, je prends la liberté de vous considérer dans votre apogée, et je crois m'apercevoir que les rayons de votre gloire ne sont composés que de paradoxes, d'idées singulières, de traits contre les femmes, contre votre nation, et d'un vernis d'irréligion...

« Il parut, il y a environ quarante ans, deux petits ouvrages, les *Dialogues des dieux*, et les *Lettres galantes et philosophiques*. Le but de l'auteur était d'affaiblir, de confondre et de brouiller toutes les idées, tous les principes de morale qui guident ordinairement les hommes.

« Il tâchait d'établir que la fausseté, l'a-

varice, la paresse et l'ingratitude ne sont point des vices; que la pudeur et la chasteté ne sont pas des vertus; qu'un mari, loin de s'opposer aux galanteries de sa femme, peut en tirer vanité; qu'un fils ne doit à ses parents aucune reconnaissance, ni de la vie qu'il en a reçue, ni de l'éducation qu'ils lui ont donnée, et qu'on n'est obligé ni d'aimer, ni de servir, ni de défendre la patrie. Ne serait-il pas plaisant qu'en blutant, ressassant et commentant deux ouvrages (je me sers du terme) si méprisables de toutes façons, ne serait-il pas plaisant, dis-je, qu'on s'imaginât que la philosophie des mœurs fait depuis quelques années de grands progrès parmi nous?

« C'est pour être utile que Dieu vous a donné des talents; c'est pour vous mettre en occasion d'être bienfaisant, qu'il vous a donné des richesses: il me semble que cette vieille morale de l'Evangile vaut bien celle de la nouvelle philosophie. » (*Essais sur Paris*, t. IV, p. 92, 93 et 94.)

On voit par ce morceau que si Saint-Foix a été infecté des principes de la nouvelle philosophie, il s'en est sagement repenti. Plût à Dieu que l'exemple de cet homme d'un esprit si fin, si éclairé, et d'un caractère si aimable, pût toucher ceux qui l'avaient égaré, ou qui s'étaient égarés avec lui! (Chaudon, II, 338.)

SAINTS PERES.

Injustice des philosophes modernes, lorsqu'ils rendent compte des sentiments des saints Pères.

L'auteur du *Dictionnaire philosophique* a outragé les saints Pères, dans plusieurs endroits de son abominable ouvrage. Nous n'entreprendrons pas ici de les venger. Ils existent depuis des siècles; ils existeront autant que la religion; et le *Dictionnaire philosophique* nesera vraisemblablement qu'une brochure de quelques jours. Bayle, non moins téméraire, n'épargna ni les Augustin, ni les Basile, ni les Chrysostome, ni les Tertullien, ni les Lactance, ni les Arnobe. Il fit plus: il leur imputa des sentiments qu'ils n'avaient jamais eus. Nous nous bornerons à un exemple tiré du *Journal de Trévoux*, mois de mai 1755.

Le philosophe Anaxagore abandonna ses terres à la merci des bestiaux, pour s'appliquer uniquement à l'astronomie et à la physique. Ce fait donne occasion à Bayle de critiquer saint Jean Chrysostome: avec quel succès? Nous en faisons juge le lecteur. « Je suis surpris, » dit notre Aristarque, « que saint Chrysostome ait blâmé ce noble désintéressement, et qu'il l'ait traité de folie et de bêtise. N'est-ce pas rendre la pareille aux gentils, qui traitent de fous et de stupides tous les Chrétiens qui renoncent à leurs patrimoines, pour se retirer dans des solitudes? C'est ainsi qu'on trouve du bien ou du mal partout, selon qu'on est rempli de préjugés. »

Remarquons avant tout que saint Chrysostome ne parle point du philosophe Anaxagore. Ensuite écoutons sa 7ᵉ homélie *sur les Actes des apôtres*. « Les premiers fidèles, » dit-il, « distribuaient leurs biens aux pauvres, selon les besoins d'un chacun: ce qui n'était pas une chose vaine, comme l'action des philosophes, dont les uns quittent leurs terres, les autres jettent beaucoup d'or à la mer. Or ceci, ajoute le saint docteur, n'était pas un mépris des richesses, mais une folie et une sottise. D'ailleurs, le démon a toujours pris à tâche de calomnier les créatures de Dieu, comme s'il n'était pas possible de faire de bons usages de l'argent. »

On voit que la pensée du saint évêque est très-belle. Les philosophes abandonnent leurs terres et leur or sans motif raisonnable, bien loin d'être portés à cette action par des raisons aussi sublimes que celles des Chrétiens qui se retirent dans les déserts. Le renoncement des philosophes n'était pas non plus comparable, pour le mérite et pour la générosité, aux distributions que les premiers fidèles faisaient de leurs biens, soulageant les pauvres et ne permettant pas qu'aucun d'eux manquât du nécessaire. Saint Chrysostome ajoute en même temps un mot contre les manichéens de son temps, qui calomnient les créatures de Dieu: l'or, l'argent, les possessions; calomnie qui ne pouvait être qu'un effet des artifices du démon. Demandons présentement si le préjugé fait parler le saint docteur, ou s'il a voulu rendre la pareille aux gentils qui se moquaient de la philosophie toute céleste des Chrétiens? (*Voy.* le n. VI de l'art. Religion, col. 1207.)

Bayle, Voltaire, le marquis d'Argens ont intenté un procès à saint Augustin, qu'ils regardent comme le patriarche de l'intolérance. Ils l'accusent d'avoir soutenu qu'il fallait détruire, exterminer les hérétiques; c'est une calomnie. Ce grand docteur a eu un zèle ardent pour ramener les errants au sein de l'Eglise. Il a consacré ses soins, ses travaux à ce grand ouvrage; mais il n'a employé que des voies de charité et de douceur. En voici une preuve bien décisive. Les donatistes et les circoncellions remplissaient l'Afrique de troubles, de ravages et de meurtres. Après avoir tenté tous les moyens possibles pour arrêter ces désordres, les empereurs furent enfin forcés de publier des édits sanglants contre ces furieux. Saint Augustin, craignant qu'on n'exécutât ces édits dans toute leur rigueur, écrivit au comte Marcellin: « Nous pourrions, » lui dit-il, « dissimuler leur mort, puisque nous ne les avons ni accusés, ni présentés devant vous; mais nous serions fâchés que les souffrances des serviteurs de Dieu fussent vengées par la loi du talion. » Il écrivit au proconsul Apringius, qui devait juger ces criminels; et en lui faisant la même prière: « Si j'avais, » dit-il, « affaire à un juge qui ne fût pas Chrétien, je ne lui parlerais pas ainsi, mais je n'abandonnerais pas pour cela la cause de l'Eglise; et s'il voulait bien m'écouter, je lui représenterais que les souffrances des catholiques devraient être des exemples de patience, qu'il

ne faut pas ternir par le sang de leurs ennemis. » Ces traits éclatants de modération peignent-ils l'âme d'un persécuteur?

Saint Jérôme n'a pas été plus épargné. Voltaire dans la grave préface de ses *Contes de Guillaume Vadé* l'accuse d'avoir été le plus « colère de tous les hommes, » et d'avoir dit de « très-grosses injures » à ceux qui ne pensaient pas comme lui. D'autres satiriques lui ont reproché de « n'avoir pas été retenu par les liens les plus sacrés de la société, et d'avoir exhalé sa fureur et sa bile contre Ruffin, parce qu'il avait embrassé les opinions d'Origène. » Voici le récit sincère du fait. Ruffin ayant fait une traduction infidèle d'Origène, y joignit une préface où, désignant saint Jérôme, il insinuait qu'il n'avait entrepris cet ouvrage qu'à sa prière. Saint Jérôme fut obligé de se justifier; son silence l'aurait fait passer pour un partisan des erreurs d'Origène. Il écrivit à Ruffin et se plaignit doucement de cette préface, où feignant de le louer, il l'accusait en effet d'origénisme. Il le prie de ne plus agir ainsi. Quoi de plus équitable? et peut-on sur un procédé si doux fonder des reproches si amers et si injurieux? Il est vrai que la solitude et les infirmités avaient donné au caractère de saint Jérôme une teinte de mélancolie et d'aigreur qu'il se reprochait lui-même; mais ces légères imperfections, qu'il ne faut pas exagérer, étaient couvertes par de grandes vertus. Mais quelles qualités peuvent effacer les égarements de nos philosophes modernes? Est-ce à des hommes qui se sont livrés aux emportements les plus grossiers pour une égratignure, à trouver le style de saint Jérôme trop violent? Nous disons la même chose de saint Bernard et des autres Pères auxquels nos philosophes doux et modérés reprochent trop de vivacité. (Chaudon, II, p. 340.)

*SALAIRE. — Nous renvoyons à l'article Travail, toutes les considérations que nous aurons à présenter sur le salaire: cette question est importante, elle touche non-seulement au bien-être de l'ouvrier, mais au repos de la société elle-même.

Une seule réflexion nous occupera ici. Le plus grand désir de notre cœur est de voir l'aisance dans les familles condamnées au rude labeur de chaque jour. Mais, c'est en vain qu'on élèvera le chiffre du salaire, si on n'a pas soin, en même temps, d'inspirer à la classe ouvrière les habitudes de sobriété, d'ordre et de sagesse qui peuvent seules assurer la prospérité, ou du moins, la paix de son existence. Il est tel individu qui, avec un gain large et convenable, ne peut suffire à ses dépenses, quand même il n'est pas marié; tandis que d'autres, ne recevant qu'une rémunération beaucoup plus faible, trouvent le moyen de soutenir convenablement leur famille, et de mettre encore à part quelques économies.

Il est inutile d'indiquer lequel est vraiment moral et chrétien.

La religion seule peut donner à l'homme, au milieu des séductions de tout genre, la force de s'imposer des privations, des sacrifices, et de s'astreindre à une vie réglée. On doit donc souhaiter, dans l'intérêt du peuple ouvrier, que les enseignements catholiques exercent toute leur influence; alors il y aura non-seulement plus de vertus et de bonnes œuvres, mais aussi plus de contentement intérieur, plus de sécurité et de bien-être dans les familles, plus de bonheur dans le monde

SALOMON. — On peut dire de Salomon, fils de David et roi d'Israël, qu'il a été un homme unique, un homme qui a été et qui sera jusqu'à la fin des siècles, l'étonnement de l'univers par la réunion de la plus haute sagesse et des plus honteux égarements. Il monta sur le trône à l'âge de vingt ans, et en régna quarante.

Durant les vingt premières années de son règne tout montra dans lui le grand homme et le grand roi. La sagesse de son gouvernement, la magnificence de ses édifices, la pompe majestueuse qu'il introduisit dans ses palais et dans le service de la maison de Dieu, la prodigieuse fécondité de son génie qui traita de tous les objets de l'histoire naturelle et de tout ce qui concerne la philosophie et la morale, tout cela jeta dans l'étonnement l'univers, et mit dans le plus grand éclat la vérité de cet oracle du Seigneur, quand il dit à Salomon qu'il surpasserait en sagesse, en intelligence, en richesses et en gloire tous les rois de la terre qui l'avaient précédé, et qu'il ne serait égalé par aucun de ceux qui le suivraient.

Mais ce qui doit étonner et frapper encore davantage, c'est qu'après vingt années d'un règne si éclatant, si sage et si glorieux, on ne trouve plus dans le même prince que le plus insensé des hommes, le plus dur des maîtres, le plus vicieux et le plus méprisable des débauchés.

L'amour des femmes changea sa sagesse en folie, éteignit toutes ses lumières, corrompit son cœur. Dès lors sa passion ne connut plus de bornes ni de décence. Ses palais furent remplis de femmes, la plupart idolâtres; sept cents eurent le nom de reines, trois cents autres n'avaient que celui de concubines; son aveuglement alla jusqu'à élever des temples et offrir de l'encens aux ridicules divinités qu'elles adoraient. Malgré ses richesses immenses, il accabla ses sujets d'impôts; sa dureté occasionna des rébellions. Il fut l'amour de son peuple en montant sur le trône, il en fit pendant vingt ans l'admiration et le bonheur; il en fut le fléau le reste de son règne, et mourut âgé de soixante ans, très-peu regretté. Il ne nous reste des écrits de Salomon, que le *Livre des Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques*, et le *Livre de la sagesse;* et les Hébreux et les Chrétiens ont toujours mis tous ces ouvrages au rang des livres divins.

Si nous en croyons messieurs les philosophes, tout ce que l'Ecriture nous dit de la magnificence, des richesses et de la

gloire de Salomon, tout cela n'est qu'un ramas de fables, d'absurdités, et de choses dont le raisonnement démontre la fausseté et l'impossibilité. Les ouvrages qui portent le nom de Salomon, « on les a cru bons, disent-ils, parce qu'on les a crus d'un roi, et que ce roi passait pour le plus sage des hommes ; mais ce ne sont que des recueils de maximes basses et triviales, ou des leçons grossières de galanterie, ou des raisonnements et des sentences d'un philosophe épicurien. » Voyons si l'on ne serait pas fondé à appeler de leur jugement.

I. « Le *I^er^ Livre des Rois* dit que Bethsabée obtint de David qu'il fît couronner son fils Salomon, au lieu de son aîné Adonias. Il n'est pas surprenant qu'une femme, complice de la mort de son premier mari, ait eu assez d'artifice pour faire donner l'héritage au fruit de son adultère. »

Je crois qu'il est plus raisonnable d'attribuer à la noirceur d'âme qu'à l'ignorance les horribles fausseté que débite ici le monsieur du *Dictionnaire*. Il n'en sera pas moins méprisable, mais il en sera plus odieux.

1° C'est une fausseté que dans le *I^er^ Livre des Rois*, il soit rien dit de ce qu'avance ici le calomniateur. Il n'est point parlé de Bethsabée, ni de Salomon, dans tout ce I^er^ livre, et il ne pouvait pas y en être parlé, puisqu'on n'y rapporte que des choses qui se passèrent avant que David fût sur le trône, et qu'il n'épousa Bethsabée qu'après vingt ans de règne.

2° C'est une fausseté que Bethsabée ait été complice de la mort d'Urie, son premier mari. Cette horreur est de l'invention de notre écrivain ; non-seulement l'Ecriture n'en dit pas un mot, mais on ne peut pas la lire avec quelque attention, sans en conclure tout le contraire.

3° C'est une fausseté que Salomon fût le fruit de l'adultère de David et de Bethsabée ; puisque l'enfant qui vint de ce premier commerce mourut peu de temps après sa naissance, et que Salomon ne vint au monde que deux ans après que David eut fait de Bethsabée son épouse légitime. On a une grande avance pour la raillerie et la calomnie, quand on ne respecte ni la décence, ni la vérité.

II. « Adonias, exclu du trône par Salomon, demanda pour toute grâce qu'il lui permît d'épouser Abisag, cette jeune fille qu'on avait donnée à David pour le réchauffer dans sa vieillesse. L'Ecriture ne dit point si Salomon disputait à Adonias cette concubine de son père. Mais elle dit que sur cette seule demande Salomon le fit assassiner. Apparemment que Dieu, qui lui donna l'esprit de sagesse, lui refusa alors celui de justice et d'humanité. »

Continuation de calomnies et de noirceurs. Adonias ne fut point exclu du trône par Salomon, mais par un ordre exprès du Seigneur. *Le Seigneur, Dieu d'Israël*, dit David, *m'a choisi préférablement à tous ceux de ma maison, pour régner sur Israël ; et parmi mes enfants, car il m'en a donné un grand nombre, il a choisi mon fils Salomon pour me remplacer sur le trône* (*I Paral.* XXVIII, 4) ; et comme on vint annoncer à ce prince qu'Adonias s'était fait proclamer roi, il ordonna aussitôt qu'on conduisît son fils Salomon à Gibon, et que là on le sacrât, et on le couronnât roi d'Israël, et qu'on le ramenât au palais, où David lui-même fut le premier à reconnaître le nouveau roi.

L'ambitieux Adonias s'était toujours flatté de monter sur le trône, comme étant l'aîné des enfants de David. Il s'était fait des compagnies de gardes à pied, et de gardes à cheval ; il avait lié sa partie avec le général Joab, le grand prêtre Abiathar, et quantité d'autres seigneurs ; il s'était même fait proclamer roi, comme nous avons dit, du vivant de son père. Mais David ayant fait sacrer et couronner Salomon, l'infortuné Adonias s'enfuit auprès de l'autel, envoya demander la vie au nouveau roi, qui la lui accorda, à condition qu'il se comporterait dans la suite avec sagesse. Cependant, toujours inquiet et mécontent, il fit demander par Bethsabée même Abisag en mariage. Salomon, qui pénétra ses desseins, dit à la reine sa mère : « Comment osez-vous demander Abisag en mariage pour Adonias ? Demandez encore pour lui la couronne. Il est mon aîné, il a déjà pour lui le grand prêtre Abiathar et le général Joab. Par cette indiscrète demande, Adonias a prononcé lui-même son arrêt. » Le roi le condamna en effet à la mort, et chargea son capitaine des gardes d'aller exécuter lui-même cet arrêt sur-le-champ. S'il y eut en cela de la sévérité, ce fut Adonias qui l'attira, et qui la mérita.

Le terme d'*assassiner* qu'emploie ici le docteur, et qu'il répète si souvent, et avec tant de complaisance, sent un peu la catachrèse.

III. « Il est dit dans le même *Livre des Rois* que Salomon était maître d'un grand royaume qui s'étendait depuis l'Euphrate à la mer Rouge, et à la Méditerranée. Mais malheureusement il est dit en même temps, que le roi d'Egypte avait conquis le pays de Gazer dans le Chanaan, et qu'il donna pour dot la ville de Gazer à sa fille, qu'on prétend que Salomon épousa. Il est dit qu'il y avait un roi à Damas. Les royaumes de Sidon et de Tyr florissaient alors, » etc.

Il faut avouer que notre homme ne sait pas mentir adroitement.

Dans le *II^e^ Livre des Paralipomènes*, il est dit que la puissance de Salomon s'étendait sur tous les rois, depuis l'Euphrate jusqu'au pays des Philistins, et jusqu'aux confins de l'Egypte : *Exercuit etiam potestatem super cunctos reges, a flumine Euphrate usque ad terram Philistinorum et usque ad terminos Ægypti.* (*II Paral.* IX, 26.) Dans le *III^e^ Livre des Rois*, il est dit que ces royaumes lui offraient des présents, et le servaient, c'est-à-dire, lui payaient des tributs, et en cela il n'y a rien qui doive surprendre, parce que c'était une suite nécessaire des victoires de son prédécesseur. En effet, David soumit les Moabites et les

asservit à un tribut, *et percussit Moab, factusque est Moab David serviens sub tributo.* (*II Reg.* VIII, 2.) Il vainquit le roi de Syrie Adarezer, lorsqu'il marchait pour étendre sa domination jusqu'à l'Euphrate: *Et percussit Adarezer, quando profectus est ut dominaretur super flumen Euphratem.* (*Ibid.*, 3.) Il défit les Syriens de Damas, et mit garnison dans toutes leurs villes, et les obligea de se rendre tributaires du royaume d'Israël : *Et percussit David de Syria viginti duo millia virorum, et posuit præsidium in Syria Damasci; factaque Syria David serviens sub tributo.* (*Ibid.*, 6.) Il abattit toutes les forces de plusieurs rois syriens qui étaient venus au secours des Ammonites avec une cavalerie prodigieuse, et une multitude innombrable de gens de pied: *Videntes autem universi reges* (*Syrorum*) *se victos esse ab Israel, expaverunt et fugerunt quinquaginta et octo millia, et fecerunt pacem cum Israel, et servierunt eis.* (*II Reg.* x, 19.)

Il n'y a donc rien contre la vérité, quand on dit que la puissance de Salomon s'étendait depuis l'Euphrate jusqu'aux confins de l'Egypte. Ce qui est contre la vérité, c'est d'affirmer que l'Ecriture dit que les Etats de Salomon *s'étendaient de l'Euphrate à la mer Rouge et à la Méditerranée.* Son royaume, proprement dit ne comprenait que la Palestine ; mais sa puissance s'étendait beaucoup au delà de ce qui faisait son royaume.

C'est encore une autre bévue de dire que les royaumes de Tyr et de Sidon étaient très-florissants. Tyr et Sidon ne formaient qu'un seul et très-petit royaume, comme on le voit par les lettres de Salomon au roi de Tyr. Pour le pays de Gazer dans le Chanaan, il n'est point connu. Il est seulement dit que le roi d'Egypte prit une ville de ce nom, habitée par des Chananéens, et qu'il la donna en dot à sa fille, épouse de Salomon. Mais il n'est point dit en quel pays cette ville, peuplée apparemment de Chananéens fugitifs, était située.

IV. « Saül qui ne possédait d'abord que deux épées dans ses Etats, eut bientôt une armée de trois cent mille nommes. Jamais le sultan des Turcs n'a eu de si nombreuses armées. Il y avait là de quoi conquérir toute la terre. Ces belles contradictions semblent exclure tout raisonnement.»

La seule ville de Thèbes à cent portes, dans l'Egypte, pouvait, selon Pomponius Mela, faire sortir en même temps par chacune de ses portes dix mille combattants, c'est-à-dire une armée d'un million d'hommes. Jamais le sultan des Turcs, maître de toute l'Egypte, et d'une belle partie de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique n'a eu de si nombreuses armées!

Quelle pitié de rapprocher ainsi des temps et des usages si éloignés et si différents! Connaissait-on alors des régiments, des bataillons, des escadrons? On avertissait le peuple de prendre les armes, et tout ce qui était capable de les porter les prenait. On partageait ces hommes en différentes troupes, sous différents commandants. La tactique n'était guère connue. Ce furent les Grecs et les Romains qui l'inventèrent plusieurs siècles après.

Quant à cette circonstance de la première armée de Saül où il ne se trouve que deux épées, c'est l'Ecriture qui nous l'apprend, et qui nous en donne la raison au même endroit, savoir, que les Philistins victorieux avaient désarmé les Israélites, et enlevé tous les ouvriers en fer. (*I Reg.* XIII.)

Où sont ces belles contradictions que le docteur semble apercevoir dans les Ecritures? On n'en trouvera certainement ici qu'entre ses réflexions et le bon sens.

V. «Les richesses que David laissa à Salomon sont encore plus incroyables. Il lui donna comptant cent trois mille talents d'or, et un million treize mille talents d'argent. Le talent d'or des Hébreux vaut environ six mille livres sterling, le talent d'argent cinq cents livres sterling. La somme totale du legs en argent comptant montait donc à un milliard cent dix-neuf millions cinq cent mille livres sterling, ou à vingt-cinq milliards six cent quarante-huit millions de France. Il n'y avait pas alors autant d'espèces circulantes dans le monde entier. »

Admirez la pénétration, la profondeur, la justesse de ce beau raisonneur, de ce grand calculateur. Il fait monter le talent d'or des Hébreux à six mille livres sterling, c'est-à-dire à six mille louis d'or. Six mille louis d'or pèsent près de cent livres ; le talent d'or des Hébreux devait donc peser près de cent livres. Cela étant il faut donc qu'il avoue :

1° Que la couronne du roi des Ammonites, que David lui ôta de dessus la tête après l'avoir vaincu, et qu'il porta ensuite lui-même, pesait plus de cent livres, car elle pesait un talent d'or, sans compter le poids des pierres précieuses dont elle était enrichie : *Et tulit diadema regis eorum de capite ejus, pondo auri talentum habens, gemmas pretiosissimas, et impositum est super caput David.* (*II Reg.* XII, 30.)

N'était-ce pas là le cas de dire qu'une couronne est un fardeau bien pesant, et qu'il fallait une bonne tête pour la porter?

2° Il faut qu'il avoue qu'il y eut pour plus de quatre millions d'or employé à la décoration de l'arche d'alliance, de la table des pains, du grand chandelier, et de quelques instruments qui servaient au culte divin dans le désert : *Omne aurum quod expensum est in opere sanctuarii viginti novem talentorum fuit et septingentorum triginta siclorum.* (*Exod.* XXXVIII, 24.) L'arche était une caisse de bois de setim, ayant deux coudées et demi de long, et couverte d'or en dehors et en dedans; elle renfermait les tables de la loi, etc. Trente quintaux d'or, ou trois mille pesant d'or employés pour ces seuls objets ; c'est ce que notre habile calculateur serait bien en peine de démontrer ; et d'ailleurs, comment deux bâtons, ou petits brancards de bois de setim, qui devaient servir à porter l'arche d'alliance,

auraient-ils suffi pour soutenir une si grande charge? Apparemment que notre calculateur n'a pas fait attention à tout cela.

3° Il faut qu'il avoue que la reine de Saba, outre une quantité immense de parfums et de pierres précieuses, fit encore présent à Salomon de plus de dix-sept millions en or, car elle lui donna cent vingt talents d'or : *Dedit ergo regi centum viginti talenta auri, et aromata multa nimis, et gemmas pretiosas.* (*III Reg.* x, 10.) Voilà une princesse bien galante et bien généreuse; elle ne trouverait pas sa pareille aujourd'hui et cependant elle n'était reine que d'un canton de l'Arabie, quoique d'autres la fassent éthiopienne.

Tout cela doit faire juger que le calcul de notre monsieur est furieusement en défaut. Il aurait évité toutes ces absurdités, s'il eût fait attention que la manière de compter par les petits talents était la plus commune, ce qui fait d'abord un grand rabais à son calcul; il aurait compris que David devait avoir laissé à Salomon des sommes réellement immenses, puisque pendant quarante ans de règne et de victoires continuelles, sur des voisins très-riches, ce prince avait toujours mis en réserve tout l'or qu'il avait amassé, et qu'il le destinait uniquement à la construction du temple qu'il se proposait d'élever à Dieu.

C'est encore de cette manière, et en suivant ces observations, qu'on expliquera raisonnablement tout ce qui est dit des flottes d'Ophir.

VI. « On servait par jour pour le dîner et le souper de la maison, cinquante bœufs et cent moutons, et de la volaille et du gibier à proportion, ce qui peut aller à soixante mille livres pesant de viande. On ajoute qu'il avait quarante mille écuries, et autant de remises pour ses chariots de guerre, mais seulement douze mille écuries pour sa cavalerie. Voilà bien des chariots pour un pays de montagnes, et c'était un grand appareil pour un roi dont le prédécesseur n'avait qu'une mule à son couronnement, et pour un terrain qui ne nourrissait que des ânes. »

Ne prendrait-on pas ces observations pour les folies d'un acteur de l'Opéra bouffon? Un acteur de l'Opéra bouffon n'a pour but que de faire rire la populace. Il ne se met guère en peine ni de la raison, ni de la vérité. Mais notre philosophe s'en met-il beaucoup plus en peine?

Dans la dépense ordinaire de la maison de Salomon il met cinquante bœufs par jour; ce n'est que vingt de plus que n'en met l'historien sacré.

Il suppose que ces bœufs, avec cent moutons, et les volailles et le gibier, faisaient environ soixante mille livres pesant de viande. Il fallait pour cela que les bœufs et les moutons fussent d'une belle taille. Il devait au moins consulter un boucher pour faire son calcul.

Il suppose qu'un prince qui avait fait, pendant près de quarante ans, la guerre contre les Syriens, les Orientaux, les Arabes, lesquels avaient toujours beaucoup de cavalerie, n'avait lui-même qu'une mule à son couronnement, et que son pays ne nourrissait que des ânes, quoique tous les pays voisins eussent de très-beaux et très-bons chevaux. Mais il ne nous dit pas où il a puisé toutes ces intéressantes anecdotes. Il nous dispensera donc de le croire, jusqu'à ce qu'il nous en ait fourni quelques preuves. En attendant nous le renvoyons au *III^e Livre des Rois*, chap. viii, où il est assez parlé de la cavalerie des Hébreux, ainsi qu'en plusieurs autres endroits, et même dans l'histoire du premier prince qui régna chez eux.

Pour la bévue qu'il fait en mettant quarante mille écuries pour quarante mille chevaux, il faut la lui pardonner. Il ne sait ni les langues orientales, ni le génie de ces langues. Mais il aurait pu consulter les versions et les traductions; il y aurait trouvé expressément marqué que Salomon *eut quarante mille chevaux dans ses écuries, et douze mille hommes pour sa cavalerie et pour ses chariots, et qu'il les tenait dans les villes destinées pour cela, et à Jérusalem qui était la résidence royale : « Habuit quoque Salomon quadraginta millia equorum in stabulis, et curruum equitumque duodecim millia, constituitque eos in urbibus quadrigarum, et ubi erat rex, in Jerusalem.* (*II Paral.* ix, 25.)

VII. « Quant au temple qu'il fit bâtir, et que les Juifs ont cru le plus bel ouvrage de l'univers, si les Bramante, les Michel-Ange et les Palladio avaient vu ce bâtiment, ils ne l'auraient pas admiré. C'était une espèce de petite forteresse carrée, qui renfermait une cour, et dans cette cour, était un édifice de quarante coudées de long, et un autre de vingt. Il est dit seulement que ce second édifice, qui était proprement le temple, l'oracle, le saint des saints, avait vingt coudées de large comme de long, et vingt de haut. Il n'est point d'architecte en Europe qui ne regardât un tel bâtiment comme un monument de barbares. »

Voici un homme qui parle d'architecture comme un aveugle parlerait des couleurs. S'il connaissait les excellents ouvrages des Vitruve et des Palladio, et leurs observations sur les temples, il ne se déshonorerait pas en appelant un monument de barbares le fameux temple de Salomon.

Ce temple, qui a été célèbre dans tous les siècles, et chez toutes les nations, était divisé en trois parties, le portique ou vestibule, le temple proprement dit, et le Saint des saints. Le vestibule surpassait infiniment en beauté tous les portiques ou prostiles des temples romains dont Vitruve nous donne la description. Ce vestibule régnait dans toute la largeur du temple, et avait en profondeur la moitié de sa largeur. Il était principalement destiné pour la préparation des sacrifices, et l'immolation de la plupart des victimes. Le temple proprement dit, présentait un vaisseau des plus belles proportions, car il avait en longueur le double

de sa largeur, et en hauteur un quart de moins qu'il n'avait en longueur. C'était dans ce beau vaisseau qu'on se réunissait pour la prière et pour le chant. Le saint des saints était un superbe salon carré, dans lequel on conservait l'arche d'alliance, et ce que la religion des Juifs avait de plus saint et de plus précieux. Le pavé et les murs en étaient tout couverts de lames d'or, et travaillées en riches sculptures et gravures.

Salomon, qui voulait loger autour du temple tous les ministres destinés au service de ce lieu saint, chantres, musiciens, portiers, gardes, sacrificateurs, prêtres, pontifes, et tous les officiers et ouvriers qui devaient être de service tour à tour, fit d'abord une prodigieuse enceinte de bâtiments à plusieurs étages pour les loger. Ce fut au milieu de cette place, et dans la principale façade de cette enceinte, que le temple fut élevé. Il avait choisi pour emplacement le lieu le plus élevé de Jérusalem, afin que ce superbe édifice fût aperçu de toute part, et que la maison du Seigneur parût dominer sur tout son peuple. Apollodore, douze cents ans après, donna un conseil semblable à Adrien pour l'emplacement d'un superbe temple que cet empereur voulait faire élever à Rome.

Cent quatre-vingt mille Hébreux, sans parler des ouvriers étrangers que Salomon prit encore, furent employés plusieurs années pour préparer les matériaux de cet édifice, pour le construire, et le mettre dans sa perfection. Il fut construit d'une manière si solide, à ce que remarque l'historien Josèphe (*Antiq. Jud.*, l. VIII, c. 2), qu'il semblait devoir égaler la durée du monde. Mais il fut brûlé, et entièrement détruit, au bout de quatre cent soixante et dix ans, par Nabuchodonosor. Il fut rétabli quatre-vingts ans après par Zorobabel, mais ce second temple n'égala pas la beauté et la richesse du premier. Hérode entreprit de le remettre dans sa première splendeur, et de suppléer à ce qui lui manquait pour égaler la magnificence de Salomon. Enfin onze cent trente ans après que Salomon en eut commencé la construction, il fut réduit en cendres, pour n'être plus rétabli; » édifice, « dit l historien Josèphe (*De bello Jud.*, l. VII, c. 90), « le plus admirable qu'on ait pu voir, ou dont on ait jamais entendu parler, soit par sa grandeur, soit par sa magnificence et sa richesse, soit par la force et la solidité de sa construction. »

Que penser de l'homme du *Dictionnaire* qui vous dit que ce temple ne pouvait être regardé que comme un monument de barbares, que les Michel-Ange et les Palladio n'auraient pas admiré? (NONNOTTE IV, p. 260.)

Chaudon s'est occupé aussi de la même question.

De la mort d'Adonias; du temple de Salomon.

Voltaire blâme beaucoup Salomon; il lui reproche surtout la mort d'Adonias son frère. Il est vrai que Salomon, en montant sur le trône, lui avait promis la vie, s'il se comportait en homme de bien. Mais à peine David eut expiré que le désir de régner se ranima dans son cœur. Joab, le chef des troupes, et Abiathar le grand prêtre étaient d'intelligence avec lui. Il était à présumer que les cabales produiraient des intrigues funestes. Salomon voyant les desseins ambitieux de son frère, qui demandait en mariage Abisag, la sunamite qui avait réchauffé la vieillesse de David, pour favoriser ses vues, ordonna qu'on le fît mourir. Il infligea la même peine à Joab, souillé par les meurtres d'Abner et d'Amasa, et exila le grand prêtre Abiathar. La justice ne fut violée dans aucun de ces châtiments. Salomon n'avait promis la vie à son frère qu'à condition qu'il serait tranquille; Adonias ayant manqué à sa parole, Salomon fut dégagé de la sienne. Il pouvait lui pardonner; mais l'intérêt de l'Etat demandait une prompte justice.

Quant aux richesses que David laissa à Salomon ou que celui-ci se procura par le moyen de ses flottes, l'auteur du *Dictionnaire philosophique* n'y croit pas. Les autres incrédules l'ont imité en cela, comme dans tout le reste. Comment, dit-on, un pays aussi borné que la Judée pourrait-il admettre l'idée de l'opulence effrayante de Salomon?

Mais, 1° les Juifs n'étaient pas resserrés alors dans les limites étroites de la Palestine. David avait reculé ses frontières à l'orient vers l'Euphrate, et soumis, vers le midi, une partie de l'Idumée. Maître de l'extrémité septentrionale du golfe Arabique, il n'eut pas de peine à établir à Ailath et à Esiongaber, deux ports autrefois si célèbres, une navigation qui s'étendit successivement à tous les lieux vers lesquels cette mer ouvrait un passage. Eupolème cité par Eusèbe, nous apprend cette circonstance si intéressante du règne de David.

2° Les Juifs devinrent possesseurs de tout le commerce d'Afrique, d'Arabie, de Perse et des Indes. L'argent, l'ivoire, les pierres précieuses durent refluer à Jérusalem avec une abondance dont les premiers retours du Mexique et du Pérou peuvent donner une idée. David en profita pendant vingt-cinq ans. Salomon, non moins sage que son père, se rendit lui-même aux deux ports du golfe Arabique, les fortifia, et prit toutes les mesures nécessaires pour perfectionner et étendre ce commerce, un des plus lucratifs qu'il y ait eu au monde; commerce que les Juifs perdirent sous le roi Achaz, et qui passa à d'autres peuples.

3° L'Ecriture marque Ophir et Tarsis comme les principaux lieux où commerçaient les Juifs. Ophir pourrait bien être le pays des Alléens et des Cassandrins qu'Agatharcides place dans l'Arabie méridionale. L'or y était si commun, suivant cet auteur, qu'on y donnait le double pesant pour du fer, le triple pour de l'airain, et dix fois autant pour de l'argent. Il suffit que ce pays ait été à portée des Juifs pour que nous

soyons en droit de conclure que ce peuple actif et industrieux y a commercé. Les premières années d'un commerce si profitable ont pu rendre *l'argent aussi abondant à Jérusalem que les pierres*, suivant l'expression du *IIIe Livre des Rois* (x, 27.) Il n'est point ridicule de croire que Salomon ait laissé dans ses coffres la somme sur laquelle Voltaire s'est tant de fois récrié ; et il résulte de toutes nos conjectures que les Juifs ont pu être le peuple le plus riche du monde, comme ils en étaient incontestablement alors les seuls historiens.

Examinons actuellement ce que notre auteur dit du temple dans son *Dictionnaire* prétendu *philosophique*, et surtout dans sa *Philosophie de l'histoire*.

Pour connaître le temple des Juifs, il faut représenter la forme des temples anciens, qui étaient bien différents des nôtres. Rapportons la description que fait Strabon de quelques temples de l'Egypte qu'on voyait de son temps. « On trouve d'abord, nous dit-il, une grande place ; de là on entre dans un grand vestibule, ensuite dans un autre, et enfin dans un troisième, après quoi on rencontre un vaste parvis qui est devant le temple. Au fond de ce parvis est un bâtiment d'une grandeur médiocre qui est le temple proprement dit. » Ainsi, rien ne paraît plus auguste que les bois sacrés, les parvis, les portiques, les cours, qui accompagnent ces temples. C'était à peu près sur cette forme qu'était construit le temple de Jérusalem. Le *IIIe Livre des Rois*, cité par l'auteur, ne parle que du temple proprement dit. Il dit peu de chose de ses accompagnements ; mais nous les trouvons décrits dans Ezéchiel, depuis le chapitre XL jusqu'au XLVI. On y trouve d'abord le parvis d'Israël large de cent coudées; or la coudée chez les Hébreux avait vingt-cinq pouces, et presque demi ; ainsi le parvis d'Israël avait cent soixante et dix pieds de largeur; ensuite on voyait le parvis des prêtres qui avait la même largeur. Ces deux parvis étaient précédés d'une vaste cour, dont le mur qui en faisait l'enceinte avait six cents coudées, c'est-à-dire, mille vingt-cinq pieds de roi en carré Mais, dans le temps qu'il fut bâti après le retour de la captivité, on établit dans la première cour le parvis des gentils.

Le temple proprement dit était composé du vestibule de trente-quatre pieds deux pouces de longueur, le saint de soixante et huit pieds quatre pouces, le sanctuaire de vingt coudées ou trente-quatre pieds deux pouces en longueur et autant en largeur, ce qui fait pour la longueur du temple proprement dit, cent trente-huit pieds huit pouces, et non pas quatre-vingt dix pieds sur trente de face, comme le dit l'auteur. Le *IIIe Livre des Rois* rapporte en effet que le temple n'avait que soixante coudées; mais dans le verset suivant il est dit, qu'outre ce bâtiment de soixante coudées, il y avait un portique ou vestibule de vingt coudées de long. C'était dans le parvis que logeaient les prêtres, et non pas dans des appentis de bois adossés à la muraille du temple. Ces entablements adossés à la muraille du temple dont il est parlé dans le *IIIe Livre des Rois*, étaient des galeries qui étaient occupées pendant le service public. C'est sur ce plan qu'on peut se former une idée du temple de Jérusalem. « Les fenêtres, dit l'auteur, qui étaient beaucoup plus étroites en dehors qu'en dedans, ressemblaient à des meurtrières. » Cependant Ezéchiel nous apprend qu'elles avaient la même dimension que la porte orientale : or la porte orientale avait treize coudées de haut, et dix coudées de largeur, ce n'étaient donc pas des meurtrières. Il est dit qu'elles étaient plus évasées en dedans qu'en dehors, et cela devait être dans des murs de six coudées ou dix pieds d'épaisseur.

Quant au second temple, qui fut bâti après la captivité, il est vrai qu'il n'était pas si somptueux que celui de Salomon ; mais on ne peut pas dire que c'était bien « plutôt une grange qu'un temple. »— « Le *Livre d'Esdras* nous apprend, » dit notre philosophe, « que les murs de ce nouveau temple n'avaient que trois rangs de pierre brute, et que le reste était de simple bois. »

Esdras rapporte que Cyrus donna ordre de rebâtir le temple, qui devait avoir soixante coudées de hauteur et autant de largeur, et qu'il devait y avoir trois ordres de pierres non polies: mais comme il ne fut achevé que sous Artaxercès Longue-main, il y a apparence qu'on le finit d'une manière plus magnifique, puisque Artaxercès donna cent talents d'argent pour le finir ; or le talent, suivant la manière de compter des Juifs, valait 4,867 livres, 3 sous, 9 deniers de notre monnaie ; ce qui fait près de 500,000 livres. Avec cette somme seule on devait bâtir une plus belle grange que ne le sont celles de nos campagnes.

Notre auteur ajoute que «Hérode fut obligé, comme nous l'apprend Josèphe, de démolir le temple de Néhémie, qu'il appelle le temple d'Aggée. » Ce n'est pas la manière dont Josèphe nous présente ce fait. Il faut entendre qu'il le fit réparer, agrandir et embellir, mais non pas entièrement démolir, tout au plus quelques parties qui tombaient de vétusté.

Voilà en substance tout ce que j'ai pu recueillir sur les temples des anciens, et ce que l'Ecriture sainte nous apprend du temple de Jérusalem, qui fut le premier temple élevé au vrai Dieu. On peut juger maintenant de l'exactitude de notre philosophe dans les faits historiques qu'il nous a cités.

Vous voyez dans tout ce livre, que lorsqu'on y cite l'Ecriture, c'est toujours à faux, ou à contre-sens. Dans le chapitre des temples, que je viens de citer, l'auteur s'exprime ainsi : « Il est dit, au *IIIe Livre des Rois*, que l'édifice avait soixante coudées de long, et vingt de large, c'est environ quatre-vingt dix de long sur trente de face; il n'y a guère de plus petit édifice public. » Il est dit en effet que le temple avait soixante coudées dans le chapitre VIe; mais un homme im-

partial aurait ajouté ce qui est dit au verset suivant, c'est-à-dire qu'outre le saint et le sanctuaire qui avaient soixante coudées, il y avait un vestibule à l'entrée du temple, qui avait vingt coudées de long, et qui faisait partie du temple. Il n'aurait pas omis ce qu'en dit Ezéchiel, qui en parle d'une manière si étendue. Il ne nous aurait pas donné de fausses idées sur la coudée des Juifs. Il ne nous aurait pas représenté comme des appentis les galeries de bois de cèdre que Salomon fit construire dans le temple. Enfin il aurait écrit en historien et non en romancier satirique.

Quant aux autres accusations intentées contre Salomon, *voy.* CANTIQUE DES CANTIQUES, ECCLÉSIASTE et PROVERBES. (CHAUDON, II, 844.)

SAMSON. — I. L'auteur de la *Philosophie de l'histoire* ne veut pas que Samson ait pu trouver un essaim d'abeilles dans le cadavre d'un lion. Il taxe à ce sujet les écrivains sacrés, d'hommes livrés aux préjugés populaires. Mais l'Ecriture sainte ne dit point que la corruption de ce cadavre produisit les abeilles, comme on le prétend, mais seulement qu'elles se trouvèrent dans le corps du lion que Samson déchira de ses mains. Elles pouvaient y être, sans qu'elles y fussent nées. La chair de cette bête féroce ayant été bientôt desséchée par les ardeurs brûlantes du soleil de la Palestine, et n'ayant plus rien de cette infection qui, de l'aveu des naturalistes, est insupportable aux abeilles, il vint un essaim s'établir dans sa carcasse. Hérodote rapporte un fait assez semblable. Il dit qu'on vit un essaim d'abeilles se retirer et faire son miel dans le crâne desséché d'Onésyle, tyran de Cypre, après que sa tête eut été quelque temps suspendue aux portes de la ville d'Amathuse.

II. Les incrédules sont fort révoltés de ce que Samson tua trente Philistins, pour en donner les robes à ceux qui avaient expliqué ses énigmes. Mais ils ne font pas attention qu'il est dit dans l'Ecriture qu'il fut saisi d'une impulsion surnaturelle qui le poussait à faire des choses extraordinaires. Samson, considéré comme un particulier, n'aurait pas eu droit de le faire; mais l'esprit de Dieu l'ayant saisi, il en eut le droit et le pouvoir.

D'ailleurs, 1° Les Philistins étaient censés dans un état de guerre avec les Israélites; ils étaient leurs oppresseurs, leurs tyrans. 2° Samson était actuellement le général d'Israël, choisi du ciel pour punir les Philistins. 3° Il ne fut dans cette rencontre que l'instrument dont Dieu se servit pour châtier des coupables.

III. L'aventure des trois cents renards rassemblés par Samson pour brûler les blés des Philistins, choque encore plus nos petits raisonneurs. Mais il faut être bien incrédule pour douter d'un fait qui n'est pas aussi dénué de vraisemblance qu'on pourrait le croire.

1° Il est certain que les renards étaient, et sont encore très communs dans la Palestine, où l'on en trouve en très grand nombre jusque dans les haies et dans les ruines des bâtiments.

2° L'Ecriture en parle sur ce pied-là. On y trouve que divers lieux, dans le pays de Chanaan, y prenaient leur nom des renards qui y abondaient.

3° Ajoutez que sous le nom de renards on comprenait encore les *thoas*, animal qui tient du renard et du loup et qui est si commun dans la Palestine, surtout vers Césarée, qu'on y en voit quelquefois des troupes de deux cents.

4° Qu'y a-t-il de si incroyable à voir trois cents renards rassemblés par Samson, quand on a lu dans l'histoire romaine que Sylla produisit, dans les spectacles qu'il donna au peuple romain, cent lions, César quatre cents, Pompée jusqu'à six cents, dont trois cent quinze avec leurs crinières, Probus, mille autruches, et une infinité d'autres animaux. Qu'on lise sur tout cela les vastes recueils de Bochart.

Si l'historien sacré disait que Samson rassembla ces trois cents renards dans un jour ou dans une nuit, on pourrait se récrier. Mais qui l'empêcha d'y mettre quelques semaines, d'y employer plusieurs mains, des piéges, des filets, et toutes les ruses de la chasse? Enfin, si l'on demande pourquoi il employa des renards plutôt que des chiens ou des chats au dessein qu'il se proposait, il est bien aisé de satisfaire ceux qui proposent cette question. Car, outre que la longue queue des renards favorisait son dessein, que cet animal est fort vite, qu'il craint extrêmement le feu, et que son instinct le porte à gagner la campagne, et à se jeter dans les blés, plutôt que les animaux domestiques; outre cela, dis-je, Samson opérait deux biens à la fois. Il délivrait son pays de trois cents animaux incommodes et nuisibles et il les jetait dans le pays ennemi.

IV. La mâchoire d'âne dont le héros s'arma pour défaire les Philistins, a été une source de plaisanteries pour les mêmes incrédules; mais leurs railleries sont bien déplacées. Il est aisé de concevoir comment Samson, animé de l'esprit de Dieu, rendit cette arme fatale à la vie de ses ennemis. Les Philistins, étonnés à l'aspect du héros qui brisait ses chaînes, étaient encore dans toute l'émotion de la surprise, lorsque fondant sur eux comme un lion, il profita de leur trouble pour leur porter des coups assurés. Une terreur panique s'empara d'eux. Ils crurent voir apparemment ceux de Juda seconder leur redoutable ennemi; et aucun n'osant résister il ne porta sur eux que des coups mortels. Ainsi, pour n'alléguer qu'un seul exemple d'une valeur extraordinaire, l'empereur Aurélien, dans la guerre qu'il fit aux Sarmates, leur tua, dans un jour, de sa propre main, quarante-huit hommes, et en divers autres jours jusqu'à neuf cent cinquante.

Nous le dirons néanmoins: il y a ici plus qu'une valeur humaine. C'était celui qui ôte le courage aux forts et qui fortifie les mains des faibles, qui assistait Samson dans cette rencontre. C'était l'esprit de Dieu qui accom-

plissait en lui la promesse que Dieu avait faite autrefois aux Israélites : *Personne ne pourra subsister devant vous, et un seul de vous en poursuivra mille.* (*Levit.* xxvi, 8.) L'incrédule qui doute que le Tout-Puissant commande à la nature jusque-là, n'est digne que de mépris.

V. Comment, disent nos nouveaux philosophes, Samson a-t-il pu, en secouant deux colonnes, faire tomber un temple, et écraser tous ceux qu'il renfermait? pour répondre à cette difficulté, il faut être instruit des usages antiques, et nos raisonneurs superficiels les ignorent. La maison dont il s'agit était, suivant l'opinion la plus probable, construite de bois, à la manière des temples égyptiens. C'était proprement une rotonde, une vaste salle bâtie en rond, et de manière qu'elle reposait sur deux colonnes. De grands portiques lui servaient d'entrées; son toit était en plate-forme avec une large ouverture au milieu, par où l'on voyait dans le temple. Samson, après avoir servi de spectacle au peuple qui était dessus et dessous les galeries dans les portiques, fut apparemment mené dans le temple, où les principaux des Philistins avaient, selon la coutume, mangé en présence de Dagon, leur dieu.

Le toit était chargé de spectateurs; et comme sans doute l'édifice était bien connu de Samson, il n'eut pas besoin de deviner pour souhaiter d'être conduit vers les deux colonnes qui le soutenaient. On remarque, au reste, que le fameux temple d'Hercule à Tyr, et un autre, aussi d'Hercule, en Afrique, avaient deux colonnes comme celui de Dagon. Mais quand il ne serait pas certain que les temples fussent construits en Egypte, comme on le suppose ici, et que le temple du fameux Dagon fût sur ce modèle, on peut supposer, avec la foule des interprètes, que la maison en question était une sorte de théâtre de bois, appuyé sur des piliers de matières, fait à la hâte, mais apparemment construit à peu près comme ceux que les Romains bâtirent dans la suite. Au milieu de l'édifice devaient régner deux larges poutres sur lesquelles presque tout le reste portait, et qui reposaient elles-mêmes par une de leurs extrémités, sur deux colonnes presque contiguës, en sorte que ces colonnes ne pouvaient pas être ébranlées sans que l'édifice croulât. On dira peut-être qu'il est assez inconcevable qu'un pareil édifice eût été assez solide pour soutenir plus de trois mille âmes? Mais qu'on lise ce qu'atteste Pline des deux théâtres que C. Curion avait fait construire à Rome, et qui, assez vastes, comme parle cet auteur, pour contenir tout le peuple romain, étaient d'une structure si singulière, qu'ils portaient chacun sur un seul pivot. Il y a pourtant une grande difficulté dans ce sentiment. C'est que l'édifice de Gaza avait un toit capable de porter jusqu'à trois mille personnes. Il faut donc que ce fût un édifice d'une structure singulière, comme la salle égyptienne de Vitruve, et nullement semblable aux théâtres des anciens grecs et romains.

M. Shaw, ce voyageur si éclairé et si digne de créance, croit avoir pris en Afrique une juste idée de la structure du temple de Dagon.

« Il y a, dit-il, dans ce pays-ci, plusieurs palais et *dou-wanas* (comme ils appellent les cours de justice), qui sont bâtis comme ces anciens enclos sacrés qui étaient entourés les uns en partie seulement, les autres tout à fait, de bâtiments avec des cloîtres par-dessous. Les jours de fête on couvre la place de sable afin que les pellowan, ou lutteurs, ne se fassent point de mal en tombant, pendant que les toits des cloîtres d'alentour fourmillent de spectateurs. J'ai souvent vu à Alger plusieurs centaines de personnes dans ces sortes d'occasions, sur le toit du palais du dey, qui, de même que plusieurs autres grands édifices, a un cloître avancé qui ressemble à un grand appentis, n'étant soutenu dans le milieu ou sur le devant, que par un ou deux piliers. C'est dans de semblables bâtiments ouverts que les bachas, les cadis et autres grands officiers s'assemblent et s'asseyent au milieu de leurs gardes et de leurs conseillers pour administrer la justice et pour régler les affaires publiques de leur province. Ils y font aussi des festins, comme les principaux d'entre les Philistins en faisaient dans le temple de Dagon. De sorte qu'en supposant que ce temple était construit comme les bâtiments dont je viens de parler, il est aisé de concevoir comment Samson, en faisant tomber les piliers qui soutenaient ce cloître, le renversa et tua plus de Philistins par sa mort qu'il n'en avait fait mourir pendant sa vie. »

VI. Samson dit, en invoquant le Seigneur pour l'écroulement du temple de Dagon : *Que je meure avec les Philistins.* (*Judic.* xvi, 30.) On demande si ce souhait était innocent. Sa conduite ne frisait-elle pas le suicide? Nous ne croyons point que ces questions puissent embarrasser les personnes pieuses et éclairées. 1° La prière que Samson venait d'adresser à Dieu, prise dans son vrai sens, ne laisse aucun doute sur la droiture de ses intentions. Ce n'est ni le dégoût de la vie, ni l'impatience, ni le désespoir, ni rien de semblable qui le pousse à demander à Dieu qu'il lui permette de s'immoler. 2° Nous répétons de nouveau que Samson était animé d'une façon singulière de l'esprit du Seigneur, qui l'avait fait naître pour des actions héroïques et extraordinaires. 3° Dès qu'on le considère comme le chef et le libérateur d'Israël, on ne doit plus voir dans le vœu qu'il forme, et dans l'action qu'il commet, qu'un effort d'héroïsme et de vertu.

Ce qui nous interdit d'attenter sur nos jours, savoir le bon usage que nous pouvons toujours en faire pour notre propre salut, et l'obligation où nous sommes de les conserver tant qu'ils peuvent être de quelque utilité pour notre patrie, à l'Etat, à l'Eglise et à nos familles : ces raisons-là mêmes doivent disposer un général vaillant et fidèle à se dévouer à la mort dès qu'il peut, par ce moyen, rendre un service essentiel au

public, et contribuer à la gloire de Dieu. La première intention de notre héros fut de venger la gloire du Seigneur; et la seconde, de donner sa vie pour cela, s'il ne pouvait remplir autrement sa vocation. C'est un guerrier intrépide qui préfère de s'immoler plutôt que de manquer l'occasion de porter un funeste coup à l'ennemi. (CHAUDON, II, 349.)

* SCEPTICISME.—Nous sommes revenus aux jours où le sceptique Montaigne disait que le doute est le plus commode oreiller. Cette parole peut convenir à l'indolence et à l'irréflexion; mais la prudence et la science véritable ne s'y arrêteront jamais; je crois, d'ailleurs, que Montaigne a bien changé d'avis depuis qu'il est dans les régions de l'éternité.

Un grand nombre d'admirateurs des Schiller, des Goëthe, des Byron, qu'on a proclamés les poëtes du doute, se plongent comme eux dans le scepticisme et laissent monter ses ombres funestes jusqu'à leur cœur et à leur pensée. Demandez-leur s'il existe quelque vérité, ils vous répondront par un peut-être. — L'homme est-il soumis à quelque devoir? — Que sais-je? — Admettrons-nous quelque notion du bien et du mal? — Je l'ignore. — Dieu a-t-il intimé sa loi au monde par la révélation? — Cela n'est pas clair. — Etes-vous seul dans l'univers, ou bien reconnaissez-vous des êtres qui vous soient semblables, et avec lesquels vous avez des relations? — C'est possible, mais je ne l'affirme pas. — Que pensez-vous des choses créées? — Ciel, terre et création, ce sont des mots qui désignent certaines apparences trompeuses; mais la réalité ne m'en est pas démontrée. — Du moins, croyez-vous à votre âme; êtes-vous d'avis qu'elle doit survivre dans un autre avenir? — On l'assure; mais je n'ai pas de preuve évidente et complète; je ne peux rien affirmer.

Voilà cependant où en est réduit le sceptique; le vide, le désert, l'obscurité la plus affreuse dans son intelligence: quelle destinée!

Le doute absolu, s'il était possible, détruirait l'homme dans ses facultés les plus nobles, et, au point de vue religieux, il aboutit à l'athéisme. Démontrons cette vérité par quelques réflexions:

Et d'abord, le scepticisme anéantit la pensée. D'après ce déplorable système, il y a d'égales probabilités pour le oui et pour le non. Comment affirmer ou nier quelque chose? Tous les principes immortels qui établissent l'ordre, la justice, la raison dans le monde social, qui nous ennoblissent et nous pacifient, qui sont la garantie de la prospérité et de la vie des peuples, n'ont plus, aux yeux des sceptiques, que la valeur du doute; aussi, peu lui importe que toutes les vérités et toutes les institutions soient ébranlées et réduites à l'état de ruines.

Pourquoi prêter alors la moindre attention aux divins enseignements de la religion ou à ceux de l'histoire? Que me fait l'inspiration des plus sublimes poëtes, et quelle autorité donnerai-je aux profondes méditations des philosophes? Il n'y a rien de certain, donc, rien de beau, rien de bon, rien à choisir, en un mot rien sur la terre que le doute!

Si nous considérons maintenant les opérations de la volonté, quel sera le motif qui pourra les produire? Le scepticisme a-t-il même le droit de reconnaître une volonté? Celle-ci obéit à la pensée, et quand on ne fait plus que flotter dans l'abîme du doute, quand il n'y a plus qu'incertitude et impossibilité de se prononcer, dites-moi ce que la volonté doit accomplir. Elle se glace, elle s'engourdit, elle ne sait plus que résoudre, elle veut tarir la source de tous les dévoûments et des plus admirables vertus; tout s'éteint dans le monde moral, quand la conscience n'a plus que le doute pour agir. Mettez-y, au contraire, la foi et la charité, vous aurez des apôtres, vous aurez des martyrs, vous aurez des missionnaires infatigables, vous aurez des Vincent de Paul, des sœurs de charité; en un mot, tous les héroïsmes. Autrefois, les inspirations puisées dans la religion créaient les chefs-d'œuvre que nous admirons dans les arts: à côté des prodiges de la sainteté, elles élançaient vers les cieux les pierres découpées en dentelles symboliques de nos cathédrales, et les magnifiques hôtels où la pauvreté et les souffrances trouvaient leur soulagement au nom de Jésus-Christ. Aujourd'hui le commerce et l'industrie volent sur des routes merveilleuses; la science a également ses miracles, et comment s'opèrent-ils? Parce qu'on a foi dans la matière, on y croit, et aux dépens des doctrines spiritualistes et religieuses.

Il est avéré que le sceptique, malgré les oscillations du doute, ne va jamais jusqu'à l'abdication complète de sa raison et de sa volonté. C'est là un bienfait de la Providence qui ne permet pas un pareil suicide moral. Les plus entêtés pyrrhoniens sont obligés de céder également à l'influence de la société qui les presse et qui leur fait accepter bon gré mal gré les vérités qui font la base de sa propre existence.

Maintenant, écoutons le sceptique répondre aux invitations de la religion. Il ne saurait, dit-il, prendre un parti. Après avoir interrogé tour à tour les anciennes théogonies et les cultes qui se partagent aujourd'hui le monde, il ne trouve pas qu'un examen soit encore suffisant, et il préfère s'abandonner à ses criminelles et volontaires hésitations. Il avoue bien que toutes ces religions ne peuvent pas être vraies; mais il n'ose prononcer qu'elles ne soient pas toutes également fausses, comme si Dieu, dans sa bonté et dans sa sagesse infinies, avait pu abandonner l'homme dans les ténèbres et les écueils de la vie présente, sans lui donner une boussole et un phare pour le guider, l'éclairer et le conduire au port!

Tout sera donc indifférent pour le sceptique en matière de religion ; il restera, selon les prétentions modernes, dans les hautes sommités du sentiment religieux ; ce sera sa philosophie, ou plutôt la comédie qui se joue trop souvent dans ce siècle !

Une telle situation morale doit nécessairement produire de terribles angoisses morales. Quoi ! tout risquer sur un *que sais-je?* sur un *peut-être?* Le doute, bien loin d'être, comme dit Montaigne, un *oreiller commode*, se fait sentir, au contraire, comme une cruelle torture ; et, pour y échapper, on se résout parfois aux plus pénibles sacrifices. Comment donc peut-on s'y livrer? Ah ! demandez pourquoi il y a des impies? Ce n'est pas le symbole qui les révolte avec ses ineffables mystères, non, c'est la morale qui en découle : supprimez le décalogue, et bientôt vous n'aurez plus de pyrrhoniens ni d'incrédules ; car le philosophisme a des théories mille fois plus impossibles et plus *révoltantes* que les dogmes les plus obscurs de la foi catholique.

Le scepticisme a pour inévitable résultat de tout paralyser : génie, sciences, dévoûments, affections du cœur, esprit de sacrifices ; il ne connaît plus que l'individualisme ou l'égoïsme le plus condamnable. Il est la mort de l'intelligence, il rendrait la société impossible, dans le cas où il triompherait chez les peuples : n'est-ce pas assez pour le repousser, et pour se rallier à l'esprit de lumières, à la foi qui soulève les montagnes, et qui est la base fondamentale du bonheur pour les individus comme pour les nations?

SENSATIONS. — L'imagination de notre philosophe est ici à son aise. Il donne deux sens à l'huître, quatre à la taupe, cinq aux autres animaux et à l'homme. Il est plus libéral à l'égard des habitants des autres globes. « Il se peut faire, dit-il, que le nombre des sens augmente de globe en globe, et que l'être qui a des sens innombrables et parfaits soit le terme de tous les êtres. »

Nous l'abandonnons volontiers à son imagination, dans ce nombre de sens dont il lui plaît d'enrichir les autres globes. Mais nous ne concevons nullement cet être à qui il attribue des sens innombrables et parfaits. Serait-ce l'Etre suprême? mais comme on ne peut entendre par les sens, ou que les organes, ou que les sensations, peut-on en feindre dans l'Etre suprême ? Les organes appartiennent à des corps, et les sensations ne conviennent qu'à un être capable de passivité. C'est ce qu'il nous dit lui-même en remarquant que nous recevons la sensation, et qu'il nous est impossible de ne pas l'avoir quand l'objet nous frappe. Mais il est bon de remarquer de plus que nous pouvons avoir des sensations très-vives en conséquence de nos réflexions, sans l'impression d'aucun objet sur nos organes. Ajoutons encore qu'il dépend beaucoup de nous d'affaiblir ou d'augmenter la sensation qui nous vient de l'impression des objets sur nos organes, par le plus ou le moins d'attention que nous lui donnons, et que nous sommes toujours maîtres de l'approuver ou de l'improuver.

Revenons à notre philosophe ; il poursuit ainsi : « Nous sommes étonnés de la pensée; mais le sentiment est tout aussi merveilleux. Un pouvoir divin éclate dans la sensation du dernier des insectes, comme dans le cerveau de Newton. »

Sans doute le sentiment est aussi merveilleux que la pensée et aussi incompatible avec les corps ; mais, de grâce, qui a dit à notre philosophe que les insectes et les animaux ont des sentiments? Quelle certitude en a-t-il? Il a le sens intime de ses sensations. Est-il assuré par la même voie des sensations des animaux? Il voit en eux les divers mouvements qu'il éprouve lui-même dans son corps, en conséquence de l'action des objets sur les organes : mais ces mouvements des animaux, par lesquels ils s'approchent ou s'éloignent des objets qui agissent sur eux, peuvent n'être qu'un jeu des ressorts infinis qui entrent dans la composition de leur machine admirable. Et certes, quelle part ont ces sensations aux mouvements que l'homme éprouve dans son corps à l'occasion de l'impression des objets extérieurs? Les sensations accompagnent bien nos mouvements, mais les produisent-elles?

Au reste, nous faisons volontiers l'aveu de notre ignorance sur la nature des animaux. Ce que nous savons, c'est que, si l'Etre suprême leur avait accordé la faculté de sentir, il s'ensuivrait qu'il aurait mis dans eux une substance entièrement différente de leurs corps. On ne pourrait néanmoins en rien conclure pour leur immortalité. Car, comme ils ne subsistent qu'autant que l'Etre suprême les conserve, ils pourraient n'être conservés qu'un certain temps, parce qu'ils pourraient n'avoir été créés que pour un temps. On en pourrait dire autant de l'homme, s'il n'était susceptible que de sensations : mais ce vouloir, ce désir d'être heureux et de l'être toujours, qui fait partie de la nature de cet être qui a en lui le sentiment de sa propre existence, de sa distinction de tout autre être, de son identité sous l'ensemble ou sous la succession de ses sensations ; cette idée qu'il a de l'auteur de son être ; cette capacité de connaître et aimer la vérité ; ces lois qu'il porte gravées dans le fond de son cœur, et dont il ne saurait s'écarter sans se reprocher son injustice ; cette liberté de suivre ces lois ou de les violer ; ce sentiment qu'il a du rapport de sa fidélité à les suivre avec la récompense, et de son infidélité à les suivre avec le châtiment : tout cela ne lui permet pas de douter qu'il ne soit réservé à une autre vie, et que la présente ne lui soit accordée que pour se préparer à cette autre vie qui l'attend.

Dès que nous recevons nos idées, de même que nos sensations, rien de plus frivole

que la discussion de ce principe de l'antiquité, que rien n'est dans notre entendement qu'il n'ait été dans nos sens. En effet, qu'importe que nous commencions par sentir avant que d'avoir des idées, si nos sensations et les objets qui les occasionnent ne sont pas le principe de nos idées? Y aura-t-il moins de différence de nos idées et de nos sensations, avec les objets qui les occasionnent? Que l'Etre suprême nous fasse naître avec des idées, ou qu'il nous les donne successivement avec les sensations, tout cela est parfaitement égal.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous tenons de sa main l'idée que nous avons de son être infiniment parfait : en reculant les bornes du fini, nous ne pourrions jamais arriver qu'à l'idée de l'infini absolu. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'être pensant a le sens intime de sa propre existence avant toute sensation; car sans ce sens intime de sa propre existence, il ne serait pas susceptible de sensation. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les sens ne peuvent avoir aucune part aux idées des vérités purement intellectuelles. Ce qu'il y a de sûr encore, c'est que si la connaissance des objets particuliers et individuels nous est d'abord donnée, elle est bientôt suivie en nous d'idées générales des mêmes objets, idées où ni les sens, ni les objets individuels ne sauraient influer.

Ajoutons encore à ces courtes réflexions sur le principe cité de l'ancienne philosophie, qu'on ne concevra jamais que l'être pensant reçoive l'existence sans recevoir quelqu'idée en même temps; car son essence est d'avoir le sens intime de sa propre existence et de son amour pour le bien-être. Or quoi de plus inséparable des idées de l'être et du bien en général?

L'article des *Songes* ayant une liaison intime avec celui des *Sensations* dans le *Dictionnaire philosophique*, nous ne les séparerons point. Pour répondre aux questions que fait l'auteur du *Dictionnaire* au sujet des songes, il faut avoir recours aux lois de l'union de l'âme et du corps. Il n'y a que le Créateur qui puisse agir sur ces deux substances; car le corps n'a que des mouvements à communiquer; l'âme est incapable d'en recevoir, et elle n'a de son côté que des pensées et des vouloirs; et le corps est réciproquement incapable d'en recevoir. Malgré l'union si intime de ces deux substances, elles sont indépendantes l'une de l'autre en plusieurs choses. Combien de modifications dans l'âme indépendante du corps! Combien réciproquement de mouvements dans le corps indépendants de l'âme! Mais en conséquence de cette union intime de l'âme et du corps, il est un grand nombre de modifications dans l'âme qui dépendent des mouvements du corps, et il est un grand nombre de mouvements dans le corps qui dépendent de l'âme. Cependant cette dépendance du corps par rapport à l'âme n'a lieu que lorsque le corps est dans certaines dispositions. Par exemple, que les mains, les pieds, etc., soient affligés de paralysie : en vain l'âme commanderait, ces membres demeureraient immobiles; de même en vain tenterait-elle d'exercer l'empire qu'elle a sur le cerveau, si le cerveau ne se trouve pas dans un état propre à lui obéir. Or c'est précisément ce qui arrive dans le sommeil : une partie des esprits animaux est repompée dans le sang; l'autre partie, qui y reste, ne suffit plus pour y remuer avec ordre les fibres, dont les unes sont alors trop relâchées, et les autres trop tendues. Dès là même les causes occasionnelles des pensées de l'âme étant dérangées, il doit y avoir du dérangement dans les pensées de l'âme, ces pensées ne sauraient être régulières et cohérentes. De là les rêves et les songes.

Au reste, notre philosophe rêverait assez plaisamment, s'il voulait conclure des rêves que l'âme n'est pas une substance distinguée du cerveau, mais qu'elle n'est qu'une faculté de penser propre à cette partie du corps humain. Car, ou cette faculté serait une, ou il faudrait en admettre autant qu'il se trouve dans les rêves de pensées irrégulières et incohérentes. Dans le premier cas, ce serait à lui à rendre raison des rêves de cette faculté de penser qui serait une; dans le second cas, diverses facultés de penser qui ne se connaissent en aucune sorte pourraient-elles avoir des pensées régulières et cohérentes dans la veille, plutôt que dans le sommeil?

Il ne paraît pas douteux que les songes n'aient été souvent des objets de superstition, et qu'on n'ait pris des rêves pour des songes envoyés par les dieux, parce que ces rêves étaient suivis de l'événement : mais ne faudrait-il pas être dans le délire, pour refuser à Dieu la puissance d'envoyer aux hommes des songes prophétiques, et celle d'accorder le don de les interpréter?

Peut-on, par exemple, regarder comme naturels les songes de Pharaon, de son grand échanson et de son grand pannetier? Peut-on aussi regarder comme naturelle l'explication qu'en donna Joseph? Nul rapport entre ces songes et les événements qui suivirent de près. Comment donc ces songes pourraient-ils être regardés comme naturels? Comment l'explication eût-elle été possible sans une lumière divine? L'application de ce raisonnement se fait d'elle-même au songe de Nabuchodonosor, révélé à Daniel et interprété par ce prophète. La succession de diverses monarchies dans la suite de plusieurs siècles ne se présente pas naturellement en songe, et un songe de cette nature se devine et s'interprète encore moins naturellement. De ces exemples où la Divinité se fait sentir si visiblement, on ne peut conclure que la loi des Juifs ne défendait pas l'*Oneiromantie*, ou la science des songes, que des hommes vains et superstitieux auraient voulu s'attribuer. (CHAUDON, II, 356.)

SENTIMENTS, PASSIONS.

Si les philosophes ont raison d'être les panegyristes des passions.

Tous les philosophes nous crient sans cesse que les passions sont un bienfait du Créateur ; que ce sont des ressorts nécessaires pour imprimer le mouvement à la machine ; que ce sont des vents qui enflent les voiles du vaisseau ; qu'elles le submergent quelquefois, mais que sans elles il ne pourrait voguer. Tel est le système que Voltaire, l'orateur et l'apôtre du vice, fait valoir depuis quarante ans en vers et en prose. Oui, dit-il,

Oui, pour nous élever aux grandes actions,
Dieu nous a par bonté donné les passions.
Tout dangereux qu'il est, c'est un présent céleste.
L'usage en est heureux, si l'abus est funeste...
Vous qui vous élevez contre l'humanité,
N'avez-vous jamais lu la docte antiquité?
Ne connaissez-vous point les filles de Pelie?
Dans leur aveuglement voyez votre folie.
Elles croyaient dompter la nature et le temps,
Et rendre leur vieux père à la fleur de ses ans.
Leurs mains par pitié dans son sein se plongèrent.
Croyant le rajeunir ses filles l'égorgèrent.
Voilà votre portrait, Stoïques abusés,
Vous voulez changer l'homme, et vous le détruisez.

Cet étrange système, né sur les bords de la Tamise, revêtu, par le Boileau anglais (Pope), de tous les charmes de la poésie, transporté sur les bords de la Seine avec tant d'autres rêveries britanniques par Voltaire, est devenu le sentiment général de tous nos sophistes modernes, échos les uns des autres. Il faut l'examiner en peu de mots.

Si par le terme de *passions* on entend simplement les désirs, les sentiments, les inclinations du cœur humain, sans doute dans ce sens les passions sont nécessaires. Notre cœur n'est composé que de désirs et de sentiments : c'est un feu dévorant qui a toujours besoin de quelque nourriture. Tous ces désirs, l'aliment de notre âme, prennent leur source dans l'amour du bien-être, sentiment nécessaire et indifférent par lui-même, et qui ne devient vertueux ou criminel que par son objet.

Mais si par *passions* on entend ces mouvements rapides et violents qui emportent l'âme hors de sa sphère, ces tyrans impérieux qui subjuguent notre raison, ces vautours cruels qui habitent dans notre cœur ; peut-on dire, dans ce sens, que les passions sont nécessaires à l'homme ?

Ainsi donc, suivant la cabale philosophique et le digne chef de cette cabale, le poison de la haine, la perfidie de l'envie, les fureurs de l'amour, les inquiétudes de l'avarice, les emportements de l'ambition, tous ces monstres, enfants et bourreaux du cœur humain, qui en font un théâtre éternel de dissensions et de guerre ; ces monstres, dis-je, toujours renaissants et toujours abattus, seraient pour nous des bienfaits de la Divinité. Quels horribles bienfaits ! Et périsse à jamais l'affreuse philosophie, qui veut me faire regarder comme utile et même comme nécessaire à mon être, ce qui seul m'empêche d'être vertueux, et ce qui, dans tous les siècles a fait les grands criminels !

Cependant c'est dans ce dernier sens que le terme de *passions* est pris par la plupart de nos philosophes, lorsqu'ils prêchent la nécessité des passions. C'est une branche du grand système que *tout est bien*, système qui tend à prouver qu'il n'y a point de désordre moral ; qu'ainsi, les passions elles-mêmes, prises dans le sens ordinaire, sont un bien. Rentrons dans le cercle que la révélation a tracé autour de notre imbécile raison, et l'illusion des chimères philosophiques s'évanouira au flambeau de la vérité. Que dis-je ? sans la révélation, nous apprendrons à connaître le danger des passions. Les philosophes païens, au milieu des ténèbres de l'idolâtrie, ont parlé sur ce danger avec une énergie et une éloquence qui doit bien faire rougir nos sophistes, chez qui les lumières du christianisme sont obscurcies par les passions basses et viles dont ils sont les panégyristes. En parlant pour les mouvements déréglés de l'âme, ils plaident pour leur maîtresse. La raison n'est chez eux que l'esclave des passions. (CHAUDON, II, 362.)

SERVET.

Histoire de sa vie et de sa mort.

Michel Servet naquit à Villa-Nueva en Aragon, en 1509 ; ou en 1511, à Tudelle dans le royaume de Navarre. Dès sa plus tendre jeunesse, il s'appliqua sans relâche à des études sérieuses. Ses progrès furent si rapides, qu'à l'âge de quatorze ans, il entendait le latin, le grec et avait quelque teinture de l'hébreu, de la philosophie, des mathématiques et de la théologie scolastique. Son père l'envoya étudier en droit à Toulouse, où il commença à s'élever des doutes dans son esprit sur le mystère de la Trinité. Ces doutes se fortifièrent en Italie, où il alla à la suite du confesseur de Charles-Quint. Il se rendit de là en Allemagne et y perdit son maître, et le seul soutien de sa foi chancelante.

Servet, devenu indépendant par cette mort, résolut de s'ériger en réformateur de la religion. Il se rendit à Bâle en 1530, et il conféra de ses sentiments avec OEcolampade. Ce théologien avait alors quarante-huit ans, et Servet était au plus dans sa vingt-deuxième année. Le premier, touchant à la vieillesse et chargé d'occupations, ne dédaigna point néanmoins de se prêter aux désirs d'un étranger à peine sorti de l'enfance. Mais l'écolier, en jeune étourdi, se permit les expressions les plus révoltantes en public et en particulier contre celui qui l'instruisait et contre le mystère qu'il défendait. La présomption de la jeunesse et la vanité espagnole ne suffisent point pour expliquer cette conduite ; il faut y ajouter un esprit aigre, une humeur chicaneuse et un orgueil peu commun. C'était le caractère de Servet.

De Bâle, Servet alla à Strasbourg, pour conférer aussi avec Bucer et Capiton. Il irrita tellement le premier de ces théologiens, qui était assez modéré, qu'il dit en chaire « qu'il méritait qu'on le mît en pièces, et qu'on lui arrachât les entrailles. » En partant de Bâle, il laissa un manuscrit entre les

mains d'un libraire. C'était un ouvrage où il attaquait la Trinité. L'imprimeur n'osant le mettre sous presse l'envoya à Haguenau, où Servet se rendit pour accélérer l'édition. L'ouvrage parut en 1531, et l'année suivante il en publia un second sur la même matière. Le premier était intitulé : *De Trinitatis erroribus libri septem*, in-8°, sans lieu d'impression. Cet ouvrage est si rare (67-68), qu'on n'en connaît qu'une douzaine d'exemplaires dans toute l'Europe. La raison de cette rareté vient de ce que tous les gens de bien s'empressèrent d'anéantir cette horreur, qui d'ailleurs est très-peu recommandable pour le style.

Il y a si peu de bon sens (dit Richard Simon, dans sa *Bibliothèque critique*, tom. I, page 32), dans tout cet ouvrage impie, que, s'il était devenu commun, on n'aurait que du mépris, et pour le livre et pour l'auteur. Il y est si embarrassé, si obscur, si entortillé sur les matières qu'il traite, qu'on voit bien qu'il ne les entendait guère. Le dogme de la Trinité y est combattu d'une manière choquante. Il appelle les trois personnes une *pure imagination, une chimère, des dieux métaphysiques.*

Son grand but est de montrer que les noms de *Jésus* et de *Christ*, et celui de *Fils de Dieu*, ne désignent qu'un homme ; et il tâche de le prouver par plusieurs passages de l'Ecriture sainte. Il explique plusieurs autres passages conformément à son système, et il répond aux objections des orthodoxes. On peut aisément entendre cette partie de son livre ; mais lorsqu'il exprime ses pensées sur la personne de Jésus-Christ, ce qu'il dit paraît inintelligible.

Le second ouvrage de Servet est intitulé : *Dialogorum de Trinitate libri duo*, in-8°, 1532. Il rétracte dans son avertissement tout ce que renfermait son premier ouvrage. Ce n'est pas qu'il croie que ce qu'il a dit contre la doctrine de la Trinité soit faux ; mais parce que son livre est imparfait et la production d'un enfant. L'anti-trinitaire se conduisit en homme qui voulait avoir des disciples. Il envoya ses ouvrages en Italie, et ils s'y répandirent en tant d'endroits, que Mélanchthon se crut obligé d'écrire, en 1539, une lettre au sénat de Venise, pour le prier de préserver les Etats de la république des erreurs abominables de Servet. Son second ouvrage n'était ni mieux écrit, ni plus clair, ni plus méthodique que le premier, et il n'est pas moins rare. Sa présomption et sa vanité y paraissent à découvert. Il croyait être en droit d'écrire contre la Trinité avec autant de liberté que les prétendus réformateurs écrivaient contre l'Eglise ; et il se trompait.

Servet, se voyant sans ressource en Allemagne, et en horreur à la plupart des Eglises réformées, se détermina à passer en France, pour se perfectionner dans la médecine. Il étudia sous Sylvius et Fernel, célèbres professeurs, et reçut le bonnet de docteur. Il fit paraître, en 1535, à Lyon, une édition de Ptolomée, in-folio, qui est très-rare. Elle est marquée au coin de ses autres ouvrages. On y voit un homme qui a des idées confuses sur les matières qu'il traite. Un passage de la description de la Judée, qui se trouvait, dans la première édition, à la tête de la douzième carte, forma un chef d'accusation contre lui, dans le procès qui lui fut intenté à Genève. Voici ce passage, tel qu'il a été traduit par M. de la Chapelle, dans le tome II de la *Bibliothèque raisonnée.*

« Les livres de la Bible, et Josèphe qui les a suivis, appellent cette terre Chanaan, et la disent abondante en diverses richesses, fertile en fruits, bien arrosée, pleine de baume, et placée au milieu du monde ; ce qui fait qu'elle n'est ni incommodée d'un trop grand froid, ni brûlée par les chaleurs. A raison d'un climat si heureux, les Israélites, autrement nommés les Hébreux, crurent que c'était le pays *découlant de miel et de lait* (*Deut.* xxvi, 9), que Dieu avait autrefois promis à leurs pères, Abraham, Isaac et Jacob. C'est pourquoi, quarante ans après leur sortie du pays d'Egypte, ils s'en emparèrent, sous la conduite du vaillant chef Josué. Sachez pourtant, ami lecteur, que c'est à tort et par pure vanterie qu'on a attribué à ce pays une si grande bonté ; car l'expérience des marchands et des voyageurs le découvrent inculte, stérile et destitué de toute douceur. »

Son humeur contentieuse lui suscita une vive querelle en 1536, avec les médecins de Paris. Il fit son apologie, qui fut supprimée par arrêt du parlement. Les chagrins que ce procès lui causa, et sa mésintelligence avec ses confrères, le dégoûtèrent du séjour de la capitale. Il alla à Lyon, où il demeura quelque temps chez les Frellons, libraires célèbres, en qualité de correcteur d'imprimerie. Il fit ensuite un voyage à Avignon, puis retourna à Lyon ; mais il n'y fit que paraître. Il alla s'établir à Charlieu, où il exerça la médecine pendant trois ans. Ses insolences et ses bizarreries l'obligèrent de quitter cette ville. Il trouva à Lyon Pierre Palmier, archevêque de Vienne, qu'il avait connu à Paris. Ce prélat aimait les savants et les encourageait par ses bienfaits ; il le pressa de venir à Vienne, où il lui donna un appartement auprès de son palais. Ce fut pour lui témoigner sa reconnaissance, que Servet lui donna la seconde édition de son *Ptolomée*, et la lui dédia. Il aurait pu mener une vie douce et tranquille à Vienne, s'il se fût borné à la médecine et à ses occupations littéraires ; mais, toujours rempli de ses premières idées contre la religion, il ne laissait échapper aucune occasion d'établir son malheureux système.

Notre médecin anti-trinitaire faisait de fréquents voyages à Lyon, et, en 1542, il

(67-68) Cet ouvrage et le suivant ont été contrefaits depuis quelque temps en Allemagne ; consultez sur cette contrefaçon la *Bibliographie instructive*, tom. I, n. 754.

prit soin de l'édition d'une Bible in-fol., imprimée par Hugues de la Porte. Cette Bible a pour titre : *Biblia sacra ex sanctis Pagnini translatione.* Lyon, 1542. On voit dans la préface que le médecin commentateur s'était fait un système particulier sur les prophéties. Il prétendait qu'elles ont leur sens propre et direct dans l'histoire du temps où elles ont été prononcées. Elles ne regardent Jésus-Christ, suivant lui, qu'autant que les faits historiques qui y sont marqués figuraient les actions du Sauveur ; et même ces prophéties ne pouvaient s'appliquer à Jésus-Christ que dans un sens sublime et relevé.

Le Messie n'entre qu'en second dans toutes ses notes ; il prétend toujours, contre l'explication des Ecritures, que c'étaient les actions des rois ou des prophètes qui figuraient Jésus-Christ, et non point la parole même des prophéties. Nous nous bornerons à quelques exemples. Voici comme il met à la torture quelques passages très-clairs, pour leur faire dire ce qu'ils ne disent point. On connaît ces paroles du psaume CIX, verset 1^er^ : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite.* Servet veut prouver que cet oracle regarde Salomon et non Jésus-Christ. C'est dommage que cet illustre commentateur n'ait pas vécu du temps des pharisiens ; il leur aurait fourni une réponse à la difficulté par laquelle le Sauveur les confondit, et qui était fondée précisément sur ces paroles. Il leur aurait appris, et à Jésus-Christ lui-même, qu'il s'agit de Salomon dans ce passage, et que le Messie n'y entre que comme représenté par Salomon.

Se serait-on encore jamais douté que ces paroles du même psaume (4) : *Tu es sacrificateur éternellement, selon l'ordre de Melchisédech,* pussent s'entendre de Salomon? Mais notre Espagnol nous apprend doctement que ce prince a quelquefois fait les fonctions de sacrificateur. Il explique le chapitre LIII d'Isaïe, de Cyrus, en reconnaissant qu'il peut être relatif à Jésus-Christ dans un sens sublime.

Quelquefois il s'oublie au point de détourner le sens des passages les plus clairs et les plus formels en faveur de la religion. Il applique à l'histoire des Juifs des prophéties qui portent uniquement sur le Messie, sans dire qu'elles aient le moindre rapport à Jésus-Christ. Telle est l'explication qu'il donne du fameux oracle des soixante et dix semaines de Daniel. Elles ne regardent que Cyrus, ses successeurs et Antiochus.

Jean Frellon, imprimeur de Servet, était ami de Calvin. Ce fut par son moyen qu'il entra en commerce de lettres avec ce fameux réformateur. Servet avait examiné ses ouvrages ; mais, ne trouvant pas qu'ils méritassent les éloges emphatiques que les réformés en faisaient, il consulta l'auteur, moins pour l'avantage de s'instruire que pour le plaisir de l'embarrasser. Il envoya, de Lyon, trois questions à Calvin, qui roulaient sur la divinité de Jésus-Christ, sur la régénération et sur la nécessité du baptême.

Le patriarche des calvinistes lui répondit d'une manière assez honnête. Servet réfuta sa réponse avec beaucoup de hauteur. Calvin répliqua avec vivacité, en feignant que l'intérêt de la vérité, l'orgueil de son adversaire et la nature des erreurs qu'il défendait lui arrachaient malgré lui des expressions un peu dures. « Je ne saurais, lui disait-il, ce que vous voulez dire, si je n'étais accoutumé à vos rêveries. Pardonnez la force des termes, la nature de la chose me les arrache. Je ne vous hais ni ne vous méprise, et je n'ai point dessein de vous pousser avec trop d'âpreté ; mais il faudrait que je fusse de fer pour ne pas être ému quand je vous vois insulter à la sainte doctrine avec tant de hauteur. »

Le commerce des lettres des deux disputants ne consista presque plus qu'en injures et en invectives. Servet voulant humilier Calvin, qui écrivait secrètement contre lui, lui envoya un manuscrit où il relevait impitoyablement les bévues et les erreurs de son *Institution chrétienne.* Calvin fut tellement irrité qu'on osât attaquer sa production favorite, qu'il écrivit à ses amis Farel et Viret que si cet hérétique tombait entre ses mains, il ferait en sorte qu'il perdrait la vie. L'occasion s'en présenta bientôt.

Servet, aheurté à ses malheureux principes, commença un troisième ouvrage contre la Trinité et contre d'autres dogmes du christianisme. Le livre parut au commencement de 1553, sous ce titre : *Christianismi restitutio,* et il est devenu si rare qu'on n'en connaît que deux ou trois exemplaires dans le monde. Frellon en fit tenir un exemplaire à Calvin, qui fut extrêmement choqué de la manière méprisante dont Servet parlait de sa personne et de ses ouvrages. Il médita dès lors le moyen de satisfaire son ressentiment. Il y avait à Genève un Guillaume Trie, prosélyte calviniste et Lyonnais ; il était en commerce de lettres avec un de ses parents, appelé Antoine Arneys, établi à Lyon. Calvin lui fit écrire une lettre pour dénoncer Servet, qu'on peignait comme un monstre et qu'on désignait surtout comme auteur d'un nouveau livre contre la Trinité. On en envoya en même temps le titre, l'indice et les quatre premières feuilles.

Arneys communiqua la lettre de son parent, qui faisait un crime aux catholiques romains de ce qu'ils souffraient au milieu d'eux un anti-trinitaire, et les feuilles qui l'accompagnaient à Matthieu Ory. C'était le nom de l'inquisiteur que le cardinal de Tournon, archevêque et gouverneur de Lyon, avait fait venir de Rome, pour veiller sur les hérétiques. Ory ayant examiné les pièces, avec Benoît Buatier, vicaire général du cardinal, avertirent ce prélat des erreurs du médecin navarrais. Le cardinal de Tournon, qui était alors dans un château au-

dessous de Vienne, écrivit au lieutenant général du Dauphiné de faire les perquisitions nécessaires.

Comme on ne put cependant trouver d'indices assez forts pour faire arrêter Servet, Arneys eut ordre d'écrire à Trie, pour lui demander le traité *De christianismi restitutione*. Calvin fit réponse sous le nom de son confident et envoya plus de pièces qu'il n'en fallait pour convaincre le dogmatisant espagnol.

On commença, le 6 mars 1553, les procédures contre lui, et après les diverses perquisitions il fut conclu que Michel de Villeneuve, médecin (c'est ainsi qu'il est appelé dans toutes les pièces du procès), et Balthazar Arnolet, son imprimeur, seraient arrêtés pour répondre de leur foi. Sur les six heures du soir, Arnolet fut conduit dans les prisons de l'archevêché, et dans le même temps le vice-bailli ou juge de la ville se transporta chez M. de Maugiron, lieutenant général du Dauphiné, où était Michel de Villeneuve, servant ledit seigneur dans sa maladie. Il se servit d'un stratagème pour le faire entrer en prison : il lui dit qu'il y avait au palais Delphinal plusieurs prisonniers malades et blessés, et qu'il le priait de vouloir bien venir les voir avec lui. Servet le suivit sans se douter de rien. Pendant qu'il faisait sa visite, le vice-bailli envoya prier le grand vicaire de venir le rejoindre. Dès qu'il fut arrivé, ils déclarèrent au médecin qu'ils le constituaient prisonnier, pour répondre aux informations faites contre lui. Ils ordonnèrent cependant au geôlier de le traiter honnêtement, et par estime pour son habileté dans la médecine, et par égard pour ceux qui s'intéressaient à son sort. On lui permit de voir quelques-uns de ses amis et d'avoir son domestique.

Servet, voyant sa vie entre les mains d'un inquisiteur, songea à se mettre en sûreté, et il exécuta son dessein après le second interrogatoire. Il y avait dans la prison un jardin avec une plate-forme, qui regardait sur la cour du palais où l'on rend la justice. Au-dessus de la plate-forme était un toit, d'où l'on pouvait descendre au coin d'une muraille et de là se jeter dans la cour. Quoique le jardin fût soigneusement fermé, on en permettait quelquefois l'entrée à des prisonniers au-dessus du commun, soit pour se promener ou pour d'autres nécessités. Servet y était entré la veille et avait tout bien examiné. Le 7 avril, il se leva à quatre heures du matin et demanda la clef au geôlier, qui allait faire travailler à ses vignes. Celui-ci le voyant en bonnet de nuit et en robe de chambre ne soupçonna pas qu'il fût tout habillé ni qu'il eût son chapeau caché sous sa robe. Il lui donna la clef et sortit quelque temps après avec ses ouvriers. Lorsque Servet les crut assez éloignés, il laissa au pied d'un arbre son bonnet de velours noir et sa robe de chambre fourrée, sauta de la terrasse sur le toit et parvint jusque dans la cour sans se faire le moindre mal ; il gagna promptement la porte du Pont-du-Rhône, peu éloignée de la prison, et passa dans le Lyonnais. On ne s'aperçut de son évasion que plus de deux heures après. On fit de grandes perquisitions pour le découvrir ; on écrivit même aux magistrats de Lyon et des autres villages où l'on présuma que Servet aurait pu se retirer ; mais toutes les recherches furent inutiles.

On a cru que le vice-bailli, intime ami de Servet, favorisa son évasion ; mais on n'en a point de preuves certaines. Le geôlier ne fut pas non plus complice de sa fuite. On continua néanmoins le procès commencé, et le 17 juin il fut condamné à être brûlé vif, à petit feu. Le même jour la sentence fut exécutée en effigie. On mit la figure du médecin dans un tombereau, avec cinq balles de ses livres, et l'on ne fit qu'un bûcher de l'effigie de l'auteur et des exemplaires de ses ouvrages.

Servet avait le courage d'un philosophe, c'est tout dire. Il tremblait en parlant de fermeté ; il n'avait jamais été dans la disposition de risquer sa vie pour ses sentiments. Il chercha, dans son premier et dans son second interrogatoire, à donner le change à ses juges. Il s'y prit avec tant d'artifice qu'ils n'auraient guère pu le condamner à quelque grande peine sur les pièces qu'ils avaient en main. Il se distinguait de Servetus comme un homme qui lui était inconnu, et il désavouait tout ce qui avait été imprimé sous le nom de ce Servetus. Les lettres à Calvin étaient un violent préjugé ; mais il l'affaiblissait, en disant qu'il n'avait soutenu les propositions controversées dans les épîtres que par voie de dispute, et qu'il était prêt à se soumettre à toutes les décisions de l'Eglise. Il est vrai que cette soumission ne devait guère paraître sincère. Outre les erreurs de Servet sur la Trinité et sur le baptême, il y avait dans son livre des choses contre l'autorité du Pape, la messe, le sacrement de l'autel et d'autres erreurs qui seules auraient suffi alors pour le faire brûler. La sentence des juges ecclésiastiques ne fut prononcée que le 23 décembre 1553, c'est-à-dire six mois après celle du vice-bailli. Elle le déclarait hérétique, confisquait ses biens et ordonnait que ses livres seraient brûlés. M. l'abbé d'Artigny, qui a instruit le public de toute cette procédure, a orné le second volume de ses *Mémoires* de cette sentence, ainsi que d'un grand nombre de pièces qui répandent beaucoup de jour sur cette partie de l'histoire de Servet.

Le bûcher se présentant sans cesse devant les yeux de ce malheureux anti-trinitaire, il erra pendant trois ou quatre mois en Suisse et en Italie. Enfin, la Providence qui voulait effrayer par son supplice les téméraires qui tentent de renverser ses autels, permit qu'il se retirât à Genève. Calvin, bilieux et ardent autant qu'un théologien hétérodoxe peut l'être, et opiniâtre dans ses haines ainsi que dans ses erreurs, apprit que Servet était dans la ville. Ce nom réveilla tous ses ressentiments. Il engagea le

premier syndic à le faire mettre en prison ; il fut arrêté le 13 août. On trouva sur lui quatre-vingt-dix-sept pièces d'or, une chaîne du même métal, qui pesait environ vingt écus, et six bagues d'or.

Il fallait que quelqu'un poursuivît ce malheureux pour le mettre en justice. Calvin n'osant faire ce personnage lui-même, et cherchant à venger ses injures particulières, sans compromettre sa réputation, se servit du ministère d'un étudiant nommé Nicolas de la Fontaine. Le 14 août Servet comparut pour la première fois, et la Fontaine demanda qu'il répondît sur trente-huit articles qui devaient servir à sa condamnation. La plupart regardaient la doctrine. Il y en avait un touchant les injures que Servet avait dites à Calvin dans ses livres; le prisonnier répondit qu'il n'avait usé que du droit de représaille. La Fontaine produisit aussi contre lui un manuscrit et un livre imprimé ; Servet reconnut être l'auteur de l'un et de l'autre; mais il assura que le manuscrit n'avait point été imprimé et qu'il s'était contenté de l'envoyer à Calvin, environ six ans auparavant, pour savoir ce qu'il en pensait. Enfin, après divers interrogatoires et l'exhibition de ses autres livres, Calvin disputa le 21 août avec Servet sur le véritable sens des mots de Personne et d'Hypostase, et cette dispute ne servit pas à calmer son ennemi. Les juges lui accordèrent cependant de l'encre et du papier, comme il l'avait demandé, et il s'en servit le lendemain pour présenter une requête aux syndics de Genève.

Le but de cette requête était 1° de montrer l'abus des lois pénales contre les hérétiques. Il exposait 2° que les erreurs qu'on lui attribuait n'avaient pas été enfantées dans le territoire de Genève, et que depuis qu'il y était, il n'avait été ni perturbateur, ni séditieux. Il demandait 3° un procureur qui suppléât à son ignorance des coutumes et de la façon de procéder du pays.

Cette requête paraissait très-juste en certains points; il n'obtint cependant rien. Il ne s'agit point d'examiner les raisons et les faits qu'il allègue contre les lois pénales. Mais Servet avait raison de se plaindre de ce qu'on l'avait emprisonné à Genève. Il n'était point sujet de la république, il n'avait point été surpris en faisant rien de contraire aux lois, et par conséquent les magistrats de Genève n'avaient aucun droit sur lui. Ce qu'il avait fait ailleurs n'était pas de leur ressort, et ils ne pouvaient, sans injustice, retenir un étranger qui passait par leur ville et qui s'y était tenu tranquille. D'ailleurs, quoi de plus juste et de plus équitable que d'accorder à un tel prisonnier un avocat pour défendre sa cause?

Le 23 août il parut trente-huit nouveaux articles, sur lesquels le procureur général demanda que le prisonnier fût interrogé, et qu'il répondît affirmativement ou négativement. Ces articles étaient précédés d'un préambule qui tendait à prouver que Servet méritait la mort. Le procureur général remontre aux juges que Servet variait dans ses réponses; qu'elles étaient pleines de mensonges, et qu'il se moquait de Dieu et de sa parole, en alléguant, corrompant et détournant faussement les passages de la sainte Ecriture pour « couvrir ses blasphèmes et évader punition. » On cite contre lui les lois des empereurs qui ont condamné les hérétiques à la mort. On dit qu'il est dans le sentiment des anabaptistes, qui ôtent le droit du glaive au magistrat. Enfin le procureur général conclut, que puisque le prisonnier « sait si bien mentir, » on ne doit point lui donner un procureur comme il le demande; que cela est défendu par le droit, et qu'on ne l'a jamais accordé à de pareils séducteurs. Servet déclara le même jour qu'il persisterait dans sa croyance, à moins que l'on ne lui démontrât la fausseté de sa doctrine. Mais comment éclairer un opiniâtre et un enthousiaste? C'était dire qu'il ne voulait pas se rétracter.

Le 31 août les syndics et le conseil de Genève reçurent une lettre du vice-bailli de Vienne et du procureur du roi de la même ville, datée du 26, par laquelle ils les remerciaient de leur avoir fait savoir que Servet avait été arrêté et emprisonné à Genève. Ils les priaient de leur renvoyer le prisonnier, afin qu'on exécutât la sentence rendue contre lui. Leur lettre, accompagnée d'une copie de cette sentence, fut portée par le viguier ou capitaine du palais royal de Vienne. Le même jour Servet ayant comparu de nouveau, on fit entrer ce capitaine. On demanda au prisonnier s'il le connaissait, il répondit qu'oui, et qu'il avait été deux jours sous sa garde. On lui demanda ensuite s'il aimait mieux demeurer à Genève, entre les mains de MM. du conseil, ou retourner à Vienne avec le geôlier qui l'était venu chercher. Servet se jeta à terre, fondant en larmes, et dit qu'il souhaitait être jugé par les magistrats de Genève.

Ce commerce de juges d'une ville calviniste avec ceux d'une ville catholique, dans un temps où ce commerce faisait horreur, prouve quel était le but des magistrats de Genève et de celui qui les faisait agir. Pourquoi donner avis à Vienne qu'on tenait Servet, si on n'avait pas intention de le livrer? Les juges de Vienne avaient-ils fait quelque réquisition? N'y avait-il pas de la cruauté à proposer au prisonnier d'opter entre demeurer à Genève, ou d'être livré à la justice de Vienne? Quelle question de demander à un homme s'il veut aller être brûlé à petit feu! N'est-ce pas le mettre dans la nécessité de se soumettre à une juridiction qui n'avait aucun droit sur lui? C'était vraisemblablement le but qu'on se proposa pour légitimer des procédures qui, dans leur origine, étaient très-iniques.

Le premier septembre Servet refusa, par générosité, de nommer les créanciers qu'il avait en France, pour ne pas enrichir ses ennemis et exposer ses amis. Il reparut de nouveau devant ses juges à diverses reprises, et le 15 septembre il présenta une nou-

velle requête, dans laquelle il exposait tout ce qu'il souffrait dans la prison, et demandait surtout que sa cause fût renvoyée au conseil des Deux-Cents. On croit que cette idée lui fut suggérée par les ennemis de Calvin qui contribuèrent, autant et plus que lui, à la perte de Servet. Ce malheureux, se croyant appuyé, ne garda aucune mesure ni avec Calvin, ni avec ses juges. Se flattant de triompher du réformateur, par le crédit du parti qui lui était opposé, il fut la victime de sa présomption. C'est le nœud de la conduite qu'il tint à Genève, si différente de celle qu'il avait tenue à Vienne. Il fut aussi roide et aussi inflexible avec les juges génevois, qu'il avait été souple et pliant avec les magistrats dauphinais.

La faute capitale que ses faux amis lui firent commettre, fut de l'engager à braver la justice et les juges, dans la confiance qu'il n'y avait rien à craindre pour sa vie. Il ne voulut point rétracter ses blasphèmes contre la Trinité, qu'il appelait avec une impiété horrible, un *Cerbère à trois têtes*. Il persista dans son abominable système *Dieu est tout*. Il dit de grosses injures à Calvin. Le 22 septembre il présenta une requête pour demander qu'il fût puni comme calomniateur, et il revint bientôt à la charge par des plaintes non moins graves. Le réformateur se voyant dans la nécessité de se perdre lui-même, ou de s'opposer à tout ce qui pouvait favoriser Servet, ne balança point, et poursuivit son ennemi avec le dernier acharnement.

Comme le procès de ce médecin était de la dernière importance, les magistrats de Genève consultèrent les cantons suisses protestants. Ils leur envoyèrent le *Christianismi restitutio*, avec les écrits de Calvin, et les réponses du prisonnier; et ils demandèrent en même temps le sentiment de leurs théologiens sur cette affaire intéressante. Toutes les réponses tendaient à exhorter MM. de Genève à réprimer Servet et à empêcher ses erreurs de se répandre.

Enfin le jour de sa condamnation arriva le 26 octobre. On prononça la sentence, qui le condamnait au bûcher. Dès que le Navarrais l'eut entendue, il parut tout interdit et sans mouvement, puis il poussa de grands soupirs, et il cria à la manière des Espagnols : *Miséricorde! Miséricorde!*

Deux heures avant sa mort, il demanda à parler à Calvin. Ce théologien se rendit dans la prison, accompagné de deux magistrats; Servet lui demanda pardon. C'était une bassesse dont il aurait pu se dispenser, surtout si la religion ne lui inspira pas cette démarche, comme on n'en peut douter. Calvin lui répondit qu'il n'avait jamais pensé à venger ses injures personnelles; qu'il y avait seize ans qu'il tâchait de le faire revenir de ses erreurs; que dans cette vue il lui avait écrit avec beaucoup de douceur, et qu'il n'avait cessé de lui donner des marques de son affection que lorsqu'il avait vu qu'il se déchaînait contre lui parce qu'il l'avait repris avec quelque liberté. Il exhorta Servet à demander pardon à Dieu de ce qu'il avait entrepris de détruire les trois hypostases de son essence, et de l'avoir appelé un *Cerbère à trois têtes*, s'il y avait une distinction réelle entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit, etc. Ses exhortations étant inutiles, Calvin se retira, non sans quelque plaisir de voir son obstination. On prétend même qu'il sourit, lorsqu'il le vit passer pour aller au bûcher : dernier coup de pinceau à ajouter au portrait de ce célèbre réformateur.

Farel accompagna Servet au supplice, et il eut bien de la peine à lui faire dire qu'il souhaitait que le peuple priât Dieu pour lui. C'est ainsi que ce malheureux expira au milieu des flammes le 25 octobre 1553, sans parler, et sans donner aucune marque de repentir. Remarquons que cet hérétique fut brûlé à la poursuite d'un autre hérétique, qui aurait péri comme lui s'il avait osé passer en France.

« Calvin et les ministres protestants (dit M. l'abbé Pluquet, *Mémoires pour servir aux égarements de l'esprit humain*, tome I, p. 332), qui avaient établi pour base de la réforme que l'Ecriture était seule la règle de notre foi, que chaque particulier était le juge du sens de l'Ecriture; Calvin, dis-je, et les ministres protestants faisaient brûler Servet qui voyait dans l'Ecriture un sens différent de celui qu'ils y voyaient; ils firent brûler Servet, qui se trompait grossièrement sur un dogme fondamental, mais qui pouvait sans crime ne pas déférer au jugement des ministres et de Calvin, puisqu'aucun d'eux ni leurs consistoires n'étaient infaillibles, et que ce n'est point à eux que Dieu a dit : *Qui vous écoute m'écoute*. (*Luc.* x, 16.)

« Calvin osa faire l'apologie de sa conduite envers Servet, et entreprit de prouver qu'il fallait faire mourir les hérétiques.

« Lelio Socin et Castalion écrivirent contre Calvin, et furent réfutés à leur tour par Théodore de Bèze.

« Et cependant les réformateurs, les ministres se sont déchaînés contre les rigueurs qu'on exerçait contre eux dans les Etats catholiques, où l'on ne punissait les protestants que parce qu'ils étaient condamnés par une autorité infaillible, par l'Eglise. Voilà à quoi ne font pas assez d'attention ceux qui prétendent excuser Calvin, sous prétexte qu'il n'avait fait qu'obéir aux préjugés de son siècle sur le supplice des hérétiques. D'ailleurs, il est certain que Calvin aurait traité Bolsec comme Servet, s'il avait osé. Cependant Bolsec ne pensait sur la prédestination que comme pensaient beaucoup de théologiens luthériens. Ce n'était donc point la nature des erreurs de Servet qui avait allumé le zèle de Calvin. Bayle est beaucoup plus équitable sur cet article que son continuateur. »

M. l'abbé Pluquet renvoie le lecteur à la note F de l'article *Bèze*, du *Dictionnaire critique* de Bayle. Cette remarque roule sur le livre *De puniendis hæreticis*. Comme elle

est curieuse, nous croyons devoir la rapporter ici.

« On ne peut nier que la crainte du dernier supplice n'ait beaucoup de force pour faire taire ceux qui auraient des doutes à proposer contre la religion dominante, et pour maintenir l'unité de communion extérieure; mais il en va du dogme qui autorise cette pratique comme de l'invention des bombes et des carcasses, et de toutes sortes de machines de guerre. Ceux qui s'en servent les premiers en retirent de grands avantages, et, pendant qu'ils sont les plus forts, cela va le mieux du monde : mais quand ils sont les plus faibles, on les accable de leurs propres inventions. Si le parti de Bèze avait été le plus fort par tout le monde, et s'il avait été assuré de se maintenir toujours dans sa supériorité, le dogme *De puniendis hæreticis* aurait rendu de grands services, et eût réprimé le zèle ou l'humeur bouillante des novateurs; mais comme, à un quart de lieue de Genève, on était sous le caprice du plus fort, et qu'on ne savait pas si Dieu permettrait que la secte de Socin devînt supérieure, il y avait beaucoup d'imprudence à soutenir que les magistrats doivent infliger la peine de mort aux hérétiques. Le profit présent ne nous doit pas si fort éblouir qu'il nous empêche de songer aux suites.... Je ne parle pas des autres raisons qui peuvent combattre ce dogme; je ne m'arrête qu'à celle de l'utilité alléguée par l'historien de Théodore de Bèze. Cette utilité est bien peu de chose, en comparaison du mal que le livre *De puniendis hæreticis* produit tous les jours; car, dès que les protestants se veulent plaindre des persécutions qu'ils souffrent, on leur allègue le droit que Calvin et Bèze ont reconnu dans les magistrats. Jusqu'ici, on n'a vu personne qui n'ait échoué pitoyablement à cette objection *ad hominem*. »

C'est en effet une des plus étranges contradictions que de se plaindre d'être persécuté pour cause de religion, et de prétendre être en droit de persécuter les autres. Il est vrai que Servet doit être distingué des autres hérétiques. Les calvinistes ne détruisent que quelques points de la religion, au lieu que l'enthousiaste espagnol renversait le christianisme de fond en comble. Car si Jésus-Christ n'est pas Dieu, comme il voulait le prouver, le mahométisme est préférable à la religion chrétienne, ainsi qu'Abbadie l'a démontré dans son *Traité de la divinité de Jésus-Christ*. Adorons donc les desseins de Dieu dans le supplice de Servet. Il permet quelquefois que les méchants prévalent contre d'autres méchants, pour instruire les gens de bien.

D'ailleurs, la lecture des ouvrages de Servet découvre en lui, indépendamment de ses erreurs, un caractère abominable. Je ne parlerai pas de ses invectives contre ceux qui admettent le dogme de la Trinité, elles sont au delà de tout ce qu'on peut imaginer. Ni la grossièreté de son siècle, ni la persuasion où il était qu'on représentait faussement la Divinité, ne peuvent excuser un langage aussi odieux, et aussi outrageant contre un mystère respecté par toute l'Eglise chrétienne. Il n'est pas plus modéré quand il parle du Pape. Selon lui, le Pontife romain est l'Antechrist, la *bête à qui le dragon a donné sa puissance*, Rome est la *Babylone*, le siége ancien de Satan, où la bête suit encore les mêmes pratiques idolâtres qu'autrefois. Il ose dire que les pratiques des mahométans sont préférables à celles de Rome, et, sous prétexte que la Trinité est une invention des Papes, il s'épuise en injures les plus violentes et les plus atroces. Que penser d'un homme qui vivait à Vienne dans une religion dont il fait un si affreux portrait, qui peut-être participait à ses adorables mystères, et qui, dans les interrogatoires qu'il subit, protestait qu'il se soumettait aux décisions de l'Eglise? C'était certainement, ou un scélérat hypocrite, ou un fou orgueilleux, dévoré de l'envie de se faire valoir par la singularité de ses idées. Quant à la folie, il est difficile de ne pas la reconnaître en lui, quand on a lu ses ouvrages. C'est un fatras d'impiétés obscures et d'énigmes inexplicables, qui ne pouvaient guère sortir que d'un cerveau dérangé.

Le chevalier Lubiéniski a rapporté dans son histoire des anti-trinitaires de Pologne un sermon prononcé par Servet lorsqu'il était sur le point de mourir. Mais M. Simon, dans sa *Réponse à quelques théologiens de Hollande*, a prétendu que ce discours était une pièce supposée.

Les savants ne sont pas d'accord non plus sur les talents de Servet. L'abbé d'Artigni en fait un portrait très-avantageux, et ajoute que, s'il eût fait un bon usage de ses talents, on ne pourrait sans injustice lui refuser une place distinguée parmi les enfants devenus célèbres par leurs études. M. Simon ne paraît pas avoir une si haute idée du savoir de Servet. Il paraît manifestement (dit-il, dans le livre déjà cité) par les livres de cet auteur, «qu'il avait bien de la peine à écrire en latin; et ce qu'il y cite de grec et d'hébreu est si peu de chose, qu'on n'en peut pas conclure qu'il ait été habile dans ces deux langues. Aussi eut-il honte lui-même d'avoir fait de si pitoyables livres sur la Trinité. Il les rétracte dans la préface qui est à la tête de ses dialogues touchant la Trinité. » Il est certain, et nous l'avons déjà assez fait sentir, qu'il écrivait d'une manière barbare, et, que s'il avait quelques connaissances, cette gloire était bien affaiblie par la bizarrerie de son esprit. On a cependant voulu lui faire honneur de la découverte de la circulation du sang; mais telle est l'importance de cette découverte, que quiconque a écrit anciennement quelque chose qui y ait du rapport, a trouvé des érudits fanatiques qui ont voulu absolument la lui attribuer. (Chaudon, II, 364.)

SIBYLLES.

De l'usage qu'on fit de leurs prédictions dans la primitive Eglise. Digression sur les millénaires.

On ne peut disconvenir qu'il n'y ait eu des

Chrétiens respectables dans le IIe siècle de l'Eglise, qui voyant les païens extrêmement prévenus en faveur de ses oracles, s'en servirent pour les battre par leurs propres armes. Il faut avouer que dans le même temps il y eut des Chrétiens animés d'un zèle et d'une piété mal entendus, ou même de faux Chrétiens qui ne rougirent pas de forger des oracles et de les mettre sur le compte des sibylles; de même qu'ils ne rougirent pas de faire paraître sous de grands noms une multitude de livres apocryphes, comme si le christianisme appuyé sur tant de preuves triomphantes avait besoin de toutes ces fictions. Mais Voltaire ne se borne pas là : il ajoute que les partisans du règne de mille ans de Jésus-Christ sur la terre avec ses élus, cherchaient aussi un appui à leur opinion dans les sibylles; et il en prend occasion de jeter des nuages sur divers passages de nos livres divins.

Le premier texte qu'il tâche d'obscurcir est tiré de la prédiction que Jésus-Christ fait à ses apôtres de la ruine du temple et de la ville de Jérusalem. Le Sauveur entre ici dans un détail surprenant des signes qui doivent précéder cette ruine: il joint à la prédiction de cette ruine, les signes effroyables qui doivent précéder son second avénement pour juger les hommes, et ajoute : *Je vous dis en vérité que cette génération ne passera point que toutes ces choses ne soient accomplies* (*Luc.* XXI, 32); ce qu'il plaît à Voltaire d'entendre de la génération présente : mais sur quel fondement? La race présente devait sans doute être livrée aux malheurs prédits contre le temple et la ville de Jérusalem, la colère du ciel, avait dit le Sauveur (*Ibid.*, 23), tombera sur ce peuple : *Ira populo huic ;* mais le second avénement ne devant pas succéder immédiatement à la ruine du temple et de la ville de Jérusalem, il ne s'agit plus de la race présente au verset 32, mais de la race des Juifs ou de la postérité de Jacob, qui ne doit point finir avant le dernier avénement du Fils de l'homme.

Cela n'est pas moins manifeste dans saint Matthieu. Jésus, annonçant aux Juifs la vengeance que Dieu devait exercer contre leurs cruautés envers les prophètes qui leur avaient été envoyés, dit bien clairement que cette vengeance devait fondre sur la génération ingrate et dure à laquelle il adresse la parole : au lieu qu'en parlant de son second avénement il s'exprime bien différemment. Il ne dit pas que les signes qu'il vient de donner de cet avénement fondront sur cette génération à laquelle il parle, mais que cette génération, cette race ne finira point avant que toutes ces choses aient leur accomplissement. Il est indubitable que Jésus-Christ, en joignant les signes avant-coureurs de son second avénement aux signes qui doivent précéder la ruine de Jérusalem, ne les donne pas comme devant succéder sans intervalle à cette ruine : c'est ce qu'indique manifestement la parabole des talents. Ce n'est qu'après un long voyage qu'il viendra dans sa majesté, accompagné de ses anges, demander compte à ses serviteurs des talents qu'il leur a confiés pour les faire valoir.

Voltaire en parlant des sibylles, examine aussi l'opinion des millénaires. Il prétend la trouver, mais très-mal à propos, dans les versets 13 et suivants du chapitre IV de la *Ire Epître aux Thessaloniciens.* Ces fidèles se livraient à une douleur trop excessive à la mort de leurs frères; et il semble que la cause de cette douleur était la crainte ou que ces morts ne ressuscitassent pas, ou que leur résurrection ne fût différée après la leur. L'Apôtre ne veut pas qu'ils s'affligent comme ceux qui n'ont point d'espérance pour le siècle à venir. Il écarte le premier sujet de leur crainte en leur représentant que si nous croyons que Jésus-Christ est mort et ressuscité, nous devons croire aussi que ceux qui s'endorment avec lui du sommeil de la mort ressusciteront de même au dernier jour, Dieu les amenant alors et les réunissant avec Jésus-Christ. Pour dissiper le second sujet de leur crainte, il ajoute, même au nom du Seigneur, que les élus qui se trouveront alors vivants sur la terre, et en la personne desquels il parle, ne précéderont point dans la gloire de la résurrection ceux qui seront morts avant eux. Il s'explique, et il déclare qu'aussitôt que le signal aura été donné par la voix de l'archange et par le son de la trompette de Dieu, le Seigneur Jésus descendra lui-même; et aussitôt ceux qui seront vivants et qui seront demeurés sur la terre jusque-là, étant dans ce moment même changés et revêtus de l'incorruptibilité comme ceux qui seront ressuscités, seront emportés avec eux dans les nuées, pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air : et, réunis ainsi tous avec le Seigneur, ils demeureront éternellement avec lui. Y a-t-il un seul mot dans ce texte qui insinue le millénarisme? Ce ne sont donc que ses propres visions que voit ici l'imagination exaltée de Voltaire.

La remarque qui suit est bien digne de la même imagination. « Il est bien étrange, » dit-il, « que Paul dise que c'est le Seigneur lui-même qui lui avait parlé; car Paul, loin d'avoir été un des disciples du Christ, avait été longtemps un de ses persécuteurs. »

Il n'y a rien ici d'étrange que la tête de Voltaire. Saint Paul ne dit pas que le Seigneur lui a parlé, mais qu'il a appris du Seigneur : et quand il aurait dit que le Seigneur lui a parlé, qu'y aurait-il en cela de si étrange? Est-ce que le Seigneur n'a pu parler après son ascension? Est-ce qu'il n'avait pas fait entendre sa voix à son persécuteur, et n'en avait-il pas fait un des plus zélés de ses apôtres? Jésus-Christ sait révéler ses secrets par une autre voie que par sa parole; et il ne peut être douteux que saint Paul n'en ait reçu cette abondance de lumières qui éclatent de toute part dans ses *Epîtres.*

Nous avons déjà vu l'origine des opinions des millénaires ; c'eux d'entre les Pères de l'Eglise qui embrassèrent cette opinion d'après Papias, évêque d'Hiérapolis, se trompaient en croyant la voir autorisée dans l'*Apocalypse*. Le règne de Jésus-Christ dont parle saint Jean n'est autre chose que la paix donnée à l'Eglise par Constantin, et qui doit durer jusqu'à la grande persécution que l'Antechrist doit exercer contre l'Eglise. De même la cité, la ville sainte, la nouvelle Jérusalem montrée à saint Jean, n'est autre chose que l'Eglise du ciel, l'Eglise triomphante, la réunion des élus dans le sein de Dieu, et non dans une ville terrestre. Outre qu'une ville telle qu'elle est décrite par saint Jean ne se conçoit guère possible, il y a plusieurs termes dans cette vision (tels sont ceux où il est parlé de Dieu et de l'Agneau), qui montrent que cette ville n'est que l'emblème d'une cité toute spirituelle.

L'opinion des millénaires est une tache dans les Justin, les Irénée, les Tertullien : mais ces grands hommes sont si respectables par tant d'autres endroits, qu'il n'y a qu'un Voltaire qui soit capable d'y chercher l'occasion d'en parler avec mépris. (Chaudon, II, 385.)

SIECLE (Dix-neuvième).—Nous voudrions bien ne pas médire du siècle où nous avons le bonheur de vivre : la médisance est toujours un mal et elle n'a pas la vertu de corriger. Mais nous devons dire la vérité, et c'est ce que nous allons essayer, en faisant de l'histoire contemporaine et non pas une méchante caricature.

D'ailleurs, il y a du bon et beaucoup à notre époque : la charité surtout enfante des prodiges, et c'est elle qui nous sauvera. Une sorte de réaction salutaire a été opérée dans les esprits contre le XVIII^e^ siècle, et le mouvement ne s'est pas ralenti. On sait que, sous l'action délétère d'une philosophie incrédule et dominante, la religion périssait dans les masses, et avait pour ainsi dire entièrement abandonné les hautes conditions de la société. Châteaubriant commença le revirement de l'opinion par son *Génie du christianisme*, de Bonald le continua, en montrant dans le catholicisme l'expression la plus complète et la plus véridique de la constitution sociale ; De Maistre, avec son regard d'aigle et sa logique puissante, fit comprendre que la religion était adaptée aux besoins universels des peuples ; qu'elle présentait une parfaite harmonie avec l'esprit et le cœur des hommes. Frédéric Schlégel développa encore ces magnifiques vérités, et prouva combien les idées chrétiennes exerçaient une heureuse influence sur les sciences et les arts, sur tout l'esprit humain, comme le démontre invinciblement le témoignage de l'histoire.

Ce n'est pas tout ; on s'est remis à l'étude approfondie des saints Pères ; le gouvernement de l'Eglise catholique a été examiné et admiré par les protestants eux-mêmes, et nous avons eu des biographies et des hagiographies extrêmement remarquables, sorties de la plume consciencieuse des Hürter, des Voigt, des Ranke, des Néander et des Jean de Müller.

D'un autre côté, le clergé est de plus en plus exemplaire, studieux, et voué à tous les labeurs de l'apostolat ; les frères et les sœurs de charité accomplissent mieux que jamais leur mission divine ; les ordres religieux se multiplient au profit des besoins de la société ; les bonnes œuvres sont intarissables et dépassent tous les éloges. Certes, voilà des gages d'espérance et d'heureux symptômes pour l'avenir.

Est-ce à dire, pour cela, que le catholicisme soit triomphant et qu'il n'y ait plus rien à redouter? Hélas ! nos misères sont bien grandes encore et nous le dirons tout à l'heure. Mais il ne faut pas s'en désespérer ni s'abandonner à des regrets inutiles. Cherchons plutôt les remèdes.

Pressée aujourd'hui entre les immenses fortunes et l'extrême indigence qui grandit à vue d'œil, comment la société peut-elle agir avec le secours de la religion sur les riches et les pauvres et se guérir d'une double corruption? Le catholicisme peut-il s'emparer des progrès des sciences physiques et mathématiques, des sciences philosophiques et historiques, de la science philologique, pour les diriger, pour en signaler les dangers et les avantages, en un mot, pour dominer le siècle par l'intelligence et le savoir, comme il le domine par les bienfaits et par les vertus qu'il inspire?

Voilà ce qu'il importe de réaliser au plus tôt pour conserver à la religion son influence nécessaire, non-seulement dans les masses du peuple, mais encore sur les classes élevées de la société lettrée et politique.

Reste à voir si les plaies sont guérissables et quelle est la situation réelle des choses.

L'objet de l'activité de notre temps, c'est l'industrie : elle est certainement la reine de la société, et partout elle établit orgueilleusement ses usines, ses palais et autant dire ses temples ; les choses morales ne sont plus que des objets secondaires, quand on veut bien s'en occuper.

Pourquoi ces tendances matérielles? C'est que le vœu universellement proclamé, le désir qui entraîne tout, c'est d'arriver au bonheur. Ce désir a envahi toutes les classes, et comme il renferme ce qu'il y a de plus terrestre, on comprend que les passions y trouvent un aliment, et la société le dissolvant le plus funeste pour en finir avec sa propre existence.

En littérature, il n'y a plus de poésie, plus de belles-lettres proprement dites, excepté pour le délassement de quelques amateurs. Comment seraient-elles possibles avec cette insatiable avidité d'acquérir pour goûter ensuite toutes les jouissances? Il n'y a plus d'autre littérature que celle du journal et du pamphlet ; on la suit avidement parce qu'elle s'occupe des intérêts

quotidiens, des passions honteuses et des inventions nouvelles.

En philosophie, nous l'avons dit ailleurs, l'idéalisme a disparu, pour faire place aux doctrines matérialistes : le *principe humain* est solennellement proclamé, et il ne reste plus que le culte de la raison et la glorification de l'homme.

Dans les sciences, on a déserté les sphères supérieures pour descendre dans les régions de l'utile et de la vie pratique. Les découvertes de la science contemporaine ne se font plus dans l'ordre intellectuel, mais dans le domaine des faits. La chimie surtout, la science de l'analyse, obtient toute la vogue, et occupe avec la mécanique le rang le plus élevé.

Enfin, qu'ajouterons-nous à ces tristes vérités? Le caractère principal de la situation, c'est la passion que les faits exercent sur les hommes. Le temps actuel est aux yeux des sages une fantasmagorie, où les aspects changent à chaque instant, où l'on voit les couleurs les plus discordantes, et où l'on craint parfois de retomber dans le chaos.

L'opinion publique elle-même est aussi incertaine que l'intelligence et les mœurs : elle ne sert plus qu'à exprimer la fluctuation des idées qui emporte les esprits. En résumé, pas de croyances vraies et profondes, pas de dignité et de caractère. Les civilisations qui se croient assez fortes pour se maintenir contre les secousses, ne sont pas les moins exposées à périr. Les ivresses du luxe et du bien-être, les satisfactions de l'esprit, les illusions enchanteresses du théâtre, la vogue donnée à un livre, en un mot, toutes les jouissances qui touchent de si près à la corruption de notre nature, surexcitent les passions, et ne tardent pas à entraîner au delà des bornes. Ces tendances et ces besoins passent bientôt dans la littérature, qui les fait réagir à son tour sur la société, et c'est ainsi qu'en donnant gain de cause à tout ce qui flatte les vices, à tout ce qui provoque les révoltes du cœur et des sens, on ne songe plus qu'aux voluptés passagères de la vie, et on arrache l'âme de sa sphère pure et céleste pour la livrer au honteux esclavage de la matière et des sens.

C'est la situation où végète une foule d'individus, et où se débat aujourd'hui le monde. Après avoir été vite effrayée, la société s'est rassurée plus vite encore, et nous connaissons des hommes d'intelligence et de foi, qui traitent volontiers de fanatiques, d'énergumènes et de cerveaux malades, les moralistes qui, ayant accompli leur mission d'avertissements et de reproches, ne croient pas devoir changer d'avis, ni taire encore leurs craintes, lorsque le danger semble passé et qu'on jouit d'une tranquillité apparente.

On a crié : « Arrière, passé, arrière ! » Les peuples ont salué un nouvel avenir qu'on leur montrait à travers les vapeurs de l'horizon, et jusqu'ici ils n'ont rien eu en partage que le désenchantement de leurs espérances trompées. Seront-ils mieux dédommagés par les autres messies que le philosophisme leur envoie tous les jours, et que produisent tour à tour les systèmes les plus extravagants et les plus funestes?

On l'a dit : le siècle est bien malade ; il nous est impossible d'indiquer tous les livres qui ont été publiés pour dévoiler ses plaies, ses douleurs ses besoins et en chercher le remède.

Faut-il se désespérer? Oh! non. Si par hasard nous sommes dans une ère de progrès, il faut nous en réjouir et contribuer pour notre part, au mouvement religieux et moral qui nous replacera dans une haute sphère d'intelligence, de pureté, de vertu, de perfection, d'où nous n'aurions jamais dû descendre.

Si, au contraire, c'est une époque de décadence qui nous entraîne tous, ne la subissons qu'en lui opposant la plus énergique résistance. Ne nous laissons pas envahir par le sommeil, mais veillons et agissons comme des hommes qui ont à chaque instant à lutter pour leur vie elle-même.

Dieu a fait les nations guérissables, disent les livres saints : nous pouvons tout espérer de sa bonté si nous continuons le retour vers lui. Déjà les instincts religieux sont réveillés au fond de plus d'un jeune cœur : bien des âmes indépendantes ont appelé à leur aide la soumission et l'obéissance ; bien des cœurs se sont ouverts subitement à la piété comme la terre fait germer la fleur en recevant la graine apportée par le vent.

Nous sommes donc meilleurs : arrêtons-nous à cette douce affirmation en terminant cet article, et quand même les chances de l'avenir apparaîtraient encore incertaines pour notre siècle, quand même il y aurait encore d'imminents périls, que chacun travaille à les écarter, en s'améliorant soi-même autant que possible, et la Providence fera encore des miracles, s'il le faut, pour nous sauver.

* SOCIALISME. — Le socialisme n'est pas chose nouvelle : on peut dire qu'il est aussi vieux que le monde. C'est avec raison que Châteaubriand se plaignait de toutes les vieilles guenilles données aujourd'hui pour du neuf, et qu'on a décrochées des anciens magasins philosophiques où elles pendaient depuis au moins deux mille ans.

Nous n'avons pas intention de retracer ici l'histoire du socialisme, elle excéderait les bornes de ce Dictionnaire. Nous ne montrerons pas sa parenté avec les sophistes et même les législateurs des âges passés. Nous ne voulons pas la suivre dans ses rêves et ses excès à l'époque où les anabaptistes ravageaient l'Allemagne, et s'installaient en Moravie. Nous n'examinerons pas davantage les communautés des Hernhutters, ce débris des Hussites, et nous refusons d'y voir la solution du problème social, parce que les frères moraves se soutiennent par l'exaltation religieuse ; ils forment secte, et c'est là une condition qui ne satisferait point nos

matérialistes. De plus, chaque membre jouit du fruit de son travail, et n'est tenu qu'à fournir à la caisse générale une subvention annuelle.

Nous allons simplement exposer les principales idées du moderne socialisme et nous lui opposerons le socialisme chrétien.

« Tous les hommes ont le même droit, un droit égal au bonheur.

« Le bonheur c'est la jouissance, sans autre limite que le besoin, de tous les biens possibles et existants sur la terre, soit des biens naturels que le monde contient, soit des biens progressivement créés par l'intelligence et le travail de l'homme.

« La plupart de ces biens sont devenus le partage exclusif de quelques hommes, de certaines familles, de certaines classes.

« Cet état de choses est dû à l'idée que les biens et les moyens de se les procurer sont la propriété exclusive de certains hommes, de certaines familles, de certaines classes.

« Une telle confiscation, au profit de quelques-uns, d'une partie du trésor humain, est essentiellement contraire au droit des hommes de la même génération qui devraient tous en jouir. Elle est contraire au droit des générations successives, car chacune d'elles, à mesure qu'elle entre dans la vie, doit trouver les biens de la vie également accessibles, et en jouir, à son tour, comme celles qui l'ont précédée.

« Donc, il faut détruire cette appropriation spéciale que s'arrogent certaines gens, et qui donne le bonheur : il faut leur enlever les moyens de se procurer ces biens, pour en assurer la jouissance universelle et l'égale répartition entre tous les hommes et toutes les générations d'hommes. »

Voilà l'idée fondamentale qui est comme le point de départ des socialistes de toutes les catégories. Quant à l'application et à la réalisation de l'idée, on n'est plus d'accord pour faire participer, selon le langage sociétaire, l'*espèce* aux jouissances du *capital naturel* et du *capital créé*. Les systèmes les plus contradictoires et les plus nombreux ont été lancés dans le monde. Nous les rattacherons à trois écoles principales : les fouriéristes ou phalanstériens; les communistes, et les urôneurs de l'organisation du travail.

Fourier, selon ses admirateurs, est le *Christophe Colomb du monde social*, l'*architecte du bonheur sur la terre*, le *révélateur sublime des destinées universelles*.

Il serait trop long d'énumérer toutes les merveilles que sa doctrine doit accomplir sur la terre. Selon Fourier l'homme ne sera pas seul transformé et appelé à une existence incomparablement plus heureuse, mais le globe lui-même, les animaux et l'univers entier doivent arriver à un état meilleur.

Pour obtenir ce résultat, Fourier est parti, comme il le dit, du *doute absolu* et de l'*écart absolu*. Il doute de tout ce qui existe et fait table rase des principes, des institutions, des religions et des philosophies du monde. Il trouve dans l'harmonie qui préside aux évolutions des astres le modèle de celle qui doit régner sur la terre : c'est aussi par l'*attraction* qu'il entend gouverner la société nouvelle.

Il s'agit de ramener dans les voies de cette attraction, l'homme qui s'en est écarté depuis longtemps, pour lui substituer des *caprices philosophiques appelés devoirs*. L'attraction est la loi suprême de l'ordre. La *mécanique passionnelle* doit régir l'humanité ; les *attractions sont proportionnelles aux destinées*. Remarquons ici que cette idée est empruntée à d'obscurs sectaires du moyen âge, et Fourier en fait une théorie sur laquelle il établit la religion, et quelle religion ! la morale, et quelle morale ! le gouvernement, la famille, l'éducation, les arts, le travail, en un mot tout ce qui se rattache aux destinées de l'homme sur la terre et au delà du tombeau.

Il admet l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, avec cette clause qu'elle a existé dans le passé comme elle doit vivre dans le futur : ce qui revient à dire qu'elle est éternelle. Il veut aussi que les âmes passent continuellement d'un monde à l'autre ; de plus dans la *vie transmondaine* elles parcourent l'intérieur de notre planète pour *fonctionner en divers sens : elles prennent un corps formé de l'élément que nous appelons arome et qui est incombustible*.

Ses idées sur Dieu ne sont pas intelligibles : tantôt le réformateur le nomme un être éternel, tout-puissant, ayant sa personnalité propre et créateur du monde. Plus loin, il le confond avec le fluide, et il professe le plus monstrueux panthéisme, en admettant trois principes *éternels*, *incréés* et *indestructibles* qui sont Dieu ou l'esprit actif, ensuite la matière principe passif, enfin la justice ou les mathématiques, principe régulateur.

L'application de son système au gouvernement des sociétés exige la connaissance des passions qui sont dans la nature humaine. Fourier en compte douze qu'il divise en *rectrices*, *affectives* et *sensuelles*. Ces douze passions produisent trois sortes d'*attractions :* d'abord le besoin du luxe, ensuite la propension à former des *groupes*, et la tendance à l'unité ; sans compter une foule d'*attractions* secondaires. Tout cela se confond dans une seule passion, l'*unithéisme* ou passion de l'*harmonie*.

Pour la réalisation de ces belles théories, le nouveau rédempteur a inventé la *liberté amoureuse*, nécessitée par la *papillonne*, et on comprend alors quelles doivent être les mœurs dans l'état *harmonie;* il est inutile d'en esquisser le tableau.

C'est dans le *phalanstère* que doit se trouver le paradis terrestre. Le phalanstère est un palais ou un manoir qui réunit tous les agréments du luxe et de la beauté, de la solidité et de l'économie : on peut en voir la description poétique dans le livre *De la destinée* de M. Considérant. Là se trouve *groupée* une phalange que Fourier porte au chif-

fre de 1620 individus, afin d'avoir, suivant son expression, un *clavier général* de tous les caractères. La phalange s'occupe du travail agricole et du travail manufacturier; on y tient compte du capital du riche, du talent du savant, et de l'ouvrage du pauvre; chacun est rétribué selon ses besoins.

Nous ne saurions entrer dans le détail des économies que l'engrenage des intérêts, l'amélioration des instruments de travail et la simplification des rapports, produisent dans le vaste ménage sociétaire. Ce côté a quelques idées ingénieuses et utiles; on n'a oublié qu'une chose, c'est le moyen de conserver l'union parmi cette foule d'associés; d'en bannir la dissipation, la paresse et tous les vices, de répartir les bénéfices de manière à satisfaire toutes les exigences et de faire converger invariablement, et sans secousses, la masse de 1620 intelligences vers un but unique. Le christianisme a réalisé le problème dans ses monastères, sous l'empire divin de ses dogmes et de sa morale, mais on peut affirmer que le fouriérisme n'y aurait jamais uni les talents matériels et l'assouvissement des passions.

Nous résumons cette appréciation en quelques mots. Deux écueils briseront toujours le fouriérisme : le premier, c'est l'essor indéterminé qu'il donne aux passions, car ce développement extrême épouvante les hommes sages et raisonnables; le second, c'est l'absence de tout dogme, de toute morale; et par cette lacune immense, on inspire les plus insurmontables répugnances aux âmes religieuses qui savent souffrir et se dévouer.

Nous serons courts sur le socialisme de Cabet, de Louis Blanc et de leurs écoles.

On sait que le citoyen Cabet, après avoir promulgué dans un roman calqué, dit-il, sur l'*Utopie* de Thomas Morus, et qu'il nomme *Icarie*, le plan d'un *communisme* permanent, est allé en essayer la réalisation dans une contrée de l'Amérique. Un certain nombre de partisans de ses théories l'ont suivi dans ce nouvel et séduisant Eldorado; mais les lettres qui ont été envoyées par quelques-uns de ces malheureux, apprennent à l'Europe la ruine de leurs espérances et la dispersion d'une grande partie de la colonie après les épreuves de la misère la plus cruelle. Nous ne disons pas assez. Trois expéditions considérables avaient pris successivement le chemin de l'Icarie texienne. Perdus sans ressources et sans expérience dans les solitudes du nouveau monde, les bijoutiers, les peintres, les ouvriers qui avaient écouté Cabet, ont été décimés par les fièvres et par les flèches des sauvages; des centaines de femmes et d'enfants ont péri en route. Les survivants décharnés comme des spectres ont gagné le littoral, et Cabet a été traduit devant le tribunal correctionnel. C'est ainsi qu'un système, où tout paraissait combiné et tracé pour le bonheur commun, est venu échouer devant des impossibilités que rien ne peut vaincre. Il ne suffit pas de promettre les satisfactions matérielles, il faut une sanction, une loi suprême qui dirige les volontés vers un but unique, et inspire tous les dévoûments nécessaires. Nous en parlerons plus loin; qu'il nous suffise d'ajouter ici que l'*Icarie* semble complétement tombée sous les traits du ridicule, et, si on en parle encore, c'est pour mémoire.

Louis Blanc, un des héros de février 1848, a créé aussi un système de gouvernement social, et il l'a préconisé non-seulement dans la presse et dans son livre de l'*Organisation du travail*, mais encore dans ses discours et dans ses actes.

La théorie de l'ex-membre du gouvernement provisoire est-elle réalisable? Ce n'est évidemment qu'un communisme déguisé. Le réformateur fait la critique amère de toutes les institutions existantes; il trace un tableau exagéré des misères du peuple, et il trouve la cause de tous les maux présents dans la *concurrence*. Il cherche donc à l'anéantir, à la remplacer par la fraternité, ensuite l'individualisme par l'association.

Pour atteindre ce but, il établit le gouvernement comme le régulateur suprême de la production : alors, au moyen d'un impôt ou d'un emprunt, on formerait des *ateliers sociaux* dans les branches les plus importantes de l'industrie nationale, et les salaires seraient égaux : ils suffiraient largement aux besoins des travailleurs.

Bientôt écrasées par la supériorité de ces ateliers, toutes les industries privées ne tarderaient pas à s'absorber au service de l'Etat, et, concentrant tout entre ses mains, celui-ci établirait la solidarité entre tous les ateliers d'une même industrie, et entre les industries diverses, même celle de l'agriculture. Plus de successions collatérales, et dans toutes les communes création d'un domaine exploité sur une grande échelle par un ou par plusieurs ateliers sociaux.

Louis Blanc a soin de prévenir que ce n'est encore là qu'une organisation *transitoire* pour arriver à un *état social définitif*, sur lequel il garde un profond silence : mais les prémices qu'il a posés sont assez clairs.

On y voit des idées vagues et mal combinées, des promesses imprudentes, des plans irréalisables, et, comme dernier terme, la ruine du crédit public et foncier. Avec un pareil système, l'industrie privée est anéantie; ses capitaux, ses instruments de travail sont absorbés par les ateliers nationaux; les terres, devenues propriétés communales, sont à la merci de ces mêmes ateliers, et comme tous les ateliers sont solidaires, il s'ensuit que *tout* rentre dans le domaine d'une vaste communauté nationale.

Alors les citoyens ne sont plus que les membres de ce grand atelier, et soumis à la vie en commun avec l'égalité des salaires. Le gouvernement sera désormais le pouvoir chargé de présider à l'administration de cette vaste communauté. Ainsi, absorption complète des terres et des capitaux

au profit de la communauté; assujettissement de tous les habitants au régime de l'égalité absolue et de la vie commune; concentration du pouvoir pour diriger les travaux et disposer souverainement des personnes et des choses : tel est le système de Louis Blanc, et je demande s il est possible d'abuser d'une manière plus fallacieuse de la crédulité des peuples?

Arrivons maintenant aux grands métaphysiciens du socialisme. Pourquoi faut-il que nous trouvions un prêtre à la tête de l'effroyable conspiration contre l'ordre religieux et moral?... Ce prêtre, nous l'avions environné de tant d'admiration, de reconnaissance et d'amour! Entendez-le aujourd'hui se répandre en blasphèmes qui ressemblent au délire! Dans son livre *De la société première* ou *De la religion.*, il ose déclarer que le christianisme réduit les hommes à l'aveugle obéissance des brutes ; que le mal c'est l'individualité, c'est-à-dire la limite de l'être ; et que la création n'étant que la réalisation de Dieu dans l'univers, il s'ensuit que *le mal c'est le bien!* que tout dérive de l'Etre infini et y est contenu ; que l'univers n'est substantiellement que la substance infinie ; que l'homme n'est lui-même que la nature réalisée au sein de l'univers, ou incarnée dans des organes individuellement distincts et indéfiniment multipliés. Ces folies ont été répétées dans son *Esquisse d'une philosophie*, où l'on trouve bien d'autres erreurs aussi monstrueuses.

Comment serait-il possible d'y établir les lois fondamentales d'une religion quelconque ; de tracer des devoirs, d'inviter à aimer Dieu et à s'y plonger, comme dit M. Lamennais? Trouverai-je *le prix d'un devoir accompli dans le progrès éternel et infini de l'humanité, ou la peine de la loi violée dans une déchéance passagère, durant la série sans limites des métempsycoses individuelles?* Qui aura le droit de m'imposer ces lois si je suis moi-même une portion de Dieu réalisé dans la nature? Il ne peut résulter de ces étranges doctrines aucune morale; elles nous offrent l'indifférence du déiste, l'optimisme du panthéiste, et l'inertie désespérée du fataliste ; en sorte que, par conclusion dernière, l'homme doit se rattacher à ce monde, ne vivre que pour la terre, et livrer tout son être au triomphe du socialisme.

Ecoutons à son tour M. Proudhon, le plus audacieux, le plus téméraire des novateurs socialistes.

A ses yeux le christianisme est mort, et la vie éternelle avec lui. L'homme n'a pas à s'inquiéter ni du passé ni de l'avenir. Quant au présent, il appartient à l'humanité ; elle doit en jouir promptement et par égales portions.

Ne voulant rien fonder sur le *sentimentalisme*, il affirme que l'individu ne doit rien à la société que dans la proportion de ce qu'il en reçoit ; que le droit vient avant le devoir; que chacun peut réclamer son dû ; que l'égalité complète doit régner, et que quiconque a plus que moi, me vole et m'assassine. La fraternité n'est qu'une duperie, une chanson; il n'y a que la solidarité de réelle. L'humanité pour lui est une banque universelle d'échange, et la sainteté, l'héroïsme, le génie sont mis au rebut comme choses inutiles.

Avant d'aller plus loin, nous rapporterons quelques paroles de ce sauvage de la civilisation, sur les différents systèmes que nous venons de mentionner. Voici en quels termes il s'exprime sur Fourier et son phalanstère. « Fourier, dit-il, n'a jamais su le premier mot des choses dont il s'est mêlé d'écrire : sa théorie est une baliverne dont la réfutation ferait honte à la critique. C'est un *prostitué* qui s'est fait fort d'accorder l'amour libre avec la pudeur, la délicatesse, la spiritualité la plus pure. Les phalanstériens sont de grands hommes qui veulent organiser la société, et n'ont jamais su établir une cuisine. Nul ne sait ce que renferme de bêtise et d'infamie le système phalanstérien. C'est l'illusion d'un socialisme abject, dernier rêve de la crapule en délire! L'amour libre, la communauté des femmes, c'est l'organisation de la peste. »

Voyons maintenant ce qu'il pense du citoyen Cabet : « Cabet et les communistes sont des huîtres attachées côte à côte, sans activité ni sentiment, sur le rocher.... de la *fraternité*. L'irréparabilité des injustices de la communauté, la violence qu'elle fait aux symphaties et aux répugnances, le joug de fer qu'elle impose à la volonté, la torture morale où elle tient la conscience, l'atonie où elle plonge la société, et, pour tout dire enfin, l'uniformité béate et stupide par laquelle elle enchaîne la personnalité libre, active, raisonneuse, insoumise de l'homme, ont soulevé le bon sens général et l'ont irrévocablement condamnée. Le communisme, emprunt malheureux fait à la routine propriétaire, est le dégoût du travail, l'ennui de la vie, la suppression de la pensée, la mort du *moi*, l'affirmation du néant. Le communisme est la caricature de la propriété... Loin de moi, communistes! Votre présence m'est une puanteur et votre vue me dégoûte! »

On s'aperçoit que Proudhon ne ménage pas les expressions : interrogeons-le sur Louis Blanc.

« M. Blanc, « dit-il, » est sur la logique aussi peu avancé que sur l'économie politique, et il raisonne, de l'une et de l'autre, comme un aveugle des couleurs. Sa république se compose d'un pêle-mêle de vieux préjugés. Que peut-on objecter à une conception aussi radicalement nulle, aussi insaisissable que celle de M. Blanc? Par le mélange qu'il fait dans son livre des principes les plus contraires, l'autorité et le droit, la propriété et le communisme, l'aristocratie et l'égalité, le travail et le capital, la récompense et le dévoûment, la liberté et la dictature, le libre examen et la foi religieuse, M. Blanc est un véritable hermaphrodite. Placé sur les confins du socialisme et de la démocratie, un degré plus bas que la république, deux

degrés au-dessous de M. Barrot, trois au-dessous de M. Thiers, il est encore lui-même, quoi qu'il dise et quoi qu'il fasse, un descendant de la quatrième génération de M. Guizot, un *doctrinaire !* »

De pareils témoignages, sortis d'une telle plume, ont une force plus écrasante que les éloquentes réflexions d'un prédicateur et même d'un Père de l'Eglise : ils nous dispensent de toute réfutation.

Mais ce n'est pas tout; écoutez comme il juge le socialisme : « Le socialisme, » s'écrie-t-il, « est une logomachie : il ne possède rien qui lui soit propre, et ce qui le distingue, le constitue, le fait être ce qu'il est, c'est l'arbitraire et l'absurdité de ses emprunts. Il est aussi pauvre logicien que misérable charlatan. Avez-vous rencontré dans le socialisme autre chose que de la vanité et de la sottise? Dites si je calomnie? Quant à ses faits et gestes, je renonce à vous en entretenir, la tâche serait au-dessus de ma patience, et ce serait dévoiler trop de misères, trop de turpitudes. Comme homme de réalisation et de progrès, je répudie de toutes mes forces le socialisme vide d'idées, impuissant, immoral, propre seulement à faire des dupes et des escrocs. Je le déclare, en présence de cette propagande souterraine, qui, au lieu de chercher le grand jour et de défier la critique, se cache dans l'obscurité des ruelles; en présense de ce sensualisme éhonté, de cette littérature fangeuse, de cette mendicité sans frein, de cette hébétude d'esprit et de cœur qui commence à gagner une partie des travailleurs, je suis pur des infamies socialistes. » (*Traité des contr. économ.*, II, 396.)

Il est impossible de prononcer un plus terrible anathème contre l'école funeste et criminelle du socialisme : elle est condamnée solennellement par un de ses pairs ou de ses maîtres.

On comprend que, s'il tient ce langage, c'est qu'il veut aller plus loin que ses devanciers. Il se déclare *anarchiste;* il veut l'anarchie, c'est-à-dire, dans son interprétation, absence de souverain quelconque.

D'abord, il détrône Dieu. Pour lui, Dieu n'existe pas! Dans sa rage infernale, il vomit des blasphèmes que nous n'osons répéter, et va jusqu'à proclamer que Dieu *c'est le mal; c'est sottise et lâcheté!* Patience! Dieu aura son tour, et Proudhon en saura quelque chose.

Que veut cet athée réformateur pour la société qu'il imagine? *La justice catégorique* distribuant tout dans l'égalité, car l'égalité absolue est la loi suprême de l'humanité.

La propriété est en contradiction avec elle : *c'est la religion de la servitude et de la force.* « Le propriétaire est un voleur; c'est Caïn qui tue Abel; c'est un lion qui prend toutes les parts. »

La propriété étant immorale et injuste, Proudhon la remplace par la *possession*, qui n'a pas les inconvénients de la propriété, sous le rapport du loyer, du fermage ou du prêt, et qui s'épargne aussi les désavantages de la communauté. Le possesseur qui travaille la terre aura tous les fruits de la terre, et il en sera de même pour toutes les industries. Mais comme la société ne peut exister sans échanger, et que, d'un autre côté, l'égalité entendue à la manière de Proudhon empêche toute épargne, toute accumulation de produits, il s'ensuit qu'on verrait bientôt la société retomber dans la misère et la barbarie. Alors, pour échapper à ces formidables objections, l'anarchiste, comme il se nomme, renvoie aux jurisconsultes *pour décrire les nouvelles lois et pacifier le monde.* Ainsi, à côté de l'égalité absolue des conditions, d'une part, et le droit de possession de l'autre, il y aura encore un pouvoir souverain, chargé de maintenir l'équilibre, en opérant la répartition des immeubles et des instruments du travail. Proudhon est donc obligé de renoncer à son *anarchie*, et d'admettre une autorité régulatrice, ou bien tout son système croule et il va se confondre avec le communisme.

C'est là, en dernière analyse, la conclusion qu'il faut en tirer, et nous pourrons apprécier d'une manière décisive la valeur des idées proudhoniques, d'après les paroles que Victor Considérant a prononcées, en pleine assemblée constituante, sur son collègue : « La puissance de Proudhon, et elle est grande, est tout entière dans ses négations. Il est l'homme de la logique pure, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit toujours droite. Il est, en sus, la négation incarnée, ou plutôt idéalisée. Il a tout nié, et sous ses formes successives, il s'est cent fois nié et dévoré lui-même. »

Le sommaire de sa doctrine, c'est l'anarchie pour premier mot, et le néant, le chaos, pour le dernier! négation des entraves sociales qui s'opposent au libre développement de l'initiative individuelle; négation des droits qui limitent cette libre initiative dans les relations de l'homme avec l'homme; plus de lois ni de règles, puisque l'autorité est niée; substitution de la logique des faits au gouvernement de la Providence, et pour tout résumer, la révolution devient l'état normal de l'humanité; l'anarchie est la vie des sociétés, donc la permanence de la révolution, c'est la loi même du progrès.

C'était bien la peine de crier haro sur les absolutistes, les légitimistes, les jésuites et même les communistes, pour les remplacer par un pareil système! La société n'est plus composée, par lui, que d'êtres parfaitement égaux, dont l'un n'a pas plus de valeur que son voisin; alors, flottante, et poussée par tous les vents de l'abîme, elle est condamnée à tourbillonner sans prendre jamais ni forme ni croissance. On peut dire que ce mystificateur audacieux est le théoricien du néant.

Cependant, qui le croirait? l'athéisme allemand dépasse encore les limites du délire qu'on devait supposer les dernières. Charles Grün ose prétendre que l'anarchiste français a le tort d'admettre une théologie.

On ne s'en douterait jamais. Pour l'incrédule d'outre-Rhin, Dieu n'est autre chose que l'idéal que nous portons en nous. Feuerbach ne reconnaît que l'humanité, et Dieu est à ses yeux un simple reflet de nous-mêmes. Stirner affirme qu'il n'y a d'autres droits que les droits de l'individu, *Homo sibi Deus !*

Assez, assez de folie : tirons le voile sur tout le reste. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ces effroyables théories ont été colportées dans les provinces. On s'est efforcé par tous les moyens possibles, non-seulement de les propager, mais de les ancrer fortement dans les esprits. On sait les malheurs qu'elles ont provoqués dans certaines contrées!, où de secrètes convictions ne sont pas encore éteintes. Dans les villes, on a préconisé le socialisme, on l'a échafaudé sur la triade, l'association, l'attraction, et d'autres utopies semblables. Dans les campagnes, on l'a présenté comme le système le plus efficace pour la restitution du milliard des émigrés et la confiscation des propriétés financières, pour empêcher le retour de la dîme, pour que le colon soit maître de tous les fruits de son travail, pour obtenir un partage égal des fortunes. Ces mensonges, ces indignes ruses, ont eu quelque part leur fatale influence ; mais, disons qu'en général d'aussi effroyables doctrines ont été repoussées avec une terreur indicible. Chacun sentait qu'il était question de combattre *pro aris et focis*, peut-être même pour conserver la vie.

Grâce à la mobilité des opinions en France, on s'occupe moins des nombreux systèmes du socialisme, et maintenant qu'un peu de calme s'ensuit dans les esprits, on juge mieux les hommes et les choses.

Nous terminerons cette longue appréciation par les paroles suivantes d'un écrivain compétent et incisif : « Beaux jours, qu'êtes-vous devenus ? Communions humanitaires, agapes socialistes, prêches phalanstériens ; où êtes-vous ? Soirées où l'on goûtait par avance les douceurs du paradis terrestre ; soupers où la fraternité et l'abstinence, vertus de mendiants, n'apparaissaient pas, où l'on discutait sur la misère au milieu des bouteilles pleines et des mets abondants ! Chacune de ces soirées était une véritable Pentecôte ; chacun en sortait plus saint, ayant pleinement réhabilité sa matière ; les langues étaient déliées, et la douce loquacité descendait sur les jeunes disciples. Hélas ! vous n'avez donc qu'une saison ! Le socialisme peut être une chose divertissante ; mais l'état dans lequel il a déjà mis la France arracherait des larmes au radical le plus convaincu de la nécessité de la banqueroute et de l'anéantissement de la propriété. » (Emile Montégut, *Le socialisme en province*, 845-855.)

Nous opposerons brièvement à ces criminelles folies le communisme chrétien. (*Voir* ci-dessous l'article Société.)

* SOCIETÉ. — Il se fait, dans un certain monde philosophique, une *évolution* vraiment extraordinaire. Les modernes réformateurs se promettaient la conquête du monde sur les ruines du catholicisme : on ne voulait plus des vieilles superstitions ; on saluait le *dieu inconnu* dans la personne de Fourier, et non-seulement on répudiait les dogmes enseignés par l'Eglise, mais on rejetait même sa morale, et on abjurait toute parenté avec le christianisme. C'était là le mot d'ordre dans tous les camps des socialistes.

Mais depuis quelques années, on a cherché, au contraire, à se rattacher à l'Evangile, qui a été déclaré le code de tous les démocrates avancés. Le christianisme et sa morale sont adoptés comme les principes générateurs du socialisme ; quelques novateurs se proclament les seuls chrétiens (69).

Le tableau que nous avons tracé permet de juger ces incroyables prétentions : le lecteur a pu comprendre les dangers et les coupables extravagances des systèmes imaginés pour soulever les masses populaires et bouleverser la société ; nous allons compléter notre travail en rappelant quelques-uns des bienfaits de notre divin Maître, le vrai rédempteur du monde. Nous les considérerons dans leurs rapports avec les besoins de la civilisation, et nous verrons comment sa religion sainte les a toujours réalisés.

Dieu n'a pas créé le monde pour l'abandonner ; il n'est pas venu parmi les hommes accomplir les plus ineffables mystères pour disparaître ensuite, et laisser ses exemples comme ses sublimes enseignements tomber dans un entier oubli.

Avant de remonter au ciel, il a fondé une Eglise chargée de continuer son œuvre, et, chose admirable, c'est pour le temps qui suivra sa mort qu'il promet d'attirer tout à lui par la conversion du monde.

La vieille civilisation résista longtemps, et on sait quels flots de sang généreux elle répandit en égorgeant les martyrs ; mais, triomphant des difficultés les plus insurmontables, sans aucun secours humain, le christianisme opéra dans l'univers la révolution la plus étonnante et la plus radicale. Après trois siècles d'une persécution inouïe, les Chrétiens se virent les maîtres de l'empire : les idoles tombèrent ; la Vierge immaculée monta sur l'autel de Vénus Pandémique, et toutes les vertus prirent la place des vices les plus affreux.

Après avoir annoncé qu'il est *la voie*, *la vérité* et *la vie*, le Dieu sauveur ne cherche pas à surprendre les hommes par le raisonnement, par l'éloquence de la parole ;

(69) Ces néo-catholiques ont apporté en faveur de leurs systèmes quelques citations des écrits des saints Pères, mais nous n'avons pas besoin de dire que leurs paroles sont falsifiées ou mal interprétées

mais il enseigne avec une autorité souveraine, avec une simplicité, je dirai même une naïveté admirable.

Au point de vue social, il nous donne à tous des idées nettes et précises sur les problèmes qui renferment nos destinées. Dieu, la création, la Providence, l'origine et la fin de l'homme, sont mis dans le jour le plus éclatant. La société avait été jusqu'alors désolée par la haine ; une division malheureuse existait entre le maître et l'esclave, le riche et le pauvre: eh bien! que fait Jésus-Christ ? il nous apprend à répéter ensemble, avec amour, cette prière sublime : «Notre Père, qui êtes aux cieux!» Il fait de l'humanité une grande famille, et il déclare que tous ceux qui le *recevront*, en écoutant sa voix, deviendront les héritiers du bonheur même de Dieu. Il exige de chacun de nous le dévoûment et l'abnégation, afin de les substituer à l'égoïsme, comme il a déjà remplacé la haine par l'amour. L'Evangile est devenu comme la grande clarté des peuples, où l'on trouve les vrais principes de l'égalité et de la fraternité : on peut dire que toutes les lois qu'il contient sont des lois régénératrices, des lois de charité et de liberté.

Je viens de nommer la charité. N'est-ce pas la vertu par excellence, que le divin Maître a recommandée comme son précepte à lui, son commandement le plus formel ? et cette volonté qu'il exprime est bien suffisante pour qu'il n'y ait plus désormais d'esclaves nulle part. Les apôtres l'ont bien compris, eux qui disaient admirablement que désormais il n'y aurait plus de distinction de Juif et de Grec, de libre et d'esclave, d'homme ni de femme; mais que nous devions être tous *un* en Jésus-Christ. (*Galat.* III, 26 et seq.) L'Evangile a relevé le pauvre, il en a fait un être sacré ; il a proclamé l'affranchissement de la femme, en rétablissant la sainteté primitive du mariage, en condamnant la polygamie et le divorce, en créant la douce paix du foyer domestique vraiment chrétien, et en régénérant la famille, pour protéger l'enfance, et pour former ainsi la société tout entière.

Quant à l'organisation temporelle de la société, il est évident que notre adorable Sauveur a posé hautement la nécessité d'un pouvoir politique, puisqu'il a sanctionné la puissance même des païens, en disant qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César. Plus tard, l'apôtre saint Paul répète qu'il faut obéir à l'autorité établie, non par crainte mais par le sentiment du devoir. Du reste, il entend que ceux qui gouvernent se dévouent aux intérêts de tous; car vous voyez, dit-il, comme j'agis envers vous, moi que vous appelez le maître, agissez donc de même les uns envers les autres. Celui-là doit se faire le serviteur de tous, qui aspire au premier rang.

Dans ces mêmes paroles, rendez à Dieu ce qui est à Dieu, il marque d'une manière bien évidente la distinction des pouvoirs spirituel et temporel, l'existence de deux royaumes différents, et c'est ainsi qu'il nous donne la plus belle de toutes les libertés, celle de posséder sa conscience et son âme devant tous les hommes, en qualité de Chrétien ou catholique, sans s'inquiéter de la nationalité particulière à laquelle il appartient.

L'homme est donc réhabilité dans toutes les conditions sociales, puisque l'enfant, la femme, l'esclave sont relevés, ainsi que tous ceux qui dépendent d'un maître. L'enseignement de Jésus-Christ supprime les barrières que l'égoïsme ou la haine avait élevées entre les peuples ; il les rapproche en leur montrant partout des frères, et en ne laissant de place dans les cœurs que pour la charité.

Nous aurons peu de chose à dire encore pour appliquer ces considérations à certains besoins de la société actuelle.

Toutes les richesses de ce monde, fussent-elles partagées entre deux individus seulement, exciteraient toujours les convoitises de l'un aux dépens de l'autre; il manquerait encore quelque chose aux désirs insatiables du cœur, et on verrait un antagonisme s'établir pour amener la ruine du plus faible ou du plus inhabile de ces co-partageants. Il faut, aujourd'hui plus que jamais, dans la société, l'amour du prochain et l'esprit de dévoûment, de sacrifice, d'abnégation personnelle, vertus qui n'existent avec une entière sincérité que dans le catholicisme. A mesure que les peuples s'éloignent de la religion, la misère grandit, et les ressources manquent pour la secourir; sous l'empire des lois évangéliques les *besoins* ne sont pas transformés en *droits*, comme l'enseignent les modernes réformateurs, car on ne saurait jamais définir, d'une part, la limite variable du strict nécessaire, et, d'un autre côté, il n'est pas moins impossible de fixer le chiffre de ce qu'on peut prendre au riche pour donner au pauvre. La *taxe administrative* qui serait établie frapperait non-seulement la liberté de ceux qui ont une certaine aisance, mais paralyserait aussi leur générosité, tandis qu'elle enlèverait au vice, au désordre, toutes les évidentes conséquences qu'il doit subir. Le *droit à l'assistance* est, en réalité, une théorie absurde et funeste ; mais laissez à la religion toute son influence et son action bienfaisante, elle vous inspirera deux vertus : la justice et la charité qui correspondent aux droits et aux besoins ; alors tout sera dans l'ordre, et il n'y a pas une douleur qui ne recevra sa consolation.

Dites-moi, quelle est la nation chrétienne au sein de laquelle on n'ait pas vu se produire les œuvres les plus admirables sous la double inspiration de la charité et du renoncement personnel? Quelle est la misère qui n'ait pas trouvé le remède et le soulagement qu'elle pouvait réclamer? Avec la doctrine du catholicisme, tous les droits véritables sont respectés, proclamés et imposés au nom de

Dieu lui-même : tous les besoins réels sont satisfaits. Que faut-il de plus pour rendre la société paisible et heureuse ? Aidons alors de tous nos efforts l'action salutaire de la religion, et souvenons-nous que l'expérience la plus irrécusable nous démontre chaque jour, que la prospérité temporelle des familles et des peuples découle de l'obéissance aux lois divines, suivant cet oracle du divin Maître : *Quærite primum regnum Dei, et hæc omnia adjicientur vobis.* (*Matth.* vi, 33.) Nous terminerons par cette réflexion : Trois besoins principaux se font sentir dans la société moderne, le besoin de foi, le besoin d'union et le besoin de progrès. Les peuples appellent avidement la croyance, et on le voit suffisamment à l'empressement qui attire la foule autour de la chaire de nos grands orateurs chrétiens. Or le catholicisme seul peut satisfaire ce triple besoin des esprits et des cœurs, parce qu'il est un et invariable dans ses enseignements ; il est la vérité, et la vérité est essentiellement immuable. Il établit la plus douce, la plus intime, la plus fraternelle union, par la charité et le dévoûment qu'il inspire ; enfin, il se prête volontiers au besoin incessant de connaissances plus complètes et de bien-être matériel mieux proportionné, et c'est ainsi qu'il favorise le progrès réel en rendant les hommes meilleurs à mesure qu'ils deviennent plus chrétiens.

Les cultes dissidents n'ont pour eux ni l'unité de foi, ni l'union. Comment pourraient-ils suffire aux exigences de la société ? D'un autre côté, la philosophie ne fait que bâtir de nouveaux systèmes que le lendemain voit mourir ; la science de l'économie politique ne s'occupe que du perfectionnement matériel, en sorte que, pour le bien général de l'humanité, pour le bonheur des individus et des familles, rien n'est plus à désirer que le retour de tous les hommes à l'unité de la foi catholique.

* SOCIÉTÉS SECRÈTES. — La religion ayant proclamé le dogme de la fraternité universelle, ne cesse pas de nous rappeler notre égalité devant Dieu, et c'est par tous les moyens possibles qu'elle cherche à nous inspirer une charité ardente et sincère, avec les bonnes œuvres qu'elle sait accomplir tous les jours, avec les associations utiles et admirables dont elle enrichit la société. Il semble vraiment étrange qu'on cherche encore à se liguer en dehors de son action tutélaire et bienfaisante.

Mais les plus belles institutions du catholicisme et ses inspirations les plus merveilleuses ne font pas le compte des passions qui rêvent le désordre. Comme elles pourraient peu de chose en restant isolées, leur instinct les porte à se coaliser, à se grouper dans le même faisceau et à subir une direction puissante pour mieux atteindre le but.

Toutes les dénégations possibles ne démentiront jamais ce fait dont la vérité écrase les coupables : c'est que les ébranlements, les révolutions qui ont couvert le sol de la patrie de tant de ruines, sont l'œuvre des sociétés secrètes. Il ne faut pas croire que les voltairiens, les adeptes du philosophisme parlent et agissent d'après leurs idées personnelles : ils obéissent au mot d'ordre qui leur est donné dans les ténébreux conciliabules où ils vont abdiquer jusqu'à leur volonté elle-même : jamais armée disciplinée et rompue à la manœuvre n'a obéi plus docilement, avec un dévoûment plus entier à la voix qui commande.

Nous n'avons jamais compris, en face des événements qui se précipitent et qui doivent être une si grave leçon, comment les gouvernements qui tiennent à leur existence, peuvent laisser grandir à côté d'eux une puissance occulte et terrible qui les mine chaque jour.

Vous souvient-il d'avoir vu dans les campagnes, le jardinier ou le laboureur vigilant se mettre à la poursuite d'une taupe invisible ? Cet animal, en pratiquant des routes souterraines, porte le dégât dans les champs et les prairies. Laissez-le faire : vous ne tarderez pas à trébucher partout sur ces monticules de terre soulevée ; l'herbe si verdoyante se desséchera ; la plante ou la fleur déracinée tombera au lieu de s'élever et de croître sous les rayons du soleil printanier ; en un mot la dévastation sera complète.

Eh bien ! c'est aussi dans l'ombre des trames les plus coupables qu'on marche à la destruction de la religion et de l'ordre social. On entoure cette conspiration fatale de tous les voiles qui peuvent la déguiser et la faire oublier ; on étalera non-seulement les apparences, mais les actes même de la philanthropie; on s'appellera frères et amis; on parlera d'union, et dans le lointain brille le poignard ou la torche incendiaire. De temps à autre, les tribunaux constatent ces effrayantes réalités, en déchirant une partie du voile qui les couvre, et en punissant quelques malheureuses victimes de ces nouvelles association wéhémiques.

On comprendrait encore le motif humain qui entraîne vers de pareilles sociétés, s'il en résultait quelque bien réel pour les peuples. Mais ce n'est qu'une duperie, à côté de l'immense péril qu'elles présentent sans cesse. On a vu à l'œuvre, dans ce siècle de perturbations activement provoquées, les hommes les plus éminents des loges de toute langue et de toute nature ; on a pu les apprécier dans leurs idées et leurs actes lorsqu'ils étaient maîtres du pouvoir. Eh bien ! qu'ont-ils réalisé pour le bonheur public, et n'a-t-on pas été obligé de les faire disparaître dans la nuit d'où ils n'auraient jamais dû sortir ? Pour sauver la société, ils ont dû descendre du piédestal où leur ambition et la sottise de leurs dupes les avaient hissés.

La religion a sévèrement condamné toutes les affiliations à des sociétés secrètes : elle sait qu'on ne va y chercher que des injures, des calomnies, des haines et des ar-

mes contre elle. De même qu'elle repousse et sépare à jamais les hérésies qui persistent dans leur aveuglement, de même les gouvernements qui ont un peu de souci du repos du monde et de leur propre vie, doivent empêcher par tous les moyens les associations clandestines qui ont déjà occasionné tant de déceptions et de malheurs. Si les pouvoirs s'endorment, on les verra, un beau jour prendre le chemin de l'échafaud ou de l'exil au moment où ils y penseront le moins, et c'est là de l'histoire contemporaine.

* SOCIOLOGIE. — Il faut de nouveaux mots pour expliquer des folies nouvelles, et s'il n'était question que d'un barbarisme de plus dans notre langue, le mal serait encore facile à réparer. Mais il s'agit d'intérêts plus grands et plus décisifs.

On demandera peut-être pourquoi nous n'avons pas donné place au Saint-Simonisme, dans nos appréciations des systèmes socialistes. Mais en réalité nous avons fait son histoire en parlant du panthéisme. Il est certain que les Saint-Simoniens, qui ont groupé, quelque temps, un assez grand nombre d'esprits éminents, n'ont fait autre chose que de développer dans un langage mystique les conséquences du panthéisme. Il a dû succomber sous le ridicule et les impossibilités qu'il avait soulevées ; ne le discutons plus et disons paix à ses cendres.

Mais on se ferait une grande illusion, si on pensait que le socialisme est maintenant écrasé ; non : on a pu le comprimer, mais il fermente encore dans bien des cœurs, parce que le matérialisme est dans toutes les tendances de la société contemporaine, et plaise à Dieu que les tempêtes de l'avenir ne viennent pas nous en faire encore subir d'autres expériences.

Sous le nom d'*école sociologique*, deux hommes établissent aujourd'hui des théories qui ont fait quelque sensation. L'un, M. Jean Raynaud, dans son livre *Terre et ciel*, veut commenter le sentiment religieux : il avoue que l'âme et le cœur ne peuvent pas s'en passer ; mais c'est à l'ancienne religion des druides qu'il va demander ses inspirations et les notions dont le monde a besoin. Il prétend que l'Evangile n'est plus capable de satisfaire les besoins de la société. Eh bien, que va-t-il trouver de plus complet dans les doctrines que les forêts de l'ancienne Gaule ont autrefois entendues ? Rien autre chose que la métempsycose, la migration des âmes qui s'épurent graduellement dans des existences successives et dans des voyages sans fin à travers les mondes des étoiles. Tout cela est encore le fini, et ne s'écarte pas du panthéisme.

Un autre novateur, M. Comte, est plus positif : aussi la sociologie de cet écrivain se qualifie-t-elle de *positivisme*. Il ne veut plus qu'on perde le temps dans les divagations religieuses ou philosophiques. L'humanité s'est toujours trompée en cherchant à voir au delà des choses terrestres : il veut organiser une science qui n'ait plus d'hypothèses ni de mystères. D'abord, on bannira Dieu, car il n'y en a point d'autre que l'homme : sur cette base, M. Comte établit la *religion humanitaire* : ainsi, l'athéisme lui-même cherche à s'unir au mysticisme. Ici l'adoration de l'homme est poussée jusqu'au délire : chacun de nous doit avoir une patronne qu'il invoque et qu'il honore par tous les moyens possibles. D'après M. Comte, l'âme ne survit pas au corps, elle périt avec lui, et nous n'avons plus rien à prétendre que le souvenir de nos adorateurs. Il règle, d'après son système, une sorte de culte ; il confère le gouvernement de la société à des philosophes positivistes, et il espère bien célébrer ses rites humanitaires dans le Panthéon. Son programme peut se réduire à ces mots : *Réorganiser la société sans Dieu par le culte de l'humanité.*

La voilà donc déclarée de la manière la plus audacieuse la révolte contre le souverain Etre ! Le voilà prononcé le mot de l'insurrection la plus criminelle de l'esprit et du cœur ! Ce mot est net et précis, on le voit ; mais il faut avouer que cette monstrueuse théorie, en voulant exalter l'homme et le diviniser, ne fait réellement que l'abaisser et lui enlever sa véritable dignité. Le positivisme lui dérobe son plus beau titre de gloire, le besoin toujours renaissant de vérité, de recherche, d'inspiration vers Dieu ou vers d'autres destinées plus durables que celles d'ici-bas ! Il va même jusqu'à renier la philosophie aussi bien que la religion, tant il est vrai qu'en abjurant le respect et l'amour de Dieu, on s'ôte à soi-même tout ce qu'il y a de plus noble et de meilleur en nous.

Le *positivisme*, tel est aujourd'hui le dernier mot de l'école anticatholique. M. Comte a bien compris les instincts de l'époque, et quand même ses partisans ne seraient pas encore nombreux, il sait bien que le positivisme est partout, dans la littérature, dans le domaine de l'art, dans l'industrialisme, dans le culte du bien-être, et dans la hideuse matérialisation des mœurs. Le courant d'impiété coule partout, et la faveur publique est à l'athéisme humanitaire. Jamais cette parole de Pascal n'a été plus frappante de vérité : « Quiconque veut faire le dieu tombe aussi bas que la bête. » Oui, nos jours sont mauvais. Catholiques, veillez, tenez-vous fermement sur la brèche, et travaillez à la réparer de toutes vos forces !

SONGES. *Voy.* SENSATIONS.

» SPINOSA. — Spinosa mérite-t-il qu'on fasse mention de lui dans cet ouvrage ? Oui. Plus son système est extravagant, et plus il montre jusqu'à quel excès l'homme se porte lorsqu'il veut méconnaître son créateur.

Benoît Spinosa, né à Amsterdam, en 1632, était fils d'un juif portugais. Après avoir étudié la langue latine, il étudia quelques années la théologie, et il se consacra en-

suite à celle de la philosophie. Plus il acquérait de connaissances, et plus il se formait des doutes sur le judaïsme que ses rabbins ne pouvaient résoudre. Il se brouilla donc avec eux, et un coup de couteau, que lui donna un de ses confrères en sortant de la comédie, lui fit quitter leur communion. Il ne fut depuis attaché à aucune religion, et il voulut anéantir l'effet du culte de toutes les religions. Son système ne pouvait avoir beaucoup de partisans, et l'auteur, écrivant en latin et d'une manière géométrique, n'avait pas travaillé à s'en faire. Aussi le *Spinosisme* ne survécut guère à son auteur, mort en Hollande en 1677, à 44 ans. Ceux qui prétendent qu'on peut être vertueux sans religion, ont fait un portrait avantageux de ses mœurs ; mais doit-on sur de pareils témoignages justifier la mémoire d'un athée de profession?

Système monstrueux de Spinosa. — Spinosa, ayant trop médité d'après Descartes, fit un système d'autant plus extraordinaire, qu'il ne paraît pas qu'aucun athée ait pensé comme lui. Selon ce visionnaire, il n'y a qu'une seule substance éternelle et indivisible, qu'il appelle Dieu. Tous les êtres, que nous croyons bien différents les uns des autres, ne sont que cette substance éternelle invisible, modifiée en autant de façons différentes qu'il y a d'êtres divers en apparence. Ainsi son Dieu est en même temps esprit et matière, homme et bête, bon et mauvais, juste et impie, froid et chaud, etc... De sorte que, pour parler juste dans ce système bizarre, il ne faut pas dire : le soleil échauffe la terre, la mer porte des vaisseaux, Brutus a poignardé César, etc.; mais il faut dire : *Dieu, modifié en soleil, échauffe Dieu modifié en terre ; Dieu, modifié en mer, porte Dieu modifié en vaisseau; Dieu, modifié en Brutus, a poignardé Dieu modifié en César*, etc... Exposer simplement ce système avec ses conséquences, n'est-ce pas le réfuter? Quel homme serait assez extravagant pour oser se glorifier d'être le disciple d'un tel maître? Quel sera l'esprit fort, que nos mystères éblouissent, qui pourra soutenir la vue de tant de monstrueuses extravagances? Quelque parti que prennent d'autres athées, ils n'imagineront rien qui soit plus raisonnable; rapporteront-ils tout à un aveugle destin, ou au hasard? Mais qu'est-ce que le hasard? Un mot vide de sens, et auquel je défie tous nos beaux esprits d'attacher une idée qu'ils puissent eux-mêmes concevoir. Diront-ils que ce vaste univers s'est formé par le concours fortuit d'une infinité de corpuscules increés? Mais, outre qu'ils seront obligés d'admettre une infinité de ces petits êtres nécessaires et indépendants, il faudra qu'ils les croient sujets au changement jusqu'à tel point et non au delà, qu'ils les croient en mouvement jusqu'à ce qu'ils s'accrochent d'une certaine façon. Enfin, qu'ils ajoutent à tant de merveilles, que ces petits êtres, dont le mouvement doit être nécessaire, cessent pourtant de se mouvoir contre la pente invincible de leur nature au moment que sans règle et au hasard, ils auront formé une machine dont l'arrangement merveilleux surpasse toute intelligence humaine. Celui qui concevra ces paradoxes pourra bien en imaginer et concevoir d'autres.

Je doute qu'il y ait au monde un homme assez présomptueux pour ne pas reconnaître que ces énigmes sont au-dessus de sa pénétration. En deux mots, tout athée doit admettre quelque chose d'éternel, soit matière, soit esprit, puisque ce qui n'a point de cause ne peut avoir commencé d'être. Autrement il faudrait qu'en commençant d'être, cette chose se fût donné le commencement à elle-même, et qu'ainsi elle eût existé avant que d'exister; ce qui est une contradiction palpable : ou du moins qu'on eût encore recours au hasard, ce qui serait recourir à une cause, lorsqu'on n'en suppose aucune, et à une cause qui est un beau rien caché sous un grand mot.

Or, éternité pour éternité, n'est-il pas infiniment plus raisonnable de reconnaître l'Etre éternel qu'adorent les Chrétiens? puisque tout incompréhensible qu'il est, l'idée que nous en avons ne renferme rien de contraire à la droite raison. Mais l'Etre éternel et nécessaire, que l'athée est contraint d'imaginer, manque évidemment d'un attribut essentiel, qui est l'immutabilité ; et par conséquent il serait éternel et nécessaire, et il ne le serait pas.

D'ailleurs, pour nier le Dieu créateur, l'athée doit soutenir qu'il n'y a jamais eu de premier homme; que les générations n'ont jamais commencé, et que tous les hommes, sans exception, ont eu chacun un père : ou du moins, que s'il y a eu un premier homme, il est venu de lui-même ou de rien, et cela sans cause, et qu'il s'est formé je ne sais comment, de certaines parties de matières mues au hasard. Tout cela n'est-il pas absurde? (*Voy.* Athée.)

Ces réflexions, aussi courtes qu'intelligibles, suffiraient pour démontrer que l'athéisme, quelque forme qu'il prenne, est un monstre qui doit faire horreur à la raison humaine, lorsqu'elle n'est point aveuglée par quelque passion violente. Mais ce n'est point assez de détruire, il faut établir : il faut démontrer que les choses étant dans l'état où je les vois, il est impossible qu'il n'y ait pas un Etre éternel, tout-puissant et créateur de tous les êtres sujets au changement. C'est ce que nous avons fait dans ce Dictionnaire. (*Voy.* Dieu, Création.) — (Chaudon, II, 390.)

SPIRITUALITÉ DE L'AME. — Le matérialiste ne combat la spiritualité de l'âme que parce qu'elle ne s'accorde pas avec la corruption de ses mœurs. Il n'a aucune preuve contre cette vérité, il n'allégue que des doutes. Qui sait, dit-il, si la pensée n'est point une des propriétés inconnues de la matière? Voilà toute sa science.

1. On ne connaît les choses que par les idées qu'on en a. Or l'idée de la matière

ne m'offre qu'un composé de parties qui est divisible et figuré, qu'une substance longue, large et profonde. Or la pensée ne souffre ni parties, ni figures, ni couleurs, ni superficies, ni côtés, ni mouvement.

II. L'âme pense. La pensée ne peut sortir de la matière, ni comme essence, puisque tout être matériel ne pense pas ; ni comme propriété, puisqu'on n'en conçoit point d'autres que les diverses combinaisons de ses parties ; tout être matériel est borné à un lieu : la pensée les franchit tous.

III. Nous avons des idées abstraites, purement intellectuelles, comme les idées de l'être, de l'ordre, du possible, du bien et du mal. Ces idées pures excluent toute image sensible ; donc elles supposent nécessairement un principe simple et purement spirituel.

IV. Nous avons une conscience, témoin inévitable et juge incorruptible de nos actions. De là les remords, les troubles et la frayeur sur le crime, opéré même en secret ; de là un retour de satisfaction sur le bien qu'on a fait. Il y a donc en nous une loi connue et un jugement forcé. Tout jugement suppose une connaissance de la loi et de la relation de nos œuvres à cette règle; et tout cela ne peut être que dans une intelligence, dans un esprit.

V. Je sens que mon âme est libre. Je veux ou ne veux pas. Je choisis, je délibère, je me détermine à mon gré. On ne peut violenter que mon corps ; or tout être matériel est incapable de réflexion, de délibération et de choix. Il n'a que l'indifférence passive. L'âme est donc spirituelle, c'est-à-dire une substance simple, un être réel, indépendant et supérieur à la matière. Répondons aux chicanes.

« Si nous avons une âme, pourquoi ne peut-on pas la montrer? Ce serait une belle chose de voir son âme. Nous appelons âme ce qui anime; nous n'en savons guère davantage. »

Réponse. — Quand nous verrions notre âme, la connaîtrions-nous mieux qu'elle se connaît elle-même par le sens intime qu'elle a de sa propre existence? Se connaître ainsi, c'est, si on peut user de ce terme, se voir par le dedans : au lieu qu'en se voyant, elle ne verrait que son image, comme l'œil ne se voit pas lui-même et qu'il ne voit que son image.

Un philosophe ne juge pas de son âme par son corps. Il lui est impossible de douter qu'il n'y ait en lui un être qui a le sens intime de sa propre existence, qui connaît, qui juge, qui veut, qui est toujours le même sous l'ensemble ou sous la succession de ses pensées et de ses sensations dont son corps peut être l'objet, mais non le sujet. Voilà ce qu'entend un philosophe par l'âme.

Non certes, la végétation des corps organisés, la force motrice des corps, l'instinct des animaux, ne sont pas des êtres distingués de ces différents corps ; ce sont les organes et les parties de ces mêmes corps, mues de telle ou telle manière selon les lois efficaces du souverain moteur. C'est dans ces lois que réside la cause de toutes ces diverses qualités attribuées à la matière, puisque toutes se réduisent au mouvement qui ne saurait être l'effet que d'un souverain moteur, et jamais de la matière, indifférente par elle-même au repos comme au mouvement.

Mais il est étonnant que l'auteur du *Dictionnaire philosophique* donne ces qualités attribuées à la matière pour des qualités immatérielles et indivisibles, afin de conclure qu'il ne s'ensuit point du tout que l'âme soit immatérielle, parce que ses pensées, ses connaissances par exemple, ses jugements, etc., n'ont ni parties, ni divisibilité. Comment ne voit-il pas que ces termes généraux, végétation, force motrice, gravitation, instinct, ne sont que des termes sous lesquels notre esprit renferme tout ce qu'il conçoit dans les corps et dans le jeu de leurs organes ou de leur mouvement? Il n'est donc pas étonnant que ces qualités, exprimées ainsi en général et extraites pour ainsi dire des corps et réunies sous de simples termes, paraissent immatérielles et indivisibles : mais cette immatérialité et cette indivisibilité disparaissent dans le moment qu'on les rapproche des corps d'où elles avaient été comme extraites, puisque ce sont les corps mêmes. Au contraire, plus on rapproche de l'âme ses perceptions et ses diverses opérations, plus elles paraissent immatérielles et indivisibles, parce qu'elles appartiennent à un être qui, ayant le sens intime de sa propre existence, de sa distinction de tout autre être, de son identité, est nécessairement simple et sans parties.

En effet, rapprochez le terme de végétation des végétaux, quelle perception voulez-vous exprimer, si ce n'est une multitude de perceptions, d'une foule de diverses parties de la matière qui concourent à l'accroissement et à l'entretien des végétaux, des sucs nourriciers par exemple, des vaisseaux propres à recevoir ces sucs, des vaisseaux propres à les faire monter et à les distribuer dans la plante, de tant d'autres vaisseaux où ils se filtrent, pour servir de nourriture aux fleurs, aux fruits? Quel autre être qu'un être simple et actif peut réunir les perceptions de tant d'organes sous un seul terme? Un être composé serait-il capable d'une telle opération? Les verrait-il ces images hors de lui-même, si elles étaient divisées en diverses parties du cerveau? Et pourrait-il les voir en lui-même, s'il n'était pas un lui-même, et s'il était un amas de diverses parties? Il en est de même de ces autres termes, force motrice, gravitation, mouvement. Le terme de force motrice n'est qu'un terme confus pour exprimer ce sentiment de résistance qu'éprouve notre âme, en appliquant son propre corps à faire changer de place un autre corps. Le terme de mouvement n'exprime encore que la perception d'un corps changeant successivement de position d'un lieu

dans un autre. Celui de gravitation emporte la même perception d'un corps vers un autre que nous regardons comme le centre. Un philosophe aperçoit dans tout cela une action immatérielle et indivisible, qui est non pas l'action de ces corps, mais l'action du souverain moteur des corps. Quelle différence donc entre les opérations de l'âme et ces qualités des corps ? Ces qualités sont aussi divisibles que les corps mêmes, au lieu que rien de plus simple en soi que les opérations de l'âme et que l'âme elle-même.

Rien encore de moins philosophique que d'avancer qu'on n'a point d'autre idée de l'âme que comme d'un pouvoir de sentir et de penser. Est-ce qu'un être qui n'aurait pas le sentiment de sa propre existence serait capable de sentir et de penser ? La sensation ne se sent pas elle-même ; le plaisir, par exemple, ne se plaît pas à lui-même ; la douleur ne ne se déplaît pas à elle-même. C'est donc un être qui se sent lui-même, qui peut être capable de recevoir une sensation, et qui n'est pas une simple capacité, un pouvoir de recevoir.

« Connaît-on assez la matière pour en exclure la faculté de penser ? »

Réponse. — Oui, la matière, selon son essence et son idée, est une substance solide, divisible, capable de mouvement et de figures ; on n'y conçoit que cela, et la pensée, le désir, le doute rejettent tout cela. Ôtez à la matière ces propriétés assignées, vous n'en concevez plus ; ôtez-les à l'esprit, il n'en est que plus pur. Mais l'incrédule connaît-il lui-même assez la matière pour prononcer que la pensée peut être une de ses propriétés ? Est-il nécessaire de pénétrer dans le fond de la nature pour en juger ? Les idées qu'on en a, et les épreuves qu'on fait, ne suffisent-elles pas pour prononcer ? L'or n'est pas l'eau, par exemple ; par des suppositions aveugles on confondrait, on renverserait tout.

« L'âme peut être un atome subtil, invisible, mais toujours matériel. »

Réponse. — On en dirait autant de Dieu. Un atome matériel a une surface, des côtés, des parties, des figures ; ce que n'a point une idée, un désir. Un atome pensant aurait donc autant de pensées que de parties, et jusqu'à l'infini ; il faudra encore que les parties se replient sur elles-mêmes comme les pensées : cela est impossible. Une partie ne peut devenir l'autre, ni se répéter. Enfin, l'atome penserait ou par le repos, ou par le mouvement ; ni l'un ni l'autre ne peut former un raisonnement, un vouloir.

« On conçoit bien l'union de deux parties de la matière, mais non l'union d'un esprit à une portion de matière dont il dépendrait. »

Réponse. — Cette union est cependant visible ; mais elle suppose la volonté absolue du Créateur qui a fixé cet état, en voulant que l'âme ait des perceptions et des sentiments, à l'occasion des mouvements du corps, et que le corps reçoive ses mouvements, ou de l'empire de l'âme, ou à l'occasion des sensations de l'âme. Vraiment, il est bien plus incompréhensible de supposer une matière qui pense et délibère.

« Nos idées ne sont que des tableaux matériels, semblables à ceux qui sont tracés au fond de l'œil. »

Réponse. — 1° Sans l'âme qui anime l'œil, qui reçoit les traces venues des objets, l'œil ressemblerait à une pierre polie qui ne voit rien. 2° Nous avons des idées indépendantes de toute sensation. 3° Ces images matérielles ne seraient que des êtres séparés et passifs comme les grains de sable ; ils ne formeraient ni idées, ni jugements.

« Les animaux pensent, raisonnent avec une âme matérielle : pourquoi l'homme matériel ne raisonnerait-il pas ? »

Réponse.— Les bêtes n'ont qu'un instinct et des sensations. Leur différence d'avec l'homme est infinie. 1° Ils ne connaissent ni Dieu, ni le vrai, ni le bien, ni le mal moral. 2° Ils n'ont rien inventé de nouveau. Ils font bien ce qu'ils font ; mais ils sont fixes, ils le font sans réflexion. Ceux qui paraissent le moins sont les plus industrieux, comme l'araignée et l'abeille. Ils ne suivent que la loi que le Créateur leur a donnée. Ils font tout convenablement, sans connaître la convenance. Tout montre en eux la sagesse de Dieu, rien n'indique leur intelligence. On plie les animaux par des signes et des coups, mais on ne peut les instruire par principes, et il faut toujours monter les cordes de l'instrument sur le même ton. (Chaudon, II, 393.)

SUICIDE.— Quelques philosophes modernes ont préconisé cette horreur. Le président de Montesquieu en fait l'apologie dans ses *Lettres persanes ;* Voltaire, loin d'en détourner, semble le conseiller dans ses romans honnêtes et pieux de *Candide* et du *Huron ou l'Ingénu.* Des philosophes plus sages ont montré tout ce que cet attentat avait d'horrible, et c'est ainsi que l'un d'eux parle à un malheureux qui voulait s'arracher la vie :

« Tu veux cesser de vivre ; mais je voudrais bien savoir si tu as commencé. Quoi ! fus-tu placé sur la terre pour n'y rien faire ? Le ciel ne t'impose-t-il point avec la vie une tâche pour la remplir ? Si tu as fait ta journée avant le soir, repose-toi le reste du jour, tu le peux ; mais voyons ton ouvrage. Quelle réponse tiens-tu prête au juge suprême qui demandera compte de ton temps ? Malheureux ! trouve-moi ce juste, qui se vante d'avoir assez vécu ? Que j'apprenne de lui comment il faut avoir porté la vie, pour être en droit de la quitter ?

« Tu comptes les maux de l'humanité, et tu dis : la vie est un mal. Mais regarde, cherche dans l'ordre des choses si tu y trouves quelques biens qui ne soient point mêlés de maux. Est-ce donc à dire qu'il n'y ait aucun bien dans l'univers ; et peux-tu confondre ce qui est mal par sa nature, avec ce qui ne souffre le mal que par accident ? La vie passive de l'homme n'est rien et ne

regarde qu'un corps dont il sera bientôt délivré; mais sa vie active et morale, qui doit influer sur tout son être, consiste dans l'exercice de sa volonté. La vie est un mal pour le méchant qui prospère, et un bien pour l'honnête homme infortuné; car ce n'est pas une modification passagère, mais son rapport avec son objet qui la rend bonne ou mauvaise.

« Tu t'ennuies de vivre, et tu dis : *la vie est un mal.* Tôt ou tard tu seras consolé, et tu diras : *la vie est un bien.* Tu diras plus vrai, sans mieux raisonner; car rien n'aura changé que toi. Change donc dès aujourd'hui, et puisque c'est dans la mauvaise disposition de ton âme qu'est tout le mal, corrige tes affections déréglées, et ne brûle pas ta maison pour n'avoir pas la peine de la ranger.

« Que sont dix, vingt, trente ans pour un être immortel? La peine et le plaisir passent comme une ombre : la vie s'écoule dans un instant, elle n'est rien par elle-même; son prix dépend de son emploi. Le bien seul qu'on a fait demeure, et c'est par lui qu'elle est quelque chose. Ne dis donc plus que c'est un mal pour toi de vivre, puisqu'il dépend de toi seul que ce soit un bien; et que si c'est un mal d'avoir vécu, c'est une raison de plus de vivre encore. Ne dis pas non plus qu'il t'est permis de mourir; car autant vaudrait dire qu'il t'est permis de n'être pas homme, qu'il t'est permis de te révolter contre l'auteur de ton être, et de tromper ta destination.

« Le suicide est une mort furtive et honteuse. C'est un vol fait au genre humain. Avant de le quitter, rends-lui ce qu'il a fait pour toi. *Mais je ne tiens à rien. Je suis inutile au monde.* Philosophe d'un jour! ignores-tu que tu ne saurais faire un pas sur la terre sans trouver quelque devoir à remplir, et que tout homme est utile à l'humanité par cela seul qu'il existe?

« Jeune insensé! s'il te reste au fond du cœur le moindre sentiment de vertu, viens, que je t'apprenne à aimer la vie. Chaque fois que tu seras tenté d'en sortir, dis en toi-même : que je fasse encore une bonne action avant que de mourir; puis vas chercher quelque indigent à secourir, quelque infortuné à consoler, quelque opprimé à défendre. Si cette considération te retient aujourd'hui, elle te retiendra encore demain, après demain, toute ta vie. Si elle ne te retient pas, meurs, tu es un méchant. » (J.-J. Rousseau.) — (Chaudon, II, 399.)

SUPERSTITION. — Aristote (*Eth.*, l. v) a donné une définition singulière de la vertu. Il dit que c'est une chose qui tient le milieu entre deux autres, dont l'une pèche par défaut, et l'autre par excès. En suivant cette idée, nous pourrions dire également que la religion est une chose qui tient le milieu entre deux autres, dont l'une pèche par défaut, et l'autre par excès; et ces deux choses sont l'impiété et la superstition. L'impiété refuse à Dieu les hommages qui lui sont dus, la superstition lui en rend qu'il ne peut ni agréer, ni approuver.

Comme l'impiété est une chose très-détestable par elle-même, et que la religion est très-odieuse aux impies, ces messieurs tâchent de se couvrir d'un voile qui puisse dérober aux yeux du monde les horreurs de leur impiété, et sous lequel ils puissent exhaler leur haine contre la religion en toute liberté. Ce voile dont ils se couvrent, c'est le zèle contre les superstitions. Pour suivre les fougues de ce zèle prétendu, ils enveloppent sous le nom général de superstition toutes les observances, rites, pratiques et usages de la religion; tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré, ils s'efforcent de le décrier par l'accusation vague de superstition; tous les devoirs envers Dieu, toutes les différentes espèces d'hommages rendus à Dieu, tout ce qui a quelque rapport direct ou indirect avec Dieu, n'est, à les bien entendre, que superstition. Pour débrouiller leurs sophismes odieux, et pour dissiper les nuages dont ils se couvrent, et dont ils cherchent à obscurcir la vérité, nous commencerons par fixer les idées sur ce qu'on doit entendre par religion, et sur ce qui mérite le nom de superstition; ensuite nous ferons remarquer les méchancetés et impiétés qu'ils débitent pour faire passer comme superstition ce qu'il y a de plus sacré dans la religion.

Art. I^er^. — *Où l'on explique ce qu'on doit entendre par le mot de religion.*

Fixons d'abord les idées sur ce qu'on doit entendre par le mot de religion. On peut envisager la religion, ou comme une alliance qui est entre Dieu et l'homme, ou comme le code des devoirs de l'homme envers Dieu. En approfondissant cette idée, on trouve qu'il ne peut rien y avoir de plus sacré et de plus intéressant pour l'homme que la religion.

Si l'on remonte à l'origine de la religion et à son auteur, on reconnaîtra d'abord qu'elle est émanée de Dieu même. Il en a gravé les premiers principes dans le cœur de l'homme, en l'éclairant sur ce qu'il doit à la Divinité, sur ce qu'il doit à ses semblables, sur les vertus convenables et nécessaires à sa nature; et ce sont ces principes qui sont le fondement de la religion naturelle, laquelle doit se retrouver dans toutes les vraies religions. Cette première religion naturelle, il l'a perfectionnée par les lois positives, et par les vérités qu'il a fait annoncer en différents temps par ses prophètes; et il y a mis le dernier sceau, en envoyant aux hommes son Fils unique, le Verbe éternel, pour être leur modèle dans tous les devoirs, et en même temps leur souverain législateur.

Si on examine la religion suivant ce qu'elle prescrit, on n'y trouvera rien qui n'élève l'âme, qui ne lui inspire les plus nobles sentiments, qui ne soit propre à rendre l'homme digne de Dieu, digne du respect et de l'amour de ses semblables, et

parfaitement juste, saint et irréprochable. Ce qu'elle prescrit est quelquefois pénible, et coûte à la nature. Mais l'honneur y est attaché, la paix de l'âme en est la suite nécessaire; et la plus douce satisfaction pour l'homme, c'est de pouvoir paraître en sûreté, et avec fermeté au tribunal de sa propre conscience, tribunal le plus formidable pour l'impie et pour le libertin :

Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa.
(Horat., *Ep.*, l. I.)

Si on envisage les récompenses que la religion assure, on voit l'homme vertueux participer, en récompense de ses vertus, à l'immortalité et au bonheur de Dieu même; éternellement juste, saint, impeccable; éternellement ami de Dieu, éternellement jouissant et de tout ce que l'amour du Tout-Puissant peut répandre de faveurs, et de tout ce que la sainteté, la justice et l'impeccabilité peuvent en obtenir de celui qui est la justice et la sainteté infinie. Qu'y-a-t-il de plus propre à allumer dans les cœurs l'amour de la vertu, à en faire connaître le prix, à élever au-dessus des peines qu'elle peut coûter?

En suivant ces vues, d'un Dieu auteur de la religion, des vertus sublimes auxquelles forme la religion, des récompenses magnifiques qu'assure la religion, on ne peut rien concevoir de plus intéressant pour la société, ni de plus digne de notre respect et de notre amour que la religion; et, par une conséquence nécessaire, on ne pourra rien concevoir de plus outrageant pour la société, de plus criminel et de plus digne de punition que la méchanceté qui ne présente que sous le nom de superstition tout ce qu'il y a de plus sacré dans la religion. Mais qu'est-ce donc que la superstition? C'est ce que les impies se garderaient bien de définir. Cela décélerait trop le faux de leurs déclamations insensées; et c'est ce que nous allons expliquer au lecteur dans l'article suivant.

Art. II. — *Ou l'on explique ce que c'est que la superstition, et ce qui mérite le nom de superstition.*

Qu'est-ce donc que la superstition? La superstition consiste dans des pratiques, observations et maximes que l'on regarde comme véritablement religieuses, utiles, ou nécessaires, et que Dieu cependant n'a point établies, et qu'il ne peut ni agréer ni approuver. Les anciens définissaient la superstition par ces deux mots : *Vana religio*, religion vaine, ou plutôt religiosité vaine, c'est-à-dire sans fondement, sans utilité, sans nécessité. Pour donner plus de développement à cette idée, cherchons quelles sont les causes et quels sont les effets de la superstition.

1° En recherchant quelles sont les causes de la superstition, nous trouvons d'abord qu'elle n'est point un vice du cœur, et qu'elle ne vient point de méchanceté. Elle ne vient que d'un défaut de lumières dans l'esprit, et d'une mauvaise éducation. Défaut de lumières dans l'esprit : on ne connaît ni la religion, ni l'esprit de la religion; on ne sait ce que c'est que la sagesse et la sainteté des lois divines, ni la fin que s'est proposée le Seigneur en les donnant. Mais l'imagination étant frappée de la majesté, de la puissance et de l'autorité du législateur, craignant de manquer à ses volontés et à ses lois, ou cherchant à se le rendre propice, ou voulant l'apaiser quand elle le croit offensé, se forge des fantômes qu'elle croit propres à la conduire à son but; elle interprète de travers ce qui est légitimement établi; elle veut y ajouter; elle se fait des formules, des rites, des observances, lesquelles sont sans autorité, sans fondement, souvent peu dignes, et quelquefois même très-indignes de l'Etre suprême, et plus propres à l'outrager qu'à l'honorer. Tel est l'effet du manque de lumières, et telle fut l'origine de la plupart des superstitions anciennes, comme nous le verrons ci-après.

Une autre cause de superstition, c'est la mauvaise éducation. Les jugements sur bien des objets se forment dans les enfants avant la raison, et ces jugements se forment dans eux par l'impression que font sur eux les choses qu'ils voient et les maximes qu'ils entendent. Un enfant qui est témoin des pratiques et des observances superstitieuses de ses parents ou de ses maîtres, qui voit les craintes qu'elles leur inspirent, qui entend tous les principes et toutes les maximes qu'ils débitent sur cela, en reçoit alors des impressions qui deviennent par la suite presque ineffaçables; il les suit par une crainte qui se tourne en habitude; cette habitude devient dans lui-même une seconde nature; et le voilà, par les impressions d'une mauvaise éducation, presque naturellement et presque irrémédiablement superstitieux.

2° Une crainte imbécile fut l'effet naturel, et comme nécessaire, de cette ignorance et de cette mauvaise éducation. Cette crainte fit rechercher les moyens d'éviter les maux qu'on redoutait, et fit naître ce déluge de superstitions dont l'univers fut inondé, comme l'atteste le philosophe romain : *Superstitio fusa per gentes omnium oppressit fere animos, atque hominum imbecillitatem occupavit.* (Cicer., *De divin.*, lib. II.) Les pratiques superstitieuses s'établirent donc, et se multiplièrent de toute part.

Les unes faisaient frémir par leur barbarie, telles qu'étaient les sacrifices des victimes humaines, en usage chez quantité de nations, comme le rapportent Porphyre, Philon de Biblos, Denis d'Halicarnasse et plusieurs autres auteurs païens. Les autres étaient capables d'alarmer la pudeur la moins délicate, telles qu'étaient les rites des grandes fêtes et des mystères de Vénus, de Cérès, de Cybèle, de Bacchus. (Euseb., *Præp. ev.*, l. IV, c. 16.) Le savant Clément d'Alexandrie, qui avait été païen, en montre assez à découvert toutes les horreurs. Qui le croirait, que les sages romains élevaient des temples à la fièvre, à la peur, à la

mauvaise fortune, lesquelles ils révéraient comme des divinités? Qui le croirait, qu'ils donnaient le nom de dieux à ces vents bruyants qu'il serait ridicule de nommer? Qui le croirait, que presque tous les genres d'animaux avaient chez les différentes nations leurs adorateurs, leurs prêtres, leurs rites et leur culte? (Val. Max., l. II.)

Enfin il y avait une multitude innombrable d'autres pratiques superstitieuses qui n'annonçaient que la plus méprisable imbécillité, et qui revenaient presque à chaque instant de la vie ; et c'est sur quoi Cicéron fait cette sage réflexion : « Comme il faut laisser à la religion tous ses droits, ainsi il faut arracher toutes les racines de la superstition. De quelque côté que l'on se tourne, la superstition vous presse et vous poursuit. Si vous écoutez un devin, si vous entendez un mot de présage, si vous faites un sacrifice, si vous donnez attention au vol d'un oiseau, si vous voyez un diseur de bonne fortune ou un aruspice, s'il fait des éclairs, s'il tonne, si la foudre tombe quelque part, si vous réfléchissez sur vos songes, vous ne pourrez jamais être tranquille, les craintes vous tourmenteront sans relâche. (*De divinit.*, l. II)

Par là on peut juger combien était étendu chez les païens l'empire de la superstition, combien elle était à charge aux hommes, et combien elle était souvent déshonorante et outrageante pour la Divinité.

Comme les pratiques superstitieuses ont été enfantées par l'ignorance, la crainte, la faiblesse de l'esprit, la mauvaise éducation, et qu'elles ont été en usage chez tous les peuples, les Chrétiens, malgré la sainteté de leur religion, n'ont pas toujours été exempts de superstition. Mais il n'y a le plus souvent que de la méchanceté, et il y a presque toujours de l'impiété dans les déclamations que font, avec tant de chaleur, les philosophes contre les superstitions des Chrétiens.

Il n'y a le plus souvent que méchanceté, parce qu'il y a bien de ces pratiques et de ces préjugés superstitieux qui, sans être utiles ou bien fondés, sont cependant pardonnables ou excusables, parce qu'ils ne sont ni pernicieux, ni criminels. Que des personnes craignent de se voir treize à table, qu'elles s'épouvantent du renversement d'une salière ; qu'elles ne veuillent pas qu'un convoi funèbre se fasse le vendredi, qu'une fille regarde comme un bon augure que la première personne qu'elle rencontre le premier jour de l'an ne soit pas de son sexe ; on peut regarder cela avec pitié, mais on ne doit pas s'en fâcher ; et il ne faut pas pour cela crier avec Voltaire, « que la superstition est le plus horrible ennemi du genre humain. » (*Pensées sur l'administration.*)

Dans ces déclamations contre les superstitions, il y a presque toujours de l'impiété, parce qu'on enveloppe sous le nom de superstitions bien des usages et des observances qui, ou sont prescrites par la religion, ou dérivent de la religion, ou n'ont rien que de conforme à l'esprit de religion. Les associations pour des exercices de piété, les concours à des autels ou temples célèbres de la sainte Vierge, des processions publiques, l'invocation de quelques saints, une manière plus simple ou plus unie de se mettre ou de s'habiller, ce sont des choses qui ont toujours un rapport au moins indirect à l'Etre suprême. Des libertins peuvent en faire le sujet de leurs railleries, mais on ne doit pas être surpris que des libertins parlent en libertins. Ce qui est certain, c'est que toutes ces choses peuvent se faire par des vues très-pures et très-religieuses, qu'elles peuvent être très-utiles à ceux qui les pratiquent, et que c'est toujours une espèce d'impiété de les traiter de superstition. Cette méchanceté et cette impiété des libertins paraîtra encore plus à découvert par ce que nous allons rapporter de leurs objections.

Art. III. — *Objections des philosophes sur le sujet de la superstition.*

I. « Presque tout ce qui va au delà de l'adoration d'un Etre suprême et de la soumission de cœur à ses ordres éternels est superstition. » (*Diction. phil.*)

Monsieur l'auteur, votre oracle ne sera certainement pas rejeté par les libertins. Il n'en coûte rien de dire qu'il faut adorer Dieu et être soumis à ses ordres éternels. Car cela n'empêche pas de faire tout ce qu'on veut et de vivre comme l'on veut. Mais, dites-nous, de quelle autorité êtes-vous revêtu pour proscrire tout culte, rites, observances et pratiques de religion, et pour déclarer tout cela superstition ?

II. « Quelle infâme idée d'imaginer qu'un prêtre d'Isis ou de Cybèle vous réconciliera avec la Divinité ! Et qu'est-il donc ce prêtre de Cybèle, cet eunuque errant qui vit de vos faiblesses, pour s'établir médiateur entre le ciel et vous ? Quelles patentes a-t-il reçu de Dieu ? Il reçoit de l'argent pour marmotter des paroles, et vous pensez que l'Etre des êtres ratifie les paroles de ce charlatan. »

Quel nom faut-il donner à un scélérat qui ose dire aux Chrétiens que le sacrement de pénitence établi parmi eux n'est qu'une superstition ? On sait bien que cette pratique religieuse coûte furieusement à l'orgueil, et qu'ainsi les philosophes ne peuvent pas s'en accommoder. Elle exige des dispositions de droiture et de sincérité ; ainsi, elle ne peut pas être du goût des hommes voués au libertinage.

Mais enfin, Jésus-Christ a déclaré à ses apôtres qu'il les établissait pour les réconciliateurs des hommes avec la Divinité, pour les médiateurs entre le ciel et le genre humain. Il leur a dit : *Ceux à qui vous aurez remis les péchés, les péchés leur seront remis, et ceux à qui vous les aurez retenus, ils leur seront retenus.* (*Joan.* xx, 23.) Il leur a dit : *Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera également délié dans le ciel.* (*Matth.* xviii, 18.)

Et un impie, pour répandre du ridicule sur ces augustes et divines institutions, en fait représenter les fonctions par les plus infâmes et les plus méprisables ministres du paganisme! Ecrivain impie, malheureux ceux qui te liront et t'applaudiront!

III. « Il y a peut-être une superstition pardonnable, et même encourageante à la vertu, c'est celle de placer parmi les dieux les grands hommes qui ont été les bienfaiteurs du genre humain. Il serait mieux sans doute de s'en tenir à les regarder simplement comme des hommes vénérables, et surtout de tâcher de les imiter. Vénérez sans culte un Solon, un Thalès, un Pythagore, mais n'adorez pas un Hercule pour avoir nettoyé les écuries d'Augias, » etc.

A qui donc adresse-t-il ces paroles, « placer parmi les dieux les bienfaiteurs du genre humain? » Est-ce à des païens? Mais les dieux des païens, par exemple, un Jupiter impudique, un Mercure fourbe, un Mars plus brutal qu'un cheval de carrosse, n'étaient pas une compagnie fort honnête, ni une récompense fort flatteuse pour des hommes vertueux. Veut-il parler à des Chrétiens? Mais les Chrétiens ne connaissent point de compagnies de dieux. Ils ne placent pas les hommes vertueux parmi les dieux. Ils les placent au ciel, avec Dieu.

Que veut-il dire par ces mots, *vénérez sans culte?* Si nous ôtons du mot de *culte* l'idée de l'adoration, qui n'est due qu'à Dieu seul, et que les Chrétiens ne rendent qu'à Dieu seul, on ne trouvera pas dans ces mots l'ombre du bon sens. *Vénérer* signifie *honorer, respecter, rendre quelque hommage.* — *Culte* signifie *hommage, respect,* et *honneur rendu.* — *Vénérer sans culte* signifiera donc la même chose qu'honorer sans honorer, respecter sans respecter, offrir des hommages sans offrir d'hommages. Oh! que cela est bien pensé et bien dit!

III. « Gardez-vous surtout d'établir un culte pour des gredins qui n'ont eu d'autre mérite que l'ignorance, l'enthousiasme et la crasse, et qui se sont fait une gloire de l'oisiveté et de la gueuserie. »

Enfin l'impie lève le masque. Les grandes âmes qui ont mis en pratique les sublimes maximes de Jésus-Christ, les Benoît, les François d'Assise, les Bernard, les Félix de Valois, les François Xavier, n'ont été, à son avis, que des gredins ensevelis dans l'ignorance et dans la crasse.

Des propos aussi impies et aussi indécents occasionnèrent un jour une saillie singulière. « Eh! si Voltaire, au lieu de jouer les beaux personnages qu'il a joués dans ce monde, » dit un quelqu'un, « si Voltaire se fût fait Capucin, s'il eût employé ses talents comme saint Bonaventure, s'il eût été humble, chaste, pénitent, détaché des richesses; s'il eût été tout rempli de zèle pour Dieu et pour le prochain, qu'il fût mort en odeur de sainteté, et ensuite béatifié, serait-il décent, serait-il tolérable de dire que le bienheureux Arouet n'était qu'un gredin, qui n'a eu d'autre mérite que l'ignorance, l'enthousiasme et la crasse? » On rit de la saillie, et quelqu'un ajouta : « Si l'on dit jamais le bienheureux Arouet, on pourra bien dire aussi un jour le bienheureux Lucifer, le bienheureux Belzébuth. »

IV. « Remarquez que les temps les plus superstitieux ont toujours été ceux des plus horribles crimes. »

Les temps des plus horribles crimes chez les Romains ont été ceux des premiers Césars, et ce furent les temps les moins superstitieux. Il en fut de même chez les Séleucides en Syrie, et chez les Lagides en Egypte. Nous ne parlons pas de la France. Les philosophes y prêchent beaucoup contre la religion, et l'on se plaint de ce que la philosophie en bannit toutes les vertus. Gardons-nous de la superstition, mais gardons-nous encore plus de l'impiété.

T

THEATRE. — *Autorités non suspectes qui le condamnent.* — Voltaire, dans son *Catéchisme d'un curé,* qui n'est pas assurément celui d'un Chrétien, lui fait dire : « J'ai du goût pour la comédie quand elle ne choque point les mœurs (il n'y en a point ou presque point de ce genre). Ces représentations inspirent la vertu par l'attrait du plaisir. Je ne vois rien là que de très-innocent et même de très-utile, et je compte bien assister à ces spectacles pour mon instruction. » Voilà une morale commode. Escobar n'en a jamais eu de plus indulgente. Il serait beau d'entendre un curé prononcer tout cela dans un prône; mais on voit bien que le pasteur de Voltaire est un être chimérique. C'est le loup, dont parle Lafontaine, qui prend l'habit de berger pour sucer plus à son aise le sang des brebis. Dépouillons l'animal du masque qui le couvre, et examinons, non pas si le théâtre peut former les mœurs (on convient généralement du contraire), mais voyons s'il ne produit pas un effet tout différent.

Le théâtre, dit M. de La Tour dans ses *Réflexions* sur cette matière, livre IV, n'est que le règne des passions. L'art du théâtre n'est que l'art de les exciter, pour en faire goûter le plaisir. En cela l'art dramatique est différent de l'éloquence, qui enseigne aussi à remuer les passions, mais qui a en vue un but honnête et utile. L'orateur ne remue que pour faire agir, l'acteur pour faire sentir. Démosthène tonnait pour faire déclarer la guerre à Philippe, Cicéron pour faire chasser Catilina et Marc-Antoine. La passion n'est que le ressort qu'on monte pour faire agir la machine; mais on peut tourner cette passion vers un bon objet, au

lieu qu'au théâtre l'objet est toujours mauvais.

Racine, Corneille, Voltaire, ne veulent que plaire. La passion n'est pour eux que le ressort du plaisir. Le spectateur ne demande rien de plus. La vertu, qu'on dit en être le fruit, est une fin éloignée dont ni les uns ni les autres ne s'embarrassent, et les actrices encore moins. « C'est donc (dit l'auteur cité) en matière de galanterie l'*Art d'aimer* d'Ovide mis en œuvre, et dans les autres vices, c'est l'ouvrage trouvé dans les papiers de la Brinvilliers, heureusement brûlé avec elle, l'art des poisons; ou si l'on veut le livre de Frontin, un recueil de stratagèmes de guerre pour faire réussir tous les crimes, favoriser toutes les passions, ménager toutes les intrigues, traverser tous les pères, maris et maîtres, et goûter librement tous les plaisirs.

« Les valets, les soubrettes, les confidents de la comédie ne sont que des fourbes vendus aux vices de leur maître, dont il emploie l'industrie, suit les conseils, applaudit les bons mots, récompense les honteux services; gens échappés à la potence, et très-dignes d'y monter. » Rousseau prétend que l'acteur qui joue si bien le « fripon sur le théâtre pourrait bien ailleurs mettre à profit son adresse, et par une utile distraction prendre la bourse de son maître pour celle de Valère. » Il a malheureusement raison. En effet, qui voudrait être servi par des valets de théâtre? La tragédie n'est pas moins pleine de scélérats d'un haut rang; vengeance, assassinats, empoisonnements, ambition, révolte, fureurs, désespoir : il n'y a presque point de scène où il ne soit question de quelque forfait. La sensation d'horreur et de désespoir qui en résulte, est-elle nécessaire pour éloigner du crime un cœur vertueux qui n'a pas besoin de ces horribles leçons? Il n'a pas même pensé que de telles énormités fussent possibles; et quant aux scélérats, ce ne sera pas le théâtre qui les corrigera.

L'ingénieux M. Trublet, dans ses *Mémoires sur La Motte Houdard*, rapporte un trait bien frappant du discours de ce poète sur la tragédie de *Romulus* donnée en 1722. « Les tragédies ne peuvent pas être, dit-il, d'un grand fruit pour les mœurs, quoique la partie du théâtre la plus sévère. Nous ne nous proposons pas d'éclairer l'esprit sur le vice et la vertu, en les peignant de leurs vraies couleurs; nous ne songeons qu'à émouvoir les passions par le mélange de l'un et de l'autre. Nous mettons les préjugés à la place des vertus. Dans les personnages intéressants nous faisons presque aimer les faiblesses par l'éclat des vertus que nous y joignons, dans les personnages odieux nous affaiblissons l'horreur du crime par de grands motifs qui les élèvent ou de grands malheurs qui les excusent. » Tout cela ne va que fort indirectement à l'instruction, on plutôt ce n'est que mieux apprêter le poison, et affaiblir le prétendu remède. Le même La Motte, dans l'ode sur la *Fuite de soi-même*, cherche un homme, comme Diogène, et demandant où l'on peut le trouver, dit :

> Le chercherai-je aux théâtres
> Vive école des passions,
> Qui charment les cœurs idolâtres
> De leurs vaines illusions,
> Où par des aventures feintes,
> On nous fait à de fausses plaintes
> Prendre une véritable part;
> Où dérober l'homme à lui-même
> Fut toujours le talent suprême
> Et la perfection de l'art?

Racine pense de même (préface de *Phèdre*). « Le théâtre de Sophocle et d'Euripide était une école où la vertu n'était pas moins bien enseignée que dans celles des philosophes. Il serait à souhaiter que nos ouvrages fussent aussi solides et aussi pleins d'instruction. Ce serait un moyen de réconcilier la tragédie avec des personnes célèbres par leur doctrine et leur piété, qui la condamnent, et qui la jugeraient plus favorablement si les acteurs songeaient autant à instruire qu'à divertir. » Ce grand maître n'est pas suspect; il n'était pas encore converti. Voilà donc l'ancien théâtre plus épuré que le nôtre, où l'on ne songe qu'à divertir et non à instruire.

La ville de Genève, instruite de ces principes, n'a jamais voulu souffrir la comédie. Le *Dictionnaire encyclopédique* a blâmé la sévérité des Génevois, et leur a conseillé d'appeler des troupes de comédiens pour être dans leur ville, les prédicateurs et les modèles de la sainteté. Rousseau, citoyen de Genève, quoique amateur et compositeur, a pris la défense de sa patrie contre les encyclopédistes, quoiqu'il fût de leur nombre, et a fait pour la défense de la vérité et de la vertu un ouvrage digne de la plume la plus éloquente. Un écrivain, pour lui répondre, a rempli plusieurs *Mercures* de l'éloge des grâces, des talents, et surtout de l'héroïque chasteté des actrices. En a-t-il convaincu les gens de bien? en a-t-il persuadé ceux qui fréquentent les spectacles? Le croit-il lui-même? Il n'y a que la réponse de Scarron à faire : *Oh! non.*

Bayle, le cynique Bayle, qui n'était protestant que de nom, puisque selon lui-même il « protestait contre tout, » n'était pas assurément dévot; la licence de son *Dictionnaire* en écarte bien loin le soupçon. Que ne dit-il pas de la vie et des mœurs de Molière, de Poisson, et de tous les acteurs et actrices qui tombent sous sa main? Son style caustique a beau jeu. Voici comme il parle de la comédie : « Bien des gens disent fort sérieusement à Paris que Molière a plus corrigé de défauts à la cour et à la ville, lui seul, que tous les prédicateurs ensemble, et je crois qu'on a raison, pourvu qu'on ne parle que de certaines qualités qui ne sont pas tant un crime qu'un faux goût; comme l'humeur des prudes et des précieuses, de ceux qui outrent les modes, qui s'érigent en marquis, qui ont toujours quelque pièce de leur façon à montrer, etc. Voilà

les défauts dont les comédies de Molière ont un peu arrêté le cours ; car pour la galanterie, l'envie, la fourberie, l'avarice, la vanité, et les autres crimes, je ne crois pas qu'elles leur aient fait beaucoup de mal. On peut même assurer qu'il n'y a rien de plus propre à inspirer la coquetterie que ses pièces, parce qu'on y tourne continuellement en ridicule les soins que les pères et les mères prennent de s'opposer aux amours de leurs enfants. » (*Nouvel. de la république des lettres*, mars 1684.)

Qu'opposera Voltaire à tant d'autorités ? La sienne est certainement bien respectable, surtout lorsqu'il élève des trophées à la vertu de la Lecouvreur, et qu'il regarde le chemin où on l'enterra comme son Saint-Denis ; mais il nous permettra de croire sur le danger du théâtre plutôt les Augustin, les Ambroise, les Tertullien, et les écrivains que nous avons cités, que l'auteur de la *Pucelle* et du *Cadenas*. Qu'il s'écrie donc tant qu'il lui plaira : « Muses, grâces, amours, dont elle fut l'image..... O mes dieux et les siens ! son triste tombeau est pour nous un temple nouveau.» Ce langage ne séduira personne. Mlle Lecouvreur, déifiée par Voltaire, une actrice à qui un poëte comique donne l'apothéose, ne fera jamais d'idolâtres. On sait que jamais la vertu ne canonisa le vice. (Chaudon, II, 402.)

* Depuis que Chaudon a publié ces réflexions, si justes et si utiles, nous devons constater, en gémissant, la prodigieuse décadence de nos théâtres, non pas sous le rapport de la vogue, mais dans le domaine de l'art et de la plus vulgaire moralité.

Il s'est formé une école de dramaturges et de poëtes, qui s'est donné la mission de porter sur les planches l'imitation ou la reproduction brutale de la vie de chaque jour. Ils sont en révolte contre les règles qui doivent guider l'imagination, et contre les principes les plus élémentaires de la raison et de la décence chez les peuples civilisés. Il n'est plus question de l'idéal qui élève les conceptions du génie à leur plus grande hauteur ; il n'est plus question de l'antique mythologie ni du caractère romain avec sa mâle énergie, ni de l'esprit chrétien si chevaleresque, ni du moyen-âge avec ses dévouements et ses passions. Les grands écrivains trouvaient là une matière inépuisable et immortelle sur laquelle ils réalisaient les œuvres sublimes qui agrandissaient l'âme et produisaient les plus nobles émotions.

On a quitté ces routes élevées, et tout ce qu'on demande, c'est de donner à notre siècle une représentation de lui-même sous les traits les plus difformes et dans ses réalités les plus honteuses. La poétique du jour se borne à l'imitation, et on prend les héros de la pièce nouvelle, non plus dans l'antiquité, mais dans la rue, sur le boulevard, et dans les salons les plus équivoques.

Cette littérature immonde est la conséquence du sensualisme ou du matérialisme où nous sommes descendus. Il faut au public de nos jours le moyen de contempler à prix modéré les belles choses qui se disent et se passent dans les bas-fonds de la vie sociale, dans les repaires du vice même élégant, dans tous les bouges des âmes flétries, et on se rassasie de ce spectacle du haut d'une banquette de théâtre. Quel style, quel coloris, quel artifice, on emploie pour faire voir les vilenies d'un certain monde, et ouvrir au délire des passions les boudoirs les plus abjects ! Le mal est grand, et l'habitude semble être prise de voir le théâtre livré à tous les égarements des sens. Nous avons aussi les drames puisés dans les bagnes, dans les feuilletons plus ou moins assaisonnés du jour ; car si on ne les travaille pas dans la sphère du génie, on travaille vite, et c'est ce qu'il faut pour amasser et jouir. Grâce à la Providence, de pareilles œuvres sont aussitôt mortes qu'on les voit éclore ; après avoir passé dans les livraisons à 20 centimes, on en trouve les débris dans la hotte du chiffonnier, et cette rapide destruction est un bienfait réel.

Les hommes qui ont conservé l'amour de l'art et une certaine élévation dans l'esprit, cherchent le moyen de ramener l'art théâtral dans une voie plus noble et plus digne. On a proposé naguère un prix annuel pour les drames qui seraient vraiment utiles aux mœurs, et qui n'offriraient par conséquent aucune des excentricités honteuses qu'on peut reprocher à tant de comédies, de vaudevilles et de pièces sans nom. Ces intentions généreuses auront-elles tout le succès désirable ? Espérons-le ; mais il faudrait avant tout corriger les goûts du public, et c'est ce qui ne peut s'accomplir qu'en imprimant, avec l'aide de la religion, une meilleure direction aux esprits et des mœurs plus pures à la société présente.

THÉOCRATIE. —Le gouvernement théocratique étant un des priviléges du peuple de Dieu, Voltaire a voulu affaiblir cette glorieuse prérogative, en la faisant partager à plusieurs peuples de l'antiquité. « Il semble, » dit-il, « que la plupart des anciennes nations aient été gouvernées par une espèce de théocratie. On voit des brahmes longtemps souverains dans l'Inde ; en Perse, une grande autorité dans les mages ; en Egypte, les prêtres prescrire aux rois la mesure de leur boire et de leur manger, élever leur enfance, et les juger après leur mort ; en Grèce, le grand prophète Chalcas avait assez de pouvoir dans l'armée, pour sacrifier Iphigénie la fille d'Agamemnon ; dans les Gaules, la puissance des druides ; chez les premières peuplades qui s'étaient choisi un dieu, les prêtres dominer sur les esprits au nom de ce dieu tutélaire. C'est sans doute de cette source que sont venus les sacrifices de sang humain, qu'on supposait ordonnés par le dieu reconnu. Hors la Chine, la théocratie était si établie, que les premières histoires sont celles des dieux qui s'étaient incarnés pour venir gouverner les hommes : en Egypte, le règne des dieux pendant des

millions d'années ; dans l'Inde, le dieu Brahma ; à Siam, Sommonocodon ; en Syrie, le dieu Adal ; en Phénicie, la déesse Cybèle ; Jupiter en Crète ; en Grèce et en Italie, Saturne. Le même esprit préside à toutes ces fables ; c'est partout une confuse idée chez les hommes que les dieux sont autrefois descendus sur la terre. »

Que voit, au travers de ces erreurs, un philosophe exempt de préjugés ? Il voit l'idée confuse d'un Dieu puissant et juste qui régit tout, gravée profondément dans l'homme, puisqu'elle se manifeste dans les premières peuplades, de même que dans les nations policées. Il n'est pas moins frappé de l'impression que faisait cette idée sur les esprits, puisque les prêtres en pouvaient abuser jusqu'au point d'arracher les enfants à leurs pères et à leurs mères, et de les immoler à leurs dieux. Mais ce qu'il voit encore plus clairement, c'est l'aveuglement étrange de toutes ces nations qui, prenant des hommes pour des dieux, croyaient que les dieux étaient descendus sur la terre pour les gouverner.

Etonné néanmoins de cette idée que les peuples avaient de la descente des dieux sur la terre, il en cherche l'origine, car elle ne lui paraît pas naturelle : elle lui paraît plus propre à révolter l'esprit humain qu'à s'en faire recevoir. Comment donc cette idée avait-elle pu entrer dans l'esprit de tous les peuples ? Il faut nécessairement ici avoir recours à une tradition transmise par les pères des premières peuplades à leurs enfants ; mais cette tradition étant générale et commune, doit avoir nécessairement une origine commune à tous les hommes. Où trouver cette origine ? Dans l'histoire que Moïse nous donne de la formation du premier homme et de la première femme, histoire obscurcie et dépravée par toutes ces fables qu'imaginèrent les prêtres et les poëtes du paganisme.

Voilà ce que Voltaire aurait dû chercher dans les erreurs des nations, au lieu d'y chercher des preuves d'un gouvernement théocratique : celles qu'il a cru y trouver sont très-faibles, pour ne rien dire de plus. Les mages en Perse ont eu de l'autorité : s'ensuit-il qu'ils étaient rois ? Smerdis a été placé sur le trône de Cyrus après la mort de Cambyse, sous le nom d'un frère de ce prince ; s'ensuit-il que ce fût en qualité de mage ? Les rois d'Egypte étaient-ils moins rois, parce que les prêtres, ayant la réputation de savants, leur servaient de précepteurs dans l'enfance, de médecins pendant leur vie, de juges après leur mort ?

Nulle trace d'un gouvernement vraiment théocratique, si ce n'est chez le peuple hébreu. Ce n'est que là que Dieu créateur se choisit des sujets, qu'il leur impose des lois, qu'il ordonne de la guerre, de la victoire, de la paix ; qu'il punit les transgresseurs de ses lois, qu'il en récompense les observateurs. Partout ailleurs, si vous exceptez la fable du règne des dieux pendant des milliers de siècles chez les Egyptiens, ce sont de faibles mortels assis sur le trône.

La royauté même est presque toujours séparée du sacerdoce, soit chez les Egyptiens, comme nous l'avons vu, soit dans la Chaldée. Le titre d'archimage ne fut uni à celui de roi chez les Perses, que sous Darius, fils d'Hystaspe, par un caprice de ce prince. Le grand pontificat chez les Romains ne fut pas toujours joint à la première dignité de l'Etat, ni sous les rois, ni sous les consuls, ni sous les empereurs. Il est vrai que les prêtres de toutes ces divinités chimériques, des Jupiter, des Cybèle, des Adad, des Brahma, etc., se donnaient pour leurs organes ; mais quelles preuves donnaient-ils que les dieux parlassent par leur bouche ? Ils rendaient des oracles au nom de ces dieux ; mais étaient-ce des ordres que les dieux intimassent aux peuples comme leurs rois ? Non ; Apollon, par exemple, consulté sur quelque événement qui se passait dans un pays éloigné, répondait en devin ; consulté sur quelque événement futur, il répondait en prophète, jamais en roi. (Chaudon, II, page 407.)

*THÉOLOGIE.—On comprend que nous n'avons pas à traiter ici la question de la supériorité de la théologie sur toutes les autres sciences ; de l'horizon infini qu'elle embrasse, de l'extrême utilité ou plutôt de la nécessité indispensable de son étude pour le gouvernement des âmes et de la société elle-même : ce sont là des vérités que personne, sans doute, ne s'avisera de contester. On donne à la philosophie un rang si important, si élevé dans le monde scientifique ; la théologie n'est-elle pas encore placée à un degré plus éminent, puisqu'elle réunit dans son domaine, à la fois, les choses divines et les choses humaines ?

Un regret que nous devons exprimer, dans l'amertume de notre cœur, c'est de voir certains esprits, d'ailleurs bien intentionnés, se réunir aux voltairiens de notre époque pour calomnier la théologie et lui jeter, à pleines mains, le ridicule jusque dans les formes de son enseignement. Des revues qui se disent foncièrement catholiques, et où la paille est souvent mêlée à l'or pur, ont publié naguère les chagrines élucubrations d'un prêtre lorrain (diocèse de Nancy). Le brave homme, qui fait preuve d'un esprit *excentrique*, pour ne pas le qualifier plus sévèrement, estime, dans les ennuis de sa maison presbytérale, que la théologie est une *science à faire*. Notez l'expression. Cette pauvre théologie n'existait pas jusqu'à l'avénement du curé de Mandres ; elle se trouvait à l'état de mythe : elle n'est pas seulement à *refaire* mais à *faire*.

Pardon, illustres saint Thomas d'Aquin, Pierre Lombard, Suarez, et tant d'autres qui avez *codifié* le dogme et la morale du catholicisme ! Votre vie entière s'est consumée dans ces rudes labeurs de l'intelligence et de la foi ! Pardon, vous comptez pour rien, la *théologie est à faire !*

C'est d'abord à la langue de l'école, en-

suite à la sécheresse de la méthode, à *l'étroitesse* des aperçus, à la pauvreté et à l'*humilité* du style que le poétique abbé adresse de violents reproches, au point de les appeler des *glaces polaires!*

Cependant nous supposons qu'avant son initiation au sacerdoce, le restaurateur de la science théologique a vécu dans un séminaire et qu'il y a suivi les cours d'usage : nous le pensons d'autant mieux qu'il a l'air de s'en plaindre comme d'un supplice dont il garde encore les marques. Ingrat !

Mais n'a-t-il pas remarqué, pendant ces graves études, que les quatre années consacrées à la théologie suffisent à peine pour effleurer les questions proposées dans les livres élémentaires? et il veut des ouvrages étendus, philosophico-littéraires, où la *magnificence des idées s'unisse aux riches développements de l'imagination!* Aurez-vous d'abord le temps de les lire?

N'a-t-il pas remarqué, d'après son expérience même, combien il est nécessaire de se rattacher à des principes nets, positifs, sobres de phrases et de sentiments, et secs, si vous le voulez, mais qui, dans leur précision, ne permettent pas à des esprits faussés ou ardents de quitter la véritable route?

N'a-t-il pas remarqué, dans la morale théologique surtout, qu'il y a des questions sur lesquelles on peut s'expliquer en latin, mais que le français le plus élégant, le plus à la mode, ne supportera jamais? D'ailleurs, quand il s'agit d'éléments et de principes, lequel, dites-moi, est le plus aride d'un traité de théologie, ou d'un traité d'arithmétique et de grammaire, voire même de littérature et de philosophie?

Quand vous avez épuisé, sur les bancs, l'étude de cet *abrégé*, de cette *somme* de théologie qui vous semble si nauséabonde, pourquoi, M. le curé, ne pas compléter vos *premières données scientifiques*, et vous livrer tout entier à la théologie de sentiment, de style, d'imagination, d'onction, de sublimité d'aperçus, que vous rêvez? Qui vous empêche alors de parcourir, non-seulement les magnifiques traités du *Cursus completus*, mais de consulter, *nocturna diurnaque manu*, les œuvres des saints Pères, véritables monuments de génie, où la théologie n'est pas mal développée ; ensuite, les sermons de nos orateurs les plus fameux qui déploient toutes les ressources de l'éloquence, toutes les richesses de la parole humaine, dans l'exposition des dogmes et de la morale du catholicisme? Enfin, vous avez les ouvrages apologétiques et polémiques, où rien n'a été épargné pour entraîner l'adhésion de l'esprit et du cœur. N'est-ce pas tout ce qu'il faut à vous et au siècle?

Notre vie entière ne suffit pas pour tirer profit de tous ces trésors de science, de raison, de foi, de supériorité esthétique, et vous voulez que, dans les jours si rapides de votre passage au séminaire, on vous les fasse étudier de front! Quelle aberration et quelle manie de système! Le siècle dont vous parlez connaît des *livres théologiques* d'une valeur bien plus grande que tout ce que vous pouvez imaginer aujourd'hui, et il les dédaigne, il s'en détourne, il les foule aux pieds, et vous voulez qu'il se laisse éblouir par votre théologie à vous!

Croyez-en l'expérience : laissez parler vos maîtres, et de votre côté faites de la théologie élevée, sentimentale, onctueuse et surtout charitable dans vos sermons ; soyez vous-même ce livre où chacun puisse lire le bien qu'il doit accomplir, alors vous aurez dignement accompli votre tâche, et la théologie sera aussi *magnifique*, aussi sublime qu'elle peut l'être.

Cependant, voulant prêter notre faible concours à *l'invention* de la science théologique, nous soumettons, au nom de M. le curé de Mandres, la charte suivante à nos seigneurs les évêques de France :

Art. 1^er^. La théologie est une science qui parle français.

Art. 2. Le *Génie du christianisme* est déclaré livre classique pour l'ensemble de l'étude de la foi catholique.

Art. 3. Le poëme *De la religion* de Racine lui est adjoint comme traité spécial de la religion.

Art. 4. Les prophéties seront approfondies dans la quatrième églogue de Virgile et dans les vers de la sibylle de Cumes.

Art. 5. L'incarnation du Verbe divin sera particulièrement recherchée dans le *Logos* de Platon.

Art. 6. L'immortalité de l'âme, le paradis, l'enfer, le jugement qui suit la mort seront vérifiés et démontrés par les juges du Tartare païen et par les Champs-Elysées, en un mot, par Homère et Virgile.

Art. 7. On fera des emprunts aux livres des Hindous, ou s'appuiera de Brahma, de Wichnou, et surtout de Krisna, aussi souvent que le besoin s'en fera sentir.

Art. 8. Le décalogue sera traduit en vers, et le sixième commandement surtout, sera complété par des dissertations anatomiques, par des fragments des *Odes* d'Horace, de l'*Art d'aimer* d'Ovide et d'autres chefs-d'œuvre littéraires du même genre.

Art. 9. Pour les péchés capitaux et les sacrements, on se servira de tableaux très-connus dans le monde des arts et commentés par la plus agréable poésie : il y aura plaisir pour les sens, pour l'esprit et pour le cœur.

Art. 10. La liturgie sera enseignée d'une manière exclusive, par les hymnes de Santeuil, de Coffin et les psaumes de Clément Marot.

Art. 11. Comme le sensualisme, le matérialisme le plus hideux est devenu le besoin, pour ne pas dire la maladie du siècle, nous établissons, par la présente ordonnance, une théologie qui lui soit conforme.

Est-ce assez de ridicule et de non-sens? Nous rougissons de tracer ici de pareilles sottises, et cependant, qu'on veuille y réfléchir, n'est-ce pas logiquement où l'on irait bientôt se fourvoyer à la suite de tous les prophètes de notre siècle, si l'on voulait

se prêter à leurs folles exigences? Comprenons qu'il est temps, plus que jamais, de poser une digue aux flots qui nous envahissent, et de rester fermes dans le cercle inflexible de la méthode et de l'orthodoxie catholiques.

TINDALL. —Matthieu Tindall fut en Angleterre ce que les Fréret, les Boulanger, les Voltaire ont été en France. Il affecta beaucoup de zèle pour la religion naturelle, parce que dans le fond il n'avait aucune religion. Son *Christianisme aussi ancien que le monde, ou l'Evangile, seconde publication de la religion de nature*, est plein des sophismes les plus captieux. Son hétérodoxie n'empêcha pas qu'il ne fût pensionné de la cour d'Angleterre. On considérait en lui le citoyen qui avait rendu quelques services à l'Etat, et non l'impie qui avait voulu nuire à la religion.

Nous remarquerons avec satisfaction que Tindall était, comme la plupart des autres impies, un homme inconséquent dans sa conduite et dans ses écrits. Tour à tour jacobite et wigh, il se tourna toujours du côté le plus fort. Les bizarreries de son esprit se firent connaître même en delà du tombeau. Il voulut imiter, à ce qu'il disait, Alexandre le Grand dans la distribution de son héritage, en le laissant au plus digne. Il légua en effet cinquante mille livres à un homme inconnu, qui n'était pas son parent, et priva ainsi de cette somme sa famille qui n'était pas opulente.

Au reste quelques écrivains ont confondu Matthieu Tindall avec Nicolas, son neveu, traducteur de l'Histoire d'Angleterre par Rapin Thoyras. Celui-ci était un homme de beaucoup de mérite, au lieu que son oncle n'avait précisément que le génie qu'il fallait pour produire quelques feuilles volantes pour ou contre le gouvernement. Pope, qui se connaissait en hommes, en fait un portrait dégoûtant dans sa *Dunciade*. Il est vrai que ce poëte était son ennemi; mais le ressentiment n'empêche pas toujours de rendre une exacte justice. Voyez sur cet homme singulier les *Anecdotes sur la vie et les sentiments de quelques prétendus esprits forts de nos jours* dans le *Mercure suisse*, juillet 1734. Tindall était mort à Londres l'année précédente, avec la douleur d'avoir survécu à sa réputation. Leland et Foster, deux écrivains anglais, ont pulvérisé ses chimères antichrétiennes. (Chaudon, II, 407.)

TOLAND. — Jean Toland, né en 1670, dans un village nommé Redeastle, en Irlande, passa longtemps pour le fils d'un prêtre catholique, et la prétendue illégitimité de sa naissance fut une source d'injures pour ses ennemis. L'auteur de sa Vie a voulu détruire ce reproche par une attestation de trois Franciscains, irlandais, datée de Prague en Bohême du 2 janvier 1708. Ils déclarent qu'il descendait d'une noble et ancienne famille d'Irlande. On a attaqué cette attestation et on l'a défendue : temps perdu de part et d'autre. Qu'importe que Toland ait été bâtard ou légitime? Ce sont ses mœurs et sa conduite qu'il faut étudier; et s'il manqua de probité et de vertu, fût-il né d'un prince, les attestations des Cordeliers ne sauraient rétablir sa mémoire.

Ses parents étaient catholiques romains. Il nous apprend lui-même, que « dès le berceau il avait été élevé dans la superstition et l'idolâtrie la plus grossière; mais que grâce à Dieu sa raison, aidée de quelques autres personnes, avait été l'heureux instrument de sa conversion; car il n'avait pas encore seize ans, qu'il était déjà aussi zélé contre le papisme qu'il l'a toujours été depuis. » Il n'avait pas certainement de quoi se féliciter; car ayant secoué le frein que l'autorité de l'Eglise met à la liberté de penser, il ne chercha plus qu'à se signaler par sa hardiesse. Après avoir étudié dans les universités de Glaskow et d'Edimbourg, il passa à Leyde en 1690. Le jeune Toland était déjà rongé du désir de se distinguer à quelque prix que ce fût; défaut dont Locke, qui le protégeait, s'aperçut aisément. Il étudia deux ans l'histoire ecclésiastique sous le savant Frédéric Spanheim, et retourna ensuite en Angleterre, très-disposé à faire la guerre.

Son premier coup d'essai contre la religion eut pour objet les ecclésiastiques, qu'il attaqua dans une satire violente intitulée : *la Tribu de Lévi*. On lui opposa d'abord un poëme anglais sous le titre de *Rapsache vapulans*, où son cœur et son esprit sont peints avec les couleurs les plus noires, et peut-être les plus vraies. Le genre satirique ne lui ayant pas réussi, il se tourna du côté du genre impie; et il publia à Londres in-8° en 1696, un ouvrage infâme, où il entreprit de prouver qu'il n'y a point de mystères dans la religion chrétienne.

Le titre de ce livre est : *La religion chrétienne sans mystères*, ou *Traité dans lequel on fait voir qu'il n'y a rien dans l'Evangile de contraire à la raison ni qui surpasse ses lumières, et qu'il n'y a point de dogme du christianisme qui puisse être appelé proprement mystère.*

Les raisons qu'apporte Toland pour prouver sa thèse, n'ont pas autant de clarté qu'il voudrait en donner à nos mystères. Les libraires de Londres ayant envoyé des exemplaires de son livre en Irlande, il n'y fit pas moins de bruit qu'en Angleterre. Les clameurs augmentèrent par l'arrivée de l'auteur en 1697, et surtout par ses propos hardis. Il excita contre lui les cris de tous les partis, non-seulement par sa dangereuse singularité, mais par son affectation extravagante de les répandre et de les soutenir. Les cafés et la table étaient les endroits qu'il choisissait pour s'entretenir sur les vérités les plus importantes.

L'auteur et le livre furent dénoncés au magistrat, et on l'excita vivement à punir un jeune étourdi, qui venait ériger en Irlande une école d'impiété. La chambre des communes de ce royaume ordonna le 9 septembre, que le livre intitulé *La religion chrétienne sans mystères*, « contenant plu-

sieurs doctrines hérétiques, contraires à la foi, et à l'Eglise établie en Irlande, serait brûlé publiquement par la main du bourreau, et que l'auteur Jean Toland serait mis sous la garde du sergent d'armes, et poursuivi en justice par le procureur général, pour avoir composé, et fait imprimer ledit livre : comme aussi que l'on présenterait une adresse aux régents, pour qu'ils défendissent qu'on n'en apportât plus d'exemplaires dans le royaume, et qu'on débitât ceux qui y étaient déjà. »

L'auteur se voyant poursuivi vivement, se sauva en Angleterre avec précipitation. On sent bien qu'il n'avait pas tort ; les philosophes n'en ont jamais. Aussi dès qu'il fut arrivé à Londres, il publia sa justification sous ce titre : *Apologie de Toland, contenue dans une lettre écrite par lui-même à un membre de la chambre des communes d'Irlande, la veille du jour que son livre fut condamné au feu, avec une préface qui explique le sujet qui la lui a fait écrire.* Cette *Apologie* eut l'effet qu'ont ordinairement toutes celles de ce genre. Les torts de l'auteur incrédule n'en firent que plus d'éclat.

Ses opinions commençant à se répandre, la convocation du clergé en demanda la condamnation dans un mémoire présenté aux évêques en 1700. La chambre proscrivit et censura son livre. On en tira quelques propositions scandaleuses; mais on le fit avec si peu de jugement, qu'on omit les plus mauvaises, et que celles qu'on choisit, quoique très-condamnables dans les vues de l'auteur, étaient néanmoins susceptibles d'un bon sens. Cette censure fut envoyée aux évêques, qui ne croyant pas que la chambre basse eût le pouvoir de faire juger les livres, laissa entièrement tomber cette affaire.

Les traverses ne corrigèrent pas Toland. Il mit au jour en 1699 un poëme intitulé : *Cliton* ou *La force de l'éloquence.* Cet ouvrage respire l'irréligion. Il courut quelque temps en manuscrit. L'auteur veut y prouver tout le pouvoir de l'éloquence, même en matière de religion. « Je ne prétends pas m'arrêter là, dit-il, tous les imposteurs sacrés de toutes les religions seront exposés à mes traits : soit qu'ils cachent leur orgueil sous un habit noir, soit qu'ils déguisent leur fourberie sous des capuchons ; en un mot, sous quelque déguisement qu'ils se mettent pour mener le peuple par le nez en partageant ses dépouilles. »

En 1701, il passa à la cour de Berlin, où il vit quelquefois la reine. Cette princesse l'engagea dans une dispute avec le savant Beausobre sur l'authenticité des livres du Nouveau Testament, et cette conférence ne tourna pas à sa gloire. Aussi lorsqu'il retourna à Berlin en 1707, il fut reçu avec la froideur qu'il méritait.

Toland était de ces hommes qui sacrifient tout à l'intérêt présent, et qui sont toujours prêts à écrire contre eux-mêmes, si la situation de leur fortune paraît l'exiger. Il avait plu à la cour par quelques mauvais livres ; il voulut y plaire davantage, en se donnant pour un homme irréprochable. Il publia en 1702, in-8° *Vindicius Liberius*, ou *Apologie de Toland contre la chambre basse de la convocation et autres, où l'on trouve, outre ses lettres à l'orateur, l'éclaircissement de quelques endroits du livre intitulé :* Le christianisme sans mystères ; *d'autres y sont rectifiés, avec un exposé clair et complet des principes de l'auteur en matière de politique et de religion, et la justification des wighs et des républicains contre les fausses idées qu'en donnent leurs adversaires.* Toland reconnaît que ses livres contenaient quelques propositions téméraires; mais il prie de les lui pardonner en faveur de la sincérité de sa religion et de son attachement pour les rois. Après cela doit-on être étonné que le plus illustre de nos Titans modernes, après avoir attaqué toute sa vie la Divinité, et les monarques qui en sont les images, dise à ses ennemis : Je leur déclare que je veux vivre et mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, sans attaquer personne, sans nuire à personne, sans soutenir la moindre opinion qui puisse offenser personne. Je déteste tout ce qui peut porter le moindre trouble dans la société, et si jamais on a imprimé sous mon nom une page qui puisse scandaliser seulement le sacristain de leur paroisse, je suis prêt de la déchirer devant eux. (*Lettre* de Voltaire *au P. de Latour, Jésuite.*)

Toland, après diverses courses en Allemagne, commencées en 1707, et qui augmentèrent sa vanité et diminuèrent sa bourse, regagna avec assez de peine la Hollande, où il demeura jusqu'en 1710. Il avait publié l'année précédente à la Haye deux dissertations latines intitulées : *Adeisidæmon et Origines judaïcæ.* Il veut prouver dans ses *Origines judaïques* que le passage de Strabon au sujet de la nation israélite est très-important. Il semble préférer ce que l'auteur païen dit des Juifs et de leur religion au témoignage des Juifs mêmes. Il tourne en ridicule Huet, qui, dans sa *Démonstration évangélique*, avait cru retrouver quelques-uns des grands personnages de l'Ancien Testament dans les divinités païennes ; Moïse, par exemple, dans Bacchus, Typhon, Silène et Adonis. L'auteur de la *Philosophie de l'histoire*, qui a fait tant d'incursions impies chez les Anglais, n'a pas oublié les railleries de Toland, et leur a prêté même une nouvelle force dans son dangereux ouvrage. « Voilà, » dit-il après avoir rapporté quelques-unes des preuves du savant prélat, « ce que Huet appelait sa Démonstration. Elle n'est pas à la vérité géométrique. Il est à croire qu'il en rougit les dernières années de sa vie, et qu'il se souvenait de sa Démonstration, quand il fit son traité *De la faiblesse de l'esprit humain, et de l'incertitude de ses connaissances.* » (*Nouveaux mélanges*, tome I, pag. 132.)

L'illustre évêque rougit si peu de sa Démonstration, qu'il fut très-piqué de l'atta-

que que Toland osait lui porter. Il se défendit très-vivement dans une lettre publiée d'abord par les journalistes de Trévoux, et qui reparut ensuite avec quelques changements dans la collection de M. l'abbé Tilladet.

Une des productions de Toland qui méritait le plus l'animadversion des gens de bien, est son *Nazarenus*. Il parut en 1718, in-8°, sous ce titre : *Nazarenus*, ou *le Christianisme judaïque, païen et mahométan; contenant l'histoire de l'ancien Evangile de saint Barnabé, et de l'Evangile moderne des mahométans attribué à cet apôtre, qui avait été inconnu aux Chrétiens jusqu'à présent. On y explique par occasion le plan original du christianisme, par l'histoire des Nazaréens, dont on peut se servir avec succès pour terminer plusieurs disputes touchant la religion chrétienne, religion divine, mais qui a été fort corrompue. On y a joint une relation d'un manuscrit irlandais des quatre Evangiles, et un abrégé de l'ancien christianisme d'Irlande, comme aussi l'existence des Keldées* (ordre de religieux laïques) *contre les deux derniers évêques de Worcester.*

Voici quel était, suivant Toland, le plan original du christianisme. Les Juifs, quoiqu'associés avec les gentils convertis, qu'ils reconnaissaient pour frères, continuèrent néanmoins à observer toujours la loi ; et les gentils, qui, embrassant le judaïsme, ne reconnurent qu'un seul Dieu, ne furent pas obligés cependant d'observer la loi. Mais les uns et les autres furent unis et ne formèrent qu'un seul corps, principalement pour cette partie du christianisme, qui, plus parfaite que toutes les purifications préparatoires des philosophes, prescrit la sanctification, et le renouvellement de l'homme intérieur. C'est en cela seul que le Juif et le gentil, le Grec et le barbare, l'esclave et l'homme libre, sont *tous un en Jésus-Christ* (*Galat.* III,28), quoiqu'ils diffèrent à d'autres égards.

L'art insidieux de proposer des questions dangereuses et d'y répondre faiblement, est encore un larcin que l'auteur du *Dictionnaire philosophique* et de la *Philosophie de l'histoire* a fait aux Anglais. Toland lui en avait donné le premier l'exemple. On trouve à la fin de son livre deux problèmes historiques sur les Juifs et sur leur religion, où, sans qu'il affirme rien, on voit bien ce qu'il pensait.

Il demande, dans le premier problème, si l'on peut démontrer, sans avoir recours aux miracles, par la nature du gouvernement ou de la religion des Juifs, que ce peuple, dispersé dans toutes les parties du monde, a pu se conserver depuis près de 1700 ans, quoiqu'il n'ait été protégé par aucun potentat, et qu'il ait été exposé à la haine et au mépris de toutes les nations?

Ce problème paraît d'autant plus important à Toland, qu'il y a longtemps que les religions des Egyptiens, des Babyloniens, des Grecs et des Romains, ont été entièrement abolies. Mais si l'auteur avait un peu raisonné conséquemment, il se serait aperçu que la cause de la conservation du peuple juif n'est plus problématique. L'exception que cette nation unique fait parmi toutes les nations, indique assez que c'est l'effet d'une influence particulière de la Providence, qui fournit en même temps une preuve de la divinité de l'origine de la religion judaïque et de la chrétienne.

Toland demande, dans le second problème, si l'on peut expliquer par la nature du gouvernement ou de la religion des Juifs, sans avoir recours aux miracles, d'où vient que ce peuple avait un si grand penchant à l'idolâtrie, et à épouser des femmes des nations voisines, pendant qu'il fut en possession de la Palestine? et d'où vient que ce même peuple, depuis sa dispersion, a une horreur extrême pour l'idolâtrie, et évite soigneusement d'être confondu avec les nations parmi lesquelles il habite? Je ne vois pas la fin de ce prétendu problème, dit M. de Chaufepié, *Dictionnaire critique*, article *Toland*. Je ne sache personne qui ait trouvé quelque chose de miraculeux dans le penchant que les Israélites eurent autrefois à l'idolâtrie. A l'égard de l'éloignement qu'ils ont eu depuis pour ce crime, il n'est pas difficile d'en rendre raison. Outre l'expérience des châtiments que leurs pères avaient éprouvés, on peut dire encore qu'il y a en cela une direction de la Providence, qui veut conserver ce peuple dans l'état de séparation où il se trouve.

Qu'on juge encore des intentions de Toland par ce qu'il disait d'un livre qu'il avait dessein de publier, intitulé : *La république de Moïse*. « Ceux, dit-il, qui croient que la loi fut révélée à Moïse sur le mont Sinaï me sauront bon gré de ce que je fais voir qu'elle est plus excellente et plus parfaite, et par conséquent plus digne de Dieu, qu'on ne la représente dans tous les systèmes de théologie, sans exception, où l'on se plaint de ses défauts et de ses imperfections ; et ceux qui supposent avec Strabon et Diodore de Sicile que cette loi est une pure invention de Moïse, dont il fit Dieu auteur, pour la rendre plus vénérable, seront obligés de reconnaître que Moïse était infiniment plus habile que Zaleucus, Charondas, Solon, Lycurgue, Romulus, Numa, et qu'aucun autre législateur. » On sent aisément ce que cette alternative veut dire et où Toland en voulait venir.

La méthode qu'ont nos auteurs antichrétiens d'aujourd'hui d'attaquer la partie de la religion qu'on ne croit pas, pour mieux détruire celle qu'on croit, n'était pas inconnue à Toland. Il crut faire tort à l'Eglise romaine en se moquant de quelques sottises, dont elle rit la première. Il publia une brochure, en 1718, sous ce titre : *La destinée de Rome, ou la probabilité de la prompte et finale destruction du Pape, tirée en partie de plusieurs raisons naturelles et observations politiques, et en partie de la fameuse prophétie de saint Malachie, archevêque d'Armagh, dans le* VIII^e^ *siècle; pièce curieuse, contenant les caractères emblématiques de tous les Papes, depuis son temps*

jusqu'à leur entière destruction, et que l'on donne ici non-seulement complète, mais que l'on met dans un plus grand jour qu'on ne l'avait fait encore, dans une lettre à un théologien de l'Église du premier né. Les plus judicieux critiques catholiques romains regardent cette prophétie de saint Malachie comme une pièce supposée des plus absurdes et des plus impertinentes, et le P. Menestrier, Jésuite, en a fourni des preuves convaincantes.

Toland eut encore cette ressemblance avec le chef de nos mécréants à la mode, c'est que l'âge, loin de le corriger, ne fit que l'enfoncer davantage dans ses abominables principes. Il leva entièrement le masque dans son *Pantheisticon, sive formula celebrandæ sodalitatis Socraticæ*, 1720, *in*-8°. *Cosmopoli*, c'est-à-dire à Londres.

Ce formulaire d'une société de disciples de Socrate est en forme de dialogue entre le président et les membres de la société. Le président recommande l'amour de la vérité, de la liberté et de la santé, et les encourage à être de bonne humeur, sobres, tempérants et dégagés des superstitions populaires. Il leur lit des passages de Cicéron et de Sénèque, et quelquefois il chante des vers tirés des anciens poëtes et convenables à leurs maximes. Les odes d'Horace sont leurs hymnes. A l'égard de la religion de ces philosophes libertins, leur nom la fait assez connaître. Ce sont des panthéistes, des gens qui ne reconnaissent d'autre divinité que l'univers. Cette pièce singulière est composée d'antiennes, de leçons, de litanies, etc. Le but de l'auteur était à la fois de tourner en ridicule les liturgies chrétiennes et de répandre son libertinage. Il semble qu'il sentit lui-même qu'il s'était trop livré à son imagination déréglée, car il la fit imprimer secrètement à ses dépens et n'en fit tirer qu'un petit nombre d'exemplaires. Il en portait toujours quelques-uns avec lui et il les vendait mystérieusement. Ses affaires étaient alors en désordre ; on le savait, et la plupart n'en achetaient que pour lui faire l'aumône ; et pour que ce secours le menât plus loin, il n'en donnait guère au-dessous de la guinée.

Le docteur Hare dit, dans son *Ecriture défendue*, in-8°, 1721, que « cet athée, non content de ce qu'il a osé faire imprimer dans cette pièce impie, a ajouté, à ce que l'on m'a assuré, dans quelques exemplaires, une prière écrite en ces termes ou en d'autres équivalents : *Omnipotens et sempiterne Bacche, qui hominum corda donis tuis recreas, concede propitius ut qui hesternis poculis ægroti facti sunt, hodiernis curentur et per pocula poculorum.* »

L'auteur de la vie de Toland assure qu'il n'a jamais écrit une telle prière. « Je ne nommerai pas, dit-il, la personne qu'on m'a dit en être l'auteur, par respect pour sa profession. Je m'imagine qu'il n'a eu dessein que de tourner en ridicule la société des philosophes panthéistes de Toland, qu'il a pris tous pour des ivrognes ; c'étaient au contraire des gens graves, sobres et tempérants. Dans le fond, il faut avouer que s'il y a plus d'esprit et de plaisanterie dans cette prière, il y a aussi une profanation plus déclarée que dans aucun endroit du *Pantheisticon.* » Mais ne peut-il pas se faire que Toland, qui se mêlait souvent de plaisanter et qui le faisait souvent assez mal, eût inventé lui-même cette espèce d'*Oremus* pour amuser ceux qui le nourrissaient ? Quand on a lu les autres ouvrages de cet impie, on n'est guère tenté de douter que les plus mauvaises pièces pussent sortir de sa plume.

Cette impiété téméraire qui le caractérisait est très-marquée dans un ouvrage qu'il donna la même année que le *Pantheisticon*. Ce livre parut à Londres en 1720, in-8°, sous le titre de : *Tetradymus ou les Quatre jumeaux*, contenant :

I. Hodecus, *où l'on prouve que la colonne de nuée et de feu qui guidait les Israélites dans le désert n'était point miraculeuse, mais que c'était (ainsi que cela est fidèlement rapporté dans l'*Exode*) un signal, également en usage parmi d'autres nations, et non-seulement utile, mais nécessaire dans ces déserts.*

II. Clidoforus ou *le Porte-Clefs, ou la philosophie exotérique et érotérique, c'est-à-dire la doctrine publique et secrète des anciens, par l'exemple desquels on justifie la prudence de ne dire ce que l'on pense en matière de religion qu'en temps et lieu convenables, en se réservant d'ailleurs de parler comme le vulgaire.*

III. Hypatie, *ou Histoire de la plus vertueuse, la plus savante et la plus accomplie dame, que le clergé d'Alexandrie mit en pièces pour assouvir l'orgueil, la jalousie et la cruauté de Cyrille, leur archevêque, communément appelé saint, titre dont il est indigne.*

IV. Mangonautes, *ou défense du* Nazarenus, *au très-révérend Jean, évêque de Londres, contre son chapelain le docteur Mangey, son dédicateur Paterson, et le révérend docteur Brett (que j'aurais dû nommer le premier), ci-devant de l'Eglise de Londres.*

M. de la Chapelle parla de ces singulières dissertations de Toland, dans le tome IV[e] de la *Bibliothèque anglaise*. Il démasqua l'ennemi du christianisme de la manière la plus propre à faire connaître l'indignité de son caractère. Le journaliste fait voir que Toland se moque de la religion en faisant semblant d'être en colère contre ceux qui l'accusaient d'irréligion. C'est une espèce de charlatanisme en usage parmi les incrédules, et que les disciples français du déiste anglais n'ont pas manqué de suivre.

La santé de Toland commençait à se déranger, ainsi que son esprit. Il appela un médecin qui fit si bien que le malade eut un vomissement et un dévoiement continuels. Il fit un effort pour retourner à Putney, solitude dans laquelle il passa les dernières années de sa vie. Il se trouva mieux, et eut quelque espérance de se rétablir. Il profita de ce bon intervalle pour composer une dissertation sur l'incertitude de la médecine et sur le danger qu'on court en con-

fiant sa vie a ceux qui la pratiquent, tandis qu'il nous est aisé de nous guérir en usant des remèdes qui nous conviennent et que l'expérience et l'attention sur nous-mêmes peuvent nous faire connaître. Cette brochure n'arrêta pas le cours du mal, et il fut enlevé au monde, qu'il corrompait, le 11 mars 1722.

L'auteur de sa *Vie* dit « que pendant toute sa maladie il témoigna une patience philosophique, qu'il vit approcher la mort sans en témoigner la moindre crainte, et qu'au moment qu'il allait expirer il prit congé des assistants en leur disant *qu'il allait dormir.* »

On trouve dans une autre, lettre écrite vers ce temps-là par un de ses amis : « Pendant toute sa maladie, dit-il, il a marqué une patience philosophique et une entière résignation à la volonté de Dieu ; sentant parfaitement qu'il approchait de sa fin ; car, comme il me parut un peu plus gai la veille de sa mort, je lui dis que j'espérais qu'il était mieux, à quoi il me répondit sur-le-champ : *Monsieur, je n'espère qu'en Dieu.* Quelques minutes avant que d'expirer, ayant regardé fort attentivement quelques amis qui étaient dans la chambre, on lui demanda s'il avait besoin de quelque chose ; à quoi il répondit avec la plus grande fermeté : *Je n'ai besoin que de la mort.* »

Toland se fit une épitaphe quelques jours avant sa mort. Elle n'est certainement pas modeste. Il s'est peint comme l'apôtre de la vérité, le défenseur de la liberté, préférant toujours l'honnête à l'utile : insensible aux mots et aux menaces ; n'étant ni le sectateur ni le courtisan de personne. Jamais un aussi petit homme ne s'est fait de plus grandes idées de lui-même. Dans les affaires d'Etat, dit un homme d'esprit, la mouche de la fable et lui c'était la même chose ; et quant à la religion, ce n'est pas outrer son caractère que de dire qu'il aurait été un des plus zélés déistes s'il avait eu le bonheur de vivre parmi les athées.

« Ses disgrâces » dit l'auteur du *Fruholders Journal* (21 mars 1721), « doivent être attribuées à sa vanité. Il affectait d'être singulier en tout : manière de se distinguer fort aisée. Il rejetait un sentiment, parce qu'un auteur célèbre l'embrassait. Avec une teinture de toutes les langues, il n'était habile dans aucune. Son style était bas, confus et désagréable ; il mettait des titres bizarres à ses ouvrages, à l'imitation des anciens philosophes ; et il aimait à y parler de lui-même avec une extrême complaisance. Il se plaisait à tracasser en disputant ; et il était grossier, décisif, quoiqu'il eût toujours tort. Il doit principalement sa réputation aux critiques que les savants ont faites de ses écrits. Dans les disputes qu'ils avaient entre eux, une de leurs injures ordinaires était d'accuser leurs adversaires d'avoir des sentiments approchant de ceux de Toland ; reproche qui était regardé comme la chose la plus honteuse, et une marque infaillible d'erreur. Jamais personne n'a autant écrit contre la religion que lui, et n'a fait si peu de mal. C'est encore un problème de savoir, si les gens de bien ont eu plus de compassion pour lui, que les incrédules de mépris. »

Nous nous sommes étendus sur cet impie, parce que son histoire nous a paru très-propre à développer le caractère des incrédules. C'est un original qui a aujourd'hui bien des copies en France. (CHAUDON, II, 422.)

TOLÉRANCE. — Qu'est-ce que la tolérance ? Si vous consultez les sages, ils vous diront que c'est la liberté qu'on laisse à chacun, de parler ou d'agir comme il juge à propos, sans qu'on soit obligé de l'approuver, ou en droit de le condamner. C'est à cette idée que nous nous en tiendrons, parce que c'est la plus juste qu'on puisse donner de la tolérance, et qu'il n'est certainement personne qui ose s'y refuser.

Il s'ensuit de cette définition, que la tolérance juste, raisonnable, ne peut avoir pour objet que des choses qu'on puisse regarder comme indifférentes, et qui ne puissent donner aucune atteinte ni aux droits de la société, ni à la religion, ni à rien de ce qui est autorisé par les lois. Cette observation est absolument nécessaire pour ne pas se laisser prendre à ce grand mot de tolérance employé à tout propos, et dans toute sorte d'occasion.

Les philosophes réclament sans cesse la tolérance. C'est leur dogme favori, parce que c'est un voile spécieux sous lequel on peut faire passer ses opinions, et ses sentiments les plus dangereux et les plus condamnables, et sauver en même temps ceux qui en sont les auteurs. Aussi leurs écrits sont-ils tous remplis de conseils, d'invitations, d'exhortations à la tolérance ; et ils le sont également de plaintes, d'invectives, et de déclamations contre les Chrétiens qu'ils accusent de soutenir le dogme horrible qui lui est opposé.

Les Chrétiens, de leur côté, ne trouvent pas qu'il soit bien difficile de leur répondre. Ils examinent d'abord quels sont les vrais principes de cette tolérance que les philosophes réclament avec tant de chaleur ; ils leur disent ensuite que l'objet de leurs demandes n'est point cette tolérance sage et raisonnable qu'on vient de définir, mais une licence générale pour débiter toutes les impiétés que des têtes échauffées pourraient enfanter ; ils leur font observer l'inconséquence ridicule de leur procédé, puisqu'en réclamant la tolérance pour eux, ils sont les plus intolérants vis-à-vis des autres ; ils leur démontrent enfin que rien ne serait plus contraire à la raison, ni plus funeste à la société que la tolérance qu'ils ne cessent de demander.

Voilà le grand objet du différend qui est entre les philosophes et les Chrétiens ; voyons d'abord comment s'y prennent les Chrétiens pour établir leurs principes ; nous écouterons ensuite ce que les philosophes leur répondent ; et nous serons à même de juger.

ART. I^er^. — *Où l'on recherche quels sont les vrais principes de la tolérance demandée par les philosophes.*

Pour peu qu'on suive messieurs les philosophes, et qu'on examine leur manière de penser, d'écrire et de parler, on vient bientôt à bout de découvrir le fond de leurs belles âmes, et de pénétrer leurs véritables sentiments. On aperçoit bientôt dans eux un goût très-décidé pour l'indépendance, une grande indifférence pour la religion, et quelque chose de plus encore que l'indifférence, une répugnance invincible à se soumettre aux devoirs justes, mais pénibles qu'elle prescrit; une résistance continuelle à son autorité qui leur pèse, et qu'ils s'efforcent de rendre odieuse ou méprisable, une détermination fière à mettre en avant tout ce qu'une imagination libertine et des passions sans frein pourront leur inspirer, et contre la religion, et contre les mœurs, et contre les vertus les plus respectables, les plus utiles, les plus nécessaires de la société; un orgueilleux libertinage d'esprit et de cœur qui ne peut souffrir d'être ni contredit, ni remontré, enfin un odieux esprit de séduction qui ne cherche qu'à se répandre, s'étendre et se communiquer.

Avec cela on les entend prêcher continuellement la douceur, qu'ils exigent bien que l'on ait pour eux, et qu'ils se gardent bien d'avoir eux-mêmes pour les autres. Ils poussent les plus tendres gémissements sur les entraves où l'on voudrait mettre leur raison, les atteintes qu'on donne aux droits sacrés de la liberté, sur les obstacles que l'on met à la perfection et aux progrès des sciences, sur l'aveuglement du fanatisme acharné contre les philosophes, lesquels cependant ne s'occupent, disent-ils, qu'à dissiper les nuages des préjugés, à répandre les lumières, et que l'on ne devrait regarder que comme les véritables sages, et les bienfaiteurs du genre humain.

Pour mieux cacher leurs sinistres intentions, et surprendre plus sûrement les esprits légers et superficiels, ils protestent toujours de leur respect sincère pour la religion, ils rappellent, ils représentent avec complaisance l'esprit de paix, de douceur et de charité qu'elle inspire; ils ne parlent que de la tendre qualité de frères, sous laquelle tous les hommes devraient se regarder les uns les autres. En conséquence de ces beaux sentiments, ils ne trouvent rien de plus intéressant et de plus conforme à l'esprit de la religion, que la tolérance. Ils la demandent, ils la conseillent comme une chose non-seulement juste et raisonnable, mais encore véritablement pieuse et chrétienne. Ils assurent qu'on ne doit jamais craindre aucun mauvais effet de tout ce qu'ils disent, ou écrivent : « Croyez-moi, » nous dit un de ces tendres plaidants pour la tolérance, « il ne faut jamais craindre qu'aucun sentiment philosophique puisse nuire à la religion. Nos mystères ont beau être contraires à nos démonstrations, ils n'en sont pas moins révérés par nos philosophes, qui savent que les objets de la raison et de la foi sont de différente nature. » (VOLTAIRE, *Mélanges*, c. 27.) Ils tirent adroitement sur eux un petit coin du voile de l'hypocrisie, ils conviennent qu'il faut une religion, ils jettent quelques paroles vagues sur la nécessité d'une religion, ils paraissent quelquefois respecter la religion.

Avec ces semblants politiques et hypocrites, on se met autant qu'on peut en sûreté, on attaque tous les points de la religion en détail, on débite hardiment toute sorte d'impiétés et de blasphèmes, et puis on réclame l'esprit de paix, de douceur et de charité.

Ce que nous venons d'exposer, c'est la véritable marche des philosophes, et de tous les ennemis de la religion. Il ne faut pas les avoir beaucoup étudiés pour la reconnaître, et pour reconnaître en même temps quels sont les vrais principes de cette tolérance si constamment prêchée et si fortement demandée. Mais ces demandes sont-elles justes, sages et dignes d'être écoutées? On en jugera par l'article suivant, où nous développerons encore plus clairement ce que c'est que cette tolérance.

ART. II. — *Que la tolérance demandée par les philosophes n'est qu'une licence affreuse pour débiter et répandre impunément toutes sortes d'impiétés.*

Quel jugement doit-on porter des efforts que font certains écrivains pour renverser tous les fondements de la religion, ou pour en obscurcir toutes les preuves? Quel jugement doit-on porter des blasphèmes qu'ils vomissent contre la personne adorable de Jésus-Christ, des railleries qu'ils font sur les usages, les observances les plus respectables et les plus saintes, des détours qu'ils prennent pour justifier les passions les plus funestes, et les vices les plus odieux, des impostures auxquelles ils ont recours pour défendre toutes les erreurs? Tout cela, peut-on le regarder comme des choses assez indifférentes, et sur lesquelles une sage et raisonnable tolérance doive fermer les yeux? C'est ce que prétendent aujourd'hui les philosophes, et surtout Voltaire et Rousseau, les deux plus ardents orateurs en faveur de la tolérance.

Il n'est aucun des points de la religion, ou qui ait rapport à la religion, sur lesquels Voltaire ne se soit efforcé de répandre des nuages, des doutes ou du ridicule. Tantôt il met en problème le dogme de la création, le péché originel, la spiritualité de l'âme, l'absurde et extravagant sentiment d'une matière pensante. (*Poëme sur la loi nat.; Disc. philos.*) Tantôt il attaque l'authenticité, et la divinité des livres saints, met sans hésiter le déisme au-dessus du christianisme, prodigue les plus grandes louanges à ceux qui combattent les mystères de la Trinité, de la divinité de Jésus-Christ, et les autres points fondamentaux de la religion. (*Mélang.*, ch. 27, 11, 61.) Tantôt il vous peint comme des monstres les protecteurs les plus zélés du christianisme, tels qu'ont

été les Constantin, les Théodose, les Charlemagne, qui tous ont mérité de l'univers le surnom de grand (*Hist. génér.*), et tantôt il vous représente comme dignes d'être placés sur les autels les Julien, les Dioclétien, les Trajan, et tous les plus sanguinaires persécuteurs du nom chrétien. (*Mélanges*, c. 61.)

Ici, il fait les portraits les plus flatteurs des talents, du génie, des vertus de ceux qui ont attaqué l'Eglise et la religion; là, il ne représente les Pères et les docteurs les plus illustres et les plus éclairés que comme des hommes à préjugés, à lumières courtes, à raisonnements risibles et méprisables. (*Voyage de Sacr.*) Ici, il raille de toutes les religions et de tous les cultes; là, il plaide avec un zèle vif et tendre pour les passions et pour les plaisirs; mais il plaide encore plus vivement pour la tolérance, en faveur de ceux qui répandent comme lui, ces horreurs et ces impiétés. (*Disc. philos. sur le plaisir.*)

Rousseau, plus redoutable que Voltaire, parce qu'il sait mieux l'art de raisonner, et moins indécent parce qu'il respecte ordinairement les vertus et les mœurs. Rousseau ne veut point entendre parler d'une religion révélée, il dresse toutes les plus fortes batteries contre la révélation; il s'efforce d'en ébranler tous les fondements. Les prophéties et les miracles ne sont à ses yeux que des puérilités ou des impostures. (*Lettres de la montag.*) Quelque magnifique que soit le témoignage qu'il rend à l'Evangile, il dit ensuite que « ce livre est plein de choses qui répugnent à la raison et qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir et d'admettre. » (*Emile*, tome III, p. 169.) Et en parlant de la religion catholique, il vous dit nettement « qu'elle est si évidemment mauvaise, que c'est perdre le temps de s'amuser à le démontrer. » (*Contrat social*, l. IV, c. 8.)

On ne demande pas si ces dogmes des Voltaire et des Rousseau sont des impiétés horribles, détestables et punissables. On se contentera d'exposer avec quel zèle ils en prennent la défense, et plaident pour ceux qui s'efforcent de les répandre et de les débiter. Nous avons déjà fait observer avec quel ton hypocrite Voltaire tâche d'insinuer qu'aucun sentiment philosophique ne peut nuire à la religion. Tout le troisième chant du poëme sur la loi naturelle, n'est qu'une touchante exhortation à la tolérance; et dans tous ses écrits, soit ceux qu'il ne désavoue pas, soit ceux dont il ne croirait pas qu'il fût prudent de se déclarer le père, il revient toujours à la liberté qu'il faut laisser à tout le monde de débiter toutes les impiétés qu'on pourra imaginer.

La lettre de Rousseau à Mgr l'archevêque de Paris, et les *Lettres écrites de la montagne*, sont les apologies les plus hardies et les plus vives qu'on puisse faire pour la tolérance. « Pourquoi, dit-il, un homme a-t-il inspection sur la croyance d'un autre, et pourquoi l'Etat a-t-il inspection sur celle des citoyens? C'est parce qu'on suppose que la croyance des hommes détermine leur morale. Mais quand cela n'est pas, qu'importe ce qu'ils croient ou font semblant de croire. J'entends dire sans cesse qu'il faut admettre la tolérance civile, non la théologique. Je pense tout le contraire. Je crois qu'un homme de bien, dans quelque religion qu'il vive de bonne foi, peut être sauvé. Les préjugés sont-ils si respectables qu'il faille sacrifier la raison, la vertu, la justice, et tout le bien que la vérité pourrait faire aux hommes. Pour moi j'ai promis de la dire en toute chose utile, autant qu'il serait en moi. » (*Lettre*, p. 60, 67, 53.)

Tous ceux qui, à l'imitation des Voltaire et des Rousseau, crient continuellement contre la religion, et infectent le public de toutes sortes d'horreurs et d'impiétés sur le dogme et sur la morale, tiennent le même langage sur la tolérance. Tous ne parlent que de caractère pacifique et indulgent pour la manière dont les hommes peuvent penser, écrire ou parler; et tous nous fournissent des preuves évidentes et démonstratives de la vérité de la proposition que nous avons avancée, savoir que la tolérance qu'ils réclament, n'est qu'une affreuse licence, pour débiter et répandre impunément les plus détestables impiétés.

Ils se couvrent encore de ce masque hypocrite, dont se couvraient ceux que désignait autrefois Jésus-Christ, en disant : *Ils viennent à vous revêtus de l'habit des agneaux, et au fond de l'âme ils ne sont que des loups dévorants.* (*Matth.* VII, 15.) Car il est bon de remarquer que ces doux et tendres orateurs de la tolérance sont eux-mêmes les plus emportés et les plus durs de tous les intolérants, comme nous allons le montrer dans l'article suivant.

ART. III. — *Qu'on ne peut pas être plus inconséquent que le sont les philosophes, puisqu'en demandant la tolérance pour eux, ils sont eux-mêmes les plus intolérants par rapport aux autres.*

Vit-on jamais une inconséquence pareille à celle de nos philosophes? S'agit-il des sentiments qu'ils épousent et qu'ils veulent inspirer? Quelque monstrueux, absurdes, impies et dangereux qu'ils soient, ils prétendent qu'on ne doit les regarder que comme des amusements philosophiques, des badinages indifférents, des doutes raisonnables, des moyens sûrs de perfectionner la raison, de détruire les préjugés, de mieux faire connaître la vérité.

Mais s'agit-il des représentations les plus sages de la part de leurs adversaires, pour leur remontrer modestement leurs erreurs, pour leur faire sentir l'absurdité ou l'impiété des maximes qu'ils débitent, les dangereuses atteintes qu'ils donnent aux principes des bonnes mœurs, les scandales qu'ils causent dans la société, les outrages qu'ils font à la religion; alors, leur orgueil blessé n'y tient plus, on ne trouve plus dans eux que des hommes démontés; et ceux qui ne parlaient que paix, douceur, modes-

tie et charité, deviennent les plus emportés et les plus furieux de tous les hommes. Déclamations, libelles, injures, calomnies, impostures, tout est employé, tout est mis en œuvre. Le grand Voltaire a surpassé en ce genre tous les Garassus. Il a infiniment plus vomi d'injures contre ses sages et modérés censeurs, qu'il n'a jamais fait de bons vers; et l'on peut dire qu'il a plus enrichi notre langue dans ce genre d'écrire, qu'aucun autre ne l'avait fait avant lui. Or, ce grand Voltaire est celui qui plaide toujours le plus affectueusement et le plus tendrement pour les douceurs et les ménagements de la tolérance.

Le stoïque Rousseau, malgré la rigidité de son caractère, ne se soutient pas toujours. Au même temps qu'il fait parade du plus grand stoïcisme, dans sa *Lettre à l'archevêque de Paris*, et dans ses *Lettres écrites de la montagne*, il se montre le plus impatient, le plus emporté et le plus vif envers ses censeurs et ses juges.

Parce que le parlement de Paris a condamné son *Emile*, il ne voit dans cette compagnie que « des magistrats injustes et incompétents. » (*Lettres*, p. 5.)

Parce que l'archevêque a fait un mandement contre le même ouvrage, Rousseau, piqué, le traite de mauvais raisonneur et de calomniateur. « Monseigneur, lui dit-il, vous n'avez été pour moi ni humain ni généreux. J'avoue aussi que je n'avais pas droit d'exiger de vous ces vertus, ni de les attendre d'un homme d'Eglise. Voyons du moins si vous avez été équitable et juste. Je croirai vous avoir bien répondu, si je prouve que partout où vous m'avez réfuté, vous avez mal raisonné, et que partout où vous m'avez insulté, vous m'avez calomnié. » (*Ibid.*, p. 11.)

Parce que les Génevois le proscrivent comme un impie, il ne voit plus dans ses compatriotes, que des gens qui « ne connaissent ou n'aiment plus leur religion, qui, avec leur ton risiblement arrogant, avec leur rage de chicane et d'intolérance, ne savent plus ce qu'ils croient, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils disent. » Il ne les voit plus que « comme des valets de mauvais prêtres. » (*Ibid.*, p. 56.) Ainsi s'exprime vis-à-vis des puissances et de ses compatriotes, ce prédicateur de la tolérance et de la charité.

Le frénétique déguisé sous le nom de *Militaire philosophe*, veut que « le souverain établisse la tolérance dans son pays, qu'il permette à chacun de penser comme il voudra, qu'il ne tyrannise point la pensée, qu'il ne souffre point qu'on la tyrannise. » (*Militaire philosophe*, c. 20.)

Mais il canonise l'intolérance des empereurs qui « s'opposaient à l'établissement du christianisme, et qui sévissaient contre ses fauteurs. » (*Ibid.*, c. 2.) Il veut absolument qu'on proscrive cette religion, « comme absurde, extravagante, injurieuse à Dieu, pernicieuse aux hommes, comme une source intarissable de crimes et d'atrocités, comme un flambeau de discorde, de haine et de vengeance. Il annonce qu'on est dans l'obligation la plus étroite d'y renoncer, de l'avoir en horreur, de plaindre ou de mépriser ceux qui la prêchent, et de vouer à l'exécration publique ceux qui la soutiennent par leurs violences et leurs persécutions. » La tendre exhortation à la tolérance, n'est-elle pas bien sur les lèvres de celui qui sait s'exprimer si énergiquement?

On ne rapportera pas ici tout ce que répètent d'après les Voltaire, les Rousseau, les *Militaire philosophe*, une foule de petits écrivains et de petits-maîtres, soit dans leurs brochures, soit dans leurs conversations. On laisse ce méprisable frétin dans l'oubli qu'il mérite. On ne répond qu'aux grands tenants de la sublime philosophie moderne.

Mais ces Messieurs qui sont si inconséquents dans les demandes qu'ils font d'une tolérance générale, et qui veulent qu'on leur accorde tout, tandis qu'ils ne veulent rien accorder aux autres; ces Messieurs sont-ils plus conséquents dans la manière dont ils établissent leurs sentiments? Il ne sera pas difficile de montrer qu'ils renversent d'une main ce qu'ils élèvent de l'autre, qu'ils n'ont aucun point fixe, et qu'ils se démentent et se contredisent toujours eux-mêmes.

Au reste, on ne fera sur ce point-ci aucune mention de Voltaire. On sait assez qu'être conséquent et raisonner juste, c'est la chose du monde dont il se pique le moins, comme le lui fait assez agréablement avouer Rousseau. Christianisme, déisme, matérialisme, socinianisme, tout est bon pour lui, ou indifférent pour lui. Son imagination vive et libertine s'amuse de tout, raille de tout, se moque de tout. Elle ne reconnaît aucune règle; elle ne s'astreint jamais ni à suivre ni à bâtir aucun système. Avec son ton haut et tranchant il dédaigne autant la raison que les preuves. Son autorité et son nom doivent, à son avis, en tenir lieu. Il est vrai que par là il en impose. Mais il est ensuite le premier à se moquer de ceux qui sont assez sots pour l'écouter, et plus sots encore pour le croire. (*Lettres de la montag.*, p. 208.) Ainsi nous laisserons là Voltaire, et nous viendrons à Rousseau qui mérite plus d'attention.

Cet ardent orateur de la tolérance nous fournit ici le plus frappant exemple des inconséquences où l'on tombe, quand on n'a pas pour soi la raison et la vérité. Il plaide avec tout le zèle et l'habileté possible pour la tolérance. Mais tous les principes sur lesquels il l'établit, il est ensuite forcé de les détruire et de les désavouer; et c'est ce que nous allons faire voir d'une manière sensible, en rapprochant ce qu'il dit de la religion essentielle, et ce qu'il dit de la tolérance. Commençons par les points qu'il établit en faveur de la religion. Il y procède d'une manière à laquelle ne craindraient pas de se conformer les Catholiques les plus rigoureux.

1° On ne peut pas parler d'une manière plus touchante de l'existence de Dieu, et de la nécessité et de la sainteté de la religion, qu'il le fait par la bouche du vicaire savoyard. « Mon fils, dit-il, tenez votre âme en état de désirer toujours qu'il y ait un Dieu, et vous n'en douterez jamais. Songez que les vrais devoirs de la religion sont indépendants des hommes ; qu'un cœur juste est le vrai temple de la divinité ; qu'aimer Dieu par-dessus tout, et le prochain comme soi-même, est le sommaire de la loi.» (*Emile*, t. III, p. 180.)

2° Il nous donne des idées vraiment sublimes des attributs divins, et de la nécessité de la foi; et il conclut tout ce beau morceau par cet essor également sublime : « Enfin plus je m'efforce de contempler l'essence infinie de Dieu, moins je la conçois. Mais elle est, cela me suffit. Moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, et lui dis : Etre des êtres, je suis, parce que tu es; c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse. Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi. C'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse de me sentir accablé de ta grandeur. » (*Ibid.*, p. 89.)

3° En parlant des différentes religions, il donne comme un principe que « la religion la plus vraie est aussi la plus sociale et la plus humaine (*Lettres*, p. 56);» et il nous fait voir ensuite que le christianisme est la plus sociale et la plus humaine de toutes les religions. « Nos gouvernements modernes, dit-il, doivent incontestablement au christianisme leur plus solide autorité, et leurs révolutions moins fréquentes. Il les a rendu eux-mêmes moins sanguinaires ; cela se prouve par le fait, en les comparant aux gouvernements anciens. La religion mieux connue, écartant le fanatisme, a donné plus de douceur aux mœurs chrétiennes. Ce changement n'est pas l'ouvrage des lettres; car, partout où elles ont brillé, l'humanité n'en a pas été plus respectée. Les cruautés des Athéniens, des Egyptiens, des empereurs de Rome, des Chinois en font foi. Que d'œuvres de miséricorde sont l'ouvrage de l'Evangile, » etc. (*Emile*, t. III, p. 185.)

4° Il représente les philosophes modernes comme des ennemis déclarés de la religion sociale, et par conséquent de la religion la plus vraie. Voici comment il s'exprime sur ce sujet : « Fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans les cœurs des hommes de désolantes doctrines, et dont le scepticisme apparent est cent fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais, de bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranchantes, et prétendent nous donner pour les vrais principes des choses, les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination. Du reste, renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux plus riches le seul frein de leurs passions ; ils arrachent au fond du cœur les remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. Jamais, disent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes. Je le crois, comme eux, et c'est à mon avis une grande preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité. » (*Ibid.*, p. 181.)

5° Il regarde comme punissables, et même comme dignes de mort, ceux qui s'élèvent contre une religion établie par les lois; et il rapporte que César ayant parlé dans le sénat contre le dogme de l'immortalité de l'âme, Caton et Cicéron firent voir qu'il parlait en mauvais citoyen, et qu'il avançait une doctrine pernicieuse à l'Etat. (*Contrat social*, p. 198.)

6° Il ne croit pas qu'« on puisse légitimement introduire en un pays des religions étrangères, sans la permission du souverain. Car si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir aux lois, et qui désobéit aux lois, désobéit à Dieu.» (*Lettres*, p. 67.) En conséquence de ce principe, « il convient sans détour qu'à sa naissance la religion réformée n'avait pas droit de s'établir en France malgré les lois. »

Tout ce que nous venons d'exposer, Rousseau le donne comme autant de principes invariables, nécessaires, dont il n'est pas permis de s'écarter, et sur lesquels les lois, l'esprit de société, ne doivent rien passer ni pardonner. Sur tous ces points, il n'admet point de tolérance, comme on en peut juger par ses propres paroles.

Et cependant le même Rousseau, dans les mêmes ouvrages, prêche avec la chaleur la plus vive pour la tolérance la plus étendue et la plus indéfinie.

1° En séparant adroitement la morale du dogme, il veut qu'on tolère tout, qu'on passe tout, qu'on laisse à chacun une liberté entière d'écrire et de parler comme il voudra. On ne peut pas s'exprimer sur cela avec plus de chaleur, qu'il le fait dans sa *Lettre à Mgr l'archevêque de Paris* (p. 60); et il va encore plus loin dans ses *Lettres écrites de la montagne*. « Les lois, dit-il, n'ont nulle autorité sur les sentiments des hommes, en ce qui tient à la religion ; elles n'en ont point non plus en cette partie sur les écrits où l'on manifeste ces sentiments. Si les auteurs de ces écrits sont punissables, ce n'est jamais précisément pour avoir enseigné l'erreur, puisque la loi et ses ministres ne jugent pas de ce qui n'est précisément qu'une erreur. » (*Lettres*, p. 46.)

2° Il veut qu'on regarde toutes les religions comme également bonnes, parce que l'on peut être également sauvé, dans quelque religion que l'on vive. (*Lettres*, p. 67.)

3° Il donne comme une chose fort indifférente d'être mahométan, juif, ou Chrétien, ou déiste, parce que tous les cultes sont bons, lorsqu'ils sont prescrits par les lois. (*Ibid.*)

4° Malgré ce qu'il a dit en faveur du chris-

tianisme, il veut « qu'on punisse les Chrétiens qui disent qu'hors de l'Eglise il n'y a point de salut ; et il affirme que le christianisme est la religion la plus contraire à l'esprit social, parce qu'il ne prêche que servitude et dépendance ; qu'il est trop favorable à la tyrannie, et que les vrais Chrétiens sont faits pour être esclaves. » (*Contrat social*, p. 196.)

Enfin, en demandant la tolérance la plus générale pour toutes les religions, tous les cultes, toutes les sectes qu'il excuse, qu'il protége, qu'il défend ; il n'y a que la religion chrétienne et catholique contre laquelle il déclame avec la vivacité et le feu de l'âme la plus passionnée : et c'est là tout le sujet de la seconde partie de sa profession de foi, sous le nom du *Vicaire savoyard*, et d'une grande partie de sa *Lettre à l'archevêque de Paris*.

Par là on voit combien ces messieurs les philosophes sont conséquents. Ils prêchent la tolérance, comme des séditieux prêchent la soumission ; ils veulent qu'on tolère tout ce qui vient de leur part, et ils sont les plus impatients de tous les intolérants vis à vis de ceux qui leur remontrent leurs écarts. Mais tout cela ne peut et ne doit pas surprendre. Quand on combat pour l'irréligion et pour le vice, on ne peut pas avoir pour soi la vérité et la raison.

ART. IV. — *Qu'il n'y aurait rien de plus contraire à la raison, ni de plus funeste à la société, que d'accorder aux philosophes la tolérance qu'ils réclament.*

Un Chrétien, se trouvant un jour vis à vis d'un déclamateur philosophe, tout rempli de ces grandes maximes de la tolérance, osa lui parler ainsi : « Monsieur, nous entendons, dans toutes les occasions, vos messieurs protester de leur amour pour la paix, parler avec une tendre effusion de cœur pour les douceurs de la tolérance, et déclamer avec la plus grande vivacité contre ceux qu'ils appellent intolérants. Mais leurs protestations ne me paraissent guère sincères, et je ne vois pas que leurs déclamations soient ni fort sensées, ni trop bien fondées ; je crois même qu'il ne serait pas difficile de leur démontrer qu'il n'y a rien de plus contraire à la raison et de plus funeste à la société, que leurs demandes et leur manière de procéder.

« Les Chrétiens, Monsieur, professent, depuis dix-sept cents ans, la religion de Jésus-Christ, consignée dans les sacrés Evangiles. Cette religion est, au témoignage de tous ceux qui la connaissent, la plus sainte, la plus digne de Dieu, la plus propre à former l'homme aux véritables vertus. Elle a un Homme-Dieu pour auteur. La sagesse et la puissance divine ont évidemment présidé à son établissement. Elle a combattu, pendant trois siècles, contre toutes les puissances de la terre, contre toutes les passions, contre tous les vices ; et ses seules armes ont été la patience, la douceur, le sang de ses martyrs, ses miracles, ses vertus. Au temps même de ses plus grandes épreuves et persécutions, elle a fourni un nombre prodigieux de grands hommes, qui ont été l'admiration des païens, non-seulement par leurs vertus, mais par leur génie, leurs talents, leurs lumières, tels que les Justin, les Athénagore, les Tatien, les Tertullien, les Irénée, les Ammonius, les Clément d'Alexandrie, les Origène, les Arnobe, et quantité d'autres qu'il serait trop long de nommer. Elle a substitué un culte très-saint et une morale très-pure aux extravagances et aux déréglements du paganisme. Elle a mis plus de douceur et d'humanité dans les mœurs, les usages, les gouvernements. Enfin, elle présente à l'homme la fin la plus sublime, les récompenses les plus magnifiques, et les plus propres à remplir une âme d'ardeur et d'amour pour la vertu, et de la plus tendre reconnaissance envers son Dieu.

« Voilà les titres qu'ont les Chrétiens pour aimer leur religion, la respecter, y demeurer constamment dévoués et attachés.

« Mais de quel droit des soi-disants philosophes, des petits particuliers, qui ne sont rien dans le monde, ni par le rang ni par l'autorité, s'élèvent-ils continuellement contre une religion si respectable ? De quel droit l'attaqueront-ils dans ses dogmes, sa morale, son culte, ses usages, son gouvernement, ses ministres ? De quel droit emploieront-ils toutes les ruses, les adresses, les détours de la malignité, de la mauvaise foi, de l'imposture, de la calomnie, du mensonge, pour la faire ou haïr, ou mépriser, pour en saper les fondements, pour en obscurcir les preuves brillantes, pour déshonorer ses plus grands hommes et ses plus illustres protecteurs ou défenseurs ? De quel droit employeront-ils ces voies si iniques et si odieuses, sans qu'il soit permis aux Chrétiens de réclamer, d'opposer une juste défense, de démasquer, de convaincre, de confondre les imposteurs, les faux raisonneurs, les déclamateurs ? De quel droit exigeront-ils le silence de ceux qu'ils auront si grièvement lésés ? Et ces réclamations continuelles de paix, de douceur, d'humanité, peut-on les regarder autrement que comme des dérisions par lesquelles ils insultent encore les Chrétiens, ou comme des détours artificieux, par lesquels ils veulent donner le change et assurer un libre cours à leurs attentats et à leurs impiétés ?

« Si un sujet parlait des lois de la nation, des princes, du gouvernement, de la magistrature, comme les philosophes parlent des dogmes, des lois, du gouvernement, des ministres de la religion ; serait-il écouté, quand il réclamerait la tolérance ? Lui pardonnerait-on, s'il disait : « Il ne faut jamais « craindre qu'aucun sentiment philosophique « puisse nuire au bien de l'Etat. Nos lois ont « beau être contraires à nos sages raisonne- « ments, elles n'en sont pas moins révérées « par nos philosophes ? » (VOLTAIRE, *Mélang.*, c. 27.) Le laisserait-on sans punition, s'il recherchait avec malignité quelques traits

épars, et désavantageux à quelques ministres, pour les rendre tous odieux, comme ils recherchent, altèrent et défigurent ceux qui regardent les ministres du sanctuaire? Ne le regarderait-on pas comme un séditieux, s'il ne cessait de déclamer contre ceux qui gouvernent l'Etat, comme les philosophes ne cessent de déclamer contre ceux qui gouvernent la religion?

« Mais si, malgré ces attentats contre leur religion, les Chrétiens paraissaient insensibles; s'ils se contentaient de dire bêtement avec vos philosophes : « Vivons en frè-« res, adorons en paix notre Père commun. » (*Ibid.*) En fait de « religion, chaque parti-« culier est libre; ce qu'il croit, ce qu'il dit, « ce qu'il écrit est très-indifférent à la répu-« blique.» (*Milit.ph.*, c. 3.) « La paix, enfin, la « paix est d'un aussi grand prix que la vérité « même. » (*Poëme de la loi nat.*) Si les Chrétiens parlaient ainsi, pourrait-on les regarder autrement que comme de pauvres imbéciles, qui ne voient rien, qui ne sentent rien; ou comme des hommes que leur religion n'intéresse guère, et qui n'ont ni respect, ni amour, ni zèle véritable pour elle? Cette indulgence, cette tolérance que vous demandez ne pourrait donc être l'effet que de leur imbécillité, ou de leur peu d'amour de la religion et de la vérité. Or ces titres ne sont pas fort honnêtes, ni ces moyens fort concluants.

« D'ailleurs cette tolérance que vous demandez si hautement et si fièrement, oseriez-vous encore prétendre qu'on n'est pas en droit de vous la refuser, et qu'on doit de toute nécessité vous l'accorder? Mais les Athéniens l'accordèrent-ils à l'impie Protagoras, dont ils firent brûler les livres en place publique, après l'avoir banni lui-même? L'accordèrent-ils à Diagoras de Melos, qui fut décrété de prise de corps, et dont la tête fut mise à prix? L'accordèrent-ils à Théodore de Cyrène, qui fut exilé pour ses impiétés? (Cic., *De nat. deor.*, lib. I.) Les premiers successeurs de Constantin l'accordèrent-ils aux hérétiques qui écrivaient contre les dogmes reçus? (*Cod.*, l. I.) Nos rois l'ont-ils accordée à ceux qui ont voulu s'élever contre la religion? Qu'on en juge par les sévères édits de saint Louis, de François I^er^, de Charles IX, de Louis XIV, de Louis XV, et par une multitude innombrable d'arrêts des parlements. Comment donc osez-vous réclamer si hautement cette tolérance, et pourquoi voudriez-vous qu'on passât, en votre faveur, par-dessus toutes les lois les plus sages, les plus constantes, les plus universelles?

« Vous aurez beau dire avec les Rousseau « et les Voltaire, que « quiconque ose dire : « Hors de l'Eglise point de salut, doit être « chassé de l'Etat; qu'il est ridicule et abomi-« nable d'employer cette sentence générale et « comminatoire contre des hommes qui sont « supérieurs aux autres en tout genre; que « c'est une arme ancienne qu'on laisse sage-« ment reposer dans l'arsenal, et dont il n'est « permis à aucun particulier de se servir. » (*Contrat social*, p. 199.)

« On vous demandera à vous-même s'il est sage et raisonnable de souffrir dans l'Etat ceux qui insultent, outragent et décrient la religion de l'Etat; si le ridicule et l'abominable n'est pas que des particuliers dont l'impiété et le libertinage font la plus grande célébrité, osent interdire à des Chrétiens la citation d'une maxime sortie de la bouche même de Jésus-Christ; si ce n'est pas la dernière extravagance de demander la tolérance à ceux à qui on déclare qu'on ne tolèrera jamais les maximes de leur religion, ou qu'on s'en vengera par tout le poids du ridicule, du mépris, de la haine, que l'on ne cessera de répandre sur eux. »

Tandis que l'orateur parlait, le philosophe perdait contenance à tout instant; il souffrait, il se tournait et se retournait. « Encore un moment de patience, Monsieur, lui dit l'orateur. Vous voyez combien les prétentions des philosophes sur la tolérance sont contraires à la raison, je vais vous faire voir encore qu'il n'y aurait rien de plus funeste à la société.

« La tolérance est toujours le cri du parti le plus faible; mais ce parti le plus faible n'est pas toujours le plus juste et le plus sage. Jean-Jacques Rousseau l'a bien senti; et il ne paraît guère se fier à toutes ces protestations de douceur et d'humanité du parti philosophique. « Il est aisé, » dit-il, « d'étaler de belles maximes dans les livres; « mais la question est de savoir si elles tien-« nent bien à la doctrine, si elles en décou-« lent nécessairement. C'est ce qui n'a point « paru clair jusqu'ici. Reste à savoir si la « philosophie à son aise et sur le trône, com-« manderait bien à la gloriole, à l'intérêt, à « l'ambition, aux petites passions de l'homme, « et si elle pratiquerait bien cette humanité « si douce qu'elle nous vante la plume à la « main. » (*Emile*, t. III.)

« Rousseau ne pouvait pas nous mieux représenter la juste défiance qu'on devait avoir de ces belles maximes des réclamateurs de la tolérance, ni mieux démasquer leur artificieuse hypocrisie. Un parti, lorsqu'il est encore faible, ne prêche que douceur, paix, indulgence, ménagement, pour avoir le temps de s'affermir, de s'étendre, de se fortifier. Dès qu'il en est venu à bout, dès qu'il a pris des forces, il change de ton, il se fait craindre, il menace, il ne se propose rien moins que de faire plier à son tour ceux devant qui il pliait auparavant. Peu lui importe d'avoir les lois contre lui, s'il a la force pour lui. On déclame, on crie à l'injustice, à la violence; on ne parle que de la nécessité où l'on est de repousser la force par la force; et tous ces ménagements, cette douceur et cette humanité que l'on avait tant prêchée, n'aboutissent enfin qu'aux horreurs de la rébellion et au renversement de la religion.

« Cette tolérance qu'on demande n'est qu'une arme défensive et que l'on n'emploie que quand on n'a pas encore les armes of-

fensives. Mais dès qu'on a pu se les donner, on renonce bien vite aux faibles réclamations de paix et d'humanité. On veut se faire justice soi-même. Ce n'est plus que violences, ravages, cruautés, désolations. C'est malheureusement là la marche du cœur humain. C'est ce qu'on voit dans toutes les affaires de l'État civil, politique et religieux. C'est ce que nous attestent les fastes de tout l'univers. Quelles horribles preuves n'en ont pas fourni, et quels affreux spectacles n'ont pas donné en ce genre, l'Allemagne, la Suède, la Hollande, l'Angleterre et la France? Les évangéliques d'Allemagne et les réformés de France, disaient bien dans leurs faibles commencements, comme l'atteste Bèze lui-même, qu'ils étaient l'enclume qui portait les coups; mais dès qu'ils furent assez forts, quels coups cette enclume ne frappa-t-elle pas elle-même à son tour?

« La tolérance n'est donc qu'une adresse, un détour artificieux de la faiblesse pour se soutenir contre la raison, le droit, la justice, la religion, en attendant qu'elle puisse se pourvoir de moyens plus efficaces et plus puissants, et qui tôt ou tard deviennent les plus funestes à la société, soit pour la tranquillité de l'État, soit pour la religion et pour les mœurs.

« C'est ce que vient de nous présenter avec l'énergie la plus forte, un magistrat, dans son réquisitoire contre quelques-unes de ces affreuses productions de la philosophie moderne. « Osera-t-elle encore, dit-il, se « parer à nos yeux des fausses apparences de « la sagesse et de l'amour du bien public? « Osera-t-elle parler de son respect pour les « lois et de son zèle pour l'humanité? Elle est « convaincue d'être autant l'ennemi des peu- « ples et des rois que de Dieu même. N'a- « t-elle pas altéré la douceur et la bonté na- « tionale, et ne doit-on pas s'apercevoir qu'elle « a infecté presque tous les États de mœurs « perverses, de maximes pernicieuses, et « qu'elle a introduit un langage suspect et « inconnu à nos aïeux? » (M. de Séguier.)

« Aussi, bien loin de conclure en faveur de cette tolérance si réclamée et si funeste, il représente aux magistrats rassemblés, que « dans la situation actuelle, une sévérité sa- « lutaire peut seule remédier à la témérité « des auteurs, à la frénésie d'une secte dan- « gereuse, à l'avidité même des imprimeurs, « et à la fermentation qui se renouvelle sans « cesse dans les esprits. » Il serait beau de voir ce que les réclamateurs de la tolérance auraient à répondre à la sagesse et à la force de ces raisons, de ces preuves et de ces réflexions. »

Le Chrétien ayant parlé, le philosophe se leva, et regardant d'un air embarrassé tout le monde : « Allons prendre l'air, » dit-il. Ce fut toute la réponse qu'il donna, et son silence fut pris pour un trait de sagesse et de raison.

Résumé des articles précédents.

Qu'on ne se laisse donc point surprendre, ou par les adresses artificieuses, ou par les tendres plaintes, ou par les vives déclamations des philosophes, relativement à la tolérance ou à l'intolérance. Mais qu'on se fasse des idées justes et vraies de tout ce qui concerne cet objet. Qu'on définisse d'abord ce que c'est que la tolérance. Qu'on distingue avec soin ce qui peut être toléré et ce qui ne doit pas l'être; alors on sera en état de juger de tout ce qui concerne la matière que nous traitons; et le premier jugement qu'on portera, c'est qu'il n'est rien de plus injuste et de plus déraisonnable, rien de plus dangereux pour la religion, pour les mœurs, pour la société, que cette tolérance que les philosophes ne cessent de réclamer.

On verra que l'amour de l'indépendance, le mépris des devoirs les plus essentiels, une présomption fastueuse et ridicule, une indifférence coupable, ou, pour le dire plus clairement, une haine véritable pour la religion, sont les seuls principes qui règlent et les seuls ressorts qui font agir ces messieurs.

On verra qu'ils ne visent qu'à se mettre, à la faveur de cette tolérance, plus à l'aise pour répandre impunément toutes leurs impiétés, leurs rêveries, leurs absurdités.

On verra que tous leurs systèmes extravagants et mal digérés, ne tendent qu'à saper, détruire, renverser tous les principes de religion, de mœurs, de vertus sociales; et que la raison et l'intérêt de la société réclameront toujours contre leurs demandes et leurs prétentions insensées.

On verra qu'il n'est point de contradiction plus révoltante, que celle qui est entre les principes qu'ils s'efforcent d'établir, et la conduite qu'ils tiennent; qu'en prêchant, qu'en conseillant la paix, la douceur, l'esprit de charité aux autres, ils se montrent toujours les plus violents et les plus emportés dans leurs ressentiments, contre quiconque démasque leurs erreurs, leur hypocrisie, leurs absurdités.

On verra enfin qu'en demandant à grands cris, et contre toutes les lois, la tolérance, ils se gardent bien d'en donner une définition qui puisse fixer les idées, et que les sages puissent adopter. Mais ils se contentent de rappeler sans cesse le grand mot *tolérance*, de faire à tout propos des déclamations contre les intolérants, pour gagner les suffrages d'une jeunesse libertine, pour en imposer aux esprits superficiels, intimider les faibles, et rendre inutiles, s'ils le pouvaient, les sages réclamations des hommes éclairés et judicieux.

Au reste, nous n'avons point parlé dans tous ces articles, des distinctions de tolérance civile et théologique. Nous laissons le glaive de la justice aux magistrats, et l'autorité de la censure aux premiers pasteurs. Ils ont des devoirs; c'est à leur conscience à leur rendre témoignage de leur fidélité à les remplir. Ils ont de l'autorité pour arrêter et empêcher le mal; c'est à Dieu même qu'ils rendront compte de l'u-

sage qu'ils en auront fait, ou qu'ils auront dû en faire.

Pour nous, sans parler de peines ou de censures, nous usons seulement du droit qu'a tout philosophe chrétien de défendre la vérité, la religion, les mœurs; de démasquer des séducteurs; de fournir des préservatifs contre la séduction; de faire connaître le dangereux, le faux, le captieux, le contradictoire des principes, des raisonnements, des maximes qu'on s'efforce d'établir; de les représenter comme des attentats aussi funestes à la société qu'à la religion; de démontrer enfin qu'à la faveur de cette tolérance, dont on ne cesse de nous battre les oreilles, on ne prétend autre chose que s'assurer de l'impunité, en répandant toutes sortes d'horreurs et d'impiétés.

ART. V. — *Réponses à tout ce que disent les philosophes, en faveur de la tolérance.*

I. « J'entends dire sans cesse qu'il faut admettre la tolérance civile, et non la théologique; je pense tout le contraire. » (*Lettre à Mgr de Paris*, p. 67.)

Libre à vous, M. Rousseau, de penser comme il vous plaira. Mais libre aussi à nous d'examiner si vous pensez juste.

Il nous paraît qu'un Chrétien est nécessairement intolérant de l'intolérance théologique, et qu'il doit aussi admettre nécessairement la tolérance civile. Son intolérance théologique, vient de la certitude et des preuves qu'il a de la pureté, de la sainteté, de la divinité de sa religion. Sa tolérance civile, vient de la douceur, de la morale évangélique, laquelle ne permet pas d'employer d'autres moyens de défense, en faveur de la religion, que la persuasion, la pratique de la vertu, les bons exemples et la raison.

Mais cette tolérance civile ne regarde que la conduite des particuliers, et n'empêche pas que les magistrats et les puissances ne veillent à la manutention du bon ordre et des lois. Or le bon ordre et les lois ne permettent pas d'attaquer la religion de l'Etat, à moins qu'il n'y soit autorisé par une mission divine, et qu'on ne prouve la divinité de sa mission par des œuvres surnaturelles, telles que furent les miracles et les vertus des apôtres.

On ne pense pas que les incrédules, libertins, philosophes, osent se donner pour les envoyés de Dieu, ni qu'ils s'offrent à fournir les mêmes preuves qu'ont fourni les apôtres envoyés de Dieu.

II. « Je crois qu'un homme de bien, dans quelque religion qu'il vive de bonne foi, peut être sauvé. »

Si l'on peut se sauver dans quelque religion qu'on vive, on serait bien fou de ne pas prendre la plus commode. Il vaudrait bien mieux être Turc, que Chrétien. Au moins on prendrait des femmes autant qu'on voudrait et qu'on pourrait, soit dit en passant. Venons à la réponse.

Pour la pouvoir donner claire et précise, commençons par définir les termes de l'assertion. J'appelle *un homme de bien*, celui qui ne fait rien contre ce que lui prescrivent la conscience et la loi naturelle. J'appelle *un homme de bonne foi*, celui qui n'a ni doute ni incertitude sur la religion qu'il professe. Cela étant :

Je dis, 1° qu'il n'est rien de plus difficile et de plus rare à trouver que des hommes qui aient cette intégrité et cette bonne foi que nous venons de définir, et que personne n'aura la pensée de mettre nos philosophes dans cette catégorie.

Je dis, 2° qu'un homme qui aurait ces deux qualités, recevrait infailliblement les lumières nécessaires pour parvenir à la connaissance de la vérité. C'est ce que nous devons conclure de l'idée que nous avons de la sagesse et de la bonté de Dieu, et ce que nous atteste saint Paul, en nous disant que : *La volonté de Dieu est que tous les hommes se sauvent et arrivent à la connaissance de la vérité.* (*I Tim.* II, 4.)

Je dis, 3° qu'avec ces dispositions et ces secours, un homme reconnaîtra sans peine que de toutes les religions, la plus sûre, la plus certaine, la plus divine et la plus sainte, est celle de Jésus-Christ.

Je dis, 4° que s'il se trouvait dans un homme une fidélité parfaite à tous les devoirs de la loi naturelle, avec une ignorance invincible, ou avec des obstacles insurmontables à la connaissance de la religion de Jésus-Christ, Dieu pourvoirait à l'instruction de cet homme, par quelque voie extraordinaire, parce que *la vie éternelle consiste à connaître le seul vrai Dieu, et Jésus-Christ qu'il a envoyé* (*Joan.* XVII, 3), et que *c'est celui qui ne croira pas qui sera condamné.* (*Marc.* XVI, 16.) Mais nous ne pouvons ni déterminer, ni fixer quelle est la voie que Dieu emploiera.

Il s'ensuit de là que la religion de Jésus-Christ est absolument nécessaire au salut, et que c'est une assertion détestable de dire avec Rousseau, qu'en quelque religion que l'on vive, on peut être sauvé.

III. « Mais je ne crois pas qu'on puisse légitimement introduire dans un pays des religions étrangères sans la permission du souverain; car si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir aux lois; et qui désobéit aux lois, désobéit à Dieu. » (*Lettre à Mgr de Paris.*)

Il s'ensuit de votre pensée, ô philosophe Rousseau, que Jésus-Christ et les apôtres ont désobéi à Dieu, en introduisant le christianisme dans l'empire romain sans sa permission, et malgré les défenses des empereurs. Jésus-Christ blâmé au tribunal de Rousseau; voilà un jugement digne de l'attention de l'univers.

IV. « Quant aux religions une fois établies ou tolérées dans un pays, je crois qu'il est injuste et barbare de les y détruire par la violence, et que le souverain se fait tort à lui-même en maltraitant leurs sectateurs. On ne doit jamais laisser établir une diversité de cultes, ni proscrire ceux qui sont

une fois établis ; car un fils n'a jamais tort de suivre la religion de son père. » *Lettre à Mgr de Paris*, p. 67.)

S'il est injuste et barbare de détruire par la violence des religions légitimement établies, ou tolérées sagement, est-il moins injuste et moins punissable d'employer les sophismes et les voies les plus odieuses, pour décréditer, détruire et renverser une religion aussi autorisée et aussi avantageuse que le christianisme? Que les philosophes répondent à cette question.

Suivons les fortes pensées de Rousseau : « Le souverain se fait tort » en maltraitant les sectateurs des diverses religions. Mais ne s'en fait-il pas un plus grand encore, en les laissant s'introduire? Qu'on en juge par les fléaux dont l'Allemagne, la France et d'autres Etats de l'Europe ont été désolés.

« On ne doit ni laisser établir une diversité de cultes, ni proscrire ceux qui sont une fois établis. » On ne devait donc ni laisser établir le christianisme dans l'empire, ni proscrire l'idolâtrie.

« Un fils n'a jamais tort de suivre la religion de son père. » Ainsi les Juifs et les païens n'avaient pas tort de résister aux instructions et invitations de Jésus-Christ et des apôtres, qui les exhortaient à quitter la religion de leurs pères.

Est-il possible que des hommes qui raisonnent ainsi, osent se donner pour les sages du siècle, et pour les précepteurs du genre humain !

V. « Le devoir de suivre et d'aimer la religion de son pays, ne s'étend pas jusqu'aux dogmes contraires à la bonne morale, tel que celui de l'intolérance... La distinction entre la tolérance civile et la tolérance théologique est puérile et vaine. » (*Emile*, t. III, p. 127.)

Le respect et l'amour pour la religion de son pays est incompatible avec l'insensibilité et l'indifférence dans laquelle on demeurerait, lorsqu'on verrait cette religion outragée.

S'il est contraire à la bonne morale de vexer ceux qui ne pensent pas comme nous, il est bien plus contraire encore à cette même morale, de débiter toute sorte d'horreurs, et de blasphèmes contre une religion justement respectée. La tolérance, en ce cas, ne serait qu'une méprisable imbécillité, et l'intolérance, qu'on traite de dogme cruel, est une justice nécessaire. C'est une maxime admise dans tous les tribunaux, que qui épargne les méchants nuit aux bons. *Bonis nocet qui malis parcit.* Que les philosophes prennent pour eux cet avis. On ne prétend pas les obliger à croire. On exige qu'ils se taisent.

L'intolérance civile et la théologique sont inséparables, dit encore M. Rousseau. Mais quand le sont-elles? C'est lorsqu'on ne se contente pas de penser d'une manière hétérodoxe, mais qu'on ne cesse d'écrire, de parler, de dogmatiser contre la religion. On tolère les Juifs dans l'Etat ecclésiastique, et dans plusieurs régions de l'Europe, et on les tolère, parce qu'ils se taisent. Que les philosophes se taisent également, ils seront tolérés de même.

VI. « A Dieu ne plaise que je prêche jamais aux hommes le dogme cruel de l'intolérance, que jamais je les porte à détester le prochain, à dire à d'autres hommes, vous serez damnés. » (*Ibid.*)

C'est comme si Rousseau disait : A Dieu ne plaise que je répète jamais cette parole de Jésus-Christ. *Celui qui ne croit pas est déjà jugé. Celui qui ne croira pas sera condamné.* (*Marc.* XVI, 16.)

Mais on demande à ce philosophe : lequel des deux est le plus cruel, et fait plus de mal aux hommes, ou de la tolérance qui éteint la religion et perd les mœurs, ou de l'intolérance qui arrêterait ces désordres et ces déréglements ?

Est-ce détester le prochain, que de l'arrêter quand il court à sa perte? Un Chrétien sage ne dira point aux hommes, vous serez damnés, il leur parlera, comme les apôtres parlaient aux païens. La raison est la même vis-à-vis des païens d'autrefois, et vis-à-vis des libertins d'aujourd'hui.

VII. « Quiconque ose dire : « Hors de l'E- « glise point de salut, doit être chassé de « l'Etat. » Un tel dogme n'est bon que dans un gouvernement théocratique; dans tout autre il est pernicieux. » (*Cont. social*, l. IV, c. 8.)

Mais si ce dogme est dans l'Evangile, pourquoi chasser de l'Etat ceux qui répéteraient un dogme de l'Evangile? Il faut donc proscrire l'Evangile aussi. Or, il est évident que ce dogme s'y trouve. Jésus-Christ dit formellement que *celui qui croit à l'Evangile, sera sauvé, et que celui qui n'y croit pas sera condamné* (*Marc.* XVI, 16); *et que quiconque n'écoutera pas l'Eglise doit être regardé comme on regarderait un païen* (*Matth.* XVIII, 17), n'est-ce pas déclarer bien expressément que *hors de l'Eglise il n'y a point de salut.* Sera-ce donc un crime de penser comme Jésus-Christ?

Mais « ce dogme est pernicieux. » On devrait croire, sur l'autorité de Jésus-Christ, que ce dogme est juste, utile et nécessaire. Et entre l'autorité de Jésus-Christ et celle de Jean-Jacques Rousseau, laquelle des deux doit l'emporter?

VIII. « Il est impossible de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés; les aimer, ce serait haïr Dieu qui les punit; il faut absolument qu'on les ramène, ou qu'on les tourmente. Partout où l'intolérance théologique est admise, il est impossible qu'elle n'ait pas quelque effet civil, et sitôt qu'elle en a, le souverain n'est plus souverain, même au temporel; dès lors les prêtres sont les vrais maîtres; les rois ne sont plus que leurs officiers. » (*Cont. social*, l. IV, c. 8.)

Voilà des raisonnements bien profonds et bien serrés, et qui demandent de l'éclaircissement et du développement; nous allons les donner en reprenant chaque phrase en particulier.

« Il est impossible de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés. » Voilà une

assertion qui est détruite par les faits, et par la raison: 1° Par les faits: les apôtres vivaient en paix avec les idolâtres, les aimaient, les prévenaient, les instruisaient, quoiqu'ils en fussent persécutés et maltraités. Les premiers Chrétiens ont vécu en paix avec les païens qui les haïssaient, quoique ces païens ne pussent pas leur refuser leur estime. C'étaient les pécheurs, ou si vous voulez, des damnés que Jésus-Christ recherchait avec le plus de bonté, de zèle et d'amour; et cela était si marqué, que les Juifs même lui en faisaient un crime. Il est donc démontré par les faits, qu'il n'est pas impossible de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés. 2° La raison nous dit également tout le contraire de ce qu'affirme Rousseau. Car ce sera bien plutôt à des damnés, c'est-à-dire à des libertins, des pécheurs, des hétérodoxes, qu'il sera impossible de vivre en paix avec des hommes vertueux, sages et orthodoxes qu'à ceux-ci de vivre en paix avec les autres. Avec le libertinage, les passions sont bien plus vives, bien plus libres et bien plus redoutables qu'avec la vertu.

« Les aimer, ce serait haïr Dieu qui les punit. » Tout le mystère de la rédemption, prouve que Jésus-Christ aimait ceux qui étaient dans l'erreur et dans l'égarement. Il disait qu'il était venu pour les pécheurs, et pour rassembler les brebis qui s'étaient égarées. (*Matth.* xv, 24; ix, 13.) Or, certainement Jésus-Christ ne haïssait pas Dieu son Père. Toutes les histoires des travaux des apôtres, des disciples, des missionnaires, prouvent l'amour et le zèle qu'ils avaient pour les pécheurs et les égarés. Oserait-on dire qu'ils aient agi en cela comme des ennemis de Dieu? O Rousseau, comment dites-vous qu'aimer les pécheurs, ce serait haïr Dieu!

« Il faut qu'on les ramène ou qu'on les tourmente. » Jésus-Christ dit au contraire à ses apôtres qu'il les a envoyé comme des agneaux parmi des loups. (*Matth.* x, 16.) Ce ne sont pas les agneaux qui tourmentent les loups; ce sont bien plutôt les loups qui tourmentent et déchirent les agneaux; comme on l'a toujours vu et comme on le voit encore aujourd'hui.

L'esprit du christianisme est un esprit de zèle, et qui s'intéresse pour ramener dans la bonne voie ceux qui se seraient égarés. Ce zèle déplaît fort aux philosophes. Il faudrait de l'humilité pour écouter les remontrances, et du courage pour s'y soumettre. Mais on n'ose pas soupçonner les philosophes d'être capables ni de l'un ni de l'autre.

« Partout où l'intolérance théologique est admise, il est impossible qu'elle n'ait pas quelque effet civil. » Partout où la religion est autorisée par les lois, il est impossible qu'on attaque cette religion sans manquer aux lois. Mais, on ne peut pas manquer aux lois, que ce manquement n'ait quelque effet civil. Que les philosophes pensent tout comme ils voudront, ils n'auront rien à craindre s'ils savent garder le silence. S'ils ne savent pas le garder qu'ils s'en prennent à eux-mêmes des effets civiles que pourrait avoir leur démangeaison d'écrire et de parler.

L'intolérance théologique n'est que l'improbation des sentiments qui seraient contraires à la religion. Mais peut-il arriver que des hommes aient des sentiments qui seraient contraires à la religion? Ces sentiments doivent-ils être tolérés par la société? La société y a-t-elle quelque intérêt, et si elle y a intérêt, peut-il se faire qu'ils n'aient pas quelque effet civil? Que Rousseau réponde à toutes ces questions.

« Sitôt qu'elle en a, le souverain n'est plus souverain, même au temporel; les prêtres sont les vrais maîtres, les rois ne sont plus que leurs officiers. » La tolérance théologique, c'est la liberté qu'on laisserait à chacun de penser et de dire tout ce qu'il voudrait sur la religion. Comment Rousseau prouverait-il que cette liberté est si essentielle à la souveraineté, que sans elle le prince ne serait plus souverain, même au temporel. La souveraineté consiste dans l'indépendance absolue au gouvernement politique d'une nation. La tolérance ou l'intolérance théologique n'y font rien du tout.

Les prêtres ajoute-t-on, sont les vrais maîtres, etc. Mais quel prince fut jamais plus absolu et plus véritablement souverain que Louis XIV, et quel prince fut plus ennemi de la tolérance théologique? Dira-t-on qu'il n'était que l'officier des prêtres? O Rousseau, pour cette fois, vous raisonnez presque à la Voltaire!

IX. Après s'être efforcé de prouver la nécessité de la tolérance, Rousseau propose un traité de tolérance mutuelle entre toutes les religions. Nous allons le rapporter article par article, et nous reprendrons ensuite chacun de ces articles pour y joindre nos observations. Le préambule de ce traité est tiré du *Contrat social* (lib. iv, viii), et les articles sont tirés de la *Lettre à Mgr de Paris.* (65.)

Traité de tolérance mutuelle entre toutes les religions.

« Les dogmes de la religion *civile* doivent être simples, en petit nombre, énoncés avec précision, sans explication ni commentaire. Il appartient au souverain d'en fixer les articles. Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'État quiconque ne les croit pas; et si quelqu'un, après avoir reconnu ces dogmes se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort, il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois.

« Art. 1er. Qu'on se forme de ce petit nombre d'articles une religion universelle, qui soit, pour ainsi dire, la religion humaine et sociale que tout homme vivant en société soit obligé d'admettre.

« Art. 2. Si quelqu'un dogmatise contre elle, qu'il soit banni de la société comme ennemi de ses lois fondamentales.

« Art. 3. Quant au reste, sur quoi vous n'êtes pas d'accord, formez, chacun de vos croyances particulières, autant de religions nationales et suivez-les en sincérité de cœur.

« Art. 4. N'allez point vous tourmenter pour faire recevoir vos religions aux autres peuples, et soyez sûr que Dieu n'exige pas cela. Car il est aussi injuste de vouloir les soumettre à vos opinions qu'à vos lois, et les missionnaires ne me semblent guère plus sages que les conquérants.

« Art. 5. En suivant vos diverses doctrines, cessez de vous les figurer si démontrées, que quiconque ne les voit pas telles, soit coupable à vos yeux de mauvaise foi. Ne croyez point que tous ceux qui pèsent vos preuves et les rejettent, soient pour cela des obstinés, que leur incrédulité les rende punissables ; ne croyez pas que la raison, l'amour du vrai, la sincérité, soient pour vous seuls.

« Art. 6. Honorez, en général, tous les fondateurs de vos cultes respectifs. Ils ont eu de grands génies et de grandes vertus, cela est toujours estimable. Ils se sont dit les envoyés de Dieu, cela peut être et n'être pas : c'est de quoi la pluralité ne saurait juger d'une manière uniforme, les preuves n'étant point à sa portée. Mais quand cela ne serait pas, il ne faut point les traiter si légèrement d'imposteurs.

« Art. 7. Qui sait jusqu'où les méditations continuelles sur la Divinité, jusqu'où l'enthousiasme de la vertu, ont pu, dans leurs sublimes âmes, troubler l'ordre didactique et rampant des idées vulgaires ? Dans une trop grande élévation, la tête tourne, et l'on ne voit plus les choses comme elles sont.

« Art. 8. Du reste plus de dispute entre vous sur la préférence de vos cultes. Ils sont tous bons, lorsqu'ils sont prescrits par les lois, et que la religion essentielle s'y trouve; ils sont mauvais quand elle ne s'y trouve pas. La forme du culte est la police des religions, et non leur essence ; et c'est au souverain qu'il appartient de régler la police dans son pays. »

Tel est le chef-d'œuvre de la politique sacrée de Rousseau, dont il s'applaudit, et sur lequel nous allons lui demander quelque éclaircissement et faire quelques remarques. Commençons par le préambule.

« Les dogmes de la religion civile doivent être simples, en petit nombre. » Nous lui demandons d'abord de nous expliquer ce que c'est qu'une *religion civile ;* car ces deux termes ne semblent pas faits l'un pour l'autre. La religion est le code des devoirs que Dieu impose aux hommes, qu'ils doivent recevoir avec soumission et respect, et sur lesquels ils ne leur est pas permis de délibérer. Le civil ne nous donne l'idée que des conventions que font raisonnablement entre eux les hommes, pour leurs avantages et secours mutuels. La religion ne peut être fondée que sur une autorité divine. Le civil ne dépend que des conventions humaines. Dire une religion civile, c'est donc dire une absurdité.

Ensuite de quelle autorité fixe-t-il le nombre des articles de sa religion ? A-t-il des lettres de créance pour nous assurer qu'il est l'ambassadeur de la Divinité, et qu'il n'y a ni plus ni moins de dogmes à admettre ? Ces dogmes sont-ils énoncés de manière qu'on puisse les saisir sans explications ni commentaires ? Les philosophes n'opposeront-ils rien, n'ajouteront-ils rien, ne rejetteront-ils rien ? Se soumettront-ils au nouveau dogmatisant ?

Enfin quel inintelligible galimatias dans sa foi ou religion civile ? (« Le souverain, dit-il, peut en fixer les articles, mais il ne peut pas obliger de les croire. Il peut bannir de l'Etat et punir de mort ceux qui ne les croient pas. » Et cependant le seul dogme négatif qu'admette Rousseau, c'est l'intolérance. Comment accorder tout cela ?

« Art. 1. Formez-vous de ce petit nombre d'articles une religion qui soit, pour ainsi dire, la religion humaine et sociale. » Nous avons déjà insinué que, qui dit *religion humaine et sociale*, dit une absurdité ; parce que *religion* n'exprime que rapport à Dieu et devoirs envers Dieu. Or, la religion ne dépend point des conventions humaines, et ne peut point tirer son autorité des conventions humaines.

« Art. 2. Si quelqu'un dogmatise contre elle, qu'il soit banni de la société. » Nos philosophes ne seront pas trop disposés à passer cet article. Ils trouvent trop de douceur à jouir de la liberté de penser et d'écrire.

« Art. 3. Suivez en sincérité de cœur vos religions nationales. » Les philosophes jouent en vérité de plaisants personnages ! Ils se moquent de ceux qui suivent en sincérité de cœur la religion qu'a enseignée Jésus-Christ ; mais il veulent qu'on suive en sincérité de cœur celles que eurs fortes têtes et leurs creuses cervelles auront imaginées.

« Art. 4. N'allez point vous tourmenter pour faire recevoir vos religions aux autres peuples, » etc. Jésus-Christ a ordonné à ses apôtres d'aller enseigner toutes les nations, et Rousseau ne veut pas qu'on montre le moindre zèle pour l'instruction d'autrui. Jésus-Christ leur dit de prier le Père céleste d'envoyer des ouvriers pour la moisson ; et Rousseau assure que Dieu n'exige pas cela. Jésus-Christ a été le premier missionnaire envoyé par son Père ; les apôtres, les disciples, des milliers de grands hommes, évêques, philosophes, savants, ont été missionnaires, se sont consumés dans les travaux des missions, ont sacrifié tous les avantages humains, ont donné leur sang pour éclairer les hommes, leur faire connaître le vrai Dieu, détruire l'empire de l'idolâtrie ; et Rousseau nous dit que les missionnaires ne lui semblent guère plus sages que les conquérants, c'est-à-dire que les plus funestes ennemis du genre humain, que les

Tamerlan, les Attila, les Jules-César qui ont inondé l'univers de sang innocent !

Mais ne serait-on pas bien en droit de retourner contre Rousseau ses propres avis, conseils et maximes ? Ne pourrait-on pas lui dire : « Ne vous tourmentez pas tant pour faire admettre aux Chrétiens vos opinions. Soyez assuré que Dieu n'exige pas cela. Il est injuste de vouloir les y soumettre ; et les philosophes modernes ne semblent guères plus sages que les conquérants. »

« Art. 5. En suivant vos diverses doctrines, cessez de vous les figurer si démontrées, » etc. Voici la manière dont procèdent les Chrétiens, pour s'affermir, se fixer dans leur créance. Qu'on juge si on peut la confondre, comme fait ici Rousseau, et la mettre de niveau avec la manière de procéder dans les autre religions.

1° Ils disent, avec saint Paul, que leur foi est un hommage raisonnable qu'ils rendent à Dieu : *Rationabile obsequium vestrum* (*Rom.* XII, 1) ; ils disent que cet homme est raisonnable, parce la raison droite, des prophéties sans nombre, des faits naturels et surnaturels évidemment démontrés, conduisent nécessairement à la foi ; et ils demandent si aucune autre religion peut produire des titres semblables.

2° Ils trouvent mauvais qu'on mette dans un égal degré de certitude ou d'incertitude, leur religion et celle des Mahomet, des lamas, etc., qui ne peuvent pas soutenir le moindre examen de la part de l'homme qui raisonne.

3° Toutes ces protestations de bonne foi, de sincérité, d'amour du vrai de la part des philosophes, leur paraissent un peu suspectes. Il ne leur paraît pas que les philosophes soient bien neutres ; et sans traiter d'obstinés et d'aveugles tous les errants ou incrédules, ils savent qu'il y a bien des sortes de principes d'erreur et d'incrédulité.

4° Ils ne jugent pas, ils ne punissent pas, mais ils disent, d'après les oracles divins, que Dieu jugera, condamnera, punira.

« Art. 6. Honorez, en général, tous les fondateurs de vos cultes respectifs, ils se sont dit les envoyés de Dieu, » etc. — Qui le croirait, que celui qui a donné dans son *Emile* cet admirable portrait de Jésus-Christ, le met maintenant au même niveau que le sanguinaire, l'impudique et imposteur Mahomet ! Jésus-Christ s'est dit envoyé de Dieu ; Mahomet s'en est également dit l'envoyé. Avaient-ils raison l'un et l'autre ? Rousseau ne décide pas entre eux. Il se contente de dire que cela peut être ou ne pas être ; que les preuves n'en sont pas à la portée de tout le monde, qu'ils ont eu l'un et l'autre de grandes vertus, et qu'il ne faut les traiter ni l'un ni l'autre d'imposteur.

C'est ainsi que le sage et pacifique Rousseau tâche d'accommoder Jésus-Christ avec Mahomet, le Turc avec le Chrétien, l'Alcoran avec l'Evangile. Telle est la preuve qu'il nous donne de sa manière profonde de raisonner sur la religion.

« Art. 7. Qui sait jusqu'où les méditations continuelles sur la Divinité ont pu, dans leurs sublimes âmes, troubler, » etc. On défierait de choisir de plus beaux termes pour désigner clairement des visionnaires, des extravagants, des insensés. O Rousseau, vous ne dites pas des grossièretés aussi révoltantes que l'auteur de l'*Examen important* et du *Sermon des cinquante*. Mais vos expressions renferment-elles moins d'impiétés et de blasphèmes !

« Art. 8. Du reste, plus de dispute sur la préférence de vos cultes. Ils sont tous bons, » etc. Quand on dit sur les différents cultes de religion que tout est bon, c'est une preuve qu'on ne fait pas grand cas d'aucun d'eux. Tout est bon pour celui qui ne croit rien et qui dédaigne tout.

La distinction entre la police de la religion et l'essence de la religion n'est qu'une filouterie pour surprendre ceux qui ne sont pas en état de penser. L'attribution de la forme du culte et de la religion au souverain n'a jamais été admise chez les peuples qui reconnaissaient que la religion venait de Dieu. Cette idée impie était réservée aux séducteurs de notre siècle. Elle n'était pas même adoptée chez les païens, qui attribuaient toujours à quelque origine divine toutes les institutions : les musulmans n'admettent que ce qui leur a été prescrit par Mahomet, les Juifs que ce que Moïse leur ordonna de la part de Dieu ; et chez les Chrétiens, tout se rapporte à Jésus-Christ, fondateur de la religion, et à l'autorité de l'Eglise, dont les plus grands souverains se font gloire d'être les enfants.

Ainsi donc toute cette belle convention de tolérance mutuelle et générale que propose Rousseau n'est qu'un tissu de principes irréligieux, qui n'apprend qu'à regarder avec une égale indifférence les choses les plus absurdes et les choses les plus saines, les plus destituées de preuves et les mieux fondées, les plus superficielles et les plus intéressantes, et elle ne conduit qu'à une extinction entière de tout respect pour la foi, pour la religion, pour tout ce qu'il y a de plus sacré et de plus révéré dans la religion. Voilà tout le système de la tolérance dévoilé et mis au jour.

Cependant Rousseau, après avoir bâti et arrangé tout ce beau projet, dit hardiment à l'archevêque de Paris : « J'ai pensé, Monseigneur, que celui qui raisonnerait ainsi ne serait point un blasphémateur, un impie ; qu'il proposerait un moyen de paix juste, raisonnable et utile aux hommes. »

X. « C'est une inexcusable présomption de professer une autre religion que celle où l'on est né, et une fausseté de ne pas pratiquer sincèrement celle que l'on professe. Si on s'égare, on s'ôte une grande excuse au tribunal du souverain Juge. Ne pardonnera-t-il pas plutôt l'erreur où l'on fut nourri que celle qu'on osa choisir soi-même ? »

Joignons encore un mot d'observation sur ces belles pensées. « C'est une inexcusable présomption de professer une autre religion

que celle où l'on est né. » C'était donc une inexcusable présomption aux Justin, aux Athénagore, aux Clément d'Alexandrie, aux Tertullien, aux Cyprien, aux Arnobe, à tant d'autres grands hommes, à tant de beaux génies nés dans le paganisme, d'embrasser la religion de Jésus-Christ, et c'était dans Jésus-Christ même une entreprise condamnable de vouloir faire changer au monde de religion.

« C'est une fausseté de ne pas pratiquer sincèrement la religion qu'on professe. » Nos philosophes professent encore la religion chrétienne. Pourraient-ils assurer à Rousseau qu'ils la professent sincèrement?

« Dieu ne pardonnera-t-il pas plutôt l'erreur, » etc. Rousseau a été nourri dans la religion protestante; il s'est fait ensuite catholique, est redevenu calviniste; il est déiste aujourd'hui; il a choisi, varié; il ne paraît pas même encore bien décidé et bien ferme. Ne s'ôte-t-il pas une grande excuse au tribunal du souverain Juge?

XI. Dans le III^e^ chant du *Poëme sur la loi naturelle* par Voltaire, on fourre pêle-mêle en paradis les païens, les musulmans, les ariens, les déistes, etc. Et l'on dit dans une note « qu'on respecte cette maxime : Hors de l'Eglise point de salut; » mais on ajoute : « qu'il est ridicule et abominable d'employer cette sentence générale et comminatoire contre des hommes qui sont supérieurs aux autres en tout genre; que c'est une arme ancienne qu'on laisse sagement reposer dans l'arsenal, et dont il n'est permis à aucun particulier de se servir. »

Quoiqu'on ait déjà répondu à cette objection, on la rappelle encore ici pour faire remarquer le ton sage que prend toujours Voltaire. Il dit qu'il respecte cette maxime, et en même temps il en raille; il trouve mauvais qu'on l'emploie contre des hommes supérieurs aux autres en tout genre, et il donne par là une nouvelle preuve de la modestie philosophique; il annonce que c'est une arme ancienne qu'on laisse reposer sagement. Qu'elle repose ou non, elle n'en est pas moins à craindre, elle n'en est pas moins efficace. Il ne permet pas à aucun particulier de s'en servir. C'est qu'il la craint, et que, malgré sa fière contenance, il n'aime point qu'on la lui présente. O Voltaire! que vous faites peu de cas de vos lecteurs, et que vous le prêtez beau à vos censeurs!

XII. « Qu'est-ce que la tolérance? C'est l'apanage de l'humanité. Nous sommes tous pétris de faiblesse et d'erreurs; pardonnons-nous réciproquement nos sottises; c'est la première loi de la nature. » (*Dictionn. philos.*)

Pardonnons les sottises, mais faisons taire les sots; c'est la première loi de la raison.

Quelle pitié de définir la tolérance l'*apanage de l'humanité!* Autant vaudrait-il dire : la tolérance, c'est la faim, c'est la soif, la nécessité de mourir, parce que toutes ces choses-là sont des apanages de l'humanité.

L'humanité est un sentiment de bonté pour nos semblables, et qui nous porte également à leur pardonner des erreurs involontaires ou de faiblesse, et à les défendre de la séduction.

C'est donc une sottise de définir la tolérance l'apanage de l'humanité.

XIII. « Qu'à la bourse d'Amsterdam, de Londres, ou de Surate, ou de Bassora, le Guèbre, le Banian, le Juif, le mahométan, le diocole chinois, le bramin, le Chrétien grec, le Chrétien romain, le Chrétien protestant, le Chrétien quaker, trafiquent ensemble, ils ne lèveront pas le poignard les uns sur les autres pour gagner des âmes à leur religion. Pourquoi donc nous sommes nous égorgés presque sans interruption depuis le premier concile de Nicée? »

Cet homme-ci, toujours aussi fécond en grandes paroles que stérile et pauvre en bonnes raisons, vous trace des tableaux imaginaires qu'il n'a jamais vus, qui n'ont jamais existé, et qui feront l'admiration de quelques petits lecteurs. A-t-on jamais vu à Londres ou à Surate des groupes tels qu'il nous les présente ici? Mais laissons là son croquis et son étalage de mots, et venons à l'examen de sa grande question.

Ne pourrait-on pas bien lui dire : O homme qui prêchez tant l'humanité, pourquoi ne cessez-vous pas de parler contre la vérité? Depuis près de dix-huit siècles que le christianisme subsiste, il a souffert, il est vrai, de temps en temps quelques agitations lorsqu'il s'est élevé quelque hétérodoxe parmi les Chrétiens. Mais ces massacres sans interruption n'ont d'existence que dans votre noire et séductrice imagination. Il y a eu des secousses dans le christianisme; de guerres de religion, il n'y en a eu que dans deux ou trois siècles : celle des Albigeois au XIII^e^, celle des hussites au XV^e^, et celles des luthériens, calvinistes et anabaptistes au XVI^e^. D'ailleurs, celle des Albigeois ne s'est guère fait sentir que dans une petite partie de la France; celle des hussites ne s'étendit pas au delà de la Bohême. Vous outragez donc la vérité en disant que les Chrétiens se sont égorgés presque sans interruption depuis le premier concile de Nicée.

XIV. « Constantin commença par donner un édit qui permettait toutes les religions; il finit par persécuter. Avant lui, on ne s'éleva contre les Chrétiens que parce qu'ils commençaient à faire un parti dans l'Etat. Les Romains permettaient tous le cultes, jusqu'à celui des Juifs, jusqu'à celui des Egyptiens, pour lesquels ils avaient tant de mépris. »

Où avez-vous appris, Monsieur, qu'on ne s'éleva contre les Chrétiens que parce qu'ils remuaient dans l'Etat? Vous l'affirmez hardiment. Mais on vous défie de citer aucun ancien auteur qui l'atteste; mais on vous fait voir que tous les historiens, même païens, disent le contraire; mais on vous oppose tous les édits des empereurs persécuteurs, lesquels ne font d'autres crimes

aux Chrétiens que celui de leur attachement à leur religion. Monsieur du *Dictionnaire*, de quel nom méritez-vous donc d'être décoré?

Ce que vous dites de Constantin n'est pas moins destitué de raison. Avant ce prince la religion chrétienne n'était point permise dans l'empire. Constantin, s'étant fait Chrétien, donna un édit en faveur de cette religion. Il ne persécuta point les autres: mais il fit cesser la persécution contre celle-ci.

Vous lui reprochez d'avoir été ensuite persécuteur. Mais vous ne voudriez pas certainement hasarder la centième partie de vos rentes pour soutenir votre assertion. Nous avouons que Constantin, séduit par les artifices d'Eusèbe de Nicomédie, exila saint Athanase et quelques autres orthodoxes. Les âmes les plus droites sont les plus aisées à surprendre. L'histoire nous en fournit un grand nombre d'exemples. Constantin fut dans le cas. Mais il est souverainement injuste de lui donner pour cela le titre de persécuteur.

Vous dites enfin que les Romains permettaient les cultes des Juifs et des Egyptiens qu'ils méprisaient. On vous répondra paisiblement que ceux qui adoraient tous les vices déifiés, pouvaient bien permettre aux Egyptiens le culte des chats et des oignons, et que cet argument en faveur de la tolérance ne fait pas honneur à celui qui le propose.

XV. « Pourquoi Rome tolérait-elle ces cultes? c'est que ni les Egyptiens, ni même les Juifs ne cherchaient point à exterminer l'ancienne religion de l'empire, ne couraient point les terres et les mers pour faire des prosélytes; ils ne songeaient qu'à gagner de l'argent; mais il est incontestable que les Chrétiens voulaient que leur religion fût dominante. »

Voici un homme qui s'enferre furieusement, en voulant raisonner. Il trouve fort juste et fort équitable la tolérance que Rome accordait aux Egyptiens et aux Juifs, parce qu'ils ne cherchaient point à exterminer la religion ancienne. Mais puisque les philosophes ne travaillent qu'à exterminer le christianisme, et qu'ils font tous leurs efforts pour le décréditer et le déshonorer dans tous leurs écrits, peuvent-ils raisonnablement demander aux Chrétiens d'être tolérés?

« Ils ne couraient point, ajoute-t-on, les terres et les mers pour faire des prosélytes? » Nous ne répondons rien ici pour ces Egyptiens adorateurs d'oignons et de chats. Nous ne parlerons que des Juifs adorateurs du vrai Dieu. Il est très-faux que les Juifs ne cherchassent point à faire des prosélytes à leur religion. Dans toutes les villes de l'empire où ils avaient des synagogues, ils retirèrent bien des idolâtres de leurs superstitions. Josèphe l'historien, et les livres évangéliques nous en fournissent une grande quantité d'exemples. La raison qu'on donne de la tolérance qui leur était accordée, est donc détruite par les faits. « Il est incontestable, dit-on encore, que les Chrétiens voulaient que leur religion fût dominante. » Changeons, pour raison, le mot de *dominante* en celui d'*universelle*. Alors nous dirons de même, il est incontestable que les Chrétiens voulaient que leur religion fût la religion universelle, et ils étaient bien autorisés à le vouloir: 1° parce que cette religion avait été apportée du ciel, pour éclairer et réformer tout l'univers; 2° parce que Jésus-Christ avait ordonné à ses apôtres de l'enseigner à toutes les nations; 3° parce que le plus grand avantage et le plus grand bien qu'on pût procurer à l'univers, c'était d'y détruire les abominations que l'idolâtrie y avait introduites et d'y substituer une religion de sainteté comme celle de Jésus-Christ.

Alors je le demande aux philosophes eux-mêmes, les Chrétiens n'avaient-ils pas raison de souhaiter et de vouloir que leur religion devînt la religion universelle.

Nous avons substitué le mot *d'universelle* à celui de *dominante*, dont on peut tirer des conséquences très-odieuses. Le lecteur pénétrera aussi facilement nos justes raisons, que les intentions perverses de l'obtrectateur.

XVI. « Les Juifs ne voulaient point que la statue de Jupiter fût à Jérusalem; mais les Chrétiens ne voulaient pas qu'elle fût au Capitole; leur opinion était que toute la terre doit être chrétienne. Ils étaient donc nécessairement les ennemis de toute la terre, jusqu'à ce qu'elle fût convertie. »

O homme d'antithèses, vous devez vous savoir bon gré d'avoir mis en opposition Jérusalem et le Capitole! Mais vous savez bien aussi que l'antithèse ne se trouve pas toujours avec la raison. Dites-nous, s'il vous plaît, les Juifs étaient-ils fondés à refuser d'admettre la statue de Jupiter à Jérusalem; et les empereurs étaient-ils raisonnables de vouloir les y forcer? Répondez zélateur ardent de la tolérance. Mais où avez-vous appris que les Chrétiens ne voulaient pas que la statue de Jupiter fût au Capitole? Les Chrétiens condamnaient l'idolâtrie en général; mais ils ne s'embarrassaient pas plus des idoles qui étaient au Capitole, que de celles qui étaient partout ailleurs.

Vous dites ensuite que « les Chrétiens devaient être nécessairement les ennemis de toute la terre, parce que leur opinion était que toute la terre devait être chrétienne. » Un homme sage aurait conclu de cette raison tout le contraire de ce que vous en concluez. Il aurait dit que toute la terre devant être chrétienne, c'était une nécessité pour les Chrétiens d'user des plus grands ménagements et de la plus grande douceur, pour gagner tout le monde. Voilà comme l'antithèse s'accorde avec la raison.

XVII. « Il est clair que tout particulier qui persécute un homme, son frère, parce qu'il n'est pas de son opinion, est un monstre. Cela ne souffre pas de difficulté. »

L'homme du *Dictionnaire* prouve par tous ses écrits, qu'il déteste la religion chrétienne. Il persécute de son mieux tous ceux qui ne sont pas de son opinion. Il est clair que l'homme du *Dictionnaire* est un monstre. Cela ne souffre pas de difficulté.

XVIII. « On vous l'a déjà dit, et on n'a autre chose à vous dire : si vous avez deux religions chez vous, elles se couperont la gorge ; si vous en avez trente, elles vivront en paix. Voyez le grand Turc : Il gouverne des Guèbres, des Banians, des Chrétiens grecs, des nestoriens, des romains. Le premier qui veut exciter du tumulte est empalé, et tout le monde est tranquille. »

Si on empalait en France quiconque parle contre le christianisme, comme on empalerait à Constantinople quiconque parlerait contre l'Alcoran, pauvre homme du *Dictionnaire*, il y a longtemps que vous auriez été empalé, et que vous auriez fait une solennelle amende honorable sur votre pieu; et tout le monde serait tranquille.

Dans ce qu'il nous dit ensuite sur la pluralité des religions dans un même pays, ce pauvre homme se perd, il n'y est plus, et ses fières décisions ne sont que des absurdités que tout le monde aperçoit d'abord. En Suisse et dans plusieurs États d'Allemagne, il y a deux religions et elles ne se coupent point la gorge. Mais dans les endroits où il s'en est établi plusieurs, quelles agitations n'y a-t-on pas éprouvées? La Westphalie, l'Angleterre, ont longtemps donné les plus tristes spectacles en ce genre; et toute la conséquence qu'on doive tirer de là, c'est qu'on doit veiller avec le plus grand soin à conserver l'unité dans la religion.

Pour l'exemple qu'on cite du grand Turc, il ne prouve rien du tout. Le grand Turc ne prescrit rien aux Grecs ni aux catholiques sur leurs religions. Il se contente de les regarder comme des infidèles qui sont ses esclaves, desquels il exige les services qui lui sont dus. Si les philosophes étaient traités de même en France, ils renonceraient bien vite à leur philosophie, et tout n'en serait que mieux.

Nous ne poussons pas plus loin l'examen des objections des philosophes ; nous avons rapporté tout ce qu'ils ont dit de plus fort et de plus séduisant ; nous n'avons rien dissimulé et nous croyons avoir tout détruit. Mais nous ne pensons pas devoir finir cet article, sans dire un mot sur l'intolérance de l'Eglise catholique dont les philosophes lui font un crime si odieux.

Addition sur l'intolérance de l'Eglise catholique en fait de dogmes et d'enseignement.

Toutes les communions chrétiennes protestantes se tolèrent mutuellement; elles se passent les unes aux autres la diversité des dogmes, des opinions et des sentiments; et toutes se réunissent à condamner dans l'Eglise romaine son inflexible intolérance sur tous les dogmes qu'elle n'admet pas et qu'elle ne propose pas elle-même. Les philosophes enchérissent beaucoup aujourd'hui dans les reproches qu'on lui fait sur cet article. Tous les sophismes les plus séduisants, et les détours les plus artificieux et les plus adroits, ils les emploient pour surprendre ceux qui se laissent aisément décider par les clameurs, qui n'approfondissent jamais les choses, et qui crient ensuite comme les autres contre cette conduite de l'Eglise. C'est pour cela que nous allons donner en peu de mots des notions sûres, claires et précises de cette intolérance qu'on s'efforce de représenter comme si odieuse.

Qu'est-ce donc que l'intolérance de l'Eglise catholique contre laquelle les philosophes ne cesse de déclamer? C'est, pouvons-nous dire, ce qui fait la véritable gloire, et la plus brillante preuve de la sainteté de cette Eglise, et en même temps le désespoir et la condamnation des philosophes. Car à la définir exactement et strictement, l'intolérance de l'Eglise catholique n'est autre chose que sa fidélité et sa fermeté à conserver dans toute sa pureté le dépôt sacré des vérités divines qui lui a été confié. Cela étant :

Nous disons, 1° que l'intolérance lui est aussi essentielle que sa sainteté, son autorité et son droit d'enseigner.

En effet, si cette Eglise est la dépositaire de la vérité, comme on va le démontrer dans un moment, elle ne peut et ne doit enseigner que la vérité ; elle ne peut et ne doit jamais ni la dissimuler, ni la trahir, ni la déguiser, sans quoi elle ne serait plus ni une dépositaire fidèle, ni une Eglise sainte; et la religion qu'elle enseigne, ne pourrait plus être regardée comme une religion essentiellement vraie, divine, et dont tous les dogmes, les préceptes sont émanés de l'autorité de Dieu, et fondés sur la parole de Dieu.

Elle doit donc être intolérante ; elle est donc essentiellement et nécessairement intolérante ; elle doit donc toujours enseigner, soutenir, défendre la vérité, et proscrire tout ce qui est opposé à la vérité.

Nous disons, 2° que la tolérance en matière de dogmes ou de morale, ne peut être appuyée que sur deux points, savoir l'ignorance de la vérité, ou l'idifférence pour la vérité. Or, ni l'un ni l'autre de ces deux points ne peut se trouver dans l'Eglise catholique.

Elle ne peut pas ignorer la vérité ; 1° parce qu'elle est dirigée par l'Esprit-Saint qui enseigne toute vérité (*Joan.* XVI, 13); 2° parce que son divin fondateur lui a promis d'être avec elle jusqu'à la fin des siècles (*Matth.* XXVIII, 2), pour être sa lumière et son soutien ; 3° parce qu'il l'a assurée que jamais les efforts de l'enfer ne prévaudraient contre elle (*Matth.* XVI, 18), c'est-à-dire qu'elle ne serait jamais ni séduite ni entraînée par l'esprit d'erreur.

Elle ne peut pas non plus être indifférente pour la vérité, parce que cette indifférence serait une infidélité véritable, ce qui

ne peut pas se trouver dans une Eglise essentiellement sainte, comme nous le confessons dans les symboles : *Credo in Spiritum sanctum, sanctam Ecclesiam;* parce qu'elle est obligée d'enseigner tout ce que son divin chef lui a révélé (*Matth.* XXVIII, 19); parce qu'elle sait que ce n'est point à l'homme à choisir entre les différents points de croyance, tous ces points venant de la même source divine, et de la même autorité ; parce qu'enfin elle nous apprend elle-même, après un de ses premiers fondateurs, que « si un homme étant soumis à tous les points que la religion nous enseigne, s'écartait cependant d'un seul, il serait pour cette seule infidélité aussi criminel aux yeux de Dieu, que s'il s'était encore écarté de tous les autres. » (*Jac.* II, 10.)

L'intolérance de l'Eglise dans son enseignement est donc une suite nécessaire et de sa sainteté, et de la certitude où elle est, qu'elle n'enseigne que la vérité.

Nous disons, 3° que l'assurance qu'elle a que le dépôt des vérités divines lui a été confié, et que l'obligation où elle est de le conserver dans toute sa pureté, lui ont toujours donné une fermeté invariable, et que rien n'a jamais pu ébranler.

Aussi ni les puissances les plus redoutables, ni les dangers les plus pressants, ni les pertes, ni les révolutions les plus dommageables n'ont jamais pu l'amener à aucune composition, ni ménagement, ni tolérance, lorsque quelque chose blessait la vérité.

Les ariens soutenus de toute la puissance de Constance, refusent d'admettre le mot de *consubstantiel*, qui est essentiel à la religion ; l'Eglise catholique sacrifie tout l'Orient, plutôt que de dissimuler la nécessité de cette expression. Les Grecs, quelques siècles après, ne veulent point reconnaître la procession du Saint-Esprit ; elle n'hésite pas à sacrifier tout un empire. Luther et Calvin attaquent plusieurs dogmes reçus depuis quinze siècles ; elle aime mieux sacrifier une partie de l'Europe, que de souffrir la plus légère altération.

Dans tous les cas où il s'agit de dogmes, d'enseignement, de déclarations de sa croyance, elle montre toujours cette fermeté généreuse, que montra son premier chef, lorsqu'il fut cité au grand conseil de Jérusalem. *Décidez-le vous-même*, dit le prince des apôtres en répondant aux représentations et aux menaces qu'on lui faisait : « En matière de religion, est-ce à Dieu, ou à vous que nous devons obéir? Pour nous, nous vous le déclarons, que rien ne nous empêchera d'annoncer ce que nous avons appris de l'Esprit-Saint, de notre Maître, de notre Dieu, et que nous rendrons toujours avec la même constance le même hommage à la vérité.» (*Act.* IV, 19.)

De toutes ces notions que nous venons de donner, on doit conclure que cette intolérance, qui fait le sujet de tant de déclamations de la part des philosophes, est le caractère le plus brillant de la sainteté de l'Eglise ; la plus forte preuve de sa divinité, le plus digne objet de notre respect, de notre vénération, de notre amour pour elle, et que c'est par là principalement qu'elle peut être le mieux reconnue pour la vraie épouse de Jésus-Christ. Tous les reproches que lui fait la philosophie peuvent être comparés aux efforts de ces ridicules géants de la fable qui voulaient escalader le ciel, qu'un coup de foudre terrasse, et qui demeurent écrasés sous les montagnes mêmes qu'ils avaient entassées.

Nous allons voir maintenant la réfutation que Chaudon a faite des idées de Voltaire sur la *Tolérance*.

§ I. — *Idée des écrits de Voltaire sur la tolérance.*

I. Voltaire prêche sans cesse la tolérance, et il n'y a point d'homme plus intolérant ; c'est ce qui prouve invinciblement son acharnement contre la religion chrétienne. Il ne peut supporter le culte de son pays, celui de sa famille, celui de ses pères ; qu'il est beau après cela de se vanter d'être tolérant! Je ne répéterai point ce qu'on trouve dans tous les livres sur la tolérance ecclésiastique et civile ; mais il est certain que ce n'est point en vomissant des blasphèmes contre la religion dominante, en la calomniant, en la défigurant, qu'on doit prêcher la tolérance. Cette méthode, inconnue jusqu'à nos jours, est un des fruits de la nouvelle philosophie. Les Leibnitz, les Pélisson, les Papin, qui ont écrit sur ce sujet, ne s'en sont point servis. Une cause aussi importante doit être traitée avec plus de circonspection et de douceur, et il ne faut pas être emporté en prêchant l'indulgence.

II. Les écrits sur la tolérance sont infectés d'une horrible profanation de quantité de passages de l'Ecriture sainte, des Pères, des auteurs ecclésiastiques, etc. On y étale sans discernement les objections des ennemis de la révélation et de l'Eglise catholique, pour faire illusion aux lecteurs, qui ne connaissent pas les réponses péremptoires qu'on a faites à ces objections.

III. On s'efforce en marchant sur les pas de Dodwel, de diminuer le nombre des martyrs du christianisme. On sait que l'auteur et ses partisans n'ambitionnent pas que leurs noms en allongent la liste ; mais ils devraient au moins laisser les choses telles qu'elles sont. Quelques efforts qu'ils fassent, pourra-t-on jamais croire que les Néron et les Dioclétien aient été les propagateurs du christianisme? (*Voy.* les articles CHRISTIANISME et MARTYRS.)

IV. Voltaire veut persuader que les Juifs, les Grecs et les Romains ont été très-tolérants ; et pour le prouver, il cite quelques faits qu'il altère et qu'il défigure par des gloses contraires aux textes. Mais il garde un silence artificieux sur un nombre infiniment plus grand d'autres faits, qui détruiraient totalement le système qu'il veut établir. (*Voy.* les paragraphes suivants.)

V Voltaire vante la tolérance des Turcs

des Persans, des Chinois, des Japonnais. Eh ! Monsieur, vous n'avez qu'un moyen de nous convaincre, mais ce moyen est infaillible. Allez faire chez ces peuples ce que vous faites ici ; allez inonder la Turquie, la Perse, la Chine, le Japon, de libelles monstrueux contre la religion de ces Etats, et si on vous laisse tranquille, nous croirons alors ce que vous voulez nous faire croire aujourd'hui.

VI. Je ne dirai rien des histoires douteuses, fausses, indécentes, qu'on débite dans les écrits sur la tolérance, et des conséquences qu'on en tire. Il est manifeste qu'on cherche moins à faire tolérer les hommes dont on se soucie assez peu, qu'à prouver que la religion est intolérable.

§ II. — *Les Juifs étaient-ils tolérants?*

Quand on soutient la vérité, il n'est pas possible de ne pas la défendre avec zèle. Elle est une, elle est sainte, elle est jalouse. On ne peut s'unir avec ceux qui l'attaquent. Nous le voyons dans les Juifs. La loi les obligeait à lapider celui qui aurait osé publiquement les détourner du culte du vrai Dieu. Ils furent prêts à déclarer la guerre aux deux tribus qui élevèrent au delà du Jourdain un autel pour être un monument d'union, parce qu'ils crurent qu'on l'élevait pour y offrir des sacrifices. Le schisme de Samarie occasionna les guerres les plus cruelles, et Josèphe rapporte que cinq cent mille hommes périrent dans une seule bataille. La division du culte fut la cause de ces fureurs, autant que la division du royaume.

S'ils ont vécu en paix sous l'empire des Perses et des Grecs, c'est qu'on leur a toujours laissé le libre exercice de la religion. Dès qu'Antioche voulut le leur ôter, il y eut des martyrs ; et bientôt suivirent les guerres des Machabées. Ne vit-on pas sous Caligula la nation presque entière disposée à se laisser égorger plutôt qu'à souffrir qu'on plaçât dans le temple de Jérusalem la statue de ce prince extravagant ? Comment Voltaire a-t-il pu oublier ces faits, en voulant prouver la tolérance et la douceur par l'exemple des Juifs ?

S'il n'y a pas eu de guerres de sectes, c'est qu'on ne vit jamais (si l'on excepte le schisme de Samarie) de sectes opposées à la loi. Celles des pharisiens et des esséniens ne parurent que sur la fin de la synagogue. Loin de combattre la loi, ils prétendaient l'observer avec plus d'exactitude. C'étaient des sectes de ferveur, si on peut ainsi parler, et non de révolte. Les sadducéens niaient des dogmes essentiels ; mais ils ne formèrent jamais un corps. Semblables aux matérialistes de nos jours, qui répandus partout ne se montrent nulle part et n'ont aucun intérêt à s'unir, ils se bornaient à jouir des fruits de leur système, qui devenait celui des riches et des grands. En un mot, les Juifs suivirent toujours, sur la tolérance, le plan et les maximes catholiques, parce que comme eux ils avaient le dépôt de la vérité.

§ III. — *La tolérance est-elle établie dans le paganisme?*

Le paganisme avait ses dogmes aussi bien que sa morale, et ses fêtes pouvaient également exciter des troubles. Aussi les païens entraient en fureur dès qu'on attaquait leurs superstitions. Les Chrétiens indiscrets, qui, souvent, malgré les évêques, insultaient les faux dieux et brisaient les idoles, allumaient le feu de la persécution. Toute la ville d'Ephèse ne fut-elle pas en alarmes, parce qu'on dit que saint Paul détruisait le culte du fameux temple de Diane? Cambyse vit élever une sédition générale en Egypte lorsqu'il tua le taureau Apis, qui était si pompeusement adoré. On pourrait citer une infinité d'autres traits ; mais, en supposant la modération des païens, les causes qu'en allègue Voltaire sont imaginaires. Voici la véritable :

Le paganisme était une religion commode, qui ne gênait en rien les passions, une religion de voluptés et de plaisirs. Il suffisait d'être citoyen ; du reste, on avait libre carrière. Cette religion (si toutefois on peut donner ce nom à un amas d'absurdités), s'alliait avec toutes les superstitions de la terre. Rome, en subjuguant les nations, fit goûter son empire aux divers peuples, en adoptant leurs dieux. De là de nouveaux temples, de nouvelles fêtes ; c'était un dieu ajouté à mille. Ces dieux vaincus, qui s'accoutumaient d'abord à Rome, semblaient y accoutumer les peuples, et cette méthode fut un trait de prudence du sénat. Cette adoption ridicule de toutes les divinités est un opprobre. Il n'y aura point de guerres, il est vrai, parmi tant de peuples différents, toujours disposés à adopter leurs idoles mutuelles ; mais il y aura une extravagance perpétuelle et un déplorable échange de songes et d'illusions. Voilà le principe de la tolérance des païens. Voltaire en fera-t-il encore l'éloge ?

Cette tolérance ne s'étendit pas jusqu'au Dieu des Chrétiens, parce que la vérité ne pouvant s'allier avec l'erreur, les premiers fidèles ne voulurent point unir leur culte à celui de l'empire contre lequel même ils s'élevèrent. Voilà pourquoi les Romains, quelque tolérants qu'ils fussent, ne le furent pas pour eux. C'est à quoi Voltaire n'a pas réfléchi, lorsqu'il a voulu prouver la libre propagation du christianisme par l'extrême tolérance des Romains. On peut voir dans l'article CHRISTIANISME les raisons, ou du moins les prétextes que les empereurs et le peuple eurent de persécuter cette religion naissante et de s'éloigner en cela de leurs principes, ou du moins de ceux que Voltaire leur suppose.

§ IV. — *Pourquoi les déistes sont-ils tolérants?*

La tolérance des déistes n'a rien de surprenant. 1° Le déisme est de nouvelle date.

On avait attaqué tous les mystères de la religion chrétienne; mais rien n'avait encore effacé le respect profond pour les oracles d'un Dieu incarné. Les disputes, loin de détruire ce respect, semblaient le prouver. C'est parce qu'on adorait ces oracles comme la vérité même que les peuples s'y attachaient avec une exactitude qui (mal dirigée) les en détournait. Un des motifs principaux des guerres sanglantes des hussites était la communion sous les deux espèces. Ce fanatisme prouvait au moins leur attachement à la foi chrétienne, puisqu'un seul point excita tant de ravages. Le déisme n'a commencé qu'au XVI^e^ siècle, encore même ne s'est-il pas d'abord produit sous cette idée odieuse. C'est le socinianisme qui lui a aplani les voies. On aurait d'abord eu horreur d'un philosophe qui aurait osé nier Jésus-Christ. Socin, sans le nier, sans paraître abroger les mystères, enlevait cependant la clef de la religion, en renouvelant avec l'arianisme une foule d'autres erreurs. Il était évident que la religion qu'il changeait en philosophie allait aboutir bientôt à une religion purement naturelle; et, par un nouveau progrès, inséparable de l'erreur, ce déisme étant sans principe devait nécessairement dégénérer en secte philosophique. De là le vrai déisme, ensuite le matérialisme, l'athéisme. Voilà le berceau et l'histoire abrégée de ce monstre moderne. Son objet est de rétablir sur les ruines du christianisme la philosophie des prétendus sages de la Grèce et de Rome.

2° Les déistes ne sont pas une secte connue et unie par les principes et par le culte; ce sont des gens isolés, qui pensent seuls, qui forment seuls dans leurs cœurs une religion prétendue. On ne les connaît pas, ils ne se connaissent pas entre eux. Dans une semblable obscurité, ne point former de brigues, ce n'est pas une modération.

Les déistes sont indifférents pour tous les cultes; ils s'en acquittent comme d'une cérémonie de bienséance et de société. Sans être Chrétiens, on les voit au temple, et d'un pas aussi tranquille ils iraient à Ispahan dans la mosquée. Observateurs singuliers de la loi naturelle, ils ne trouvent point de duplicité à suivre un culte qu'ils méprisent et à cacher en quelque sorte le Dieu qu'ils adorent. Dès lors, sans doute, ils n'excitent point de tumulte; il ne peut naître que de l'attachement à un culte proscrit ou du refus de se conformer à un culte établi. Les déistes sont assez complaisants pour feindre; de là leur tranquillité. Mais en cela sont-ils vrais philosophes, si la vraie philosophie consiste à connaître les droits de la religion véritable et à s'y soumettre?

La seule intolérance dont ils se piquent est celle des gens de bien qui respectent ou qui défendent la religion. Jusqu'à quel point de fureur Voltaire n'a-t-il pas poussé la haine contre les vengeurs du christianisme? Il a non-seulement tâché de les diffamer dans tous ces libelles éphémères que sa plume de fer ne cesse de publier; il a pris sourdement des informations contre eux; il les a fait dénoncer à ses protecteurs, et lorsqu'il n'a pas pu armer l'autorité contre ceux qui lui déplaisaient, il a tâché de les immoler à la risée du public. Aussi on a dit de lui que ses déclamations en faveur de la tolérance sont aussi ridicules dans sa bouche que les discours d'un Gascon qui vante son courage en prenant la fuite

§ V.—*Inconséquences de Bayle au sujet de la tolérance civile et de la révocation de l'édit de Nantes.*

Le droit d'accorder ou de refuser aux sectes quelconques la tolérance civile n'appartient qu'aux princes, puisque seuls ils prescrivent des lois à la société. L'Eglise n'a que le pouvoir de condamner les errants et de les punir par des peines spirituelles. Dès qu'il s'agit du for civil ou criminel, il faut qu'elle ait recours aux lois humaines. Ainsi, dans aucun cas possible, elle ne peut, sans le consentement de l'autorité temporelle, infliger la moindre peine ou priver du moindre privilége un citoyen. Cette juste idée fixe la matière et les bornes de la tolérance civile.

Bayle, en discutant si amèrement la révocation de l'édit de Nantes, devait donc admettre cette distinction. Point du tout. Ce grand commentateur disserte à perte de vue; il crée des hypothèses, il s'égare en digressions superflues, et, parmi ce ramas de sophismes, il ne pose pas même le véritable état de la question. Ecoutons-le dans sa préface, où il ouvre son plan: « Le mot *convertisseur* devait originairement signifier une âme véritablement zélée pour la vérité et pour détromper les errants; mais il ne signifiera plus qu'un charlatan, qu'un fourbe, qu'un voleur, qu'un saccageur de maisons, qu'une âme sans pitié, sans humanité, sans équité, un monstre moitié prêtre, moitié dragon, qui, comme le centaure de la fable, réunissait en une même personne l'homme et le cheval, confond en un seul suppôt les personnages différents de missionnaire qui dispute et de soldat qui bourrèle un pauvre corps et qui pille une maison. On dit qu'il y a déjà quelques cabarets en Allemagne qui ont pour enseigne *le Convertisseur habile*... On lui voit sur la tête une moitié de mitre et une moitié de casque, une crosse d'une main et un sabre de l'autre, une moitié de rochet et une moitié de cuirasse... faisant sonner le *monte-à-cheval* à la moitié de la messe, et la charge à l'endroit où il aurait fallu donner la bénédiction et l'*Ite, missa est.* » (P. 10 de son *Commentaire* sur ces paroles de l'Evangile [*Luc.*, XIV, 23] : *Contrains-les d'entrer.*)

Nous ne daignerons pas relever l'indécence et la grossièreté de ce texte digne des halles. Cette controverse triviale insulterait le public. Laissons là les injures, prouvons seulement que ce grand raisonneur ne s'accorde pas avec lui-même.

Bayle attaque la révocation de l'édit de

Nantes, et, pour censurer cet acte d'autorité royale, il se jette sur les convertisseurs moitié prêtres et moitié dragons; il remplit sa longue préface d'invectives contre l'Eglise romaine. Rien n'est moins conséquent. C'est le conseil du roi qu'il faut attaquer, ou plutôt le droit du trône sur la religion et sur le bien civil qui en résulte. Ce droit, qui suppose la vigilance, l'autorité des lois, la punition même des errants, Bayle l'accorde à l'empereur de la Chine contre les Chrétiens; il y aurait de l'humeur à le refuser à Louis XIV : « La raison et la justice veulent, dit-il, qu'un prince qui voit venir des étrangers dans son Etat pour y annoncer une nouvelle religion, s'informe ce que c'est qu'une telle religion, et si elle accorde la fidélité que les sujets doivent à leur prince avec celle qu'ils doivent à Dieu; et, par conséquent, cet empereur de la Chine doit, dès la première conversation, s'informer de ces missionnaires, de quelle nature est leur doctrine par rapport au bien public et aux lois fondamentales, qui sont le bonheur des sujets et des souverains. Je ne fais pas difficulté de dire qu'un roi qui ne s'informerait pas de cela pécherait contre les lois éternelles, qui veulent qu'il veille au repos public du peuple que Dieu lui a soumis. »

Puis donc que l'empereur de la Chine doit, par un principe de conscience, non-seulement veiller à ce que quelque nouvelle religion ne vienne troubler ses sujets, mais chasser les Chrétiens de son Etat, si leur doctrine ne s'accorde pas avec la fidélité des citoyens à la patrie : tous les autres ont le même droit, et telle est la question de la tolérance civile; le pouvoir des princes relativement à l'extérieur de la religion, aux nœuds qui la lient avec la société.

Voilà ce que Bayle devait discuter, et ce qu'il a oublié, parce que cette discussion, s'il avait été sincère, aurait entièrement renversé l'édifice qu'il voulait élever.

§ VI. — *Les calvinistes ont-ils à se plaindre de la manière dont on les traite en France?*

Pour répondre à cette question, nous n'avons qu'à consulter Voltaire. Il nous a fait part de toutes les déclamations des protestants de l'autre siècle dans son traité de la *Tolérance*, et il les a fait valoir avec tous les charmes de son éloquence et de son imagination. Mais voici comme il y répond dans ses *Nouveaux Mélanges* (pag. 39 et suivantes): « Je comptais ces choses, il y a quelques jours, à M. de Boucacous, Languedocien très-chaud et huguenot très-zélé. *Cavalisque!* me dit-il, on nous traite donc en France comme les Turcs; on leur refuse des mosquées, et on ne nous accorde point des temples? Pour des mosquées, lui dis-je, les Turcs ne nous en ont point encore demandé; et j'ose me flatter qu'ils en obtiendront quand ils voudront, parce qu'ils sont nos bons alliés; mais je doute fort qu'on rétablisse vos temples, malgré toute la politesse dont nous nous piquons; la raison en est que vous êtes un peu nos ennemis. Vos ennemis! s'écria M. de Boucacous, nous qui sommes les plus ardents serviteurs du roi! Vous êtes fort ardents, lui répliquai-je, et si ardents que vous avez fait neuf guerres civiles. C'est que vous nous cuisiez en place publique; on se lasse à la longue d'être brûlé; il n'y a patience de saint qui puisse y tenir: qu'on nous laisse en repos, et je vous jure que nous serons des sujets très-fidèles.

« C'est précisément ce qu'on fait, lui dis-je; on ferme les yeux sur vous; on vous laisse faire votre commerce; vous avez une liberté assez honnête. Voilà une plaisante liberté, dit Boucacous, nous ne pouvons nous assembler en pleine campagne quatre ou cinq mille seulement, avec des psaumes à quatre parties, que sur-le-champ il ne vienne un régiment de dragons, qui nous fait rentrer chacun chez nous. Est-ce là vivre? est-ce là être libre?

« Alors, je lui parlai ainsi : Il n'y a aucun pays dans le monde, où l'on puisse s'attrouper sans l'ordre du souverain; tout attroupement est contre les lois. Servez Dieu à votre mode dans vos maisons; n'étourdissez personne par des hurlements que vous appelez musique. Pensez-vous que Dieu soit bien content de vous quand vous chantez ses commandements, sur l'air de: *Réveillez-vous, belle endormie.*

« Enfin, nous sommes la religion dominante chez nous : il ne vous est pas permis de vous attrouper en Angleterre; pourquoi voudriez-vous avoir cette liberté en France? Faites ce qu'il vous plaira dans vos maisons, et j'ai parole de M. le gouverneur et de M. l'intendant qu'en étant sages, vous serez tranquilles; l'imprudence seule fit et fera les persécutions. »

Le temps de ces guerres funestes et sacrées qui ont si cruellement ensanglanté la France et tant d'autres Etats est passé. Nous savons qu'un zèle aveugle a précipité autrefois des errants dans les flammes, après avoir réduit les villes en cendres et brûlé les moissons. Nous détestons le fatal enthousiasme de quelques guerriers sanguinaires armés au nom de la religion qui les désavouait. L'Europe n'offre plus de tels hommes. Tous les Etats sont tranquilles, toutes les sectes jouissent en paix de leurs foyers. Mais puisque les protestants sont en France aussi libres qu'ils l'ont jamais été depuis la révocation de l'édit de Nantes, ne troublons pas le repos dont ils se glorifient par des déclamations, publiées en leur nom, contre une intolérance imaginaire. Exhortons tous les fidèles à la douceur et à la paix; mais ne les taxons point de combattre l'erreur par des bourreaux, lorsqu'ils se bornent à la refuter par des instructions pacifiques. Rendons également justice aux catholiques et aux protestants, et ne ressemblons point à ces hommes sans foi et sans loi, qui prennent le parti de Genève pour rendre Rome odieuse, et qui ensuite ridiculisent Genève pour faire accroire

qu'ils sont encore dans le sein de l'Eglise romaine. (Chaudon, II, 426.)

TOUSSAINT. — C'est à cet auteur parisien, avocat au parlement de cette ville et membre de l'académie de Berlin, que nous devons les *Mœurs*. Cet ouvrage parut en 1748, et fut condamné au feu par le premier tribunal du royaume. Il est écrit purement et avec esprit; il y paraît d'abord un air de vérité et de sagesse; mais sous ces beaux dehors, il enseigne l'erreur et le vice.

Observons d'abord les vérités utiles, telles que l'existence et les perfections de Dieu; l'immortalité de l'âme; l'horreur du suicide, de l'adultère, de la vengeance, de l'injustice, l'amour de l'équité et de l'humanité. L'auteur admet ces premiers devoirs de l'homme; mais il altère les autres vertus, qui doivent animer son cœur.

1° Il veut que les notions sur la piété aient été écloses dans les cerveaux des philosophes, au lieu d'en faire honneur à la religion chrétienne, qui est la véritable source de nos lumières.

2° Pour donner une idée de l'amour de Dieu, il en fait un parallèle indécent avec l'amour profane.

3° Il donne une fausse idée du culte que l'on doit à l'Etre suprême, et tombe impitoyablement sur la religion chrétienne, dans laquelle il ne voit que le rigorisme ou le fanatisme.

4° Il établit de faux principes sur les passions et sur l'amour de nous-mêmes. « Les moralistes, » dit-il (page 39), « déclament d'ordinaire avec force contre les passions et ne se lassent point de vanter la raison. Je ne craindrai point d'avancer qu'au contraire ce sont nos passions qui sont innocentes, et notre raison qui est coupable. » Il ajoute quelques pages après, que « tout sentiment qui naît en nous de la crainte des souffrances ou de l'amour du plaisir, est légitime et conforme à notre instinct. » De tels principes peuvent mener loin.

5° L'amour sensuel est érigé en vertu. « Qu'on aime véritablement, » dit-il (page 277), « et l'amour ne fera jamais commettre de fautes qui blessent la conscience et l'honneur. Car quiconque est capable d'aimer est vertueux. J'oserai même dire que quiconque est vertueux est aussi capable d'aimer... Je ne crains rien pour les mœurs de la part de l'amour, il ne peut que les perfectionner. » C'est apparemment d'après ces admirables principes qu'il approuve les mariages clandestins, ou plutôt le concubinage proscrit par toutes les lois.

6° Il anéantit l'amour filial. « Il n'est pas, dit-il, d'une obligation générale qu'il ne puisse être susceptible de dispense. On ne peut aimer qu'autant qu'il est nécessaire d'aimer ses ennemis mêmes, un père dont on n'éprouve que des témoignages de haine. Toute la distinction qu'on lui doit, c'est de le traiter en ennemi respectable. »

7° Il condamne l'usage du serment en justice; il dit que c'est outrager gratuitement les hommes que d'exiger d'eux des serments. « C'est les supposer tout à la fois et capables de mentir, et assez superstitieux pour mettre de la différence entre un mensonge et un parjure. »

8° Cet esprit réformateur, qui voudrait anéantir le serment, condamne en même temps le droit de mort que la patrie exerce sur les scélérats. Il prétend que la loi naturelle ne souffre point « qu'on réprime les méchants par des méchancetés, et qu'on punisse les homicides par le meurtre. »

9° Une idée encore plus singulière est celle de vouloir qu'on décide les contestations en justice par le plus petit nombre des voix et non par la pluralité: « parce, » dit-il, « qu'il est plus raisonnable de supposer qu'il y ait cinq conseillers prudents sur vingt-cinq, que de présumer qu'il y en ait vingt. » Il appuie ce sophisme palpable sur une loi de l'Exode, qu'il n'a pas plus entendue que sa propre idée.

Malgré ces paradoxes et plusieurs autres, le public fit l'accueil le plus favorable au nouveau moraliste. Les gens du monde reçurent avec plaisir un livre où tous les devoirs sont renfermés dans les lois de la nature. L'ouvrage d'ailleurs se fait lire avec plaisir, par un mélange heureux de raisonnements, de tableaux et de conseils, qui se donnent mutuellement de la force. Nous lui donnons cet éloge, avec d'autant plus de plaisir, que l'auteur ayant senti enfin le poison de son livre, l'a réfuté dans un volume in-12, imprimé à Bruxelles en 1764. C'est à la vérité se raviser un peu tard, mais une rétractation est toujours bonne à prendre, pourvu qu'elle soit sincère. Nous avons lieu de croire que celle de Toussain est de ce genre. Il règne dans son livre, à travers les sophismes et les erreurs que nous avons relevés, un caractère de galant homme qui intéresse. C'est sans doute celui de l'auteur; et nous nous en félicitons avec lui, s'il continue de perfectionner un si heureux naturel par les sublimes vertus de la religion. (Chaudon, II, 438.)

Cet auteur est mort en 1772.

*TRAITEMENT ECCLÉSIASTIQUE. — De récentes discussions que le voltairialisme vient de soulever en face du public, nous forcent à revenir sur une question que nous supposions assez clairement établie dans plusieurs articles de ce *Dictionnaire*. (*Voy.* Biens du clergé, Casuel.) Espérons que les nouvelles explications que nous allons donner suffiront pour faire bonne justice de tous les sophismes à l'usage des spoliateurs de la religion.

On a essayé de prouver deux allégations mensongères. La première, c'est que les évêques sont *fonctionnaires du gouvernement* à raison du traitement qui leur est alloué; le second, c'est que les anciens revenus des églises étaient le patrimoine des pauvres, et que se trouvant dans un état déplorable sous le rapport de l'administration, ils ont été justement confisqués, et il n'y a aucun prétexte de les regarder au-

jourd'hui comme la *base* ou la *cause* nécessaire du budget des cultes.

Jamais l'audace de l'imposture n'est allée plus loin; dépouillez et pillez, si cela vous plaît, des hommes qui ne peuvent se défendre; mais n'allez pas jusqu'à prétendre que vous avez le *droit* de voler; c'est un peu fort.

Nous n'avons pas à discuter ici le pouvoir des évêques : leur autorité ne dépend d'aucun gouvernement terrestre ; elle est toute spirituelle, et comme Dieu l'a établie pour la sanctification des âmes, les puissances temporelles n'ont rien à y voir. Si les pontifes de l'Eglise entretiennent des rapports avec les administrations laïques et avec les chefs de la société civile, on ne peut pas ignorer que ces rapports sont basés sur la nature même de leurs fonctions religieuses, et ils n'en sont pas moins indépendants pour l'exercice d'un ministère qu'ils ne tiennent que de Dieu.

Mais nous pensions depuis longtemps, que les philosophes du jour ne manqueraient pas de présenter le budget comme une preuve de l'esclavage du clergé. Ils le supposent asservi aux puissances de ce monde par une chaîne d'or, et cette opinion n'est pas seulement une injure, mais un malheur. Nous donnerions volontiers notre sang pour épargner cette honte à l'Eglise catholique, en lui assurant un revenu convenable sur un fonds qui ne dépendît plus du caprice et des mauvais instincts des hommes.

Ecoutez Louis Jourdan, cet enfant perdu et ricaneur du philosophisme : il pose hardiment, comme thèse générale et certaine, que les biens de l'Eglise formaient le patrimoine de l'indigence, et qu'on a eu raison de les saisir, parce qu'ils étaient mal administrés.

Nous avons dit ailleurs que certaines fondations, inspirées par la charité catholique, avaient été particulièrement consacrées à la création des hospices, des Hôtels-Dieu et des communautés qui étaient chargés du soin des pauvres. L'histoire des siècles qui nous ont précédés, ne dit en aucune façon que le but de ces institutions n'ait pas été rempli : la souffrance et la misère y trouvaient toujours un refuge, un adoucissement, une espérance, et généralement ces maisons étaient maintenues dans un état prospère.

Aujourd'hui, les mêmes établissements voient à leur tête une foule de directeurs dont les appointements forment des sommes assez rondes : la bureaucratie est complète, et nous avouons que la comptabilité se trouve mieux chiffrée, mais tout cela est-il réellement au profit des malheureux?

Tous les biens possédés par le clergé séculier ou régulier, n'étaient pas destinés à soutenir l'existence des hôpitaux, des orphelins ou des mendiants; il y en avait une partie considérable affectée spécialement au service et à l'entretien des cathédrales, des églises paroissiales, des simples chapelles et même aux besoins des prêtres qui devaient y exercer quelques fonctions. Veut-on un exemple? Nous habitions nous-même un village où existait primitivement un lot de cinq hectares de terres qui avaient été concédés par les ducs de Lorraine pour former le revenu temporel du curé. Une pareille donation était bien ce qu'il y avait de plus légitime et de plus légal au monde : elle a été confisquée, et croit-on que ces vingt-cinq arpents, joints à une vaste prairie et à des portions de chenevières ou de jardins également accordés en toute propriété, soient représentés aujourd'hui, dans leur valeur par les *neuf cents* francs du budget?

Des monuments, des chartes, des testaments irrécusables nous attestent de la manière la plus formelle, que les ecclésiastiques laissaient volontiers à leurs églises une portion de biens ou une rente pour les besoins du service divin et ne demandaient en retour que des prières. Nous voyons encore des princes, des familles nobles, de simples particuliers, assigner le revenu d'une propriété ou la propriété elle-même à un autel, pour l'expiation de leurs fautes ou pour y obtenir des suffrages perpétuels.

Qui donc vous a donné le droit de saisir les rentes ou les immeubles de ces églises, vous qui n'oseriez toucher à l'héritage du dernier des prolétaires?

Demanderons-nous encore pourquoi vous avez mis la main sur les champs que de pieux cénobites ont défrichés et cultivés avec tant de peine? Arrivés dans une contrée qui n'était souvent qu'un désert, ils transformaient leur solitude en une sorte de paradis terrestre où l'on voyait aussi, comme dans l'Eden, les *fruits agréables à la vue et délicieux au goût* : les années, les siècles qui s'écoulaient ne faisaient qu'ajouter une plus grande valeur aux biens qu'ils s'étaient créés eux-mêmes.

Eh bien! vous n'avez pas assez d'anathèmes et d'injures pour flétrir les injustices et les spoliations endurées par un de ces colons intrépides qui vint fertiliser les vieilles forêts de l'Amérique; vous vous récriez avec raison, et vous trouvez juste et convenable qu'on ait saisi et dilapidé la propriété que les moines avaient acquise au prix de tant de labeurs et de bienfaits? N'est-ce pas là une partialité indigne qui vous ôte jusqu'au sentiment de l'équité la plus vulgaire?

Mais ces biens étaient mal administrés! Soit : admettons qu'on leur ait donné aujourd'hui plus de valeur. Depuis quand la négligence, l'inhabileté et le laisser-aller dans une exploitation, sont-ils des motifs pour voler impunément les propriétaires! Ces possessions, du reste, ne se trouvaient pas en si mauvais état, puisqu'elles vous ont tenté et que vous avez cru à une bonne affaire en les prenant.

On administrait mal! Voudriez-vous nous dire si vous en faites le même usage qu'un évêque de Metz, Mgr de Coislin, qui éleva

le superbe quartier où les jeunes officiers de l'école d'application sont commodément installés aujourd'hui, et qui porte encore son nom? Faites-vous de ces biens le même usage qu'un évêque de Toul, Mgr Drouas, qui a créé, par tous les moyens, la culture de la vigne dans la contrée devenue florissante; qui a construit, à ses frais, une caserne magnifique de cavalerie, des bâtiments élégants et spacieux pour un collége dont la réputation était grande, et une maison de campagne, sur les rives de la Moselle, pour donner du travail et des ressources à la classe ouvrière? Faites-vous de ces biens le même usage qu'un chanoine de Langres ou de Reims qui, pour soulager ses compatriotes, n'a pas reculé devant l'énorme dépense d'une fontaine publique honorée aussi de son nom, et pour laquelle il a fait prendre une eau abondante à une distance considérable? Que d'autres créations, que d'autres bienfaits mémorables ne pourrais-je pas ajouter et que le témoignage de l'histoire ou les débris qui survivent, nous attestent d'une manière irrécusable!

Quand vous aurez accompli, avec ces mêmes propriétés, une seule des œuvres si utiles que le clergé séculier et régulier a semées largement sur ses pas, vous pourrez parler de meilleure administration; jusque-là faites-nous grâce enfin des reproches insultants dont vous gratifiez encore vos victimes! Si vous croyez les avoir enchaînés par le budget, détrompez-vous: les évêques et les prêtres ne sont fonctionnaires que de Dieu.

Mais votre budget n'est que la *représentation*, la substitution très-incomplète des revenus de l'ancien clergé; il est une dette, non pas un salaire. Je vais vous en donner une preuve, que vous ne récuserez pas; et elle vous sera fournie par vos ancêtres de l'assemblée nationale et de la convention: « Par le décret du 26 juin 1793, le traitement des ecclésiastiques fait partie de la dette publique. » Voilà ce que proclame le *Moniteur* du temps; qu'en dites-vous?

Remarquez, en outre, que ce traitement, classé dans la dette publique devait s'élever à *douze* et *quinze cents* francs pour les curés de campagne! Vous ne savez pas même tenir vos promesses!

On ajoute que les protestants et les juifs ne se plaignent pas et ne basent pas leurs appointements sur l'ancien ordre de choses.

Voudriez-vous nous dire ce qu'on leur a pris, sous la république numéro 1^er^? Rien. Demandez à l'Alsace protestante si les ministres n'ont pas conservé leurs possessions d'autrefois?

Demandez au consistoire de Strasbourg, s'il ne se partage pas, sans aucun scrupule, le million de revenu légué par des chanoines à l'église *Saint-Thomas?* Et l'on accuse le clergé catholique! et on lui reproche ce qui lui est donné pour vivre? N'est-ce pas se jouer de toute vérité et de toute convenance?

TRANSSUBSTANTIATION.

Exposition de ce dogme.

Voltaire dans ses *Questions encyclopédiques*, fait dire aux protestants que les catholiques n'ont fondé leur système de l'Eucharistie et de la transsubstantiation que sur une équivoque, et qu'ils ont pris au propre ce qui n'a pu être dit qu'au figuré. C'est ce que nous avons examiné dans l'article EUCHARISTIE; il est question dans celui-ci d'éplucher le mot de *transsubstantiation* qui fait tant de peine à nos adversaires.

Par les paroles de la consécration, le pain et le vin sont convertis au corps et au sang de Jésus-Christ, puisque par ces paroles le corps et le sang de Jésus-Christ deviennent réellement présents dans l'Eucharistie; en sorte que le pain et le vin deviennent le corps et le sang de Jésus-Christ. Le corps et le sang de Jésus-Christ, auquel le pain et le vin sont changés, est le corps et le sang qui a été livré et répandu pour nos péchés sur la croix, ce qu'il est absurde de dire du pain. Ainsi après les paroles de la consécration, il n'y a plus dans l'Eucharistie de pain et de vin; ils ont été changés au corps et au sang de Jésus-Christ.

Ce changement de la substance du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ est appelé *transsubstantiation*, et quoiqu'on n'ait exprimé ce changement par le mot de *transsubstantiation*, que dans les derniers siècles, cependant ce dogme était connu dans l'Eglise aussi anciennement que celui de la présence réelle. Le IV^e^ concile de Latran en 1215, celui de Constance en 1414, ceux de Florence et de Trente l'ont défini.

Tous les Pères, toutes les liturgies parlent de la conversion du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ; toutes les prières de la messe demandent que le pain et le vin deviennent le corps et le sang de Jésus-Christ (70).

Le mot *transsubstantiation* exprime très-bien ce changement, et l'on ne doit point désapprouver l'usage de ce mot, parce qu'il n'est pas dans l'Ecriture; le mot de *Trinité* et le mot *consubstantiel* ne s'y trouvent pas, et les protestants n'en condamnent pas l'usage: le concile de Latran a donc pu consacrer le mot *transsubstantiation*, comme le concile de Nicée a consacré le mot *consubstantiel*.

Les luthériens et les calvinistes, si opposés sur la présence réelle, se réunissent contre la *transsubstantiation*: ils ont combattu ce dogme par une infinité de sophismes de logique, de grammaire, etc., dans l'examen desquels il serait également inutile et ennuyeux de descendre, et qu'ils ont eux-mêmes abandonnés pour la plupart. Nous allons tâcher de réduire leurs principales difficultés à quelques points simples?

Première difficulté. — « Il est absurde de

(70) *Perpétuité de la foi*, tom. II, liv. VI, pag. 586.

supposer que le corps de Jésus-Christ, qui était un corps humain, au moins de cinq pieds, soit contenu dans la plus petite partie sensible du pain ou du vin, parce qu'alors il faudrait que les parties de son corps se pénétrassent, et par conséquent que la matière perdît son étendue et son impénétrabilité : ce qui est impossible, puisque la toute-puissance divine ne peut dépouiller une chose de son essence. »

Je réponds, 1° que cette difficulté s'évanouit dans le système qui suppose que l'étendue est composée de points inétendus.

Je réponds, 2° qu'il faudrait tout au plus conclure de là, que ce n'est, ni dans l'étendue, ni dans l'impénétrabilité, que consiste l'essence de la matière, comme l'ont pensé Descartes et Gassendi, mais dans quelque chose que nous ne connaissons pas.

Je réponds, 3° qu'il n'est pas prouvé qu'il soit impossible que le corps d'un homme de cinq pieds, soit réduit à un espace égal à celui des espèces eucharistiques : ne condense-t-on pas l'air au point de lui faire occuper quatre mille fois moins d'espace, qu'il n'en occupe dans un état naturel ? Si l'industrie humaine peut resserrer ou dilater si prodigieusement les corps : pourquoi Dieu ne pourrait-il pas réduire un corps humain à la grandeur des espèces eucharistiques ?

Seconde difficulté. — « Si le pain et le vin étaient changés au corps et au sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, il faudrait que le corps de Jésus-Christ se trouvât sous les espèces eucharistiques ; et comme la consécration se fait en même temps en différents endroits, il faudrait que le corps de Jésus-Christ, le même corps qui est dans le ciel, se trouvât en même temps en cent mille endroits à la fois dans du pain et dans un calice. »

Je réponds qu'il n'est point impossible qu'un corps soit en même temps en plusieurs lieux à la fois, et que par conséquent il n'est pas impossible que le corps de Jésus-Christ soit dans le ciel et dans tous les lieux où l'on consacre : voici ma preuve. Un corps en mouvement existe en plusieurs lieux pendant un temps déterminé : un corps, par exemple, qui, avec un degré de vitesse, parcourt un pied dans une seconde, se trouve dans soixante pieds différents, s'il se meut pendant une minute. Mais, si au lieu d'un degré de vitesse, je lui en donnais soixante, il parcourrait ces soixante pieds dans une seconde, et par conséquent se trouverait dans soixante lieux différents pendant une seconde. Si au lieu de soixante degrés de vitesse, je lui en donnais cent vingt, il se trouverait dans ces soixante lieux, ou parties de l'espace, dans une tierce ; ainsi en augmentant la vitesse à l'infini, il n'y a point de petite portion de temps, pendant laquelle un corps ne puisse être dans plusieurs lieux ; ou, si l'on veut, la rapidité du mouvement peut être assez grande, pour que, dans la plus petite durée imaginable, un corps parcoure un espace donné, et se trouve par conséquent en plusieurs lieux pendant la plus petite durée imaginable. La plus petite partie imaginable du temps est pour nous un instant indivisible ; ainsi il est possible que le même corps soit, non-seulement par rapport à nous, mais réellement dans plusieurs lieux dans le même temps : pour cela, il ne faut que supposer la distance des lieux bornée et la vitesse infinie.

D'ailleurs, le mouvement n'est, selon beaucoup de philosophes, que l'existence ou la création successive d'un corps dans différents points de l'espace, et la création est un acte de la volonté divine : or, qui peut douter que la volonté divine ne puisse créer si promptement, si rapidement le même corps, que dans le même temps ce corps existe en plusieurs lieux, quelle que soit la distance, et quelque courte que soit la durée.

Il ne répugne donc point que Dieu fasse exister un corps dans plusieurs lieux en même temps, et que ce corps y soit transporté, même sans passer par les intervalles qui séparent ces lieux.

Nous ne prétendons point, au reste, expliquer le mystère de la *transsubstantiation*, mais faire voir qu'on ne prouve point qu'il répugne à la raison ; ce qui suffit pour faire tomber les difficultés des protestants.

Troisième difficulté. — « Le dogme de la *transsubstantiation* sape tous les fondements de la religion. La religion est, dit-on fondée sur des miracles et sur des faits qui ne sont connus que par le témoignage des sens. Ainsi, c'est ébranler les fondements de la religion, que de supposer que le témoignage constant et unanime des sens peut nous tromper. C'est cependant ce que les catholiques sont obligés de reconnaître dans le dogme de la *transsubstantiation ;* car les sens attestent constamment et unanimement à tous les hommes que l'Eucharistie, après la consécration, est encore du pain et du vin ; et cependant le dogme de la *transsubstantiation* nous apprend qu'il n'y a en effet ni pain, ni vin. »

On peut répondre, 1° que nous ne connaissons les corps, que par des impressions excitées dans notre âme ; que ces impressions peuvent s'exciter dans l'âme indépendamment des corps, et par une opération immédiate de Dieu sur nos âmes : il n'y a donc point de liaison nécessaire entre le témoignage de nos sens et l'existence des objets dont ils nous rapportent l'existence.

La certitude du témoignage des sens, dépend donc de la certitude que nous avons que Dieu n'excite point en nous ou ne permet pas que des esprits supérieurs à nous excitent dans notre âme les impressions que nous rapportons aux corps. Ainsi, il est possible que Dieu fasse sur notre âme les impressions que nous rapportons au pain et au vin, quoiqu'il n'y eût ni pain ni vin ; et celui qui le supposerait, n'affaiblirait

point la certitude du témoignage des sens, s'il supposait que Dieu nous a avertis de ne point croire nos sens dans cette occasion ; or, c'est ce que les catholiques soutiennent : car Dieu nous ayant fait connaître que par la consécration, le pain et le vin étaient changés au corps et au sang de Jésus-Christ, il nous a suffisamment avertis de ne pas nous fier au témoignage des sens dans cette circonstance.

Mais cette circonstance dans laquelle Dieu nous avertit de ne point croire nos sens, loin d'affaiblir leur témoignage, le confirme par rapport à tous les objets sur lesquels Dieu n'a point averti les hommes que les sens les trompent : tels sont l'existence des corps, la naissance, les miracles, la passion, la résurrection de Notre-Seigneur, objets qui conservent, par conséquent, le plus haut degré de certitude, même dans les principes des catholiques et du dogme de la *transsubstantiation*.

On répond, 2° que le témoignage des sens sur les symboles eucharistiques n'est, ni faux en lui-même, ni contraire au dogme de la *transsubstantiation*.

Nos sens nous attestent qu'après la consécration, il y a sous nos yeux, et entre nos mains, un objet qui a toutes les propriétés du pain et du vin ; mais ils ne nous disent pas qu'il n'a pu se faire, et qu'il ne s'est point fait un changement intérieur dans la substance du pain, et dans celle du vin, au corps et au sang de Jésus-Christ : ce changement n'est point du ressort des sens : leur témoignage n'en dit rien, et n'est par conséquent point contraire au dogme de la *transsubstantiation*.

Qu'est-ce donc que les sens nous disent exactement sur l'Eucharistie après la consécration ? Rien autre chose, sinon qu'il y a devant nos yeux un objet qui a les propriétés du pain et du vin ; mais est-il impossible que Dieu fasse que les rayons de lumière qui tombent sur l'espace qu'occupaient le pain et le vin, soient réfléchis après la consécration, comme ils l'étaient avant ? Est-il impossible que l'évaporation des parties insensibles qui faisaient l'odeur du pain et du vin, avant la consécration, se soient conservées sans se dissiper ? est-il impossible qu'une force de répulsion répandue autour du corps et du sang de Jésus-Christ, prenne la forme des espèces eucharistiques, et produise la solidité que nos sens y découvrent ?

Non, sans doute ces choses ne sont pas impossibles ; et si elles existaient, elles formeraient un objet tel que nos sens nous le représentent. Nos sens ne nous trompent donc point en nous rapportant qu'il y a sous nos yeux un objet qui agit sur nos organes, comme le pain et le vin y agissent. Mais nous nous tromperions nous-mêmes en jugeant que cet objet est du pain, puisque nos sens n'attesteraient pas que ce ne peut être autre chose. (Chaudon, II, 441.)

*TRAVAIL (Organisation du). — Ce n'est pas un article d'économie politique ou sociale que nous voulons offrir au lecteur ; mais puisqu'on accuse le catholicisme de ne pas contenter les besoins des peuples, il faut bien essayer de le justifier d'une pareille calomnie.

Dans l'antiquité païenne, le travail était organisé, mais on en chargeait l'esclave qui mourait à la peine, après avoir vécu dans la condition de brute. L'histoire ne dit pas que la Grèce et Rome aient jamais discuté la question du salaire ; il n'y avait d'autre rémunération, dans ces vieux temps, que la *pitance* distribuée à la plèbe servile comme aux animaux. Il est inutile de rappeler encore les castes de l'Egypte et de l'Inde, où chacun avait sa fonction tracée jusqu'aux dernières limites du travail et de l'abjection. Le nom de *paria* est devenu synonyme de l'esclavage et de la misère.

A l'époque du moyen âge, on trouvait les jurandes et les maîtrises ; des idées nouvelles entraînèrent l'émancipation du travail sous Louis XVI, et aujourd'hui, par un singulier retour vers le passé, quelques réformateurs combinent des systèmes pour soumettre le peuple ouvrier à un régime qu'ils supposent préférable à celui du catholicisme.

On peut voir dans l'article *socialisme* de ce *Dictionnaire*, les réflexions que nous avons présentées sur les théories chimériques et funestes de Louis Blanc : il est superflu de les répéter. Parlons seulement de l'influence ou de l'action des doctrines catholiques pour le bien-être de la classe des travailleurs.

On n'a plus dessein, je pense, de les enrégimenter dans les cadres de la production, d'en faire les esclaves de l'Etat, et de nous ramener, après dix-huit siècles, à la civilisation païenne. Un pareil système qui tue la concurrence et la liberté est désormais jugé. Mais quels sont donc les besoins que l'Evangile et la religion ne puissent maintenant satisfaire ?

Si je porte mes regards dans le passé, et autour de moi, je ne vois pas seulement l'abolition de l'esclavage par le christianisme, on ne peut pas le nier. Mais, n'est-ce donc rien que ces grandes expéditions des *croisades* pour la délivrance des saints lieux et l'affranchissement de nos frères opprimés ? N'est-ce rien que ces missions nombreuses qui comptent aujourd'hui plus que jamais d'héroïques apôtres dont les fatigues et le sang ne cessent de produire des merveilles jusque sur les plus lointains rivages ? N'est-ce rien que cette multitude incroyable de fondations pour l'indigence, pour la maladie, pour les captifs, pour les orphelins, pour les pèlerins, pour l'enfance abandonnée, pour le repentir, pour la faiblesse, enfin pour toutes les misères physiques et morales de l'humanité ? N'est-ce donc rien que cette intervention salutaire qui, au moyen âge, comme nous l'avons remarqué ailleurs, proclamait la *trêve-Dieu*, en attendant la transformation complète des mœurs de la société ? N'est-ce rien, enfin,

que tous ces généreux dévouements inspirés par le catholicisme, dans les écoles, dans les hôpitaux, dans les prisons, ou bien au chevet des malades et jusque dans les bagnes? Pouvez-vous nommer une seule douleur, une souffrance, un besoin pour lesquels aussitôt l'Eglise catholique ne nous présente pas des remèdes, des consolations et de sublimes espérances? D'après ce qu'elle a réalisé dans toutes les contrées du monde et ce qu'elle opère encore aujourd'hui, on doit nécessairement conclure qu'elle possède la véritable et solide fraternité. Elle nous l'impose même comme une obligation, elle en fait une loi religieuse et morale; et selon la parole du divin Maître, la charité renferme *toute la loi*.

Sans doute, l'idéal de la perfection n'est pas encore atteint dans la société; il en sera ainsi, tant qu'il y aura des passions et des vices. Reprocher à la religion catholique de n'avoir pas détruit tous les abus, empêché le retour de tous les désordres et amené l'âge d'or ou le paradis sur la terre, c'est lui demander pourquoi il y a encore des individus qui commettent le mal et se livrent aux penchants criminels qui les entraînent, malgré les commandements divins que le catholicisme enseigne et intime à chacun de nous!

Au lieu de blasphémer et d'essayer les plus malheureuses tentatives dans la société, il vaudrait mieux reconnaître le bien que la doctrine de Jésus-Christ a opéré dans le monde, et nous demander quelle serait bientôt la situation des individus, des familles et des peuples, si la religion nous quittait pour nous laisser à la merci des guérisseurs de notre époque.

« A quoi sert, dit un estimable publiciste (*Archives du jour*, pag. 51), à quoi sert de formuler de magnifiques projets de lois, dans l'intérêt de la classe ouvrière, si vous êtes assurés d'avance qu'elle n'en sera ni meilleure ni moins réglée dans ses habitudes et ses goûts; qu'au contraire, en augmentant le prix raisonnable de sa journée, vous contribuez de plus en plus à la plonger dans la dépravation et le vice, et que vous privez ainsi du nécessaire des ouvriers infirmes ou chargés de famille?

« Que chaque travailleur s'élève par son activité et son intelligence, que chacun se *réforme*, en un mot, et dès lors les gouvernements auront leur route tracée dans l'intérêt de tous.

« Je ne vois d'amélioration possible qu'en procédant ainsi : *Réforme générale des excès et des vices par soi-même.* L'avenir social doit reposer sur ces trois points fondamentaux, *religieux*, *moraux*, *et matériels* : toute autre œuvre sera imparfaite et peu durable. »

Nous terminerons par des paroles aussi sages les réflexions de cet article. Peuple travailleur, peuple bien-aimé, réformez généreusement tout ce qui est mal et mettez-y à la place, le dévouement, l'obéissance au devoir, la tempérance, la fidélité à Dieu, en un mot, les vertus qui élèvent l'homme et lui assurent le bonheur. Voyez autour de vous ces ouvriers laborieux, honnêtes, religieux, qui, dans la même condition que la vôtre ont prospéré, jouissent de leurs épargnes, et se sont assuré la sécurité d'une vieillesse honorée et paisible. Imitez-les, et n'oubliez pas qu'on peut tout, avec une volonté ferme et persévérante. Arrière tous les systèmes, toutes les folles utopies qui nous trompent. Les dix commandements de Dieu suffisent pour gouverner le monde, à plus forte raison peuvent-ils régir la famille, et suffire à guider chacun de nous dans la voie du bien-être et de la vraie félicité.

TRINITE. — La révélation nous apprend qu'il y a trois personnes divines, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, lesquelles existent dans la substance divine : voilà le mystère de la Trinité. La réunion des trois personnes dans une seule et unique substance simple et indivisible, fait toute la difficulté de ce mystère. On peut donc le nier, ou en supposant que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont point trois personnes, mais des noms différents, donnés à une même chose; ou en supposant que ces trois personnes sont trois substances différentes.

Il y a deux sortes d'antitrinitaires, les trithéistes, qui supposent que les trois personnes divines sont trois substances, et les unitaires, qui supposent que les trois personnes ne sont que trois dénominations données à la même substance.

Les trithéistes et les unitaires, si opposés sur ce dogme, s'appuient cependant sur des principes communs. Ils prétendent, 1° qu'il est impossible que trois personnes existent dans une substance simple, unique, indivisible, 2° que quand il ne serait pas impossible qu'il y eût trois personnes dans une seule substance, on ne pourrait en faire l'objet de notre croyance, parce que nous ne pouvons nous former une idée de ce mystère, ni par conséquent le croire. L'examen de ces deux difficultés, dont les erreurs des antitrinitaires ne sont que des conséquences, nous occupera dans cet article.

§ 1. — *Est-il impossible que trois personnes existent dans une seule substance?*

On suppose une chose impossible, lorsqu'on unit le oui et le non, c'est-à-dire, lorsqu'on affirme qu'une chose est et n'est pas en même temps. Ainsi il est impossible que trois substances ne fassent qu'une substance, parce qu'alors cette substance serait unique, et ne le serait pas. Mais il n'en est pas ainsi, lorsqu'on suppose que trois personnes existent dans une substance, parce que la personne et la substance étant différentes, la multiplicité des personnes n'emporte point la multiplicité des substances, ni l'unité de substance, l'unité des personnes. L'unité de substance n'exclut donc point la multiplicité des personnes, et l'on ne réunit point le oui et le non, quand on dit que trois personnes existent dans une substance.

Pour juger que deux choses sont incompatibles, il faut connaître ces deux choses, et les connaître clairement; car le jugement que l'on porte sur l'incompatibilité de deux choses, est le résultat de la comparaison que l'on fait de ces deux choses. On ne peut les comparer sans les connaître, ni les comparer assez pour les juger incompatibles, si on ne les connaît clairement toutes deux sous les rapports sous lesquels on les compare, il ne suffit pas d'en connaître une. Ainsi je suis fondé à dire que la rondeur et la quadrature sont incompatibles, lorsque j'ai une idée claire de la rondeur et de la quadrature; mais il est clair que je ferais un jugement téméraire, et même insensé, si connaissant le cercle et n'ayant aucune idée du rouge, je jugeais que le cercle est incompatible avec le rouge.

Le raisonnement des anti trinitaires n'est pas moins vicieux. Ils connaissent clairement et incontestablement qu'il y a un être nécessaire, souverainement parfait; mais ils ne connaissent, ni l'immensité de ses perfections, ni l'infinité de ses attributs, et ils n'ont point une idée claire de ce que c'est que la personne en Dieu; cependant ils jugent que les trois personnes et la substance divine sont incompatibles.

Ce vice règne dans tous les raisonnements des anti trinitaires, et il est surtout remarquable dans l'auteur des *Lettres sur la religion essentielle.* Comme ces lettres sont entre les mains de tout le monde, j'ai cru qu'il ne serait pas inutile de faire quelques réflexions sur les difficultés par lesquelles il combat le dogme de la Trinité. Il faut un parallèle entre les principes que la raison admet comme évidents, sur la nature de Dieu, et les dogmes renfermés dans le mystère de la Trinité.

Vérités immuables.	*Dogmes de la Trinité.*
I. Dieu est un.	I. Il y a une Trinité en Dieu.
II. Dieu est un Etre simple.	II. Il y a en Dieu trois personnes, réellement distinctes.
III. Dieu est exempt de toute composition.	III. En Dieu on compte le Père, le Fils, et le Saint-Esprit.
IV. Dieu est indivisible.	IV. Le Père n'est pas le Fils, le Fils n'est pas le Saint-Esprit le Saint-Esprit n'est ni le Père, ni le Fils.
V. Dieu ne peut être engendré.	V. Le Fils n'est pas moins le Dieu suprême que le Père; car autrement il y en aurait deux, un suprême, et un subalterne; le Fils est engendré,
VI. Dieu n'a point d'origine, il ne procède de personne.	VI. Le Saint-Esprit Dieu suprême, Tout-puissant comme le Père et le Fils, procède du Père et du Fils.

1° Lorsque l'auteur que l'on vient de citer dit que c'est une première vérité de la raison, que Dieu est un; il veut dire avec tout le monde, qu'il n'y a qu'une substance divine; et lorsque les orthodoxes disent qu'il y a trinité en Dieu, ils ne disent pas qu'il y a trois substances divines; donc ils ne contrediseut pas cette première vérité.

2° Lorsqu'on dit que Dieu est un être très-simple, on entend que Dieu n'est point formé par l'union de plusieurs parties; et lorsqu'on dit qu'il y a en Dieu trois personnes distinctes, on ne dit point que ces personnes composent la substance divine; mais on dit que dans cette substance simple, il existe trois choses qui sont analogues à ce que nous appelons *personne :* le dogme de la Trinité ne contredit donc point la simplicité de Dieu.

3° La raison démontre que Dieu est exempt de composition, c'est-à-dire, que la substance divine, ou l'Etre nécessaire, n'est pas formé par l'union de différentes parties; mais le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont point des parties qui composent la substance de l'Etre nécessaire : ces trois personnes existent dansla substance divine.

4° La raison nous apprend que Dieu est indivisible, parce que sa substance n'est pas composée de parties : or, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont point des parties de la substance divine.

5° La raison nous apprend que Dieu ne peut être engendré, c'est-à-dire que la substance divine existant par elle-même, on ne peut sans absurdité la supposer engendrée, ou produite : mais lorsqu'on dit qu'en Dieu il y a un Fils, qui est engendré par le Père, on ne dit, ni que la substance divine soit produite, ni qu'il y ait en elle rien qui soit tiré du néant, puisqu'on dit que le Fils est coéternel au Père, et engendré, comme disent les théologiens, par une opération nécessaire et immanente du Père.

6° Il faut dire la même chose du Saint-Esprit.

Ainsi le dogme de la Trinité ne combat aucun des principes de la raison sur la nature et sur les attributs de Dieu.

« Mais, » dit le même auteur, « les trois personnes ne sont-elles pas trois êtres, et trois êtres divins? Si cela est, voilà trois dieux bien distincts. »

Je réponds que ces trois personnes sont trois choses qui existent dans la substance divine, et que par conséquent elles ne sont pas trois divinités dictinctes.

« Mais, » poursuit cet auteur, « quelle différence y a-t-il entre être et personne? Car sans cela ce mot ne signifie rien. »

Je réponds que le mot être, pris en général, signifie tout ce qui est opposé au néant, et que sous cette généralité, il embrasse les substances et les affections des substances; que la personne divine n'est point une substance, mais qu'elle est, si je peux parler ainsi, une affection de la substance divine, qui existe dans cette substance, et qui n'est ni un attribut, ni une simple relation de la substance divine avec les créatures, mais quelque chose d'analogue à ce que nous appelons une personne, parce que la révélation nous le fait connaître sous ces traits, et avec des propriétés que je vois dans les êtres que j'appelle des personnes.

Il ne faut donc point supprimer le mot

de personne, lorsqu on parle de la Trinité, comme le prétend cet auteur; s'il eût été moins superficiel, il aurait bien vu que la suppression de ce nom n'aplanit point les difficultés, et que les personnes divines sont représentées dans l'Ecriture sous des traits qui ne peuvent désigner des attributs de la divinité.

La suppression du mot personne, lorsqu'on parle du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ne remédie donc à rien; d'ailleurs, nous avons fait voir que le dogme de la Trinité n'est contraire à aucune maxime de la raison: on n'a donc aucune raison pour supprimer ce mot, et on en a d'indispensables pour le conserver, ou tout autre qui exprimât ce qu'il exprime.

Je ne suivrai pas davantage cet auteur, qui, pour prouver que les personnes divines ne sont que des attributs, s'appuie sur les définitions que quelques théologiens donnent des personnes divines.

Il n'est pas question ici de savoir comment les théologiens ont défini chaque personne divine; mais si l'Ecriture ne nous enseigne pas qu'il y a un Père, un Fils et un Saint-Esprit, qui sont consubstantiels, et qui ne sont ni des attributs, ni des relations de la Divinité avec les créatures, mais trois choses distinguées, et qui ont les attributs et les propriétés que nous concevons sous l'idée de personne; voilà la question dont cet auteur et tous les antitrinitaires s'écartent sans cesse.

§. II. — *Le mystère de la Trinité peut-il être l'objet de notre croyance ou de notre foi?*

Pour rendre possible la croyance d'une chose, il faut que nous entendions le sens des termes dont on se sert pour l'expliquer, et qu'elle n'implique point contradiction avec celles de nos connaissances précédentes, que nous savons être certaines et évidentes.

1° Il est impossible que nous croyions une chose qu'autant que nous concevons les termes dans lesquels elle est proposée; car la foi regarde seulement la vérité ou la fausseté des propositions, et il faut entendre les termes dont une proposition est composée, avant que nous puissions prononcer sur la vérité ou sur la fausseté de cette proposition, qui n'est rien autre chose que la convenance ou la disconvenance de ces termes, ou des idées qu'ils expriment.

Si je n'ai nulle connaissance du sens des termes employés dans une proposition, je ne puis faire aucun acte de mon entendement à cet égard; je ne puis dire, je crois ou je ne crois pas une telle chose: mon esprit est parfaitement dans le même état où il était auparavant sans recevoir aucune nouvelle détermination; et si je n'ai qu'une notion générale et confuse des termes, je ne puis donner qu'un consentement général et confus à la proposition; en sorte que, l'évidence de ma croyance est toujours proportionnée à la connaissance que j'ai du sujet que je dois croire.

Si l'on exige, par exemple, de moi que je croie que A est égal à B, et que je ne sache ni ce que c'est que A, ni ce que c'est que B, ni ce que c'est qu'égalité, je ne crois rien de plus que ce que je croyais avant que cela me fût proposé; je ne suis capable d'aucun acte de foi déterminé: tout ce que je puis croire dans cette occasion, revient à ceci, qu'une certaine chose a un certain rapport à une autre chose, et que ce qu'on veut que je croie est affirmé par une personne d'une grande connaissance, et qui mérite d'être crue, et que par conséquent la proposition est vraie dans le sens dans lequel cette personne l'entend; mais je ne suis en rien plus savant qu'auparavant, et ma foi n'a acquis aucun degré de connaissance par cette proposition.

Que si je sais qu'A et B sont deux lignes, et que par deux lignes égales, on entend deux lignes qui ont une même longueur, cette connaissance ne peut produire qu'une foi générale et confuse, savoir qu'il y a une certaine ligne concevable qui est de la même longueur qu'une autre certaine ligne: mais si par A et B on entend deux lignes droites, qui sont les côtés d'un triangle donné, et que je croie sur la parole d'un mathématicien, sans démonstration, que ces deux lignes sont égales, c'est un acte de foi distinct et particulier, par lequel je suis convaincu de la vérité d'une chose que je ne croyais pas, ou que je ne savais pas auparavant.

2° Supposons maintenant que je suis obligé de croire qu'un seul et même Dieu est trois différentes personnes, je ne puis le croire qu'autant que j'entends les termes de cette proposition, et que les idées qu'ils expriment n'impliquent point contradiction. Pour faire donc un acte de foi sur ce sujet, il faut que j'examine quelles idées j'ai *de Dieu, de l'unité, de l'identité, de la distinction, du nombre et de la personne.*

Il n'en est pas des noms de Père, de Fils, de Saint-Esprit, comme de ceux qui expriment les attributs de Dieu: ceux-ci n'expriment qu'une idée incomplète de la Divinité; chacun de ceux-là, au contraire, signifie un être qui a tous les attributs de la Divinité.

L'idée que nous avons de Dieu est donc complète, avant que nous lui donnions les noms de Père, de Fils, de Saint-Esprit: chacun de ces noms renferme donc l'idée totale de la Divinité, et quelque chose de plus, quelque chose que nous ne connaissons point par la raison, et qui fait toute la distinction qui est entre ces personnes.

Nous ne pouvons concevoir ni croire trois êtres infinis, réellement distincts l'un de l'autre, et qui aient les mêmes perfections infinies: donc la distinction personnelle que nous pouvons concevoir dans la Divinité doit être fondée sur quelques idées accessoires à la nature divine, et la combinaison de ces idées forme cette seconde notion, qui est exprimée par le mot de personne: quand par exemple nous nommons Dieu le Père, nous formons, autant que

notre infirmité nous le peut permettre, l'idée de Dieu comme agissant d'une telle manière à tous égards et avec telles relations ; et quand nous nommons Dieu le Fils, nous ne concevons que la même idée de Dieu, agissant d'une autre manière à tous égards et avec telles relations : il en est de même du Saint-Esprit.

La différence qui se trouve entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit, vient donc de leur différente manière d'agir : c'est au Père qu'appartient l'action qui caractérise le Père, comme l'action qui caractérise le Fils appartient au Fils ; le Père, le Fils et le Saint-Esprit, sont donc trois principes, qui ont chacun une action qui leur est propre ; nous pouvons donc concevoir ces trois êtres comme trois personnes, car le mot de personne ne signifie rien autre chose qu'un certain être intelligent, agissant d'une certaine manière qui existe en soi, et qui est incommunicable.

Nous avons donc idée des termes qui composent cette proposition, *Dieu est un en trois personnes ; il y a en un seul Dieu trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.*

D'ailleurs, nous ne voyons point qu'il soit contraire à aucune des vérités que nous connaissons, qu'il y ait trois personnes en Dieu, comme nous l'avons fait voir dans le paragraphe précédent : nous pouvons donc croire le mystère de la Trinité ou former sur ce mystère un acte de foi, distinct et déterminé.

Mais, dira-t-on, concevons-nous comment ces trois personnes peuvent exister dans une seule et même substance simple et indivisible ; et si nous ne concevons pas comment ces trois personnes existent dans une même substance, comment pouvons-nous croire qu'en effet elles y existent ?

Je réponds que je n'ai pas une connaissance assez claire de la personne divine, ni une idée assez nette, assez complète de la substance divine, pour voir comment les personnes existent dans cette substance : mais pour croire qu'elles y existent en effet, il suffit que je ne voie pas de répugnance entre l'idée de la substance de l'être nécessaire, et l'idée des trois personnes divines. Ne croyons-nous pas que nous pensons ? et savons-nous comment nous pensons ? Révoquons-nous en doute l'existence de la matière, quoique nous ignorions sa nature ? Nions-nous les effets de l'électricité, ceux du tonnerre, les phénomènes de l'aimant, le mouvement ? Et qui peut se flatter de connaître comment toutes ces choses s'opèrent ?

§ III. — *Le dogme de la Trinité a toujours été cru distinctement dans l'Eglise*

Les sociniens ont prétendu que le dogme de la Trinité avait été inconnu aux premiers siècles de l'Eglise ; nous avons réfuté leurs raisons, lorsque nous avons parlé de la *consubstantialité du Verbe.* (*Voy.* ce mot.)

Le ministre Jurieu renouvela cette erreur, pour dégager les églises protestantes des conséquences qui naissaient des variations que Bossuet leur reprocha dans son *Histoire des variations.* Ce ministre a prétendu que l'Eglise avait varié sur les mystères, et que jusqu'au concile de Nicée, on n'a eu dans l'Eglise qu'une foi très-informe sur la Trinité. (*Tableau du socinianisme*, lettre 6.)

Nous avons prouvé dans l'article Consubstantialité, que la consubstantialité du Verbe a toujours été crue ; nous avons renvoyé pour les détails au savant Bullet, à Mgr de Meaux, etc. Nous observerons seulement ici que l'Eglise a toujours condamné, et ceux qui ont cru que le Père, le Fils et le Saint-Esprit étaient trois simples dénominations de la substance divine, et ceux qui les ont regardés comme trois substances distinctes ; d'où il suit évidemment que l'Eglise a toujours cru le dogme de la Trinité comme nous le croyons.

Les difficultés des antitrinitaires et des sociniens à cet égard, se tirent des comparaisons que l'on trouve dans les Pères sur le mystère de la Trinité. La nature de cet ouvrage ne nous permet pas de descendre dans le détail de ces difficultés : nous nous bornerons à rappeler ce que l'illustre Bossuet a dit sur ce sujet.

« Le langage humain commence par les sens ; l'homme s'élève à l'esprit, comme à la seconde région, il y transporte quelque chose de son premier langage : ainsi la tension de l'esprit est tirée d'un arc tendu ; ainsi la compréhension est tirée d'une main qui serre et qui embrasse ce qu'elle tient.

« Quand de cette seconde région, nous passons à la suprême, qui est celle des choses divines : d'autant plus qu'elle est épurée, et que notre esprit est embarrassé à y trouver prise, d'autant plus est-il contraint d'y porter le faible langage des sens pour se soutenir ; et c'est pourquoi les expressions tirées des choses sensibles y sont plus fréquentes.

« Toutes les comparaisons tirées des choses humaines sont les effets, comme nécessaires, de l'effort que fait notre esprit, lorsque, prenant son vol vers le ciel, et retombant par son propre poids dans la matière d'où il veut sortir, il se prend, comme à des branches, à ce qu'elle a de plus élevé et de moins impur, pour s'empêcher d'y être tout à fait replongé.

« Lorsque, poussés par la foi, nous osons porter nos yeux jusqu'à la naissance éternelle du Verbe : de peur que nous replongeant dans les images des sens qui nous environnent, et pour ainsi dire nous obsèdent, nous n'allions nous représenter dans les personnes divines et la différence des âges et l'imperfection d'un enfant venant au monde, et toutes les autres bassesses des générations vulgaires, le Saint-Esprit nous représente ce que la nature a de plus beau et de plus pur ; la lumière dans le soleil, comme dans sa source, et la lumière dans le rayon comme dans son fruit : là on entend aussitôt une naissance sans imper-

fection, et le soleil aussitôt fécond qu'il commence d'être, comme l'image la plus parfaite de celui qui étant toujours est aussi fécond.

« Arrêtés dans notre chute sur ce bel objet, nous recommençons de là un vol plus heureux, en nous disant à nous-mêmes, que si l'on voit dans les corps et dans la matière une si belle naissance, à plus forte raison devons-nous croire que le Fils de Dieu sort de son père *comme l'éclat rejaillissant de son éternelle lumière, comme une douce exhalaison de sa clarté infinie, comme le miroir sans tache de sa majesté et l'image de sa bonté parfaite;* c'est ce que nous dit le *Livre de la Sagesse* (VII, 25, 26).

« Et si nos prétendus réformés ne veulent pas recevoir de là ces belles expressions, saint Paul les leur ramasse en un seul mot, lorsqu'il appelle le Fils de Dieu *l'éclat de la gloire et l'empreinte de la substance de son Père.* (*Hebr.* I, 3.)

« Il n'y a rien qui démontre mieux dans le Père et dans le Fils la même nature, la même éternité, la même puissance, que cette belle comparaison du soleil et de ses rayons qui, portés à des espaces immenses, sont toujours un même corps avec le soleil, et en contiennent toute la vertu. Mais qui ne sent, toutefois, que cette comparaison, quoique la plus belle de toutes, dégénère nécessairement comme les autres; et si l'on voulait chicaner, ne dirait-on pas que le rayon sans se détacher du corps du soleil souffre diverses dégradations, ou, comme parlent les peintres, que les teintes de la lumière ne sont pas également vives?

« Pour ne laisser point prendre aux hommes une idée semblable du Fils de Dieu, saint Justin, le premier de tous, présente à l'esprit un autre soutien : c'est dans la nature du feu, si vive et si agissante, la prompte naissance de la flamme d'un flambeau soudainement allumé à un autre : là se répare parfaitement l'inégalité que la raison semblait laisser entre le Père et le Fils : car on voit dans les deux flambeaux une flamme égale, et l'un allumé sans diminution de l'autre. Ces divisions et ces portions, qui nous offensaient dans la comparaison du rayon, ne paraissent plus : saint Justin observe expressément qu'il n'y a ici, *ni dégradation ou diminution, ni partage.* (*Lib. adversus Tryph.*)

« Jurieu remarque lui-même que ce martyr satisfait pleinement à ce qu'elle demandait, l'égalité. Il est donc à cet égard content de lui, et peu content de Tertullien avec ses proportions et ses parties. (*Tableau du socianisme*, let. 6, p. 229.)

« Mais s'il n'était pas entêté des erreurs qu'il cherche dans les Pères, il n'y aurait qu'à lui dire que tout tend à une même fin; qu'il faut prendre des comparaisons, non comme il le fait, le grossier et le bas : autrement le flambeau allumé de saint Justin ne serait pas moins fatal à l'union inséparable du Père et du Fils, que le rayon de Tertullien semblait l'être à leur égalité : car ces deux flambeaux se séparent, on en voit brûler un, quand l'autre s'éteint; et nous sommes bien loin du rayon qui demeure toujours attaché au corps du soleil.

« C'est donc à dire, en un mot, que de chaque comparaison, il ne fallait prendre que le beau et le parfait; et ainsi on trouverait le Fils de Dieu plus inséparablement uni à son Père, que tous les rayons ne le sont au soleil, et plus égal avec lui que ne le sont tous les flambeaux avec celui où on les allume, puisqu'il n'est pas seulement un Dieu sorti d'un Dieu, mais, ce qui n'a aucun exemple dans les créatures, un Dieu seul avec celui d'où il est sorti.

« Et ce qui rend cette doctrine sans difficulté, c'est que tous les Pères font Dieu immuable; ils ne le font pas moins spirituel, indivisible dans son être, sans grandeur, sans division, sans couleur, sans tout ce qui touche les sens, et inapercevable à toute autre chose qu'à l'esprit. . . . . .

« Qui est donc Dieu? Est Dieu tout entier, ne dégénère de Dieu par aucun endroit. Tous les Pères sont uniformes sur la parfaite simplicité de l'Etre divin; et Tertullien lui-même, qui, à parler franchement, corporalise toutes les choses divines, parce qu'aussi son langage inculquant le mot de corps, peut-être signifie substance, ne laisse pas en écrivant contre Hermogènes, de convenir d'abord avec lui, comme d'un principe commun, que Dieu n'a point de parties et qu'il est indivisible; de sorte qu'en élevant leurs idées par les principes qu'ils nous ont donnés eux-mêmes, il ne nous demeurera plus dans ces rayons, dans ces extensions, dans ces portions de lumière et de substance, que l'origine commune du Fils et du Saint-Esprit, d'un principe infiniment communicatif; et à vrai dire, ce qu'a dit le Fils en parlant du Saint-Esprit, *il prendra du mien*, ou *de ce que j'ai, de meo* (*Joan.* XVI, 14), comme je prends de mon Père avec qui tout m'est commun

« Il ne fallait donc pas imaginer dans la doctrine des Pères ce monstre d'inégalité, sous prétexte de ces expressions qu'ils ont bien su épurer, et bien su dire avec tout cela, que le Fils de Dieu était *sorti parfait du parfait éternel de l'Eternel Dieu de Dieu.* C'est ce que disait saint Grégoire, appelé par excellence le faiseur de miracles; et saint Clément d'Alexandrie, disait aussi qu'il était *le Verbe né parfait du Père parfait.* Il ne lui fait pas attendre sa perfection d'une seconde naissance, et son Père le produit parfait comme lui-même; c'est pourquoi, non-seulement le Père, mais encore en particulier *le Fils, est tout bon, tout beau,* par conséquent tout parfait, etc. (GREG. Nyss. *De Vita Greg. Neocæs.*; CLEM. Alex., *Pædag.* l. v, 6.)

« Il est donc plus clair que le jour, que l'idée d'inégalité n'entra jamais dans l'esprit des Pères : au contraire nous venons de voir, que pour l'éviter, après avoir nommé selon l'ordre, le Père et le Fils, ils disaient exprès contre l'ordre, *le Fils et le Père,* dans le dessein de montrer, que si le Fils est le

second, ce n'est pas en perfection, en dignité, en honneur. Loin de le faire inégal, ils le faisaient en tout et par tout *un avec lui aussi bien que le Saint-Esprit* : et afin qu'on prît l'unité dans sa perfection, comme on doit prendre tout ce qui est attribué à Dieu, ils déclaraient que Dieu était une seule et même chose, parfaitement une, au delà de tout tout ce qui est uni, et au-dessus de l'unité même. »

Dans le reste de l'avertissement, Bossuet entre dans des détails sur le concile de Nicée, et sur les bévues de Jurieu, que nous ne pouvons suivre, mais qu'il faut lire.

Nous n'entrerons point dans les détails des difficultés que les sociniens tirent de l'Ecriture, et nous n'entreprendrons point de réfuter les fausses explications qu'ils donnent des passages de l'Ecriture, sur lesquels on fonde le dogme de la Trinité. Les théologiens ont très-bien réfuté les interprétations sociniennes : personne n'a mieux réussi que le savant P. Petau dans ses *Dogmes théologiques*. (*Voy.* l'art PYRRHONISME), et il peut sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, tenir lieu de tous les théologiens. (CHAUDON, II, 448.)

La même question a été discutée par Nonnotte en ces termes :

Le mot *Trinité* est consacré dans la religion, pour exprimer un Dieu unique, subsistant en trois personnes. La Trinité est de tous les mystères, le plus profond, le plus élevé au-dessus de l'intelligence humaine, le plus incompréhensible, et il est en même temps la base et le fondement nécessaire de tous les autres mystères, et de tout ce que la religion nous annonce de plus grand, de plus intéressant, et de plus divin.

Comme on ne peut pas fixer ses regards sur le soleil, sans être ébloui, et comme aveuglé par son immensité de lumières, et que plus on s'opiniâtrerait à le vouloir fixer, plus nos faibles organes en seraient affectés, et altérés ; de même on ne peut pas porter les regards de la raison humaine, sur l'incompréhensible Trinité, sans que cette faible raison en soit éblouie, ébranlée, et comme aveuglée ; et plus elle s'opiniâtrerait à la contempler, plus elle s'exposerait à être accablée par l'éclat infini qui rejaillit de ce mystère. Mais comme on jugera sûrement et sans danger de la lumière, de la force et de l'activité du soleil, en jetant ses regards sur les objets qu'il éclaire, échauffe, anime, vivifie ; ainsi en se contentant de consulter sur la Trinité les oracles de la religion, de la foi, des livres divins, la raison pourra procéder d'une manière sûre dans l'examen de ce mystère, et alors les profondeurs impénétrables qu'il présente deviendront pour elle une source de lumières les plus pures, et des plus douces satisfactions : *Et nox illuminatio mea in deliciis meis.* (*Psal.* CXXXVIII, 11.)

C'est ainsi que nous allons procéder nous-mêmes, dans ce que nous nous proposons de dire sur ce mystère. Nous exposerons d'abord ce qu'on doit entendre, et ce qu'entend l'Eglise par le mot Trinité. Nous ferons voir que ce mystère est le fondement et la base nécessaire de toute la religion. Nous prouverons ensuite qu'il est clairement révélé dans les livres divins ; nous montrerons après, qu'il est impossible de faire voir qu'il y ait aucune contradiction dans ce que la foi nous apprend de ce mystère ; enfin nous répondrons aux difficultés que les incrédules s'efforcent d'y opposer.

ART. I^er^.—*Où l'on expose ce que c'est que la Trinité.*

C'est par le mystère de l'auguste et incompréhensible Trinité que Dieu paraît véritablement Dieu, et infiniment supérieur à tout ce qui n'est pas Dieu. Rien de tout ce que les plus sublimes génies ont pu concevoir de cet être suprême, rien de tout ce que la raison peut découvrir dans les choses naturelles pour nous élever à la connaissance de cet Etre suprême, n'approche des hautes idées que nous en fournit ce mystère adorable. Il nous présente une nature infinie, infiniment simple, et en même temps infiniment, éternellement, et nécessairement féconde, mais dont la fécondité ne détruit point l'infinie simplicité ; un Dieu existant en une seule nature et substance, et en même temps en trois personnes, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit.

Mais comment concevoir trois personnes subsistantes dans une même et unique essence, ou nature infiniment simple ? Cet objet est trop élevé au-dessus de la sphère de la raison, pour qu'elle le conçoive par ses propres lumières. Mais éclairée par les oracles divins, voici ce qu'elle y apprend de Dieu, et ce qu'elle pense de Dieu.

Dieu étant un Etre éternel, infiniment simple, infiniment fécond, il connaît toutes ses infinies perfections ; et cette connaissance est dans la substance divine, et n'est point distinguée de la substance divine, parce que cette substance est infiniment simple.

Dieu étant infiniment parfait, et se connaissant parfaitement lui-même, il s'aime infiniment et nécessairement ; et cet amour est dans la substance divine, et ne peut point être distingué de la substance divine, parce qu'il ne peut rien y avoir dans cette substance qui soit opposé à son infinie simplicité.

Cependant nous concevons que la connaissance n'est pas le principe ; que l'amour n'est pas la connaissance ; et que le principe, la connaissance, et l'amour, c'est nécessairement et substantiellement Dieu lui-même, toujours Un, toujours unique, toujours infiniment simple. Ce que nous concevons ainsi du principe, de la connaissance, et de l'amour, la foi nous dit que ce sont de véritables personnes dans Dieu. Le principe, c'est le Père ; la connaissance qui est substantiellement et éternellement dans le Père, c'est le Fils ; l'amour qui est substantiellement et éternellement dans le Père et le Fils, c'est le Saint-Esprit. Voilà donc dans Dieu, unité et trinité ; unité de substance

ou de nature, et trinité de personnes.

Manière d'être, que la raison adore, parce que c'est celle de l'Etre infini; que la raison ne peut pas comprendre, parce que cette raison est bornée et finie; où elle ne voit rien qui répugne, parce qu'elle ne peut pas en avoir des idées assez claires et assez distinctes, pour pouvoir affirmer, ou nier; et qu'elle ne croit que sur l'autorité de la révélation.

Manière d'être, mystère aussi supérieur à notre intelligence, que l'infini l'est à ce qui est borné et fini; mystère qui met la Divinité dans un ordre unique et sans aucune analogie à ce que nous voyons dans les créatures, et par conséquent infiniment au-dessus de toutes les créatures; mystère d'où découlent tous les autres mystères qui sont la base, l'économie et le fond de toute la religion, comme on va l'expliquer dans l'article suivant.

ART. II. — *Le mystère de la Trinité est le fondement et la base de toute la religion.*

On ne connaît pas la religion, on ne peut pas même se faire aucune idée juste de la religion, si l'on ne connaît pas le mystère de l'adorable Trinité. C'est ce que nous fait bien entendre le divin Fondateur du christianisme, en nous disant d'une part, que *la vie éternelle consiste à connaître le seul vrai Dieu et son envoyé Jésus-Christ* (*Joan.* XVII, 3), et en disant d'une autre part à ses apôtres, que *l'Esprit-Saint qui leur sera envoyé en son nom par son Père leur enseignera toute vérité* (*Joan.* XVI, 13), et qu'*ils seront baptisés dans le Saint-Esprit* (*Act.* I, 5), c'est à-dire revêtus et remplis de la puissance divine du Saint-Esprit.

En effet, il est aussi essentiel dans la religion de reconnaître le Médiateur, l'Homme-Dieu, et le Divin-Esprit sanctificateur, que de reconnaître le seul vrai Dieu, ou pour mieux dire, on ne peut pas reconnaître depuis la publication de l'Evangile le seul vrai Dieu, si on ne connaît pas le Dieu médiateur, et le Dieu sanctificateur.

L'existence reconnue d'un Dieu créateur, et cause universel, est bien le premier fondement de la religion. C'est ce que nous faisons profession de croire : *Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.* (*Symb. apost.*) Mais les lumières que nous donne cette première vérité, quelque fortes et quelque brillantes qu'elles soient, ne sont cependant rien en comparaison de celles que nous fournit le mystère de l'auguste Trinité. C'est la connaissance de ce mystère qui nous découvre les abîmes impénétrables des perfections et de l'essence de Dieu; les voies de sa sagesse pour rendre les hommes dignes de la fin sublime pour laquelle ils ont été créés; les prodiges de son amour pour leur fournir des motifs, des secours, des moyens capables de les conduire à cette fin sublime, et pour leur faire mieux connaître ce qu'ils sont à Dieu, ce qu'ils doivent à Dieu, ce qu'ils ont à attendre de Dieu. Et quels ressorts ne prendra pas le cœur de l'homme vers son Dieu, quels seront les hommages de sa reconnaissance et de son amour, en un mot, quelle sera la perfection de son culte et de sa religion, en voyant ce qu'a fait pour lui le Dieu rédempteur, ce que fait tous les jours le Dieu sanctificateur, en reconnaissant tous les liens qui l'attachent et l'unissent aux personnes de l'adorable Trinité; en reconnaissant l'adoption divine à laquelle il est élevé par les mérites de Jésus-Christ; le caractère de juste imprimé sur son âme par l'opération du Saint-Esprit; sa destination à une immortalité glorieuse comme suite de cette adoption divine et de ce caractère de justice et de sainteté?

Mais puisque la religion ne consiste que dans l'amour et l'obéissance qu'on doit à l'Etre suprême, n'est-il pas évident que le mystère de la Trinité, qui nous découvre avec tant de magnificence ce que c'est que Dieu, ce qu'il a fait pour nous, ce que nous sommes tenus de lui rendre, ce que nous avons à faire pour répondre à ses vues, ses desseins, ses bienfaits, ce que nous devons croire, espérer, attendre et craindre de lui, n'est-il pas évident que ce point est le plus essentiel de la religion, et le fondement et la base sur lesquels porte nécessairement toute la religion? Nous ne développerons pas ici toutes ces pensées si intéressantes et si sublimes. Nous abandonnons cela aux réflexions de l'homme qui est capable de penser.

ART. III. — *Le mystère de la Trinité est clairement révélé dans les livres divins.*

Ce que les livres de l'Ancien Testament n'avaient indiqué que d'une manière obscure et enveloppée sur la Trinité des personnes en Dieu, Jésus-Christ l'a annoncé clairement et expressément dans son Evangile. Avant de remonter au ciel il déclare à ses apôtres que ce n'est qu'au nom de l'adorable Trinité, et par la profession de la foi et de la croyance au mystère de l'adorable Trinité, qu'ils doivent adopter les hommes au culte de la religion nouvelle qu'il a apportée du ciel. *Allez*, leur dit-il, *enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.* (*Matth.* XXVIII, 19.) En disant, *au nom*, il annonce clairement l'unité de nature et de substance en Dieu; en disant *du Père, du Fils, et du Saint-Esprit*, il déclare expressément la la Trinité des personnes. Tels sont les derniers ordres qu'il leur donne en les quittant. Mais ce qu'il réunit là en peu de mots, il le développe avec l'étendue et la clarté convenable dans toute la suite de son Evangile.

D'abord il nous parle dans un très-grand nombre de ses instructions, de la personne de son Père, du Père céleste, du Père par qui il a été envoyé, du Père dont il accomplit toujours les volontés, du Père qui est le seul vrai Dieu, et qu'il est essentiel de reconnaître et d'adorer. Nous ne chargeons pas cette preuve de passages. On les trouve

à toutes les pages de l'Evangile. Ils sont trop multipliés pour être inconnus. Voilà donc la première personne de la Trinité clairement annoncée.

Ensuite il se déclare lui-même pour vrai Dieu, pour Fils de Dieu, égal à Dieu. Il le prêche, il l'enseigne, il veut être reconnu pour tel. C'est ce qu'entendirent et comprirent bien les Juifs, comme nous le témoigne l'évangéliste saint Jean par ce texte que nous allons rapporter. On y verra également et ce que pensèrent les Juifs, et ce que Jésus-Christ annonça de la divinité de sa personne. *Les Juifs*, dit saint Jean, *recherchaient donc avec plus d'empressement que jamais les moyens de perdre Jésus, non-seulement parce qu'il n'observait pas le Sabbat, mais encore parce qu'il nommait Dieu son Père, en se faisant lui-même égal à Dieu. Jésus leur répondit donc, et leur dit : Je vous dis en vérité que le Fils ne peut rien faire que ce qu'il voit faire à son Père, et tout ce que fait le Père, le Fils le fait également. De la même manière que le Père ressuscite les morts, et leur donne la vie, ainsi le Fils donne la vie à qui il veut. Ce n'est pas le Père qui juge personne; il en a donné toute l'autorité à son Fils, afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père; et celui qui n'honore pas ainsi le Fils, n'honore pas le Père qui l'a envoyé.* (*Joan.* v, 18-23.) D'un grand nombre de textes semblables et d'une semblable force que nous pourrions rapporter, nous nous en tenons à celui-ci, par lequel on voit, on reconnaît très-clairement la seconde personne de l'adorable Trinité, Jésus-Christ.

Enfin l'Esprit-Saint, la troisième personne de la Trinité, est aussi annoncé avec la même clarté dans le même Evangile.

Voici comment s'en exprime Jésus-Christ : *Lorsque l'Esprit de vérité qui procède du Père, et que je vous enverrai du sein de mon Père, sera venu, il vous rendra témoignage de moi. Il vous enseignera toute vérité; il ne parlera pas de lui-même, mais il vous dira ce qu'il entendra. Il me glorifiera, parce que ce sera de moi qu'il prendra ce qu'il doit vous annoncer. Tout ce qui est à mon Père est aussi à moi; c'est pour cela que je vous ai dit : Il recevra de moi ce qu'il vous annoncera.* (*Joan.* xv, 26, 27; xvi, 13-16.) Voilà une troisième personne divine, qui procède du Père, qui reçoit du Fils, et qui n'est ni le Père, ni le Fils. Car celui qui procède du Père n'est pas le Père; cet Esprit envoyé par le Fils, n'est pas le Fils; cet Esprit qui est dans le sein de Dieu, c'est Dieu même. Voilà donc les trois personnes de l'adorable Trinité clairement annoncées dans les livres saints.

Mais, après une déclaration aussi expresse de la trinité de personnes et de l'unité de nature en Dieu, que reste-t-il à faire à un philosophe? Ou il faut qu'il se soumette en adorant humblement cet impénétrable mystère; ou il faut qu'il soutienne que l'Evangile ne mérite pas l'attention de l'homme raisonnable. Quel parti doit-il prendre?

ART. IV. — *Il est impossible de faire voir qu'il y ait aucune contradiction dans le mystère de la Trinité.*

La Trinité, comme nous l'avons dit, est un mystère par lequel nous croyons un seul Dieu subsistant en trois personnes, ou bien par lequel nous croyons que la nature infiniment simple de Dieu renferme trois personnes qui sont le Père, le Fils et le Saint-Esprit; en sorte que ces personnes n'ont entre elles qu'une même essence ou nature, et ne font qu'un seul Dieu. Voilà l'idée qu'on doit avoir, et la définition qu'on doit donner de la Trinité; et voici comment on prouve qu'il est impossible de démontrer que ce mystère renferme aucune contradiction.

La contradiction est une opposition formelle, et qu'on aperçoit clairement entre des idées dont l'une exclut formellement ce que représente l'autre, ou entre des termes dont l'un nie formellement ce qu'affirme l'autre.

Or il est impossible de démontrer que, entre les idées que l'on donne de la Trinité, l'une exclut formellement ce que représente l'autre, ou que, dans les termes dont on se sert pour énoncer ce mystère, l'un nie formellement ce qu'affirme l'autre.

Donc il est impossible de démontrer qu'il y ait aucune contradiction dans le mystère de la Trinité.

Voilà le syllogisme, le raisonnement par lequel nous prouvons notre proposition; et pour en mieux faire connaître la force, nous allons en expliquer chacune des parties.

1° La première proposition du syllogisme est la définition même de la contradiction. Car pour affirmer qu'une proposition renferme contradiction, il faut que des idées qui forment cette proposition, l'une exclue formellement ce que l'autre représente, et il faut connaître clairement cette opposition, ou cette exclusion réciproque. La première proposition du syllogisme est donc un principe auquel l'incrédule lui-même ne peut pas se refuser.

2° Venons à la seconde proposition. Les termes dont se servent les Chrétiens, en exposant leur croyance sur la Trinité, sont les termes de substance, de nature, d'essence, et les termes de personnes, de paternité, de filiation, de procession, ou de Père, de Fils et de Saint-Esprit.

Mais quel homme osera dire qu'il a des idées claires de ce que ces termes annoncent, c'est-à-dire de la substance, de la nature, de l'essence de Dieu, de la manière d'être de Dieu, de ce qui est en Dieu? S'il est révélé qu'il y a dans Dieu paternité, filiation, procession, qui osera dire qu'il a des idées claires de ce que c'est que cette procession, filiation et paternité? et s'il ne peut pas avoir des idées claires de cette essence divine, de cette manière d'être, de cette paternité, filiation et procession, comment verra-t-il une claire opposition entre elles? Enfin, s'il ne voit pas clairement l'op-

position, comment pourra-t-il affirmer qu'il y a contradiction? Dans la manière dont les Chrétiens énoncent ce mystère, le terme d'unité n'est relatif qu'à l'essence divine; le terme de Trinité et de personnes est relatif à la manière d'être. Or, s'il est impossible d'avoir une idée claire de l'essence de Dieu et de la manière d'être de Dieu, comment pourra-t-on voir clairement une opposition entre les termes d'unité et de trinité, par lesquels nous exprimons son essence et sa manière d'être? Comment pourra-t-on prouver qu'il y a contradiction dans ce que nous faisons profession de croire du mystère de la Trinité?

Et qu'on ne dise pas que si nous n'avons pas des idées claires des choses énoncées par les termes que nous employons en parlant de la Trinité, alors nous ne disons que des mots; qu'il n'y a point d'idées fixes attachées à ces mots que nous prononçons; que nous croyons, mais sans savoir ce que nous croyons; et que, par conséquent, nous ne croyons que des mots, c'est-à-dire que nous ne croyons rien du tout.

On ne sera pas fort embarrassé pour répondre à une pareille difficulté. On dira que nous avons une idée des choses qui, dans la nature, sont exprimées par les mêmes termes que ceux que nous employons en parlant de la Trinité. Ainsi avons-nous une idée générale de ce que c'est que *personne*, dans les êtres qui sont à la portée de nos lumières et de notre raison. Mais à la faveur de cette idée générale, nous nous formons aussi quelque idée de ce que c'est que *personne* dans la nature divine, idée cependant bien obscure et nécessairement bien obscure, à cause de la sublimité infinie de l'objet et de sa supériorité à toutes les lumières naturelles. Il est donc très-faux qu'en employant ce mot dans le mystère de la Trinité, nous prononcions un mot auquel nous n'attachons aucune idée. Ce que nous disons du mot de *personne*, nous pouvons le dire de ceux de *paternité*, de *filiation*, de *procession*, dont nous nous ferons de la même manière des idées relatives, mais relatives autant qu'il peut y avoir de relation du fini à l'infini, et des choses qui sont dans la sphère de la raison, à celles qui sont au-dessus de la sphère de la raison.

On convient bien que ce que nous disons ici n'explique pas le mystère. Mais ce n'est pas non plus ce que nous nous proposons. Cette explication est impossible, parce que l'essence et la manière d'être de Dieu étant un objet infini, il est impossible à une intelligence bornée et finie de l'expliquer et de le comprendre. Tout ce que nous nous proposons, est de faire voir que ces messieurs les philosophes sont de bien pauvres logiciens, lorsqu'ils prétendent nous faire voir des contradictions dans des choses qu'ils ne comprennent pas, et dont il est impossible d'avoir des idées assez claires pour pouvoir, en toute sûreté, nier ou affirmer.

On voit, par tout ce que nous venons de dire, que les Chrétiens et les philosophes ont chacun, sur ce point, leur manière de raisonner. Les Chrétiens disent : Il est démontré que ce mystère est révélé; donc on doit le croire, quoiqu'on ne puisse pas le comprendre. Les philosophes, sans se donner la peine de voir s'il y a une révélation, disent : On ne comprend pas ce mystère, donc on ne doit pas le croire.

Lesquels, des Chrétiens ou des philosophes, raisonnent le mieux? Cette question mériterait bien d'être examinée et répondue.

Objections des philosophes contre le mystère de la Trinité.

I. Le grand cheval de bataille des philosophes contre le mystère de la Trinité, c'est ce fameux principe qui fait la base de tous les raisonnements justes, de toutes les démonstrations, et qui conduit nécessairement à l'évidence : *Quæ sunt eadem uni tertio sunt eadem inter se*, c'est-à-dire : *Les choses qui sont identiques avec une troisième chose, sont identiques entre elles*, ou bien *ne font qu'une même chose entre elles.*

Ce principe, disent-ils, renverse absolument tout ce qu'on affirme de la Trinité. On dit que la personne du Père est différente de la personne du Fils, que la personne du Saint-Esprit est différente de la personne du Fils et de la personne du Père. Mais, par ce principe, on démontre que les personnes du Père, du Fils et du Saint-Esprit ne sont qu'une même chose, et que, par conséquent, il n'y a point de Trinité; et voici comment on procède.

Les choses qui sont identiques avec une troisième chose, sont identiques entre elles.

Or les personnes de la Trinité sont identiques avec une troisième, savoir : la nature divine.

Donc les personnes de la Trinité sont identiques entre elles et ne font qu'une même chose entre elles.

Réponses au syllogisme. — Nous donnerons deux réponses à cet argument. Par la première, nous ferons voir qu'on peut admettre ce principe, sans qu'il soit possible d'en rien conclure contre le mystère de la Trinité, et, par la seconde, on démontrera qu'on ne peut pas, en raisonnant juste, se servir de ce principe quant il s'agit de la Trinité.

Nous disons donc d'abord qu'il n'est pas possible de rien conclure de ce principe contre la Trinité. Car la Trinité étant un mystère par lequel les trois personnes n'ont qu'une même, unique et numérique essence, nature et substance entre elles; et la substance de la personne du Père étant la même que celle de la personne du Fils, et de la personne du Saint-Esprit, il s'ensuit que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont identiques entre eux et ne font entre eux qu'une même chose, quant à la substance.

Avec un petit *distinguo* de logicien, on

pourra donc répondre dans toute la rigueur syllogistique aux trois propositions de l'argument. On dira d'abord qu'on admet sans peine la première proposition, qui est le principe objecté. On distinguera ensuite la seconde en cette manière. *Or les personnes de la Trinité sont identiques avec une troisième chose;* elles sont identiques quant à la substance. On en convient. *Elles sont identiques* quant à tout ce que cette substance exprime. On n'en convient pas de même. On pourra distinguer de la même manière la troisième proposition. Et cela suffira pour concilier le mystère avec le principe, et pour montrer que le principe n'est point contraire au mystère, puisqu'on reconnaît une véritable identité de substance entre les trois personnes.

Dès qu'on distingue les différents sens dans lesquels une proposition peut être entendue, on sauve à la fois et la vérité de la proposition que l'on défend, et la vérité du principe qui paraît la combattre. Mais si cette distinction ne met pas toute la clarté et l'intelligibilité que la curiosité humaine désirerait, il faut considérer que cela peut venir, comme il vient nécessairement dans le cas présent, de la nature de l'objet que l'on examine; et c'est pour cela que nous passons à la seconde réponse.

En reprenant donc le même argument, on donnera une nouvelle distinction qui servira d'explication à la première, et l'on dira : *les choses qui sont identiques avec une troisième chose sont identiques entre elles;* et ce principe est également applicable aux choses dont on a des idées claires parce qu'elles ne sont pas au-dessus de la sphère de notre raison, et aux choses dont on n'a pas des idées claires parce qu'elles sont au-dessus de la sphère de la raison. C'est là une chose qu'il faut nier. Et ce principe n'est applicable qu'aux choses dont on a des idées claires, parce qu'elles ne sont pas au-dessus de la sphère de notre raison. C'est là le seul point dont on doit convenir.

Pour raisonner juste sur un objet, il faut qu'il soit dans la sphère de notre raison, à la portée de notre intelligence, et en avoir des idées claires, nettes et bien distinctes. Mais si l'objet est enveloppé dans une profonde obscurité, ou si par sa sublimité il échappe à notre intelligence, alors il est impossible d'en avoir des idées claires et distinctes, et si l'on n'en a pas des idées claires et distinctes, il est impossible de faire sûrement l'application des principes les plus évidents à cet objet. Eclaircissons cette pensée par ces deux exemples, ces deux questions : *Y a-t-il un Dieu, et qu'est-ce que Dieu?* Qu'il y ait un Dieu, c'est une connaissance qui est bien à la portée de notre raison et de notre intelligence. Toute la nature nous l'annonce et nous en instruit; et si nous rentrons en nous-mêmes, nous sentons bien que nous n'avons pas pu nous donner l'être, et que tous ceux qui sont semblables à nous n'ont pas été plus capables que nous de se le donner. Nous sommes donc obligés de recourir à une cause première de toutes choses, et de reconnaître l'existence de Dieu. Voilà ce qui n'excède pas la sphère de notre raison et de notre intelligence. Mais qu'est-ce que Dieu? c'est-à-dire quelle est la nature, l'essence et la manière d'être de Dieu? Voilà ce qui est infiniment au-dessus de toute la force et l'activité de cette raison et de cette intelligence; parce que l'infini de Dieu nous absorbe alors entièrement et nécessairement.

Si donc la révélation, c'est-à-dire si Dieu lui-même nous fait connaître quelque chose de son essence et de sa manière d'être, nous sommes bien assurés de ce qu'il nous fait connaître, parce qu'il est la vérité même. Mais nous ne pouvons pas avoir des idées claires de ce qu'il nous fait connaître, parce qu'il est infini. Pour procéder d'une manière juste, nous ne devons donc alors examiner que la vérité de la révélation, et non pas l'objet de la révélation. Comme les preuves de la révélation sont à la portée de notre raison, et que les objets de la révélation sont hors de cette portée, nous ne devons employer cette raison que pour les choses qui sont dans sa sphère et à la portée de son ressort et de son activité.

De tout ce que nous venons d'exposer dans cette seconde réponse, il s'ensuit que nous pouvons bien appliquer ce fameux principe aux choses naturelles, bornées et finies, parce qu'elles sont toujours dans la sphère et à la portée de la raison, et que nous pouvons, par conséquent, en avoir des idées claires. Mais nous ne pouvons pas également en faire l'application à l'essence et à la manière d'être de Dieu, parce que nous ne pouvons pas en avoir des idées claires, à cause que dans Dieu tout est infini. On ne peut donc demander que les preuves de la révélation, et non pas des idées claires, nettes et distinctes des objets révélés.

Tout l'argument tiré du fameux principe, *Quæ sunt eadem*, etc., ne peut donc pas affaiblir la croyance du mystère de la Trinité.

La Trinité annonce une seule et unique substance en Dieu. Donc elle ne détruit point cette vérité essentielle : *Dieu est un.*

Les trois personnes ne sont point distinguées de la substance divine; elles sont identifiées avec la substance divine. Donc elles ne détruisent point cette vérité : *Dieu est un être simple.*

Le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont pas de différentes parties de la Divinité, puisqu'ils n'ont entre eux qu'une même et numérique substance. Il est donc toujours vrai que *Dieu est exempt de toute composition.*

Le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'une même nature et substance. Donc il est toujours vrai que *Dieu est indivisible.*

Le Fils est engendré par un acte éternel, immanent et nécessaire du Père, sans division ni séparation de substance; et c'est la

personne, et non la nature divine qui est engendrée. Ainsi cela n'est pas opposé à cette vérité : *Dieu ne peut être engendré.*

Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils pour la personne et non pour la substance. Ainsi il est toujours vrai que *Dieu n'a point d'origine.*

Il s'en suit de là que les Chrétiens admettent un Dieu unique, infiniment simple, éternel, sans origine ni dépendance ; et par conséquent un Dieu dans lequel il n'y a rien qui soit opposé à ces vérités immuables qu'on a annoncées. Mais si la raison ne saisit pas cette manière sublime d'être de Dieu, telle que la révélation nous la présente, elle n'en doit point chercher d'autre cause que sa propre faiblesse et la sublimité de l'objet qu'elle examine. Elle doit dire, comme le fameux Simonide au roi Hiéron : *Quanto diutius considero, tanto mihi res videtur obscurior.* (Lib. I *De nat. deor.*)

Il n'y a que la révélation qui puisse suppléer aux bornes et aux ténèbres de la raison, et rien ne serait plus contre la raison que de se refuser à l'autorité de la révélation.

II. « Mais, » ajoute le même auteur, « les trois personnes ne sont-elles pas trois êtres, et trois êtres divins ? si cela est, voilà trois dieux ; car quelle différence y a-t-il entre être et personne ? »

Cette difficulté n'est qu'une misérable chicane sur des mots. *Etre* est un mot qu'on emploie également pour signifier ou substance, ou affection, propriété, état de substance, pour signifier en un mot tout ce qui est opposé au néant. Voilà d'abord un point qu'il faut remarquer, et dont le faiseur de chicanes doit convenir

Ensuite *Personne* est un mot qu'on emploie pour exprimer l'état, la manière d'être, les propriétés, les droits d'une substance. Alors ce mot de *Personne* ne signifie pas la substance elle-même, mais quelque chose qui est dans la substance, qui appartient à la substance. Nous trouvons donc une différence entre le mot d'*Etre* pris pour substance, et le mot d'*Etre* pris pour personne.

Nous n'usons pas du mot d'*Etre*, en parlant des personnes divines, à cause de l'équivoque du mot d'*Etre*, qui peut être pris pour substance, et à cause que nous employons souvent le mot d'Etre suprême pour signifier Dieu subsistant en trois personnes. C'est pour nous exprimer plus exactement que nous nous astreignons aux termes prescrits par la foi.

III. La plupart des raisonneurs objectent encore aux Chrétiens, qu'*ils croient que trois est un, et qu'un est trois.*

Ces raisonneurs raisonnent en l'air. Les Chrétiens croient un Dieu, et trois personnes en Dieu. *Un* est relatif à l'essence divine, *Trois* est relatif aux personnes. Ils n'ont jamais cru qu'une substance fût trois substances, ni que trois personnes fussent une personne. Ils n'ont donc jamais cru qu'un fût trois, ni que trois ne fussent qu'un

« Origène fut le premier qui donna la vogue au non-sens, au galimatias de la Trinité qu'on avait oublié depuis Justin. » (*Examen import.* ch. 22.)

Bolingbrocke a le ton hardi, insultant, énergique en injures, et puis c'est tout.

Depuis la mort de saint Justin, qui souffrit le martyre l'an 167, jusqu'à ce qu'Origène fût connu, il n'y a guère qu'une quarantaine d'années, et c'est précisément dans cet intervalle de temps qu'ont paru les plus fameux écrivains qu'ait eus le christianisme avant Constantin. C'est dans ce temps-là qu'ont paru Athénagore, Tatien, Théophile d'Antioche, saint Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie et d'autres encore qui tous ont traité du mystère de la Trinité, et en ont parlé comme d'un dogme reçu et enseigné dans toute l'Eglise. On peut voir les extraits de leurs écrits dans les *Dogmes théologiques* du savant Petau, aux chapitres trois, quatre et cinq du premier livre *sur la Trinité.* Cet excellent ouvrage est assez connu et assez commun, pour qu'on puisse aisément se convaincre de la vérité.

Les termes indécents de *galimatias*, de *non-sens* dont se sert ici Bolingbrocke, caractérisent bien son orgueil, son impiété, et la pétulance de ses blasphèmes. Mais tout cela, quelque révoltant qu'il soit, peut avoir un bon effet : c'est d'inspirer à ceux qui ne sont pas encore totalement absorbés par l'impiété, une juste horreur et une juste défiance d'un aussi détestable dogmatisant. (Nonnotte, IV, 383.)

TYRANNICIDE. — Voltaire s'est élevé dans quelques-uns de ses ouvrages contre cette doctrine abominable; mais comme il a l'esprit extrêmement conséquent, et qu'il ne changejamais d'opinion, il l'a clairement enseignée dans ses tragédies de *La mort de César* et de *Brutus.* Il a beau dire qu'on ne doit pas le rendre responsable de ce que disent ses personnages. Quand ce qu'on leur met dans la bouche touchant une opinion dangereuse est plus fort que ce qu'on leur oppose, il faut mettre nécessairement leurs discours sur le compte de l'auteur qui les fait parler

La tragédie de *La mort de César* est la pièce la plus emportée qu'on puisse lire contre le gouvernement monarchique. Le tyrannicide y est présenté sans aucun correctif, comme l'action la plus héroïque. La clémence de César, mise en contraste avec l'atrocité de Brutus, ne sert qu'à relever le courage du républicain, et à mieux prouver qu'on ne doit pas épargner un tyran, fût-il l'homme le plus estimable et le plus aimable.

> Je déteste César avec le nom de roi;
> Mais César citoyen serait un Dieu pour moi.
> Je te préfère au monde, et Rome seule à toi.

Le meurtre de César est d'autant plus odieux, que cet empereur, quoique d'abord conquérant injuste, était devenu légitime par l'approbation du peuple et du sénat, qui l'avait créé dictateur perpétuel, et lui

avait conféré le pouvoir souverain; ce qui rendait sa personne sacrée. Ce trait ne fait pas l'éloge de Cicéron, lequel, selon les temps, bas adulateur et dangereux républicain, loue César à l'excès pendant sa vie, et se déchaîne contre lui après sa mort. Si certains casuistes avaient fait cette attention, ils n'auraient pas, d'après Cicéron, excusé et loué les meurtriers de César, parce que c'était un tyran d'invasion qui s'était emparé du gouvernement par violence.

Malgré ces distinctions, je condamnerai toujours le tyrannicide, même dans les cas qui sont rapportés dans l'Ecriture, où l'on ne voit pas que Dieu l'ait jamais approuvé, quoiqu'il en ait tiré sa gloire pour l'exécution de ses desseins, aussi bien que de tant d'autres crimes. Je serai toujours persuadé que, si on a dû supprimer les livres de quelques casuistes obscurs qui enseignent cette doctrine, on doit, à plus forte raison, proscrire les ouvrages des auteurs de nos jours qui en donnent publiquement des leçons.

Voici dans le goût de Voltaire des exhortations à la fidélité qu'on doit à son prince.

Si tu n'es qu'un tyran, j'abhorre ta tendresse...
Allez ramper, sans moi, sous la main qui nous brave·
Et toi vengeur des lois, toi mon sang, toi Brutus,
César nous a ravi jusques à nos vertus...
Vous vivez dans Brutus; vous mettez dans mon sein
Tout l'honneur qu'un tyran ravit au nom romain...
Non, tu n'es plus Brutus. Ah! reproche cruel!
César, tremble, tyran; voilà ton coup mortel.
Non, tu n'es plus Brutus, je le suis, je veux l'être :
Je périrai, Romains, ou vous serez sans maître...
Je vois que Rome encor a des cœurs vertueux ..
On demande du sang; Rome sera contente...
César était au temple et cette fière idole
Semblait être le Dieu qui tonne au Capitole...
Si Caton m'avait cru, plus juste en sa furie,
Sur César expirant il eût perdu la vie...
Faisant tout pour la gloire, il ne fit rien pour Rome
Et c'est la seule faute où tomba ce grand homme;
Dans une heure à César il faut percer le sein...
Ah! je te reconnais à cette noble audace :
Ennemi des tyrans et digne de ta race,
Ton nom seul est l'arrêt de la mort des tyrans.
Lavons, mon cher Brutus, l'opprobre de la terre
Vengeons le Capitole au défaut du tonnerre...
Nous détestons César, nous vengeons la patrie,
Nous la vengerons tous; Brutus et Cassius
De quiconque est Romain raniment les vertus :
Admettrons-nous quelqu'autre à ces honneurs suprê [mes?..
Non, ce n'est qu'avec vous que je veux partager
Cet immortel honneur et ce pressant danger.
Là je veux que ce fer, enfoncé dans son sein,
Venge Caton, Pompée et le peuple romain.
Mais qu'une telle mort est noble et désirable!
Qu'il est beau de périr dans des desseins si grands,
De voir couler son sang dans le sang des tyrans!
Mourons, braves amis, pourvu que César meure;
Faisons plus, mes amis, jurons d'exterminer
Quiconque, ainsi que lui, prétendra gouverner;
Fussent nos propres fils, nos parents et nos frères;
Scellons notre union du sang de nos tyrans...
Je dois sa mort à Rome, à vous, à nos neveux...
L'honneur du premier coup à mes mains est remis, etc.

La plume me tombe des mains. Tous les casuistes ultramontains ensemble ont-ils inspiré autant de fanatisme qu'une seule représentation de cette pièce pourrait en produire?

On l'imprime, on la lit, on la représente dans tout le royaume.

Dans la tragédie de *Brutus* on ne fait pas même la distinction ordinaire du tyran d'invasion, et du tyran de gouvernement. Tarquin régnait depuis vingt-quatre ans sur un Etat jusqu'alors monarchique. On ne se plaignait que de sa fierté, de son luxe et de la violence faite à Lucrèce par un de ses enfants. Quel pays serait tranquille, si ces sortes de prétextes suffisaient à l'inconstance et à l'inquiétude du peuple pour chasser un roi et sa famille, et changer la constitution d'un Etat? Est-ce un crime d'entretenir des intelligences avec le prince légitime, pour le faire remonter sur le trône? Le général Monk, qui forma un parti à Charles II, roi d'Angleterre, les Parisiens qui, du temps de la ligue, demeurèrent attachés à Henri III et à Henri IV, étaient-ils criminels? leur mort eût-elle été un acte de justice? et un ligueur qui, sur ce prétexte, aurait fait mourir son propre fils, eût-il été un héros? Voilà toute la pièce. La révolte de Rome contre son roi est la plus juste et la plus belle action; la guerre qu'on lui fait, les avantages qu'on remporte contre lui, sont autant de triomphes; les mesures qu'on prend pour le rétablir, des trahisons et des conjurations. On ne doit pas épargner ses propres enfants. Voltaire peut-il oublier que ce qu'il canonise dans *Brutus*, il l'a anathématisé dans la *Henriade?* Quelques feuilles suffisent pour dénaturer le crime et la vertu. Au premier tome le langage des ligueurs est sacrilége, au second tome il est héroïque.

Destructeurs des tyrans, vous qui n'avez pour rois
Que les dieux de Numa, vos vertus et vos lois...
Que Tarquin satisfasse aux ordres du sénat;
Exilé par nos lois, qu'il sorte de l'Etat ..
Tombe ou punis les rois, ce sont là nos traités..
Accoutumons des rois la fierté despotique
A traiter en égale avec la république...
Et l'esclave des rois va voir enfin des hommes.
N'alléguez point des nœuds que lui-même a rompus,
Les dieux qu'il outragea, les droits qu'il a perdus...
Il nous rend nos serments, lorsqu'il trahit le sien,
Et dès qu'aux lois de Rome il ose être infidèle,
Rome n'est plus sujette, et lui seul est rebelle.
Pardonnez-nous, grands dieux, si le peuple romain
A tardé si longtemps à condamner Tarquin.
Tarquin nous a remis dans nos droits légitimes,
Le bien public est né de l'excès de ses crimes...
Sur ton autel sacré, Mars, reçois nos serments.
Si dans le sein de Rome il se trouvait un traître
Qui regrettât les rois, qui souhaitât un maître,
Que le perfide meure au milieu des tourments...
Qu'aux tyrans désormais rien ne reste en ces lieux
Que la haine de Rome et le courroux des dieux.
Sous le joug des Tarquins la cour et l'esclavage
Amollissaient leurs mœurs, énervaient leur courage.
Leurs rois trop occupés à dompter leurs sujets...
Ils ne se piquent pas du devoir fanatique
De servir de victime au pouvoir despotique,
Ni du zèle insensé de courir au trépas
Pour venger un tyran qui ne les connaît pas.
Nous sommes de leur gloire un instrument servile
Je suis fils de Brutus, et je porte en mon cœur
La liberté gravée et les rois en horreur.
Tyrans que j'ai vaincus, je pourrais vous servir...
Va, ce n'est qu'aux tyrans que tu dois ta colère.
Mais je te ferai vaincre, et mourrai comme toi.
Vengeur du nom romain, libre encor et sans roi...
Le devoir de mon sang est de vaincre les rois.

Encore une fois, nous n'attribuerions pas à Voltaire les sentiments détestables que cette tragédie respire, s'il n'avait très-souvent insinué en prose ce qu'il dit ici ouver-

tement en vers. Ses tragédies, ainsi que ses autres ouvrages, sont l'école de l'esprit républicain le plus indépendant. L'abbé Nonnotte prétend que ses propos en ce genre ne sont pas plus réservés que ses écrits, et qu'il dit un jour, en présence d'un magistrat de Lyon, « qu'il faudrait en Europe un Cromwell tous les cents ans. » (CHAUDON, II, 464.)

V

VANINI.

§ I. — *Ses travers et ses vices. Erreur de Bayle à son sujet.*

Lucilio Vanini, docteur en droit civil et canonique, né à Taurosane, dans le royaume de Naples, en 1585, fut brûlé à Toulouse, en 1619. Ses aventures sont assez détaillées dans les *Dictionnaires*. Développons son caractère. C'était un homme plein de feu, d'une vivacité réjouissante dans la conversation, d'une mémoire heureuse; mais son imagination ardente le jeta dans beaucoup d'écarts. Plein de vanité, brûlant de l'ambition de s'élever au-dessus des grands hommes qui l'avaient précédé, il n'avait ni assez de jugement, ni assez de talent pour remplir une idée si présomptueuse. Cardan, Pomponace, Averroés, Aristote étaient ses auteurs favoris. Il les regardait comme les *dieux des philosophes et les souverains pontifes des sages*. C'est dans leurs ouvrages qu'il puisa, dit-on, les semences de l'athéisme et les principes pernicieux et obscurs qu'il s'avisa d'enseigner. Son esprit était un chaos mêlé de tous les décombres de la vieille philosophie. Brucker prétend, dans son *Histoire critique de la philosophie*, tome IV, part. IV, que Vanini ne savait pas trop lui-même ce qu'il croyait. Il mêla confusément, dit-il, le vrai et le faux, le bon et le mauvais, disputant pour et contre, à tort et à travers. Tout ce qu'il écrivit contre la saine philosophie et la religion lui paraît plutôt l'effet d'un dessein formé d'élever un système d'impiété et d'athéisme, que la production d'une tête sans cervelle.

La même bizarrerie qui règne dans ses écrits se montre dans toute sa conduite. Dans le voyage qu'il fit en Angleterre en 1614, cet homme brûlé comme un apôtre de l'athéisme s'attira la persécution des protestants par son attachement pour la religion catholique. On le mit en prison, où il demeura quarante-neuf jours, « bien préparé, dit-il dans ses *Dialogues*, à recevoir la couronne du martyre, pour laquelle il soupirait avec toute l'ardeur imaginable. »

Dès qu'il eut été élevé au sacerdoce, il prêcha avec beaucoup de feu. Si on ajoute foi à ce qu'il dit de ses sermons (*Dialogues*, page 234), c'étaient des discours faits avec soin et pleins de suc. Un jour qu'il prêchait sur cette question importante : *Pourquoi Dieu a créé l'homme?* il la résolut par la fameuse échelle d'Averroés, en vertu de laquelle il doit y avoir une espèce de gradation du dernier des êtres jusqu'au premier de tous. Voici cette échelle telle qu'il la propose : elle est digne des scholastiques du XIII^e^ siècle.

« I. La première matière, qui est la puissance seule, l'acte pur, c'est-à-dire Dieu.

« II. Près de Dieu, il y a les substances immatérielles.

« III. Près de la matière, il y a la forme de la corporéité.

« IV. Entre ces deux, il y a deux âmes brutes, l'une *végétative*, et l'autre *sensitive*

« V. Au-dessus d'elle on trouve l'entendement, moindre que les intelligences; car, existant dans la matière, il est matériel et séparable de la matière, distinct d'elle par son essence, et confondu avec elle en tant qu'il l'informe et qu'il l'anime. »

Son inconstance et sa légèreté le conduisirent dans un grand nombre de pays de l'Europe. Il changeait de nom à mesure qu'il changeait de contrée. Il fut Pompeio en Gascogne, Julio Cesare en Hollande, Vanino à Paris, Taurisano à Lyon, Lucilio à Toulouse. Son goût pour les voyages fut plutôt la source de ses différentes courses, que l'envie de faire des prosélytes. Cependant le P. Mersenne assure, dans son *Commentaire sur la Genèse*, qu'il avoua, devant le parlement assemblé, qu'il avait conçu à Naples l'étrange dessein d'aller répandre l'athéisme dans le monde, avec douze compagnons de son libertinage, et que la France lui était échue par le sort. Mais ce fait n'est guère vraisemblable. Il est difficile de concevoir que Vanini, cherchant à se justifier, eût fait un pareil aveu devant une cour souveraine, qui pouvait aggraver son supplice. Dailleurs, le président Grammond, qui était sur les lieux, n'en dit rien dans la relation du procès et de l'exécution de ce misérable, quoiqu'il rapporte avec fidélité tout ce qui peut le rendre odieux.

Vanini voulut fixer son inconstance en se faisant religieux dans un couvent de Guienne; mais un crime digne du feu le fit chasser de son monastère. Il est surprenant que Bayle ait parlé d'une manière si décisive de la pureté des mœurs de cet impie. « Le détestable Vanini, dit-il (*Pensées diverses*, tom. I, p. 356), avait toujours été assez réglé dans ses mœurs, et quiconque eût entrepris de lui faire un procès criminel sur toute autre chose que sur ses dogmes, aurait couru grand risque d'être convaincu de calomnie. » Mais où sont les preuves de ce qu'avance Bayle? Il n'en avait aucune. Il voulait seulement montrer, par quelque exem-

ple célèbre, que l'athéisme est compatible avec la vertu. Il ne pouvait pas plus mal rencontrer qu'en citant Vanini. Ses *Dialogues* prouvent qu'il était initié dans les mystères les plus abominables de la lubricité. Le trente-neuvième, *De la procréation du mâle et de la femelle*, est tout ce qu'on peut concevoir de plus infâme. Plusieurs des dialogues suivants sont sur le même ton. Il y parle de sa maîtresse Isabelle. Il agite, dans la quarante-huitième, les questions les plus obscènes, et on y reconnaît un homme qui ne s'en est pas tenu à la spéculation. Il les finit en disant avec l'Amynte du Tasse :

Le temps passé loin des amours
Est un temps perdu pour toujours.

Bayle n'a pas mieux réussi en faisant de Vanini un martyr de l'athéisme. « Quand je considère, dit-il (*Pensées diverses*, t. I, p. 375 et suivantes), que l'athéisme a eu des martyrs, je ne doute plus que les athées ne se fassent une idée d'honnêteté, qui a plus de force sur leur esprit que l'utile et l'agréable. Car d'où vient que Vanini s'est indiscrètement amusé à dogmatiser devant des personnes qui le pouvaient déférer à la justice? S'il ne cherchait que son utilité particulière, il devait se contenter de jouir d'une parfaite sécurité de conscience, sans se soucier d'avoir des disciples. Il faut donc qu'il ait eu envie d'en avoir, et cela ou afin de se rendre chef de parti, ou afin de délivrer les hommes d'un joug qui, à son avis, les empêchait de se divertir tout à leur aise..... Mais d'où vient qu'il n'a pas trompé ses juges, et qu'il a mieux aimé mourir dans les plus rudes tourments que de donner une rétractation qui, dans ses principes, ne pouvait lui faire aucun tort dans l'autre monde? Pourquoi ne pas faire semblant d'être désabusé de ses impiétés, puisqu'il ne croyait pas que l'hypocrisie eût été défendue de Dieu?.... Après avoir dogmatisé mal à propos, il eût à tout le moins juré qu'il était revenu de ses erreurs et qu'il signerait de son sang tous les articles de notre créance. Au lieu de cela, il se fit un ridicule point d'honneur de se roidir contre les tourments. Ce qui fait voir qu'avec une opiniâtreté de cette nature, il était capable de mourir pour l'athéisme, quoiqu'il eût été très-persuadé de l'existence de Dieu. »

Voilà bien des paroles perdues. Bayle raisonne souvent beaucoup sur de fausses suppositions. Vanini a été si peu un martyr de l'athéisme, qu'il fit tout ce que le critique s'imaginait qu'il n'avait point fait. Il se rétracta, il jura qu'il était orthodoxe. Interrogé sur ce qu'il pensait sur l'existence de Dieu, il répondit qu'il adorait avec l'Eglise un Dieu en trois personnes. Enfin, bien loin d'avoir cette constance dont Bayle lui fait gratuitement honneur, il ne négligea rien pour éviter la mort.

§ II. — *Ses ouvrages.*

La première production de Vanini est son fameux *Amphithéâtre*. Il fut imprimé à Lyon, en 1615, in-8°, sous ce titre: *Amphitheatrum æternæ Providentiæ divino-magicum, Christiano-physicum, necnon astrologo-catholicum, adversus veteres philosophos, athœos, epicureos, peripateticos, stoicos, auctore Julio Cæsare Vanino*, etc. Ce livre est revêtu de deux approbations fort avantageuses. Les censeurs y trouvaient des « raisonnements très-subtils et très-forts contre les athées, suivant la doctrine des plus sublimes maîtres de théologie. » Tous les auteurs n'en ont pas jugé de même. Le plus grand nombre a cru que son but était de donner gain de cause aux athées par la faiblesse de ses réponses. Son impiété leur a paru d'autant plus dangereuse qu'elle est plus cachée. Quelques critiques pensent, au contraire, que l'idée qu'on avait que Vanini était athée a fait apercevoir cette doctrine révoltante dans son *Amphitheatrum*. « Je doute, » dit M. de Chaufepié, « qu'on y découvrît l'athéisme, si l'on n'avait aucun autre ouvrage de cet incrédule. En lisant ce livre, j'y ai trouvé, à la vérité, beaucoup de scolastique, des idées bizarres, hasardées, obscures, mais en même temps des principes absolument incompatibles avec ceux des athées. Sa notion de Dieu n'a aucun caractère d'athéisme. Dieu est son principe et sa fin, père de l'un et de l'autre, et n'ayant besoin ni de l'un ni de l'autre; éternel sans être dans le temps, présent partout sans être en aucun lieu. Il n'y a pour lui ni passé ni futur; il est partout et hors de tout, gouvernant tout, » etc.

On ne peut trouver du venin dans cette définition qu'en supposant que Vanini était athée. Ce qu'il dit de notre ignorance sur la nature de Dieu est conforme à ce que les philosophes et les théologiens les plus sages en ont pensé. Cela est si vrai que Saurin ne trouve Vanini répréhensible qu'en supposant son athéisme. « Cet homme, dit-il, se prit d'une façon bien singulière à prouver qu'il n'y a point de Dieu, ce fut d'en donner l'idée. Il crut que le définir, c'était le réfuter, et que le meilleur moyen de faire voir qu'il n'y a point de Dieu, c'était de dire ce que Dieu est. » (*Sermons*, t. I, p. 183.)

Quelles que fussent les vues secrètes de Vanini, il faut avouer qu'on trouve moins dans son ouvrage l'athéisme, que les vaines subtilités d'un esprit paradoxal.

L'impiété se découvre bien plus facilement dans ses dialogues, publiés sous ce titre : *De admirandis naturæ reginæ deæque mortalium arcanis dialogorum libri* IV, *Lutetiæ Parisiorum*. Perrier, 1616, in-8°. Quand on les a lus, on ne peut guère douter de l'athéisme de l'auteur. Ils sont pleins d'idées aussi extravagantes qu'impies qu'il débite sous le nom d'un athée, mais qui ne doivent pas moins être imputées à celui qui le faisait parler.

Dans le dialogue 50, saint Paul, Jésus-Christ, Elie, Moïse, les martyrs sont successivement l'objet de ses railleries indécentes et téméraires. Il attribue, dans le 52e, l'ori-

gine et la décadence des religions aux astres. C'est par leur vertu que se font les miracles. Il soutient, dans le 53e, que le pouvoir de prédire l'avenir vient de ce que l'on est né sous la constellation qui donne la faculté de prophétiser. Il adopte la pensée de Pomponace, qu'il se peut qu'un nouveau législateur reçoive des astres la puissance de ressusciter les morts. Le ciel est, à ses yeux, un animal éternel et divin. Il insinue qu'il ne convient point à un philosophe de soutenir que le monde a eu un commencement. On ne doit, selon lui, les vertus et les vices qu'à la naissance, à l'éducation, à l'influence des astres, à l'intempérie de l'air et aux aliments dont on se nourrit. Ce livre infâme est une dérision continuelle des vérités les plus importantes. L'impiété et l'audace y sont à découvert. Comment donc un tel ouvrage trouva-t-il des approbateurs? Garasse prétend qu'il substitua cet *avorton d'athéisme* aux cahiers que les censeurs avaient approuvés. Quoi qu'il en soit, le poison fut bientôt découvert, et le livre proscrit par l'autorité publique.

Les apologistes de Vanini veulent qu'il ait été condamné sur la déposition du seul Francon; mais le P. Garasse dans sa *Doctrine curieuse*, p. 144, prouve qu'il y eut d'autres témoins. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il ne paraît point qu'on ait allégué ses ouvrages en preuve contre lui, ni le crime qu'on assure qu'il avait commis dans un couvent. Il est vrai que ce crime pouvait être ignoré; mais ses livres étaient entre les mains de tout le monde. Il fallut donc que les dépositions fussent extrêmement fortes, et les blasphèmes proférés par cet impie, de l'horreur la plus révoltante. Le *Mercure français* de l'année 1619 rapporte « qu'il soutenait que nos corps étaient sans âme, et que mourant tout était mort pour nous, ainsi que les bêtes brutales. Que la Vierge (ô blasphémateur exécrable), avait eu connaissance charnelle comme les autres femmes; d'autres mots bien plus scandaleux du tout indignes d'écrire ni de réciter. Par son éloquence il glissait tellement sa pernicieuse opinion dans l'entendement de ses auditeurs particuliers, qu'ils commencèrent à balancer dans la croyance de cette fausse doctrine. »

On voit par cette citation que Vanini avait fait des prosélytes, et ces prosélytes furent vraisemblablement appelés en témoignage. La crainte que la témérité atroce de ce professeur d'irréligion n'eût des imitateurs, obligea sans doute le parlement de Toulouse à s'armer de toute sa sévérité, et à le condamner avec la dernière rigueur. Il est des cas où il ne suffit pas d'anathématiser l'impiété; il faut encore proscrire l'impie, ou du moins s'assurer de sa personne : et c'est ainsi sans doute que jugea le sénat de Toulouse. (Chaudon, II, 469.)

VERTU (La). — L'auteur du *Dictionnaire philosophique* tâche d'affaiblir, dans cet article, l'idée qu'on a des vertus chrétiennes, et par conséquent de la morale. Il veut qu'on réduise la vertu à la bienfaisance envers le prochain; mais quel sera le fondement de cette vertu? Quelle en sera la récompense? Si les principes chrétiens, quoique appuyés de si puissants motifs, ne l'emportent pas toujours sur les passions, que sera-ce des principes philosophiques? Pour être le bienfaiteur des hommes, il faut être l'adorateur d'un Dieu, il faut avoir une religion; et l'auteur de l'article *Vertu* en a-t-il une?

« Quoi! » dit très-bien l'abbé Nonnotte, « un auteur aura amassé des richesses qui seront autant le fruit de ses tours d'adresse que de ses talents; il se sera fait connaître pour un impie, un parjure, un débauché, un homme sans foi et sans loi; mais dans sa décrépitude, il sacrifie quelque partie de ses richesses à son orgueil; il veut se faire la réputation d'homme bienfaisant; selon le système de Voltaire, il faut le regarder comme très-vertueux! Oh! Monsieur de la dissertation, la vilaine chose que votre vertu.

« Le même homme, dans les principes du dissertateur, peut être en même temps très-criminel et très-vertueux; car il peut prendre, voler et piller d'une main, et répandre de l'autre. Néron dépouillait de sages sénateurs pour enrichir son infâme Sporus; ce prince était donc alors respectable par sa vertu. Comment doit-on regarder un philosophe qui établit de pareils principes? Comme un vieux fou. »

Non, ce n'est pas aux sophistes modernes à parler de vertu, à définir ce que c'est que la vertu. On a dit que les païens avaient une morale, mais que le paganisme n'en avait point; et on peut le dire à plus forte raison des philosophes. Le paganisme connaissait au moins une autre vie, et la philosophie la rejette. Elle ne peut donc tout au plus que proposer de bonnes règles, donner de bons préceptes, ou plutôt de bons conseils; mais elle ne saurait offrir que de faibles motifs. Or, en fait de morale, les motifs sont l'essentiel. (*Voy.* l'article Enfer.

La loi la plus évidemment juste tire encore plus de force des peines et des récompenses qui y sont attachées, que de l'évidence de sa justice. Il faut donc la croyance d'un Etre tout-puissant, vengeur du vice et rémunérateur de la vertu. Le plus grand bien qu'on peut faire à une nation qui n'aurait pas cette croyance, ce serait de la lui donner. Quel crime donc et quelle inhumanité de vouloir la détruire où elle est établie!

La morale chrétienne mérite surtout d'être respectée; elle condamne et attaque jusque dans sa source, c'est-à-dire dans les pensées et dans les désirs des hommes, tout ce qui produit des malheurs sur la terre, les désordres de l'ambition, les fureurs de la vengeance, l'esprit d'intérêt, les dissolutions de l'incontinence. Quelles vertus oppose-t-elle à ces vices? La modestie, la douceur,

la paix, le désintéressement, l'amour du travail, la tempérance, vertus d'autant plus propres à faire le bonheur de ceux qui les possèdent, que par elles ils contribuent à celui des autres.

Une religion qui enseigne une telle morale ne mérite-t-elle pas, par cela seul, d'être infiniment aimée et respectée et soigneusement conservée ?

« La morale chrétienne, dit l'incrédule, est belle, mais elle est sévère. »

Réponse. — C'est sa sévérité qui fait en partie sa beauté. Elle est principe de foi ou d'incrédulité, suivant la différente disposition des cœurs; preuve de la religion dans les cœurs purs et vertueux à qui elle la fait aimer; objection contre la religion dans les cœurs vicieux et corrompus à qui elle la fait haïr. Un incrédule disait du christianisme : *Je lui passe ses dogmes en faveur de sa morale :* mais cette morale le ramena bientôt aux dogmes, parce qu'il joignait une belle âme à beaucoup d'esprit.

Il en serait de même de la plupart des incrédules si, en désirant le don de la foi et en le demandant à Dieu, ils n'y mettaient aucun obstacle. Mais quel est l'impie qui n'y enm et point? Vous doutez si la religion est vraie ou fausse? Observez ses préceptes comme si elle était vraie, et ne vivez point comme si elle était fausse. Conformez-y vos actions, et bientôt les actions seront suivies de la croyance. Vous croirez si vous avez intérêt de croire. L'incrédulité pourrait-elle tenir contre la force de cet intérêt, réunie à celle des preuves?

Nos philosophes devraient sentir (et ils le sentent sans doute, et n'en sont que plus coupables), que tout est perdu pour les mœurs, et par conséquent pour la société qui ne subsiste que par les mœurs, si leurs leçons trouvent des dupes. Les hommes, avec les passions qui les portent au mal, ont-ils besoin de principes qui le leur permettent? Ces principes sont donc aussi pernicieux que faux; et ceux qui écrivent pour les établir, aussi mauvais citoyens que mauvais philosophes, aussi aveugles en politique qu'en morale. (Chaudon, II, 477.)

Nonnotte fait les réflexions suivantes sur la même question.

Dans le fameux recueil d'absurdités et d'impiétés connu sous le nom de *Dictionnaire philosophique*, on trouve sur la vertu une dissertation singulière, et qui est bien digne de son auteur. Nous en allons donner le précis, avec les réponses aux objections que le dissertateur se fait à lui-même. Nous ferons ensuite remarquer les justes conséquences de ce nouveau système. Après cela, nous chercherons s'il n'y a pas quelques principes plus honnêtes et plus raisonnables que ceux qu'il donne, pour juger de la vertu.

Précis de la dissertation.

Voici comment procède le dissertateur. « Qu'est-ce que la vertu ? Bienfaisance envers le prochain. Car puis-je appeller vertu autre chose que ce qui me fait du bien? Mais quoi ! n'admettra-t-on de vertus que celles qui sont utiles au prochain? Et comment puis-je en admettre d'autres? Nous vivons en société; il n'y a donc de véritablement bon pour nous que ce qui fait le bien de la société. Mais que deviendront les vertus cardinales et théologales? Quelques-unes resteront dans les écoles.

« Un solitaire sera sobre, pieux, revêtu d'un cilice; eh bien, il sera saint; mais je ne l'appellerai vertueux que quand il aura fait quelque acte de vertu dont les autres hommes auront profité.

« Mais si un solitaire est gourmand, ivrogne, etc.; il est vicieux. Il est donc vertueux, s'il a les qualités contraires. C'est de quoi je ne puis convenir. Il n'est point vicieux par rapport à la société à qui ses vices ne font aucun mal.

« Mais Néron, le Pape Alexandre VI et d'autres monstres de cette espèce ont répandu des bienfaits. Je réponds hardiment qu'ils ont été vertueux ce jour-là. » Nous avons exposé le nouveau système du philosophe amateur de la vertu. Nous en allons maintenant présenter les conséquences.

Conséquences du nouveau système.

Un concussionnaire, avec le secours d'une commission adroitement obtenue, a vexé, pillé, ruiné les peuples. Après avoir assouvi sa rapace avidité, il cherchera à satisfaire sa vanité, en élevant de superbes palais dans ses terres, en établissant quelques petites manufactures chez ses vassaux; oh! on ne doit pas hésiter à mettre ce concussionnaire au rang des hommes vertueux : il est bienfaisant

Une femme aura manqué de fidélité à son mari; elle l'aura décoré d'un titre qui est assez connu, et trop commun. Mais cette femme, qui a le cœur bon, donne quelque secours à une pauvre mère chargée d'enfants, à un artisan qui est dans l'embarras. Eh bien, cette femme est très-vertueuse, car elle est bienfaisante. Elle donne des faveurs aux uns, et elle soulage les besoins des autres.

Un homme se livre secrètement à des débauches qui outragent la nature, et il fait en même temps des libéralités. Il est très-vertueux, puisqu'il est bienfaisant.

Cherchons quelques principes plus honnêtes et plus raisonnables pour juger de ce qu'on doit appeler vertu.

Principes pour juger de ce qui mérite le nom de vertu.

Consultons les vrais sages et ceux qui se sont rendus les plus recommandables par leur conduite et par leurs lumières. Tous ont toujours regardé et représenté la vertu comme la chose la plus digne de notre respect et de notre amour. « Toutes les questions qui regardent la morale, » dit le philosophe romain, » ont leur origine dans l'idée

de la vertu. Et puisque la vertu est une ferme et sage affection de l'âme, qui rend estimables ceux dans qui elle se trouve, et qu'elle est par elle-même très-estimable, indépendamment de l'utilité qui pourrait en revenir, c'est la vertu qui est le principe de tout ce qu'il y a d'honnêteté dans les projets, les sentiments, les actions, et l'on peut la définir en deux mots : La raison parfaite. » (Cicer., *Tuscul. quæst.*, l. iv.)

Le plus ingénieux, et peut-être le plus grand homme que nous connaissions parmi les Pères de l'Eglise, s'exprime d'une manière encore plus claire, et encore plus intéressante sur le même sujet. « La vertu, dit-il, consiste à n'aimer que ce qui mérite de l'être. Ne se laisser détourner de cet amour par nulle adversité, c'est ce qui fait la vertu de force. Ne s'en écarter jamais pour suivre l'attrait du plaisir, c'est la tempérance. La vertu de justice consiste à lui sacrifier tout ce que peut inspirer l'orgueil, et la prudence à préférer cet amour à tous les autres. » (S. Aug., *Epist. ad Maced.*)

« Il y a trois sortes de biens, dit-il en un autre endroit. Les plus précieux sont les vertus, qui, en réglant notre conduite, la rendent toujours conforme à ce qu'exige la raison. Les moindres sont les biens sensibles dont on peut user en suivant la raison. Il y en a qui tiennent un milieu, et qui sont les talents de l'esprit, desquels on n'a pas besoin pour vivre selon ce que dicte la raison. » (Id., *De libero arbitrio.*)

Il n'est pas surprenant que ces grands hommes parlent mieux de la vertu que notre dissertateur, parce qu'on ne parle jamais mieux d'une chose que quand on la connaît, qu'on la respecte et qu'on l'aime. Et pour réduire en peu de mots et à la plus courte analyse tout ce qui regarde ce sujet, voici ce que nous dirons en faveur des amateurs de la vertu

1° La vertu, c'est la conformité de notre conduite avec ce que nous prescrit la raison, la conscience et la loi. La raison nous présente les tables de la loi naturelle, comme la révélation nous présente celles de la loi divine. La loi est notre flambeau, notre guide et notre règle; et la conscience est notre admoniteur, notre juge, notre censeur. C'est l'accomplissement des devoirs que nous connaissons par ces voies, qu'on nomme vertus.

2° Puisque la vertu n'est autre chose que la raison parfaite, comme dit Cicéron, ou qu'elle consiste, comme dit saint Augustin, à n'aimer que ce qui est digne de l'être, il s'ensuit qu'on ne doit point mettre au nombre des véritables vertus ce qui est inspiré et suggéré par l'orgueil et la vanité, ce qui est accompagné de quelque injustice, ce qui se fait par des motifs que l'honnêteté ne pourrait pas avouer, ni la raison adopter, ni la religion approuver. Il s'ensuit qu'on ne pourrait pas mettre au nombre des véritables vertus bien des choses qui paraissent louables en elles-mêmes, mais qui sont vicieuses, soit par le principe qui les produit, soit par la fin qu'on se propose en les faisant. S'il y a des vertus vraies, pures, généreuses, sublimes et dignes de toute l'estime et de toutes les louanges, il y en a aussi de fausses, d'hypocrites, de dangereuses, de séductrices, et qui ne sont autre chose que des vices masqués.

3° La bienfaisance est une vertu, quand l'honnêteté, l'humanité, l'amour de ses semblables en sont le principe. Sans cela elle pourrait bien n'être qu'une fastueuse ostentation, ou une dangereuse séduction; et c'est ce qui ne se rencontre que trop souvent. Ne regardons pas et ne supposons pas cependant ces motifs vicieux. La bienfaisance est une vertu, on en convient; mais ce n'est pas la seule, comme veut l'insinuer le dissertateur. Car la patience dans les grands maux, la fermeté d'âme dans les plus tristes revers, le courage à réprimer la colère, à s'élever au-dessus des ressentiments les plus vifs et les plus délicats, la générosité à pardonner à un ennemi acharné, lorsqu'on a le moyen, la facilité, des raisons plausibles de se venger; voilà ce que tous les hommes ont toujours regardé comme les vertus les plus belles et les plus dignes de leur admiration et de leur respect. La continence de Scipion à Carthagène, le désintéressement de Fabricius qui refuse l'or qu'on lui présente, la modération de César qui fait jeter au feu la cassette de Pompée, la patience des Socrate, des Anaxarque, des Lycurgue, ne seraient point des vertus aux yeux de l'homme du *Dictionnaire.* Du moins ces vertus ne seraient point de son goût.

4° Nous ne parlerons pas ici des vertus chrétiennes, parce que, comme c'est l'amour de Dieu qui en est le principe, Jésus-Christ le modèle, et le ciel la récompense, les philosophes n'y prendraient pas beaucoup d'intérêt.

On n'avait peut-être encore rien présenté de plus risible et de plus bizarre que les idées de cet écrivain sur la vertu. Selon sa manière de penser, un homme peut être saint sans être vertueux, quoique par la sainteté on entende et on conçoive l'amour et la pratique la plus parfaite de la vertu. (Nonnotte, IV, 415.)

VICTIMES HUMAINES. — Voltaire paraît étonné de voir les Juifs exterminer sans pitié, par l'ordre de Dieu, les peuples de Chanaan qu'il regarde comme des victimes humaines immolées à l'Etre suprême. Il ne peut concilier ce carnage avec la sagesse, la justice, la bonté de Dieu; on peut conclure hardiment qu'il n'a des idées que bien imparfaites de ses attributs divins. La religion est la fin de la sagesse divine dans la construction et la conservation de l'univers, et c'est l'homme qui est destiné à remplir cette fin. Tout homme donc assez ingrat pour oublier sa destination, se rend dès là même digne de toute la sévérité de la justice divine qui a soin, pour ainsi dire, de s'y former des adorateurs, et où elle con-

tinuera de s'en former, tant que subsistera l'univers. Or qu'était-ce que le peuple de Chanaan ? Etait-ce un peuple occupé à rendre au Dieu véritable la gloire qu'il s'était proposée dans la création et dans la conservation de l'univers ? C'était un peuple livré à toutes les superstitions de l'idolâtrie, et à toutes les abominations qui en sont les suites naturelles. Etant donc si contraire à la sagesse de Dieu, il ne pouvait être soumis qu'à la sévérité de sa justice. Le peuple juif n'était peut-être pas meilleur ; mais la bonté de Dieu lui avait confié le dépôt de sa religion en faveur des justes qu'elle s'y était réservés, et qu'elle devait y perpétuer jusqu'à l'accomplissement ds la grande promesse faite au premier homme après sa chute. C'était donc un effet de cette bonté ineffable de charger ce peuple de la destruction de celui de Chanaan ; c'était lui imprimer l'horreur qu'il devait avoir des abominations de ce peuple ; c'était lui apprendre ce qu'il mériterait lui-même s'il s'y abandonnait. Au reste, le peuple de Chanaan étant aussi à portée que Rahab et les Gabaonites de connaître les merveilles opérées en faveur des Israélites, pouvait échapper à l'anathème auquel il avait été dévoué par la suprême justice, soit en s'efforçant de fléchir cette justice par une conversion sincère, soit en cédant un pays dont la donation faite aux Israélites par le souverain Maître de la nature, était appuyée de preuves si manifestes.

En ne considérant les choses qu'humainement, il faut avouer que le droit de la guerre était excessif chez les Hébreux. Mais ce droit était-il alors plus modéré dans les autres nations ? Le sac de Troie par les Grecs, les premières guerres des Romains, les expéditions de tous les peuples anciens, offrent des traits de barbarie qu'on ne voit pas dans des temps plus modernes. Qu'était-ce, en effet, que les siècles héroïques suivant Voltaire lui-même ? C'était le temps où l'on s'égorgeait pour un puits et pour une citerne, comme on fait aujourd'hui pour une province. La trahison et la fourberie se joignaient souvent à la cruauté. *Dolus an virtus, quis in hoste requirat* (*Æneid.*, lib. II) était la maxime de presque toutes les nations avant que l'Evangile, par une douce mais secrète influence, eût inspiré des principes plus humains, même dans les barbaries inséparables des expéditions militaires.

Voltaire croit apercevoir une loi d'immoler à Dieu des victimes humaines dans ces paroles : *Tout ce qui aura été offert par un homme et consacré au Seigneur* (Hebr. *comme un anathème*), *ne se rachètera point ; mais il faudra nécessairement qu'il meure.*

D'abord cette loi n'a rien de commun avec les victimes des fausses religions, qui étaient immolées par le choix, ou par l'ordre des prêtres et des magistrats. Il s'agit ici d'un vœu fait au Seigneur de soi-même par son propre choix, non pour être mis à mort comme les animaux, mais pour se consacrer au service du temple pour le reste de ses jours, sans qu'on pût se racheter : ce qui était une espèce de mort civile. En effet, Moïse ne défend rien plus expressément que ces victimes humaines à l'imitation des nations aveugles : *Prenez garde de ne pas imiter ces nations, après qu'elles auront été détruites à votre entrée, et de vous informer de leurs cérémonies, en disant : Je veux suivre moi-même le culte dont ces nations ont honoré leurs dieux. Vous ne rendrez point de semblable culte au Seigneur votre Dieu ; car elles ont fait pour honorer leurs dieux toutes les abominations que le Seigneur a en horreur, en leur offrant en sacrifice leurs fils et leurs filles, et les brûlant dans le feu.* (*Deut.*, XII, 29-31.)

Je ne sais sur quel fondement Voltaire, en parlant du butin en jeunes filles et en troupeaux, dans la victoire des Juifs contre les Madianites, avance que de trente-deux mille filles on en immola trente-deux au Seigneur. L'auteur du *Livre des Nombres* dit bien qu'on en réserva trente-deux pour la part du Seigneur, mais non certes qu'on les lui immola. Le Seigneur ne veut que des victimes pures et sans tache, s'il s'agit d'animaux ; mais s'il s'agit d'hommes ou de femmes, ce n'est pas leur sang qu'il demande ; c'est la consécration perpétuelle de leurs personnes à son service. C'est à une immolation de ce genre qu'étaient destinées les trente-deux filles réservées pour la part du Seigneur. — *Voy.* JEPHTÉ. (CHAUDON, II, 480.)

VOEUX.

Dialogue entre un raisonneur moderne et un novice Capucin.

Le raisonneur. — Il est donc vrai que vous allez mourir au monde, dans un âge où vous ignorez ce que c'est que le monde.

Le novice. — Oui, la résolution en est prise : j'échappe au tourbillon. Mes passions parlaient pour le monde, la grâce a plaidé pour le cloître, et la grâce l'a emporté. Je connais ce que je quitte, et je ne le regrette point. Ce n'est point l'âge qui m'a instruit sur le peu de valeur des choses que les mondains prisent tant ; c'est la réflexion, c'est le souvenir de toutes les plaintes que je leur ai entendu faire au milieu de leurs délices et des amertumes qu'ils goûtent dans le sein des plaisirs. Un mois de retraite et de silence, dans une solitude où Dieu parle au cœur, instruit plus que vingt ans passés dans la dissipation et dans les orages. J'ai cru entendre la voix du Très-Haut, et je lui obéis.

Le raisonneur. — Cette voix que vous croyez venir du ciel ne viendrait-elle pas de la terre ? n'est-ce pas votre directeur qui vous l'a fait entendre, pour augmenter le nombre des compagnons de son infortune, et pour avoir un soldat de plus dans son régiment ?

Le novice. — Je vois bien que vous ne connaissez pas mon directeur : il a des lumières

et il ne connaît pas l'intérêt personnel. Il ne peut vouloir me faire partager son infortune, il est heureux; il ne désire pas d'augmenter sa milice, car quel poids ajouterait à un ordre un sujet de plus ? Vous le croyez auteur de mes sentiments; il n'en a été que le dépositaire, et il ne les a approuvés qu'après l'examen le plus sévère.

Le raisonneur. — Cet examen si sévère ne s'est pas étendu à tous les points. Est-il possible qu'il vous permette de faire vœu de renoncer au plus précieux des biens, à la liberté, dans un âge où les lois ne vous permettraient pas d'aliéner la plus petite portion de votre bien ?

Le novice. — Je conviens qu'on ne peut disposer de son bien avant l'âge de vingt-cinq ans, mais on peut se marier à quatorze; croyez-vous donc que le mariage ne soit pas un joug aussi pesant que le célibat, un engagement aussi irrévocable que l'état religieux ?

Le raisonneur. — Non, je ne le crois point; l'hymen est un état naturel, c'est la vocation de tous les êtres sensibles. En prenant un état auquel le genre humain est appelé, nous suivons la pente de nos cœurs, et quel risque peut-on courir en contractant de bonne heure des obligations aussi douces ?

Le novice. — Le mariage ! un état doux ! comme votre imagination peint en beau tout ce qui paraît flatter la nature ! Vous trouvez des roses où d'autres n'ont trouvé que des épines. Je ne vous renverrai point aux plaintes continuelles de ceux et de celles qui portent les chaînes de l'hymen; je ne veux, pour vous confondre, que votre exemple et celui des philosophes vos confrères. Il réfute entièrement vos discours. Si le mariage a tant de douceurs, pourquoi avez-vous craint, pourquoi craignent-ils de s'y engager ? Ce que je vois à travers les contradictions continuelles qui sont entre leur conduite et leurs propos, c'est qu'ils vantent les douceurs du mariage devant ceux qui y renoncent par esprit de religion, et les agréments du célibat devant leurs prosélytes, qui en sentent comme eux toutes les commodités.

Le raisonneur. — Ils peuvent avoir tort en cela; mais ils ont très-grande raison, lorsqu'ils s'élèvent contre le droit d'engager sa liberté avant qu'on ait acquis celui de disposer d'un héritage.

Le novice. — Si l'on demande vingt-cinq ans pour qu'il soit permis d'administrer son bien, et si l'on peut à vingt entrer dans le cloître, c'est qu'il y a une différence essentielle entre les engagements religieux et les engagements civils. Pour former les premiers, il suffit qu'on ait de la docilité, qu'on soit modeste, qu'on goûte les choses saintes, qu'on aime la concorde, la paix et l'innocence. Pour avoir ces différentes vertus, il ne faut ni force d'esprit, ni étendue de lumières. Le cœur en fait tous les frais. C'est l'unique fonds sur lequel on travaille. Plus on se hâte de l'améliorer, plus il rapporte de joie et de consolation dans le cours de la vie. Mais quand il est question de régir des biens, de disposer de ses revenus, il faut une fermeté à l'épreuve et une prudence consommée. Il faut s'opposer aux ravages de la cupidité et se défendre des piéges de la méchanceté. D'ailleurs, faudrait-il attendre que les vices du monde eussent entièrement corrompu les vertus de la jeunesse, pour se consacrer à Dieu ? Combien de vocations échoueraient parmi les écueils dont la terre est semée ! Et si du spirituel nous passons au temporel, combien de familles, fatiguées de la longue incertitude de l'état de leurs enfants, ne chercheraient-elles pas à les fixer, en les forçant de s'établir selon les vues de leur intérêt lâche et pusillanime ! Il vaut donc mieux à tous égards qu'on les laisse répondre aux sollicitations de la grâce, lorsqu'elle les porte à embrasser un état où elle doit les faire triompher des ruses de l'enfer et des prestiges du monde.

Le raisonneur. — Que la jeunesse se consacre au cloître, je le veux bien; mais que ce ne soit pas pour toujours. Voyez ce que produisent les vœux absolus, quand c'est l'imprudence ou une ferveur passagère qui les a dictés. Qu'on se transporte dans ces cloîtres où une barrière éternelle ne laisse aucun retour au repentir. Qu'on examine ce que deviennent ces infortunés qui les habitent, quand leur vertu trop faible ne peut supporter l'horreur d'un séjour pour lequel ils ne sont pas nés. On ne verra dans leurs cœurs que la douleur et le désespoir.

Le novice. — Je conviens avec vous que le sacrifice de la liberté, si ce sacrifice est fait sans réflexion, peut produire des pensées désespérantes dans ceux qui, remplis de l'image des plaisirs qu'ils croient avoir perdue, sont tourmentés ensuite par les regrets que leur inspirent ces plaisirs, ou par les remords qui suivent toujours la violation des devoirs. Mais ces hommes faibles qui sont le jouet de leurs vices ou de leurs caprices, sont plus rares que vous ne pensez dans le cloître. D'abord on n'en admet aucun qu'après de longues épreuves; et si ceux qui y sont soumis n'ont pas l'esprit assez mûr; si leurs passions sont trop actives; si leurs cœurs sont livrés à la dissipation, on les rejette comme des sujets incapables de porter le joug. La porte du cloître leur est ouverte pendant un an; et lorsque la grâce ne peut détruire leurs penchants et la raison gouverner leur légèreté, ils sont obligés de sortir quand même ils ne le voudraient point. Vous vous plaignez que les vœux absolus opposent un obstacle invincible au retour dans le monde; vous voudriez des vœux simples. Mais on a remarqué que toutes les congrégations à vœux simples n'ont jamais eu l'éclat et la solidité des ordres liés par des serments solennels, ou que, du moins, cet éclat n'a été que passager. Les bons sujets se forment dans le corps, et dès qu'ils sont formés, ils cherchent à rentrer dans le monde. Ceux qui

restent remplissent leurs devoirs comme pouvant cesser de les remplir, et se négligent ou se dégoûtent. Il est vrai que des liens éternels qu'on ne peut rompre peuvent faire quelques malheureux, mais quel état n'en a pas? Et combien de soldats quitteraient le mousquet, si on ne les avait intimidés par la crainte, ou retenus par l'espérance? Il vient d'ailleurs un temps où les passions se calment, et tel religieux qui a été dissipé à trente ans devient l'exemple de sa communauté à cinquante.

Le raisonneur. — Mais au moins vous auriez dû choisir un état plus doux que celui des Capucins, où le ridicule est joint à la plus austère mortification. Votre salut est-il intéressé à la barbe que vous portez et aux chemises que vous ne portez point?

Le novice. — Tout état est doux, lorsqu'il plait à celui qui l'embrasse. L'habit que je porte ne vous paraît ridicule que parce que la façon de nous vêtir n'est plus celle du temps. Je suis habillé à peu près comme nos aïeux. On peut être bon Français quoiqu'on porte une longue barbe, et qu'on ne porte pas de chemise. Les anciens Romains n'en avaient pas plus que nous, et les courtisans de François I^er^ avaient le menton précisément comme nous. (CHAUDON, II, 483.)

VOLTAIRE

§ I. — *Analyse fidèle de ses ouvrages, et de l'esprit qui les lui a dictés.*

Ce poëte est l'esprit le plus universel et l'écrivain le plus élégant de sa nation; mais ce n'était pas assez pour lui de cette gloire, il voulut y joindre de bonne heure la malheureuse réputation d'incrédule, et être à la fois l'Alexandre et l'Attila de la littérature. On sait qu'il naquit en 1694, à Paris, d'un père respectable (71), aussi connu par son esprit que par ses mœurs. Cet homme vertueux eut à gémir de bonne heure sur les égarements de son fils. L'impiété éclata en lui aussitôt que le génie, et son génie fut prématuré. A peine savait-il bégayer des vers, qu'il se signala par de petits poëmes obscènes et impies.

Le collége de Louis le Grand, cette école de l'esprit et du cœur, fut pour lui l'écueil le plus funeste. Ce n'est pas que ses professeurs ne lui donnassent de bonnes leçons et des exemples encore meilleurs; mais, plus flatté de l'applaudissement des jeunes libertins du collége, que touché des remontrances de ses maîtres, il lâcha la bride à son orgueilleuse témérité. Tout le monde sait que le P. le Jay, son professeur de rhétorique, lui prédit dès lors qu'il serait *l'étendard de l'incrédulité.*

Cette prophétie ne s'est malheureusement que trop accomplie. Au sortir du collége, le jeune Arouet (car il n'avait point encore pris alors le titre de Voltaire) se lia avec les plus fameux incrédules de Paris. Il fut des petits soupers du Temple, et le poison de l'impiété ne fit que s'exalter de jour en jour en lui par ses conversations avec l'abbé de Chaulieu et avec les compagnons de table de ce poëte épicurien.

Voltaire médita dès lors son *Epître à Uranie*, qu'il attribua, quelque temps après la mort de l'abbé de Chaulieu, à ce précepteur de déisme; mais il ne persuada personne. Cette épître si célèbre par le coloris du style et par l'harmonie de la versification, l'est encore davantage par les blasphèmes et par la liberté cynique qui y dominent.

OEdipe, la première pièce de Voltaire, annonça un digne successeur de Corneille et de Racine; mais elle montra en même temps sa façon de penser. Les hommes religieux y trouvèrent plusieurs choses répréhensibles, entre autres ces vers si captieux :

> Les prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense ;
> Notre crédulité fait toute leur science.

Plusieurs vers de *la Henriade* parurent frappés au même coin; et lorsque le jeune poëte montra son ouvrage au célèbre et malheureux Rousseau, ce grand homme, choqué du ton de déclamation, de satire et de hardiesse que le jeune auteur y prenait, lui conseilla d'imiter plutôt Virgile que Juvénal, et de respecter ce qui était respectable.

On imagine bien que Voltaire ne changea pas sa façon de penser à Londres, où il se retira en 1726, pour oublier quelques mécontentements et quelques outrages qu'il avait essuyés en France. C'est dans ce centre de l'irréligion qu'il écrivit ses fameuses *Lettres philosophiques*, condamnées au feu par le Parlement de Paris, qui décréta l'auteur de prise de corps. Cet ouvrage paraît entièrement dicté par la haine du christianisme, mais par une haine aussi aveugle que furieuse, aussi injuste qu'opiniâtre. Les infidélités historiques, les paralogismes, les antithèses, les épigrammes en font toute la force. L'auteur attaque presque sans cesse directement ou obliquement la religion, mais toujours avec un acharnement inouï; c'est un vautour attaché à sa proie.

Loue-t-il quelques sectes, ce sont celles qui sympathisent avec le tolérantisme, ou avec le déisme. Plus elles semblent séparées du reste des Chrétiens, plus il affecte

(71) Des calomniateurs ont dit qu'il était porte-clef du parlement; rien n'est plus faux. Il n'y a point de tel office dans le parlement. Arouet avait d'abord été notaire à Paris, et avait acheté ensuite la charge de trésorier de la Chambre des comptes, place qu'il remplissait avec autant d'intégrité que d'intelligence; sa maison était le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus ingénieux et de plus aimable dans son quartier. Voyez ce qui en est dit dans l'éloge de l'abbé Gédoin à la tête de ses *OEuvres diverses*. Voltaire avait un frère aîné qui pleura plusieurs fois sur les talents de son cadet : il prévoyait l'usage qu'il en ferait. Il lui donna vainement les meilleurs avis; il n'y répondit que par des épigrammes.

d'applaudir à leurs mœurs et à leurs usages, quelque singuliers qu'ils soient. Il y a un art très-dangereux dans ces éloges, et le panégyrique de quelques membres séparés est presque toujours la satire du corps entier. Ainsi l'encens prodigué au fanatisme des quakers est une insulte réfléchie sur les autres Chrétiens.

Croirait-on que le paganisme même est toujours mieux traité que le christianisme? Mais cela devait être, et Voltaire était bien digne d'aimer la religion qui adorait des dieux corrompus, et qui ne proposait pour croyance que des fables corruptrices.

Les anecdotes historiques qu'on trouve dans ses *Lettres*, n'y sont placées ordinairement qu'autant qu'elles fournissent des traits odieux contre notre religion. Les observations, même les plus philosophiques, sont semées de réflexions critiques sur nos dogmes. Si l'auteur traduit quelques morceaux des écrivains anglais, il choisit toujours ceux qui sont les plus favorables à l'indépendance et à l'incrédulité, et l'estime qu'il en fait est toujours proportionnée à l'excès de leur licence.

Mais le plus grand édifice que Voltaire ait élevé à l'irréligion, c'est sans contredit son *Essai sur l'histoire générale*, si justement proscrit par l'assemblée du clergé de 1765. Un homme d'esprit dit très-bien qu'on pourrait intituler cet ouvrage: *Système d'histoire universelle, dans lequel l'auteur arrange les faits, suivant son imagination, pour prouver que la religion est une chimère atroce, l'homme un animal sot et malfaisant, jouet éternel d'une destinée aveugle: production propre à former des honnêtes gens et des hommes vertueux.*

Quel est, en effet, le résultat de cette histoire, que quelques enthousiastes ont osé mettre au-dessus du sublime discours de Bossuet? Cette proposition, *Quiconque ne craint point un Dieu ne sait ce que c'est que de troubler l'univers.* Le fatalisme y triomphe; on y voit une liste magnifique de tous les scélérats qui ont vécu dans la prospérité et qui sont morts tranquilles. On leur oppose une foule de bons rois et de gens de bien, qui ont péri d'infortune et de misère. S'il est question d'une guerre entreprise par un souverain, l'auteur ne manque pas de faire observer que le plus juste des combattants a été le plus malheureux.

Ce tableau des infortunes qu'éprouvent les gens de bien dans ce monde serait une preuve pour un homme sage, qu'il y a une autre vie, où tout doit être compensé. Mais notre judicieux historien n'a garde d'y croire: l'âme des bêtes, qu'il ne connaît point du tout, lui fournit des preuves sans réplique de la matérialité de la sienne propre. Tous les hommes ne sont que de pures machines, qu'un être capricieux anéantit après qu'elles ont joué leur rôle. Un enfant et un petit chien se ressemblent à merveille, et entre Archimède et une taupe, il n'y a de différence que la finesse des organes.

L'âme étant détruite, la révélation ne peut tenir longtemps, et c'est contre elle que le grand historien a tourné ses principales batteries. Il ramasse les fables anciennes et modernes, les contes des Indiens, les absurdités du mahométisme; et, après avoir donné un air de raison à toutes ces folies, il les place gravement à côté de la religion chrétienne, à laquelle il prête toutes sortes d'absurdités.

Les preuves de fait ne l'embarrassent point; l'auteur les nie toutes ou les ridiculise. Les titres les plus authentiques, les histoires les plus anciennes, les monuments échappés à la ruine des temps, tout disparaît à ses yeux éblouis. Cette religion qui a triomphé de la fureur des Césars et de la haine des philosophes, s'est établie comme toutes les autres sectes, sans contradiction. Le vertueux Néron, le sage Dioclétien, leurs ministres et leurs bourreaux en ont favorisé les progrès. Voilà sans contredit de belles découvertes, et c'était à un poëte qu'il était réservé de les faire.

Le même esprit règne dans le *Dictionnaire philosophique;* mais il y paraît plus à découvert. L'oracle des sages modernes était autrefois enveloppé, insinuant, captieux; mais aujourd'hui c'est un énergumène furieux qui exhale sa haine avec d'autant plus de violence, qu'il avait été plus longtemps forcé de la cacher. Il ne faut pas se gêner quand on est vieux, et certainement on ne se plaindra pas que Voltaire ait enchaîné sa plume dans sa vieillesse. Voyez le *Dictionnaire* que nous venons de citer; voyez *la Pucelle;* voyez *Candide*. L'homme le plus familiarisé avec la licence ne peut les lire sans indignation. Les ridicules outrageants, les impiétés grossières, les ordures dégoûtantes en salissent chaque ligne. L'auteur oublie à tout moment le respect dû à la Divinité, à la religion, à la vertu, aux mœurs, nous oserons dire au goût; car rien ne lui est plus opposé que ce style bas, qui exprime des mœurs encore plus viles, ce ramas d'incidents puérils, d'aventures sans vraisemblance, de plaisanteries forcées, dont certains laquais du bon ton ne se feraient pas honneur, mais qui sont très-dignes de Voltaire et de la canaille.

C'est encore pis quand Voltaire attaque ses adversaires. L'emportement le plus grossier dirige alors sa plume, et il n'a égard ni au rang, ni aux dignités. Les vertus et les places de MMgrs l'archevêque d'Auch et l'évêque du Puy ne l'ont pas empêché de les traiter comme les plus vils des hommes. Il a poussé la brutalité jusqu'à les tutoyer, et les épithètes dont il accompagne leurs noms sont bien dignes de ce ton de décence et de politesse. Dans la brochure qu'il a intitulée *Défense de mon oncle*, il joint aux injures les plus infâmes les obscénités les plus révoltantes. Il y a des chapitres intitulés: *De la sodomie, De l'inceste, De la bestialité, D'Abraham et de Ninon de Lenclos.* La suite du chapitre répond au titre. Personne n'a mieux fait connaître que lui, que

plus on a de penchant à la critique, moins on aime à en être l'objet. Mais du moins, en censurant, il aurait dû imiter la circonspection de ses adversaires. On ne comprend pas comment un septuagénaire qui se dit philosophe, peut étaler une si étrange dépravation et une grossièreté si abominable. Si l'auteur croit par là faire mieux vendre ses libelles, il est malheureux pour lui d'être dominé par les passions qui les lui font enfanter. Ses partisans eux-mêmes en rougissent, et quel homme, fût-il né dans la lie du peuple, n'en rougirait pas?

C'est ainsi que Voltaire se venge dans cette retraite forcée, qu'il nous peint comme un paradis, de la privation des plaisirs de Paris, de Berlin et de la cour. Il a beau afficher son mépris pour les grandeurs; il les pleure. Il ne tenait qu'à lui de vivre heureux auprès du roi de Prusse; mais il se permet des familiarités indécentes avec le monarque, il outrage ses favoris; il veut déplacer le président de son académie; il écrit des satires atroces, et il est obligé de disparaître.

« Vous êtes bien le maître de quitter mon service quand vous voudrez, lui écrivit Frédéric; mais avant de partir, faites-moi remettre le contrat de votre engagement, la clef, la croix et le volume de poésies que je vous ai confiés. Je souhaiterais que mes ouvrages eussent été seuls exposés à vos traits..... Je les sacrifie de bon cœur à ceux qui croient augmenter leur réputation en diminuant celle des autres. Je n'ai ni la folie, ni la vanité de certains auteurs. Les cabales des gens de lettres me paraissent l'opprobre de la littérature. Je n'en estime pas moins les honnêtes gens qui les cultivent. Les chefs des cabales sont les seuls avilis à mes yeux (16 mars 1753). »

Exilé des États d'un grand roi, quel sera son asile? Ira-t-il en Lorraine? Mais le prince bienfaisant qui fait le bonheur de ce pays veut s'assurer de sa religion, et quelles assurances peut-il lui donner? Enfin, après avoir erré de pays en pays, il se fixe au bord d'un lac; on le fête, on le caresse, on veille à sa santé; il écrit contre le seul homme qu'on y respecte, et il est obligé d'abandonner ce nouvel asile. Faut-il d'autre réfutation de tous les écrits de Voltaire? Non. Comparons sa conduite avec ses ouvrages, et, en connaissant l'esprit qui les a dictés, nous verrons l'impression qu'ils doivent faire sur les âmes éclairées et sur les cœurs bien faits. Nous dirons avec le célèbre Montesquieu (72) : *Le bon esprit vaut mieux que le bel esprit.*

« En effet, dit un autre auteur, le bon esprit sait ménager les hommes, il se prête à leur humeur; il supporte leurs défauts; il plaît, on lui pardonne sa supériorité. Le bel esprit au contraire, plein de lui-même, immole à son amour-propre celui des autres; il se fait une foule d'ennemis. Le bon esprit, soumis à l'ordre, s'attire une considération générale. Le bel esprit se croit tout permis; il se fait mépriser du plus grand nombre. Le bon esprit, toujours sage, même dans ses saillies, cherche moins à briller qu'à se rendre utile. Le bel esprit mendie les applaudissements, court après les grâces, tombe dans le ridicule. L'un ne connaît point les airs, il se tient avec décence dans son état. L'autre mesure les airs qu'il se donne aux talents qu'il se croit, et ils sont innombrables. Celui-là pense avec justesse et parle avec précision; celui-ci charge son discours de fleurs, aux dépens des idées. Le bon esprit s'occupe du solide et s'amuse des agréments. Le bel esprit s'occupe des agréments et s'ennuie du solide. L'un ne prend que le sel de la plaisanterie et puise dans la critique des réflexions qu'il réserve pour lui. L'autre se livre à la malignité de la censure, et se déchaîne souvent contre des défauts dont il est lui-même pétri. Le bon esprit conçoit l'instabilité du bonheur; il est préparé contre les disgrâces, il les supporte avec fermeté. Celui qui n'est que bel esprit est souvent confondu par la plus légère humiliation, et il se trouve sans ressource dans l'infortune. L'un a pour objet principal d'exceller dans sa profession, et fait ses plaisirs de ses devoirs. L'autre sacrifie presque toujours les devoirs de son état aux objets qui l'amusent. Enfin le bon esprit garde en tout un juste milieu et fuit les extrémités, tandis que le bel esprit franchit toutes les bornes et donne presque toujours dans l'extrême. » (Ceci est tiré du tome IV des *Mémoires de l'académie de Nancy.*)

§ II. — *Portraits divers de l'auteur du* Dictionnaire philosophique, *par M. Q***.*

Ce portrait avait déjà paru à la fin de l'*Oracle des nouveaux philosophes*, mais avec des fautes qui le défiguraient et que nous avons exactement corrigées.

« Vous me demandez, Monsieur, le portrait de Voltaire que vous ne connaissez, dites-vous, que par ses ouvrages. C'est déjà beaucoup, selon moi, que de connaître l'auteur. Vous voulez voir l'homme : je vais essayer de vous peindre l'un et l'autre

« Voltaire est au-dessus de la moyenne taille; il est maigre, d'un tempérament sec; il a la bile brûlée, le visage décharné, l'air spirituel et caustique, les yeux étincelants et malins. Tout le feu que vous trouvez dans ses ouvrages, il l'a dans son action.

(72) *Voy.* les *Lettres familières* de Montesquieu, qui s'exprime ainsi à l'occasion de la disgrâce de Voltaire à Berlin. Que Voltaire ne pense pas que ceux qu'il croit ses amis s'expriment différemment dans leurs lettres secrètes. Tous conviennent de son génie; tous s'accordent sur son caractère. Ainsi il lui est bien permis de nous traiter comme il a traité de grands prélats, quoique nous soyons infiniment moins dignes de sa colère. Il ne fait que signer par de nouvelles injures l'opinion ancienne que le public a sur sa douceur et sa modération. Ses outrages sont des lauriers dont les honnêtes gens se glorifient.

Vif jusqu'à l'étourderie, c'est une ardeur qui va et vient, qui pétille et vous éblouit. Un homme ainsi constitué ne peut manquer d'être valétudinaire, et la lame use le fourreau. Gai par complexion, sérieux par régime, ouvert sans amis; il sait le monde et l'oublie. Le matin Aristippe (73), et Diogène le soir. Il aime la grandeur et méprise les grands; il est aisé avec eux et contraint avec ses égaux; il commence par la politesse, continue par la froideur et finit par le dégoût; il aime la cour, et s'y ennuie. Sensible sans attachement, voluptueux sans passion, il ne tient à rien par choix et tient à tout par inconstance. Raisonnant sans principes, sa raison a ses accès comme la folie des autres. L'esprit vif et le cœur injuste, il pénètre (74) tout et se moque de tout; il sait moraliser sans mœurs. Vain à l'excès, mais encore plus intéressé, il travaille moins pour la réputation que pour l'argent; il en a faim et soif; il se presse de travailler pour se presser de vivre; il était fait pour jouir, et il veut amasser. Voilà l'homme; voici l'auteur

« Né poëte, les vers lui coûtent trop peu; cette facilité lui est nuisible; il en abuse, et ne donne presque jamais rien d'achevé. Ecrivain facile, ingénieux, éloquent, après la poésie, son métier serait l'histoire, s'il pouvait approfondir et s'en tenir à la vérité. Il a voulu suivre la méthode de *Bayle;* il le copie en le censurant. On a dit que, pour faire un écrivain sans passion et sans préjugés, il faudrait qu'il n'eût ni religion ni patrie. Sur ce pied-là Voltaire marche à grands pas vers la perfection. On ne peut pas d'abord l'accuser d'être partisan de sa nation; on lui trouve au contraire un tic approchant de la manie des vieillards : les bonnes gens vantent toujours le temps passé et sont mécontents du présent. Voltaire se plaint continuellement de son pays; il le blâme en tout, et loue avec excès ce qui est à mille lieues de lui. Pour la religion, on sait qu'il n'en reconnaît aucune. Il a beaucoup de littérature étrangère et française, et de cette érudition mêlée qui est à la mode aujourd'hui. Politique, physicien, géomètre, il est tout ce qu'il veut, mais toujours superficiellement et sans rien approfondir. Il faut pourtant avoir l'esprit bien délié, pour effleurer comme lui toutes les matières. Il a le goût plus délicat que sûr. Satirique, ingénieux, mauvais critique, il aime les sciences abstraites, et l'on ne s'en étonne point. On lui reproche de n'être jamais dans un milieu raisonnable. Tantôt misanthrope, tantôt satirique outré, pour tout dire en un mot, Voltaire veut être un homme extraordinaire, et il l'est à coup sûr.

Non vultus, non color unus.

Relation d'un voyage aux Délices, par un Chinois.

« Je suis de retour d'un voyage que j'ai fait à Genève. L'envie de voir un Européen qui passe pour le plus beau génie de son siècle m'a fait entreprendre ce voyage. Ce grand homme ne fait point sa résidence dans la ville qui porte ce nom; il habite un beau château, qui en est à quelque distance, où il a une excellente table, et où les étrangers qui viennent l'admirer sont admis. C'est, dit-on, la première fois, depuis le renouvellement des arts en Europe, qu'on ait vu un poëte avoir un cuisinier.

« Son château a pour lui un grand avantage, c'est que sa personne y est en sûreté; car cette grande lumière est brouillée avec toutes les lumières d'Europe. Heureusement pour lui, il s'est trouvé un petit pays neutre sur la terre qui l'a reçu; sans quoi il aurait peut-être été forcé de finir son existence, faute d'un local pour exister.

« Son château est bâti sur le terrain de deux souverainetés étrangères qui sont limitrophes; il est, pour ainsi dire, à cheval sur deux puissances; de manière que, s'il venait à être poursuivi par quelque potentat, il n'aurait qu'à s'échapper dans une de ses chambres opposées, et il serait aussitôt dans un pays étranger. Ce n'est pas si mal imaginé pour un écrivain qui craint le ressentiment des princes, qui, en Europe, n'oseraient violer les frontières des Etats.

« Le lendemain de mon arrivée, je me rendis à son château; on m'annonça comme Chinois, et aussitôt les portes de son appartement me furent ouvertes. Sa vue m'effraya; je crus voir un spectre; je n'ai jamais vu d'homme qui ressemble plus à un mort. Cette momie européenne a à peine six onces de chair sur les os. Puisqu'il existe, il faut nécessairement que ce soit un esprit, car il n'a point de corps. Tu t'imagines bien qu'il est vieux; car il n'y a jamais eu de fantôme jeune. Je m'entretins longtemps avec lui sur l'Asie, et il me fit plusieurs questions sur le gouvernement chinois. Dieux! que les grands génies européens sont petits, quand on les examine à côté de leurs livres!

« Jamais auteur ne publia tant d'ouvrages différents et n'enfanta tant de volumes. Il est continuellement agité du démon de ses idées; il ne dort, ni ne veille; il pense. Son esprit est sans cesse aux prises avec son imagination. Il passe sa vie à éclore; il enfante souvent; mais il fait beaucoup de jumeaux; c'est le père aux menechmes; car sa mémoire trahit souvent son esprit. A force d'accouchements, il accouche souvent des mêmes productions.

« Il ne laisse échapper aucune pensée; tout ce qui se présente est de bonne prise. Il ne se dérobe en rien à lui-même; le public jouit de toute l'étendue de son génie. Il se laissera tout entier à la postérité; il occupera la scène du beau génie, tant que son esprit lui fournira des productions; il ne mourra que lorsqu'il n'aura rien à dire.

(73) Il y a dans l'*Oracle des nouveaux philosophes,* Aristarque; c'est visiblement une méprise.

(74) On lit dans l'*Oracle :* « il pense à tout; » c'est encore un contre-sens.

« Il est riche, contre toutes les règles de la littérature ; il trafique depuis un demi-siècle en général ; il passe pour un des plus grands marchands d'esprit qu'il y ait en Europe ; il a débité pour plus de 400,000 livres tournois de ses idées aux libraires ; et pour se dépêcher d'être opulent, il leur a souvent vendu deux fois la même marchandise. »

Autre portrait, par M. de la Baumelle.

Transportons-nous dans le XIX^e^ siècle, et prêtons l'oreille. « Cet homme avait tout ce qu'il faut pour la réputation la plus étendue (l'esprit de tout le monde, et de cet esprit plus que personne) ; mais il n'avait point ce qui la rend durable, le génie. Il a beaucoup plu et plaît moins aujourd'hui, parce qu'il est plein de beautés populaires. Tout ce qu'il voit, il le saisit et se le rend propre ; mais s'il a la rapidité de l'aigle, il n'en a pas le coup d'œil. Cette abondance d'images pour peindre le même objet, cette variété de tours, ce luxe d'élocution, ne sont que des efforts propres à masquer la pâleur des pensées et la sécheresse du fonds. Il ne choisit pas toujours l'expression la plus propre, et manque rarement la plus brillante. Il a l'art de rapprocher les extrêmes, et de surprendre en les faisant contraster avec force, harmonie, brièveté. Mais son imagination ne vit que de celle d'autrui. Le vernis lui appartient toujours, l'image jamais. Il nuisit à ses talents en se répandant sur tous les genres ; il y chercha la fécondité et la vérité, qui ne se trouvent que dans la force et dans la justesse d'esprit. Il sentit que ces qualités lui manquaient ; de là ces flots de bile contre tous ceux à qui elles ne manquaient pas. Il étonna par un air d'indépendance et de nouveauté un peuple qui commençait enfin à se lasser de la monotonie et de l'esclavage de ses idées ; et ce peuple prit pour génie ce qui était tantôt plagiat chez les Anglais, tantôt imprudence, quelquefois délire, souvent vérité superficielle embellie. Ses ouvrages ne lui coûtaient guère ; mais ils ne valaient que ce qu'ils coûtaient. Dans la philosophie, absurde ; dans l'histoire, plein de mensonge et de goût ; dans la critique, singulier ou de mauvaise foi ; dans le tragique, fort inégal, heureux dans les détails, maladroit dans le plan ; dans la poésie, noble, majestueux, brillant, léger, fidèle au vrai ton des sujets, jamais sublime ; dans la politique, toujours étonné, toujours ivre, toujours à mille lieues du vrai, semblable à un pygmée qui raisonnerait de la guerre des dieux et des géants. Une qualité bien estimable, c'est que ses écrits exhalent partout le parfum de l'humanité. Mais entre Voltaire et un certain homme du même siècle (75), il y a la même différence qu'entre l'ingénieux Patercule et le profond Tacite ; qu'entre ce mot du premier : « Combien de fois n'avons-nous pas vu Tibère s'asseoir parmi les préteurs ! Heureux le peuple qui voit son juge dans son maître ! » Et ce mot du second : « Tibère se plaçait quelquefois à la pointe du tribunal du préteur ; mais tandis qu'on pourvoyait à la justice, on corrompait la liberté. »

Très-humble requête d'un ancien domestique de Voltaire à son cher maître.

Jeune l'on péche, et vieux on obtient grâce ; vous l'avez dit autrefois, mon cher maître, et j'espère que vous le vérifierez aujourd'hui en ma personne. Séduit par la lecture de certains écrits où l'on établissait une égalité parfaite entre les hommes, je trouvai que la Providence avait tenu la balance très-inégalement entre vous et moi. Pour la mettre un peu en équilibre, j'eus le malheur de vous voler un écrin, qui avait appartenu à je ne sais quel juif de Prusse. Dérober à un hébreu n'aurait pas été un grand péché, car vous nous avez sagement peint ce peuple comme le plus abominable qui ait jamais été. Mais voler un maître respecté et chéri, c'est un crime qui serait irrémissible, si vous étiez moins bon. La morale que vous avez prêchée dans votre édifiant *Dictionnaire philosophique* doit vous rendre encore plus indulgent. Vous dites qu'on ne tourmentera pas éternellement *un pauvre homme pour avoir volé une chèvre.* Or, si un voleur qui aurait enlevé à un laboureur le seul animal qui soutenait sa vie et celle de ses enfants, n'a rien à craindre de la part de Dieu, je n'ai pas beaucoup à redouter de votre part. Car enfin les deux cas sont bien différents. Quiconque vole une chèvre à un homme qui n'a que ce seul bien s'empare du nécessaire et peut réduire cet homme à la mendicité ; mais quiconque filoute des diamants soulage un homme riche d'un superflu inutile. L'écrin que j'eus la fantaisie de vous prendre ne vous servait à rien, et on ne peut vous disputer la qualité d'homme opulent. Vous me disputerez peut-être celle de bon raisonneur ; mais je vous dirai que je ne sais que tirer des conséquences de vos principes ; s'ils sont mauvais, ce n'est pas à moi qu'il faut s'en prendre. Reste, qu'ils me justifient et qu'ils sollicitent pour moi votre indulgence. Puisqu'on ne doit pas être *damné pour avoir volé une chèvre,* je voudrais encore vous demander, mon cher maître, si on le sera pour avoir vendu deux fois la même marchandise, surtout quand cette marchandise est une chose futile, *du noir sur du blanc,* comme vous l'avez dit. J'attends votre réponse pour me défaire d'un manuscrit précieux. Je le ferai imprimer d'abord chapitre par chapitre, et j'aurai ainsi le produit d'une vingtaine de brochures. Ensuite je les réunirai sous le titre de *Contes de Vadé* ou de *Ma mère l'oie.* Enfin, après l'avoir publié sous le nom de *Mélanges*, je le revendrai une quatrième fois sous celui de *Collection complète* ou de *Rédaction générale de mes fadaises.* Je n'attends que votre décision pour produire cet important ouvrage, et j'en destine le fruit

(75) Montesquieu.

à la restitution de vos diamants. Cette petite circonstance doit vous rendre moins sévère dans la résolution de ce cas épineux. J'apprends que vos lecteurs l'ont déjà décidé plus d'une fois; mais ce sont des gens trop difficiles.

Relation importante de la communion de Voltaire dans l'église paroissiale de Ferney. Sermon prêché par Voltaire après sa communion. Commerce de lettres à ce sujet entre Mgr l'évêque d'Annecy et Voltaire. Sommation, déclaration, profession de foi, communion de Voltaire, et autres pièces curieuses; le tout fait par-devant notaire et témoins.

Toutes les gazettes ont retenti des communions de Voltaire en 1768 et 1769. Il avait lui-même écrit aux gazetiers pour qu'on les annonçât; et il avait de bonnes raisons pour cela. Nous voudrions de tout notre cœur pouvoir le féliciter sur la sincérité des démarches chrétiennes qu'il fit au mois d'avril 1768; mais, par malheur, la charité la plus indulgente ne saurait ajouter foi aux démonstrations extérieures qu'il crut devoir donner au public, dont l'indignation était alors à son comble. Elles sont si insuffisantes, et de plus Mgr d'Annecy, son évêque, parut si peu persuadé de la droiture de ses intentions, que nous croyons devoir nous en tenir à son avis. Ce prélat, ayant appris qu'il avait communié le jour de Pâques dans l'église paroissiale de Ferney, et qu'il avait, après sa communion, fait un discours au peuple sur *les larcins et sur le vol*, lui écrivit, le 11 avril 1768, une lettre où il déploya tout le zèle et toute la modération d'un pasteur aussi éclairé que charitable; il lui faisait connaître combien il désirait que sa conversion fût sincère, et lui indiquait avec ménagement les moyens qu'il devait prendre pour faire revenir sur son compte les personnes qui avaient été plus scandalisées qu'édifiées de sa communion, qu'il aurait dû, disait-il, faire précéder et suivre de quelques circonstances plus édifiantes.

Voltaire, loin de répondre catégoriquement aux insinuations du prélat, se contenta de lui écrire d'un style qui n'annonçait pas le philosophe parfaitement converti. Il paraît d'abord étonné de la lettre qu'il a reçue, et au lieu d'entrer dans les vues sages qu'on lui propose, il ne songe qu'à produire l'étalage de tout ce qu'il a fait pour ses vassaux; il s'occupe à rappeler le souvenir de l'église qu'il a bâtie, et paraît plus content d'avoir édifié une église que convaincu de la nécessité d'édifier son prochain. De là il passe à une justification un peu amère au sujet des calomnies auxquelles il prétend avoir été en but. Rendons-lui cependant justice, il dit « qu'il doit mépriser les impostures sans pourtant haïr les imposteurs; que plus il avance en âge, plus il doit écarter de son cœur tout ce qui pourrait l'aigrir; et que le meilleur parti qu'il puisse prendre contre la calomnie, c'est de l'oublier. » Ces sentiments sont très-louables; mais il serait à souhaiter que tout ce qu'on a dit contre lui ne fût que des calomnies. Ensuite, citant *Cicéron*, qu'il paraît choisir par trop de préférence dans une lettre d'édification, il ajoute « que sans la charité l'homme n'est que l'ennemi de l'homme, que l'esclave de l'amour-propre, des vaines grandeurs, des distinctions frivoles, de l'orgueil, de l'avarice et de toutes les passions. » Il est à croire après cela qu'il gémit de bon cœur de tous les excès dans lesquels ses diverses passions l'ont jeté. Mais pourquoi, pour la plus grande satisfaction des consciences droites et timorées, n'a-t-il pas rétracté plus positivement tout ce qu'il a à se reprocher sur ces différents articles? Enfin, dans un *post-scriptum*, il justifie son *sermon* du jour de ses pâques par le droit qu'ont tous les seigneurs de paroisse, à ce qu'il prétend, d'instruire les vassaux de tout ce qui se passe le jour qu'ils rendent le pain bénit.

Mgr l'évêque d'Annecy ne fut point content de cette réponse. Il lui écrivit le 25 avril en ces termes :

« Je n'ai pu qu'être surpris qu'en affectant de ne pas entendre ce qui était fort intelligible dans ma lettre, vous ayez supposé que je vous savais bon gré d'une communion de politique, dont les protestants n'ont pas été moins scandalisés que les catholiques. J'en ai gémi plus que tout autre; et si vous étiez moins éclairé et moins instruit, je croirais devoir vous apprendre, en qualité d'évêque et de pasteur, qu'en supposant le scandale donné au public, soit par les écrits qu'il vous attribue, soit par la cessation de presque tout acte de religion depuis plusieurs années, une communion faite suivant les vrais principes de la morale chrétienne exigeait préalablement de votre part des réparations éclatantes et capables d'effacer les impressions prises sur votre compte, et que jusque-là aucun ministre, instruit de son devoir, n'a pu et ne pourra vous absoudre, ni vous permettre de vous présenter à la table sainte, » etc.

Mgr d'Annecy n'en exigeait pas trop. Une grande âme qui revient sincèrement à Dieu n'a pas besoin d'exhortation pour donner à la plénitude de son retour toutes les qualités que le repentir doit inspirer par lui-même. Saint Augustin, aussi grand génie pour son temps que Voltaire, se porta de lui-même à déplorer ses erreurs et ses fautes. Il ne se borna pas à un simple sermon sur le vol.

Après avoir appris à Voltaire ce qu'il devait faire, Mgr l'évêque d'Annecy réfute le prétendu droit qu'ont les seigneurs de prêcher. Le reste de sa lettre est rempli de leçons très-sages et très-propres à faire connaître au pénitent la différence qui subsiste entre une âme élevée par le véritable esprit de la religion, et une âme conduite par la vaine gloire de la philosophie.

Voltaire répondit encore à cette lettre par une autre du 29 avril. Celle-ci ne contient que des plaintes d'avoir été calomnié

dans l'esprit du prélat, qu'une tournure adroite pour faire valoir les services qu'il a rendus, et finit, comme la précédente, par un anéantissement devant la providence divine, où il renferme son néant, ses fautes et son repentir.

Dans sa réponse du 2 mai de la même année, Mgr l'évêque d'Annecy justifie les personnes que Voltaire soupçonne de l'avoir calomnié; il lui remontre que toute l'Europe étant imbue de ses écrits, il ne doit pas s'attacher à des particuliers, pour leur imputer aucune délation auprès de son pasteur; il lui fait connaître que c'est à lui-même qu'il doit s'en prendre de s'être mis dans la nécessité d'avoir besoin d'une réparation éclatante; il l'exhorte à désavouer les ouvrages qu'on lui attribue et à les rétracter s'il en est l'auteur, comme le moyen le plus sûr de rétablir sa réputation, selon lui, injustement attaquée; il termine sa lettre en abandonnant Voltaire à ses réflexions, et lui déclare qu'il ne doit pas s'attendre à de nouvelles réponses « jusqu'à ce qu'un retour de votre part, tel que je le souhaite, lui dit-il, me mette à même de vous convaincre de la droiture de mes intentions et de la sincérité du désir de votre salut, qui sera toujours inséparable du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, » etc.

Voltaire fit apparemment des réflexions sur les avertissements de son évêque. Sans lui récrire, il prit le parti de se conformer à son devoir. L'a-t-il fait sincèrement? Nous nous garderons bien d'assurer le contraire. Nous mettrons les pièces sous les yeux du lecteur : il décidera lui-même ce qu'il en doit penser.

Acte signifié à M. le curé de Ferney.

« François-Marie de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seigneur de Ferney, Tournex, etc., etc., âgé de soixante et quinze ans passés, étant d'une constitution très-faible, s'étant traîné à l'église le saint jour du dimanche des Rameaux, malgré ses maladies, et ayant depuis ce jour essuyé plusieurs accès d'une fièvre violente, dont le sieur Bugros, chirurgien, a averti M. le curé de Ferney, selon les lois du royaume; et ledit malade se trouvant dans l'incapacité totale d'aller se confesser et communier à l'église pour l'édification de ses vassaux, comme il le doit et le désire, et pour celle des protestants dont ce pays est entouré, prie M. le curé de Ferney de faire, en cette occasion, tout ce que les ordonnances du roi, et les arrêts des parlements commandent, conjointement avec les canons de l'Eglise catholique, professée dans le royaume; religion dans laquelle le malade est né, a vécu et veut mourir, et dont il veut remplir tous les devoirs, ainsi que ceux de sujet du roi, offrant de faire toutes les déclarations nécessaires, toutes protestations requises, soit publiques, soit particulières, se soumettant pleinement à ce qui est de règle, ne voulant omettre aucun de ses devoirs quel qu'il puisse être, invitant M. le curé de Ferney à remplir les siens avec la plus grande exactitude, tant pour l'édification des catholiques que des protestants qui sont dans la maison dudit malade : la présente signée de sa main et de deux témoins, dont copie restée au château, signée aussi du malade et des deux mêmes témoins; l'original et une autre copie laissée entre les mains de mondit sieur curé de Ferney, par les deux témoins soussignés; sauf à les rendre authentiques par main de notaire si besoin est, le 30 mars 1769, à dix heures du matin. DE VOLTAIRE. » —Bigex, Vagniere, *témoins*.

Déclaration de Voltaire.

« Et depuis, au château de Ferney, le 31 mars après midi, l'an 1769, par-devant moi notaire soussigné, et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu messire François-Marie de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, l'un des quarante de l'Académie française, seigneur de Ferney, Tournex, Pregny et Chambeisi, demeurant en son dit château, lequel a déclaré que le nommé Nonnote, ci-devant soi-disant jésuite, et le nommé Guyon, soi-disant abbé, ayant fait contre lui des (76) libelles aussi insipides que calomnieux, dans lesquels ils accusent ledit messire de Voltaire d'avoir manqué de respect pour la religion catholique; il doit à la vérité, à son honneur et à sa piété, de déclarer que jamais il n'a cessé de respecter et de pratiquer la religion catholique professée dans le royaume; qu'il pardonne à ses calomniateurs; que si jamais il lui était échappé quelque indiscrétion préjudiciable à la religion de l'Etat, il en demanderait pardon à Dieu et à l'Etat, et qu'il a vécu et veut mourir dans l'observance de toutes les lois du royaume, et dans la religion catholique étroitement unie à ces lois. Fait et prononcé audit château lesdits jour, mois et an que dessus, en présence du révérend sieur Antoine Adam, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, et de sieur Siméon Bigex, bourgeois de la Balme de Rhin en Genevois, de sieur Claude-Etienne Maugié, orfévre-bijoutier, et de Pierre Larchevêque, syndic, tous demeurant audit Ferney, témoins requis. *Signé*, DE VOLTAIRE.»

Autre déclaration de Voltaire en recevant la communion.

« Et depuis, au même château de Ferney,

(76) Pourquoi appeler *libelles*, et surtout *libelles insipides et calomnieux*, deux critiques excellentes que tous les gens sensés ont appuyées de leurs suffrages? Pourquoi se plaindre d'avoir été accusé injustement de manquer de respect pour la religion catholique? Pourquoi assurer qu'on n'a jamais cessé de la respecter, et surtout de la pratiquer? Ce ne sont point tant les abbés Guyon et Nonnote à qui il faut reprocher une pareille accusation, qu'à l'auteur du *Catéchumène*, de l'*Histoire du bannissement des jésuites de la Chine*, du *Dictionnaire philosophique*, de la *Philosophie de l'histoire*, de l'*Epître aux Romains*, du livre intitulé : *Dieu et les hommes*, de la *Canonisation de Cucufin*, etc., etc., etc.

à neuf heures du matin, du 1er avril 1769, par-devant ledit notaire, et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu ledit messire François-Marie de Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi, l'un des quarante de l'Académie française, seigneur de Ferney, Tournex, Pregny et Chambeisi, demeurant à sondit château de Ferney, lequel immédiatement après avoir reçu, dans son lit, où il est détenu malade, la sainte communion de M. le curé de Ferney, a prononcé ces propres paroles :

« *Ayant mon Dieu dans ma bouche, je déclare que je pardonne sincèrement à ceux qui ont écrit au roi des calomnies contre moi, et qui n'ont pas réussi dans leurs mauvais desseins* (77).

« De laquelle déclaration ledit messire de Voltaire a requis acte que je lui ai octroyé, en présence de révérend sieur Pierre Gros, curé dudit Ferney; d'Antoine Adam, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite; de Siméon Bigex; de Claude Joseph, capucin du couvent de Gex; de Claude-Etienne Maugié, orfévre et bijoutier, et de Pierre Larchevêque, syndic dudit Ferney, y demeurant, témoins soussignés, avec ledit messire de Voltaire, et moi notaire; audit château, lesdites heure, jour, mois et an que dessus. »

Profession de foi de Voltaire.

« L'an 1769, et le 15 avril, par-devant moi Claude Raffo, notaire royal au bailliage de Gex, résidant à Ferney, soussigné, et en présence des témoins ci-après nommés, ont comparu révérend sieur Pierre Gros, prêtre et curé dudit Ferney; Pierre Larchevêque, syndic dudit Ferney; Claude-Etienne Maugié, orfévre-bijoutier; Jean-Baptiste-Antoine-Guillaume-Louis Bugros, chirurgien, agrégé à l'académie royale de Montpellier, juré en ce dit pays de Gex; révérend Père Claude-Joseph, prêtre et capucin du couvent de Gex; et Pierre Jacquin, maître d'école, demeurant audit Ferney, etc., lesquels ont déclaré avoir été présents lorsque M. François-Marie Arouet de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et l'un des quarante de l'Académie française, seigneur de Ferney, etc., etc., demeurant en son château dudit Ferney, a fait la confession de foi suivante, le 1er avril de ladite année, sur les neuf heures du matin, avant de recevoir le saint viatique dudit sieur curé de Ferney.

« Je crois fermement tout ce que l'Eglise catholique, apostolique et romaine, croit et confesse. Je crois un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, réellement distinguées, ayant la même nature, la même divinité et la même puissance; que la seconde personne s'est faite homme; qu'elle s'appelle Jésus-Christ, mort pour le salut des hommes, qu'il a établi la sainte Eglise, à laquelle il appartient de juger du véritable sens des Ecritures; je condamne aussi toutes les hérésies que la même Eglise a condamnées et rejetées, ainsi que toutes les interprétations et mauvais sens que l'on y peut donner.

« C'est cette foi véritable et catholique, hors de laquelle on ne peut être sauvé, que je professe, que je reconnais seule véritable; je jure, je promets, m'engage de la professer et de mourir dans cette croyance, moyennant la grâce de Dieu.

« Je crois aussi d'une foi ferme, et je confesse tous et chacun des articles contenus dans le Symbole des Apôtres que j'ai récité en latin fort distinctement: je déclare de plus que j'ai fait cette même profession de foi entre les mains du révérend Père Joseph, capucin, avant que de me confesser.

« Telle est l'audition desdits comparants qu'ils ont confirmée par serment véritable, et de laquelle ils m'ont demandé acte que je leur ai octroyé, pour servir à ce que de raison. Fait et passé dans le presbytère audit Ferney, en présence de Bernard Jacques, manœuvre, et de J. Larchevêque, ancien syndic, demeurant audit Ferney, témoins requis et illitérés, de ce enquis lesdits comparants ont signé,

« Gross, curé. Claude-Joseph, capucin; Pierre Larchevêque, syndic actuel; Claude-Etienne Maugié; Pierre Jacquin; Bugros, chirurgien.

« Contrôlé à Gex, le 15 avril 1769, reçu vingt-un sols. *Signé*, de la Chaut.

« Je soussigné Claude Raffo, notaire royal au bailliage de Gex, résidant à Ferney, déclare et certifie avoir extrait et collationné mot à mot sur leurs originaux les actes ci-dessus à moi exhibés par M. de Voltaire: le tout fait à sa requisition. Le 15 avril 1769. Raffo, avec paraphe. » (Chaudon, II, 489.)

Après ces détails, je pense que le lecteur verra avec plaisir le dialogue suivant, imaginé encore par Chaudon entre Voltaire et son valet de chambre. Cette conversation piquante et pleine de vérité reproduit fidèlement les idées et le caractère du célèbre écrivain.

Dubois. Croyez-moi, mon cher maître, ne publiez pas cette bagatelle (78); elle n'ajoutera rien à votre gloire, et elle peut diminuer votre tranquillité.

L'abbé Bazin. Je l'ai d'abord pensé comme toi; mais je ne puis résister à l'envie de la voir imprimée. Si elle n'augmente pas ma réputation, elle ne fera pas tort à ma bourse. Nos petits soupers et nos représentations théâtrales me coûtent sérieusement....

Dubois. Mais que faites-vous du revenu de vos terres?

L'abbé Bazin. Mes premières terres sont mes ouvrages; je ne veux pas laisser mon esprit en friche. D'ailleurs on m'oublierait

(77) On trouve assez extraordinaire que ce pardon des ennemis ne paraisse, en quelque sorte, fondé que sur l'impuissance où ils ont été de lui nuire. Si ce n'est pas là l'intention du nouveau converti, pourquoi a-t-il ajouté, *et qui n'ont pas réussi dans leurs mauvais desseins*? Ces mots etaient plus qu'inutiles dans la circonstance présente.

(78) Le *Taureau blanc*, parodie impie de plusieurs morceaux de livres saints.

entièrement si je ne produisais plus rien.

Dubois. Il vaudrait mieux ne rien produire que d'enfanter toujours la même chose. On dit que vous ne faites plus que retourner vos vieux habits, et que vous vous volez vous-même, après avoir toute votre vie volé les autres. On ajoute que vos brochures ne sont plus que du radotage, et que dans le *Scribendi Cacœtes* qui vous tourmente, vous ne faites plus que rabâcher les mêmes pensées et les mêmes plaisanteries. On appelle vos Mélanges, *Senis delirantis ludibria.* Enfin, que ne dit-on point? Ces tristes vérités me fâchent, car vous savez que je vous aime de tout mon cœur.

L'abbé Bazin. Qu'importe qu'on se plaigne, pourvu que ceux qui se plaignent m'achètent.

Dubois. Mais il n'est pas d'un honnête négociant, comme vous disiez à Maupertuis, de vendre deux fois la même marchandise.

L'abbé Bazin. J'avais raison de faire ce reproche à Maupertuis, parce qu'il se piquait d'une sotte délicatesse à cet égard; mais j'ai toujours traité le public avec une entière liberté. Je me suis tout permis, parce qu'il m'a tout passé.

Dubois. Croyez-vous qu'il soit toujours si indulgent. Vous avez à la vérité des partisans furieux, des don Quichottes de votre renommée, des nains qui croient doubler de taille en étant les trompettes du géant; mais je doute que vos enthousiastes soient aujourd'hui en grand nombre; et ce qui m'en fait douter, c'est l'accueil qu'on fait aux critiques publiées contre vous. L'auteur de l'*Année littéraire* vend très-bien ses feuilles, malgré l'*Ecossaise* et le *Pauvre Diable.* L'abbé Nonnotte n'en a que plus de lecteurs depuis que vous l'avez accablé d'injures dignes du métier que vous attribuiez faussement à son père (crocheteur). L'abbé Guyon, pensionnaire du clergé de France, jouit en paix du produit de *L'oracle des nouveaux philosophes*, trop souvent réimprimé. L'abbé Bergier est à la cour, aimé et respecté par ce qu'il y a de plus grand. Enfin l'auteur du *Dictionnaire antiphilosophique*, qui est plus gai que vous, sans se tourmenter comme vous pour paraître enjoué, ne rit jamais d'aussi bon cœur, que lorsque vous vous mettez en colère contre lui. Il sait que vos invectives sont un sel qui préserve un ouvrage de la corruption; et depuis que vous l'avez peint comme un pilier de café qui écrit pour ne pas mourir de faim, tous les piliers de café de Paris, ses chers confrères, ont voulu avoir son livre. Vous voyez par ce détail que l'enthousiasme pour vous baisse, à mesure que vos critiques s'élèvent.

L'abbé Bazin. C'est précisément parce que l'admiration diminue qu'il faut la soutenir comme on peut. Un ouvrage médiocre ou mauvais ne me fera pas des partisans, mais ce sera une occasion de se rappeler de mes chefs-d'œuvre. On a dit après avoir lu la *Princesse de Babylone*, le *Dépositaire*, le *Faux Connaisseur :* « Comment? ce pauvre homme écrit encore!.... Voyons ce que c'est.... Ah! cela ne vaut pas le papier qu'on y a employé.... Mais il a fait du bon, autrefois; » et tout de suite on donne ordre à un laquais de lire l'*Histoire de Charles XII*, ou *Zaïre.* « Oh! voici du beau, » dit-on, et l'on oublie la petite mauvaise brochure qui n'a pas laissé de produire l'effet que j'en attendais.

Dubois. Voilà qui est fin. Mais je doute que vos dernières rapsodies (passez-moi le terme) aient produit cet effet. J'ai entendu plus d'un lecteur s'écrier : « Quoi! cet homme n'est pas encore las de voler le public. Ne cessera-t-il de répéter les mêmes blasphèmes, les mêmes calomnies, les mêmes erreurs? N'est-il pas temps qu'on lui arrache la plume, puisqu'il ne veut pas la quitter. »

L'abbé Bazin. La morale de ces gens-là est bien sévère.

Dubois. C'est celle de tout le monde. Personne n'aime à être la dupe de l'avidité de son prochain, et on croit généralement que vos écrits, reproduits vingt fois sous des titres différents, sont un impôt que vous voulez lever sur le public. Vous avez beau faire le grand seigneur, on voit à travers l'habit de comte la mantille de l'agioteur. Vous travailleriez beaucoup plus utilement pour votre gloire, en ne travaillant point du tout.

L'abbé Bazin. C'est aussi ce que je veux faire. Mais laissez-moi publier le *Taureau blanc*, et puis je quitte la plume.

Dubois. Eh! Monsieur, vous n'y pensez pas; vous voulez vous perdre. Cet écrit renferme les blasphèmes les plus hardis et les moins voilés. Il est marqué à votre coin; il est impie et méchant. Vous le ferez passer difficilement sous le nom d'un autre

L'abbé Bazin. Je veux pourtant le mettre sous le nom de dom Calmet, comme j'ai mis les *Questions* de Zapata sous celui du docteur Tamponet.

Dubois. Comment? vous voulez non-seulement vous perdre, mais vous voulez encore outrager deux hommes, dont l'un vous traita en ami tendre, pendant le séjour que vous fîtes, en 1748, dans son abbaye de Senones, et dont l'autre vit encore. Vous compromettez ainsi sans scrupule les vivants et les morts!

L'abbé Bazin. Bon, bon, c'est une plaisanterie.

Dubois. Savez-vous que dans un Etat policé, de pareilles railleries pourraient vous gêner extrêmement la respiration.

L'abbé Bazin. Il n'en est pas de même en France; tout le monde parle, personne n'agit. On sait que penser avec justesse et agir avec justice sont deux choses dont je ne me suis jamais piqué. On sait que je suis en possession de m'amuser de tout et de railler de tout. Comme je n'ai point de système à faire valoir, attendu que je n'en ai jamais suivi aucun, on croit que mes écrits doivent être sans conséquence. Christianisme, déisme, matérialisme, socinianisme, tout est bon pour moi, ou tout est indifférent pour moi, suivant que j'ai bien ou mal digéré; ainsi n'ayant aucun point

fixe, dédaignant autant la raison que les preuves, protestant contre tout et riant de tout, on ne fait plus attention à ce que je dis. Il y a cinquante ans que j'ai le droit de me donner la comédie à moi-même et de la donner aux autres.

Dubois. Cette comédie pourrait enfin devenir sérieuse. Publierez-vous encore que vous avez fait vos pâques? Désavouerez-vous? Crierez-vous à l'imposture? Ce sont des machines usées auxquelles personne ne se laisse plus prendre.

L'abbé Bazin. Tu me crois donc au bout de mon latin; j'ai d'autres ruses que tu ne connais pas.

Dubois. Et que ferez-vous donc, si vous craignez d'être enfermé.

L'abbé Bazin. Ce que je ferai? J'écrirai, je ferai écrire que je suis mourant; qu'accablé sous le poids de l'âge et des maladies je n'ai pas quatre jours à vivre; que je ne sors plus de mon lit; qu'incapable du plus petit travail, je ne m'occupe plus que de la fin de ma carrière. Le Français est compatissant, quoique je l'aie peint quelquefois comme barbare; on dira aux magistrats acharnés contre moi : « Pourquoi voudriez-vous molester cet homme-là; il est au bord de son tombeau; il ne peut faire ni bien, ni mal. Il a vécu dans les orages, laissez-le mourir en paix; » et, moyennant cette belle exhortation, j'écrirai tranquillement tout ce que je voudrai.

Dubois. Je vous plains d'avoir à employer de tels artifices. Une pareille ruse s'accorde mal avec l'air de candeur que vous prenez dans vos livres.

L'abbé Bazin. Mon ami, le comble de la finesse est d'affecter de n'en avoir point du tout, et c'est ce que j'ai fait toute ma vie.

Dubois. Continuez donc puisqu'elle vous a si bien réussi. Je m'en lave les mains, et je mets le tout sur votre conscience.

L'abbé Bazin. Ah! ah! mon ami, la conscience! tu vas me faire pâmer de rire. La conscience! la conscience! tu m'as pris par mon faible. La conscience! est-ce que tu en as, toi?

Dubois. J'en ai assez pour ne vouloir plus vivre avec ceux qui n'en ont point du tout. Adieu, et pour toujours. (CHAUDON, II, 516.)

VOOLSTON.

Ses discours contre les miracles de Jésus-Christ.

Nous ne tirerions pas cet auteur de la poussière où il est enseveli, s'il n'était utile de découvrir les sources où puisent les audacieux adversaires de l'Evangile. Il publia, il y a environ quarante ans, des *discours sur les miracles de Jésus-Christ*, qui ont été copiés par l'auteur des *Lettres d'un proposant sur les miracles*. L'eau changée en vin, le figuier desséché, les mauvais esprits envoyés dans un troupeau d'animaux immondes, et quelques autres prodiges, qui ont fourni des plaisanteries si fines au prétendu proposant, sont tournées en ridicule ou en allégorie par l'incrédule Anglais. L'oracle des impies français aurait cru être infidèle à sa secte s'il avait laissé échapper ces momeries britanniques. Voolston pousse la témérité encore plus loin; il prodigue des épithètes insultantes à Jésus-Christ; et c'est en quoi il a été fidèlement suivi par son copiste. Mais la différence qu'il y a entre l'un et l'autre, c'est que le raisonneur Anglican était franc et sincère dans ses plus grands excès, au lieu que le poète français, voulant répandre ses opinions sans perdre son bien-être, fait toujours précéder ses brochures scandaleuses de quelque désaveu dans les journaux, ou de quelque annonce dans les gazettes qu'il a fait ses pâques. Ainsi, par un nouvel outrage, il feint de s'approcher de l'autel qu'il apprend à démolir. Lâche subterfuge qui met le comble à l'insulte et le dernier trait au portrait des philosophes modernes!

Ce fut en 1721 que Voolston commença à déclarer ouvertement son système; et en 1727 on vit paraître son premier *Discours contre les miracles de Jésus-Christ*. Il en publia six dans l'espace de quatre années, avec deux apologies de ses dangereuses opinions. Il fut ensuite déféré par le clergé à la justice civile. En 1728, au mois de mai, il fut arrêté et mis sous la garde d'un messager d'Etat, mais ensuite on le relâcha sous caution. En 1729, il fut sommé de paraître devant le premier juge du royaume à la poursuite du procureur général, pour avoir fait imprimer et publier quatre *Discours sur les miracles de Jésus-Christ*. Le 28 novembre de la même année, sa sentence lui fut prononcée en présence d'un grand concours de peuple. Elle portait qu'il payerait 25 livres sterling d'amende pour chacun de ses discours, qu'il subirait une année de prison, et qu'il donnerait caution pour sa bonne conduite pendant sa vie Mais, n'ayant pu satisfaire à cette sentence, il mourut, dit-on, en prison.

L'auteur du *Dictionnaire philosophique* ayant copié Voolston, il est naturel qu'il ait défendu sa mémoire. Il prétend dans ses *Lettres* sur les écrivains qui ont attaqué la religion chrétienne, que cet auteur ne fut pas puni en Angleterre pour ses témérités impies et qu'il ne mourut pas en prison. Tous les journaux du temps, tous les dictionnaires attestent le contraire. Voyez, entre autres, le *Mercure Suisse* (juillet 1734) ces témoignages sont bien précis. Malgré ces autorités, il se peut faire que Voolston n'ait pas eu ce qu'il méritait; on en a plus d'un exemple en France et en Angleterre, quoique ces deux contrées sentent plus que jamais les plaies que cette funeste science, qu'on appelle *philosophie*, fait tôt ou tard aux mœurs et aux principes de tout gouvernement. Nous ne parlons point de cette sagesse paisible qui apprend à connaître les devoirs de l'homme, à respecter ses maîtres, à régler les passions, à acquérir de nouvelles vertus. Nous parlons de cette science raisonneuse et sophistique qui, comme un ver malfaisant, s'attache à tout pour ronger et pour détruire; de ce

monstre qui déchire sourdement, en attendant le moment de se montrer avec audace et d'égorger ceux qu'elle a caressés. On ne peut se dissimuler que dans tous les âges où cette science pernicieuse a levé la tête, on n'ait méconnu le prix de la vertu et recherché tous les raffinements du vice. Les liens de la société ont été relâchés; l'amour paternel, la tendresse filiale, les sentiments les plus tendres et les plus touchants qu'inspire la nature, n'ont paru que des chaînes gênantes. Le philosophe, abandonné aux plaisirs des sens, n'en connaît pas d'autres; il parlera du bonheur, mais il ne sacrifiera pas le plus petit de ses plaisirs pour faire des heureux. Il écrira sur la générosité, et, livré à la plus honteuse lésine, il s'enrichira par de viles menées et s'engraissera du sang de ceux qu'il aura trompés et séduits. Voilà le poison que l'auteur du *Dictionnaire philosophique* débite dans tout son livre comme le plus excellent des remèdes; mais malheur à qui écoutera les leçons de cette syrène enchanteresse. Au milieu de cette corruption générale, tout n'est pas désespéré.

Si la pureté des mœurs a été altérée, la foi a moins souffert. Car, malgré le ton victorieux que prennent les sophistes à la mode, qu'ont produit jusqu'ici leurs efforts multipliés contre l'édifice sacré du christianisme? En a-t-il été ébranlé? non. On croit ce qu'on a cru. Il y a quelques infidèles, surtout dans les grandes villes; mais la foi est toujours la même dans les petites, et les mécréants, qu'un vertige passager avait enlevés à la saine doctrine, se rangent tôt ou tard sous les drapeaux de la religion. Ils sentent surtout, lorsque l'âge a mûri leur raison, qu'il n'y a que des insensés qui puissent de gaieté de cœur braver l'Eternel jusqu'au dernier instant. La dissolution de leur être est pour eux l'époque d'une nouvelle lumière. Les espérances consolantes ou terribles du Chrétien font taire les doutes incertains du philosophe. Les sages du siècle ne paraissent plus alors que des maîtres d'erreur ; et ces maîtres eux-mêmes, touchés du repentir de leurs disciples, se joignent à eux pour rendre un hommage commun à la religion qu'ils avaient outragée, à cette religion sainte qui est le seul guide véritable pendant la vie et la plus douce consolation au moment de la mort.

APPENDICE

AU

DICTIONNAIRE D'ANTIPHILOSOPHISME.

—

RÉSULTAT

DES RÉFLEXIONS RÉPANDUES DANS CE DICTIONNAIRE

—

L'ordre alphabétique séparant et isolant les objets, il est nécessaire de les réunir et de les comparer dans un tableau général, qui sera comme un résumé des articles particuliers répandus dans cet ouvrage.

I. — *De l'existence de Dieu.*

Il y a un Dieu. On prouve son existence comme on prouve celle du soleil; il ne faut qu'ouvrir les yeux pour en être convaincu. La Divinité est notre soleil invisible, et ses rayons pénètrent dans les plus profondes ténèbres de notre cœur.

J'existe, donc quelque chose existe de toute éternité ; je suis intelligent, donc il y a une intelligence éternelle dont ma faible intelligence n'est qu'une émanation.

Si une chaumière, placée sur notre petit globe, prouve un maçon, si une maison prouve un architecte, le cours des astres et toutes les merveilles de la nature pourraient-elles ne pas me démontrer un Dieu?

La matière, diversement combinée, peut amener quelques arrangements qui surprennent; mais elle ne produira jamais des êtres pourvus d'organes dont le jeu est incompréhensible, qui sentent, qui pensent et qui font des êtres sentants et pensants. Une éternité de tous les mouvements possibles ne donnera jamais ni une sensation, ni une idée; parce qu'il n'y a nul rapport de la matière au sentiment et encore moins à la pensée. Enfin, il n'y a que la suprême intelligence qui ait pu faire des créatures intelligentes. Plus l'on méditera cette réflexion, plus l'on en sentira la force. Des pensées sublimes doivent avoir une source sublime.

II. — *De la Providence et de l'immortalité de l'âme.*

S'il y a un Dieu, ce Dieu est-il bienfaisant? Pouvons-nous en douter puisque nous vivons? La vie est un très-grand bienfait, et l'horreur de la mort le prouve assez

dans tous les êtres de la nature. Tous les éléments conspirent à nous détruire ; nous allons presque toujours par les souffrances à la mort, et nous aimons à vivre : preuve que les plaintes de la plupart des hommes sont exagérées, et que dans les douleurs même qui les éprouvent, ils ont des consolations sensibles.

L'espérance d'exister dans une meilleure vie est le premier adoucissement des amertumes de celle-ci. Cette espérance n'est point une illusion. Tous les sages de l'antiquité ont embrassé ce dogme consolant : le nier et admettre une divinité, c'est tomber dans la plus ridicule inconséquence. Il faut reconnaître un Dieu rémunérateur et vengeur, ou n'en point reconnaître du tout. Anéantissez l'opinion salutaire des récompenses et des vengeances qu'exerce l'Etre suprême dans une autre vie, vous justifiez l'athéisme ; vous lavez les crimes des plus grands scélérats. Sylla et Marius peuvent se baigner dans le sang de leurs concitoyens, Néron peut se souiller du meurtre de sa mère. Ils n'ont rien à craindre, rien à espérer. Ils n'ont qu'à satisfaire leur ambition sanguinaire, leurs désirs effrénés; qu'ils les satisfassent, puisque leur âme devenue atroce n'a plus qu'à se livrer à son ivresse, et à une ivresse sans suite et sans conséquences.

La matérialité de l'âme ne peut jamais être une conviction ferme et inébranlable. Tous les incrédules conviennent que nous avons autant de raisons de la nier que de l'admettre. Dans cette incertitude, que la révélation fait disparaître, agira-t-on comme si nos âmes étaient matérielles ? Se reposera-t-on dans le doute, tandis que la réflexion peut amener une démonstration complète de la spiritualité de l'âme et de son immortalité ? non : dans une matière aussi importante il faut se décider. Les remords ne peuvent s'éteindre qu'autant qu'on est parvenu à une persuasion lumineuse, et l'on n'y parviendra jamais. La situation du matérialiste pyrrhonien entraîne avec elle une inquiétude importune. On ne peut s'en délivrer qu'autant que la raison et la religion reprennent leurs droits ; il faut donc se livrer à ces deux mères consolantes qui réchauffent leurs enfants dans leur sein, tandis que l'incrédulité ne les embrasse que pour les étouffer.

III. — *Nécessité d'admettre une révélation.*

Les égarements de la raison livrée à elle-même, les erreurs des philosophes anciens et modernes qui n'ont voulu écouter qu'elle, les opinions absurdes dans lesquelles le paganisme a entraîné tous les peuples, démontrent assez la nécessité d'une lumière plus pure, de la révélation. L'esprit de l'homme est tellement obscurci depuis la chute du premier homme que si Dieu ne l'eût éclairé ou par lui-même ou par ceux auxquels il a bien voulu dévoiler sa loi, il aurait été éternellement le jouet des idées les plus folles et les plus ridicules. Dieu a parlé, nous ne pouvons en douter. Voulant instruire les hommes du culte qu'ils devaient lui rendre, il se communiqua d'une manière sensible à un Chaldéen vertueux, digne d'être en commerce avec lui par la vivacité de sa foi et la pureté de ses mœurs. Abraham, ce respectable père de la nation juive, fut le premier dépositaire des secrets du Très-Haut. Moïse, honoré d'une communication encore plus particulière, les recueillit. Ses livres existent, et n'y eût-il que la sainteté de la morale qui y est répandue, cela seul prouverait une révélation. Mais on y trouve d'ailleurs des prophéties frappantes qui ont eu leur accomplissement et des miracles non moins éclatants que véritables.

IV. — *De la promesse d'un Libérateur et de Jésus-Christ.*

Parmi les prophéties qui signalent la mission de Moïse, la plus importante est la promesse d'un Libérateur qui devait délivrer et renouveler le genre humain. Jésus-Christ, Fils de Dieu, Dieu lui-même, a été ce Rédempteur. Il a porté tous les caractères du Messie ; il a accompli toute l'étendue des promesses. Les miracles les plus étonnants signalent sa venue. A peine est-il né que les anges viennent du haut des sphères célestes annoncer ce grand événement aux pasteurs de Bethléem. Une étoile nouvelle brille dans le ciel du côté de l'Orient. Le temps de sa mission étant arrivé, Dieu le reconnaît publiquement pour son Fils. Le ciel s'ouvre à son baptême ; l'Esprit-Saint descend sur sa tête en forme de colombe, et une voix céleste fait entendre à un peuple immense ces paroles : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui je me plais uniquement*, (*Matth.* III, 17.) Des possédés délivrés, des malades guéris, des morts ressuscités sont les signes du nouveau Messie qui se montre partout le maître autant que le rédempteur de la nature. Si sa divinité a paru pendant sa vie, elle n'éclate pas moins à sa mort. Le soleil s'obscurcit, la terre est ébranlée, les morts ressuscitent, enfin il ressuscite lui-même et monte glorieux et triomphant dans le ciel. La sainteté de sa vie, la pureté de sa morale, l'importance des vérités qu'il nous a révélées, l'accomplissement des promesses qu'il nous a faites, viennent à l'appui des miracles qu'il a opérés et doivent tenir tous les hommes dans un silence d'adoration et de respect.

V. — *Des apôtres, des martyrs, et de la propagation de la religion.*

Une religion si pure, confirmée par des merveilles si authentiques, devait se faire jour malgré les obstacles que lui opposaient la crédulité des peuples et la politique des princes. Les apôtres la prêchent par toute la terre ; des milliers de martyrs scellent de leur sang le mystère d'un Dieu immolé sur la croix pour les crimes des hommes, et l'Agneau sans tache ressuscité pour leur justification. Les miracles de sa vie et de sa mort font des prosélytes innombrables, et

les bourreaux des Chrétiens deviennent eux-mêmes martyrs et les plus éloquents prédicateurs du christianisme. Cette divine religion triomphant de toutes parts, il fallait nécessairement que l'idolâtrie périt : toutes les idoles de l'empire romain furent enfin renversées et leur chute fut un monument signalé du pouvoir irrésistible du Dieu qui les anéantissait.

VI. — *De la pureté de la morale du christianisme et des mœurs des premiers Chrétiens*

Si la constance des martyrs donna de l'éclat à la religion chrétienne, elle n'en reçut pas moins de la morale qu'elle enseignait et des vertus qu'elle faisait pratiquer. Ceux-mêmes qui croyaient par devoir être obligés de combattre et de persécuter les adorateurs du Christ, rendaient des témoignages authentiques aux exemples de fermeté, de douceur, de patience et de charité qu'ils donnaient à tout l'empire. L'Eglise primitive était une société d'amis et de frères. L'opulent était sans faste, l'indigent sans bassesse. Les uns méprisaient les richesses, les autres se mettaient au-dessus de la pauvreté. Les vierges gardaient la pureté dans un rang éminent; les femmes, la chasteté conjugale. Les maîtres commandaient avec douceur, les serviteurs obéissaient avec amour. On respectait les puissances, on honorait ses parents, on aimait ses amis sans intérêt, on pardonnait à ses ennemis sans restriction, on avait de l'affection pour ses concitoyens et de l'humanité pour tout le monde, on accordait une hospitalité généreuse aux étrangers, on regardait tous les hommes comme autant de frères, comme autant de créatures du même Dieu, d'enfants du même Père. Ce tableau qui n'est ni fini, ni flatté, n'est-il pas le contraste de la conduite de nos philosophes modernes? S'ils veulent que nous croyions à eux, qu'ils fassent des miracles? non : qu'ils aient des martyrs ? non, ce n'est pas encore ce que nous leur demandons, mais qu'ils nous donnent des exemples si touchants, qu'ils nous montrent des vertus si rares, et nous nous soumettons à eux.

Le relâchement d'un grand nombre de Chrétiens de nos jours ne prouve point que le christianisme ne soit plus le sanctuaire des vertus. Il y en a encore un très-grand nombre ; mais elles se cachent, au lieu que le vice va tête levée. Il y a des justes dans tous les états, dans le monde même. Il y en a encore plus dans l'état ecclésiastique et dans les cloîtres, surtout dans ceux où la vie présente n'est comptée pour rien en comparaison de la vie future, et où l'on est plus occupé à être vertueux qu'à le paraître.

VII.—*Différence entre les grands hommes qui ont défendu la religion chrétienne et les libertins qui l'ont combattue.*

S'il y a des incrédules d'esprit, et qui, la plupart, ne soient pas des incrédules de cœur, qu'ils fassent réflexion à la soumission aveugle que tant de grands hommes ont eue pour les vérités du christianisme. « Quel plaisir (dit La Bruyère, chap. *Des esprits forts*), d'aimer et d'embrasser une religion que l'on voit crue, soutenue et expliquée par de si beaux génies et par de si solides esprits, surtout lorsqu'on vient à connaître que, pour l'étendue des connaissances, pour la profondeur et la pénétration, pour l'application des principes, pour la dignité du discours, pour la beauté de la morale et des sentiments, il n'y a rien, par exemple, que l'on puisse comparer à saint Augustin, que Platon et Cicéron.»

Dioclès, philosophe païen, voyant un jour Epicure entrer dans un temple, s'écria : « Quelle fête ! quel spectacle pour moi de voir Epicure reconnaître les dieux et leur rendre hommage ! » Tous ceux qui doutent encore de la religion, et même ceux qui en sont convaincus, ne pourraient-ils pas dire, quoique dans un sens différent, à l'égard de la comparaison : «Quel spectacle ! quel exemple ! quelle autorité pour nous de voir tant de grands hommes, et reconnus pour tels dans tous les siècles, professer si hautement la religion chrétienne, en défendre la vérité, consacrer leurs talents et leurs plumes pour la soutenir et vivre conformément aux préceptes qu'elle enseigne ! »

Qu'on jette à présent les yeux sur les docteurs de l'impiété, on verra qu'elle n'a été soutenue que « par des stoïciens entêtés, par des savants enflés de leur science, par des gens du monde qui ne connaissent que leur vaine raison, par des plaisants qui prennent des mots pour des arguments, par quelques théologiens, enfin, qui, au lieu de marcher dans les voies de Dieu, se sont égarés dans leurs propres voies. » C'est l'aveu que la force de la vérité a arraché à Voltaire, dans des *Lettres* adressées à M. le prince de ***, et publiées en 1767.

VIII. — *De l'impression que les preuves de la religion doivent faire sur un bon esprit*

« Si ma religion était fausse, » dit La Bruyère, « je l'avoue, voilà le piége le mieux dressé qu'il soit possible d'imaginer; il était inévitable de n'y être pas pris. Quelle majesté! quel éclat de mystères ! quelle suite et quel enchaînement de toute la doctrine ! quelle raison éminente ! quelle candeur ! quelle innocence de mœurs ! quelle force invincible et accablante de témoignages rendus successivement et pendant trois siècles entiers par des millions de personnes les plus sages, les plus modérées qui fussent alors sur la terre, et que le sentiment d'une même vérité soutient dans l'exil, dans les fers, contre la vue de la mort et du dernier supplice ! Prenez l'histoire, ouvrez, remontez jusqu'au commencement du monde. Y a-t-il eu rien de semblable dans tous les temps? Dieu même pouvait-il jamais mieux rencontrer pour me séduire? Par où échapper? Où aller, je ne dis pas pour trouver

rien de meilleur, mais quelque chose qui en approche ? S'il faut périr, c'est par là que je veux périr ; il m'est plus doux de nier Dieu que de l'accorder avec une tromperie si spécieuse et si entière ; mais je l'ai approfondi, je ne puis être athée ; je suis donc ramené et entraîné dans ma religion. »

Ajoutons une réflexion du même auteur, la plus sensée qui fut jamais : « La religion est vraie ou elle est fausse : si elle n'est qu'une vaine fiction, voilà, si l'on veut, soixante années perdues pour l'homme de bien, pour le Chartreux ou le solitaire ; ils ne courent pas un autre risque ; mais si elle est fondée sur la vérité même, c'est alors un épouvantable malheur pour l'homme vicieux. L'idée seule des maux qu'il se prépare me trouble l'imagination ; la pensée est trop faible pour les concevoir, et les paroles trop vaines pour les exprimer. Certes, en supposant même dans le monde moins de certitude qu'il ne s'en trouve en effet sur la vérité de la religion, il n'y a point pour l'homme un meilleur parti que la vertu. »

IX. — *Quelle distinction il faut faire en combattant les auteurs impies.*

Il y a deux sortes d'incrédules : les uns, cherchant tranquillement la vérité, tâchent de la trouver, et, s'ils s'égarent, c'est malgré eux. Un travers d'esprit les mène au précipice. Il y a d'autres incrédules qui, entraînés par la corruption de leur cœur et par la vivacité d'une imagination fougueuse qui cherche à se satisfaire aux dépens du sacré et du profane, n'embrassent le parti de l'impiété que pour satisfaire leurs plaisirs ou leur malice. Incapables de garder le moindre ménagement, ils insultent avec audace tout ce que les hommes respectent. Il faut traiter avec modération les incrédules du premier genre, et avec une vigueur courageuse ceux du second, surtout si leurs ouvrages ont été flétris par l'autorité publique et leurs auteurs punis avec éclat. C'est ce principe qui nous a dirigé. Nous savons qu'il y a quelques philosophes célèbres de notre siècle qui sont accusés de mal penser sur la religion ; mais l'erreur étant enveloppée avec finesse dans leurs écrits, et ces écrits n'ayant pas été condamnés, nous n'avons pas dû leur donner une place dans ce *Dictionnaire*, de peur de nuire à la religion en citant des noms qui ne sont pas entièrement reconnus pour irréligieux. Cette excuse doit nous faire trouver grâce devant quelques lecteurs qui auraient voulu trouver dans notre ouvrage les ***, les ***, etc. Ils doivent d'autant plus facilement nous pardonner notre réserve, que nous n'en avons usé à l'égard d'aucun des écrivains dont les livres ont été brûlés par la main du bourreau. Ainsi, l'on trouvera ici les auteurs des *Pensées philosophiques*, reproduites sous le titre d'*Etrennes aux esprits forts* ; du livre *De l'esprit*, du *Dictionnaire philosophique* ; de la *Philosophie du bon sens*, etc., etc. La raison en est qu'aucun de ces écrivains n'est en droit de se plaindre de nous. Un homme diffamé par la justice serait mal reçu à déclamer contre celui qui n'a fait que citer l'arrêt qui le proscrit. C'est un criminel qui, étant sous le glaive des lois, n'est pas en droit de se récrier contre celui qui constate son crime. D'ailleurs, la plupart de ces impies ont reçu de nous les éloges qu'ils méritent comme beaux esprits, et nous ne nous sommes expliqué avec énergie que contre ceux qui, ayant manqué à toutes les règles de l'honnêteté publique, ne sauraient plus les réclamer en en leur faveur.

X. — *De la soumission qu'on doit à l'Eglise.*

Une religion étant démontrée vraie contre les téméraires qui l'ont attaquée, quelle sera la règle de la foi qu'elle exige de nous ? A quel tribunal s'en rapportera-t-on ? A l'Eglise. Hors d'elle il n'y a que trouble et confusion. Tâchons de nous pénétrer des sentiments du grand Fénelon pour cette mère tendre et sensible : « O Eglise romaine ! s'écrie-t-il dans les mouvements d'une juste douleur ; ô cité sainte ! ô chère et commune patrie de tous les vrais Chrétiens ! il n'y a en Jésus-Christ ni Grec, ni Scythe, ni barbare, ni Juif, ni gentil. Tout fait un seul peuple dans votre sein ; tous sont citoyens de Rome, et tout catholique est romain..... Mais d'où vient que tant d'enfants dénaturés méconnaissent aujourd'hui leur mère, s'élèvent contre elle et la regardent comme une marâtre ? D'où vient que son autorité leur donne tant de vains ombrages ?... O Eglise ! d'où Pierre confirmera à jamais ses frères, que ma main droite s'oublie elle-même si je vous oublie jamais ; que ma langue se sèche en mon palais et qu'elle devienne immobile si vous n'êtes pas, jusqu'au dernier soupir de ma vie, le principal objet de ma joie et de mes cantiques. » (*Psal.* CXXXVI, 6, 7.) Ainsi parlait, assez peu de temps avant sa mort, un prélat dont le nom sera toujours l'ornement des fastes de l'Eglise. Apprendrons-nous à nos lecteurs que ce grand homme vient d'être déprisé dans une brochure nouvelle, intitulée *l'A, B, C*, qu'on nous donne comme traduite de l'anglais, mais qui est incontestablement de cet auteur infatigable, dont les ouvrages sont la satire de Dieu et des hommes, des vivants et des morts, et qui, semblable aux filous qui se déguisent pour commettre leurs larcins, prend tantôt le nom d'un Russe, tantôt celui d'un quaker, ici celui d'un Juif, là celui d'un Espagnol, et qui, sous ces différents travestissements, est toujours lui-même, le Zoïle de la vertu et des talents.

XI. — *Résumé des erreurs de l'auteur du* Dictionnaire philosophique.

Après avoir vu ce qui résulte de l'*Anti-Dictionnaire philosophique*, voyons ce qui résulterait de l'ouvrage qu'on y réfute, et qu'on a si improprement intitulé *Philoso-*

phique. On y dévoile ouvertement ce qui est rendu plus insidieusement dans les autres écrits du même auteur. Voici le précis de sa doctrine, tel qu'on le trouve dans *les Erreurs de Voltaire*, livre où l'on n'a rien exagéré :

I. « Y a-t-il un Dieu créateur ? Ce qui est certain, c'est que tous les anciens philosophes ont enseigné l'éternité du monde, c'est que toute l'antiquité a cru la matière éternelle. L'argument de la succession des êtres ne prouve rien pour la création, car les athées soutiennent qu'il n'y a point d'êtres produits, qu'il n'y a pas plusieurs substances.

II. « Les plus grands hommes, les oracles de l'humanité entière, ne sont point de l'avis de saint Athanase sur la Trinité. Ils vous disent nettement que le Père est plus grand que le Fils. Les unitaires (ceux qui nient la divinité de Jésus-Christ) raisonnent plus géométriquement que les catholiques.

III. « Les Ecritures des Chrétiens sont l'ouvrage de la nation la plus ignorante et la plus méprisable qui fut jamais. Ces livres sont remplis d'absurdités, de faussetés, de traits qui ne prouvent que l'ignorance.

IV. « La chute d'Adam, sa punition, le péché originel ne sont que des fables dignes de mépris.

V. « Toute la religion consiste à connaître un Dieu et à être juste ; le reste est arbitraire.

VI. « Le déisme est la religion du bon sens, la religion des philosophes et des sages.

VII. « Le déisme est une religion répandue dans toutes les religions ; c'est un métal qui s'allie avec tous les autres et dont les veines s'étendent sous terre ; le secret n'est que dans les mains des adeptes.

VIII. « On peut abjurer le christianisme, devenir le scandale de l'Eglise, sans s'écarter de la raison ni de la loi naturelle.

IX. « Le préjugé nous représente Dieu comme injuste, emporté, jaloux, séducteur et barbare : idée absurde. Dieu ne se plaît point à déchirer l'ouvrage de ses mains ; s'il est infini, c'est dans les récompenses, et il ne punit point, par des tourments affreux et éternels, quelques moments de faiblesse et quelques plaisirs passagers.

X. « Comme le Créateur conduit la matière par le mouvement, ainsi il conduit les hommes par le plaisir ; les hommes n'ont point d'autre moteur ; c'est par la voix du plaisir que Dieu nous appelle.

XI. « Il n'est pas démontré que la matière ne puisse pas penser. Tous les anciens philosophes ont cru l'âme corporelle ; plusieurs des Pères de l'Eglise l'ont cru de même. Il faut donc mettre la spiritualité de l'âme au rang des choses problématiques ; au reste, ce point n'influe en rien sur la société civile, et l'on peut être matérialiste, et en même temps très-vertueux.

XII. « Les martyrs dont les Chrétiens se font tant d'honneur, n'ont guère été que des hommes factieux, des emportés, des rebelles, des fanatiques ; le nombre en est petit, et d'ailleurs les fausses religions ont eu aussi les leurs.

XIII « Ce n'est pas au sang de ses martyrs que le christianisme doit ses grands progrès ; c'est aux violences de Constantin, aux barbaries de Charlemagne, etc.

XIV. « Les prières, les sacrifices, les offrandes religieuses ne sont que d'adroites inventions des prêtres avides, pour leurrer et dépouiller un peuple d'imbéciles.

XV. « Le clergé n'est qu'un amas d'hommes vicieux, inutiles, à charge à l'Etat, pour la réformation duquel on devrait suivre les exemples qu'ont donnés l'Angleterre et le nord au VI^e^ siècle.

XVI. « Le célibat de religion ne doit son origine qu'à la fainéantise : c'est une perte pour l'Etat, une charge pour les peuples, un scandale pour la société.

XVII. « Rien de plus mal imaginé que les conciles, qui ne sont que des cabales de prêtres pour décider sur des mots.

XVIII. « Rien de plus sage que la conduite des païens, qui laissaient à chacun la liberté de penser, de croire et de parler comme il voulait.

XIX. « Le plus cruel ennemi de la société, c'est l'intolérance ; c'est elle qui a fait couler des rivières de sang depuis Constantin, qui a allumé les bûchers, excité les fureurs des persécutions, rempli l'univers d'assassinats, de meurtres, de perfidies, etc.

XX. « L'intolérance est le vice et le péché des prêtres et des théologiens.

XXI. « Les prêtres et les théologiens sont des âmes gonflées de vices et d'orgueil, à proportion qu'elles sont vides de vérités ; ils voudraient troubler toute la terre pour un sophisme, et intéresser tous les rois à venger par le fer et par le feu un argument *in baralipton.* »

La morale qui découle de ces beaux principes se conçoit aisément. Le meurtre et le vol sont les deux seuls crimes que la philosophie peut défendre ; tout le reste est permis. C'est à entasser de telles horreurs dans cinquante brochures et sous cent formes différentes que Voltaire a consumé cinquante années, toujours avide de gloire, et inquiet de la gloire des autres ; se fuyant sans cesse et se retrouvant toujours ; ennemi de presque tous les gens de lettres et encore plus ennemi de lui-même ; obligé de changer à tout moment de domicile ; ne trouvant la tranquillité, ni à Paris, ni à Cirey, ni à Nancy, ni en Angleterre, ni en Hollande, ni en Prusse, ni à Genève ; n'échappant à la poursuite de la justice que par des désaveux dictés par la lâcheté, et couronnant une vie turbulente par une vieillesse inquiète. C'est pourtant cet homme qui a fait tant de prosélytes, non parmi les gens sensés, mais parmi une jeunesse frivole et débauchée ; car Voltaire a beau exagérer la qualité des coupables pour di-

minuer l'iniquité, nous ne connaissons aucune personne d'un âge mûr que ses écrits aient séduit et pu séduire. Un des plus forts arguments en faveur de la religion serait la liste des partisans de l'irréligion.

PLAN DE PREUVES DE LA RELIGION.

PAR M. HOUDART DE LA MOTTE.

—

Je trouve du plaisir et de la douleur dans le monde. Chacun en est la preuve à soi-même.

J'y trouve aussi l'idée du juste et de l'injuste. Toutes les sociétés roulent sur cette idée. Partout et en toute langue on dit : vous avez bien fait : vous avez mal fait; c'est agir en honnête homme; c'est agir en fripon.

Nous ne nous donnons point le plaisir ni la douleur : nous ne nous sommes point donné non plus l'idée du juste et de l'injuste.

Or l'idée du juste et de l'injuste suppose nécessairement une loi et en même temps une liberté.

Une loi, parce qu'il ne saurait y avoir de justice ou d'injustice qu'autant que l'on suit ou que l'on viole quelque règle.

Une liberté, parce que ce qui est nécessaire est sans choix, et que le juste et l'injuste supposent un choix à faire.

On ne saurait louer ni blâmer la pierre de tomber, ni la flamme de s'élever.

Une loi suppose nécessairement un législateur, et la liberté entraîne nécessairement le mérite et le démérite.

Le mérite et le démérite ont une liaison naturelle avec la douleur et le plaisir.

Selon ces idées, je demande à tout homme, en supposant qu'il eût à distribuer le plaisir et la douleur, s'il n'appliquerait pas le plaisir aux justes et la douleur aux injustes? et toujours à proportion les plus grands plaisirs aux plus justes, et les plus grandes douleurs aux plus injustes.

Telle est sans contredit l'idée de la justice distributive, imprimée dans tous les esprits.

Il faut donc conclure que c'est là la conduite du législateur, autrement nous ne le regarderions que comme un tyran insensé qui punirait ceux qui lui obéissent pour ne récompenser que les rebelles.

L'intérêt et la raison obligent donc l'homme à bien étudier la loi qui lui est imposée et à s'y conformer, dans l'espérance du bonheur, comme il doit éviter de l'enfreindre dans la crainte du malheur.

Avant toute loi écrite, l'homme devait être fidèle à certains principes qu'il trouvait dans son cœur, et qu'il n'y avait pas mis. C'était sa lumière et sa loi. Voilà l'état de la loi naturelle.

Nouvel état. — Dieu veut se manifester davantage à l'homme, et lui donner une loi écrite comme le déploiement et la perfection de la première. Que devait faire l'homme? S'assurer que c'était Dieu qui parlait pour se soumettre à ses ordres.

Je me suppose témoin des merveilles que Dieu fit en nous révélant ses volontés. Il change à son gré les lois de la nature, pour me prouver qu'il en est le maître. Je fais ce raisonnement : Ou c'est Dieu qui parle et je dois lui obéir, ou c'est Dieu qui prête toute sa puissance au mensonge, et, en ce cas, ce serait lui qui serait le coupable. Ce qui renverse absolument l'idée que j'en ai, et qu'il m'a donnée lui-même.

Mais je n'ai pas été témoin des miracles et de la révélation. J'entends dire seulement qu'il en a fait : mon intérêt et ma raison m'obligent alors de m'en éclaircir, s'il y a quelques moyens, et il y en a.

Les faits se prouvent de deux manières, ou en frappant les sens de ceux qui en sont témoins, ou par la force des témoignages qui les attestent.

Cette force des témoignages peut être telle qu'elle tienne lieu des sens mêmes.

Mais, dit-on, ces faits sont surnaturels, et par là moins croyables. Ils sont éloignés pour nous et par là encore moins croyables. Il n'en est pas ainsi. Les faits surnaturels n'ont pour juges que les sens aussi bien que les faits naturels; et les sens sont aussi sûrs pour les uns que pour les autres. Un peuple qui a passé la mer à travers ses flots divisés, est aussi sûr de cette merveille que de l'état ordinaire des mers.

Les faits éloignés, naturels ou surnaturels, se prouvent également par la force des témoignages. Il faut raisonner là-dessus de la distance des temps comme de celle des lieux.

On vient d'élire un Pape à Rome.

Les habitants de Rome en sont assurés par leurs sens. Ils l'ont entendu proclamer: ils l'ont adoré. La nouvelle s'en répand uniformément dans toute l'Europe. Nulle contradiction. Tous les témoignages s'accordent. J'en suis aussi persuadé que si je l'avais vu.

Il en est de même de la distance des temps. César est assassiné à Rome en plein sénat; les Romains l'ont vu : et toute l'histoire dépose cet événement sans aucune contradiction. Le fait est arrivé jusqu'à nous d'histoires en histoires. Nulle raison d'en récuser aucune. Je suis encore convaincu du fait comme si je l'avais vu.

Voilà l'état de la religion; elle est arri-

vée à nous par les témoignages. Il s'agit d'en examiner la force.

Premier examen. — L'Ancien Testament qui prépare l'Evangile. Il s'agit de voir si, depuis Moïse, les faits et les témoignages peuvent avoir été altérés.

Second examen.—Jésus-Christ vient établir la loi de grâce. Il prouve sa doctrine par ses miracles ; il les consomme par sa résurrection ; la résurrection est prouvée par le témoignage de ses apôtres, qui l'ont vu, qui ont conversé avec lui et en présence de qui il est monté au ciel. Ils ont tous versé leur sang pour soutenir, non une spéculation où l'esprit est sujet à s'égarer, mais un fait sur lequel leurs sens n'ont pu se tromper. Ils prouvent leur propre témoignage par des miracles, et même ils en communiquent le don aux autres. Nul intervalle de la résurrection de Jésus-Christ au premier établissement de l'Eglise. Saint Paul écrit des lettres à plusieurs assemblées de fidèles déjà fondées. La date de ses épîtres est incontestable. Rien ne se dément. Les miracles se perpétuent, la conversion même des peuples en devient un nouveau témoignage. Enfin, sans intermission, sans interruption la lumière arrive jusqu'à nous.

Quel embarras reste-t-il encore ? Plusieurs sectes se partagent sur la doctrine, et crient toutes : *Je suis l'Eglise.* Mais peut-on s'y méprendre ? Jésus-Christ a dit aux apôtres : *Allez, prêchez, qui vous écoute m'écoute. Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* (*Matth.* XXVIII, 19, 20 ; *Luc.* X, 16.) Chercherions-nous cette autorité divine dans des sectes qui se sont séparées du tronc, ou dans la succession immédiate du ministère apostolique ?

Pourrait-on balancer ? Si je cherche cette autorité parmi les sectes qui avouent leur séparation, je n'ai plus de règle. Mon discernement particulier va décider de ma doctrine. Autant de têtes, autant de dogmes ; mais, en m'en tenant à ce corps visible de pasteurs, successeurs des apôtres, je n'ai besoin que d'une humble docilité pour les en croire.

Il faut donc croire et pratiquer ce que cette Eglise visible enseigne. Il faut opérer son salut dans le tremblement et dans l'espérance.

Dans le tremblement, puisque celui qui me donne des douleurs passagères pour m'éprouver, peut me fixer dans un état malheureux, si je viole ses lois.

Dans l'espérance, puisque celui qui me donne des plaisirs passagers pour me soutenir dans la vie présente, peut me fixer dans un état heureux, si je suis fidèle à sa grâce.

Je suis parti des principes certains, et toutes ces conséquences ont la même certitude, si elles en sont bien tirées ; mais il suffirait que de toutes les religions qui sont répandues dans le monde, la religion chrétienne fût seulement la mieux prouvée, pour obliger l'homme en conscience à la suivre, parce qu'il y a un mépris évident de la vérité à ne point préférer ce qui en a le caractère à ce qui ne l'a pas.

En un mot, c'est une discussion historique que l'étude de la religion, et si les témoignages qui la prouvent ont toutes les conditions nécessaires pour certifier un fait, on n'est plus reçu à la combattre par des objections philosophiques ; on n'aurait pas opposé ces objections aux miracles, si on en avait été témoin ; il ne faut pas non plus les opposer aux témoignages des miracles, s'ils sont incontestables. (Fin du *Dictionnaire* de CHAUDON.)

PROLOGUE DE LA MYSTIQUE DE GOERRES (79).

CRITIQUE ALLEGORIQUE DU PHILOSOPHISME.

Le mysticisme est une vue et une connaissance de l'esprit puisées à une lumière supérieure ; c'est encore une suite d'actes inspirés par une lumière supérieure ; de même que la science et l'activité ordinaires sont le produit de la lumière naturelle de l'esprit et de la liberté qui est donnée à tout homme. Voilà la définition la plus courte et la plus rationnelle de ce qu'on va essayer d'établir dans les pages suivantes par une suite de preuves, et de développer dans toutes ses conséquences. Mais si, par le temps qui court, on laisse échapper de telles paroles, aussitôt on entend gronder au loin de sourds murmures ; les cris d'alarme deviennent de plus en plus distincts ; comme la poussière sur les chemins ; un peuple nombreux se soulève en tourbillons ; tous, pères et grands-pères, enfants et petits-enfants, se précipitent en toute hâte, s'écriant à la fois : Mystique ! superstition, tromperie des prêtres, rêverie des moines, à bas le mysticisme ! Puisque les réclamants ne veulent pas entendre les raisons, je vais, en entrant en matière, leur raconter une vision pour qu'ils veuillent bien, en s'y reconnaissant eux-mêmes, modérer leur emportement et permettre de vivre à ce qui est immortel.

Un jour que j'étais plongé dans une méditation profonde, je me crus transporté dans une plaine immense. Il semblait que les élé-

(79) Ce morceau, tout à fait inédit et d'un haut intérêt, ne se trouve pas dans la traduction de Gœrres, dont M. Charles de Sainte-Foi a donné les premiers volumes. (*Note du trad.*)

ments s'y étaient donné rendez-vous pour s'y livrer un rude combat ; en effet, la plaine était couverte de cendres, et çà et là du sein de la terre, s'élevaient en bouillant d'épaisses vapeurs longtemps en courroux. Toute la campagne était hérissée d'un triple rang de basaltes calcinés, scorifiés, et d'une semence de dents de dragon. Au milieu du cercle était un arbre, solitaire comme l'arbre de la mort à Java ; il paraissait avoir été déjà témoin de ce combat sauvage, et alors encore il était le dernier débris de cette race de végétaux gigantesques qui, dans le monde primitif, fortement attachés à la première terre, s'y étaient prodigieusement étendus. Maintenant tant de siècles avaient passé sur lui; chaque nouvel hiver avait blanchi sa tête, chaque printemps l'avait renouvelée, et il ne semblait encore ni rebuté, ni fatigué de vivre. Ses racines s'étaient fait jour au dehors, et supportaient un tronc creux qu'ombrageait la ramure; entre les feuilles, d'un blanc laineux comme le peuplier blanc du côté du jour, sombre comme la nuit du côté de l'ombre, se cachait en sa saison le fruit de l'arbre, d'une apparence magnifique, mais rempli de poussière à l'intérieur. Au pied de l'arbre, sortait d'une cavité profonde et bourbeuse une source aux eaux mauvaises, amères, infectes et de couleurs changeantes. Celle qui en coulait, ne trouvant point de pente, était devenue stagnante, et avait changé les bas fonds en un marais couvert d'une moisissure verte et sillonnée de feux follets.

Tel était le silence de la vie dans cette contrée ; mais en regardant de plus près, je la vis s'animer d'une vie bruyante. Les racines de l'arbre étaient le repaire de la laie-mère de Troie avec ses trente sangliers, entourés eux-mêmes d'une lignée plus nombreuse encore. Attirés au dehors par la fraîcheur du soir, ils s'étaient jetés dans le marais. Tous, jeunes et vieux, grands et petits, noirs, bruns et roux, rayés ou demi-rayés, tachetés, velus ou laineux, prenaient leurs ébats dans la fange, se jouaient ensemble, se roulaient dans la vase et se livraient à leurs fantaisies. Le soleil dorait de ses rayons l'arbre solitaire aussi bien que la vase du marais; tout invitait la laie-mère, après ces joyeux ébats, à se livrer au repos; elle s'étendit dans l'or liquide, élevant son boutoir au-dessus de l'eau et en face du soleil ; les marcassins et les sangliers de lait firent de même en se rangeant autour d'elle, et on fit une bonne sieste. La lumière du soleil qui baissait toujours parut enfin donner horizontalement dans les yeux de la laie ; l'irritation des nerfs impatienta la laie d'abord, les autres ensuite, et finit par les éveiller. Ils se levèrent en poussant des reniflements et en lançant contre le soleil couchant des regards irrités. La mère entonna un grognement de colère, les petits lui firent bientôt chorus, et leurs cris partirent sur tous les tons durs et doux. Nul doute, ils maudissaient également le soleil et les étoiles, de ce qu'ils les éveillaient en éclairant leur sommeil. Un vent du soir qui s'élève soufflant à travers les branches de l'arbre, fait tomber auprès d'eux quelques-uns de ses fruits et donne à leurs pensées une autre direction. La mère s'élance la première sur les fruits tombés, les petits ne furent point en retard et lui arrachèrent la proie de la bouche : celui qui avait été assez heureux pour en attraper n'avait pas le temps d'en profiter, car un plus petit frère le lui arrachait à son tour. Tout bons amis qu'ils étaient, ils furent bientôt divisés; ils s'attaquèrent, se mordirent, se déchirèrent les uns les autres. Sous leurs piétinements le marais fut remué jusqu'au fond, toute la contrée d'alentour remplie de leurs cris de colère, et infectée par les exhalaisons de la vase qu'ils avaient remuée.

Involontairement mes yeux cherchaient à se reposer sur un autre objet du vacarme des sangliers, lorsqu'en examinant l'arbre de plus près, j'y découvris un nouveau spectacle. Je vis son tronc couvert de bataillons de fourmis, les plus grandes de l'espèce des termites, dont vingt-cinq tiennent sur un seul grain : il y en avait de plus petites, des blanches, des noires, des brunes; tout ce petit monde affairé montait du tronc dans les branches pour redescendre aux racines ; elles rongeaient les feuilles, suçaient les fleurs, goûtaient aux fruits; au delà du marais, dans des endroits bas, où elles n'étaient pas dérangées par les sangliers, elles avaient jeté des digues conduisant à des pyramides hautes de sept coudées, qu'elles s'étaient construites au bord du marais pour y faire leur demeure. A l'intérieur, elles avaient disposé des appartements, des salles d'éducation, et des chambres de conseil qui étaient voûtées. Le tout était relié par des arcades et des galeries, et des pentes très-douces conduisaient aux étages. On avait ménagé la place nécessaire pour les rues et les allées, jeté des ponts sur les crevasses, ouvert des portes grandes et petites pour pénétrer à l'intérieur; dans les places libres, il y avait des promenades, de petits jardinets plantés de petits champignons et de mousses tendres, et où la bruyante jeunesse pouvait se divertir. Chaque grand chemin qui conduisait sur les digues, se divisait à sa naissance comme à sa fin en dix branches, afin que les passants ne se gênassent pas les uns les autres, car là comme autour de l'arbre et des tours se pressait le petit peuple affairé. Il était partagé en guerriers et en travailleurs, mais ni les uns ni les autres n'avaient de repos. Frappant sur la terre avec leurs trompes, les uns battaient la marche à leur guise, et leurs troupes montaient et descendaient sans cesse les rues et les allées couvertes sans qu'on vît le but final de leurs mouvements. Ceux-là couraient et se précipitaient en grande hâte, traînant avec effort des pailles, des éclats, de petits brins, de petites feuilles d'or de chat, et tout ce qu'ils rencontraient; tantôt roulant leur fardeau devant eux, tantôt le traînant après soi, le laissant quelquefois tomber et le relevant

toujours; tantôt travaillant en opposant leurs forces, tantôt allant à l'ouvrage en les réunissant. Dans les cellules, on entendait un bruit sourd et continu de marteaux, de râpes, de scies, un bruit de va et vient continuel, toujours monter et descendre, des mouvements et des sons infinis, toujours s'abaisser et se relever, et cela sans fin et sans cesse, aujourd'hui comme hier et demain comme aujourd'hui.

Mais l'arbre, qui n'avait plus que son écorce et qui était rempli à l'intérieur de poussière et de carie, paraissait être le centre de la république. Là, dans ses appartements, résidait la fourmi-mère, et elle marquait aussi régulièrement qu'avec le cépeau l'espoir de la république ouvrière. De là, les pédagogues conduisaient cette génération nouvelle dans les galeries attenantes, et par les digues dans les salles d'éducation. Là on les faisait éclore, on les soignait, on les dressait uniformément au même genre d'occupation, comme avaient été dressés leurs pères depuis tant de siècles, afin qu'un jour elles pussent prendre part au travail. Une odeur s'exhala de la fourmillière, odeur aigre comme celle de la sueur, et j'admirai cette infatigable activité qui, se prenant toujours au but, semble en quelque sorte ne se rebuter jamais de tramer jusqu'à l'infini comme un fil qui ne se rompt jamais. Mais ce qui m'étonnait davantage était le soin avec lequel elles avaient ramassé partout dans la poussière l'or qui ne pouvait avoir aucune utilité pour elles, et qu'elles avaient porté dans leurs magasins à provisions.

Comme j'étais plongé dans ces considérations, un bruit sorti des rameaux les plus élevés de l'arbre attira mon attention. Au sommet siégeait Taès, le singe aveugle, qui tenait séance académique avec le coq, le paon et le hibou; une troupe d'oies sauvages entourait les académiciens; mais le paresseux, suspendu aux branches comme un sac, mangeait des feuilles et ne prêtait à leurs discours qu'une demi-attention. Le singe avait une mitre sur la tête, un manteau de docteur jeté sur ses épaules; il avait mis sur son sein plusieurs feuilles semblables à celles d'un livre, avec lesquelles il bâtissait des châteaux de cartes que le vent emportait aussitôt. Le paon se dressa sur ses pieds et étalant son miroir, dit au président en se pavanant et en regardant par derrière: Il y a donc quelque chose de beau auprès du soleil et de sa lumière, voyez comme je brille au jour d'un éclat resplendissant. Le coq fit de la tête un signe d'approbation; mais le singe dit avec chagrin : Que penses-tu donc de cette lumière; est-il bien vrai qu'elle éclaire et vivifie toutes choses, comme ils le disent? Quant à moi, je ne vois rien, et aussi il n'y a rien à voir. L'oiseau aux yeux bleus lui répondit en secouant la tête : Il n'y a pas un mot de vrai dans ce discours; tu peux t'en rapporter à mon œil perçant, qui distingue chaque chose pendant la nuit, mais qui présentement ne voit rien à la lumière. Aussi ils ont trompé le monde dès le commencement; ce qu'ils prennent pour le jour est en vérité la nuit, mais pour le savant avisé la nuit ne peut être que le plein jour. Ainsi leur conversation devenait de plus en plus savante. Là-dessus, Taès, le président se leva et dit : Je vais vous enseigner la pure vérité : Lorsqu'au commencement le *Néant* se nia lui-même, aussitôt le *quelque chose* (l'être) sortit de la nuit et parut au jour. Car le néant est de sa nature et essentiellement négation; or, par son essence, il faut que la négation ait la puissance de se nier elle-même, alors la négation qui se nie deviendra nécessairement affirmation, et cette affirmation sera *quelque chose*. Il est donc foncièrement absurde de dire que le néant a besoin d'un affirmateur pour passer à l'existence. L'affirmateur avait beaucoup plutôt besoin du néant afin d'exister; au lieu que le néant, se suffisant à lui-même, ne pouvait que se donner la mort à lui-même, pour produire de soi et en soi le vivant affirmateur qui fait de toutes choses *Dieu*, de soi-même la *créature*. La première affirmation venue au monde est le limon au milieu duquel s'enfoncent les racines de l'arbre; et le monde sera conséquemment l'arbre lui-même, qui, par une nouvelle négation, a produit de ses racines, et comme troisième affirmation la laie-mère; la quatrième vient du tronc, c'est la race active des myrmidons; vous êtes, vous, sortis de ses branches, et moi de sa cime; et de moi, lorsque j'ai commencé à perfectionner mon excellence, est sorti le dernier affirmé, l'homme, qui nous a abandonnés pour se jeter dans la religion et la civilisation. Voilà la porte affreuse qui, par la négation, mène à l'existence; la porte de l'heureuse issue se trouvera par l'affirmation. Si l'homme déchu, en lui opposant le doute, affirme de nouveau la négation qui lui a donné l'existence, alors il n'y a plus de négation; il ne reste plus que la négation fondamentale, et alors la voie sera rouverte pour remonter à la laie-mère, au limon, au néant primitif. Ainsi le néant est le commencement et la fin, l'alpha et l'oméga de toutes choses; l'échelle de l'existence monte et descend de la laie-mère jusqu'à l'homme; l'une est la tête, l'autre le fondement : mais tous deux sont unis par le sang comme par l'esprit; aussi, d'après l'arabe Cophon, la structure des organes, la peau et la graisse sont-elles exactement semblables dans les laies et dans les hommes; tous deux sont sujets aux mêmes maladies, et finalement aussi la chair porcine et la chair humaine ont absolument le même goût. A ce discours les oies caquetèrent, le coq chanta et battit joyeusement des ailes, le paon déploya l'éventail de son miroir, le hibou ouvrit de grands yeux d'admiration, les myrmidons même accoururent, et du fond de l'antre creux on entendit le grognement approbateur de la mère commune qui prenait plaisir au discours du prophète aveugle : c'étaient des transports de joie, de grandes réjouissances dans la noble compagnie.

Je prêtais une oreille étonnée aux paroles inspirées du discoureur sur les premiers principes et le but final de sa mystique, et en creusant le sens de cet enseignement élevé, je m'étais perdu dans diverses considérations, lorsque, revenu à moi, je regardai à l'entour : le tableau était complétement changé. La contrée était encore la même, le sol toujours hérissé des mêmes roches de pierre, et l'arbre se dressait encore comme auparavant au milieu du cercle ; seulement la société bruyante s'était rendue invisible. A sa place était le dragon entourant de ses replis l'arbre de l'épreuve. On entendait un bruit sourd et comme lointain ; c'étaient les cris des sangliers, leurs grognements sortant du ventre du monstre ; les chercheuses d'or, les fourmis, moulinant tout, avaient fait leur nid dans le creux de son estomac, et quand le dragon défilant ses anneaux, mettait en mouvement sa chatoyante cuirasse d'écailles, il semblait que des monceaux de fourmis s'agitaient par tout son corps. La tête du singe était devenue la tête du dragon, le hibou regardait par ses yeux, la crête du coq se gonflait sur son front, et la queue du paon formait la couronne de serpent. Voici quel était son langage : Est-ce que par hasard Dieu vous a défendu de manger de ce fruit ? Mangez, mangez toujours, car au jour que vous mangerez, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des dieux pour discerner le bien du mal ; mais ne recherchez jamais l'arbre de la vie. Et il me fut dit que les truies formant la queue du dragon représentaient ceux qui, tous les jours de la vie mangeant la terre et ne connaissant que le plaisir des sens, n'aspirent qu'à ravaler dans la fange ce qu'il y a de plus élevé et à chercher dans l'ordure l'essence de la vie. Les fourmis, chercheuses d'or, figurent ceux qui, pressés par l'avarice et la cupidité, ne travaillent et n'acquièrent que pour les seules affaires de la vie, qui ne connaissent rien au delà, et changent ainsi la bénédiction du travail en malédiction. Comme ils mènent une vie pénible en rampant comme lui sur leur ventre, ils partagent avec lui l'une des malédictions qui l'a frappé, tout comme les premiers ont partagé l'autre. Enfin on me fit reconnaître dans le singe aveugle cette tourbe de sophistes impies qui dans toute science bâtissent sur le néant, sont partis du néant, à travers le néant pour aboutir au néant. Ainsi il y a les singes de l'Eglise, qui s'efforcent vainement de l'établir sur un autre fondement que ce fondement divin, sur lequel seulement elle peut se reposer inébranlable ; les singes de l'Etat qui ne reconnaissent en lui que le côté terrestre et même *sous-terrestre*, et qui se consument dans des efforts toujours impuissants, mais toujours nouveaux pour l'asseoir au milieu des vagues mobiles comme un banc de corail au fond de la mer ; enfin les singes de la science qui font du vide la base de toute connaissance, de l'horreur du vide l'architecte de l'ouvrage, et de leur système une enveloppe de chrysalide. Ils s'y attachent, ils s'y collent jusqu'à ce qu'au moment de s'en échapper ils prennent leur essor comme des dieux. Tous à l'envi se sont donné rendez-vous dans la tête couronnée du dragon, pour devenir en elle comme des dieux. Tout en faisant ces réflexions je levai encore une fois les yeux ; la volée d'oies qui environnait l'arbre avait disparu ; mais à leur place planait un aigle, cachant des foudres en attendant la venue du maître qui devait les lancer.

Telle fut cette vision dont l'application est facile dans la question de la mystique. Point de mystique, s'écrie-t-on en bas, du fond du limon. Point de mystique, entend-on retentir du creux de l'arbre carié et pourri ; maudite soit toute mystique, crie avec rage du haut de l'arbre la noble troupe des demi-dieux ; car ceux qui sont en haut et en bas, unis aux rudes travailleurs du milieu, forment une grande société de doctrine perverse, d'instincts mauvais, d'actions damnables ; et tous ensemble également ennemis de généreux efforts, ayant la tête baissée, le dos voûté, des pieds de serpent, et, semblables aux premiers enfants de la terre, ils sont tombés dans le même abaissement. Qu'ils se donnent mille soins, mille fatigues, toute leur opposition n'aboutira, d'après l'ordre éternel, qu'à l'affermissement de ce qu'ils auront persécuté. Qu'ils lâchent la bride à l'instinct sauvage qu'ils préconisent, il sera toujours dompté, soumis ; l'emportement frénétique de la danse de saint Guy, ce mouvement de plus en plus rapide dans lequel ils poussent, ils entraînent les forces de la volonté, sera ramené à un mouvement plus libre et plus mesuré. Enfin, lorsque l'ordre supérieur aura sa réaction, lorsque le fait se sera épuré, fortifié même par la contradiction sceptique, leur négation absolue de tout ordre supérieur aboutira à une affirmation pleine, ce qui est le point capital de toute véritable mystique. Je dis *épuré et fortifié par la contradiction sceptique*, car on n'entend pas dire que celui qui conserve ou élève un doute sur ces objets, ait aussitôt sa place marquée dans l'une de ces trois classes. Non, sans doute ; mais cette témérité qui rejette des faits accomplis, ce refus stupide de tout examen, cette haine systématique, aveugle, diabolique contre tout ordre supérieur, parce qu'il est la terreur et l'effroi de l'homme animal qui mange la terre et rampe sur le ventre ; bref, le péché contre le Saint-Esprit, sous toutes ses formes et dans tous ses aspects, ce péché qui ne sera pas pardonné, et qui est à ce siècle le titre de sa condamnation ; voilà comme il doit être stigmatisé, poursuivi, proscrit. Quant au doute en soi, s'il existe de bonne foi, il sera toujours respectable ; alors il devient un élément modérateur qui nous contient par la contradiction dans les limites convenables ; comme l'erreur ne peut subsister devant lui, il ne sert qu'à fortifier la vérité. Dans l'état actuel des esprits, il se pose comme le correctif indispensable d'une dis-

position tout opposée; c'est-à-dire d'une facilité trop grande à tout accepter qui nous prépare toutes sortes d'illusions et d'erreurs, surtout dans les champs pleins de mystères que nous allons parcourir. C'est pourquoi l'affirmation doit passer la première et établir d'abord la thèse afin de fournir un terrain solide à l'examen des questions; on entendra ensuite les raisons de la contradictoire, afin qu'elle serve à affermir le fondement déjà acquis; car la vérité serait faible et restreinte, si elle ne pouvait répondre à l'objection qui ne saurait subsister si la vérité est réelle.

ARGUMENT CONTRE LE PHILOSOPHISME

D'APRÈS LES CONVERSIONS LES PLUS CÉLÈBRES, DANS CES DERNIERS TEMPS.

Une des preuves les plus fortes et les plus admirables en faveur de la religion catholique, c'est qu'on ne l'abandonne jamais pour devenir meilleur, mais pour s'étourdir et se tranquilliser s'il est possible dans la voie du désordre. Au contraire, on abjure l'hérésie et on renonce au philosophisme quand on veut sincèrement s'améliorer soi-même par toutes les vertus et toutes les bonnes œuvres.

*Le tableau extrêmement abrégé que nous offrons ici à nos lecteurs, pourra les convaincre de cette vérité, et nous avons cru leur être agréable en leur mettant sous les yeux une liste authentique à laquelle nous aurions bien pu adjoindre des noms qui ont acquis, de nos jours, une assez grande célébrité. Qui ne connaît pas les Ratisbonne, les Louis Veuillot, les Hermann, et tant d'autres qu'on voudra bien ajouter à ceux que nous allons rapidement désigner. Dieu veuille multiplier encore ces prodiges de grâce et de miséricorde pour la consolation de l'Eglise, pour l'encouragement des fidèles, pour le repos du monde, pour le bonheur des familles et des infortunées victimes de l'incrédulité !

Les philosophes manifestèrent en grande majorité le plus sincère et le plus édifiant repentir dans leurs dernières années, et surtout à la mort. La liste qu'on a publiée à cet égard a toujours été inexacte ; la voici complète : Montaigne, Bodin, Pasquier, sorte de sceptiques du XVI^e^ siècle, ont fait des aveux et des actes parfaits de foi chrétienne et catholique, que nous verrons à leur place. On peut en dire autant de Descartes, de Bayle, de Mézerai, de Boulainvilliers, de Catinat, indépendants du siècle suivant. Boulainvilliers est mort dans les bras du P. Delaborde, de l'Oratoire. Maillet, la Mettrie, Damilaville, Helvétius, le baron d'Holbac, Rulhières, Servan, Mercier, Delisle de Sales, Robinet, Borelly, philosophes secondaires, ont tous appelé un prêtre et reçu les sacrements à la mort.

Les autres, plus instruits et plus célèbres, ont fait des conversions moins tardives et plus péremptoires, et, la plupart, des testaments et des œuvres pies. Nous nommerons dans cette classe, et selon l'ordre de leur mort : Vauvenargues, Montesquieu, Fontenelle, Bouguer, Boulanger, Maupertuis, le marquis d'Argens, Toussaint, l'abbé Prévost, Ripert de Montclar, de Tressan, Thomas, Mably, la Chalotais, Buffon, Chastellux, le comte d'Albon, Vergennes, Malesherbes, Linguet, Lavoisier, le marquis de Sillery, le marquis de Villette, Custine, Raynal, Delangle, Gardeil, Larcher, Soulavie, le prince de Ligne, Dumouriez, le duc de Brancas (Lauragais), Georget, Maine de Biran, de Pradt, Laromiguière, Martignac, Lainé, Casimir Périer, etc.

Plus heureux, le président Hénault, Barthélemy, Marmontel ont consacré leurs dernières années et leurs pages les plus éloquentes à des apologies de la religion.

M. de Châteaubriant a trouvé le *Génie du Christianisme* sur la tombe d'une sœur morte à la fleur de l'âge.

Une secte philosophique posthume s'était élevée de nos jours, les saints-simoniens ; et voilà que ses principaux adhérents, ses jeunes hommes les plus fameux, se sont tous répudiés : Bazard, Enfantin, Chevalier, Jules Lechevalier ; et voilà que les plus habiles se sont faits à l'envi catholiques : Margerin, Alexandre de Saint-Chéron (gendre de Bazard), Dory, Guéroult, etc.

Une autre secte, celle de l'abbé de la Mennais, a surgi à un autre moment, et ses disciples, les abbés Combalot, Gerbet, Lacordaire, Montalembert, O'Mahony, Bailly de Surcy, Foisset, ont laissé leur maître tout seul. — L'abbé Bautain, qui n'avait pas accepté son évêque pour juge, a accepté le Pape, et tout a été dit.

Les plus fameux philosophes ont manifesté des sentiments, et même des volontés de repentir et de crainte de Dieu, qui, aux yeux de qui l'entend bien, constituent des conversions encore plus frappantes. La seule mort de Voltaire mérite un volume à part. — « Diderot, dit M. de la Mennais, voulait se confesser. » — *Sans moi, il faisait le plongeon*, dit Condorcet de d'Alembert. — L'histoire de la conversion de la Harpe forme toute une apologie de la religion. — Les hommes qui se montrèrent dévoués jusqu'à la mort du duc d'Enghien inclusivement peut-être, Caulaincourt, Savari, Hullin, etc., exprimèrent hautement leurs regrets, et moururent en Chrétiens.

Les révolutionnaires eux-mêmes, la plupart du moins, ont senti se réveiller leur

foi à la mort. Il en est surtout des exemples plus édifiants : ce sont ceux d'Isnard, auteur d'un beau traité *De l'immortalité de l'âme*, dédié au souverain Pontife ; de Jean de Bry, vivant en fidèle depuis 1810 jusqu'à 1827, et mourant de même (pendant toute sa préfecture à Besançon, il se confessait à un généreux prêtre qui l'avait sauvé à l'île de Ré) ; de Chambon, maire de Paris, etc.; de Bonaparte, de Cambacérès, de Fouché, etc. ; de Garat, garde des sceaux de septembre, revenu depuis des années à la religion dont il avait jadis fait l'*Eloge*, à propos de *Suger*, *de saint Bernard*, *de Montausier*, et qui est mort aux lieux qui l'avaient vu naître, entre les bras de M. l'abbé Dassance. On connaît assez le repentir sincère des deux hommes qui avaient le plus à se repentir de tous les hommes de la révolution : le duc d'Orléans (80) et l'ancien évêque d'Autun.

La plupart des philosophes anglais ou allemands ont aussi manifesté, au moins à la fin, des regrets de leurs doutes ou de leur témérité : Locke, Collins, Clarke (Hawarden le fit revenir d'une sorte d'arianisme) ; l'illustre lord Littleton, qui, de déiste, devint Chrétien à la lecture de la conversion de saint Paul dans les *Actes des apôtres ;* et enfin Gibbon, auquel la révolution française avait fini par ouvrir les yeux. — Grotius, qui ne fut guère protestant que de nom et de naissance dans ses plus belles années, paraît avoir tout à fait cessé de l'être dans ses dernières, et surtout au temps de sa mort. On peut en dire autant de Leibnitz.

Les philosophes d'Italie ou d'Espagne, qui d'ailleurs ne furent jamais audacieux, ont fini tôt ou tard par venir à résipiscence: Filangieri et, de nos jours, Botta. — Silvio Pellico, lui, n'est devenu célèbre que depuis sa double conversion religieuse et politique. — Le petit nombre de novateurs espagnols, les ministres Pombal et d'Aranda, Figueiredo et Oviladès (le Châteaubriant du pays), écrivains à leur suite, Campomanès, etc., reconnurent tous leurs erreurs.

Il n'est pas jusqu'aux femmes philosophes, les pires de toutes, selon M. de Châteaubriant, que nous n'ayons vues se convertir, à la mort du moins. Madame Geoffrin, qui appelait les philosophes *ses bêtes*, fit un testament et une mort chrétienne ; la marquise de la Ferté, sa fille, est aussi connue par son esprit que par l'opposition qu'elle faisait aux philosophes. Trois ans après, madame du Deffand, que Voltaire appelait l'*aveugle clairvoyante*, voulut avoir des conférences particulières sur la religion avec le célèbre prédicateur Lenfant, et fit appeler le curé de Saint-Sulpice à son lit de mort. Il est deux abandons de l'Eglise que nous ne comptons point ; ceux de Châtel et de M. Lamennais, le premier parce qu'il fait mal, le second parce qu'il fait peur ! (Madrolles, *Démonstration par les conversions.*)

Terminons maintenant par un résumé général

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LA SITUATION DU PHILOSOPHISME,

ET RESUMÉ DES RÉFLEXIONS QUI LUI SONT OPPOSEES DANS CE DICTIONNAIRE.

« Oui, ce monde, Seigneur est vieilli pour ta gloire ;
Il a perdu ton nom, ta trace et ta mémoire ;
Et pour les retrouver il nous faut, dans son cours,
Remonter flots à flots le long fleuve des jours.
Nature ! firmament ! l'œil en vain vous contemple !
Hélas ! sans voir le Dieu, l'homme admire le temple...
Sur le monde moral, en vain ta Providence,
Par de grands changements révèle ta présence.
C'est en vain qu'à tes yeux l'empire des humains
Passe d'un sceptre à l'autre, errant de mains en mains,
Nos yeux, accoutumés à sa vicissitude,
Se sont fait de la gloire une froide habitude :
Les siècles ont tant vu de ces grands coups du sort
Le spectacle est usé : l'homme engourdi s'endort !
Réveille-nous, grand Dieu ! parle et change le monde,
Fais entendre au néant ta parole féconde,
Il est temps ! Lèves-toi ! Sors de ce long repos ;
Tire un autre univers de ce triste chaos.
A nos yeux assoupis il faut d'autres spectacles !
A nos esprits flottants, il faut d'autres miracles !
Mais peut-être, avant l'heure où dans les cieux déserts
Le soleil cessera d'éclairer l'univers,
De ce soleil moral la lumière éclipsée
Cessera par degrés d'éclairer la pensée,
Et le jour qui verra ce grand flambeau détruit
Plongera l'univers dans l'éternelle nuit !
Alors tu briseras ton inutile ouvrage.
Ses débris foudroyés rediront d'âge en âge :
Seul, je suis ! hors de moi rien ne peut subsister !
L'homme cessa de croire : il cessa d'exister !

(Lamartine, *Méditations poétiques.—Dieu.*)

C'est par cette longue citation d'une des plus belles méditations de Lamartine que nous allons commencer nos dernières considérations sur le philosophisme. Les admirables vers du poëte, autrefois chrétien et aujourd'hui panthéiste, résument avec une entière vérité les aspirations et les besoins de la société contemporaine.

On nous permettra d'y joindre immédiatement d'autres paroles d'une date plus récente, car elles viennent d'être prononcées (mars 1856), et elles figurent dans un des journaux qui jouissent de la plus grande publicité :

« Il y a un certain nombre de Narcisses politiques qui s'imaginent que le ruisseau reste immobile parce que, dans sa transparence, il n'a point cessé de refléter leur image, et qui croient que la société n'a pas

(80) *L'Ami de la religion* a publié les preuves les plus authentiques de la fin chrétienne et même édifiante de ce trop fameux d'Orléans.

changé de place depuis soixante ans. Ces gens-là rêvent une fusion impossible entre le présent et le passé, entre la philosophie et l'ultramontanisme, entre la presse et l'inquisition; ils font semblant de croire à leur rêve, et ce sont les habiles. Quelques-uns, séduits par leur chimère même, prétendent, de bonne foi, qu'ils parviendront à réconcilier Voltaire avec Escobar; ce sont les naïfs. »

Ainsi, nous voilà bien avertis : on comprend ce que signifie le mot *naïfs* appliqué à tous ceux qui voudraient opérer un rapprochement quelconque entre la religion et *le voltairianisme !* Jamais l'impossibilité de cette *alliance* n'a été plus radicale et plus effrayante.

Pour le démontrer, nous allons emprunter quelques témoignages au dehors de notre France. Voici d'abord l'opinion de Feuerbach : « L'homme porte en lui-même ce qu'il adore sous le nom de Dieu; il s'adore lui-même; il ne peut pas ne pas s'adorer. » Fichte part du *moi* pour conquérir l'absolu, et il crée Dieu. Schelling affirme que « tout est un et identique, quant à l'essence. » Hégel déclare que « Dieu n'est Dieu qu'autant qu'il se connaît, et il ne se connaît qu'en tant qu'il a conscience de soi, dans l'esprit de l'homme.»

Selon ce fameux incrédule, « Dieu *n'est pas*, il *devient;* c'est une abstraction métaphysique. Il faut se rendre indépendant de lui, de la tradition et des lois consacrées. » Ce monstrueux principe d'athéisme a été enseigné et répété mille fois, sous toutes les formes, dans les chaires des universités de l'Allemagne, dans les livres, dans les revues périodiques et jusque dans les almanachs, qui ont place toujours sous le toit de chaume du pauvre.

On a entendu proclamer naguère, au parlement de Francfort, cet odieux anathème : « Toute Eglise, quel que soit le nom qu'elle porte, est un obstacle à la civilisation. Chaque Eglise, par cela seul qu'elle a des articles de foi, est un obstacle au libre essor de l'esprit humain. » Les *Rheinische Blätter* ont émis la profession de foi suivante : « Nous tenons les dogmes de l'Eglise pour décrépits, son enseignement pour pétrifié; ils ne répondent plus en rien à la vie du siècle. » Certes, on ne peut être plus catégorique dans la négation de toute religion.

Le même recueil a publié la déclaration suivante, émanée, je crois, d'un instituteur : « Une religion qui se proclame immuable, éternelle, affiche comme telle des prétentions à la domination absolue de l'homme, exige de lui une soumission aveugle, fait de lui un esclave. Assez longtemps cela a été souffert. Lutte contre les religions positives. Qu'on déblaye le terrain des dogmes vieillis! qu'on fraye un libre accès à la vraie religion ! » (*Rheinische Blätter*, page 285.)

Ce n'est pas tout; voici l'opinion qu'on ne rougit pas d'exprimer, pour abolir ce qu'il y a de plus essentiel dans l'éducation de l'enfance : « L'instruction religieuse rend l'homme esclave, au lieu de l'affranchir... Les défenseurs de l'enseignement dogmatique, dans l'école populaire, sont les adversaires de la vraie religion. On peut les nommer les ennemis du genre humain et de Dieu. C'est pourquoi il faut abriter la jeunesse et contre l'influence de l'Eglise et contre toute influence d'une opinion religieuse quelconque imposée par l'Etat. Tout maître d'école est un *prophète*, si même il n'est pas un *Messie*. Qu'on se tienne pour averti, les instituteurs sont créés tout exprès pour se mettre en quête des *mondes nouveaux;* ils prennent l'avant-garde de l'humanité. »

On sait qu'un assez grand nombre d'entre eux, pendant nos derniers orages politiques, ont pris à la lettre cette étrange mission que le philosophisme cherche à leur donner, et la manière dont ils ont débuté dans la carrière de *Messies de mondes nouveaux*, a nécessité les mesures les plus sévères; mais ce n'est qu'un *emplâtre* appliqué sur le mal, et cet emplâtre peut s'enlever à la première occasion !

Le pasteur Uhlich, qui s'est acquis une certaine célébrité dans les pays d'outre-Rhin, ne craint pas de faire chanter dans les cantiques dont il compose lui-même les paroles : « Le monde est délivré de l'Eglise! Chaque homme est prêtre de sa religion, la religion de l'amour et de l'humanité! Adieu les formules du vieux christianisme ! »

Un professeur de philosophie de l'université de Berlin forme ce souhait généreux et significatif : « Que l'Eglise retourne au ciel, sa patrie; au ciel, dont nous ne voulons rien savoir tant que nous sommes sur la terre. » Le fameux athée contemporain, Carl Grün, dit à son tour : « L'heure est venue de s'approprier enfin les résultats de la philosophie de l'histoire. Ce résultat, c'est la jouissance de ce monde et *l'organisation des cinq sens.* »

Peut-on afficher en des termes plus coupables toute l'abjection du matérialisme ?

A ces noms, qui représentent l'incrédulité dans toute son audace et son délire, nous pouvons ajouter les David Strauss, les Sculthess, les frères Bauer, les Zeller, les Rupp, les Vislicenus, les Sinteniss, les Krauss, les Détroit, les Weyscheider, les Paulus et bien d'autres encore, qui tous ont employé leur savoir et leurs efforts pour amener le christianisme au rationalisme le plus étroit, ou pour le renfermer dans les limites d'une simple philosophie religieuse. On a voulu avoir un nouvel Evangile sans le Christ et une religion sans le christianisme. Les gouvernements d'Allemagne, justement effrayés, ont exprimé un blâme énergique par l'organe du roi de Prusse, dont le témoignage est d'autant plus accablant, qu'il a passé pour le roi le plus éclairé et le plus libéral de toute la Germanie, et que les hommes du progrès ne lui ont pas épargné eux-mêmes les éloges. « Vous avez répandu

parmi le peuple, disait-il à l'assemblée du corps enseignant, vous avez largement semé l'irréligion et l'incrédulité; vous avez ravi à mes sujets leur fidélité et leur affection pour leur roi. J'ai toujours eu la plus profonde aversion pour ces doctrines trompeuses; je persévérerai dans cette voie sans m'en jamais laisser détourner. Je ne crains pas le peuple, je redoute seulement l'enseignement d'une philosophie frivole et empoisonnée qui a corrompu toutes les branches de mon administration. »

Cet avertissement sévère, accompagné de rigoureuses mesures, n'a pas empêché les Fischer, les Woigt, les Ruge et leurs partisans de prêcher l'athéisme. On sait combien ont été coupables les doctrines de Furster, à Vienne; de Smétana, dans l'université de Prague; de Pastor Dulon, dans sa chaire de Brême, et de Dorviat, à Berlin. Il n'y a pas jusqu'à l'enseignement historique qui n'ait été indignement travesti et poussé jusqu'à l'extravagance par le fameux Rotteck, à Fribourg. Oh! qu'il a été grand, le nombre des jeunes gens qui, sortis de la maison paternelle avec toutes les inspirations de la foi, avec l'amour de la religion qu'ils avaient reçu de leurs pieuses mères, n'ont plus trouvé, pour nourrir leur esprit et leur cœur, que des théories fausses, des systèmes bizarres et mensongers, en un mot, des idées malheureuses qui les ramenaient dégradés au physique et au moral! Exaltés au delà des bornes par de criminels enseignements, ils se sont jetés dans la voie des plus incroyables désordres, et il y en a beaucoup aujourd'hui qui expient dans les forteresses ou dans les prisons les égarements où on les a précipités, tandis que d'autres sont errants parmi le monde et passent tristement d'exil en exil! Peut-on assez gémir de voir les individus et la société à la merci de ces philosophes impies, qui se font un jeu de sacrifier des milliers de victimes et de troubler le monde pour le triomphe de leurs détestables doctrines?

Si nos lecteurs ont quelque peu étudié les utopies non moins coupables des incrédules français, et s'ils ont prêté la moindre attention aux considérations que nous avons présentées sur l'impiété moderne, dans notre pays, on aura pu se convaincre aisément que la plupart des systèmes à la mode, ne sont que des importations de l'Allemagne, auxquelles viennent se joindre certaines *provenances* panthéistiques de l'Inde. Les ravages opérés dans les intelligences ne laissent peut-être aucun espoir; on va en juger par les citations que nous empruntons aux livres les plus récents et qui ont le plus occupé le monde philosophique.

Voici un ouvrage intitulé : *De l'Eglise et des écoles philosophiques au* XVIII^e^ *siècle.* Cette œuvre ne saurait passer inaperçue, car elle a été non-seulement accueillie par des sympathies nombreuses, mais on la regarde comme une manifestation collective, en sorte que son auteur serait l'organe de la jeunesse et l'interprète du *parti de l'avenir.*

Il est inutile de signaler ici les jugements hasardés, les douteux aphorismes, les affirmations problématiques et surtout les erreurs morales dont ce livre est rempli, mais nous devons préciser et indiquer le but qu'il révèle. Or, ce n'est pas seulement le christianisme que l'auteur attaque hardiment; il ne se contente pas de répéter pour la centième fois, l'histoire des Jésuites, des dragonades, des convulsionnaires, du fameux cardinal Dubois, enfin de toutes les accusations qui traînent dans les plus odieux pamphlets. Il ne lui suffit pas d'administrer, comme il le dit, à propos de l'abbé Desfontaines, des *coups de bâton* à l'Eglise et au clergé, qui selon lui est un *objet éternel d'opprobre et de mépris* qui ne s'évadera pas des *gémonies où l'histoire l'emprisonne.* Le fond de la pensée de cet écrivain est que la loi religieuse n'est que l'écho de la loi métaphysique, alors il cherche à couper *le mal* dans sa racine; il ose reléguer dans le pays des chimères toutes les vérités métaphysiques pour faire tomber en même temps les religions. « Dans toute religion, suivant lui, il y a une métaphysique et réciproquement. Elles ont le même fondement, la même valeur scientifique, la même autorité, le même droit. N'ayant pour instrument et pour contrôle que le raisonnement, isolé de ses points d'appui naturels, l'évidence et l'expérience, la métaphysique est vouée d'avance par la nature même aux éternelles variations de l'incertitude. Lors donc que Bayle, et après lui Voltaire, et tout le XVIII^e^ siècle, généralisant leurs attaques, enveloppaient la métaphysique dans le même anathème dont ils frappaient la religion, comme élément législatif, ils obéissaient sans le savoir, à une nécessité. » Il nous semble que des assertions pareilles sont assez claires. L'idée même de *cause*, est pour cet écrivain, une abstraction qui ne définit rien, *une chaîne dont les anneaux vont se perdre dans l'infini.* Avec l'effervescence du plus incroyable délire, ne trouvant que des illusions dans la métaphysique, il prétend que nous ne *pouvons rien affirmer sur la nature de Dieu* et sur *l'essence de l'âme;* il lance de honteuses ironies contre les systèmes religieux qu'il appelle les *théoriciens du néant*, « qui refont l'œuvre de Dieu et Dieu lui-même, définissant, sans sourciller, l'infini et le fini, les causes et les effets, à l'aide d'une monade ou d'un péché originel. Que d'Eglises! que de sectes! que d'écoles! que d'excommunications! que de haines. » Arrière, tout cela! plus de métaphysique, plus de vaines spéculations sur l'homme et sur Dieu!

Dans ce même livre, on exalte avec des termes enthousiastes, le fameux *Bayle;* on proclame le doute de ce pyrrhonien non-seulement comme *salutaire, fécond* et *moral*, mais on assure que c'est *une religion;* on dit qu'il a *enfanté le monde moderne*, que toutes les questions métaphysiques et religieuses ne sont bonnes qu'à entretenir *de*

puérils conflits et *une lamentable anarchie d'idées : il est donc plus sage d'y renoncer.*

En résumé, tout se réduit dans cette philosophie nouvelle à un scepticisme complet sur les principes les plus essentiels, à une morale individuelle très-complaisante, et pour tout ce qui intéresse la société, on se borne à des phrases vagues et déclamatoires. Il ne s'agit pas seulement, dans le livre de M. Lanfrey, d'une attaque emportée et vraiment extravagante contre le catholicisme, mais, au fond de ses criminelles invectives, il pose la négation de la raison elle-même, le scepticisme comme le dernier terme où une *tête bien faite* doit aboutir.

Nous avons longuement analysé les aberrations philosophiques de cet écrivain, parce que nous y trouvons ce qu'on ose appeler la *doctrine de l'avenir* et les *convictions de la jeunesse.* On voit que ces convictions consistent à n'en avoir aucune ; leur symbole est commode, il se réduit à rien, même sur les plus hautes et les plus importantes questions. Le scepticisme est regardé comme l'*unique religion*, et on l'appuie sur le doute de Bayle et de Voltaire ! Quelle philosophie et quelle religion ! Héritiers des principes destructeurs et de l'impiété des sophistes du XVIII^e^ siècle, nos modernes incrédules sont habiles à renverser, à faire des ruines, mais quand il s'agit de réédifier quelque chose, ils ne peuvent plus s'entendre, et nous laissent éperdus au milieu du désert qu'ils ont créé. C'est qu'il faut des dogmes nouveaux pour fonder une religion nouvelle, et le christianisme qui enseigne toute vérité et toute vertu jusqu'à l'idéal même de la perfection, a rendu impossible la *nouveauté*, l'*inconnu*, en matière de dogme ou de morale, sous le rapport du beau, du bon et du bien.

Aussi nos philosophistes ont pris le parti de se jeter dans l'absurde, dans l'abject et dans l'inouï. Les uns font dériver le christianisme de la mythologie païenne, les autres veulent qu'on l'ait emprunté au système religieux des Hindous ! Rien ne peut suffisamment peindre la confusion et le délire des théories que les réformateurs contemporains imaginent tous les jours. Au fond, toutes ces folles et coupables utopies sont greffées sur le philosophisme du dernier siècle : il est aisé de s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur l'histoire de la société depuis quatre-vingts ans. Sous le règne de Louis XV et de Louis XVI, la forme de l'incrédulité était le déisme. Il avait commencé en Angleterre, où, après tant de luttes cruelles et tant d'exaltation religieuse, on finit par nier la révélation au nom des lois de l'ordre naturel, comme si le Créateur n'avait pas le droit de les suspendre. Ce prétendu système philosophique fut bientôt importé en France. Le moment était favorable après les orgies de la régence, et la compression des dernières années de Louis XIV. Il y avait alors un homme d'une incontestable supériorité d'esprit, qui s'empara des idées anglaises, leur prêta l'éclat et la vivacité de son étonnante fécondité d'imagination, les transfigura par les agréments qu'il sut leur donner, et les maniant avec une dextérité merveilleuse, porta au christianisme des coups mortels, non-seulement dans notre patrie, mais dans le monde entier.

Le fond de la pensée de Voltaire est évidemment le déisme ; il a tout employé pour hâter son triomphe ; il l'a popularisé au moyen du pamphlet, du roman, de la poésie et même de l'histoire. Une longue vie fut consacrée à ces luttes fatales, où la puissance d'un style étincelant, lumineux, inspiré par une verve inépuisable, entraînait les esprits, en donnant aux idées un attrait irrésistible. Mais il montra, comme ses disciples aujourd'hui, que s'il réussissait à ébranler la foi, il ne savait rien établir de positif, il n'avait rien de sûr ni même de plausible à substituer aux vérités catholiques. Son but, son rôle, sa diabolique mission fut de jeter le ridicule à pleines mains sur la religion et sur tout ce qui a toujours obtenu le respect des peuples.

Une trompeuse illusion qui abuse un grand nombre de Chrétiens, c'est celle qui leur persuade que l'influence de ce génie satanique est maintenant détruite, et que la société actuelle a renié Voltaire. Que d'affirmations hasardées ont été répétées sur ce thème contredit par tant de faits malheureux ! Que d'articles de journaux ! que de brochures ! que de livres sérieux ont annoncé la fin du règne de Voltaire ! que de mépris lui ont été prodigués sur tous les tons, et avec une bonne foi vraiment naïve !

C'est un malheur, parce qu'on prouve par là qu'on ne connaît pas la situation réelle des esprits, et on prête à rire aux dépens de la cause sacrée qu'il s'agit de soutenir. D'abord, il faut bien se convaincre que l'immense talent de Voltaire n'est pas à dédaigner, encore moins à contester. Pourquoi l'amoindrir ou le nier contre toute évidence : ne vaut-il pas mieux rendre justice même à son ennemi ?

Sans doute que dans la poésie épique, il est au-dessous d'Homère, de Virgile ou du Tasse : il ne se place pas au même rang que Corneille et Racine dans la tragédie : ses ouvrages historiques ont été dépassés par d'autres travaux d'une grande valeur, surtout, à l'époque présente ; il n'est pas en philosophie, ce que l'on appelle un penseur, un homme à méditations élevées et profondes. Mais, ayant embrassé *l'universalité* ou le domaine entier de la littérature, il a réussi dans presque tous les genres, et ce qui explique son pouvoir, c'est qu'il a possédé à un incomparable degré *l'esprit français.* On peut dire que c'est aux éclats de rire de la société, pendant cinquante ans, qu'il a secoué, d'une manière si funeste, l'édifice du christianisme. Or, cet esprit français n'est guère changé : c'est toujours la même lé-

gèreté, la même curiosité insatiable, la même ardeur vers tout ce qui amuse ; le même amour du plaisir: le même besoin de fronder et de mordre; la même préoccupation de s'étourdir et de plaisanter sur tout ce qu'il y a de plus sérieux, afin de n'avoir à éprouver ni inquiétudes ni remords!

On croit bonnement que Voltaire est tombé de son piédestal, et ses livres n'ont jamais été plus étalés sur les quais et dans toutes les librairies; ils figurent au premier rang dans les bibliothèques particulières; l'ouvrier ne manque pas d'y chercher la ruine de ses croyances, et on en trouve au moins quelques volumes les plus impies, les plus dangereux, dans les moindres villages.

Nos incrédules du jour et nos réformateurs vont plus loin que lui, c'est vrai; ils l'ont bien dépassé, mais ils viennent *de lui* et le saluent avec enthousiasme comme leur maître. Les *néo-voltairiens* sont les plus audacieux, les plus avancés dans leur antagonisme contre la religion; où vont-ils? Dieu seul le sait, car eux-mêmes ne sauraient le dire, avec leurs sublimes aspirations vers le progrès, et la *grande religion humanitaire*. Un caractère particulier différencie encore Voltaire et ses modernes disciples: chez lui, l'impiété était déclarée; il faisait ouvertement la guerre à la religion. Aujourd'hui, nous voyons un certain nombre de ses adeptes, venir, *chapeau bas*, attaquer l'Eglise catholique, et chercher à l'étouffer au milieu des protestations de vénération et d'amour. C'est une lâcheté de plus, dans les philosophes de notre siècle.

On rappellera encore toutes les indignités, les hypocrisies, les souillures qui ont déshonoré la vie de Voltaire: on donnera les preuves de son idolâtrie pour le roi de Prusse, et des cris de joie qu'il fait entendre pour les triomphes de ce monarque, aux dépens des Français qu'il nomme les *Welches*. On prouvera même, par les citations les plus formelles et les plus honteuses pour sa mémoire qu'il n'a pas rougi d'aduler Frédéric II jusqu'à la bassesse, et que pour plaire à Catherine II, il est allé jusqu'à protester qu'il était *Suisse* et non pas *Welche*, et que le partage de la Pologne est *un trait de génie*. Tous ces faits et mille autres semblables ne peuvent suffire encore pour détruire la fatale influence de cet homme prodigieux. Que dis-je? Les malheurs que ses impiétés ont amassés dans notre France, affaiblissent à peine son prestige, il faut le temps et d'autres expériences plus douloureuses encore pour qu'on répudie à jamais ce blasphémateur qui a réellement fasciné la société, parce qu'il en a résumé en lui tout l'esprit.

Dans cette guerre funeste entreprise contre l'Eglise catholique, il faut donner aussi place au fameux Jean-Jacques Rousseau, qui compte encore bien des admirateurs. Les théories socialistes n'ont-elles pas leurs bases dans le *Contrat social* et dans le discours sur l'*Inégalité des conditions*? Les révolutionnaires de 1793 l'invoquaient dans leurs harangues, et aujourd'hui, c'est d'après ses inspirations qu'on formule des systèmes pour le gouvernement des sociétés. On fait la part de la misanthropie et des paradoxes du philosophe génevois, mais le sentimentalisme chaleureux qu'il exprime, la *teinte* spiritualiste qu'il a conservée, et son style nerveux, éloquent, ont exercé une influence extraordinaire sur les mœurs, la littérature et les événements de notre époque. On prête à Louis XVI, un mot bien vrai et que l'avenir, si Dieu n'a plus pitié de nous, pourra mieux réaliser encore: « Ces deux hommes, disait l'infortuné monarque, en parlant de Rousseau et de Voltaire, ces deux hommes ont perdu la France. » L'expérience de soixante ans, nous l'a suffisamment démontré, et cependant il faut bien avouer que toucher à Voltaire, à Rousseau et au célèbre chansonnier Béranger, c'est exciter dans les esprits la plus violente irritation; c'est allumer des haines inouies; c'est provoquer une sorte de soulèvement des masses populaires, comme on l'a vu dans plusieurs circonstances assez récentes.

Il est incontestable que la puissance de ces héros du déisme est encore immense dans notre pays, et pour s'en convaincre, il suffit de prêter un peu d'attention aux livres qui se publient et au langage de la presse quotidienne.

Mais nous l'avons dit, on ne reste pas aujourd'hui dans les limites du déisme; on comprend qu'une divinité oisive, perdue dans les profondeurs du ciel, ne sortant jamais de son repos, et n'ayant aucun souci des misères de ses créatures, est un être absolument inutile, et pourquoi ne pas se passer alors d'un tel Dieu, puisqu'il se passerait si bien de nous, dans le système du déiste? On est donc allé plus loin, jusqu'au panthéisme; l'Allemagne a donné le signal, après avoir accueilli le naturalisme anglais, et Kant a posé le premier jalon de la philosophie panthéistique. De Kant à Fichte, de Fichte à Schelling, de Schelling à Hégel, on s'avança rapidement dans cette voie de la déification de l'humanité. Strauss compléta la séparation absolue du philosophisme et de la foi catholique, en reléguant l'Evangile lui-même au nombre des livres sibyllins; l'école de Tubingue unit ses efforts pour démontrer, à son tour, que les documents de tout le Nouveau-Testament sont controuvés, et enfin Feuerbach, après avoir proclamé que le christianisme est simplement une évolution de l'esprit humain, une manifestation symbolique du *moi*, a cédé la place à Bruno Bauer qui ne veut plus d'autre divinité que l'individualité de chacun de nous. Arrivé à ce dernier degré de délire, il est évident que la philosophie elle-même n'a plus qu'à mourir, et c'est ce que Max Stirner a déclaré en la poussant à la négation de tout examen, de toute spéculation et en la réduisant au matérialisme le plus cynique. Il faut le dire en gémissant, de

tous les pays du monde, c'est la France qui a offert le plus de succès aux doctrines panthéistiques, et on peut en avoir la preuve dans plusieurs articles de ce Dictionnaire, où nous avons essayé d'en constater la nature et les progrès.

On nous permettra de résumer les prétentions, les tendances, les enseignements hardis et blasphématoires, en un mot, la funeste influence du voltairianisme, dans ces paroles d'un des interprètes les plus accrédités de la presse démocratique. (*Siècle* du 18 mars, 1856.)

C'est en parlant de la loi du dimanche, un des préceptes les plus vénérés, les plus fidèlement observés dans tous les pays du monde, que le journaliste antichrétien s'exprime ainsi : « La cour de Rome est parvenue à implanter sa domination en Autriche; son premier soin est d'y rendre la sanctification du dimanche obligatoire. Qu'a-t-on fait? On a mis l'hypocrisie à l'ordre du jour; on violente des âmes, on violente des intérêts. Il est possible que l'influence cléricale gagne quelque chose à cette conquête, mais, à coup sûr, l'Eglise, la religion n'y gagnent rien... Demandons au passé ses enseignements. L'Eglise a été souveraine absolue, elle a tout dirigé, tout ordonné, tout envahi; elle a été l'*alpha* et l'*oméga* de la société française, ce sont les évêques, suivant l'expression de M. Guizot, qui ont fait le royaume de France.

« Qu'a-t-elle produit? Un détachement profond des choses religieuses, et cette indifférence que tant de voix ont combattue : c'est à ce but qu'ont abouti toutes les violences, toutes les oppressions. Pourquoi donc recommencerait-on, à propos du dimanche, une expérience qui a enfanté de si tristes résultats? Ce n'est pas la philosophie, ce ne sont pas les libres penseurs qui ont nui à la foi et à ses développements. La vente scandaleuse des indulgences et les bûchers de l'inquisition ont fait plus de tort à l'Eglise que toutes les philosophies et tous les livres ensemble.

« Si l'observation du dimanche devait faire fleurir la civilisation et le commerce, nous serions depuis longtemps en plein Eldorado, car jamais loi n'a été plus strictement observée que celle-là, pendant de longs siècles, et elle n'a pas, ce nous semble, fait régner au milieu des peuples les principes d'ordre et d'autorité... Sanctifiez le dimanche, rien de mieux, mais, sanctifiez-le par le repos, par la prière, ou par le travail qui est une autre prière, peu importe! Rendez-vous aux réunions pieuses si vous en avez le temps, Dieu seul est votre juge. Songez bien que nulle loi, nulle force humaine ne peut prévaloir contre votre conscience, ni vous imposer telle formule de prières plutôt que telle autre; vous êtes libres d'adorer et de servir Dieu comme il plaît à votre cœur, comme il convient à votre foi de l'adorer et de le servir. »

On voit que rien ne manque dans cette étrange tirade, ni mensonges historiques, ni dérision, ni sottise, ni patelinage : c'est bien le digne héritier de Voltaire qui vient de parler; ces phrases où respire, à tout le moins, le déisme, nous offrent le *critérium* de l'opinion dans la société contemporaine.

Ainsi, maintenir l'observation du dimanche, une des plus anciennes lois, une des plus universelles, c'est implanter la *domination de la cour de Rome.* Vous voyez qu'on fait abstraction du commandement de Dieu... on met en avant la *domination de Rome.* Quelle indigne mauvaise foi! Cette observation du dimanche, est *une conquête de l'influence cléricale,* comme si tous les peuples hérétiques n'étaient pas encore plus que nous, et plus que l'Autriche elle-même, d'une extrême rigidité pour la sanctification du dimanche. Demandez à l'Angleterre, à la Hollande, à la Prusse, à l'Allemagne protestante, à la Suisse, et même aux Etats-Unis de l'Amérique. On le sait, mais on ne veut pas le dire, afin d'avoir lieu d'attaquer *l'influence cléricale!* N'est-ce pas quelque chose d'odieux chez des publicistes qui se targuent de probité, de loyauté, et qui s'ingèrent à moraliser la société?

Mais, voici le grand argument, le bouquet d'artifice du néo-voltairien. L'Eglise en faisant garder rigoureusement le dimanche, n'a pas empêché *le détachement des choses religieuses* et l'indifférence qui règne aujourd'hui; donc elle a mal fait sans doute, de veiller à l'accomplissement de ce grand précepte; donc encore on aurait tort aujourd'hui, d'en exiger la fidèle observation!

Peut-on se moquer de l'Eglise d'une manière plus audacieuse et plus impudente? C'est l'Eglise qui a détruit la religion en faisant observer ses lois! Il aurait mieux valu, à ce qu'il paraît, laisser les peuples sans autels, sans offices et sans instructions? Pourquoi n'ont-ils pas travaillé du matin au soir? Pourquoi n'ont-ils pas cherché le pieux repos du marchand de vin, du café, du théâtre et de la salle de danse? A la bonne heure! Ils seraient maintenant plus Chrétiens, ils seraient mieux civilisés, ils auraient plus de bien-être; car c'est dans ces lieux édifiants que la morale s'épure et que la bourse de chaque individu se garnit à vue d'œil; on doit le savoir! D'ailleurs, chacun est libre d'adorer et de servir Dieu, *comme il l'entend,* même en ne paraissant jamais dans aucune église!

Est-ce assez de bouffonnerie et de déraison? Peut-on comprendre que ces misérables sophismes de l'impiété soient encore jetés à la face d'une grande nation et qu'ils obtiennent le moindre assentiment? Eh, quoi! la religion s'est suicidée elle-même en prescrivant l'obéissance à un commandement fondamental? Mais, dans la même page du journal, vous trouvez que l'action du prêtre, l'influence du clergé n'est pas assez complète pour l'éducation de la jeunesse, et vous en concluez que la sanctification du dimanche ne doit pas être obser-

vée, car ce serait accepter la *domination de la cour de Rome !* Quelle logique !

De grâce, où voulez-vous que le prêtre accomplisse, à l'égard du peuple, sa mission de doctrine et de moralisation? Est-ce dans les champs, ou bien au pied des autels? Mais à quoi bon relever davantage d'aussi méprisables sottises?

Consultez l'histoire et l'expérience; elles vous diront, par des témoignages irréfragables, que c'est aux funestes prédications du philosophisme que l'on doit le *détachement de la religion* et l'indifférence qui glace tant d'âmes aujourd'hui. Les déistes du siècle dernier ont enseigné ouvertement le mépris des lois divines; ils ont cherché, par tous les moyens possibles, à renverser le christianisme; leurs adeptes, marchant dans la même voie d'impiété et de désordre, ne cessent de porter à l'Eglise, les coups les plus meurtriers. Les gros livres ne leur suffisent pas; ils se servent, à toute occasion, de la presse quotidienne, pour envoyer, à travers la France et dans le monde entier, les calomnies, les sarcasmes, les accusations les plus injurieuses et les attaques les plus habilement dirigées. Le prêtre n'a qu'un jour, par semaine, pour appeler son peuple à l'église, lui parler de ses devoirs, et soutenir les droits de la vérité et de la vertu indignement outragées. Pense-t-on que les exhortations même les plus vives, mais répétées seulement par intervalles, puissent contrebalancer l'action continuelle du journalisme voltairien, déversant, chaque matin, le mépris, la dérision et les dénégations les plus coupables, sur tout ce qui appartient au catholicisme. Il est avéré que c'est à une guerre aussi déloyale et aussi acharnée qu'on doit l'affaiblissement de la foi et la fatale direction imprimée aux esprits dans notre siècle.

Quelle autre cause oserait-on assigner, avec une sincérité franche et réelle?

La religion ne demande qu'à répandre sur l'univers sa bienfaisante influence; elle est la sauvegarde des individus, des familles et de la société elle-même. On ne peut donc nier son utilité, et ceux qui l'observent avec une obéissance entière, sont incontestablement les plus heureux par les consolantes espérances et la paix si délicieuse qu'elle répand dans les cœurs.

D'un autre côté, Dieu étant le *maître*, le *Seigneur des sciences : «Deus scientiarum Dominus* (*I Reg.* II, 3), » il ne peut pas avoir permis que la religion qui vient de lui soit non-seulement hostile aux sciences, mais en contradiction avec elles. Quand on prétend, au nom des progrès de l'esprit humain, qu'il faut secouer le joug de l'Eglise, et s'en éloigner comme d'une borne immobile, et d'un obscurantisme dégradant, on ne fait que répéter une sottise également démentie par l'expérience. En effet, si nous voulons reprendre les choses d'un peu haut, il est certain que Dieu lui-même avait révélé la science à l'homme, et elle devait nous conduire à Dieu. Nous sommes obligés de la refaire aujourd'hui, parce que nous l'avons perdue en souillant par le péché, par le vice, nos facultés les plus nobles. En restant dans la voie de vérité et de lumière où le Créateur nous avait placés, nous aurions toujours vu la science et la foi marcher de concert et qui peut dire à quelle hauteur d'intelligence nous nous serions élevés? Mais en abandonnant Dieu, l'homme a brisé l'union : la science est livrée au travail et il faut marcher péniblement à sa conquête. Dans le délire de notre orgueil, nous continuons à nous révolter contre l'autorité suprême, et contre ses représentants sur la terre; voilà trois siècles surtout que l'indépendance de la raison est proclamée; on va même jusqu'à la diviniser! On a voulu reconstruire avec la science les bases de la société, et l'adopter uniquement pour gouverner le monde. Mais, d'une part, les ébranlements terribles et l'anxiété publique ont arrêté les nouvelles tentatives; on a reculé devant ces *ouvriers humanitaires* qui déclarent sans vergogne, que le *matérialisme est la seule vérité*, qu'il faut *détruire la famille* et *le mariage*, rejeter *les beaux-arts, faire disparaître le luxe, renverser les villes*, sous prétexte de progrès!

D'autre part, les sciences, effrayées des conséquences fatales de leurs erreurs, ont commencé à s'apercevoir de leur insuffisance et de leur néant. Remontant aux principes et aux lois primordiales, elles sont venues, guidées par la logique naturelle à l'esprit humain, à rechercher un accord avec l'enseignement catholique. Les sciences mathématiques, après avoir dominé et conduit au matérialisme du nombre, ont cédé la place aux sciences naturelles et d'observation. La géognosie et la géologie, sous l'influence mathématique ont encore dévié quelque temps, et imaginé une foule de systèmes absurdes et intolérables pour expliquer la création. Mais, elles sont revenues à des recherches et à des déductions plus positives; la science de l'organisme a complété le rapprochement avec la doctrine catholique en prouvant aujourd'hui la nécessité d'une puissance créatrice infinie et indépendante des créatures; l'unité de création, la réalité des espèces créées, en sorte que le panthéisme et le matérialisme sont victorieusement combattus; il ne reste plus entre les mains du philosophisme que des hypothèses indémontrables et qui ne prouvent rien.

La science véritable n'est donc pas hostile à la religion, et il est souverainement ridicule de mépriser les doctrines du catholicisme et de les attaquer sous prétexte de progrès de l'esprit humain. Nous allons appuyer ces réflexions du témoignage de deux hommes célèbres que le voltairianisme le plus hardi ne peut récuser. Schelling s'exprime en ces termes, dans un rapport qui vient d'être publié! « Tout ce que Strauss et autres débitent aujourd'hui comme des nouveautés; je l'ai jeté dans le monde, il y a quarante ans, pour l'unique motif (que j'ai eu la force de tenir secret

pendant ces quarante années) de savoir si la raison humaine pourrait sortir de ce dédale de mystères qui paraissent former le fond de la philosophie, sans aucun secours de la religion et de la révélation ; et si l'homme pourrait sans crainte de s'égarer, scruter les vérités transcendentales en dehors du christianisme. Quarante années d'expérience m'ont prouvé jusqu'à l'évidence, que pour être bon philosophe, il faut être bon Chrétien. Mon expérience sera utile aux générations futures, comme elle a été nuisible à mes contemporains. Je déclare aussi que je n'aurais jamais tenté cette expérience, si j'avais pu prévoir où elle aboutirait. (*Souvenirs sur Schelling*, 1re avril 1856)

Voilà quel est l'aveu du fameux professeur de Berlin, l'oracle de l'Allemagne philosophique. Mais écoutons une autre voix non moins puissante à notre époque : « A nos yeux, la perfectibilité indéfinie et continue de l'homme *sur la terre*, est un beau rêve, mais ce rêve est démenti, sans exception, depuis l'origine des temps connus, jusqu'au jour où nous respirons, par la nature et par l'histoire..... Si l'homme n'avait pas mieux à espérer ailleurs, que sur ce petit globe de boue où il naît dans les vagissements pour expirer, après quelques battements du cœur dans le déchirement de tous les liens qui l'attachent à la vie, la vraie philosophie serait le désespoir... Mais, si le bonheur croissant et permanent, avec la perfectibilité continue, sont des rêves, il n'en est pas ainsi du progrès relatif, du perfectionnement temporaire, de l'amélioration, hélas ! trop bornée, de nos conditions morales et physiques.

« Il n'est pas besoin pour cela de croire à des chimères d'ascension éternelle sur un globule de terre qui n'a peut-être pas lui-même deux jours assurés de vie dans l'océan des siècles où il flotte : il suffit de consulter le seul organe moral en nous, qui ne se trompe jamais parce qu'il ne raisonne jamais : la conscience ! La conscience, cet instinct, ce gouvernail occulte tenu par la main de Dieu en nous, à travers les aberrations de l'intelligence et de l'imagination, que nous dit-elle ?

« Elle nous dit, que nous avons des devoirs moraux à remplir envers nous-mêmes, et des devoirs moraux envers l'*espèce*, cette grande famille humaine dont nous faisons partie. Au fond, ces deux devoirs ne sont qu'un même devoir, car ce qui profite à l'individu, profite à l'espèce, et ce qui profite à l'espèce, profite à l'individu. Elle nous dit que nous devons toujours tendre à progresser, à nous perfectionner, à nous améliorer nous-mêmes, à nous *sanctifier*, selon l'expression des mystiques, afin d'accroître en nous la somme de lumières, de vertu et de bonheur que nous ne livrons pas à la mort, mais que nous accumulons en nous pour une autre existence qui nous sera due et qui nous élèvera dans l'ascension des êtres ou des félicités, d'un ou de mille degrés, selon nos œuvres, sur cette échelle mystérieuse de Jacob, dont on voit les premiers échelons sur la terre, mais dont on ne voit pas les derniers échelons perdus dans l'infini du firmament.

« C'est cette tendance active au perfectionnement de son esprit et de son cœur, que toutes les religions, toutes les philosophies, tous les patriotismes ont appelée la grande vertu, le dévouement à tous, le sacrifice de soi à l'universalité. Dieu nous préserve de nous inscrire en faux contre cette voix sourde, mais intelligible de Dieu lui-même dans la conscience et dans l'aspiration du genre humain !

« Il ne s'ensuit pas pour cela qu'il faille rêver, avec les apôtres du progrès indéfini et continu, nous ne savons quelles utopies du ciel sur la terre, changeant au gré de leurs songes toutes les conditions physiques et intellectuelles de l'homme ici-bas, en lui donnant des espérances cruelles de bonheur et d'immortalité terrestres, qui ne seraient que des dérisions et des ironies, si elles n'étaient pas des enfantillages... On voit les civilisations, les empires, les races, naître, grandir, décroître et mourir partout et toujours comme l'homme. L'ensemble suit exactement les phases de l'être individuel qui le compose. L'humanité est comme l'Océan, elle remue dans son lit, elle change de place, elle ne marche pas ! Qu'est-ce qui console ? Est-ce le mirage d'une félicité sans limites et d'un progrès sans discontinuité dans le lointain des âges, quand le vent sifflera avec indifférence dans l'herbe qui croîtra sur nos tombes ? Plus vous chanterez aux malheureux les ineffables clartés et les ineffables délices du Chanaan de vos songes, plus ils sentiront la brièveté et la dureté du sentier qu'ils suivent dans cette vallée de larmes. Ah ! ce sont d'autres consolations qu'il leur faut, et c'est ici que la philosophie de la douleur triomphe de la philosophie du bonheur, car elle ne nie pas le malheur de notre condition, comme vos chimériques consolateurs, véritables amis de Job pour l'humanité. Elle souffre elle-même, et elle sait la langue des malheureux. » (LAMARTINE, *Lectures*, 1re livraison.)

Ce magnifique langage fait assez l'éloge de la religion, et inflige une correction assez rigoureuse aux nouveaux réformateurs de notre époque, pour nous dispenser d'y ajouter la moindre réflexion. Nos lecteurs apprécieront la force et la valeur de ces aveux.

Formulons, en terminant, les conclusions suivantes, que nous soumettons à l'impartial examen, aux lumières et à la saine raison des vrais philosophes.

On parle beaucoup des droits de l'intelligence et de la liberté de la pensée. On se plaint de l'immobilité du symbole catholique. Mais, si la religion n'était qu'une théorie humaine, on pourrait exiger qu'elle fût rationnelle, et il est évident qu'on pourrait la modifier ou la remplacer, selon les

progrès de la civilisation. Mais le catholicisme est une religion divine ; il nous donne la vérité à tous. Rien ne peut alors se substituer à son autorité, et il n'y a rien de plus raisonnable que de soumettre l'intelligence faible et bornée de l'homme à la sagesse infaillible de Dieu.

Si nous comparons le catholicisme aux religions diverses qui se partagent le monde, nous verrons que lui seul est appuyé sur des preuves irrécusables, et qu'il répond à toutes les difficultés. Nous serons également convaincus qu'il est approprié aux différents besoins de l'homme et de la société, sous le double rapport physique et moral. On ne saurait affirmer la même chose des autres cultes introduits chez les peuples.

Si nous le mettons en parallèle avec le *rationalisme*, nous conviendrons que celui-ci est impuissant pour donner aux hommes l'éternel bonheur, et même la paix, la félicité de l'âme pendant la vie présente. Il ne prête à la vertu aucun motif suffisant, il ne trouve aucune base sérieuse au devoir, aucune espérance pour l'avenir, aucune force pour appuyer les lois, aucun lien solide et durable pour la société. Il entraîne avec lui un scepticisme désolant, le crime et des malheurs sans nombre pour ce monde et pour l'autre !

Que l'on ne dise pas que l'instruction, largement distribuée dans toutes les classes du peuple, suppléerait à la religion. Il est certain que la science des *vingt-quatre lettres* de l'*alphabet*, communiquée à toutes les intelligences, avec l'*écriture* et le *calcul*, ne peuvent jamais remplacer non-seulement la rédemption de Jésus-Christ, mais nous dispenser de remplir un devoir religieux et nous assurer même le bien-être temporel. Ajoutons qu'une expérience de tous les jours nous démontre que les plus riches connaissances de l'esprit deviennent une cause de désordre et de corruption dans la société, quand elles ne sont pas dirigées par la religion. L'homme instruit qui est méchant et vicieux trouve en lui tous les moyens de nuire. Dans ce temps, l'instruction est plus répandue qu'autrefois. Nous a-t-elle apporté plus de bonheur ? Si les campagnes sont ignorantes, on y trouve incontestablement une moralité infiniment supérieure à celle des villes, où il y a cependant plus d'instruction.

Si nous considérons maintenant le catholicisme dans ses rapports avec l'industrie, nous ne craignons pas d'affirmer que lui seul peut la développer sans aucun des inconvénients qui la rendent funeste. Ainsi, l'industriel qui obéit à son influence fait dominer le respect de l'homme dans tous ses calculs ; il base également ses spéculations sur la probité la plus rigide ; il n'oublie pas les droits de la morale ni les intérêts du pauvre. Il n'ira jamais priver l'ouvrier de ses moyens nécessaires d'existence, ni substituer inopinément les machines au travail du malheureux qui n'a plus que ses bras pour gagner le pain de sa famille ; mais il proportionne la production aux besoins de la consommation, et ne s'expose pas à priver le travailleur de son occupation pour le jeter dans la misère.

Voilà comment l'industrie enrichit l'Etat, procure la fortune aux manufacturiers, et répand une certaine aisance dans la classe ouvrière. On peut donc affirmer que le catholicisme est la meilleure garantie du bien-être temporel.

On le croit ennemi des progrès matériels, c'est une erreur. Il les dirige et les sanctifie ; mais il ne peut s'allier avec eux lorsqu'ils s'écartent de la véritable route. On comprend que ces progrès ne peuvent abolir les droits de Dieu, ni dispenser personne de remplir nos obligations envers lui. Jamais ils ne prescriront contre le devoir de la prière, de la foi, de l'espérance, de la charité, en un mot, du culte religieux.

Ces progrès seuls ne peuvent établir une sanction pour la justice, pour la probité, pour le dévouement, et pour toutes les vertus sociales ou privées ; ils n'offrent aucune garantie morale aux peuples. Bien loin de nous fortifier contre les passions, comme le catholicisme, ils leur donnent souvent un aliment terrible ; ils ne consolent pas dans nos douleurs les plus poignantes ; ils ne montrent aucune perspective rassurante, aucune espérance dans un autre avenir ; enfin, l'expérience prouve qu'on ne dit jamais *c'est assez*, et alors, ils ne rassasient pas le cœur, ils ne comblent pas l'immensité de nos désirs.

Au contraire, quand ils se tiennent en dehors de la religion, vous les voyez produire pour les maîtres, d'énormes fortunes qui sont quelquefois renversées dans moins de temps qu'il n'a fallu pour les acquérir. Tant de faillites scandaleuses engloutissent trop souvent les épargnes du pauvre. Ces immenses richesses ne servent qu'à augmenter les besoins, à irriter les mauvais instincts de notre nature, à corrompre les mœurs, à multiplier les désordres et les crimes, et à porter la dégradation, la perversion la plus complète au sein même de la classe ouvrière, quand elles ne laissent pas une partie de la population sans travail et sans ressources.

Nous n'émettons pas ici de vaines et imaginaires hypothèses, mais ce sont des faits qu'une expérience malheureuse vient réaliser tous les jours. Il est donc incontestable que l'influence ou l'action du catholicisme est nécessaire dans l'intérêt même des véritables progrès matériels.

Faut-il ajouter que le catholicisme est la sauvegarde de la propriété, de l'honneur et de la réputation du prochain, de tous les droits, de tous les intérêts de chaque individu, de tous les liens les plus sacrés de la famille et de la société. Il nous commande une charité universelle ; il établit entre le riche et le pauvre des rapports de bienfaisance et de gratitude ; il apprend aux uns à s'enrichir par les bonnes œuvres, et aux autres à supporter leurs maux avec patience, à tous enfin, à mettre leur espoir et leur félicité dans le

ciel. Il est la source, l'arome et le rempart des bonnes mœurs ; il nous encourage à la perfection et trouve le moyen de rendre aux plus grands pécheurs une seconde innocence. Ne faut-il pas avouer qu'une religion qui a de tels bienfaits à répandre est en harmonie avec tous les besoins de la société ?

Si vous demandez pourquoi il ne remédie pas aux nombreuses misères qui pèsent sur le monde, lui qui suffit à tout ce qu'on réclame sous le rapport moral, intellectuel et matériel.

Nous répondrons que les révolutions qui ont troublé le monde, depuis soixante ans, sont l'une des principales causes de la dépravation des cœurs et des intelligences; elles ont occasionné un oubli déplorable des vérités religieuses, et une indifférence non moins funeste. L'incrédulité, l'orgueil, la manie des systèmes et l'ignorance ont provoqué le dédain ou l'éloignement pour les doctrines immuables du catholicisme, et comme on comprend néanmoins le besoin de s'élever au-dessus de ce monde périssable et de se rattacher à quelque chose de surnaturel, on a cherché à remplacer la vraie piété chrétienne, par une *religiosité* vague, sentimentale et stérile qui s'est emparée de certaines consciences.

Enfin, comme nous l'avons remarqué dans ce résumé, l'hostilité du voltairianisme, se déclare dans un parti et surtout dans le journalisme prétendu libéral: on voit éclater chaque jour, contre la religion et le clergé, une opposition hypocrite mais continuelle et les plus injustes défiances.

Il faut du temps pour y remédier et pour fermer toutes les plaies d'une société si profondément atteinte ! Mais ce que le catholicisme a opéré une première fois, en vivifiant le monde, il y a dix-huit siècles, il peut encore le faire aujourd'hui. Dieu nous l'a donné pour toutes les époques, et il traverse les âges, en maintenant l'immortelle intégrité de ses dogmes et de sa morale. Nous comprenons que les passions désirent une religion plus complaisante, qui ne les gênerait pas, et qui s'accommoderait de toutes leurs coupables exigences. Mais le catholicisme a été prêché à l'univers, il a été fondé, il doit subsister, pour donner le remède aux passions, et pour en triompher, bien loin de céder à leur empire.

Phare lumineux élevé sur la route du temps pour conduire sûrement les individus et les peuples aux régions de l'éternel bonheur, au milieu des épreuves, des luttes, des fluctuations et des souffrances : port tranquille et assuré où les cœurs brisés par l'orage, et détrompés des vaines et fugitives illusions de la vie, peuvent se reposer avec une douce confiance et attendre une meilleure destinée; joie ineffable du Chrétien fidèle, appui et douce consolation du malheureux, le catholicisme déploie toutes ses richesses, il verse à torrents ses bienfaits, il produit merveilleusement son efficacité dans l'âme de tous ceux qui savent l'aimer et le pratiquer. Il ne demande qu'à répandre sur tous la même influence heureuse; au lieu donc de lui vouer haine et mépris comme le philosophisme qui le calomnie, cherchons en lui ce qui nous manque, ce qui nous est indispensable dans notre carrière de peines et de larmes, je veux dire, la foi pour le repos de l'esprit, l'espérance et la charité pour la vie de notre cœur, jusqu'au moment suprême où il nous introduira dans cette Eglise des cieux qui est au-dessus des tribulations et des tempêtes, et qui ne doit jamais finir !

NOUVELLES ATTAQUES

SUR LA DÉVOTION A LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Quand l'Eglise catholique se levait comme un seul homme pour saluer, par d'unanimes acclamations, l'auguste et miséricordieuse Mère de Dieu ; quand elle foudroyait de ses anathèmes, au concile d'Ephèse, les blasphèmes de l'impie Nestorius, et formulait, avec une piété si touchante, les dernières et admirables paroles de la salutation angélique, ce n'était pas seulement la voix solennelle de la tradition qui se faisait entendre, mais on enseignait également à tous les siècles à venir la vénération, la confiance, l'amour sans bornes que nous devons témoigner à la plus parfaite, à la plus sublime des créatures.

C'est pourquoi nous voyons, dans la suite des âges, les autels de la divine vierge Marie entourés de tant d'hommages inspirés par la piété la plus tendre. Les enfants et les vieillards, les riches et les pauvres, les rois comme les derniers de leurs sujets, et les malheureux surtout, n'ont pas cessé de lui adresser les plus ferventes prières.

Cependant il se lève aujourd'hui une faction pseudo-catholique dont les tendances méritent une juste et sévère flétrissure. Le recueil malheureux qu'elle publie sous le nom d'*Observateur*, a déjà été frappé d'une terrible sentence, par la plus haute autorité que Dieu ait donnée au monde, celle du chef suprême de l'Eglise; et cet arrêt sans appel doit suffire pour éclairer et soutenir nos convictions.

Ces nestoriens modernes osent prétendre qu'il y a exagération dans le culte qui est aujourd'hui rendu à la très-sainte Vierge, et ils ont inventé, pour le qualifier, un titre qui est bien digne de leur intelligence et de

leur foi : c'est la *mariolâtrie*. Il ne manquait plus que cette insulte et cette guerre déloyale à la religion, pour aider les impies dans leur triomphe, et précipiter rapidement le siècle dans l'abîme du sensualisme où il court d'un pas si pressé !

Les critiques réformistes qui écrivent dans l'*Observateur* n'ont donc jamais constaté la véritable foi des générations qui nous ont précédés. Nous ne leur dirons pas de se remettre à l'étude approfondie des saints Pères et des docteurs du moyen âge ; nous les renverrons seulement à un ouvrage singulièrement remarquable : c'est le *Polyanthea Mariana*, du R. P. Maracci, clerc théatin, qui vivait dans les premières années du XVII^e^ siècle. On peut y joindre toute sa *Bibliotheca Mariana*, et on sera ravi des incroyables richesses qu'elle renferme sur la dévotion à la mère immaculée du Verbe éternel. Il y a là des trésors d'ascétisme trop inconnus, trop ignorés, et on sera confondu d'étonnement si on les compare aux affirmations dédaigneuses et blasphématrices des novateurs antimariolâtres. Ce qu'il y a de frappant, c'est que les fragments, les invocations, les témoignages, que le pieux auteur nous rapporte des Pères grecs et des mystiques de l'Orient, sont infiniment plus nombreux et plus admirables que tout ce qui a été produit par l'Eglise de l'Occident ou l'Eglise latine, sous le rapport de l'onction, du sentiment, de la poésie, de l'ardente confiance dans la reine des vierges. On peut s'en convaincre aisément et sans recherches pénibles, en parcourant seulement la table ou l'index que nous avons rédigé pour la *Patrologie*, sous le nom d'*Index Marialis*, ou *Mariana SS. Patrum, complectens quæcunque dicta vel scripta sunt a SS. Patribus, et quæ in tota Patrologia reperiuntur :* nous n'avons pu y faire entrer tout ce qui a été enseigné par les Pères grecs, parce que ce doit être l'objet d'un index particulier de la *Patrologie grecque*. Mais qu'on prenne la peine de lire ce que nous avons sommairement indiqué, et on en tirera certainement la conclusion que, malgré l'exagération qu'on nous suppose dans notre dévotion à la divine Marie, nous sommes encore loin d'égaler ce qui lui a été adressé de prières et d'hommages dans les premiers temps de la religion, et surtout à l'époque du moyen âge.

Ce n'est pas que nous n'ayons à signaler quelques légers écarts de zèle dans les manifestations de la piété envers cette Vierge si bonne et si parfaite. Ainsi, nous avons vu, avec un certain étonnement, que sa statue était placée sur le tabernacle même de son divin Fils, dans quelques églises ; et cette espèce d'inconvenance nous a frappé surtout dans la cathédrale de Metz, dont le patron spécial est saint Etienne.

Qu'on multiplie les autels de l'auguste Marie, qu'on leur donne toutes les décorations, toutes les richesses que la foi et l'amour peuvent inspirer ; que ses louanges retentissent chaque jour, et qu'on emploie de nouveaux moyens de lui rattacher les cœurs, par des confréries plus nombreuses encore, s'il est possible ; on ne sera jamais si heureux qu'à son service. Mais il ne faut qu'un peu de raison et le sentiment d'une piété éclairée pour comprendre que l'image de la sainte Vierge n'est pas à sa place véritable au-dessus du tabernacle où Dieu réside lui-même ! Il suffit de cette réflexion pour corriger l'excès de dévotion qu'on peut reprendre sous ce rapport. Nous voudrions aussi qu'on ne fît pas des délicieux exercices du mois de Marie une époque où se reproduisent quelquefois des *effets d'orchestration et de chant*, qui amusent un certain monde, mais que les pieux Chrétiens ne peuvent goûter.

Ces observations faites, nous protestons de toutes nos forces contre le langage coupable des pseudo-catholiques, et nous engageons de toutes nos forces le clergé comme les fidèles à redoubler de zèle, de dévouement, de vénération et d'amour envers la puissante reine des anges et des hommes, pour que son nom soit béni et honoré plus que jamais, et que son empire d'innocence et de paix s'étende largement sur toutes les âmes. Si nous devons être sauvés, au milieu des périls qui nous entourent, c'est elle qui nous sauvera ; elle seule, en nous arrachant, par sa médiation maternelle et par le sublime ascendant de ses vertus, à la fange du matérialisme et du sensualisme où nous roulons en aveugles.

Il y aurait un beau livre à faire, et qui répondrait à tous les préjugés, à toutes les sottises, à toutes les attaques : ce serait de montrer la salutaire influence de la dévotion à la très-sainte Vierge, dans tous les temps, sur les individus, sur la famille et sur la société. Si elle daigne nous obtenir le temps et les forces, nous tâcherons, quelque jour, de le terminer et de lui en faire humblement l'hommage, en retour de ses bienfaits miséricordieux pour nous. Mais, autant que l'expérience et l'étude sérieuse de la tradition peuvent nous convaincre, qu'il nous soit permis d'affirmer, en terminant, que la dévotion à l'auguste Mère de Dieu est appuyée sur les preuves les plus certaines, que c'est un besoin pour le monde comme pour chacun de nous, que nous ne pourrons jamais la rendre assez ardente, assez expressive, et que, bien loin d'avoir à nous reprocher aujourd'hui quelques excès dans notre piété, nous avons encore à faire beaucoup, dans nos paroles et nos œuvres, pour nous mettre au niveau des écrits et des monuments que les âges passés nous ont légués.

TABLE DES MATIÈRES.

Les articles supplémentaires et les notes additionnelles sont indiqués par une étoile.

* Introduction. 9
Préface de Chaudon. 23
Avertissement de Nonnotte. 33

A

*Abbadie et Houteville : Notice biographique. 43
Abbadie et Houteville (Chaudon). 43
Abbé, richesses du clergé (Chaudon). 47
* Note additionnelle. 50
Abraham (Chaudon). 53
* Note additionnelle. 58
Ame (Nonnotte). 58
Ame (Chaudon). 74
* Ame (note additionnelle). 75
Amérique (Chaudon). 76
Amitié (Chaudon). 80
* Note additionnelle. 82
Amour (Chaudon). 83
* Note additionnelle. 84
Anges (Chaudon). 85
* Note additionnelle. 87
Anthropophages (Chaudon). 88
* Note additionnelle. 89
Apis (Chaudon). 91
Apocalypse (Chaudon). 92
Apollonius de Thyanes (Chaudon). 93
* Note additionnelle. 99
Argens (Le marquis d') (Chaudon). 99
Athées (Nonnotte). 103
Athées (Chaudon). 123
* Note additionnelle. 127
* Autorité religieuse. 128
* Avenir. 130

B

Bacchus (Chaudon). 131
Baptême (Nonnotte). 134
Baptême (Chaudon). 138
* Barthélemy (Saint-). 143
Baumelle (La) (Chaudon). 144
Bayle (Chaudon). 147
Bêtes (Nonnotte). 149
Bêtes (Chaudon). 157
Bien (Nonnotte). 159
Bien (Chaudon). 163
* Bienfaits de la religion. 166
* Biens du clergé. 169
Bossuet (Chaudon). 172

C

Cacouacs (Chaudon). 175
* Campagnes (Emigration des). 177
Cantique des cantiques (Nonnotte). 180
Cantique des cantiques (Chaudon). 180
* Casuel. 188
Catéchisme (Chaudon). 191
Célibat (Chaudon). 192
* Article additionnel. 196
Certitude (Nonnotte). 199
Certitude (Chaudon). 208
* Note additionnelle. 209
* Charité. 210
Chine (Chaudon). 211
Chinois (Nonnotte). 213
Christianisme (Nonnotte). 225
Christianisme (Chaudon). 285
Ciel (Nonnotte). 306
Ciel (Chaudon). 303
Circoncision (Nonnotte). 316
Circoncision (Chaudon). 324
* Civilisation. 327
Clarke (Chaudon). 330
* Conditions (Inégalité des). 331
Confession (Chaudon). 333
* Note additionnelle. 336
Conseils évangéliques (Nonnotte). 337
Constantin (Chaudon). 342
Consubstantialité du Verbe (Chaudon). 346
Corps (Chaudon). 364
* Costume. 366
* Crânologie. 367
Création (Nonnotte). 367
Création (Chaudon). 381
* Croisades. 388
Croix (Chaudon). 389
Culte (Nonnotte). 390
Culte (Chaudon). 399

D

Daniel (Chaudon). 401
Déistes (Chaudon). 403
Déluge (Nonnotte). 408
Déluge (Chaudon). 408
* Note additionnelle. 420
* Démocratie. 421
Desbarreaux (Chaudon). 423
Descartes (Chaudon). 425
Destin (Nonnotte). 426
Diable (Chaudon). 430
* Note additionnelle. 438
Diderot (Chaudon). 439
Dieu (Chaudon). 441
* Dimanche. 467
* Dime. 471
Dogme (Chaudon). 472

E

Ecclésiaste (Chaudon). 473
* Ecoles. 475
Ecriture sainte (Nonnotte). 478
Ecriture sainte (Chaudon). 505
* Education. 515
Egalité (Chaudon). 518
* Note additionnelle. 520
* Emancipation. 520
Encyclopédie (Chaudon). 521
* Note additionnelle. 524
Enfer (Chaudon). 526
* Note additionnelle. 530
Esprits forts (Chaudon). 531
Etat (Chaudon). 532
Eternité des peines (Nonnotte). 535
* Eucharistie. 549
Evangile (Nonnotte). 550
Evangile (Chaudon). 569
* Examen privé. 580
Ezéchiel (Nonnotte). 581
Ezéchiel (Chaudon). 585

F

Fanatisme (Nonnotte). 587
Fanatisme (Chaudon). 593
Fausseté des vertus humaines (Chaudon). 594
Fénelon (Chaudon). 595
Foi (Nonnotte). 599
Foi (Pensées sur la) (Chaudon). 617
* Note additionnelle. 626
Folie (Chaudon). 627
Fraude (Chaudon). 628
* Frères des écoles. 628
Fréret et Boulanger (Chaudon). 630

G

Genèse (Chaudon). 631
Grâce (Chaudon). 646
Guerre (Chaudon). 649
* Guerres de religion. 650

H

Helvétius (Chaudon). 651
Huet (Chaudon). 657

I

Idolâtrie (Chaudon). 657
Immatérialité de l'âme (Chaudon). 660
Immortalité de l'âme (Chaudon). 665
Incrédules (Chaudon). 669
Incrédulité (Chaudon). 673
* Indifférence antireligieuse. 675
Injures (Chaudon). 676

J

Jacob (Chaudon). 677
Jamblique (Chaudon). 679
Jephté (Nonnotte). 680
Jephté (Chaudon). 685
* Jésuites. 687
Jésus-Christ (Chaudon). 688
Josèphe (Chaudon). 707
Josèphe (Nonnotte). 710
Juifs (Chaudon). 714
Julien l'Apostat (Chaudon). 744

L

* Leroux (Pierre). 745
* Liberté. 750
Liberté de penser (Chaudon). 752
* Liberté de conscience. 754
Licence du style (Chaudon) 756
Livres (Chaudon). 758
Loi naturelle (Chaudon). 759
Luxe (Chaudon). 761
* Note additionnelle. 763

M

Mahomet (Chaudon). 763
Marmontel (Chaudon). 766
Martyrs (Nonnotte). 767
Martyrs (Chaudon). 780
Matérialisme (Chaudon). 785
Matière (Nonnotte). 784
Méchants (Chaudon). 799
* Mennais (La). 800
Mer Rouge (Chaudon). 802
Meslier (Chaudon). 803
Messie (Nonnotte). 804
Messie (Chaudon). 816
Métempsycose (Chaudon). 825
Mettrie (La) (Chaudon). 824
Ministres de l'Eglise (Chaudon). 828
Miracles (Nonnotte). 829
Miracles (Chaudon). 854
* Missions, Missionnaires. 865
Moines (Chaudon). 866
* Note additionnelle. 868
Moïse (Nonnotte). 868
Moïse (Chaudon). 880
Monde (Chaudon). 890
Montesquieu (Chaudon). 891
Morale de Jésus-Christ (Chaudon). 894
* Morale du monde. 898
Mystères (Nonnotte). 899
Mystères (Chaudon). 914

N

Naturalisme (Chaudon), 923

O

Origine du mal (Nonnotte). 925
* Ouvriers. 949

P

Païens (Chaudon). 951
* Papauté. 951
Paradis terrestre (Nonnotte). 955
Pascal (Chaudon). 959
* Note additionnelle. 961
Passions (Nonnotte). 963
Paul (Saint) (Nonnotte). 975
Paul (Saint) (Chaudon). 976

* Paupérisme. 980
Péché originel (Chaudon). 982
* Pèlerinages. 992
Pentateuque (Chaudon). 993
Persécutions (Nonnotte). 998
Persécutions (Chaudon) 1006
* Peuple. 1010
Pharisiens (Chaudon). 1015
Philosophes (Chaudon). 1017
* Philosophie. 1019
* Philosophisme. 1029
* Phrénologie. 1056
Pierre (Saint) (Nonnotte) 1037
Pierre (Saint) (Chaudon) 1047
* Note additionnelle. 1050
Piétistes (Chaudon). 1053
Plagiaire (Chaudon). 1054
Platonisme (Chaudon). 1057
* Poésie. 1061
* Politique. 1065
Population (Chaudon). 1065
* Note additionnelle. 1066
Prades (De) (Chaudon). 1068
Présence réelle de Jésus-Christ, (Chaudon). 1069
Presse (Liberté de la) (Chaudon). 1082
* Note additionnelle. 1084
* Prêtre. 1088
* Processions. 1090
* Progrès. 1091
Prophéties (Nonnotte). 1095
Prophéties (Chaudon). 1109
Protestantisme. 1119
Proverbes de Salomon (Chaudon). 1122
Psaumes (Chaudon). 1123
Pyrrhonisme (Chaudon). 1125

Q

Querelles philosophiques (Chaudon). 1127

R

Raison (Nonnotte). 1129
Raison (Chaudon). 1144
* Rationalisme. 1145
* Réformateurs modernes 1149
Religieux (Chaudon). 1151
Religieuses (Chaudon). 1154
Religion (Nonnotte). 1156
Religion (Chaudon). 1203
* Religion (Liberté de la) 1227
* Religion (Besoin de). 1228
Résurrection de Jésus-Christ (Chaudon). 1229
Résurrection des corps (Chaudon). 1234
Révélation (Nonnotte). 1235
Révélation (Chaudon). 1282
Romans (Chaudon). 1284
* Romans-feuilletons. 1287
Rousseau (Jean-Jacques) (Chaudon). 1290

S

* Sacristain, Sacristie. 1291
Saint-Evremont (Chaudon). 1293
Sainte-Foix (Chaudon). 1294
Saints Pères (Chaudon). 1295
* Salaire. 1297
Salomon (Nonnotte) 1298
Salomon (Chaudon). 1305
Samson (Chaudon). 1309
* Scepticisme. 1313
Sensations (Chaudon). 1315
Sentiment (Chaudon). 1318
Servet (Michel) (Chaudon). 1320
Sibylle (Chaudon). 1332
* Siècle (XIX^e^). 1335
* Socialisme. 1338
* Société. 1348
* Sociétés secrètes. 1351
* Sociologie. 1353
Spinosa (Chaudon). 1354
Spiritualité de l'âme (Chaudon). 1356
Suicide (Chaudon). 1360
Superstition (Nonnotte). 1361

T

Théâtre (Chaudon). 1367
* Note additionnelle. 1370
Théocratie (Chaudon). 1372
* Théologie. 1374
Tindall (Chaudon). 1377
Toland (Chaudon). 1384
Tolérance (Nonnotte). 1386
Toussaint (Chaudon). 1425
* Traitement ecclésiastique. 1426
Transsubstantiation (Chaudon). 1430
* Travail. 1433
Trinité (Très-sainte) (Chaudon). 1436
Trinité (Très-sainte) (Nonnotte). 1443
Tyrannicide. 1456

V

Vanini (Chaudon). 1459
Vertu (Nonnotte). 1465
Vertu (Chaudon). 1465
Victimes humaines (Chaudon) 1468
Vœux (Chaudon). 1470
Voltaire (Chaudon). 1473

W

Woolston (Chaudon). 1491

APPENDICE.

Résultat général. 1494
I. Existence de Dieu. 1494
II. Providence. Immortalité de l'âme. 1494
III. Nécessité d'une révélation. 1495
IV. Promesse d'un libérateur. Jésus-Christ. 1496
V. Apôtres et martyrs. Propagation de la religion. 1496
VI. Pureté de la morale du christianisme. 1497
VII. Différence entre les grands hommes qui ont défendu la religion chrétienne et les libertins qui l'ont combattue. 1497
VIII. Impression que les preuves de la religion doivent faire sur un bon esprit. 1498
IX Quelle distinction il faut faire en combattant les auteurs impies. 1499
X. De la soumission due à l'Eglise. 1500
XI. Résumé des erreurs de l'auteur du *Dictionnaire philosophique.* 1500
Plan des preuves de la religion par Houdart de la Motte. 1505
Critique allégorique du philosophisme. 1505
Vision de Goërres sur le philosophisme. 1506
Argument contre le philosophisme d'après les conversions les plus célèbres dans ces derniers temps. 1513
Coup d'œil général sur la situation du philosophisme, et résumé des réflexions qui lui sont opposées dans le *Dictionnaire d'antiphilosophisme.* 1515
Nouvelles attaques sur la dévotion à la très-sainte Vierge. 1533

FIN.

Imprimerie MIGNE au Petit-Montrouge.

203
M 588

38614

MIGNE, J.P. (Ed.)
AUTHOR

Encyclopedie Theologique
TITLE

Tome 3, 18 V.3:18

DATE LOANED | BORROWER'S NAME

STORAGE - CBPL

Dictionnaire
D'Antiphilosophisme

38614